REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIVe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Ce
RUE SAINT-BENOÎT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIVe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

TOME CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1854

17148
c.
AP
20
R5
n. pér.
sér. 2
t. 5

LA

MARQUISE DE SABLÉ

La marquise de Sablé est le modèle de la femme aimable et distinguée de la première moitié du XVIIe siècle. Elle n'a pas eu la beauté de Mme de Montbazon, l'audace de Mme de Chevreuse, la capacité de la Palatine, la vertu de Mme de Rambouillet, le charme de Mme de Longueville, le génie de Mme de Sévigné; mais elle possédait au plus haut point ce qu'on appelait alors la politesse, qui, sans exclure les qualités éminentes, ne les supposait pas, et était un heureux mélange de raison, d'esprit, d'agrément et de bonté. C'était là le mérite particulier de Mme de Sablé; c'est par là qu'elle a été comptée et très considérée dans la société de son temps, cette société à jamais évanouie, qui, avec ses misères et ses grandeurs, est encore ce que l'humanité a produit de moins imparfait.

Il y a deux parties dans la vie de Mme de Sablé : l'une où elle est une femme du monde, brillante et recherchée, demeurant près du Louvre et à la Place-Royale, les deux quartiers à la mode; l'autre, où elle se retire au faubourg Saint-Jacques, à Port-Royal; et c'est de ce moment que date sa plus grande renommée, le salon de l'aimable recluse ayant été plus que jamais le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de mieux à Paris, et même étant devenu le berceau d'un nouveau genre de littérature.

Pour éclairer et remplir un peu ces deux époques, les livres ne fournissaient point assez; il nous a fallu avoir recours à deux célèbres collections de manuscrits auxquelles déjà en d'autres occasions nous avons beaucoup emprunté, mais qui sont inépuisables.

Conrart, le premier secrétaire de l'Académie française, était un curieux universel : il prenait le plus vif intérêt à toutes les choses de quelque importance qui se passaient dans les lettres, dans la société, dans la politique même, car il était du conseil d'état aussi bien que de l'Académie, et il se piquait d'être honnête homme, dans le sens qu'on donnait alors à ce mot. Très répandu dans les meilleures compagnies, il recherchait les pièces de tout genre, en prose et en vers, qui circulaient sans être publiées; il les recueillait en original ou en copie, et ces recueils très volumineux sont aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal (1). Nous y avons trouvé plus d'une lettre inédite adressée à Mme de Sablé ou même écrite par elle pendant sa jeunesse et son âge mûr. Plus tard, retirée à Port-Royal, elle brûla en quelque sorte sa vie passée, tous ses papiers; heureusement elle prit à son service, pour être à la fois son médecin, son intendant et son secrétaire, le docteur Valant, homme instruit, aimant assez la belle littérature, et surtout fort curieux. Mme de Sablé lui abandonnait ou il s'appropriait lui-même toutes les lettres qu'elle recevait, même les plus intimes, aux dépens de l'amitié et au grand profit de l'histoire; car, après la mort de la marquise, Valant rassembla ces papiers, les mit en ordre, et les déposa à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où ils sont arrivés à la Bibliothèque nationale (2). Là se rencontre une foule de lettres précieuses de toute la société de Mme de Sablé, hommes et femmes; quelques-unes de Pascal, un assez grand nombre de La Rochefoucauld, avec de charmans billets de Mme de La Fayette, un entre autres qui trahit le secret et donne presque la date de sa liaison naissante avec l'auteur des *Maximes*, et qui, échappé de son cœur, est venu tomber des mains de sa négligente amie dans celles de l'indiscret docteur, lequel l'a très soigneusement conservé, afin qu'un jour un autre indiscret le découvrît et le mît sous les yeux du public.

Voilà les deux sources où tour à tour nous puiserons. Conrart nous aidera à suivre Mme de Sablé dans le monde; Valant nous la montrera à Port-Royal.

I.

Madeleine de Souvré était fille de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, qui suivit le duc d'Anjou en Pologne, se trouva à la

(1) Les manuscrits de Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal se divisent en deux séries : vingt-quatre volumes in-4°, et dix-huit volumes in-folio; ajoutez-y, à la même Bibliothèque, un recueil du même genre en deux volumes in-4°, intitulé : *Recueil de Pièces*.

(2) Fonds intitulé : *Résidu de Saint-Germain*, quatorze portefeuilles in-folio. Il y faut joindre deux volumes in-4°, *Supplément français*, n° 3029, et un in-folio sous ce titre : *Lettres de madame de Sablé à divers*.

bataille de Coutras, et rendit des services considérables à Henri IV, qui le choisit pour être gouverneur de Louis XIII, charge importante qui lui valut le bâton de maréchal de France, comme plus tard à Nicolas de Neuville, le premier duc et maréchal de Villeroy. Elle eut deux sœurs : l'aînée, qui fut Mme de Lansac, fort remarquée à la cour de Marie de Médicis; la cadette, qui, s'étant faite religieuse, devint abbesse de Saint-Amand, à Rouen, et paraît avoir apporté cette abbaye dans la maison de Souvré, puisqu'après elle deux de ses nièces lui succédèrent à la tête de ce monastère. De ses quatre frères, le plus connu est Jacques de Souvré, chevalier de Malte, qu'on nommait ordinairement le commandeur de Souvré, qui devint grand-prieur de France, fit bâtir le superbe hôtel du Temple pour être la demeure ordinaire des grands prieurs, et mourut en 1670 (1). Disons aussi qu'une des nièces de Madeleine de Souvré, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, épousa Louvois en 1662, et qu'une de ses petites-filles, la fille du marquis de Laval, fut mariée la même année à un autre favori de Louis XIV, le marquis de Rochefort, depuis maréchal de France.

Jusqu'ici on a fait naître (2) Madeleine de Souvré en 1608; mais un document authentique, le *Nécrologe de Port-Royal*, dit qu'elle mourut « le 16 janvier 1678, à l'âge de soixante-dix-neuf ans; » elle était donc née certainement en 1599, à peu près avec le XVIIe siècle, et elle l'a presque accompagné jusqu'au bout de sa carrière, ou du moins jusqu'à ce moment fatal où, parvenu au faîte de la grandeur en toutes choses, il n'avait plus qu'à décliner.

Une fille de gouverneur de roi, qui d'ailleurs avait beaucoup d'agrémens personnels, ne pouvait manquer d'être fort recherchée. Un *Journal* inédit *de la cour et de Paris, depuis le* 1er *janvier* 1614 *jusqu'au* 31 *décembre* 1619 (3), nous apprend que c'est le 9 janvier 1614 que Madeleine de Souvré épousa Philippe-Emmanuel de Laval-Montmorency, seigneur de Bois-Dauphin, fils du maréchal de Bois-Dauphin, et marquis de Sablé (4). On ne sait pas autre chose de son mari, sinon qu'il mourut en 1640, et qu'elle en eut quatre enfans : une fille, Marie de Laval, religieuse à Saint-Amand de Rouen; Henri, doyen de Tours, évêque de Saint-Pol-de-Léon, puis de La Rochelle (5); Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin, mort en 1661;

(1) On en a un très beau portrait in-folio, gravé par Lenfant, en 1667, d'après Pierre Mignard. Son mausolée et sa statue, de la main de Michel Anguier, étaient autrefois à Saint-Jean-de-Latran, et on les peut voir encore au musée du Louvre.

(2) Les éditeurs de Tallemant des Réaux, tome II, page 320.

(3) Manuscrits de Conrart, in-4, tome XI, p. 197.

(4) Sablé est une petite ville du Maine, dont Ménage a écrit l'histoire, *Histoire de Sablé*, Paris, 1686, in-4o.

(5) L'évêque de La Rochelle est mort en 1693 : on en a quatre beaux portraits gravés; les deux meilleurs sont ceux de Boulanger et de Lenfant.

et ce beau et brave Guy de Laval, d'abord appelé le chevalier de Bois-Dauphin, puis le marquis de Laval, qui périt tout jeune et déjà lieutenant-général au siége de Dunkerque en 1646.

Telle est la famille de la marquise de Sablé : elle y tenait parfaitement sa place.

Avec son rang et tous ses avantages, il est impossible qu'il n'y ait pas eu d'elle quelque portrait, et même plusieurs, de la main des meilleurs artistes du temps, soit quand elle était jeune fille, soit à son mariage, ou dans quelque autre circonstance importante de sa vie; mais ces portraits ont péri dans le grand naufrage, ou, s'ils y ont échappé, ils sont perdus dans le coin de quelque château de province ou dans le grenier de quelque marchand. Quant à des portraits gravés de Mme de Sablé, il est fort vraisemblable qu'il n'y en a jamais eu; le père Lelong n'en indique aucun (1), et il n'y en a point au cabinet des estampes. Nous en sommes donc réduits à nous en rapporter sur sa personne au témoignage de Mme de Motteville, qui l'avait vue à la cour dans leur jeunesse, et qui lui donne « une grande beauté (2). »

Pour de l'esprit, on s'accorde à lui en reconnaître beaucoup, et Tallemant lui-même, qui ne voit dans les gens que leurs mauvais côtés et les peint en caricature, ne peut s'empêcher de convenir que « elle avait bien de l'esprit (3). »

Mme de Motteville se complaît à faire l'éloge de son caractère : « J'ai toujours reconnu, dit-elle, dans Mme de Sablé beaucoup de lumière et de sincérité (4). »

Voilà bien des moyens de plaire, et, comme on le pense bien, la jeune et belle marquise ne manqua pas d'adorateurs dans une cour à moitié italienne et à moitié espagnole, où la galanterie était à la mode; mais Mme de Sablé était une élève de l'*Astrée :* elle concevait l'amour de cette façon idéale et chevaleresque que Corneille a empruntée à l'Espagne, et elle contribua beaucoup à répandre le goût de ces grands sentimens à la fois passionnés et purs, ou ayant la prétention de l'être, dont se piquait Louis XIII, et qui régnèrent dans la littérature et dans le beau monde jusqu'à Louis XIV. « La marquise de Sablé, dit Mme de Motteville (5), était une de celles dont la beauté faisait le plus de bruit quand la reine (6) vint en France. Mais, si

(1) *Bibliothèque historique de la France*, tome IV, *Portraits gravés des François et Françoises illustres*, etc.

(2) *Mémoires de madame de Motteville*, édit. d'Amsterdam, 1750, tome Ier, page 13.

(3) Tallemant, tome II, page 320.

(4) Mme de Motteville, tome IV, page 24.

(5) Tome Ier, page 13.

(6) La reine Anne vint en France en 1615; cela prouve bien que Mme de Sablé n'était pas née en 1608.

elle était aimable, elle désirait encore plus de le paraître : l'amour que cette dame avait pour elle-même la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignaient. Il y avait encore en France quelques restes de la politesse que Catherine de Médicis y avait rapportée d'Italie, et on trouvait une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venaient de Madrid, qu'elle avait conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avaient apprise des Maures. Elle était persuadée que les hommes pouvaient sans crime avoir des sentimens tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portait aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnait de l'esprit et leur inspirait de la libéralité et toutes sortes de vertus, mais que, d'un autre côté, les femmes, qui étaient l'ornement du monde et étaient faites pour être servies et adorées, ne devaient souffrir que leurs respects. Cette dame, ayant soutenu ses sentimens avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avait donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucezas*. »

Ce langage et cette peinture ne nous transportent-ils pas à l'hôtel de Rambouillet? Mme de Sablé fut une des idoles de l'illustre hôtel et le type de la parfaite précieuse. Aussi les lettres de Voiture sont-elles remplies de son nom; plusieurs lui sont adressées à elle-même (1), et sur un ton de respect et de considération que Voiture ne garde pas avec tout le monde.

Parmi les jeunes seigneurs, passionnés pour l'esprit et pour la beauté, qui lui adressèrent leurs hommages, était au premier rang ce brillant duc et maréchal Henri de Montmorency, le digne frère de la belle Charlotte-Marguerite, princesse de Condé, plus soldat peut-être que capitaine, qui pourtant sut tenir tête au duc de Rohan et gagna la bataille de Veillane, mais qui, ayant eu la folie d'entrer dans la conspiration et la révolte de Gaston, duc d'Orléans, fut battu, fait prisonnier, et monta sur un échafaud à Toulouse, le 30 octobre 1632, à l'âge de trente-huit ans. Quoiqu'il eût quelque chose d'un peu égaré dans les yeux, il était difficile de rencontrer un plus beau et plus accompli cavalier. Ses portraits gravés lui donnent la taille et la tournure d'un héros (2). Il était un peu léger, mais généreux et magnifique, et répondait assez à l'idéal que s'était formé Mme de Sablé. Montmorency l'aima; Mme de Motteville nous l'apprend : « Son cœur, dit-elle, avait été occupé d'une forte passion pour Mme de Sablé, » et il paraît que celle-ci n'y fut pas insensible.

(1) *Œuvres de Voiture*, édit. de 1745, tome Ier, pages 29, 32, 34, 36, 37, 201, 232.
(2) Voyez le charmant petit portrait de Mellan et celui de M. Lasne in-folio.

D'ailleurs aucun détail sur le moment précis et la durée de cette liaison. On sait seulement qu'au bout de quelque temps, Montmorency ayant paru lever les yeux sur la reine, Mme de Sablé, en digne Espagnole, rompit avec lui. « Je lui ai ouï dire à elle-même, quand je l'ai connue, dit Mme de Motteville, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avait à partager avec la plus grande princesse du monde. »

Tallemant dit, mais que ne dit pas Tallemant? que Mme de Sablé eut plusieurs autres liaisons : nous n'en voyons pas la moindre trace dans aucun des auteurs imprimés ou manuscrits que nous avons consultés, et après Montmorency nous n'apercevons plus en elle qu'un sentiment bien marqué, l'amitié. Dans l'âme d'une vraie précieuse, l'amitié n'était guère au-dessous de l'amour : elle en avait les délicatesses, les raffinemens, quelquefois même les orages. Dès qu'elle entra à la cour de Marie de Médicis, Mme de Sablé connut une jeune dame belle et spirituelle, d'une sensibilité voisine de l'exaltation, Mlle Anne Doni d'Attichy, depuis la comtesse de Maure, qui n'était pas encore mariée, et fut assez longtemps une des filles d'honneur de la reine-mère. Les deux jeunes femmes se prirent l'une pour l'autre d'une tendresse fort vive, qui survécut à toutes les vicissitudes et fit jusqu'à l'heure suprême la consolation et la douceur de leur vie.

L'année 1632 leur fut diversement douloureuse. Quoique Mme de Sablé eût rompu avec Henri de Montmorency, elle n'avait pu sans doute rester indifférente à sa destinée. Quelles ne durent pas être ses anxiétés lorsqu'elle apprit qu'il s'était engagé dans la guerre civile, et combien le coup de hache frappé à Toulouse dut retentir cruellement dans son âme! Mlle d'Attichy ne fut pas moins éprouvée. Elle était la nièce du garde des sceaux Michel de Marillac et du maréchal de ce nom, que Richelieu brisa sans pitié après s'en être longtemps servi, quand au lieu d'instrumens ils lui devinrent des obstacles. Il envoya le garde des sceaux mourir en prison à Châteaudun, et fit tomber la tête du maréchal sur un échafaud. Anne d'Attichy frémit d'indignation et de douleur, et elle voua au cardinal une haine qui ne s'est jamais démentie. Elle quitta Paris, et elle était à la veille de partir pour Sablé, où la marquise était alors : tout à coup elle apprend que Mme de Sablé a écrit à Mme de Rambouillet une lettre où, lui parlant de sa fille, la célèbre Julie, depuis Mme de Montausier, elle disait que son plus grand bonheur serait de passer sa vie seule à seule avec elle. Anne d'Attichy a par hasard connaissance de cette lettre, et sa fière tendresse en est blessée comme d'une trahison. Son amie a beau la rassurer, excuser sa lettre sur le style

accoutumé du lieu et traiter même ce qu'elle a écrit de galimatias : Mlle d'Attichy n'admet point ces explications; elle renonce au voyage qu'elle avait projeté, et après le coup affreux qui venait de ruiner sa maison et de faire périr misérablement ses deux oncles, elle aime mieux rester seule avec la douleur qui l'oppresse que d'aller l'épancher dans un cœur qui n'est pas à elle tout entier. Il y a quelque chose non-seulement de la délicatesse raffinée de l'hôtel de Rambouillet, mais de l'humeur tendre et farouche de l'Alceste de Molière, dans le billet suivant trouvé par nous dans les papiers de Mme de Sablé. On y sent une âme ardente et pure qui, ne connaissant pas l'amour, en transporte involontairement les vivacités et les ombrages dans le seul sentiment qu'elle se permette. Vers la fin de sa vie, la belle marquise, devenue dévote, brûla, comme nous l'avons dit, toutes les lettres de sa jeunesse; mais, à ce qu'il paraît, elle s'était complu à garder celle-là comme un cher souvenir d'une rare et exquise amitié, et le docteur Valant y a mis cette petite note à notre usage : « Cette lettre a été écrite à Saint-Denis, au mois d'octobre, l'année de la mort de M. le maréchal de Marillac, et c'est à Sablé que Mme la marquise l'a reçue. » Nous la transcrivons fidèlement (1) :

« J'ai veu cette lettre où vous me mandez qu'il y a tant de galimathias, et je vous assure que je n'y en ai point treuvé du tout. Au contraire j'ai treuvé que toutes choses y sont très bien expliquées, et entre autres une qui n'est trop bien pour mon contentement, qui est que vous avez dit à Mme la marquise de Rambouillet que lorsque vous vous vouliez figurer une vie tout à fait heureuse pour vous, c'estoit de la passer toute seule avec Mlle de Rambouillet. Vous savez si personne peut estre plus persuadée que moi de son mérite; mais je vous advoue que cela n'a pas fait que je n'aye esté surprise de voir que vous eussiez peu avoir une pensée qui fait une si grande injure à nostre amitié. Car de croire que vous n'ayez dit cela à l'une et que vous ne l'ayez escrit à l'autre que pour leur faire un compliment agréable, j'estime trop vostre courage pour pouvoir imaginer que la complaisance vous fît trahir de cette sorte les sentimens de vostre cœur, surtout en un subject où je crois que vous auriez plus de raison de les cacher, puisqu'ils ne m'estoient pas favorables, l'affection que j'ai pour vous estant si fort dans la connoissance de tout le monde, et surtout de Mlle de Rambouillet, que je doute si elle n'aura pas esté plus sensible au tort que vous me faites qu'à l'advantage que vous lui donnez. L'adventure que cette lettre me soit tombée entre les mains m'a bien ramentevé ces vers de Bertaut que

Malheureuse est l'ignorance,
Et plus malheureux le savoir.

Ayant perdu par ce moyen-là une confiance qui seule me rendoit la vie suportable, il n'y a pas moyen de songer à accomplir le voyage tant proposé;

(1) Bibliothèque nationale, *Portefeuilles de Valant*, tome VII.

car y auroit-il de l'apparence de faire soixante lieues dans cette saison pour vous charger d'une personne si peu agréable qu'après tant d'années d'une passion sans pareille vous n'ayez peu vous deffendre de faire consister le plus grand plaisir de vostre vie à la passer sans elle? Je m'en retourne donc dans ma solitude examiner les deffauts qui me rendent si malheureuse, et à moins que de les pouvoir corriger, je ne pourrois avoir tant de joie en vous voyant que je n'eusse encore davantage de confusion. Je vous baise très humblement les mains, et suis, etc. »

Dès que Mlle de Bourbon, après avoir essayé d'échapper à sa destinée en se faisant carmélite, parut à la cour et à l'hôtel de Rambouillet, elle y enleva tous les suffrages, désarma toutes les rivalités et se fit adorer des femmes elles-mêmes (1), séduites par sa grâce, sa candeur et sa douceur. Mme de Sablé, qui avait vingt ans de plus qu'elle, guida ses premiers pas, et ne contribua pas peu à entretenir et à cultiver en elle cet idéal de délicatesse et d'héroïsme qui était déjà dans tous ses instincts, et qu'elle poursuivit inutilement à travers bien des orages. A peine Mlle de Bourbon était-elle mariée et devenue Mme de Longueville, qu'elle eut une maladie assez grave, la petite vérole. La crainte de la contagion était alors fort répandue : c'était une suite de l'épouvante qu'avait laissée après elle la peste qui désola Paris au commencement du XVIIe siècle. Est-il donc si étonnant que cette crainte troublât des femmes, d'ailleurs raisonnables et même courageuses, comme la comtesse de Maure et Mme de Sablé, et ne faut-il pas Tallemant pour leur en faire un crime? On en badinait agréablement à l'hôtel de Rambouillet, et Voiture, écrivant à Mme de Sablé d'une maison où il y avait eu des malades et même une mort, lui dit : « J'ai peur que vous ne vous épouvantiez trop. Sachez donc que moi qui vous écris ne vous écris point, et que j'ai envoyé cette lettre à vingt lieues d'ici pour être copiée par un homme que je n'ai jamais vu (2). » En 1642, quand Mme de Longueville eut la petite vérole, Mme de Sablé ressentit ses frayeurs accoutumées, et malgré la plus vraie tendresse elle eut de la peine et, ce semble, d'autant plus de mérite à les surmonter. Elle n'osa pas d'abord aller voir Mme de Longueville, ni même Mlle de Rambouillet, qui, ayant été assidue auprès de la belle malade, était devenue presque aussi redoutable à la peureuse marquise. Mlle de Rambouillet la menace, en style de Voiture, d'une visite de sa part. Mme de Sablé répond de la même façon; mais, comme elle a tort, elle laisse percer un peu d'humeur. L'autre se pique à son tour et le prend sur un ton toujours poli, mais assez froid et presque sévère. Mme de Sablé ainsi avertie fait effort sur elle-même et va faire visite à Mme de Longueville, qui entrait en convalescence; mais elle charge Voiture d'expri-

(1) Mme de Motteville, tome II, pages 16-17.
(2) *Œuvres de Voiture*, tome Ier, page 29, lettre XIV.

mer son mécontentement à sa moqueuse amie. Celle-ci s'aperçoit qu'elle a été trop loin, et s'empresse d'écrire une nouvelle lettre flatteuse et caressante qui termine cette petite querelle en donnant à tout ce qui s'est passé un air de plaisanterie. Voici ces divers billets, dont le tour est d'une délicatesse peu commune, et qui montrent comment on s'écrivait, dans le commerce le plus journalier, à l'hôtel de Rambouillet.

Mademoiselle de Rambouillet à la marquise de Sablé (1) :

« Mademoiselle de Chalais (dame de compagnie de la marquise, à laquelle Voiture (2) et d'autres beaux esprits (3) n'ont pas dédaigné d'écrire) lira, s'il luy plaît, cette lettre à Mme la marquise, au-dessous du vent. »

« Madame,

« Je croy ne pouvoir commencer de trop bonne heure mon traitté avec vous, car je suis assurée qu'entre la première proposition que l'on me fera de vous voir et la conclusion, vous aurez tant de réflexions à faire, tant de médecins à consulter et tant de craintes à surmonter, que j'aurai eu tout loisir de m'aérier (4). Les conditions que je vous offre pour cela sont de n'aller point chez vous que je n'aye esté trois jours sans entrer dans l'hostel de Condé (5), de changer de toutes sortes d'habillemens, de choisir un jour qu'il aura gelé, de ne vous approcher que de quatre pas, de ne m'asseoir que sur un même siége. Vous pourrez aussi faire faire un grand feu dans votre chambre, brûler du genièvre aux quatre coins, vous environner de vinaigre impérial, de rue (6) et d'absinthe. Si vous pouvez trouver vos suretés dans ces propositions, sans que je me coupe les cheveux, je vous jure de les exécuter très religieusement, et si vous avez besoin d'exemples pour vous fortifier, je vous diray que la reyne a bien voulu voir M. de Chaudebonne (7), qui sortait de la chambre de Mlle de Bourbon, et que Mme d'Aiguillon (8), qui a bon goût sur ces choses-là, et à qui l'on ne sauroit rien reprocher en pareils sujets, me vient de mander que si je ne la voulois aller voir, elle me viendroit chercher. »

Réponse de la marquise de Sablé à la lettre précédente :

« Je vous ai treuvée si bien instruite dans toutes les précautions de la poltronnerie, que je doute un peu si j'avois raison, il y a deux jours, de disputer

(1) Manuscrits de Conrart, in-4, tome XIV, pages 57-62.

(2) *Œuvres*, etc., tome Ier, page 31.

(3) On trouve dans les manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 929, une lettre en vers de M. de Maulevrier à Mlle de Chalais.

(4) *S'aérier*, prendre l'air, chasser le mauvais air.

(5) Où Mme de Longueville était malade.

(6) Plante aromatique.

(7) Chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, un des habitués de l'hôtel de Rambouillet. Voyez les lettres de Voiture, *passim*.

(8) La nièce du cardinal de Richelieu. Il semble par là qu'elle n'était pas exempte de peur à l'endroit de la contagion; c'était pourtant une personne du plus ferme esprit et d'un mâle caractère.

avec une personne de vos amies que vous aviez veu Mlle de Bourbon sans avoir aucune frayeur. Ce n'est pas, comme vous pouvez juger, que je veuille oster à vostre générosité tous les avantages qu'elle mérite, car je sais fort bien que, si vous en aviez besoin, elle vous feroit surmonter toutes ces choses, pour ne manquer jamais à aucun devoir; mais je vous avoue que je ne suis guère plus persuadée de l'amitié que vous avez pour vos amies, que je la (1) suis de votre hardiesse. Néantmoins vous avez fait de si belles réflexions sur la timidité, que j'ai sujet d'espérer que, puisque vous connoissez si bien les dangers, vous pourrez un jour les craindre, et qu'enfin vous ferez ce plaisir à vos amis de vous conserver mieux à l'avenir. Au reste, vous avez dit tout ce qui se peut penser sur la frayeur, et vous n'avez jamais rien écrit de plus mignon; mais je vous répons que, quoy que vous en pensiez, vous avez été bien loin au-delà de mes précautions. Je ne prends pas plus de sûretés avec mon médecin que vous m'en offrez, en me promettant de changer d'habit; car, lorsque j'ay besoin de luy, je me résous fort bien à le voir en sortant de la petite vérole, pourvu qu'il quitte une soutane grasse qui est plus capable de prendre du mauvais air qu'une robe bien nette; et tout de bon, j'ai leu vos lettres à Mme de Maure et les miennes sans les faire chauffer; enfin je sais, et j'en suis ravie, que Mlle de Bourbon est guérie. En toutes façons j'aurai une joye non pareille d'avoir l'honneur de vous voir. »

Nouvelle lettre de Mlle de Rambouillet à la marquise de Sablé :

« Je suis assez satisfaite que vous fassiez semblant de me vouloir voir; je vous garderay ce respect de ne vous point prendre au mot. Mais, ma très chère, imaginez-vous que Mme d'Aiguillon vit hier Mlle de Bourbon, et que je tire de là cette conséquence, que l'on ne craint jamais de voir ceux que l'on aime. Je voudrois avoir donné beaucoup, et que cela ne fût point arrivé. »

Dernière lettre de Mlle de Rambouillet :

« Je suis ravie de voir que la plus honnête personne du monde ait pris, une fois dans sa vie, une raillerie de mauvais biais; car, si cela m'arrive jamais, je me sauverai par un si bel exemple, et s'il ne m'arrive point, j'en tirerai une grande vanité. Enfin, ma belle mignonne, quand vous devriez estre plus mal satisfaite de cette lettre que de l'autre, il faut que je vous die que votre colère est un reste de cette humeur que vous aviez du temps de la première présidente de Verdun (2), et qu'elle a si peu de rapport à tout ce que vous estes maintenant, que j'ay fait jurer cent fois Voiture pour croire ce qu'il me disoit; et à l'heure qu'il est il me vient de venir à l'esprit que vous me voulez attraper tous deux. Je ne vous dis point, pour me justifier, les raisons que j'avois préparées; elles sont trop claires pour que vous ne

(1) Au XVIIe siècle, on aurait mis *le*. Tous les auteurs du XVIIe, ceux du moins qui se sont formés dans la première moitié du siècle, à commencer par Mme de Sévigné, écrivaient comme le fait ici Mme de Sablé.

(2) Nicolas de Verdun fut premier président du parlement de Paris, de 1611 à 1627. C'est à ce président de Verdun que Voiture a dédié la première pièce de vers qu'il ait faite à l'âge de quinze ans; voyez ses *Œuvres*, t. II, p. 460. Il y a dans Malherbe des vers de consolation à M. le premier président de Verdun sur la mort de sa femme.

les voyez pas comme moy. Bon soir, j'en dormiray en repos, ce que je n'aurois pas fait, si mon esprit ne se fût ouvert à la fourbe que vous me voulez faire. Mme la princesse m'a dit ce soir qu'elle vous a des obligations très grandes du soin que vous avez eu de Mlle sa fille. »

Mme de Sablé avait perdu son mari en 1640. L'année 1646 lui porta un coup bien autrement rude en lui enlevant le second de ses fils, celui qu'elle aimait d'une tendresse particulière, et sur lequel elle avait fondé ses plus grandes espérances. Guy de Laval était un de ces fameux *petits-maîtres,* les camarades de Condé, élevés avec lui ou attachés à sa fortune, qui ne le quittaient ni dans les plaisirs ni dans les combats, qui brillaient dans les fêtes du Louvre et de Chantilly, et à la voix de leur jeune chef s'élançaient sur les champs de bataille, toujours aux postes les plus périlleux, se chargeant des manœuvres les plus difficiles, et acquérant ainsi le coup d'œil et la décision qui font les hommes de guerre : admirable école d'où est sorti le plus grand des Montmorency, le vainqueur de Guillaume, Montmorency-Luxembourg. On a beaucoup reproché à Condé d'avoir trop fait pour ses jeunes amis, et de leur avoir prodigué les grades et les commandemens; mais il ne faut pas oublier qu'eux aussi ils prodiguaient leur sang et servaient avec un dévouement extraordinaire. La plupart ont été tués de bonne heure. Potier de Gèvres a été enseveli sous une mine à Thionville, quand il allait passer maréchal; Châtillon a péri au combat de Charenton, et le bâton de maréchal n'a été déposé que sur sa tombe; Pisani, le fils de Mme de Rambouillet, est resté à Nordlingen; La Moussaye est mort tout jeune, ainsi que Chabot, Nemours et tant d'autres. Guy de Laval était le plus beau de tous les petits-maîtres, et l'un des plus braves et des plus spirituels. Il faut qu'il ait été bien aimable pour avoir séduit jusqu'à Tallemant. « C'était, dit Tallemant, un des plus beaux gentilshommes et des mieux faits de France (1). » Il avait l'âme aussi belle que la figure; il était généreux, humain, affable, et le plus obligeant des hommes. Il se faisait aimer de tout le monde, et sa mère l'adorait. Il n'avait guère plus de vingt ans à Rocroy, où il commença à se faire remarquer, et il se distingua tellement à la prise de Thionville, que Condé le récompensa en lui donnant la flatteuse commission d'en porter la nouvelle à Paris. « Il avait acquis tant de réputation, dit encore Tallemant, que M. d'Enghien le regardait comme un appui de sa grandeur. » Par les grâces de sa personne, il avait gagné le cœur et la main de la fille du chancelier Séguier, veuve du marquis de Coislin, et par le crédit de son beau-père et celui de Condé, surtout par sa propre capacité et ses services, il était destiné aux plus grands commandemens et à renouveler le maréchalat dans

(1) Tome IV, p. 152.

sa famille. Il était déjà lieutenant-général en 1646, dans la campagne de Flandre, qui se termina par ce siége de Dunkerque, un des plus grands siéges du XVIIe siècle. C'est là qu'il périt à la fleur de l'âge; il avait à peine vingt-quatre ans. Laissons parler Sarazin dans son *Histoire du siége de Dunkerque* (1) : « La nuit du 1er octobre (1646), Noirmoustier et Laval entrèrent aux deux tranchées, et résolurent ensemble, à quelque prix que ce fut, de se rendre maîtres de la contr'escarpe, que tous nos assauts n'avoient pu jusqu'alors entièrement emporter. Laval commandoit en cette occasion les régimens d'Anguien et de Conty, avec une troupe de Polonnois. Il sépara à droite et à gauche les officiers et les soldats qu'il vouloit qui commençassent l'attaque, et prenant le milieu avec ceux qu'il choisit pour combattre avec lui, il fit donner l'épée à la main par trois endroits. Tout fut renversé d'abord au lieu où il combattoit, et la contr'escarpe du bastion gagnée; mais lorsqu'il commençoit à s'y couvrir, travaillant lui-même parmi les soldats, comme il posoit une barrique, il fut porté par terre d'un coup de mousquet qu'il reçeut à la tête, et mourut quelques jours après de cette blessure, qu'on avoit au commencement jugée favorable. La douleur de sa perte fut commune à toute l'armée. Le prince en particulier en tesmoigna un sensible desplaisir. C'estoit un jeune homme d'illustre naissance, ambitieux d'honneur et capable de porter bien loin ses espérances, si la mort, qui le prit dans la plus belle fleur de sa vie, lui eut laissé le temps d'ajouter l'expérience à la valeur. Il étoit au reste fort bien fait de sa personne, et tesmoignoit dans sa conversation une bonté et une franchise naturelle qui faisoient souhaiter son amitié, et qui le rendoient agréable à tous ceux qui le pratiquoient. Aussitost qu'il fut blessé, on l'emporta dans sa tente, où le prince le vint visiter. » Tallemant ajoute quelques détails intéressans : « Laval se piqua de faire un logement qui était si important que de là dépendait le succès du siége; il y alla après que deux autres maréchaux de camp en eurent été repoussés. Il avait avec lui un ingénieur huguenot, nommé Dutens, qui lui dit qu'il n'y irait pas sans casque. Laval lui donna un chapeau de fer qu'il avait, et après fit le logement; mais il y reçut un coup de mousquet par la tête, dont il mourut au bout de dix-sept jours. Le chevalier Chabot, autre maréchal de camp, garçon de cœur et de mérite, y fut aussi tué en même temps. Cependant, quoiqu'il fût fort estimé, Laval l'obscurcit de telle façon qu'on ne songea pas à le plaindre. »

Tous les témoignages sont unanimes sur les regrets de la cour et de l'armée et particulièrement de Condé (2). On peut juger quels

(1) *Les Œuvres de monsieur Sarazin*, Paris, 1656, in-4°, p. 63.

(2) Mme de Motteville, t. 1er, p. 385 : « Laval, gendre du chancelier et fils de la marquise de Sablé, bien fait et honnête homme à la mode du monde, mourut dans ce

furent les sentimens de la pauvre mère. Elle demeura longtemps accablée, et insensible aux complimens de condoléance qui lui furent adressés de toutes parts. Il lui fallut plusieurs mois pour se remettre un peu et trouver la force de répondre à quelques amis d'élite. Dans le nombre était le comte d'Avaux, Claude de Mesme, homme d'infiniment d'esprit, un des anciens habitués de l'hôtel de Rambouillet et correspondant de Voiture, diplomate éminent, qui alors représentait la France au congrès de Munster. Il avait écrit à Mme de Sablé en cette occasion une lettre des plus tendres. Nous donnons ici la réponse de la marquise, non pas qu'elle ait rien de fort remarquable, elle est très simple et devait l'être, mais parce qu'on y sent ce je ne sais quoi de distingué et d'aimable, qui, dans les moindres choses comme dans les plus importantes, est le trait particulier de tout ce qui sortait de la plume de Mme de Sablé.

« *Réponse* (1) *de madame la marquise de Sablé à M. d'Avaux.*

« Monsieur,

« Vous avez si bien compris l'affliction que je sens de la perte que j'ai faite, que je ne doute pas que vous ne compreniez bien aussi la difficulté que j'ai d'écrire sur ce sujet-là, et ainsi je crois que vous me ferez aisément la grace de me pardonner si j'ai tardé jusqu'à cette heure à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. En vérité, monsieur, je puis vous assurer que tout ce qu'on m'a dit et écrit en cette malheureuse occasion n'a fait aucune impression sur mes sentimens, et que vos seules paroles, soit en flattant mon déplaisir, ou même en me causant une secrète satisfaction de me voir encore dans l'honneur de votre souvenir, ont eu la force de me faire treuver quelque sorte de bien qui ne se peut quasy nommer en l'état où je suis. C'est assez vous dire, monsieur, pour vous faire connoître de quelle sorte vous estes dans mon cœur et dans mon esprit, et pour vous faire encore un peu honte de m'avoir si longtemps privée de vos nouvelles, moi qui sur toutes les personnes du monde honore votre mérite, et suis, avec une véritable passion, votre, etc. — Décembre 1646 (2). »

siége. Il fut regretté de toute la cour et particulièrement du duc d'Enghien, qui l'aimait. » — *Mémoires de Monglat*, t. L de la collection Petitot, p. 42 : « Le marquis de Laval Bois-Dauphin, gendre du chancelier de France, reçut un coup de mousquet dont il mourut, au déplaisir du duc d'Enghien et de toute la cour, pour les bonnes qualités qui étaient en lui. »

(1) Manuscrits de Conrart, in-4°, t, X, p. 269.

(2) Voici encore un billet de même genre de Mme de Sablé, que nous trouvons dans les manuscrits de Conrart, in-4°, t. XIV, et dont nous ignorons la date et l'occasion. Il ne dit rien, mais le style est de la meilleure qualité et d'une légèreté tout à fait remarquable :

« *De madame la marquise de Sablé à madame la duchesse de la Trémouille.*

« Madame,

« Je croi qu'il n'y a que moi qui face si bien tout le contraire de ce que je veux faire, car il est vrai qu'il n'y a personne que j'honore plus que vous, et j'ai si bien fait qu'il

A la douleur de cette perte cruelle succédèrent des chagrins tout différens. La fortune de Mme de Sablé était en assez mauvais état, on ne sait par quelles causes. Son mari avait laissé une succession très embarrassée, qui ne put être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Elle eut recours aux bons offices d'un de ses amis, René de Longueil (1), seigneur de Maisons, un des présidens au parlement de Paris, homme d'esprit, riche, influent dans sa compagnie, qui arrangea ses affaires, il est vrai, en ôtant aux Laval la terre de Sablé (2). Tallemant prétend qu'à cette occasion Mme de Sablé et le président se brouillèrent, ce qu'il prend soin de démentir bien vite en nous apprenant qu'au blocus de Paris, en 1649, Mme de Sablé se sauva à Maisons (3). Mme de Motteville laisse entendre (4) aussi que le crédit de la marquise ne fut pas inutile à Longueil en 1651 pour devenir chancelier de la reine-mère, et quelque temps surintendant des finances. Quant aux méchantes insinuations de Tallemant sur les relations de Mme de Sablé et du président Maisons en 1649, il suffit de répondre que Mme de Sablé avait alors cinquante ans : elle était agréable encore, mais la saison des amours était depuis longtemps passée.

est quasi impossible que vous le puissiez croire. Ce n'estoit pas assez pour vous persuader que je suis indigne de vos bonnes grâces et de votre souvenir, que d'avoir manqué fort longtemps à vous écrire; il falloit encore retarder quinze jours à me donner l'honneur de répondre à votre lettre. En vérité, madame, cela me fait paroître si coupable, que vers (*) tout autre que vers vous j'aimerois mieux l'estre en effet que d'entreprendre une chose si difficile qu'est celle de me justifier. Mais, madame, je me sens si innocente dans mon âme, et j'ay tant d'estime, de respect et d'affection pour vous, qu'il me semble que vous le devez connoître à cent lieues d'icy, encore que je ne vous en dise pas un mot. C'est ce qui me donne le courage de vous écrire à cette heure, mais non pas ce qui m'en a empêché si longtemps. J'ai commencé à faillir par force, ayant eu beaucoup de maux, et depuis je l'ai fait par honte, et je vous avoue que si je n'avois à cette heure la confiance que vous m'avez donnée en me rassurant, et celle que je tire de mes propres sentimens pour vous, je n'oserois jamais entreprendre de vous faire souvenir de moi; mais, madame, je m'assure que vous oublierez tout, sur la protestation que je vous fais de ne me laisser plus endurcir en mes fautes, et de demeurer inviolablement, madame, votre, etc. »

(1) Il y en a plusieurs très beaux portraits gravés, de Mellan, de Morin d'après Champagne, et de Nanteuil en 1660.

(2) Un arrêt du parlement du 29 août 1648 adjugea la terre de Sablé au président de Maisons. Le 14 novembre 1652, Abel Servien, le célèbre diplomate, acquit le marquisat entier, et c'est de là qu'il prit le titre de marquis de Sablé. Torcy l'acheta en 1711, abattit l'ancienne demeure des Sablé et éleva à sa place un très beau château, arrivé par droit de succession à M. le marquis de Rougé, qui le possède aujourd'hui.

(3) Très belle terre avec un château magnifique à quelques lieues de Paris.

(4) Tome IV, p. 137. « La marquise de Sablé était mon amie : elle m'avait engagée dans les intérêts du nouveau surintendant. »

(*) *Vers* pour *envers;* partout au XVIIe siècle, dans La Rochefoucauld, dans Retz, dans Mme de Sévigné.

Elle avait toujours été beaucoup plus propre à de tendres amitiés qu'à la passion. Voiture le lui avait dit autrefois : « Sans mentir, madame, il faut que ceux qui tâchent à vous écrire du côté de la tendresse avouent que si vous n'êtes la plus aimante personne du monde, vous êtes au moins la plus obligeante. La vraie amitié ne sauroit avoir plus de douceur qu'il y en a dans vos paroles, et toutes les apparences d'affection sont si belles en vous, qu'il n'y a point d'honnête homme qui ne s'en pût contenter. » L'obligeance, c'est là le caractère que tous les auteurs donnent à Mme de Sablé. Elle avait une multitude d'amis, fort souvent opposés les uns aux autres, qu'elle ménageait et servait avec un soin égal. Tout le monde lui demandait des services ou des conseils. Insinuante et discrète, on s'épanchait volontiers avec elle; elle portait aisément les secrets les plus contraires, et elle avait toujours mille affaires sur les bras.

A la fronde, tous ses amis se divisèrent. A l'exemple de Mlle de Rambouillet, alors Mme de Montausier, à l'exemple aussi de son frère le commandeur de Souvré, Mme de Sablé demeura invariablement attachée à la reine et à Mazarin, et, comme son frère et Mme de Montausier, elle tira de la cour d'assez grands avantages. Lenet (1) nous dit, sur la foi de Gourville, qu'elle eut 2,000 écus de pension; mais, en restant fidèle au roi, elle ne se brouilla avec aucun de ses amis, qui se jetèrent dans le parti opposé. La comtesse de Maure, dont le mari était le plus obstiné frondeur, ne cessa pas un moment d'être sa meilleure amie, et elle entretint constamment une correspondance affectueuse avec Mme de Longueville. Sans avoir le génie politique de la Palatine et sans être mêlée autant qu'elle aux agitations des partis, Mme de Sablé intervint toujours, comme la Palatine, pour adoucir les divisions et concilier les intérêts. C'est elle, selon Lenet, qui fit proposer en 1650 à Mme de Longueville, alors à Stenay, le mariage du prince de Conti avec une nièce du cardinal, et elle fit faire la même proposition au prince de Condé, pendant qu'il était en prison à Vincennes, par le chirurgien d'Alencé. Enfin, pour éteindre toutes les inimitiés, elle eut l'idée de marier les trois nièces de Mazarin au duc de Candale, fils du duc d'Épernon, à un fils du duc de Bouillon, et à Marcillac, le fils du duc de La Rochefoucauld.

Aussi la guerre civile n'ôta pas un seul ami à Mme de Sablé, et, l'orage passé, elle put de nouveau les rassembler tous autour d'elle. Depuis longtemps, elle avait quitté le faubourg Saint-Honoré, où elle habitait d'abord, pour aller demeurer à la Place-Royale (2), avec son amie la comtesse de Maure. Là, ces deux dames, autrefois brillantes,

(1) Édition Michaud, 1re partie, p. 317.
(2) Tallemant, t. II, p. 325 et p. 124.

alors sur le retour, sans grande fortune, mais avec une naissance qui s'en pouvait passer et d'assez grands restes de beauté, ne songèrent plus qu'à vivre doucement dans la culture ou du moins dans le goût des lettres.

Il y avait en ce temps à Paris un certain nombre de sociétés qui s'étaient formées à l'exemple et des débris de l'hôtel de Rambouillet, fermé vers 1648, aux approches de la fronde, quand M. de Montausier était allé et avait emmené sa femme dans son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois. La plus célèbre de ces sociétés est celle qui se rassemblait tous les samedis chez Mlle de Scudéry. M. Rœderer nous a donné une histoire de l'hôtel de Rambouillet : il nous manque une histoire des *samedis*. Elle pourrait être piquante par le contraste des deux sociétés. A l'hôtel de Rambouillet, tous les gens d'esprit étaient bien reçus, quelle que fût leur condition : on ne leur demandait que d'avoir de bonnes manières; mais le ton aristocratique s'y était établi sans nul effort, la plupart des hôtes de la maison étant de fort grands seigneurs, et la maîtresse étant à la fois Rambouillet et Vivonne. La littérature n'était pas le sujet unique des entretiens : on y parlait de tout, de guerre, de religion, de politique. Les affaires d'état y étaient de mise aussi bien que les nouvelles les plus légères, pourvu qu'elles fussent traitées avec esprit et avec aisance. Les gens de lettres étaient recherchés et honorés, mais ils ne dominaient pas. Voilà pourquoi l'hôtel de Rambouillet a exercé une influence générale sur le goût public. Les fameux *samedis* étaient tout littéraires. C'était une réunion en général très-bourgeoise, qui, avec la meilleure volonté d'imiter celle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, restait bien loin de son modèle. Quelques rares grands seigneurs, quelques grandes dames y paraissaient encore de temps en temps, mais le fond de la compagnie était d'un ordre inférieur par les manières comme par la naissance. L'esprit n'y manquait pas, mais il était à tous égards d'une assez mince qualité : nulle vraie grandeur, nulle simplicité; de la fadeur et de la recherche. Chez la marquise de Rambouillet régnait la suprême distinction, la noblesse, la familiarité, l'art de dire simplement les plus grandes choses; chez Mlle de Scudéry, on disait avec prétention les plus petites; on affectait le bon ton, le ton galant, parce qu'on ne l'avait pas naturellement. Ici Condé, Richelieu, Malherbe, Balzac, Corneille, Bossuet enfant, et pour mettre en train la société, Voiture; en femmes, la princesse de Condé et sa fille Mme de Longueville, la princesse Marie, la future reine de Pologne, quelquefois aussi, et toujours bien accueillie comme elle méritait de l'être, Mlle de Scudéry et son frère, qui venaient chercher des sujets de descriptions et de portraits pour *le Grand Cyrus*. Là,

cette même Mlle de Scudéry, devenue la Sapho du Marais, et pour habituées ordinaires, Mme d'Aragonais, Mlle Legendre, Mlle Robineau, et quelques dames auteurs, telles que Mme de Plabuisson, Mlle de Serment, Mlle De la Vigne, Mlle Desjardins, depuis Mme de Villedieu. Il y avait un ordre du jour, un appareil presque académique, un procès-verbal, des actes, une chronique, un secrétaire, qui était Pélisson, et un conservateur des archives de la société, Conrart. Conrart, en effet, nous a transmis une partie des papiers de la compagnie, entre autres une sorte de procès-verbal d'une des séances rédigé par Pélisson, la séance du 20 décembre 1653. La pièce est intitulée : *La Journée des Madrigaux, fragment tiré des Chroniques du Samedi* (1). Et il y a une foule d'autres pièces du même genre, car ce qui dominait dans le salon de Mlle de Scudéry, c'était la passion des petits vers et de la poésie légère. Les madrigaux, les sonnets, les stances, les élégies, les bouts rimés, les lettres mêlées de vers et de prose, surabondent dans les manuscrits de Conrart. Un assez grand nombre a paru successivement dans les recueils de Sercy, de Barbin, de Quinel, les libraires de la poésie agréable et des choses galantes; mais il en reste tout autant d'inédit, et de quoi défrayer bien des almanachs des muses et des grâces.

Les samedis durèrent assez longtemps, ils eurent leur influence à la fois bonne et mauvaise, entretenant et répandant le goût des lettres, mais aussi l'altérant et l'abaissant. Ces réunions en firent naître d'autres, encore plus mêlées, qui décrièrent les précieuses bien avant Molière. On en a une preuve assurée dans un ouvrage aujourd'hui bien justement oublié (2), mais qui dans son temps fit assez de bruit, *la Précieuse ou le Mystère de la Ruelle,* par l'abbé de Pure, qui, après avoir fréquenté les précieuses, finit par s'en moquer, distinguant d'ailleurs avec soin les vraies des fausses, et faisant un très grand éloge de Mlle de Scudéry et même de sa société. Cet ouvrage

(1) Manuscrits de Conrart, in-folio, t. V, p. 91 à 127. On lit dans *la Journée des Madrigaux* ce passage curieux que Molière semble avoir connu : « La poésie, passant l'antichambre, les salles et les gardes-robes même, descendit jusques aux offices. Un escuyer qui estoit bel esprit ou avoit volonté de l'estre, et qui avoit pris la nouvelle maladie de la cour, acheva un sonnet de bouts rimés sans suer que médiocrement, et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. » Avec cette note : « Il est effectivement vrai que les valets de la maison firent des vers ce jour-là. »

(2) Il a presque péri : nous n'en connaissons pas à Paris quatre ou cinq exemplaires, et la Bibliothèque nationale n'en possède pas un seul; il n'est donc pas mal à propos d'en donner une très courte description. — *La Prétieuse ou le Mystère de la Ruelle, dédiée à telle qui n'y pense pas;* première partie, chez Guillaume de Luyne, 1656, in-12. Le privilége est du 15 décembre 1655, sous ce titre : *La Prétieuse ou les Mystères de la Ruelle,* et en effet les autres parties portent *les Mystères* et non pas *le Mystère.* Le nom de l'abbé de Pure n'est pas sur le titre, mais il est dans le privilége : A. D. P. Vers la fin de cette première partie, p. 357, on trouve un éloge de Corneille assez bien fait et

est en quatre volumes, dont le premier et le plus instructif a paru au commencement de l'année 1656. L'auteur y donne une description complète de la précieuse, de l'espèce en elle-même et de ses variétés; il peint leurs occupations, leurs intrigues, leurs travers; il les déchire sans pitié et sans scrupule, et s'il ne les nomme pas, il annonce qu'un jour il y aura des clés. C'est un pamphlet, un véritable libelle, plus méchant que spirituel. Un peu plus tard, l'abbé de Pure en fit une comédie (1), qui fut représentée par les bouffons italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon. Toutes les voies étaient donc préparées, il ne manquait plus qu'un homme de génie; il vint à son heure. Le 18 novembre 1659, Molière donna sur ce même théâtre *les Précieuses Ridicules*, suivant le goût public plutôt qu'il ne le devançait, se faisant l'interprète d'une opinion déjà puissante et lui assurant la victoire, accablant les précieuses ridicules, mais ne leur portant pas les premiers coups. Lorsqu'il imprima sa comédie, en 1660, il y mit une préface, où il prend les mêmes précautions que l'abbé de Pure, et dit avec raison que « les véritables précieuses auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules, qui les imitent mal. » Ce sont en effet ces mauvaises imitations répandues à Paris et dans toute la France qu'a voulu attaquer l'implacable ennemi de toute exagération, et nullement l'hôtel de Rambouillet, qui depuis longtemps n'était plus, et dont les nouvelles précieuses n'avaient retenu que les défauts pédantesquement exagérés.

On pense bien que Mme de Sablé, dont le goût était si délicat, sentait autant que personne les ridicules des samedis; mais enfin c'était un reflet des beaux jours de sa jeunesse, et comme elle habitait la Place-Royale, voisine de Mlle de Scudéry, elle la visitait de temps en temps, avec la comtesse de Maure, et se plaisait à rencontrer chez elle Chapelain, Pélisson, Conrart. Les recueils de celui-ci contiennent plus d'une lettre de Mme de Sablé, où elle se fait un honneur de le recommander à de hauts personnages en diverses occasions.

bien senti, un autre, p. 382, un peu exagéré de Mlle de Scudéry, du *Cyrus* et de la première partie de la *Clélie*, qui paraissait en cette même année. En tête du volume est une petite gravure représentant une ruelle. — Seconde partie, chez Pierre Lamy, 1656. A la fin du privilége : Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 juin 1656. — Troisième partie, chez Pierre Lamy, 1657. Achevé d'imprimer pour la première fois le 30 décembre 1656. — Quatrième et dernière partie sous ce titre : *Le Roman de la Prétieuse, ou les Mystères de la Ruelle*, à Paris, chez Guillaume de Luyne, 1658. Achevé d'imprimer pour la première fois le 9 mai 1658; avec une dédicace à l'abbé de Clermont-Tonnerre. « Je connois trop le peu de rapport qu'il y a entre des fausses prétieuses et un véritable prétieux, entre de défectueuses copies et un parfait original. » Dans l'avant-propos : « Il y a peu de choses qui n'ayent un sens caché.... : tost ou tard on entendra la force de mon jargon. Il y aura des clefs et des ouvertures de mes secrets, et tel condamne mon coq-à-l'asne qui un jour en justifiera le bon sens. »

(1) *Histoire du Théâtre-François* (par les frères Parfait), t. VIII, p. 318 et 321.

Presque dans le même temps, mais dans un quartier bien différent de Paris, au Luxembourg, s'était formée une tout autre société, qu'on ne peut pas appeler une société littéraire, et qui pourtant a laissé une trace profonde dans la littérature nationale.

Mademoiselle, fille unique de Gaston, duc d'Orléans, après avoir pris, ainsi que son père, une assez grande part à la fronde, et y avoir fait un moment le général d'armée avec ses deux aides de camp, Mme de Fiesque et Mme de Frontenac, vivait tranquillement au palais du Luxembourg, dans une disgrâce que lui rendaient facile à supporter sa naissance et sa fortune. Elle avait une cour, et l'esprit y était le bien-venu. Elle-même en avait beaucoup, d'un genre un peu fantasque, mais assez relevé, capricieuse, mais sincère, et plus portée aux aventures qu'aux bassesses. Elle avait voulu faire elle-même sa destinée, et elle n'avait pas su la conduire. Plus d'une fois elle avait pu s'asseoir sur un trône; elle avait rêvé celui de Louis XIV, et elle avait fini par se prendre d'une passion ridicule pour un gentilhomme dépourvu de toute grande qualité, et qui n'avait pas même celle de l'aimer. Jeune, elle avait eu quelque beauté. Sans nulle étude, elle prenait plaisir à se rendre compte de ce qu'elle avait pensé ou voulu et à mettre sur le papier tout ce qui lui passait par la tête. On a d'elle des mémoires écrits tout entiers de sa main (1), où il n'y a pas un mot d'orthographe et où les détails insignifians surabondent, mais qui sont pleins des renseignemens les plus précieux, et d'un style qui n'est pas vulgaire et sent fort bien sa princesse royale. Pendant sa disgrâce, de 1654 à 1659 et 1660, Mademoiselle, n'ayant rien de mieux à faire, s'occupa de littérature. Elle avait pour secrétaire de ses commandemens Segrais, de l'Académie française, poète et bel esprit, qui a laissé un nom dans les lettres, et qui naturellement s'efforçait de donner ses goûts à sa maîtresse. *Les Nouvelles françoises et les Divertissemens de la princesse Aurélie,* qui parurent en 1656 (2), sont un récit allégorique de la manière dont la princesse Aurélie, c'est-à-dire Mlle d'Orléans, passait son temps au château des Six-Tours-Saint-Fargeau avec cinq de ses amies, Mmes de Fiesque et de Frontenac, peu déguisées sous les noms de Gilonide et de Fronténie; Mme de Valençay, la sœur de Mme de Chatillon et du maréchal de Luxembourg, appelée ici Aplanice, de la devise célèbre de sa maison (3); la jolie marquise de Mauny, qu'on nomme Silerite, et Uralie, qui est Mme de Choisy,

(1) On en peut voir à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe.

(2) 2 vol. in-8°, chez Sommaville, 1656. Segrais n'y a pas mis son nom, mais il en est l'auteur et il a signé la dédicace. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui vient de la bibliothèque des Sully, contient une clé manuscrite dont nous avons fait usage.

(3) Απλανος est la devise des Montmorency.

la femme du chancelier du duc d'Orléans, l'amie de la princesse Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui, avec Mme Cornuel, avait la réputation d'un des esprits les plus libres et les plus piquans. Ces dames s'amusent à se raconter chacune une histoire, un petit roman, une nouvelle galante à la façon du *Cyrus*, mais beaucoup plus courte, et avec cette différence considérable, que les personnages n'y sont pas, comme dans Mlle de Scudéry, empruntés aux Grecs et aux Romains, mais à l'Europe moderne et surtout à la France : de là le titre de *Nouvelles françoises*. C'était déjà un pas vers une littérature plus vraie et plus nationale, et ce sont ces nouvelles qui ont préparé et amené quelques années après *Mademoiselle de Montpensier* et *la Princesse de Clèves*.

Avec les dames que nous venons de citer, il y avait aussi, à la cour de Mademoiselle, la sœur de Mme de Montespan, Mme de Thianges, tant célébrée par La Fontaine, la comtesse de Maure, l'amie intime de Mme de Sablé, et sa nièce, la fière et spirituelle Mlle de Vandy; bien d'autres encore qui, sans avoir d'emplois au Luxembourg, y fréquentaient assidûment, telles que la belle comtesse de Brégy, qui écrivait avec agrément en vers et en prose; l'aimable duchesse de La Trémouille, célèbre par ses goûts élégans, et qui a laissé le plus charmant recueil des devises de toutes les grandes dames de son temps (1); la duchesse de Châtillon, une des idoles du jour; la fille vertueuse et spirituelle de la beauté la plus ignorante et la plus effrontée, Mlle de Montbazon, abbesse de Caen, puis de Malnoue; la duchesse de Schomberg, l'ancienne Mlle de Hautefort, le digne objet d'une des passions platoniques du roi Louis XIII; enfin Mme de Sévigné et Mme de La Fayette. Par les femmes, vous pouvez juger des hommes : ils étaient à l'avenant; au premier rang était La Rochefoucauld.

Un jour, à la campagne, en 1657, Mademoiselle eut l'idée de demander à toutes les personnes de sa société de faire leur portrait, et sur-le-champ elle fit elle-même le sien, en commençant par une description physique assez détaillée et passant de là à la peinture de son esprit, de son âme, de ses mœurs et de toutes ses qualités morales. Elle fit aussi les portraits de M. de Béthune, qui était son chevalier d'honneur, de Mlle de Vandy, de M. d'Entragues, de Mme de Montglat, et beaucoup d'autres, parmi lesquels ceux du roi, de Monsieur, de monsieur le Prince avant même qu'il fût réconcilié avec la cour, et on peut dire que ce dernier portrait est le meilleur que nous ayons de Condé. Après avoir donné l'exemple, elle voulut qu'on le suivît. Mlle de Montbazon, l'abbesse de Caen, fit son portrait en

(1) On le peut voir à la Bibliothèque de l'Arsenal.

1658, par ordre de Mademoiselle, comme elle le dit : plusieurs autres dames s'exécutèrent de bonne grâce. Il était reçu qu'on dirait de soi le bien qu'on en pensait, mais qu'on oserait dire aussi le mal. La belle duchesse de Châtillon ne trouva que des éloges à se donner. Celles qui ne se sentaient pas aussi habiles ou aussi hardies s'adressaient à de plus exercées. Mme de Brégy, qui était une des muses du temps, avec Henriette de Coligny, la comtesse de La Suze, se chargea de faire le portrait de la princesse d'Angleterre, l'aimable Henriette, avant qu'elle fût mariée, sous le nom de la princesse Cléopâtre, avec celui de la reine de Suède, alors à Paris. On emprunta aussi le secours de quelques plumes viriles. Le marquis de Sourdis peignit la comtesse de Maure et la duchesse de Créqui; M. de Jussac, la jolie Mme de Gouville, que les mémoires de Lenet nous font si bien connaître; Vineuil, bel esprit un peu subalterne, à moitié homme du monde, à moitié homme de lettres, et qui aurait bien voulu rappeler Sarazin et Montreuil, car personne alors n'aurait osé songer à l'héritage de Voiture, s'arrêta si complaisamment à retracer la beauté de la comtesse d'Olonne, qu'il oublia de dire le reste. C'est en cette occasion que Mme de La Fayette fit le premier usage de sa plume délicate en faveur de son amie, la marquise de Sévigné; elle l'annonçait en quelque sorte et s'annonçait elle-même, car il est impossible de faire un portrait plus agréable, plus flatteur et plus fidèle tout ensemble. Ce devait bien être là Mme de Sévigné, jeune encore, n'ayant pas toute sa renommée, retenant un peu sa verve et sa malice, et ne laissant paraître qu'un enjouement plein de charme. Il y eut aussi des portraits dont les auteurs et les originaux ne voulurent pas être connus, et qui sont mis sous des noms de fantaisie. N'oublions pas de dire à l'honneur de la société de Mademoiselle qu'une main ignorée y a tracé un *portrait des précieuses* que Molière a dû connaître, et qui, bien mieux encore que le livre et la comédie de l'abbé de Pure, le préparait et l'autorisait. Remarquez enfin que, parmi tous les auteurs du Luxembourg, il n'y a guère que des personnes du grand monde; que Mademoiselle n'employa pas d'hommes de lettres proprement dits, aucun des habitués du samedi, et que Mlle de Scudéry elle-même, si considérée et si honorée, si habile ou du moins si célèbre dans l'art des portraits, n'en a pas fait ici un seul.

Tel fut le passe-temps de Mademoiselle et de ses amis pendant les années 1657 et 1658 : de ce passe-temps est sortie toute une littérature. En 1659, Segrais revit ces portraits (1), en ajouta un assez bon

(1) *Œuvres diverses* de Segrais, édit. d'Amsterdam, 1723, t. Ier, *Mémoires anecdotes*, p. 172.

nombre en prose et même en vers, et publia le tout dans un beau volume in-4° admirablement imprimé et aujourd'hui devenu fort rare (1), sous ce titre : *Divers Portraits*. On n'en tira que trente exemplaires (2), qui ne furent pas mis dans le commerce, et dont Mademoiselle fit des présens. L'ouvrage eut un succès prodigieux. Ce qui avait fait la fortune des romans de Mlle de Scudéry, le plaisir de voir son portrait un peu embelli, la curiosité de voir aussi celui des autres, la passion qu'a toujours eue et qu'aura toujours la bourgeoisie de savoir ce qui se passe dans le monde de l'aristocratie, qui ne s'ouvrait pas alors très facilement, les noms des personnes illustres qui se trouvaient là pour la première fois décrites avec le plus grand détail au physique et au moral, de grandes dames transformées tout à coup en écrivains et inventant sans s'en douter une nouvelle manière d'écrire dont aucun livre ne donnait la moindre idée et qui était le parler ordinaire des gens de qualité; ce je ne sais quoi de naturel, de familier, d'aisé et en même temps d'agréable et de souverainement distingué, tout cela charma la cour et la ville, et les premiers jours de l'année 1659 étaient à peine écoulés, qu'on vint demander à Mademoiselle la permission de donner de l'ouvrage privilégié une édition nouvelle à l'usage de tout le monde. Cette édition ne suffit pas; il en fallut une autre encore et dans cette même année (3). On avait déjà le goût des portraits en France; ils devin-

(1) Un de ces exemplaires, de condition très médiocre, vient d'être vendu 350 fr. à la vente de la bibliothèque de M. de Bure.

(2) Segrais, *ibid.*, p. 171 : « On n'en a tiré que trente exemplaires, et afin qu'on n'en tirât pas davantage, nous étions présens lorsqu'on tirait chaque feuille, et à la trentième nous faisions rompre la planche, de sorte qu'il n'a pas été possible à l'imprimeur d'en tirer un plus grand nombre. »

(3) On nous permettra ici quelques détails de *bibliophilie* qui ne sont pas sans intérêt littéraire. Les *Divers Portraits* ont été composés pendant les années 1657 et 1658. Ils ont paru in-4° avec ce seul titre : *Divers Portraits, imprimés en l'année* 1659, et au milieu les armes de Mademoiselle. On ignore la date précise de l'impression, parce qu'il n'y a point de privilége; mais il faut qu'elle soit des premiers jours de janvier, car la seconde édition, donnée par Sercy et Barbin, en un volume in-12 de 325 pages, sous ce titre : *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à Son Altesse Royale Mademoiselle*, non-seulement porte ce même millésime de 1659, mais contient ces mots à la fin du privilége : *achevé d'imprimer le* 25 *janvier* 1659. Cette seconde édition n'est pas une pure réimpression des *Divers Portraits* : on en a négligé quelques-uns, et des meilleurs, tels que celui de Mademoiselle par elle-même, celui de Mme de Châtillon par elle-même, *etc.*, et on en a ajouté plusieurs qui sont fort bons, par exemple ceux de Mlles d'Orléans par M. de Bouillon, avec un plus grand nombre de très médiocres, et dont les originaux ne valent guère mieux que les auteurs. C'est un recueil infiniment inférieur à tous égards à celui de Mademoiselle : il n'a point de table, et il y a des fautes souvent grossières à chaque page; mais il y faut remarquer une préface d'une plume inconnue, où l'on fait voir que les *Portraits* ne viennent point d'une imitation de Philostrate ou de Théophraste, que ces dames n'avaient pas lu, mais tout simplement du succès

rent à la mode, et la paix des Pyrénées, le mariage de Louis XIV, les longues fêtes qui suivirent dans toute la France, étant venus animer et augmenter la passion générale pour les divertissemens des arts et des lettres, on se jeta en quelque sorte sur le genre nouveau que les *Divers Portraits* avaient mis en vogue. C'étaient de petites compositions qui semblaient faciles et qui étaient agréables à faire. La vanité y trouvait son compte, et à peu de frais. On s'occupait de soi et on en occupait les autres. Bien entendu on ne se maltraitait guère, et ce n'était pas par ses plus mauvais côtés qu'on se montrait. Les portraits se multiplièrent à Paris et dans les provinces; ils descendirent du grand monde dans la bourgeoisie; il y en eut d'excellens, il y en eut de médiocres et aussi de détestables, jusqu'à ce qu'en 1688 La Bruyère renouvela et éleva le genre, et, sous le nom de *Caractères* (1), au lieu de quelques individus, peignit son siècle et l'humanité (2).

du *Cyrus* et de la *Clélie*. Dans cette même année 1659, les mêmes libraires publièrent une nouvelle édition du *Recueil des portraits et éloges*, sous le même titre et dans le même format, mais avec des additions très considérables, qui portent ce volume, dont l'impression est assez grosse et bien plus soignée que la précédente, à 912 pages. Il y a des exemplaires divisés en deux parties, avec des titres visiblement ajoutés; mais, dans celui que nous avons sous les yeux, la pagination se suit. C'est là que pour la première fois se trouve un certain nombre de portraits excellens, tels que celui de la duchesse de Schomberg, surtout celui de La Rochefoucauld par lui-même; mais ils sont en quelque sorte noyés dans une foule de portraits mal faits de personnes vulgaires. Enfin en 1663 Sercy réimprima ce *Recueil* en deux parties bien distinctes et en deux volumes in-12, avec ce long titre : *La Galerie des Peintures ou Recueil des Portraits et éloges en vers et en prose, contenant les portraits du Roy, de la Reyne, des princes, princesses, duchesses, marquises, comtesses, et autres seigneurs et dames les plus illustres de France; la plupart composés par eux-mêmes; dédiée à Son Altesse Royale Mademoiselle.* Cette *Galerie des Peintures* n'est autre chose que la troisième édition de 1659, avec quelques noms propres de plus et le portrait de Mazarin par Mme de Brégy. On ne sait pourquoi, dans les éditions venues après celle de Mademoiselle, le style de plusieurs portraits, par exemple du portrait de la comtesse de Maure, a été changé, et pas du tout en mieux.

(1) Ce nom de caractères n'est pas même une invention de La Bruyère ou un emprunt qu'il aurait fait à Théophraste. Il était déjà très répandu et en usage : on disait caractère pour portrait, et dans le second *Recueil des portraits et éloges* de 1659, p. 534 à 550, on trouve un nouveau *Caractère de madame la comtesse d'Olonne*, avec une lettre d'envoi où ce mot est répété : *Lettre écrite à madame la comtesse d'Olonne en lui envoyant son* CARACTÈRE. L'auteur dit à la comtesse : « Paraissez, madame, au milieu des portraits et des CARACTÈRES, et vous défaites toutes les images qu'on saurait donner de vous. »

(2) On a une clef de La Bruyère; mais ici la plus grande circonspection est nécessaire, car non-seulement La Bruyère s'est servi souvent de plusieurs originaux, mais ces originaux n'ont été pour lui qu'une occasion, un point de départ, la matière d'une première esquisse, sur laquelle il a ensuite librement travaillé, sans consulter aucuns modèles particuliers et l'œil fixé sur un caractère général et abstrait que son pinceau énergique rendait aussi vivant, aussi réel qu'un individu, mais où nul individu ne se pouvait reconnaître. Quelle clef appliquer à un pareil ouvrage? La Bruyère seul pourrait la donner : on dit qu'il l'a fait. Il est permis d'en douter, et de considérer la *Clef des Caractères*

Mme de Sablé allait beaucoup au Luxembourg et y prenait part à tous les divertissemens littéraires, ainsi que son amie la comtesse de Maure. Elle ne tenait guère la plume, mais elle était consultée, et Mademoiselle prisait fort son opinion. Quand elle publia la *Relation de l'Ile imaginaire*, Mme de Sablé fut au nombre des personnes dont elle rechercha le suffrage, et la comtesse de Maure s'empressa d'en écrire à la marquise, lui disant que Mlle de Scudéry était ravie de ce petit morceau et lui demandant son avis à elle-même, évidemment afin de le transmettre et d'en faire sa cour à Mademoiselle. Mme de Sablé se prête de la meilleure grâce du monde à l'intention de son amie, et elle lui adresse ce billet qui n'a pas dû déplaire à l'illustre auteur (1) :

« Je mourois d'envie de vous dire mon avis sur la *Relation de l'Isle imaginaire;* mais vous m'en avez osté le pouvoir en me mandant que Mlle de Scudéry en a déjà dit le sien. Car comme elle pense bien mieux que je ne fais sur toutes choses et qu'elle sait aussi bien mieux exprimer ses pensées, il ne me reste rien à vous dire, pour vous peindre l'admiration que j'ai de tant de belles imaginations et de tant d'esprit, que les mêmes choses que cette habile personne en a déjà dites. C'est pourquoi, dans l'impossibilité de m'en taire, je ne sais point d'autre moyen pour me satisfaire sur cela que de marquer dans le livre quelques-uns des endroits qui m'ont donné le plus de plaisir et d'estonnement. Je vous supplie de les relire, car, encore que vous en ayez déjà si parfaitement reconnu toutes les grâces, je croy que si vous les considérez avec cette réflexion, que c'est dans la grandeur et sous la couronne que ces belles imaginations se sont trouvées conduites avec tant de jugement, vous en direz admirablement tout ce que j'en voudrois pouvoir dire, et je suis persuadée que personne ne peut me contenter sur cela si ce n'est vous. Je vous renvoye le livre avec un grand regret; j'en voudrois bien avoir un qui fût tout à moi et qu'il me fût permis d'en récréer la solitude de certains anachorètes de nos amis. Je vous supplie d'avoir la bonté de travailler à cela, etc. »

Mme de Sablé est bien plus intéressée dans un autre petit roman de Mademoiselle, plus piquant que la *Relation de l'Ile imaginaire*, parce qu'il continue les *Divers Portraits* sous des noms inventés et contient des peintures de mœurs dont la vérité perce à travers la fiction. Nous voulons parler de l'*Histoire de la Princesse de Paphlagonie*. C'est un tableau de l'intérieur de Mademoiselle, de sa cour et des querelles qui l'agitaient, sous le gouvernement fantasque de la princesse. Mme de Sablé y fait un personnage ainsi que la comtesse de Maure : celle-ci s'appelle la reine de Misnie, et Mme de Sablé y est mise sous le nom de la princesse Parthénie. On s'y moque fort

publiée en Hollande, à quelques exceptions près, comme de simples conjectures, curieuses et intéressantes sur les contemporains de La Bruyère.

(1) Manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 79.

de leur peur de la contagion, du soin qu'elles prennent de leur santé, et aussi d'un autre défaut de Mme de Sablé, que nous n'avons pas encore indiqué et qu'elle avait pris avec l'âge, le goût et le génie de la friandise; en même temps on vante sa politesse et son esprit, et sous les bouffonneries que le genre permettait et exigeait même, on sent pour elle comme pour son amie la sérieuse considération qui leur était due. Voici le récit burlesque et fidèle que fait Mademoiselle de la manière dont les deux amies passaient leur temps à la Place-Royale; on croit lire Tallemant, mais un Tallemant de bonne compagnie: « Il n'y avoit point d'heures (1) où elles ne conférassent des moyens de s'empêcher de mourir, et de l'art de se rendre immortelles. Leurs conférences ne se faisoient pas comme celles des autres : la crainte de respirer un air ou trop froid ou trop chaud, l'appréhension que le vent ne fût trop sec ou trop humide, une imagination enfin que le temps ne fût pas aussi tempéré qu'elles le jugeoient nécessaire pour la conservation de leur santé, étoit cause qu'elles s'écrivoient d'une chambre à l'autre. On seroit trop heureux si on pouvoit trouver de ces billets et en faire un recueil. Je suis assurée que l'on y trouveroit des préceptes pour le régime de vivre, des précautions jusques au temps propre à faire des remèdes, et des remèdes même dont Hippocrate et Gallien n'ont jamais entendu parler avec toute leur science; ce seroit une chose fort utile au public, et dont les facultés de Paris et de Montpellier feroient bien leur profit. Si on trouvoit leurs lettres, on en tireroit de grands avantages en toutes manières, car c'étoient des princesses qui n'avoient rien de mortel que la connoissance de l'être. Dans leurs écrits, on apprendroit toute la politesse du style et la plus délicate manière de parler sur toutes choses. Il n'y a rien dont elles n'ayent eu connoissance : elles ont su les affaires de tous les états du monde, par la participation qu'elles y ont eu de toutes les intrigues des particuliers, soit de galanteries ou d'autres choses où leurs avis ont été nécessaires, tantôt pour appaiser les brouilleries et les querelles, tantôt pour les faire naître selon les avantages que leurs amies en pouvoient tirer; enfin c'étoient des personnes par les mains des quelles le secret de tout le monde avoit à passer. La princesse Parthénie avoit le goût aussi délicat que l'esprit : rien n'égaloit la magnificence des festins qu'elle faisoit; tous les mets en étoient exquis et sa propreté a été au-delà de tout ce qui s'en peut imaginer. C'est de leur temps que l'écriture a été mise en usage : auparavant on n'écrivoit que des contrats de mariage, et des lettres il ne s'en

(1) *Histoire de la princesse de Paphlagonie,* imprimée en 1659, avec la *Relation de l'Ile imaginaire,* petit in-4°, p. 79 et 80.

entendoit pas parler; ainsi nous leur avons l'obligation d'une chose si commode pour le commerce. »

Un autre passage de l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie* nous apprend qu'un grand changement était récemment survenu dans la vie et les habitudes de Mme de Sablé, et que depuis quelque temps elle avait quitté la Place-Royale pour aller habiter au faubourg Saint-Jacques, auprès de Port-Royal : « La princesse Parthénie s'éloigna de la cour et alla demeurer parmi un grand nombre de vierges qui s'étoient retirées pour servir aux dieux; c'étoit un lieu comme l'on pourroit dire maintenant un monastère. Là, elle conversoit quand elle vouloit avec ces dames, et quand elle vouloit aussi, elle voyoit ses amies. Pendant le voyage du roi de Misnie (le comte de Maure), la reine sa femme alloit quelquefois se retirer avec elle... Elle ne confirmoit pas la princesse Parthénie dans la résolution qu'elle avoit prise de devenir dévote. Je dis de le devenir, car je sus qu'elle s'étoit retirée avant que d'être fort touchée, espérant cet effet du bon exemple. Assurément le lieu de sa retraite étoit fort propre à inspirer de bons sentimens; c'étoit une société de personnes d'une vertu et d'un mérite tout extraordinaire, qui causoit même de l'envie aux gens du siècle, parce qu'il y avoit peu de personnes ailleurs qui pussent s'égaler à ceux qui composoient cette assemblée. » Voilà les anachorètes dont parlait Mme de Sablé à la fin du billet à la comtesse de Maure sur la *Relation de l'Ile imaginaire*.

Déjà en effet depuis plusieurs années, avant 1659, les chagrins domestiques, la perte de sa fortune et de ses espérances, l'âge surtout, les approches de cette fin toujours présente à son imagination, lui avaient inspiré des pensées de plus en plus sérieuses. Suivant la coutume du temps, elle avait songé à mettre un intervalle entre la vie et la mort, et à se retirer du monde.

On ne peut méconnaître une teinte assez marquée de mélancolie mêlée à une politesse affectueuse dans ce billet, écrit vraisemblablement vers l'époque où nous sommes arrivés, et adressé à un ancien ami qui la négligeait :

« Il y a longtemps que je souhaitois de vous entretenir pour faire des réflexions avec vous sur vous-même; mais comme j'apprens que vous ne me voulez plus voir, il faut que je vous écrive tout ce que j'ai pensé sur la misère et sur le néant du monde. Avouez qu'il n'y a jamais eu une amitié qui parût si bien établie que la nôtre; elle estoit fondée sur l'estime, sur l'agrément de part et d'autre et sur une confiance réciproque. Cependant, sans qu'il se soit rien passé qui ait dû détruire ni ébranler de tels fondemens, vous m'avez quittée, et mesme dans un temps où je faisois toutes choses pour vous retenir. Il ne s'est point passé de jour dans votre maladie que je n'aye envoyé savoir de vos nouvelles. Vous avez dit à un de mes gens, quand vous

commenciez à guérir, que la première de vos visites seroit pour moi. J'ai parlé de vous avec les mêmes sentimens que j'ai toujours eus. Et parmi tout cela, vous m'abandonnez. N'est-ce pas là un grand exemple de la foiblesse humaine? Je parle ainsi, parce que j'aime mieux m'en prendre à tout le genre humain que de vous accuser en particulier. Je ne fais donc que vous y comprendre et détester le néant de cette nature, qui, même dans les hommes les plus parfaits, ne peut rien faire qui ne soit défectueux. Votre procédé avec moi en est une grande preuve, car n'ayant point de raisons à dire pour vous excuser, vous n'en avez pas même cherché la moindre apparence. Quoique l'artifice empire toujours les choses, selon moi, je ne sais pourtant s'il ne m'auroit point esté plus supportable. J'ai regret à vous, je vous l'assure, et d'autant plus, que j'espérois que lorsque vous seriez à vous je vous posséderois davantage. Je croyois qu'après les choses que j'avois prié M. de V. de vous dire, il n'y avoit plus rien à faire; mais je n'ai pu vous enterrer sans vous parler encore une fois. Je le fais donc, et du moins dites-moi que j'ai raison, et que je méritois une plus heureuse destinée (1). »

Nul doute que ce que Mme de Sablé entendait dire de la vie nouvelle de son ancienne et brillante amie, Mme de Longueville, ne fît sur elle une vive impression. Au milieu de l'année 1654, à trente-cinq ans, dans tout l'éclat de la beauté, Mme de Longueville avait renoncé à tous les plaisirs, s'était remise entre les mains de son vieux mari, et était allée ensevelir son esprit et ses charmes au fond de la Normandie. Des directeurs d'un esprit médiocre, lui appliquant les règles ordinaires de la pénitence, avaient en quelque sorte abusé de son humilité pour la condamner à une foule de pratiques inutiles à son salut et incompatibles avec son rang. La pauvre femme s'étant accusée d'avoir trop aimé l'éclat, les plaisirs de l'esprit et les affections délicates, on lui avait interdit les compagnies élégantes et toute autre lecture que celle de livres de dévotion souvent fort insipides. Contre cette beauté qu'il était impossible de lui ôter, on lui avait fait scrupule des moindres parures et de l'habillement ordinaire des personnes de sa condition. On avait enseveli ses blonds cheveux, éteint ses yeux si doux, dissimulé cette taille charmante sous les longues robes et dans les grandes coiffes d'une religieuse. Mme de Longueville s'était soumise avec la docilité d'un enfant et avec son courage accoutumé. En même temps qu'elle s'imposait les privations les plus dures, elle répandait autour d'elle et même au loin les aumônes les plus abondantes; elle faisait rechercher avec soin, dans les provinces où elle avait porté la guerre civile, les traces des maux qu'elle avait faits, et elle envoyait des sommes immenses pour les réparer. Dans un hiver rigoureux, elle avait presque nourri tous les pauvres du Berry. De toutes parts il n'était question que de cette illustre pénitence. Mme de

(1) Manuscrits de Conrart, t. XIII, in-folio, p. 289.

Sablé, qui connaissait si bien le cœur de son ancienne amie, ce cœur qui avait été la source de ses fautes, ce besoin de plaire et d'être aimée, cette passion de paraître et de briller, comprit plus que personne tout ce qu'il y avait de douloureux et de magnanime dans la conduite de Mme de Longueville. Elle aussi, elle se convertit, comme on disait alors, c'est-à-dire que les sentimens religieux, qu'elle partageait avec ses contemporains, prirent un caractère plus prononcé; mais en pensant davantage à Dieu, elle ne changea pas de nature et demeura elle-même. Avec la tournure de son esprit, le goût et l'habitude de la distinction et de l'importance, elle ne pouvait se contenter de la piété commune, et après avoir été précieuse, elle devint une dévote raffinée. Visant toujours au sublime, comme les femmes de sa jeunesse, elle échangea la galanterie espagnole pour le jansénisme.

N'oublions pas les dispositions générales qui portaient Mme de Sablé et toutes les âmes d'élite vers la doctrine nouvelle. Plus l'homme était grand au XVIIe siècle, plus il se sentait petit devant Dieu, et les plus forts étaient les plus humbles. Tout ce qui était de l'homme avait été si souvent mis à l'épreuve et convaincu d'infirmité, les événemens avaient tellement trompé les meilleures espérances et les calculs les plus habiles, qu'on se jetait volontiers entre les bras de celui qui ne trompe point, et qu'on en venait aisément jusqu'à demander à sa bonté souveraine, seule efficace, victorieuse et irrésistible, non-seulement le salut, mais le désir même du salut. Comme en philosophie la pensée avait été glorifiée aux dépens de la volonté mal définie et un peu confondue avec des facultés étrangères, de même en théologie la liberté humaine courait grand risque d'être sacrifiée à la grâce. Ajoutez à cela l'autorité de la vertu et de la science, l'empire d'une morale austère comparée à la morale relâchée du probabilisme et des jésuites, les séductions de la disgrâce et bientôt de la persécution auprès des âmes généreuses, et vous aurez le secret de l'attrait et des conquêtes rapides du jansénisme.

Mme de Sablé n'était pas étrangère à cet état des esprits; mais outre ces motifs élevés et sérieux, elle en avait d'un autre ordre : elle allait chercher à Port-Royal un asile à la fois honorable et modeste, où à peu de frais elle pouvait soutenir son rang, ne pas rompre tout à fait avec le monde, et en même temps s'éloigner du bruit, conserver ses amitiés les plus hautes et les plus chères et avoir sous ses yeux d'édifians exemples, vaquer enfin à son aise aux soins de son salut et à ceux de sa santé.

Telles furent les raisons diverses qui déterminèrent Mme de Sablé. Comme le dit Mademoiselle, quand elle quitta la Place-Royale, elle n'était pas encore dévote, elle avait plutôt l'espérance et le désir de

le devenir : une fois à Port-Royal, elle le devint de jour en jour davantage; elle prit peu à peu l'esprit du lieu qu'elle habitait; elle finit par être tout à fait janséniste, et elle attira au jansénisme toutes les âmes pieuses de sa connaissance.

Elle échoua sur sa meilleure amie, la comtesse de Maure, qui avait de la religion, mais sans excès, et qui était même un peu philosophe. Mlle de Vandy, qui pensait comme Mme de Maure, résista également. Mme de Choisy alla plus loin : pénétrant bien vite les côtés faibles du jansénisme, dès les premiers symptômes du changement de Mme de Sablé, elle se moqua d'elle et de ses nouveaux amis dans une lettre vive et sensée adressée à la comtesse de Maure. Cette lettre étant la seule que nous connaissions (1) de cette personne singulière, si considérable au XVIIe siècle, et peignant assez bien la tournure de son caractère et de son esprit, nous la donnons ici, en l'abrégeant un peu. Mme Cornuel appelait les jansénistes des *importans spirituels*, et on sait le mot de Bossuet sur les religieuses de Port-Royal : « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons. » Mme de Choisy, en badinant, dit quelque chose de tout cela.

« Décembre 1655 (2).

« A l'exemple de l'amiral de Chastillon, je ne me décourage pas dans la mauvaise fortune. J'ai senti avec douleur la légèreté de Mme la marquise, qui, persuadée par les jansénistes, m'a osté l'amitié que les carmélites m'avoient procurée auprès d'elle. Je vous prie, madame, de lui dire de ma part que je lui conseille en amie de ne s'engager pas à dire qu'elle ne m'aime plus, parce que je suis assurée que, dans dix jours que je suis obligée d'aller loger à Luxembourg (3), je la ferai tourner casaque en ma faveur. Entrons en matière. Elle trouve donc mauvais que j'aye prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier, sans ordre du roy, sans bref du pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mesle d'escrire incessamment pour réformer la religion, et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits qui ne font autre effet que de faire des libertins ou des impies. J'en parle comme savant, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis

(1) Voyez dans les *Divers Portraits* deux portraits de Mme de Choisy, l'un par Mme de Bregy sous le nom de Philis, l'autre par Mademoiselle elle-même sous le nom de la charmante exilée. Voyez aussi Segrais dans *les Divertissemens de la princesse Aurélie*. On n'a rien de Mme de Choisy que le portrait de la duchesse d'Épernon dans les *Divers Portraits*, p. 253. Tallemant, t. IV, p. 247, dit de Mme de Choisy : « Elle a été jolie, a de l'esprit et dit les choses plaisamment. »

(2) Manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 279.

(3) Le mari de Mme de Choisy était chancelier du duc d'Orléans, qui était alors à Blois, mais dont les affaires se faisaient au Luxembourg. Mme de Choisy demeurait ordinairement dans son hôtel de la rue des Poulies, à côté de l'hôtel Longueville, et elle avait une charmante maison de campagne à Bas-le-Roi.

ces propositions de la grâce, disant à tous momens : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons pas, nous serons perdus. Et puis ils concluent par dire : Tout cela sont fariboles... Avant toutes ces questions-ci, quand Pasques arrivoit, ils étoient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules; présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : Ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'étoit pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loi. Que MM. les jansénistes, au lieu de remuer des questions délicates, et qu'il ne faut point communiquer au peuple, prêchent par leur exemple, j'auray pour eux un respect tout extraordinaire, les considérant comme des gens de bien dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme des anges, et que j'honorerois parfaitement s'ils n'avoient point la vanité de vouloir introduire des nouveautés dans l'église. Je croy fermement que si M. d'Andilly savoit que j'eusse l'audace de n'approuver pas les jansénistes, il me donneroit un beau soufflet, au lieu de tant d'embrassades amoureuses qu'il m'a données autrefois. Je ne vous écris point de ma main, parce que je prends les eaux de Sainte-Reyne, qui me donnent un froid si épouvantable, que je ne puis mettre le nez hors du lit. Mais, madame, la colère de Mme la marquise ira-t-elle, à votre avis, à me refuser la recette de la salade? Si elle le fait, ce sera une grande inhumanité dont elle sera punie dans ce monde et dans l'autre...»

Mme de Sablé réussit mieux auprès de celles de ses amies dont la sensibilité l'emportait sur le jugement, et qui aussi avaient plus à expier. Elle donna à Port-Royal plusieurs belles pécheresses, entre autres Mme de Longueville.

Nous possédons de Mme de Longueville une foule de lettres depuis le 19 août 1654, jour solennel où elle se tourna vers Dieu sans retour et sans réserve, jusqu'en 1659 et 1660 qu'elle renoua avec Mme de Sablé un commerce quelque temps interrompu, et aucune de ces lettres ne porte le moindre signe de quelque pente aux opinions nouvelles. Mme de Longueville est convertie; sa piété, animée par le repentir, est fort vive, mais toute simple; le bruit même des *Provinciales*, en 1657, ne semble pas avoir été jusqu'à elle : on n'en sent pas le plus faible écho dans ses lettres de cette époque. Sa foi était absolue : elle la tenait de son temps, de sa famille, de toutes ses habitudes; elle aimait la religion comme elle aimait sa mère. La difficulté pour elle était de la pratiquer, de réparer ses fautes, et de faire quelques progrès dans les voies de la perfection chrétienne, telle que la lui montraient les exemples des saints dans la tradition de l'église et les admirables modèles qu'elle avait sous les yeux à Moulins, auprès de sa tante, Mme de Montmorency, et partout chez ses chères Carmélites. Dans les ardens repentirs, les continuelles alarmes, les troubles

intérieurs de Mme de Longueville, il n'y a pas l'ombre d'un système de théologie. C'est une de ses amies, Mlle de Vertus, la noble sœur cadette de l'indigne duchesse de Montbazon, la digne tante de l'abbesse de Caen et de Malnoue, c'est surtout Mme de Sablé, logée au Port-Royal de Paris, à deux pas du couvent des Carmélites, qui lui apprirent assez tard ce que c'était que le jansénisme. Elle ne prit pas d'abord grand intérêt à cette querelle obscure et compliquée, étrangère à toutes ses habitudes; mais peu à peu il lui fallut bien faire attention à des questions qui agitaient le dernier asile de son amie. Elle s'indigna aussi d'une persécution qui tombait sur des femmes dont la vie était sainte. Elle voulut voir la mère Angélique, et en découvrant tant de vertus, cette candeur et cette force qui lui rappelaient la mère Madeleine de saint Joseph, l'objet de la vénération de sa première jeunesse, ce zèle désintéressé de la vérité, ce courage prêt à tout, cette grandeur d'esprit et de caractère, cet héroïsme chrétien, la sœur de Condé fut touchée jusqu'au fond du cœur; tous ses instincts se réveillèrent, et elle devint janséniste par générosité, par admiration, par amitié. Elle commença par être assez modérée; elle fut d'avis de signer le fameux formulaire. Son expérience des affaires et de la cour lui fit donner les meilleurs conseils à Port-Royal; mais la persécution s'accroissant, sa nature ardente et fière l'engagea bientôt plus avant. Elle condamna sa première modération, revint sur ses conseils, se déclara pour la résistance, prit ouvertement le parti des vaincus, et, plus tard, à force de zèle, de persévérance, d'habileté, elle parvint à obtenir du pape et du roi, en 1669, une paix honorable qu'elle maintint jusqu'à sa mort. Après elle, la persécution, dix ans suspendue, recommença, et Port-Royal, sans appui, succomba pour ne jamais se relever.

Mais ne devançons pas les temps. Nous en sommes à l'année 1659; Mme de Longueville n'est pas encore janséniste, et Mme de Sablé l'est fort modérément. Elle menait à Port-Royal de Paris une vie pieuse, mais agréable et fort douce. Elle s'y était fait bâtir un corps de logis séparé du monastère, mais renfermé dans son enceinte, et là elle s'occupait de la grande affaire de son salut, sans en négliger aucune autre, le soin de sa santé, le goût de toutes les délicatesses, y compris la friandise, celui de la belle littérature, surtout la passion d'un certain crédit pour soi, pour ses amis, pour tout le monde. Toujours bien avec le ministère, elle ménageait aussi l'opposition, comme on dirait aujourd'hui, et recevait d'anciens frondeurs, devenus de fins courtisans. Elle voyait la meilleure et la plus haute compagnie. Elle avait fait de son appartement à Port-Royal un autre hôtel de Rambouillet en petit, très-aristocratique, encore un peu galant, toujours très-bel esprit, d'une dévotion élégante et d'abord assez peu sévère. Il

y avait des habitués médiocres dont le nom a surnagé à peine : l'abbé Testu, l'abbé de La Victoire, Esprit, l'abbé d'Ailly, l'abbé de La Chambre, le marquis de Sourdis; quelques visiteurs plus rares, mais d'un ordre relevé, Nicole, Arnauld, Domat, Pascal avec sa sœur Gilberte, Mme Périer, la duchesse d'Aiguillon, la nièce de Richelieu, Anne de Rohan, la belle princesse de Guéméné, la duchesse de Schomberg, la duchesse de Liancourt, M. et Mme de Montausier, le prince et la princesse de Conti, M. le Prince, quelquefois même Monsieur, le frère de Louis XIV, très-souvent La Rochefoucauld et Mme de La Fayette, constamment et dans le plus particulier la comtesse de Maure et Mme de Longueville. En même temps qu'on faisait chez Mme de Sablé du bel esprit, de la dévotion et de la politique, on y faisait aussi des confitures et de merveilleux ragoûts; on y composait des élixirs pour les vapeurs et des recettes contre toutes les maladies. Mme de Sablé suffisait à tout, s'occupait de tout, de nouvelles littéraires et d'affaires sérieuses, sans beaucoup sortir de chez elle, et sur la fin presque sans quitter sa chaise et son lit. Il lui prenait quelquefois des accès de dévotion ou des vapeurs, et pendant ce temps elle fermait sa porte à tout le monde, même à ses meilleurs amis; mais ces momens étaient rares et duraient peu, et c'était en général une maîtresse de maison accomplie. Elle possédait tout ce qu'il faut pour cela : un assez grand nom, le goût de l'influence, un cœur au repos, un esprit actif et aimable, peu ou point d'originalité, ce qui est la condition essentielle de ce genre de succès. En effet, comme nous l'avons dit et comme on l'a vu par nos citations, l'esprit de Mme de Sablé consistait surtout en une parfaite politesse. Elle ne s'élevait guère au-dessus de cette heureuse médiocrité, soutenue par le bon ton et le bon goût, qui sied si bien à une femme qui aspire à tenir un salon. Rien en elle d'éminent et de fort rare, comme aussi rien de vulgaire; aucune de ces qualités qui éblouissent et souvent offusquent, et toutes celles qui attirent et qui retiennent. Elle avait de la raison, une grande expérience, un tact exquis, une humeur agréable. Quand je me la représente telle que je la conçois d'après ses écrits, ses lettres, sa vie, ses amitiés, à moitié dans la solitude, à moitié dans le monde, sans fortune et très en crédit, une ancienne jolie femme à demi retirée dans un couvent et devenue une puissance littéraire, je crois voir, de nos jours, Mme Récamier à l'Abbaye-aux-Bois.

VICTOR COUSIN.

LE

CHEVALIER SARTI

HISTOIRE MUSICALE

PREMIÈRE PARTIE.

BEATA.

C'est en Allemagne que je rencontrai pour la première fois un homme dont la physionomie intéressante excita fortement mon attention. A deux reprises, j'ai parlé ici du chevalier Sarti (1) : c'est sa destinée tout entière que, fidèle à une ancienne promesse, je voudrais raconter aujourd'hui. En retraçant cette histoire, je pourrai d'ailleurs suivre l'art musical contemporain à travers les principales évolutions qui ont marqué son développement, et auxquelles, par un singulier hasard, l'existence du chevalier s'est trouvée mêlée.

Dès notre première rencontre, je me sentis attiré vers Lorenzo Sarti par sa qualité de Vénitien et de grand connaisseur en musique; plus tard, je fus séduit par l'originalité de son caractère et les tendances de son esprit. Élevé au sein du catholicisme et nourri de la morale évangélique, le chevalier n'en subit pas moins l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle, dont il combina les doctrines avec un fonds de christianisme qui a toujours persisté en lui. Il admirait

(1) Voyez l'étude sur *Don Juan*, livraison du 15 mars 1849, et *une Sonate de Beethoven*, livraison du 1er octobre 1850.

le spectacle de la société moderne, où il voyait le triomphe de la volonté humaine, tout en regrettant celle qui a disparu et qui avait emporté ses plus chères espérances. Homme très éclairé et capable de parcourir avec succès bien des carrières, il n'a jamais voulu se laisser absorber par aucune occupation exclusive qui aurait pu empêcher sa belle intelligence de *voir passer le monde*, comme il disait volontiers, et d'en étudier la marche providentielle. Il avait surtout un dédain suprême pour tout ce qui touchait de près ou de loin à la condition de l'homme de lettres. Vivre du trafic de sa pensée, capter les suffrages de la foule par des tours de bel esprit, lui paraissait être le dernier degré d'abaissement où peut descendre un homme qui a le sentiment de sa dignité.

Deux femmes, Beata et Frédérique, se partagent à peu près la vie du chevalier Sarti. L'une, fille de patriciens, s'élève dans ses souvenirs comme une image radieuse de la poésie de la jeunesse et d'un monde enchanté dont elle était l'ornement; l'autre, d'une origine moins noble et aussi d'un type moins pur, présente dans son caractère les dissonances douloureuses de la société contemporaine. Beata et Frédérique, qui diffèrent entre elles par un si grand nombre de contrastes, se ressemblent pourtant assez pour que le chevalier ait pu trouver dans la dernière affection qui a rempli son cœur la *dolce rimembranza* d'un idéal adoré. On va juger d'ailleurs de ce qu'a été ce double amour; on va suivre dans notre récit, écho fidèle des confidences du chevalier, cette destinée qui n'a été pour ainsi dire, dans ses loisirs féconds, dans ses alternatives de calme et d'activité morale, qu'un long effort pour résoudre l'éternel problème du beau et du bien.

I.

Dans une province de l'ancienne république de Venise vivait vers la fin du siècle dernier un prêtre de cinquante ans, qui, par l'austérité de ses mœurs et l'abondance de ses aumônes, s'était acquis la réputation d'un saint. Fils d'un grand seigneur, on disait que, pour expier une passion qui contrariait les vues ambitieuses de son père, il avait passé quinze ans dans une prison d'état. Il n'en était sorti qu'à la mort de la femme qui avait été la cause innocente de ses malheurs. Il embrassa alors la carrière ecclésiastique; mais, fatigué par les chagrins et les privations d'une longue captivité, il lui avait été impossible d'accepter un rôle actif dans la milice de l'église. Il vivait avec un frère qui par sa sollicitude cherchait à cicatriser les profondes blessures de la tyrannie paternelle. On disait dans le peuple des environs que ce prêtre ne se nourrissait que de cendres et de

prières. Il était grand, d'une maigreur effrayante. Un visage jaune, des yeux éteints, la tête constamment penchée sur sa poitrine, tout accusait en lui les ravages d'une grande douleur. Jamais on ne l'avait vu sourire, jamais il ne cherchait à égayer le fond de ses tristes pensées. Toujours taciturne, il ne répondait que par des monosyllabes et s'enveloppait dans sa douleur. Sa charité, sa douceur, ses souffrances, le mystère de son amour, avaient inspiré à tout le monde une tendre pitié. Sévère pour lui-même, il était plein d'indulgence pour les autres, surtout quand il s'agissait des faiblesses du cœur. On allait le consulter comme un oracle, on implorait sa bénédiction. Tous les jours de l'année, quelque temps qu'il fît, il passait par le village de La Rosâ pour se rendre dans une petite ville voisine où était enterrée celle que le nombre des années et les consolations de la religion n'avaient pu lui faire oublier. Là, se prosternant sur la pierre de sa tombe, qu'il couvrait de fleurs et de larmes, il passait des heures entières dans une profonde méditation; puis il s'en revenait silencieux et triste, les yeux tout rouges et le visage défait. Lorsque les enfans de La Rosâ l'apercevaient de loin, ils s'écriaient : *Ecco il santo, il santo,* voici le saint! et ils couraient au-devant de lui, touchant du bout des doigts les plis de sa soutane et faisant ensuite le signe de la croix.

Parmi les enfans qui accouraient ainsi au-devant de l'abbé, il y en avait un surtout qui était toujours le premier à guetter son passage. Il s'agenouillait sur la route, et, les mains jointes sur sa poitrine, il lui disait avec une grâce charmante : *Santo padre,* bénissez-moi! Ce joli enfant avait fait impression sur le pauvre abbé, c'était comme un rayon de soleil qui avait pénétré dans son âme. Un jour que Lorenzo, c'était le nom de l'enfant, demandait à l'abbé sa bénédiction ordinaire, il lui offrit quelques fleurs en disant : Tenez, *santo padre,* ajoutez-les aux vôtres. Vivement ému, le pauvre abbé fondit en larmes, prit l'enfant dans ses bras, le couvrit de baisers, et le remit à sa mère sans proférer une parole. Depuis ce jour, il souriait en passant aux doux regards de Lorenzo, et s'arrêtait pour le caresser. Tout le monde fut émerveillé de cet incident, toutes les mères enviaient le bonheur de Catarina Sarti.

Catarina était la veuve de l'un de ces petits nobles vénitiens à qui les grands seigneurs du livre d'or abandonnaient volontiers les fonctions subalternes de l'état. Son mari était mort consul de la république dans un port de l'Orient et l'avait laissée avec un enfant et sans fortune. Catarina, encore jeune, était une très jolie personne, d'une rare distinction de manières et de sentimens. Elle vivait d'une petite pension que lui faisait un riche sénateur dont son mari avait été le client. Son enfant, Lorenzo, était à la fois le charme et la

grande préoccupation de sa vie. Une jolie tête blonde, de beaux yeux noirs, un visage qui s'épanouissait avec bonheur, et une peau d'un tissu si délicat que la moindre émotion la colorait d'un vif incarnat, telles étaient les qualités extérieures du jeune Lorenzo.

La vivacité de son esprit qui se prenait à toutes choses, la sagacité de ses reparties et la gentillesse de ses manières faisaient du fils de Catarina un enfant vraiment intéressant. Aussi, lorsqu'il jouait devant sa porte, ses longs cheveux blonds flottant sur les épaules, on s'arrêtait pour le voir, et les jeunes filles le prenaient dans leurs bras, le caressaient comme un *bambino*. Catarina était idolâtre de son enfant; un regard, un baiser de Lorenzo la consolaient de toutes ses peines. Rien ne lui coûtait, aucun sacrifice ne lui paraissait impossible quand il s'agissait de ce fils bien-aimé. Elle aurait voulu lui alléger le poids de la vie et le couvrir de son amour comme d'une tunique sacrée qui le préservât des outrages de l'homme et de la nature. Qu'elle était heureuse lorsque, vers le soir, elle s'asseyait à la porte de sa jolie petite maison, sous l'ombrage frais d'une vigne généreuse et d'un grand figuier tout chargé de fruits délicieux! Les derniers rayons du soleil venant expirer sur les feuilles de la treille infiltraient dans ce réduit paisible une lumière douce et mélancolique. Un pauvre chardonneret aveugle chantait tristement dans sa cage et semblait regretter la clarté du jour qu'il ne devait plus revoir. Catarina, tenant Lorenzo sur ses genoux, pressant entre ses mains sa tête charmante, lui disait de ces jolis riens, de ces ravissantes niaiseries de la tendresse maternelle dans le dialecte le plus mélodieux qu'il y ait au monde, le dialecte vénitien. — *Tesoro mio,* lui disait-elle, m'aimes-tu bien? J'ai rêvé que tu voulais me fuir, est-ce bien vrai, *viscere mie?* — Et, prenant au sérieux son propre badinage, elle fixait sur lui des regards attendris et pleins d'inquiétude. Le plus souvent ces mots sans suite étaient ajustés sur une cantilène suave très répandue parmi les habitans de La Rosâ. Pieuse et dévote comme une Italienne, Catarina mettait un soin extrême à remplir le cœur de son enfant de principes consolateurs. Dans l'effusion naïve de son âme, elle ne cessait de lui répéter : — *Lorenzo mio,* il faut être obéissant et laborieux, parce qu'ainsi l'ordonne celui qui est mort pour nous. Oh! c'est qu'il aime bien les petits enfans, notre Seigneur Jésus-Christ! Et quand ils sont sages et qu'ils disent bien leurs prières, il les reçoit en paradis? — Qu'est-ce qu'on voit en paradis, ma mère? demandait Lorenzo — On y voit des anges et on y mange du pain d'or qui est plus doux que le miel, et si tu veux y aller aussi, il faut t'agenouiller soir et matin devant la *madonna* et la prier de te prendre sous sa divine protection.

Au nombre des qualités aimables qui distinguaient le jeune Lo-

renzo, nous aurions tort d'oublier une très jolie voix de soprano et une mémoire heureuse qui retenait facilement les mélodies les plus fugitives. Sa mère, qui avait quelques notions de musique, avait préparé son instinct en lui chantant de ces jolies barcarolles vénitiennes dont elle était abondamment pourvue. Souvent la voix de la mère et celle du fils s'attiraient et se mêlaient ensemble comme deux rayons de lumière d'intensité différente. Ces petits concerts de famille où dominaient les intervalles caressans de *tierce* et de *sixte* avaient établi la réputation de Lorenzo dans le village de La Rosâ. Il n'y avait point de fête à laquelle il ne fût invité, il n'y avait point de cérémonie où Lorenzo ne fît entendre sa jolie voix.

Parmi les petits camarades qu'il fréquentait, il y en avait un qu'il affectionnait plus particulièrement que les autres. Il s'appelait Zopo et appartenait à une famille honorable qui demeurait juste en face de la maison de Catarina. Toujours ensemble, ces deux enfans échappaient souvent à la surveillance maternelle, et ils couraient au loin dans les champs, se roulant dans les prés et furetant les buissons pour y dénicher des oiseaux. Lorsque la faim les prenait, ils grimpaient sur un mûrier et se rassasiaient de ses fruits savoureux, puis ils descendaient et venaient s'endormir sous son ombrage hospitalier. Les heures s'envolaient ainsi rapides, emportant avec elles cette béatitude des premiers jours de la vie qu'on ne retrouve plus. Très souvent aussi Lorenzo et son jeune ami, prenant chacun deux morceaux de bois en guise de violon, allaient marmottant de maison en maison une espèce de *canzonetta* populaire qui se terminait par ces paroles : *Ahi! che partenza amara* (hélas! quel départ douloureux)! Les jeunes filles accueillaient Lorenzo avec une prédilection marquée et lui faisaient chanter tout seul le refrain connu. — Bravo, lui disaient-elles en le couvrant de baisers, bravo, *anima mia,* tu chantes comme un ange *del paradiso.*

Un jour de Pâques de je ne sais plus quelle année, il faisait un temps admirable. Le souffle du printemps épanouissait de sa chaude haleine le bourgeon des plantes et le cœur des jeunes filles. Toute la population de La Rosâ était sur pied, joyeuse, éclatante de mille couleurs. Les femmes avaient leurs cheveux noirs roulés en tresses pressées, sur lesquelles brillaient quelques épingles d'or qui en affermissaient l'élégant édifice. Une petite quenouille d'argent faisait saillie du côté gauche de la tête, et son léger fuseau, attaché par une chaînette du même métal, se balançait avec grâce. Un bel œillet de couleur pourpre, la fleur favorite des Vénitiennes, ornait le côté opposé de la tresse et penchait galamment sur l'oreille droite. Un corsage bleu étreignait la taille et montait en s'évasant pour cacher dans ses replis moelleux de charmans trésors. Les plus riches avaient le

cou enlacé d'une chaîne d'or à petits anneaux au bout de laquelle pendait une croix. Un bas très blanc, parsemé de petites fleurs idéales, un soulier de soie rose à grands talons, un *zenzale* ou voile gracieusement fixé sur le haut de la tête, complétaient le costume très coquet de ces *villanelle*. Les hommes portaient un habit à grandes basques, un gilet de drap rouge, des culottes de velours bleu, de gros souliers à boucles d'argent, une belle ceinture de soie cramoisie nouée au flanc gauche et cachant le manche d'un stylet. Le tout était surmonté d'un chapeau à larges bords retroussés. Sous le chapeau posé crânement sur l'oreille, on voyait un bonnet de soie à raies rouges et blanches dont la houppe descendait jusqu'à la poitrine. Tout ce monde était sur la place du village, emplissant l'air d'éclats de rire et attendant l'heure de la messe. La fête devait être magnifique. On avait fait venir l'organiste de Bassano, et Lorenzo devait chanter un petit motet que lui avait enseigné le curé de La Rosâ, assez bon connaisseur en musique. Une vingtaine de jeunes filles choisies parmi les plus habiles avaient appris un cantique à l'unisson qui devait aussi faire partie de la cérémonie.

Tout à coup la cloche sonne, la foule s'ébranle et se dirige vers l'église, dont le campanile élégant pointait au loin dans l'horizon. L'église était aussi revêtue de ses plus beaux ornemens. Chaque saint était paré de ses habits de fête qu'il tenait de la pieuse libéralité de ses adorateurs. Les mystères du sacrifice divin s'accomplirent avec un ordre parfait, et après quelques simples accords qui répandirent dans l'église une sonorité vague, après que les jeunes filles eurent murmuré leur cantique de grâce, dont l'expression était aussi chaste que le fond de leur cœur, Lorenzo chanta d'une voix limpide ces mots consolateurs : *O salutaris hostia!* et tout le monde fut ravi du sentiment naïf et touchant dont il semblait pénétré. Catarina fut bien heureuse du succès de son enfant. Le reste de la journée se passa en jeux divers, à rouler des œufs dorés sur une pente de terre glaise, à danser sur une pelouse fleurie, à se parler tout bas au coin d'une haie parfumée, à se presser la main à la clarté discrète de la lune. — O printemps de la vie, aspirations douces et charmantes de la religion et du premier amour, pourquoi vous envolez-vous si vite?

Parmi les notables habitans du village de La Rosâ, où s'écoulait l'enfance de Lorenzo, il y avait un certain Giacomo Landi, qui jouait un rôle assez important. Il était barbier de son état, et joignait à cette profession utile un goût très vif pour la musique, dont il ne connaissait pas une note. C'était un homme trapu, au visage rubicond, sur lequel s'épanouissait un nez énorme dont les racines se dilataient chaque jour à cause de la grande quantité de tabac qu'on lui faisait absorber. De grosses lèvres qui ne pouvaient se joindre, une

demi-douzaine de dents plantées au hasard, comme des quilles sur un terrain raboteux, et quelques rares cheveux gris qui grimpaient péniblement autour de la tête, formaient une physionomie des plus singulières. Ce corps, que la nature avait traité un peu sans façon, était animé d'un esprit à la fois jovial et sentencieux dont le mélange était assez piquant.

Giacomo Landi avait passé une partie de sa jeunesse près du curé de Cittadella en qualité d'enfant de chœur, et bien qu'il n'eût jamais su lire très couramment, sa mémoire n'en était pas moins remplie de toute sorte d'élémens, de vers, de cantiques, de chansons, de légendes mystérieuses, et surtout d'un grand nombre de fragmens des sermons du curé de Cittadella. Il paraît que ce bon curé avait l'habitude de citer souvent dans ses homélies les épîtres de saint Pierre et de saint Paul, car le nom de ces deux apôtres était resté aussi grand dans la mémoire de Giacomo qu'ils le sont dans l'histoire du christianisme. Il n'y avait rien de plus curieux que de voir Giacomo, entouré d'un groupe de paysans dont il était l'oracle, pérorant d'un ton plein d'importance sur quelques rares nouvelles politiques qu'il plaisait au gouvernement de la république de Venise de laisser pénétrer dans les provinces soumises à sa domination. Une grande poignée de tabac sur le haut du pouce, les yeux écarquillés et les sourcils froncés, Giacomo, d'une voix solennelle, terminait toutes ses harangues par cette phrase invariable : *Ecco cosa dicevano san Pietro e san Paolo;* — « voici ce que disaient saint Pierre et saint Paul. » C'était le plus souvent au cabaret que Giacomo aimait à étaler les bribes de son érudition sacrée. Là, attablé devant un *fiasco* de bon vin de Bassano, excité par le choc des verres et les applaudissemens de ses nombreux admirateurs, sa verve éclatait comme un feu d'artifice aux gerbes les plus bizarres.

Nous avons dit que Giacomo avait un goût prononcé pour la musique, dont il ignorait jusqu'aux plus simples élémens; mais son oreille était si juste, sa mémoire si heureuse et si bien fournie de refrains, de *canzonnette* et de noëls de toute espèce et de toutes les époques, qu'il semblait improviser tout ce qu'il chantait de sa voix de basse peu étendue, mais sonore et assez agréable. Aussi Giacomo était-il l'organisateur de toutes les fêtes, la joie des enfans et des jeunes filles, dont il excitait la gaieté par des propos galans et des contes malicieux qu'il inventait à leur intention, en mêlant à ces fictions de sa fantaisie, quel qu'en fût le caractère, son invariable citation : *Ecco cosa dicevano san Pietro e san Paolo.* Aux longues veillées d'hiver, Giacomo visitait les étables des cultivateurs aisés, où il était attendu et accueilli avec empressement. Dans ces réunions paisibles, qui avaient pour but apparent quelques travaux de ménage, et qui

étaient pour la jeunesse un prétexte à des loisirs plus charmans, Giacomo trouvait toujours un auditoire empressé d'entendre ses sermons et ses improvisations burlesques, où l'histoire sacrée et profane, la légende et le conte quelquefois libertin se mêlaient dans un désordre pittoresque qui n'était pas, je vous l'assure, un effet de l'art. Lorsqu'il arrivait à l'une de ces veillées, c'était à qui s'emparerait de lui pour savoir les nouvelles du jour ou pour se faire dire la bonne aventure, car Giacomo, comme les bardes primitifs, réunissait tous les dons de la sapience et du gai savoir. Le plus souvent il apportait avec lui une vieille guitare fêlée dont il s'accompagnait par des fragmens d'accords empruntés à la *tonique* ou à la *dominante*, ces deux pivots de l'harmonie antédiluvienne. Giacomo affectionnait beaucoup le jeune Lorenzo, qu'il amusait par ses chansons et ses contes à dormir debout.

Un soir que Giacomo s'était rendu à la veillée chez son compère Battista Groffolo, un des plus riches fermiers de La Rosâ, il y trouva très joyeuse compagnie. Dans une vaste et belle écurie très proprement tenue, où ruminaient une douzaine de grands bœufs étendus sur une litière fraîche et odorante, il y avait un grand nombre de jeunes gens des deux sexes diversement occupés. Des lampes en fer à la forme antique, suspendues à une corde au milieu de l'étable, éclairaient à peine d'une lumière jaunâtre les groupes les plus rapprochés, et projetaient sur tout le reste une ombre vacillante propice aux doux mystères. Les femmes filaient, cousaient, tricotaient; les hommes écossaient des pois ou dévidaient de la laine, occupations légères qui laissaient à l'esprit une liberté suffisante. C'était le moment favorable pour les longues histoires, les vieux contes et les tendres déclarations. Dans un coin de l'étable, plusieurs jeunes filles s'étaient groupées autour de l'une de ces lampes dont nous venons de parler : elles travaillaient, riaient, chuchotaient, échangeant de doux regards et d'agaçantes paroles avec quelques jeunes *contadini* délurés qui se tenaient près d'elles. La plus éveillée de ces jeunes filles, celle qui paraissait dominer les autres par son esprit et sa gaieté bruyante, était Zina, la fille de Battista Groffolo, le maître de la maison. Elle tenait sur ses genoux Lorenzo, qu'elle caressait et faisait babiller comme un sansonnet. A l'apparition de Giacomo au milieu de tout ce monde si bien disposé à la distraction, il se fit un grand *brouhaha*.

— *Sapientissimo dottore*, lui dit aussitôt Zina d'un air moqueur, que nous apprendrez-vous de nouveau aujourd'hui? Quels sont les mariages et les fêtes qui se préparent, et comment se portent les habitans de Cadolce, où vous allez si souvent prêcher à l'*osteria della Luna?*

— Vous êtes la plus malicieuse jeune fille de La Rosâ, lui répliqua

Giacomo avec bonhomie, et, pour vous punir de l'indiscrétion de votre langue, qui s'exerce si souvent à mes dépens, je ne vous dirai pas un secret qui vous concerne et qui m'a été confié par un beau jeune homme de Bassano.

— Ah! vous voulez détourner la conversation en excitant ma curiosité féminine, répondit Zina un peu intriguée; mais vous n'y parviendrez pas, *dottor mio*. Tenez, je vous offre la paix, si vous voulez nous chanter une belle *canzonetta* bien longue, et que nous puissions retenir pour vous faire honneur.

— Non, non, répliquèrent les autres jeunes filles, contez-nous plutôt une belle histoire d'amour, une histoire qui ne se trouve pas dans les épîtres de saint Pierre et de saint Paul.

A ces mots, Giacomo éprouva une joie secrète qu'il ne sut pas contenir. Il était ravi qu'on lui offrît l'occasion de faire briller sa faconde et de tirer de sa mémoire un de ces vieux contes qui s'y trouvaient enfouis depuis son enfance. — Que vous raconterai-je? dit-il d'un air important. Je voudrais trouver un sujet qui fût digne des beaux yeux qui me regardent.

— Pas mal commencé, répondit Zina en riant.

— Ma foi, je vais vous dire une vieille histoire que je tiens du vénérable curé de Cittadella, et qui remonte à je ne sais plus quelle génération. Je désire qu'elle vous intéresse; ce sera une preuve en faveur de mon goût.

— De mieux en mieux, repartit encore l'intarissable Zina; nous vous écoutons toutes, *le orecchie spalancate*.

Après avoir aspiré une large prise de tabac, Giacomo commença ainsi d'une voix sonore : — Il y avait autrefois un roi...

— Et une reine, sans doute, dit tout bas Zina en se pinçant les lèvres.

— C'est possible, mais l'histoire ne le dit pas. Je le répète, il y avait un roi qui, chassé de sa patrie par un peuple ennemi, vint aborder les côtes de la mer Adriatique. Heureux d'avoir échappé à l'inconstance de la fortune et à celle des flots, ce roi s'avança dans les terres de la Vénétie, et vint fonder une ville qui existe encore et que vous connaissez tous, Padoue. Ce prince s'appelait Antoine, et comme c'était un prince pieux et reconnaissant, il fit bâtir une église magnifique en l'honneur de son patron. C'est depuis lors que *il Santo* de Padoue est vénéré dans toute l'Italie.

A quelque distance de la ville, dans les fermes du roi, il y avait un jeune pâtre d'une figure intéressante, plein de grâce et de modestie. Il était chargé de conduire un nombreux troupeau de chèvres, et il passait sa vie au milieu des forêts sombres et des vastes prairies. Lorsque la solitude pesait trop à son cœur, il détachait une

branche de bouleau, s'en faisait un chalumeau qui répandait sa tristesse en sons plaintifs et doux que la brise emportait au loin et que l'écho répétait. Très souvent aussi il cherchait à soulager son âme agitée par de vagues désirs en implorant la protection de saint Antoine. Quel était donc son mal, et de quoi se plaignait-il?

Un jour le jeune pâtre vit au penchant d'une colline, à l'ombre d'un bois d'oliviers, une jeune femme qui paraissait écouter avec intérêt la mélodie suave que murmurait son chalumeau : c'était Nisbé, la fille unique du roi. Elle fuyait le bruit de la ville, et venait respirer l'air des champs en marchant au hasard le long d'un ruisseau dont les eaux limpides reflétaient son image. Frappée des sons mélodieux qui se faisaient entendre, Nisbé s'arrête, prête l'oreille, et cherche à découvrir la cause du plaisir qui la charme. Elle voit le jeune pâtre, remarque sa beauté, et s'étonne de rencontrer tant de distinction dans un homme d'une condition aussi obscure. Nisbé s'assied au bord du ruisseau, fixe ses beaux yeux sur l'objet qui la captive et s'abandonne au cours de ses pensées. Elle revient le lendemain, puis le jour suivant, et puis tous les jours, entraînée qu'elle était par une force fatale. Enfin Nisbé s'approche de Silvio (c'était le nom du jeune pâtre), le questionne sur sa famille, s'intéresse à ses travaux, à ses espérances, et lui promet la protection de son père. — Vous le savez mieux que moi, *care mie*, ajouta Giacomo d'un air qui voulait être malicieux, l'amour est un grand maître qui mène loin ceux qui fréquentent son école. Silvio et Nisbé n'ignorèrent pas longtemps le sentiment qu'ils avaient conçu l'un pour l'autre; de doux regards les eurent bientôt initiés au mystère de leurs cœurs. On a vu des rois épouser des bergères, dit un vieux proverbe; mais j'ignore s'il y a jamais eu des princesses qui aient épousé des bergers : saint Pierre et saint Paul se taisent complétement sur ce sujet. Tout ce que je puis vous assurer, c'est que le père de Nisbé ne voulait pas de Silvio pour son gendre; il reprocha à sa fille la bassesse de son inclination, et lui défendit de sortir de la ville en lui annonçant que, sous peu de jours, elle deviendrait la femme d'un prince son ami.

Or, il faut que vous sachiez que Nisbé était née bien loin, bien loin d'ici, presque au bout du monde, tout près de la demeure du soleil, dans un pays où règne un éternel printemps, où coulent incessamment des ruisseaux de miel, où les figues mûrissent en un jour, où les oiseaux au plumage d'or chantent des hymnes ravissans, où la vie s'écoule comme un fleuve docile, et où chaque heure apporte une félicité nouvelle. Dans cette terre de béatitude qui touche au paradis, les dieux communiquent souvent avec les hommes pour se reposer du poids de leur immortalité. Une déesse de l'Olympe avait conçu une passion ardente pour le roi qui est le sujet de cette histoire, et

la charmante Nisbé était le fruit de cette union mystérieuse. Sa mère lui avait légué le don funeste de ne jamais mourir, et peut-être aussi un cœur sensible et trop disposé à se laisser toucher par un homme que la destinée avait placé si loin d'elle. En recevant l'ordre de son père de ne plus voir Silvio, Nisbé en fut tout attristée. Un voile sombre s'étendit sur sa vie, jusque-là si douce et si sereine. Dans l'excès de sa douleur, Nisbé suppliait sa mère d'arrêter le nombre de ses jours. — Bienheureuses les femmes, disait-elle, que la mort vient arracher aux peines de leur cœur; car, sans amour, l'immortalité est le plus cruel des supplices. O ma mère, tranche le fil de ma vie, transforme-moi en une fleur des champs, en un arbre de la forêt, ou bien fais de moi et de Silvio deux oiseaux du ciel, pour que nous puissions nous aimer en liberté.

Soulagée par cette prière, Nisbé s'endormit. La déesse, touchée du sort de sa fille, lui envoya des rêves consolateurs qui lui firent espérer une délivrance prochaine. Le lendemain Nisbé, se trouvant moins rigoureusement surveillée, quitta furtivement le palais de son père et courut auprès de Silvio. Leur joie à tous deux fut extrême. Assis l'un près de l'autre, ils se comblaient des plus chastes caresses de l'amour, lorsqu'ils aperçurent des gardes du roi qui venaient à eux : — Idole de mon âme! s'écria tout à coup Nisbé, tu le vois, il faut nous quitter. Les hommes sont jaloux de notre bonheur, et il n'y en a plus pour nous sur cette terre; mais, console-toi, une voix secrète me dit que nous nous reverrons ailleurs... — Et Silvio vit alors s'échapper de ses bras palpitans une blanche colombe qui s'envola vers les cieux. Il resta immobile d'étonnement et de frayeur. Les mains levées comme pour saisir l'objet adoré, sa langue ne put proférer une parole. L'histoire ajoute que les dieux, touchés de la douleur de ce jeune mortel, changèrent Nisbé en une étoile charmante, la plus belle de la voûte céleste, celle qui se lève avant l'aurore, qui se couche la dernière pour servir de flambeau aux amans heureux, et qu'on appelle depuis lors *l'étoile du berger*.

La légende qu'on vient de lire, et que Giacomo avait racontée dans toute la naïveté de son âme, était très répandue dans les provinces de la république de Venise. C'est un commentaire de ces vers bien connus du premier livre de l'Énéide :

> Antenor potuit mediis elapsus Achivis
> Illyricos penetrare sinus.....

dans lesquels le poète latin raconte l'histoire d'Anténor, qui pénétra heureusement dans le golfe d'Illyrie, s'avança jusqu'au fond du royaume des Liburniens, où il fonda la ville de Padoue, qui devint le refuge des Troyens fugitifs. Ce conte, où se mêlent et s'entrecroi-

sent les ressouvenirs de l'antiquité avec l'histoire moderne, et dans lequel la poésie de la nature comme la comprenaient les Grecs se confond avec les pieuses légendes du christianisme, est un trait caractéristique de la double civilisation dont l'Italie a été le théâtre. A vrai dire, le paganisme n'y a jamais été complétement vaincu, et Dante, en choisissant Virgile pour le guider à travers les cercles mystérieux de la cité catholique, a exprimé d'une manière saisissante et profonde ce double caractère toujours persistant de la civilisation italienne.

Parmi les fêtes populaires des provinces de la Vénétie où l'on retrouvait encore les traces de cette civilisation complexe, la fête de l'Épiphanie était une des plus pittoresques. La veille au soir du saint jour de Noël, la principale auberge de La Rosâ était éclairée d'une manière tout à fait inusitée. Une partie de la population s'y trouvait réunie dans l'attente d'un grand événement. Au milieu de la cuisine, assez spacieuse, on avait dressé une estrade sur laquelle était placé un fauteuil recouvert d'un vieux tapis qui simulait la pompe d'un trône royal. Une étagère qui montait jusqu'au plafond était chargée de vaisselle et de vases reluisans qui reflétaient la flamme joyeuse d'un foyer devant lequel tournaient, comme des âmes en peine, une demi-douzaine de belles oies onctueuses et appétissantes. Une longue table couverte d'une nappe blanche, de brocs remplis de vin et de tous les autres objets nécessaires, indiquait les préparatifs d'un festin qui devait bientôt avoir lieu. Au coup de dix heures, Battista Groffolo, le riche fermier dont nous avons parlé plus haut, fit son entrée dans la salle de l'auberge affublé d'un manteau rouge, la tête ornée d'une espèce de couronne dentelée en papier doré, qui le faisaient ressembler à l'une de ces vieilles figures de rois bibliques qui servent d'enseigne aux hôtelleries rustiques dans presque toute l'Europe. Battista Groffolo monta sur l'estrade, s'assit avec gravité, et, à un signe qu'il fit de la main, tous les assistans s'inclinèrent avec respect. Après quelques instans de silence, on entendit frapper à la porte de l'*osteria*, et l'on vit apparaître trois figures étranges, un vieillard, une jeune fille et un enfant, habillés comme des magiciens de théâtre : c'étaient Giacomo, Zina, la fille de Battista Groffolo, et Lorenzo, qui représentaient les trois mages de l'Évangile, avec le caractère distinctif que la tradition accorde à chacun de ces personnages vénérables. Giacomo avait pris avec lui sa vieille guitare, et tous trois portaient, suspendu au cou par un large ruban de soie rouge, un petit coffret qui contenait l'offrande consacrée par la légende.

Les trois mages s'approchèrent du trône du roi, et Giacomo demanda d'une voix respectueuse : « Où donc est le roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous venons pour

l'adorer. » A ces paroles, un grand murmure s'éleva du milieu de la foule. Hérode et sa cour parurent consternés. Cependant on fit asseoir les trois mages, on leur rendit les devoirs de l'hospitalité, on leur lava les pieds, et puis on les invita à prendre des forces pour la continuation de leur saint pèlerinage. Le roi Hérode, les trois mages et les principaux dignitaires de la cour prirent place à la table du festin. Giacomo, animé par de copieuses rasades, oubliant le rôle dont il était investi, voulut haranguer l'assemblée au nom de saint Pierre et de saint Paul, et déjà il avait lancé sa fameuse citation : *Ecco cosa dicevano...*, lorsqu'on lui fit observer qu'en sa qualité de mage, il lui était impossible d'invoquer les deux grands apôtres dont les épîtres sont postérieures à la mort de Jésus-Christ. Sans être parfaitement convaincu de la justesse de cette observation, Giacomo consentit à suspendre son discours. Après ce petit épisode, on se leva de table; le roi Hérode remonta sur son trône, et il dit aux mages qui l'écoutaient : « Allez, informez-vous de l'enfant, et, lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer. »

Les mages s'inclinèrent avec respect et sortirent de la salle. Ils trouvèrent le village illuminé. Les fenêtres des principales maisons étaient garnies de flambeaux et de jeunes filles déguisées sous les costumes les plus bizarres et les plus divers, qui criaient aux voyageurs : « Ohé! ohé! voici le roi des Juifs que vous cherchez! » et, avec ces cris insultans, elles jetaient à la tête des voyageurs une sorte de mannequin en paille qui simulait un enfant au maillot. Les mages traversèrent toute cette foule de mécréans dans un profond silence, paraissant insensibles aux injures dont ils étaient l'objet. Ils arrivèrent ainsi en pleine campagne suivis d'une cohue d'enfans et de femmes et précédés de loin par un char à deux roues et de forme antique qui était traîné par des bœufs. Sur ce char, qui ressemblait assez à celui que montaient jadis les triomphateurs romains, il y avait quatre jeunes gens tenant chacun à la main une longue torche de résine dont la flamme pétillante s'élançait dans les airs. Les ombres que projetait cette lumière épaisse enveloppaient le char et dérobaient entièrement aux yeux de la foule les détails de cette naïve mise en scène, par laquelle on voulait représenter la mobilité de l'étoile prophétique.

C'était par une nuit d'une sérénité admirable que s'accomplissait cette pieuse et touchante cérémonie. Le firmament était radieux, les étoiles scintillaient d'une manière extraordinaire, l'air était doux, l'obscurité et le silence régnaient dans la nature. On n'entendait de temps en temps que les bêlemens des moutons enfermés dans les fermes du voisinage, que le cri plaintif de quelque oiseau mal abrité, que les sons expirans d'une voix lointaine. Une douce et vague tris-

tesse remplissait les cœurs, lorsque, Giacomo frappant quelques accords sur sa vieille guitare, les trois mages se mirent à chanter une naïve complainte, en continuant leur chemin. Cette complainte était un fragment d'une litanie de Lotti, célèbre compositeur vénitien du commencement du XVIIIe siècle, et dont la mélodie suave s'était égarée dans les contrées riantes des bords de la Brenta, où elle avait été apportée sans doute par quelque noble dame, et y avait germé, comme ces grains de semence que laissent tomber les oiseaux voyageurs, messagers dociles d'une volonté mystérieuse. La mélodie de Lotti, arrangée à deux parties par une main inconnue, était très populaire dans les provinces de terre-ferme, où elle passait pour un de ces chants naïfs qui semblent s'exhaler de la terre féconde comme les parfums de l'aubépine en fleurs. Giacomo était chargé de rendre la partie de basse, tandis que Zina et Lorenzo chantaient à l'unisson la partie de soprano. Voici quelles étaient les paroles de ce charmant noël :

« Étoile mystérieuse, dont nous suivons depuis si longtemps les traces mobiles et toujours nouvelles, conduis-nous enfin vers le berceau de l'enfant qui a été promis au monde pour la félicité des hommes. Avertis par ta clarté propice, nous venons des extrémités de l'Orient pour adorer le Christ annoncé par les prophètes, et nous lui apportons de l'or, de l'encens et de la myrrhe, ce que renferme de plus précieux le pays de nos pères. Courbés sous le fardeau des ans, nous venons à toi, enfant miraculeux, pour que tu dissipes les ténèbres qui nous enveloppent de toutes parts, pour que tu arraches de nos cœurs flétris ce doute funeste, que nous a légué le génie du mal. Sois mille fois béni, ô roi d'Israël. Que ta lumière s'élève sur l'abîme de nos misères, que ta parole sainte purge nos âmes souillées et qu'elle nous réconcilie avec le Dieu créateur! O Christ rédempteur, que ton nom soit béni à jamais! »

La voix mordante de Giacomo, celles plus agréables de Zina et de Lorenzo, harmonieusement groupées ensemble, s'exhalaient ainsi en doux accords, pendant que le cortége continuait sa marche et que les mages entraient dans chaque maison un peu importante qu'ils trouvaient sur leur chemin. Ils y étaient reçus avec une pieuse cordialité, et ils allaient se prosterner, dans un coin de l'étable, aux pieds de l'enfant Jésus couché dans la crèche et entouré de la sainte famille.

Après ces diverses stations, les mages reprirent le cours de leur pèlerinage, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés devant la grille d'un château, où ils furent introduits par un domestique en livrée. On les conduisit dans un grand salon, rempli de seigneurs et de nobles dames. Giacomo salua humblement la compagnie, et, après avoir frappé sur sa vieille guitare les deux seuls accords qui lui fussent familiers, tous les trois recommencèrent à chanter le noël dont nous avons traduit les paroles. La noble compagnie parut satisfaite de

l'effet de l'ensemble, mais on remarqua surtout la voix fraîche de Lorenzo, dont la grâce enfantine avait déjà attiré les regards. Une jeune demoiselle, qui paraissait parler avec autorité, fit approcher Lorenzo, et lui demanda avec douceur : — Avez-vous des frères et des sœurs, mon bel enfant?

— *No, signora,* répondit-il en rougissant un peu, je suis le seul enfant de ma mère.

— Aimez-vous bien votre mère?

— Autant que j'aime le bon Dieu, dit-il sans la moindre hésitation.

— Voilà une réponse qui annonce un cœur aussi pur que votre front. — Et un murmure d'approbation générale accompagna cet éloge.

La *gentildonna,* attirant alors Lorenzo plus près du canapé où elle était assise, lui dit avec un doux sourire : — Sans doute vous ne voudriez pas la quitter, cette mère que vous aimez tant?

— Si c'était pour son bonheur! répondit avec empressement Zina, qui avait compris toute la portée de cette question.

— Par exemple, répliqua la noble demoiselle en jetant les yeux sur un vieillard silencieux qui était assis, en face d'elle, de l'autre côté du foyer, vous plairiez-vous avec nous, mon bel enfant?

— *O santa Maria!* s'écria encore Zina, qui, dans son affection pour Lorenzo, devançait ses réponses, ce serait bien heureux pour l'enfant et pour sa mère!

— Eh bien! nous causerons de cela plus longuement demain, reprit la noble demoiselle, et, à un signe gracieux de sa main, les trois mages se retirèrent.

II.

A une petite lieue de La Rosâ, sur la belle route qui conduit de Padoue à Bassano, toute parsemée de hameaux pittoresques, de nombreuses hôtelleries et de riches vergers, se trouvait le charmant village de Cadolce, et dans ce village on remarquait une des habitations les plus délicieuses de la terre-ferme. Elle était assise sur le penchant d'une colline, adossée à la lisière d'un bois qui répandait au loin sa fraîcheur et son ombrage tutélaire. Le château, entouré de portiques, était vaste et d'une architecture élégante. Son toit à l'italienne se détachait de la verdure qui l'environnait et s'épanouissait au soleil, comme un caprice de fée. Ce château était du XVIe siècle; il avait été construit par Palladio, avec les débris de vieux monumens de la Grèce. Le château était séparé de la route par un large fossé rempli d'eau et par une longue grille dorée qui laissait entrevoir un riche parterre rempli de citronniers et des fleurs les plus rares

que rafraîchissaient des jets d'eau toujours abondans. Une grande quantité de jolis pigeons et de paons au chatoyant plumage étaient constamment perchés sur le toit du château qu'ils remplissaient du bruit de leurs cris mélancoliques et de leurs roucoulemens amoureux. L'intérieur de ce château répondait à la magnificence de l'extérieur. De grands appartemens somptueusement décorés, des tableaux, des statues, une bibliothèque choisie, une chapelle, un théâtre, un nombreux domestique, tout annonçait la résidence d'un grand seigneur. Le village enveloppait le château et s'étendait le long de la route en jolies maisonnettes blanches, habitées par une population laborieuse. Cadolce était le village le plus propre qu'il y eût entre Padoue et Bassano. Ses habitans avaient une grande réputation de jovialité; ils étaient fous de plaisir, et il était passé en proverbe que lorsqu'on s'ennuyait, il fallait aller à Cadolce. Aussi y accourait-on en foule les jours de fête; on y dansait, on y buvait à perdre haleine. L'auberge de la *Luna* était remplie de bons compagnons qui frappaient sur les tables et brisaient les vitres de leurs dissonances *non préparées.*

Dans une grande et belle pièce de la villa Cadolce, ornée de vieux portraits de famille, parmi lesquels on remarquait plusieurs doges, deux personnages s'entretenaient paisiblement. L'un de ces personnages, enveloppé d'une longue robe noire, les mains croisées derrière le dos, sa tête blanche légèrement inclinée sur la poitrine, marchait à pas lents et mesurés. De temps en temps, il poussait de gros soupirs entremêlés de quelques rares monosyllabes qui semblaient s'échapper avec peine de ses lèvres minces et serrées. — C'en est fait, disait-il tout bas, oui, c'en est fait de l'indépendance et de la grandeur de Venise.

Après un long silence, pendant lequel il ne cessait de marcher, il reprit, en élevant la voix et en redressant un peu sa tête sexagénaire : — Cependant, si le sénat voulait m'écouter, nous pourrions voir briller encore quelques beaux jours; nous aurions des alliés, de l'or, et des soldats pour nous défendre.

Il se tut de nouveau, et, ralentissant sa marche, dont il paraissait fatigué : — Mais, hélas! dit-il, nous sommes vieux, et tout le monde nous abandonne. Les patriciens sont plus corrompus que le siècle où nous avons le malheur de vivre; ils tiennent plus à leurs richesses et à leur lâche oisiveté qu'à l'indépendance de la patrie. Pourvu qu'on les laisse se promener au Broglio et souper dans leurs *casini,* ils tendront la gorge au destin qu'on leur prépare.

— Il me semble que votre excellence s'exagère beaucoup les dangers qui menacent la république, dit l'autre personnage, qui était assis nonchalamment sur un canapé de velours, tenant à la main un

vieux bouquin entr'ouvert dans lequel il essayait de lire de temps en temps. Les puissances ennemies de l'indépendance de Venise sont trop occupées de leurs propres affaires pour songer à nous inquiéter.

— Ah! ce ne sont pas les armes des nations intéressées à notre perte que je redoute pour ma patrie, répliqua le premier interlocuteur; c'est l'esprit nouveau qui s'élève de tous les coins de l'horizon. Nos vieilles institutions sont minées par un principe funeste qui échappe à toute surveillance; les provinces s'agitent, les patriciens sont désunis, et les citadins aspirent ouvertement à une réforme de l'état. Il n'est pas jusqu'à nos bons gondoliers qui ne rembrunissent leur visage; ils nous saluent avec moins de respect et ne chantent plus les stances du Tasse avec la bénigne gaieté d'autrefois. Oui, mon ami, nous marchons évidemment à une dissolution de toutes choses.

— Votre excellence sait mieux que moi que la république est un vieux vaisseau dont la quille plonge trop avant dans le sein des ondes pour carguer ses voiles à la moindre brise. Qu'elle se rassure donc, *per Bacco!* les lois de Venise sont l'œuvre d'une politique consommée, et Horace semble avoir prévu les événemens qui se préparent lorsqu'il dit...

— Abbé, tu te trompes. Horace est assurément un grand poète, qui a dit des choses admirables sur l'homme et sa destinée; mais, malgré ton savant commentaire, je doute qu'il ait entrevu les événemens dont nous sommes menacés. Crois-en ma vieille expérience : nous sommes destinés à voir l'une des plus grandes révolutions de l'histoire. Rien de ce que tu as lu ne peut être comparé à ce que je redoute. C'est un monde qui s'écroule. Venise, qui a bravé tant d'orages, et dont les lois sont l'œuvre du temps et de sa justice, se brisera contre l'écueil que j'aperçois de loin. Je le répète, nous sommes vieux, la vie nous échappe, Venise est une lampe près de s'éteindre et qui ne projette plus qu'une flamme vacillante. On dirait que la nature elle-même participe à cette évolution mystérieuse, car les saisons, et surtout le printemps, ne sont plus ce qu'elles étaient pour nos pères. Oui, oui, mon ami, la terre aussi se refroidit dans l'espace; le soleil se voile de sinistres nuages, et l'homme perd de sa chaleur et de sa douce gaieté. Il ne nous reste plus qu'à mourir dans la miséricorde de Dieu.

En proférant ces dernières paroles, le vieillard se laissa tomber sur une chaise en couvrant ses yeux de ses mains décharnées.

— *Per Bacco!* votre excellence m'étonne, répliqua l'abbé. Je ne vois pas que le soleil soit moins éclatant, que les fleurs soient moins parfumées et le vin de Chypre moins généreux que par le passé. *Eh vîa! eh vîa!* laissez là vos sombres présages. Dieu et la nature sont toujours les mêmes; le mal n'est que dans l'esprit de l'homme.

N'empoisonnons pas l'heure présente par des prévisions malheureuses; laissons-nous aller doucement au courant qui nous entraîne, en chantant avec Horace :

> Lætus in præsens animus, quod ultra est,
> Oderit curare, et amare lento
> Temperet risu. Nihil est ab omni
> Parte beatum (1).

Le premier de ces deux interlocuteurs était Marco Zeno, noble vénitien dont la famille illustre remontait aux premiers temps de la république. Toutes celles qui avaient de semblables prétentions historiques étaient appelées *familles électorales*, parce qu'elles croyaient descendre des douze tribuns qui, en 679, élurent le premier doge. Marco Zeno pouvait avoir soixante ans à l'époque où nous place notre récit. C'était un homme grand et sec, au front large et dépouillé. Il avait une physionomie expressive, mais sévère; son abord calme, son regard froid et redoutable vous inspiraient ce respect mêlé de crainte qui est le propre des hommes habitués au commandement. Quoique rempli de bienveillance pour toutes les personnes qui vivaient dans sa familiarité, ses manières n'avaient rien de communicatif. On lisait dans l'impassibilité de son visage qu'il était né dans une caste privilégiée et souveraine dont il voulait qu'on respectât les droits. Les grandes démonstrations répugnaient à sa froide raison. Il ne pouvait supporter ni la joie bruyante ni la sensibilité trop expansive. Il aimait les intelligences qui se dominent et qui se manifestent avec mesure. Il connaissait trop les hommes pour se laisser prendre aux apparences, et ne croyait facilement ni au dévouement absolu ni à la méchanceté gratuite. C'était un esprit vaste et rompu au maniement des affaires. Ayant été ambassadeur de la république de Venise dans presque toutes les cours de l'Europe, il y avait étudié le mécanisme des gouvernemens, dont il connaissait le fort et le faible. Marco Zeno n'avait aucun enthousiasme; il se méfiait des mensonges de la parole, il voulait des faits positifs avant de prendre une détermination; alors il agissait sans scrupule et sans hésitation. Il croyait à l'amour, à la haine, à l'amitié, comme à des forces de la nature humaine qu'on peut utiliser. Acteur profond, il était doué d'une âme assez impressionnable pour bien jouer un rôle dans le drame de la politique, qui avait été la grande préoccupation de sa vie. C'était un de ces hommes d'état comme Venise en possédait beaucoup, une de ces intelligences italiennes lucides et fortes, qui était arrivée à

(1) « Content du présent, que notre esprit évite de s'inquiéter de l'avenir! que par une douce gaieté il tempère l'amertume de la vie! Ici bas il n'est pas de parfait bonheur. » (Horace, ode IV, liv. II.)

ce point élevé de l'horizon de la vie où tout est clair, mais d'une tristesse navrante.

Cependant, sous la sèche enveloppe de ce vieux sénateur, dans cet homme sombre et désabusé par une longue expérience de nos misères, il y avait un recoin mystérieux où s'était réfugié tout ce qui lui restait de vitalité : c'était l'amour de la patrie. Homme politique un peu de l'école de Machiavel, dont le livre fameux n'est, après tout, que la glorification du succès, Marco Zeno avait été élevé dans les préjugés de cette oligarchie pour qui la nation se résumait tout entière dans l'état, et l'état dans les mains d'une minorité choisie. Ce mot abstrait de l'*état* était alors pour les hommes politiques ce que le mot âme est encore de nos jours pour certains esprits, un dieu jaloux, silencieux et voilé, qui semble n'avoir créé le monde que pour l'absorber et l'anéantir. Bien que Marco Zeno eût habité la France sous le règne de Louis XV, et qu'il eût vécu au milieu de la phalange philosophique qui s'efforçait de dégager de l'histoire la grande loi du progrès continu de l'esprit humain, il était resté impénétrable à ce qu'il appelait les folles idées des temps nouveaux. Selon lui, le pouvoir devait être toujours le partage des classes élevées de la société, à la condition cependant qu'il fût exercé pour le bien de tous. Il disait souvent que la loi devait être comme le soleil, qu'elle devait éclairer les peuples sans qu'ils y pussent toucher. Pour Marco Zeno comme pour toute l'aristocratie de Venise, la science politique se résumait dans cette formule bien connue : *Pane in piazza, e giustizia in palazzo.*

Le second des deux interlocuteurs était l'abbé Zamaria, le secrétaire et l'ami de Marco Zeno. Il l'avait suivi dans ses ambassades, et avait partagé toutes les vicissitudes de sa fortune. C'était un tout petit homme écourté, vif, d'un caractère doux et charmant, d'où s'épanchait une gaieté bénigne et presque inaltérable. Son imagination sereine ne réfléchissait que la partie lumineuse et consolante des événemens de la vie. Très versé dans les langues anciennes, sachant presque toutes celles de l'Europe moderne, poète, philosophe et surtout grand musicien, l'abbé Zamaria réunissait toutes les connaissances de son temps, dont il cachait la profondeur sous le rire d'un enfant. Il appartenait à cette famille d'esprits aimables et fins, de philosophes pratiques aux passions tempérées, aux goûts délicats, aux croyances molles et flottantes, qui se laissent aller au courant qui les entraîne sans projets lointains, sans ambition, goûtant à tous les fruits de la route sans soucis et sans regrets. L'abbé Zamaria était un de ces hommes contenus et sages qui trouvent le bonheur dans la modération des désirs, dans un coin paisible à côté d'un objet aimable, un de ces joyeux abbés du XVIIIe siècle, plus dévots à

la morale d'Horace qu'à celle de l'Évangile, humant la vie *piano, piano,* et secouant les chagrins comme l'oiseau secoue les gouttes de rosée qui tombent sur ses ailes.

Marco Zeno et l'abbé Zamaria étaient deux caractères parfaitement opposés, qui représentaient assez fidèlement les deux grands élémens de la société vénitienne, c'est-à-dire la minorité oligarchique qui possédait les bénéfices et les soucis de la puissance, et le peuple doux et spirituel qui se berçait mollement sur les lagunes, laissant couler la vie comme une gondole légère *sul mare infido.* Marco Zeno était veuf depuis longtemps. Une fille unique était l'héritière de sa tendresse et de sa fortune. C'est dans un coin de la villa Cadolce que vivait dans le recueillement le saint abbé dont il a été question au commencement de cette histoire : il était le frère cadet du vieux sénateur.

Le château où s'est passée la scène que nous venons de raconter est celui où avaient été reçus les trois mages dans la nuit de Noël. La jeune personne qui avait accueilli avec tant de grâce l'enfant de Catarina Sarti était la fille du vieux sénateur, et la nièce par conséquent du prêtre vénérable dont Lorenzo avait su toucher le cœur. En entrant dans cette illustre famille vénitienne, le jeune Lorenzo héritait pour ainsi dire de la destinée de son père, qui avait été le client de Marco Zeno, dont la protection s'était étendue sur la veuve, à qui il faisait une pension. Lorsque la fille de Zeno questionna Lorenzo sur le nombre de frères et de sœurs qu'il pouvait avoir, elle ignorait qu'il fût le fils de Catarina Sarti. L'intérêt tout instinctif qu'elle ressentit d'abord pour cet enfant qu'elle voyait pour la première fois prit un caractère plus sérieux lorsqu'elle apprit quels étaient les liens qui existaient depuis longtemps entre le père de Lorenzo et sa propre famille. Admis dans la maison de Zeno sans autre titre que celui d'une bienveillance généreuse, le fils de Catarina Sarti ne tarda point à s'attirer l'affection du vieux sénateur, et surtout celle de sa fille.

Beata, fille unique du sénateur Marco Zeno, pouvait avoir à peu près quinze ans à l'époque où Lorenzo fut reçu dans sa famille. Elle était assez grande pour son âge, d'une taille élancée et fine, dont tous les mouvemens trahissaient la distinction de la race. Sa tête charmante, d'une expression à la fois douce et sévère, reposait sur un cou flexible, dont les lignes onduleuses allaient expirer mollement sur des épaules délicates qui tressaillaient à la moindre émotion. Ses yeux étaient d'un noir bleuâtre, ornés de longues et soyeuses paupières qui en tempéraient l'éclat. Son regard profond et tendre, presque toujours enveloppé d'un nuage mélancolique, révélait une âme sérieuse, et son maintien noble, mais un peu sévère parfois, était adouci par les signes d'une bonté compatissante qui lui attirait l'af-

fection respectueuse de ses domestiques et de ses inférieurs. Une chevelure abondante et presque blonde, relevée derrière la tête en un bouquet charmant, contenait une fleur naturelle dont Beata aimait à se parer comme d'un symbole de la jeunesse et de ses espérances. Ayant perdu sa mère de très bonne heure, Beata avait été élevée sous la surveillance de son père et par les soins particuliers de l'abbé Zamaria. Aussi son instruction, variée et plus forte que ne l'était celle des femmes ordinaires de son pays et de son temps, se ressentait un peu de la pensée sérieuse qui en avait dirigé le cours. Beata connaissait la langue française, qu'elle parlait avec une certaine facilité. On se doute bien que les arts n'avaient point été oubliés dans l'éducation d'une noble vénitienne. La fille du sénateur dessinait un peu, peignait agréablement, et surtout elle connaissait à fond l'art musical, dont l'abbé Zamaria lui avait révélé les secrets les plus intimes. Sa voix de *mezzo soprano*, d'un timbre suave et pénétrant, se colorait des plus vifs reflets du sentiment, dont elle savait exprimer les nuances les plus délicates. Ce qui paraîtra assez bizarre, c'est que Beata avait un goût particulier pour le violoncelle, dont elle jouait avec infiniment de grâce. Cette prédilection pour un instrument qui ne semble pas convenir à la délicatesse d'une femme s'expliquait alors par les mœurs de Venise, dont les écoles de musique étaient exclusivement consacrées à l'éducation de pauvres jeunes filles. Celles-ci y apprenaient à jouer de tous les instrumens nécessaires pour former un petit orchestre qui servait aux exercices de la maison. Nous aurons l'occasion de faire remarquer plus tard combien cette organisation des conservatoires de Venise a eu d'influence sur le goût musical de la société vénitienne.

Les talens aimables, les charmes et la rare distinction qu'on remarquait dans cette noble jeune fille n'étaient cependant que des accessoires et comme la splendeur de qualités d'un ordre plus élevé. Son esprit, d'une trempe peu commune, avait été nourri de lectures sérieuses et diverses, et son jugement, mis en éveil par le spectacle d'une société en décadence, avait acquis une maturité tout à fait au-dessus de son âge. Héritière unique de la fortune et de la tendresse de Marco Zeno, son père avait voulu qu'elle fût digne de l'illustration de sa maison et du rang qu'il occupait dans l'état. Dans les idées de ce vieux sénateur, qui étaient celles de la haute aristocratie vénitienne, la femme d'un patricien devait être au-dessus des autres femmes, non-seulement par les avantages de la naissance, mais par l'élévation des sentimens. Il disait souvent que toute prérogative sociale qui n'est point justifiée par une supériorité morale est une véritable usurpation. Aussi n'avait-il épargné aucun effort pour que Beata fût digne du nom qu'elle portait, et de très bonne heure il avait exercé son jeune

esprit à lire, sans trop se troubler, dans les profondeurs du cœur humain.

Cette direction sévère donnée à l'éducation de Beata n'avait point altéré heureusement la simplicité de son âme. Née dans un siècle téméraire, au milieu d'une société en décadence, elle sut entendre tout ce qui se disait contre les plus saintes vérités sans jamais donner lieu de croire que le doute eût pénétré dans sa conscience. Le commerce des hommes supérieurs et la lecture des livres les plus hardis n'avaient porté atteinte ni à la modestie de son langage, ni à l'accomplissement de ses plus humbles devoirs. Elle savait écouter et se taire, et son dégoût profond pour les discussions arides et pointilleuses de l'esprit l'avait fortifiée dans l'idée que la mission de la femme était de relier et de concilier les hommes par l'attrait du sentiment. Aussi les passions turbulentes se calmaient à son approche, la sérénité de son front se répandait sur tous ceux qui la voyaient, et les caractères les plus antipathiques se groupaient autour de sa personne en acceptant avec amour le joug de son empire. La science de la vie, si l'on peut donner ce nom à de simples pressentimens d'une nature bien douée, avait traversé son cœur sans y déposer une goutte de son amertume. A son regard doux et mélancolique, à cette adorable langueur qui se trahissait par les sons voilés de sa voix expressive, et qui lui faisait pencher la tête comme celle d'un épi d'or sous la brise du matin; à ce mélange de tendresse et de raison, de joie enfantine et de préoccupation sérieuse qui faisaient le fond de son caractère, on reconnaissait une femme d'élite, une de ces créatures privilégiées que Dieu semble envoyer sur la terre pour y raffermir le culte de l'idéal. Lorsque vers les heures paisibles du soir Beata promenait sa langueur dans le beau jardin de la villa Cadolce, au milieu des orangers et des fleurs, préservant sa tête d'une ombrelle de soie rose dont les reflets adoucis allaient se confondre avec ceux de sa robe blanche et flottante, le cœur rempli de murmures confus, laissant échapper de ses lèvres indolentes ce demi-sourire qui sied à la grâce, en regardant au loin dans l'atmosphère les chaudes vapeurs qui annoncent la fin du jour, — on eût dit la personnification de Venise ayant le pressentiment de sa destinée.

Beata avait une amie d'enfance qu'elle aimait beaucoup : c'était Tognina, la fille du médecin de Cadolce, petite et gracieuse personne, vive, enjouée, spirituelle. Au moindre mot, le frais et blanc visage de Tognina s'épanouissait de joie, et un doux sourire se jouait sur ses lèvres de rose comme un rayon de soleil dans un vase rempli de lait. Légère et un peu malicieuse, Tognina était une Vénitienne pure et sans mélange, dont le caractère formait un heureux con-

traste avec celui de Beata. Cette diversité dans les goûts et dans les instincts avait resserré davantage l'affection qui existait entre ces deux jeunes filles, qui n'avaient point de secrets l'une pour l'autre.

Lorsque le jeune Lorenzo Sarti fut admis dans l'illustre famille dont nous venons de faire connaître les différens membres, il ne tarda point, nous l'avons dit, à devenir l'objet de la préoccupation de Beata. De quelques années plus âgée seulement que cet enfant, qui avait éveillé son intérêt par la gentillesse de ses manières et la naïveté de ses réponses, Beata sentit croître en elle chaque jour les germes d'une affection dont il était aussi difficile de définir le caractère que de prévoir les développemens. Il semblait que Lorenzo fût venu à propos apporter un aliment à l'activité de cette noble fille, dont le cœur sommeillait encore du doux sommeil de l'adolescence. Son père, qui hors de la politique n'avait de volontés que celles de Beata, fut très heureux de la voir s'attacher le fils d'un bon Vénitien qui avait été un client dévoué aux intérêts de la famille Zeno. Elle prit soin de son éducation, lui fit donner des maîtres, et se plut à diriger son esprit et à faire jaillir de son âme les bons instincts qu'elle pouvait contenir. Toujours à ses côtés, Lorenzo était devenu comme le frère de Beata. Il l'accompagnait partout, à l'église, à la promenade, dans les cercles, portant son ombrelle, un livre de messe, ou bien un bouquet de fleurs. Or, de toutes les séductions innocentes qui peuvent exister entre deux êtres d'âge et de sexe différens, il n'y en a pas de plus subtile que le plaisir qu'on éprouve à communiquer à une créature de Dieu le souffle de la vie morale. Voir s'épanouir sous ses yeux un jeune esprit qui se débat dans les limbes de l'instinct, dissiper peu à peu les nuages qui enveloppent son berceau, le nourrir de sa substance, le sentir tressaillir sous vos étreintes et le voir répondre à vos efforts par ce premier sourire qui annonce l'arrivée du jour et le triomphe de l'intelligence, c'est un bonheur qui égale presque celui de la maternité, c'est un mystère qui participe du grand mystère de la création. Aussi l'histoire est-elle féconde en exemples de cette nature, et l'on peut affirmer que les plus belles fictions de la poésie reposent sur cette donnée, d'une vérité profonde, — que l'amour n'a pas de plus puissant auxiliaire que l'attrait de l'esprit (1). On sait comment Dante a traité ce sujet dans l'admirable épisode de Françoise de Rimini.

S'il y a un charme tout puissant à communiquer l'étincelle de la vie à un esprit qui s'ignore, si la science possède un attrait qui fascine celui qui la donne aussi bien que celui qui la reçoit, en effaçant quelquefois les contrastes les plus vifs de l'âge et de la for-

(1) « L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. » (Pascal, *Discours sur les passions de l'amour.*)

tune, les arts, surtout la musique, opèrent des miracles bien plus surprenans encore. La musique, ce langage mystérieux de l'âme, dont l'empire commence où finit celui de la parole, comme l'ont très bien dit quelques pères de l'église; la musique, qui est à la fois une science très compliquée et un art prodigieux qui satisfait la raison et qui la dépasse par son rayonnement infini, la musique remue les fibres les plus ténues de notre sensibilité, et amène à la surface du cœur des accens ignorés qui nous révèlent tout entiers à ceux qui nous écoutent. C'est ainsi que la mer agitée par la tempête se soulève jusque dans ses profondeurs, et jette sur les rivages des débris inconnus. Telle femme vous attire par sa beauté et vous charme par sa conversation, qui semble trahir une créature délicate et conforme à l'idéal que vous poursuivez : écoutez-la chanter, et si votre oreille est exercée à démêler la bonne note, vous serez étonné de la différence qui existe souvent entre ces deux manifestations d'une seule et même personne. C'est que dans le son musical, dans ce qu'on appelle le timbre de la voix humaine, il y a ce qu'on trouve dans l'arome des fleurs, la quintessence de la nature des choses. Une voix qui chante, c'est un écho de l'âme, qui vous en dit plus en quelques minutes que les plus longs discours. On peut mentir en parlant, on ne peut pas tromper en chantant.

C'est Beata qui enseigna à Lorenzo les premiers élémens de la musique, et cette tâche lui fut aussi douce que facile à remplir, parce que son élève était déjà tout préparé à la culture de cet art admirable. Lorsqu'il eut surmonté les premières difficultés, que sa voix de soprano fut assouplie à franchir les intervalles les plus ardus, et qu'il eut une connaissance suffisante des signes phonétiques et de leur valeur, Lorenzo passa sous la direction de l'abbé Zamaria, qui du reste avait la haute main sur toute son éducation intellectuelle. L'abbé Zamaria était un profond musicien, un érudit qui connaissait l'histoire et la théorie de l'art presque aussi bien que le père Martini de Bologne, dont il était l'ami et le correspondant. Élève de Benedetto Marcello, dont il admirait plus que personne le génie simple et grandiose, l'abbé Zamaria avait suivi d'un œil curieux et intelligent les révolutions qu'avait subies la musique depuis la grande époque de la renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il avait surtout fait une étude particulière de l'histoire de la musique à Venise, de ses théâtres et de toutes les institutions qui s'y rattachaient, — et à force de sagacité, d'érudition aussi variée que minutieuse, il était parvenu à saisir le caractère de ce qu'il appelait l'école vénitienne, qu'il croyait aussi réel et aussi tranché en musique que dans la peinture et dans l'architecture. La partialité de l'abbé Zamaria pour tout ce qui pouvait intéresser la gloire de son pays, son penchant à faire ressortir l'influence particulière de Venise sur le dé-

veloppement de l'esprit humain, en s'exagérant peut-être la part qu'elle pouvait revendiquer dans l'histoire de la civilisation italienne, étaient chez lui des sentimens naturels qui s'étaient fort accrus par le désir d'être agréable à son ami le sénateur Zeno. Ce vieux patricien, dont l'intelligence lucide et forte ne se faisait aucune illusion sur l'affaiblissement de la république et sur les événemens probables qui d'un jour à l'autre pouvaient emporter son indépendance, s'était pris d'une tendresse vraiment filiale pour la grandeur éclipsée de la reine de l'Adriatique. Il s'était retourné vers le passé pour y chercher une distraction à sa douleur actuelle, comme nous aimons tous, au déclin de la vie, à réjouir nos regards attristés par le spectacle de nos belles années. Cette passion jalouse pour la gloire de sa patrie, qui réchauffait le cœur du vieux Marco Zeno, était partagée par toute la haute noblesse de Venise; à vrai dire, elle forme un des traits caractéristiques de l'aristocratie dans tous les pays du monde. On a pu voir de nos jours que la démocratie fait assez bon marché des limites territoriales qui séparent les différentes nations de l'Europe, et cela se conçoit aisément, car l'esprit qui anime la démocratie moderne participe un peu de la nature de l'esprit religieux, dont le point d'appui est dans la conscience et non plus dans les fictions arbitraires de la pensée. L'aristocratie vit de traditions, parce que c'est dans la tradition qu'elle trouve les titres de sa puissance, tandis que la démocratie ne s'élève qu'au nom d'un principe de justice que le temps a mûri, et dont il exige impérieusement la réalisation. Aussi l'histoire nous montre-t-elle l'aristocratie partout et toujours fidèle au culte des dieux domestiques, défendant jusqu'au dernier soupir la nationalité dont elle est l'expression vivante, tandis que la démocratie déborde comme un fleuve impétueux qu'agite le souffle de Dieu. Cette lutte héroïque du patriciat et de la démocratie, qui est le nœud de l'histoire universelle, a été surtout remarquable et très décisive dans la république de Venise, dont l'indépendance n'a pas survécu d'une heure à la chute du gouvernement oligarchique.

Ce sentiment profond d'attachement pour le sol natal, qui remplissait l'âme tout entière du vénérable sénateur, se révélait autour de lui d'une manière ingénieuse et frappante. Dans son palais de Venise aussi bien que dans sa villa Cadolce, il n'y avait que des meubles et des objets d'art provenant soit de la capitale, soit d'une ville quelconque des états de la république. Il suffisait que le moindre objet de luxe eût été fabriqué par un Vénitien ou par un sujet de la république, pour qu'il eût à ses yeux un prix inestimable. Dans ses deux magnifiques habitations, il n'avait admis que des tableaux et des gravures de l'école vénitienne, depuis Jean Bellini jusqu'à Tiepolo, qui ferme la série des grands artistes qui ont illustré cette terre de la poésie et de la volupté, jusqu'aux petits tableaux de genre et

aux caricatures innombrables que produisait un peintre de mœurs alors très à la mode et assez inconnu de nos jours, Pierre Longhi, mort à Venise en 1780, qu'on voyait figurer dans les appartemens de Marco Zeno au milieu des chefs-d'œuvre des demi-dieux de la peinture. Les tableaux, les gravures, les objets d'art, et en général toutes les productions de l'esprit, étaient classées, non d'après leur mérite respectif et reconnu, mais selon le degré de consanguinité qui les rapprochait de la *cara Venezia*. Et d'abord, Marco Zeno plaçait au premier rang dans son affection et dans son estime les artistes qui étaient nés dans la ville même des lagunes, sur l'*isola madre*, comme il aimait à la qualifier. Venaient ensuite les œuvres des sujets de la république, puis enfin tout ce qui avait été créé à Venise par la main des étrangers. Il suffisait qu'un livre eût été imprimé dans cette ville chérie pour avoir droit à son intérêt, et alors il lui était bien difficile de le juger sans un peu de partialité.

Pour répondre à cette passion profonde et presque sacrée de Marco Zeno, l'abbé Zamaria avait organisé la grande bibliothèque de son palais de Venise et celle, moins considérable, qui se trouvait à la villa Cadolce dans un esprit tout aussi exclusif. Sur le premier plan étaient classés par ordre chronologique les historiens, les philosophes, les moralistes et les voyageurs vénitiens, si nombreux et si curieux; puis venaient les poètes qui ont illustré le dialecte doux et charmant qu'on parle dans les lagunes, suivis de tous les livres importans et célèbres qui ont été publiés depuis l'introduction de l'imprimerie à Venise, en 1467. La partie la plus intéressante de cette bibliothèque était celle qui était consacrée aux œuvres de l'art musical, rangées d'après un plan systématique qui était le résultat d'une grande érudition accompagnée d'une rare sagacité. On y voyait figurer d'abord de nombreux recueils de *canzonnette* populaires sans nom d'auteur, et qui étaient presque aussi anciennes que la république de Saint-Marc. Après ces monumens curieux de l'instinct et de la poésie populaire qu'on trouve à l'origine de toutes les nations modernes, l'abbé avait placé les chansons à deux, à trois et même quatre parties qu'on appelait *frottole*, et qui étaient le produit d'un art qui commençait à devenir intéressant. Après ces diverses manifestations de la fantaisie plus ou moins libre et populaire venaient les madrigaux savans d'Adrien Willaert, qui passe pour le vrai fondateur de ce qu'on appelle l'école de Venise; ceux de Costanzo Porta, les œuvres des deux Gabrielli, de Cipriano di Rore, de Jean Croce, surnommé *il Chiozzetto*, de Claudio Merulo, de Lotti, de Donato, etc., famille nombreuse de compositeurs originaux parmi lesquels Benedetto Marcello occupe le premier rang. Dans la section consacrée à la musique dramatique, on voyait figurer les premiers opéras de Monteverde, qui peut être considéré comme le véritable créateur du

drame lyrique; ceux de Cavalli, de Cesti, de Legrenzi, de Caldara, de Gasparini, de Galuppi, suivis de tous les opéras composés à Venise par les nombreux musiciens qui, depuis Scarlatti jusqu'à Cimarosa et Paisiello, ont visité cette ville des merveilles. Les théoriciens n'y étaient pas oubliés non plus, depuis Zarlino et Nicolas Vicentino jusqu'à Zacconi et Tartini, que l'abbé Zamaria avait connu personnellement. Il avait même poussé le scrupule patriotique jusqu'à mentionner par une note qu'il avait intercalée dans la compilation de l'abbé Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musicâ sacrâ*, les manuscrits d'un fameux théoricien de la fin du XIIIe siècle, Marchetto de Padoue, dont le nom était emprunté à la ville qui lui a donné le jour.

On s'imagine bien que sous la direction d'un pareil maître Lorenzo dut faire des progrès rapides dans l'étude de la musique. Non-seulement l'abbé Zamaria lui apprit à chanter d'après les principes alors en vigueur dans toutes les bonnes écoles d'Italie, il lui enseigna aussi à jouer du clavecin, et compléta son éducation en lui donnant les notions d'harmonie qui sont indispensables à tous ceux qui veulent comprendre les lois d'un art plus compliqué qu'on ne le croit communément. Du reste, l'abbé Zamaria procédait avec son jeune élève comme il l'avait déjà fait avec Beata, en suivant la méthode de son maître Benedetto Marcello, qui consistait à faire marcher de front la lecture et la vocalisation avec la théorie dans des proportions plus ou moins grandes et selon le degré d'aptitude de l'élève qu'on instruisait. Les leçons de l'abbé Zamaria, auxquelles Beata assistait toujours, étaient fort intéressantes par l'esprit et la passion qu'il mettait à développer ses idées sur l'art qu'il aimait, et par les rapprochemens ingénieux et quelquefois profonds qu'il savait établir entre la musique et les diverses connaissances de l'esprit humain. La jovialité de son humeur, son érudition, aussi piquante que variée, jaillissaient au moindre choc, et jetaient la lumière sur les objets les plus obscurs.

— Vois-tu, Lorenzo! lui disait souvent cet aimable abbé, la musique ne s'apprend pas comme les *matematiche*. La voix est moins nécessaire pour bien chanter que le sentiment, et pour devenir un compositeur comme l'illustre Marcello ou le joyeux Buranello, il faut bien autre chose que de savoir écrire sur la *cartella* (1) quelques leçons de contre-point. Un grand poète que tu ne connais pas encore, et qui s'appelait Horace, a prouvé que pour faire de beaux vers ou de la bonne musique il fallait le concours de la nature et du travail; ce qui veut dire que, sans la permission du bon Dieu, qui se révèle à nous par le sentiment,

(1) Morceau de peau d'âne préparée pour y écrire de la musique.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.

Ce serait vraiment trop commode, ajoutait un jour l'abbé Zamaria en effleurant de sa main les joues de Lorenzo, si l'on pouvait élever de jolis virtuoses comme toi, ainsi qu'on apprend à un *papagallo* à bégayer péniblement quelques mots confus. Non, non, me disait souvent mon maître le grand Benedetto Marcello, on ne va pas en paradis avec des coffres remplis de *zecchini* d'or, et, pour pénétrer dans le monde des belles choses, il faut être armé du rameau fatidique sans lequel on ne franchira jamais les rives éternelles. N'est-ce pas, signora Beata, que ces principes vous paraissent aussi vrais qu'à moi? Lorsqu'il s'agit des beaux-arts, et surtout de musique, l'opinion des femmes est très importante à consulter.

Beata répondit à cette interpellation par un sourire gracieux qui éclaira son beau visage d'un rayon lumineux. A ces causeries pleines de substance et d'incidens comiques succédaient des scènes plus animées, où l'abbé Zamaria donnait l'exemple, pour ainsi dire, des principes qu'il venait de développer. Il fallait le voir alors assis à son vieux clavecin, frappant de ses mains osseuses et jaunâtres sur un petit clavier qui ne dépassait pas cinq octaves, et dont les sons aigrelets ressemblaient à ceux d'une mandoline. — Allons, mon ami, disait-il à Lorenzo, chantons ensemble ce joli duo de Clari que tu as appris l'autre jour, et qui a pour objet l'éloge de la musique: — *Do, ré, mi, che bella cosa che la musica!* quelle belle chose que la musique! — Sur ces paroles fort simples, l'abbé Clari a fait un morceau exquis, un canon à la sixte inférieure, d'une facture ingénieuse et savante. Tu n'as pas oublié, je l'espère, ce qu'on entend en musique par un canon? C'est une phrase plus ou moins longue, qui, après avoir été exposée par une voix, est reproduite par les autres jusqu'à la cadence qui forme le point d'arrêt; puis les phrases recommencent et se poursuivent ainsi jusqu'à la conclusion, comme un écho qui répète à des intervalles marqués le son qui l'a frappé. Il y a des canons à deux, à trois, à quatre et même à six parties. C'est une forme un peu vieillie aujourd'hui, qui était fort à la mode du temps de l'abbé Clari, vers la seconde moitié du XVIIe siècle. Ce savant compositeur, dont l'imagination était remplie de grâce, est né à Pise en 1669. Il a été maître de chapelle à Pistoie, où il a publié en 1720 une nombreuse collection de duos et de trios avec un simple accompagnement de basse chiffrée qui sont des chefs-d'œuvre d'élégance. L'abbé Steffani, un *nostro Veneziano*, puisqu'il a vu le jour à Castelfranco, sur le territoire de la république, a imité avec bonheur la manière de l'abbé Clari; mais les duos de l'abbé Steffani, qui a vécu longtemps à Mu-

nich, puis à la cour de l'électeur de Brunswick, où il a connu Haendel, et qui est mort à Francfort en 1730, les duos de l'abbé Steffani, je suis forcé d'en convenir, ne valent pas ceux de l'abbé Clari, dont ils reproduisent les formes sans la grâce qui les caractérise. Allons, voyons, *caro Lorenzo,* attaque la première partie de soprano; moi, je chanterai celle de contralto : — *Do, re, mi, che bella cosa che la musica! — do, re, mi, che bella cosa che la musica!*

Et l'abbé Zamaria, de sa voix chevrotante qui avait dû être jadis un tenor, s'animait, s'exaltait comme un enfant qui joue pour la première fois d'un instrument dont il ne connaissait pas la puissance.

— Bravo! Lorenzo, c'est cela; glisse rapidement sur cette syncope qui précède la conclusion du thème proposé; pas de sons de gorge, la voix pure et franche, mais sans efforts... *Do, re, mi, che bella cosa...* Oh! oui, la musique est une belle chose! s'écria l'abbé Zamaria après avoir achevé de chanter ce charmant duo, et en jetant par-dessus le clavecin la petite calotte de velours qui lui couvrait la tête. Va, mon cher enfant, tu as une organisation heureuse qui te rend digne de comprendre l'art admirable que nous aimons tous dans cette maison, et qui est le plus grand charme de la vie.

Ces éloges adressés à Lorenzo par l'abbé Zamaria, qui n'en était pas prodigue, firent tressaillir le cœur de Beata, qui ne put comprimer entièrement l'émotion qu'elle ressentait. A mesure que Lorenzo grandissait et que son jeune esprit répondait aux soins dont il était l'objet, l'affection de Beata pour cet enfant que la fortune lui avait amené par la main grandissait aussi et remplissait son cœur d'une satisfaction pleine de charme, qui l'entraînait doucement vers un sentiment plus énergique dont elle ignorait la nature et la toute-puissance. Elle était tout simplement heureuse de voir s'épanouir cette jeune plante que Dieu avait commise à sa sollicitude, elle était heureuse de voir ses efforts couronnés de succès et de pouvoir se dire que son instinct ne l'avait pas trompée, en lui inspirant la pensée de s'attacher le fils de Catarina Sarti. Cette adoption, qui avait été plutôt l'œuvre du hasard que le résultat d'une détermination préméditée, était d'ailleurs conforme aux habitudes de la haute aristocratie de Venise, qui aimait à étendre les rameaux de son autorité et à couvrir de sa protection tous ceux qui en réclamaient le bénéfice. Beata se laissait donc aller à son penchant sans se préoccuper de l'avenir et sans craindre que le sentiment confus qu'elle éprouvait pour Lorenzo pût jamais acquérir un caractère dangereux pour la sérénité de son âme. Fille d'un grand seigneur, fière de son nom et habituée dès l'enfance au respect qui était dû à l'illustration de sa famille, Beata ne pouvait s'alarmer de ces relations avec un jeune garçon qui avait quatre ans de moins qu'elle, et dont

la naissance modeste eût été d'ailleurs un obstacle suffisant à des rêves impossibles. La différence de l'âge, bien plus sensible dans le Midi que dans le Nord, la distance que la fortune avait mise entre Beata et Lorenzo, distance qui, malgré l'altération des mœurs et l'affaiblissement des vieilles institutions, était encore plus respectée à Venise que dans aucun autre pays de l'Europe, toutes ces raisons, jointes au caractère de Beata et à la rare distinction de sa nature, ne lui permettaient point de s'inquiéter sur l'avenir d'un penchant qui se présentait sous les apparences d'une affection fraternelle. Aussi ne craignait-elle point d'avouer la joie que lui faisaient éprouver les succès de Lorenzo et de réclamer, avec une naïveté charmante, la part qui lui revenait dans son éducation. Elle l'avait entouré d'une sollicitude où se mêlait à son insu l'attraction mystérieuse des sexes, qui se fait toujours sentir, même entre les différens membres de la famille la plus chaste. Beata se disait tout bas, en voyant les rayons de la jeunesse effleurer le front de Lorenzo : « C'est moi qui l'ai fait ce qu'il est; c'est moi qui l'ai soustrait aux rigueurs d'une aveugle destinée! Il est mon œuvre, c'est l'écho de mon âme. S'il tient de sa mère la vie du corps, il me doit celle de l'esprit. »

C'est ainsi que Beata laissait échapper les premiers murmures de son cœur sans en approfondir la cause, c'est ainsi qu'elle voguait sur le courant facile qui l'entraînait, sans prendre garde aux dangers de la route. Bercée par des rêves charmans, les paupières mi-closes, elle écartait le jour qui aurait pu l'éveiller : il est si doux, le sommeil du matin! En grandissant sous la tutelle de Beata, Lorenzo, en effet, développait chaque jour les plus heureuses dispositions, qui le rendaient de plus en plus digne de l'intérêt de ses protecteurs. Docile, studieux et très reconnaissant pour les soins qu'on lui prodiguait, son aimable caractère s'épanouissait sans efforts et semblait répondre à toutes les espérances qu'on avait conçues de lui. La musique, les langues et l'histoire formaient les principaux élémens de l'instruction qu'on lui avait donnée, et sur ce fond solide, qui ne pouvait que s'élargir avec le temps, l'imagination hardie de Lorenzo jetait les plus vives couleurs. Il se sentait heureux de vivre dans le milieu où l'avait conduit la fortune; il s'élançait dans la carrière qu'on lui avait ouverte avec une joie radieuse où se trahissait l'orgueil bien légitime d'une émancipation inespérée. Sa vive intelligence avait franchi presque sans douleur les obstacles de l'initiation, et il travaillait avec une telle ardeur, qu'on était souvent obligé de modérer son zèle.

La littérature française du XVIIIe siècle, qui était répandue dans toute l'Europe, et que l'abbé Zamaria lui avait fait connaître, commençait cependant à déposer dans l'esprit de Lorenzo quelques ger-

mes de ces doctrines nouvelles qui devaient soulever le monde et en changer les destinées. Les œuvres de Locke, de Condillac, de Voltaire, surtout celles de Rousseau, furent dévorées successivement et produisirent sur son imagination une fermentation que les pieux conseils de sa mère, qui venait souvent le visiter à la villa Cadolce, ne parvenaient pas toujours à calmer. Ce côté alarmant du caractère de Lorenzo, qui aurait pu briser en un instant l'édifice encore fragile de sa fortune, ne se révélait qu'à travers les lueurs d'une exaltation juvénile qui ne manquait point de grâce et qui était plutôt de nature à charmer le regard attristé du vieux sénateur. Sans rien perdre du respect qu'il devait à ses protecteurs, sans oublier la distance qui le séparait de sa bienfaitrice, dont il était bien loin de soupçonner le sentiment tendre et voilé, Lorenzo était fier néanmoins d'avoir franchi le cercle fatal que le destin et les institutions humaines avaient tracé autour de son berceau. Avide de connaissances, il harcelait l'abbé Zamaria de mille questions qui annonçaient l'activité de son intelligence. Lorenzo était naïvement glorieux d'être entré dans ce monde enchanté, de parler la langue des patriciens, et de sentir quelque chose en lui qui le rapprochait de la race des demi-dieux. Tout souriait à ses désirs, tout s'aplanissait sous ses pas, il naviguait à pleines voiles, et son cœur débordait d'espérances infinies. Aussi comme il bénissait la main qui l'avait soulevé de terre! comme il adorait l'ange qui lui avait ouvert les portes du paradis!

III.

La vie qu'on menait au palais de Cadolce était remplie de nombreux incidens qui venaient varier presque chaque jour le plaisir de la villégiature. C'étaient de fréquentes réceptions des plus grands personnages de la terre-ferme, des collations splendides, des concerts et de longues promenades, tantôt à pied, tantôt en carrosse, qui aboutissaient presque toujours à quelque habitation seigneuriale, où demeurait une famille de connaissance qu'on allait visiter. On faisait aussi de petits voyages dans les villes environnantes, à Bassano, à Trévise, à Vérone, à Vicence, et surtout à Padoue, où Marco Zeno était souvent entraîné par son vieil ami Foscarini, qui remplissait alors dans cette ville la charge de provéditeur. Dans ces excursions agréables, où Beata et Lorenzo avaient si souvent occasion de se rapprocher et de se communiquer les sensations que faisait naître en eux l'aspect de lieux inconnus, leur cœur trouvait un aliment nouveau à la passion naissante dont ils commençaient à sentir les atteintes. Si l'amour est le sentiment le plus profond et le plus impérieux de la nature humaine, si, comme l'oiseau fabuleux, il naît et se consume dans le mystère, sans qu'on ait pu découvrir encore

ni le principe qui le fait vivre, ni la cause qui le fait mourir, il est certain du moins que la variété des phénomènes qu'il rencontre sur son passage avive son ardeur et prolonge son illusion.

Lorsque Marco Zeno, accompagné de sa fille, de l'abbé Zamaria, de Lorenzo, de Tognina et d'une partie de sa maison, se rendait dans une ville voisine appartenant à la république, il fallait voir avec quelle prostration était reçu par les autorités et les populations empressées ce simple sénateur qui semblait enfermer dans un pli de sa toge la destinée du moindre citoyen. Depuis l'antique Rome, jamais puissance politique n'avait su imprimer son autorité sur les peuples vaincus avec autant d'énergie que le gouvernement aristocratique de Venise. Un noble Vénitien, en quittant les lagunes où son influence était limitée par celle de ses confrères et de ses rivaux, devenait, dès qu'il posait le pied sur la terre conquise, un proconsul dont les plus grands seigneurs ambitionnaient la protection. Cette toute-puissance de l'autorité, qui n'excluait ni l'attachement pour la métropole ni le respect sincère pour ses institutions, n'était pas encore beaucoup affaiblie, malgré le travail des idées nouvelles et l'approche des temps difficiles. A son arrivée dans une ville, toutes les portes s'ouvraient devant Marco Zeno, qui n'avait qu'un mot à dire pour faciliter à l'abbé Zamaria l'accès des bibliothèques, des musées et de tous les établissemens scientifiques, où celui-ci pouvait satisfaire amplement sa curiosité d'érudit. Aussi l'abbé usait-il largement de son crédit, et, suivi de Lorenzo, de Beata et de son inséparable amie Tognina, il ne manquait pas une occasion de montrer sa vaste instruction, qui charmait son auditoire en l'éclairant. On pense bien que la musique tenait une grande place dans les causeries savantes de l'abbé Zamaria, qui n'avait garde d'oublier une date ou un fait important de nature à flatter sa double passion de Vénitien et de mélomane.

En passant à Vicence et en visitant quelques-uns des admirables palais qui embellissent cette charmante ville, vraiment digne d'être le séjour d'un peuple de patriciens : — Toutes ces merveilles, dit l'abbé qui s'adressait particulièrement à Lorenzo, dont l'attention naïve plaisait beaucoup au savant *cicerone*, — toutes ces merveilles sont l'œuvre de Palladio, qui est né dans cette ville en 1518, et dont le génie grandiose et simple n'est pas sans quelque analogie avec le génie de Palestrina, son contemporain, le sublime restaurateur de la musique religieuse. Je te ferai sentir une autre fois toute la justesse de ce rapprochement que je ne puis qu'indiquer aujourd'hui, et je me contente seulement d'ajouter que c'est également dans cette même ville de Vicence qu'est né, en 1511, Nicolas Vicentino, savant musicien qui vécut à Rome, où il souleva une discussion, dans l'année 1551, qui partagea le monde savant en deux

camps ennemis. Nicolas Vicentino, dont le caractère était fort irascible, prétendait que les genres diatonique, chromatique et enharmonique de l'ancienne musique des Grecs pouvaient être soumis à l'harmonie moderne, telle qu'elle existait au XVIe siècle. Pour donner plus d'évidence à sa démonstration, il fit construire un instrument auquel il donna le nom d'*arcicembalo,* qui contenait plusieurs claviers où se trouvaient reproduites les différentes échelles de la musique grecque avec les intervalles qui les caractérisaient. Cette question, qui a été si souvent débattue depuis, fut jugée au désavantage de Vicentino, qui fut condamné à payer deux écus d'or à son antagoniste Vincenzo Lusitano. Il n'en est pas moins vrai que Nicolas Vicentino a joui de son temps d'une très grande renommée, puisqu'on a frappé plusieurs médailles en son honneur, dont une représente un orgue avec cette légende : *Perfectæ musicæ divisionisque inventor.*

En visitant Padoue, que Lorenzo voyait pour la première fois, l'abbé Zamaria conduisit aussitôt ses joyeux disciples dans la vieille église de Saint-Antoine, dont la chapelle était l'une des plus renommées de l'Europe. Cette chapelle, richement dotée par la munificence de la république et la générosité de plusieurs nobles familles, était composée alors de quarante musiciens, huit violons, quatre altos, quatre contre-basses, quatre instrumens à vent et seize chanteurs, parmi lesquels il y avait huit *sopranistes.* Le chœur contenait quatre grandes orgues dorées qu'on touchait alternativement et quelquefois toutes ensemble, ce qui produisait une sonorité immense qui couvrait les voix, au lieu de les accompagner. La chapelle du *Santo,* comme on dit à Padoue, avait été dirigée pendant un demi-siècle par le célèbre Tartini, violoniste du premier mérite, théoricien ingénieux, qui mourut dans cette ville le 16 février 1770. Tartini était né à Pirano, en Istrie, d'une famille honorable, qui l'avait envoyé à l'université de Padoue pour y étudier la jurisprudence; mais la musique et une aventure romanesque qui faillit lui coûter la vie en décidèrent autrement, et firent de Tartini un des plus grands artistes de son temps. Il fonda à Padoue une école célèbre de violon, qui a fourni à l'Europe et surtout à la France les virtuoses les plus habiles, parmi lesquels on doit citer Nardini, Mme de Sirmen, Pagin et La Houssaye. Il a composé pour son instrument beaucoup de musique, et ses œuvres renferment de telles difficultés de mécanisme, qu'on ne les a guère surpassées de nos jours.

Tartini était à la fois maître de chapelle et premier violon solo de l'église Saint-Antoine, car il faut bien qu'on sache que depuis le commencement du XVIIe siècle, c'est-à-dire avant Corelli, l'usage s'était établi dans presque toute l'Italie de jouer des morceaux de violon dans les églises pendant l'office divin. Cette manière de louer Dieu doit paraître au moins singulière aux peuples du Nord, qui ne

vont guère à l'église que pour y pleurer les plaisirs et les joies de ce monde. Les peuples du Midi, au contraire, et particulièrement les Italiens, considèrent le temple comme un lieu consacré au culte des sentimens aimables, et ils s'y rendent pour remercier la Providence de les avoir fait naître sur une terre ornée des plus divins trésors. Ils sont heureux de vivre, et c'est pourquoi ils offrent à l'auteur de toutes choses un cœur rempli de concerts et de bénédictions. Aussi la musique religieuse qu'on exécutait à la chapelle de Padoue n'avait-elle rien de la gravité touchante qui caractérise les admirables compositions de Palestrina et celles de l'école romaine en général; cela ressemblait un peu trop au style souriant et maniéré des tableaux de Tiepolo, qui sont en très grand nombre dans l'église de Saint-Antoine.

C'était pendant la foire qui a lieu dans le mois de juin que Zeno et sa suite s'étaient rendus à Padoue, époque brillante où cette grande ville, ordinairement silencieuse, était remplie d'étrangers et surtout de Vénitiens qui venaient prendre part aux fêtes qui s'y donnaient pendant trois semaines. Le théâtre de Padoue était alors desservi par les plus célèbres virtuoses de l'Italie, qu'on y faisait venir à grands frais, et la chapelle déployait toutes ses pompes pour célébrer dignement la fête de son patron. Le jour où l'abbé Zamaria, le sénateur Zeno et le reste de la compagnie allèrent à l'église Saint-Antoine, tous les musiciens de la chapelle, sous la direction du père Valotti, élève et successeur de Tartini, étaient réunis pour contribuer à l'éclat de l'office divin. Après un prélude sur les quatre grandes orgues, qui se répondirent en variant successivement le même thème, emprunté à une mélodie de plain-chant, on exécuta une messe avec accompagnement d'orchestre de la composition du père Valotti. Cette messe, d'un style un peu trop fleuri, n'était pas dépourvue de mérite, et se rapprochait beaucoup du style de la musique religieuse de Jomelli. Au milieu de la cérémonie, et après un chœur à quatre parties dont l'effet avait paru agréable, on vit apparaître à la tribune de l'une des orgues le violoniste Pasqualini, qui venait jouer une sonate *di chiesa*. Pasqualini était un gros homme d'une cinquantaine d'années, d'une taille ramassée, d'une figure joviale, qui reluisait sous sa large perruque poudrée à frimas comme un de ces mascarons grimaçans dont se sert l'architecture pour varier la nudité des lignes. Pasqualini se mit en mesure d'attaquer son *andante religioso* avec l'emphase d'un *buffo caricato*. Lorsqu'il fut arrivé à la partie brillante de son morceau où se trouvaient condensés tous les artifices du violon, les *staccati*, les effets de doubles cordes et les arpèges les plus étendus, Pasqualini se démenait comme un diable dans un bénitier, et à chaque coup d'archet qu'il donnait il s'échappait de sa perruque un nuage de poussière qui allait enfa-

riner l'organiste et les chanteurs qui garnissaient la tribune. A cette scène, plus digne d'une comédie que de la gravité d'une cérémonie religieuse, l'abbé Zamaria ne put s'empêcher d'éclater de rire en disant tout bas à Lorenzo, qui était assis près de lui : — Voilà un vieux *parrucconne* qu'on devrait envoyer à la foire pour amuser les gens de la campagne; il y serait mieux à sa place que dans une église.

Fort heureusement, après cet épisode burlesque, qui ne dura que quelques minutes, une voix suave dont le caractère étrange frappa Lorenzo d'un grand étonnement vint chanter un motet qui était mieux approprié à la circonstance. Jamais Lorenzo n'avait rien entendu de comparable à cette voix qui ressemblait à une voix de femme sans en avoir la limpidité. Il semblait interroger du regard l'abbé Zamaria, qui s'amusait beaucoup de son étonnement, dont il n'avait ni le temps ni la volonté de lui expliquer la cause. A mesure que le chanteur développait la puissance de son talent et que cette voix mystérieuse s'élevait dans les cordes supérieures, l'émotion remplaçait la surprise dans le cœur de Lorenzo, et cette émotion était partagée par Beata, dont l'oreille était cependant moins inaccoutumée à de pareils phénomènes. Le morceau que chantait le virtuose était d'un très beau caractère; c'était un air à la fois religieux et pathétique qu'on attribuait à Stradella, compositeur et chanteur célèbre du XVIIe siècle, qui l'aurait écrit, s'il faut en croire un peu la légende, pour exprimer ses propres sentimens dans une circonstance bien connue de sa vie aventureuse. Lorsque le chanteur fut arrivé à la seconde partie du morceau qu'il interprétait, à cette belle phrase en *sol majeur* dont les notes lourdes et douloureuses semblent s'élever vers le ciel comme un cri de miséricorde longtemps retenu au fond du cœur, il fut si pathétique, il déploya une si grande manière de phraser, sa respiration était si bien ménagée, et il parut si pénétré des sentimens qu'il exprimait avec une si rare perfection de style, que Beata, malgré ses efforts pour dominer l'émotion qui la gagnait, ne put contenir de grosses larmes qui sillonnèrent son beau visage. Son âme, déjà riche par son propre fonds et plus riche encore par le souffle divin qui commençait à l'agiter, s'ouvrait au moindre contact, comme une fleur généreuse qui livre aux rayons du jour l'arome dont elle est remplie. C'est ainsi que la jeunesse prête volontiers aux premiers objets qui la captivent la vie surabondante qui est en elle; c'est ainsi que l'amour, qui est la jeunesse éternelle, couvre la nature de la poésie qui forme son essence, et qu'il croit entrevoir partout des horizons infinis qui ne sont bien souvent que le mirage de ses propres illusions. Quel est l'homme éclairé, quel est l'artiste devenu célèbre qui ne se rappelle avec bonheur la simple histoire, l'image naïve ou la mélodie rustique qui ont charmé son enfance et dont l'impression lui est restée ineffaçable,

malgré tout ce que son goût a pu lui dire depuis contre ces bégaiemens de la muse populaire? Ces contrastes sont bien plus fréquens en musique que dans les autres arts, et tel grand compositeur qui remplit le monde du bruit de ses chefs-d'œuvre ne peut s'empêcher de rêver et de s'attendrir en écoutant le refrain plaintif qui lui apporte un souvenir du pays qui l'a vu naître.

L'illusion de Beata n'était pas tout à fait de la même nature, car le virtuose qui avait eu le pouvoir de lui arracher des larmes n'était rien moins que le fameux Guadagni, l'un des plus admirables sopranistes de la seconde moitié du XVIIIe siècle, le chanteur favori de Gluck, qui avait composé pour lui le rôle d'Orfeo. Lorenzo, qui ne pouvait encore s'expliquer la nature de la voix que possédait Guadagni, et dont l'admiration pour le virtuose était mêlée d'une vague inquiétude, demanda à l'abbé Zamaria, en sortant de l'église Saint-Antoine : — *Maestro,* comment s'appelle le chanteur que nous venons d'entendre, et quelle est cette voix qu'on dirait sortir de la bouche d'un ange?

— C'est un *canarino,* répondit l'abbé en riant, un oiseau rare qu'on élève à grands frais pour l'amusement des oisifs et des *gentildonne*, qui le préfèrent au rossignol des bois, parce qu'il est moins farouche et qu'il chante toute l'année. Du reste, tu auras le plaisir de le voir de près et de mieux apprécier son mérite, car son excellence m'a chargé de l'inviter à venir à la villa Cadolce.

Bien que l'abbé Zamaria ne fût point un amateur très passionné de peinture, cet art, qui a eu un si grand éclat à Venise, occupait dans son esprit et dans son patriotisme une place trop importante pour qu'il négligeât les occasions d'en admirer les chefs-d'œuvre, qui lui donnaient lieu à des rapprochemens ingénieux. Aussi, avant de quitter Padoue, l'abbé voulut-il visiter la vieille église *Dell' Arena,* où se trouvent des fresques remarquables de Giotto, ce génie précurseur qui vint arracher la peinture au joug de la tradition hiératique. En examinant ces premiers linéamens d'un art qui a tant de rapports avec la musique, l'abbé Zamaria fit observer à ses auditeurs habituels qu'à l'époque où Giotto opérait la grande révolution que l'histoire lui attribue, l'art musical était encore dans les langes, comme on peut s'en convaincre par les écrits de Marchetto de Padoue, qui vivait à la fin du XIIIe siècle.

Pendant ces excursions aux environs de Cadolce, entreprises uniquement pour visiter quelques amis, le sénateur Zeno, toujours préoccupé du sort de la république, ne se laissait distraire par aucun incident vulgaire. Retenu sur la terre-ferme depuis quelques années par l'affaiblissement de sa santé, il cherchait à utiliser le repos forcé que lui avaient imposé les médecins en surveillant le mouvement des esprits, en excitant la vigilance des magistrats contre les menées des

novateurs qui devenaient de jour en jour plus nombreux. En traversant les villes de Brescia, de Vérone, de Vicence, de Padoue, Zeno ne voyait que les hommes importans du pays qu'il savait être dévoués à la domination de Venise. Il encourageait leur zèle, il cherchait à dissiper leurs craintes sur les événemens fâcheux qui pouvaient survenir, et comme un homme d'état habitué à contenir le secret de sa pensée, il ne laissait transpirer que ce qu'il croyait utile au but qu'il se proposait. Autour de ce personnage sombre et vénérable, dont aucune illusion ne pouvait fasciner le regard pénétrant, Beata, Lorenzo et l'abbé Zamaria lui-même s'agitaient comme des enfans qu'un rien amuse, et qui portent avec eux la lumière dont ils éclairent l'horizon qui les enchante. Malgré son âge, la sagacité de son esprit et sa vaste érudition, l'abbé Zamaria n'était guère qu'un artiste plus occupé des détails que du fond de la vie, et dont l'heureuse insouciance ne s'était jamais arrêtée devant des problèmes redoutables. Un vieux livre, un mur écroulé par le temps, et quelques pages de musique ignorées, étaient pour lui des objets bien autrement importans que la politique et ses vicissitudes. Était-il possible que Venise cessât jamais d'être la reine de l'Adriatique? Oserait-on porter la main sur ce nid d'alcyons qui flottait depuis tant de siècles sur la cime des flots amers? Non, non, les sinistres présages de Marco Zeno n'étaient pour l'abbé que des nuages sans consistance, qui passaient au-dessus de sa riante imagination sans obscurcir la limpidité de ses jours; si parfois il était amené à coordonner les faits de l'histoire et à voir une loi au-dessous des phénomènes qui en agitent la surface, c'était lorsqu'il voulait se rendre compte des progrès de l'art musical, afin de mieux en caractériser les périodes décisives. C'était le seul côté de son esprit par lequel il entrevoyait un plan, une certaine unité dans cette succession d'images rapides qui forment le spectacle de la vie.

Pour Lorenzo et Beata, que leur âge mettait à l'abri de ces tristes prévisions de l'avenir, ils étaient tout entiers sous le charme de l'heure présente et des belles choses qui s'offraient à leurs regards. Tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils entendaient servait à développer le sentiment qui les attirait l'un vers l'autre, comme deux notes qu'une attraction secrète dispose à former un accord mystérieux. Ils s'ignoraient encore eux-mêmes, aucun incident extérieur n'était venu troubler leur sécurité, et si Beata se méprenait sur la nature de l'affection que lui inspirait le fils de Catarina Sarti, Lorenzo était encore moins en état de comprendre quel ferment dangereux se mêlait à la vive reconnaissance qu'il éprouvait pour sa noble bienfaitrice. Ils s'enivraient tous deux de la sève de la jeunesse, ils écoutaient avec ravissement le concert de leur cœur sans en comprendre le sens, et les beautés de l'art aussi bien que les magnifi-

cences de la nature qu'ils rencontraient sur leur passage prolongeaient pour eux l'illusion bienheureuse de cet instant unique de la vie. Beata, qui trouvait un plaisir secret dans ces promenades qui amusaient son esprit et son cœur sans en troubler la sérénité, promenades qui étaient d'ailleurs favorables à la santé de son père, cherchait à les multiplier par des raisons plus ou moins ingénieuses que Marco Zeno acceptait volontiers. En quittant Padoue, elle le décida à visiter dans les environs quelques amis, parmi lesquels se trouvait la famille Grimani, dont la villa était située sur la rive gauche du canal de la Brenta.

La vaste et magnifique plaine sur laquellé est assise la ville de Padoue, et qui descend par des pentes ménagées des Alpes tyroliennes à l'embouchure de la Brenta, forme l'un des plus beaux pays qu'il y ait au monde. Couverte d'une végétation vigoureuse, d'un nombre considérable de petites villes, de bourgs et de hameaux pittoresques qui semblent y avoir été semés par la main d'une muse, cette terre grasse et forte donne tout ce qu'on exige d'elle, et au moindre souffle de l'activité humaine, elle s'épanouit avec amour en produisant des moissons miraculeuses. L'olivier, le citronnier, le figuier, le mûrier, des fruits de toute espèce, des vins généreux et divers, tout y vient en abondânce et presque sans efforts. Dans ces campagnes lumineuses que rafraîchissent incessamment les brises qui s'élèvent des montagnes et celles qui traversent l'Adriatique, la vigne étale sa magnificence en festons élégans qui égaient le regard et enchantent le cœur. Le blé, le seigle, le maïs à la tige élancée, croissent sans entraves au milieu de ces champs fortunés, dont l'horizon est successivement resserré par des collines adoucies qui versent autour d'elles l'ombre et la fraîcheur. Des pâturages abondans, de nombreux troupeaux de moutons, de bœufs à la haute encolure, des fermes joyeuses, une population active, tout révèle la force et la fécondité de cette terre de promission. Je ne sais plus quel poète de l'antiquité a dit que le printemps semble avoir fixé son séjour dans cette heureuse vallée, dont le paysage enchanteur faisait dire également à un empereur grec que, si on n'avait la certitude que le paradis terrestre était situé en Asie, on pourrait croire que c'est dans ce coin de la Vénétie que Dieu a placé sa première créature pour lui donner une idée de la félicité suprême. Tout y est si frais et si joyeux, la nature y est si féconde et si charmante, que les nombreux poètes qu'a produits le dialecte de Padoue n'ont rien pu imaginer de plus beau que la réalité puissante qu'ils avaient sous les yeux. Tous ont chanté les plaisirs de la vie champêtre et les épisodes de l'économie domestique. C'est la ferme et sa gaieté bruyante, c'est la moisson avec ses guirlandes de bluets et de pavots, ce sont les vendangeurs joyeux couronnés de pampres et bondissant dans la plaine au son d'un

instrument rustique, c'est un rendez-vous au clair de la lune, c'est un baiser donné sous une treille parfumée. Tels sont les sujets qu'aiment à traiter les poètes qui se sont produits dans le dialecte de Padoue. On dirait, à les entendre, une fête perpétuelle de la nature sans douleur, sans mystère et sans idéal.

Dans cette plaine magnifique, au milieu de cette riche végétation qui présente partout les rians aspects d'un jardin fabuleux, les nobles de Venise avaient fait construire des palais élégans, où l'on retrouvait toutes les somptuosités et toutes les délicatesses de la civilisation. Les peuples du Midi, particulièrement les Italiens, aiment à transporter aux champs les plaisirs et les illusions de la ville. Comme les Grecs et comme les Romains, dont ils procèdent, ils n'ont pas de la nature ce sentiment profond et religieux qu'elle inspire aux peuples du Nord. Ce sont les conquêtes de l'esprit, ce sont les joies et les voluptés de la vie qui excitent avant tout leur admiration et qui stimulent leur activité. Les bois, les prés, les eaux et la terre bien-aimée ne sont, pour les races méridionales, que des élémens propres à embellir l'existence de l'homme, des jouets de sa fantaisie, qui ne s'élève guère au-dessus de l'horizon visible qui borne ses regards. Les races du Nord au contraire, dans leurs courses vagabondes à travers les steppes immenses et les vastes forêts où elles ont si longtemps séjourné avant d'aborder la civilisation méridionale, semblent y avoir puisé une connaissance plus approfondie de la nature et de ses mystères sacrés. Aussi leur imagination toute lyrique se plaît-elle à reproduire les harmonies diverses du monde matériel, qui est pour elles le symbole d'un monde supérieur et infini. Les Vénitiens, dont le génie tenait à la fois du génie politique des Romains et de la molle élégance des peuples helléniques, avaient transformé la vie des champs en une fête de l'art; du fond des bois solitaires où ils allaient se réfugier pendant les fortes chaleurs de l'été, ils aimaient à entendre les éclats de rire et les concerts de la sociabilité.

En quittant la plaine de Padoue pour se rendre à Venise, on trouve le canal de la Brenta, qui forme comme un trait d'union entre la terre-ferme et la mer Adriatique. Ce canal, qui parcourt un trajet de six lieues, et dont on suivait le courant facile sur des barques légères qu'on appelait des *péotes*, présentait, à la fin du siècle dernier, un coup d'œil vraiment enchanteur. Les deux rives de ce fleuve étaient garnies de maisons, de *casini* et de villas délicieuses, où l'aristocratie de Venise avait étalé toute sa magnificence. Construits par les plus célèbres architectes vénitiens de la renaissance, tels que Sanmicheli, Sansovino, Scamozzi et surtout Palladio, ces palais, tous ornés de statuettes élégantes et joyeuses qui semblaient danser sur le toit comme les heures d'un jour sans nuages, s'épanouissaient au soleil de distance en distance jusqu'à l'entrée des lagunes, et formaient

ainsi un horizon magique, au bout duquel on voyait surgir lentement du sein des ondes ce rêve de poésie qu'on appelle Venise. Les plus célèbres de ces villas qui se miraient dans les eaux de la Brenta étaient celle qui appartenait aux Foscarini, et, plus que toutes les autres, la villa Pisani, qui avait coûté plus de quatre millions de francs. Le jardin de cette habitation princière s'avançait en amphithéâtre jusqu'aux bords du canal, d'où les passagers pouvaient admirer les fleurs les plus rares, les citronniers, les grottes artificielles, les doux ombrages où venaient s'abriter les *gentildonne* au crépuscule du soir. Les rives de la Brenta ont été chantées par tous les poètes, surtout par les poètes populaires de Venise, qui leur avaient donné le nom si bien mérité de nouvelle Arcadie, *l'Arcadia de' tempi nostri!*

La villa Grimani, où se rendaient Marco Zeno et sa suite, était située à une lieue de Padoue, sur la rive gauche de la Brenta, où le jardin, terminé par une balustrade de marbre blanc, venait aussi aboutir. Une charmille ombreuse régnait le long de cette balustrade, d'où l'on voyait passer les barques chargées de voyageurs qui allaient à Venise ou qui en revenaient. Attendu par la famille Grimani, Marco Zeno fut reconnu de loin, et tout le monde fut bientôt au bas de l'escalier, où vinrent aborder les deux *péotes* qui contenaient les visiteurs. La famille Grimani, une des plus illustres de la république, était depuis longtemps alliée à la famille Zeno. Un fils du sénateur Grimani, qui pouvait avoir vingt-cinq ans, laissait entrevoir la possibilité de resserrer encore davantage les intérêts des deux nobles familles. La réception fut cordiale et splendide. Beata, entourée par la nombreuse compagnie qui se trouvait réunie à la villa, fut entraînée à parcourir le jardin, qui était magnifique, pendant que les deux vieux sénateurs s'entretenaient des affaires de la république. Après le dîner, qui eut lieu dans une vaste galerie où l'on remarquait de belles fresques de Paul Véronèse, galerie qui ouvrait sur un parterre émaillé de fleurs, ayant pour horizon les rives de la Brenta, l'abbé Zamaria, dont la bonne humeur était toujours prête à déborder, éleva tout à coup sa voix flûtée au-dessus de ce bourdonnement général qui forme la péroraison d'un joyeux festin. — *Signori,* dit-il, il me vient une singulière idée! En regardant le beau jardin qui est devant nous, en regardant ce fleuve qui enferme l'horizon, les villas somptueuses qui témoignent si hautement du goût et de la grandeur de notre chère patrie, je pense à ces populations errantes que les Barbares chassèrent devant eux comme un troupeau de moutons, et qui, vers le commencement du ve siècle, vinrent chercher un refuge sur les îlots solitaires de la mer Adriatique. Que diraient-ils, ces pères conscrits de Venise, s'ils voyaient aujourd'hui la ville miraculeuse dont ils ont été les fondateurs, et s'ils pouvaient apprécier les changemens que le temps et la main de l'homme ont fait subir à ces

campagnes de la Brenta, dont ils fuyaient les rives désolées? Les fictions des poètes ont-elles jamais égalé le tableau qui se déroule sous nos yeux? et la Grèce, dans ses rêves enchantés, n'a-t-elle pas été surpassée par le génie de Venise, qui a fait des bords de la Brenta un séjour digne vraiment des dieux de l'Olympe?

— Très bien dit, mon cher abbé, et très bien pensé, répliqua d'une voix grave le sénateur Zeno. Tu rends à notre patrie la justice qui lui est due; mais il ne faut pas oublier d'ajouter que c'est l'aristocratie qui a fait la grandeur de Venise, comme c'est le sénat de Rome qui a créé la puissance de la ville éternelle. Rome et Venise, qui ont eu à peu près la même origine, puisque ce sont des fugitifs, des *fuorusciti,* qui en ont posé les premiers fondemens, auront aussi, je le crains bien, la même destinée, et le jour où la plèbe jalouse qui aspire au pouvoir aura triomphé des obstacles qu'on lui oppose, ce jour-là la république de Saint-Marc aura cessé d'exister. C'est ainsi que la plèbe romaine, ameutée par des tribuns factieux, a ruiné l'empire qu'avait édifié la sagesse des patriciens.

— Que votre excellence me pardonne si je ne partage pas ses tristes prévisions, ajouta bien vite l'abbé Zamaria, qui craignait de voir la conversation tourner au sérieux de la politique; malgré les bavardages de quelques *chiacchieroni,* les bons citadins de Venise n'ont pas l'humeur assez sombre pour revendiquer un pouvoir dont ils seraient fort embarrassés. Pourvu qu'ils vivent en paix, qu'ils chantent et qu'ils vendent leurs drogues, que leur importe d'où vient la lumière qui les éclaire et la justice qui les protége? Ils sont vraiment trop sages pour vouloir perdre leur temps à siéger dans le grand conseil et s'occuper des affaires de la république au lieu de veiller à leur négoce. *Panem et circenses,* demandait la plèbe romaine; du pain, des spectacles et *una chichera di cafè,* voilà tout ce qu'il faut aussi au peuple de Venise.

— Bravo, *signor abate!* s'écria le chevalier Grimani, jeune homme de vingt-cinq ans qui se trouvait assis près de Beata, dont il était tout préoccupé. Je partage entièrement votre sécurité, et je ne crois pas que nous soyons arrivés à la fin du monde, parce qu'il plaît à quelques bilieux de murmurer tout bas contre le gouvernement *della Signoria.* N'est-il pas juste que la tête commande au corps et que *il maestro di capella,* pour me servir d'un exemple que vous approuverez sans doute, dirige l'œuvre qu'il a conçue à la sueur de son front? Il ferait beau voir *i bottegaj* de la place Saint-Marc deviser de la politique de l'Europe! Mais laissons là ces craintes vaines et occupons-nous d'un sujet plus intéressant. Le temps fuit, *e tu fuggir lo lasci,* mon cher abbé, sans penser que nous serions heureux d'entendre la voix de la signorina Beata, qu'on dit être admirable. Aussi bien voilà le soleil qui pâlit et Vesper qui s'approche, continua le

brillant chevalier, dont l'esprit ne manquait ni de grâce ni de culture, et la musique est le complément nécessaire d'une journée heureuse comme celle qui vient de s'écouler.

En prononçant ces derniers mots, le chevalier jeta un regard dérobé sur Beata, qui lui répondit silencieusement par une inclination de tête. On se leva de table, et les convives, disséminés en groupes divers que le hasard ou l'instinct avaient formés, commencèrent à se promener dans le jardin qui conduisait à la charmille par une pente adoucie. Beata, Tognina et le chevalier Grimani se perdirent dans une allée solitaire, tandis que Lorenzo, que l'abbé Zamaria tenait par la main, écoutait d'une oreille distraite les interminables discours de son maître, qui pérorait au milieu de cinq ou six personnes qui le suivaient en riant aux éclats. La nuit cependant commençait à surgir du sein de la terre et à couvrir l'horizon de ses ombres transparentes. La lune se dégageait lentement d'une atmosphère brumeuse qui l'enveloppait comme un voile de gaze parsemé d'étincelles d'or, et son disque projetait cette lumière douce et mystérieuse qui touche les cœurs les plus endurcis et poétise les intelligences les plus ternes. La noble compagnie, après avoir erré çà et là en sens divers, s'était réunie sous la charmille autour d'une table demi-circulaire sur laquelle il y avait quelques livres et une mandoline, instrument à cordes de la famille du luth, alors très répandu en Italie. A voir cet essaim de belles dames armées de grands éventails coloriés, illustrés de légendes pittoresques et galantes, dont elles jouaient avec coquetterie, vêtues de longues robes à ramages de couleurs vives et diverses, causant, riant et se laissant aller à cette variété de poses qui trahit le bien-être du corps et la gaieté de l'esprit, on eût dit une grande volière remplie d'oiseaux au plumage d'or, de pourpre et d'azur, qui s'égaient, au déclin du jour, par un *bisbiglio* mélodieux.

Il faisait une de ces nuits sereines qui évoquent la fantaisie des natures les plus avares et les font s'épanouir en dégageant cette note mystérieuse que Dieu a déposée au fond de tous les cœurs. Une lumière blanche et discrète s'infiltrait à travers le feuillage épais de la charmille, et les ombres vacillantes qui enveloppaient la noble compagnie faisaient mieux ressortir la façade de la villa Grimani, qui s'élevait au fond du paysage, sur lequel se dessinaient les statuettes élégantes qui en formaient le couronnement. L'air était doux, *l'onda placida e tranquilla,* lorsque le chevalier manifesta de nouveau le désir d'entendre la signora Beata, qui, après en avoir conféré avec l'abbé Zamaria, se leva ainsi que Tognina, son amie. Placées l'une à côté de l'autre et regardant la Brenta par-dessus la balustrade qu'elles dominaient, ces deux jeunes filles se mirent à chanter un duo de Clari qu'elles savaient par cœur et que l'abbé Zamaria accompagnait sur la mandoline. C'était un morceau agréable, un frais ma-

drigal parfaitement choisi pour la circonstance, et dont la mélodie légère flottait à la surface de l'âme comme une fleur à la surface d'un lac paisible,

Cantando un di sedea
Laurin la al fonte.

« — Un jour Laure chantait assise au bord d'une fontaine, » — et ces paroles étaient emportées sur l'aile d'une phrase rapide que les deux voix répétaient tour à tour avec une extrême délicatesse. Arrivée à ce passage où Laure demande au zéphyr de « rafraîchir de son haleine l'air embrasé, » la voix de Beata fit ressortir avec un goût exquis cette modulation qui rend si bien l'affaissement qu'on éprouve pendant les fortes chaleurs de l'été, et, appuyant avec grâce sur la note de *ré* naturel qui ramène le motif au ton de *la* majeur, les deux voix recommencèrent leur charmant badinage qu'on aurait pu comparer à une églogue de Virgile mise en musique par Cimarosa (1). Ces deux jeunes filles aussi pures que les rayons de la lune qui les éclairait, debout en face d'une rivière dont les eaux limpides reflétaient leur image, chantant une mélodie suave que la brise disséminait comme un parfum dans l'espace, formaient un tableau qu'on ne voit qu'une fois dans la vie, et qui laisse dans l'imagination des souvenirs ineffaçables. Chaque note qui s'échappait de la bouche de Beata tombait dans le silence de la nuit comme une étoile d'or qui se détache de la voûte des cieux, et les deux voix, d'un timbre différent, se mariaient dans un accord harmonieux.

Un long silence succéda à ce morceau. Chacun semblait vouloir conserver le plus longtemps possible l'émotion exquise dont il était pénétré, lorsqu'on entendit au loin, sur le canal, un murmure de voix confuses. Les voix s'étant approchées de la villa Grimani, on reconnut que c'était une barque remplie d'ouvrières en soie qui retournaient à Venise après avoir achevé leur journée. Elles chantaient une mélodie populaire d'un accent mélancolique dont les paroles, en dialecte vénitien, étaient la traduction libre d'une strophe de la *Jérusalem délivrée* (2). « La fleur de la jeunesse ne dure qu'un instant et s'enfuit avec le jour qui passe. Le printemps reviendra, mais la jeunesse ne reviendra pas avec lui. Cueillons la rose de la vie qui perd si vite sa fraîcheur; aimons, aimons, tandis que nous pouvons être payé de retour. »

La barque glissa rapidement et disparut comme un rêve de bonheur.

(1) Le duo de l'abbé Clari dont il est question ici est connu à Paris depuis une trentaine d'années. Chanté d'abord aux exercices de l'école Choron, les amateurs et les artistes l'ont ensuite répandu dans les salons et dans les concerts publics.

(2) La quinzième strophe du chant XVIe.

IV.

La scène que nous venons de retracer avait produit sur Lorenzo une très vive impression. La voix de Beata, l'élégance de sa personne, la familiarité avec laquelle le chevalier Grimani lui avait adressé la parole, avaient excité dans son cœur un sentiment de peine qu'il n'avait pas encore éprouvé. De retour à Cadolce, il n'y avait pas retrouvé la joie paisible d'autrefois. Une distraction involontaire venait traverser ses études, un malaise indéfinissable altérait son caractère, jusqu'alors si doux et si humble. Qu'éprouvait-il donc? Était-ce le tressaillement de la jeunesse ou bien un levain de jalousie qui mêlait déjà son amertume aux espérances de la vie naissante? se trouvait-il humilié de ne point appartenir à ce monde d'élite où il n'était admis que par une faveur généreuse, ou était-ce le premier éveil d'un sentiment exquis qui le remplissait tout à coup de son ivresse, comme une essence qui s'échappe brusquement du vase qui la contenait? Il y avait de tout cela dans le trouble qu'éprouvait le jeune Lorenzo, dont le caractère commençait à se dessiner. Il en est des sentimens comme des autres facultés de l'homme : après un sommeil plus ou moins long destiné par la nature à en favoriser la germination, il suffit de la moindre secousse pour les faire sortir de terre. Jamais Lorenzo ne s'était encore trouvé au milieu d'un si grand nombre de personnes distinguées. La vie qu'il avait menée jusqu'alors, studieuse et recueillie, ne lui avait laissé entrevoir que le côté favorable de sa position. L'affection presque paternelle que lui témoignait l'abbé Zamaria, l'intérêt tendre et discret qu'il inspirait à Beata, la bienveillance des subalternes l'avaient ébloui et lui avaient dérobé la réalité du monde et des choses. Jusqu'au vieux Bernabò, le camérier de Zeno, qui se plaisait à lui dire quelquefois : « Bravo, Lorenzo; continuez à bien étudier; son excellence est très contente de vous! » Ce premier enchantement s'était un peu dissipé depuis la soirée mémorable passée aux bords de la Brenta. La vue du chevalier Grimani et sa contenance auprès de la signora avaient donné l'éveil à son esprit. C'était comme une pierre qu'on eût jetée au fond d'une source limpide et qui va remuer la vase amoncelée dans ses profondeurs.

Pourquoi l'avait-on laissé entièrement de côté pendant cette soirée de délices? Personne n'avait paru s'inquiéter de sa présence, pas même la charmante Tognina, qui se plaisait d'ordinaire à le poursuivre de ses agaceries mutines; pas un regard ne s'était fixé sur lui, et la signora Beata, qui l'enveloppait toujours de sa sollicitude, avait paru ignorer qu'il fût là, tout près d'elle, au milieu de cette société ravie de sa grâce et de sa voix touchante. N'était-il donc dans la

maison de Zeno qu'un objet de distraction, qu'un témoignage vivant de la munificence d'un grand seigneur, qu'on repousse dans l'ombre aussitôt que le cercle de l'intimité s'élargit? Telles étaient les questions que se faisait sourdement ce jeune homme, et qui remplissaient son cœur d'un trouble infini. Saturé de lectures diverses, qui n'avaient pas toujours été dirigées par un goût très sévère, puisant à la fois dans les romans à la mode, dans les poètes, surtout dans les philosophes français que l'abbé Zamaria livrait à sa curiosité, la pâture dont il était avide, l'esprit de Lorenzo laissait apercevoir les symptômes d'une activité inquiète et prompte à s'alarmer. C'était une imagination ardente qui se plaisait aux combinaisons romanesques, une sensibilité extrême qui fermentait et cherchait une issue, un cœur rempli de tendresse, qui, après avoir été longtemps contenu par le respect et le sommeil de l'adolescence, se réveillait tout à coup et s'épanchait bruyamment comme pour s'assurer de sa propre vitalité. Rien n'est moins simple que la jeunesse; tous les germes de la vie future se trouvent entassés dans le cœur d'un enfant, et c'est avec ces premières sensations, confusément perçues, que la destinée ourdit sa toile. Aussi prenez bien garde, et ne vous oubliez pas devant ces regards mobiles qui semblent glisser sur toutes choses! ne laissez rien apercevoir d'impur ou d'équivoque à cette petite créature qui s'exerce à comprendre les phénomènes qui se déroulent devant elle. Guidée par l'instinct et par une intuition divine, elle saisira plus tard le sens caché de vos actes et de vos paroles; comme cette plaque de métal préparée par l'art pour y réfléchir la lumière, l'âme d'un enfant se laisse pénétrer par les accidens du monde extérieur qui s'y incrustent pour ainsi dire, et y dessinent des images que le temps viendra dégager.

Lorenzo lisait enfin dans son propre cœur; il se sentait ému à l'aspect de Beata, et il comprenait le sens de cette émotion, dont il était effrayé. Oserait-il jamais avouer un sentiment si téméraire? Que dirait-on si l'on venait à découvrir que le fils de Catarina Sarti avait osé lever les yeux sur une noble fille de Venise qui avait recueilli son enfance et sa pauvreté? Il fuyait les occasions de la voir, il était timide, interdit en sa présence, il balbutiait en répondant aux questions bienveillantes qu'elle lui adressait. Il recherchait la solitude et les livres qui pouvaient nourrir et accroître ses illusions. La nature, le paysage et ses beautés mystérieuses, qui sont inaccessibles au vulgaire, et qui ne se révèlent qu'aux yeux éclairés par le foyer intérieur du sentiment, parlaient à son imagination un langage nouveau. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il lisait et tout ce qu'il entendait prenait la forme de l'objet aimable qui s'élevait dans son âme comme un astre radieux. Dans une telle disposition d'esprit, Lorenzo trouva

sous sa main *la Nouvelle Héloïse* de Rousseau. Ce livre fameux, qui a ému le XVIIIe siècle, et qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, exerça sur l'imagination de ce jeune homme une action puissante. Le monde un peu factice que s'était créé Rousseau, ce mélange d'idéal et de réalité où les sentimens éternels du cœur humain se mêlent aux sophismes de l'esprit, où les discussions philosophiques entravent souvent l'épanchement de l'âme, où les caractères semblent plutôt la personnification de principes abstraits que des êtres pris dans la nature, tous ces défauts, qui ont été souvent relevés dans le roman de Jean-Jacques, n'empêcheront pas qu'il ne soit recherché et lu avec avidité par les organisations tendres et poétiques. On a beau faire, la jeunesse n'écoute point les sermons et se rit des froids conseillers qui parlent de l'amour comme d'un poison dont ils n'ont pu goûter les délicieuses amertumes. Loin de se laisser effrayer par le danger qu'on lui signale, elle s'y précipite, et ce n'est qu'après s'être sauvée du naufrage qu'elle est disposée à entendre les avis qu'on lui a prodigués avant l'heure. C'est ainsi que chaque génération recommence le même voyage et chante l'éternelle chanson du *renouveau*. La jeunesse d'ailleurs n'est point accessible à la vérité pure et sans alliage. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est le spectacle de la grandeur morale aux prises avec le destin, c'est la lutte des sentimens contre les préjugés, c'est le triomphe de la passion sur l'égoïsme de famille. Telles sont aussi les qualités qui font de *la Nouvelle Héloïse* un livre d'un attrait singulier pour les cœurs tendres et les imaginations ardentes. Le caractère de Saint-Preux, sa position subalterne dans la famille de Julie, les moyens par lesquels il parvient à toucher son cœur, les obstacles qu'il rencontre, ces deux jeunes filles si étroitement unies et d'une tournure d'esprit si différente, les personnages secondaires qui se groupent autour des deux amans, les idées hardies que l'auteur soulève, l'admirable paysage où Rousseau a placé les rêves de son génie, tous ces détails de l'économie domestique et de la vie bourgeoise, où la musique et la poésie italienne occupent une si grande place, devaient frapper notre adolescent. Aussi se mit-il à dévorer ces pages éloquentes, qui semblaient traduire les émotions secrètes de son cœur. Il s'identifiait avec le héros dont il aurait voulu partager la destinée. Il le suivait dans les bosquets de Clarens, et se laissait conduire avec lui dans les bras de Julie, qui lui imprimait sur les lèvres le fatal et divin baiser. Tous les incidens de cette fable touchante, où Rousseau a esquissé comme un tableau de la société que pressentait son âme, excitaient d'autant plus l'intérêt de Lorenzo, qu'il y trouvait une certaine analogie avec sa propre situation dans la maison du sénateur.

Derrière le bois qui couronnait les hauteurs de la villa Cadolce, il

y avait un petit chemin, un *stradotto* tortueux et solitaire qui conduisait jusqu'au village de La Rosâ, et de l'autre extrémité allait aboutir à la grande route de Cittadella. Ce chemin était bordé d'un côté par le talus du parc et par un ruisseau qui en baignait les contours, et de l'autre côté par une haie vive, touffue et fort irrégulièrement plantée, qui déversait en tous sens sa riche végétation. Des rameaux d'aubépine et de mûrier sauvage s'échappaient de la haie, qui ne pouvait les contenir, et allaient s'entrelacer aux branches folles des arbres, formant ainsi une voûte de verdure qui préservait le chemin de l'ardeur du soleil. Une grande allée traversait le parc, et au fond de cette avenue on apercevait le toit de la villa où les paons étalaient leur plumage d'or, remplissant les échos de leurs cris plaintifs.

Par une belle matinée de printemps, Lorenzo se promenait dans la grande allée du parc de la villa Cadolce. Le cœur rempli d'inquiétude et de cette fièvre de bonheur que donne la première atteinte du mal sacré, il avait quitté brusquement sa chambre, et marchait sans but devant lui, respirant à longs traits l'air fluide et chargé d'aromes que l'aurore répand autour d'elle, comme pour annoncer l'arrivée du jour. Les feuilles des arbres, encore trempées de rosée, jetaient mille reflets divers qui égayaient le regard et provoquaient une délicieuse sensation de fraîcheur. Les oiseaux babillaient dans les bocages, et du milieu de leur concert, toujours le même et pourtant toujours nouveau, s'élevaient quelques notes pénétrantes qui semblaient révéler une joie plus vive, une sensibilité plus exquise. Je ne sais quel poète indien a dit que le langage des oiseaux fut compris un jour par un couple d'amans qui promenaient leur bonheur à l'ombre des forêts, et qu'ils parvinrent à s'entretenir avec les plus éloquens de ces chantres merveilleux. Cette fiction ingénieuse, comme toutes celles de la poésie primitive, renferme une observation profonde, et l'histoire touchante de Philomèle et de Progné nous offre, ainsi que toutes les métamorphoses de la fable antique, un témoignage de cette croyance universellement répandue, que l'amour est la source de la poésie, de la musique et de la science des choses divines.

Le soleil s'élevait sur l'horizon et commençait à traverser ces légers nuages du matin qui l'entourent comme une auréole. Une atmosphère déjà tiède, toute saturée de parfums, d'étincelles et de bruits joyeux, remplissait l'âme du jeune Lorenzo d'un bien-être ineffable. Arrivé au bout de la grande allée, il franchit le ruisseau qui servait de limite au parc, prit le chemin qui conduisait à La Rosâ et se perdit sous des arceaux de verdure. La fleur blanche des cerisiers jonchait le chemin, et dans les éclaircies des buissons lumineux on voyait reluire et s'agiter des myriades d'insectes, des papillons et de timides fauvettes qui voltigeaient autour de leur couvée

nouvelle. L'ombre, la fraîcheur et le silence conviaient à la rêverie, et laissaient errer l'esprit au milieu de ce pétillement sourd et mystérieux qui est la vie de la nature, et que le génie de Beethoven a pu seul reproduire dans la première partie de la *Symphonie pastorale*. Lorenzo cheminait lentement, savourant en lui-même les plus douces espérances, lorsqu'une voix un peu fruste se fit entendre au loin. — *Trà, là là.....* Et ce refrain, qui terminait une cantilène villageoise, se répandit dans les sinuosités du chemin comme la vibration prolongée d'un instrument rustique.

Après un instant de silence, la voix reprit son élan et fit entendre de nouveau les mêmes notes, — *là... là,...* lesquelles, suspendues longtemps dans les airs, exhalèrent un parfum de gaieté franche et naïve qui fixa l'attention de Lorenzo, parce qu'il crut reconnaître la voix de Giacomo. C'était lui en effet qui s'en venait à califourchon sur un âne en chantant comme un bienheureux. — *Eh! viva, il nostro caro Lorenzo!* lui dit-il en l'apercevant. Qu'il y a longtemps qu'on ne vous a vu, *per Bacco!* et comme vous voilà grandi! Pourquoi donc oubliez-vous ainsi vos amis de La Rosâ, où nous parlons si souvent de vous? Hier encore je disais à Zina, que vous connaissez, que je voudrais voir ce brave Lorenzo depuis qu'il est devenu un *bel signore* et aussi savant, dit-on, que le curé de Cittadella. — Ah! répondit-elle, il ne pense guère à nous, *povera gente;* nous n'avons ni le langage ni les belles manières des *cavalieri* parmi lesquels il vit.

— Vous me faites injure, mon cher Giacomo, en me prêtant de tels sentimens, répliqua vivement Lorenzo. Je ne suis point un *signore*, comme vous voulez bien le croire, et je suis loin d'avoir oublié les bonnes gens qui m'ont vu naître et qui ont entouré mon enfance d'une affection si cordiale.

— Il ne faut pas vous fâcher de mes paroles, répondit Giacomo avec bonhomie, car je ne pensais point à mal en vous rapportant les caquetages de cette mauvaise langue de Zina, qui vous aime bien pourtant, et qui est toute fière d'avoir été pour quelque chose dans votre bonheur. Vous rappelez-vous, *caro Lorenzo*, cette belle nuit de Noël où nous fûmes introduits pour la première fois à la villa Cadolce? Avec quelle présence d'esprit Zina répondit aux questions que lui faisait la signora sur votre compte! Dame!... il y a déjà quelques années de cela, et vous avez bien changé depuis lors, *per Bacco!* Vous voilà comme le fils de son excellence, et puisqu'on a vu des rois épouser des bergères, pourquoi donc la fille du sénateur n'épouserait-elle pas...

— Est-ce que tu t'imagines, Giacomo, que les choses de ce monde se passent comme dans la belle histoire de Silvio et de Nisbé, que je t'ai entendu raconter si souvent? répondit Lorenzo en coupant brus-

quement la parole à son interlocuteur. Ce sont là des folies qu'il faut laisser dans les contes de nourrices où tu les as puisées. La signora Beata est une trop grande dame pour penser à un pauvre garçon comme moi, sans autre avenir que la protection que lui accorde son père. La fille d'un sénateur de Venise est bien autrement difficile que la fille d'un roi, fût-elle née, comme la charmante Nisbé, du baiser d'une immortelle.

— Bah ! bah ! dit Giacomo, on a vu des choses moins surprenantes, et *san Pietro e san Paolo* disent positivement qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais. *Addio,* signor Lorenzo, voilà le jour qui s'avance, et il faut que j'aille au marché de Cittadella. Au revoir, *arei malandrino,* dit-il en frappant des deux talons sur sa piteuse monture, qui trottinait conformément au proverbe : *Chi va piano, va sano.* Et Giacomo s'éloigna en lançant par-dessus les arbres son joyeux refrain, qui retentit dans les airs et s'éteignit peu à peu comme le frais gazouillement de l'alouette matinale « qui se balance dans l'espace, puis s'interrompt tout à coup pour s'écouter elle-même et jouir de la douceur de ses propres concerts. »

Qual lodoletta che 'n aere si spazia
Prima cantando, e poi tace contenta
Dell' ultima dolcezza che la sazia (1).

Tout ému de la conversation qu'il venait d'avoir avec Giacomo, qui avait touché à la corde sensible de son cœur, Lorenzo, au lieu de poursuivre son chemin et d'aller à La Rosâ ainsi qu'il en avait l'intention, s'en retourna tristement au château. La matinée était déjà fort avancée, et le soleil radieux inondait la grande allée du parc de ses rayons pénétrans, qui faisaient rechercher les coins ombreux propices au recueillement. Arrivé près du palais, il se détourna à main gauche et prit une petite allée transversale qui aboutissait à un bosquet où Beata avait l'habitude de se réfugier pendant certaines heures de la journée. Ce bosquet, entouré de bancs de repos, était formé par un taillis épais entremêlé d'arbres fruitiers de toute espèce qui donnaient à ce réduit l'aspect d'un verger délicieux où l'utile se mêlait à l'agréable, conformément à la poétique de Palladio sur les maisons de plaisance. Un treillis tapissé de chèvrefeuille et de plantes grimpantes ne laissait pénétrer dans ce sanctuaire qu'une lumière attiédie qui colorait le feuillage sans le traverser. Des statues représentant les muses avec leurs différens attributs longeaient l'avenue au bout de laquelle le regard se reposait sur un parterre où des roses, des œillets et des citronniers encadraient un

(1) Dante, *Paradiso, canto* XX, *terzina* 24.

bassin de marbre que remplissait bruyamment un jet d'eau intarissable. Ce lieu semblaît avoir été disposé pour convier aux doux épanchemens de l'âme, pour évoquer cette fantaisie aimable qui est le rayonnement des natures bien douées. Contenue ainsi dans des limites qui la charmaient sans l'étonner, l'imagination satisfaite n'entrevoyait pas de plus vastes horizons ni un monde meilleur.

Lorenzo, qui s'avançait lentement vers le bosquet où il s'était trouvé tant de fois avec Béata, crut apercevoir à travers le feuillage les reflets d'un robe blanche qui le firent tressaillir. Il n'osait plus faire un pas, ses jambes tremblaient sous lui, et son cœur battait violemment dans sa poitrine. Il essaya de se raffermir et de passer à côté sans y jeter les yeux, feignant une indifférence et une tranquillité dont la passion s'enveloppe souvent pour mieux dissimuler sa faiblesse; mais il ne put aller plus loin et resta immobile derrière un bouquet de lilas qui, fort heureusement, le dérobait à la vue.

Quelle est donc cette mystérieuse puissance d'une première affection qui transfigure tout à coup l'objet aimé et l'enveloppe d'une atmosphère magique qui se communique à tout ce qui l'approche? Cette robe blanche dont les reflets lointains font tressaillir Lorenzo, il l'avait vue bien souvent sans aucune émotion et sans se douter qu'elle pût jamais devenir pour lui un signe d'ineffables souvenirs. Maintenant il ne l'oubliera jamais, et jusqu'à son dernier soupir elle flottera devant ses yeux comme un symbole de sa jeunesse et de ses divines espérances. O savans qui ne croyez point aux miracles, pas même à ceux que Dieu accomplit chaque jour par vos mains, qu'est-ce donc que l'amour, si ce n'est un miracle permanent qui est aussi vieux que le cœur de l'homme?

Son trouble s'étant un peu calmé, Lorenzo regarda timidement à travers les interstices du treillis; il vit Beata et Tognina, qui causaient ensemble. Beata était vêtue en effet d'une robe blanche un peu traînante qui lui dessinait la taille, et un fichu de soie noire jeté négligemment sur ses belles épaules couvrait imparfaitement d'inappréciables trésors, en faisant ressortir l'éclat et la morbidesse de son teint. Une rose fixée au milieu du sein, deux boucles de cheveux qui descendaient sur son cou gracieux, donnaient à sa physionomie pleine de charme je ne sais quel air sérieux et attendri qui se combinait heureusement avec la gaieté du jour et la fraîcheur printanière du paysage. Elle tenait à la main une ombrelle de soie à ramages qui la préservait de ces mille petits insectes qui tourbillonnent follement à la suite d'un rayon de soleil. Tognina, moins grande et plus vive dans ses allures, portait une robe à fond blanc varié d'arabesques aux couleurs saillantes, et sa belle chevelure noire était ornée d'une petite branche de jasmin qui s'inclinait sur l'oreille gauche.

Ces deux jeunes filles, dont la mise révélait assez bien le caractère, formaient une de ces légères dissonances d'esprit et de mœurs avec lesquelles il semble que la nature se plaise à nouer les affections les plus douces et les plus durables. A les voir se promener ainsi nonchalamment au milieu d'un paysage enchanteur que l'art avait soumis à ses lois, ces deux charmantes personnes, dont l'ombre se dessinait par intervalles dans l'allée solitaire où l'on n'entendait que le bruit de l'eau jaillissante, présentaient une scène exquise de la société polie dans un siècle de loisirs. Pour rendre toute la suavité d'un pareil tableau, pour exprimer l'harmonie qui résulte du contraste de deux femmes élégantes et bien nées qui livrent à l'heure qui passe le secret de leurs cœurs, il faudrait la musique de Mozart, par exemple le duo du *Mariage de Figaro* entre la comtesse et Suzanne, lorsque, sur une phrase aussi transparente que le plus beau jour, elles chantent en badinant :

Che soave zefiretto
Questa sera spirerà!

— Sais-tu bien, ma chère, dit Tognina en jouant avec son éventail, que Lorenzo devient, ma foi, un beau garçon, et qu'il n'est plus permis de le traiter sans cérémonie?

— Je ne le sais que trop, répondit Beata avec un accent de tristesse.

— Je ne vois pas qu'il y ait lieu à prendre le deuil pour un fait aussi simple, répondit Tognina, et tu n'as pu croire que ton pupille resterait toujours un agneau de Pâques à la toison immaculée!

— Non, sans doute, répondit Beata, mais je vois arriver avec peine le moment où il faudra me séparer de lui.

— Te séparer de Lorenzo! Et pourquoi donc? Tu es riche, fille unique, maîtresse de faire tout ce que tu veux : il faudrait être furieusement mélancolique pour gâter une si belle existence.

— Tu en parles bien à ton aise, chère Tognina, et tu ignores les difficultés de ma position. La fille d'un sénateur de Venise appartient d'abord à la république et puis à sa famille, qui en disposent selon les intérêts de l'état ou les convenances de la société. Tu es cent fois plus libre que moi, et il y a des jours où j'envie le sort de Teresa, ma camériste, qui peut du moins suivre les inspirations de son cœur.

— On dirait, à t'entendre, que Lorenzo a pénétré fort avant dans le tien, répliqua Tognina avec malice. Après tout, où serait le mal que tu fusses touchée par les qualités d'un jeune homme que tu as élevé et qui a répondu à tes espérances? Tu n'as guère que quatre ans de plus que lui, et on surmonte bien des difficultés quand on aime, témoin l'histoire de la fameuse Bianca Capello.

Sans répondre directement à cette dernière observation, qui touchait à la plus vive de ses préoccupations, Beata feignit de prendre le change et détourna la conversation sur un autre sujet. Les jeunes amies les plus intimes ne se laissent pas ravir sans défense le mot suprême qui résume leurs plus chères pensées, et ce n'est que par distraction ou par le besoin qu'elles éprouvent de se voir encouragées dans leurs sentimens qu'elles trahissent leur secret. Beata surtout était d'une grande réserve, et l'idée qu'elle avait de sa dignité la rendait très circonspecte dans ses paroles. Après un instant de silence que Tognina se garda bien d'interrompre, Beata, entraînée malgré elle vers le sujet qui remplissait son cœur, ajouta négligemment : — J'ai eu hier un long entretien avec mon oncle, dont tu sais l'affection pour Lorenzo.

— Eh bien ! que t'a dit le saint abbé ?

— Qu'il était temps de s'occuper de l'avenir de ce jeune homme, et qu'on ferait bien de l'envoyer à l'université de Padoue y terminer ses études. — Nous allons partir pour Venise, lui ai-je répondu, et là, nous prendrons un parti définitif. — Que ce soit le plus tôt possible, ma nièce, a-t-il dit en m'étreignant doucement la main.

Quelques jours après ce dialogue significatif, dont Lorenzo n'avait pu saisir que quelques mots sans suite, il y eut grande réception à la villa Cadolce. La famille Grimani était venue rendre visite au sénateur Zeno, et Guadagni se trouvait au nombre des invités. Le célèbre virtuose pouvait avoir alors soixante et quelques années. Après avoir parcouru l'Europe, après avoir visité successivement Paris, Londres, Lisbonne, Vienne, Munich, Berlin et les principales villes de l'Italie, en excitant partout la plus vive admiration, Gaetano Guadagni, qui était né à Lodi vers 1725, était venu se fixer à Padoue en 1777, où il s'était fait admettre parmi les chanteurs de la chapelle, et où il devait mourir en 1797. Sa voix, qui avait eu jadis le caractère et l'étendue d'un *mezzo soprano* d'une douceur extrême, avait perdu quelques notes dans le registre supérieur, mais l'âge avait épuré son goût, et sa grande manière de dire le récitatif et de chanter les morceaux expressifs en faisait encore le premier virtuose de son temps. On allait à Padoue tout exprès pour l'entendre, et il se montrait aussi facile au désir des *dilettanti* qu'il était magnifique dans l'usage qu'il faisait de sa grande fortune. Guadagni avait connu les plus illustres compositeurs du XVIIIe siècle. Il avait connu Haendel lors de son premier voyage en Angleterre, en 1749, et ce maître lui avait confié une partie dans l'exécution de ses deux grands oratorios, *le Messie* et *Samson*. Il avait eu aussi des relations avec Piccini, qui avait composé pour lui plusieurs opéras, et surtout avec Gluck, dont le mâle et vigoureux génie sut trouver des chants pleins de ten-

dresse pour la voix exceptionnelle et le talent extraordinaire de son virtuose de prédilection. Doué d'une belle figure, comédien assez distingué pour avoir mérité les éloges de Garrick, qui lui donna même des conseils, musicien excellent, puisqu'il s'était composé plusieurs scènes qu'il intercalait souvent dans les opéras qui lui étaient confiés, Guadagni avait un caractère irascible, et il était quelquefois d'une insolence extrême envers les *impresarii* et les pauvres compositeurs sans renommée dont il daignait chanter la musique. Piccini, malgré l'extrême douceur de son caractère, sut imposer à Guadagni sa volonté, et jamais il ne lui permit de changer une note aux rôles qu'il lui confiait. Quant à Gluck, qui préludait déjà à la grande révolution qu'il devait opérer dans le drame lyrique, il n'était pas homme à souffrir qu'un chanteur osât modifier la pensée dont il était l'interprète.

D'une taille moyenne, chargé d'embonpoint comme l'étaient presque tous les sopranistes après la première jeunesse, Guadagni, avec son teint de cire jaune, sa poitrine grasse et son cou enfoncé dans les épaules, avait un peu l'air d'une vieille marquise. Il tenait toujours à la main une magnifique tabatière d'or, enrichie de diamans, qu'il roulait entre ses doigts et qu'il montrait avec complaisance. C'était un cadeau du grand Frédéric, et le plus riche qu'eût jamais fait ce roi, aussi économe que mélomane. Guadagni avait eu l'honneur de chanter devant lui à Potsdam en 1776. Il était fort curieux à entendre quand il se mettait à parler des grands personnages qu'il avait approchés, et ses jugemens sur les compositeurs, les artistes célèbres de son temps étaient d'une parfaite justesse.

— De tous les maîtres que j'ai connus dans ma longue carrière, disait-il à l'abbé Zamaria, qui le harcelait de questions, les deux plus illustres ont été Haendel et Gluck. Allemands tous les deux, ils avaient dans le physique, dans le caractère, aussi bien que dans le génie, de nombreux traits de ressemblance. Grand et fort comme un Turc, Haendel avait une figure pleine de noblesse et un caractère d'une violence extraordinaire. Il ne fallait pas lui résister, ni se permettre le moindre changement à sa musique, si on ne voulait pas avoir avec lui de terribles discussions. Un jour il faillit jeter la Cuzzoni par la fenêtre, et sa lutte avec le célèbre Senesino a partagé la haute société de Londres en deux camps ennemis. Pour moi, je n'ai eu avec ce grand musicien que de très bons rapports. Appelé à Londres pour chanter dans ses deux magnifiques oratorios, *le Messie* et *Samson*, dont je n'oublierai jamais l'effet prodigieux, je me suis acquitté de ma tâche à la grande satisfaction du maître, qui me dit un jour avec la rude familiarité qui lui était propre : « A la bonne heure, voilà comment il faut dire ma musique ! Tu n'es pas un *asino*

d'orecchiante, toi; tu connais la composition, et tu comprends qu'on ne chante pas un morceau d'un style sévère et religieux comme un air de Bononcini, avec le sourire sur les lèvres et la bouche en cœur. » J'avoue cependant, ajouta Guadagni, que je n'aimais pas beaucoup à chanter les airs et les duos de Haendel, qui manquent de charme et qui sont constamment écrits, je parle des duos, dans un style fugué, où l'expression des paroles n'est qu'un prétexte à la science des imitations; mais ses récitatifs, et particulièrement ses chœurs, sont admirables, et je n'oublierai jamais l'émotion que me fit éprouver *le Messie,* lorsque j'entendis pour la première fois, au théâtre de Covent-Garden, ce chef-d'œuvre, qui a été composé dans l'espace de vingt et un jours!

— Cela est peut-être moins extraordinaire que vous ne le croyez, mon cher Guadagni, répondit l'abbé Zamaria, dont l'érudition et le patriotisme n'étaient jamais en défaut. Haendel, que nous pourrions presque revendiquer comme un élève de l'école de Venise, puisqu'il a été le disciple et l'imitateur de l'abbé Steffani, notre compatriote, qui était maître de chapelle à la cour de Hanovre, Haendel a fait entrer dans l'oratorio que vous admirez avec juste raison un grand nombre d'idées mélodiques qu'il avait déjà émises sous une autre forme. Accueilli avec bonté par l'abbé Steffani, qui jouissait à la cour de Hanovre d'une grande considération, Haendel a publié dans cette ville, vers 1711 ou 1712, un recueil de dix-huit *duetti* et *terzetti* avec accompagnement de basse continue, qu'il a dédiés à la princesse Caroline, et dont il existe plusieurs éditions. Dans ces duos remarquables, dont les paroles sont aussi d'un abbé italien, Ortensio Mauro, on reconnaît la manière de l'abbé Steffani, et l'on trouve le germe de presque toutes les grandes compositions que Haendel a produites plus tard. En voulez-vous la preuve? ajouta l'abbé Zamaria. Cela n'est pas sans intérêt, suivez-moi.

Quand ils furent rendus à la bibliothèque, l'abbé dit à Lorenzo : — Prends ce gros cahier que tu vois là-haut, c'est la partition du *Messie,* et voici le recueil de *duetti* dont je parlais tout à l'heure.

S'étant assis au clavecin, l'abbé Zamaria se mit à feuilleter le recueil qu'il avait à la main en disant : — Tenez, du premier motif du second duo que voici :

No, di voi non vuò fidarmi,

Haendel en a fait le chœur de la première partie du *Messie : Un enfant nous est donné.* — Le troisième motif de ce même duo :

Sò per prova i vostri inganni

est devenu le thème principal du chœur de la seconde partie :

Nous sommes dispersés comme un faible troupeau. — Dans le troisième duo, pour deux voix de soprano, le motif qui accompagne ces paroles :

Quel fior che all' alba ride,

n'est-il pas exactement le même que celui du chœur qui termine la première partie du *Messie?* Avec le quatrième motif de ce même duo, Haendel a composé le premier duo de son oratorio — *Judas Machabée.* Je pourrais poursuivre cette vérification, et il me serait facile de vous prouver encore que le thème de la première fugue qu'on trouve dans *la Fête d'Alexandre,* et d'autres morceaux de cette admirable cantate, sont aussi indiqués dans ce recueil de *duetti* que Haendel a composés sous l'influence incontestable de l'abbé Steffani. Du reste, ajouta l'abbé Zamaria, Haendel, dont le génie n'est pas sans quelque ressemblance avec celui de notre Benedetto Marcello, son contemporain, a procédé comme tous les hommes supérieurs, qui puisent dans les souvenirs et dans les émotions naïves de la jeunesse le thème des savantes conceptions de leur maturité. N'est-ce pas ainsi, après tout, que se développe toute chose en ce monde, et la civilisation n'est-elle pas comme un arbre séculaire dont la séve, renouvelée sans cesse par la culture, porte des fruits toujours nouveaux?

— A l'appui de votre observation aussi profonde que judicieuse, répondit Guadagni, je puis vous citer aussi l'exemple de mon illustre ami, *il cavaliere* Gluck. Les ouvrages qui lui ont valu en France une si grande renommée ne sont, pour ainsi dire, que la transformation de ceux qu'il avait composés dans sa jeunesse. L'ouverture d'*Armide* par exemple, qui a couronné sa belle et glorieuse vieillesse, est la même que celle de son opéra de *Telemaco,* qu'il a écrit pour moi il y a de cela une trentaine d'années, et avec le motif d'un chœur de ce même opéra il a fait l'introduction de l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide.* Je n'ai pas besoin de vous apprendre que l'*Alceste* et l'*Orphée,* qu'il a arrangés pour l'Académie royale de Musique de Paris, sont, à peu de choses près, les mêmes ouvrages qu'il a composés à la cour de Vienne de 1761 à 1764. Ah! que de souvenirs réveille en moi cette année mémorable qui vit naître la partition d'*Orfeo,* dont je puis me flatter d'avoir au moins inspiré l'idée! J'étais jeune alors, ajouta Guadagni en poussant un gros soupir, dans la plénitude de mes facultés, et je pouvais affronter sans crainte les regards d'un public avide de m'entendre. Il me semble voir encore la belle Marie-Thérèse dans sa loge impériale, entourée de sa cour, passant son mouchoir sur ses yeux remplis de larmes pendant l'exécution de cette musique divine! Gluck était dans le ravissement, il m'embrassait dans les coulisses comme un enfant, et

lorsque après la huitième représentation l'impératrice le fit appeler dans sa loge pour lui témoigner sa satisfaction en lui disant : « Où avez-vous donc trouvé, *maestro,* toutes les belles choses que nous venons d'entendre? — Dans le désir de plaire à votre majesté et *là,* dit-il en posant la main sur son cœur.

Pendant que l'attention de l'abbé Zamaria était tout entière concentrée sur Guadagni, Beata, qui faisait les honneurs de sa maison avec une grâce parfaite, réservait tous ses soins pour la famille Grimani. Le chevalier ne la quittait pas d'un instant, et elle paraissait écouter avec plaisir les propos agréables qu'il lui adressait avec cette aisance et ce contentement de soi-même que les gens bien élevés comptent parmi leurs priviléges. Lorenzo, en voyant Beata, si attentive pour son hôte, incliner la tête pour mieux entendre ce qu'il lui disait et répondre par un sourire aux paroles du chevalier, éprouvait un sentiment confus de jalousie et d'humiliation qu'il faut avoir ressenti pour en connaître l'amertume. Ni l'esprit ni même le génie reconnu et proclamé de tous ne peuvent tenir lieu, dans un certain monde, de cette grâce de manières, de cette urbanité de langage que vous donnent l'éducation et la naissance. Il y a tel homme médiocre qui marche sans efforts et foule d'un pied léger le parquet d'un salon où tremble dans un coin le poète ou le penseur illustre. Voyez-vous ce jeune homme aux formes délicates qui indiquent la race, à l'intelligence débile qui effleure toutes choses sans rien pénétrer, au cœur tempéré par les convenances, et qui laisse tomber de ses lèvres de rose quelques rares monosyllabes sans accent et sans vie? C'est le fils de famille, c'est le héros des femmes de haut lieu qu'il séduit par la coupe de son habit et une imperturbable assurance. Le chevalier Grimani appartenait à cette lignée des Léandre, des Lindor et des don Ottavio qui devient si nombreuse dans les sociétés défaillantes, et dont le type, d'une grâce suprême, a troublé le repos de la Grèce. Oui, c'est le faible Pâris qui a tourné la tête de la belle Hélène et qui l'a enlevée à ses dieux domestiques, et c'est également à ce débile rejeton de la race du vieux Priam que les trois immortelles ont soumis le jugement de leur querelle. Ah! les femmes, pour être des déesses, n'en restent pas moins de leur sexe, et la sage Minerve elle-même n'a jamais pardonné au beau Pâris son verdict en faveur de Vénus.

Le chevalier Grimani, qui était jeune et de haute naissance, avait toutes les qualités aimables d'un homme du monde. D'un extérieur agréable, l'esprit assez cultivé et d'une parfaite distinction, il était digne assurément d'attirer l'attention de Beata. Aussi Lorenzo ne pouvait le voir sans en être douloureusement affecté, et, sans se rendre bien compte de ce qu'il éprouvait, il regardait d'un œil d'envie

ce noble et brillant Vénitien qui venait troubler par sa présence les rêves innocens de son cœur. Soit que Beata fût réellement sensible aux soins empressés que lui rendait le chevalier, soit qu'elle voulût rompre des habitudes qui lui paraissaient maintenant dangereuses, il est certain qu'elle était depuis quelque temps d'une extrême réserve avec Lorenzo, et c'est à peine si devant le monde elle avait l'air de s'apercevoir qu'il était là, dans un coin, épiant ses moindres mouvemens. Il faut avoir été pauvre et jeté par la destinée au milieu d'une société jalouse de ses priviléges, il faut avoir aimé une femme que le prestige de quelques années de plus, celui de la naissance et de la beauté, dérobaient à toutes vos espérances, pour comprendre la situation pénible du jeune Lorenzo. Il se sentait mal à l'aise dans ce palais où il avait été accueilli avec tant de bonté; il était humilié de la place qu'il occupait dans la famille Zeno, et son caractère, aigri par un sentiment qu'il n'osait avouer à personne, commençait à développer les idées amères qu'il avait puisées dans les livres et surtout dans ceux de Rousseau.

Les personnes de distinction qui habitaient les environs de Cadolce furent invitées à venir passer une journée au château. On voulait fêter dignement la famille Grimani, qui partait le lendemain, et clore d'une manière brillante la saison de villeggiature. On savait que, la santé du sénateur Zeno s'étant raffermie, il devait quitter bientôt la terre-ferme et retourner à Venise, où l'appelaient de graves intérêts politiques. Aussi personne ne manquait au rendez-vous, et c'était un beau coup d'œil que de voir le parc de Cadolce parsemé de belles dames et de *cavalieri* qui portaient leurs ombrelles et les divertissaient par des propos galans qui les faisaient rire aux éclats. Il existe un joli tableau de Tiepolo qui représente une scène pareille de galanterie aimable et de doux *far-niente* au bas duquel le comte Algarotti a placé ces deux vers qui renferment à peu près toute la morale de la société vénitienne à la fin du siècle dernier :

Vario è il vestir, ma il desir è un solo,
Cercan tutti fuggir, tristezza e doulo.

« Sous des costumes différens, ils n'ont tous qu'un même désir : c'est de fuir la tristesse et la douleur. » Oh! que les temps sont changés! et que nous sommes loin de cette sérénité d'esprit qui ne s'occupe que de l'heure présente et s'attarde à goûter le bonheur sous un frais ombrage, sans souci du lendemain! La soirée venue, toute la compagnie s'était réunie dans le salon, qui était fort spacieux et qui donnait de plain-pied dans le jardin. En face de la porte étaient le jet d'eau, la grande allée et le bois qui fermait l'horizon. En attendant le souper, qui ne devait avoir lieu qu'à minuit, selon les habitudes

de la noblesse vénitienne, qui aimait à prolonger ses veilles jusqu'à l'aurore, on se reposait en respirant la fraîcheur du soir. La journée avait été très chaude, et l'atmosphère, traversée par une brise qui venait des montagnes du Tyrol, conservait encore cette douce moiteur qui vous dispose à la volupté. Le sénateur Zeno, la tête couverte d'un large chapeau de paille d'Italie, ses deux mains appuyées sur une longue canne à pomme d'or, était assis en face de la porte, au centre d'un demi-cercle que formaient les nombreux invités. Beata causait avec le chevalier, ayant à sa gauche son amie Tognina, tandis que l'abbé Zamaria s'entretenait avec Guadagni, dont il s'efforçait d'évoquer les souvenirs.

— Mon cher Guadagni, s'écria tout à coup l'abbé, les plus belles paroles du monde ne valent pas, quand il s'agit de musique, un petit exemple. Pour nous faire mieux apprécier la différence qui existe entre l'*Orfeo* de Gluck et celui que notre compatriote Bertoni a fait représenter à Venise avec tant de succès en 1776, et dans lequel opéra vous avez intercalé un air de votre composition qui a été remarqué par les connaisseurs, dites-nous quelque chose de la belle partition de l'illustre *Tedesco*. Ce sera pour la noble compagnie une bonne fortune que d'entendre un virtuose qui a fait les délices de l'Europe pendant quarante ans.

Après s'être fait un peu prier et avoir beaucoup insisté sur l'insuffisance de ses moyens, Guadagni, qui n'était pas fâché qu'on lui fît une douce violence, se rendit à l'invitation de l'abbé. Il s'assit au clavecin qui était placé à droite de la porte qui conduisait au jardin. Le salon n'était point éclairé; les étoiles scintillaient et projetaient sur le fond bleuâtre de la nuit ces lueurs incertaines qui ouvrent à l'imagination des perspectives infinies. L'arome des citronniers, le murmure de l'eau jaillissante, je ne sais quelle douce langueur et quel mystérieux silence donnaient à cette scène improvisée un caractère presque religieux qui s'harmonisait admirablement avec le génie de Gluck. Au fond du bois, sur la cime de l'arbre le plus élevé, un rossignol faisait éclater sa touchante mélopée qui formait un heureux contraste avec l'art merveilleux du virtuose. Après un prélude insignifiant, Guadagni, dont on ne pouvait distinguer les traits, se mit à déclamer d'une voix nasillarde et un peu chevrotante l'admirable récitatif qui précède l'air du troisième acte d'*Orfeo*. A mesure que le récitatif développait les plaintes immortelles de l'époux infortuné, la voix du virtuose se raffermissait aussi, et les défaillances de l'âge semblaient disparaître sous les magnificences d'un style incomparable. Avec quelle émotion profonde Guadagni poussa le cri lamentable d'*Euridice! Euridice!...* qui retentissait dans le silence de la nuit comme s'il eût été répercuté par les échos des lieux téné-

breux! Et lorsqu'à la fin de cette belle invocation Orfeo s'écrie : *Son disperato!...* chacun se sentit tressaillir au fond du cœur. Il serait impossible d'exprimer par des paroles la manière dont l'artiste sut rendre le cantabile sublime qui suit le récitatif :

Che farò senza Euridice
Dove andrò senza il mio bene.

Ce vieillard ridicule, dont les manières efféminées étaient plutôt de nature à exciter le dégoût que l'admiration, paraissait un dieu inspiré en chantant cette mélodie pathétique, ce qui fit dire à l'abbé Zamaria qu'après avoir entendu un pareil morceau, il n'y avait plus qu'à s'écrier avec le poète :

Ah! miseram Eurydicen? anima fugiente vocabat,
Eurydicen toto referebant flumine ripæ.

Lorenzo avait écouté Guadagni avec le double intérêt de la curiosité et de la passion qui trouvait dans les plaintes d'Orphée un aliment à ses propres sentimens. Debout sur le palier de la porte, les yeux fixés sur Beata dont il épiait les mouvemens, refoulant la jalousie qui le dévorait, il s'identifiait avec le personnage, et la musique de Gluk ainsi que le talent de son interprète excitèrent son émotion jusqu'aux larmes. Il s'enfuit de honte et alla se cacher derrière un gros citronnier pour donner un libre cours à sa douleur. Inquiète de cette disparition, retenue par les convenances et la crainte de se trahir, Beata se leva lentement, et, feignant d'avoir besoin de marcher un peu, elle prit le bras de Tognina et s'en alla dans le jardin. Elle aperçut Lorenzo qui sanglotait dans un coin. Sans oser l'aborder, comme elle le faisait autrefois, elle errait autour de lui comme une âme indécise qui hésite à franchir le dernier degré qui sépare la pudeur de l'amour. Elle l'observait de loin, jetant sur lui un regard plein d'inquiétude et de tendresse.

V.

Le lendemain de cette soirée, la famille Grimani quitta la villa. On était au mois d'octobre. Le départ du sénateur pour Venise était irrévocablement fixé et devait avoir lieu sous peu de jours. Lorenzo, qui était resté quelque temps sans voir sa mère, préoccupé qu'il était par le nouveau sentiment qui remplissait son âme, résolut d'aller lui faire ses adieux et de passer une journée à La Rosâ, où il n'avait fait que de rares apparitions depuis son entrée dans la famille Zeno. Le bruit de l'arrivée de Lorenzo s'étant répandu dans le village, une foule de curieux accourut bientôt et remplit la petite maison de Catarina Sarti. Zina, qui était mariée depuis quelques mois,

son père Battista Groffolo, et Giacomo furent invités à partager un repas modeste que Catarina avait préparé pour fêter la présence de son fils. Au milieu de la joie et de la cordialité qui présidaient à cette réunion presque de famille, chacun des convives adressait à Catarina des complimens sur Lorenzo, sur ses belles manières, sur l'instruction qu'il avait acquise et le brillant avenir qui l'attendait. La pauvre mère, toujours craintive dans ses prévisions, n'accueillait ces complimens qu'avec tristesse : elle ne pouvait pas se dissimuler que le départ de Lorenzo allait la priver de la plus grande joie de sa vie, et que, si elle avait déjà beaucoup souffert depuis qu'il avait été adopté par le sénateur Zeno, elle souffrirait encore davantage d'une séparation dont elle n'entrevoyait pas le terme. Sans doute il lui serait facile d'aller de temps en temps le voir à Venise; Lorenzo, de son côté, pourrait accourir auprès de Catarina au moindre désir qu'elle lui en manifesterait; mais de pareilles raisons ne sont jamais suffisantes pour dissiper les inquiétudes d'une mère. Aussi est-ce les larmes aux yeux qu'elle écoutait toutes les belles choses qu'on disait de son fils, et c'est en vain que Giacomo lui citait doctoralement l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, pour lui apprendre à se soumettre avec résignation à la volonté de Dieu : elle ne répondait rien et pleurait en silence.

Après le dîner, qui se prolongea assez tard dans l'après-midi, après le départ des convives et leurs joyeuses félicitations, Catarina, prenant Lorenzo par la main, le fit asseoir auprès d'elle, sur le banc de pierre qui était sous la treille, devant sa maison. Une belle soirée d'automne commençait à peine, et le soleil couchant dardait sur la treille et sur le figuier qui en était le soutien ces rayons dorés et affaiblis qui donnent à tous les objets un aspect doux et mélancolique. La porte de la maison entr'ouverte laissait apercevoir un intérieur modeste, mais d'une propreté exquise. Au chevet du lit, on voyait un Christ d'ivoire avec un bénitier au-dessous et une branche de buis; sur la cheminée, une image de la *Madonna* avec l'enfant Jésus, un portrait du sénateur Zeno et une vieille gravure représentant un doge de la république de Venise. Une mandoline était suspendue avec un tambour de basque du côté opposé, et le plafond était garni de grappes de raisin attachées par un fil, en prévision des besoins de l'hiver. Tenant Lorenzo par la main, assise sur ce banc de pierre où elle l'avait si souvent couvert de ses baisers, Catarina, d'une voix émue, lui adressa de simples paroles qui restèrent gravées dans la mémoire du chevalier, et qui eurent sur sa vie une grande influence :

« Mon fils, vous allez partir, vous allez quitter ce beau pays où votre enfance a été si heureuse et si sereine, loin de cette maison où Dieu me fit la grâce de vous donner le jour. Je ne sais combien

de temps nous serons séparés l'un de l'autre, ni s'il me sera donné de vous revoir encore une fois avant de mourir; mais quelle que soit la volonté de Dieu à cet égard, je m'y soumettrai sans murmures, si ce n'est sans douleur. Vous avez été et vous serez jusqu'à mon dernier soupir l'unique objet de mes plus vives préoccupations. Ayant eu le malheur de perdre, trop tôt, hélas! votre père, j'ai concentré sur vous toutes les tendresses de mon âme. J'ai pris un soin particulier de votre éducation, j'ai versé dans votre cœur la semence des plus pures doctrines, je l'ai nourri du pain fortifiant de l'Évangile, et ces pieux sentimens, qui vous ont déjà valu des protecteurs si généreux, vous attireront partout la bénédiction de Dieu et l'estime des honnêtes gens. Conservez donc précieusement, mon fils, ce trésor toujours inaltérable au fond de l'âme. Que la religion soit le guide de toutes vos actions : c'est le moyen le plus sûr d'être heureux dans ce monde et dans l'autre, car « mon joug est léger, a « dit le Seigneur, et quiconque me confessera devant les hommes, « je le confesserai devant mon père, qui est aux cieux! »

« Restez humble de cœur, rendez aux grands le respect qui leur est dû, et n'enviez aucune supériorité, car c'est la volonté de Dieu qu'il y ait dans ce monde des riches et des pauvres, des faibles et des puissans. Je ne prétends pas vous dire qu'il faille supporter l'injustice sans se plaindre, ni voir avec indifférence le triomphe de l'iniquité. Au contraire, il est bon que la conscience ne tombe jamais dans un lâche engourdissement et qu'elle flétrisse, au moins en silence, les actes coupables qui échappent pour un jour à la justice des hommes; mais il faut prendre garde de confondre l'indignation que doit toujours exciter le mal avec l'orgueil, qui, en troublant la sérénité de l'âme, empêche de voir la vérité. Tout se tient en nous, mon fils, et un vice du cœur produit bientôt une erreur de l'esprit. N'est-ce pas ainsi que les anges rebelles, pour n'avoir pu supporter la gloire de Dieu, ont méconnu sa toute-puissance et ont dû à la plus mauvaise des passions la perte de la félicité suprême?

« Je ne suis qu'une simple femme et n'ai reçu qu'une instruction modeste; mais votre père, qui était fort éclairé et qui avait beaucoup étudié pour se rendre digne des emplois de la république, me disait souvent que ce qu'on appelle la science est d'un bien faible secours dans les épreuves de la vie. C'est par le caractère que les hommes sont grands et forts, disait-il, et le caractère se forme lentement par la discipline et les bons exemples. Il importe donc de s'habituer de bonne heure à aimer le bien et surtout à le pratiquer, car des principes qui n'aboutissent pas à des actions efficaces ressemblent à cet arbre stérile dont parle l'Évangile, qui n'est bon qu'à être jeté au feu. Aussi défiez-vous des belles paroles, « n'ouvrez pas votre âme à toutes

« sortes de personnes, » comme dit l'Ecclésiaste; soyez prudent et réservé avec les inconnus. Une page de la vie d'un homme vous en apprendra plus sur son caractère que les plus beaux discours. L'esprit est un flambeau qui a besoin d'un support, et dont la lumière ne projette qu'une clarté douteuse, si elle n'est alimentée par le souffle du sentiment.

« Jésus se trouvant un jour assis à table dans la maison d'un nommé Simon, il survint une jeune femme portant un vase d'albâtre tout rempli de parfums exquis qu'elle versa sur la tête du Seigneur. Les disciples se récrièrent contre cet élan irréfléchi, disant qu'on aurait pu faire un meilleur emploi d'une chose aussi précieuse. Jésus, qui les avait entendus, leur répondit : « N'affligez pas cette femme, « qui a bien agi envers moi. » Par cet exemple, Notre-Seigneur a voulu confondre la prudence des sages et montrer combien la raison est impuissante à comprendre les miracles de l'amour. Oui, mon fils, « il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux et de plus fort « que l'amour..., » et nous serions bien peu de chose sans la grâce qui suscite et féconde nos volontés.

« En déposant au fond de notre cœur la notion du bien et du mal, Dieu l'a mise à la portée de la plus humble de ses créatures et à l'abri de toute controverse. Écoutez donc cette voix intérieure qui accompagne comme un écho chacune de vos actions : elle ne vous trompera jamais. Il importe à notre bonheur autant qu'à notre salut de préserver le cœur de toute souillure et de purifier la volonté par la prière, comme la flamme purifie l'or de tout faux alliage. C'est là qu'est notre force, c'est là qu'est la source de notre grande morale. C'est dans ce grand foyer que vous puiserez, mon fils, l'inspiration pour vous guider dans la vie et celle qui communique au génie le germe des plus belles conceptions, car *le royaume de Dieu est au dedans de nous*, dit l'Évangile. »

« Ayez toujours présente à l'esprit cette grande vérité, qui est le fondement de toutes les autres, qu'il y a un Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, dont la providence veille sur nous et juge nos cœurs. Si nous n'avions la certitude de l'existence d'un être suprême par la révélation, par l'Évangile et par l'église vivante, nous en trouverions la preuve dans le spectacle de l'univers, dans les nobles sentimens que nous inspire la vertu, dans l'horreur que nous fait éprouver le vice triomphant, dans l'enthousiasme qu'excitent en nous les belles actions et les œuvres du génie. Ce sont là les diverses manifestations d'une âme immortelle qui se ressouvient de son origine céleste. Nés dans le péché, nous avons été rachetés par le sang de Jésus-Christ, dont l'intercession divine nous a reconquis notre libre arbitre. Maître de choisir maintenant entre le bien et le mal,

l'homme est d'autant plus responsable de ses actes qu'il peut fortifier sa volonté au bien par le secours de la grâce qui descend dans le cœur de tous ceux qui l'invoquent avec sincérité.

« Soyez ferme dans vos bonnes résolutions, mon fils; marchez hardiment dans le droit sentier que nous a tracé Jésus-Christ, et, quoi qu'il arrive, ne vous laissez intimider ni par les railleries des esprits forts, ni par les menaces des méchans. « Que votre paix intérieure « ne dépende pas de la langue des hommes. » Faites le bien, et comptez sur la justice de Dieu. « S'il y a quelque joie en ce monde, « elle est le partage d'un cœur pur, et, s'il y a un endroit où règnent « l'affliction et l'inquiétude, c'est dans une mauvaise conscience. » Attendez-vous à des revers, à des mécomptes dans vos projets; préparez votre âme à subir l'injustice et votre corps à supporter la douleur. Cette vie n'est qu'une préparation à une vie supérieure, une épreuve qui nous est imposée pour essayer notre courage. Tout ce qui vient des hommes est imparfait et transitoire; les plaisirs des sens s'épuisent vite et passent comme une ombre; il n'y a d'infini que les plaisirs de l'esprit, qui cherche à se prouver à lui-même les grandes vérités que nous tenons de la foi et du sentiment.

« Avant de finir cet entretien où mon cœur s'épanche avec tant d'abandon, comme si j'avais le pressentiment que je vous vois pour la dernière fois, et où il semble que Dieu m'ait inspiré des idées et un langage fort au-dessus de mon intelligence, comme s'il eût voulu vous parler par ma voix, laissez-moi vous prémunir encore contre un danger sans doute imaginaire, mais qu'il est de mon devoir de signaler. Ai-je besoin de vous dire combien doit être respectée par vous la noble fille qui vous a recueilli et qui vous a honoré d'une affection de sœur? Vous lui devez tout, l'instruction que vous avez reçue, le bien-être dont vous jouissez, et le brillant avenir qui vous attend. Si jamais vous sentiez votre cœur envahi par des rêves impossibles, j'aime à croire que vous repousseriez loin de vous une idée coupable qui ferait votre honte et votre malheur. Je ne m'explique pas davantage, » ajouta Catarina en jetant sur son fils un regard scrutateur qui le fit pâlir. Après un moment de silence qui parut bien long à Lorenzo :

« Et maintenant je n'ai plus rien à vous dire, mon fils, reprit-elle, si ce n'est de garder le souvenir de cette soirée. Restez fidèle à la foi de votre mère, méditez sur les belles maximes de votre père, honorez sa mémoire. N'oubliez jamais que sous cette terre bénie que vous foulez d'un pied si distrait gémissent les méchans dans la nuit éternelle, et qu'au-dessus de votre tête, par-delà ce soleil qui nous échauffe et nous inonde de sa clarté, est le séjour des bienheureux, celui des anges et du Seigneur. »

Catarina se leva alors, et, après avoir béni son fils, elle le pressa

contre son cœur avec effusion. Ayant fermé la porte de sa petite maison et mis la clé dans sa poche, ils sortirent tous deux de dessous la treille où le pauvre chardonneret aveugle ne chantait plus depuis longtemps. Arrivés aux dernières maisons du village, ils quittèrent la grande route et prirent un chemin qui conduisait à travers champs à la villa Cadolce. C'était la saison des vendanges. La population de La Rosâ était répandue dans les vignes hautes et touffues qui sillonnent ces belles campagnes, et qui s'enroulent amoureusement autour d'arbres vigoureux plantés de distance en distance, comme les colonnes d'une arcade. Du milieu de cette verdure déjà ternie et jaunissante s'élevaient des bruits, des éclats de rire et des chants joyeux qui attristaient la pauvre mère, dont le cœur était si rempli d'angoisse. Les passans, qui s'en retournaient au village, saluaient Catarina et s'arrêtaient pour féliciter Lorenzo de son départ, dont tout le monde était instruit; c'étaient des *addio* et des souhaits de bonheur à n'en plus finir. La soirée était avancée; le soleil ne lançait plus que ces lueurs intermittentes et rougeâtres qui donnent au paysage une teinte sombre et religieuse. La terre, dépouillée de ses fruits, exhalait un parfum salutaire et doux au cœur du laboureur. Catarina et Lorenzo marchaient sans se dire un mot, sans oser interrompre ce silence éloquent qui s'établit entre deux âmes quand elles se sentent à l'unisson l'une de l'autre. Ils étaient arrivés ainsi, sans s'en apercevoir, dans une grande plaine remplie de chaume, où un troupeau de moutons errait et broutait çà et là jusqu'au pied d'une colline qui en limitait l'horizon. L'*Angelus* venait de sonner au clocher de La Rosâ, et aucun bruit humain ne se faisait plus entendre au milieu de ces champs où l'infini de la nuit s'ajoutait à l'infini du silence, lorsque s'éleva la voix monotone d'un pâtre qui était couché nonchalamment sur le penchant de la colline, d'où il observait son troupeau : il charmait ses loisirs par un de ces chants traditionnels dont personne ne connaît l'origine. Composée de quelques notes qui n'accusaient aucune tonalité bien précise, cette mélodie agreste, que le pâtre laissait échapper de ses lèvres indolentes, se dilatait comme un soupir de la nature sur des paroles qui en exprimaient la poésie : « Oiseau, bel oiseau, où vas-tu si loin de moi? Tu t'envoles vers l'aurore, emportant sous tes ailes ma jeunesse et mon amour. » Et la *canzone* se terminait par ce refrain mélancolique :

Ahi!... partenza amara!

« Ah! s'écria le chevalier Sarti après m'avoir raconté cette première partie de sa vie, quels tristes et doux souvenirs vous avez réveillés en moi! »

P. Scudo.

JASMIN

ET LA

POÉSIE POPULAIRE MÉRIDIONALE.

I. — *Langue française, langue gasconne*, poème de Jasmin.
II. — *Li Prouvençalo*, poésies provençales recueillies par J. Roumanille.

Il y a dans l'histoire des œuvres de l'esprit, à toutes les époques et dans tous les pays, un chapitre auquel Disraéli, le père du spirituel orateur anglais contemporain, a donné un nom, c'est celui des curiosités littéraires : nom plein de charme pour ceux qui aiment à pénétrer tous les secrets du travail des intelligences et du monde de la pensée. Il ne s'applique point exclusivement à tout ce qu'une curiosité érudite et critique peut découvrir de détails obscurs, de dates oubliées, de traits altérés ou méconnus. N'est-ce point le nom le mieux trouvé pour désigner tout un ensemble de recherches, de révélations singulières, de nuances ou de faits piquans, en un mot tout ce qui a l'attrait de l'inattendu et de la nouveauté en dehors des voies battues et explorées? La civilisation intellectuelle se développe avec une simplicité apparente, en droite ligne, si l'on nous permet ce mot; elle a ses lois génératrices, ses conditions fixes, son expression acceptée et saluée, son type unique auquel se rapportent toutes les œuvres et tous les talens dans leur originalité même. Sous cette simplicité cependant, à travers ce triomphe de certaines tendances générales, de

certaines influences qui semblent laisser sur tout leur empreinte, voici les manifestations les moins prévues, les faits qui tranchent avec les théories, les diversions mystérieuses de l'inspiration et du talent; voici les génies qui se réveillent, les langues dépossédées qui font encore écouter leurs accens dans le bruit des langues dont la civilisation a consacré l'usage : variété étrange et puissante, qui se produit, non pour protester essentiellement contre le cours général des choses, non pour reformer le travail des siècles, mais pour montrer comment la vie n'est point aussi simple qu'on le pense parfois, combien au contraire il y a en elle d'élémens complexes, — inépuisable aliment de l'esprit d'investigation! Quel épisode aurait mieux sa place dans cet ordre de curiosités littéraires que l'histoire de ces idiomes populaires qui restent comme l'expression originale et survivante d'un génie local, qui ont leur destinée spéciale et leurs traditions, leurs éclipses et leurs caprices de renaissance? Le génie poétique de l'Angleterre suit son cours et se développe de Shakspeare à Milton, de Milton à Pope, de Pope à Byron; mais à côté fleurit dans l'idiome écossais toute une poésie qui commence au roi Jacques, auteur de *l'Église du Christ au milieu de la pelouse,* qui s'est réveillée au dernier siècle avec Allan Ramsay, et qui a été continuée de nos jours par Robert Burns. Auprès de Goethe et de Schiller, Hebel, l'auteur des *Poésies Alémaniques*, chante la Wiese et décrit les scènes champêtres de l'Oberland badois dans le dialecte de sa contrée natale. Enfin, dans l'éclat même de la poésie française contemporaine ne s'est-il pas produit une sorte de rajeunissement de l'idiome méridional, dont Jasmin reste, sinon la seule, du moins la plus brillante expression? De toute cette poésie rustique et populaire, on pourrait dire ce que Burns dit d'Allan Ramsay dans son fragment de *la Poésie pastorale* : « Avance, honnête Allan!... tu peins la vieille nature dans tes doux vers calédoniens... C'est dans des vallons de pâquerettes que coule ton ruisseau, où de jolies filles blanchissent leur linge... les amours champêtres sont la nature même : nul débordement de galimatias ampoulé, nulle idée confuse, mais la douce magie de l'amour!... »

Poésie populaire, poètes populaires! quel est le vrai sens de ces mots? quelle application trouvent-ils aujourd'hui? Notre temps, — et en cela il a offert moins de nouveauté peut-être qu'on ne l'a cru, — notre temps a vu des laboureurs, des forgerons, des bergers, des coiffeurs, se révéler tout à coup poètes, quelques-uns poètes dans l'acception la plus large et la plus élevée du mot. L'expression de leur génie est-elle cependant ce qu'on peut proprement appeler la poésie populaire? N'y a-t-il point au contraire une nuance sensible et curieuse à observer? Dans l'histoire de l'inspiration humaine, le caractère le plus frappant de la poésie populaire, c'est d'être profon-

dément naïve et spontanée; elle jaillit de l'âme d'une race comme une flamme d'un foyer invisible. Sous une forme simple et ingénue, c'est le résumé de l'existence d'un peuple, de ses luttes, de ses malheurs, de ses exaltations, de ses instincts les plus vivaces, de ses sentimens les plus chers. La poésie populaire est comme l'idéalisation de la vie nationale et domestique par les événemens qu'elle raconte, par tout cet ensemble de mœurs, de croyances et d'usages qu'elle reproduit dans des chants répétés au grand jour des réunions publiques ou le soir dans le foyer; mais comment naît-elle? quelle est sa manière de se manifester? Le mystère plane d'habitude sur son origine, presque toujours elle est anonyme, et rien n'est plus difficile que de retrouver le nom de quelqu'un de ces rapsodes qui puisa un jour son inspiration dans la conscience populaire. Sans nul doute, dans leur conception première, ces chants passionnés et simples sont l'œuvre de quelque imagination individuelle particulièrement douée; mais à peine sont-ils nés, l'auteur qui leur a donné la première forme disparaît, la tradition s'en empare, les conserve, les popularise, les propage, — jusqu'à ce qu'il vienne un instant où ces fragmens recueillis et fixés se trouvent être, en même temps qu'un vaste dépôt poétique, les élémens les plus précieux pour aider à l'intelligence de tout un pays et de toute une époque; c'est par là que la poésie est vraiment populaire, c'est-à-dire qu'elle est tellement imprégnée de l'esprit et de la vie morale d'une race, qu'elle semblerait dictée par le génie voilé de cette race elle-même. Tel est le *Romancero*, épopée de la vie guerrière et chevaleresque de l'Espagne; tels sont les chants populaires de la Bretagne dans leur dramatique et naïve simplicité. Le même caractère se révèle dans les chants de la Grèce moderne, fragmens longtemps dispersés et répétés à Scio, à Samos, dans les solitudes du mont Olympe.

En est-il ainsi de l'œuvre nouvelle de ces rapsodes qui peuvent passer à bien des titres pour représenter la poésie populaire contemporaine? Ils sont du peuple par leur origine, par les habitudes de leur vie, — ce qui ne les range point heureusement dans ces catégories de poètes ouvriers si singulièrement créées de nos jours, comme s'il y avait de la poésie d'ouvriers et de la poésie d'hommes qui ne sont pas ouvriers. Les scènes qu'ils décrivent, les mœurs qu'ils dépeignent, les sentimens qu'ils expriment le plus souvent sont du peuple; c'est du peuple encore qu'ils reçoivent leur instrument, leur langue, une langue rustique et imagée. Rien donc ne semblerait leur manquer en apparence; il y a seulement dans leurs vers quelque chose de plus que dans la poésie populaire : l'empreinte individuelle, la marque de l'homme qui trouve en lui-même les secrets d'un art délicat et recherché. C'est une poésie qui a un nom : elle s'appelle

Burns en Écosse, elle s'appelle Jasmin dans le midi de la France. Aussi faut-il bien s'entendre quand on parle de ces aimables inventeurs. Ce qui les caractérise moralement, c'est que, nés dans la condition la plus humble, ils ont pu s'élever jusqu'aux sommets les plus lumineux de l'inspiration. Ce sont des poètes comme tous les poètes dans les langues reçues, quand on considère leur art et les procédés de leur esprit; ce sont des poètes populaires uniquement par la source où leur imagination va puiser, et par les dialectes dont ils se servent. A ce dernier point de vue surtout, ils sont le phénomène exceptionnel et saisissant de contrées où il y a eu lutte entre divers idiomes, soit par suite de la conquête, soit par suite de la fusion obligée des races, et où le mélange ne s'est point tellement accompli, que quelque chose du passé ne survive encore et ne cherche à se produire.

Un des faits les plus curieux de notre temps, c'est ce réveil ou cette persistance de certains idiomes restés populaires, et que rien jusqu'ici n'a pu faire disparaître. On appelle souvent ces idiomes des patois comme pour leur imprimer un sceau de dérision ou de vulgarité. Ce ne sont nullement des patois dans le sens vulgaire de ce mot, — du moins quelques-uns. Ce sont des langues qui n'ont point eu la fortune pour elles, mais qui ont vécu et qui ont gardé assez de leur sève première pour servir de temps à autre d'instrument à quelque inspiration inattendue. Au milieu du cours éclatant et si différent de la civilisation intellectuelle, pourquoi n'y aurait-il pas un intérêt particulier dans ces éclairs qui jaillissent parfois de l'obscurité où sont tombées ces langues? Ce n'est pas seulement au point de vue littéraire que cet intérêt peut exister; l'histoire y trouve ses lumières, les plus délicats problèmes en ressortent. Comment ces langues se sont-elles formées, et quelle a été leur destinée? Par quels mystérieux et intimes rapports se lient-elles au mouvement général de la civilisation? Que représentent-elles dans l'ordre littéraire aussi bien que dans l'ordre de la politique et de l'histoire? — Ce qu'elles représentent littérairement? Elles sont à coup sûr une forme spéciale et distincte d'une certaine inspiration populaire. — Ce qu'elles représentent historiquement? Débris des idiomes locaux mêlés à la langue latine, l'idiome parlé encore aujourd'hui dans le midi de la France est le dernier témoignage de toute une époque, et cette époque, c'est celle de ce monde intermédiaire auquel on a donné le nom de monde roman.

Si c'est une assertion extrême de supposer qu'il a existé un monde de ce nom complétement constitué, défini et limité, ayant une langue unique, il n'est point douteux du moins qu'il s'est essayé quelque chose dans ce sens. Politiquement autant que littérairement, il y a eu l'ébauche confuse et vague d'un monde roman qui s'étendait à la

Catalogne, à une partie du nord de l'Espagne, à tout un côté de l'Italie, à une grande portion de la France actuelle, et qui avait une langue identique dans le fond, au milieu de la variété même de ses dialectes. Qu'est-il résulté de ce travail à l'issue du moyen âge, au lendemain du XIIe siècle et des luttes des Albigeois, qui mettaient en présence le génie du Nord et cette précoce civilisation méridionale? Il en est résulté la prépondérance définitive de la langue française et la défaite de cette langue romane, déjà illustrée par la poésie des troubadours. Comprimée dans son essor et dans son développement, elle est restée un ensemble de dialectes; exilée dans le peuple, elle n'a plus été que la langue de la chaumière, de l'atelier, du paysan, du laboureur, — et, même dans ces conditions populaires, elle n'en a pas moins eu de siècle en siècle ses traditions. Chaque dialecte a eu ses poètes. Pour ne citer que les principaux, — dans la Provence c'est Nicolas Saboly, l'auteur des naïfs et populaires *Noëls provençaux;* dans le Languedoc, au XVIIe siècle, c'est Goudouli, qui, un peu différent de notre contemporain Jasmin, vendait sa vigne pour boire, et qui n'en a pas moins consacré à la mort d'Henri IV des vers que Malherbe n'égalait point. Au XVIIIe siècle, dans le Béarn, c'est Despourrins, le gracieux et piquant poète pyrénéen. Telle qu'elle a été, avec son passé et les grâces de son premier épanouissement, même en périssant dans sa fleur comme idiome littéraire, cette langue n'a-t-elle point eu son influence? Elle a communiqué quelque chose de son ingénieux éclat aux poésies modernes, et encore au XVIe siècle, Montaigne, en abeille industrieuse, faisait passer dans sa prose si colorée et si nourrie quelques-unes de ses expressions les plus familières, lorsqu'elle n'était déjà plus qu'une langue populaire et rustique.

Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'il ait suffi d'un jour pour décider la lutte entre les deux langues, pour créer cette distinction qui existe aujourd'hui, d'un idiome employé par certaines classes sociales, dans certaines circonstances, dans tous les actes de la vie publique, et d'un idiome parlé uniquement par le peuple ou dans la vie familière. A l'époque du traité des Pyrénées, la langue française était encore une langue étrangère pour toutes les classes dans le Roussillon, et ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle que l'autorité de Louis XIV parvenait à la faire admettre soit dans les actes civils, soit, par les prêtres, dans les prédications religieuses. Il y a moins de cent ans que des académiciens de Marseille avouaient qu'ils pensaient en provençal. Une des dernières et des plus singulières fortunes de la langue méridionale au siècle passé était la représentation à la cour d'un opéra languedocien : étrange contraste, on en conviendra, entre les grâces rustiques de la muse languedocienne et les grâces peu naïves du temps. C'était en 1754; l'opéra s'appelait

Daphnis et Alcimadure. Grimm, l'universel chroniqueur des faits littéraires, note dans sa *Correspondance* cette représentation, et il se livre même à toute une dissertation des plus imprévues. Il se demande ce qui fût arrivé, s'il eût pris fantaisie à Henri IV de transporter la capitale de la France sous le ciel du midi, ce que la langue française eût gagné ou perdu à s'imprégner davantage des émanations de ce ciel et des traditions méridionales, si elle n'eût pas été « plus mesurée, plus sonore, d'une prosodie plus marquée et par conséquent plus susceptible de musique et de poésie. » Rejetée complétement dans le peuple, pressée de toutes parts par la langue française, considérée tout au plus par momens comme une curiosité, — quelle épreuve plus rude la langue méridionale pouvait-elle avoir encore à subir que la suppression systématique et violente de l'ancienne vie provinciale, l'action de la centralisation moderne, le mélange de toutes les populations françaises accompli d'abord par les guerres de l'empire, puis par la facilité et la promptitude des voyages? Et cependant il s'est trouvé qu'elle a eu ses poètes contemporains, non-seulement dans l'Agenais, où Jasmin s'est révélé le premier, mais dans la Provence, ce foyer le plus ancien et le plus brillant de la poésie romane. Ici même c'est bien plus encore : il y a des grammairiens, des linguistes, des critiques, qui viennent se joindre aux poètes pour chercher à faire revivre le génie familier du pays natal.

Le dialecte gascon, en un mot, a piqué d'émulation le dialecte provençal, et un homme studieux, M. J. Roumanille, a recueilli les vers de ces poètes modernes de la Provence dans *Li Prouvençalo*. Issu du peuple, modeste ouvrier dans une imprimerie d'Avignon, poète lui-même, M. Roumanille semble l'âme de ce mouvemeut. Comme Saboly il a fait des noëls, dont l'un, *les Deux Pigeons*, s'est rapidement popularisé. Homme de son temps, il a écrit dans un charmant morceau sur *les Crèches* des vers d'une inspiration toute moderne, d'une couleur douce et chrétienne, et les petits poèmes *li Sounjarello, la Part dau bon Dieù*, ont eu leur gracieuse fortune dans le Comtat. Esprit intelligent et sérieux, ayant l'amour et le goût du prosélytisme de sa langue, ne se servant de son talent que pour apaiser, épurer et élever l'âme du peuple, comme il l'a fait dans quelques brochures durant ces années de révolutions, M. Roumanille groupe autour de lui toutes ces muses de bonne volonté dont les œuvres forment *li Prouvençalo*. L'un de ces poètes, M. Aubanel, chante *lès Faucheurs* dans une poésie franche et rustique, ou bien il peint avec une sombre énergie *le Neuf Thermidor*, représentant le bourreau lassé et hébété de sang humain et finissant par périr sous son couteau même. Un autre, M. Glaup, est une sorte de Téniers provençal, comme l'appelle M. Saint-René Taillandier dans une

sympathique étude sur toute cette poésie. Singulière renaissance, variée dans ses manifestations, issue au fond de la même pensée, qu'elle se produise dans la Provence ou dans l'Agenais, — et dont le génie de Jasmin reste toujours l'expression la plus vive et la plus connue! On n'a point oublié les divers morceaux du poète méridional, tous ces fruits d'une inspiration saine et charmante, *l'Aveugle de Castel-Cuillé, les Deux Jumeaux, la Semaine d'un Fils,* et cet autre poème de *la Vigne.* Jasmin a déjà toute une carrière, il est sorti du demi-jour des renommées locales. Paris a eu plusieurs fois l'occasion de l'entendre, et il n'est point jusqu'aux États-Unis où un talent distingué, M. Longfellow, a traduit un de ses poèmes, *l'Aveugle.* L'Académie enfin, l'Académie française l'a couronné, et cette étrange rencontre de la vivacité méridionale et de la gravité académique, Jasmin l'a célébrée dans des vers, — *Langue française, langue gasconne,* — où ce que cette situation avait de piquant va se confondre dans une idéale et spirituelle apothéose des deux langues, qui réussit, je crois bien, à tout donner à l'une et à ne rien ôter à l'autre. Or comment s'est formée cette nature originale qui tranche si vivement avec notre temps? L'homme, le poète, l'acteur, l'idiome, tout se mêle, tout se confond et ne fait qu'un dans cette vie qui a bien sa réalité sous le prisme de la poésie et des succès enivrans.

« Vieux et cassé, l'autre siècle n'avait qu'un couple d'ans à passer sur la terre, quand au recoin d'une vieille rue, dans une maison où plus d'un rat vivait, le jeudi gras, derrière la porte, à l'heure où l'on fait sauter la crêpe, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, naquit un enfant, et cet enfant,... c'est moi. » Ainsi parlait Jasmin il y a vingt ans. Il faut savoir qu'en parlant ainsi, il se vieillissait un peu, — il était jeune! Toute poésie à part, Jasmin est né en mars 1799. Son père était un pauvre tailleur qui, tout renommé qu'il fût dans l'art des charivaris, n'en professait pas moins l'opinion que *l'étoffe d'esprit* ne vaut pas une autre étoffe. Sa mère était une bonne femme du peuple. Quant à la maison où il était né et où il grandissait, l'inventaire n'en eût pas été difficile à faire. « Une vieille chambre ouverte aux quatre vents, trois lits en guenille avec six vieux rideaux de toile,... un buffet souvent menacé des recors, quatre ou cinq assiettes recousues, un cruchon, deux jarres fendues,... un établi,... un chandelier tout résineux, un miroir sans cadre et enfumé, attaché au mur avec trois petits clous, quatre chaises défoncées, une besace suspendue, une armoire sans clé...,» voilà ce qu'il y avait dans le ménage, et tout cela pour neuf personnes! La réalité de cette vie première de Jasmin, rien ne pourrait mieux la peindre que ses *Souvenirs,* le premier de ses poèmes où il ait été vraiment lui-même. Ce

sont les *Souvenirs* qui le montrent enfant gai et déjà songeur par momens, insouciant et impressionnable à la fois, menant cette simple vie populaire, allant l'été dans les *illots* faire sa brassée de bois en chantant la romance, *l'Agneau que tu m'as donné;* l'hiver, allant à la veillée, au milieu des fileuses, à la lumière d'un vieux lampion, entendre « les contes vieux qu'une vieille disait. » Seulement, à côté de chacune de ces allégresses de l'enfance, la misère est là. Une fois, tandis que Jasmin joue avec d'autres enfans et qu'il est roi, — roi en chapeau de papier gris, — au milieu de la bande joyeuse tombe un sinistre convoi, c'est celui de son grand-père qu'on porte à l'hôpital. Quel contraste plus vrai, plus naïf et plus émouvant que celui de cet enfant qui est roi et de ce vieillard qui s'en va vers la demeure des pauvres en disant : « C'est là que les Jasmin meurent! » Une autre fois, dans la maison, l'heure du dîner est venue, l'appétit est prêt à coup sûr, mais il n'y a point de pain; la mère pleine d'angoisses sort tout à coup, revient bientôt avec le pain attendu, et l'enfant attentif s'aperçoit qu'elle n'a plus au doigt son anneau d'épouse. Mais Jasmin a-t-il tout dit dans ses *Souvenirs?* N'a-t-il point réservé plus d'un de ces épisodes où se peint ce mélange de vivacité et d'attendrissement, et qu'il raconte encore volontiers, — qui ne sont rien par eux-mêmes, et sont tout par l'expression.

Supposez donc que Jasmin a treize ou quatorze ans. Tous les soirs, dans le quartier, il court aux réunions des enfans de son âge, et il est le roi de ces réunions; il a appris à lire et à écrire; il raconte des histoires sans que la mémoire lui fasse défaut, et si elle lui manque, il ne continue pas moins l'histoire à sa guise. Il n'est plus enfant déjà pourtant, et il sent s'allumer en lui les flammes de l'adolescence; aussi une jeune fille de ces réunions occupe-t-elle une certaine place dans ses rêves naissans. On va vite dans la vie populaire et même ailleurs, et bientôt entre les deux enfans il n'est question de rien moins que de se marier. Mais quoi! la jeune fille est riche, c'est-à-dire que sa mère fait un petit commerce, et elle est la demoiselle du quartier. En attendant, les beaux soirs passent. Un seul jour de la semaine, Jasmin manque d'habitude aux réunions familières. Ces absences suffisent pour éveiller les soupçons, surtout de la jeune fille, et on décide de surveiller et de surprendre le délinquant. On le suit en effet un soir tandis qu'il se hâte dans un quartier voisin; il tombe tout à coup au milieu de la troupe bruyante qui s'empare de lui, et que voit-on glisser de dessous son habit, à la clarté de la lune? Un morceau de pain. Toute la troupe aussitôt se tait. On s'aperçoit qu'il y a là quelque mystère de pauvreté et d'aumône; la jeune fille elle-même rougit. C'est qu'en effet tous les vendredis l'enfant allait, la nuit venue, frapper à la porte de deux sœurs du quartier,

las Martinos, — il a conservé leur nom, — pour recevoir le pain de la charité. « Le vendredi, dit naïvement Jasmin, était un jour néfaste pour moi. C'était un vendredi que mon grand-père mourut à l'hôpital; c'était le vendredi que je voyais toujours pleurer ma mère; c'était toujours le vendredi que finissait notre miche et que le pain nous manquait. » Aussi, avec la vivacité d'un souvenir personnel, a-t-il stigmatisé ce vendredi dans *la Semaine d'un fils,* ne faisant en cela, sans s'en douter, que mettre plus de fidélité dans l'expression des mœurs et des traditions populaires.

Toujours est-il que c'est au sortir de ces scènes que Jasmin devenait bien et dûment coiffeur, — garçon coiffeur toutefois d'abord, — pour finir par avoir sa boutique où allait se lever pour lui une nouvelle vie éclairée de poésie et de bien-être. Franchissez quelques années maintenant : ce n'est plus l'enfant pauvre allant recevoir, la nuit, le pain de la charité. Partout il est reçu avec éclat; les villes le fêtent et lui envoient des couronnes ou des coupes d'or; il aide à bâtir des églises; il a la renommée pour lui. Et cependant c'est toujours la même nature vive et mobile, passionnée et ardente, mêlant la gaieté et l'émotion, le sel gaulois et l'attendrissement, raffinée sans doute par une sorte d'éducation spontanée, mais restant avec ses saillies, avec ce premier fonds populaire, et tirant une originalité nouvelle du contraste perpétuel du passé et du présent. Il y a quelques années, dans une réception que lui faisait une ville voisine d'Agen, Aiguillon, son premier souvenir fut qu'un jour, aux approches de sa première communion, vers 1811, il n'avait pas de souliers. On demanda un commissionnaire pour porter une lettre à Aiguillon, au prix de quatre francs; c'était le prix de ses souliers. Il partit aussitôt gaiement, et peu avant d'arriver, il s'arrêta sur le bord d'un fossé pour manger son morceau de pain et boire un peu de l'eau limpide et fraîche qui coulait du rocher. Or c'était justement l'endroit où, trente ans plus tard, on venait le recevoir, et la bouffée de la jeunesse revenait d'elle-même à son imagination. Ainsi s'est formée et développée cette nature, apprenant au spectacle de la misère de son enfance à se contenter d'une médiocrité facile, et au spectacle de son heureuse fortune, à ne point mettre dans la misère un levain de haine et d'envie, — restant populaire en élevant sa condition, et prodigue d'elle-même jusqu'à l'enthousiasme.

Ainsi s'est formé l'homme; mais comment s'est formé le poète? La poésie, en réalité, chez Jasmin n'est autre chose que l'émanation de cette vie pleine de contrastes; elle en reproduit l'originalité intime, la saveur, les accidens, les nuances fugitives, qu'elle fond dans une expression nouvelle. Tout vit, tout agit dans la poésie de Jasmin; il n'est point une idée, il n'est point une impression qui

ne devienne un drame. Dans ce drame à mille scènes, les tableaux se succèdent, les souvenirs parlent, la réalité populaire s'éclaire d'un jour idéal, l'émotion palpite, la gaieté éclate, et la langue se plie à tous les mouvemens de cette pensée flexible et colorée qui n'est jamais plus inventive que dans les détails. Seulement est-ce donc que Jasmin est arrivé tout d'un coup à cette expression des choses morales et des choses naturelles? Le premier obstacle pour lui était la langue même, dont il a depuis fait un si délicat usage. Quand il a senti s'éveiller le souffle de la poésie, qu'était cette langue? Elle n'était plus écrite depuis deux siècles; c'était en quelque sorte un idiome flottant, sans règles dans le peuple, exposé au sort de tous les idiomes qu'une culture incessante n'entretient plus. D'un côté il semblait que ce qu'elle eût de mieux à faire, c'était de se rapprocher de notre langue; de l'autre, elle ne semblait plus propre qu'à exprimer certaines jovialités populaires. Elle était entre deux dangers, celui de se dénaturer et celui de se corrompre encore davantage; elle risquait de devenir française à demi ou de rester uniquement la langue des privautés et des grivoiseries du peuple. De là une phase singulière pour un poète comme Jasmin, — phase où il devait nécessairement sentir les influences du milieu dans lequel il vivait! Puis un jour il s'est dit qu'autour de lui on souffrait, on sentait, on aimait, et que ces émotions, ces souffrances, ces déchiremens avaient, eux aussi, leur expression dont on ne se rendait pas compte, mais qui n'en était pas moins vraie et éloquente dans sa simplicité, sans être ni française ni vulgaire.

Là était pour l'auteur de *l'Aveugle* toute une révélation; il était sur la voie d'une poésie simple, naturelle et vivante. Lui-même n'a-t-il pas laissé percer quelque chose de ce mystérieux travail intérieur? « En 1834, disait-il, un incendie éclata de nuit dans Agen. Un jeune enfant du peuple bien doué, mais qu'une demi-éducation avait rendu maniéré, fut témoin d'une scène déchirante, et comme nous arrivions sur les lieux, quelques amis et moi, — palpitant et plein d'émotion encore, il nous la raconta. Je ne l'oublierai de ma vie; il nous fi frémir,... il nous fit pleurer... C'était Corneille! c'était Talma! Je parlai de cette métamorphose le lendemain dans des familles intelligentes; on le pria de raconter le fait... Mais la fièvre de l'émotion s'était éteinte; il fut phraseur, maniéré... Alors je compris que dans nos momens d'émotion et de fièvre, parlant et agissant, nous étions tous laconiques et éloquens, pleins de verve et d'action, vrais poètes enfin *lorsque nous n'y songions pas*, et je compris aussi qu'une muse pouvait, à force de patience et de travail, arriver à être tout cela *en y songeant*... » Si l'on veut connaître le vrai mérite, la véritable originalité de Jasmin, c'est d'avoir pressenti le secret de cette éloquence

naturelle, c'est d'avoir épuré sa langue des imitations françaises et des vulgarités en l'élevant jusqu'à exprimer, sans cesser d'être elle-même, les émotions les plus douces et les plus vives de l'âme humaine. C'est ce qui fait la différence entre les morceaux de Jasmin écrits dans les premiers temps, de 1825 à 1835, — *le Trois mai, le Charivari,* — et cette tradition de gracieux poèmes qui a son point de départ dans les *Souvenirs* et qui s'est continuée par *l'Aveugle de Castel-Cuillé* (1836), *Françounetto* (1840), *Marthe* (1845), *les Deux Jumeaux* (1846), *la Semaine d'un Fils* (1849). — Après cela, à bout d'explications, demanderez-vous à Jasmin comment il s'est senti réellement poète, à quelle époque il a commencé de faire des vers? Il vous répondra : « Je n'en sais rien, je ne me souviens pas d'avoir commencé. » Merveilleuse manière d'exprimer ce qu'il y a de spontané, d'insaisissable dans cette éclosion du sentiment poétique! On peut bien dire quand tel poème, quand tels vers ont été écrits ou ont vu le jour; mais l'inspiration elle-même! Il en est de la poésie comme de l'amour. Qui a pu noter jamais le moment où la flamme naît dans le cœur, où l'inspiration s'allume dans l'imagination? S'il en était autrement, ce ne serait point la poésie, ce ne serait point l'amour; ce serait la versification, qui est à la poésie ce que la galanterie est à l'amour.

Quand nous disons qu'au moment où Jasmin commençait de se produire dans le midi, sa langue n'était plus écrite, et était par conséquent d'autant plus difficile à fixer de nouveau comme langue poétique, cet abandon même n'a-t-il pas contribué à développer un des côtés les plus saillans de cette souple et vive organisation? Jasmin, on le sait, n'invente pas seulement ses poèmes, il les joue, c'est-à-dire il les récite avec un accent singulier qui va parfois jusqu'au pathétique. Qu'on voie là un souvenir des troubadours, il y a quelque chose de bien plus réel, il y a un trait curieux, un détail caractéristique de plus à l'origine. Jasmin venait de faire une romance langoureuse et tendre, — *Me cal mouri,* — *Il me faut mourir,* — qui avait eu du retentissement dans le midi; mais ce n'était qu'une édition orale encore. Peu après, il récite un autre petit morceau dans une réunion, et le journal d'Agen insère le morceau. Que fait alors le poète? Le soir, il va rôder autour d'une maison voisine où il savait qu'on recevait le journal, et il se pose haletant sur le seuil, prêt à jouir de son triomphe. Mais, ô déception! dès qu'on arrive au morceau, l'un déclare que c'est du latin; à ce mot, un érudit, se réveillant en sursaut, s'empare de la feuille et constate l'authenticité d'un incompréhensible patois. Le poète n'y tient plus et il entre, — c'était chez un horloger, — sous le spécieux prétexte de demander l'heure pour régler sa montre, bien que la montre, hélas! fût parfaitement absente.

On lui donne volontiers l'heure et on le questionne sur cette énigme. Jasmin ne se fit pas prier, on le comprend; il lut les vers et il intéressa. « Mais, dit-il, j'avais saisi le défaut de ma cuirasse, la difficulté de la lecture. Il fallait apprendre au public à lire du patois qu'il n'avait jamais lu, et commencer par le lire moi-même *adroitement* et dramatiquement. » Ce soir-là, Jasmin courut tous les lieux où il savait qu'était le journal, cafés et boutiques. Partout il se présentait sous un prétexte aussi plausible que celui de demander l'heure : chez le marchand, il venait acheter; chez le cafetier, il demandait de l'eau-de-vie qu'il n'aimait pas. Ce fut une soirée ruineuse, mais partout il avait fait comprendre ses vers. « Ainsi j'ai fait, dit-il, pendant cinq années, toutes les fois que le journal publiait quelques-uns de mes vers. »

De là est né pour Jasmin ce besoin de lire lui-même. Là est la source de cette fièvre d'action qui surprend quelquefois. Le théâtre s'est agrandi pour lui : de la boutique et des cafés il est passé dans les salons, dans les réunions immenses, et tout d'abord il a commencé par mettre sa muse au service de toutes les œuvres de bienfaisance; puis il est devenu le héros obligé de toutes les fêtes d'un caractère en quelque sorte national ou public. Que Béziers érige une statue à Riquet, Jasmin est là pour chanter en vers énergiques et sobres celui qui créa le canal du Midi; que la ville d'Alby élève un monument semblable à Lapérouse, Jasmin arrive encore et est reçu au milieu des ovations. Ce ne sont point du reste des lectures à huis clos; c'est souvent en présence de trois ou quatre mille personnes que le poète comparaît. A Toulouse, il s'est trouvé au milieu de réunions considérables d'ouvriers; il lui est même arrivé de dire ses vers en plein air, dans une prairie. Et à mesure que le théâtre s'agrandissait pour le poète, à mesure que lui-même il avait à se multiplier pour concourir à toutes les œuvres, sur tous les points, à Toulouse, à Bordeaux, à Bayonne, à Tarbes, à Pau, dans tout le midi, il redoublait aussi de verve et de ressources pour captiver un auditoire qui variait avec les villes, — si bien que cette représentation est devenue un des éléments de sa nature. Il aime, quand il est dans un salon, à combiner son auditoire, à disposer la scène, à graduer les effets; il a son espèce de trépied sibyllin. A peine sa récitation commence-t-elle, ses traits accentués s'animent, sa physionomie méridionale, caractérisée et mobile, telle qu'on la peut voir reproduite, se transforme et réfléchit toutes les impressions, la gaieté et les larmes. Il est tellement pénétré, qu'il s'émeut, il se passionne, il s'enthousiasme lui-même et est tout prêt à s'applaudir. Chacune de ses pièces a son histoire, sa légende, et le commentaire égale la fable. C'est ainsi que l'acteur se mêle au poète chez Jasmin. Il fait de sa poésie tout un drame dont

il est à la fois le héros, l'inventeur et le premier admirateur, car pourquoi ne point dire aussi que Jasmin aime le doux aiguillon des sympathies? Quelque enivrans cependant que soient ces succès de l'homme accoutumé à être toujours en scène, de l'acteur, Jasmin est trop intelligent pour ne pas savoir que s'il n'était que cela, il ne serait qu'un objet de curiosité, et que les plus réels comme les plus durables succès sont ailleurs. Ils sont dans les vraies, sérieuses et justes émotions qu'éveille une poésie sincère et touchante. Or ces émotions ne s'expriment pas toujours avec bruit; c'est le cœur qui les sent, c'est l'esprit qui les goûte. Il y a beaucoup de mélodrames vulgaires qui ont fait pleurer plus que ne fit jamais pleurer une ode d'Horace sur la fuite du temps, et l'ode du poète latin n'en reste pas moins avec son charme immortel. C'est à ce genre de succès que l'auteur de *la Vigne* doit, non pas prétendre aujourd'hui, puisqu'il y est arrivé plus d'une fois, mais tenir, — parce que seuls ils naissent de l'esprit et du cœur satisfaits. Ce que nous voulons dire, c'est que si l'acteur est rare chez Jasmin, il ne doit jamais éclipser le poète, qui est plus rare encore.

Ce qui distingue profondément Jasmin comme poète, c'est qu'avec un idiome populaire qu'il s'efforce même de ramener à sa simplicité et à sa naïveté premières, il est arrivé à un art savant et délicat. Avec un instrument pour ainsi dire borné et restreint, il est parvenu à exprimer des vérités universelles de l'âme humaine. Soit qu'il raconte la passion pure et malheureuse de *l'Aveugle* et de *Marthe*, soit qu'il peigne la coquetterie, bientôt prise elle-même d'amour, dans *Françounetto*, ou le double sacrifice de deux frères qui s'immolent l'un à l'autre leur amour et leur vie, comme dans *les Deux Jumeaux*, soit enfin que dans ses épîtres ou dans ses morceaux familiers il fasse vibrer les cordes les plus intimes du cœur, et laisse respirer le parfum du jeune âge ou de la plus aimable sagesse, le côté humain, vrai, se fait sentir dans Jasmin. Presque toujours il prend une donnée empruntée à la réalité populaire, et cette donnée se développe à travers une succession de tableaux brefs et rapides, de peintures saisissantes, de traits descriptifs, de scènes rustiques finement observées, comme celles du pain bénit ou des dévideuses dans *Françounetto*. Le fait d'une jeune fille idiote, — *innocente*, selon le mot naïf du peuple, — que tout le monde a connue à Agen, à qui les enfans criaient: *Marthe, un soldat!* ou dont on disait : *Marthe sort, elle doit avoir faim!* — ce fait seul est une inspiration à l'inventeur méridional, et l'aide à reconstruire tout un poème de sacrifice, d'abnégation et de passion.

Qu'est-ce donc que cette jeune fille idiote? Quel est le mystère de cette folie, de cette *innocence* qui lui fait ouvrir de grands yeux

vagues à la raillerie des enfans impitoyables? C'est en 1798. Tout s'agite, tout est en mouvement dans une petite ville que baigne le flot clair et rapide du Lot : c'est le jour du tirage au sort. Parmi les jeunes gens, combien devront quitter la maison paternelle! Parmi les jeunes filles, combien se demandent avec anxiété si elles vont garder ou perdre à tout jamais peut-être leur fiancé! L'une d'elles surtout, la plus gracieuse et la plus belle, « *damette* parmi les paysannes, » Marthe, attend, le cœur serré, dans sa maisonnette cachée sous les ormeaux; elle se dit qu'elle mourra si son fiancé Jacques lui est enlevé. Une de ses compagnes, Annette, vient la trouver. Autant Marthe est sérieusement inquiète et émue, autant Annette reste souriante et vive. « Va, dit-elle, j'aime Joseph : s'il part, je pourrai m'affliger, je pourrai laisser tomber quelques larmes; mais tout en l'aimant, je l'attendrai sans mourir. Nul garçon ne meurt pour une fille. Ce n'est que trop vrai : *personne ne perd plus que celui qui s'en va!* » Et en attendant, les deux jeunes filles se mirent à tirer les cartes avec une curiosité naïve et croissante. Tout annonce d'abord joie et bonheur, lorsque survient comme un mauvais présage une fatale dame de pique. Au moment même, le tambour bat, le cœur des jeunes filles se gonfle. Le sort a prononcé : qui a-t-il épargné? Le fiancé d'Annette, Joseph, est parmi les favorisés. Jacques au contraire, le fiancé de Marthe, a pris le numéro 3; il est conscrit, il faut qu'il parte. Jacques, il est vrai, n'a ni père ni mère, Marthe est son seul lien, mais ce lien est puissant pour lui, et en partant, il promet à sa fiancée, si la guerre l'épargne, de revenir se consacrer à elle. Ainsi s'ouvre le poème. Annette est la jeune fille légère qui prend facilement la vie, Marthe est le cœur sérieux et passionné qui d'avance se sent atteint du mal de l'absence et peut-être de l'abandon, — Jacques est le jeune homme qui voit devant lui se lever l'inconnu et qui s'en va avec une fidélité à garder.

Un peu de temps se passe, et Jacques n'écrit point; on n'a rien su de lui. Le mois de mai revient embaumer le pays, et il trouve Marthe indifférente à ses premiers rayons, déjà frappée de ce mal de l'absence qu'elle pressentait. Les hirondelles qui viennent faire leur nid sous le toit de la jeune fille n'éveillent plus sur ses lèvres qu'un chant mélancolique et doux : « Les hirondelles sont revenues, je vois mes deux au nid là-haut; on ne les a pas séparées, elles, comme nous deux. Elles descendent, les voici, je les ai presque dans la main. Qu'elles sont luisantes et jolies! Elles ont toujours au cou le ruban que Jacques y attacha pour ma fête, l'an passé, quand elles venaient becqueter dans nos mains unies les moucherons d'or que nous choisissions... » La pauvre Marthe dépérit, la fièvre use son corps, si bien que tout le monde s'apitoie sur elle et que le curé du village la

recommande aux prières de tous, — lorsqu'un matin un vieil oncle qui a surpris son secret lui dit un mot à l'oreille : aussitôt Marthe est sauvée, le feu rentre dans son œil terni, « son sang court rafraîchi sous sa blanche peau. » Elle veut travailler. Marthe se fait marchande, et comme elle est attrayante et bonne, chacun veut acheter chez elle. Elle a un autre amour désormais, l'amour de l'argent, du gain. Pourquoi donc Marthe a-t-elle cet amour de l'argent? C'est qu'avec ce qu'elle gagnera et ce que lui a promis son vieil oncle, elle espère arriver à racheter Jacques. Déjà elle est tout près du but quand un autre malheur survient : l'oncle meurt, et Marthe est de nouveau livrée à elle-même; mais alors elle vend tout, sa maison, sa boutique, ses meubles, pour arriver à réaliser la somme nécessaire, et quand elle a tout vendu, elle s'en va : « Tenez, dit le poète, regardez-la! Joyeuse et couverte de deuil, elle semble, en quittant sa petite maison, l'ange de la douleur qui reprend sa volée vers le bonheur qui vient de lui sourire un peu. » Marthe, en effet, avec le produit de tout ce qu'elle a vendu, va chez le curé du village pour le prier de rechercher Jacques et de lui envoyer l'argent qui doit le ramener vers celle qui l'aime. Une fois son œuvre de dévouement accomplie, la jeune fille se sent plus à l'aise : elle n'a plus un riche trousseau, de tout ce qu'elle avait il ne lui reste plus rien, — rien « qu'un escabeau, un dé, un étui, un rouet. » Il faut qu'elle travaille obstinément pour vivre. Elle est heureuse pourtant, et « sa pensée tresse autant de jours sans nuages que sa bobine prend de *tirées* de laine, que son aiguille fait de points. » Elle n'a plus qu'à attendre Jacques. Déjà le jour est fixé, c'est un dimanche que Jacques doit arriver. Il revient en effet, mais il n'a point deviné l'origine de cet argent qui a servi à le rendre libre, et en outre il est accompagné d'une autre femme. « Quelle est donc cette femme? dit le curé d'une voix forte. — La mienne... Je suis marié, » répond Jacques honteux, baissant la tête comme un criminel et n'osant regarder Marthe. — Quant à la pauvre Marthe, elle ne soupire pas, elle ne se plaint pas, seulement elle pousse un cri, puis tout à coup elle fixe sur Jacques un regard étrange et doux, et elle rit comme une folle. « Hélas! ajoute le poète, elle ne pouvait plus rire autrement. » Voilà la tragédie de l'amour dans un cœur simple.

Marthe peut donner une idée de ce genre d'invention créé par le poète méridional. Ce ne sont point de vastes conceptions taillées dans des blocs gigantesques, et Jasmin lui-même n'en a pas la prétention. Comment définit-il ses poèmes? « Une statuette, dit-il. Au premier plan, deux yeux, une bouche, deux bras, deux mains : rien de plus, rien de moins. Au second plan, un cœur palpitant et les quatre artères que l'on voit battre, donnant à l'œuvre le mouvement et la vie; puis

dans le fond les mille petites veines qui parfois se laissent voir et toujours se laissent deviner... » Il s'ensuit que dans ces proportions le poète ne peut mettre rien de trop, nul détail inutile. Là où d'autres décriraient une scène d'amour dans tout ce qu'elle a de plus poignant, il la laisse entrevoir et la peint en un vers mystérieux : « Un orage d'amour sur eux avait passé! » Mais dans tout cela, ce qui circule, c'est la vie, de même que dans les œuvres d'une inspiration toute personnelle c'est un souffle de poésie douce, ingénieuse et humaine. C'est par cet ensemble de qualités que Jasmin est un poète à la fois populaire et élevé comme l'Écossais Burns.

Jasmin et Burns se ressemblent par leur origine; tous deux ils se sont servis d'un dialecte populaire, ils ont un même instinct des conditions sérieuses de l'art, leur poésie est vraie et humaine; mais que de contrastes encore plus frappans entre ces deux hommes! Toute la différence du ciel, de la race, de la nationalité éclate dans leur inspiration, dans leur existence et dans leur génie. Voyez ces deux hommes en effet : tout a souri à Jasmin, la vie et la poésie, l'idéal et le réel. Ce n'est pas que le succès soit venu tout seul, mais il l'a trouvé en le cherchant, et avec la renommée facile le bien-être et l'inspiration de tous les jours. Jasmin a connu la pauvreté, il n'a pas connu le malheur, ce malheur qui s'attache à un homme pour déranger tous ses plans et contrarier tous ses rêves. C'est peut-être l'homme le plus heureux qui existe, — heureux de tout et de rien, heureux de son coin de terre, de ses fruits, de ses vers, fils de son imagination facile. Aussi sa poésie se ressent-elle de ce bonheur : même quand elle peint les luttes du cœur et de la passion, elle émeut sans attrister, elle touche sans laisser de traces douloureuses, elle laisse toujours apercevoir quelque coin de ce ciel souriant et éclatant. C'est la poésie d'une nature heureuse. Que manquerait-il à Jasmin ayant la considération, le succès, le bien-être, sans compter ce don merveilleux de tout voir sous le prisme de son imagination? Il n'en est pas de même de ce pauvre Burns, qui n'eut jamais de chances dans sa vie. Qu'y a-t-il de surprenant qu'il ait trouvé parfois des accens plus déchirans pour peindre ce qu'il sentait si bien? Fils d'un fermier de l'Ayr, il prend sa part du rude travail de famille. Doué d'une organisation ardente, il aime une jeune fille et devient père avant de pouvoir nourrir son enfant, avant même de pouvoir épouser celle qu'il aime. Puis, quand il l'a épousée, le dénûment n'en subsiste pas moins; il prend une ferme, et comme les spéculations ne sont point son fait, il a encore la chance contre lui, et le voilà en fin de compte réduit à un petit emploi de jaugeur. Par malheur encore Burns aimait un peu trop quelquefois la taverne et le wiskey. Le seul éclair de sa vie, c'est le premier succès de ses vers, et ses vers sont

comme sa vie. Le poète chante les femmes et le wiskey, il chante la pauvre brebis Mailie; mais son inspiration devient la voix même du génie écossais quand il chante *la Calédonie*, quand dans *le Samedi soir dans la chaumière* il peint la veillée rustique où les paysans prient en lisant la Bible et répétant ensemble : « O Écosse, mon cher sol natal, puissent longtemps tes robustes enfans, adonnés aux travaux rustiques, jouir de la santé, de la paix et du doux contentement! » Il y a ici évidemment une inspiration bien différente de celle du poète méridional, et qui semble jaillir de l'âme populaire de l'Écosse comme la ballade de *Jean grain d'orge*.

Et Burns, lui aussi, avait eu à passer par tous ces piéges qui se retrouvent souvent dans la vie de tout poète du peuple. Il s'était rendu à Édimbourg, où on l'appelait l'*Ossian de la plaine*. Là, les écrivains les plus renommés l'avaient attiré à leurs banquets. Les salons des grands se le disputaient; les lords admiraient l'originalité de ses saillies, et les fières ladies s'émerveillaient de sa naïve éloquence. La duchesse de Gordon, l'invitant à souper, prenait son bras pour aller à table. « Il fut fêté, adulé et caressé, » dit l'historien littéraire Allan Cuningham. Burns resta près d'un an à Édimbourg : il n'était plus déjà la nouveauté, on avait cessé de l'admirer. Le plus sage était celui qui lui avait dit dès le premier jour : « Retournez au village, retrouvez vos sillons et vos prairies, et sauvez votre indépendance. » Et de fait, qu'iraient chercher ces poètes populaires sur un autre théâtre? qu'y trouveraient-ils qui ne leur fût étranger : monde, habitudes, préoccupations? Leur génie a besoin de l'atmosphère natale avec laquelle il s'accorde et par laquelle il s'explique. C'est ce que Jasmin sentait si bien, lorsqu'un jour, avec un rare bon sens, il demandait à quelqu'un de l'aider de bonnes raisons pour résister à des amis enthousiastes qui lui donnaient des conseils *en grand* et l'engageaient à venir se faire éditer à Paris : « Dites-moi, ajoutait-il, qu'il faut que cela parte d'Agen *comme nos prunes*. »

Il y a dans Jasmin et dans Burns, si différens sous d'autres rapports, un trait essentiel commun : c'est que, poètes du peuple, ils n'ont ni l'un ni l'autre cherché à peindre les côtés haineux et vulgaires du peuple. Il semble aujourd'hui que pour être un poète populaire il faille envenimer les plaies du peuple, irriter sa misère, enflammer son envie, renouveler avec lui la tentation satanique, en le mettant au plus haut sommet et en lui disant : Tout ce que tu vois est à toi! — Et à quoi arrive-t-on ainsi? A mettre en vers des déclamations toujours les mêmes, les éternels lieux communs de l'esprit de révolution. Ce n'est point là le caractère des poètes vraiment populaires, tels qu'ils peuvent exister de notre temps. Ceux-ci peignent le peuple dans sa vie simple et rude, dans ses labeurs, dans

ses joies comme dans ses souffrances; ils pénètrent dans son âme non pour lui souffler la colère, mais pour l'épurer et l'aider à garder « à l'abri du mal sa belle page blanche, » selon le mot de l'auteur de *l'Aveugle*. La langue de Jasmin d'ailleurs heureusement ne se prêterait guère aux destructions, elle qui se flatte de son ancienneté et qui y tient. Des souvenirs de sa pauvreté et de sa condition première, le poète méridional n'a tiré qu'une inspiration sympathique et généreuse, disant aux pauvres : Voyez la charité du riche! et aux riches : Secourez ceux qui souffrent; « la grande couvée des pauvres se réveille le rire à la bouche quand elle s'endort sans avoir faim! » Aussi, quant à lui, est-il toujours prêt à partir au premier appel pour concourir à cette œuvre. Il n'est point de ville où il n'ait élevé la voix pour les pauvres, et il y a vingt ans déjà que cette vie dure : charité active, ingénieuse, qui jette une sorte de lumière morale sur ses pérégrinations!

Un jour, le curé d'une petite paroisse du Périgord, du village de Vergt, voit son église tomber en ruines; le souci du bon pasteur est de savoir comment il la relèvera. L'idée lui vient d'appeler Jasmin à son aide, et tous deux aussitôt ils commencent leur pèlerinage; ils parcourent le midi, s'arrêtant dans chaque ville, le poète récitant ses vers, — *le Prêtre sans église, l'Église qui tremble, l'Église découverte,* — le prêtre quêtant à la suite du poète. Bientôt cependant le but est à demi atteint, une église nouvelle s'élève, et le jour où elle doit être bénite en présence de six évêques, de trois cents prêtres, et de toutes les populations des environs, qu'arrive-t-il? Au moment où l'un des prélats va prêcher sur l'infinité de Dieu, il entend un des morceaux de Jasmin, *le Prêtre sans église*, et en entendant ces vers touchans, il laisse de côté le sujet de son choix pour prendre l'idée que vient de lui suggérer le poète. Une autre fois, c'est en 1846, l'hiver sévit, la misère est grande et universelle; partout on redoute les cruels emportemens de la faim, mauvaise conseillère. Jasmin part encore et se multiplie, tendant la main en faveur des malheureux, fortifiant le pauvre dans son honnêteté, éveillant de tous côtés la charité féconde, et exprimant cette pensée de conciliation généreuse dans une de ses pièces les plus remarquables, *Riche et Pauvre ou les Prophètes menteurs*. Il suffit de rappeler ces scènes singulières et touchantes qui se renouvellent tous les jours.

En aidant à construire des églises et en faisant de la bienfaisance une muse, Jasmin est vraiment un poète populaire dans le sens moderne et élevé de ce mot, parce qu'il exprime le sentiment religieux des masses et qu'il contribue à ôter à la misère du peuple son aiguillon, — la haine. Si c'est là, dans la réalité, un des épisodes les plus touchans de la vie de Jasmin, littérairement il a été

pour lui la source de toute une poésie du sentiment le plus rare. Tout ce qu'il a écrit sur la charité sous les formes les plus diverses composerait une sorte de poème de la pitié et de l'attendrissement humain. C'est une inspiration qui renaît d'elle-même. Il y a quelques mois encore, en accourant à Bordeaux pour coopérer à l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, l'auteur de *Marthe* ne trouvait-il pas des accens nouveaux? « Quand sur le bateau siffleur (*sisclayre*) je descendais comme un éclair, disait-il, à ses balancemens, je pensais : Ma muse est vieille dans Bordeaux, et pour plaire il faut être nouveau ! — Cette noire pensée, aussitôt mon arrivée, tint longtemps au sol ma muse enchaînée. — Il se fit nuit, devant moi je voyais se remuer au sommet de Saint-Michel une superbe étoile (*Lugra*). Tout d'un coup cette étoile se détache, et, perçant la brume, vient droit à moi tout enflammée. Elle se déploie, grandit, prend un corps, un visage; de loin c'était un joli enfant, de près c'est une femme au cœur riche en pitié... je la connais,... qu'elle est belle! c'est la charité!... Enflamme-toi, me dit la vierge affectueuse, etc. » Et la vierge finit en lui disant : « Qui m'est utile est toujours neuf! » — C'est là, pour un poète comme Jasmin, la meilleure et la plus sûre manière de se mêler aux choses de notre temps. Toute autre politique est trop sujette aux déceptions et a souvent des piéges déguisés sous les fleurs, s'il y a des fleurs dans la politique. Au milieu des fluctuations d'un temps comme le nôtre, où les spectacles se sont si fréquemment renouvelés, qu'irait faire la poésie de chercher à suivre les événemens, de se transformer avec eux? Et s'il est en elle par hasard quelque mystérieux souvenir, quelque attache première, c'est encore par une dignité naturelle qu'elle peut honorer le mieux qui la protége. On ne saurait mieux définir, en un mot, ce devoir délicat et élevé de la poésie que ne le faisait un jour Jasmin en disant qu'on pouvait comme homme aider plusieurs gouvernemens à faire le bien, qu'on ne pouvait *dignement* comme poète en chanter qu'un. Tout est là.

Quand donc l'Académie française, par une dernière distinction, a couronné l'auteur de *la Charité* et de *Marthe* après tant de succès obtenus par lui dans son Midi, qui est son domaine et son royaume, a-t-elle fait une chose si surprenante et si insolite? Si l'Académie eût eu à couronner un morceau de poésie dans la langue de Racine ou un morceau d'éloquence dans la langue de Bossuet et de Pascal, la langue gasconne eût été sans doute un lauréat un peu imprévu. A quoi s'adressait en réalité la couronne académique? A l'influence bienfaisante, à l'action utile et moralisatrice d'une œuvre, d'une poésie. Cette influence heureuse, cette action juste et efficace, Jasmin ne la résume-t-il pas sous une forme originale dans sa vie comme dans ses

ouvrages? Il chante, il est vrai, dans la langue gasconne; n'est-ce point cependant la langue de tout un peuple? Et ne pourrait-on pas même ici ajouter une observation? Il y a dans notre pays de nombreuses populations qui appartiennent à la France par l'âme, mais enfin dont la langue n'est point la langue de la France. Il n'y aurait nulle exagération à dire que beaucoup l'entendent à peine; un plus grand nombre ne s'en sert point usuellement et la réserve pour les fêtes caractérisées, si l'on nous passe le mot. Il s'ensuit que c'est dans leur langue que pensent ces populations : il y a un naturel accord entre leur idiome et leurs travaux, leurs peines, leurs joies, leur manière de vivre et de sentir. La poésie française la plus éclatante, la plus morale risquera peut-être de rester sans effet parce qu'elle leur sera trop étrangère. La poésie de Jasmin, par la nature de son inspiration, par le caractère de son dialecte comme par ses délicatesses savantes, n'a-t-elle point au contraire le double mérite de pouvoir en même temps éveiller les émotions les plus saines dans l'âme de ces populations et leur faire goûter quelques-uns des charmes de la vie de l'esprit, contribuer à leur éducation morale et à leur éducation intellectuelle, — de telle sorte que le prix académique se trouverait avoir un sens doublement utile? Ce qu'il y avait de piquant et d'inattendu dans cette entrevue de la muse méridionale et de l'Académie de Richelieu, le poète, on le pense, n'a point tardé à le chanter dans des vers sur la *langue française* et la *langue gasconne*. — « Gerbe choisie, gerbe grainée et fleurie n'aura jamais pour vous assez de blé ni de parfum; mais avec des fleurs et des rameaux on paie une partie, — amour, reconnaissance font le reste. » Ainsi parle Jasmin dans une spirituelle dédicace à M. Villemain, en envoyant ses vers — « aux quarante noms fameux dont le vôtre est l'aîné, » dit-il. La première pensée du poète ne devait-elle pas être en effet pour M. Villemain, qui avait salué en lui, « non plus l'écho retrouvé des anciennes chansons du Languedoc, » mais « la voix même, la voix vivante de son enfance et de son peuple... sous une forme agrandie? » Il y a du reste dans un tel sujet, au milieu de l'effusion personnelle, un côté élevé qui ne saurait échapper au poète et qui se dégage naturellement, on va le voir.

LANGUE FRANÇAISE, LANGUE GASCONNE.

« Quel bruit dans Agen se répand? Quel bourdonnement dans la prairie? La muse des champs baptisée par les quarante savans de Paris! O mon berceau, d'un concert fête mon oreille; rossignol, chante fort; bourdonne fort, abeille; Garonne, fais résonner ton flot riant et pur, — des ormeaux du Gravier je dépasse la cime, non de gloire, mais de bonheur.

« Un jour, au matin de ma vie, à l'heure où la joie nous quitte, je son-

geais *seulet;* un ange vint vers moi, il était fleuri de chèvrefeuille, et d'une voix flûtée il me dit affectueusement : — L'honneur du Midi t'y convie, chante, fais reluire notre langue obscurcie. Cette langue qui te plaît a quitté le château, le palais, mais elle garde la maison, la petite famille. Qu'elle peigne là la joie et les larmes : dans le peuple, elle deviendra plus jolie encore. Elle embaumera toute l'année comme le mois de mai. La langue de Paris, — du trône où tant elle brille, — un jour baptisera son génie qui renaît. Langue de fleurs, de miel, ne doit mourir jamais; — des troubadours elle est la fille et d'Henri IV elle est la mère.

« Il se tut, et aussitôt dans mon cœur je sentis le baiser de la muse, et mon sang s'alluma, et le cri d'amour que je poussai se trouva être un refrain qui au loin retentit. — Et depuis trente ans, partout, l'âme fiévreuse, — j'ai dit la pauvreté joyeuse; pour l'église j'ai toujours brûlé mon grain d'encens, et troubadour du peuple, attristé ou riant, de Toulouse à Bordeaux, de Marseille à Toulouse, j'ai chanté langueur amoureuse, joie, chagrin et tristesse. J'ai peint dans l'été nos champs pleins de fruits (*frutejaires*), *étincellière* (*bouluguero*) de travailleurs. — Quand sur eux du malheur *pleuvait* le nuage, — je les disais souffrans, mais jamais menaçans. — Ma muse toute de miel n'effraya personne. — Aussi, dans mes chansons qui embaumaient les airs, le riche de ma langue respira le parfum.

« Ainsi la muse en pastourelle plut mieux qu'autrefois quand elle était demoiselle. Ainsi elle put glaner dans le monde touché les fleurs d'or d'honneur qui étoilent son front. — Paris même à mes chansonnettes se souvint des musettes; il écouta, fêta la muse des guérets, — et sans trop écouter le bruit des trompettes, ma muse alla chanter jusque dans le palais du roi. — Oh ! certes alors je compris que l'ange que j'avais vu, et que depuis plus je ne revis, était prophète en me parlant. — Pourtant il ne l'était pas tout à fait encore. — Après le roi de la patrie, — il me fallait, pour avoir un triomphe complet, les *quarante rois de l'esprit et de la poésie.* Je les cherchais des yeux, surpris, à demi couronné, — je criais pour qu'ils m'entendissent. — Hélas ! dans Paris il fallait qu'ils ne fussent pas, — autour de moi il n'en vint aucun. — Sans doute ils étaient sur la *sainte montagne,* ils moissonnaient des lauriers nouveaux... ou peut-être pour le moment, redevenus simples mortels, ils se promenaient tous dans la verte campagne !

« Mais aujourd'hui quel bruit se répand ! quel bourdonnement dans la prairie ! La muse des champs baptisée par les quarante savans de Paris O mon berceau, d'un concert fête mon oreille; rossignol, chante fort; bourdonne fort, abeille; Garonne, fais résonner ton flot riant et pur; des ormeaux du Gravier je dépasse la cime, non de gloire, mais de bonheur !

« Maintenant de ce bonheur tous les rameaux fleurissent; le dernier les vaut tous, aussi je m'en pavane; nos vieux parchemins du Midi reluisent. — Cela est signé... timbré par les princes du savoir. — Reine à la bouche d'or, langue française aimée, langue si fine, si habile, glorifie-toi dans ta bonté. Il est beau de caresser qui l'on a détrôné, — surtout quand dans son berceau celle qui perd la partie, toute vieille, demeure et gracieuse et jolie, et en cela ma langue a le double rameau. — Elle joue de l'orgue en parlant; pour

ses chanteurs, elle a des milliers de mots doux et sonores (*tindinayres*) qui peignent tout à faire tableau. — Toi, tu es riche aussi, bien plus qu'elle peut-être; — mais les reines qui nous maîtrisent, pétries de richesses, empruntent plus d'une fois. Or, quand tu voudras chanter, si tu cherchais un mot, un de ces mots qui *musiquent*, notre langue est à toi, prends-le-lui, elle peut te donner sans s'appauvrir. — Dans mille ans, elle mourra peut-être à force d'âge... En attendant, s'il le fallait, tu pourrais prendre d'avance un peu de l'héritage; notre langue s'y prêterait, car si elle est gasconne par le langage, elle est toute française par le cœur. Son honneur, tu l'as fait tien, et ta gloire est la sienne.

« Son vieil honneur qui brille par éclairs, hélas! dans les prés rians n'a qu'un ciel qui s'étoile; mais ta gloire aux yeux voyans depuis trois cents ans a l'*éclat de l'or* (*daourejo*), et trônant sur les changemens, elle a toujours malgré l'envie ses *quarante* soleils luisans. — Sous le temps qui chemine, aussitôt que l'un s'éteint, un autre naît et s'illumine et glorieusement luit; et l'œil fixé sur Paris aveuvé de poésie, tout un monde à ta magie s'allume et se réchauffe. — C'est plus : ta pensée hardie, dans l'univers répandue, fait cacher le mensonge, éclaire maisons et palais. Les méchans rentrent dans l'ombre, les deux mondes se réunissent, et les canons s'éteignent, et les peuples deviennent frères.

« Langue du ciel, langue aimée, ton triomphe est béni. Sauve la terre mise à mal, *adroitis* l'âme et l'esprit, grandis les choses nouvelles sans mettre en morceaux ce qui est vieux, devine dans les étoiles les mille secrets du ciel; — fais naviguer dans les airs, fais voler l'homme sur la mer; fais les peuples *voisineurs* avec tes chemins de fer; guéris toutes les misères, fais partout primer la croix; apaise les colères et fais le bonheur de tous, — comme tu as fait celui de ma muse.

« Alors, en te bénissant, je trouverai ma double excuse à répéter plus fort encore mon refrain : — O mon berceau, d'un concert fête mon oreille; rossignol, chante fort; bourdonne fort, abeille; Garonne, fais résonner ton flot riant et pur. Des ormeaux du Gravier je dépasse la cime, car le bonheur de tous vient tripler mon bonheur! »

C'est ainsi, c'est avec ce mélange de grâce caustique, de vues ingénieuses et de poésie, que Jasmin fait la part de tout et résout, quant à lui, cet étrange problème de la destinée ou de la simultanéité des deux langues. A l'une il donne tout, comme nous le disions, sans rien ôter à l'autre. La langue française est la reine, la dominatrice, la sympathique conquérante des esprits; la langue gasconne a pour elle la petite maison, la petite famille, la prairie, le labour. La première a l'avenir, la seconde a le passé. A chacun son théâtre et son rôle. Et au milieu de tout cela, si l'Académie devient un composé de « quarante soleils » dans le langage de la muse gasconne, c'est que, bien entendu, elle représente tout ce que la France a d'éloquence et de poésie, le génie français en un mot, — ce génie que le

poète salue en finissant dans des vers qu'il faudrait pouvoir lire dans l'original pour saisir l'incomparable mélodie dont s'enveloppe une pensée pleine d'élévation :

Lengo del ciel, lengo aymado
Toun trioumphe es benezit!
Saoubo la terro empenado;
Adretis l'amo et l'esprit;
Grandis las caousos noubelos
Sans brigailla ço qu'es biel;
Debino dins las Estelos
Lous milo secrets del ciel!

Ceux qui trouvent que ce n'est là que du français traduit n'ont point remarqué tous ces mots qui abondent dans la poésie de Jasmin, *brounzina, bourdonner, — tindinayres, sonores*, et ce mot de *boulu-guero, — étincellière, foyer d'étincelles*, — appliqué aux champs où fourmillent les travailleurs pendant l'été. Mais quoi encore! et les statuts académiques, dira-t-on, et le scandale de couronner du patois, et la loi progressive et humanitaire! Qu'aurez-vous à répondre à ceux qui vous opposeront la civilisation, le progrès, l'unité française? Rien sans doute, si ce n'est qu'il est des esprits toujours prêts à tomber dans ce piége singulier de remuer les plus grosses questions à propos des choses les plus délicates et les plus légères, et de vouloir enfermer un rayon de soleil dans leur alambic. Pourquoi irions-nous imiter ces braves patriotes qui revenant de Bretagne, peu après 1830, s'indignaient de n'y avoir trouvé qu'un inintelligible patois, et adressaient des pétitions au gouvernement pour le supplier très humblement « de répandre dans ces malheureuses contrées la langue de Voltaire et de Rousseau? » Oui, que le génie français accomplisse son destin! qu'il redresse l'âme et l'esprit, comme le dit le poète! qu'il réunisse les peuples! Mais tâchons de ne point faire de l'unité un amalgame, du mouvement des peuples une confusion, de la communauté de leur vie et de leurs intérêts une promiscuité où disparaissent toutes les physionomies, toutes les originalités locales. Assez d'atteintes sont portées à la loi qui fait de la variété une des conditions des choses humaines. Si les chemins de fer traversent nos campagnes, — de même qu'ils sont bien forcés de respecter le ciel et le caractère indélébile de la nature, pourquoi ne laisseraient-ils pas vivre les populations avec leurs mœurs, leurs usages, leurs traditions, leur langue même, qui a bien aussi sa poésie parfois? « Otez-lui sa misère et laissez-lui sa langue! » disait Jasmin, il y a dix ans, en parlant du peuple. Tout ce qu'on pourrait ajouter aujourd'hui n'égalerait pas ce vers simple et d'une si morale élévation adressé au gé-

nie français : « Grandis les choses nouvelles sans briser ce qui est vieux ! »

S'il est juste d'ailleurs de laisser place à ces diversités intellectuelles dont la poésie méridionale n'est qu'un exemple, il est aussi plus d'un écueil à éviter pour ces poètes eux-mêmes écrivant dans une langue qu'ils sont en quelque sorte obligés de se créer. Cèdent-ils à une simple « fantaisie d'artistes, » comme le disait récemment l'un d'eux au sujet d'une réunion de poètes provençaux? Alors ce ne serait plus qu'un travail artificiel, un archaïsme d'un genre particulier. Il ne faudrait pas moins se garder d'attribuer un sens trop général, trop scientifique pour ainsi dire, à cette efflorescence actuelle de l'esprit méridional. C'est là peut-être le danger de la pensée qu'a eue M. Roumanille d'arriver à une sorte d'unité de langue. L'auteur de *li Prouvençalo* cède à une illusion; il croit qu'avec de la bonne volonté on crée une unité de langue, même l'unité d'orthographe. La réalité est que la seule manière de se produire pour cette poésie, la seule manière d'avoir encore sa saveur et sa grâce, c'est de prendre la langue telle qu'elle est, avec sa variété de dialectes, et d'en faire l'expression sincère de la vie et des mœurs du peuple qui la parle. En un mot, s'il n'y a point de recette pour faire revivre scientifiquement une langue, il n'y a qu'une inspiration rare pour retrouver ses ressources, pour faire briller encore sur son déclin le rayon de la jeunesse, pour lui arracher le secret de toute une poésie nouvelle, émanation charmante du génie local au milieu des invincibles développemens de la civilisation universelle. Ainsi a fait Jasmin. Né de ce réveil contemporain des génies locaux et populaires, parvenu à une renommée exceptionnelle par le privilége d'une nature merveilleuse, le premier aujourd'hui en France de ceux qui peuvent passer pour les interprètes poétiques du peuple dans une langue du peuple, — qu'il se montre encore, comme il s'est montré en tant d'occasions, heureux des bonheurs faciles de l'homme et du poète, s'honorant à la fois par l'emploi de sa vie et de son talent, et exprimant sous une forme originale et piquante ce que le Midi a de plus spontané et de plus vif.

CH. DE MAZADE.

LES

RELIGIEUX BOUDDHISTES

DE L'ILE DE CEYLAN

Eastern Monachism, an account of the origin, laws, discipline, rites and ceremonies of the order of Mendicants founded by Gotama Budha ; — A Manual of Budhism, in its modern development, by R. Spence Hardy. London.

Il y a plus de dix siècles, un pèlerin chinois, parti de Si'-an-Fou pour aller à Ceylan chercher les textes sacrés de la religion bouddhique, arrivait, à travers mille dangers et après bien des aventures, à l'extrémité de la presqu'île indienne. Arrêté devant le bras de mer qui sépare Ceylan de la terre ferme, le pieux voyageur aperçoit un léger esquif qui s'avance vers lui, conduit par un nautonnier mystérieux. Celui-ci fait signe au pèlerin, qui monte en tremblant sur la petite barque en compagnie de ses trois disciples, un singe, un chien et un homme, et suivi de son cheval blanc. Voilà qu'au milieu du détroit, le voyageur chinois reconnaît sa propre image flottant sur les eaux. — Que vois-je? s'écrie-t-il, frappé d'une terreur secrète, et montrant du doigt ce corps ballotté par la vague. — Ne craignez rien, répond le nautonnier, ce corps est le vôtre; vous avez dépouillé le vieil homme au moment d'aborder cette île privilégiée. — L'esquif touche aussitôt le rivage de Ceylan. Partout de grands arbres au feuillage épais et odorant projettent leur ombre au versant des collines; partout sous les sombres rameaux retentissent les voix des religieux bouddhistes qui récitent à l'envi leurs prières, et le pèlerin

s'écrie avec une douce émotion : « Oh ! c'est bien là la terre que je suis venu chercher ; les louanges de Bouddha s'élèvent ici de tous côtés du fond des vallées ! »

Ce récit légendaire, empreint à la fois d'un mysticisme mélancolique et d'une naïveté gracieuse, ne serait qu'un conte de plus à ajouter à tous ceux que l'île de Ceylan a inspirés au génie oriental, si la vérité ne s'y faisait jour par un coin sous le voile de la fable. Depuis plus de vingt siècles, le bouddhisme règne à Ceylan. Lorsque cette croyance hétérodoxe, vaincue à son tour par l'influence renaissante du brahmanisme, disparut de l'Hindoustan, elle se retrancha dans la petite île de Ceylan comme dans une forteresse. Aujourd'hui encore les religieux y chantent les louanges de Bouddha à l'ombre des pins, sur les montagnes et sous les gigantesques cocotiers au bord de la mer. Sans doute ils n'ont plus ce zèle édifiant qui ravissait de joie le pèlerin chinois : le temps a modéré les antiques ardeurs; cependant ils conservent les traditions d'un passé plein de ténèbres et de mystères ; ils sont les sectateurs fidèles et aveugles d'une doctrine qui compte encore aujourd'hui dans l'Asie orientale près de cent millions d'adeptes. A ce double titre, les religieux de Ceylan méritent peut-être que l'on jette sur eux un regard d'intérêt.

Une excellente occasion nous est offerte de pénétrer jusqu'au fond de leurs paisibles monastères, et d'assister aux exercices qui se partagent leur existence. Un érudit anglais, M. Spence Hardy, a résumé dans deux ouvrages substantiels tout ce qu'il a recueilli, pendant un séjour de vingt années dans l'île de Ceylan, sur la condition présente des moines singhalais (1). Ce que l'expérience ne suffisait pas à lui apprendre, il l'a dérobé lui-même aux livres du pays, grâce à une connaissance approfondie de la langue. Tout en prenant pour guide les précieux documens amassés par M. Spence Hardy, nous tenons à déclarer que nous n'acceptons à aucun prix les conclusions qu'il cherche à tirer de la comparaison du monachisme de l'Orient avec celui de l'Occident. Ne peut-on déplorer l'ignorance, la stupidité, l'inutilité d'un pauvre religieux hindou et païen, sans entendre retentir à son oreille « les foudres de Wycliffe tonnant contre les ordres mendians de l'Europe? » Nous sommes à Ceylan, restons-y.

I.

Les Arabes, qui commerçaient par mer avec la Chine dès le VIIIe siècle de notre ère, s'établirent de bonne heure dans l'île de Ceylan. En 1505, ils y avaient si bien pris pied, que le roi de Kandy

(1) On appelle ainsi les habitans de Ceylan, du nom ancien de leur île, *Singhala*. Quelques écrivains anglais ont risqué le mot *Ceylonese*, *Ceylanais*.

consentit à payer un tribut aux Portugais, à la condition que ceux-ci l'aideraient à se défaire de ces importuns étrangers. Cent cinquante ans plus tard, les Hollandais, après une longue rivalité, parvinrent à chasser les Portugais; ils restèrent les maîtres des provinces maritimes de Ceylan jusqu'en 1796, époque à laquelle l'Angleterre les en dépouilla pour toujours. De l'établissement des Arabes sur les côtes de Ceylan, de l'occupation plus ou moins complète de l'île par les Portugais et les Hollandais, enfin de la domination exclusive des Anglais, il est résulté que l'islamisme et plus encore le christianisme ont fini par prévaloir sur la religion locale dans les villes et dans les districts qui avoisinent la mer. Ce n'est donc pas à Columbo, ni à Point-de-Galles, ni à Trincomale qu'il faut rechercher les religieux bouddhistes. On ne trouverait au milieu de ces villes fortifiées, prises, détruites et rebâties par des Européens, qu'une population mêlée; les Malabars venus de la presqu'île, les métis nés des descendans des Portugais et des Hollandais, les marchands étrangers, les pêcheurs baptisés, moitié chrétiens, moitié païens, y occupent plus de place que les Singhalais de la race ancienne. Pénétrons dans l'intérieur de l'île, au sein des régions montagneuses de l'ancien royaume de Kandy; la nature avait tout fait pour tenir ce pays à l'abri des influences du dehors. Qu'on se figure une succession ininterrompue de montagnes à pic et de vallées profondément encaissées, tellement couvertes de forêts et si abondamment arrosées par les pluies des moussons, que les brouillards ont de la peine à se dissiper sous l'action d'un soleil de feu. L'insalubrité de ces vallées humides et marécageuses est proverbiale; pour y vivre, il faut être né dans le pays. On n'y voit pas de villes, mais des villages plus ou moins considérables, habités par des laboureurs qui s'adonnent à la culture du riz. Ceux qui ont des loisirs ne connaissent pas de plus agréables passe-temps que d'entendre raconter de fabuleuses légendes en prose ou en vers, dans lesquelles l'histoire se mêle aux traditions religieuses. C'est dans cette région centrale de Ceylan que le bouddhisme a gardé ses adeptes. Enfermés dans les limites d'un horizon borné, séparés des Malabars leurs voisins par un bras de mer et plus encore par la différence de religion, les Singhalais forment un peuple à part; ils ont l'instinct de l'individualité propre à tous les insulaires. Hors de leur île, ils ne trouveraient plus ces couvens bouddhiques où vivent en commun, sous le joug d'une discipline régulière, les dépositaires de la doctrine à laquelle ils demeurent attachés.

La religion fondée par Gôtama-Bouddha, n'admettant point de Dieu suprême, a supprimé du même coup le sacrifice et le prêtre; elle n'a d'autre clergé que les religieux, hôtes de ces monastères. Les reli-

gieux sont nombreux dans les vallées de l'ancien royaume de Kandy; leur influence sur la population des villes et des campagnes est d'autant plus considérable, qu'ils se recrutent dans tous les rangs de la société, sans distinction de caste. Au lieu de constituer une aristocratie religieuse comme les brahmanes de l'Inde, ils sortent du milieu de ce peuple dont ils dirigent l'enseignement. A chaque monastère est attachée une école où les enfans viennent apprendre à lire, à écrire, et où on leur enseigne les élémens de la religion bouddhique. Arrêtons-nous devant cette galerie ouverte par les côtés, qui abrite une troupe de jeunes disciples rangés en files : ceux-ci tracent sur le sable, avec leur doigt, les caractères fort compliqués de l'alphabet singhalais; ceux-là, courbés sur leurs cahiers composés de feuilles de palmier, lisent à voix basse, et avec un murmure pareil à celui des abeilles autour de la ruche, quelque passage des livres sacrés. Par momens ils lancent à pleins poumons des syllabes sonores, comme des rameurs qui se dressent sur leurs bancs et s'excitent à redoubler de zèle. Le maître promène sur eux des regards calmes et satisfaits; il a la conscience du respect qu'il inspire. Parmi ces étudians qui débutent dans la carrière, plus d'un passera sa vie dans le monastère où il est venu s'initier aux premières notions de la science. En le suivant pas à pas dans les diverses phases de l'existence qui l'attend, nous pénétrerons les secrets de la vie monastique des Singhalais, et nous saurons comment on devient moine à Ceylan.

Dès que l'enfant sait lire, on lui met entre les mains les livres qui parlent de la doctrine bouddhique, et surtout ceux qui racontent la vie de Gôtama, le père de cette étrange religion. Quelle existence fut plus abondante en miracles? « Gôtama, fils de Soudhodhana, roi de Kapilavastou, dit le religieux à ses disciples, vint au monde pour apprendre aux hommes à se délivrer des maux de la vie. En naissant, il s'écria : « Je suis ce qu'il y a de plus élevé au monde; cette naissance est la dernière pour moi; je ne serai plus condamné à revivre. » A l'âge de cinq ans, durant une fête qui se célébrait en l'honneur du labourage, il se tint debout au milieu des airs... » Les jeunes auditeurs lèvent les yeux en l'air comme pour y apercevoir Gôtama suspendu à dix pieds au-dessus du sol, et le précepteur continue : « A seize ans, on le maria. Son père, ayant entendu dire que le jeune prince se vouerait à la solitude, s'il avait devant les yeux le spectacle de la décrépitude, de la maladie et de la mort, fit tous ses efforts pour éloigner de lui ces images désolantes. Ce que son père voulait à tout prix écarter de sa vue, Gôtama le rencontra bientôt, en se rendant au jardin où il avait coutume de prendre ses ébats : il aperçut un vieillard aux membres tremblans, appuyé sur un bâton; puis après, un lépreux couvert d'ulcères; puis enfin un cadavre en putré-

faction et rongé des vers... » Chaque jour, en revenant de l'école, le disciple repasse en son esprit ces légendes terribles, saisissantes, qui enflamment son imagination et lui inspirent le dégoût de cette vie, ou plutôt, d'après le système de ses maîtres, de cette série d'existences d'où l'homme ne peut bannir les *trois misères :* « la vieillesse, la souffrance, la mort. »

Il y a pourtant un moyen de se soustraire à la nécessité de revenir éternellement sur cette terre de douleurs. Ce moyen, Gôtama l'a enseigné aux mortels, il est le point le plus important de la doctrine, et le religieux l'expose tout d'abord à ses disciples : « Gôtama, ayant résolu de ne plus renaître, commença par se livrer aux plus rudes austérités pour détruire en lui le péché. Durant six années, il vécut en ascète dans la forêt Ourouvilva, réduisant sa nourriture à un tel point, qu'il finit par tomber d'épuisement. De cette forêt il se rendit en un lieu plus retiré encore, et médita sous un figuier sacré jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'état suprême de *Bouddha*, c'est-à-dire à l'anéantissement final. » Mais avant de s'éteindre comme un astre qui a terminé sa carrière, Gôtama prêcha sa doctrine à Bénarès, à Radjagriha, par toute l'Inde, jusqu'à Ceylan, où il laissa l'empreinte de son pied. Doué d'une puissance merveilleuse, « il accomplit autant de miracles qu'il y a de grains de sable sur les grèves de la mer... » Et ces merveilles, consignées dans une série d'histoires tantôt riantes et empreintes d'une douce moralité comme les contes des fées, tantôt terribles et menaçantes comme les visions d'un cerveau halluciné, ne sont pas ce que le jeune auditeur écoute le moins attentivement. Peu à peu son esprit s'envole au-delà des horizons qui bornent son regard. On ne lui a rien dit de la vie pratique; au contraire on lui a montré l'existence comme un mal contre lequel il doit lutter par l'abstention des œuvres, par l'abnégation, par l'abstraction. Les hommes ne sont point à ses yeux des frères, les enfans d'un Dieu tout-puissant et miséricordieux qui a promis aux bons une récompense éternelle : ce sont des êtres de la même nature que les animaux et les plantes, végétant à travers d'innombrables naissances, roulant dans un cercle infini d'existences douloureuses. L'enfant, nourri de pareilles doctrines, élevé par des maîtres qui les mettent eux-mêmes en pratique, aspire vite au néant, et où en trouvera-t-il mieux l'image que dans ces monastères où les religieux coulent leurs journées oisives dans une inaction qui ressemble à celle des poissons bâillant par intervalles à la surface de l'eau?

La fréquentation d'un monastère, la routine des habitudes qu'il y contracte, décident souvent de la vocation d'un jeune étudiant plus que la réflexion. Dès l'âge de huit ans, un enfant peut être admis au noviciat, pourvu qu'il ait obtenu le consentement de ses parens, car

l'autorité paternelle ne perd jamais ses droits dans l'Inde, mais il ne sera pas admis à faire profession avant qu'il ait atteint sa vingtième année. Le choix de la résidence où il doit passer sa vie est une importante affaire pour le novice. Les traités de discipline bouddhistes lui ont appris les *dix-huit inconvéniens* que peut offrir un monastère. Dans un couvent trop considérable, où il y a beaucoup de monde, on parle beaucoup, il y a trop de concurrence aux portes des maisons voisines où l'on va demander l'aumône; la voix des jeunes adeptes récitant leurs leçons devient un objet de distractions. Dans un couvent neuf, il y a trop à faire pour approprier l'édifice aux besoins du service religieux; dans un vieux couvent, il y a trop à réparer. Si le monastère est situé près d'une grand'route, il faut à chaque instant se déranger pour recevoir les religieux qui passent; s'il est trop voisin d'un lieu où l'herbe abonde, des femmes y viendront en grand nombre conduire les troupeaux et chanteront de folles chansons. Qu'il n'y ait pas non plus à l'entour trop de fleurs odorantes dont le parfum trouble la raison à l'égal des voix féminines. Et puis il faut que le monastère soit à l'abri du contact des étrangers, des contestations qui s'élèvent à propos d'une barrière rompue par des bestiaux, des cris, des conversations mondaines, de tout ce qui peut agiter les esprits des religieux, les contraindre à effleurer même en passant les plus légers détails de la vie humaine. Il est bon aussi que ce sanctuaire de la retraite ne soit point trop exposé au vent, au soleil, aux mouches, aux moustiques, aux serpens, aux insectes que l'on pourrait tuer par mégarde et à ceux qui peuvent nuire. Enfin, s'il est situé sur la limite de deux royaumes, les princes des deux pays s'en empareront durant la guerre, et les religieux seront accusés d'espionnage par les deux partis.

Lorsque le novice, après mûr examen, a trouvé un monastère selon ses désirs, il déclare au supérieur des religieux son intention de renoncer au monde, puis répète la formule sacramentelle : « Je me réfugie en Bouddha, je me réfugie dans la vérité, je me réfugie dans la communauté des religieux ! » Par la récitation à haute voix des dix commandemens, il promet : « — de ne jamais tuer un être vivant, — de ne rien prendre qui ne soit donné à titre d'aumône, — de n'avoir aucun commerce avec les femmes, — de ne jamais parler contre la vérité, — de ne jamais boire de liqueurs enivrantes, — de ne prendre aucune nourriture après midi, — de renoncer à toutes sortes de fêtes, spectacles et plaisirs mondains, — de ne jamais se parer de fleurs et de ne point user de parfums, — de ne point s'asseoir aux premières places ni sur des siéges moelleux, — de ne jamais recevoir ni or ni argent. »

Le novice n'a pas seulement renoncé au monde et à ses joies, il

s'est imposé l'obligation d'obéir aux religieux ses maîtres. Avant l'aurore, il doit être sur pied. Comme le disciple du brahmane dans la maison de son maître, c'est lui qui balaie les cellules, la cour, les abords du couvent; c'est lui aussi qui va chercher l'eau, et de plus il la filtre, pour empêcher que les invisibles animalcules contenus dans le liquide ne soient mis à mort en passant par le gosier. Ce travail achevé, le novice médite durant une demi-heure et fait son examen de conscience. Quand la cloche sonne, il va présenter des fleurs aux reliques de Bouddha déposées sous un petit dôme; il médite encore sur les perfections de ce saint personnage et lui demande pardon de ses fautes en l'adorant; puis il consulte le calendrier pour apprendre à connaître l'heure par la longueur de l'ombre et calculer combien de jours se sont passés depuis que le bienheureux Bouddha est entré dans le néant. Cependant il faut songer à prendre de la nourriture, et voilà que le novice, marchant derrière son précepteur spirituel et tenant à la main le plat rond destiné à recevoir les aumônes, sort du monastère sans empressement, d'un air calme et béat. Quand il approche d'un village, il doit nettoyer un petit espace au milieu de la route, afin de déployer sans crainte de la gâter et de poser proprement sur le dos de son maître la robe jaune qui désigne celui-ci au respect des laïques. Que Bouddha lui fasse la grâce de ne rencontrer en sa route ni femmes, ni éléphans, ni chevaux, ni chariots, ni soldats! Il est voué au célibat, et tout ce qui rappelle la guerre, tout ce qui, par son poids, par sa marche pesante ou rapide, cause la mort des êtres, hommes ou insectes, blesse sa sensibilité. Au retour, il plie proprement la robe jaune, lave les pieds du précepteur, rince le plat aux aumônes et le fait sécher au soleil. L'après-midi se passe en lectures, en récitations et en méditations, jusqu'à l'heure où il est permis au novice d'aller reposer sur sa couchette. Si le jeune religieux a des doutes, il se hâte de les confier au maître, qui les efface de son esprit par une savante explication; s'il a commis quelques fautes, il va de la même manière trouver le précepteur et lui faire sa confession. Il ne doit rien laisser dans son cœur qui puisse en altérer la sérénité. Ne lui a-t-on pas appris que les quatre causes de perdition pour l'espèce humaine sont le mauvais désir, la colère, la crainte et l'ignorance?

II.

« L'action procède de l'esprit, » dit l'axiôme bouddhique, et comme l'ignorance est la grande maladie de l'esprit, il importe que le novice s'instruise. Aussi lui met-on entre les mains un grand nombre de traités de morale et de discipline, ainsi que des ouvrages

mystiques dans lesquels il apprend l'art de méditer. Les plus sérieux de ces ouvrages ont pour la plupart une forme attrayante, au moins pour des bouddhistes. Le dialogue et la légende y tiennent une grande place. On peut les comparer à une espèce de catéchisme historique où les anciens sages de la doctrine s'interrogent, se répondent et introduisent dans la discussion des histoires miraculeuses. Gôtama lui-même procédait ainsi; il parlait souvent par apologues, et quand il exposait les dogmes les plus obscurs de sa philosophie, il commençait toujours par ces mots : « Voici ce que j'ai entendu dire... » De qui tenait-il ces enseignemens qu'il imposait au monde comme une révélation? Il ne s'explique pas sur ce point; il raconte tout simplement ce qu'il a appris *dans les mille et mille existences* qu'il se rappelle avoir parcourues avant d'arriver à celle qui devait être la dernière. Après lui, on a répété : « Voilà ce que j'ai entendu dire, » et de là est née pour les bouddhistes une tradition qui remonte à des myriades de siècles.

En somme, la partie morale des ouvrages consacrés à l'explication de la loi bouddhique porte l'empreinte de cette haute sagesse que nous admirons dans l'antique Orient. Quelle plus vive peinture du néant des grandeurs humaines que ce passage emprunté aux épisodes si variés de la vie de Bouddha? A un roi puissant, ambitieux, qui voulait croire à la réalité de cette vie, un sage nommé Rathapâla répond : « O roi! il y a quatre aphorismes énoncés par Gôtama, et c'est parce que je les ai compris que je suis devenu un religieux. Les voici : 1° les êtres en ce monde sont sujets à dépérir, et ils ne peuvent exister longtemps; 2° ils n'ont ni protection, ni soutien équivalens aux causes de destruction; 3° ils ne possèdent rien réellement; ce qu'ils ont, ils doivent le quitter; 4° ils ne peuvent arriver à une satisfaction, à un contentement parfaits; ils restent toujours les esclaves de leurs désirs. » — Et après avoir dialogué quelque temps avec le roi, qui a ses raisons pour tenir aux biens de ce monde, le sage récite les strophes suivantes :

« Il y a quelques hommes qui possèdent de grands biens; mais parce qu'ils vivent dans un milieu qui trouble leur jugement, ils s'imaginent posséder peu de chose : ils convoitent toujours plus qu'ils n'ont et s'épuisent en efforts pour augmenter leurs biens. Il y a des rois qui soumettent les quatre parties de la terre et même les rives de l'océan; mais ils ne sont pas contens, ils voudraient franchir l'océan pour trouver d'autres mondes à conquérir, et ainsi ils ne sont jamais rassasiés, et l'ambition les tourmente jusqu'à la mort. Il n'y a aucun moyen pour l'homme mondain de satisfaire ses désirs... Quand il meurt, ses amis errent autour de son corps les cheveux en désordre, et pleurent en criant : « Il est mort, il est parti...; » puis ils enveloppent son cadavre dans le linceul et le consument sur un bûcher. Il ne peut emporter

avec lui ni ses biens, ni sa fortune; le linceul même qui le couvre est brûlé! Quand il est près d'expirer, ni parens, ni amis, ni compagnons ne pourraient le sauver! Celui qui meurt n'est accompagné que de ses mérites et de ses démérites... ».

Nous abrégeons ce passage, précisément à cause de la similitude qu'il offre avec les pensées chrétiennes : ces vérités élevées n'ont rien de nouveau pour nous. Chose étrange, ceux qui méditent sur ces belles pages, au lieu de conclure qu'il y a une autre vie où l'âme humaine doit trouver la satisfaction de ses immenses désirs, se retirent dans une négation désespérée. Ils dédaignent tous les biens de la vie comme une illusion, comme un leurre qui séduit l'esprit et l'entraîne dans le tourbillon des naissances à venir. Mieux vaut pour eux cesser d'être, s'abîmer dans un incompréhensible néant : c'est donc l'art de mourir une fois pour toutes que le novice vient étudier dans le monastère.

Quand son temps d'épreuves est fini et qu'il a atteint ses vingt ans, quand il a rempli, durant de longues années, près d'un précepteur spirituel, le rôle de disciple et de serviteur, quand enfin il a étudié dans les textes sacrés la discipline et la morale, le novice déclare aux religieux son intention de recevoir l'investiture, et le chapitre s'assemble. On demande au récipiendaire s'il est homme, s'il est libre, s'il n'est point lié par quelque dette d'argent, s'il n'est point engagé au service du roi, s'il a le consentement de sa famille, enfin s'il a l'âge et les connaissances requis pour être admis parmi les religieux. Quand il peut répondre affirmativement à ces diverses questions, le chapitre procède à l'admission du candidat par assis et levé. Le novice écoute alors la lecture qui lui est faite des observances et de la manière de vivre auxquelles il va être astreint; il promet de s'y soumettre, et, sans qu'il ait besoin de prononcer de vœux proprement dits, ni de se lier par un serment irrévocable, le voilà revêtu de la robe jaune. C'est presque toujours à Kandy, résidence du chef de la doctrine et de son assesseur, qu'ont lieu les ordinations. Autrefois, dans les occasions solennelles, la cérémonie de l'investiture commençait par une procession à travers les rues de la capitale. Le roi y assistait avec ses deux ministres et quatre grands personnages de sa cour; les bannières flottaient au vent, la musique résonnait; c'était une de ces fêtes publiques dans lesquelles brillaient aux regards de la foule les éléphans et les chevaux couverts de housses richement brodées. Il y a bien encore aujourd'hui de ces promenades bruyantes si chères aux populations de l'Inde, mais elles ont perdu beaucoup de leur éclat depuis que la race antique des rois de Kandy ne règne plus à Ceylan.

Instruire la jeunesse, adorer les reliques de Gôtama, mendier et méditer, sont les principales occupations du religieux bouddhiste.

Demandez-lui si la règle du célibat lui semble rigoureuse à observer, il vous répondra : « Un sage des temps anciens, qui vivait retiré dans la montagne, descendit un jour vers la ville pour y recueillir des aumônes. Sur la route, il rencontre une femme d'une remarquable beauté, costumée avec goût et avec recherche, parée de joyaux; cette femme venait de se quereller avec son mari, et elle retournait chez ses parens. En voyant le religieux, elle le regarda avec coquetterie et se mit à sourire, ce qui lui permit de montrer ses belles dents. Le religieux, à l'aspect de cette bouche souriante, n'eut d'autre pensée que celle de la fragilité de la vie : il songea au sourire grimaçant d'une tête de mort. Aussi, lorsque le mari venant à passer lui demanda s'il n'avait pas aperçu une femme sur le chemin, le religieux se contenta de répondre : « Je n'ai vu qu'un squelette; s'il était homme ou femme, je ne saurais le dire. » Beaucoup de religieux cependant n'ont pas l'esprit assez philosophique pour découvrir ainsi la mort à travers la vie; aussi tâchent-ils toujours de ne pas regarder devant eux, de faire en sorte que « voyant ils ne voient pas, entendant ils n'entendent pas. » Ils se comparent volontiers à la nue errante qui glisse, sans entrer en contact avec aucun corps animé, entre le ciel et la terre. D'ailleurs ils n'ont pas prononcé de vœux, nous l'avons dit. Quand ils ne se sentent pas la force de continuer le genre de vie qu'ils ont embrassé, ils le déclarent au supérieur, et reprennent leur liberté. La seule obligation qui leur soit imposée consiste à déposer la robe jaune : il ne faut pas que l'habit monastique soit compromis par les actes de ceux qui ont abandonné le monastère pour rentrer dans le monde. Ce départ n'a rien de définitif non plus ni d'absolu. Les portes qui se sont ouvertes pour laisser passer un religieux sans vocation s'ouvriront de nouveau devant lui pour le recevoir, s'il lui convient de marcher une fois encore dans la voie qui conduit à l'anéantissement final.

Le fondateur de la doctrine, Gôtama-Bouddha, en renonçant à la couronne, aux honneurs, au monde, avait donné à ses disciples l'exemple du dépouillement et de l'abnégation. La pauvreté est donc une des conditions imposées aux religieux. Chaque habitant du monastère, au moment de son ordination, doit posséder huit articles, lesquels ne constituent pas un bien riche trousseau. En voici l'inventaire : trois robes et tuniques, une ceinture, un vase rond pour recueillir les aumônes, un rasoir, une aiguille et un filtre. La plus belle des trois robes sert aux religieux à se parer quand ils assistent à quelque solennité publique; la seconde se porte pendant les exercices du culte et les réunions en chapitre; la troisième, qui n'est qu'une simple tunique, est l'habit de travail. Le peuple de Ceylan vient chaque année offrir aux monastères des pièces de coton tissées durant la saison des pluies. Le chapitre s'assemble alors, et une voix

fait entendre ces paroles : « Qui a besoin d'une robe ? » Celui des religieux qui peut se flatter d'avoir sur les épaules l'habit le plus râpé et le plus sillonné de reprises reçoit sa part de l'étoffe. Les membres du chapitre, assistés de deux laïques, coupent la toile de coton, la plongent dans la teinture jaune, et il faut que dans l'espace de soixante heures la robe soit teinte, cousue et finalement endossée par celui qui la réclame. Le possesseur de la robe neuve ne doit compter que sur lui-même pour la raccommoder tant bien que mal, et la mettre en état d'attendre le retour du *mois des robes* : c'est ainsi qu'on appelle l'époque à laquelle le monastère reçoit de l'assistance des fidèles l'offrande des pièces de coton; mais que le moine bouddhiste se garde bien de serrer son aiguille dans une boîte faite d'ivoire, d'écaille, d'os, ou de toute autre matière provenant de la dépouille d'un être doué de vie ! Il commettrait un gros péché, dont il aurait à faire l'aveu au supérieur, et de plus la boîte serait mise en morceaux.

Le religieux ne doit pas seulement manier l'aiguille comme un tailleur; le rasoir, qui fait partie de son trousseau, indique assez qu'il lui est prescrit de s'initier aux secrets de la profession de barbier. La loi ancienne prescrit aux bouddhistes retirés du monde de ne pas laisser croître leurs cheveux au-delà de deux pouces. Soit qu'il leur parût plus difficile de tailler leur chevelure que de la supprimer tout à fait, soit que la chaleur du climat rendît cette dernière pratique moins sujette aux inconvéniens qui résultent de la malpropreté, les religieux modernes ont grand soin de se raser la tête. — Nous avons dit quelle est l'idée profondément philosophique au nom de laquelle un filtre est placé dans toutes les cellules des couvens; il s'agit de retirer de l'eau les petits êtres vivans que l'on avalerait infailliblement sans cette précaution. Il va sans dire que le religieux s'abstient de manger toute espèce de chair. Son vœu de pauvreté lui défend encore de porter à sa bouche tout aliment qu'il n'aura pas reçu en aumône. Chaque matin, après les exercices au chœur et la méditation dans sa cellule, il part pour la quête, seul ou accompagné de son disciple. Le vase aux aumônes (*alm's bowl*) est suspendu sur son épaule et recouvert par les plis de sa robe jaune. La tête nue, le front exposé aux ardeurs d'un soleil de feu, il s'en va pas à pas pour ne pas écraser les fourmis qui traversent le chemin, le regard fixe, pareil à un somnambule qui rêve les yeux ouverts. Arrivé devant la porte d'une maison, il ne dira pas : « J'ai faim ! » et moins encore : « Je veux du riz, des fruits ou du lait. » Il se contente de présenter son vase en allongeant la main. Là où on lui aura refusé l'aumône trois fois de suite, il ne retournera plus; là où on l'accueille avec empressement, il doit s'abstenir de vanter sa sainteté ou ses propres mérites pour attirer sur lui le respect des fidèles. Est-il permis au moine mendiant de jeter un regard

indiscret dans la maison de celui à qui il demande l'aumône? Ceux qui disent oui appuient leur opinion sur la légende que voici : « Un religieux qui mendiait s'adressa à une femme qui, prétendant n'avoir rien à lui donner, feignit d'aller chez sa voisine chercher les provisions qui lui manquaient à elle-même. Pendant son absence, le religieux regarda furtivement dans l'intérieur de cette maison. Quel assortiment de bonnes choses il y aperçut : de la canne à sucre, du riz, des fruits, du sucre candi, du beurre clarifié!... La maîtresse du logis revint, disant qu'elle n'avait rien trouvé, et le religieux répondit : Mauvaise journée pour la communauté, j'ai vu un présage. — Lequel? — J'ai vu un serpent qui avait la forme d'une canne à sucre, des pierres toutes semblables à des morceaux de sucre candi; les dents du reptile étaient comme des grains de riz... Et la pauvre femme, honteuse de son mensonge, lui donna en rougissant de tout ce qu'elle avait. »

Cette façon allégorique de désigner ce que l'on veut et ce que l'on a indiscrètement aperçu est blâmée par les sages. Il est rare d'ailleurs qu'un chef de famille refuse de jeter quelques grains de riz dans le vase du mendiant à robe jaune. Faire l'aumône aux religieux bouddhistes avec foi, avec l'intention d'honorer Gôtama et les autres *bouddhas,* est l'une des œuvres les plus méritoires que puisse accomplir un fidèle; mais le don acquiert une plus grande efficacité encore quand il est le fruit du travail. Un ancien roi de Ceylan, qui régnait à Anourâdhapoura, avait entendu dire que « l'aumône la plus méritoire est celle qui est prélevée sur ce que l'on a gagné par un labeur personnel. » Il alla, déguisé en laboureur, travailler à un champ, et la part de riz qu'il obtint pour son salaire, il la donna au chef d'un couvent. Trois années de suite, il travailla de même à une plantation de cannes à sucre, près de la montagne de l'or (*swarnnaguiri*), et fit don aux religieux de la part de sucre qui lui était allouée. Cette histoire a tout l'air d'avoir été faite à plaisir; cependant, comme elle tend à honorer le travail et à porter les hommes à la charité, on voudrait qu'elle fût vraie. Il en est ainsi de cette autre petite fable qui rappelle, sauf la puérilité du dénouement, le verre d'eau donné au nom du Sauveur, dont il est question dans l'Évangile. « Un jour Gôtama et ses disciples vinrent demander l'aumône dans un village où personne ne voulut leur donner même une goutte d'eau. Une pauvre femme arriva, qui offrit à Gôtama un peu d'eau qu'elle portait dans un vase; elle versait toujours, et le vase ne tarissait pas, si bien qu'elle put en donner non-seulement au maître, mais encore à tous les disciples. » Il va sans dire que la pauvre femme monta d'un rang dans l'échelle des êtres : elle prit rang parmi les *dévas* ou dieux secondaires que les bouddhistes trouvè-

rent en possession du ciel brahmanique, et qu'ils y laissèrent, ne pouvant se décider à chasser de leurs esprits et des sphères éthérées, où elle trône depuis tant de siècles, cette troupe lumineuse et bienveillante, si honorée des poètes hindous.

III.

L'aumône faite au passant est une des formes de l'hospitalité, et l'hospitalité a été l'une des vertus de l'antique Orient. Le bouddhisme ne l'a pas introduite dans l'Inde; mais, comme le dogme de la métempsycose, il l'a étendue au-delà des limites entrevues par les générations précédentes. On ne peut trop le répéter, l'homme n'est à ses yeux que le plus parfait des êtres organisés, destiné à toujours revivre pour toujours mourir. Il a vécu lui-même et vivra peut-être encore sous une enveloppe plus grossière. Voilà pourquoi les animaux ont droit à l'aumône comme l'homme lui-même. « Celui qui donne de la nourriture aux chiens, aux corneilles (classés au rang des bêtes immondes par le brahmanisme), avec l'intention d'acquérir des mérites, aura en récompense longue vie, prospérité, beauté, pouvoir et sagesse durant cent existences. » Ainsi s'expriment les textes sacrés, et ils ajoutent : « Celui qui donne de la nourriture à un homme qui n'observe pas les préceptes obtiendra ces mêmes récompenses durant mille existences... » La récompense s'élèvera au décuple si l'aumône s'adresse à un pieux observateur de la loi, — d'où il résulte qu'un chien, une corneille, valent la dixième partie de l'homme créé à l'image de Dieu! Jamais doctrine ne ravala plus bas l'orgueil humain.

Les religieux de Ceylan, quand ils font leur tournée de chaque jour, se montrent scrupuleux observateurs de la loi qui leur défend de demander avec insistance. Individuellement, ils se contentent de peu, et pratiquent sans murmure la pauvreté, dont ils font profession; mais quand il s'agit des intérêts de la communauté, l'esprit de corps s'éveille. Ces hommes pacifiques et indifférens aux biens de cette vie savent défendre avec énergie leurs possessions contre les envahissemens des voisins. Il arrive trop souvent que les cultivateurs des vallées envoient leurs bestiaux paître l'herbe tendre dans les pâturages appartenant aux monastères, car les terres des religieux sont les plus riches et les mieux entretenues que l'on rencontre dans l'intérieur de l'île. Elles proviennent de dotations anciennes dont le souvenir est consacré par des inscriptions gravées sur des piliers de pierre ou sur les rochers. Du temps des rois de Kandy, qui en étaient les donateurs, ces terres, exemptes de toute taxe et de tout impôt, payaient aux couvens les redevances dues aux souverains. Au commencement du XVIIe siècle, les monastères possédaient

plus de villages que les rois eux-mêmes. Le produit de ces biens servait à l'entretien du temple; on comptait dans les pagodes autant d'officiers que dans le palais d'un prince; on y voyait aussi des éléphans. L'idole placée au milieu du dôme, qui est comme le chœur du temple, avait une cour vraiment royale. En 1831, quand le gouvernement anglais fit une enquête sur l'administration intérieure de Ceylan, il fut reconnu, d'après l'examen des registres, que les « tenanciers et propriétaires de terres appelées *terres du temple* en certaines provinces étaient tenus, sur la réquisition des supérieurs et des religieux, à diverses prestations, et obligés de payer des contributions de divers genres. » A chaque tenancier était assignée une redevance particulière, en nature ou en argent, destinée à l'entretien et à la réparation des pagodes, à la nourriture des employés du couvent, aux dépenses des fêtes religieuses. Il ne faut pas perdre de vue que les monastères bouddhiques sont aussi des temples. Ces dotations, dont les revenus ont été toujours en augmentant par suite de l'amélioration des terres et d'une bonne administration, représentaient, à vrai dire, le budget du culte à Ceylan (1).

Les religieux, tout riches qu'ils sont, habitent de petites cabanes faites de claies de branchages dont on a rempli les intervalles avec de la terre; des nattes de paille ou des feuilles de palmier leur servent de toit. Ils ne se sont donc pas trop éloignés des antiques prescriptions qui obligeaient l'ascète à vivre en plein air, sans aucun abri, au sein de la forêt. Un ancien sage avait énuméré huit raisons pour lesquelles il ne convenait pas à un religieux de vivre dans une maison : « Une maison demande beaucoup de travail à bâtir; — elle exige beaucoup de réparations; — un personnage plus élevé en dignité peut la réclamer pour lui; — il se peut que les habitans en soient nombreux; — le séjour qu'on y fait amollit les corps; — il porte à commettre de mauvaises actions; — il provoque dans l'esprit cette pensée de convoitise : ceci est à moi! — enfin il s'y trouve des insectes de tout genre. » Le sage qui avait découvert ces grandes et importantes vérités se décida à vivre sous un arbre, et cela pour dix motifs aussi méthodiquement déduits que les causes pour lesquelles il renonçait à habiter une maison. — Quoi de plus facile à rencontrer qu'un arbre? il n'appartient à personne; — en voyant tomber les feuilles, on pense à la mort, etc. — Comment il prétendait pourvoir à sa nourriture, ce penseur a oublié de le dire, et l'obligation de recueillir des alimens, en quêtant aux portes des maisons, est précisément ce qui a conduit les ascètes à vivre dans des demeures fixes, comme aussi à se rapprocher des lieux habités.

(1) On trouve aussi à Ceylan un certain nombre de couvens qui ne possèdent absolument rien, et où les religieux parvenus à l'extrême vieillesse sont exposés aux plus dures privations.

Les cabanes des religieux, habitations de chétive apparence et bâties de manière à durer peu de temps, sont semées çà et là aux alentours des temples. Autant elles rappellent au passant la brièveté de la vie humaine, autant la pagode bouddhique, par la solidité de sa construction, éveille dans l'esprit l'idée de pérennité. Ces temples s'élèvent pour la plupart au sommet des rochers ou au flanc des montagnes, dans des situations pittoresques. En voyant les magnifiques horizons qu'ils dominent, on ne s'étonne plus que les anciens navigateurs aient placé le paradis terrestre dans l'île de Ceylan. Autour du temple, dont la partie saillante est le *dagoba*, ou coupole aux reliques, recouverte de tuiles, règne d'ordinaire une vaste cour plantée d'arbres qui produisent les fleurs destinées à être offertes à l'image de Bouddha (1). Devant l'entrée de l'édifice se dressent des statues de pierre, sentinelles immobiles qui veillent aux abords du sanctuaire dans l'attitude respectueuse et grave des gardiens placés sous les portiques des palais. On les nomme *gardiens de la porte*. Le sanctuaire, faiblement éclairé par des lampes, ressemble à une crypte. Quand on tire le rideau qui en occupe le fond, la statue de Gôtama-Bouddha apparaît tout à coup aux regards, dorée, resplendissante comme un astre qui se lève dans les ténèbres. Le divin personnage est représenté, tantôt couché de toute sa longueur, la tête appuyée sur sa main, tel qu'il dut être quand il s'endormit du sommeil éternel, tantôt assis, les jambes croisées, et se livrant à la méditation, ou bien encore la main levée, dans la posture expressive du maître qui enseigne. Devant l'image, on voit une table chargée de fleurs dont le parfum embaume la voûte sombre de la coupole.

On compte aussi à Ceylan un grand nombre de temples creusés dans le roc, comme ceux d'Ellora, d'Éléphanta et de Malaïpouram. Le plus célèbre est celui de Doumballa, dont un savant orientaliste, M. Forbes, a parlé avec admiration. Dans un rocher haut de quatre cents pieds, des mains puissantes et habiles ont taillé deux temples distincts dont l'un n'a pas moins de cent soixante-douze pieds de long sur soixante-quinze de large. Sa hauteur, qui est de vingt et un pieds à l'entrée, diminue graduellement à mesure qu'on avance vers l'extrémité opposée. Au milieu de la caverne, qu'on atteint après une marche pénible sur le roc incliné et à travers les broussailles, on se trouve en face d'un colossal Bouddha couché, long de quarante-sept pieds. La statue, le lit, l'oreiller, sont sculptés dans le même bloc et ne forment qu'un seul morceau. Qu'on se figure l'effet de cette image gigantesque éclairée par des torches, et dont le re-

(1) A Abhayagniri, non loin de Kandy, on admirait jadis un de ces *dagobas* plus élevé que le dôme de Saint-Paul à Londres, et dont la hauteur, considérablement réduite par l'effet des siècles, est encore aujourd'hui de deux cent trente pieds. L'enclos de ce monastère occupe une étendue de près de deux milles anglais.

gard placide semble celui d'un géant endormi accueillant avec un sourire les pygmées qui viennent troubler son repos séculaire. Dans ces grottes profondes, on respire un air lourd et suffocant; on est saisi d'une fraîcheur désagréable comme celle que l'on éprouve quand on pénètre dans l'intérieur de la pyramide de Chéops. Ce même temple souterrain renferme cinquante autres idoles de Bouddha et des divinités brahmaniques plus grandes que nature; elles furent dorées à la fin du XIIe siècle par un roi (*Kirtti Nissanga*) qui restaura les édifices du culte bouddhique après avoir repoussé l'invasion des Malabars. Cette date doit être exacte; elle a cela de précieux, qu'elle marque d'une part les derniers temps de la renaissance du brahmanisme sur le sol de la presqu'île de l'Inde, et de l'autre l'époque où les Singhalais, délivrés de l'oppression de leurs voisins, purent suivre en paix les pratiques de leur propre croyance. A côté des inscriptions qui conservent le souvenir de ces faits importans, on distingue sur les parois du temple une série de peintures dans lesquelles des artistes inexpérimentés ont essayé de retracer quelques épisodes de l'histoire de Ceylan. Les couleurs ont de l'éclat, les détails d'ornement se recommandent par la précision et la grâce des contours; mais ne demandez à ces fresques naïves ni proportions dans les personnages ni perspective. On y voit un navire voguant sans voiles au milieu de poissons tous aussi grands que des baleines, et le long d'une chaîne de petites montagnes bonnes à placer dans un jardin chinois.

Dans ce temple, les divinités brahmaniques, avons-nous dit, ont trouvé asile près de l'image de Bouddha. Il en est ainsi dans presque toutes les pagodes de Ceylan. Près du *dagoba* (coupole du sanctuaire), la superstition des Singhalais a construit des salles où les divinités de l'ancien culte sont adorées comme dans le reste de l'Inde, avec cette différence que les images des *dévas*, faites en pâte de riz, n'occupent pas sur l'autel une place permanente. Aucun étranger ne pénètre dans ces mystérieux sanctuaires, où s'accomplissent, devant les figures des dieux redoutables et malfaisans, de magiques incantations. Ainsi, tandis que les religieux bouddhistes cherchent à se perfectionner chaque jour davantage dans l'art de parvenir au néant, le peuple, en proie aux terreurs que lui inspirent l'ignorance et la vivacité de son imagination, s'efforce de calmer par des formules dénuées de sens la colère des dieux. A côté des rêveurs qui ne voient dans la création qu'une expansion de la matière douée de la force créatrice et pas de Dieu au ciel, s'agenouillent les simples et les faibles que tourmente la crainte des démons.

Bien qu'ils soient au fond matérialistes et athées, les bouddhistes reviennent donc quelquefois, et comme par instinct, aux pratiques d'un culte extérieur. Ils prient aussi et souvent, mais c'est à Gôtama seul, au réformateur qui a enseigné à l'homme les moyens d'arriver

au néant, qu'ils adressent leurs supplications et leurs vœux : ce sont ses reliques qu'ils adorent. De toutes les prières, la plus efficace est celle qui consiste à invoquer les *trois saranas* ou réfuges, — Bouddha, la vérité, la communauté des religieux. Les Singhalais de toutes les classes attachent une vertu extraordinaire à cette profession de foi, et une foule de légendes attestent les miracles accomplis par le seul fait de la récitation de cette triple formule. En voici une preuve qui intéresse particulièrement un peuple d'insulaires et de navigateurs dont la vie se passe *in periculo maris :* « Jadis six cents marchands s'étaient embarqués pour aller trafiquer en pays lointain. Pendant le voyage, il s'éleva une violente tempête qui les mit en grand péril. Un seul d'entre ces marchands demeurait calme et impassible; les autres, qui étaient en proie aux plus vives terreurs, lui ayant demandé pourquoi il ne partageait pas leurs angoisses, il leur répondit qu'un religieux lui avait appris avant le départ la triple formule. Il eut même la charité de la leur enseigner à son tour, et voici les cinq cent quatre-vingt-dix-neuf marchands qui la répètent *par centaines de fois.* Le navire commençait déjà à sombrer. A la première centaine, l'eau leur venait à la cheville du pied; à la seconde centaine, elle leur montait aux genoux; à la troisième centaine, elle les couvrait par-dessus les épaules. Le navire périt et les marchands aussi, mais ce fut pour renaître immédiatement après dans un monde surhumain... »

La moralité d'une pareille histoire peut se résumer dans cet axiôme : La foi passe avant les œuvres. C'est encore la foi qui a porté les bouddhistes à adorer tout ce qui a appartenu au réformateur : ses reliques, les lieux où il a vécu, et enfin ses images, dont il existe des fabriques à Ceylan. Gôtama-Bouddha n'avait rien dit touchant le culte. Ses premiers disciples rendirent hommage tout d'abord à l'arbre sacré sous lequel le maître, après être parvenu, à force de méditations, au dernier degré de sainteté, avait détruit en lui-même le principe des existences futures. Les religieux de Ceylan affirment que cet arbre fameux ne peut plus être visité à cause de la dévastation des pays circonvoisins; mais, pour en perpétuer la mémoire, ils aiment à planter dans leurs couvens de jeunes tiges de la même espèce. Aux plus vieux moines de la communauté est confié le soin de mettre en terre l'arbre symbolique, parce qu'ils sont eux-mêmes près d'arriver au terme de l'existence. La cérémonie serait moins efficace si elle était dirigée par des religieux encore à la fleur de l'âge, « et qui, disent-ils naïvement, désirent toujours rester quelque temps en ce monde avant de passer dans un autre. » Autour de la plate-forme sur laquelle l'arbre est planté, les religieux se bâtissent des cabanes de feuillage, et derrière le cercle des habitations temporaires, les gens du voisinage en élèvent d'autres plus solides et plus

comfortables. En quelques jours, un village est sorti de terre. Les danseurs, les jongleurs et les mimes ne manquent jamais d'arriver à la cérémonie; les femmes s'y rendent aussi, avides d'assister aux fêtes qui leur donnent l'occasion de se parer. Durant deux ou trois nuits, les danses et les pantomimes tiennent en éveil cette foule amusée qui rit et cause en mangeant des noix de bétel à la clarté des flambeaux; mais si la pleine lune se montre dans le ciel, les lampes s'éteignent comme les étoiles devant la lumière du soleil, et toute cette bruyante population, pliant bagage, se disperse pour regagner ses foyers. La lune a le pouvoir terrible de détruire en un clin d'œil le mérite des adorations et des lectures dont elle est le témoin.

IV.

Jadis les reliques de Gôtama-Bouddha, conservées par la vénération des fidèles, recevaient les hommages des peuples de l'Inde. Sa tunique, son vase à recevoir les aumônes, reposaient dans les villes les plus fameuses, à Bénarès même, sous des coupoles richement décorées; l'un de ces sanctuaires abritait (on ne sait pas dans quoi ni comment) l'ombre du divin réformateur. Depuis la restauration du brahmanisme dans l'Hindoustan, ces reliques ont disparu. Il faut aller à Ceylan pour voir ce qui reste de Gôtama : sa dent canine du côté gauche. Cette dent, déposée dans un petit temple attenant au palais des anciens rois de Kandy, est soigneusement cachée au fond de six boîtes mises les unes dans les autres; celle de dessus, faite d'argent massif et longue de cinq ou six pieds, resplendit d'ornemens en or et de pierreries. La piété des fidèles a conservé, dans un livre intitulé *Deladáwansa* (*la Généalogie de la Dent canine*), toute l'histoire de cette relique et de ses aventures. Les Portugais prétendent qu'elle fut détruite par Constantin de Bragance en 1560 (1); les Kandyens répondent qu'ils la dérobèrent aux recherches des vainqueurs, et la tinrent cachée durant la domination des Portugais et des Hollandais. En 1815, elle tomba entre les mains des Anglais. Trois ans plus tard,

(1) Dans son *Histoire des Découvertes et Conquestes des Portugais*, le père Lafitau dit en propres termes : « Entre les richesses qui furent enlevées dans le sac de la ville de Jafanapatan, était une espèce de reliquaire d'or garni de rubis et d'autres pierres précieuses. On y conservait avec beaucoup de religion une dent d'un des saints ou dieux du pays, dont les fables qu'on en raconte ont donné lieu de croire que c'était la dent d'un singe, et non pas celle d'un homme..... Plusieurs, peu scrupuleux, voulurent qu'on la vendît pour subvenir aux besoins pressans de l'état, et il y avait peu d'officiers qui n'ambitionnassent la commission de la porter, dans l'espérance de faire un gain immense, seulement à la montrer dans le voyage et à permettre qu'on en prît des empreintes. Dom Constantin, plus consciencieux, ayant fait examiner le cas,..... fit jeter la dent dans un mortier en plein conseil, la fit réduire en poudre, qu'il fit consumer dans un brasier. » Tome IV, p. 232.

quand les Kandyens se révoltèrent, ils s'emparèrent avidement de ce trésor qu'ils considéraient comme le *palladium* de l'indépendance de leurs souverains. Lorsque les rois de Kandy eurent cessé de régner, on retrouva la relique dans la cellule d'un religieux, et elle fut solennellement replacée dans son sanctuaire par les soins de l'autorité anglaise. La clé de la châsse fut placée entre les mains du résident britannique de Kandy. La nuit, un soldat de la garnison anglaise montait la garde devant la dent canine de Gôtama, et à certaines époques de l'année on la présentait aux fidèles pour qu'ils pussent l'adorer encore. Depuis 1839, le gouvernement anglais a cru devoir renoncer à la part directe qu'il prenait aux superstitions païennes; par suite d'un décret émané de la direction des colonies, la relique a été rendue aux religieux et aux grands personnages du pays, qui en font l'exhibition quand bon leur semble.

Il existe à Ceylan un autre souvenir de la vie de Gôtama-Bouddha, nous voulons parler de l'empreinte de son pied représentée par une cavité que l'on observe sur le pic d'Adam, à sept mille quatre cent vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette cavité a près de deux mètres de long. Si telle était la dimension du pied de Gôtama, on ne sera pas surpris que la statue colossale des caves de Doumballa soit considérée par les Singhalais comme la plus fidèle image du réformateur, autant pour l'exactitude des proportions que pour la ressemblance des traits. Les brahmanes avaient adoré jadis cette même cavité comme portant la trace du pied de Vichnou; ceux qui ont vu dans l'île de Ceylan le paradis terrestre n'ont pas manqué de placer en ce même lieu le dernier vestige des pas d'Adam avant sa chute. Il y a des pays extraordinaires, merveilleux, où toutes les croyances semblent se donner rendez-vous pour y montrer la trace des dieux, des héros ou des personnages antiques dont il ne reste plus rien.

Le fidèle qui vient adorer les reliques ou l'image de Gôtama se prosterne et récite la formule des *trois refuges* ou toute autre prière. A ces mêmes pratiques, les religieux joignent l'offrande des fleurs déposées aux pieds de l'idole; ils chantent aussi au chœur une espèce d'office, récitent des litanies, et font des processions autour des coupoles à reliques. D'autres cérémonies plus imposantes ont lieu en diverses saisons de l'année. A l'époque de la saison des pluies, les religieux, que la loi ancienne considérait comme habitant dans la forêt, devaient se loger sous des abris mieux faits pour les garantir contre les intempéries. En mémoire de cette prescription, les religieux de Ceylan ont choisi les trois mois de pluie (nommés par eux le temps du *vass* ou *habitation, résidence fixe*) pour faire au peuple assemblé la lecture des textes de la loi. La salle de lecture, bâtie par les fidèles eux-mêmes, tantôt auprès d'un monastère, tantôt au milieu d'un vallon solitaire, affecte la forme d'une pyramide composée

de toits plats qui s'élèvent par degrés. De blanches toiles de coton enveloppent les piliers et dérobent aux regards les solives du plafond; des fleurs, des bouquets de mousse et des feuilles de cocotier se déroulent autour de l'édifice, de manière à former des devises. Des lampes et des lanternes de papier aux couleurs variées illuminent la salle, et les assistans regardent comme un acte méritoire de tenir à la main ou sur leur tête d'autres lumières allumées pendant que les religieux font la lecture. Les hommes sont uniformement vêtus de pièces de coton blanc; les femmes, parées avec soin, portent sur leurs longs cheveux noirs relevés en nattes des épingles d'argent et des ornemens d'or qui donnent un vif éclat à leurs physionomies expressives. De toutes parts flottent des bannières, des pavillons, des mouchoirs et des châles. Par intervalles, le tam-tam frémit comme un tonnerre lointain, la trompette éclate comme un cri de triomphe, la musique résonne en accens prolongés, et les mille voix des assistans se mêlent à ces bruits discordans, étranges, tandis que les lumières innombrables éclairent diversement ces hommes aux blanches tuniques et ces femmes parées comme des idoles.

Ces réunions ont tantôt l'apparence d'un pieux cénacle ou d'un *meeting* de méthodistes, tantôt l'aspect d'une réjouissance publique où tout un peuple s'abandonne à une joie expansive. Des religieux, au nombre de cent quelquefois, prennent place devant un grand pupitre à pivot qui tourne de manière à présenter le livre successivement à chaque lecteur. Divers épisodes viennent à propos varier la monotonie de la récitation. Par exemple, un personnage vêtu à la manière des princes anciens arrive dans l'assemblée : c'est un messager du *Dévalôka* (*Monde des Dieux*). Deux hérauts costumés en rois, la couronne sur la tête, le sabre au poing, l'accompagnent; derrière lui s'avancent deux ministres richement habillés, l'un monté sur un éléphant, l'autre sur un cheval. Pendant que le cortége marche d'un pas solennel, les religieux chantent des hymnes sur le ton d'une lente psalmodie, les décharges de mousqueterie se succèdent rapidement, et un feu d'artifice impatiemment attendu par toute l'assistance termine cette fête à la fois religieuse et théâtrale, où le monde des hommes et celui des êtres supérieurs se mêlent et confondent leur folie, dans un effroyable vacarme, à la lueur des feux de Bengale. Quelquefois, autour de la salle de lecture, les assistans tracent, au moyen de claies légères et de feuilles de cocotier, des labyrinthes à travers lesquels on les voit tous se précipiter à l'envi. C'est à qui se montrera le plus habile à trouver une issue, à qui saura le mieux se guider dans ce dédale dont les détours et les courbes forment un inextricable réseau. D'autres fois encore, on dessine sur le sol des lignes qui représentent les mondes des démons, des dieux, et enfin celui de Bouddha. Un mime ou danseur s'avance dans ces

diverses régions, provoquant au combat, avec mille gestes et grimaces, le démon ou le dieu qui habite chacune de ces prétendues sphères des régions invisibles. Toujours vainqueur, il marche triomphant jusqu'à la frontière de l'univers bouddhique; là, il rencontre un religieux qui s'avance sans autre arme que son vase à recueillir les aumônes. Le danseur redouble d'arrogance à la vue du mendiant, il le menace, il se précipite d'un pas hardi sur le sol sacré;... mais tout à coup il tombe foudroyé par la vertu de Bouddha, qui se cachait sous les traits du pauvre religieux.

Les fonctions du moine singhalais dans ses rapports avec le peuple ne se bornent pas à la lecture des livres de la loi. Appelé près d'un malade, il psalmodie des stances dont il ne comprend pas même le sens, à peu près comme un sorcier récite des formules cabalistiques. Dans les réunions populaires où il s'agit de conjurer la puissance des démons ennemis de l'homme, fêtes brillantes qui attirent un immense concours de fidèles, comme celles du *vass* dont nous avons parlé plus haut, le religieux lit et récite encore pendant huit jours consécutifs; durant la nuit même, la lecture n'est pas interrompue un seul instant. C'est encore par des lectures et par des méditations de divers genres, dont les textes sacrés apprennent le secret, que les bouddhistes prétendent acquérir sur le monde extérieur un pouvoir surnaturel. Pour arriver à ce degré supérieur de l'échelle des êtres, le religieux se livre à l'exercice des rites ascétiques. La partie des ouvrages bouddhiques qui traite de ces matières étant obscure et parfaitement ridicule, nous nous garderons bien d'en rien citer. Les rêveurs qui espèrent atteindre à la puissance surnaturelle partent de ce principe très vrai, que l'esprit l'emporte sur la matière, et que l'âme n'est arrêtée ni par le temps ni par l'espace; mais ils en tirent des conclusions tout à fait inattendues. A force de méditer, disent-ils, on peut accroître infiniment les forces de l'esprit. « Comme le boulanger, quand il fait le pain, assemble la pâte par degrés, comme le laboureur ajoute un sillon à d'autres sillons, ainsi le religieux qui pratique les rites ascétiques élargit le cercle de sa puissance d'un pouce à un empan, de manière à l'étendre au monastère entier, au village, au royaume, à la terre, etc. »

L'acquisition du pouvoir surnaturel est recherchée par le religieux singhalais avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle est pour lui un gage presque assuré de son triomphe sur les objets extérieurs, sur les êtres créés, et par conséquent sur la vie elle-même. On ne peut y arriver qu'après avoir pratiqué une ou plusieurs des cinq espèces de méditations. Quand un religieux médite, il doit *exercer son désir*, c'est-à-dire former un souhait : « Que les êtres créés d'un ordre supérieur puissent être heureux! que les pauvres délivrés de la mi-

sère reçoivent d'abondantes aumônes! » Et sur ce thème, il amasse une foule de réflexions si profondes, qu'il ne tarde guère à s'endormir : ou bien encore il songe à ce qui est fâcheux et non désirable, par exemple à l'absence de réalité du corps, « qui est comme le mirage aperçu au soleil couchant, comme une peinture sur la muraille, comme une vraie machine, comme la nourriture prise en rêve, comme l'éclair sautant à travers le ciel, comme la flèche lancée par un arc. » Par ces exercices de la pensée, il purifie peu à peu son âme et son cœur en les écartant de tout ce qui tombe sous les sens. Dans ces diverses pratiques, il procède toujours méthodiquement et par nombres. Ainsi les *trois* réflexions sur la non-permanence, la nécessité de souffrir et la non-réalité du corps sont « les portes qui conduisent à l'anéantissement final (*nirvana*), » et ces portes elles-mêmes donnent accès à *quatre* passages qui se séparent à leur tour en *deux* sentiers. Ici commence un labyrinthe inextricable dans lequel l'esprit le plus robuste et le plus sain ne peut guère s'engager sans péril. Selon ses mérites et ses vertus, le religieux arrivera à divers degrés de béatitude ou plutôt à une destruction plus ou moins complète de son être. Pour expliquer cette absorption de l'âme individuelle dans l'âme universelle, qui est le résultat de la méditation, et enfin la délivrance finale, qui consiste à ne plus être ni corps ni âme, les philosophes bouddhistes ont épuisé tout ce que le raisonnement peut inventer de plus subtil, de plus insaisissable. Pour nous servir de leur langage, nous dirions volontiers qu'il est plus facile de lier entre eux les fils de l'araignée et d'en faire un câble que de donner à ces nébuleuses rêveries la moindre consistance. Qui pourrait comprendre et faire comprendre le néant?

Ainsi, dans cette île de Ceylan, si pittoresque, où la Providence s'est plu à accumuler tant de richesses et de beautés, s'est introduite et acclimatée depuis des siècles une doctrine qui a conduit ses adeptes à la négation de la Divinité. Les représentans de cette croyance, dont les caractères les plus marqués sont le mysticisme et l'athéisme, les religieux, sortis de tous les rangs de la société, entretiennent autour d'eux ces traditions du passé. Chaque ville, chaque village de l'intérieur de l'île a son couvent. Dans toute l'étendue de Ceylan, on ne compte pas moins de deux mille cinq cents religieux qui vont chaque jour, vêtus de la robe jaune, l'éventail à la main, la tête et les pieds nus, mendier le long des chemins (1). A voir leur physionomie hébétée, leur regard terne et ennuyé, on les prendrait pour des âmes en peine, errant à travers les belles vallées où elles ont vécu dans une existence antérieure. Cependant il y a des religieux

(1) Au VIe siècle de notre ère, leur nombre s'élevait à cinquante ou soixante mille.

savans et doués d'intelligence qui ont voyagé dans les autres pays bouddhiques, chez les Birmans, à Siam, et traversé diverses provinces de l'Inde. En général, ils doivent posséder tous une certaine instruction, puisque la direction des écoles leur est confiée. Parmi les quatorze ouvrages qui composent le cours d'études des jeunes Singhalais, quelques-uns sont des traités de morale rédigés en manière d'aphorisme : « Une bonne action faite en ce monde reçoit sa récompense dans l'autre, de même que l'eau versée à la racine d'un arbre reparaît en haut dans les fruits et dans les fleurs! — Le bienfait accordé au bon est comme les caractères gravés sur la pierre; le bienfait accordé au méchant est comme des caractères tracés sur l'eau. » De pareils enseignemens ne peuvent qu'être utiles à la jeunesse : ils prédisposent l'esprit à la réflexion et éveillent l'imagination de ces peuples à l'intelligence hâtive; mais il n'en est pas de même de la philosophie nébuleuse qui en est déduite, et dont nous avons exposé les principales formules. Les religieux qui forment les enfans à la sagesse sont-ils eux-mêmes doués des vertus que commande leur état? N'a-t-on jamais à leur reprocher ni inconduite ni déportemens? Ils sont hommes, c'est assez dire que leur vie n'est pas toujours un modèle de sainteté et de sagesse. De plus, ils semblent ne point connaître la conscience, ce juge intérieur que les philosophes hindous appellent si justement *le témoin*. En somme, ils valent peut-être mieux que les brahmanes de l'Inde; seulement l'opinion publique les ménage moins que ceux-ci, parce qu'ils ne forment pas une caste puissante, redoutable dans ses vengeances. A Ceylan, le peuple ne respecte pas les religieux à cause de la robe jaune, mais selon les mérites, les qualités et les vertus de ceux qui la portent. Comme les fidèles sont souvent ramenés par la douleur et la maladie à réfléchir sur les maux de l'existence présente, ils entourent également d'une vénération particulière ceux des moines qui exercent la médecine. Il va sans dire que le médecin bouddhiste s'est exercé à l'étude des rites ascétiques. Il traite son patient d'après la méthode de l'empirisme, et doit même y joindre le charlatanisme des incantations et des conjurations magiques sans lesquels il ne saurait y avoir, pour ces peuples simples et superstitieux, de guérison efficace.

Nous avons pris le religieux singhalais au sortir de l'enfance; nous l'avons suivi à travers les phases diverses de sa vie monastique; il nous reste à le conduire sur le bûcher où l'on brûle son corps quand il a cessé d'exister. Une vingtaine de moines rangés sur deux lignes accompagnent leur collègue jusqu'au lieu où se dresse une grande pile de pièces de bois sur lesquelles sont étendues des feuilles de cocotier. Quand le cadavre du mort est couché sur ce lit verdoyant, la face tournée vers la terre, on y met le feu, et bientôt il

disparaît dans un tourbillon de flammes et de fumée. Aucune prière n'a été récitée à ce moment suprême, seulement les religieux distribuent aux pauvres les vêtemens du défunt. Sur le lieu où reposent les cendres de celui qui vécut dans la retraite et la méditation, on a coutume de planter un figuier sacré en mémoire de l'arbre sous lequel Gôtama-Bouddha se livra aux austérités pendant de longues années : ainsi l'arbre symbolique se nourrit de la poussière même du religieux.

Si les pèlerins chinois qui visitèrent Ceylan au VIe et au VIIe siècles de notre ère retournaient de nos jours dans cette île, objet de leur vénération, ils entendraient donc encore les religieux murmurer des prières à l'ombre des grands arbres. L'Orient est la patrie des institutions et des croyances durables; l'esprit humain y a cherché plutôt à approfondir les systèmes qu'à en créer de nouveaux. Qu'il existe entre les monastères bouddhiques et ceux de l'Occident des rapports apparens et extérieurs, nous le reconnaissons très volontiers. La vie monastique ne peut s'établir qu'en vertu de certaines règles déterminées; de même aussi il y a, entre tous les cultes par lesquels l'homme s'efforce de se mettre en relation avec Dieu, des analogies, des similitudes qui sautent aux yeux. Cependant nous ne comprenons pas en quoi les ordres religieux du monde catholique seraient responsables des erreurs, de l'ignorance et de la superstition païenne des moines bouddhistes. C'est par les œuvres qu'on juge les institutions; les enfans de saint François d'Assise et de saint Dominique n'ont-ils pas rendu à l'humanité plus de services que les moines mendians de la Chine, de Siam, du Népâl et de Ceylan? La foi chrétienne et la doctrine de l'athéisme peuvent-elles porter les mêmes fruits? L'écrivain anglais qui nous a fourni la matière de ce travail, et dont les savans ouvrages méritent d'attirer l'attention de quiconque veut étudier le système fondé par Gôtama-Bouddha, M. Spence Hardy, a employé une partie de son érudition à attaquer les institutions catholiques dont il voit l'image dans les monastères de Ceylan. Ces digressions sont loin d'ajouter de l'intérêt à ses recherches; elles embarrassent le récit, sans parler de l'impatience qu'elles causent aux esprits sérieux et tolérans. Ces réserves faites, nous reconnaissons volontiers dans les deux ouvrages de M. Spence Hardy une excellente peinture de l'état actuel du bouddhisme et des religieux qui le représentent dans l'île de Ceylan. On sent que l'auteur a vécu longtemps dans ce monde à part et peu connu; il en a pénétré les secrets et contribué à éclairer l'une des pages les plus curieuses et les plus obscures de l'histoire des philosophies de l'Orient.

TH. PAVIE.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN ANGLETERRE.

VII.

L'ÉCOSSE.[1]

I.

L'Écosse est un des plus grands exemples qui existent au monde de la puissance de l'homme sur la nature. Je ne connais que la Hollande qui puisse rivaliser; la Suisse elle-même n'offrait pas d'aussi grands obstacles à l'industrie humaine. Ce qui ajoute encore à la merveille de ce développement de prospérité sur un sol si ingrat, c'est qu'il est tout récent. L'Écosse n'a pas les mêmes précédens que l'Angleterre. Il y a seulement un siècle, c'était encore un des pays les plus pauvres et les plus barbares de l'Europe. Les derniers restes de l'antique pauvreté n'ont pas tout à fait disparu, mais on peut affirmer que, dans l'ensemble, il n'y a pas aujourd'hui sous le soleil de région plus heureuse et mieux ordonnée. Sa production totale a décuplé dans le cours de ce siècle. Les produits agricoles ont à eux seuls augmenté dans une proportion énorme. Au lieu des disettes périodiques qui dévastaient autrefois ce royaume, et dont l'une surtout, celle de 1693 à 1700, qui a duré sept ans entiers, a laissé le plus formidable souvenir, les denrées alimentaires s'y produisent

(1) Voyez les livraisons du 15 janvier, 1er et 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre 1853.

avec une abondance qui permet tous les ans une immense exportation. De l'aveu même des Anglais, l'agriculture écossaise est aujourd'hui supérieure à l'agriculture anglaise elle-même, au moins dans quelques parties; c'est en Écosse que les cultivateurs envoient surtout leurs enfans comme apprentis dans des fermes modèles; les meilleurs livres d'agriculture qui aient paru dans ces derniers temps ont été publiés en Écosse, et quand les propriétaires anglais veulent avoir un bon régisseur, *bailiff*, c'est en Ecosse qu'ils vont le chercher.

L'Écosse, avec les îles adjacentes, forme une étendue totale de 19 millions d'acres anglais ou 7 millions 600,000 hectares; les trois quarts de cette superficie sont absolument incultivables; ils se trouvent pour la plupart dans les *Highlands* et les îles qui en dépendent, comme les Hébrides et les Shetland. Les 2 millions 1/2 d'hectares cultivés doivent se décomposer ainsi :

Prés et pâtures.	1,000,000 hectares.
Avoine..	500,000
Orge.	200,000
Froment.	150,000
Turneps.	200,000
Trèfle.	200,000
Pommes de terre.	100,000
Jachères.	100,000
Cultures diverses.	50,000
Total. . . .	2,500,000 hectares.

L'étendue de la sole d'avoine est due aux *Highlands*, qui ne récoltent presque pas d'autre grain; dans les *Lowlands*, l'assolement quadriennal est maintenant généralement suivi. Le produit brut moyen de chaque culture par hectare étant à peu près le même qu'en Angleterre, l'ensemble de la production végétale destinée à l'alimentation de l'homme, en y comprenant l'avoine, qui forme en effet la base de la nourriture nationale, peut être évalué à 10 millions sterling ou 250 millions de francs; la production animale doit être au moins égale, ce qui porte à plus de 500 millions le produit total. La population étant de 2,600,000 âmes, c'est une moyenne de 200 fr. par tête, comme en Angleterre, tandis qu'en France la moyenne n'est que de 140, et la réduction de 20 pour 100 est ici moins à sa place, les prix écossais se rapprochant beaucoup des prix français.

Comment l'Écosse est-elle arrivée si rapidement à ce beau produit malgré l'infertilité naturelle de son sol et de son climat?

La propriété y est encore moins divisée qu'en Angleterre, et l'usage des substitutions plus strict et plus général. On estime à 7,800 le nombre total des propriétaires, ce qui donnerait une moyenne de 1,000 hectares par propriété, mais ce sont les *Highlands* qui élèvent

à ce point la moyenne, puisqu'on y trouve des domaines de 100,000, 200,000 et même 300,000 hectares; dans les *Lowlands*, la division devient infiniment plus grande : la moyenne des propriétés tombe à 500 acres ou 200 hectares. Le duc de Buccleugh est presque le seul très grand propriétaire de cette partie de l'Écosse; son palais de Dalkeith domine un des plus beaux pays de culture. Les autres grands seigneurs écossais, comme les ducs de Sutherland, d'Athol et d'Argyle, le marquis de Breadalbane, etc., ont pour la plupart leurs terres dans les montagnes. Quand ces grandes fortunes ont été déduites, on trouve que les trois quarts des propriétaires écossais ont en moyenne 10 à 12,000 francs de rente environ. Les deux tiers de l'étendue du sol, produisant un tiers environ de la rente totale, sont entre les mains des grands propriétaires; un tiers environ de la superficie, mais qui produit à elle seule les deux tiers de la rente, appartient à l'autre catégorie. La petite propriété, sans être tout à fait inconnue, est moins répandue que partout ailleurs, moins même qu'en Angleterre. En somme, l'exemple de l'Écosse est favorable à la grande propriété.

Pour la culture, c'est plutôt le contraire. On y compte environ 55,000 fermiers, dont chacun paie en moyenne 90 livres sterl. ou 2,250 fr. de loyer : c'est, comme on voit, plutôt de la petite ou au moins de la moyenne culture que de la grande. La moyenne des fermes en Angleterre est juste du double, c'est-à-dire de 4,500 francs de rente. Il y a dans les *Highlands* des fermes de plusieurs milliers d'hectares, mais en même temps on en trouve beaucoup dans les basses terres qui n'en ont pas plus de 25, et des milliers d'hectares, dans les montagnes désertes du nord, ne rapportent pas toujours autant, soit au propriétaire, soit au fermier, que 25 dans les plaines fertiles d'Édimbourg et de Perth.

Le mode habituel de tenure est très supérieur à la tenure anglaise. Les baux annuels sont inusités, presque tous les fermiers ont des baux de dix-neuf ans. Cette différence essentielle tient à plusieurs causes. D'abord les propriétaires écossais attachent moins d'importance que les Anglais à avoir leurs fermiers dans la main, pour exercer sur leur vote une influence décisive dans les élections, les partis, les intérêts et les ambitions politiques ayant parmi eux beaucoup moins de vivacité. Ensuite, le développement agricole de l'Écosse étant beaucoup plus moderne, la tradition des fermiers *at will* n'a pas eu le temps de s'établir, et la combinaison la meilleure, celle des longs baux, a pu prévaloir dès le début. Nous avons vu que les baux annuels n'ont pas nui beaucoup à la prospérité agricole de l'Angleterre; il est probable cependant que, si l'usage contraire s'était introduit, le progrès eût été encore plus grand; c'est du moins ce que nous pouvons inférer de l'exemple de l'Écosse, où

l'usage des longs baux a créé en peu d'années, malgré la pauvreté et l'ignorance primitives, une classe de fermiers égale, sinon supérieure, à celle que les siècles ont formée en Angleterre.

Les fermiers écossais, si généralement misérables il y a cent ans, n'ont pas encore tout à fait autant de capitaux que les Anglais. Quand le capital d'exploitation est en Angleterre de 3 à 400 francs par hectare, il n'est que de 2 à 300 francs dans les *Lowlands*, et dans les *Highlands*, de 20 à 30. Les Écossais rachètent cette infériorité par un plus grand esprit d'économie et un labeur personnel plus rude et plus assidu. Les fermiers travaillent plus généralement par eux-mêmes; leur capital va d'ailleurs en s'accroissant vite. Outre l'épargne, qui est chez eux héréditaire, ils ont une plus grande part proportionnelle dans la distribution des produits. Lorsqu'en Angleterre le profit de l'exploitant ne dépasse pas la moitié de la rente, en Écosse il atteint habituellement les deux tiers, et approche même de l'égalité. Ce phénomène est particulier à l'Écosse, et forme un des traits les plus caractéristiques de son économie rurale. Cette proportion, si favorable au progrès de la culture, est due en grande partie aux longs baux, qui ne permettent pas au propriétaire d'entrer aussi souvent dans le partage des fruits qu'avec les baux annuels. On peut aussi en faire honneur à l'esprit de modération et de sagesse des propriétaires écossais, qui, ayant moins de besoins de luxe et de dépense que les propriétaires anglais, peuvent être moins exigeans pour leurs rentes. Au fond, et ils l'ont heureusement compris, ce n'est qu'une épargne qu'ils font pour l'avenir, car la richesse du cultivateur fait la richesse de la terre.

La supériorité du système écossais se manifeste encore par plus d'un côté. Ainsi, en Angleterre et en Irlande, la possession d'un bail est considérée par la loi comme une propriété personnelle ou mobilière, et par conséquent divisible par portions égales entre les héritiers à la mort du père de famille. En Écosse, la possession d'un bail est considérée comme une propriété réelle ou immobilière, et comme telle passe tout entière à l'aîné, ce qu'on appelle l'héritier légal, *heir at law*. Le système contraire a eu en Irlande des suites désastreuses, et, bien qu'il ne soit pas la principale cause du mal, il en a été sans aucun doute un des principaux instrumens. Le droit écossais n'a pas eu précisément pour résultat de généraliser dans ce pays la grande culture, puisqu'elle y est plutôt l'exception que la règle, mais il a contribué à arrêter sa trop grande division et à développer l'esprit d'industrie. Les enfans puînés d'un fermier savent d'avance qu'ils n'ont aucun droit sur le bail de leur père, et ils cherchent ailleurs leurs moyens d'existence. De son côté, le fils aîné se prépare de bonne heure à recevoir l'héritage qui l'attend, et à le faire fructifier. C'est une application nouvelle et ingénieuse du droit d'aînesse aux choses

du sol. Le mouvement naturel qui, dans une société en progrès, doit écarter de la terre et porter vers d'autres industries le surcroît de population, est favorisé. Sans cette loi, la tendance à la division aurait pu être un danger pour l'Écosse, ce qui n'existe pas en Angleterre, où les mœurs et les conventions tendent plutôt vers l'excès contraire. Ainsi encore, dans la plupart des baux écossais, surtout quand il s'agit de fermes à céréales, la rente n'est pas une somme fixe, payable quoi qu'il arrive, mais qui varie en tout ou en partie d'après le prix courant du grain, c'est-à-dire qu'elle représente une redevance en nature à convertir en argent au prix du marché. De cette façon, le fermier est garanti contre les brusques variations dans le prix des denrées et dans la valeur de l'argent. Cette clause se répand beaucoup en Angleterre depuis la dernière crise; elle y est considérée comme un progrès sur la rente fixe. Ainsi enfin on supprime tout pot-de-vin, toute dépense extraordinaire à l'entrée d'un fermier, toute indemnité au fermier sortant, ce qu'on appelle en Angleterre le *tenant right*. Je traiterai bientôt avec détail cette grande question du *tenant right* à propos de l'Irlande; qu'il me suffise de dire ici qu'en Écosse l'opinion est fixée : on évite avec soin tout ce qui peut imposer une charge inutile au fermier entrant et diminuer le capital dont il dispose. L'époque annuelle du renouvellement des baux est généralement fixée à la Pentecôte, c'est-à-dire au moment le plus favorable pour que les semailles aient le temps de se faire dans de bonnes conditions.

Tout ce qui tient à la théorie des baux n'a été nulle part l'objet d'études aussi approfondies. On peut dire que, sous ce rapport, on est arrivé à la perfection. En Angleterre, on a pu se passer de cette recherche, le temps et la richesse générale ont tenu lieu de tout; mais en Écosse, où l'on avait besoin d'aller vite, et où l'on commençait avec peu de chose, il a bien fallu se préoccuper des conditions les plus favorables au développement de la production. Tout est dirigé vers un but unique, la formation du capital des fermiers. Ce n'est pas en Angleterre, c'est en Écosse qu'il faut aller chercher des modèles, quand on entreprend d'introduire le bail à ferme dans un pays où il n'existe pas, et de transformer des cultivateurs ignorans et pauvres, des métayers, des bordiers, des domestiques à gages, en fermiers intelligens et aisés. Le système écossais ne sera malheureusement pas du goût de tout le monde, car il repose sur une série de sacrifices de la part des propriétaires : longueur des baux, modération des rentes, paiement en nature; mais il faut bien donner au cultivateur qui n'a rien les moyens de gagner quelque chose, et l'expérience a prouvé que ces sacrifices étaient parfaitement entendus. La rente est déjà, en moyenne, presque aussi élevée dans les bonnes parties de l'Écosse qu'en Angleterre, il y a même des points où elle

monte plus haut, et l'intérieur de ces fermes, autrefois si pauvre, offre aujourd'hui un air frappant d'aisance.

A l'excellente constitution des baux est venue se joindre une autre cause de progrès qui n'existe pas non plus tout à fait au même degré en Angleterre, la meilleure organisation connue des moyens de crédit. Les Anglais font depuis longtemps usage du crédit, et l'ancienne existence des banques parmi eux est un des principaux élémens de leur puissance; mais, précisément parce qu'elle est ancienne, l'organisation de ces banques est imparfaite à beaucoup d'égards, l'abondance des capitaux supplée jusqu'à un certain point à ce qui leur manque. Il y a d'ailleurs en Angleterre une ardeur de spéculation et de dépense qui pourrait rendre dangereuse une plus grande extension de cet instrument, si actif pour le mal comme pour le bien. En Écosse, le sang-froid, l'exactitude, la sobriété, le génie du calcul, sont des qualités si profondément nationales, que le système de crédit le plus large a pu s'établir sans inconvéniens et porter les fruits les plus magnifiques. Ce n'est pas pour rien que l'Écosse est la patrie d'Adam Smith; tous les compatriotes de ce grand homme sont plus ou moins imprégnés de son esprit sagace et positif; nulle part on ne sait mieux compter. Les banques écossaises existaient déjà du temps de Smith; lui-même décrit avec soin leur mécanisme, et c'est à leur propos qu'il a fait cette comparaison si souvent répétée : « L'or et l'argent qui circulent dans un pays peuvent se comparer à un grand chemin qui, tout en servant à faire arriver au marché les grains et les fourrages, ne produit cependant pas un grain de blé par lui-même, Les opérations d'une banque sage, *en ouvrant en quelque sorte un chemin dans les airs*, permettent au pays de convertir ses routes en pâturages et en terres à blé, et d'augmenter ainsi les produits de son territoire. »

Voici quelle est en gros l'organisation des banques d'Écosse : il y en a 18 en tout, dont 7 au capital de 1 million sterling et au-delà, qui ont leur chef-lieu dans les villes principales, et qui couvrent tout le pays de leurs comptoirs ou *branches;* il n'y a pas de canton, si petit et si reculé qu'il soit, qui n'ait au moins une *branche;* on en compte plus de 400, réparties sur toute la surface de l'Écosse, ou une par six mille âmes de population; il en faudrait 6,000 en France pour en avoir autant en proportion. Ces banques émettent toutes du papier de circulation, payables en espèces et à vue, et ce papier est reçu avec une telle confiance, que tout le monde préfère les billets de banque à la monnaie métallique, même pour les plus petits paiemens. La monnaie proprement dite a été presque complétement exclue de la circulation; on ne suppose pas qu'il y ait dans toute l'Écosse plus de 10 à 12 millions de francs de numéraire. Si avancée qu'elle soit, l'Angleterre n'en est pas encore là, ni pour le nombre des banques,

ni pour la confiance qu'elles inspirent. On n'a jamais vu en Écosse de ces demandes subites de remboursement qu'on appelle *courses sur les banques, run on the bank,* si fréquentes en Angleterre et surtout en Irlande. Outre l'habitude, qui a une si grande puissance sur les hommes, et qui, lorsqu'un signe est universellement admis dans les transactions journalières, en soutient naturellement la valeur; outre le calme distinctif de l'esprit national, qui ne se laisse pas facilement alarmer, cette sécurité merveilleuse a des causes profondes. Non-seulement, suivant la loi anglaise, tous les actionnaires d'une banque sont tenus solidairement de toutes les obligations de la banque jusqu'à la totalité de leur fortune personnelle; mais l'émission des billets a été bornée depuis 1845 par la loi, et avant 1845 par l'usage, au tiers environ du capital, à moins d'un encaisse en numéraire toujours disponible, qui représente le surplus, et les banques, étant obligées de se rembourser réciproquement deux fois par semaine leurs billets à présentation, exercent les unes sur les autres un contrôle qui rend impossible tout excès d'émission.

Le crédit des banques ainsi établi, voici l'usage qu'elles en font, et c'est en ceci surtout qu'elles sont utiles: elles reçoivent à titre de dépôt toute somme au-dessus de 10 livres sterling ou 250 francs, et, bien que ces dépôts puissent être retirés à volonté, elles en paient l'intérêt à 2 1/2 ou 3 pour 100. Personne n'a d'argent chez soi; chacun a son compte à la banque voisine, où l'on verse et où l'on puise successivement au fur et à mesure de ses dépenses et de ses recettes. On ne saurait croire combien cette coutume est favorable à l'esprit d'économie dans toutes les classes de la société. Les domestiques et les ouvriers ont, comme leurs maîtres, leur compte à la banque dès qu'ils ont pu réunir 10 liv. sterl. L'excédant habituel de ces comptes courans ne reste pas inactif; les banques le prêtent à ceux qui leur présentent des garanties suffisantes à 4 ou 5 pour 100. Indépendamment des escomptes ordinaires du papier de commerce, quiconque est connu pour un homme intelligent, laborieux et honnête, et se présente accompagné de deux cautions solvables, peut obtenir l'ouverture d'un crédit proportionné à la confiance qu'il mérite, ce qu'on appelle un compte de caisse, *cash account.* Ces crédits à découvert ne s'élèvent pas, pour toute l'Écosse, à un chiffre énorme; on les évalue de 5 à 6 millions sterl., ou de 100 à 150 millions de francs; ceux qui en obtiennent font tous leurs efforts pour s'acquitter vite, et leurs cautions ont soin d'y veiller, de sorte que le personnel de ces débiteurs change sans cesse; mais cette somme flottante de 100 à 150 millions, répartie sur tous ceux qui commencent avec un faible capital, a eu les conséquences les plus heureuses sur le développement industriel et agricole, et tel est le choix que font les banques

de ceux à qui elles accordent cette faveur, que bien peu d'entre eux manquent à leurs engagemens.

Cet admirable mécanisme produit une facilité incroyable dans les transactions. Les ventes et achats de quelque importance se soldent par de simples virements, une émission très peu considérable de billets suffit aux besoins de la circulation la plus active : l'agriculture en profite comme l'industrie. On peut dire que l'argent ne manque jamais, dans une proportion raisonnable, à la spéculation, même agricole. Chacun se fait un point d'honneur de n'en point abuser, ce qui maintient ce crédit universel. Tout le monde se connaît d'ailleurs dans ces petites bourgades, dont chacune a son comptoir; tout se passe au grand jour, sous une surveillance réciproque, et quand un fermier emprunte à la banque, on sait pourquoi. Ces banques prêtent même sur hypothèque, mais rarement et toujours à court terme, bien qu'elles soient couvertes par la forme énergique de l'hypothèque anglaise ou *mortgage*, qui n'est pas autre chose que notre vente *à réméré*. Les prêts hypothécaires ont une utilité moins immédiate pour l'agriculture en Écosse et en Angleterre qu'en France, parce que la culture y est plus généralement séparée de la propriété; ils ont cependant leur importance à cause des avances que le propriétaire est souvent obligé de faire pour des améliorations foncières, et sous cette forme comme sous toute autre, l'argent abonde à de bonnes conditions; ce sont surtout les sociétés d'assurances sur la vie qui prêtent sur hypothèque dans le royaume-uni.

En même temps, tous les moyens de répandre les bonnes méthodes sont au moins aussi usités en Écosse qu'en Angleterre. La Société d'agriculture d'Écosse, *Highland and agricultural Society of Scotland*, date de 1784; elle a précédé d'un demi-siècle la formation de la Société royale d'Angleterre. Elle se compose de près de 3,000 membres; la souscription annuelle est de 30 francs, et peut être rachetée par un seul paiement, qui varie, suivant les cas, de 2 à 300 francs Le président actuel est le duc de Roxburgh; les ducs de Buccleugh, de Sutherland, d'Hamilton, de Montrose, etc., en ont rempli successivement les fonctions. Les vice-présidens sont lord Aberdeen, lord Breadalbane, lord Dalhousie, lord Douglas, etc. La société distribue par an une foule de prix distribués en plusieurs classes : procédés agricoles et cultures spéciales, bois et plantations, défrichemens de terres incultes, machines agricoles, bétail de toute espèce, produits du laitage, habitations rurales. Ses concours, qui se terminent toujours par un grand dîner, où le dernier des fermiers peut s'asseoir à côté des chefs les plus éminens de l'aristocratie, ont au moins autant de retentissement que ceux de sa rivale d'Angleterre. Elle possède à Édimbourg un musée rural où se trouvent des modèles de tous les

instrumens usités en Europe, des échantillons de toutes les graines cultivées, des représentations exactement réduites des animaux primés depuis l'origine des concours. Son marchand grainetier, M. Peter Lawson, a le plus bel établissement de ce genre qui existe; tout le monde a pu admirer la collection vraiment unique de graines qu'il avait envoyée à l'exposition universelle de 1851. Des journaux spéciaux, de petits livres à bon marché, des *meetings* locaux, des cours par souscription, multiplient, comme en Angleterre, les moyens de propagation, et comme témoignage de l'intérêt scientifique qui s'attache à ces études, il y a depuis longtemps, au nombre des chaires de l'université d'Édimbourg, une des plus justement estimées de l'Europe, une chaire d'agriculture, aujourd'hui confiée au célèbre David Low.

Tous ces encouragemens, quelque puissans qu'ils soient, ne suffiraient pas pour expliquer les prodigieux progrès de l'agriculture écossaise; ils en ont été les instrumens, non les causes premières; les véritables causes sont les mêmes qu'en Angleterre; et si leur effet a été plus rapide, c'est qu'elles se sont produites tout à coup et sans gradation,—je veux parler de la richesse industrielle et des institutions libres.

Si l'histoire industrielle de l'Angleterre est admirable, que dire de celle de l'Écosse? Un seul exemple en fera juger : les comtés de Lanark et de Renfrew, qui sont le principal siége de l'activité manufacturière et commerciale, ont passé en cent ans de 100,000 à 600,000 âmes de population, et la seule ville de Glasgow, de 20,000 habitans à plus de 300,000. La vallée de la Clyde, autrefois déserte, rivalise aujourd'hui avec le riche comté de Lancastre pour ses houillères, ses usines de toutes sortes, son immense navigation. Le germe même de tant de richesse n'existait pas en 1750; ce sont les capitaux anglais qui, aidés du génie laborieux et frugal de l'Écosse, ont transformé à ce point en si peu d'années cette terre inerte. Grand et décisif exemple de ce que peut pour un pays pauvre et sans industrie l'association avec un pays riche et déjà industriel : tant que l'Écosse est restée isolée de l'Angleterre et réduite à ses propres forces, elle a végété; mais dès qu'elle s'est ouverte aux capitaux et aux exemples de sa puissante voisine, elle a pris un essor au moins égal. Cet élan industriel a été suivi, comme partout, d'un progrès agricole correspondant. A mesure que le commerce et les manufactures multiplient les hommes et augmentent les salaires, l'agriculture fait de nouveaux efforts pour nourrir cette foule toujours croissante de consommateurs, et dans un pays aussi petit que la basse Écosse il suffit d'un point aussi peuplé que Glasgow et ses dépendances pour que la demande de produits agricoles se fasse sentir partout.

L'union a d'ailleurs, et c'est par là surtout qu'elle a enrichi tout d'abord l'agriculture écossaise, ouvert aux produits de ce pays l'im-

mense débouché de l'Angleterre elle-même. Encore aujourd'hui, malgré l'accroissement de la consommation locale, il se fait un grand commerce d'exportation des denrées agricoles écossaises pour les marchés anglais. Des pâturages du Galloway et du Forfarshire, du fond même des *Highlands*, descendent tous les ans par milliers des bestiaux jeunes qui vont grandir et s'engraisser dans les herbages du sud. On voit arriver jusque sur les marchés de Londres, où ils sont très recherchés pour la qualité de leur chair, des bœufs *west-highlands* au poil hérissé, des bœufs noirs d'Angus, des bœufs sans cornes du Galloway, bien reconnaissables à leurs caractères nationaux. Ainsi viennent par caravanes mourir dans les abattoirs de Paris les bœufs rouges d'Auvergne, les bœufs blancs du Charolais, les bœufs bruns de la Vendée, les bœufs roux du Limousin, bien faciles à distinguer au milieu des races bariolées de la Normandie et de la Bretagne. L'Écosse envoie en outre à l'Angleterre une grande partie du froment qu'elle produit, et ne se réserve guère que l'avoine et l'orge. Elle lui a ainsi vendu depuis cent ans pour des milliards.

Mais le plus beau présent que l'Angleterre ait fait à l'Écosse, en l'unissant à elle, parce qu'il comprend à lui seul tous les autres, c'est sa constitution et son esprit politique. L'Écosse a été jusqu'à 1750 la forteresse du régime féodal, elle n'a commencé à ouvrir les yeux qu'après la bataille de Culloden; mais le sentiment d'un ordre meilleur fit de rapides progrès chez elle, et cinquante ans après, aucune partie de la Grande-Bretagne n'était plus attachée à la maison de Hanovre, personnification de la liberté moderne. Ce peuple, si longtemps fidèle à ses traditions hiérarchiques, s'est trouvé tout à coup, au contact des mœurs et des lois anglaises, un des plus propres à comprendre les bienfaits de l'indépendance individuelle et de l'ordre volontaire. Il a même été du premier coup plus loin que l'Angleterre elle-même; on peut dire que, sous le rapport politique, l'Écosse est l'Angleterre perfectionnée. Nulle part en Europe l'appareil gouvernemental et administratif n'est moindre; il faut aller jusqu'en Amérique pour trouver une pareille simplicité. La centralisation administrative, cette méthode si vantée, qui rançonne les trois quarts de la France au profit de l'autre quart, et qui étouffe partout l'initiative personnelle ou locale, y est absolument inconnue; les fonctionnaires sont peu nombreux, et pour la plupart gratuits. Aucun des abus qui se sont perpétués en Angleterre par la puissance de l'habitude n'a pu s'y établir. Cette église nationale dont l'entretien absorbe dans le reste du royaume-uni plus de 200 millions de dîmes n'y existe pas; les taxes de paroisse et de comté ont été réduites au strict nécessaire; la taxe des pauvres, récemment introduite, n'a pris que peu de développement, et pour tout dire en un mot, la somme des impôts de tout genre payés directement par le sol, qui atteint en

Angleterre 25 francs par hectare, dépasse à peine 1 franc 50 cent. L'*income-tax* lui-même n'est perçu qu'avec des ménagemens particuliers. Il rapporte 500,000 livres sterl., tandis qu'en Angleterre son produit est dix fois plus élevé.

Les dépenses utiles, que l'impôt alimente ailleurs, ne sont cependant pas négligées. C'est l'Angleterre qui s'est chargée des plus coûteuses, comme l'entretien des forces militaires et l'établissement de routes stratégiques. L'Écosse est en grand ce qu'est en petit l'île de Jersey. Débarrassée du soin de la défense nationale, qui est le premier intérêt et la plus lourde charge des peuples, elle peut consacrer toutes ses ressources au développement de sa prospérité. Cet esprit d'ordre et d'économie, que chacun apporte dans ses propres affaires, passe dans le maniement des deniers publics; on fait plus avec peu d'argent qu'ailleurs avec beaucoup. Ce que l'impôt ne peut pas exécuter, l'esprit d'association ou d'entreprise privée l'accomplit mieux, plus vite et à meilleur marché. La science économique est là à son berceau, ses enseignemens y ont naturellement trouvé leur application la plus immédiate et la plus complète. Un Écossais ne songe jamais à chercher d'autre appui que lui-même, ou ceux qui ont le même intérêt que lui. Il ne perd pas son temps en agitations et en démarches stériles; il n'a rien à demander, à solliciter; tout entier à ses affaires, il les mène bien, parce que rien ne l'entrave ou ne le détourne. Point de ces rivalités que l'ambition fait naître; tout le monde vit à sa guise dans son intérieur, sans chercher à régler l'intérieur d'autrui, et quand on a besoin les uns des autres, ce qui arrive souvent, on s'entend aisément dans une pensée d'utilité commune. Dans ce petit pays de moins de 3 millions d'âmes, la solidarité des intérêts, cette vérité fondamentale que la science a tant de peine à faire comprendre ailleurs, est apparente et sensible pour tous : l'Écosse est une famille.

Peut-on s'étonner que l'agriculture ait profité d'un pareil concours de circonstances? Ses progrès ont été surtout extraordinaires de 1790 à 1815, c'est-à-dire au moment où ces causes réunies ont commencé à agir avec quelque intensité. Le débouché anglais notamment s'est montré pendant cette période tout à fait indéfini; le blé et la viande étaient montés en Angleterre à des prix énormes, qui, dans un pays neuf comme l'Écosse, ne pouvaient manquer de donner un essor immense à la production. — S'il est vrai, comme le dit Ricardo, qu'une petite quantité de capital appliquée à une terre vierge suffit pour en tirer plus de fruits qu'une quantité croissante n'en peut créer plus tard, cet axiome économique s'est réalisé pleinement alors : on a vu le revenu de certaines terres décupler dans le court espace de quelques années. L'aisance moyenne s'était accrue en même temps à un tel point, qu'au dire d'un voyageur français, Simond, qui visita

Édimbourg en 1810, on montrait alors dans la vieille ville les maisons où avaient vécu naguère les personnes les plus considérables, occupées par les ouvriers et le bas peuple. « Un porteur de chaises, dit un des correspondans de sir John Sinclair, vient de quitter la maison de lord Drummore comme n'étant pas logeable; celle du duc de Douglas est occupée par un charron, celle du marquis d'Argyle par un marchand de bas qui paie 12 livres sterling de loyer. »

Après la baisse des prix, qui a suivi la paix de 1815, cette progression s'est ralentie; il était impossible qu'elle se soutînt longtemps à la même hauteur, mais elle ne s'est point arrêtée. La création des chemins de fer a eu en Écosse de plus grands effets qu'en Angleterre, en ce sens que l'union des deux pays en est devenue plus intime. L'économie des frais de transport, la promptitude des communications, la suppression des intermédiaires pour le commerce des denrées agricoles, ont contribué à soutenir les cours, que d'autres causes venaient abattre, et cette circonstance, aidée de toutes celles que je viens d'énumérer, a rendu la crise de ces dernières années infiniment moins rude en Écosse qu'en Angleterre. Très peu de plaintes sont venues d'au-delà de la Tweed; propriétaires et fermiers ont fait également bonne contenance, et en réalité ils ont peu souffert; l'extrême esprit d'économie des uns, la sage modération des autres, la libre énergie de tous, avaient préparé ce que l'extension des débouchés a achevé.

II.

Ce que je viens de dire s'applique surtout aux basses terres ou *Lowlands*, qui comprennent la moitié environ de l'Écosse. Les neuf dixièmes du produit total sont obtenus dans cette moitié, qui est de beaucoup la meilleure.

La plus mauvaise partie de la basse Écosse, parce qu'elle n'en a que le nom, est celle qui touche à l'Angleterre, et que traversent les ramifications des montagnes du Northumberland. Elle se compose des trois comtés de Dumfries, Peebles, Selkirk, et de la région montagneuse de celui de Roxburgh, formant ensemble environ 500,000 hectares. Les comtés de Selkirk et de Peebles sont de véritables *highlands*, dont le dixième seulement est cultivable; c'est le pays rendu si célèbre sous le nom de *Borders*, frontières, par le génie de Walter Scott. La Tweed le traverse et baigne de ses eaux pures la demeure du grand romancier, Abbotsford. Les scènes principales du *Lai du dernier Ménestrel*, de *Marmion*, du *Monastère*, se passent dans ces défilés, où retentit si souvent le cri de guerre des deux peuples voisins et ennemis. Walter Scott y recueillit dans sa jeunesse, sous la hutte des pâtres montagnards, les légendes nationales qui ont inspiré

ses premiers chants. Cette contrée, autrefois si troublée, jouit aujourd'hui de la sécurité la plus parfaite; ses maigres pâturages ne pouvant guère nourrir que des moutons, on s'y livre uniquement à l'élève de ces innocens animaux, et on n'y voit plus d'autre lutte que celle des *cheviots* contre l'ancienne race des *black-faced* ou têtes noires, qui recule peu à peu devant ses rivaux, comme les bandits et les chevaliers du temps passé ont disparu eux-mêmes devant les bergers. La rente moyenne est de 10 à 12 francs par hectare, ce qui est beaucoup pour de simples pâtures. Des tempêtes terribles règnent en hiver sur ces hauteurs et y ensevelissaient autrefois sous la neige des troupeaux entiers, mais on a aujourd'hui des abris suffisans.

Abbotsford est situé précisément sur la limite de ces montagnes et des pays plus fertiles et mieux cultivés. Le comté de Roxburgh, autrement appelé *Teviotdale* ou vallée de la Teviot, contient des parties où fleurit la culture la plus avancée. C'est même par là qu'elle a commencé à s'introduire. Un fermier du Roxburghshire, nommé Dawson, a été l'Arthur Young de l'Écosse; il occupait la ferme de Frogden, près Kelso, et, plus heureux qu'Arthur Young, il a pu joindre les succès de la pratique aux leçons de la théorie. Ses exemples se sont répandus autour de lui; aujourd'hui ce pays est couvert d'excellentes cultures. Je me souviens de m'être arrêté un jour dans une de ces fermes, située sur la rive gauche de la Tweed, juste en face d'Abbotsford. Le sol en est plus que médiocre, et une grande partie est en parcours; elle est cependant louée 50 francs l'hectare. Le fermier me montra avec un certain orgueil ses instrumens et son bétail : il avait une machine à battre mise en mouvement par un courant d'eau, et se proposait d'acheter l'année suivante une machine à vapeur; sa provision de tourteaux pour l'engraissement du bétail en hiver était déjà faite : elle s'élevait à 16,000 kilos. Il me mena voir ses champs, qui couvraient le penchant de la montagne. Je le suivais admirant d'un œil ses orges et ses avoines, mais un peu distrait, je l'avoue, par la vue d'Abbotsford, qui déployait sous nos yeux toutes ses tourelles réfléchies par la Tweed. « Si Scott vivait encore, me disais-je, ce brave homme deviendrait sans doute un des héros des *Contes de mon hôte.* » Qui ne se rappelle la charmante peinture de la ferme de Charlies-Hope dans *Guy-Mannering,* avec les bonnes figures du fermier Dinmont et de la fermière Aylie, et les joyeux incidens de la chasse au renard et de la pêche au saumon? Charlies-Hope était tout près de là, dans la vallée du Liddell, derrière les cimes bleuâtres qui fuyaient à l'horizon; *Dinmont* signifie dans la langue locale un mouton antenais.

Quelques milles plus loin vers l'est, quand on descend des hauteurs de Lammermoor, autre nom que la poésie et la musique ont

transfiguré, apparaissent les plaines ondulées qui entourent Édimbourg sur une autre étendue d'environ 500,000 hectares, et qu'on appelle les *Lothians*. Ici la culture devient véritablement sans pareille. Les rentes de 100, 200, 300 francs l'hectare sont assez communes; la moyenne est de 75 francs, avec un bénéfice à peu près égal pour le fermier. C'est dans les prairies situées près d'Édimbourg, et qui reçoivent les égouts de cette ville, que le maximum de la rente jusqu'ici obtenu dans la Grande-Bretagne, 2,000 fr. l'hectare, a été atteint. Les Lothians se distinguent surtout par la culture des céréales, ils produisent à eux seuls presque tout le froment recueilli en Écosse. Ce sol était considéré autrefois comme ne pouvant pas même porter du seigle; on n'y cultivait que l'orge et l'avoine, qui sont encore les seules céréales généralement usitées dans le reste du pays; on raconte qu'un champ de 8 acres ou 3 hectares semé en froment, à un mille d'Édimbourg, en 1727, fut l'objet de la curiosité universelle. Aujourd'hui un cinquième des terres, ou 100,000 hectares environ, est en froment, et on y récolte dans les bonnes années de 30 à 40 hectolitres par hectare. C'est encore l'assolement de Norfolk, plus ou moins modifié, suivant les circonstances locales, mais conservant ses caractères généraux, qui a produit cette fécondité. La culture des turneps, base de cet assolement, n'est nulle part mieux entendue. Toutes les améliorations agricoles sont réalisées dans les Lothians plutôt qu'en Angleterre. Un drainage complet a été depuis longtemps effectué; chaque ferme ou à peu près a sa machine à vapeur; la stabulation du gros bétail est une pratique ancienne et générale. Même pour l'emploi des machines, on est en avant; la machine à battre, *thrashing machine*, a été inventée, à la fin du siècle dernier, par un Écossais nommé Meickle, et l'Écosse s'en est servie avant l'Angleterre; c'est encore un Écossais, nommé Bell, qui vient d'inventer la machine à moissonner, et qui a eu la priorité pour cette invention sur les Américains. Près de Haddington, chez le marquis de Tweeddale, ont eu lieu les plus grandes et les plus heureuses tentatives qui aient été faites jusqu'ici dans les trois royaumes pour labourer à la vapeur.

Autrefois, dans les Lothians comme dans le reste de l'Écosse, les terres d'une ferme étaient partagées en ce qu'on appelait l'*infield* et l'*outfield*. L'*outfield* restait absolument inculte et servait de pâturage; dans l'*infield* au contraire, les récoltes de céréales se succédaient sans interruption, orge et avoine coup sur coup : il serait difficile d'imaginer une pratique plus vicieuse. L'usage de la jachère a été un progrès sur cette barbarie; son introduction a coïncidé avec celle du froment de 1725 à 1750; on en attribue principalement l'honneur au sixième comte de Haddington, qui en avait vu les bons effets en

Angleterre. Voilà la distance qui a été parcourue en si peu de temps. Si le point d'arrivée est ce qu'il y a en ce moment de plus parfait, le point de départ est ce qu'il avait au monde de plus pitoyable.

Toutes les fermes des Lothians sont bonnes à visiter. Je n'en citerai qu'une, celle de M. John Dickson, à quelques milles d'Édimbourg, formée de la réunion de trois anciennes fermes. Sa contenance est de 500 acres d'Écosse (1) ou 257 hectares; elle est louée 5 liv. sterl. l'acre ou 243 francs l'hectare, soit en tout 62,450 francs. Cette ferme est une exception par son étendue; il y en a peu de ce genre dans les *Lowlands;* celles qui l'entourent ne sont pas aussi grandes pour la plupart, mais on retrouve partout les mêmes procédés, et il en est dans le nombre qui sont louées encore plus cher. Malgré ces loyers énormes, les fermiers des Lothians font très bien leurs affaires. Ils ont presque tous de jolies habitations, et quelle que soit la frugalité nationale, ils vivent au moins aussi bien que beaucoup de nos propriétaires, même les plus aisés. Les salaires profitent comme à l'ordinaire de la richesse commune; ils sont payés moitié en argent, moitié en nature, et s'élèvent en tout à 2 fr. ou 2 fr. 50 cent. par jour.

Je comprends, avec les Lothians proprement dits, pour former 500,000 hectares, toutes les plaines qui s'étendent le long de la mer, de Berwick à Dundee, non-seulement au sud, mais au nord du golfe du Forth, même celles qui vont au-delà de Perth et qu'on appelle le *carse de Gowrie*. C'est le quinzième environ de l'étendue totale de l'Écosse et moins du septième des *Lowlands*. Nous avons vu qu'une étendue égale était couverte par les montagnes des frontières. Les 2,800,000 hectares restans forment la région intermédiaire, qui n'est ni aussi riche que les Lothians ni aussi rude que les Borders. La rente moyenne s'y élève à 25 francs environ par hectare, et la principale industrie est l'élève du gros bétail.

De ce nombre est d'abord la contrée spéciale qui a reçu le nom de *Galloway*, chemin des Gallois ou des Celtes, parce qu'elle forme une presqu'île au sud-ouest de l'Écosse, qui semble aller au-devant des pays de Galles et de l'Irlande, et par où des migrations de Celtes sont arrivées dans tous les temps. Elle comprend les deux comtés de Wigton et de Kirkudbright, et une portion de ceux d'Ayr et de Dumfries. La surface est tout entrecoupée de ce que les Anglais appellent *hills*, hauteurs, qui ne sont ni des montagnes proprement dites, ni de simples collines. Le climât est extrêmement humide, comme celui du Cumberland, dont le Galloway n'est séparé que par un golfe. Le sol produit naturellement une herbe plus abondante et meilleure que celle des montagnes voisines. On y trouve quelques fermes à céréales, mais la culture proprement dite tend plutôt à reculer qu'à

(1) L'acre d'Écosse vaut 51 ares 41 centiares.

s'étendre, et le soin des animaux l'emporte sur tout. On cultive des racines et des plantes fourragères pour nourrir le bétail pendant l'hiver; l'été, on l'abandonne à lui-même dans les herbages. La race primitive des bœufs du Galloway est petite, sans cornes, très rustique, et donne une viande des plus délicates. Dès l'union des deux royaumes, l'exportation de ces excellens bœufs de boucherie pour l'Angleterre a commencé, et depuis cent cinquante ans elle n'a fait que s'accroître; mais une révolution semblable à celle qu'on remarque dans les districts anglais analogues se manifeste depuis quelque temps. Les fermiers du Galloway se bornaient à faire des élèves qu'ils vendaient à l'âge de deux ou trois ans, et qui allaient s'engraisser principalement dans le Norfolk. Depuis que les chemins de fer ont établi des rapports plus directs avec les marchés de consommation, on améliore les pâturages par le drainage et par d'autres soins, on augmente par des cultures spéciales la nourriture d'hiver, et on commence à produire des bestiaux gras. La race courtes-cornes, qui ne manque presque jamais d'arriver partout où l'industrie de l'engraissement s'unit à celle de l'élevage, se propage rapidement et tend à remplacer ou du moins à modifier profondément l'ancienne race. La qualité de la viande n'y gagnera pas, mais la quantité en sera fortement accrue, et c'est à la quantité surtout que l'on s'attache. Une autre industrie, celle des laiteries, tend aussi à s'établir dans le Galloway, où elle était peu répandue, malgré le voisinage du comté d'Ayr. On cite surtout la ferme de Baldoon, exploitée par M. Caird, l'auteur des *Lettres sur l'Agriculture anglaise,* et qui offre un des meilleurs modèles qu'il soit possible de voir d'une laiterie de cent vaches bien organisée.

Le comté d'Ayr, limitrophe du Galloway, a une histoire plus brillante. A la fin du siècle dernier, tout y était encore dans l'état le plus déplorable : « Il y avait à peine une route praticable dans la contrée, dit un écrivain local; les maisons de ferme étaient des cabanes couvertes de chaume, construites en terre, avec le foyer au centre et une seule ouverture pour la fumée, et tout entourées de fumier. La terre était couverte de mauvaises herbes de toute espèce. On ne voyait ni récoltes vertes, ni prairies ensemencées, ni chariots. On ne cultivait aucun légume, à l'exception de quelques choux d'Écosse, qui formaient, avec du lait et de la farine d'avoine, toute la nourriture de la population. On demandait au même champ des récoltes successives d'avoine sur avoine, tant qu'il pouvait fournir un excédant sur la semence; après quoi, il restait dans un état absolu de stérilité, jusqu'à ce qu'il revînt de nouveau en état de donner une misérable récolte. *La rente se payait généralement en nature, sous le nom de moitié-fruit.* Le bétail mourait de faim en hiver et pouvait à peine se lever sans aide quand le printemps arrivait. Aucun fermier ne pos-

sédait l'argent nécessaire pour améliorer cet état de choses, les propriétaires n'en avaient pas davantage les moyens. » Ne croirait-on pas lire la description de quelqu'une de nos provinces les plus pauvres et les plus reculées, où règne encore un mauvais métayage, et où il semble impossible de sortir de la misère commune?

Aujourd'hui le pays d'Ayr figure parmi les plus florissans de la Grande-Bretagne; c'est là que la distribution de l'engrais liquide par canaux souterrains, cette innovation suprême de l'agriculture anglaise, a été tout d'abord tentée en grand, et que se trouve la petite ferme de Cunning-Park, la merveille actuelle du royaume-uni. Cette transformation radicale n'a demandé que soixante ans. Il est vrai que ce district touche aux portes de Glasgow : tout vient de là. Les Écossais, comme les Anglais, consomment beaucoup de lait sous toutes les formes. La demande croissante de laitage a fait naître la jolie race laitière d'Ayr, qui n'est probablement que notre race bretonne perfectionnée, et qui permet de tirer un admirable parti de ces anciennes bruyères changées en pâturages. Le fromage de Dunlop, le seul fromage écossais qui ait de la réputation, se fait avec le lait des vaches d'Ayr. La rente des terres a décuplé dans le comté depuis un siècle. On cessera de s'en étonner quand on saura que le lait se vend à Glasgow 30 centimes le litre, et le beurre 3 francs le kilo.

La haute vallée de la Clyde ou *Clydesdale* se distingue par un autre genre de produits qui doit également son origine au mouvement industriel et commercial de Glasgow : c'est une espèce de chevaux de trait extrêmement vigoureuse et excellente pour les gros transports, tels qu'en exigent les mines de houille de la vallée et les besoins du port le plus actif de la Grande-Bretagne après Londres et Liverpool.

Enfin le nord des *Lowlands*, qui se compose des parties basses des comtés de Forfar, Kincardine, Aberdeen, Banff, Elgin, Nairn et Caithness, et qui restait en arrière parce qu'il est à la fois plus disgracié par le climat et plus éloigné des débouchés, est à son tour en voie d'immenses progrès, depuis surtout que les chemins de fer l'ont atteint et qu'une voie ferrée sans interruption unit Aberdeen à Londres par Édimbourg. Aberdeen et Dundee, ses deux capitales, ont déjà chacune près de 60,000 âmes de population. Plusieurs genres d'industrie y fleurissent, notamment la pêche, soit dans les rivières, que les saumons remontent au printemps, soit dans la Mer du Nord, où pullulent les harengs. Les comtés de Forfar et de Kincardine sont les plus avancés en culture, comme les plus au sud, et rivalisent ou peu s'en faut avec le comté d'Ayr. Ils le doivent surtout à une espèce de bétail, la race noire sans cornes d'Angus, qui, savamment améliorée par les éleveurs locaux d'après les préceptes de Bakewell, est devenue

pour la boucherie ce qu'est celle d'Ayr pour la production laitière, et soutient sans trop de désavantage sous ce rapport la comparaison avec les meilleures races anglaises, même les *durham*. A mesure qu'on remonte vers le nord, la richesse décroît; mais le drainage, la culture des turneps et des plantes fourragères, les engrais supplémentaires, comme les os et le guano, les défoncemens, les amendemens calcaires, convertissent de toutes parts en bonnes terres d'affreux marais et des rochers stériles. C'est comme une seconde création. Tous les jours, cette partie de l'Écosse accroît rapidement sa production en viande et en lait; l'orge et l'avoine suivent le mouvement, quoique de loin, et le froment lui-même ose paraître jusque dans le comté sombre et glacé de Caithness, le plus septentrional de tous, qu'habitaient presque seules autrefois d'innombrables légions d'oiseaux de mer.

Même en appliquant aux prix écossais la réduction de 20 pour 100, on trouve que le produit brut de la basse Écosse prise dans son ensemble doit être d'environ 100 francs l'hectare, divisés à peu près ainsi qu'il suit :

Rente du propriétaire. . . .	30 fr.
Bénéfice du fermier.	25
Impôt.	3 (1).
Frais accessoires.	17
Salaires.	25
Total.	100 fr.

J'ai dit que le produit brut moyen des terres en France devait être également d'environ 100 francs, malgré l'immense supériorité de notre sol et de notre climat; la rente aussi doit être à peu près la même, mais le reste se divise très différemment. Les salaires absorbent chez nous, à cause de la surabondance des bras et de la pénurie des capitaux, la moitié au lieu du quart du produit brut; il ne reste pour le bénéfice de l'exploitant et pour les frais accessoires, c'est-à-dire pour ce qu'il y a de plus productif, que le tiers de ce qui leur revient en Écosse. Le bénéfice, qui est en France le dixième environ du produit brut et le tiers de la rente, est en Écosse le quart du produit brut et les quatre cinquièmes de la rente. En Angleterre, le produit brut moyen est double, et la division à peu près la même proportionnellement, sauf que, les impôts étant en Écosse infiniment moins élevés, la part des fermiers profite de la différence presque tout entière.

La plus grande supériorité de l'économie rurale écossaise, c'est le petit nombre de ses travailleurs. Nous avons vu qu'en France la

(1) L'impôt dans les *Highlands*, c'est-à-dire dans l'autre moitié de l'Écosse, est insignifiant, ce qui double la part des *Lowlands* dans la répartition.

population rurale était de 40 têtes environ par 100 hectares, et en Angleterre de 30; elle est de 12 seulement dans la basse Écosse, pour une production moyenne au moins égale à celle de la France et à la moitié de celle de l'Angleterre; c'est probablement la proportion la plus basse qui existe en Europe, et elle ira encore en se réduisant, car la production ne cesse de s'accroître, tandis que la population rurale reste stationnaire ou à peu près. Il y avait autrefois dans la basse Écosse, comme partout, beaucoup de *cottiers* ou *crofters*, c'est-à-dire de petits cultivateurs exploitant misérablement quelques hectares de terre, comme métayers, avec des *taksmen* ou *middlemen*, c'est-à-dire des régisseurs ou fermiers-généraux qui administraient pour le compte du maître. Tous ces *cottiers* ont disparu; les uns sont devenus ouvriers dans les mines et les manufactures, d'autres fermiers, très peu simples journaliers. L'étendue moyenne des fermes s'est accrue, sans être encore bien grande, puisqu'elle ne dépasse pas 60 ou 80 hectares, et les fermiers forment à eux seuls la moitié de la population rurale; les journaliers et domestiques ne font que l'autre moitié. Cette organisation me paraît supérieure à celle de l'Angleterre, où les hommes qui vivent uniquement de salaires sont encore trop nombreux, et elle est plus facile à imiter en France que l'organisation anglaise. Nous avons de plus un élément qui manque à l'Écosse, et que je persiste à considérer comme utile dans une certaine mesure, la petite propriété. Avec la petite propriété, pourvu qu'elle ne soit pas poussée trop loin et que la culture soit bien constituée à d'autres égards, on peut arriver à une combinaison meilleure encore.

Pour le moment, c'est l'organisation écossaise qui est, à mon sens, et malgré le défaut que je viens de signaler, ce qu'il y a de mieux. L'Angleterre tend à s'en rapprocher. L'Écosse a vu d'ailleurs depuis longtemps une révolution qui n'est pas encore faite en France, et qui, en Angleterre même, n'est pas aussi complète, la suppression des communaux. Il n'y a vraiment rien de possible en grand, pour la bonne distribution du travail et de l'aisance, tant qu'une notable partie du sol reste nécessairement à l'état inculte, et ne sert qu'à entretenir la misère et l'oisiveté. Les communaux forment encore le vingtième de notre territoire. L'Angleterre en a beaucoup moins, et depuis cinquante ans surtout les actes d'*inclosure* se sont heureusement multipliés : un million d'hectares environ a été divisé, enclos et cultivé; mais chaque communal ne peut être divisé dans ce pays que par une loi spéciale. En Écosse au contraire, il suffit de la demande des intéressés; la législation qui l'autorise date de 1695 : c'est un des derniers actes et un des meilleurs du parlement d'Écosse. On a remarqué avec raison que, si une loi pareille avait été rendue à la même époque par le parlement anglais, l'agriculture aurait fait plus

de progrès. Depuis 1695, les communaux écossais ont été successivement livrés à la propriété, surtout dans les *Lowlands;* tout ce qui était cultivable est maintenant cultivé, et les terres incultivables elles-mêmes sont l'objet d'une exploitation intelligente et fructueuse. Quand on remonte à deux ou trois siècles en arrière, on retrouve partout en Europe à peu près la même organisation rurale; seulement on s'est plus ou moins éloigné depuis de la barbarie primitive. Cet état de communauté, qui fleurit encore aujourd'hui parmi les paysans de la Russie, a existé partout, et partout a plus ou moins reculé devant la culture.

La population ne s'est pas accrue dans tous les *Lowlands* comme dans les comtés de Lanark et de Renfrew; si dans quelques-uns, comme dans ceux d'Ayr et d'Édimbourg, elle a triplé, dans beaucoup d'autres, même les plus riches, comme ceux de Haddington et de Linlithgow, qui font partie des Lothians, elle a marché très lentement. Dans l'ensemble, elle a doublé; elle est aujourd'hui d'un peu plus d'une tête pour 2 hectares, ou l'équivalent du pays de Galles et des départemens du centre de la France, ceux de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Dordogne et de la Corrèze. Cet accroissement de population est bien loin d'être en rapport avec l'augmentation de richesse. Dans le même laps de temps, la population de l'Angleterre a triplé, celle de l'Irlande a quadruplé, bien que la progression de richesse ait été moins rapide. Même sur la question délicate de la population, les Écossais en savent d'instinct aussi long que les plus grands économistes. Là où s'élève suffisamment la demande de travail, la population s'accroît pour y faire face; mais la demande de travail ne s'élève pas partout, et dans les districts exclusivement agricoles, elle tend plutôt à se réduire. L'Écosse vit ainsi à l'abri des inquiétudes et des souffrances que fait naître l'excès de population; elle n'a jamais rien à craindre pour sa subsistance, puisqu'elle exporte volontairement beaucoup de ses produits agricoles, et le petit nombre, comme la sobriété de ses consommateurs, lui permet de transformer en capital une grande partie de ses recettes. Nous allons voir dans les *Highlands* une application bien autrement rigoureuse du même principe.

III.

Les *Highlands*, ou hautes terres, comprennent les quatre grands comtés d'Argyle, Inverness, Ross et Sutherland, et la plus grande partie de ceux de Perth, Aberdeen, Banff, Elgin et Nairn. En y ajoutant les Hébrides, les Shetland et les autres îles, c'est au moins la moitié de l'Écosse. J'ai déjà dit quel aspect présentent ces régions

désolées : presque pas d'arbres, à peine des bruyères, partout des rochers nus et escarpés, des torrens d'eau sous toutes les formes, lacs, cascades, ruisseaux écumans, immenses fondrières, des neiges et des pluies perpétuelles, les vents terribles de l'océan septentrional. Il semble que l'économie rurale ne puisse avoir rien à démêler avec un pareil pays. Les *Highlands* ont cependant eu leur part de la transformation qui s'est opérée en Écosse; cette part a même été la plus grande, car ces montagnes ont été le théâtre d'une des plus complètes révolutions de ce siècle si fécond en révolutions. Ce qui s'y est passé est tout à fait spécial et doit être raconté à part, d'autant plus que la légitimité et l'utilité d'un changement si radical ont été fort contestées. La polémique soulevée à ce sujet a laissé dans beaucoup d'esprits des idées fausses qu'il importe de rectifier. C'est dans les *Highlands* qu'a eu lieu la dépopulation systématique qui a fait tant de bruit en Europe il y a trente ans. M. de Sismondi, entre autres, dans des intentions assurément fort louables, mais peu éclairées, n'a pas peu contribué à soulever l'animadversion publique contre cette mesure, qui, pour avoir été trop violemment exécutée, n'en a pas moins eu d'excellens effets.

Les *Highlands* étaient autrefois, comme tous les pays de montagnes inaccessibles, une forteresse naturelle habitée par une population belliqueuse. Tout y était différent du reste du monde, le costume, la langue, la race, les mœurs. On n'y parlait que le gaëlique, on n'y portait que le jupon court et le manteau national de laine grossière. La poésie et le roman ont immortalisé ce petit peuple, dont la physionomie était originale entre toutes. L'habitude de la guerre y avait créé une organisation sociale assez semblable à celle des tribus arabes. Chaque grande famille ou *clan* obéissait à un chef héréditaire. Les terres de chaque tribu étant possédées à peu près en commun, sous l'autorité du chef, chacun en prenait ce qu'il voulait, à la seule condition d'une faible redevance en nature et d'un service militaire personnel. Ces maigres champs ne portaient que de mauvaise avoine; des troupeaux de bœufs et de moutons, sauvages comme leurs maîtres, fournissaient un peu de laine, de lait et de viande. Pour le surplus, les montagnards vivaient de chasse, de pêche, et surtout de rapine. Ils descendaient de temps en temps de leurs rochers pour porter la dévastation dans les basses terres, et quand ils ne se réunissaient pas en grand nombre pour ces excursions, ils se partageaient en petites troupes dont chacune pillait pour son compte.

Jusqu'à la bataille de Culloden, en 1746, les chefs de clan des Highlands n'avaient songé qu'à augmenter le nombre de leurs soldats, leur importance ne se mesurant pas à leurs revenus, mais à la force des bandes armées qu'ils pouvaient mettre sur pied. Quand

l'état agricole et social du moyen âge avait cessé depuis longtemps partout ailleurs, il se conservait encore dans ces retraites. Après l'expulsion définitive des Stuarts, tout changea. Les idées et les besoins d'une société nouvelle se firent jour jusque dans les gorges les plus reculées. La révolution commença par les chefs. Déjà, depuis un demi-siècle environ, les seigneurs écossais avaient appris quelque chose de ce qui se passait dans le reste du monde. Quelques-uns avaient vu la cour d'Angleterre, d'autres la cour de France. Ceux-là avaient rougi quelquefois de leur pauvreté proverbiale, et ne se consolaient que par le sentiment de leur puissance militaire de ce qui leur manquait en richesse, en politesse et en bien-être. Le cours naturel des choses, qui modifie sans cesse les institutions humaines, bonnes ou mauvaises, devait donner chaque jour plus de force à ces tendances secrètes. Privés de leur indépendance féodale, les chefs des Highlands cherchèrent à augmenter leurs revenus pour faire figure sous une autre forme, — et quand ils n'auraient pas pris des habitudes de luxe qui les y forçaient, ils y auraient été conduits par le seul mouvement de la civilisation naissante.

Or ils n'avaient qu'un moyen pour s'enrichir, la mise en valeur de leurs domaines, et ils rencontraient deux obstacles formidables, la rudesse du sol et du climat d'abord, la sauvagerie obstinée des habitans ensuite. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que l'une de ces difficultés pouvait être vaincue, car il n'est pas de sol si ingrat qu'il ne puisse donner un produit net quelconque quand il est exploité avec art; mais les hommes étaient plus indomptables que la nature. Les simples vassaux n'avaient pas, pour augmenter leur travail, le même stimulant; la hutte paternelle leur suffisait, et ils ne concevaient pas de meilleure vie. Pourquoi d'ailleurs auraient-ils changé quelque chose à leurs habitudes? Pour faire sortir de terre, au prix de leurs sueurs, des fruits que d'autres auraient récoltés. Mieux valaient la fière pauvreté de leurs bruyères et leur antique oisiveté.

On aurait pu espérer de faire céder ces résistances, dont le temps avait triomphé dans tous les pays féodaux, s'il ne s'y était joint une difficulté particulière qui rendait le succès de l'entreprise absolument impossible. Quoique très peu nombreuse quant à la surface, puisque les Highlands ne comptaient que 250 à 300,000 habitans sur près de 4 millions d'hectares, la population était encore trop dense pour les facultés productives du sol. Quelles que fussent leurs habitudes de jeûne, les montagnards étaient décimés par des famines, et il leur arrivait souvent de saigner leurs vaches étiques pour se nourrir de leur sang. Quand même la population eût été aussi laborieuse qu'elle l'était peu, elle n'aurait pu réussir, en restant aussi nombreuse, qu'à se nourrir un peu mieux elle-même, sans produire

aucun excédant, et si une meilleure culture était possible sur quelques points, il était inutile de l'entreprendre, tant que les terres voisines restaient occupées par les anciens clans, car aucune récolte, aucun bétail ne pouvait échapper au pillage qu'autorisaient leurs traditions. C'est ainsi que les chefs des tribus écossaises arrivèrent peu à peu à cette pensée, qu'il n'était possible de tirer parti de ces montagnes qu'en les dépeuplant; dès lors ils n'ont cessé, d'abord en suivant des voies détournées, ensuite ouvertement et par la force, de raréfier eux-mêmes cette population que leurs ancêtres avaient multipliée dans un intérêt guerrier.

Le gouvernement anglais les y a poussés avec habileté; il a commencé par les attirer à Londres pour leur faire perdre peu à peu le sentiment national, et leur donner des idées et des habitudes nouvelles; puis, quand il a été bien démontré pour eux que l'ancienne organisation des Highlands était incompatible avec un régime de paix et de travail, il les a aidés à opérer cette transition difficile. Pour fournir un débouché à la population guerrière, on a créé des régimens de famille composés des hommes de chaque clan, commandés par leur chef traditionnel et soldés par l'état. Ces régimens ont soutenu bravement l'honneur de leur nouveau drapeau, et dans les guerres de l'empire notamment, les soldats de la haute Écosse, bien connus par leur costume singulier, étaient réputés les meilleurs de l'armée anglaise. En même temps on transportait dans la plaine les quelques familles des montagnes qui y consentaient; pour les plus rebelles, on organisait l'émigration en Amérique. Jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle, ces mesures furent exécutées avec des ménagemens; mais la grande révolution agricole d'Arthur Young décida le mouvement. Plus encore que partout ailleurs, l'avantage des grandes exploitations était évident dans ces montagnes stériles. Ce qui avait fait autrefois la force de la race gaëlique, son organisation féodale, fut précisément ce qui la perdit. Le territoire d'un clan étant considéré comme la propriété du chef, la surface des Highlands était divisée en un petit nombre de vastes domaines. Le chef de chaque clan se mit à faire lui-même la chasse à ses sujets; beaucoup de ces malheureux partirent pour le Canada, d'autres cherchèrent à s'employer dans les basses terres; sur les ruines de leurs cabanes, de grandes fermes s'élevèrent, destinées surtout à produire des moutons. Un noble écossais, lord Selkirk, donna publiquement, en 1808, la théorie de cette dépopulation.

C'était alors le temps où l'Angleterre et l'Europe lisaient avec délices les créations de Walter Scott. Le premier de ses poèmes, *le Lai du dernier Ménestrel*, parut en 1805, et le premier de ses romans, *Waverley*, en 1814. Dans ces fictions merveilleuses, le poé-

tique *highlander* de la vieille Écosse revivait tout entier, avec son plaid de tartan et sa redoutable claymore. Toutes les imaginations rêvaient de ce pays poétique, et peuplaient les bords de ses lacs, les bruyères de ses montagnes, les profondeurs de ses *glens* et de ses cavernes, de ces fantômes aimés que créait en foule la verve du grand romancier national, et au moment même où le génie jetait tant de lumière sur ces populations, ce qui en restait était poursuivi, expulsé, dans l'intérêt apparent de quelques seigneurs! De toutes parts, des réclamations s'élevèrent. On contesta le droit que s'arrogeaient de simples chefs féodaux sur la propriété absolue de terres dont ils n'étaient, disait-on, que les suzerains, et qui appartenaient à leurs vassaux autant qu'à eux-mêmes. Cette observation pouvait être juste à beaucoup d'égards : à ne consulter que la tradition, elle aurait pu être accueillie; mais dans la lutte du présent et de l'avenir contre le passé, l'histoire devait avoir tort. L'utilité était évidente, si le droit n'était pas parfaitement établi. Il était impossible de laisser près de la population laborieuse des basses terres un voisinage aussi dangereux; le gouvernement intervint au nom de la sûreté publique. Grâce à ce secours, la dépopulation s'est accomplie, et les Highlands ont perdu successivement la plus grande partie de leurs farouches habitans.

Nulle part l'expérience n'a été faite plus en grand que dans le comté de Sutherland, qui forme l'extrémité nord-ouest de la Grande-Bretagne. C'est un pays abominable où les fondrières sont encore plus profondes et les rochers plus décharnés que dans les contrées voisines, et qui n'est même plus pittoresque à force de désolation. Situé sous la même latitude que la Suède et la Norvége, il souffre du même climat, rendu plus rude encore par la hauteur de ses montagnes. Une langue étroite de bonne terre végétale s'étend le long de la côte, surtout vers le sud; partout ailleurs, la terre manque, et quand il y en aurait, le froid et les tempêtes suffiraient pour rendre toute culture à peu près impossible. Là s'était conservée, dans un isolement absolu du monde entier, la plus pure et la plus grossière des tribus gaëliques. Un grand chef héréditaire nommé *Mhoir-Fhear-Chattaibh*, ou le grand homme du sud, par allusion à ses démêlés avec les pirates danois qui fréquentaient les côtes du comté de Caithness, situé encore plus au nord, commandait à ce clan. La population en était peu nombreuse, faute de subsistances, et dans la condition la plus misérable; sur une étendue de plus de 300,000 hectares, 15,000 habitans, hommes, femmes et enfans, vivaient comme des bêtes.

Dans l'organisation militaire des clans, le Sutherland avait formé le 93e régiment de ligne. Au commencement de ce siècle, la comtesse de Sutherland, unique héritière des *grands hommes du sud*, de-

venue marquise de Strafford par son mariage avec un grand seigneur anglais, entreprit de frapper le grand coup. Elle fit ordonner à tous ses vassaux de quitter l'intérieur des terres, en leur offrant de nouveaux établissemens au bord de la mer, où ils pourraient se faire marins, pêcheurs, ouvriers et même cultivateurs, puisque la terre et le climat y offraient plus de ressources; ceux qui refuseraient n'avaient d'autre alternative que d'émigrer en Amérique. Cette résolution fut exécutée dans les dix années qui se sont écoulées de 1810 à 1820; il n'y a pas plus de trente ans que tout est fini. Trois mille familles furent contraintes de quitter le pays habité par leurs pères et transportées dans les nouveaux villages bâtis sur la côte. Quand elles résistaient, les agens de la marquise démolissaient leurs misérables habitations, et sur quelques points, pour aller plus vite, on y mit le feu. Quand ce qui se passait dans le Sutherland fut connu en Angleterre et en Europe, l'irritation qu'avaient déjà soulevée de semblables exécutions fut portée à son comble; on répéta, en le grossissant, le cri de malédiction qui s'échappait des chaumières incendiées. Ces accusations décidèrent en 1820 lord et lady Stafford à faire publier par leur principal agent, M. James Loch, une apologie de leur conduite.

D'après M. Loch, l'héritière des comtes de Sutherland avait rendu à ses vassaux un vrai service en les forçant à délaisser un pays où ils ne pouvaient trouver que misère. Au lieu de huttes de terre où ils croupissaient dans leurs montagnes natales, elle leur avait préparé des habitations plus commodes, sous un ciel moins inclément; au lieu de ces pacages immenses sans doute, mais incultes, où leurs rares troupeaux mouraient de faim, elle leur avait fourni une terre moins inféconde, et de plus ouvert l'océan. Ils avaient été non chassés, mais déplacés dans leur propre intérêt; si quelques-uns d'entre eux, aveuglés par leurs préjugés, avaient mieux aimé émigrer, la plupart acceptaient avec reconnaissance, et ceux qu'il avait fallu expulser par la force n'étaient que des exceptions. — En fait, disait toujours M. Loch, les résultats de ces utiles mesures ne s'étaient pas fait attendre. Les nouveaux villages étaient déjà, en 1820, infiniment supérieurs aux anciens. La marquise avait dépensé des sommes considérables pour faire ouvrir des routes dans tous les sens, pour jeter des ponts sur les torrens et même sur des bras de mer, pour construire des auberges et des relais de poste, pour rendre les petits ports de la côte plus accessibles et plus sûrs. Cette contrée, si absolument fermée dix ans auparavant, était désormais abordable par terre et par mer, des diligences la traversaient jusqu'à ses extrémités, des bâtimens nombreux venaient se charger et se décharger sur ses plages, autrefois désertes. Pour créer le seul port de Helmsdale, plus de 16,000 livres sterling ou 400,000 francs avaient été em-

ployés en travaux de toutes sortes. Cette mauvaise crique, où n'abordait pas un seul bateau avant 1814, était devenue, cinq ans après, le siége d'une navigation de plusieurs milliers de tonneaux. A l'origine, les agens de la marquise avaient été obligés de faire apporter à chers deniers, de l'extérieur, tous les matériaux de leurs constructions, la chaux de Sunderland, la houille de Newcastle, l'ardoise d'Aberdeen; on avait dû faire venir aussi des ingénieurs, des maçons, des mineurs, des matelots, des ouvriers d'art tels que boulangers, charrons, menuisiers, qui manquaient absolument sur les lieux. A l'époque où écrivait M. Loch, ces étrangers n'étaient plus qu'en petit nombre, la population indigène en avait déjà appris assez pour se suffire à elle-même. Ces barbares de la veille étaient devenus en quelques années d'habiles ouvriers, de bons marins, de hardis mineurs. On avait construit, aux frais de la marquise, des églises et des maisons d'école, il ne fallait plus que très peu de temps pour achever l'œuvre de la régénération.

En même temps M. Loch n'avait pas de peine à prouver que l'opération avait été des plus fructueuses au point de vue de la production rurale proprement dite. Les terres dépeuplées avaient été partagées en vingt-neuf grandes fermes d'une étendue moyenne de 10,000 hectares, consacrées uniquement à l'élève des moutons. Des béliers et des brebis de la race cheviot améliorée avaient été importés en grand nombre et ajoutés aux moutons indigènes à tête noire. Les bruyères avaient été brûlées, les marécages assainis par des fossés, les eaux recueillies dans des canaux artificiels et distribuées le long des montagnes. A la suite de ces travaux intelligens, un gazon naturel, fin et serré, couvrait les cimes les plus élevées comme les vallées les plus profondes. Ce gazon primitif, dont la mince couche n'aurait pas tenu sous les pieds d'animaux plus lourds, s'améliorait au contraire et s'épaississait tous les jours sous l'engrais qu'y transportaient d'eux-mêmes les moutons. On estimait à 118,000 le nombre des cheviots et à 13,000 celui des têtes noires que nourrissaient déjà les montagnes du Sutherland. L'exportation de la laine s'élevait annuellement à 415,000 livres, qui se vendaient, à Inverness, aux manufacturiers du comté d'York. On livrait 30,000 moutons aux fermiers du Northumberland, qui les engraissaient pour la boucherie. Ces produits, déjà plus considérables que les anciens, qui étaient à peu près nuls, promettaient de s'accroître vite. De leur côté, les fermiers de la côte, placés dans de meilleures conditions, avaient adopté, sur les instigations et avec l'aide de leurs maîtres, des pratiques perfectionnées, et de beaux champs d'orge et de froment, des turneps semés en lignes, de bonnes prairies artificielles, remplaçaient les broussailles si chères aux anciens habitans.

Toutes les espérances de M. Loch ont été réalisées, toutes ses assertions confirmées par le temps. Le comté de Sutherland n'aurait jamais pu fournir par lui-même les capitaux nécessaires. Il avait fallu que l'héritière du comté épousât un homme extrêmement riche qui voulût bien consacrer une partie de sa fortune à améliorer le patrimoine de sa femme. Le gouvernement anglais, pour conserver le souvenir de cette révolution, a érigé la terre de Sutherland en duché, et le marquis de Stafford, par un dernier sacrifice, a vu le noble nom de sa famille se perdre dans celui qu'il avait contribué à relever; le fils de la comtesse de Sutherland et du marquis de Stafford s'appelle aujourd'hui le duc de Sutherland. Il retire de ces 300,000 hectares 1 million de francs de revenu, et ce n'est là, dit-on, que le cinquième de son immense fortune; le reste lui vient des propriétés de son père dans les comtés de Stafford et de Salop, grandement améliorées aussi, mais d'après d'autres procédés, parce qu'elles présentaient d'autres élémens. Quand le nouveau duc a pris possession de ces domaines des *Highlands* en 1840, il n'a recueilli que des témoignages de reconnaissance. Le souvenir des anciennes résistances était effacé, la fumée des incendies envolée sans retour. Les fermiers qui avaient pris à bail, soit les montagnes dépeuplées de l'intérieur, soit les bruyères incultes de la côte, avaient tous fait fortune. M. Loch, l'intendant général, était membre du parlement. La population, qui s'élevait à 20,000 âmes au lieu de 15,000, était toujours agglomérée le long de la mer et ne songeait plus à en sortir. Là, de mauvaises terres, défrichées et épierrées à grands frais, profondément amendées par des herbes marines et toute sorte d'engrais artificiels, se louaient jusqu'à 100 fr. l'hectare. Ports, mines, pêcheurs, tout avait prospéré. Du haut de son manoir féodal de Dunrobin qui domine cette côte, l'héritier des Mhoir-Fhear-Chattaibh assistait à un spectacle d'activité industrieuse dont ses pères n'avaient pas l'idée.

A l'intérieur, les anciens moutons à tête noire avaient presque disparu, des cheviots avaient généralement pris leur place. 200,000 moutons vivent aujourd'hui sur des étendues qui n'en nourrissaient pas autrefois le quart. Admirable propriété de l'espèce ovine de se prêter à tous les sols et à tous les climats! Le même animal qui fait la principale richesse de l'Arabe dans les déserts sablonneux du Sahara a permis de rendre profitables des rochers et des tourbières qui touchent au pôle! « On est confondu, dit un voyageur français, M. de Gourcy, en parcourant ces tristes solitudes, de les trouver peuplées de superbes moutons qui donnent tous les ans cinq livres d'une laine assez belle, et qui, à trois ans et demi, sans autre nourriture que celle qu'ils trouvent hiver comme été, pèsent vivans 200 livres anglaises. » Les hauteurs servent de pâturages d'été, et les vallons ou

glens de pâturages d'hiver. Même dans les longues nuits, les troupeaux restent exposés à toutes les intempéries, sans autre abri que quelques rares bouleaux; seulement, en octobre, on les enduit quelquefois d'un mélange de beurre et de goudron pour les défendre contre l'extrême humidité. Quant aux habitans, il n'y en a plus. Si quelque descendant des anciens montagards paraît encore çà et là, assis sur un roc, vêtu de son plaid traditionnel et jouant sur sa cornemuse l'air mélancolique de quelque ballade, ce n'est plus un soldat, c'est un berger; il ne vit plus de guerre et de pillage, mais des gages que lui donne le fermier voisin. C'est à peine s'il sait encore quelques-unes des histoires guerrières de sa tribu; en revanche, il vous dira si l'agnelage a été heureux cette année et si les laines se vendent bien. Voilà tout ce qui reste d'une race éteinte. Un de ces bergers suffit pour 500 bêtes; on en compte en tout 4 ou 500 disséminés sur 300,000 hectares.

L'histoire du Sutherland est plus ou moins celle de tous les *Highlands*. Presque partout où l'antique population a pu être déplacée, ce sont des moutons qui lui ont succédé. Quand le sol devient un peu meilleur, la dépopulation est moins complète : on cultive un peu d'avoine et de turneps autour des fermes et on ajoute aux moutons des bêtes à cornes. Ce bétail, bien connu sous le nom de *West-Highlands*, hautes terres de l'ouest, n'est autre chose que l'ancienne race du pays, qui a gagné, grâce à des soins de tous genres, une extrême ampleur de chair et une rare aptitude à l'engraissement. Les voleurs de bœufs de *Waverley* auraient peine à reconnaître, s'ils renaissaient aujourd'hui, dans ces masses animées, les descendans de ces petites bêtes qu'ils poussaient devant eux au retour de leurs excursions, et qu'ils cachaient par centaines dans leurs cavernes. Un seul pèse autant que cinq ou six d'autrefois. C'est Archibald, duc d'Argyle, qui, vers le milieu du siècle dernier, a commencé l'amélioration de ces bœufs, qui paraît aujourd'hui à son apogée. Velus comme des ours, d'une couleur noire ou brune plus ou moins foncée, ils ont encore, au premier abord, une mine sauvage parfaitement appropriée aux lieux où ils vivent; mais leur démarche lourde et leur œil paisible montrent bientôt qu'eux aussi ont perdu leur ancienne rudesse, et qu'ils n'ont rien de commun avec leurs frères violens d'Andalousie, élevés pour le combat. Rien n'a été changé quant aux conditions générales de leur régime. Ils ne mettent, pas plus que les moutons, le pied dans une étable, passent comme eux au grand air les nuits comme les jours, les hivers comme les étés, et ne reçoivent guère d'autre nourriture que celle qu'ils recueillent sur ces montagnes, où la main de l'homme n'a rien semé.

La nation britannique a les mœurs rudes, elle fait les choses du-

rement, et se donne souvent tort dans la forme, quand elle a raison au fond. Les héritiers des grands fiefs écossais ont été évidemment trop loin en employant la force pour réduire leurs vassaux, il eût mieux valu attendre du temps, qui marche vite, que la transformation devînt volontaire. Quand même la contrainte eût été nécessaire, ce n'était pas à eux d'en user envers des hommes qui leur étaient dévoués jusqu'au fanatisme. A cela près, l'opération du déplacement a été bonne, utile, bien entendue, au double point de vue agricole et politique. Cinquante ans d'expérience l'ont prouvé surabondamment. S'il y a quelque chose à regretter, de l'aveu de tous les Écossais, c'est qu'elle n'ait pas été partout aussi complète que dans le Sutherland. Ceux des montagnards qui sont restés en trop grand nombre sur quelques points justifient, par leur misère, l'expulsion de leurs devanciers, et la force des choses les fera sans aucun doute disparaître peu à peu. En condamnant absolument ce qui s'était passé dans la haute Écosse, M. de Sismondi a fait plusieurs confusions : il a parlé du Sutherland comme d'un pays ordinaire, dans des conditions moyennes de fertilité et de civilisation; ce qu'il regardait comme un abus de la propriété lui a caché l'insuffisance de la production et le danger de la barbarie. Quand un sol et un climat sont trop improductifs pour entretenir convenablement une population humaine, est-il désirable qu'elle s'éloigne? Que la terre appartienne à des propriétaires qui perçoivent, sous forme de rente, une partie des fruits, ou que tous les fruits soient partagés entre ceux qui la cultivent, peu importe; la proportion peut changer, mais la difficulté fondamentale reste la même. Quand les *Highlanders* auraient été reconnus propriétaires du sol natal, le déplacement de la plupart d'entre eux aurait toujours été nécessaire.

Cette première question posée et résolue, vient la seconde, celle de la rente. Dans de pareils pays, est-il utile, est-il légitime que la terre produise une rente? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. Les plus mauvais terrains ne font pas exception à la règle générale, toute terre doit produire un excédant sur les frais de production pour être véritablement utile à la communauté. Cet excédant, c'est la nourriture de ceux qui ne travaillent pas la terre, c'est-à-dire qui se livrent à l'industrie, au commerce, aux sciences, aux arts. Tout pays qui n'a pas dans sa culture de produit net est condamné à la barbarie. Bien que mus par un intérêt tout personnel, les chefs écossais ont été les instrumens de cette grande loi sociale qui fait des dégagemens de la rente le principe même de la civilisation; sans rente, point de division du travail, et sans division du travail, point de richesse, de bien-être, de développement intellectuel. Il est d'ailleurs fort rare qu'en augmentant le produit net, on n'augmente

pas aussi le produit brut. La haute Écosse produit infiniment plus aujourd'hui qu'il y a un siècle, non-seulement pour la rente, ce qui est évident, mais en tout.

On a cité ce mot d'un vieux montagnard, qui résume sous une forme assez piquante les griefs de sa race : « Dans ma jeunesse, disait-il, un gentilhomme des *Highlands* mesurait son importance à la quantité d'hommes que ses domaines pouvaient nourrir; quelque temps après, la question fut de savoir combien on pouvait y nourrir de gros bétail; aujourd'hui, on en est venu à compter le nombre des moutons. Nos descendans se demanderont, je suppose, combien un domaine peut produire de rats et de souris. » Cette boutade est spirituelle sans doute, mais elle n'est pas juste. Il suffit d'un seul mot pour y répondre : la population des *Highlands*, qui était en 1750 de 300,000 âmes tout au plus, est de 600,000 aujourd'hui, et les profits comme les salaires de cette population se sont accrus beaucoup plus que les rentes, même dans les montagnes dépeuplées. Ces montagnes ne rapportent, après tout, à leurs propriétaires que 3 francs environ par hectare, les fermiers en retirent un revenu à peu près égal, et les simples bergers gagnent jusqu'à 1,000 francs par an, dix fois plus assurément que ne gagnaient leurs pères. Il en est de même de la population déplacée : elle mourait de faim dans l'intérieur, faute d'emploi rémunérateur; elle prospère sur la côte, où le travail productif ne manque pas. Considérée dans son ensemble, côtes et montagnes tout compris, cette région produit aujourd'hui 12 francs par hectare, dont la rente prend à peine le quart. C'est encore bien peu sans doute, mais c'est beaucoup en comparaison du passé. Tout ce peuple, si redouté jadis de ses voisins, a changé ses mœurs de bandit contre des mœurs laborieuses et régulières. Il n'y a donc pas eu, comme dit M. de Sismondi, économie de travail et de bonheur, mais augmentation notable de l'un et de l'autre.

Une révolution analogue a eu lieu en Angleterre, tous les documens historiques l'attestent, du temps de Henri VII, c'est-à-dire au moment où la fin de la guerre civile des deux roses rendit à ce royaume un peu d'ordre et de sécurité. L'organisation féodale, bonne pour la guerre, fut, alors aussi, incompatible avec la paix. Dès que les seigneurs anglais voulurent avoir moins d'hommes d'armes et plus de revenus, ils firent exactement, à la fin du xve siècle, ce que les seigneurs écossais ont fait deux cents ans après : ils réduisirent tant qu'ils purent le nombre de leurs vassaux et les remplacèrent par des moutons. Pendant tout le cours du siècle suivant, cette dépopulation systématique fit des progrès, et, surtout après l'expulsion des ordres monastiques, elle donna naissance à cette multitude de vagabonds qui infestaient les campagnes et qui provoquèrent l'établissement de la

fameuse taxe des pauvres. Vers la fin du règne d'Élisabeth seulement, les idées commencèrent à changer, parce que, la population industrielle et commerciale venant à s'accroître, il devint nécessaire de cultiver plus de céréales pour la nourrir. Les seigneurs anglais n'avaient pas, pour agir ainsi, la même justification qu'eurent plus tard ceux de la haute Écosse, le pays qu'ils dépeuplaient étant infiniment plus susceptible de culture.

Walter Scott lui-même, le poète des clans, a reconnu hautement, quand de romancier il s'est fait historien, la nécessité de leur disparition. « Quand nous jetons les yeux, dit-il dans son *Histoire d'Écosse*, sur une perspective de montagnes par une belle soirée d'été, les rochers, les forêts et les précipices prennent dans le lointain les formes et les couleurs les plus attrayantes, et il faut un effort d'imagination pour se rappeler l'aspect stérile et désolé qu'ils présentent réellement. De même le système des clans montagnards, vu de loin et sous le mirage de la fantaisie, parle puissamment au cœur et à l'imagination ; mais il ne faut pas oublier combien il était ennemi de toute liberté et de tout progrès religieux et moral. Il suffisait du caprice d'un chef pour troubler à tout moment la paix du pays, soit en levant l'étendard de la guerre civile, soit en lâchant sur un canton des basses terres une troupe de bandits, rassemblée dans quelque sombre vallée, *comme des chiens dans un chenil*, pour y répandre le pillage et la désolation. Quelque compassion qu'on puisse sentir pour ceux qui souffrirent de ce changement, quelque regret qu'on éprouve de voir détruire par la violence un état de société qui touchait par tant de points aux dogmes romanesques de l'antique chevalerie, il n'est pas un homme de bon sens qui ne reconnaisse qu'un gouvernement régulier n'en pouvait tolérer plus longtemps l'existence et qui s'afflige de le voir détruit. »

Comme des chiens dans un chenil, personne n'a jamais rien dit de plus fort, et Walter Scott ne traite ici que le côté moral et politique de la question, il néglige le côté économique, qui n'est pas moins important. Nous n'avons rien en France qui ressemble à ces tribus pillardes de l'ancienne Écosse, et sous le rapport de la police publique, nous n'avons besoin d'aucune transportation analogue; mais l'exemple des *Highlands* n'est pas tout à fait pour nous sans enseignement, en ce qu'il nous apprend à réfléchir sur les conditions d'existence de quelques-unes de nos populations rurales dans les pays stériles et improductifs. N'aurions-nous pas, nous aussi, sur quelques points de notre territoire, une population trop dense pour les facultés du sol qu'elle habite, et qui, tant qu'elle restera aussi nombreuse, ne pourra retirer du travail le plus opiniâtre que des fruits insuffisans? Ne serait-il pas à désirer, autant dans l'intérêt

général que dans celui de ces portions malheureuses de la grande famille, qu'elles fussent en partie déplacées et employées plus utilement ailleurs? N'y gagnerait-on pas doublement, et dans les pays qu'elles quitteraient, et dans ceux où elles trouveraient de l'emploi? N'y gagneraient-elles pas elles-mêmes de meilleurs salaires et une existence plus heureuse? Il ne peut être question chez nous, Dieu merci, d'employer la force pour en venir là, ce ne pourrait être que le résultat d'une nécessité librement reconnue par les intéressés; mais ne pourrait-on y préparer d'avance les esprits? Ces émigrations volontaires ne donneraient-elles pas la solution de bien des problèmes agricoles et sociaux?

La solitude faite, tout est devenu facile dans les *Highlands*. Ces montagnes étaient tout à fait déboisées : on a attribué cette nudité à plusieurs causes, notamment aux vents de mer, mais tous les points de cette immense surface ne sont pas également battus par les tempêtes, le déboisement était dû en grande partie à la même cause qui a si complétement dépouillé l'Afrique française et qui détruit si rapidement dans nos propres montagnes toute espèce de terre végétale, — le parcours illimité des troupeaux. Dès que la population s'est retirée, on a fait au pâturage sa part et à la forêt la sienne; les chefs écossais, devenus grands propriétaires, ont entrepris de gigantesques plantations. Le dernier duc d'Athol a planté à lui seul 6,000 hectares de mélèzes. Cette magnifique forêt, qui a maintenant plus de soixante ans, a poussé avec une rare vigueur, elle couvre de son noir manteau les montagnes qui s'élèvent au nord du Tay, autour de Dunkeld, et ce n'est pas un des moindres ornemens de ce paysage grandiose; je ne connais que Bade et la Forêt-Noire qui puissent lui être comparés. Cette fois même je ne sais pas si la forêt plantée par l'homme ne l'emporte pas sur la forêt naturelle, le mélèze sur le sapin. Autant les bois sont déplacés dans les plaines, sur les terres cultivables qui pourraient porter des céréales, de la viande ou du vin, autant ils sont à leur place sur ces cimes escarpées, où rien ne peut venir; outre les richesses qu'ils produisent par eux-mêmes, ils défendent les vallées contre les ouragans, régularisent la chute des eaux, et, ce qui n'est jamais à dédaigner, ajoutent à la grandeur des sites; les cascades écumantes du Tay sont dix fois plus belles sous ces majestueux ombrages.

Enfin, et c'est peut-être le trait le plus curieux de cette savante exploitation du désert, on a su tirer un merveilleux parti du gibier qui l'habite; on y trouve naturellement la perdrix blanche, le coq de bruyère, toutes les variétés d'oiseaux aquatiques, et surtout une espèce particulière de perdrix, nommée *grouses*, qui s'y multiplient avec une extrême abondance; on y a propagé artificiellement le daim

et le cerf. Le luxe anglais a donné une grande valeur à ces chasses. Une montagne peuplée de *grouses* se loue pour une saison 50 liv. st. ou 1,250 francs. On a construit au milieu des rochers les plus sauvages des pavillons ou *shooting-lodges* qui se louent, avec le droit de chasse sur les montagnes environnantes, 500 liv. sterl. ou 12,500 fr. Ce qu'on appelle à proprement parler une *forêt*, c'est-à-dire un espace de plusieurs milliers d'hectares non précisément planté d'arbres, mais interdit à toute espèce de bétail et réservé aux daims et aux cerfs, est hors de prix. Tous les grands propriétaires écossais ont, comme Guillaume le Conquérant, créé plusieurs de ces *forêts* dans leurs domaines; les amateurs y vont à grands frais relancer au milieu des précipices les monarques agiles de la solitude : expéditions aventureuses que rehausse l'attrait de beaucoup de fatigue et d'un peu de danger, et qui réveillent chez ces enfans du Nord les instincts de leurs pères. Rien n'est plus à la mode que la chasse dans les *Highlands;* le pinceau de Landseer, le peintre favori du *sport* britannique, en a retracé sous toutes les formes les plus curieux incidens, et cette agitation, qui vient tous les ans pendant deux ou trois mois réveiller dans les échos endormis quelque chose du tumulte guerrier des clans, se résume en bons et beaux revenus pour les propriétaires.

L'opinion publique, qui, après avoir beaucoup hésité sur le jugement à porter de l'expulsion des tribus montagnardes, avait fini par la consacrer, a longtemps accepté les *forêts* écossaises comme le reste précieux d'un passé justement détruit. On commence cependant à murmurer contre ces derniers vestiges de l'antique féodalité : les cerfs et les daims sont, dit-on, en trop petit nombre pour utiliser convenablement les vastes étendues qu'on leur abandonne; il vaudrait mieux y nourrir des moutons. Je comprends ces réclamations quand il s'agit de l'Angleterre, où quelques riches *landlords* s'obstinent encore à laisser incultes pour leurs chasses, au milieu de districts populeux, de grands terrains qui pourraient rapporter des récoltes : tel est, par exemple, Cannock-Chase, dans le comté de Stafford, qui a bien près de 6,000 hectares; mais dans la haute Écosse, j'ai peine à croire que la perte soit bien grande. Quelques milliers de moutons de plus ou de moins n'ajouteraient pas beaucoup à l'alimentation nationale, et on y perdrait le dernier refuge de la nature sauvage dans la Grande-Bretagne. Toujours des moutons, c'est bien monotone; il ne faut pas non plus que la manie s'en mêle. Dépouiller la vie rurale de toute poésie, n'est-ce pas aller trop loin, dans l'intérêt même de la culture, et ne doit-on pas craindre de détruire le charme principal qui attire les riches hors des villes?

Les pêcheries des *Highlands* ne sont pas moins renommées que les chasses. Dans un pays où l'eau découle de toutes parts, le poisson

doit abonder; le saumon surtout a donné lieu à un commerce énorme. Dans les premiers temps qui ont suivi la pacification de l'Écosse, quiconque possédait une chute sur une rivière a fait immédiatement fortune. Simond parle d'une pêcherie sur le Tay, qui s'affermait, avant 1800, 5 guinées par an, et qui rapportait, en 1810, 2,000 livres sterling, ou 50,000 francs. « Ce n'est pas, dit-il, qu'il y ait plus de poisson, mais il y a plus d'industrie à le prendre et plus de consommateurs. » Ces magnifiques bénéfices sont aujourd'hui fort diminués; on a tant fait que le saumon et la truite ne se trouvent plus en aussi grand nombre qu'autrefois; mais un art nouveau, la pisciculture, vient depuis quelques années ranimer les espérances. Le duc d'Athol actuel est un de ceux qui recherchent avec le plus de soin les moyens de repeupler les lacs et les rivières; de nombreuses expériences montrent qu'on y réussit. Tout annonce que cette richesse naturelle de la haute Écosse sera conservée et peut-être grossie par l'industrie humaine. Telle est, en effet, la véritable tâche de l'homme dans un pareil pays; tel est, avec le pâturage et la forêt, le seul genre de culture possible et profitable, car, comme le dit Virgile dans ses *Géorgiques*, la culture doit varier avec les sols et les climats :

Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.

Cette sécurité profonde dont on jouit maintenant dans les *Highlands*, ce calme infini d'une terre sans habitans, ces lacs, ces rochers, ces cascades, ces bruyères, ces souvenirs romanesques et poétiques, tout cet ensemble singulier donne à l'habitation dans ces montagnes un vif attrait malgré la tristesse du climat. Aux huttes renversées des clans ont succédé des résidences comfortables. Non-seulement les anciens chefs se sont fait bâtir des châteaux sur les ruines des chaumières, mais on a vu de riches Anglais acheter des territoires entiers et y transporter leurs demeures. Il n'y a presque plus sur toute la surface des Highlands de site un peu remarquable où ne s'élève un château moderne. La terre y vaut en moyenne environ 100 francs l'hectare, ce qui permet d'avoir à bon marché de vastes espaces; les habitations sont à plusieurs lieues les unes des autres, les domaines qui en dépendent ont des milliers d'hectares peuplés uniquement de troupeaux et de *grouses;* mais si l'extérieur de la maison est inculte et désert, l'intérieur présente toutes les jouissances du luxe : contraste éternellement piquant. D'excellentes routes, des bateaux à vapeur établis sur les lacs, facilitent l'accès des coins les plus solitaires; l'aspect général du pays est celui d'un vaste parc de plusieurs millions d'hectares, où le plus grand des jardiniers paysagistes a

multiplié à l'infini les effets les plus sublimes. Des milliers de touristes s'y répandent dans la belle saison, si toutefois on peut appeler ainsi l'été de ces contrées, nouvelle source d'exploitation non moins fructueuse que les autres, et que le génie spéculateur des Écossais se garde bien de négliger.

La plus belle de ces résidences seigneuriales est le château de Taymouth, appartenant à lord Breadalbane et situé au point où la rivière du Tay sort du lac de ce nom, dans le comté de Perth. Lord Breadalbane est le descendant des chefs du clan des Campbell, un des plus puissans de la haute Écosse; ses domaines ont 100 milles anglais ou 40 lieues de long et vont à peu près d'une mer à l'autre : on y a fait le vide par les mêmes moyens qu'ailleurs, et le clan proprement dit n'existe plus; mais à la place de l'antique manoir s'élève aujourd'hui un véritable palais, dont la splendeur a étonné la reine elle-même quand elle est venue le visiter. Le parc, traversé par les eaux bondissantes du Tay naissant, planté d'arbres magnifiques, tout peuplé de lièvres, de perdrix et de faisans, émaillé de massifs de fleurs, réunit aux beautés naturelles de ces gorges agrestes les grâces que peut seul donner l'art le plus exquis et qui paraissaient incompatibles. Pour vaincre ainsi le sol et le climat, il faut beaucoup d'argent; ce sont les pâturages qui l'ont fourni depuis qu'ils ne sont habités que par les troupeaux. Je suis arrivé à Taymouth par une longue soirée d'été, en longeant la rive gauche du lac Tay, qui n'a pas moins de six lieues de long; quelques fermes apparaissaient de distance en distance sur les bords de cette petite mer, avec leurs champs de turneps et d'avoine; mais sur la montagne proprement dite on ne voyait aucune trace d'hommes ou d'habitations. Des moutons à tête noire paissaient sans gardien sur les pentes, et nous montraient, en nous regardant passer, leur petite face de nègre effarouché; des vaches *west-highlands*, dont la silhouette se dessinait sur les rochers frappés des derniers rayons, remplissaient l'air, à notre approche, de véritables hurlemens, et au moment d'arriver au pont de Kenmore, nous vîmes, sous les grands mélèzes plantés par le père du lord actuel, des daims qui descendaient à la faveur des ombres naissantes pour aller boire dans le lac. Ces tableaux paisibles valent bien les scènes sanglantes qui se sont passées dans ces lieux mêmes, et qu'a si bien racontées Walter Scott dans *la Jolie Fille de Perth*.

Les Shetland, les Hébrides et les autres îles qui se groupent autour des *Highlands*, n'ont pas encore été également visitées par la civilisation; mais des paquebots à vapeur établissent maintenant des communications régulières avec elles, et dans peu d'années l'emploi des mêmes procédés y aura porté les mêmes conséquences.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1853.

S'il est une heure faite pour raviver le sentiment de l'insaisissable rapidité avec laquelle marche la vie des peuples et des hommes, c'est bien l'heure actuelle, qui vient une fois encore marquer l'imperceptible limite entre deux années. Elle va sonner, cette heure, au milieu des frissons de l'hiver, comme le glas funèbre d'une période qui disparaît, comme le chant de joyeux avénement d'une année nouvelle : image du temps, d'un côté vieux et cassé, de l'autre toujours jeune, mourant à chaque instant pour revivre sans cesse! Nous sommes là entre le passé, où nous pouvons lire notre propre histoire comme dans le livre le plus instructif, et l'avenir scellé d'un triple sceau. Quelque inconnu qu'il soit cependant, cet avenir a son germe dans le passé; ce que nous savons, ce que nous avons vu est le commencement de ce qui s'accomplira; chaque jour ne fait que dégager une certaine logique mystérieuse des choses qui se crée une issue et éclate à travers des événemens nouveaux. — 1853 en un mot prépare 1854. Et qu'a-t-elle donné au monde, cette année qui s'en va? Quel héritage laisse-t-elle? Le premier comme le dernier mot de son histoire à coup sûr, c'est cette crise qui ébranle l'Orient et tient l'Europe dans l'attente. Il y a un an, tout était calme vers l'Orient, et même sur le reste du continent; tout au plus la diplomatie était-elle occupée de savoir sous quelle forme et dans quels termes l'empire renaissant en France serait reconnu par les autres puissances. Grand problème! c'était pourtant le moment où d'autres affaires se préparaient pour la diplomatie. Deux mois n'étaient point passés, que la question de l'équilibre de l'Europe et de la sécurité continentale était posée à Constantinople par la mission du prince Menchikof. Qu'a-t-on vu depuis cette époque? On n'a cessé de voir les complications s'agrandir, les antagonismes se dessiner avec plus de vivacité, tous les efforts de pacification devenir inutiles, la guerre entre la Russie et la Turquie naître de l'impuissance des négociations, — si bien qu'ayant com-

mencé dans la paix la plus profonde, l'année 1853, après avoir été elle-même remplie de tous les bruits et de toutes les incertitudes de cette affaire, laisse, en s'en allant, l'Europe au seuil d'une des plus décisives conflagrations de ce siècle.

C'est là ce qui fait la gravité du moment présent. De quelque manière en effet qu'on envisage l'état actuel des affaires d'Orient, quelque confiance qu'on puisse avoir dans les négociations diplomatiques, il est trop visible que plus on va, plus la question s'aggrave, plus les événemens se dessinent de manière à rendre imminent un conflit désastreux. Sur le théâtre même de la guerre comme dans les conseils des gouvernemens, en Orient comme en Europe, tout concourt à précipiter un dénoûment. Qu'on observe un moment quelques-unes des circonstances les plus propres à caractériser la lutte engagée entre la Turquie et la Russie. Depuis deux mois que la guerre est ouverte, elle s'est poursuivie avec des chances diverses. Sur le Danube, après avoir débuté par un brillant passage du fleuve et par quelques avantages, les Turcs se sont retirés dans leurs cantonnemens, où ils sont encore. Leur situation reste entière sur ce point, si ce n'est cependant qu'ils sont en vue de provinces turques occupées par les Russes. En Asie, l'armée ottomane a également commencé par des succès; les revers sont venus peu après. C'est ainsi qu'en peu de jours, les Turcs ont été obligés de lever le siége de la forteresse d'Ackhalzik par suite d'un combat malheureux, et qu'ils ont eu à essuyer un autre échec près d'Alexandropol. Quelque exagération qu'il doive y avoir dans ce qu'on a pu dire des pertes éprouvées par les Turcs, cette double défaite n'est point douteuse aujourd'hui. C'est dans l'intervalle de ces combats qu'un événement plus grave est survenu, qu'une partie de la flotte ottomane a été détruite par une division de la flotte russe dans la rade de Sinope. Il est facile de comprendre l'impression causée à Constantinople par ce désastre. Les Turcs se sont conduits avec courage sans doute, plusieurs capitaines de vaisseaux ont fait sauter leur navire plutôt que de se rendre. D'un autre côté, à la suite de ce malheur, le ministre de la marine du cabinet ottoman se trouve aujourd'hui menacé non-seulement de destitution, mais encore de mise en accusation. Quoi qu'il en soit cependant, une division de la flotte turque n'en a pas moins été détruite, et la Porte-Ottomane n'en a pas moins perdu les moyens de garantir ses côtes. Ainsi au même instant la Russie faisait marcher des forces plus considérables vers le Danube, elle ressaisissait la victoire en Asie; par le fait de guerre de Sinope, elle devenait la maîtresse de la Mer-Noire, et elle ne s'arrêtait point là : les efforts de sa diplomatie parvenaient à susciter un autre ennemi à la Turquie, en entraînant la Perse à une déclaration de guerre contre l'empire ottoman.

Telle était il y a peu de temps et telle est encore la situation des choses. Il n'est point nécessaire assurément d'en démontrer la gravité. Que la situation de la Turquie en soit devenue plus périlleuse, cela n'est point douteux. Au point de vue européen, le fait capital et décisif dans ces conjonctures, c'est le désastre de Sinope. Tant que la guerre entre la Russie et la Turquie s'est bornée à quelques combats de terre sur le Danube et en Asie, l'Europe a pu assister à cette lutte en concentrant ses efforts dans les négociations et en s'interdisant, par un zèle jaloux de la paix, toute démonstration plus effec-

tive. Les circonstances ne changent-elles pas aujourd'hui après l'acte de destruction accompli à moins de cent lieues de Constantinople, et qui constitue la Russie souveraine de fait et dominatrice de la Mer-Noire? La lutte, par cela même, n'a-t-elle point perdu son caractère restreint et local? C'est dans ce sens qu'on peut dire que l'affaire de Sinope est devenue le point de départ d'une situation nouvelle, et il n'est point douteux aujourd'hui que les flottes de la France et de l'Angleterre ont reçu l'ordre d'entrer dans la Mer-Noire. Le sens de cette démonstration est des plus clairs : c'est une affirmation plus explicite de l'intégrité de l'empire ottoman, et par suite de l'intérêt européen. Ce n'est pas précisément une déclaration de guerre, cela ne saurait suspendre le cours des négociations ultérieures; mais il est évident que si, pendant ces négociations, la flotte russe ne veut point rencontrer les flottes de l'Angleterre et de la France, il faudra qu'elle avise à rester dans les eaux de Sébastopol. En définitive, c'est un armistice sur mer imposé par l'autorité d'une force probablement supérieure. Qu'on le remarque bien : dans ces longues et terribles complications, la France et l'Angleterre n'ont cessé d'agir avec la modération la plus extrême. Leurs flottes ont mis huit mois pour aller de Malte et de Salamine à Constantinople. Chacun des pas qu'elles ont faits en avant n'avait pour but que de répondre à une marche de la politique russe. En ce moment encore, c'est l'affaire de Sinope qui provoque l'entrée de leurs vaisseaux dans la Mer-Noire. Leur politique n'a rien d'équivoque : elles se bornent simplement et nettement à garantir un grand principe d'ordre continental. C'est dans cette intention qu'elles se sont avancées de Salamine à Besika, de Besika à Constantinople, de Constantinople dans la Mer-Noire; et si, par suite de cette marche lente, mais résolue, quelque collision éclate, sur qui devra peser la responsabilité? Quel sera le vrai caractère de ce conflit, si ce n'est celui d'une lutte entre un gouvernement cherchant à faire prévaloir une politique immodérée et l'Europe amenée à un acte décisif pour la défense des conditions mêmes de l'équilibre occidental? Or là est toute la moralité des événemens qui peuvent surgir.

Le malheur est que dans les phases diverses de ce déplorable différend l'Europe a trop souvent hésité, là où une action plus nette et mieux concertée eût peut-être mieux réussi à empêcher dès l'origine des complications plus sérieuses de s'élever. Ce n'est point que l'Europe ne sentît la gravité de la situation, et qu'elle ne fût pénétrée du péril qui pouvait en résulter pour la paix du monde; mais chacun de ces actes qu'on nous permettra d'appeler conservatoires pour la politique occidentale devenait l'occasion de dissentimens, de luttes intérieures au sein des conseils, même dans les pays les plus décidés à agir. Sans nul doute, l'intégrité de l'empire ottoman était le principe professé par tous les cabinets et par tous les hommes d'état; il restait seulement à définir les moyens par lesquels ce principe devait être sauvegardé, et c'est là que les dissentimens commençaient. On l'a vu récemment par l'incident imprévu qui s'est produit en Angleterre. En peu de jours, lord Palmerston a tout à coup quitté le pouvoir et repris ses fonctions. Quel était le sens réel de cet incident? Les journaux anglais l'ont bien expliqué, il est vrai, par un dissentiment du ministre démissionnaire avec ses collègues sur le bill de la réforme électorale; mais ils n'expliquaient point comment,

dans les circonstances actuelles, des hommes de la gravité de lord John Russell, de lord Aberdeen, de lord Palmerston, pouvaient se passionner assez à l'endroit de la réforme électorale pour provoquer une crise ministérielle. La vérité est qu'en Angleterre, par une coutume patriotique, un ministre ne se retire pas sur une question extérieure; le parlement lui-même d'habitude ne renverse pas un ministère sur une question de politique étrangère. Un prétexte est bientôt trouvé; cette fois, ç'a été un bill de réforme électorale, et lord Palmerston a été un moment bel et bien convaincu d'avoir une politique très révolutionnaire au dehors, très réactionnaire au dedans. Dans le fond, la retraite de lord Palmerston n'avait et ne pouvait avoir qu'une cause sérieuse, — la question de la conduite à tenir en Orient.—Ce n'est point d'aujourd'hui d'ailleurs, on le sait, qu'il s'est manifesté des dissidences à ce sujet dans le ministère anglais : lord Palmerston a toujours incliné vers la résolution, tandis que lord Aberdeen inclinait vers la prudence. Que fût-il arrivé, si la démission du ministre de l'intérieur eût été maintenue? Le cabinet de Londres y a réfléchi sans doute, et il a obéi à une considération plus élevée : il s'est demandé si c'était le moment de laisser l'Angleterre sans gouvernement; il a senti aussi la pression de l'opinion publique, résolûment prononcée en faveur de la Turquie. On pourrait dire que le mouvement de cette opinion et la force des choses ont ramené lord Palmerston au pouvoir, et le premier résultat de cette reconstitution du cabinet anglais a été l'acte de décision qu'on connaît, l'ordre envoyé aux flottes d'entrer dans la Mer-Noire, de telle sorte que plus que jamais aujourd'hui l'Angleterre et la France soutiennent la même politique et marchent droit au même but par le même chemin.

Faut-il croire que la présence des flottes combinées dans la Mer-Noire doive suspendre les négociations et dissoudre encore une fois le concert de l'Angleterre et de la France avec l'Autriche et la Prusse? Pourquoi en serait-il ainsi lorsque les cabinets de Vienne et de Berlin soutiennent le même principe et ont les mêmes intérêts? Ces intérêts pour l'Autriche et pour la Prusse sont l'intégrité de l'Orient, la paix de l'Allemagne et de l'Italie, le maintien des conditions territoriales actuelles de l'Europe, la sécurité du continent tout entier. Et qu'on l'observe bien, il n'y a que l'union des quatre grands gouvernemens qui puisse aujourd'hui préserver la paix de l'Europe, en la fondant sur le respect des traités actuels. Le concours même de la France est une sanction nouvelle de ces traités, et c'est une considération qui n'est point à coup sûr sans valeur. En séparant ouvertement leur politique de celle de l'empereur Nicolas, le jeune souverain de l'Autriche et le roi de Prusse se sont mis implicitement ou explicitement du côté de l'Europe. Ils ont eu l'un et l'autre l'intelligence de leur rôle, ils en auront sans nul doute la résolution. Cette résolution peut se produire dans une mesure propre et distincte : qu'importe, pourvu qu'elle soit conforme aux vrais intérêts de l'Europe? En définitive, la démonstration des flottes anglaise et française n'a rien qui puisse détourner l'Autriche et la Prusse de leur politique; elle n'a d'autre sens que de porter le drapeau de l'Occident sur le théâtre de la guerre, et de sauvegarder effectivement un principe commun, tandis qu'on négocie. Ce qui vient aujourd'hui compliquer ces négociations, assure-t-on, c'est que les propositions nouvelles récemment parties de Vienne avaient été précédées d'un projet spon-

tanément soumis au divan par les représentans de la France et de l'Angleterre à Constantinople; mais c'est là certainement le moindre obstacle. L'essentiel, c'est que le gouvernement du sultan semble s'être montré disposé à accueillir des propositions de paix, et l'élévation de Reschid-Pacha au poste de grand-visir, si elle se réalisait ainsi qu'on l'a dit, ne pourrait être considérée que comme un gage nouveau d'une politique éclairée et conciliante, accessible aux conseils de l'Europe. Les événemens d'ailleurs ne sont-ils point de nature à fortifier ces tendances? Hier encore, par une note officielle, le gouvernement français annonçait que la Porte était en parfait accord avec les quatre grandes puissances européennes pour concourir au rétablissement de la paix. A vrai dire, ce n'est point de la part de la Turquie que sont à redouter aujourd'hui les difficultés les plus sérieuses. La question est de savoir si la Russie acceptera ces négociations qu'on lui offre, si elle consentira surtout à désarmer quand les flottes de la France et de l'Angleterre sont dans la Mer-Noire; et si la Russie n'accepte point, on ne saurait se dissimuler que la paix du monde tient à peu de chose. Seulement, dans le cas où quelque conflit éclaterait, trompant tous les efforts et toutes les pensées de conciliation, ce serait aux cabinets de l'Occident, par leur union, à le limiter, à le trancher rapidement, et à le ramener sur un terrain nouveau de combinaisons pacifiques redevenues possibles.

Si on juge donc l'heure présente au point de vue des relations internationales et de l'état général du monde, le fait le plus caractéristique, sans contredit, restera cette crise engagée en Orient, redoutable héritage laissé par l'année qui finit à l'année qui commence. Si on observe un autre côté des choses, la marche des tendances politiques, le travail des institutions, en un mot le mouvement intérieur de chaque pays, alors la scène change, et l'on se retrouve en présence d'une halte universelle. Lorsque 1853 commençait, la situation de la France, telle que l'avaient faite les dernières années d'agitations, n'avait plus à dévoiler aucun mystère; le dernier mot des révolutions anarchiques était dit par la reconstruction d'un immense pouvoir: l'empire venait de naître. Il ne restait plus, pour un pays comme la France, qu'à voir le régime nouveau suivre son cours, l'esprit public reprendre son niveau et se retrouver au milieu des surprises contemporaines, l'expérience porter ses fruits, les promesses d'un temps de paix s'accomplir. Un an s'est écoulé déjà: dans cet intervalle, peu d'événemens saillans ont eu lieu; politiquement, aucun ne s'est produit qui ne fût la simple conséquence de la situation nouvelle de notre pays; le trait dominant, c'est l'action permanente d'un pouvoir public sans partage. Ainsi s'ouvrait l'année 1853, ainsi s'ouvre encore l'année 1854. Matériellement, on a vu les entreprises de toute nature surgir, les travaux se succéder, l'ardeur des spéculations devenir par momens une sorte de fièvre, et, par un contraste saisissant, cette vaste expansion de l'activité matérielle est venue se heurter tout à coup contre une de ces crises que nul ne peut prévoir, et que la Providence envoie de temps à autre comme pour montrer à l'homme que son génie ne suffit pas à tout, comme pour l'humilier dans l'orgueil de son art et de son industrie, en le réduisant à s'occuper du plus strict nécessaire. Le déficit des grains s'est fait sentir. Le gouvernement n'a point épargné les mesures prévoyantes pour pallier cette

crise; il cherche à la tempérer encore aujourd'hui, à Paris du moins, en créant une caisse de la boulangerie, destinée à maintenir le bon marché du pain, sans surcharger les finances municipales et sans mettre au compte de l'état une dépense spécialement affectée à la population parisienne. C'est la caisse nouvelle qui tiendra compte aux boulangers de la différence entre le prix du pain tel qu'il reste fixé et le prix réel tel qu'il ressort des mercuriales, et plus tard elle se remboursera par une légère élévation du prix du pain dans un moment plus favorable. Dans ces crises de l'alimentation publique, le gouvernement peut beaucoup sans doute, il ne peut pas tout, et dans plus d'un département aujourd'hui l'esprit de charité individuelle se montre au niveau des misères d'une saison doublement rigoureuse. Il a ses souscriptions, ses associations, ses combinaisons ingénieuses. De tous les procédés pour l'extinction du paupérisme, celui-là est le plus efficace, parce qu'il est le moins systématique. L'esprit de charité n'imagine point détruire ce qui ne sera jamais détruit. Là où les besoins se révèlent, il agit; il se multiplie au spectacle de ces dénuemens poignans qui sont l'infirmité de notre civilisation superbe. Aussi, quand nous interrogeons encore une fois une année qui s'en va sur ses œuvres et sur ses tendances, il ne suffit pas de se demander ce qui a été réalisé pour l'éclat extérieur de cette civilisation; il faut se demander ce qui a été fait pour entretenir ce fonds de religieuse et humaine sympathie, pour maintenir l'intégrité de la vie morale, qui supplée au vide de la vie matérielle, et sans laquelle toute action administrative est impuissante.

La crise alimentaire qui a signalé la fin de l'année 1853, et qui, d'après les assurances officielles, tendrait à perdre de son intensité, touche de près à l'ensemble de la situation économique du pays; mais en dehors de cette question, dans la sphère des intérêts economiques considérés en eux-mêmes, le gouvernement s'est trouvé depuis quelque temps en présence de plus d'un problème sérieux. Des questions de tarifs se sont élevées. Or quelle est la politique qui semble prévaloir sous ce rapport? Est-ce le maintien des prohibitions douanières? Est-ce un système plus favorable à l'abaissement des barrières commerciales? Le décret qui diminuait, il y a quelques jours, les droits sur les fers étrangers, montrait le gouvernement décidé à entrer dans la voie des réductions de tarifs. Un décret récent qui, en permettant l'introduction des cotons bruts, donne une sanction nouvelle à la législation existante sur les cotons filés, le montre au contraire disposé à ne se point départir d'une certaine mesure de protection accordée aux produits français. Ces tendances ne sont point aussi opposées qu'elles peuvent le paraître; elles indiquent un dessein plus pratique que théorique, la pensée d'opérer graduellement des réformes modérées là où elles sont possibles, en s'arrêtant là où le péril commencerait pour l'industrie nationale, et en définitive n'est-ce point là l'idée la plus sage et la plus prudente? Plus d'une fois encore, sans doute, ces luttes du libre échange et du système protecteur se renouvelleront, et il n'est point impossible qu'elles se résolvent de même, c'est-à-dire par des sacrifices mutuels. Le système protecteur sera atteint par le décret sur les fers, le libre échange n'aura pas gain de cause par le décret sur les cotons, et en attendant la législation française se transformera peu à peu, de manière à mieux concilier les intérêts de la production et de la consommation.

Le commerce et l'industrie sont à coup sûr puissamment intéressés dans ces luttes et dans les mesures qui viennent les clore comme de périodiques bulletins de campagne. Il est un autre décret de ces derniers jours qui a trait à une institution plus spécialement destinée dans son principe à venir en aide à l'agriculture : c'est celui qui élève le taux de l'intérêt pour les prêts du crédit foncier, et qui prévoit même le cas où les opérations de cette banque cesseront de s'étendre à la France entière, pour faire place à des banques locales. Bien qu'il y eût une réelle injustice à juger une institution sur une expérience si courte, il est difficile de ne point voir dans le récent décret comme une halte dans la confiance qu'excitait l'organisation du crédit foncier. Quand on prévoit le cas d'inefficacité pour une institution, c'est qu'il s'est déjà élevé un doute au moins. Et à quoi cela peut-il tenir? C'est qu'il ne suffit pas de créer une grande institution, de tracer des règlemens, de fixer des conditions et des formalités : il faut que toute cette organisation soit d'accord avec les habitudes du pays, s'harmonise avec ses besoins et sa situation. Or il est malheureusement vrai que les opérations du crédit foncier n'entrent qu'avec une difficulté extrême dans les habitudes des populations des campagnes, et ce n'est point par défaut de connaissances et d'intelligence que ces populations n'y ont pas recours : c'est parce qu'elles ne le peuvent pas; elles seraient souvent hors d'état de remplir les formalités exigées. Ce que nous disons n'est point pour mettre en doute le principe d'une institution de ce genre, c'est pour montrer qu'elle n'arrive pas en un jour à sa pleine et féconde réalisation; il lui faut le temps et l'expérience pour auxiliaires; elle se modifie sans cesse jusqu'au point où elle s'adapte aux besoins qu'elle est destinée à satisfaire, et alors seulement elle a toute sa valeur pratique. Le décret de 1853 n'est qu'une étape dans cette voie d'élaboration permanente; il vient marquer une des phases du crédit foncier en France.

Histoire contemporaine, gouvernement intérieur, politique économique et commerciale, ce sont là quelques-unes des œuvres de cette année qui finit dans le domaine des intérêts positifs. Avec l'aube de 1854, va-t-il se lever un esprit nouveau dans la région des idées et de l'intelligence? Et l'année 1853 elle-même, par quels signes s'est-elle manifestée sous ce rapport? Par quelles œuvres, par quel mouvement juste et sain a-t-elle mérité une place dans l'histoire intellectuelle? Ce qui est peut-être le plus sensible aujourd'hui dans les lettres, c'est précisément l'absence d'une impulsion forte et féconde. Bien des livres paraissent, bien des ouvrages distingués ont leur jour de succès et d'éclat : il manque l'inspiration commune, le lien des intelligences, la vue claire et nette du but où il faut tendre. De là cette dispersion de toutes les forces, de là cette indécision à travers laquelle tout s'essaie et rien ne s'achève. Il est une chose certaine cependant et qui est comme le point de départ d'un ordre nouveau : c'est la déroute définitive de ces orgueils d'il y a dix ans qui ont prétendu régénérer le roman et le drame, et qui disent parfois encore si risiblement : La littérature, c'est moi. Étrange illusion! en traînant au grand jour leur vanité et leur besoin de paraître, ces esprits épuisés se croient bien vivans peut-être, et ils ne s'aperçoivent pas que littérairement ils ne comptent plus, s'ils ont jamais beaucoup compté. Février vint jeter sur eux sa pelletée de cendre, et ils ne s'en sont plus relevés; ils sont restés dans les décombres d'une société qu'ils avaient contribué à corrompre. Ce n'est plus le jour ni

l'heure de renouveler les scènes d'autrefois. Au milieu de ses incertitudes, l'époque actuelle a du moins le mérite d'avoir la conscience nette sur toutes les débauches littéraires, et ce serait une fantaisie singulière d'aller chercher là quelque trace de la vie intellectuelle. La véritable vie de l'intelligence, elle est dans cette sorte d'attente qu'on peut observer, dans cet effort secret des esprits pour retrouver une inspiration nouvelle et plus saine, dans la lutte de tous les talens sensés pour remettre de l'ordre dans toutes les notions du vrai et du bien. En réalité, le champ n'est-il point immense encore dans le domaine de l'histoire, de la philosophie, de l'imagination? Ne reste-t-il pas plus d'une œuvre à tenter, plus d'un mystère de l'âme humaine à explorer, plus d'une lumière à faire jaillir des événemens contemporains? Plus nous allons, plus cette lumière se fait sur certaines époques, sur les hommes et sur les choses. La publication récente des *Mémoires et Correspondance du roi Joseph* avec l'empereur est certes de nature aujourd'hui à éclairer plus d'un côté inconnu d'un temps si voisin de nous et si instructif. C'est un document de plus pour l'histoire de notre siècle.

Si ce livre n'offrait qu'un résumé nouveau de la vie et de la carrière publique du roi Joseph, il n'ajouterait rien sans doute à ce qu'on sait ou à ce qu'on peut pressentir. Ce qu'il y a de curieux et de réellement neuf, c'est la correspondance même de l'empereur, où l'homme se dévoile tout entier avec son génie, avec sa puissance, avec son indomptable volonté. Quant au génie guerrier de l'empereur, il serait difficile à coup sûr de trouver nulle part au même degré ce profond instinct du maniement des forces humaines. Napoléon dévoile un coin de sa nature quand il dit : « Les états de situation des armées sont mes livres de littérature... Je les lis comme une jeune fille lit un roman. » Il aimait la guerre pour elle-même, et c'est ce qui a fait que chez lui le politique arrivait toujours trop tard pour dominer le conquérant. Rien n'est plus curieux que la lutte de ces tendances, où le génie de la guerre l'emporte sans cesse. Après avoir lu ces pages, où la griffe du lion est empreinte à chaque ligne, on aperçoit mieux la part de l'effort purement artificiel dans toutes ces tentatives de l'empereur pour transformer l'Europe; on touche du doigt les ressorts de cette vaste machine soumise à un moteur unique, et qui n'avait qu'un défaut, c'était de ne pouvoir marcher sans l'infatigable volonté de celui qui l'avait faite à son usage. Personne mieux que Napoléon peut-être ne sentait au fond ce qu'il y avait de violent dans toutes ces créations d'états nouveaux et dans ces brusques déplacemens de royautés; il y voyait l'œuvre de la guerre, qui ne pouvait être soutenue que par la guerre, témoin cette lettre où il disait sans illusion à son frère, déjà roi de Naples : « Je ne suis pas de votre opinion, que les Napolitains vous aiment, » et il demandait à Joseph ce qu'il deviendrait, s'il n'avait pas avec lui trente mille Français. Cette correspondance des deux frères au reste est tout un drame plein d'éclairs et de contrastes. D'un côté, c'est le nouveau roi de Naples, Joseph, nature bienveillante et facile, qui veut gouverner par la douceur, en épargnant à son peuple les contributions de guerre, les rigueurs de la conquête; on sent qu'il prend au sérieux son métier de roi; il veut se faire aimer comme il le dit. De l'autre côté, l'empereur lui répond à chaque instant : « Avez-vous vos citadelles bien armées? Quelles contributions avez-vous frappées? Quels actes de justice avez-vous accomplis sur ceux qui égorgent mes soldats? »

Et à toutes ces questions viennent se mêler, dans ce style bref et impérieux qu'on connaît, les plus fortes leçons de politique, les plus vastes échappées sur la situation de l'Europe. Si on veut savoir d'ailleurs ce qu'il y avait de finesse et d'habileté italienne dans cette nature indomptable, on n'a qu'à lire une certaine lettre où il fait la leçon à son frère sur la manière dont il a supprimé les couvens et les moines dans le royaume de Naples. Ce n'est pas à la philosophie qu'il fallait demander des raisons, c'est à la religion elle-même. Il ne faut frapper les hommes qu'en paraissant être dans leur sens. Ainsi était ce souple génie, par momens aussi rusé diplomate à coup sûr que guerrier.

Ce temps, avec son ensemble de prodiges et de catastrophes, est à peine derrière nous. Partout survivent encore les témoins et les acteurs de ce drame impérial. L'irrécusable et puissante réalité dont cette époque est empreinte n'est-elle point de nature à retenir les esprits dans la voie des conjectures fabuleuses et des transfigurations historiques, lorsqu'il s'agit de siècles plus reculés, qui peuvent offrir des spectacles analogues? N'est-elle point faite pour tempérer cette passion qu'on a parfois de découvrir des mythes et des symboles là où tout s'explique simplement? Pourquoi chercherait-on, par un effort subtil d'érudition, à substituer un ensemble d'interprétations conjecturales à des faits dont le sens naturel et réel éclate de lui-même? C'est là peut-être une question qu'amène une étude récente sur l'auteur de *la Divine Comédie*, — étude qui prend un titre un peu étrange, on en conviendra, — *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste.* — Jusqu'ici, Dante a été toujours considéré comme le poète de génie de l'inspiration catholique au moyen âge. Aux yeux du nouveau commentateur cependant, c'est là une tradition sans fondement, entièrement contraire même à la vérité. Dans le fond, ce n'est point une thèse nouvelle : c'est celle qui a été l'objet, il y a vingt ans, des travaux de M. Rossetti; mais l'auteur de l'œuvre récente, M. Aroux, la développe plus amplement. Il entreprend de prouver que Dante n'était autre chose qu'un affilié d'une vaste société secrète, qui, il faut bien le dire, comprendrait un peu tout le monde, car l'auteur enrôle dans l'affiliation non-seulement Dante, mais les troubadours provençaux, Pétrarque, Boccace et l'Arioste eux-mêmes. Toute cette poésie italienne serait donc écrite dans la langue mystique d'une sorte de franc-maçonnerie organisée contre le catholicisme. Sous chaque mot, il y aurait un sens secret qu'il faudrait aller chercher sous ses triples voiles. M. Aroux emploie de l'érudition et du savoir dans cette œuvre singulière. Seulement c'est un savoir et une érudition qui ne persuadent pas, et qui n'ont pas non plus le mérite d'expliquer tout ce qu'il y a d'inexplicable dans la poésie dantesque. En dehors de toute question d'érudition, n'y aurait-il pas un petit nombre d'observations qui ont bien aussi leur valeur? Dante n'a point certainement ménagé l'expression de ses haines gibelines, et s'il a pu les exprimer directement, pourquoi aurait-il eu besoin d'avoir recours à une sorte de langue secrète? En outre, comment accepter que toute cette poésie merveilleuse ne soit en définitive qu'un véritable argot? Il y a sur ce point quelque chose de plus décisif que les conjectures de l'érudition : c'est l'impression instinctive du goût, qui se refuse à chercher à tout prix un sectaire dans les vers de l'épisode de Françoise de Rimini ou de la Pia. Peut-être dans ces systèmes y a-t-il de trop

visibles traces de ce besoin de nouveauté et d'imprévu qui s'est fait jour si souvent dans le monde de la pensée, et qui se communique par momens à la vie politique elle-même.

C'est ainsi que tout ce qui est du ressort de l'intelligence ramène par maint endroit au développement moral et politique des peuples. Or, au moment où nous sommes, où en est ce développement des divers pays de l'Europe qui ne sont point la France, mais qui ont avec elle tant d'intérêts communs? Ne prenons pas même la grande question qui tient aujourd'hui le monde dans l'attente, et qui pèse sur toutes les relations internationales. N'est-il pas visible que partout il se poursuit un travail analogue sous l'apparence d'un repos intérieur chèrement acheté? Les états constitutionnels ont leurs crises, les gouvernemens absolus ou redevenus absolus ont leurs tendances et leurs piéges; sur plus d'un point se réveillent, comme des menaces, les scissions religieuses. En Italie, tandis que les gouvernemens s'efforcent péniblement de se rasseoir, les sectes font sentir de temps à autre les secousses de leurs obscures machinations. Il y a une puissance occulte qui s'exerce à côté et au détriment des pouvoirs publics officiels, qui trembleraient peut-être à la première conflagration européenne. La Suisse n'a point cessé d'être le théâtre d'une lutte prolongée avec des chances diverses entre le radicalisme et l'esprit conservateur. Un jour, c'est à Fribourg; un autre jour, c'est à Genève, où M. Fazy vient de voir casser sa dictature par le vote populaire. Joignez à ceci les complications diplomatiques survenues entre la Suisse et l'Autriche, et qui ne sont point encore aplanies. Il est pourtant des pays heureusement moins accessibles à ce genre de luttes et de complications. La Belgique a ses incidens, mais ces incidens eux-mêmes tendent moins aujourd'hui à agiter le pays qu'à l'affermir. Le plus saillant sans contredit en 1853 est le mariage du duc de Brabant, qui rattache la jeune monarchie belge aux vieilles monarchies, — et en ce moment les difficultés qui étaient restées comme un élément de trouble ou d'incertitude dans les relations politiques et commerciales de la Belgique avec la France semblent sur le point d'être résolues par la conclusion d'un traité définitif destiné à remplacer le traité de 1845. La convention littéraire du 22 août 1852 resterait intacte dans ces arrangemens. Ce qui a dû hâter la marche de ces négociations avec la France, c'est infailliblement la rupture des négociations suivies d'un autre côté par la Belgique avec le Zollverein. On ne saurait douter de cette rupture après la communication du ministère prussien à toutes les chambres de commerce sur l'expiration du traité de 1844, qui réglait les rapports de la Belgique avec l'association allemande. A côté de la Belgique, la Hollande, après avoir traversé les agitations religieuses de l'été dernier, est revenue à un ordre de préoccupations plus calmes et moins périlleuses. En peu de jours, deux discussions remarquables se sont succédé dans les états-généraux de La Haye, l'une sur le budget, l'autre sur une proposition faite par quelques membres de la seconde chambre pour l'abolition des droits d'abattage et de tonnage. Cette dernière question surtout a pris promptement un caractère assez vif; elle est devenue l'occasion d'une lutte entre la politique du cabinet actuel et la politique représentée par l'ancien ministère, dont deux membres, MM. Thorbecke et van Bosse, étaient au nombre des auteurs de la proposition. La discussion engagée

dans la seconde chambre s'est terminée par le rejet de cette proposition. Le vote de la seconde chambre vide la question politique, il laisse entière la question même de la réforme des impôts, et c'est là, à ce qu'il semble, l'impression universelle en Hollande, où ces débats ont servi à alimenter la vie publique aux derniers jours de l'année. En ce moment aussi la Hollande vient de nommer pour son ministre à Paris M. de Lightenvelt, à la place de M. le baron Fagel, qui a si longtemps et si honorablement représenté son pays en France. M. de Lightenvelt, ministre du culte catholique, est remplacé dans le cabinet hollandais par M. Mutsaers, membre de la haute cour de La Haye.

L'Espagne marche d'un pas moins aisé et moins sûr dans la voie constitutionnelle. L'année s'ouvrait pour elle par une crise politique; elle s'est continuée de crise en crise, et elle finit aujourd'hui comme elle a commencé, car on ne saurait évidemment considérer comme un état régulier la situation où se trouve la Péninsule. Ce n'est pas que le gouvernement ait en ce moment à disputer son existence dans les orages parlementaires; les cortès sont suspendues, on le sait; il y a même en politique, au-delà des Pyrénées, un instant de halte qu'explique la proximité des couches de la reine Isabelle. Le cabinet gouverne comme ont gouverné ses prédécesseurs : il promulgue, en vertu de son autorité propre, le budget de 1854; mais enfin les difficultés de la situation ne sauraient être longtemps éludées. Voici deux ans déjà que ces difficultés durent, et le moment est visiblement venu où il y a un parti décisif à prendre. Le cabinet espagnol est, dit-on, dans l'intention de rappeler prochainement les cortès, en introduisant dans le sénat un certain nombre de membres nouveaux qu'on désigne même par leurs noms à Madrid. Outre que ce moyen est d'un effet problématique, lors même que le comte de San-Luis réussirait à déplacer la majorité de quelques voix, se trouvera-t-il moins en présence d'une opposition considérable et passionnée? Ne verra-t-on pas renaître bientôt cette alternative de la retraite du ministère ou de quelque coup d'autorité tenté contre les cortès? Et cette alternative se réalisant, si le ministère se retire, où pourrait-on trouver les élémens d'un gouvernement nouveau sûr d'une majorité quelconque dans la dissolution actuelle des partis? Si au contraire les conseils de la reine Isabelle lui dictent quelque acte de prérogative souveraine, ne voit-on pas dans quelle incertitude peut tomber encore une fois la Péninsule? Il est des personnes, nous le savons, qui voient l'avenir de l'Espagne sous de sombres couleurs, qui croient presque à une révolution prochaine. Il n'est point dit certainement que l'anarchie ne puisse un jour ou l'autre se frayer quelque issue à travers cette situation. Quant à une révolution réelle venant toucher à la monarchie telle qu'elle existe au-delà des Pyrénées, d'où naîtrait-elle? Pour qu'un mouvement de ce genre éclate dans un pays, il faut quelque cause profonde et puissante; il faut qu'il y ait quelque courant d'opinion contrariée, quelque passion populaire violemment comprimée. La vérité est qu'il n'y a rien de tout cela au-delà des Pyrénées, que la masse du pays n'est pour rien dans les crises actuelles, et que l'agitation se concentre parmi les hommes politiques, malheureusement divisés par d'invincibles antipathies. On l'a vu récemment : le ministère actuel a porté au pouvoir le programme de l'opposition, et l'opposition ne s'est pas montrée moins sévère envers lui. C'est contre le comte

de San-Luis et plus encore, à ce qu'il paraît, contre le ministre de *fomento*, M. Esteban Collantès, qu'existent les hostilités les plus vives. Nous ne parlons pas des antipathies d'un autre genre qui se sont fait jour plus d'une fois soit contre la reine Christine, soit contre des influences de palais. A notre sens, les hommes considérables du parti modéré qui se sont engagés dans une opposition si vive et si absolue se trompent. On s'est trompé aussi sans doute à leur égard, parce que, quand certaines idées se personnifient plus particulièrement en certains hommes, c'est à ces hommes qu'il faut confier la direction des affaires publiques; mais cela est vrai surtout quand les partis son organisés, compactes, et présentent un point d'appui suffisant, sous la conduite de chefs éminens. Or il n'en est point ainsi par malheur en Espagne, où il n'y a plus de partis, où il n'y a plus que des hommes influens à divers titres. Peut-être est-il encore temps de recomposer une opinion, une force capable de remettre un peu d'ordre dans le gouvernement de la Péninsule. Il y a là certes de quoi réfléchir pour la reine Isabelle comme pour les hommes qui ont été les guides du parti conservateur. En se retirant à Loja, dans son pays natal, le général Narvaez a peut-être pris le plus court chemin pour rentrer au pouvoir, et pour y rentrer avec efficacité, avec profit pour la reine et pour le parti dont il a été le plus illustre chef. En attendant le mot de cette situation, Madrid s'est trouvé récemment sous l'impression d'un incident très inattendu. Une observation, peu sérieuse sans doute, sur Mme Soulé, la femme du ministre américain, dans un bal de l'ambassadeur de France, a donné lieu à deux rencontres successives : l'une entre le duc d'Albe et M. Soulé fils, l'autre entre M. Soulé père et notre ambassadeur, M. Turgot. Il s'en est suivi une blessure, un moment assez grave et heureusement en voie de guérison, pour M. Turgot. Quant à M. Soulé, il est douteux que cet incident rende sa mission plus facile à Madrid.

Qu'on observe maintenant un moment l'ensemble du Nouveau-Monde. A côté des républiques sud-américaines, chaque jour bouleversées par des révolutions nouvelles, les États-Unis ne cessent point de marcher dans la voie de développement matériel qu'ils se sont ouverte. L'année 1853 était une année d'épreuves pour l'Union américaine. Le président venait de changer; l'humeur conquérante du parti démocrate, qui arrivait au pouvoir, avait de la peine à se contenir; la question était de savoir si le nouveau président, M. Franklin Pierce, serait un instrument passif entre les mains de son parti, ou s'il saurait lui résister. On ne peut disconvenir que le général Pierce a montré jusqu'ici dans ses fonctions une honorable modération, et il vient d'en donner un nouveau témoignage dans son message annuel. Le langage de ce document est complétement pacifique. Presque toutes les difficultés qui existaient entre les États-Unis et les autres pays, tels que l'Angleterre, l'Espagne, le Mexique, le Pérou, l'Amérique centrale, sont aujourd'hui en voie d'arrangement. Le président de l'Union américaine s'engage même à s'opposer à toute tentative qui pourrait être dirigée contre Cuba. La complication la plus grave qui reste encore est celle qui est née de l'affaire du réfugié hongrois Martin Kosta. La conduite du capitaine Ingraham, qui avait menacé de son feu un navire autrichien, a été approuvée. Les demandes de réparations de l'Autriche ont été repoussées, et le général Pierce se montre tout prêt à défendre sa politique. Un des points principaux

du message du président américain est celui qui annonce la négociation d'un traité de commerce avec la France. Enfin, si l'on veut se faire une idée de la fortune matérielle des États-Unis, les rapports officiels constatent un excédant de recettes de plus de 32 millions de dollars. Ainsi finit cette année pour l'Union américaine. Les années qui viendront amèneront sans nul doute pour elle des prospérités nouvelles. Aux peuples qui ont cette énergie pour travailler à leur propre destinée, on ne saurait plus souhaiter que la modération dans la fortune.

CH. DE MAZADE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE. — *LA PIERRE DE TOUCHE.*

La richesse est plus difficile à porter que la pauvreté : — telle est l'idée que MM. Jules Sandeau et Émile Augier se sont proposé de développer dans *la Pierre de touche*. Cette idée assurément n'a rien de vulgaire et se vérifie chaque jour. Bien des vices qui demeuraient enfouis dans le cœur, aux prises avec la pauvreté, se révèlent et font explosion dès que la richesse leur offre un libre champ. C'est à mon avis un excellent thème de comédie; reste à convertir ce thème en action. Il faut que le spectateur devine l'idée génératrice de la comédie sans jamais l'apercevoir toute nue. MM. Jules Sandeau et Émile Augier ont créé pour la mise en œuvre de leur pensée une série de personnages qui ne manquent ni de vraisemblance ni de vie. Le peintre Spiegel et le musicien Wagner sont deux caractères très bien dessinés. Spiegel s'est dévoué à la gloire de Wagner, et sacrifie l'art au métier pour lui laisser le temps de composer une œuvre puissante. Wagner accepte le dévouement de Spiegel comme un tribut commandé par son génie. Nature égoïste et jalouse, c'est à peine s'il songe à remercier celui qui lui fait ces loisirs féconds. Entre les deux amis vient se poser la gracieuse figure de Frédérique, orpheline recueillie par Wagner, mais qui serait tombée dans la détresse sans la piété laborieuse de Spiegel. Ces trois personnages sont traités avec une rare délicatesse.

Le baron de Berghausen et la margrave de Rosenfeld n'ont peut-être pas autant de vivacité, autant de relief, mais se recommandent par des traits ingénieux. Quant à Dorothée, nièce de la margrave, c'est un type de niaiserie qui a plus d'une fois égayé l'assemblée. Le baron et la margrave représentent l'intrigue, comme Spiegel et Wagner représentent le dévouement et l'égoïsme. Notons seulement, pour être juste envers les auteurs, que l'égoïsme de Wagner échappe aux yeux de Spiegel et de Frédérique, aveuglés par leur affection. Il s'agit de révéler en plein ce vice hideux, comprimé, à demi masqué par la pauvreté. Le comte Sigismond d'Hildesheim, qui avait entendu un soir sans être vu les premières mesures d'une symphonie de Wagner, qui avait pénétré dans le modeste réduit des deux amis, et savouré en vrai dilettante l'œuvre entière du jeune musicien, lui laisse par son testament un revenu de quatre cent mille florins. Cet héritage inattendu, qui devrait assurer le bonheur de Spiegel, de Wagner et de Frédérique, ne sert qu'à démasquer l'égoïsme du jeune *maestro*. A peine enrichi par les dernières volontés du comte Sigismond, il oublie ses amis et rêve la noblesse; il oublie la grâce, la beauté, la tendre affection de Frédérique, dont il voulait faire sa femme, pour

songer à sa livrée, aux panneaux de son équipage. Il pousse la folie jusqu'à devenir le fils adoptif du baron de Berghausen, dont il vient de payer les dettes. Et comme si l'ingratitude pouvait s'effacer à prix d'argent, quand il voit Frédérique, justement indignée de son oubli, avouer son amour pour Spiegel, il ne craint pas de lui offrir une dot en échange de son cœur qu'elle a perdu sans retour. Personne, je l'espère, ne méconnaîtra la vérité d'un tel personnage, dont les auteurs ont étudié toutes les parties avec un soin scrupuleux.

Le premier acte, qui se passe dans l'atelier de Spiegel, est plein de grâce et de gaieté. Le dialogue, tour à tour ingénieux et grave, déride les plus moroses, attendrit les plus indifférens. Le baron Berghausen et la margrave de Rosenfeld, seuls parens du comte Sigismond, qui comptent sur son héritage et viennent demander à Wagner un *Requiem* pour les obsèques du noble défunt, ont excité plus d'une fois l'hilarité de l'auditoire. Pour les juges les plus difficiles, c'est là un premier acte de franche comédie. Le second acte, rempli tout entier par la lecture du testament, n'est pas moins gai, moins animé que le premier. Maître Gottlieb le notaire, qui tout à l'heure caressait dans le baron et la margrave les héritiers présumés du comte Sigismond, qui ne trouvait pas pour eux de fauteuils assez soyeux, et faisait asseoir sur des chaises Wagner, Spiegel et Frédérique, fait volte-face avec un empressement exemplaire dès qu'il a terminé la lecture du testament. Il y a dans toutes les scènes dont se compose le second acte beaucoup d'entrain et d'habileté. Les auteurs ont su rajeunir par des détails spirituels une donnée déjà traitée plusieurs fois au théâtre.

Au troisième acte, nous retrouvons le baron de Berghausen et la margrave de Rosenfeld installés au château d'Hildesheim et devenus les hôtes de Wagner. Le parvenu aux prises avec l'intrigue est dessiné de main de maître. Le baron et la margrave épient et encouragent tous ses mauvais instincts; ils lui demandent avec une ironique naïveté les armoiries qu'il a choisies, et quand Wagner avoue qu'il n'a pas d'armoiries, le spectateur comprend qu'il est à moitié perdu. Dès qu'il rougit de sa roture, il est tout prêt à rougir de ses amis, à renier son affection pour Frédérique. En somme, ce troisième acte est bien conduit; ni tâtonnemens ni incertitude. L'action marche rapidement, et sans s'égarer un seul instant.

Le quatrième acte n'est pas aussi heureux que les trois premiers. Ce n'est pas que l'action fasse fausse route. Les prévisions du spectateur ne sont pas trompées; peut-être, au contraire, se réalisent-elles trop littéralement. La part faite à la curiosité n'est pas assez large. Et puis, s'il faut dire toute ma pensée, le baron et la margrave abandonnent le champ du ridicule pour rester simplement odieux. Le baron, qui vend son nom pour payer ses dettes, la margrave, qui l'encourage à marcher dans cette voie d'avilissement, ne ressemblent guère à des personnages de comédie. Ils sont trop méprisables pour égayer un seul instant. Et ce n'est pas la seule faute que je doive reprocher aux auteurs : Wagner cède trop facilement à la tentation; pour nous intéresser, il devrait lutter et se débattre. Dès qu'il est devenu la dupe et l'esclave de deux aigrefins, la curiosité languit, l'attention se lasse, et la comédie semble terminée.

Au cinquième acte, la comédie se relève. Wagner, devenu le fils adoptif du

baron, comprend, mais trop tard, le piége où il est tombé. Il pâlit de colère et de honte devant les reproches de Spiegel. Trop faible pour revenir sur ses pas, trop vain pour renoncer à ses rêves ambitieux, il voit partir Spiegel et Frédérique, et n'a plus pour reposer ses yeux que la figure niaise de Dorothée. Il y a dans cette dernière partie de *la Pierre de touche* plusieurs scènes empreintes d'une véritable éloquence, et le personnage de Spiegel a fourni à Got l'occasion de se montrer sous un aspect inattendu. Ce comédien, qui nous avait si souvent égayés, a trouvé cette fois moyen de nous attendrir.

Malgré les défauts que j'ai signalés dans le quatrième acte, je n'hésite pas à mettre *la Pierre de touche* au-dessus de *Mademoiselle de la Seiglière*. Les esprits chagrins pourront discuter tout à leur aise sur tel ou tel passage : *la Pierre de touche* est un ouvrage d'un ordre plus élevé que la première comédie de M. Sandeau. L'idée morale qui le domine est heureusement choisie et révèle chez les auteurs l'intention bien arrêtée d'aborder la comédie de caractère. Un tel dessein suffirait pour établir l'importance littéraire de leur ouvrage. Toutefois je m'explique sans peine la préférence accordée par les spectateurs à *Mademoiselle de la Seiglière*. Dans cette première comédie en effet, il y avait unité de style; le dialogue était écrit d'une seule main, et dans *la Pierre de touche*, il est trop facile de reconnaître deux styles différens, deux styles qui, pris en eux-mêmes, sont très acceptables, mais qui, juxtaposés, se contrarient, se nuisent mutuellement. MM. Sandeau et Augier ont trop de talent pour que la critique leur cache une part de la vérité; ils ont droit à une franchise absolue, et c'est à nos yeux la seule manière de leur prouver notre sympathie. Eh bien! nous leur dirons que leur association n'enfantera jamais des œuvres homogènes. Ils pourront discuter, arrêter ensemble des plans de comédie excellens; mais ils auront beau faire, ils ne réussiront jamais à écrire du même style. La gaieté gauloise d'Émile Augier ne se fondra jamais avec la grâce élégiaque et l'inspiration lyrique de Jules Sandeau. Ce qui est arrivé pour *la Pierre de touche* ne peut manquer de se renouveler. Lors même que Jules Sandeau plaisante, il y a dans son langage une nuance de mélancolie. La gaieté d'Émile Augier est une gaieté sans arrière-pensée. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ces deux esprits si divers ne réussissent pas à parler le même langage. Non-seulement il est facile de suivre de scène en scène la contradiction que je signale, mais encore le voisinage de Jules Sandeau donne parfois aux phrases écrites par Émile Augier l'apparence de la brutalité, et le voisinage d'Émile Augier donne aux phrases écrites par Jules Sandeau un air de coquetterie qu'on ne songerait pas à leur reprocher, si elles se présentaient seules.

C'est pourquoi je pense qu'ils agiraient sagement en se séparant. Je comprends l'association pour une œuvre industrielle, je la comprends à la rigueur pour une œuvre scientifique : je ne la comprends pas pour une œuvre d'art, pour une œuvre poétique. Il peut y avoir dans le travail à deux, en pareille matière, un charme particulier; si l'un des deux a plus d'esprit comptant que son collaborateur, il peut l'encourager, l'exciter par la vivacité des traits qu'il trouve sans effort; mais ce plaisir même s'oppose à l'unité de l'œuvre. La voie où viennent de s'engager MM. Jules Sandeau et Émile Augier est une voie dangereuse, et tous ceux qui aiment sincèrement leur talent doivent se réunir pour leur conseiller de l'abandonner. Ces deux natures ne peuvent

s'accorder, car elles n'appartiennent pas à la même famille. Pour se développer librement, il faut qu'elles s'isolent. Si l'un des deux eût écrit seul *la Pierre de touche*, l'unité de style eût doublé la valeur de l'œuvre. Espèrent-ils dans une prochaine comédie effacer la diversité de leurs natures? Ils se tromperaient étrangement s'ils nourrissaient une telle espérance. Ils garderont leurs habitudes. leur manière; ils auront beau prodiguer le talent, un œil exercé reconnaîtra toujours deux styles, et les spectateurs mêmes qui ne savent pas analyser leurs impressions seront du même avis que les juges lettrés. Sans se rendre compte de ce qu'ils auront éprouvé, sans démêler les deux procédés qui se contrarient, ils se sentiront troublés dans leur plaisir.

Si j'insiste sur la nécessité de rompre au plus tôt l'association à laquelle nous devons *la Pierre de Touche*, c'est que j'y vois pour les deux collaborateurs une chance d'amoindrissement. En essayant de se modeler l'un sur l'autre ils perdraient peu à peu leurs qualités distinctives sans réussir à se donner celles qui leur manquent. Émile Augier, après avoir écrit *la Ciguë* et *l'Aventurière*, ne peut songer à se donner la grâce et l'élégance qui recommandent les romans de Jules Sandeau; l'auteur de *Marianna* tenterait vainement de se donner l'allure narquoise d'Émile Augier.

Cependant je ne voudrais pas laisser croire que je ne sens pas toute la valeur de *la Pierre de touche*. Si je condamne au nom des principes littéraires l'association de ces deux esprits, si je la trouve dangereuse, je n'en suis pas moins disposé à reconnaître que cette comédie est très supérieure aux trois quarts des ouvrages représentés depuis dix ans. Les auteurs ont abandonné le genre anecdotique et la fantaisie pour tenter l'analyse des caractères. Je salue avec bonheur cette tentative généreuse, et je suis sûr que le public leur en tiendra compte.

Quant aux objections que j'ai entendu exprimer contre la donnée même de *la Pierre de touche*, quelques mots suffiront pour en faire justice. Dire que les auteurs ont voulu flétrir la richesse et l'aristocratie est une étrange assertion; ce n'est ni la richesse, ni l'aristocratie qu'ils ont voulu flétrir, mais bien les âmes assez lâches pour trahir l'amitié, assez faibles pour se laisser éblouir par l'éclat de l'or ou l'éclat d'un blason. Le baron de Berghausen et la margrave de Rosenfeld ne sont pas une attaque contre la noblesse : il ne se trouvera pas un juge de bonne foi qui consente à le croire. Quant à la richesse, où donc serait-elle flétrie? dans quel acte et dans quelle scène? Est-ce que le travail n'est pas glorifié? et comment glorifier le travail sans glorifier en même temps le fruit du travail? En vérité, plus j'y songe, et plus j'ai peine à comprendre une telle accusation.

Reste un dernier reproche, plus étrange encore que les deux premiers. On a dit que les auteurs de *la Pierre de touche* avaient méconnu la dignité, la moralité des artistes en prenant leur personnage principal parmi les hommes qui vivent des fruits de leur imagination. Un tel reproche ne peut être pris au sérieux; car il trouve sa réfutation dans la comédie même. Si Wagner, en effet, nous offre le type de la lâcheté, Spiegel réunit en lui tous les nobles sentimens. Est-il possible de pousser plus loin le dévouement et l'abnégation? Non-seulement il travaille sans relâche pour laisser à Wagner la chance de conquérir la gloire, mais tant qu'il croit que Wagner peut assurer le bonheur de Frédérique, il refoule dans son cœur, il cache à tous

les yeux l'amour qui l'entraîne vers la fiancée de son ami. Mettre en scène un tel personnage, est-ce méconnaître la dignité, la moralité des artistes? La question ainsi posée ne vaut pas la peine d'être discutée.

Qu'ils travaillent ensemble ou séparément, j'espère que MM. Jules Sandeau et Émile Augier comprendront la nécessité de tenir la curiosité en haleine et de ne pas laisser deviner trop tôt les développemens de l'action. Il y a dans l'enchaînement des scènes plus d'un péril à éviter. A force d'habileté, on peut finir par manquer le but. Le spectateur veut bien être averti, mais ne veut pas qu'on se défie de sa clairvoyance. Or, il y a dans *la Pierre de touche* plus d'une scène qui n'est pas seulement préparée, mais presque annoncée. Le spectateur aime à croire qu'il devine, lors même qu'il n'a fait aucune dépense de sagacité. Que les auteurs de la comédie nouvelle ne l'oublient pas. Ils connaissent tous les secrets du métier, qu'ils s'appliquent maintenant à dissimuler leur savoir. Leur talent excite partout une vive sympathie. Il n'y a personne parmi les hommes studieux qui ne suive leurs travaux avec une attention bienveillante. La seule manière de répondre dignement à ces témoignages d'intérêt, c'est de choisir pour leurs œuvres futures des pensées constamment élevées, afin que le spectateur, après avoir été charmé, emporte un enseignement. Je ne crains pas pour eux le péril d'un tel conseil, je ne crains pas qu'ils oublient l'art pour la prédication. Natures poétiques, ils sauront toujours déguiser la leçon. Qu'ils ne s'inquiètent pas des objections que j'ai rapportées, et que je crois avoir réduites à leur juste valeur. Les passions qui s'agitent autour de leur comédie, loin de les troubler, doivent être pour eux un puissant encouragement, car il n'y a que les œuvres médiocres qui ne soulèvent aucune discussion. Si *la Pierre de touche* n'était qu'un pur divertissement, si elle n'offrait pas le développement d'une idée morale, les passions se tairaient, et personne ne songerait à gourmander l'intention des auteurs. C'est parce que cette comédie met en action une pensée vraie, une pensée d'un ordre élevé, qu'elle est discutée. Les auteurs auraient donc grand tort de se plaindre. La vivacité même des accusations prouve l'importance de leur ouvrage. Pour ma part, je souhaite franchement que leur prochaine comédie soulève des objections littéraires et philosophiques, car il n'est pas possible de sortir des sentiers battus sans rencontrer des contradicteurs. Pour obtenir un assentiment unanime, il faut marcher dans l'ornière, et j'ai la ferme conviction que MM. Jules Sandeau et Émile Augier ne prendront jamais ce dernier parti.

GUSTAVE PLANCHE.

LE MONDE ET LE THÉATRE.

Un critique éminent a signalé ici même, à propos des principales œuvres données au théâtre en 1853, tout ce que ces œuvres, malgré des mérites divers, avaient en définitive d'incomplet et surtout de peu concluant pour notre avenir dramatique. Nous ne prétendons aujourd'hui ni revenir sur ses jugemens, ni modifier ses conclusions, ni atténuer les leçons austères qui donnent à ses appréciations d'art la portée d'une étude morale; notre seul but est d'aborder un côté de la question qui, jusqu'ici, n'a pas été suffisamment mis en lumière, et qu'on ne saurait négliger, si l'on veut embrasser dans son ensemble cet important et difficile sujet de l'art dramatique au XIXe siècle.

Loin de nous l'idée de nous poser en censeur morose, d'imiter le *laudator temporis acti* d'Horace, et de nier de parti-pris tout ce qui s'est fait ou essayé au Théâtre-Français depuis cinquante ans! Nous avons vu, nous voyons encore s'y produire, de temps à autre, d'agréables et ingénieux ouvrages, et, même en mettant à part les tentatives révolutionnaires de l'école romantique, il y aurait pessimisme et injustice à oublier ces succès très réels et très légitimes qui vont de *l'École des Vieillards* à *Mademoiselle de la Seiglière*. Toutefois ce qui nous semble incontestable, c'est que ces ouvrages n'entrent pas dans le vif des mœurs de leur temps, qu'ils ne représentent que d'une façon bien superficielle et d'un trait bien léger la société actuelle, et qu'ils rompent par là ou du moins altèrent les traditions de la comédie des deux derniers siècles. Supposez en effet que la civilisation française fût un jour engloutie par quelque cataclysme imprévu, à l'instar de ces sociétés antiques dont l'archéologie et l'histoire cherchent çà et là les monumens et les débris; supposez que, pour en retrouver la trace, on consultât nos pièces de théâtre: assurément, et sans même tenir compte de son génie, les comédies de Molière, ses marquis, ses médecins, ses précieuses, ses philosophes discoureurs, son bourgeois gentilhomme, son don Juan, son Tartufe, en diraient beaucoup sur les mœurs de ses contemporains. Plus tard, sous un aspect moins profond et avec une portée plus restreinte, les financiers et les débauchés de Lesage, de Regnard et de Dancourt, leurs jeunes libertins spéculant sur la vanité de coquettes bourgeoises, ces premiers échecs de la noblesse se débattant contre l'argent ou pactisant avec lui, marqueraient fidèlement les vicissitudes d'une société qui se corrompt et s'amoindrit. Un peu plus loin, les Aramintes et les Cidalises révéleraient, dans ses mobiles et élégantes surfaces, ce monde prétentieux et musqué dont les grâces mignardes masquaient de si redoutables abîmes et préludaient à de si sanglantes secousses! Enfin le dernier venu de ces nombreuses générations dramatiques, où se reflétaient tour à tour nos diverses phases sociales, le dernier anneau de cette chaîne qui tenait par un bout à la vie publique et privée de toute une époque, Figaro, avec son bizarre entourage et les singulières complications de son avénement, résumerait trop fidèlement, hélas! et d'une manière toute prophétique, la suprême attitude d'un monde qu'enivrait d'avance le sentiment de sa destruction prochaine, et qui semblait prendre un plaisir fébrile à se passer de main en main les armes qui allaient servir à sa perte. En un mot, ce serait toujours au répertoire de la Comédie-Française qu'il faudrait recourir pour se faire une idée complète ou approximative des mœurs et des tendances de tel ou tel moment, pour suivre pas à pas les vestiges de notre histoire intime et familière, et reconstruire par la pensée une civilisation disparue.

En serait-il de même pour notre époque? En retrouverait-on aussi aisément l'empreinte dans les œuvres qui se jouent depuis quelques années sur notre première scène? Ce fil indicateur, qui, pendant une période de près de deux cents ans, pourrait guider les recherches des savans et des studieux, dépasserait-il le seuil du théâtre moderne? Nous ne le croyons pas. Si l'on s'en tient à la Comédie-Française, il est évident que les mœurs contemporaines, la vie de notre temps, la société actuelle, n'y sont plus ou presque plus représentées.

Est-ce à dire qu'on ne les retrouve nulle part, que d'autres théâtres, des

scènes secondaires, n'aient pas cherché et parfois réussi à en retracer les incidens, à en reproduire les types? Il suffit, pour répondre à cette question, de jeter un coup d'œil sur les ouvrages qui, dans ces dernières années, ont le plus vivement éveillé la curiosité publique et passionné les esprits. Seulement, pour être juste, pour que personne ne puisse se méprendre et nous accuser de paradoxe, constatons avant tout que dans ces pièces, jouées en général sur des théâtres qui passent pour peu littéraires et qui sont bien dignes de leur réputation, la faiblesse de l'exécution, les fautes choquantes de détail et de style gâtent presque toujours ce que l'intention et l'idée première ont de vivant et de vrai. Ajoutons que le mal, la plaie de notre théâtre pourrait s'expliquer et se définir par le contraste de talens élégans et fins dépensant leurs qualités aimables en des œuvres où l'on ne sent battre aucune des fibres de la vie moderne, et de mains hardies, mais grossières, s'emparant de ces sujets dont les modèles respirent sous nos yeux, traduisant sur la scène les originaux des salons, de l'atelier et de la rue, mais inférieures à leur tâche et ne nous donnant que d'informes ébauches là où de sérieux écrivains sauraient transformer la réalité et l'élever aux véritables conditions de la poésie et de l'art.

Il n'est sans doute pas besoin de rappeler pour mémoire, à l'appui de nos remarques, ces étranges héros de quelques pièces d'une date déjà éloignée, qui, adoptés par le caprice des artistes et des oisifs, prêtant leur esprit et leur argot à la langue d'un certain monde, propagés par le dessin et la caricature, ont fini par faire partie de la légende populaire du XIXe siècle. — Robert Macaire, ce type des industries véreuses et tarées dont l'avénement était attribué par l'opposition d'alors au régime constitutionnel, et qui, par malheur, lui a survécu; Bilboquet, le charlatan bel-esprit, dont les fantasques saillies défraient encore la petite littérature, et à qui l'on songe en présence de ces grotesques parades que ne nous épargnent guère, hélas! nos célébrités déchues; Joseph Prudhomme, cette silhouette du bourgeois dont la sottise originelle se confond avec le sentiment de son importance, légalisé par les institutions nouvelles : tous ces types ont été trop souvent étudiés, analysés, commentés, paraphrasés, pour qu'il y ait lieu d'en reparler, et si nous nous y arrêtons un moment, c'est parce qu'ils se rattachent à notre sujet. Comparez en effet la célébrité de ces personnages, leur notoriété bruyante, universelle, avec l'extrême obscurité de leurs auteurs primitifs. Autrefois, lorsqu'on mentionnait un de ces caractères créés par la comédie et popularisés par le succès, Tartufe, Jourdain, Turcaret, Figaro, le nom de l'auteur venait aussitôt à l'esprit, et ce nom était aussi célèbre qu'eux. Mais ces créations de la comédie moderne, quel en est le premier inventeur? sur quelles planches ont-elles pris naissance? quelle en est la filiation, l'origine? à quel nom, à quel talent peut-on en faire honneur? On le sait à peine, et l'on s'en préoccupe encore moins. Il y a une telle disproportion entre l'idée et l'œuvre, entre l'intention du portrait et le talent du peintre, qu'il nous semble, non sans raison, que l'idée est à tout le monde, et que l'œuvre n'est de personne.

Des réflexions plus sérieuses nous sont suggérées par quelques pièces récentes dont le succès a été trop retentissant pour qu'il soit possible de les passer sous silence.

Des modifications profondes et, selon nous, fâcheuses, se sont accomplies,

de nos jours, dans les relations qui ont existé de tout temps entre la société polie et le monde des écrivains ou des artistes. Dans les deux derniers siècles, lorsqu'un homme de lettres s'élevait par son talent et méritait d'attirer l'attention publique, le premier usage qu'il faisait de son esprit et de sa célébrité naissante était de s'introduire dans les salons de bonne compagnie, d'y prendre une place d'autant plus significative qu'elle était moins officielle, et il s'établissait des rapports, sinon d'une cordialité bien franche, au moins d'une utile réciprocité, entre ces deux puissances qui peuvent tour à tour s'allier et se combattre, mais qui ne devraient jamais devenir étrangères l'une à l'autre : les supériorités sociales et les supériorités littéraires. Les deux camps, s'ils ne s'aimaient pas toujours, se mêlaient sans cesse, et ils y gagnaient tous les deux. La littérature de Racine et de La Bruyère était aussi celle de La Rochefoucauld, d'Hamilton et de Saint-Évremond; ce qui, dans les ouvrages de l'esprit, charmait le maréchal de Richelieu, le chevalier de Boufflers et le prince de Ligne était aussi ce qui plaisait à Voltaire, à Beaumarchais et à Suard. Ces deux mondes distincts, mais non séparés, avaient constamment vue et ouverture l'un sur l'autre, et si le premier a été renversé par le second, c'est pour s'être laissé observer, étudier, pénétrer, et finalement absorber par lui.

Aujourd'hui ces conditions sont changées. Avertie et attristée par de douloureuses épreuves, placée par nos catastrophes politiques en dehors du mouvement des affaires et de la vie publique, la société polie, dans sa portion la plus élevée et la plus pure, s'est fermée, pour ainsi dire, à tout ce qui n'était pas elle. Le souvenir de ses malheurs l'a rendue méfiante envers ces plaisirs, ces raffinemens de l'esprit, qu'à tort ou à raison elle accusait d'une partie de ce qu'elle avait souffert. Le haut clergé, si spirituel autrefois, si enclin à mettre au service des lettres la culture de son intelligence et l'urbanité de ses manières, est resté spirituel; mais vivant sous l'impression toujours présente de cette crise terrible et sanglante où il s'est régénéré, il a volontairement abdiqué cette part d'influence mondaine pour se retirer dans le sanctuaire et se restreindre aux austères attributions du sacerdoce. Les femmes, dont la souveraineté incontestée avait eu pour auxiliaire le génie même de notre pays, et marquait de sa gracieuse empreinte chaque détail de notre littérature et de nos mœurs, se sont démises, elles aussi, de cette royauté charmante. Soit ressentiment lointain de tout ce qu'avaient amené d'épouvantes et d'angoisses les brillantes futilités d'un autre siècle, soit envahissement des habitudes britanniques et parlementaires, elles se sont préoccupées beaucoup plus de leurs devoirs, un peu moins de nos plaisirs; elles ont rapporté au foyer domestique ce qu'elles donnaient jadis aux salons, et si la morale en a profité, la civilisation en a souffert. Partout, en un mot, il y a eu scission, inavouée ou formelle, entre la littérature et le monde où elle cherchait autrefois ses inspirations, ses conseils et ses modèles.

Qu'est-il arrivé? A côté et au-dessous de cette société qui s'assombrissait en s'épurant, et qui, portes closes et rideaux fermés, aurait voulu pouvoir assourdir le bruit croissant des idées nouvelles, il s'en est formé une autre composée d'élémens hétérogènes, compliqués, et que des yeux distraits ou prévenus peuvent parfois prendre pour la véritable. Comme l'imagination, la fantaisie, le goût du plaisir, l'attrait de l'inconnu et de l'imprévu gardent

toujours leurs droits et leurs revanches, comme il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des organisations passionnées, juvéniles, amoureuses de bruit et de fêtes, d'amusement et de caprice, — les jeunes gens, les causeurs aimables, les esprits indépendans, les *viveurs* de toute condition et de tout âge, se sont habitués à chercher dans une autre sphère ce qu'ils ne trouvaient plus dans la bonne compagnie. A ce premier groupe de transfuges se sont joints les poètes, les écrivains, les artistes, qu'aucun lien ne rattachait plus à la société polie, qui ne savaient plus ni l'aimer, ni la comprendre, et qui, ne reconnaissant d'autre loi que leur fantaisie, la développaient bien plus librement dans cette aventureuse Bohême dont ils devenaient les maîtres, les ordonnateurs et les arbitres. De là le rôle et la place donnés, dans ces mœurs nouvelles, à ces femmes qui auraient bonne envie de recommencer Aspasie, mais qui n'ont pu réussir encore à faire des Phidias et des Périclès; de là cette bizarre renaissance d'un petit monde néo-païen en plein XIXe siècle, d'un monde où le *domum mansit, lanam fecit*, semble redevenu l'apanage des épouses et des mères, et où l'éclat, la parure, les fêtes de l'imagination et de l'art, l'hommage des heureux et des beaux-esprits appartiennent aux courtisanes. De là aussi le penchant de nos poètes et de nos conteurs à s'occuper de ces femmes, à étudier l'orageux contraste de leurs joies et de leurs misères, à les relever de leur fange, et à leur décerner, dans leurs paradoxales antithèses, une suprême réhabilitation, — non pas cette réhabilitation évangélique et chrétienne qui s'appuie sur le repentir et le pardon, mais cette réhabilitation profane et superbe qui marche tête haute, et croit racheter par un amour vrai une vie de désordre et d'infamie. Ce poétique paradoxe, après avoir séduit de nos jours des talens bien divers, manquait encore du sceau d'un de ces succès populaires qu'on obtient souvent avec quelques qualités de moins et quelques vulgarités de plus. Le mérite ou le bonheur de *la Dame aux Camélias* a été justement de s'emparer de ce thème, maintenu jusqu'ici dans les régions de l'art proprement dit et à l'usage des initiés, pour l'accommoder aux goûts de ce public qui devait l'applaudir en s'y reconnaissant. Marguerite Gautier, c'est Manon, c'est Marion, c'est Bernerette, mais vues à travers cette optique théâtrale et ce verre grossissant qui s'arrangent assez bien, il faut le dire, de tout ce qui ôte à un sujet ses délicates finesses, pour le rendre accessible à la *moyenne* des intelligences. Napoléon offrit un jour à Talma un parterre de rois, et ce jour-là Auguste et Nicomède purent se croire écoutés par leurs pairs. Lorsque M. de Vigny traduisit sur la scène les intimes douleurs de Chatterton, on fit la critique et l'éloge de son œuvre en disant qu'elle aurait dû être jugée par des poètes. Marguerite Gautier a eu une fortune analogue; elle s'est produite devant ses pareilles; quand elle dit à son amant jaloux de son passé : « Je croyais avoir choisi un homme assez *supérieur* pour me *comprendre;* » quand une de ses amies, inclinée sur son lit de mort, murmure à son oreille la phrase sacramentelle : *Il te sera beaucoup pardonné, parce que tu as beaucoup aimé!* ces deux niaiseries, au lieu de nuire au succès des scènes vraies et senties dont la pièce n'est pas dépourvue, ne faisaient que le rendre plus électrique et plus éclatant; car elles répondaient à la pensée secrète, au vague désir, en un mot au *dada* de presque toutes les femmes qui se trouvaient là. Plus tard, après qu'elles eurent inauguré de leurs bravos la vogue de ce drame, on y vit arriver, dans une sorte de demi-incognito, des femmes d'un tout autre monde,

attirées par la proverbiale curiosité des filles d'Ève, et aussi par ce sentiment confus et bizarre qui pousse parfois les existences régulières à s'approcher de ces horizons inconnus, à en respirer un moment les exhalaisons chaudes et malsaines, à mesurer du regard ces fées malfaisantes dont on leur vante les séductions et les grâces. Ne fallait-il pas d'ailleurs pouvoir donner la réplique à leurs frères, à leurs maris, à tous ceux qui leur parlaient sans cesse de cette merveilleuse *dame*, et leur en racontaient la véritable histoire, si fidèlement transportée sur le théâtre? Elles y vinrent donc, et le succès de la pièce s'en accrut. Cependant, au milieu des protestations qui s'élevèrent contre cette glorification du désordre et du vice, parmi les incrédules que rencontrait forcément le spectacle invraisemblable de cet amour si pur, si dévoué, fleurissant tout à coup dans une âme flétrie, une idée devait naturellement surgir parmi les gens qui, par état, sont à la piste de sujets propres à piquer au vif et à remuer un public blasé : l'idée d'écrire la contre-partie de *la Dame aux Camélias*, de *réhabiliter* à leur tour les honnêtes femmes, et de nous montrer un jeune homme, un artiste, avili, déchiré et perdu pour avoir voulu chercher une perle dans ce fumier, et n'avoir rencontré que le fumier sans la perle. *Les Filles de Marbre*, en dépit de leur titre prétentieux et de leurs déclamations sonores, n'ont été que l'exploitation plus ou moins ingénieuse de l'envers d'un grand succès, et à travers les invectives libéralement prodiguées aux courtisanes, elles prouvaient la singulière puissance de ce personnage qui deux fois en un an avait, sous ses deux aspects différens, le privilége de passionner la foule : ce n'était pas une réaction, c'était un pendant.

Les Filles de Marbre sont, comme mérite d'exécution, très inférieures à *la Dame aux Camélias*, et, si l'on doit savoir gré aux auteurs de leurs intentions, on a le droit de leur en vouloir d'avoir gâté un beau sujet, ou plutôt de s'être contentés de l'entrevoir sans y entrer. N'importe! l'idée seule a suffi pour faire réussir la pièce : il a suffi qu'elle répondît aux préoccupations et aux habitudes de ce même public qui avait applaudi *la Dame aux Camélias*, et qui n'était pas fâché peut-être de voir humilier le lendemain ce qu'on avait exalté la veille. Glorifiée ou rabaissée, couronnée de son amour ou replongée dans son ignominie, c'était toujours la courtisane; c'était toujours cette pâle et orageuse figure aux mystérieuses amorces, redevenue une puissance, grâce aux mœurs païennes de ce monde où elle règne.

Néanmoins ce monde compte encore d'autres élémens, d'autres influences. Les passions, nous l'avons dit, les secrètes révoltes de l'imagination et des sens ont constamment leur part à se faire, quelles que soient d'ailleurs les variations extérieures et l'attitude officielle de la société. Plus contenues, plus gênées qu'autrefois dans la bonne compagnie, y cherchant en vain les accommodemens polis, les empressemens mondains qui réussissaient souvent à les sauver d'elles-mêmes, ces passions éclatent de temps à autre, et avec d'autant plus de force qu'elles ont été plus comprimées. On assiste alors à une de ces explosions fatales qui détachent violemment une femme des cimes sociales pour lesquelles elle était née, et qui, commentées de proche en proche par la malice et la curiosité publiques, servent plus tard de texte à des plumes hostiles ou envenimées pour refaire aux dépens des femmes du monde ce qu'elles ont fait en l'honneur des courtisanes, c'est-à-dire pour confondre l'exception avec la règle. Ces *patriciennes* déchues ou émancipées,

comme on les appelle, séparées par un abîme de l'ordre régulier et paisible où elles avaient vécu, entrent alors dans ces sphères troublées qu'elles pressentaient de loin et où les appelaient leur vocation et leurs instincts. Elles y entrent en cachant sous un sourire hautain la plaie de leur orgueil et le regret de leur passé. Enrôlées volontaires de l'abaissement et du désordre, on dirait qu'elles se plaisent à déchirer de leurs mains frémissantes les derniers lambeaux de leur noblesse reniée, de leur dignité déchue. Grâce à cette verve d'immolation, à cette fièvre de sacrifice, elles aussi deviennent des puissances dans cette société équivoque qui s'enrichit des épaves de la bonne compagnie comme des conquêtes de la mauvaise. Ajoutez-y, dans un brillant pêle-mêle, des artistes incompris, des grands hommes méconnus, des diplomates chamarrés de rubans problématiques, des étrangers venus à Paris pour s'amuser à tout prix, et cherchant leur bien où ils le trouvent, — et vous aurez ce monde bigarré, frelaté, paradoxal, vrai pourtant, où doivent naître et s'épanouir des héroïnes telles que Diane de Lys.

Diane de Lys, la dernière de ces légendes murmurées par les échos des salons aux échos de la Bohême, n'est pas, à beaucoup près, une œuvre méprisable; elle possède la qualité la plus essentielle de tout ouvrage dramatique, la vie. Que cette vie soit fébrile et comme traversée de miasmes, qu'il se mêle à cette curiosité un peu de ce malaise qu'éprouve tout honnête homme en face de mœurs douteuses et de personnages suspects; qu'à dater du troisième acte, la pièce trahisse sa parenté avec la lamentable famille des *Antonys*, cela ne fait pas doute; ce que nous voulons constater, c'est qu'il y a çà et là, dans cette œuvre violente, des choses vraies, prises sur le fait, hardiment fouillées dans ce monde mi-partie de boudoir et d'atelier par une main qui paraît en connaître les ressorts et les secrets. N'aurions-nous à relever dans *Diane de Lys* que la figure épisodique du vieux rapin, — la scène où Diane, ayant, par étourderie ou par ennui, accordé un rendez-vous au jeune diplomate, dissipe une à une toutes les illusions de sa fatuité, — et le dialogue monosyllabique et glacé où les deux époux se disent adieu en se séparant pour quelques jours, ce serait assez pour donner à ce drame une physionomie originale. Il ne s'agit pas — avons-nous besoin de le dire? — de discuter la vraisemblance des moyens, la logique des caractères, la moralité de l'œuvre, mais seulement de signaler les affinités profondes qui unissent la pièce de M. Dumas fils aux passions qu'il a voulu peindre, aux types qu'il a observés, au milieu où il a vécu.

A ce succès très fâcheux, mais très réel, nous voudrions pouvoir opposer un succès plus littéraire, l'heureuse tentative d'un grand talent entrant franchement dans une voie d'observation vraie, et se mesurant avec les mœurs et les caractères de son temps. Le drame de *Mauprat* n'a pas répondu aux espérances que donnaient le nom de l'auteur et le souvenir du magnifique récit, encore présent, nous en sommes sûr, à la mémoire des lecteurs de cette *Revue*. Mme Sand, dans ce qu'elle a écrit jusqu'à présent pour le théâtre, a obéi à des inspirations bien diverses. Tantôt, comme dans *François le Champi*, *Claudie* et *le Pressoir*, elle y a révélé ses prédilections pastorales et agrestes, mais en perdant forcément, dans ce cadre étroit et d'une réalité impérieuse, tout ce que ses admirables qualités de paysagiste avaient ajouté de charme à ses récits primitifs; — tantôt, comme dans *les Vacances de Pan-*

dolphe, elle s'est abandonnée à une sorte d'archaïsme fantasque que toutes les grâces de sa plume n'ont pu faire réussir. Tous ces essais, d'un genre si différent, se ressemblaient pourtant par un point : idylle ou fantaisie, glorification des vertus champêtres ou réminiscence de la comédie italienne, c'était le même dédain pour cette société que Mme Sand a toujours l'air ou d'ignorer ou de haïr ; c'était toujours le même parti-pris de passer à côté de la comédie contemporaine sans paraître ni en comprendre les ressources, ni en soupçonner la portée. Le drame de *Mauprat* a un défaut pire encore : c'est de tourner fréquemment au mélodrame et de perdre, dans sa transition du livre au théâtre, presque toutes ses qualités littéraires. Mme Sand, dans sa préface, discute l'opportunité et la valeur de ces transformations successives d'une pensée qui se fait drame après avoir été roman. S'il fallait en juger par ce nouveau *Mauprat*, la question serait bientôt résolue. Que sont devenus ces personnages si saisissans, ces détails si pittoresques, cette narration large et entraînante comme un grand fleuve entre deux rives enchantées ? Les caractères dont le roman agrandissait l'effet en leur prêtant l'idéal et le lointain sont tombés, en se rapprochant du regard et en devenant des hommes de chair et d'os, dans ce moule banal du théâtre, si impatientant pour les vrais artistes et les connaisseurs délicats : Bernard et Edmée restent seuls intéressans, et encore ! dans le spectacle de cette gradation d'élans sauvages, de rechutes terribles, de soumissions amoureuses, par lesquels Edmée fait passer son cousin, dans cette lutte d'une âme pure et fière aux prises avec une nature violente et indomptée, combien de nuances, de demi-teintes, de finesses d'analyse ont nécessairement disparu !

On le voit, quelle que soit d'ailleurs notre admiration pour Mme Sand, ce n'est ni dans *Mauprat*, ni dans ses drames, qu'on peut trouver ce que nous cherchons. Il est clair que le mouvement et la vie se sont déplacés dans la société et dans la littérature dramatique, comme ils se déplacent parfois dans les grandes villes. L'esprit, le bon mot, l'arbitrage littéraire, l'entrain d'imagination et d'intelligence, l'idée de la pièce de demain, le jugement de la pièce d'hier, tout ce qui se trouvait autrefois chez les gens du monde se trouve maintenant, à quelques étages plus bas, dans une zone torride qui a ses peintres et ses poètes. L'observation vraie, l'étude piquante, le reflet exact, la personnification animée des physionomies sociales, ne se rencontrent plus au Théâtre-Français, mais sur les scènes secondaires, où se produisent et s'étalent plus librement les mœurs que nous venons d'indiquer. Tout ce qui se perd dans le trajet, en fait d'élégance et de distinction, d'atticisme et de convenance, il est facile de le concevoir : c'est là le premier châtiment des sociétés et des littératures qui ne se respectent plus. Ce châtiment n'est pas le seul : dans ces pièces si fêtées, il est bien rare que les personnages, hommes ou femmes, empruntés à la vie aristocratique et régulière, ne soient pas défigurés et travestis, souvent même outragés. Comment en serait-il autrement ? On ne connaît pas, on voit à peine ceux qui pourraient servir de modèles; on ne les juge que par ces exceptions désastreuses ou risibles, par ces déserteurs de la bonne compagnie qui portent dans le camp ennemi leurs révoltes, leurs humiliations et leurs colères. Ce sont ceux-là que l'on peint, et, en présence de leurs portraits à la fois fidèles et menteurs, nul ne se dit que c'est justement le contraste de leurs goûts et de leurs instincts avec ceux

de leurs égaux qui les en a séparés; nul ne se dit que le spectacle même de leur déchéance est un hommage involontaire à l'honnêteté et à la sagesse de ce qu'ils ont quitté. En revanche, les artistes, les grandes dames compromises par d'apocryphes héritiers de Byron ou de Beethoven, les coryphées de cette gentilhommerie factice qui s'est formée sur les ruines de la véritable, les femmes galantes ou perdues, les existences déclassées, les héros de ces fausses élégances qui mêlent aux senteurs de musc et d'ambre un vague parfum de cour d'assises, ceux-là sont placés en pleine lumière, sous le jour le plus favorable; ils ont le premier rang et le premier rôle; ils posent complaisamment devant l'homme qui se fait le complice de leurs vanités, et s'apprête à les traduire sur la scène avec toutes leurs splendeurs et toutes leurs grâces; ils sourient d'avance à leur statue, et si la statue n'est pas assez haute, ils se chargent eux-mêmes du piédestal. On les flatte, on les encense, on les divinise, et le jour où cette apothéose se déploie au feu de la rampe, rien ne manque à leur triomphe, pas même un public *juge et partie*, empressé de saluer en autrui ses propres perfections et sa propre gloire.

Le mal est-il sans remède? Peut-être se trouvera-t-il dans son excès même. Ce déplacement des forces vitales et intellectuelles de la société, cette déification de l'artiste fanfaron et vantard qui n'a rien de commun avec l'art véritable, celui des Delacroix et des Meyerbeer, mais qui presque toujours allie la rage de l'impuissance au délire de la vanité, cette surexcitation du cerveau aux dépens de la conscience et du cœur, cette complicité de la littérature et du théâtre avec des désordres qui abaissent en définitive le niveau moral d'un peuple, ce mélange de coupables complaisances et de coupables folies produit, sous nos yeux et en ce moment même, de telles conséquences, qu'il en sera, nous l'espérons, de ces orgies littéraires comme il en a été de ces orgies démagogiques, dont l'extravagance a abrégé la durée. Les honnêtes gens se détournent avec dégoût de ce scandaleux spectacle, de ce tréteau échafaudé sur un bourbier. Ce n'est pas assez : s'ils veulent en finir avec cette littérature de trottoir, *laver jusqu'au marbre* où ses pas ont touché, et ramener le théâtre dans ses voies véritables, il faut qu'ils reprennent leur rang dans la vie sociale de leur temps, qu'ils relèvent du même coup ce monde dont ils devraient être les premiers arbitres, et cette scène dont ils devraient être les premiers juges. Au lieu de laisser à d'autres le soin de représenter la civilisation moderne dans ses rapports avec les lettres et avec l'art, il faut qu'ils ressaisissent leur initiative, qu'ils rétablissent entre le théâtre et les salons ces communications, ces alliances de bon goût, également profitables à tous deux. Le jour où ils seront rentrés en possession de tous leurs priviléges, l'art dramatique, réintégré avec eux, ira chercher à leurs côtés ses études et ses fêtes. Peut-être, ce jour-là, n'aurons-nous pas encore d'Alceste, ni de Figaro, car le bon vouloir ne suffit pas à enfanter des chefs-d'œuvre; mais du moins l'observation vraie, vivante, ne s'exilera plus de notre première scène pour s'éparpiller sur nos petits théâtres en d'incomplètes ébauches sans distinction et sans style; et si elle réussit à inspirer quelques bons ouvrages, il y aura des auteurs capables de les écrire et un public digne de les juger.

ARMAND DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

UNE

ÉLECTION A L'EMPIRE

EN 1519.

PREMIÈRE RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT.

I.

Lorsque l'empire devint vacant en janvier 1519 par la mort de Maximilien Ier, deux puissans monarques se présentèrent pour l'obtenir, le roi catholique Charles et le roi très chrétien François Ier. Doués l'un et l'autre de grandes qualités et poussés par une extrême ambition, ils voulaient ajouter le gouvernement électif de l'Allemagne à la vaste possession de leurs états héréditaires. C'est par là qu'ils entrèrent dans la première phase de cette rivalité longue et ardente qui devait ébranler si fortement l'Europe et s'étendre jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Charles, dont les ancêtres paternels avaient porté cinq fois la couronne du saint empire depuis la chute de la grande et infortunée dynastie des Hohenstauffen, semblait destiné à maintenir cette couronne dans la maison chaque jour grandissante d'Autriche, que le choix des sept électeurs en 1438 avait substituée à la maison éteinte de Luxembourg. Héritier, comme archiduc, de l'Allemagne orientale, souverain des Pays-Bas, de l'Espagne, de Naples, de la Sicile, comme successeur des ducs de Bourgogne, des rois de Castille et d'Aragon, ce possesseur de tant de territoires, qui régnait sur les

principales îles de la Méditerranée, qui occupait par plusieurs points le littoral de l'Afrique, et pour le compte duquel se découvrait un monde nouveau au-delà de l'Océan, n'avait alors que dix-neuf ans. Sans annoncer entièrement ce qu'il fut depuis, il le laissait déjà pressentir. Son grand chambellan Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, qui l'avait élevé, le dirigeait encore; mais, aimant sa grandeur, il s'était appliqué à le rendre capable de la conserver et de l'accroître, lorsqu'il ne serait plus à côté de lui. Il l'avait formé de bonne heure à la connaissance et à la conduite de ses intérêts divers. Dès l'âge de quinze ans, Charles présidait tous les jours son conseil. Il y exposait lui-même le contenu des dépêches qui lui étaient remises aussitôt qu'elles arrivaient, fût-ce au milieu du sommeil de la nuit. Son conseil était devenu son école, les affaires lui avaient servi de livres, et la politique, où il devait se rendre si habile, avait été son principal enseignement.

L'ardeur qu'il ressentait dans son adolescence à la vue d'un beau chien de chasse ou d'un épieu pour le sanglier (1), la passion qui, lors du mariage de sa sœur, l'infante Isabelle, avec le roi Christiern II de Danemark, l'avait entraîné si fougueusement à la danse qu'il en était tombé malade (2), il savait maintenant les porter, en les contenant, des petites choses sur les grandes. Réfléchi comme celui qui décide, patient comme celui qui commande, il avait acquis une dignité précoce. Ayant un sens naturel supérieur, une finesse d'esprit pénétrante, une rare vigueur d'âme, il apprenait à juger, dans chaque situation et sur chaque chose, ce qu'il y avait à faire et comment il le fallait faire; il s'apprêtait à être le plus délié et le plus ferme politique de son temps, à regarder la fortune en face, sans s'enivrer de ses faveurs, sans se troubler de ses disgrâces, à ne s'étonner d'aucun événement, à se résoudre dans tous les périls. Il avait déjà des volontés impérieuses (3) et un aspect imposant. « Sa gravité est si grande, écrivait vers cette époque un écrivain contemporain, et son esprit tellement altier, qu'il semble tenir tout l'univers sous ses pieds (4). »

(1) Lettre de Marguerite d'Autriche à l'empereur Maximilien, du 28 janvier 1511. *Correspondance de l'empereur Maximilien*, etc., publiée par M. Le Glay, Paris, 1839, t. Ier, p. 379.

(2) Lettre de Marguerite à Maximilien, du 14 juin 1514. *Ibid.*, t. II, p. 261.

(3) En mars 1518, il disait à La Roche-Beaucourt, ambassadeur de François Ier auprès de lui, au sujet de Tournay, que ce prince semblait prêt à reprendre par les armes sur le roi d'Angleterre : « Je vous prie que l'on voye le moyen que cela ne passe plus oultre, car j'en seroye plus courroucé que de chose qui m'advint jamaiz. » Lettre de La Roche-Beaucourt, Bibliothèque nationale, mss. Bethune, 8407. f° 128.

(4) « Tanta est ejus gravitas et animi magnitudo ut habere sub pedibus universum præ se ferre videatur. » — Petri Martyris Anglerii *Epistolæ*, lib. XXXII, ep. 648.

Son compétiteur, François Ier, était un peu plus âgé que lui. Il avait des états moins nombreux, mais non dispersés, et sa puissance était égale, parce qu'elle était concentrée. Le royaume de France, qu'il possédait sans partage et qu'il gouvernait sans contradiction, ne contenait plus sur sa surface vaste et compacte aucune souveraineté particulière assez importante pour menacer son existence, aucune classe assez indépendante pour troubler son repos. De l'Océan aux Alpes, des Pyrénées aux Ardennes, il était uni et obéissant. Le prince qui y commandait était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire. Il avait vingt-cinq ans. Ce que Charles promettait d'être un jour, François l'était déjà devenu. A peine monté sur le trône, il avait réparé les désastres extérieurs qui avaient attristé la fin du règne de son populaire et inhabile prédécesseur. Franchissant, par des chemins jusque-là inaccessibles à une armée, les Alpes, dont les passages ordinaires lui étaient fermés, il avait paru en vainqueur dans les plaines de la Lombardie, où l'on ne croyait pas qu'il parvînt à descendre, et, à l'étonnement de l'Europe, presque entière conjurée contre lui, il avait reconquis le duché de Milan, que Louis XII avait perdu deux fois. Ces redoutables Suisses qui n'avaient jamais été battus et qui avaient successivement triomphé des archiducs d'Autriche à Morgarten et à Sempach, des ducs de Bourgogne à Granson, à Morat et à Nancy, des empereurs d'Allemagne à Pratteln, à Constance, à Schwaderloch et à Dorneck, des rois de France à Milan, à Novare et à Dijon, lui seul les avait mis en fuite à Marignan. Durant cette terrible bataille de deux jours, il n'avait pas quitté la selle de son cheval, et, la lance au poing, le casque en tête (1), il avait reçu, aux premiers rangs, trois coups de pique dans son armure (2).

Après avoir combattu en soldat, vaincu en capitaine, il avait agi en politique. Imitant l'exemple de Louis XI et remédiant à l'une des fautes les plus graves de Louis XII, il avait remis les Suisses dans l'amitié et au service de sa couronne par la ligue perpétuelle de Fribourg. Duc accepté de Milan, seigneur reconnu de Gênes, souverain affermi de la France, les négociations ne lui avaient pas moins réussi que les armes. Il avait obtenu du pape Léon X la restitution de Parme et de Plaisance au Milanais, de l'empereur Maximilien la cession de Vérone à ses alliés les Vénitiens, du roi d'Angleterre Henri VIII le rachat de Tournay, de Mortagne, de Saint-Amand, réintégrés à la France. Il ne devait pas être toujours aussi heureux

(1) Lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême, du 14 septembre 1515, sur la bataille de Marignan, dans l'introduction aux *Mémoires* de Du Bellay. Collection Petitot, vol. XVII, p. 186.

(2) *Les première et deuxième années du règne de François Ier*, par Jean Barillon, secrétaire du chancelier Du Prat. Mss. de la Bibl. nat. Bethune, n° 8618.

ni aussi habile; mais après ces quatre premières années de juste félicité qui semblaient les débuts éclatans d'un grand prince, ayant acquis de la gloire et imposé la paix, laissant voir en lui les mérites les plus hauts comme les plus aimables, un esprit noble, un cœur intrépide, un caractère gracieux, des mœurs chevaleresques, ayant l'amour élevé des lettres, le goût délicat des arts, montrant une grande application aux affaires et disposant de forces jusque-là irrésistibles, il avait tourné vers lui les regards du monde et les espérances d'une partie de l'Allemagne, menacée d'être envahie par les Turcs.

L'empire germanique, qu'allaient briguer ces deux rois, le premier en invoquant les souvenirs de sa maison et en s'engageant à le gouverner selon ses usages, le second en faisant valoir les ressources de sa puissance et en s'offrant à le défendre contre ses ennemis, l'empire germanique était très divisé. Ce grand corps, dont s'était séparé le royaume d'Italie, dont avait été détaché le royaume d'Arles, presque tout entier annexé à la France, dont les cantons confédérés de la Suisse s'étaient rendus indépendans de fait, quoiqu'ils lui appartinssent encore de droit, tout réduit qu'il était, n'était pas devenu plus compacte. Il restait formé d'une multitude de membres mal joints. Il renfermait des états héréditaires et électifs, un royaume, des électorats, des duchés, des margraviats, des landgraviats, des comtés, des seigneuries de dimensions variées, des villes libres de diverse importance, des principautés ecclésiastiques d'ordre différent depuis les archevêchés jusqu'aux prieurés souverains. A cette époque, il comptait vingt-neuf princes séculiers, quatre-vingts prélats ou abbés, environ quatre-vingt-dix villes impériales, plus de deux cents comtes territoriaux avec juridiction et plusieurs milliers de seigneurs médiats. Ainsi composée, l'Allemagne, malgré les récentes tentatives de l'empereur Maximilien, qui avait voulu y fonder une justice commune par la *chambre impériale*, une milice régulière par l'établissement *des cercles*, conservait un esprit d'insubordination que la force fédérale n'avait pu réduire à l'obéissance et une diversité d'intérêts que rien n'était capable de ramener à l'accord.

Lorsqu'il fallait donner un chef à cette vaste et faible confédération, au milieu de laquelle se maintenaient toujours les ligues des villes, les associations des nobles, les alliances particulières des princes, le droit en était dévolu aux sept électeurs. Les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, comme archichanceliers de l'empire pour les royaumes de Germanie, d'Arles et d'Italie; le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte palatin de Bavière, le margrave de Brandebourg, comme archi-échanson, archi-maréchal, archi-sénéchal et archi-chambellan de l'empire, nommaient seuls,

au nom de tous les souverains germaniques, dont ils étaient les premiers et les plus considérables, le roi des Romains, futur empereur. Ce haut pouvoir, qu'ils exerçaient depuis le XIIIe siècle, avait été réglé en 1356 par la bulle d'or de Charles IV, qui prescrivait de faire l'élection dans la ville de Francfort, et qui rendait cette élection valide à la majorité des suffrages.

Quelle était la position des sept électeurs vis-à-vis des deux princes qui aspiraient à l'empire, et par suite de quels intérêts ou de quels sentimens devaient-ils se déclarer pour les prétentions de l'un ou de l'autre? La maison de Hohenzollern possédait les deux électorats de Brandebourg et de Mayence. Le margrave Joachim, chef de cette puissante famille, avait reçu héréditairement le premier en 1499, et son frère, l'archevêque Albert, avait obtenu le second par élection depuis 1514. En toute rencontre, l'empereur Maximilien s'était prêté à l'agrandissement de leur maison. Il avait accordé au margrave l'expectative du duché de Holstein, laissé réunir par l'archevêque, à peine âgé de trente et un ans, les trois siéges importans d'Halberstadt, de Magdebourg et de Mayence, et contribué à faire donner la grande maîtrise de l'ordre teutonique à leur cousin le margrave Frédéric. Il semblait donc pouvoir compter sur ces deux frères pour faciliter l'élévation de son petit-fils à l'empire; mais ils étaient ambitieux, calculés, cupides. D'ailleurs les Hohenzollern se dirigeaient d'après l'utilité, non d'après la reconnaissance, et un avantage présent leur faisait aisément oublier les bienfaits passés.

La maison de Saxe n'avait aucun motif d'affermir et de rendre héréditaire la puissance de l'Autriche en Allemagne. Loin de là : elle était disgraciée depuis quelques années par l'empereur. Maximilien avait refusé à l'électeur Jean-Frédéric les duchés de Berg et de Juliers, dont il lui avait cependant promis l'expectative; il avait contraint le duc George, son cousin, à rétrocéder la Frise aux Pays-Bas; il avait désiré, après la mort du grand-maître Frédéric de Saxe, qu'un prince de Brandebourg fût mis à la tête de l'ordre teutonique. La maison de Saxe nourrissait contre lui de légitimes ressentimens. Aussi l'électeur Frédéric, que recommandaient en Allemagne de nobles sentimens de justice et un véritable esprit de sagesse, s'était déjà opposé dans plusieurs diètes, bien qu'il fût très mesuré et peu entreprenant, aux projets généralement mal conçus de Maximilien. Il était beau-frère du duc de Lunebourg, le plus puissant des princes de la vieille maison de Brunswick, et oncle du duc de Gueldre, alliés l'un et l'autre de François Ier.

L'électeur palatin, Louis V de Bavière, n'avait pas de moindres griefs. La succession de Bavière-Landshut avait été refusée en 1503 à son père Philippe, qui, l'ayant alors revendiquée les armes à la

main, avait été mis au ban de l'empire, battu et dépouillé même de *l'avouerie* de Haguenau, dont l'empereur s'était emparé et qu'il avait gardée. Le comte palatin Louis n'avait pas encore reçu l'investiture impériale. Sa politique et ses ressentimens le poussaient du côté de la France; mais ses craintes et son avarice pouvaient le ramener à l'Autriche.

Richard de Greiffenclau de Wolrath, archevêque-électeur de Trèves, était préoccupé des périls de l'Allemagne, et voyait avec alarme la grandeur toujours croissante de la maison de Habsbourg. La contiguité des territoires avait amené entre elle et lui, ainsi que cela arrive ordinairement, l'opposition des intérêts. Voisin des Pays-Bas comme le duc de Gueldre, le prince-évêque de Liége, le duc de Bouillon, seigneur de Sedan, le duc de Lorraine, il était, comme eux, l'adversaire naturel de leur souverain, et il ne se souciait pas que celui-ci, déjà possesseur de tant de royaumes, devînt encore le chef de l'empire. Aussi penchait-il pour François Ier. Son appui était d'autant plus précieux, qu'il joignait à une rare prudence une fermeté habile.

L'archevêque-électeur de Cologne, Hermann de Wied, lui ressemblait peu. C'était un prince sans direction fixe. Timide par scrupule autant que par faiblesse, manquant à la fois de lumières et de volonté, il était livré à des influences qui entraînaient ou paralysaient ses résolutions selon qu'elles s'accordaient ou se combattaient entre elles. Avec ce caractère, il était à croire qu'il attendrait le dernier moment pour se prononcer en faveur du prétendant qui lui semblerait avoir le plus de droits, parce qu'il aurait le plus de chances. Quant au jeune roi Louis, électeur de Bohême, il ne disposait pas encore de son suffrage. A peine âgé de treize ans, il était placé sous la double tutelle de son oncle, le roi Sigismond de Pologne, et de l'empereur Maximilien. Le pacte de succession qui unissait les maisons de Bohême et d'Autriche, les mariages projetés entre le roi Louis et l'archiduchesse Marie, sœur du roi catholique, l'archiduc Ferdinand, frère de celui-ci, et Anne, sœur de Louis, assuraient en quelque sorte d'avance le suffrage de cet électorat à un prince autrichien.

II.

Plus de deux ans avant la mort de Maximilien, plusieurs électeurs, séduits par la valeur de François Ier, frappés de sa puissance, qui lui aurait permis de protéger efficacement l'Allemagne, et attirés par son argent, songèrent à lui assurer la future possession de la couronne impériale. L'archevêque de Trèves ouvrit à ce sujet les négociations. Dès le mois de novembre 1516, il envoya de son château d'Ehren-

breitstein le docteur Henri Dungin de Vuitlich, son chancelier, auprès de François Ier (1), auquel il engagea son vote. Le margrave Joachim de Brandebourg ne fit pas attendre le sien. Le docteur Bernard Zedwitz, le bourgmestre de Crossen Melchior Pful, le gentilhomme brandebourgeois Joachim de Moltzan, ses conseillers et ses plénipotentiaires, se rendirent des bords de la Sprée sur ceux de la Somme, et en traitèrent à Abbeville avec le chancelier Du Prat, investi de toute la confiance et dépositaire des pouvoirs particuliers de son maître. Une étroite confédération fut conclue, le 26 juin 1517, entre le roi et le margrave. Le roi devait donner la seconde fille de Louis XII, la princesse Renée, alors âgée de huit ans, en mariage au prince électoral de Brandebourg, avec une dot de 150,000 écus d'or au soleil (8,300,000 francs au moins) (2) et une pension de 4,000 livres. Une autre pension de 8,000 livres était accordée au margrave, qui s'obligeait à fournir, en cas de guerre, des levées de reitres et de lansquenets aux frais de François Ier, qu'il promettait de plus de porter à l'empire (3).

Le 17 août, l'électeur Joachim ratifia en ces termes, à Cologne sur la Sprée, et le traité de confédération, et la promesse de son suffrage : « Nous nous attachons, disait-il, au seigneur François Ier, roi des Français, duc de Milan, seigneur de Gênes, dont la renommée et l'*humanité* brillent dans tout l'empire, et, requis par ses ambassadeurs, nous avons promis pour la gloire du Dieu tout-puissant, de la foi chrétienne et de l'église catholique, pour l'honneur, l'avantage et l'élévation de tout l'empire romain, et par ces présentes nous promettons de bonne foi qu'à la mort du sérénissime et très invincible empereur notre maître, le seigneur Maximilien, que Dieu par sa grâce fasse vivre longtemps, lorsque l'empire romain vaquera, et qu'avec nos confrères amis et cousins les princes électeurs, nous nous réunirons dans le lieu ordinaire de notre libre élection, et que nous pourrons comprendre que leur voix et la nôtre serviront à pro-

(1) Archives générales de France, section historique, carton J., 995. Pièce du 8 novembre 1516. L'original latin avec les sceaux pendans en cire noire. — Plus tard, le 23 octobre 1518, le roi le fit remercier de la fidélité qu'il lui avait gardée à la diète d'Augsbourg. « Et primum archiepiscopo treverensi dicet quod christianissimus rex ingentes ei gratias agit, tum propter firmam et constantem voluntatem quam illi servavit... tum quod cæteros principes hortatus est et monuit ut idem facerent. » Instructions à J. de Moltzan. *Ibid.*, carton J. 952.

(2) L'écu d'or au soleil de François Ier de 1519 pesait 3 grammes 25 centigrammes à 3 francs 30 centimes le gramme, ce qui en portait la valeur métallique à 11 fr. 5 cent. Or, le pouvoir de l'or et de l'argent étant à cette époque cinq fois plus fort au moins qu'aujourd'hui, un écu d'or au soleil de 1519 avait la valeur relative de 55 fr. 25 c. de notre monnaie actuelle.

(3) *Ibid.* Minute originale.

curer l'empire au seigneur François, roi des Français, non-seulement nous ne l'empêcherons pas, mais nous y contribuerons de toutes nos forces et par notre vote (1). »

L'archevêque de Mayence suivit assez promptement l'exemple de son frère le margrave. Ayant appris les arrangemens convenus avec le chef et dans l'intérêt de la maison de Brandebourg, il avait donné le 12 octobre de pleins pouvoirs, pour traiter de sa part en France, à l'un des hommes qui faisaient l'ornement de sa petite cour splendide et lettrée, au célèbre Ulric de Hutten, qui représentait à la fois les idées nouvelles et les mœurs anciennes de l'Allemagne érudite et guerrière. « Par ces lettres patentes, disait-il, nous déclarons et faisons savoir que nous députons le vaillant et parfaitement docte notre féal et notre conseiller Ulric de Hutten, chevalier à l'éperon d'or et docteur, auprès du sérénissime et très chrétien prince François Ier, roi des Français, notre seigneur et notre ami, afin qu'il conclue avec sa sérénité et en notre nom un pacte de solide alliance, et qu'il y termine certaines autres affaires que nous lui avons commises..... Tout ce qu'il aura conclu, nous le tiendrons pour ferme et inébranlable (2). » L'archevêque vendit mystérieusement le suffrage (3) que le margrave avait vendu éventuellement.

François Ier n'avait plus qu'un vote à acquérir pour disposer de la majorité électorale. Il gagna (4) celui du comte palatin Louis, qui lui offrit de *travailler* au succès *de l'affaire si bien connue de sa majesté* en répandant son argent en Allemagne, et qui supplia toutefois de jeter sa lettre au feu (5). Avec les quatre voix de Trèves, de Brandebourg, de Mayence et du Palatinat, il put se croire assuré de l'empire et rêver en sa faveur le rétablissement de la puissance de Charlemagne sur le continent. Se regardant déjà comme le chef convenu de l'Allemagne, il étendit dans cette vaste contrée ses rapports et son influence pour la mieux préparer à sa prochaine souveraineté. Outre les quatre électeurs dont il était devenu le confédéré et le candidat, il se fit d'utiles alliés et il entretint de puissans pensionnaires dans

(1) Archives générales de France, carton J. 952, pièce 3. L'original sur parchemin, signé de l'électeur et muni de son scel en cire jaune.

(2) *Ibid.* L'original sur parchemin.

(3) *Ibid.* L'original sur parchemin. « Christianissimus rex habet in scriptis fidem et promissionem dicti archiepiscopi maguntini. » Instructions du 23 octobre 1518 à J. de Moltzan. Carton J. 952, p. 8.

(4) « Iceluy conte palatin a juré et promis que advenant icelle vacation (de l'empire) eslira le dit seigneur et lui aideroit envers les autres pour le faire eslire. » Instruction de février 1519 pour Cordier (conseiller du roi en son grand conseil) et La Mothe au Groing (l'un des gentilshommes de la maison du roi), envoyés auprès de l'électeur. Bibl. nat. Mss. de La Mare, $\frac{10333}{3}$.

(5) L'original a été conservé et se trouve dans le carton J. 995.

tout le corps germanique. Ainsi il eut dans son amitié ou il prit à son service : sur la frontière sud-est des Pays-Bas, le duc Antoine de Lorraine, Robert de la Marck, duc de Bouillon et seigneur de Sedan, son frère Éberhard de la Marck, prince-évêque de Liége; sur la frontière nord-ouest, le belliqueux duc de Gueldre, auquel offrit de s'adjoindre cette année même le duc de Clèves, de Juliers et de Berg (1); dans le voisinage du Rhin, le comte Gerlach d'Isenbourg (2) et le comte Jean de Salm, seigneur de Reiferscheid, de Dyk et d'Alster, maréchal héréditaire de l'électorat de Cologne (3); vers l'Allemagne septentrionale, le duc de Brunswick-Lunebourg, gendre de l'électeur de Saxe, et le duc Frédéric de Holstein (4), souverain du Schleswig et héritier du royaume de Norvége, tandis que du côté de l'Allemagne méridionale, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade et l'évêque de Strasbourg n'étaient pas éloignés de se mettre à sa dévotion.

Il y avait alors dans le corps germanique un homme très puissant quoiqu'il ne fût ni électeur, ni prince, ni comte, et François Ier ne manqua point de se l'attacher : c'était le fameux Franz de Sickingen. Il appartenait à la plus ancienne noblesse possessionnée des environs du Rhin; ses ancêtres avaient combattu en Italie pour les empereurs souabes, et son père avait été proscrit par l'empereur Maximilien pour avoir soutenu les armes à la main les prétentions de la maison palatine à l'héritage de la Bavière-Landshut. Sickingen avait acquis une importance extraordinaire en Allemagne (5). Il pouvait à toute heure mettre au service de ses alliés deux mille chevaux bien équipés, dix mille vaillans lansquenets, une nombreuse artillerie, et leur ouvrir les portes de plus de vingt-trois forteresses (6). D'une bravoure entreprenante, d'un caractère chevaleresque, d'un esprit cultivé, élève de Reuchlin, le chef des érudits allemands, ami d'Ulrich de Hutten, qui fut son compagnon à la guerre, son lecteur pendant la paix, et se fit le chantre poétique de sa renommée de la Moselle à l'Elbe (7), Sickingen aimait les armes et les lettres. Continuateur des vieilles mœurs de son pays, défenseur des idées nouvelles de son temps, il se plaisait dans les hasards des grandes aventures et les

(1) Pièce 48, carton J. 952, pension de 4,000 livres promise en échange de ses services qu'il a offerts.

(2) *Ibid.* Carton J. 995, pension de 4,000 livres tournois, du 4 avril 1518, et promesse originale du comte de servir François Ier, dans le carton J. 952, pièce 7.

(3) *Ibid.* Pension de 1,200 livres du 10 février 1518.

(4) *Ibid.* Traité original du 19 mai 1518, avec pension de 4,000 livres.

(5) *Vie de Franz de Sickingen*, par E. Münch; 2 vol. in-8°. Stuttgart et Tubingen, 1827.

(6) *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, dans la collection Petitot, vol. XVI, p. 316.

(7) Voir les vol. II, III et IV de Hutten, et une dédicace dans le vol. V, p. 157. — *Ulrichi ab Hutten equitis Germani Opera*, édition de J.-H. Münch, in-8°. Berlin, 1822.

entretiens élevés des savans, et avait dans le principal de ses châteaux une imprimerie à côté de ses canons (1).

A cette époque d'impuissance publique et de guerres privées, où il n'était guère possible d'obtenir justice qu'en se la rendant à soi-même, Franz de Sickingen s'était fait comme le justicier général et armé de la vaste contrée qu'arrosent la Moselle, le Rhin, le Necker, le Mein et la Lahn. La noblesse, accoutumée aux confédérations particulières, s'enrôlait avec empressement sous sa victorieuse bannière. Sickingen, à la tête d'armées de plus de quinze mille hommes, se chargeant des querelles des faibles et des droits des impuissans, avait tour à tour marché contre le comte Reinhard des Deux-Ponts, la ville impériale de Metz, le duc Antoine de Lorraine, le landgrave Philippe de Hesse, qu'il avait contraints à accorder des réparations ou réduits à souscrire des arrangemens. Mis au ban de l'empire pour avoir pillé les marchands de Worms et fait le siége de leur ville, il avait bravé la colère de Maximilien dans sa citadelle d'Ebernbourg, près de Creuznach, qui devint bientôt l'asile des lettres effrayées ou de la piété en péril, et que ses protégés reconnaissans appelèrent l'*Hôtellerie de la Justice* (2). Cette forteresse s'élevait sur un rocher vaste et escarpé au pied duquel coulaient les eaux de l'Alseuz; ses abords étaient protégés par de nombreuses batteries de canon, et les voûtes intérieures en avaient été mises à l'épreuve de la bombe. Le puissant possesseur d'Ebernbourg, le chef valeureux de la noblesse secondaire de l'Allemagne, entra alors au service de François Ier. Le maréchal de Fleuranges, de la maison de La Marck, avec laquelle Sickingen était en étroite alliance, le conduisit au château d'Amboise, où ce prince lui fit le plus grand accueil. François Ier donna à Sickingen et aux douze gentilshommes de sa suite de magnifiques chaînes d'or, et il accorda une pension considérable de 3,000 livres (3) au précieux auxiliaire qui pourrait plus tard, s'il en était besoin, lever une armée à l'appui de ses desseins.

Cependant le jeune roi catholique ne devait pas se laisser enlever ainsi la couronne impériale qu'avaient portée dans le XIIIe et dans le XIVe siècle Rodolphe de Habsbourg et Albert Ier, ses ancêtres paternels,

(1) La plupart des lettres véhémentes et des formidables pamphlets d'Ulrich de Hutten contre l'église romaine et pour la liberté germanique sont datés en 1520-1521 de la citadelle d'Ebernbourg. *Opera Ulrichi ab Hutten*, vol. III, IV.

(2) *Ebernburg*, ubi pretium est equis et armis, ubi Dei cultus, hominum cura et charitas, ubi virtutibus honor, ubi liberaliter liberi sunt viri, ubi pecuniam contemnunt homines et magni fiunt;... ubi innocentia propugnatur, viget probitas, fœdera valent, hoc illud est æquitatis receptaculum. *Ulrichi ab Hutten Opera*, etc., vol. IV, p. 84. — Gardesius dit : « Arx Eberburgensis portus et asylum veritatis testium, eruditionis et depressæ libertatis vindicum. » *Monumenta*, t. Ier, p. 161.

(3) *Mémoires de Fleuranges*, vol. XVI, p. 319.

et qui depuis quatre-vingt-un ans semblait fixée dans sa maison. Ses vastes états auraient été compromis si François Ier, qu'il avait pour voisin en Flandre, en Franche-Comté, en Espagne, en Italie, s'établissait aussi en Allemagne. Il mit tout en œuvre pour l'en empêcher. Jusque-là il s'était ménagé avec soin l'amitié de ce prince, afin d'éviter la guerre vers les Pays-Bas, de prévenir l'invasion du royaume de Naples et de n'être pas troublé dans la prise de possession de la péninsule espagnole. Il lui avait prêté hommage, comme son vassal, pour les comtés de Flandre et d'Artois, et, par le traité de Noyon, il avait accepté pour future femme Louise de France, fille de François Ier, qui, en considération de ce mariage, lui céda ses droits sur le royaume de Naples. Gendre éventuel et ami momentané de François Ier, le roi de Castille avait réconcilié son aïeul et son beau-père. Arrachant Maximilien à ses turbulens desseins et à ses ligues agressives, il avait obtenu son adhésion au traité de Noyon, et moyennant 200,000 écus d'or il avait décidé le nécessiteux empereur à rendre aux Vénitiens alliés de la France la seule place qui lui fût restée de ses conquêtes sur eux. Le traité de Noyon du 13 août 1516 avait été confirmé le 11 mars 1517 par le traité de Cambrai, dans lequel le roi très chrétien et le roi catholique avaient renvoyé la question difficile du royaume de Navarre à une conférence qui se tiendrait prochainement à Montpellier. Après toutes ces stipulations, Charles, en constante amitié avec Henri VIII, en alliance étroite avec François Ier, en accord parfait avec Maximilien, s'apprêtait à partir pour l'Espagne afin d'y consolider sa puissance, qu'il avait mise à l'abri de toute atteinte du côté des Pays-Bas, qu'il comptait avoir assurée en Italie et qu'il espérait étendre plus tard à l'Allemagne.

C'est dans ce moment qu'il fut instruit des dangereuses menées de François Ier. Il ne voulait pas enfreindre la paix, qui lui était nécessaire, et qu'il avait rétablie avec tant de peine dans l'occident de l'Europe; mais il n'entendait pas non plus que le roi de France, devenu son compétiteur, se servît de la paix pour lui enlever d'avance la couronne impériale. Des côtes de la Zélande, où il allait s'embarquer, il chargea le trésorier Villinger d'informer l'empereur de toutes les pratiques françaises auprès des électeurs; plusieurs d'entre eux s'offraient à soutenir ses propres prétentions, qu'il était résolu à faire prévaloir par tous les moyens, s'il obtenait l'assentiment et le concours de son aïeul (1). Il monta ensuite sur la flotte qui devait le conduire en Espagne, et il s'éloigna des lieux où s'était déjà ouvert le marché électoral. Mais l'empereur son grand-père y restait pour

(1) Instruction donnée à Villinger par le roi de Castille en août 1517, dans Bucholtz. *Geschichte der regierung Ferdinand des Ersten*, in-8°; Vienne, 1831, vol. Ier, p. 84.

lui. Attaché à la grandeur de sa maison, qu'il avait singulièrement accrue, Maximilien sentait la nécessité de ne pas la laisser déchoir, et d'en unir les états dispersés par le lien puissant de l'autorité impériale. Il entra donc, et avec son ardeur accoutumée, dans les vues de son petit-fils. Avant tout, il lui fit connaître ce qu'il devait accorder de faveurs, dépenser d'argent, offrir de pensions, s'il ne voulait pas échouer dans une pareille entreprise. C'est ce que lui écrivirent de sa part le trésorier Villinger et le secrétaire Renner (1), instruits à fond de la position, du caractère et des intérêts des princes allemands.

Charles était aux prises avec les difficultés d'un règne nouveau, lorsqu'il reçut en Espagne les instructions qui lui étaient transmises et les demandes qui lui étaient adressées par les deux conseillers de l'empereur. Il venait de prendre possession de la souveraine autorité dans la Castille. Ce n'était pas sans quelque peine qu'il avait été reconnu roi du vivant de sa mère, Jeanne la Folle, enfermée à Tordesillas. Les grands et les villes lui avaient cependant prêté serment d'obéissance dans les cortès de Valladolid, après qu'il eut juré lui-même d'observer leurs lois et de garder leurs priviléges; mais les Flamands qui l'entouraient excitèrent l'animadversion et la jalousie des Castillans par l'excès de leur pouvoir et de leur cupidité. Le gouverneur Chièvres et le chancelier Jean Le Sauvaige dirigeaient tout et vendaient tout autour de lui. Les Flamands traitaient l'Espagne comme les Espagnols avaient traité l'Amérique, et dans leur avidité cynique et offensante ils allaient jusqu'à appeler ceux-ci *leurs Indiens* (2). Aussi préparaient-ils le terrible soulèvement des *communeros*, et ils rejetaient même du côté de la France les *grands*, indignés de l'abandon où on les laissait. Les personnages les plus considérables des deux Castilles visitaient assidûment La Roche-Beaucourt, et, aussi nombreux à la table de l'ambassadeur de François Ier qu'à la cour du roi Charles, ils lui disaient : « Quand il le vouldra, votre maistre trouvera autant de serviteurs en ce pays qu'en lieu qu'il sauroit souhaiter (3). » La présence de l'infant Ferdinand dans la Péninsule, l'ambition qu'il avait déjà montrée, l'attachement que lui portaient les Espagnols, au milieu desquels il avait été élevé, dont il parlait la langue et suivait les mœurs, n'inspiraient pas moins d'inquiétude au roi son frère. Aussi, malgré le vœu formel des cortès, se décida-t-il à

(1) Le contenu de cette lettre est mentionné dans la lettre de Maximilien au roi de Castille du 18 mai 1518, extraite des archives de Lille et publiée dans les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche* par le savant archiviste M. Le Glay, in-4°, vol. II, p. 126.

(2) Sandoval, *Historia de Carlos Quinto*, t. Ier, lib. v, § II.

(3) Lettre de La Roche-Beaucourt de mars 1518. Mss. Bethune, n° 8487, f° 128 et suiv.

ne pas le laisser dans un pays où les mécontens pourraient un jour le prendre pour chef. Dans son trajet de Valladolid à Saragosse, il l'éloigna sans bruit de l'Espagne et l'envoya en Flandre. Fort soucieux des dispositions des Castillans, encore incertain sur l'obéissance des Aragonais, par lesquels il allait se faire reconnaître comme roi, ils se trouvait de plus tellement pauvre, qu'il fut réduit, peu de temps après, à emprunter 70,000 ducats du duc de Verajas, du duc d'Arcos et du comte de Benavente pour l'entretien de sa maison (1). Il en était là quand lui parvint le message de son grand-père Maximilien.

Malgré la pénurie de ses finances, Charles se procura 100,000 ducats, qu'il fit porter à l'empereur par son chambellan Jean de Courteville. Il obtint en outre de trois banquiers de Gênes et d'Augsbourg qu'ils en mettraient à sa disposition 200,000 autres au mois d'avril 1519; mais il n'offrit que des pensions de 4,000 florins aux électeurs, et il défendit à Courteville de rien débourser sans être certain que l'empire lui serait accordé. Maximilien, mécontent de cette parcimonie et de ces précautions, également contraires au succès d'un dessein qui exigeait beaucoup de libéralité et de confiance, écrivit à son petit-fils pour lui en exprimer sa surprise. Il lui dit que les pensions offertes étaient trop petites, que la somme envoyée était insuffisante, et que d'ailleurs il fallait pouvoir s'en servir tout de suite, parce que sans cela les princes allemands croiraient plus à l'argent comptant des Français qu'à ses bonnes paroles. Il insista fortement sur la nécessité de dépenser sans hésitation et d'agir sans retard. « Pour gagner les gens, ajouta-t-il, il faut mettre beaucoup en aventure. Veuillez donc bien penser à notre conseil et le suivre, autrement il n'y a pas d'apparence de conduire notre affaire au désir et à l'honneur de nous deux. Il nous déplairoit fort d'avoir eu tant de peine et labeur pour faire grande et exalter notre maison et toute notre postérité, et de voir tout mis au hasard par une faute ou une négligence (2). » Il convoqua en même temps les électeurs à Augsbourg pour le mois d'août.

III.

La diète se réunit à l'époque fixée. Elle avait deux grands objets : l'un public, la défense de la chrétienté contre l'invasion imminente des Turcs; l'autre secret, la succession à l'empire d'Allemagne. Le

(1) Dépêche de La Roche-Beaucourt, de Saragosse, 1518. Mss. Bethune, n° 8486, f° 56 et suiv.

(2) Lettres de Maximilien au roi Charles, du 18 et du 24 mai 1518 (archives de Lille), imprimées, la première, dans les *Négociations diplomatiques*, t. II, p. 125, la seconde, dans *Anzeiger für Kunde der Teutschen Vorzeit*, par F.-J. Mone, Karlsruhe, 1836, in-4°, p. 14.

premier n'était cependant pas étranger au second, car le pape devait se déclarer ouvertement en faveur de celui des deux compétiteurs qui, par son âge, sa gloire, sa puissance militaire, lui semblait le plus capable d'arrêter les progrès de l'invasion musulmane. Léon X ne semblait occupé dans le moment que de cet immense péril. Sélim Ier, continuant l'œuvre de ses plus heureux et de ses plus terribles prédécesseurs, s'apprêtait à attaquer l'Occident. En trois années, de 1514 à 1517, il avait vaincu le sophi de Perse Ismaïl à Tschaldiran, et lui avait enlevé le Diarbekir, Orfa et Mossoul, entre l'Euphrate et le Tigre; il avait battu complétement le soudan d'Égypte à Alep et au Caire, détruit l'empire des Mamelucks, occupé la Syrie, la Palestine, l'Égypte, reçu la soumission du chérif de la Mecque et de beaucoup de tribus arabes. Après avoir consolidé ses conquêtes et créé une puissante flotte de plus de deux cents voiles, il était rentré à Constantinople, plus menaçant que jamais pour l'Europe, dont ses armes n'avaient été détournées que par la guerre si vite achevée d'Orient.

L'approche du danger avait ému le chef spirituel de la république chrétienne. Il craignait que les Turcs, établis sur le Bosphore, maîtres de la Bessarabie, de la Bulgarie, de la Roumélie, de la Servie, de la Bosnie, déjà parvenus dans la Croatie et sur les côtes de la Dalmatie, n'attaquassent en même temps le boulevard le plus avancé et le centre même du christianisme par une invasion en Hongrie et une descente en Italie. Il poussa de bonne heure le cri d'alarme, et s'efforça d'unir les rois et les peuples de l'Occident, alors en paix les uns avec les autres, dans une nouvelle guerre sainte contre l'ennemi commun de leur foi et de leur indépendance. Il fit décréter la croisade dans la douzième et dernière session du concile de Latran, autorisa les souverains confédérés à Cambrai à tirer du clergé par des décimes l'argent qu'exigerait la levée des troupes, et leur adressa un long mémoire pour concerter avec eux la conduite de l'expédition sacrée.

Chacun d'eux proposa un emploi différent des forces chrétiennes. François Ier déclara qu'il consacrerait armes, hommes, chevaux, canons, vaisseaux, argent, sa vie même, à une si sainte et si nécessaire entreprise. Il s'engagea, pourvu qu'on préparât les fonds nécessaires, à réunir quatre mille hommes d'armes, huit mille chevau-légers, cinquante mille hommes de pied, et, suivi des Écossais, des Suisses, des Lorrains, des Savoisiens, des Vénitiens, des Florentins, des Siennois, à attaquer les Turcs par le Frioul et l'Illyrie, tandis que l'empereur, les rois de Hongrie et de Pologne, les princes d'Allemagne, marcheraient contre eux du côté de la Hongrie, et que les rois d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, leur feraient face dans la Méditerranée.

L'empereur Maximilien, à l'imagination duquel rien ne coûtait, avait conçu un plan gigantesque, dont l'exécution aurait exigé plusieurs années, et qui, faisant remonter les nouveaux croisés d'occident en orient par l'Afrique, l'Europe et l'Asie, aurait conduit leurs bandes victorieuses jusqu'à Jérusalem, où elles se seraient rejointes, après avoir chassé devant elles les Turcs dépossédés de leurs anciennes et de leurs récentes conquêtes. Moins intempérant et plus judicieux que lui, son petit-fils demanda que l'expédition fût ajournée à l'année suivante, les princes chrétiens n'étant pas encore en mesure de l'entreprendre, et qu'en attendant la France, l'Espagne, le saint-siége, Venise, Florence, etc., défendissent l'Italie contre les Turcs. Les forces de l'Allemagne, de la Pologne, de la Bohême et de la Hongrie serviraient à les repousser, s'ils attaquaient la chrétienté du côté du Danube (1).

Afin de poursuivre ce projet et d'y faire entrer l'Allemagne, Léon X avait envoyé à Augsbourg, comme son légat auprès de l'empereur et de la diète, le dominicain Thomas de Vio, cardinal de Saint-Sixte. Le légat apporta à Maximilien l'épée et le chapeau bénits par le souverain pontife, et conjura la diète germanique de fournir son contingent dans la grande croisade qui servirait à délivrer l'Europe, à reprendre Constantinople, à conquérir même Jérusalem. Il fut donc proposé de lever un homme par cinquante propriétaires de maison, et d'appliquer à l'entretien de cette armée le dixième du revenu des gens d'église et le vingtième du revenu des laïques; mais la diète refusa cet impôt comme trop écrasant pour l'Allemagne, déjà épuisée par toutes les exactions ecclésiastiques. Mêlant le cri public à la parole depuis quelque temps tonnante de Luther, elle fit entendre ses plaintes sur les abus du pouvoir pontifical, l'extension des annates, le mépris des concordats, et elle prétendit que l'argent demandé ne serait pas plus employé à la guerre contre les Turcs que celui des indulgences ne l'était à la construction de l'église de Saint-Pierre. Agitée par un esprit nouveau de résistance, elle fit au nom des intérêts ce que Luther entreprenait au nom des croyances. Elle ne céda pas plus aux invitations du souverain pontife que Luther n'obéit aux injonctions du légat, devant lequel il comparut à Augsbourg, et la diète, défiante et indocile, mit un terme aux croisades au moment même où le moine convaincu et désobéissant commençait les révolutions. Elle se borna en effet à prescrire que, durant trois années, chaque personne admise à la communion payât au moins le dixième d'un florin, et que le produit de cette contribution pieuse fût con-

(1) Toutes les pièces relatives à ce projet de croisade, la plupart extraites des cartons des archives et des manuscrits de la Bibliothèque nat., sont imprimées dans le vol. Ier, p. 10 à 82, des *Négociations de la France dans le Levant*, publiées par M. E. Charrière, in-4°, 1848. — Collection des *Documens inédits sur l'Histoire de France*.

servé par les gouvernemens jusqu'au moment de la guerre. Accorder si peu et si tard, c'était tout ajourner et tout interdire.

Tandis que se discutait cet objet ostensible de la diète, les négociations secrètes pour l'empire se poursuivaient avec les électeurs. Maximilien, arrêté un instant par la défiance parcimonieuse de son petit-fils, avait emprunté à la banque des Fugger 30,000 florins d'or pour défrayer les princes venus surtout à Augsbourg dans un intérêt qui lui était particulier (1). Enfin arrivèrent les nouvelles instructions du roi catholique, qui envoyait une assignation de 100,000 ducats de plus sur le royaume de Naples, et qui autorisait à se servir immédiatement de l'argent porté par Courteville. Maximilien se mit alors à l'œuvre vivement. Il obtint sans peine la voix du jeune roi de Bohême en distribuant 11,000 florins d'or aux ambassadeurs du roi de Pologne, qui était avec lui cotuteur de ce prince. Le suffrage de l'électeur de Cologne n'avait pas été engagé encore; il l'acquit au prix peu élevé de 20,000 florins d'or et d'une pension de 6,000. Afin de l'affermir dans ses volontés, qu'il savait n'être pas invariables, il gratifia de sommes et de pensions — proportionnées à l'influence qu'ils exerçaient sur lui — ses deux frères, les comtes Guillaume et Jean de Wied, son chancelier, ses divers conseillers, et Guillaume de Newenar, l'un des comtes les plus puissans de l'électorat.

Il semblait beaucoup moins facile de gagner l'archevêque de Mayence et le margrave de Brandebourg. Ce dernier, en partant pour la diète d'Augsbourg, avait fait assurer François Ier de la fidélité persévérante qu'il garderait envers lui, et le prince électoral son fils avait envoyé une bague montée d'un beau diamant à Mme Renée de France, qu'il considérait comme sa fiancée (2). Il n'avait su cependant résister ni aux instances, ni aux offres de Maximilien. Défaisant un mariage par un autre, l'empereur avait promis la plus jeune de ses petites-filles, l'infante Catherine, au fils du margrave, auquel elle serait remise l'année suivante avec une dot de 70,000 florins d'or payables le jour de l'élection, outre 30,000 en don gratuit. L'archevêque de Mayence, qui reçut le chapeau de cardinal à Augsbourg, dut avoir pour sa part 52,000 florins d'or comptant, une crédence et un service d'argent à sa discrétion, et le prix d'une belle tapisserie qu'il avait commandée en Flandre. Deux pensions de 8,000 florins d'or étaient assurées aux deux frères sur les villes d'An-

(1) *Estat de l'argent comptant que à cette journée impériale d'Augsbourg a, pour et au nom du roy, esté desboursé.* Dans Mone, p. 407 à 411. Le florin d'or valait un peu moins que l'écu d'or au soleil. Il pesait 3gr,225, ce qui lui donnait une valeur métallique de 10 fr. 64 c., qu'il faut multiplier par 5 pour avoir sa valeur relative.

(2) Instructions latines données à Moltzan par François Ier le 23 octobre 1518. Archiv., carton J. 952, pièce 8.

vers et de Malines, dont ils exigeaient la garantie formelle. Maximilien s'applaudissait d'avoir détaché de François Ier l'électeur de Brandebourg, tout en trouvant qu'il faisait payer cher son infidélité à la France et son retour à l'Autriche. « Le marquis, disait-il, couste beaucoup à gagner; toutefois son avarice est avantageuse au seigneur roi (mon petit-fils), car par elle il parvient à son désir (1). » Il récompensa d'une somme de 12,000 florins d'or et d'une pension le zèle ardent que déployait pour la maison impériale le margrave Casimir de Brandebourg de la branche de Franconie.

Le comte palatin ne s'était pas rendu à la diète. Il avait envoyé un messager à François Ier pour l'assurer de ses bonnes dispositions (2), et il chassait à Dilsberg (3) pendant que Maximilien pratiquait les électeurs à Augsbourg. Son éloignement inquiéta le vieil empereur, qui en connaissait les causes trop fondées. Il se servit, pour l'amener et le séduire, de son frère le comte Frédéric, qui n'avait pas moins à se plaindre de la maison d'Autriche, dont il avait reçu naguère un affront public, mais à laquelle il portait un long et inébranlable attachement. Ce cadet de la maison palatine, élevé auprès de l'archiduc Philippe le Beau, demeuré à la cour du roi Charles, avait conçu une passion romanesque pour l'infante Éléonore, qui le payait de retour; il avait même obtenu de cette princesse, alors âgée de vingt ans, qui épousa en 1518 le roi Emmanuel le Fortuné, et en 1530 François Ier, une promesse de mariage. Le roi Charles surprit entre les mains de sa sœur une lettre d'amour du comte Frédéric, qui l'appelait *sa mie* (4) et lui disait : « Je suis prest de ne demander aultre chose, synon que je soye à vous et vous à moy. » L'altier descendant des empereurs et des rois, courroucé de ce langage et d'une semblable prétention de la part d'un petit prince sans territoire et sans souveraineté, fit rompre devant un notaire apostolique, en présence du seigneur de Chièvres, du seigneur de Rœulx, du baron de Montigny, du chambellan Courteville, tous chevaliers de la Toison-d'Or, et par la déclaration des deux parties, l'engagement qu'elles avaient pris l'une à l'égard de l'autre (5); puis il éloigna durement le comte Frédéric sans consentir à le voir, malgré ses supplications (6), et il conduisit sa sœur en Espagne pour la marier avec le roi de Portugal.

(1) Mémoire du 27 octobre dressé par l'empereur Maximilien pour le roi catholique. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 172.

(2) Lettre de remerciement de François Ier à l'électeur palatin du 13 août. Minute sur parchemin. Archives, carton J. 952, pièce 24.

(3) *Annalium de vita et rebus gestis, etc., Frederici II, electoris palatini, libri XIV.* Authore Huberto Thoma Leodio. In-4°. Francofurti, 1624, lib. IV, p. 68.

(4) Cette lettre est parmi les papiers de Simancas aux Arch. nat., sér. B., liasse 2. n° 79.

(5) Cet acte est dans les papiers de Simancas. *Ibid.*, n° 79[1].

(6) Lettres du comte Frédéric. *Ibid.*, n° 79[4].

Après cette expulsion offensante, qui avait eu lieu l'année d'auparavant, vers la fin d'août, le comte Frédéric s'était retiré à Amberg, dans le haut Palatinat. Son affection pour le roi Charles survivait à sa disgrâce. Il lui avait écrit, en le quittant, qu'il continuerait à le servir en quelque lieu qu'il se trouvât et qu'il ferait avec bonheur tout ce qu'il lui commanderait (1). Mandé alors à Augsbourg, il se rendit en toute hâte auprès de l'empereur, qui oublia les hardiesses qu'il s'était permises et lui fit oublier les affronts qu'il avait reçus. Maximilien le combla de ses bonnes grâces et lui accorda 20,000 florins d'or avec une pension, s'il entraînait l'électeur son frère à Augsbourg et le décidait à conclure avec lui un accord politique et électoral. Afin de faciliter sa venue, il mit ses états sous la sauvegarde de l'empire, et il interdit à la ligue de Souabe d'exercer contre lui aucune espèce de représailles à cause des déprédations dont avaient souffert les marchands de Worms de la part de Franz de Sickingen, l'un des châtelains du Palatinat. Il promit de faire la paix de l'électeur avec cette redoutable ligue et de le dédommager de ce que la maison d'Autriche avait enlevé à la maison palatine. Le comte Frédéric partit pour Dilsberg et persuada si bien le faible et changeant électeur par la double considération de la crainte et de l'intérêt, qu'il le conduisit à la diète presque vaincu. Maximilien acheva sa défaite assez aisément. Il acquit son suffrage en lui accordant l'investiture de ses fiefs, en renouvelant l'alliance héréditaire entre l'Autriche et le Palatinat, en lui assurant 80,000 florins comme compensation de l'*avouerie* d'Haguenau qu'il ne pouvait pas lui rendre parce qu'elle couvrait les possessions autrichiennes du côté de l'Alsace (2), enfin en offrant de donner 20,000 florins d'or à la ville de Worms pour réparer les dommages commis envers elle par Sickingen. L'empereur voulait réconcilier avec les confédérés de la ligue de Souabe, — dont faisaient partie vingt-deux villes impériales, les nobles de la compagnie de Saint-George, les ducs de Bavière et les archiducs d'Autriche, — cet indomptable chef de bande qui devait jouer un grand rôle dans l'élection. Sickingen venait de se brouiller avec François Ier fort peu de temps après être entré à son service. Un marchand allemand en contestation avec des marchands milanais qui ne voulaient pas le payer s'adressa à lui comme au justicier national. Sickingen acheta sa créance qu'il fit acquitter les armes à la main par les Milanais qui trafiquaient en Allemagne. Ceux-ci portèrent leurs plaintes à leur souverain François Ier, qui suspendit la pension de Sickingen (3).

(1) Papiers de Simancas aux Arch. nat., n° 795.

(2) Lettre de Maximilien au roi de Castille du 24 mai. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 127. — *Estat de l'argent comptant*, etc., Mone, p. 407 à 411.

(3) *Mémoires de Fleurangis*, édit. Petitot, vol. XVI, pag. 324-325. « Lequel Francisque,

L'aventurier allemand fut par-là poussé du parti de la France dans celui de l'Autriche. Maximilien s'empressa de l'attacher aux intérêts de son petit-fils, auquel il écrivit : « Touchant Francisque de Sickinghe, il nous semble bien fait de le bien entretenir avec pension et aultrement. Nous l'avons aussi actrait (attiré) à nous, car nous savons qu'il peut faire grand service à nous deux (1). »

Maximilien avait réussi auprès de cinq électeurs, mais il échoua auprès des deux autres. L'archevêque de Trèves demeura fidèle à François Ier. Il refusa d'engager d'avance au roi catholique sa voix, que la bulle d'or lui prescrivait de conserver libre jusqu'au jour de l'élection. Ce qui ne fut pour lui qu'un prétexte dont il couvrit sa politique et sa loyauté servit de fondement à la conduite du duc Frédéric de Saxe. Cet électeur, dont la probité et la fermeté étaient inaccessibles à la corruption et à la crainte se déclara ouvertement contre les arrangemens proposés. Son opposition et la résistance de l'archevêque de Trèves contrarièrent Maximilien sans l'arrêter. Assuré de la majorité du collége électoral qu'il avait enlevée à François Ier, moyennant la somme énorme de 514,075 florins d'or (valant au moins 27,245,975 fr. de notre monnaie), indépendamment de 70,400 de pensions qui seraient touchées à Malines, à Anvers, à Francfort (2), et dont le gouvernement des Pays-Bas cautionnerait l'exact paiement, il se montra décidé à passer outre. Il fit signer le 27 août aux quatre électeurs gagnés, ainsi qu'aux représentans du cinquième, la promesse formelle d'élire roi des Romains son petit-fils, au nom duquel il leur garantit, par des lettres reversales, le maintien de leurs priviléges particuliers, des droits généraux de leur pays, et donna l'assurance que l'administration de l'empire serait concertée avec les princes allemands et confiée à des mains allemandes (3). Ces engagemens réciproques furent échangés le 1er septembre 1518.

L'empereur Maximilien fit aussitôt partir pour l'Espagne Jean de Courteville, avec les seize pièces relatives aux acquisitions de votes, convention de mariage, promesses d'argent et de pensions, garanties de priviléges, qu'il avait stipulées dans l'intérêt et au nom de son petit-fils (4). Il invitait celui-ci à les signer sans retard, à n'y introduire aucun changement, à les expédier bien vite, afin de lier définitivement les électeurs envers lui et de ne pas ébranler l'édifice si coû-

dit-il, porta depuis au roi grand dommage et spécialement pour le faict de l'empire. »

(1) Lettre de Maximilien au roi de Castille du 24 mai. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 129.

(2) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 170-172-173.

(3) Ces lettres sont dans Bucholtz, *Histoire de Ferdinand Ier*, vol. III, p. 665.

(4) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 171.

teusement élevé de sa grandeur. Il lui représentait de plus comme indispensable l'envoi immédiat de lettres de change sur les banques des Fugger et des Welser à Augsbourg pour 450,000 florins d'or à toucher avant l'assemblée de Francfort. Sur ces 450,000 florins qui s'ajoutaient aux 75,000 déjà apportés par Courteville, le besoigneux empereur, que les Italiens appelaient si justement *pochi danari*, s'en attribuait 50,000. Ils étaient destinés à le défrayer de ses dépenses à la diète prochaine de Francfort, où, après avoir reçu la confirmation que le roi Charles donna le 24 décembre des arrangemens pris à Augsbourg, il devait se rendre avec les électeurs pour y faire nommer et proclamer son petit-fils roi des Romains.

IV.

François Ier n'avait pas appris sans une pénible surprise ce qui s'était passé à Augsbourg. L'archevêque de Trèves lui avait envoyé son secrétaire pour l'en instruire. L'électeur de Brandebourg lui-même, embarrassé de son infidélité et voulant en atténuer la honte, avait, le 16 août, prévenu Baudouin de Champagne, seigneur de Bazoges, ambassadeur de François Ier auprès de Maximilien, que l'entreprise de son maître était désespérée, parce que le roi catholique avait déjà 5 voix contre 2. Il avait ajouté cependant qu'on pourrait regagner l'archevêque de Mayence et les autres électeurs à force d'argent; mais il n'avait donné pour avoir la réponse du roi que dix-huit jours, terme au bout duquel tout serait conclu. Ce délai était illusoire, car il était déjà expiré lorsque la dépêche de Bazoges fut remise, le 4 septembre, à François Ier, qui était alors à Vannes. Ce prince n'en expédia pas moins sur-le-champ cinq pouvoirs en blanc à Bazoges, auquel il adjoignit Marigny, bailli de Senlis, pour traiter avec les électeurs (1); mais il n'y avait déjà plus personne à Augsbourg.

François Ier ne se laissa point décourager par le manque de foi du comte palatin, de l'archevêque de Mayence et du margrave de Brandebourg. Il pensa que, les ayant perdus malgré leurs anciennes promesses, il pourrait les regagner malgré leurs nouveaux engagemens. Il fit donc partir pour l'Allemagne d'abord Joachim de Moltzan, conseiller de l'électeur de Brandebourg et qu'il avait pris à son service, ensuite Beaudouin de Champagne, avec les offres les plus capables de tenter ces princes (2); mais, pour qu'ils se laissassent

(1) Lettre originale de François Ier au chancelier Du Prat, du 5 septembre. Mss. Dupuy, vol. 486, feuille 114.

(2) Instructions du 23 octobre 1518 à Joachim de Moltzan, et de la fin de novembre à Baudoyn de Champagne, seigneur de Bazoges. Carton J. 952, pièces 8 et 45.

séduire, il fallait que l'élection ne se fît pas tout de suite à Francfort. Or cette élection rencontra un obstacle légal : Maximilien, n'ayant pas été couronné empereur, n'était que roi des Romains. Dès lors, un roi des Romains existant déjà, on ne pouvait pas en nommer un second, comme le représentèrent avec force et non sans succès le duc Frédéric de Saxe et l'archevêque de Trèves.

Maximilien n'osa point procéder à une élection nouvelle avant d'avoir reçu lui-même la couronne impériale. Cette couronne se donnait en Italie. Irait-il la prendre à Rome à la tête d'une armée, au risque de remettre ce pays en feu et de troubler la paix toute récente de l'Europe? C'est ce que craignait la cour timide du roi d'Espagne. Peu rassurée sur les dispositions de la Castille et de l'Aragon et cherchant à résoudre amiablement dans les conférences de Montpellier les difficultés qui subsistaient entre elle et la cour de France relativement au royaume de Navarre, elle ne voulait pas s'exposer dans ce moment à la guerre et souhaitait que l'empereur n'entreprît pas ce périlleux voyage (1). Maximilien se borna donc à faire demander par son petit-fils au pape que la couronne impériale lui fût envoyée dans la ville de Trente, et que les cardinaux de Médicis et de Mayence fussent désignés pour y accomplir, le jour de la Noël, la cérémonie solennelle de son couronnement (2). Ce projet était chimérique. Il devait rencontrer et l'objection des usages jusque-là consacrés et la résistance du pape Léon X, qui, étroitement uni à François Ier, ne se souciait pas de favoriser l'élévation du roi de Naples à l'empire, contrairement aux intérêts de son allié et aux maximes du saint-siége depuis la bulle de Clément IV.

Aussi Maximilien, avant d'avoir pu réaliser le dessein qui devait assurer la grandeur héréditaire de sa maison, fut surpris par la mort. Il avait bien près de soixante ans, et sa santé était depuis quelque temps chancelante. Tourmenté par la fièvre dans le Tyrol, il était allé, pour s'en délivrer, dans la haute Autriche. Là, pendant qu'il était à la chasse, il éprouva une soif ardente qu'il crut apaiser en mangeant du melon avec excès. Cette imprudence augmenta son mal. D'intermittente, la fièvre devint continue et l'enleva à Wels le 12 janvier 1519. Depuis 1515, il portait toujours avec lui un coffre destiné à recevoir ses restes après sa mort. On l'entendait souvent lui adresser la parole lorsqu'il était seul. Pendant ses nuits sans sommeil, il se fit lire l'histoire de ses ancêtres qu'il allait bientôt rejoindre. Il régla lui-même ses funérailles et demanda que son cœur fût porté à Bruges auprès de sa première femme, Marie de Bourgogne; mais,

(1) Lettres de La Roche-Beaucourt, écrites de Saragosse, du 16 novembre 1518, au grand-maître Boisy, et du 20 novembre à François Ier. Mss. Bethune, nº 8486, fº 81 et 63.

(2) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p 175.

bizarre jusqu'au bout, il prescrivit qu'on rasât son corps et qu'on arrachât ses dents avant de l'inhumer (1).

Ce prince avait l'âme noble, l'esprit inventif, le caractère affable et entreprenant. Réunissant en lui toutes sortes de contrastes, il était crédule et défiant, courageux et irrésolu, pauvre et prodigue, emporté et inconstant. Il agissait tantôt en empereur, tantôt en aventurier. On l'avait vu se mettre de sa personne à la solde des princes avec lesquels il combattait, stipuler une sorte de gratification impériale dans tous les traités qu'il avait conclus, quitter brusquement son armée au milieu d'une campagne parce que, dans les rêves de la nuit, les ombres de Rodolphe de Habsbourg et de Charles le Téméraire lui étaient apparues, et l'avaient averti de se défier des Suisses enrôlés à son service, enfin songer même à se faire élire pape à la mort de Jules II.

Du reste les singularités de sa vie avaient contribué à développer ses bizarreries naturelles, et la dispersion de ses intérêts en plusieurs pays avait provoqué l'inconstance de ses desseins. Enfermé à l'âge de cinq ans dans la citadelle de Vienne, où son père, Frédéric III, était assiégé et où il avait eu pour toute nourriture un mauvais pain de son, longtemps fugitif avec la famille impériale dépouillée de ses états par Mathias Corvin, plus tard prisonnier des Flamands, contre lesquels il avait eu à défendre son pouvoir sous les minorités de son fils et de son petit-fils, après avoir protégé leur territoire contre les manœuvres tortueuses de Louis XI, son imagination s'exalta, et il lui laissa prendre trop d'élan et trop d'empire. Tour à tour occupé des affaires de l'Allemagne sans avoir assez de force pour y introduire la règle, des troubles des Pays-Bas sans posséder l'autorité nécessaire pour les administrer en maître, des guerres d'Italie sans disposer de l'argent indispensable pour y entretenir des armées et s'y établir solidement, il commença beaucoup d'entreprises et n'en acheva aucune. Néanmoins il jeta les fondemens d'un ordre plus régulier en Allemagne, en y supprimant de droit les guerres privées, en y abolissant les tribunaux vehmiques, en y fondant la justice légale de la chambre impériale et du conseil aulique, en achevant de la diviser par cercles. Il fut aussi le véritable auteur de la puissance de sa maison. Par son mariage avec Marie de Bourgogne, il lui procura les Pays-Bas; par le mariage de son fils Philippe le Beau avec Jeanne de Castille et d'Aragon, il lui ménagea la possession de l'Espagne et du royaume de Naples; par le mariage projeté de son petit-fils Ferdinand avec Anne de Bohême, il lui valut quelques années plus tard le riche héri-

(1) Voir ce qu'en dit Cuspinien son médecin et son ambassadeur. — *De Cæsaribus atque imperatoribus Romanis. — Maximilianus Cæsar*, p. 610, in-fol.; Basle, 1561, et *Correspondance de l'empereur Maximilien*, Le Glay, t. II, p. 411, 412, 413.

tage de la Bohême et de la Hongrie. Enfin la transmission de la couronne impériale à Charles, son autre petit-fils, préparée de son vivant, fut assez avancée pour avoir des chances de réussir après sa mort.

V.

Cette mort remettait cependant tout en question. Dès que François Ier en fut informé par la voie de la banque des Fugger (1), il ne perdit pas un instant pour renouer fortement sa trame brisée. Il fit partir pour les cours de tous les électeurs des hommes habiles pris dans la noblesse et dans la judicature, et il couvrit l'Allemagne de ses agens. Il envoya même le maître des requêtes Langhac et le bailli des Montagnes de Bourgogne, Antoine Lamet, seigneur du Plessis, au fond de la Pologne. Ces derniers devaient se rendre, déguisés en pèlerins ou en marchands, auprès du roi Sigismond, tuteur de l'électeur de Bohême, et traiter secrètement avec lui de l'élévation de leur maître à l'empire dans l'intérêt même de la Pologne et de la Hongrie, menacées d'une invasion prochaine (2). Comme il importait à François Ier de ramener à lui son ancien pensionnaire Sickingen, qui pouvait également le seconder ou le desservir, il chargea le capitaine Brander (3) d'aller lui offrir, avec le retour de son amitié, les avantages les plus considérables. Il dépêcha le bâtard de Savoie en Suisse pour se rendre les cantons favorables en cette importante occasion. Il fit en même temps supplier le pape Léon X de lui accorder l'appui de toute son influence en Allemagne, et prier le roi d'Angleterre, Henri VIII, de s'y déclarer pour sa candidature. L'ambassadeur de ce prince, Thomas Boleyn, lui ayant demandé s'il irait faire la guerre en personne aux infidèles dans le cas où il serait élu, il le saisit vivement par la main, et, posant l'autre sur son cœur, il lui dit : « Trois ans après l'élection, je jure que je serai à Constantinople ou que je serai mort. » Quelques instans après, il ajouta : « Je dépenserai trois millions pour être élu empereur (4). »

Indépendamment des agens particuliers qui furent attachés à chaque électeur, François Ier nomma des ambassadeurs chargés de la conduite générale de l'entreprise. Postés en Allemagne, ceux-ci

(1) Histoire inédite écrite du temps du chancelier Du Prat. Mss. Colbert, n° 8437 et Mss. Dupuy, vol. 745.

(2) Minute originale des instructions données à Langhac et à Lamet, carton J. 952, pièce 9.

(3) Instruction pour le capitaine Brander, envoyé par le roy devers Franciscus de Sieckemgen. Carton J. 953, pièce 62.

(4) Lettre de Thomas Boleyn au cardinal Wolsey, du 28 février. Dans Ellis, *Original Letters*, vol. Ier, p. 147.

devaient recevoir toutes les correspondances, donner toutes les directions, et conclure les divers traités électoraux qu'il promettait, sur sa parole royale, de ratifier et d'exécuter. Jean d'Albret, comte de Dreux, sire d'Orval et gouverneur de Champagne, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, et Charles Guillart, président au parlement de Paris, furent chargés de cette importante mission (1). Ils établirent d'abord le quartier-général de la négociation à Lunéville en Lorraine, et le rapprochèrent ensuite davantage des quatre électeurs du Rhin en le transportant à Coblentz. François Ier les autorisa à ouvrir toutes les dépêches qui lui étaient adressées. Il leur donna ou leur envoya tous les blanc-seings qui le rendaient en quelque sorte présent lui-même sur la frontière d'Allemagne, et leur confia le *sceau du secret* (2). Ne négligeant rien durant le cours de cette active négociation, il leur écrivit presque chaque jour pour les tenir en haleine, pour les encourager, pour aplanir de sa main souveraine les difficultés suscitées par l'avarice ou la mauvaise foi des princes allemands, et lorsque la timidité de ses ambassadeurs hésitait devant de trop grandes concessions, pour accorder hardiment tout ce qui pouvait faciliter un dessein dont la poursuite agitait son âme et occupait toute sa politique.

Le scrupuleux président Guillart aurait voulu que François Ier persuadât les Allemands au lieu de les acheter, et qu'il obtînt auprès d'eux la préférence sur son rival pour les éclatans mérites de sa personne et les grandes ressources de sa puissance. Il dit au chancelier Du Prat qu'il était de la gloire comme de l'honnêteté du roi son maître de *ne parvenir à l'empire ni par force ni par dons*. François Ier n'accepta pas cette manière un peu trop pure et complétement inusitée de traiter avec des princes allemands, et il écrivit à son candide négociateur : « Si nous avions à besogner à gens vertueux ou ayant l'ombre de vertus, votre expédient seroit très honneste; mais en temps qui court de présent, qui en veult avoir, soit papauté, ou empire, ou aultre chose, il y fault venir par les moyens de don et force, et ceulx ausquels l'on a à besogner ne font la petite bouche de demander, et jà l'argent de la marchandise menée par l'empereur, s'il estoit encores en vie, estoit prest aux bancques d'Allemaigne pour estre délivré. La fin que je tendz n'est pernicieuse ni mauvaise, car avarice, cupidité de dominer, ni ambition ne me meuvent, mais seul-

(1) Original de leur nomination sur parchemin, signé du roi et de Robertet, et muni du grand scel en cire jaune. Carton J. 952, pièce 6. — Leur curieuse et complète correspondance avec le roi et celle du roi avec eux est dans les mss. de La Mare $\frac{10332}{3}$ à la Bibliot. nationale.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 20 février. Mss. de La Mare $\frac{10330}{3}$, f° 54.

lement l'intention qu'ay de faire la guerre aux Turcs que j'exécuterai par là plus facilement (1). »

Argent, pensions, faveurs, les agens de François Ier étaient autorisés à tout offrir à chaque électeur, pour le gagner à quelque prix que ce fût. Ils devaient en outre faire valoir des raisons générales assez habilement exposées dans leurs instructions. L'empereur étant le chef suprême et le défenseur naturel de la chrétienté, ces instructions recherchaient quel était le prince qui pouvait le mieux remplir cette grande charge dans un moment où le territoire chrétien était menacé. François Ier s'y exprimait en ces termes sur lui-même : « Content de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner, le roi très chrétien, qui n'est mu par aucun motif d'intérêt ni d'ambition, n'aurait point visé à l'empire qu'il sait lui devoir plus coûter et peser que profiter, s'il n'y avait pas été invité par ceux qui demandent à être défendus, et si son grand désir d'être utile à la chrétienté ne l'y avait point décidé. Il est jeune et à la fleur de son âge, libéral, magnanime, aimant les armes, expérimenté et habile à la guerre, ayant de bons capitaines, un gros royaume, plusieurs pays, terres et seigneuries riches et puissantes où il est aimé et obéi tellement qu'il en tire ce qu'il veut; il a un grand nombre de gens d'armes qu'il tient continuellement à sa solde, et qui sont aussi vaillans que nuls autres de la chrétienté, beaucoup d'artillerie montée et d'aussi bons canonniers qu'on puisse trouver, des ports et havres en son royaume et dans ses autres pays, tant sur la mer Méditerranée que sur l'Océan, avec navires, galères, carraques, etc., équipés et armés. Il a bonne paix et amitié avec tous ses voisins, en sorte qu'il pourra employer au service de Dieu et de la foi sa personne et tout son avoir, sans que nul ne le détourne et que rien ne l'en empêche (2). »

Il peignait son rival, le roi catholique, sous de tout autres couleurs, et chargeait ses ambassadeurs de représenter « qu'il était en bas âge, qu'il n'avait aucune expérience et aucune pratique de la guerre, où il n'avait jamais paru encore; qu'il était maladif et hors d'état de porter un si lourd fardeau; qu'il gouvernait par des serviteurs qui bien souvent s'occupaient plus de leur intérêt que de la chose publique; que ses royaumes étaient éloignés de l'Allemagne, et qu'il lui serait impossible de la secourir dans ses dangers et de l'aider dans ses affaires; que les mœurs des Espagnols étaient tout à fait contraires à celles des Allemands, comme on l'avait vu lorsqu'ils avaient fait la guerre ensemble; enfin que le roi catholique était roi de Naples, et qu'aucun roi de Naples, par suite même du serment

(1) Dépêche du roi du 7 février. Mss. de La Mare $\frac{1083}{3}$, f° 50, sqq.

(2) Instructions pour les électeurs de l'empire, — fin de janvier. Minute originale. Arch., carton J. 952, pièce 9.

qu'il prêtait lors de son investiture, ne devait aspirer à l'empire, et que, s'il y parvenait, ce serait entre lui et le pape un commencement de guerre qui remettrait la division dans la chrétienté, maintenant unie (1). » Le grand intérêt de François Ier était encore plus d'empêcher son puissant compétiteur d'être élu empereur que de le devenir lui-même; aussi recommanda-t-il subsidiairement à ses ambassadeurs, s'ils ne pouvaient pas le faire nommer, d'offrir la couronne à l'électeur de Brandebourg, ou à l'électeur de Saxe, ou bien encore au roi de Pologne.

Le roi catholique avait senti à son tour combien il lui importait de ne pas échouer dans cette épreuve décisive, après avoir réussi dans la précédente. Il était au monastère de Montserrat, dans le royaume d'Aragon, lorsqu'il connut, au commencement de février, la mort de son grand-père. Après les premiers momens donnés à la douleur et au deuil, il transmit en Allemagne les ordres nécessaires pour y reprendre et y poursuivre vivement l'entreprise de son élection. Il en confia d'abord la conduite à Mathieu Lang, cardinal de Gurk, très attaché à la maison d'Autriche, mais fort peu aimé en Allemagne. Il désigna comme devant le seconder Michel de Wolkenstein, le chancelier Sarentein, le trésorier Villinger, les secrétaires Renner et Ziegler, qui avaient si longtemps manié, sous son grand-père, les affaires de l'empire, et son propre chambellan, l'actif et insinuant Armerstorff. Cependant, ayant appris plus tard que les électeurs répugnaient à traiter avec le cardinal de Gurk, il envoya celui-ci au Tyrol et en Autriche, où l'interrègne avait occasionné des troubles, et il chargea le comte Henri de Nassau et le maître des requêtes Gérard de Pleine, seigneur de La Roche, de diriger la négociation. Il y employa aussi le prince-évêque de Liége et le seigneur de Sedan, que François Ier avait imprudemment détachés de lui, en ne faisant pas donner à l'un le chapeau de cardinal, comme il le lui avait promis, et en cassant la compagnie d'hommes d'armes dont il avait confié le commandement à l'autre (2). Il ordonna d'attirer à son service Sickingen à quelque prix que ce fût, et il écrivit à Maximilien de Berghes, seigneur de Zevenberghen, qui unissait beaucoup de dextérité à beaucoup d'ardeur, de se rendre en Suisse pour y déjouer les pratiques du bâtard de Savoie, et obtenir des cantons qu'ils se déclarassent contre les prétentions du roi très chrétien. Il chargea aussi don Luis Carroz, son ambassadeur auprès du saint-siége, de lui concilier la faveur du pape, et il demanda à Henri VIII de le préférer à son rival.

(1) Minute et copies originales des *Instructions pour le faict de l'empire*, etc., de février 1519, dans les mss. de La Mare, $\frac{10533}{3}$.

(2) *Mémoires de Fleuranges*, dans Petitot, vol. XVI, p. 322 à 324.

Avant que la distance des lieux lui permît de prendre toutes ces mesures, ses intérêts n'avaient pas été négligés en Allemagne. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, sa tante, l'avait habilement suppléé. Cette princesse, qui le seconda jusqu'au bout par la sagesse de ses conseils, l'activité de ses démarches, par l'influence que conservait auprès des princes allemands la fille de Maximilien, avait envoyé en toute hâte Maximilien de Berghes à Augsbourg pour qu'il s'y concertât avec Villinger, Renner et Ziegler. Ces trois conseillers principaux de l'ancien empereur s'étaient mis à l'œuvre avec ardeur. Ils avaient décidé le comte palatin Frédéric à poursuivre auprès de son frère, l'électeur Louis, ce qu'il avait si bien commencé à Augsbourg, et à le maintenir ferme dans ses engagemens. Le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach avait consenti à se rendre, dans la même vue, à la cour de son parent l'électeur Joachim. Ils avaient fait partir encore deux agens adroits et exercés pour la Hongrie et la Bohême, en même temps que Marguerite d'Autriche dépêchait de Bruxelles son trésorier Marnix vers l'électeur de Trèves, et chargeait le comte de Nassau de pratiquer celui de Cologne. Enfin Armerstorff s'était rendu à Mayence en passant par Heidelberg (1).

La partie était bien liée des deux côtés. Des deux côtés, on était décidé à ne rien épargner pour réussir, à répandre l'argent, à multiplier les pensions, à promettre les faveurs, à employer même la force. L'Allemagne était dans la plus extrême agitation : elle présentait à la fois l'aspect d'un grand marché et d'un camp. Tout le monde y était à vendre, et tout le monde s'y armait. L'un voulait faire acheter sa voix, l'autre son influence, celui-ci les services indirects qu'il pouvait rendre, celui-là les soldats qu'il proposait d'enrôler. Le territoire de l'empire était incessamment traversé par des courriers qui portaient des dépêches, par des agens des deux rois qui se croisaient dans tous les sens avec leurs brillantes escortes de gentilshommes, et qui se rencontraient ou se succédaient auprès des électeurs dont ils se disputaient les suffrages, par des hommes de guerre qui offraient au parti vers lequel les faisaient incliner leurs préférences des bandes prêtes à en venir aux mains.

François Ier reprit la supériorité au début de cette seconde lutte électorale. Des cinq électeurs qui avaient promis à Augsbourg leurs voix au roi catholique, quatre, le comte palatin, le margrave de Brandebourg, les archevêques de Mayence et de Cologne, s'étaient concertés pour se soustraire à leur engagement, et ils se considé-

(1) Les pouvoirs qu'ils reçurent, les traités qu'ils poursuivirent, les dépêches qu'ils écrivirent, extraits des archives de Lille, sont dans Mone, *Anzeiger*, etc., et dans Le Glay, *Négociations*, etc. vol. II.

raient de nouveau comme libres. Déjà même le 14 janvier, surlendemain de la mort de Maximilien, le comte palatin avait écrit d'Heidelberg à François Ier qu'il était dans les mêmes sentimens qu'autrefois à son égard, et qu'il donnerait des sûretés pour son vote en retour de l'argent qui lui serait remis, si on lui gardait le secret (1). L'archevêque de Trèves était demeuré inébranlablement fidèle, et Moltzan annonça que le margrave de Brandebourg et l'électeur de Mayence proposaient de revenir à François Ier (2). Ils offrirent en effet de le soutenir vivement à certaines conditions. —Voici ces conditions pour les deux frères (3).

Le margrave demandait que la dot de la princesse Renée fût portée à 200,000 écus d'or, dont 100,000 payables le 1er mai à Berlin, et les 100,000 autres immédiatement après l'élection, que sa pension fût fixée à 12,000 florins d'or, que le roi mariât son second fils en France, ainsi qu'il lui en faisait l'offre, et qu'il lui prêtât secours s'il était attaqué (4). L'archevêque, couvrant sous l'apparence d'une fondation religieuse la vente de son suffrage, comme le margrave donnait à la vente du sien la forme d'une dot, exigeait, pour l'érection d'une église à Halle, une somme de 120,000 florins d'or payable moitié le 1er mai, moitié le 15 juillet de cette année; le titre de légat perpétuel en Allemagne, obtenu du pape par les soins du roi; la faculté de désigner ses coadjuteurs, la confirmation des priviléges qui lui appartenaient en sa double qualité d'archevêque de Mayence et d'archi-chancelier de l'empire; enfin l'assurance d'être soutenu dans ses démêlés avec le landgrave de Hesse et la ville d'Erfurt, et protégé contre l'inimitié des archiducs d'Autriche et l'opposition de son propre chapitre, qui était favorable au roi catholique (5).

En recevant les propositions des deux frères et bien qu'il les trouvât sous certains rapports excessives, François Ier fut rempli d'espérance. Décidé à les accepter, s'ils ne voulaient rien en rabattre, il envoya successivement à Berlin l'écuyer Francisque, La Poussinnière et Bazoges avec le pouvoir de les discuter et de les admettre. Il se croyait d'autant plus fondé à compter dès ce moment sur son élec-

(1) Lettre latine de l'électeur palatin à François Ier, du 14 janvier. Bib. nat., mss. Colbert, vol. 385, p. 6, copie.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 11 fév. et du 8 mars. Mss. de La Mare, $\frac{10333}{3}$, fo 52-61.

(3) Moltzan les avait envoyées aux ambassadeurs de François Ier sur les frontières d'Allemagne. Lettre de J. Moltzan du 12 mars 1519, mss. Dupuy, vol. 264, fo 1.

(4) *Primi articuli*. L'original avec le déchiffrement des mots chiffrés écrit dessus. Mss. Dupuy, vol. 263. Envoi de ces articles à François Ier par Jean d'Albret, Bonnivet, etc., qui les avaient reçus de Moltzan à Lunéville. Lettre du 28 mars 1519. Mss. de La Mare, $\frac{10343}{3}$ fo 119.

(5) *Articuli moguntini*. L'original mss. Dupuy, vol. 263.

tion, que le margrave Joachim, qui était chargé de conclure pour son frère et pour lui, se faisait fort de gagner aussi l'électeur de Cologne sur lequel il exerçait beaucoup d'influence, — que le roi d'Angleterre lui promettait son appui, un peu mystérieusement, il est vrai (1), et que le pape se déclarait très haut en sa faveur.

Léon X n'aurait désiré pour empereur ni un duc de Milan, ni un roi de Naples; mais, obligé de choisir entre eux, il préféra le premier, qui semblait moins redoutable au saint-siége, et qui d'ailleurs n'était pas exclu du trône impérial, comme le second, par une constitution pontificale. Il adjoignit au cardinal de Saint-Sixte, son légat en Allemagne, et au protonotaire Carracioli l'archevêque de Reggio, Orsini, entièrement dévoué au roi très chrétien. Léon X, ne comptant plus sur la croisade générale, n'avait d'espoir qu'en François Ier pour repousser les Turcs. Il se déclara donc ouvertement en sa faveur, et il lui écrivit : « Dans l'intérêt de la république et pour le salut commun, nous avons jugé que votre majesté est éminemment propre à l'empire, tant à cause des insignes vertus par lesquelles Dieu, dispensateur de tous les biens, vous a distingué, que parce que, surpassant en richesse et en puissance les autres rois chrétiens, vous tiendrez tête à la fougueuse attaque des farouches barbares, et que vous êtes plutôt en mesure d'abattre l'orgueil et l'insolence que font peser sur nous les impies Turcs, et de rétablir, Dieu aidant, la vraie foi dans son ancien éclat. Nous en avons la confiance. C'est pourquoi, mus moins par la considération de notre alliance particulière que par le motif du salut commun et du bien universel, nous avons donné et donnerons tous nos soins et nous interposerons notre autorité, afin que vous soyez choisi comme le plus utile empereur de la république chrétienne. Pour mieux faciliter un événement aussi avantageux, et pour induire ceux qui ont le pouvoir d'élire un empereur à y concourir non-seulement par vertu, mais par de justes et légitimes récompenses, nous promettons à votre majesté, sur la parole d'un pontife romain, et nous lui engageons très sincèrement notre foi, que, si vous obtenez le titre impérial par les bons offices et les suffrages de nos vénérables frères les archevêques de Cologne et de Trèves, électeurs du saint empire romain, nous les appellerons, à la demande de votre majesté, dans l'ordre très considérable des cardinaux de la sainte église romaine, et les honorerons volontiers d'une si grande dignité. Cette promesse, que nous faisons à votre majesté, nous vous accordons, par les présentes,

(1) « J'ay receu lettres du roi d'Angleterre très honnestes et tant gratieuses qu'il n'est possible de plus. » François Ier à l'amiral Bonnivet, 7 février. Mss. de La Mare, $^{10332}_{3}$, fo 50.

la faculté et le pouvoir de la leur communiquer sous notre autorité et en notre nom (1). »

Afin que François Ier pût gagner l'archevêque de Mayence par l'appât d'un titre qu'il désirait ardemment, Léon X s'engagea, s'il donnait sa voix à ce prince, à le faire son légat pérpétuel en Allemagne. Il écrivit lui-même à l'ambitieux archi-chancelier de l'empire que, son devoir pastoral lui prescrivant de veiller au salut de la chrétienté prête à périr, il souhaitait qu'on opposât, en un si grand danger, le plus puissant de ses monarques au plus formidable de ses ennemis. Il l'invitait donc à élire le roi de France, et il ajoutait : « Nous avons autorisé notre très cher fils en Christ, François, roi très chrétien, à vous promettre de notre part tout ce qui peut servir à élever et à agrandir votre dignité, principalement comme notre légat en Germanie. Les promesses qui vous auront été faites touchant cette *légation*, nous nous engageons aujourd'hui envers vous, et sur la parole d'un vrai pontife romain, à les observer, lorsque le but convenu et désiré sera atteint (2). »

Léon X expédia à François Ier les bulles qui devaient être montrées aux trois archevêques et qui contenaient leurs nominations conditionnelles. Il fit encore passer par ses mains des brefs adressés à tous les électeurs, et dans lesquels il excluait formellement de l'empire le roi catholique, en sa qualité de roi de Naples. Il instruisit de ses intentions le cardinal de Saint-Sixte et l'archevêque de Reggio, avec lesquels il entretint des communications promptes et réglées, en établissant entre Rome et Francfort des postes qui passaient par Inspruck et le Tyrol. Il les chargea de recommander en particulier le roi très chrétien aux suffrages des électeurs. Son avis semblait surtout devoir être d'un grand poids sur les déterminations des trois princes que leur caractère religieux rattachait plus étroitement au chef de l'église, et qu'il tentait par des offres si capables de les séduire.

VI.

François Ier était sur le point de réussir. Les partisans les plus zélés du roi catholique le craignirent : ils considérèrent la candidature de ce dernier comme désespérée, et ils songèrent à en produire une autre qui pût empêcher l'élection de son rival. Ils jetèrent les yeux sur son frère Ferdinand, qui était archiduc d'Autriche, et qui ne rencontrerait ni l'opposition du pape, dont il était indépendant, ni la tiédeur des Allemands, au milieu desquels il fixerait sa résidence.

(1) Bref du 12 mars 1519. L'original sur parchemin. Archives, carton J. 952, pièce 10.

(2) Bref du 14 mars. L'original sur parchemin. *Ibid.*, carton J. 952, pièce 5.

La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite, disposa donc tout pour envoyer en Allemagne ce prince, arrivé depuis quelques mois auprès d'elle, à Malines; mais, avant de prendre une aussi grave détermination, elle la soumit à son neveu, le roi catholique, en l'engageant à y consentir. Elle lui adressa, le 20 février, une lettre, que signèrent avec elle ses fidèles conseillers, Philippe de Clèves, Ch. de Croy, Henri de Nassau, A. de Lalaing, Jean de Berghes, pour lui proposer de porter à sa place l'archiduc à l'empire (1). En recevant cette lettre, loin de se laisser atteindre par le découragement de ceux qui l'avaient écrite, il repoussa leur conseil avec autant de hauteur que de promptitude. Le frère qu'il avait éloigné des Pyrénées comme trop cher aux Espagnols, il ne souffrit point qu'on le présentât au-delà du Rhin comme devant lui être préféré par les Allemands. Il prétendit établir, sous sa plus vaste forme, la domination qui avait été lentement préparée à la maison d'Autriche, dont il était l'aîné et dont il voulut rester le chef. C'est ce qu'il signifia à Marguerite, sa tante, et à Ferdinand, son frère, par ses dépêches du 5 et du 6 mars, où il laissa éclater la vigueur précoce de son opiniâtre caractère, et où, avec une grandeur surprenante de vues, il montra les desseins qu'il exécuta plus tard.

Il y disait que Ferdinand n'avait rien de ce qu'il fallait pour acquérir l'empire et pour en soutenir le fardeau, que ses poursuites ne se fonderaient ni sur la désignation de leur aïeul Maximilien, ni sur les engagemens des électeurs, comme les siennes, qu'elles seraient aussi déplacées que dangereuses, que les favoriser serait de sa part perdre l'honneur et exposer de plus leur maison, conformément aux désirs des Français, qui voulaient en diviser les forces et *faire un tiers empereur en cas qu'ils ne le pussent estre* (2). Insistant sur ce point, il ajoutait avec une prévoyance politique et dans un langage coloré : « Ce seroit pour desmembrer tous les pays et seigneuries d'Autriche, mettre division entre nous et nostre frère, séparer la trousse des puissances et seigneuries que nos prédécesseurs nous ont laissée, afin qu'icelles désunies et séparées, l'on pust plus facilement rompre les flèches de nostre commun pouvoir et destruire entièrement nostre maison (3). »

(1) Lettre du roi de Castille Charles, du 5 mars, dans laquelle est mentionné le contenu de celle de Marguerite et de ses conseillers. Archives des affaires étrangères, correspondance d'Espagne, vol. de 1235 à 1594, f° 134 sqq. C'est une copie faite sur l'original déposé à la chambre des comptes de Lille et vérifiée par Godefroy, garde des chartes de cette chambre; elle ne se trouve point dans les *Négociations diplomatiques* de M. Le Glay.

(2) Lettre du roi Charles à Marguerite, du 5 mars.

(3) Instructions du 5 mars données au sieur de Beaurain. Ces instructions sont publiées dans les *Négociations diplomatiques* de M. Le Glay, t. II, p. 304.

Charles interdisait donc et la candidature et le voyage de Ferdinand. Il promettait à celui-ci de le dédommager de ce nouveau sacrifice et de le traiter non-seulement comme son frère, mais comme son fils. « Je n'entends rien avoir, lui dit-il, qui ne soit autant à votre commandement que au mien (1). » Afin de conserver cette précieuse union de la famille autrichienne qu'il sut maintenir durant trente-six années, il annonça qu'il augmenterait la part de Ferdinand dans l'héritage encore indivis de Maximilien et déciderait plus tard le corps germanique à l'accepter pour son successeur. « Estant esleu et couronné empereur, disait-il, nous pourrions assez facilement et sans dangier le faire eslire roi des Romains, et mectre l'empire en tel estat qu'il pourroit à toujours demeurer en nostre maison (2). » Ce qu'il promit alors, il le réalisa depuis. Il donna en 1520 l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Styrie et même le Tyrol à Ferdinand, auquel, en 1531, fut décernée d'avance, sur sa demande et par ses soins, cette couronne germanique qui ne devait plus sortir en effet de la famille des Habsbourg.

Le roi Charles annonça en même temps qu'il visait à l'empire pour exécuter de grandes choses, et il prescrivit d'employer les derniers efforts à faire réussir les poursuites commencées en son nom : « Nous sommes, disait-il, totallement délibéré à y rien épargner et à y mettre le tout pour le tout, comme la chose en ce monde que plus désirons et avons à cœur (3). » Il recommandait de ne rien refuser aux électeurs, d'enrôler Sickingen, de s'attacher le prince évêque de Liége et le duc de Bouillon, d'envoyer de l'argent au cardinal de Sion et d'en promettre aux Suisses, en un mot d'assurer *l'élection pour chose quelconque qu'elle lui dût couster*. C'est ce qu'on n'avait pas manqué de faire en attendant sa réponse, et ce qu'on continua avec plus d'ardeur encore après l'avoir reçue.

Il fut particulièrement bien servi dans cette œuvre laborieuse par le plus hardi de ses agens auprès du plus influent des électeurs. Le chambellan Armerstorff était arrivé le 27 février à Mayence. Il avait déjà passé quelques jours à Heidelberg, où il avait trouvé deux négociateurs français, le président Guillart et le bailli de Caen. L'électeur palatin, qui, moitié faiblesse, moitié avarice, montra jusqu'au bout la même duplicité, traitant tour à tour avec les deux rois, afin d'éviter leur inimitié et de prendre leur argent, avait promis à Armerstorff son suffrage à un prix élevé et mystérieux. Il l'avait engagé en même temps à s'assurer des autres électeurs, *car*, lui avait-il dit,

(1) Lettre du roi catholique à son frère l'archiduc Ferdinand, du 5 mars. Archives des affaires étrangères, correspondance d'Espagne.

(2) *Instructions au sieur de Beaurain*. Le Glay, t. II, p. 309-310.

(3) Lettre à Marguerite, du 5 mars. Archives des affaires étrangères.

le vent est assez contraire pour détourner un mauvais navire (1). Armerstorff s'en aperçut bien en abordant l'archevêque Albert. Il le trouva très mal disposé pour son maître. L'archevêque, qui venait d'apprendre, par un messager du margrave son frère, l'état avancé de leur négociation commune avec le roi très chrétien, lui dit résolument que les conditions arrêtées avec l'empereur défunt n'ayant pas été remplies au terme fixé, et les traités conclus à Augsbourg n'ayant pas été tenus secrets, tout était rompu entre eux et le roi catholique. En vain Armerstorff le supplia-t-il de reprendre ses anciens engagemens et lui offrit-il toutes les satisfactions au nom de son maître : l'archevêque lui répondit que son frère et lui avaient été avertis secrètement que rien de ce qui leur avait été promis ne serait exécuté après l'élection, que leurs pensions ne seraient pas payées, et que l'infante Catherine ne serait point donnée en mariage au fils du margrave. Il ajouta que le pape, le roi de France, le roi d'Angleterre s'étaient ligués pour empêcher le roi catholique de devenir empereur, que le pape défendrait aux électeurs spirituels et temporels de le nommer sous peine de désobéissance à l'église et d'excommunication, que d'ailleurs le roi très chrétien disposait déjà d'un très grand nombre de voix et avait même le dessein de se présenter en Allemagne avec une grosse armée, afin d'y être au besoin couronné par le souverain pontife; qu'en cet état de choses, il ne lui convenait point de combattre ses prétentions de peur d'exposer lui et l'église de Mayence au danger de son inimitié.

Armerstorff lui reprocha de se laisser abuser par les mensonges du parti contraire. Il lui annonça que les villes de Malines et d'Anvers garantiraient le paiement de la pension et des sommes qui lui avaient été promises; mais l'archevêque refusa cette garantie comme insuffisante. Alors Armerstorff, courroucé, jugeant tous ses efforts inutiles, lui demanda la permission de s'expliquer librement, et lui dit : « Je vois bien que nos adversaires vous ont fait des offres plus grandes que les nôtres; c'est pour cela que vous voulez vous dégager d'avec nous, mais ce sera un déshonneur pour vous et pour votre frère. Vous causerez un dommage irréparable à l'empire et à toute la nation allemande (2). »

L'archevêque convint froidement qu'on lui avait en effet offert beaucoup plus de l'autre côté. Il avoua sans détour son avidité. Il dit qu'il voulait être sûr de son marché, et que d'ailleurs, quand le roi catholique lui donnerait plus que ne lui avait promis l'empereur, il

(1) Paul Armerstorff au roi catholique, le 25 fév. à Heidelberg. Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 281.

(2) Paul Armerstorff au roi catholique, 4 mars, à Offenbourg. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 287.

l'aurait bien gagné, car c'était lui qui avait décidé les autres électeurs à Augsbourg. Il ajouta qu'il ne tenait encore qu'à lui de faire et de défaire le tout, puisque ses collègues suivraient ses conseils et son exemple, ainsi qu'il pourrait le prouver en montrant les lettres qui lui étaient écrites. Il finit en demandant qu'on lui remît 100,000 florins d'or de plus, sinon il affirma que tout serait perdu pour le roi catholique.

Armerstorff recula devant l'énormité de cette nouvelle prétention; il répondit avec colère qu'il n'avait pouvoir de rien accorder que ce qui était déjà convenu, que le roi Charles ne serait point empereur, mais que le margrave de Brandebourg et l'archevêque seraient déshonorés, que Dieu les punirait, et qu'ils feraient eux-mêmes la verge dont ils seraient battus (1). Il prit aussitôt congé de l'électeur, qui, un peu troublé de cette violente sortie, le pria de bien réfléchir pendant la nuit, et le prévint qu'il lui enverrait le lendemain son valet de chambre pour savoir sa conclusion et l'avertir de la sienne.

Au fond, l'archevêque de Mayence, malgré le cynisme de son avidité, comprenait qu'un archiduc d'Autriche convenait mieux pour empereur qu'un roi de France. Il se sentait entraîné d'ailleurs par l'opinion allemande, qui commençait à se déclarer avec force dans ce sens. Il aurait donc voulu s'arranger avec le roi Charles, mais en se faisant payer son suffrage le plus cher possible. Le lendemain matin, il envoya dans cette vue à Armerstorff son valet de chambre, qui ne demanda plus que 80,000 florins et qui descendit successivement à 60 et à 50,000. Armerstorff répondit, comme la veille, qu'il était sans pouvoirs, qu'il lui était dès lors interdit de rien promettre, mais qu'il allait écrire pour demander les ordres du roi son maître. L'archevêque répliqua qu'il ne pouvait pas attendre, parce que son frère et les autres électeurs, dont les messagers étaient là, le pressaient de conclure, et qu'il ne voulait pas être à terre entre deux selles. La vue du danger décida Armerstorff à excéder ses pouvoirs et à prendre quelque chose sur lui; il dit à l'archevêque qu'il lui ferait accorder une somme de plus, s'il gardait cette augmentation secrète et s'il persuadait aux autres électeurs de s'en tenir à l'arrangement d'Augsbourg. Après trois jours de débats, il parvint à le décider à se contenter de 20,000 florins d'or de plus. La pension de 10,000 florins dut lui être garantie sur les recettes du gouvernement d'Inspruck, et Armerstorff s'engagea à lui faire remettre la vaisselle et les tapisseries qui lui avaient été promises. Le roi catholique dut en outre solliciter pour lui à la cour de Rome la charge de légat perpétuel et lui assurer les autres avantages qu'il attendait du roi de France.

(1) Le Glay, *Négociations*, t. II, p. 289-290.

Lorsqu'on fut convenu de tout, l'archevêque dit à Armerstorff : « Je veux maintenant vous faire voir que je tiens moins à mes intérêts que vous ne pouvez le penser, et que j'ai l'intention de servir efficacement votre maître. » Il ouvrit devant lui ses coffres et lui montra, sous le secret, les lettres qu'il avait reçues, les avantages qui lui étaient offerts, et les pratiques déjà si avancées du roi très chrétien auprès des autres électeurs. Armerstorff en demeura confondu. Aussi supplia-t-il le roi catholique, avec les plus fortes instances, de confirmer l'arrangement qu'il venait de conclure, « car, ajouta-t-il, aussi vrai que Dieu est, si vous le perdez, il tirera son frère et Cologne après lui. »

Afin de prouver la sincérité et l'ardeur de son zèle, l'archevêque envoya immédiatement son valet de chambre à l'électeur de Brandebourg pour le gagner aux intérêts du roi catholique. Il lui écrivit que ce prince avait dépêché auprès de lui son conseiller et chambellan Armerstorff pour ratifier les anciens engagemens, et que dès lors ils devaient s'y tenir de leur côté. « Je vous prie, lui dit-il, de considérer en cette occasion l'honneur et le bien de l'empire, de vous, des vôtres et de toute la nation allemande. Si la couronne tombait entre les mains de ceux qui, séparés depuis longtemps de la souche germanique et n'ayant ni foi ni loyauté, ne voulurent jamais du bien à l'empire, ce serait pour la ruine de celui-ci, car ils chercheraient à le mettre sous les pieds et à s'en rendre seigneurs et maîtres héréditairement (1). » Comme s'il n'avait pas marchandé lui-même pendant trois jours son adhésion au parti de Charles, il disait avec une audacieuse hypocrisie de désintéressement qu'il mettait son honneur à ne rien demander de nouveau. « Autrement, ajoutait-il, on pourrait penser que je cherche ou à échapper à ma promesse ou à rançonner le roi catholique sans me soucier de sa bonne grâce, mais uniquement de son argent, ce qui ferait tort à moi et aux miens. »

Le margrave de Brandebourg reçut cette lettre le 8 mars. Loin de céder aux conseils de son frère, il lui exprima sa surprise de ce brusque changement de résolution. Il lui répondit qu'il ne devait plus se regarder comme libre de disposer de sa voix, que les articles souscrits de sa propre main avaient été remis à Moltzan, qui les avait envoyés au roi de France, avec lequel, lui électeur de Brandebourg, avait déjà conclu en leur nom et dans leur intérêt commun; qu'ils étaient tenus l'un et l'autre de conserver d'autant plus religieusement leur foi à ce prince, qu'ils la lui avaient déjà précédemment

(1) Lettre inédite de l'archevêque de Mayence à l'électeur de Brandebourg, du 1er mars 1519, incluse dans la dépêche d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche de la même date et non comprise dans la publication de M. Le Glay. Archives de Lille.

engagée et qu'il faisait preuve de la plus grande libéralité à leur égard. Il l'invita donc à demeurer ferme et à décider l'électeur palatin à agir dans le même sens qu'eux, comme il se chargeait de le persuader de son côté à l'électeur de Cologne. Il assura que, pour lui, il ne changerait jamais plus de sentimens (1).

Les exhortations du margrave ne furent pas sans effet sur l'esprit mobile de l'archevêque de Mayence : elles l'ébranlèrent encore une fois. Aussi, lorsque, vers la fin de mars, Armerstorff retourna auprès de lui avec la ratification du dernier arrangement que le roi catholique s'était hâté d'envoyer, il ne trouva plus l'archevêque disposé à le maintenir. Il redoubla d'efforts pour le ramener, et à la fin il triompha de ses nouvelles hésitations en lui accordant des avantages plus considérables (2). *J'ai honte de sa honte,* écrivait-il (3). Il ajouta toutefois que l'archevêque rachetait ses variations et ses exigences par l'activité de ses démarches auprès des autres électeurs.

VII.

En effet, cette sixième détermination fut la dernière de la part de l'archevêque. Il se rendit pour la faire prévaloir à Ober-Wesel, près de Cologne, où les quatre électeurs des bords du Rhin devaient se réunir depuis quelque temps pour prendre des mesures communes contre les dangers dont les troubles croissans de l'interrègne menaçaient leurs états. Il descendit le Rhin, conduisant sur son propre bateau Armerstorff et Ziegler. Il eut toutes les peines du monde à empêcher le violent Armerstorff de faire attaquer le légat et l'archevêque Orsini, dont le bateau suivait de près le sien, et qui allaient continuer à Wesel les sollicitations commencées en faveur de François Ier à Mayence (4).

Le comte palatin, les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, arrivèrent à Wesel le 28 mars. Ils y conclurent le 3 avril un traité réciproque d'union et de défense qui devait durer jusqu'à l'élection d'un nouveau roi des Romains. Ils s'y engagèrent à ne rien faire sans le consentement les uns des autres et que d'un accord unanime (5). Pendant les six jours qu'ils passèrent à Wesel, ils furent entourés, priés, pressés par les agens des deux monarques rivaux. L'archevê-

(1) Lettre latine de Joachim de Moltzan à François Ier, du 12 mars 1519. L'original mss. Dupuy, vol. 264, f° 1.

(2) Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 26 mars 1519. — Le Glay, *Négociations,* etc., vol. II, p. 376.

(3) Lettre d'Armerstorff au roi de Castille, du 2 avril. Archives de Lille.

(4) Post-scriptum de la lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 26 mars. — Le Glay, *Négociations,* etc., vol. II, p. 377.

(5) Dumont, *Corps dipl.,* vol. IV, part. I, p. 283.

que de Mayence exhorta en secret l'électeur de Cologne et le comte palatin surtout à préférer le roi Charles, que le vœu des Allemands réclamait pour empereur. En effet, les villes impériales, dont Charles soutenait dans ce moment la cause contre les attaques du duc Ulric de Wurtemberg, s'étaient déclarées en sa faveur, ainsi que la plupart des comtes de la Franconie et des nobles des bords du Rhin. Ceux-ci avaient pour organe de leurs impérieux désirs à Wesel le comte de Kœnigstein, qui disait avec menaces « que, si les électeurs songeaient à élire le roi de France, eux mettraient le tout pour le tout jusqu'à la dernière goutte de sang pour l'empêcher, à l'aide de tous ceux en Allemagne qui n'entendaient pas être Français (1). »

Les ambassadeurs de François Ier n'abandonnèrent point la partie. Ils s'agitaient extrêmement et allaient d'un électeur à l'autre. Ils furent secondés par les insinuations de l'archevêque de Trèves et par l'intervention ouverte des délégués pontificaux. Le cardinal de Saint-Sixte, l'archevêque Orsini et le protonotaire Carracioli invitèrent par écrit les quatre électeurs, au nom de Léon X, à choisir un empereur qui, par sa puissance et une habileté déjà éprouvée, fût en état de soutenir la république chrétienne chancelante, et à ne pas élire le roi de Naples, qui, d'après la constitution de Clément IV, ne pouvait pas devenir légalement le chef de l'empire. Ils les sommèrent de plus de leur faire connaître catégoriquement et sans ambiguité leurs intentions à cet égard (2). Les électeurs répondirent qu'ils ne s'étaient pas assemblés à Wesel pour s'y occuper de l'élection d'un roi des Romains; qu'ils chercheraient, lorsque le moment serait venu, à donner le protecteur le plus utile à la république chrétienne et le chef le plus convenable au saint empire; que le pape Léon X pouvait en être persuadé, mais qu'ils s'étonnaient eux-mêmes de cette sommation de sa sainteté, qui, contre l'usage depuis longtemps établi par les souverains pontifes et malgré sa modération habituelle, voulait leur imposer la loi en leur prescrivant ce qu'ils devaient ou faire ou éviter dans l'exercice de leur pouvoir électoral. Afin d'échapper à de nouvelles sollicitations de la part du légat, ils ne lui remirent cette réponse qu'à l'instant même où ils allaient quitter Wesel et remonter dans leurs bateaux.

Les troubles qui avaient déterminé leur entrevue et leur confédération avaient mis toute l'Allemagne méridionale en armes. Dès la fin de janvier, au sortir même des funérailles de l'empereur Maximilien, le duc Ulric de Wurtemberg avait attaqué, pris, pillé et gardé la ville impériale de Reutlingen. Ce prince turbulent et violent s'était en-

(1) Lettre de Henri de Nassau à la régente Marguerite, du 11 mars (archives de Lille), publiée dans Mone, p. 124.

(2) Goldast, *Constitutiones imperiales*, vol. I, p. 439.

gagé dans cette dangereuse entreprise, parce que la ville de Reutlingen avait vengé sur un forestier ducal la mort d'un de ses propres bourgeois qu'Ulric avait surpris et tué sur son territoire. Ce nouvel excès, ajouté à tous ceux dont Maximilien, avant de mourir, se proposait de lui demander compte devant la justice impériale, marqua le terme de son impunité. Il avait mécontenté ses sujets en les accablant d'impôts, terrifié ses serviteurs en faisant torturer et périr ceux dont il redoutait les conseils et l'autorité, excité la mortelle inimitié de ses voisins les ducs Louis et Guillaume de Bavière en forçant sa femme, qui était leur sœur, à se réfugier auprès d'eux toute tremblante et couverte d'affronts. Il encourut alors les terribles représailles de la ligue de Souabe.

Cette ligue, composée surtout des villes de la haute Allemagne et dont Reutlingen faisait partie, leva aussitôt une armée pour attaquer et punir le duc. Le commandement général en fut donné au duc Guillaume de Bavière. Sickingen, qui avait résisté à toutes les offres de François Ier appuyées par le duc de Lorraine (1), et qui s'était mis au service du roi catholique moyennant une pension de 3,000 florins d'or et l'entretien de vingt hommes d'armes, en fut le véritable chef (2). Avec ses vaillans lansquenets et six cents cavaliers soldés par le roi catholique (3) ouvertement déclaré pour la ligue, il se plaça à la tête des troupes confédérées, fortes de vingt-quatre mille hommes, et s'avança vers le Wurtemberg.

Le duc Ulric passait en Allemagne pour l'allié de François Ier; on y disait même, et les ennemis de la France ne manquaient pas de l'affirmer, que c'était par les conseils du roi très chrétien qu'il avait attaqué Reutlingen et avec son argent qu'il avait levé quatorze mille Suisses dans ce moment à son service. Il n'en était rien. En apprenant qu'on répandait des bruits aussi dangereux pour lui, François Ier se hâta de les démentir. Il adressa, le 3 mars, aux villes de

(1) Il est fait mention des offres qu'il reçut des deux parts dans plus de vingt lettres de François Ier, du roi Charles, de Marguerite d'Autriche et de leurs commissaires respectifs. Les deux correspondances sont aussi remplies de lui que des électeurs. Bonnivet n'avait rien oublié pour le regagner. Il lui avait écrit en mars une lettre dans laquelle il lui disait qu'*il n'y avoit pas de personnage en Allemagne, ni d'amy* que François Ier *eut veu de meilleur visage, eut en meilleure estime, ni en qui il dist avoir plus de seureté;* il ajoutait : *Capitaine Francisque, je suis et toujours ay esté vostre amy, et tel vous me trouverez en tout ce que vous me vouldrez employer et aussi pour ce que je desire bien que le roy mon maistre eust beaucoup de telz personnages en son service que vous.* Il le priait de venir le trouver et l'assurait « qu'il ne le quitterait point *sans être satisfaict et content.* » Mss. de La Mare, $\frac{10032}{2}$.

(2) La régente Marguerite à Maximilien de Berghes. Lettre du 4 mars dans Mone, p. 121 à 122.

(3) *Instructions du roi catholique*, etc., du 5 mars. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 307.

Lubeck, de Constance, de Spire, de Worms, d'Erfurt, de Cologne, de Francfort, etc., des lettres toutes remplies de ses protestations à ce sujet et des assurances de son amitié. « Nous avons toujours eu, leur disait-il, les villes impériales pour très chères, et avons affectueusement permis à leurs citoyens de commercer en liberté et en sûreté dans notre royaume et dans nos domaines héréditaires. Nous les y avons traités avec autant de faveur que s'ils étaient nos propres sujets et les y avons comblés des plus amples priviléges, comme nous avons la confiance qu'ils n'hésiteront pas à vous l'affirmer, s'ils sont interrogés à cet égard. C'est pourquoi nous ne pouvons pas supporter sans un grand déplaisir qu'on ait répandu en Allemagne, ainsi que nous l'avons appris, le bruit que nous avons aidé avec de l'argent et des armes ceux qui se sont déclarés les ennemis des villes impériales et qui les ont attaquées. Nous avons été si loin de le faire et nous en avons si peu la pensée, que, dans le présent état des choses, si nous avions à entrer en guerre, ce serait pour vous et pour le saint-empire que nous prendrions les armes plus volontiers que pour qui que ce soit. Ainsi devez-vous l'attendre et vous le promettre de nous à cause de notre ancienne amitié et de l'alliance qui nous a été jusqu'à présent chère et sacrée (1). »

Mais cette démarche de François Ier ne servit de rien : le mal était fait. Vainement refusa-t-il de s'entendre avec le duc Ulric, qui lui envoya un homme de sa confiance (2), et s'abstint-il même d'intervenir comme arbitre entre lui et la ligue, à l'exemple de l'électeur palatin, qui, en sa qualité de vicaire de l'empire, avait tenté de pacifier cette querelle : l'on ne tint compte ni de son désaveu ni de sa réserve. Ce qu'il y eut de pis pour lui, c'est qu'à l'irritation produite par cette alliance supposée s'ajouta bientôt le discrédit d'une défaite.

L'armée des confédérés s'était mise en campagne à la fin de mars. Elle avait le bon droit, la passion et la force pour elle; aussi envahit-elle le Wurtemberg sans rencontrer de résistance. Elle entra, presque au début des hostilités, dans Stuttgart, et le 21 avril elle s'empara de Tubingue, où s'étaient enfermés les enfans du duc Ulric, qui se réfugia dans le comté de Montbelliard en attendant des temps meilleurs. Le 24 mai, Asperg, dernière forteresse du duché, tomba entre les mains des confédérés de Souabe, dont l'armée resta à la dévotion du roi catholique.

Ce qui avait rendu si prompt et si complet le désastre du duc de Wurtemberg, c'était l'abandon où l'avaient laissé les quatorze mille

(1) Lettres sur parchemin signées du roi et contre-signées de Robertet. Archives, carton J. 952, pièces 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 21 mars. Mss. de La Mare, n° 10338/3, f° 66.

Suisses sur lesquels il comptait pour se défendre. Les cantons les avaient subitement et impérieusement rappelés dans les premiers jours d'avril, à l'ouverture même de la campagne. Ce rappel était l'œuvre de Maximilien de Berghes, dont l'habileté n'avait pas procuré ce seul avantage à son maître auprès de la confédération helvétique, qui se considérait toujours comme partie intégrante de l'empire germanique, bien qu'à la paix de Bâle de 1499 elle se fût affranchie de l'obéissance à ses décrets, de la soumission à sa justice, de la contribution à ses impôts, après avoir remporté sept victoires sur son chef et ses armées. Maximilien de Berghes était arrivé le 15 mars à Zurich. Une diète y avait été assemblée par les soins du cardinal de Sion. Cet ancien et opiniâtre ennemi de la France avait parfaitement disposé l'esprit de ses compatriotes pour la mission de Maximilien de Berghes. Les Suisses disaient déjà tout haut qu'ils ne souffriraient point qu'on élût un autre empereur qu'un prince de race allemande. Leurs députés allèrent en grand nombre à la rencontre de Maximilien de Berghes, qu'ils accueillirent cordialement. Ils écoutèrent avec faveur ses propositions, et, pour lui prouver encore mieux leurs bons sentimens, ils s'invitèrent sans façon chez lui, où ils remplissaient chaque jour trois ou quatre grandes tables. Comme, à l'exemple des Allemands, ils ne faisaient rien pour rien, ils mirent leur amitié et leurs concessions à prix, et ils voulurent avant tout qu'on payât les arrérages de leurs anciennes pensions et qu'on leur en accordât de nouvelles. Tout ne souriait pas à Maximilien de Berghes dans cette négociation. Accablé de leurs demandes, les ayant du matin au soir en sa présence ou à sa table, obligé d'entendre leurs plaintes, de supporter leurs arrogantes familiarités, de subir leurs exigences multipliées, de traiter sans cesse l'argent et le verre à la main, il écrivait à Augsbourg avec une sorte de désespoir, qu'il avait soin de cacher à Zurich sous la sérénité d'une imperturbable patience : « Si j'eusse su que l'on eût mené ici une pareille vie, j'eusse mieux aimé porter des pierres que d'y être venu (1). »

Il réussit toutefois dans ses desseins. Le roi catholique l'avait autorisé à dépenser la somme de 20,000 florins d'or en pensions qui devaient être distribuées au taux de 1,500 par canton, outre les 200 anciennement stipulés pour la ligue héréditaire avec la maison d'Autriche. Maximilien de Berghes dépassa un peu son crédit, et porta à 26,000 florins d'or la somme totale des pensions. Il paya en même temps les arrérages des principaux meneurs des cantons et promit de satisfaire les autres. Il obtint par là tout ce qu'il désirait, et le

(1) Lettre de Maximilien de Berghes, de Zurich, le 22 mars 1519. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 364 à 373.

renouvellement de la ligue héréditaire, et le rappel des Suisses au service de Wurtemberg, et une démonstration éclatante contre la candidature de François Ier à l'empire (1). La diète de Zurich renvoya l'ambassadeur de ce prince, en lui déclarant qu'elle ne voulait pas pour empereur son maître, qui devait se contenter d'un aussi grand royaume que celui de France, et lui signifia qu'elle l'empêcherait de tout son pouvoir de parvenir à l'empire. En effet elle écrivit aux électeurs pour les détourner de choisir François Ier, et au pape pour l'inviter à ne plus gêner le choix des électeurs. Elle dit que les Suisses ne s'étaient jamais séparés du saint-siége, naguère encore protégé par eux sous le pontificat de Jules II, ni du corps germanique, dont ils continuaient à être membres, et qu'ils demandaient, dans l'intérêt commun de la chrétienté et du saint empire, un chef tiré de la nation allemande et non de la nation *welsche* (2).

Cette démarche des Suisses, jointe à la défaite du duc Ulric de Wurtemberg dans le midi de l'Allemagne et à l'échec que les ducs de Calenberg et de Wolfenbüttel, partisans dévoués de l'Autriche, venaient de faire éprouver au duc de Lunebourg dans le nord, — au triomphe de la ligue de Souabe, qui avait renouvelé l'alliance héréditaire avec la maison d'Autriche et défendu aux banquiers des villes confédérées de prêter le concours du change au roi très chrétien dans ses poursuites électorales, — porta un grand coup aux affaires de ce prince en Allemagne. François Ier en fut alarmé et irrité. Il écrivit à ses ambassadeurs : « Je serais très aise que l'affaire se pût conduire sans entrer en guerre, pour éviter le hasard et l'effusion du sang humain. Toutefois, puisque les choses en sont venues où elles sont, me désister me serait une honte, et par-ci après les Suisses voudraient me donner la loi, ce qui me serait fort grief à porter. J'ai fait dresser une armée de quarante mille hommes de pied pour six mois. Si on m'assaille, je mettrai peine à me défendre. Vous entendez assez la cause qui me meut de parvenir à l'empire, et qui est d'empêcher que le roi catholique n'y parvienne. S'il y parvenait, vu la grandeur des royaumes et des seigneuries qu'il tient, cela me pourrait, par succession de temps, porter un préjudice inestimable. Je serais toujours en doute et soupçon, et il est à penser qu'il mettrait bonne peine à me jeter hors de l'Italie (3). »

Le roi de France avait longtemps hésité entre les conseils de l'archevêque de Trèves, qui le dissuadait de lever des troupes, de peur

(1) Lettre de Maximilien de Berghes au roi de Castille, du 12 avril, à Constance. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 415 à 424.

(2) Lettre du 4 avril 1519 écrite de Zurich par les Suisses aux électeurs. Dans Bucholtz, vol. I, p. 97.

(3) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 16 avril. Mss. de La Mare, $\frac{10332}{3}$, f° 78.

qu'on ne l'accusât de vouloir se faire élire par force, et ceux du margrave de Brandebourg, qui le pressait au contraire d'en mettre sur pied, afin d'inspirer plus de confiance à ses partisans. Il embrassa alors ce dernier parti. Pendant trois jours, il s'enferma avec le surintendant Semblançay, le trésorier Babou et les autres gens de ses finances pour trouver les sommes nécessaires à ces armemens (1). L'élection lui en coûtait déjà de fort considérables, et il était obligé de tout faire argent comptant. Avant même les défenses de la ligue de Souabe, la puissante maison des Fugger lui avait refusé le secours de sa banque, et avait ainsi renoncé, par un patriotique désintéressement, à gagner environ 30,000 florins (2). Aussi, indépendamment des espèces en or que Bonnivet avait portées en Allemagne, François Ier y envoya-t-il, dans le courant d'avril et les premiers jours de mai, 400,000 écus au soleil, qu'il fit escorter à travers la France, la Lorraine, l'électorat de Trèves, et que ses ambassadeurs, suivis de huit cents chevaux, eurent avec eux sur les bords du Rhin, dans les sacs de cuir de leurs archers (3). Il expédia en même temps vers le nord — à son allié le duc de Lunebourg, à son pensionnaire le duc de Holstein, au duc de Mecklenbourg qui demandait à le servir, et surtout au margrave Joachim qui proposait de lever à lui seul quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux, — des ordres et de l'argent pour qu'ils se disposassent à le seconder avec des forces suffisantes. Il prit de semblables mesures du côté du Rhin avec le rhingrave, qu'il fit son pensionnaire (4) pour l'opposer à Sickingen, dont il était le voisin et le rival, et avec le duc de Gueldres, vieil et persévérant allié de la France. Il rassembla lui-même ses compagnies d'ordonnance sur la frontière de Champagne, où il fit marcher soixante pièces d'artillerie toutes neuves qu'il avait à Tours, et où il réunit, sous le commandement du maréchal de Chabannes, un corps d'armée prêt, s'il le fallait, à entrer en Allemagne.

Le roi catholique ne resta pas plus en arrière du roi de France pour les préparatifs militaires que pour les menées électorales. Disposant dans la Franconie, où elle s'était transportée après la campagne de Wurtemberg, de l'armée victorieuse de la ligue de Souabe que dirigeait toujours Sickingen, il recommanda de ne point la licencier et la prit à sa solde pour trois mois (5). Il concentra en outre des troupes

(1) Lettre de François Ier aux mêmes, du 21 avril. *Ibid.*, f° 79.

(2) Lettre de Maximilien de Berghes à Marguerite d'Autriche, des 26 et 27 février 1519. Dans Mone.

(3) *Mémoires de Fleuranges*, vol. XVI, p. 331.

(4) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 19 mars. *Ibid.*, f° 65.

(5) Marguerite d'Autriche avait écrit au roi, son neveu : « La ligue de Zwave autreffois a fait eslire empereur, parquoy est l'une des choses les plus nécessaires que bien entretenir la dite armée en Estre, pour donner à icelle soubz le dit messire Francisque (Sickingen) une bonne assistance, par le moyen de laquelle les gagnerez pour en faire

sur la frontière des Pyrénées, vers Perpignan et vers Pampelune, et il prescrivit d'enrôler des soldats pour le royaume de Naples. Ainsi la rivalité des deux rois, qui divisait déjà l'Europe, était sur le point d'amener la guerre en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, et l'annonçait tout au moins bientôt dans les pays où devaient se rencontrer la diversité de leurs intérêts et s'entrechoquer leur puissance.

VIII.

Au milieu de ces armemens, les négociations avaient continué sans se ralentir. Après de longs pourparlers avec l'électeur de Brandebourg, Joachim de Moltzan avait écrit à François Ier : « Tout ira bien, si nous pouvons rassasier le margrave. Lui et son frère l'électeur de Mayence tombent chaque jour dans de plus grandes avarices... La chose en est arrivée au point que celui des deux rois qui donnera et promettra le plus l'emportera. Il me paraît très à propos d'envoyer tout de suite quelqu'un qui se joigne à moi, et qui soit muni des pouvoirs nécessaires pour conclure et ratifier. » Il finissait sa lettre par ces mots : *Vite, vite, vite* (1). François Ier avait fait partir alors pour Berlin La Poussinière et Bazoges, qui y étaient arrivés vers la fin de mars. Il voulait qu'on conclût à tout prix avec le margrave, que les agens autrichiens appelaient *le père de toute avarice* (2). Prévoyant même que le margrave pouvait lui échapper après s'être engagé, il ajoutait : « Si, avant ou après la totale et finale conclusion prise par mes ambassadeurs avec le marquis, ils aperçoivent quelques offres pour le faire bransler et changer, qu'ils soient advertis d'y avoir l'œil et eulx tenir près dudit marquis et de ses serviteurs, et principalement de ceux qui conduisent les affaires; et s'il demande quelque chose, soit pour lui ou son fils, qu'ils le lui accordent et lui en facent, en vertu de leurs pouvoirs, les promesses telles qu'il les demandera, et qu'ils le traitent et menent de sorte qu'il demeure ferme et tiene sa foy et promesse; car, pour ce faire, je n'y veuil aucune chose espargner, quelle qu'elle soit. Ayant luy et Mgr de Mayence, son frère, pour moi, avec Mgr de Trèves et le comte palatin, l'affaire est du tout assurée (3). »

C'est sur ce pied que la négociation avait été poursuivie. François Ier ne s'était laissé rebuter par aucune des exigences de l'élec-

ce que vous vouldrez. » Lettre du 9 mars, Le Glay, *Négociations*, etc., p. 324. C'est ce qu'ordonna le roi de Castille à ses commissaires en Allemagne. Lettre du 31 mars, non imprimée. Archives de Lille.

(1) *Cito, cito, cito.* — Lettre latine de Moltzan, du 28 février. L'original. Archives, carton J. 952, pièce 57.

(2) Lettre de Maximilien de Berghes à Marguerite d'Autriche, des 5 et 6 fév. 1519. — Le Glay, *Négociations*, etc., p. 203.

(3) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 28 mars. Mss. de La Mare, $^{20330}_{3}$, fo 69.

teur de Brandebourg, et lorsque ses ambassadeurs hésitaient à le satisfaire, il leur mandait : *Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim* (1). Il lui accorda ainsi, avec les autres avantages qu'il réclamait, 175,000 écus d'or pour la dot de la princesse Renée, et le traité fut définitivement conclu le 8 avril. On convint que le premier terme du paiement s'effectuerait le 10 mai à Coblentz, où Jean d'Albret alla remettre lui-même 50,000 florins aux envoyés de l'électeur.

L'électeur prit le même jour, 8 avril, l'engagement suivant signé de sa main, scellé de son sceau, qui fut transmis à François Ier : « Nous Joachim, par la grâce de Dieu, margrave de Brandebourg, archi-chambellan du saint empire romain prince-électeur, duc de Stettin, de Poméranie, des Slaves, burgrave de Nuremberg, etc., songeant dans notre esprit que l'office d'empereur a été principalement institué pour protéger et défendre la foi catholique, et aussi pour repousser ses plus féroces ennemis, ce qui ne saurait se faire comme il convient, à moins que la couronne impériale ne soit décernée à un prince très prudent dans le conseil, vaillant dans les batailles, doué de toute la vigueur du corps, arrivé à la fleur de l'âge, de telle sorte qu'on puisse le dire puissant de parole et d'action. Or, comme dans ce temps le cruel tyran des Turcs, prince très redoutable, projette diverses entreprises contre la chose chrétienne, il est indubitablement à craindre, si les chrétiens ne lui résistent pas d'un opiniâtre courage et avec les forces les plus considérables, et si le Dieu très bon et très grand n'arrête pas sa cupidité et sa volonté, qu'il ne ravage la chrétienté, ne l'asservisse, et ne l'accable sous un joug insupportable. C'est pourquoi, appelés que nous sommes par la divine Providence à la dignité de margrave, à la principauté du saint empire, au nombre des électeurs, nous désirons par-dessus tout qu'il soit mis de nos jours à la tête de l'empire quelqu'un possédant les vertus nécessaires pour remplir virilement l'office qui lui sera imposé. Nous avons donc jeté les yeux sur le très invincible et très chrétien prince François, par la faveur de Dieu roi des Français, duc de Milan et seigneur de Gênes, qui, par son âge florissant, son habileté, sa justice, son expérience militaire, l'éclatante fortune de ses armes, et toutes les autres qualités qu'exigent la guerre et la conduite de la république, surpasse au jugement de chacun tous les autres princes chrétiens. »

Après avoir loué les grandes actions des prédécesseurs de François Ier et les siennes, avoir exprimé le ferme espoir que François Ier emploierait sa capacité et sa puissance à protéger la chrétienté, qu'il tournerait contre les conquérans ennemis de la foi l'épée qui

(1) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 30 mars. *Ibid.*, f° 71.

s'était teinte jusque-là de sang chrétien, l'électeur ajoutait que ces raisons et ces espérances le décidaient à *promouvoir* le roi de France à l'empire vacant. « Y ayant mûrement réfléchi, disait-il, nous avons fidèlement promis et nous promettons en parole de prince, sur notre foi et par ces présentes, que nous élirons le roi très chrétien roi des Romains et ensuite empereur, et que nous lui donnerons notre voix, pourvu cependant que deux de nos coélecteurs, votant avant nous, l'élisent et lui donnent la leur (1). »

On en était là lorsque le comte de Nassau et Gérard de Pleine arrivèrent à Berlin de la part du roi Charles. Le margrave les reçut froidement, et leur fit des propositions dérisoires. Il offrit de donner sa voix au roi catholique, si ce prince en avait quatre avant la sienne, et il exigeait pour ce suffrage inutile qu'on augmentât la dot de l'infante Catherine de 100,000 florins d'or, sa pension de 4,000, son don gratuit de 30,000, et qu'on transportât de l'électeur de Saxe à lui le vicariat de l'empire dans le nord de l'Allemagne. C'était un vrai refus de négocier. Voulant toutefois se ménager quelque avantage si le roi catholique l'emportait sur le roi de France, après avoir résisté à tous les efforts des ambassadeurs autrichiens, il finit par leur dire qu'il se contentait des conditions stipulées à Augsbourg (2).

Le comte palatin avait été moins scrupuleux dans son avidité. Depuis la mort de Maximilien, il n'avait cessé de traiter avec les deux partis (3). Il avait tour à tour accueilli d'un côté le chambellan Lamothe au Groing, le président Guillart, le bailli de Caen, le maître des requêtes Cordier, de l'autre Armerstorff, le comte de Nassau et le seigneur de La Roche. Pendant qu'il entretenait de ses bonnes dispositions les ambassadeurs de François Ier, son chancelier concluait le 4 avril un traité avec les ambassadeurs du roi Charles. Ceux-ci lui avaient assuré 10,000 florins de don gratuit de plus, avaient porté sa pension de 6 à 8,000, et devaient appuyer auprès de leur maître ses prétentions à l'*avouerie* d'Haguenau, dont la perte lui valait une compensation de 80,000 florins. De plus, pour indemniser les marchands qui avaient été pillés en traversant le pays du comte palatin, ils avaient remis 9,000 florins à la ligue de Souabe, afin qu'elle n'en poursuivît pas contre lui le recouvrement à main armée (4).

Ce traité fut bientôt suivi d'un autre dans un sens tout contraire.

(1) L'original en latin, sur parchemin, signé de la main de l'électeur et muni de son scel en cire rouge. Archives, carton J. 952, *olim* 892, pièce 13.

(2) Lettre du comte de Nassau au roi Charles, — faussement datée du 8 avril et qui doit être du 8 mai. Archives de Lille. Cette lettre est très curieuse et inédite.

(3) « Il fait comme Pilate, et pour ce est besoin le tenir de prez et non dormir, » écrivait Armerstorff le 14 mars au roi Charles. — Le Glay, *Négociat.*, etc., vol. II. p. 340.

(4) Lettre du 4 avril de Henri de Nassau et de Gérard de Pleine au roi catholique. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 403 à 406.

L'électeur palatin, qui depuis six semaines avait échappé sous divers prétextes à une entrevue avec Bonnivet, envoya secrètement, le 9 mai, son même chancelier dans un village voisin pour s'aboucher et conclure avec lui. Le même jour, on convint que l'électeur voterait en faveur de François Ier, qui lui donnerait 100,000 florins d'or après l'élection, lui paierait exactement 5,000 couronnes d'or pour sa pension, distribuerait chaque année 2,000 florins à ses conseillers, conférerait des évêchés à ses deux frères, et prendrait au service de France, avec une allocation annuelle de 6,000 francs, le comte Frédéric, s'il voulait s'y mettre. Une somme de 30,000 florins lui était assurée de plus comme moyen de défense contre la ligue de Souabe, et François Ier devait l'aider à reconquérir les villes et les châteaux dont Maximilien l'avait privé à la diète de Cologne en prononçant son arrêt sur l'hérédité de Landshut (1). La conclusion définitive traîna jusqu'au 22 mai, jour où elle fut signée à Coblentz (2). François Ier la ratifia le 28 et reçut de l'électeur la promesse formelle de voter pour lui, conçue à peu près dans les mêmes termes que celle du margrave de Brandebourg et fondée sur les mêmes raisons. Cette promesse, écrite sur parchemin, ne mentionnait pas davantage le prix auquel François Ier l'avait acquise. Couvrant son marché des motifs les plus hauts et les plus louables, ne subordonnant même son suffrage à aucune condition, le comte palatin disait : « Afin que nos pieuses intentions se réalisent, nous supplions le roi très chrétien, autant que nous le pouvons, de ne pas cesser d'aspirer à l'empire, vu les avantages que la chrétienté tout entière retirerait de son élévation. C'est pourquoi nous nous engageons, en parole de prince et sur notre foi, à l'élire, à lui donner notre voix et à presser les autres princes de lui donner la leur. Nous ne pouvons rien faire de meilleur, de plus digne, de plus agréable au Christ, de plus utile à tous les chrétiens. En témoignage de quoi nous avons souscrit ces présentes de notre propre main et nous avons ordonné de les revêtir de notre sceau. — En notre château d'Heidelberg (3). »

Le duc Frédéric de Saxe et l'archevêque de Cologne refusèrent seuls de prendre des engagemens. Le premier agit ainsi par intégrité et pour se montrer jusqu'au bout observateur fidèle de ses devoirs

(1) Lettre des ambassadeurs de François Ier au roi, du 10 mai (Mss. de La Mare, [illegible], f° 141), et *Histoire politique de la Bavière*, par Stumpf, archiviste du royaume de Bavière, Munich, 1816 à 1818, t. I, sect. I, p. 32 et suiv.

(2) Lettre des mêmes au même, du 23 mai. *Ibid.*, f° 160. « Nous avons devers nous, écrivaient-ils à François Ier, la promesse du dict comte par escript, signée de luy et scellée de son sceau, qui est pure et simple, par laquelle il promect vous eslire et est pareille de celle de monsieur de Trèves, qui ne pourroit estre mieulx. »

(3) L'original latin, sur parchemin, signé de la main de l'électeur et muni de son scel en cire rouge. Archives, carton J. 952, pièce 16.

électoraux; le second, par faiblesse et irrésolution, n'osant pas se décider entre des offres et des influences contraires. Cependant l'électeur de Cologne, après s'être longtemps refusé à une conférence avec les ambassadeurs de François Ier, avait reçu secrètement Jean d'Albret dans la ville de Bonn vers la fin du mois de mai. Il lui avait montré les dispositions les plus favorables pour le roi son maître, sans s'obliger par écrit à voter pour lui. Supposant toutefois qu'il avait plus de chances d'être élu que son compétiteur, il insinua qu'il lui donnerait son suffrage, afin de se ménager ainsi les avantages qu'il n'osait pas stipuler d'avance : « Finalement, écrivit Jean d'Albret à François Ier, sa réponse a esté qu'il entendoit bien par mes paroles que votre majesté avoit parmi les électeurs de bons amys qui donneroient à cognoistre le service qu'ils vous feroient lorsqu'ils seroient ensemble,... et qu'il espéroit que vous suiviez la doctrine de Dieu qui donna autant à ceulx qui vindrent besongner à sa vigne à la moitié du jour qu'à ceulx qui y estoient dès le matin (1). »

Du reste les espérances qu'il donnait au roi très chrétien, il ne les refusait nullement au roi catholique. Aussi les ambassadeurs des deux rois se flattèrent également d'obtenir son suffrage au moment décisif, tout comme les deux compétiteurs se croyaient l'un et l'autre l'objet des démarches d'Henri VIII auprès du collége des électeurs. Ce prince avait promis à chacun d'eux d'intervenir secrètement en sa faveur. Au lieu de cela, il avait envoyé sir Richard Pace en Allemagne avec la mission expresse de briguer pour lui-même la couronne impériale (2). Richard Pace avait trouvé les négociations trop avancées et les suffrages mis à un prix trop haut pour donner suite à cette vaniteuse fantaisie de son maître. Il abandonna la candidature d'Henri VIII, mais il se garda prudemment d'en recommander aucune autre (3).

La diète électorale avait été convoquée par l'archevêque de Mayence, en sa qualité d'archi-chancelier de l'empire, pour le 17 juin. Ce grand jour approchait. La conscience des électeurs liés par des engagemens sembla se réveiller au souvenir du serment qui devait être bientôt prêté; mais elle ne leur servit qu'à reprendre, ou, pour mieux dire, qu'à affecter une indépendance menteuse. Terminant cette œuvre de vénalité et de déception comme ils l'avaient commencée, ils couronnèrent par une formalité hypocrite des négociations toutes pleines de duplicité. Ils demandèrent aux deux rois, et ils obtinrent d'eux, qu'ils les déliassent par écrit de leurs pro-

(1) Lettre de d'Albret à François Ier, du 27 mai. Mss. de La Mare, $\frac{10332}{3}$, f° 154.

(2) Lettre latine d'Henri VIII aux électeurs, du 11 mai. Dans Bucholtz, *Histoire de Ferdinand Ier*, t. III, p. 673. Voir aussi le t. I, p. 104.

(3) Lettre de Richard Pace au cardinal Wolsey, du 27 juillet. Dans Ellis, *Original Letters*, vol. I, p. 157.

messes (1), afin de pouvoir en apparence observer les prescriptions de la bulle d'or et jurer qu'ils étaient libres tout en restant engagés.

Les électeurs furent tous rendus à Francfort le 8 juin. Ils arrivèrent avec la pompeuse suite de leurs conseillers, de leurs serviteurs et des troupes de cavaliers leur servant d'escorte, dans cette ville réservée aux élections impériales, et où, depuis l'ouverture de leur conclave jusqu'à son terme, ne pouvait pénétrer aucun autre prince, ni l'ambassadeur d'aucun roi. L'archevêque de Trèves, qui avait eu de fréquentes entrevues avec Bonnivet, d'Albret et Guillart, reçut d'eux et y porta 50,000 écus d'or pour gagner l'archevêque de Cologne et les envoyés de Bohême (2) à François Ier. Ce monarque attendait avec confiance le résultat de la diète. Il avait adressé à l'archevêque de Trèves et au margrave de Brandebourg, les deux plus fermes soutiens de sa cause, de pleins pouvoirs pour traiter avec les autres électeurs et confirmer leurs priviléges, s'il était élu (3).

Sur les sept membres du collége électoral, quatre lui avaient promis leurs suffrages à deux reprises diverses. Si l'archevêque de Mayence lui avait fait encore une fois défaut, et si le comte palatin s'était engagé presque en même temps avec son adversaire comme avec lui, les chances du roi catholique ne paraissaient pas meilleures que les siennes. Celui-ci ne pouvait compter avec certitude que sur l'archevêque de Mayence. Il avait aussi raison d'espérer la voix de la Bohême à cause des liens qui unissaient ce pays à l'Autriche, et parce qu'il venait de marier la veuve de Ferdinand d'Aragon au margrave Albert de Brandebourg, qui exerçait une grande influence en Bohême. François Ier avait négligé de faire épouser, comme il l'aurait pu, cette princesse à Lautrec. Langhac et Antoine Lamet, qu'il avait fait partir pour la Pologne sous un déguisement, avaient obtenu de bonnes paroles du roi Sigismond, qui n'avait pas été insensible à l'argent de France (4). Il avait envoyé de plus le duc de Suffolk vers les états de Bohême assemblés à Prague, mais le duc n'y était pas arrivé avant le départ du chancelier Ladislas Sternberg,

(1) Lettres des ambassadeurs de François Ier à ce prince, du 10 et 14 mai. (Mss. de La Mare, $\frac{10332}{3}$, f° 141 et 146.) Vers la fin de mai, les ambassadeurs montrèrent à l'archevêque de Trèves les lettres de la *Relaxacion des sermens*. (Lettre du 27 mai à François Ier. *Ibid.*, f° 157.) Archives, carton J, pièce 42. — De son côté, le roi Charles envoya *lettres pour deschargier les dicts électeurs de leur promesse*. — Le roi de Castille à ses députés en Allemagne, le 20 avril. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 437.

(2) Lettre des ambassadeurs de François Ier à ce prince, du 27 mai. Mss. de La Mare 10332, f° 157.

(3) L'original sur parchemin, signé par le roi, contre-signé par Robertet, daté du 12 mai et muni du sel en cire jaune. Archives, carton J. 952, pièce 17.

(4) « Bien est vray, écrit Bonnivet au comte palatin, que je diz à vostre chancelier que Poulogne avoit prins argent de nous, et que leurs ambassadeurs avoient charge de donner leur voix au dt sgr roy. » Lettre écrite le 26 ou le 27 juin. Mss. de La Mare $\frac{10333}{3}$, f° 172.

délégué de son jeune souverain à la diète. Les deux voix de Cologne et de Saxe étant incertaines, il restait encore beaucoup à faire de part et d'autre pour obtenir une majorité définitive.

On y travailla des deux côtés avec ardeur. Sickingen parut aux environs de Francfort avec plus de vingt mille hommes de l'armée de Souabe, *ce* (1) *dont furent merveilleusement estonnez ceux qui vouloient bien au roy de France et très fort joyeux ceux qui vouloient bien au roy catholique* (2). Afin d'ajouter à l'influence exercée par la vue de ces troupes l'action de leurs sourdes menées, le comte palatin Frédéric, l'évêque de Liége, le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach, le comte Henri de Nassau et Maximilien de Berghes s'établirent à Höchst, à deux lieues de Francfort, tandis que les autres agens du roi catholique demeurèrent à Mayence. Bonnivet s'était transporté depuis quelque temps de la Lorraine sur les bords du Rhin, avec un cortége de huit cents chevaux. Afin d'être plus près des électeurs et d'agir, autant qu'il le pourrait, sur eux, il se rendit alors déguisé, et sous le nom du capitaine Jacob, à Rüdesheim, village situé à cinq ou six lieues de Francfort, laissant Jean d'Albret et le président Guillart à Coblentz.

IX.

La diète s'ouvrit le 18 juin. Aux termes de la bulle d'or, les électeurs entendirent, dans l'église de Saint-Barthélemy, la messe du Saint-Esprit qui devait inspirer leur choix (3). Après la messe, ils s'approchèrent tous de l'autel, et là les trois archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, la main sur la poitrine, le comte palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le nonce du roi de Bohême, la main sur le livre des Évangiles, ouvert au premier chapitre de saint Jean, *in principio erat Verbum*, etc., prêtèrent chacun à son tour le serment qui suit : — « Je jure, sur les saints Évangiles ici présens et placés devant moi, que je veux, par la foi qui me lie à Dieu et au sacré empire romain, élire, selon mon discernement et mon intelligence et avec l'aide de Dieu, pour chef temporel du peuple chrétien, c'est-à-dire roi des Romains, futur césar, celui qui convient le mieux à cette charge, autant que mon discernement et mon intelligence me dirigent et me commandent, conformément à ma foi, et que je lui donnerai ma voix, mon vote, et mon susdit suf-

(1) *Instructions données par le roy François Ier au duc de Suffolk*. Mss. Colbert, vol. 385, p. 1.

(2) *Mémoires de Fleuranges*, dans Petitot, vol. XVI, p. 342. « Jamais ne fismes mieulx que de nous fortifier de ceste armée, laquelle nous faisons marcher. » Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 2 juin. Archives de Lille.

(3) Bulle d'or, cap. II, art. 1er.

frage, libre de tout pacte, de tout prix, de toutes arrhes et de tout engagement, quelque nom qu'on lui donne. Qu'ainsi Dieu et tous ses saints me soient en aide (1). »

Dès que la diète fut assemblée, les ambassadeurs des deux rois lui adressèrent des manifestes dans lesquels, notifiant la candidature de leurs maîtres, ils donnèrent à l'appui toutes les raisons qu'ils avaient déjà tant de fois exposées à chaque électeur en particulier. Les conférences et les intrigues durèrent pendant plusieurs jours. Les plus grands efforts se firent autour de l'électeur palatin, dont la détermination pouvait entraîner celle de l'électeur de Cologne, et qui, ayant vendu tour à tour sa voix aux ambassadeurs du roi catholique en avril, aux ambassadeurs du roi très chrétien en mai, flottait entre le souvenir de son dernier engagement et la crainte des soldats de Sickingen. Le comte Frédéric, qui l'avait décidé à s'engager envers Maximilien à Augsbourg, promit de le faire voter pour Charles à Francfort. Il dit à Armerstorff : « Je vous réponds et assure de mon frère, » et offrit comme garantie, s'il le fallait, d'*être prisonnier du roi* (2). Il pénétra dans Francfort, sous un déguisement, afin d'arracher l'électeur palatin à ses hésitations et de le donner entièrement au roi catholique (3). Il l'ébranla. L'archevêque de Trèves prévint aussitôt du danger de cette défection Bonnivet, qui écrivit au comte palatin la lettre la plus pressante et la plus forte. Il lui dit qu'il trouverait merveilleusement étrange qu'il voulût trahir un prince qui était son parent et son ami, pour en favoriser un autre dont l'aïeul l'avait mis au ban de l'empire et avait amoindri ses états. « Je vous supplie, monseigneur, ajoutait-il, de penser combien cela vous touche. Vous feriez une grosse playe à votre maison, en étant celui qui commencerait à montrer qu'il n'y a point de foi ni d'honneur. Il ne faut pas que la peur que l'on vous fait de brûler et ruiner votre pays vous induise à changer d'opinion, car je vous offre d'aller, dès cette heure, vous servir en personne avec sept ou huit mille lansquenetz, que j'ai tout prêts, et huit cents chevaux, de faire marcher incontinent l'armée du roi qui est sur la frontière d'Allemagne et la plus puissante qu'on ait vue de longtemps, et, si vous me l'écrivez, de prendre même au service du roi la moitié de l'armée de Francisque de Sickingen, ce que je pourrai toutes les fois que je le voudrai (4). »

(1) Bulle d'or, cap. II, art. 2.

(2) Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, d'Heidelberg le 2 juin 1519, déposée aux archives de Lille et non imprimée dans les *Négociations*, etc., de M. Le Glay.

(3) Leodius. *Vita Frider. II, palatini*, lib. v, p. 76.

(4) Lettre de l'amiral Bonnivet au comte palatin du 24 juin. Mss. de La Marc $\frac{10337}{2}$, f° 170.

Afin de le tenter aussi par l'appât d'un plus grand intérêt, il lui proposa une des sœurs du roi de France en mariage, avec une dot de 2 ou 300,000 florins, la solde de 200 chevaux pendant toute sa vie, pour la garde de son pays et le dédommagement des pertes qu'il pourrait éprouver s'il était attaqué à cause de son vote (1). Il informa en même temps François Ier de tout ce qui se passait. Ce prince prit résolument son parti : il écrivit à Bonnivet que si l'élection n'était pas encore terminée, et si lui et ses amis dans Francfort voyaient qu'il était impossible de la faire tourner en sa faveur, ils missent tous leurs soins à empêcher le roi catholique d'être nommé empereur. Il lui prescrivait dans ce cas de faire porter les voix dont il disposait sur un prince allemand, de préférer le margrave de Brandebourg à tout autre à cause de l'amitié qu'il avait pour lui, et si le margrave de Brandebourg n'était pas possible non plus, de se replier sur le duc Frédéric de Saxe, vers lequel penchait l'électeur de Trèves, d'exiger de celui des deux qui serait ainsi nommé l'assurance qu'après avoir été couronné empereur, il solliciterait pour lui-même le titre de roi des Romains, et si le duc de Saxe s'y refusait, de le faire élire sans condition, afin d'écarter à tout prix du trône impérial le roi catholique, dont l'élévation aurait tant de danger pour lui (2).

C'est ce que François aurait dû faire depuis longtemps. Son intérêt n'était pas d'être élu. S'il l'avait été, il s'en serait bientôt repenti. Il aurait excité la défiance et l'indocilité de l'Allemagne, les mécontentemens de la France, et peut-être à la longue sa rébellion, la jalousie, l'union et l'hostilité de tous les souverains. Les forces de son royaume, déjà détournées de leur emploi régulier par les guerres d'Italie, qui laissaient ses frontières naturelles imparfaites et son organisation intérieure inachevée, seraient allées se perdre encore et s'épuiser en Allemagne. L'empire l'aurait réellement affaibli et infailliblement embarrassé. Il fallait dès lors qu'il se bornât à empêcher le roi catholique de l'obtenir. L'affermissement de sa position en Italie l'exigeait tout comme la sécurité de son royaume. Héritier unique des quatre puissantes maisons de Bourgogne, d'Autriche, de Castille, d'Aragon, le roi catholique était devenu le possesseur universel de leurs états et le représentant redoutable de leurs vieilles animosités contre la France. Il importait avant tout à François Ier que ce prince ne joignît point à l'Autriche, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Sicile, à Naples, la couronne impériale. Or, pour l'empêcher d'acquérir ce surcroît de puissance et d'ajouter la suzeraineté de Milan à toutes les causes de

(1) Lettre de l'amiral Bonnivet au comte palatin du 24 juin. Mss. de La Mare $\frac{10337}{3}$, f° 170, et autre lettre qu'il lui écrit en allemand, et dans laquelle il lui dit : « Je monstrays à vostre chancellier troys scellez que j'avoye, et vous qui faisiez le quart, qui estoit la seureté de notre affaire. »

(2) Lettres de François Ier à ses ambassadeurs, du 26 juin. *Ibid.*, f°s 95-96.

collision qui naissaient déjà du contact des territoires et de l'opposition des intérêts, il n'y avait qu'un bon moyen : c'était de placer à la tête de l'Allemagne un chef local qui la tînt éloignée de la grande lutte prête à éclater entre eux; mais il fallait y employer la prévoyance, l'activité, le temps, l'argent qu'il avait consacrés jusque-là à sa propre élection. De pareils résultats ne sauraient être des pis-aller. Ils ne peuvent réussir qu'en étant préparés de longue main.

Aussi la lettre du roi de France, partie de Melun le 26 juin, arriva trop tard à Rüdesheim. Déjà le 24 le cardinal légat avait cessé de soutenir exclusivement sa candidature. Il avait reçu de nouvelles instructions du souverain pontife, auquel le roi catholique s'était plaint de l'intervention ouverte du saint-siége en faveur de François Ier. Charles avait chargé don Luis Carroz, son ambassadeur à la cour de Rome, de dire à Léon X qu'il ne saurait reculer sans honte dans la poursuite de l'empire, ni y échouer sans détriment pour son autorité comme pour sa réputation, et il l'avait fait supplier de changer de résolution à son égard. Rappelant à l'ambitieux Florentin les bienfaits que les Médicis avaient reçus de ses prédécesseurs, et rassurant le suzerain inquiet sur la trop grande puissance de son royal feudataire, il avait ajouté : « Sa béatitude peut être certaine que, après l'élection, nous nous gouvernerons de telle manière, en tout ce qui touche au saint-siége, et particulièrement à sa sainteté, à son état, à la maison de Médicis, qu'elle verra clairement que nos œuvres ont été et seront toujours d'un vrai fils et d'un fils très obéissant (1). » Léon X, déjà ébranlé par la résistance des quatre électeurs assemblés à Wesel et intimidé par les manifestations des préférences germaniques, s'était rendu aux vœux du roi Charles. Il avait prescrit à son légat, s'il voyait prendre à l'élection un certain tour, de ne plus s'opposer au choix du roi de Naples, de peur que l'empereur futur ne devînt un ennemi du pape. Le légat avait dès lors signifié aux électeurs que le souverain pontife, dans des intentions de concorde et de paix, adhérerait à la nomination de ce prince, si leurs suffrages se portaient sur lui. La résignation du légat et le manque de foi du comte palatin, qui répondit à Bonnivet en lui conseillant de pourvoir à la sûreté de sa personne, ruinèrent les affaires de François Ier. L'entreprenant amiral, les jugeant désespérées, prit alors sur lui de renoncer à la candidature de son maître pour susciter celle d'un prince allemand, comme il l'aurait fait s'il avait reçu à temps la dépêche du 26 juin.

Bonnivet se rejeta d'abord sur le margrave de Brandebourg, qui ne put pas même obtenir la voix de l'archevêque de Mayence, son frère, ensuite sur l'électeur de Saxe, que sa réputation de sagesse, de droiture, de désintéressement, de patriotisme, rendait un candidat beau-

(1) Lettre du roi catholique à don Luis Carroz, du 17 avril. Minute orig. Arch. de Lille.

coup plus sérieux. La politique bien entendue de l'Allemagne semblait conseiller aux électeurs de ne donner pour chef à leur pays ni l'un ni l'autre des deux puissans monarques qui, capables de le défendre, seraient aussi en état de l'asservir. La cour de Rome, redoutant presque au même degré de voir monter sur le trône impérial le duc de Milan ou le roi de Naples, ce qui la mettrait à la merci du possesseur de la haute ou de la basse Italie, eût préféré le choix de l'électeur de Saxe; mais ce prince, prudent et peu résolu, craignit de n'être pas au niveau d'une aussi grande charge, de succomber sous son poids et d'en écraser sa maison. La nécessité de repousser les Turcs, le besoin urgent de ramener la paix dans l'empire et de poursuivre avec vigueur ceux qui la troublaient, le devoir de raffermir l'unité religieuse prête à se rompre, lui semblèrent au-dessus de ses forces ou de son caractère. Il déclina donc les offres qui lui furent faites, et il s'apprêta à donner sa voix à celui-là même dont les armes victorieuses devaient plus tard envahir ses états, réduire en captivité son héritier, et faire passer la dignité électorale de la branche de sa maison dans une autre.

Ce grand conflit marqué par des phases si diverses, et pendant la durée duquel le roi catholique lui-même avait paru si près d'échouer, qu'on lui avait conseillé de travailler à l'élection d'un autre prince, ce grand conflit touchait à son terme. Le 28 juin, les électeurs, revêtus de leurs costumes de drap écarlate, se rendirent au son des cloches dans l'église de Saint-Barthélemy pour procéder définitivement au choix d'un empereur. Ils s'assemblèrent dans la petite chapelle près du chœur qui leur servait de conclave.

L'archevêque de Mayence prit le premier la parole. Il se demanda lequel il fallait élire, du roi très chrétien, du roi catholique ou d'un prince allemand. Il examina d'abord s'il convenait de choisir François Ier, et dit qu'aux termes de la bulle d'or, les électeurs juraient de ne pas élire un empereur étranger, et qu'ils manqueraient à cette loi et à leur serment, s'ils nommaient le roi de France; que celui-ci d'ailleurs voudrait accroître son royaume, qui était héréditaire, aux dépens de l'empire qui ne l'était point; que, s'étant emparé de Milan après sa grande victoire sur les Suisses à Marignan, il aspirerait désormais à soumettre toute l'Italie et dirigerait ensuite son ambition contre l'Allemagne; qu'il chercherait à enlever la Flandre et l'Autriche au roi Charles, d'où résulteraient de grands troubles et des guerres civiles dans leur patrie; que si, dans ce cas, les électeurs et les autres princes s'opposaient à ses desseins en voulant défendre les droits de l'empire et le petit-fils de Maximilien, à qui ils devaient tant, il les déposséderait pour en mettre d'autres à leur place; qu'ils pouvaient juger de la liberté qui leur serait laissée en jetant les yeux

sur le royaume de France, où se trouvaient naguère encore plusieurs grands princes disposant de beaucoup d'autorité, et où il n'y avait plus aujourd'hui personne qui ne tremblât au plus petit signe du roi. Après avoir ainsi combattu la candidature de François Ier, l'archevêque de Mayence lui donna pour sa part une exclusion formelle.

Discutant alors le choix d'un prince allemand, il ne s'y montra pas moins défavorable, parce qu'un semblable empereur, faible et désobéi, serait hors d'état de conduire, de pacifier, de défendre l'Allemagne, et d'y rétablir l'unité religieuse compromise. Restait le roi catholique. L'archevêque convint que, s'il était élu, les affaires de l'Allemagne paraîtraient exposées à souffrir de son éloignement, et ses libertés à être menacées par sa puissance. Il ajouta toutefois que, lorsqu'il considérait l'origine allemande de ce prince, les états qu'il possédait dans l'empire, les heureuses et grandes qualités dont il était doué, les ressources considérables qu'il mettrait au service de l'Allemagne et de toute la république chrétienne, les sages précautions à l'aide desquelles on pourrait éviter les dangers de son autorité, nul autre ne lui semblait plus digne de recevoir la couronne impériale (1).

Ce discours produisit beaucoup d'effet sur les électeurs, qui désirèrent néanmoins entendre l'archevêque de Trèves. Celui-ci, s'étonnant de voir l'archevêque de Mayence préférer le roi catholique au roi très chrétien, dit que la bulle d'or ne les autorisait pas plus à élire un Espagnol qu'un Français, et que, si l'on jugeait le premier capable d'être élu parce qu'il possédait des provinces de l'empire, le second ne l'était pas moins comme possédant la Lombardie et le royaume d'Arles, qu'il fallait donc rechercher lequel des deux leur convenait le mieux. Il soutint alors qu'en choisissant le roi très chrétien et en l'obligeant à ne point attaquer Naples ni la Flandre, ce prince entreprendrait infailliblement de chasser les Turcs de la Hongrie pour protéger l'Allemagne, qui était l'avenue et le rempart de son royaume, tandis que, si l'on nommait le roi catholique, on pouvait être certain que la guerre éclaterait dans les Pays-Bas et en Italie, — que le roi Charles s'efforcerait d'enlever Milan à François Ier pour l'annexer à ses états, et que, durant cette lutte des deux plus puissans princes de la chrétienté, les Turcs envahiraient la Hongrie sans résistance. Il insista fortement sur le mérite éprouvé et la valeur connue de François Ier, qu'il opposa à la jeunesse inexpérimentée de son compétiteur, sur le naturel facile des Français et la dureté orgueilleuse des Espagnols. Puis il conclut en disant qu'à choisir un étranger, le

(1) Lettre du cardinal Cajetan à Léon X, en italien, écrite de Francfort le 29 juin. *Lettere di Principi*, vol. Ier, p. 68 à 70. — Sleidan, t. Ier, édit. de Francfort, 1785, p. 66 à 70.

roi très chrétien valait mieux que le roi catholique, et qu'à exclure les étrangers, il fallait prendre pour empereur un prince tout à fait allemand par l'origine, par les habitudes, par le caractère, par le langage; que les trois puissantes maisons de Bavière, de Brandebourg et de Saxe pouvaient donner à l'empire un chef qui, à l'exemple de Rodolphe de Habsbourg et de Maximilien, se ferait respecter non-seulement en Allemagne, mais dans le monde entier (1).

Cette combinaison aurait pu réussir encore, si l'électeur de Saxe s'y était prêté; mais, loin de la seconder, il prit la parole pour se ranger de l'avis de l'archevêque de Mayence. Il dit que la loi en vertu de laquelle ils délibéraient ne leur permettait pas d'élire le roi de France, mais qu'elle les laissait libres de nommer le roi d'Espagne, qui était archiduc d'Autriche et vrai prince allemand; que, dans les conjonctures présentes, ce choix lui paraissant le meilleur, il voterait en faveur de ce prince, mais en lui imposant des conditions qui assurassent la liberté et l'intégrité de l'empire, et qui prévinssent les périls signalés par les deux électeurs de Mayence et de Trèves (2). Son opinion entraîna toutes les autres. L'archevêque de Trèves se rendit lui-même, et le soir, à dix heures, les sept électeurs, réunissant leurs suffrages sur l'heureux Charles, l'élurent roi des Romains et futur empereur sous le nom de Charles-Quint.

Le lendemain, ils s'assemblèrent pour régler les conditions auxquelles ils entendaient le soumettre. Outre la garantie ordinaire des lois, des priviléges et des usages de l'empire, ils exigèrent qu'il ne pût, sans eux, convoquer aucune diète, établir aucun nouvel impôt, entreprendre aucune guerre, conclure aucun traité; qu'il n'introduisît point en Allemagne de soldats étrangers, qu'il y donnât tous les emplois publics à des Allemands, qu'il se servît dans ses lettres de la langue allemande, et qu'il vînt au plus tôt se faire couronner en Allemagne et y résider. Nicolas Ziegler accepta et signa le 3 juillet cette capitulation au nom de Charles-Quint (3). Les électeurs envoyèrent aussitôt en Espagne le comte palatin Frédéric, avec Armerstorff et Bernard Wurmser, pour notifier leur choix au nouvel élu et lui signifier leurs vœux.

François Ier connut le 3 juillet à Poissy le résultat de l'élection; il fit très bonne contenance. Les principaux personnages de sa cour et de son conseil s'applaudirent tout haut d'un échec qui leur semblait très heureux pour la France. Il parut s'en féliciter lui-même, et dit aux ambassadeurs étrangers que, sans les instances des électeurs, il n'aurait pas songé à l'empire, mais qu'à bien considérer les embar-

(1) Lettre du cardinal Cajetan à Léon X. *Ibid.*, p. 70 à 72, et Sleidan, *ibid.*, p. 70 à 75.
(2) *Ibid.*, p. 72, et Sleidan, p. 75.
(3) Capitulation impériale dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, part. Ire, p. 296.

ras que cette dignité lui aurait suscités et les répugnances qu'elle rencontrait dans son royaume, il devait remercier Dieu d'y avoir échappé (1). Il écrivit en même temps à Bonnivet, à Jean d'Albret et à Guillart, qu'il prenait en bonne part l'issue de son affaire, qui au fond était avantageuse pour lui, et serait profitable à ses sujets (2). Il les invita à le rejoindre au plus tôt en évitant toute mauvaise rencontre. Ceux-ci quittèrent l'Allemagne sans accident, et même avec réputation. Ils envoyèrent 4,000 lansquenets au duc de Lunebourg, qui battit et fit prisonnier le duc Henri de Brunswick, et ils laissèrent au duc de Lorraine, en repassant par Nancy, les moyens de se mettre en défense contre les attaques dont il était menacé à cause de son dévouement à leur maître (3).

Ainsi commença entre François Ier et Charles-Quint cette grande rivalité qui devait remplir encore plus d'un quart de siècle. Le plus jeune et le moins expérimenté l'emporta sur l'autre. Une puissance moins redoutable en apparence contribua à lui rendre l'opinion propice, en même temps que la fortune favorisait, comme il arrive souvent, les débuts de son ambition et de ses entreprises.

Cette élection devait avoir des suites considérables : elle changeait la proportion des forces entre les deux rivaux ; elle était pour eux le signal d'une lutte acharnée, qui aurait pour théâtre l'Italie, pour objet la conservation ou le recouvrement du Milanais. Elle exigeait de la part des deux princes l'assujettissement de plus en plus grand de leur royaume héréditaire, afin qu'ils pussent poursuivre leurs desseins extérieurs sans en être détournés, l'un par le vieil esprit d'indépendance de l'Espagne, l'autre par les ardeurs tumultueuses de la France. Elle laissait pour longtemps l'Allemagne sans chef, livrée à la rapide invasion des idées nouvelles dont François Ier était appelé à être l'auxiliaire actif, tandis que Charles-Quint, occupé, durant plus de vingt années, de guerres d'où il attendait la possession absolue de l'Italie, devait être le défenseur impuissant des anciennes croyances. Enfin elle poussait le roi très chrétien non-seulement à favoriser l'hérésie en Allemagne pour annuler l'empire en le divisant, mais à s'allier avec les Turcs, qu'il avait promis de combattre, afin de tenir avec leur aide son ennemi capital en échec. Cette élection précipita le cours des événemens, et facilita le triomphe des doctrines de Luther.

MIGNET, de l'Institut.

(1) Lettre de Thomas Boleyn, ambassadeur d'Henri VIII auprès de François Ier, au cardinal Wolsey, du 4 juillet. — Dans Ellis, *Original Letters*, vol. Ier, p. 154.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 5 juillet. M. de La Marc $\frac{10332}{3}$, fo 98.

(3) Lettre des ambassadeurs de François Ier à ce prince, des 29 juin, 15 et 18 juillet. *Ibid.*, fos 164-166.

DU

CARACTÈRE GÉNÉRAL

DE

L'HISTOIRE CIVILE DE FRANCE

L'histoire nationale est une mine inépuisable de réflexions et de découvertes. Il y a trente ans, dans la pleine sécurité d'un bonheur qu'on croyait assuré, on n'interrogeait le passé que pour voir comment le présent en était sorti : on ne s'occupait que des origines de l'histoire de France. Dans l'incertitude où les révolutions nous ont plongés, c'est l'avenir aujourd'hui qu'on voudrait pénétrer. On demande maintenant à l'histoire de France une conclusion et un sens. D'éminens travaux ont marqué ici même cette direction nouvelle. Le tiers-état suivi par M. Augustin Thierry dans ses alternatives de grandeur et de faiblesse, la bourgeoisie française, qui n'est que le tiers-état émancipé, et dont M. de Carné, avec un sens si ferme, a dépeint le rôle à travers nos dernières agitations, ce sont là des sujets significatifs qui indiquent assez dans quel sens se porte la curiosité publique. — On ne s'étonnera donc point qu'à propos d'un ouvrage déjà examiné dans cette *Revue* (1), notre attention soit ramenée sur toutes les questions que soulève l'histoire civile de notre pays et sur le beau livre qui nous l'a retracée. C'est le privilége des esprits féconds et justes, comme M. Thierry et M. de Carné, de faire naître dans l'esprit de leurs lecteurs encore

(1) *L'Essai sur l'histoire et la formation du Tiers-État*, par M. Augustin Thierry, dont plusieurs parties ont paru dans les livraisons du 15 mai, 1er juin 1846, 1er mars, 1er mai 1850. M. de Carné a consacré à cet ouvrage une éloquente appréciation dans la *Revue* du 1er août 1853.

plus d'idées qu'ils n'en expriment eux-mêmes. Ils mettent la pensée en mouvement, et elle va son train; quand on a fermé leurs livres, on aurait toujours envie, pour abonder dans leur sens, pour distinguer quelquefois, sinon pour combattre, de reprendre avec eux la conversation. C'est ce qui me fait espérer qu'ils me permettront de me mêler à leur entretien sur les progrès et la formation du tiers-état, et qu'ils ne trouveront cette intervention ni trop indiscrète ni trop importune.

Dans une préface pleine d'une noble franchise, M. Thierry nous apprend lui-même au travers de quelles impressions différentes son livre avait été commencé, poursuivi, puis terminé ou plutôt interrompu. « En l'entreprenant, dit-il, je croyais avoir sous les yeux la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le XIIe. » Le narrateur, nous dirions volontiers le chantre des communes (car les récits de M. Thierry ont une grâce sévère qui les rapproche de la poésie), s'était fait de l'ensemble de notre histoire une idée pleine de grandeur, et qui semblait parfaitement conforme à la vérité des faits. Suivant lui, cette histoire entière n'était que le long développement de l'égalité civile, tendant, avec l'aide de la royauté, vers l'établissement de la liberté politique. De siècle en siècle, il se plaisait à suivre l'élévation graduelle de toutes les classes de la société vers un niveau commun d'intelligence et de bien-être, et l'abaissement des barrières aristocratiques qui les avaient longtemps séparées. Dans cette œuvre lente, toujours laborieuse et parfois sanglante, il voyait le pouvoir royal venir habituellement au secours des petits, des faibles et des opprimés. « Chaque grande réforme, disait-il, chaque époque décisive correspond dans la série des règnes au nom d'un grand roi et d'un grand ministre. » Une alliance permanente s'était ainsi établie, à travers les âges, entre les rois de France et les classes moyennes et roturières qui, sous le nom de tiers-état, cherchaient à conquérir leur place au soleil et leur droit dans la cité. Le résultat d'une si longue alliance, interrompue seulement par un divorce de quelques années, avait dû être une transaction solennelle qui avait partagé le pouvoir politique entre la royauté encore antique, mais renouvelée, et le tiers-état, désormais maître absolu. La monarchie constitutionnelle de 1814 et de 1830 paraissait à l'historien du tiers-état avoir consacré cette transaction. La liberté politique, fondée au sein de l'égalité sociale et au pied du trône, telle était à ses yeux la conclusion et, si nous osons ainsi parler, la moralité de l'histoire de France.

C'était ce tableau que M. Thierry avait entrepris de nous peindre. Il n'en était pas de plus grand ni de plus digne de sa plume. Raconter la fin de nos révolutions, c'était donner le complément de ses propres travaux. Il comptait éclairer d'une dernière et vive lumière

les contours décrits par ce grand fleuve de notre histoire sur laquelle l'aurore de son talent avait déjà répandu tant de feux. Par malheur, pendant qu'il peignait, le modèle changea. Ce fut d'abord la royauté qui disparut derrière un nuage de poussière et de sang, puis la liberté politique n'a pas beaucoup tardé à la suivre. De cette trinité respectable dont M. Thierry essayait de dégager les diverses personnes dans le développement historique de la France, il n'est plus guère resté que l'égalité, et celle-là même ne s'est plus montrée que sous des traits assez déplaisans, sous l'aspect tantôt d'une cupidité farouche convoitant le bien d'autrui, tantôt d'une envie un peu dénigrante se plaisant à railler le mérite, à insulter le talent, à proscrire les services rendus, à obscurcir les renommées justement acquises.

M. Thierry ne s'est point découragé, et tous ses lecteurs le remercieront. On est heureux, en effet, quand on peut comprendre le sens moral et le but providentiel des faits historiques. C'est un grand repos pour un esprit curieux : pour un cœur religieux, c'est d'ordinaire une occasion précieuse de contempler et d'admirer l'action de Dieu; mais quand cette consolation manque à l'historien, il lui reste toujours à accomplir une tâche de fidélité et d'exactitude. Il peut toujours peindre ce qu'il ne comprend pas. Il peut décrire la marche des faits alors même qu'il n'en aperçoit pas clairement le but. C'est ce qu'a fait M. Thierry. Quand les événemens sont venus tromper son système, quand la catastrophe de février 1848 a, comme il le dit lui-même, *bouleversé* pour lui l'histoire de France, sans chercher à s'expliquer ce retour subit de la fortune, il a continué à peindre et s'est abstenu de conclure. Il a arrêté son récit au moment où s'élevaient les problèmes qui ne sont pas encore aujourd'hui résolus. Il nous trace à grands traits un résumé éloquent et rapide de notre développement social jusqu'à l'entrée de la grande et dernière révolution, laissant au temps et à des critiques plus téméraires le soin de tirer les conséquences, et de dire, comme le fabuliste antique, *ce que signifie l'apologue.*

Ce que M. Thierry n'a pas tenté, il peut sembler présomptueux de l'entreprendre. Comme lui, et sur la foi de son enseignement, qui avait si vivement ému toute notre génération, nous avons cru la France arrivée au port. Comme à lui, il nous en coûte profondément de nous sentir de nouveau en pleine mer et dans le brouillard, et personne n'a moins que nous la prétention d'y voir clair; mais le sort des nations, qui dépend beaucoup de Dieu, dépend aussi un peu d'elles-mêmes. L'opinion qu'elles se font de leur destinée influe sur cette destinée même. L'estime qu'elles conçoivent de leur caractère accroît ou diminue les qualités ou les défauts dont elles sont douées. Le jour sous lequel elles envisagent leur passé se reflète sur leur ave-

nir. Rien n'est donc plus important, même dans des temps de doute et d'obscurité, que l'étude attentive de l'histoire nationale. S'il nous est impossible de bien comprendre vers quel but marche aujourd'hui l'histoire de la France, si brusquement jetée hors de la voie où nous la croyions engagée sans retour, il nous est utile encore d'étudier les faits passés, pour nous apprendre dans quel sens nous devons diriger nos efforts ou du moins nos vœux. En examinant nos fautes, nous pouvons apprendre à nous corriger. En regardant par où nous avons péri, nous pouvons nous préparer à revivre. Que ce soit là notre excuse, si nous nous montrons moins réservé que M. Thierry, et si, en reprenant à sa suite les points capitaux de notre histoire, nous essayons de faire sortir de cet examen quelques considérations, applicables peut-être, au besoin, à notre situation présente.

L'historien du tiers-état a eu, selon nous, pleinement raison de faire du développement de cet ordre le centre et comme le pivot de tous ses travaux historiques. Des trois ordres qui composaient l'ancienne France, la noblesse, le clergé et le tiers-état, le dernier est assurément celui dont le rôle est, sinon toujours brillant, du moins constamment grandissant. Le tiers-état est la partie ascendante de la nation en France : il n'a cessé de croître jusqu'au jour où, absorbant tous les autres élémens, il est devenu ce que nous le voyons, c'est-à-dire la nation entière. Toutes nos révolutions ont eu pour fin dernière les progrès de l'influence du tiers-état; toutes nos agitations intérieures ont commencé par ses réclamations et fini par ses conquêtes. C'est le refrain, souvent glorieux et parfois un peu monotone, qui commence et termine chacune de nos périodes historiques. M. Thierry le démontre à merveille, et voici comment (toujours en consultant ses admirables résumés) on voit les événemens se dérouler avec la régularité et la certitude d'une véritable loi de la nature.

Toutes les fois que le tiers-état veut monter d'un degré dans l'échelle sociale au bas de laquelle il était placé, toutes les fois qu'il veut se faire ouvrir une des portes qui lui étaient fermées, c'est d'abord un droit commun qu'il réclame, c'est une liberté civique qu'il revendique. Il monte lui-même seul, tantôt par la voie de l'insurrection, tantôt par le petit nombre de procédés légaux qui lui étaient ouverts, à l'assaut du bien qu'il cherche, et que les ordres privilégiés lui disputent. D'ordinaire il l'obtient sans trop d'efforts. A la faveur de l'anarchie générale ou des malheurs publics, le tiers-état se fait écouter et rendre justice. Une fois en possession du droit réclamé, il en use mal, sans prudence, sans esprit de mesure, de suite et de persévérance. La liberté entre ses mains tourne en désordre, et le droit dégénère en abus. Faible d'ailleurs dans la conduite quotidienne autant qu'irréfléchi dans les jours d'élan, tour à tour mou et

emporté, incapable de grands sacrifices et de longs efforts, le tiers-état laisse souvent périmer entre ses mains, en pleine paix, les prérogatives qu'il a gagnées à la sueur du front et sur la brèche. Affaibli par ses divisions intérieures, hors d'état de faire tête aux piéges dont l'environne le ressentiment des ordres privilégiés, il est sur le point de reculer dans la voie de l'affranchissement. A ce moment critique, la royauté apparaît, mettant une habileté consommée au service d'un patriotisme sincère. Possesseurs d'une dignité assez élevée et d'une puissance assez étendue pour que leurs intérêts privés aient le caractère de grandeur et de généralité du bien public, les rois de France interviennent, à un jour marqué, dans la lutte des diverses classes. Ils tendent la main au tiers-état près de succomber, l'enlèvent à une ruine déjà menaçante; mais ils vendent et ne donnent pas leur alliance. Ce qui était pour le tiers-état un accroissement de prérogatives devient pour la royauté une extension de pouvoir; ce qui était une franchise devient une concession royale; ce qui était un droit civique devient une faveur du souverain, et les citoyens d'hier, qui craignaient de retomber au rang de vassaux ou de serfs, s'estiment trop heureux de se trouver des *gens du roi.*

Nous croyons qu'on peut signaler d'âge en âge, sans faire preuve d'un excessif esprit de système, la reproduction à peu près exacte de ces diverses phases. On peut assister, à sept ou huit reprises différentes, à la même action dramatique s'ouvrant, malgré la diversité des personnages, par la même exposition, pour se terminer par le même dénoûment. Il faudrait commencer par où M. Thierry commence lui-même, mais en insistant plus que lui sur une époque qu'une sorte de modestie paternelle lui a fait cette fois traiter un peu légèrement. Nous voulons parler de cet admirable mouvement communal et municipal du XIIe siècle,—la première apparition du tiers-état sur la scène historique,—dont M. Thierry a été autrefois non-seulement le narrateur, non-seulement le poète, mais l'*inventeur,* dans le sens véritable et étymologique du mot. C'est M. Thierry qui a le premier donné le vrai caractère de l'émancipation communale du XIIe siècle. Depuis le prophète soufflant l'esprit de Dieu sur les os des morts jusqu'à M. Cuvier évoquant tous les témoins de la Genèse et toutes les victimes du déluge, il n'y a, je crois, jamais eu de résurrection aussi subite que celle que l'écrivain des *Lettres sur l'Histoire de France* opéra, par quelques paroles magiques, sur les héros inconnus de nos anciennes communes. Ces races oubliées, couchées sous les dalles brisées de nos églises ou sous les vieux ifs des cimetières, se réveillèrent tout d'un coup, après six cents ans, à la voix du *vates sacer* qui leur avait manqué jusqu'alors.—Écoliers de mon âge, mes camarades d'il y a vingt ans, enfans d'une génération qui applaudissait à

la liberté florissante et qui a grandi pour lui survivre, vous vous souvenez sans doute encore avec quel enthousiasme sincère, avec quel ravissement d'imagination et de cœur, nous suivions dans les livres de M. Thierry les péripéties des communes de Laon, de Vézelay, de Beauvais, d'Amiens, tous ces petits chefs-d'œuvre de récit, parés à la fois des grâces de l'art et des vives couleurs de la réalité! Ces leçons d'histoire avaient pour nous tout le charme d'un roman, mais elles avaient aussi un sens plus profond, que nous aimions à recueillir. Nous nous plaisions à reconnaître que le fait le plus ancien de notre histoire civile, la première apparition de la nation politique, avait un caractère franchement et profondément libéral. Nous retrouvions avec joie dans ces fondateurs de communes de vrais citoyens, des serviteurs et souvent des martyrs d'une liberté d'autant plus pure peut-être que son théâtre était plus restreint, et ses prétentions plus modestes. Dans ces *chartes* du XIIe siècle, dont le nom même plaisait à nos oreilles, nous aimions à retrouver le vote populaire des contributions, la milice urbaine, les délibérations publiques et communes, tous les germes de la liberté politique. Dans nos convictions, alors candides, ce n'était pas sans plaisir que nous entendions parler dès le moyen âge de constitutions jurées et de parjures punis. Ceux d'entre nous qui ont pris leur parti des vicissitudes du temps, et que les soins ou les profits d'une carrière à suivre consolent des illusions perdues, trouveront bien ces impressions-là logées quelque part encore dans un coin de leur mémoire.

Il est donc incontestable que le premier acte viril du tiers-état dans notre histoire fut un acte de liberté. L'émancipation communale du XIIe siècle fut l'affaire propre de la bourgeoisie naissante, de l'honnêteté et de la vigueur de ses réclamations, de l'usage habile qu'elle sut faire des premières richesses acquises par son industrieuse économie. Heureuse dès lors si elle avait su garder comme elle savait conquérir! M. Thierry nous a donné une monographie très détaillée et très curieuse de la commune d'Amiens, où l'on voit une constitution écrite, en plus de cent articles, comme une vraie charte de nos jours, établissant toute une république au petit pied, avec haute, moyenne et basse justice, libre administration des propriétés, libre perception des contributions locales, le tout remis à un échevinage électif qui rendait des arrêts scellés du sceau de ses armes. Cette constitution a été en vigueur cinq cents ans! Si une telle organisation eût été, avec quelques restrictions, générale et durable, qu'elle eût été fortunée pour la France! Quelle chaleur de vie politique et morale se fût allumée dans ces petits foyers de discussion et d'activité! Quel utile apprentissage pour les droits d'un citoyen! Quelle école salutaire pour les devoirs d'un magistrat! Quel marchepied

solide et quelle base inébranlable de pareilles franchises communales auraient faits pour l'édifice d'une grande et générale liberté politique! J'ai de la peine, je l'avoue, à me consoler, quand je pense que nous pourrions avoir, nous aussi, comme d'autres, nos vieilles libertés, nos libertés séculaires et chrétiennes, filles de la religion et du temps, revêtues de formes patriarcales, — des libertés qui seraient des coutumes et non des nouveautés, transmises par nos pères, et qui inspireraient à nos enfans les deux sentimens les plus honnêtes dont puisse être animés un être moral, le respect du passé et l'estime de soi-même! Quelle autre figure feraient nos communes de France, si, à la place d'administrateurs en habit brodé, portant gauchement une épée de cour et une écharpe de théâtre, on voyait figurer à leur tête les échevins, les jurés, les prévôts, sous leurs robes aux couleurs communales, et siégeant, non pas dans quelque hôtel-de-ville d'une architecture de fabrique, mais au pied de la vieille tour et du beffroi qui appelait tous les bourgeois à l'assemblée populaire! Hélas! ces franchises communales, qui, dans tous les pays d'Europe, ont été comme le gland d'où sont sorties, ainsi que de grands chênes, les fortes institutions de liberté, elles ont été déposées sur le sol de France; il ne leur a manqué que d'y prendre racine et d'y fleurir.

On n'a pas plus tôt en effet tourné la page, et le XIIIe siècle est à peine commencé, que ce mouvement d'émancipation des communes, la première œuvre du tiers-état naissant, s'embarrasse, recule et bientôt s'arrête. Plus d'une commune affranchie devient le théâtre de violences populaires ou de brigues électorales. Les seigneurs dont elles ont secoué le joug y pratiquent par la corruption de secrètes intelligences. On conspire derrière les créneaux du château voisin contre la liberté communale; dans l'enceinte de la ville, on la trahit et on la déshonore. Aussi y a-t-il très peu de ces chartes précieuses qui atteignent dans leur intégrité les années 1250 ou 1300. A cette époque, à la fin du XIIIe siècle, voici ce qu'est déjà devenue la situation du tiers-état : il a perdu, presque sans avoir eu le temps d'en jouir, ses franchises municipales (1). Les bourgeois ne conservent plus qu'une ombre de leur droit d'élection et d'administration; ils ont cessé de faire et d'appliquer eux-mêmes leurs propres décrets, de lever et de dépenser eux-mêmes leurs propres deniers. Et cependant ils ne sont pas pour cela retombés sous la juridiction de leur suzerain; ils ne sont redevenus ni justiciables ni corvéables à la fantaisie de leurs anciens seigneurs féodaux. Un nouveau maître les a pris à la fois sous son patronage et sous son empire. La royauté a étendu

(1) Voici la fin des principales communes de France dont M. Thierry a tracé l'histoire : Abolition de la commune de Reims en 1257, de Laon en 1294, de Vézelay dès 1155, etc.

sur eux sa protection efficace, mais déjà impérieuse. D'habiles souverains, comme Philippe-Auguste ou Blanche de Castille, ont su dans chaque cité se porter au secours de la bourgeoisie menacée par ses propres fautes, et faire payer leur auxiliaire par une soumission à peu près complète. Voici le bon saint Louis sous son chêne, voici l'astucieux Philippe le Bel dans ses conseils de justice et de finances : auprès d'eux siégent des bourgeois, des hommes du tiers déjà vêtus de vair et d'hermine, comme des seigneurs; mais ce ne sont plus des élus d'une cité franche, ce sont des favoris de princes ou des conseillers royaux; ce ne sont plus des bourgeois, ce sont déjà des fonctionnaires publics. Dans leurs assises, si l'on proclame que *toute* créature *est formée à l'image de Notre-Seigneur et doit être franche de droit naturel*, on pose aussi en principe que *nulle commune ne peut s'établir sans le consentement du roi* (1). L'égalité sociale a fait un grand pas; mais la liberté compromise est restée à moitié route.

M. Thierry, qui a bon courage, applaudit à ce résultat; il prend son parti de la destruction des franchises communales, qui ne pouvaient, dit-il, rester *intactes que dans leur isolement primitif;* il aime mieux *un roi absolu* proclamant *au nom de la loi naturelle* le *droit* de *liberté pour tous* (2). Si nous avions à discuter avec lui, nous nous permettrions peut-être d'être d'un autre avis : à la profession éclatante des plus beaux droits, nous préférerions, pour les progrès véritables d'une nation, la pratique sincère des plus modestes; mais ce serait reprendre vraiment de trop haut le procès que nous pouvons avoir à faire au cours providentiel des événemens : il faut se borner pour le moment à exposer les faits de la cause.

Si le XIIe siècle peut être appelé l'âge des communes et des franchises locales, le XIVe est celui des états-généraux et voit commencer l'influence de la capitale. C'est dans le sein des assemblées des trois ordres et dans l'enceinte de Paris que vont se poursuivre désormais les progrès du tiers-état. Ce laborieux enfantement, baigné de sang et de pleurs, se poursuit entre les désastres nationaux et les triomphes de l'étranger, — entre Crécy, Azincourt et Poitiers, — entre la captivité de Jean et la démence de Charles VI. Privé par ce double interrègne, et par une question de succession douteuse, de l'appui et en même temps du joug de la royauté, seul riche d'ailleurs au milieu d'une noblesse ruinée, et riche de cette richesse dont la guerre a besoin, l'argent comptant, le tiers-état se voit tout d'un coup l'arbitre des rois et le maître du pays. Dans les états-généraux, si fréquens pendant les guerres des Anglais, le tiers-état prend tout d'un

(1) *Essai sur la formation et le progrès du tiers-état*, p. 29-30.
(2) *Ibid.*, p. 24-29.

coup une influence prépondérante. La noblesse s'était mal battue à Poitiers. *Les chevaliers et écuyers,* dit Froissart, *qui retournés étaient de la bataille, étaient tant haïs et si blamés des communes, que en vis ils s'embâtaient ès bonnes villes.* Humiliée, décimée, à peine la noblesse siégeait-elle et elle ne parlait point aux états; le clergé gardait aussi, par divers motifs, une réserve prudente. Le tiers-état posséda seul le pouvoir à plusieurs reprises pendant ce siècle de douleurs, et il en fit par deux fois un usage hardi jusqu'à la témérité, et libéral jusqu'à l'anarchie.

Les états-généraux de 1355, l'ordonnance rendue à Paris en 1413, ce sont là deux tentatives libérales et même démocratiques d'une franchise dont jusqu'à nos esprits du XIXe siècle restent surpris. « L'autorité partagée entre le roi et les trois états représentant la nation, et représentés eux-mêmes par une commission de neuf membres; l'assemblée des états s'ajournant d'elle-même à terme fixe, l'impôt réparti sur toutes les classes de personnes et atteignant jusqu'au roi..., le contrôle de l'administration financière donné aux états agissant par leurs délégués, l'établissement d'une milice nationale par l'injonction de s'équiper d'armes selon son état..., enfin la défense de traduire qui que ce soit devant une autre juridiction que la justice ordinaire, » c'est ainsi que M. Thierry rend compte de l'entreprise faite par les états (1). L'ordonnance arrachée au régent par la population de Paris en 1413 est peut-être plus remarquable encore par l'esprit de généralité précoce, par la tendance de centralisation prématurée qui s'y font voir. — Deux idées y dominent, dit encore M. Thierry : la centralisation de l'ordre judiciaire et celle de l'ordre financier. Tout aboutit d'un côté à la chambre des comptes, et de l'autre au parlement. L'élection est le principe des offices de judicature : plus de charge vénale. Les gens de loi et avocats de chaque district élisent les lieutenans de prévôts, de baillis et de sénéchaux. Des officiers supérieurs sont élus par le parlement, même au scrutin. Tout vient en appel au parlement. Tel fut le régime d'administration presque républicaine que la ville de Paris imposa durant six mois aux rois de France.

En relisant ces textes, que des témoignages authentiques rendent à peine croyables, il semble qu'on ne soit plus au XIVe siècle. On croit assister à quelqu'une de ces fictions poétiques qui font apparaître, sous forme d'ombres, toute la descendance d'un héros où tout l'avenir d'un peuple. C'est Anchise montrant à Énée les limbes où s'élaborent les âmes des guerriers romains; ce sont les vieilles fatidiques faisant passer devant Banquo toute la dynastie des rois d'Écosse. Aperçues à

(1) *Essai, etc.*, p. 35.

travers une vapeur fantastique et dans un lointain mystérieux, ces visions ne dessinent que des contours indécis : l'armure des guerriers ne résonne point, leurs coups sont sans portée, leurs glaives impuissans ne fendent que l'air; mais ce sont déjà leurs traits, c'est l'expression de leurs sentimens sur leurs visages. Ainsi cette crise démocratique du XIVe siècle, c'est la révolution française tout entière, moins la force de sa main et moins l'écho de sa voix. Caractère national et système politique, générosité et emportement, juste indignation des abus, exagération insensée des réformes, noblesse du but et violence des moyens, facilité à exercer la tyrannie sous prétexte de la combattre, recherche d'une régularité artificielle dans les lois au travers du désordre des rues et des mœurs, tout ce qui plaît ou effraie dans la révolution française, toutes ses faiblesses et toutes ses grandeurs se trouvent là reproduites dans un clair-obscur, qui ne fut longtemps visible que pour un œil prophétique, et que la lumière des événemens a seule mis dans tout son jour. Pour qu'il n'y manque rien, c'est la commune de Paris qui conduit tout : le prévôt Étienne Marcel, *si qua fata aspera rumpat*, ce sera Bailly ou plutôt Pétion. Voyez siéger la municipalité de Paris dans son Hôtel-de-Ville, prédestiné aux gouvernemens provisoires. Un médecin renommé, Jean de Troyes, *vir eloquens et astutus*, est assis à côté du boucher Saint-Yon et de son valet Simon Caboche. C'est ainsi que la municipalité parisienne va à l'assaut de la bastille de Saint-Antoine, *castrum fortissimum Sancti-Antonii, locum illum regium ferè inexpupugnabilem* (1). Des maîtres ès-arts de collége et des *garçons écorcheurs*, voilà la population parisienne, de toutes les multitudes la plus spirituelle tour à tour et la plus brutale, lettrée et violente, sensible à l'éclat d'une phrase ou au tour piquant d'un bon mot, insouciante de la majesté des lois, s'arrêtant devant une métaphore au sortir du palais dévasté de ses rois. Les démocrates du 20 juin et du 24 février, ces grands ennemis de toute hérédité, ne se doutaient guère à quel point ils étaient les fils de leurs pères, combien leurs titres généalogiques abondent dans nos archives, et combien de fois leur blason s'est inscrit à coups de fronde ou d'arquebuse au fronton de nos monumens.

L'histoire ne nous dirait pas le résultat de cette effervescence prématurée et excessive de démocratie, que nous serions, ce semble, en état de le deviner. La force appelle la force, la terreur engendre l'humiliation; une liberté imposée par violence finit par une servitude volontaire. Le tiers-état avait passé le but sans l'atteindre; il avait voulu obtenir des garanties pour la bonne administration de la

(1) *Essai*, etc., p. 57.

justice et l'équitable répartition des impôts : il se trouvait avoir détruit, par des conceptions insensées, toute justice et toute fortune publiques. Il n'avait constitué qu'une autorité monstrueuse, qui rendait des arrêts sous forme de massacre populaire, et procédait aux recettes par des pillages. Par deux fois il lui fallut revenir aux pieds de l'autorité royale, ressuscitée dans la personne de souverains sages. Après les états-généraux de 1355, Charles V reprit le pouvoir, et l'exerça pendant tout son règne d'une façon douce, mais absolue. L'ordonnance de 1413 dura moins encore : elle n'eut que six mois d'exécution nominale, et le souvenir du désordre qui en était résulté contribua beaucoup à maintenir les populations bourgeoises dans cet état de soumission respectueuse et presque aimante qui ne se démentit pas sous le règne réparateur de Charles VII, et environna même la sombre autorité de Louis XI. Seulement les rois de France, mieux avisés et prenant conseil de l'expérience, ne perdirent pas eux-mêmes le souvenir de ces terribles épreuves. Ce que le tiers-état avait voulu leur arracher, ils se firent fort de le lui donner de bonne grâce. On n'eut point de justice élue ni de financiers responsables, mais on eut des rois bons justiciers et ménagers du pauvre peuple; on eut une administration ferme jusqu'à la dureté, qui fit rendre gorge aux concussionnaires, et imposa aux nobles des contributions de guerre. On n'eut plus un prévôt des marchands parlant en maître au nom de la volonté du peuple, mais on s'éleva sans bruit, on s'enrichit paisiblement, et l'on put voir messire Jacques Cœur, assis au comptoir dans sa jeunesse, devenu trésorier du roi, se faire bâtir un palais dans la ville de Bourges, et, prêtant à gros intérêts à tous les chevaliers, se rendre, par la voie douce de l'expropriation légale, suzerain des plus belles seigneuries féodales de France.

A partir de Louis XI, et pendant une durée de près de cent années, commence pour le tiers-état une série d'accroissemens paisibles, et entre la royauté et lui un échange de bons procédés, de concessions, de dons gratuits, qui maintient la paix générale et la confiance réciproque. Grâce à un arrangement presque consenti par la noblesse, toutes les fonctions publiques, toutes les délégations du pouvoir royal deviennent l'apanage des enfans du tiers. La haute bourgeoisie a toutes les charges de robe et de finance; elle pénètre en majorité jusque dans les conseils d'état. La basse bourgeoisie se fait un nom dans les lettres ou se fait une fortune dans le commerce. Tout le mouvement civil et intellectuel de la nation lui appartient. Il y a comme une sorte de trève entre les diverses classes sociales. La royauté, traitant la noblesse et le tiers-état comme ses deux fils, semble avoir fait entre eux un partage de père de famille. La noblesse la défend et l'amuse, le tiers-état la sert; la noblesse se bat et se ruine, le tiers-état s'enrichit et s'instruit : il éclaire et nourrit toute

la société. Pendant que la noblesse fait retentir les grands coups d'épée des Bayard, des La Palisse et des La Trémouille, on entend dans les rangs du tiers comme le bourdonnement d'une ruche laborieuse.

C'est dans cette force chaque jour croissante, c'est appuyé sur ces racines chaque jour plus profondes, que la grande crise du XVIe siècle, la réforme, et les guerres de religion surprennent le tiers-état de France. Plus de quarante ans de guerres civiles, cette fois excitées par des passions tout à fait étrangères aux luttes sociales, allaient mettre cette prospérité naissante à forte épreuve. Ici s'est élevée une question de quelque importance. On a reproché à M. Thierry de ne pas avoir rendu une justice suffisante à la grandeur du rôle de la bourgeoisie pendant les longues luttes civiles du XVIe siècle. C'est M. de Carné, dans son ingénieuse appréciation, qui a soutenu cette opinion. Il a professé pour la ligue et ses efforts mêlés d'héroïsme et de violence une admiration à peu près sans réserve, et il en a fait en même temps hommage au bon sens aussi bien qu'au courage du tiers-état (1). Forcé de choisir entre deux autorités que nous aimons ordinairement à voir marcher de concert, nous penchons décidément du côté de M. Thierry. Nous aurions beaucoup à dire sur cette curieuse phase de la ligue, sur laquelle le sentiment public a rendu une sentence dont il n'est guère possible d'appeler; mais, quelque jugement qu'il en faille porter, ce n'est point au tiers-état lui-même ni à son initiative qu'il en faut attribuer ni l'origine ni le caractère. Dans les troubles de la ligue, le tiers-état fut, comme il ne l'a été que trop souvent, instrument, victime, et non pas auteur. Il se vit entraîné, par emportement, par étourdissement et par faiblesse, très loin de ses désirs et de sa politique naturelle. Ces désirs et cette politique, ce rôle propre et personnel du tiers-état dans les guerres de religion, il faut les chercher, comme M. Thierry, dans les premiers cahiers des états-généraux, dans les vœux exprimés par lui avant que le bruit des armes lui eût un peu ébranlé le cerveau et assourdi les oreilles.

C'est là qu'on voit avec surprise que le tiers-état avait deviné dès le premier jour, par un instinct patriotique, la politique de conciliation et de sagesse qui ne devait prévaloir qu'au bout de cinquante ans de combats. Attachement inébranlable à la vieille foi de la France, mais défense un peu jalouse du pouvoir temporel, respect profond du dogme et réforme de quelques points de discipline, soumission à l'église, limitation des biens et des priviléges exagérés des ecclésiastiques, maintien d'une religion d'état et tolérance des cultes dissidens, — M. Thierry montre parfaitement bien que tous ces principes,

(1) Voyez l'article de M. de Carné dans la *Revue* du 1er août 1853.

qui furent ceux du pacificateur de la France, sont déjà posés dans les premiers cahiers du tiers aux assemblées d'Orléans et de Pontoise. Puis, en post-scriptum de ces vœux honnêtes et sages, on voit aussi se glisser la demande que les états-généraux soient convoqués régulièrement pour tempérer l'omnipotence de l'autorité royale. Ainsi un désir, un soupçon de liberté, naissant timidement du sein de tant de lumières et de richesses accumulées, vient interrompre cette fois encore la prescription du pouvoir absolu.

Ici encore, si le tiers-état eût su réaliser ce qu'il avait conçu, s'il avait su vouloir fermement ce qu'il avait pensé sagement, s'il avait su faire prévaloir entre les cabales et les factions, entre la ruse des uns et le fanatisme des autres, le plan de politique nationale dont il s'était fait l'interprète, non-seulement il eût épargné à la France des années de calamité et d'orage, mais il eût définitivement fait sa place et pris son assiette au rang des pouvoirs politiques. Jamais occasion ne fut plus belle et plus facile, et Dieu même semblait l'y convier. Dieu avait fait naître dans ses rangs un de ces hommes tels qu'il les forme par grâce et ne les montre que rarement à la terre, un de ces hommes en qui l'âme et le génie s'élèvent et se développent ensemble, et chez qui l'amour du bien maintient énergiquement le sentiment du vrai. Le chancelier de L'Hôpital était né dans la bourgeoisie avant d'entrer dans les conseils du roi. Il avait inspiré la politique du tiers-état; il le représenta, il le défendit à la cour avec une persévérance inébranlable. Planant du haut de sa vertu au-dessus des passions et des intrigues qu'il démêlait d'un regard perçant, sa droiture était plus fine que le machiavélisme de Médicis, et sa charité plus ardente que l'ambition des Lorrains. Le maintien d'un pareil homme au pouvoir dans un tel temps est un de ces hommages consolans que l'autorité du bien arrache de loin en loin à la corruption humaine. Si L'Hôpital eût été soutenu par une volonté un peu énergique dans le tiers-état, s'il avait pu appeler à sa défense, dans les fréquentes convocations d'états-généraux, la majorité au moins d'un des trois ordres, il aurait pu triompher dans sa lutte obstinée pour la tolérance. Il succomba, l'âme navrée et non ébranlée. Il mourut à la peine, de douleur encore plus que de fatigue, et le massacre de la Saint-Barthélemy doit compter en lui une victime de plus. Le tiers-état, qui l'avait inspiré, ne l'avait pas défendu. Le rôle actif du tiers, dans ces agitations, fut aussi incertain et aussi pauvre que sa première pensée avait été nette et élevée. Subissant à son tour l'influence de passions qu'il ne partageait pas, prenant la responsabilité de crimes qu'il n'avait pas conçus, complice involontaire, mais complaisant des massacres de Paris, puis du meurtre de Guise, puis de la rébellion de la ligue et de l'entrée des étrangers dans la capitale, jouet de toutes les intrigues et instru-

ment de toutes les ambitions, le tiers-état perdit là en considération ce qu'il avait gagné pendant la paix en influence et en force. A la fin de la ligue, le bourgeois de Paris, avec sa versatilité quotidienne, ses terreurs successives, ses désirs contradictoires, était devenu un vrai personnage de comédie. Les naïves confidences de Pierre de l'Étoile nous font pénétrer au vif dans cet état de trouble d'un esprit sage, mais faible, désorienté par les révolutions et comme étourdi du bruit du canon. On le voit, fanatique dans la rue, humble les jours de procession, se raillant des prêtres et quelquefois de la religion à portes closes, gémissant du désordre et le tolérant, y applaudissant même au besoin dans la mesure de la nécessité et de la prudence, prompt également à s'abattre et à se distraire, se consolant et croyant même se laver de ses faiblesses par quelque plaisanterie discrète sur les maîtres du jour, ménageant beaucoup M. de Mayenne, mais prêtant l'oreille de loin aux progrès du libérateur qui s'approche, et que M. Thierry, par une expression éloquente, appelle le L'Hôpital armé.

Il arriva en effet, et en armes, imposant par l'édit royal de Nantes cette tolérance mutuelle des cultes que les premières assemblées avaient exigée presque comme un droit naturel, faisant encore cette fois de la liberté une faveur et de la justice un bienfait. Encore une fois, du sein des agitations civiles, l'autorité royale sortit plus populaire, mais aussi plus arbitraire et plus absolue que jamais. Ces mots étonnent quand on parle de Henri IV. Personne en effet, que je sache, ne s'est jamais imaginé de se demander si le gouvernement de Henri IV, pendant ses glorieuses, mais trop courtes années, fut libéral ou despotique. Il fut aimé, il fut respecté, il fut obéi, il fut béni; voilà tout ce qu'on en sait et tout ce qu'on en pense. La vérité est qu'il n'y eut jamais peut-être de pouvoir plus étendu que celui dont Henri IV jouit de 1594 à 1610, entre la ligue et Ravaillac; mais s'il n'y eut jamais d'autorité moins limitée, il n'y en a peut-être jamais eu non plus dont le poids ait été moins senti par ceux qui le supportaient. Jamais joug ne fut à la fois et plus fort et plus léger, jamais rênes moins tendues ne contînrent et ne guidèrent mieux l'élan d'un char. Toutes les classes de la société, presque également obéissantes, se croyaient presque également favorisées et maîtresses. C'est que Henri IV, avec son caractère souple et ses facultés variées, les représentait, les résumait toutes en sa personne. L'originalité du caractère de Henri IV, qu'on peut envisager par tant de points de vue, et dont on faisait dernièrement une analyse si éloquente, réside peut-être au fond dans cette union de qualités diverses empruntées aux différentes aventures de sa vie, à l'éducation agitée de sa jeunesse. Il avait le sang, la figure et l'épée d'un gentilhomme, avec l'application d'esprit et la modération d'âme d'un membre du tiers. Fils de

roi, il avait le don naturel du commandement, et une autorité native brillait dans son regard. Enfant de ses œuvres, il avait l'âpreté patiente du parvenu. Il aimait presque également la gloire et la paix, l'éclat et l'économie, le hasard des batailles et les calculs raisonnés d'une administration prudente. Il savait risquer sa personne et ménager les deniers de son peuple. N'affectant ni la trivialité comme Louis XI, ni une chevalerie de parade comme François Ier, son langage savait passer sans art de l'élégance des cours et de la franchise des camps à la gravité judiciaire et politique, le tout emporté et comme fondu dans la vivacité entraînante d'un fils du Midi.

Réunissant ainsi en lui-même les mérites divers des deux grandes classes de la société, satisfaisant leur imagination comme leurs intérêts, présentant à chacune d'elles l'image d'un roi idéal, Henri IV fut aisément leur idole et se maintint leur maître sans effort. Il aurait pu être aussi leur conciliateur, et, s'il eût présidé plus longtemps à leur destinée commune, il lui eût peut-être été donné de terminer à temps leur long duel. C'était, nous le croyons, sinon le plan, au moins l'instinct de sa politique. Tout l'indique, jusqu'au choix même de ses confidens habituels et de ses amis. Le ministre dont le nom est demeuré éternellement lié à celui d'Henri IV, le duc de Sully, présente en effet dans d'autres proportions, et, si on osait ainsi parler, à d'autres doses, le même mélange de qualités bourgeoises et nobiliaires que son roi. Chez lui, pour la postérité, le magistrat a définitivement effacé le gentilhomme; le surintendant des finances a éclipsé le guerrier; l'homme de cabinet, le commis patient et laborieux, a fait oublier le brillant Rosny, le preneur de villes, dont l'ardeur au combat dut être plus d'une fois tempérée par son maître. Cependant Sully lui-même n'oublia jamais cette qualité de grand seigneur, dont il conservait les instincts sans en partager les préjugés. Aussi la politique poursuivie par ce grand roi et ce ministre digne de lui porte-t-elle les traces du double caractère qui leur était commun. Non moins favorable assurément que celle des souverains précédens au développement du tiers-état, non moins pressée d'établir au-dessus de la diversité des rangs sociaux la régularité d'une administration uniforme et équitable, elle a pourtant conservé des habitudes et des tendances aristocratiques. Elle tend à l'union de toutes les classes plus qu'à l'abaissement des plus élevées; elle voudrait faire cesser l'espèce de divorce que l'usage avait introduit et maintenu entre la noblesse satisfaite de priviléges honorifiques et du brillant métier de la guerre — et le tiers-état, qui accaparait presque à lui seul les fonctions publiques. « Je ne nierai point, dit Sully dans une lettre citée par M. Thierry, que je n'aie souvent exhorté les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne et autres seigneurs d'illustre extraction, en qui j'ai reconnu avoir bon esprit, de quitter

les cajoleries, fainéantises et baguenauderies de cours, de s'appliquer aux choses vertueuses, et, par des occupations sérieuses et intelligence d'affaires, se rendre dignes de leur naissance et capables d'être par vous honorablement employés, et que, pour faciliter ce dessein, je ne convie ceux de ces qualités qui ont des brevets de se rendre plus assidus aux conseils que nous tenons pour l'état et les finances, les assurant qu'ils y seraient les mieux venus. »

Nous croyons trouver dans ces lignes le caractère distinctif de la politique de Henri IV et le secret de la popularité universelle que son souvenir a conservée bien longtemps après sa mort. Henri IV cherchait à réunir les deux ordres de la noblesse et du tiers-état pour les faire concourir à l'œuvre commune du bien public, tandis que les rois de France ses prédécesseurs et ses successeurs cédèrent trop souvent à la tentation d'entretenir leurs sourdes luttes pour s'élever au-dessus de leurs rivalités et de leurs faiblesses. Les rois de France d'ordinaire trouvaient commode de maintenir entre les deux ordres un fossé à peu près infranchissable, en leur confiant des fonctions différentes inégalement éclatantes et inégalement utiles. Il leur convenait assez que l'un eût les armes et l'autre la robe pour apanage, et qu'on vît habituellement à leurs côtés des maréchaux de qualité et des ministres de bas étage; ils aimaient à faire de la noblesse une armure brillante, et du tiers-état un instrument souple. La fin dernière de cette politique, qu'on a beaucoup admirée, et dont plusieurs écrivains même révolutionnaires ne font pas difficulté de leur faire honneur, a été de partager la nation entre des gens de guerre et des commis, entre une aristocratie sans consistance et une bourgeoisie sans indépendance, entre des courtisans frivoles et des ministres serviles, et de faire planer une monarchie sans contrôle sur une société sans institutions. Il était possible, suivant nous, de se proposer un meilleur but. Le grand cœur du chef de la maison de Bourbon avait, ce semble, conçu pour la monarchie et pour la France une plus honnête, une plus généreuse, une plus habile ambition. Si Sully avait réussi à rattacher la noblesse de France aux emplois civils et politiques, si sur ce terrain commun des conseils du roi ou des cours souveraines les anciens seigneurs féodaux, à moitié dépouillés déjà de leurs priviléges, se fussent habitués à rencontrer familièrement l'élite du tiers-état devenue dépositaire d'une partie de la puissance royale, — si la couronne des ducs et pairs s'était accoutumée à se trouver de niveau avec le bonnet carré des conseillers-maîtres et des premiers présidens, — de ce mélange de deux races, de deux natures de qualités et de traditions différentes, on aurait pu voir sortir un caractère national original et complet : de deux ordres perpétuellement ennemis, on aurait pu faire une seule France.

Par malheur, le secret d'une politique si généreuse, qui était chez le premier Bourbon un sentiment plus qu'un calcul, et résidait dans son âme plus que dans son esprit, descendit avec lui dans la tombe. Le poignard de Ravaillac trancha, avec cette vie précieuse, le cours à peine commencé des plus belles destinées de la France. Après cette trève de Dieu, l'histoire intérieure de notre pays reprend son aspect accoutumé et recommence la série de ses épreuves alternatives : nouveaux combats entre les deux ordres, nouveaux efforts du tiers-état pour conquérir une influence régulière et une indépendance personnelle, et, à la suite d'une nouvelle démonstration d'impuissance, dernière et suprême intervention du pouvoir royal, qui cette fois marche à son but, la hache et les faisceaux levés, avec l'impitoyable énergie d'un conquérant, ou s'étale dans sa victoire avec la majesté d'un triomphateur, suivant qu'il est revêtu de la robe rouge de Richelieu ou du manteau royal de Louis XIV.

Le tiers-état se présente dans cette dernière crise sous une forme toute nouvelle, et qui empêche au premier aspect de le reconnaître. Il a des allures et des prétentions aristocratiques. Entre le tiers-état et la noblesse s'était formé, par le cours du temps, par le hasard des lois et le progrès des mœurs, un intermédiaire naturel, tenant de l'un par son extraction et de l'autre par son caractère, issu de la bourgeoisie et jouissant d'une puissance aristocratique et héréditaire. Nous avons nommé les parlemens. Les parlemens étaient la plus haute expression, le point culminant du développement acquis par le tiers-état pendant tant de siècles de patience et de travail. A force de richesses et de savoir, les officiers de justice en France avaient presque comblé l'abîme qui séparait les divers ordres et escaladé les rangs escarpés où siégeait l'aristocratie. La vénalité des charges, sans rien ôter au rare mérite des magistrats, se trouvait avoir donné à tous les offices de judicature la condition et presque la vertu des propriétés patrimoniales. Possesseurs de fonctions qu'ils avaient payées à deniers comptans, les magistrats du parlement les léguaient, les substituaient à leur fils, et fondaient ainsi des familles dont le nom partout répété et la clientèle chaque jour étendue balançaient l'autorité pâlissante des maisons aristocratiques. Une charge devenait un fief qui comptait pour vassaux une innombrable quantité d'avocats, de justiciables et de gens de loi. Le métier de la justice, devenu héréditaire comme celui des armes, recrutait une jeunesse ardente, forte du sentiment de son rang, et qui, bien qu'elle ne portât pas l'épée au côté, pouvait disputer le pavé aux cadets de famille des régimens de mousquetaires et de gendarmes.

La puissance donne nécessairement le goût et l'instinct de l'indépendance. Les parlemens furent, dans la première moitié du

XVIIe siècle, ce qu'avaient été dans les âges précédens les communes et les états-généraux, les organes indistincts et souvent imprudens de ces confuses aspirations de liberté qui circulaient dans les rangs du tiers-état. Leurs attributions ou pour mieux dire (car on ne saurait se servir de ce mot) leurs prétentions politiques furent toujours mal définies. Dépositaires d'une force dont ils ne mesuraient pas bien la portée, ils avaient le sentiment d'être tenus à remplir un devoir dont ils ne connaissaient pas mieux les limites. Avaient-ils, n'avaient-ils pas le droit d'apposer ou de refuser leur assentiment aux édits de finance et de protéger ainsi les fortunes privées contre les exigences capricieuses d'un fisc toujours rapace, toujours prodigue et toujours ruiné? Comme sanction de ce droit extrême, leur était-il permis de suspendre le cours de la justice ordinaire, d'arrêter ainsi la marche de la société entière, et de trouver dans ce remède héroïque la force qu'une assemblée politique peut puiser dans le refus du budget? Ils n'auraient pas répondu eux-mêmes bien nettement à ces questions, et quand des théoriciens un peu factieux, comme le cardinal de Retz, essayaient de donner à la puissance des corps intermédiaires une forme systématique, ils étaient les premiers à s'en effrayer. Ils savaient seulement que le pauvre peuple était pressuré d'impôts, que les finances publiques étaient mal gérées, dissipées en grosses pensions pour les courtisans, exploitées avec improbité et rigueur par les traitans, que Concini ou Mazarin étaient étrangers, et que la puissance royale, quelle que fût sa majesté, devait procéder avec régularité et mansuétude, comme la puissance divine, dont elle était l'image. Ils savaient aussi qu'ils étaient eux-mêmes des hommes graves, considérés, intègres, en qui l'opinion des peuples prenait confiance. Puis ils avaient beaucoup lu l'histoire romaine, et pensaient parfois, en se mirant avec une secrète complaisance, que leurs robes rouges ressemblaient à la toge des pères conscrits, et que leurs siéges fleurdelisés figuraient assez honnêtement des chaises curules.

C'est de cette combinaison singulière de prétentions et de scrupules d'ambition et de conscience que sortirent les premiers actes de la fronde. Le hasard d'une journée et l'impopularité d'un favori investirent tout d'un coup le parlement de Paris d'une véritable et presque régulière puissance politique. La déclaration des chambres assemblées dans la salle de Saint-Louis, confirmée un instant par la royauté, fondait un vrai système libéral dont le parlement était le seul dépositaire. On lui confiait le vote réel des contributions et la garantie plus efficace encore de la liberté des citoyens. Ce fut, si l'on ose ainsi parler, la dernière aventure libérale du tiers-état et de l'histoire ancienne de France. Le parlement, malgré sa gravité, son expérience et ses études, ne s'en tira pas beaucoup mieux que ses devanciers du

XIIe et du XIVe siècle. Pour faire prendre racine à des institutions si étrangement greffées sur un sol judiciaire qui n'était pas destiné à les porter naturellement, pour transformer en droits nationaux les avantages momentanés d'un jour de bataille, il eût fallu déployer ce mélange de souplesse et d'audace qui forme le véritable esprit politique. Le parlement, au contraire, était raide et timide. Il eût fallu ménager les formes avec une royauté antique, respectée et bienfaisante, et ne tenir qu'au fond des droits sérieux et des prérogatives importantes. Le parlement au contraire, incertain du fond, n'était à son aise que dans les ornières des formes judiciaires, dans lesquelles il était accoutumé à marcher d'une allure lente et compassée. N'étant pas bien sûr d'exercer à titre légitime le pouvoir politique que les événemens lui avaient décerné, il ne se croyait en sûreté de conscience que quand il lui avait donné, dans le libellé d'un arrêt, l'autorité de la chose jugée. Pour être assuré qu'il n'usurpait pas, il fallait qu'il s'envoyât lui-même, par arrêt de justice, en possession de ses nouvelles prérogatives. Il eût fallu savoir intimider sans braver, et contenir sans offenser cette noble mère de Louis XIV, plus hautaine au fond qu'ambitieuse, et tenant plus encore à être honorée qu'obéie. Mais quelque fiers et souvent impérieux que les magistrats parussent sous la robe et le bonnet, rentrés dans leur intérieur domestique, au sein d'habitudes graves autant que modestes, auprès de ces épouses dignes et vertueuses qui n'assistaient que de loin aux splendeurs des cours, ils ne pouvaient tout à fait oublier que leurs pères n'étaient quelque chose que pour avoir été des gens du roi. Ils professaient un respect reconnaissant et souvent un peu humble pour cette couronne dont ils tenaient la solidité et l'éclat tempéré de leur existence. Quand ils avaient lu en pompe à Anne d'Autriche quelque arrêt qui la blessait au vif dans ses affections comme dans son orgueil, un sourire de l'enfant royal ou une grâce féminine faisait naître dans leur cœur de secrets remords. Ajoutez à de tels sentimens, à de tels scrupules, l'ennui que leur causaient les seuls alliés armés dont ils pussent se servir, — une noblesse frivole et une populace turbulente; c'en fut assez pour les dégoûter eux-mêmes promptement de leur rôle, et malgré la sérénité impassible que Matthieu Molé opposait aux insultes de la foule et aux impertinences des princes, après deux ou trois ans, — quand la fronde eut pris les allures d'une tragi-comédie burlesque, — le parlement sentit qu'il y faisait le rôle ridicule d'un homme grave engagé dans une partie de plaisirs de jeunes gens, et qui la voit, le vin et l'ivresse aidant, dégénérer en orgie. Quand le guet royal enfonça la porte pour arrêter les convives, il s'empressa de sortir le premier de la salle du banquet.

Ce fut le dernier soupir, le dernier tressaillement de liberté qui ait

soulevé la poitrine du vieux corps de l'ancienne France. Louis XIV usa de sa victoire exactement comme ses devanciers. En ôtant toute liberté au tiers-état, il lui laissa toute influence. Après avoir écrasé dans le parlement la dernière représentation libérale et collective de la bourgeoisie, il combla en particulier tous les gens du tiers de faveurs, les chamarra de cordons, les déguisa sous des titres de noblesse, en remplit non-seulement ses ministères, mais sa cour et parfois ses armées. Il y eut avec lui non-seulement des bourgeois secrétaires d'état, ce qui était de tradition, mais des bourgeois courtisans et généraux. Il y eut pour la première fois dans l'histoire de France, bien qu'en petit nombre, des soldats de fortune; le tiers-état eut entrée dans ce sanctuaire des camps, qui jusque-là était fermé. Il peut sembler paradoxal de dire que le règne de Louis XIV fit faire à l'ancienne France son dernier progrès démocratique. Il ne faut pourtant pas que la fleur d'élégance qui brille au front de ce grand siècle fasse illusion aux regards. Il suffit de prêter l'oreille aux lamentations secrètes de tous les grands seigneurs de ce temps pour savoir à quoi s'en tenir sur l'apparat aristocratique du règne de Louis XIV. Sous un vernis nobiliaire aussi léger qu'il était brillant, la France fut dès lors ce qu'elle n'a cessé d'être depuis, une nation bourgeoise, où la prépondérance appartint non point à l'éclat héréditaire des familles, mais au mérite laborieux élevé par l'industrie personnelle. Seulement ce mérite n'était rien s'il n'était distingué et couronné par la grâce du roi. Colbert, ce ministre de génie, qui changea la face de la France, nous représente l'extrême de cette puissance sans limites, acquise au prix d'une obéissance sans réserve, et à qui on pourrait appliquer cette fois bien justement l'expression fameuse de Tacite : *Serviliter pro dominatione.* Ce fils du tiers disposa des intérêts de tout un royaume à la condition de flatter tous les caprices d'un maître. La monarchie française jouit alors complétement du fruit de sa longue politique : elle demeura seule entre une noblesse de parade et une nation de fonctionnaires.

Les premiers momens de cette victoire furent d'une incomparable magnificence. On eût dit que la royauté et le tiers-état avaient enfin trouvé leur point d'équilibre, et ils se livrèrent l'un et l'autre à un développement sans égal de génie et d'éclat. Cette alliance de la royauté et de la bourgeoisie présenta au monde étonné le spectacle du plus grand souverain servi par les plus grands ministres, célébré par les plus grands orateurs, chanté par les plus grands poètes du monde, et la monarchie eut un tel moment de splendeur et de béatitude, qu'elle crut sincèrement avoir trouvé l'éternité sur terre.

Et cependant elle était à la veille même de périr. Elle se mourait, sans le savoir, sur le trône même d'où elle foudroyait le monde et

éblouissait les regards. Elle avait réussi au-delà de son vœu et de son attente. Tout l'artifice de cette combinaison séculaire avait été de donner au gouvernement l'unité de la volonté d'un seul homme. La conséquence fut que son épanouissement n'eut aussi que la durée d'une vie humaine. S'il faut regarder en effet (et cela ne paraît pas douteux) le règne de Louis XIV comme le couronnement de toute la politique royale de France, comme le moment de plénitude de l'organisation monarchique, jamais, il faut l'avouer, ne s'est mieux vérifié ce sévère axiome du poète moraliste :

> ... Tout établissement
> Vient tard et dure peu.

L'omnipotence royale en France, si longue à élaborer, n'a pas même joui de cette courte mesure de vie assignée par l'impitoyable condition des choses humaines. Le même homme, dans une longueur moyenne d'existence, y mit le sceau et en découvrit le terme. Louis XIV vécut plus longtemps, non-seulement que sa gloire, mais que l'intégrité et la force de son système monarchique. Il avait pris la royauté encore en tutelle, il la laissa en pleine, en rapide, en irrémédiable décadence. Son règne touche d'un côté à la féodalité, dont il effaça les dernières traces, et à la révolution, dont il ressentit les premières approches. Entre ces deux ennemis de son pouvoir, la royauté de Louis XIV ne respira en paix qu'à peine trente années. Il n'y a rien de si saisissant dans l'histoire que l'éclat de ce grand règne, excepté le spectacle affligeant de l'état où il laissa la France: Quand les obsèques de Louis XIV traversaient Paris au milieu des insultes de la foule, le gouvernement qu'il laissait derrière lui n'était guère moins décrépit que son cadavre. Le XVIIIe siècle ne fit qu'en mener les funérailles au milieu d'un mépris croissant. Rome au moins a mis cinq cents ans à mourir; sa grandeur, si laborieuse à construire, n'a guère été moins dure et moins résistante à détruire. Il n'y a pas fallu moins que les siècles et les barbares. La monarchie française a travaillé huit cents ans pour s'admirer elle-même quelques jours et se précipiter tête baissée dans l'abîme d'une révolution dont aujourd'hui même le fond ne semble pas tout à fait atteint.

Arrêtons ici, pour un instant, cette course rapide avec les âges. Arrivé à ce point, le terrain devient très glissant, et d'ailleurs l'haleine commence à nous manquer. En terminant ce résumé, nous devons l'avouer, l'âme reste sous une impression pénible d'incertitude et de tristesse. Dépouillé de ses grâces et de ses ornemens extérieurs, de l'éclat des lettres et des armes, ce squelette de l'histoire civile de France est assez douloureux à contempler. Des agitations constantes et presque toujours stériles, des aspirations de liberté toujours re-

naissantes et toujours trompées, un progrès continu d'égalité et de despotisme s'avançant côte à côte pour tomber ensemble dans un bas-fond d'anarchie, tel est le sombre canevas sur lequel ont été brodées tant de fleurs brillantes de gloire et de génie. En parcourant à vol d'oiseau, avec M. Thierry, cette longue série de faits, on aurait de la peine à dire sur quel point, sur quel clocher, sur quel château ou quelle chaumière on aimerait à se poser. Excepté les jours de grande bataille, on ne sait trop à quelle époque de l'histoire de France on aurait voulu vivre. A moins d'être roi, on ne voit pas non plus quel personnage on aurait voulu y faire. Noble, il faudrait terriblement aimer les grands coups d'épée pour se contenter d'un rôle presque toujours assez frivole, plus mutin que factieux, et en définitive toujours sacrifié. Bourgeois ou paysan, il y a eu plus de profit que de gloire et plus de prudence que de fierté à toujours transformer en grâces royales des droits péniblement achetés, et à préférer toujours une dépendance prospère et paisible à une périlleuse indépendance. La royauté seule a, dans cette immense période, un rôle digne, une politique soutenue, un véritable sentiment de soi-même, de ses devoirs comme de ses droits; mais elle est pourtant toujours en travail plus qu'en jouissance, et elle périt ensevelie dans son triomphe. On aimerait la voir posée quelque part dans une action bienfaisante et tranquille, moins astucieuse que Louis XI, moins violente que Richelieu, moins fastueuse que Louis XIV.

Quittant même ce point de vue de fantaisie dramatique pour essayer de former un jugement politique sérieux, on éprouve le même embarras. Quelle est véritablement, se demande-t-on, la forme de gouvernement intérieur qui convient à cette nation mobile? En fait de gouvernement, que veut-elle et que peut-elle? Quelles sont ses capacités et ses convenances? qu'est-ce que son histoire lui conseille et lui lègue? Où est son expérience et sa tradition? Est-ce vers la liberté politique qu'elle aspire? Alors pourquoi l'avoir possédée si souvent pour la laisser échapper si facilement? — Est-ce au joug d'un maître qu'elle veut prêter ses épaules? Alors pourquoi ces subites et impétueuses explosions d'indépendance qui reparaissent de siècle en siècle? Pourquoi ce déclin si prompt et cette chute si profonde du pouvoir absolu le lendemain même du jour où, débarrassé de toute entrave et vainqueur de tous ses ennemis, il était déposé tout entier entre les mains d'une famille adorée, et n'avait qu'à gouverner en paix une nation soumise? — Si la nation française est faite pour être libre, pourquoi s'est-elle si longtemps prêtée de bonne grâce au pouvoir absolu? Si elle est née pour obéir, pourquoi l'a-t-elle si solennellement et si brusquement renversé?

Il est, nous le savons, d'heureux esprits que ces perplexités ne tra-

versent pas. Nous avons lu naguère, et même en fort bon lieu, des théories d'histoire de France très conséquentes et très bien liées, et dans lesquelles tout semble se tenir à merveille. Suivant ces faiseurs de systèmes, les deux principes qui ont toujours présidé au développement de la France suffisent aussi à tous ses vœux : l'égalité et l'autorité. La plus grande mesure d'égalité possible sous la garde de la plus grande somme d'autorité imaginable, voilà le gouvernement idéal de la France. C'est là ce que le tiers-état et la couronne ont cherché de concert à travers nos longues agitations. Supprimer les rangs supérieurs qui dominaient la bourgeoisie, et du même coup les autorités intermédiaires qui gênaient la royauté, arriver par là à une égalité complète et à un pouvoir illimité,— c'est la tendance finale et providentielle de l'histoire de France. Une démocratie royale, comme on l'a dit; — en d'autres termes, un maître et point de supérieurs, des sujets égaux et point de citoyens, point de priviléges, mais point de droits, —telle est la constitution sociale qui nous convient. On appelle cela le gouvernement historique de la France et la glorification du principe d'autorité; on le recommande en termes coulans et par des raisonnemens anodins à l'imitation des législateurs de notre âge et à l'amour des générations futures.

Nous ne nions pas les douloureuses confirmations qu'un tel système peut trouver dans les précédens de notre histoire. Nous avons montré nous-même comment entre les étourderies de la noblesse, les défaillances du tiers-état et l'habileté de la couronne, presque toutes nos commotions politiques se sont terminées par le progrès simultané de l'égalité et de l'autorité; mais il est pourtant impossible de séparer ce mouvement de sa fin, — et cette fin, ce fut la catastrophe de la révolution française. S'il est vrai que la combinaison de l'égalité et du despotisme soit le gouvernement naturel de la France, comment se fait-il que l'ancienne monarchie ait péri au moment même où elle se rapprochait le plus de cet idéal? S'il est vrai que la nation française ne demande que deux choses, un joug et un niveau, et que tout Français consente aisément à obéir, pourvu qu'il n'ait personne à respecter, d'où vient que c'est à partir du jour où ce double désir a été à peu près pleinement satisfait que s'est ouverte pour la royauté une ère de décadence que rien n'a pu conjurer, et pour la nation une série d'agitations que soixante ans n'ont pu terminer? Ne serait-ce pas que le gouvernement fondé sur l'égalité dans l'obéissance, résultat des fautes successives du tiers-état, flattant toutes ses faiblesses, ne satisfaisait pourtant aucune de ses aspirations généreuses, et laissait par conséquent la nation dans un secret mécontentement d'elle-même? Ne serait-ce pas surtout que cette forme de gouvernement renferme des conditions qui rendent toute stabilité impossible,

et qui font de la *démocratie royale* la moins solide comme la moins noble de toutes les institutions politiques?

Il ne faut pas aller chercher bien loin en effet les causes de la catastrophe effroyable qui a englouti la monarchie française si tôt après son triomphe : elles ressortent tout naturellement de la constitution même que, profitant des fautes de ses adversaires, elle avait réussi à se donner. Il faut les faire comprendre sans détour et sans craindre d'offenser la mémoire d'une grande institution qui ne s'est perdue que par les excès de la puissance qu'elle devait à sa gloire et à ses bienfaits. Ayant autour d'elle abaissé toutes les têtes et asservi tous les cœurs, la royauté demeura seule pour supporter tout le poids de la destinée, et elle éprouva bientôt ce que lui avait prédit le cardinal de Retz : c'est qu'il n'y a que Dieu dans le monde qui soit de force à supporter la solitude.

La faiblesse de cette situation isolée, son danger certain, se conçoivent sans peine. En allant chercher habituellement ses ministres dans les rangs du tiers, la royauté faisait un acte de libéralité intelligente et populaire; mais cette règle de conduite, quelque louable qu'elle pût être, n'était pourtant pas sans péril. Elle répandait dans toute la nation un sentiment général d'ambition, elle familiarisait tous les Français avec l'idée qu'on pouvait monter des plus humbles rangs aux emplois les plus élevés, et toutes les imaginations s'accoutumaient ainsi à franchir d'un bond tous les degrés de l'échelle politique. La royauté, ne pouvant pas multiplier à l'infini ses favoris, après avoir excité tant de désirs ambitieux, était alors impuissante à les satisfaire, et hors d'elle il n'y avait rien pour personne, nul aliment ni d'activité ni d'esprit, nulle puissance à exercer, nul renom à acquérir. Ceux qu'elle ne distinguait pas se sentaient refoulés sans espoir dans l'obscurité et dans l'inaction. Par degrés, toute la nation française se trouva ainsi partagée comme en trois nouveaux ordres, des employés, des solliciteurs et des critiques. Les premiers étaient humbles, les seconds mécontens, les troisièmes désœuvrés. Les deux derniers, de beaucoup les plus nombreux, ne tardèrent pas à faire contre les institutions existantes une coalition redoutable. Du dépit et de l'oisiveté réunis naquit un esprit frondeur et vague, railleur et abstrait, qui corrompit les plus généreuses tendances du XVIIIe siècle. Toute la partie de la nation qui n'était pas au service du roi, n'ayant aucune part à la responsabilité du pouvoir et n'ayant rien à faire qu'à disserter, se désennuya dans un mélange d'opposition taquine et de spéculations chimériques. Sur ce sol nivelé où on n'avait laissé subsister les souches d'aucune vieille institution ni aristocratique ni populaire, une philosophie politique creuse et fausse germa et grandit, comme ces végétations parasites qui étendent leurs bras épineux sur

les terrains défrichés. Faute d'institutions et d'occupations régulières, ce fut sous l'étendard d'une abstraction philosophique que vinrent se ranger tous les bons et tous les mauvais sentimens du pays, les prétentions de vanité personnelle comme les désirs de réforme, l'amour de soi-même et l'amour du bien public, la soif de commander et le goût honorable de vivre libre.

La royauté fut de bonne heure seule en butte aux attaques de toutes ces passions combinées. Demeurée seule puissante, elle parut seule responsable. Source de toutes les grâces, elle devint le point de mire de toutes les attaques; elle fut seule aussi pour se défendre. Dès le lendemain du jour où la lutte fut engagée, l'appareil qui l'environnait disparut comme une décoration de théâtre, et elle resta à découvert devant l'opinion. Elle jeta vainement autour d'elle des regards supplians pour appeler ses anciens sujets à son aide. Épars, isolés, sans habitude ni de se concerter, ni de s'exposer, ni d'agir, les bons serviteurs eux-mêmes s'attendrirent sur son sort sans se remuer. Accoutumés à la respecter et à lui obéir, ils ne la comprirent plus quand elle leur demanda de la défendre. Ils ne connaissaient que sa voix de commandement : ils méconnurent son cri d'alarme. Elle succomba devant l'explosion de toutes les vanités qu'elle avait longtemps fomentées et qu'elle ne pouvait plus apaiser, devant le réveil de tous les sentimens d'indépendane qu'elle avait refoulés dans les cœurs, sans trouver aucun appui chez des serviteurs avilis, en qui elle avait brisé de ses mains tout esprit et tout courage de résistance.

Qu'il y eût eu en France, à ce moment fatal, une institution quelconque, vivante et solide, en dehors de la royauté; — qu'à l'une et à l'autre des époques de son développement, le tiers-état, au lieu d'essayer, d'abuser et de se lasser de tout, eût fondé pour lui-même une véritable représentation libérale, nous osons affirmer qu'on n'aurait jamais vu ce spectacle, sans pareil dans le monde, de l'éboulement simultané d'une société tout entière. Une institution de liberté quelconque, — des communes, des états-généraux périodiques, des parlemens réguliers,— si elle fût entrée de bonne heure dans les mœurs du pays, aurait à la fois servi d'organe aux désirs légitimes de la nation et de rempart à la monarchie en péril. Une institution de liberté ancienne et régulière aurait ouvert aux citoyens une autre voie que la faveur royale pour monter à la renommée, et le monarque, soulagé d'une partie de son fardeau, n'aurait plus compté autant d'ennemis qu'il y avait de prétentions trompées et de mérites inconnus. Une institution de liberté ancienne et régulière, contenant l'esprit d'opposition dans des limites fixées, l'eût empêché de s'égarer dans les champs sans bornes de la politique spéculative. Avec des

droits communaux ou nationaux à exercer ou à défendre, on n'eût jamais songé aux droits de l'homme : ce fut le néant des institutions qui engendra le vague des idées. Plus tard, une institution de liberté fût devenue pour la royauté menacée un asile et un appui. Des communes franches, habituées à se gouverner elles-mêmes et à se défendre quelquefois derrière leurs murailles contre les ordres de la capitale, auraient offert à nos rois fugitifs un refuge contre la tyrannie des rues de Paris. Des populations qui auraient appris quelque part à ne pas obéir n'auraient pas passé de main en main, sans murmurer, comme un troupeau : elles n'eussent point adoré, comme un firman sacré, tous les décrets tachés de sang et de boue qui portaient le timbre d'un hôtel-de-ville, et leurs suffrages ne fussent pas devenus, comme ils l'ont toujours été, la chambre d'enregistrement de tous les coups de main heureux et de toutes les révolutions accomplies.

C'est ainsi que la royauté a chèrement payé la toute-puissance; mais elle n'a pas été seule punie. Le tiers-état (ou pour mieux dire la nation tout entière, car il y a longtemps que ces deux mots ne font plus qu'un) porta aussi et porte encore aujourd'hui la peine de ses faiblesses répétées. A toutes les époques, la liberté a été vendue par lui pour avoir le repos, et le repos lui-même a fini par lui échapper sans retour. Pour fonder une véritable institution de liberté, il eût fallu, dans tous les temps, user de quelque patience, supporter quelques maux, courir quelques périls. A chaque épreuve, il s'est trouvé des impatiens pour tout compromettre et des pusillanimes pour tout abandonner, et puis les uns et les autres se sont consolés des libertés perdues par quelque accroissement de bien-être, de richesse et d'honneurs. Enfin un jour est venu où, la main protectrice du maître ayant cessé de se faire sentir, la nation tout entière s'est trouvée sans habileté pour se conduire, sans courage pour se défendre, et on a vu une société riche, éclairée, laborieuse, une société d'hommes en un mot, livrée, comme une barque sans patron, à tous les caprices des flots, ouverte, comme une maison abandonnée, au premier occupant. Tel a été le résultat parfaitement simple de la *démocratie royale*. Elle a porté ses fruits naturels, une servitude orageuse et une agitation sans gloire. C'est que Dieu, dans la condition laborieuse qu'il a faite aux hommes comme aux peuples, n'accorde la sécurité qu'au courage et l'ordre durable qu'à la liberté : maxime aussi certaine que profonde, qui est dès à présent la moralité de l'histoire civile de la France, et qui doit être ou la devise de son développement futur ou l'épitaphe de son tombeau !

ALBERT DE BROGLIE.

UN

DIPLOMATE CHINOIS

La diplomatie chinoise n'existe pour l'Europe que depuis peu de temps; il a fallu la guerre de l'Angleterre avec le Céleste Empire pour nous mettre en contact avec elle. Avant cette guerre, avant le traité de Nankin, qui l'a terminée, les peuples de l'Occident étaient pour les souverains de la Chine des barbares tributaires, qui devaient se prosterner devant leur image sacrée, mais non pas stipuler des conventions diplomatiques. On connaissait le mandarin chinois, non le diplomate. C'est la fumée des canons anglais qui a évoqué ce nouveau personnage, ou plutôt, si l'on veut remonter aux premières origines de la révolution d'où est sortie la diplomatie chinoise, on peut dire que c'est l'abolition du privilége de la compagnie des Indes qui l'a commencée. Tant que ce privilége avait été maintenu, la compagnie avait eu souvent à se plaindre de l'insolence des mandarins; mais la considération de son intérêt l'avait rendue patiente. Quand le commerce avec l'Inde et la Chine eut été déclaré libre, on vit augmenter à Canton, dans une proportion considérable, le nombre déjà très grand des navires anglais; l'importance des différends s'accrut avec celle des affaires. Il fallut envoyer pour les résoudre un homme d'un rang élevé, qui était le plénipotentiaire, non plus d'une société de commerçans, mais d'une nation commerçante. C'était la première fois que des discussions de marchands, à Canton, prenaient un caractère international. Il y avait la dignité d'une monarchie européenne en présence de l'orgueil chinois. Cet orgueil n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et probablement il ne s'en aperçut pas. La longanimité et les concessions l'exaltèrent

au lieu de l'adoucir; il alla chez les magistrats jusqu'à l'insulte, dans la populace jusqu'aux violences. La guerre devint nécessaire, et elle se termina par un traité dans lequel le fils du ciel, après les plus humiliantes défaites, fut forcé, chose inouïe dans les annales de l'empire, de reconnaître pour son égal un autre souverain, et d'admettre qu'il existât, entre le royaume du milieu et les *barbares de l'ouest*, les obligations d'un droit international, au lieu des rapports précaires d'une tolérance soumise au bon plaisir impérial.

Les Américains, cette nation entreprenante et industrieuse, dont les vaisseaux sont partout, quoique ses colonies ne soient nulle part, s'empressèrent d'entrer par la brèche que venaient d'ouvrir le canon et la diplomatie des Anglais; ils envoyèrent à Macao un ministre plénipotentiaire, M. Cushing, qui fait aujourd'hui partie du cabinet de Washington. Le gouvernement français ne pouvait pas rester en arrière, et il confia à M. de Lagrené le soin d'assurer à la France, dans ce système nouveau, la place qui convenait à ses intérêts et à ses traditions. Quoiqu'on semble chez nous regarder la Chine comme une contrée fantastique et en dehors de la sphère de nos spéculations positives, cette mission n'était pas sans importance; elle touchait à bien des points à la fois : notre dignité comme puissance maritime, le progrès de notre commerce, et ce rôle, auquel la France n'a jamais failli en Orient, de soutenir et de protéger le développement de la civilisation chrétienne. Sous tous ces rapports, elle ne pouvait être remise en de meilleures mains; M. de Lagrené s'en acquitta avec zèle, avec intelligence et avec succès. J'eus l'honneur de l'accompagner comme premier secrétaire d'ambassade.

Il y a aujourd'hui dix ans, au mois de janvier 1844, je me trouvais donc à bord de *la Sirène*, entre Ténériffe et Rio-Janeiro, sur l'Atlantique, voguant vers la Chine, songeant du Fleuve-Jaune et de la terre des fleurs, de dragons verts et de poussahs, de mandarins sourians et de lettrés paisibles. J'évoquais dans ses aspects les plus connus cette singulière société, pour laquelle toute chose date de trois mille ans, sans me douter qu'une révolution viendrait s'abattre derrière la grande muraille, secouer le trône, traiter le fils du ciel comme un gouvernement d'Europe, et qu'elle enlèverait, avec leurs longues tresses, aux sujets du royaume du milieu cette physionomie originale et invraisemblable qui égaie depuis trois siècles l'émail de nos tasses de porcelaine, pour rendre à leurs têtes rasées la chevelure d'une statue grecque ou celle d'un bourgeois de Paris. Quelques mois après, j'étais à Macao; je contemplais de mes yeux ces êtres étranges, dont les images peintes ou sculptées ne m'avaient jamais semblé jusqu'à ce moment représenter des réalités. Je voyais des Chinois, de vrais Chinois, et de la plus haute classe; je leur parlais, je vivais avec eux dans une certaine intimité; je faisais de la

diplomatie et même de la poésie avec un diplomate à plume de paon et à bouton rouge, et qui, en sa qualité de lettré, se piquait d'être poète. A présent que je me rappelle ces curieux entretiens en lisant les récits d'insurrections qu'apporte chaque paquebot anglais avec la malle de l'Inde, je me dis que bientôt peut-être il ne restera plus rien de cette société si savamment organisée, de ces apparences bizarres qui recouvraient une civilisation à la fois si ancienne et si raffinée, de cette centralisation administrative qui étendait son réseau compliqué et uniforme sur une si nombreuse population et un si vaste territoire, de ces traditions de gouvernement et de morale qui, sous des formes toutes particulières, se rattachaient cependant directement aux premiers âges du genre humain. Tout change dans ce monde, et la Chine, qui avait si longtemps défié le changement, semble entraînée à son tour sous la loi des vicissitudes. Le voyageur qui arriverait maintenant à Shang-haï ne reconnaîtrait déjà plus, dans ces hommes aux longs cheveux, les personnages des paravens de laque. Je me laisse donc aller à la tentation de noter quelques-uns de ces traits qui s'effacent et qui ne tarderont peut-être pas à disparaître. Ç'a été pour moi une bonne fortune, et qui pourra bien, au train dont vont les choses, ne plus se présenter pour personne, que d'avoir eu des relations suivies et familières avec des Chinois du vieux temps, des Chinois d'avant la révolution et, comme on dira peut-être bientôt, de l'ancien régime, — d'avoir discuté par exemple les articles d'un traité de commerce avec un diplomate à tête rase et à longue queue. C'est ce qui donnera peut-être quelque intérêt à ces souvenirs que je détache d'une relation de notre ambassade (1), et qui forment une sorte de tableau dont le personnage principal représente, dans ses traits les plus distingués, cette société menacée que j'appellerais volontiers la *société polie* du Céleste Empire.

I.

Le vice-roi de Canton, Ki-yng, avait été désigné pour traiter avec le ministre de France. C'était un Tartare, proche parent de l'empereur, et qui avait négocié le traité anglais et le traité américain. Il appartenait, avec quelques Chinois d'élite, à ce noyau d'hommes d'état favorables aux étrangers, qui dirigèrent les affaires dans les dernières années du règne de Tao-kouang, et qui furent disgraciés par son successeur. Le vieux Ki-yng fut même dégradé et placé comme surnuméraire dans un ministère. Il était alors gouverneur des deux Kouangs, commissaire impérial, et on lui avait adjoint, pour ses fonctions diplomatiques, le trésorier Houang, le riche *bouton rouge* Pan-se-tchen et l'académicien Tsaô. Houang était en quelque sorte

(1) Cette relation d'*Une Ambassade française en Chine* doit paraître chez Amyot.

son premier secrétaire d'ambassade. Macao fut le lieu choisi pour les négociations. Les diplomates du Céleste Empire y arrivèrent un mois après nous. Ils se logèrent dans des pagodes aux environs de la ville : on avait déménagé les dieux pour leur faire place. Deux jours après, Ki-yng, devançant courtoisement M. de Lagrené, lui fit la première visite.

C'était le 1er octobre, les canons des forts portugais annoncèrent que le vice-roi venait d'entrer dans la ville, et bientôt l'escorte défila dans notre rue. Il y avait des cavaliers tartares sur leurs grandes selles et sur leurs petits chevaux, des fantassins avec des lances, des clercs en robes avec des parasols, d'autres assis dans des chaises à porteurs, puis une infinité de bannières et d'étendards bariolés de dragons et de figures grotesques, enfin la large chaise de Ki-yng, suivie de celles de Houang, de Pan-se-tchen et de Tsaô et d'une quantité d'autres : le tout avec un grand bruit de *gongs*, de tam-tams, de cornemuses, de flûtes et d'autres instrumens du pays plus ou moins discordans.

Notre ambassade avait également déployé toutes ses splendeurs. Notre garde de marins, dans ses plus beaux habits, était rangée en haie, l'arme au bras, sous le vestibule. L'escalier était orné de fleurs; on avait déroulé dans le salon un grand portrait de Ki-yng en pied, envoyé la veille par le commissaire impérial ; on avait placé sur une table un magnifique service de thé en porcelaine de Sèvres, que le roi avait donné à son plénipotentiaire. L'amiral Cécille, les officiers de son état-major, les nombreux attachés de l'ambassade, le consul, M. de Bécour, tous en grand uniforme, environnaient le ministre d'un cortége doré et brodé, qui paraissait probablement aux Chinois tout aussi étrange que leur cavalcade d'Opéra nous le semblait à nous-mêmes.

J'allai au-devant de Ki-yng, que M. de Lagrené reçut à l'entrée du salon. Le vice-roi était un vieillard à moustaches blanches, à la physionomie bienveillante et grave, à la démarche empreinte d'une véritable distinction. C'est une chose remarquable comme chez les peuples les plus éloignés, qui diffèrent le plus par les habitudes morales et par l'aspect physique, il y a je ne sais quoi de parfaitement identique, qui se fait jour, on ne sait comment, dans certains gestes et dans certaines manières, pour représenter au dehors le sentiment de dignité personnelle qu'inspirent ordinairement l'élévation du caractère et la supériorité du rang. Ki-yng, à Paris ou à Londres, introduit dans un de nos salons, aurait probablement paru fort laid au premier coup d'œil, mais personne certainement ne lui aurait rien trouvé de trop étrange dans les manières, et même on n'aurait pas tardé à lui reconnaître les airs d'un grand seigneur.

Houang, Pan-se-tchen et Tsaô entrèrent à la suite du commissaire

impérial et s'assirent auprès de lui. Les autres mandarins se tinrent respectueusement debout entre les portes, dans l'antichambre et jusque sur l'escalier. Le reste de l'escorte s'était rangé dans la rue. Les degrés de l'église, en face de notre porte, étaient couverts de soldats et de peuple. Il y avait sous les fenêtres, comme dans l'intérieur de la maison, un spectacle curieux et pittoresque.

Le secrétaire de la légation des États-Unis, M. Webster, m'avait beaucoup parlé de Houang, qui était le diplomate délié et éloquent de la commission chinoise, de même que Ki-yng en était le grand caractère et l'homme d'état. Il m'avait vanté sa grâce, son esprit, son élégance et surtout son habileté coquette et insinuante. J'examinai donc ce personnage avec curiosité. Houang était un Chinois; il était jeune, il avait la physionomie très agréable, le regard intelligent et animé, la main petite et soignée, avec un bras efféminé qu'il montrait sans cesse quand il parlait, en le faisant sortir de sa manche par un geste habituel. Il était vêtu avec une grande recherche. Il portait une robe de soie qui aurait fait envie à la plus difficile parmi nos élégantes, avec une ceinture attachée par une pierre de jade, et à cette ceinture plusieurs petits fourreaux brodés de perles, celui-ci pour sa montre, celui-là pour son éventail, un autre pour ses bâtonnets d'ivoire. Il prenait souvent la parole, et en homme habitué à voir admirer son bien-dire. La mobilité de ses traits, la vivacité de ses gestes faisaient contraste avec l'attitude calme et l'expression à la fois affectueuse et digne du vice-roi. On voyait aisément que le vieux Tartare se sentait du sang impérial dans les veines, tandis que le jeune Chinois représentait le lettré, parvenu par les examens aux plus hautes dignités de l'empire. On disait que Houang était destiné à succéder prochainement à Ki-yng dans les fonctions de commissaire impérial. Il était bouton rouge, grand trésorier des deux Kouangs, et touchait pour cette place d'énormes appointemens.

Pan-se-tchen était un des plus riches sujets du céleste empereur. Son père, qui avait appartenu à la corporation des marchands hongs, dont le monopole a été aboli par le traité de Nankin, lui avait laissé une fortune très considérable. On disait Pan-se-tchen magnifique et voluptueux. Il aimait les Européens et avait déjà pris part aux précédentes négociations. Il était bouton rouge, c'est-à-dire mandarin d'une des plus hautes classes, et cependant il ne passait pas pour très lettré; il faut donc qu'il y ait en Chine, comme ailleurs, des accommodemens avec la sévérité des examens. Il était du reste fort versé dans les matières de douanes et de commerce, et il s'était fait une auréole de générosité en distribuant du riz, pendant une disette, au peuple de Canton. Il était jeune encore, il avait le regard noyé dans une langueur sensuelle, la bouche souriante, les dents belles et un remarquable embonpoint.

Tsaô avait l'air d'un singe qui fait la grimace; il était petit, maigre, marqué de petite vérole, avec le regard d'une chauve-souris devant un rayon de soleil. Il emmiellait ses phrases, tout en tordant sa bouche sous ses moustaches grêles comme si elle eût distillé du vinaigre; il prenait des poses, il étudiait son geste, il écoutait le son de sa voix avec complaisance. C'était un pédant qui avait d'ailleurs une haute idée de la civilisation chinoise, dont il se regardait comme un des plus remarquables représentans.

La conversation se passa en complimens réciproques, comme il convenait à une première visite, en présence d'une assistance aussi nombreuse. M. de Lagrené montra son service en porcelaine de Sèvres au vice-roi, qui l'admira en connaisseur; puis il le conduisit dans la salle à manger, où une très belle collation avait été préparée. J'étais assis entre Pan-se-tchen et Tsâo, qui parurent goûter beaucoup le vin de Champagne, mais affectionner fort peu les vins rouges. Mon répertoire de mots chinois se bornait à trois; cependant nous nous levâmes de table les meilleurs amis du monde.

Ki-yng fit à M. de Lagrené les adieux les plus tendres, et il ne le quitta qu'après l'avoir serré plusieurs fois dans ses bras. Je le reconduisis jusqu'à sa chaise. Les gongs recommencèrent à frapper, les flûtes et les cornemuses à sonner, les Tartares à monter à cheval, les fantassins à porter leurs lances, les porte-bannières leurs dragons, les clercs leurs parasols, et toute l'escorte à défiler dans l'ordre qu'elle avait observé en arrivant.

Quatre jours après, nous nous dirigions vers la pagode habitée par le vice-roi. L'amiral Cécille et quelques officiers de sa division s'étaient joints à l'ambassade. Chacun de nous était porté dans une chaise par deux Chinois en jaquette bleue et au large chapeau de feuilles de bambous. C'était une procession de chaises qui se déroulait, comme un long et mince ruban, sur la route, bordée d'abord par des rizières, puis ombragée par un bois épais. Notre arrivée fut saluée par trois salves de boîtes, à défaut de canons, et par une fanfare de musique militaire à la façon chinoise. Les cavaliers et les soldats étaient sous les armes. Une foule de clercs subalternes et de petits mandarins se pressait sur notre passage. La grande cour de la pagode avait été transformée en un camp tartare. Les tentes, les chevaux, les bannières, les arcs, les lances, les boucliers, tout rappelait le moyen âge; on pouvait se croire en plein Arioste; nos porteurs traversèrent en courant cette multitude agitée et bruyante, et s'arrêtèrent devant la porte de la pagode, dont l'architecture bizarre se dessinait sur un ciel d'azur, et que décoraient des banderoles de diverses couleurs.

Houang et Pan-se-tchen vinrent au-devant de nous et nous firent entrer dans une grande salle qui avait un caractère extraordinaire.

C'étaient d'abord des arbustes et des buissons de fleurs, puis deux escaliers en fer à cheval qui montaient à une estrade ornée de colonnes et de balustrades. Il était évident qu'on avait réuni le péristyle du temple et une cour intérieure sous un même toit formé de nattes suspendues. Cela composait un ensemble très vaste et très original; les degrés de l'escalier, le sable de la cour étaient tapissés de manière à imiter le plancher d'un appartement; des lanternes de verre pendaient çà et là, et des tableaux représentant des paysages ou portant des inscriptions en grands caractères couvraient ces lambris improvisés.

On nous mena ensuite dans une pièce carrée et ornée de colonnes de bois peint et sculpté; dans le milieu, une large table de granit était couverte d'arbustes et d'arbres nains au-dessus desquels voltigeaient des oiseaux d'un plumage charmant et varié. Au fond s'ouvrait une espèce d'alcôve très profonde, qui devait, en temps ordinaire, contenir l'autel de quelque divinité; elle était bordée de chaque côté d'une rangée de fauteuils en bois brun, aux bras et aux dossiers coupés à angles droits, et elle se terminait par un divan. M. de Lagrené s'assit, près de Ki-yng, sur le divan, où il n'y avait de place que pour deux personnes, séparées par une tablette portant des tasses. Houang, Pan-se-tchen et Tsaô se placèrent sur des fauteuils, du côté de M. de Lagrené; notre interprète, l'amiral et moi, du côté de Ki-yng; le second secrétaire et quelques attachés de l'ambassade, MM. d'Harcourt, La Hante, Mac-Donald, La Guiche, Xavier Raymond, et quelques officiers de la division purent aussi s'asseoir; les autres se tinrent debout, mêlant leurs uniformes aux longues robes des mandarins. Il y avait entre chaque fauteuil une petite table, sur laquelle on mit, à côté de chacun de nous, une tasse de lait d'amande chaud et délicieux, et ensuite du thé sans sucre, dont le goût très prononcé ne me plut que médiocrement. La visite se passa en complimens, comme celle que le vice-roi avait faite quelques jours auparavant, puis on se rendit dans la grande salle. Une grande table avait été dressée sur l'estrade, et tout le monde put y prendre place. On nous servit des nids d'oiseaux, des holothuries, des ailerons de requin, et tous les mets de la cuisine chinoise. Les pâtisseries, les confitures et les sucreries de tout genre s'y trouvaient en grande quantité. Ki-yng fit remarquer à M. de Lagrené des gâteaux avec des caractères tracés dans la pâte et qui signifiaient — *amitié pour dix mille ans.* On nous présenta aussi du vin des *Montagnes-Neigeuses* et du vin des *Sept-Principes;* c'étaient des breuvages détestables, mais on avait eu la galanterie d'y joindre du vin de Champagne. Ce vin, qui du reste n'avait jamais été récolté en France et qui venait probablement du cap de Bonne-Espérance, joua un fort mauvais tour au savant Tsaô. C'est un usage en Chine, et qui date de trois mille ans, que de boire

des santés, et, quand on veut être très poli, on doit vider son verre à chaque toast. Tsaô se trouvait à un bout de la table, près d'une troupe joyeuse de jeunes attachés d'ambassade et d'élèves de marine qui, se succédant tour à tour, lui portaient coup sur coup, avec la liqueur traîtresse, des santés auxquelles il faisait honneur, en se conformant scrupuleusement aux lois de la civilité chinoise. Nos étourdis riaient de ses grimaces, de ses saluts et de ses grâces aussi disgracieuses que possible; mais tout a un terme, et Tsaô tout d'un coup chancela et roula sous la table : on fut forcé de l'emporter. Ki-yng se conduisit encore dans cette circonstance en homme du monde : il ne fit pas un geste, ne dit pas un mot de blâme ou d'excuse; il eut l'air de ne s'être aperçu de rien.

II.

Le ministre de France et le commissaire impérial eurent plusieurs conférences, et tombèrent d'accord sur les principes généraux du traité, qui avait été rédigé avec une grande netteté et une grande facilité de travail par M. de Lagrené. Lorsque toutes les bases eurent été posées et qu'il s'agit d'aborder le texte du traité, Ki-yng dit à M. de Lagrené : « Nous sommes tous les deux les représentans de l'affection que se portent deux grands monarques; nous ne pouvons pas discuter entre nous, cela ne serait pas convenable : nous ne devons nous parler qu'en parfaite harmonie, et nous laisserons la discussion à nos subordonnés. »

Il fut donc convenu que Houang et moi nous aurions des conférences tantôt chez moi, tantôt à la pagode de Ki-yng; Pan-se-tchen et Tsaô furent adjoints à Houang, et M. d'Harcourt fut chargé de la rédaction des procès-verbaux.

Nous avions dans M. Callery un excellent interprète, et qui possédait aussi bien la Chine que le chinois. Nos conférences se passèrent donc avec un ordre et une convenance qui étaient au niveau de ce qu'on peut rencontrer de mieux en Europe. Houang traitait les matières économiques et politiques avec une intelligence aisée et une science qui n'était pas toujours très avancée, mais qui était au moins sans pédantisme; surtout il était conciliant et il savait ne pas prolonger les discussions sur les petites choses.

J'avais lu bien des livres sur la Chine, mais rien ne me fit comprendre la civilisation chinoise comme ces conférences. Ce travail en commun, ces controverses familières sur un traité qui renfermait dans ses divers articles des questions de droit public, de droit civil, de politique et d'économie politique, me firent pénétrer en quelque sorte dans l'intelligence de Houang, et par conséquent dans la civilisation de son pays, dont il est un des hommes les plus distingués.

Je ne dirai pas que je rencontrai dans le grand-trésorier les notions théoriques que, sans être un grand personnage, on recueille chez nous en suivant un cours, mais je trouvai en lui un esprit assez élevé par l'habitude des généralités métaphysiques pour tout comprendre et assez mûri par celle des affaires pour tout apprécier sans préjugés.

Nos conférences duraient trois ou quatre heures, et elles se terminaient par une collation. Nous restions à peu près une heure à table, ne mangeant guère, buvant peu, et causant beaucoup, mais jamais d'affaires. Les Chinois ont un principe qui est chez eux élémentaire en fait de savoir-vivre : c'est de ne jamais parler d'affaires en dehors des heures qui y sont consacrées. Nous ne manquions pas de sujets de conversation. Houang me faisait mille questions sur la France; je lui en faisais autant sur la Chine. C'était une telle fortune d'avoir sous la main tous les jours, pendant une heure de loisir, un des esprits les plus éminens du Céleste Empire, que j'en profitais pour me promener avec lui dans tous les détails de l'administration et de la vie chinoise.

Tantôt Houang me parlait des divers conseils qui correspondent à nos ministères, — le conseil de la guerre, celui des finances, celui de l'agriculture, ceux de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. Il ne manque à la Chine que le conseil de la marine; mais en compensation il y a le conseil suprême des rites, dont Houang avait fait partie, et qui est chargé de maintenir les traditions et la doctrine des *Kings*. Il avait travaillé dans sa première jeunesse au ministère de la justice avec Pan-se-tchen. « Nous étions ensemble dans les bureaux, me disait ce dernier; seulement Houang avait toujours le pinceau à la main, tandis que moi, je ne faisais que de courtes apparitions, et c'était au conseil que l'on me voyait le moins. » Tantôt la conversation se portait sur nos lois civiles et criminelles. Nos codes ne surprenaient nullement Houang, car il y a des milliers d'années que la Chine a son code; mais ce qui lui inspirait une grande admiration, c'était notre système pénitentiaire, et cette idée que je lui présentai, en anticipant un peu, comme déjà réalisée, de faire servir la peine à améliorer le coupable. « Je savais bien, me disait-il, que vos doctrines sont excellentes. La France est une nation bonne et généreuse. Vous êtes les lettrés de l'Occident. »

Houang m'interrogeait encore, en sa qualité de trésorier, sur la perception de nos impôts. Accoutumé à la centralisation, il en appréciait les avantages et il en comprenait le mécanisme; mais il était porté à blâmer ce double mouvement de l'argent — vers le centre, sous la forme de recettes, — et vers la circonférence, sous celle de dépenses. « En Chine, me disait-il, on prélève d'abord dans chaque district, dans chaque arrondissement, dans chaque province, ce qui est nécessaire pour les dépenses locales, et c'est le surplus seulement qui

va à Pékin. » Je lui fis comprendre qu'en Chine on paie l'impôt en nature, et que les recettes de l'empire pourraient charger bien des flottes, tandis qu'en France, où il se paie en argent, les sommes qui le représentent peuvent tenir sur une feuille de papier et voyager, comme une lettre, par la poste. J'eus d'autant moins de peine à expliquer à Houang ce mécanisme, que les négocians chinois connaissent la lettre de change.

Le trésorier me parlait aussi de la vie élégante de Pékin. On y a des chevaux, des voitures, et c'est la mode de conduire sa voiture soi-même, comme de monter à cheval; on y a même des voitures de remise et quelque chose comme nos fiacres. Trois théâtres y représentent des comédies, des drames ou des pantomimes bouffonnes. La salle est circulaire comme étaient les cirques antiques, et la scène est placée au milieu; les acteurs s'habillent en dessous. On y a, comme chez nous, un parterre et plusieurs rangs de loges. La société de Pékin est une société d'hommes; on joue aux cartes et aux échecs; on fume, on prend du thé; on discute sur l'histoire ou la poésie; on récite des vers ou l'on fait des bouts-rimés; on fait venir des danseuses ou des musiciens; il y a même des espèces de clubs où se tiennent certains soirs des réunions littéraires ou gastronomiques. Quant aux femmes, elles reçoivent leurs amies ou leur rendent visite; elles leur donnent des dîners ou des soirées; elles s'occupent des enfans, et quelquefois elles assistent, chez leurs maris, à des réunions de proches parens ou d'amis intimes, nommés, par un terme propre à la langue chinoise, *amis jusqu'à la femme*.

C'est vraiment une chose digne de remarque comment, sur les points les plus éloignés du globe, les hommes, sans avoir de rapports entre eux, se développent, dans les différentes phases de la civilisation, suivant des lois communes, et comment, même dans les petites choses, tout révèle leur unité d'organisation. Ainsi les Chinois ont découvert la poudre comme nous et avant nous; il en est de même de l'inoculation, de l'imprimerie, des journaux, des codes, des clubs, des bouts-rimés, du magnétisme et des fiacres; ils ont encore des monts-de-piété où l'on prête sur gages comme chez nous, et sous la surveillance du gouvernement. Cette similitude se montre jusque dans ces frivoles inventions de la mode qui n'ont pas en quelque sorte de raison d'être, et dont l'existence, tout à fait indifférente en elle-même, peut paraître un caprice du hasard. Ainsi les visites du premier jour de l'an sont un vieil usage chez nous; mais on s'est avisé depuis quelques années, au lieu de les faire soi-même, d'envoyer simplement son nom sur une carte. Eh bien! depuis trente siècles les Chinois s'envoient, le premier jour de l'an, des cartes de visite.

Une manie de ce siècle, c'est celle des autographes; on en a des

grands hommes, on en a de ses amis, on en a d'autrefois, on en a d'aujourd'hui. Les Chinois ont la même manie; seulement ils l'ont depuis plus longtemps. Tsaô me donna un éventail sur lequel il avait écrit des vers de sa composition, et Ki-yng, le jour de sa première conférence, distribua de ses autographes à M. de Lagrené, à l'amiral Cécille, à M. d'Harcourt et à moi. Une ligne de l'écriture d'un personnage de l'antiquité se paie un prix fou, et il y a à Pékin des industriels qui fabriquent de faux autographes : c'est absolument comme à Paris.

Enfin il est certains raffinemens de luxe moderne pour lesquels la Chine a encore devancé la France. Ainsi Mme de Lagrené avait apporté pour ses filles un de ces petits pianos muets inventés récemment, et qui permettent d'étudier, avec toute l'obstination désirable, certains exercices dont aucune oreille ne pourrait supporter le bruit pendant cinq minutes. Ce petit piano se trouvait par hasard un matin dans la *varande* où était servie notre collation, et il excita la curiosité des Chinois, qui me demandèrent ce que ce pouvait être. Je leur dis que c'était un instrument de musique, et je me mis à en jouer avec un grand sérieux. Ils écoutaient de toutes leurs oreilles, se rapprochaient de moi, et s'étonnaient de ne rien entendre. Cela dura un instant, et Pan-se-tchen dit tranquillement : « J'ai pour mes femmes, quand elles étudient leur guitare, des cordes de coton qui ne font pas de bruit, afin que cela ne me rompe pas la tête; c'est sans doute un instrument du même genre. »

On peut dire que les *Kings* prescrivent la monogamie, en ce sens qu'ils ne reconnaissent qu'une épouse prenant part avec son mari aux sacrifices religieux, partageant ses honneurs, ses dignités, et avec qui l'union soit indissoluble. Houang, en sa qualité de lettré rigide, n'avait point d'autres femmes. Pan-se-tchen n'était pas aussi scrupuleux; outre son épouse selon les *Kings*, il avait douze femmes. Il profitait largement d'un usage introduit peu à peu, et qui, en Chine comme dans tout l'Orient, est devenu général depuis les temps les plus reculés. Ces femmes n'ont pas dans la famille le rang que les *Kings* réservent à l'épouse par excellence, quoique leurs enfans soient tout aussi légitimes. Il en résulte quelquefois des situations singulières : leurs enfans, dès qu'ils naissent, sont saisis par le grand rouage de la piété filiale, qui est le principal moteur de la société chinoise; mais ce sentiment, ils doivent le manifester pour l'épouse selon les *Kings*, qui est la mère de famille officielle, et dont ils portent le deuil. Enfin, dans les expropriations pour dettes, les femmes ordinaires sont mises en vente, comme les meubles de la maison; l'épouse selon les *Kings* reste seule libre avec ses enfans et avec ceux des femmes vendues.

— Vous avez donc des esclaves? dis-je à Houang.

— Certainement, me répondit-il avec le plus grand calme, et comme si je lui avais demandé s'il y a des oranges en Chine. L'esclavage est une des peines de notre code pour certains crimes. Le mot qui dans notre langue signifie esclave signifiait anciennement coupable; il y a en outre les prisonniers de guerre, les hommes qui se vendent eux-mêmes et ceux qui sont vendus par leur père.

Ce que Houang ne pouvait comprendre dans notre gouvernement, c'était la liberté des partis se disputant le pouvoir par les journaux, par la tribune, et se l'enlevant tour à tour. « J'admets, me disait-il, qu'on rappelle au prince le texte des lois quand il les viole : c'est ce qui se passe chez nous. Chaque conseil a le droit de remontrance pour les affaires qui le concernent, et nous avons un tribunal de censure dont les mandarins ont souvent payé de leurs têtes, sous nos mauvais empereurs, la hardiesse de leurs réprimandes. Mais qu'un gouvernement laisse le premier venu critiquer ses actes dans un journal, ou permette dans des assemblées que l'on contrarie l'action de son autorité, et que les lois, au lieu d'être éternelles, soient le signe passager de la victoire d'un parti sur un autre, c'est comme si on abandonnait une voiture à des chevaux sans mors et tirant chacun à sa fantaisie. »

Je l'étonnai beaucoup quand je lui dis que dans l'Occident les nations qui vivent de la sorte sont incontestablement les plus civilisées, les plus riches et les plus puissantes. — C'est possible, me répondit Houang; mais elles ne vivent pas depuis trois mille ans.

III.

Quand nous eûmes discuté notre dernier article, Houang me dit : « J'ai eu l'idée de clore notre négociation par un petit dîner dans ma pagode, un petit dîner où nous nous réunirons tous les six, Pan-se-tchen, Tsaô, d'Harcourt, Callery, vous et moi, et encore votre docteur Yvan, que nous aimons beaucoup. Nous suppléerons par la bonne humeur à ce qui pourra manquer du côté des magnificences. »

J'acceptai avec un grand plaisir, et au jour fixé nous nous acheminâmes, en longeant le rivage, vers la pagode du pic des Nénuphars, habitée par le grand-trésorier, et qui était située dans un bouquet d'arbres, sur la pente d'un coteau, au bord de la mer. Les Chinois dînent en général vers sept heures : c'est un autre rapport de ressemblance qu'ils ont avec les habitudes actuelles de la société européenne. Le dîner était servi dans le chœur même de la pagode. C'était une grande salle, éclairée par une illumination de bougies roses et par les lueurs diverses que répandaient mille verres de couleur disposés en girandoles, en colonnettes et en rosaces. Il y avait trois petites tables carrées très rapprochées, et le couvert était mis

de telle sorte qu'à chacune on avait laissé un côté libre. Les plats étaient posés sur une espèce de plateau recouvert d'une nappe de soie écarlate, avec des franges de la même couleur, et, à chaque service, les domestiques venaient prendre le plateau du côté où il n'y avait personne, l'enlevaient avec tout ce qui se trouvait dessus et le remplaçaient sans délai par un autre également tout servi. Cela se faisait avec une dextérité, une promptitude et une propreté remarquables. Ce dîner, annoncé avec tant de modestie, était un festin de Lucullus. Il s'y rencontrait, je crois, tous les plats de la cuisine chinoise, la plus variée et la plus étrange de toutes les cuisines antiques et modernes. Il y eut au moins sept ou huit services, puis, lorsque nous nous figurions que tout était fini, nous vîmes s'avancer une longue procession de Chinois dans un costume de théâtre et portant des espèces de châsses illuminées. Chaque châsse était sur les épaules de six hommes. A un signal donné, elles furent mises à terre en même temps, et, s'ouvrant comme par enchantement, laissèrent voir chacune un très petit cochon de lait rôti, qu'un des hommes se prit à dépecer immédiatement en petits morceaux, pendant que les autres nous les servaient au fur et à mesure. Ce coup de théâtre vraiment éclatant fut salué d'une admiration unanime. Les cochons de lait étaient fort bien rôtis et auraient fait honneur à un cuisinier de Paris. Ils furent suivis de plusieurs autres services, composés de ragoûts de toutes sortes. La cuisine chinoise, je parle de celle des grands seigneurs, dénote vraiment une civilisation très raffinée. Elle a, comme en Russie, les excitans préliminaires, les sauces comme en Angleterre, les ragoûts comme en France, et, comme dans les festins de Néron et d'Héliogabale, le luxe de ne manger dans tout un animal que certain morceau infiniment petit de sa substance, — de tuer par exemple un énorme esturgeon pour n'en prendre qu'un mince cartilage, ou bien un requin géant pour enlever quelques filamens à l'extrémité de l'aileron qui surmonte son épine dorsale.

Pendant ce festin, la conversation allait son train : elle était tour à tour enjouée et sérieuse; on parla entre autres choses des Miao-tzées, ces tribus sauvages et indépendantes qui habitent les montagnes du Kouang-tong et du Kouang-si, la Circassie de la Chine, et qui ont servi de noyau et de point de départ à l'insurrection actuelle. Le Kouang-tong et le Kouang-si étaient précisément les deux Kouangs administrés par Ki-yng. « On n'a jamais pu soumettre ces peuplades de cultivateurs et de guerriers, nous disait Houang : de temps en temps elles descendent de leurs montagnes et font irruption dans la plaine, où elles inspirent une terreur profonde. On appelle les Miao-tzées les hommes-loups, et une superstition populaire prétend qu'ils ont une queue comme les bêtes féroces. »

Le dessert se composa de pâtisseries, de confitures et de sucreries. Le grand-trésorier me fit remarquer quatre coupes de porcelaine parfaitement semblables à celles dont on se sert à présent sur nos tables pour porter les pyramides de fruits. « J'ai vu les coupes de M. de Lagrené, me dit-il, et j'ai songé que j'en avais de pareilles. Je les ai fait venir de Canton pour vous les montrer. Cette forme est maintenant à la mode chez vous : elle est adoptée chez nous depuis des milliers d'années. Ces coupes-ci sont très anciennes : elles ont été faites il y a plus de quatre cents ans, pour un curieux, sur un modèle antique. Ainsi vont les idées chez les hommes. Il y a une grande roue qui tourne au-dessus du monde; tel point de cette roue est aujourd'hui sur Pékin, dans mille ans il sera sur l'Angleterre ou sur la France. »

Je lui répondis en riant que je désirais pour la Chine voir cette roue mettre moins de temps à y apporter nos chemins de fer et nos frégates à vapeur.

Nous allâmes prendre le thé dans le salon. L'épicurien Pan-se-tchen répondait complaisamment à cent questions plus plaisantes les unes que les autres sur les détails les plus intimes de la vie chinoise. Le grave et spiritualiste Houang se laissait quelquefois arracher un sourire, et Tsaô dévorait toute cette conversation avec l'avidité d'un pédant en goguette. Tout à coup, sur un geste de Houang, un de ses pages à longue robe apporta un grand rouleau de papier. Le trésorier le développa et me le remit en me disant : « Nous allons nous séparer bientôt; c'est un vieil usage chez nous que de donner à nos amis, quand ils nous quittent, quelques lignes de notre écriture, comme une image sensible de ce qu'il y a d'impérissable en nous, notre pensée; voici des vers que j'ai faits pour vous et sur vous. »

M. Callery me traduisit immédiatement cette pièce, qui a vingt-six vers, dans les termes suivans :

« Il y avait à Paris un excellent docteur, à l'aspect brillant comme le plus beau jaspe. Au dedans, son intelligence rayonnait comme la lune d'automne; au dehors, ses ornemens brillaient comme les ondes du printemps. S'il parlait d'armées, c'était comme si on avait ouvert un arsenal; s'il suivait les lois de l'harmonie, il dépassait les maîtres du tympanon. En remplissant des magistratures, il est allé dans de grands royaumes; sa renommée sans tache le parait comme de la soie blanche. Il a reçu soudain l'ordre d'accompagner La-goua-né en Orient; un navire de guerre a flotté sur le fleuve céleste, comme l'oiseau Fan, qui fait neuf mille lieues. Il est arrivé à Macao à l'entrée de l'automne; ses habits d'or avaient un éclat étincelant; son étoile d'argent avait une foule de points lumineux; les paroles sortaient de sa bouche comme des fragmens de jade. Son maintien le faisait ressembler à un rameau de pierres précieuses.

« Moi qui suis un hôte dans le séjour des roses, je vous ai rencontré sur les confins du séjour des immortels. Je rougis de ne pouvoir vous offrir des

saphirs et du jaspe. Je ne puis qu'imiter le poète San-tso dans cette ode. Je l'écris sur une feuille de papier blanc, afin qu'elle console vos pensées futures quand nous serons séparés.

« Cette pièce de vingt-six vers dans le style antique, en rimes de quatrain, a été offerte à Fe-lie-le, premier secrétaire d'ambassade du royaume des Fa-lan-sis, par Houang-ngan-toung, qui l'a composée. »

Avec plus de complaisance que de modestie, je trouvai ces vers superbes, quoique cette bordée de poésie ultrà-complimenteuse m'eût un peu abasourdi; mais je fus bien plus surpris encore, quand Houang ajouta d'un grand sérieux :

— Maintenant, mon cher Fe-lie-le, vous allez me faire aussi des vers sur moi.

Il me disait cela comme il m'aurait proposé de lui donner deux lignes de mon écriture. Tout fonctionnaire en Chine est lettré, tout lettré est poète. On propose dans les examens des difficultés de versification, des tours de force de rime ou de rhythme, et il y a une comédie chinoise dans laquelle un candidat, après avoir, entre autres exercices, très bien tourné un quatrain, est nommé d'emblée premier ministre. Le moyen après cela de refuser Houang sans enlever à la France cette réputation de nation lettrée qui nous place si haut, grâce à nos jésuites, dans l'esprit des Chinois, et qui m'attirait sans doute cette proposition trop honorable! Avec quel dédain le pédant Tsaô et même le millionnaire Pan-se-tchen auraient-ils cru désormais pouvoir parler de ces lettrés français que l'on charge de négocier un traité de commerce, et qui ne savent même pas rimer un couplet!

Je songeai d'abord à écrire de la prose, car le plus habile *han-lin* du Céleste Empire ne devait certainement pas savoir mieux que M. Jourdain distinguer dans notre langue les vers de la prose; mais Houang pouvait montrer l'autographe à un Anglais ou à un Américain, et j'étais perdu de réputation et désarçonné de mon Pégase d'emprunt. Je pensai aussi à copier quatre vers de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézène,

ou bien une strophe d'Alfred de Musset :

Avez-vous vu dans Barcelone,
Une Andalouse, etc.

mais Houang aurait difficilement compris qu'il pût en être le sujet, et il me demandait des vers faits pour lui et sur lui. Je pensai donc à ce que jetterait d'original et de curieux dans mes souvenirs de diplomate cette singulière fortune, d'avoir eu à soutenir en Chine une joûte poétique avec un lettré chinois, et j'écrivis les vers suivans, que M. Callery traduisit avec sa facilité habituelle :

Dieu fit le monde grand, mais d'une même argile
Et d'un même souffle de feu;
Il mit partout l'esprit sous la forme fragile,
L'âme dans tout œil noir ou bleu.

Ne soyons pas surpris, cher Houang, malgré l'espace
Qui sépare nos nations,
D'y voir également du savoir, de la grâce,
Du génie et des passions.

Paris goûterait fort votre extrême élégance,
Vos discours nets, brillans, adroits;
Et moi, vous avez fait mon éloge, je pense,
Quand vous m'avez trouvé Chinois (1).

Enfans d'un même Dieu, Francs, Chinois ou Tartares,
Tout nous pousse vers l'unité;
Pour des gens comme nous il n'est pas de barbares,
Mais seulement l'humanité.

C'est ainsi que sur les bords de la mer de Chine j'échangeais affectueusement des vers avec un lettré du Céleste Empire... Quelques jours après, nous nous faisions de tendres et probablement d'éternels adieux en vue de l'île de Whampoa, à quelques milles de Canton, sur le pont de la corvette à vapeur *l'Archimède.* Le traité venait d'être signé, et le vice-roi, accompagné de sa suite, nous quittait, à la tombée de la nuit, dans sa jonque brillamment illuminée, au bruit du canon de notre corvette et des feux d'artifice tirés par les Chinois sur les bateaux de la rivière et les forts des collines...

Maintenant que dix années se sont écoulées, et que de graves événemens ont remué à la fois l'Europe et l'extrême Orient, je me demande ce que sont devenus ce brillant et aimable Houang, et ce vieux prince tartare Ki-yng, et le joyeux Pan-se-tchen, et l'académicien Tsaô. Ces personnages de caractères et de rangs divers, où sont-ils maintenant? que font-ils? car ma pensée se reporte parfois vers eux, attirée par ce lien qu'ont noué dans mes souvenirs plusieurs semaines d'un travail commun et de causeries familières. Mon Dieu! oui, dût-on en sourire, je suis forcé de l'avouer, je m'intéresse à ces Chinois. Il y a, sous les toits de porcelaine d'une pagode quelconque, ou derrière les rideaux de soie d'une jonque mandarine, quatre êtres semblables aux figures dorées des coffrets de vieux laque, et dont l'existence ne m'est pas indifférente; seulement je n'ai pas la prétention d'être payé de retour et de leur inspirer le même intérêt. J'ai donc appris avec plaisir que Ki-yng avait cessé tout récemment d'être surnuméraire. Le jeune empereur lui a rendu les sceaux de commissaire im-

(1) Dans une de ses expansions d'amabilité, Houang m'avait fait l'honneur de me dire que j'avais tout-à-fait l'air chinois.

périal, et le noble vieillard, fidèle à son affection pour Houang, a demandé qu'on le lui donnât de nouveau pour adjoint. L'insurrection a produit cela de bon : elle a fait sentir à l'héritier de Tao-kouang que l'appui des barbares pouvait lui devenir nécessaire, et il a cessé de regarder comme un crime de ne pas mépriser les nations de l'Occident. Quant à Tsaô, il n'avait jamais été bien coupable de cette indulgence pour les barbares; il n'avait jamais paru éprouver pour nous plus de sympathie qu'il ne nous en inspirait : aussi n'avait-il pas été disgracié. Il est en ce moment intendant de deux provinces, ce qui, dans le langage de l'*Almanach impérial* de Pékin, ne veut pas dire qu'il les administre, mais qu'il en surveille l'administration, comme on le soupçonnait déjà de surveiller les négociations de Ki-yng. Pan-se-tchen continue à manger libéralement ses millions.

Et cependant l'empire est en feu; la révolte promène du sud au nord le massacre et le pillage. Il est à remarquer qu'aucun des quatre commissaires n'a pris le parti de l'insurrection; en outre, pour les insurgés, Ki-yng est un ennemi, ne fût-ce que par sa race, puisqu'il est Tartare; Houang, quoique Chinois, est un loyal sujet de l'empereur. Si l'insurrection triomphe, ils seront donc entraînés dans la déroute de la dynastie. J'ai peine à croire que la civilisation chinoise ait quelque profit à retirer de la victoire d'une cause qui a contre elle des hommes comme Ki-yng et comme Houang. Et d'ailleurs pourquoi en Chine résulterait-il cette fois d'une agitation un progrès? Ce serait peu conforme à tous les antécédens du pays. L'histoire du Céleste Empire est pleine de révoltes et de guerres civiles; chaque dynastie nouvelle a planté ses racines dans des torrens de sang et après des luttes de dix ou douze années, et ces mouvemens à la surface n'ont rien changé au fond antique et immuable des traditions. Il serait encore possible que tout cela n'aboutît, après quinze ans de carnage, qu'à installer une dynastie nouvelle et à couper cent cinquante millions de queues. S'il n'y avait que les Chinois pour faire sauter par-dessus les vieilles barrières la civilisation chinoise, je crois qu'elle aurait encore longtemps à rester immobile; mais il y a les peuples de l'Occident, il y a cette race européenne qui est évidemment destinée à régner sur ce globe, dont elle a la première connu et parcouru la surface; il y a les affinités commerciales du thé et de l'opium; il y a les victoires remportées par l'Angleterre, les traités anglais, américain, français, espagnol, et, après tous ces traités, le nouveau traité russe pour la navigation du fleuve Amour. Le monde occidental presse aujourd'hui le royaume du milieu par terre et par mer : c'est lui qui y apportera les grandes vicissitudes et les changemens profonds.

THÉOPHILE DE FERRIÈRE LE VAYER.

L'ÉPOPÉE

DES ANIMAUX

III.

CYCLE CHEVALERESQUE ET SATIRIQUE.

I. — LES ANIMAUX DANS LES POÈMES ET LES ROMANS CHEVALERESQUES.

L'épopée des animaux a son *cycle profane*, qui ne le cède pas en intérêt au *cycle religieux* (1). On peut même dire, à certains égards, que ce cycle se continue encore. La langue symbolique que l'épopée religieuse s'était créée dans les sculptures des cathédrales, l'épopée profane l'a trouvée dans les figures du blason. La fantaisie du moyen âge, une fois lancée dans le domaine des réalités mondaines, ne s'en est pas tenue à ces bizarres applications : non contente de s'imposer aux mœurs, de régner dans la vie sociale, elle a inspiré la satire politique, puis elle a exercé sur la science et la philosophie elles-mêmes une influence que nous aurons à caractériser au terme de cette étude.

Le cycle profane de l'épopée des animaux s'ouvre dans les romans chevaleresques, et c'est le cheval qui figure cette fois au premier plan. Il est le type idéal du courage, du dévouement et de l'honneur. Ce n'était point seulement par simple caprice que les romanciers et les poètes assignaient à ce puissant quadrupède un rang supé-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 décembre 1853.

rieur, et qu'ils l'associaient à tous les exploits des paladins, en lui prêtant une intelligence et des vertus qui pourraient faire envie à la plupart des hommes : c'était aussi pour rendre témoignage de ce qui se passait sous leurs yeux. En effet, dans un temps de luttes incessantes, où la force individuelle décidait du sort des batailles, le cheval était, sans aucun doute, la plus redoutable machine de guerre. Il avait assuré la domination des classes féodales sur les serfs et les vilains; il avait donné son nom à la chevalerie en lui prêtant sa force, et il était naturel qu'il fût complétement assimilé à son maître. Cette assimilation était même si complète, que les chevaux comme les hommes du moyen âge sont partagés en deux classes distinctes. Ceux qui vont à la guerre, bardés de fer et couverts de housses blasonnées, ou qui figurent avec des panaches dans les chasses et les tournois, s'appellent des *palefrois,* des *destriers,* des *haquenées;* ce sont les nobles. Ceux qui travaillent, qui labourent, qui traînent la charrette, acquittent la dîme et la corvée et paient l'impôt féodal, s'appellent des *ronsins* ou des *sommiers;* ce sont les vilains et les serfs. Ils font, ainsi que le dit un vieux poète, pousser l'avoine, mais ils ne la mangent pas, et, comme tous ceux dont le rôle dans ce monde est simple, modeste et utile, ils sont oubliés par la poésie et par l'histoire; le destrier seul figure dans les romans chevaleresques.

Comme son maître et plus que lui peut-être, le destrier a l'ambition de faire de grandes choses; il est adroit, docile, sensible, fidèle en amitié, respectueux envers les femmes; dans la bataille, il ne compte jamais le nombre de ses ennemis; il avance sur la pique qui le perce, et renverse en mourant celui qui l'a frappé. Tacticien habile, il répare souvent par ses manœuvres savantes les fautes des généraux; sensible autant que brave, il pleure la mort de son seigneur et lui survit rarement. Il connaît la vertu des simples, quelquefois même les secrets de la magie. Ce qui le distingue surtout au point de vue des qualités morales, c'est une fidélité inviolable à la cause qu'il sert; il ne déshonore jamais son blason par des actes de félonie. Ganélon n'existe que parmi les hommes; jamais cheval n'a trahi son pays, ou passé de l'armée des chrétiens dans l'armée des Sarrasins.

Aimer et combattre, c'était la vie du chevalier, mais pour aimer il fallait avoir une *bonne dame;* pour combattre, il fallait avoir un bon cheval, et ces deux choses, disent les romanciers, sont aussi rares l'une que l'autre. Aussi, quand le paladin, à force de recherches, d'épreuves et de luttes, avait trouvé la dame de son cœur et le cheval de ses rêves, il les confondait dans un égal amour. Qui sait? don Quichotte, forcé de choisir, eût hésité peut-être entre *Rossinante* et *Dulcinée.* Heureux le guerrier dont le cheval, comme celui d'Arnaud de Gascogne, pouvait, à l'âge de cent ans, faire cent lieues en un jour

sans se reposer et sans battre des flancs! L'homme et la bête s'unissaient par les liens indissolubles d'une sympathie mystérieuse; ils couraient les mêmes aventures, affrontaient les mêmes dangers et jouissaient de la même gloire.

Vaillentin, Broiefort, Ferrant, Moriel, Marchegay, Liart, Fauviel, Beaucent, Bayard, Bibieça, sont aussi populaires au moyen âge que Guillaume au Court-Nez, Roland, Ogier le Danois, Perceforest, Lancelot, le Cid, les quatre fils Aymon. Si brillantes que soient les qualités dont l'imagination des trouvères ou des troubadours orne les héros du cycle carlovingien ou du cycle de la table ronde, il arrive souvent que les chevaux, en fait de vertus chevaleresques et surtout de bon sens et d'esprit de conduite, sont beaucoup mieux partagés que ceux qui les montent. Les guerriers, qui connaissent leurs grandes qualités, les traitent avec la plus grande douceur; ils n'usent jamais à leur égard du fouet ni de l'éperon, et s'adressent toujours à leur courage et à leur amitié.

Dans le poème de *la Bataille d'Aleschans*, Guillaume, abandonné des siens, est sur le point de tomber entre les mains des Sarrasins; il met pied à terre tout pensif, et s'adressant à sa monture : « Cheval, lui dit-il, vous êtes bien fatigué; si vous aviez pris seulement quatre jours de repos, j'irais me précipiter au milieu des Sarrasins; mais, je le vois, vous êtes fourbu, et cependant je ne vous gronderai pas, car vous m'avez trop bien servi. Donnez-moi, je vous en prie, une nouvelle preuve d'amitié, et je ferai tout pour vous montrer que je ne suis point ingrat. Si vous voulez me conduire jusqu'à Orange, de quatre mois d'ici vous ne porterez la selle; vous vous reposerez tout à votre aise, vous serez étrillé quatre fois le jour, et ne boirez que dans des vases d'or. » Le cheval, après avoir attentivement écouté ce discours, hennit avec force, agite la tête, gratte la terre avec son pied et reprend vivement sa course vers Orange.

Le coursier du chevalier Graëlent n'était pas moins dévoué. Un jour que cet illustre Breton courait après une fée qu'il aimait, en la priant de le recevoir en grâce, celle-ci, pour échapper à sa poursuite, s'élança dans une rivière rapide et profonde. Graëlent, à qui l'amour fit oublier le danger, s'y jeta lui-même après elle à cheval et tout armé. Touchée de tant de courage et de tendresse, la fée lui tendit la main au moment où il allait périr, et le recevant à merci, elle le conduisit au pays d'Avallon. Le cheval, pendant ce temps, luttait de son mieux contre le flot qui l'entraînait, et, après bien des efforts, il parvint à gagner la rive. Son premier soin, quand il eut secoué sa crinière humide, fut de chercher son maître. Il l'appela par des hennissemens répétés, courut sur les bords du fleuve, dans les plaines, sur les coteaux, dans les clairières des forêts; comme Orphée à la recherche d'Eurydice, il ne se reposait ni le jour ni la

nuit; on le voyait sans cesse inquiet, frémissant, battre la terre du pied, courir çà et là en donnant tous les signes d'une douleur inconsolable. Les habitans du pays essayaient en vain de s'approcher et de le saisir. Plusieurs siècles s'écoulèrent, et chaque année, le jour même où il avait perdu son maître, le destrier fidèle revenait à l'endroit où s'était passée l'aventure pour appeler Graëlent, qui l'oubliait dans le paradis d'Avallon.

On trouve dans les épopées chevaleresques une foule de récits analogues; mais comme les écrivains du moyen âge ne brillent point par la variété de l'invention, les mêmes aventures se reproduisent souvent. La plupart des poètes d'ailleurs décrivent de préférence des exploits guerriers, et, pour les suivre à travers leurs interminables récits, il faudrait un courage égal à celui des preux de la table ronde. Quand ils passent en revue les armées, ils ne séparent jamais les chevaux des hommes. Roland figure toujours monté sur *Vaillentin*, et Charlemagne sur *Tencedor*, qu'il avait enlevé à Maupalin de Narbonne. Les Sarrasins, comme les chrétiens, sont associés à leurs coursiers. *Climborin*, dans la Chanson de Roland, paraît toujours en compagnie de *Barbamouche*, qui dépassait dans sa course le vol de l'épervier et de l'hirondelle; le farouche Valdabron, qui saccagea le temple de Salomon et massacra le patriarche de Jérusalem, écrase, sous le galop de *Gramimond*, des bataillons entiers. Le cheval de Marculfe franchit d'un seul bond des fossés de cinquante pieds. A part leur vitesse et leur légèreté, les chevaux sarrasins n'ont cependant aucune des qualités brillantes qui distinguent ceux des chrétiens; ils se mettent volontiers au service des enchanteurs, enlèvent les femmes et les filles, et se conduisent, comme ceux qu'ils servent, en véritables suppôts de Satan.

Le type du coursier chevaleresque dans les poèmes du moyen âge, c'est le cheval de Renaud de Montauban, *Bayard*, qui réunit à la vitesse du sarrasin *Barbamouche* l'intelligence de *Beaucent*, et se montre toujours *sans peur et sans reproche*, comme le chevalier qui plus tard s'illustra sous le même nom. Brave comme Achille, prudent comme Ulysse, *Bayard* ne se signala point seulement par ses vertus et ses exploits; il eut encore le mérite, très grand pour un quadrupède, de mystifier Charlemagne, le maître du monde. Les rois les plus puissans, jaloux de le posséder, mirent sur pied des armées de cent cinquante mille hommes pour se disputer sa conquête; ils cherchaient à le séduire par les offres les plus brillantes; mais *Bayard* resta toujours fidèle à son affection pour Renaud, et il ne servit jamais qu'un seul maître. Il y a dans l'histoire de ce cheval sans pareil tout un épisode singulièrement curieux qui mérite de nous arrêter, parce qu'il précise plus vivement qu'aucun autre l'importance attribuée au coursier de guerre.

Roland, qui fut, disent les romanciers, le neveu de Charlemagne, n'avait pu réussir, malgré cette illustre parenté, à se procurer un cheval parfait, et comme il connaissait les grandes qualités de *Bayard*, il n'avait rien de plus à cœur, pour s'en emparer, que de combattre et de vaincre son propriétaire, Renaud de Montauban, l'un des quatre fils Aymon, et par cela même l'ennemi de l'empereur Charles. Roland confia son désir à son oncle, et Charlemagne, qui ne savait rien lui refuser, fit annoncer qu'il donnerait une course de chevaux à Paris, en promettant au vainqueur sa couronne impériale, des manteaux d'hermine et des joyaux sans nombre; mais il déclara qu'en échange de ces trésors il garderait le cheval qui remporterait le prix. C'était, on le voit, un piége assez habilement tendu pour s'emparer de *Bayard*, car il savait que cet incomparable coureur, s'il entrait en lice, ne pouvait manquer de battre ses rivaux. Renaud de Montauban, qui suivait les courses en gentilhomme de bonne maison, se rendit à Paris au jour fixé. En arrivant sur le *turf* avec son coursier fidèle, il le prit à part et lui adressa cette exhortation : — Bayard, si vous connaissez bien tout votre mérite, faites-le voir aujourd'hui. Vous m'avez été souvent d'un grand secours; gardez-vous bien de me faire défaut, car je serais dans l'embarras. — Cette harangue, toute simple qu'elle fût, produisit un grand effet sur le cheval, qui n'avait pas besoin du reste de longs discours, parce qu'il comprenait son maître *comme s'il avait été son fils*. Il répondit par un hennissement joyeux, rapprocha ses oreilles, fit un signe de tête, se replia sur lui-même, plissa ses naseaux, et frappa la terre de ses pieds de devant, *comme s'il eût joué de la harpe*. En le voyant si bien disposé, Renaud entre dans la lice. *Bayard* part comme la flèche; il semble rebondir sur la terre; le vent bruit autour de lui, et les spectateurs émerveillés s'écrient de toutes parts : Quel cheval! quel jarret! quels élans! — Dans cette course à fond de train, les concurrens sont bientôt distancés : Renaud est proclamé vainqueur; il prend la couronne, les joyaux, les manteaux d'hermine, remonte sur *Bayard*, et part au galop pour Montauban, en laissant Charlemagne crier et se morfondre.

Un tel affront cependant ne pouvait rester impuni. Charlemagne arme les Gaules pour se venger de Renaud et reprendre *Bayard*, comme Ménélas avait armé la Grèce pour se venger de Pâris et reprendre Hélène. Montauban, bloqué par les troupes de l'empereur, est réduit aux dernières extrémités : les vivres manquent. Exténué par la faim, comme sa femme et ses enfans, Renaud n'a plus qu'une seule ressource : c'est de tuer *Bayard* et de le manger. Si douloureux que soit un pareil sacrifice, il se résout cependant à l'accomplir. Armé d'un large couteau, il s'apprête à frapper. *Bayard*, agenouillé comme Iphigénie sous le couteau de Calchas, verse des larmes, non pas de peur, car il ne connaissait point la faiblesse et la lâcheté,

mais par regret de mourir de la main même de celui qu'il avait servi si fidèlement. En le voyant dans cette attitude suppliante, Renaud perd courage. Que faire cependant? Sa femme et ses enfans sont là qui vont mourir de faim. Tout à coup une idée lumineuse traverse son esprit, et, pour concilier ce qu'il doit à son cheval et ce qu'il doit à sa famille, il ouvre une veine à *Bayard*, et fait boire à sa femme et à ses fils le sang généreux qui en jaillit.

Après bien des péripéties et une foule d'aventures à travers lesquelles nous ne les suivrons pas, les quatre fils Aymon font la paix avec Charlemagne, qui leur accorde de grands priviléges, tout en gardant à *Bayard* une implacable rancune, et en se promettant bien d'en finir à la première rencontre. L'occasion ne se fait point attendre. Charlemagne, se promenant un jour sur un pont de la Meuse, se trouve face à face avec l'illustre destrier, et donne ordre de le jeter dans la rivière. Les gardes de l'empereur garrottent aussitôt le pauvre *Bayard*, lui attachent au cou une pierre énorme, et le précipitent du haut du pont. En tombant, il disparaît sous l'eau. — Enfin, dit Charlemagne, le voilà mort. — Charles se trompait. *Bayard*, dans ce péril suprême, avait gardé toute sa présence d'esprit. En touchant le sable du fleuve, il fait un effort désespéré, se débarrasse de la pierre et des liens, et gagne rapidement la rive, à la grande surprise de l'empereur, qui ne peut en croire ses yeux; là, il secoue l'eau dont il était trempé, et, présentant la croupe au maître de l'empire des Francs, il lance, comme pour le narguer, trois ruades vigoureuses, puis part avec la rapidité de la flèche, pour se réfugier dans la forêt des Ardennes. *Si l'histoire ne ment*, ajoute le trouvère, *Bayard*, fuyant toujours l'approche des hommes, vit paisible et fier depuis plusieurs siècles dans les vastes clairières de la forêt, et chaque année, à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, on l'entend *hanir moult clerment*.

Ainsi, dans les poèmes chevaleresques, tandis que Roland, Charlemagne, Arthur, le Cid donnent aux hommes des leçons d'honneur et de loyauté, les chevaux leur donnent en même temps de beaux exemples de courage, de prudence et de dévouement. Associés par les traditions aux preux dont ils partagent les exploits, ils jouent comme eux les premiers rôles de ce drame splendide qu'on appelle la chevalerie; ils ont, comme les peuples, leurs temps héroïques, leur histoire idéale, et quand le scepticisme moderne écarte le nuage fatidique qui les avait environnés si longtemps, ils reparaissent, immortalisés dans un type nouveau, sous le nom de *Rossinante*.

Le lion, qui, dans les traités d'histoire naturelle et les *Bestiaires*, occupe toujours la première place, se trouve dans les poèmes dont nous venons de parler effacé par le cheval; mais s'il n'apparaît qu'au second plan, il se montre encore digne de son titre glorieux de roi. Il est vaillant, généreux, reconnaissant; il aime la guerre, et quoi-

qu'il ait peur des femmes et des coqs blancs, il la fait du moins avec honneur. Le lion qui figure dans le roman d'*Ivains*, composé au XIIe siècle par le trouvère Chrestien de Troyes, se montre, en fait d'intelligence et de courage, au niveau de *Beaucent*, de *Bayard* ou de la *Bibieça*. Chevalier de la table ronde, sir Ivains, précurseur de don Quichotte, parcourait la terre pour redresser les torts, secourir les faibles, défendre les opprimés et protéger les femmes contre les enchanteurs et les géans. Il avait marché plusieurs jours sans trouver d'aventures, et chevauchait tout pensif dans une forêt. Tout à coup il entend à quelque distance des gémissemens qui semblaient ceux d'un animal blessé; il s'approche et voit un lion aux prises avec un énorme serpent dont la gueule jetait des flammes. Comme tous les chevaliers, Ivains n'aimait pas les serpens, et les cris de douleur du lion le touchèrent jusqu'au fond du cœur. Par un mouvement aussi prompt que la pensée, il se couvre de son bouclier, s'élance sur le reptile, et d'un seul coup de sa bonne épée il le tranche en deux; les tronçons du monstre, inondés d'un sang noir et fétide, se tordent sur le gazon en essayant vainement de se rejoindre. Délivré de l'étreinte étouffante de son terrible ennemi, le lion s'empresse de témoigner sa reconnaissance à son libérateur. Franc et débonnaire, dit le vieux poète Chrestien de Troyes, il fait, par son attitude, comprendre à sir Ivains qu'il se met entièrement à sa disposition. Debout sur ses pattes de derrière, — comme les lions du blason, — il étend vers lui ses pattes de devant, agite doucement la tête, et mouille sa face *de larmes par humilité*. Ivains, non moins attendri, accepte ses offres de service, et dès ce moment le chevalier et son terrible ami ne se séparent plus. Ils combattent ensemble les enchanteurs et les géans, et Ivains de Galles, en mémoire de cette liaison merveilleuse, reçoit le nom de *chevalier au Lion*. — Aussi brave, aussi fidèle que l'ami d'Ivains, le lion de Geoffroy de Latour remporta sur les Sarrasins d'éclatantes victoires, et lorsque après la prise de Jérusalem les croisés s'embarquèrent pour l'Europe, il périt dans les flots en voulant suivre à la nage le vaisseau qui portait son maître. Cette dernière aventure, empruntée par les poèmes chevaleresques à une chanson galloise, a été reproduite par quelques historiens comme un fait authentique, et le père Maimbourg la raconte en la présentant « comme une grande instruction de la nature, qui fait honte aux hommes en leur donnant des lions pour maîtres. »

Les cerfs et les biches, que les hagiographes représentent comme des animaux aimables et doux, doués d'une sagacité extraordinaire et d'une sorte d'esprit prophétique, reparaissent avec ce caractère dans les poèmes et les romans chevaleresques. Ils s'attachent de préférence aux enfans et aux femmes, comme les lions et les chevaux s'attachent aux guerriers; ils prêchent, comme on le voit dans

le lai de *Gugemer* (1), la tendresse et l'amour à des chasseurs endurcis, qui passent leur vie à courir les bois sans s'arrêter pour regarder les femmes, comme Hippolyte avant qu'il eût rencontré Aricie. Ils adoptent les orphelins, ou ramènent sous le toit hospitalier des ermites et des moines, comme les chiens du Saint-Bernard, les voyageurs égarés au milieu des neiges et des bois. Malgré leur nature paisible, ils s'associent aux exploits des guerriers et les guident dans leurs expéditions aventureuses. Dans la Chanson des Saxons, un cerf passe le Rhin à la nage, pour indiquer à l'empereur d'Occident l'endroit où il doit jeter un pont sur le fleuve. C'est un cerf qui dirige la marche de l'armée de Clovis contre Alaric. Enfin, quand les Sarrasins envahissent l'Italie et chassent le pape, qui implore le secours des Français, c'est encore un cerf, conjuré par les prières de Charlemagne, qui révèle aux défenseurs du saint-siége un passage à travers les Alpes.

Les oiseaux, à qui l'antiquité attribuait, ainsi que nous l'avons vu, la connaissance des mystères de l'avenir, gardent dans la tradition chevaleresque quelque chose de leur instinct révélateur. Philippe Mouskes, dans sa chronique rimée, raconte qu'au moment où l'empereur Charles se disposait à partir pour l'Orient, un oiseau qui *parlait aussi bien qu'un homme* lui apparut et voltigea devant lui en répétant ces mots : *Franz, que dis? Franz, que dis?* Charles le suivit et fut tout étonné d'arriver aux portes de Constantinople sans avoir cessé un seul instant de marcher et sans éprouver cependant la moindre fatigue. Lorsque Arthur disparut de ce monde, sa sœur, soupçonnant qu'il n'était point mort, et qu'il reviendrait un jour affranchir sa patrie, alla cacher ses armes dans une forêt du pays de Galles; de longs siècles s'écoulèrent sans qu'on eût pu, malgré les plus actives recherches, retrouver ces reliques guerrières (2), mais un jour que le roi d'Angleterre Édouard Ier était venu chasser chez les Gallois, un oiseau se mit à voltiger devant lui comme pour l'inviter à le suivre. Le roi le suivit en effet, et à chaque arbre où se percha l'oiseau, il trouva suspendus avec des chaînes de fer — ici un bouclier, là un casque, plus loin un haubert, et enfin une épée dont la lame portait cette inscription : *Moi, maître Rigaudin de Galles, j'ai forgé ce glaive en l'an de Notre-Seigneur* 466. C'étaient bien là, on n'en pouvait douter, les armes d'Arthur; c'était bien là le bois sauvage voisin du champ de bataille où périt Mordret. Émerveillé de cette découverte, le roi Édouard emporta le casque, l'épée, le haubert, et remercia l'oiseau. Celui-ci prit son vol vers le ciel, et l'on a cru pendant longtemps que c'était l'âme d'Arthur qui s'était montrée sous

(1) *Poésies de Marie de France*. Paris, 1832, in-8°, t. Ier, p. 57.
(2) Lud. van Velthem. — Spiegel, *Hist.* III. B., c. 21-85.

cette forme. Dans *les Niebelungen,* un rossignol révèle de même à Siegfried l'existence de Brunehilde et le conduit à la conquête du château environné d'un cercle de feu, où cette jeune et belle femme est retenue captive.

Voilà bien des prodiges sans doute, et cependant ils ne suffisaient point encore à l'imagination désordonnée des conteurs, à la crédule et naïve curiosité des bonnes gens du moyen âge. Après avoir fait la part de la morale en montrant des chevaux vertueux, des lions sensibles qui se noient par amitié pour leur maître, des cerfs philanthropes et des oiseaux savans qui se font les guides complaisans des héros et des princes, il fallait bien aussi faire la part de la terreur, et rehausser encore les qualités des animaux vraiment chevaleresques par le contraste de la méchanceté et de la perfidie des animaux malfaisans. Êtres indécis entre l'homme et la bête, les géans et les nains, enfans dégénérés des pygmées et des cyclopes, jouent dans les traditions chevaleresques le même rôle que Satan dans les légendes pieuses. Leur mission spéciale est de s'opposer sans cesse aux entreprises des chevaliers, et de les contrarier dans tout ce qu'ils pourraient faire de méritoire aux yeux de Dieu et de profitable à leur salut. Les dragons, qui sont comme eux les ennemis irréconciliables des paladins, les secondent dans cette œuvre d'iniquité, et c'est surtout dans les romans du cycle d'Arthur, c'est-à-dire dans la tradition celtique, qu'ils se montrent avec leur caractère redoutable et leur perversité fantastique. Tantôt devenus les emblèmes des conquérans et des vaincus, dragons rouges ou dragons blancs, ils représentent les Celtes et les Saxons, et, gardant chacun leurs haines nationales, ils se livrent des combats acharnés sous la terre, qu'ils font trembler d'un pôle à l'autre, ou dans les nuages, ce qui cause des ouragans terribles et des pluies de sang. Tantôt ils représentent l'esprit du mal, et alors, comme dans les récits hagiographiques, ils fournissent le sujet d'une foule d'allégories mystiques et morales. Les combats contre les dragons deviennent pour les chevaliers l'épreuve solennelle de leur vertu. Malheur à ceux qui ont trahi les devoirs de leur noble profession! ils sont croqués tout armés par ces monstres, comme une noisette par un écureuil. Le chevalier loyal et fidèle, au contraire, ne manque jamais de les enferrer du premier coup, fussent-ils magiciens et longs de cent coudées, ce qui prouve que le courage et les bonnes armes ne sont rien sans les bonnes œuvres. Les chats-huans monstrueux, les porcs sauvages gros comme des taureaux, les basilics qui portent des émeraudes sur la tête, l'hippogriffe, fils de la jument et du griffon, qui unit au corps du cheval les plumes, les ailes, la tête et les griffes de son père (1), les cerfs

(1) Arioste, *Roland furieux,* ch. IV, st. 3.

ailés, les crabbes gigantesques, les puces armées de cornes, les fourmis-loups, figurent à côté des dragons dans la zoologie fantastique de nos vieux poèmes. Seulement, ici encore comme dans les légendes et les *Bestiaires*, la fable sert toujours de prétexte à l'enseignement moral. Dans les légendes, en effet, la vie des saints est une lutte perpétuelle contre Satan, et ceux-là seuls sont vaincus qui veulent se laisser vaincre. Il en est de même dans les épopées chevaleresques : la vie des preux est un combat continuel contre les monstres; mais les dragons ne dévorent que ceux qui se laissent prendre aux trompeuses amorces du péché, ou qui dorment quand leurs ennemis veillent pour les surprendre.

II. — LES ANIMAUX DANS LE BLASON.

En étudiant les animaux adoptés par la symbolique chrétienne, nous avons constaté que l'art les avait tous empruntés à la zoologie des *Bestiaires*, des *Hexameron* et des encyclopédies du moyen âge. Le blason a cherché ses emblèmes à la même source. Nous ne discuterons point ici la question si souvent débattue de l'origine des armoiries; nous ne rechercherons point, comme nos anciens héraldistes, quel était le blason de Pâris, lorsque, après avoir fondé Troie, il vint bâtir sur les bords de la Seine la capitale du royaume de France. Quand on veut toucher aux origines, la certitude échappe constamment. Il nous suffira donc, comme point de départ, de fixer à la fin du XIe siècle la première apparition des emblèmes héraldiques.

Les animaux des armoiries, comme ceux des légendes, des poèmes chevaleresques, des monumens religieux, se divisent en deux classes distinctes, comprenant, — l'une ceux qui existent réellement, — l'autre ceux qui appartiennent aux monstruosités tératologiques ou fabuleuses. Le lion, le loup, le cheval, le lièvre, l'hermine, l'écureuil, le daim, le porc-épic, l'agneau, le chat, le crocodile, le singe, le bélier, le dauphin, la tortue, l'écrevisse, le scorpion, les cloportes, les abeilles, l'aigle, le corbeau, la grue, l'épervier, le coq, le cygne, le paon, la chouette, sont, parmi les types de la nature, ceux qui reparaissent le plus souvent, de même que parmi les types fabuleux, les plus fréquemment reproduits sont le dragon, la licorne, la harpie, le phénix, le griffon, l'amphisbène, la chimère, l'hippogriffe et même Pégase. Considérée au simple point de vue de la représentation matérielle, la zoologie héraldique est une véritable déformation de la nature. Ainsi, comme dans la terre de prestre Jean ou les voyages fabuleux d'Alexandre, les lions dans le blason sont rouges, blancs ou noirs. Ils sont acéphales, ou portent plusieurs têtes sur un seul corps, et se présentent tantôt avec une tête de loup, tantôt avec une tête d'homme, tantôt enfin avec une tête de chien.

Leur corps se termine en queue de dragon, et alors ils deviennent des *lions dragonnés*, en queue de poisson, et ils se nomment des *lions marinés;* quelquefois ils se combinent avec le renard et lui empruntent sa queue, comme pour montrer, disent les héraldistes, que la ruse ne nuit point au courage, et justifier le proverbe, que, la peau de *noble*, c'est-à-dire du lion, défaillant, il faut y coudre un morceau de celle de *goupil*. Tandis que ce dernier, dans les sculptures des églises, se couvre, comme nous l'avons vu, du capuchon des moines, le lion, dans les peintures chevaleresques, se couvre du haume des chevaliers, et souvent il porte une couronne, parce qu'il est le roi des quadrupèdes et non parce qu'il est comte ou marquis, comme le veulent certains écrivains, aussi mal renseignés sur l'histoire de la noblesse que sur la zoologie du moyen âge. L'aigle, roi comme le lion, se montre souvent comme lui avec la couronne, et subit sous le pinceau des peintres les mêmes transformations. Il a tour à tour un seul corps et plusieurs têtes, une seule tête et deux corps, quelquefois même une tête de femme, pour exprimer une maison tombée en quenouille. Il tient une épée ou la boule du monde, et sa queue se contourne en arabesques, ou s'épanouit en trèfle, se bifurque, comme celle du scorpion, en deux pointes aiguës.

Nous avons vu dans l'architecture religieuse les animaux, assimilés à l'homme, imiter quelques-unes de ses actions, tourner le fuseau, jouer des instrumens de musique, se livrer aux travaux du ménage, comme pour justifier une fois de plus cet axiome d'Aristote, que l'homme et la bête ont des facultés analogues. Le même fait se reproduit dans le blason. Les agneaux qui figurent dans les armes de plusieurs villes portent entre leurs pattes, comme des sergens d'armes à la tête de leurs soldats, des lances aux banderoles flottantes; ils ont l'attitude du commandement, et retournent la tête pour voir si on les suit. Le griffon des Esterhazy agite de la patte droite un large cimeterre, et présente de la gauche un bouquet de roses. Certaines figures zoologiques, dans le blason des abbayes, marchent gravement en s'appuyant sur la crosse abbatiale; d'autres jouent des instrumens de musique, et l'on trouve même un lion en habit de berger, portant la houlette. En étudiant en détail toutes ces bizarreries, on se demande, à part quelques figures dont le sens allégorique est facile à saisir, comment il a pu venir à l'esprit des hommes de faire de ces représentations l'emblème héréditaire des familles et un hochet pour la vanité. A une époque où le blason était l'homme, la question était trop importante pour qu'on n'essayât point de la résoudre. Aussi tous les héraldistes, à partir du XIVe siècle jusqu'au XVIIe, en ont-ils cherché la solution, en reproduisant exactement, pour toute la partie zoologique, les écrivains mystiques, les encyclopédistes et les auteurs des *Bestiaires*. Suivant eux, la présence des animaux dans

les armoiries a toujours pour raison, soit un fait historique, soit une allégorie qui renferme une moralité. En ce qui touche les faits historiques, quelques exemples pris au hasard nous montreront comment l'histoire était comprise et traitée par les héraldistes.

La ville de Glasgow et plusieurs de ses évêques portent dans leurs armoiries des saumons avec l'anneau dans la gueule. La présence du saumon pourrait s'expliquer par ce fait très naturel, que ce poisson était très commun dans les eaux de la Clyde, et qu'il offrait aux habitans de Glasgow une précieuse ressource; mais l'anneau, comment l'expliquer? Les adeptes de la science héroïque n'en sont pas embarrassés, et voici ce qu'ils racontent. Une jeune femme d'une rare beauté et d'une sagesse exemplaire laissa par mégarde tomber dans la Clyde son anneau conjugal. Son mari s'imagina qu'elle l'avait donné, comme gage adultère, à quelque amant inconnu, et il s'emporta contre elle en reproches et en injures, la menaçant des dernières rigueurs, si elle n'avouait point sa faute. La pauvre femme eut beau protester de son innocence. Incrédule parce qu'il était jaloux, il refusa de l'entendre, et la somma de représenter l'anneau, en déclarant qu'il n'admettrait que cette seule preuve de son innocence. L'épouse fidèle, indignement soupçonnée, ne renonça point à se justifier; elle alla se jeter aux pieds de l'évêque saint Kentigern en le suppliant de rendre sa vertu manifeste. Le saint, touché de ses larmes, se rendit sur les bords de la Clyde, se mit en prière, et bientôt on vit paraître au-dessus de l'eau un saumon qui tenait dans sa gueule l'anneau perdu, et qui vint, en nageant doucement, le déposer sur la rive. — La présence de l'aigle blanc dans les armes de la Pologne se rattache à un fait moins dramatique, mais tout aussi extraordinaire. Quand les Polonais vinrent, en 550, de l'Esclavonie s'établir, sous la conduite de leur chef Leko, sur les bords de la Vistule, ils creusèrent la terre pour y établir les fondemens d'une ville, et trouvèrent à une grande profondeur une couvée d'aigles d'une espèce inconnue, couverts d'une laine blanche comme celle des agneaux. Ces merveilleux oiseaux vivaient là sans doute depuis des siècles, car il n'existait autour d'eux aucune trace d'un passage souterrain qui leur eût permis de remonter à la surface du sol. L'aigle étant l'emblème de l'empire et de la domination, les compagnons de Leko virent dans cette découverte un heureux présage, et placèrent dans leurs armes l'oiseau à la blanche toison. — Adolphe de Clèves avait adopté le cygne en souvenir d'un chevalier qui avait fait un long voyage dans une petite barque, remorquée par un cygne, pour épouser l'unique héritière de la maison de Clèves, dont il était éperdûment épris. — La truie de sable des Porcelets d'Espagne et d'Arles rappelait, comme le saumon de Glasgow, un fait miraculeux. Une dame de cette maison, étant enceinte, rencontra une pauvre femme qui portait dans ses bras deux

enfans jumeaux. — Tu as donc, lui dit-elle, deux maris, pour avoir ainsi mis au monde deux fils en même temps? — Et, toute noble dame qu'elle fût, elle accompagna cette singulière apostrophe des épithètes les plus blessantes, et traita la bonne femme de ribaude. Celle-ci répondit qu'elle priait Dieu de la punir, si jamais elle avait trahi ses devoirs d'épouse, et qu'elle s'en rapportait à sa justice du soin de venger son honneur outragé. — Vous voyez bien, ajouta-t-elle, cette truie qui passe suivie de ses petits? Comptez-les bien, et aussi vrai que je suis innocente, vous donnerez bientôt le jour à un même nombre d'enfans. — La dame compta douze porcelets, et se mit à rire; mais, au bout de quelques mois, elle mit au monde, le même jour, douze enfans de la plus belle venue. Ces enfans furent tous baptisés, devinrent tous des personnages importans, et prirent pour armes l'image de la truie que la pauvre femme avait montrée à leur mère. Les anecdotes du genre de celles que nous venons de citer sont très nombreuses dans les héraldistes, et ils les rapportent avec la même bonne foi que les auteurs des *Bestiaires* racontent l'histoire fantastique du crocodile ou de la licorne.

En traitant de la partie purement allégorique des emblèmes du blason, nos vieux écrivains donnent également à leur fantaisie une libre carrière; ils acceptent sans contrôle toutes les traditions fabuleuses, mais ils trouvent du moins parfois des rapprochemens qui semblent justifier la présence de certains animaux dans les armoiries, et qui fournissent toujours une foule de réflexions morales. Le lion, l'aigle, le dauphin, le cheval, la licorne, le phénix, la colombe, investis par la tradition des instincts les plus généreux, des qualités les plus brillantes, et formant parmi les bêtes une véritable aristocratie, puisqu'ils étaient qualifiés de nobles, pouvaient sans déroger servir d'emblèmes à l'aristocratie féodale; aussi les voit-on souvent figurer dans les blasons les plus illustres. Le lion, que Vulson de la Colombière appelle le *capitaine général de toute la cohorte des bêtes*, le lion, surnommé *l'animal solaire*, parce qu'il a toujours les yeux ouverts comme le soleil, « qui ne ferme jamais ce bel œil lumineux et chaud dont il éclaire le globe, » sert de symbole et de *hiéroglyphe* aux plus belles actions de la guerre, de la politique et de la morale. Il personnifie la vigilance, le commandement, la domination souveraine, et c'est pour cela qu'il figure principalement dans les armoiries des rois et des princes. L'aigle, que la tradition du moyen âge, d'accord avec la tradition antique, représente avec les mêmes qualités que le lion, reparaît dans l'art héraldique avec une signification analogue. Il prophétise l'empire, dit Palliot. C'est lui « qui enleva le chapeau de la tête du vieil Tarquin pour lui annoncer qu'il serait roi de la ville fondée par Romulus. Il s'arrêta sur la maison d'Œgon, afin d'induire les Argiens à le choisir pour roi, après que la famille

des Héraclides fut éteinte, et il se posa sur la maison de Tibère pendant sa retraite dans l'île de Rhodes, pour lui annoncer l'adoption d'Auguste (1). » Il est aussi l'emblème de la victoire, et c'est sans doute pour cela que, parmi les quarante premiers connétables de France, on en compte vingt-deux qui l'avaient placé dans leurs armes. L'aigle, image du triomphe, a son contraire dans la *merlette*, oiseau sans défense, c'est-à-dire sans bec et sans pattes, et qui représente la défaite. La *merlette*, dans le blason d'un chevalier, personnifie les ennemis qu'il a vaincus, et c'est pour cela, dit Wulson de la Colombière, qu'on la rencontre plus souvent en France que chez les autres nations. — Le léopard, que les héraldistes du XVIIe siècle, fidèles au souvenir des *Bestiaires*, font naître du lion et de la panthère, représente ceux « qui exécutent avec légèreté quelque entreprise hardie; » le sanglier, « ceux qui se jettent dans la mêlée, au milieu des épieux et des lances, » sans calculer le danger, et qui font une trouée dans les rangs ennemis, comme le sanglier dans le taillis des bois. L'ours, pesant, solitaire, grossier, mais au fond très courageux et très honnête, est le portrait fidèle des Suisses. Le chien exprime les services rendus par les vassaux à leur suzerain, et, quand il est est tenu en laisse, il se rapporte à l'idée de la discipline, de la soumission, et par cela même à l'état militaire. Le phénix, qu'on trouve dans les armoiries de plusieurs grands personnages de l'église, entre autres dans celles de saint François de Paule, garde toujours son caractère mystique, et Palliot se demande s'il était possible de trouver un symbole plus heureux pour ce grand saint, « vrai phénix lui-même, brûlant sur le bûcher de la charité, dans lequel il s'est consumé, pour vivre éternellement dans le ciel et revivre en ce monde dans ses religieux. » Quant à l'hermine, si blanche, si propre, si attentive à ne point souiller sa robe éclatante, elle apprend au chevalier qu'il doit veiller attentivement sur sa pensée et ses actions, et garder son honneur intact et sans taches.

Lorsqu'il s'agit seulement des animaux nobles et généreux, tels que le lion, l'aigle, le phénix, les interprètes de la science héraldique marchent fort à l'aise; mais l'embarras commence quand ils arrivent aux bêtes malfaisantes, lâches ou félonnes. Comment expliquer en effet la présence des cloportes, des serpens les plus dangereux, des harpies, des hydres, des amphisbènes, de l'écrevisse, du scorpion, dans des représentations où, comme ils le disent eux-mêmes, tout doit être héroïque et magnanime? Malgré la difficulté, ils s'avouent rarement vaincus, et chaque sphinx trouve son OEdipe.

(1) Voir *La vraye et parfaite Science des Armoiries*, etc., par Pierre Palliot. 1661, un vol. in-folio.

On sait le rôle que la violette joue dans les allégories morales et sentimentales : elle est l'image de la modestie, et se cache sous l'herbe pour se dérober à tous les yeux. Eh bien! le cloporte, d'après les commentateurs du blason, devient, comme la violette, l'emblème des vertus modestes. Il se cache dans les fentes des murs, comme la fleur dans le gazon, et sa timidité est si grande, que, ne pouvant soutenir des regards indiscrets, il se replie sur lui-même et contrefait le mort, d'où il suit que les nobles qui l'ont porté dans leur écu étaient de bonnes gens sans ambition, qui, pouvant vivre à la cour, ont mieux aimé rester tranquillement dans leurs terres. Si les anciens rois et les anciens ducs de Bourgogne ont adopté le chat malgré sa mauvaise réputation, c'est que cet animal ne fait rien par contrainte, et que, comme lui, les Bourguignons « n'ont jamais pu être forcés en leurs actions, » même par les rois de France. Le corbeau, qui présage l'hiver, la saison pluvieuse et les événemens malheureux, ne pouvant figurer à titre d'augure, prend une signification nouvelle lorsqu'il se perche, dans les tempêtes, sur la cime des grands arbres, et se laisse, immobile et calme, bercer par le vent: il apprend alors aux hommes à ne point se laisser emporter par les orages de la vie. Le renard encapuchonné, portant une oie dans sa coule monacale, comme dans les armes de la maison allemande des Schaden, nous apprend que les gens d'esprit finissent toujours par avoir raison des sots. Quant au bouc, qui personnifie la luxure, il donne à connaître que ceux qui le portent ont triomphé de cette passion.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ces détails, qu'il serait facile de multiplier à l'infini. Ce que nous venons de dire montre nettement que la présence des animaux dans le blason se rattache, comme dans l'architecture religieuse, à la tradition scientifique, allégorique ou morale, consignée dans les livres par les pères, les encyclopédistes ou les poètes, et transmise au peuple par les artistes dans les représentations figurées. Comment la foule n'aurait-elle point cru à l'existence des dragons, des hydres, et d'une foule d'autres monstres, quand elle les trouvait partout, sur le portail des églises et sur les créneaux des forteresses? Comment pouvait-elle se faire une idée précise des animaux qui ne vivaient point habituellement sous ses yeux, quand elle les voyait peints de cent manières différentes? Comment enfin ne les aurait-elle pas regardés comme des êtres d'une nature tout à fait supérieure, quand ils étaient dans le blason les emblèmes des rois, des guerriers, et dans l'art architectural les symboles des saints, des vertus, de l'Esprit saint et du Christ? Toutes les erreurs traditionnelles se trouvaient, on le voit, confirmées l'une par l'autre.

III. — LES ANIMAUX DANS LES POÈMES SATIRIQUES.

La plupart des animaux nous ont été présentés jusqu'ici comme des modèles de fidélité, de courage, ou comme des emblèmes des choses les plus saintes et les plus nobles. Il semble néanmoins qu'à travers le moyen âge tout entier une protestation cynique, impie, burlesque, s'élève sans cesse contre l'idéal; la chair se révolte contre l'esprit, l'incrédulité contre le mysticisme, la sorcellerie se pose en face de la religion comme une parodie sacrilége; elle profane dans le sabbat les rites les plus augustes, dans les conjurations les prières les plus sublimes. L'étole du prêtre revêt dans les églises le dos des ânes. On crée une royauté pour les sots, des fêtes solennelles pour les fous. Il en est de même dans l'épopée des animaux. Tandis que d'un côté la tradition nous montre les lions du désert s'agenouillant sur la tombe des solitaires, les hyènes repentantes se corrigeant du vol, les tourterelles enseignant aux hommes l'inviolable fidélité de l'amour conjugal, une tradition toute contraire se forme, qui rabaisse pour ainsi dire l'animal au-dessous de lui-même, lui prête, en les exagérant, tous les défauts de l'homme, et le présente comme le type fidèle des enfans d'Adam dégradés par le péché. La scène va donc changer entièrement, et nous allons voir le renard, ou plutôt *Renart*, dans le roman célèbre qui porte son nom, se livrer à l'emportement des instincts les plus grossiers, insulter les prêtres et l'église, voler, blasphémer, trahir ses amis, séduire les femmes, se livrer au mal pour le seul plaisir de le faire, et montrer autant de méchanceté et de perfidie que les bêtes fauves elles-mêmes, dans les récits poétiques ou légendaires, avaient montré de bons sentimens.

Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, le *Roman de Renart* fut par excellence le roman populaire. Les principales scènes de cette œuvre bizarre étaient reproduites sur les tapisseries et dans les fresques qui décoraient les appartemens, et le trouvère Gauthier de Coinsi reproche à certains curés d'employer leur argent à orner leurs chambres de ces représentations profanes, au lieu de placer dans leurs églises l'image de la Vierge. *Renart*, comme Arthur et Charlemagne, est le héros de tout un cycle qui n'appartient pas à tel ou tel peuple, mais au moyen âge tout entier. Trois grands poèmes, le *Reinardus Vulpes* (1), le *Reineke Fuchs* et le roman français, en forment les principales branches, et à ces poèmes s'ajoutent encore plusieurs branches accessoires qui en sont les complémens et les variantes, tels que *Renart le Nouvel*, *Renart le Contrefait*, *Renart le Bestourné*. Pris dans leur ensemble, ces divers poèmes se composent de cent

(1) *Reinardus Vulpes, carmen epicum*, etc., edidit F.-J. Mone. Stuttgart, 1832, in-8°. — Voir le compte-rendu de cette publication par M. Raynouard, *Journal des Savans*, 1834, p. 405 et suiv.

mille vers au moins. C'est comme un vaste cadre où des poètes, pour la plupart inconnus, sont venus jeter, chacun à son tour, toute l'amertume, toute la colère et l'ironie que le spectacle des vices des hommes et des misères de leur temps avait amassées au fond de leur âme. OEuvre d'un seul homme, le *Roman de Renart* ne serait que le caprice isolé d'une imagination railleuse et sceptique, et la valeur historique s'en trouverait singulièrement diminuée; œuvre collective de plusieurs siècles, iliade barbare rimée par des rapsodes inconnus, il représente toute une phase de l'esprit humain, tout un côté de la vieille civilisation européenne, et il acquiert par là un intérêt nouveau. Traduit en bas saxon, en haut allemand, en danois, en hollandais, en anglais, rajeuni de notre temps même par l'auteur de *Faust* et de *Werther*, illustré de dessins par Kaulbach, le *Roman de Renart* a fait le tour de l'Europe, et de toutes les œuvres analogues qui se sont produites dans le moyen âge, il est resté sans aucun doute la plus populaire. La date, l'âge, l'origine, l'histoire et l'interprétation de ses diverses branches ont donné lieu à une foule de commentaires, sans qu'on soit jamais arrivé à un éclaircissement complet. Aussi ne reprendrons-nous pas, après tant d'autres, la discussion au point de vue de l'histoire littéraire et de la philologie; nous n'essaierons pas davantage d'en présenter une analyse complète, car, quoi qu'on en ait dit, ce roman célèbre, malgré quelques détails très brillans, est quelquefois, dans son attristante et cynique gaieté, assez fastidieux. Nous nous renfermerons strictement dans notre sujet, en montrant comment la tradition satirique compléta l'épopée par une mise en scène nouvelle et entièrement distincte de tout ce que nous avons rencontré jusqu'ici, soit dans les légendes, soit dans les poèmes chevaleresques, soit enfin dans la tradition morale des *Bestiaires*.

Le *Roman de Renart*, dans ses diverses branches, est une véritable pièce à tiroirs, dont les différens actes ne sont liés entre eux que par l'apparition des mêmes personnages. Les acteurs sont tous pris parmi les animaux, et, par une bizarrerie singulière, les êtres fabuleux, qui partout ailleurs tiennent une si grande place, disparaissent complétement. Tous ceux qui figurent dans ce poème appartiennent aux espèces les plus connues, et comme les auteurs en font de véritables hommes, ils commencent par leur donner à tous un nom propre. Le *vulpes* latin, devenu dans la langue du moyen âge le *goupil*, le *gorpil*, le *gorpiex*, se nomme *Renart;* le loup se nomme *Ysamgrin*, parce qu'il a la peau grise; l'ours, *dom Brun;* le lion, *Noble;* le bœuf, *dom Bruiant;* le coq, *Chante-Cler;* la taupe, *Courte;* le milan, *Huart;* le chat, *Thybert;* le corbeau, *Tiercelin;* le limaçon, *Tardif;* le singe, *Cointeriaus* ou *Martin*, etc. Quant à l'homme, il ne paraît que de loin en loin, toujours sur le second plan, à l'état de

comparse, avec le type le plus vulgaire et le plus grossier et dans la condition la plus avilie que le moyen âge ait connue, celle du *vilain*.

Sous leur peau mouchetée, comme sous leurs plumes, les acteurs du *Roman de Renart* forment entre eux une société complète avec un roi, des juges, des docteurs, un clergé, des marchands, des rentiers, des paysans, des nobles, des maris trompés, des fripons et des dupes. Tout en gardant chacun les vices particuliers à son espèce, ils nous empruntent, parmi les nôtres, ceux qui paraissent le plus se rapprocher de leur nature, et comme chaque classe, ainsi que chaque espèce, a des défauts qui lui sont propres, en se trouvant placés tous dans des conditions différentes, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, ils offrent une véritable contrefaçon de l'homme, considéré tout à la fois comme être moral et comme membre d'une société hiérarchiquement constituée. Renart, qui domine tout, garde, dans les diverses branches du roman français et dans les romans des diverses langues, les caractères que lui prêtent la fable antique et la tradition universelle du moyen âge. C'est toujours le héros d'Ésope, l'animal rusé qui dans l'allégorie de Philostrate conduit la ronde que dansent les animaux autour du fabuliste, comme pour montrer que ce ne sont point les plus forts, mais les plus fins qui mènent le monde. Renart, en chevalier d'industrie qui compte sur son savoir-faire, n'a pas de profession fixe; il vit au jour le jour, jongleur, médecin, teinturier ou moine, ne s'arrêtant jamais que là où il voit son profit. Menteur, félon, libertin, gourmand, mais toujours plein de ruse et d'esprit, il représente à la fois Gil Blas, Tartufe et don Juan. Il épuise, comme ce dernier, tous les genres de perversités, et, comme lui, quand il se voit à bout de ressources, quand il est pris au piége de ses vices, il essaie d'un vice nouveau qui les résume tous en les masquant, l'hypocrisie. Ysamgrin le loup, l'oncle ou le compère de Renart, l'objet constant de ses mystifications, c'est la force aveugle et brutale unie à la sottise et à la crédulité. Noble, le lion, qui conserve, comme dans les *Bestiaires*, son caractère de souverain, est une sorte de prince fainéant qui représente d'une manière assez exacte un roi féodal, paralysé dans son action par de grands vassaux indociles et des bourgeois turbulens. Ennemi du travail et de la fatigue, gardant pour lui-même les profits du métier et laissant la besogne aux autres, il règne, mais il ne gouverne pas. Il est fier, hautain, emporté, jaloux de son pouvoir, sans parvenir jamais à se faire obéir. L'âne, représenté par Bernard l'archiprêtre, a toutes les qualités négatives des vieux moines indolens si vertement tancés par l'abbé de Clairvaux, Clémangis et Gerson. Il broute en paix l'herbe tendre, sans s'inquiéter de savoir comment va le monde. Hersent, la louve, femelle d'Ysamgrin, Hermeline, femelle de Renart, et la lionne, épouse de Noble,

ont toutes trois la sensualité grossière que la tradition satirique du moyen âge ne manque jamais d'attribuer à leur sexe. Elles sont vaniteuses, coquettes, sensibles à la flatterie; elles trompent leurs époux, qu'elles n'aiment point, avec des amans qu'elles n'aiment pas davantage, tout en se montrant pour les uns et les autres d'une jalousie furieuse. Les animaux qui jouent dans cette vaste épopée les rôles secondaires ont, comme les principaux acteurs, un caractère distinct, toujours parfaitement soutenu, qui se développe au milieu d'une foule d'aventures, uniquement liées entre elles, comme nous l'avons déjà dit, par l'identité des personnages.

Ainsi que la plupart des chroniques du moyen âge, le roman français de *Renart* commence à la création. L'auteur de la première *branche,* Pierre de Saint-Cloud, raconte que Dieu, après avoir chassé Adam et Ève du paradis terrestre, conserva cependant pour eux, malgré leur faute, un reste d'affection et de pitié. Ne voulant pas les abandonner sans ressources à leur faiblesse, il leur donna une baguette en disant que, quand ils auraient besoin de quelque chose, il leur suffirait d'en frapper la mer pour obtenir à l'instant ce qu'ils auraient désiré. L'effet de la baguette merveilleuse fut bientôt tenté par Adam, et du premier coup il fit sortir une brebis du sein des flots. Ève frappe la mer à son tour : un loup s'élance, court après la brebis, et l'emporte dans un bois; mais, sur un nouveau coup donné par Adam, un chien paraît, poursuit le loup et rapporte la brebis. Une foule d'animaux sont produits de la sorte, doux et apprivoisés quand ils naissent sous la baguette d'Adam, indomptables, féroces ou pervers quand ils naissent sous la baguette d'Ève : c'est par elle, on le devine, que Renart est tiré du néant. — Renart, dit le trouvère (1), donne une grande instruction à ceux qui veulent se donner la peine de comprendre : il est l'image des gens, pleins de félonie, qui ne cessent d'épier les moyens de tromper les autres, qui regardent comme perdu le jour où ils ne trompent personne, et qui ne respectent ni parens, ni amis. Renart en effet, pour première victime, choisit son oncle Ysamgrin; il lui vole trois jambons, se permet, à l'égard de ses louveteaux, les plaisanteries les plus indécentes, et à l'égard de sa femelle, Hersent, qui du reste ne s'en fâche pas, les familiarités les plus scandaleuses. Ysamgrin, qui regrette tout à la fois son honneur et ses jambons, jure de se venger, et dès lors il s'engage entre l'oncle et le neveu une guerre acharnée, mêlée de trêves passagères, de feintes réconciliations et de procès qui, portés à la cour de Noble, fournissent à Renart l'occasion de mystifier la justice royale elle-même. Quant à Ysamgrin, mécontent et battu, il paie toujours les frais.

(1) Vers 171 et suiv.

Il nous est impossible de suivre ici les nombreux épisodes au milieu desquels Renart déploie les ressources de son esprit inventif et méchant. Les farces telles que pouvaient les comprendre Guillot Gorju et Gautier Garguille, les scènes de comédie telles que pouvaient les produire l'art et le langage du moyen âge, les allégories, les satires, tout se mêle et se confond dans cette œuvre bizarre : le cynisme rend en bien des parties l'analyse impossible, et nous nous bornerons, pour faire apprécier la mise en scène ou les tendances générales du poème, à quelques détails qui nous semblent caractéristiques.

Parmi les branches du roman qui ont joui au moyen âge d'une grande faveur, nous citerons celles qui ont pour titre : *Renart mange les poissons du charretier*, et *Renart fait pêcher des anguilles par Ysamgrin*. On est en plein hiver; les champs sont couverts de neige; les chiens font bonne garde, et les vivres sont difficiles à trouver. Imprévoyant comme la cigale, Renart se trouve comme elle fort dépourvu. Sa bonne femme *Hermeline*, ses deux enfans *Malebranche* et *Percehaie*, demandent à manger. Il sort tout pensif pour chercher fortune, quand tout à coup il aperçoit sur un chemin des charretiers conduisant une voiture de marée. Aussitôt il s'étend par terre, allonge les pattes, se raidit et fait le mort. Tentés par sa peau, les charretiers le ramassent et le jettent dans leur voiture, se promettant bien de l'écorcher en arrivant chez eux. On devine aisément ce qu'il fit au milieu des paniers de poisson frais. Après s'être bien repu de harengs, il choisit les plus belles anguilles, les roule comme une écharpe autour de son cou, et, sautant lestement en bas de la charrette, il s'en va tout droit à *Malpertuis*, sa tanière. Sa femelle Hermeline,

Qui moult estoit cortoise et franche,

ses enfans Malebranche et Percehaie, en le voyant chargé d'une proie si friande, le comblent de caresses et gambadent autour de lui. Renart, toujours prudent, fait mettre les anguilles à la broche, et dîne gaiement en famille. Son oncle Ysamgrin, qui rôdait aux environs de Malpertuis, s'arrête alléché par l'odeur et demande à prendre part au festin. « Attendez, s'il vous plaît, lui dit Renart, que les moines aient mangé. — Quels moines? répond Ysamgrin. — Les moines de Saint-Benoît, mon compère. Vous ne savez donc pas que je suis entré dans leur ordre, et que comme eux je me nourris de poisson, car ainsi le veut la règle? — Qu'à cela ne tienne, dit Ysamgrin : je vais comme vous me faire moine. » Renart alors ouvre la porte, et, sous prétexte que les bénédictins ont la tête rasée, il verse sur la nuque de son oncle un chaudron d'eau bouillante qui lui enlève la peau, et comme dédommagement il lui donne un tronçon d'anguille,

en ajoutant qu'il pourra, s'il le désire, le conduire à la pêche dans l'étang voisin. Ysamgrin accepte la proposition, et, la nuit venue, son perfide neveu le conduit sur un étang glacé au milieu duquel des villageois avaient pratiqué une ouverture pour faire boire leurs bestiaux. « Il faut, dit Renart, vous attacher à la queue le seau que voici; nous le plongerons dans l'eau, et quand vous sentirez à son poids qu'il est rempli d'anguilles, vous le retirerez vivement. » Ysamgrin se conforme aux instructions de Renart et se met à pêcher; mais bientôt l'eau se congèle. Il veut en vain se dégager, et reste pris par la queue dans la glace. Un seigneur du voisinage arrive suivi de ses piqueurs et de sa meute. Il tire son épée pour tuer le pauvre loup; heureusement celui-ci s'échappe, et le seigneur n'attrape que la queue, qui reste sur le champ de bataille.

A part les plaisanteries sur les moines et la tonsure, cette branche n'est en réalité qu'une débauche d'esprit tout à fait inoffensive; mais en bien d'autres passages le cynisme ou l'impiété éclate à chaque ligne. Nous citerons entre autres la branche IX, intitulée : *Si comme Renart fist Primaut, le frère Ysamgrin, prestre*. Renart, pendant la nuit, conduit Primaut dans une église. Il lui fait manger les oublies et boire le vin qu'il trouve dans une armoire, et lui verse force rasades pour s'amuser de son ivresse. Primaut, qui ne se ménage pas, a bientôt perdu la raison, et il veut dire la messe. Renart le tonsure, le revêt des habits sacerdotaux, et dans cet attirail Primaut sonne les cloches à toute volée et se met à chanter au lutrin, tandis que Renart s'esquive en bouchant le trou par lequel il est entré. Le curé se réveille à ce vacarme, il accourt avec son sacristain, et reste stupéfait en voyant ce loup revêtu d'une étole comme le diable au sabbat. Les habitans du village, au nombre de plus de cinq cents, accourent de leur côté et tombent à grands coups de bâton sur Primaut, qui réussit cependant à s'esquiver en emportant les habits, qu'il va vendre à un prêtre.

La plupart des aventures consignées dans les diverses branches du roman sont conçues dans le même esprit. Ce sont toujours les mêmes ruses, les mêmes mystifications. Les choses les plus respectables sont travesties et parodiées sans cesse, et l'on a peine à comprendre comment de semblables facéties pouvaient se produire au milieu d'une société dont les croyances étaient si profondes et si sincères, et qui dans sa barbarie n'avait d'autre sauvegarde que sa foi. Nous ne partageons point, nous l'avouerons, l'admiration que le *Roman de Renart* a inspirée à quelques érudits : il y a, ce nous semble, entre cette œuvre bizarre et les récits des légendes la même distance qu'entre *Polyeucte* et les drames violens de l'école moderne. D'un côté, la fiction, en idéalisant les êtres inintelligens eux-mêmes, en leur prêtant des vertus qui manquent trop souvent aux

hommes, élève l'esprit, l'émeut et le console, tandis que de l'autre elle l'attriste par sa gaieté même en lui présentant sans cesse, comme quelques-uns de nos romans modernes, des types dégradés et flétris, sans que la moindre pensée morale, le moindre retour vers le bien, vienne un seul instant faire trève à cette longue exhibition de vices et de fourberies. Il faut reconnaître néanmoins que, malgré ce défaut capital, le poème touche en certains points à la véritable comédie. Chaque fois que Renart est cité à la cour du lion pour répondre de ses méfaits, chaque fois que, par hypocrisie et même par regret de mal faire, — car les plus endurcis ont aussi leurs remords, — il veut se justifier, s'amender et faire pénitence, le ton change, le trait s'aiguise, et la vérité humaine apparaît avec une réalité saisissante. Accusé à diverses reprises par les animaux qu'il a tour à tour mystifiés, battus, volés, trahis, Renart se défend avec une finesse, une rouerie, une présence d'esprit remarquables : l'innocence elle-même est moins persuasive. Fier vis-à-vis de ses accusateurs, il les confond par son audace; humble vis-à-vis de ses juges, il les attendrit par ses protestations et ses bons sentimens : on l'a toujours calomnié; puis, lorsque enfin, accablé sous les preuves, il se trouve réduit à tout avouer, il joue, comme dernière ressource, le repentir au pied de la potence, et finit presque toujours par édifier ses juges. Ainsi, dans la vingtième branche, Renart, forcé de comparaître devant le lion, est atteint et convaincu de si grands délits, que *Noble* ne peut faire autrement que de le condamner; on s'apprête à le pendre, quand il offre à son juge de prendre la croix et de faire le voyage d'outre-mer. *Noble* consent; la lionne de son côté, touchée de tant de repentir, lui donne son anneau et se recommande à ses prières. Il part en habit de pèlerin; mais, dès qu'il se voit hors de danger, il jette l'écharpe et le bourdon, et regagne Malpertuis. Prévenu de cette félonie nouvelle, le lion se met à sa poursuite à la tête d'une armée nombreuse et va l'assiéger dans sa retraite. Malpertuis est si bien fortifié, qu'on ne peut le prendre que par trahison ou par famine; Renart, qui se sent à l'abri de toute attaque, monte au sommet d'une tour et se vante de tous les crimes dont il s'était défendu avec tant d'insistance quand il y avait pour lui péril à les avouer.

Endurci comme il l'est dans le mal et toujours encouragé par l'impunité, Renart continue sa vie de désordre et de pillage; mais quand ses affaires vont mal, il ne manque jamais de faire un retour sur lui-même. La branche vingt-troisième le montre dans sa retraite de Malpertuis, pleurant les écarts de sa jeunesse et procédant avec la rigidité d'un casuiste à l'examen de sa conscience. « Hélas! dit-il, j'ai vécu toute ma vie du bien des autres, et n'en suis pas plus riche. Après avoir croqué tant de poules, je n'ai pas même aujourd'hui une

aile de pinson. Dieu tout-puissant, prenez pitié de moi! » Un vilain qui survient en ce moment lui conseille d'aller faire l'aveu de ses fautes à un ermite du voisinage. L'ermite lui conseille à son tour de se rendre à Rome et d'implorer son pardon du pape. Bien résolu cette fois à expier son passé par une pénitence sévère, Renart part pour l'Italie. Sa ferveur est si grande, qu'il prêche le long de sa route, et décide *Belin* le mouton et *Bernart* l'âne à l'accompagner auprès du souverain pontife. Cependant bientôt Ysamgrin, qui n'a pas oublié ses anciens griefs et qui cherche toujours à s'en venger, paraît suivi d'une bande de loups, et lui donne une chasse des plus vives. Il échappe encore à ce nouveau danger, et sent tout à coup se refroidir son zèle. « Ma foi! dit-il, je vais retourner chez moi, car dans le monde je pourrais être tenté de mal faire. On voit d'ailleurs une foule d'honnêtes gens qui de leur vie n'ont été en pèlerinage à Rome, et tel en est revenu pire qu'il n'était parti. Dans mon château de Malpertuis, je vivrai honnêtement de mon travail, et quand je serai riche, je ferai du bien aux pauvres. » Rentré chez lui, il s'occupe de choisir un métier, et, après les avoir passés tous en revue, il se décide pour l'agriculture. Le voilà qui laboure, qui plante et qui sème. Il se lève avant le jour, travaille comme le plus malheureux des serfs, et ose à peine manger; puis, à la fin de l'année, quand il fait ses comptes, il se trouve avoir dépensé cinq livres et n'en retire que quatre de sa moisson. « J'étais bien sot, se dit-il alors; la culture ne paie pas les peines qu'elle coûte, et le métier d'honnête homme est par trop dispendieux. Je m'en tiens à *renardie*. » Le voilà donc qui reprend ses vieilles habitudes; mais ses nombreux ennemis se liguent encore pour le perdre, et Ysamgrin l'appelle en combat judiciaire à la cour du lion. Cette fois il est vaincu, et Noble ordonne qu'on le pende. Alors, pour prolonger sa vie de quelques heures, il demande à faire des aveux et à se confesser. Sa prière est accueillie, et Belin le mouton l'exhorte à bien mourir. Un moine qui voit dresser la potence s'informe de ce qui se passe, sollicite sa grâce, et l'emmène dans son couvent. Renart, qui n'est jamais en défaut, se plie merveilleusement aux habitudes de son nouvel état :

> Les signes fit del moniage,
> Moult le tiennent li moine à sage.

On ne l'appelle plus que *Frère Renart*. Il édifie toute la communauté, quand, par malheur, un riche bourgeois donne au couvent quatre chapons gras. Renart, pendant les matines, s'esquive adroitement et va tuer les chapons. Le lendemain, le meurtre est découvert, et les moines le chassent comme un bandit. Pressé de remords, il essaie encore une fois de se convertir, et se confesse au milan; mais

au moment même où celui-ci se dispose à l'absoudre et lui donne le baiser de réconciliation, Renart le saisit à la gorge et l'étrangle.

Les suites du roman primitif, *Renart le Contrefait, Renart le Nouvel, Renart le Bestourné,* ne font que développer avec une insistance plus grande encore cette pensée attristante, que l'homme ne se corrige jamais, que le succès appartient non-seulement aux plus habiles, mais même aux plus méchans, et qu'il n'y a point dans ce monde de sanction pénale pour le vice. Renart, qui n'était à l'origine qu'une espèce de truand, un vagabond sans position sociale, devient dans la suite un personnage important. Il ne s'amuse plus à mystifier un pauvre loup. Il s'attaque au lion lui-même, séduit sa femme, et joue auprès de son fils le rôle de professeur d'immoralité. Le lion lui accorde une confiance sans bornes, et au lieu de recevoir le juste châtiment de ses méfaits, Renart, riche et puissant, jouit de la considération générale. Sa renommée remplit l'univers et arrive jusqu'en Terre-Sainte. Les hospitaliers demandent au pape qu'il soit admis dans leur ordre; les templiers adressent à Rome la même requête; le pape répond qu'il ne peut satisfaire tout le monde. Renart, voyant son embarras, offre d'appartenir aux deux ordres en même temps. Du côté droit, il portera l'habit des hospitaliers et se fera raser la tête; du côté gauche, il portera l'habit des templiers et la barbe longue. Cette invention excite l'admiration universelle, et le pape satisfait donne à Renart l'investiture des deux ordres.

Ainsi, dans ce monde du rêve et de la fiction où se jouent les écrivains des vieux âges, on voit les animaux, depuis les pieuses légendes du désert jusqu'au cynique *Roman de Renart,* apparaître tour à tour comme les amis, les serviteurs, les modèles ou les censeurs impitoyables des hommes. Des actes positifs de la législation du moyen âge vont maintenant marquer le dernier terme de cette assimilation entre l'homme et la bête. Nous avons marché jusqu'à présent à travers les fictions et les symboles, nous allons entrer dans la réalité historique.

IV. — LES ANIMAUX DANS LA JURISPRUDENCE.

Toujours logique, même dans ses rêves, le moyen âge devait tirer les conséquences les plus absolues et les plus étranges des notions qu'il s'était faites sur la nature et l'intelligence des bêtes. Les considérant comme des êtres moraux et perfectibles, il était, par cela même, tout naturel qu'il en fît des êtres responsables. C'est là en effet ce qui arriva. Après les avoir complétement assimilés aux hommes dans la légende, la poésie et les monumens des arts, on les plaça dans la jurisprudence au même niveau; on les soumit, pour les

délits qu'ils pouvaient commettre, à l'action de la justice humaine. On les fit arrêter et emprisonner; on instruisit leur procès selon les formes consacrées par l'ancien droit; on leur donna des avocats, on les tua juridiquement, avec le cérémonial usité dans les supplices ordinaires, et on alla même jusqu'à les réhabiliter quand ils avaient été condamnés injustement.

Les procès et les exécutions d'animaux se rencontrent souvent au moyen âge et même à une époque assez rapprochée de nous. Les érudits qui ont soigneusement recueilli les traces de cette coutume en ont cherché une explication rationnelle. Quelques-uns sont remontés jusqu'à la Bible, et ils ont vu l'origine de cette étrange législation dans ce passage de l'*Exode*, où il est dit : « Si un bœuf tue un homme ou une femme d'un coup de corne, le maître sera jugé innocent, mais le bœuf sera lapidé, et on ne mangera pas sa chair (1). » D'autres ont cru trouver l'origine des procès d'animaux dans l'usage où étaient les peuples puniques d'attacher à des croix, le long des chemins, les lions qui dévoraient des troupeaux ou des hommes (2); mais il nous semble que chez les Carthaginois, aussi bien que dans la Bible, les supplices infligés aux lions ou aux bœufs n'ont point le même caractère qu'à l'époque qui nous occupe. On se débarrasse par la mort d'un animal dangereux; on le tue parce qu'il a tué, et pour prévenir de nouveaux meurtres : c'est la loi du talion, sang pour sang. Au moyen âge, au contraire, on ne punit pas seulement le fait matériel, mais le délit moral, et il semble qu'on veuille encore instruire l'homme par l'exemple de l'animal. On se souvient de la loi de Moïse; mais il n'est pas douteux qu'on n'agisse sous l'impression d'une idée nouvelle et complexe. On ne fait point de lois particulières; on applique seulement les lois existantes, et l'homme et la bête sont égaux devant elles. On agit contre eux de la même manière, on les punit des mêmes supplices, et, selon la nature des crimes, on les bannit, on les mutile, on les pend, on les brûle, on les enterre tout vivans, on les jette à la voirie.

La fable monstrueuse de Pasiphaë se traduisit souvent en faits réels au milieu de la barbarie des vieilles mœurs. Dans ce cas, l'homme et l'animal sont regardés comme complices, jugés et condamnés ensemble. D'après les capitulaires (3), les bêtes de somme, les vaches, les chèvres devaient être mises à mort et leur chair donnée en pâture aux chiens; mais en rendant cet arrêt, Charlemagne, qui n'oubliait jamais la question économique, recommanda expressément de garder les peaux pour le service de ses métairies, et il

(1) *Exode*, chap. XXI, v. 28.
(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XL, p. 63.
(3) Baluze, *Capit.*, t. Ier, p. 959, liv. v.

fallait certes que le délit qu'il voulait punir fût bien fréquent pour qu'il ait songé à faire cette réserve. Les registres des échevinages et ceux des cours criminelles offrent plusieurs exemples de crimes pareils à ceux que Charlemagne mentionne dans ses lois. En 1546, le parlement de Paris condamna un nommé Guyot Vuide à être pendu et ensuite brûlé sur le même bûcher qu'une vache sa complice. Une semblable exécution eut lieu le 5 janvier 1566. Jean de la Salle fut également brûlé en compagnie d'une ânesse qu'on eut soin d'assommer avant de la jeter dans les flammes. Enfin, en 1606, à Chartres, une chienne subit le même supplice pour le même crime, et une autre, qui était contumace, fut pendue en effigie. Nous sommes loin, on le voit, de ces âges héroïques où les saints, à force de douceur et de vertus, apprivoisaient les hôtes sauvages des déserts et des forêts. Aux édifians et poétiques récits de la légende se sont substitués peu à peu des mystères d'une hideuse réalité, et l'homme avili par ses vices a dépravé jusqu'aux animaux.

Les faits dont nous venons de parler, et sur lesquels nous n'insisterons pas plus longtemps, sont heureusement assez rares pour l'honneur de notre espèce, et ceux que l'on rencontre le plus fréquemment rentrent dans la catégorie des accidens ordinaires. Le manque absolu de police, l'habitude où l'on était de laisser vaguer les animaux au milieu des rues, rendaient ces accidens nombreux, et au lieu d'en prévoir le retour par de sages mesures, on se bornait à sévir contre les bêtes qui les avaient causés. Ce sont surtout les truies et les vérats qui figurent, comme on dirait de nos jours, sur le banc des prévenus, pour avoir déchiré ou dévoré des enfans. En 1386, le juge ordinaire de Falaise condamna un de ces animaux à être mutilé d'abord à une patte de devant et à la tête, parce que sa victime avait elle-même été blessée au visage et au bras, et ensuite à être pendu au pilori. On couvrit la truie, avant de la conduire au supplice, de vêtemens d'homme, et, suivant l'usage, le bourreau qui l'exécuta reçut pour sa peine et salaire dix sols et une paire de gants. Les procès-verbaux de ces sortes d'exécutions, ainsi que les jugemens qui les avaient motivées, étaient transcrits avec une scrupuleuse exactitude sur les registres criminels. Dans les villes de commune, la cloche du beffroi sonnait à toute volée lorsque le coupable sortait de sa prison, escorté de sergens et d'archers, jusqu'au moment où justice était faite, et on punissait le supplicié jusque dans son cadavre, qu'on traînait à la voirie ou qu'on enterrait dans un fumier.

Quand on se reporte aux croyances du moyen âge, à son formalisme, on comprend jusqu'à un certain point ces étranges exécutions juridiques : le délit était flagrant, irrécusable, car le sang de l'homme avait coulé; mais il est beaucoup plus bizarre encore qu'on

ait quelquefois puni des animaux pour des idées, des croyances ou des œuvres regardées comme surnaturelles. Le fait, tout incroyable qu'il paraisse, n'en est pas moins vrai, et, comme on va le voir, il s'explique encore par la tradition générale. Au XVIe siècle, un chien sorcier fut brûlé en Écosse, et en 1474 les magistrats de Bâle condamnaient encore pour sorcellerie un coq au supplice du feu. Il est difficile, on le voit, de pousser plus loin l'absurdité; ici encore pourtant, le fait était la conséquence logique de l'idée. On croyait en effet que la forme du chien était l'une de celles que prenait le plus ordinairement Satan quand il se manifestait sous des apparences sensibles; on croyait aussi que les sorciers, pour échapper à la justice, se métamorphosaient en chiens, et dès lors ce bizarre auto-da-fé n'a plus rien que de très rationnel, puisque c'était non pas un animal, mais le diable ou l'un de ses suppôts que l'on pensait brûler. Il en est de même du coq de Bâle; on l'accusait d'avoir pondu un œuf. Or les œufs de coq étaient fort recherchés pour les préparations magiques, surtout quand ils avaient été couvés par des femmes dans le pays des infidèles; mais ils étaient, on le conçoit, aussi difficiles à trouver que la pierre philosophale, et quand par hasard on s'imaginait en rencontrer un, on ne manquait pas de dire qu'il était produit par le diable : c'est pour cela que le coq de Bâle fut brûlé avec l'œuf qu'il avait pondu.

Les bêtes qui nuisent aux biens de la terre, tels que les limaçons, les mulots, les vers, ou celles qui, comme les chats et les rats, commettent des déprédations ou des larcins, tombaient, comme les truies, les chiens et les coqs, sous le coup de la justice civile ou criminelle. Un jurisconsulte du XVIe siècle, Chassanée, écrivit un traité spécial sur l'instruction et la poursuite de ces sortes d'affaires. Dans ce traité, il examine la formule des assignations, des jugemens; il recherche si les animaux doivent être cités devant la justice séculière ou la justice ecclésiastique, si l'on peut légalement leur donner des défenseurs, si l'on peut présenter des excuses pour leur non-comparution, des moyens pour établir la non-culpabilité, et même des exceptions d'incompétence. Enfin il décide que le juge peut leur nommer un procureur d'office, et qu'on doit en tout agir à leur égard comme à l'égard des hommes. Chassanée eut personnellement l'occasion de mettre sa science en pratique. Voici à quel propos : les rats commettaient de grands ravages dans la ville d'Autun et les environs; les magistrats chargés de la police de cette ville jugèrent qu'il était urgent de se débarrasser de ces hôtes incommodes, et au lieu de mettre, comme on le fait de nos jours, leur tête à prix, ils les traduisirent en justice. L'affaire fut portée devant un tribunal ecclésiastique. Le promoteur ordonna que les accusés fussent cités devant lui, et Chassanée leur

fut donné d'office pour défenseur. Vu le discrédit de ses cliens, il essaya d'abord de moyens dilatoires pour donner à la prévention le temps de se dissiper, et comme ils ne se présentaient point malgré la citation de l'official, il représenta qu'ils étaient dispersés dans un grand nombre de maisons et de villages, qu'évidemment une première assignation n'avait pu les avertir tous. Il demanda en conséquence qu'une seconde assignation leur fût donnée, et comme on ne pouvait les prévenir à domicile, qu'on la leur notifiât dûment et en bonne forme par une publication au prône de chaque paroisse. Les juges accédèrent à cette demande. Chassanée gagna un temps considérable, et à l'expiration du délai, il excusa la non-comparution des parties, en disant que les rats, pour se rendre devant leurs juges, avaient beaucoup de chemin à faire, que les routes étaient mauvaises, enfin que les chats, ayant eu vent de l'affaire, s'étaient mis partout aux aguets. Lorsque les moyens dilatoires furent épuisés, Chassanée motiva sa défense en invoquant les plus hautes considérations de la politique et de l'histoire. Le président de Thou, qui raconte cette bizarre procédure, ne parle malheureusement pas de la sentence qui fut rendue; il se borne à dire que l'affaire fit grand bruit, et qu'elle commença la réputation de Chassanée (1).

Au xve siècle, un procès du même genre fut intenté aux mouches qui désolaient un des cantons de l'électorat de Mayence. Le juge du lieu devant lequel les cultivateurs les avaient citées leur nomma, vu leur faiblesse et leur éloignement de l'âge de majorité, un tuteur et un avocat qui les défendit avec une grande éloquence, et obtint, en faisant valoir habilement en leur faveur des circonstances atténuantes, qu'en les chassant du pays, on leur réservât un terrain où elles pussent se retirer. — En 1585, les chenilles du diocèse de Valence furent assignées devant le grand vicaire, et condamnées par lui à sortir immédiatement des limites de la juridiction. Enfin, en 1690, les chenilles qui ravageaient les environs de Pont-Château en Auvergne furent excommuniées par un grand vicaire nommé Burin, qui les renvoya devant le juge du lieu. Celui-ci, après avoir scrupuleusement rempli toutes les formalités juridiques, rendit une sentence contre ces insectes, et leur enjoignit, sous peine de dommages et intérêts et de punitions corporelles, de se rendre dans un terrain inculte qu'il leur désigna. Racine, on le voit par ces détails, en faisant plaider L'Intimé pour des chiens, n'a donc point inventé à plaisir, comme l'ont avancé quelques critiques littéraires, *une mauvaise farce;* il a tout simplement traduit sur la scène des faits qui, de son temps encore, pouvaient se reproduire chaque jour; il a donné tout

(1) Voir pour le plaidoyer *la Thémis jurisconsulte,* t. Ier, p. 194 et suiv.

à la fois une leçon de bon goût aux avocats et une leçon de bon sens aux juges, en raillant l'éloquence ampoulée des uns et l'incroyable naïveté des autres.

Une fois admis devant la justice comme accusés, les animaux pouvaient encore, sans inconséquence, être admis comme témoins. Aussi les voit-on paraître en cette qualité dans les jugemens barbares de plusieurs peuples de l'Europe. En Suisse, quand un homme, vivant seul et sans serviteurs, était attaqué en trahison après l'*Ave Maria*, et qu'il parvenait à tuer l'agresseur, il devait prouver qu'en donnant la mort il n'avait fait que se défendre, et, pour établir la légitimité du meurtre, il prenait ou son chien, ou sa chatte, ou son coq, se présentait avec eux devant le juge, et, après avoir prêté serment en invoquant leur témoignage, il était déclaré absous. Nous ne parlerons point ici de la célèbre aventure du chien de Montargis, où cet animal paraît tout à la fois comme dénonciateur et comme champion d'un duel judiciaire, parce que cette aventure est très évidemment controuvée; peut-être en trouve-t-on l'origine soit dans l'histoire du chien dont parle Plutarque, qui attaqua, en présence de Pyrrhus, les meurtriers de son maître, et fut la cause première de leur condamnation, soit dans la vie de sainte Hadeloge, où l'on voit pareillement un chien révéler des assassins (1). Nous ferons remarquer seulement que cette légende ne faisait que consacrer, par un fait saisissant, la croyance généralement accréditée qu'un assassin pouvait trouver dans les animaux eux-mêmes des accusateurs et des juges, croyance utile et respectable, qui inspirait une terreur salutaire, et plaçait pour ainsi dire la vie des hommes sous la sauvegarde des hôtes inintelligens de son foyer.

V. — LES ANIMAUX DANS LA PHILOSOPHIE MODERNE.

La fin du XVIIe siècle marque dans la science, la littérature et les arts, l'extrême limite du sujet complexe et varié que nous avons essayé de mettre en lumière. A cette date, les traditions du moyen âge sont évoquées pour la dernière fois par les héraldistes. Le rêve s'évanouit, et de tant de récits merveilleux, il ne reste qu'un souvenir presque effacé dans la mémoire des hommes, et quelques pages oubliées dans de vieux livres. Dégagée de tous les faits apocryphes, l'histoire des animaux n'appartient maintenant ni à la poésie, ni à la morale, ni à l'enseignement religieux, mais à la science la plus positive et à l'observation la plus rigoureuse. Le peuple, et surtout le peuple des campagnes, qui reste plus longtemps sous le charme de l'ignorance et se plaît toujours aux merveilles, le peuple seul

(1) Bolland., 2 *febr.*, *vita sanctæ Hedelogæ*, p. 308.

garde encore quelques-unes des impressions profondes du passé. Il croit aux prophétiques avertissemens de la chouette, aux présages sinistres du corbeau, aux présages heureux de l'hirondelle. Il connaît les antiques cavernes habitées par des dragons, et la nuit de Noël le bouvier du Berri entend encore les bœufs causant entre eux dans ses étables. Quant à la science, elle dissèque, elle empaille, elle classifie, elle écarte impitoyablement la poésie et la légende, et cependant au-dessus de l'observation positive plane le problème éternel de l'intelligence et de la vie. Le moyen âge élevait l'animal au niveau de l'homme : la science moderne a voulu mesurer la distance qui séparait l'homme de l'animal; mais, malgré la recherche et l'effort, l'abîme n'a point été sondé.

La question de l'âme et de l'intelligence des bêtes a été posée nettement pour la première fois par Montaigne et le médecin espagnol George Gomez Pereira. Déjà, avec ces écrivains, se dessinent les deux écoles qui jusqu'à nos jours partageront la philosophie et la science en deux camps opposés. L'une de ces écoles, représentée à l'origine par Gomez Pereira, refuse l'intelligence aux animaux, et va même jusqu'à leur refuser la faculté de sentir; l'autre, représentée par Montaigne, leur accorde non-seulement la sensation, mais l'intelligence, et quelquefois même une âme. Cette contradiction se continue jusqu'à nos jours, et comme elle forme au point de vue philosophique le complément de notre sujet, nous allons la suivre rapidement en commençant par l'école de Pereira, qui soutient ce qu'on peut appeler la théorie matérialiste. Cette école compte parmi ses disciples quelques-uns des penseurs qui, dans les questions relatives à l'homme, ont défendu avec le plus d'ardeur les doctrines spiritualistes, tandis que dans l'école opposée on rencontre, parmi ceux qui donnent une âme aux animaux, quelques-uns des philosophes qui refusent une âme aux hommes.

Suivant Gomez Pereira, les animaux manquent absolument de la faculté de sentir; ce sont de véritables marionnettes dont une main invisible tire constamment les fils; ils jettent des cris de joie et de douleur sans ressentir ni douleur ni joie; ils mangent sans faim, ils boivent sans soif. Ce système trouva de nombreux partisans; Descartes le modifia dans sa théorie sur l'*automatisme* des bêtes. Suivant ce philosophe, « elles n'agissent point par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes. » Il leur accorde la vie, ce qu'il eût été fort difficile, il faut en convenir, de leur refuser; il leur accorde même le sentiment, mais il leur refuse absolument l'intelligence, et il les compare à des horloges qui, n'étant composées que de rouages et de ressorts, peuvent cependant compter les heures et « mesurer le temps plus justement que nous avec notre pru-

dence. » Malebranche est du même avis. « Il n'y a, dit-il, dans les animaux ni intelligence, ni âme, comme on l'entend ordinairement : ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir; ils ne désirent rien, ils ne craignent rien, ils ne connaissent rien, et s'ils agissent d'une manière qui marque intelligence, c'est que Dieu les ayant faits pour les conserver, il a formé leurs corps de telle façon qu'ils évitent machinalement et sans crainte tout ce qui est capable de les détruire. » Les opinions de Descartes et de Malebranche eurent un succès prodigieux. L'*automatisme* fut le *credo* des cartésiens et des jansénistes, et depuis Descartes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle on vit paraître une foule de livres où la discussion, comme dans la querelle du jansénisme, eut presque toujours pour unique résultat d'embrouiller la question. Les poètes eux-mêmes entrèrent en lice, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ceux qui furent le plus frappés des merveilles de l'instinct, ceux qui célébrèrent le plus heureusement ce qu'on eût appelé au moyen âge les *prodiges des bêtes*, Racine fils et le cardinal de Polignac entre autres, furent les premiers à déclarer qu'elles n'étaient que de pures machines.

Par cela seul qu'on avait exagéré dans un sens, on exagéra dans un sens contraire. Montaigne, contemporain de Pereira, soutint une thèse complétement opposée. Le sceptique, comme le théologien du moyen âge, humilie l'homme devant la bête : « Nous recognoissons assez, dit-il, à la plus part de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous, et combien nostre art est foible à les imiter. » Il leur accorde la réflexion, la prévoyance, le libre arbitre, le parler et le rire. « Nature, par une douceur maternelle, les accompaigne et guide comme par la main à toutes actions et commodités de leur vie..., tandis qu'elle nous abandonne au hasard et à la fortune, et à quester par art les choses nécessaires à nostre conservation... Les bestes qui savent, aiment et deffendent leurs bienfaicteurs, et qui poursuivent et oultragent les estrangers et ceux qui les offensent, elles représentent en cela quelqu'air de nostre justice, comme aussi en conservant une égualité très équitable en la disposition de leurs biens à leurs petits. Quant à l'amitié, elles l'ont sans comparaison plus vifve et plus constante que n'ont les hommes, etc. (1). » Montaigne, qui donne aux araignées *délibération, pensement* et *conclusion*, range l'homme et les bêtes *dans les barrières de la même police*, et cette phrase renferme à elle seule l'explication des procès dont nous avons parlé plus haut. Leibnitz, comme Montaigne, établit dans ses *Essais sur l'entendement humain*

(1) Voir Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. 12.

une comparaison entre l'homme et la bête, comparaison dans laquelle notre espèce n'a point toujours l'avantage. « Il y a, dit-il, une différence excessive entre certains hommes et certains animaux brutes; mais si nous voulons comparer l'entendement de certains hommes et de certaines bêtes, nous y trouvons si peu de différence, qu'il sera malaisé d'assurer que l'entendement de ces hommes soit plus net et plus étendu que celui des bêtes (1). » Leibnitz ne s'en tient pas là. Il ne croit pas indigne de la bonté suprême d'accorder aux animaux une part de rémunération dans une autre vie. C'est toujours, on le voit, l'idée du moyen âge sur la responsabilité morale, idée que nous avons vue se traduire dans la jurisprudence par des procès et des supplices, et qui reçut au XVIIe siècle une consécration nouvelle dans l'écrit intitulé : *De Peccatis brutorum*, où il est traité longuement des péchés que les animaux peuvent commettre, soit par luxure, soit par gourmandise, soit par colère, etc. Le naturaliste Bonnet n'est pas éloigné non plus de leur attribuer des connaissances supérieures, une sorte de conscience et même de responsabilité, puisqu'il dit en termes formels qu'il lui paraît possible qu'un état futur leur soit réservé.

Pascal, Voltaire, Buffon, Locke, Condillac, Cuvier, Broussais, tous ceux en un mot qui ont cherché, par la pensée abstraite ou par l'étude des corps organisés, à pénétrer les mystères de la création, se sont posé, comme Montaigne, Descartes, Malebranche et Leibnitz, le problème de l'intelligence ou de l'automatisme des bêtes, et ici encore la contradiction éclate à chaque pas. Voltaire, qui repousse avec une verve étincelante ce qu'il appelle la *chimère de Descartes*, dit qu'entre les deux folies, — l'une qui ôte le sentiment aux organes mêmes du sentiment, l'autre qui loge un pur esprit dans une punaise, — on imagine un milieu, l'instinct. — « Mais qu'est-ce que l'instinct? se demande l'impitoyable railleur; c'est une force substantielle, c'est une forme plastique, c'est je ne sais quoi, c'est de l'instinct (2). » Depuis Voltaire, on a longuement discuté sur l'instinct, et la définition est toujours restée la même. On ne croit plus à l'automatisme de Descartes; on doute que Bernardin de Saint-Pierre se soit bien compris lui-même quand il a dit que l'âme des

(1) *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*, liv. IV, ch. 10.

(2) *Œuvres de Voltaire*, édit. Renouard, t. XXXIII, p. 196. — La définition la plus remarquable qui ait été donnée de l'instinct est, à notre avis, celle de Pascal. L'auteur des *Pensées* dit que c'est traiter indignement la raison de l'homme que de la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, « puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière. Il en est de même de tout ce que les animaux produi-

animaux était douée d'une faculté bien plus puissante que la *sensitive* et que l'*intellectuelle*, c'est-à-dire de la faculté *morale*, qui réunit trois qualités : — l'instinct, la passion, l'action. — Et quand on se souvient que le sage Malebranche comparait les cris douloureux d'un chien blessé au son d'une cloche, que pour prouver l'*automatisme* il tuait sa chienne d'un coup de pied, on se demande si le moyen âge n'avait point raison de préférer le rêve de la légende au rêve de la métaphysique, et si, dans ces mystères de l'être et de la vie, où la certitude échappe toujours et dont Dieu seul a le mot, le philosophe du XIXe siècle en sait plus que le solitaire de la Thébaïde, le moine ou le trouvère qui écrivit l'histoire de l'oiseau bleu, la légende de saint Brandan, ou le *Roman d'Alexandre?* Pour notre part, nous n'hésitons point, en cette question, à donner la préférence au trouvère et au moine sur le philosophe. Dans la philosophie, en effet, c'est la curiosité qui domine et qui cherche sans trouver. Dans la légende, c'est l'ignorance qui ne cherche pas, parce qu'elle croit avoir trouvé; mais du moins cette ignorance naïve ramène tout à l'idée de Dieu et à l'idée morale.

Glorification de Dieu et moralisation de l'homme, tel est donc le but de cette longue épopée des animaux dont nous venons de rapprocher les fragmens épars. C'est cette idée, aujourd'hui disparue de la science et de la philosophie, qui explique, dans le moyen âge, l'influence et la popularité de cette littérature étrange et barbare dont les *Bestiaires* sont un des côtés les moins connus. Sans doute l'étude positive de la nature n'a rien à tirer aujourd'hui de tous ces rêves, mais il nous a paru intéressant de recueillir, depuis Aristote jusqu'à Vulson de la Colombière, l'histoire idéale des êtres placés près de nous sur cette terre, soumis comme nous aux lois de la douleur et de la mort, et de montrer les animaux proposés à l'homme durant de longs siècles comme des modèles de sagesse et de vertu. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que jamais la satire de la nature humaine ne s'est produite sous une forme plus amère, et que jamais l'orgueil du roi de la création n'a été plus durement humilié.

CH. LOUANDRE.

sent par ce mouvement occulte. La nature les instruit à mesure que la nécessité les presse; mais cette science fragile se perd avec les besoins qu'ils ont. Comme ils la reçoivent sans étude, ils n'ont pas le bonheur de la conserver, et toutes les fois qu'elle leur est donnée, elle leur est nouvelle, puisque la nature n'ayant pour objet que de maintenir les animaux dans un ordre de perfection bornée, elle leur inspire cette science simplement nécessaire et toujours égale, de peur qu'ils ne tombent dans le dépérissement, et ne permet pas qu'ils y ajoutent, de peur qu'ils ne passent les limites qu'elle leur a prescrites. — Il n'en est pas ainsi de l'homme, etc. » (*Pensées* de Pascal, Ire part., art. 1er.)

LE

GENTILHOMME PAUVRE

SCÈNES DE LA VIE FLAMANDE.[1]

I.

Vers la fin du mois de juillet 1842, une calèche découverte roulait sur l'une des trois grandes chaussées qui conduisent des frontières hollandaises à Anvers. Bien que cette calèche eût été nettoyée et cirée avec une évidente sollicitude, tout en elle portait les traces d'un certain dénuement. La caisse, ébranlée par un long usage, se disjoignait sous les cahots; elle vacillait de côté et d'autre sur la soupente, et craquait, comme un squelette, dans les moyeux usés. La cape à demi rabattue resplendissait au soleil, grâce à l'huile dont elle était enduite; mais cet éclat d'emprunt ne dissimulait pas les déchirures et les crevasses nombreuses qui en sillonnaient le cuir. La poignée des portières et les autres parties en cuivre étaient, à la vérité, soigneusement écurées; mais les vestiges d'argenture, encore visibles dans le creux des ornemens, attestaient une ancienne opulence grandement amoindrie, sinon totalement disparue.

L'équipage était attelé d'un grand et robuste cheval, dont le pas court et pesant eût révélé sans peine à un connaisseur qu'il était ordinairement employé à de plus rudes travaux, et qu'il avait l'habitude de traîner le chariot

(1) C'est la *Revue des Deux Mondes* qui a la première en France fait connaître les romans de M. Henri Conscience. — Voyez *le Romancier de la Flandre*, par M. Saint-René Taillandier, nº du 15 mars 1849. — Depuis, M. Henri Conscience a donné plusieurs œuvres nouvelles, et nous ne pouvons mieux faire, pour continuer le travail de M. Saint-René Taillandier et en même temps donner une idée nette de la manière du *romancier de la Flandre*, que d'accueillir ici une de ses productions les plus récentes et les plus justement appréciées, qui a été traduite, sous les yeux de l'auteur, par M. Léon Wocquier, professeur à la faculté des lettres de Gand.

et de creuser les sillons. Sur le siége de devant était assis un jeune paysan de dix-sept ou dix-huit ans : il était en livrée, un ruban d'or ornait son chapeau, et des boutons de cuivre brillaient à son habit; mais le chapeau tombait jusqu'à ses oreilles, et l'habit était si large, que le jeune homme s'y perdait comme dans un sac. Assurément ces vêtemens, propriété du maître, avaient servi aux prédécesseurs du laquais qui les portait, et avaient dû, pendant une longue suite d'années, passer de main en main jusqu'à l'usufruitier actuel.

La seule personne qui se trouvât dans le fond de la voiture était un homme d'une cinquantaine d'années. Personne ne se fût douté qu'il était le maître de ce laquais novice et le propriétaire de ce vieil équipage en désarroi, car tout en lui commandait le respect et la considération. Le front penché, abîmé dans une profonde méditation, il demeurait immobile et rêveur jusqu'à ce qu'un bruit quelconque annonçât l'approche d'une autre voiture. Alors il relevait la tête. Son œil s'adoucissait et prenait le serein éclat du regard de l'homme heureux; mais à peine avait-il échangé un gracieux salut avec les passans, qu'un voile de tristesse s'étendait sur ses traits, et que sa tête s'affaissait lentement sur sa poitrine.

Un instant d'attention suffisait pour qu'on se sentît attiré vers cet homme par une secrète sympathie. Son visage, bien qu'amaigri et creusé de rides nombreuses, était si régulier et si noble, son regard à la fois si doux et si profond, son large front si pur et si imposant, qu'on ne pouvait douter qu'il n'eût en partage tous les trésors de l'esprit et du cœur. Selon toute apparence, cet homme avait beaucoup souffert. Si l'expression de sa physionomie n'en eût pas donné la complète conviction, il suffisait pour l'attester des cheveux blancs qui, de si bonne heure, attachaient à son crâne une couronne argentée, et du feu sombre et étrange qui brillait parfois dans ses yeux noirs comme un reflet des pensées qui l'accablaient.

Le costume concordait parfaitement avec l'extérieur de celui qui le portait : il était marqué du cachet de cette riche et l'on pourrait dire magnifique simplicité que peuvent seuls donner une grande habitude du monde et un sentiment exquis des convenances. Le linge était d'une remarquable blancheur, le drap de l'habit d'une extrême finesse, le chapeau d'une fraîcheur parfaite. De temps en temps, lorsque quelqu'un passait sur la chaussée, le gentilhomme tirait une belle tabatière d'or et y plongeait les doigts d'une façon si distinguée, que rien qu'à ce geste insignifiant on eût pu dire qu'il appartenait aux classes les plus élevées de la société. Il est vrai qu'un œil inquisiteur et malveillant eût pu, par un sévère examen, découvrir que la brosse avait usé jusqu'à la trame le drap de son habit, que les soies de son chapeau étaient ramenées avec peine sur certains endroits usés, et que ses gants avaient été raccommodés plusieurs fois; même, si l'on eût pu voir au fond de la voiture, on eût remarqué que la botte gauche était crevée de côté, et que le bas gris qui se trouvait au-dessous était noirci d'encre. Cependant tous ces indices d'indigence étaient dissimulés avec tant d'art, ces habits étaient si bien portés avec l'aisance et la désinvolture de la richesse, que tout le monde eût pensé que, si le propriétaire n'en mettait pas de meilleurs, c'était uniquement parce que cela ne lui plaisait pas.

La calèche, qui marchait passablement vite, suivait la chaussée depuis

deux heures, lorsque le domestique fit arrêter le cheval hors de la ville d'Anvers, sur la digue, en face d'une petite auberge. L'hôtesse et le garçon d'écurie sortirent et aidèrent à dételer le cheval en comblant de marques d'un profond respect le maître du vieil équipage. Ce personnage était sans doute un hôte habituel de l'auberge, car chacun l'appelait par son nom.

— Il fait beau temps, n'est-ce pas, monsieur de Vlierbecke? mais il fera chaud aujourd'hui. S'il pleuvait un peu, cela ne ferait pas de mal dans les hautes terres, n'est-il pas vrai, monsieur de Vlierbecke? Faut-il donner au cheval de notre avoine? Ah! le domestique a apporté le picotin avec lui. Avez-vous besoin de quelque chose, monsieur de Vlierbecke?

Pendant que l'hôtesse lui faisait avec une extrême volubilité ces questions et bien d'autres, M. de Vlierbecke descendit de voiture. Il adressa quelques paroles flatteuses à l'hôtesse, lui fit compliment sur sa santé, s'informa de chacun de ses enfans, et finit par lui annoncer qu'il devait se rendre en ville à l'instant. Il lui serra cordialement la main, mais avec une sorte de bienveillance protectrice qui laissait intacte la distance qui les séparait; puis, après avoir donné quelques ordres à son domestique et salué avec affabilité, il se dirigea à pied vers le pont qui conduit en ville.

M. de Vlierbecke s'arrêta un instant sur un point isolé des glacis extérieurs, secoua la poussière qui couvrait ses vêtemens, brossa son chapeau avec son foulard, et franchit ensuite la Porte-Rouge. En entrant en ville, où il allait rencontrer de nombreux passans et se trouver constamment en butte aux regards, il redressa la tête et la taille; sa physionomie prit cette sereine expression de contentement de soi qui fait croire aux autres que l'on est heureux. Et cependant, tandis qu'une inaltérable satisfaction se peignait sur son visage, son âme était en proie à de profondes et douloureuses angoisses. Il allait au-devant d'une humiliation, et d'une humiliation dont la seule probabilité faisait saigner son cœur; mais il y avait au monde un être qu'il aimait plus que sa vie, plus que son honneur, — sa fille! Pour elle, il avait si souvent sacrifié son orgueil; pour elle, il avait tant de fois souffert comme un martyr! Cet amour le dominait tellement que chaque souffrance, chaque épreuve nouvelle l'élevait à ses propres yeux, et lui faisait considérer la douleur comme une chose qui ennoblit et sanctifie.

Néanmoins son cœur était ému, et précipitait le sang dans ses veines avec plus de violence à mesure qu'il s'enfonçait vers l'intérieur de la ville et s'approchait de la maison où il allait faire une pénible tentative. Il s'arrêta bientôt devant une porte, et malgré l'admirable puissance qu'il avait sur lui-même, sa main trembla en tirant le cordon de la sonnette. A la vue du domestique qui lui ouvrait, il redevint maître de lui. — Monsieur le notaire est-il chez lui? demanda-t-il.

Le domestique répondit affirmativement, l'introduisit dans un petit salon, et alla avertir son maître. Demeuré seul, M. de Vlierbecke posa précipitamment le pied droit sur le gauche; il s'assura que, grâce à cette attitude, on ne pouvait s'apercevoir du désastre de sa chaussure, et tira sa tabatière d'or. Le notaire entra : son visage avait un air officieux, et il se préparait à faire un salut poli et prévenant; mais à peine eut-il reconnu celui qui l'attendait, que sa physionomie s'assombrit, et prit cette expression de réserve dont on s'arme lorsqu'on prévoit une demande importune à laquelle on veut opposer

un refus. Bien loin d'étaler le luxe de paroles qui lui était habituel, le notaire se borna à quelques mots de froide politesse, et vint s'asseoir devant M. de Vlierbecke en gardant un silence qui était une muette interrogation.

Humilié et blessé de rencontrer un accueil aussi peu bienveillant, M. de Vlierbecke fut saisi d'un frisson glacial et pâlit légèrement; mais il reprit courage aussitôt, et dit d'un ton suppliant : — Veuillez m'excuser, monsieur le notaire. Pressé par une impérieuse nécessité, je viens encore une fois faire appel à votre bonté et solliciter de votre générosité un petit service.

— Et que désire monsieur de moi? demanda le notaire avec méfiance.

— Je voudrais, monsieur le notaire, que vous me trouvassiez encore une somme de mille francs, ou même moins, garantie par une hypothèque sur mes propriétés. Toutefois ce n'est pas là le but spécial de ma visite; j'ai absolument besoin d'argent aujourd'hui, et je désire que vous me prêtiez deux cents francs ce matin même. J'ose espérer, monsieur le notaire, que vous ne me refuserez pas ce léger secours, qui doit me sauver d'un extrême embarras.

— Mille francs? sur hypothèque? grommela le notaire. Et qui en servira la rente? Vos biens sont grevés au-delà de leur valeur.

— Oh! vous vous trompez, monsieur le notaire! s'écria M. de Vlierbecke avec une profonde émotion.

— Pas le moins du monde. Sur l'ordre des personnes qui vous ont avancé de l'argent, j'ai fait faire l'estimation de toutes vos propriétés au taux le plus élevé. Il en résulte que vos créanciers ne recouvreront leurs capitaux que dans le cas d'une vente extrêmement avantageuse. Vous avez fait une irréparable folie, monsieur; si j'eusse été à votre place, je n'aurais pas sacrifié toute ma fortune et celle de ma femme pour secourir et sauver un ingrat, je dirais presque un trompeur, fût-il ou non mon frère!

M. de Vlierbecke, accablé par un pénible souvenir, baissa la tête, mais laissa sans réponse l'accusation portée contre son frère. Ses doigts serraient convulsivement la tabatière d'or. Le notaire reprit :

— Par cette imprudente action, vous vous êtes plongés dans la misère, vous et votre enfant, car vous ne pouvez plus le dissimuler. Pendant dix années, — Dieu sait au prix de quelles souffrances, — vous avez pu garder le secret de votre ruine; mais l'instant inévitable approche où vous serez forcé de vendre vos biens...

Le gentilhomme fixait sur le notaire un regard où se lisaient l'angoisse et le doute.

— Il en est ainsi cependant, poursuivit le notaire. M. de Hoogebaen est mort pendant son voyage en Allemagne. Les héritiers ont trouvé dans la maison mortuaire l'obligation de quatre mille francs à votre charge, et m'ont donné avis qu'il ne fallait plus songer à la renouveler. Si M. de Hoogebaen était votre ami, ses héritiers ne vous connaissent pas. Pendant dix ans, vous avez négligé d'amortir cette dette; vous avez payé deux mille francs de rente; dans votre propre intérêt, il est temps que cela finisse. Il vous reste encore quatre mois, monsieur de Vlierbecke, quatre mois avant l'échéance de l'effet...

— Encore quatre mois! dit d'une voix sombre le gentilhomme, quatre mois, et alors, ô mon Dieu!...

— Alors vos biens seront vendus de par la loi. Je comprends que cette perspective vous soit pénible; mais, puisque vous êtes placé devant un destin

que rien ne peut conjurer, vous ne pouvez rien faire de mieux que de vous préparer à recevoir avec courage le coup qui vous menace. Laissez-moi mettre vos biens en vente pour cause de départ; vous échapperez ainsi à la honte d'une expropriation forcée.

Depuis quelques instans, M. de Vlierbecke, voilant ses yeux des deux mains, paraissait écrasé par les lugubres paroles du notaire. Lorsque celui-ci l'engagea à faire vendre volontairement ses biens, le gentilhomme releva la tête et dit avec un calme douloureux :

— Votre conseil est bon et généreux, monsieur le notaire, et cependant je ne le suivrai point. Vous savez que tous mes sacrifices, ma pénible existence, mes éternelles angoisses ne tendent qu'à assurer le sort de mon unique enfant; vous seul savez, monsieur le notaire, que tout ce que je fais n'a qu'un seul but, mais un but que je considère comme sacré. Eh bien! je crois que Dieu va exaucer la prière que je lui adresse depuis dix ans; ma fille est aimée d'un jeune homme riche, dont j'admire les purs et généreux sentimens; sa famille nous témoigne beaucoup de sympathie. Quatre mois! le temps est court, c'est vrai; mais faut-il que par une vente anticipée j'anéantisse toutes mes espérances? Dois-je accepter dès aujourd'hui pour mon enfant et pour moi-même une misère qui frappe tous les yeux, à l'heure où je vais peut-être atteindre au but pour la réalisation duquel j'ai tant souffert?

— Vous voulez donc tromper ces gens? Peut-être préparez-vous par-là à votre fille de plus grandes infortunes!

Le mot *tromper* fit tressaillir le gentilhomme; un frisson nerveux parcourut ses membres, et la rougeur de la honte colora son noble front. — Tromper! dit-il avec une ironie amère, oh! non! mais je ne veux pas étouffer par l'aveu de ma misère l'amour qu'une réciproque sympathie fait doucement éclore dans ces deux jeunes cœurs. Seulement, lorsqu'il s'agira de part ou d'autre de prendre une décision, j'exposerai loyalement l'état de mes affaires. Si cette révélation amène l'anéantissement de mes espérances, je suivrai votre conseil, je vendrai tout ce que je possède, j'abandonnerai ma patrie, et j'irai chercher, en donnant des leçons sur la terre étrangère, à y gagner pour ma fille et pour moi ce qui est nécessaire à la vie.

Il se tut un instant, puis poursuivit à demi-voix et comme en lui-même : — Et cependant j'ai promis près du lit de mort de ma femme bien-aimée, j'ai promis sur la croix que ma fille ne partagerait pas ce misérable sort, mais qu'elle aurait une existence calme et heureuse! Dix années de souffrances, dix années d'abaissement, n'ont pu réaliser ma promesse. Maintenant enfin un dernier rayon d'espoir éclaire notre sombre avenir...

Il prit d'une main tremblante la main du notaire, le regarda dans les yeux d'un air égaré, et s'écria d'une voix suppliante : — O mon ami, secondez-moi dans ce suprême et décisif effort; ne prolongez pas ma torture, accordez-moi ce que je vous demande; aussi longtemps que je vivrai, je bénirai le nom de mon bienfaiteur, le nom du sauveur de mon enfant!

Le notaire retira sa main et répondit avec embarras : — Mais je ne comprends pas ce que tout cela peut avoir de commun avec la somme que vous voulez emprunter.

M. de Vlierbecke mit la main dans sa poche et répondit d'une voix triste : — Ah! c'est ridicule, n'est-ce pas, de tomber aussi bas et de voir son bonheur

ou son éternel malheur dépendre de choses dont tout autre homme se raillerait? C'est ainsi pourtant. Ce jeune homme vient avec son oncle dîner demain chez nous; l'oncle s'est invité lui-même; nous n'avons rien à leur offrir; ma fille a besoin de quelques bagatelles pour être convenablement mise, car à notre tour nous serons sans doute conviés par eux. Notre isolement ne cachera plus longtemps notre misère : des sacrifices de toute espèce ont été faits pour ne pas succomber sous la honte...

En prononçant ces derniers mots, sa physionomie prit une expression déchirante; il tira la main de sa poche, et montrant au notaire deux francs environ en menue monnaie : — Voyez, dit-il en souriant amèrement, voilà tout ce que je possède encore! Et demain des gens riches dînent chez moi; si mon indigence se trahit en quelque chose, tout espoir pour ma fille est perdu! Pour l'amour de Dieu, monsieur le notaire, soyez généreux, venez à mon aide!

— Mille francs! murmura le notaire; je ne puis tromper mes commettans. Quel gage garantira cette somme? Vous ne possédez rien qui ne soit grevé outre mesure.

— Mille,... cinq cents,... deux cents! s'écria le gentilhomme; mais prêtez-moi du moins de quoi sortir de ce cruel embarras!

— Je n'ai pas de fonds disponibles, répondit le notaire; dans quinze jours peut-être, et encore ne puis-je l'assurer.

— Eh bien! par amitié, je vous en supplie, dit le gentilhomme, prêtez-moi sur votre propre caisse!

— Je ne puis espérer que vous me rendiez jamais ce qui vous sera prêté, dit le notaire avec un visible dépit; c'est donc une aumône que vous demandez?

Le gentilhomme s'agita péniblement sur son siége et devint tout pâle, un éclair brilla dans ses yeux, et son front se plissa convulsivement; cependant il réprima sur-le-champ sa violente émotion, inclina la tête et murmura avec une sombre résignation : — Une aumône! soit. Buvons cette dernière goutte du calice de douleur! C'est pour mon enfant...

Le notaire prit dans un tiroir quelques pièces de cinq francs et les présenta au gentilhomme. Soit que celui-ci se sentît blessé de se voir offrir une aumône véritable, soit que la somme lui parût trop minime pour lui être utile, il jeta sur l'argent un regard farouche, et se laissa tomber sur son siége en poussant un soupir déchirant et en couvrant son visage de ses deux mains.

Un domestique vint annoncer un autre visiteur; le gentilhomme se leva brusquement dès que le laquais eut quitté le salon, et essuya deux larmes qui brillaient dans ses yeux. Le notaire lui montra encore les pièces de cinq francs qu'il avait déposées sur le coin de la table; mais M. de Vlierbecke détourna les yeux avec une espèce d'horreur et dit avec précipitation :

— Monsieur le notaire, pardonnez-moi ma hardiesse; je n'attends plus de vous qu'une grâce...

— Et laquelle?

— Au nom de ma fille, gardez-moi le secret.

— Quant à cela, vous me connaissez depuis longtemps : soyez sans inquiétude... Vous refusez donc ce léger secours?

— Merci! merci! s'écria le gentilhomme en repoussant la main du notaire; puis, tremblant comme si la fièvre l'eût saisi, il sortit du salon et franchit la porte de la rue sans attendre que le domestique vînt la lui ouvrir.

Encore étourdi du coup qui venait de le frapper, hors de lui et mourant de honte, la tête penchée sur la poitrine et les yeux fixés sur le sol, le malheureux gentilhomme parcourut pendant quelque temps les rues sans savoir où il se trouvait. Enfin le sentiment de la nécessité le tira peu à peu de son rêve fiévreux; il se dirigea vers la porte de Borgerhout, et s'enfonça dans les fortifications jusqu'à ce qu'il se trouvât tout à fait seul. Là une lutte terrible parut s'engager en lui : ses lèvres s'agitaient rapidement; sur sa physionomie se succédaient mille expressions diverses de souffrance, de honte et d'espoir. Cependant il tira de sa poche la tabatière d'or, considéra avec une amère tristesse les nobles armoiries qui y étaient gravées, et se plongea dans une rêverie désespérée dont il sortit tout à coup, comme s'il venait de prendre une solennelle résolution. Enfin, les yeux fixés sur la tabatière, il se mit à gratter les armes avec un canif, et murmura d'une voix calme, quoique tremblante encore d'émotion : — Souvenir de mon excellente mère, talisman protecteur qui as si longtemps caché ma misère et que j'invoquais comme un bouclier sacré toutes les fois que ma détresse allait se trahir, — ô toi, dernier legs de mes ancêtres, il faut aussi que je te dise adieu; il faut, hélas! que je te profane de ma main! Puisse ce dernier service que tu me rends nous sauver d'une humiliation plus grande!

Une larme coula sur ses joues et sa voix s'éteignit. Il poursuivit néanmoins son étrange travail et gratta le couvercle de la boîte jusqu'à ce que les armoiries eussent complétement disparu. Alors le gentilhomme rentra en ville et parcourut un grand nombre de petites rues solitaires en interrogeant toutes les enseignes d'un regard timide et détourné. Après avoir erré une heure, il entra dans une étroite ruelle du quartier Saint-André, et poussa soudain une exclamation de joie, attestant qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait. Son regard s'était arrêté sur une enseigne qui portait pour inscription ces seuls mots : *Commissionnaire juré du mont-de-piété;* dans cette maison, on prêtait sur toute espèce de gage, au nom de l'établissement que nous venons de nommer. Le gentilhomme passa devant la porte et alla jusqu'au bout de la rue; puis il revint sur ses pas, pressant ou ralentissant sa marche quand une autre personne se montrait dans la rue, jusqu'à ce qu'il eût trouvé enfin un moment favorable pour se glisser, en longeant les murs, dans la maison qui portait l'enseigne en question.

Longtemps après il en sortit et gagna précipitamment une autre rue. Une certaine joie brillait dans ses yeux, mais la vive rougeur qui colorait son visage témoignait assez qu'il n'avait obtenu le secours désiré qu'au prix d'une nouvelle humiliation. Il eut bientôt gagné le centre de la ville. Là il entra chez un marchand de comestibles, et fit emballer dans une bourriche une poularde farcie, un pâté, des conserves et d'autres menues provisions de table; il en paya le prix et dit qu'il enverrait son domestique prendre le tout. Plus loin, il acheta chez un orfévre deux cuillers d'argent et une paire de boucles d'oreilles, puis il s'éloigna de ce quartier pour aller probablement faire ailleurs de nouvelles emplettes.

II.

Dans nos landes couvertes de bruyères, l'homme a entrepris une lutte victorieuse pour tirer le sol du sommeil éternel auquel il semblait condamné

par la nature. Il a fouillé les stériles entrailles de la terre et l'a arrosée de ses sueurs; il a appelé à son aide la science et l'industrie, desséché les marais, arrêté dans leur cours vers la Meuse les ondes bienfaisantes qui descendent des montagnes, et fait circuler ainsi de riches et vivifiantes artères dans un sol engourdi comme un cadavre depuis des milliers d'années. Glorieux combat de l'homme contre la matière! triomphe magnifique qui transformera un jour l'infertile Campine (1) en une contrée féconde et bénie! En vérité, nos descendans n'y croiront pas, lorsque, sous leur regard charmé, le froment ondoiera comme une mer, ou que l'herbe verdoyante s'étendra au fond des vallées là où le soleil brise aujourd'hui ses rayons dans les prismes d'un sable aride et brûlant!

Cependant, au nord de la ville d'Anvers, dans la direction des frontières hollandaises, on remarque à peine aujourd'hui quelques traces de défrichement. Ce n'est guère que le long de la chaussée qu'on voit l'agriculture s'avancer sur la lande sablonneuse; plus loin, au cœur du pays, tout est encore inculte et sauvage. Là se déroulent à perte de vue des plaines arides qui n'ont pour toute végétation que de maigres bruyères, et parfois l'horizon n'est borné que par cette teinte bleuâtre et nuageuse qui dit que le désert s'étend bien au-delà de la portée du regard. Seulement, si l'on parcourt de grandes distances, on rencontre de temps en temps un ruisseau qui serpente en méandres capricieux, et dont l'onde limpide, encadrée d'une verdoyante bordure, court au milieu de fraîches prairies et d'arbres pleins de séve et de vigueur. Le long des rives du filet murmurant ou dans les terrains un peu plus hauts s'élèvent des fermes isolées, des maisons de campagne, voire des villages entiers, comme si l'homme, de même que la terre, ne demandait qu'une eau courante pour y trouver la nourriture et la vie.

Dans un de ces endroits où la présence de prairies et de pâturages a rendu la culture possible, se trouvait, au bord d'un chemin écarté, une ferme passablement importante. Les grands arbres qui étendaient aux alentours leur ombre majestueuse attestaient que l'homme avait, depuis des siècles, pris possession de ces lieux. En outre, les fossés qui entouraient l'habitation, et le pont de pierre qui en précédait la porte principale, faisaient supposer avec raison que cette demeure avait dû être une propriété seigneuriale. On la nommait, dans les environs, le *Grinselhof*. Toute la partie antérieure était occupée par la métairie, c'est-à-dire le logis du fermier, les étables et les granges, si bien que le passant ne pouvait guère apercevoir ce qui se trouvait ou se passait dans l'enceinte des fossés, que protégeaient en outre d'épais massifs de verdure, et c'était en effet un mystère, même pour le fermier. Ces impénétrables massifs qui s'élevaient derrière sa demeure dérobaient comme un rideau l'intérieur de la campagne à son regard curieux. Ni lui ni aucun des siens ne pouvait franchir cette limite sans être spécialement appelé au-delà.

Au fond de la propriété, à l'abri d'un ombrage séculaire, se trouvait une vaste maison que les paysans nommaient le château. Là habitait avec sa fille un gentilhomme menant une vie aussi solitaire et aussi retirée que celle

(1) On nomme *Campine* les vastes espaces incultes qui s'étendent, au nord de la Belgique, des environs d'Anvers jusqu'à Venloo. Le défrichement de la Campine, entrepris sur une grande échelle depuis quelques années, donne déjà les plus heureux résultats.

d'un ermite, sans valet ni servante, et fuyant avec soin toute société. On croyait dans le pays qu'une avarice ou plutôt une ladrerie inexplicable avait poussé ce gentilhomme, qui possédait de beaux biens au soleil, à se séquestrer ainsi loin du monde. Quant au fermier, il évitait soigneusement toute explication sur ce point, et respectait la mystérieuse conduite de son maître. Ses affaires prospéraient, car la terre était fertile et le fermage peu élevé. Il en était reconnaissant envers le gentilhomme, et, chaque dimanche, lui prêtait volontiers un cheval qui, attelé à la vieille calèche, le conduisait lui et sa fille à l'église du village. De plus, dans les grandes circonstances, le jeune fils du fermier était au service du maître en qualité de laquais.

C'est une des dernières après-dînées du mois de juillet. Le soleil a presque accompli sa course quotidienne et s'incline vers l'occident; toutefois ses rayons, bien que moins ardens qu'à l'heure de midi, sont encore chauds et inondent l'air de brûlantes effluves. Au Grinselhof aussi les derniers feux du soleil couchant se jouent gaiement dans le feuillage; tandis que les rayons obliques dorent la cime des arbres de teintes à la fois douces et éclatantes, la verdure prend du côté de l'orient des nuances plus sombres, et le fond des bosquets s'enveloppe d'une mystérieuse obscurité. Des ombres gigantesques s'étendent sur le sol, et, après la suffocante chaleur du jour, la brise du soir s'éveille lentement et remplit l'atmosphère de senteurs rafraîchissantes.

Et néanmoins tout est triste au Grinselhof : un silence de mort pèse comme une pierre sépulcrale sur l'habitation déserte; les oiseaux se taisent, le vent repose, pas une feuille ne bouge; la lumière seule semble y vivre. A voir cette absence totale de mouvement et de bruit, on croirait la nature plongée ici pour toujours dans un magique sommeil. Le regard cherche en vain à sonder les ténébreuses profondeurs de la végétation abandonnée à elle-même, et l'on se surprend à frissonner, comme si cette morne et muette solitude cachait dans son sein quelque lugubre mystère...

Soudain le feuillage s'agite au fond de l'épais bosquet, et les branches se courbent bruyamment sous la course rapide d'un être invisible. Une multitude d'oiseaux quittent leur retraite et s'envolent tumultueusement comme s'ils fuyaient à l'approche d'un danger. La seule apparition d'un être humain apporterait-elle l'animation et la vie là où semblaient régner à jamais le silence et la mort? Le bosquet s'ouvre. Une jeune fille toute vêtue de blanc s'élance hors des coudriers et vole, un filet de soie à la main, à la poursuite d'un papillon. Elle court plus rapide qu'une biche, le corps tendu, le bras levé, effleurant à peine le sol de la pointe des pieds; elle semble avoir des ailes plus légères que les oiseaux qui, sur son passage, ont abandonné leur asile. Ses cheveux flottent librement en boucles ondoyantes sur son cou charmant. Voyez, elle prend un élan, elle bondit...

Qu'il est gracieux et magnifique, le papillon qui voltige et danse au-dessus de sa tête, comme s'il prenait plaisir à jouer avec elle! Ses ailes dentelées sont semées d'yeux d'azur, de pourpre et d'or.

Un cri de joie s'échappe de la poitrine de la jeune fille. Elle a failli saisir l'objet de son envie; mais elle a à peine effleuré du bout du filet les ailes du papillon, qui, bien que mutilé, s'élève dans les airs hors de sa portée. Elle le suit tristement du regard jusqu'à ce que ses couleurs se perdent dans le ciel

bleu. Un instant encore elle hésite, puis elle prend à pas lents un sentier plus praticable que le chemin qu'elle vient de suivre.

Qu'elle est belle! Le soleil a légèrement bruni son teint délicat, mais le velouté vermeil de ses joues n'en ressort que mieux, et son visage y gagne une charmante expression d'énergie et de santé. Sous un front élevé, ses beaux yeux noirs brillent à travers de longs cils. Son ravissant visage est encadré de cheveux flottans qui ondoient sur les épaules, et ne laissent entrevoir que de temps en temps un col de cygne. Sa taille est svelte et élancée; une simple robe blanche ceinte d'un modeste ruban ne dissimule pas ses formes délicates. Quand elle lève la tête et que son regard se perd dans l'azur du ciel, on croirait facilement voir en rêve une fille de l'air; on la prendrait pour la fée du Grinselhof.

Tantôt elle erre dans les sentiers perdus, absorbée par des souvenirs aimés et savourant les douces émotions qui agitent son cœur; tantôt, de souriante devenue grave, elle s'arrête, et ses beaux yeux s'inclinent pensifs vers la terre. Elle se rapproche ainsi d'un parterre où des œillets brûlés par les feux du jour penchent leur tête languissante. Ces fleurs devaient être l'objet d'une affection particulière, car toutes étaient liées à un soutien en bois blanc et soigneusement préservées de l'invasion des mauvaises herbes. Le choix des fleurs, les soins enfantins dont elles étaient entourées, une espèce de délicate sollicitude qui se sent, mais ne s'exprime pas, tout témoignait qu'une main de femme, — une main de jeune fille, — élevait et choyait ces favorites. La jeune fille avait remarqué de loin qu'elles s'inclinaient épuisées et flétries; elle s'approcha pleine d'anxiété, et dit en relevant de la main le calice d'un œillet : — O mon Dieu! mes pauvres petites fleurs, j'ai oublié hier de vous arroser! Vous avez soif, n'est-ce pas? Vous languissez en m'attendant, et vous courbez la tête comme si vous alliez mourir!

Et elle poursuivit rêveuse : — Mais aussi depuis hier je suis si distraite, si joyeuse, si...

Elle baissa les yeux, et hésitant comme par pudeur, elle murmura d'une voix douce : — Gustave!

Immobile comme une statue, seule avec une vision enchanteresse, elle oublia un instant les fleurs et peut-être avec elles le monde entier. Bientôt ses lèvres s'émurent et murmurèrent à demi voix : — Toujours, toujours son image devant mes yeux! toujours sa voix qui me poursuit! Impossible d'échapper à cette fascination! Mon Dieu, que se passe-t-il en moi?

Elle se tut, puis elle parut s'éveiller soudain, releva vivement la tête et rejeta en arrière les boucles épaisses de sa chevelure, comme si elle eût voulu se débarrasser de la pensée qui l'obsédait. — Attendez, mes chères fleurs, dit-elle aux œillets en souriant; attendez, je vais vous apporter aide et fraîcheur!

Elle disparut dans le bosquet et en rapporta bientôt des rameaux qu'elle disposa de manière à ombrager les fleurs, après quoi elle prit un petit arrosoir, et courut à travers l'herbe vers un bassin ou plutôt un petit étang creusé au milieu du gazon, et autour duquel des saules pleureurs laissaient pendre leurs rameaux ondoyans.

La surface de l'eau était calme et unie à son arrivée, mais à peine son image s'y fut-elle reflétée, que le vivier parut fourmiller d'êtres vivans. Des centaines

de dorades de toutes couleurs, — rouges, blanches, noires, — nageaient vers elle en frétillant, la gueule hors de l'eau et béante, comme si les pauvres petits animaux s'étaient efforcés de parler à la jeune fille. Elle, se retenant d'une main au tronc du saule pleureur le plus proche, se courbait gracieusement sur l'eau et s'efforçait de remplir l'arrosoir sans toucher les dorades. — Allons, allons, laissez-moi en paix, disait-elle en les écartant avec précaution, je n'ai pas le temps de jouer;... je vais vous apporter votre dîner tout à l'heure. — Mais les poissons frétillèrent autour de l'arrosoir, jusqu'à ce qu'elle l'eût retiré de l'étang, et même, après le départ de la jeune fille, ils continuèrent de s'attrouper tout en émoi près du bord que son pied avait foulé.

Elle vient d'arroser les fleurs; l'arrosoir a lentement glissé de sa main sur le sol. La tête penchée, elle dirige ses pas vers l'habitation solitaire; elle revient avec la même lenteur, jette du pain blanc aux dorades, et se remet, inattentive et tout absorbée par ses pensées, à parcourir les sentiers du jardin.

Elle gagna enfin un endroit où un gigantesque catalpa étendait au-dessus du chemin, comme un vaste parasol, ses branches, qui se courbaient jusqu'au sol. Sous ce frais ombrage se trouvaient une table et deux chaises. Un livre, un encrier, une broderie, témoignaient que la jeune fille s'était assise là peu auparavant.

Maintenant encore elle s'affaissa sur l'une des chaises, prit tour à tour en main le livre et la broderie, les laissa retomber l'un et l'autre, et bientôt, succombant sous les pensées qui l'accablaient, elle inclina sa belle tête sur son bras, comme quelqu'un qui est las et veut se reposer. Pendant quelque temps, ses grands yeux demeurèrent vaguement fixés dans l'espace; par intervalles un doux sourire se jouait sur ses lèvres, et ses lèvres s'agitaient comme si elle se fût entretenue avec un ami. Parfois ses paupières fatiguées se fermaient, mais les cils se relevaient toujours pour retomber plus lourdement encore, jusqu'à ce qu'enfin un profond sommeil parut s'emparer de la jeune fille. Dormait-elle? Ah! son âme du moins veillait et était heureuse, car le doux sourire animait toujours ses traits, et s'il disparaissait parfois pour faire place à une expression plus calme, il revenait bientôt jeter sur sa pure et transparente physionomie le charmant reflet du bonheur et de la joie. On eût dit que ses rêveries avaient pris un corps et planaient devant ses yeux, inondant son cœur d'indicibles jouissances, comme une ronde magique bercée par la brise du soir.

Depuis longtemps déjà, elle était plongée, par un songe séduisant, dans un oubli complet de la vie réelle, lorsqu'à la porte d'entrée, un bruit de roues et le puissant hennissement d'un cheval vinrent troubler le silence du Grinselhof. Cependant la jeune fille ne s'éveilla pas.

La vieille calèche, revenue de la ville, venait de s'arrêter près de l'écurie de la ferme. Le fermier et sa femme accoururent pour saluer leur maître et aider à dételer le cheval. Tandis qu'ils s'occupaient de cette besogne, M. de Vlierbecke descendit de voiture et leur adressa quelques paroles bienveillantes, mais d'une voix si pleine de tristesse, que tous deux le contemplèrent avec étonnement. A la vérité, sa calme gravité ne l'abandonnait jamais, même lorsqu'il était le plus affable; mais en ce moment sa physionomie dénotait un abattement tout-à-fait extraordinaire. Il semblait brisé de fatigue,

et son regard, d'ordinaire si plein de vie, s'éteignait, morne et languissant, sous ses sourcils abaissés.

Le cheval était à l'écurie; le jeune domestique, qui avait déjà déposé la livrée, tira de la voiture quelques paniers et paquets qu'il déposa sur la table de la ferme. Sur ces entrefaites, M. de Vlierbecke s'approcha du fermier. — Maître Jean, dit-il, j'ai besoin de vous. Il vient du monde demain au Grinselhof. M. Denecker et son neveu dînent ici.

Le fermier, au comble de la stupéfaction, regardait son maître, la bouche béante; il n'en pouvait croire ses oreilles. Après un instant, il demanda d'une voix pleine d'hésitation :

— Ce gros riche monsieur, qui, le dimanche à la grand'messe, se met près de vous au jubé?

— Lui-même, maître Jean; qu'y a-t-il de si surprenant à cela?

— Et le jeune M. Gustave, qui, hier, après la messe, a parlé sur le cimetière à notre demoiselle?

— Lui-même.

— Oh! monsieur, ce sont des gens si riches! Ils ont acheté tous les biens qui sont autour d'Échelpoel; ils ont au moins, dans leur château, dix chevaux à l'écurie, sans compter ceux qu'ils ont encore en ville. Leur voiture est tout argent du haut en bas...

— Je le sais, et c'est précisément pour cela que je veux les recevoir comme il convient à leur rang. Tenez-vous prêt, de même que votre femme et votre fils; je viendrai vous appeler demain matin de très bonne heure. Vous donnerez volontiers un coup de main pour m'aider, n'est-ce pas?

— Certainement, certainement, monsieur! Un mot de vous suffit... Je suis bien heureux de pouvoir faire quelque chose pour votre service...

— Je vous remercie de votre bonne volonté. Ainsi c'est dit : à demain!

Monsieur de Vlierbecke entra dans la ferme, donna au jeune homme quelques ordres relatifs aux objets tirés de la voiture, puis il gagna le bosquet et s'achemina vers le Grinselhof.

Dès qu'il fut hors de la vue du fermier, sa physionomie prit une expression plus sereine; un sourire se dessina sur ses lèvres, tandis qu'il promenait son regard autour de lui, comme s'il eût cherché quelqu'un dans la solitude du jardin. Au détour d'un sentier, son œil tomba soudain sur la jeune fille endormie. Comme fasciné par le ravissant tableau qui s'offrait à lui, il ralentit sa marche et bientôt s'arrêta en extase... Dieu! que l'enfant était belle dans son repos! Le soleil couchant l'inondait d'ardens reflets et jetait une teinte de rose sur tout ce qui l'entourait. Les boucles épaisses de sa chevelure tombaient éparses sur ses joues dans un charmant désordre. Le catalpa avait semé sur elle et autour d'elle ses calices d'une blancheur de neige. Elle rêvait toujours; un sourire de calme bonheur se jouait sur ses traits; ses lèvres émues balbutiaient d'inintelligibles paroles, comme si son âme se fût efforcée d'exprimer les sentimens qui débordaient en elle.

M. de Vlierbecke retint son haleine, caressa du regard la douce jeune fille, et, saisi d'une émotion profonde, il leva les yeux au ciel en disant d'une voix basse et frémissante : — Sois béni, père tout-puissant, elle est heureuse! Que mon martyre se prolonge sur la terre, mais puissent mes souffrances te rendre

miséricordieux pour elle! Grâce, protection pour mon enfant; puisse son rêve se réaliser, ô mon Dieu!

Après cette courte, mais ardente prière, il s'affaissa sur la seconde chaise, posa avec précaution le bras sur la table, y appuya la tête et demeura immobile, les traits illuminés par le doux sourire du bonheur et par une vive expression d'admiration. La contemplation de la virginale beauté de sa fille devait être pour lui la source de joies ineffables, qui, par une magique puissance, lui faisaient oublier en un instant toutes ses douleurs, car ses yeux étaient fixés sur elle avec une douce extase, et sur sa physionomie se reflétait, comme dans un miroir fidèle, chaque émotion qui venait se peindre sur les traits délicats de la jeune fille. Tout à coup une rougeur pudique monta au front de celle-ci, ses lèvres articulèrent plus distinctement. Le père l'épiait avec une pénétrante attention, et bien qu'elle n'eût pas parlé, il saisit un de ces mots fugitifs qui allaient se perdre dans les airs avec son haleine. Ému d'une joie plus profonde encore, il murmura en lui-même : — Gustave! elle rêve de Gustave! Son cœur est d'accord avec mes vœux. Puissions-nous réussir! Puisse Dieu nous être propice!...

M. de Vlierbecke demeura quelques instans encore en contemplation. Il se leva enfin, passa derrière la jeune fille et posa sur son front un long baiser. Rêvant encore à demi, elle ouvrit lentement les yeux; mais à peine eut-elle reconnu celui qui l'éveillait, qu'elle l'enlaça d'un bond dans ses bras, se suspendit caressante à son cou en lui donnant le plus doux baiser filial, et l'accabla de mille questions.

Le gentilhomme se dégagea de l'étreinte de sa fille, et dit d'un ton de douce plaisanterie : — Apparemment, Lénora, il est inutile que je te demande aujourd'hui quelles beautés tu as découvertes dans le *Lucifer* de Vondel; le temps t'a sans doute manqué pour commencer la comparaison de ce chef-d'œuvre de notre langue maternelle avec *le Paradis perdu* de Milton?

— Ah! mon père, balbutia Lénora, mon esprit se trouve en effet dans d'étranges dispositions. Je ne sais ce que j'ai, je ne puis même plus lire avec attention.

— Allons, Lénora, ne t'attriste pas, mon enfant. Assieds-toi, j'ai à t'apprendre une importante nouvelle. Tu ne sais pas pourquoi je me suis rendu en ville aujourd'hui, n'est-ce pas? Eh bien! c'est que nous avons demain du monde à dîner.

La jeune fille, profondément étonnée, regarda son père d'un air interrogateur.

— C'est M. Denecker, tu sais, ce riche négociant qui se place auprès de moi au jubé, et qui habite le château d'Echelpoel?

— Oh! oui, je le connais, mon père; il me salue toujours avec tant d'affabilité, et ne manque jamais de me tendre la main pour descendre de voiture quand nous arrivons à l'église. Mais...

— Tes yeux me demandent s'il vient seul? Non, Lénora, une autre personne l'accompagnera...

— Gustave! s'écria involontairement la jeune fille d'un ton de joyeuse surprise et en rougissant en même temps.

— En effet, c'est Gustave, répondit M. de Vlierbecke. Ne tremble pas pour

cela, Lénora, et ne t'effraie pas de ce que ton âme, encore ignorante, s'ouvre à un nouveau sentiment. Entre toi et moi il ne peut y avoir aucun secret que mon amour ne pénètre.

Les yeux de l'enfant interrogèrent les yeux du père, et parurent demander à son bienveillant regard l'explication d'une énigme. Tout à coup, comme si une lumière soudaine se fût faite dans son âme, elle jeta ses bras au cou de M. de Vlierbecke, cacha son visage dans son sein, et murmura avec une profonde reconnaissance : — Mon père, mon père bien-aimé, votre bonté n'a pas de bornes!

Le gentilhomme se prêtá quelques instans aux affectueuses caresses de sa fille; mais peu à peu ses traits s'assombrirent, une larme vint briller dans ses yeux, et il dit d'un accent très ému : — Lénora, quoi qu'il arrive dans notre vie, tu aimeras toujours ton père ainsi, n'est-ce pas?

— Oh! toujours, toujours! s'écria la jeune fille.

— Lénora, mon enfant, reprit le père en soupirant, ta douce affection est ma récompense et ma vie ici-bas. N'enlève jamais à mon âme son unique consolation.

Le ton triste de sa voix émut tellement la jeune fille, qu'elle lui prit les mains sans prononcer un mot, et, le front dans le sein de son père, elle se mit à pleurer silencieusement.

Quelques heures plus tard, M. de Vlierbecke était assis dans la grande salle du Grinselhof, près d'une petite lampe, les coudes appuyés sur une table. L'appartement, éclairé sur un seul point, tandis que les coins échappaient au regard dans une vague obscurité, était triste et morne. La flamme tremblotante de la lampe faisait ondoyer ses reflets en longues traînées sur les murailles, et y dessinait mille formes fantastiques, tandis que les vieux portraits qui ornaient les panneaux semblaient fixer opiniâtrément sur la table leurs yeux immobiles.

Du milieu de cette obscurité et de ce silence se détachait seule la belle et calme figure du gentilhomme. Le regard perdu dans les ténébreuses profondeurs de la nuit, immobile comme une statue, il semblait prêter l'oreille avec la plus grande attention. Il quitta enfin son siége avec précaution, et alla, sur la pointe des pieds, jusqu'à l'autre extrémité de la salle, où il s'arrêta l'oreille collée à une porte fermée.

— Elle dort, se dit-il à voix basse, et levant les yeux au ciel, il ajouta en soupirant : — Que Dieu protége son repos!

Il revint à la table, y prit la lampe et ouvrit une grande armoire ménagée dans le mur. Appuyé sur un genou, il prit dans le tiroir inférieur quelques serviettes et une nappe, les déploya, et parut s'assurer avec une inquiète sollicitude si aucune tache n'en déparait la blancheur. Un sourire de joie témoigna qu'il était satisfait du résultat de cet examen.

Il se releva emportant un petit panier, et se rapprocha de la table, du tiroir de laquelle il tira un morceau d'étoffe de laine et de la craie. Il broya celle-ci avec le manche d'un couteau, et se mit à frotter et à polir les cuillers et les fourchettes que contenait le panier. Il fit de même des salières et autres petits ustensiles de table, qui étaient la plupart en argent, et dont les ornemens ciselés attestaient une certaine opulence.

Pendant qu'il se livrait à cette occupation, son âme se laissa emporter par le flot des souvenirs; l'immobilité de ses traits, la fixité de ses yeux, dont le regard incertain semblait se perdre dans les ténèbres, témoignaient assez qu'il était absorbé dans ses pensées. De temps en temps, ses lèvres murmuraient quelques paroles et des larmes s'échappaient de ses paupières : larmes de bonheur peut-être, car un doux sourire éclairait son visage. Déjà dans son rêve il avait redit tous les noms qui lui avaient été chers ici-bas, peut-être avait-il savouré de nouveau les pures et joyeuses émotions des jeunes années; sa voix devint plus distincte; il disait en soupirant : — Pauvre frère! un seul homme sait ce que j'ai fait pour toi, et cet homme t'accuse d'ingratitude et de mauvaise foi! Et toi, tu erres dans les solitudes glacées de l'Amérique, en proie à la souffrance et à la maladie; tu parcours, au prix d'un misérable salaire, des déserts où pendant des mois entiers nul regard humain ne s'arrête sur toi. Fils de noble race comme moi, tu t'es fait l'esclave des Anglais, et pour eux tu amasses ces fourrures destinées au luxe des riches. Oh! j'endure un cruel martyre pour l'amour de toi; mais Dieu m'est témoin que mon affection est demeurée entière. Puisse ton âme, ô mon frère, ressentir dans l'isolement où tu souffres cette aspiration de mon âme, et puisses-tu y trouver un adoucissement à ta misère!

Le gentilhomme, absorbé quelque temps dans sa douloureuse méditation, secoua enfin son rêve et redevint attentif à son travail. Il disposa tous les objets d'argenterie les uns à côté des autres sur la table. — Six fourchettes! huit cuillers! dit-il en réfléchissant, nous serons quatre à table. Il s'agira de se tenir sur ses gardes, sinon on s'apercevrait facilement qu'il manque quelque chose... Mais cela ira cependant; je donnerai à la fermière des instructions précises : c'est une femme entendue...

En prononçant ces derniers mots, il renferma le tout dans l'armoire, après quoi il prit la lampe, quitta la salle à pas lents et circonspects, et descendit par un escalier de pierre dans une vaste salle voûtée, où il ouvrit une petite porte, et se courba dans un petit caveau surbaissé. A la lueur incertaine de la lampe, il tâtonna dans un bac parmi un grand nombre de bouteilles vides, et trouva enfin ce qu'il cherchait; il retira du sable trois bouteilles, et dit, la pâleur de l'angoisse sur le visage : — Ciel! trois bouteilles seulement! trois bouteilles de vin de table! Et l'on dit que M. Denecker met son orgueil à bien boire... Que ferai-je, si, lorsqu'on aura vidé ces trois bouteilles, il en désire davantage? Je ne bois point, Lénora peu; ainsi deux bouteilles pour M. Denecker et une pour son neveu... cela pourra suffire. Au reste il ne servirait de rien de se lamenter; le sort décidera!

Sans plus parler, le gentilhomme alla dans les coins de la cave, y prit avec la main quelques toiles d'araignée qu'il attacha artistement sur les bouteilles, et saupoudra celles-ci de poussière et de sable.

Il regagna la salle et se mit à coller sur le mur, avec de l'amidon, un morceau de papier peint à un endroit où la tapisserie avait été détériorée par quelque accident; puis, après avoir passé une demi-heure à brosser ses habits et à s'efforcer de dissimuler, à l'aide d'eau et d'encre, les traces blanchissantes que le temps avait imprimées au drap à l'endroit des coudes et des genoux, il revint à la table et se prépara à une œuvre étrange.

Il prit dans le tiroir un fil de soie, une alène, un morceau de cire jaune,

posa sa botte sur ses genoux, et se mit à en recoudre la fente avec l'habileté d'un homme du métier.

A coup sûr ce travail avilissant éveillait en lui des pensées de désespoir, car un méprisant sourire plissait ses lèvres, comme s'il eût pris un amer plaisir à se railler lui-même. Bientôt de violentes contractions nerveuses se dessinèrent sur son visage; le rouge de la honte et la pâleur de l'oppression se succédaient sur ses joues; enfin, comme s'il cédait à un mouvement de colère, il coupa vivement le fil de soie, le rejeta sur la table, se leva brusquement, et, la main étendue vers les portraits, il s'écria d'une voix difficilement contenue : — Oui, regardez-moi... regardez-moi, vous dont le noble sang coule dans mes veines! Toi, vaillant capitaine, qui, à côté d'Egmont, donnas ta vie pour ton pays à Saint-Quentin; toi, homme d'état, qui, après la bataille de Pavie, rendis comme ambassadeur de si éminens services au grand empereur Charles; toi, bienfaiteur de l'humanité, qui dotas tant d'églises et d'hospices; toi, prélat qui, comme prêtre et comme savant, as si courageusement défendu ta foi et ton Dieu. Regardez-moi! non pas seulement de cette toile inanimée, mais du sein du Tout-Puissant! Celui que vous voyez occupé à raccommoder ses bottes et qui consacre ses veilles à dissimuler les traces de sa misère, celui-là est votre descendant, votre fils! Si le regard des hommes le torture, devant vous du moins il n'a pas honte de son abaissement. O mes ancêtres, vous avez combattu avec l'épée et avec la parole les ennemis de la patrie! moi, je lutte contre les railleries et la honte imméritée, sans espoir de triomphe ni de gloire; j'endure d'indicibles souffrances, je sens mon âme s'affaisser sous le poids de mes douleurs, le monde ne me réserve que blâme et mépris, et cependant je n'ai pas souillé votre écusson; ce que j'ai fait est grand et vertueux aux yeux de Dieu. Les sources de mon malheur sont la générosité, la pitié, l'amour... Oui, oui, fixez sur moi vos yeux étincelans, contemplez-moi dans l'abîme de misère où je suis tombé! Du fond de mon humiliation je lèverai hardiment le front vers vous, et votre regard ne fera pas baisser le mien. Ici, en votre présence, je suis seul avec mon âme, seul avec ma conscience; ici, nulle honte ne peut atteindre celui qui comme gentilhomme, comme chrétien, comme frère et comme père, souffre le martyre parce qu'il a su faire son devoir!

En proie à une inexprimable exaltation, M. de Vlierbecke se promenait à grands pas, et tendait les mains vers les images de ses aïeux comme pour les invoquer; son attitude était pleine de majesté; le front levé, il semblait commander en maître; ses yeux noirs étincelaient dans l'ombre; son beau visage rayonnait de dignité; tout en lui, paroles, gestes, physionomie, tout était singulièrement noble et imposant. Soudain il s'arrêta, porta la main à son front et dit avec un sourire amer : — Pauvre insensé! ton âme cherche la délivrance; elle secoue les lourdes entraves de l'humiliation, et rêve...

Il joignit les mains et ajouta en levant les yeux au ciel : — Oui, c'est une illusion! et cependant grâces vous soient rendues, ô Dieu miséricordieux, de ce que vous faites jaillir dans mon cœur la source du courage et de la patience!... Assez! la réalité reparaît à mes yeux, et grimace comme un spectre au fond des ténèbres... et pourtant je suis fort et je raille le fantôme sinistre de la ruine et de la misère...

Il se tut, et, triste démenti à ses dernières paroles, une expression de pro-

fond découragement ne tarda pas à se peindre sur ses traits; il courba la tête et reprit avec un soupir d'angoisse : — Et demain? demain l'œil défiant des hommes s'attachera sur toi; tu trembleras sous le regard inquisiteur et blessant de ceux qui cherchent à deviner l'énigme de tes actions; tu boiras à grands traits le calice de la honte! Ah! apprends bien ton rôle, prépare ton masque, continue de jouer ta lâche comédie... souviens-toi de la noblesse de ta race pour saigner sur le banc de torture par toutes les fibres de ton cœur et mourir cent fois en une heure! Va, ton travail nocturne est accompli; va chercher le repos, demande au sommeil l'oubli de ce que tu es et de ce qui te menace. Le repos? le sommeil? raillerie! C'est là que t'attend l'éternel spectacle de l'humiliation suprême; là, tu pourras voir par toi-même comment on vend l'héritage de tes aïeux, comment l'on salue ta chute d'un insultant sourire, comment tu quittes avec ton enfant le pays natal et vas chercher dans une contrée lointaine le pain de la misère! Dormir? cela me fait trembler! Le billet!... le billet!...

Il répéta plusieurs fois ce mot avec une terreur croissante en débarrassant machinalement la table de tous les objets qui s'y trouvaient, et bientôt, la lampe à la main, il disparut derrière la porte qui menait à sa chambre à coucher.

III.

Le lendemain, dès que les premières rougeurs du matin vinrent colorer l'horizon, chacun se mit à l'œuvre au Grinselhof. La fermière et sa servante nettoyaient les escaliers et le corridor; le fermier appropriait l'écurie, son fils arrachait les mauvaises herbes des grands chemins du jardin; de bonne heure, Lénora époussetait tout dans la salle à manger, et disposait artistement les petits objets de fantaisie qui garnissaient l'armoire et la cheminée.

C'était une vie et un mouvement comme on n'en avait pas vu au Grinselhof depuis dix ans. On s'apercevait que les gens de la ferme y allaient de tout cœur : sur leur visage resplendissait une expression de triomphe, comme s'ils eussent été enchantés de combattre cette mortelle solitude, qui, pendant si longtemps, avait régné sans contestation dans ces lieux.

M. de Vlierbecke, bien qu'il fût intérieurement plus ému que les autres, se promenait çà et là avec un calme apparent et allait de l'un à l'autre, encourageant chacun par quelques paroles affables, et dirigeant tout sans laisser néanmoins paraître le moins du monde qu'il se préoccupât beaucoup de ce qui allait arriver. Il flattait en souriant l'amour-propre de ces gens simples, et leur donnait à entendre, sous le voile d'une bienveillante plaisanterie, que ce serait un honneur pour eux, si ses hôtes se montraient satisfaits de la réception. Jamais le fermier ni sa femme n'avaient vu M. de Vlierbecke si bon et si gai, et comme ils l'honoraient et l'aimaient sincèrement, ils n'étaient pas moins joyeux de le voir dans cette disposition que si c'eût été kermesse au Grinselhof. Ils ne devinaient pas que le pauvre gentilhomme, ne pouvant les récompenser de leur zèle par de l'argent, s'efforçait de payer leur travail en témoignages d'affection et d'amitié.

Lorsque les plus grands préparatifs furent faits et que le soleil fut plus haut dans le ciel, M. de Vlierbecke appela sa fille et lui donna ses instructions

pour le dîner. Le rôle de la jeune fille se bornait à surveiller et à indiquer à la fermière comment elle devait préparer les mets qui lui étaient inconnus.

Les vieux fourneaux furent allumés, le bois flamba et pétilla dans la cheminée, les charbons ardens rougirent sur les réchauds, et la fumée s'échappa au-dessus du toit en capricieux tourbillons. La bourriche fut ouverte; poulets farcis, pâtés et autres mets choisis apparurent; on apporta des paniers remplis de petits pois, de fèves, de légumes de toute espèce. Les femmes se mirent à éplucher, écosser, nettoyer. Lénora elle-même prit part à ce travail, et engagea joyeusement la conversation avec la fermière et sa servante. Cette dernière, qui n'avait vu que très rarement la jeune fille de près et ne s'était jamais trouvée aussi longtemps en sa présence, contemplait ses traits fins et délicats, sa taille svelte et élancée, ses yeux pleins d'animation et de feu, avec une sorte d'admiration et de respect infini. Ces sentimens se peignirent plus profondément sur le visage de la servante, lorsque s'échappèrent de la bouche de Lénora rêveuse quelques notes d'une chanson populaire bien connue.

La servante quitta sa chaise, s'approcha timidement de sa maîtresse, et lui dit, d'un ton de prière, à l'oreille, mais assez haut pour être comprise de Lénora : — Oh! fermière, priez un peu la demoiselle de chanter un ou deux couplets de cette chanson. Je l'ai entendue avant-hier, et c'était si bien, si beau, que je suis bien restée un quart d'heure à pleurer derrière les noisetiers comme une imbécile que je suis.

— Oh! oui, dit la fermière d'une voix suppliante, si cela ne vous fatigue pas trop, mademoiselle; cela nous fera tant de plaisir! Vous avez une voix comme un rossignol, et je sais aussi, mademoiselle, que ma mère, — elle est depuis longtemps auprès du bon Dieu, — m'endormait toujours avec cette chanson. Ah! chantez-nous-la!

— Elle est si longue! dit Lénora en souriant.

— Quand ce ne serait que quelques couplets; c'est aujourd'hui un jour de joie.

— Eh bien! dit Lénora, puisque cela peut vous faire plaisir, pourquoi refuserais-je? Écoutez donc.

« Au bord d'un rapide torrent était assise une jeune fille désolée; elle pleurait et gémissait sur l'herbe baignée de ses larmes.

« Elle jetait dans le torrent les petites fleurs qui s'épanouissaient autour d'elle; elle s'écriait : Ah! mon père chéri! ah! mon frère bien-aimé! revenez.

« Un homme riche, qui se promenait le long du ruisseau, remarqua sa douleur amère. En voyant pleurer la jeune fille, son cœur compatissant se brisa.

« Il lui dit : « Parle, jeune fille, et n'aie pas de crainte; dis-moi pourquoi tu te lamentes et te plains; si c'est possible, je t'aiderai. »

« Elle soupire, le regarde d'un air désolé, et dit : « Ah! brave homme, vous voyez une pauvre orpheline que Dieu seul peut secourir.

« Ne voyez-vous pas ce monticule verdoyant? c'est la tombe de ma mère. Voyez-vous le bord de ce torrent? c'est de là que mon père est tombé...

« Le torrent impétueux l'emporta; il lutta en vain et s'enfonça; mon frère s'élança après lui. Hélas! lui aussi se noya.

« Et maintenant j'ai fui la chaumière déserte, où il n'y avait plus que désolation. » Ainsi son cœur plein de tristesse exhale ses plaintes.

« Le seigneur lui dit : « Oh ! ne te plains pas, mon enfant, ton cœur n'est pas fait pour le chagrin. Je veux être ton frère, ton ami et aussi ton père. »

« Il lui prit doucement la main et la nomma sa fiancée ; il lui fit quitter ses misérables vêtemens.

« Maintenant elle a bonne chère et bons vins et tout ce que son cœur désire. L'homme riche mérite bien d'être remercié pour avoir si noblement agi (1). »

Au commencement de la dernière strophe, M. de Vlierbecke avait paru sur le seuil de la cuisine : la fermière se leva respectueusement, et sembla craindre qu'il ne se montrât mécontent de ce qui se passait ; mais il fit signe à sa fille de continuer.

Quand la chanson fut finie, il dit à la fermière d'un ton affable : — Ah ! ah ! l'on s'amuse ici ? J'en suis charmé en vérité. J'ai besoin de vous pour quelques instans là-haut, ma chère femme.

Suivi de la fermière, il remonta l'escalier qui menait à la salle à manger, où la table dressée était prête à recevoir les plats. Le jeune paysan y était déjà en livrée et la serviette sur le bras. Après que le gentilhomme eut, par une courte allocution, persuadé à la fermière et à son fils que ce qu'il allait faire tendait uniquement à les mettre à même de servir à table avec honneur, il commença avec eux une véritable comédie, et fit répéter à chacun son rôle plusieurs fois.

L'heure du dîner approcha enfin. Tout était prêt dans la cuisine ; chacun était à son poste. Lénora s'était habillée et attendait, le cœur palpitant, derrière les rideaux d'une chambre voisine ; son père, assis sous le catalpa, un livre à la main, paraissait lire. Il dissimulait ainsi, aux yeux des gens de la ferme, son émotion croissante. Il était environ deux heures lorsqu'un magnifique équipage, attelé de superbes chevaux anglais, entra dans l'enceinte du Grinselhof, et vint s'arrêter devant l'escalier de pierre de la maison.

Le gentilhomme souhaita la bienvenue à ses hôtes avec cette cordiale dignité qui lui était propre, et adressa quelques paroles affectueuses au jeune homme, tandis que le négociant donnait à son domestique l'ordre de venir le prendre à cinq heures, des affaires urgentes exigeant sa présence à Anvers le soir même.

M. Denecker était un gros homme vêtu avec luxe, mais dont le costume, négligé avec intention, trahissait la velléité de se donner un air de laisser-aller et d'indépendance ; au demeurant, sa physionomie était assez vulgaire ; à côté d'une certaine finesse rusée, elle dénotait une bonté de cœur peut-être trop tempérée par l'indifférence. Gustave, son neveu, avait un extérieur plus distingué : il réunissait à une belle taille et à un visage mâle et fier les avantages d'une éducation parfaite, et chez lui la délicatesse des manières et du langage touchait de près au gentilhomme. Ses cheveux blonds et ses yeux d'un bleu foncé donnaient à ses traits une expression poétique, tandis que

(1) Cette chanson populaire, connue sous le nom de *l'Orpheline*, est très répandue dans la Campine. L'air en est triste, mais plein de douceur et de mélodie. Il a beaucoup de rapport avec l'air favori de Mme Catalani : *Nel cor più mi sento*, de *la Molinara*.

son regard plein d'énergie et les plis significatifs qui sillonnaient son front faisaient présumer qu'il était largement doté du côté de l'intelligence et du sentiment.

M. de Vlierbecke introduisit ses hôtes, avec les complimens d'usage, dans le salon où se trouvait sa fille. Le négociant salua celle-ci avec un bienveillant sourire, et s'écria avec une véritable admiration : — Si belle, si séduisante, et demeurer cachée dans ce lugubre Grinselhof! Ah! monsieur de Vlierbecke, ce n'est pas bien.

Sur ces entrefaites, Gustave s'approchait de la jeune fille et murmurait quelques mots inintelligibles. Tous deux rougirent, baissèrent les yeux et se prirent à trembler, jusqu'à ce que Gustave s'arrachât à cette émotion et adressât plus distinctement la parole à Lénora.

Le négociant fit remarquer à M. de Vlierbecke le trouble étrange des deux jeunes gens, et lui dit à l'oreille : — Ne voyez-vous pas ce qui se passe? Moi, je le vois bien! La tête tourne à mon neveu; votre fille l'aveugle. Je ne sais où en est leur affection; mais s'il ne vous convient pas que ce sentiment grandisse et devienne peut-être incurable, prenez à temps vos précautions; il sera bientôt trop tard, car, je vous en préviens, mon neveu, avec sa physionomie tranquille, n'est pas homme à reculer devant un obstacle... Et voyez! les voilà déjà en pleine conversation : la peur a tout à fait disparu.

M. de Vlierbecke fut profondément touché par ces paroles du négociant, qui venaient confirmer sa dernière espérance; mais il n'en laissa rien voir et répondit : — Vous plaisantez, monsieur Denecker; il n'y a pas de danger. Tous deux sont jeunes : il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une inclination naturelle les porte l'un vers l'autre; mais il n'y a là rien de sérieux. — Allons, ajouta-t-il à haute voix; on a servi. A table, messieurs! à table!

Gustave offrit timidement son bras à Lénora, qui l'accepta en tremblant et en rougissant. Tous deux semblaient confus, embarrassés, et cependant une joie céleste rayonnait dans leurs yeux, leurs cœurs battaient émus par un ineffable bonheur.

L'oncle souriant menaça son neveu du doigt, comme s'il voulait dire : « Je vois bien de quoi il s'agit. » Ce signe d'intelligence fit rougir encore davantage le jeune homme, bien que l'assentiment apparent de son oncle lui donnât la plus douce espérance. Lénora ne s'était heureusement pas aperçue de la plaisanterie.

On se mit à table. Le gentilhomme se plaça vis-à-vis de M. Denecker, à côté de Gustave, qui, lui, se trouva en face de Lénora. La fermière apportait les plats; son fils servait les convives. Les mets étaient passablement bien préparés, et le négociant en témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction. A part lui, il s'étonnait du bon choix et même de l'abondance des mets, car il s'était attendu à un très maigre festin : M. de Vlierbecke n'était-il pas connu partout aux environs comme un riche ladre, d'une avarice et d'une économie sans exemple?

Cependant la conversation était devenue générale. Lénora, ayant eu mainte fois à répondre à quelque question de sa compétence que lui faisait le négociant, se trouva plus à son aise, et surprit beaucoup ses deux auditeurs par la haute raison et les connaissances dont elle fit preuve. Il en était autrement lorsqu'il lui fallait s'adresser directement à Gustave; alors tout son esprit sem-

blait l'abandonner, et c'était les yeux baissés qu'elle lui donnait une réponse hésitante et incompréhensible. Le jeune homme ne se montrait guère mieux, et quoique tous deux fussent heureux au fond du cœur, ils se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre dans un égal embarras, et ne paraissaient pas s'amuser beaucoup.

Quant à M. de Vlierbecke, il dirigeait la conversation sur tous les sujets qu'il pensait devoir être agréables à ses hôtes. Il écoutait avec une extrême condescendance le négociant, et lui donnait occasion de parler avec une espèce de supériorité de choses qu'il devait connaître particulièrement en sa qualité de commerçant. M. Denecker s'aperçut de cette prévenance, et en fut intérieurement reconnaissant. Il se sentait porté vers M. de Vlierbecke par un véritable sentiment d'amitié, et s'efforçait de ne pas demeurer envers lui en reste de cordiale politesse.

Tout allait donc bien; chacun était content des autres et de soi-même. Le gentilhomme était particulièrement satisfait de ce que la fermière et son fils entendissent si bien leur service, et de ce que les cuillers et les assiettes dont on s'était servi fussent si tôt rapportées nettes, qu'il eût été impossible de s'apercevoir que le nombre de ces objets était insuffisant.

Une seule observation commençait à causer au gentilhomme une profonde inquiétude. Il voyait avec angoisse que M. Denecker, tout en conversant, vidait verre sur verre. Le jeune homme, soit par prévenance, soit pour avoir un motif de parler à Lénora, engageait sans cesse celle-ci à accepter encore un peu de vin, de quoi il résulta que, dès le commencement du dîner, la première bouteille laissait déjà apercevoir le fond.

De temps en temps, le gentilhomme examinait à la dérobée ce qui demeurait dans la bouteille, et tremblait intérieurement chaque fois que le négociant vidait son verre. Le laquais, sur l'ordre de son maître, apporta la seconde bouteille. M. de Vlierbecke, pour modérer la soif de son hôte, commença à laisser peu à peu tomber la conversation, car il avait remarqué que le négociant ne pouvait parler longtemps sans boire. Toutefois il s'était trompé, car M. Denecker amena l'entretien sur le vin lui-même, se mit à porter aux nues cette généreuse liqueur, et manifesta son étonnement de l'incompréhensible sobriété du gentilhomme. En même temps il buvait plus encore qu'auparavant, et Gustave le secondait, bien que dans une moindre mesure.

L'angoisse du gentilhomme croissait chaque fois que le négociant portait le verre à ses lèvres, et bien qu'il en ressentît un vif déplaisir, il s'abstint de faire raison à son hôte, et fut au moins impoli, dans la crainte de se voir exposé à une confusion plus grande.

La seconde bouteille fut aussi bientôt vide. Le négociant dit d'un ton délibéré à M. de Vlierbecke, qui, le cœur serré, épiait avec anxiété tous ses mouvemens, bien qu'il se montrât toujours joyeux et souriant : — Oui, monsieur de Vlierbecke, ce vin est vieux et excellent, je le reconnais; mais, en fait de vin, il faut changer, sans cela le bouquet se perd. Je dois supposer que vous avez une bonne cave, à en juger par le premier échantillon. Faites-nous donc donner une bouteille de *château-margaux*, et si nous en avons le temps, nous terminerons notre entrevue par un coup de *hochheimer;* je ne bois jamais de *champagne*, c'est un mauvais vin pour les vrais amateurs.

Aux dernières paroles du négociant, une subite pâleur se répandit sur le

visage de M. de Vlierbecke; mais, pour dissimuler la terrifiante émotion qui l'accablait, il couvrit de la main son front et ses yeux, et demanda à son esprit une rapide inspiration qui le sauvât de la perplexité où il se trouvait. Lorsque son hôte eut cessé de parler, il découvrit son visage : un calme sourire y paraissait seul.

— Du château-margaux? demanda-t-il; comme vous voudrez, monsieur Denecker. Et se tournant vers le domestique :

— Jean, dit-il, une bouteille de château-margaux! A gauche, dans le troisième caveau...

Le jeune paysan regarda son maître, bouche béante, comme si on lui eût parlé une langue inconnue, et murmura quelques mots inintelligibles.

— Excusez-moi, dit le gentilhomme en se levant; il ne la trouverait pas. C'est l'affaire d'un instant.

Il descendit l'escalier, entra dans la cuisine, y prit la troisième bouteille préparée et se rendit à la cave.

Là, seul, il s'arrêta et reprit haleine en se disant à lui-même : — Château-margaux! hochheimer! champagne! Et rien que cette bouteille de bordeaux! Que faire? Pas de temps pour réfléchir! Le sort en est jeté, que Dieu me vienne en aide!

Il remonta l'escalier, et reparut souriant dans la salle à manger, le tire-bouchon planté sur l'unique bouteille. Pendant son absence, Léonora avait fait changer les verres.

— Ce vin a vingt ans d'âge au moins; j'espère qu'il vous plaira, dit le gentilhomme, tandis qu'il remplissait les verres et épiait de côté sur le visage du négociant l'effet de son stratagème.

A peine celui-ci eut-il porté les lèvres à son verre, qu'il l'éloigna, et s'écria d'un ton désappointé : — Il y a méprise sans doute; c'est le même vin!

M. de Vlierbecke, feignant la surprise, goûta le vin à son tour, et dit : — En effet, je me suis trompé; mais la bouteille est débouchée, si nous la vidions d'abord? Nous en avons le temps.

— Comme il vous plaira, répondit le négociant, à la condition toutefois que vous me seconderez mieux. Nous nous hâterons davantage.

Le vin décrut aussi peu à peu dans la troisième bouteille, jusqu'à ce qu'il n'y restât plus que deux ou trois verres.

Le gentilhomme ne put cacher plus longtemps son émotion. Il détournait bien la vue de la bouteille, mais son regard s'y reportait chaque fois avec une anxiété plus profonde. A son oreille résonnait déjà le terrible mot : *château-margaux*, qui devait le couvrir de honte; une sueur froide inondait son visage, dont la couleur changeait plusieurs fois en un instant, mais il n'était pas encore à bout de ressources, et, comme un vaillant soldat, il luttait jusqu'au bout contre l'humiliation qui s'approchait. Il s'essuyait le front et les joues avec son mouchoir, il toussait, il se détournait comme pour éternuer. Grâce à ces manœuvres, son trouble échappa à l'attention de ses hôtes, jusqu'au moment où M. Denecker prit la bouteille pour en verser la dernière goutte. A cette vue, un frisson saisit le gentilhomme, une pâleur mortelle couvrit ses traits, et sa tête s'affaissa avec un soupir contre sa chaise. Était-ce une feinte défaillance, ou bien le pauvre gentilhomme profitait-il de son émotion réelle pour échapper au triste embarras dans lequel il se trouvait? Tous

se levèrent précipitamment; Lénora poussa un cri perçant et accourut près de son père, le regard plein d'inquiétude. Celui-ci s'efforça de sourire, et dit en se levant lentement : — Ce n'est rien, l'air de cette chambre m'étouffe. Laissez-moi aller un instant au jardin, je serai bientôt remis.

En disant ces mots, il se dirigea vers la porte et descendit l'escalier de pierre qui menait au jardin. Lénora avait pris son bras et voulut le guider, bien qu'il n'eût pas besoin de ce soin. M. Denecker et son neveu accompagnèrent aussi le gentilhomme en lui témoignant un sincère intérêt.

A peine M. de Vlierbecke était-il assis, depuis quelques instans, sur un banc, à l'ombre d'un gigantesque châtaignier, que la pâleur de son visage disparut, et qu'avec un visible retour de forces il tranquillisa d'un ton dégagé sa fille et ses hôtes sur son indisposition. Toutefois il demanda qu'on le laissât quelque temps en plein air, de crainte que l'évanouissement ne revînt. Bientôt après il se leva et exprima le désir de faire une promenade.

— Cela ne me plaît pas moins qu'à vous, dit le négociant. Ma voiture vient à cinq heures, je dois me rendre en ville avec mon neveu, et j'ai failli partir d'ici sans voir votre jardin. Faisons un tour de promenade. Tout à l'heure, pour finir, nous boirons encore une bonne bouteille à notre amitié.

En disant ces mots, il offrit son bras à Lénora, qui l'accepta gaiement. Bien que M. Denecker lançât à son neveu des regards railleurs, le jeune homme n'était pas mécontent au fond de voir son oncle témoigner tant d'affection à la jeune fille.

La promenade commença. On parla d'agriculture, de défrichement des bruyères, de chasse, et de mille autres choses. Lénora, en plein air et au bras du négociant, avait recouvré sa liberté d'esprit. La gaieté naturelle de son caractère se révéla, unie au charme indicible d'une virginale ingénuité. Comme une biche folâtre, elle voulut forcer le négociant à courir; elle sautillait à son côté avec toutes sortes d'exclamations de bonheur et de joie. M. Denecker s'amusait infiniment des saillies étourdies de la jeune fille, et il faillit se laisser persuader de danser et de jouer avec elle. Il ne pouvait assez admirer ce ravissant visage, tout rayonnant de bonheur, et se disait à lui-même, le sourire sur les lèvres, que l'avenir ne gardait pas de trop mauvais jours à son neveu.

Mais tandis que le gentilhomme était occupé à disserter avec son hôte, et dessinait un croquis sur le sable, Lénora et Gustave avaient pris les devans et semblaient s'entretenir fort sérieusement. Lorsque le père et son compagnon reprirent leur promenade, les jeunes gens avaient bien une avance d'une cinquantaine de pas. Soit par intention ou simplement par l'effet du hasard, toujours est-il que cette distance continua à se maintenir entre eux.

La jeune fille montra à Gustave ses fleurs, ses poissons dorés, et tout ce qu'elle aimait et choyait dans sa solitude. A peine entendait-il les douces et enfantines explications de la jeune fille; ce qu'elle disait se confondait pour lui en un chant céleste qui le ravissait et lui faisait rêver d'ineffables félicités. De son côté, M. de Vlierbecke mettait tout en œuvre pour amuser son hôte et l'empêcher de revenir à table. Il appelait tour à tour à son aide toutes les ressources que lui offraient ses profondes connaissances, ne tarissait pas en récits attachans, et cherchait à pénétrer les moindres replis du caractère du négociant, pour lui mieux complaire. Il allait même jusqu'à la plaisan-

terie, lorsqu'il voyait la conversation languir. Il faisait et disait des choses qui, bien que renfermées dans les limites d'une parfaite convenance, n'étaient cependant pas en harmonie avec son caractère sérieux et noble.

Déjà approchait le moment que M. Denecker avait fixé pour son départ. Le gentilhomme remerçiait Dieu du fond du cœur qu'il lui eût permis de sortir de cette épineuse situation, lorsque le négociant cria tout à coup à son neveu :

— Hé ! Gustave, nous rentrons. Si tu veux boire avec nous le coup du départ, hâte-toi; il est déjà cinq heures.

M. de Vlierbecke redevint pâle. Muet et visiblement effrayé, il regardait le négociant, qui s'efforçait en vain de comprendre l'effet de ses paroles, et qui cette fois ne dissimula pas son étonnement.

— Ne vous sentez-vous pas bien? demanda-t-il.

— Mon estomac se contracte au seul mot de *vin*, bégaya M. de Vlierbecke. C'est une étrange indisposition.

Cependant une expression plus sereine vint tout à coup éclairer son visage, tandis qu'il désignait la porte du doigt en disant : — J'entends votre voiture dans l'avenue, monsieur Denecker!

En effet, la calèche entrait dans le Grinselhof.

Le négociant ne parla plus de vin. Il trouvait fort étrange que l'on parût se réjouir de son départ, et ce soupçon l'eût blessé à coup sûr, si, d'un autre côté, l'extrême affabilité et la cordiale réception du gentilhomme ne lui eussent persuadé le contraire. Il crut devoir attribuer la mystérieuse conduite de M. de Vlierbecke à une indisposition qu'il s'était peut-être efforcé de contenir et de dissimuler par politesse. M. Denecker serra donc la main du gentilhomme, et lui dit avec une sincère affection : — Monsieur de Vlierbecke, j'ai passé ici une délicieuse après-dînée. On se trouve vraiment heureux dans votre société et celle de votre charmante fille. Je suis infiniment *satisfait* d'avoir fait votre connaissance, et j'espère que des relations plus amples me vaudront toute votre amitié. En attendant, je vous remercie du fond du cœur du franc et excellent accueil que vous nous avez fait.

Gustave et Lénora s'étaient rapprochés. Le gentilhomme dit quelques mots d'excuse.

— Mon neveu, poursuivit le négociant, conviendra volontiers comme moi qu'il a eu dans sa vie peu d'heures aussi agréables que celles que nous venons de passer au Grinselhof. Vous me ferez l'honneur, monsieur de Vlierbecke, de venir, à votre tour, dîner chez moi avec votre charmante fille; mais je dois vous demander pardon du retard que je mettrai à vous recevoir. Je pars pour Francfort après-demain pour affaires de commerce; peut-être serai-je absent une couple de mois. Si, pendant ce temps, mon neveu vient vous rendre visite, j'espère qu'il sera toujours chez vous le bienvenu.

Le gentilhomme réitéra ses protestations d'amitié. Lénora se tut, bien que Gustave interrogeât son regard et parût réclamer d'elle aussi la permission du retour.

L'oncle se dirigea vers la voiture.

— Et le coup du départ? demanda Gustave avec surprise..... Ah! rentrons encore un instant!

— Non, non, dit M. Denecker en l'interrompant. Je comprends que, si on voulait t'écouter, nous ne partirions probablement jamais; mais il est temps

de nous mettre en route. N'en parlons plus; un négociant doit tenir sa parole, et tu sais toi-même ce que nous avons promis.

Gustave et Lénora échangèrent un long regard où l'on pouvait lire la tristesse de se quitter et l'espoir de se revoir bientôt. Le gentilhomme et M. Denecker se serrèrent la main avec une véritable effusion. On monta en voiture. Les convives quittèrent le Grinselhof en souriant et en saluant de la main aussi longtemps qu'on put les voir.

IV.

Le surlendemain du départ de son oncle, Gustave se rendit au Grinselhof. Il fut reçu par le père et la fille avec la même affabilité, passa avec eux la plus grande partie de l'après-dînée, et revint à la tombée de la nuit, le cœur plein d'heureux souvenirs, à son château d'Echelpoel.

Il n'osa pas d'abord se faire annoncer trop souvent au Grinselhof, soit par un sentiment de convenance, soit par la crainte d'être à charge au gentilhomme; mais, dès la seconde semaine, la cordiale amitié de M. de Vlierbecke avait dissipé ces scrupules. Le jeune homme ne résista pas plus longtemps au penchant qui l'entraînait vers Lénora, et ne laissa plus s'écouler un jour sans en passer l'après-dînée au Grinselhof. Là, les heures fuyaient rapidement pour lui. Il parcourait avec Lénora et son père les sentiers ombreux du jardin, assistait aux leçons que le gentilhomme donnait à sa fille sur les sciences et les arts, écoutait avec ravissement la belle voix de la jeune fille quand elle faisait parfois retentir le feuillage de ses chansons, entretenait avec tous deux une conversation toujours pleine d'intérêt, ou, assis à l'ombre du catalpa, rêvait un avenir de bonheur en contemplant d'un œil plein d'amour celle qui, selon la prière qui montait incessamment de son cœur vers Dieu, devait être un jour sa fiancée.

Si le noble et charmant visage de la jeune fille avait séduit Gustave dès leur première rencontre sur le cimetière, maintenant qu'il connaissait aussi la beauté de son âme, son amour était devenu si ardent et si exclusif, que le monde entier lui semblait sombre et mort dès que Lénora n'était pas là pour jeter sur tout, par sa seule présence, la lumière et la vie. La plus pure inspiration religieuse et poétique ne pouvait évoquer pour lui d'ange plus beau que sa bien-aimée. Et en vérité, bien qu'elle fût douée de toutes les grâces corporelles que le Créateur doit avoir départies à la première femme, dans son sein battait un cœur dont la pureté de cristal n'avait jamais été ternie par la moindre ombre, et d'où les sentimens les plus généreux jaillissaient comme une source limpide à la moindre émotion.

Gustave ne s'était jamais encore trouvé seul avec Lénora : lorsqu'il était là, elle ne quittait pas la chambre où elle se tenait d'ordinaire avec son père, à moins que ce dernier n'exprimât le désir de faire une promenade en plein air; jamais aussi le jeune homme n'avait eu l'idée de dissimuler son émotion devant M. de Vlierbecke, non plus que de dire à Lénora combien elle était chère à son cœur. Il eût été inutile d'expliquer par des paroles ce qui se passait dans l'âme de chacun d'eux : l'amour, l'amitié, le respect, rayonnaient librement et sans contrainte de tous les yeux; ces trois âmes vivaient

dans une même aspiration, étroitement unies par un même lien, confondues dans un même sentiment d'affection et d'espoir.

Bien que Gustave nourrît une profonde vénération pour le père de Lénora et l'aimât véritablement comme le plus tendre fils, une circonstance venait cependant parfois ébranler cette vénération. Ce qu'il avait entendu dire en dehors du Grinselhof de l'inconcevable avarice de M. de Vlierbecke était devenu pour lui une incontestable vérité. Jamais le gentilhomme ne lui avait offert un verre de vin ou de bière, bien moins encore l'avait-il engagé à prendre part au souper, et souvent Gustave avait remarqué avec tristesse combien de peine on se donnait pour lui dissimuler cette économie sans exemple.

L'avarice est une passion qui ne peut inspirer que l'aversion et le mépris, parce que l'on comprend naturellement que ce vice, en prenant possession de l'âme de l'homme, en arrache tout sentiment de générosité et la remplit d'une froide cupidité. Aussi Gustave dut-il lutter longtemps contre ce sentiment instinctif pour détourner son attention de ce défaut de M. de Vlierbecke, et rester convaincu que c'était un caprice de son esprit, le seul travers de son cœur, travers qui d'ailleurs ne lui avait rien fait perdre de la noblesse native de son caractère.

Si cependant le jeune homme eût su la vérité! Si son regard eût pu pénétrer plus avant dans le cœur du gentilhomme, il eût vu que sous chaque sourire qui apparaissait sur son visage se cachait une douleur, que chacun de ces frémissemens nerveux qui parfois le saisissaient comme un frisson trahissait l'angoisse de son âme. Il ne savait pas, — heureux qu'il était, ne voyant que le doux regard de Lénora et s'enivrant au calice d'or de l'amour, — il ne savait pas que la vie du gentilhomme était un éternel supplice, que nuit et jour il avait devant lui un terrible avenir, et la sueur de l'épouvante au front comptait les heures qui s'écoulaient, comme si chaque minute l'eût rapproché d'une inévitable catastrophe... Et en effet, le notaire ne lui avait-il pas dit : « Encore quatre mois! encore quatre mois, et la lettre de change échoit,... et vos biens seront vendus de par la loi! »

De ces quatre mois fatals, deux déjà s'étaient écoulés!

Si le gentilhomme semblait encourager l'amour de Gustave, ce n'était pas seulement par sympathie pour lui. Non, le drame de sa douloureuse épreuve devait se dénouer dans un temps marqué; sinon pour lui et pour son enfant le déshonneur, la mort morale! Le sort allait décider irrévocablement si de cette lutte de dix années contre l'affreuse misère il sortirait vainqueur, ou si, vaincu, il tomberait dans l'abîme du mépris public. C'est pourquoi il cachait son indigence avec plus d'obstination que jamais, et, bien qu'il veillât comme un ange protecteur sur les jeunes gens, il ne faisait rien néanmoins pour arrêter le rapide essor de leur amour.

Lorsque l'époque du retour de M. Denecker s'approcha, les deux mois de son absence parurent à Gustave s'être envolés comme un doux rêve. Bien qu'il fût à peu près certain que son oncle ne se prononcerait pas contre son inclination, il prévoyait cependant qu'il ne lui permettrait plus de passer autant de temps loin des affaires commerciales. La pensée d'être séparé de Lénora pendant des semaines peut-être lui faisait envisager avec anxiété et tristesse le retour de son oncle. Un jour, il exprimait ses craintes devant

Lénora avec une profonde mélancolie, et dépeignait la douleur qui remplirait son cœur en son absence. Pour la première fois, il vit couler des larmes des yeux de la jeune fille. Il fut tellement touché de cette preuve d'intime affection, qu'il prit silencieusement la main de Lénora et demeura longtemps assis à côté d'elle, sans prononcer une parole. Pendant ce temps, M. de Vlierbecke s'efforçait de le réconforter, mais ses paroles ne parurent pas atteindre le but désiré. Cependant, après s'être longtemps désolé, Gustave se leva tout à coup et prit congé de Lénora, quoique l'heure ordinaire de son départ n'eût pas sonné. La jeune fille lut sur son visage qu'une révolution venait de se produire dans son âme et vit son regard étinceler de courage et de joie; elle s'efforça de le retenir et d'obtenir l'explication de cette joie subite, mais il se refusa doucement à satisfaire sa demande, disant que le lendemain seulement elle connaîtrait son secret, et quitta le Grinselhof à pas précipités, comme s'il eût été poursuivi par une pensée qui l'obsédait.

M. de Vlierbecke crut avoir lu dans les yeux du jeune homme ce qui s'était passé dans son cœur. Cette nuit-là, de beaux rêves adoucirent son sommeil.

Le lendemain, lorsque fut venue l'heure où Gustave arrivait d'ordinaire, le cœur du père de Lénora battit d'une attente pleine d'espoir. Bientôt il vit Gustave franchir la porte et se diriger vers la maison. Le jeune homme ne portait pas les habits d'étoffe légère qu'il avait d'habitude; il était à peu près tout vêtu de noir, comme le jour où il était venu pour la première fois au Grinselhof. Un sourire de joie éclaira le visage du gentilhomme, tandis qu'il allait au-devant de lui; cette toilette recherchée confirmait son espoir et lui disait qu'on venait tenter auprès de lui une démarche solennelle.

Gustave exprima le désir de se trouver seul avec lui pendant quelques instans. M. de Vlierbecke le conduisit dans un salon particulier, lui offrit un siége, s'assit lui-même en face du jeune homme, et lui dit avec un calme apparent, mais d'un ton très affectueux : — J'écoute, mon ami.

Gustave garda quelque temps le silence, comme pour recueillir ses idées; puis il dit d'une voix émue, mais cependant décidée : — Monsieur de Vlierbecke, j'ose tenter auprès de vous une importante démarche; votre extrême bonté me donne seule le courage nécessaire pour la faire, et quelle que soit la réponse que vous ferez à ma demande, j'espère que vous voudrez bien excuser ma témérité. Il ne vous aura pas échappé, monsieur, que, dès la première fois où j'eus le bonheur de voir Lénora, un irrésistible penchant m'entraîna vers elle : elle m'apparaissait comme un ange, elle est demeurée telle pour moi depuis. Peut-être, avant de laisser prendre à ce sentiment un si grand empire sur mon cœur, eussé-je dû vous demander votre assentiment; mais je croyais voir dans votre prévenante amitié pour moi que vous aviez lu au fond de mon âme...

Le jeune homme se tut et attendit de la bouche du gentilhomme quelques mots d'encouragement; celui-ci le regardait avec un sourire calme, mais qui n'exprimait pas cependant jusqu'à quel point les ouvertures du jeune homme lui agréaient. Un signe de la main, comme s'il eût voulu dire : continuez! fut son seul mouvement. Gustave sentit toute sa résolution l'abandonner; bientôt néanmoins, surmontant ses craintes, il reprit courage, il dit avec exaltation : — Oui, j'ai aimé Lénora dès que son regard s'est arrêté sur moi; mais si une étincelle d'amour a surgi alors dans mon cœur, depuis

elle s'est changée en une flamme qui me tuera, si on veut l'éteindre. Ah! pourquoi donc vous le cacher plus longtemps? Non, sans Lénora, je ne puis plus vivre; la seule pensée d'être séparé d'elle m'accable de tristesse et me fait trembler. J'ai besoin de la voir tous les jours, à toute heure, d'entendre sa voix, de puiser le bonheur dans son doux regard. Je ne sais, monsieur de Vlierbecke, quelle sera votre décision; mais si elle est contraire à mon amour, croyez-le, mon cœur sera brisé pour toujours.

Gustave avait prononcé ces mots avec une profonde émotion et une grande énergie; M. de Vlierbecke lui prit la main avec compassion, et lui dit d'une voix douce : — Ne vous troublez pas tant, mon jeune ami, je sais que vous aimez Lénora et même qu'elle n'est pas insensible à votre amour; mais qu'avez-vous à me demander?

Le jeune homme répondit en baissant les yeux : — Si je doute encore de votre consentement après toutes les marques d'affection que vous m'avez données, c'est pour une raison qui me fait craindre que vous ne me jugiez pas digne du bonheur que j'implore. Je n'ai pas d'arbre généalogique dont les racines s'enfoncent dans le passé; les hauts faits de mes ancêtres ne brillent pas dans l'histoire de la patrie; le sang qui coule dans mes veines est roturier...

— Croyez-vous donc, Gustave, que j'ignorasse cela le jour où vous êtes venu chez moi pour la première fois? Votre cœur du moins est noble et généreux; sans cela, vous eussé-je aimé comme mon propre fils?

— Ainsi, s'écria Gustave avec une joyeuse espérance, ainsi vous ne me refuseriez pas la main de Lénora, si mon oncle donnait son consentement à cette union?

— Non, répondit le gentilhomme, je ne vous la refuserais pas; c'est même avec une véritable joie que je vous confierais le bonheur de mon unique enfant, mais il existe un obstacle que vous ne connaissez pas.

— Un obstacle! dit le jeune homme avec un soupir et en pâlissant visiblement, un obstacle entre moi et Lénora!

— Contenez votre amour pour un instant, reprit M. de Vlierbecke, et écoutez tranquillement l'explication que je vais vous donner. Vous croyez, Gustave, que le Grinselhof et les biens qui en dépendent sont ma propriété? Vous vous trompez; nous ne possédons rien. Nous sommes plus pauvres que le paysan qui habite cette ferme devant la porte.

Le jeune homme regarda quelques instans son interlocuteur avec surprise et doute; mais bientôt sur son visage se peignit un sourire d'incrédulité qui fit rougir et trembler le gentilhomme. Celui-ci reprit avec un accent plein de tristesse : — Ah! je vois dans vos yeux que vous n'ajoutez pas foi à mes paroles. Pour vous aussi, je suis un avare, un homme qui cache son or, qui laisse manquer du nécessaire lui et son enfant pour amasser des trésors, et sacrifie tout à l'abjecte passion de *l'argent!* un ladre que l'on craint et que l'on méprise!

— Oh! pardonnez-moi, monsieur de Vlierbecke, s'écria Gustave avec anxiété, ma vénération pour vous est sans bornes...

— Ne vous effrayez pas de mes paroles, dit le gentilhomme d'une voix plus calme, je ne vous accuse pas, Gustave; seulement votre sourire me prouve que j'ai réussi vis-à-vis de vous aussi à cacher mon indigence sous

l'apparence d'une exécrable avarice Il est inutile que je vous donne maintenant de plus amples explications là-dessus. Ce que je vous dis est la vérité; je ne possède rien, rien! Retournez à votre château sans voir Lénora; examinez mûrement, et avec une entière tranquillité d'esprit, s'il n'y a pas de motifs qui doivent vous faire changer de résolution; laissez la nuit passer sur vos réflexions, et si demain Lénora pauvre vous est restée chère, si vous pensez encore pouvoir être heureux avec elle et pouvoir la rendre heureuse, demandez le consentement de votre oncle. Voici ma main; puissiez-vous un jour la presser comme la main d'un père! Mon vœu le plus fervent serait accompli.

Le ton solennel et posé de ces paroles convainquit le jeune homme qu'on lui disait la vérité, quel que fût l'étonnement que lui causât cette révélation inattendue. Cependant une expression de joyeux enthousiasme ne tarda pas à illuminer ses traits.

— Si j'aimerai Lénora pauvre? s'écria-t-il. O mon Dieu! la recevoir pour épouse, lui être uni par le lien d'un amour éternel... Ah! monsieur de Vlierbecke, si j'obtiens de votre générosité la main de Lénora, je vous remercierai à genoux de l'inestimable trésor que vous m'accordez!

— Soit! répondit le gentilhomme: la vivacité des inclinations, la constance des sentimens sont naturelles à votre caractère jeune et ardent; mais votre oncle?

— Mon oncle? murmura Gustave avec un visible chagrin. C'est vrai, j'ai besoin de son assentiment. Tout ce que je possède ou posséderai jamais au monde dépend de son affection pour moi; je suis un orphelin, fils de son frère. Il m'a adopté pour son fils, et m'a comblé de bienfaits; il a le droit de décider mon sort, je dois lui obéir...

— Et lui qui est négociant et estime probablement très haut l'argent, parce qu'il a appris ce qu'on peut en faire, dira-t-il aussi : Pauvreté ou richesse, palais ou chaumière, peu importe?

— Ah! je n'en sais rien, monsieur de Vlierbecke, dit Gustave avec un triste soupir; mais il est si bon pour moi, si extraordinairement bon, que j'ai bien des raisons d'espérer son consentement. Il revient demain; en l'embrassant à son retour, je lui parlerai de mon projet, je lui dirai que mon repos, mon bonheur, ma vie, dépendent de son assentiment. Il estime, il aime infiniment Lénora, et paraissait même m'encourager à prétendre à sa main. Assurément votre révélation le surprendra beaucoup, mais mes prières le vaincront. Croyez-le.

Le gentilhomme se leva pour mettre fin à l'entretien. — Eh bien! dit-il, demandez le consentement de votre oncle, et si votre espoir se réalise, qu'il vienne traiter avec moi de cette union. Quelle que soit d'ailleurs l'issue de cette affaire, Gustave, vous vous êtes comporté vis-à-vis de nous en loyal et délicat jeune homme; mon estime et mon amitié vous restent acquises. Allons, quittez le Grinselhof sans voir Lénora cette fois; elle ne doit plus paraître devant vous jusqu'à ce que ceci ait reçu une solution. Je lui dirai moi-même ce qu'il convient qu'elle en sache.

Demi-content, demi-triste, le cœur plein de joie et d'anxiété en même temps, Gustave prit congé du père de Lénora.

V.

Le lendemain après midi, M. de Vlierbecke était assis dans son salon, la tête penchée sur ses mains. A coup sûr, il était plongé dans de profondes méditations, car son regard incertain errait dans le vague, tandis que sur son visage se peignaient tantôt le contentement et l'espoir, tantôt l'inquiétude et l'angoisse.

Lénora faisait de temps en temps une apparition dans la place, s'arrêtait un instant inquiète, allait de côté et d'autre, regardait par la fenêtre dans le jardin, et descendait ensuite les escaliers, comme si elle eût été poursuivie; on ne pouvait méconnaître qu'elle attendait impatiemment quelque chose. Ses traits décelaient cependant une joie non dissimulée, qui laissait pressentir que son cœur débordait d'un doux espoir. Si elle eût pu voir quelles craintes venaient parfois troubler son père dans ses réflexions, elle n'eût peut-être pas, si gaie et si joyeuse, rêvé bonheur et avenir; mais M. de Vlierbecke comprimait ses émotions devant elle et souriait à son impatience, comme si lui aussi il eût vu avec confiance un bonheur s'approcher.

Enfin, lasse d'aller et de venir, Lénora s'assit auprès de son père, et fixa sur lui son regard limpide et interrogateur.

— Ma bonne Lénora, dit-il, ne sois pas si agitée; nous ne pouvons encore rien savoir aujourd'hui; demain, peut-être! Modère ta joie, mon enfant; ta douleur sera d'autant plus facile à vaincre, si Dieu, dans cette affaire, décide contre ton espérance.

— Oh! non, mon père, balbutia Lénora, Dieu me sera favorable; je le sens à l'émotion de mon cœur.

— Tu seras donc bien heureuse, Lénora, si Gustave devient ton fiancé? demanda M. de Vlierbecke en souriant.

— Ne jamais le quitter! s'écria Lénora; l'aimer, faire le bonheur de sa vie, sa consolation, sa joie! animer par notre amour la solitude du Grinselhof! Ah! nous serons deux alors pour vous faire une douce existence! Gustave est plus fort que moi pour chasser la tristesse qui obscurcit parfois votre front; vous vous promènerez, vous causerez, vous chasserez, vous serez heureux avec lui; il vous aimera comme un fils, il vous vénérera, il vous entourera des plus tendres soins; son seul souci sur la terre sera de vous rendre heureux, parce qu'il sait que votre bonheur fait le mien, et moi, je le récompenserai de son dévouement; je parsèmerai sa route des plus belles fleurs d'une âme reconnaissante. Oh! oui, nous vivrons tous ensemble alors dans un paradis de joie et d'amour!

— Pauvre et ingénue Lénora, dit M. de Vlierbecke en soupirant, que le Seigneur entende ta prière! Mais le monde est régi par des lois et des coutumes que tu ignores. Une femme doit suivre avec obéissance son mari partout où il lui plaît d'aller. Si Gustave choisit pour lui et toi une autre demeure, tu devras lui obéir sans réplique et te consoler peu à peu de mon absence. Une telle séparation me serait en d'autres circonstances très pénible; mais, te sachant heureuse, la solitude ne m'attristera pas.

La jeune fille regardait avec surprise et effroi son père, tandis qu'il pro-

nonçait ces paroles; lorsqu'il se tut, elle baissa lentement la tête sur sa poitrine, et des larmes silencieuses tombèrent de ses yeux. M. de Vlierbecke lui prit la main en disant d'une voix douce : — Je savais, Lénora, que j'allais t'attrister; mais il faut t'habituer à l'idée de cette séparation.

La jeune fille releva la tête et dit avec résolution : — Eh quoi! mon père, vous croyez Gustave capable de remplir votre vie de chagrins, de me séparer de vous? O mon père, vous ne le connaissez pas! vous ne savez pas combien il vous respecte et vous aime! Vous ne savez pas quels trésors de bonté et d'amour renferme son cœur!

M. de Vlierbecke attira vers lui sa fille émue, et posa sur son front un doux baiser. Il songeait à la calmer par des paroles consolantes; mais tout à coup Lénora se dégagea de ses bras, souriante et tremblante à la fois. Le doigt tourné vers la fenêtre, elle semblait écouter un bruit qui s'approchait.

Le trépignement des chevaux et le roulement des roues sur le chemin firent comprendre à M. de Vlierbecke ce qui était venu si soudainement troubler sa fille. Son visage aussi s'anima d'une expression de joie; il sortit à la hâte, et atteignit le seuil au moment où M. Denecker descendait de voiture.

Le négociant semblait de très bonne humeur, et serra cordialement la main du gentilhomme : — Ah! monsieur de Vlierbecke, dit-il, je suis enchanté de vous revoir! Il paraît que mon neveu a su mettre mon absence à profit.

Tandis qu'il était introduit dans un salon avec les politesses d'usage par le gentilhomme, il frappa familièrement sur l'épaule de celui-ci, et dit en riant : — Ah! ah! nous étions déjà bons amis, nous allons être compères, je l'espère du moins. Ce coquin de neveu n'a pas mauvais goût, il faut en convenir, et il chercherait longtemps avant de trouver une aussi aimable et aussi jolie femme que Lénora. Voyez-vous, monsieur de Vlierbecke, il faut que ce soit une noce dont on parle encore dans vingt ans!

Ce disant, ils étaient entrés dans le salon et s'étaient assis. Le gentilhomme, bien que son cœur battît d'une joyeuse émotion, n'osait croire ce que semblait lui dire le ton de M. Denecker, et regardait celui-ci d'un œil plein de doute. Le négociant reprit : — Eh bien! il paraît que Gustave aspire après son bonheur avec une ardente impatience; il m'a supplié, à genoux, de hâter la chose. J'ai vraiment pitié du jeune fou; c'est pourquoi j'ai laissé chômer, pour un jour encore, maison et affaires, et j'accours pour en finir. Il m'a dit du moins que vous aviez donné votre consentement. C'est bien fait de votre part, monsieur; j'ai songé aussi à ce mariage pendant mon voyage, car j'avais remarqué que les flèches de l'amour avaient percé de part en part le cœur de mon neveu, mais ce n'était pas sans appréhension de vos intentions. L'inégalité du sang, — une idée du temps passé, — eût pu parfois vous arrêter...

— Ainsi Gustave vous a dit que je consentais à son mariage avec Lénora? demanda le gentilhomme.

— M'aurait-il trompé? dit M. Denecker avec étonnement.

— Non; mais ne vous a-t-il pas fait une autre communication qui doit vous sembler d'une haute importance?

Le négociant hocha la tête en souriant, et reprit d'un ton de plaisanterie : — Ah! ah! quelles folies vous lui avez fait croire; mais entre nous deux ce sera bientôt éclairci. Il est venu me conter que le Grinselhof ne vous appartient pas, et que vous êtes pauvre! Vous avez trop bonne opinion de mon

esprit, monsieur de Vlierbecke, pour croire que je vais ajouter foi à un parei conte bleu ?

Un frisson saisit le gentilhomme. Le ton de bonne humeur et de familiarité de M. Denecker lui avait fait espérer un instant qu'il savait tout, et que, nonobstant cela, il souscrivait au désir de son neveu ; mais les dernières paroles qu'il venait d'entendre lui apprenaient qu'il avait à recommencer les tristes révélations de la veille : il se prépara avec un froid courage à subir une nouvelle humiliation. — Monsieur Denecker, dit-il, ne gardez pas, je vous prie, le moindre doute sur ce que je vais vous révéler. Je veux bien consentir à l'instant à donner ma Lénora pour fiancée à votre neveu; mais, je vous le déclare ici, je suis pauvre, affreusement pauvre !...

— Allons, allons, s'écria le négociant : je comprends bien que vous tenez terriblement à vos écus, on le sait de longue date; mais au moment où vous mariez votre unique enfant, il faut cependant ouvrir le cœur et la bourse, et faire acte de bonne volonté en la dotant selon les convenances. On dit déjà, pardonnez-moi de le répéter, on dit que vous êtes avare; que sera-ce lorsqu'on saura que vous laissez partir votre fille unique sans une bonne dot?...

Le gentilhomme, assis sur sa chaise, en proie à d'affreuses angoisses, luttait péniblement contre les plaisanteries incrédules de M. Denecker, plaisanteries qui ne lui permettaient pas de changer, par de courtes et claires explications, la tournure de cette conversation, si humiliante pour lui. Ce fut d'une voix presque suppliante qu'il s'écria : — Pour l'amour de Dieu, monsieur, épargnez-moi ces amères allusions. Je vous déclare, sur ma parole de gentilhomme, que je ne possède rien au monde.

— Eh bien ! répondit le négociant avec un malin sourire, nous allons coucher l'affaire en chiffres sur la table, et voir tout de suite si notre compte supporte la preuve. Vous croyez peut-être que je suis venu vous demander de grands sacrifices? Non, monsieur de Vlierbecke : Dieu merci, je n'ai pas besoin d'y regarder de si près ; mais le mariage est une affaire qu'on entreprend à deux, et il est juste que chacun apporte quelque chose à la caisse commune, les parts fussent-elles d'ailleurs inégales. Allons, je donne à mon neveu une somme de cent mille francs, et s'il veut rester dans le commerce, mon crédit lui vaudra bien plus encore. Je ne veux pas, je ne désire même pas que vous dotiez Lénora d'une somme égale : votre haute origine et surtout votre grâce parfaite peuvent compenser ce qui manquera du côté de la dot;... mais la moitié, cinquante mille francs? Vous consentirez bien à cela, ou je me trompe fort. Qu'en dites-vous? Nous donnons-nous la main?

Pâle et tremblant, le gentilhomme était comme anéanti sur son siége; il dit avec un soupir et d'une voix triste et sourde :

—Monsieur Denecker, cet entretien me tue; cessez de me mettre au supplice. Je vous le répète, je ne possède rien. Et puisque vous me forcez à parler avant de me faire connaître vos intentions, sachez que le Grinselhof et ses dépendances sont grevés de rentes dont le capital dépasse leur valeur réelle. Il est inutile de vous révéler l'origine de ces dettes ; qu'il me suffise de vous répéter que je dis la vérité, et je vous prie, sans aller plus loin, maintenant que vous connaissez l'état de mes affaires, de vouloir bien me déclarer quel est votre dessein au sujet du mariage de votre neveu.

Cette déclaration, faite avec une fiévreuse énergie, ne convainquit pas en-

core le négociant. Un certain étonnement se peignit bien sur son visage; mais il dit avec un sourire incrédule : — Pardonnez-moi, monsieur de Vlierbecke, il m'est impossible de vous croire; je ne pensais pas que vous fussiez si dur à la détente, mais soit. Chacun a son travers, l'un est trop avare, l'autre trop prodigue. Quoi qu'il en soit, je veux faire quelque chose pour épargner à Gustave un long chagrin. Voyons, donnez à votre fille vingt-cinq mille francs sous la condition que le montant de la dot restera secret, car je ne veux pas non plus être tourné en ridicule. Vingt-cinq mille francs!... vous ne direz pas que c'est trop..., une pareille bagatelle suffira à peine à payer leur mobilier. Voyons, soyez raisonnable; voici ma main.

Pris d'un frémissement nerveux, le gentilhomme se leva brusquement et fit tourner d'une main tremblante la clé d'une armoire encastrée dans le mur. Bientôt il jeta sur la table une liasse de papiers.

— Tenez, lisez, dit-il, convainquez-vous!

Le négociant se mit à parcourir les papiers. Sa physionomie changea peu à peu; de temps en temps, il hochait la tête en réfléchissant profondément. Pendant ce temps, le gentilhomme disait d'une voix ironique et incisive :

— Ah! vous ne vouliez pas me croire! Eh bien! basez votre décision sur ces papiers seuls. Il faut que vous sachiez tout : je ne veux plus revenir sur ce banc de torture. Il y a encore une lettre de change de quatre mille francs que je ne puis payer! Vous le voyez : je suis plus que pauvre, j'ai des dettes!

— C'est cependant la vérité! dit M. Denecker avec stupéfaction. Vous ne possédez rien. Je vois dans ces pièces que mon notaire est aussi le vôtre; je lui ai parlé de votre fortune....., et il m'a laissé dans mon opinion, ou pour mieux dire dans mon erreur.

Comme si un rocher fût tombé de sa poitrine, le gentilhomme respira plus librement, et son visage reprit en quelque sorte la calme et digne expression qui lui était habituelle. Il se rassit et dit avec une froideur contenue :

— Maintenant que vous ne doutez plus de ma pauvreté, je vous demande, monsieur Denecker, quelles sont vos intentions.

— Mes intentions? repartit le négociant; mes intentions sont que nous restions bons amis comme devant; quant au mariage, l'affaire tombe à l'eau; nous n'en parlerons plus. Comment donc avez-vous fait votre compte, monsieur de Vlierbecke? Je commence seulement à y voir clair : vous croyiez faire une bonne affaire et vendre votre marchandise aussi cher que possible.

— Monsieur! s'écria le gentilhomme le regard flamboyant, parlez avec respect de ma fille! Pauvre ou riche, n'oubliez pas qui elle est!

— Ne vous fâchez pas, ne vous fâchez pas, monsieur de Vlierbecke! répondit le négociant; je ne veux pas vous insulter, loin de là. Si vous eussiez réussi dans vos vues, je vous eusse peut-être admiré; mais fin contre fin fait mauvaise doublure. Et puisque vous êtes si susceptible sur le point d'honneur, permettez-moi de vous demander si vous avez agi bien loyalement envers mon neveu en l'amadouant et en laissant grandir dans son cœur ce malheureux amour?

M. de Vlierbecke courba la tête pour cacher la rougeur de la honte qui couvrait son front et ses joues. Il demeura affaissé sous une émotion mortelle jusqu'à ce que le négociant le rappelât à lui-même par ce mot :

— Eh bien?

— Ah! balbutia M. de Vlierbecke, ayez un peu pitié de moi. Peut-être l'amour de mon enfant m'a-t-il égaré. Dieu a départi à ma Lénora tous les dons qui peuvent orner une femme sur la terre; j'espérais que sa beauté, la pureté de son âme, la noblesse de son sang, étaient des trésors au moins aussi précieux que l'argent...

— C'est-à-dire pour un gentilhomme peut-être, mais non pour un négociant, murmura M. Denecker.

— Ne me reprochez pas d'avoir amadoué votre neveu : le mot me blesse profondément, et il est injuste; en voyant naître en même temps chez Gustave et Lénora une sympathie réciproque, je n'ai pas comprimé le penchant qui les attirait l'un vers l'autre. Au contraire j'ai, chaque jour, dans mes prières, rendu grâces à Dieu qu'il eût envoyé sur notre route un sauveur pour mon enfant; oui, un sauveur, car Gustave est un honnête jeune homme qui l'eût rendue heureuse, non par l'argent, mais par la noblesse de son caractère, par la loyauté de ses sentimens. Est-ce donc un si grand crime, pour un père que d'inévitables malheurs ont jeté dans l'indigence, d'espérer que son enfant échappe à la misère?

— Assurément non, répondit le négociant; le tout est de réussir, et pour cela vous vous êtes mal adressé, monsieur de Vlierbecke; je suis homme à examiner deux fois la marchandise avant de conclure le marché, et il est bien difficile de me faire accepter des pommes pour des citrons.

Cette manière de parler, empruntée à la langue du commerce, parut faire souffrir cruellement le gentilhomme et le soumettre à une effroyable torture, car il se leva brusquement et dit avec une colère croissante :

— Vous n'avez donc aucune pitié de mon malheur? Vous prétendez que j'avais e projet de vous tromper! Mais est-ce vous qui avez découvert mon indigence? Après les révélations que je vous ai faites sans que rien m'y forçât, n'êtes-vous pas libre d'agir comme vous le voudrez? Et, croyez-le bien, si j'écoute humblement vos reproches, si je reconnais moi-même mon erreur, ma faute, cependant tout sentiment de dignité n'est pas mort dans mon âme. Vous parlez de marchandise comme si vous veniez ici acheter quelque chose! Est-ce ma Lénora? Tous vos trésors n'y suffiraient pas, monsieur! Et si pour vous l'amour n'est pas assez puissant pour faire disparaître l'inégalité pécuniaire qui nous sépare, sachez que je m'appelle de Vlierbecke, et que ce nom, même dans la misère, pèse plus que tout votre or!

Pendant cette sortie, une ardente indignation s'était peinte sur le visage du gentilhomme; ses yeux lançaient des éclairs de feu sur le négociant, qui, troublé par la parole exaltée et le geste animé de M. de Vlierbecke, reculait devant lui en le regardant avec stupéfaction.

— Mon Dieu! dit-il enfin, il ne faut pas tant de grands mots; chacun reste ce qu'il est, chacun garde ce qu'il a, et l'affaire finit là. Seulement j'ai encore une demande à vous faire : c'est que vous ne receviez plus mon neveu;... autrement...

— Autrement? s'écria le gentilhomme d'une voix courroucée; une menace à moi! — Mais il se contraignit et dit avec une froideur apparente : — Assez!... Faut-il faire appeler la voiture de monsieur Denecker?

— Comme il vous plaira, répondit le négociant; nous ne pouvons faire affaire ensemble : ce n'est pas un motif pour devenir ennemis.

— C'est bien! brisons là, monsieur; cet entretien me blesse, il doit finir.

En disant ces mots, il conduisit le négociant jusqu'au seuil et prit congé de lui par un bref salut.

M. de Vlierbecke rentra dans le salon, se laissa tomber sur une chaise et porta convulsivement les mains à son front, tandis qu'un rauque soupir montait de sa poitrine haletante et oppressée à sa gorge contractée. Il demeura quelque temps silencieux et immobile, mais bientôt ses mains retombèrent lourdement sur ses genoux. Il était pâle comme la mort; son âme s'enfonçait dans l'abîme des plus déchirantes pensées; cependant pas un mouvement nerveux, pas une seule ride ne trahissait sur sa physionomie le martyre de son cœur. Tout à coup il entendit un bruit de pas dans la chambre supérieure. Il revint à lui, et, tremblant d'angoisse et d'effroi :

— Dieu! ma pauvre Lénora! s'écria-t-il. Elle vient! Je n'ai point encore assez souffert : il me faut briser le cœur de ma fille, lui arracher avec une froide cruauté toutes ses espérances, anéantir ses plus doux rêves, la voir sous mes yeux succomber de douleur! Ah! si je pouvais éviter cette désolante révélation! Que dire? Comment exprimer...

Un sourire plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie : — Ah! cache tes souffrances, reprends courage! Si ton cœur est saignant et déchiré, si le désespoir ronge tes entrailles, oh! souris, souris!... Oui, la vie est pour toi une éternelle raillerie; mais que peux-tu faire, misérable averton, sinon te soumettre, céder sans lutte et accepter le joug comme un impuissant esclave que tu es? Arrière tout sentiment de révolte! Silence, silence, voici ton enfant!

En effet, Lénora ouvrait la porte du salon et courait à son père en fixant sur lui un regard interrogateur, mais rempli d'espoir.

Quelque effort que fît sur lui-même M. de Vlierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois. Lénora lut bientôt sur ses traits qu'il était en proie à une profonde douleur. Comme il gardait le silence, elle se prit à trembler et demanda avec une fiévreuse impatience :

— Eh bien! eh bien! mon père?

— Hélas! mon enfant, dit le gentilhomme en soupirant, nous ne sommes pas heureux; Dieu nous éprouve par de rudes coups : inclinons-nous devant sa toute-puissante volonté.

— Que voulez-vous dire? que dois-je craindre? dit Lénora hors d'elle; parlez, mon père : a-t-il refusé?

— Il a refusé, Lénora.

— Non, non, s'écria la jeune fille, ce n'est pas possible!

— Refusé parce qu'il possède des millions, et qu'auprès de lui nous ne sommes que de pauvres gens.

— C'est donc vrai! Gustave est perdu pour moi, perdu sans espoir!

— Sans espoir! répéta le père d'une voix sombre.

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en pleurant amèrement; des sanglots déchirans soulevaient sa poitrine, et de temps en temps elle murmurait d'une voix désespérée le nom de son bien-aimé.

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexprimable tristesse était empreinte sur son visage, son regard si ardent

d'habitude était terne et abattu, et il serrait convulsivement les poings. Il s'approcha de la jeune fille, et, joignant les mains, reprit d'une voix suppliante : — Lénora, aie pitié de moi! Dans cette fatale entrevue avec M. Denecker, j'ai souffert tous les tourmens qui peuvent torturer le cœur d'un gentilhomme, le cœur d'un père; j'ai bu à longs traits le fiel de la honte, j'ai vidé jusqu'à la lie la coupe de l'humiliation; mais tout cela n'est rien auprès de ta douleur. Oh! je t'en supplie, remets-toi, montre-moi ton doux visage que j'aime tant, laisse-moi retrouver des forces dans ta résignation.... Lénora!... Ah! ma tête se perd!... je me sens mourir de désespoir!

En prononçant ces mots, il s'affaissa sur une chaise, brisé par la foudroyante émotion qui l'accablait. Lénora s'approcha de son père, appuya la tête sur son épaule, et dit d'une voix entrecoupée de sanglots : — Ne le revoir jamais, renoncer à son amour, perdre ce bonheur si longtemps rêvé! Hélas! hélas! il en mourra de chagrin!...

— Lénora! Lénora! dit le gentilhomme d'un ton suppliant.

— O mon père bien-aimé! s'écria la jeune fille, perdre Gustave pour toujours! cette affreuse pensée m'accable. Tant que je serai près de vous, je bénirai et je remercierai Dieu;... mais les larmes m'étouffent maintenant : ah! je vous en prie, laissez-moi pleurer!

M. de Vlierbecke serra plus étroitement sa fille dans ses bras. Un silence de mort régnait autour d'eux; ils restèrent longtemps ainsi enlacés jusqu'à ce que l'excès même de la douleur relâchât leur étreinte et ouvrît leurs cœurs à de mutuelles consolations.

VI.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora, lorsque parut dans la lande de bruyère, à une demi-lieue environ du Grinselhof, une voiture de louage qui s'arrêta bientôt dans un chemin détourné.

Un jeune homme en descendit et indiqua au cocher une auberge assez éloignée; les chevaux firent un demi-tour, et la voiture reprit la route qu'elle venait de suivre, tandis que le jeune homme s'avançait d'un pas rapide dans la direction opposée. Il paraissait en proie à une vive agitation, et frissonnait parfois comme épouvanté par ses propres pensées.

Dès que le Grinselhof apparut à travers les arbres, il se mit à marcher avec précaution le long de la haie ou à passer d'un côté à l'autre du chemin en cherchant les endroits où l'épaisseur du feuillage pouvait le cacher. Arrivé à l'allée qui précédait la cour, il poussa un cri de joie; la porte était ouverte. Grâce aux arbres et aux buissons, il se glissa sans être vu jusqu'au pont, passa sur la pointe du pied devant la ferme, et franchit l'épais massif qui ceignait le Grinselhof comme un mur. A peine eut-il fait quelques pas dans le jardin, qu'il s'arrêta tremblant.

Lénora était assise sous le catalpa, la tête appuyée sur le bord de la table; de violens sanglots soulevaient son sein, et à travers ses doigts qui voilaient son regard, des larmes brillantes tombaient comme des perles sur le sable du chemin. Le jeune homme s'avança d'un pas léger; mais si doucement qu'il marchât, la jeune fille leva la tête et bondit toute tremblante en arrière, tandis

que le nom de Gustave s'échappait de sa poitrine comme un cri d'angoisse. Elle voulut fuir, mais avant qu'elle eût pu faire un pas, le jeune homme, à genoux devant elle, saisissait convulsivement ses mains et disait avec une fiévreuse émotion : — Lénora, Lénora, écoutez-moi ! Si vous me fuyez, si vous me refusez la consolation de vous dire dans un dernier adieu ce que je souffre et ce que j'espère, je meurs à vos pieds ou je pars le cœur brisé, pour aller m'éteindre loin de mon pays, loin de vous, ma sœur, ma bien-aimée, ma fiancée. Ah ! Lénora, au nom de notre amour si doux et si pur, ne me repoussez pas !

Bien que Lénora tremblât de tous ses membres, ses traits prirent une expression de dignité et d'orgueil blessé. Elle répondit d'un ton froid et réservé : — Votre hardiesse m'étonne, monsieur ! Il vous a fallu un bien triste courage pour reparaître au Grinselhof après l'affront qui a été fait à mon père. Il est au lit, malade; son âme a succombé sous le poids de l'outrage, et la fièvre l'a saisi. Est-ce là la récompense de mon affection pour vous ?

— Mon Dieu, mon Dieu ! vous m'accusez, Lénora ? Quel crime ai-je donc commis ? s'écria le jeune homme avec désespoir.

— Il n'y a plus rien de commun entre nous, reprit la jeune fille; si nous ne sommes pas aussi riches que vous, monsieur, le sang qui coule dans nos veines ne souffre pas d'injure ! Levez-vous, partez; je ne dois plus vous voir.

— Grâce ! pitié ! dit Gustave, le regard suppliant et en levant les mains vers elle; grâce, je suis innocent, Lénora !

La jeune fille cacha les larmes qui germaient dans ses yeux, et se détourna de lui, prête à s'éloigner.

— Lénora ! s'écria Gustave, vous me condamnez à mourir ! Je vous pardonne : soyez heureuse sur la terre, sans moi ! Adieu, adieu pour toujours !

En disant ces mots, ses forces l'abandonnèrent, il tomba sur le siége que venait de quitter Lénora, et ses bras défaillans s'affaissèrent sur la table.

Lénora avait fait deux ou trois pas pour s'éloigner, mais les tristes plaintes de Gustave l'avaient retenue. On pouvait lire sur son visage un violent combat entre le devoir et l'amour. Enfin son cœur parut faiblir dans la lutte, et des larmes abondantes jaillirent de ses yeux. Elle s'approcha lentement du jeune homme, prit une de ses mains et murmura d'une voix attendrie et pleine de sanglots : — Gustave, mon pauvre ami ! nous sommes bien malheureux, n'est-ce pas ?

Au contact de cette main chérie, au doux son de cette voix aimée, le jeune homme revint à lui. Son regard s'arrêta sur les yeux de la jeune fille avec un ineffable sourire, et à demi égaré par la joie : — Lénora, dit-il, chère Lénora, vous êtes revenue à moi ? vous avez pitié de mes douleurs ! vous ne me haïssez donc pas ?

— Un amour comme le nôtre s'éteint-il en un jour, Gustave ? répondit la jeune fille en soupirant.

— Oh ! non, non, s'écria le jeune homme avec exaltation, il est éternel ! n'est-ce pas, Lénora ? éternel, tout-puissant contre le malheur, impérissable tant que le cœur bat dans la poitrine !

La jeune fille pencha la tête, baissa les yeux et reprit d'une voix solennelle : — Ne croyez pas, Gustave, que notre séparation me fasse souffrir moins que vous; si l'assurance de mon amour peut adoucir pour vous les

peines de l'absence, soyez fort et courageux : mon cœur désolé gardera votre souvenir, je vous suivrai en esprit, et je vous aimerai jusqu'à ce que la mort vienne combler l'abîme qui nous sépare aujourd'hui. Nous nous retrouverons là-haut, auprès de Dieu, mais jamais sur la terre!

— Vous vous trompez, Lénora, s'écria Gustave avec une sorte de joie, il y a encore de l'espoir! mon oncle n'est pas inexorable; il cédera par pitié pour mon désespoir.

— C'est possible; mais le sentiment de l'honneur est inflexible chez mon père, répondit la jeune fille d'une voix triste et fière à la fois; éloignez-vous, Gustave, j'ai trop longtemps déjà oublié l'ordre de mon père et méconnu ce que je dois à mon honneur en demeurant seule avec un homme qui ne peut devenir mon époux! Partez : si quelqu'un nous surprenait, mon malheureux père en mourrait de honte et de chagrin.

— Un seul instant encore, ma bonne et chère Lénora! Écoutez bien ce que je vais vous dire : mon oncle m'a refusé votre main; j'ai pleuré, prié, je me suis arraché les cheveux. Rien n'a pu le faire changer de résolution; le désespoir m'a jeté hors de moi, je me suis révolté contre mon bienfaiteur, je l'ai menacé comme un ingrat; j'ai dit des choses qui m'ont donné horreur de moi-même, lorsque l'accès de la fièvre a été dissipé. Je lui ai demandé pardon à genoux; mon oncle a un bon cœur, il m'a pardonné à la condition que j'entreprendrais avec lui immédiatement un voyage en Italie depuis longtemps projeté. Il espère que je vous oublierai! Moi, vous oublier, Lénora! J'ai consenti à ce voyage avec une joie secrète. Ah! je vais, pendant des mois entiers, me trouver seul à seul avec mon oncle. Mon dévouement sans bornes l'attendrira : je reviendrai, Lénora, je reviendrai triomphant pour vous offrir ma vie et ma main.

Un doux sourire éclaira le visage de la jeune fille, et dans son limpide regard se peignit le ravissement que lui faisait éprouver la peinture enchanteresse d'un bonheur encore possible; mais le prestige s'évanouit bientôt. Elle répondit avec une morne tristesse :

— Pauvre ami, il est cruel d'arracher ce dernier espoir de votre cœur, et cependant il le faut. Votre oncle consentirait peut-être, mais mon père?

— Votre père, Lénora? Il pardonnera tout et me recevra dans ses bras comme un fils retrouvé...

— Non, non, ne croyez pas cela, Gustave; on l'a blessé dans son honneur : comme chrétien il pardonnerait, comme gentilhomme il n'oubliera jamais l'outrage qu'il a reçu.

— Ah! Lénora, vous êtes injuste envers votre père. Si je reviens avec l'assentiment de mon oncle, et si je lui dis : Je ferai le bonheur de votre enfant; donnez-moi Lénora pour épouse; j'embellirai sa vie par toutes les joies que l'amour d'un époux a jamais données à une femme; son sort ici-bas sera digne d'envie. Si je lui dis cela, que croyez-vous qu'il réponde?

Lénora baissa les yeux.

— Vous connaissez sa bonté infinie, Gustave. Mon bonheur est son unique préoccupation : il vous bénirait en remerciant Dieu.

— N'est-il pas vrai, Lénora, qu'il consentirait? Vous voyez bien que tout n'est pas perdu. Un joyeux rayon éclaire encore notre avenir. Abandonnez-

vous à ce doux espoir, ma bien-aimée. Oh! oui, ne vous désolez pas : laissez-moi emporter dans mon triste voyage l'assurance que vous m'attendrez avec confiance dans la bonté de Dieu. Laissez-moi partir...

— Mon Dieu, j'ai promis à mon père de vous oublier! murmura la jeune fille avec une sorte d'effroi.

— M'oublier! Vous vous efforcerez de m'oublier!

— Non, Gustave, dit-elle d'une voix douce; je désobéirai pour la première fois à mon père; je sens mon impuissance à tenir une vaine promesse, je ne puis vous oublier; je vous aimerai jusqu'à ma dernière heure; c'est ma destinée sur la terre.

— Oh! merci, merci, Lénora, s'écria Gustave avec exaltation. Tes douces paroles me font puissant contre le sort. Reste ici, ma bien-aimée, sous la garde de Dieu; ton image me suivra comme un ange protecteur.

Il saisit convulsivement les mains de la jeune fille, les serra d'une étreinte fébrile, et disparut sous les massifs de verdure.

— Adieu, adieu, Gustave! s'écria Lénora hors d'elle-même.

Et, comme anéantie, elle chercha un siége d'une main tremblante, y tomba épuisée, abîmée dans une douleur inexprimable, et versant un torrent de larmes.

VII.

Lénora avait révélé à son père la dernière visite de Gustave, et s'était efforcée de faire accepter à son cœur le doux espoir d'un avenir meilleur; mais M. de Vlierbecke avait écouté son récit comme s'il y eût été insensible, il l'avait écouté en souriant amèrement et sans donner à sa fille une réponse positive.

Depuis ce jour, le Grinselhof était devenu plus solitaire et plus triste encore qu'auparavant. Le gentilhomme, visiblement torturé par une secrète douleur, était le plus souvent assis, le front dans les mains, le regard pensif et fixé sur le sol. Sans doute apparaissait à ses yeux le fatal jour d'échéance de la lettre de change, jour qui s'approchait menaçant et inévitable, et qui devait plonger pour toujours dans la plus affreuse misère le malheureux père et son enfant. Lénora dissimulait ses propres souffrances pour ne pas accroître par sa tristesse l'inexplicable chagrin de son père. Bien que son âme débordât de pensées désolantes, elle feignait d'être consolée et joyeuse. Elle faisait et disait tout ce que lui inspirait son cœur aimant pour arracher le gentilhomme à ses mortelles rêveries; mais tous ses efforts étaient vains. Son père la récompensait bien par un sourire ou par une tendre caresse; mais le sourire était triste, la caresse contrainte et languissante.

Un mois entier se passa ainsi, un mois de morne tristesse et de silencieuses souffrances. Cependant Lénora remarquait avec désespoir le rapide amaigrissement et la croissante pâleur du visage de son père, et combien son œil si vif perdait chaque jour de son éclat; on eût dit qu'une maladie de langueur minait sa santé et consumait sa vie.

Vers cette époque, un changement dans la conduite de son père vint convaincre la jeune fille qu'un triste secret, un secret terrible peut-être, pesait

sur son cœur. Depuis huit jours s'allumait parfois dans ses yeux un ardent éclair; il semblait toujours en proie à une fièvre violente; ses paroles, ses gestes, toutes ses actions témoignaient d'une vive et profonde inquiétude. Puis chaque semaine il se rendait deux ou trois fois en voiture à Anvers, sans laisser pressentir le moins du monde ce qu'il y allait faire. Il revenait tard au Grinselhof, s'asseyait à la table du souper silencieux et résigné, et engageait bientôt Lénora à s'aller reposer, tandis que lui-même se retirait avec une lampe dans sa chambre à coucher; mais sa fille désolée savait qu'il n'y trouvait pas le repos, car pendant les longues heures que l'angoisse dérobait au sommeil, elle entendait souvent le plancher qui craquait sous les pas de son père, et tremblait dans son lit de tristesse et d'effroi.

Lénora était très courageuse de sa nature, et devait à son éducation exceptionnelle une force d'âme presque virile; peu à peu grandissait en elle la résolution de forcer son père à lui révéler son secret. Bien que le respect qu'elle lui portait la fît hésiter, son dévouement inquiet lui donnait chaque jour plus de courage et de hardiesse. Souvent elle était allée à la recherche de son père avec l'intention d'accomplir son dessein; mais le regard pénétrant du gentilhomme et l'expression de sa physionomie l'avaient chaque fois retenue. Elle voyait que son père devinait ses intentions, et tremblait en sa présence de peur qu'il ne l'interrogeât.

Un jour, M. de Vlierbecke était de nouveau parti de très bon matin pour la ville. L'heure de midi était déjà passée. Lénora, en proie à de tristes réflexions, errait lentement dans la maison. Des paroles entrecoupées lui échappaient, elle s'arrêtait brusquement, elle gesticulait, elle essuyait les larmes qui coulaient de ses yeux. Distraite et sans savoir ce qu'elle faisait, elle ouvrit le tiroir de la table qui servait habituellement de bureau à son père. Peut-être le désir de pénétrer son secret la poussait-il à cette action sans qu'elle s'en rendît compte. Elle trouva dans le tiroir un seul papier déployé. A peine son regard s'y fut-il arrêté, qu'une pâleur soudaine se répandit sur ses joues, et ce fut en frissonnant qu'elle prit connaissance de la pièce découverte. Bientôt elle referma le tiroir tout épouvantée; elle quitta la chambre, la tête penchée, la démarche lente, profondément accablée.

Arrivée dans la chambre voisine, elle s'assit, demeura un instant muette, immobile, les yeux baissés, et murmura enfin : — Vendre le Grinselhof! Pourquoi? M. Denecker a insulté mon père parce que nous n'étions pas assez riches? Quel est ce secret? Serions-nous vraiment pauvres? Quel trait de lumière! Mon Dieu, c'est donc là le mot de l'énigme! c'est là la cause de la tristesse de mon père!

Elle retomba dans une sombre rêverie; mais peu à peu sa physionomie s'éclaira, ses lèvres s'agitèrent, ses yeux brillèrent de résolution. Tandis qu'elle cherchait à se raidir contre le sort et se préparait à lutter victorieusement contre l'infortune et la misère, elle aperçut tout à coup la vieille voiture qui rentrait au Grinselhof. A peine sur le seuil de la maison, elle vit son père affaissé sur lui-même plutôt qu'assis, le front penché sur la poitrine, comme un homme privé de sentiment, et lorsqu'il descendit et qu'elle put remarquer ses traits, la pâleur mortelle qui les couvrait la fit frissonner. Profondément émue, elle n'eut pas la force d'adresser un mot à son père, et

muette, elle le laissa entrer dans la maison pour se réfugier sans doute encore dans la chambre la plus retirée.

A peine cependant fut-elle demeurée un instant sur la porte, qu'une vive rougeur colora son front et que la flamme d'une ferme résolution brilla dans ses yeux noirs encore humides de larmes. Elle s'élança sur les pas de son père. Sans regarder derrière elle, elle parcourut deux ou trois chambres en ouvrant vivement les portes et sans s'annoncer; dans la dernière pièce, elle vit son père assis, les coudes appuyés sur une table, le front dans ses mains; des larmes abondantes coulaient de ses yeux.

Lénora s'élança vers lui, tomba à ses genoux en sanglotant, et, levant vers lui des mains suppliantes, elle s'écria : — Pitié pour moi, mon père! Je vous en supplie à genoux, partagez avec moi votre tristesse; dites-moi ce qui déchire votre cœur. Je veux savoir pourquoi mon père se réfugie dans la solitude pour pleurer.

— Lénora, seul trésor qui me reste sur la terre, dit en relevant sa fille le gentilhomme d'une voix brisée et le désespoir sur la figure; Lénora, je t'ai bien fait souffrir, n'est-il pas vrai? Oh! viens, viens chercher un asile sur mon sein : un coup terrible va nous frapper, ma pauvre enfant!

La jeune fille parut ne pas faire attention à ces plaintes; elle échappa à l'étreinte paternelle, et reprit d'un ton qui accusait une résolution bien arrêtée : — Mon père, je suis venue avec l'immuable dessein d'apprendre la cause de vos souffrances; je ne partirai pas sans savoir quel sentiment contraire ou quel malheur m'a si longtemps privée de votre amour. Quelque infinie que soit ma vénération pour vous, le devoir me parle plus haut encore. Je veux, je dois connaître le secret de vos douleurs.

— Toi privée de l'amour de ton père! dit le gentilhomme. Le secret de mes douleurs est précisément mon amour pour toi, mon enfant adorée! Pendant dix ans, j'ai bu au calice le plus amer, en priant Dieu chaque jour qu'il te rende heureuse ici-bas. Hélas! il a pour jamais rejeté ma prière!

— Je serai donc malheureuse? demanda Lénora sans trahir la moindre émotion.

— Malheureuse par la misère qui nous attend; le malheur qui nous frappe nous dépouille de tout ce que nous possédons : il nous faut quitter le Grinselhof.

Ces dernières paroles, qui confirmaient pleinement ses craintes, parurent frapper un instant la jeune fille de consternation; mais elle comprima bientôt cette émotion.

— Ce n'est pas, dit-elle, parce que ce malheur vous frappe que vous languissez et que vous mourez lentement; je connais votre invincible force de caractère, mon père; non, c'est parce que je dois partager votre pauvreté que votre cœur faiblit et succombe. Soyez béni pour votre ardente affection; mais, dites-moi, si l'on venait m'offrir toutes les richesses de la terre à la condition que je consentisse à vous voir souffrir un seul jour, que croyez-vous que je répondrais?

Muet et surpris, le gentilhomme contemplait sa fille en proie à une généreuse exaltation et dont le regard brillait d'un feu héroïque. Un doux serrement de main fut sa seule réponse.

— Ah! continua-t-elle, je refuserais tous les trésors du monde, et sans

regret j'accepterais la misère... Et vous, mon père, si l'on vous offrait tout l'or de l'Amérique pour la perte de votre Lénora, que feriez-vous?

— Ciel! s'écria le père d'une voix entrecoupée, donne-t-on sa vie pour de l'or?

— Ainsi, reprit la jeune fille, le bon Dieu nous a laissé à tous deux ce qui nous est le plus cher en ce monde. Pourquoi nous plaindre, lorsque nous avons à bénir sa miséricorde? Que votre cœur reprenne courage, mon père; quel que soit le sort qui nous attend et dussions-nous habiter une chaumière, rien ne pourra nous abattre tant que nous serons l'un près de l'autre.

Un sourire où se confondaient la surprise et l'admiration éclaira le visage du gentilhomme; il semblait déconcerté, comme si quelque chose d'inouï se fût passé sous ses yeux. Il joignit les mains et s'écria : — Lénora, Lénora, mon enfant, tu n'appartiens pas à la terre, tu es un ange! Mon esprit s'égare; je ne comprends pas ta grandeur d'âme.

La jeune fille vit avec une joie indicible qu'elle avait vaincu; la flamme du courage s'était rallumée dans le regard de son père, sa noble tête se relevait lentement sous l'impulsion du sentiment de dignité qui gonflait son sein. Lénora contempla un instant avec un sourire céleste l'effet qu'avaient produit ses paroles, et s'écria d'un ton inspiré : — Debout, debout, mon père! Venez dans mes bras! plus de chagrin! Unis comme nous le sommes, le sort est impuissant contre nous.

Le père et la fille s'élancèrent en effet l'un vers l'autre et demeurèrent quelques instans sein contre sein, abîmés dans une profonde félicité. Après ce fervent et saint embrassement, ils s'assirent la main dans la main, l'un auprès de l'autre, et sur les traits de tous deux rayonnait un inexprimable sourire de bonheur; on eût dit qu'ils avaient oublié le monde entier.

Le gentilhomme était encore plus ému que sa fille; les larmes aux yeux, il dit d'une voix exaltée : — Un nouveau sang ranime mon cœur, une nouvelle vie circule dans mes veines! Oh! je suis coupable, Lénora : j'ai mal fait de ne pas te dire tout, mais il faut me pardonner; la crainte de t'affliger, l'espoir de trouver une porte de salut, m'ont arrêté. Je ne te connaissais pas encore tout entière; je ne savais pas bien encore quel inestimable trésor Dieu m'avait donné dans sa bonté. Tu vas tout savoir; aussi bien l'époque fatale est arrivée, le coup que je redoutais est imminent et ne peut plus être détourné. Es-tu prête à m'entendre, Lénora?

La jeune fille, heureuse de voir le calme et radieux sourire de son père, répondit d'une voix douce et caressante : — O mon père! épanchez toutes vos tristesses dans mon cœur; ne me cachez rien : ma part doit être entière. Vous sentirez combien à chaque confidence votre cœur sera soulagé.

Le gentilhomme prit la main de sa fille et répondit d'un ton solennel : — Prends donc ta part de mes souffrances et aide-moi à porter ma croix. Je ne te dissimulerai rien. Ce que je vais te dire est une triste et lamentable histoire; mais ne tremble pas, mon enfant. Si quelque chose doit t'émouvoir, ce sera le tableau des tortures de ton père. Tu sauras aussi pourquoi M. Denecker a pu agir envers nous comme il l'a fait.

Il laissa la main de sa fille, et, sans détourner d'elle son regard, commença son récit d'une voix calme.

— Tu étais petite encore, Lénora, mais aimante et douce comme aujour-

d'hui, tu faisais la joie et le bonheur de ta mère. Nous habitions l'humble manoir de nos pères sans que rien vînt troubler la paix de notre existence, et nous trouvions, grâce à l'économie, dans nos revenus le moyen de faire honneur à notre nom et à notre rang. J'avais un frère plus jeune que moi, doué d'un excellent cœur, généreux, mais imprudent. Il habitait la ville et avait épousé une femme de race noble, qui malheureusement n'était pas plus riche que lui-même. Celle-ci, poussée par l'ostentation, l'excita-t-elle à tenter par des moyens chanceux d'augmenter ses revenus? C'est ce que j'ignore. Toujours est-il qu'il spéculait sur les fonds publics. Tu ne comprends pas ce que je veux dire? C'est un jeu auquel on peut en un instant gagner des millions, mais un jeu qui peut aussi vous plonger en peu de temps dans la plus profonde misère, un jeu qui, gentilhomme ou millionnaire, vous réduit comme par magie à la besace du mendiant.

Mon frère fit d'abord des bénéfices considérables et monta sa maison sur un tel pied que les plus riches pouvaient lui porter envie. Il venait souvent nous voir; il t'apportait, à toi qui étais sa filleule, mille cadeaux, et nous témoignait d'autant plus d'affection que sa fortune allait dépassant la nôtre. Bien souvent je lui remontrai combien les opérations auxquelles il se livrait étaient périlleuses, et je m'efforçai de lui faire sentir qu'il ne convenait pas à un gentilhomme de risquer chaque jour sa fortune et son honneur sur une nouvelle incertaine. Comme le succès lui donnait raison contre moi, mes remontrances se trouvaient impuissantes : la passion du jeu, car c'est un jeu, l'emportait sur la sagesse de mes conseils.

Le bonheur qui l'avait longtemps favorisé parut enfin vouloir l'abandonner; il perdit une bonne partie de ses premiers gains, et vit peu à peu sa fortune s'amoindrir. Cependant le courage ne l'abandonna pas; au contraire il parut se raidir obstinément contre le sort, et se tint pour certain qu'il forcerait la chance inconstante à tourner en sa faveur. Fatale illusion!... Un soir d'hiver, je tremble quand j'y pense, j'étais au salon prêt à m'aller coucher; tu étais déjà au lit, et ta mère priait à ton chevet, comme elle en avait l'habitude; un ouragan terrible grondait au dehors, des tourbillons de grêle fouettaient les vitres, le vent rugissait dans les arbres et semblait vouloir arracher la maison de ses fondemens. Sous l'influence de la tempête, j'étais tombé dans de sombres pensées. Tout à coup un violent coup de sonnette retentit à la porte, tandis que des hennissemens annonçaient l'arrivée d'une voiture. Un domestique, — nous en avions deux alors, — un domestique alla ouvrir; une femme s'élança dans la chambre et tomba à mes pieds en fondant en larmes. C'était la femme de mon frère. Tremblant de surprise et d'effroi, je veux la relever; mais elle embrasse mes genoux et implore mon aide, les joues baignées par un torrent de larmes. Elle implore de moi, en paroles entrecoupées et obscures, la vie de mon frère, et me fait frémir en me laissant soupçonner un épouvantable malheur... Ta mère entra sur ces entrefaites; tous deux nous nous efforçâmes de calmer la pauvre femme à demi folle de désespoir. Les marques d'intérêt et d'affection que nous lui prodiguions réussirent à la ramener à elle.

Hélas! mon frère avait tout perdu, tout, et même plus qu'il ne possédait. Le récit de sa femme était déchirant, et plus d'une fois nous arracha des

larmes; mais la fin surtout nous jeta dans une affreuse et inexprimable anxiété. Mon frère, accablé par la certitude de ne pouvoir faire honneur à son nom, poursuivi par la pensée que la loi et la justice allaient intervenir dans ses affaires, mon frère était tombé dans un morne désespoir : l'infortuné avait attenté à sa vie. Sa malheureuse femme, guidée par Dieu, l'avait surpris dans l'accomplissement de sa coupable résolution, et lui avait arraché l'arme meurtrière dont il allait se frapper. Il était enfermé dans une chambre, muet, anéanti, le front sur les genoux, et surveillé de près par deux amis fidèles. Si quelqu'un sur la terre pouvait le sauver, c'était assurément son frère.

Ainsi en avait jugé sa pauvre femme; elle s'était jetée dans une voiture, et seule, par la nuit et l'orage, était venue à moi comme à son seul recours dans cette terrible extrémité. Elle était là, agenouillée à mes pieds, me suppliant de l'accompagner à la ville. Je ne balançai pas un instant; ta bonne mère, frappée non moins que moi par l'affreuse nouvelle, prévoyant bien ce qu'on demandait de nous, me cria encore au moment où je montais en voiture : — Oh! sauve-le! n'épargne rien; j'approuve tout ce que tu feras.

Le cocher, qui heureusement connaissait très bien le chemin, fouetta ses chevaux, et, plus vite que le vent, nous nous enfonçâmes dans les ténèbres. Tu pâlis et tu trembles, Lénora? Elle était effroyable, cette sombre nuit; tu ne sauras jamais quelle terrible impression elle fit sur moi; mes cheveux blanchis avant l'âge sont le triste souvenir des anxiétés que j'éprouvai.... Courage, mon enfant, écoute jusqu'au bout.

La jeune fille, comme écrasée par ces tristes révélations, fixait un regard plein d'anxiété sur son père. Celui-ci poursuivit.

— Il est inutile de te peindre l'état de désespoir et d'égarement dans lequel je trouvai mon malheureux frère, et de te dire pendant combien d'heures je dus lutter pour faire pénétrer une faible lueur d'espérance dans son esprit troublé. Il n'y avait qu'un seul moyen de sauver son honneur et en même temps sa vie; mais quel moyen, mon Dieu! Il me fallait engager le peu de biens que je possédais, comme garantie des dettes de mon frère : le manoir de nos aïeux, la dot de ta mère, tout ton héritage, Lénora; il fallait tout aventurer avec la certitude d'en perdre sans retour la plus grande partie. A cette condition, l'honneur de mon frère était sauf; à cette condition, il renonçait à son dessein d'échapper à la honte par la mort. Ce ne fut pas lui qui me demanda cela, au contraire il ne supposait pas que je pusse ou dusse le faire; mais j'avais, moi, la conviction qu'il exécuterait son criminel projet, si je ne rétablissais immédiatement ses affaires par le plus grand sacrifice. Et cependant je n'osais m'y résoudre.

— Oh! s'écria Lénora avec terreur, mon père! mon père! vous avez refusé?...

Un sourire de bonheur apparut sur le visage du gentilhomme, et au lieu de s'émouvoir de l'exclamation accusatrice de sa fille, son regard s'éclaircit, son front se redressa digne et fier, et il reprit d'une voix plus ferme :

— Ah! Lénora, j'aimais mon frère; mais je t'aimais plus encore, toi, mon unique enfant. Ce qu'on me demandait, c'était la misère pour toi et pour ta mère... Mon cœur se brisait entre cette pensée déchirante et le spectacle de l'inexprimable désespoir que j'avais sous les yeux. Enfin la générosité l'em-

porta dans cette lutte suprême. Le jour était venu. J'allai trouver les principaux créanciers, et je signai de ma main l'écrit qui sauvait l'honneur et la vie de mon pauvre frère, en condamnant les deux êtres qui m'étaient le plus chers, ma femme et mon enfant, à la dernière misère...

— Merci, mon Dieu! s'écria Lénora; soyez béni, mon père, pour votre bonne et généreuse action!

— Tu me bénis pour avoir fait cela! dit le gentilhomme avec un regard de reconnaissance; c'est pourtant l'action qui m'oblige à implorer ton pardon, mon enfant.

— Mon pardon?... s'écria Lénora surprise. Ah! si vous eussiez agi autrement, combien n'aurais-je pas souffert de douter de la générosité de mon père!

— Le monde n'en juge pas ainsi, Lénora; on ne pardonne jamais la pauvreté à un gentilhomme. Réduit à cet état, il expie l'humiliation que bien des gens voient pour eux-mêmes dans l'existence de la noblesse. Il doit payer et payer double pour les autres. C'est alors qu'on l'accable de railleries et de mépris, et qu'on le traite comme un paria de la société. Ses égaux le fuient pour ne pas paraître solidaires de sa misère; les bourgeois et les paysans rient de son malheur et l'insultent, comme si sa chute était pour eux une douce vengeance. Heureux celui à qui, en pareille circonstance, Dieu a donné un ange qui verse dans son âme consolation et soulagement, et qui le rend fort contre l'infortune et la douleur! Mais écoute, mon enfant. Mon frère fut sauvé; le secret le plus profond cacha l'aide que je lui avais prêtée. Il quitta le pays, et partit avec sa femme pour l'Amérique, où depuis lors il a gagné par son travail de quoi soutenir une misérable existence; sa femme était morte pendant la traversée. Quant à nous, nous ne possédions plus rien : le Grinselhof et nos autres propriétés étaient hypothéqués pour des dettes dont le capital dépassait leur valeur. En outre, je m'étais vu forcé d'emprunter à un gentilhomme de ma connaissance une somme de quatre mille francs reconnue par une lettre de change.

Lorsque ta mère apprit l'étendue du sacrifice que je venais de consommer, elle ne me fit pas le moindre reproche : dans le premier instant, elle approuva pleinement ma conduite; mais bientôt la misère vint nous imposer de si amères privations, que le courage de ta mère succomba peu à peu sous leur poids, et qu'elle tomba dans une maladie de langueur qui ne lui arrachait aucune plainte, mais qui l'épuisait rapidement.

Pénible situation! Pour cacher notre ruine et sauver le nom de nos pères de l'injure et du mépris, nous devions épargner avec le dernier scrupule l'argent nécessaire pour payer la rente de nos dettes. Dans l'espace de trois mois, nos gens et nos chevaux disparurent peu à peu; nous oubliâmes bientôt le chemin qui menait chez nos amis, et nous refusâmes systématiquement toutes les invitations, afin de ne pas être forcés de recevoir quelqu'un à notre tour. Une rumeur d'improbation s'éleva contre nous parmi les habitans du village et les familles nobles avec lesquelles nous étions liés jadis. On disait qu'une ignoble ladrerie nous poussait à vivre dans l'isolement le plus complet. Nous acceptâmes avec joie ce reproche, et même la rancune publique qui en fut la suite. C'était un voile qu'on jetait sur nous et à l'abri duquel notre indigence se dissimulait avec sécurité.

Hélas! Lénora, je tremble, mon cœur se serre, je touche dans mon récit au moment le plus douloureux de ma vie. Ta pauvre mère était devenue très maigre, ses yeux s'étaient enfoncés peu à peu dans l'orbite, une livide pâleur avait envahi ses joues. En la voyant dépérir, elle que j'aimais plus que la vie, en voyant sans cesse la mort imprimée sur ses traits en signes si clairs et si menaçans, je devins à moitié fou de chagrin et de désespoir... Pauvre mère! combien ses dernières heures furent douloureuses, mon Dieu! Elle ressemblait déjà à un cadavre, et un torrent de larmes coulait encore de ses yeux éteints, tandis que ses lèvres s'efforçaient de bégayer le nom de son enfant comme une plainte suprême. Agenouillé devant son lit, les mains levées vers le ciel, j'implorais l'adoucissement de ses souffrances et le pardon de ce que j'avais fait, ou bien debout, je touchais de mes mains ses joues pâles, et j'essuyais sous mes baisers les sueurs de l'agonie. J'étais hors de moi.... Tout à coup elle parut reprendre le sentiment; c'était la dernière étincelle de la vie qui allait s'éteindre. Elle m'appela par mon nom; je bondis et fixai sur ses yeux un œil égaré. Elle dit d'une voix distincte : — C'en est fait, mon ami. Dieu n'a pas adouci pour moi la dernière heure; je meurs avec la conviction que mon enfant sera malheureuse sur la terre...

Je ne sais ce que mon amour pour elle m'inspira, mais je lui promis, en prenant Dieu à témoin de ma promesse, que tu échapperais à la misère, Lénora, et que l'existence serait pour toi douce et heureuse. Un sourire céleste parut sur le visage de ta mère mourante: en cet instant solennel, elle crut à ma promesse. Elle passa encore une fois avec effort les bras autour de mon cou, et ses lèvres effleurèrent les miennes; mais je sentis bientôt ses bras défaillir, et son âme monta vers Dieu dans un dernier soupir. Hélas! Lénora, tu n'avais plus de mère! Ma pauvre Marguerite était morte!

Le gentilhomme pencha la tête sur sa poitrine et se tut; Lénora, muette aussi, pleurait. Un silence de mort régnait autour d'eux. Bientôt la jeune fille rapprocha sa chaise de son père, et prit sa main sans prononcer un mot. Ils demeurèrent longtemps ainsi, plongés dans une profonde tristesse. Enfin Lénora se leva et s'efforça de consoler son père par ses caresses. M. de Vlierbecke, comme s'il eût eu hâte de terminer son récit, reprit d'une voix plus libre :

— Ce qui me reste à te dire, Lénora, n'est pas aussi triste que ce que tu viens d'entendre; cela ne regarde que moi seul. Ta mère, mon unique soutien, m'était ravie; je demeurais seul au Grinselhof avec toi, mon enfant, et avec ma promesse, une promesse faite devant Dieu à une mourante! Que devais-je faire pour l'accomplir? Abandonner mon patrimoine héréditaire, errer à l'aventure dans un pays étranger, travailler afin de gagner notre vie à tous deux? C'était impossible; c'eût été accepter sur-le-champ la misère pour toi. Je ne pouvais songer à ce moyen. Après de longues et pénibles méditations, il me sembla qu'un trait de lumière éclairait mon esprit, et je m'arrêtai, plein d'espoir, au seul projet dont la réalisation pouvait promettre, sinon à moi, du moins à mon enfant, un heureux avenir.

Je résolus de dissimuler notre indigence avec plus de soin que jamais, et de consacrer tous mes instans à enrichir ton intelligence. Dieu t'a libéralement douée de la beauté du corps, Lénora; ton père voulut t'initier aux arts et aux sciences, et te donner, avec la connaissance du monde, la vertu, la

piété, la modestie. Il voulut faire de toi, de l'âme comme du corps, une femme accomplie,... et il osa espérer que la noblesse de ton sang, les charmes de ton visage, les trésors de ton esprit et de ton cœur, pourraient compenser la dot qu'il ne pouvait te donner. Il se berçait de la pensée que tu parviendrais ainsi à faire un bon mariage qui te rendrait dans le monde, en partie du moins, le rang auquel ton origine semblait te donner droit.

Pendant dix ans, mon enfant, j'ai eu pour unique souci ton éducation et ton instruction. Ce que j'avais oublié ou ce que j'ignorais, je l'apprenais la nuit afin de pouvoir t'en faire part. Tandis que j'écartais de ton chemin avec une religieuse sollicitude tout chagrin et toute émotion triste, et que je te donnais, dans une certaine mesure, tout ce que semblait exiger notre apparente aisance; tandis que le sourire continuel de mon visage te réjouissait sans cesse, la crainte, l'anxiété, la honte, rongeaient mon cœur à tout instant, et je comptais avec effroi les pas du temps qui me rapprochaient de plus en plus de l'heure fatale. Ah! Lénora, faut-il te le dire? j'ai souffert de la faim et soumis mon corps aux plus rudes privations. J'ai passé la moitié de mes nuits à un travail d'esclave, raccommodant mes vêtemens, bêchant le jardin, apprenant et exerçant dans les ténèbres toutes sortes de métiers, afin de cacher notre pauvreté à toi et aux autres. Mais tout cela n'était rien. Dans le silence de la nuit, je n'avais à rougir devant personne; le jour, il fallait me raidir sans cesse contre les humiliations, et, le cœur saignant, dévorer l'affront et l'insulte.

La jeune fille contemplait son père d'un œil humecté par les larmes de la pitié. M. de Vlierbecke serra sa main, comme pour la consoler, et continua :

— Ne sois pas triste, Lénora. Si la main du Seigneur me faisait de profondes blessures, chaque fois aussi, dans sa miséricorde, il me donnait le baume qui les guérit. Un seul sourire de ton doux visage suffisait pour faire monter de mon cœur vers le ciel une prière de reconnaissance. Toi du moins, tu étais heureuse; en cela, ma promesse était remplie.

Enfin je crus que Dieu lui-même avait envoyé sur notre route quelqu'un qui te sauverait de la misère imminente. Une douce inclination se forma entre Gustave et toi; un mariage paraissait devoir en être la conséquence. Dans ces circonstances, j'ai fait connaître à M. Denecker, lors de sa dernière visite, le déplorable état de mes affaires. Sur cette révélation, il s'est irrévocablement refusé à accéder au désir de son neveu. Comme si ce coup terrible, qui anéantissait mes plus chères espérances, n'eût pas suffi à m'accabler, j'ai appris presque en même temps que l'ami qui m'avait prêté quatre mille francs, avec la faculté de renouveler chaque année mon obligation envers lui, est mort en Allemagne, et que les héritiers réclament le paiement de la dette. J'ai parcouru toute la ville, sonné à toutes les portes amies, remué ciel et terre, dans mon désespoir, pour échapper à cette dernière ignominie; tous mes efforts ont été infructueux. Demain peut-être on affichera sur la porte du Grinselhof un placard annonçant la vente non-seulement de tous nos biens, mais même du mobilier et des objets que le souvenir nous a rendus chers. Le point d'honneur exige que nous livrions à l'enchère publique tout ce qui a quelque valeur, afin que le montant de nos dettes soit couvert. Si le sort était assez bienveillant pour nous permettre de satisfaire tout le monde, ce serait

encore un grand bonheur dans notre misère, mon enfant. Ton sourire est si doux, Lénora, la joie brille dans tes yeux; cette ruine fatale ne t'attriste-t-elle donc pas?

— C'est là ce qui vous fait dépérir, mon père? Rien d'autre? Votre cœur ne garde aucun secret? demanda la jeune fille.

— Aucun, mon enfant : tu sais tout.

— Assurément, reprit Lénora gravement, un coup pareil, je le sais, serait considéré par d'autres comme un épouvantable malheur; mais que peut-il sur nous? Pourquoi vous-même parlez-vous avec tant de calme, mon père? Pourquoi semblez-vous, comme moi, indifférent, à l'heure qu'il est, à l'inexorable arrêt du sort?

— Ah! c'est parce que tu m'as rendu courage et confiance, Lénora; c'est parce qu'après une aussi longue contrainte, je rentre franchement en pleine possession de ton amour; c'est parce que tu me laisses espérer que tu ne seras pas trop malheureuse. Et pourtant qui sait quelles souffrances nous sont réservées? Errer par le monde, chercher loin de ceux qu'on aime et qu'on connaît un asile ignoré, gagner par le travail de ses mains le pain de chaque jour! Tu ne sais pas, Lénora, combien il est amer, ce pain de la misère!

La jeune fille frémit en voyant la tristesse redescendre comme un voile sombre sur le front de son père. Elle saisit ses mains avec effusion, et le regard plongeant dans son regard, elle lui dit d'une voix suppliante : — Ah! mon père, que le sourire du bonheur ne quitte pas votre visage! Croyez-moi, nous serons heureux. Transportez-vous en esprit dans la position qui nous attend. Qu'y a-t-il donc là de si effrayant? Je suis adroite dans tous les ouvrages de femme, et puis vous m'avez rendue assez savante pour que je puisse enseigner aux autres ce que je vous dois en fait d'arts et de sciences. Je serai forte et active pour nous deux. Dieu bénira mon travail. Nous voyez-vous, mon père, seuls dans une petite chambre bien coquette, en paix, le cœur tranquille, toujours ensemble, nous aimant l'un l'autre, défiant le sort, au-dessus de l'infortune, vivant dans le ciel que nous prépare notre commun sacrifice, dans le ciel d'un amour infini! Ah! il me semble que le vrai bonheur de l'âme va seulement commencer pour nous.

M. de Vlierbecke contemplait sa fille avec ravissement; cette voix enthousiaste, mais toujours douce, l'avait tellement ému, ce courage, dont il pénétrait les nobles motifs, lui inspirait une telle admiration, que d'heureuses larmes remplirent ses yeux. D'une main il attira Lénora sur son sein, il posa l'autre main sur ce front chéri, et son regard s'éleva vers le ciel dans une religieuse extase.

VIII.

Un jour ou deux plus tard, comme M. de Vlierbecke l'avait dit à Lénora, l'annonce de la vente de tous ses biens fut mise dans les journaux et affichée partout en ville et dans les communes environnantes. L'affaire fit un certain bruit, et chacun s'étonna de la ruine du gentilhomme qu'on avait cru si riche et si avare. Comme la vente était annoncée pour cause de départ, on n'eût pu en deviner le véritable motif, si de la ville n'était venue la nouvelle

que M. de Vlierbecke s'y était résolu pour payer ses dettes, et qu'il était tombé dans la dernière misère. La cause même de son malheur, c'est-à-dire le secours qu'il avait prêté à son frère, était connue, bien qu'on n'en sût pas les circonstances particulières.

Depuis le placement des affiches, le gentilhomme vivait encore plus retiré, afin d'éviter toute explication. Il attendait avec résignation l'époque de la vente, et bien que le chagrin fît souvent effort pour s'emparer de son âme, il trouvait dans les encouragemens incessans de sa fille la force de voir arriver le jour fatal avec une sorte d'orgueil.

Sur ces entrefaites, il avait reçu de Rome une lettre de Gustave, lettre qui contenait en même temps quelques lignes pour sa fille. Le jeune homme annonçait que l'absence avait rendu plus vive que jamais son affection pour Lénora, et que sa seule consolation était l'espoir de lui être uni un jour par les liens du mariage. Il était cependant forcé d'avouer, en se plaignant tristement, que tous ses efforts pour amener son oncle à changer de résolution étaient jusque-là demeurés vains. M. de Vlierbecke ne dissimula pas à Lénora que son union avec Gustave lui paraissait désormais tout à fait impossible, et qu'il serait sage à elle d'oublier ce malheureux amour pour ne pas se préparer de nouveaux chagrins. Maintenant que la pauvreté de son père était publiquement connue, Lénora elle-même était convaincue qu'il lui fallait renoncer à toute espérance; cependant elle se sentait heureuse et fortifiée par la pensée que Gustave l'aimait encore, que celui dont le souvenir et l'image remplissaient son cœur songeait toujours à elle et gémissait de son absence.

Comme si tous les malheurs qui pouvaient briser le cœur du gentilhomme dussent l'accabler à la fois, il reçut d'Amérique la nouvelle de la mort de son frère. L'infortuné avait succombé à une cruelle maladie de langueur dans les déserts qui s'étendent au-delà de la baie d'Hudson. M. de Vlierbecke pleura pendant quelques jours la perte d'un frère tendrement aimé; mais son esprit se détourna forcément de ce malheur pour se reporter sur la décision imminente de son propre sort...

Enfin le jour de la vente arriva. De bon matin, le Grinselhof fut envahi par toutes sortes de gens, qui, mus par la curiosité ou par le désir d'acheter, parcoururent toutes les chambres de l'habitation de M. de Vlierbecke pour visiter le mobilier, et estimer dans leur for intérieur la valeur de chaque objet. Aidé de sa fille, l'infortuné gentilhomme avait passé toute la nuit précédente à nettoyer les objets susceptibles d'être vendus et à les mettre en bon état, afin que les amateurs en offrissent le prix le plus avantageux. Ce soin ne lui avait pas été inspiré par l'intérêt personnel, car les biens-fonds ayant été vendus quelques jours auparavant très désavantageusement, il lui était démontré que la vente totale de son avoir ne pourrait en aucun cas dépasser le montant de ses dettes. C'était un sentiment de probité qui avait poussé le gentilhomme à sacrifier le repos de la nuit à l'intérêt de ses créanciers, afin de diminuer autant que possible leurs pertes. M. de Vlierbecke avait probablement le dessein de ne pas prolonger son séjour au Grinselhof après la vente, car parmi les lots exposés aux enchères, on pouvait remarquer deux garnitures complètes de lit et une grande quantité de vêtemens appartenant

à lui ou à sa fille. Lénora s'était rendue de bonne heure à la ferme, et y attendait que tout fût fini.

A dix heures, la salle où devait commencer la vente était remplie de monde. Des gentilshommes et de nobles dames s'y trouvaient mêlés aux fripiers et aux usuriers, que l'espoir de faire de bons marchés avait attirés de la ville; il y avait des paysans discourant à voix basse et avec surprise sur la ruine de M. de Vlierbecke, il y avait même des gens qui riaient à gorge déployée et s'égayaient par toutes sortes de plaisanteries en attendant que le notaire donnât lecture des conditions de la vente. Celle-ci commença une demi-heure après.

Le garde champêtre était debout sur une table à titre de crieur; le notaire mettait à prix une belle armoire lorsque apparut M. de Vlierbecke lui-même, qui vint se placer près de la table aux enchères. Son apparition causa un mouvement général parmi les spectateurs; les têtes se rapprochèrent, on chuchota; on considérait le gentilhomme déchu avec une sorte de curiosité insolente à laquelle se mêlait chez quelques-uns des assistans un sentiment de pitié; chez la plupart, on ne remarquait qu'indifférence et raillerie. Cette attitude malveillante de l'assemblée ne dura qu'un instant; bientôt le ferme et imposant visage du gentilhomme inspira à tous le respect et l'admiration. Cependant le notaire continua la vente, aidé dans l'appréciation des objets par M. de Vlierbecke, qui donnait des renseignemens sur leur origine, leur antiquité et leur juste valeur.

De temps en temps, un gentilhomme ou l'autre du voisinage, qui s'était trouvé autrefois en relation avec le père de Lénora, s'approchait de lui pour lui parler de son malheur, mais il échappait par d'adroites réponses à ce consolations indiscrètes. Il s'exprimait si librement, il demeurait tellement maître de lui, qu'on ne trouvait pas l'occasion de lui témoigner une inutile compassion. Bien plus, il y avait dans son attitude et dans ses gestes quelque chose de si élevé et de si grand, qu'on ne le quittait pas sans une respectueuse émotion. Si le visage de M. de Vlierbecke était calme, si dans son regard brillait une invincible force d'âme et un haut sentiment de sa propre dignité, son cœur était déchiré par les plus cuisantes douleurs. Tout ce qui avait appartenu à ses ancêtres des objets qui portaient les armes de sa famille et qui depuis deux ou trois siècles y étaient religieusement conservés, tout cela, il le voyait vendre à vil prix et passer dans les mains des usuriers. A mesure que ces reliques historiques apparaissaient sur la table, les annales de son illustre race se déroulaient sous les yeux du gentilhomme : cruelle épreuve où il lui semblait que chaque objet arrachait un souvenir de son cœur saignant...

La vente touchait à sa fin, lorsqu'on détacha du mur, pour les mettre aux enchères, les portraits des hommes éminens qui avaient porté le nom de Vlierbecke. Le premier, — celui du héros de Saint-Quentin, — fut adjugé à un vieux fripier pour un peu plus de trois francs! Il y avait dans la vente de ce portrait et dans le prix dérisoire qu'on en avait donné une si amère ironie pour le gentilhomme, que, pour la première fois, le supplice qui torturait son âme se fit jour sur son visage. Il baissa la tête et s'abîma dans de sombres et pénibles réflexions, après quoi il releva le front, et en proie à

une visible émotion, il quitta la salle pour ne pas être présent à la vente des autres portraits.

Le soleil n'avait plus à fournir que le quart de sa course quotidienne pour atteindre l'horizon. Au Grinselhof, un silence de mort a remplacé la foule avide des brocanteurs; il n'y a plus personne dans les chemins solitaires du jardin; la porte est refermée, tout est rentré dans le calme accoutumé; on dirait que rien ne s'est passé dans ces lieux.

La porte de l'habitation de M. de Vlierbecke s'ouvre; deux personnes paraissent sur le seuil, un homme déjà avancé en âge et une jeune fille. Ils portent tous deux un petit paquet à la main, et semblent prêts à se mettre en voyage. Il est difficile sous ces humbles vêtemens de reconnaître M. de Vlierbecke et sa fille; on ne s'en douterait même pas, et pourtant ce sont eux. On voit qu'ils ont fait effort pour se dépouiller des dehors de l'aisance et pour prendre l'humble extérieur de la pauvreté. Lénora porte une robe d'indienne de couleur sombre; elle est coiffée d'un bonnet, et son col est entouré d'un petit fichu carré; on ne voit pas ses cheveux, soit parce que le bonnet les cache, soit parce qu'ils sont tombés sous les ciseaux. Le gentilhomme est vêtu d'une redingote de drap noir boutonnée jusqu'au-dessous du menton, et porte une casquette dont la large visière dissimule presque entièrement ses traits. Cependant ces vêtemens, malgré leur simplicité, ne manquent pas d'une certaine distinction; quelques efforts qu'aient faits ceux qui les portent pour dissimuler leur ancienne condition, il reste dans leur démarche et dans la manière même de porter ce modeste costume quelque chose d'indéfinissable, mais qui révèle clairement un rang élevé.

Les traits du père ne sont pas altérés, mais il est impossible de dire s'ils trahissent la joie, l'indifférence ou la douleur. Lénora semble forte et résolue, bien qu'elle quitte le lieu de sa naissance et se sépare pour toujours de tout ce qu'elle a aimé depuis son enfance, — de ces arbres séculaires à l'épais feuillage, sous l'ombre desquels le premier sentiment d'amour s'est éveillé dans son sein ému, de ce catalpa si cher, au pied duquel le timide aveu de Gustave vint frapper son oreille comme une parole du ciel... Oui, elle est forte et courageuse, bien que ce solennel adieu remplisse son âme d'une amère tristesse! Mais elle doit soutenir son père souffrant, elle doit épier sur son visage toutes les émotions qui agitent son cœur, elle doit veiller sur ce cœur, comme une sentinelle attentive, pour repousser par son énergie et ses témoignages d'affection le chagrin qui veut s'en emparer. Voilà pourquoi son regard est si limpide et si doux quand il s'efforce de rencontrer celui de son père...

Le père et la fille se dirigent à pas lents vers la ferme. Ils y entrent pour prendre congé du fermier et de sa femme. Cette dernière se trouvait seule avec sa servante, dans la chambre d'en bas. — Mère Beth, dit le gentilhomme d'un ton calme et bienveillant, nous venons vous dire adieu. — La fermière, le cœur saisi d'une douloureuse anxiété, contempla un instant les deux voyageurs, remarqua avec un pénible étonnement leur costume, et, portant son tablier à ses yeux, elle sortit en gémissant par la porte de derrière. La servante posa sa tête sur l'appui de la fenêtre et se mit à sangloter tout haut,

malgré tous les efforts de Lénora, qui s'était approchée d'elle pour la consoler.

Bientôt la fermière reparut avec son mari qu'elle était allée chercher dans la grange. — Hélas! c'est donc vrai, monsieur, dit le fermier d'une voix étouffée, vous quittez le Grinselhof? et nous ne vous reverrons peut-être jamais!

— Allons, bonne mère Beth, dit le gentilhomme en prenant la main de la fermière, ne pleurez pas pour cela. Vous voyez bien que nous supportons notre sort avec résignation.

La pauvre femme leva la tête, jeta encore un regard sur les vêtemens de ses anciens maîtres, et recommença à pleurer plus fort, sans qu'il lui fût possible d'articuler un mot.

Depuis un instant, le fermier réfléchissait les yeux fixés sur le sol. Tout à coup il dit au gentilhomme d'un ton résolu : — Je vous en prie, monsieur, permettez-moi de vous dire quelques mots,... à vous seul!

M. de Vlierbecke le suivit dans la pièce voisine. Le fermier ferma soigneusement les portes et lui dit en hésitant : — Monsieur, je n'ose presque pas vous dire ma demande; me pardonnerez-vous si elle vous déplaît?

— Parlez franchement, mon ami, répondit le gentilhomme avec un affable sourire.

— Voyez-vous bien, monsieur, balbutia le laboureur ému, tout ce que j'ai gagné, je vous en suis redevable. Quand j'ai pris notre Beth pour femme, nous n'avions rien, et pourtant, dans votre bonté, vous nous avez donné cette ferme pour un petit fermage. Par la grâce de Dieu et votre protection, nous avons marché en avant. Et vous au contraire, vous notre bienfaiteur, vous êtes malheureux, vous allez errer au hasard, le bon Dieu sait où! Peut-être souffrirez-vous misère et privations. Cela ne doit pas être; je me le reprocherais toute ma vie et ne m'en consolerais jamais. Ah! monsieur, tout ce que je possède est à votre service...

M. de Vlierbecke pressa d'une main tremblante la main du fermier. — Vous êtes un brave homme, dit-il avec émotion; je suis heureux de vous avoir protégé, mais renoncez à votre projet, mon ami. Gardez ce que vous avez gagné à la sueur de votre front. Ne vous inquiétez pas de nous : avec l'aide de Dieu, nous trouverons une vie supportable...

— Oh! monsieur, dit le fermier d'une voix suppliante et en joignant les mains, ne repoussez pas le léger secours que je vous offre.

Il ouvrit une armoire et montra un petit tas de pièces d'argent.

— Voyez, dit-il, ce n'est pas encore la centième partie du bien que vous nous avez fait. Accordez-moi la grâce que j'implore de votre générosité. Prenez cet argent; s'il peut vous épargner une seule souffrance, j'en remercierai Dieu tous les jours de ma vie.

Des larmes d'attendrissement remplirent les yeux du gentilhomme, et ce fut d'une voix tout altérée qu'il répondit : — Merci, mon ami; je dois refuser, toute instance serait inutile. Quittons cette chambre.

— Mais, monsieur, s'écria le fermier avec désespoir, où allez-vous donc? Pour l'amour de Dieu, dites-le-moi!

— Cela m'est impossible, reprit M. de Vlierbecke, je ne le sais pas moi-même, et quand je le saurais, la prudence m'ordonnerait de ne pas le dire.

A peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il rentra dans l'autre pièce. Il trouva tout le monde et même sa fille fondant en larmes; — celle-ci s'était jetée au cou de la fermière, tandis que la servante portait en pleurant sa main à ses lèvres. Le gentilhomme comprit qu'il fallait mettre fin à cette pénible scène. Il dit à sa fille quelques paroles empreintes d'une mâle énergie, et Lénora parut s'éveiller d'un triste songe. Il y eut encore des serremens de mains fiévreux; on échangea le dernier baiser d'adieu, après quoi le père et la fille, reprenant en main leur petit paquet, franchirent le pont du Grinselhof et entrèrent dans la bruyère. Longtemps les gens de la ferme les suivirent des yeux en pleurant, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu derrière un massif de chênes.

M. de Vlierbecke avait suivi sans parler le chemin qui traversait la bruyère jusqu'à une hauteur au-delà de laquelle un bois épais de sapins masquait l'horizon. Il savait qu'aussitôt qu'il serait entré dans ce bois, le Grinselhof échapperait à ses regards. Il s'arrêta et se retourna lentement. Il contempla encore une fois ce lieu, berceau de ses ancêtres et de lui-même. Ce qui se passa en cet instant dans son âme dut être déchirant, car Lénora frémit en voyant l'altération de son visage. Cependant elle ne se sentit pas la force de troubler cette douleur solennelle. Enfin deux grosses larmes coulèrent sur les joues du gentilhomme. Alors Lénora lui sauta au cou, essuya ces larmes sous des baisers, et l'entraîna par la main en lui adressant mille paroles consolatrices. Bientôt ils disparurent dans le sentier tortueux qui s'enfonçait en serpentant dans les sombres profondeurs du bois.

IX.

A peine M. de Vlierbecke était-il parti depuis huit jours, qu'il arriva d'Italie une lettre pour lui. Le facteur voulut savoir du fermier où l'ancien propriétaire du Grinselhof avait fixé sa demeure; mais il ne put obtenir aucun renseignement sur ce point, personne ne sachant où M. de Vlierbecke et sa fille s'étaient rendus. Les informations prises auprès du notaire demeurèrent également sans résultat.

L'administration des postes mit au rebut cette première lettre, de même que trois ou quatre autres qui la suivirent, venant toujours d'Italie; personne ne s'inquiéta davantage du sort du malheureux gentilhomme, à l'exception du seul fermier du Grinselhof, qui le vendredi, au marché, demandait toujours aux paysans des autres villages s'ils n'avaient pas vu son ancien maître; mais personne ne pouvait lui en donner la moindre nouvelle.

Près de quatre mois s'étaient écoulés, lorsque, par une certaine matinée, une riche chaise de poste s'arrêta devant la maison du notaire. La portière s'ouvrit. Un jeune homme en habit de voyage s'élança de la voiture et entra précipitamment dans la maison. — Monsieur le notaire? demanda-t-il d'une voix impatiente au domestique; celui-ci s'excusa en disant que son maître ne serait visible que dans quelques instans. Il introduisit ensuite l'étranger dans une chambre, lui présenta un siége et le pria d'attendre un moment. Le jeune homme se montra très contrarié de ce retard et s'assit en murmurant. Son visage avait une expression de tristesse; ses yeux se baissèrent

vers le parquet et il parut s'absorber tout entier dans de profondes réflexions. Peu à peu néanmoins ses traits s'éclaircirent, un doux sourire vint errer sur ses lèvres; il releva le front et se dit à lui-même, tandis que son regard étincelait de joie : — Ah! comme le désir fait battre mon cœur! Quelle est douce l'espérance, la certitude qu'aujourd'hui même je la reverrai, qu'aujourd'hui même je la récompenserai de sa constance et lui offrirai le dédommagement de six mois de souffrances, qu'aujourd'hui même, à genoux devant elle, je pourrai lui dire : Lénora! Lénora! ma douce fiancée, voici le consentement à notre mariage! je t'apporte la richesse, l'amour, le bonheur! Je reviens avec la volonté et le pouvoir de rendre douce la vieillesse de ton père; je reviens pour vivre avec vous deux dans ce paradis qui nous était promis... Oh! merci, merci, mon Dieu!

En ce moment, la porte s'ouvrit. Le jeune homme dissimula son émotion, et alla au-devant du notaire. Celui-ci entra cérémonieusement, prêt à mesurer ses paroles et son attitude sur la position de son visiteur; mais il eut à peine reconnu le jeune homme, qu'un sourire ouvert et amical parut sur son visage : il alla vers Gustave en lui tendant la main.

— Bonjour, bonjour, monsieur Gustave, lui dit-il. Je vous attendais depuis quelques jours déjà, et suis vraiment heureux de vous revoir. Nous aurons sans doute à régler ensemble quelques affaires d'importance; je vous suis reconnaissant de ce que vous voulez bien m'accorder votre confiance. Et à propos, qu'en est-il de la succession? Y a-t-il un testament?

Gustave parut attristé par un souvenir. Tandis qu'il portait la main à la poche et tirait d'un portefeuille quelques papiers, ses traits exprimaient une douleur sincère. Le notaire s'en aperçut.

— Je suis peiné, monsieur, reprit-il, de la perte que vous avez faite. Votre excellent oncle était mon ami, et je déplore sa mort plus que qui que ce soit. Il avait pour vous une affection particulière, il ne vous a sans doute pas oublié dans ses dernières dispositions?

— Veuillez voir par vous-même combien il m'aimait, répondit le jeune homme en posant sur la table une liasse de papiers.

Le notaire se mit à les parcourir : assurément ce qu'il y vit dut le surprendre, car son visage trahit une joyeuse stupéfaction, pendant que Gustave, les yeux baissés, se trouvait dans une agitation qui témoignait d'une vive impatience.

Au bout d'un instant, le notaire se leva et lui dit d'une voix respectueuse : — Permettez-moi de vous féliciter, monsieur Denecker, ces pièces sont régulières et légalement inattaquables. Légataire universel! mais savez-vous bien tout, monsieur? vous êtes plus que millionnaire!

— Nous parlerons de cela une autre fois, dit Gustave en l'interrompant. Si je me suis rendu chez vous immédiatement, c'est parce que j'ai à demander un service à votre obligeance.

— Parlez, monsieur.

— Vous êtes le notaire de M. de Vlierbecke?

— Pour vous servir.

— J'ai appris par feu mon oncle que M. de Vlierbecke est tombé dans l'indigence. J'ai des raisons pour désirer que son malheur ne se prolonge pas.

— Monsieur, dit le notaire, je suppose qu'il s'agit d'un bienfait... Il ne pourrait en effet être mieux placé; je sais comment M. de Vlierbecke a été poussé à sa ruine et ce qu'il a souffert. C'est une victime de sa générosité et de sa probité. Peut-être même a-t-il porté ces vertus jusqu'à l'imprudence et à la folie; mais il n'en est pas moins certain qu'il méritait un meilleur sort.

— Eh bien! monsieur le notaire, je voudrais que vous eussiez la bonté de me dire, avec les moindres détails, ce qu'il faudrait faire pour secourir M. de Vlierbecke sans blesser sa dignité. Je connais l'état de ses affaires; mon oncle m'en a dit assez sur ce point. Il y a, entre autres dettes, une obligation de quatre mille francs au profit des héritiers de Hoogebaen. Je désire posséder sur-le-champ cette obligation, dussé-je la payer dix fois ce qu'elle vaut.

Le notaire regarda le jeune Denecker avec un étonnement visible et sans répondre. Gustave reprit avec anxiété : — Pourquoi cette question vous déconcerte-t-elle? Vous me faites trembler!

— Je ne comprends pas votre émotion, dit le notaire; mais j'ai lieu de croire que la nouvelle que j'ai à vous apprendre vous affligera profondément. J'ose à peine parler. Si mes prévisions sont fondées, je vous plains à bon droit, monsieur.

— Que dites-vous, mon Dieu? s'écria Gustave avec effroi. Expliquez-vous; la mort a-t-elle visité le Grinselhof? la seule espérance de ma vie est-elle anéantie?

— Non, non! dit le notaire avec précipitation, ne tremblez pas ainsi; ils vivent tous deux, mais un grand malheur les a frappés...

— Eh bien!... dit le jeune homme en proie à une fiévreuse angoisse.

— Soyez calme, reprit le notaire. Asseyez-vous et écoutez, monsieur; cela n'est pas aussi terrible que vous le pensez, puisque votre fortune vous permet, en tout cas, d'adoucir leur misère.

— Ah! Dieu soit loué! s'écria Gustave avec joie; mais je vous en conjure, monsieur, hâtez-vous, rassurez-moi; votre lenteur me met à la torture.

— Sachez donc que la lettre de change en question est échue pendant votre absence. M. de Vlierbecke a, durant plusieurs mois, fait d'inutiles efforts afin de trouver l'argent nécessaire pour y faire honneur. D'un autre côté, ses propriétés étaient grevées de rentes au service desquelles elles ne pouvaient suffire. Pour échapper à la honte d'une aliénation forcée, M. de Vlierbecke a fait exposer en vente publique tous ses biens et jusqu'à son mobilier. Le produit atteignit à peu près le montant des dettes; chacun a été satisfait, grâce à la noble et loyale conduite de M. de Vlierbecke, qui s'est plongé dans la plus extrême misère pour faire honneur à son nom.

— Ainsi M. de Vlierbecke habite le château de sa famille à titre de locataire?

— Pas du tout, il l'a quitté.

— Et quelle résidence a-t-il choisie? Je veux le voir et lui parler aujourd'hui même.

— Je ne le sais pas.

— Comment! vous ne le savez pas?

— Personne ne le sait : ils ont quitté la province sans informer qui que ce soit de leurs projets.

— Ciel, que dites-vous? s'écria Gustave dans une profonde consternation; je serais forcé de vivre plus longtemps encore loin d'eux? Ne pas savoir ce

qu'ils sont devenus? Ah! je tremble, une affreuse anxiété m'oppresse; ainsi vous ne pouvez m'indiquer leur demeure? Personne ne sait où ils sont?

— Personne! répliqua le notaire. Le soir même de la vente, M. de Vlierbecke a quitté le Grinselhof à pied, et a suivi dans la bruyère un chemin inconnu. J'ai fait depuis quelques démarches pour découvrir son domicile, mais toujours sans le moindre résultat.

A cette triste nouvelle, le jeune homme fut pris d'un tremblement nerveux et pâlit visiblement; désespéré, il porta convulsivement les mains à son front comme s'il eût voulu cacher deux grosses larmes qui coulaient de ses yeux.

— Vous êtes jeune, monsieur, reprit le notaire les yeux fixés sur Gustave Denecker, et, selon l'habitude de votre âge, vous exagérez joie et douleur. Votre désespoir n'est pas fondé; il est facile, au temps où nous vivons, de découvrir les gens que l'on veut bien rechercher. Avec un peu d'argent et de l'activité, on est à peu près sûr d'avoir, en peu de jours, des renseignemens sur le domicile de M. de Vlierbeke, quand même il habiterait un pays étranger. Si vous voulez me charger de ces recherches, je n'épargnerai ni temps, ni peines pour vous donner dans un bref délai des nouvelles satisfaisantes.

Gustave arrêta sur le notaire un regard plein d'espoir, lui serra la main et lui dit avec un sourire où se reflétait sa reconnaissance : — Rendez-moi cet inestimable service, monsieur le notaire. N'épargnez pas l'argent, remuez ciel et terre s'il le faut; mais, au nom de Dieu, faites que je sache, et que je sache bientôt où se sont retirés M. de Vlierbecke et sa fille.

— Ne craignez rien, monsieur; pour vous être utiles, mes clercs écriront toute la nuit des lettres à ce sujet. Demain je me rendrai de bonne heure à Bruxelles, et j'y réclamerai le secours de l'administrateur de la sûreté publique. Du moment où vous me permettez de n'épargner aucun frais, cela ira de soi-même.

— Moi, de mon côté, je mettrai à contribution les nombreux correspondans de notre maison de commerce, et ferai d'incessans efforts pour les découvrir, dussé-je moi-même entreprendre pour cela de longs voyages.

— Reprenez donc courage, monsieur Denecker, dit le notaire, je ne doute pas qu'en peu de temps nous n'atteignions notre but. Maintenant que vous êtes assuré de mes bons offices, il me serait agréable que vous me permissiez de causer un instant avec vous tranquillement et sérieusement. Je n'ai pas le droit de vous demander quels sont vos projets, et moins encore le droit de supposer que ces projets puissent être autres que respectables de tout point. Votre dessein est donc d'épouser mademoiselle Lénora?

— C'est mon dessein immuable, répondit le jeune homme.

— Immuable? reprit le notaire, soit; mais la confiance que m'a toujours témoignée votre vénérable oncle et mon titre de notaire m'imposent le devoir de vous mettre sous les yeux, avec sang-froid, ce que vous allez faire. Vous êtes millionnaire, vous portez un nom qui, dans le commerce, représente à lui seul un important capital; M. de Vlierbecke ne possède rien. Sa ruine est connue de tous, et le monde, injuste ou non, condamne le gentilhomme ruiné à l'ignominie et au mépris. Avec votre fortune, votre jeunesse, votre extérieur, vous pouvez obtenir la main d'une opulente héritière, et doubler vos revenus.

Gustave avait écouté les premiers mots de cette tirade avec une impatience pénible; mais bientôt il avait détourné les yeux du notaire pour songer à d'autres choses. Il se retourna tout à coup vers le notaire, interrompit son discours, et lui dit d'un ton bref : — C'est bien, vous faites votre devoir, je vous en remercie; mais assez là-dessus. Dites-moi, à qui appartient le Grinselhof aujourd'hui?

Le notaire parut plus ou moins déconcerté de l'interruption et du peu d'effet de ses conseils; cependant il dissimula son dépit sous un malin sourire et répondit : — Je vois que monsieur a pris une ferme résolution; qu'il fasse donc selon sa volonté. Le Grinselhof a été acheté par les créanciers hypothécaires, attendu qu'il est resté avec ses dépendances manifestement au-dessous de sa valeur.

— Qui l'habite?

— Il est resté inhabité. On ne va pas à la campagne l'hiver.

— Ainsi on pourrait le racheter aux propriétaires?

— Sans doute. Je suis même chargé de l'offrir de la main à la main pour le montant des hypothèques...

— Le Grinselhof m'appartient! s'écria Gustave. Veuillez, monsieur le notaire, en donner immédiatement avis aux propriétaires.

— C'est bien, monsieur. Considérez dès maintenant le Grinselhof comme votre propriété. Si vous avez le désir de le visiter, vous trouverez les clefs chez le fermier.

Gustave prit son chapeau, et, se disposant à prendre congé du notaire, il lui serra la main avec une véritable amitié :

— Je suis las, j'ai besoin de repos; mon âme a été trop fortement secouée par la triste nouvelle que vous m'avez apprise. Dieu vous aide, monsieur le notaire, et commencez sans retard à remplir votre promesse; ma reconnaissance dépassera tout ce que vous pouvez imaginer. Adieu, à demain!

X.

Depuis longtemps déjà, le doux printemps a dépouillé la terre des voiles funèbres de l'hiver et rendu à toute la création une vie nouvelle et de nouvelles forces. Le Grinselhof aussi a repris toute la magnificence de sa sauvage et libre nature : les chênes majestueux déploient leur vaste dôme de verdure, les rosiers des Alpes sont en pleine floraison, le syringa charge l'air de senteurs parfumées, les oiseaux chantent joyeusement leurs amours, les hannetons volent en bourdonnant, le soleil rajeuni inonde de ses chauds rayons les teintes délicates de la végétation renaissante... Rien ne semble changé au Grinselhof : ses chemins sont toujours déserts, et morne le silence qui règne sous ses ombrages; pourtant autour de l'habitation même, il y a plus de mouvement et de vie qu'autrefois. Deux domestiques y sont occupés à laver une belle voiture et à en enlever la poussière et la boue; on entend dans 'écurie hennir et piétiner des chevaux. Une jeune servante, debout sur le seuil, rit et jase avec les domestiques.

Tout à coup le timbre clair et argentin d'une sonnette retentit dans l'intérieur de la maison; la jeune fille rentre précipitamment en disant d'une

voix effrayée : — Ah! mon Dieu! monsieur qui demande son déjeuner. Il n'est pas prêt. Cependant un instant après elle monte l'escalier et porte le déjeuner sur un plat magnifique; elle entre dans un salon du premier étage et dépose silencieusement le plat devant un jeune homme qui semble absorbé dans ses pensées. La servante quitte la place, toujours sans mot dire. Le jeune homme sort de sa rêverie et se met à déjeuner d'un air distrait; il paraît ne pas savoir ce qu'il fait.

Le mobilier qui garnit la salle offre des contrastes singuliers; tandis que certains objets, remarquables par leur richesse et l'élégance de leurs formes, se font reconnaître pour des produits du dernier goût, à côté se trouvent des siéges, des bahuts, des armoires dont la sombre couleur brune et les sculptures raides et tourmentées accusent une haute antiquité; il en est même dans le nombre qui ont visiblement défié les atteintes du temps pendant trois ou quatre siècles. Aux murailles sont suspendus de nombreux tableaux enfumés, dont les cadres poudreux et souillés ont perdu tout éclat. Ce sont des portraits de guerriers, d'hommes d'état, d'abbés et de prélats. Ces portraits portent les armoiries de la maison de Vlierbecke; plusieurs autres objets sont marqués du même signe distinctif. On sait cependant que jadis eut lieu au Grinselhof une vente publique qui dispersa entre les mains d'une foule de gens tout ce qui appartenait à M. de Vlierbecke. Comment se fait-il que ces portraits soient revenus à cette place qu'ils semblaient avoir abandonnée pour toujours?

Le jeune homme se lève de table, toujours distrait; il parcourt la salle à pas lents, s'arrête, contemple les portraits d'un regard attristé, reprend sa marche, couvre ses yeux de la main comme pour creuser plus avant sa pensée, et s'approche d'une cassette antique posée sur une encoigure. Il l'ouvre avec une apparente indifférence et en tire quelques modestes bijoux, une paire de boucles d'oreilles et un collier de corail rouge. Il considère longtemps ces objets avec un sourire doux, mais triste; un long soupir s'échappe de sa poitrine, ses yeux se lèvent vers le ciel comme pour y porter une plainte, et sa main renferme soigneusement les bijoux dans la cassette.

Il quitte la salle, descend l'escalier et gagne la cour. Domestiques et servantes saluent sur son passage; il répond par une muette inclination de tête et disparaît dans le plus sombre sentier du jardin. Il s'arrête au pied d'un châtaignier sauvage et croise les bras sur sa poitrine; ses lèvres balbutient des paroles incompréhensibles, mais peu à peu sa voix devient distincte : — C'est ici que, pour la première fois, dit-il, l'aveu solennel est tombé de sa bouche virginale. Une pudique rougeur colorait son front; confuse, elle baissait les yeux, et sa douce voix murmurait les ravissantes paroles de l'amour. Et moi, ému, troublé, le cœur inondé d'une indicible félicité, j'étais à côté d'elle, tremblant comme si l'immensité de mon bonheur m'eût fait peur! O toi dont le feuillage a si souvent recueilli les sons de sa douce voix, toi, témoin des pures aspirations de nos cœurs, le printemps a rendu à ton front une jeune et verdoyante couronne, mais à tes pieds joies et bonheurs ne sont pas revenus. Les tristes gémissemens d'un cœur souffrant montent seuls vers toi; tout est morne et triste aux alentours; celle dont la présence enchantait ta solitude est loin d'ici! Nous l'avons perdu, cet ange dont une

seule parole faisait de ces lieux un paradis, et qui répandait autour d'elle la joie et la consolation, comme le soleil la lumière et la vie. Hélas! elle nous a quittés, la douce enfant! Rien, plus rien que le souvenir!

Après un instant de silence, il s'avança lentement dans un autre sentier et s'enfonça plus avant dans les massifs de verdure: de temps en temps, il s'arrêtait devant les objets qui lui étaient chers à titre de témoins des émotions qui jadis avaient remué son cœur, et qui lui parlaient de celle dont il déplorait si amèrement la perte. Au bord de l'étang, il contempla d'un œil troublé le rapide essaim des dorades, et plus loin, le long de la grande allée, son regard se fixa avec une sorte d'amour sur les œillets qu'elle avait élevés et soignés avec une si tendre sollicitude.

Il poursuivit sa rêverie et continua de se plaindre à tout ce qui l'avait connue, à tout ce qu'elle-même avait aimé. Enfin, épuisé par cette surexcitation morale, il s'affaissa sur un siége à l'ombre du catalpa. Depuis longtemps, il était là tout entier à sa douleur, lorsque la fermière vint à lui un livre à la main, et lui dit d'une voix joyeuse : — Monsieur, voici un livre dans lequel Mlle Lénora avait l'habitude de lire; mon homme a reconnu hier au marché le paysan qui l'avait acheté le jour de la vente; il a accompagné le paysan jusque chez lui pour vous rapporter le livre. Cela doit être bien beau mon homme dit qu'il s'appelle *Lucifer*.

Pendant que la fermière parlait ainsi, le jeune homme avait pris le livre avec une joie profonde; il le feuilletait sans paraître faire attention à ce que disait la brave femme. Enfin il leva les yeux sur celle-ci et lui dit avec un affectueux sourire : — Je vous remercie de votre amicale attention, excellente mère Beth; vous ne pouvez savoir combien je suis heureux chaque fois que je retrouve une chose qui a appartenu à votre maîtresse. Soyez sûre que je n'oublierai pas vos bons services.

Après avoir adressé ce remerciement à la fermière, il reprit le livre et parut lire attentivement. Néanmoins la bonne femme ne s'éloigna pas et ajouta bientôt d'un ton attristé : — Monsieur, me permettez-vous de vous demander s'il n'est pas encore arrivé de nouvelles de notre demoiselle?

Le jeune homme secoua négativement la tête et répondit : — Pas la moindre nouvelle, hélas! mère Beth! Toutes les recherches sont inutiles.

— C'est pourtant bien malheureux, monsieur. Dieu sait où elle est maintenant et ce qu'elle souffre! Elle m'a dit, lors de son départ, qu'elle travaillerait pour son père; mais, pour gagner de ses mains de quoi vivre, il faut avoir travaillé depuis ses jeunes années. Ah! quand j'y pense, mon cœur s'en va... Notre bonne demoiselle qui doit peut-être servir les gens, et, comme une pauvre esclave, se tue pour avoir un mauvais morceau de pain..... J'ai servi aussi, moi, monsieur, et je sais ce que c'est que de travailler du matin au soir pour les autres! Et elle est si belle, si savante, si bonne, si bienfaisante! C'est terrible; je ne sais m'empêcher de pleurer quand je songe à sa misérable vie...

Elle était en effet sur le point de pleurer, et essuya deux grosses larmes qui débordaient. Le jeune homme, ému par le ton sympathique de sa voix, demeurait immobile, les yeux fixés sur la table. Tout à coup il se leva, et montrant du doigt la route qui conduisait au château : — Écoutez! n'entendez-vous rien? s'écria-t-il.

— C'est un cheval au galop, répondit la fermière, sans comprendre pourquoi ce bruit faisait sur son maître une si forte impression.

— Pauvre fou! dit le jeune homme en soupirant et avec un triste sourire, que me fait en effet un cheval qui passe au galop?

— Voyez, voyez, il entre dans l'avenue! s'écria la fermière avec une émotion croissante. Mon Dieu, c'est un messager qui apporte des nouvelles, bien sûr! Puissent-elles être bonnes!

En effet, le cavalier franchit la porte au grand galop, et arrêta sa monture dès qu'il vit le jeune homme et la fermière se précipiter vers lui. Il mit pied à terre, et tendit une lettre au maître du Grinselhof en disant : — Monsieur Denecker, je viens de la part de M. le notaire, qui m'a chargé de vous apporter cette lettre sans reprendre haleine. — Puis il emmena vers l'écurie son cheval fumant de sueur.

M. Denecker brisa d'une main tremblante le cachet de la lettre, tandis que la fermière, souriante d'espoir et les yeux grands ouverts, suivait tous les mouvemens de son maître. A la lecture des premières lignes, M. Denecker pâlit horriblement. A mesure qu'il poursuivait, il se mit à trembler de tous ses membres, jusqu'à ce qu'enfin un rire égaré se peignit sur ses traits, et que, levant les mains au ciel, il s'écria : — Merci, mon Dieu! elle m'est rendue!

— Monsieur, monsieur, s'écria la fermière, est-ce une bonne nouvelle?

— Oui..., oui..., réjouissez-vous tous! Lénora vit, je sais où elle est, je vais la chercher! répondit M. Denecker, à demi fou de bonheur, courant vers la maison, appelant tous ses domestiques par leur nom, et leur disant précipitamment : — Allons, la voiture de voyage! les chevaux anglais! ma malle! mon manteau! Vite... volez!

Et se mettant lui-même à l'œuvre, il apporta dans la voiture qu'on avait tirée de la remise plusieurs objets nécessaires au voyage. Les chevaux furent attelés, et bien qu'ils creusassent la terre du pied comme des lions impatiens, et fussent tellement ardens qu'on eût dit qu'ils allaient broyer leur mors, on leur cingla impitoyablement les reins d'un vigoureux coup de fouet. La voiture, comme emportée par le vent, traversa la porte avec la rapidité d'une flèche, et souleva bientôt jusqu'au ciel la poussière de la route d'Anvers.

XI.

Nous aussi, voyageons en esprit, et transportons-nous en France, à Nancy, à la recherche de M. de Vlierbecke et de sa fille. Parcourons nombre de petites rues étroites du quartier dit la Vieille-Ville, et arrêtons-nous enfin devant une petite boutique de cordonnier. C'est ici. Traversez la boutique, montez l'escalier... plus haut encore... Ouvrez cette petite porte.

Tout ici annonce l'indigence, bien qu'il y règne une netteté et une propreté exquises. Les rideaux du petit lit sont d'une blancheur de neige; le poêle de fonte est soigneusement poli à la mine de plomb; le sol est saupoudré de sable, à la mode flamande. Devant la fenêtre ouverte, des marguerites et des violettes fleurissent au soleil... A côté est suspendue une cage où est renfermé un pinson. Quel calme règne dans cette petite chambre! Pas un souffle n'en trouble la paisible solitude. Cependant près de la fenêtre est assise une jeune fille; mais elle est tellement occupée d'un travail de lingerie, qu'on ne

remarque en elle d'autre mouvement que le rapide va-et-vient de sa main droite conduisant l'aiguille. Le costume de la jeune ouvrière est des plus humbles; mais il est ajusté avec tant de goût, et tout en elle est si pur et si gracieux, qu'une atmosphère de fraicheur et de joie semble l'envelopper comme une auréole.

Pauvre Lénora, c'est donc là le sort qui t'était réservé! Cacher ta noble origine sous l'humble toit d'un artisan, chercher loin du lieu de ta naissance un refuge contre l'insulte et le mépris, travailler sans relâche, lutter contre le besoin et les privations, s'affaisser sous le poids du chagrin et de la honte, le cœur déchiré par les inguérissables blessures de l'humiliation et du désespoir. Ah! sans doute la misère a donné à ton charmant visage des tons jaunes et blafards; la tristesse a brisé ton âme et ôté à ton regard son doux et rayonnant éclat, fleur mourante, rongée par un mal caché!... Oh! non, Dieu merci, il n'en est pas ainsi. Le sang héroïque qui coule dans tes veines t'a rendue forte contre le destin. Ton angélique beauté est plus saisissante encore qu'autrefois. Si ta vie, renfermée dans un étroit espace, a fait perdre à ton teint ses bruns reflets, la douce expression de ton visage n'en est que plus touchante, ton beau front n'en est que plus pur et plus éclatant, les teintes rosées de tes joues n'en sont que plus fraîches. Ton œil noir rayonne encore, plein de feu et de vie, sous tes longs cils; ta bouche fine et charmante a gardé toutes les séductions de son doux et virginal sourire.

Peut-être ton cœur renferme-t-il un trésor de courage et d'espérance, peut-être une image chérie flotte-t-elle encore devant ton regard. N'est-ce pas à la source du souvenir que tu puises la force de lutter victorieusement contre l'adversité? Voyez! un songe s'empare de la jeune fille. Sa main s'arrête; elle ne travaille plus. La tête inclinée sur son ouvrage, elle semble regarder fixement le sol; son âme, emportée vers d'autres contrées, s'abandonne au courant d'une douce et aimante rêverie. Elle dépose la toile sur la chaise et se lève lentement. Penchée vers la fenêtre, elle contemple un instant ses humbles fleurs, cueille une marguerite et l'effeuille avec distraction; puis son regard plonge dans l'espace et va s'arrêter sur un châtaignier dont la cime séculaire s'élève au milieu des toits. La vue de ce feuillage trop connu impressionne vivement son cœur; un incompréhensible sourire apparaît sur ses lèvres, ses yeux se remplissent de larmes; en proie à une ardente surexcitation morale, elle respire à pleine poitrine l'air frais du printemps et les chaudes effluves du soleil. L'expression de sa physionomie change souvent; on dirait que son imagination la transporte au milieu d'êtres aimés, et qu'elle leur parle de joie et de bonheur. Ses lèvres balbutient un nom inintelligible qu'accompagne chaque fois un sourire languissant. Peut-être murmure-t-elle le nom de son bien-aimé absent.

Bientôt son regard s'attache avec compassion sur l'oiseau qui sautille avec inquiétude autour de la cage et s'efforce de briser à coups de bec le treillage de sa prison.

— Pourquoi cherches-tu à nous quitter, cher petit oiseau? dit-elle d'une voix douce. Pourquoi veux-tu partir, toi, notre fidèle compagnon dans nos tristesses? Réjouis-toi donc! Mon père est guéri! La vie va redevenir pour nous chère et heureuse... Qu'est-ce donc qui te fait voler tout haletant dans

ta cage? Oh! c'est dur, n'est-ce pas, cher petit, d'être captif, quand on sait qu'au dehors règnent joie et liberté? quand on est né au milieu des champs et des bois, quand on sait que là seulement, sous le beau soleil de Dieu, on mène une vie indépendante et douce? Ah! pauvre oiseau, comme toi je suis une enfant de la nature; moi aussi j'ai été arrachée du lieu de ma naissance, moi aussi je pleure la majestueuse solitude où s'est écoulée mon enfance et les calmes ombrages qui abritaient mon berceau. Mais un ami t'a-t-il été, comme à moi, ravi pour toujours? L'image de celui que tu as jadis aimé vient-elle se mêler à ta tristesse? Pleures-tu aussi autre chose que l'espace et la liberté? Mais que te demandé-je là? Le temps d'aimer est revenu, n'est-ce pas? Je devine tes douleurs; je ne veux pas être plus longtemps pour toi ce qu'est pour moi l'inexorable sort. Tiens, prends ton vol; que Dieu te protége! Va, et savoure pleinement les deux plus grands bonheurs de toute créature vivante : la liberté et l'amour!... Ah quel cri de joie, et comme tu ouvres tes ailes toutes grandes! Adieu! adieu!...

Lénora suivit de l'œil l'oiseau qui montait vers le ciel en fendant l'air avec la rapidité d'une flèche, puis elle revint s'asseoir avec un sourire de douce satisfaction, reprit son ouvrage et se remit à travailler avec le même zèle qu'auparavant. Un quart d'heure s'était écoulé. Lénora leva tout à coup la tête, prêta l'oreille, et s'écria d'une voix joyeuse : — Ah! voici mon père! Puisse-t-il avoir été heureux! — Elle quitta sa chaise et alla vers la porte.

M. de Vlierbecke entra dans la chambre, un rouleau de papier à la main, et gagna à pas lents un siége où il s'affaissa épuisé et haletant. Il était devenu très maigre; ses yeux s'étaient en quelque sorte enfoncés dans l'orbite, son regard était morne et languissant, ses joues pâles, toute sa physionomie altérée et abattue. On s'apercevait qu'une grave maladie avait affaibli en même temps chez lui les forces du corps et celles de l'âme. Il était très pauvrement vêtu. On voyait bien pourtant qu'il avait longtemps lutté pour cacher les traces de la misère; on n'eût pu découvrir sur ses habits ni une tache, ni un grain de poussière, mais l'étoffe en était usée jusqu'à la trame; çà et là se trahissaient des raccommodages mal dissimulés, en outre ces vêtemens étaient trop amples et trop larges pour son corps amaigri. Peut-être l'infortune et la maladie avaient-elles énervé l'âme forte et virile du gentilhomme, peut-être son courage était-il abattu et son cœur brisé!

Lénora le contempla un instant avec une profonde affliction. — Mon Dieu, mon père, êtes-vous redevenu malade?

— Non, Lénora, répondit-il, mais j'ai tant de malheur!

La jeune fille l'embrassa tendrement, et lui dit en serrant sa main d'une étreinte caressante : — Père, père, il y a huit jours à peine vous étiez encore au lit, faible et souffrant. Nous avons demandé au ciel votre rétablissement, comme le plus grand bonheur qui pût nous être accordé sur la terre. Dieu a exaucé nos prières : vous êtes guéri... et voilà que vous vous désolez de nouveau dès la première contrariété! Vos démarches n'ont pas réussi aujourd'hui, n'est-il pas vrai? Je le vois sur votre visage attristé. Eh bien! qu'est-ce que cela fait? En quoi cela nous empêche-t-il d'être heureux? Allons, allons, sachons comme autrefois lutter contre le destin; soyons forts, et regardons la misère en face et la tête levée : le courage est aussi une richesse.

Le père, souriant doucement à la courageuse exaltation de sa fille, lui répondit avec un soupir : — Pauvre Lénora ! tu cherches à te rendre forte pour me raffermir et me consoler. Que le ciel te récompense de tant d'amour ! Je sais où tu puises tout ton courage, et cependant, cher ange que Dieu m'a donné, ta parole et ton sourire ont une telle puissance sur moi, qu'on dirait qu'une part de ton âme passe avec eux dans mon âme. Je suis revenu le cœur brisé, la tête perdue, affaissé par le désespoir; ton regard a suffi pour me consoler...

— Allons, père, dit la jeune fille en l'interrompant et en multipliant ses caresses, racontez-moi vos aventures; je vous dirai ensuite quelque chose qui vous réjouira.

— Hélas ! mon enfant, je me suis rendu au pensionnat de M. Roncevaux pour reprendre mes leçons d'anglais. Pendant ma maladie, un Anglais en a été chargé; nous avons donc perdu notre meilleur morceau de pain.

— Et la leçon d'allemand de Mlle Pauline?

— Mlle Pauline est partie pour Strasbourg; elle ne reviendra plus. Tu le vois bien, Lénora, nous perdons tout à la fois ! N'avais-je pas de bonnes raisons de m'affliger? Toi-même, tu parais frappée par cette malheureuse nouvelle; tu pâlis, me semble-t-il.

La jeune fille, en effet, baissait les yeux et semblait surprise et consternée; mais l'appel de son père lui rendit la conscience d'elle-même, et elle répondit en faisant un effort pour paraître joyeuse : — Je songeais à la peine que ces congés ont dû vous faire, mon père, et vraiment j'en étais profondément affligée; cependant je trouve encore des motifs d'être joyeuse. Oui, père, car moi, au moins, j'ai de bonnes nouvelles !

— En vérité? Tu m'étonnes !

— La jeune fille montra du doigt la chaise.

— Voyez-vous cette toile? je dois en faire une douzaine de chemises, de chemises fines ! Et, quand cela sera fini, on m'en rendra autant ! On me donne un beau salaire... et je sais qui vaut mieux encore; mais ce n'est qu'une espérance...

Lénora avait prononcé ces paroles avec une joie si vive et si réelle, que le père en subit l'influence et sourit lui-même de contentement.

— Eh bien ! eh bien ! demanda-t-il, qu'est-ce donc qui te rend si heureuse?

Comme si la jeune fille se reprochait de perdre le temps, elle se rassit et se remit à coudre. Elle était visiblement enchantée d'avoir triomphé de la tristesse de son père. Elle répondit en plaisantant à demi :

— Ah ! vous ne le devineriez jamais ! Savez-vous, mon père, qui m'a donné tout cet ouvrage? C'est la riche dame qui habite la maison à porte-cochère du coin de la rue; elle m'a fait appeler ce matin, et je suis allée chez elle pendant votre absence. Vous êtes surpris, n'est-ce pas, mon père?

— En effet, Lénora. Tu parles de Mme de Royan, pour laquelle on t'avait chargée de broder ces beaux cols? Comment te connaît-elle?

— Je ne le sais pas. Probablement la maîtresse qui m'a confié ce travail difficile lui aura dit qui l'avait fait; elle doit même lui avoir parlé de votre maladie et de notre pauvreté, car Mme de Royan en sait sur nous bien plus que vous ne pourriez le supposer.

— Ciel ! Elle ne sait cependant pas...

— Non, elle ne sait rien, ni sur notre nom ni sur notre pays.

— Continue, Lénora, tu piques ma curiosité. Je vois bien que tu veux me tourmenter.

— Eh bien! père, puisque vous êtes bien fatigué, je vais abréger. Mme de Royan m'a reçue avec beaucoup d'affabilité; elle m'a fait compliment sur mes belles broderies, puis elle m'a interrogée sur nos malheurs passés, et m'a consolée et encouragée. Et voici ce qu'elle m'a dit en me faisant donner la toile par sa femme de chambre : « Allez, mon enfant, travaillez avec courage et soyez toujours aussi sage; je serai votre protectrice. J'ai moi-même passablement de couture à faire faire; vous allez travailler pour moi seule pendant deux mois peut-être, mais ce n'est pas assez : je vous recommanderai à mes nombreuses connaissances, et je veillerai à ce que vous trouviez dans votre travail de quoi vous mettre, vous et votre père malade, au-dessus de tout besoin... » Et les larmes aux yeux j'ai saisi sa main et l'ai baisée. Cette noble et délicate façon d'agir, qui me donnait, non une aumône, mais du travail, m'avait profondément touchée. Mme de Royan lut ma reconnaissance dans mes yeux, et me dit avec plus de bienveillance encore, en me posant la main sur l'épaule : « Et maintenant, courage, Lénora; un temps viendra où vous devrez prendre des apprenties pour vous aider, et c'est ainsi qu'on arrive par degrés à devenir maîtresse d'atelier. » Oui, père, voilà ce qu'elle a dit : je sais ses paroles par cœur.

Elle s'élança vers son père, l'embrassa, et lui dit avec effusion : — Qu'en dites-vous maintenant, père? Ne sont-ce pas là de bonnes nouvelles? Qui sait? des apprenties, un atelier, un magasin, une servante... Vous tenez les livres et faites l'achat des étoffes; je suis dans l'atelier, derrière un comptoir, surveillant le travail des ouvrières. O mon Dieu, c'est beau pourtant d'être heureux et de savoir qu'on doit tout au travail de ses mains! Alors, mon père, votre promesse serait bien remplie; alors vous pourriez passer vos vieux jours dans un doux bien-être.

Le sourire de M. de Vlierbecke était si serein, une si vive expression de bonheur se reflétait sur son visage amaigri, qu'on voyait qu'il s'était laissé fasciner par les paroles de sa fille au point d'oublier tout à fait leur situation présente. Le vieux gentilhomme paraissait tout consolé; un nouveau courage brillait dans ses yeux noirs, et son regard s'était tout à fait rasséréné. Il s'approcha de la table, et dit en ouvrant le rouleau de papier : — J'ai un peu de travail aussi, Lénora. M. le professeur Delsaux m'a donné quelques morceaux de musique à copier pour ses élèves; cela me rapportera bien quatre francs en une couple de jours. Maintenant demeure un peu tranquille, ma chère fille; mon esprit est encore si distrait, qu'en parlant je ferais trop de fautes et gâterais peut-être le papier.

— Je puis chanter pourtant, n'est-ce pas, père?

— Oh! oui; loin de me troubler, ton chant me réjouit au contraire, sans détourner mon attention...

Le père se mit à écrire tandis que Lénora, d'une voix douce, mais joyeuse, redisait toutes ses chansons et épanchait son cœur dans de ravissantes mélodies; elle cousait en même temps d'une main diligente, et jetait de temps en temps un regard sur son père, épiant sur son front, pour la combattre au besoin, toute pensée triste qui aurait pu se glisser dans son esprit.

Tous deux étaient occupés ainsi depuis très longtemps, lorsque Lénora entendit sonner l'heure à l'église paroissiale. Elle déposa son ouvrage, prit un panier derrière le poêle, et, le passant à son bras, se disposa à quitter la chambre. Le père, qui avait remarqué ces préparatifs, demanda d'une voix surprise : — Quoi! déjà, Lénora?

— Onze heures et demie viennent de sonner, père.

Sans faire aucune autre observation, M. de Vlierbecke reporta les yeux sur ses feuilles de musique et continua d'écrire. La jeune fille descendit l'escalier d'un pas rapide et léger; elle fut bientôt de retour avec le panier rempli de pommes de terre et un autre objet encore, lequel était enveloppé dans du papier, mais qu'à son entrée dans la chambre elle cacha sous son tablier. Elle alluma aussitôt le poêle, lava et pela les pommes de terre, puis les mit sur le feu; elle plaça en même temps sur la braise un petit pot avec un peu de beurre et beaucoup de vinaigre. Jusque-là le père ne s'était pas détourné de son travail : il voyait tous les jours préparer le dîner, et il était rare que quelque mets nouveau parût sur le feu; mais cette fois à peine les pommes de terre furent-elles cuites, qu'un agréable fumet se répandit dans la chambre. M. de Vlierbecke regarda sa fille avec surprise et dit d'un ton de reproche :

— De la viande! un mercredi! Lénora, mon enfant, nous devons être économes, tu le sais bien.

— Ah! mon père, repondit Lénora souriant à demi, ne vous fâchez pas; le docteur l'a ordonné.

— Tu me trompes pour le coup, n'est-ce pas?

— Non, non. Le docteur a dit que vous aviez besoin de viande trois fois par semaine au moins, si nous pouvions nous en procurer. Cela vous fera tant de bien, père, et ranimera si vite vos forces!

Le père secoua la tête et fit ce que demandait Lénora. Celle-ci couvrit la table d'une nappe petite, mais blanche comme la neige, et posa dessus deux assiettes et le plat de pommes de terre. C'était une humble table où tout était pauvre et vulgaire; mais tout aussi était si net, si frais, si appétissant, que l'humble table eût souri même à un riche. Le père et la fille prirent place et inclinèrent la tête en joignant les mains pour remercier Dieu de la nourriture qu'il leur avait accordée. La calme prière montait encore vers le ciel comme un doux murmure, lorsqu'un bruit de voix se fit soudain entendre dans l'escalier. Lénora, saisie d'un tremblement violent, interrompit sa prière; l'œil tout grand ouvert et penchée vers la porte, elle écoutait une chose qui lui semblait inexplicable et impossible, et qui pourtant la frappait de surprise et d'effroi. Le père, interdit à la vue de l'étrange émotion de sa fille, regardait celle-ci comme s'il voulait lui demander la cause de son trouble; mais Lénora lui fit signe de la main pour lui imposer silence.

De nouvelles exclamations retentirent plus distinctement jusqu'à la petite chambre. Lénora reconnut l'accent de cette voix. Comme si un coup de foudre l'eût frappée, elle s'élança d'un bond avec un cri d'angoisse vers la porte, ferma celle-ci, et appuya de la main et des épaules pour empêcher d'entrer.

— Lénora, pour l'amour de Dieu, que crains-tu? s'écria le père épouvanté.

— Gustave! Gustave! dit la jeune fille d'une voix frémissante. Il est là! Il vient! Oh! ôtez tout cela de cette table! Lui seul ne doit pas s'apercevoir de notre misère.

Le visage de M. de Vlierbecke s'assombrit; sa tête se releva avec fierté; son regard s'alluma et prit une expression sévère. Il s'avança muet vers sa fille et l'écarta de la porte. Lénora s'enfuit à l'extrémité de la chambre et pencha son front, où montait la rougeur de la honte. La porte s'ouvrit vivement; un jeune homme s'élança dans la chambre avec un cri de joie, et courut, les bras ouverts, vers la jeune fille tremblante, en mêlant, dans son égarement, le nom de Lénora à des mots inintelligibles. Sans doute, dans son aveugle transport, il eût sauté au col de Lénora; mais la main étendue et le regard austère du père l'arrêtèrent tout à coup. Il s'arrêta donc, promena un regard stupéfait autour de la chambre, et remarqua le triste repas et les misérables vêtemens du vieillard et de la jeune fille. Cet examen dut l'affecter péniblement, car il porta convulsivement les mains à ses yeux et s'écria avec désespoir : — Mon Dieu! c'est donc ainsi qu'elle a vécu! — Mais il ne demeura pas longtemps sous le poids de cette amère réflexion; il s'élança de nouveau vers Lénora, s'empara de force de ses deux mains, et les serrant d'une fiévreuse étreinte :

— O Lénora! ma bien-aimée, regarde-moi; que je sache si ton cœur a conservé le doux souvenir de notre amour!

La jeune fille répondit par un regard plein d'émotion, un regard où se révélait tout entière son âme pure et aimante.

— O bonheur! s'écria Gustave avec enthousiasme, c'est toujours ma douce et chère Lénora! Dieu soit béni! aucune puissance ne peut plus m'enlever ma fiancée! O Lénora! reçois, reçois le baiser des fiançailles.

Il tendit les bras vers elle. Lénora, tremblante d'angoisse et de bonheur à la fois, demeura immobile, rougissante et le regard baissé, comme si elle eût attendu ce baiser solennel; mais avant que le jeune homme eût le temps de céder à la passion qui l'emportait, M. de Vlierbecke était près de lui, et, saisissant énergiquement sa main, paralysait son élan.

— Monsieur Denecker, dit d'une voix sévère le père ému, veuillez modérer votre joie. Assurément nous sommes heureux de vous revoir; mais il n'est permis ni à vous ni à nous d'oublier ce que nous sommes... Respectez notre indigence...

— Que dites-vous? s'écria Gustave. Ce que vous êtes? Vous êtes mon ami, mon père! Lénora est ma fiancée!... Ciel! pourquoi ce regard de reproche? Je m'égare,... je ne sais ce que je fais...

Il ressaisit la main de Lénora, l'attira près de son père, et dit avec précipitation : — Écoutez!... Mon oncle est mort en Italie; il m'a fait son héritier unique; il m'a ordonné à son lit de mort d'épouser Lénora. J'ai remué ciel et terre pour vous trouver; j'ai souffert et pleuré longtemps loin de ma bien-aimée; je vous ai découverts enfin! Et maintenant je viens demander la récompense de mes souffrances. Ma fortune, mon cœur, ma vie, je mets tout à vos pieds, et en échange j'implore le bonheur de conduire Lénora à l'autel. O mon père, accordez-moi cette insigne faveur! Venez, le Grinselhof vous attend; je l'ai acheté pour vous; tout s'y trouve encore; les portraits de vos ancêtres ont repris leur place, tout ce qui vous était cher y est revenu; venez, je veux entourer vos vieux jours d'une respectueuse vénération, je veux vous rendre heureux, si heureux! j'aimerai votre Lénora...

L'expression du visage de M. de Vlierbecke n'avait pas changé; seulement ses yeux paraissaient s'humecter lentement.

— Ah! s'écria Gustave avec une exaltation croissante, rien sur la terre ne peut m'enlever Lénora,... pas même le pouvoir d'un père! C'est Dieu qui me l'a donnée!

Il tomba à genoux devant M. de Vlierbecke, leva vers lui des mains suppliantes en murmurant : — Oh! pardon! Non, non, vous ne voudrez pas me donner le coup de la mort. Mon père, mon père, au nom de Dieu, donnez-moi votre bénédiction... Votre froideur me fait mourir!

M. de Vlierbecke semblait avoir oublié le jeune homme, et ses yeux étaient levés au ciel, comme s'il eût adressé à Dieu une fervente prière. Sa voix se fit enfin entendre distinctement; il disait, le regard plein de larmes : — Marguerite, Marguerite, réjouis-toi dans le sein de Dieu; ma promesse est accomplie : ton enfant sera heureuse sur la terre!

Gustave et Lénora, tremblans d'espoir, interrogeaient ses yeux; il releva le jeune homme, l'embrassa avec effusion en lui disant : — Gustave, mon fils chéri, que le ciel bénisse ton amour! Rends ma fille heureuse : elle est ta fiancée!

— Gustave, Gustave mon fiancé! s'écria la jeune fille en se jetant en même temps dans leurs bras à tous deux et en les embrassant dans une même étreinte.

Et le premier baiser d'amour, le baiser sacré des fiançailles, fut échangé sur le sein de cet heureux père, qui versait les plus douces larmes sur la tête de ses enfans prosternés, en étendant au-dessus d'eux ses mains bénissantes.

Et maintenant, cher lecteur, je dois vous avertir que pour certains motifs je vous ai caché la situation et même le nom véritable du château des seigneurs de Vlierbecke. Par conséquent aucun de vous ne saura où Gustave habite avec sa douce Lénora.

Quant à ce qui me concerne, j'ai vu et je connais M. et Mme Denecker, et même je me suis souvent promené autour du Grinselhof avec leurs deux gentils enfans et avec M. de Vlierbecke, leur grand-père.

Il est encore profondément gravé dans mon souvenir, le ravissant tableau de bonheur domestique, de paix et d'amour qu'il m'a été donné de contempler parfois, lorsque le vieux gentilhomme, assis sur un banc du jardin, cherchait déjà à faire comprendre à ces deux petits anges las de jouer les grandes forces qui agissent dans la nature, que la petite Adeline montait sur ses genoux pour lui caresser les joues et que le remuant Isidore chevauchait avec une joie folle sur sa jambe complaisante, tandis que M. Denecker et sa femme, muets et se serrant la main, contemplaient avec une intime jouissance le bonheur de l'aïeul et les jeux des enfans.

Je ne vous dirai pas qui m'a raconté cette histoire; il vous suffira de savoir que je connais toutes les personnes qui y jouent un rôle, et même que je me suis plus d'une fois assis à la table de Jean le fermier, avec la femme Beth et la servante Catherine, qui aiment passablement à jaser, et surtout à dire du bien de leurs bienfaiteurs.

HENRI CONSCIENCE.

(Traduit par M. LÉON WOCQUIER.)

SCIENCES

DES TABLES TOURNANTES

AU POINT DE VUE DE LA MÉCANIQUE ET DE LA PHYSIOLOGIE.

> Adeòne me delirare censes, ut ista esse credam?
> Me jugez-vous donc assez en délire pour croire
> à l'existence de pareilles choses?
> (CICÉRON, *Tusculanes*, liv. I.)

Voici les faits à expliquer. Plusieurs personnes entourent une table ou un autre objet mobile; elles posent les mains dessus en établissant de plus un léger contact entre l'extrémité de leurs doigts. Au bout d'un certain temps, qui, dans bien des cas, peut être de plusieurs quarts d'heure, la table, poussée par les petites impulsions concordantes des mains imposées, se met en mouvement à droite ou à gauche. Ce mouvement peut avoir une énergie considérable, qui se manifeste soit par une vitesse très grande dans le corps mobile, soit par une forte résistance qu'on éprouve quand on veut l'arrêter. Si les mêmes personnes ont déjà réussi à mettre la table en mouvement, le contact des extrémités des mains devient beaucoup moins nécessaire, et souvent les divers opérateurs peuvent agir isolément. Non-seulement la pression des mains détermine des mouvemens de rotation dans la table, mais encore des soulèvemens énergiques d'un côté ou d'un autre. Tous ces effets sont pour ainsi dire produits, à l'insu des opérateurs, par ces petits mouvemens désignés sous le nom de mouvemens involontaires, et dont il semble que nous n'ayons point la conscience. C'est le cas de la baguette divinatoire, de l'anneau suspendu à un fil que l'on appuie sur le front en regardant une direction marquée, et de tous les mouvemens que l'étonnement, l'admiration, la crainte, la surprise, et en général les sensations imprévues, déterminent spontanément dans nos organes. Ajoutons qu'il suffit d'une très légère ma-

nifestation de volonté dans un ou plusieurs des opérateurs qui entourent une table tournante, pour faire changer le sens du mouvement de droite à gauche, ou réciproquement. Enfin c'est une circonstance favorable à l'expérience que le moral des acteurs ne soit pas hostile à la manifestation attendue, et l'influence d'une hostilité individuelle, quand elle est hautement exprimée, peut même paralyser l'action d'opérateurs qui, seuls, auraient produit un effet considérable et prompt.

Il serait beaucoup plus long de faire la liste des effets ou prétendus effets *qui ne sont pas du tout à expliquer*, mais *qui sont au contraire tout à fait à constater*. Quant à comprendre pourquoi les merveilles attribuées aux tables tournantes ont obtenu du crédit auprès d'un grand nombre de personnes, je dirai qu'il est tout aussi naturel que l'imagination, avec son amour inné du merveilleux et des émotions nouvelles, ait vu des prodiges dans ce qui lui paraissait inexplicable, qu'il est naturel que les mains, avec leur force musculaire activée par un effet nerveux, mettent en mouvement un corps mobile quelconque. On n'oubliera pas que notre but est d'expliquer un fait physique, et non point de faire valoir des considérations logiques, qui du reste ont été développées avec une grande supériorité par des esprits du premier ordre. Ce n'est pas tout que de faire un miracle, il faut que ce miracle ne soit pas ridicule. Si de plus il est en contradiction avec les lois de la nature, il est absurde. Depuis les magiciens de tous les âges de l'antiquité, les démoniaques du moyen âge, l'astrologie, les convulsionnaires de Saint-Médard, les guérisons miraculeuses de Mesmer, le magnétisme animal, jusqu'aux tables tournantes actuelles, toutes ces épidémies de crédulité publique, renforcées par l'ignorance et par la fourberie, ont toutes eu cela de commun, — l'absurde et le ridicule. Sans en appeler aux penseurs calmes des croyances aux effets surnaturels, il suffit de voir comment chaque âge juge celles des âges précédens. Cicéron ne concevait pas que deux aruspices pussent se regarder sans rire, et nous, nous ne concevons pas que le peuple romain pût voir ces deux misérables imposteurs sans lever le bâton sur eux. Le Romain qui fit jeter à l'eau les poulets sacrés qui avaient refusé de manger, disant avec raison que s'ils ne voulaient pas manger, il fallait les faire boire, aurait bien dû plutôt y faire jeter ceux qui en tiraient des pronostics et des oracles. Mais pour être de notre siècle, éminemment tolérant, ne jetons personne à l'eau, et pour rendre impuissante la mauvaise foi, opposons le ridicule à l'impossible qui se décore du nom de merveilleux. Mettant de côté tout ce qui n'est point du ressort des connaissances positives, voyons comment la science de l'organisme, la *physiologie*, et la science du mouvement, la *mécanique*, rendent raison de ces impulsions énergiques imprimées à une masse souvent assez lourde par des opérateurs qui produisent cet effet presque *sans s'en douter*. Là est tout l'extraordinaire. Or mille faits analogues se présentent en foule dès qu'on a le secret de ces singuliers mouvemens involontaires.

Tout le monde convient que d'après les fréquentes relations du corps et de l'âme, il n'est guère possible de concevoir une pensée relative à des mouvemens, sans que le corps ne s'en ressente involontairement. Un lord anglais prétendait que son cheval était si admirablement dressé, qu'il suffisait de penser le mouvement qu'on voulait lui faire exécuter pour qu'il le réalisât

à l'instant. « En effet, disait-il, l'écuyer qui pense à une évolution quelconque fait involontairement un mouvement en harmonie avec sa pensée, et quelque peu prononcé que soit ce mouvement, mon cheval le perçoit et y obéit. » C'est un effet du même genre qui se produit dans l'action des mains posées sur la table. Au moment où, après une attente plus ou moins longue, il s'est établi une trépidation nerveuse dans les mains et un accord général dans les petites impulsions individuelles de tous les opérateurs, alors la table reçoit un effort suffisant et commence à s'ébranler. Le contact des extrémités des mains agit aussi sans doute par la communication d'une influence nerveuse insensible, pour établir la simultanéité d'action. Jusque-là, la pression individuelle des mains de chaque personne, agissant isolément et sans ensemble, ou même en contradiction, était non efficace. Tout le monde connaît les airs fortement rhythmés par lesquels les ouvriers et les matelots obtiennent l'ensemble d'action nécessaire à leurs travaux. Que l'on se rappelle l'air des matelots normands :

Oh! oh! oh!... oh! allons,
Amis, pesons sur nos rames;
Oh! oh! oh!... oh! allons,
Pesons sur nos avirons!

L'influence du rhythme musical est tellement réelle par l'accord qu'il détermine entre l'action de toutes les mains, que l'on a vu des tables rebelles, ou, si l'on veut, des mains inefficaces donner des résultats décisifs aux premiers sons d'un piano exécutant un air fortement cadencé. On me dira que les tables elles-mêmes ont composé de la musique, et que je devrais invoquer cette autorité : d'accord; mais je ne veux pas seulement, comme on dit, *avoir raison*, je veux encore *avoir raison* raisonnablement.

Voilà donc tous les opérateurs arrivant à agir ensemble par l'effet du temps et des chances (j'apprends au lecteur, s'il ne le sait pas, que toute *chance* avec le temps devient une *certitude*); mais cette action insensible, qui se produit même à l'insu de chaque opérateur, en y joignant cet accord, cet ensemble nécessaire de toutes les impulsions, cette cause, disons-nous, est-elle assez énergique, assez puissante pour ébranler une masse très lourde et lui donner même une grande vitesse? Voyons ce que nous apprend la physiologie.

Tous les mouvemens musculaires sont déterminés dans le corps par des leviers du troisième ordre dans lesquels le point d'appui est très voisin du point où agit la force, laquelle, par suite, imprime une grande vitesse aux parties mobiles pour un très petit chemin que parcourt cette force motrice. Pour rendre ceci plus clair, étendons le bras et cherchons ensuite à le plier. Les os du bras et de l'avant-bras ont leur point d'appui au coude. Les deux puissans muscles qui garnissent le bras des deux côtés du coude se contractent, et tirent de part et d'autre le tendon qui passe tout près du coude, c'est-à-dire du point d'appui. Il en résulte qu'un fort petit mouvement de ce tendon fait opérer à la main portée au bout du bras un très grand et très rapide mouvement; mais il importe ici de remarquer que c'est au moment où ce mouvement se détermine qu'il a le plus d'énergie et de vitesse. A ce moment, l'action du muscle et celle du tendon sont dans la condition la plus favora-

ble. Le bras part donc avec une très grande vitesse, et cette vitesse est d'autant plus grande qu'on la prend plus près du mouvement d'impulsion, d'où il suit que si on considère les premières impulsions d'un tremblement nerveux des organes, il n'y a guère de limite à la vitesse que l'on peut attribuer à ces premiers mouvemens organiques, sensibles ou non sensibles à celui qui les opère.

Mille exemples peuvent éclaircir encore ces données de la mécanique des organes. D'abord l'art des prestidigitateurs, vulgairement appelés *escamoteurs* et désignés si bien en anglais par le mot *legerdemain*, emprunté au vieux français, consiste à tromper l'œil du spectateur par des mouvemens si rapides, qu'ils ne peuvent être aperçus. Or tous ces mouvemens sont d'une très petite étendue : les gobelets où se font tant d'échanges merveilleux se touchent presque, et un mouvement lent d'une main dissimule la tromperie rapide de l'autre.

Dans l'art de l'escrime, tout le monde sait que ce sont les petits mouvemens qui sont les plus redoutables, et que tout tireur qui sait rester couvert, en ne faisant faire à la main qui tient l'arme que de très petites excursions, a un avantage immense. Dans ce qu'on appelle le fort et le faible de l'arme, ce n'est pas seulement la distance à la garde qui est influente, il faut encore mettre en ligne de compte si l'arme est à son point de départ, ou si elle a déjà opéré une partie du chemin qu'elle doit parcourir. Près du point de départ, son action est presque irrésistible.

Il en est de même de la course à pied : pour être rapide, elle doit se faire par des pas très petits et très serrés. — Mais, dira-t-on, si le pas, au lieu d'être de 60 à 80 centimètres, n'est que de 30 centimètres, comment la vitesse sera-t-elle plus grande? Elle le sera, parce qu'au lieu de faire un grand pas, on en fera quatre ou cinq petits qui feront un total bien plus avantageux. Sous ce point de vue, les deux jolies statues antiques d'*Hippomène* et d'*Atalante*, qu'on peut voir aux Tuileries, courent plutôt élégamment que rapidement. Leur pose indique des bonds très allongés et par suite peu rapides. La fille sauvage de France, dont on s'est fort occupé dans le siècle dernier, courait avec une grande vitesse et à très petits pas. Si l'on joint à la petitesse des pas une pose fortement penchée qui permette aux membres inférieurs de faire ressort en avant pour pousser le corps, on aura les conditions les plus avantageuses de célérité, sinon d'élégance de la course. Là-dessus on peut comparer les danses espagnoles, où le danseur *danse vivement sur lui-même*, et les danses comparativement peu animées de l'opéra français. Pour dernier exemple, le fameux cheval anglais *l'Éclipse*, resté jusqu'ici sans rival, lequel parcourait par minute *un mille anglais* (1610 mètres), galopait sans grâce, la tête basse et amenée presque entre les jambes de devant, le corps très penché, et par des sauts peu allongés, mais excessivement rapides, tellement qu'il faisait à l'heure vingt-cinq lieues de quatre kilomètres chacune : c'est plus que la moitié de la vitesse d'un ouragan.

On observe dans les cliniques médicales un grand nombre de faits analogues. Un malade, saisi d'un tremblement nerveux, se brisait le poing contre le bois de son lit, quand la crise le surprenait ayant le bras en contact avec cet obstacle; une vieille dame s'enfonçait, en un cas pareil, le bout des doigts

dans les chairs, et ceux qui sont sujets aux petits claquemens de dents, suite de ce qu'on appelle le *tic douloureux*, se brisent quelquefois les dents les unes contre les autres par l'effet de ces premiers petits mouvemens si peu étendus, si involontaires, mais si puissans. Enfin j'ai vu un soldat mourant d'un tétanos traumatique heurter du bout du pied une planche qui bordait un ruisseau gelé où il était tombé, et dans son agonie nerveuse faire retentir cette planche d'un bruit formidable.

L'attention publique fut excitée à Paris, il y a quelques années, par les facultés surnaturelles et soi-disant électriques d'une jeune fille de la classe ouvrière, de l'extérieur le plus repoussant et le plus inintelligent, mais qui, disait-on, opérait plusieurs prodiges. Un mémoire fut présenté à l'Académie des sciences, malheureusement accessible à toutes les prétentions des observateurs étrangers. Une commission, dont je faisais partie, fut nommée pour vérifier les prétendus miracles. Je n'ai pas besoin de dire qu'aucun ne se reproduisit malgré la bonne volonté des membres de la commission, touchés de la bonne foi des parens et des amis qui l'avaient amenée à Paris en pleine sécurité, et qui avaient espéré tirer parti, comme objet de spéculation, de ses vertus surnaturelles. Seulement, au milieu des prodiges qu'elle n'opérait pas, se trouvait un effet très naturel de *première détente de muscles*, qui était curieux au plus haut degré. Cette fille, de petite taille, engourdie, et qu'on avait justement qualifiée du nom de *torpille*, — étant d'abord assise sur une chaise et se levant ensuite très lentement, — avait la faculté, au milieu du mouvement qu'elle faisait pour se relever, de lancer en arrière, avec une vitesse redoutable, la chaise qu'elle quittait, sans qu'on pût apercevoir aucun mouvement du torse, et par la seule détente du muscle qui allait quitter la chaise. A l'une des séances d'examen au cabinet de physique du Jardin-des-Plantes, plusieurs chaises d'amphithéâtre, en bois blanc, furent lancées contre les murs de manière à s'y briser. Une seconde chaise de précaution que j'avais une fois disposée derrière celle où la fille électrique était assise, dans l'intention de garantir, en cas de besoin, deux personnes qui causaient au fond de la pièce, fut entraînée par la chaise lancée, et alla avec elle avertir de leur distraction les deux savans de l'*à-parte*. Au reste, plusieurs des jeunes employés du Jardin-des-Plantes avaient réussi à opérer, quoique moins brillamment, ce beau tour de mécanique organique. Pour se bien rendre compte de ce jeu des muscles par un effet analogue, on n'a qu'à serrer légèrement dans sa partie la plus renflée le bras d'une personne qui fait à plusieurs reprises le geste de fermer le poing : on sentira tout de suite le gonflement du muscle et le mouvement qui en pourrait résulter, si le changement de forme était très rapide.

Lorsqu'un oiseau de proie, un oiseau *aux ailes étendues*, comme disent Homère, Hésiode et La Fontaine, plane au-dessus d'une contrée, observant d'une distance immense l'animal qu'il veut saisir, on croit généralement qu'il ne monte ni ne descend, mais qu'il se soutient, sans faire un mouvement, toujours à la même hauteur. C'est une grande erreur. Le fait serait contraire à tous les principes de la mécanique. Je me suis du reste assuré, en observant ces oiseaux du sommet des Pyrénées et des montagnes centrales de la France, quand j'étais à leur hauteur, que, dans l'état de repos, ils baissent

sensiblement. On les voit se projeter sur les flancs des montagnes situées en face de soi en des points de moins en moins élevés. Ce qui ralentit leur chute, c'est la grande action, le grand frottement que leurs plumes, d'après leur forme hérissée de mille saillies, exercent sur l'air environnant. J'ai examiné sous ce point de vue une grande plume d'aigle de l'Himalaya qui m'avait été donnée, à Londres, dans les bureaux de la compagnie des Indes orientales. La résistance que ce corps éprouvait par l'air, quand on l'y agitait un peu rapidement, était réellement étonnante : en disposant cette plume comme volant sur un appareil de rotation, son effet était quatre ou cinq fois plus grand que celui d'une feuille de papier de même dimension. Ainsi un oiseau qui étend les ailes, mais sans faire de mouvement, descend peu, à cause de la résistance de l'air sur les plumes de ses ailes, mais il descend, et ce mouvement est surtout sensible pour un observateur qui le rapporte à un fond situé en face et non pas sur le ciel, à une distance difficilement appréciable. Je dois à une excellente observation de M. le général de division Niel la solution de cette question tant débattue. En suivant au télescope les vautours planant au-dessus des campagnes de l'Algérie, le général reconnut de petits frémissemens à peine sensibles dans les ailes de l'oiseau, qui se maintenait à une hauteur invariable. Ces petits frémissemens, vu la distance, étaient réellement de très petits mouvemens des ailes, qui, d'après ce que nous avons dit de l'énergie de ces premiers petits mouvemens, suffisaient pour soutenir l'oiseau, ou pour lui faire regagner promptement ce qu'il avait pu perdre en élévation. Je pourrais facilement trouver dans les mouvemens des quadrupèdes, des reptiles et des poissons de nombreux exemples de ces premiers petits mouvemens, si forts et si rapides, quoique peu étendus. On pourrait les appeler mouvemens *naissans*, et dire que, d'après l'organisation des animaux, tout mouvement naissant est, à l'origine, et très fort et très rapide.

Si l'on veut encore un autre énoncé de la même vérité, je dirai que quand, par exemple, on lève le bras suivant l'expression familière, en réalité on le *lance*, car le bras part avec vitesse pour atteindre la hauteur qu'on veut lui donner, et cela est si vrai que tout le monde connaît le peu de force comparative qu'ont les muscles du bras pour opérer à bras tendu. On en dira autant de la marche. On ne lève pas non plus le pied pour marcher en avant : on le lance. Si, après la pluie, on parcourt les allées sablées d'un jardin ou d'un parc, de manière qu'il y ait un peu d'adhérence entre la chaussure du promeneur et les petits cailloux du sable, il sera impossible, quelque lentement que l'on marche, de ne pas produire le bruit résultant du lancement en avant de ces petits cailloux qui s'attachent à la semelle de la chaussure. Ce bruit contrarie sensiblement toute personne qui a des prétentions à la délicatesse de la marche, et surtout les dames françaises. Cette observation a été faite des milliers de fois dans le jardin des Tuileries. Le fait le plus extraordinaire que je puisse citer est celui d'un homme de très haute taille donnant un coup de poing *à bras raccourci* sur la tempe d'un homme très fort, mais de bien plus petite taille que lui. Tous les témoins s'accordaient à dire que le coup mortel n'avait pas pu être lancé d'une distance seulement égale

à l'épaisseur du poing, tant l'homme de petite taille tenait l'autre serré en le maltraitant.

S'il y a donc quelque chose d'établi en mécanique et en physiologie, c'est que les mouvemens naissans sont peu étendus, mais irrésistibles. Alors, si nous considérons plusieurs personnes appuyant les mains sur le pourtour d'une table, au moment où il se sera établi de petits mouvemens de pression des doigts sur la table pour chaque individu, au moment où tous ces mouvemens agiront de concert, il en naîtra une force considérable, surtout si les trépidations musculaires des mains sont renforcées par une excitation nerveuse qui en centuple la force. On voit par là combien l'imagination peut avoir de puissance dans le développement de ces actions, et combien la présence d'un spectateur supposé mentalement hostile à la manifestation du phénomène peut influer fâcheusement sur les résultats. Le contact des doigts extrêmes peut aussi faciliter l'établissement de cette espèce de sympathie mécanique, je veux dire l'établissement de l'accord entre toutes les actions des opérateurs.

On s'est étonné de voir une table soumise à l'action de plusieurs personnes bien disposées et en bonne voie de mouvement vaincre de puissans obstacles, briser même ses pieds quand on les arrêtait brusquement : ceci est tout simple d'après la force des petites actions concordantes. Il en est de même des efforts faits pour empêcher une table de se soulever d'un bord en s'abaissant du côté opposé. L'explication physique de tout cela n'offre aucune difficulté.

On doit reléguer dans les fictions tout ce qui a été dit d'actions exercées à distance et de mouvemens communiqués à la table *sans la toucher*. C'est tout bonnement impossible, aussi impossible que le *mouvement perpétuel*, comme nous le montrerons bientôt. Voici comme on a constaté cette vérité, *à priori* non douteuse. On a mis sous les doigts des opérateurs posés sur la table du talc en poudre ou de minces lames de mica qui détruisaient l'adhérence des doigts à la table et empêchaient ainsi la communication du mouvement. Alors la table est restée immobile. L'expérience a été faite en France par M. le comte d'Ourches et en Angleterre par le célèbre physicien Faraday. La table alors n'a point marché, parce que les doigts ont glissé sans l'entraîner. On n'a pas manqué de dire que la lame de mica arrêtait le fluide moteur, comme elle arrête l'électricité; mais en collant légèrement par les bords la feuille de mica à la table, l'entraînement a eu lieu, quoique le prétendu fluide dût être arrêté alors comme précédemment.

Une question importante à examiner expérimentalement, ce serait de rechercher jusqu'à quel point le contact des doigts des divers opérateurs est nécessaire pour établir la concordance des actions qui détermine le résultat final. La volonté exprimée ou tacite d'un ou de plusieurs des opérateurs suffit-elle pour renverser le sens du mouvement ou pour décider des mouvemens concordans dans les organes de ceux qui coopèrent à l'expérience? Une légère impulsion en sens contraire au sens du mouvement établi suffit-elle pour engager tous les organes posés sur la table à changer le sens de leur action? Quand on opère des mouvemens de bascule haut et bas, comment la volonté d'un petit nombre des opérateurs ou même d'un seul en-

traîne-t-elle celle de tous les autres? On a reproduit, pour les indications données par le mouvement des tables, toutes les hypothèses avancées pour expliquer les divinations ou prétendues divinations magnétiques. Ici les phénomènes plus dégagés des influences nerveuses semblent devoir se mieux prêter à la constatation des faits possibles. Le fait fondamental lui-même, savoir la grande énergie des mouvemens naissans, soit volontaires, soit insensibles, est très curieux, et en même temps qu'il semble expliquer tout ce qu'il y a d'explicable dans le phénomène général, il sert de confirmation à tout ce que la mécanique et la physiologie nous avaient déjà appris.

Des esprits fort sensés étaient d'avis qu'au lieu de s'étonner que l'imposition des mains produisît du mouvement, on s'étonnât plutôt des cas, s'il en existe, où des organes essentiellement mobiles auraient pour ainsi dire communiqué le repos. On leur répondra que la question ici n'est pas de savoir pourquoi il se produit du mouvement, mais bien de savoir comment ce mouvement se transmet des organes aux corps mobiles. Or c'est à cela que sert notre théorie des premiers mouvemens et de leur extrême énergie à l'origine.

Nous avons dit plus haut que nous examinerions la question célèbre du mouvement considéré dans sa production et dans sa durée, et par suite la question du mouvement perpétuel. De même que nous ne pouvons rien admettre de contraire à la logique dans le monde des idées, de même nous ne pouvons rien admettre de contraire à l'expérience dans le monde matériel. Or voici ce que nous apprend la science expérimentale.

Tout corps, toute substance matérielle ne peut elle-même se donner du mouvement ou s'en ôter. Ce n'est qu'en recevant du mouvement des corps étrangers ou en leur communiquant une partie du sien qu'un corps gagne ou perd de la vitesse. La somme totale du mouvement qui est dans le monde est inaltérable, puisqu'un être matériel quelconque ne peut accroître le sien qu'aux dépens des corps environnans, ni en perdre sans le restituer aux corps sur lesquels il réagit. Si nous voyons sur la terre tous les mouvemens abandonnés à eux-mêmes s'arrêter promptement, c'est que la communication du mouvement à l'air environnant, aux supports et surtout aux objets que l'on travaille ou que l'on façonne, enlève une partie du mouvement renfermé primitivement dans le corps, et cette déperdition le ramène bien vite au repos. Dans les espaces célestes, où les astres ne rencontrent aucun obstacle et où par suite cette déperdition n'a pas lieu, les mouvemens se perpétuent indéfiniment. Il est tout autant au-dessus du pouvoir de l'homme de créer du mouvement sans force que de tirer du néant des corps matériels. Une vitesse d'un mètre par seconde est aussi impossible à donner à une enclume de cinq cents kilogrammes, sans qu'on y touche, qu'il l'est de faire naître cette enclume elle-même sans fouiller la terre et réduire le minerai en fer.

Il suit de là que, puisqu'il y a toujours perte de mouvement pour un corps terrestre qui se meut à travers mille obstacles et que rien ne restitue à ce corps les pertes qu'il a faites, le mouvement perpétuel est impossible.

Apprenons donc de l'expérience à distinguer le possible de l'impossible, et

après cet indispensable apprentissage nous raisonnerons avec assurance sur les faits physiques qui se présentent à nous. La thèse contraire serait que, pour raisonner sur un ordre d'idées, il faudrait y être complétement étranger. Alors les aveugles deviendraient les juges naturels de la peinture, les sourds de la musique, et les peuplades anthropophages de l'humanité!

Or que voyons-nous dans le développement des forces mécaniques? — Est-il un seul exemple de mouvement produit sans force agissante extérieure? L'homme, réduit d'abord uniquement à son propre travail, n'obtient qu'avec ses bras quelque chose de la terre. Il ne commande nullement par la pensée aux êtres matériels. Plus tard il prend pour auxiliaires les animaux domestiques et laboure avec le bœuf, le cheval et l'âne. Toujours des moteurs physiques pour des travaux physiques! Plus tard encore son industrie lui soumet les forces de la nature, l'eau, l'air et le feu. Les palettes des roues hydrauliques et mille autres emplois de la force des chutes d'eau lui permettent de faire travailler le ruisseau, la rivière et le fleuve. Il emprisonne et utilise l'action des vents dans l'aile merveilleuse du moulin à vent et dans la voile encore plus immense des vaisseaux. Avec le feu, il forge, il fond, il tire les métaux de la terre qui les dissimule, et assainit sa nourriture par la cuisson des alimens. Enfin presque de nos jours il demande leur concours mécanique aux agens artificiels que la science a découverts et dont elle a étudié les propriétés, je dirais presque les mœurs. Ce sera un jour une honte pour l'humanité que le premier trouvé de ces merveilleux agens, la poudre à canon, l'ait été pour les champs de bataille, l'homme ayant songé d'abord à demander aux pouvoirs artificiels des moyens de destruction contre l'homme. Pour fixer les idées du lecteur, comme je l'ai toujours fait jusqu'ici, par des faits exempts de vague, je dirai que, pour réaliser l'effort mécanique que l'explosion exerce sur un boulet de 12 kilogrammes dans un canon dit de 24, chargé de 8 kilogrammes de poudre et pesant lui-même 2,700 kilogrammes, tel qu'on les amène sur le bord du fossé des places assiégées, après en avoir éteint les feux, il faudrait le travail d'un cheval agissant pendant deux heures, ou celui d'un homme pendant huit heures. Or ce prodigieux effort est produit presque instantanément. Pour faire comprendre ce que sont les frais de la guerre, il suffit de dire qu'une telle pièce de 24, avec ses 2,700 kilogrammes de bronze, ne peut tirer au-delà de cent coups sans être hors de service, et qu'au moment où elle envoie son premier boulet, elle revient à l'état à 10 ou 11,000 fr. Qu'on ne croie pas cependant que je me pose ici en apôtre de la paix à tout prix, et que je n'estime pas à sa juste valeur la gloire militaire de la France. Sans notre génie belliqueux, à quel rang serions-nous aujourd'hui classés parmi les nations? Mais revenons à nos puissances mécaniques.

« Que faites-vous de nouveau, monsieur Watt? demandait George III à l'inventeur de la machine à vapeur. — Sire, je fais quelque chose de fort agréable aux rois, de la puissance. » Le mot anglais *power*, qui signifie également pouvoir politique et pouvoir mécanique, prêtait mieux que le français à jouer sur les mots. Watt aurait pu dire que le pouvoir qu'il donnait à la société était encore plus agréable aux peuples que la domination aux rois.

J'entends déjà les réclamations de ceux qui me crient que la machine à vapeur n'a point été inventée par Watt. J'en conviens, et pour satisfaire tout le monde, je dirai qu'après Watt la société fut en possession d'une ouvrière universelle qui fait traverser l'océan aux vaisseaux et tisse la dentelle, et qui, en Angleterre et en Belgique, n'exige qu'un franc de charbon pour le travail de vingt journées d'ouvrier, mais qu'avant Watt rien de pareil n'existait pour aider l'industrie. Puisque l'occasion s'en présente, je conviendrai aussi qu'avant Christophe Colomb on avait, sur le papier ou par la langue des philosophes, indiqué le Nouveau-Monde. Ce n'est pourtant que depuis Christophe Colomb que ce monde a été abordé. M. Arago a porté plusieurs fois à la tribune française le nom de M. Séguin, qui a fait courir les locomotives, dont le beau mécanisme, alors inefficace, était déjà dû à Stephenson. A la sortie de la séance, on réclamait, moi présent, contre l'assertion du savant député. « Je passe condamnation, répondit-il; mais convenez qu'avant Séguin on mettait de huit à dix heures pour faire le chemin de Versailles, aller et retour, quand encore on ne restait pas en route, et que depuis lui on fait *indéfiniment* un kilomètre par minute. » Le télégraphe électrique n'est-il pas dû à Ampère, malgré tous les travaux antérieurs de Volta, d'Œrsted et même les essais de Lesage avec l'électricité ordinaire? A ceux qui veulent déprécier le mérite des travaux modernes par d'injustes réclamations, rappelons ce mot aussi spirituel que profond de notre célèbre académicien M. Biot : « Dans les sciences, il n'y a rien de si simple que ce qui a été trouvé hier, mais rien de si difficile que ce qui sera trouvé demain. »

Pour compléter ce qui a été fait par l'homme avec les agens artificiels, disons qu'on a fait aussi travailler l'électricité et l'aimantation à la conduite des bateaux, à l'éclairage, à la médecine, etc. Toujours on est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait point d'effet mécanique sans cause physique. Mille ans avant notre ère, Hésiode disait des cyclopes : « Ils avaient la force, l'activité et des machines pour leurs travaux. »

Ἰσχύς τ' ἠδὲ βίη καὶ μηχαναὶ ἦσαν ἐπ' ἔργοις.

Il y a trois mille ans comme aujourd'hui, la seule magie du travail, c'était la force physique, l'énergie pour l'emploi de cette force et les mécanismes pour en transmettre l'action. Jamais on n'observe de travail matériel résultant de l'action immatérielle de la volonté. Il y a longtemps que la foi seule ne transporte plus les montagnes ailleurs que dans le style figuré, et que, la montagne ne voulant pas venir à Mahomet, Mahomet est obligé d'aller à la montagne.

De ce tableau des forces qui meuvent la matière, il résulte que dans l'explication des curieux phénomènes mécaniques et physiologiques des tables tournantes il faudra s'interdire toute intervention de la volonté seule pour produire des mouvemens; et peut-on concevoir qu'au milieu du XIXe siècle ces vérités physiques, si vulgaires pour les écoles et pour le peuple lui-même, aient été méconnues par un grand nombre d'esprits éclairés, mais entraînés par l'imagination vers un espoir chimérique? Quant à certains habiles qui

font semblant d'être dupes, mais qui ne le sont pas pour leurs intérêts, la science positive n'a rien à démêler avec eux, pas plus que la bonne foi.

On a souvent jeté aux académies le reproche d'arrêter la marche des idées et d'entraver les progrès scientifiques et industriels de l'esprit humain. Ce reproche n'est pas fondé. Et d'abord, que l'on compte tous les fléaux d'invention hasardée dont leur sage circonspection a empêché l'éclosion. Voyez ce qui se passe en Amérique et à quel prix sont payés les procédés d'un mérite réel, quand il faut subir sans contrôle l'essai de tous les autres! Je sais bien qu'on me citera le bateau à vapeur du marquis de Jouffroy. Eh bien! je déclare qu'à cette époque, avant les perfectionnemens des travaux métallurgiques sur la fonte de fer et sur l'alézement des corps de pompe, la fabrication utile d'un bateau à vapeur était aussi impossible que le jeu de whist avant l'invention des cartes. Ayant été commissaire pour la réception des produits de l'industrie à toutes nos expositions, et dernièrement pour celle de Londres, je suis en fonds pour édifier le public sur la portée de nombreuses inventions qui prouveront jusqu'à l'évidence l'utilité des corps scientifiques et l'indispensable nécessité de répandre le plus possible les notions mécaniques et physiques, dont l'ignorance pousse tant d'esprits actifs et zélés à la recherche de l'impossible. Je développerai sans doute cette thèse quelque jour à propos de la navigation aérienne.

Il est certains esprits ambitieux qui, comme Alexandre, se trouvent trop à l'étroit dans ce monde, et voudraient entrer en relation avec un autre ordre d'êtres moins matériels. Telle a été dans tous les siècles la tendance de l'imagination de l'homme, et jamais rien de réel n'est sorti de ces tentatives. Chaque siècle a constamment pris en pitié les superstitions métaphysiques des siècles précédens, et franchement je ne vois aucun espoir que la magie des tables tournantes ait plus de crédit dans la postérité que celle de la pythonisse d'Endor, bien autrement poétique au moment où elle est consultée par un vieux roi affaibli moralement par l'âge et le malheur, et qui dans ses états avait autrefois proscrit la magie! Pour plusieurs esprits ardens, mais irréfléchis, il n'est point d'impossibilité. Ils sont toujours sur le point d'accuser d'incrédulité aveugle ceux qui n'admettent pas que la nature puisse à tout instant démentir ses lois. Qu'ils disent donc à quel pouvoir supérieur à la puissance créatrice ils auront recours pour dominer les lois établies par cette puissance placée si haut par rapport à l'homme! Admettez le merveilleux, je le veux bien, mais à la condition que ce merveilleux ne sera pas absurde. En vérité, on a peine à tenir son sérieux contre la naïveté des improvisateurs du monde des esprits. Quand la police arrêta l'essor des convulsionnaires de Saint-Médard, on afficha sur les murs du cimetière ces deux petits vers bouffons :

De par le roi, défense à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu.

De par le bon sens, défense de faire parler les tables et de leur faire composer des vers et de la musique ailleurs que sur les théâtres des prestidigitateurs!

— Un page à moitié endormi lisait la vie de sainte Marie Alacoque au vieux roi Stanislas tourmenté d'une cruelle insomnie; le roi avait, lui, les yeux ouverts comme un basilic. « Dieu apparut *en singe* à la sainte, dit le lecteur somnolent. — Imbécile, lui cria Stanislas, dis donc que Dieu lui apparut en songe! — Ah! sire, Dieu en était bien le maître! » Voilà les convenances qu'observent nos nouveaux thaumaturges : le ridicule n'est rien pour eux.

Les conclusions de cet exposé des lois de la nature relatives à notre sujet sont :

1° Que tout ce qui est raisonnablement admissible dans les curieuses expériences qui ont été faites sur le mouvement des tables où l'on impose les mains est parfaitement explicable par l'énergie bien connue des mouvemens naissans de nos organes, pris à leur origine, surtout quand une influence nerveuse vient s'y joindre et au moment où, toutes les impulsions étant conspirantes, l'effet produit représente l'effet total des actions individuelles;

2° Que dans l'étude consciencieuse de ces phénomènes mécanico-physiologiques, il faudra écarter toute intervention de force mystérieuse en contradiction avec les lois physiques bien établies par l'observation et l'expérience;

3° Qu'il faudra aviser à populariser, non pas dans le peuple, mais bien dans la classe éclairée de la société, les principes des sciences. Cette classe si importante, dont l'autorité devrait faire loi pour toute la nation, s'est déjà montrée plusieurs fois au-dessous de cette noble mission. La remarque n'est pas de moi, mais au besoin je l'adopte et la défends.

> Si les raisons manquaient, je suis sûr qu'en tout cas
> Les exemples fameux ne me manqueraient pas!

comme le dit Molière. Il est à constater que l'initiative des réclamations en faveur du bon sens contre les prestiges des tables et des chapeaux a été prise par les membres éclairés du clergé de France.

4° Enfin les faiseurs de miracles sont instamment suppliés de vouloir bien, s'ils ne peuvent s'empêcher d'en faire, au moins ne pas les faire absurdes. Imposer la croyance à un miracle, c'est déjà beaucoup dans ce siècle; mais vouloir nous convaincre de la réalité d'un miracle ridicule, c'est vraiment être trop exigeant!

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1854.

Nous assistons, depuis un an bientôt, à un spectacle véritablement étrange. Une de ces questions qui, sous l'apparence d'un différend local et restreint, affectent profondément l'équilibre politique du monde, s'élève tout à coup : quelle est la première pensée des gouvernemens? quelle est leur attitude en présence de la crise qui s'ouvre? Leur première pensée est pour la conservation de la paix du continent. Comme en définitive ils ne peuvent se dissimuler la gravité des choses, ils emploient leur sagesse et toute l'habileté de leur diplomatie à modérer les prétentions d'une part, les résistances de l'autre, à adoucir les antagonismes, à prévenir les chocs. Tant que l'épée n'est pas hors du fourreau, ils s'efforcent d'étouffer le germe d'un conflit armé; quand l'épée est sortie du fourreau, ils s'efforcent encore de circonscrire la lutte d'abord, de la suspendre ensuite, et de la dénouer par des négociations chaque jour plus difficiles. Certes il est rare de trouver un tel concert d'efforts, et on ne peut qu'en faire honneur à cette intime solidarité qui existe aujourd'hui entre la paix et la civilisation. Il y a mieux, le principe qui est en question, tout le monde l'admet, sans exclure la Russie, qui n'a cessé, dans ses actes diplomatiques, de professer le respect de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Or cette intégrité, c'est là tout ce que prétend maintenir et sauvegarder l'Europe. Comment se fait-il donc qu'avec un principe que tout le monde reconnaît, avec un point de départ commun, on en soit arrivé à s'entendre si peu? Il faut bien tirer la conclusion rigoureuse : c'est qu'en résumé on s'entend sur les mots, on ne s'entend pas sur les choses. L'intégrité de l'empire ottoman a été et ne cesse d'être une réalité pour l'Europe, elle a été un mot pour la Russie jusqu'à ce moment.

Qu'on observe la conduite des diverses puissances engagées dans ces complications : ce serait un non-sens à coup sûr d'accuser les gouvernemens européens de vues envahissantes en Orient, de préméditations de conquêtes

sur le Danube ou à Constantinople. En ceci du moins, l'Angleterre et la France sont complétement désintéressées. Elles se bornent à défendre un principe qu'elles veulent maintenir dans toute sa puissance réelle, sans donner à leur politique aucun caractère agressif. Elles ont même poussé la condescendance, il y a quelques mois, jusqu'à reconnaître à la Russie une sorte de droit moral de protectorat qu'elles ne reconnaîtraient plus aujourd'hui sans doute. Quand elles ont dû agir, elles n'ont agi qu'à la dernière extrémité, mesurant la route à leurs escadres, les retenant d'étape en étape dans l'espoir d'une pacification prochaine, et leurs résolutions les plus décisives n'ont été prises que lorsqu'elles ne pouvaient plus atermoyer sans laisser mettre en doute le principe qu'elles étaient décidées à soutenir. En a-t-il été de même du gouvernement de Saint-Pétersbourg? La Russie a déclaré sans doute à l'origine qu'elle ne voulait pas prendre une attitude offensive : elle s'est défendue là où elle a été attaquée, comme c'était son droit; mais en même temps n'était-il pas visible qu'elle se préparait à une lutte plus sérieuse? Elle ne s'est pas bornée à se défendre, à maintenir sa position, même telle que l'avait faite l'invasion déjà exorbitante des principautés danubiennes. Elle a fait marcher ses armées, elle s'est appliquée à nouer de redoutables complications. Ce travail s'est manifesté récemment par divers faits, par les tentatives du cabinet de Saint-Pétersbourg pour entraîner certains états du nord de l'Europe dans l'orbite de sa politique, par l'expédition de Khiva en Asie, par les efforts de la diplomatie russe pour provoquer une rupture entre la Perse et la Turquie. Au moment même où on cherchait à renouer une dernière négociation, que faisait la Russie? Elle brûlait les vaisseaux turcs à Sinope, presque sous le canon immobile des vaisseaux anglais et français mouillés devant Constantinople. Qu'est-il résulté de cette série de complications et d'aggravations? C'est que nous en sommes venus aujourd'hui à un point où non-seulement les traités qui liaient la Turquie à la Russie n'existent plus par le fait même de la guerre, mais où rigoureusement on peut considérer tout au moins comme suspendus les traités qui réglaient la politique combinée de la Russie et des autres puissances européennes en Orient. D'un différend local qu'un peu de modération eût aisément tranché, il est sorti cette autre immense question, de savoir quels seront désormais les rapports de l'empire ottoman et de l'empire russe d'une part, et de l'autre côté quelles seront les relations mutuelles de l'Europe et de la Russie en ce qui touche l'Orient. Au fond, il n'y a point d'autre question à débattre dans les négociations qui s'ouvriraient, si le protocole signé à Vienne le 5 décembre atteignait son but; mais ces négociations s'ouvriront-elles en effet? C'est maintenant le secret du premier courrier qui viendra de Saint-Pétersbourg.

On n'en est point à remarquer que, dans cette crise prolongée, il y a deux ordres de faits qui se développent simultanément, qui se touchent par maint endroit, et réagissent sans cesse les uns sur les autres. D'un côté, la guerre suit son cours avec ses chances et ses périls; de l'autre, des négociations incessantes cherchent, si l'on nous passe ce terme, à rattraper les événemens et à les gagner de vitesse. Or dans quelles conditions se présentaient récemment les propositions nouvelles élaborées à Vienne? Tandis que la diplomatie européenne renouvelait son travail de Pénélope, les hostilités se pour-

suivaient en Europe et en Asie entre les armées russes et ottomanes. Dans les régions danubiennes, la guerre semblait se concentrer du côté de Kalafat. C'est là du moins qu'ont eu lieu divers engagemens sur lesquels il y a jusqu'ici peu de lumières, et dont aucun d'ailleurs ne mérite le nom de bataille. Sur un autre point du Danube cependant, à Matchin, les troupes russes paraissent avoir échoué devant les batteries turques. Sur la frontière asiatique, l'armée ottomane est sous le coup des récentes défaites d'Akhalzik et d'Alexandropol; elle n'a rien tenté depuis, et s'est retirée à Karz. Bien qu'il faille faire la part de l'exagération dans les bulletins russes quant à l'importance de ces victoires et au nombre des morts laissés par les Turcs sur le champ de bataille, il y a pourtant de ces faits qui dénotent ce qu'il y a de difficile à maintenir dans une certaine discipline ces masses irrégulières jetées dans l'armée ottomane. Un général que les uns nomment Selim-Pacha, les autres Veli-Pacha, a été massacré par ses soldats au moment où il voulait les ramener au combat. Il est résulté de ces opérations malheureuses de l'armée d'Anatolie la destitution du général en chef Abdi-Pacha, dont la mollesse et l'incapacité n'ont pas peu contribué à ces revers. Il a été remplacé par un de ses lieutenans, Ahmet-Pacha. Toutefois ces faits eux-mêmes, quelque graves qu'ils soient, auraient eu sans nul doute moins d'importance sans le combat naval, plus désastreux encore, de Sinope, qui a provoqué l'entrée des flottes anglaise et française dans la Mer-Noire.

Ainsi, en Europe, l'armée du Danube se maintient dans ses positions, sans gagner du terrain, il est vrai, mais aussi sans reculer; en Asie, l'armée turque a des revers à effacer sous un nouveau chef. Quant aux côtes de l'empire ottoman, elles sont aujourd'hui sous la garde de la France et de l'Angleterre. C'est là ce qu'on pourrait appeler la part de l'action dans les affaires d'Orient, et c'est au moment où ces faits s'accomplissaient que les propositions diplomatiques émanées de Vienne arrivaient à Constantinople. Le divan a eu la sagesse d'y adhérer après plusieurs grands conseils où ont été appelés tous les grands dignitaires de l'empire, les anciens ministres, les généraux. En quoi se résumaient d'ailleurs ces propositions? Elles posaient pour bases des négociations à ouvrir l'évacuation des principautés, le renouvellement des anciens traités entre la Russie et la Turquie, la confirmation des firmans relatifs aux priviléges spirituels des communautés chrétiennes, l'adoption définitive de l'arrangement relatif aux lieux saints. La Porte déclarerait qu'elle est prête à nommer un plénipotentiaire, à signer un armistice et à négocier. Elle s'engagerait à développer le système d'une administration intérieure protectrice pour tous ses sujets indistinctement. D'un autre côté, les puissances renouvelleraient la déclaration de garantie stipulée par le traité du 13 juillet 1841 dans l'intérêt de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Le fait le plus notable qui doit découler de cette situation nouvelle, c'est que désormais l'Europe, en même temps qu'elle couvrirait la Porte de sa garantie, acquerrait sur l'ensemble des communautés chrétiennes de l'Orient un droit général de protectorat que la Russie prétend seule exercer aujourd'hui. Quand nous disons que le divan a eu la sagesse d'adhérer à ces propositions, il faut bien lui en tenir compte, puisqu'il a eu, à la suite de sa décision, à réprimer une émeute heureusement

peu grave, mais qui a néanmoins entraîné la déportation à Candie de trois cents *softas* ou étudians. Au même instant, du reste, le cabinet ottoman subissait une modification. Riza-Pacha était nommé ministre de la marine, Halil-Pacha était adjoint au conseil, et le ministère turc, un moment ébranlé, se raffermissait après une crise où Reschid-Pacha lui-même avait donné sa démission. Comme on le voit, l'Europe a trouvé le gouvernement du sultan accessible à ses conseils pacifiques; mais, les propositions de Vienne une fois admises à Constantinople, il n'y a que la moitié de l'œuvre accomplie : la moitié la plus difficile reste à accomplir, c'est-à-dire l'acceptation des mêmes bases de négociation par le tsar. En elles-mêmes, les propositions de Vienne ne donnent point sans doute satisfaction à toutes les prétentions de la politique russe. Venant après la nouvelle de l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, seront-elles plus favorablement accueillies? Là, à vrai dire, est le doute le plus grave, et c'est ce doute que doivent faire cesser les premières communications de Saint-Pétersbourg pour laisser apparaître la situation actuelle dans toute sa netteté.

Si d'ailleurs l'entrée des flottes dans la Mer-Noire est une difficulté nouvelle, qui donc a provoqué cette résolution, si ce n'est la Russie elle-même? Nous disions récemment ce qui nous semblait le sens réel de cet acte décisif accompli par la France et par l'Angleterre; la dernière circulaire de M. le ministre des affaires étrangères le dit aujourd'hui clairement et avec autorité. L'occupation des provinces du Danube, l'affaire de Sinope donnaient à l'Angleterre et à la France le droit de mesurer elles-mêmes l'étendue de la compensation qui leur était due comme puissances intéressées à l'existence de la Turquie, et en raison des positions militaires déjà prises par les Russes. Cette compensation, c'est l'occupation de la Mer-Noire « de façon à empêcher le territoire ou le pavillon ottoman d'être en butte à une nouvelle attaque de la part des forces navales de la Russie. » Si dès le début de ce conflit le cabinet de Saint-Pétersbourg a pu envahir les principautés pour se nantir d'un gage matériel, comme il le disait, l'Angleterre et la France n'ont-elles pas le droit aujourd'hui de se saisir à leur tour d'un gage « qui *leur* assure le rétablissement de la paix en Orient à des conditions qui ne changent pas la distribution des forces respectives des grands états de l'Europe? » Ce n'est, à tout prendre, que rétablir l'égalité en fait; mais au point de vue du droit il n'en est pas même ainsi. En jetant son armée dans les principautés, la Russie violait très clairement et très manifestement les traités. En entrant dans la Mer-Noire, l'Angleterre et la France n'ont pour but que de défendre et de maintenir le traité du 13 juillet 1841, qui garantit l'intégrité de la Turquie, et par lequel les cinq puissances signataires s'engagent respectivement à ne point rechercher à Constantinople des avantages qui ne seraient point assurés aux autres. C'est dans ce sens qu'un journal accrédité de l'Autriche pouvait dire récemment que la politique actuelle de l'Europe se rattachait essentiellement à la convention de 1841; elle en est le développement naturel et la confirmation. C'est pourquoi aussi l'Autriche, pas plus que la Prusse, ne sauraient voir dans la marche des flottes combinées autre chose qu'une défense plus effective des stipulations par lesquelles elles se croient justement liées, une affirmation sous une forme plus décisive de la politique à laquelle elles viennent d'adhé-

rer de nouveau par le protocole de Vienne. L'entrée des flottes dans la Mer-Noire ne change rien au principe qui règle leur action commune avec l'Angleterre et la France. Aussi apprenons-nous sans surprise qu'un de ces jours derniers a dû être signé à Vienne un nouvel acte par lequel les quatre puissances proposent à l'empereur Nicolas l'acceptation des bases déjà accueillies à Constantinople, comme le seul moyen de rétablir honorablement et convenablement la paix, et si l'on songe que cet acte est postérieur à l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, on en saisira mieux le caractère explicite en ce qui touche la coopération de l'Autriche et de la Prusse. Quant aux autres états de l'Europe, on vient de voir récemment la Suède et le Danemark résister aux séductions de la Russie, qui cherchait à les attirer, et s'entendre pour maintenir leur neutralité en vue de circonstances plus graves. Que reste-t-il donc? Il reste cette situation tranchée où la Russie seule poursuit sa politique en dehors des obligations internationales sous la sauvegarde desquelles a été placé l'Orient, tandis que les autres puissances de l'Europe, quelle que soit la mesure de leur intervention, demeurent fidèles à des traités sur lesquels reposent à leurs yeux la sécurité et l'équilibre du continent. La décision de l'empereur Nicolas peut aggraver matériellement le caractère de cette situation; elle ne peut en changer le caractère moral. Quoi qu'il en soit, le tsar est aujourd'hui en mesure de réfléchir sur la responsabilité qu'il assume. Son intelligence ne saurait méconnaître que, s'il crée des dangers pour le continent, il en crée pour lui-même de plus graves peut-être encore qu'il serait sage d'éviter.

Évidemment c'est aujourd'hui dans l'union de la France et de l'Angleterre que réside la plus efficace garantie des droits de l'Europe, justement parce que ces deux puissances sont celles qui se sont montrées le plus décidées à agir. Aussi est-ce peut-être pour opérer une diversion favorable à sa politique en Europe que la Russie, dans ces derniers temps, a tourné ses regards vers l'Asie. De là cette expédition de Khiva dont on a parlé, cette rupture provoquée entre la Perse et la Turquie, ce redoublement d'action parmi les peuplades de l'Asie centrale, tous ces incidens, en un mot, qui ont toujours le don d'éveiller une émotion singulière en Angleterre, parce qu'ils montrent l'ambition de la Russie tournée vers l'Indus et menaçant déjà les possessions britanniques. S'il en était ainsi, il est bien des esprits qui ne demanderaient pas mieux que de voir la France se désintéresser d'une lutte si lointaine et si étrangère pour elle, et de fait elle n'aurait point certainement à s'en mêler, laissant à l'Angleterre le soin de se défendre, et ayant bien assez de ses propres affaires. Il est des esprits qui vont plus loin et qui s'occupent même aujourd'hui à démontrer l'excellence d'une alliance permanente entre la France et la Russie. C'est le thème d'une brochure, — *la Russie et l'Équilibre européen*, — dont l'auteur signe *un homme d'état*, probablement parce qu'il ne l'est guère, les hommes d'état n'ayant pas l'habitude d'afficher leur titre. Prenons les plus modérés, ceux qui croient qu'il n'y a point d'intérêt pour la France dans les événemens dont l'extrême Orient pourrait être le théâtre. L'erreur de ces esprits est de ne point voir la connexité qui existe aujourd'hui entre les tentatives de la Russie en Asie et ses tentatives en Europe. Supposez que la politique russe fût assez forte ou assez habile pour créer en

Orient de véritables dangers à l'Angleterre, pour distraire une portion de ses forces, pour diminuer ses moyens d'action en Occident : pense-t-on qu'elle n'eût rien gagné pour l'accomplissement de ses desseins en Europe? Imaginez encore mieux, supposez que la Russie parvînt un jour à frapper au cœur la puissance anglaise en lui disputant son plus vaste empire : — croit-on que cette diminution de puissance pour l'Angleterre ne changeât pas notablement la situation de l'Europe et n'ouvrît pas une chance de plus à la prépondérance de la Russie? Or, quelques souvenirs de haine qu'il y ait entre l'Angleterre et la France, par quelques violens antagonismes qu'elles aient été séparées, il y a du moins entre elles l'analogie de la civilisation occidentale. Leur prospérité et leurs forces réunies ne sont point un lest trop puissant pour l'Europe. Elles peuvent être divisées encore sur bien des points : les événemens actuels serviraient de peu de chose cependant, s'ils n'apprenaient aux deux pays qu'en certains momens leur union est la plus sûre garantie de l'Occident, et qu'ils sont encore plus intéressés à prospérer ensemble qu'à se poursuivre parfois d'animosités étroites et puériles.

Telle est au surplus la naturelle prépondérance d'une question comme celle qui plane sur l'Europe et sur le monde depuis quelques mois, qu'il est tout simple de voir les incidens de la vie intérieure se rattacher sans effort à cet ensemble de complications et en recevoir leur signification. C'est ainsi que s'explique par les circonstances actuelles l'appel sous les drapeaux de la seconde partie du contingent militaire de 1852. C'est la même pensée qui a dicté ces mesures d'armement maritime, d'après lesquelles nos escadres pourraient être doublées ou triplées d'un jour à l'autre, selon les expressions d'une lettre adressée par l'empereur à M. le ministre de la marine. Quant à l'influence qu'une crise de cette nature peut avoir sur la situation économique du pays, sur le mouvement des affaires et des intérêts, il est évident qu'elle ne peut être très favorable à toutes les entreprises de l'industrie et du commerce. L'incertitude se communique nécessairement à tout; elle produit ces oscillations singulières qu'on peut voir d'un jour à l'autre dans toutes les valeurs du crédit public. Ce n'est pas que ces alternatives de confiance ou de découragement dont la Bourse est l'habituel et mobile thermomètre soient toujours également justifiées, et qu'elles ne déroutent parfois toutes les prévisions les mieux assises; mais dans leur mobilité même, dans leur mouvement confus et contradictoire, elles offrent le plus palpable résumé des variations de l'esprit d'industrie. On ne saurait méconnaître que ces jours derniers les plus récens événemens ont produit un temps d'arrêt marqué, si ce n'est un mouvement de retraite momentané, dans le monde des spéculations financières. Voilà donc comment cette année nouvelle commençait, comment elle a vécu ce peu de jours qu'elle compte jusqu'ici! Une grande question extérieure entretenant une grande perplexité, le silence des débats intérieurs, les progrès matériels suivant leur cours, mais inquiétés déjà par la perspective des événemens qui peuvent surgir, l'ouverture des fêtes d'hiver et les réceptions souveraines, — c'est l'histoire de cette courte période; c'est là le monde actuel avec ses préoccupations, ses entraînemens, ses malaises, ses besoins de plaisirs et de luxe toujours survivans. N'y a-t-il pas cependant dans la vie sociale des incidens d'une nature particulière qui ont aussi leur

sens et qui sont toujours un des élémens de l'histoire contemporaine? Ce sont ces disparitions successives d'hommes qui ont eu leur rôle et leur influence soit dans la politique, soit dans les lettres, soit dans toute autre sphère de l'activité publique. Le monde ne s'arrête pas, ce sont les hommes qui restent en route, emportant avec eux l'un après l'autre l'esprit de leur génération et de leur temps. Il y a peu de jours mourait, près de Bordeaux, un homme qui avait eu une de ces destinées politiques si communes à notre époque, — une rapide élévation suivie d'une chute plus rapide encore : c'est M. de Peyronnet, l'un des anciens ministres de la restauration, l'un des signataires des ordonnances d'où sortit la révolution de 1830. Esprit ferme et hautain, M. de Peyronnet avait d'avance sans doute mesuré le péril au-devant duquel il eût mieux valu ne pas aller; aussi, les événemens une fois accomplis, porta-t-il avec une certaine fierté virile sa part de responsabilité. Depuis, il s'était retiré près de Bordeaux, vivant à la campagne, s'occupant de littérature, faisant même des vers, entretenant en un mot son active et ardente nature, et c'est là qu'il est mort dans un âge avancé. Plus près de nous encore vient de disparaître presque subitement un homme dont le nom a sa place dans l'histoire de la publicité contemporaine, c'est M. Armand Bertin, directeur du *Journal des Débats*. M. Armand Bertin avait recueilli une tradition qu'il avait su conserver, et c'est ainsi qu'il avait maintenu au journal qu'il dirigeait une autorité perpétuée à travers bien des événemens depuis le commencement de ce siècle. S'il faut enfin étendre son regard hors de la France, une des pertes récentes les plus sensibles à coup sûr pour le monde politique en Europe, c'est celle de M. de Radowitz, qui vient de mourir en Prusse. La politique de l'ancien ministre du roi de Prusse a laissé bien des doutes; le caractère élevé de l'homme n'en laisse aucun. Il est certainement peu de faits plus honorables pour un personnage public que le témoignage attendri et ému que le roi Frédéric-Guillaume donnait à M. de Radowitz au moment où il était forcé de se séparer de lui en 1850. Et quel moment que celui-là! On n'a point oublié ce duel engagé entre l'Autriche et la Prusse, audacieusement soutenu au nom du cabinet impérial par le prince Schwarzenberg. D'un côté, c'était le génie de l'action allant droit au but, pressant les événemens, et raffermissant par la plus vigoureuse initiative la fortune de l'Autriche; de l'autre, c'était le ministre du roi Frédéric-Guillaume se préparant à la lutte, sachant bien qu'il s'agissait après tout du rôle et de l'avenir de la Prusse, mais peu sûr peut-être de la parfaite efficacité de sa politique et se sentant plier sous le poids d'une telle responsabilité. Chez le prince Schwarzenberg, le soldat se retrouvait dans le ministre et dans le diplomate. Chez M. de Radowitz, c'était le penseur, l'homme accoutumé à délibérer avec lui-même, à vivre avec les créations de son esprit, souvent assez différentes de la réalité, tant il est vrai que de nos jours la littérature se glisse partout!

Ainsi l'intelligence philosophique et littéraire vient souvent se mêler à l'intelligence politique. Ce n'est pas qu'en elle-même cette alliance ne soit simple et féconde : qu'y a-t-il de mieux fait pour marcher ensemble que l'art de conduire les hommes et l'art de les dominer par la supériorité d'un esprit cultivé? Que faut-il seulement pour laisser à cet accord tout son prix? Il faut que la culture littéraire ne se combine avec l'instinct

politique que pour l'éclairer, l'élever et lui donner l'étendue. Là où l'imagination empiète et substitue ses propres conceptions, ses habitudes, aux vues et aux procédés de la raison positive qui s'inspire des faits, le chimérique et le romanesque naissent bientôt. La pensée politique y perd son caractère pratique et réel, la pensée littéraire y laisse son indépendance et son prestige. Tout se confond dans une sorte de fantasmagorique transformation. S'il y a donc une juste combinaison de ces élémens divers qu'il n'est donné qu'à des natures exceptionnelles de réaliser, il y a aussi des limites qu'il faut savoir maintenir pour le bien de tous. La politique a son domaine, sa voie, ses conditions; la littérature a sa route distincte, elle suit le mouvement des choses. Au milieu des entraînemens et des réactions qui remplissent un temps, elle intervient quelquefois comme une auxiliaire utile, plus souvent comme l'expression indépendante de ce travail permanent des choses et des idées, expression incertaine et confuse par momens, mais où le regard pénétrant peut apercevoir les secrets, les contradictions et les luttes d'une vie sociale éprouvée. Là est toujours l'intérêt de l'histoire intellectuelle, qui côtoie de toutes parts l'histoire politique et l'histoire morale. Suivez le mouvement des productions purement littéraires : il y a aujourd'hui des œuvres qui portent la visible empreinte des réactions morales contemporaines; il en est d'autres qui vont chercher encore, pour la mettre à nu et la peindre, quelqu'une de ces situations obscures et poignantes perdues dans une société encombrée; il est des livres vieux de trente ans, et qui trouvent un succès nouveau comme pour mieux marquer les changemens de l'esprit littéraire. Tout se mêle ainsi.

Ce n'est point le hasard assurément qui fait naître d'une même inspiration des œuvres conçues dans des pays différens, écrites dans des langues différentes, telles que *le Mémorial de Famille*, de M. É. Souvestre, et *le Tour de Jacob le Compagnon*, de Jérémias Gotthelf, le romancier suisse. Tout diffère dans les détails de ces œuvres, seule la pensée est au fond identique : pensée d'apaisement et de retour à une manière plus saine d'entendre la vie de tous les jours. L'auteur du *Mémorial de Famille* prend un jeune ménage à l'instant où il se forme, et il l'accompagne pas à pas dans cette longue carrière, douce et rude à la fois, d'une existence réglée. Les contrariétés qui viennent à la traverse, les nuages qui s'élèvent, les chocs intimes, les enfans qui grandissent et amènent dans le foyer les prévisions soucieuses, la lutte des goûts et des penchans souvent illimités contre des ressources matérielles bornées, tous ces détails d'un intérieur simple et bourgeois, M. Souvestre les décrit d'une plume honnête et sérieuse, avec un art plus préoccupé de rester sensé et moral que d'intéresser par les coups de théâtre. C'est un livre qu'on peut lire dans le foyer, un jour où l'on a eu quelque illusion trop vive, pour se remettre d'accord avec la réalité. Le roman de M. Souvestre ne finit pas, il est vrai; il s'arrête au moment où les enfans à leur tour vont prendre leur essor. Et n'en est-il pas de même de la vie ordinaire? C'est un drame qui finit pour les uns, qui recommence pour les autres, semblable à ces ondulations des mers qui vont en s'étendant, puis disparaissent pour faire place à des ondulations nouvelles. Le livre de Jérémias Gotthelf a sans doute une destination plus populaire. La satire s'y mêle à la poésie, les portraits ingé-

nieux et mordans aux scènes rustiques et émouvantes. C'est toujours le peuple que peint le romancier suisse, comme dans le charmant roman d'*Uli le Valet de Ferme;* mais ici, c'est un ouvrier compagnon qu'il prend pour le jeter au milieu de tout ce monde radical et communiste de la Suisse. A peine sorti de son village, le pauvre Jacob se forme assez vite aux manières nouvelles, et la *vieille société* n'a qu'à se bien tenir. Voici pourtant qu'à Zurich il tombe chez un patron grand orateur des clubs et cent fois plus despote qu'un aristocrate. A Genève, il va se mêler à une émeute où il n'a que faire, et il en revient à demi mort. Abandonné de tous, sans ressources, il n'a que le temps, au sortir d'un hôpital, de s'enfuir dans les campagnes de la Suisse française, où il est recueilli, mourant de froid et de faim, par de pauvres gens qui n'ont guère ouï parler du communisme, de l'amour libre et de l'égale répartition des biens. Ici la guérison commence, la contagion du bien se fait sentir, les impressions premières se réveillent, et produisent sur le pauvre Jacob l'effet attendrissant des sons de la cloche du soir, quand il était près de sa grand'mère, et peu à peu il revient au village en invoquant le « chez soi! chez soi! » après une série d'aventures singulières. On voit ce qu'il y a de commun dans *le Mémorial de Famille* et dans *le Tour de Jacob le Compagnon :* c'est la pensée de la vie de famille supérieure aux tracasseries, aux tentations, aux désordres, et servant en quelque sorte d'ancre dans la tempête. Dans les deux romans, il y a la part de l'épreuve, mais sans rien d'irréparable encore. Ces héros si divers se retrouvent au même port, avec un horizon calme et serein : les routes ont été différentes pour eux, le but est le même.

Il est bien vrai cependant que pour des sociétés comme les nôtres il peut y avoir d'autres genres de lutte et des destinées qui, dans la voie où elles sont, ne peuvent trouver que l'impossible au bout; il y a des types saisissans et d'un caractère presque exceptionnel. On en a de nos jours poussé jusqu'à l'excès la reproduction. C'est toute une autre littérature, à laquelle appartient le *Journal d'une Jeune Fille,* de M. Arnould Fremy. Si les détails du récit de M. Fremy sont souvent vulgaires et usés, le fond d'ailleurs ne laisse point d'avoir son intérêt de vérité émouvante. N'est-ce point en effet une histoire propre à notre temps que cette histoire d'une jeune fille tombée dans la détresse avec une éducation libérale et des goûts élevés, réduite à vivre, avec sa mère, de quelques leçons de musique, et bientôt privée par la maladie de cette dernière ressource elle-même? Une de ses amies vient à son aide et lui donne, dans un château du Nivernais, une de ces positions qui ne sont point la domesticité, mais qui en approchent. Ici c'est un autre genre de lutte: c'est la révolte du sang, des souvenirs, de la vanité. Comment échapper à cette situation? La jeune fille n'en sortira pas, elle y succombera; elle aimera le fils de la maison durant une absence de la famille, et cette passion sera pleine d'orages, d'impossibilités; elle transformera l'honnêteté de la veille en oubli de toute pudeur. La jeune fille deviendra publiquement la maîtresse du jeune homme sous le même toit où la mère reste une sorte de femme de charge, et ainsi jusqu'au dernier moment, où cette triste héroïne meurt de honte, de chagrin, ou par le poison peut-être. La première partie du *Journal* publié par M. Fremy, celle qui raconte cette vie précaire de la

maîtresse de musique, a un accent de vérité dramatique; la seconde partie aboutit à des scènes de séduction vulgaire. Et ensuite pourquoi l'auteur dit-il que cette jeune fille était étrangère à toute littérature? Il est fort à craindre au contraire qu'elle n'y eût goûté plus qu'il n'eût fallu pour la droiture de son imagination et de son caractère. Le pire de tout, c'est qu'en réalité c'est un esprit fort qui cite Bayle et Basnage dans ses conversations avec un curé de campagne et qui subtilise sur toute chose. Or, s'il est une manière de laisser tout leur intérêt à ces existences déclassées, flottant entre la détresse matérielle et des goûts qui répugnent à la médiocrité, c'est de les représenter comme la lutte obscure et poignante d'une nature simple soutenant ces combats avec son cœur, avec son courage, non avec son esprit, surtout avec un esprit enclin aux subtilités. L'auteur dira qu'il n'a rien inventé, que ce *Journal* est authentique : qu'importe l'authenticité là où il ne s'agit que de vérité morale et de l'art qui la reproduit?

Au milieu des révolutions de l'intelligence littéraire, la fortune des livres et des renommées est assurément un des plus délicats problèmes. S'il est bien des réputations usurpées qui s'effacent, s'il est bien des livres qui, après un moment de bruit factice, tombent dans l'oubli, il est aussi des œuvres qui, un moment oubliées, retrouvent une fortune nouvelle. N'est-ce point là ce qui arrive aujourd'hui aux productions littéraires d'un homme mort depuis dix ans, de Beyle, qui se cacha durant sa vie sous le nom de Stendhal? Beyle a eu le privilége d'attirer de nouveau l'attention. Il y a eu pour lui comme un regain de succès. Ses œuvres sont réunies dans une édition complète. A quoi tient ce retour de fortune? C'est que Beyle avait justement quelques-unes des qualités qui ont le plus d'attrait dans ces momens où l'on se trouve las des excès littéraires et des vulgarités prétentieuses; il avait l'esprit pénétrant, l'humeur vive et hardie, le style net et rapide. Dans toutes ses œuvres, de quelques matières qu'elles traitent, dans *la Chartreuse de Parme* et dans *Rouge et Noir*, dans l'*Histoire de la Peinture en Italie* et dans le livre *De l'Amour*, dans les *Promenades dans Rome* et dans la brochure sur *Racine et Shakspeare*, on retrouve le même esprit aventureux, piquant, abondant en vues ingénieuses. Malheureusement Beyle était un de ces esprits fins, froids et secs, qui causent plus de surprise que de sympathie réelle. Il y a des mystères de l'âme humaine qu'ils n'ont jamais pénétrés; il y a un genre d'impressions et d'exaltations morales dont ils n'ont pas le secret, il y a même des délicatesses intimes qu'ils ne respectent pas toujours. Sous la finesse de leur langage, il se cache souvent quelque chose de grossier par la pensée. Beyle était, à tout prendre, un très spirituel et très sceptique épicurien; et ce qu'il était dans le fond, peut-être feignait-il encore plus de le paraître, par une raison singulière propre à ce genre de nature : il craignait d'être ridicule ou dupe. De là pour cet esprit étrange un redoublement de zèle à affecter de n'être ni l'un ni l'autre, à faire prédominer sur tout une observation libre, mordante et volontiers paradoxale. Il suffit d'observer la nature de ce talent pour s'expliquer comment il a pu beaucoup produire sans atteindre à la popularité. Ses qualités ne sont point de celles qui saisissent le public; elles sont plutôt faites pour être goûtées des écrivains. A ce point de vue surtout, il est certain que Beyle a semé beaucoup d'idées neuves et hardies que beaucoup

d'autres ont popularisées. Et puis, le plus grand mérite de Beyle, c'est de haïr le vulgaire, de ne point écrire pour le vulgaire. Or on conçoit combien d'esprits sont intéressés à comprendre et à goûter le talent de l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, ne fût-ce qu'afin de ne point être du vulgaire. Une des plus remarquables portions dans les œuvres de Beyle, c'est celle où il traite des arts, de la peinture, de la musique. Sous une forme singulière, bien des aperçus nouveaux et frappans se révèlent. Aussi ne faut-il point s'étonner qu'avec ce vif et curieux instinct des arts, Beyle eût une prédilection particulière pour l'Italie. L'Italie était le grand centre pour cet observateur, souvent trop peu scrupuleux, qui faisait l'anatomie de l'amour italien comme de l'art de Michel-Ange.

L'Italie qu'observait Beyle en humoriste sceptique et épicurien est-elle la même qu'on pourrait observer aujourd'hui? Sans doute, il est des traits de nature qui ne changent pas. Le caractère et la vie sociale d'un peuple sont plus lents à se transformer. Depuis cette époque cependant, que d'événemens se sont accomplis qui provoquent d'autres réflexions! L'Italie bouleversée, les gouvernemens renversés ou chancelans, la guerre se mêlant aux révolutions, telle est l'histoire de ces dernières années, et c'est sous le poids des fautes commises durant cette cruelle période que vit aujourd'hui l'Italie. Des tentatives de rénovation inaugurées il y a cinq ans, la seule qui soit restée intacte, c'est celle qui a transformé le Piémont. Ce n'est pas que là même il n y ait aucune difficulté; mais du moins le pays se développe à l'abri d'institutions respectées jusqu'ici par les partis comme par le gouvernement. Aujourd'hui le parlement piémontais, sorti des récentes élections, est en pleine session. C'est à la fin du mois dernier qu'il était ouvert par le roi, lequel s'est montré dans son discours plus que jamais décidé à respecter le régime constitutionnel institué par Charles-Albert. Les réponses des deux chambres sont empreintes des mêmes sentimens, et n'ont donné lieu à aucune discussion sérieuse. Dans le sénat seulement, M. Alberto Ricci a développé quelques considérations relativement à la situation financière du pays et aux affaires ecclésiastiques. Ce sont là en effet les deux questions les plus graves pour le Piémont. Quant à la situation des finances, l'exposé récemment soumis aux chambres par M. de Cavour peut en donner une idée. La réalité est que sur un budget de 149 millions il y a pour 1854 près de 25 millions de déficit. Depuis quelques années, bien des réformes économiques ont été faites, des impôts nouveaux ont été créés : il résultera sans doute de ces mesures des effets bienfaisans; mais pour le moment le déficit subsiste, et on conçoit que les chambres, comme le gouvernement, se préoccupent de cette situation financière, d'autant plus sensible dans les conditions rigoureuses où se trouve le Piémont comme beaucoup d'autres pays, plus que d'autres pays peut-être. Cela est si vrai que de cette situation difficile, des griefs des populations contre certains impôts, de la misère actuelle, il est sorti récemment une sorte d'émeute dans la vallée d'Aoste, émeute heureusement peu grave et promptement apaisée. On a voulu expliquer ces mouvemens populaires par les instigations des partis; il est bien plus simple d'en chercher la véritable cause dans les conditions rigoureuses où vivent les populations, comme aussi il est sage de porter une attention prévoyante sur cet état, sur

ces difficultés financières du pays. Quant aux affaires ecclésiastiques, au sujet desquelles M. Ricci a émis, dans le sénat, des vœux de conciliation avec le saint-siège, rien ne semble jusqu'ici faire prévoir une issue définitive, et il serait difficile de rien conclure de la réponse de M. de Cavour à M. Ricci. Le voyage à Turin de M. de Pralormo, ministre piémontais à Rome, a un moment accrédité le bruit de négociations qui seraient sur le point d'aboutir. Si ces négociations étaient réelles cependant, comment s'expliquerait-on que le cabinet de Turin tînt à présenter de nouveau quelques-unes des lois qui ont été l'objet des plus graves complications? S'il est utile pour le Piémont de ne point se hasarder dans des luttes qui touchent à tant d'intérêts sérieux et puissans, c'est que son intérêt avant tout est de rester en Italie le représentant d'une politique libérale, mais en même temps modérée et conservatrice; il a à prouver que la liberté constitutionnelle n'est nullement incompatible avec l'ordre et la paix religieuse. Le meilleur moyen pour lui de se préserver des réactions excessives, c'est de se garder de tout entraînement qui ne ferait que frayer le chemin aux révolutionnaires.

Toute l'histoire de l'Italie contemporaine est là. C'est l'excès des bouleversemens et des agitations qui l'a rejetée dans l'excès de la compression et de l'autorité discrétionnaire. Entre les deux extrêmes, il ne s'est point trouvé malheureusement un parti libéral modéré assez fort pour faire face tour à tour à ce double courant et sauver l'intérêt de l'Italie. Ce parti ne s'est point trouvé assez fort, disons-nous, sur la plupart des points de l'Italie, et cependant il a existé et il existe encore, il est même des pays où il a exercé à un moment donné une influence décisive. En Toscane, par exemple, comment s'est accomplie la restauration du grand-duc, si ce n'est par l'effort de ce parti? C'est un point sur lequel jette une vive lumière un livre qui vient de paraître à Florence sous le titre de *Ricordi sulla Commissione governativa Toscana del* 1849. Cette commission de gouvernement dont l'histoire est ici racontée est celle qui se forma à Florence spontanément le 12 avril 1849, pour renverser la dictature de M. Guerrazzi et préparer la restauration du grand-duc, qui s'était retiré à Gaëte. L'auteur des *Ricordi*, M. Cambray-Digny, en faisait partie avec les Gino Capponi, les Ricasoli; il raconte les travaux, les efforts et les luttes de cette portion sensée, modérée et éclairée de la population toscane, qui n'eut qu'à faire un mouvement pour faire évanouir ce fantôme démagogique au pouvoir duquel elle était tombée. S'il est une lumière utile qui ressorte du livre de M. Cambray-Digny, c'est qu'à ce parti libéral modéré appartient la première pensée de la restauration monarchique à Florence, et cette restauration, il l'accomplissait lui-même dans un double objet également honorable, d'abord pour qu'elle ne se réalisât pas par l'intervention de l'Autriche, et ensuite pour rendre plus facile la continuation de ce rôle de réformateur prudent qu'avait pris jusque-là le grand-duc. Il y a une autre lumière qu'on peut dégager des pages de l'auteur florentin, c'est qu'à travers tout il y a en Italie un ensemble de besoins qui répugnent également aux folies de la démagogie et aux procédés d'une autorité trop absolue. Cet ensemble de besoins a précédé les révolutions dernières, il leur a survécu, et la politique la plus sage pour les souverains serait de s'y appuyer en donnant à ces besoins de prudentes satisfactions. En Toscane particulièrement,

cette œuvre serait facile au grand-duc, au milieu de populations douces et sympathiques, avec l'aide d'hommes intelligens qui ont conspiré pour son retour. Par malheur, les gouvernemens attendent toujours la pression des événemens pour agir dans un sens de justice et de modération, et alors ils agissent mal, tandis qu'ils pourraient à d'autres instans agir en toute sûreté et se préserver des catastrophes de l'avenir.

La Hollande vient d'avoir une crise ministérielle qui a amené la retraite de M. van Doorn du ministère des finances, et cette crise elle-même est la conséquence d'une discussion qui se produisait il y a quelques jours dans la seconde chambre des états-généraux, au sujet de l'abolition des droits sur l'abatage des bestiaux et des droits de tonnage. Bien que se rattachant à un ordre de faits purement économiques, la discussion qui avait lieu à ce sujet n'était guère moins vive que la discussion soulevée par l'établissement de la hiérarchie épiscopale. C'est que dans le fond on a vu et on ne pouvait manquer de voir un sens politique dans la proposition faite à la seconde chambre pour la suppression des droits d'abatage et de tonnage, d'autant plus que parmi les auteurs de cette proposition se trouvaient deux membres de l'ancien ministère, M. Thorbecke et M. van Bosse. Cette intention politique, MM. Thorbecke et van Bosse l'ont niée, il est vrai. Quoi qu'il en soit, de quel motif s'appuyaient principalement les partisans de la proposition? Ils s'appuyaient sur ce que plusieurs fois déjà on avait promis au pays des dégrèvemens qui n'avaient jamais été réalisés, malgré l'amélioration constante des finances publiques; ils ajoutaient que, dans l'état de cherté des denrées alimentaires, il était nécessaire de venir en aide aux classes malheureuses en facilitant leur subsistance; ils ne dissimulaient point enfin que leur but était de substituer la liberté commerciale au système des accises, qui n'avait d'autre effet que d'entraver le développement de l'industrie. On ne pouvait répondre à ces raisons que ce qu'avaient répondu précédemment en pareil cas MM. Thorbecke et van Bosse eux-mêmes : c'est qu'il n'était point sage de supprimer des branches de revenu sans nulle compensation pour le trésor. Politiquement, l'admission de cette proposition par la seconde chambre eût été une sorte de vote de défiance contre le cabinet, et c'est ce qui en a motivé le rejet; mais au point de vue économique, il n'en restait pas moins, aux yeux de bien des hommes éclairés, quelque chose à faire pour l'allégement de certaines charges publiques. C'est sur ce point, à ce qu'il semble, qu'a éclaté un dissentiment entre M. van Doorn et le reste du conseil. Le gouvernement désirait prendre l'initiative de certaines mesures fiscales que n'a point approuvées M. van Doorn. Pour le moment, c'est le ministre des affaires étrangères, M. van Halle, qui reste à titre provisoire ministre des finances. Rien n'indique d'ailleurs que le ministère hollandais doive subir une modification plus essentielle.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LA

MARQUISE DE SABLÉ[1]

II.

Transportez-vous au haut du faubourg Saint-Jacques, dans une rue assez étroite qui porte le triste nom de rue de la Bourbe, au-delà de la rue nouvelle du Val-de-Grâce; arrêtez-vous devant un édifice d'une fort modeste apparence, qu'on appelle aujourd'hui *Hospice de la Maternité*. Là était Port-Royal (2). Entrez dans la cour : en face était l'église, dont le chœur seul subsiste et tient lieu de l'église entière; à droite et autour de l'église s'étendait le monastère; derrière, de vastes jardins se prolongeaient, entre la rue d'Enfer et la rue Saint-Jacques, jusqu'à la rue qui depuis a reçu le nom de Cassini; à gauche, à une très-petite distance de l'église, est un groupe de maisons moitié anciennes et moitié nouvelles. C'est de ce côté que Mme de Sablé s'était fait bâtir un corps de logis à la fois séparé du monastère et renfermé dans son enceinte. Son appartement était tout voisin du chœur de l'église, et elle avait à deux pas le parloir des religieuses. Sa maison, fort réduite, se composait de son médecin et intendant le docteur Valant, de Mlle de Chalais, son ancienne dame de compagnie, devenue pour elle une amie; d'un excellent cuisinier, de quelques domestiques, et elle eut assez longtemps un cocher et une voiture. Elle pouvait recevoir une assez nombreuse compagnie,

(1) Voyez la livraison du 1er janvier 1854.

(2) Dans ces derniers temps, on a fort justement donné à la rue de la Bourbe le nom de *rue de Port-Royal*.

sans que l'ordre du couvent en fût le moins du monde troublé. Ses liaisons les plus chères étaient dans son voisinage, et presque à sa porte. Elle avait enlevé à la Place-Royale et attiré dans son quartier la comtesse de Maure, qui ne pouvait se passer de la voir ou de lui écrire à tout moment. Près d'elle étaient les Carmélites, où elle comptait plus d'une amie, la belle Lancry de Bains, ancienne fille d'honneur de la reine Marie de Médicis, devenue la grande et sainte prieure Marie-Madeleine de Jésus; la sœur Marthe, autrefois la charmante Mlle du Vigean, l'unique passion véritable de Condé, qu'elle avait tant vue au Louvre et à Chantilly; Mlle d'Épernon, qui avait fui dans la pieuse maison la couronne de Pologne; surtout l'aimable, spirituelle et judicieuse Mlle de Bellefond, si connue sous le nom de la mère Agnès de Jésus-Maria. Elle n'avait pas grand chemin à faire pour aller rendre ses devoirs à la reine Anne dans ses fréquentes retraites au Val-de-Grâce, ou à Mademoiselle au Luxembourg. L'hôtel de Condé n'était pas bien loin, à la place où sont aujourd'hui le théâtre et la rue de l'Odéon. La duchesse d'Aiguillon habitait au Petit-Luxembourg, et Mme de La Fayette rue de Vaugirard. Pascal demeurait sur la fin de sa vie avec sa sœur, Mme Périer, rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont. L'hôtel de La Rochefoucauld était rue de Seine, l'hôtel de Conti près de là. Mme de Longueville était presque la seule amie qu'elle eût au-delà des ponts, d'abord rue des Poulies et un peu plus tard rue Saint-Thomas-du-Louvre; mais Mme de Longueville passait sa vie à l'hôtel de Condé, et elle avait un logement aux Carmélites, d'où elle venait sans cesse à Port-Royal. On peut donc dire que Mme de Sablé, bien que retirée à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, conservait autour d'elle toutes ses amitiés, et les avait en quelque sorte sous sa main.

Quelquefois l'esprit du lieu qu'elle habitait la saisissait, et elle s'enfonçait dans une solitude où elle ne laissait pénétrer personne. Elle disparaissait du monde, à ce point que l'abbé de La Victoire, mécontent de n'être pas reçu, dit un jour en parlant d'elle : « Feu Mme la marquise de Sablé (1). » Il paraît qu'elle en usait ainsi avec La Rochefoucauld lui-même, car il lui écrit : « Je ne sais plus d'inventions pour entrer chez vous, on m'y refuse la porte tous les jours, etc. (2). » Elle évitait alors jusqu'à Mme de La Fayette, et nous trouvons parmi les papiers de Valant le débris d'une lettre inédite, à demi épargnée par le temps et les amateurs d'autographes, où Mme de La Fayette se plaint, même assez vivement, de n'avoir pas été admise. « Je sens bien, dit-elle, que j'en suis très offensée, et je connois par là que j'é-

(1) Tallemant, t. II, p. 329.

(2) *Œuvres complètes de La Rochefoucauld*, chez Ponthieu, in-8°, 1825 (édition donnée par le marquis Gaëtan de La Rochefoucauld), p. 458.

tois encore plus attachée à vous que je ne pensois, car assurément il y a un bien petit nombre de personnes au monde qui m'offensassent en ne me voulant plus voir. Je ne vous dis pas tout ceci pour vous faire changer de résolution, mais pour vous faire un peu de honte de l'avoir prise, en vous faisant voir que je méritois que vous me distinguassiez un peu des autres par les sentimens que j'ai pour vous, mais non pas de la manière que vous m'avez distinguée (1). » Si dans ces temps-là Mme de Longueville n'était pas tout à fait enveloppée dans la disgrâce commune, elle était au moins un peu négligée. C'est ce qu'elle remarque doucement et avec grâce (2) : « Si on pouvoit vous laisser là, vous en seriez bien contente, car vous ne prévenez jamais les gens. Je souhaite au moins que ce ne soit que par esprit de solitude, et de peur d'attirer quelqu'un dans vostre désert; car encore que je prétende estre une exception à la règle que vous pratiquez là-dessus, je m'accommoderois toujours mieux de cette raison que d'une autre. »

Il est certain, quoique un peu singulier, que Mme de Sablé avait gardé à Port-Royal la fine cuisine, le soin extraordinaire de sa santé et la fertilité d'inventions médicales dont Mademoiselle se moque agréablement dans *la Princesse de Paphlagonie*. Passe encore pour le premier point, car enfin ce n'était là que l'excès d'une délicatesse qui se peut comprendre, et une sorte de fidélité au caractère de précieuse. Comme la précieuse ne faisait rien suivant le commun usage, elle ne pouvait aussi dîner comme une autre. Nous avons cité un passage de Mme de Motteville (3) où Mme de Sablé est représentée dans sa première jeunesse, à l'hôtel de Rambouillet, soutenant que la femme est née pour servir d'ornement au monde et recevoir les adorations des hommes. La femme digne de ce nom devait toujours paraître au-dessus des besoins matériels, et retenir même dans les

(1) Voici un autre billet de Mme de La Fayette à Mme de Sablé dans une occasion semblable : « Il y a une éternité que je ne vous ai veue, et si vous croyez, madame, qu'il ne m'en ennuye point, vous me faittes une grande injustice. Je suis résolue à avoir l'honneur de vous voir, quand vous seriez ensevelie dans le plus noir de vos chagrins. Je vous donne le choix de lundy ou de mardy, et de ces deux jours-là je vous laisse à choisir l'heure, depuis huit du matin jusques à sept du soir. Si vous me refusez après toutes ces offres-là, vous vous souviendrez au moins que ce sera par une volonté très déterminée que vous n'aurez pas voulu me voir, et que ce ne sera pas ma faute. Ce dimanche au soir. » — Autre billet de la même et du même genre : « Ce mardy au soir. De peur qu'il n'arrive quelque changement à la bonne humeur où vous estes, j'envoye tristement sçavoir si vous me voulez voir demain. J'irai chez vous incontinent après disné, car je vous cherche seule; et si vous envisagez des visites, remettez-moi à un autre jour. Il est vrai qu'il faut que vous ayez de grands charmes, ou que je ne sois guère sujette à m'offenser, puisque je vous cherche après tout ce que vous m'avez fait. »

(2) Bibliothèque nationale, *Supplément français*, n° 3029.

(3) Voyez notre premier article, livraison du 1er janvier dernier, p. 9.

détails les plus vulgaires de la vie quelque chose de distingué et d'épuré. Manger est une opération assez nécessaire, mais dont la vue est très peu agréable. Mme de Sablé voulait qu'on y apportât une propreté toute particulière. Selon elle, il n'appartenait pas à la première venue d'être impunément à table avec un amant : c'était assez, disait-elle, de la moindre grimace pour tout gâter (1). On devait abandonner aux bourgeoises les gros repas faits pour le corps, et avoir l'air de prendre un peu de nourriture pour se soutenir seulement et même pour se divertir, comme on prend des rafraîchissemens et des glaces. Peu de mets, mais exquis, et apprêtés d'une certaine façon. La fortune n'y suffisait pas, il y fallait un art particulier. Mme de Sablé était maîtresse en cet art. Elle avait transporté l'esprit aristocratique et précieux, le bon ton et le bon goût, jusque dans la cuisine. Ses dîners, sans aucune opulence, étaient célèbres et recherchés. Elle formait ses amis à goûter les bonnes choses, et elle tenait école de friandise. La Rochefoucauld était un de ses meilleurs élèves. Il lui demande sans cesse des leçons : « Vous ne pouvez faire une plus belle charité, lui écrit-il, que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures, et je vous supplie très humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez... Si je pouvois espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritois pas de manger d'autrefois, je croirois vous estre redevable toute ma vie (2). »

Mais, comme on le pense bien, ce n'était pas la table de Mme de Sablé, encore bien moins la savante pharmacie qu'elle avait aussi transportée à Port-Royal, qui attiraient chez elle tant de personnes du plus grand mérite et du plus haut rang : c'était la sûreté et l'agrément de son commerce, une obligeance inépuisable, toujours prête à prodiguer les services ou les conseils, une raison aimable, le goût très vif des choses de l'esprit, l'art heureux de faire valoir celui des autres, l'habitude et le talent des belles conversations et des occupations élégantes. Ainsi se rassembla peu à peu autour d'elle une

(1) Tallemant, t. IV, p. 156.

(2) *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 454 et 468. Le texte cité est pris sur la lettre autographe qui est dans le IIe portefeuille de Valant, p. 180. L'imprimé donne sans nul motif : « Vous ne *sauriez* faire plus belle charité, » omettant le mot *une*, et donnant ainsi à la phrase un air plus ancien. Ce sont là des riens, mais ces riens multipliés changent le caractère du style. On ne peut comprendre pourquoi les éditeurs ont si mal copié et tant défiguré les lettres de La Rochefoucauld, bien faciles à lire pourtant avec leur longue et grande écriture à la Louis XIV. Ces lettres si bien tournées, souvent si intéressantes, attendent encore un éditeur intelligent et soigneux. Si nous étions plus jeune, nous tâcherions d'être cet éditeur-là, d'autant plus que nous pourrions joindre aux lettres déjà connues bien des lettres nouvelles, parmi lesquelles il en est de fort importantes.

compagnie d'élite qui prit rapidement une place considérable dans le beau monde d'alors, et subsista assez longtemps. Si nous voulions donner un nom à cette société, nous l'appellerions la société mondaine de Port-Royal, car Port-Royal et ses amis en faisaient le fond, et c'est de là qu'elle a tiré le trait qui la distingue : le sérieux y dominait, sans que l'agréable en fût exclu.

Les portefeuilles de Valant sont en quelque sorte les archives de la société de Mme de Sablé, comme les recueils de Conrart sont celles de la société de Mlle de Scudéry : ils montrent clairement quelles étaient les occupations favorites du cercle intime de la marquise. Sans doute il y a de tout dans ces portefeuilles, des vers et de la littérature légère; mais la plupart des pièces qu'on y trouve ont un autre caractère et un objet plus relevé. Dans ce coin de Port-Royal, on cultivait de préférence la théologie, la physique elle-même et aussi la métaphysique, surtout la morale prise dans sa signification la plus étendue. Par exemple, c'est chez Mme de Sablé, en 1663, que se tinrent des *conférences sur le calvinisme,* dont une sorte de procès-verbal nous a été conservé. Lorsque Rohault inventa ses tuyaux de verre pour servir aux expériences barométriques que Pascal avait mises en vogue, le marquis de Sourdis lut ou communiqua un écrit de sa façon intitulé : *Pourquoi l'eau monte dans un petit tuyau,* etc. Le cartésianisme, qui agitait alors tous les esprits à Paris et en province, qu'on attaquait chez les jésuites, qu'on défendait à Port-Royal et à l'Oratoire, qui pénétrait dans les universités et dans les cloîtres même, que Retz discutait dans sa retraite de Commercy (1), qui faisait enfin l'objet de tous les entretiens d'un bout de la France à l'autre, depuis les Rochers de Mme de Sévigné, dans le fond de la Bretagne, jusqu'au château de Mme de Grignan, sur les bords de la Durance, le cartésianisme troublait aussi le salon de Mme de Sablé. On y prenait parti pour et contre, et on y lisait des *Pensées sur les opinions de M. Descartes,* résumé d'une conférence qu'un habitué de la société avait eue avec un habile homme, d'un esprit indépendant, M. de La Clausure. Nous savions qu'après avoir composé le discours qui est en tête de la première édition de la *Logique de Port-Royal,* Arnauld le soumit en manuscrit (2) à l'aimable et sérieuse marquise; les portefeuilles de Valant nous apprennent que celle-ci le goûta fort et l'adressa avec son avis à un M. de La Brosse, que nous ne connaissons pas, mais qui paraît avoir été un homme de mérite, à en

(1) Voyez, dans nos *Fragmens de philosophie cartésienne,* le morceau intitulé *le Cardinal de Retz cartésien.*

(2) *Œuvres d'Arnauld,* t. Ier, p. 206. La lettre d'Arnauld est du 19 avril 1660; la première édition de la *Logique* est de 1662; cette édition ne contient que le discours d'Arnauld; Nicole est l'auteur du second discours ajouté dans les éditions qui ont suivi.

juger par la lettre judicieuse et fort bien faite qu'il répondit à Mme de Sablé. Nous-même autrefois nous avons tiré de ce précieux recueil une lettre jusqu'alors inédite de Pascal (1) sur un ouvrage du médecin Menjot. On y rencontre aussi deux billets de Mme de Brégy sur une vie de Socrate et sur une traduction d'Épictète qui paraissaient alors, et il est assez piquant de voir l'éloge de Socrate et celui d'Épictète sortir d'une plume galante et ordinairement assez fade. A côté de ces deux billets sont des lettres bien différentes du marquis de Sourdis *sur l'amour*. Et il paraît que l'amour était un des sujets ordinaires de conversation, car, outre les lettres de l'ancien ami de Mme Cornuel, il y a des *Questions sur l'amour*. Le marquis de Sourdis est encore l'auteur d'un *Jugement du livre de Charron*, et ce jugement est très sévère. Voilà des *Pensées sur la guerre*, d'une main inconnue, et d'autres *Pensées sur l'esprit*, par l'abbé de La Chambre. Évidemment tout tourne à la dissertation morale, presque toujours sous sa forme la plus abrégée, celle de pensées, de sentences, de réflexions, de maximes.

Tel est le genre de compositions qui charma et occupa davantage les loisirs de la noble compagnie dont Mme de Sablé était le centre. Et on le conçoit aisément : c'était là comme une suite et un écho de la conversation ordinaire. On y trouvait encore le moyen de parler de soi sans en avoir l'air. On tirait de sa propre expérience, de ce qu'on avait éprouvé soi-même ou découvert chez les autres, quelques observations, que l'on généralisait un peu, sur l'esprit et sur le cœur, sur les vertus et sur les vices, sur nos mœurs, nos goûts, nos faiblesses, particulièrement sur la galanterie qu'on avait connue et sur la religion à laquelle on se réduisait; puis l'effort, comme le talent, était de resserrer ces observations dans le cadre le plus étroit possible et de leur donner un tour agréable. L'hôtel de Rambouillet a puissamment contribué à la formation de la société polie, répandu le goût de la belle littérature et particulièrement favorisé le genre épistolaire qu'un de ses plus anciens et plus illustres habitués, Balzac, a créé, et qu'une de ses dernières écolières, Mme de Sévigné, a porté à la perfection. Les réunions de Mlle de Scudéry, et celles qui en sont sorties, ont cultivé avec passion la littérature légère et donné à Voiture une innombrable famille d'imitateurs plus ou moins heureux. Mademoiselle a mis à la mode les portraits et les caractères; Mme de Sablé y mit les maximes, les sentences, les réflexions, les pensées. Par là, le salon de Port-Royal occupe un rang plus élevé encore que celui du Luxembourg dans l'histoire des lettres françaises. Nous pouvons donc nous permettre de raconter avec un peu d'étendue cet inté-

(1) Quatrième série de nos ouvrages, *Littérature*, t. Ier, p. 463.

ressant épisode de la vie de Mme de Sablé et de la littérature du XVIIe siècle.

Le titre d'honneur de la marquise de Sablé, et qui soutiendra son nom auprès de la postérité, est d'avoir donné l'essor au genre des pensées et des maximes. Elle-même s'y essaya. Ce genre en effet sortait naturellement de la disposition de son esprit, de sa situation, de ses habitudes. Nous l'avons dit, Mme de Sablé était née plus raisonnable que passionnée. Tout son génie était le goût et la politesse; elle aimait à réfléchir; elle avait soixante ans en 1659; elle connaissait parfaitement le monde, et ses observations lui suggéraient des pensées qu'elle se plaisait à communiquer à ses amis comme une sorte de retour innocent sur le passé de leur vie, et comme une matière à des entretiens à la fois sérieux et agréables. Nous inclinons même à croire que les prétendus écrits de Mme de Sablé ne sont autre chose que des maximes et des réflexions un peu plus développées, mais auxquelles ses flatteurs seuls pouvaient donner le nom d'ouvrages.

Les lettres de La Rochefoucauld nous révélaient déjà et nos manuscrits confirment pleinement l'existence de deux écrits de Mme de Sablé, l'un sur l'éducation des enfans, l'autre sur l'amitié. Nous ne pouvons dire certainement ce qu'était le premier, ne l'ayant pu découvrir malgré toutes nos recherches (1), mais nous avons retrouvé le second parmi les papiers de Conrart, et celui-là nous laisse entrevoir par analogie ce que devait être l'autre. Ce n'est pas du tout un

(1) Nous voulons du moins rassembler les moindres renseignemens sur cet écrit. Quand La Rochefoucauld aspirait, ou quand ses amis songeaient pour lui à la charge de gouverneur du dauphin, qui fut donnée à M. de Montausier, il fait ce compliment à la marquise : « C'est ce que vous m'avez envoyé qui me rend capable d'estre gouverneur de M. le dauphin depuis l'avoir lu... Je n'ai en ma vie rien vu de si beau ni de si judicieusement écrit. Si cet ouvrage-là étoit publié, je crois que chacun seroit obligé, en conscience, de le lire, car rien au monde ne seroit si utile; il est vrai que ce seroit faire le procès à bien des gouverneurs que je connois. » *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 447. Ailleurs : « L'*Éducation des enfans* que Mme de Sablé m'a envoyée. » *Ibid.*, 471. Ailleurs encore : « Je vous supplie ... de vous souvenir que vous m'avez promis le traité de l'amitié et ce que vous avez ajouté à l'*Éducation des enfans*. » *Ibid.*, p. 468. Quelques lignes de Mme de Longueville porteraient à croire que l'écrit de Mme de Sablé avait pour titre *Instruction pour les Enfans* : « Rien n'est plus beau que votre *Instruction pour les Enfans*; je l'ai lue aux miens sans leur dire que cela vînt de vous. Je ne la montrerai point, à mon grand regret; mais vous voulez bien qu'on en prenne copie. » *Supplément français*, 3029. Les deux billets suivans, l'un de la comtesse de Maure, l'autre d'Arnauld d'Andilly, montrent que l'écrit de Mme de Sablé était déjà composé, non-seulement avant l'année 1663, époque de la mort de la comtesse, mais dès l'année 1660. Mme de Maure parle comme La Rochefoucauld : « En vérité, plus je vois cette *Instruction des Enfans* et plus je trouve que c'est une très belle chose, et ce que vous y avez adjouté est encore admirable. J'ai toujours songé en la lisant que c'est grand dommage que vous n'ayez eu le roi dans vostre gouvernement... » M. d'Andilly à Mme de Sablé, 1er février 1660 :

traité (1), comme celui de Saci, dédié à Mme de Lambert; c'est une suite de maximes placées les unes après les autres sans autre unité que celle du sujet, et formant à peine deux petites pages; c'est évidemment une réponse à quelqu'un de la société de Mme de Sablé qui devant elle avait exprimé de basses pensées sur l'amitié. Ce quelqu'un-là est, à n'en pouvoir douter, La Rochefoucauld. Il avait communiqué à Mme de Sablé sa maxime sur l'amitié : « L'amitié (2) la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Loin d'effacer cette triste maxime, deux ans avant sa mort il l'étendit de la façon suivante : « Ce que les hommes ont nommé amitié (3) n'est qu'une société, qu'un mesnagement réciproque d'intérests, et qu'un eschange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Le cœur de Mme de Sablé lui fournit des pensées d'un ordre bien différent. Elle prend à tâche de combattre sur tous les points la maxime de La Rochefoucauld, sans s'écarter jamais de cette parfaite mesure qui est le trait distinctif de son esprit et le signe de la vérité en toutes choses, mais qui rarement est accompagnée d'un grand éclat. Elle sépare nettement l'amitié de l'intérêt; elle montre qu'il se fait bien dans l'amitié un échange de bons offices, mais que l'amitié est autre chose encore que l'espoir de cet échange. Elle va jusqu'à distinguer, et selon nous avec raison, l'amitié de l'inclination naturelle, du goût

« Je doute qu'on vous ait assez dit jusques à quel point je fus satisfait de ce certain discours. J'en fus d'autant plus touché, qu'il me parut d'abord un paradoxe; mais vous faites voir si clairement ce que vous avez entrepris de prouver, qu'il faudroit renoncer à la raison pour n'en pas demeurer d'accord. Rien n'est plus judicieux ni plus solide, et si les enfans étoient instruits de cette manière, il est sans doute que par la connoissance qu'ils auroient d'eux-mesmes ils pourroient former en mesme temps et leurs mœurs et leur esprit, et, lorsqu'ils liroient ensuite l'histoire, en faire des jugemens dont les vieillards mesme sont incapables, à cause de la manière dont ils l'ont apprise dans leur jeunesse, qui fait, comme vous le dites si bien, que leur jugement n'y ayant eu nulle part, il ne leur reste seulement que le souvenir des noms qui se sont conservés dans leur mémoire. » *Supplément français*, 3029, 8.

(1) C'est ainsi que l'appelle La Rochefoucauld. M. d'Andilly le vante encore plus que l'écrit sur l'éducation des enfans : « Ce 28 janvier 1661. En vérité, c'est moi qui puis dire sans vous flatter que, quelque bien que vous ayez toujours écrit, vous écrivez encore mieux que vous n'avez jamais fait; ce qui vient, à mon avis, de ce que le jugement croist sans cesse et se sert ainsi avec plus d'art et de conduite des lumières de l'esprit. Il n'en faut point de meilleure marque que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer touchant l'amitié. Rien n'est plus beau, plus juste et plus véritable. Mais ce qui me le fait encore plus estimer, c'est que, quelque grands que soient vostre jugement et vostre esprit, ils y ont beaucoup moins de part que vostre cœur. Il faut sentir ces choses-là pour les pouvoir penser et les pouvoir dire. » *Supplément français*, 3029, 8.

(2) Édition de 1665, maxime XCIV.

(3) Édition de 1678, maxime LXXXIII.

qu'on a pour une personne; l'inclination commence l'amitié et en fait le charme, l'estime seule l'achève et lui donne un fondement solide et durable. Voilà certes des pensées justes et vraies, de nobles sentimens. Mme de Sablé comptait, à ce qu'il paraît, sur leur effet propre, car elle ne s'est guère appliquée à les soutenir par l'expression (1).

Il en est à peu près de même des *Maximes* qui ont paru après sa mort. Elles n'étaient pas faites pour le public, mais pour elle-même et pour ses amis. Elles lui venaient la plupart du temps, ainsi que nous l'avons dit, selon les hasards de la conversation, qui amenait tel ou tel sujet, et de sa part donnait naissance à des réflexions honnêtes et judicieuses qu'ensuite elle écrivait à son aise, se contentant de les amener à une forme claire et polie. Aussi, parmi les quatre-vingt-une maximes imprimées, à peine s'il y en a huit ou dix qui soient un peu remarquables. Nous en pouvons citer quelques-unes :

« Être trop mécontent de soi est une faiblesse; être trop content de soi est une sottise (2). » — « Il n'y a que les âmes fortes qui sachent se dédire et abandonner un mauvais parti. » — « Il y a un certain empire dans la ma-

(1) Manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 175 : « DE L'AMITIÉ. — L'amitié est une espèce de vertu qui ne peut estre fondée que sur l'estime des personnes que l'on aime, c'est-à-dire sur les qualités de l'âme, comme la fidélité, la générosité et la discrétion, et sur les bonnes qualités de l'esprit. — Il faut aussi que l'amitié soit réciproque, parce que dans l'amitié l'on ne peut, comme dans l'amour, aimer sans estre aimé. — Les amitiés qui ne sont pas establies sur la vertu et qui ne regardent que l'intérest et le plaisir ne méritent point le nom d'amitié. Ce n'est pas que les bienfaits et les plaisirs que l'on reçoit réciproquement des amis ne soient des suittes et des effets de l'amitié; mais ils n'en doivent jamais estre la cause. — L'on ne doit pas aussi donner le nom d'amitié aux inclinations naturelles, parce qu'elles ne dépendent point de notre volonté ni de notre choix, et, quoiqu'elles rendent nos amitiés plus agréables, elles n'en doivent pas estre le fondement. » — « L'union qui n'est fondée que sur les mêmes plaisirs et les mêmes occupations ne mérite pas le nom d'amitié, parce qu'elle ne vient ordinairement que d'un certain amour-propre qui fait que nous aimons tout ce qui nous est semblable, encore que nous soyons très imparfaits, ce qui ne peut arriver dans la vraie amitié, qui ne cherche que la raison et la vertu dans les amis. C'est dans cette sorte d'amitié où l'on trouve les bienfaits réciproques, les offices reçus et rendus, et une continuelle communication et participation du bien et du mal qui dure jusqu'à la mort sans pouvoir estre changée par aucun des accidens qui arrivent dans la vie, si ce n'est que l'on découvre dans la personne que l'on aime moins de vertu ou moins d'amitié, parce que, l'amitié estant fondée sur ces choses-là, le fondement manquant, l'on peut manquer d'amitié. — Celui qui aime plus son ami que la raison et la justice aimera plus en quelque autre occasion son plaisir ou son profit que son ami. — L'homme de bien ne désire jamais qu'on le défende injustement, car il ne veut point qu'on fasse pour lui ce qu'il ne voudroit pas faire lui-mesme. »

(2) *Maximes de madame la marquise de Sablé et Pensées diverses de M. L. D.* Paris, 1678, in-12. Il y en a une réimpression d'Amsterdam à la suite des *Maximes* de La Rochefoucauld en 1712. Voyez maximes VI, VII, XXVI, XLVIII, LVIII, LXI, LXXXI.

nière de parler et dans les actions qui se fait faire place partout, et qui gagne par avance la considération et le respect. » — « Une méchante manière gâte tout, même la justice et la raison. Le *comment* fait la meilleure partie des choses, et l'air qu'on leur donne dore, accommode et adoucit les plus fâcheuses. » — Dans la connoissance des choses humaines, nostre esprit ne doit jamais se rendre esclave en s'assujettissant aux fantaisies d'autrui. Il faut étendre la liberté de son jugement et ne rien mettre dans sa tête par aucune autorité purement humaine. Quand on nous propose la diversité des opinions, il faut choisir, s'il y a lieu; sinon il faut rester dans le doute. » — Il n'y a rien qui n'ait quelque perfection. C'est le bonheur du bon goût de la trouver en chaque chose; mais la malignité naturelle fait découvrir un vice entre plusieurs vertus pour le révéler et le publier, ce qui est plus tost une marque du mauvais naturel qu'un avantage du discernement, et c'est bien mal passer sa vie que de se nourrir toujours des imperfections d'autrui. »

Donnons encore une maxime qui fait voir que Mme de Sablé était bien revenue de l'enthousisme de sa jeunesse pour l'amour platonique et pour les mœurs espagnoles, du moins en ce qui regarde la comédie :

« Tous les grands divertissemens sont dangereux pour la vie chrestienne; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une peinture si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les anime et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête; car plus il paraît innocent aux ames innocentes, et plus elles sont capables d'en être touchées. On se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnesteté de ces sentimens, et on s'imagine que ce n'est pas blesser la pureté d'aimer d'un amour si sage. Ainsi l'on sort de la comédie le cœur si rempli de toutes les douceurs de l'amour et l'esprit si persuadé de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir les premières impressions, ou plutôt à rechercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mesmes plaisirs et les mesmes sacrifices que l'on a vus si bien représentés sur le théâtre. »

Toutes ces maximes partent assurément d'une âme bien faite, et montrent un certain talent d'observation et de réflexion; le style en est d'une bonne qualité, le tour aisé et même agréable : c'est à peu près ainsi qu'un jour pensera et écrira Mme de Lambert; mais chez l'une comme chez l'autre marquise la raison et l'esprit ne sont point assez relevés par le travail et par l'art, et en particulier les maximes de Mme de Sablé auraient eu besoin de recevoir d'une main exercée la concision, le tour piquant, l'arète saillante et vive, le trait qui frappe et qui dure : faute de tout cela, elles sont restées à l'état d'une médiocrité convenable.

Quand la maîtresse de la maison donnait ainsi l'exemple, on eût été assez mal venu de ne pas le suivre. Aussi, chez Mme de Sablé,

chacun faisait des maximes et des pensées, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Parmi ces derniers était l'abbé d'Ailly, précepteur des enfans de Mme de Longueville, ecclésiastique fort mondain, attentif à faire sa cour à la marquise en flattant ses goûts, parce qu'elle était toute puissante sur la princesse. C'est d'Ailly qui, après la mort de Mme de Sablé, s'empressa de recueillir et de mettre au jour les maximes qu'elle avait laissées, avec un éloge de l'aimable auteur, et en ayant bien soin d'y joindre ses propres pensées. Il s'en excuse dans un petit avant-propos, parce que, dit-il, « ces pensées sont d'un de ses amis particuliers et que c'est elle en quelque façon qui les a fait naître. » Il nous apprend que « les *Pensées* et les *Maximes* étaient déjà mises ensemble en diverses copies manuscrites, » et il nous fournit une preuve de plus que tout ce petit travail de pensées et de maximes se faisait presque en commun. A mesure qu'il les composait, « il les communiquait à son incomparable amie, ou de vive voix ou par lettres. » Le voisinage des pensées de l'abbé d'Ailly ne fait ni tort ni honneur aux maximes de Mme de Sablé. Il y en a de savantes, il y en a de mondaines; les moins fades sont celles sur les femmes et sur l'amour.

Jacques Esprit, de l'Académie française, est un écrivain plus exercé que d'Ailly et qui tenait une place bien plus considérable dans le salon de Port-Royal. Personnage mobile et divers, il est assez malaisé de le distinguer de ses frères, de le reconnaître et de le suivre parmi tous ses changemens. Dans sa jeunesse, il s'était fait à l'hôtel de Rambouillet une certaine réputation de bel-esprit, et la protection du chancelier Séguier lui avait ouvert l'Académie. Tombé en disgrâce auprès du chancelier pour n'avoir pas connu ou lui avoir caché les amours de Guy de Laval et de sa fille, Mme de Coislin, il s'était attaché à Mme de Sablé. Mme de Longueville lui avait fait obtenir une pension de 2,000 livres (1), et l'avait emmené avec elle à Munster; puis il se mit dans l'Oratoire, puis il en sortit et se maria. Toujours pour complaire à son amie, Mme de Longueville le plaça auprès de ses neveux, les petits princes de Conti. Tour à tour on l'appela l'abbé Esprit et M. Esprit. Sarrazin, dans ses vers sur les deux sonnets de Benserade et de Voiture, dit en 1649 : *monsieur Esprit, de l'Oratoire.* Sans nous engager dans ces obscurités, disons seulement que vers 1660, Esprit était dans l'intimité de Mme de Sablé et très janséniste. Personne plus que lui ne s'occupa de maximes et de pensées. Il en faisait en prose, il en faisait même en vers, et en 1669 il a dédié à Montausier, alors gouverneur du dauphin, des *Maximes politiques mises en vers par*

(1) Tallemant, tome IV, page 70 et suiv.

monsieur l'abbé Esprit (1). Si ses maximes en prose n'ont paru qu'en 1678, comme celles de d'Ailly et de Mme de Sablé, elles avaient été aussi composées bien auparavant. On a dit et on répète sans cesse que le livre d'Esprit est une paraphrase de celui de La Rochefoucauld. Il y a là du vrai et du faux. Oui, l'académicien semble souvent reproduire et commenter le grand seigneur; mais il ne l'imite pas : ils tirent leur frappante ressemblance du fond commun sur lequel ils travaillent tous les deux. Si même entre eux il y a un disciple et un maître, le disciple serait La Rochefoucauld. Celui-ci ne parle jamais d'Esprit dans ses lettres qu'avec une déférence marquée; il loue ses maximes, qui déjà circulaient; il le consulte sur les siennes, il lui adresse des sujets et des ébauches de maximes pour qu'il y mette la dernière main (2). Esprit le lui rendait bien, il prenait parti pour lui chez Mme de Sablé et ailleurs, et son ouvrage est un développement de leurs communs principes, encore exagérés par le jansénisme. Nous pouvons recommander cet ouvrage à ceux qui, sans doute pour s'absoudre eux-mêmes, s'instruisent à mépriser la nature humaine, à considérer la liberté des actions comme une chimère, tout ce que les hommes ont honoré et admiré comme n'étant au fond que mensonge et hypocrisie ou légèreté et sottise, et l'amour-propre et l'égoïsme comme les seuls sentimens vrais et permanens. Par-dessus cette belle doctrine vient celle de la grâce, à la fois gratuite et irrésistible, qu'on ne peut pas même invoquer efficacement s'il ne lui plaît de nous prévenir, qui nous emporte invinciblement lorsqu'elle nous visite, et hors de laquelle toutes les lumières de la raison, toutes les inspirations du cœur, tous les enseignemens de l'expérience, tous les efforts de l'éducation, en un mot tout le travail de la volonté humaine n'aboutit qu'à de fausses vertus. De là le titre du livre d'Esprit, *la Fausseté des Vertus humaines* (3). Ce ne sont pas, à proprement parler, des pensées et des maximes, c'est une suite de chapitres, où l'on passe en revue la plupart des vertus pour en montrer la vanité radicale; mais le ton général de l'ouvrage est sentencieux et les maximes y sont semées. Le style vise à une certaine élévation. Il y a quelque érudition. Sénèque avec Cicéron, c'est-à-dire les représentans de la vertu purement humaine, y

(1) Paris, in-12.

(2) *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 461 : « Je trouve la sentence de M. Esprit la plus belle du monde; » page 450 : « A M. Esprit... Je vous prie de mettre sur le ton de sentence ce que je vous ai mandé de ce mouchoir et des tricotets, sinon renvoyez-moi ma lettre pour voir ce que j'en pourrai faire; » page 451 : « Je vous prie de montrer à Mme de Sablé nos dernières sentences; cela lui redonnera peut-être l'envie d'en faire, et songez-y aussi de votre côté, quand ce ne seroit que pour grossir notre volume, » etc.

(3) 2 vol. in-8°, Paris, 1678.

sont la matière d'une réfutation continuelle. L'auteur s'efforce d'engager dans sa cause Aristote, et il ménage Platon, parce que saint Augustin est platonicien déclaré. Il s'applique à décrier tout ce qui a paru de bon dans l'antiquité, comme « rendant la venue de Jésus-Christ inutile. » Il y dit de Socrate : « Ses vices étaient très réels, et toutes ses vertus feintes et contrefaites (1). » Qu'est-ce à ses yeux que le désintéressement? « C'est l'intérêt qui a changé de nom, afin de ne pas être reconnu, et qui ne paraît pas sous sa figure naturelle, de peur d'exciter l'aversion des hommes; c'est un chemin contraire à celui qu'on tient ordinairement, par lequel les plus fins et les plus déliés parviennent à ce qu'ils désirent; c'est le dernier stratagème de l'ambition, c'est la plus effrontée de toutes les impostures de l'homme (2). » Voulez-vous du La Rochefoucauld terni et effacé, lisez la maxime d'Esprit sur l'amitié; au style près, c'est celle de La Rochefoucauld. Encore une fois, ils ne se sont copiés ni l'un ni l'autre : dans le débat avec Mme de Sablé sur la nature de l'amitié, ils avaient soutenu la même opinion, ils l'ont écrite chacun à sa manière. Le chapitre *de la Gravité* est un développement d'une pensée bien connue de Pascal. Il y a aussi des variations plus ou moins bien tournées sur un des thèmes les plus en vogue dans toute la société de Mme de Sablé, et qui revient sans cesse dans Pascal et dans La Rochefoucauld, que l'esprit est le serviteur et même la dupe du cœur; il y en a d'autres aussi sur la paresse, comme étant le fondement de la plupart de nos vertus, surtout de celles des honnêtes femmes, et comme le meilleur et même l'unique remède contre l'ambition (3).

Mais hâtons-nous d'arriver à des jansénistes d'un ordre un peu plus relevé, à des penseurs et à des écrivains d'une autre trempe.

En fréquentant le salon de Mme de Sablé, le grave Domat et Pascal lui-même y trouvèrent tellement établi le goût des sentences et des maximes, qu'ils n'échappèrent point à l'influence régnante et qu'il leur fallut sacrifier au génie du lieu. Les portefeuilles de Valant contiennent plusieurs lettres de Domat et même des vers de sa façon, par exemple une inscription en vers pour l'entrée du Louvre. Lui aussi il a fait des *pensées* qui nous révèlent des côtés tout à fait nouveaux de l'esprit et de l'âme du grand jurisconsulte (4). Il prit de la compagnie de Mme de Sablé l'habitude de s'observer, de s'analyser, d'étudier ses goûts, ses sentimens, jusqu'à son humeur, et de donner à ses réflexions une tournure vive et piquante qui contraste fort avec le style simple et uni des *Lois civiles dans leur ordre natu-*

(1) Tome II, page 387.

(2) *Ibid.*, page 456.

(3) *Ibid.*, p. 37, 121, 322.

(4) Bibliothèque nationale, Recueil de Marguerite Périer, page 273. Voyez nos *Œuvres littéraires*, tome III.

rel. Qui jamais se serait attendu à trouver sous cette plume austère des *pensées* telles que celles-ci : » Toutes les sottises et les injustices que je ne fais pas m'émeuvent la bile. » — « Je ne serais ni de l'humueur de Démocrite, ni de celle d'Héraclite; je prendrais un tiers-parti pour mon naturel, d'être tous les jours en colère contre tout le monde. » — « Un peu de beau temps, un bon mot, une louange, une caresse me tirent d'une profonde tristesse, dont je n'ai pu me tirer par aucun effort de méditation. Quelle machine que mon âme, quel abîme de misère et de faiblesse! » — « J'ai une expérience réglée d'un certain tour que fait mon esprit du trouble au repos, du repos au trouble, sans que jamais la cause ni de l'un ni de l'autre cesse, mais seulement parce que, la roue tournant, il se trouve tantôt dessus, tantôt dessous. » — « Mon sort est différent du vôtre : vous changez souvent d'état, et moi je suis à la même place; nous sommes pourtant tous deux également tourmentés : vous roulez dans les flots, et je les sens rouler sur moi. » N'est-ce pas l'âme même de Port-Royal qui a dicté les pensées suivantes : « Cinq ou six pendards partagent la meilleure partie du monde et la plus riche? C'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses. » — « On se sert du prétexte de ce que l'on mendie pour ne pas donner à l'hôpital, et de l'hôpital pour ne pas donner aux mendians. » — « On doit plus craindre d'avoir trop à l'heure de la mort que trop peu pendant la vie. » Voici maintenant des pensées qui rappellent davantage celles de Mme de Sablé : « Nous voulons tellement plaire, que nous ne voulons pas déplaire aux autres lorsque nous nous déplaisons à nous-mêmes, et que nous voulons plaire à ceux qui nous déplaisent. » — « Les louanges, quoique fausses, quoique ridicules, quoique non crues ni par celui qui loue ni par celui qui est loué, ne laissent pas de plaire; et si elles ne plaisent pas par un autre motif, elles plaisent au moins par la dépendance et par l'assujettissement qu'elles marquent de celui qui loue. »

Il est à nos yeux de la dernière évidence que nous n'aurions point le livre des *Pensées* de Pascal et qu'Arnauld, Nicole et Étienne Périer n'auraient jamais songé à réduire sous ce titre et à mettre sous cette forme ce qu'ils avaient recueilli des papiers de l'auteur des *Provinciales*, s'ils n'eussent trouvé autour d'eux cette forme et ce titre en honneur et presqu'à la mode, surtout depuis l'immense succès de l'ouvrage de La Rochefoucauld. Nous allons plus loin : nous croyons fort vraisemblable que Pascal a composé plusieurs de ses pensées pour la compagnie d'élite qui s'assemblait à Port-Royal ou du moins en vue ou en souvenir d'elle. Dès l'origine (1), il y

(1) A peu près vers 1655 ou 1656. *La Princesse de Paphlagonie* prouve que Mme de Sablé était retirée à Port-Royal en 1659, quand cet ouvrage parut; mais il ne faut pas

allait assez souvent avec sa sœur, Mme Périer. Il est donc assez naturel qu'il ait pris part à ce qui s'y faisait et payé son tribut au goût dominant. Ouvrez le manuscrit autographe de Pascal; examinez ces papiers de toute sorte transportés plus tard sur des feuilles uniformes : vous y rencontrerez une foule de réflexions, de pensées, de maximes, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible de considérer comme des matériaux amassés par Pascal pour son grand ouvrage sur la religion, et qui sont manifestement des pensées, des maximes détachées, exactement comme celles qu'on faisait chez Mme de Sablé. Si ces pensées-là n'avaient été pour lui que des notes destinées seulement à fixer ses souvenirs, comme il y en a tant d'autres dans le précieux manuscrit, pourquoi aurait-il pris la peine de les travailler avec tant de soin, de les remanier souvent trois ou quatre fois pour les amener à une forme achevée? Nous savons que Pascal écrivit les *Pensées* après *les Provinciales*, de 1658 à 1662, c'est-à-dire dans tout l'éclat de la société de la marquise. Comment cette société aurait-elle été sans influence sur lui? Comment Mme de Sablé ne lui aurait-elle pas aussi demandé des sentences, des maximes, et pourquoi lui en aurait-il refusé? Il ne faut pas oublier qu'il y a un assez bon nombre de pensées de Pascal dans les portefeuilles de Valant, il y en a même plusieurs qui y sont plus développées que dans le manuscrit original, probablement d'après les conversations de l'auteur, ce qui prouve à quel point Mme de Sablé et ses amis entraient dans les travaux de Pascal. Beaucoup de ses pensées mondaines ne se rapportent-elles pas, pour la vivacité du tour et pour l'effet dramatique, au modèle même qu'on se proposait chez Mme de Sablé, et que La Rochefoucauld a plus d'une fois atteint? Relisez les deux fameuses pensées sur le gravier de Cromwell et sur le nez de Cléopâtre. Il y a là sans doute un fond puissant, une vigueur qui n'appartient qu'à Pascal; mais, à ne considérer que leur forme et le caractère général du style, ne pourrait-on les attribuer à La Rochefoucauld? Prenez surtout la dernière pensée : « Qui veut connoître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un je ne sais quoi (Corneille), et les effets en sont effroyables. Ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on ne peut le reconnoître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court,

oublier que, s'il parut en 1659, il fut composé en 1658; de plus, la lettre de Mme de Choisy sur le jansénisme (voyez notre premier article), qui est de la fin de l'année 1655, semble indiquer qu'alors Mme de Sablé habitait déjà Port-Royal, puisque la spirituelle chancelière remet sa dispute avec la marquise au temps où elle ira au Luxembourg, ce qui marque bien que Mme de Sablé n'était plus à la Place-Royale, mais aux environs du Luxembourg, dans le quartier Saint-Jacques.

toute la face de la terre auroit changé (1). » Est-ce que cette pensée n'aurait pu être lue dans le salon de Mme de Sablé avec tant d'autres sur l'amour du marquis de Sourdis, de d'Ailly, d'Esprit, de La Rochefoucauld, de Mme de Sablé elle-même?

Qui sait même si ce n'est pas le désir de plaire à l'aimable marquise, de tenir sa place dans cette compagnie à moitié dévote, à moitié galante, qui a inspiré un autre écrit de Pascal, antérieur aux *Pensées* et aux *Provinciales*, qui appartient à sa vie mondaine, ou qui du moins la rappelle? Nous voulons dire le *Discours sur les passions de l'amour*, que nous avons découvert il y a dix ou douze ans et publié pour la première fois dans la *Revue* (2). Ce discours convient si merveilleusement à la société de Mme de Sablé, qu'on peut dire en vérité qu'il a été fait tout exprès pour elle. Que de choses y semblent à l'adresse des galans gentilshommes et des belles dames du temps passé que Mme de Sablé réunissait autour d'elle! Combien le passage sur le charme des hautes amitiés devait parler au cœur de ces nobles dames! En revenant à plusieurs reprises sur les rapports de l'amour et de l'ambition, Pascal ne témoigne-t-il pas qu'il parle à des hommes et à des femmes qui toute leur vie avaient mêlé l'ambition et l'amour, et dont plusieurs n'avaient encore tout à fait renoncé ni à l'un ni à l'autre? N'est-ce point comme un abrégé de la vie de Mme de Chevreuse ou de La Rochefoucauld que Pascal leur présente, et une sorte de flatterie qu'il exerce à leur égard, lorsqu'il dit : « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition? Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd : alors que la place est belle et grande pour l'ambition! » Mme de Sablé a écrit cette maxime sur l'amour : « Partout (3) où il est, l'amour est toujours le maître... Il semble véritablement qu'il est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps de celui qu'elle anime. » Dans sa première édition, La Rochefoucauld avait emprunté cette maxime à la marquise; il la retrancha dans les éditions suivantes, rendant à Mme de Sablé son bien ou mettant le sien à sa disposition. Pascal les avait prévenus, et il les efface l'un et l'autre dans ces lignes d'une incomparable beauté : « L'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais en peu d'instans il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon; il veut être seul,

(1) Nous citons Pascal d'après le texte original très souvent altéré par ses amis. Voyez notre travail sur les *Pensées de Pascal*, *Œuvres littéraires*, tome Ier, et l'édition de M. Havet, qui est bien l'édition critique et savante que nous avions demandée : c'est la récompense de nos efforts de les avoir vus couronnés et terminés par un tel ouvrage.

(2) Voyez la livraison du 15 septembre 1843.

(3) Maxime LXXIX.

il faut que toutes les passions ployent et lui obéissent. » La Rochefoucauld dit ingénieusement (1) : « L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel. » Pascal dit grandement : « Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événemens nouveaux. Comme le dedans est en mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu, et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » La Rochefoucauld et Pascal ont cela de commun, qu'évidemment ils écrivent pour des femmes du grand monde; mais La Rochefoucauld, qui les connaît à fond, se met fort à l'aise avec elles, et ne se gêne pas pour déchirer les voiles dont elles aimaient à s'envelopper. Pascal au contraire est tout rempli de l'esprit de Platon, et l'amour qu'il analyse et qu'il peint est l'amour à la façon de Corneille. Son analyse est subtile et fine, ses peintures chastes et passionnées. C'est le vrai genre précieux dans toute sa perfection. Et puisque l'hôtel de Rambouillet n'était plus, où mieux placer la scène d'un pareil discours que chez Mme de Sablé, devant de belles précieuses, les unes jeunes encore, les autres un peu sur le retour, mais toujours faites pour plaire : la comtesse de Maure et Mlle de Vandy; Mme de Brégy, une des plus belles muses de la poésie galante; Anne de Rohan, princesse de Guymenée, que Retz a trop fait connaître, et à laquelle de Thou écrivit une lettre si touchante avant de monter sur l'échafaud; la duchesse de Schomberg, veuve depuis quelque temps, autrefois Mlle de Hautefort, le digne objet d'une des passions mélancoliques de Louis XIII, toujours belle, spirituelle, d'une vertu et d'une piété qui n'ôtaient rien à ses grâces; enfin, à côté de Mme de Sévigné, très vive au moins si elle n'était pas fort tendre, le futur auteur de *la Princesse de Clèves,* celle qui devait retracer un jour avec tant de charme les tourmens et les douceurs d'une passion contenue? N'est-ce pas à des femmes de cet ordre que Pascal a dû présenter l'amour comme une adoration respectueuse, comme un sentiment qui ennoblit et agrandit l'âme, ardent à la fois et délicat, tour à tour silencieux et éloquent, heureux de la moindre faveur, et avec lequel, ce semble, il n'y aurait pas de trop grands risques à courir?

Mais laissons les conjectures, si vraisemblables qu'elles nous paraissent, pour revenir aux faits certains dont nous voulons marquer la suite. Du moins il est indubitable que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont sorties du salon de Mme de Sablé. La Rochefoucauld n'y

(1) Maxime LXXXV.

a pas introduit le goût de ce genre d'occupation, il l'y a trouvé, et il a fait des maximes parce que tout le monde en faisait autour de lui. Otez la société du Luxembourg et les *Divers Portraits* de Mademoiselle; vous n'auriez jamais eu le *Portrait de La Rochefoucauld par lui-même*. De même, ôtez la société de Mme de Sablé, et la passion des sentences et des pensées qui y régnait; jamais La Rochefoucauld n'eût songé ni à composer ni à publier son livre. Il est bien loin de se donner pour l'inventeur de cette manière de passer le temps. Dans ses lettres, il se plaint assez souvent que d'un délassement on lui ait fait une fatigue, et il reproche à Esprit d'avoir suscité en lui le goût des sentences pour troubler son repos. Il en envoie à Esprit pour obéir à ses instances, il en envoie à Mme de Sablé, et lui demande en retour quelque bon plat ou quelque bonne recette. « Voilà tout ce que j'ai de maximes; mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes (1), un ragoût de mouton, etc. » C'est ainsi que les *Maximes* ont été faites. La Rochefoucauld a la courtoisie de dire à Mme de Sablé et à Esprit qu'elles sont à eux autant qu'à lui, et il y a eu de bonnes gens, même de nos jours, qui l'ont pris au mot; mais il faut bien s'entendre ici. Oui, encore une fois, La Rochefoucauld a trouvé la matière de la plupart de ses maximes dans les conversations qui avaient lieu chez Mme de Sablé, dans leur commun retour sur le passé, dans les aventures dont s'entretenait la compagnie et qui faisaient alors du bruit, dans l'histoire de M. tel et de Mme telle, surtout dans sa propre histoire. Cela est si vrai qu'avec les *Maximes* on éclaire la vie de La Rochefoucauld et l'histoire même de son temps, comme on peut suivre la marche opposée et répandre un grand jour sur certaines maximes, en les rapportant aux circonstances, aux choses et aux personnes qui vraisemblablement leur ont donné naissance. Il y avait chez Mme de Sablé, comme dans toutes les petites sociétés, une sorte de fonds commun; on s'occupait à peu près des mêmes sujets, mais chacun y apportait une tournure d'esprit particulière, et mettait son cachet à ce qu'il faisait. Quand La Rochefoucauld avait composé quelques sentences, il les mettait sur le tapis avant ou après dîner, ou il les envoyait au bout d'une lettre. On en causait, on les examinait; on lui faisait des observations dont il profitait; on a pu lui ôter des fautes, mais on ne lui a prêté aucune beauté : il n'y a pas un tour délicat et rare, un trait fin et acéré, qui ne vienne de lui, ou ces messieurs et ces dames ont donné généreusement tout leur talent à La Rochefoucauld, et n'en ont pas gardé pour eux-mêmes.

(1) Les éditeurs mettent « un potage *avec* carottes. » Quelle distraction, bon Dieu! et comme Mme de Sablé se serait emportée contre ces maladroits éditeurs qui gâtent ainsi ses potages!

Je ne m'en défends pas, je n'aime pas La Rochefoucauld : je veux dire l'homme et le philosophe; mais je mets très haut l'écrivain. Sans doute, comme on a pu le voir dans les passages analogues que nous avons cités de l'un et de l'autre, La Rochefoucauld pâlit devant Pascal; mais Pascal, c'est un homme de génie, un grand esprit inspiré par un grand cœur et servi par un art consommé. Il a tour à tour la hauteur et le pathétique de Corneille, la plaisanterie profonde de Molière, la magnificence et la sublimité de Bossuet; il occupe avec eux les sommets de l'art. Au-dessous de Pascal et de ces maîtres incomparables, La Rochefoucauld a encore une belle place; son vrai rival, celui avec lequel il a des rapports de tout genre, c'est le cardinal de Retz. Peut-être la nature avait-elle plus fait pour Retz : elle lui avait donné autant d'esprit, plus d'imagination, de force, d'étendue. Retz a des momens admirables; il démêle et expose avec une netteté supérieure les affaires les plus difficiles; sa narration est pleine d'agrément; il excelle dans les portraits, il y déploie les plus grandes qualités, et particulièrement une étonnante impartialité à l'égard même de ceux qui l'ont le plus combattu, Condé ou Molé, Mazarin seul excepté; il est unique pour la profonde intelligence des partis et la peinture vivante de l'intérieur de chacun d'eux; il a de la finesse, de la vigueur, de l'éclat, et par-dessus tout cela une parfaite simplicité, une aisance du plus haut ton. Une seule chose lui a manqué : le soin et l'étude. L'art n'a point achevé son génie : il est négligé, quelquefois même incorrect, et il se perd souvent dans des détails infinis. C'est que Retz voulait seulement (1) amuser Mme de Caumartin et se divertir lui-même dans sa retraite de Commercy, et que s'il regardait aussi le public et la postérité, c'était d'un regard détourné et lointain, tandis que La Rochefoucauld, après avoir commencé à écrire par occasion, par complaisance même, pour faire sa cour à Mademoiselle et à Mme de Sablé, peu à peu enhardi par ses succès de société, s'en proposa de plus grands, et songea à paraître devant le public. Là est le trait particulier de La Rochefoucauld, qui le distingue entièrement de Retz, de ces grands seigneurs et de ces grandes dames dont Mme de Sévigné et Saint-Simon sont les représentans les plus illustres, qui avaient tant d'esprit et écrivaient si bien sans en faire profession et sans penser à se faire imprimer, au moins de leur vivant. Grâce à sa liaison avec Segrais et avec Mme de La Fayette, qui elle-même était un auteur, La Rochefoucauld a su qu'il y a un art d'écrire, et il s'est exercé dans cet art. A peu près vers 1660, il est devenu un homme de lettres, bien entendu en mettant tout son soin à ne le pas paraître.

(1) Nous possédons à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe des *Mémoires* de Retz : il est écrit facilement et presque sans ratures.

Il avait infiniment d'esprit et d'agrément dans l'esprit, et il y joignait la délicatesse et le goût. Dans le monde où il vivait, entre Condé et sa sœur, entre Retz et la Palatine, chez Mademoiselle et même chez Mme de Sablé, le ton du grand seigneur devait dominer. On lui savait gré de la malice, de la vivacité, de la grâce de ses pensées et de son style, pourvu que l'air aisé et une certaine négligence de grand goût y fussent toujours, sans quoi on eût trouvé qu'il dérogeait. Aussi M. le duc de La Rochefoucauld se donne-t-il l'air de produire tout ce qu'il fait sans nul effort et sans mettre enseigne, comme dit Pascal, en honnête homme et nullement en homme du métier, et pourtant il en est. Il porte le soin du bon style jusqu'au raffinement, et ce travail secret et qui ne se sent pas l'a conduit à une perfection que son rival a trop souvent manquée.

La Rochefoucauld était scrupuleux et réfléchi jusqu'à l'irrésolution en toutes choses. Il n'avait pas de ces instincts puissans qui poussent malgré eux certains hommes. Il se battait bien par honneur, mais il n'a jamais eu aucune des inspirations de l'homme de guerre. Cette grande passion pour Mme de Longueville, qui, dit-on, l'entraîna dans la fronde, commença, c'est lui-même qui nous l'apprend, par un calcul, par la considération des avantages qu'il pourrait tirer de cette liaison pour sa fortune, en gagnant le frère par la sœur. Il n'était pas non plus un véritable homme de parti, n'ayant ni la fermeté d'esprit ni la constance nécessaires, entrant aisément dans une affaire et en sortant de même, s'étant mêlé d'intrigues dès son enfance, comme le dit Retz, sans en avoir poussé aucune à fond, ne s'attachant à rien fortement et cherchant toujours son intérêt au milieu de tous les mouvemens contraires. Enfin, comme Retz le conclut fort bien aussi, avec sa raison, sa douceur et une facilité de mœurs fort voisine d'une élégante indifférence, il était né pour être « le courtisan le plus poli de son siècle et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune. »

C'était là sa vraie carrière; il s'y était réduit après la fronde. Il fit sa paix avec Mazarin; il arrangea ses affaires, il poussa habilement son fils Marsillac auprès du roi; il ouvrit sa maison, y reçut la plus brillante compagnie, se lia avec plusieurs membres de l'Académie française, et plus tard, après les succès de son livre, il en aurait été, on le lui offrit même, mais il ne se sentit pas le courage, ce semble assez facile, de prononcer le compliment d'usage. C'est en 1659 qu'il débuta devant le public avec son *Portrait fait par lui-même*, inséré dans une des éditions des *Portraits* de Mademoiselle. Ce petit écrit montre bien que La Rochefoucauld n'était pas novice dans l'art d'exprimer heureusement ses pensées. Nous avons sous les yeux plus d'une lettre inédite de la première moitié de sa vie, où perce déjà le soin précoce de bien dire et de bien écrire; nous possédons même un

mémoire étendu et habile composé par lui en 1649, à la fin de la première fronde, pour être communiqué à Mazarin. Retz a fait cette remarque que « l'air de honte et de timidité qu'avait La Rochefoucauld dans la vie ordinaire s'était tourné dans les affaires en air d'apologie, et qu'il croyait toujours en avoir besoin. » La pièce qui est entre nos mains, et qui n'a jamais vu le jour, est en effet intitulée : *Apologie de M. le prince de Marsillac*. Quand elle paraîtra, tout ce que nous avons dit des motifs intéressés et personnels qui engagèrent La Rochefoucauld dans la guerre civile semblera bien faible devant les explications qu'il y donne lui-même de sa conduite; mais en même temps on y reconnaîtra tous les caractères de son talent, je ne sais quoi de spirituel, d'aisé, d'agréable à la fois et de mordant. *Le Portrait de La Rochefoucauld* partait donc d'une plume exercée; il annonçait l'auteur des *Maximes*, son style et aussi plus d'une de ses pensées. Le futur apologiste de l'égoïsme ne se révèle-t-il pas dans le superbe contempteur des misérables, qui veut bien qu'on soulage leur affliction, mais sans la partager, qui laisse au peuple la pitié, et interdit à l'homme d'esprit de souffrir parce que d'autres souffrent? « Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal, car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder bien soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affoiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple. » Voilà en quelque sorte le stoïcisme de l'indifférence. On s'aperçoit bien aussi que La Rochefoucauld commence à faire la cour à Mme de La Fayette, car il parle de l'amour bien autrement qu'il fera dans les *Maximes;* il le célèbre comme un grand sentiment, et qui se peut même accommoder avec la plus austère vertu; il dit que si jamais il aime, ce sera avec cette force et cette délicatesse : déclaration bien engageante pour Mme de La Fayette, mais il la gâte en ajoutant qu'il doute fort s'il est capable d'aimer. D'ailleurs ce *Portrait de La Rochefoucauld* peint à merveille la disposition d'esprit où il était en 1659, son goût pour les lettres, ses premiers essais et l'intention de les poursuivre : « J'aime la lecture en général, surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit, car de cette sorte on réfléchit à tous momens sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile... La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus; j'aime qu'elle soit sérieuse

et que la morale en fasse la plus grande partie... Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée... J'écris bien en prose, je fais bien en vers (1), et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation. » Nous ne sommes pas dupe de cet air de négligence et d'indifférence. En affectant de ne pas être un auteur, La Rochefoucauld nous convainc d'autant mieux qu'il songe à l'être, ou plutôt qu'il l'est déjà.

Lorsqu'à peu près vers ce temps-là il entra dans une société occupée à faire des maximes, il était admirablement disposé et comme préparé à ce genre de composition. Il y apportait l'expérience de sa vie, remplie des aventures les plus diverses, où il avait pu reconnaître les ressorts secrets de bien des conduites et voir sans masque bien des cœurs. Il était revenu de toutes les illusions; il avait cinquante ans : c'est le bon âge pour se replier sur soi-même et réfléchir après avoir agi.

Et pouvait-il faire autre chose que des mémoires et des maximes? Il n'avait aucune instruction; plusieurs des femmes de sa société savaient le latin mieux que lui. Il tire donc, et forcément, tout ce qu'il écrit de son propre fonds. Les *Mémoires* racontent ce qu'il a vu; les *Maximes* en expriment la philosophie : à proprement parler, il ne sort jamais de lui-même.

On n'a pas assez remarqué qu'à le prendre littérairement c'est là un grand moyen de naturel à la fois et de vigueur. De quoi en effet parlera-t-on avec simplicité, avec force, avec charme, si ce n'est de soi? Là du moins, tout a sa vérité; tout coule de source avec limpidité et avec grâce.

Tel est le caractère des *Mémoires* de La Rochefoucauld; ils ont fait époque en 1662, pour la netteté, l'aisance, l'agrément. Les *Maximes*, en 1665, en gardant les mêmes avantages, firent paraître des qualités nouvelles, d'un ordre encore plus relevé. Ce sont, pour la plupart, de petites médailles de l'or le plus fin et du relief le plus vif. On sent que l'artiste y a travaillé avec amour. Je le crois bien : il gravait son portrait.

Ce portrait est aussi celui de l'homme de son temps, tel que La Rochefoucauld l'avait vu, et même de l'humanité tout entière, car nous sommes tous de la même famille; nous avons tous les mêmes misères, auxquelles se mêle un rayon de grandeur. Ce rayon-là, qui souvent ne brille qu'un moment et à travers mille nuages, La Rochefoucauld ne l'apercevant pas en lui, quoiqu'il y fût sans doute, mais bien caché, ne l'a pas reconnu dans les autres, ni dans Condé,

(1) C'est là le seul indice que nous connaissions de poésies de La Rochefoucauld.

ni dans Bossuet, ni dans Vincent de Paul, ni dans la mère Angélique, ni dans Mlle de La Vallière, ni dans Mme de Longueville, hélas! Vain par-dessus tout, il a donné la vanité comme le principe unique de toutes nos actions, de toutes nos pensées, de tous nos sentimens, et cela est très vrai en général, même pour le plus grand des hommes, qui n'en est que le moins petit. Il y a néanmoins tel instant où, du fond de cette vanité, de cet égoïsme, de cette petitesse, de ces misères, de cette boue dont nous sommes faits, sort tout à coup un je ne sais quoi, un cri du cœur, un mouvement instinctif et irréfléchi, quelquefois même une résolution qui ne se rapporte pas à nous, mais à un autre, mais à une idée, à notre père et à notre mère, à notre ami, à la patrie, à Dieu, à l'humanité malheureuse, et cela seul trahit en nous quelque chose de désintéressé, un reste ou un commencement de grandeur, qui, bien cultivé, peut se répandre dans l'âme et dans la vie tout entière, soutenir ou réparer nos défaillances, et protester du moins contre les vices qui nous entraînent et contre les fautes qui nous échappent. Admettez un seul acte ou même un seul sentiment vraiment honnête et généreux, et c'en est fait du système des *Maximes*. Mais je ne les considère ici qu'au seul point de vue littéraire, et à ce point de vue on ne peut trop les admirer.

Faites bien attention, je vous prie, à un procédé de La Rochefoucauld, qui montre au plus haut degré l'homme de lettres amoureux de son art. Avant d'affronter l'œil du public, il avait grand soin de laisser ses maximes courir les salons, et de les soumettre à l'épreuve des jugemens les plus divers, pour se préparer sans doute des admirateurs et des partisans, mais surtout aussi pour avoir des avis éclairés, et sur eux perfectionner son ouvrage. Voici à peu près comme les choses se passaient : Mme de Sablé, sans avoir l'air d'agir au nom de La Rochefoucauld, communiquait les *Maximes* à ceux et à celles qui lui paraissaient les plus capables d'en juger. Elle exigeait que l'on n'en tirât pas de copie, et qu'on lui envoyât par écrit son opinion; puis elle montrait toutes ces lettres à La Rochefoucauld. L'année qui précéda la publication se passa dans ce travail de révision et de correction. Il est curieux de le suivre dans les papiers de Mme de Sablé.

En général, les hommes approuvent La Rochefoucauld, et les femmes le condamnent. On ne sait pas le nom des hommes : ils ne signent point; mais la plupart sont évidemment des ecclésiastiques ou des dévots d'un esprit assez médiocre, qui, accoutumés avec Port-Royal à exagérer la doctrine du péché originel pour exagérer ensuite celle de la grâce, triomphent de voir étaler la perversité de la nature humaine. Cependant il y a ici un danger immense : c'est que, si on

ne va pas jusqu'au jansénisme, on s'arrête, avec La Rochefoucauld, à un égoïsme sans limite et sans remède.

Voici deux lettres favorables à La Rochefoucauld :

« A considérer superficiellement l'escrit que vous m'avez envoyé, il semble tout à fait malin, et il ressemble fort à la production d'un esprit orgueilleux, satyrique, ennemi déclaré du bien sous quelque visage qu'il paroisse, partisan très passioné du mal auquel il attribue tout, qui querelle toutes les vertus, et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale et pour l'empoisonneur de toutes les bonnes actions, qu'il veut absolument qui passent pour autant de vices déguisés (1). Mais quand on le lit avec un peu de cet esprit pénétrant qui va bientost jusqu'au fond des choses pour y trouver le fin, le délicat et le solide, on est contraint d'avouer, ce que je vous déclare, qu'il n'y a rien de plus fort, de plus véritable, de plus philosophe, ni mesme de plus chrestien. C'est une morale très délicate qui exprime d'une manière peu connue aux anciens philosophes et aux nouveaux pédans la nature des passions qui se travestissent dans nous si souvent en vertus. C'est la découverte du foible de la sagesse humaine et de ce qu'on appelle force d'esprit. C'est une satyre très ingénieuse de la corruption de la nature par le pesché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout quand il agit de soi-mesme sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnestes gens quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle et de la raison sans la grâce. C'est une école de l'humilité chrestienne où nous pouvons apprendre les défauts de ce que l'on appelle si mal à propos nos vertus. C'est un parfaitement beau commentaire du texte de saint Augustin, qui dit que toutes les vertus des infidelles sont des vices. C'est un anti-Sénèque qui abat l'orgueil du faux sage que le superbe philosophe élève à l'égal de Jupiter... Enfin, pour dire nettement mon sentiment, quoiqu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans les termes de la vertu morale et de la raison naturelle sans la grâce. Il n'y en a point que je ne soutienne, et il y en a mesme plusieurs qui s'accordent parfaitement avec les sentimens de l'Ecclésiastique, qui contient la morale du Saint-Esprit. Enfin je n'y trouve rien à reprendre que ce qu'il dit, qu'on ne loue jamais que pour estre loué, car je vous jure que je ne prétends nulles louanges de celles que je suis obligé de lui donner; et dans l'humeur où je suis, je lui en donnerois bien d'autres. Mais il y a là-bas un fort honneste homme qui m'attend dans son carrosse pour me mener faire l'essai de vostre chocolat. Vous y avez quelque intérest, et moi aussi, parce que vous estes de moitié avec Mme la princesse de Guimené pour m'en faire ma provision (2). »

(1) Ces petites incorrections, qui de la conversation passent dans le style, trahissent un homme qui n'est pas un auteur.

(2) Sur cette fin, on serait fort tenté de soupçonner Arnauld d'Andilly, ami bien connu de Mme de Guymenée comme de Mme de Sablé; mais ce n'est pas sa belle écriture.

« Lundi 8 février (1) 1664.

« Je vous suis infiniment obligé, madame, de m'avoir donné la pièce que je vous renvoie; et encore que je n'aye eu que le loisir de la parcourir dans le peu de temps que vous m'aviez prescrit pour la lire, je n'ai pas laissé d'en retirer beaucoup de plaisir et de profit, et une estime si particulière pour l'auteur et pour son ouvrage, qu'en vérité je ne suis pas capable de vous la bien exprimer. L'on voit bien que ce faiseur de maximes n'est pas un homme nourri dans la province ni dans l'université; c'est un homme de qualité qui connoit parfaitement la cour et le monde, qui en a gousté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en estudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais outre cela, comme la nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement joint à la droiture, à la délicatesse et à ce beau tour dont il parle en plusieurs endroits de cet escrit, il ne faut pas s'estonner s'il a prononcé si judicieusement sur des matières qu'il avoit si parfaitement connues. Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon goust dans toutes les anciennes et les nouvelles sectes des philosophes, et quiconque saura bien cet escrit n'a plus besoin de lire Sénèque, ni Épictète, ni Montaigne, ni Charron, ni tout ce qu'on a ramassé depuis peu de la morale des sceptiques et des épicuriens. On apprend véritablement à se connoistre dans ces livres, mais c'est pour devenir plus superbe et plus amateur de soi-mesme. Celui-ci nous fait connoistre, mais c'est pour nous mépriser et pour nous humilier; c'est pour nous donner de la méfiance et nous mettre sur nos gardes contre nous-mesmes et contre toutes les choses qui nous touchent et nous environnent; c'est pour nous donner du dégoust de toutes les choses du monde, et, en nous en détachant, nous tourner du costé du bien, qui seul est immuable et digne d'estre aimé, honoré et servi. On pourroit dire que les chrestiens commencent où vostre philosophe finit, et l'on ne pourroit faire une instruction plus propre à un catéchumène pour convertir à Dieu son esprit et sa volonté..... Quand il n'y auroit que cet escrit au monde et l'Évangile, je voudrois estre chrestien. L'un m'apprendroit à connoistre mes misères, et l'autre à implorer mon libérateur..... Si cette pièce ne s'imprime pas, je vous prie très humblement, madame, de m'en faire avoir une copie. »

Voici l'extrait d'une autre lettre, sans signature aussi, mais écrite dans un esprit différent :

« Je vous ai beaucoup d'obligation d'avoir fait un jugement de moi si avantageux, que de croire que j'estois capable de dire mon sentiment de l'escrit que vous m'avez envoyé. Je vous proteste, madame, avec toute la sincérité de mon cœur, quoique l'auteur de l'escrit n'en croye point de véritable, que j'en suis incapable, et que je n'entends rien en ces choses si subtiles et si délicates; mais puisque vous commandez, il faut obéir... Après la raillerie (2),

(1) Presque déchiré.

(2) Nous l'avons supprimée comme n'étant pas fort plaisante.

il est bon d'entrer un peu dans le sérieux, et de vous dire que les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences les avoient mieux placées; car si l'on voyoit ce qui estoit devant et après, assurément on en seroit plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beaucoup de simples dont le suc est un poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'en a rien extrait et que la plante est en son entier. Ce n'est pas que cet escrit ne soit bon en de bonnes mains, comme les vostres, qui sçavent tirer le bien du mal mesme; mais aussi on peut dire qu'entre les mains de personnes libertines, ou qui auroient de la pente aux idées nouvelles (1), cet escrit pourroit les confirmer dans leur erreur, et leur faire croire qu'il n'y a point du tout de vertu et que c'est folie de prétendre de devenir vertueux, et jeter ainsi le monde dans l'indifférence et dans l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. J'en parlai à un homme de mes amis qui me dit qu'il avoit vu cet escrit, et qu'à son avis il descouvroit les parties honteuses de la vie civile et de la société humaine sur lesquelles il falloit tirer le rideau; ce que je fais de peur que cela fasse mal aux yeux délicats comme les vostres, qui ne sauroient rien souffrir d'impur et de deshonneste. »

Nous avons l'avantage de connaître les noms des femmes qui adressèrent à Mme de Sablé leur opinion sur les *Maximes*. La première qui se présente est la comtesse de Maure.

C'était, comme nous l'avons dit, la plus ancienne amie de Mme de Sablé, une personne très considérée, qui, avec quelques travers fort innocens partagés par la marquise, possédait un grand fonds de mérite, d'honneur et d'esprit. Ajoutez qu'elle n'était pas dévote, ni moliniste ni janséniste. Dans les affaires de Port-Royal, elle montra le plus grand bon sens et le plus noble caractère. En vain les deux factions s'agitaient autour d'elle, elle ne se laissa entraîner ni par l'une ni par l'autre. Tout en respectant et en admirant ces religieuses héroïques qui préféraient ce qui leur semblait la vérité au repos et à toutes les douceurs de la vie, elle était ouvertement opposée à la doctrine outrée de l'absolue corruption de la nature humaine, comme trop dure à son esprit et à son cœur. Elle appuyait sa vertu sur un christianisme modéré et sur une philosophie élevée. Elle ne pouvait donc être favorable à La Rochefoucauld. Lui-même écrit à Mme de Sablé (2) : « J'avois toujours bien cru que Mme la comtesse de Maure condamneroit l'intention des sentences, et qu'elle se déclareroit pour la vérité des vertus. » La comtesse nous apprend en effet, dans un petit billet conservé par Valant, qu'elle avait donné son opinion sur les *Maximes* de La Rochefoucauld, et cette opinion était si sévère et si peu mêlée de complimens, qu'elle supplie son amie de ne pas la communiquer à La Rochefoucauld, connaissant fort bien

(1) Probablement l'opinion des sceptiques et des épicuriens, de Lamothe-Levayer, Gassendi, Bernier, etc.

(2) *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 461.

l'amour-propre du personnage. Elle la lui redemande pour l'adoucir, ou du moins pour y ajouter des éloges qui la fassent passer. Nous voudrions bien avoir cet avis dans sa première ou dans sa seconde forme, avec ses sévérités un peu fortes, ou même avec ses tempéramens; du moins le billet que nous mettons sous les yeux du lecteur nous conserve-t-il une ligne de la pièce égarée, et cette ligne est décisive : « Il me semble que M. La Rochefoucauld n'y est pas assez loué (1) pour le lui envoyer, et du moins il y faudroit remettre quelque chose que j'ai oublié, avant de dire : mais je trouve qu'il fait à l'homme une âme trop laide. Renvoyez-le moi, s'il vous plaist. »

La belle et altière Anne de Rohan, princesse de Guymenée, jadis l'idole de tant de cœurs, alors réduite au bel-esprit et au jansénisme, n'hésita pas à se prononcer aussi contre La Rochefoucauld. Avec sa pénétration et sa fermeté, elle va droit à la source du mal; elle accuse La Rochefoucauld de juger de tous les hommes par ses propres sentimens :

« Je vous allois écrire, quand j'ai reçu vostre lettre, pour vous supplier de m'envoyer vostre carrosse aussitost que vous aurez diné. Je n'ai encore vu que les premières maximes, à cause que j'avois hier mal à la teste; mais ce que j'en ai vu me paroit plus fondé sur l'humeur de l'auteur que sur la vérité, car il ne croit point de libéralité sans intérest ni de pitié : c'est qu'il juge tout le monde par lui-mesme. Pour le plus grand nombre, il a raison, mais assurément il y a des gens qui ne désirent autre chose que de faire du bien. »

La duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, qui jouissait d'une assez grande réputation d'esprit et de vertu, célèbre aussi par son goût pour les beaux bâtimens et les beaux jardins, et qui a créé la magnifique résidence de Liancourt, janséniste éclairée, auteur d'un excellent traité d'éducation (2), et dont la fille épousa le fils de La Rochefoucauld, fut choquée, et, comme elle le dit, scandalisée à la première lecture; puis elle se radoucit, peut-être un peu par politique, par condescendance pour Mme de Sablé et La Rochefoucauld, et grâce à une distinction qui ôte en effet le scandale, mais aussi tout le piquant des *Maximes :*

« Je n'avois qu'une partie d'un petit cahier des *Maximes* que vous savez quand j'eus l'honneur de vous voir, et il débutoit si cruellement contre les vertus, qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres; mais depuis j'ai tout lu, et je fais amende honorable à vostre jugement, car je vois bien qu'il y a dans cet escrit de fort jolies choses, et mesme, je crois, de bonnes,

(1) Dans l'avis que nous n'avons plus.

(2) *Règlement donné par une dame de haute qualité à madame sa petite-fille;* composé, en effet, pour l'éducation de la petite La Rochefoucauld, publié en 1698, réimprimé en 1779.

pourvu qu'on oste l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis a changé quelques mots en plusieurs articles qui raccommodent, je crois, ce qu'il y avoit de mal. Je vous les lirai un de ces jours, si vous avez le loisir de me donner audience. »

Mme de Liancourt n'avait pas vu que cette équivoque, qu'elle relève avec raison dans le livre des *Maximes*, est le livre tout entier; quelques mots ajoutés ne justifieraient le système qu'en le renversant.

Parmi les diverses lettres féminines que reçut en cette occasion Mme de Sablé, nous rencontrons celle d'une personne dont nous avons déjà dit un mot et que nous regardons comme une des dames les plus accomplies du XVIIe siècle, la belle-sœur de Mme de Liancourt, la duchesse de Schomberg, Marie de Hautefort, que La Rochefoucauld avait autrefois assez particulièrement connue. Mme de Sablé goûta fort la lettre de Mme de Schomberg et elle en fit part à plusieurs personnes; mais, en amie zélée de La Rochefoucauld, elle commença par en retrancher ce qui pouvait lui moins convenir : elle l'abrégea, et en fit une sorte de discours sur les *Maximes*, comme l'appelle La Rochefoucauld. On l'a publiée en cet état, entièrement défigurée et disant souvent le contraire de ce que dit la lettre originale. Nous allons la rétablir dans son texte vrai, non d'après la lettre autographe que nous n'avons pu retrouver, mais sur une copie qui est dans les papiers de Mme de Sablé avec les corrections malencontreuses qui gâtaient jusqu'ici une des plus jolies lettres que nous connaissions, et où se sent encore ce parfum de délicatesse raffinée et de nobles sentimens qu'on respirait dans la jeunesse de Marie de Hautefort à l'hôtel de Rambouillet et à la cour de Louis XIII (1).

(1) Nous déplorons qu'il n'y ait pas un seul portrait du temps, ni peint ni gravé, de cette belle et aimable personne. Le père Lelong n'en indique aucun, et on ne se peut contenter de celui que Desrochers a donné dans la collection d'Odieuvre au milieu du XVIIIe siècle, sans indiquer l'original sur lequel il a travaillé. Voici du moins quelques lignes de Mme de Motteville, t. I, p. 48 et 49 : « Ses yeux étoient bleus, grands et pleins de feu, ses dents blanches et égales, et son teint avoit le blanc et l'incarnat nécessaire à une beauté blonde. » — *Vie de Madame de Hautefort, duchesse de Schomberg*, par une de ses amies, publiée d'abord en 1799, puis réimprimée en 1807 avec l'*Histoire de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano*, p. 124 : « Mme de Hautefort est grande et d'une très belle taille; elle a les cheveux du plus beau blond cendré que l'on ait jamais vu; son teint est d'un blanc et d'un incarnat admirables; elle a les plus beaux yeux du monde, si vifs et si pleins de feu, que l'on en voit sortir le même éclat qui sort de ses diamants si brillants et si beaux; sa bouche est parfaitement belle, et d'un rouge si beau, que l'art n'en saurait imiter la couleur; ses dents sont blanches, bien faites et bien rangées; elle a le nez aquilin, et aussi grand qu'il faut pour lui donner un air de majesté admirable. Elle a dans son visage et dans toute sa personne un certain air de bonté et de majesté tout ensemble, si particulier, que tous ceux qui la connaissent assurent que l'on sent en la voyant de la joie, de la tendresse, du respect et de la crainte; l'on est d'abord ravi de la voir, et l'esprit, tout prévenu aussitôt de sa bonté et de sa vertu, fait que le cœur est rempli de respect et d'amitié pour elle. » Voyez encore un admirable portrait

« Je crus hier tout le jour vous pouvoir renvoyer vos *Maximes*, mais il me fut impossible d'en trouver le tems. Je voulois vous escrire et m'estendre sur leur sujet. Je ne puis pas vous dire mon sentiment en détail. Tout ce qui me paroist en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoist dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité. Je croyois qu'il y en pouvoit avoir. Cependant, après la lecture de cet escrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice, ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empescher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces maximes sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien escrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur, et cela ne me déplaist pas. Ce que je puis vous en dire de plus vrai est que je les entends toutes comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits (1). Il y en a qui me charment, comme « l'esprit est toujours la dupe du cœur. » Je ne sçay si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours par son habileté et par ses raisonnemens faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe : il en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvemens, malgré que l'on en ait, et l'on les suit mesme sans croire les suivre. Cela se connoist mieux en galanterie qu'aux autres actions; et je me souviens de certains vers, sur ce sujet, qui ne seroient pas mal à propos :

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne,
Et le dépit le plus souvent
Rend plus amoureux que devant.

« Il y en a encore une qui me paroist bien véritable, et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blasment le goust des autres : c'est celle qui dit que la félicité est dans le goust et non pas dans les choses. C'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux et non pas ce que les autres trouvent aimable. Mais ce qui m'a esté tout nouveau et que j'admire est que la paresse, toute languissante qu'elle est, destruit toutes les passions. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable, que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de sçavoir que c'est à la paresse à qui l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

« Que dites-vous aussi, madame, de ce que chacun se fait un extérieur et

fort détaillé de Mme de Schomberg, sous le nom d'*Olympe*, dans la troisième édition des *Portraits* de Mademoiselle; nous n'en savons pas l'auteur.

(1) Mme de Sévigné dit aussi : « A ma honte, il y en a que je n'entends pas du tout. »

une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut paroître au lieu de ce que l'on est? Il y a longtemps que je l'ai pensé et que j'ai dit que tout le monde estoit en masquarade, et mieux déguisé qu'à celle du Louvre, car l'on n'y reconnoît personne. Enfin, que tout soit *arte di parer honesta* (1) et non pas l'estre, cela est pourtant bien estrange.

« Voici de ces phrases nouvelles : la nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre. Ces modes de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honneste homme qui escrit pour son plaisir et comme il parle d'avec les gens qui en font mestier.

« Mais je ne sçay si cela réussira imprimé comme en manuscrit. Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui osteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sçait tant là-dessus, et il paroist si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroistre point en avoir.

« Je vous dis à bâtons rompus tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture. Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille. Je ne pense qu'à vous obéir ponctuellement, et en le faisant, je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne. Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère avoir l'honneur de vous voir demain (2). »

Mme de Sablé se garde bien de faire ce que lui demande Mme de Schomberg : elle communique sa lettre à tous ses amis après l'avoir arrangée à son goût et à celui de La Rochefoucauld, et elle y répond

(1) *Arte di parer honesta* est du Guarini dans le *Pastor fido*, livre que toutes les belles dames d'alors savaient par cœur et citaient sans cesse. Voici la phrase du Guarini, *P. Fid.* att. III, sc. v : « L'*honestate altro non è che un' arte di parer honesta.* »

(2) Il reste si peu de chose de la duchesse de Schomberg, qu'on nous saura gré peut-être de tirer du *Supplément français*, 3029,8, deux petits billets qui se rattachent à la lettre précédente. Mme de Sablé l'avait communiquée à M. Arnauld d'Andilly, qui en fut charmé, et fit partout l'éloge de Mme de Schomberg. Celle-ci, alors malade, recevant quelques lignes de Mme de Sablé, où elle lui demandait des nouvelles de sa santé et lui disait un mot de M. d'Andilly, s'empressa de lui répondre de sa main le billet suivant, sur la feuille même qui lui avait été envoyée : « Bon Dieu! quel avantage l'on a d'estre louée de vous! Cela fait qu'on passe dans le monde pour tout ce que l'on n'est point. Ce bon homme, M. d'Andilly, n'a point pris la peine de rien penser après vous, ce qui est cause qu'il me traite d'une si admirable créature; car sur quoi juger que j'ai de si belles qualités que sur ce que vous lui avez dit? Si j'osois, je me plaindrois de cette excessive bonté. Si vous lui aviez parlé vingt fois moins avantageusement, il ne lui seroit pas venu dans l'esprit tant de si grandes choses dont je demeure accablée de confusion, et très reconnoissante des bontés que vous avez pour moi, qui ne suis pas mieux que quand j'eus l'honneur de vous aller voir. Je ne suis sortie que pour aller chez Mme de Louvois (nièce de Mme de Sablé). Vous jugez bien que je ne puis avoir de santé, puisque je n'ai pas la satisfaction d'aller moi-mesme vous dire de mes nouvelles. Si j'osois, je vous supplierois de brûler la lettre de M. d'Andilly pour son honneur, car si on la voyoit, cela feroit voir que c'est un homme qui se prévient sans se servir de son jugement et de sa considération; car, s'il s'en étoit servi, il eût dû voir si vous ne railliez point, quand vous lui avez parlé de moi. Je crois tout de bon que c'est pour cela que vous lui en

par le billet suivant, où elle insinue tout bas sur La Rochefoucauld ce que Mme de Guymenée en disait sans faire de façons :

« L'explication que vous donnez à cette maxime : que l'esprit est toujours la dupe du cœur, est plus que joliment entendue; mais ce joliment-là est fort joliment dit, et vous avez admirablement bien achevé la maxime. Il est vrai que l'amour la fait mieux entendre que les autres passions, mais cela n'empesche pas qu'il ne soit vrai que l'esprit est partout la dupe du cœur.

« L'auteur a trouvé dans son humeur la maxime de la paresse, car jamais il n'y en a eu une si grande que la sienne, et je crois que son cœur, aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté. Elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que parmi ses grands désirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-mesme.

« Ce que vous dites, que l'auteur ne pourra mettre en usage sa finesse, est fort bien pensé. Vous verrez dans une de mes maximes que nous nous sommes rencontrées. En vérité, vous estes une habile personne. »

Voici maintenant une femme d'une époque un peu plus avancée du XVIIe siècle, qui n'a pas connu l'hôtel de Rambouillet, et qui vient de la société de Mlle de Scudéry et de la cour de Mademoiselle, une amie de Huet, de Ménage, de Pélisson, qui porta dans le cloître le goût du bel esprit, en retenant celui de sa profession, une digne abbesse, mais une abbesse un peu précieuse et d'une amabilité assez mondaine, religieuse irréprochable et même édifiante, mais propre aux amitiés délicates et particulières avec une pointe de chaste coquetterie, la fille, qui le dirait? de Mme de Montbazon, mais la nièce aussi de la noble Mlle de Vertus, en un mot Marie-Éléonore de Rohan,

avez dit du bien, afin de voir jusques où vous le pourriez faire aller sans faire aucune réflexion. Vous devez être contente de sa foy, car elle ne peut pas aller plus loin (une ligne illisible)... La paix de M. d'Andilly et de vous fera finir vos commerces; c'est un dommage tout à fait grand, car cela vous eût fait dire à tous deux des merveilles. Votre lettre, sans faire la louangeuse, est tout autrement belle que la sienne, etc. » — Autre billet de Mme de Sablé à Mme de Schomberg : « A Mme de Schomberg, 3 juillet 1663. Hélas! mon adorable madame, vous estes donc malade! Je vous envoye M. Valant afin que vous en disposiez comme moi-même, pour vous servir comme il me sert dans mes frayeurs, qui sont aussi grandes pour vos maux que pour les miens, car vostre vie m'est toute précieuse. » Réponse de Mme de Schomberg : « Vos extrêmes bontés me touchent si vivement, qu'il est impossible de dire le ressentiment que j'en ai. Je pourrois dire sans exagération que je passerois la comparaison des courtisans de Rome, qui appellent une apostille de la main du cardinal patron, dans une lettre d'un secrétaire, un saint beaume qui la parfume tout entière. J'espère de même que le billet que vous me faites l'honneur de m'écrire fera plus d'effet et de bien que toute la science d'Esculape et de Galien. M. Valant est trop raisonnable pour n'en tomber pas d'accord. Voilà qui feroit un grand chapitre, si on le vouloit approfondir. Je vous rends de très humbles grâces de la bonté avec laquelle vous m'avez envoyé M. Valant, dont je suis fort contente, bien qu'il m'ait ordonné une saignée à laquelle je me soumets, quelque répugnance que j'y puisse avoir. Il me semble qu'ayant votre approbation, cela doit me faire passer par-dessus toutes mes aversions. »

d'abord abbesse de Caen, puis de Malnoue, et en dernier lieu supérieure du monastère de Notre-Dame-de-Consolation (1). Elle a composé plusieurs ouvrages de piété, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre part aux amusemens littéraires de Mademoiselle et aux *Divers Portraits;* elle y a fait son portrait à elle-même et celui de Huet, tournés d'une façon assez galante pour une abbesse. On trouve dans les manuscrits de Conrart une correspondance inédite d'Éléonore de Rohan, qui contient plus d'un détail curieux sur la société de Mlle de Scudéry. Nous y avons surtout distingué sept lettres, où elle prend le nom d'Octavie, et qui sont adressées à un personnage qu'elle appelle Zénocrate, et qui pourrait bien être Godeau ou Pélisson. Sa naissance et son esprit donnaient de l'importance à son suffrage. La Rochefoucauld lui avait donc envoyé ses *Maximes*. L'aimable religieuse lui répondit par l'éloge le plus vif, sans toutefois s'engager sur le système; elle abandonne volontiers les hommes, mais elle défend les femmes; elle n'accorde pas du tout que leur vertu ne soit jamais que l'effet du tempérament, de la paresse, du hasard; elle n'ose s'en prendre au caractère même de La Rochefoucauld, et elle aime mieux mettre sa triste opinion sur le compte des femmes qu'il avait connues, poursuivant ainsi, ce semble, les hostilités de sa mère contre Mme de Longueville. Elle finit en se plaignant que Mme de La Fayette et elle ne l'aient pas ramené à de meilleurs sentimens. Cette lettre (2), comme tout ce qui est sorti de la plume d'Éléonore de Rohan, est d'une correction et d'une politesse parfaites, mais, selon nous, bien inférieure à celle de Mme de Schomberg; déjà l'élégance y remplace la grâce et l'abandon.

« Lettre de madame de Rohan, abbesse de Malnoue, à M. le duc de La Rochefoucauld, en lui renvoyant les Maximes.

« Je vous renvoye vos maximes, monsieur, en vous en rendant mille et mille grâces très humbles. Je ne les louerai point comme elles méritent d'être louées, parce que je les trouve trop au-dessus de mes louanges. Elles ont un

(1) Monastère situé dans la rue du Cherche-Midi. Elle y mourut en 1681, à l'âge de cinquante-trois ans. La religieuse qui lui succéda lui fit élever un tombeau sur lequel Pélisson grava une épitaphe vraiment touchante, qui se trouve à la fin du troisième volume de ses *Lettres historiques*. Huet, qui l'avait connue à Caen, en parle avec éloge dans ses *Mémoires*. Elle a donné au monastère de la rue du Cherche-Midi des *Constitutions* très admirées et qui ont été imprimées. On a aussi imprimé plusieurs des *Exhortations* qu'elle avait faites aux vêtures ou aux professions de ses religieuses à Caen et à Malnoue, une *Paraphrase des Psaumes de la Pénitence* et la *Morale de Salomon*, commentaire des livres des Proverbes, de l'Ecclésiaste et de la Sagesse, qui a eu plusieurs éditions du vivant d'Éléonore de Rohan et après sa mort.

(2) Brotier l'a donnée sans dire où il la prenait ni de qui elle était; voyez son édition des *Maximes*, p. 191 : *Lettre d'une Dame au duc de La Rochefoucauld*. Nous la tirons, avec le billet inédit de La Rochefoucauld, des manuscrits de Conrart, in-folio, t. XIII, p. 1183.

sens si juste et si délicat, quoiqu'il soit quelquefois un peu détourné, qu'il ne faudroit pas moins de délicatesse pour vous dire ce qu'on en pense qu'il vous en a fallu pour les faire. Vous avez une lumière si vive pour pénétrer le cœur de tous les hommes, qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à vous de donner un jugement équitable sur le mérite ou le démérite de tous ses mouvemens, avec cette différence pourtant qu'il me semble, monsieur, que vous avez encore mieux pénétré celui des hommes que celui des femmes; car je ne puis, malgré la déférence que j'ai pour vos lumières, m'empescher un peu de m'opposer à ce que vous dites, que leur tempérament est toute leur vertu, puisqu'il faudroit conclure de là que leur raison leur seroit entièrement inutile. Et quand mesme il seroit vrai qu'elles eussent quelquefois les passions plus vives que les hommes, l'expérience fait assez voir qu'elles savent les surmonter contre leur tempérament, de sorte que quand nous consentirons que vous mettiez de l'égalité entre les deux sexes, nous ne vous ferons pas d'injustice pour nous faire grâce. Il est mesme bien plus ordinaire aux femmes de s'opposer à leur tempérament qu'aux hommes lorsqu'elles l'ont mauvais, parce que la bienséance et la honte les y forceroient quand mesme leur vertu et leur raison ne les y obligeroient pas. Voilà les trois de vos maximes que j'aime le mieux et qui m'ont le plus charmée :

« 1. Il ne faudroit point estre jaloux quand on nous donne sujet de l'estre; il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles.

« 2. La fortune fait paroître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paroître les objets.

« 3. La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité. »

« Je vous avoue, monsieur, que quoique toutes vos maximes soient très belles, ces trois-là me paroissent incomparables, et qu'on ne sait à qui donner le prix, ou au sens ou à l'expression. Mais comme vous m'avez engagée à vous parler franchement, trouvez bon que je n'entende pas bien votre première maxime, où vous dites : « L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage. » Je crois que cela est fort bien et fort juste, mais je ne connois point ces accens qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur. Je crois que c'est ma faute de ne les pas entendre n de ne les pas sentir, et cette maxime me fait connoître ce que vous dites dans la quatrième, que les occasions nous font connoître aux autres et à nous-mesmes.

« Cette autre maxime, où vous dites « que l'on perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on en est affligé, et d'autres dont on est affligé quelque temps et qu'on ne regrette guères, » n'est pas à mon usage, car la mesure de ma douleur seroit toujours la mesure de mon regret, et j'ai grand peine à comprendre que je puisse séparer ces deux choses, parce que ce qui auroit mérité mon attachement mériteroit également et mon regret et mes larmes et ma douleur.

« La maxime sur l'humilité me paroît encore parfaitement belle; mais j'ai été bien surprise de trouver là l'humilité. Je vous avoue que je l'y attendois si peu, qu'encore qu'elle soit si fort de ma connoissance depuis longtemps,

j'ai eu toutes les peines du monde à la reconnoître au milieu de tout ce qu la précède et qui la suit. C'est assurément pour faire pratiquer cette vertu aux personnes de notre sexe que vous faites des maximes où leur amour-propre est si peu flatté. J'en serois bien humiliée en mon particulier, si je ne me disois à moi-mesme ce que je vous ai déjà dit dans ce billet, que vous jugez encore mieux du cœur des hommes que de celui des dames, et que peut-estre vous ne savez pas vous-mesme le véritable motif qui vous les fait moins estimer. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eust été soumis à la vertu et les sens moins forts que la raison, vous penseriez mieux d'un certain nombre qui se distingue toujours de la multitude, et il me semble que Mme de La Fayette et moi méritons bien que vous ayez un peu meilleure opinion du sexe en général. Vous ne ferez que nous rendre ce que nous faisons en votre faveur, puisque malgré les défauts d'un million d'hommes nous rendons justice à votre mérite particulier, et que vous seul nous faites croire tout ce qu'on peut dire de plus avantageux sur votre sexe. »

Réponse du duc de La Rochefoucauld à madame de Rohan.

« Quelque déférence que j'aye à tout ce qui vient de vous, je vous assure, madame, que je ne crois pas que les maximes méritent l'honneur que vous leur faites. Je me défie beaucoup de celles que vous n'entendez pas, et c'est signe que je ne les ai pas entendues moi-mesme. J'aurai l'honneur de vous en dire ce que j'en ai pensé dans un jour ou deux, et de vous assurer que personne du monde, sans exception, ne vous estime et ne vous respecte tant que moi. »

Enfin, et c'est là le dernier témoignage que nous citerons contre La Rochefoucauld, Mme de La Fayette, son amie, car l'intime liaison est à peu près vers ce temps-là, pense des *Maximes* comme Mme de Schomberg et Mme de Maure, et elle le dit assez nettement dans un petit billet à Mme de Sablé, déjà publié en partie, mais que nous donnons tout entier pour augmenter le trésor des lettres trop peu nombreuses de Mme de La Fayette :

« Vous me donneriez le plus grand chagrin du monde si vous ne me montriez pas vos *Maximes*. Mme Du Plessis (1) m'a donné une curiosité estrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont honnestes et raisonnables que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de La Rochefoucauld. Je vous rends mille et mille grâces de ce que vous avez fait pour ce gentilhomme; je vous en irai encore remercier moi-mesme, et je me servirai toujours avec plaisir des prétextes que je trouverai pour avoir l'honneur de vous voir; et si vous trouviez autant de plaisir avec moi que j'en trouve avec vous, je troublerois souvent votre solitude (2). »

(1) Isabelle de Choiseul, fille puînée de Charles, marquis de Praslin, maréchal de France, et femme de Henri de Guénegaud, seigneur du Plessis et garde des sceaux. C'était une personne de beaucoup de mérite, fort liée avec Mme de La Fayette et Mme de Sévigné.

(2) Ces derniers mots rappellent la plainte de Mme de La Fayette dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Ainsi il est certain que Mme de La Fayette condamnait le système de son ami. Nous ne lui attribuerons donc pas les *Remarques* écrites à la marge d'un exemplaire des *Maximes* appartenant à un membre de la chambre des députés de la restauration, M. de Cayrol. M. Aimé Martin a publié plusieurs de ces remarques à la fin de son édition de La Rochefoucauld, sur la foi d'une tradition qui les donne à Mme de La Fayette. Nous n'avons pas vu l'exemplaire de M. de Cayrol; mais quand M. Aimé Martin nous dit : « On sait que l'auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves* approuvait le système de La Rochefoucauld, » nous répondons qu'il se trompe, et si, comme il l'assure, on trouve le plus souvent au bas de chaque maxime ces mots : *vrai, excellent, sublime*, cela prouverait certainement que ces remarques ne sont point de Mme de La Fayette; il y en a d'ailleurs un assez grand nombre qui ne lui peuvent appartenir. La Rochefoucauld avait dit : « L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés. » Est-ce la femme avisée et prudente, mais loyale et sincère, et que La Rochefoucauld lui-même a appelée *vraie*, qui sera tombée en admiration devant cette belle maxime et se sera empressée d'y apposer cet élégant commentaire : « On est toujours dupe de ses bonnes intentions? » Est-ce la fleur des beaux-esprits de la cour de Madame qui n'aura pas compris le sens du mot *honnête homme* dans sa propre société, et qui, en bourgeoise qui se rengorge et fait l'entendue, lorsque La Rochefoucauld écrit, avec Pascal, avec Méré, avec tout le monde : « Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien, » le reprend et l'avertit « qu'il y a bien d'autres choses pour un honnête homme? Cela est bon pour un galant homme, et non pour un honnête homme; » ce qui est parfaitement vrai aujourd'hui et l'était déjà au commencement du XVIIIe siècle, mais ne l'était pas du tout au milieu du XVIIe. Il faut donc ôter ces remarques à Mme de La Fayette, bien qu'il y en ait plus d'une qui ne soit pas indigne d'elle. Si nous avions à les juger, nous dirions qu'on les pourrait attribuer à une personne telle que Mme de Lambert par exemple, de qualité, mais non pas de grande qualité, plus de la ville que de la cour, d'un esprit agréable et poli, mais sans grande portée. Pour Mme de La Fayette, sa vraie pensée sur les *Maximes* est dans le billet authentique que nous avons cité.

Je doute aussi beaucoup de la vérité de ce propos si souvent attribué à Mme de La Fayette : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Personne, pas même La Rochefoucauld, n'avait à donner de l'esprit à l'auteur de *Mademoiselle de Montpensier*, déjà publiée en 1662, et personne aussi n'a réformé La Rochefoucauld, car, depuis sa liaison avec Mme de La Fayette jusqu'à sa mort, il a donné bien des éditions différentes des *Maximes* sans jamais toucher au système.

Le livre tant travaillé, revu et corrigé d'avance, pour ainsi dire, parut enfin au commencement de l'année 1665. La Rochefoucauld s'était ménagé bien des appuis, de pieux et puissans protecteurs, d'illustres et gracieuses protectrices. Il fit plus : il écrivit un *Avis au lecteur* pour le séduire aussi, et Segrais, dont la plume était au service de La Rochefoucauld comme de Mme de Lafayette, composa un long *Discours* qu'on mit en tête de l'ouvrage, et qui en est une apologie régulière en quatre points. Toutes les difficultés qui avaient été et peuvent encore être faites y sont méthodiquement réfutées. La Rochefoucauld a grand soin d'y faire dire par Segrais qu'il n'est pas un auteur, qu'il n'y prétend pas, et qu'on lui a arraché cet écrit. « Il est aisé de voir que cet ouvrage n'étoit pas destiné pour paroistre au jour. C'est une personne de qualité qui l'a fait, mais qui n'a écrit que pour soi-mesme, et qui n'aspire pas à la gloire d'estre auteur. Si par hasard c'étoit M***, je puis vous dire que son esprit, son rang et son mérite le mettent fort au-dessus des hommes ordinaires, et que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'a pas besoin de composer des livres pour se faire connoistre. Enfin, si c'est lui, je crois qu'il n'aura pas moins de chagrin de savoir que ces *Réflexions* sont devenues publiques, qu'il en eut, lorsque les *Mémoires* qu'on lui attribue furent imprimés. »

Pour soutenir et achever la comédie, La Rochefoucald demanda à Mme de Sablé de lui faire un article dans le seul journal littéraire du temps, qui commençait à paraître cette année même, le *Journal des Savans*, et la complaisante amie écrivit un article qu'elle lui soumit. Mme de Sablé y faisait en quelque sorte l'office de rapporteur; elle exposait les deux opinions qui partageaient sa société, et à côté de grands éloges elle avait mis quelques réserves. Tout cela ne plut guère à La Rochefoucauld, qui pria Mme de Sablé de changer un peu ce qu'elle avait fait. Celle-ci, à ce qu'il paraît, n'y put réussir, et elle adressa de nouveau son projet d'article à La Rochefoucauld, lui avouant qu'elle a laissé ce qui lui avait été sensible, mais l'engageant à user de son article comme il lui plairait, à le brûler ou à le corriger à son gré. Ce billet d'envoi dont on a donné quelques lignes, mérite bien d'être fidèlement reproduit, parce qu'il est joli et qu'il éclaire les ombrages et les petites manœuvres de l'amour-propre de La Rochefoucauld :

« Ce 18 février 1665.

« Je vous envoye ce que j'ai pu tirer de ma teste pour mettre dans le *Journal des Savants*. J'y ai mis cet endroit qui vous est le plus sensible (1), afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fist mettre la préface (2) sans y rien retrancher, et je n'ai pas craint de le mettre, parce

(1) Il y avait d'abord : « Cet endroit seul par où l'on vous condamne. »

(2) Probablement la préface de Segrais.

que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand mesme le reste vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée, si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous pour le corriger ou pour le jetter au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres grands auteurs, nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble de ce dictum. »

La Rochefoucauld prit au mot Mme de Sablé ; il usa très librement de son article, il supprima les critiques, garda les éloges, et le fit mettre dans le *Journal des Savans* ainsi amendé et parfaitement pur de toute prétention à la moindre impartialité (1).

(1) Nous mettons en regard le projet d'article et l'article imprimé pour qu'on en saisisse mieux les différences.

Projet d'article	*Article imprimé.*
pour le *Journal des Savans* sur les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld.	*Journal des Savans*, 1665, p. 116. *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, à Paris, chez C. Barbin, au Palais.
« C'est un traité du mouvement du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir esté comme inconnu jusques à cette heure. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur, mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empescher qu'on en ait fait des jugemens bien differens.	« Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour estre auteur de ces *Maximes ;* mais quelque lumière et quelque discernement qu'il ait fait paroistre dans cet ouvrage, il n'a pas empesché que l'on n'en ait fait des jugemens bien différens.
« Les uns croyent que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'autheur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-mesme. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir si ce n'est en idée; que c'est enfin renverser la morale de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.	
« Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mesmes, et leur fait voir que sans la religion ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se connoistre tel qu'on est, quand mesme il n'y auroit que cet advantage de n'estre pas trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soy-mesme.	« L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mesmes, qu'il leur fait voir que sans le christianisme ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit meslé d'imperfection, et que rien n'est plus advantageux que de se connoistre tel qu'on est en effet, afin de n'estre pas trompé par la fausse connoissance que l'on a toujours de soi-mesme.
« Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour connoistre le véritable estat de l'homme, à ne regarder que la nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'ils auroient peut-estre ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme pour le mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et comprendre sans peine. »	« Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour démesler la vérité des sentimens du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auroient peut-estre ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avoit tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine. »

L'ouvrage de La Rochefoucauld, publié en 1665, eut tout le succès que l'auteur pouvait souhaiter et qu'il avait si industrieusement préparé; mais encore ici remarquez la conduite du véritable artiste : au lieu de s'endormir sur un succès qui allait toujours augmentant, il y puise des forces nouvelles pour perfectionner son œuvre et la rendre de plus en plus digne des suffrages des connaisseurs et de la postérité. La Rochefoucauld continua toute sa vie à corriger et à accroître l'édition de 1665 : il en donna une seconde en 1666, une troisième en 1671, une quatrième en 1675, et deux ans avant sa mort, en 1678 (1), une cinquième, plus étendue et plus parfaite que les précédentes, et qui est son dernier mot. Nul ne sait si les maximes trouvées dans ses papiers n'étaient pas de simples ébauches par lui condamnées, ou des maximes achevées et destinées à une édition nouvelle. Personne n'a le droit de se mettre à la place de La Rochefoucauld, de toucher à son travail suprême, d'y rien ajouter, d'en rien retrancher. On doit sans doute recueillir avec soin les moindres notes, les pensées, les réflexions qu'il a laissées, et en composer un précieux appendice; mais il faut respecter avec religion l'édition de 1678 comme le monument auquel est à jamais attaché son nom. Nous regrettons donc vivement qu'un siècle après, en confiant à l'Imprimerie royale le soin de procurer enfin une belle édition des *Maximes*, avec le portrait de leur auteur admirablement gravé sur l'émail de Petitot, la famille de La Rochefoucauld, égarée par sa piété même, ait donné l'exemple d'altérer un livre consacré.

Si nous sommes bien informé, celui qui prépara cette célèbre et charmante édition est ce bon, grand et infortuné duc de La Rochefoucauld, un des hommes les plus éclairés de son temps, l'ami et l'élève de Turgot, le partisan déclaré de réformes nécessaires, l'avocat de la nation auprès de la royauté, le défenseur de la royauté auprès de la nation, un des pères et des martyrs de la monarchie constitutionnelle. Quand l'édition de 1778 parut, le duc de La Rochefoucauld en envoya un exemplaire à l'auteur de la *Théorie des sentimens moraux*, Smith, qui dans son ouvrage avait fait des *Maximes* une critique, selon nous, fondée, mais très sévère. Le noble édi-

(1) Cette année 1678 fut véritablement une année épidémique en fait de maximes et de pensées. C'est dans cette année que parurent, ainsi que nous l'avons dit, les *Maximes* de Mme de Sablé, les *Pensées* de d'Ailly, le livre d'Esprit, et qu'un autre ami de Mme de Sablé, un grave disciple de Port-Royal, Vallon de Beaupuis, tira des lettres de Saint-Cyran des *Maximes chrétiennes*. — En 1684, un M. Boucher s'avisa de mettre en assez mauvais vers les *Maximes* de La Rochefoucauld, et en 1695, Mme de Pringy, imitant à la fois, mais de bien loin, La Rochefoucauld et La Bruyère, publia *les Différens Caractères des Femmes du siècle avec la description de l'amour-propre*, etc.

teur joignit à cet envoi la lettre suivante, retrouvée dans les papiers de Smith, et que son digne biographe, Dugald-Stewart, a publiée :

« Paris, 8 mars 1778.

« Le désir de se rappeler à votre souvenir, monsieur, quand on a eu l'honneur de vous connaître, doit vous paraître fort naturel; permettez que nous saisissions pour cela, ma mère (1) et moi, l'occasion d'une nouvelle édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, dont nous prenons la liberté de vous offrir un exemplaire. Vous voyez que nous n'avons point de rancune, puisque le mal que vous avez dit de lui dans la *Théorie des sentimens moraux* ne nous empêche point de vous envoyer ce même ouvrage. Il s'en est même fallu de peu que je ne fisse encore plus, car j'aurais eu peut-être la témérité d'entreprendre une traduction de votre *Théorie;* mais comme je venais de terminer la première partie, j'ai vu paraître la traduction de M. l'abbé Blavet, et j'ai été forcé de renoncer au plaisir que j'aurais eu de faire passer dans ma langue un des meilleurs ouvrages de la vôtre.

« Il aurait bien fallu pour lors entreprendre une justification de mon grand-père. Peut-être n'aurait-il pas été difficile premièrement de l'excuser, en disant qu'il avait toujours vu les hommes à la cour et dans la guerre civile, deux théâtres sur lesquels ils sont certainement plus mauvais qu'ailleurs, et ensuite de justifier par la conduite personnelle de l'auteur des principes qui sont certainement trop généralisés dans son ouvrage. Il a pris la partie pour le tout, et parce que les gens qu'il avait eus le plus souvent sous les yeux étaient animés par l'amour-propre, il en a fait le mobile général de tous les hommes. Au reste, quoique son ouvrage mérite à certains égards d'être combattu, il est cependant estimable même pour le fond, et beaucoup pour la forme. »

Nous acceptons volontiers ce jugement de M. le duc de La Rochefoucauld comme la meilleure expression du nôtre. Oui, l'auteur des *Maximes* a pris la partie pour le tout; il a trop généralisé ses principes; parce que la plupart des hommes sont animés par l'intérêt et l'amour-propre, il a eu tort d'en faire le mobile unique de tous les hommes, et son ouvrage mérite d'être combattu. Nous trouvons une réfutation suffisante de La Rochefoucauld dans la lettre aimable et généreuse, surtout dans la vie et dans la mort de son noble descendant : admirables représailles exercées par le petit-fils contre les écrits et la conduite de son grand-père!

Arrivé à la fin de cette longue histoire des *Maximes,* nous sentons le besoin de demander grâce au lecteur pour cette multitude de pièces, de lettres, de documens de toute espèce que nous y avons comme entassés; mais ces documens étaient presque tous inédits, et on sait combien ceux qui consument leur temps et leurs yeux à rechercher et à déchiffrer des pièces nouvelles ont de faiblesse pour

(1) La duchesse d'Anville.

leurs laborieuses découvertes. Il nous eût été facile et commode d'en prendre et d'en présenter seulement la fleur, mais nous aurions sacrifié la solidité à l'agrément, tandis que nous nous proposions de donner quelque chose de définitif et de complet sur ce sujet mille fois touché, jamais approfondi dans toutes ses parties, de faire en un mot, comme le dit Leibnitz, un véritable *établissement* sur ce point important de l'histoire littéraire du XVIIe siècle. La Rochefoucauld a donné à la France un genre de littérature agréable et sérieux, délicat et élevé, une école d'observateurs ingénieux de la nature humaine, dont le premier père est sans doute Montaigne, mais dont La Rochefoucauld est plus particulièrement le fondateur et le promoteur. Sans les *Maximes* et leur immense succès, comme sans les *Portraits* de Mademoiselle, nous n'eussions pas eu les *Caractères* de La Bruyère. Les *Caractères* sont en effet un heureux mélange des deux genres : ce sont des portraits, mais fort généralisés, ainsi que nous l'avons dit, des réflexions sur le cœur et l'esprit humain, sur les mœurs et sur la société, qui sont tout à fait de la famille des *Maximes*, mais empreintes d'une toute autre philosophie. Vauvenargues diffère encore plus de La Rochefoucauld que La Bruyère, mais il en vient aussi; il prend tour à tour ses inspirations dans La Rochefoucauld et dans Pascal, surtout, il est vrai, dans son âme, dans cette âme mélancolique et fière qui, sous la régence, sous le règne de l'esprit en délire, lui dicta cette maxime, le meilleur abrégé de la philosophie la plus profonde : Les grandes pensées viennent du cœur.

Arrêtons-nous et résumons ce travail dans une dernière réflexion. Toute la littérature des maximes et des pensées est sortie du salon d'une femme aimable, retirée dans le coin d'un couvent, qui, n'ayant plus d'autre plaisir que celui de revenir sur elle-même, sur ce qu'elle avait vu et senti, sut donner ses goûts à sa société, dans laquelle se rencontra par hasard un homme de beaucoup d'esprit, qui avait en lui l'étoffe d'un grand écrivain.

VICTOR COUSIN.

LA POÉSIE

DES RACES CELTIQUES

The Mabinogion, from the Llyfr Coch o Hergest, and other ancient Welsh Manuscripts, with an english translation and notes, by lady Charlotte Guest; London and Llandovery, 1837-49. — II. *Poèmes des Bardes bretons du sixième siècle, traduits pour la première fois*, par Th. Hersart de La Villemarqué; Paris et Rennes, 1850. — III. *The Ecclesiastical Antiquities of the Cymry*, by Ed. Williams, London and Llandovery.

Lorsqu'en voyageant dans la presqu'île armoricaine, on dépasse la région, plus rapprochée du continent, où se prolonge la physionomie gaie, mais commune, de la Normandie et du Maine, et qu'on entre dans la véritable Bretagne, dans celle qui mérite ce nom par la langue et la race, le plus brusque changement se fait sentir tout à coup. Un vent froid, plein de vague et de tristesse, s'élève et transporte l'âme vers d'autres pensées; le sommet des arbres se dépouille et se tord; la bruyère étend au loin sa teinte uniforme; le granit perce à chaque pas un sol trop maigre pour le revêtir; une mer presque toujours sombre forme à l'horizon un cercle d'éternels gémissemens. Même contraste dans les hommes : à la vulgarité normande, à une population grasse et plantureuse, contente de vivre, pleine de ses intérêts, égoïste comme tous ceux dont l'habitude est de jouir, succède une race timide, réservée, vivant toute au dedans, pesante en apparence, mais sentant profondément et portant dans ses instincts religieux une adorable délicatesse. Le même contraste frappe, dit-on, quand on passe de l'Angleterre au pays de Galles, de la basse Écosse, anglaise de langage et de mœurs, au pays des Gaëls du nord, et aussi,

mais avec une nuance sensiblement différente, quand on s'enfonce dans les parties de l'Irlande où la race est restée pure de tout mélange avec l'étranger. Il semble que l'on entre dans les couches souterraines d'un autre âge, et l'on ressent quelque chose des impressions que Dante nous fait éprouver quand il nous conduit d'un cercle à un autre de son enfer.

On ne réfléchit pas assez à ce qu'a d'étrange ce fait d'une antique race continuant jusqu'à nos jours et presque sous nos yeux sa vie propre dans quelques îles et presqu'îles perdues de l'Occident, de plus en plus distraite, il est vrai, par les bruits du dehors, mais fidèle encore à sa langue, à ses souvenirs, à ses mœurs et à son génie. On oublie surtout que ce petit peuple, resserré maintenant aux confins du monde, au milieu des rochers et des montagnes où ses ennemis n'ont pu le forcer, est en possession d'une littérature qui a exercé au moyen âge une immense influence, changé le tour de l'imagination européenne et imposé ses motifs poétiques à presque toute la chrétienté. Il ne faudrait pourtant qu'ouvrir les monumens authentiques et maintenant presque oubliés du génie gallois pour se convaincre que cette race a eu sa manière originale de sentir et de penser, que nulle part ailleurs l'éternelle illusion ne se para de plus séduisantes couleurs, et que, dans le grand concert de la nature humaine, aucune famille n'égala celle-ci pour les sons pénétrans qui vont au cœur. Hélas! elle est aussi condamnée à disparaître, cette émeraude des mers du couchant! Arthur ne reviendra pas de son île enchantée, et saint Patrice avait raison de dire à Ossian : « Les héros que tu pleures sont morts; peuvent-ils renaître? » Il est temps de noter, avant qu'ils passent, ces tons divins, expirant à l'horizon devant le tumulte croissant de l'uniforme civilisation. Quand la critique ne servirait qu'à recueillir ces échos lointains et à rendre une voix aux races qui ne sont plus, ne serait-ce pas assez pour l'absoudre du reproche qu'on lui adresse trop souvent et sans raison de n'être que négative?

D'excellens ouvrages facilitent aujourd'hui la tâche de celui qui entreprend l'étude de cette curieuse phase de l'esprit humain. Le pays de Galles surtout se distingue par une activité scientifique et littéraire vraiment surprenante. Là, des travaux qui honoreraient les écoles les plus savantes de l'Europe sont l'œuvre d'amateurs dévoués. Un paysan, Owenn Jones, publia en 1801, sous le titre d'*Archéologie galloise de Myvyr*, ce merveilleux répertoire qui est encore aujourd'hui l'arsenal des antiquités kymriques. Une foule de travailleurs érudits et zélés, MM. Aneurin Owenn, Thomas Price de Crickhowel, William Rees, John Jones, marchant sur les traces du paysan de Myvyr, s'attachèrent à compléter son œuvre et à tirer parti des

trésors qu'il y avait entassés. Une femme aussi distinguée par son esprit que par la haute position qu'elle occupe dans la société anglaise, lady Charlotte Guest, s'est chargée de faire connaître à l'Europe le merveilleux recueil des *Mabinogion* (1), la perle de la littérature galloise, l'expression la plus complète du génie kymrique. Ce magnifique ouvrage, achevé en douze années avec un soin philologique digne de l'érudit le plus consommé et ce luxe que le riche amateur anglais peut seul donner à ses publications, restera sans contredit comme l'un des plus beaux monumens littéraires de notre temps, et attestera un jour combien la conscience des races celtiques dut être encore vivace en notre siècle pour inspirer à une femme le courage d'entreprendre et d'achever un aussi vaste monument. L'Écosse et l'Irlande se sont enrichies également d'une foule de mémoires sur leur ancienne histoire. Notre Bretagne enfin, quoique trop rarement étudiée avec cette rigueur de philologie et de critique que l'on exige maintenant dans les œuvres d'érudition, a fourni aux antiquités celtiques son contingent de travaux estimables. Il y a donc dans ce domaine tout un ensemble de recherches à mettre en lumière, une série de résultats à constater, quelques-uns à contester peut-être, et telle est la tâche où nous voudrions nous essayer aujourd'hui.

I.

Si l'excellence des races devait être appréciée par la pureté de leur sang et l'inviolabilité de leur caractère, aucune, il faut l'avouer, ne pourrait le disputer en noblesse aux restes encore subsistans de la race celtique (2). Jamais famille humaine n'a vécu plus isolée du monde et plus pure de tout mélange étranger. Resserrée par la conquête dans des îles et des presqu'îles oubliées, elle a opposé une barrière infranchissable aux influences du dehors : elle a tout tiré d'elle-même, et n'a vécu que de son propre fonds. De là cette puis-

(1) Le mot *mabinogi* (au pluriel *mabinogion*) désigne une forme de récit romanesque particulière au pays de Galles. L'origine et la signification primitive de ce mot sont fort incertaines.

(2) Pour éviter tout malentendu, je dois avertir que par le mot *celtique* je désigne ici, non l'ensemble de la grande race qui a formé, à une époque reculée, la population de presque tout l'Occident, mais uniquement les quatre groupes qui de nos jours méritent encore de porter ce nom, par opposition aux Germains et aux néo-Latins. Ces quatre groupes sont : 1° les habitans du pays de Galles ou Cambrie et de la presqu'île de Cornwall, portant encore de nos jours l'antique nom de *Kymris;* 2° les *Bretons bretonnans,* ou habitans de la Bretagne française parlant bas-breton, qui sont une émigration des Kymris du pays de Galles; 3° les Gaëls du nord de l'Écosse, parlant gaëlic; 4° les Irlandais, bien qu'une ligne très profonde de démarcation sépare l'Irlande du reste de la famille celtique.

sante individualité, cette haine de l'étranger qui, jusqu'à nos jours, a formé le trait essentiel de ces peuples. La civilisation romaine ne les atteignit qu'à peine et ne laissa parmi eux que peu de traces. L'invasion germanique les refoula, mais ne les pénétra point. A l'heure qu'il est, ils résistent encore à une invasion bien autrement dangereuse, celle de la civilisation moderne, si destructive des variétés locales et des types nationaux. L'Irlande en particulier (et là peut-être est le secret de son irrémédiable faiblesse) est la seule terre de l'Europe où l'indigène puisse produire les titres de sa descendance, et affirmer avec assurance, jusqu'aux ténèbres anté-historiques, la race d'où il est sorti.

C'est dans cette vie retirée, dans cette défiance contre tout ce qui vient du dehors, qu'il faut chercher l'explication des traits principaux du caractère de la race celtique. Elle a tous les défauts et toutes les qualités de l'homme solitaire : à la fois fière et timide, puissante par le sentiment et faible dans l'action; chez elle, libre et épanouie; à l'extérieur, gauche et embarrassée. Elle se défie de l'étranger, parce qu'elle y voit un être plus raffiné qu'elle, et qui abuserait de sa simplicité. Indifférente à l'admiration d'autrui, elle ne demande qu'une chose, qu'on la laisse chez elle. C'est par excellence une race domestique, formée pour la famille et les joies du foyer. Chez nulle autre race, le lien du sang n'a été plus fort, n'a créé plus de devoirs, n'a rattaché l'homme à son semblable avec autant d'étendue et de profondeur. Toute l'institution sociale des races celtiques n'était à l'origine qu'une extension de la famille. Une expression vulgaire atteste encore aujourd'hui que nulle part la trace de cette grande organisation de la parenté ne s'est mieux conservée qu'en Bretagne. C'est en effet une opinion répandue en ce pays que le sang parle, et que deux parens inconnus l'un à l'autre, se rencontrant sur quelque point du monde que ce soit, se reconnaissent à la secrète et mystérieuse émotion qu'ils éprouvent l'un devant l'autre. Le respect des morts tient au même principe. Nulle part la condition des morts n'a été meilleure, nulle part le tombeau ne recueille autant de souvenirs et de prières. C'est que la vie n'est pas pour ce peuple une aventure personnelle que chacun court pour son propre compte et à ses risques et périls : c'est un anneau dans une longue tradition, un don reçu et transmis, une dette payée et un devoir accompli.

On aperçoit sans peine combien des natures aussi fortement concentrées étaient peu propres à fournir un de ces brillans développemens qui imposent au monde l'ascendant momentané d'un peuple, et voilà sans doute pourquoi le rôle extérieur de la race kymrique a toujours été secondaire. Dénuée de toute expansion, étrangère à toute idée d'agression et de conquête, peu soucieuse de faire prévaloir sa

pensée au dehors, elle n'a su que reculer tant que l'espace lui a suffi, puis, acculée dans sa dernière retraite, opposer à ses ennemis une résistance invincible. Sa fidélité même n'a été qu'un dévouement inutile. Dure à soumettre et toujours en arrière du temps, elle est fidèle à ses vainqueurs quand ceux-ci ne le sont plus à eux-mêmes. La dernière, elle a défendu son indépendance religieuse contre Rome, et elle est devenue le plus ferme appui du catholicisme; la dernière en France, elle a défendu son indépendance politique contre le roi, et elle a donné au monde les derniers royalistes.

Ainsi la race celtique s'est usée à résister au temps et à défendre les causes désespérées. Il ne semble pas qu'à aucune époque elle ait eu d'aptitude pour la vie politique : l'esprit de la famille a étouffé chez elle toute tentative d'organisation plus étendue. Il ne semble pas aussi que les peuples qui la composent soient par eux-mêmes susceptibles de progrès. La vie leur apparaît comme une condition fixe qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de changer. Doués de peu d'initiative, trop portés à s'envisager comme mineurs et en tutelle, ils croient vite à la fatalité et s'y résignent. A la voir si peu audacieuse contre Dieu, on croirait à peine que cette race est fille de Japhet.

De là vient sa tristesse. Prenez les chants de ses bardes du VIe siècle; ils pleurent plus de défaites qu'ils ne chantent de victoires. Son histoire n'est elle-même qu'une longue complainte; elle se rappelle encore ses exils, ses fuites à travers les mers. Si parfois elle semble s'égayer, une larme ne tarde pas à briller derrière son sourire; elle ne connaît pas ce singulier oubli de la condition humaine et de ses destinées qu'on appelle la gaieté. Ses chants de joie finissent en élégies; rien n'égale la délicieuse tristesse de ses mélodies nationales; on dirait des émanations d'en haut, qui, tombant goutte à goutte sur l'âme, la traversent comme des souvenirs d'un autre monde. Jamais on n'a savouré aussi longuement ces voluptés solitaires de la conscience, ces réminiscences poétiques où se croisent à la fois toutes les sensations de la vie, si vagues, si profondes, si pénétrantes, que, pour peu qu'elles vinssent à se prolonger, on en mourrait, sans pouvoir dire si c'est d'amertume ou de douceur.

L'infinie délicatesse de sentiment qui caractérise la race celtique est étroitement liée à ses besoins de concentration. Les natures peu expansives sont presque toujours celles qui sentent avec le plus de profondeur; car plus le sentiment est profond, moins il tend à s'exprimer. De là cette charmante pudeur, ce quelque chose de voilé, de sobre, d'exquis, qui éclate d'une manière admirable dans les chants publiés par M. de La Villemarqué. Rien de plus opposé à cette rhétorique du sentiment, trop familière aux races latines, et à la naïveté réfléchie de l'Allemagne. La réserve apparente des peuples celtiques,

qu'on prend souvent pour de la froideur, tient à cette timidité intérieure, qui craint de se définir à elle-même. Ils semblent croire qu'un sentiment perd la moitié de sa valeur quand il est exprimé, et que le cœur ne doit avoir d'autre spectateur que lui-même.

S'il était permis d'assigner un sexe aux nations comme aux individus, il faudrait dire sans hésiter que la race celtique, surtout envisagée dans sa branche kymrique ou bretonne, est une race essentiellement féminine. Aucune race, je crois, n'a porté dans l'amour autant de mystère. Nulle autre n'a conçu avec plus de délicatesse l'idéal de la femme et n'en a été plus dominée. C'est une sorte d'enivrement, une folie, un vertige. Lisez l'étrange *mabinogi* de *Pérédur* ou son imitation française, *Parceval le Gallois;* ces pages sont humides, pour ainsi dire, du sentiment féminin. La femme y apparaît comme une sorte de vision vague, intermédiaire entre l'homme et le monde surnaturel. Je ne vois vraiment aucune littérature qui offre rien d'analogue à ceci. Comparez Genièvre et Iseult à ces furies scandinaves de Gudruna et de Chrimhilde, et vous avouerez que la femme telle que l'a conçue la chevalerie, — cet idéal de douceur et de beauté posé comme but suprême de la vie, — n'est une création ni classique, ni chrétienne, ni germanique, mais bien réellement celtique.

La puissance de l'imagination est presque toujours proportionnée à la concentration du sentiment et au peu de développement extérieur de la vie. Le caractère si limité de l'imagination de la Grèce et de l'Italie tient à cette facile expansion des peuples du Midi, chez lesquels l'âme, toute répandue au dehors, se réfléchit peu elle-même. Comparée à l'imagination classique, l'imagination celtique est vraiment l'infini comparé au fini. Dans le beau *mabinogi* du *Songe de Maxen Wledig,* l'empereur Maxime voit en rêve une jeune fille si belle, qu'à son réveil il déclare qu'il ne peut vivre sans elle. Pendant plusieurs années, ses envoyés courent le monde pour la lui trouver : on la rencontre enfin en Bretagne. Ainsi fit la race celtique : elle s'est fatiguée à prendre ses songes pour des réalités et à courir après ses visions infinies. L'élément essentiel de la vie poétique du Celte, c'est *l'aventure,* c'est-à-dire la poursuite de l'inconnu, une course sans fin après l'objet toujours fuyant du désir. Voilà ce que saint Brandan rêvait au-delà des mers, voilà ce que Pérédur cherchait dans sa chevalerie mystique, voilà ce que le chevalier Owenn demandait à ses pérégrinations souterraines. Cette race veut l'infini, elle en a soif, elle le poursuit à tout prix, au-delà de la tombe, au-delà de l'enfer. Le défaut essentiel des peuples bretons, le penchant à l'ivresse, défaut qui, selon toutes les traditions du VIe siècle, fut la cause de leurs désastres, tient à cet invincible besoin d'illusion. Ne dites pas que c'est appétit de jouissance grossière, car jamais peuple ne fut

d'ailleurs plus sobre et plus détaché de toute sensualité; non, les Bretons cherchaient dans l'hydromel ce qu'Owenn, saint Brandan et Pérédur poursuivaient à leur manière, la vision du monde invisible. Aujourd'hui encore, en Irlande, l'ivresse fait partie de toutes les fêtes patronales, c'est-à-dire des fêtes qui ont le mieux conservé leur physionomie nationale et populaire.

De là ce profond sentiment de l'avenir et des destinées éternelles de sa race qui a toujours soutenu le Kymri, et le fait apparaître jeune encore à côté de ses conquérans vieillis. De là ce dogme de la résurrection des héros, qui paraît avoir été un de ceux que le christianisme eut le plus de peine à déraciner. De là ce *messianisme celtique*, cette croyance à un vengeur futur qui restaurera la Cambrie et la délivrera de ses oppresseurs. Tel est le mystérieux Leminok que Merlin leur a promis, tels le Lez-Breiz des Armoricains et l'Arthur des Gallois (1). Cette main qui sort du lac quand l'épée d'Arthur y tombe, qui s'en saisit et la brandit trois fois, c'est l'espérance des races celtiques. Les petits peuples doués d'imagination prennent d'ordinaire ainsi leur revanche de ceux qui les ont vaincus. Se sentant forts au dedans et faibles au dehors, une telle lutte les exalte, et, décuplant leurs forces, les rend capables de miracles. Presque tous les grands appels au surnaturel sont dus à des peuples vaincus, mais espérant contre toute espérance. Qui pourra dire ce qui a fermenté de nos jours dans le sein de la nationalité la plus obstinée et la plus impuissante, la Pologne? Israël humilié rêva la conquête spirituelle du monde, et y réussit.

II.

La littérature du pays de Galles se divise au premier coup d'œil en trois branches parfaitement distinctes : — la littérature bardique ou lyrique, qui jette tout son éclat au VIe siècle par les œuvres de Taliésin, d'Aneurin, de Liwarc'h-Hen, et se continue, par une série non interrompue d'imitations, jusqu'aux temps modernes; — les *Mabinogion* ou littérature romanesque, fixée vers le XIIe siècle, mais se rattachant par le fond des idées aux âges les plus reculés du génie celtique; — enfin une littérature ecclésiastique et légendaire, empreinte d'un cachet tout particulier. Ces trois littératures semblent avoir vécu côte à côte presque sans se connaître. Les bardes, fiers de leur rhétorique solennelle, méprisaient les contes populaires, dont

(1) M. Augustin Thierry a finement remarqué que la renommée de prophétisme des Gallois au moyen âge venait de leur fermeté à affirmer l'avenir de leur race. (*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, l. XI.)

ils trouvaient la forme trop négligée; bardes et conteurs, d'un autre côté, paraissent avoir eu très peu de rapports avec le clergé, et on serait parfois tenté de supposer qu'ils ignorent l'existence du christianisme. A notre avis, c'est dans les *Mabinogion* qu'il faut chercher la véritable expression du génie celtique, et il est surprenant qu'une aussi curieuse littérature, source de presque toutes les créations romanesques de l'Europe, soit restée inconnue jusqu'à nos jours : la cause en doit être attribuée sans doute à l'état de dispersion où étaient les manuscrits gallois, poursuivis jusqu'au dernier siècle par les Anglais comme des livres séditieux, compromettant ceux qui les possédaient, et trop souvent aussi égarés entre les mains de propriétaires ignorans, dont le caprice ou la mauvaise volonté suffisait pour les soustraire aux recherches de la critique.

Les *Mabinogion* nous ont été conservés dans deux principaux manuscrits, l'un du XIIIe siècle, de la bibliothèque d'Hengurt, appartenant à la famille Vaughan; l'autre, du XIVe, connu sous le nom de *Livre rouge d'Hergest* et maintenant au collége de Jésus à Oxford. C'est sans doute une collection semblable qui charma à la Tour de Londres les ennuis du malheureux Léolin, et fut brûlée, après sa condamnation, avec les autres livres gallois qui avaient été les compagnons de sa captivité. Lady Charlotte Guest a fait son édition sur le manuscrit d'Oxford : on ne peut assez regretter que des considérations mesquines lui aient fait refuser l'usage du premier manuscrit, dont le second paraît n'être qu'une copie. Les regrets redoublent, quand on sait que plusieurs textes gallois, qui ont été vus et copiés il y a cinquante ans, ont disparu de nos jours. C'est en présence de pareils faits que l'on arrive à croire que les révolutions, en général si destructives des œuvres du passé, sont favorables à la conservation des monumens littéraires, en les forçant à se concentrer dans de grands dépôts, où l'existence comme la publicité de ces richesses est désormais assurée.

Le ton général des *Mabinogion* est plutôt romanesque qu'épique. La vie y est prise naïvement et sans emphase. L'individualité du héros est absolument sans limites. Ce sont de nobles et franches natures agissant dans toute leur spontanéité. Chaque homme apparaît comme une sorte de demi-dieu caractérisé par un don surnaturel; ce don est presque toujours attaché à un objet merveilleux, qui est en quelque sorte le sceau personnel de celui qui le possède. Les classes inférieures, que suppose nécessairement au-dessous de lui ce peuple de héros, se montrent à peine, si ce n'est comme exerçant quelque métier, et à ce titre fort honorées. Les produits un peu compliqués de l'industrie humaine sont envisagés comme des êtres vivans et doués à leur manière d'une propriété magique. Une foule d'objets célèbres ont des

noms propres : tels sont le vaisseau, la lance, l'épée, le bouclier d'Arthur; l'échiquier de Gwenddolen, où les pièces noires jouaient d'elles-mêmes contre les blanches; la corne de Bran-Galed, où l'on trouvait la liqueur que l'on désirait; le char de Morgan, qui se dirigeait de lui-même vers le lieu où l'on voulait aller; le bassin de Tyrnog, qui ne cuisait pas quand on y mettait de la viande pour un lâche; la pierre à aiguiser de Tudwal, qui n'aiguisait que l'épée des braves; l'habit de Padarn, qui ne séait qu'à un noble; le manteau de Tegan, qu'une femme ne pouvait revêtir, si elle n'était irréprochable (1). L'animal est conçu d'une manière bien plus individuelle encore : il a un nom propre, des qualités personnelles, un rôle qu'il développe à sa guise et avec pleine conscience. Le même héros apparaît à la fois comme homme et animal, sans qu'il soit possible de tracer la ligne de démarcation des deux natures. Le conte de *Kilhwch et Olwen*, le plus extraordinaire des *Mabinogion*, roule sur la lutte d'Arthur contre le roi-sanglier Twrch-Trwyth, qui, avec ses sept marcassins, tient en échec tous les héros de la Table-Ronde. Les aventures des trois cents corbeaux de Kerverhenn forment de même le sujet du *Songe de Rhonabwy*. L'idée de mérite et de démérite moral est à peu près absente de toutes ces compositions. Il y a des êtres méchans qui insultent les dames, qui tyrannisent leurs voisins, qui ne se plaisent qu'au mal, parce que telle est leur nature; mais on ne paraît pas leur en vouloir pour cela. Les chevaliers d'Arthur les poursuivent, non pas comme coupables, mais comme malfaisans. Tous les autres êtres sont parfaitement bons et loyaux, mais plus ou moins richement doués. C'est le rêve d'une race aimable et douce qui conçoit le mal comme le fait de la fatalité, et non comme un produit de la conscience humaine. La nature entière est enchantée, et féconde, comme l'imagination elle-même, en créations indéfiniment variées. Le christianisme apparaît à peine, non que l'on n'en sente parfois le voisinage, mais il n'altère en rien le milieu purement naturaliste où tout se meut. Un évêque figure à table à côté d'Arthur; mais sa fonction se borne strictement à bénir les plats. Les saints d'Irlande, qui apparaissent un moment pour donner leur bénédiction à Arthur et en recevoir des faveurs, sont représentés comme une race d'hommes vaguement connue, et que l'on ne comprend pas. Aucune littérature du moyen âge ne s'est tenue plus éloignée de toute influence monacale. Il faut évidemment supposer que les bardes et les conteurs gallois vivaient fort isolés du clergé, ayant leur culture et leurs traditions tout à fait à part.

Le charme des *Mabinogion* réside principalement dans cette aima-

(1) On reconnaît ici l'origine de l'épreuve du *court mantel*, un des plus spirituels épisodes de *Lancelot du Lac*.

ble sérénité de la conscience celtique, ni triste ni gaie, toujours suspendue entre un sourire et une larme. C'est le récit limpide d'un enfant, sans distinction de noble ni de vulgaire, quelque chose de ce monde doucement animé, de cet idéal tranquille et calme où nous transportent les stances de l'Arioste. Le bavardage des imitateurs français et allemands du moyen âge, de Chrétien de Troyes et de Wolfram d'Eschenbach par exemple, ne peut donner une idée de cette charmante manière de raconter. Nos trouvères ignorèrent en général l'art que les conteurs gallois possèdent au plus haut degré, l'art du récit, et, pour le dire en passant, peut-être la première joie de la découverte a-t-elle porté à surfaire quelque peu la valeur des romans français et allemands du cycle breton. C'est à l'original qu'il fallait réserver l'admiration qu'on a trop facilement accordée à de pâles copies.

Ce qui frappe au premier coup d'œil dans les compositions idéales des races celtiques, surtout quand on les compare à celles des races germaniques, c'est l'extrême douceur de mœurs qui y respire. Point de ces vengeances effroyables qui remplissent l'*Edda* et les *Niebelungen*. Comparez le héros celtique et le héros germanique, Beowulf et Pérédur par exemple. Quelle différence! Là, toute l'horreur de la barbarie dégouttante de sang, l'enivrement du carnage, le goût désintéressé, si j'ose le dire, de la destruction et de la mort; — ici, au contraire, un profond sentiment de la justice, une grande exaltation de la fierté individuelle, il est vrai, mais aussi un grand besoin de dévouement, une exquise courtoisie. L'homme tyrannique, *l'homme noir*, le monstre, ne sont là, comme dans Homère les Lestrygons et les Cyclopes, que pour inspirer l'horreur par le contraste avec des mœurs plus douces; ils sont à peu près ce qu'est le *méchant* pour l'imagination naïve d'un enfant élevé par sa mère dans les idées d'une douce et pieuse moralité. L'homme primitif de la Germanie révolte par sa brutalité sans objet, par cet amour du mal, qui ne le rend ingénieux et fort que pour haïr et pour nuire. Le héros kymrique au contraire, même dans ses plus étranges écarts, semble dominé par des habitudes générales de bienveillance et une vive sympathie pour les êtres faibles. Ce sentiment, les peuples celtiques le portèrent jusque dans leurs croyances religieuses. Ils ont eu pitié même de Judas. Saint Brandan le rencontra, dit-on, sur un rocher au milieu des mers polaires. Judas passe là un jour par semaine pour se rafraîchir des feux de l'enfer; un drap qu'il avait donné en aumône à un lépreux est suspendu devant lui et tempère ses souffrances.

Si le pays de Galles a droit d'être fier de ses *Mabinogion*, il n'a pas moins à se féliciter d'avoir trouvé un traducteur vraiment digne de

les interpréter. Pour comprendre ces exquises beautés, il fallait un sentiment délicat de la narration galloise, une intelligence du naïf, dont un traducteur érudit se serait montré difficilement capable. Pour rendre ces gracieuses imaginations d'un peuple si éminemment doué du tact féminin, il fallait la plume d'une femme. Simple, animée, sans recherche et sans vulgarité, la traduction de lady Charlotte Guest est le miroir fidèle de l'original kymrique. Ajoutons que, sous le rapport non moins essentiel de la science et de la philologie, rien ne manque pour faire de ce travail une œuvre d'érudition et de goût infiniment distinguée (1).

Les *Mabinogion* se divisent en deux classes parfaitement distinctes, — les uns se rapportant exclusivement aux deux presqu'îles de Galles et de Cornouailles et rattachés au personnage héroïque d'Arthur, — les autres, étrangers à Arthur, ayant pour théâtre non-seulement les parties de l'Angleterre restées kymriques, mais la Grande-Bretagne tout entière, et nous ramenant par les personnages et les souvenirs qui y sont mentionnés aux derniers temps de l'occupation romaine. Cette seconde classe, plus ancienne que la première, au moins pour le fond du sujet, se distingue aussi par un caractère beaucoup plus mythologique, un usage plus hardi du merveilleux, une forme énigmatique, un style plein d'allitérations et de jeux de mots. De ce nombre sont les *mabinogion* de *Pwyl*, de *Branwen*, de *Manavidan*, de *Math fils de Mathonwy*, le *Songe de l'empereur Maxime*, le conte de *Llud et Llewelys*, et la légende de *Taliésin*. — Au cycle d'Arthur appartiennent les *mabinogion* d'*Owain*, de *Ghéraint*, de *Pérédur*, de *Kilhwch et Olwen*, et le *Songe de Rhonabwy*. Il faut encore remarquer que, dans cette seconde classe, les deux derniers récits ont un caractère particulier d'ancienneté. Arthur y réside en Cornouailles, et non, comme dans les autres, à Caerléon sur l'Usk. Il y paraît avec un caractère individuel, chassant et faisant lui-même la guerre, tandis que dans les contes plus modernes, il n'est plus qu'un empereur tout-puissant et impassible, un vrai héros fainéant, autour duquel se groupe une pléiade de héros actifs. Le *mabinogi* de *Kilhwch et Olwen* (2), par sa physionomie toute primitive, par le rôle qu'y joue le sanglier, conformément aux données de la mytho-

(1) M. de La Villemarqué a publié en 1842, sous le titre de *Contes populaires des anciens Bretons*, la traduction française des *Mabinogion*, que lady Charlotte Guest avait publiés en anglais à cette époque, et d'une partie des notes dont elle les avait accompagnés.

(2) On peut en lire une traduction française, faite d'après la traduction de lady Charlotte Guest, dans la *Revue Britannique*, juillet 1843, et une traduction allemande dans les *Beiträge zur bretonischen und celtisch-germanischen Heldensage*, de San-Marte (A. Schulz); Quedlinburg et Leipzig, 1847.

logie celtique, par la contexture du récit entièrement surnaturelle et magique, par d'innombrables allusions dont le sens nous échappe, forme un cycle à lui seul, et nous représente la conception kymrique dans toute sa pureté, avant qu'elle eût été modifiée par l'introduction d'aucun élément étranger. Sans essayer l'analyse de ce curieux poème, je voudrais par quelques extraits en faire comprendre l'originalité.

Kilhwch, fils de Kilydd, prince de Kelyddon, ayant entendu prononcer le nom d'Olwen, fille d'Yspaddaden Penkawr, en devient éperdûment amoureux, sans l'avoir jamais vue. Il va trouver Arthur pour réclamer son aide dans cette conquête difficile : il ne sait pas en effet quel pays habite la beauté qu'il aime; Yspaddaden d'ailleurs est un affreux tyran qui ne laisse personne sortir vivant de son château, et dont la mort est fatalement liée au mariage de sa fille (1). Arthur donne à Kilhwch quelques-uns de ses plus braves compagnons pour le seconder dans cette entreprise. Après de prodigieuses aventures, les chevaliers arrivent au château d'Yspaddaden, et parviennent à voir la jeune fille rêvée par Kilhwch. Ils n'obtiennent qu'après trois jours de luttes persévérantes la réponse du père d'Olwen, qui met à la main de sa fille des conditions en apparence impossibles à réaliser. L'accomplissement de ces épreuves forme une vaste chaîne d'aventures, la trame d'une véritable épopée romanesque, qui nous est parvenue d'une manière fort incomplète. Des trente-huit aventures imposées à Kilhwch, le manuscrit dont s'est servie lady Charlotte Guest n'en raconte que sept ou huit. Je choisis au hasard l'un de ces récits qui me semble propre à donner une idée de la composition tout entière. Il s'agit de retrouver Mabon, fils de Modron, qui fut enlevé à sa mère trois jours après sa naissance, et dont la délivrance est un des travaux exigés de Khilwch.

« Les compagnons d'Arthur lui dirent : « Seigneur, retourne chez toi; tu ne peux pas poursuivre avec tes hommes d'aussi chétives aventures que celle-ci. » Alors Arthur dit : « Il serait bien, Gwrhyr Gwalstawd Jeithoedd, que tu prisses part à cette recherche, car tu sais tous les langages, même celui des oiseaux et des bêtes. (Gwrhyr avait cette particularité, que de Gelli Wic en Cornouailles il voyait les moucherons se lever avec le soleil jusqu'à Pen Blathaon, au nord de la Bretagne. Chaque premier mai, jusqu'au jour du jugement, il se bat avec Gwym, fils de Nudd, pour Creiddylad, fille de Llyr (2). Celui qui alors sera vainqueur possédera la jeune fille.) Pour vous, Kai et Bedwyr, j'ai espérance que, quelque aventure que vous entrepreniez,

(1) L'idée de poser la mort du père comme la condition ordinaire de la possession de la fille se retrouve dans plusieurs romans du cycle breton, dans *Lancelot* par exemple.

(2) Cordélie, fille de Lear.

vous la mènerez à fin. (Kai avait cette particularité, que sa respiration durait neuf jours et neuf nuits sous l'eau, et qu'il pouvait vivre neuf jours et neuf nuits sans dormir. Quand il lui plaisait, il pouvait se rendre aussi grand que les plus grands arbres de la forêt. Bedwyr étendait sa barbe rouge sur les quarante-huit solives de la salle d'Arthur; enterré à sept coudées sous terre, il aurait entendu la fourmi, à cinquante milles de distance, sortir de son nid le matin.) Achevez cette aventure pour moi. »

« Ils allèrent en avant, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au merle de Cilgwri. Gwrhyr l'adjura au nom du ciel, disant : « Dis-moi si tu sais quelque chose touchant Mabon, fils de Modron, qui fut enlevé à sa mère lorsqu'il n'était âgé que de trois nuits? » Et le merle répondit : « Quand je vins d'abord ici, il y avait une enclume de forgeron dans ce lieu; j'étais alors un jeune oiseau. Depuis ce temps, l'enclume n'a reçu d'autres coups que ceux de mon bec chaque matin, et maintenant il n'en reste pas la grosseur d'une noix. Cependant que la vengeance des cieux soit sur moi si, durant ce temps, j'ai jamais entendu nommer l'homme dont vous parlez. Je veux faire néanmoins ce qui est juste, et ce qu'il convient que je fasse pour une ambassade d'Arthur. Il y a ici une race d'animaux qui furent créés avant moi, et je veux vous conduire auprès d'eux. »

« Ils allèrent donc jusqu'au lieu où était le cerf de Redynvre : « Cerf de Redynvre, nous venons à toi de la part d'Arthur, parce que nous n'avons pas entendu parler d'un animal plus vieux que toi. Dis, sais-tu quelque chose touchant Mabon, fils de Modron, qui fut enlevé à sa mère lorsqu'il était âgé de trois nuits? Le cerf répondit : « Quand je vins ici pour la première fois, il y avait une plaine tout autour de moi, sans aucun arbre, si ce n'est un jeune chêne qui devint un chêne à cent branches. Ce chêne est mort, et il n'en reste maintenant qu'un tronc desséché. A partir du jour où j'arrivai ici, je n'ai pas quitté ce lieu, et je n'ai jamais entendu nommer l'homme dont vous parlez. Néanmoins, comme vous êtes des ambassadeurs d'Arthur, je veux vous guider jusqu'à un lieu où il y a un animal qui fut créé avant moi. »

« Ils allèrent donc jusqu'au hibou de Coum Cawlwyd : « Hibou de Coum Cawlwyd, voici une ambassade d'Arthur : sais-tu quelque chose touchant Mabon, fils de Modron, qui fut enlevé à sa mère lorsqu'il n'était âgé que de trois nuits? — Si je le savais, je vous le dirais. Lorsque j'arrivai d'abord ici, la vallée que vous voyez était un vallon boisé. Puis vint une race d'hommes qui arracha les arbres. Un second bois s'éleva, et celui-ci est le troisième. Mes ailes ne sont plus que des moignons desséchés. Pourtant, durant un si long espace de temps, je n'ai jamais entendu parler de l'homme dont vous vous informez. Je veux néanmoins servir de guide à l'ambassade d'Arthur jusqu'à ce que nous arrivions au plus vieil animal du monde et celui qui a le plus voyagé, l'aigle de Gwern Abwy. »

« Gwrhyr dit : « Aigle de Gwern Abwy, une ambassade d'Arthur vient à toi pour te demander si tu sais quelque chose touchant Mabon, fils de Modron, qui a été enlevé à sa mère lorsqu'il n'était âgé que de trois nuits. » L'aigle répondit : « Je suis ici depuis un long espace de temps. Quand je vins en ce lieu pour la première fois, il s'y trouvait un rocher dont j'ai becqueté le sommet chaque soir à la lueur des étoiles; maintenant il n'en reste

plus la hauteur d'un palme. Du jour où je vins ici, je n'ai jamais quitté ce lieu, et jamais non plus je n'ai entendu nommer l'homme dont vous parlez, si ce n'est une fois que j'allai chercher ma nourriture jusqu'à Llyn Llyw. Quand j'arrivai là, je saisis de mes serres un saumon, pensant qu'il me servirait pour longtemps de nourriture; mais il m'entraîna dans l'abîme, et j'eus grand peine à lui échapper. Ensuite j'allai l'attaquer avec tous mes parens pour tenter de le détruire; mais il m'envoya des messagers, et fit la paix avec moi. Il vint même me supplier d'ôter de son dos cinquante harpons qui s'y trouvaient. S'il ne peut vous donner de renseignemens sur l'homme dont vous parlez, je ne sais qui le pourra. »

« Ils allèrent donc en ce lieu, et l'aigle dit : « Saumon de Llyn Llyw, je viens à toi avec une ambassade d'Arthur pour te demander si tu sais quelque chose touchant Mabon, fils de Modron, qui a été enlevé à sa mère lorsqu'il n'était âgé que de trois nuits? — Tout ce que je sais, je te le dirai. Avec chaque marée, je remonte la rivière jusqu'à ce que j'arrive près de Gloucester; là j'ai trouvé des douleurs telles que je n'en vis jamais ailleurs de semblables. Et afin que vous puissiez ajouter foi à ce que je vous dis, que deux d'entre vous montent sur mes épaules. Je les porterai jusqu'à cet endroit. » Kai et Gwrhyr Gwalstawd Jeithoedd montèrent donc sur les épaules du saumon, et ils arrivèrent sous les murs d'une prison. Là ils entendirent de grands gémissemens et de grandes lamentations qui sortaient du donjon. Gwrhyr dit : « Qui se lamente dans cette maison de pierre? — Hélas! celui qui est ici n'a que trop sujet de se lamenter. C'est Mabon, fils de Modron, qui est ici emprisonné. Nulle captivité ne fut jamais si cruelle que la mienne, ni celle de Lludd Llaw Ereint, ni celle de Greid, fils d'Éri. — As-tu l'espérance d'être délivré pour de l'or, de l'argent, des présens, ou par des combats et par la force? — Je ne puis être délivré que par la force... »

Nous ne suivons pas le héros kymrique à travers des épreuves dont le dénoûment est prévu. Ce qui frappe surtout dans ces étranges récits, c'est la place qu'y tiennent les animaux transformés par l'imagination galloise en créatures intelligentes. L'association intime de l'homme et de l'animal, les fictions si chères à la poésie du moyen âge, du *chevalier au lion*, du *chevalier au faucon*, du *chevalier au cygne*, les vœux familiers à la chevalerie, consacrés par la présence d'oiseaux réputés nobles, tels que le faisan, le héron, sont autant d'imaginations bretonnes. La légende ecclésiastique elle-même se teignit des mêmes couleurs : la mansuétude pour les animaux éclate dans toutes les légendes des saints de Bretagne et d'Irlande. Un jour, saint Keivin s'endormit en priant à sa fenêtre les bras étendus; une hirondelle, apercevant la main ouverte du vieux moine, trouva la place excellente pour y faire son nid; le saint à son réveil, voyant la mère qui couvait ses œufs, ne voulut pas la déranger, et attendit pour se relever que les petits fussent éclos.

Cette touchante sympathie tenait elle-même à la vivacité toute particulière que les races celtiques ont portée dans le sentiment de la

nature. Toute leur mythologie n'est qu'un naturalisme transparent, non pas ce naturalisme anthropomorphique de la Grèce et de l'Inde, où les forces de l'univers, érigées en êtres vivans et doués de conscience, tendent de plus en plus à se détacher des phénomènes physiques et à devenir des êtres moraux, — mais l'amour de la nature pour elle-même, l'impressiou vive de sa magie, et ce mouvement de tristesse que l'homme éprouve quand, face à face avec elle, il croit l'entendre lui parler de son origine et de sa destinée. La légende de Merlin est le reflet de ce sentiment. Séduit par une fée des bois, il fuit avec elle et devient sauvage. Les messagers d'Arthur le trouvent chantant au bord d'une fontaine. Viviane lui a bâti sous un buisson d'aubépine une prison magique. Là il prophétise l'avenir des races celtiques; il parle d'une jeune fille des bois tantôt visible, tantôt invisible, qui le retient captif par sa magie (1). Plusieurs légendes d'Arthur sont empreintes du même caractère. Lui-même devint dans l'opinion populaire comme un esprit des bois : « Les forestiers, en faisant leur ronde au clair de la lune, dit Gervais de Tilbery, entendent souvent un grand bruit de cors et rencontrent des troupes de chasseurs; quand on leur demande d'où ils viennent, ces chasseurs répondent qu'ils font partie de la suite du roi Arthur. » Les imitations françaises des romans bretons conservèrent elles-mêmes l'impression un peu affadie de ce charme invincible qu'exerce la nature sur l'imagination des races celtiques. Yblis, l'héroïne de Lancelot, l'idéal de la perfection bretonne, passe sa vie avec ses compagnes dans un jardin, au milieu des fleurs auxquelles elle rend un culte. Chaque fleur cueillie de ses mains renaît à l'instant, et les adorateurs de sa mémoire s'obligeaient, quand ils coupaient une fleur, à en semer une autre à sa place.

Le culte des forêts, des fontaines et des pierres s'explique par ce naturalisme primitif que tous les conciles tenus en Bretagne s'attachent à proscrire. La pierre en effet semble le symbole naturel des races celtiques. Immuable comme elle, c'est un témoin qui ne meurt pas. L'animal, la plante, la figure humaine surtout, n'expriment la vie divine que sous une forme déterminée, et supposent dans la race qui les prend pour symbole une réflexion déjà fort avancée. La pierre au contraire, qui ne vit pas, apte à recevoir toutes les formes, a été le fétiche de tous les peuples enfans. Le *monument* de l'âge patriarcal n'était qu'un tas de pierres. Pausanias vit encore debout les trente pierres carrées de Pharæ, portant chacune le nom d'une divinité. Le *men-hir*, qui se rencontre sur toute la surface de l'ancien monde, depuis la Chine jusqu'à l'île d'Ouessant, qu'est-ce autre

(1) La Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, t. Ier, p. 45.

chose si ce n'est le symbole de l'humanité primitive, un vivant témoignage de sa foi au ciel?

On a souvent observé que toutes les croyances populaires qui vivent encore dans nos différentes provinces sont d'origine celtique. Un fait non moins remarquable, c'est la forte teinte de naturalisme qui domine dans ces croyances. Aussi, chaque fois que le vieil esprit celtique apparaît dans notre histoire, on voit renaître avec lui la foi à la nature et à ses magiques influences. Une de ces manifestations les plus caractérisées me semble être celle de Jeanne d'Arc. Cette espérance indomptable, cette fermeté dans l'affirmation de l'avenir, cette croyance que le salut du royaume viendra d'une femme, ces traits, si éloignés du goût ancien et du goût germanique, sont en réalité celtiques. Domremy était le centre d'un vieux culte druidique dont le souvenir s'était perpétué sous forme de superstition populaire. La chaumière de la famille d'Arc était ombragée d'un hêtre fameux dans le pays, et dont on faisait le séjour des fées. Dans son enfance, Jeanne allait suspendre à ses branches des guirlandes de feuillage et de fleurs, qui disparaissaient, disait-on, pendant la nuit. Les actes de son procès parlent avec épouvante de cette innocente pratique comme d'un crime contre la foi, et pourtant ils ne se trompaient pas complétement, ces impitoyables théologiens qui jugèrent la sainte fille! Elle est plus druidique que chrétienne en vérité. Elle a été annoncée par Merlin; elle ne connaît pas le pape et l'église, auxquels on veut qu'elle soumette ses visions; elle ne croit que la voix de son cœur. Cette voix, elle l'entend dans la campagne, au bruit du vent dans les arbres, quand son ouïe est frappée de sons mesurés et lointains. Durant son procès, fatiguée de questions et de subtilités scolastiques, on lui demande si elle entend ses voix : « Menez-moi dans un bois, dit-elle, et je les entendrai bien (1). » Sa légende se teignit des mêmes couleurs : la nature l'aimait; les loups ne touchaient jamais les brebis de son troupeau; quand elle était petite, les oiseaux venaient manger son pain dans son giron, comme privés (2).

III.

Les *Mabinogion* ne se recommandent pas seulement à notre étude comme manifestation du génie épique de la race bretonne. C'est par cette forme de récit que l'imagination galloise a exercé son influence sur le continent, qu'elle a transformé au XIIIe siècle la poétique de

(1) « Dixit quòd si esset in uno nemore, bene audiret voces venientes ad eam. »

(2) Voir les *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, de M. Jules Quicherat (Paris, 1850), véritable modèle de critique et de discussion historique.

l'Europe, et réalisé ce prodige, que les créations d'une race à demi vaincue soient devenues la fête universelle de l'imagination du genre humain.

Peu de héros doivent moins qu'Arthur à la réalité. Ni Gildas ni Aneurin, ses contemporains, n'en parlent. Bède ne connaît pas même son nom; Taliésin et Liwarc'h-Hen ne le présentent qu'en seconde ligne. Dans Nennius au contraire, qui vivait vers 850, la légende est pleinement éclose. Arthur est déjà l'exterminateur des Saxons et le suzerain d'une armée de rois; il n'a jamais subi de défaites; il va à Jérusalem, où il prend le modèle de la vraie croix, etc. Enfin, dans Geoffroy de Monmouth, la création épique est achevée. Arthur règne sur le monde entier; il conquiert l'Irlande, la Norvége, la Gascogne, la France qu'il enlève au tribun Flotto, Rome qu'il prend sur Lucius Tibérius, malgré la résistance du sénateur Porsenna. Il donne à Caerléon un tournoi où assistent tous les rois de la terre; il y met sur sa tête trente couronnes et se fait reconnaître suzerain de l'univers. Il est si peu croyable qu'un petit roi du VIe siècle, à peine remarqué de ses contemporains, ait pris dans la postérité des proportions si colossales, que plusieurs critiques ont supposé que l'Arthur légendaire et le chef obscur qui a porté ce nom n'ont rien de commun l'un avec l'autre, que le fils d'Uther Pendragon et de la déesse Ceridwen est un héros tout idéal, un survivant de la vieille mythologie kymrique. En effet, dans les symboles du néo-druidisme, c'est-à-dire de cette doctrine secrète, issue du druidisme, qui se prolongea jusqu'en plein moyen âge sous forme de franc-maçonnerie, nous retrouvons Arthur transformé en personnage divin et jouant un rôle purement mythologique. Il faut avouer au moins que, si derrière la fable se cache quelque réalité, l'histoire ne nous offre aucun moyen de l'atteindre. On ne peut douter que la découverte du tombeau d'Arthur dans l'île d'Avalon en 1189 ne soit une invention de la politique normande, comme en 1283, en l'année même où Édouard Ier poursuivait les restes de l'indépendance galloise, on retrouva fort à propos son diadème, que l'on réunit aux autres joyaux de la couronne d'Angleterre.

On s'attend naturellement à voir Arthur, devenu le représentant de la nationalité galloise, soutenir dans les *Mabinogion* un personnage analogue, et y servir, comme dans Nennius, la haine des vaincus contre les Saxons. Il n'en est rien. Arthur, dans les *Mabinogion*, n'offre aucun caractère de résistance patriotique; son rôle se borne à réunir les héros autour de sa Table-Ronde, à entretenir la police de son palais, à faire observer les lois de son ordre de chevalerie. Il est trop fort pour que personne songe à l'attaquer. C'est le Charlemagne des romans carlovingiens, l'Agamemnon d'Homère, un de ces personnages neutres qui ne servent que pour l'unité du poème.

L'idée de la lutte contre l'étranger, l'antipathie du Saxon, n'apparaît pas une seule fois. Les héros des *Mabinogion* n'ont pas de patrie; chacun combat pour montrer son excellence personnelle et par goût des aventures, mais non pour défendre une cause nationale. La Bretagne est l'univers : on ne suppose pas qu'en dehors du monde kymrique il y ait d'autres nations et d'autres races.

C'est par ce caractère d'idéal et de généralité que la fable d'Arthur exerça sur le monde entier un si étonnant prestige. Si Arthur n'avait été qu'un héros provincial, le défenseur plus ou moins heureux d'un petit pays, tous les peuples ne l'eussent pas adopté, pas plus qu'ils n'ont adopté le Marco des Serbes, le Robin Hood des Saxons. L'Arthur qui a séduit le monde est le chef d'un ordre égalitaire où tous s'asseoient à la même table, où l'homme ne vaut qu'à proportion de sa bravoure et de ses dons naturels. Qu'importaient au monde le sort d'une presqu'île ignorée et les combats livrés pour elle? Ce qui l'a enchanté, c'est cette cour idéale où préside Gwenhwyvar (Genièvre), où autour de l'unité monarchique se réunit la fleur des héros, où les dames, aussi chastes que belles, n'aiment que suivant les lois de la chevalerie, où le temps se passe à écouter des contes, à apprendre la civilité et les belles manières. Voilà le secret de la magie de cette Table-Ronde autour de laquelle le moyen âge groupa toutes ses idées d'héroïsme, de beauté, de pudeur et d'amour. C'est en révélant à une société barbare l'idéal d'une société douce et polie qu'une tribu oubliée aux confins du monde imposa ses héros à l'Europe, et accomplit dans le domaine de l'imagination et du sentiment une révolution sans exemple peut-être dans l'histoire de l'esprit humain.

Si l'on compare en effet la littérature européenne avant l'introduction des romans kymriques sur le continent à ce qu'elle est depuis que les trouvères commencent à puiser aux sources bretonnes, on reconnaît sans peine qu'un élément nouveau s'est introduit dans la conception poétique des peuples chrétiens et l'a profondément modifiée. Le poème carlovingien, par sa contexture et les moyens qu'il met en œuvre, ne sort pas de la donnée classique. L'homme y agit par des mobiles fort analogues à ceux de l'épopée grecque. L'élément romantique par excellence, *l'aventure*, cet entraînement d'imagination qui fait courir sans cesse le guerrier breton après l'inconnu, la joûte organisée en système de vie, rien de tout cela ne se fait jour encore. Roland ne diffère des héros d'Homère que par son armure : par le cœur, il est frère d'Ajax ou d'Achille. Perceval au contraire appartient à un autre monde, séparé par un abîme de celui où s'agitent les héros de l'antiquité.

C'est surtout en créant le caractère de la femme, en introduisant dans la poésie, auparavant dure et austère, du moyen âge les nuances

de l'amour, que les romans bretons réalisèrent cette prodigieuse métamorphose. Ce fut comme une étincelle électrique : en quelques années, le goût de l'Europe fut changé; le sentiment kymrique courut le monde et le transforma. Presque tous les types de femmes que le moyen âge a connus, Genièvre, Iseult, Énide, viennent de la cour d'Arthur. Dans les poèmes carlovingiens, la femme est nulle, sans caractère et sans individualité; l'amour y est brutal, comme dans le roman de *Ferabras*, ou à peine indiqué, comme dans la Chanson de Roland. Dans les *Mabinogion* au contraire, le rôle principal appartient toujours aux femmes. La galanterie chevaleresque qui fait que le bonheur suprême du guerrier est de servir une femme et de mériter son estime, cette croyance que l'emploi le plus beau de la force est de sauver et de venger la faiblesse, tout cela est éminemment breton, ou du moins a trouvé d'abord son expression chez les peuples bretons. Un des traits qui surprennent le plus dans les *Mabinogion* est la délicatesse du sentiment féminin qui y respire. Tous les services y sont rendus aux chevaliers par des femmes. Ce sont elles qui les reçoivent au château, leur lavent la tête et la figure, les désarment au retour des aventures, équipent leur cheval, pansent leurs blessures, préparent leur couche et les endorment avec des chants. D'après les lois de Hoël-Dda (1), un des principaux emplois de la cour était celui de la jeune fille qui devait tenir les pieds du roi dans son giron quand il était assis. Au milieu de tout cela, jamais une légèreté, jamais un mot grossier. Il faudrait citer en entier les deux *mabinogion* de *Pérédur* et de *Ghérainl* pour faire comprendre cette innocence; or la naïveté de ces charmantes compositions nous défend de songer qu'il y eût en cela quelque arrière-pensée. Le zèle du chevalier à défendre l'honneur des dames n'est devenu un euphémisme goguenard que chez les imitateurs français, qui transformèrent la virginale pudeur des romans bretons en une galanterie effrontée, si bien que ces compositions, si chastes dans l'original, devinrent le scandale du moyen âge, provoquèrent les censures et furent l'occasion des idées d'immoralité qui, pour les personnes religieuses, s'attachent encore au nom de *roman*.

Certes la chevalerie est un fait trop complexe pour qu'il soit permis de lui assigner une seule origine. Disons cependant que l'idée d'envisager l'estime d'une femme comme le but le plus élevé de l'activité humaine et d'ériger l'amour en principe suprême de moralité n'a assurément rien d'antique, rien de germanique non plus. Est-ce dans l'*Edda* et dans les *Niebelungen*, au milieu de ces redoutables emportemens de l'égoïsme et de la brutalité, qu'on trouvera le germe

(1) Le plus ancien code des lois galloises.

de cet esprit de sacrifice, d'amour pur, de dévouement exalté qui fait le fond de la chevalerie? Quant à chercher parmi les Arabes, ainsi qu'on l'a voulu, l'origine de cette institution, entre tous les paradoxes littéraires auxquels il a été donné de faire fortune, celui-ci est vraiment un des plus singuliers. Conquérir la femme dans un pays où on l'achète! rechercher son estime dans un pays où elle est à peine regardée comme susceptible de mérite moral! Aux partisans de cette hypothèse je n'opposerai qu'un seul fait : la surprise qu'éprouvèrent les Arabes de l'Algérie, quand, par un souvenir assez malencontreux des tournois du moyen âge, on chargea les dames de distribuer les prix aux courses du Beiram. Ce qui semblait au chevalier un honneur sans égal parut aux Arabes une humiliation et presque une injure!

L'introduction des romans bretons dans le courant de la littérature européenne opéra une révolution non moins profonde dans la manière de concevoir et d'employer le merveilleux. Dans les poèmes carlovingiens, le merveilleux est timide et conforme à la foi chrétienne : le surnaturel est produit immédiatement par Dieu ou ses envoyés. Chez les Kymris au contraire, le principe de la *merveille* est dans la nature elle-même, dans ses forces cachées, dans son inépuisable fécondité. C'est un cygne mystérieux, un oiseau fatidique, une main qui apparaît tout à coup, un géant, un tyran noir, un brouillard magique, un dragon, un cri qu'on entend et qui fait mourir d'effroi, un objet aux propriétés extraordinaires. Rien de la conception monothéiste, où le merveilleux n'est qu'un *miracle*, une dérogation à des lois établies. Rien non plus de ces séries d'êtres personnifiant la vie de la nature, qui forment le fond des mythologies de la Grèce et de l'Inde. Ici c'est le naturalisme parfait, la foi indéfinie dans le possible, la croyance à l'existence d'êtres indépendans et portant en eux-mêmes le principe de leur force mystérieuse : idée tout à fait contraire au christianisme, qui dans de pareils êtres voit nécessairement des anges ou des démons. Aussi ces individus étranges sont-ils toujours présentés comme en dehors de l'église, et quand le chevalier de la Table-Ronde les a vaincus, il leur impose d'aller rendre hommage à Geniévre et se faire baptiser.

Or, s'il est en poésie un merveilleux que nous puissions accepter, c'est assurément celui-là. La mythologie classique, prise dans sa naïveté première, est trop hardie, — prise comme simple figure de rhétorique, trop fade pour nous satisfaire. Quant au merveilleux chrétien, Boileau a raison : il n'y a pas de fiction possible avec un tel dogmatisme. Reste donc le merveilleux purement naturaliste, la nature s'intéressant à l'action et devenant acteur pour sa part, — le grand mystère de la fatalité se dévoilant par la conspiration secrète

de tous les êtres, comme dans Shakspeare et l'Arioste. Il serait curieux de rechercher ce qu'il y a de celtique dans le premier de ces poètes; quant à l'Arioste, c'est le poète breton par excellence. Toutes ses machines, tous ses moyens d'intérêt, toutes ses nuances de sentiment, tous ses types de femmes, toutes ses aventures, sont empruntés aux romans bretons.

Comprend-on maintenant le rôle intellectuel de cette petite race qui a donné au monde Arthur, Genièvre, Lancelot, Perceval, Merlin, saint Brandan, saint Patrice, presque tous les cycles poétiques du moyen âge, et n'est-ce pas une destinée frappante que celle de quelques nations qui seules ont le droit de faire accepter leurs héros, comme s'il fallait pour cela un degré tout particulier d'autorité, de sérieux et de foi? Chose étrange, ce furent les Normands, c'est-à-dire de tous les peuples peut-être le moins sympathique aux Bretons, qui firent la renommée des fables bretonnes. Spirituel et imitateur, le Normand devint partout le représentant éminent de la nation à laquelle il s'était d'abord imposé par la force. Français en France, Anglais en Angleterre, Italien en Italie, Russe à Novogorod, il oublie sa propre langue pour parler celle du peuple qu'il a vaincu et devenir l'interprète de son génie. Le caractère si vivement accusé des romans gallois ne pouvait manquer de frapper des hommes si prompts à saisir et à s'assimiler les idées de l'étranger. La première révélation des fables bretonnes, la chronique latine de Geoffroy de Monmouth, parut vers 1140, sous les auspices de Robert de Glocester, fils naturel de Henri Ier. Henri II se prit de goût pour les mêmes récits. A sa prière, Robert Wace écrivit en français, vers 1160, la première histoire d'Arthur, et ouvrit la voie où marchèrent après lui une nuée d'imitateurs provençaux, français, italiens, espagnols, anglais, scandinaves, grecs, géorgiens, etc.

Quel rôle la Bretagne armoricaine a-t-elle joué dans la création ou la propagation des légendes de la Table-Ronde? Je pense que ce rôle a été fort exagéré. Que les traditions héroïques du pays de Galles aient longtemps continué de vivre dans la branche de la famille kymrique qui vint s'établir en Armorique, on n'en peut douter, quand on retrouve Vortigern, Ghéraint, Urien et d'autres héros devenus des saints en Basse-Bretagne; mais que ce soit aux Bretons de France, et non à ceux de Galles, qu'Arthur doive sa transformation poétique; que les *mabinogion* gallois ne nous représentent que la forme altérée d'une tradition dont la presqu'île armoricaine aurait été le berceau, comme le pensent M. de La Villemarqué et quelques autres critiques, c'est là une hypothèse inadmissible pour quiconque a lu sans prévention nationale le beau recueil de lady Charlotte Guest. Tout est gallois dans ces fables : les lieux, la généalogie, les habitudes; l'Ar-

morique n'y est représentée que par Hoël, personnage secondaire de la cour d'Arthur. Comment d'ailleurs, si l'Armorique avait vu naître le cycle arthurien, n'y trouverait-on pas quelque souvenir de cette brillante éclosion? M. de La Villemarqué, je le sais, en appelle à des chants populaires encore vivans en Bretagne, et où Arthur serait célébré. En effet, on peut lire dans ses *Chants populaires de la Bretagne* un ou deux morceaux où figure le nom de ce héros; mais c'est ici un des exemples qui montrent avec combien de précautions il convient de se servir du recueil, si précieux d'ailleurs, publié par M. de La Villemarqué. Il est évident en effet que, pour admettre un résultat aussi peu attendu, il faudrait un texte d'une certitude complète, absolue. Or le début et la fin du principal morceau sur lequel on s'appuie sont notoirement du temps de la chouannerie (1). M. de La Villemarqué lui-même avoue que tout ce chant est énigmatique et presque inintelligible. Le vieux chouan qui le lui récitait, et qui n'y comprenait rien, savait-il bien ce qu'il disait? Le nom d'Arthur n'était-il pas un de ceux qu'il estropiait? L'oreille de M. de La Villemarqué ne s'est-elle pas prêtée complaisamment à entendre le nom qu'il désirait? C'est du moins une base bien fragile pour asseoir une hypothèse aussi hardie, qu'un chant répété pendant mille ans par des paysans qui ne le comprennent pas. Le parti pris de ne voir dans la littérature galloise qu'un reflet décoloré de la littérature des Bretons d'Armorique a ici entraîné M. de La Villemarqué dans quelques exagérations.

C'est donc au pays de Galles qu'il faut restituer dans la race celtique l'initiative de la création romanesque. Là est vraiment le centre de l'originalité des peuples bretons; là seulement leur génie est arrivé à se fixer en des œuvres authentiques et achevées. C'est ce qui apparaîtra plus clairement encore, si nous jetons un coup d'œil sur la littérature bardique et ecclésiastique de la Cambrie, et si, après avoir fait connaître ses conteurs, nous étudions ses poètes et ses saints.

IV.

Quand on cherche à déterminer dans l'histoire des races celtiques le moment précis où il faut se placer pour apprécier l'ensemble de leur génie, on se trouve nécessairement ramené au VIe siècle de notre ère. Les races ont presque toujours ainsi une heure prédestinée, où, passant de la naïveté à la réflexion, elles déploient pour la première fois au soleil tous les trésors de leur nature, jusque-là cachés dans

(1) Voir *Chants populaires de la Bretagne*, t. Ier, p. 83 (1846.)

l'ombre. Le VIe siècle fut pour les races celtiques ce moment poétique d'éveil et de première activité. Le christianisme, jeune encore parmi elles, n'a pas complétement étouffé le culte national; le druidisme se défend dans ses écoles et ses lieux consacrés; la lutte contre l'étranger, sans laquelle un peuple n'arrive jamais à la pleine conscience de lui-même, atteint son plus haut degré de vivacité. C'est l'âge de tous les héros restés populaires, de tous les saints caractéristiques de l'église bretonne; c'est enfin le grand âge de la littérature bardique, illustré par les noms de Taliésin, d'Aneurin, de Liwarc'h-Hen.

A ceux qui verraient avec quelques scrupules manier comme historiques ces noms à demi fabuleux, et qui hésiteraient à accepter comme authentiques des poèmes arrivés jusqu'à nous à travers une si longue série de siècles, nous répondrons qu'aucun doute sur ce point n'est plus possible, et que les objections dont W. Schlegel se fit l'interprète contre M. Fauriel ont complétement disparu devant les investigations d'une critique éclairée et impartiale (1). Cette fois, par une rare exception, l'opinion sceptique s'est trouvée avoir tort. Le VIe siècle, en effet, est pour les peuples bretons un siècle parfaitement historique. Nous touchons cette époque de leur histoire d'aussi près et avec autant de certitude que l'antiquité grecque ou romaine. On sait, il est vrai, que jusqu'à une époque assez moderne, les bardes continuèrent à composer des pièces sous les noms devenus populaires d'Aneurin, de Taliésin, de Liwarc'h-Hen; mais aucune confusion n'est possible entre ces fades exercices de rhétorique et les morceaux vraiment authentiques qui portent le nom de ces poètes, morceaux pleins de traits personnels, de circonstances locales, de passions et de sentimens individuels.

Telle est la littérature dont M. de La Villemarqué a voulu réunir les monumens les plus anciens et les plus authentiques dans ses *Bardes bretons du sixième siècle*. Le texte de ces anciens poèmes était publié depuis longtemps dans l'*Archéologie de Myvyr;* M. de La Villemarqué l'en a extrait, et a essayé pour la première fois de le traduire. Certes, en face des immenses difficultés du sujet, si nous avions un reproche à adresser au savant éditeur, c'est bien moins de ne les avoir pas toutes résolues que d'avoir cru trop facilement les résoudre. Ici, comme dans presque tous ses travaux, M. de La Villemarqué, exclusivement préoccupé de la Bretagne française, ne semble pas avoir assez reconnu que la littérature du pays de Galles constitue au milieu des études celtiques un monde à part, et exige des re-

(1) Ceci ne s'applique pas évidemment à la langue de ces poèmes. On sait que le moyen âge, étranger à toute idée d'archéologie, rajeunissait les textes à mesure qu'il les copiait, et qu'un manuscrit en langue vulgaire n'atteste ordinairement que la langue contemporaine de celui qui l'a copié.

cherches tout à fait spéciales. S'il a voulu donner une édition des bardes gallois qui pût être lue en Bretagne, l'idée est au moins malheureuse, car j'ose affirmer que ces chants, même tels qu'il les donne, seront inintelligibles pour les Bretons armoricains de nos jours. S'il a voulu faire une édition vraiment critique, les philologues n'auront-ils point de graves objections à faire en voyant interpréter, que dis-je? constituer un texte gallois du VIe siècle d'après le bas-breton du XIXe? M. de La Villemarqué en effet se permet parfois de faire au texte gallois, pour le rapprocher du dialecte armoricain, des changemens bien arbitraires. La franchise oblige à dire que ce volume, bien que renfermant d'importans renseignemens sur la littérature bardique, ne paraît pas digne de succéder aux *Chants populaires de la Bretagne*. C'est par ce dernier ouvrage que M. de La Villemarqué a vraiment bien mérité des études celtiques, en nous révélant une charmante littérature, où éclatent mieux que partout ailleurs ces traits de douceur, de fidélité, de résignation, de timide réserve, qui forment le caractère de la race bretonne (1).

Le thème de la poésie des bardes du VIe siècle est simple et exclusivement héroïque; ce sont toujours les grands motifs du patriotisme et de la gloire : absence complète de tout sentiment tendre, nulle trace d'amour, aucune idée religieuse bien arrêtée, si ce n'est un mysticisme vague et naturaliste, reste de l'enseignement druidique, et une philosophie morale, tout exprimée en triades, telle qu'elle s'enseignait dans l'école moitié bardique, moitié chrétienne de saint Cadoc (2). L'opposition du bardisme au christianisme s'y révèle par une foule de traits originaux et touchans. La douceur et la ténacité du caractère breton peuvent seules expliquer comment une hétérodoxie aussi avouée se maintint en présence du christianisme dominant, et comment de saints personnages, Kolumkill par exemple, ont pu prendre la défense des bardes contre les rois qui voulaient les supprimer. Grâce à cette tolérance, le bardisme se continua jusqu'au cœur du moyen âge en une doctrine secrète, avec un langage convenu et des symboles empruntés presque tous à la divinité solaire d'Arthur. C'est un fort curieux spectacle que celui de cette révolte

(1) Non pas que ce curieux recueil doive être lui-même accepté sans contrôle, ni que la confiance absolue avec laquelle on l'a cité n'ait eu de graves inconvéniens. Nous croyons que quand M. de La Villemarqué veut commenter les morceaux qu'il aura l'éternel honneur d'avoir le premier mis au jour, sa critique est loin d'être à l'abri de tout reproche, et que la plupart des allusions historiques qu'il pense y trouver sont des hypothèses plus ingénieuses que solides; mais cette opinion, que nous nous bornons à indiquer, n'empêcherait pas son livre de rester encore l'une des publications les plus intéressantes de ce siècle.

(2) Un des principaux docteurs de l'église bretonne, commun à l'Armorique et au pays de Galles.

des mâles sentimens de l'héroïsme contre le sentiment féminin coulant à pleins bords dans le culte nouveau. Ce qui exaspère en effet ces vieux représentans de la société celtique, c'est le triomphe exclusif de l'esprit pacifique, ce sont ces hommes vêtus de lin et chantant des psaumes, dont la voix est triste, qui prêchent le jeûne et ne connaissent plus les héros. L'antipathie que le peuple armoricain attribue aux nains et aux korigans contre le christianisme tient également au souvenir d'une opposition que rencontra l'Évangile à ses débuts. Les korigans, en effet, sont pour le paysan breton de grandes princesses qui ne voulurent pas accepter le christianisme quand les apôtres vinrent en Bretagne (1). Elles haïssent le clergé et les églises; les cloches les font fuir. La Vierge surtout est leur grande ennemie; c'est elle qui les a chassées des fontaines, et le samedi, jour qui lui est consacré, quiconque les regarde peignant leurs cheveux ou comptant leur trésor, est sûr de périr. Les nains aussi n'aiment ni le samedi ni le dimanche : ces jours-là, on les voit commettre des actes obscènes au pied des croix, et danser dans les carrefours des chemins en se tenant par la main.

A part cette répulsion que la mansuétude chrétienne eut à vaincre dans les classes de la société qui se voyaient amoindries par l'ordre nouveau, on peut dire que la douceur de mœurs et l'exquise sensibilité des races celtiques, jointes à l'absence d'une religion antérieure fortement organisée, les prédestinaient au christianisme. Le christianisme en effet, s'adressant de préférence aux sentimens humbles de la nature humaine, trouvait ici des disciples admirablement préparés; aucune race n'a si délicatement compris le charme de la petitesse; aucune n'a placé l'être simple, l'*innocent*, plus près de Dieu. Aussi est-ce merveille comme la religion nouvelle prit facilement possession de ces peuples. A peine la Bretagne et l'Irlande réunies comptent-elles deux ou trois martyrs; elles sont réduites à vénérer comme tels leurs compatriotes tués dans les invasions anglo-saxonnes et danoises. Ici apparaît dans tout son jour la profonde différence qui sépare la race celtique de la race germanique. Les Germains ne reçurent le christianisme que tard et malgré eux, par calcul ou par force, après une sanglante résistance et avec de terribles soulèvemens. Le christianisme en effet était par plusieurs côtés antipathique à leur nature, et l'on conçoit les regrets des germanistes purs, qui aujourd'hui encore reprochent au christianisme de leur avoir gâté leurs mâles ancêtres. Il n'en fut pas de même chez les peuples celtiques; cette douce petite race était naturellement chrétienne. Loin de les altérer et de leur enlever quelques-unes de leurs qualités,

(1) La Villemarqué, *Chants populaires*, introduction.

le christianisme les achevait et les perfectionnait. Comparez les légendes relatives à l'introduction du christianisme dans les deux pays, la *Kristni-Saga*, par exemple, et les charmantes légendes de Lucius et de saint Patrice. Quelle différence! En Islande, les premiers apôtres sont des pirates convertis par hasard, tantôt disant la messe, tantôt massacrant leurs ennemis, tantôt reprenant leur première profession d'écumeurs de mer : tout se fait par accommodement, sans foi sérieuse. En Irlande et en Bretagne, la grâce opère par les femmes, par je ne sais quel charme de pureté et de douceur. La révolte des Germains ne fut jamais bien étouffée; jamais ils n'oublièrent les baptêmes forcés et les missionnaires carlovingiens appuyés par le glaive, jusqu'au jour où le germanisme reprend sa revanche, et où Luther, à travers sept siècles, répond à Witikind. Dès le IIIe siècle, au contraire, les Celtes sont déjà de parfaits chrétiens. Pour les Germains, le christianisme ne fut longtemps qu'une institution romaine imposée du dehors; ils n'entrèrent dans l'église que pour la troubler, et ne réussirent que très difficilement à se former un clergé national. Chez les Celtes au contraire, le christianisme ne vient pas de Rome; ils ont leur clergé indigène, leurs usages propres, ils tiennent leur foi de première main. On ne peut douter en effet que dès les temps apostoliques le christianisme n'ait été prêché en Bretagne, et plusieurs historiens ont pensé, non sans quelque vraisemblance, qu'il y fut apporté par des chrétiens judaïsans ou par des affiliés de l'école de saint Jean. Partout ailleurs le christianisme rencontra comme première assise la civilisation grecque ou romaine. Ici, il trouvait un sol nouveau, d'un tempérament analogue au sien, et naturellement préparé pour le recevoir.

Peu de chrétientés ont offert un idéal de perfection chrétienne aussi pur que l'église celtique aux VIe, VIIe, VIIIe siècles. Nulle part peut-être Dieu n'a été mieux adoré en esprit que dans ces grandes cités monastiques de Hy ou d'Iona, de Bangor, de Clonard, de Lindisfarne. C'est chose vraiment admirable que la moralité fine et vraie, la naïveté, la richesse d'invention qui distinguent les légendes des saints bretons et irlandais. Nulle race ne prit le christianisme avec autant d'originalité, et, en s'assujétissant à la foi commune, ne conserva plus obstinément sa physionomie nationale. En religion comme en toute chose, les Bretons recherchèrent l'isolement et ne fraternisèrent pas volontiers avec le reste du monde. Forts de leur supériorité morale, persuadés qu'ils possédaient la véritable règle de la foi et du culte, ayant reçu leur christianisme d'une prédication apostolique et tout à fait primitive, ils n'éprouvaient aucun besoin de se sentir en communion avec des sociétés chrétiennes moins nobles que la leur. De là cette longue lutte des églises bretonnes contre les prétentions romaines, si ad-

mirablement racontée par M. Augustin Thierry; de là ces inflexibles caractères de Colomban et des moines d'Iona défendant contre l'église entière leurs usages et leurs institutions; de là enfin la position fausse des races celtiques dans le catholicisme, quand cette grande force, de plus en plus envahissante, les eut resserrées de toutes parts et obligées de compter avec elle. N'ayant pas de passé catholique, elles se trouvèrent déclassées à leur entrée dans la grande famille, et ne purent jamais arriver à se créer une métropole ecclésiastique. Tous leurs efforts et toutes leurs innocentes supercheries pour attribuer ce titre aux églises de Dol et de Saint-David échouèrent contre l'accablante divergence de leur passé; il fallut se résigner à être d'obscurs suffragans de Tours et de Cantorbéry.

Du reste, même de nos jours, cette puissante originalité du christianisme celtique est loin d'être effacée. Les Bretons de France, quoique ayant ressenti le contre-coup des révolutions que le catholicisme a subies sur le continent, sont, à l'heure qu'il est, une des populations chez lesquelles le sentiment religieux a conservé le plus d'indépendance. L'Irlande enfin garde encore dans ses provinces reculées, le Galloway par exemple, des formes de culte tout à fait à part, et auxquelles rien dans le reste de la chrétienté ne saurait être comparé. L'influence du catholicisme moderne, ailleurs si destructive des usages nationaux, a eu ici un effet tout contraire, par la nécessité de trouver un point d'appui contre le protestantisme dans l'attachement aux pratiques locales et aux coutumes du passé.

C'est le tableau de ces institutions chrétiennes tout à fait distinctes de celles du reste de l'Occident, de ce culte parfois étrange, de ces légendes de saints marquées d'un cachet si profond de nationalité, qui fait l'intérêt des écrits relatifs aux antiquités ecclésiastiques de l'Irlande, du pays de Galles et de la Bretagne armoricaine. Aucune hagiographie n'est restée plus exclusivement nationale; jusqu'au XIIe siècle, les peuples celtiques ont admis dans leur martyrologe très peu de saints étrangers : aucune aussi ne renferme autant d'élémens mythologiques. Le paganisme celtique opposa si peu de résistance au culte nouveau, que l'église ne se crut pas obligée de déployer contre lui cette rigueur avec laquelle elle poursuivait ailleurs les moindres vestiges de mythologie. L'essai consciencieux de W. Rees sur les *saints du pays de Galles*, celui du révérend John Williams, ecclésiastique fort instruit du diocèse de Saint-Asaph, sur les *antiquités ecclésiastiques de Kymris*, suffisent pour faire comprendre l'immense intérêt qu'offrirait une histoire complète et intelligente des églises celtiques avant leur absorption par l'église romaine. On pourrait y joindre le docte ouvrage de dom Lobineau sur *les saints de Bretagne*, réédité de nos jours par M. l'abbé Tresvaux, si la demi-critique du

bénédictin, bien pire que l'absence totale de critique, n'eût altéré ces naïves légendes, et n'en eût retranché, sous prétexte de bon sens et de révérence religieuse, ce qui en fait pour nous l'intérêt et le charme.

L'Irlande surtout dut offrir dans ces siècles reculés une physionomie religieuse tout à fait à part, et qui paraîtrait singulièrement originale, s'il était donné à l'histoire de la révéler tout entière. En voyant, au VIe, VIIe et VIIIe siècle, ces légions de *saints* irlandais qui inondent le continent et arrivent de leur île tout canonisés, apportant avec eux leur opiniâtreté, leur attachement à leurs usages, leur tour d'esprit subtil et réaliste; en voyant jusqu'au XIIe siècle les *Scots* (c'est le nom que l'on donnait aux Irlandais) servir de maîtres en grammaire et en littérature à tout l'Occident, on ne peut douter que l'Irlande dans la première moitié du moyen âge n'ait été le théâtre d'un singulier mouvement religieux et monastique. Crédule comme l'enfant, timide, indolent, porté à se soumettre et à obéir, l'Irlandais pouvait seul se prêter à cette abdication complète entre les mains de l'abbé, que nous retrouvons dans les monumens historiques et légendaires de l'église hibernaise. On reconnaît bien le pays où, encore de nos jours, le prêtre, sans provoquer le moindre scandale, peut, avant de quitter l'autel, donner tout haut des ordres pour son dîner, indiquer la ferme où il ira s'attabler et où il entendra les fidèles en confession. En présence d'un peuple qui ne vivait que par l'imagination et les sens, l'église ne se crut pas obligée d'être sévère pour les caprices de la fantaisie religieuse; elle laissa faire l'instinct populaire, et de cette liberté sortit la forme la plus mythologique peut-être et la plus analogue aux mystères de l'antiquité que présentent les annales du christianisme, une religion attachée à certains lieux et consistant presque tout entière en certains actes considérés comme sacramentels.

La légende de saint Brandan est sans contredit le produit le plus singulier de cette combinaison du naturalisme celtique avec le spiritualisme chrétien. Le goût des moines hibernais pour les pérégrinations maritimes à travers l'archipel — tout peuplé de monastères — des mers d'Écosse et d'Irlande (1), le souvenir de navigations plus lointaines encore dans les mers polaires, fournirent le cadre de cette étrange composition, si riche d'impressions locales. Pline nous apprend que déjà de son temps les Bretons aimaient à se hasarder en pleine mer pour chercher des îles inconnues; M. Letronne a prouvé

(1) Les saints irlandais couvraient à la lettre les mers de l'Occident. Un très grand nombre de saints de Bretagne, et les plus célèbres, saint Tenenan, saint Renan, etc., sont des Irlandais émigrés. Les légendes bretonnes de saint Malo, de saint David, de saint Pol de Léon, sont remplies de pérégrinations analogues vers des îles lointaines de l'Occident.

qu'en 795, soixante-cinq ans par conséquent avant les Danois, des moines irlandais abordèrent en Islande et s'établirent sur le littoral. Les Danois trouvèrent dans cette île des livres irlandais, des cloches; les noms d'une foule de localités attestent encore le séjour de ces moines, désignés du nom de *papae* (pères). Aux îles Fœroë, dans les Orcades et les îles Shetland, dans tous les parages en un mot des mers du Nord, les Scandinaves rencontrèrent avant eux ces *papae,* dont les habitudes contrastaient si étrangement avec les leurs (1). N'entrevirent-ils pas aussi cette grande terre dont le vague souvenir semble les poursuivre, et que Colomb devait retrouver en suivant la trace de leurs rêves? On sait seulement que l'existence d'une île coupée par un grand fleuve et située à l'occident de l'Irlande fut, sur la foi des Irlandais, un dogme pour les géographes du moyen âge. On racontait que, vers le milieu du VIe siècle, un moine, nommé Barontus, revenant de courir la mer, vint demander l'hospitalité au monastère de Cluainfert. L'abbé Brandan le pria de réjouir les frères par le récit des *merveilles de Dieu qu'il avait vues dans la grande mer*. Barontus leur révéla l'existence d'une île entourée de brouillards, où il avait laissé son disciple Mernoc : c'est la *terre de promission* que Dieu réserve à ses saints. Brandan, avec dix-sept de ses religieux, voulut aller à la recherche de cette terre mystérieuse. Ils montèrent sur une barque de cuir, n'emportant pour toute provision qu'une outre de beurre pour graisser les peaux. Durant sept années, ils vécurent ainsi sur leur barque, abandonnant à Dieu la voile et le gouvernail, et ne s'arrêtant que pour célébrer les fêtes de Noël et de Pâques, sur le dos du roi des poissons, Jasconius. Chaque pas de cette odyssée monacale est une merveille; chaque île est un monastère où les bizarreries d'une nature fantastique répondent aux étrangetés d'une vie tout idéale. Ici, c'est l'*île des Brebis,* où ces animaux se gouvernent eux-mêmes selon leurs propres lois; ailleurs, le paradis des oiseaux, où la race ailée vit selon la règle des religieux, chantant matines et laudes aux heures canoniques; Brandan et ses compagnons y célèbrent la pâque avec les oiseaux, et y restent cinquante jours, nourris uniquement du chant de leurs hôtes; ailleurs, l'*Ile Délicieuse,* idéal de la vie monastique au milieu des flots. Aucune nécessité matérielle ne s'y fait sentir; les lampes s'allument d'elles-mêmes pour les offices et ne se consument jamais : c'est une lumière spirituelle; un silence absolu règne dans toute l'île; chacun sait au juste quand il mourra; on n'y ressent ni froid, ni chaud, ni tristesse, ni maladie de corps ou d'esprit. Tout cela dure

(1) Voir sur ce sujet les belles recherches de M. A. de Humboldt dans son *Histoire de la Géographie du Nouveau-Continent,* t. II.

depuis saint Patrice, qui l'a réglé ainsi. La *terre de promission* est plus merveilleuse encore : il y fait un jour perpétuel; toutes les herbes y ont des fleurs et tous les arbres des fruits. Quelques hommes privilégiés seuls l'ont visitée. A leur retour, on s'en aperçoit au parfum que leurs vêtemens gardent pendant quarante jours.

Au milieu de ces rêves apparaît avec une surprenante vérité le sentiment pittoresque des navigations polaires : la transparence de la mer, les aspects des banquises et des îles de glace fondant au soleil, les phénomènes volcaniques de l'Islande, les jeux des cétacés, la physionomie si caractérisée des *fiord* de la Norvége, les brumes subites, la mer calme comme du lait, les îles vertes couronnées d'herbes qui retombent dans les flots. Cette nature fantastique créée tout exprès pour une autre humanité, cette topographie étrange, à la fois éblouissante de fiction et parlante de réalité, font du poème de saint Brandan une des plus étonnantes créations de l'esprit humain et l'expression la plus complète peut-être de l'idéal celtique. Tout y est beau, pur, innocent : jamais regard si bienveillant et si doux n'a été jeté sur le monde; pas une idée cruelle, pas une trace de faiblesse ou de repentir. C'est le monde vu à travers le cristal d'une conscience sans tache : on dirait une nature humaine comme la voulait Pélage, qui n'aurait point péché. Les animaux eux-mêmes participent à cette douceur universelle. Le mal apparaît sous la forme de monstres errans sur la mer, ou de cyclopes relégués dans des îles volcaniques; mais Dieu les détruit les uns par les autres, et ne leur permet pas de nuire aux bons.

Nous venons de voir comment autour de la légende d'un moine l'imagination irlandaise groupa tout un cycle de mythes physiques et maritimes. Le *purgatoire de saint Patrice* devint le cadre d'une autre série de fables embrassant toutes les idées celtiques sur l'autre vie et ses états divers (1). L'instinct le plus profond peut-être des peuples celtiques, c'est le désir de pénétrer l'inconnu. En face de la mer, ils veulent savoir ce qu'il y a au-delà; ils rêvent la terre de promission. En face de l'inconnu de la tombe, ils rêvent ce grand voyage qui, sous la plume de Dante, est arrivé à une popularité si universelle. La légende raconte que, saint Patrice prêchant aux Irlandais le paradis et l'enfer, ceux-ci lui avouèrent qu'ils se tiendraient plus assurés de la réalité de ces lieux, s'il voulait permettre qu'un des leurs y descendît, et vînt ensuite leur en donner des nouvelles. Patrice y consentit. On creusa une fosse par laquelle un Irlandais entreprit le

(1) Voir l'excellente dissertation de M. Th. Wright, *Saint Patrick's Purgatory* (London, 1844); les Bollandistes, à la date du 17 mai; Gœrres, *Mystique chrétienne*, t. III, et surtout le drame de Calderon, *le Puits de saint Patrice*.

voyage souterrain. D'autres voulurent après lui tenter l'aventure. On descendait dans le trou avec la permission de l'abbé du monastère voisin, on traversait les tourmens de l'enfer et du purgatoire, puis chacun racontait ce qu'il avait vu. Quelques-uns n'en sortaient pas; ceux qui en sortaient ne riaient plus et ne pouvaient désormais prendre part à aucune gaieté. Le chevalier Owenn y descendit en 1153, et fit une relation de son voyage qui eut un succès prodigieux. D'autres disaient que quand saint Patrice chassa les *gobelins* (esprits follets) de l'Irlande, il fut fort tourmenté en cet endroit, durant quarante jours, par des légions d'oiseaux noirs. Les Irlandais y allaient et éprouvaient les mêmes assauts, qui leur valaient pour le purgatoire. Suivant le récit de Girault de Cambrie, l'île qui servait de théâtre à cette superstition bizarre était divisée en deux parties; l'une appartenait aux moines, l'autre était occupée par des *cacodémons* qui y faisaient la procession à leur manière avec un vacarme infernal. Quelques personnes, pour l'expiation de leurs péchés, s'exposaient volontairement dès cette vie à la fureur de ces êtres méchans. Il y avait neuf fosses où l'on se couchait la nuit, et où l'on était tourmenté de mille manières. Il fallait pour y descendre la permission de l'évêque. Celui-ci devait détourner le pénitent de tenter l'aventure et lui exposer combien de gens y étaient entrés qui n'en étaient jamais sortis. S'il persistait, on le conduisait au trou en cérémonie. On le descendait au moyen d'une corde, avec un pain et une écuelle d'eau, pour le réconforter dans le combat qu'il allait livrer au démon. Le lendemain matin, le sacriste tendait de nouveau une corde au patient. S'il remontait, on le reconduisait à l'église avec la croix et en chantant des psaumes. Si on ne le retrouvait pas, le sacriste fermait la porte et s'en allait. Dans des temps plus modernes, la visite aux îles sacrées durait neuf jours. On y passait sur une barque creusée dans un tronc d'arbre; on buvait de l'eau du lac une fois par jour; on faisait des processions et des stations dans les *lits* ou *cellules des saints* (1). Le neuvième jour, les pénitens entraient dans le puits. On les prêchait, on les avertissait du danger qu'ils allaient courir, et on leur racontait de terribles exemples. Ils pardonnaient à leurs ennemis et se faisaient leurs derniers adieux les uns aux autres, comme s'ils étaient à l'agonie. Le puits, selon les récits contemporains, était un four bas et étroit où l'on entrait neuf par neuf, et où les pénitens passaient un jour et une nuit entassés et serrés les uns contre les autres. La croyance populaire creusa au-dessous un gouffre

(1) On trouve l'analogue de ceci dans les *penity* ou cellules des saints de Bretagne du VIe et du VIIe siècle; mais il faut observer que la plupart de ces saints étaient Irlandais, et qu'ils auront probablement apporté avec eux l'idée de leur purgatoire.

pour engloutir les indignes et ceux qui ne croyaient pas. Au sortir du puits, on allait se baigner dans le lac, et ainsi l'on avait accompli son purgatoire. Il résulte du rapport de témoins oculaires qu'aujourd'hui encore les choses se passent à peu près de la même façon.

L'immense réputation du *purgatoire de saint Patrice* remplit tout le moyen âge. Les prédicateurs en appelaient à la notoriété publique de ce grand fait contre ceux qui doutaient du purgatoire. En l'an 1358, Édouard III donne à un noble hongrois, venu tout exprès de Hongrie pour visiter le puits mystérieux, des lettres patentes attestant qu'il avait fait son purgatoire. Les relations de ces voyages d'outre-tombe devinrent un genre de littérature fort à la mode, et ce qu'il importe de remarquer, c'est la physionomie toute mythologique et aussi toute celtique qui y domine. Il est évident en effet que nous avons ici affaire à un *mystère* ou culte local antérieur au christianisme, et fondé probablement sur l'aspect physique du pays. L'idée du purgatoire, dans sa forme concrète et arrêtée, fit surtout fortune chez les Bretons et les Irlandais. Bède est l'un des premiers qui en parlent d'une manière caractérisée, et le savant M. Th. Wright fait observer avec raison que presque toutes les visions du purgatoire viennent d'Irlandais ou d'Anglo-Saxons qui ont résidé en Irlande, tels que saint Fursy, Tundale, le Northumbrien Drihthelm, le chevalier Owenn. Il est remarquable aussi que les Irlandais seuls pouvaient voir les merveilles de leur purgatoire. Un chanoine d'Emsteede en Hollande, qui y descendit en 1494, ne vit rien du tout. Évidemment cette idée de pérégrinations dans l'autre monde et des catégories infernales est celtique. La croyance aux trois cercles d'existence à parcourir après la mort se retrouve dans les *Triades* (1) avec une physionomie qui ne permet pas d'y voir une interpolation chrétienne. Les voyages de l'âme dans l'autre vie sont aussi le thème favori des plus anciennes poésies armoricaines. Un des traits par lesquels les races celtiques frappèrent le plus les Romains, ce fut la précision de leurs idées sur la vie future, leur penchant pour le suicide, les prêts et les contrats qu'ils signaient en vue de l'autre monde. Les peuples plus légers du Midi voyaient avec terreur dans cette assurance le fait d'une race mystérieuse, ayant le sens de l'avenir et le secret de la mort. Toute l'antiquité classique est pleine de la tradition d'une île des ombres, située aux extrémités de la Bretagne, et d'un peuple voué au passage des âmes, qui habite le littoral voisin. La nuit, ils entendent les morts rôder autour de leur cabane et frapper à leur

(1) Série d'aphorismes, sous forme de ternaires, qui nous représentent, avec de nombreuses interpolations, l'antique enseignement des bardes, et cette sagesse traditionnelle qui, selon tous les témoignages anciens, se transmettait de mémoire dans les écoles des druides.

porte. Ils se lèvent alors, leur barque se charge d'êtres invisibles; au retour, elle est plus légère. Plusieurs de ces traits feraient croire que la renommée des mythes de l'Irlande pénétra, vers le Ier ou le IIe siècle, dans l'antiquité classique (1). On ne saurait douter du moins, après les belles recherches de MM. Ozanam, Ch. Labitte, Th. Wright, qu'au nombre des thèmes poétiques dont l'Europe est redevable au génie des Celtes, il faut compter le cadre de la *Divine Comédie*.

On conçoit que cet invincible attrait pour les fables ait dû fort discréditer la race celtique auprès des nations qui se croyaient plus sérieuses. Chose étrange en effet, tout le moyen âge, en subissant l'influence de l'imagination celtique et en empruntant à la Bretagne et à l'Irlande une moitié au moins de ses sujets poétiques, se crut obligé, pour sauver son honneur, de décrier et de plaisanter le peuple auquel il les devait. C'est bien à Chrétien de Troyes, par exemple, qui passa sa vie à exploiter pour son propre compte les romans bretons, qu'il appartient de dire :

> Les Gallois sont tous par nature
> Plus sots que bêtes de pâture.

Ces belles créations, dont le monde entier devait vivre, je ne sais quel chroniqueur anglais crut faire un charmant calembour en les appelant les niaiseries dont s'amusent les *brutes* de *Bretons*. Ces admirables légendes religieuses, auxquelles nulle autre église n'a rien à comparer, les Bollandistes devaient les exclure de leur recueil comme des *extravagances apocryphes*. Le penchant décidé de la race celtique vers l'idéal, sa tristesse, sa fidélité, sa bonne foi, la firent regarder par ses voisins comme lourde, sotte, fabuleuse. On ne sut pas comprendre sa délicatesse et sa fine manière de sentir. On prit pour de la gaucherie l'embarras qu'éprouvent les natures sincères et sans replis devant les natures plus raffinées. Ce fut bien pis encore quand la nation la plus fière de son bon sens se trouva vis-à-vis du peuple qui en est malheureusement le plus dépourvu. La pauvre Irlande, avec sa vieille mythologie, avec son purgatoire de saint Patrice et ses voyages fantastiques de saint Brandan, ne devait pas trouver grâce devant le puritanisme anglican. Il faut voir le dédain des critiques anglais pour ces fables, et leur superbe pitié pour l'église qui pactise avec le paganisme au point de conserver des pratiques qui en découlent d'une manière si notoire. Assurément voilà un zèle louable et qui part d'un bon naturel; cependant, quand ces imagi-

(1) Voir sur ce sujet les vues ingénieuses de M. F.-G. Welcker, *Kleine Schriften*, 2e part., p. 19 et suiv.

nations ne seraient bonnes qu'à rendre un peu plus supportables bien des souffrances, pour lesquelles on déclare n'avoir point de remède, ce serait déjà quelque chose. Qui osera dire où est ici-bas la limite de la raison et du songe? Lequel vaut mieux des instincts imaginatifs de l'homme ou d'une orthodoxie étroite qui prétend rester sensée en parlant des choses divines? Pour moi, je préfère la franche mythologie, avec ses égaremens, à une théologie si mesquine, si vulgaire, si incolore, que ce serait faire injure à Dieu de croire qu'après avoir fait le monde visible si beau, il eût fait le monde invisible si platement raisonnable.

En présence des progrès de plus en plus envahissans d'une civilisation qui n'est d'aucun pays, et ne peut recevoir d'autre nom que celui de moderne ou européenne, il serait puéril d'espérer que la race celtique arrive dans l'avenir à une nouvelle expression de son originalité. Et pourtant nous sommes loin de croire que cette race ait dit son dernier mot. Après avoir usé toutes les chevaleries dévotes et mondaines, couru avec Pérédur le saint Graal et les belles, rêvé avec saint Brandan de mystiques Atlantides, qui sait ce qu'elle produirait dans le domaine de l'intelligence, si elle s'enhardissait à faire son entrée dans le monde, et si elle assujétissait aux conditions de la pensée moderne sa riche et profonde nature? Il me semble que de cette combinaison sortiraient des produits fort originaux, une manière fine et discrète de prendre la vie, un mélange singulier de force et de faiblesse, de rudesse et de douceur. Peu de races ont eu une enfance poétique aussi complète : mythologie, lyrisme, épopée, imagination romanesque, enthousiasme religieux, rien n'a manqué aux Celtes; pourquoi la réflexion leur manquerait-elle? L'Allemagne, qui avait commencé par la science et la critique, a fini par la poésie; pourquoi les races celtiques, qui ont commencé par la poésie, ne finiraient-elles pas par la critique? De l'une à l'autre, il n'y a pas si loin qu'on le suppose; les races poétiques sont les races philosophiques, et la philosophie n'est au fond qu'une manière de poésie comme une autre. Quand on songe que l'Allemagne a trouvé, il y a moins d'un siècle, la révélation de son génie, qu'une foule d'individualités nationales qui semblaient effacées se sont relevées tout à coup de nos jours plus vivantes que jamais, on se persuade qu'il est téméraire de poser une loi aux intermittences et au réveil des races, et que la civilisation moderne, qui semblait faite pour les absorber, ne sera peut-être que leur commun épanouissement.

ERNEST RENAN.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN ANGLETERRE.

VIII.

L'IRLANDE. [1]

Autant l'histoire agricole de l'Angleterre et de l'Écosse est brillante, autant celle de l'Irlande est lamentable, au moins jusqu'à ces dernières années. L'avenir de cette île malheureuse a été longtemps une énigme sans mot; aujourd'hui le problème s'éclaircit, mais à quel prix!

Ce ne sont pas pourtant les ressources naturelles qui lui manquent. De l'aveu même des Anglais, l'Irlande est supérieure à l'Angleterre comme sol. Par une conformation particulière, ses montagnes s'élèvent presque toutes le long des côtes, et l'intérieur forme une vaste plaine dont la plus grande partie est d'une admirable fertilité. Sa superficie est en tout de 8 millions d'hectares; les rochers, les lacs et les marais en couvrent environ deux, deux autres sont formés de terrains médiocres; tout le reste, c'est-à-dire la moitié environ du territoire, est une terre grasse à sous-sol calcaire, ce qui se peut concevoir de mieux. « C'est le plus riche sol que j'aie jamais vu, dit Arthur Young en parlant des comtés de Limerick et de Tipperary, et le plus propre à tout. » Le climat, plus humide encore et plus doux qu'en Angleterre, y rend les extrêmes de la chaleur et du froid plus

(1) Voyez les livraisons du 15 janvier, 1er et 15 mars, 15 avril, 15 octobre, 15 décembre 1853, et 1er janvier 1854.

complétement inconnus, au moins dans les trois quarts de l'île; la végétation herbacée y est admirable, ce n'est pas sans raison que le trèfle est devenu l'emblème héraldique de l'*île verte*, comme on l'appelle. La côte sud-ouest jouit d'un printemps perpétuel, dû aux courans de l'Océan qui viennent des tropiques; on y voit des myrtes en pleine terre, et l'arbre le plus commun est l'arbousier, qu'on appelle aussi l'*arbre aux fraises*.

Aucun pays n'a été plus heureusement doué par le ciel pour la navigation, tant intérieure qu'extérieure. A l'intérieur, des lacs immenses, tels que le lac Neagh, d'une superficie d'environ 40,000 hectares; le lac Corrib, qui en couvre 16,000, et une foule d'autres disséminés avec une abondance qu'on ne retrouve nulle part, offrent aux transports des facilités uniques. Le plus beau fleuve des îles britanniques, le Shannon, moitié fleuve, moitié lac, traverse presque toute l'Irlande de l'est à l'ouest, sur une longueur de 80 lieues, avec cette heureuse singularité, qu'il est navigable, sauf quelques interruptions faciles à corriger, depuis son embouchure jusqu'à sa source. D'autres rivières également navigables, découlant dans tous les sens des différens lacs, forment les rameaux d'un vaste système que de courts canaux peuvent aisément compléter. A l'extérieur, la mer pénètre de toutes parts dans les côtes, et y creuse des baies et des ports innombrables, dont un seul, celui de Cork, abriterait toutes les flottes de l'Europe. La configuration du sol ne se prête pas moins aux voies de communication par terre; routes ordinaires et chemins de fer s'y font avec moins de peine et à moindres frais que dans la Grande-Bretagne.

Malgré ces avantages naturels, la misère du peuple irlandais est depuis longtemps proverbiale. Quatre grandes villes, Dublin, Cork, Belfast et Limerick, la première de 250,000 âmes, la seconde de 100, la troisième de 80, la quatrième de 60, placées comme au centre des quatre faces de l'île, en forment les métropoles : Dublin surtout passe à bon droit pour une des plus belles villes de l'Europe, et sa magnificence étonne l'étranger; mais le reste du pays contient peu de villes, et les campagnes ont un air navrant de pauvreté qui gagne les faubourgs des grandes cités. Ces ports, ces lacs, ces fleuves, qui devraient porter la vie de toutes parts, sont presque délaissés par le commerce. Le produit brut agricole, du moins avant 1847, atteignait à peine la moitié du produit brut anglais à surface égale, et la condition de la population rurale était pire encore que ne semblait l'indiquer cette différence dans les produits. Arrêtons-nous d'abord à cette date, qui importe ici plus encore que dans le reste du royaume-uni; recherchons quelle était alors la situation, soit de l'agriculture, soit de la population rurale, et quelles en pouvaient être les causes; je raconterai ensuite ce qui s'est passé depuis.

I.

L'Irlande se divise en quatre grandes provinces qui formaient autrefois autant de royaumes : l'Ulster au nord-est, le Leinster au sud-est, le Munster au sud-ouest, et le Connaught au nord-ouest. La plus riche des quatre, au point de vue agricole, était le Leinster, où se trouve Dublin; après, venait la moitié environ de l'Ulster, où est Belfast; puis le Munster, où sont les deux ports de Cork et de Limerick; enfin le Connaught avec une partie de l'Ulster, un des plus pauvres et des plus sauvages pays de la terre. Entre le comté de Meath, en Leinster, où la rente moyenne s'élevait à 100 francs l'hectare, comme dans les meilleurs comtés anglais, et celui de Mayo, en Connaught, où elle tombait à 10 francs, le rapport était de 10 à 1. En Ulster, les comtés d'Armagh, de Down et d'Antrim, qui se groupent autour de Belfast, — en Munster, ceux de Limerick et de Tipperary, les plus fertiles de l'Irlande, rivalisaient pour le produit avec le Leinster; mais, même dans les cantons les plus productifs, la pauvreté du cultivateur était visible et réagissait sur la terre. Le défaut de capital frappait les yeux à peu près uniformément; la richesse naturelle du sol en tenait lieu sur les points privilégiés; sur ceux où cette ressource échappait, la misère devenait affreuse.

Des deux espèces de capitaux matériels qui concourent à la production rurale, le premier, le capital foncier, celui qui se compose des travaux de tout genre accumulés avec le temps pour la mise en valeur du sol et incorporés avec lui, bâtimens, clôtures, chemins, amendemens, desséchemens, appropriations aux cultures spéciales, manquait presque absolument. Les parcs des riches propriétaires étaient entretenus à peu près avec le même soin qu'en Angleterre; mais tandis qu'en Angleterre il est souvent impossible de distinguer le point où finit le parc et où commence la ferme, un contraste affligeant apparaissait dès qu'on sortait de l'enceinte réservée. Plus de fossés d'écoulement, d'arbres, de haies, de clôtures soignées, de chemins propres et bien tracés; partout la terre nue, abandonnée, n'ayant reçu de l'homme d'autre travail que celui qui était absolument nécessaire; plus de ces jolies maisons de ferme anglaises que recouvrent la clématite et le chèvrefeuille, avec leurs dépendances toujours commodes et souvent élégantes, et à leur place des chaumières en terre, que le tenancier élevait lui-même et que le maître ne réparait jamais.

Le second capital, le capital d'exploitation, qui se compose du bétail, des instrumens aratoires, des semences, des récoltes en magasin, manquait un peu moins, parce qu'il est plus impossible de s'en passer. La quantité du gros bétail était presque suffisante à cause

des immenses facilités que donnait pour le nourrir la croissance universelle et spontanée de l'herbe; mais on en avait beaucoup moins qu'on n'aurait pu et dû en avoir, et d'une qualité généralement inférieure. Les porcs, élevés presque tous dans la maison même des cultivateurs, donnaient d'assez bons produits; mais le déficit en moutons était énorme, l'Irlande en possédant proportionnellement huit fois moins que l'Angleterre, et n'ayant pas appris à améliorer les races. Quant aux machines, les plus simples faisaient défaut : à peine des charrues, presque pas de charrettes, des bêches et des hottes pour tous instrumens de travail, à côté du pays le plus riche du monde en forces mécaniques appliquées à la culture; aucune sorte d'avances chez les fermiers, pas même de provisions suffisantes pour leur nourriture, la plupart étant obligés d'emprunter à des conditions onéreuses, jusqu'à la récolte, le grain pour leurs semences et un peu de farine pour leur pain.

Le capital intellectuel ou l'habileté agricole n'avait pas fait plus de progrès. L'assolement quadriennal était à peu près inconnu, sauf dans quelques fermes qui faisaient exception et que dirigeaient des Anglais ou des Écossais. Très peu de turneps, de féveroles et de prairies artificielles; les prairies naturelles elles-mêmes, ce trésor inappréciable du sol et du climat, livrées aux eaux croupissantes et aux mauvaises herbes. Faute de moyens suffisans pour entretenir la fertilité de la terre, le froment et l'orge n'avaient pris que peu d'extension; tout était sacrifié à deux cultures, destinées surtout à la nourriture des hommes, l'avoine et la pomme de terre, toutes deux encore assez mal entendues, en ce qu'on les demandait aveuglément et sans interruption au même sol, tant qu'il pouvait en donner.

L'imagination s'effraie quand on essaie de mesurer ce qui manque à un pays dans cet état. Rien que pour donner à l'Irlande le capital qui lui manquait en moutons, comparativement à l'Angleterre, il aurait fallu un demi-milliard; il en aurait fallu au moins un pour les autres espèces de bétail, 2 ou 3 pour le drainage, autant pour la construction d'habitations plus convenables, pour l'établissement de clôtures et de chemins ruraux, pour l'achat des instrumens les plus nécessaires. 8 milliards de francs, ce n'eût encore été que 1,000 fr. par hectare. L'Angleterre en a absorbé certainement beaucoup plus.

Les partisans exclusifs de la grande propriété avaient lieu d'être embarrassés quand il s'agissait de l'Irlande. La grande propriété y régnait en souveraine, beaucoup plus qu'en Angleterre et même qu'en Écosse. On ne trouvait quelques moyens et petits propriétaires que dans les environs des grandes villes, où un peu de commerce et d'industrie avait développé une classe bourgeoise; le reste de l'île se partageait en immenses terres de 1,000 à 100,000 hectares;

plus ces propriétés étaient grandes, plus elles étaient délabrées. Les plus vastes restaient à l'état de nature, comme le fameux district de Connemara, dans le Connaught, fort connu sous le nom de *Martin's Estate*. Les substitutions, beaucoup plus usitées qu'en Angleterre, rendaient la plupart de ces domaines incommutables, ce qui passe aux yeux de quelques publicistes pour la perfection de la législation. La loi primitive du pays était le *gavelkind* ou partage égal; mais les Anglais avaient importé le droit d'aînesse. A leur tour, ceux qui considèrent la petite culture comme la panacée universelle ne devaient pas être moins embarrassés. Si l'Irlande était le pays de la très grande propriété, c'était aussi par excellence le pays de la très petite culture. On n'y comptait pas moins de 300,000 fermes au-dessous de 2 hectares; 250,000 avaient de 2 à 6, 80,000 de 6 à 12, 50,000 seulement au-delà de 12 hectares. La loi de succession favorisait cette division en ordonnant le partage des baux entre les enfans, ce qui n'était pas, comme en Angleterre, une lettre morte.

Cette union de la grande propriété et de la petite culture, qui a eu de très bons effets sur quelques points de l'Angleterre et de l'Écosse, en avait de détestables en Irlande. Propriétaires et fermiers semblaient s'être donné le mot pour se ruiner eux-mêmes, en ruinant à l'envi l'instrument de leur richesse commune, le sol. Au lieu de ces fécondes habitudes de résidence qui caractérisent les propriétaires anglais, les *landlords* irlandais, toujours absens de leurs domaines, en tiraient scrupuleusement tout le revenu pour le manger ailleurs. Ils se faisaient représenter par des régisseurs appelés *middlemen*, pour la plupart *attorneys* ou hommes de loi, chargés de faire rentrer leurs rentes et de les leur envoyer. Volés à tous les degrés par les intermédiaires, imprévoyans et dissipateurs comme tous ceux qui touchent de l'argent sans savoir comment il se gagne, n'ayant d'ailleurs, faute d'avances faites à propos, que des revenus incertains et précaires, ils menaient presque tous un train supérieur à leurs ressources, et leurs dettes avaient fini par grossir au point d'absorber la plus grande part de leur fortune apparente.

A leur tour, les *middlemen*, uniquement occupés d'accroître leurs profits immédiats, sans s'inquiéter des conséquences, n'ayant avec la culture proprement dite aucun rapport direct et personnel, avaient mis la terre à l'encan. La population rurale ayant multiplié à l'excès, puisqu'elle s'élevait à 60 têtes environ par 100 hectares, tandis qu'elle est en France de 40, en Angleterre de 30, et dans la Basse-Écosse de 12, n'avait que trop répondu à cet appel. Une concurrence effrénée s'était établie, pour la possession du sol, entre les cultivateurs. Comme aucun d'eux ne possédait plus de capital qu'un autre, tous étaient égaux devant les enchères; chaque père de famille voulait devenir tenancier ou locataire de quelques lambeaux de terre

qu'il pût cultiver avec sa famille. Ainsi s'était développé le système des petites locations, ce qu'on a appelé le *cottiers system*. Ce système n'est pas précisément mauvais en soi, quand il n'est pas poussé trop loin. Outre qu'il permet de se passer de capital, lorsqu'on en manque, en le remplaçant par des bras, il a l'avantage de supprimer le salariat proprement dit, c'est-à-dire cette classe d'hommes qui vit uniquement de la demande de travail et qui est soumise à ses vicissitudes. Il n'y avait, à proprement parler, que très peu de salaires en Irlande, ceux qui ailleurs auraient été des journaliers travaillant au jour le jour — étaient là de petits fermiers. Cependant il faut une borne à tout, et la division des exploitations n'en avait pas eu à cause du nombre toujours croissant des concurrens. Les petits tenanciers avaient commencé par obtenir des fermes où une famille pouvait vivre à la rigueur en payant la rente; ces fermes se sont partagées une première fois, puis une seconde, puis une troisième, et on en était venu à ces 600,000 locations au-dessous de 6 hectares, c'est-à-dire à un point où le cultivateur n'a que le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim, et où le moindre déficit de récolte commence par rendre impossible le paiement de la rente et finit par être un arrêt de mort pour le tenancier lui-même.

Grâce à l'excellence du sol et à la multitude des bras, le produit brut, quoique inférieur de moitié au produit anglais, était encore assez considérable. On pouvait l'évaluer, en le ramenant aux prix français, à 800 millions de francs, ou, comme en France, à 100 fr. par hectare, divisés ainsi qu'il suit :

Froment	60 millions de fr.
Orge	30
Avoine	150
Pommes de terre	250
Lin et jardins	50
Total des produits végétaux	540
Produits animaux	260
Total	800 millions de fr.

Ainsi les produits animaux étaient, comme en France, la moitié des produits végétaux, signe d'une culture épuisante, tandis qu'en Angleterre, en Écosse, les premiers sont supérieurs aux seconds, et que la balance penche tous les jours de leur côté, signe d'une culture améliorante. Ce produit de 100 francs par hectare devait se partager ainsi :

Rente du propriétaire	32 fr.
Bénéfice du *middleman*	8
Impôts	5
Frais accessoires	5
Salaires	50
Total	100 fr.

Réparti sur la population totale de l'île, le produit agricole total donnait 100 francs par tête, tandis qu'en France le même dividende s'élevait à 140 francs, en Angleterre et en Écosse à 200. Répartie sur la population laborieuse rurale, la somme des salaires donnait 80 francs environ par tête, tandis qu'en France la même répartition était de 125 francs, en Angleterre de 160 et en Écosse de 200.

Ce qui ressort de ces chiffres, c'est l'insuffisance de la production par rapport à la population en général et à la population rurale en particulier. En France, notre population totale n'atteignait que 66 têtes humaines par 100 hectares, tandis qu'en Irlande elle s'élevait à 100, et notre population rurale n'équivalait à surface égale qu'aux deux tiers de la population rurale irlandaise. En Angleterre, la population totale était plus nombreuse, mais pour un produit rural double, et la population rurale n'arrivait qu'à la moitié de celle de l'Irlande. En Écosse, les proportions étaient meilleures encore. Remarquons en outre, en faveur de notre pays, que la population rurale française ne vit pas seulement de salaires, elle y joint une portion considérable de la rente, puisqu'elle est propriétaire d'une partie du sol, ainsi qu'une portion du bénéfice, puisqu'elle comprend les fermiers et métayers, tandis qu'en Irlande, les paysans n'étant pas propriétaires et les fermiers ou *middlemen* appartenant à la population urbaine, la population rurale vivait uniquement de ce qui représentait les salaires. J'entends en effet par salaires tout ce qu'on abandonnait aux petits tenanciers pour rétribuer leur travail, et qui, sans leur être payé sous la forme de salaires proprement dits, constituait cependant de véritables salaires, puisque la rémunération du capital et de l'habileté agricole n'y entrait pour rien.

On a souvent accusé la rente d'être montée en Irlande à un taux exagéré. Les paysans irlandais avaient même imaginé un mot très expressif pour rendre cet excès de la rente, ils l'appelaient *rack-rent*, la rente-torture. Il y avait sans doute du vrai dans cette accusation, mais ce n'était pas le taux en lui-même qui la méritait. On voit en effet que la rente n'atteignait en Irlande, comme en France, en Angleterre et même en Écosse, que le tiers environ du produit brut; elle n'était d'ailleurs que nominale dans un grand nombre de cas; la somme réellement perçue tombait au quart, au cinquième du produit net, et peut-être plus bas encore. Une telle rente eût à peine suffi pour nourrir, dans un état bien constitué, la population non rurale; avec une meilleure organisation, elle aurait plutôt dû s'élever que descendre.

On ne pouvait non plus imputer la misère des cultivateurs à la faible part des salaires dans la répartition. Non-seulement cette part s'élevait en principe à la moitié du produit brut, tandis qu'elle n'est

en Angleterre et en Écosse que du quart, mais elle montait souvent beaucoup plus haut à cause du non-paiement de la rente. Nulle part peut-être le lot des salaires n'était plus élevé; contrairement à la rente, il aurait plutôt dû descendre que monter. Enfin ce n'est pas davantage à la portion représentative du profit qu'on pouvait s'en prendre, car cette part n'arrivait qu'au douzième du produit brut, tandis qu'en Écosse elle monte jusqu'au quart, et en bonne économie rurale elle aurait été loin de suffire.

Le véritable vice de la rente, c'était la manière dont elle se dépensait. Au lieu de servir sur les lieux mêmes à la formation du capital, elle allait se perdre en Angleterre ou sur le continent sans profit pour l'Irlande. Cette fuite constante de la rente se manifestait par un courant continu d'exportation des denrées agricoles; la moitié environ du froment récolté, un quart de l'avoine, la meilleure partie des produits animaux, en tout un tiers environ du produit rural passait tous les ans d'Irlande en Angleterre, et servait à payer soit la rente, soit l'intérêt de la dette hypothécaire, qui ne faisait qu'un avec elle et qui appartenait en général à des capitalistes anglais. L'exportation enrichit un pays quand il reçoit quelque chose en échange : c'est ce qui arrive en Écosse; mais quand on exporte toujours sans rien recevoir, comme en Irlande, l'exportation est une ruine. Cette île produisant tout juste le nécessaire pour la nourriture de ses habitans, ce qui en sortait laissait un vide que rien ne venait remplir. Une partie de l'impôt suivait la même voie. A coup sûr, l'impôt direct n'était pas en lui-même plus lourd que la rente, puisqu'il ne s'élevait qu'à 5 francs par hectare, tandis qu'en Angleterre il était de 25; mais en Angleterre il se dépensait sans se déplacer, tandis qu'en Irlande, la plus grande partie, servant à payer le clergé anglican, qui ne résidait pas plus que les propriétaires, constituait, comme la rente, une véritable perte annuelle. Ce qui en restait était loin de pourvoir aux dépenses les plus indispensables, et remplissait bien faiblement le rôle que doit remplir l'impôt dans tout pays bien ordonné, de grossir le capital national en routes, ponts, canaux, ports, édifices communs, et de maintenir la paix publique. Le profit du *middleman* n'avait pas tout à fait les mêmes inconvéniens, puisqu'il restait en Irlande, mais il n'en revenait guère plus à la culture.

Voilà certes de puissantes causes d'appauvrissement; elles n'auraient cependant pas suffi pour expliquer l'état de misère où était tombée la plus grande partie de l'Irlande sans la multiplication insensée de la population rurale; là était le principe essentiel et comme la racine du mal. A la rigueur, même avec l'exportation régulière de la rente et d'une partie de l'impôt, même avec le défaut de capital tant public que privé, la population rurale aurait pu vivre, si elle

avait été, comme en Angleterre, moins nombreuse de moitié. Ce nombre énorme de prolétaires affamés avait bouleversé toutes les conditions de la production. Autrefois l'Irlande était beaucoup moins peuplée : on n'y comptait en 1750 que 2 millions d'âmes, et en 1800 que 4, au lieu des 8 millions de 1846. L'île tout entière ne formait alors qu'un immense pâturage, ce qui est évidemment sa destination naturelle et la meilleure manière d'en tirer parti. Quand cette population surabondante s'est développée, une culture qui en a été en même temps la cause et l'effet, celle des pommes de terre, s'est étendue parallèlement et a absorbé tous les soins, tous les travaux, tous les fumiers. De toutes les cultures connues, la pomme de terre est celle qui peut fournir, surtout en Irlande, la plus grande quantité de nourriture humaine sur une surface donnée de terrain; cette propriété en fait un des dons les plus précieux de la Providence, mais à condition qu'elle ne s'étende pas trop, car alors elle devient un fléau, en épuisant sans les renouveler les moyens de production.

Il y a d'ailleurs, et l'expérience ne l'a que trop prouvé, un extrême danger à fonder sur un seul produit la subsistance de tout un peuple. Outre que la pomme de terre, quand elle est seule, est un aliment grossier et beaucoup moins nourrissant, à égalité de poids et de volume, que les céréales et les légumineuses, ce qui devrait suffire pour n'en pas faire l'ordinaire exclusif des hommes, elle est soumise à d'autres chances que les récoltes de grains, ce qui en fait un complément inestimable de ces cultures, mais doit empêcher de s'y confier absolument. Le vrai rôle de la pomme de terre, dans une bonne économie rurale, consiste à fournir une nourriture abondante aux animaux et un supplément à celle des hommes, afin que, si les autres récoltes viennent à manquer, cette ressource puisse suppléer au déficit. Mais on n'en était pas en Irlande à se demander ce qui valait le mieux; la nécessité parlait, il fallait obéir; la pomme de terre avait déjà couvert le tiers du sol cultivé, et menaçait de s'étendre encore; elle formait à elle seule les deux tiers de la nourriture des campagnes, l'autre tiers était formé par un aliment non moins inférieur, l'avoine.

Tant qu'on obtenait ces deux produits avec quelque abondance, le peuple des petits tenanciers vivait mal, mais il vivait, et malheureusement il multipliait. Quand la récolte venait à manquer ou seulement à décroître, la disette les décimait. Comme en même temps ils ne pouvaient payer la rente, le propriétaire ordonnait de les évincer, ce qui n'était pas facile. N'ayant que des baux annuels et verbaux, il ne leur restait d'autre ressource que la résistance armée. Les agens chargés de recouvrer les rentes, les officiers de police chargés d'exécuter les évictions, étaient reçus à coups de fusil; quand ces

assassinats donnaient lieu à des poursuites, il ne se trouvait ni un témoin pour charger les accusés ni un jury pour les déclarer coupables. Les tenanciers dépossédés, n'ayant plus aucun moyen d'existence, devenaient des vagabonds et des pillards nocturnes; leurs enfans et leurs femmes demandaient l'aumône, et comme la taxe des pauvres n'existait pas, remède funeste sans doute, mais quelquefois nécessaire, il n'y avait pas de bornes à cette progression de la misère et du crime. Les districts les plus fertiles souffraient profondément de ces plaies; mais le mal arrivait à ses dernières limites dans les plus mauvaises parties de l'île, c'est-à-dire dans l'ouest.

La population du Connaught atteignait presque une tête humaine par hectare, c'est-à-dire l'équivalent de nos riches départemens normands, et la nature du sol n'offrait que des ressources très insuffisantes pour nourrir une pareille population, la moitié des terres, ou 800,000 hectares sur 1,600,000, étant incultes. Dans les comtés voisins de Donegal et de Kerry, c'était pire encore : les terres cultivées ne formaient que le tiers de la superficie, le reste en montagnes, lacs ou marais. Supposez la population de la Manche, de la Somme ou du Calvados transportée dans les Hautes ou les Basses-Alpes, et demandez-vous quelle en sera la conséquence! Ces divers comtés n'ayant ni industries actives ni villes populeuses, la population tout entière vivait de l'agriculture, si l'on peut donner ce nom à l'épuisement aveugle et famélique des facultés productives du sol. Peut-on s'étonner que même une faible rente de 15 fr. par hectare y devînt d'un recouvrement impossible, et que la famine avec toutes ses horreurs y fût en quelque sorte en permanence?

Parmi les expédiens imaginés pour tirer de la terre le plus grand parti possible sans capital, il en était deux qui présentaient en apparence au *landlord* de très grands avantages, et qui en définitive n'étaient pas moins désastreux pour lui que pour le cultivateur. Je veux parler de la *partnership tenure* et du *conacre*.

Voici ce que c'était que la tenure en commun, dite *partnership*, qu'on appelait aussi *rundale* ou *runrig*, mot qui paraît d'origine scandinave. On louait une étendue plus ou moins considérable de terre, soit par exemple 50, 100, 200 hectares, à un village dont tous les habitans étaient solidaires. Ceux-ci jouissaient en commun de ce qu'ils ne pouvaient pas cultiver, et se partageaient annuellement le reste par famille; chaque famille partageait ensuite son lot par tête, si elle le jugeait à propos. Après la récolte, tout rentrait en commun, et le partage se faisait à nouveau pour l'année suivante. Nous avons en France, dans les régions les plus arriérées, bon nombre de villages organisés à peu près de cette façon, avec cette différence que la communauté est propriétaire, au lieu d'être fermière. Malgré cet avan-

tage, la jouissance en commun amène partout les mêmes résultats, c'est-à-dire l'épuisement du sol et la pauvreté des cultivateurs. Cette pauvreté devient de plus en plus grande à mesure que la population s'accroît. On a vu 50 hectares de terre loués ainsi à 100 co-tenans; ils y vivaient dans la dernière misère, et n'arrivaient pas à payer la rente. Ce système était surtout en vigueur dans les régions les moins fertiles. Ces villages n'avaient presque pas de bétail, et les plus simples pratiques agricoles y étaient inconnues.

Le *conacre* ne valait guère mieux. Quand, pour une cause ou pour une autre, une assez grande dose de fertilité s'était accumulée dans un champ, on le louait à un cultivateur, pour une seule récolte, à un prix exorbitant. Celui-ci le cultivait ordinairement en pommes de terre, et l'épuisait tant qu'il pouvait d'un seul coup. Si la récolte était assez abondante pour payer à la fois la rente et le travail, l'opération avait réussi, les deux associés prenaient la part qui leur revenait d'après le contrat; la terre seule avait souffert. Si au contraire la récolte était insuffisante pour tout payer, ce qui arrivait souvent, propriétaire et cultivateur se disputaient le produit. Le premier avait la loi pour lui, le second perdait sa peine ou prenait les armes. Dans la vallée d'Or, près de Limerick, on a vu des champs exploités en *conacre* se louer jusqu'à 1,000 francs l'hectare. On louait par demi-hectare, par quart d'hectare, quelquefois moins encore. « La concurrence pour la jouissance du sol, surtout quand il offre quelque fertilité, disait un témoin dans l'enquête de 1833, est si grande dans quelques parties de l'Irlande, qu'il n'est peut-être pas de rente demandée qui ne puisse être immédiatement promise. » Là, plus qu'ailleurs, promettre et tenir étaient deux; mais les deux contractans n'y regardaient pas de si près, ils avaient l'un et l'autre ce qu'ils voulaient, l'un la jouissance momentanée du sol, l'autre l'espoir d'une rente démesurée. Le règlement de compte arrivait ensuite comme il pouvait.

L'écobuage, qui ruine l'avenir au profit du présent, était fort usité, ce qui expliquait la grande étendue de terres incultes, bien que cultivables, qu'on rencontrait dans un pays où la terre cultivée était l'objet d'une concurrence si acharnée. Il faut en effet des années de jachère morte pour réparer le mal que font une ou deux mauvaises récoltes dans un sol écobué.

D'où venait cette différence immense, infinie, entre deux îles voisines, soumises en apparence aux mêmes lois, dont l'une, la moins fertile, pouvait payer des rentes de 75 francs par hectare, d'énormes impôts, des profits considérables, de forts salaires, et entretenir beaucoup mieux une population plus nombreuse, tandis que l'autre, la plus fertile, ne pouvait, avec une population moindre, payer que de faibles rentes, des profits et des impôts plus faibles encore, des sa-

laires insuffisans? Les causes de cette anomalie si étrange se résument en un seul mot, l'oppression de l'Irlande. Nous avons vu en Angleterre, en Écosse, les conséquences économiques de la liberté; nous voyons maintenant en Irlande les conséquences de l'état contraire. Nous aurons eu ainsi les deux faces de la même démonstration.

Les Anglais affirment, pour se délivrer de cette responsabilité, que le caractère irlandais a des défauts qui lui sont propres, et qui auraient en tout état de cause arrêté l'essor national. Je veux bien croire qne la race celtique n'a pas tout à fait l'énergie de la race anglo-saxonne, mais la différence n'est pas assez grande pour tout expliquer. Plus d'un exemple ancien et moderne prouve que le peuple irlandais a aussi des qualités éminentes. Si, malgré son horrible désorganisation, l'Irlande a produit de vigoureux caractères et de grands courages en tout genre, que serait-ce si la séve nationale n'avait pas été violemment étouffée! Ce qui n'a pu être qu'un éclair fugitif chez un peuple comprimé serait devenu, dans un air plus libre, un foyer brillant et durable. Les Anglais attribuent à la religion catholique une influence énervante. Cette observation peut encore paraître fondée à quelques égards : il est vrai que, dans l'Europe moderne, les nations protestantes montrent en général un génie plus ferme et plus positif que les nations catholiques; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et, de nos jours même, ce n'est pas une règle absolue. L'Espagne et l'Italie, aujourd'hui en arrière, avaient précédé en civilisation la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne, et je ne vois pas que la Belgique catholique et, jusqu'à un certain point, la France elle-même soient aujourd'hui fort inférieures à la plupart des pays protestans.

Un fait patent et péremptoire répond d'ailleurs à ces imputations. Depuis quelques années, un grand nombre d'Irlandais quittent leur patrie pour émigrer en Amérique. Dès qu'ils ont touché cette terre nouvelle, où ils ne se trouvent plus sous l'étreinte de l'Angleterre, et où rien ne vient plus arrêter l'activité qui leur est propre, ces hommes démoralisés, abrutis, imprévoyans, se transforment en un jour, pour prendre rang parmi les citoyens les plus industrieux et les plus prospères de l'Union. Leur fanatisme même, dont on parle tant, les abandonne dès que leur culte n'est plus persécuté. En jouissant pour eux-mêmes de la liberté religieuse, ils deviennent tolérans pour autrui, et échappent volontairement à cette domination exclusive de leur clergé, qu'ils acceptent avec tant de passion sur la terre natale. Tous les préjugés du monde ne peuvent rien contre ce fait incontesté, qui prend tous les jours des proportions plus décisives, car ce n'est pas de quelques individus qu'il s'agit, mais de tout un peuple qui fuit l'Europe, où il sert et souffre, pour se relever, indépendant et fier, de l'autre côté de l'Atlantique.

Nul doute, à mes yeux du moins, que si, au lieu d'être si près de

sa puissante sœur, l'Irlande avait été jetée par la Providence sur un point plus éloigné de l'Océan, elle n'eût eu sa vie originale et brillante. Nul doute encore que si, au lieu d'être de beaucoup la plus petite des deux îles voisines, elle eût été la plus grande, elle n'eût pu finir par absorber l'autre et par donner son cachet à la civilisation britannique. Ni le caractère national, ni la foi catholique, n'auraient été des obstacles essentiels à cette destinée si différente. Tout son malheur lui vient de ce qu'étant très rapprochée, elle est la plus faible, et en même temps de ce qu'elle n'était ni assez proche ni assez faible pour se laisser absorber sans résister, la pire des conditions pour un peuple. L'Écosse a lutté aussi contre son assimilation avec l'Angleterre; mais outre qu'il y avait entre les deux peuples des affinités de race et de croyance qui n'existaient pas entre l'Anglais et l'Irlandais, le voisinage était si immédiat et la disproportion si grande, qu'elle a dû céder à temps. L'Irlande est restée vaincue et réfractaire. Par une conséquence nécessaire de sa forte nature, le peuple anglais est incompatible avec tout ce qui n'est pas lui. Son génie est exclusif. Il ne comprend pas qu'on puisse vivre, penser et agir autrement que lui-même; il a surtout une haine violente contre le papisme, qu'il regarde comme inconciliable avec la liberté. L'Irlande n'était pas seulement à ses yeux une voisine redoutable et un ennemi naturel, c'était une nationalité odieuse, antipathique à toutes ses idées. Ne pouvant pas la réduire, il a voulu l'écraser.

La grande excuse de l'Angleterre, la voilà. Sans doute il eût cent fois mieux valu, non-seulement pour l'Irlande, mais pour l'Angleterre elle-même, qu'elle eût suivi dès l'origine envers l'*île-sœur*, comme elle l'appelle quelquefois, une politique plus humaine; mais après tout, la nation anglaise n'a fait, en essayant de s'incorporer par la force cette terre voisine, que ce qu'ont fait tous les autres peuples. Si les Anglais avaient eu pour les Irlandais des sentimens vraiment fraternels, c'eût été un bel exemple assurément, mais un exemple unique, dans des temps où les nations n'aspiraient qu'à se détruire mutuellement. N'avons-nous pas vu, chez nous comme partout, catholiques et protestans se massacrer sans miséricorde? N'a-t-on pas vu, dans tout le cours de l'histoire, porter le fer et le feu dans des provinces, des royaumes entiers, pour y détruire le moindre germe d'une nationalité distincte, et fondre ces débris dans de vastes empires? Toutes les grandes unités nationales se sont-elles formées autrement? Le perpétuel malentendu qui fait les démêlés d'homme à homme, de classe à classe et de peuple à peuple, ne subsiste-t-il pas encore, et ne suffit-il pas d'être né sur les deux rives d'un fleuve pour s'entre-déchirer? A ce point de vue, ce qu'on peut reprocher à l'Angleterre, c'est de n'avoir pas assez fait. Élisabeth, Cromwell, Pitt, tous les instrumens de cette terrible lutte, n'ont ni assez égorgé,

ni assez incendié, ni assez confisqué, puisque l'assimilation n'était pas complète : ainsi le veut la vieille politique.

Quoi qu'il en soit, l'état de guerre ouverte qui a été depuis des siècles la condition normale de l'Irlande dans ses rapports avec l'Angleterre, explique trop bien les contrastes que nous venons de remarquer dans l'économie rurale des deux îles.

La première conséquence est la condition de la propriété en Irlande. La plupart des grandes propriétés y ont eu pour origine des confiscations. De là ce fléau qui, sans être précisément propre à l'Irlande, car il se retrouve un peu partout, y a pris une extension particulière, et qu'on appelle l'*absenteism*. De tout temps, les conquérans venus d'Angleterre ont considéré l'Irlande comme une terre étrangère et hostile qu'il était bon de posséder, mais où il ne fallait pas s'établir. Dès le XIIIe siècle, ce sentiment se manifeste chez les chevaliers normands, qui ne veulent pas résider dans leurs fiefs d'Irlande; leur patrie adoptive n'est pas là, mais en Angleterre, où leur confédération se groupe tout entière autour de son chef pour défendre en commun leur puissance. Après eux, toutes les fois que l'Angleterre fait un nouvel effort pour soumettre l'Irlande, une nouvelle catégorie de propriétaires anglais ou écossais s'empare des terres, et toujours dans le même esprit, pour en dépouiller la race indigène, pour en tirer tout le profit possible, non pour y demeurer. Sous Élisabeth, 600,000 acres sont distribués ainsi; sous Jacques Ier, six comtés entiers sont confisqués et partagés, un d'eux est donné aux corporations de Londres qui le possèdent encore, d'où lui vient son nom de *Londonderry;* sous Charles Ier, c'est toute la province de Connaught qui est déclarée la propriété du roi; sous Cromwell, le même système d'expropriation est appliqué aux trois autres, il est même question de vendre aux juifs toutes les terres d'Irlande; sous Charles II, sous Guillaume III, on achève l'œuvre. Tous les gouvernemens de l'Angleterre, monarchie absolue des Tudors et des Stuarts, république, restauration, monarchie parlementaire, n'ont qu'une seule et même pensée, exclure les Irlandais de la propriété de l'Irlande. Avant 1847, les neuf dixièmes des propriétés avaient cette origine, un dixième seulement avait échappé à la confiscation.

Presque partout, la propriété est à son origine fondée sur la conquête, mais le temps lui a enlevé peu à peu ce caractère. Le séjour des conquérans au milieu du peuple conquis amène à la longue le mélange des races et la conformité des intérêts; en Irlande au contraire, l'opposition était restée aussi vivace que le premier jour. Un nouvel élément, la religion, avait servi à tracer entre les vainqueurs et les vaincus une de ces lignes indélébiles de démarcation qui éternisent les haines. L'Angleterre devenue protestante avait voulu implanter de force le protestantisme en Irlande; l'Irlande s'était d'au-

tant plus obstinée à rester catholique que l'Angleterre ne l'était plus. La guerre des deux nationalités avait pris le caractère d'une guerre religieuse, la plus impitoyable de toutes, parce qu'elle donne à des intérêts et des passions terrestres l'excuse apparente de la foi. Après des efforts inouïs, l'Angleterre était parvenue à établir en Irlande un cinquième de protestans; les quatre autres étaient catholiques. Les premiers résidaient presque tous dans les villes, les seconds peuplaient les campagnes. Les propriétaires étant en général protestans et les cultivateurs catholiques, aucun lien ne pouvait exister entre ces deux classes. Tout les séparait Les confiscations, qui avaient rendu les uns maîtres du sol et réduit les autres à la condition d'ilotes, n'avaient pas pu s'accomplir sans d'épouvantables massacres. Ces souvenirs sanglans, toujours ravivés par les persécutions légales, poussaient jusqu'à la frénésie l'animosité réciproque. Les propriétaires se gardaient bien d'habiter leurs terres, où ils auraient couru des dangers personnels; leurs représentans, les *middlemen*, n'y résidaient pas davantage par la même cause; les uns et les autres pressuraient de loin sans scrupule un peuple détesté, qui leur répondait par des malédictions et souvent par des meurtres.

Outre sa nécessité absolue comme instrument de progrès, la rente se justifie, dans la plupart des pays civilisés, par les capitaux que le temps a enfouis dans le sol. Il y a très peu de terres, soit en France, soit en Angleterre, dont la valeur actuelle représente autre chose que ces capitaux, souvent même leur valeur est loin de représenter la totalité des capitaux absorbés. En Irlande, la propriété n'avait pas cette justification, qui aurait pu légitimer son origine révolutionnaire. La rente ne servait à aucun progrès sur place, et elle n'était le produit d'aucun capital, puisque le propriétaire avait soin de ne faire aucune dépense. Elle se montrait dans toute la brutalité de la force, et n'était au fond, comme tout le reste de la constitution irlandaise, comme la dîme du clergé protestant imposée à la population catholique, qu'un moyen de guerre et d'oppression.

Les substitutions rigoureuses, qui avaient ici un but spécial en sus de leur but aristocratique ordinaire, contribuaient à aggraver ce caractère odieux de la rente. Un petit nombre de propriétés avaient pu passer de main en main et perdre dans ces mutations volontaires leur signification primitive; le reste remontait par une filiation directe à quelqu'une de ces dates néfastes inscrites dans le cœur des Irlandais comme les momens les plus douloureux de leur longue torture.

Par une autre conséquence de l'état de guerre, l'Angleterre avait étouffé en Irlande toute espèce d'industrie et de commerce. Elle comprend aujourd'hui la faute qu'elle a commise, et elle commence à revenir sur ses pas, quoique lentement et avec des retours de l'antique défiance. Dans le passé, elle a partagé complétement l'er-

reur commune, elle a cru comme tout le monde que la richesse de ses voisins était incompatible avec la sienne, et elle a tenu à étouffer en Irlande la richesse qui donne la force. Son histoire est pleine des mesures violentes qu'elle a prises dans cette intention. Elle n'y avait que trop réussi. On avait voulu que l'Irlande fût pauvre, elle l'était. Or nous avons vu, soit en Angleterre, soit en Écosse, de quelle importance est pour l'agriculture le voisinage du développement industriel et commercial. Outre qu'il fournit des débouchés et des capitaux, il permet de contenir, par une nouvelle demande de travail, la multiplication illimitée de la population rurale; c'est par-là surtout que son absence a été fatale à l'Irlande. Comme il n'y avait d'autre emploi pour les bras, d'autre moyen de subsistance que la terre, c'est sur la terre que se portait la population tout entière, et, quoique l'île fut moins peuplée en tout que l'Angleterre, les campagnes l'étaient deux fois plus, parce que le travail industriel, qui occupe en Angleterre les deux tiers des bras, manquait absolument.

Cette multiplication de la population rurale était encouragée par les propriétaires, parce qu'elle accroissait la concurrence, avilissait les salaires et augmentait la rente du sol : calcul aussi faux que coupable, car la rente extorquée par ces moyens finissait par devenir illusoire; de leur côté, les cultivateurs excités à l'imprévoyance par leur indigence même, s'inquiétant peu du sort de leurs enfans, qui ne pouvait être ni meilleur ni pire, étaient devenus des *prolétaires* dans toute l'acception du vieux mot latin *proletarii*, qui exprime avec brutalité une des plus tristes conséquences de l'abjection humaine.

Le dirai-je ? Il y avait encore, pour cette propagation illimitée, deux causes mystérieuses qui tenaient toutes deux à la condition misérable du peuple. La première est je ne sais quelle loi physiologique qui veut, pour toutes les espèces vivantes, que les moyens de reproduction s'accroissent en proportion des chances de destruction. On peut observer l'action de cette loi chez les animaux, on peut aussi l'étudier dans les familles humaines qui habitent des climats insalubres: à mesure que les chances de mort deviennent plus nombreuses, le nombre des naissances s'élève; et soit parmi les animaux, soit parmi les hommes, les races les plus fortes, les mieux nourries sont celles qui pullullent le moins; indifférente pour les individus, la nature prend soin avant tout de conserver les espèces. La seconde cause était toute politique. L'Irlandais opprimé sentait instinctivement qu'il n'avait d'autre force que le nombre, et qu'il ne pouvait se défendre que par là. A tous les renouvellemens de la grande lutte, l'Angleterre avait procédé par de véritables exterminations, quelques années suffisaient pour remplir les vides. Comme une armée qui serre ses rangs troués par le canon, le peuple irlandais réparait rapidement les brèches faites dans son sein par les guerres et les fa-

mines. On avait souvent essayé de lui persuader d'émigrer, il avait toujours refusé. Dépouillé de la propriété du sol natal, il le couvrait de ses enfans, comme d'une protestation éternelle, pour en garder au moins la possession de fait, en attendant le jour de la restitution. La population s'accroissait surtout dans les montagnes de l'ouest, ces Asturies de l'Irlande, qui ont été de tout temps le dernier rempart de sa nationalité.

Tout ceci montre suffisamment, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des influences de race et de religion, pourquoi les parties protestantes des deux provinces de Leinster et d'Ulster souffraient moins que le reste. Dans le Leinster, une véritable colonie anglaise, et dans l'Ulster, une colonie écossaise, avaient pu s'implanter, la première autour de Dublin, qui est le siége du gouvernement, la seconde autour de Belfast, qui n'est qu'à une faible distance de la côte d'Écosse. Ces deux colonies avaient joui de toute sorte de priviléges pendant que des lois terribles exécutées sans pitié interdisaient tout travail lucratif aux catholiques. Le luxe de Dublin, sa population agglomérée, la force militaire qui y réside, le nombre de fonctionnaires richement salariés, tout cet ensemble, qui en fait comme la citadelle de l'Angleterre au cœur de l'Irlande, avait eu l'effet qu'ont toujours les capitales artificielles et hors de mesure avec le pays qu'elles dominent, qui est d'enrichir leurs environs immédiats aux dépens de la communauté tout entière. Quant à Belfast, la seule industrie digne de ce nom qui existât en Irlande, l'industrie des lins, à la fois agricole et manufacturière, avait pu y fleurir sans opposition de la part des Anglais. On évaluait à 100 millions de francs l'exportation annuelle des toiles de Belfast, et à 30 millions la part des salaires dans ce beau produit. Rien de pareil ne se retrouvait sur les autres points du territoire. Les plus fertiles, comme le Tipperary, étaient précisément ceux où les confiscations, les dévastations, avaient sévi avec le plus de violence, sans cependant parvenir à en exclure la race indigène; celle-ci y appelait encore les protestans *cromwelliens* ou soldats de Cromwell, comme si l'effroyable passage de ce tyran sanguinaire avait eu lieu la veille.

Tout le monde a entendu parler des bandes de vagabonds armés qui se sont formées de tout temps en Irlande. On les a appelées tour à tour, suivant le signal qu'elles avaient adopté, les enfans blancs, *white boys*, les enfans d'acier, *steelboys*, les défenseurs, *defenders*, les niveleurs, *levellers*, les batteurs, *thrashers*, parce que leur arme était un fléau, les cardeurs, *carders*, qui écorchaient leurs victimes avec des instrumens à carder, les *rockites*, du nom d'un prétendu capitaine Rock, les *molly maguires*, du nom d'une fantastique femme-chef, comme la Rebecca du pays de Galles, etc. Ces bandes signalaient partout leur passage par d'horribles atrocités: seule vengeance

possible pour la pauvre Irlande! A côté du pays le plus paisible de la terre, où l'on ne voit pas un soldat, et où, sans garde nationale, sans armée, sans force publique d'aucun genre, chacun jouit, à l'éternel honneur de la nation, d'une sécurité parfaite, sous la seule protection de la loi, se trouvait au contraire le pays le plus profondément troublé par une perpétuelle jacquerie. Quand les rapts, les homicides, les incendies et les pillages cessaient un moment, l'agitation ne s'arrêtait pas, elle continuait sous d'autres formes, résumant ses griefs et ses espérances dans ce cri national répété en toute occasion : *L'Irlande pour les Irlandais!*

Il faut rendre cette justice à l'Angleterre, qu'elle avait fini par reculer devant son œuvre. Il y a trente ans environ, quand des idées plus saines en économie et en politique ont commencé à se faire jour chez elle, elle a compris qu'on avait fait fausse route, et qu'il fallait chercher de meilleurs moyens de s'attacher définitivement *l'île-sœur.* L'émancipation politique des catholiques irlandais, en 1829, a été le pas décisif dans cette voie nouvelle. Depuis lors, l'Irlande prend part au gouvernement du royaume-uni, et le retour des anciennes violences est devenu impossible. C'était beaucoup sans doute, ce n'était pas assez. Tous les ministères qui se sont succédé de 1830 à 1847 ont compté au nombre de leurs principales difficultés la situation de l'Irlande. Tout le monde cherchait de bonne foi le remède à cette misère tenace, qui, produite par les siècles, semblait exiger des siècles pour disparaître; personne ne l'avait trouvé. O'Connell lui-même, quoique parlant au nom de l'Irlande, n'avait indiqué qu'un moyen à la fois impossible et inefficace, le rappel de l'union : impossible, en ce que l'Angleterre ne pouvait pas, après avoir tant fait pour s'incorporer sa voisine, consentir à s'en séparer; inefficace, en ce que le rappel ne touchait en rien aux véritables élémens du problème, la constitution de la propriété et la surabondance de la population rurale. Les expédiens politiques n'y pouvaient rien qu'à la longue; il fallait un remède plus topique et plus immédiat.

Le peuple irlandais ne s'y était pas trompé : il avait, lui, très nettement indiqué un remède; mais on avait fait la sourde oreille, parce que c'était, sous une forme plus ou moins déguisée, un déplacement de propriété. Cela s'appelait tantôt le *tenant-right,* tantôt la *fixité de tenure,* et paraissait ne s'appliquer qu'aux rapports du propriétaire et du tenancier. Le *tenant-right* surtout pouvait passer pour tout à fait inoffensif; il était usité déjà, non-seulement en Irlande, dans la province d'Ulster, mais en Angleterre même, dans plusieurs comtés, et quelques agronomes l'ont regardé comme très juste et très utile. On entend primitivement par là le droit du fermier sortant de se faire rembourser par le fermier entrant les dépenses faites pour des améliorations dont l'effet n'est pas épuisé, *unexhausted improvements,*

comme fumures, demi-fumures, marnages, chaulages, façons extraordinaires, etc. Jusque-là rien que de légitime, du moins en apparence; mais la difficulté commence quand il s'agit de régler cette indemnité. Rien de plus vague, de plus difficile à saisir que les *améliorations non-épuisées,* surtout quand il s'agissait de l'Irlande, où personne ne faisait d'améliorations, pas plus le fermier que le propriétaire. Au fond, ce qui se cachait sous ce terme, c'était le droit du fermier sortant de se faire payer une indemnité pour le seul fait de la dépossession, ce qu'on pourrait appeler le *droit au bail.* On comprend aisément la portée d'un pareil principe.

Même au point de vue de la culture, et déduction faite de la question de propriété, il est au moins douteux que le *tenant-right* soit un usage avantageux. Cette question a été extrêmement controversée en Angleterre; elle a donné lieu à des enquêtes et à des discussions approfondies. On attribuait au *tenant-right* une partie de la prospérité agricole du comté de Lincoln; mais on a fait remarquer avec juste raison qu'il existait aussi dans le *Weald* de Sussex, la partie la plus arriérée de l'Angleterre, et qu'il pouvait être considéré comme une des causes de sa pauvreté rurale. En Écosse, où tout est si bien calculé dans l'intérêt de la culture, la question a été résolue contre le *tenant-right.* Cette coutume donne lieu à beaucoup de fraudes et de chicanes; elle porte les fermiers à se conduire plus en vue de l'indemnité qu'ils obtiendront à leur sortie que de la bonne culture en elle-même; on a vu des spéculateurs plus habiles ou moins scrupuleux que d'autres aller de ferme en ferme et d'indemnité en indemnité, en gagnant toujours au change. De plus, le *tenant-right* devient à la longue pour le fermier entrant une charge énorme qui épuise du premier coup toutes ses ressources, et qui le laisse sans moyens de faire face aux dépenses les plus indispensables. Dans le Lincoln, dans le Nottingham, où cette coutume subsiste, on évalue de 250 à 300 francs par hectare ce que paie aujourd'hui le fermier entrant pour le *tenant-right* seulement, sans parler des charges ordinaires de la culture; dans le Sussex, la moyenne est de 100 à 150 fr., ce qui est peut-être plus lourd encore à cause du mauvais état du sol. En présence de pareils sacrifices, on comprend que les agronomes anglais soient devenus à peu près unanimes pour condamner le *tenant-right,* au moins comme règle générale; les longs baux, et dans quelques cas les conventions spéciales, sont considérés comme une solution suffisante de la difficulté.

S'il en est ainsi du *tenant-right* quand il est justifié par des dépenses réelles, que sera-ce de ce droit tel qu'il existait dans quelques parties de l'Irlande et qu'on prétendait le généraliser! Ici ce qu'avait à payer le fermier entrant, ce n'était pas la rémunération d'améliorations qui n'existaient pas, mais la jouissance paisible de son bail,

ou, comme on disait naïvement, la bonne volonté du fermier sortant, *good will*. Il est difficile de méconnaître ici un véritable droit de co-propriété. Quand ce droit existe de temps immémorial, comme en Ulster, où il paraît avoir pris naissance lors de la grande tentative de colonisation protestante de Jacques Ier, et dans la pensée d'attirer des colons étrangers par la perspective d'avantages spéciaux, il n'y a rien à opposer à sa légalité; mais là où il n'était pas dès longtemps établi, on ne pouvait évidemment l'introduire sans changer les conditions de la propriété. Nous avons eu aussi en France des tentatives pour fonder quelque chose de pareil : tel est ce qu'on appelle dans certains cantons du département du Nord *le mauvais gré*, c'est-à-dire une véritable coalition entre les cultivateurs pour forcer les propriétaires à louer leurs terres à bas prix ou à donner au préalable une large indemnité au fermier sortant, qu'il ait ou non amélioré le sol; mais cet abus, contraire à toute espèce de progrès agricole et qui en outre démoralise profondément les populations rurales, n'a jamais pris chez nous beaucoup d'extension.

Quels que fussent les torts de la propriété irlandaise, il est tout simple que le gouvernement anglais n'ait pas voulu la condamner à une pareille servitude. Il ne s'agissait pas seulement de réparer les fautes du passé, il fallait encore fonder l'avenir. Or quel aurait été l'avenir de la propriété, et par suite de la culture, qui lui tient par un lien si étroit, si on lui avait d'avance attaché cette lèpre? On a beau dire que dans l'Ulster le *tenant-right* a réussi : ce prétendu succès ne prouve rien. Ainsi que l'a très bien expliqué M. Campbell-Foster dans ses *Lettres sur la condition du peuple Irlandais*, publiées en 1846, cette province contient à la fois le comté de Down, où règne en effet une assez grande prospérité relative, et celui de Donegal, où la misère irlandaise était arrivée à son dernier terme; or le *tenant-right* était usité dans tous deux. Que dis-je? le *tenant-right* du Down n'était pas du tout le même que celui du Donegal : le premier était conforme à la coutume anglaise, dont l'utilité peut être contestée, mais qui se légitime à beaucoup d'égards; le second seul était bien le *tenant-right* irlandais, celui qui n'a rien de commun avec les *unexhausted improvements*. Celui-là coïncidait partout avec la ruine commune, soit du propriétaire, soit du tenancier, il ne s'élevait pas moins qu'à l'équivalent de la valeur même du sol, de sorte que le malheureux qui prenait une ferme était obligé d'en payer la valeur vénale, ou, en d'autres termes, d'acheter la propriété pour être admis à en payer la rente; il n'y a que le travail insensible du temps qui puisse expliquer l'établissement d'une anomalie aussi funeste.

A son tour, la *fixité de tenure* n'était autre chose qu'une vente sous condition de rente perpétuelle, et comme dans ce système le taux de la rente ne devait pas être abandonné au libre arbitre des

parties intéressées, mais fixé par acte du parlement sur une évaluation officielle, ce n'était encore qu'une forme d'expropriation. M. de Raumer et M. de Sismondi ont préconisé tous deux ce moyen violent, qui a trouvé des partisans considérables même en Angleterre. Encore un coup, la propriété irlandaise en général ne méritait que peu d'intérêt, soit à cause de son origine, soit à cause de l'usage qu'on en avait fait; mais, en fin de compte, c'était la propriété, c'est-à-dire le plus solide fondement de la société humaine : le nom au moins avait droit au respect, et il y avait dans tous les cas des exceptions nombreuses qu'il n'était pas juste d'envelopper dans la réprobation. Rien ne prouvait d'ailleurs que le remède fût efficace. On consacrait par là l'*absenteism*, un des plus grands maux de l'Irlande, on séparait plus profondément que jamais la rente de l'exploitation. En supposant que la mesure eût pour le moment de bons effets, on créait pour l'avenir une situation compliquée, pleine d'embarras et de difficultés. Les baux à rente perpétuelle ont été fort en usage en France sous l'ancien régime; ils avaient amené de telles complications d'intérêts, qu'on a jugé nécessaire de les supprimer, ou du moins de les rendre essentiellement rachetables. La faculté de rachat n'eût été en Irlande qu'un palliatif insuffisant : outre qu'à la façon dont elle s'exerce dans les pays en révolution, elle n'eût fait que compléter l'expropriation dans la plupart des cas, elle peut suffire quand le bail à rente perpétuelle n'est qu'une exception; mais quand c'est l'état universel des propriétés, elle ne peut avoir qu'un effet insensible, et les propriétés non-libérées restent longtemps la règle.

L'éternel exemple de l'Ulster, qu'on invoquait en faveur de la *fixité de tenure* comme du *tenant-right*, ne prouvait pas plus dans un cas que dans l'autre. Il est vrai que sur quelques points de cette province, toujours pour appeler des colons, on avait eu recours, il y a plusieurs siècles, à des baux perpétuels; mais les points où ce système avait prévalu n'étaient pas les plus prospères. On n'avait cependant réservé pour le propriétaire nominal qu'une rente insignifiante, ou plutôt une simple redevance féodale. Le véritable propriétaire était le tenancier, et chose remarquable en ce qu'elle montre bien le véritable point de la difficulté, ces terres, tenues à bail perpétuel, avaient été divisées et subdivisées au moins autant que les autres, si bien qu'avec une rente à peu près nulle la plupart des cultivateurs n'avaient plus de quoi vivre; des districts entiers n'offraient que des fermes d'un ou deux hectares, rarement on en trouvait au-delà de 5 ou 6. Une dépossession pure et simple des propriétaires, comme la rêvaient plus ou moins haut les Irlandais, n'aurait remédié qu'imparfaitement au mal. Les propriétés auraient été, comme les fermes, en se partageant, et dès la première génération, on serait retombé dans le même embarras. Si la grande propriété doit avoir des bor-

nes, la petite doit en avoir aussi; le danger des trop petites propriétés est même plus à redouter que celui des trop grandes.

Il fallait donc avant tout mettre un terme à cette division illimitée des exploitations, d'où sortaient à la fois l'appauvrissement du sol, la misère des cultivateurs et la gêne des propriétaires. La cause principale de la surabondance des bras étant le défaut d'industrie, le gouvernement anglais s'occupait aussi sérieusement de faire fleurir en Irlande le travail industriel et commercial, qu'il s'était appliqué dans d'autres temps à l'étouffer; mais le temps était un élément indispensable pour développer cette nouvelle et inépuisable source de travail, et cette multitude de malheureux n'avait pas le temps d'attendre. On avait cru trouver aussi un moyen de relever le taux des salaires en établissant en Irlande la taxe des pauvres, ressource dangereuse, qui, appliquée nécessairement sur de trop faibles bases, n'avait donné aucun résultat sensible, tout en imposant de lourdes charges à la propriété. On était toujours à la recherche : les uns proposaient de distribuer aux paysans les terres incultes; mais il n'était que trop facile de leur répondre que ces terres étaient pour la plupart incultivables, et que, pour celles qui pouvaient être mises en valeur, il fallait des dépenses énormes et du temps, ce temps qui manquait pour tout. Les autres proposaient d'imposer aux *landlords* l'obligation de nourrir tous ceux qui habitaient leurs domaines, mais il n'était encore que trop facile de leur répondre que toute espèce de travail cesserait alors, et qu'on se trouverait immédiatement en présence de l'impossible; on multipliait les enquêtes, les études publiques et privées, et on n'arrivait à rien de décisif. C'est Dieu qui devait se charger de donner la solution, et elle devait être terrible : tout cet arriéré d'attentats et d'erreurs ne pouvait se solder que par une catastrophe inouïe.

II.

L'année 1846, si mauvaise dans toute l'Europe, a été particulièrement fatale à l'Irlande. La maladie des pommes de terre, qui se montrait depuis quelque temps, prit cette année-là une extrême intensité, et emporta les trois quarts de la récolte. La seconde ressource alimentaire des pauvres cultivateurs, l'avoine, manqua également. A cette terrible nouvelle, tout le monde prévit ce qui allait arriver. Le gouvernement anglais, épouvanté, prit les mesures les plus actives pour faire venir des vivres de tous côtés. Bien qu'il dût se préoccuper en même temps de l'Angleterre, où la disette s'annonçait aussi, mais dans de moindres proportions, il fit des efforts inouïs pour donner un supplément extraordinaire de travail au peuple irlandais; il prit à sa solde 500,000 ouvriers, organisa pour les occuper

des ateliers nationaux, et dépensa en secours de tout genre 10 millions sterling, ou 250 millions de francs. Bien différens de leurs pères, qui auraient vu d'un œil sec ces souffrances, les propriétaires firent à leur tour, pour venir au secours de leurs tenanciers, tous les sacrifices possibles. Rien ne fut payé en 1847, ni la rente, ni l'impôt, ni l'intérêt de la dette hypothécaire. Ces générosités tardives ne suffirent pas pour arrêter le fléau; la famine fut universelle et dura plusieurs années. Quand le dénombrement décennal de la population fut fait en 1851, au lieu de donner comme toujours un excédant notable, il révéla un déficit effrayant : 2 millions d'habitans sur 8, le quart de la population, avaient disparu.

Cette épouvantable calamité a fait ce que n'avaient pu faire des siècles de guerre et d'oppression, elle a vaincu l'Irlande. Le peuple irlandais, en voyant son unique aliment lui échapper, a commencé à comprendre qu'il n'y avait plus décidément assez de place pour lui sur le sol de la patrie. Lui qui avait jusqu'alors obstinément résisté à toute pensée d'émigration, comme à une désertion devant l'ennemi, il s'est pris tout à coup de la passion opposée : un courant, ou, pour mieux dire, un torrent d'émigration s'est déclaré. Depuis sept ans, car le mouvement a commencé au plus fort de la famine, 1,500,000 personnes se sont embarquées pour l'Amérique, et ce n'est pas fini. Ceux qui ont trouvé du travail et de l'aisance aux États-Unis écrivent tous les jours à leurs amis et parens de suivre leur exemple; ils font plus, ils envoient de l'argent en abondance pour payer le passage des nouveaux émigrans. On évalue à 4 millions sterling, ou 100 millions de francs, la somme totale envoyée ainsi depuis 1847. 100 millions de francs! les malheureux Irlandais n'en avaient jamais rêvé autant. L'Amérique se présente à leurs yeux comme la terre de la richesse et de la liberté, et leur pays natal comme un théâtre de misère, d'esclavage et de mort. Peut-on s'étonner que tous veuillent partir, et que les liens du patriotisme et de la religion, autrefois si puissans, ne les retiennent plus? Il a fallu remonter jusqu'aux traditions bibliques pour trouver un nom à donner à cette fuite populaire, qui n'a d'analogue que dans la grande migration des Israélites. On l'appelle l'*exode*, comme au temps de Moïse.

Rien n'est plus triste assurément qu'un pareil spectacle, rien ne pouvait être une condamnation plus éclatante de la conduite tenue par l'Angleterre à l'égard de l'Irlande dans les temps passés; mais il faut convenir en même temps que toutes les questions jusqu'ici insolubles se trouvent maintenant résolues en principe par cette rapide dépopulation. L'Angleterre y trouve à la fois son châtiment et son salut. Avant peu, la population de l'Irlande aura été réduite de moitié, et comme l'émigration et la mortalité n'ont atteint que la partie

agricole et catholique, toutes les difficultés fondamentales s'en vont avec elle. Avant 1847, les protestans ne formaient que le cinquième de la population totale, ils vont être bientôt près de la moitié; la population rurale était de 60 habitans par hectare, elle ne va plus être que de 30, comme en Angleterre, et les contrées les plus sauvages, les plus indomptées, comme le Connaught, après avoir été les plus dévastées par la famine, sont celles où l'*exode* emporte le plus de monde. On peut dire dès à présent que l'état de guerre n'existe plus; la nation irlandaise a quitté la partie. Ceux qui restent ne sont plus assez nombreux, ni pour soutenir la lutte, ni pour donner de grands embarras par leurs besoins. On sent déjà l'apaisement général à un fait remarquable : ce qu'on appelait les crimes agraires (*agrarian outrages*) ont cessé, et la sécurité est maintenant aussi grande en Irlande qu'en Angleterre. Dieu a pris le redoutable moyen dont parle Tacite, il a fait la paix par la solitude.

Ce qui était impossible en économie rurale devient désormais facile. La trop grande division des exploitations n'est plus une nécessité. Au lieu de 700,000 fermes, de huit hectares en moyenne, on peut, on doit n'en avoir que la moitié, et conséquemment d'une étendue double. Où deux familles de cultivateurs ne pouvaient pas vivre, une peut désormais prospérer. La pomme de terre et l'avoine, qui avaient pris une extension démesurée, peuvent se réduire dans de plus justes limites. Les besoins du présent étant moins urgens, on peut songer davantage à l'avenir; l'assolement quadriennal peut s'étendre, et avec lui la richesse rurale, dont il est le symbole. Les prés et pâturages, jusqu'ici trop négligés, commencent à recevoir les soins qu'ils réclament, et qu'ils doivent payer au centuple. L'Irlande redeviendra ce qu'elle n'aurait dû jamais cesser d'être; l'*île verte* par excellence, c'est-à-dire le plus beau pays d'herbages du monde. Les animaux, dont on ne s'occupait pas assez, parce que les hommes ne pouvaient pas parvenir à se nourrir eux-mêmes, vont recevoir une alimentation plus abondante. On peut enfin reprendre la culture par le commencement au lieu de s'acharner à rechercher les effets sans les causes, améliorer au lieu d'épuiser. La surabondance des bras n'avilissant plus les salaires, le travail devient plus productif et mieux rétribué, et pourvu que l'impulsion industrielle et commerciale qui se fait sentir depuis quelques années se maintienne et s'accroisse, l'encombrement des campagnes n'est plus à craindre, quand même la population reprendrait son ancien niveau.

Les Anglais espèrent profiter de cette situation nouvelle pour introduire en Irlande la grande culture. Ils y réussiront sans nul doute dans une certaine mesure; mais il ne paraît pas qu'elle doive devenir l'état général du pays. La grande culture suppose ce qui manque

en Irlande, les capitaux. On fait bien des efforts pour y attirer de riches fermiers anglais ou écossais : toutes les fois que l'un d'eux passe le détroit, tous les journaux en retentissent, pour en amener d'autres; mais on n'a pas encore pu en séduire beaucoup. Les capitaux sont timides de leur nature; ils craignent de s'aventurer dans un pays actuellement pacifié, il est vrai, mais où le souvenir des plus affreux désordres est récent. Tout semble annoncer que la terre d'Irlande continuera d'être exploitée principalement par les Irlandais; la régénération agricole marchera d'abord moins vite, mais elle aura une base plus large et plus naturelle. L'exploitation par les indigènes suppose la petite ou moyenne culture; c'est donc cette forme qui paraît devoir l'emporter. L'exemple de l'Écosse est là pour montrer le parti qu'on en peut tirer, et l'étendue moyenne des exploitations peut être sans inconvénient moins grande en Irlande qu'en Écosse, parce que le sol est plus fertile. 8 ou 10 hectares par ferme dans les bonnes terres, une centaine dans les plus mauvaises où les pâtures doivent dominer, et en moyenne une vingtaine environ, voilà probablement la bonne mesure. Dans ces limites, le cultivateur peut non-seulement vivre et payer la rente, mais faire du capital.

La question actuelle, pour que la culture irlandaise produise elle-même les capitaux qui lui manquent et qui paraissent peu disposés à lui venir d'ailleurs, est celle des baux. Là encore, l'Écosse donne d'excellens exemples, qui ne peuvent manquer d'être suivis. Le *tenant-right,* tel du moins qu'on le comprenait en Irlande, n'est pas nécessaire; c'était une machine de guerre qui n'est plus à sa place dans une société régularisée. Il en est de même des baux perpétuels; au lieu de les étendre, il est à désirer qu'on les réduise, en rachetant la redevance, et en réunissant la nue-propriété à la jouissance de fait. Ce qu'il faut, ce sont de longs baux, avec des rentes modérées, et une attention constante à empêcher la subdivision, ou, si l'on veut conserver la tradition des fermiers *at will,* une grande bienveillance pour les tenanciers de la part des propriétaires. Ceux-ci doivent renoncer à la tenure en commun, au *conacre,* à toutes les combinaisons imaginées pour faire un gain momentané aux dépens du sol. En même temps, c'est à eux qu'il appartient de faire certaines avances qui sont impossibles aux simples tenanciers. Tout en s'arrangeant pour céder à la nécessité et se passer en commençant de capitaux tout faits, il en faut toujours un peu, ceux qu'on peut avoir sont extrêmement utiles pour hâter la formation des autres : telles sont les dépenses en bâtimens, marnages, drainage, etc. Partout où s'établit la grande culture, elle peut s'en charger; mais lorsqu'elle manque, ces dépenses fécondes tombent à la charge de la propriété.

Cette amélioration radicale dans les rapports des propriétaires et des tenanciers n'était pas possible en grand sans une sorte de révolution dans la propriété. Même en leur supposant des intentions plus éclairées et plus libérales que par le passé, la plupart des propriétaires irlandais, déjà obérés, ne pouvaient plus rien, ils avaient épuisé leur crédit et leurs ressources. Le gouvernement anglais s'est décidé alors à ordonner une liquidation générale. Cette mesure, la meilleure de beaucoup de toutes celles qui avaient été proposées, a cet avantage, que, sans toucher au principe de la propriété, elle permet d'atteindre les résultats désirés. Ceux des propriétaires qui ne l'étaient plus que de nom disparaîtront, et à leur place viendront de véritables possesseurs qui pourront faire des sacrifices. Ce changement de personnes doit d'ailleurs permettre de rompre les substitutions, de diviser les terres trop étendues, de débrouiller le chaos de droits contradictoires, qui s'accumule toujours autour des immeubles frappés de main-morte, et d'enlever à la propriété irlandaise une partie des souvenirs odieux qui s'y rattachent, en brisant la chaîne des traditions : avantages précieux et décisifs, qu'on achète sans doute par les embarras d'une liquidation forcée, mais qui doivent en définitive sauver la propriété irlandaise en lui ôtant son caractère exceptionnel. M. Gustave de Beaumont, qu'il faut toujours citer quand il s'agit de l'Irlande, avait signalé des premiers la nécessité de cette révolution.

En conséquence, une loi rendue en 1849 par le parlement a institué une commission royale de trois membres pour la vente des propriétés endettées en Irlande, *commission for sale of encumbered estates in Ireland.* Les pouvoirs de cette commission n'étaient d'abord que pour trois ans, mais ils ont été prorogés une première fois pour un an, et ils viennent de l'être encore. Ils consistent à faire vendre aux enchères, sur la simple pétition d'un créancier ou du propriétaire lui-même, et dans la forme la plus sommaire, les propriétés hypothéquées, et à délivrer à l'acquéreur ce qu'on appelle un titre *parlementaire,* c'est-à-dire parfaitement légal et indiscutable, qui lui confère la propriété absolue, ce qu'on appelle en anglais *fee.* Ceux qui avaient auparavant des droits sur la terre n'en ont plus que sur le prix; la commission est chargée d'examiner la validité de leurs titres et de leur distribuer ce qui leur revient. Les opérations de la nouvelle cour ont commencé avec le mois de novembre 1849; trois ans après, au mois de novembre 1852, elle avait reçu 2,554 pétitions pour la vente d'autant de propriétés, représentant ensemble une rente annuelle de 34 millions de francs, et chargées d'hypothèques pour 760 millions de francs, c'est-à-dire pour la presque totalité de leur valeur. A la même époque, un tiers environ des pro-

priétés dont la vente était réclamée, soit 839 en tout, avaient été vendues; 500,000 hectares avaient changé de mains. En 1853, les ventes ont continué dans la même proportion.

La moyenne des prix de vente a été sur le pied de 5 1/2 à 6 pour 100 du revenu supposé, ou, comme on dit en Angleterre, de dix-huit fois la rente, *eighteen years purchase*. Cette moyenne a fait jeter les hauts cris aux propriétaires dépossédés, dont un assez grand nombre se sont trouvés ruinés du coup; mais en y regardant de près, on ne la trouve pas tout à fait aussi désavantageuse. En effet, les propriétés situées dans les bons comtés, comme ceux d'Antrim, de Down, de Tyrone, de Meath, de West-Meath et de Dublin, se sont vendues sur le pied de 4 pour 100; si celles qui se trouvaient dans les pays les plus anciennement misérables n'ont trouvé acquéreur qu'à raison de 8 ou 10 pour 100, c'est qu'elles ne valaient pas davantage. Rien n'était plus incertain que la rente annoncée; on avait pris pour base nominale la rente avant 1845, et même alors elle était rarement payée. Au moment de la vente, il y avait un arriéré de plusieurs années, l'avenir paraissait plus menaçant encore que le passé. Pour mettre en valeur ces terres nues, il fallait des dépenses considérables qui tombaient à la charge de l'acquéreur, et pour achever, une taxe jusqu'alors légère, la taxe des pauvres, menaçait de devenir et est devenue en effet très lourde, puisque dans quelques parties du comté de Mayo, elle a absorbé complétement le revenu.

Il est sans doute fâcheux que ces ventes forcées aient eu lieu dans un moment où l'Irlande venait de passer par une crise terrible; mais n'en est-il pas toujours ainsi? Ce sont précisément les crises qui inspirent et justifient les mesures extraordinaires. Ce n'est pas quand le temps est serein qu'on se décide à jeter à l'eau une partie de la cargaison pour préserver le navire des tempêtes futures. Le remède n'arrive que quand le mal est intense; il serait encore plus mal reçu s'il arrivait avant. Peut-être eût-il été possible d'adoucir un peu dans la pratique cette liquidation, de faciliter aux propriétaires endettés les moyens de sauver quelques débris du naufrage; mais au moment où a été rendu l'*encumbered estates act*, l'Angleterre avait déjà fait sans succès d'immenses sacrifices pour l'Irlande, elle n'était pas d'humeur à aller plus loin. Quant à la mesure en elle-même, la nécessité n'en peut être mise en doute. Les propriétaires ne pouvaient plus ni payer les intérêts de leurs dettes, ni trouver un sou de plus sur leurs immeubles. Parmi ces hypothèques amoncelées, il y en avait du temps de Cromwell. On se sent porté naturellement à plaindre beaucoup un homme qui possédait la veille une belle terre, et qui n'en a plus rien le lendemain; mais ce n'est pas l'expropriation qui a fait le mal, c'est la dette; cet homme n'était

depuis longtemps que possesseur nominal : il paie en une fois les erreurs et les folies de plusieurs siècles.

Quand on décompose les chiffres qui précèdent, on trouve que les propriétés liquidées à la fin de 1852 ont été vendues en moyenne 250,000 francs pour 625 hectares d'étendue, ce qui les met à 400 fr. l'hectare. Certes la terre d'Irlande vaut et surtout vaudra davantage, mais il ne faut pas oublier que, dans ce nombre, figurent en immenses quantités des terres incultes ou très mal cultivées, ce qu'on appelle les Highlands d'Irlande, *Irish Highlands*. On cite toujours l'exemple du *Martin's Estate*, ce domaine si vaste, que la loge du portier était à dix lieues françaises du château, et dont l'héritière est morte dans la détresse, au milieu de l'Océan, en fuyant ce sol qui ne lui appartenait plus. On néglige de dire, comme on l'a fait pour le Sutherland, dans quel état se trouvait cette terre gigantesque, qui ne pouvait plus nourrir ni le maître ni les tenanciers.

Après tout, la cour des *encumbered estates* ne fait vendre que pour 60 à 70 millions de francs de propriétés par an, c'est-à-dire le cinquantième en étendue, mais en valeur, à peine le centième du sol. A ce compte, la liquidation du dixième le plus obéré de la propriété irlandaise durera dix ans. En France, où nous entourons encore l'expropriation de formalités onéreuses, nuisibles à la fois au créancier, au propriétaire et à la terre, les ventes plus ou moins forcées atteignent aussi par an le centième de la valeur totale de la propriété, et nous n'avons pas, nous, un arriéré de plusieurs siècles à solder. Si les propriétaires irlandais avaient contracté, grâce aux lenteurs interminables et dispendieuses de la cour de chancellerie, l'habitude de ne pas payer leurs dettes, il n'est pas mal qu'ils la perdent, dans leur propre intérêt. Les conditions des ventes s'améliorent d'ailleurs sensiblement depuis un an; les plus malades ont passé les premiers, et, comme il arrive toujours en pareil cas, ce sont eux qui ont le plus souffert. Les terres se vendent maintenant dans les bons comtés presque aussi cher qu'en Angleterre, et, dans les mauvais, sur le pied de 5 à 6 pour 100. Que l'avenir de l'Irlande continue à s'éclaircir, les prix deviendront tout à fait satisfaisans.

Le symptôme le plus caractéristique qu'offrent ces ventes, c'est que la terre se divise sensiblement. Les commissaires, avec les 839 domaines expropriés à la fin de l'année 1852, avaient fait plus de 4,000 lots qui ont été achetés au prix moyen de 50,000 francs. On en a vu beaucoup de 1,000 livres sterling ou 25,000 francs, et ce ne sont pas ceux qui se sont le moins bien vendus. On s'applaudit généralement de cette division, et avec raison; ainsi se forme peu à peu ce qui manquait à l'Irlande, une classe moyenne. Tous les propriétaires ne sont pas absolument dépossédés; il en est qui conser-

vent des fragmens de leurs anciens *estates*, et dans beaucoup de cas ce fragment, devenu parfaitement liquide, est plus avantageux que le tout obéré. On n'est pas riche en proportion de l'étendue de terre qu'on possède, mais du revenu qu'on en retire, et quand on peut augmenter le revenu en réduisant l'étendue, on ne doit pas hésiter.

Un autre fait non moins important à constater, c'est que les acquéreurs sont en grande majorité des Irlandais. On avait espéré attirer en Irlande des propriétaires comme des fermiers anglais ou écossais; les uns ont résisté comme les autres, et par les mêmes motifs. L'agriculture réclame aujourd'hui plus que jamais les capitaux, soit en Angleterre ou en Écosse, et leur promet une rémunération suffisante sans qu'ils aient besoin de se déplacer. Il y a d'ailleurs à l'égard de l'Irlande une défiance traditionnelle qui ne s'effacera pas de si tôt. On n'aime pas le contact de la misère, on redoute le retour des jacqueries, on déteste le papisme et les papistes. Demander à un Anglais de transporter son capital en Irlande, même en lui promettant 8 ou 10 pour 100 de revenu, c'est, à peu de chose près, proposer à un Français de transporter le sien en Afrique, au milieu des Arabes. De là vient qu'un huitième seulement des propriétés vendues a été acheté par d'autres que des Irlandais, et la plupart de ces acquisitions ont été forcées, ceux qui les ont faites étant des créanciers qui n'ont pas pu trouver d'autre moyen de rentrer dans leurs créances. C'est, entre autres, ce qui est arrivé pour le *Martin's Estate;* il est passé entre les mains d'une compagnie d'assurances sur la vie, créancière hypothécaire, qui cherche maintenant à revendre en détail. Les sept autres huitièmes ont été en général achetés par d'anciens *middlemen* qui avaient, eux aussi, des hypothèques sur les domaines qu'ils administraient, comme il arrive toujours aux intendans de bonne maison, et il n'y a pas lieu de s'en affliger, puisque la propriété prend ainsi un caractère plus national.

Tel est donc le double mouvement qui s'accomplit en Irlande par le moyen de la dépopulation d'abord et de l'expropriation ensuite, — la concentration de la culture et la division de la propriété, renfermées toutes deux dans de justes limites. La culture se concentre tout juste assez pour mettre un terme à l'extrême division, non pour enlever aux Irlandais la jouissance du sol. Dans sa détestable organisation rurale, l'Irlande avait un excellent élément qu'elle paraît devoir conserver, l'absence presque complète de journaliers proprement dits : presque tous ses cultivateurs pourront être tenanciers comme par le passé et à de meilleures conditions. D'autre part, la division de la propriété suffit pour la rendre plus accessible aux indigènes, c'est-à-dire pour lui faire perdre son caractère étranger et hostile, en même temps qu'elle lui rouvre la ressource du crédit. Quant à la

petite propriété proprement dite, dont beaucoup d'excellens esprits, entre autres M. Stuart Mill, dans ses nouveaux *Principes d'économie politique*, avaient réclamé l'introduction, elle me paraît beaucoup moins désirable en présence de pareils faits. Probablement l'Irlande arrivera quelque jour à la petite propriété, c'est sa tendance naturelle; mais pour le moment, la population rurale est trop pauvre: elle a besoin de gagner d'abord dans la culture de quoi devenir propriétaire; il n'est pas de son intérêt d'y penser aujourd'hui.

Le gouvernement anglais cherche en même temps à fournir à l'Irlande régénérée des capitaux et des débouchés. Il a offert, comme en Angleterre, aux propriétaires qui voudraient faire drainer leurs terres ou réparer leurs bâtimens et leurs chemins d'exploitation, de leur prêter 100 millions de francs, remboursables en vingt-deux ans par des annuités de 6 1/2 pour 100. Bon nombre d'entre eux ont accepté, et ces utiles travaux s'exécutent. Les banques irlandaises, dont l'histoire avait été féconde en catastrophes, ont pris une assiette nouvelle. Au temps des anciennes luttes, les demandes subites de remboursement, *run on the bank*, étaient un des moyens les plus souvent employés par les agitateurs pour porter le désordre dans le pays. Ces perturbations dans la circulation sont désormais beaucoup moins à craindre. Les banques peuvent prendre sans danger un peu plus d'essor, et admettre plus de monde au bénéfice de leurs opérations. Les chemins de fer commencent à couvrir l'île de leur réseau; on s'occupe d'améliorer les ports et les fleuves. Le perfectionnement des moyens de communication se fait déjà sentir par la hausse des denrées agricoles sur tous les points. L'exportation, qui était autrefois un mal, puisqu'elle enlevait la subsistance du peuple sans compensation, devient un bien depuis que l'Irlande a moins de bouches à nourrir, et que la rente se paie davantage sur place.

Enfin l'enseignement agricole, dont l'Irlande avait bien besoin, a pris une large extension et fait partie d'un système général d'éducation populaire récemment organisé. L'Irlande possédait déjà depuis 1826 le collége agricole de Templemoyle, dans le comté de Londonderry, fondé par une société de souscripteurs, avec une subvention de 17,000 livres sterl. (425,000 francs), des corporations de Londres qui possèdent la plus grande partie du comté; 60 élèves y recevaient l'instruction théorique et pratique; une ferme de 68 hectares, dirigée par un habile fermier écossais, était annexée à l'école. Une enquête spéciale avait constaté en 1843, dix-huit ans après sa fondation, que, soit par ses élèves, soit par ses exemples, Templemoyle avait heureusement influé sur l'agriculture locale. Dans tous les grands colléges de l'Irlande, on avait fondé des chaires d'agriculture; mais l'enseignement agricole n'avait pu suffire pour lutter contre la

mauvaise organisation du travail rural : c'est une semence qui exige pour prospérer de bonnes conditions économiques. Ces conditions étant désormais possibles, le moment de donner utilement un grand essor à l'enseignement est arrivé; de tous côtés s'élèvent des fermes-écoles, chaque comté en possède plusieurs. On a de plus organisé des cours nomades; de nouveaux missionnaires vont porter dans les plus pauvres villages la prédication agricole, on répand jusque dans les chaumières de petits livres à très bon marché. Rien n'est épargné pour porter à la connaissance du peuple les deux ou trois principes qui sont la base de la science, la théorie des assolemens, le bon emploi des engrais et amendemens, l'art d'élever et d'engraisser le bétail.

Un des exemples les plus remarquables du nouveau système qui tend à s'établir est l'état actuel de l'immense propriété que possède dans le comté de Kerry un des hommes les plus justement respectés de l'Angleterre, lord Lansdowne; cette terre n'a pas moins de 100,000 acres anglais ou 40,000 hectares: la plus grande partie est en montagnes qui peuvent faire d'excellens pâturages, mais qui ne sont pas également propres à la culture; un vingtième seulement de cette superficie peut être cultivé avec avantage. Lord Lansdowne ne retirait rien autrefois de cette propriété; une population de plus de 16,000 âmes s'y était développée, et malgré les efforts persévérans du propriétaire, qui dépensait en aumônes tout son revenu, et quelquefois davantage, elle y vivait misérablement. Quand la famine est venue, un quart de cette population a péri, soit par la faim, soit par les maladies, sans qu'il ait été possible de la secourir; depuis, un autre quart a émigré. Grâce à l'argent qui arrive d'Amérique et aux avances que fait de son côté lord Lansdowne pour faciliter l'émigration, ce qui en reste de trop s'écoule avec une telle rapidité, que, dans peu de temps, elle sera probablement réduite des *sept huitièmes*, c'est-à-dire à 2,000 âmes seulement. On estime que la terre ne peut nourrir convenablement que ce nombre, et qu'il ne faut pas plus de bras pour la mettre en valeur. Les chaumières des anciens habitans, qui ne valaient pas 50 shillings chacune, tombent sous le marteau, et à leur place s'élèvent des maisons moins nombreuses, mais plus comfortables pour les nouveaux tenanciers.

C'est toujours le système des *cottiers*, ou petits fermiers, qui sera suivi chez lord Lansdowne, car encore un coup il ne paraît pas qu'il y en ait d'autre de possible en grand; mais l'application de ce système permet d'être à l'avenir aussi avantageuse, soit pour le propriétaire, soit pour le tenancier, qu'elle a été jusqu'ici désastreuse pour tous. Au lieu de 3,000 fermes, de 13 hectares environ chacune, il y en aura en tout 400, de 100 hectares; l'étendue cultivée sera réduite à ce qui peut payer largement les frais de culture, c'est-à-dire à 5 ou 6 hec-

tares par famille, ou 2,000 hectares en tout; le reste formera des pâturages où le bétail remplacera les hommes. C'est, comme on voit, le système suivi dans les *Highlands*, mais avec moins de rigueur, parce que le sol et le climat se prêtent mieux au travail de l'homme et à la nourriture du bétail. Le revenu de chaque famille sera au moins quadruplé, la rente du propriétaire montera dans une proportion analogue. La rente nominale de cette immense propriété était de 5,000 livres sterling ou 125,000 francs, soit à peu près 3 francs par hectare, dont lord Lansdowne ne touchait le plus souvent pas un sou. Pendant quelques années encore, le revenu sera absorbé par les secours donnés à l'émigration, par la construction des nouvelles maisons de ferme, l'achat de quelques instrumens, la création de chemins et de clôtures, la multiplication du bétail; mais à la fin, ces efforts passagers auront leur récompense. Il en sera de même partout où le propriétaire pourra faire des avances analogues.

Tout marche donc en Irlande vers une solution prochaine; dans ses desseins mystérieux, la Providence fait sortir quelquefois le bien de l'excès du mal. Je termine ici la tâche que je m'étais imposée, de faire connaître sommairement l'économie rurale des trois royaumes. Ce que je viens de raconter de l'Irlande ne me paraît pas la moins utile des leçons qui ressortent de ce tableau. Si nous n'avons rien à y apprendre pour la bonne constitution de la culture, nous pouvons y voir les inconvéniens et les dangers de la mauvaise. La France ne nous offre nulle part quelque chose d'absolument identique à l'Irlande; l'état de guerre entre deux peuples, qui a fait le malheur de ce pays, ne se retrouve pas chez nous. Nous avons cependant plus d'un point de notre territoire où, pour d'autres causes, la même situation économique se produit, quoique avec moins d'intensité. Rien n'y manque, ni l'*absenteism*, ni le *middleman*, ni l'excès de la population rurale, ni le *rack-rent*, ni la dette écrasante de la propriété, ni la misère du cultivateur, ni l'épuisement du sol. Nous venons de voir où conduit une pareille situation, quand elle est poussée à ses dernières limites. Apprenons par là à ne pas nous endormir sur ces abîmes; sachons surtout nous garder de spéculer sur l'avilissement des salaires par la surabondance des bras; il n'y a pas de plus grande et plus fatale erreur. Les bonnes rentes ne sont durables qu'avec les bons salaires, de même que les bons salaires avec les bonnes rentes; tout doit monter ou descendre à la fois. Augmenter les produits sans augmenter proportionnellement le nombre des hommes, et accroître ainsi l'aisance moyenne, voilà le dernier mot de la science économique, la solution des plus grandes difficultés sociales.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CARACTÈRES

ET

RÉCITS DU TEMPS

UN PORTRAIT DE SOUVENIR.

I.

Il y a de ces portraits qu'on ne veut point montrer à tout venant, et que soi-même on se réserve de ne contempler qu'à certaines heures. C'est un de ces portraits-là que je me suis plu à faire en des momens qui sont passés, j'en suis heureux, car l'ombre qui posait devant moi m'a quelquefois fait mal, en me regardant avec son regard de l'autre monde, et bien souvent j'ai eu envie de la congédier. Maintenant, si je pouvais mettre cette étude telle qu'elle est dans un de ces cadres que vous connaissez, qui ont une petite porte dont on a la clé, je le ferais volontiers, quoique je n'aime pas beaucoup ces machines d'une sentimentalité un peu prétentieuse. Malheureusement c'est impossible. Excepté les ouvrages inédits dont je ne comprends pas trop le but, les ouvrages de l'esprit appartiennent à tous. Je prie seulement ceux qui ne seront pas en disposition rêveuse de ne pas lire ces lignes, et je suis convaincu qu'ils m'accorderont cette faveur.

Il y a deux ans ou il y a dix ans, peu importe, un officier d'état-major vint rejoindre un régiment de ligne, le 60e ou le 70e, si vous

voulez, qui était en garnison à Alger. Cet officier était le vicomte Thierry de Pérenne. Une série de circonstances qu'il est inutile de raconter avait empêché Thierry de faire, dans les délais habituels, les deux années d'infanterie qu'on impose aux officiers d'état-major. Ce n'était pas un adolescent à coup sûr, surtout si l'on examinait en lui l'homme intérieur. Il avait vécu beaucoup à Paris, un peu à Vienne, un peu à Saint-Pétersbourg, un peu à Berlin. Aux premières années de ses voyages, quand il changeait de lieu, il disait la chanson de Byron : « Vierge d'Athènes, je te quitte; rends-moi mon cœur, rends-le-moi vite. » Puis il s'était habitué à ne plus même redemander ce cœur qu'il avait égaré il ne savait pas trop où. Il avait imaginé, pour obvier à cet accident, une opération empruntée aux méthodes chirurgicales. Il s'était fait, avec un esprit qui ne manquait pas d'étendue, une manière de cœur semblable à ces sortes de nez qui se fabriquent avec la peau du front. Il ne faut donc point s'étonner si ce cœur-là n'était pas très développé.

Du reste, on le trouvait généralement aimable, et peut-être ai-je tort de médire de lui. Certainement il n'était pas méchant. Il appartenait simplement à une génération qui n'est pas près de mourir, quoique beaucoup de gens aient entrepris contre elle une guerre à outrance. Il était de cette religion fondée sur un amour profond de nous-mêmes, qui ne manque pas de grandeur après tout, puisqu'elle a inspiré à Mozart ses accens les plus émouvans. On aura beau dire, l'égoïsme est le lot de notre siècle, c'est un fait qu'il faut reconnaître; seulement ceux qui sont les esclaves de la rente, des cotons, que sais-je? se montrent ordinairement très durs pour ceux qui servent les caprices de leur âme. Je ne puis trouver qu'ils aient raison. Pour en revenir à Thierry, ce n'est pas en tout cas maintenant que je devrais l'accuser, car je veux précisément raconter une histoire où il n'a pas joué certainement le rôle d'un homme pour qui la sensibilité est chose étrange, ridicule et inconnue.

Il arriva en Afrique au printemps; il venait de passer à Paris un long et fatigant hiver. Pourtant il avait quitté avec quelque regret Mme de Hautcastel. N'est-ce pas ainsi que le vicomte de Maistre appelle la charmante personne dont les traits reproduits au pastel sont en face de son lit? Donnons donc ce nom à celle dont cette année-là l'âme de M. de Pérenne portait l'effigie.

Au premier aspect, Alger lui parut triste; il n'y avait pas d'expédition dans l'air, et il crut avoir tout simplement à supporter une garnison semblable à toutes celles où le sort vous envoie habituellement. Cependant, comme ce n'était pas un homme ordinaire, comme il avait au contraire un esprit intelligent de tout ce qu'il pouvait embrasser, il comprit bientôt que le pays où il vivait était une de ces

régions animées dont il faut subir à toute force l'influence; il reconnut cette incontestable vérité, que le ciel d'Afrique est une puissance comme l'opium, le hachich et l'absinthe. Une de ses théories favorites, c'est qu'il faut bien se garder de combattre jamais un entraînement. Il s'abandonna donc sans réserve à une sorte d'excitation nerveuse qui le rendait tantôt gai, tantôt triste, tantôt insouciant, tantôt inquiet, mais toujours porté à être amoureux, — car c'est bien à cela qu'il en faut venir à toute époque, en toutes circonstances, en tout pays, tant qu'on veut chercher à comprendre pourquoi l'on vit et ne pas le demander à Dieu. Lamartine et le prince de Ligne l'ont dit; ces deux esprits fort différens se sont accordés sur ce point. Quand il fut décidé à être amoureux ou du moins à s'occuper d'amour, Thierry n'eut pas à hésiter longtemps sur la femme qu'il mettrait dans sa vie. Quoique aux environs de la Casbah, où il était allé se loger, toutes les terrasses, le soir, soient chargées de Mauresques qui offrent un spectacle assez attrayant, il n'eut pas un seul moment la pensée de s'éprendre, même du goût le plus passager, pour l'une de ces créatures. Il n'était pas de ceux qui confondent la nouveauté avec la bizarrerie; il savait que les âmes sur qui la civilisation a passé sont les pays où il y a le plus de découvertes à faire. Maintenant venait ce qui s'appelle peut-être à Alger le monde, tout comme à Paris. Pérenne avait une trop réelle distinction pour frapper d'un sot dédain une société qu'il était disposé au contraire à tenir dans une estime parfaite; seulement il se sentait trop vieux pour se familiariser avec des habitudes qu'il ne connaissait pas; il ne se représentait point dans une certaine espèce d'intérieurs. Restait une seule personne qui pût se mêler à ses destinées.

Je vais donc en parler. Le sort en est jeté, comme on dit toutes les fois qu'on se décide à franchir, pour entrer dans les contrées périlleuses, un de ces Rubicons que défendent les majestueuses ou attendrissantes apparitions. Je vais en parler; je vais demander à la mort, qui a tant de siècles pour la garder, de me la rendre un instant. A la lueur du souvenir, j'essaierai de peindre ses traits qu'une si douce et si charmante lumière a éclairés. Elle a son tombeau près de la mer comme Graziella; elle est couchée dans ce joli cimetière de Saint-Eugène, qui a pour bercer ses éternels dormeurs les murmures de la Méditerranée; elle s'appelait Anne-Thérèse-Gertrude de Pérenne, ainsi que l'apprend sa tombe; elle était mariée à Claude-François, baron de Gérion, colonel du régiment où Thierry devait passer deux ans. Je crois qu'elle n'avait pas encore vingt-six ans quand elle est morte. Je n'aime pas d'habitude à faire des portraits de femme trop complets; mais aujourd'hui je veux dire tout ce que je sais d'elle;

je ne veux rien repousser de ce que ma mémoire me représente; je veux reprendre de cette chère morte tout ce qu'on peut reprendre à un cercueil. Elle semblait une de ces élégantes et saintes filles de condition dont nous entretenait récemment un philosophe initié aux plus intéressans mystères de l'histoire. Elle avait l'air d'une de ces épouses que Dieu au XVIIe siècle se choisissait dans les meilleures maisons; elle était si élancée et si mince, que sa taille, sans être élevée, avait toute la dignité des hautes statures. Ses cheveux étaient de ce blond à l'éclat voilé que l'on appelle le blond cendré. C'était une de ces chevelures où la bouche voudrait se poser, non point pour y jeter ces âpres baisers que célèbrent les chansons d'amour, mais pour y aspirer une de ces joies qui donnent l'idée d'une étrange clarté à l'esprit, l'impression d'une fraîcheur surnaturelle au cœur. Ses yeux avaient ce mystère des regards où Dieu a mis la beauté; ils renfermaient toute sorte de secrets qu'elle ne connaissait pas. Malgré mon intention de tout dire, je ne parlerai point de ses lèvres; maintenant encore je vois trop le sourire qui les animait. Jamais une vulgarité ne l'a effleurée. Elle avait une grâce exquise, et l'on sentait cependant qu'elle n'avait point vécu là où on est réputé apprendre toutes les élégances. Gertrude était restée jusqu'au jour de son mariage dans une profonde solitude; elle n'avait point quitté le château de Pérenne, qui appartenait au marquis de Pérenne, l'oncle de Thierry. « Rapides générations de fleurs! » s'écrie quelque part M. de Chateaubriand en parlant des femmes qu'il a vues tour à tour passer à la clarté des lustres; on aurait pu appliquer ce joli mot aux trois générations féminines qui habitaient Pérenne il y a quinze ans. Gertrude avait été élevée par une adorable grand'mère et par une mère ravissante. Elle avait appris à lire dans Mme de Sévigné. Le vrai monde n'était pas venu lui gâter le monde idéal où son enfance s'était développée. Son père n'avait pour tout bien qu'une terre assez vaste, mais d'un médiocre revenu. Attaché à la cause qui succomba en 1830, il ne connaissait personne dans la petite ville, toute peuplée de fonctionnaires, près de laquelle il demeurait. Il ne savait trop quel mari donner à sa fille, quand un de ses neveux, François de Gérion, eut la pensée, en revenant d'une campagne africaine, d'aller s'établir chez lui.

Gérion était tout à fait ce qu'on peut appeler un honnête homme. Il s'était vaillamment conduit dans mainte occasion. Sa physionomie était ouverte et martiale. Il dissertait volontiers sur toute chose; seulement il n'appartenait pas à ce pays que je ne sais comment définir, où l'on parle une langue qui semble faite avec des mots connus de tous, et qui pourtant renferme de merveilleux secrets. Malheureusement il eut la pensée de vouloir se choisir une femme dans ce pays-

là. Il se décida par des raisonnemens respectables, et qui lui semblaient d'un bon sens triomphant, à demander la main de sa cousine. Elle avait une dot des plus médiocres, pensait-il, mais elle avait une grande simplicité de goûts. Pour les hommes tels que Gérion, avoir des goûts simples, c'est ne pas aimer les parures et les fêtes. Des besoins d'esprit multiples, compliqués, infinis, ne détruisent en aucune manière pour eux la simplicité dont ils font un des élémens de leur bonheur. Sa femme garderait volontiers le logis; voilà tout ce qui le frappait. Le logis serait-il pour elle une cellule bienheureuse qui chaque jour lui offrirait de nouveaux trésors de paix, ou une geôle qui lui inspirerait des tristesses sans nom, de mortelles inquiétudes? — C'étaient des questions qu'il ne se posait pas. Le marquis de Pérenne fut convaincu qu'il avait trouvé le mari pour qui sa fille avait été créée. Gertrude d'ailleurs, depuis un an, était bien seule. Les deux femmes qui l'avaient élevée avaient tour à tour disparu de ce monde. Un jour, Gérion rejoignit son régiment, emmenant avec lui une créature qui certainement était à elle seule un monde divin où la plus délicate des âmes se serait perdue avec délices. Par malheur, entre ce monde et lui, les moyens de communication n'existaient guère plus qu'entre notre planète et la lune, ce qu'il ne savait même pas.

Cependant telle est la puissance de la jeunesse, de la nature, de Vénus Astarté, comme dirait Heine, que ce mariage, tel qu'il était, eut, comme tant d'autres, sa saison printanière. Quand cette rapide saison fut passée, Gertrude s'aperçut qu'il y avait dans sa vie cette immense tristesse que le livre divin, consacré à toutes les tristesses humaines, a si bien peinte. Elle veillait auprès de quelqu'un qui dormait; elle ne se découragea pas. C'était une honnête femme; elle combattit la réalité avec toutes les vertueuses chimères dont les honnêtes femmes en pareil cas convoquent le ban et l'arrière-ban. Elle aimerait son mari comme un enfant, elle aurait pour lui une patiente et attentive tendresse où elle trouverait une source de joies austères, participant à l'essence sacrée du devoir et du sacrifice. Ses pieux désirs, je suis forcé de le dire, n'eurent pas le succès qu'ils méritaient. Elle fut contrainte, pour remplir ces espaces sans bornes que Dieu a mis ici-bas dans quelques âmes, à donner aux hôtes sacrés de son cœur toute une bande de profanes et dangereux compagnons. Elle avait appris l'anglais; elle lut Byron, qu'on avait écarté de sa jeunesse, et elle s'éprit de Lara, elle s'attendrit sur Manfred, tout comme si on n'avait pas prouvé que c'étaient là les créations malsaines d'une intelligence perverse. De sa maison algérienne, elle apercevait cette mer unie par des liens si mystérieux à l'esprit dont *le Corsaire* est né. Combien de songes l'ont visitée dans cette maison

aujourd'hui déserte! J'ai dit tout à l'heure que ce récit s'adressait aux gens qui se sentaient en disposition triste, j'aurais dû dire qu'il s'adressait aussi à ces éternels *recommenceurs*, pour prendre à Mme de Sévigné un de ses mots, que les redites de la passion ne lassent jamais; il s'agit ici d'une histoire intéressante seulement pour ceux qui, en cherchant un peu, en trouveraient une semblable dans leurs souvenirs. Gertrude était la femme que tous nous avons entrevue ou cru entrevoir, aimée ou cru aimer. Gertrude a, comme Ellénore, une heure de notre vie qui lui appartient.

Elle était donc assaillie par cette poésie que bien des gens voudraient chasser de la vie, et qui en effet, j'en conviens, y produit souvent de violens orages, mais des orages que pour ma part je regretterais, car lorsque ces tempêtes fondent sur certaines âmes, elles arrachent à toutes les pensées qu'elles y ébranlent des parfums semblables à ceux qu'un ouragan d'été arrache aux arbres en fleurs d'un jardin. Quelquefois elle était prise tout à coup à son piano par des accès de larmes. Elle s'abandonnait avec délices à ces pleurs qu'Ariel essuie de ses cheveux d'or; seulement à cette tristesse enchantée succédait une autre tristesse sans consolation et sans douceur, — le profond ennui de la vie, qu'elle sentait, je crois, comme personne ne l'a senti. Sa prière de chaque heure était celle du saint roi David : « O mon Dieu, délivrez-moi des nécessités de la vie! » Gérion se félicitait de plus en plus des goûts simples de sa compagne, parce que Gertrude ne voulait ni faire ni recevoir une visite. Il ne savait pas qu'il entrait dans son logis plus de cavaliers que chez Marion Delorme. Et quels cavaliers que ceux qui du matin au soir entouraient sa femme! Il ne s'apercevait pas que Faust apportait tous les jours à cette Marguerite une nouvelle parure de diamans.

Cependant Gertrude ne rompait avec aucune de ses honnêtes illusions; elle continuait à vouloir faire du devoir conjugal le but suprême de son existence. Plus d'une fois elle essaya d'attirer son mari dans le mouvement de ses pensées : elle aurait eu tant de joie à parcourir avec lui le beau jardin où elle s'avançait isolée et tremblante! Ses efforts ne furent pas heureux. Quand le soir elle lisait à François un de ses auteurs favoris, ce brave garçon ne montrait ni impatience ni dédain; il soutenait même souvent contre le sommeil des luttes héroïques et finissant par la victoire. Alors il attachait sur elle un regard où rayonnait une candide satisfaction. Malheureusement, après ce regard, venaient des réflexions à sécher toutes les larmes, à éteindre toutes les flammes de l'enthousiasme. Elle fermait avec douleur le livre dont elle avait attendu un miracle, et, par ses yeux levés au ciel, en appelait à Dieu de son abandon. Il se levait,

l'embrassait sur le front, et une journée était finie, — une de ces journées qui nous sont données en si petit nombre par une main si mystérieusement avare pour chercher ce bien que nous ignorons et connaissons à la fois, la part de bonheur attribuée à la terre, que le ciel même ne nous rendra pas.

L'arrivée de Thierry ne fut pas tout d'abord un grand événement dans l'existence de Gertrude. Pérenne, au premier aspect, plut médiocrement à sa cousine. Il inspirait rarement du reste de soudaines sympathies. Ses traits étaient assez réguliers, mais ce qu'ils pouvaient avoir de charme était d'habitude caché sous une expression de fatigue un peu dédaigneuse. On sentait qu'il se promenait dans la vie comme un masque dans une fête de carnaval, n'ayant pas plus envie de montrer son visage que de voir celui de ses voisins. Seulement, quand il arrivait tout à coup à ce maussade convive de la grande réunion humaine d'être touché par une voix, un regard, je ne sais quoi qui le faisait frissonner, — quand, pris par le désir de voir et d'être vu, de parler et d'écouter, il se démasquait et suppliait le domino qu'il avait conduit dans quelque endroit isolé de renoncer aussi à son masque, il avait un singulier entraînement, une bizarre éloquence; on le quittait rarement sans émotion. Celles qu'il avait priées étaient pour longtemps poursuivies par l'accent ardent de sa prière.

Ce fut un soir, en se promenant à cheval, que Pérenne prit le parti d'essayer son pouvoir sur Gertrude. On était dans les derniers jours de juillet. Depuis près de trois mois, il voyait Mme de Gérion chaque semaine sans qu'il en résultât aucun trouble pour elle ni pour lui. Il pensa qu'un pareil état de choses avait duré trop longtemps. Il se promenait précisément, quand ces réflexions lui vinrent, du côté de Saint-Eugène. Il errait sur le bord de la mer, s'arrêtant à chaque instant pour forcer son cheval effrayé à attendre les vagues et à recevoir en plein poitrail leur écume. Tout à coup il partit au galop et se dirigea vers la maison de Gertrude.

C'était une maison mauresque, située sur une colline comme presque toutes les villas algériennes. Cette demeure, qui avait appartenu sous la régence à un renégat célèbre, interrogeait autrefois la campagne par d'étroites ouvertures. Le goût français avait altéré sa physionomie primitive. Maintenant de larges fenêtres et un balcon espagnol décoraient sa façade. Ainsi arrangé, cet ancien nid de pirates n'en était pas moins resté charmant. Ses murailles blanches se dessinaient sur un groupe d'arbres élancés et d'une sombre verdure. Derrière cette noire feuillée qui ressemblait à un fantôme près d'une fiancée, la colline développait une verte pelouse dominée par les flancs rouges et déchirés d'une haute montagne. On arrivait à cette

maison par un chemin qu'on appelait le *chemin du Corsaire*. C'était un sentier où les plantes africaines se mêlaient aux arbres de nos pays; d'immenses cactus déroulaient leurs feuilles étranges entre des ormes et des chênes. Que de fois Gertrude a suivi cette tortueuse allée avec un battement de cœur dont elle ne se rendait pas compte! Il lui semblait qu'elle allait voir à un détour de cette route, sous ce grand arbre, dans cette clairière, quelque objet nouveau, quelque forme inconnue. Tant qu'on n'a rompu ni avec l'imagination ni avec la jeunesse, on garde la secrète espérance d'un visible enchantement qui sortira un jour pour nous de la nature; on ne peut pas croire que sur cette scène où règne une si émouvante attente, rien ne se produira. Il faut bien pourtant qu'on se résigne à cette tristesse : arbres, ruisseaux, gazons, tout cela renferme une seule chose, la divine aumône que notre âme y laisse tomber.

Pérenne dit à son cousin qu'il venait lui demander à dîner. Il regarda Gertrude à table comme il ne l'avait pas regardée encore; elle prenait pour lui un intérêt nouveau. Il inspectait le pays où il allait immédiatement pousser une vigoureuse reconnaissance. Après le dîner, on se rendit au salon. Du divan qui était au fond de cette pièce, on apercevait, quand la fenêtre était ouverte, une immense étendue de mer. Thierry s'assit aux côtés de Gertrude, et, pendant que Gérion fumait une quantité illimitée de cigares, il se mit à lui parler dans une langue qu'il employait pour la première fois avec elle. Jusqu'alors il ne lui avait rien dit que quelques mots insignifians prononcés d'une bouche paresseuse; il lui parla d'une voix sensible et sérieuse dont elle se sentit tout étonnée. Il prit pour son entrée en matière la promenade même qu'il venait de faire il y avait quelques heures : tant de choses peuvent se passer en nous dans une promenade! Il lui raconta ce qu'il avait pensé de la mer, du ciel, que sais-je? Tout ce que je puis dire, c'est qu'il montra une intelligence qu'il avait jusqu'alors cachée des grandeurs émouvantes de ce monde. Il n'eut pas besoin de parler d'amour; il savait que s'exprimer comme il le faisait, c'était en parler. L'amour est sous tous les sentimens qui nous touchent, sous toutes les pensées qui nous remuent : c'est là sa puissance suprême, c'est là son miracle éternel. Gertrude, sans s'en rendre compte à coup sûr, soupçonna bien comme un aveu dans les paroles de Thierry, car tout à coup elle se leva brusquement, quoiqu'il ne lui eût parlé que de la Méditerranée et de l'Afrique. Elle alla se pendre au bras de son mari, qui était debout sur le balcon.

— Ma chère amie, dit Gérion, je rentre et vous engage à en faire autant, car il y a dans l'air en ce moment un effroyable sirocco.

Gertrude laissa son mari la quitter, et s'accouda sur le balcon.

Tout à coup elle sentit quelqu'un derrière elle et entendit une voix qui lui disait : — Rentrez, ma cousine; je vous ai devinée : vous craignez des paroles d'amour. Cette mer, ce ciel et jusqu'à ce souffle brûlant qu'on vous conseille d'éviter ont une bien autre éloquence que la mienne; ils sont plus dangereux que moi.

II.

Ce soir-là même, quand Pérenne fut rentré chez lui, il se déshabilla, s'enfonça dans un grand fauteuil, alluma une chibouque, et examina nettement sa situation. — Cette vieille carte du Tendre, se dit-il, dont on s'est moqué si souvent, n'est point pourtant chose si sotte. Je serai forcé de passer par *Amitié* et même d'y faire peut-être un assez long séjour. — Là-dessus il appuya son front sur sa main et traça rapidement son plan. Il n'eut pas cette vulgaire idée de s'en aller trouver Gertrude un beau matin pour lui dire : Donnez-moi votre amitié, je me contenterai de cette miette du divin banquet auquel je ne puis pas prétendre. Il avait un souverain mépris pour ce vieil artifice, qui cependant est encore en usage et réussit habituellement. Il pensa qu'il se ferait l'ami de sa cousine sans l'en prévenir; il réserverait son éloquence pour les grandes exigences, pour les occasions décisives. Voici quel fut à peu près le calcul qui résuma ses méditations. Il était au mois d'août, il devait retourner en France vers le mois de janvier; il l'avait juré à Mme de Hautcastel. C'était à peu près quatre mois d'Afrique qu'il fallait à toute force occuper. L'amitié lui prendrait bien trois semaines; puis pendant un mois peut-être il serait obligé de sacrifier à ce triste amour pâle, maigre, décharné, phthisique, sur qui M. de Lamartine lui-même a jeté vainement le divin manteau de sa poésie. Enfin il lui resterait deux mois et plus pour le véritable amour, pour l'idéal et ardent époux de Psyché, pour le dieu fait de chair splendide et d'immortelle pensée, qui donne et demande esprit et sang, tout ce qui est le mystère de notre vie.

En songeant à cette dernière phase de sa campagne, il s'animait, car ne croyez pas qu'il n'y eût rien en lui, parce qu'il calculait ainsi d'avance un genre d'action où l'on est censé ne devoir apporter que de l'entraînement. Il était, mon Dieu, ce que sont presque tous les hommes, moitié bon, moitié mauvais, moitié vrai, moitié faux, mettant sur ses traits un masque de théâtre, et sous ce masque répandant bien souvent de vraies larmes. Pourtant son heure n'était pas encore venue, cette heure divine où l'on doit aimer, cette étoile qui nous regarde et nous dit : Voici que ton seigneur est né. Mais cette

heure-là devait venir; elle était proche, la lumineuse messagère éclairait déjà son horizon.

Pendant qu'il sentait et pensait ainsi, qu'est-ce qui se passait en Gertrude? Elle était agitée et triste, d'une tristesse qui toutefois ne lui déplaisait pas trop; elle comprenait qu'il y avait depuis quelques instans dans sa vie un de ces dangers que les femmes aiment à braver, que cet orage arrêté sur la demeure de Charlotte le soir où Werther lut Ossian était près de planer sur sa maison. Cependant elle se reprocha de s'être montrée trop effarouchée aux premières paroles dont elle avait cru saisir le sens, elle avait donné par ses marques imprudentes de peur un avantage à Thierry, puisqu'elle lui avait permis de lui dire : Je vous ai devinée. Maintenant elle essaierait de le revoir avec calme, et sérieusement qu'avait-elle à craindre? Il ne lui avait jamais plu, elle ne s'était jamais occupée de lui Elle ne réfléchissait pas que le Thierry qui lui avait été si indifférent, c'était celui qui jusqu'alors semblait à peine l'avoir vue. Depuis un moment, elle connaissait un autre Thierry, dont elle était obligée déjà de s'inquiéter.

Un vendredi, à trois heures, Pérenne monta à cheval et se rendit chez Mme de Gérion. Quand il entra dans le chemin du Corsaire, le passage de l'ardente lumière où il avait marché jusqu'alors à un jour mystérieux de bois sacré lui causa une vive impression. Son esprit s'engagea brusquement dans des idées qui ne lui étaient pas familières. Il se demanda si ce qu'il allait faire était bien. Il ressemblait à ces conquérans qui tout à coup, au moment d'une grande bataille, sentent une pensée humaine se lever comme une apparition au fond de leur cerveau. Il eut presque envie de revenir sur ses pas, mais il sourit. — Sais-je, pensa-t-il, si c'est le bonheur ou le malheur que je lui porte? L'avenir me le dira. Ce qu'à présent mon cœur et ma raison me disent, c'est que je suis dans la vie pour vivre. — Et il continua sa route. Néanmoins il était un peu ému quand il entra; elle aussi avait une émotion qui était même assez visible. Il y avait maintenant quelque chose entre eux, ils le comprenaient. Ils n'étaient plus ces mondes isolés que nous sommes si souvent les uns pour les autres. Ils devaient s'attirer ou se repousser, se confondre ou se briser peut-être; mais il ne dépendait plus d'eux de se côtoyer indifférens et solitaires dans la nuit où Dieu nous a jetés.

Ce fut Thierry, comme on se l'imagine, qui se remit le plus vite. Il commença sur-le-champ à suivre le plan qu'il s'était tracé. Il chercha tout simplement à occuper Gertrude, à la distraire, à entrer dans ses loisirs sans faire apparaître dans ses discours, même à l'horizon le plus lointain, une pensée d'amour. Gertrude était une musicienne d'un très rare et singulier talent. Elle promenait sur son piano ces

mains magnétiques des grands maîtres qui envoient un fluide tout-puissant de l'instrument qu'ils font parler aux âmes qu'ils fascinent; sur la prière de Thierry, elle joua une de ses plus émouvantes mélodies. Pérenne affecta de se montrer fort calme ou du moins fort contenu. Il lui fit quelques observations sur son jeu d'un ton enjoué et cordial; il aspirait à la bonhomie, et il l'atteignait comme tout ce qu'il voulait atteindre. Aussi, quand il fut parti, Gertrude eut-elle un vrai regret de ses défiances de la veille. Elle pensa que son cousin allait être tout simplement pour elle un aimable compagnon qu'elle regrettait d'avoir méconnu. — Ce que j'aime surtout en lui, dit-elle, c'est une franchise qui se laisse voir dans toutes ses attitudes; je suis persuadée que je ne lui plais pas beaucoup, et il ne cherche pas à me faire croire que je lui plais. Qu'il reste ce qu'il a été tout à l'heure, et je le verrai tant qu'il voudra. Pérenne se disait de son côté : « Voici la gazelle apprivoisée. En vérité, quand je ferai feu, ce sera un assassinat. »

Et il déploya toute cette patiente adresse que nous donne en entreprise amoureuse la parfaite liberté de cœur. Bien loin de se poser en soupirant, il prit vis-à-vis d'elle un rôle qui lui était cent fois plus facile, celui d'un homme fatigué de la galanterie sous toutes ses formes, qui est heureux de se reposer auprès d'une femme dont il n'est pas épris. Elle ne s'imaginait pas, lui disait-il avec un accent pénétrant de vérité, combien il était las de toute une espèce de jeux. Seulement il en était venu à lui parler sans cesse de ce métier qu'il ne voulait plus faire, et il accoutumait ainsi un esprit pur, de chastes oreilles à tout ce qui faisait le fond de sa vie malsaine et blasée. Elle lisait ce mauvais livre avec une ardente curiosité. Je ne puis résister au désir de résumer en quelques mots un des chapitres qui l'intéressa le plus. Ce récit sera trop court pour être un hors-d'œuvre. Il en serait un d'ailleurs, qu'importe? il s'agit ici de réalité et non point d'art.

— Si j'écrivais des nouvelles, lui dit-il un jour, j'en aurais voulu composer une avec une histoire de ma jeunesse que j'aurais appelée *les Adieux de lady Renwood.* — Si vous aviez vécu autre part qu'à Pérenne, vous sauriez ce que c'était que lady Renwood; elle avait un talent qui lui aurait permis d'être une des cantatrices les plus applaudies de notre temps. La Malibran seule a soupçonné le génie harmonieux qui vivait dans sa poitrine et venait s'ébattre sur sa bouche; sa voix était un véritable luth. La première fois que je l'ai entendue parler, il me semble que c'était hier, elle était derrière moi, en toilette de bal, appuyée sur une cheminée. Je me retournai; je croyais avoir effleuré la corde de quelque instrument surhumain qui frémissait à mes côtés. Elle avait une irréprochable beauté

et une âme douce, bonne, spirituelle, gracieuse, digne d'habiter le beau corps où le ciel l'avait placée. On aurait fait facilement une liste plus longue que celle de don Juan de tous les hommes qui s'étaient épris d'elle, et, je dois le dire, une liste assez longue aussi de ceux qu'elle n'avait pas laissés souffrir. Quand je la connus, son humeur clémente durait encore, et j'en profitai. Malheureusement à cette époque la jeunesse avait pris congé d'elle, sans brusquerie cependant, sans dureté, comme un beau jour se sépare d'une campagne embaumée, en laissant s'attarder sur la cime des arbres quelques-uns de ses plus doux rayons. J'ai donc tort, en vérité, de dire malheureusement. Je ne sais pas si dans l'aimable histoire de ce cœur je voudrais changer la date de mon règne. Certainement elle me fit connaître un bonheur qu'elle n'avait donné à personne avant moi. Ceux que nous aimons sont toujours un peu les créations de notre tendresse. Je fus le dernier né de son amour, et de là cette adorable bonté dont je vais vous donner la preuve.

Par un hasard singulier, tandis qu'un si grand nombre de ses aventures les plus éphémères avaient occupé le public, nos sérieuses et longues amours, — je l'ai aimée pendant deux années, — étaient restées secrètes. Je l'avais connue en Italie, où nous nous étions promenés comme Oswald et Corinne, fuyant les hommes, n'associant au bonheur dont toute notre vie était éclairée que les merveilles de la nature et de l'art. Un jour il arriva que je l'aimai moins, et elle s'en aperçut. Nous étions au bord d'un lac, dans une maison où un soir nous étions arrivés tous deux l'âme remplie d'une joie qui nous semblait immortelle. Il y avait de cela un mois, et l'un de nous avait immolé malgré lui aux dieux ingrats et légers. Je voulus vainement lui cacher une inconstance dont j'étais moi-même navré; elle me dit ce que jamais je n'aurais pu dire, avec un sourire qui aurait ranimé mon culte pour elle, si la plus morte de toutes les choses n'était point une religion expirée. Le lendemain, en me réveillant, j'appris, par un billet que l'on me remit dans mon lit, qu'elle m'avait quitté. — « Notre séparation, me disait-elle, est maintenant accomplie; seulement je ne vous ai pas fait mes adieux, cher enfant, et je vous les ferai. Je serai à Paris au mois de janvier, venez m'y rejoindre; puis ma vie finira, et la vôtre commencera; mais mon couchant et votre aurore se seront un instant éclairés des mêmes feux. » Un moment je voulus la suivre; je rejetai cette pensée : je ne savais point où elle avait dirigé sa course. D'ailleurs elle m'avait deviné : mon amour était devenu poussière; pourquoi aller jeter à ses pieds cette cendre qu'elle avait eu raison de quitter? Je me résignai. Je passai en Italie un triste automne; puis, au temps qu'elle m'avait indiqué, j'allai à Paris. Je la trouvai là dans l'appareil des jours les plus splendides

de sa vie. Elle avait fait décorer, avec un luxe qui était le sujet de tous les entretiens, une sorte de palais bâti par un millionnaire américain que cette construction avait ruiné. Elle me fit un tendre accueil qui ne put avoir rien d'intime toutefois; son salon ne fut pas vide un instant; le soir elle avait du monde, et allait ensuite à trois grands bals. « Venez me voir demain, me dit-elle, et vers minuit je vous parlerai. » C'était un singulier jour et une singulière heure pour un rendez-vous, car le lendemain elle donnait une fête dont depuis un mois tout Paris était occupé.

J'étais habitué à lui obéir : je fis sa volonté. Le lendemain soir à onze heures j'entrai chez elle. Le luxe, auquel je suis tout à fait insensible maintenant, ne m'a jamais beaucoup touché. Cependant plusieurs fois, quand j'étais jeune, une profusion de fleurs et de lumières a exercé une certaine action sur mes nerfs, et en montant un large escalier garni de plantes exotiques comme le chemin du Corsaire, je sentais une sorte d'ébranlement qui me préparait à des émotions vives et profondes. La fête de lady Renwood était tout ce qu'une fête peut être : elle n'avait oublié aucun de ces secours empruntés à la matière que la religion elle-même ne dédaigne pas, puisqu'elle associe à ses prières l'or, les parfums et les harmonies; mais au milieu de ces enchantemens, la véritable magie c'était elle, dans tout l'éclat de sa grâce, de sa jeunesse, des charmes innombrables et mystérieux dont l'avait douée la troupe des fées, — elle à vingt ans. Chez tous ceux qui la regardaient, c'était un même élan d'admiration, c'était pour moi une impression unique; je sentais comme la joie en même temps heureuse et effrayée d'une chère apparition.

Avec un art dont un goût comme le sien, pour mieux dire une âme comme la sienne pouvait seule avoir le secret, elle avait pour quelques heures reconquis sur le temps toute sa beauté. J'ai su depuis tout ce qu'elle avait développé de combinaisons, de calculs, d'efforts, dont l'ingénieuse hardiesse m'a presque arraché des larmes d'admiration. Depuis les fleurs, les diamans, les dentelles qui composaient sa parure, jusqu'aux tentures de ses salons, jusqu'aux clartés de chacun de ses lustres, tout avait été disposé, avec une science dont l'esprit d'aucun homme ne serait capable, pour me ménager la vision qui me faisait tressaillir. Je crois aussi que son amour avait attendri quelque puissance divine, car il y avait dans ses yeux, sur ses lèvres, ce que ne peut nous donner aucun artifice, une de ces expressions qui sont des présens du ciel à nos traits. Quand elle m'aperçut, elle s'avança vers moi, elle prit mon bras et me déclara qu'elle ne voulait plus me quitter. Pendant une heure, elle me promena ainsi, montrant à tous par ses regards, par son sourire, par son visage penché sur le mien, par sa voix résonnant sans cesse à

mon oreille, qu'elle était, au milieu de sa fête, perdue dans une rêverie d'amour. Moi-même j'étais tellement abîmé dans un songe qui à chaque instant me semblait devoir s'évanouir, qu'aucune joie de vanité, je le dis en toute franchise, n'arrivait jusqu'à mon cœur. Elle encourageait cette visible extase qui secondait sa pensée; quand ce que nous éprouvions tous deux ne fut plus un secret pour personne, elle me conduisit dans un boudoir qu'éclairait une seule lampe, et où le son des instrumens arrivait affaibli comme une musique de sphères lointaines. Là, elle me dit : « Thierry, mon cher Thierry, je vous fais mes adieux; partez. J'ai voulu vous laisser un souvenir qui rayonnât en vous, même alors que sur mon image bien d'autres images auraient passé. Puis j'ai mis ma vanité, mon enfant, une bien tendre vanité, à vous léguer un de ces succès qui flattent l'amour-propre des hommes. Je vous fais entrer en vainqueur dans ce monde que je quitte. Toutes les femmes désireront plaire à l'amant de lady Renwood. Je ne sais pas trop si ce que j'ai fait est bien ou mal, vous rendra heureux ou malheureux; je sais seulement que c'est un amour profond qui m'a inspirée. Je désire qu'on admire mon Thierry comme je l'ai admiré; je ne crains pas qu'on l'aime comme je l'ai aimé. » Et je vis étinceler ses larmes, qu'elle retenait avec un héroïque effort, la pauvre femme, par une raison que j'ai comprise depuis, par une raison dont certains souriraient à coup sûr, et qui, moi, m'attendrit si fort que je ne veux même point l'indiquer.

Gertrude aussi fut attendrie, Thierry le vit, et il continua, encouragé par un regard qui se posait humide et brillant sur lui : — Je pris sa main, je ne voulais pas m'éloigner; je lui jurais que ma passion pour elle était dans toute sa force, que j'allais mourir à ses pieds. — Partez, reprit-elle, avec une voix qui ne me permit pas de lui résister; c'est une grâce que je vous demande, vous le comprenez bien; c'est le seul moyen d'adoucir une douleur dont je n'ai point voulu vous parler. Encore une fois, partez.

Je m'éloignai. Sur le seuil de ce boudoir où je ne devais plus rentrer, je me retournai pour la voir encore. Elle était debout et me suivait du regard. Il me sembla que je prenais congé d'un de ces chers fantômes qui accompagnent nos premiers pas en ce monde, d'un de ces hôtes divins de notre jeunesse, d'un de ces spectres de notre aurore, qui nous quittent quand viennent les ingrates chaleurs, les tristes et pesantes clartés. Je traversai ces pièces, maintenant désertes pour moi, où je venais d'errer avec elle, et je me trouvai seul avec ma liberté, compagne que je croyais aimer il y avait quelques heures et qui en ce moment m'accablait. C'est une société que du reste je n'ai jamais su garder. Sa prédiction s'est accomplie. On m'a dit que l'on m'aimait; j'ai dit, j'ai juré que j'aimais aussi,

tout cela souvent, quelquefois dans les mêmes termes, quelquefois dans des termes variés. Aujourd'hui j'ai pour toutes ces paroles, où rien de moi ne vit plus, une horreur que je ne puis rendre; j'espère bien en avoir fini avec ce passe-temps, qui, malgré sa monotonie, a produit sur moi son effet ordinaire en me rendant tous les autres passe-temps impossibles. Pour qu'un jour encore la pensée me vînt de jeter certains mots dans l'oreille d'une femme, il faudrait, ce que je ne prévois pas, ma cousine, un miracle au fond de moi, une baguette fendant les rochers et en tirant des sources vives. Cette baguette-là est perdue, n'est-ce pas? — Et il se mit à sourire; seulement, tandis que sa bouche souriait, une tristesse profonde, comme l'ombre d'une épaisse nuit, envahissait ses yeux.

Il se leva brusquement. — Je vais, dit-il, remonter à cheval, je ferai un temps de galop, l'air et les vagues me débarrasseront de mes diables bleus. — En s'en allant, il prit les doigts de Gertrude, que, pour la première fois, il effleura de ses lèvres. Quand elle fut seule, Mme de Gérion songea de cette belle lady Renwood et de sa singulière fantaisie, de cette scène bizarrement triste et tendre qu'on venait de lui raconter : il lui semblait que l'air de sa chambre était rempli par un parfum d'une espèce inconnue, qu'on avait placé quelque part auprès d'elle un bouquet qui lui faisait mal et qu'elle ne voulait pas jeter.

III.

Ce que Pérenne avait prévu arriva. Gertrude s'ennuyait, quand elle ne voyait pas celui qui l'aidait à porter le fardeau de ses journées. Elle attendait avec impatience cet hôte de sa solitude, qui n'était ni un amant, ni un ami, mais un personnage innommé, une sorte d'esprit familier venant se jouer dans toutes ses pensées, comme Trilby dans la robe et dans les cheveux de Jenny. L'instant vint où Pérenne sentit qu'il pouvait prononcer le mot que sa bouche avait si soigneusement retenu. Gérion avait engagé sa femme à visiter à cheval les environs d'Alger. D'habitude il l'accompagnait. Un jour, il voulut que Gertrude sortît seule avec son cousin. — Seulement, comme je n'entends pas que les médisans s'exercent sur vous, lui dit-il en souriant, n'allez pas sur les grandes routes. — Et se tournant vers Pérenne : — Vous voyez, ajouta-t-il, que je suis confiant. Je devrais être jaloux pourtant, si je songeais à votre mauvaise renommée; mais... — Il s'arrêta avec un sourire qui voulait dire : Mais je serais prodigieusement ridicule, si je m'imaginais que, présent ou absent, je ne suis pas adoré par ma femme, par ma propre femme, la femme que j'ai pardieu bien épousée.

On était en septembre, et vraiment ce jour-là il se passait quelque chose d'étrange dans le ciel. L'Afrique ne se baigne pas toujours dans une lumière bleue et ardente; il y a des heures où son horizon s'obscurcit, et alors elle est ravissante. C'est la Vénus antique mordue au cœur tout à coup par la mélancolie moderne; c'est l'âme de René, c'est l'âme de Manfred, rayonnant sous le masque divin, sous la beauté immortelle de Mercure ou de Bacchus. Des nuages mélancoliques s'affaissaient sur les montagnes; la mer et le feuillage semblaient assombris comme un regard où s'amoncèlent d'immenses tristesses.

— Gertrude, dit Pérenne à sa cousine, dites-moi, je vous en prie, ce que vous sentez. Quant à moi, je souffre et crains de ne plus souffrir. Il se passe dans ce moment-ci au fond de moi un mystère douloureux que je suis obligé de vous révéler, car tout ce qui m'entoure m'arrache mon secret. C'est mon âme qui me quitte et qui se donne à vous. Gertrude, je vous aime comme je n'avais pas encore aimé. Je vous en supplie, — si Dieu permet cette horrible chose, que ce qui me bouleverse ne vous effleure même pas, — au moins, par pitié, pas une parole de reproche, pas un regard cruel; ne me regardez pas et restez muette; ne faites pas rentrer dans mon cœur, qu'il déchirerait, le cri de passion qui s'adresse à vous.

Elle ne dit pas un mot, mais elle le regarda, et son regard fut sans dureté. Lui, se penchant alors vers elle, saisit le bout de son voile, qui flottait, et pressa le léger tissu de ses lèvres; puis, comme si un même tourbillon les eût emportés, tous deux partirent au galop.

Quand leurs chevaux reprirent le pas, Thierry ne commit pas la faute de recommencer un aveu d'amour. Il parla de ce qui l'entourait, il débita les mille propos que nous suggère l'esprit capricieux des longs entretiens. Il ne dit pas un mot de la passion qu'à l'instant même il venait de révéler brusquement. Il voulait que le céleste abîme qu'un éclair avait montré tout à coup reprît son mystère : il savait que les apparitions, pour conserver tout leur éclat, ont besoin d'être de courte durée; mais le sentiment qu'il semblait taire animait jusqu'aux plus insignifiantes de ses paroles; la vie surhumaine que l'amour jette dans notre langage était dans chacun de ses mots; elle était bien plus encore, cette divine existence, dans le silence qu'on gardait auprès de lui, dans l'attention émue qu'on lui prêtait. C'était Gertrude qui sentait vraiment une révolution tout entière s'accomplir dans ses destinées. Le monde lui apparaissait comme il dut apparaître à Ève lorsqu'elle eut goûté au fruit d'où la Volupté et la Mort sortirent en se tenant enlacées. Elle était en même temps pleine d'effroi, parce qu'elle comprenait qu'une vertu la quittait, qu'une colère la menaçait, — et tout embrasée d'allégresse, parce qu'elle

saluait au fond de son cœur les tressaillemens d'un dieu inconnu.

Thierry la conduisit jusqu'à la porte de sa demeure. Là, il mit pied à terre pour l'aider à descendre de cheval, et tandis qu'elle s'appuyait rapidement sur lui : — Dites-moi, murmura-t-il avec l'accent brûlant de la prière, dites-moi, je vous en supplie, que je ne vous ai pas déplu!

— Non, répondit-elle, vous m'avez fait le mal de cet air que je n'ai pas pu continuer hier, parce que des larmes m'ont arrêtée, voilà tout.

Et elle s'élança sous le portique de la maison mauresque, où elle disparut.

— Voulez-vous dîner avec nous, Thierry? cria Gérion, qui était à son balcon dans une robe de chambre orientale, tenant comme un sceptre une longue pipe. Et comme Thierry lui répondait par un refus : — Ah! reprit-il, je ne vous demande pas pourquoi vous êtes si pressé de retourner à votre logis; il y a là-dessous quelque secret de célibataire. Heureusement cela ne me regarde pas.

Pérenne s'éloigna en faisant prendre à son cheval une allure désordonnée. Il voulait laisser Gertrude à elle-même, et puis, par dessus tout, il éprouvait un invincible besoin de solitude. Il emportait avec lui un trésor qu'il voulait contempler loin de tous les regards, le noble, le pur, le charmant amour qu'il venait de ravir : — Car elle m'aime, se disait-il, j'en suis sûr. Et moi, suis-je amoureux d'elle? Pas encore, se répondait-il, mais à coup sûr je l'aimerai. — Pérenne ressemblait à ces pécheurs qui comptent toujours sur les secours de la grâce. Il avait raison du reste : la grâce devait en effet le toucher.

Tandis qu'il sentait et raisonnait ainsi, Gertrude éprouvait déjà de cruelles angoisses. Il lui semblait qu'un changement s'était opéré en elle; la vue de son mari lui inspirait toute sorte d'émotions pénibles et confuses. Après le dîner, elle prit un livre, et Gérion, de son côté, s'empara d'un journal qui, au bout d'un instant, sembla le captiver. Il avait une belle tête, après tout, où l'intelligence ne résidait pas, il est vrai, mais qui s'en passait fort résolument. Gertrude vint par hasard à le regarder au moment même où la lumière de la lampe donnait à ses traits, qu'elle éclairait vigoureusement, un caractère particulier de dignité et d'énergie. Elle eut comme un mouvement de peur; puis, en continuant à le contempler, elle aperçut sur une de ses tempes une mèche de cheveux blancs qui, pour la première fois, attirait son attention. Alors elle eut l'apparition de toute une vie où s'étaient succédé des dangers, des fatigues, des souffrances, — où les bonnes journées avaient été rares, où la vieillesse paraissait déjà, que la mort peut-être terminerait bientôt, et elle fut prise par un

attendrissement profond. Elle eut envie de se jeter à ses genoux, de répandre sur ses mains les larmes dont elle était oppressée, de lui révéler son cœur. Elle s'arrêta : les esprits exaltés se défient avec raison des esprits positifs, ils craignent qu'on ne traite de mouvemens romanesques les élans les plus sacrés. De là, en des heures de crises suprêmes, tant d'expansions salutaires qui sont comprimées, et le silence, le silence fatal qui triomphe. Elle n'étouffa pas en elle toutefois le transport dont elle contint l'expression. Elle prit le ferme propos, la résolution sincère d'agir comme elle l'aurait fait après une effusion dont la joie consolatrice ne lui était pas permise. Attachant sur son mari, puis levant au ciel un regard rayonnant d'héroïsme, elle offrit à Dieu un sacrifice que, dans sa crédulité enthousiaste, elle croyait accompli déjà. Elle ne savait pas que la victime qu'elle voulait immoler, alors qu'on la croit abattue, se relève, audacieuse et triomphante, défiant la créature humaine qui la livre et l'être divin qui la demande, ébranlant et détruisant l'autel que son trépas devait consacrer.

IV.

Le lendemain dans la journée, Thierry se rendit chez sa cousine. Le soir, en la quittant, il aurait pu dire comme Jean-Jacques : J'ai été éloquent. Il avait livré une terrible bataille qu'il avait gagnée. Au premier coup d'œil, il avait reconnu qu'il s'agissait d'une lutte à outrance, qu'il allait avoir à soutenir des efforts désespérés. Gertrude lui avait fait un accueil glacial. Quelques instans, un de ces silences qui précèdent tous les combats avait régné entre eux, puis Thierry avait commencé. Cette fois, il sentait que l'heure des temporisations était passée, que l'attaque devait être brusque et décisive. Il avait attaché sur Mme de Gérion un regard suppliant. — Hier, lui dit-il, j'en suis sûr, vous m'aimiez; je l'ai senti, toute mon âme me le disait. Aujourd'hui vous me punissez de la joie que vous m'avez donnée; vous voulez me reprendre mon bonheur, mon pauvre bonheur soumis, tremblant, craintif, qui vous demande merci. Gertrude, ce n'est pas bien, vous jouez avec ma vie. Et encore si c'était de ma vie seulement qu'il s'agit! mais c'est quelque chose d'immortel que vous voulez détruire, et un bien qui n'est pas à moi, qui est à nous deux : c'est ce rêve, sans lequel nos jours ne seraient qu'un sommeil accablant, c'est ce rêve qui commence en ce monde, mais qui finit autre part, un instinct nous le dit, que vous voulez faire évanouir! Gertrude, de la pitié pour notre songe! de la pitié pour nous deux!

Une fatalité heureuse ou funeste voulut qu'elle répondît à ces der-

niers mots; au lieu de combattre l'amant, ce fut à l'amour même qu'elle s'attaqua. Je le dis en passant à celles qui veulent rester épouses du devoir, filles des solitudes : elle eut tort. On peut lutter contre un homme, on ne lutte point contre un dieu. A la milice impétueuse, aguerrie, invincible des argumens passionnés, elle opposa d'antiques remparts dont le destin a toujours été d'être enlevés. — Une femme qui avait aimé était à jamais malheureuse; le bonheur était dans le calme, dans la règle, dans la vie simplement prise et courageusement supportée. Que devenaient d'ailleurs toutes ces affections romanesques avec leurs prétentions à une éternelle durée? Est-ce que les cœurs ne sont point pavés des tombeaux de ces immortelles?...

Même quand aucun sentiment sérieux ne le soutenait, Thierry possédait toute sorte de réponses triomphantes à ces questions. Qu'était-ce donc maintenant qu'il aimait? car, en vérité, je crois, je suis convaincu que dès lors il était touché, et je regrette les paroles, que j'ai atténuées tout de suite pourtant, sur le défaut de son cœur. C'est qu'il se jugeait sévèrement lui-même; c'est que, pareil à beaucoup d'hommes de son temps, il trouvait une sorte de plaisir à se condamner, à se réprouver, à se faire un peu soldat du ténébreux patriarche de toutes les insurrections. Quand à force de mots brûlans, qu'accompagnèrent quelquefois des larmes sincères, il eut tiré d'elle, non plus un muet consentement, mais une réponse, une vraie réponse aux aveux de sa tendresse; quand elle se fut écriée : — Je sens bien que je serai forcée de vous aimer! — il fut pris d'une joie immense. Molière l'a bien dit, et ce n'est pas nous qui le lui avons fait dire depuis Hoffmann, depuis Byron, depuis Mozart : le grand enivrement des conquêtes n'appartient pas qu'aux preneurs de villes; don Juan a eu une aussi vaste ambition qu'Alexandre.

Pendant un mois tout entier, il se tint vis-à-vis d'elle dans cette réserve qu'il avait d'avance acceptée. Elle l'aimait, elle le lui disait, et elle attestait le ciel que jamais elle ne laisserait tomber une seule plume de ce qui lui semblait ses ailes. Il l'écoutait en silence, sachant que toutes les heures s'enchaînent, et que partant les heures couronnées de roses blanches avaient déjà derrière elles l'heure à la couronne de roses rouges. L'impatience le prit cependant, et il résolut de hâter une marche trop lente. Un jour où, comme d'habitude, elle repoussait tout élément terrestre de leurs amours, il lui répondit : — Soit; nos amours seront tout à fait célestes en effet, car je me meurs. — Ce jour-là il entrait dans la seconde phase de sa campagne.

Ce fut en septembre qu'il lui parla ainsi, un soir où il était seul avec elle sur le balcon de cette maison mauresque où ils s'étaient connus. Devant eux, la mer et le ciel semblaient se confondre pour

former une sorte de sanctuaire teint de la même couleur, animé de la même clarté, telle que doit l'être, je l'imagine, dans la baie napolitaine, la fameuse grotte d'azur. — Croyez-vous vraiment, lui dit-il, que ce soit à cette heure, auprès de vous, devant ces merveilles, sous ce regard de Dieu qui se fait visible, qu'une pensée impure puisse naître dans mon cœur? — Et comme d'habitude il remua ciel, terre et ondes pour lui démontrer que son amour était un droit, ses désirs une loi, lui un souverain légitime, et ce pauvre Gérion un usurpateur. Quoiqu'il parlât avec une singulière chaleur, et qu'au point de vue des amoureux il dît des choses fort plausibles, il faillit se perdre. Gertrude fut effrayée à la lumière de la torche ardente que l'on agitait devant elle : la périlleuse région où elle s'était engagée lui apparut; puis, ce ne fut pas seulement de l'effroi qu'elle ressentit, ce fut une sincère douleur. Elle ressemblait, c'est une comparaison bizarre peut-être, mais si juste que je ne veux pas la repousser, à ces amans rêveurs de la liberté qui tout à coup voient la mort de leurs songes : la plus aimée de ses chimères était là, gisante à ses pieds. Elle quitta le balcon, s'enfuit au fond de son salon, se jeta sur un canapé, et ensevelit sa tête dans ses mains. Thierry s'assit auprès d'elle; il la regardait avec un étonnement inquiet quand il l'entendit sangloter.

— Gertrude, lui dit-il en essayant de lui prendre une main qu'elle appuyait sur ses yeux; Gertrude, qu'avez-vous? que pensez-vous?

— Oh! disait-elle, je suis punie; mon amour, l'amour qui me rendait heureuse, l'amour avec lequel je voulais vivre et mourir, il l'a tué.

Son désespoir était si vrai, que Thierry sentit dans ses yeux une larme, et dans son cœur quelque chose qui ressemblait à un regret. — Voici donc, se dit-il, ce que c'est qu'une honnête femme? En vérité, cela pourrait donner à réfléchir. — Puis il pensa, eut-il tort ou raison? que dans une entreprise on ne devait pas se laisser arrêter, qu'il faut dans la forêt enchantée combattre la nymphe qui pleure aussi bien que le dragon qui jette des flammes. — Non, Gertrude, murmura-t-il à son oreille. Ce n'est pas un amour qui meurt, c'est un amour qui naît au contraire, et qui naît dans les larmes comme tout ce qui est humain. — Oh! dit-elle, il n'y avait rien d'humain dans ce que je pleure.

Une semaine après cette soirée, par un de ces orages qui agissent si étrangement sur notre cerveau et sur nos nerfs, Gertrude et Thierry étaient encore sur le balcon où tant de fois ils étaient venus, obéissant à l'inquiet souci que tous les amoureux ont de la campagne et du ciel. Il faisait nuit, et toutes les étoiles avaient depuis longtemps sombré dans un océan de nuages; quelques éclairs, qui par instans jaillissaient des ténèbres, montraient les deux amans unis l'un à

l'autre comme deux ombres destinées à être emportées éternellement par le même souffle dans le pays des visions.

— Non, lui disait Thierry, je ne puis croire que notre amour soit réprouvé, qu'il y ait une malédiction sur notre bonheur; mais en vérité, si cela était, s'il y avait quelque part contre nous une grande et mystérieuse colère attendant l'heure de nous frapper, ce que nous sentons n'en serait pas moins un bien, le seul bien dont l'âme humaine ait ici-bas la vive intelligence, l'irrésistible désir, la nette, la lumineuse pensée. Pourquoi te le cacher? cette tempête a pour moi une sorte d'attrait, par cela même qu'elle est une image de ce courroux que toute joie terrestre semble éveiller dans un monde inconnu. Oui, j'aime cet orage; oui, j'aime cette foudre qui ne sert qu'à illuminer ta beauté. Qu'elle nous atteigne du reste, cette belle et sinistre flamme : elle viendra trop tard pour frapper l'œuvre immortelle de nos deux cœurs. Rien ne peut faire que nous ne nous soyons pas aimés. Qu'un Dieu irrité renverse maintenant, s'il le veut, la coupe où ont trempé nos lèvres, il ne détruira pas notre ivresse, elle s'élèvera jusqu'à lui de la poussière où roulera le vase brisé. — Je vous en supplie, lui répondit-elle, ne blasphémez pas, vous m'effrayez. Dieu peut tout contre toute chose; ce que vous dites là, un jour peut-être vous ne le penserez plus, parce qu'il ne voudra plus que vous le pensiez. Quoi qu'il en soit, vous m'avez fait mal. Je crois déjà me sentir atteinte par celui que vous défiez. — Ainsi ils parlaient, je raconte. Si on me demande pourquoi ces paroles, c'est parce qu'ils les ont échangées.

La péripétie de cette très simple histoire, de cette histoire plus simple en vérité que le récit même de mistress Inchbald, ce fut le retour de Gérion, car je dois dire ici que Gérion avait eu la pensée d'aller passer deux mois en France. Ce pauvre Gérion, je n'ai guère parlé de lui. Cela tient à toute sorte de motifs respectables et à un motif tout-puissant : ce dernier est que je trouvais à m'occuper de sa personne un invincible ennui. J'aurais pu dire cependant beaucoup de choses à son sujet. Sa femme avait soutenu pour lui des luttes héroïques contre Thierry. Pendant tout le temps où elle avait affirmé qu'elle l'aimait avec ces airs sérieux, ces mines solennelles, ce ton grave et pénétré que les femmes prennent quand elles vous parlent de leur amour pour leur mari, elle avait fait à chaque instant, de son cœur, de son esprit, de tout son être, la plus courageuse apologie. — Vous êtes injuste pour lui, répétait-elle sans cesse à Pérenne, vous ne savez pas tout ce qu'il a d'intelligence sérieuse et de vraie sensibilité. — Si par hasard dans la conversation il échappait à Gérion, devant Thierry, quelques paroles où se montrait une appa-

rence un peu lumineuse de pensée, elle attachait sur son cousin un regard triomphant, qui voulait dire : Eh bien ! n'avais-je pas raison? Ce regard-là avait même parfois quelque chose de si candide, de si honnête, de si sincère dans sa vertueuse satisfaction, que Thierry faillit en être attendri.

Enfin, en dépit de ces touchans efforts, Gérion avait succombé, il était parti, il revenait, et maintenant Gertrude, à la pensée de le revoir, éprouvait une terreur indicible. — Quand il arrivera, avait-elle dit souvent, je ne sais pas ce que je deviendrai. — Elle était de ces femmes qui, du jour où le baiser d'un amant a tremblé au bout de leurs doigts, dans les anneaux de leurs cheveux, ne peuvent plus offrir un front intrépide à la bouche de leur mari. — Qu'allait-elle donc faire à présent que toute sa personne, que toute sa vie avaient changé de maître? Je n'ose pas trop dire ce qui se passait chez Thierry; il ne se fût pas précisément conduit comme Voltaire vis-à-vis le marquis du Châtelet le soir où il s'agissait de sauver l'honneur d'Uranie, mais il n'avait pas toutes les délicatesses de sa maîtresse. Il était homme, et il avait vécu, comme on dit, ce qui exprime tant de choses. Il y avait dix années, dix années ! que dans une situation semblable, il avait failli tuer un trouble-bonheur et se tuer lui-même; il ne songeait plus maintenant à tuer personne. Il avait pris ce parti qu'on finit par prendre lorsqu'on est engagé depuis longtemps dans le pays des aventures, le parti de chercher un refuge dans une certaine insouciance aux heures où les complications menacent de devenir trop pénibles et trop nombreuses. Et cependant, je le répéterai encore, malgré ce que tout à l'heure je vais être forcé d'apprendre, il l'a aimée.

Gérion arriva un soir, au tomber de la nuit; il trouva chez lui Thierry, qui se leva et lui tendit la main de l'air le plus naturel du monde. Pérenne, puisque je ne veux rien cacher, rien altérer dans cette analyse, n'éprouva pas une grande émotion. — J'aurais cru, pensa-t-il, que ce retour m'aurait fait plus de mal. Décidément il y a de jeunes souffrances que je ne suis plus destiné à sentir. — Il s'opéra chez Gertrude une transformation effrayante : ses joues, habituellement de la couleur des roses blanches, devinrent d'une pâleur d'hostie. Elle fit un effort pour marcher au-devant de son mari; puis, à l'instant où Gérion étendait les bras vers elle et approchait la bouche de son front, elle eut une défaillance, une vraie défaillance : la mort semblait la prendre en pitié et jeter son voile sur elle. — Gertrude ? ma femme ! ma chère femme ! s'écria Gérion, qu'as-tu ? réponds-moi.

C'était la première fois que Pérenne entendait Gérion tutoyer sa femme. Il éprouva, lui qui tout à l'heure n'avait rien senti, un brusque

et douloureux tressaillement; puis la vue de Gertrude évanouie le jeta dans un trouble qu'il n'avait pas encore connu. — Je suis de trop ici, dit-il à son cousin; je vous quitte, je reviendrai demain savoir de ses nouvelles. Depuis quelques jours, sa santé m'inquiétait; mais j'espère, je suis sûr pourtant que c'est un malaise passager : ce serait trop affreux s'il en était autrement. Soignez-la, empêchez surtout, quand elle reviendra à elle, qu'elle ne parle, qu'elle ne s'exalte, car c'est une imagination exaltée, voyez-vous... Les femmes... Et il s'enfuit.

« Les femmes, pensa-t-il quand il fut dehors, regagnant la ville au galop, ne se ressemblent guère; voici la première fois que j'en rencontre une qui prenne aussi sérieusement la vertu; si j'avais su ce qu'elle devait souffrir, je l'aurais laissée à son ange gardien. » Puis il se dit : « Après tout, sais-je ce qui l'emporte du bonheur qu'elle goûtait il y a quelques jours, ou de sa souffrance d'aujourd'hui? » Malgré ce raisonnement, quand il fut rentré chez lui, il chercha vainement le repos. Pour remplir des heures dont le sommeil ne voulait pas, il prit le parti d'écrire; et comme ce n'était pas un homme bizarre, quoiqu'on lui ait reproché souvent une originalité trop vive, disait-on, comme ce n'était pas un homme bizarre précisément parce qu'il avait toutes les bizarreries de la nature humaine, il écrivit à Mme de Hautcastel, qu'il négligeait fort depuis longtemps. Sa lettre se ressentit, est-ce étonnant? des impressions sous lesquelles il était; la fièvre des tendres émotions y colorait chaque parole. Quand il eut fini cette épître, il s'endormit — en même temps las et soulagé. Le lendemain, il se rendit chez Gertrude. Elle ne pouvait pas le recevoir, elle avait eu du délire la nuit, et maintenant on craignait pour elle une de ces maladies violentes qui se produisent sans cesse sous le ciel d'Afrique. Gérion, qui lui donnait de ses nouvelles, le reconduisit jusqu'au seuil de sa maison. En lui disant adieu, il eut la pensée de lui demander un rapport sur une affaire de service. Thierry tira de sa poche et remit à son colonel la lettre qu'il avait écrite la nuit.

Le soir, Gertrude allait beaucoup mieux; tout péril semblait conjuré. Gérion, qui était à son chevet, la soignait avec une sollicitude touchante et dévouée; seulement, comme d'ordinaire, il avait peu de choses à lui dire : le médecin lui avait assuré qu'elle avait besoin avant tout d'être distraite. Tout à coup il sourit complaisamment, comme un homme à qui vient de s'offrir une pensée ingénieuse. — Gertrude, lui dit-il, je vais être indiscret, mais le docteur veut que l'on vous amuse; il faut avant tout que j'obéisse à son ordonnance : mon indiscrétion sera sur le compte de la faculté. — Après cet exorde en style enjoué, il s'arrêta un instant, puis reprit : — Devineriez-vous jamais ce que notre cousin Pérenne, qui est un franc étourdi, m'a remis ce matin à la place d'un rapport que je lui avais

demandé sur la police des cantines? Non, vous ne le devinez pas. Eh bien! je vais vous le dire : une lettre d'amour, une lettre de *la Nouvelle Héloïse!* En vérité j'ai envie de vous lire cela.

Gertrude eut alors un regard dont Gérion ne pouvait pas comprendre l'expression : elle eut un instant la pensée, j'en suis convaincu, malgré ce qu'il y avait de bonhomie sur les traits de son mari, qu'elle était l'objet d'une raillerie, d'une provocation, d'une insulte; que Gérion avait surpris une lettre qui lui était adressée par Thierry, et qu'il allait la lui lire, afin de la torturer par son ironie avant de l'anéantir par son courroux. Cette idée avait éveillé en elle un ordre de sentimens qui ne lui était pas étranger, car aucune grandeur ne lui était étrangère. Dans cette âme où étaient agenouillés les saints repentirs, il se dressa un héroïque orgueil : elle eût accepté la colère, elle ne voulait point de la moquerie; elle relevait le défi, elle repoussait l'outrage. — Donnez-moi cette lettre, dit-elle d'une voix brève, je la veux! — Gérion la lui donna, étonné, par un mouvement irréfléchi et rapide. Elle la lut d'un seul regard, comme on vide d'un seul trait une coupe empoisonnée. La première ligne révélait tout : elle venait de faire un effroyable échange de la douleur qui avait failli la tuer contre la douleur qui la tuait. Elle avait été la victime d'un faux, d'une trahison, d'un mensonge; un voile se déchirait devant ses yeux, qui lui laissait voir quelque chose d'inexplicable et d'horrible. Ainsi elle pensait et devait penser, puisqu'elle n'avait pas assez vieilli en ce monde pour se consoler avec la triste aumône que nous jette l'expérience toutes les fois qu'elle nous vole un nouveau trésor dans notre cœur.

Le délire la reprit et ne la quitta plus. Thierry souhaita vainement de la revoir; il apprit par Gérion, qui le lui raconta sans le comprendre, tout ce qui s'était passé. Il a éprouvé une vraie, une profonde douleur; il s'est maudit, il a pleuré. Le portrait que j'ai essayé de tracer, il l'aura éternellement au fond de lui-même. Déjà plusieurs fois, en se sentant attiré vers ce qui avait été jusqu'à présent sa vie, il a regardé cette image et s'est arrêté. J'ignore s'il restera toujours sous le pouvoir de ce talisman; que ce soit par d'autres ou par lui, il faudra bien que le décret de Dieu s'accomplisse : « La femme et toi, dit le Seigneur au serpent, vous serez éternellement en lutte; elle te mettra le pied sur la tête, et tu la mordras au talon. » Je m'intéresse à ce combat, je l'avoue, et je me sens tour à tour porté vers chacun de ces deux champions; toutefois, j'en suis persuadé, c'est le serpent qui souffre le moins : il n'a jamais à faire qu'à un pied délicat et blessé, qui d'ailleurs, je crois, écraserait bien à regret la tête où est née la première pensée de séduction.

PAUL DE MOLÈNES.

LA GUERRE CIVILE

EN CHINE

La révolution fait décidément le tour du monde. La voilà en Chine! Cet immense empire, qui de loin nous semblait si calme et comme endormi à l'ombre de ses institutions séculaires, est en ce moment livré aux horreurs de la guerre civile. Une insurrection formidable, partie d'un district obscur du Kwang-si, s'est étendue aux plus riches provinces; elle a planté son drapeau jusque sur la vieille tour de Nankin, et elle menace sérieusement la dynastie tartare. Il y a vingt ans, l'Europe n'y aurait point pris garde; à peine savait-elle le nom de l'empereur qui régnait à Pékin, et elle se souciait fort peu de la dynastie des Ming ou de celle des Tsing. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Depuis 1842, la Chine a cessé d'être pour l'Europe un simple objet de curiosité, une *chinoiserie;* c'est un marché de trois cents millions de consommateurs qui déjà pèse de tout son poids dans la balance commerciale du monde; c'est un vaste champ ouvert à l'ambition politique, à l'exploitation industrielle, à la propagande religieuse de l'Occident; c'est en quelque sorte un nouveau peuple que la guerre et la vapeur ont fait entrer, malgré lui, dans le concert des intérêts européens.

Il est d'ordinaire bien difficile de connaître exactement ce qui se passe dans la mystérieuse patrie de Confucius. Les Européens, campés seulement sur le littoral, ne reçoivent de l'intérieur que de lointains et faibles échos. Les nouvelles ont à franchir de telles distances, qu'elles s'arrêtent souvent en route, et, quand elles arrivent, il faut presque les deviner à travers les déguisemens étranges que leur ont fait subir les préjugés du peuple et les mensonges des mandarins. Voilà plus de trois ans que l'insurrection a éclaté dans le Kwang-si, et cependant nous ignorions encore, il y a peu de mois, ses progrès rapides, son caractère, les intentions de ses chefs. Nos informations se bornaient à de vagues rumeurs recueillies par les négocians de Canton et de Shanghai. La vérité ne nous est apparue que le jour où les mandarins, serrés de trop près par les rebelles, ont appelé les étrangers à leur aide; puis sont venues les

lettres des missionnaires catholiques et les humiliantes révélations de la *Gazette de Pékin;* enfin la prise de Nankin a levé toute incertitude. Dès ce moment, on ne pouvait plus douter de l'importance de la révolte, et les plus indifférens se sont émus. A quoi donc pensent les Chinois? quel sentiment, quelle passion les agite si fort? quel démon les pousse aux luttes sanglantes? A dire vrai, on ne les supposait point capables d'oser une révolution!

Ce n'est pas en un jour que l'on obtiendra une idée claire et nette des événemens qui s'accomplissent ou se préparent à l'intérieur de la Chine. Je sais bien que l'on a déjà publié des récits très minutieux, où les marches et contre-marches des rebelles et des troupes impériales, les batailles rangées et les ruses diplomatiques, les pensées intimes des mandarins et des généraux, la physionomie des deux armées, tout, en un mot, se trouve décrit dans les plus grands détails; on a même gravé, à l'usage des lecteurs de France et d'Angleterre, le portrait authentique du héros de l'insurrection, du prétendant Tien-ti. Je n'ai rien à dire contre l'exactitude historique des différentes scènes de ce drame, ni contre la ressemblance du portrait; mais je craindrais de m'aventurer si avant dans la recherche de l'inconnu et d'altérer sous le poids des couleurs la description, fort compliquée et passablement obscure, de la révolte. On m'excusera donc si je traverse en courant les champs de bataille et si je m'abstiens le plus souvent de suivre les rebelles à l'assaut de ces bonnes villes chinoises, dont il est plus aisé d'escalader les remparts que d'écrire les noms. A pareille distance, il est plus prudent de se contenter d'une vue d'ensemble, où n'apparaissent que les traits les plus saillans.

I.

On est depuis longtemps habitué à considérer les Chinois comme une nation fort débonnaire et complétement soumise à la domination tartare. En effet, la dynastie conquérante règne à Pékin depuis deux siècles; ce seul fait attesterait au besoin la patience et la douceur de la population conquise, et en Europe, les dynasties, même les dynasties nationales, signeraient volontiers un bail de deux cents ans. Toutefois, s'il est vrai que le Céleste Empire paraisse fort arriéré dans la science des révolutions comme en beaucoup d'autres, il ne faut pas s'imaginer qu'il ait échappé aux émeutes et aux révoltes. Quel est le gouvernement qui oserait compter en tout temps sur la fidélité inébranlable de trois cents millions de sujets? Les Chinois se sont donc parfois avisés d'être mécontens de leurs mandarins, et il n'est point nécessaire de remonter bien haut dans leurs annales pour y trouver la trace de soulèvemens partiels qui ont éclaté dans les provinces. Les empereurs Kang-hi et Kien-long ont eu à réprimer de violentes insurrections, et, dès le début de son règne, Tao-kwang, le prédécesseur du souverain actuel, dut se défendre contre les attaques de la tribu des Miao-tze, qui habite le nord de la province du Kwang-si. A cette époque, les nations européennes ne s'inquiétaient guère des embarras qui pouvaient surgir en Chine : pourvu que Canton fût tranquille, les négocians se tenaient pour satisfaits, et d'ailleurs ils étaient à peine renseignés sur les incidens de politique intérieure qui préoccupaient le gouvernement de Pékin. Mais en ce moment, pour arriver à

l'explication de la révolte du Kwang-si, il n'est pas inutile de rappeler ces précédens révolutionnaires, qui doivent modifier, dans une certaine mesure, l'opinion que l'on s'était formée en Europe sur le caractère du peuple chinois. L'insurrection, qui attire aujourd'hui nos regards et excite vivement notre surprise, n'est point un fait nouveau dans l'histoire du Céleste Empire; elle n'a d'extraordinaire que la rapidité de ses succès.

Aux premiers temps de la dynastie, les Tartares, encore animés de l'esprit guerrier et soutenus par le prestige de la conquête, triomphèrent assez facilement des révoltes que provoquaient la misère du peuple et les exactions des mandarins : leurs armées étaient nombreuses et aguerries, et elles marchaient bravement contre les rebelles; mais peu à peu les traditions militaires finirent par s'altérer, et il fallut souvent, pour avoir la paix, transiger avec les mécontens. Voici alors comment les choses se passaient. Après plusieurs campagnes infructueuses, les généraux, ennuyés de la guerre, se décidaient à offrir aux principaux chefs de rebelles une bonne somme et des plumes de paon. Les insurgés marchandaient pendant quelque temps, puis se laissaient corrompre et consentaient à devenir mandarins. Le traité conclu, l'empereur se hâtait d'annoncer à ses sujets par la voie de son Moniteur, la *Gazette de Pékin*, que l'ordre était rétabli et que l'ennemi avait fait sa soumission. Ce procédé, qui n'est pas fier, mais qui dénote une certaine connaissance du cœur humain, était surtout employé avec les pirates. Lors de la guerre de 1840, quelques mandarins voulurent l'essayer avec les Anglais : malheureusement ils avaient affaire à un ennemi qui aimait mieux les battre. Quand un gouvernement en est réduit à de pareilles extrémités, quand il offre ainsi une sorte de prime à l'insurrection, on peut prévoir à coup sûr qu'il sera prochainement en butte à de nouvelles attaques.

Déjà, sous le règne de Tao-kwang, la dynastie tartare avait subi de rudes échecs. Cependant le mal était concentré dans un petit nombre de districts, où les émeutes imparfaitement réprimées ou même impunies avaient révélé l'impuissante lâcheté des mandarins. Les provinces éloignées des foyers habituels de l'insurrection ignoraient le plus souvent ce qui se passait ailleurs, ou du moins elles ne connaissaient que les comptes-rendus triomphans du journal officiel, et elles demeuraient pleines de respect et de crainte devant l'invincible majesté du Fils du Ciel; mais, quand les armées tartares eurent été battues par les Anglais, le prestige qui avait soutenu jusqu'alors l'autorité de la race conquérante devait nécessairement tomber. Non-seulement les Chinois avaient vu leur territoire envahi par des hordes étrangères et l'orgueil national humilié par la plus mortelle injure qui pût être infligée à la politique du Céleste Empire, mais encore, pendant toute la durée de la lutte, ils avaient été victimes des plus violentes exactions; les troupes qui étaient chargées de les défendre ne savaient que piller. Malheur aux villes où les mandarins jugeaient à propos d'établir une garnison pour arrêter la marche de l'ennemi! les contributions extraordinaires et la maraude, largement pratiquée par les soldats, leur faisaient payer cher la présence de ces singuliers défenseurs qui s'enfuyaient au premier coup de feu avec tout ce qu'ils pouvaient emporter. Les ressentimens de la population étaient donc extrêmes, et le souvenir de ces affreux désordres avait laissé dans les provinces du littoral des traces ineffaçables.

En même temps la guerre épuisait toutes les ressources du trésor. Le cabinet de Pékin, après avoir provoqué inutilement les dons patriotiques et les souscriptions volontaires, imagina, dans sa détresse, de battre monnaie avec les emplois, les titres nobiliaires et les diplômes. Cet expédient obtint, pendant les premiers mois, un certain succès. Bientôt, prodigués à prix d'argent, diplômes et titres perdirent toute valeur : les emplois et les promesses d'emplois ne furent plus cotés qu'à un taux illusoire, car, pour entrer en jouissance, les acheteurs étaient tenus d'attendre le décès ou la démission des titulaires. La plupart des fonctions étaient ainsi payées, hypothéquées en quelque sorte par des créanciers fort impatiens, convoitées par une foule de solliciteurs, et l'on se figure ce que devait être une administration composée de spéculateurs qui ne songeaient guère qu'à retrouver avec usure, aux dépens des contribuables, le capital et les intérêts de leur mise de fonds. Matériellement, l'anarchie était à son comble; mais ce qui paraissait beaucoup plus grave, c'était l'atteinte morale que cette mesure venait de porter aux traditions les plus antiques et les plus respectées de l'empire. Personne n'ignore que les lettrés tiennent le premier rang dans la société chinoise. Par les examens et par les concours, les enfans des plus humbles familles peuvent aspirer aux plus hautes dignités, et lors même qu'ils demeurent en dehors des fonctions administratives, les lettrés exercent sur la population de leurs districts une influence incontestée; ils forment, en un mot, l'élite de la nation, et l'on ne se brouille pas impunément avec eux. Or, en décrétant la vente des emplois, le gouvernement avait blessé du même coup et les nobles prédilections de la foule et (ce qui était plus dangereux peut-être) les intérêts de la classe intelligente. Les disciples de Confucius n'étaient pas d'humeur à lui pardonner cette lourde faute.

D'ailleurs, par une fatalité étrange, toutes les mesures que les mandarins prenaient pour repousser l'invasion anglaise, tous les expédiens adoptés d'urgence tournaient contre l'autorité impériale. On avait suspendu les vieilles lois qui prohibent la détention et la circulation des armes de guerre, et le gouvernement s'était empressé de distribuer à profusion les fusils des arsenaux. On faisait appel au dévouement des volontaires; on laissait s'organiser des corps francs; on créait dans plusieurs villes, notamment à Canton, des gardes civiques qui avaient pour mission de maintenir l'ordre à l'intérieur, pendant que les armées de l'empereur attendaient l'ennemi. Efforts inutiles : les prétendus volontaires vendirent les armes que l'on confiait à leur patriotisme, les corps francs dévastèrent le pays, les gardes nationales ouvrirent des clubs où les énergumènes déclamaient contre la trahison et l'incapacité des généraux. Quant aux armes, elles disparurent peu à peu; elles devaient se retrouver plus tard entre les mains des insurgés du Kwang-si.

Sans doute, avant la guerre soutenue contre les Anglais, il y avait au sein de la population chinoise de nombreux germes de mécontentement. Les finances étaient obérées, les mandarins ne donnaient point toujours l'exemple de la probité et de la justice, les lettrés faisaient parfois de l'opposition au gouvernement tartare; enfin les sociétés secrètes, dont nous parlerons tout à l'heure, couvraient déjà de leurs nombreuses ramifications les principales provinces de la Chine. Le Céleste Empire vivait ainsi depuis des siècles, et il

aurait pu vivre longtemps encore avec ses antiques lois et ses vieux abus, s'il était demeuré livré à lui-même, si l'invasion du dehors n'était venue compliquer la situation intérieure; mais le traité conclu sous les murs de Nankin, après la déroute des armées tartares, n'eut pas seulement pour résultat de consommer la ruine du trésor et de révéler l'incroyable faiblesse de la dynastie; il fit plus : en permettant aux étrangers de s'établir dans les ports, il consacra de la façon la plus éclatante la chute de tout un système politique; il ébranla d'un seul trait de plume les bases mêmes de la société chinoise, et modifia essentiellement les conditions particulières d'après lesquelles cet étrange peuple avait jusqu'alors été gouverné. La Chine avait une organisation et, pour ainsi dire, une hygiène à part; elle était accoutumée à vivre seule, repliée sur elle-même, soigneusement enfermée dans l'enceinte jalouse de ses murailles, ne donnant rien, ne demandant rien au dehors. Cette habitude était devenue nécessairement la loi de son existence, le principe de sa nationalité. Et voici que tout à coup il faut ouvrir les portes, il faut laisser entrer un air plus vif, il faut subir le voisinage d'élémens étrangers qui pénètrent avec violence ou s'infiltrent lentement dans les profondeurs de l'édifice. Dès ce moment, tout n'est plus que confusion et désordre : les vieux matériaux se décomposent, les parois s'écroulent au souffle nouveau; la secousse est générale, et tout tombe. Telle fut la situation faite à la Chine par le traité de Nankin; c'est de cette époque que date la révolution actuelle. Du jour où l'étranger a été décidément admis sur le sol du Céleste Empire, le type national a été brisé.

Pendant que les barbares s'établissaient de vive force dans les principaux ports de la côte, l'émigration chinoise prenait de grands développemens. Depuis longtemps, il est vrai, les lois qui prohibent l'expatriation étaient tombées en désuétude, ou du moins, en présence de l'extrême misère qui pesait sur le peuple dans les provinces de Canton et du Fokien, les mandarins avaient fermé les yeux sur les départs clandestins. Luçon, Java, Singapore, l'archipel de la Malaisie, étaient ainsi le rendez-vous d'un certain nombre de colons chinois qui procuraient aux pays où ils allaient se fixer d'infatigables travailleurs et d'habiles commerçans; mais, sur l'ensemble de la population, cette émigration de contrebande était à peu près insensible, et les relations irrégulières que les absens entretenaient avec leurs familles ne pouvaient exercer aucune influence sur les mœurs et les traditions de l'empire. Il en fut autrement après 1842. Les Chinois sortirent en foule par la porte ouverte aux Européens; ceux-ci d'ailleurs les appelaient avec empressement dans leurs colonies, où l'émancipation des noirs avait compromis les cultures. Bientôt la Californie et l'Australie offrirent aux habitans du Céleste Empire de larges champs d'exploitation, et l'on sait le rôle important et honorable que joue à San-Francisco, ainsi que dans les *placeres*, l'industrieuse communauté chinoise. L'émigration, qui n'était hier encore qu'un fait exceptionnel, est aujourd'hui un fait normal; comprimée pendant des siècles, elle s'est tout d'un coup précipitée à travers les océans avec une vigueur irrésistible, et elle aborde aux plus lointains rivages. Là elle se trouve immédiatement en contact avec la civilisation et les mœurs de l'Europe, et alors elle peut comparer ce qu'elle voit avec la civilisation et les mœurs qu'elle a laissées derrière elle. Quelle surprise pour les Chinois et quels enseignemens!

Les impressions des voyageurs, transmises au point de départ, pénètrent au sein des familles; elles y éveillent cette curiosité instinctive qu'inspire le récit des choses nouvelles, et elles répandent insensiblement dans toutes les provinces le poison subtil des idées européennes. Cette fois, ce sont les Chinois eux-mêmes qui font la guerre aux vieilles coutumes, aux préjugés entêtés du foyer domestique; ce sont eux qui battent en brèche les remparts de leur nationalité, car à peine ont-ils mis le pied hors de la Chine, qu'ils deviennent, sans le vouloir, les soldats de l'invasion étrangère et conspirent imprudemment contre l'intégrité de l'Empire Céleste.

Ainsi le terrain était merveilleusement préparé pour une révolution. Un peuple mal administré, accablé d'impôts, blessé dans ses sentimens les plus chers, un gouvernement vaincu par l'étranger, faible au dedans comme au dehors, obligé de recourir aux plus tristes expédiens pour vivre au jour le jour; un changement complet de politique à l'égard des Européens, dont l'entrée dans l'empire rompait en quelque sorte l'équilibre national; une fièvre soudaine d'émigration, — tels sont les symptômes qui se trahissent à première vue et qui expliqueraient assez naturellement l'origine de la révolte. Il faut en outre tenir compte des sociétés secrètes, dont l'action, fort obscure au début, s'est révélée depuis quelques mois par des manifestations si éclatantes.

Les sociétés secrètes sont très nombreuses en Chine. Leur existence est constatée par le code pénal, qui inflige aux affiliés les peines les plus sévères : « Toutes les associations, dit le code, qui se réunissent par des signes secrets, sont instituées évidemment pour opprimer le faible... Les meneurs ou principaux membres de ces sociétés seront donc traités comme des vagabonds, et en conséquence bannis à perpétuité dans les provinces les plus éloignées..... Tous les vagabonds et gens déréglés qui auront fait des réunions et commis des vols ou autres actes de violence sous la dénomination particulière de *Tien-ti-wei*, c'est-à-dire *Association du Ciel et de la Terre*, subiront la mort par décollement, et leurs complices par strangulation. Cette loi sera appliquée toutes les fois qu'on fera revivre une telle secte ou association (1). » La rigueur de cet édit n'a point arrêté le progrès des sociétés secrètes, qui n'ont cessé d'étendre leurs ramifications jusque dans les colonies européennes où les habitans du Céleste Empire ont émigré. A Singapore, à Java, à Manille, les affiliations chinoises sont très influentes. A Hong-kong, leurs manœuvres devinrent si compromettantes pour le gouvernement anglais, que sir John Davis dut, en 1845, publier une ordonnance spéciale contre les membres de la Triade et des autres sociétés secrètes. Partout enfin où il existe une population chinoise, on compte des affiliés.

La principale secte est celle de la Trinité ou de la Triade, sur laquelle un sinologue anglais, le docteur Milne, a publié en 1823 de curieuses informations, qui ont été reproduites par sir John Davis dans son premier ouvrage sur la Chine. Je ferai grâce des origines plus ou moins historiques de la secte, mais on lira sans doute avec quelque intérêt les détails suivans qui se rattachent à la cérémonie d'initiation. C'est pendant la nuit, et dans le plus pro-

(1) Code pénal de la Chine, traduit en anglais par sir George Staunton. — Statut supplémentaire annexé à la section 255e.

fond mystère, que les membres se réunissent. Le candidat est admis à prêter serment devant une idole dont l'autel est garni de nombreuses offrandes; il verse ensuite une certaine somme entre les mains du caissier, et il subit diverses épreuves, entre autres le *passage du pont*. Ce pont est formé d'épées placées entre deux tables ou dressées sur leurs poignées et se joignant par les pointes, en forme d'arches. Le principal frère lit les articles du serment au récipiendaire, qui se tient sous le pont et qui, à chaque formule, doit répondre affirmativement. La lecture terminée, on coupe la tête d'un coq, ce qui veut dire : « Ainsi périssent tous ceux qui divulgueraient le secret! » Il n'est pas besoin d'ajouter que les membres de la Triade emploient divers signes auxquels ils peuvent se reconnaître partout où ils se rencontrent. Ils ont une façon particulière de prendre leur tasse à thé; ils soulèvent le couvercle avec trois doigts seulement. Ils attribuent à certains nombres, notamment au nombre *trois*, des propriétés mystiques, etc. Bref, en lisant ce qui a été écrit sur la Triade par le docteur Milne, dont la bonne foi n'est point douteuse, on croirait lire un manuel de la franc-maçonnerie, et l'on doit avouer que la similitude est au moins singulière.

Quel était le but primitif et réel de ces associations, qui, à l'instar de la Triade et sous des dénominations différentes, se sont formées en Chine depuis deux siècles? Si l'on s'en rapporte aux devises et aux statuts avoués par les membres, il ne s'agirait que de sociétés fort innocentes, ayant une certaine analogie avec nos sociétés de secours mutuels; mais, en pareille matière, il ne faut point trop se fier à l'étiquette, et, sans aller en Chine, on sait que les associations les plus redoutables pour la paix intérieure des états prennent très volontiers le masque de la bienfaisance et de la charité. L'origine de la Triade remonte au XVIIe siècle; elle est presque contemporaine de la chute des Ming et de l'installation de la dynastie mantchoue. On peut donc admettre l'opinion qui attribue à cette société la pensée de préparer le retour de l'ancienne dynastie par le renversement de l'empire tartare. On a remarqué d'ailleurs que, dans la plupart des révoltes qui ont éclaté sous les derniers règnes, la Triade a joué un rôle très actif, et aujourd'hui encore son nom se retrouve dans tous les récits qui nous parviennent sur les divers incidens de la lutte. En l'état de désorganisation où la Chine est plongée depuis 1842, les sociétés secrètes ont eu tout le loisir de préparer une attaque décisive. Si elles n'avaient su invoquer que les souvenirs de la dynastie des Ming, la masse du peuple se serait sans doute fort peu émue; car, malgré leur attachement aux traditions, les Chinois ne seraient guère d'humeur à se battre au profit d'une famille royale détrônée depuis deux cents ans, et je crois, sans vouloir leur faire injure, qu'ils n'auraient pas donné une goutte de leur sang pour consacrer, sur les rives du Fleuve-Jaune, le grand principe de la légitimité. Heureusement pour elles, les sociétés secrètes pouvaient compter sur des auxiliaires plus efficaces : le mécontentement des lettrés et la misère du peuple leur fournissaient des chefs et des soldats et leur assuraient dans toutes les provinces des sympathies très vives. Il ne restait plus qu'à déplier un drapeau, quel qu'il fût, contre le gouvernement tartare, et à profiter de la première occasion pour entrer en campagne.

Telles sont les causes principales de la révolte chinoise, autant du moins

qu'on peut en juger à distance et à travers la mystérieuse enveloppe qui dérobe encore à nos regards la politique du Céleste Empire. Ces causes, il faut bien le reconnaître, paraissent naturelles et plausibles. Les élémens de désordre s'étaient accumulés à ce point que l'on devait s'attendre à une catastrophe prochaine. Aussitôt que la lutte s'est déclarée, le mouvement a été irrésistible, et l'on peut dès aujourd'hui prévoir le moment critique où la dynastie des Tsing aura cessé de régner.

II.

Ce fut dans le Kwang-si que se manifestèrent, en 1850, les premiers symptômes de l'insurrection. Cette province est traversée par de hautes montagnes dont les flancs arides se refusent à la culture; sa population, race énergique et dure, a souvent bravé l'autorité pusillanime des mandarins. Au nord, les vaillantes tribus des Miao-tze habitent des montagnes presque inaccessibles où les armes impériales n'ont jamais pénétré. Seules au milieu de la nation conquise, elles conservent leur indépendance à peu près complète et leurs vieilles coutumes; elles ont, à diverses reprises, battu les troupes tartares envoyées pour les soumettre, et lors de la dernière lutte, en 1832, elles ont traité avec l'empereur d'égal à égal. La révolte ne pouvait donc choisir un terrain plus favorable pour essayer ses forces. Protégée par la configuration du sol, elle était assurée d'avoir pour auxiliaires la population de la province et les tribus des Miao-tze.

Mais quelle fut l'origine précise du mouvement? J'ai lu à ce sujet plusieurs récits. D'après les informations recueillies par un missionnaire catholique (1), un voyageur qui passait sur le territoire des Miao-tze fut assailli par des brigands : il en tua deux; mais, à l'étape voisine, un Chinois bien intentionné lui fit comprendre qu'il courait les plus grands dangers, s'il ne parvenait à apaiser, moyennant une rançon, la colère de la tribu : il s'offrit comme médiateur et arrangea l'affaire. Peu de temps après, le mandarin le mit en prison. A cette nouvelle, grande agitation parmi les Miao-tze, qui attaquent à leur tour le mandarin, le saisissent et le pendent. La querelle étant ainsi engagée, les chefs se réunissent contre les Tartares, et un lettré se met à leur tête, etc. —Cette histoire est assez dramatique; elle ne manque même pas de couleur locale. — Une autre version attribue l'origine de la révolte à une persécution dirigée par la police d'un district du Kwang-si contre plusieurs familles chrétiennes auxquelles on voulait interdire la faculté de se réunir pour réciter leurs prières. Les chrétiens désobéirent aux ordres des mandarins, et quelques-uns furent décapités. Indignée de cet acte de rigueur, la population entière se souleva. — Enfin, suivant un troisième récit, le lettré Huen-su-chuen, de la province de Canton, furieux de n'avoir pu, malgré son grade de docteur, parvenir aux honneurs littéraires, se serait livré à l'étude factieuse de la Bible sur la traduction chinoise éditée par le docteur Gutzlaff, et, secondé par un petit nombre de partisans, il aurait réussi à fanatiser quelques districts : ce serait lui qui porterait aujourd'hui le nom impérial de Taï-ping. —

(1) Lettre du révérend père Tinguy, missionnaire de la compagnie de Jésus. — *Annales de la Propagation de la Foi* (n° de septembre 1853).

Ainsi nous avons le choix entre trois explications, et probablement ce ne sont pas les seules qui circulent en Chine sur ce grave sujet. On peut juger par ce fait combien il est malaisé de percer les mystères du Céleste Empire. Plus de la moitié de la Chine est en feu, et en Chine même, sur le théâtre de la lutte, on ne sait pas au juste d'où ni comment est partie l'étincelle qui a allumé ce vaste incendie!

A la fin de 1850, les insurgés avaient repoussé sur tous les points les troupes placées sous les ordres du gouverneur général des deux Kwang (1), et le mouvement avait pris des proportions très redoutables. Dans le courant de 1851, on fut informé à Canton que les rebelles avaient annoncé hautement le projet de renverser la dynastie tartare, et qu'ils reconnaissaient pour che un prétendu descendant de la dynastie des Ming, nommé Tien-ti (2). Comme signe de ralliement, ils avaient adopté l'ancien costume national, c'est-à-dire la grande robe ouverte par devant, au lieu de la veste tartare ou *chang*, et ils portaient les cheveux longs. Partout ailleurs une insurrection contre les modes pourrait sembler chose puérile : en Chine, c'est un symptôme fort grave. Il y a deux siècles que les habitans du Céleste Empire se rasent la tête et sont habitués à cette coiffure originale et pittoresque qui a tant de fois excité la moquerie des Européens, — très à tort, suivant moi, car elle n'est point sans grâce. Bien qu'elle eût été imposée par le conquérant tartare, et que par conséquent elle pût rappeler d'humilians souvenirs, la queue, déroulant jusqu'à la chute des reins ses nattes soigneusement lustrées, s'était à la longue si solidement implantée sur la tête rase des Chinois, qu'elle y figurait, non plus comme un signe de servitude, mais comme un ornement national; il fallait donc que les chefs des rebelles fussent déjà bien sûrs de leur autorité et de leur influence pour ordonner à leurs partisans de couper leur queue! Ils furent obéis.

En 1852, l'insurrection, maîtresse de toute la province du Kwang-si, s'étendit dans le Hou-nan, et s'avança, par étapes assez lentes, dans la direction du nord-est. Au mois de septembre, la *Gazette de Pékin* annonça triomphalement une victoire des troupes impériales ainsi que la prise de Tien-ti, et publia un long document par lequel ce personnage avouait ses crimes et racontait l'histoire de la révolte. Tien-ti disait que ses échecs dans les concours littéraires lui avaient inspiré une voilente haine contre le gouvernement, et qu'il s'était mis en tête d'apprendre la stratégie, avec la pensée de faire un jour la guerre aux Tartares. Deux lettrés, malheureux comme lui dans leurs examens et comme lui désireux de se venger, s'étaient affiliés à la société secrète de la Triade, et ils lui avaient offert le commandement militaire des bandes dont ils pouvaient disposer; l'un d'eux, Huen-su-tchuen, s'était institué son premier lieutenant, sous le nom de Taï-ping (3), et, grâce au concours de la population du Kwang-si, excitée par les membres de la Triade, les insurgés avaient obtenu dès le début un succès inespéré. Tien-ti affirmait en terminant qu'on l'avait représenté, bien malgré lui, comme aspirant au trône impérial. —

(1) On comprend dans cette désignation les deux provinces de Kwang-si et de Kwang-tung (Canton).

(2) Tien-ti veut dire : *vertu céleste.*

(3) C'est-à-dire *Paix éternelle.* C'est un singulier nom de guerre.

Cette confession, dont je m'abstiens de reproduire les détails, aurait beaucoup d'intérêt, si son authenticité était démontrée; mais elle a eu le malheur d'être publiée par la gazette officielle, et c'est une triste recommandation : aussi l'a-t-on généralement considérée comme apocryphe, on a même poussé l'incrédulité jusqu'à prétendre que le chef des rebelles n'était point tombé au pouvoir des mandarins, et que le commandant des troupes impériales s'était tout simplement avisé d'expédier comme prisonnier, à Pékin, un pauvre diable affublé par lui du nom de Tien-ti. Cette ingénieuse supercherie ne serait point sans précédens. On se souvient que lors de la guerre de 1840 les mandarins de Canton adressèrent à l'empereur Tao-kwang, à l'appui de leurs glorieux bulletins, les têtes de plusieurs généraux anglais qui vivent encore. Les mandarins de Kwang-si auraient donc pu tout aussi bien consoler l'empereur Hien-foung par l'envoi d'un faux Tien-ti. Cependant il est juste de constater que depuis 1852 on n'a plus entendu parler de la présence de ce chef parmi les rebelles. Tien-ti a disparu; c'est Taï-ping qui personnifie la nouvelle dynastie, et c'est son nom qui figure en tête des proclamations émanées du camp des insurgés.

La capture, vraie ou supposée, de Tien-ti ne ralentit point la marche de la révolte. En novembre 1852, la province du Hou-nan était soulevée; puis la ville la plus importante du Hou-pé, Ou-tchang-fou, fut prise d'assaut. Si l'on veut jeter les yeux sur la carte de Chine, on sera émerveillé de la rapidité avec laquelle le torrent insurrectionnel traversa ces vastes provinces en se précipitant vers le fleuve Yang-tse-kiang, qui devait le porter jusqu'à Nankin. Les Tartares résistaient à peine; vainement l'empereur envoyait-il généraux sur généraux pour arrêter l'invasion, vainement fit-il sortir de leur retraite volontaire ou de leur disgrâce les anciens serviteurs qui avaient autrefois défendu contre les Anglais le trône chancelant de Tao-kwang. Ces généraux et ces diplomates, Siu, Lin, Kichen, etc., furent successivement battus. Les uns échappèrent par la mort et par le suicide à la honte de leur défaite, d'autres, dégradés et privés de leurs biens, se virent flétris par les décrets injurieux de la *Gazette de Pekin*. Chaque numéro du journal officiel immolait à la colère impériale une hécatombe de mandarins civils et militaires et trahissait, par les éclats d'une exaspération insensée, l'impuissance du gouvernement tartare. La correspondance des missionnaires catholiques établis dans les provinces insurgées contient sur la situation respective des deux partis une série de renseignemens fort instructifs qui méritent toute confiance. Voici l'extrait d'une lettre écrite, le 6 novembre 1852, par le vicaire apostolique du Kwang-si (1). « Il faut avouer que l'empereur Hien-foung et ses ministres paraissent vraiment frappés de vertige. Au moment où il leur importerait de s'attacher les esprits, ils semblent prendre à tâche de les aliéner : on écrase la nation d'impôts, on l'épuise de corvées. Pour expédier quelques soldats, il est incroyable combien l'on vexe de familles, car il ne faut pas croire que le fantassin chinois marche à pied; non, il lui faut un char. Le cavalier à son tour serait trop fatigué, s'il allait à cheval; il lui faut

(1) Lettre de Mgr de La Place, datée de Choui-tcheou-fou (*Annales de la Propagation de la Foi*, n° de juillet 1853).

aussi un char. Enfin le cheval lui-même ne sait pas porter sa selle. Pour traîner ses harnais, il faut encore des chars, si bien que la semaine dernière, dans la ville de Choui-tcheou-fou, à deux lieues d'ici, pour le départ de trois cents soldats, il y avait mille hommes de corvée. Ce n'est pas tout : les prétendus défenseurs de la patrie sont presque autant de brigands qui pillent l'honnête citoyen jusque dans sa maison. Dites au marché que les troupes vont passer, en un clin-d'œil vous ne verrez plus de boutiques. Pour mettre le comble à la désaffection, il se dit que les mandarins veulent lever un impôt extraordinaire. Aussi les murmures commencent-ils à éclater en sédition; on ne se cache pas pour désirer la venue des insurgés; pas un village qui n'aspire à passer sous leur gouvernement. On prétend même que les mandarins chinois sont tout aussi impatiens que le peuple de se soustraire à la domination tartare... Les rebelles au contraire tiennent une conduite vraiment sage. Point de pillage parmi eux, point de troubles; des proclamations l'ont annoncé dès le principe. « Nous n'en voulons qu'aux Tartares, ont-ils dit, nous ne détruirons que les Tartares, » et les faits répondent aux paroles. A-t-on pris une ville, on tue les soldats tartares sans rémission, on ne fait aucun quartier aux mandarins mantchoux : les mandarins chinois, s'ils ne se sont point soumis d'avance, sont également massacrés; mais le peuple, on le respecte; mais le marchand est toujours à ses affaires, et le voyageur toujours tranquille sur sa route. »

Ce témoignage, si favorable aux rebelles, est confirmé par le vicaire apostolique du Hou-kouang, dans une lettre écrite de Hong-kong le 28 janvier 1853 (1) : « Les troupes révolutionnaires paraissent bien disciplinées et sont de beaucoup supérieures à l'armée tartare en fait de tactique militaire. Elles s'annoncent partout comme aspirant à délivrer la patrie du joug des Tartares, dont elles font ressortir les vices et la tyrannie dans leurs proclamations..... Les troupes impériales s'avilissent toujours davantage. Effrayées de la valeur et de l'audace des rebelles, il semble qu'elles s'étudient à éviter tout engagement avec eux, se contentant, au lieu de combattre, de leur céder leurs postes et de leur livrer l'entrée des villes. Elles ne se battent que dans des rencontres inévitables, ou quand elles voient la victoire bien assurée : mais le cas est rare. Il en résulte que les soldats de l'empereur désertent en masse et que les officiers inventent mille prétextes pour quitter le service. Même conduite de la part des mandarins civils. »

Ainsi la cause impériale était livrée sans défense à la merci des événemens. La cour de Pékin, qui ne cessait d'envoyer à ses troupes l'ordre de vaincre, ne recevait que des nouvelles désastreuses. L'ennemi avançait toujours. Il s'était emparé des barques du Yang-tse-kiang et descendait paisiblement le fleuve. Le 8 mars, il arriva sous les murs de Nankin, où les généraux de l'armée impériale avaient concentré depuis deux mois leurs dernières ressources. D'après les ordres de la cour, cette place devait être défendue jusqu'à la dernière extrémité. Le 19 mars, elle fut emportée au premier assaut! Les rebelles tuèrent impitoyablement tous les Tartares, hommes, femmes, enfans; on assure qu'ils massacrèrent vingt mille victimes. Dès

(1) Lettre de Mgr Rizzolati (*Annales de la Propagation de la Foi*, n° de juillet 1853).

qu'ils eurent établi leur quartier-général à Nankin, un détachement fut dirigé contre Chin-kiang-fou, garnison tartare, où les Anglais éprouvèrent en 1842 une résistance désespérée. Cette ville fut enlevée par les insurgés, qui y renouvelèrent leurs horribles massacres, et, dès ce moment, le cours entier du Yang-tse-Kiang appartint à la révolte, qui pouvait intercepter à son gré toute communication entre le nord et le sud de l'empire. En perdant Nankin, la dynastie mantchoue venait d'être frappée au cœur. L'effet produit par cet événement fut immense dans toute la Chine; l'on s'attendait à voir, d'un jour à l'autre, les chefs de l'insurrection sur la route de Pékin.

C'est à partir de ce moment que les divers incidens de la révolution chinoise commencent à nous être mieux connus. Le théâtre de la guerre se rapprochant de plus en plus du port de Shanghai, où les étrangers sont admis à faire le commerce, les représentans des gouvernemens européens durent se préoccuper très vivement de la sécurité et des intérêts de leurs nationaux; en outre, les mandarins eux-mêmes, après avoir épuisé tous les expédiens, se virent forcés de faire appel à l'intervention de l'Europe et de solliciter l'assistance de ces *barbares* qu'ils avaient jusqu'alors traités avec tant de mépris. De toutes les humiliations qu'infligeait depuis deux ans à l'orgueilleuse dynastie des Tsing la révolte triomphante, celle-là devait assurément lui paraître la plus cruelle et la plus dure. Déjà l'empereur avait perdu aux yeux de son peuple le caractère de force invincible et de majesté presque divine que les nations orientales vénèrent avec tant de respect dans le dépositaire de l'autorité suprême. Remplis d'épouvante et accablés de remords, les mandarins ne se distinguaient plus que par la précipitation de leur fuite : c'était un sauve-qui-peut général. Mais que durent penser les Chinois, lorsqu'ils virent leur souverain à genoux devant les étrangers, lorsqu'ils lurent la proclamation suppliante adressée aux consuls européens par le gouverneur de Shanghai! Comment les choses en étaient-elles venues à ce point qu'il fallût rompre tout d'un coup avec les traditions de la politique nationale, et se rattacher au bienveillant appui des barbares comme à une dernière branche de salut? Les Européens eux-mêmes ne furent pas moins surpris de cette démarche, qui ouvrait devant eux les portes d'un empire au seuil duquel ils avaient eu tant de peine à s'établir, après trois siècles de pourparlers et de tentatives vaines, après une guerre acharnée. La lettre du gouverneur de Shanghai doit être considérée comme le point de départ d'une situation nouvelle qui modifie profondément les relations établies entre l'Europe et le Céleste Empire; elle est datée du 15 mars. On ignorait encore à Shanghai que les rebelles étaient déjà sous les murs de Nankin et à la veille de livrer l'assaut. Le mandarin expose aux consuls qu'il a reçu de son supérieur, le gouverneur du Kiang-sou, l'ordre de se concerter avec eux pour l'extermination des rebelles, et il les prie en conséquence d'envoyer à la défense de Nankin tous les navires de guerre en station devant Shanghai (1). Il y avait alors dans ce port trois navires anglais, une corvette à vapeur française, *le Cassini*, une frégate à vapeur américaine, le *Susquehannah*, qui avait à bord le colonel

(1) L'*Annuaire des Deux Mondes* de 1852-53 contient la traduction complète de cette curieuse dépêche. Nous pouvons donc nous dispenser de la reproduire ici.

Marshall, ministre des États-Unis. On attendait en outre l'arrivée de la frégate française *la Capricieuse*, qui devait amener notre ministre plénipotentiaire, M. Bourboulon. Le plénipotentiaire anglais, sir George Bonham, venait d'arriver, le 21 mars, sur le steamer l'*Hermès*. Si les cinq bâtimens de guerre alors disponibles avaient remonté le Yang-tse-Kiang et paru devant Nankin, ils auraient pu très aisément décider la victoire au profit de la cause impériale; mais les représentans des nations européennes étaient d'accord sur la convenance d'observer, au milieu de cet étrange débat, une complète neutralité. Ils répondirent dans ce sens à la communication du gouverneur, et les documens placés sous les yeux de la chambre des communes attestent que, dès l'origine, le cabinet britannique approuva pleinement la détermination adoptée par sir George Bonham, « de n'intervenir d'aucune manière en faveur du gouvernement chinois. »

Cependant la prise de Nankin produisit à Shanghai une vive émotion. Le gouverneur s'adressa une seconde fois aux consuls et dans les termes les plus pressans, afin d'obtenir l'assistance des Européens. Voici la réponse qui lui fut transmise par le consul anglais, M. Alcock, au nom de sir George Bonham : « Le plénipotentiaire britannique ne saurait promettre son concours pour la défense de Shanghai, dans le cas où cette ville serait assiégée par les insurgés; il protégera la colonie anglaise contre toute attaque qui serait dirigée contre elle. Quant à la répression des actes de pillage qui pourraient être commis dans l'enceinte de la ville chinoise, le plénipotentiaire, tout en éprouvant le désir bien naturel de venir en aide aux autorités dans l'intérêt des citoyens paisibles, se réserve le droit de régler ultérieurement sa conduite d'après les circonstances (1). » Cette politique de neutralité, proclamée fermement au plus fort de la lutte, offrait pour l'avenir des avantages incontestables; mais, pour le présent, elle n'était point sans péril. En effet, les Européens établis à Shanghai occupent en dehors de l'enceinte chinoise un quartier qui leur a été concédé par les mandarins : leur nombre dépasse à peine trois cents. Que pouvait faire cette poignée d'hommes, si elle venait à être soudainement attaquée par les rebelles? Il ne fallait point compter sur l'assistance efficace des impériaux, et la présence même des navires de guerre ne mettait point la petite colonie à l'abri d'un coup de main. La conjoncture était d'autant plus grave que l'on ne connaissait point exactement les dispositions des insurgés à l'égard des étrangers. Le gouverneur de Shanghai se gardait bien de rassurer les consuls; il affirmait que les rebelles étaient animés d'une violente haine contre les Européens, et il faisait circuler de prétendues proclamations par lesquelles les généraux de Taï-ping promettaient solennellement à la nation chinoise que les humiliations de la guerre de 1840 allaient être vengées dans le sang des barbares. La petite colonie ne perdit point courage : les 8 et 9 avril, les résidens se réunirent en *meetings* sous la présidence de M. Alcock, et ils votèrent la formation d'un corps de volontaires, ainsi que la création d'un comité de salut public chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense commune. Dans un troisième *meeting*, qui fut tenu le

(1) *Papers respecting the civil war in China*. Documens communiqués par le gouvernement anglais à la chambre des communes, 1853.

12 avril et auquel assistèrent les consuls de France, des États-Unis, de Hambourg et de Danemark, tous les habitans européens de Shanghai adhérèrent aux résolutions émanées de l'initiative anglaise, et se concertèrent pour l'érection d'une ligne de fortifications autour de leur ville. Ces points réglés, on se mit immédiatement à l'œuvre. La plupart des résidens s'enrôlèrent comme soldats, apprirent l'exercice et firent d'incessantes patrouilles. On voyait ces riches négocians quitter leurs comptoirs au premier signal, s'armer de leurs fusils de chasse et s'aligner docilement, comme des recrues à l'école du peloton. Jamais troupe ne se montra plus calme, plus décidée en face du péril. Toutes les nationalités étaient fraternellement confondues; Anglais, Américains, Allemands, Français, etc., se serraient dans les mêmes rangs. Ils étaient là, relégués sur un coin de terre, à l'extrémité du monde, au milieu d'un peuple inhospitalier. D'un moment à l'autre, ils s'attendaient à recevoir le choc de masses formidables, et cependant ils tinrent bon. Ils auraient pu s'embarquer sur leurs navires, se retirer à Hong-kong et laisser passer la bourrasque : ils ne songèrent qu'à combattre. L'imminence du danger soutenait leur courage, et le sentiment du devoir les attachait au sol de cette patrie d'adoption où ils avaient à garder, non-seulement les immenses intérêts de leur commerce, mais encore l'honneur du drapeau européen. Il y a de la grandeur dans ce tableau. Quelques hommes de cœur bravent froidement la plus puissante et la plus nombreuse des nations asiatiques. Fidèles aux instincts de leur race, ils savent qu'ils ne doivent point reculer, que les intérêts de l'Occident sont entre leurs mains, et qu'une nécessité impérieuse leur commande de défendre jusqu'au bout ces nouvelles Thermopyles. En combattant pour eux-mêmes, pour leurs magasins remplis de caisses de thé ou de balles de coton, ils combattent aussi pour l'Europe, pour la civilisation, pour la foi chrétienne. Hommage leur soit rendu!

Pendant que la petite colonie se mettait ainsi en mesure de repousser l'ennemi, les ministres des États-Unis et d'Angleterre pensèrent avec raison qu'il importait d'obtenir sans retard des informations précises sur la situation, les forces et les projets des rebelles. Le colonel Marshall, sans trop se préoccuper des commentaires que pourrait éveiller sa démarche, résolut de se rendre à Nankin, en remontant le Yang-tse-kiang sur la frégate à vapeur *Susquehannah;* mais les eaux du fleuve étaient trop basses pour ce navire, qui dut s'arrêter à moitié route et revenir à Shanghai. Sir George Bonham procéda avec plus de prudence : il se borna d'abord à envoyer l'interprète du consulat, M. Meadows, dans la direction de Sou-tchou et du Grand-Canal, d'où l'on pensait qu'il serait plus facile de gagner les districts occupés par les insurgés. Parti de Shanghai le 9 avril, M. Meadows arriva le 14 à la ville de Tanyang; le canal étant presque à sec, il ne put aller plus loin. Toutefois, pendant ce court voyage, il recueillit quelques renseignemens utiles sur l'objet de sa mission. Il rencontra plusieurs détachemens de Tartares échappés au massacre de Nankin et de Chin-kiang-fou, et apprit que l'on évaluait à cent trente mille hommes environ l'armée de Taï-ping. Il fut d'ailleurs complétement édifié sur les déroutes successives des troupes impériales et sur les progrès des rebelles; mais le résultat le plus important de son aventureuse expédition, ce fut la certitude acquise par lui que les mandarins se

vantaient, aux yeux de leurs administrés, d'avoir obtenu l'appui des Européens, et promettaient l'apparition prochaine des escadres alliées. Voici le texte d'une proclamation qu'il lut sur les murailles de la ville de Chang-chou : « Les navires des barbares sont solides; ils ont d'excellens canons, et ces barbares sont, comme nous, décidés à exterminer les rebelles. Ils ne tarderont pas à se montrer au-delà de Chin-kiang-fou, et ils auront vite raison de cette exécrable secte. Que le peuple soit sans crainte : on poursuivra avec la plus grande sévérité les colporteurs de fausses nouvelles qui auraient pour but d'inquiéter les esprits. » Ce mensonge officiel, garanti par la signature du mandarin Chang, était placardée dans les districts, et, en même temps qu'il rassurait les populations demeurées fidèles jusqu'alors à la cause impériale, il devait répandre parmi les rebelles de fausses impressions sur l'attitude des Européens. Cette manœuvre ne manquait pas d'habileté. A Shanghai, le gouverneur disait aux consuls que Taï-ping était l'ennemi déclaré des barbares, puis il annonçait indirectement aux insurgés que les navires anglais allaient marcher contre Nankin. En trompant ainsi les uns et les autres, il espérait qu'un malentendu les mettrait aux prises. La ruse était d'autant mieux imaginée que la tentative de la frégate américaine *Susquehannah* pour remonter le Yang-tse-kiang et surtout la présence de plusieurs bâtimens de forme européenne au milieu des jonques de la flotte impériale pouvaient aisément donner le change aux rebelles. Le gouverneur de Shanghai, qui ne se faisait pas la moindre illusion sur la valeur des jonques, avait eu l'excellente idée de fréter dans le port un certain nombre de *lorchas*, petits bâtimens qui naviguent sur les côtes de Chine, le plus souvent avec le pavillon portugais, puis il avait acheté ou loué des bricks et même des trois-mâts appartenant à des négocians américains. Le mandarin ne marchandait pas, il payait comptant; il y avait donc tout profit à traiter avec lui. Enfin, malgré l'accord qui existait au sein de la population européenne pour la défense commune, il s'était révélé, au début, des dissidences assez graves sur l'appréciation générale des événemens. Le principe de non-intervention proclamé par les représentans des puissances n'était point du goût de tout le monde. Plusieurs résidens voyaient avec impatience le ralentissement du commerce; ils étaient d'avis que l'on précipitât le dénoûment de la crise, en se prononçant soit pour Hien-foung, soit pour Taï-ping, et ils déclaraient que si les gouverneurs pensaient devoir s'abstenir de toute démarche officielle dans l'un ou l'autre sens, les particuliers n'étaient point liés par les mêmes scrupules. Après tout, les négocians qui vendaient leurs bâtimens au mandarin de Shanghai se croyaient fondés à soutenir la légitimité de la transaction. De quel droit leur aurait-on enlevé l'occasion d'une bonne affaire? Ils étaient d'ailleurs enrôlés, comme les autres, dans le bataillon des volontaires de Shanghai; ils montaient la garde et allaient en patrouille, et ils étaient prêts à tirer au besoin sur leurs anciens navires métamorphosés en navires chinois. Les consuls n'eurent rien à objecter contre la logique de ce raisonnement; mais il n'en était pas moins vrai que les mandarins, en achetant ces navires et en les expédiant sur le Yang-tse-kiang, voulaient convaincre les insurgés que les barbares s'étaient ralliés à la cause impériale. Ils firent mieux encore : pour compléter la décoration, ils s'avisèrent de confectionner

quelques centaines d'habits rouges et de les mettre sur le dos d'un régiment chinois. Pour le coup, les Anglais étaient en ligne. Malheureusement l'habit ne fait pas le soldat, et les *rouges* se débandèrent aussi vite que les autres devant les invincibles légions de Taï-ping. Ce joli tour a été raconté dans les journaux anglais. Il provoquera peut-être d'incrédules sourires; cependant, si l'on veut bien se rappeler les supercheries ou plutôt les enfantillages très authentiques auxquels les mandarins de première classe ont eu recours pendant la guerre anglaise, on conviendra qu'en pareille matière les Chinois sont capables de tout.

Lorsque sir George Bonham connut, par le rapport de M. Meadows, l'existence de la proclamation officielle à Chang-chou, il jugea qu'il y aurait péril à laisser les rebelles sous l'impression des mensonges imaginés par les mandarins. Il devait en effet prévoir le cas où Taï-ping assiégerait Shanghai et conjurer par une explication catégorique les conséquences redoutables d'une méprise. Il s'embarqua donc le 22 avril sur le steamer *Hermès*, commandé par le capitaine Fishbourne, et partit pour Nankin.

En 1842, la flotte britannique avait remonté le cours du Yang-tse-kiang; elle allait porter, au cœur même du Céleste Empire, le fléau de la guerre étrangère, et cette démonstration audacieuse arrachait aux mandarins le traité célèbre qui consacrait le triomphe des armes occidentales. Depuis cette époque, aucun navire européen n'avait reparu dans les eaux du fleuve. L'*Hermès*, lancé à toute vapeur dans la direction de Nankin, devait produire sur les rives une sensation profonde et réveiller dans l'esprit des Chinois d'amers souvenirs. En franchissant les limites qui avaient été fixées à l'Europe et que l'Europe avait acceptées, le plénipotentiaire anglais commettait un acte très grave : cette violation formelle des traités en vigueur venait jeter au travers des embarras de la guerre civile une complication inattendue. Il était d'ailleurs impossible de prévoir comment les impériaux et les rebelles accueilleraient la visite du pavillon britannique. Aussi la démarche de sir George Bonham fut-elle d'abord vivement critiquée par une portion assez notable des résidens européens. On craignait qu'elle n'eût pour résultat de compromettre le principe même de la neutralité et d'engager inconsidérément la politique anglaise dans une aventure très hasardeuse. Un coup de canon tiré sur l'*Hermès* et une riposte, tout était perdu; l'intervention devenait flagrante. Heureusement le voyage de l'*Hermès* à Nankin s'accomplit sans encombre. Les documens officiels communiqués à la chambre des communes nous permettent de raconter avec quelques détails cet épisode, qui ajoute une page curieuse, et du moins authentique, à l'histoire de l'insurrection chinoise.

En arrivant près de Chin-kiang-fou qui se trouvait au pouvoir des rebelles, sir George Bonham se disposa à envoyer un message au commandant des batteries pour le prévenir des intentions pacifiques de l'*Hermès;* mais quelques coups de canon furent tirés sur le steamer dès qu'il passa à portée des forts. On ne riposta pas à cette première attaque, et le feu cessa. Au même moment, les mandarins, qui assiégeaient la ville avec leur escadre de *lorchas* et de navires marchands achetés à Shanghai, jugèrent que l'occasion était favorable pour tenter de nouveau la fortune, espérant sans doute, selon

leur tactique habituelle, faire croire aux insurgés que l'*Hermès* combattait dans leurs rangs. Les Anglais assistèrent donc au spectacle très rare d'une lutte assez vive qui s'engagea entre l'escadre impériale et les batteries de terre. Le steamer continua sa route; il eut encore à essuyer au-delà de Chinkiang-fou quelques bordées inoffensives parties des jonques qui défendaient le fleuve, et le 27 au matin il jeta l'ancre sous les murs de Nankin. A la suite d'une correspondance échangée entre le capitaine du navire et le commandant de l'un des forts, l'interprète M. Meadows fut envoyé à terre afin de proposer aux chefs des rebelles une entrevue avec sir George Bonham.

M. Meadows était accompagné du lieutenant Spratt. Il demanda à être conduit devant le chef le plus élevé en grade, et quelques Chinois le menèrent dans une maison du faubourg du nord, où il fut reçu par deux personnages vêtus de longues robes jaunes. (En Chine, le jaune est la couleur impériale.) Les soldats enjoignirent à M. Meadows de s'agenouiller et à M. Spratt de déposer son sabre. Les visiteurs ne tinrent aucun compte de cette double invitation, et l'interprète, s'adressant aux deux chefs, expliqua en peu de mots le but de sa mission. Les chefs se retirèrent, sans répondre, dans l'intérieur de la maison; mais M. Meadows les suivit résolument, et il les força à lui accorder audience. Pendant qu'il leur exposait une seconde fois l'objet de sa visite, il entendit qu'on distribuait une correction de coups de bambou aux malheureux Chinois qui lui avaient servi de guides. Le début était peu engageant. Toutefois l'un des personnages à robe jaune (c'était le prince du Nord) se décida à ouvrir la bouche, et il commença par demander aux Anglais s'ils adoraient Dieu, le Père céleste. M. Meadows se hâta de répondre que les Anglais adoraient Dieu depuis huit à neuf cents ans. Le prince, après avoir consulté de l'œil son acolyte (le prince adjoint), fit alors apporter des siéges, et l'on se mit à causer. L'interprète provoqua des explications sur le nombre et le grade respectif des chefs, ainsi que sur les formes à observer dans le cas où ceux-ci auraient une conférence avec sir George Bonham. Il déclara que le gouvernement anglais entendait demeurer neutre, qu'il n'était pour rien dans l'envoi des *lorchas* et autres navires frétés par le gouverneur de Shanghai, et que l'on ne devait pas ajouter foi aux placards des mandarins. Il demanda enfin quels étaient les sentimens des vainqueurs de Nankin à l'égard de la population européenne. Le prince du Nord paraissait prendre très peu d'intérêt aux paroles de M. Meadows; ce qui le préoccupait, c'était la question religieuse. Dès qu'il eut appris que les Anglais connaissaient les *Règles célestes*, c'est-à-dire les dix commandemens, son visage s'illumina de joie. Il répéta à plusieurs reprises qu'il aimait les Anglais comme ses frères, qu'il voulait non-seulement vivre en paix avec eux, mais encore les accueillir comme d'intimes alliés. Il leur accorda par conséquent la liberté d'entrer à Nankin, de s'y promener partout où il leur plairait; puis, revenant sur les divers incidens de la guerre, il se montra plein de confiance dans la victoire assurée à son parti par la protection toute puissante du Père céleste. Cependant cet entretien mystique et ces élans enthousiastes avaient laissé dans le vague la proposition d'entrevue que l'interprète était chargé de traiter avec les chefs des rebelles. « Quand je ramenai la conversation sur ce terrain, dit M. Meadows dans le récit fort curieux qu'il adressa à sir George

Bonham, le prince du Nord me désigna l'un de ses officiers comme devant le lendemain conduire les chefs anglais qui désiraient obtenir une conférence. Je lui fis observer que ce mode de procéder serait bon pour moi et pour d'autres, mais que sir George Bonham était un officier de haut rang au service de sa majesté britannique, et qu'il ne pouvait se rendre à aucune réunion avant que l'on eût réglé le cérémonial et le lieu de l'entrevue, ainsi que la qualité des personnages qui devaient le recevoir. « Quelque élevé que soit son rang, me fut-il répondu, votre chef n'est point au niveau des personnages devant lesquels vous vous trouvez en ce moment. » Je dis que je rendrais compte de cet incident à son excellence, mais que je ne pouvais répondre de sa venue. Je demandai quelques renseignemens au sujet de Taï-ping-wang, le prince de la Paix. Le prince du Nord m'expliqua par écrit que Taï-ping était le « vrai maître » ou souverain, que le maître de la Chine est le maître du monde entier, qu'il est le second fils de Dieu, et que tous les peuples doivent lui obéir et le suivre. Comme je ne faisais aucune réflexion, me bornant à le regarder en face après avoir lu cette singulière réponse, il insista : « Le vrai maître n'est pas seulement le maître de la Chine; il n'est pas seulement notre souverain, il est aussi le vôtre. » Je continuai de le regarder fixement sans mot dire; il se décida alors à parler d'autre chose... »

Le lendemain, 28 avril, deux officiers chinois arrivèrent à bord de l'*Hermès*, porteurs d'un message très court enjoignant aux Anglais de décliner leur qualité et l'objet de leur visite, s'ils voulaient être admis à comparaître devant le « souverain de toutes les nations. » Ce message, sans signature et sans cachet, fut renvoyé par le plénipotentiaire qui dut en relever très vivement la forme impertinente. Enfin, le 29 avril, un chef nommé Lae vint présenter les excuses du prince, en alléguant que le message de la veille avait été rédigé par une personne ignorante des formules à employer à l'égard des « frères étrangers. » A la suite de cette apologie, qui fut jugée satisfaisante, il annonça à M. Meadows que le lendemain des palanquins et des chevaux seraient mis à la disposition de sir George Bonham, pour le conduire à la résidence des princes du Nord et de l'Est (1).

Jusqu'alors tous les pourparlers avec les rebelles avaient eu lieu par l'entremise de M. Meadows et de M. Frédérick Harvey, secrétaire du plénipotentiaire britannique. Sir George s'était tenu en quelque sorte derrière ce rideau; il ne se montrait pas plus que l'invisible Taï-ping, et il se souciait peu de compromettre sa dignité avec ces princes des quatre points cardinaux, dont l'origine et le caractère semblaient assez suspects. Toute réflexion faite, il se décida à ne point se rendre à l'entrevue qu'il avait le premier sollicitée; il s'excusa « sur le mauvais temps et sur d'autres causes, » et se borna à adresser aux chefs des insurgés une longue lettre dans laquelle, après avoir rappelé les termes du traité de Nankin, l'ouverture des cinq ports, la cession de Hong-kong, etc., il confirma les précédentes déclarations de M. Meadows sur la neutralité des Anglais. Cette dépêche se terminait ainsi : « Notre intention est de demeurer complétement neutres dans le con-

(1) Taï-ping a pour lieutenans quatre princes qui s'intitulent : prince du Nord, — du Sud, — de l'Est, — de l'Ouest, — et un prince adjoint.

flit qui s'est élevé entre vous et les Tartares; mais l'Angleterre possède à Shanghai de vastes établissemens, des églises, des magasins, etc., ce port est fréquenté par un grand nombre de nos navires : il importe donc que nous connaissions quelle serait votre conduite à l'égard des résidens anglais dans le cas où vous marcheriez sur Shanghai. Je compte remonter ce soir le fleuve à une courte distance. Demain c'est dimanche, jour de repos; nous ne pouvons donc traiter aucune affaire avant lundi. Je serai revenu dans la matinée de lundi et prêt à recevoir votre réponse. Si les quatre princes désiraient visiter le navire, je les verrais avec plaisir, et je leur promets un accueil convenable. »

Le 2 mai, la réponse suivante, écrite sur une pièce de soie jaune, fut apportée à sir George Bonham. Je cite ce document comme un spécimen authentique de la littérature politique et religieuse des rebelles :

« Nous, Yang, prince de l'Est, etc., et Seaou, prince de l'Ouest, etc., tous deux sujets de la dynastie céleste représentée aujourd'hui par Taï-ping, qui a reçu du ciel mission de gouverner, — aux Anglais qui depuis longtemps adorent la Divinité, et qui viennent se rallier à la cause de notre royal maître, nous adressons ce décret. Qu'ils se rassurent et ne conservent aucune inquiétude.

« Le Père céleste, le Maître suprême, le grand Dieu a créé, au commencement, le ciel, la terre, la mer, les hommes et les choses en six jours. Depuis cette époque, le monde n'a formé qu'une seule famille, et tous les hommes qui habitent entre les quatre mers sont frères. Comment dès lors pourrait-il y avoir la moindre différence entre les hommes? Comment existerait-il aucune distinction de naissance? — Mais, depuis que la race humaine a subi l'influence du diable, les hommes ont cessé de reconnaître les bienfaits de Dieu, notre Père céleste, et d'apprécier le mérite infini du sacrifice expiatoire accompli par Jésus, notre frère aîné. C'est pourquoi les hordes tartares et les Huns nous ont dépouillés de notre territoire. — Heureusement notre Père céleste et notre frère aîné ont déployé parmi vous, Anglais, les merveilles de leur puissance; vous avez continué d'adorer Dieu et Jésus, en sorte que la vérité est demeurée intacte et que les Écritures ont été conservées. Heureusement aussi, le Père céleste et Jésus notre frère ont envoyé un messager de leur miséricorde pour emmener au ciel notre royal maître, l'empereur céleste, auquel ils ont donné le pouvoir de chasser des trente-six cieux les influences diaboliques et de les reléguer dans ce bas monde. Et, par-dessus tout, il est heureux que le Père céleste, notre grand Dieu, manifeste sa miséricorde et sa compassion en descendant sur la terre le troisième mois de l'année *mowshin* (1848), et que Jésus, notre Frère aîné, le sauveur du monde, ait également daigné venir parmi nous le neuvième mois de la même année. Depuis six ans, ils ont admirablement dirigé les affaires humaines; ils ont déployé leur puissance, multiplié les miracles, en exterminant une foule de diables et en aidant notre céleste souverain à prendre le gouvernement de tout l'empire.

« Aujourd'hui que vous, Anglais, vous n'avez pas craint de franchir des myriades de *lis* pour reconnaître notre souveraineté, non-seulement les officiers et soldats de la céleste dynastie sont remplis de joie, mais encore, dans

le haut du ciel, notre Père céleste et notre Frère aîné contemplent avec admiration cette preuve de votre piété et de votre foi. Nous publions donc ce décret pour vous permettre, à vous chef anglais, de conduire vos frères partout où vous voudrez, soit pour exterminer de concert avec nous les infidèles, soit pour vous livrer à vos opérations de commerce, et nous espérons vivement que vous servirez notre royal maître, pour honorer, comme nous, la bonté du Père des Esprits.

« Que ce décret de Taï-ping soit porté à la connaissance des Anglais, et que tous les hommes apprennent à adorer notre Père céleste et notre Frère aîné; que tous sachent que là où se trouve notre royal maître, la foule des peuples accourt le féliciter d'avoir reçu mission pour régner.

« 26e jour du 3e mois de l'année *kweihaou* (1er mai 1853). »

Cet étrange décret n'était que la reproduction du langage tenu par le prince du Nord à M. Meadows lors de la première entrevue. Sir George Bonham ne fit pas grande attention au galimatias théologique des rebelles; mais il ne pouvait laisser passer les étranges prétentions de souveraineté universelle attribuée si libéralement à sa majesté Taï-ping, frère cadet de Jésus. Voici en quels termes il répondit aux chefs des insurgés :

« J'ai reçu votre communication. Il y en a une partie que je ne puis comprendre, c'est celle qui semble impliquer que les Anglais sont soumis à votre empereur. Je me vois donc obligé de vous rappeler qu'en vertu d'un traité conclu avec le gouvernement chinois, mon pays a obtenu le droit de trafiquer dans les cinq ports de Canton, Foochow, Amoy, Ning-po et Shanghai, — et que si vous ou tous autres vous prétendiez porter atteinte, en quoi que ce soit, aux personnes ou aux biens des sujets anglais, il serait pris immédiatement des mesures de représailles, ainsi que cela a eu lieu il y a dix ans, alors que Chin-kiang-fou, Nankin et les cités voisines ont été occupées par les Anglais, et que le traité, dont je vous ai envoyé copie avant-hier, a été signé. »

La réplique était simple et nette. Après avoir fait tomber sur la couronne de Taï-ping cette douche d'eau froide, sir George Bonham s'éloigna de Nankin. En repassant à Chin-kiang-fou, l'*Hermès* fut de nouveau canonné par les forts; mais cette fois le steamer riposta. Quand on en vint aux explications, il fut reconnu que l'attaque était le résultat d'une méprise, et les chefs s'engagèrent à transmettre partout des ordres pour que l'on respectât le pavillon anglais. Le 6 mai, l'*Hermès* était de retour à Shanghai, d'où sir George Bonham partit presque immédiatement pour Hong-kong.

Les résidens anglais se montrèrent peu satisfaits de ce départ; malgré les assurances qui leur furent données par le plénipotentiaire au sujet des intentions pacifiques et même bienveillantes des rebelles, ils voyaient avec inquiétude s'éloigner l'*Hermès* dans une conjoncture aussi critique. Il ne restait plus dans le port qu'un seul navire de guerre anglais, *la Salamandre*. Le comité de salut public, après avoir vainement insisté auprès de sir George Bonham sur la gravité de la situation, pria le ministre américain de retenir à Shanghai le *Plymouth*, qui devait joindre l'expédition dirigée contre le Japon sous les ordres du commodore Perry. Le colonel Marshall répondit qu'il ne lui appartenait pas de changer la destination d'un navire de guerre

qui ne relevait pas directement de son autorité. Le comité s'adressa enfin au consul français, M. de Montigny, et lui demanda de prolonger le séjour de la corvette à vapeur *Cassini*. Le commandant, M. de Plas, promit de se concerter avec le consul et de ne point quitter son mouillage tant que la sécurité des missionnaires catholiques et de la communauté européenne serait en péril. Ainsi c'était au pavillon français que l'on avait recours pour défendre tant d'intérêts menacés, et les représentans de notre pays répondirent sans hésiter à l'appel qui leur était fait.

Les prévisions de sir George Bonham furent d'ailleurs justifiées par l'événement : les rebelles de Nankin ne marchèrent point sur Shanghai et s'abstinrent de toute démonstration hostile contre les étrangers. Maîtres du Yang-tse-kiang et du Grand-Canal, ils déclarèrent qu'ils avaient l'intention de se diriger au nord, vers la capitale de l'empire, et on a répandu à diverses reprises la nouvelle qu'ils étaient en route. Évidemment c'est à Pékin qu'ils doivent achever leur victoire et consommer la ruine de la dynastie tartare. Jusqu'ici on n'a point reçu d'informations précises sur leurs mouvemens, et il convient d'attendre qu'un récit authentique (autant du moins qu'un récit chinois peut être authentique) remplace les nombreuses conjectures auxquelles la presse européenne se livre avec une complaisance vraiment trop facile. Je laisserai donc l'armée de Taï-ping à Nankin; mais, avant d'étudier les insurrections partielles qui ont éclaté sur d'autres points du Céleste Empire, je désirerais traiter en peu de mots une question très importante qui a soulevé en Europe de vives controverses. Quelle est la religion des rebelles? Serait-ce, comme on l'a prétendu, la foi chrétienne qui aurait entraîné les masses populaires sur les pas de Taï-ping, et doit-on attribuer aux manœuvres des missionnaires catholiques ou à une explosion soudaine de protestantisme la guerre civile qui désole aujourd'hui la Chine?

Dès l'origine de la révolte, alors qu'il ne s'agissait que de brigandages commis dans la province du Kwang-si, les journaux anglais de Hong-kong et de Canton insinuèrent que les missionnaires de l'église romaine, et en particulier les missionnaires français, avaient profité de l'état de désorganisation dans lequel se trouvait l'empire pour exciter les populations contre l'autorité des mandarins. Ce qui pouvait donner à cette insinuation quelque vraisemblance, c'étaient les rapports de plusieurs gouverneurs de districts, qui, jaloux de faire preuve de zèle, s'empressèrent de dénoncer les chrétiens et provoquèrent de nouvelles persécutions contre les catéchistes; mais cette accusation est de tous points calomnieuse. On sait que nos missionnaires ne vont point en Chine pour y prêcher le désordre : ils se livrent exclusivement aux pieux travaux de leur apostolat; ils rencontrent parfois le martyre, et en marchant au supplice, ils ne demandent pas à être vengés. Voici d'ailleurs un argument péremptoire que je puise dans une lettre de Mgr Rizzolati, vicaire apostolique du Hou-kouang (1) : « Rien n'est plus faux que ce qu'ont dit les gazettes de Hong-kong, savoir : que des missionnaires français sont à la tête des rebelles... Il est mille fois démontré que les chefs des rebelles sont tout autres que des catholiques romains, par ces trois mots qui

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, nº de juillet 1853.

se lisent sur leurs bannières : *Chang-ti-hoei* (religion du suprême empereur). Qui ne sait que Benoît XIV a défendu aux missionnaires et aux chrétiens chinois de se servir de ces deux premiers mots *Chang-ti* pour représenter le nom de Dieu, parce que ces mots, ne parlant que du grand et suprême empereur, étaient insuffisans par-là même à désigner le Dieu tout-puissant? Le même pape a ordonné d'employer l'expression *Tien-chou*, qui veut dire maître du ciel, et maintenant, en Chine, il n'est pas un catholique qui se serve de *Chang-ti* pour nommer Dieu, tandis que le terme de *Tien-chou* est devenu populaire dans tout l'empire. » Les catholiques doivent donc être mis complétement hors de cause.

Au commencement de 1853, quand on fut mieux édifié, sinon sur le caractère, du moins sur les progrès de l'insurrection, quand on reconnut dans le parti de la révolte un parti considérable avec lequel on pouvait être un jour amené à compter, les journaux de Canton et de Hong-kong changèrent de langage, l'insurrection victorieuse leur parut digne d'être adoptée en quelque sorte par le protestantisme. Déclarant que la foi catholique, à peine répandue en Chine, aurait été impuissante à produire un si grand mouvement, les missionnaires anglais et américains se montrèrent fort disposés à signaler dans les doctrines émises par Taï-ping un triomphe de la foi protestante. Ils citèrent à l'appui de cette opinion, flatteuse pour leur amour-propre, les nombreuses brochures qui circulaient dans le camp des rebelles, ainsi que les publications officielles émanées des lieutenans de Taï-ping. On retrouve, en effet, dans ces documens, des réminiscences évidentes empruntées aux livres saints, des prières calquées sur les prières chrétiennes, les dix commandemens de Dieu, accommodés au goût chinois et enrichis d'une interdiction contre l'opium, etc. Enfin il a été constaté que, parmi les chefs de l'armée de Nankin, il y avait plusieurs Chinois qui lisaient la Bible éditée par le docteur Gutzlaff, et qui avaient approché, soit comme élèves, soit comme domestiques, les missionnaires protestans établis à Hong-Kong et à Canton.

Tous ces faits sont incontestables : cependant, pour l'honneur du protestantisme, je ne saurais leur reconnaître la portée qu'on leur attribue. On a vu plus haut, dans la proclamation adressée à sir George Bonham par les princes Yang et Seaou, un échantillon de la théologie des rebelles. L'apparition de ce nouveau prophète qui s'intitule frère cadet de Jésus, cette descente du grand Dieu sur la terre en 1848, cet échange de messages entre le ciel et la terre, tout ce fatras de fables ridicules s'accorde-t-il avec les croyances de la foi protestante? Quel est le protestant qui endosserait la responsabilité des contes absurdes dont se compose la bibliothèque de l'insurrection? Que dire encore des trente-six femmes de sa majesté Taï-ping? — Non, je le répète, ce n'est point là le protestantisme : c'est un affreux galimatias, et rien de plus. Sir George Bonham a exprimé l'opinion que toutes ces doctrines ont été arrangées dans une intention politique, et que certains lambeaux de christianisme, arrachés des livres saints, se sont trouvés confondus dans cet étrange amalgame, grâce à l'imagination de quelques chefs qui avaient en d'autres temps fréquenté les missionnaires. Cela est très probable. Il fallait un nouveau culte à opposer aux idoles de Bouddha, adorées par les Tartares : les chefs ont donc inventé cette contrefaçon des cultes étrangers, en y introduisant quelques cha-

pitres destinés à consacrer, aux yeux de la foule ignorante, la mission providentielle de Taï-ping; peut-être aussi espéraient-ils que les Européens, abusés par les apparences d'une sorte de fraternité religieuse, viendraient à leur aide. Je crois que l'on ne doit point chercher ailleurs l'origine et le sens de la prétendue foi des rebelles; les protestans, dont la propagande a obtenu jusqu'ici très peu de succès en Chine (1), sont tout à fait étrangers, de même que les catholiques, aux niaiseries religieuses colportées par l'insurrection.

III.

Pendant que l'armée de Taï-ping triomphait sur les rives du Yang-tse-kiang, les contrées du littoral étaient parcourues par des bandes nombreuses qui, sous prétexte de combattre la dynastie tartare, y commettaient les plus affreux désordres. De leur côté, les pirates, qui ont de tout temps infesté les mers du Céleste Empire, se donnaient libre carrière.

La cour de Pékin avait concentré ses meilleurs soldats autour de Nankin et de Chin-kiang-fou pour tenir tête à la grande armée partie du Kwang-si; dans les autres provinces, les troupes étaient en pleine débandade, les mandarins n'avaient plus conservé aucune influence, les caisses publiques étaient à peu près vides, les communications interceptées, le commerce nul. Aussi apprit-on sans étonnement, dès les premiers jours de mai 1853, qu'une troupe d'insurgés s'approchait d'Amoy avec le projet d'attaquer ce port, défendu seulement par quelques jonques et par une garnison indisciplinée.

Amoy est le principal port de la province du Fokien. C'est une grande ville où se presse, dans des rues sales et étroites, une population misérable, périodiquement décimée par le choléra et par les fièvres; mais sa position géographique et les dispositions favorables de la rade, abritée contre tous les vents, y ont attiré le commerce. Aussi, lors de la conclusion du traité de Nankin, Amoy fut-il compris au nombre des cinq ports où les Européens pourraient s'établir. Les Anglais y ont un consulat et quelques maisons importantes qui se livrent au commerce du thé ou de l'opium et au transport des émigrans engagés pour les cultures des Antilles. Le sol de la province étant peu fertile, plusieurs milliers de Fokienois vont, chaque année, chercher aventure dans les colonies étrangères.

Le gouverneur d'Amoy avait été prévenu de l'approche des insurgés; il en avertit le consul anglais, et en même temps il l'engagea à tranquilliser ses nationaux, en promettant, selon l'usage, que les troupes impériales repousseraient l'ennemi. Le consul, M. Backhouse, n'en crut pas moins devoir conseiller aux négocians de pourvoir à leur sûreté, et de se retirer à bord des navires qui se trouvaient en rade. Il n'avait pas la moindre confiance dans les fanfaronnades des officiers chinois. En effet, le 18 mai, 3,000 hommes environ firent leur entrée dans le port. Leurs bateaux, ornés de drapeaux rouges, passèrent intrépidement devant les jonques de guerre : l'amiral tartare fit

(1) La plus ancienne mission protestante, *London Missionary Society*, a commencé ses travaux en 1807. Aujourd'hui 42 sociétés distinctes envoient des représentans dans les ports chinois. Depuis 1807, 150 missionnaires sont venus en Chine; il en restait 78 à la fin de 1851 (44 américains, 23 anglais, etc.). La statistique des missions catholiques est beaucoup plus considérable. (*Chinese Repository*, vol. XX, p. 513.)

appareiller son escadre, se plaça hors de portée et lança quelques boulets. Après cet exploit il disparut, et les insurgés opérèrent leur débarquement tout à leur aise. A peine entrés dans la ville, ceux-ci se virent accueillis par la population, qui les aida à saccager les bâtimens de la douane et les maisons des mandarins. La garnison s'était réfugiée dans la citadelle; des coups de fusil furent échangés pendant deux heures, puis les troupes fraternisèrent avec les assiégeans. Le combat avait été peu meurtrier, et les vainqueurs eurent soin de laisser complétement libre l'une des portes de la ville, pour que les mandarins et les mécontens pussent s'échapper. Dès le soir même, la révolution était accomplie, il ne restait aucun mandarin dans Amoy. Les insurgés, n'ayant plus d'ennemis à combattre, passaient leur temps en joyeuses patrouilles.

Les Anglais n'étaient point très rassurés à la vue de cette invasion soudaine. Pour la première fois, l'insurrection établissait son quartier-général dans une ville ouverte aux *barbares*. La prise d'Amoy était donc, sous ce rapport, un fait considérable, car on allait être fixé sur les dispositions réelles des insurgés à l'égard des Européens. La situation paraissait d'autant plus critique, qu'il n'y avait dans le port aucun navire de guerre, et que les navires marchands, chargés d'opium et de riches produits, pouvaient tenter la cupidité de la populace. Le pillage de la douane chinoise était d'ailleurs un fâcheux symptôme. Ces inquiétudes furent vite dissipées; les chefs des rebelles se montrèrent pleins de courtoisie envers les Européens, ils offrirent une garde pour les factoreries et publièrent des proclamations par lesquelles ils prêchaient à tous la confiance. Ils eurent même l'attention de faire décapiter quelques pillards.

Le 29 mai, les mandarins, honteux de leur déroute, tentèrent une attaque contre Amoy; mais ils furent battus et éprouvèrent de grandes pertes. Ils établirent alors, par terre et par mer, une sorte de blocus, et attendirent l'occasion favorable pour reprendre la ville. Les insurgés demeurèrent constamment sur le qui-vive, la division se mit dans leurs rangs. Comme les chefs n'avaient point d'argent, et que les munitions manquaient, on eut recours aux contributions forcées, sur les riches d'abord, puis sur tout le monde. Bref, après avoir été accueillie avec enthousiasme, la révolution devint impopulaire, et le 10 novembre les troupes impériales rentrèrent victorieusement dans Amoy. — La bande du Fokien ne se rattachait par aucun lien à la grande armée de Taï-ping : elle avait agi isolément, sous la conduite de quelques aventuriers qui s'étaient mis en campagne pour leur propre compte. Il n'en fallait pas davantage pour tenter un heureux coup de main sur l'une des villes les plus importantes du littoral, et pour défier pendant six mois la dynastie tartare!

Le cours des événemens nous ramène à Shanghai. Bien que les insurgés de Nankin n'eussent fait aucune démonstration contre cette ville, la population n'en était pas moins fort inquiète. On craignait avec raison que l'exemple d'Amoy ne devînt contagieux. Les autorités impériales et les Européens savaient que les sociétés secrètes commençaient à s'agiter, et qu'elles comptaient un grand nombre d'adhérens parmi les équipages des jonques de Canton et du Fokien mouillées dans le port. Vers la fin du mois d'août, le *tao-tai* ou gouverneur fit arrêter quelques meneurs; mais, se sentant trop faible, il

dut les relâcher. Ce mandarin, qui avait longtemps vécu à Canton, où il figurait aux premiers rangs dans l'opulente corporation des marchands hanistes, s'était jusqu'alors distingué par son activité. C'était lui qui avait frété, au nom de l'empereur, des navires européens, et, pour un Chinois, cette mesure, contraire aux lois antiques, était très audacieuse. C'était lui encore qui avait conseillé au gouverneur général de la province d'invoquer le concours des nations étrangères, grave hérésie qui, à toute autre époque, eût attiré sur la tête de son auteur les plus terribles châtimens. Bref, l'ancien haniste Sam-qua, devenu le mandarin Ou, n'avait reculé devant aucun moyen pour épargner à Shanghai la visite des rebelles. Malheureusement il s'était vu obligé d'envoyer dans le Yang-tse-kiang la majeure partie des troupes disponibles, et tandis qu'il essayait vainement de reprendre la place importante de Chin-kiang-fou, la révolte allait éclater dans l'intérieur même de la ville. Ce fut le 7 septembre, à l'occasion d'une fête célébrée en l'honneur de Confucius, que les gens de Canton et du Fokien se décidèrent à faire leur coup. Ils se précipitèrent en deux bandes à travers les rues étroites de Shanghai, mirent à mort l'un des principaux magistrats, et assiégèrent le *tao-tai*, qui n'avait pour se défendre qu'une petite troupe de soldats fort peu disposés à combattre. Après une courte fusillade, l'infortuné mandarin fut contraint à se rendre. Comme il comptait quelques amis parmi les chefs cantonnais, on lui fit grâce de la vie, on lui proposa même de reconnaître le gouvernement insurrectionnel et de conserver ses fonctions : il refusa courageusement, sollicita l'intervention du consul des États-Unis, et parvint, non sans peine, à s'échapper de son palais et à se réfugier dans la ville européenne, d'où il alla rejoindre son escadre, en croisière sur le Yang-tse-kiang.

La population de Shanghai se compose principalement de négocians riches et de boutiquiers. Depuis que les Européens ont obtenu la permission de trafiquer dans le port, le commerce y a pris un développement extraordinaire; aussi la grande majorité des habitans manifesta peu de goût pour les vainqueurs, dont l'audacieuse invasion venait jeter le trouble dans les affaires. Elle n'éprouvait pas la moindre sympathie pour les patriotes de Canton et du Fokien qui avaient dirigé le mouvement, et, dès le premier jour, les rues de la ville furent encombrées de citoyens qui se dirigeaient en toute hâte vers les portes et qui faisaient leur déménagement. C'était une émigration générale. Quant à la populace, elle passa naturellement du côté de l'insurrection, et son premier acte fut de démolir la douane. On procéda ensuite au pillage régulier des édifices publics et des maisons des mandarins; mais, le pillage terminé, les difficultés commencèrent : les Fokienois s'adjugèrent indûment la plus grosse part du butin malgré les réclamations des Cantonnais. La querelle, engagée sur un sujet aussi grave, s'envenima au point que les deux partis se tirèrent des coups de fusil. A la fin, les Fokienois abandonnèrent leurs prétentions, et, la paix conclue, on songea à constituer un gouvernement. Il est essentiel de remarquer que les résidens européens, demeurés neutres au milieu de ces étranges incidens, ne furent point inquiétés par les vainqueurs. Cependant ils redoublèrent de vigilance, et se tinrent prêts à défendre leur quartier.

Le commandement supérieur échut à un ancien marchand de sucre, nommé Liu, qui appartenait à la bande des Cantonnais. Ce grand généralis-

sime proclama immédiatement l'expulsion des Tartares et la restauration de la dynastie des Ming. Il promit de maintenir l'ordre, interdit le pillage et invita les négocians à approvisionner la ville; car « le riz devenait aussi rare que les perles, et le bois de chauffage aussi cher que la cannelle. » Dans un autre placard, il s'indignait contre la barbarie des Mantchoux, qui, en ordonnant aux Chinois de se coiffer d'une queue, les faisait ressembler à des chevaux. Dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, il s'étudiait à imiter les chefs de l'armée de Taï-ping, il annonçait même qu'il entretenait de fréquens rapports avec Nankin. Cette assertion était complétement fausse, mais elle devait exercer une grande influence sur le peuple, en lui donnant à penser que Taï-ping enverrait des renforts aux patriotes de Shanghai, dans le cas où les troupes impériales, campées autour de la ville, deviendraient trop menaçantes. D'un autre côté, Liu cherchait à se concilier la bienveillance des Européens; il était presque en coquetterie avec les consuls. « Soyez avec nous, leur disait-il, et vous obtiendrez mille facilités pour votre commerce : plus de restrictions, plus de douane. » Les consuls ne répondirent à ses avances que par leur déclaration habituelle de neutralité.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, les impériaux dirigèrent plusieurs attaques contre la ville, mais ils n'obtinrent aucun succès. Le 10 novembre, le *tao-tai* vint de nouveau mettre le siége devant la place. Après avoir canonné les murailles avec l'artillerie de son escadre, il opéra un débarquement et monta à l'assaut. Malgré ce déploiement extraordinaire de forces et de bravoure, il se vit repoussé et fit sa retraite en incendiant un vaste faubourg. Jusqu'à ce moment, les insurgés n'avaient point commis d'acte de violence contre les particuliers; l'argent qu'ils avaient trouvé dans les caisses n'était pas complétement épuisé, et le généralissime Liu ne cessait de répéter que les Tartares étaient à jamais chassés de la Chine. Cependant la partie saine de la population ne s'était point encore franchement ralliée au nouvel ordre de choses; Taï-ping n'avait pas fraternisé avec Liu, les Européens se tenaient sur la réserve, en sorte que le mouvement de Shanghai pourrait bien aboutir au même résultat que celui d'Amoy, et ne serait plus dès lors qu'un incident, fort curieux sans doute, dans l'ensemble de l'insurrection.

Quel sera le dénouement de ce drame sanglant qui se déroule à l'intérieur du Céleste Empire et dont l'action se complique de tant de péripéties? La question est embarrassante : on ne sait pas comment ni pourquoi la révolte a éclaté; bien habile celui qui pourrait aujourd'hui nous dire quand et comment elle finira! Au point où en sont les choses, la dynastie tartare se trouve dans une situation bien critique; mais, quelles que soient ses destinées prochaines, que deviendra la Chine à la suite des luttes effroyables qui, pendant plusieurs années, auront bouleversé son territoire? Se montrera-t-elle plus favorable que par le passé au commerce des Européens, ou refermera-t-elle ses portes à peine entr'ouvertes? — Le champ des hypothèses est immense, et déjà les faiseurs de conjectures s'y sont lancés intrépidement. Les uns y voient l'émancipation immédiate de la nation chinoise, le retour de l'ancienne dynastie, des vieux costumes et des cheveux longs, le refoulement des Tartares dans les steppes de l'Asie centrale et le triomphe assuré

des idées européennes. En revanche, des esprits moins confians ne pressentent qu'une affreuse anarchie politique, religieuse, sociale, déchirant pendant de longues années le plus vaste empire de l'Asie. Il en est qui redoutent les persécutions pour les missionnaires protestans ou catholiques, une recrudescence de haine contre les idées étrangères. Que dire encore? Quelques écrivains anglais signalent dans l'avenir l'entrée de la Russie en Chine, les frontières du Thibet occupées par les troupes du tsar, l'Inde menacée! On s'est livré ainsi à des dissertations à perte de vue, et certes la matière est féconde, elle se prête avec une élasticité merveilleuse à toutes les licences de l'imagination. J'avoue qu'il me paraît très superflu de se mettre si libéralement en frais de prophéties. Il vaut mieux étudier avec attention les faits à mesure qu'ils se produisent, recueillir sans parti pris les renseignemens qui paraissent exacts (et quand il s'agit de renseignemens chinois, le choix est scabreux), les exposer simplement et laisser à la révolution elle-même le soin de révéler un jour ou l'autre le mot de son énigme. Alors que nous comprenons si peu les révolutions que nous faisons nous-mêmes, nous serions bien en peine d'expliquer celles des Chinois.

Du reste, quel que soit le dénoûment, nous pouvons dès à présent signaler les conséquences immédiates de la crise au point de vue des intérêts européens. Un grand résultat politique a déjà été obtenu : la cour de Pékin s'est décidée à invoquer, dans un moment suprême, l'appui des étrangers; à Nankin, à Amoy, à Shanghai, les chefs des insurgés ont gardé vis-à-vis des Européens une attitude toujours courtoise. Les deux partis recherchent également la protection et l'alliance d'une poignée de *barbares*. Ils reconnaissent donc la supériorité des armes occidentales, et s'inclinent devant l'Europe. C'est pour nous une éclatante victoire, qui a été remportée sans combat, et qui ne semblait pas nous être si tôt promise. — Ce triomphe moral est malheureusement acheté par d'immenses pertes matérielles. Jusqu'à présent l'exportation des produits de la Chine destinés à l'Europe n'a point éprouvé de diminution sensible; mais le commerce d'importation est gravement compromis. Les ports regorgent de marchandises qui ne se vendent plus, et, pour payer les thés et les soies, l'Angleterre est obligée d'envoyer en Asie de grandes quantités de numéraire. Si l'on considère que le commerce étranger s'élève à plusieurs centaines de millions, qu'il alimente en Angleterre et aux États-Unis de nombreuses manufactures, et que, par l'opium, il soutient les finances de la compagnie des Indes, on peut se figurer la perturbation profonde que les troubles du Céleste Empire doivent produire en Europe. Que la Chine demeure au pouvoir des Tartares, ou qu'elle adopte une dynastie nouvelle, elle ressentira longtemps encore l'inévitable contre-coup d'une si violente secousse; mais je ne saurais croire qu'une nation de trois cents millions d'âmes s'agite stérilement. Lorsque la crise sera passée, peut-être en verrons-nous sortir comme un rajeunissement du Céleste Empire; les antiques préjugés auront disparu; le vif courant des idées modernes se répandra sur ce vieux sol et y déposera de fécondes semences. La révolution ouvrirait donc en Chine une ère de civilisation et de progrès, et ce ne serait, chez ce peuple si original, qu'une originalité de plus.

C. LAVOLLÉE.

BEAUX-ARTS

L'Hémicycle du Palais des Beaux-Arts,
gravé d'après M. Delaroche, par M. Henriquel-Dupont.

A aucune époque peut-être, les œuvres de l'art français n'ont paru moins qu'aujourd'hui procéder de la méditation et des longs calculs. L'école du XVIIIe siècle elle-même, qui n'avait pas coutume, on le sait, de s'appesantir beaucoup sur ses travaux, semble presque patiente auprès de l'école moderne. Sauf quelques exceptions illustres et un certain nombre de talens pourvus au moins de loyauté à défaut d'autorité magistrale, les peintres et les sculpteurs contemporains sont avant tout des improvisateurs. Le temps est loin de nous où l'art national avait pour caractères essentiels la gravité et la conscience. Faut-il toutefois désespérer de l'avenir, et l'excès même du mal n'amènera-t-il pas une réaction prochaine et salutaire? Quand nous serons las enfin de la facilité matérielle, des jongleries de l'exécution, de toutes les contrefaçons du mérite qui nous abusent encore, ne reviendrons-nous pas au culte de nos vieux chefs-d'œuvre, au respect des vraies conditions et du génie même de l'art français? C'est une question qu'il est assurément permis de poser en présence de quelques œuvres nouvelles, et à propos surtout des derniers travaux de notre école de gravure. Déjà, en examinant les planches publiées dans le cours de l'année qui vient de finir, nous avons eu occasion de constater l'heureuse influence exercée sur plusieurs graveurs français par les exemples de nos anciens maîtres. Aujourd'hui c'est dans un travail beaucoup plus important à tous égards, c'est

dans l'œuvre même du chef de l'école que nous retrouvons les témoignages de cette conversion aux principes que les graveurs du XVIIe siècle ont si bien définis et pratiqués.

L'Hémicycle du palais des Beaux-Arts, gravé par M. Henriquel-Dupont, est à la fois un beau spécimen de l'art contemporain et une étude excellente où l'art ancien se perpétue et se renouvelle. M. Henriquel-Dupont, il est vrai, n'a pas toujours accepté avec la soumission dont il fait preuve aujourd'hui ce rôle d'élève, sinon de continuateur, des Audran et des Nanteuil, il lui est arrivé quelquefois de consulter d'autres modèles et d'abandonner un peu la vieille école française pour s'inspirer en moins bon lieu; mais a-t-on le droit de se rappeler ces erreurs passagères, quand celui qui les a commises se décide à les abjurer si ouvertement? Ne faut-il pas voir plutôt dans cette gravure de *l'Hémicycle* un signe éclatant de la renaissance de l'école? Les élèves que M. Henriquel-Dupont a formés, et dont quelques-uns n'hésitent plus à le suivre dans la route où il est rentré depuis quelques années, s'encourageront sans doute du nouveau succès obtenu par leur maître. Protestation éloquente contre les excès de l'ébauchoir et du pinceau, *l'Hémicycle* prend vis-à-vis du petit nombre d'artistes restés fidèles aux travaux du burin une signification particulière; il se présente à notre école de gravure avec l'autorité d'un noble exemple, et il aura pour elle, il faut l'espérer, toute l'efficacité d'un enseignement.

La planche de M. Henriquel-Dupont, bien qu'elle ne soit éditée que depuis quelques semaines, avait paru déjà au salon de 1853. Entrevue seulement alors et un peu perdue dans ces galeries où les regards se tournent de préférence vers les tableaux, elle n'entre à vrai dire que d'aujourd'hui dans le domaine de la publicité. C'est le moment de juger à la fois cet ouvrage et la longue série d'efforts qu'il résume; c'est le moment aussi de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des travaux de M. Henriquel-Dupont, en rappelant les plus récentes évolutions de l'école où il a pris place d'abord parmi les artistes d'élite, où il compte aujourd'hui parmi les maîtres.

Il arrive parfois qu'après s'être essayé quelques années dans la gravure, on quitte le burin pour le pinceau. De traducteur qu'on était, on devient auteur de compositions originales. Les frères Johannot ont ainsi transformé leur talent et suivi l'exemple qu'avaient donné dans le XVIIe siècle Pierre Daret, et dans le XVIIIe plusieurs graveurs classés aujourd'hui parmi les peintres de genre. Pour M. Henriquel-Dupont, la transformation a été toute contraire : il étudia d'abord la peinture, et entra, en 1811, dans l'atelier de Guérin, où il eut successivement pour condisciples Géricault, MM. Scheffer, Cogniet, Delacroix et Champmartin.

A en juger par le caractère de leur talent, les élèves de Guérin étaient loin d'accepter sans restriction l'influence du maître, et, M. Cogniet excepté, aucun des peintres que nous venons de nommer ne laisserait à coup sûr soupçonner son origine. M. Henriquel-Dupont se trouva donc initié, dans l'atelier même de Guérin, aux secrètes espérances d'un parti qui allait quelques années plus tard se produire au grand jour, se constituer en école, et commencer contre les priviléges académiques cette guerre à demi légitime, à demi injuste, qui a amené quelque bien et engendré beaucoup d'excès : guerre entreprise, comme bien d'autres, au nom d'une réforme et aboutissant à une révolution, où bon nombre des réformateurs devaient à leur insu devenir complices des anarchistes et regretter bientôt, en face de trop vastes ruines, leur ardeur d'émancipation première et leur zèle de destruction.

Des regrets de cette espèce n'étaient pas réservés à M. Henriquel-Dupont. Si, à un moment donné, il semble s'enrôler sous la bannière de l'école romantique, c'est en homme qui n'abdique pas son indépendance et qui prétend ne se compromettre qu'à bon escient. Il ne refuse pas de participer au mouvement dans la mesure de ses inclinations et de ses opinions personnelles; mais il n'admet pour cela ni le programme tout entier, ni toutes les prétentions des novateurs. Que si l'on veut absolument voir des gages donnés au parti dans le *Portrait d'Hussein-Pacha*, d'après M. Champmartin, et dans certaines planches où le mélange de l'aqua-tinte, de l'eau-forte et du burin trahit chez le graveur des tendances assez peu classiques, on conviendra du moins qu'un révolutionnaire si modéré appartient tout au plus à la classe des girondins de l'art, et qu'en essayant de propager quelques-unes des idées nouvelles, il ne s'associe à aucun abus.

Une fois entré dans l'école de Guérin, M. Henriquel-Dupont dut croire, d'après ce qui se passait sous ses yeux, qu'une obéissance absolue n'était pas au nombre des conditions imposées aux élèves, et que chacun pouvait chercher librement sa voie, fût-elle en sens contraire de la route indiquée par le maître. Les peintres formés par David, devenus chefs d'école à leur tour, ne réussissaient pas, tant s'en faut, à exercer l'autorité despotique qu'eux-mêmes avaient subie, et l'on peut dire que, dans l'intervalle qui sépare le règne du peintre des *Sabines* de l'époque où M. Ingres ressaisit le pouvoir, les jeunes artistes acceptèrent de leurs maîtres des conseils, mais qu'ils ne consentirent plus à recevoir des lois.

D'où provenait cette différence entre l'attitude des élèves vers la fin de l'empire et ce qu'elle avait été au temps du directoire? De l'immobilité du système d'éducation, opposée à des besoins nouveaux, à des goûts déjà profondément modifiés. Les élèves de David

n'avaient, pour la plupart, d'autre ambition que de savoir peindre des académies qu'il leur suffirait de grouper un jour pour en composer quelque bas-relief qualifié alors de tableau. Or, comme l'unique tâche à accomplir pendant les années d'étude était l'exécution de figures isolées d'après le modèle vivant, on conçoit que l'action du maître pût satisfaire à de si modestes désirs et s'exercer sans contrôle sur des œuvres appartenant à un ordre d'art purement matériel; mais plus tard, lorsqu'on s'aperçut que la peinture ne consistait pas tout entière dans l'imitation d'une réalité sans âme, et qu'on rêva quelque chose au-delà de cette fidélité textuelle, le mode d'enseignement accoutumé dut paraître et devint en effet insuffisant, parce qu'il n'y entrait rien qui eût trait à la partie morale de l'art.

Il semble que dans l'atelier de Guérin plus qu'en aucun autre lieu, on sentît le vice de cette éducation incomplète et les inconvéniens de ces habitudes traditionnelles. On respectait le talent et la parole, d'ailleurs assez peu impérieuse, du maître, mais à la condition de réviser à part soi les principes qu'il professait, et de demander des leçons aux anciens peintres italiens ou flamands aussi souvent pour le moins qu'au rival de Girodet et de Gérard. Géricault, dont le mâle génie s'annonçait alors dans des essais relativement extravagans, tourmentait par ses exemples l'imagination de ses condisciples, et les entraînait à la recherche d'un idéal que les peintres contemporains, à l'exception de Gros, n'avaient nullement songé à entrevoir. Les idées d'énergie, d'originalité, d'indépendance, qui n'avaient plus cours depuis longtemps, se substituaient dans l'esprit des élèves aux doctrines passives de la génération précédente. En un mot, tout se préparait pour l'espèce de sédition qui allait éclater dès les premières années de la restauration. Trop jeune encore pour jouer un rôle dans ce conflit élevé entre les représentans d'un art suranné et les impatiens apôtres d'une foi naissante, M. Henriquel-Dupont écoutait les théories de ses aînés, suivait d'un œil à demi séduit leurs tentatives d'affranchissement, et aspirait au moment où il aurait acquis assez d'expérience pour prendre rang, lui aussi, parmi les peintres de la nouvelle école. Trois ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait commencé de fréquenter l'atelier de Guérin. Encouragé par les progrès accomplis durant cette période, il poursuivait des études au terme desquelles lui apparaissait le succès, lorsque des considérations de famille vinrent brusquement renverser ses projets et anéantir son plus cher espoir. M. Henriquel-Dupont accepta donc, non sans de vifs regrets, les nouvelles conditions qui lui étaient faites, et mis en demeure d'apprendre à manier le burin, il passa en 1814 de l'atelier de Guérin dans celui de Bervic.

La transition était de tous points antipathique aux dispositions

du jeune artiste. Non-seulement il lui avait fallu renoncer à des études de son choix, mais il s'agissait maintenant pour lui d'un pénible apprentissage technique, d'études arides que les graveurs de ce temps circonscrivaient dans les limites du procédé, et qui ne pouvaient inspirer qu'une répugnance profonde à un homme nourri, auprès des élèves de Guérin, dans l'horreur de la convention et de la manière. Ce qu'on appelait alors le *beau grain*, c'est-à-dire la prédominance du moyen matériel sur la forme même, — la *manœuvre facile*, c'est-à-dire l'ostentation de la dextérité, — était, aux yeux de tous, l'expression suprême de la science; on dédaignait l'art sain et les sévères exemples des graveurs français du XVIIe siècle pour l'habileté sans fond et les faux chefs-d'œuvre des graveurs italiens du XIXe. M. Desnoyers, il est vrai, et, avant lui, M. Tardieu, avaient entrepris de restituer à l'école sa vieille physionomie nationale, mais leurs savans efforts étaient demeurés presque sans influence sur les artistes de notre pays, tandis que Morghen rencontrait parmi eux des imitateurs sans nombre et de fervens admirateurs. Les élèves de Bervic n'avaient eu garde de se soustraire à ce détestable empire exercé en France par le graveur napolitain. Ils cherchaient de tout leur cœur dans les évolutions d'un outil ce qu'il faut demander au goût et aux calculs de la pensée; ils ne s'appliquaient qu'à assouplir leur faire en faisant bon marché du sentiment, du style, du dessin, — le tout, il faut le dire, en dépit des vives remontrances de leur maître, qui se repentait hautement de ses erreurs, et qui poussait l'abnégation personnelle jusqu'à recommander expressément à ses élèves de ne voir dans les œuvres qu'il avait produites que des fautes à éviter. On le voit, il était dans la destinée de M. Henriquel-Dupont d'avoir pour maîtres deux hommes qui n'agiraient sur son talent qu'en sens contraire de leurs propres exemples; seulement il ne s'agissait plus ici, comme dans l'atelier de Guérin, de faire cause commune avec des disciples insurgés : c'était le maître lui-même qui relevait ses élèves du serment de fidélité et leur prescrivait de s'écarter de la voie qu'il avait suivie. M. Henriquel-Dupont usa largement de la permission, si largement même qu'un autre que Bervic eût été tenté peut-être d'apporter quelque restriction à ses avis et de trouver un peu d'excès dans ce nouveau genre d'obéissance. Le digne artiste, au contraire, ne songea pas à se démentir. Il encouragea jusqu'au bout l'aversion de son élève pour les doctrines académiques, et lorsque, après quatre années d'apprentissage, le jeune graveur entreprit de produire son talent devant le public, il ne se trouva ni plus autorisé ni plus libre qu'il ne l'avait été dans l'atelier même de Bervic.

Les premiers travaux qu'ait signés M. Henriquel-Dupont sont

quelques petites planches gravées pour la librairie. On y remarque déjà un goût d'exécution sobre et une science de la forme plus sûre, un sentiment plus fin que dans les œuvres du même genre publiées au commencement de la restauration; toutefois, en dehors de ce mérite relatif et de la curiosité qui s'attache aux débuts d'un artiste éminent, elles ne sauraient avoir aujourd'hui qu'une importance médiocre et un intérêt assez limité. La première planche, à vrai dire, de M. Henriquel-Dupont, celle qui ouvre dignement la série de ses travaux et où toutes les qualités de sa manière s'annoncent clairement, est le *Portrait d'une Dame* d'après la toile de Van-Dyck que possède le musée du Louvre.

Tout le monde connaît ce beau tableau. Quelque insuffisant que paraisse le titre sous lequel il est d'usage de le désigner, on sait que le *Portrait d'une Dame* représente deux figures : celle d'une femme assise, entièrement vêtue de noir, et celle d'un enfant debout à ses côtés. Pour traduire l'œuvre de Van-Dyck, le graveur avait à se décider entre deux partis : ou il devait adopter pour les masses sombres une gamme de tons très forte et éclairer d'autant plus vivement les chairs, que la couleur des vêtemens, obscure dans l'original, aurait été plus résolument absorbée, ou bien il devait atténuer par des dégradations de coloris et l'emploi des demi-tons le rapport des ombres aux lumières, trouver, par exemple, un mode de transition entre le ton intense des étoffes et le ton clair des linges, des visages, des mains. Il fallait, en un mot, exagérer au profit des parties lumineuses la vigueur des autres parties, ou interpréter le tout en sens contraire et donner à l'ensemble un aspect calme par l'expression adoucie des détails. De ces deux systèmes de traduction, M. Henriquel-Dupont choisit le second. Son *Portrait* d'après Van-Dyck reproduit fidèlement le dessin et le style du modèle; l'effet seul est quelque peu modifié en vue de l'unité, mais ces modifications ne vont pas jusqu'à altérer le caractère essentiel de l'œuvre flamande. Transportée sur le cuivre, celle-ci n'en demeure pas moins une œuvre de coloriste; elle ne change pas de signification tout en se transformant à quelques égards; elle est ingénieusement commentée, mais non dénaturée par le graveur. Ajoutons que rien, dans le travail matériel, ne se ressent du goût, alors presque général, pour cette habileté de mauvais aloi qu'on qualifiait de pratique savante. M. Henriquel-Dupont renouait ainsi, dès son premier ouvrage, la belle tradition française, et, par la sobriété du faire aussi bien que par la pureté du sentiment, il se montrait déjà le digne descendant des savans fondateurs de notre école.

M. Henriquel-Dupont avait trouvé sa voie : il semble qu'il ne lui restât plus qu'à y marcher résolument et à poursuivre sans distrac-

tion, sans inquiétude d'aucune sorte, une entreprise si bien commencée. Malheureusement une injuste défiance de lui-même le fit hésiter en face d'un nouveau modèle. Lorsqu'il fut chargé de graver, d'après M. Hersent, l'*Abdication de Gustave Wasa*, il eut la regrettable pensée de négliger en partie les enseignemens de l'art ancien et de consulter plus particulièrement, pour l'exécution de ce travail, les exemples de l'école moderne.

Un artiste italien, d'un grand mérite d'ailleurs, M. Toschi, gravait à cette époque l'*Entrée d'Henri IV* d'après Gérard. Quelques épreuves d'essai envoyées à Paris circulèrent dans les ateliers et y produisirent une sensation très vive. La planche, pour nous servir d'un terme du métier, n'était encore que *préparée*, mais la préparation portait l'empreinte d'une verve si puissante, la masse de l'effet était indiquée avec tant de hardiesse, qu'il n'y avait qu'à s'incliner devant un talent de cette force et à voir dans cette ébauche le présage assuré d'un chef-d'œuvre. Rien de mieux. M. Henriquel-Dupont, en partageant l'enthousiasme de ses confrères, faisait sans doute acte de justice; ce n'était pas une raison pour pousser l'admiration si loin qu'elle dégénérât chez lui en zèle un peu inconsidéré d'imitation. Nulle analogie en effet entre le tableau de Gérard et celui qu'il s'agissait ici d'interpréter. L'*Entrée d'Henri IV* est un sujet de mouvement qui autorisait de la part du graveur la recherche de certaines qualités brillantes et une certaine fougue dans l'exécution. L'*Abdication de Gustave Wasa* au contraire n'est rien moins qu'une scène tumultueuse. L'entrain et la facilité du faire couraient risque d'introduire quelque incorrection là où une stricte précision était de mise et d'amoindrir par une apparence d'agitation le sens expressément calme du sujet. M. Henriquel-Dupont ne paraît pas avoir suffisamment approfondi, au moins au début, ces conditions particulières de sa tâche. Un peu trop séduit par l'exemple de M. Toschi, il voulut à son tour, dans la préparation de sa planche, faire preuve d'aisance et d'habileté de main. Lorsqu'il essaya, en terminant, de remédier aux inconvéniens de ce premier travail, il ne réussit qu'incomplétement à le modifier. Peut-être est-ce à la méthode adoptée pour l'ébauche qu'il faut attribuer le vide et la mollesse des premiers plans. Traités avec lourdeur, ils sont loin de rappeler le coloris ferme et fin à la fois du *Portrait d'une Dame;* ils ne ressemblent pas davantage aux morceaux exécutés ensuite par le graveur dans des cas analogues, et nous sommes d'autant plus à l'aise pour accuser le ton un peu pesant et le dessin un peu rond des premiers plans de *Gustave Wasa*, que M. HenriquelDupont s'est corrigé depuis longtemps de ce double défaut.

La préoccupation de la manière italienne qu'il est permis de re-

procher à la planche gravée d'après M. Hersent n'est pas au reste la seule que révèle ce travail. A l'époque où M. Henriquel-Dupont entreprit son *Gustave Wasa,* l'importation des estampes anglaises en France était encore un fait assez récent pour qu'on n'eût pas eu le temps de revenir du premier engouement et d'apprécier avec sang-froid la portée réelle de pareilles œuvres. Aujourd'hui nous sommes assez blasés sur le charme de cette manière invariablement futile, sur la coquetterie de cet art fardé, et ses séductions ont été trop souvent renouvelées pour paraître désormais irrésistibles; mais avant 1830 les graveurs, comme le public, se laissaient pleinement séduire. M. Henriquel-Dupont, sans avoir été entraîné aussi loin que beaucoup d'autres artistes contemporains, ne sut pas se défendre de quelques velléités d'imitation. Déjà, dans son *Portrait d'Hussein-Pacha,* — le plus *romantique* à coup sûr de ses ouvrages, — il avait assez franchement adopté la méthode de Cousins et des autres graveurs anglais. On trouverait dans le *Gustave Wasa* des indices plus soigneusement dissimulés, mais au fond non moins significatifs, de l'attention trop bienveillante que le graveur accordait aux vignettes venues de Londres. S'est-il reproché depuis cette infidélité aux principes de l'école française? On le croirait, à voir les œuvres mêmes qu'il a successivement produites. Ce qui est certain, c'est que personne, il y a vingt ans, n'aurait songé à la blâmer, et, loin de paraître répréhensible, le goût un peu anglais que décèlent certaines parties du *Gustave Wasa* ne contribua pas médiocrement à l'éclatant succès qu'obtint cette planche en 1831. Hâtons-nous d'ajouter qu'à tous autres égards un pareil succès était parfaitement légitime. Il fallait certes une extrême souplesse de burin, une rare intelligence des procédés, et, par-dessus tout, un sentiment très délicat du dessin et du coloris pour rendre, sans monotonie comme sans confusion, une multitude d'objets différens quant à l'espèce, mais placés à peu près dans le même milieu. Tant d'étoffes de toutes sortes par exemple, éclairées d'une manière presque uniforme, nécessitaient chacune un mode d'interprétation spécial qui cependant ne vînt pas troubler la limpidité de l'aspect, arrêter le regard et le distraire du spectacle de l'ensemble. Cette variété dans l'unité est sentie et rendue avec une remarquable finesse, et si le *Gustave Wasa* n'est pas tout à fait une œuvre de maître, c'est sans nul doute l'œuvre d'un talent très ingénieux et une estampe pleine de charme.

Le charme, telle est la qualité principale des travaux de M. Henriquel-Dupont; mais n'y eut-il pas dans la vie de l'habile artiste un moment où cette qualité fut bien près de dégénérer en défaut? Le *Portrait de Mme Pasta,* le *Cromwell* d'après M. Delaroche, le *Louis-Philippe Ier* d'après Gérard, d'autres estampes gravées soit au burin,

soit à l'aqua-tinte mélangée de divers procédés, permettaient de craindre qu'à force de rechercher la souplesse du faire et la *morbidezza*, M. Henriquel-Dupont ne tombât en définitive dans la mollesse et dans la langueur. Cette période de transition n'eut heureusement qu'une assez courte durée, et, au lieu de justifier par le résultat les craintes qu'on avait pu concevoir, elle aboutit à un progrès. Éclairé par l'expérience sur les dangers de la méthode anglaise, désabusé sur ses prétendus avantages, comme sur les ressources à tirer de la confusion des procédés, M. Henriquel-Dupont revint à sa première manière. Il renonça à l'aqua-tinte, reprit le burin, qu'il allait manier mieux que jamais, et ne voulut plus puiser ses exemples que dans les œuvres des maîtres français. Ainsi les illusions momentanées du graveur tournèrent au profit de son talent. Qui sait même? pour acquérir toute sa vigueur et se développer pleinement, ce talent avait besoin peut-être d'une pareille épreuve. Les croyans les plus fervens sont en général les convertis. Si M. Henriquel-Dupont n'avait pas par lui-même connu et expérimenté l'erreur, aurait-il aujourd'hui autant de zèle pour la vérité? Quoi qu'il en soit, les planches qu'il a publiées depuis une quinzaine d'années attestent une foi entière dans les sains principes de notre ancienne école et une pratique irrévocablement sûre. A peine un de ces ouvrages, *le Christ consolateur*, d'après M. Scheffer, laisserait-il entrevoir encore quelque indécision, explicable d'ailleurs par le dessin un peu vague et le style un peu flottant du modèle. Partout ailleurs on reconnaîtra un esprit guéri du doute et une main qui n'hésite plus.

Cette seconde phase du talent de M. Henriquel-Dupont date de la publication du *Strafford*, gravé d'après M. Delaroche. Jusque-là, M. Henriquel-Dupont avait mérité d'être mis au nombre des graveurs les plus distingués de la jeune école; à partir de ce moment, sa place fut marquée parmi les maîtres. MM. Tardieu et Desnoyers eurent enfin un rival, et ces deux artistes, qui avaient courageusement résisté aux entraînemens de la mode, ces disciples obstinés de la vieille et grande école, ne furent plus seuls à en perpétuer les mâles traditions. La planche de M. Henriquel-Dupont est une des plus belles qui aient été produites en France depuis le commencement du siècle. Toute proportion gardée entre les modèles, elle peut être rapprochée des *Vierges* de M. Desnoyers, et si l'on se rend compte des ressources restreintes qu'offrait, au point de vue du coloris, la traduction de l'œuvre originale, on admire d'autant plus la chaleur de ton que le graveur a su introduire dans son travail.

La toile de M. Delaroche se recommande, on le sait, par l'habileté de la mise en scène, par le goût et l'esprit avec lesquels chaque détail est traité; mais en dehors de l'intérêt dramatique inhérent au

sujet, ce tableau n'impressionne pas aussi vivement que plusieurs autres du célèbre peintre. La verve d'exécution qui distingue le *Cromwell* et le *Charles Ier à White-Hall*, la couleur solide et harmonieuse de la *Mort du duc de Guise*, ne se trouvent pas ou se retrouvent à un moindre degré dans le *Strafford*. Ces personnages vêtus, à l'exception d'un seul, de noir et de blanc, et se détachant sur un fond terne, donnent à l'aspect général une sorte de dureté. En face des conditions qui lui étaient faites, M. Henriquel-Dupont avait donc une tâche difficile. Certes il ne lui appartenait pas de changer absolument les teintes locales choisies par le peintre, mais il était dans son droit, en essayant de les modifier, de les enrichir, et de suppléer par la variété des tons partiels à l'uniformité un peu aride de l'ensemble. Ce que Gérard Audran avait fait quelquefois pour les tableaux de Lebrun, M. Henriquel-Dupont le fit pour le tableau de M. Delaroche : il sut le traduire fidèlement, tout en le complétant au fond, et y ajouter quelque qualité nouvelle sans pour cela le transformer. Le *Strafford* gravé a tous les genres de mérite qui distinguent la peinture originale. Même conscience dans le dessin, même habileté patiente dans l'imitation des détails d'ajustement, même sentiment du relief et de la vérité palpable; en outre, l'effet est devenu plus souple, le coloris a acquis une transparence qui n'ôte rien à la fermeté de l'aspect, et les parties dans l'ombre sont vigoureuses sans âpreté ou reliées entre elles sans mollesse. Quant à la manœuvre même, elle a ici, selon le cas, tantôt une sobriété sévère, tantôt une finesse qui atteste l'extrême docilité du burin. A côté de morceaux largement exécutés, certains autres, — comme les chairs, les cheveux, les pièces d'armure, — sont traités si délicatement, que le procédé ne se laisse pas deviner, et qu'on reconnaît seulement l'apparence d'un corps souple, soyeux ou inflexible, là où il n'y a que des tailles diversement entrecroisées, des sillons plus ou moins profonds.

Le *Strafford* révélait dans le talent de M. Henriquel-Dupont un progrès considérable : le *Portrait de M. Berlin*, d'après M. Ingres, vint prouver, quelques années plus tard, que ce progrès ne s'était pas accompli uniquement dans la gravure d'histoire. On sait que la gravure de portrait a ses lois particulières, que l'étalage du moyen matériel serait déplacé là plus que partout ailleurs, et qu'il convient de subordonner à la vérité de l'aspect, au caractère formel de la physionomie, des accessoires qui, dans d'autres cas, peuvent avoir une importance beaucoup plus grande. Voyez les admirables morceaux en ce genre qu'ont laissés les maîtres du XVIIe siècle et même les portraits gravés en France au commencement du XVIIIe : quelle science discrète, quel sentiment puissant, et en même temps quelle réserve dans les moyens employés pour le traduire! M. Henriquel-Dupont

se rappelait sans doute ces beaux modèles lorsqu'il gravait son *Portrait de M. Bertin,* et l'on doit avouer que s'il n'a pu égaler tout à fait les maîtres de notre vieille école, il a réussi du moins à s'assimiler en partie leur sage et noble manière. La planche de M. Henriquel-Dupont a d'ailleurs une grande supériorité sur les autres portraits modernes. Elle se soutient, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, même à côté des chefs-d'œuvre de l'art ancien : que ne gagnerait-elle pas à être mise en regard du *Portrait de M. Guizot,* par M. Calamatta, — estampe où la fermeté du dessin ne rachète qu'à demi la bizarrerie du faire, — du *Portrait du duc d'Orléans,* par le même graveur, ou de celui de *Pierre le Grand,* gravé d'après M. Delaroche par M. Henriquel-Dupont lui-même! Dans les travaux de l'école moderne, nous ne voyons à opposer au *Portrait de M. Bertin* que le *Portrait du prince de Talleyrand,* par M. Desnoyers; encore la comparaison ne devrait-elle s'établir qu'entre les deux têtes, la planche de M. Desnoyers étant, pour tout le reste, fort inférieure à l'œuvre de M. Henriquel-Dupont. La seule imperfection sérieuse qu'il soit permis de reprocher à celle-ci est une certaine exagération dans l'intensité du coloris, une apparence un peu dure et quelque chose de chargé dans l'expression des tons solides. Le dessin et le modelé ont d'ailleurs la vigueur et la finesse de la peinture originale; les traits du visage, comme la physionomie qui les anime, sont accentués avec une intelligence singulière et une très remarquable précision.

En analysant ici les travaux de M. Henriquel-Dupont, nous avons indiqué ceux qui résument le mieux ses premières tendances, puis ses hésitations, enfin ses progrès définitifs. On courrait risque toutefois de connaître ce talent incomplétement, on n'asseoirait pas son jugement sur des preuves suffisantes, si l'on négligeait de rapprocher des estampes déjà mentionnées d'autres productions d'un genre plus humble, mais où le sentiment n'a pas moins de distinction, où la main n'est pas moins habile. L'œuvre de M. Henriquel-Dupont contient, à côté de sujets d'histoire et de portraits, — dont quelques-uns d'après des originaux dessinés par le graveur lui-même, — une multitude de petites pièces à l'eau-forte, à la pointe sèche et au burin. Depuis le *Duc d'Orléans,* d'après M. Eugène Lami, jusqu'au *Mirabeau,* d'après M. Delaroche, — vignette que les amateurs à venir rechercheront sans doute comme nous recherchons aujourd'hui les petits chefs-d'œuvre de Saint-Aubin et de Ficquet, — depuis le *Mansard* et le *Perrault,* gravés d'après Rigaud d'une pointe si spirituelle et si fine, jusqu'aux *fac-simile* de plusieurs dessins de M. Delaroche, jusqu'au *Portrait de Mlle Rachel,* d'après M. Lehmann, toute la partie secondaire de l'œuvre de M. Henriquel-Dupont

montre ce qu'un pareil talent a en soi de séduisant, de délicat et d'expressément aimable. Jamais d'ailleurs, et sous quelque forme qu'elle se manifeste, l'habileté de M. Henriquel-Dupont ne prend le caractère de la prétention : il semble que le désir de se mettre à la portée de tout le monde l'emporte chez lui sur le désir de se faire admirer, et, si ferme en certains cas que soit sa manière, si sévères que puissent être son sentiment et son goût, le tout a je ne sais quel extérieur de simplicité, on dirait presque de bonhomie, qui plaît au regard plus qu'il ne l'étonne et qui persuade sans s'imposer.

L'Hémicycle du palais des Beaux-Arts possède plus qu'aucun autre ouvrage de M. Henriquel-Dupont cette force secrète d'expansion sous une apparence modeste; mieux qu'aucun autre il révèle la science profonde qui cherche à se dérober ainsi. Lorsqu'on jette les yeux sur la belle planche qui vient d'être publiée, on dirait qu'elle est le fruit d'un travail simple, ingénu, facile; lorsqu'on l'étudie de près, on devine ce qu'il a fallu d'observations, de comparaisons et d'efforts successifs pour donner à l'aspect général cette unité, à chaque détail cette correction et cette finesse. Rien de moins absolu au premier abord que la forme de cette traduction; rien au fond de moins équivoque ni de plus résolument senti. Essayons, en rapprochant l'œuvre de M. Henriquel-Dupont de l'œuvre peinte par M. Delaroche, de constater dans l'estampe le genre de mérite qui lui est propre et certains points d'originalité.

Il serait hors de propos de chercher à apprécier, en tant qu'ouvrage de peinture, la composition qui orne les murs de la salle des prix au Palais des Beaux-Arts (1); qu'il nous soit permis seulement de rappeler en quelques mots le caractère général de ce travail pour indiquer les conditions de la tâche imposée à M. Henriquel-Dupont et les difficultés de plus d'une sorte que le graveur avait à surmonter.

L'Hémicycle, on le sait, est un résumé quelque peu allégorique, mais avant tout historique, des progrès de l'art à toutes les époques et dans tous les pays. Il ne nous ouvre pas un olympe peuplé d'artistes à l'état ordinaire des immortels; il nous montre cependant quelque chose de plus qu'une série de portraits des grands maîtres. Placés dans l'atmosphère d'une demi-apothéose et sous la surveillance de cinq génies dont la gravité s'accommoderait assez mal du laisser-aller de la vie familière, environ soixante peintres, sculpteurs et architectes devisent entre eux, mais avec dignité pour la plupart, avec calme, et de meilleure amitié à coup sûr qu'ils n'eussent fait s'ils s'étaient rencontrés ici-bas. Deux graveurs seulement figurent

(1) L'important travail de M. Delaroche a été examiné ici même par un juge dont personne plus que nous ne respecte l'autorité, M. Vitet. Voyez la livraison du 15 décembre 1841.

dans ce congrès des maîtres illustres : encore se tiennent-ils à l'arrière-plan, comme s'ils craignaient de se fourvoyer en si haute compagnie, et n'ont-ils d'autres interlocuteurs qu'eux-mêmes. Avec quel regret, soit dit en passant, M. Henriquel-Dupont a-t-il dû contre-signer en quelque sorte l'espèce d'ostracisme décrété par M. Delaroche, et combien lui en aura-t-il coûté pour laisser à cette humble place des hommes tels que Marc-Antoine et Édelinck, alors qu'il voyait se prélasser à des places d'honneur certains peintres ou statuaires moins inspirés peut-être, moins inventeurs que de pareils copistes !

La composition de M. Delaroche a donc une physionomie complexe. Toute la partie centrale est traitée dans un style héroïque : elle n'implique que des idées de majesté absolue et n'exprime qu'une immobilité solennelle au-dessus du fait humain et de la vie. Partout ailleurs la vie circule, les figures se meuvent. Il n'y a pas là sans doute les lignes désordonnées et l'agitation de la foule; mais il y a dans la distribution de ces groupes, dans le geste et l'attitude de ces personnages un souvenir très formel de la réalité. Or, lors même qu'on n'admettrait pas sans réserve le programme de M. Delaroche, lorsqu'on ne souscrirait pas complétement à l'intention qu'a eue le peintre de mélanger ainsi deux élémens contraires, on avouerait du moins que les inconvéniens de ce système sont atténués en raison même des dimensions de la peinture et de sa forme circulaire. Comme le regard impuissant à saisir tout l'ensemble est forcé de s'arrêter tour à tour sur chaque fragment, il passe sans trop de secousse du spectacle de la grandeur épique au spectacle de la vérité pure; il se promène du centre aux extrémités de ce vaste panorama, et, chemin faisant, il a le temps d'oublier la diversité des expressions, des costumes, en un mot l'apparence contradictoire des objets représentés. Mais dans une estampe, c'est-à-dire sur une surface dont l'œil embrassera l'étendue d'un seul coup, ces divergences de style ne manqueront pas de se produire avec plus d'évidence, et le graveur devra nécessairement en modifier l'effet, sous peine de morceler le sens de son œuvre et de nous faire voir une suite de sujets de différens genres là où il avait à nous montrer une seule scène.

Un autre écueil non moins dangereux pour le graveur était la froideur de coloris où il pouvait tomber. Si l'œuvre originale procède à beaucoup d'égards des exemples de la réalité, elle a cependant dans l'aspect général quelque chose d'abstrait et de sagement monotone qui convient à une peinture murale, mais qui, en dehors de la forme, offre peu de ressources aux travaux du burin. Les figures se détachent sur un fond d'architecture en marbre blanc ou sur un ciel lumineux. Éclairées de face et placées presque au même plan, elles se présentent toutes, ou peu s'en faut, dans les mêmes conditions d'ef-

fet. Point de grandes masses obscures, point de ces partis-pris violens qui sont de mise dans les tableaux, et que n'autorise pas un genre de peinture où la puissance du relief deviendrait un grave défaut. Les seuls contrastes dont l'emploi ne fût pas interdit au peintre étaient les oppositions résultant de l'espèce même des tons. Pour rendre ces nuances diverses uniformément éclairées, la gravure, qui ne dispose que de deux tons, avait donc ici plus à faire que dans les cas où la variété des teintes est soutenue par la variété de l'effet. Enfin, si l'on se rappelle avec quelle fermeté la silhouette de chaque figure se dessine dans *l'Hémicycle* peint par M. Delaroche, on comprendra le nouveau danger auquel cette précision rigoureuse exposait le graveur. Le burin pouvait aisément la faire tourner en sécheresse ou l'interpréter à contre-sens. En insistant un peu trop sur les contours, il découpait en formes isolées des formes qu'il importait de laisser reliées entre elles. En creusant au contraire ces contours avec trop de réserve, il ôtait au dessin la vigueur nécessaire, il diminuait à la fois la signification du modèle et l'impression qu'il s'agissait de produire; il devenait en même temps infidèle à l'esprit du texte et à l'esprit essentiel de l'interprétation.

La traduction de l'œuvre de M. Delaroche était, on le voit, une des tâches les plus difficiles que la gravure pût accepter. Et d'abord quel mode d'exécution matérielle convenait-il de choisir? Suffisait-il, à l'exemple de Marc-Antoine dans son *Parnasse* d'après Raphaël, de tracer un dessin sur cuivre, de soutenir ce trait au moyen de quelques masses de tailles, et d'indiquer l'effet en en formulant seulement le principe? ou bien fallait-il, comme Gérard Audran dans ses grandes planches d'après Lebrun, accuser toutes les conséquences de l'effet, tout le relief du modelé, et ne rien omettre de ce que la réalité nous donne? Mais de ces illustres exemples ni l'un ni l'autre ne pouvait être littéralement suivi. L'estampe du *Parnasse*, et en général les estampes de Marc-Antoine, sont gravées d'après les originaux au crayon ou à la plume. Admirablement appropriée au caractère spécial de pareils modèles, la méthode du maître bolonais deviendrait insuffisante, si on l'appliquait à la traduction des œuvres du pinceau. Le maître français, au contraire, n'a interprété que des tableaux; sa manière énergique, si opportune là où il s'agirait de rendre le fait dans toute sa puissance, ne saurait être imitée avec à-propos en face d'une peinture murale dont l'aspect et le sens intime doivent demeurer un peu abstraits. Le meilleur parti à prendre sans doute était une sorte de *mezzo-termine* entre ces deux systèmes de gravure. Cette méthode intermédiaire entre la recherche exclusive du dessin et le libre emploi de tous les moyens pittoresques, M. Henriquel-Dupont l'a mise en pratique avec une sûreté de goût et un art

infinis. La planche qu'il a gravée reproduit évidemment non une œuvre au crayon, mais une peinture, et d'un autre côté la sobriété du ton, la modération dans les travaux, donnent à cette reproduction une physionomie plus austère, un aspect plus immatériel qu'il n'appartient à l'imitation d'un tableau.

Toutefois, si solennel que soit ce style, si sérieuses que puissent être les formes de ce travail, rien dans la planche de M. Henriquel-Dupont n'effarouche le regard par une affectation de gravité. Tout au contraire le séduit et l'attire, parce que cette gravité même est empreinte d'élégance et que l'élévation du sentiment ne revêt nulle part une apparence ambitieuse. Que l'on essaie cependant de se rendre compte des moyens employés pour arriver à cette simplicité sans maigreur, à cette noblesse sans faste : on découvrira les hautes qualités qui se dérobent sous un extérieur si peu arrogant, et l'on comprendra qu'il y a au fond d'une pareille œuvre autant d'intentions sévères, de fortes combinaisons et de savans calculs, qu'il y a de charme et de science modeste à la surface.

Une des difficultés principales pour le graveur était, nous l'avons dit, la concordance à établir entre les diverses parties de la composition. Il fallait montrer côte à côte des figures nues et des hommes vêtus suivant la mode des époques modernes, des êtres imaginaires et des personnages parfaitement réels, sans pouvoir espérer, comme le peintre, que chaque groupe serait vu isolément; il fallait enfin donner à des objets de signification différente un aspect à peu près analogue et créer entre eux une sorte de conformité pittoresque. Pour obtenir ce résultat, M. Henriquel-Dupont a procédé surtout par voie d'élimination, en supprimant ici certains détails d'une vérité un peu trop expressément matérielle, en simplifiant là certaines formes un peu trop compliquées. D'ailleurs rien d'ouvertement sacrifié à cette largeur de l'aspect, point d'expression inerte et monotone, ni d'exagération dans un sens idéal. Ici, comme sous le pinceau de M. Delaroche, chaque peintre, architecte ou sculpteur garde la physionomie de son temps, chaque détail d'ajustement a son relief propre et son apparence essentielle; seulement, tout en diversifiant les procédés, le burin du graveur a su conserver partout une égale sérénité pour ainsi dire, et grâce à cette réserve constante dans la manœuvre, à ce sentiment de mesure dans l'interprétation des effets partiels, aucune dissonance ne vient troubler l'harmonie générale. Ainsi, les deux groupes qui terminent la composition à droite et à gauche, et qui devaient s'isoler quelque peu du reste en raison même de la place où ils se trouvent, se relient cependant aux autres parties par la fermeté dégradée du travail. La figure de Poussin et, à l'extrémité opposée, celles d'Antoine de Messine et de Van-Eyck sont ac-

cusées avec une rigueur qui s'atténue dans le modelé des figures voisines. A mesure que celles-ci se rapprochent du centre, le cuivre est moins énergiquement fouillé, les tailles ont plus de légèreté et de souplessé, et en se modifiant ainsi, les travaux arrivent insensiblement à la délicatesse et à la douceur dans les figures placées au milieu.

L'intensité du coloris et de l'effet est proportionnée partout à cette vigueur décroissante du procédé. Les tons, à partir des côtés jusqu'à la partie centrale, passent successivement de l'apparence solide à la limpidité absolue et se déduisent les uns des autres comme les modulations consécutives d'une série d'accords. Afin que rien n'interrompît cette marche de l'effet, M. Henriquel-Dupont, dans l'impuissance où il était d'user des mêmes ressources que le peintre, a dû changer çà et là quelque chose aux partis de couleur adoptés par M. Delaroche. Pour ne citer qu'un exemple, la figure de femme qui lance des couronnes se détache du fond par le vif accent des lumières, au lieu d'être, comme dans la peinture, plus fortement teintée que les marches qui s'élèvent derrière elle. Une pareille modification, si radicale qu'elle soit, n'a rien que de louable, parce qu'en élargissant ainsi la lueur répandue sur la partie centrale de la composition, M. Henriquel-Dupont a achevé de déterminer l'effet clair auquel devait se subordonner et aboutir le ton progressivement adouci des deux parties latérales. Néanmoins, tout en applaudissant au succès de la tentative, nous nous garderons bien d'admettre en général la légitimité de ces infidélités au modèle. De nos jours, où dans les questions d'art comme ailleurs on recule si volontiers la limite des droits, quitte à oublier quelque peu de définir les devoirs, il serait moins à propos que jamais d'approuver à titre de principe ce qui n'est tout au plus qu'une licence permise en quelques rares occasions. Le strict rôle des graveurs est et doit rester un rôle de traducteurs. Il ne leur appartient pas de se substituer aux peintres et de transformer à leur gré l'œuvre qu'ils ont à reproduire. Ils peuvent seulement, à l'exemple de M. Henriquel-Dupont, essayer de compléter le texte et quelquefois en rendre le sens par une expression détournée, faute d'équivalent dans leur propre idiome, mais ils ne sauraient recourir à ce moyen extrême que dans les cas de nécessité absolue et oublier jamais que leur émancipation même doit avoir l'apparence de la soumission.

L'estampe de *l'Hémicycle* résume à merveille ces lois et en même temps ces franchises de l'art. Exactement conforme, quant au dessin et au style, à la peinture qui lui a servi de modèle, elle n'a nullement le caractère servile d'une copie; d'autre part, la liberté avec laquelle certains détails sont interprétés ne dégénère pas en écarts de sentiment ou en ostentation d'originalité. S'ensuit-il que l'œuvre de M. Henriquel-Dupont soit irréprochable de tous points? C'est ce que nous n'oserions prétendre. Quelque large que soit la part d'é-

loges due à ce savant ouvrage, il ne serait pas impossible peut-être de noter çà et là quelques imperfections. Peut-être aurait-on le droit d'accuser le modelé un peu rond de certains morceaux, de trouver un peu vague ou un peu vulgaire dans les têtes de Van-Dyck et de Lesueur l'expression si précise, si distinguée partout ailleurs. Enfin ce burin, ordinairement si ménager de ses ressources, se laisse aller parfois à quelque abus dans l'emploi des moyens. Plusieurs mains, — la main gauche de Léonard de Vinci entre autres, — sont chargées de demi-teintes et ne prennent qu'un empire douteux sur la valeur des tons environnans. Mais à quoi bon de pareilles chicanes? A quoi servirait d'arrêter de loin en loin la loupe sur des taches imperceptibles? Le juge le plus difficile, trouvât-il à reprendre dans l'exécution de quelques détails, ne pourrait marchander la louange à l'ensemble d'un travail si supérieur aux autres productions de M. Henriquel-Dupont et traité avec une intelligence si magistrale.

La publication de l'estampe gravée par M. Henriquel-Dupont est donc un fait considérable à tous égards, et ce fait peut avoir plus d'un résultat heureux. En ajoutant beaucoup aux titres de l'éminent artiste, il servira puissamment la cause de la gravure elle-même auprès des indifférens et des incrédules; car il ne s'agit pas seulement d'avoir raison de notre insouciance pour les louables efforts et les travaux accomplis de nos jours par les graveurs : ce sont nos préventions contre le procédé même qu'il faut vaincre, c'est l'existence de l'art qui est maintenant mise en question, c'est elle qu'il faut défendre et assurer. De notre temps, où la gravure semble presque un anachronisme, tant nous sommes habitués à voir se substituer partout les jeux de la mécanique aux spéculations du talent, les raisonnemens de la critique ne sauraient suffire pour ramener l'opinion. En dépit de la plus judicieuse dissertation sur l'excellence de la gravure, une épreuve héliographique gardera aux yeux de beaucoup de gens toute son autorité et son prestige : mise en regard d'une estampe comme *l'Hémicycle*, elle laissera voir clairement ce qu'il y a d'insuffisant et de faux pour ainsi dire au fond des vérités brutes que formule le daguerréotype. Il en est ainsi dans tous les arts; c'est aux praticiens surtout qu'il appartient de nous convertir. Le beau travail de M. Henriquel-Dupont permet d'apprécier nettement quelle différence sépare l'interprétation volontaire et raisonnée de la fidélité passive. Il nous rappelle ce que nous avions, sinon complétement oublié, au moins à moitié désappris, et mieux que toutes les théories, il terminera, nous l'espérons, l'injuste procès intenté à l'art par les apôtres de la mécanique.

Ce premier point une fois éclairci, qu'on rapproche *l'Hémicycle* et les autres planches gravées par le maître ou par ses élèves des estampes publiées depuis quelques années dans d'autres pays : on

sentira que, malgré tant de circonstances contraires, notre école est encore sans rivale, et que, sauf un petit nombre d'artistes italiens, les graveurs français représentent à peu près seuls l'art dans son acception sérieuse et complète. Chose étrange en effet! en Allemagne et en Angleterre, où les produits de la gravure n'ont pas cessé d'être accueillis avec faveur, on ne trouverait guère à opposer aux planches d'histoire éditées en France que des estampes d'une importance médiocre, des vignettes pour les missels ou des vignettes pour les *keepsake*, et, parmi les pièces de grand format, des scènes gravées au trait avec une précision aride, ou des sujets de chasse gravés à l'aqua-tinte dans un goût trop éloigné, en revanche, de l'aridité et même de la correction. Ici, au contraire, l'espèce de discrédit qui s'attache aux travaux du burin refroidit si peu le zèle des graveurs, qu'ils semblent s'exciter de notre indifférence et travailler à ressusciter le passé pour l'honneur même de l'art national, sans arrière-pensée personnelle. Un pareil désintéressement doit à la fin nous toucher. Que les graveurs persistent donc à démentir par le caractère de leurs œuvres les doctrines et l'habileté futiles auxquelles nous applaudissons aujourd'hui, mais que nous dédaignerons à bon droit demain. Le succès de *l'Hémicycle*, d'ailleurs si légitime, est aussi propre à encourager les vrais artistes qu'à ébranler la confiance de ceux qui se font de l'art un jeu ou une industrie, et la vie même de M. Henriquel-Dupont est un exemple dont chacun peut avoir à profiter. Elle nous montre un grand talent qui, après avoir donné sa mesure et établi nettement sa filiation, se compromet un jour dans des essais qui le dénaturalisent en partie, essais un peu confus, où le mélange des procédés matériels se complique de préoccupations d'un autre ordre; puis ce talent, en dépit des éloges accordés même à ses erreurs, condamne spontanément ces tentatives d'assimilation de la méthode étrangère; il revient, pour n'y plus renoncer, aux principes qui l'avaient inspiré d'abord, à cette sage et noble manière française, expression suprême de la raison dans l'art, et, de progrès en progrès, il arrive à produire non-seulement le *Strafford*, mais cette estampe de *l'Hémicycle*, qui est en même temps un des chefs-d'œuvre de la gravure moderne et le chef-d'œuvre du graveur. N'y a-t-il pas là un enseignement, et les travaux consécutifs de M. Henriquel-Dupont ne prouvent-ils pas une fois de plus que si, dans l'art du burin comme ailleurs, l'adresse ou le caprice peuvent rencontrer un succès éphémère, les succès durables n'appartiennent qu'au savoir, aux efforts patiens, et, — nous l'oublions trop, — à la conscience?

HENRI DELABORDE.

LA

BOUTEILLE A LA MER

CONSEIL A UN JEUNE HOMME INCONNU.[1]

I.

Courage, ô faible enfant, de qui ma solitude
Reçoit ces chants plaintifs, sans nom, que vous jetez
Sous mes yeux ombragés du camail de l'étude.
Oubliez les enfans par la mort arrêtés;
Oubliez Chatterton, Gilbert et Malfilâtre;
De l'œuvre d'avenir saintement idolâtre,
Enfin oubliez l'homme en vous-même. — Écoutez :

II.

Quand un grave marin voit que le vent l'emporte
Et que les mâts brisés pendent tous sur le pont,
Que dans son grand duel la mer est la plus forte
Et que par des calculs l'esprit en vain répond ;
Que le courant l'écrase et le roule en sa course,
Qu'il est sans gouvernail et partant sans ressource,
Il se croise les bras dans un calme profond.

III.

Il voit les masses d'eau, les toise et les mesure,
Les méprise en sachant qu'il en est écrasé,

(1) Ce poème est détaché du volume inédit des poèmes philosophiques de M. Alfred de Vigny, dont la *Revue des Deux Mondes* a déjà publié successivement : *la Maison du Berger*, — *le Mont des Oliviers*, — *la Sauvage*, — *la Flûte*, — *la Mort du Loup*.

Soumet son âme au poids de la matière impure
Et se sent mort ainsi que son vaisseau rasé.
— A de certains momens l'âme est sans résistance;
Mais le penseur s'isole et n'attend d'assistance
Que de la forte foi dont il est embrasé.

IV.

Dans les heures du soir, le jeune capitaine
A fait ce qu'il a pu pour le salut des siens.
Nul vaisseau n'apparaît sur la vague lointaine,
La nuit tombe, et le brick court aux rocs indiens.
— Il se résigne, il prie; il se recueille, il pense
A celui qui soutient les pôles et balance
L'équateur hérissé des longs méridiens.

V.

Son sacrifice est fait; mais il faut que la terre
Recueille du travail le pieux monument.
C'est le journal savant, le calcul solitaire,
Plus rare que la perle et que le diamant;
C'est la carte des flots faite dans la tempête,
La carte de l'écueil qui va briser sa tête :
Aux voyageurs futurs sublime testament.

VI.

Il écrit : « Aujourd'hui, le courant nous entraîne,
Désemparés, perdus, sur la Terre-de-Feu.
Le courant porte à l'est. Notre mort est certaine :
Il faut cingler au nord pour bien passer ce lieu.
— Ci-joint est mon journal, portant quelques études
Des constellations des hautes latitudes.
Qu'il aborde, si c'est la volonté de Dieu! »

VII.

Puis immobile et froid, comme le cap des brumes
Qui sert de sentinelle au détroit Magellan,
Sombre comme ces rocs au front chargé d'écumes (1),
Ces pics noirs dont chacun porte un deuil castillan,
Il ouvre une bouteille et la choisit très forte,
Tandis que son vaisseau que le courant emporte
Tourne en un cercle étroit comme un vol de milan.

(1) Les pics San-Diego, San-Ildefonso.

VIII.

Il tient dans une main cette vieille compagne,
Ferme, de l'autre main, son flanc noir et terni.
Le cachet porte encor le blason de Champagne,
De la mousse de Reims son col vert est jauni.
D'un regard, le marin en soi-même rappelle
Quel jour il assembla l'équipage autour d'elle,
Pour porter un grand toste au pavillon béni.

IX.

On avait mis en panne, et c'était grande fête;
Chaque homme sur son mât tenait le verre en main;
Chacun à son signal se découvrit la tête,
Et répondit d'en haut par un hourrah soudain.
Le soleil souriant dorait les voiles blanches;
L'air ému répétait ces voix mâles et franches,
Ce noble appel de l'homme à son pays lointain.

X.

Après le cri de tous, chacun rêve en silence.
Dans la mousse d'Aï luit l'éclair d'un bonheur;
Tout au fond de son verre il aperçoit la France.
La France est pour chacun ce qu'y laissa son cœur :
L'un y voit son vieux père assis au coin de l'âtre,
Comptant ses jours d'absence; à la table du pâtre,
Il voit sa chaise vide à côté de sa sœur.

XI.

Un autre y voit Paris, où sa fille penchée
Marque avec le compas tous les souffles de l'air,
Ternit de pleurs la glace où l'aiguille est cachée,
Et cherche à ramener l'aimant avec le fer.
Un autre y voit Marseille. Une femme se lève,
Court au port et lui tend un mouchoir de la grève,
Et ne sent pas ses pieds enfoncés dans la mer.

XII.

O superstition des amours ineffables,
Murmures de nos cœurs qui nous semblez des voix,
Calculs de la science, ô décevantes fables!
Pourquoi nous apparaître en un jour tant de fois?
Pourquoi vers l'horizon nous tendre ainsi des piéges?

Espérances roulant comme roulent les neiges;
Globes toujours pétris et fondus sous nos doigts!

XIII.

Où sont-ils à présent? Où sont ces trois cents braves?
Renversés par le vent dans les courans maudits,
Aux harpons indiens ils portent pour épaves
Leurs habits déchirés sur leurs corps refroidis.
Les savans officiers, la hache à la ceinture,
Ont péri les premiers en coupant la mâture :
Ainsi de ces trois cents il n'en reste que dix!

XIV.

Le capitaine encor jette un regard au pôle,
Dont il vient d'explorer les détroits inconnus.
L'eau monte à ses genoux et frappe son épaule;
Il peut lever au ciel l'un de ses deux bras nus.
Son navire est coulé, sa vie est révolue :
Il lance la bouteille à la mer, et salue
Les jours de l'avenir qui pour lui sont venus.

XV.

Il sourit en songeant que ce fragile verre
Portera sa pensée et son nom jusqu'au port,
Que d'une île inconnue il agrandit la terre,
Qu'il marque un nouvel astre et le confie au sort,
Que Dieu peut bien permettre à des eaux insensées
De perdre des vaisseaux, mais non pas des pensées,
Et qu'avec un flacon il a vaincu la mort.

XVI.

Tout est dit. A présent que Dieu lui soit en aide!
Sur le brick englouti, l'onde a pris son niveau.
Au large flot de l'est le flot de l'ouest succède,
Et la bouteille y roule en son vaste berceau.
Seule dans l'Océan la frêle passagère
N'a pas pour se guider une brise légère;
— Mais elle vient de l'arche et porte le rameau.

XVII.

Les courans l'emportaient, les glaçons la retiennent
Et la couvrent des plis d'un épais manteau blanc.
Les noirs chevaux de mer la heurtent, puis reviennent
La flairer avec crainte, et passent en soufflant.

Elle attend que l'été, changeant ses destinées,
Vienne ouvrir le rempart des glaces obstinées,
Et vers la ligne ardente elle monte en roulant.

XVIII.

Un jour, tout était calme, et la mer Pacifique,
Par ses vagues d'azur, d'or et de diamant,
Renvoyait ses splendeurs au soleil du tropique.
Un navire y passait majestueusement.
Il a vu la bouteille aux gens de mer sacrée :
Il couvre de signaux sa flamme diaprée,
Lance un canot en mer et s'arrête un moment.

XIX.

Mais on entend au loin le canon des corsaires;
Le négrier va fuir s'il peut prendre le vent.
Alerte! et coulez bas ces sombres adversaires!
Noyez or et bourreaux du couchant au levant!
La frégate reprend ses canots et les jette
En son sein, comme fait la sarigue inquiète,
Et par voile et vapeur vole et roule en avant.

XX.

Seule dans l'Océan, seule toujours! — Perdue
Comme un point invisible en un mouvant désert,
L'aventurière passe errant dans l'étendue,
Et voit tel cap secret qui n'est pas découvert.
Tremblante voyageuse à flotter condamnée,
Elle sent sur son col que depuis une année
L'algue et les goémons lui font un manteau vert.

XXI.

Un soir enfin, les vents qui soufflent des Florides
L'entraînent vers la France et ses bords pluvieux.
Un pêcheur accroupi sous des rochers arides
Tire dans ses filets le flacon précieux.
Il court, cherche un savant et lui montre sa prise,
Et, sans l'oser ouvrir, demande qu'on lui dise
Quel est cet élixir noir et mystérieux.

XXII.

Quel est cet élixir! Pêcheur, c'est la science,
C'est l'élixir divin que boivent les esprits,
Trésor de la pensée et de l'expérience;

Et si tes lourds filets, ô pêcheur, avaient pris
L'or qui toujours serpente aux veines du Mexique,
Les diamans de l'Inde et les perles d'Afrique,
Ton labeur de ce jour aurait eu moins de prix.

XXIII.

Regarde. — Quelle joie ardente et sérieuse!
Une gloire de plus luit sur la nation.
Le canon tout-puissant et la cloche pieuse
Font sur les toits tremblans bondir l'émotion.
Aux héros du savoir plus qu'à ceux des batailles
On va faire aujourd'hui de grandes funérailles.
Lis ce mot sur les murs : « Commémoration! »

XXIV.

Souvenir éternel! gloire à la découverte
Dans l'homme ou la nature égaux en profondeur,
Dans le juste et le bien, source à peine entr'ouverte,
Dans l'art inépuisable, abîme de splendeur!
Qu'importe oubli, morsure, injustice insensée,
Glaces et tourbillons de notre traversée?
Sur la pierre des morts croît l'arbre de grandeur.

XXV.

Cet arbre est le plus beau de la terre promise,
C'est votre phare à tous, penseurs laborieux!
Voguez sans jamais craindre ou les flots ou la brise
Pour tout trésor scellé du cachet précieux.
L'or pur doit surnager, et sa gloire est certaine.
Dites en souriant, comme ce capitaine :
« Qu'il aborde, si c'est la volonté des Dieux! »

XXVI.

Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées.
Sur nos fronts où le germe est jeté par le sort,
Répandons le savoir en fécondes ondées;
Puis, recueillant le fruit tel que de l'âme il sort,
Tout empreint du parfum des saintes solitudes,
Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
— Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port.

Cte ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, octobre 1853.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1854.

On ne saurait en vérité trop scrupuleusement sonder la situation de l'Europe à mesure qu'elle se déroule et prend un caractère plus tranché. A travers la confusion de récits et de nouvelles qui se contredisent parfois et qui parfois se complètent, ce qu'on peut distinguer clairement, c'est que cette situation est arrivée à un degré où entre la paix et la guerre, — la première guerre sérieuse allumée depuis quarante ans dans l'Occident, — il n'y a plus que l'épaisseur d'un dernier mot, d'une dernière résolution. Après avoir désiré la paix de toute la puissance d'un sentiment hautement conservateur, après avoir épuisé tous les moyens pour la sauvegarder, intéressée d'ailleurs à la maintenir, l'Europe se trouve en ce moment conduite à une sorte d'attente inquiète, à un état d'expectative armée qui n'exclut pas sans doute toute espérance ultérieure, mais qui par malheur peut passer d'une heure à l'autre à une action plus décidée. Les communications diplomatiques suivent leur cours, les courriers se succèdent, les relations officielles ont subsisté jusqu'ici. A quoi tient cette dernière apparence de paix, cet ensemble de rapports réguliers? Tout cela tient à un fil à demi rompu déjà. C'est depuis quelques jours surtout, on peut le dire, que les événemens se précipitent. Il y a peu de temps encore, sans prêter une foi absolue à l'efficacité immédiate des propositions nouvelles émanées de la conférence de Vienne, on pouvait se demander si elles n'auraient point pour effet de rouvrir une ère de négociations pacifiques. Le lendemain, les flottes combinées de l'Angleterre et de a France entrant dans la Mer-Noire, on se demandait de quel poids allait être cet acte décisif devenu nécessaire; aujourd'hui on se demande si une interruption de rapports diplomatiques entre la Russie d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre, ne va point se manifester par le rappel des ambassadeurs. Comme on voit, la question va en se simplifiant. Ainsi aura marché cette terrible affaire, conduite par une sorte de fatalité invisible qui

aura rendu vains tous les efforts de la sagesse, tous les conseils de la modération.

La politique de la Russie, dans les complications qui durent depuis un an, pourrait peut-être se résumer facilement en deux mots : elle a voulu ne rien céder en Orient et atermoyer avec l'Europe. — La Russie trouvait dans cette politique un double avantage. En n'abandonnant rien de ses prétentions premières, en les confirmant au contraire par l'occupation des principautés danubiennes, elle contraignait la Turquie à des dépenses ruineuses, elle la réduisait à cette extrémité singulière de paraître ouvrir une guerre agressive pour reconquérir son propre territoire; attendant les forces ottomanes à l'abri du Danube comme derrière un rempart, on eût dit qu'elle comptait les user dans cette offensive périlleuse pour en avoir plus aisement raison en un jour, lorsque rien ne s'opposerait à ses desseins. En atermoyant avec l'Europe, la Russie gagnait surtout du temps, et, en gagnant du temps, elle avait pour elle la chance des crises nouvelles possibles sur le continent, la suspension de tous les intérêts, l'éventualité des divergences qui pouvaient se produire entre les puissances occidentales. Tout n'a point tourné heureusement selon les vues de la politique russe. D'abord, si depuis la déclaration de guerre faite par la Turquie les armées du tsar ont eu des avantages en Asie, elles sont loin d'avoir obtenu les mêmes succès sur le Danube. En réalité, l'avantage est bien plutôt jusqu'ici du côté de l'armée du sultan. Non-seulement les troupes russes n'ont point franchi le Danube et ne pouvaient pas le franchir dans l'état actuel du fleuve, — après l'engagement, pris d'ailleurs, assure-t-on, avec l'Autriche, de ne point le franchir, — mais encore elles ont eu à essuyer des échecs répétés dans les premières journées de ce mois. Ces actions réitérées, vigoureusement soutenues par les Turcs, avaient d'autant plus d'importance, qu'elles semblent avoir eu pour but de prévenir les opérations qu'une concentration prochaine des forces russes pouvait faire pressentir contre Kalafat. En définitive, les soldats d'Omer-Pacha sont restés maîtres du terrain, et, selon toutes les apparences, la journée de Citaté est une véritable victoire pour les armes turques. Tout n'a donc pas souri sur ce point à la fortune de la Russie. Quant à la politique du gouvernement de Saint-Pétersbourg avec l'Europe, l'entrée des flottes dans la Mer-Noire est venue mettre un terme à une incertitude qui n'était onéreuse que pour l'Occident, et poser nettement la question en manifestant sous la forme la plus décisive l'entente complète des grandes puissances. Sous ce double aspect, la Russie a trouvé une résistance qu'elle n'attendait pas et un accord qui n'était peut-être pas dans ses prévisions. Ce qui caractérise essentiellement l'intervention active des forces navales de la France et de l'Angleterre, c'est qu'elle marque le point jusqu'où a pu aller la temporisation diplomatique de l'Occident, c'est-à-dire qu'elle précise l'instant où l'Europe et la Russie se trouvent directement en présence pour débattre, soit encore dans la paix, si cela est possible, soit par la guerre, une des plus grandes questions qui puissent s'élever. Le Bosphore franchi, il n'y a plus eu de question turque, il n'est plus resté qu'une question européenne, soutenue par des forces européennes, et qui ne peut être résolue désormais que par l'action européenne.

C'était là évidemment le sens net et explicite de l'opération commandée aux flottes combinées au moment où elle s'exécutait; c'est là encore son caractère. On ne saurait se dissimuler d'ailleurs que la nouvelle de cette opération, parvenant à Saint-Pétersbourg à peu près en même temps que les propositions de Vienne, pouvait influer sur l'accueil réservé à l'œuvre de la diplomatie, et c'est justement ce qui est arrivé. Au lieu de répondre aux propositions de la diplomatie européenne, le cabinet du tsar a posé à son tour une question; il a demandé aux cabinets de Paris et de Londres des explications sur le caractère et la portée de l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, ne laissant point ignorer que de la réponse dépendrait l'attitude ultérieure de la Russie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, dit-on, renouvelle ses protestations en faveur de l'indépendance de la Turquie. Véritablement il n'y aurait qu'à se mettre d'accord sur ce point, car, puisque les vaisseaux anglais et français ne sont dans le Pont-Euxin que pour maintenir cette indépendance, ce ne serait pas visiblement un cas de guerre; mais la réalité est que la Russie entend respecter l'intégrité de la Turquie en l'attaquant à coups de canon, et que l'Europe entend préserver cette intégrité, fût-ce par les mêmes moyens : là est toute la question. Si, rapprochée de la mission que remplit en ce moment en Allemagne le comte Orloff, la dernière communication de Saint-Pétersbourg cachait quelque velléité pacifique, le cabinet du tsar pouvait plus simplement et plus naturellement reporter ces dispositions conciliantes sur les propositions de paix de la conférence de Vienne. Si c'était un atermoiement nouveau, c'est là une politique probablement arrivée à son terme. D'ailleurs la question adressée par l'empereur de Russie aux deux cabinets de l'Occident ne trouvait-elle pas d'avance sa réponse dans toutes les circonstances qui ont accompagné l'entrée des flottes combinées, — dans les déclarations du gouvernement anglais, dans la circulaire de M. le ministre des affaires étrangères de France, dans les instructions des amiraux, dans le fait même du ravitaillement de l'armée turque d'Asie protégé par les vaisseaux anglais et français? La présence des deux escadres dans la Mer-Noire constitue-t-elle un acte de pure et stricte neutralité, comme le demande, à ce qu'il semble, le cabinet de Saint-Pétersbourg? Elle est un acte de neutralité, si l'on veut, en ce sens que les vaisseaux turcs n'iront point, sous notre protection, attaquer le territoire russe. Elle n'est point un acte de neutralité en ce sens qu'elle n'a nullement le même caractère vis-à-vis de la Russie et vis-à-vis de la Turquie. A l'égard de la Turquie, elle est un acte de secours et de protection; elle a pour but de défendre le territoire ottoman et d'aider les Turcs à le défendre. Lorsque la Russie prenait possession des principautés par une violation du droit public, elle assurait qu'elle voulait se borner à une attitude défensive. C'est justement l'Europe qui a ce rôle aujourd'hui. Par ses actes, elle dit à la Russie : « Vous avez pris un gage territorial; à notre tour, nous prenons un gage maritime; nos vaisseaux n'ont point une mission agressive, ils sont là pour préserver l'intégrité de l'empire ottoman considérée par nous comme une des conditions de l'équilibre occidental, consacrée par les traités, — et si quelque conflit s'élève, la responsabilité de l'agression devra peser tout entière sur celui qui ne se sera point arrêté devant cet intérêt universel. » C'est là le sens de la réponse qui

va être faite aux dernières demandes d'explications du cabinet de Saint-Pétersbourg. En ce moment même, la reine d'Angleterre, ouvrant le parlement à Londres, sans s'expliquer particulièrement sur cette réponse, achève de mettre en pleine lumière la situation commune de la France et de la Grande-Bretagne, réunies par un même intérêt. Le point le plus significatif du discours de la reine Victoria, c'est la demande de subsides pour l'augmentation de l'armée de terre et de mer.

Si quelque chose peut démontrer de quel poids doit être dans cette crise redoutable l'union de la France et de l'Angleterre, c'est le soin avec lequel tout le monde a l'œil fixé sur les rapports des deux pays, sur la conduite respective de leurs gouvernemens, sur leurs tendances. Cette situation, aujourd'hui commune, de la France et de l'Angleterre a-t-elle toujours été dans les phases diverses des affaires d'Orient complétement identique? N'y a-t-il même encore en ce moment aucune différence dans leurs relations avec le continent? D'un côté, on s'est plu à dire que les communications du cabinet de Saint-Pétersbourg avec les deux gouvernemens n'avaient pas tout à fait le même caractère, et c'eût été peut-être une habileté trop visible pour être bien efficace. D'un autre côté, il y a peu de jours encore, une portion de la presse anglaise se soulevait contre le prince Albert en l'accusant d'intervenir dans la direction des affaires, et d'avoir, en certains momens, communiqué par des voies extra-diplomatiques avec quelques souverains allemands, peut-être avec l'empereur de Russie lui-même. Le nom du prince Albert est évidemment ici à la place de celui de la reine. Au point de vue intérieur, il est permis de croire que ces accusations n'auront aucunes conséquences bien graves, et qu'elles n'iront pas jusqu'au parlement, si elles ne sont même déjà oubliées. Au point de vue de la question extérieure actuelle, que peut-il y avoir de vrai dans ces assertions? Il ne serait point certes extraordinaire que la reine eût fait savoir à quelques souverains du continent l'extrême répugnance qu'elle aurait à une guerre. Eût-elle fait adresser quelque appel à la sagesse et à la modération de l'empereur Nicolas lui-même, rien ne serait bien surprenant encore. Tant qu'on a espéré que le tsar finirait par céder et par accepter la paix, l'opinion publique n'a rien dit. Puis sont venues les preuves réitérées des intentions de la Russie, le désastre de Sinope a été connu, l'action de la politique russe s'est fait sentir en Perse et dans tout l'Orient : alors le cabinet de Londres a dû imprimer à sa politique un caractère plus décidé; l'opinion publique s'est émue et s'est dessinée avec une netteté singulière. Le prince Albert s'est trouvé là et a payé sans nul doute pour les déceptions de tous. C'est ainsi que pourraient s'expliquer peut-être ces brusques reviremens de l'opinion en Angleterre. Qu'en résulte-t-il pour le moment? C'est que si depuis l'origine de la question d'Orient la France a pu avoir en certaines occasions à presser l'Angleterre, il se peut qu'aujourd'hui elle ait à la modérer; mais en définitive ce sont là des nuances qui ne portent nulle atteinte à l'action commune des deux nations. La meilleure preuve, c'est qu'en présence des communications récentes de Saint-Pétersbourg, la première pensée des deux gouvernemens a été de faire une réponse identique, et c'est ainsi qu'après avoir suivi au fond une même conduite dans les diverses périodes de cette grave question, après avoir marché pas à pas, ne cessant de pro-

tester en faveur de la paix, après avoir indiqué un même but à leurs escadres, l'Angleterre et la France se trouvent amenées à affirmer de nouveau leur résolution de sauvegarder un grand intérêt continental dans les circonstances les plus décisives peut-être où l'Europe se soit rencontrée depuis quarante ans.

Placées au premier rang dans cette longue crise par leurs intérêts et par une sorte de position traditionnelle, la France et l'Angleterre devaient naturellement être les premières à sanctionner par des actes leur politique en Orient : elles l'ont fait. Quant à la Prusse et à l'Autriche, qui ont été jusqu'ici diplomatiquement d'accord avec les deux états de l'Occident, peut-on croire que, dans l'hypothèse d'éventualités plus graves, leur situation n'aura point à se dessiner d'une manière plus tranchée? Il est bien clair qu'une simple neutralité ne saurait être une politique suffisante. Comment admettre en effet que l'Allemagne, représentée par ses deux plus grands états, se désintéressât d'une question semblable au point de n'intervenir que sous la forme timide de négociations reconnues impuissantes? Et si elle intervient, comment ses actes ne seraient-ils pas du côté où ont été ses paroles jusqu'ici? Du reste, rien n'indique que l'Autriche méconnaisse ses intérêts à ce point de laisser se débattre sans elle les questions qui se rattachent à l'état actuel de l'Orient. S'il est une chance de ramener la paix, de la conquérir promptement, qu'on nous passe ce terme, cette chance est dans l'action commune des quatre grandes puissances jointe aux efforts communs de leur diplomatie. Pour l'Autriche aujourd'hui, se tourner vers la Russie, ce serait ajouter à la crise orientale la suspension des traités sur lesquels repose l'état territorial actuel de l'Europe; rester avec l'Angleterre et la France au contraire, agir avec elles, c'est, en poursuivant le maintien des traités en Orient, assurer leur intégrité dans l'Occident. Au fond, l'Autriche le sent bien, et depuis l'origine, dans la mesure compatible avec les égards dus à un allié tel que l'empereur Nicolas, elle n'a cessé de laisser éclater l'indépendance de sa politique. Certes son nom inscrit sur le protocole de Vienne signé après l'entrée des flottes dans la Mer-Noire démontre assez qu'elle n'entend point identifier sa conduite politique à celle de la Russie; ses intérêts sont avec l'Europe; ses efforts et sa parole ont été jusqu'ici du côté de l'Europe; elle ne ferait qu'être fidèle à elle-même, à ses intérêts et à ses premiers efforts en restant l'alliée de l'Angleterre et de la France. Son intervention active aurait d'autant plus d'importance que, mieux que tout autre état, par sa proximité du théâtre des événemens, elle peut arrêter la Russie au moment d'opérations plus décisives sur le Danube. Il est donc peu probable que l'Autriche reste neutre, et, malgré l'intimité d'anciens rapports, il est encore moins probable qu'elle se laisse aller aux séductions de la Russie. Quelque signification que puisse avoir en ce moment la mission du comte Orloff à Berlin et à Vienne, elle ne peut rien changer aux vrais intérêts de la Prusse et de l'Autriche. La réalité est que l'opinion générale en Allemagne est ouvertement prononcée contre la politique du tsar, et la Russie ne semble pas trouver plus de concours dans les états secondaires.

La déclaration de neutralité de la Suède et du Danemark est une sorte de protestation contre l'influence russe. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est l'empressement qu'ont mis les états scandinaves à se déclarer neutres avant

même d'y être sérieusement contraints par les circonstances, et dans l'état actuel cette déclaration n'est point sans importance. Le passage du Sund a pour la navigation dans les mers du nord de l'Europe la même importance qu'ont les Dardanelles au sud, et l'empereur Alexandre le comprenait si bien, qu'il appelait les deux détroits les clés de sa maison. Qu'on suppose le Danemark fermant en cas de guerre le passage du Sund aux flottes des puissances occidentales; ne serait-il pas comme un avant-poste de la Russie? La déclaration de neutralité des états scandinaves, leurs armemens pour soutenir cette neutralité, ne sauraient donc être considérés que comme des actes de réelle indépendance vis-à-vis du tsar. — Ainsi quel est le résumé de la situation actuelle du continent? La question orientale est arrivée à un degré de gravité où elle ne semble plus pouvoir être tranchée que par la guerre. D'un moment à l'autre, des incidens nouveaux peuvent surgir; mais, cette extrémité terrible acceptée dans l'intérêt et l'honneur de l'Occident, c'est aux quatre grandes puissances de l'Europe à songer que par leur accord elles peuvent ramener promptement la paix, comme aussi par leurs divergences et leurs antagonismes elles peuvent ouvrir la porte à une guerre longue et sanglante, épreuve nouvelle pour l'humanité et la civilisation.

Lorsque des questions semblables éclatent en quelque façon dans la politique, comme elles s'agitent sur un théâtre lointain et qu'elles n'ont point pour but un intérêt immédiatement saisissable, il est rare que dès l'origine elles passionnent l'opinion dans les pays mêmes dont les gouvernemens ont à exercer quelque action. On les voit d'abord avec une certaine indifférence, on les considère un peu comme une occupation de luxe que se donnent les gouvernemens et les peuples. Bientôt cependant l'opinion s'émeut par degrés, l'intérêt passe du cabinet des politiques dans toutes les autres sphères sociales. Il y a un moment où l'esprit public finit par s'échauffer et s'exalter. La masse n'a point sans doute une intelligence précise de ces complications qui tiennent tout en suspens; mais l'instinct du patriotisme lui révèle l'existence d'une lutte sérieuse entre un intérêt national et un intérêt étranger, et cela suffit. C'est ainsi que la question d'Orient a son retentissement intérieur. Depuis quelque temps, on peut remarquer un certain degré d'animation qui a grandi à mesure que les conjonctures s'aggravaient. S'il fallait résumer l'état de l'opinion, on pourrait dire que la question orientale et les considérations d'équilibre politique qui s'y rattachent ne sont point sans doute plus près d'être comprises dans leurs détails; mais de tous côtés il y a eu contre la Russie ce grief universel de la sécurité trompée, des intérêts atteints, des transactions interrompues. La Russie, il y a quelque temps encore, jouissait du plus grand ascendant sur le continent, elle était arrivée au plus haut point de considération : elle n'aboutit aujourd'hui qu'à soulever contre elle le patriotisme européen. Ce n'est pas seulement par ce côté moral du patriotisme mis en éveil que la question d'Orient fait sentir son action dans notre mouvement intérieur, elle y a sa place aussi sans nul doute par l'influence qu'elle exerce sur la situation matérielle et sur tous les intérêts. Ici chaque phase nouvelle, chaque aggravation des complications présentes se traduit en chiffres, en entreprises suspendues, et rouvre la perspective de dépenses considérables pour l'état. De là les vives préoccupations qui s'at

tachent naturellement à notre situation financière. Une récente publication officielle faisait connaître cette situation au point de vue du budget, et sous ce rapport elle n'aurait rien que de rassurant. En 1853 encore, les recettes ont augmenté de 74 millions. Les revenus indirects seuls ont donné 42 millions de plus que dans l'année précédente. Le budget de 1851 avait laissé un déficit de 101 millions, le déficit de 1852 ne s'est élevé qu'à 26 millions, celui de 1853 ne paraît devoir être que de 4 millions environ. Il y aurait donc une progression décroissante qui tendrait à ramener le budget à l'équilibre. Reste seulement l'imprévu, qui peut imposer des charges nouvelles sous la forme de dépenses extraordinaires, et ces dépenses extraordinaires elles-mêmes, comment y pourvoirait-on, si ce n'est par des moyens extraordinaires? C'est sans doute pour répondre aux premières nécessités de cette situation que le gouvernement élevait récemment à 5 1/2 pour 100 l'intérêt annuel des bons du trésor. Dans ces derniers temps, comme on sait, cet intérêt avait été singulièrement réduit, dans la pensée d'éloigner l'argent du trésor, qui n'en avait pas besoin, et de le faire refluer vers toutes les entreprises d'utilité publique. Les circonstances sont changées aujourd'hui. A ce point de vue, comme au point de vue des intérêts plus élevés de la civilisation morale et de la sécurité de l'Occident, il y a donc une nécessité évidente de ne point laisser se prolonger une incertitude qui paralyse tout sans compensation, et qui n'aurait en définitive ni les avantages de la paix ni les avantages de la guerre.

Quelles que soient cependant les préoccupations actuelles, c'est le propre d'un peuple qui sent la vie palpiter en lui de ne point se laisser absorber dans une pensée unique, de mener encore de front les affaires de l'intelligence et les affaires de la politique. Que la politique active suive la carrière que les événemens lui tracent, soit, — et en même temps que le génie de la littérature et des arts ne cesse d'accomplir son œuvre, interrogeant le passé, éclairant l'histoire, jugeant les hommes et les choses, représentant la vie humaine dans des fictions émouvantes, ou peignant dans quelque récit les contrées visitées par le voyageur. Mais ce travail régulier et fécond, c'est là justement ce qui est le plus difficile dans une société où les crises intellectuelles se mêlent depuis si longtemps aux crises morales et politiques accumulées. Quand un peuple a trempé son esprit dans toutes sortes d'inventions malsaines et d'habitudes équivoques, il ne s'arrache pas en un jour à ce chaos et à cette anarchie; il ne se retrouve pas subitement avec ses facultés libres, rajeunies et toutes prêtes à entreprendre des œuvres nouvelles. Il en résulte que la vie littéraire, elle aussi, a ses périodes où, à côté des efforts les plus méritoires et les plus justes, se révèlent nous ne savons quelles mœurs violentes et sans scrupule. Ce sont toutes les vanités irritées qui se redressent, les rancunes aigries, les grandes et les petites impuissances acharnées à simuler la vie, les petites vengeances longuement préméditées, et qui au besoin vont faire le tour du monde. Comment ne point remarquer le faible le plus actuel de beaucoup de ces esprits pour qui l'âge ne vient pas, à qui aucune leçon ne profite? Pour le moment, ils ont l'ambition d'être jeunes : ce sont en vérité d'agréables Céladons littéraires, qui accableraient volontiers tout ce qui n'est point eux de leur jeunesse d'un demi-siècle. Ils

sont, vous disons-nous, la séve, la vie, l'éclat, l'intelligence, l'éloquence de ce siècle! — et ils le prouvent en se le disant à eux-mêmes, puisque personne n'est tenté de le leur dire. Ils gesticulent devant le public, ils font le compte du nombre de mots que leur machine est susceptible de coucher sur le papier d'un jour à l'autre, et ils imaginent qu'ils font ainsi de la littérature! Il ne s'aperçoivent pas que la littérature est une autre chose qu'ils sont très excusables de ne pas comprendre, vu leur jeunesse sans doute, — qu'ils représentent une mode qui a eu cours il y a quelque vingt ans, et qui est passée comme toutes les modes passent, qu'ils ne sont plus ni gais ni amusans, et que le public, assez ébahi et très indifférent, les considère un peu comme des revenans d'un autre monde. Ces esprits-là et d'autres encore sont de très diverse sorte : ils peuvent se faire la guerre; il faut toutefois leur rendre cette justice, qu'ils s'accordent en un point, — dans la haine commune qu'ils nourrissent contre cette *Revue*. Oh! pour cela, les fantasques et les nébuleux prêtent la main aux inventeurs épuisés. A vrai dire, les hommes de la *Revue*, comme on se plaît à les nommer quelquefois, — le directeur, qui a le premier honneur de ces attaques aussi bien que ses collaborateurs, sont certainement d'esprit à ne point s'inquiéter outre mesure de ce déchaînement, tant qu'il n'excède pas, bien entendu, les limites littéraires. Dans le fait, ils l'ont bien mérité, et ils tâcheront de le mériter encore. Ils ont l'humeur bizarre et rebelle aux adulations vulgaires. Ils ont eu l'étrange prétention de garder toujours la liberté et l'indépendance de leur esprit. Ils ne s'emploient pas à broyer un encens équivoque pour les idoles si bien disposées cependant à le recevoir. Ces idoles, ils ont voulu souvent les voir et les toucher de près, en analysant leurs œuvres, pour savoir si elles sonnaient creux ou si elles ne sonnaient pas du tout, et si elles n'étaient pas par hasard de la plus humble argile. Voilà leur grand et suprême crime! Il auraient pu contester Dieu, travailler, eux aussi, à mettre la société à mal, c'était chose permise; mais porter atteinte aux idoles, mais discuter! à quoi ont-ils songé? Après cela, même en fait d'idoles, on leur rendra bien cette justice, qu'ils ne s'occupent pas de toutes, et, s'il leur venait à l'esprit une fois d'invoquer à leur tour la muse de l'ironie pour peindre au naturel ces personnages littéraires si bien remplis d'eux-mêmes, ils n'auraient qu'une crainte, c'est qu'on vînt leur dire que le silence est aussi une justice, et que c'est bien assez de s'arrêter, dans la littérature actuelle, aux œuvres et aux esprits chez qui éclate ou se maintient cette distinction que communique un instinct véritable de l'art.

Il est en effet un terrain naturel, c'est celui de l'art, où se retrouvent sans effort tous les esprits sincères. Là ils se rencontrent, loin des atmosphères malsaines, comme en un lieu connu et préféré. Ils peuvent différer sans doute, et ils diffèrent effectivement; ils n'ont ni les mêmes goûts, ni les mêmes répugnances, ni les mêmes tendances. Ils envisageraient peut-être bien des choses sous des aspects opposés; mais il est du moins des talens qui, au milieu de leurs inégalités et de leurs faiblesses passagères, savent garder leur relief. Ils ne s'occupent pas à attrouper les passans. S'ils racontent les inventions de leur esprit, ils tâchent de le faire avec la bonne grâce d'une imagination juste; si c'est l'histoire qu'ils évoquent, ils s'efforcent de l'interroger

en toute sincérité; s'ils font le récit de quelque excursion dans une contrée étrangère, ils racontent leurs souvenirs et leurs impressions de façon à faire sentir l'attrait auquel ils ont cédé eux-mêmes. Certes M. Théophile Gautier a semé sur sa route d'écrivain et de fantaisiste plus d'un paradoxe. Ce qu'on ne peut lui contester cependant, c'est un rare instinct de toutes les choses de l'art. Dans l'excès même de son adoration de la forme, il y a un souffle de poésie que n'ont jamais recueilli ses vulgaires imitateurs. C'est un observateur paradoxal, mais piquant, très pittoresque et très poétique dans les descriptions qu'il fait des pays qu'il visite. Tel qu'il est dans ses bons jours, M. Gautier se retrouve dans un récit publié récemment sur *Constantinople*. M. Gautier a horreur des voies battues et des lieux communs; aussi ne craignez pas qu'il se livre à une élucidation nouvelle de la question d'Orient. Non certes, il ne raconte ni la visite du prince Menchikoff, ni les changemens de ministère; il ne nous parle pas même de la réforme turque. Si M. Gautier s'écoutait, il serait trop bon Turc pour être du parti de la réforme; mais ce qu'il raconte, ce qu'il peint, ce qu'il décrit, c'est l'attrait de cette mer enchantée du Bosphore, c'est l'éclat taciturne des nuits semées d'étoiles, tandis qu'on se laisse aller sur son caïque, c'est en un mot l'originalité des lieux, des choses et des hommes de l'Orient. Constantinople a assurément un peintre comme elle en a eu peu souvent. Si bien qu'on fasse cependant pour écarter la politique importune et maussade, ne renaît-elle pas par momens du détail le plus futile? Cette originalité même de la vie orientale, que M. Gautier décrit parfois avec une nouveauté singulière, elle est en train de disparaître, au grand détriment de la couleur pittoresque, et il faut voir dans quelle indignation entre le spirituel voyageur en voyant le costume européen se substituer au vêtement turc, et les draps anglais remplacer les étoffes de l'Orient. C'est ainsi qu'un détail de mœurs, un costume, des bottes vernies aux pieds du chef des croyans, ramènent sans cesse au grand problème, celui du travail de la civilisation en Orient et de la transformation de ces contrées. La seule chose impérissable, c'est ce que la nature a fait, c'est l'admirable situation de cette ville de Constantinople, disputée par toutes les influences, c'est la sérénité de ce ciel que les révolutions ne changent pas, qui a éclairé tant d'événemens mémorables, et qui brille sur l'obscur batelier du Bosphore comme sur le sultan, comme sur le voyageur d'un jour qui s'enivre en courant de ses splendeurs.

Décrire les beautés naturelles d'une contrée privilégiée, ressaisir les nuances de son originalité locale, c'est l'œuvre de l'observation pittoresque, c'est l'œuvre de cette éloquence de l'imagination qui sait faire revivre un paysage et trouver des traits saisissans pour peindre le ciel et la mer. Décrire les hommes, leurs passions, leurs luttes, leurs révolutions même, c'est l'œuvre de l'observation morale, historique ou politique, soit qu'on cherche autour de soi quelque image rajeunie de la vie humaine, soit qu'on recompose une époque dans sa variété, soit qu'on cherche à faire jaillir une idée d'une combinaison nouvelle de personnages et de caractères. Le roman historique a parfois le mérite de réunir ces traits divers. Ce double procédé d'observation et de reproduction semi-historique, semi-romanesque, un écrivain suisse, M. Félix Bungener, dans un livre intitulé *Julien ou la Fin d'un Siècle*, vient de l'ap-

pliquer à une époque qui ne prête guère pourtant au roman et à la fiction. Cette époque que peint M. Bungener, c'est la fin du XVIIIe siècle, avec ses ivresses, ses corruptions et ses catastrophes. C'est vers 1780 que se reporte l'auteur, et il a ainsi le prologue du drame, le mouvement de toute cette société qui va périr, puis les scènes tragiques de la révolution, tout cela se groupant autour d'un personnage dont la destinée forme en quelque sorte l'unité de ce tableau. Il y a certes dans ces pages un remarquable talent et une connaissance familière du XVIIIe siècle dans ces années déclinantes. Mille détails s'enchâssent dans le récit, de manière à reproduire la physionomie de cette pauvre société française si menacée. L'idée même du livre avait sa puissance. Elle consiste à faire du héros, de Julien, un fils de Rousseau, un de ces enfans abandonnés par l'auteur d'*Émile*, et à le conduire pas à pas jusqu'aux scènes sanglantes du 2 septembre, où au spectacle des égorgemens il est presque tenté de maudire son père, en qui il voit l'un des premiers auteurs de la révolution. Mais où donc était la nécessité, pour développer cette idée, de faire de ce fils de Jean-Jacques un prêtre, et de mêler à ces tableaux la querelle mal déguisée du catholicisme et du protestantisme? D'abord il est toujours d'un effet assez douteux de chercher l'intérêt d'une fiction romanesque dans les luttes intimes de la conscience d'un prêtre, et en outre la révolution française est un événement qui moins que tout autre comporte ces peintures d'antagonismes d'église. Par ce qu'elle avait de bon dans son principe, la révolution française ne faisait que réaliser dans les lois des idées consacrées par le christianisme; par ce qu'elle avait de violent et de détestable, elle était également hostile à toutes les religions, de même qu'elle a créé une menace permanente pour toutes les sociétés modernes.

Tous, plus ou moins, les différens pays de l'Europe portent encore la marque des événemens qui ont rempli la première moitié de ce siècle, et dont le point de départ est la révolution française. C'est là ce qu'ils ont de commun. Les embarras et les crises de leur vie intérieure tiennent le plus souvent à des causes identiques. Il ne faudrait pas cependant se fier à de trop illusoires analogies. S'il y a des lois générales qui semblent dominer le développement des divers peuples de l'Europe et qui expliquent leurs révolutions, il y a dans le détail de leur histoire une infinité d'élémens locaux, nationaux, qui laissent à leur existence tout ce qu'elle a de profondément distinct. Ils peuvent marcher au même but mystérieux, ils y marchent souvent en vérité par des voies qui ne se ressemblent pas. Quelque habitude qu'on ait eue de chercher au-delà des Pyrénées un reflet des autres peuples engagés dans la même voie de tentatives constitutionnelles, il n'est point d'analogie certainement qui pût suffire à expliquer l'état actuel de l'Espagne. A considérer la Péninsule dans son ensemble, dans l'apparence, tout est calme, tout semble vivre de la vie ordinaire. Depuis dix ans, aucune insurrection sérieuse n'est venue troubler le pays. L'Espagne a même traversé avec une sorte de gloire les révolutions dernières; les passions politiques se sont amorties dans les masses. Et cependant on ne saurait méconnaître aujourd'hui au-delà des Pyrénées tous les symptômes d'une crise imminente. La dynastie elle-même se sent peut-être menacée. Les scissions entre les hommes et les partis deviennent de jour en jour plus graves. Les oppositions coalisées deviennent de plus en plus implacables. C'est à tel point qu'on a pu voir ré-

cemment les journaux de l'opposition garder un silence affecté au sujet de la naissance d'une infante et de sa mort, qui a suivi de près. De nouveaux manifestes sont adressés à la reine. Il y a peu de jours encore, un certain nombre d'hommes considérables, MM. Olozaga, Infante, Rios-y-Rosas, Gonzalès Bravo, Pacheco, Madoz, Ros de Olano, le duc de Rivas, etc., assez singulièrement associés à beaucoup d'autres écrivains plus obscurs, adressaient une communication à la presse opposante pour offrir leurs plumes comme au moment du plus extrême péril. Quant au ministère, dont le devoir est de couvrir l'autorité royale, et qui s'était proposé de désarmer l'opposition, — après avoir essayé de réunir les cortès, il se trouve plus que jamais placé aujourd'hui dans l'alternative d'une retraite ou de quelque chose qui doit fort ressembler à un coup d'état; mais quelle sera la nature de ce coup d'état, et d'un autre côté, quel est le dernier mot des oppositions coalisées? Là est la question aujourd'hui, là est la gravité de la situation de la Péninsule.

Le mot de cette situation, pourquoi ne le dirait-on pas, puisque c'est à peu près le secret de tout le monde? La vérité est que, pour une cause ou pour l'autre et par une série d'évolutions singulières, l'opposition en Espagne en est arrivée, dit-on, dans ces derniers temps, à caresser un projet des plus inattendus. Il ne s'agirait de rien moins que d'un plan qui tendrait à réunir de nouveau l'Espagne et le Portugal; à Lisbonne comme à Madrid, on s'en préoccupe, assure-t-on. Conçu à loisir, avec maturité, de manière à ne porter atteinte à aucune situation, au moyen, par exemple, de quelque alliance entre les deux familles royales, certes ce projet soulèverait encore des difficultés sérieuses de plus d'un genre. Si ce n'était que le fait d'un esprit de changement qui y verrait l'occasion indirecte de poser une question de souveraineté et de mettre en doute la permanence de la dynastie de Bourbon au-delà des Pyrénées, on ne s'est point dissimulé sans doute que c'est là le programme d'une révolution et de guerres civiles qui peuvent durer cinquante ans, pour ramener, au bout du compte, l'Espagne et le Portugal également épuisés au point où ils en sont aujourd'hui politiquement. Indépendamment des complications plus délicates qui surgiraient aussitôt, imagine-t-on en effet ce qui arriverait le jour où se poserait cette simple question de savoir où serait le siége du gouvernement? Faudrait-il aller de Barcelone à Lisbonne ou d'Oporto à Madrid? L'Espagne et le Portugal sont deux pays qui semblent faits pour vivre ensemble, et entre lesquels malheureusement il existe une véritable incompatibilité d'humeur. On a de tout temps parlé de leur union, et cette union n'a pu subsister que soixante ans dans leur histoire. Quoi qu'il en soit, l'idée existe, à ce qu'il paraît. Seulement ce serait trop dire que d'attribuer à cette idée l'importance d'un plan arrêté et de supposer même qu'elle existe à un égal degré chez tous les hommes qui passent pour faire de l'opposition. N'eût-elle eu pour quelques imaginations ardentes que la valeur d'une tentation, cela suffit pour laisser pressentir la situation des esprits. Un des plus curieux problèmes serait de savoir comment on en est venu là. Nous savons tout ce que peut dire l'opposition espagnole. C'est un malheur lorsque les hommes les plus éminens, dont l'opinion est en grande majorité dans le pays, sont hors des conseils; mais qui a contribué à ce résultat plus que le parti constitutionnel lui-même par un travail permanent de dislocation et de dissolution? Parmi ceux qui considéreraient aujourd'hui

comme un bienfait et une garantie la présence du général Narvaez au pouvoir, beaucoup n'ont-ils pas été des premiers à hâter sa chute? Qu'en est-il résulté? Il s'en est suivi cet état où il n'existe aucune force d'opinion et où il ne reste debout que l'autorité royale. L'autorité de la reine est la seule force, disons-nous, et c'est aussi le point où se dirigent toutes les attaques, quelque déguisées qu'elles soient.

C'est en présence de cette situation que se trouve le gouvernement espagnol, aujourd'hui, comme on sait, entre les mains du comte de San-Luis et de ses collègues. Quelle sera la conduite du cabinet de Madrid? Bien des hommes modérés et sages croient que la plus grande force serait dans l'emploi décidé et énergique des moyens strictement légaux. Il n'est point surprenant que d'autres considèrent comme le plus urgent de faire face à un danger qu'on redoute et qu'on s'exagère peut-être. Aussi est-il très présumable que le ministère espagnol a aussi ses projets, qui tendraient à modifier la situation politique actuelle de la Péninsule. Du reste ces projets, assure-t-on, ne seraient point dans le même sens que les plans de réforme de M. Bravo Murillo; ils seraient au contraire une extension libérale de la constitution, qui ferait notamment disparaître le sénat. En un mot, le but du cabinet espagnol serait, selon les apparences, de faire une trouée à travers les partis actuels pour aller chercher un appui dans la masse du pays, où subsiste toujours le sentiment monarchique; mais c'est là une expérience grave à coup sûr : elle pourrait avoir un premier succès; en serait-il toujours de même? Dans tous les cas, ce n'est probablement qu'une extrémité tenue en réserve. En attendant, le cabinet de Madrid, faute d'avoir pu ramener à lui l'opposition, essaie de la dissoudre d'autorité. Il a envoyé plusieurs généraux sur divers points : le général Manuel de la Concha et le général O'Donnell aux Canaries, le général Jose de la Concha et le général Infante aux Baléares, le général Armero dans une ville continentale d'Espagne : presque tous ont obéi. Jusqu'ici le général O'Donnell a seul résisté à l'ordre qu'il avait reçu, et si l'on songe que, d'après une récente circulaire du ministre de la guerre, le général O'Donnell est exposé à être rayé des cadres de l'armée, il est à craindre que la résolution de se soustraire à toute recherche jusqu'ici ne cache quelque résolution plus grave. L'armée en effet, c'est là aujourd'hui que sont tentés de se tourner tous les regards. L'armée peut être la force du gouvernement, comme elle peut être un instrument puissant contre lui, si elle venait à lui manquer. Ce qu'il y a de plus singulier au milieu de ces conjonctures, c'est l'attitude du pays lui-même. La masse de l'Espagne semble indifférente à ces agitations sourdes des sphères politiques. Elle reste calme, n'ayant qu'un désir, celui de la paix, ne ressentant qu'un besoin, celui de voir ses intérêts et sa fortune se développer, son agriculture s'améliorer, ses chemins de fer se construire. C'est là un spectacle qui devrait exercer une influence salutaire sur l'esprit du gouvernement et de tous les hommes politiques de la Péninsule. La reine Isabelle elle-même ne saurait méconnaître ce qu'il peut y avoir de danger pour elle dans l'éloignement de tous ceux qui ont le plus contribué à l'affermissement de son trône, et si, comme nous n'en doutons pas, il est en son pouvoir d'écarter bien des causes qui expliquent et aggravent cet éloignement, il y aurait certes peu de prévoyance à aller jusqu'au bout de

cette situation. Quant aux hommes politiques de l'Espagne qui ont joué jusqu'ici, et à juste titre, un grand rôle dans leur pays, et qui sont maintenant hors des affaires, c'est à eux peut-être qu'il appartient plus particulièrement d'user de prudence et de circonspection, de ne point laisser dégénérer les oppositions permises et naturelles en perturbations publiques ou en scissions irréparables, et par là ils peuvent rendre encore le plus signalé service à la monarchie constitutionnelle espagnole dans des épreuves dont on la croyait affranchie.

Un des plus tristes exemples de l'incurable anarchie où puisse tomber un peuple, et dont devraient bien travailler à se préserver ceux qui en sont sortis, c'est bien certainement la république mexicaine. Ce n'est point que le Mexique soit en ce moment en proie à quelque nouvelle révolution intérieure; la révolution qui s'accomplit s'opère du moins pacifiquement; elle a pour but de fortifier l'autorité, comme on dit, et pour cela, il y a quelque temps, la ville de Guadalaxara a pris l'initiative d'une résolution qui confère des pouvoirs dictatoriaux au général Santa-Anna. Cette délégation ne saurait être plus large, elle donne la dictature au président actuel pour le temps qu'il jugera nécessaire. En cas de décès ou d'incapacité physique, il a la faculté de choisir son successeur; en outre le général Santa-Anna a le titre d'altesse sérénissime. Ce n'est point le rétablissement de l'empire éphémère d'Iturbide, c'est un acheminement peut-être, peut-être aussi une halte entre deux révolutions. Le Mexique a pris le moyen le plus court pour se préserver des crises électorales; mais ce n'était pas là son plus grand danger : son mal, c'est la dissolution qui travaille les provinces, rend tout gouvernement impuissant et ouvre son territoire à toutes les entreprises. Il y a peu de temps encore, on a eu ce spectacle singulier : une bande d'aventuriers recrutés à San-Francisco s'est abattue sur un port du Mexique; les autorités mexicaines ont été expulsées, quelques habitans ont été tués, et l'indépendance de la Basse-Californie a été solennellement proclamée. Le héros principal de cette aventure est un Américain, M. Walker, qui s'est institué président de la république nouvelle et a nommé ses ministres. Une proclamation de Walker est venue du reste expliquer l'événement. Ce qui en résulte de plus positif, c'est que, le Mexique ne faisant rien pour la prospérité de ses provinces, ne pouvant pas même les défendre, Walker et ses compagnons, en tentant de le déposséder, ne font qu'accomplir un décret de la Providence. Ce n'est là en définitive qu'une brutalité d'aventuriers américains qui peut être repoussée par les armes, déjà même les bandes de Walker paraissent avoir été battues et dispersées. Ce qui serait plus grave, ce serait un traité entre les gouvernemens de l'Union et du Mexique dont il a été question, traité qui aurait été signé par le général Gadsden, et qui aurait pour effet de céder aux États-Unis les provinces de la Basse-Californie et de Sonora, moyennant une somme de 50 millions de dollars payée au gouvernement mexicain. S'il en était ainsi, ce serait un épisode nouveau du démembrement du Mexique, démembrement que les Américains poursuivent d'abord par les assauts répétés de leur ambition, et qu'ils font consacrer ensuite par des traités. Voilà les deux ennemis entre lesquels vit le Mexique, toujours renvoyé de l'un à l'autre, — l'anarchie et le démembrement.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Malgré les difficultés survenues dans les hautes régions de la politique extérieure, la saison musicale poursuit son cours, et les fêtes de l'esprit se succèdent, comme si la question d'Orient n'était pas venue compliquer les relations des gouvernemens de l'Europe. Le plaisir est un grand diplomate, il dénoue bien des nœuds que l'épée d'Alexandre ne trancherait pas aussi facilement, et il n'est pas impossible qu'après quelques dissonances mal préparées, il ne finisse par rétablir l'harmonie dans le concert européen. En attendant, l'Opéra fait de louables efforts pour fixer l'attention publique et se maintenir au rang qu'il occupe parmi les institutions libérales de la nation. S'il ne réussit pas toujours à toucher le but qu'il se propose, si l'administration est trop souvent livrée à l'incertitude, n'ayant ni un plan bien arrêté, ni assez d'indépendance pour réaliser lentement des réformes nécessaires qui porteraient de bons fruits, elle essaie au moins d'exciter la curiosité par des représentations extraordinaires et des apparitions successives d'artistes éminens. Sans doute on pourrait se demander s'il est de l'intérêt et de la dignité de l'art qu'on sacrifie l'ensemble d'un grand établissement lyrique à quelques talens surfaits par une publicité peu scrupuleuse. L'exemple de la Comédie-Française n'est-il pas là pour nous apprendre qu'un artiste, admirable d'ailleurs par certaines qualités saillantes, peut rompre l'équilibre d'une administration bien ordonnée et mettre en péril le théâtre qui a fait son éducation et sa fortune? Or, si tel est le résultat qu'a produit la domination de Mlle Rachel à la Comédie-Française, que sera-ce dans un théâtre lyrique, où les grands effets dépendent de l'homogénéité des parties concertantes? A Dieu ne plaise que nous soyons hostiles à ces belles et puissantes natures qui surgissent de temps en temps et qui viennent nous consoler du règne de la médiocrité; mais si les Pasta, les Malibran, les Rachel, sont des êtres privilégiés, à qui il faut beaucoup pardonner parce qu'ils nous font beaucoup aimer, on ne doit pas la même indulgence à ces ambitions désordonnées qui mêlent à beaucoup de plomb quelques parcelles d'or.

Il y a environ une dizaine d'années, en 1844, qu'une jeune Allemande des environs de Berlin vint à Paris pour s'y perfectionner dans l'art du chant. Sur la recommandation de M. Meyerbeer, elle s'adressa à M. Bordogni, professeur habile et bien connu, qui lui donna d'excellens conseils. Ses études étaient à peine ébauchées, que la famille de la jeune élève voulait déjà la rappeler, lorsque M. Bordogni insista pour qu'on la laissât encore quelque temps sous sa direction, promettant à ce prix un succès complet. Après deux ans d'études assez bien employés, Mlle Cruvelli fit un voyage en Italie et débuta à Venise en 1846 dans la *Norma* de Bellini, avec un très grand éclat. Elle fut engagée successivement à Milan, à Trieste, à Gênes, et partout elle reçut un accueil favorable. Quelques épisodes qui échappent à la juridiction de la critique, des actes trop fréquens d'insubordination aliénèrent bientôt à Mlle Cruvelli les sympathies du public italien, qui n'est pourtant pas bien évère pour ceux qui l'amusent un instant. C'est alors que Mlle Cruvelli eut

l'idée de revenir à Paris, où elle débuta au Théâtre-Italien en 1850, par le rôle d'Elvira, dans l'*Ernani* de M. Verdi. Nous fûmes des premiers à saluer l'avénement d'une jeune cantatrice qui, sans protecteurs et sans bruit, venait se soumettre au jugement de la critique et à celui du public impartial. Son succès fut spontané et général, et, sans nous faire illusion sur les nombreux défauts qu'on pouvait lui reprocher, nous eûmes le plaisir de lui annoncer une brillante carrière, si elle était assez sage pour résister aux pernicieux conseils qu'on ne manquerait pas de lui donner bientôt.

Malheureusement Mlle Cruvelli ne tarda pas à succomber aux piéges que l'industrie présente à tous ceux qui arrivent de nos jours à la renommée. Comme tant d'autres artistes que nous pourrions citer, Mlle Cruvelli a pris au sérieux les énormités qui s'impriment chaque jour à Paris sur la musique, et, dédaignant les bons avis de ceux qui l'avaient si bien guidée jusqu'alors, elle s'est cru un de ces talens supérieurs qui veulent des hommages et non pas des conseils. Les avertissemens salutaires ne lui furent pourtant pas épargnés. Elle dut s'en apercevoir à l'accueil qu'on lui fit dans *il Barbiere di Siviglia*, dans *la Figlia del Regimento*, dans la *Luisa Miller* et jusque dans la *Norma*, où elle était fort inégale et bien loin de Mlle Grisi, qui avait imprimé à ce rôle l'empreinte de sa beauté majestueuse et celle de son talent, plus énergique que délicat. Des prétentions inadmissibles et des mécomptes de tout genre avaient rendu Mlle Cruvelli impossible au Théâtre-Italien, lorsque l'administration de l'Opéra, qui aurait pu avoir Mlle Cruvelli trois ans plus tôt et sans d'aussi grands sacrifices, a eu l'idée de se l'attacher pour deux ans. Mlle Cruvelli vient de débuter dans le rôle de Valentine des *Huguenots* avec un succès que nous allons apprécier.

Mlle Sophie Cruvelli, qui est maintenant dans toute la plénitude de la jeunesse, est une grande et belle personne, à la taille élancée, dont les ondulations et les tressaillemens indiquent la vigueur et l'impressionnabilité. Une physionomie originale, qui a quelque chose d'étrange et même d'un peu sauvage, des yeux enfoncés sous la voûte frontale, d'où ils lancent des éclairs confus et menaçans, — une bouche dédaigneuse, plus faite pour exprimer la colère que les sentimens affectueux, — une poitrine osseuse et large, qui frémit à la moindre secousse comme une table d'harmonie, tout cela forme un ensemble de qualités précieuses pour une cantatrice dramatique. Sa voix est un *mezzo soprano* d'une étendue presque de deux octaves. Fatiguée et déjà ternie dans les notes extrêmes du registre aigu, cette voix, qui ne manque ni de charme ni d'une certaine flexibilité, est puissante et très sonore dans la partie vraiment caractéristique de son échelle, qui est renfermée entre le *fa* du milieu et celui de l'octave supérieure. A ces huit cordes vibrantes, qui forment le corps de la voix, Mlle Cruvelli peut ajouter, dans les momens suprêmes, quelques notes de luxe et s'élancer victorieusement depuis l'*ut* au-dessous de la portée jusqu'à sa double octave supérieure. Tels sont les avantages et pour ainsi dire les élémens matériels que la nature a mis à la disposition de la jeune cantatrice pour atteindre le but de l'art du chant, qui est de charmer les cœurs par les inflexions de la voix humaine.

On sait que le rôle de Valentine dans *les Huguenots* a été créé dans l'origine par Mlle Falcon avec un succès qui a laissé une vive impression dans les sou-

venirs des amateurs. Depuis que Mlle Falcon a été forcée de quitter un théâtre où elle n'a pas été remplacée, un grand nombre de cantatrices se sont essayées avec plus ou moins de bonheur dans ce rôle, qui, pour n'être pas très long, n'en est pas moins l'un des plus difficiles qu'il y ait dans le répertoire moderne. Nous ne sommes pas de ceux qui refusent au virtuose le droit d'ajouter sa propre inspiration à celle du compositeur dont il interprète la pensée : quoi qu'il fasse, l'homme a besoin de liberté, et il ne peut rien résulter de grand dans les arts de la coopération d'instrumens passifs qui n'auraient pas conscience de leur activité intérieure; mais si nous refusons de souscrire à la théorie exclusive propagée par Gluck dans un temps où ce grand homme avait besoin de réagir contre la toute-puissance des sopranistes italiens, nous exigeons avec le sens commun que le virtuose respecte la conception du maître dont il est l'organe, et qu'il ne la modifie, dans les parties accessoires, que pour mieux s'en assimiler l'esprit. Cette part d'initiative réservée au virtuose dans l'exécution d'une œuvre musicale a été fort bien définie par Hegel dans son *Esthétique*, et c'est dans l'usage que fait le chanteur dramatique de cette part de liberté qu'on ne peut lui refuser qu'on reconnaît s'il est un véritable artiste. On voit qu'il n'y a pas de petite question où l'esprit humain n'ait à résoudre ce grand problème de la conciliation de l'ordre et de la liberté.

Le caractère de Valentine, tel qu'il a été dessiné par M. Scribe et peint par M. Meyerbeer, est tout à la fois énergique et tendre. Fille soumise, ayant dans le cœur une passion chaste et profonde, elle succombe dans une lutte sanglante en proférant le nom de son père et celui de son amant. Ce caractère de femme, qui reflète quelques lueurs de celui de Pauline dans le *Polyeucte* de Corneille, avait été admirablement saisi par Mlle Falcon. Elle en avait fondu les nuances dans une savante composition où sa propre inspiration s'ajoutait à celle du maître, sans en altérer l'économie. Mlle Cruvelli, au contraire, a fait jaillir du caractère de Valentine toute la partie énergique, qu'elle exprime parfois avec une crudité d'accens qui a surpris même le public de l'Opéra. Ainsi, dans le duo du troisième acte qu'elle chante avec Marcel, lorsqu'elle dit à ce vieux serviteur : *Je suis une femme qui l'adore et qui mourra... mais en sauvant ses jours*, Mlle Cruvelli fait un point d'orgue où du *la* supérieur elle descend précipitamment jusqu'au *re* en bas, et, dans un *portamento* violent, elle réalise un de ces contrastes vulgaires que dédaignent les grands artistes. Ce *hiatus* énorme que Mme Tedesco emploie si fréquemment, et que Mme Alboni elle-même, hélas! place quelquefois au nombre de ses séductions, Mlle Cruvelli le reproduit sans cesse et sans mesure. Dans la belle phrase du *cantabile* de ce même duo avec Marcel : *Ah! l'ingrat... d'une offense mortelle*, la voix pleine et sonore de la jeune et belle cantatrice vibre sans efforts, et remplit la salle d'une émotion qu'on voudrait éprouver plus souvent. Dans la grande et magnifique scène du quatrième acte entre Raoul et Valentine, Mlle Cruvelli trouve quelques élans pathétiques qui désarmeraient les juges les plus difficiles, si la virtuose savait mieux en préparer l'explosion. C'est là en effet le grand reproche qu'on peut faire à Mlle Cruvelli, de manquer de prévision, et de se livrer tout entière à l'inspiration du moment. Si elle comptait moins sur son courage que sur son intelligence, peut-

être parviendrait-elle à mériter les éloges qu'on lui prodigue pour plaire à ses beaux yeux.

Que manque-t-il donc à Mlle Sophie Cruvelli pour atteindre au rang suprême, pour franchir ce degré qui, dans toutes les carrières, sépare les Parménion d'Alexandre, les Antoine de César, les Donizetti de Rossini, les Giulia Grisi de la Malibran? Elle est belle, jeune, douée d'une voix magnifique qui peut braver impunément les plus grands périls; elle a de l'ardeur comme un cheval de bataille qui tressaille au son de la trompette; cantatrice suffisante pour le genre qu'elle vient d'adopter, elle prononce très bien, et sa pantomime a souvent de la noblesse. Il ne lui manque qu'une toute petite chose, un rien, un souffle imperceptible qu'on nomme l'idéal, et qui faisait dire à Raphaël ces mots si connus : *Essendo carestia di belle donne, io mi servo di certa idea, che mi viene alla mente.* L'idéal, dont se moquent les gens vulgaires comme on se rit de l'amour qu'on n'a jamais éprouvé, est cette dernière goutte de lumière qui s'ajoute à la lumière naturelle, et sans laquelle, quoi qu'on fasse, on n'est pas du petit nombre des élus. Sans exiger de Mlle Cruvelli ce don des miracles, qui est rare dans tous les temps, qu'elle se montre seulement docile aux bons conseils qu'on peut lui donner, et elle pourra encore fournir une assez belle carrière.

Ces réserves de la critique faites, nous n'avons plus qu'à féliciter la direction de l'Opéra de s'être attaché Mlle Cruvelli, qui convient parfaitement à ce genre de drame lyrique qui, depuis Lulli jusqu'à l'auteur des *Huguenots*, est le partage de l'école française. Nous sommes d'autant plus autorisé à conclure ainsi nos observations, que nous-mêmes avons été des premiers à éveiller l'attention de M. Meyerbeer sur les belles qualités de la jeune cantatrice allemande. — *Les Huguenots* sont exécutés avec assez de soin. M. Gueymard a de bonnes intentions, et, dans le grand duo du quatrième acte, il dit fort bien la phrase capitale qui résume toute la situation. M. Obin, dans le personnage de Marcel, fait preuve d'un véritable talent. C'est le seul artiste qui comprenne à l'Opéra ce que c'est que composer la physionomie d'un rôle, et qui, en restant fidèle à la lettre de la partition, sache y ajouter sa propre inspiration.

Le théâtre de l'Opéra-Comique est toujours dans la situation d'un amant transi qui attend sa bien-aimée, c'est-à-dire le nouvel ouvrage de M. Meyerbeer. Pour l'instant, nous n'avons qu'à signaler l'apparition d'un petit opéra en un acte de M. Reber, *les Papillottes de M. Benoist*. Sous ce titre, MM. Jules Barbier et Michel Carré ont mis en couplets une fort jolie petite comédie de Goethe, *Frère et Sœur*, qui avait déjà passé par le laminoir de M. Scribe. La musique de M. Reber, sans avoir rien de bien nouveau et de bien piquant, est écrite avec soin; on y remarque de charmans couplets, — *Suzanne n'est plus un enfant*, — que M. Couderc dit avec goût.

Le Théâtre-Italien a décidément repris le rang qui lui appartient dans les plaisirs de la haute société parisienne; il est devenu le vrai rendez-vous de la bonne compagnie et de tous ceux qui ne mettent rien au-dessus d'une voix naturelle assouplie par l'étude, pour exprimer sans efforts les sentimens de l'âme dans les régions tempérées de la passion. Fidèle à cette règle suprême du goût qui repousse les extrêmes, et qui n'admet pas que l'organe vocal de

l'homme puisse être chargé de rendre les mouvemens impétueux de la colère, l'école italienne sera toujours la première du monde tant qu'elle restera docile au génie qui l'a fondée. On ne chante pas en Allemagne, on y accompagne la symphonie; on ne chante pas à l'Opéra, on y déclame de la tragédie lyrique; on ne chante pas à l'Opéra-Comique, on y débite de l'esprit : on ne chante vraiment qu'au Théâtre-Italien. Qu'y a-t-il au monde de plus exquis à entendre que l'Alboni dans la Rosina du *Barbiere di Siviglia?* Quelle voix, quelle facilité, quel *brio* et quel enchantement de l'oreille! Voyez comme M. Mario lui-même s'efface à côté d'elle dans ce rôle d'Almaviva, dont il n'a plus la tradition! Il écourte toutes les phrases et chante la *cavatina* de l'introduction, *ecco ridente il cielo*, avec le laisser-aller d'un grand virtuose qui aurait acquis le droit de ne plus rien apprendre. M. Rossi, dans le rôle de Bartholo, fait aussi trop de grimaces, et malgré son entrain et sa bonne humeur, il serait à désirer qu'il chantât l'air de Rossini : *A un dottor della mia sorte*, au lieu d'en intercaler un autre d'un compositeur obscur. Nous ne cesserons encore de nous élever contre l'excessive rapidité de mouvemens qu'il plaît à M. le chef d'orchestre d'imprimer à presque tous les morceaux un peu vifs. Le quintetto du second acte du *Barbiere*, le duo de *l'Italiana in Algieri : Se inclinassi a prender moglie*, sont complétement défigurés par l'espèce de *furia* qui s'empare tout à coup de M. Benetti, et dont il exprime la trépidation par des gestes de possédé. Un peu plus de calme et de bon sens feraient bien mieux notre affaire et celle du public, qui veut entendre la musique de Rossini telle qu'elle est écrite. Le Théâtre-Italien a fait une excellente conquête dans un jeune baryton, M. Graziani, dont la belle voix *tenorizante* n'est pas moins remarquable que le bon sentiment musical dont il est pénétré. Lorsque M. Graziani aura perdu la timidité qui le gêne sur la scène, et que sa voix sonore aura acquis la souplesse qui lui manque par des études de vocalisation qu'on ne fait plus en Italie, il ne lui sera pas difficile d'arriver à une grande renommée. Le Théâtre-Italien, qui est en pleine prospérité, nous prépare des nouveautés qui ajouteront un attrait de plus aux belles représentations qu'il nous donne depuis le commencement de la saison.

L'ombre de Donizetti doit être bien contristée, s'il lui est donné de voir, par-delà le fleuve qu'on ne repasse plus, ce qui se fait sur cette terre. L'auteur de *la Favorite*, des *Martyrs* et de *la Fille du régiment* méritait-il l'outrage qu'on vient de lui faire à l'Opéra et au troisième théâtre lyrique, en exhumant deux partitions, *Betly* et *Élisabeth*, qui auraient dû rester enfouies où on les a trouvées? Les prétendus admirateurs du compositeur charmant dont nous déplorons la mort prématurée ont été cette fois bien mal inspirés.

Les concerts sont en pleine floraison; ceux du Conservatoire ont commencé le 8 janvier, et le programme de cette première séance était fort heureusement combiné. Il se composait de l'ouverture et de l'introduction de *Don Juan*, sublime inspiration qu'on ne se lassera jamais d'entendre et qui a produit un très grand effet. M. Bataille, qui chantait la partie de Leporello, a laissé désirer un peu plus de *brio* et de gaieté. Une fantaisie pour deux flûtes, de la composition de M. Léon Magnier, remplissait le second numéro, et ce morceau agréable, qui sort des lieux communs connus sous le

nom d'airs variés, a été fort bien exécuté par MM. Dorus et Brunot. La marche religieuse de l'opéra d'*Olympie*, de Spontini, a précédé la *Symphonie pastorale* de Beethoven, dont l'exécution n'a pas été, cette année, aussi irréprochable que les années précédentes. La séance s'est terminée par la deuxième partie de *la Création*, d'Haydn, dont la fugue qui sert de conclusion a quelque peu vieilli.

Le second concert, qui a été donné le 22 janvier, se composait de la symphonie en *si bémol*, de Beethoven, qui est la *quatrième* dans l'ordre de succession, et qui remonte à l'année 1806. Pourquoi donc le programme de la Société des concerts est-il si laconique dans ses indications et dédaigne-t-il de nous éclairer sur une foule de particularités historiques qui ne sont point un luxe inutile pour apprécier une œuvre musicale? Après un charmant chœur d'*Idoménée*, de Mozart, qui a été chanté un peu trop lentement, est venu un air de danse d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, fort original et plein de caractère. Un trio d'une *Armida* fort inconnue d'Haydn a été ensuite médiocrement chanté par Mlle Chambard, MM. Boulo et Bonheur. Ici encore on pouvait désirer que le programme de la Société des concerts fût plus explicite, car l'opéra d'*Armida* n'est qu'une curiosité dans l'œuvre immense du père de la symphonie. Le public, même éclairé, ne connaît guère que l'*Armide* de Gluck et tout au plus celle de Lulli. Ce deuxième concert s'est terminé par *le Songe d'une Nuit d'été*, de Mendelssohn, composition ingénieuse, remplie de charmans détails, et dont l'*allegro appassionato* et le *scherzo* sont les parties saillantes.

La société de Sainte-Cécile, fille aînée et très légitime de la Société des concerts, marche hardiment sur ses traces et augmente tous les ans le nombre de ses auditeurs. Dans le concert qu'elle a donné le 11 décembre, on a entendu une ouverture de M. Th. Gouvy, qui renferme plusieurs parties intéressantes. D'un cadre un peu trop ambitieux pour une préface qui doit présenter le tableau concis d'une action dramatique, la composition de M. Gouvy débute avec un peu trop de pompe et semble promettre plus qu'elle ne tient. Malgré les détails piquans qui développent le thème présenté et malgré la vigueur de la péroraison, on trouve que c'est moins là une ouverture proprement dite que le fragment d'une symphonie.

La Fuite en Égypte, fragment d'un mystère dans le style ancien, de la composition de M. Berlioz, remplissait le second numéro du programme. Ce morceau, où M. Berlioz a voulu prouver évidemment qu'il n'y avait rien de plus facile que de faire de la musique comme l'admiraient nos pères, prouve exactement le contraire. Ce pastiche, où l'on remarque des lambeaux de *la Passion* de Sébastien Bach, entremêlés de quelques ressouvenirs de Haendel et même de Beethoven, est un échantillon de la manière de M. Berlioz, qui, lorsque le bon Dieu lui envoie par hasard une idée, l'étouffe dans ses mains. L'ouverture de ce mystère est un assemblage de petites imitations qui visent à la naïveté, comme ces peintures monochromes où l'on essaie de nos jours à imiter la naïveté de Giotto et de Cimabuë. Le second épisode, intitulé *les Adieux des Bergers*, est mieux réussi; mais nous lui préférons le troisième épisode, *le Repos de la Sainte Famille*, composé d'un air de ténor dont la cadence finale est répercutée par un chœur d'anges invisibles, qui exhalent dans l'espace

un *hosanna* glorieux. Ce morceau est d'un très bon sentiment, et, quoiqu'il ne soit pas bien original, si M. Berlioz en composait souvent dans ce style, il verrait que nous n'avons de parti pris que celui de la vérité et de la pureté de l'art. Un morceau de musique instrumentale de M. George Mathias, qui n'est pas sans mérite, une scène de M. Gounod, intitulée *Pierre l'Ermite*, ont précédé l'exécution d'une symphonie nouvelle qui a été l'événement du concert.

Cette symphonie, qui s'est produite avec un peu trop de mise en scène, est la première œuvre d'un jeune homme de vingt ans, M. Saint-Saëns, connu depuis longtemps dans le monde musical et dans les concerts pour un pianiste de bonne école. Le premier morceau n'a pas une grande signification; le thème manque de relief et de caractère. Le second épisode ou *scherzo* est infiniment supérieur aussi bien par l'idée mélodique que par les déductions qu'en tire le jeune *maestro*. L'*andante* qui suit est au contraire tout à fait remarquable, il annonce une imagination heureusement douée et des connaissances solides dans la partie matérielle de l'art. Le finale nous a paru faiblement conçu, et le thème trop fragile pour supporter ce double orchestre d'instrumens de cuivre dont l'a surchargé M. Saint-Saëns. Ce double orchestre, assure-t-on, était imposé au compositeur par un programme officiel dont il fallait remplir les conditions. Quoi qu'il en soit de cette explication, notre critique conserve sa valeur. En rendant justice à ce début remarquable de M. Saint-Saëns, il n'est pas inutile d'ajouter que trois ou quatre morceaux de musique instrumentale qui se succèdent sans autre lien que l'ordre numérique ne constituent pas plus une symphonie que trois ou quatre épisodes détachés ne forment un poème. C'est par l'unité de conception qu'on reconnaît une œuvre sortie, comme Minerve, tout armée des entrailles du poète ou du musicien, et cette unité est si rare, si difficile à obtenir, que Mendelssohn lui-même ne la trouve pas toujours. C'est par ce défaut de cohésion que l'œuvre de ce maître laisse souvent à désirer.

Le premier et le deuxième concert de la société de Sainte-Cécile ont eu lieu le 15 et le 29 janvier. Dans le premier, on a exécuté l'admirable scène de l'*Idoménée* de Mozart, composée d'un récitatif, d'un chœur, d'une marche et d'un air de ténor, qu'on peut mettre au-dessus des plus grandes pages de musique dramatique qui existent. L'ouverture de *Mélusine* de Mendelssohn et la quatrième ouverture de *Léonore* de Beethoven ont complété le programme de cette belle fête. Le deuxième concert a été rempli par l'ouverture d'*Eurianthe* de Weber, par une charmante sérénade pour instrumens à cordes de M. Gouvy, par le joli finale d'*Eurianthe* et la symphonie en *la* de Beethoven, qui a été exécutée avec un ensemble et une verve dignes d'éloge. Quand la société de Sainte-Cécile, que M. Seghers a fondée et qu'il dirige avec tant de zèle et d'ardeur, n'aurait servi qu'à mettre en évidence M. Th. Gouvy et M. Saint-Saëns, elle aurait bien mérité des amis de l'art et de la bienveillance de l'autorité.

MM. Maurin et Chevillard continuent cette année leurs séances de musique instrumentale qui ont eu tant de succès les années précédentes. Secondés par une pianiste distinguée, Mme Mattmann, ils ont donné leur première séance le 13 janvier dans la salle Pleyel, où ils ont exécuté un trio en *ut* mineur de Mendelssohn, d'un mérite très inégal, le quatuor en *re* de Mo-

zart, la sonate en *mi* mineur pour piano et violoncelle de Beethoven, et le grand quatuor en *la* mineur du même auteur, qui est le *quinzième* parmi les dix-huit quatuors pour instrumens à cordes qu'on doit à ce prodigieux génie. Nous l'avons déjà dit, les derniers quatuors de Beethoven sont des compositions colossales, que nous n'acceptons pas sans réserve et sans protester au nom de la raison humaine contre les caprices et les allures de ce génie audacieux. Cependant la preuve que les choses vraiment belles sont immédiatement comprises, c'est l'admirable *andante religioso* de ce quinzième quatuor, qui excite toujours des transports d'enthousiasme. Dans la seconde séance, qui a été donnée le 27 janvier, après un quatuor de Weber pour piano, violons et violoncelle, après le neuvième quatuor en *ut* de Beethoven, Mme Mattmann a exécuté sur le piano l'*adagio* et le finale de la sonate *vingt-deuxième*, qui occupe le rang de cinquante-septième dans l'œuvre entière du maître. Cette sonate prodigieuse, qui exige autant de mécanisme que d'inspiration pour être bien rendue, Mme Mattmann l'a interprétée avec une force, une fougue et une profondeur de sentiment qui l'ont élevée au premier rang des virtuoses. — Un biographe de Beethoven, Ries, raconte que, se promenant un jour à la campagne avec son ami et son maître, celui-ci ne disait mot et murmurait tout bas en lui-même un motif qui le préoccupait. Quand ils arrivèrent à la maison, Beethoven se mit au piano, et le chapeau sur la tête, il trouva sous ses doigts l'admirable finale de cette vingt-deuxième sonate que Mme Mattmann a exécutée dans la perfection. P. SCUDO.

REVUE DRAMATIQUE.

Si nous avions besoin d'un nouvel indice pour prouver que le mouvement et la vie du théâtre ne se rencontrent pas précisément à la Comédie-Française, nous le trouverions dans le contraste de la parfaite indifférence qui a accueilli le petit acte de *Romulus* avec la curiosité presque passionnée qu'avait soulevée le drame de *Louise de Nanteuil :* non pas, à Dieu ne plaise, que ce drame nous ait paru justifier ces empressemens et ce bruit! Il marque au contraire un pas de plus et comme une nouvelle récidive dans ce désastreux abus qui livre, depuis quelque temps, la scène à des mœurs tarées, à des personnages équivoques; mais enfin, grâce à l'importance de l'œuvre, au nom de l'auteur, à la hardiesse du sujet, il y avait là, sinon la certitude d'un succès, au moins l'espérance de quelque chose de paradoxal, de piquant et d'imprévu. Que dire de *Romulus*, cette production chétive dont la destinée ressemble un peu à celle du héros de la pièce, enfant trouvé que l'on attribue tour à tour à trois ou quatre paternités différentes, sans que le public s'inquiète beaucoup de savoir quel en est le véritable père? Parmi les spectacles lamentables ou grotesques que nous donne en ce moment certaine littérature, nous en connaissons peu de plus significatifs que cette traduction libre du *parturiunt montes*. Il y a des situations extrêmes où l'on ne peut se sauver du ridicule que par un chef-d'œuvre. Lorsque l'on s'est posé comme une manière de Bonaparte

littéraire, revenant d'une campagne d'Égypte pour proclamer sa dictature en faisant sauter les critiques par les fenêtres, ne serait-ce pas le moment d'avoir du génie, de rassembler ses forces, de se révéler tout entier dans un de ces ouvrages qui ferment la bouche aux mauvais plaisans? *Hamlet* ou *le Cid*, *Phèdre* ou *Wallenstein*, ce n'était pas trop pour la circonstance. Hélas! que nous sommes loin de Shakspeare et de Corneille, de Racine et de Schiller! Un opuscule qui trouve moyen de paraître long en durant trois quarts d'heure, une légende imitée d'Auguste Lafontaine, le Paul de Kock sentimental du germanisme bourgeois, abandonnée par les auteurs primitifs, oubliée dans les cartons, retrouvée par hasard, remaniée par un comédien et tombant enfin, on ne sait comment, entre les mains de l'auteur nommé de la pièce pour être jouée devant une salle assoupie et à moitié vide, — la belle conclusion après tant de fanfares et de bruit! Le père officiel de *Romulus* annonçait par avance que son œuvre était très gaie, trop gaie peut-être; il semblait même craindre que cet excès ne lui nuisit auprès d'un public à qui Molière et Regnard ont appris à se méfier des gens qui le font rire. Nous avouons que, sous ce rapport du moins, ses craintes n'ont pas été réalisées. Les facéties un peu prolongées à propos d'Orion et de Leibnitz, les distractions un peu monotones du philosophe Wolf et de l'astronome Célestus, les alternatives de paternité, de séduction, d'enfant naturel, promenant l'imagination sur des idées fâcheuses, tout, jusqu'à la douleur de ce pauvre bourgmestre découvrant la faute de sa fille, a paru d'une hilarité douteuse, nous allions dire lugubre, parfaitement d'accord avec l'air de somnolente tristesse qui planait sur l'auditoire. Une scène plus romanesque que comique, où l'on a cru reconnaître une main fine et délicate qui n'est pas celle de l'auteur nommé, a seule sauvé la pièce des conséquences probables de cette gaieté exagérée. Il faut s'y résigner, *Romulus* n'est pas drôle, ou plutôt il y a quelque chose ou quelqu'un de très bouffon dans tout cela, mais ce n'est pas *Romulus*.

Nous serons plus sérieux en parlant de *Louise de Nanteuil*, qui soulève, selon nous, quelques réflexions applicables à la fois à l'état actuel du théâtre et aux allures de la critique. A chaque nouvel ouvrage de M. Léon Gozlan, on dirait que ses juges se donnent le mot, d'abord pour l'abuser sur son succès, ensuite pour le maintenir dans une voie déplorable, en exaltant son aptitude à faire réussir les données paradoxales et à se tirer des situations impossibles. Cette espèce de complot à l'amiable a le double inconvénient de discréditer la critique, dont les jugemens peuvent ainsi se pressentir et se formuler d'avance, et d'égarer de plus en plus un honorable écrivain qui a souvent donné des preuves d'un talent vraiment original et d'une verve de bon aloi. Il semble qu'on prenne plaisir à le piquer au jeu, à l'intéresser dans une gageure contre la vraisemblance, le naturel et le bon sens, de façon à ce que chacune de ses pièces renchérisse sur la pièce précédente. Si c'est là le but qu'on se propose, *Louise de Nanteuil* paraît l'avoir atteint, et même un peu dépassé. Cette œuvre étrange n'est que trop fidèle à la loi de progression que les vrais amis de M. Gozlan ont le chagrin de constater dans son répertoire dramatique : elle ressemble en effet à une gageure; reste à savoir si l'auteur l'a gagnée.

Trois personnages se disputent, nous ne dirons pas l'intérêt, mais la répulsion du spectateur. Louise de Nanteuil est une jeune fille noble et pauvre, que sa mère, en mourant, a laissée complétement sans ressources après lui avoir donné une éducation brillante, et avoir gaspillé dans les agitations d'une vie mondaine les derniers restes de sa fortune. On a soin de nous dire que Louise a été élevée à Saint-Denis et sa mère à Écouen. Ajoutez-y quelques années passées à Florence et à Naples, dans la société la plus dissipée de toute l'aristocratie européenne, et vous vous demanderez sans doute comment, avec de pareils précédens, Louise de Nanteuil est assez naïve, assez innocente pour permettre à un jeune et bel Anglais, Henri de Somerville, de la loger dans un charmant hôtel, au milieu de volières et de fleurs rares, pour accepter de lui, chaque matin, toutes les primeurs du luxe le plus raffiné, de l'élégance la plus dispendieuse, et pour s'étonner de bonne foi que le monde qualifie d'un nom brutal la situation que lui fait cette amitié, plus prodigue et aussi compromettante que l'amour. Voilà pourtant ce que l'auteur veut nous faire croire, sauf à en douter lui-même. Le personnage de Henri de Somerville n'est pas beaucoup plus logique que celui de Louise : on ne sait pas s'il l'aime comme un amant ou comme un frère. Rien d'abord, dans sa conduite, ne prouve qu'il soit auprès d'elle un bienfaiteur intéressé. Pourtant, lorsque son père vient le conjurer, au nom de son vieil honneur britannique, de faire cesser ce scandale et d'épouser sa cousine Élisa, Henri résiste, et pour qu'il obéisse, il faut qu'il entende la plus monstrueuse menace qui soit jamais sortie d'une bouche paternelle : il faut que ce duc, qui nous est représenté comme un type des traditions et des vertus de famille, annonce à son fils qu'il va se venger de sa résistance par le suicide. En ce moment même, — et c'est la meilleure scène de l'ouvrage, — Louise paraît, apportant à Henri, pour le jour de sa fête, un portrait de Mme de Somerville, sa mère, la femme du duc, que celui-ci pleure avec une persévérance de désespoir qui le mine et parfois le frappe de vertige. Le duc, en voyant cette précieuse peinture offerte à son fils par la femme qu'il croit sa maîtresse, est attendri, ému, désarmé, et il pardonne à tous deux; il finit même par les bénir, à la condition que Louise, richement dotée, se mariera, que Henri se séparera d'elle pour épouser sa cousine, et ne remettra le pied à Paris que quand Louise sera mariée. Telle est la première partie du drame. Nous ne sommes qu'à la fin du second acte, et déjà tous les sentimens qui méritent le respect sont, non pas attaqués, mais, ce qui est bien pire, falsifiés et frelatés. L'innocence, la candeur d'une jeune fille nous est montrée dans une position suspecte, flétrissante, s'appuyant d'un côté sur le souvenir d'une mère plus que mondaine, de l'autre sur les bienfaits déshonorans d'un jeune débauché. La dignité paternelle, l'esprit de famille, les saintes images du foyer domestique, aboutissent à une menace de suicide. Enfin ces deux affections pures et sacrées, la tendresse d'un époux pour sa femme, celle d'un fils pour sa mère, sont forcées, pour ainsi dire, de respirer le même air qu'une liaison coupable d'intention, sinon de fait. Elles acceptent pour intermédiaire, pour interprète, pour consolatrice, une femme que le père méprise et que le fils ne peut pas estimer.

La seconde partie de *Louise de Nanteuil* tient toutes les promesses de la

première. Henri de Somerville ne veut ni désobéir au duc ni renoncer à Louise. Pour tout concilier, il avise un certain Gaston de Lombardy, aventurier napolitain, à moitié homme du monde, à moitié bandit, qui, pour cinquante mille francs par an, souscrit le plus ignominieux de tous les pactes : il consent à épouser Louise et à la quitter le jour même de ses noces, de manière à laisser Henri souverain maître de cette femme, qui continuera de recevoir ses bienfaits. Il est facile de prévoir les scènes qui vont jaillir de cette donnée. Louise est seule, à Paris, fort étonnée de la disparition de son mari, car il est dans la destinée de cette singulière héroïne de tout accepter et de s'étonner de tout avec la même ingénuité. Henri, marié dans l'intervalle et déjà ennuyé de son bonheur conjugal, vient frapper à la porte de Louise, pendant que Gaston y revient de son côté, — Gaston, infidèle à son engagement parce qu'il a autrefois connu Louise à Naples, parce qu'il l'a aimée avant Henri, parce qu'il l'a demandée en mariage au temps où il était honnête et pauvre, qu'on la lui a refusée alors, et que son amour s'est rallumé au milieu des péripéties où l'a jeté sa soif d'aventures et de richesses. Les deux derniers actes nous montrent dans toute sa crudité la lutte de ces deux hommes, dont l'un a donné à Louise son nom, l'autre son or, dont l'un a des droits légaux, l'autre des droits occultes. Aucun mot ne saurait rendre l'impression causée par cette rivalité que rien n'ennoblit, n'adoucit ni ne déguise, et qui ne se termine que grâce à un épisode romanesque, aussi inadmissible que tout le reste. Gaston, lorsqu'on lui a refusé la main de Louise, s'en est consolé en séduisant une belle Génoise nommée Bianca. Bianca a deviné qu'il en aimait une autre; elle est morte en lui laissant un fils. C'est pour ce fils que Gaston a voulu être riche, c'est pour lui qu'il s'est voué à l'opprobre. Louise a pénétré ce secret; elle a vu l'enfant de Bianca, elle l'a adopté, elle lui a fait croire qu'elle était sa mère, et, au dénoûment, transfigurée par cette maternité factice, elle fait à Henri de Somerville une restitution un peu tardive, lui déclare qu'elle aime définitivement son mari, et part avec Gaston pour aller se consacrer avec lui à l'éducation du fils de la Génoise.

Avons-nous besoin d'insister de nouveau sur cette falsification des sentimens honnêtes que nous avons déjà signalée, et qui est le trait distinctif de toute la pièce? Louise se relève de sa déchéance involontaire ou consentie par un simulacre d'amour maternel qui n'est pas même la maternité; Gaston se réhabilite aux yeux de sa femme en faisant profiter son fils de l'ignominie dont il s'est couvert. Dans ces deux âmes, toutes deux vendues et souillées par un honteux marché, l'auteur fait fleurir un amour qui les purifie, retombant une centième fois dans cette antithèse, qu'on appelle encore paradoxale par politesse, mais qui ressemble de plus en plus à un lieu commun. Peut-on du moins lui accorder la triste gloire d'avoir sauvé, à force d'habileté ou d'audace, les situations scabreuses qu'il s'était créées à plaisir, d'avoir dénoué ou coupé d'une main ferme le fil qu'il avait embrouillé? Nous ne le croyons pas. M. Gozlan n'a rien coupé, rien dénoué, rien sauvé. Avec une donnée impossible, il a fait une pièce inacceptable; avec des mœurs tarées, il a fait des personnages équivoques. Y a-t-il donc là un si grand mérite de difficulté vaincue, et sied-il de crier au tour de force? Je compren-

drais ces louanges, si l'auteur avait su rester convenable en côtoyant des inconvenances, moral en effleurant des immoralités, spécieux en prodiguant des paradoxes : alors on pourrait parler de pari gagné, de gageure soutenue. M. Scribe, dont il est de bon goût de médire, a eu dans ce genre des merveilles de dextérité et de souplesse, et, sans aller plus loin, sa pièce de *la Protégée sans le savoir* renfermait en germe l'idée première de *Louise de Nanteuil*, mais mitigée et adoucie de manière à ne blesser aucune délicatesse, à n'éveiller aucun scrupule. La hardiesse, dans le drame de M. Gozlan, n'y met pas tant de façons; elle va droit son chemin, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré l'écueil inévitable, et c'est seulement lorsqu'elle s'y heurte et s'y brise, qu'elle semble songer aux moyens de le vaincre sans le tourner.

Il est si triste d'avoir à reprocher à un talent honnête une pièce qui ne l'est pas, et à formuler un blâme absolu à propos d'un écrivain distingué, que nous n'aurions peut-être pas parlé de ce drame, si nos critiques ne se rattachaient à un point de vue plus général. Ce *crescendo* bizarre et affligeant que *Louise de Nanteuil* révèle dans la manière de M. Gozlan, elle le révèle aussi dans les tendances du théâtre actuel, ou du moins de cette partie du théâtre qui est seule en possession, depuis quelques années, d'attirer et de passionner la foule. *La Dame aux Camélias* n'était après tout que la mise en scène d'une idée exceptionnelle, mais possible, et ce n'est pas la première fois, nous l'avons dit, que ce personnage de la courtisane amoureuse tentait les artistes et les poètes. Marguerite Gautier et Armand Duval ne nous étaient pas donnés pour ce qu'ils n'étaient pas, et, sauf quelques banalités sentimentales à l'usage du public spécial destiné à applaudir la pièce, nous ne trouvions là qu'une peinture vieille comme le monde, vraie comme le cœur humain : un jeune homme amoureux d'une femme perdue qui se régénère en l'aimant. Nous lisions récemment dans le livre d'un moraliste ingénieux, M. de Latena, cette pensée que l'auteur de *la Dame aux Camélias* aurait pu prendre pour épigraphe : « L'amour, qui corrompt *souvent* les cœurs purs, purifie *quelquefois* les cœurs corrompus. »

Diane de Lys renchérissait sur *la Dame aux Camélias,* en ce sens que les mœurs et les passions étaient évidemment du même monde, et que les personnages nous étaient présentés comme appartenant à un monde différent. L'héroïne portait un titre; elle avait le costume et l'étiquette aristocratiques; son salon et son boudoir étaient peuplés de ducs et de diplomates. L'auteur annonçait l'intention de changer de cadre et d'atmosphère; mais soit effet de l'habitude, soit qu'il eût manqué de modèles, il suffisait d'un moment d'attention pour reconnaître que nous avions perdu plutôt que gagné au change : ce contraste perpétuel entre la qualité officielle des personnages, leurs actions et leur langage, nous faisait regretter le tableau embelli, mais acceptable, d'une vie de désordre avoué rachetée par un amour sincère. Et pourtant ce contraste, s'il froissait et choquait davantage les honnêtes gens, pouvait encore être vrai; ce monde bigarré de broderies et de scandales pouvait exister. Il n'était pas impossible, à tout prendre, d'admettre qu'une civilisation excessive et blasée, un assemblage d'existences déclassées, une organisation ardente se débattant contre l'ennui et le joug des lois ou des conventions mondaines, eussent produit cette société mixte, compliquée, complexe, ayant des

affinités avec la meilleure et des familiarités avec la pire, composée de ce que l'une rejette et de ce que l'autre recrute, et offrant, dans ses étranges disparates, un lambeau de toutes les noblesses cousu à un échantillon de toutes les ignominies. Dans *Louise de Nanteuil*, le contraste et le mensonge ne résident plus seulement entre la qualité apparente des personnages et leur conduite, mais entre leur situation et leurs sentimens. Ce n'est plus une courtisane purifiée par l'amour, ce n'est plus une patricienne agissant comme une courtisane; c'est mieux que cela : c'est une ingénuité réelle conservée avec tout l'appareil de la corruption, une innocence maintenue dans toutes les conditions de l'impudeur; c'est, pour tout dire, la courtisane-vierge, création dont il sied de faire honneur à l'auteur de *Louise de Nanteuil*, et qui, nous le croyons, n'avait pas de précédens dans les témérités du théâtre moderne. C'est un progrès visible dans cette voie où les dépravations du goût touchent à celles de la conscience : le paradoxe, au lieu d'être social, devient intime; au lieu de rester dans le salon et dans le boudoir, il entre dans le cœur, s'y empare des fibres les plus chatouilleuses, y intervertit les notions les plus délicates, donnant au bien l'allure du mal, au mal l'apparence du bien. La vertu et le vice, l'honneur et la honte, la candeur et l'effronterie, ne changent plus seulement de place, mais de sens. Arrivé à ce point, que peut-on dire ou augurer du théâtre? Ce qui était autrefois la récréation exquise des esprits cultivés, le reflet de mœurs, sinon pures et vraies, au moins vraisemblables et admissibles, devient quelque chose de comparable à l'alcool ou au piment, chargé de réveiller des palais émoussés. Si de pareilles pièces obtenaient plus qu'un succès de convention ou de curiosité, que faudrait-il penser d'un public qui ne trouve plus de saveur que dans ces somnambulismes de l'imagination, dans ces cauchemars du paradoxe? — « L'art s'en va, » disait-on il y a vingt ans, en présence des déviations grossières du théâtre moderne : — « La société s'en va, » dirions-nous aujourd'hui en face des dépravations raffinées du théâtre actuel.

Voilà le seul succès auquel puisse prétendre l'auteur de *Louise de Nanteuil*. Il méritait, il obtiendra mieux, le jour où, se méfiant enfin des complaisances ou des malices de la critique, il comprendra que la meilleure originalité n'est pas celle qui fait accepter le faux, mais celle qui fait aimer le vrai.

Est-ce trop, après avoir respiré cette chaude et étouffante atmosphère où se plaisent nos drames à la mode, que de courir se retremper aux sources vives et fécondes du vieux Shakspeare? On sourirait assurément si nous disions que M. Dugué a ressuscité le génie du maître, que son *Juif de Venise* est bien ce Shylock, l'incarnation du Juif au moyen âge, l'héritier d'une race maudite, maudit lui-même, abreuvé d'outrages, et se vengeant des chrétiens par une haine qui n'est plus un sentiment ou une passion, mais un caractère. Pourtant tel est le prestige de ces créations immortelles, qu'il a suffi d'y avoir touché pour qu'un drame de boulevard ait pris une certaine allure littéraire, pour qu'il se soit presque illuminé d'un reflet de ces clartés et de ces flammes. Et puis, c'est un curieux sujet d'étude que ce rapprochement d'un esprit vulgaire, habitué aux combinaisons et aux enchevêtremens mélodramatiques, avec ces blocs de granit, tels que les fouille et les sculpte le

génie. Ne demandez pas à l'auteur de ce nouveau *Juif de Venise* les gracieuses figures de Portia, de Jessica, de Lorenzo, toute cette partie poétique et fantasque de l'œuvre de Shakspeare, ces dialogues étincelans comme des perles de rosée sous les premiers feux du matin, ces lutineries amoureuses et charmantes, arabesques enroulées autour de la face blême et livide du Juif, fraîches bouffées de poésie et de jeunesse pénétrant dans l'antre de l'usure et de la haine! Ne lui demandez pas surtout cette intelligence profonde des ressources et de la vie même du sujet, qui se garde bien de prêter au Juif un seul sentiment humain, ni de rien changer au cadre dont le moyen âge l'environne, afin que l'étrange pacte de la livre de chair et le procès d'où dépend l'exécution de ce pacte restent terribles en paraissant possibles! Au lieu de cela, M. Dugué a fait de son Shylock une sorte de pendant à la Sachette de *Notre-Dame de Paris*, un juif qui abhorre les chrétiens, non pas parce qu'ils sont chrétiens et qu'il est juif, mais parce qu'ils lui ont volé son fils au berceau. Sa haine a une cause et rentre dès lors dans les conditions communes au lieu d'être, comme dans Shakspeare, la personnification d'un peuple, d'une religion, d'un temps. En expliquant cette haine, l'auteur en a fait un sentiment moderne; en nous montrant, chez Shylock, le père avant l'usurier et le Juif, il l'a rapproché de nous, et il en résulte forcément que, lorsqu'arrive le fameux marché de la livre de chair, personne ne peut plus ni s'en effrayer ni y croire. Avons-nous besoin de détailler davantage les ressemblances et les différences, et quiconque est un peu au fait de la poétique des boulevards ne devine-t-il pas tout le parti que l'auteur a dû tirer de ce fils perdu, retrouvé, et reparaissant au dernier acte dans une de ces reconnaissances paternelles et filiales qui sont au mélodrame ce que le couplet final est au vaudeville? Ce trait seul suffit pour indiquer comment M. Dugué comprend l'imitation des maîtres : n'importe! S'il ne nous a rien rendu de Shakspeare, il en a réveillé en nous le souvenir, et c'est encore quelque chose. Grâce à lui, nous avons pu relire l'œuvre originale, retrouver cette page sublime où le vieux Shylock revendique pour sa race persécutée, avilie, foulée aux pieds, couverte de crachats et d'opprobres, les imprescriptibles droits de l'humanité, cette scène délicieuse où Lorenzo et Jessica jettent aux brises et aux étoiles le chant alterné de leur amour qui se mêle aux préludes de l'orchestre et aux parfums de la nuit. Nous avons pu, dans l'intimité d'un divin génie, oublier que toutes nos richesses dramatiques se bornaient, pour le moment, à l'œuvre débile et vieillotte d'un talent essoufflé, redoublant ses effets de tamtam et de grosse caisse pour ramener le public à son estrade et accoucher de *Romulus;* à l'œuvre malsaine et fébrile d'un talent honorable, mais persévérant dans une voie mauvaise, dédaignant le raisonnable pour l'impossible, et écrivant *Louise de Nanteuil.*

ARMAND DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

LE CONSULAT, L'EMPIRE

ET LEURS HISTORIENS.

PREMIÈRE PARTIE.

LE CONSULAT.

I. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. — II. *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre. — III. *Histoire de France depuis le 18 Brumaire*, par M. Bignon. — IV. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph.*

S'il n'est pas dans l'histoire de physionomie plus éclatante que celle de l'empereur Napoléon, il n'en est pas qu'il soit plus difficile de ramener à un type précis et de caractériser nettement. Son œuvre se présente aux phases successives de sa vie sous des aspects différens, pour ne pas dire contraires, et l'unité manque à la gigantesque épopée durant laquelle le consulat s'inspira d'une pensée tout opposée à celle par laquelle vécut l'empire. Quelle opposition n'existe-t-il pas également entre le rôle historique de Napoléon et ce qu'il est permis d'appeler son rôle posthume? Le conquérant qui épuisa de larmes les yeux des mères a vu, par un élan irrésistible et spontané, sortir son nom de tous les foyers, et c'est par la solennelle évocation du génie de la guerre qu'un peuple déshabitué des émotions belliqueuses a voulu conjurer les périls qu'il redoutait pour toutes les conquêtes et toutes les jouissances de la paix. Ce contraste rétrospectif vient s'ajouter à ceux qui s'accumulent dans une carrière dont les vicis-

situdes ont fait connaître à la nation les suprêmes extrémités du malheur comme de la gloire. Nos aigles planant dans toutes les capitales, puis les Cosaques deux fois campés au Louvre, le nouvel empire d'Occident contraint de rendre une portion du territoire de Louis XIV, voilà les résultats matériels qu'il nous faut bien confesser. Les théories populaires de 1789 amenant le gouvernement militaire au dedans, et au dehors une systématique atteinte à toutes les nationalités; le destructeur du saint empire recherchant l'union d'une princesse qui représente toutes les splendeurs et toutes les traditions de l'ordre social qu'il a brisé, l'auteur du code civil instituant les majorats, l'auteur du concordat reléguant le pape à Fontainebleau et menaçant l'église après l'avoir relevée; puis, après des péripéties sans nombre, l'auguste captif de Sainte-Hélène se présentant à la postérité tantôt comme le propagateur des idées libérales, tantôt comme le restaurateur des trônes, et voyant couronner une carrière sans exemple par une popularité sans égale : voilà les principaux problèmes à démêler dans la trame de cette vie, qui semble avoir épuisé toutes les pensées et traversé toutes les fortunes.

Les grands hommes sont d'ordinaire les instrumens d'une seule œuvre. En étudiant leur vie sous le reflet de l'idée qui l'inspira, toutes les obscurités s'éclairent et tous les événemens s'enchaînent. Charlemagne ne se proposa qu'un but, la constitution de la chrétienté. Qu'il combatte les Sarrasins au midi ou les Saxons au nord, qu'il affermisse le saint-siége en Italie ou qu'il rallume dans les Gaules le flambeau d'une civilisation éteinte, la même inspiration se révèle dans ses actes, la même auréole resplendit à son front. Depuis sa première jeunesse, qu'observait l'œil scrutateur de Sylla, jusqu'au jour où il tomba chargé d'honneurs et de puissance au pied de la statue de Pompée, César n'eut jamais qu'une pensée, s'emparer du pouvoir par la démocratie. A toutes les heures de sa vie, il s'en rapprocha par ses vices comme par ses vertus, et sa gloire ne fut que l'instrument de l'ambition la plus persévérante qui se soit rencontrée parmi les hommes. De tous les *pairs* de Napoléon, Alexandre est le seul dont la carrière apparaisse comme dépourvue de cette unité dans le but qu'on pourrait nommer la lumière de l'histoire. Après avoir dans la fleur de sa jeunesse soumis la Grèce par sa modération autant que par son courage, il ose concevoir la pensée de délivrer les peuples helléniques de la suprématie persane, qui les minait par la corruption après les avoir si longtemps menacés par les armes. Si cette œuvre est audacieuse, elle n'a rien que de profondément politique; mais le fils de Philippe ne s'arrête point après la chute de Darius. Le guerrier prudent qui a passé le Granique et triomphé à Issus, qui a ruiné Tyr et fondé Alexandrie pour assurer

à l'Occident la domination du monde oriental, cet homme, aussi grand politique que grand capitaine, n'a rien de commun avec le téméraire enivré qui court des bords de l'Oxus à ceux du Gange, poursuivant le rêve de sa divine origine à travers des solitudes où son armée refuse de le suivre, et qui succombe enfin aux énervantes influences de l'Orient sans s'inquiéter de l'avenir d'un empire destiné à s'abîmer dans les pompes de ses funérailles.

Il est une loi de notre nature à laquelle n'échappent pas les plus grands génies : nous éprouvons l'invincible besoin de prétendre surtout aux qualités qui nous manquent. L'empereur Napoléon a mis un soin extrême à prouver — au monde attentif à recueillir toutes ses paroles au jour de l'isolement et de l'épreuve — que sa vie s'est fatalement enchaînée par la logique des événemens comme par celle des idées, et qu'il a régné dans l'ensemble de ses actes ou du moins de ses projets une harmonie constante, alors même que le secret en échappait à ses contemporains, ou qu'il pourrait échapper à l'histoire. Lui contester cette seule gloire-là comme la postérité la dénie à Alexandre, prouver qu'il a mis successivement son génie au service de deux pensées contraires, et qu'après avoir commencé par s'identifier avec la France, il a fini par identifier la France avec lui, ce n'est pas manquer de respect à cette grande mémoire, et c'est aborder une question qui touche aux plus sérieux problèmes de notre temps.

Aucun document ne manque désormais sur cette époque de prodiges, durant laquelle les années semblaient accumuler l'œuvre des siècles. Après les écrits de parti inspirés par l'enthousiasme ou par la haine sont venues les confidences de l'intimité et ces mille détails de la vie privée qui révèlent l'homme sous le héros. D'ailleurs Napoléon a commenté sa vie plus éloquemment que César; il a mis ses paroles à côté de ses actes, et les générations à venir sauront comment il entend que ceux-ci soient compris et jugés. Si la France attend encore le grand monument des correspondances inédites de l'empereur décrété par une pieuse et nationale pensée, on peut dire que, depuis l'œuvre de M. Thiers, cette merveilleuse correspondance n'a plus de secrets, et que le public est désormais associé à tous ces témoignages de prévoyance et de génie qui semblent reculer les limites des forces humaines. L'illustre historien a tout connu et tout révélé. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est un immense répertoire de faits élucidés et classés avec la netteté qui est le propre du talent littéraire de M. Thiers, comme elle fut sa qualité la plus précieuse dans sa carrière politique. Les esprits les moins disposés à accepter l'ensemble de ses jugemens ne pourront désormais puiser qu'au sein même de son travail les objections qu'ils auraient parfois à lui opposer. C'est

cette tâche que nous oserons entreprendre, convaincu qu'il n'y a pas aujourd'hui d'étude plus pratiquement utile que celle qui tend à démêler la vérité dans les appréciations si diverses provoquées par l'époque impériale, et à rechercher ce que représente au vrai l'idée napoléonienne à son origine et dans ses évolutions successives.

I.

S'il y eut jamais intervention dans les affaires publiques devancée par l'opinion et justifiée par ses résultats, c'est assurément celle du général Bonaparte dans les affaires de sa patrie en 1799. Comment méconnaître qu'avant d'être accompli, le 18 brumaire était dans les vœux de tous, et que, stimulée par son impatience de reconstituer un pouvoir pour protéger les frontières et pour raffermir les intérêts, la France se fût livrée à de moins glorieux instrumens que le jeune vainqueur de l'Italie, si ces instrumens s'étaient rencontrés parmi des généraux dénués pour la plupart de toute sagacité politique? La victoire de Zurich n'avait sauvé la France que pour un jour, et le pays, lassé de la guerre autant qu'incapable de conquérir la paix, sans gouvernement, sans finances et presque sans armée, aurait infailliblement succombé, moins encore sous la coalition des cabinets que sous ses propres découragemens. Soumise à des pouvoirs que les institutions mettaient en guerre les uns contre les autres, et dont la carrière n'avait été, du 18 fructidor au 30 prairial, qu'une longue série de coups d'état impuissans, la France subissait l'action de partis aussi bruyans dans la lutte que stériles dans l'action. Amortie par dix années de déceptions, l'opinion ne retrouvait quelque unanimité et quelque force que pour faire monter jusqu'au pouvoir le flot chaque jour croissant du mépris public. Tiraillé entre un parti jacobin toujours prêt à renaître et les diverses nuances du parti royaliste, qui nourrissaient des antipathies communes contre la république sans aspirer franchement à une restauration que leurs divisions auraient alors rendue impossible, le pays ne pouvait ni résister aux armes triomphantes de l'Europe ni aux effets continus de la dissolution intérieure. Avec Schérer à la tête de ses armées et Barras dans ses conseils, le gouvernement directorial était aussi incapable de sauvegarder le présent que de préparer à la nation un autre avenir. Des pouvoirs qui avaient si souvent violé les lois les uns contre les autres n'avaient assurément aucun droit de se plaindre, si, dans une pensée de salut public, on les violait un jour contre eux, et si l'on arrachait l'éternelle jeunesse de la France aux étreintes de leur décrépitude. Jamais situation n'appela donc un homme aussi impérieusement que celle-là, et si la nécessité d'infuser un sang nouveau dans les veines

d'une société appauvrie a jamais été démontrée, ce fut dans ces jours d'universelle impuissance. La justification du 18 brumaire résulte de sa nécessité, constatée la veille, autant que de l'importance des résultats accomplis dès le lendemain.

Gardons-nous bien d'ailleurs pour l'honneur de la nation, comme pour celui du jeune guerrier aux bras duquel elle se jetait épuisée, mais confiante, de prendre le change sur le caractère véritable de cette grande journée. Ce qui en constitue la moralité historique, ce qui excuse l'audacieuse initiative d'un homme et la manifeste complicité de la France dans la violation de ses lois, c'est la ferme espérance de marcher par ce coup d'état vers le but même qu'elle poursuivait si vainement depuis dix années. Bien loin d'impliquer, comme on incline beaucoup trop à le croire, l'abjuration des idées et des espérances professées en 1789, la crise du 18 brumaire en fut l'éclatante confirmation dans la pensée de la plupart des hommes associés à cette journée mémorable. Il s'agissait pour eux, pour Sieyès en particulier, non de répudier les théories politiques de la révolution, mais de sauver celles-ci en les arrachant au discrédit profond dont les frappait un gouvernement qui avait compté ses années par le nombre de ses coups d'état; il s'agissait surtout de renverser un pouvoir qui avait été violent sans être fort, et qui faisait douter de la révolution par cela seul qu'il était sorti de son sein. L'homme le moins disposé à s'incliner ce jour-là sous le pouvoir absolu et sous le régime militaire était assurément le théoricien obstiné qui, après avoir rêvé constitution toute sa vie, put enfin accoucher d'une œuvre dont l'incubation remontait à la prise de la Bastille. Les membres des conseils, presque tous admis le lendemain de la crise au sénat, au corps législatif, au tribunat ou au conseil d'état, ne prévoyaient aucunement en l'an VIII qu'ils pourraient être amenés bientôt après à jouer le rôle de complaisans ou celui de muets. En se reportant aux monumens du temps et particulièrement aux journaux, on acquiert la certitude qu'une pensée plutôt libérale qu'absolutiste inspirait alors la nation, et qu'en organisant un pouvoir fort, chacun croyait fermement, le général Bonaparte tout le premier, ôter des chances à la contre-révolution plutôt qu'en ménager au despotisme.

La constitution de Sieyès, très librement remaniée par les deux commissions législatives formées des membres principaux des deux conseils, suspendus, mais point dissous, après la scène de Saint-Cloud, cette constitution, écrite par la plume de Daunou, sous l'influence non de l'épée, mais du sens politique du premier consul, réalisait alors, dans les espérances de tous, ce gouvernement représentatif et cet habile équilibre des pouvoirs dont la poursuite préoccupait depuis si longtemps la partie éclairée de la nation. On avait

vu l'idée bourgeoise de 89 aboutir par les ardentes excitations de la tribune à l'idée démocratique de 92, et le pouvoir changer de base en passant de l'intelligence au nombre, du suffrage indirect et restreint au suffrage universel. Le régime des assemblées délibérantes avait abouti non à la liberté régulière, mais à l'anarchie : on avait échangé la souveraineté des cours pour celle des rues; du boudoir de Mme de Pompadour, l'autorité était passée aux mains des tricoteuses, et le régime des lettres de cachet avait été remplacé par celui de la terreur. On espérait autre chose au début de la révolution, et les déceptions survenues prouvaient moins contre tant de généreuses aspirations que contre les événemens qui les avaient détournées de leur cours. En l'an VIII comme en 1789, après les scènes de l'Orangerie comme après celles du Jeu de Paume, l'on persistait donc à croire qu'il y avait un milieu possible entre le gouvernement des cours et celui des clubs, entre la souveraineté sans contrôle des princes et la sauvage tyrannie des masses. Si en l'an III, lors de l'institution du régime directorial, on avait tenté un premier retour vers l'administration du pays par les hommes de modération et de lumières, et si l'on avait substitué la souveraineté parlementaire partagée au despotisme de la convention, cinq années d'expérience venaient de prouver qu'une impuissance universelle était sortie de cet antagonisme de tous les pouvoirs, et que pour résoudre le problème il fallait le poser autrement. Recommencer, en s'aidant de l'expérience acquise, ce qui avait échoué en l'an III, lorsque la France échappait à la hache des terroristes; fonder enfin un pouvoir assez fort pour rendre inutile la violation périodique des institutions fondamentales, assez concentré pour que son action politique et militaire amenât bientôt entre l'Europe et la révolution française régularisée dans son cours une pacification définitive : telle fut au vrai la pensée de l'an VIII. C'est parce qu'il sut s'en inspirer en la reproduisant dans tous ses actes, en la colorant de l'éclat de sa pittoresque parole, que l'auteur du 18 brumaire vit toutes les mains applaudir à son audace et toutes les barrières s'abaisser devant lui. Ce jour-là, Bonaparte avait été le bras de la France.

Cette révolution faite contre de vieux jacobins émérites, lassés plus que convertis et plutôt sceptiques que modérés, fut le triomphe de tous les intérêts conservateurs et des bonnes traditions domestiques; ce fut surtout celui des espérances pacifiques sur les tentatives de conquêtes et de propagande démocratique, tentatives étendues par le directoire sur une plus vaste échelle que par la convention elle-même. On entendait faire sortir de cette crise une paix honorable, fondée sur l'équilibre de l'Europe, en même temps qu'un gouvernement modéré, fondé sur l'équilibre des pouvoirs. Il suffit de se

reporter aux actes de ce temps-là, de se rappeler quels furent les triomphateurs et quelles furent les victimes, pour n'entretenir aucun doute sur la double aspiration constitutionnelle et pacifique d'où sortit le gouvernement consulaire.

Quelque étrange que semble cette assertion en présence des faits ultérieurement accomplis, on peut affirmer que le succès du général Bonaparte et sa fortune politique furent l'œuvre du parti constitutionnel et du parti de la paix, et que la pensée fondamentale de ce parti en armant le pouvoir exécutif de formidables attributions avait été, d'une part, d'obtenir la paix par la victoire, s'il fallait encore combattre, — de l'autre, de protéger la révolution française contre ses propres violences en la réconciliant enfin avec les cabinets étrangers. En l'an VIII, la France conservait encore la plupart de ses croyances. Elle en était bien à modifier ses institutions, mais point à répudier ses idées, et n'entendait pas plus en ce moment-là abjurer son passé que se désintéresser de toute action politique sur l'avenir. En adoptant avec acclamation la constitution de l'an VIII, elle ne croyait répudier que la guerre incessante au dehors et l'anarchie toujours menaçante au dedans.

Si telle fut la pensée de la nation, telle fut aussi la pensée du gouvernement nouveau, et tant de merveilles si rapidement accomplies ne s'expliquent que par la complète identification de l'action du pouvoir avec le vœu national. Les membres des deux commissions législatives chargés par l'article 11 de la loi du 19 brumaire de modifier les institutions existantes s'efforcèrent de sauvegarder de la révolution française non-seulement les nombreux intérêts créés par elle, mais encore les maximes politiques qu'elle avait jetées avec tant d'éclat dans le monde, quoique ces maximes n'eussent abouti jusqu'alors qu'aux plus décourageantes déceptions. La souveraineté populaire avait conduit à la dictature démagogique; le régime électif venait de donner tour à tour au directoire une majorité *clichienne* et une majorité jacobine; le gouvernement par la parole avait abouti sous la convention au gouvernement par la hache. Quel moyen restait-il donc de sauver l'autorité de ces principes-là, si ce n'était de les encadrer dans les rouages d'un mécanisme nouveau? La seule voie qui s'offrît pour sauver la révolution était de prendre le contre pied de ce qu'avaient fait les révolutionnaires. Ce fut l'œuvre à laquelle se consacrèrent Sieyès, Rœderer et Daunou, qui représentaient toutes les nuances des partis de ce temps-là, à l'exception des jacobins, seuls vaincus et hors de cause.

Si la constitution nouvelle concentra toute la puissance exécutive aux mains d'un premier consul, en l'entourant toutefois de deux collègues ayant voix consultative, elle plaça tous les pouvoirs appelés

à concourir à la confection de la loi dans une complète dépendance les uns des autres. Cette constitution prétendit d'ailleurs faire émaner de la nation non-seulement les corps politiques, c'est-à-dire le sénat, le corps législatif et le tribunat, mais l'administration départementale et communale tout entière. Chacun sait que pour atteindre ce but, on imagina les trois listes de notabilités, auxquelles concourut l'universalité des citoyens, et d'après lesquelles était choisie la presque totalité des fonctionnaires. Si, par l'extension même du droit électoral et par le peu d'intérêt qu'aurait chacun à l'exercer, ce droit allait devenir bientôt illusoire, très peu d'esprits le soupçonnaient alors, et c'était avec une entière bonne foi qu'on croyait avoir concilié par ce vaste système de candidature la force de l'administration avec l'autorité morale qui résultait du choix national. On n'était pas moins sincère lorsqu'on instituait un sénat chargé de veiller à la conservation du dépôt constitutionnel et d'accueillir les réclamations des citoyens contre les abus de pouvoir, et lorsqu'on fondait deux assemblées dont l'une devait s'empreindre de toute l'animation de la pensée publique en la réfléchissant par sa parole, dont l'autre était appelée à reproduire dans sa calme indépendance la gravité d'un grand jury national statuant sur une cause contradictoirement débattue. On croyait très fermement créer ainsi des pouvoirs moins bruyans, mais plus libres, moins dramatiques dans leurs formes, mais beaucoup plus efficaces dans leur action. Dans l'espérance des hommes de ce temps-là, telle qu'elle se révèle par toutes leurs paroles, on allait enfin voir la souveraineté nationale, protégée par un savant mécanisme contre l'impulsion directe des forces brutales, recevoir pour agens des hommes choisis par elle dans la mesure de leurs lumières et de leur importance sociale. C'était un retour manifeste vers l'ancien parti constitutionnel écrasé par le canon du 10 août, et dont les restes avaient été dispersés sous celui de vendémiaire.

Appliqué dans des circonstances ordinaires, sans l'état de guerre et sans l'influence exceptionnelle qu'allaient donner au premier consul son génie et ses immenses services, cette constitution aurait abouti en effet à tout autre chose que la dictature. M. Thiers a établi avec beaucoup de sagacité que le résultat le plus probable de la constitution de l'an VIII aurait été la création d'une sorte d'aristocratie viagère au profit des hommes principaux issus de la révolution française; il montre que telle était la tendance de ces institutions, où tous les pouvoirs étaient contenus les uns par les autres, et il prouve que le sénat, quoique sans attributions actives, était en mesure d'étendre de plus en plus la sphère de son action politique, grâce à son double droit de *veto* et d'*absorption*. De l'étude attentive de ces insti-

tutions singulières, le sagace historien induit qu'une sorte d'oligarchie vénitienne, nous dirions, nous, de patriciat bourgeois, devait sortir de l'œuvre de Sieyès bien plutôt qu'une autocratie militaire.

Quoi qu'il en soit, le pays était fier de l'œuvre qu'un grand homme opérait dans son sein en s'inspirant de la pensée de tous. Tout entier à la joie de renaître sous un gouvernement réparateur qui ne menaçait que l'anarchie, qui s'entourait de tous les hommes éminens, rouvrait les portes de la France aux victimes de toutes les tyrannies, et s'appuyait sur toutes les forces morales, depuis l'histoire proscrite jusqu'à la probité oubliée, il entendait sans étonnement l'organe du gouvernement consulaire dire en présentant la constitution de l'an VIII à la sanction nationale : « La constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité et de la liberté. La révolution française est fixée aux principes qui l'ont commencée, *elle est finie.* »

Le 18 brumaire ne fut point l'œuvre d'un peuple abjurant ses idées pour échapper à des périls que sa mollesse lui interdit d'envisager de sang-froid. Ce fut moins un acte de découragement et de scepticisme qu'un acte de foi et de renaissante confiance. Si la nation se livra à un homme, c'est que cet homme, qui distançait de si loin tous les personnages de son temps, avait alors sur eux tous l'avantage de n'être l'instrument d'aucun parti, de n'avoir à venger aucune injure, à payer aucun dévouement. Si la France abdiqua plus complétement chaque jour, c'est que les plus nobles instincts du pays étaient satisfaits aussitôt que devinés, et que le pouvoir devançait toutes les volontés de la France sans en concevoir une seule qu'elle n'eût été heureuse et fière d'avoir elle-même exprimée. Les révolutions faites aux jours de scepticisme et de lassitude sont stériles comme les tristes sentimens qui les inspirent; mais les révolutions sorties du cours naturel des choses et des idées s'imposent instantanément par l'éclat et la rapidité de leurs œuvres. Devant leur fécondité, leurs ennemis eux-mêmes sont contraints de les proclamer légitimes.

II.

Tel fut sans nul doute le caractère de la révolution politique par laquelle s'ouvrit la première partie de la carrière de Napoléon. En une année, le consulat avait élevé plus de monumens que l'ancien régime dans sa longue décadence et la révolution dans ses fureurs n'avaient accumulé de ruines. Ce gouvernement avait surexcité toutes les forces vives de la France, il avait ouvert devant la pensée publique des perspectives aussi vastes que pures, et dépassé toutes les espérances de son avénement.

La promulgation des institutions nouvelles coïncida avec les plus généreuses réparations. En l'an VII, le directoire avait donné la loi des otages pour pendant à la loi des suspects. Ce gouvernement aux abois avait placé les meilleurs citoyens sous le coup des plus formidables mesures exceptionnelles, et peut-être avait-on moins pardonné une telle violence à la faiblesse qu'à la tyrannie. Le rapport de la trop fameuse loi du 24 messidor fut la première proposition des consuls provisoires aux commissions législatives. Les prisons se rouvrirent d'un bout de la France à l'autre, comme après la journée de thermidor; les séquestres apposés sur les biens d'innombrables familles furent levés, et la première fois qu'il est donné à l'histoire de discerner l'action personnelle du premier consul dans l'exercice de sa magistrature civile, elle le trouve à la prison du Temple, biffant le registre des écrous de ses mains victorieuses. Par un étrange caprice du sort, le premier acte politique de Napoléon fut un hommage éclatant à la liberté (1). Bientôt après, une loi était rendue pour rouvrir les portes de la patrie à tous les citoyens déportés à la suite de ces nombreux coups d'état devenus depuis le 31 mai le droit commun de la France révolutionnaire, et la Guyane put rendre enfin les victimes que n'avait pas dévorées son soleil homicide.

En même temps le droit international recevait un double hommage, destiné à révéler à l'Europe le caractère du pouvoir qui s'élevait avec tant d'éclat sur cet horizon si longtemps obscurci. Les *naufragés de Calais,* pour lesquels la patrie avait été plus impitoyable que la tempête, étaient rendus à la liberté, et le bénéfice de la capitulation signée avec le grand-maître de l'ordre de Malte était appliqué aux chevaliers d'origine française, qui échappaient ainsi aux dispositions des lois révolutionnaires sur l'émigration. Enfin la liste des émigrés était déclarée close, et de nombreuses radiations préparaient le jour d'une plus complète justice.

Loin d'être comprimée par les institutions nouvelles, la puissance de l'opinion s'exerçait au début du consulat avec un entraînement irrésistible. Pour la première fois peut-être, depuis nos cruelles dissensions, ce mouvement s'opérait dans un sens de stricte légalité en dehors de toutes les considérations de parti, à ce point que la faction la plus menacée par le pouvoir, la plus justement odieuse au pays, se trouva garantie contre toutes les violences et toutes les atteintes au droit commun par cette généreuse disposition de l'esprit public.

(1) « Des courriers furent expédiés dans les départemens pour faire ouvrir toutes les prisons. Bonaparte les visita lui-même à Paris. Au Temple, il se fit présenter les écrous et mit sur-le-champ en liberté les otages en leur disant : *Une loi injuste vous a privés de la liberté, et mon premier devoir est de vous la rendre.* » (Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte de* 1799 *à* 1815.)

Un arrêté des consuls provisoires, rendu dans l'ardeur de la lutte du sein de laquelle leur gouvernement était sorti, avait, par mesure de sûreté publique, condamné à la déportation trente-huit individus, et dix-huit à la détention à l'intérieur. Sur cette liste figuraient des hommes dont plusieurs avaient acquis dans nos plus tristes journées une célébrité sanglante : ils ne méritaient ni n'obtenaient à aucun degré l'intérêt des gens de bien; mais ces hommes avaient cessé d'être à craindre depuis qu'un bras puissant présidait aux destinées de la France, et des proscriptions sans jugement contrastaient tellement avec les pensées réparatrices qu'entretenaient en ce moment le gouvernement et le pays, que cette double considération fut assez forte sur l'opinion et sur le pouvoir pour décider les consuls à suspendre l'exécution d'un arrêté qu'ils se virent conduits bientôt après à rapporter formellement.

Le gouvernement directorial avait attaqué le droit de propriété par l'emprunt forcé progressif, comme il avait violenté la liberté des citoyens par la loi des otages, sans échapper ni à la pénurie ni à la faiblesse. L'emprunt forcé, aboli aux applaudissemens de toutes les classes de la société, fut remplacé par quelques centimes ajoutés au principal des contributions. L'argent et le crédit, qui suivent la confiance et qui la doublent, avaient cessé d'ailleurs de manquer à un pouvoir assez hardi pour toucher à tous les abus et assez sage pour respecter tous les droits. Les capitaux, qui avaient résisté si longtemps à l'oppression et aux menaces, s'offrirent d'eux-mêmes. A la place de papiers discrédités qui avaient atteint à leurs sources la richesse et l'honnêteté publiques, on vit avec une indicible joie reparaître en abondance le numéraire, seul gage d'échange accepté par les populations. La perception des deniers publics, opérée jusqu'alors par entreprise, fut concentrée aux mains de receveurs-généraux, dont l'institution ne tarda pas à être suivie de celle des receveurs d'arrondissement. Les obligations émises par ces banquiers de l'état, jusqu'à concurrence des sommes garanties par la rentrée mensuelle des contributions, furent accueillies par la confiance publique, qui depuis si longtemps s'était retirée de tous les pouvoirs. La caisse d'amortissement fut instituée pour soutenir le cours des effets de l'état, et bientôt après ce vaste ensemble était couronné par la création de la Banque de France, établissement admirable, qui, dans le cours d'un demi-siècle traversé par tant de vicissitudes, a rendu d'immenses services au pays, sans compromettre jamais les nombreux intérêts privés qu'il a mission spéciale de sauvegarder.

Mais ce beau mécanisme financier serait demeuré à l'état de lettre morte, si l'administration locale sur laquelle il s'appuyait n'avait reçu, comme l'état lui-même, une impulsion puissante et féconde.

Le système des administrations collectives était désormais jugé par ses résultats. Si des corporations délibérantes ne dirigent pas sans succès l'administration des comtés en Angleterre et en Amérique, celle des provinces en Belgique, les directoires de départemens et de districts n'avaient produit en France que des tiraillemens locaux et une impuissance universelle. La création de conseils chargés de l'administration proprement dite nous avait donné tous les inconvéniens des institutions provinciales sans aucun de leurs avantages. L'un des plus grands services qu'on pût alors rendre au pays, c'était donc de supprimer des pouvoirs nominaux que ne vivifiait point ce sentiment de la responsabilité directe et personnelle, élément essentiel de toute bonne administration. La loi départementale substitua la commune, centre de tous les intérêts sérieux, au district, qui n'avait eu qu'une existence factice. Elle appela à la tête des départemens des agens supérieurs, exécuteurs de la pensée de l'état, en les faisant assister par des conseils généraux investis du droit de voter les subsides départementaux, et à ce titre exerçant une influence morale sur l'ensemble de l'administration sans en partager la responsabilité. Elle plaça enfin, en s'éclairant de l'expérience des dernières années, un degré intermédiaire d'action administrative entre le département et la commune, et l'arrondissement fut très judicieusement substitué au canton, qu'on pourrait définir la commune continuée dans toutes ses petitesses, avec sa cordialité de moins.

De la même pensée sortit cette organisation judiciaire que nous voyons depuis plus de cinquante ans fonctionner parmi nous d'une manière non moins rapide qu'irréprochable. L'assemblée constituante avait faussé l'esprit de la nouvelle magistrature française en s'efforçant d'introduire l'élément électif dans la composition d'un corps qui, pour conserver son caractère et son indépendance, doit être placé au-dessus des mobilités de l'opinion aussi bien que des caprices du pouvoir. L'organisation judiciaire eut pour base la nouvelle circonscription administrative, et l'on n'hésita pas à la compléter par la création de vingt-deux grandes cours d'appel rappelant, par leurs attributions et les lieux mêmes où elles allaient siéger, les souvenirs des anciens parlemens, effacés avec tant de soin par les précédens pouvoirs. Les gouvernemens assurés de vivre dans l'histoire ne la redoutent point. Le restaurateur de l'ordre social pouvait la rouvrir avec confiance et fierté. Sous les voûtes des Invalides, il pouvait associer Desaix à Turenne dans des honneurs communs; il n'avait alors rien à craindre pour lui-même dans les évocations du passé, car une seule année de sa carrière avait été aussi féconde que la vie des plus grands hommes.

La sagacité politique du premier consul lui fit comprendre que

l'Europe ne désarmerait point avant que les partis eux-mêmes n'eussent désarmé, et que c'était dans la Vendée qu'il fallait couper le nœud des coalitions. Aussi à peine fut-il installé aux Tuileries, que des agens nombreux partaient pour cette contrée désolée, chargés d'y suspendre les hostilités tout en y multipliant les préparatifs militaires. Ils portaient enfin des paroles de conciliation et de paix sur cette terre qui avait dévoré tant d'armées, et promettaient à ses fils de leur rendre ces autels pour lesquels ils avaient livré tant d'héroïques combats. Ces engagemens, pris au nom d'un homme assez fort pour ne pas promettre en vain, étaient accueillis avec empressement par la plupart des chefs vendéens, placés entre des promesses honorables et une résistance armée manifestement impossible, et la paix de Montfaucon venait fermer la plaie la plus douloureuse de la France.

La pacification de la Vendée fit tomber les armes des mains de tous les partis, et ne leur laissa plus que le poignard: mais ce qu'on venait de faire si habilement dans l'ouest pour désarmer des hostilités qui n'avaient jamais été plus près d'éclater qu'à la veille du 18 brumaire, il fallait l'opérer partout, si l'on aspirait à relever le pays de son profond abaissement moral, si l'on tenait à rendre à la civilisation cette terre de France, devenue, aux mains de roués impurs et de mathématiciens athées, la proie d'une sorte de barbarie savante.

La loi fondamentale de l'an VIII avait proclamé la liberté des cultes: mais une pareille déclaration était sans valeur là où des lois révolutionnaires, encore en pleine vigueur, avaient expulsé du territoire, lorsqu'elles ne les avaient pas envoyés à l'échafaud, tous les prêtres qui avaient refusé à la tyrannie un serment contraire à leur conscience. Rappeler de l'exil ou du fond de leurs secrets asiles ces confesseurs de la foi catholique, en substituant au serment à la constitution civile du clergé une simple promesse de soumission aux lois qui régissaient la république, rendre aux ministres du culte des temples profanés, dont les prêtres assermentés avaient fini d'ailleurs par ne guère profiter plus que les autres, tel fut le premier souci du général auquel un infaillible instinct révélait par quelle force se fondent et grandissent les pouvoirs. Mais c'étaient là des mesures visiblement incomplètes, et l'ardente pensée qui les avait conçues ne pouvait s'arrêter à l'entrée de la voie si hardiment ouverte. Sous peine d'échouer dans son œuvre d'universelle réparation, il fallait vaincre l'anarchie sous toutes ses formes, et triompher des sectes comme des partis. Aspirer en 1801 à régler les rapports de l'ordre religieux avec l'ordre politique, ce n'était, comme on l'a pré-

tendu (1), ni imposer à la nation des croyances officielles, ni provoquer à l'hypocrisie; ce n'était ni s'interposer entre Dieu et l'homme ni violenter les consciences : c'était arracher le pays à un chaos qui était devenu un obstacle à l'établissement de tout pouvoir régulier. La France était partagée entre deux clergés, dont l'un disposait légalement de tout le matériel du culte, et dont l'autre parlait à presque toutes les consciences. Les populations étaient tiraillées du berceau jusqu'à la tombe entre des évêques assermentés assis sur tous les siéges et des évêques exilés frappant chaque jour de nullité les actes des premiers. Cette lutte violente, se prolongeant devant l'indifférence railleuse et le cynisme triomphant, aurait bientôt amené une démoralisation populaire tellement profonde, qu'aucune société n'aurait pu la supporter impunément.

Rendre à l'un des clergés qui divisaient la France, en le rattachant à l'unité catholique, la considération et la confiance qu'il n'avait plus, ôter à l'autre les sentimens amers toujours entretenus par l'exil, concilier la plénitude de la liberté des cultes avec un éclatant hommage à des faits aussi vivaces que la nationalité française elle-même, c'était là faire de la grande politique, et reconnaître de manifestes nécessités. Il fallait toutefois, pour imposer un concordat à la France du directoire, plus de puissance que n'en possédait à son avénement aux affaires le jeune vainqueur d'Arcole et des Pyramides. Il avait pu pacifier la Vendée, rappeler les proscrits, rétablir le crédit, refondre l'administration, reconstituer la justice; mais, malgré les prodiges accomplis en l'an VIII, il n'aurait pu, sans péril pour lui-même et pour son œuvre, montrer un légat du pape, précédé de la croix d'or symbole de sa dignité, au sein de ce palais tout plein encore du souvenir de la grande apostasie conventionnelle. Ce n'était qu'après avoir franchi le Saint-Bernard, triomphé à Marengo et conquis la paix universelle, que Bonaparte pouvait mener à fin une pareille œuvre. Il fallait la réunion de tous les services et de tous les prestiges, la satisfaction de tous les intérêts et l'enivrement de toutes les âmes, pour triompher de résistances qui se produisirent partout, au sénat comme au tribunat, au conseil d'état comme au corps législatif, et dans l'administration aussi bien que dans l'armée.

Jusqu'alors, Napoléon n'avait rencontré devant lui, pour toutes ses conceptions réparatrices, que l'opposition du tribunat, et celle-ci était plus spirituelle qu'ardente, plus bruyante que nombreuse. Ces lettrés, qui subordonnaient l'esprit politique à l'esprit d'académie, s'inquiétaient fort d'une activité qui contrastait avec leur nature cri-

(1) M. de Lamartine, *Histoire de la Restauration*, tome II.

tique et négative. Quelques-uns, froissés dans leurs préjugés révolutionnaires, un plus grand nombre tout stupéfaits en voyant la nation applaudir aux actes plus qu'aux discours, avaient guetté toutes les occasions de satisfaire sans péril leurs passions ou leurs vanités. Cette opposition du tribunat dans les deux premières sessions qui suivirent la mise en pratique de la constitution consulaire mériterait à peine les regards de l'histoire, tant elle était d'ordinaire mesquine dans son principe, stérile dans ses résultats, si elle n'avait eu le désastreux effet d'éveiller par l'injustice les premiers instincts du despotisme chez l'homme qu'on irritait si tristement dans la phase la plus pure de sa pensée et de sa vie. Elle n'avait guère abouti qu'à faire ajourner quelques titres du Code civil et à obtenir du corps législatif le rejet d'une ou deux lois sans importance politique. Ces satisfactions sans portée étaient tout ce que la force de l'opinion dominante permettait à des esprits infatués, coupables du tort que les peuples pardonnent le moins, celui de ne pas les comprendre. Mais lorsque la génération née sous Voltaire et vieillie sous Barras se vit en face d'un démenti solennel donné par un pouvoir issu de la révolution à une philosophie qui, pour l'éternel malheur de cette révolution, était étroitement enlacée avec elle; lorsqu'on se sentit menacé d'avoir à donner un démenti à toute sa vie en suivant au pied des autels le dispensateur de toutes les fortunes, des résistances, invincibles pour tout autre que l'auteur de la paix de Lunéville, se produisirent dans toutes les parties de cette société officielle, aux premiers rangs de laquelle brillaient des évêques mariés et des moines apostats.

La partie de son travail dans laquelle M. Thiers expose ces résistances est classée depuis longtemps parmi les plus politiques de son œuvre. L'historien a pleinement compris son héros, et il fait toucher au doigt les obstacles accumulés à l'encontre de la grande pensée de Napoléon. Tout est dit sur ce sujet après le beau livre du *Concordat*, dont il est curieux pourtant de compléter le récit par l'histoire de M. Thibaudeau, œuvre sans éclat, mais non sans originalité, où se combinent par d'inextricables affinités toutes les passions de la convention et de l'empire, du révolutionnaire et du courtisan.

En prenant le parti d'en finir avec l'anarchie religieuse et de rattacher la France au centre de l'unité catholique, Napoléon n'avait pas seulement à combattre la plupart de ses conseillers habituels; il soulevait des repoussemens et des inquiétudes d'une portée incalculable au sein des classes moyennes presque tout entières, dans les rangs desquelles la tradition chrétienne était bien plus complétement interrompue que parmi le peuple, et qui, les mains pleines de biens d'église, voyaient leurs préjugés corroborés par leurs intérêts. La négo-

ciation n'était pas moins difficile par rapport à l'église que relativement à la nation. On était en présence d'un clergé constitutionnel auquel il fallait imposer une rétractation de ses opinions et de ses actes, de quelque réserve qu'on entendît l'envelopper. On rencontrait de l'autre côté un sacerdoce décimé par le martyre, dont les chefs vivaient presque tous à l'étranger depuis dix années, et c'était de ces prélats aigris par la souffrance qu'il s'agissait de réclamer des sacrifices et jusqu'à des démissions qu'en aucun siècle le chef de l'église n'avait demandés à ses frères dans l'épiscopat.

Ces obstacles touchaient donc aux plus ardus problèmes de l'ordre spirituel comme aux intérêts les plus vivans créés par la révolution. Le vainqueur de l'Italie les affronta avec l'audacieux sang-froid qu'il portait sur le champ de bataille. En s'engageant dans cette œuvre, étrangère à son siècle comme à lui-même, on eût dit qu'il se sentait assuré du succès comme il l'était de ses destinées.

C'est ici qu'éclate en caractères visibles la grandeur de cette mission restauratrice de l'ordre européen, si pleinement acceptée alors, si malheureusement désertée depuis. Nous avons montré le premier consul remettant la révolution française dans les voies de 1789. Nous avons restitué au 18 brumaire son véritable caractère, celui d'une révolution bourgeoise et pacificatrice au dedans comme au dehors. Le général Bonaparte avait rétabli la sécurité intérieure; il venait de signer la paix continentale, qu'allait suivre la paix maritime; il était parvenu, au sein de cette société presque dissoute, à établir, sur la valeur toute personnelle des hommes et l'assimilation de tous les services publics, une sorte de hiérarchie sociale dont la légion d'honneur allait devenir l'éclatant symbole; son gouvernement avait reconstitué l'administration, relevé le crédit, donné aux transactions une impulsion jusqu'alors sans exemple. Tant et de si fécondes idées, consacrées par un code destiné à les perpétuer dans la suite des générations, expliquent les applaudissemens continus que prodiguaient à l'infatigable initiative de Napoléon les hommes vivant par la propriété, par l'industrie, par l'intelligence; mais en signant le concordat, ce hardi mortel prit tout à coup vis-à-vis des classes qui servaient de point d'appui à son gouvernement une autre situation. Sans déserter l'intérêt de la bourgeoisie, qu'il comprend au contraire mieux qu'elle-même, il la froisse dans ses plus indomptables préjugés, et lui impose de sa suprême autorité un acte qui est la condamnation de tout son passé et presque de son avenir. La bourgeoisie française avait perdu le pouvoir en 1791, pour avoir, dans les questions religieuses, satisfait ses passions aux dépens de ses véritables intérêts (1),

(1) Voyez *La Bourgeoisie et la Révolution française*, *Revue des Deux Mondes*, livraisons des 15 février, 15 mai, 15 juin, 15 novembre 1850.

et en réconciliant la France avec l'église, Napoléon vient lui enseigner à quelles conditions l'autorité se prend, et moyennant quelles conditions elle se conserve. Ce fut là un acte, non de croyant, mais de grand politique. Si plus tard, dans l'absence de toutes les illusions humaines, la foi retrouva quelque accès dans cette âme désabusée d'elle-même, rien n'indique qu'alors Napoléon ait aspiré à autre chose qu'à poser le faîte de l'édifice social si heureusement relevé par lui; mais pour accomplir cette dernière partie de sa tâche, il eut à déployer plus de courage qu'aux plus périlleuses occasions où l'ait jamais jeté sa fortune. Que les uns se représentent le conquérant défiant la foudre sur un pont croulant, ou gravissant à travers les neiges la cime d'un mont inaccessible; que les autres le contemplent illuminant d'un éclair de ses yeux des milliers d'hommes, et les précipitant d'un mot vers la victoire et vers la mort; qu'on l'observe dans les pompes de Tilsitt ou de Dresde, entouré d'un cortége de rois vassaux, jamais l'histoire ne le rencontrera plus grand que dans cette enceinte dénudée de Notre-Dame, présidant à la réconciliation de la France avec le ciel et sachant imposer le silence et le respect à tous par la foudroyante puissance de sa volonté.

Mais il n'était pas moins difficile de réconcilier la révolution française avec l'Europe que de la faire rentrer dans les voies de la civilisation chrétienne. Le général Bonaparte entendait faire du rétablissement de la paix générale le programme même de son gouvernement. Aussi son premier soin avait-il été d'écrire publiquement aux chefs des principaux gouvernemens coalisés, pour demander l'ouverture immédiate d'une négociation. Personne n'ignore que la lettre à George III contenait ces belles paroles, destinées à devenir comme une éclatante condamnation portée par le consul contre l'empereur : « Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure et le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires? »

En tentant cette démarche, éclatante autant qu'inusitée, le général Bonaparte n'ignorait pas qu'elle échouerait probablement contre les antipathies et les illusions de l'Europe, car celle-ci n'avait pas mesuré la portée de la révolution du 18 brumaire, et ses hommes d'état persistaient à voir dans le premier consul une sorte de Robespierre à cheval; mais il voulait s'emparer solennellement, aux yeux de la nation, de ce rôle populaire de pacificateur, destiné à transformer le guerrier en magistrat.

Il n'était pas plus facile, en 1801, de faire passer le monde de

l'état de guerre à l'état de paix qu'il ne l'est, en 1854, de le faire passer de l'état de paix à l'état de guerre. Si l'on excepte l'Espagne, qui, pour échapper aux périls dont une lutte contre la révolution menaçait sa faiblesse, avait renoué avec la France une alliance destinée à lui devenir plus onéreuse que la guerre; si l'on excepte la Prusse, qui, depuis le traité de Bâle, travaillait à retirer de sa neutralité plus de profits que n'aurait pu lui en donner la victoire, la guerre contre la France était en quelque sorte l'état normal de tous les cabinets. Attaquée par la première coalition, la révolution française avait répondu à cette agression par des atteintes de plus en plus profondes à tout le système politique européen. Elle avait conquis la Belgique sur l'Autriche, la rive gauche du Rhin sur l'empire germanique; elle avait débordé sur la Hollande, sur la Suisse, surtout sur l'Italie, et s'était entourée d'une ceinture de républiques que leur faiblesse plaçait vis-à-vis de la France dans une dépendance permanente. Or l'Autriche n'aspirait pas seulement à reprendre la Lombardie, qu'elle avait dû céder à Campo-Formio, et à conserver Venise, qu'elle devait à ce même traité; elle ne se bornait point à considérer cet acte diplomatique comme maintenu dans les dispositions qui lui étaient favorables, et comme abrogé dans celles qui lui étaient contraires : elle allait jusqu'à vouloir disposer sans contrôle de toutes les souverainetés, jusqu'alors indépendantes, de l'Italie. Quoique le sort des armes l'eût rendue depuis deux ans maîtresse de ce beau pays, des Alpes Juliennes aux rives du Var, elle n'avait rétabli dans leurs états ni le pape, ni le grand-duc de Toscane, ni le roi de Sardaigne. Le chef de la maison de Savoie avait vu, spectacle étrange, se fermer devant lui les portes de sa capitale, occupée par la puissance qui se présentait au monde comme la vengeresse des rois et la restauratrice des trônes! Ni l'action de la conscience publique, qui domine aujourd'hui les gouvernemens les plus absolus, ni la solidarité de ceux-ci en face de la révolution menaçante, ne pesaient alors sur les cabinets; les intérêts privés n'étaient pas encore assez fortement organisés pour contrebalancer les intérêts d'état, la pensée de la bourse ne primait pas celle des chancelleries, et, aux premières années du XIXe siècle, la suprématie de la bourgeoisie financière sur les aristocraties militaires n'était pas même soupçonnée sur le continent européen. Tous les vieux gouvernemens, et l'Autriche au premier rang de ceux-ci, épuisant dans la guerre les restes des ardeurs d'une autre époque historique, usant d'une pleine liberté d'action qu'une situation sociale toute nouvelle leur a fait perdre de nos jours, consacraient à des extensions de territoires les forces que des influences toutes nouvelles les contraignent à dépenser autrement.

L'Angleterre d'ailleurs, animée par l'inextinguible passion de Pitt,

était parvenue à lier tous les intérêts privés au sort de sa politique égoïste et conquérante. Pendant que le gouvernement britannique achevait la conquête des Indes, qu'il menaçait les possessions transatlantiques de l'Espagne, et qu'il ne craignait pas d'enlever toutes les colonies néerlandaises, par le seul motif que la France victorieuse occupait le territoire de la Hollande, l'aristocratie anglaise, désintéressant à prix d'or tous les petits propriétaires, achevait de s'emparer du sol; elle commanditait l'industrie, que la guerre laissait sans concurrence, que cette révolution territoriale surexcitait violemment, et le crédit avec l'*income tax* fournissait à son gouvernement des ressources inépuisables. Pitt ouvrait au commerce des horizons sans bornes, et donnait à sa patrie l'empire des mers.

Il n'y a donc pas à s'étonner si les ouvertures du premier consul furent repoussées à Londres avec une hauteur dédaigneuse, à Vienne avec une modération affectée qui cachait une résolution non moins fortement arrêtée. L'Autriche considérait le traité de Campo-Formio, imposé en d'autres temps par le général Bonaparte victorieux, comme déchiré désormais par les victoires de l'archiduc Charles. Pour l'amener à reconnaître à la France la possession des provinces belgiques et rhénanes, pour désabuser la cour de Vienne de l'espérance de dominer seule en Italie, il ne fallait pas seulement qu'elle pût craindre une défaite, il fallait qu'elle en eût épuisé les dernières rigueurs; pour amener l'Angleterre deux ans après à signer un traité qui consacrait toutes les acquisitions faites par la France, il ne suffisait point également que l'Autriche écrasée se fût déclarée hors d'état de continuer la lutte; il fallait que, par un revirement aussi complet que soudain, la Russie eût formé avec la France des liens aussi étroits que ceux qu'elle entretenait naguère avec la coalition à laquelle son souverain soufflait ses chevaleresques ardeurs, et que le gouvernement britannique se trouvât seul pour un moment sur ce champ de bataille où tant de sang avait coulé, où plus de sang allait bientôt couler encore.

Dans la campagne diplomatique qui précéda cette guerre devenue si légitime, le jeune général déploya des qualités dans lesquelles la souplesse de Mazarin semble se confondre avec la fermeté de Richelieu. Habile comme un vieux diplomate, il met au service de ses desseins une puissance de séduction que n'avait possédée à ce degré aucun prince né sur le trône. L'Espagne est rattachée à l'alliance française, quelque lourd que le poids en soit pour elle, par les flatteries que le premier consul, immolant ses mépris à ses intérêts, consent à prodiguer au triste favori auquel une royale famille sacrifie son honneur et celui d'une noble nation. Mais si de riches présens suffisent à Madrid, il faut à Berlin des actes plus dignes et de plus sérieuses paroles. C'est Duroc qui les y porte, Duroc qui combattait

aux Pyramides à côté de son général, et qu'éclaire un reflet de la gloire de celui qu'il a droit de nommer son ami, en attendant qu'il l'appelle son maître. La Prusse est excitée dans tous ses appétits, devinée dans tous ses projets, caressée dans tous ses rêves. On la presse de se saisir, sans péril et non sans profit, d'une sorte de médiation entre la France et l'Autriche, sa vieille ennemie. On utilise plus sérieusement ses bons offices à Pétersbourg, afin de détacher Paul Ier de la cour de Vienne, par laquelle il se tient pour insulté, et le cabinet de Potsdam devient l'instrument principal de ce rapprochement avec la France, qui va, comme un coup de théâtre, changer la politique du monde. Des flatteries, qu'il faudrait qualifier de grossières si elles n'avaient aussi complétement réussi, font le reste, et le premier consul compte bientôt au nombre de ses plus fervens admirateurs un maniaque impérial, assez fou pour transformer en une heure ses haines en amitiés, assez puissant pour faire de ses caprices les fondemens de sa politique.

S'étant de la sorte saisi d'une initiative pacifique formellement repoussée par ses ennemis, ayant raffermi les neutres, organisé leur résistance commune à l'Angleterre, rappelé et raffermi les principes du droit maritime, acquis la Russie, désarmé la Vendée, dompté tous les partis sans les violenter, l'auteur de ces grandes choses s'achemine vers les Alpes avec la confiante sérénité d'Alexandre, et va chercher dans les plaines du Piémont cette paix qu'on lui refuse obstinément. Il obtient par son bon droit la victoire qu'il est destiné à ne conquérir plus tard que par son génie. Vainqueur, il désire la paix avec autant de passion qu'on en met encore à la lui refuser. Maître de Milan et menaçant Venise, il réitère des offres qui ne diffèrent des précédentes ouvertures qu'en ce que, tout en continuant à prendre pour base des stipulations à intervenir le traité de Campo-Formio, il notifie que les indemnités promises en Italie — aux princes dépossédés de la maison d'Autriche — seront désormais prises en Allemagne sur les domaines que les sécularisations laisseront disponibles. Ces propositions sont rejetées moins encore parce qu'elles atteignent dans leurs plus chers intérêts les princes allemands que parce qu'elles resserrent de plus en plus le cercle de l'influence autrichienne au-delà des Alpes. Si le désastre de Marengo a pu décider l'Autriche à envoyer un négociateur en France, cette puissance n'est pas assez épuisée de sang, ni l'Angleterre, de son côté, n'est pas assez épuisée d'or, pour que l'une se résigne à délaisser le plus cher objet de ses convoitises, et pour que l'autre ne s'oppose point à la signature d'un traité qui emporte la solennelle consécration de toutes les acquisitions territoriales faites par la France. Ce n'est que lorsque la bataille de Hohenlinden aura ouvert à nos armées le cœur de l'Alle-

magne, ce n'est que lorsque Moreau menacera Vienne, qu'un plénipotentiaire obstiné, bien digne de représenter la cour la plus persévérante de l'Europe, signera, après une lutte inouïe dans les annales diplomatiques, ce grand traité de Lunéville, qui marque le sommet de la carrière de Napoléon dans la phase régulière de sa vie.

III.

Mais cet acte doit être apprécié bien moins d'après ses dispositions écrites que d'après ses conséquences inévitables, et les stipulations qu'il consacre ne sont pas aussi importantes que les omissions qu'on y peut malheureusement signaler.

L'empereur agissant comme chef de l'empire germanique prenait sur lui, conformément à quelques précédens historiques d'une valeur fort contestable, de reconnaître à la France, outre la possession de la Belgique, déjà garantie depuis 1797, celle de la rive gauche du Rhin, depuis le point où ce fleuve sort du territoire suisse jusqu'à celui où il entre en Hollande. Les princes héréditaires dépossédés par cette vaste extension de nos frontières devaient être indemnisés de leurs pertes aux dépens des principautés ecclésiastiques sécularisées. C'était là un principe d'une iniquité manifeste sans doute, puisqu'il frappait des tiers pour une querelle à laquelle ils étaient demeurés étrangers; mais la responsabilité en portait bien moins sur la France, qui, en s'emparant des provinces rhénanes, usait du droit incontestable de la guerre et de la conquête, que sur les grandes cours allemandes, qui, pour ne rien perdre à leurs défaites, appliquaient elles-mêmes avec un cynisme sans égal le principe révolutionnaire que la constituante avait proclamé pour les biens du clergé. Quelque considérable que fût un tel accroissement obtenu par la France, l'Europe, y compris l'Allemagne elle-même, y était alors pleinement résignée. La domination de l'Autriche au bord de l'Escaut, ce dernier reste de la monarchie de Charles-Quint, était au XIXe siècle contraire à la nature des choses, et les grands accroissemens qu'avaient retirés du dernier partage de la Pologne les trois principales cours continentales justifiaient alors devant la conscience publique l'extension de notre territoire jusqu'au Rhin. Le patriotisme germanique, si fort surexcité depuis, s'émouvait peu dans ce temps-là en voyant nos drapeaux à Mayence, et la nationalité belge était un sentiment que rien n'avait encore éveillé au sein des populations flamandes et brabançonnes enlevées au sceptre lointain et souvent pesant de l'Autriche. Vis-à-vis de l'Allemagne, le traité de Lunéville ne donnait donc à la France que des avantages sur lesquels on passait alors condamnation d'un accord presque

unanime, et c'était d'un tout autre côté qu'allaient surgir les questions qui, trois années après la paix de Lunéville et moins de deux années après la paix d'Amiens, étaient appelées à rallumer une guerre dont la seule alternative possible était l'oppression du monde ou l'anéantissement de l'empire. C'est l'Italie, ce n'est point l'Allemagne, qui a été la pomme de discorde entre la France et l'Europe. Ce sont les affaires d'Italie qui ont provoqué la guerre maritime de 1803 comme la guerre continentale de 1805. A ce point de vue, le traité de Lunéville est loin d'être irréprochable, et ce n'est pas sans motifs qu'un publiciste judicieux, mesurant les désastreuses conséquences sorties soit de la lettre, soit de l'esprit de ce traité, le désigne comme « l'origine de tous nos malheurs, aussi bien que de toutes nos gloires (1). » On peut regretter de ne pas trouver dans le récit d'ailleurs si plein de M. Thiers cette appréciation trop justifiée d'un acte qui a été la source de la plupart des déviations où s'est égarée bientôt la pensée impériale.

En ce qui concernait l'Italie, le traité imposé au désespoir de M. de Cobentzel réduisait l'Autriche à la limite de l'Adige, en lui enlevant Mantoue avec la Lombardie tout entière. Il attribuait à la république cisalpine toute la vallée du Pô depuis la Sesia jusqu'à l'Adriatique. Il arrachait l'archiduc autrichien régnant en Toscane à des sujets qui l'affectionnaient, pour le transporter à Salzbourg, et le remplaçait à Florence par une branche de la maison d'Espagne, placée en ce temps-là dans la plus étroite dépendance de la France. Ces distributions de territoires auraient pu se défendre, si elles avaient été sérieuses, et si les gouvernemens italiens appelés à en profiter, ayant une politique et une existence indépendante, avaient pu se passer du concours armé de la France et décliner son intervention quotidienne; mais le royaume d'Étrurie, les républiques cisalpine et ligurienne, ne recevaient-ils pas de Paris leurs constitutions, leurs lois, leurs ministres et leurs généraux, et l'influence que l'Autriche exerçait naguère à Florence et à Modène n'était-elle pas remplacée par une domination directe et patente? Les dispositions de Lunéville, interprétées comme elles allaient l'être par la *consulte* italienne réunie à Lyon sur l'ordre de Napoléon, ne donnaient-elles pas à la France à Milan, à Mantoue, à Gênes, à Livourne et à Florence un pouvoir aussi effectif et aussi avoué que celui qu'elle exerçait dans ses propres places de guerre et dans ses ports maritimes? Le traité de Lunéville réunissait de fait l'Italie à la France, tout en constituant dans ce pays des gouvernemens prétendus nationaux, et il

(1) M. Armand Lefebvre, *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, tome Ier.

donnait ainsi à l'Europe le droit d'arguer de son esprit pour s'opposer aux conséquences successives que le premier consul faisait sortir de son silence calculé (1). Il ouvrait un champ plus vaste à l'application de ce funeste système d'indépendance nominale et de vasselage effectif qui prévalait déjà pour les républiques batave et helvétique, système par suite duquel la France s'était emparée de tous les attributs de la souveraineté politique en en laissant peser sur les populations toutes les charges financières. Porter tout à coup nos frontières jusqu'au Pô, comme on les avait portées jusqu'au Rhin, aurait été peut-être pour la paix du monde une épreuve moins redoutable que celle qu'allaient faire naître des envahissemens successifs rendus presque nécessaires par les faits, quoique interdits par les traités.

Les désastreuses conséquences des conventions relatives à l'Italie devenaient plus manifestes encore lorsqu'à côté des stipulations équivoques venaient se placer les omissions calculées. Le traité de Lunéville ne disait rien de Naples, rien du pape, rien du Piémont. C'était laisser à la France sur toutes ces questions une latitude formidable, c'était surtout en faire sortir pour elle l'occasion de déplorables tentatives. L'audacieuse acceptation de la présidence de la république italienne par Napoléon, la réunion de l'île d'Elbe à la France, la division du Piémont en départemens, ces faits, qui furent les causes véritables de la rupture de la paix d'Amiens, quels qu'en aient été d'ailleurs les prétextes, furent provoqués par l'entraînement de la pente sur laquelle on s'était placé en espérant tromper les autres et en se trompant un peu soi-même. En 1801, Napoléon voulait fortement la paix, et cependant il imposait un traité qui la rendait visiblement impossible dans l'avenir. Lorsque le chef du gouvernement français devenait chef du gouvernement italien, lorsque la France étendait simultanément son bras sur la Lombardie et sur tout le littoral, du golfe de Gênes au golfe de Tarente, il fallait bien que le Piémont disparût, pressé qu'il était entre la Cisalpine et la

(1) Une publication récente d'un grand intérêt politique est venue jeter un jour nouveau sur cette négociation, dans laquelle le silence sur les principales questions pendantes fut la première prescription imposée par la France à son plénipotentiaire. On lit dans les *Mémoires du roi Joseph* le résumé suivant des instructions adressées par le premier consul lui-même à son frère à la date du 20 janvier 1801 : « Ne point parler du roi de Naples, du pape ni du roi de Sardaigne... Toutes les fois qu'on parlera de ce prince, répondre simplement que si c'est nous qui l'avons ôté, l'empereur, s'il combattait pour lui, eût dû le rétablir dans ses états, et que dans tous les cas nous établirons en Italie un ordre tel que la tranquillité sera assise sur des bases immuables, et que nous nous entendrons avec le roi... Ne parler de la Cisalpine que pour dire qu'elle recevra une organisation qui ne causera point d'alarmes aux états voisins... Ne point parler dans le traité du mode de son exécution, mais le stipuler par une convention séparée, etc. »

Ligurie, car une telle situation comportait à Turin un préfet et point un roi. Il n'était pas moins clair qu'au premier grief contre l'Espagne, le trône d'Étrurie tomberait sans résistance; il était plus évident encore que la royauté sicilienne, obligée de subir toutes les injonctions de la France, quoique profondément dévouée à l'Angleterre et à l'Autriche, était dès cette époque à deux doigts de sa perte. On ne la ménageait que par égard pour la Russie, et le moment n'était pas loin où la Russie elle-même ne serait plus ménagée. Le système consacré en 1801 pour l'Italie entraînait le détrônement presque immédiat des maisons de Savoie et de Naples, et l'affaire d'Espagne devait sortir un jour de celle des Deux-Siciles, comme un crime sort trop souvent d'une première faiblesse.

Le traité de Lunéville donnait donc dans l'avenir l'Italie tout entière à la France. Or, s'il est conforme à ses propres intérêts en même temps qu'aux intérêts de l'équilibre général de combattre au-delà des Alpes la prépondérance de l'Autriche, il est manifestement contraire à la sûreté de l'Europe de voir la domination française s'étendre, sous quelque forme que ce puisse être, de la Savoie à la Calabre. Autant vaudrait, pour la liberté du monde, voir la Russie maîtresse des deux détroits sur lesquels est assise Constantinople que la France dominer les deux mers qui enserrent la péninsule. L'Autriche pouvait-elle ne pas lutter contre un tel avenir jusqu'à la dernière goutte de son sang? N'était-elle pas assurée de rencontrer, en combattant pour un tel intérêt, les plus ardentes sympathies de l'Europe, — et, à moins d'arriver un jour à Londres avec cent cinquante mille combattans, Napoléon pouvait-il espérer de voir l'Angleterre considérer comme permanente une paix qui impliquait la domination de fait de la France en Italie comme en Hollande?

Il n'y avait alors, comme il n'y a de nos jours, que deux politiques à faire au-delà des Alpes : ou la France doit y contrebalancer l'influence autrichienne par une juste pondération d'influence, ou elle doit vouloir résolument rendre l'Italie à elle-même; mais Napoléon n'aspirait pas à fonder l'indépendance de l'Italie. Il croyait moins à la puissance des nationalités qu'à la puissance du pouvoir, et il ne souhaitait pas avec moins de passion de régénérer la péninsule que de sauver la France en plaçant l'une et l'autre sous son gouvernement immédiat et sous les chaleureux rayonnemens de son génie. Un indomptable instinct le portait avec passion vers cette terre de ses pères qu'il voulut donner pour berceau à son fils. Il n'y avait dans la république cisalpine, et Napoléon le savait mieux que personne, aucune vitalité et aucun germe d'avenir; il y en avait moins encore dans le rameau sans séve implanté à Florence : rejetée sur l'Adige, l'Autriche n'avait plus qu'un pied en Italie; enfin un silence

menaçant indiquait assez quel sort attendait les plus vieux gouvernemens de la péninsule. En agrandissant l'état cisalpin, Napoléon n'a pas plus sérieusement songé à préparer l'indépendance de l'Italie qu'il ne songeait à faire renaître la Pologne en constituant le duché de Varsovie. Quiconque voudra sans arrière-pensée délivrer la péninsule du joug de l'étranger placera son levier à Turin et point à Milan, et fera de la plus vieille maison souveraine de cette contrée et de sa race la plus guerrière l'instrument de la régénération nationale; mais à toutes les époques de sa vie, Napoléon entretint contre la maison de Savoie des répugnances prononcées, bien loin de favoriser ces destinées glorieuses. C'est qu'il devinait le rôle naturel de cette race persévérante, et que, s'il ne voulait à aucun prix livrer l'Italie à l'Autriche, il ne voulait pas davantage d'une Italie qui à un jour donné pût cesser de relever de lui-même. Il était encore consul, que la terre où avait été sacré Charlemagne faisait monter à son cerveau des aspirations enivrantes. L'Italie fut du premier au dernier jour de sa puissance la plus vive préoccupation de sa pensée et comme la perpétuelle tentation de sa vie. C'est pour la conserver qu'il perdit l'empire, en repoussant en 1813 des conditions qui, sans entamer la France sur le Rhin, l'auraient resserrée vers les Alpes; c'est pour prendre racine sur cette terre, pour la donner moins encore à la France qu'à sa famille, que de 1802 à 1805 il rendit inévitable la rupture de la paix maritime, qu'il brisa avec la Russie, protectrice constante des maisons de Naples et de Sardaigne, et qu'il fut amené à rencontrer les Russes côte à côte avec les Autrichiens sur le champ de bataille d'Austerlitz.

Vouloir dominer au dehors sous le couvert de gouvernemens nominaux et maintenir des vassalités aussi blessantes pour l'Europe qu'auraient pu l'être des réunions territoriales, telle a donc été la première erreur de ce grand esprit. Des embarras et des tentations dont ces créations malheureuses étaient chaque jour l'occasion est sortie la lutte désespérée engagée par le monde contre l'empire. Si M. Bignon, sur l'exprès mandat donné à Sainte-Hélène, a écrit son livre pour prouver que toutes les entreprises de Napoléon, y compris les plus téméraires, furent déterminées par les obstacles qu'il rencontra toujours dans la systématique malveillance de l'Europe, il aurait été digne de M. Thiers de consacrer le sien à établir que ces obstacles provenaient d'une première faute et de signaler celle-ci comme en germe au sein du traité de Lunéville, quelle que fût d'ailleurs la sincérité du grand homme qui entendait alors assurer une paix durable à la France. L'historien a relevé sans doute avec une éminente sagacité la plupart des erreurs qui ont perdu l'empire, mais il ne le fait guère qu'au fur et à mesure que ces erreurs se pro-

duisent. Peut-être a-t-on quelque droit de regretter qu'il ne soit pas remonté à leur source même, et que son admiration, d'ailleurs si légitime, pour la grande époque consulaire l'ait empêché de mesurer d'avance les conséquences inévitables de certaines stipulations.

La paix avec l'Autriche conduisait au traité d'Amiens par une conséquence presque nécessaire. L'Angleterre ne pouvait en effet porter un préjudice notable à la France que par une guerre de coalition : or toute coalition devenait impossible, lorsque l'Allemagne tout entière avait désarmé, quand la Prusse, excitée par le partage des dépouilles ecclésiastiques dans l'empire, s'inclinait avec humilité devant Napoléon pour s'en faire attribuer la plus grosse part, et lorsque la Russie, habilement provoquée par la France à régler de concert avec elle toutes les affaires germaniques, affectait avec le gouvernement consulaire les rapports de la plus étroite intimité. La paix maritime ressortait forcément de la nouvelle situation du monde, que la France ne devait pas moins au génie politique qu'au génie militaire de son jeune chef. Pitt lui-même parut le comprendre et se résigner, puisqu'il facilita par son attitude parlementaire l'établissement d'un cabinet formé pour négocier.

IV.

Cette paix, si ardemment souhaitée par les deux peuples, avait le mérite bien rare dans les transactions internationales de n'être ni moins glorieuse ni moins profitable pour l'un des contractans que pour l'autre. Si l'Angleterre reconnaissait à la France la possession de la Belgique et la limite du Rhin, la France sanctionnait la conquête des Indes, accomplie par sa rivale et complétée par la possession de Ceylan; l'Angleterre obtenait l'île de la Trinité en Amérique, arrachée à l'Espagne, notre alliée, sur laquelle la guerre épuisait ses rigueurs, lorsqu'elle n'avait pour nous que des succès. Malte, cette porte de l'Égypte, confiée à la garde d'une tierce puissance, était fermée à la fois à la France et à l'Angleterre. Si nous gardions Anvers, nous consentions à évacuer Alexandrie; enfin au prestige des Pyramides nos rivaux n'opposaient pas sans orgueil les souvenirs d'Aboukir. Le traité, par ses énonciations écrites, semblait donc compenser avec équité les sacrifices et les avantages. Cependant l'acte d'Amiens n'était pas moins menacé que celui de Lunéville par des omissions déplorables, et par certains faits qui étaient dans leur esprit en pleine discordance avec les dispositions écrites.

La France reconnaissait en thèse générale l'indépendance de la Suisse, de la Hollande et de tous les gouvernemens de l'Italie : elle s'engageait à évacuer leur territoire; mais elle avait donné à l'Helvétie un gouvernement simultanément en lutte avec l'oligarchie des

grandes villes et la démocratie des petits cantons. Elle avait imposé presque de force à la Hollande une constitution qui ne blessait pas moins le parti du stathoudérat que le parti républicain. Le premier consul s'était fait proclamer à Lyon président de la république italienne; il recevait du sénat de la Ligurie l'invitation de nommer lui-même un doge pour Gênes, comme il aurait désigné un sous-préfet pour Pontoise, et ces arrangemens, qui auraient fait du roi de Sardaigne un prisonnier à Turin, ne permettaient pas même à ce prince d'en espérer l'entrée. Si donc le traité d'Amiens gardait un silence complet sur le Piémont, sur la Toscane, sur Naples et sur les autres dispositions prises par la France en Hollande et en Suisse; si les infans d'Espagne à Florence, M. de Melzi à Milan, le doge Durazzo à Gênes, M. Schimelpenninc à Amsterdam, M. Dolder à Berne, n'étaient en fait que des préfets dont l'autorité ne s'exerçait que sous l'incessante protection de nos armes, n'était-on pas exposé à voir le pouvoir de Napoléon se déployer dans ces capitales aussi librement qu'à Lille, à Strasbourg, à Brest et à Toulon? Paraître accepter par son silence en 1801 un pareil état de choses, et se soulever d'indignation en 1803 parce qu'il avait produit ses conséquences naturelles, ce n'était peut-être pas très logique, et le premier consul avait quelque droit de reprocher au ministre Addington, ou son défaut de prévoyance, ou son défaut de résignation. Rien de plus naturel toutefois que cette contradiction entre l'attitude du cabinet anglais lors de la signature des préliminaires en octobre 1801 et son attitude l'année suivante, après qu'on eut vu se dérouler sans ménagement et sans mesure toutes les conséquences indirectes du traité. Un moment affamé de paix, le peuple anglais n'avait voulu voir dans l'acte signé à Amiens que ses dispositions textuelles, et celles-ci étaient de nature, comme nous l'avons montré, à satisfaire les plus légitimes exigences. Si la joie publique s'exhala en transports allant jusqu'au délire, c'est que les masses n'avaient pas assez de sagacité politique pour tirer d'un pareil acte les inductions qui en ressortaient malheureusement pour l'avenir. Cette tâche-là n'incombait qu'au parlement, et les documens contemporains constatent qu'au milieu même des joies populaires, la critique des hommes politiques fut vive, amère et à peu près unanime. Le silence gardé sur le Piémont, la position manifestement dépendante des gouvernemens établis par la France en Italie, en Suisse et en Hollande, ne furent pas moins violemment attaqués par les amis de M. Fox que par ceux de M. Pitt. Une seule variante se faisait remarquer dans l'argumentation des uns et des autres, c'est qu'au dire des whigs la responsabilité de ce traité, si menaçant par sa portée éventuelle, revenait moins au cabinet Addington, qui l'avait signé, qu'au ministère de Pitt, dont la politique

aveugle et passionnée l'avait rendu nécessaire : thèse d'opposition qui n'infirmait en rien la valeur des objections présentées par les hommes d'état les plus sympathiques à la France et les plus favorables à la paix.

La nation anglaise ne vit dans la signature des préliminaires du traité à Londres qu'un moyen d'obtenir au plus vite des passeports pour Paris; mais l'instrument définitif n'était pas encore signé, que l'entraînement d'un jour avait fait place à la méfiance et presque à la haine. Lorsqu'on vit Napoléon transformer la république cisalpine en république italienne pour en prendre le gouvernement direct; quand il eut divisé le Piémont en six départemens français, rayé le duché de Parme de la carte d'Italie, reçu de l'Espagne la Louisiane pour prix de l'Étrurie, et conféré à Paris l'investiture de ce nouveau royaume à un prince vassal, comme on la conférait à Rome aux satrapes d'Asie, alors l'émotion prit un cours plus menaçant d'heure en heure. Elle s'accrut lorsque le premier consul eut fait rentrer une armée dans la Suisse à peine évacuée, pour y soutenir le parti français attaqué par l'oligarchie bernoise avec l'aide des petits cantons, donnant pour seul motif de sa conduite que *nulle part en Europe il ne souffrirait le triomphe de la contre-révolution*, argument qui conduirait à brûler les cartons de toutes les chancelleries. Enfin l'émotion devint irrésistible lorsqu'il fallut assister à la complète transformation opérée en Allemagne par les sécularisations, transformation accomplie sous l'influence exclusive, quoiqu'en ceci parfaitement légitime, de la France, assistée de la Russie et de la Prusse.

C'était afficher déjà sur l'Occident tout entier une domination que l'Autriche au désespoir pouvait subir au lendemain d'une défaite, que la Prusse acceptait temporairement, parce qu'elle lui rapportait alors de gros profits, mais à laquelle une puissance forte et inexpugnable comme l'Angleterre ne pouvait se résigner. Plus de modération et quelques ménagemens de la part du premier consul auraient suffi, sinon pour écarter toutes les chances de guerre, du moins pour prolonger cette paix, qui était encore dans ses vœux, comme dans les plus chers intérêts du pays, à l'instant même où sa fière attitude en rendait la rupture inévitable. Il commençait à être pris du vertige sur ces hauteurs qu'aucun mortel n'avait encore habitées, et sa fortune était telle que son âme même ne fut pas assez grande pour la supporter sans fléchir.

La plupart des entreprises du premier consul n'étaient point, il est vrai, matériellement contraires au texte du traité d'Amiens, puisque ce traité avait passé sous silence les faits antérieurs qui servaient habituellement de prétexte à ces entreprises mêmes. Toutefois, lorsqu'au moment suprême, à la veille de reprendre ces armes que toute une

génération allait teindre de son sang, Napoléon, à propos de l'évacuation de Malte, refusée contre un texte formel, réclamait *le traité d'Amiens, et rien que ce traité,* ce n'était point, à coup sûr, sans fondement que le ministère britannique répondait en demandant à son tour *l'état du continent avant la paix d'Amiens, et rien que cet état.*

Tous les historiens de l'empire, depuis M. Bignon jusqu'à M. Thiers, en y joignant les biographes de Sainte-Hélène et l'auguste captif lui-même, présentent le refus d'évacuer Malte, imposé par l'opposition à la faiblesse du ministère Addington, comme le motif de la rupture entre les deux nations à peine réconciliées. Je serais tenté de dire que cette assertion est beaucoup moins vraie qu'elle n'en a l'air. L'évacuation de Malte, refusée contrairement au traité, fut sans doute le motif patent de la rupture, et à l'occasion de ce refus, lors de la terrible scène des Tuileries, racontée par M. Thiers avec l'exactitude de l'histoire et l'émouvant intérêt du drame, Napoléon, dans son langage coloré, eut certainement le droit de dire que, devant un tel manque de foi, *il fallait voiler les traités d'un crêpe noir;* mais pouvait-il méconnaître que ce refus n'était au fond qu'une réplique aux faits qui agitaient si profondément depuis une année l'opinion de l'Angleterre et du monde? N'était-ce pas cette opinion surexcitée qui imposait au cabinet britannique le dangereux devoir de braver à son tour le superbe adversaire dont les entreprises successives semblaient la défier? Le refus d'évacuer Malte fut une réponse, à la vérité déplorable, à la présidence de la république italienne, acceptée entre les préliminaires et la paix définitive, — à la réunion du Piémont et de l'île d'Elbe, opérée sitôt après la signature du traité; ce refus fut inspiré par la colère plus que par l'ambition, et ressembla bien plus à un acte de dépit qu'à une satisfaction machiavélique donnée à une convoitise nationale ardemment excitée. En voyant la France grandir par la paix beaucoup plus qu'elle n'avait fait par la guerre, le ministère Addington eut la malheureuse pensée de déchirer audacieusement un traité des obscurités duquel tant de déceptions venaient de sortir coup sur coup, et, par un nouveau bonheur de sa destinée, Napoléon, dont l'esprit entreprenant compromettait la paix lors même qu'il en avait le plus besoin, put renvoyer à la Grande-Bretagne la responsabilité de la guerre et l'odieux d'une rupture provoquée contrairement au droit des gens.

Quoi qu'il en soit, la rupture de la paix maritime, qui dans un prochain avenir rendait certaine celle de la paix continentale, allait changer le cours de sa destinée, et ouvrir devant lui des perspectives fort opposées à celles qu'il embrassait avec tant de clairvoyance depuis son avénement au pouvoir. Une lutte acharnée avec l'Angleterre, bientôt suivie de la reprise des hostilités avec l'Autriche et d'une

guerre avec la Russie, arrêta brusquement le cours de ses pensées, engagées dans la large voie des réparations sociales; elle imprima dès son début à l'empire de Napoléon un caractère tout différent de celui de cette magistrature consulaire, demeurée l'éternel honneur de sa vie. Ses plus dangereux penchans se développèrent au détriment de ses plus nobles instincts, et l'empire, qui semblait appelé à devenir dans la paix le plus fécond comme le plus glorieusement légitime des pouvoirs, devint dans la guerre et par la guerre un instrument de domination universelle destiné à se briser tôt ou tard contre la force des choses.

Le moment était venu en 1802 de fixer le sort de la nation et de donner à celui qui lui avait départi tant de biens un témoignage de reconnaissance digne d'elle-même et digne de lui; mais on fit en cette occasion assez d'honneur aux idées républicaines pour se croire obligé de transiger avec elles, et l'on tenta de concilier par le consulat à vie toutes les réalités monarchiques avec ce qui survivait encore de préjugés républicains. J'ose dire que cette transition entre le consulat décennal et l'empire fut à la fois un malheur et une faute. En reculant l'avénement de l'empire jusqu'en 1804, on lui donna la guerre pour berceau, tandis qu'il aurait pu naître dans l'enivrement de la paix générale, comme gage et comme couronnement de cette paix même. Le restaurateur de l'ordre social, l'inspirateur des codes, l'auteur du concordat, le signataire des traités de Lunéville et d'Amiens distançait déjà d'assez loin les autres hommes pour pouvoir dès ce jour-là poser sur son front un diadème. En arrachant une société à l'abîme par son intelligence encore plus que par son épée, il avait déjà poussé dans l'histoire des racines aussi profondes que les plus vieilles dynasties. Napoléon le comprenait et voyait clairement qu'il avait encore quelque chose à demander à la fortune et à la France. Le consulat à vie, bien loin de calmer son imagination et de l'empêcher d'aspirer au rang suprême, l'y excita davantage, et pour peu qu'on médite sérieusement sur les événemens écoulés de 1802 à 1804, on demeure convaincu que cette excitation fut la cause principale des erreurs de sa politique et des superbes exigences d'où sortit bientôt après la troisième coalition. Blessé du rang où son titre et sa position viagère semblaient le placer vis-à-vis des races royales, il se montra d'autant plus fier qu'il n'était pas encore l'égal des rois, et que pour le devenir il croyait avoir besoin de conquérir encore des titres nouveaux en ajoutant d'autres victoires à ses victoires. Dans l'âme de cet homme qui se sentait né pour le trône et qu'on avait malhabilement convié à grandir encore afin de l'obtenir, il se fit dans le cours de ces deux années un travail d'ambition, d'orgueil et de colère dont l'œil attentif peut suivre les traces jour par

jour. Celles-ci se révèlent en traits de flamme dans toutes ses paroles: on les retrouve dans tous ses actes en Italie, dans toutes les phases de la négociation avec l'Angleterre, et bientôt après dans son attitude comminatoire devant l'Autriche et la Russie. Les hommes doués de quelque prévoyance auraient pu tirer le formidable horoscope de l'empire en le voyant sortir tout armé du camp de Boulogne, et naître dans une aspiration de vengeance sur ces grèves d'où le regard de l'aigle plongeait à travers les mers pour atteindre et dévorer sa proie.

En voyant cet empereur, acclamé de la veille au sein d'une armée prête à combattre, devancer dans son ardeur fébrile l'exécution des ordres transmis à ses flottes aux extrémités du monde, en observant les éclats de sa colère devant la résistance apportée à ses desseins par les mers et par les tempêtes, qui ne devine que si l'océan oppose à son audace une insurmontable barrière, le flot de ses tumultueuses pensées ira bientôt déborder sur l'Europe? Qui ne voit déjà, en présence des insultes quotidiennes de l'Angleterre, que la victoire d'Austerlitz va devenir, à défaut d'une victoire à Londres, la conséquence et comme le complément du sacre de Notre-Dame?

Depuis que la guerre des pamphlets a précédé celle des canons, depuis que des assassins qu'il croit soudoyés par l'Angleterre s'acharnent contre une vie qu'il présente à leurs coups sans crainte, mais non sans colère, une révolution profonde s'est opérée dans l'âme comme dans les projets de Napoléon. Bravé à Londres, il ne consent plus à être critiqué à Paris; il brise le tribunat, qu'il aurait été si facile de faire siffler; au 3 nivôse, il impose aux répugnances universelles des grands corps de l'état des proscriptions aussi injustes qu'inutiles. Un jour on lui signale un vaste complot, on lui persuade que des princes le connaissent et y applaudissent, et qu'ils paraîtront à l'heure même où sa mort aura fait dans le monde un vide immense. Pour acquérir la preuve de ce complot d'où doit sortir un attentat contre sa vie, il viole le droit des gens, dont il avait eu naguère l'honneur de rétablir lui-même en Europe les traditions les plus importantes et les plus saintes; puis, lorsque, par l'évidence des faits, l'erreur matérielle est reconnue, le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte ne se trouve plus assez maître de lui-même pour reculer, et il aime mieux se montrer cruel que de s'avouer trompé. Il monte donc une tache au front au trône sur lequel il se fût assis une année auparavant plus grand par la pureté de sa vie que par l'éclat même de ses œuvres, et l'empire, en se fondant, traîne après soi devant le monde le double souvenir d'Ettenheim et de Vincennes!

La Providence, si souvent tardive en ses justices, égala cette fois avec promptitude la grandeur des conséquences à la grandeur de la faute. Ce terrible épisode changea tout à coup le cours de l'opinion

et modifia la situation politique de toute l'Europe. Il fit passer tous les cabinets du pied de paix au pied de guerre, et c'est à la lettre que l'auteur de l'*Histoire du Consulat* a pu écrire que « la sanglante catastrophe de Vincennes devint la cause de la troisième guerre générale. » La Prusse, prête à signer une convention avec la France, ne trouva plus, même dans son égoïsme et sa cupidité habituels, assez de courage pour profiter de l'alliance du nouvel empire; la Russie donna à ses sentimens une expression profondément blessante, et le bénéfice de quatre années de souplesse et d'habileté fut désormais perdu à Saint-Pétersbourg. L'Angleterre triompha de toute l'énergie de sa haine, de telle sorte que le trône impérial, accepté d'avance par l'Europe comme un gage heureux de stabilité, lui apparut au lendemain de l'empire comme une menace adressée à toutes les vieilles dynasties. L'empereur Napoléon forma donc de sa main le nœud de la coalition européenne au moment même où le rapprochement de la Prusse avec la France pouvait asseoir sur des bases sûres et solides la paix du continent. Ainsi s'ouvrirent devant son règne des perspectives nouvelles au plus profond desquelles son regard avait plongé dès le premier jour de la lutte. Quelques mois en effet avant de reprendre les hostilités avec l'Angleterre, durant le plus violent paroxysme de sa colère, Napoléon traçait pour son ministre à Londres les instructions suivantes : « Vous êtes chargé de déclarer que si le ministère britannique a recours à quelque publication de laquelle il puisse résulter que le premier consul n'a pas fait telle ou telle chose parce qu'on l'en a empêché, à l'instant même il la fera.... De quelle guerre nous menacerait-on? On bloquerait nos ports; mais à l'instant même de la déclaration de guerre l'Angleterre se trouverait bloquée à son tour. Les côtes du Hanovre, de la Hollande, du Portugal, de l'Italie, jusqu'à Tarente, seraient occupées par nos troupes. Ces contrées, que l'on nous accuse de dominer trop ouvertement, la Ligurie, la Lombardie, la Suisse, la Hollande, au lieu d'être laissées dans cette situation incertaine, seraient converties en provinces françaises dont nous tirerions d'immenses ressources... Si on renouvelait la guerre du continent, ce serait l'Angleterre qui nous aurait obligés de conquérir l'Europe. Le premier consul n'a que trente-trois ans, il n'a encore détruit que des états du second ordre! Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps, s'il y était forcé, pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire d'Occident? » Qu'on joigne à cette dépêche la prophétique parole adressée à l'ambassadeur d'Angleterre au moment où celui-ci quitta les Tuileries : *Sachez bien que j'aimerais mieux voir vos armées à Montmartre qu'à Malte,* et l'on pourra embrasser d'un seul coup d'œil la formidable histoire du grand règne qui va commencer.

L. DE CARNÉ.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

XIV.

LA VIEILLESSE ET LA MORT DE BEAUMARCHAIS. [1]

I. — UN PROCÈS DEVANT LA CONVENTION.

Il était dans la destinée de Beaumarchais de se voir sous tous les régimes, jusqu'au dernier moment de sa vie, aux prises avec des opérations difficiles, obligé de marcher à travers des obstacles, des combats, des dangers toujours renaissans. Nous l'avons laissé, à la fin de septembre 1792, partant pour la Hollande, afin d'aller chercher lui-même soixante mille fusils qu'il s'est engagé à fournir au gouvernement français. L'homme qui lui a vendu ces armes les retient avec l'assistance du gouvernement hollandais, et sur la demande de l'Autriche, dans le port de Tervère. On se souvient que ce premier acheteur avait acquis ces fusils de l'Autriche, qui, dans la prévision d'une guerre avec la France, lui avait imposé la condition expresse de les faire transporter aux colonies. Pour assurer l'accomplissement de cette condition, l'Autriche avait exigé de ce premier acheteur, indépendamment du prix d'achat, un cautionnement de 50,000 florins, lequel devait être restitué sur l'acquit à caution déchargé, c'est-à-dire sur l'attestation que la condition de la vente était remplie.

(1) Voyez, pour les diverses parties de cette série, les livraisons du 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, 1er janvier, 1er mars, 1er mai, 1er juin, 15 juillet, 15 août, 1er octobre, 1er et 15 novembre 1853.

Beaumarchais, qui feignait d'acheter ces fusils pour les envoyer aux colonies, se trouvait donc soumis à l'obligation du cautionnement, et comme le gouvernement français pouvait seul fournir les attestations nécessaires pour obtenir plus tard la restitution de cette somme, il avait été convenu, par un traité du 18 juillet 1792, entre Beaumarchais et le dernier ministère de Louis XVI, que celui-ci avancerait les 50,000 florins demandés à titre de cautionnement. On sait que le gouvernement français avait déjà avancé, pour l'achat de ces fusils, une somme de 500,000 fr. en assignats; mais on n'a pas oublié non plus qu'en nantissement de cette somme d'assignats, valant au cours d'alors *trois cent mille francs*, il avait fait déposer par Beaumarchais une somme de 745,000 francs en titres de rentes, qui, en 1792, avaient encore toute leur valeur (1). Le gouvernement pouvait donc sans inconvénient accorder sur cet excédant de dépôt une nouvelle avance de 50,000 florins.

La révolution du 10 août avait arrêté la marche de cette opération, qu'on savait entamée, et qui, en ne se terminant pas, exposait à la redoutable malveillance du peuple celui qui s'en était chargé. Le nouveau ministre des affaires étrangères, Lebrun, que Beaumarchais soupçonnait, à tort ou à raison, d'avoir l'intention d'exploiter l'affaire à son profit en la confiant à des sous-ordres, refusait de remplir les engagemens du précédent ministère. Cependant, à la suite d'une délibération d'une commission de l'assemblée législative, appelée *commission des armes*, qui déclarait que Beaumarchais avait bien mérité de la nation, et qui insistait auprès du ministre pour qu'il fût mis en mesure d'achever cette entreprise, Lebrun s'était enfin décidé à donner à l'auteur du *Mariage de Figaro* un passeport, en promettant de lui faire tenir à La Haye le cautionnement demandé pour obtenir la remise des fusils. Sur la foi de cette promesse du ministre, Beaumarchais était parti pour la Hollande en passant par Londres, où il avait emprunté à tout hasard une assez forte somme à un négociant anglais, son correspondant et son ami. Arrivé à La Haye, il trouve le ministre de France sans instructions à son égard et sans argent; il se voit de plus croisé dans toutes ses démarches par des agens secrets du ministre Lebrun qui déjà l'avaient fait emprisonner à l'Abbaye à la veille des massacres de septembre. Vainement il écrit de Hollande lettres sur lettres à Lebrun pour lui rappeler ses promesses. Lebrun ne fait que des réponses évasives, renvoie Beau-

(1) Ce n'est pas 750,000 francs, comme nous l'avons dit, mais 745,000 francs que Beaumarchais avait déposés dans les mains du gouvernement en contrats viagers sur l'emprunt dit des *trente têtes de Genève*, garanti par la ville de Paris. Ces contrats donnaient à Beaumarchais un revenu annuel de 72,000 fr. Il avait été formellement stipulé qu'il n'engageait que le titre, et qu'il continuerait à toucher les arrérages.

marchais à Pache, ministre de la guerre, et finit enfin par déclarer que le gouvernement ne veut plus de ces fusils.

Dans l'intervalle, l'assemblée législative avait fait place à la convention. Un beau matin, le 1er décembre 1792, Beaumarchais lit dans la *Gazette de La Haye* qu'il est accusé de conspiration, de correspondance avec Louis XVI, de dilapidation, et qu'on vient de mettre une troisième fois les scellés sur sa maison. Il reçoit en même temps d'une main amie l'avis de se rendre à Londres, où il trouvera des lettres qu'on n'ose lui adresser à La Haye. On le prévient également qu'il est question d'envoyer un courrier pour le faire arrêter en Hollande et le faire conduire pieds et poings liés à Paris, avec la chance d'être massacré en chemin. Il part pour Londres. Là il reçoit le rapport présenté à la convention par Laurent Lecointre, rapport dans lequel ce député, trompé par ceux qui depuis huit mois cherchent à enlever à Beaumarchais une déplorable opération qu'il aurait dû leur céder cent fois, falsifie les faits de la manière la plus grossière, enveloppe dans la même accusation de dilapidation et de conspiration l'auteur du *Mariage de Figaro* et les deux derniers ministres constitutionnels de Louis XVI, de Graves et Chambonas. « Ces hommes vils et cupides, dit Lecointre, avant de plonger la patrie dans l'abîme qu'ils lui avaient préparé, se disputaient l'exécrable honneur de lui arracher ses dernières dépouilles. » Quant à Beaumarchais en particulier, il est poliment qualifié par Lecointre « un homme vicieux par essence et corrompu par inclination, qui a réduit l'immoralité en principe et *la scélératesse en système.* » Or l'unique *scélératesse* du malheureux spéculateur est d'avoir engagé dans la plus détestable affaire 745,000 francs de contrats produisant 72,000 francs de rentes contre 500,000 d'assignats valant, au cours de 1792, 300,000 fr., avec la perspective de perdre à la fois ses 745,000 fr. et ses fusils, payés par lui et retenus par le gouvernement hollandais, puis enfin de mourir sur l'échafaud.

Mais l'ancien adversaire de Goëzman aime trop la discussion pour se laisser guillotiner silencieusement. En se voyant décrété d'accusation, il se préparait à revenir à Paris pour plaider lui-même sa cause devant la convention, comme s'il s'agissait du parlement Maupeou, lorsqu'il se vit arrêté par un obstacle inattendu. Le négociant anglais, son ami et son correspondant, qui lui a prêté, un mois auparavant, une forte somme dépensée en Hollande, n'a qu'une médiocre confiance dans les procédés judiciaires de la convention, et il s'intéresse trop à la conservation de son débiteur pour le laisser partir d'Angleterre avant d'avoir été payé. — C'était trop pour lui, écrit naïvement Beaumarchais dans une lettre à Gudin, de perdre à la fois son argent et son ami. — Le négociant de Londres commence

donc par faire saisir lui-même son cher ami, et en lui rendant d'ailleurs la vie aussi douce que possible, il le fait enfermer dans la maison de détention pour dettes, dite *Prison du banc du Roi*. Un homme moins batailleur que Beaumarchais aurait pensé peut-être qu'en janvier 1793, au moment de comparaître devant la convention sous le poids d'une accusation capitale, ce n'était pas un grand malheur de se voir retenu de l'autre côté de la Manche, dans une prison peu dure, par un créancier affectueux et complaisant, qui ne le laissait manquer de rien; mais à soixante ans l'auteur du *Mariage de Figaro* n'avait encore rien perdu de son ardeur militante. Il faut bien dire aussi que la convention tenait en otages et sa famille et sa fortune. Il ne songe donc qu'à venir recommencer devant ce terrible tribunal son éternel métier de plaideur, et tandis que le fidèle caissier Gudin, au milieu du désarroi de toutes les fortunes, s'occupe de lui procurer les fonds destinés à rembourser son créancier anglais, il consacre les loisirs forcés de son emprisonnement à rédiger un long mémoire à la convention; en même temps il écrit au président de cette assemblée pour lui annoncer son prochain retour à Paris, déterminé qu'il est à se défendre lui-même contre les accusations de Lecointre. Quelques jours après, il arrive avec son mémoire, le fait imprimer à 6,000 exemplaires, l'envoie à toutes les sections de Paris, à tous les clubs, à toutes les autorités du moment, et ne craint pas de lutter de front contre l'impopularité qui l'accable. « Je suis venu, écrit-il au redoutable Santerre, alors commandant général de la garde nationale, en lui adressant son mémoire, je suis venu livrer ma tête au glaive de la justice, si je ne prouve pas que je suis un grand citoyen. Sauvez-moi, citoyen commandant, du pillage et du poignard, et je pourrai encore être utile à notre patrie. » D'autres se contenteraient de sauver leur fortune et leur tête; cela ne suffit pas à Beaumarchais, il lui faut encore prouver qu'il est un *grand citoyen*. Ce qui est assez piquant, c'est que le grand patriote Santerre, qui, on le sait, avant de passer général, était brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, semble avoir une certaine déférence pour son correspondant. Sa réponse, que nous reproduisons textuellement, annonce d'ailleurs qu'en fait de style et d'orthographe, ce grand patriote était à peu près de la même force que le duc de Fronsac.

« *Citoien,*

« Je reçois votre lettre et vos imprimés. Je n'ai jamais ajouté foy aux calomnies sur votre voyage de *Londre;* je n'y ai vu qu'une démarche *util* à la république. Je ne vous ai connu que voulant faire le bien des pauvres. Je pense que vous n'avez pas à craindre le pillage ni le poignard; cependant, malgré que la vérité ne soit qu'une, il est nécessaire d'éclairer ceux que nous croyons *trompé*.

« Une affiche au peuple ferait, je pense, bien.

« Le citoyen Célerier fut celui qui me remit vos premiers imprimés que j'ai *distribué*.

SANTERRE,
« Commandant général. »

« Ce 23 mars 1793, l'an II. »

Il va sans dire que Beaumarchais suit le conseil donné par Santerre et fait une nouvelle affiche au peuple; il ne fait que cela depuis le commencement de la révolution, il envoie de plus son mémoire aux jacobins avec la note suivante :

« Tout bon citoyen injustement accusé ne doit s'occuper d'autre chose que de se justifier devant la nation. C'est ce que le citoyen Beaumarchais vient de faire en publiant *les Six époques*, dont il prie l'assemblée mère de toutes les sociétés patriotiques d'agréer un exemplaire, en attendant le prononcé de la convention nationale.

« Ce 12 avril 1793, l'an second de la république. »

Nous glisserons rapidement sur le volumineux mémoire de Beaumarchais à la convention, que l'auteur divisa en *six époques* pour marquer les phases diverses par lesquelles avait passé cette affaire des fusils depuis le commencement de 1792 jusqu'en mars 1793. Gudin a cru devoir reproduire textuellement ce long travail dans l'édition des œuvres de son ami; il aurait pu se contenter de le résumer, car s'il offre quelques détails intéressans pour l'histoire des hommes et des mœurs de cette époque, il est en général faible de style, et les calculs multipliés qu'il renferme sur une question de fournitures le rendent pénible à lire. En un mot, comme le dit justement M. Sainte-Beuve, « il arrive ici à Beaumarchais, chose inattendue et singulière, de devenir ennuyeux. » On comprend très bien que l'auteur n'ait pas senti cet excès de démonstration qui surcharge un plaidoyer où, fatigué et vieilli, il défendait sa fortune et sa tête; mais Gudin aurait dû penser que la postérité, n'ayant point le même enjeu dans le procès, trouverait cette longue justification un peu lourde : il aurait mieux fait d'écourter cette première partie de l'affaire et de raconter la seconde, qui est restée inconnue et qui offre plus d'intérêt que la première. Néanmoins, si ce travail est parfois ennuyeux, il est loin de mériter la critique qu'en a faite un écrivain qui sans doute ne l'avait pas lu, quand il dit que Beaumarchais se montra aussi timide devant la convention qu'il avait été hardi devant le parlement Maupeou.

Loin d'être timide, ce mémoire est parfois d'une audace qui étonne quand on se reporte au temps et quand on se souvient que l'auteur était sous la main des juges expéditifs auxquels il s'adressait. On dirait souvent qu'il n'a pas une idée bien nette de ce qui se passe autour de lui et qu'il se croit encore à l'époque où l'on se contentait

de *blâmer* les plaideurs audacieux. C'est ainsi qu'il s'écrie avec un aplomb dégagé de tout artifice oratoire : « Je défierais le diable de faire marcher aucune affaire dans ce temps affreux de désordre et qu'on nomme de liberté. » Plus loin, il adressera un hommage à la jeune et vertueuse Sombreuil, « devant laquelle, dit-il, mon âme se prosternait à l'Abbaye aux approches du 2 septembre. » Plus loin encore, il se moquera du jacobin Marat dans sa pleine puissance, comme il aurait fait de Goëzman, sans trop s'inquiéter de savoir si le jacobin Marat ne jouit pas d'une influence suffisante pour lui faire un très mauvais parti. « Un petit homme, dit-il, aux cheveux noirs, au nez busqué, à la mine effroyable, vint, parla bas au président; vous le dirai-je, ô mes lecteurs? c'était le *grand*, le *juste*, en un mot le *clément* Marat. » Ailleurs il prendra courageusement la défense des deux ministres de Louis XVI qu'on a accolés à lui dans le même décret d'accusation, et il dira tout net : « Dans cette affaire nationale, les *ministres royalistes* ont seuls fait leur devoir, et tous les obstacles viennent des *ministres populaires*. » — « Je fus vexé sous notre ancien régime, dit-il à une autre page, les ministres me tourmentaient, mais les vexations de ceux-là n'étaient que des espiégleries auprès des horreurs de ceux-ci. » Et il termine par cette péroraison qui ne manque peut-être pas d'éloquence, mais qui surtout ne manque pas de courage :

« O ma patrie en larmes! ô malheureux Français! que vous aura servi d'avoir renversé des bastilles, si des brigands viennent danser dessus et nous égorgent sur leurs débris? *Vrais amis de la liberté*, sachez que ses premiers bourreaux sont la licence et l'anarchie; joignez-vous à mes cris, et demandons des *lois* aux députés, qui nous les doivent, qui n'ont été nommés par nous nos mandataires qu'à ce prix! Faisons la paix avec l'Europe. Le plus beau jour de notre gloire ne fut-il pas celui où nous la déclarâmes au monde? Affermissons notre intérieur; constituons-nous enfin sans débats, sans orages, et surtout, s'il se peut, sans crimes. Vos maximes s'établiront; elles se propageront bien mieux que par la guerre, le meurtre et les dévastations, *si l'on vous voit heureux par elles*. L'êtes-vous? Soyons vrais. N'est-ce pas du sang des Français que notre terre est abreuvée? Parlez, est-il un seul de nous qui n'ait des larmes à verser? La *paix*, des *lois*, une *constitution*, — sans ces biens-là, point de patrie et surtout point de liberté! »

Écrire, signer et publier de telles choses le 6 mars 1793, rester à Paris après les avoir publiées jusqu'après le 31 mai, est certainement le fait d'un homme qui ne redoute pas le danger, et M. Sainte-Beuve a très bien caractérisé l'homme et la situation quand il a dit à ce sujet : « Ce qui étonne, c'est qu'il y ait sauvé sa tête. » Il est probable en effet que Beaumarchais eût partagé le sort de tant d'autres victimes beaucoup moins compromises que lui sans une circon-

stance imprévue : il venait de prouver jusqu'à la dernière évidence que le rapport de Lecointre sur lequel il avait été décrété d'accusation n'était qu'un tissu d'inepties et de mensonges. Sa situation vis-à-vis du gouvernement était tout simplement celle d'un homme qui a reçu en avances, pour une fourniture de fusils, 500,000 fr. en assignats valant 300,000 fr., qui a déposé en garantie une valeur de 745,000 fr., qui n'a pu faire la fourniture convenue parce que le gouvernement ne lui a pas donné au dehors l'appui qu'il avait promis, et qui dit au gouvernement : « Vous avez manqué à votre engagement de m'aider, par une nouvelle remise de fonds et par l'intervention de votre ministre en Hollande, à faire venir les fusils que j'ai achetés pour vous et que le gouvernement hollandais retient de force à Tervère. Je suis prêt à vous rendre les 500,000 fr. en assignats que vous m'avez avancés; rendez-moi les 745,000 fr. de contrats que vous m'avez fait déposer, et nous serons quittes. J'en serai pour mes frais de voyage et mes peines; je tirerai de ces fusils de Tervère le parti que je pourrai, et vous, de votre côté, vous vous procurerez des armes où vous pourrez. »

Cette conclusion, juste et raisonnable en temps ordinaire, aurait, en mars 1793, conduit infailliblement Beaumarchais en prison pour aller plus tard là où l'on allait en sortant de prison; mais le gouvernement, qui jusqu'alors avait paru se soucier assez peu de ces fusils, déclara qu'ils lui étaient indispensables. La France en effet était attaquée de toutes parts; après le meurtre de Louis XVI, l'Angleterre venait de s'unir contre elle à toutes les puissances du continent. Le comité de salut public proposa à la convention de *suspendre* le décret d'accusation rendu contre Beaumarchais et de lever le séquestre mis sur ses biens; il le fit venir ensuite et lui donna à choisir entre une condamnation avec ses conséquences et l'agréable mission d'aller pour la seconde fois chercher en *pays ennemi* (car la Hollande à cette époque était également entrée dans la coalition) ces soixante mille fusils, toujours retenus à Tervère. L'opération était devenue bien plus difficile, car la publicité donnée à l'inepte rapport de Lecointre avait déterminé, dès le mois de janvier 1793, le gouvernement anglais à se mettre en mesure de s'emparer de ces fusils comme d'une propriété française. Seulement Beaumarchais, qui ne perdait jamais la tête, ayant eu vent de ce projet à l'époque même où il était emprisonné à Londres, avait décidé le négociant anglais, son correspondant et son ami, qui l'avait fait incarcérer, à devenir, moyennant un fort bénéfice, l'acheteur fictif de ces fusils, et à les maintenir en son nom à Tervère comme une propriété anglaise jusqu'à ce que le véritable propriétaire pût en disposer. La situation de cet acheteur fictif n'en était pas moins délicate. Le cabinet de

Londres lui disait : Ou vous êtes devenu réellement propriétaire de ces fusils, ou vous ne l'êtes pas; si vous l'êtes, nous sommes prêts à vous en rembourser la valeur; si vous ne l'êtes pas, nous entendons les confisquer. — L'Anglais, fidèle aux engagemens pris avec Beaumarchais, résistait, affirmant que les fusils étaient sa propriété, invoquant son droit d'en disposer à sa guise, et ce respect de la légalité, qui distingue et honore le gouvernement anglais entre tous les gouvernemens, laissait encore la question indécise : les fusils restaient toujours à Tervère, surveillés toutefois par un bâtiment anglais.

II. — BEAUMARCHAIS AGENT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

L'affaire en était là lorsque le comité de salut public signifia à Beaumarchais qu'il eût à repartir pour aller chercher ces fusils, et que s'il ne les ramenait pas en France, ou du moins ne les empêchait pas de tomber entre les mains des ennemis, sa famille et ses biens, à défaut de sa personne, répondraient du succès de l'opération. Beaumarchais objecta qu'en présence d'une affaire de plus en plus compromise, il avait plus que jamais besoin d'argent pour faire lever les *embargos* multiples qui arrêtaient la livraison de ces armes, et que, puisque le comité avait à la fois sous la main et ses immeubles et ses contrats de rente, c'était bien le moins qu'il lui fournît les moyens de remplir la difficile mission qu'il lui imposait. Le comité, voulant avoir les fusils à tout prix, fit à Beaumarchais une nouvelle remise de 618,000 fr. en assignats, valant au cours d'alors 200,000 fr., en lui promettant de lui faire tenir de nouveaux fonds si cela était nécessaire, et d'adopter, sur sa demande, toutes les mesures qui lui paraîtraient propres à opérer le recouvrement de ces armes. Une délibération du comité, en date du 22 mai 1793, signée Bréard, Guyton, Barrère, Danton, Robert Lindet, Delacroix, Cambon et Delmas, investit Beaumarchais du titre de commissaire de la république pour une mission secrète à l'étranger. Et le voilà, avec ses soixante et un ans, qui part de nouveau, en juin 1793, sous le faux nom de Pierre Charron, assisté de deux amis qui ont également changé de nom, pour aller cette fois en pleine guerre, au milieu même des ennemis de la France, chercher pour la France soixante mille fusils. Dire les innombrables tours et détours qu'il dut faire pour se soustraire aux dangers de cette seconde mission, allant d'Amsterdam à Bâle, de Bâle à Hambourg, de Hambourg à Londres, d'où il reçoit l'ordre de partir sous trois jours, exposer les nombreux subterfuges qu'il dut employer pour empêcher les Hollandais et les Anglais d'enlever les fusils, raconter comment il les fit passer successivement entre les

mains de trois acheteurs fictifs, comment il les vendit enfin, toujours fictivement, à un négociant des États-Unis, avec la détermination de les faire voyager au besoin jusqu'en Amérique pour de là les faire revenir en France, entrer dans le détail de toutes ces manœuvres, que l'auteur du *Mariage de Figaro* dirigeait comme une intrigue de comédie très compliquée, serait trop long. Il était parvenu ainsi à maintenir les fusils à Tervère, et, quand le moment lui paraissait favorable, il suppliait à grands cris le comité de salut public de brusquer le dénoûment en donnant l'ordre au général Pichegru de pousser jusque-là et d'enlever les armes; mais le comité, absorbé par mille préoccupations à la fois, le laissait se débattre au milieu des difficultés d'une affaire qui ne pouvait être décidée que par la force. La seule missive que Beaumarchais ait reçue à cette époque du comité de salut public est ce billet de Robert Lindet, en date du 5 pluviôse an II (26 janvier 1794), indiquant bien, ce me semble, dans sa concision précipitée, l'état de fièvre qui dévorait ce terrible comité, aux prises avec l'Europe entière.

« Il faut de la célérité, écrit Lindet; il ne faut pas attendre l'accomplissement de tous les événemens. Si l'on diffère trop longtemps, le service ne sera pas apprécié. Il faut de grands services, il les faut prompts. On ne calcule pas les difficultés, on ne considère que les résultats et les succès. »

Tandis que Beaumarchais travaillait de son mieux à exécuter les ordres du comité de salut public, non-seulement le comité l'abandonnait à lui-même, mais, avec une insouciance qui est encore un signe du temps, il laissait porter son agent sur la liste des émigrés; il laissait saisir ses biens, retenir les arrérages des 745,000 fr. de contrats déposés par lui et emprisonner sa famille. Le département de Paris, ignorant les causes de l'absence de Beaumarchais et trouvant ses propriétés de bonne prise, avait le premier jugé à propos de le déclarer émigré, de faire apposer de nouveau les scellés sur ses immeubles et de toucher tous ses revenus. Sur la réclamation de Mme de Beaumarchais, le comité de salut public avait rendu, en date du 25 frimaire an II (décembre 1793), une décision par laquelle il déclare que « le citoyen Beaumarchais remplit une mission secrète, et arrête en conséquence qu'il ne sera pas traité comme émigré. (Signé au registre : Carnot, Billaud-Varennes, Robert Lindet, Robespierre, Barrère, Saint-Just, Couthon, C.-A. Prieur). » Sur cette décision, les scellés avaient été levés. Trois mois après, le 24 ventôse an II, au milieu du conflit anarchique des pouvoirs à cette époque, le comité de sûreté générale avait pris la liberté d'annuler l'arrêté du comité de salut public, de déclarer encore une fois Beaumarchais émigré, et le département de Paris avait fait derechef apposer les

scellés sur ses immeubles, confisquer toutes ses créances et tous ses revenus.

Une lettre inédite, écrite plus tard, en avril 1796, au ministre de la police par Robert Lindet au sujet de la proscription de l'auteur du *Mariage de Figaro*, nous semble utile à reproduire ici, au moins en partie, d'abord parce qu'elle donne une idée assez vraie du désordre administratif sous la terreur et de la bizarre situation faite à l'agent du comité de salut public, et ensuite parce que, Lindet étant incontestablement un des hommes à la fois les plus actifs et les moins décriés de ce fameux comité, son témoignage en faveur de Beaumarchais est honorable pour ce dernier.

« Vous me demandez, écrit Robert Lindet au ministre de la police, en date du 24 germinal an IV (avril 1796), vous me demandez des éclaircissemens sur la durée de la seconde mission du citoyen Beaumarchais, et sur l'époque certaine où cette mission a fini ou dû finir.

« En chargeant le citoyen Beaumarchais d'une mission, le comité de salut public se proposa deux objets. Le premier était de se procurer plus de cinquante mille fusils déposés dans les magasins de Tervère, comme objet de commerce; le second était d'empêcher que ces fusils ne tombassent au pouvoir de l'ennemi.

« Le comité ne s'était obligé de les acheter et payer au prix convenu que sous la condition qu'ils lui seraient délivrés et mis à sa disposition dans un port de la république dans un délai de cinq à six mois. La négociation pouvait exiger plus de temps, mais on employa ces termes dans le traité pour exciter le zèle du citoyen Beaumarchais.

« Le temps n'était pas encore expiré, lorsqu'il envoya de Hollande à Paris le citoyen Durand, son ami, qui l'avait accompagné dans son voyage, pour rendre compte au comité des obstacles qui retardaient le succès de son entreprise, et proposer des mesures qu'il croyait utiles.

« On ne prit aucun parti sur les nouvelles mesures, parce que le gouvernement ne voulait pas se charger des risques de l'entreprise. On renvoya le citoyen Durand auprès du citoyen Beaumarchais en visant son passeport, et en motivant ce visa : *pour se rendre à sa destination et continuer sa mission;* car il semblait important qu'on procurât ces fusils au gouvernement, à quelque époque que ce fût, ou qu'on empêchât l'ennemi de s'en saisir et de les distribuer dans la Belgique entre les partisans de la maison d'Autriche.

« Le département de Paris porta le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés, et fit apposer les scellés sur ses propriétés. Le comité prit un arrêté portant que le citoyen Beaumarchais, étant en mission, ne devait pas être traité comme émigré, son absence ayant pour cause le service de la république. Le département leva les scellés.

« Quelque temps après, on replaça le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés. Il n'y avait aucun nouveau motif de le réputer émigré; sa mission n'était pas finie, sa négociation ne cessait pas d'être utile, on ne l'avait pas rappelé. On lui avait envoyé le citoyen Durand, avec ordre de continuer ses opérations. On persista néanmoins à le regarder comme émigré. On ne put

pas alors s'expliquer ouvertement sur cette entreprise du département, parce qu'on aurait été réduit à la nécessité de publier l'objet d'une mission dont le secret importait à la république (1). La présence du citoyen Beaumarchais en pays étranger a été né essaire jusqu'au moment où, le secret de sa mission ayant été divulgué à la tribune, les Anglais ont fait transporter les fusils des magasins de Tervère dans leurs ports, dans le courant de vendémiaire an III (2).....

« Rien n'aurait empêché le citoyen Beaumarchais de rentrer en France, car il n'avait plus l'espoir de remplir sa mission ; mais il était porté sur la liste des émigrés, il ne pouvait rentrer qu'après avoir obtenu sa radiation.

« Ce fut injustement que l'on inscrivit son nom sur la liste des émigrés, puisqu'il était absent pour le service de la république.

« ROBERT LINDET. »

Dans une autre lettre, l'ancien membre du comité de salut public insiste encore auprès du ministre de la police, Cochon, en faveur de Beaumarchais.

« Je ne cesserai jamais, écrit-il, de penser et de déclarer dans toutes les occasions que le citoyen Beaumarchais est injustement persécuté, que le projet insensé de le faire passer pour émigré n'a été conçu que par des hommes aveuglés, trompés ou mal intentionnés. Sa capacité, ses talens, tous ses moyens, pouvaient nous servir. On a voulu lui nuire, on a plus nui à la France. Je voudrais être à portée de lui exprimer combien j'ai été affecté de l'injustice dont il a été l'objet. Je remplis un devoir, et je le remplis avec satisfaction en pensant à lui. ROBERT LINDET. »

« A Paris, le 16 nivôse an IV. »

Mais si Lindet, devenu suspect lui-même en 1796, éprouvait le besoin de rendre à Beaumarchais une justice un peu tardive, il ne l'en avait pas moins laissé sacrifier au fort de la terreur, car, non content de faire saisir ses biens, le comité de sûreté générale, par un arrêté du 17 messidor an II (5 juillet 1794), signé Dubarran, Lavicomterie, Élie Lacoste et Amar, avait fait arrêter et emprisonner la femme, la fille et la sœur de l'homme que le comité de salut public avait chargé d'une mission secrète. Grâce à cette dissidence d'opinion entre les deux comités, deux malheureuses femmes et une jeune fille de dix-huit ans, détenues dans le couvent de Port-Royal transformé en prison, et que, par une dérision atroce, on appelait *Port-Libre*, attendaient leur tour de monter sur la fatale charrette, lorsque la journée du 9 thermidor mit fin à ces boucheries. Onze

(1) Robert Lindet ne veut pas avouer ici que c'est sur un arrêté du comité de sûreté générale que le département de Paris replaça de nouveau sur la liste des émigrés Beaumarchais, agent du comité de salut public; mais le conflit des autorités à cette époque ressort suffisamment de sa lettre.

(2) Nous expliquerons plus loin comment se termina l'opération imposée à Beaumarchais.

jours après, le 21 thermidor an II, un autre arrêté du comité de sûreté générale renouvelé rendit à la liberté les citoyennes Caron. Pendant cette période sinistre de la terreur, Beaumarchais, réfugié à Hambourg et privé de toute communication avec sa famille, était en proie à des angoisses mortelles. Il sentait que l'insuccès de ses opérations faisait précisément le danger des êtres qui lui étaient chers; il s'épuisait en efforts et en manœuvres pour empêcher au moins le gouvernement anglais d'enlever d'autorité ces malheureux fusils, qui, s'ils tombaient dans les mains de l'ennemi, allaient à la fois le ruiner et le compromettre horriblement devant le comité de salut public. Tous les assignats du comité avaient été épuisés pour cette préservation; ne recevant rien de la France, il était tombé lui-même dans une détresse qui, à la vérité, ne dura qu'un moment (1), mais qui fut extrême. Sa correspondance offre des momens de désespoir terrible où il se demande s'il n'est pas fou. « J'examine quelquefois, écrit-il à cette époque, si je suis en démence, et en voyant la forte série, la suite d'idées si difficiles par laquelle je tâche de parer à tout, il me semble que je ne suis pas fou. Mais en quel endroit t'écrire? dit-il à sa femme; sous quel nom? où demeures-tu? qui es-tu? comment t'appelles-tu? quels sont tes vrais amis? de qui dois-je faire les miens? Ah! sans l'espoir de sauver ma fille, l'atroce guillotine serait pour moi plus douce que mon horrible état. » C'est précisément pour sauver sa fille que Mme de Beaumarchais a rompu momentanément tout commerce avec son mari, repris son nom de famille et ne s'occupe qu'à se faire oublier. «Comme mère, lui écrit-elle après la chute de Robespierre, j'ai dû tout employer pour soustraire mon enfant chérie au sort de tant d'innocentes et respectables victimes, réhabilitées aujourd'hui, regrettées, pleurées, mais que tant de regrets, tant de larmes et une justice tardive ne rappelleront pas. »

Au sortir de prison, après avoir vu la mort de si près, la femme, la sœur et la fille de Beaumarchais se trouvèrent dans une situation très difficile : tous les immeubles appartenant à l'auteur du *Mariage de Figaro* étaient séquestrés, tous ses revenus étaient saisis, tous les titres de créance qu'on avait trouvés dans son secrétaire, en vertu de la législation appliquée aux émigrés, avaient passé dans les mains des agens du trésor, qui en poursuivaient le recouvrement, et ses débiteurs s'empressaient, avant même que leurs dettes fussent échues, de s'en débarrasser en les payant à l'état en assignats. En un mot, cette déplorable affaire de fusils avait suffi pour porter un coup mortel à une brillante fortune péniblement acquise.

Cependant les immeubles séquestrés étaient menacés d'être ven-

(1) Il reçut bientôt après des fonds d'un correspondant d'Amérique.

dus; la jeune fille de Beaumarchais avait pris en horreur sa magnifique maison du boulevard, qui nous a, dit-elle dans une lettre à son père, si souvent *exposés aux insultes de la canaille*, et elle avait déterminé sa mère à la quitter. Il était urgent, pour préserver cette maison de la dégradation et pour la défendre autant que possible contre la rapacité du fisc, que quelqu'un de la famille se résignât à l'habiter. C'est Julie Beaumarchais qui se dévoue, et qui, en sortant de prison, vient à soixante ans s'installer, toute seule avec une vieille servante, dans ce palais désert gardé par des agens de la république, et qui porte écrit sur ses murs : *Propriété nationale.*

Ceux qui ont lu dans son entier cette série d'études sur Beaumarchais ont gardé, je l'espère du moins, un agréable souvenir de Julie, et ils aimeront peut-être à revoir un instant ici cette figure spirituelle, joviale, courageuse, que n'ont pu altérer ni la vieillesse, ni les privations, ni les dangers. Un tableau de la vie intime et domestique de trois femmes jadis riches, aux prises avec les difficultés d'une époque affreuse, pourrait offrir sur cette époque des détails intéressans que l'histoire donne rarement. Nous empruntons quelques-uns de ces détails à la correspondance de Julie et de sa belle-sœur. Pendant que le chef de la famille est proscrit, c'est Mme de Beaumarchais, personne d'un rare mérite, unissant à toutes les grâces de la femme l'énergie d'un caractère viril, qui porte tout le poids de la situation, et qui, tout en travaillant d'une part à arrêter la vente des immeubles de son mari, d'autre part à obtenir sa radiation de la fatale liste, est obligée de pourvoir à la subsistance commune avec ce qu'elle a pu sauver du naufrage. De son côté, Julie, qui garde la maison de son frère, tient sa belle-sœur au courant des attaques du fisc, et l'excite à la résistance avec ce ton animé et original qui la caractérise.

« Morbleu! ma fille, lui écrit-elle après la terreur, fais-nous donc rendre promptement ce décret (le décret de radiation). Voilà les fruits, comme l'année dernière, mis en réquisition; les cerises étant mûres, on va les cueillir et les vendre demain, et le reste à mesure, et puis fermer le jardin à tous profanes et gloutons. N'est-il pas doux d'occuper depuis six mois cette maison solitaire pour ne manger des fruits que les noyaux? Encore les vendra-t-on avec le reste. C'est pour les oiseaux que j'en parle, car pour moi je n'ai jamais compté qu'au prix où se vendent les choses, il dût nous en rester beaucoup, même le jardin étant à nous. Cependant c'est dommage que l'agence y mette le nez cette année. Le jardinier de cette autorité est venu hier; on va mettre à l'enchère ces jours-ci; vois si tu veux y mettre pour ton compte, ou plutôt empêche ce brigandage par une démarche roide à l'agence; et puisqu'on a suspendu l'inventaire, pourquoi ne veut-on pas laisser nos fruits également suspendus aux arbres? D'honneur, je crois que nous ne sortirons jamais de cette coupelle.... Quel temps!

« Voilà une livre de veau que l'on m'apporte pour 28 francs, encore c'est

bon marché, il en vaut 30. Rage! fureur! malédiction! On ne sait comment vivre en se ruinant, en mangeant trois fois sa fortune. Que ceux qui m'ont précédée sont heureux! Ils ne sentent pas le tapage de ma tête, ni mon œil qui pleure, ni mes feux dévorans, ni ma dent qui s'aiguise pour manger 28 fr. de veau; ils ne sentent rien de nos maux. »

Ces 28 francs de veau que Julie consomme avec une plaisante colère nous conduisent à dire un mot de l'état curieux de famine que produisait la dépréciation toujours croissante des assignats après la terreur. C'est encore Julie qui va nous apprendre comment on vivait à cette époque : sa belle-sœur vient de lui remettre 4,000 francs en assignats, et elle lui rend compte de l'emploi de ces assignats en décembre 1794 :

« Lorsque tu m'as donné ces 4,000 francs, bonne amie, le cœur m'a battu. J'ai cru que tu devenais folle de me donner une telle fortune; je les ai vite fait couler dans ma poche, et je t'ai parlé d'autre chose pour distraire ton idée.

« Revenue chez moi : — Et vite, vite, du bois, des provisions avant que tout augmente encore! Voilà Dupont (la vieille servante) qui court, qui s'évertue: voilà les écailles qui me tombent des yeux quand je vois, sans la nourriture du mois, ce résultat de 4,275 francs :

Une voie de bois	1,460 fr.
Neuf livres de chandelles des 8 à 100 fr. la livre	900
Sucre, quatre livres à 100 fr. la livre	400
Trois litrons de grains à 40 fr.	120
Sept livres d'huile à 100 fr.	700
Douze mèches à 5 fr.	60
Un boisseau et demi de pommes de terre à 200 fr. le boisseau.	300
Blanchissage du mois	215
Une livre de poudre à poudrer	70
Deux onces de pommade (à 3 sous autrefois) aujourd'hui à 25 fr.	50
	4,275 fr.
« Reste la nourriture du mois, le beurre et les œufs à 100 fr., comme tu sais, la viande à 25 ou 30 fr., et tout en proportion.	567
« Le pain a manqué deux jours; nous n'en recevons plus que de deux jours l'un, surcroît de dépenses; je n'en ai acheté depuis dix jours que quatre livres à 45 fr.	180
	5,022 fr.

« Quand je pense à cette dépense *royale*, comme tu dis, qui me fait employer 18 à 20,000 francs sans vivre et sans douceur aucune, j'envoie au diable le régime; il est vrai que ces 20,000 francs représentent 6 à 7 louis, et que mes 4,000 fr. m'en donnaient 160, ce qui est différent (1). »

(1) Beaumarchais avait constitué à sa sœur Julie une pension de 4,000 francs, dont le paiement en espèces était alors forcément remplacé par des assignats.

En quelques jours, la valeur des assignats baissait, et le prix des denrées haussait dans une proportion effrayante, car, dans une autre lettre à sa belle-sœur, Julie nous donne les détails suivans :

« Dix mille francs que j'ai éparpillés depuis quinze jours me font un tel effroi et une telle pitié, que je ne sais plus compter du tout mon revenu de cette manière; trois jours de différence ont fait monter le bois de 4,200 francs à 6,500, tous les faux frais en proportion, de sorte, comme je te l'ai mandé, que la voie de bois montée et rangée me revient à 7,100 francs. Toutes les semaines à présent il faut compter de 7 à 800 francs pour un pot-au-feu et autres viandes de ragoût, sans le beurre, les œufs, et mille autres détails; le blanchissage aussi augmente à tel point tous les jours, que 8,000 livres par mois ne peuvent me suffire. Cela m'impatiente, et, dans toutes ces dépenses, je jure la sainte vérité de mon cœur que je ne me suis pas accordé depuis près de deux ans une seule fantaisie ni une autre dépense que celle du ménage; cependant j'en ai de particulières et d'urgentes pour lesquelles il me faudrait des potées d'assignats. »

Si la sœur de Beaumarchais est aux prises avec les rigueurs de la famine, sa femme et sa fille ne sont pas mieux partagées : je vois dans la correspondance de Mme de Beaumarchais qu'un de ses amis voyage dans les environs de Paris, afin de tâcher de lui procurer du pain, qui pendant quelques jours est devenu plus rare que le diamant. « On dit ici, écrit-il de Soizy le 17 prairial an III (5 juin 1795), qu'à Briare on peut avoir de la farine; si cela était, je ferais marché avec un homme sûr de ce pays, qui la conduirait jusque chez vous par le coche d'eau allant de Briare à Paris; mais tout cela augmente bien le prix. Vous voudrez bien me mander ce que vous en pensez; en attendant, je ne désespère pas de pouvoir accrocher quelque petit pain. Ah! si j'avais le don des miracles, je ferais tomber chez vous, non pas de la manne du ciel, mais du bon pain, et bien blanc! »

En apprenant dans son exil toutes les misères qui affligent les siens, Beaumarchais apprend aussi que tous conservent la sérénité et la gaieté qui le soutient lui-même; on est exposé à mourir de faim, mais au moins l'affreux couperet ne fonctionne plus, et l'on commence à respirer.

« Voilà, lui écrit un de ses amis, la soupière de ta famille qui arrive, c'est-à-dire qu'on voit sur une table de *mahagony* (car il n'est plus question de nappe) une assiettée de haricots, deux pommes de terre, un carafon de vin et beaucoup d'eau. Ta fille veut un caniche pour lui servir de serviette et nettoyer son assiette; malgré cela, arrive, arrive : si nous n'avons pas de quoi manger, nous aurons de quoi rire. Arrive, car ta femme et ta fille ont besoin d'un meunier depuis que leur salon est décoré d'un moulin à farine; tandis que ton Eugénie charmera tes oreilles sur son *forte-piano*, tu prépareras le

pain de son déjeuner, ta femme tricotera tes bas et ton futur gendre enfournera, car ici chacun a son métier, et voilà pourquoi nos vaches sont si bien gardées. — C'est la plus drôle de chose, de voir nos femmes, sans perruque le matin, remplissant chacune une occupation *ancillaire*, car il faut que tu saches que chacun de nous s'est mis à son service, et voilà pourquoi dans notre régime, s'il n'y a plus de maîtres, il y a encore des valets. Cette lettre te coûte au moins cent francs, y compris le papier, la plume, l'encre, l'huile de la lampe; enfin, par économie, je suis venu l'écrire chez toi. Nous t'embrassons tous, sens dessus dessous, à tort et à travers. »

Un autre ami plus grave de Beaumarchais, le littérateur Gudin, va nous donner une idée de l'aspect de Paris après la terreur dans une lettre inédite qu'il adresse également à l'auteur du *Mariage de Figaro*, réfugié à Hambourg. Les prévisions de Gudin ne se sont pas réalisées, mais elles nous montrent sous quelles sombres couleurs l'avenir se présentait alors aux esprits sages et éclairés.

« Mon plus ardent désir, mon ami, écrit Gudin, est de vous revoir et de vous presser sur mon cœur; mais les circonstances sont telles qu'elles m'ont forcé de quitter Paris, où je ne pouvais plus subsister. Je me suis réfugié à cinquante lieues, dans un petit hameau, où il n'y a que treize cabanes de paysans. La maison que j'habite fut jadis un très petit prieuré, occupé par un seul moine. Revenu à Paris pour quatre jours, afin d'y régler quelques affaires, cette ville, jadis si superbe, ne m'a plus offert que le spectacle d'une grande terre en décret, où tout se délabre. Les hommes sont vêtus comme des pleutres; les jeunes femmes, entraînées par le besoin de plaire, affectent un luxe qui ne nous eût paru autrefois que la pauvreté masquée et cachant mal sa misère. Il n'y a plus ni public, ni opinion publique, ni même intérêt général; tout n'est maintenant qu'esprit de parti, qu'intérêt de faction; tout ce qui n'est pas d'une faction est tombé dans l'anéantissement. C'est le fruit que devait produire le système des *exécrables*, c'est-à-dire des Robespierre, des Couthon, des Saint-Just, des Marat, des Carrier, des Fouquier-Tinville et autres brigands trop peu punis par la mort; ils ont détruit les arts, le commerce, les manufactures, toutes les sources de la richesse nationale. Ils ont formé des armées cinq ou six fois plus fortes que n'en eut l'empire romain pour conquérir la terre. Or, pour empêcher que ces grandes armées ne se jettent sur les citoyens, comme celles de Marius et de Sylla, il faut arracher aux citoyens le peu de subsistance qui leur reste encore. C'est là toute la politique et le soin unique : il faut faire contribuer le citoyen sans cesse et le dépouiller de tout, afin que les ennemis ou nos propres armées ne le mettent pas à contribution. La guerre se nourrit par la guerre; plus un peuple est pauvre, plus il est enclin à se faire soldat, pour subsister soit de la solde soit de la maraude. Nous sommes précisément comme les Spartiates, dont les Athéniens disaient : Ils sont si malheureux dans leur ville, qu'ils se réfugient en foule dans leur camp pour y trouver un peu moins de malaise. Pour moi, qui ne puis prendre ce parti, je me suis réfugié dans un très petit hameau; j'attends que la paix amène d'autres hommes et d'autres principes. Loin de

mes amis, loin des arts, loin des bibliothèques, j'y vis comme Ovide chez les barbares : mon esprit s'y nourrit de ce qu'il a acquis autrefois; je m'afflige parce que je suis homme; je ne m'étonne de rien parce que je suis instruit : tous les crimes qu'on commet et qu'on a commis depuis trois ou quatre ans ont déjà été commis plusieurs fois; ils n'ont pas même le mérite de la nouveauté. Et lorsque nous autres, qui avons eu dans notre enfance une bonne éducation et de bons exemples, nous serons descendus dans la tombe, nous laisserons la place à des hommes élevés, au milieu des crimes, dans une ignorance profonde, entourés de grands monumens qui tombent en ruine, dénués des moyens de les réparer et d'élever leurs enfans avec soin. La barbarie couvrira la face de la France, comme elle couvre celle de la Grèce, de l'Égypte et de l'Assyrie, de la Sicile et de l'Italie, et de tous les grands empires qui ont brillé autrefois; cela peut affliger, mais cela est commun. Il y a parmi les savans et les artistes des vieillards qui combattent encore avec chaleur pour les progrès de l'esprit humain, mais il n'y a plus cette cohorte de jeunes gens qui s'avançait jadis pour les soutenir et les recruter. Je voudrais vous écrire des choses plus consolantes, mais je me mentirais à moi-même, si je parlais autrement. Les besoins publics ont étouffé toute idée de justice, ceux du jour détruisent jusqu'à la prévoyance : on consomme la veille les ressources du lendemain; la nécessité d'avoir oblige à prendre, et l'on ne peut prendre qu'à ceux qui ont. C'est ce qui fait que depuis les temps les plus anciens, dans les *troubles publics*, les riches ont toujours été les *ennemis publics*. Marius et Sylla ne proscrivaient pas les pauvres, ils en faisaient leurs satellites pour dépouiller les sénateurs. Il n'y a point d'autre justice; c'est là ce qu'ils appellent *salus populi :* les *Cicéron* sont égorgés par les *Lænas*. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui beaucoup de sages se taisent, ils attendent la paix : si elle vient assez tôt pour qu'il y ait encore quelques ressources, ils en feront usage; si elle vient trop tard, ils mourront avec le sentiment de leur bonne conscience et la certitude que leurs efforts ont été inutiles.

« Adieu, mon bon ami, j'aurais mieux aimé vous parler de vous, de votre famille, de ceux qui vous aiment, des regrets que nous éprouvons tous de ne pouvoir nous réunir. Nos cœurs sont, comme le vôtre, abîmés dans la douleur. Vous savez tout ce qu'ils peuvent vous dire, et quant au détail des aventures particulières, des soins, des peines, des inquiétudes sans cesse renaissantes, des travaux perdus et toujours recommencés sous mille formes différentes, il faudrait des volumes pour ne vous en donner que des notions bien faibles; on ne peut s'en faire une idée. Imaginez le labyrinthe de la Crète sur le cratère du Vésuve : c'est là qu'habitent ceux qui veulent servir leurs amis. Je vous embrasse et soupire après l'heureux moment qui nous réunira.

« GUDIN. »

Tandis que sa famille et ses amis supportent courageusement les dangers et les douleurs de cette triste époque de notre histoire, Beaumarchais, à la fois commissionné et proscrit, continue à se débattre au milieu des difficultés d'une opération impossible. Pendant deux ans, de juin 1793 jusqu'en mai 1795, il était au moins parvenu, à force de subterfuges, à soustraire les soixante mille fusils de Ter-

vère à la rapacité anglaise, lorsqu'un nouvel incident vint rendre tous ses efforts inutiles. Au milieu des querelles qui suivirent la chute de Robespierre, une nouvelle discussion s'établit à la tribune sur ces malheureux fusils. Lecointre, avec son étourderie ordinaire, dénonce encore une fois Beaumarchais, et, après l'avoir jadis accusé de complicité avec les derniers ministres de Louis XVI, il l'accuse maintenant d'avoir spolié l'état dans l'affaire pour des fusils déposés à Tervère, de connivence avec les anciens membres du comité de salut public. Le bavardage ridicule et intempestif de Lecointre décida enfin le ministère anglais à passer par-dessus les scrupules de légalité qui l'avaient jusque-là retenu : malgré les protestations de l'agent de Beaumarchais à Tervère, qui se disait représentant d'un négociant américain, il fit enlever de force et conduire à Plymouth les soixante mille fusils, déclarant d'ailleurs que si ces armes n'étaient pas une propriété française, elles seraient évaluées par des arbitres et payées à qui de droit.

Cette solution violente rendait la position de Beaumarchais cruelle, car si les Anglais confisquaient les fusils sans les payer, il était exposé tout à la fois à perdre la somme dépensée par lui pour acquérir et préserver ces armes, en même temps qu'il aurait à restituer au gouvernement français toutes les sommes qui lui avaient été avancées en assignats sur son dépôt de 745,000 livres. Cependant le gouvernement anglais, en présence des réclamations du propriétaire fictif derrière lequel se cachait l'auteur du *Mariage de Figaro*, ne crut pas pouvoir aller jusqu'à une confiscation ; il fit faire des armes une estimation arbitraire, et les paya fort au-dessous de leur valeur au prête-nom de Beaumarchais en juin 1795. Dès ce moment, la mission de ce dernier était finie ; il demandait à rentrer en France pour rendre ses comptes et faire cesser cet état bizarre d'un agent du gouvernement chargé au dehors d'une mission, tandis qu'il est inscrit dans son pays sur la liste des émigrés, que ses biens sont saisis et tous ses revenus confisqués. Seulement il était plus facile d'être porté sur la fatale liste que d'en être rayé, et Mme de Beaumarchais poursuivait en vain de ses sollicitations toutes les autorités du jour.

« Une loi est faite aujourd'hui, écrit-elle à son mari en juin 1795; quatre jours après, elle est rapportée. Ainsi on avait ôté au comité de législation l'attribution des radiations d'émigrés; on la lui a rendue. Dans l'intervalle, nous avons perdu notre rapporteur, qui est sorti, à son rang, du comité de salut public, et de là est parti pour une mission. Il a fallu parler à son successeur, l'instruire, l'échauffer, etc., etc. En vertu de ce nouveau décret, nous pensions que les comités décideraient seuls sur notre affaire. Point du tout : au comité de législation, on nous a dit que c'était au comité de salut public

qu'il fallait aller directement, attendu qu'il était déjà nanti de cette affaire. Nous y avons été, mais quand nous pensions qu'il pouvait conclure souverainement, on nous a dit que, la convention étant saisie, l'affaire ne devait se terminer que par un décret et non par un arrêté, que c'était une affaire de gouvernement, un cas tout particulier... De sorte que si mon cher Peters, au lieu d'avoir une mission, s'était enfui depuis le 31 mai par frayeur, on en fournirait la preuve, tout serait dit, et il profiterait du décret qui a été rendu et remet en possession de leurs biens ceux même qu'on avait mis hors la loi; voilà de ces bizarreries qu'on a peine à supporter! Nous pouvons vous répondre que notre courage ne se ralentira point, et que nous obtiendrons la victoire. »

En attendant qu'il plaise au gouvernement de faire cesser l'absurde injustice dont il est victime, Beaumarchais oublie sa situation personnelle pour s'occuper des affaires publiques. Je le vois écrivant de Hambourg de nombreux mémoires soit à divers personnages influens de cette époque, soit aux autorités dont il ignore quelquefois même le nom, pour transmettre un avis sur les questions générales qui excitent sa sollicitude. Parmi tous ces mémoires inédits, je n'en citerai qu'un qui me paraît très honorable pour l'homme qui l'a écrit. Il vient d'apprendre dans son exil la victoire remportée à Quiberon sur une expédition royaliste : il ignore encore l'affreux usage que Tallien va faire de cette victoire au mépris d'une capitulation; mais il redoute un massacre, et, quoiqu'il ne jouisse d'aucune influence, sa conscience le pousse à écrire au comité de salut public le mémoire suivant, que je crois devoir reproduire en grande partie.

« De ma retraite près de Hambourg, ce 5 août 1795.

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Citoyens dont le comité est composé en ce moment, souffrez encore une fois qu'un citoyen proscrit injustement de son pays, qu'il n'a pas cessé de servir, s'adresse à vous directement, non pour plaider ses intérêts, mais pour vous parler un moment de ceux qu'il croit être les vôtres, unis à ceux de la nation.

« Je m'en souviens : dans ma jeunesse, il naquit un premier enfant du dauphin, père de Louis XVI; on me fit sortir du collége pour voir les réjouissances. La nuit, courant les illuminations, je fus frappé d'un transparent posé sur le haut d'une prison, avec ces mots très énergiques : *Usque in tenebris!* Ils me saisirent si vivement, qu'il me semble les lire encore. *La joie publique avait passé jusque dans l'horreur des cachots.* Ce que le transparent disait (la naissance du fils d'un prince étant la joie de ce temps-là), moi je le dis aujourd'hui pour un sujet plus important; la joie du superbe triomphe de nos soldats à Quiberon a passé dans mon cœur au fond d'un grenier d'Allemagne, où je gémis depuis deux ans, caché sous un nom inconnu, des injustices de toute espèce dont on m'abreuve en mon pays. *Usque in tenebris* est l'épigraphe de ma situation.

« C'est sur les suites de cette victoire de Quiberon, décisive pour la paix que nous désirons tous, que je vais vous soumettre les réflexions d'un citoyen *in tenebris*.

« Si, vainqueurs généreux, vous n'abusez pas de votre triomphe pour en faire une boucherie, vous allez conquérir l'estime de tous les partis. C'était dans les revers que les Romains restaient ennemis implacables; ils étaient grands et généreux sitôt qu'ils avaient des succès. Cette conduite également noble et ferme leur a valu l'empire du monde. La vengeance la plus complète et la plus fructueuse de toutes est de traiter les Français vaincus et soumis avec une générosité qui vous soumettra tous les autres.

« Permettez-moi de vous citer un exemple du grand effet de la conduite que j'indique; la ressemblance des faits est frappante.

« Pendant la guerre de l'Amérique insurgée contre l'Angleterre oppressive, une armée entière d'Anglais et d'Américains loyalistes (c'étaient bien là leurs émigrés) descendit du Haut-Canada par le lac Champlain et les fleuves, sous les ordres, si je m'en souviens bien, du général Burgoyne. Arrivée jusqu'au cœur de la nouvelle république, cette armée fut enveloppée dans les plaines de Saratoga, et forcée de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Le congrès général, aussi prudent que généreux, sentit qu'une paix honorable et la base du gouvernement qu'il formait allaient dépendre, aux yeux de sa nation, de l'usage qu'il ferait de cette victoire éclatante. Il offrit le pardon à tous ceux qu'il avait soumis, des terres à cultiver à tous les Anglais et Hessois qui désireraient s'établir dans le pays qu'ils avaient voulu subjuguer. Washington consulté, qui donna ce noble conseil, consolida sa grande réputation, que rien depuis n'a pu détruire. Le gouvernement d'Angleterre sentit qu'un peuple qui usait aussi noblement du triomphe était désormais invincible, car sa conduite généreuse, en lui conquérant tous les cœurs, soumettait toutes les opinions.

« O Français! vous qui gouvernez des Français plus divisés entre eux que n'étaient les Américains, vous qui avez, comme membres d'une assemblée agitée, à ramener une foule de cœurs aigris par les horribles cruautés de ceux auxquels vous avez succédé sans avoir été leurs complices, je ne doute pas que vous n'ayez senti aussi vivement que moi-même de quel prix est l'événement que la fortune vous présente. *Pardonnez à vos prisonniers!* Quelque sort que vous leur fassiez, ils n'ont plus le droit de s'en plaindre. Vous les avez vaincus les armes à la main, mais sachez aujourd'hui, si par hasard vous l'ignorez, qu'il n'y a pas un seul Français, parmi ces émigrés vaincus, qui rougisse de l'avoir été par des Français, qu'il n'y en a pas un qui ne soit plus que vous l'ennemi prononcé de ces Anglais qui les emploient. Sachez que c'est au besoin seul de subsister et de ne pas mourir de faim qu'ils ont cédé pour se soumettre à ces arrogans insulaires; sachez surtout que le ministre Pitt est perdu radicalement si vous adoptez cette idée, qu'on ne lui pardonnera pas le tâtonnement de sa conduite, la fausseté de ses mesures, la nullité de ses succès, et qu'un cri général applaudissant à votre humanité, vous aurez plus fait contre lui, et pour vous et pour votre gloire, pour assurer votre stabilité et la confiance universelle, oui, vous aurez plus fait *par ce seul acte généreux* que par tous les exploits presque incompréhensibles par

lesquels nos armées ont étonné toute l'Europe! C'est vous seuls qui ferez la paix, la prescrirez, la dicterez même aux Anglais, dont une grande partie déteste les mesures prises par leur gouvernement pour vous troubler dans la forme libre du vôtre. Et, citoyens (j'ai déjà pris la liberté de vous l'écrire), si vous étiez bien reconnus, dans un honorable traité, par ces Anglais (que la seule vanité arrête), *comme peuple libre et souverain*, pesez ce mot, ô citoyens! vous députés! vous convention! vous seriez parvenus au faîte de la gloire, car l'Europe entière suivrait sans hésiter ce grand exemple, et c'est alors que vous auriez acquis, conquis le droit si beau de délibérer sagement, — si le gouvernement d'un seul, le plus fort, le plus net et le plus rapide de tous dans l'exécution des projets mûris profondément par les assemblées législatives, convient mieux à un grand pays que toute autre répartition de ce pouvoir si orageux... PIERRE-AUGUSTIN CARON BEAUMARCHAIS,

« Commissionné, proscrit, errant, persécuté, mais nullement traître ni émigré. »

A l'époque où Beaumarchais écrivait cette lettre, le gouvernement de la convention n'avait plus que deux mois à vivre. Il fut bientôt remplacé par celui du directoire et des deux conseils. Les ardentes sollicitations de la femme et des amis du proscrit parvinrent enfin à le faire rayer de la liste des émigrés, et, après trois ans d'absence, l'auteur du *Mariage de Figaro* put rentrer dans son pays.

III. — BEAUMARCHAIS APRÈS SON RETOUR EN FRANCE.

Revenu à Paris le 5 juillet 1796, Beaumarchais se trouvait en présence d'une grande fortune abîmée non seulement par la crise générale qui en avait détruit tant d'autres, mais encore par l'effet de six scellés successifs, de la confiscation de tous ses revenus, de l'enlèvement en masse de tous ses papiers, de la disparition de toutes ses créances. Sa belle maison était dégradée, ses jardins étaient bouleversés. En même temps que ses débiteurs s'étaient débarrassés de leurs dettes en les payant au fisc en assignats, de nombreux créanciers l'attendaient pour le prendre à la gorge. Il avait des comptes à rendre et à demander à l'état, qui, après avoir séquestré sa fortune, tenait encore dans ses mains 745,000 fr. déposés par lui. Il s'occupa d'abord de marier sa fille unique « avec un bon jeune homme, dit-il dans une lettre déjà publiée par Gudin, qui s'obstinait à la vouloir quand on croyait que je n'avais plus rien; elle, sa mère et moi, ajoute-t-il, avons cru devoir récompenser ce généreux attachement. Cinq jours après mon arrivée, je lui ai fait ce beau présent (1). »

(1) Le bon jeune homme à qui Beaumarchais donnait en 1796 sa charmante fille était M. André-Toussaint Delarue, qui fut en 1789 aide de camp du général Lafayette, administrateur des droits-réunis sous l'empire, colonel de la 8e légion de la garde nationale sous la restauration et sous le gouvernement de juillet. En 1840, M. Delarue demanda, à cause de son âge, à se démettre de ses fonctions de colonel; le gouvernement, ne vou-

Une fois le bonheur de sa fille assuré, l'auteur du *Mariage de Figaro* eut à régler ses comptes avec le gouvernement, et à remédier de son mieux aux ravages que quatre ans de procès ou de proscription avaient faits dans sa fortune.

On n'a pas oublié sa situation vis-à-vis de l'état quant à cette désastreuse affaire des fusils. Il avait reçu des avances en assignats; il avait déposé des valeurs en nantissement de ces avances; tous ses revenus avaient été confisqués pendant près de quatre ans; il avait été obligé de dépenser des sommes considérables pour empêcher les Anglais de s'emparer des fusils déposés à Tervère, et, après avoir préservé ces armes pendant quatre ans, il s'était vu contraint de les laisser enlever de force et d'accepter le prix arbitraire auquel le gouvernement anglais avait jugé à propos de les estimer. — Il s'agissait donc d'établir une compensation entre les avances en assignats reçues par lui et le prix de vente des fusils également touché par lui d'une part, et de l'autre les valeurs qu'il avait déposées en nantissement, ses revenus et ses créances indûment confisqués, les sommes diverses dépensées pour la préservation de ces armes par ordre du comité de salut public; il s'agissait de le constituer soit créancier, soit débiteur de la république, suivant le résultat de cette compensation.

En général, les gouvernemens n'aiment guère à restituer de l'argent, et cette répugnance, en quelque sorte normale, devait être encore augmentée ici par le résultat de toute l'affaire, puisqu'en fin de compte la république avait fait des avances contre nantissement à la vérité, mais n'avait pas reçu de fusils. D'un autre côté, ce n'était pas la faute de Beaumarchais si, au milieu du désordre des temps, après n'avoir prêté aucun concours à ses opérations, on avait encore très injustement confisqué tous ses revenus et poursuivi, au profit de l'état, le recouvrement de toutes ses créances. Un premier examen de ce difficile règlement de comptes entre Beaumarchais et l'état

lant pas se séparer d'un homme qui avait rendu de grands services dans des circonstances difficiles, lui fit accepter le grade de maréchal de camp dans la garde nationale, grade qu'il occupa jusqu'en février 1848, où à quatre-vingts ans il commandait une brigade. Le gendre de Beaumarchais, au moment où nous écrivons, vit encore, entouré, dans sa florissante vieillesse, de l'affection respectueuse de tous ceux qui ont pu apprécier les nobles qualités de son esprit et de son caractère. De son mariage avec la fille unique de Beaumarchais, M. Delarue a eu deux fils, dont l'aîné, après avoir été successivement page de l'empereur, officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, colonel du 2e régiment de lanciers, est actuellement général de brigade. Le second petit-fils de l'auteur du *Mariage de Figaro* occupe les fonctions de receveur particulier des finances, et enfin une petite-fille de Beaumarchais, mariée à un officier de l'empire, a donné le jour à une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles de Paris, Mme Roulleaux-Dugage, dont le mari, ancien préfet sous le gouvernement de juillet, est aujourd'hui membre du corps législatif.

dura près de deux ans. Enfin, le 4 pluviôse an VI (janvier 1798), une commission nommée par le directoire et composée des citoyens Golbéry, Deladreux et Sénovert, à la suite d'un rapport très bien motivé, mais très long, et que par conséquent nous ne reproduirons pas, après avoir balancé avec soin les créances de Beaumarchais sur la république et celles de la république sur Beaumarchais, déclara que l'état restait débiteur envers ce dernier d'une somme de 997,875 fr., y compris bien entendu les 745,000 fr. de contrats déposés en nantissement par lui au début de l'opération.

L'auteur du *Mariage de Figaro* réclamait une somme plus forte, mais c'était déjà une belle victoire que d'obtenir d'un gouvernement peu scrupuleux une restitution si considérable. Cette somme allait le mettre à même de satisfaire ses créanciers les plus impérieux et de trouver un peu de tranquillité à la fin de sa vie, lorsque, par une fatalité qui fit le désespoir de ses derniers jours, le directoire crut devoir nommer une nouvelle commission, qui détruisit le travail de la première. Refusant de tenir compte à Beaumarchais de tout ce que le gouvernement lui avait pris à l'époque où, sans aucun motif raisonnable, on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, et des dépenses occasionnées pour la préservation des fusils à Tervère, cette nouvelle commission le fit brusquement repasser de l'état de créancier de 997,875 fr. à l'état de débiteur de 500,000 fr. C'est à lutter auprès de toutes les autorités contre la décision de cette dernière commission que se consuma la vieillesse de Beaumarchais (1). Tandis que, par suite de cette décision inique, le gouvernement s'unissait à ses véritables créanciers pour le tourmenter, ceux-ci ne lui laissaient pas un instant de repos : il se voyait en proie aux assignations, aux saisies mobilières et immobilières, aux procureurs et aux huissiers, en un mot à toutes les horreurs d'une fortune en déconfiture. Il occupait un palais superbe qu'il ne pouvait ni vendre ni louer; au milieu des besoins les plus urgens, il avait de la peine à trouver de quoi payer l'impôt des deux cents fenêtres et des quatre portes en grilles qui décoraient ce palais. Une lettre inédite au ministre des finances Ramel, écrite avant même que la nouvelle commission eût porté son désespoir au comble, donnera une idée de cette situation.

(1) Je n'ai pu savoir bien exactement ce que devint l'affaire après sa mort. Les documens que j'ai sous les yeux et le témoignage de sa famille me portent à penser qu'on prit un terme moyen entre la décision des deux commissions : on ne demanda rien aux héritiers de l'auteur du *Mariage de Figaro*, mais on ne leur restitua rien, et ils restèrent spoliés de la somme de 997,875 fr. que les trois premiers commissaires avaient allouée à Beaumarchais. Quant à lui, même au milieu des chagrins dévorans que lui cause cette nouvelle commission, je le vois, toujours fidèle à son caractère original, rédiger le titre du dossier contenant ses rapports avec elle sous cette forme plaisante : *Mes rapports avec la f.....tale commission intermédiaire.*

« Paris, ce 30 germinal an VI.

« Citoyen ministre,

« Je vous jure que mon état devient intolérable. J'aurais réglé le monde entier avec tout ce que j'ai écrit pour cette détestable affaire, qui use ma raison et flétrit ma vieillesse. Voir des oppositions sur moi quand je suis patient créancier! Toujours languir, toujours attendre, sans jamais rien voir arriver! Courir, frapper partout, et ne pouvoir rien terminer, c'est le supplice d'un esclave, d'un sujet de l'ancien régime, et non la vie d'un citoyen français.

« Souffrez que j'envoie un grabat dans un grenier de votre hôtel. On vous dira tous les jours : *Il est là.* Vous concevrez alors qu'un homme désolé, jeté depuis six ans hors de sa place et ruiné, est excusable de désirer qu'on daigne s'occuper de lui. CARON-BEAUMARCHAIS. »

Le sentiment de ses chagrins particuliers s'associe toujours, chez Beaumarchais, à des réflexions générales. C'est ainsi qu'il écrira, vers cette même époque, le 10 prairial an VI, à un haut fonctionnaire :

« J'ai reçu avant-hier, citoyen obligeant, un peu de consolation en votre nom par le citoyen Meunier-Dubreuil, quoique le mot qu'il m'annonçait du secrétariat du ministre, relativement aux contributions, oppositions, contradictions, et autres mots en *ons* dont mon mal présent se compose, ne soit pas encore arrivé. J'ai lu, non sans quelque plaisir, le motif qui vous fait préférer son dîner amical au mien; il m'offre un couvert près de vous à sa table, et moi j'ai répondu : *Oui-dà!* si mon grand débiteur et tous mes tristes créanciers m'ont laissé le pavé des rues libre, ce qui devient fort incertain.

« La plus belle fortune d'un travailleur français en tout genre s'est fondue dans la masse des brigandages, sans qu'il en soit resté un écu de profit pour la république française, et je me dis souvent : Toute l'Europe est souffrante et très pauvre; où diable est donc allée la fortune de l'Europe? La réponse que je me fais est qu'elle n'est allée nulle part. Elle consistait en circulations de tous genres. Les travaux partout ont cessé; notre jeunesse, qui se détruit en détruisant celle de nos ennemis, dévore sans profit la subsistance du peu de travailleurs qui restent. *Abyssus abyssum*, etc.

« Bonjour, *monsieur*, si ce mot ne vous offense point. Nous sommes devenus un peu bégueules sur les titres; mais tous ceux qui se rendent et circulent au pair n'altèrent point la sainte égalité. Le *monseigneur*, qui ne se rendait pas, si ce n'est entre les évêques, sur le principe reconnu : *Inter sese fricant asini*, a mérité sa proscription; mais si vous êtes tous mes *sieurs* et moi votre sieur à vous tous, qui peut donc en être blessé? *Citoyen*, qui vient de *cité*, se rapportait à une ville. De Rome provenait le citoyen romain, d'Athènes, d'Argos ou de Corinthe venaient les *citoyens* appartenant à ces *cités*; mais nous, qui nous piquons d'être grands créateurs, nous nous intitulons *citoyens de la France*. N'est-elle pas une *cité*? C'est comme nous avons nommé *patriotes* mille gens sans *propriétés*, quoique le mot *patrie* dérive des patrimoines qu'on y possède. Les gens qui ne possèdent rien roulent indifféremment partout ce titre sacré, qu'ils traînent et avilissent. Voilà ce qui me fait approuver qu'on récompense en terres nos guerriers, qui sans cela

seront des hordes, et moi, je m'aperçois que je suis un bavard; c'est là le défaut de mon âge. Salut et gratitude. CARON-BEAUMARCHAIS. »

Dans cette correspondance de sa vieillesse, Beaumarchais ne semble pas toujours animé d'un enthousiasme très vif pour les institutions républicaines. Cependant quelques lettres intimes annonceraient chez lui un certain goût pour le régime nouveau, si ce penchant n'était trop souvent contrarié par les fourberies et les violences des partis les uns à l'égard des autres. Il a assisté, par exemple, à un dîner de patriotes dont l'assemblage est un peu bizarre, et il rend compte de ses impressions à un de ses amis par la lettre suivante, en date du 24 germinal an v :

« Je fis hier, mon Charles, un dîner dont le souvenir marquera longtemps dans ma mémoire par le choix précieux des convives que notre ami Dumas (le général Matthieu Dumas) avait rassemblés chez son frère. Jadis, quand je dînais chez les grands de l'état, j'étais toujours choqué du ramassis de gens de tous les caractères que la seule naissance faisait admettre. Des sots de qualité, des imbéciles en place, des hommes vains de leurs richesses, de jeunes impudens, des coquettes, etc. Si ce n'était pas l'arche du bon Noé, c'était au moins la cour du roi Pétaut; mais hier, sur vingt-quatre personnes attablées, il n'y en avait pas une qu'un grand mérite personnel n'eût mise au poste qu'elle occupe. C'était, si je puis dire ainsi, un excellent *extrait* de la république française, et moi, silencieux, je les regardais tous en appliquant à chacun d'eux le grand mérite qui les distingue. Voici leurs noms.

« Le général Moreau, vainqueur à Biberach, etc., et qui a fait la superbe retraite qu'on sait.

« Le ministre de l'intérieur Bénezech, que la voix publique appelle au directoire.

« Boissy d'Anglas, dont quarante-deux départemens se sont disputé l'honneur de la réélection, et qui vient d'être encore réélu.

« Petiet, ministre de la guerre, que tous les militaires honorent.

« Lebrun, l'un des hommes les plus forts du conseil des anciens.

« Siméon, très grand jurisconsulte du conseil des cinq-cents.

« Tronçon du Coudray, du conseil des anciens, l'un des plus éloquens appuis qu'aient les infortunés.

« Dumas de Saint-Fulcran, chez lequel nous dînions, l'un des chefs les plus estimés des subsistances militaires.

« Lemérer, du conseil des anciens, l'un des soutiens de la constitution contre les anarchistes.

« Le général Sauviac, grand homme de guerre, et qui a fait l'éloge de Vauban.

« Pastoret, défenseur éloquent, courageux des principes au conseil des cinq-cents.

« Le ministre de la police générale, Cochon, l'un des hommes puissans qui savent le mieux faire tourner à l'avantage de la nation un ministère difficile.

« Vaublanc, du conseil des cinq-cents, le défenseur des colonies contre tous les usurpateurs.

« Le jeune Kellermann, qui, blessé, nous apporte vingt-cinq drapeaux de la part de Bonaparte.

« Le général Menou, qui s'est acquis une gloire immortelle en refusant de faire tirer sur les citoyens en vendémiaire.

« Le général Dumas, du conseil des anciens; ce nom n'a plus besoin d'éloges.

« Lehoc, qui a été chargé de nos affaires en Suède.

« Zac-Matthieu, soutien de la constitution, comme tous ses amis du conseil des anciens.

« Portalis, du conseil des anciens, dont la mâle éloquence a renversé cent fois les noires entreprises des ennemis de l'intérieur, et dont on attend après-demain un rapport contre la calomnie et les abus inséparables de la presse en sa liberté.

« Matthieu, commissaire général de l'armée du général Moreau.

« Baudeau, général de brigade, aide de camp du général Moreau.

« Loyel, son second aide de camp.

« Ramel, colonel des grenadiers qui gardent le corps législatif.

« Et pour dernier et plus minime convive, votre ami, moi, l'observateur qui jouissais dans la plénitude de l'âme.

« Le dîner a été instructif, point bruyant, très aimable et enfin tel que je ne me souviens pas d'en avoir fait encore. Si vous aimez que votre ami voie bonne compagnie, celle-ci était excellente. Bonjour.

« CARON-BEAUMARCHAIS. »

C'est en avril 1797 que Beaumarchais figurait à ce dîner dont il nomme les convives assez singulièrement amalgamés un *extrait* de la république; quatre mois après, le 18 fructidor, un coup d'état proscrivait la moitié à peu près de ces vingt-quatre convives. « Les députés du peuple, dit Gudin, étaient enlevés de leurs siéges sacrés, enfermés dans des cages ambulantes comme des bêtes féroces, entassés dans des vaisseaux et transportés à la Guyane. » Ce coup d'état républicain refroidit naturellement beaucoup le zèle républicain de Beaumarchais. « Il ne reconnaissait plus, ajoute Gudin, ni les hommes ni les affaires; il ne comprenait plus rien aux formes et aux moyens employés dans ces temps dénués de règles et de principes. Il invoquait la raison, qui l'avait fait triompher tant de fois; la raison était étrangère, elle était, si on ose le dire, une espèce d'émigrée dont le nom rendait suspect celui qui l'invoquait. »

Au milieu de ce tourbillon d'illégalités et de fraudes, il fallait que l'auteur du *Mariage de Figaro*, devenu sourd, dit-il quelque part, comme *une urne sépulcrale*, harcelé de créanciers, poursuivant des débiteurs insolvables et surtout son grand débiteur l'état, qui ne voulait pas le payer, recommençât sur nouveaux frais, à soixante-cinq ans, tout le travail de sa vie. Il semblerait qu'une situation aussi désastreuse eût dû suffire pour l'absorber tout entier; il n'en est rien

cependant. Sous le poids des chagrins qui l'assiégent, on le voit secouant ses préoccupations personnelles pour s'inquiéter avec une ardeur infatigable de toutes les questions d'intérêt public, de mille affaires littéraires ou autres, de mille incidens qui lui sont étrangers. Tantôt il signalera avec indignation, dans les journaux du temps, l'incroyable négligence qui permet que le corps de Turenne, soustrait au vandalisme de la terreur, reste oublié et exposé parmi des squelettes d'animaux au Jardin des Plantes, et il provoquera l'arrêté du directoire qui, cinq mois après sa lettre, mit fin à ce scandale; tantôt il écrira soit au gouvernement, soit aux députés qui, comme Baudin des Ardennes, représentent ses idées de modération et de légalité, des mémoires ou des lettres sur toutes les questions qui sont à l'ordre du jour. Il causera de littérature et de théâtre avec l'aimable Collin d'Harleville, ou bien il plaidera auprès des ministres pour les droits des auteurs dramatiques contre les acteurs, et tout à côté il écrira une lettre charmante en faveur d'une actrice malheureuse, Mme Vestris. Il s'occupera en même temps de la reprise de son drame de *la Mère coupable*, il jouira avec délices de ses derniers succès de théâtre, et pour activer le zèle des comédiens français, il leur adressera cette épître inédite assez plaisante et qui est tout à fait dans son genre d'esprit :

« Ce 14 germinal an v.

« Mes chers concitoyens, vous qui représentez tant de belles choses et si bien, vous en avez une médiocre sur le chantier de vos études, du faible estoc de votre serviteur.

« Sur cette médiocrité, vous l'avez vu, je n'ai montré nul indiscret empressement pour que *ma mère* obtînt la préférence; mais de ce que vous avez paru en aimer quelque temps la jouissance exclusive, depuis six mois je la refuse à des galans qui la demandent : d'où il résulte que *ma mère* ne se sent épouser par personne, ce qui déplaît profondément aux femmes.

« Mes bons amis, si l'épousaille traîne autant que les fiançailles, vous m'exposez à la *désobligeance* de continuer à refuser, sans motif apparent, *ma mère* à ceux qui voudraient en tâter; car, ne pouvant leur opposer qu'un hymen équivoque et sans publicité pour eux, comme sans effet pour *ma mère*, personne n'est content de moi.

« Si, dans vos amours clandestins, quelque défaut vous avait lassés d'elle, au moins prononcez le divorce! Et veuve, hélas! sans avoir eu d'époux, dédaignée des plus beaux amans, je la laisserai consoler par quelques amans secondaires, car *ma mère* me dit ingénuement que, devenant presque aussi vieille que son fils, elle n'a pas de temps à perdre si je veux qu'on la claque encore. Et moi, noble enfant que je suis, je veux, mes chers amis, tout ce qui peut plaire à ma mère. Salut. BEAUMARCHAIS. »

Une imagination aussi ardente que celle de Beaumarchais ne pouvait rester étrangère à l'enthousiasme universel qu'inspirait alors le

jeune conquérant de l'Italie. Après avoir poursuivi le général Bonaparte de sa prose et de ses vers jusqu'au-delà des Alpes, lorsque ce dernier vint à Paris en décembre 1796, l'auteur du *Mariage de Figaro* adressa à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, une lettre qui contient de bien mauvais vers, mais qui est assez curieuse en ce qu'elle prouve que, même à cette époque, il y avait encore des gens en France qui estropiaient ce grand nom de Bonaparte, comme l'avait estropié *le Moniteur* en l'imprimant, après vendémiaire, pour la première fois (1) :

« Ce 24 frimaire an VI.

« Citoyen ministre,

« Lorsque *Bonaparté* signa les préliminaires de la paix, je fis glisser dans les journaux français qui franchissaient les Alpes ces quatre méchans petits vers, dont tout le mérite était dans l'intention, qu'il a très noblement saisie et même devancée :

Jeune *Bonaparté*, de victoire en victoire
Tu nous donnes la paix, et nos cœurs sont émus;
Mais veux-tu conquérir tous les genres de gloire?
Pense à nos prisonniers d'Olmutz (2).

« Aujourd'hui qu'il se moque de nous en se cachant le plus qu'il peut, je vous prie de lui en montrer ce mécontentement de ma part :

BOUTADE D'UN VIEILLARD QUI A DE L'HUMEUR DE NE L'AVOIR PAS VU.

Comme Français, je cherche une façon nouvelle
De rendre un juste hommage au grand *Bonaparté*.
Si j'étais né dans Londre, ah! je voudrais comme elle
Que le diable l'eût emporté!

« Vous savez que je suis le premier poète de Paris en entrant par la porte Antoine; mais je signe pour vous,

« BEAUMARCHAIS. »

Trois mois plus tard, le général Matthieu Dumas, beau-frère du gendre de Beaumarchais, ayant fait faire à ce dernier la connaissance du général Desaix, l'auteur du *Mariage de Figaro* en profita pour écrire par lui directement au général Bonaparte une lettre dont je n'ai pas retrouvé le brouillon dans ses papiers, mais qui lui valut ce billet inédit, où l'on peut déjà reconnaître, sous la familiarité républicaine, la concision impériale, ce que les anciens nommaient *imperatoria brevitas*.

(1) Il paraîtrait du reste que Beaumarchais défigure ici volontairement le nom de Bonaparte pour les besoins de l'hémistiche et de la rime, car nous venons de voir qu'il l'écrit plus haut correctement.

(2) Allusion à Lafayette qui fait honneur à la sensibilité de Beaumarchais.

« Paris, le 11 germinal an VI (mars 1798).

« Le général Desaix m'a remis, citoyen, votre aimable lettre du 25 ventôse. Je vous en remercie. Je saisirai avec plaisir toutes les circonstances qui se présenteront de faire la connaissance de l'auteur de *la Mère coupable*.

« Je vous salue. BONAPARTE. »

Ainsi, pour le général Bonaparte, Beaumarchais est avant tout l'auteur de *la Mère coupable*. Serait-ce là l'indice d'une préférence littéraire pour ce drame ou d'une certaine répugnance politique pour *le Mariage de Figaro*, ou tout simplement le résultat de ce fait que le drame de *la Mère coupable* avait été remis récemment au théâtre? C'est une question qu'il nous paraît difficile de résoudre (1).

Toutes les lettres de la vieillesse de Beaumarchais ne sont pas également intéressantes sous le rapport du sentiment qui les a dictées. Il en est deux surtout qui firent scandale lorsqu'elles furent publiées par lui dans le *Journal de Paris*, et que le *philosophe* Gudin n'a pas manqué de reproduire pieusement : ce sont celles où, critiqué au sujet de la publication des *Œuvres de Voltaire*, l'auteur du *Mariage de Figaro*, qui jusque-là n'avait jamais attaqué directement la religion chrétienne (2), se laisse aller, sous l'influence d'un mouvement d'humeur, à une polémique indécente et vulgaire sur Jésus-Christ. Beaumarchais, disciple de Voltaire, tombait ici comme lui dans cette grossière erreur, si commune d'ailleurs au XVIIIe siècle, qui consiste à confondre la franchise avec l'effronterie, et à se croire autorisé et même obligé, parce qu'on n'a pas de religion, à blesser ceux qui en ont dans leurs sentimens les plus chers. Propager l'incrédulité avec l'ardeur que l'on mettrait à propager une croyance est un procédé qui, même en se plaçant au point de vue du scepticisme, ressemble, qu'on me passe cette comparaison, au procédé d'un homme qui, pour ne pas croire en général à la vertu des femmes, s'imaginerait

(1) Je trouve dans les papiers de Beaumarchais un autre billet de Bonaparte, premier consul, adressé à la veuve de l'auteur du *Mariage de Figaro* après la mort de son mari, et en réponse à une pétition. Il est ainsi conçu : « Paris, 2 vendémiaire an IX. Madame, J'ai reçu votre lettre; je porterai dans votre affaire tout l'intérêt que mérite la mémoire d'un homme justement célèbre et que vous-même inspirez. — BONAPARTE. » Ceci nous amène à rectifier une des erreurs de détail assez nombreuses qui se rencontrent dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'auteur de cet ouvrage fait dire au glorieux captif « qu'il avait constamment repoussé Beaumarchais en dépit de tout son esprit, *lors de son consulat*, à cause de sa mauvaise réputation et de sa grande immoralité. » Outre que les deux billets que nous venons de citer sont loin d'indiquer une répulsion aussi marquée, l'empereur n'a pas pu dire qu'il avait repoussé Beaumarchais *lors de son consulat*, attendu que ce dernier était mort avant le consulat, le 18 mai 1799, au moment où le général Bonaparte était encore en Égypte.

(2) C'est La Harpe lui-même qui fait cette remarque dans son chapitre du *Cours de Littérature* relatif à Beaumarchais.

qu'il a le droit de démontrer à chaque fils que sa mère est indigne de son respect. Il y a là une obligation de réserve que tous les peuples non corrompus comprennent d'eux-mêmes. C'est ainsi qu'on voit les Arabes s'incliner devant la manifestation d'une croyance religieuse qu'ils ne partagent pas. Les sceptiques de nos jours ont au moins cet avantage sur ceux du XVIIIe siècle, qu'ils sentent au fond de leur conscience une voix qui leur dit que, toutes qualités égales d'ailleurs, celui qui croit sincèrement, qui pratique sa religion sans amertume et sans haine contre son prochain, vaut mieux que celui qui ne croit pas, et doit être, sinon envié, au moins respecté dans sa foi.

Nous avons déjà vu Beaumarchais lui-même, en demandant très sérieusement et très convenablement des messes pour sa femme, sa fille, sa sœur et les fidèles de son quartier, donner l'exemple de ce genre de respect que le scepticisme doit à la religion. On ne peut donc s'expliquer cet écart de sa vieillesse qu'en l'attribuant à un accès d'irritation. Désapprouvé par Mme de Beaumarchais, l'auteur du *Mariage de Figaro* n'eût sans doute jamais écrit ces deux lettres malencontreuses, si sa sœur Julie, qui était très pieuse, et qui avait une certaine influence sur lui, ne fût morte un an auparavant (1). Le résultat de ces deux lettres sur *Voltaire et Jésus-Christ*, publiées en avril 1799, constate d'ailleurs un progrès déjà notable dans l'esprit du temps. On sent que le XVIIIe siècle s'en va, et qu'on est à la veille du grand succès du *Génie du Christianisme*. Parmi les voltairiens qui applaudissaient ces lettres, quelques-uns refusèrent de les insérer dans leurs journaux. Un homme très grave, un économiste célèbre, un ancien membre de la première constituante, Dupont de Nemours, depuis conseiller d'état sous la restauration et membre

(1) Nous aurions bien désiré laisser dans l'oubli quelques lettres de Beaumarchais d'un autre genre et non moins blâmables. Malheureusement ces lettres existent dans un dépôt public, et il en a déjà été parlé de manière à nous obliger d'en dire un mot pour atténuer un peu les conséquences qu'on en pourrait tirer. Il paraît que le *British Musæum* à Londres possède quelques billets très cyniques écrits par l'auteur du *Mariage de Figaro* dans sa vieillesse à une femme, et dont on nous a communiqué un résumé. Ces billets faisaient partie d'un paquet de lettres que la famille de Beaumarchais avait rachetées et croyait avoir entièrement détruites; mais, comme il arrive souvent en pareille circonstance, le vendeur de ces lettres en avait gardé quelques-unes, qui, en passant de main en main, ont fini par se trouver déposées comme des documens précieux au *British Musæum*. Si cet établissement aime les autographes de Beaumarchais, on pourrait, en échange des billets orduriers et d'ailleurs très peu spirituels qu'il possède, lui en fournir de beaucoup plus intéressans et de beaucoup plus dignes d'être *conservés*. Cependant, puisque les premiers existent encore et ont été lus par un assez grand nombre de personnes, il faut dire ici qu'on se tromperait si l'on croyait y trouver la preuve que Beaumarchais, même dans sa vieillesse et au milieu des chagrins qui l'accablent, formait des liaisons indignes de lui. La personne à qui ont été adressés ces billets était une personne

de l'Institut, qui rédigeait en 1799 le journal *l'Historien*, écrit à ce sujet à Beaumarchais cette lettre inédite où l'on voit le préjugé anti-religieux, aussi ardent chez lui que chez l'auteur du *Mariage de Figaro*, contraint pourtant de subir l'influence de la réaction religieuse.

« 15 germinal an VII (avril 1799).

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir, mon cher philosophe, votre petit article sur *Voltaire* et sur *Jésus-Christ*. Il est, comme tout ce que vous faites, fortement pensé et énergiquement écrit; mais mes lecteurs ne sont pas encore à cette hauteur-là, il faut les y amener par degrés, et se tenir pour content s'ils y arrivent l'année prochaine.

« Les persécutions jacobiniques ont reculé la lumière. Leur intolérance a refait des chrétiens de gens qui n'étaient pas mêmes déistes. Telle est la révolte de la liberté contre toute tyrannie.

« Tu ne veux pas que je croie à ce qui est absurde, et tu me menaces pour cela du cachot ou de la guillotine : eh bien! je veux dire que je le crois. » Et après l'avoir répété quelquefois par courage, beaucoup de gens se remettent à le croire un peu par habitude.

« Ces demi-chrétiens sont d'ailleurs utiles et respectables, en ce qu'ils sont ennemis de nos bourreaux et alliés naturels de la liberté, de la sûreté, de la propriété.

« Il convient donc que nous les ménagions sur des préjugés qui ne peuvent être durables, et qui cesseront avec la persécution qui les réveille.

« Je vous embrasse bien tendrement, vous remercie de même de l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à *l'Historien*, et réclame pour lui votre secours en bornant votre zèle aux octaves moyennes. On nous croit hardis, nous n'allons pas à moitié du clavier, mais cela viendra.

« *Vale et me ama.* DUPONT DE NEMOURS. »

Il nous semble que cette lettre de Dupont de Nemours donne bien

assez peu estimable par elle-même, mais portant un nom assez distingué, et dont la liaison avec Beaumarchais remontait à plusieurs années avant la date où ces billets ont été écrits. Cette liaison avait été très peu suivie, très interrompue par Beaumarchais et par sa famille, qui la connaissait. Après la révolution, la dame en question était devenue fort pauvre; elle avait recours à la bourse de l'auteur du *Mariage de Figaro*, toujours généreux, quoique très embarrassé lui-même : de là le renouvellement d'un commerce épistolaire et ces déplorables écarts de langage d'un vieillard dont la jeunesse a manqué de pudeur, et qui se voit encouragé à ce genre d'excès par une femme licencieuse. Du reste, pour apprécier équitablement tout cela, il faut tenir compte de l'esprit d'un siècle où des romans obscènes comme celui de Diderot se lisaient jusque dans les boudoirs des plus grandes dames. De nos jours, si l'on pouvait assister aux conversations intimes de plus d'un personnage considérable et vertueux en apparence, on entendrait peut-être de singulières choses; mais il est juste d'ajouter que ce qu'on dit, on n'irait pas en général jusqu'à l'écrire, et c'est en cela que, même dans le mal, consiste la différence des deux siècles. L'insouciance de Beaumarchais, laissant exposées à la circulation des saletés écrites de sa main et signées d'un nom qu'il a rendu célèbre, est certainement un des traits caractéristiques de son temps.

une idée de la température religieuse et morale en 1799. Voici un autre journaliste, — Corancez, — qui accepte, quant à lui, l'article sur *Voltaire et Jésus-Christ*, mais on reconnaît en même temps qu'il fait en cela un acte de hardiesse :

« 15 germinal an VII.

« J'insérerai votre lettre sur le dernier mot de Voltaire, citoyen, parce que je la crois bonne, parce que c'est vous qui racontez, et enfin parce que je ne suis point hypocrite. Je n'accuse personne, mais le refus serait, selon moi, ou un acte de catholicisme ou une hypocrisie (1). CORANCEZ. »

Pour compléter ce tableau de l'état des esprits en 1799 sur la question religieuse, il faut joindre à ce qui précède un passage sur le même sujet d'une lettre inédite de La Harpe récemment converti, lettre écrite en décembre 1799 à Mme de Beaumarchais, six mois après la mort de son mari, et dont nous avons déjà cité un fragment au début de ce travail :

« J'aurais voulu (écrit La Harpe) pouvoir lui rendre (à Beaumarchais) ce témoignage qui n'est pas le moins honorable, — qu'il avait été du nombre des hommes de talent qui n'ont jamais attaqué la religion; je le lui aurais rendu d'autant plus volontiers, que je regrette plus de ne pouvoir me le rendre à moi-même; je suis privé de ce plaisir par la malheureuse lettre (2) qu'il écrivit environ quinze jours, ce me semble, avant cette mort si prompte et si imprévue qui vous l'a enlevé. Cette lettre et les circonstances où elle fut écrite m'ont affligé, et je vous connais un assez bon esprit pour croire que vous ne l'avez pas approuvée. Je suis sûr au moins que vous ne trouverez pas mauvais que je ne l'approuve pas. Cet écart, chez un homme d'ailleurs si éclairé, est une suite de la contagion révolutionnaire, et je n'ai pas le droit d'être sévère sur ce genre d'erreurs. »

Ce ton de modestie et de charité, qui paraît ici très sincère, est assez rare chez La Harpe pour qu'on se plaise à le signaler. Le célèbre critique nous dicte lui-même avec une justesse parfaite la plus équitable appréciation qu'on puisse faire de cette erreur de Beaumarchais, dont l'esprit a dû être d'ailleurs aigri quelquefois ou troublé par les tracas et les chagrins qui tourmentaient les derniers jours de sa vie.

Pour ne pas laisser le lecteur sur une impression défavorable, il faut montrer le même homme qui écrivait cette lettre inconvenante sur *Jésus-Christ* adressant vers la même époque à un vieux pécheur, à Morande, les lignes suivantes, écrites dans l'abandon de l'intimité, dont la bonne foi par conséquent ne saurait être suspecte, et qui an-

(1) C'est bien là cette confusion entre la franchise et l'effronterie dont nous parlions tout à l'heure.

(2) C'est la lettre sur *Voltaire et Jésus-Christ* dont nous venons de parler.

noncent que, si chez lui le sentiment religieux n'est pas complet, il est peut-être moins éteint que chez plusieurs autres personnages fameux du XVIIIe siècle :

« Je n'aime pas, écrit Beaumarchais, que dans vos réflexions philosophiques vous regardiez la dissolution du corps comme l'avenir qui nous est exclusivement destiné : ce corps-là n'est pas *nous*, il doit périr sans doute, mais l'ouvrier d'un si bel assemblage aurait fait un ouvrage indigne de sa puissance, s'il ne réservait rien à cette grande faculté à qui il a permis de s'élever jusqu'à sa connaissance. Mon frère, mon ami, mon Gudin s'entretient souvent avec moi de cet avenir incertain, et notre conclusion est toujours : Méritons au moins qu'il soit bon; s'il nous est dévolu, nous aurons fait un excellent calcul; si nous devons être trompés dans une vue si consolante, le retour sur nous-mêmes, en nous y préparant par une vie irréprochable, a infiniment de douceur. »

A côté de cela, on aime à voir l'auteur du *Mariage de Figaro* accusé en 1798 par son ami Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, d'être *dupe* de tout le monde et acceptant très bien ce reproche :

« Je souriais, écrit-il, avant-hier au soir du magnifique éloge que vous faisiez de moi en attestant que je suis dupe de tout le monde. Être *dupé* par tous ceux qu'on a obligés, — du sceptre jusqu'à la houlette, — c'est être victime et non dupe. Au prix d'avoir conservé tout ce que l'ingrate bassesse m'a ravi, je ne voudrais pas une seule fois m'être comporté autrement. Voilà ma profession de foi. Ce que je perds me touche faiblement : ce qui touche la gloire ou le bonheur de ma patrie épuise toutes mes sensibilités. Quand nous commettons une faute, j'en ai une colère d'enfant, et sans que je sois *bon* ni employé *à rien*, je répare en projet chaque nuit nos sottises de la journée. Voilà ce en quoi mes amis prétendent que je suis une dupe, chacun, dit-on, ici ne pensant qu'à lui seul. Quelle *fichue* patrie, si cela était vrai pour tous! mais je suis sûr et très sûr du contraire. Quand voulez-vous voir mon petit commerce de dupe (1)? Vous n'en serez pas mécontent; vous y trouverez à puiser pour le passé, le présent, l'avenir, — *l'avenir*, seule chose qui existe pour nous! Pendant qu'on parle des deux autres, elles sont déjà bien loin, bien loin. Salut, impérissable attachement. BEAUMARCHAIS. »

Cette ardeur de sensibilité et de désintéressement patriotique devait être bien sincère, puisque Beaumarchais ne craignait pas de s'en prévaloir auprès d'un homme aussi retors que Talleyrand; à coup sûr, il ne pouvait pas avoir la prétention de le duper : c'était donc une nuance de son caractère qu'il entendait maintenir contre les railleries du rusé ministre. Et en effet rien n'est plus vrai que cette perpétuelle sollicitude de Beaumarchais pour ce qui ne le re-

(1) C'est un mémoire en faveur de la paix avec les États-Unis; nos rapports diplomatiques avec cette jeune république venaient d'être troublés.

garde pas. On ne saurait se faire une idée de la quantité de papier que, dans une vieillesse si tourmentée de soucis personnels, il barbouille tantôt pour les solliciteurs ou inventeurs (1) qui implorent son appui en lui supposant une influence qu'il n'a point, tantôt sur toutes les questions politiques, diplomatiques ou commerciales qui intéressent la France.

IV. — MORT DE BEAUMARCHAIS. — CONCLUSION.

Au milieu de ces préoccupations si diverses, et malgré les heures de découragement où Beaumarchais se croit ruiné sans ressources, la gaieté native (2) et la prestesse dans la riposte ne l'abandonnent jamais, pas même dans ses derniers jours. Nous l'avons vu, à l'épo-

(1) C'est ainsi qu'un des derniers travaux de sa vieillesse est un mémoire au ministre de l'intérieur, François de Neufchateau, en faveur d'un homme qui croyait avoir découvert l'art de diriger les aérostats. Un autre jour, si Mme Scherer, femme du ministre de la guerre, vient visiter son jardin, Beaumarchais en profite pour lui présenter une supplique très galamment tournée en faveur d'un vieux militaire.

(2) Nous avons déjà cité le singulier couplet en réponse au couplet de Julie mourante; pourquoi ne citerions-nous pas encore en note, pour achever le portrait de cette physionomie si variée, la chanson inédite que voici? Quoique légère, elle est plutôt grotesque et plaisante qu'indécente. Beaumarchais a écrit ces couplets de son écriture de vieillard la plus lourde : ils doivent donc dater des derniers jours de sa vie. On pourrait dire d'eux ce qu'il dit de la chanson de sa sœur Julie : c'est aussi son *chant du cygne*.

ROMANCE QUI DOIT ÊTRE CHANTÉE LENTEMENT ET AVEC UN GRAND SENTIMENT.

Devant les dames, on la chante en *i*;
Devant les filles, on la chante en *ou*.

Sur l'air : *O gué lan la landerirette,*
O gué lan la landerira.

1er COUPLET.

Grave et doux. { Au fond d'un verger, Climène
Attendait le beau Licas;
Sa bouche exprimait à peine,
Mais son cœur disait tout bas :

Vite et fort. { *Qué bigre* est ça? landerirette,
Qué bigre est ça? landerira.

2e COUPLET.

Grave et doux. { Dans son ardeur inquiète,
Mille fois elle appela;
Mais l'écho, qui tout répète,
Ne rendit que ces mots-là :

Vite et fort. { *Qué bigre est ça?* landerirette,
Qué bigre est ça? landerira.

3e COUPLET.

Grave et doux. { Le berger entend sa plainte,
Il accourt entre ses bras :
« Ta douleur s'est peu contrainte,
« Car j'entendais de là-bas :

ite et fort. { « *Qué bigre est ça?* landerirette,
« *Qué bigre est ça?* landerira. »

que de son opulence, aux prises avec des emprunteurs ou des mendians qui manquaient souvent de politesse; sa vieillesse et sa pauvreté ne l'exemptent point de ce genre de désagrémens : on s'obstine à le supposer riche. Tandis que sa maison et ses meubles sont saisis par ses créanciers, il est souvent obligé de fermer rigoureusement sa porte aux quémandeurs très multipliés qui l'assiégent encore, et il reçoit d'étranges billets dans le genre de celui-ci :

« Ce 9 fructidor an v (26 août 1797).

« Monsieur,

« Je ne puis me dispenser de vous témoigner ma surprise de l'impudence d'un homme de votre extraction qui se permet de laisser chez un portier un militaire en grade, et qui lui fait *réponce* verbale par l'organe d'un domestique. Vous ne répondrez pas; vous *faindrez* n'avoir pas reçu la présente, je m'y attends.

« *Néansmoins* je n'oublie *jammais* un outrage, et je suis *offencé* de votre façon de recevoir des personnes honnêtes. *Satis.*

« C. DUBOIS DUNILAC,

« Commissaire des guerres, rue Traversière-Saint-Honoré, nº 77. »

Singulière façon, s'écrie le vieux Beaumarchais, de faire demander aux portes! Il aurait pu certainement s'abstenir de répondre; mais comme il lui semblait un peu fort de se voir en pleine république reprocher son *extraction* par un mendiant en *ac* se disant *commissaire des guerres*, il ne résiste pas au désir d'écrire deux mots à ce prétendu gentilhomme. Voici sa réponse :

« Paris, ce 10 fructidor an v (27 août 1797).

« Le ton peu décent de votre lettre, citoyen ou monsieur, comme vous l'aimez mieux, devrait sans doute me dispenser d'y répondre, ainsi que vous le présumez; mais si je ne vous dois rien, je me dois à moi-même de repousser l'insulte d'un homme peu délicat. J'ai donné l'ordre exprès chez moi de ne laisser entrer que des personnes connues, pour échapper à toutes les ruses dont mille escrocs, peut-être pis, se servent dans ces temps fâcheux pour s'introduire dans les maisons. Cette mesure de sûreté générale n'a rien d'offensant pour vous, que je ne connais pas.

« Vous avez donc, monsieur, une *extraction* dont vous pensez pouvoir vous faire un titre pour blesser sur la leur les citoyens paisibles à qui vous écrivez? Je croyais toutes ces misères bien enterrées avec l'ancien régime; mais je vois que j'avais raison lorsque j'ai fait dire au théâtre comme un adage de tous les temps : *La sottise et la vanité sont compagnes inséparables.*

« Quand on a l'honneur, croyez-moi, d'être employé sans nul danger dans les braves armées de la république, on peut avoir quelque fierté de bien exercer son emploi; mais cette triste vanité d'une extraction gentilhommière n'est qu'une puérilité indigne d'un homme sensé dans votre état comme en tout autre.

« Recevez mes salutations en réponse à vos invectives. Je ne suis point

fâché du tout. Vos parens ne m'ont point chargé du soin de votre éducation. Peut-être êtes-vous jeune encore, et moi j'ai soixante-cinq ans : que peut-il y avoir de commun entre nous, sinon *cette leçon qui vaut bien un fromage sans doute*, comme a dit le bon La Fontaine? Et moi je vous l'offre *gratis*, ce qui répond au mot *satis* par lequel finit votre épître : un peu de latin ne nuit pas, quand on n'écrit que pour briller. CARON-BEAUMARCHAIS. »

« Citoyen français. »

On ne se douterait guère de quel travail l'auteur du *Mariage de Figaro*, assiégé par les huissiers, s'occupait à la veille de sa mort. On pourrait le donner à deviner en mille. Il rédigeait un mémoire au directoire sur l'assassinat des plénipotentiaires français commis par des hussards autrichiens, le 28 avril 1799, près de Rastadt, et dont la nouvelle, qui venait d'arriver par le télégraphe, excitait en France une explosion de surprise et d'horreur. Le mémoire de Beaumarchais commence ainsi :

BEAUMARCHAIS AU CITOYEN TREILHARD.

« Citoyen directeur,

« Dans le cours ordinaire des événemens politiques, je pense qu'il y aurait plus qu'indiscrétion de ma part à vous offrir mon sentiment, quel qu'il fût, dans la vue d'influer sur vos résolutions; mais le crime inouï, l'atroce accident que nous apprend le télégraphe est d'une si haute importance, que je crois remplir le devoir d'un bon citoyen qui vous honore et qui vous aime, en vous disant en peu de lignes ce que j'en pense. Le voici. »

L'auteur du mémoire expose ensuite l'attitude qui, suivant lui, convient à la France en présence de cet attentat : pas de précipitation dans les mesures de vengeance, une majesté imposante et calme. Et après avoir développé les motifs de son opinion, il continue en ces termes :

« Si j'avais l'honneur d'être un des cinq premiers magistrats de la république, j'opinerais pour que l'on ordonnât un deuil universel à l'occasion de la blessure à mort qu'on a portée à la nation dans la personne de ses plénipotentiaires à Rastadt; faites une proclamation par laquelle vous identifierez la France à l'exécrable injure que ses trois délégués ont reçue *en son nom*....

« Ou je connais mal mon pays, ou je crois qu'après une façon de procéder aussi auguste, *la véritable levée en masse* est ce que vous devez en attendre.

« Salut, respect et dévoûment, CARON-BEAUMARCHAIS. »

« 15 floréal an VII (5 mai 1799). »

Treize jours après avoir écrit cette lettre, dans la matinée du 18 mai 1799, Beaumarchais, qui venait de passer une soirée très gaie au milieu de sa famille et avec quelques amis, fut trouvé mort dans son lit, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante-sept ans et trois mois.

Il paraîtrait que, sur la foi de quelques mots plus ou moins authentiques prêtés à Beaumarchais dans une conversation avec un ami qu'on ne nomme pas, et où il aurait été question des moyens chimiques de mourir sans douleur, l'opinion qu'il s'était empoisonné avec de l'opium aurait dès lors trouvé quelques partisans. Je vois en effet, huit ou dix jours après son décès, un ami de la famille écrire à Mme de Beaumarchais qu'il a rencontré quelqu'un qui lui a, dit-il, *débité gravement cette impertinence.* Ce bruit ayant été reproduit de nos jours par plusieurs écrivains (1), il faut prouver qu'il est absolument dénué de toute vérité.

D'abord nous avons sous les yeux le certificat du chirurgien Lasalle, appelé à constater le décès, certificat daté du jour même de ce décès (29 floréal an VII), et qui déclare que le citoyen Beaumarchais est mort d'une *apoplexie sanguine, et non autre maladie.* A ce témoignage nous devons joindre celui du gendre même de l'auteur du *Mariage de Figaro,* M. Delarue, qui, comme nous l'avons déjà dit, existe encore, et qui, instruit par nous de la persistance de ce bruit qu'il ignorait, nous écrivait, il y a quatre ans, la lettre suivante :

« Villepinte, par Livry (Seine-et-Oise), le 7 octobre 1849.

« Monsieur,

« Je viens d'apprendre avec un étonnement pénible les bruits que l'on a fait courir sur les derniers momens de Beaumarchais, mon beau-père. L'assertion mensongère de son suicide, qui a été reproduite dans des écrits sérieux, m'oblige à repousser avec toute l'indignation qu'elle mérite une fable dont la famille et les amis de Beaumarchais se seraient émus, s'ils l'avaient connue plus tôt.

« Beaumarchais, après avoir passé en famille la soirée la plus animée, où jamais son esprit n'avait été plus libre et plus brillant, a été frappé d'apoplexie. Son valet de chambre, en entrant chez lui le matin, l'a trouvé dans la même position où il l'avait laissé en le couchant, la figure calme et ayant l'air de reposer. Je fus averti par les cris de désespoir du valet de chambre.

(1) Esménard, dans son article *Beaumarchais* de la *Biographie universelle*, exprime un soupçon de ce genre. On le trouve également reproduit, d'après Beuchot, par un de nos érudits les plus estimés, M. Ravenel, dans la notice qui précède sa petite édition in-18 de Beaumarchais. M. Sainte-Beuve déclare qu'il ne fait aucune difficulté d'admettre l'apoplexie, *en se réservant*, dit-il, *tout au plus un léger doute.* Enfin un travail distingué sur Népomucène Lemercier, publié dans cette *Revue* par M. Charles Labitte, contient un passage où l'auteur semble incliner aussi, d'après Lemercier lui-même, vers cette opinion que Beaumarchais se serait suicidé. C'est une erreur complète; mais en réfutant cette erreur, je profiterai de l'occasion pour saluer d'un hommage, en passant, la mémoire de ce jeune, spirituel et savant Charles Labitte, prématurément enlevé aux lettres, qu'il cultivait avec un talent déjà si remarquable et une conscience si droite. Je dois déclarer également ici que le frère de M. Charles Labitte m'a remis quelques notes que ce dernier avait recueillies dans l'intention de rédiger une étude sur Beaumarchais, et, quoique ces notes m'aient peu servi au milieu de la masse de matériaux fournis par la famille de l'auteur du *Mariage de Figaro,* elles n'ont pas laissé de m'offrir quelques indications utiles.

Je courus chez mon beau-père, où je constatai cette mort subite et tranquille; je ne m'occupai plus ensuite que de sauver à sa fille, qui avait un véritable culte pour son père, l'angoisse d'une nouvelle qui aurait pu lui être funeste, si elle l'eût apprise sans ménagement. Voilà, monsieur, la vérité exacte.....

« DELARUE. »

Le récit de la mort de Beaumarchais tracé par Gudin dans son manuscrit se rapporte parfaitement à celui de M. Delarue. Enfin, pour écarter tout soupçon d'une réticence convenue sur ce point entre les parens et les amis du défunt, nous devons dire que dans les lettres les plus intimes de la famille il n'y a pas trace d'une opinion de ce genre, que Gudin, par exemple, dans ses lettres à Mme de Beaumarchais, fait de fréquentes allusions à la mort de son ami, toujours pour souhaiter comme lui une *mort soudaine et tranquille,* tandis que Mme de Beaumarchais écrit de son côté : *Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré.* D'où il faudrait conclure que si Beaumarchais s'était suicidé, ce suicide, connu seulement des étrangers, aurait été complétement ignoré et du chirurgien qui a constaté son décès et de sa propre famille, ce qui est, à coup sûr, bien peu vraisemblable. Nous devons ajouter que Beaumarchais, dans sa vieillesse, présentait l'aspect d'un homme *replet et sanguin.* Ce caractère physique de sa personne est indiqué jusque dans le dernier passeport que lui donna le ministre de France à Hambourg au moment de sa rentrée, et il se qualifie lui-même dans des vers de cette époque :

Un bon vieillard grand, gris, gros, gras.

Or les tracas, les agitations, les impatiences causés par le délabrement de sa fortune, et dans lesquels on a cherché une explication de son prétendu suicide, si on les combine avec son tempérament, motivent bien plus naturellement l'apoplexie. Enfin cette opinion d'un suicide, basée uniquement sur quelques paroles en l'air qu'un témoin *anonyme* aurait entendu prononcer par Beaumarchais causant des poisons qui ne font point souffrir, cette opinion d'un suicide est radicalement incompatible avec la situation et le caractère connu de l'auteur du *Mariage de Figaro.* Il adorait sa fille unique, dont il était adoré; lui seul paraissait et lui seul se croyait capable de débrouiller l'inextricable chaos de sa grande fortune compromise. Est-il vraisemblable qu'il ait pu songer à laisser volontairement ce lourd fardeau sur les bras de sa fille et d'un jeune mari, alors étranger aux affaires?

On sait aussi qu'un des traits distinctifs du caractère de Beaumarchais, c'est une persévérance obstinée; or il luttait, nous l'avons dit, à l'époque de sa mort, contre la décision inique d'une dernière

commission qui proposait au ministre des finances de lui enlever 900,000 francs accordés par une commission précédente, et de le constituer débiteur de l'état pour une somme de 500,000 francs. *Dix jours* avant de mourir, le 18 floréal an VII, il écrivait à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, les lignes suivantes : « C'est contre cette commission meurtrière, *laquelle je prendrai à partie*, c'est contre leur inique façon de procéder à mon égard que je me pourvois aujourd'hui devant le ministre des finances; j'ai mis à l'instant sous ses yeux la réclamation de mes titres dans un jour lumineux comme le soleil, et c'est le moment de me recommander. » Est-ce dans un pareil moment, lorsqu'il est constant qu'à sa mort le ministre des finances n'avait encore pris aucune détermination, est-ce dans un pareil moment de combat acharné et décisif que Beaumarchais aurait songé à quitter la partie en se suicidant? Évidemment non. Il est donc certain que cette fable d'un suicide, détruite déjà par les documens et les témoignages les plus authentiques, n'est pas moins en contradiction avec toutes les vraisemblances : elle ne repose sur rien et doit être définitivement écartée.

Dans une des plus sombres allées de son jardin, Beaumarchais avait fait disposer un bosquet destiné à ombrager sa tombe. « Ce fut là, dit Gudin, que son gendre, ses parens, ses amis et quelques gens de lettres qui l'aimaient lui rendirent les derniers devoirs, et que Collin d'Harleville proféra un discours que j'avais composé dans l'épanchement de ma douleur, mais que je n'étais pas en état de prononcer. » Sous ce bosquet funéraire, après une vie si orageuse, Beaumarchais espérait sans doute pouvoir dire : *Tandem quiesco.* C'était encore là une illusion; ce bosquet est aujourd'hui une rue, et le cercueil qu'il protégeait a dû être transporté dans un de ces grands cimetières qui deviendront aussi un jour des rues et des places publiques.

A la mort de l'auteur du *Mariage de Figaro,* sa brillante fortune semblait complétement détruite. Il léguait à ses héritiers beaucoup de dettes et de procès. Cependant, au bout de quelques années, par une suite de circonstances heureuses et une bonne administration, l'état des choses s'était notablement amélioré. Je vois en effet, dans un rapport du caissier Gudin adressé à la fille de son ancien patron, que cette fortune, quoique considérablement diminuée, s'élevait encore en 1809 à près d'un million. C'est donc en forçant un peu la signification des mots que, dans un dialogue que nous avons rapporté, Mme Delarue disait à l'empereur : « Sire, la révolution nous a ruinés, à peu de chose près. » Cette opinion de la ruine complète de Beaumarchais ayant été reproduite dans un assez grand nombre d'ouvrages, nous avons cru devoir la rectifier.

Ce travail ne serait pas complet si nous ne consacrions spéciale-

ment quelques lignes à la femme et à la fille de Beaumarchais. On n'a pu apprécier la première que par quelques citations très écourtées : sa correspondance annonce une intelligence des plus distinguées; ses amis l'appellent une *nouvelle Sévigné,* et ce n'est pas là tout à fait une flatterie. Nous ne citerons qu'une seule de ses lettres pour donner une idée de son tour d'esprit; elle écrit à une dame qui a traduit *Sapho :*

« Ma chère amie, j'ai lu *Sapho* avec soin, parce que vous l'avez traduite. Des vers *saphiques* pourraient me plaire, si je pouvais les lire dans leur langue maternelle. Quant aux aventures de cette jeune Grecque, elles ne m'intéressent point; mon orgueil féminin se trouverait même très blessé si je ne voyais Vénus derrière la toile, et *Vénus tout entière à sa proie attachée;* c'est cette fatalité précisément qui détruit tout l'intérêt. Il a fallu le beau talent et les ressources inépuisables de notre Racine pour en inspirer à ses auditeurs en faveur de *Phèdre.* L'intervention des dieux gâte toute illusion; dès que vous n'êtes plus libre d'agir, ou dès que vous n'agissez plus que par une impulsion étrangère et invincible, le charme n'existe plus.

« Sapho s'éprend d'un bel athlète..... A la bonne heure!.... *Vous rougirez, mais vous prendrez Alcide.* Ce jeune homme n'est que poli avec elle, jamais il ne l'encourage; dès le principe, il raconte les faveurs signalées qu'il a reçues de Vénus (on ne sait encore par quel caprice de déesse), il parle de son amour, de ses engagemens prochains avec la plus belle fille de la Grèce, il souhaite du bonheur à Sapho (ce qui n'est pas le lui promettre); enfin il n'éveille pas la plus légère espérance, et cependant la passion de Sapho devient si extrême, que, méprisant toutes les bienséances de son sexe, étouffant tous les sentimens de la nature, elle fuit la maison paternelle pour courir en insensée après ce bel insensible. Après tant d'extravagances, le délire s'empare d'elle, les idées superstitieuses la troublent, et, pour se délivrer de ses peines ou trouver le terme de sa vie, elle fait le saut périlleux. Vous conviendrez, ma chère amie, que si Vénus n'était pas le machiniste d'une telle aventure, on la trouverait monstrueuse et indécente. Sapho ne serait, au jugement des bons esprits, qu'une folle ou une dévergondée dont on se garderait bien de révéler la honteuse faiblesse; mais Vénus fait tout passer.

« Quant au style, il n'est pas assez naturalisé, il y a des constructions étrangères et gênées, une redondance des mêmes images, des mêmes pensées, des mêmes expressions, qui fatigue l'imagination; au total, la marche n'est pas assez rapide et les métaphores ne sont pas toujours heureuses. Voilà ce que je vois dans *Sapho* et la manière dont elle m'a affectée. Si vous étiez l'auteur au lieu d'être le traducteur, je ne me serais pas livrée à cette critique, je me serais bornée à vous faire quelques observations. Ces demoiselles de Grèce étaient généralement assez dissolues, témoin celles de Lesbos ou celles qui à certains jours attendaient les chalands sur la porte du temple; mais celle qui court après le galant serait cent fois plus méprisable, si elle avait agi d'elle-même. Pas vrai, Thérèse (1)? »

(1) Cette dame qui avait traduit Sapho était une filleule de Mme de Beaumarchais, Mme Thérèse Dujard.

Quelques jours après la mort de son mari, Mme de Beaumarchais écrit sur lui les lignes suivantes :

« Notre perte est irréparable. Le compagnon de vingt-cinq ans de ma vie a disparu, et ne me laisse que d'inutiles regrets, une solitude affreuse et des souvenirs que rien n'effacera... Il pardonnait de bonne grâce, et oubliait volontiers les injures et les mauvais procédés. Il était bon père, ami zélé et utile, défenseur né de tous les absens qu'on attaquait devant lui. Supérieur aux petites jalousies si communes parmi les gens de lettres, il les conseillait, les encourageait tous, et les servait de sa bourse et de ses conseils. Aux yeux de la philosophie, sa fin doit être regardée comme une faveur; il s'est dérobé à cette vie laborieuse, ou plutôt elle s'est dérobée à lui sans débats, sans douleur, sans aucun des déchiremens de l'affreuse séparation de tous ceux qui lui étaient chers. Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré. »

La veuve de Beaumarchais mourut en 1816, conservant jusqu'au bout, et quoiqu'elle fût en proie à des infirmités cruelles, la grâce et la fraîcheur de son esprit.

La fille de l'auteur du *Mariage de Figaro,* Mme Delarue, a laissé dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue le souvenir d'une personne charmante de vivacité, de finesse et de bonté, aimant et cultivant les arts avec passion, excellente musicienne, femme du monde et en même temps mère de famille accomplie. Son style offre une allure dégagée, colorée, qui rappelle assez bien la manière de son père. C'est ainsi qu'après avoir enfin gagné en 1818 un long procès relatif à l'estimation de sa belle maison, elle raconte son triomphe en ces termes :

« Après douze années d'injustice, trois ou quatre révisions, autant d'expertises, bassesse et astuce d'une part, maladresse et incapacité de l'autre, bonne foi, duperie, patience et impatience d'une troisième; après un ballottage désespérant, une série de dits, redits et dédits plus démontans encore; après un an, même deux, de pourparlers, quatre mois d'escarmouches, six semaines d'attaques à bout portant, deux tentatives d'escalade, sans compter les mines et contre-mines et les intelligences dans la place (j'entends par *intelligences* les tachygraphes tenant note des points importans dans les plaidoiries pour et contre), après une vive sortie des assiégés, etc., nous l'emportons enfin, et voici les stipulations du traité. »

Dans un paquet de lettres de Mme Delarue, adressées à deux de ses meilleures amies, à la noble veuve de l'illustre général Hoche et à sa fille Mme la comtesse Des Roys, qui ont bien voulu me les communiquer, je trouve des billets écrits d'une plume rapide comme la pensée, offrant toujours, avec une nuance de grâce féminine, la verve et l'entrain de l'auteur du *Mariage de Figaro.* Tel est celui-ci, par exemple, écrit au commencement de 1831, à la nouvelle d'une belle victoire des Polonais :

« Eh bien! nos Polonais et leurs victoires! Trois combats décisifs! 8 à 10,000 prisonniers russes! L'armée ennemie en pleine déroute! Dieu veuille qu'il n'y ait point à rabattre de toutes ces merveilles! Quelle héroïque nation! Vous savez ces nouvelles sans doute? Je les appris hier soir du général M... à l'Opéra-Italien, ce qui excita en moi des transports qui se reportèrent ensuite sur Lablache et sur Mme Malibran. Figaro, Rosine, furent admirables, tous les autres personnages dans la perfection. Au dire des enthousiastes de cette représentation, jamais aucune autre n'avait été exécutée avec plus de gaieté, de verve, d'ensemble, plus de ce qui fait trépigner, pâmer d'aise. »

Cet enthousiasme pour les Polonais, qui se combine avec l'enthousiasme de la musique, et d'une musique qui rappelle la gloire paternelle, tout ce mélange va bien, ce me semble, à la fille de Beaumarchais. Mme Eugénie Delarue est morte en juin 1832.

Me voici enfin arrivé au terme de ces études sur *Beaumarchais et son temps*. L'abondance et la variété des documens m'ont entraîné à dépasser un peu le cadre que je m'étais d'abord tracé. J'espère que le public ne s'en plaindra pas trop. Il ne s'agissait pas pour moi de surfaire outre mesure la valeur individuelle d'un homme d'ailleurs incontestablement supérieur à l'opinion qu'il a laissée de lui, mais de présenter sous son véritable jour cette existence orageuse et singulière, d'y rattacher tous les incidens qui m'ont paru propres à fournir quelques lumières nouvelles soit sur la politique, soit sur les idées, soit sur les mœurs au XVIIIe siècle, en un mot de rédiger une de ces biographies détaillées et consciencieuses, à la manière anglaise, où les citations se mêlent au récit pour l'éclairer et le justifier sans l'écraser, où les considérations historiques et littéraires se combinent avec les tableaux de la vie privée, et où l'auteur cherche à présenter un ensemble qui soit à la fois instructif, intéressant et exact.

Je n'ai pas la prétention d'avoir atteint complétement ce triple but, mais je puis affirmer du moins que je me suis efforcé de l'atteindre. Pour y parvenir, j'avais à résoudre un problème assez délicat, car si, d'une part, les papiers inédits qui m'étaient confiés, en venant s'ajouter à mes propres recherches, facilitaient beaucoup mon travail en ce qui touche l'intérêt, d'autre part, j'étais quelquefois placé entre la crainte de manquer au devoir de véracité et de sincérité imposé à l'écrivain qui se respecte et la crainte de ne pas répondre entièrement aux désirs d'une famille très honorable, qui me donnait un témoignage de confiance dont je me sentais fort reconnaissant, mais que je n'avais accepté toutefois qu'à la condition expresse de rester libre dans mes assertions et mes appréciations. Je crois pouvoir me rendre cette justice, qu'en cherchant à concilier de mon mieux ces deux devoirs, j'ai cependant toujours subordonné

toute autre considération à la satisfaction de ma propre conscience, et que, quand il m'a paru qu'il fallait choisir, je n'ai pas hésité. Si donc ce travail laisse beaucoup à désirer, il offre au moins, ce me semble, un avantage que présentent rarement les travaux biographiques accomplis dans des conditions pareilles : il est une biographie rédigée d'après des papiers de famille, et il n'est pas un panégyrique. La nature des documens n'a point enchaîné l'indépendance de l'écrivain. C'est un rapporteur qui parle, ce n'est pas un avocat. Cette attitude de rapporteur consciencieux que je me suis attaché à conserver dans tout le cours de ce récit me permet peut-être, en le terminant, de présenter, comme un témoignage impartial et éclairé, mon opinion sur l'ensemble du caractère et de la vie de Beaumarchais.

Il est évident, et c'est là un fait qui ne pouvait être ni supprimé, ni contesté, il est évident que parmi les hommes célèbres du XVIIIe siècle, Beaumarchais est un de ceux qui n'ont pas joui d'une considération égale à leur célébrité. Son caractère a été souvent en butte aux attaques et aux calomnies les plus injurieuses. Il cherche lui-même à expliquer ce fait dans un document inédit.

« Avec de la gaieté et même de la bonhomie, j'ai eu des ennemis sans nombre, et n'ai pourtant jamais croisé, jamais couru la route de personne. A force de m'*arraisonner* (1), j'ai trouvé la cause de tant d'inimitiés; en effet, cela devait être.

« Dès ma folle jeunesse, j'ai joué de tous les instrumens; mais je n'appartenais à aucun corps de musiciens, les gens de l'art me détestaient.

« J'ai inventé quelques bonnes machines; mais je n'étais pas du corps des mécaniciens, l'on y disait du mal de moi.

« Je faisais des vers, des chansons; mais qui m'eût reconnu pour poète? J'étais le fils d'un horloger.

« N'aimant pas le jeu du loto, j'ai fait des pièces de théâtre; mais on disait : De quoi se mêle-t-il? ce n'est pas un auteur, car il fait d'immenses affaires et des entreprises sans nombre.

« Faute de rencontrer qui voulût me défendre, j'ai imprimé de grands mémoires pour gagner des procès qu'on m'avait intentés, et que l'on peut nommer atroces; mais on disait : Vous voyez bien que ce ne sont point là des factums comme les font nos avocats. Il n'est pas ennuyeux à périr; souffrira-t-on qu'un pareil homme prouve sans nous qu'il a raison? *Inde iræ*.

« J'ai traité avec les ministres de grands points de réformation dont nos finances avaient besoin; mais on disait : De quoi se mêle-t-il? cet homme n'est point financier.

« Luttant contre tous les pouvoirs, j'ai relevé l'art de l'imprimerie française par les superbes éditions de Voltaire, entreprise regardée comme au-dessus des forces d'un particulier; mais je n'étais point imprimeur, on a dit

(1) C'est là un de ces mots que Beaumarchais fabrique de temps en temps pour son usage, sans trop se préoccuper du dictionnaire.

le diable de moi. J'ai fait battre à la fois les maillets de trois ou quatre papeteries sans être manufacturier; j'ai eu les fabricans et les marchands pour adversaires.

« J'ai fait le haut commerce dans les quatre parties du monde; mais je n'étais point déclaré négociant. J'ai eu quarante navires à la fois sur la mer; mais je n'étais point armateur, on m'a dénigré dans nos ports.

« Un vaisseau de guerre à moi de 52 canons a eu l'honneur de combattre en ligne avec ceux de sa majesté à la prise de la Grenade. Malgré l'orgueil maritime, on a donné la croix au capitaine de mon vaisseau, à mes autres officiers des récompenses militaires, et moi, qu'on regardait comme un intrus, j'y ai gagné de perdre ma flottille, que ce vaisseau convoyait.

« Et cependant de tous les Français, quels qu'ils soient, je suis celui qui ai fait le plus pour la liberté de l'Amérique, génératrice de la nôtre, dont seul j'osai former le plan et commencer l'exécution malgré l'Angleterre, l'Espagne et la France même; mais je n'étais point classé parmi les négociateurs, mais j'étais étranger aux bureaux des ministres, *inde iræ*.

« Lassé de voir nos habitations alignées et nos jardins sans poésie, j'ai bâti une maison qu'on cite; mais je n'appartiens point aux arts, *inde iræ*.

« Qu'étais-je donc? Je n'étais rien que moi, et moi tel que je suis resté, libre au milieu des fers, serein dans les plus grands dangers, faisant tête à tous les orages, menant les affaires d'une main et la guerre de l'autre, paresseux comme un âne et travaillant toujours, en butte à mille calomnies, mais heureux dans mon intérieur, n'ayant jamais été d'aucune coterie, ni littéraire, ni politique, ni mystique, n'ayant fait de cour à personne, et partant repoussé de tous. »

Il y a certainement beaucoup de vrai dans cette explication que Beaumarchais donne des inimitiés nombreuses dont il a été l'objet, on peut même ajouter que l'étonnante diversité de ses aptitudes a contribué aussi à l'empêcher de s'élever dans chaque direction à la hauteur qu'il n'eût pas manqué d'atteindre, si ses efforts eussent été moins éparpillés. Qu'on le suive au théâtre, puis au milieu des opérations industrielles et des négociations politiques : on verra ce que les facultés les plus heureuses perdent à se partager ainsi entre des buts trop divers, et combien le manque d'unité dans les tentatives peut jeter de disparates dans la plus brillante carrière. Doué du génie dramatique, Beaumarchais a produit des ouvrages qui resteront à la scène, car ils ont pour eux l'originalité, le mouvement et la vie, toutes les qualités possibles, moins la correction et ce quelque chose d'exquis, d'achevé, que l'amour exclusif de l'art répand sur les compositions des grands maîtres. L'auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* n'a jamais pris le temps de diminuer ses défauts au profit de ses qualités. On ne trouverait point chez lui cette progression ascendante qui conduit Molière de *l'Étourdi* à *l'École des Femmes*, de *l'École des Femmes* au *Misanthrope* et au *Tartufe*. — Si du domaine des lettres nous passons à la vie des affaires, nous

voyons Beaumarchais, né avec le talent des grandes opérations industrielles et commerciales, mêler à de vastes entreprises qui annoncent une rare intelligence des imprudences, des générosités d'artiste ou des témérités plus ou moins patriotiques qui lui font honneur, mais qui, combinées avec des circonstances difficiles, l'empêchent de fonder une fortune solide, et le condamnent à mourir, après avoir gagné plusieurs millions, sans savoir au juste s'il laissera quelque chose après lui. — Très capable enfin de prendre une part honorable et importante au gouvernement de la société, l'agent de Louis XVI et du ministre Vergennes porte encore dans les missions politiques cette mobilité aventureuse qui est le signe de son talent, qui contribue à l'empêcher d'être pris au sérieux et de s'élever au-dessus des régions de la diplomatie secrète.

Cette diversité trop grande d'aptitudes ne suffit pas cependant à expliquer les côtés faibles du talent de Beaumarchais dans tous les genres et les inimitiés souvent injurieuses dont il a été l'objet. Ces inimitiés injurieuses, dont l'influence s'est perpétuée jusqu'à nous, demandent aussi une autre explication. Beaumarchais a eu presque constamment à lutter contre un défaut et contre une qualité de son siècle. Le défaut de son siècle, c'était de faire encore une part fort injuste aux droits de l'intelligence, de telle sorte qu'un homme admirablement doué comme lui se trouvait sans cesse entravé dans son essor, parce qu'il était le fils d'un horloger, et, ne pouvant parvenir directement à une situation élevée, se voyait contraint de déployer parfois dans des pratiques obscures et mesquines une activité et une capacité qui, en d'autres temps, l'eussent conduit tout droit aux dignités et aux honneurs. A côté de ce défaut du XVIIIe siècle se trouvait une qualité également contraire à Beaumarchais. De son temps, quoique l'amour du lucre eût déjà fait beaucoup de progrès, on n'avait pas encore ce respect qu'on a aujourd'hui pour quiconque a su gagner de l'argent; loin d'admettre en quelque sorte préjudiciellement, comme de nos jours, que tout homme devenu riche mérite par ce seul fait la considération, à moins que les moyens employés par lui ne soient entachés d'une improbité trop notoire, on partait de l'idée opposée. En voyant un homme sortir de la pauvreté et s'enrichir rapidement, on se sentait enclin, par cela même et sans autre examen, à se défier de lui; s'il joignait à ces aptitudes industrielles des talens littéraires, on s'en défiait encore plus, et enfin, s'il avait la prétention de jouer un certain rôle dans les affaires, le monde officiel aimait à lui barrer le chemin. C'était là sans doute une injustice; mais elle dérivait d'un sentiment délicat, qui refusait de subordonner l'importance sociale des personnes à la question d'argent. Le préjugé de la naissance paraissait encore moins trompeur que celui de la fortune, qui l'a remplacé aujourd'hui. Celui-ci est peut-être

plus sûr au point de vue de la capacité, puisqu'il la suppose assez justement d'ordinaire chez l'homme qui a su s'enrichir, mais on peut douter qu'il le soit davantage au point de vue de la moralité. Le nombre des hommes enrichis rapidement par l'industrie ou le commerce, et qui parviennent à une haute situation politique et morale, comme Necker par exemple, est encore très restreint au XVIIIe siècle : pour obtenir une situation de ce genre, il fallait avoir su se créer une renommée de vertu poussée jusqu'à l'austérité.

L'origine plébéienne et la carrière à la fois industrielle et littéraire de Beaumarchais ont donc été pour lui, au XVIIIe siècle, un obstacle permanent à la consistance sociale, et lorsque cet obstacle a été brisé par la révolution, l'auteur du *Mariage de Figaro* était déjà trop vieux pour entrer dans le mouvement nouveau des hommes et des choses. Pour nous, le mélange de l'artiste et du négociant n'est pas le côté le plus intéressant de cette physionomie; mais est-ce bien notre siècle qui aurait le droit de se montrer difficile sur ce point? Est-ce notre siècle, où les jeux de bourse et en général tous les genres de spéculation qui reposent sur la ruine d'autrui sont pratiqués ouvertement, publiquement par des personnages souvent très considérables; — est-ce notre siècle qui aurait le droit de refuser la considération à Beaumarchais, parce qu'il a aimé à gagner de l'argent sans jamais spéculer sur la ruine de personne et en associant presque toujours ses entreprises à de grands intérêts publics? Le seul acte de sa vie commerciale qui ait pu fournir quelque prétexte à la suspicion est l'affaire des trois millions donnés par la France et l'Espagne pour concourir aux fournitures américaines. J'ai dit sur ce point toute la vérité; il m'est démontré que cette subvention accordée à Beaumarchais s'est trouvée compensée et au-delà par les pertes énormes éprouvées par lui avant même que les États-Unis eussent refusé de remplir leurs engagemens, et à plus forte raison après. Je n'ai pu trouver la preuve *écrite* qu'un compte de l'emploi de ces fonds ait été rendu à M. de Vergennes; mais cela n'a rien d'étonnant, si l'on réfléchit à la nature de cette opération essentiellement secrète, et la preuve que ce compte a été rendu résulte évidemment de ce fait, que, dix années plus tard, le roi et M. de Vergennes accordent officiellement à Beaumarchais une indemnité de *deux millions* pour cette même affaire d'Amérique. N'est-il pas clair comme le jour que le même roi et le même ministre n'accorderaient pas une indemnité de deux millions à un homme n'ayant point encore rendu compte de l'emploi de trois millions qui lui auraient été secrètement confiés dix ans auparavant pour une opération complétement terminée depuis huit ans, surtout quand cet homme vient de faire jouer *le Mariage de Figaro?*

Cette question éclaircie, y a-t-il de nos jours beaucoup de spécu-

lateurs qui pourraient permettre à un observateur un peu curieux de fouiller dans tous leurs papiers avec la certitude qu'on n'y trouverait rien de plus obscur que ce que j'ai trouvé dans les papiers de Beaumarchais?

Le même homme d'ailleurs, dont la vie publique a provoqué des appréciations si diverses, n'offre dans la vie privée que des qualités précieuses et rares. Sa bonté ne s'étendait pas seulement sur ceux qui l'entouraient; on a vu par plus d'un exemple avec quelle facilité et en même temps quelle délicatesse il aimait à obliger quiconque lui paraissait digne d'intérêt. Gudin affirme que l'inventaire fait après sa mort offrait, indépendamment des sommes données sans qu'il en restât aucune trace, plus de 900,000 francs de titres pour sommes prêtées à des malheureux de toutes les classes, artisans, artistes, gens de lettres, gens de qualité, avec absence complète de garanties quant au remboursement.

Beaumarchais eut des ennemis acharnés; mais un point important à noter, c'est que tous ceux qui l'ont attaqué avec fureur le connaissaient très peu ou ne le connaissaient pas du tout, tandis que tous ceux qui ont vécu dans son intimité l'ont aimé avec passion. Tous les écrivains qui, l'ayant approché pendant sa vie, ont parlé de lui après sa mort en ont parlé avec affection et estime. Deux esprits aussi différens que La Harpe et Arnault se rencontrent à son égard dans l'expression des mêmes sympathies, et je n'ai pas trouvé dans sa longue carrière un seul exemple d'un homme qui, après avoir été son ami intime, soit devenu son ennemi. J'ai trouvé au contraire dans ses papiers le témoignage d'amitiés qui ne sont pas communes; j'ai trouvé des amitiés commencées avec sa jeunesse, quand il était simple horloger ou contrôleur de la maison du roi, qui le suivent pendant trente ou quarante ans, sans se démentir ou s'affaiblir jamais, qui vont toujours au contraire en redoublant d'intensité et se manifestent avec le caractère de la tendresse la plus vive et la plus désintéressée. Ce ne sont pas des amis qui ont besoin de lui, ce sont des amis indépendans qui l'aiment pour lui-même, qui connaissent ses défauts et ne se gênent pas pour les dire, mais qui connaissent aussi ses excellentes qualités, et qui subissent avec un plaisir toujours nouveau l'irrésistible attraction qu'il exerce autour de lui.

Nous ne citerons que deux exemples de ces amitiés si vives et si persistantes que Beaumarchais savait inspirer. L'auteur du *Mariage de Figaro* était intimement lié avec un officier distingué qui est mort, si je ne me trompe, lieutenant-colonel, au 10 août, en défendant la monarchie : il se nommait d'Atilly; leur amitié datait de leur première jeunesse à tous deux; leur caractère et leurs opinions différaient, et cette intimité n'offre pas un nuage pendant trente ans,

quoique l'affection de d'Atilly fût aussi indépendante que sincère. Après le procès Goëzman, il écrit à Beaumarchais :

« J'aime à parler de toi, j'aime à redire à quel point j'ai vu l'envie s'acharner à te décrier. Le tableau de ton intérieur, celui du bonheur de tes femmes, dont j'ai été le témoin, tant d'autres détails sont précieux à mon amitié. Rien n'est plus commun que de rencontrer des gens prévenus par le charme de tes *Mémoires*. Il m'est si doux d'y faire ajouter la bonne opinion que te doivent ceux qui te connaissent complétement, et que je te refuserais peut-être le premier, si je ne te connaissais qu'à demi, car avec le cœur d'un honnête homme tu as *toujours eu le ton d'un bohême!* »

Le sens de cette critique un peu vive de d'Atilly s'explique par une autre phrase de sa lettre : « J'ai rassemblé, ajoute-t-il, depuis que je suis ici, une vingtaine de tes *bucoliques* qui constatent ce que je dis là; j'en donne quelques *lèches* à gens de ta trempe, car je doute que, livrée au public, ta morale fût approuvée *Marin* (1). » C'est donc à la forme un peu licencieuse que Beaumarchais donne à sa pensée, surtout dans ses *chansons*, que d'Atilly fait allusion ici; mais sa phrase ne laisse pas d'avoir une certaine vérité plus générale, si on l'applique à l'ensemble de la tenue et du ton de Beaumarchais: elle prouve dans tous les cas que chez ses amis la sincérité marchait de pair avec le dévouement.

Un dernier document entre mille, qui a sa place à côté de la lettre de d'Atilly, est un billet adressé à Beaumarchais par un ancien ami, le fermier-général Laborde (2) :

« Je t'ai dit, mon bon ami, que je te donnerais le plan d'un bosquet à faire dans ton charmant jardin et qui doit être consacré à la plus tendre amitié; je te l'envoie, ne doutant pas que tu ne consentes à rendre ces derniers devoirs à un ami qui envisage comme le plus grand bonheur pour lui d'habiter encore avec toi lorsqu'il ne sera plus. Ce n'est pas un cénotaphe que je te demande, mais un véritable tombeau. Refuserais-tu aux restes de ton ami ce que tu as fait pour le simple souvenir de Dupaty? J'aime à croire que non, que j'habiterai ton élysée, lorsque j'aurai cessé d'être; — que le langage muet de ce monument te rappellera quelquefois le souvenir d'un homme qui t'a toujours aimé depuis qu'il t'a connu, et qui, pénétré de reconnaissance pour les bontés dont il est comblé par tout ce qui t'est cher, forme pour dernier vœu celui de reposer pour toujours dans le lieu qu'ils habitent. »

Ne fallait-il pas que l'auteur du *Mariage de Figaro* eût en lui quelque chose de singulièrement attrayant pour inspirer à un fermier-général une telle effusion de sensibilité?

On a souvent raconté, mais avec un peu d'inexactitude, un trait

(1) On se souvient que Marin, l'adversaire de Beaumarchais, était censeur.

(2) L'auteur de l'opéra de *Pandore* et l'ancien premier valet de chambre de Louis XV.

charmant de son caractère au sujet de l'inscription gravée sur le collier de sa petite chienne. Ce trait ayant été signalé de son vivant au public dans un article fort élogieux d'un journal rédigé par Rœderer, le vieux Beaumarchais écrit naïvement au rédacteur pour le remercier de ses éloges, et le prier de vouloir bien rectifier l'inscription de ce collier, qui a été un peu défigurée, « car, dit-il, il faut toujours citer juste : »

« Je suis Mlle Follette; Beaumarchais m'appartient.
« Nous demeurons sur le boulevard. »

En résumé, les défauts qu'on a pu reprocher à Beaumarchais venaient moins de l'homme que de sa situation et de son temps. Placez-le dans un milieu social où les droits du talent soient pleinement reconnus, et au lieu d'avoir cette physionomie un peu forcée où la hardiesse, poussée parfois jusqu'à l'effronterie, n'est que le contrecoup des injustes dédains qu'on lui oppose, il aura la véritable physionomie de son caractère, entreprenant, actif, courageux, mais foncièrement bon, délicat et loyal. Il n'aura pas besoin, comme tant d'autres personnages qui sont venus après lui, de se créer à grands frais de ruse, en serpentant à travers tous les partis et en se rangeant toujours du côté du plus fort, une consistance sociale équivoque. Du jour où la carrière sera ouverte à tous, sa rare intelligence lui permettra facilement d'y jouer un grand rôle. Pour s'imposer, il lui suffira peut-être d'ajouter à toutes ses qualités un défaut qu'il n'avait pas et qu'il aurait pris facilement, car rien n'est plus commun de nos jours que ce défaut qui peut s'appeler l'*hypocrisie de la dignité*. Un des esprits les plus éminens et en même temps les plus sagaces de l'Angleterre, M. Thomas Carlyle, a écrit au sujet de ces études sur Beaumarchais quelques lignes qu'on nous permettra de citer en terminant, parce qu'elles résument très bien l'opinion définitive qui résulte pour nous de ce long travail, et que nous serions heureux de répandre. « Ces récits, écrit M. Carlyle à un collaborateur de la *Revue*, M. Émile Montégut, m'ont donné sur le caractère de l'auteur du *Mariage de Figaro* des notions que je n'avais encore trouvées nulle part. Beaumarchais était après tout une belle et vaillante espèce d'homme, et dans son genre un brillant spécimen du génie français. » — Rien de plus juste que cette appréciation de M. Carlyle, et l'on peut affirmer que pour donner toute sa mesure, pour arriver à tout, pour figurer dans l'histoire de son pays avec autant d'élévation et d'éclat qu'il y a figuré avec agitation et avec bruit, il n'a manqué à Beaumarchais que de venir au monde cinquante ou soixante ans plus tard.

LOUIS DE LOMÉNIE.

SCÈNES

ET

RÉCITS DES ALPES

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Au fond de la gorge étroite de l'Enge, non loin du bourg de Grindelwald et à quelques pas de ce torrent auquel ses eaux ardoisées ont fait donner le nom de *Lütschine-Noire* (*Schwarze-Lütschine*), s'élève un chalet aujourd'hui abandonné, mais bien connu pour avoir abrité pendant longtemps une des rares familles qui conservent encore dans certains cantons de la Suisse les héroïques traditions de la chasse au chamois. Nous disons héroïques, car cette chasse est bien moins une ressource, comme celle de nos braconniers de la plaine, qu'un noble exercice d'adresse, de force et de courage, une sorte de perpétuel défi jeté à la mort. L'ardeur qui emporte les chasseurs de chamois peut être comparée à celle de ces *Koëmper* du Nord qui lançaient leurs *drakars* sur les mers orageuses, peu certains de conquérir le butin, mais sûrs de périr quelque jour par le naufrage ou par l'épée. Comme eux, le chasseur des Alpes poursuit un rêve qui, à travers le froid, les fatigues et les angoisses, doit le conduire infailliblement au fond des abîmes; mais qu'importe? Une puissance invincible le pousse et lui dit : — Marche! — Il a toujours devant les yeux les héros de la tradition montagnarde; il pense à ce terrible Colani de l'Engadine, qui chassa jusqu'à soixante-dix ans et tua deux mille sept cents chamois; il pense à Blaesi de Schawanden, qui en abattit six cent soixante-quinze. Un jour, entraîné trop loin par la poursuite, Blaesi était resté

dix heures suspendu à une pointe de rochers, et ses cheveux en étaient devenus blancs. Sauvé par un compagnon, il lui donna sa carabine en jurant de n'y plus toucher; mais à peine avait-il fait quelques pas sur la montagne, qu'un chamois montra sa tête derrière un buisson de roses des Alpes. Blaesi s'élança sur son arme en s'écriant : « Je suis toujours chasseur! » et il se mit à poursuivre sa nouvelle proie sans songer davantage à son agonie de toute une nuit (1).

Et ne croyez pas que ce soit là un fait exceptionnel. Qui n'a lu la rencontre de M. de Saussure et de ce montagnard de Sixt, jeune, beau, marié depuis quelques jours seulement à une femme charmante qu'il adorait, et qu'il quittait cependant pour chasser sur la montagne? — Je sais le sort qui m'attend, disait-il au grand naturaliste genevois : tous les hommes de ma famille sont morts en faisant ce que je fais; aussi ce sac que je porte, je l'appelle mon drap mortuaire; mais quand on m'offrirait tout l'or de Genève, je ne pourrais renoncer à ce moyen de mourir!

Tels étaient précisément les Hauser de l'Enge. La montagne avait toujours été leur véritable patrie; ils avaient préféré à tout le reste la liberté sauvage des hauteurs et l'étrange gloire de cette guerre faite aux obstacles et aux fléaux. Plusieurs générations de chasseurs célèbres s'étaient succédé dans leur famille, et lui avaient ainsi légué une sorte de distinction, de noblesse. L'histoire du dernier Hauser résumant en partie celle de ses ancêtres et de beaucoup de ses compagnons, nous la donnons ici telle que les souvenirs populaires l'ont conservée, certain que dans son étrangeté même elle reflète fidèlement un aspect peu connu de la vie alpestre.

I.

Il y a quelques années, le chalet des Hauser avait encore ses habitans. On se trouvait aux premiers jours de mars, et depuis le 28 octobre le soleil n'avait point brillé dans la vallée. Une terne lumière pénétrait à peine au fond de la gorge, et les montagnes qui lui faisaient face, depuis l'Iselten-Alpp jusqu'au Wetter-Horn, étaient enveloppées d'une neige éclatante que les sapins tachetaient de loin en loin. Or voici ce qui se passait dans la chaumière, qui n'était alors éclairée que par la lueur tremblante des ramées brûlant sur l'âtre.

Auprès de la fenêtre, dont les petites vitres étaient devenues opaques sous les cristaux de glace, une jeune fille se tenait debout, appuyée au mur. Elle avait les mains jointes, la tête baissée, et toute son attitude exprimait une tristesse méditative. A ses pieds se tenait

(1) Ces détails, que nous choisissons entre mille, sont confirmés par le curieux livre de M. de Tschudi, intitulé : *La Vie animale dans les Alpes* (*das Thierleben der Alpenwelt*).

assis un jeune garçon, le front appuyé sur ses deux bras repliés. Leur dialogue venait évidemment d'aboutir à une de ces pauses de découragement pendant lesquelles chaque interlocuteur continue l'entretien avec lui-même. Pendant longtemps, on n'entendit dans le chalet que les rugissemens sourds de la Lütschine-Noire, qui continuait à lancer contre ses rives les blocs arrachés à la montagne, et les pétillemens du sapin, qui projetait au loin ses flammèches étincelantes. Enfin le jeune garçon saisit une des mains de la jeune fille.

— Ainsi c'est bien vrai, Fréneli? dit-il d'un ton abattu. Tandis que je travaillais loin d'ici avec courage, dans l'espoir de vous avoir pour femme, mère Trina vous destinait au cousin Hans?

— C'est trop vrai, Ulrich, répondit tristement la jeune fille.

— Mais, si j'ai bien entendu, elle n'a pourtant rien dit encore ni à vous, ni à lui?

— Rien; vous avez bien entendu.

— Alors votre grand'mère ne vous a point promise au cousin?

— Par des paroles, non sans doute, mais par l'intention, et Hans l'a comprise sans qu'elle ait ouvert la bouche; ils se sont expliqués en esprit.

— Reste à savoir si, en avouant à la mère-grand' que votre cœur s'est tourné d'un autre côté, elle ne changera pas de projets?

Fréneli secoua la tête. — Mère Trina est aussi ferme dans sa résolution que l'Eiger sur ses racines, dit-elle, et il vous serait plus facile de déranger la montagne que de changer sa volonté.

— Même si le cousin ne la partageait point? reprit Ulrich, dont le regard était fixé sur la jeune fille. Voyons, Fréneli, répondez-moi comme si vous aviez la main sur l'Évangile : Hans vous a-t-il quelquefois parlé d'amour?

— Jamais; vous savez que les paroles de Hans sont aussi rares que les pièces d'or.

— Oui, c'est un vrai chasseur de chamois. Hans a épousé la montagne; peut-être ne veut-il point d'autre femme. Si je lui disais tout?

Fréneli tressaillit. — Sur votre vie! ne le faites pas, Ulrich, répliqua-t-elle précipitamment. Si Hans soupçonnait quelque chose, Dieu sait ce qui arriverait. J'aurais moins peur de voir la Lütschine hors de son lit et emportant les bois et les prairies comme l'an passé.

— Alors vous êtes sûre qu'il vous aime, Fréneli?

— C'est-à-dire, reprit la jeune fille avec une nuance d'amertume, qu'il m'aime comme le chamois qu'il poursuit sur les pics. Pensez-vous qu'il lui parle, et qu'il s'inquiète de son consentement? Je suis aux yeux de Hans ce qu'est tout le reste, une proie; il estime que je lui appartiens seulement parce qu'il me veut, et il traiterait quicon-

que essaierait de m'enlever à lui comme le chasseur traite l'homme qui lui dérobe son gibier.

— Ainsi tout le monde ici est contre moi ! s'écria Ulrich douloureusement.

Fréneli ne répondit pas sur-le-champ. — Il y a quelqu'un qui est votre ami, dit-elle d'une voix plus basse, après un court silence : c'est l'oncle Job. Bien que lui aussi n'aime que la montagne, et qu'il ait eu regret de vous voir abandonner la carabine du chasseur, il ne parle jamais de vous qu'avec affection.

— Mais l'oncle Job ne peut rien sur la volonté de tante Trina... D'ailleurs il n'est point ici.

— Non; il est dans les cols d'en haut cherchant ses plantes, ses pierres et ses cristaux. Pourtant j'ai espérance qu'il reviendra ce soir.

— Eh bien ! je ne retourne que demain à Mérengen, répondit pensivement Ulrich; je verrai si je puis espérer quelque chose de l'oncle.

Et se rapprochant de la jeune fille, qu'il entoura d'un de ses bras : — Mais toi, ajouta-t-il en penchant la tête jusqu'à effleurer des lèvres la chevelure de Fréneli, m'aimes-tu donc si peu que tu puisses vivre contente avec le cousin Hans?

— Vous savez trop le contraire, répondit d'un ton très ému la jeune fille, qui fit un faible effort pour se dégager.

— Ainsi tu m'aideras, Fréneli ?

— Autant qu'une pauvre fille le peut, Ulrich.

— Mais si la mère Trina et Hans persistent...

— Alors, répliqua-t-elle en pleurant, nous serons bien malheureux.

Le jeune homme porta les poings à son front avec une expression de désespoir. Cependant ni lui, ni Fréneli ne songèrent un instant à la possibilité d'une désobéissance. Dans cette vie simple des vallées alpestres, la tradition du foyer, entretenue par l'influence de la Bible, a maintenu entière la soumission des enfans; la logique n'y est point encore venue au secours de la passion pour discuter le pouvoir du chef de famille; lui seul a le droit de vouloir, et, comme Abraham, il pourrait, au besoin, conduire son fils à l'immolation en lui faisant porter le bois du sacrifice.

La grand'mère de Fréneli, restée seule pour représenter cette royauté sans contrôle, avait su conserver tous les priviléges de sa position. Élevés à son foyer, ses petits-neveux Hans et Ulrich avaient appris à ne jamais discuter ses volontés jusqu'à l'âge où tous deux, devenus chasseurs de chamois, avaient conquis la liberté de la montagne; mais Ulrich n'avait en lui ni l'instinct de lutte, ni le besoin de fiévreuse émotion qui passionnent pour cette rude existence : ses aspirations étaient ailleurs. Chaque fois qu'il traversait les vallées de Lauterbrunnen ou de Hasli, il s'arrêtait involontairement des heures

entières devant les seuils où des pâtres sculptaient l'if et l'érable; il admirait ces chefs-d'œuvre d'adresse auxquels ne manque qu'un caprice plus inventif; il rêvait de nouvelles formes, et, aux heures de l'affût, oubliant la proie qu'il attendait, il laissait tomber à ses pieds sa carabine pour découper en dentelle quelque tavillon arraché à la toiture d'un chalet. Ses essais multipliés et toujours plus heureux furent bientôt connus. A mesure que sa réputation de chasseur de chamois allait déclinant, celle de sculpteur d'érable grandissait. Enfin un entrepreneur de Mérengen offrit de le prendre dans son atelier. Ulrich devait y trouver, outre les moyens de suivre ses goûts en se perfectionnant dans l'art qu'il aimait, des avantages suffisans pour assurer à Fréneli un bien-être que la chasse lui eût toujours refusé. Ce dernier motif suffisait seul. Il accrocha sa carabine au pied du lit de l'oncle Job et partit pour Mérengen. Deux années s'écoulèrent, deux années de travail acharné, pendant lesquelles Ulrich conquit la première place parmi les sculpteurs en bois de l'Oberland et amassa la somme nécessaire à la réalisation de son vœu le plus doux. Nous avons vu comment les projets de la grand'mère lui avaient été révélés au moment où il croyait toucher au but.

Le jeune sculpteur recommençait à interroger Fréneli sur les indices qui avaient pu trahir les projets de mère Trina, lorsque celle-ci entra. C'était une femme de plus de soixante-dix ans, petite, maigre et comme repliée sous le poids de l'âge. A voir sa démarche lente, mais ferme, on eût dit que la vieillesse avait revêtu ses membres d'une armure d'acier. La décrépitude de son visage faisait mieux remarquer ses yeux gris, dont la fixité pénétrante rappelait ceux de l'oiseau de proie; ses épaules étaient chargées d'une de ces hottes d'osier qui semblent inséparables de l'habitant des montagnes, et qu'il emporte sans but, par habitude, comme le soldat son épée.

A peine eut-elle franchi le seuil, que son regard alla chercher dans la pénombre du chalet Fréneli et Ulrich, qui, interrompus au milieu de leurs confidences, étaient visiblement embarrassés.

— Ah! ah! dit-elle en dégageant, sans se presser, un de ses bras du hart d'osier que la hotte avait pour courroie, il y a de la compagnie; te voilà ici, toi!

— Dieu vous protége, grand'tante! répondit le jeune homme en s'avançant vers la vieille femme, j'arrive de Mérengen... J'étais venu m'informer de vos nouvelles.

— Et tu les demandais tout bas à Néli, reprit la vieille femme; à la bonne heure! mais j'aime à voir au visage ceux que je reçois. Néli, allumez une *clarté*.

Pendant que la jeune fille obéissait, mère Trina se débarrassa de la hotte, qu'elle déposa dans un coin; puis, s'avançant vers la partie

éclairée de la cabane, elle jeta un rapide regard sur Ulrich et sur sa petite-fille.

— Hans n'est point de retour? demanda-t-elle.

— Pas encore, mère-grand', répliqua Fréneli.

La vieille femme se retourna vers son neveu. — C'est que lui ne se repose jamais, dit-elle avec intention; le pain qu'on mange ici, il faut qu'il le gagne là-haut, au-dessus des glaciers. Tu as bien fait de choisir un métier plus facile, toi : les chamois courent trop vite pour les pieds qui aiment à s'étendre sur la pierre du foyer.

— Aussi ai-je lieu de me réjouir chaque jour de ma détermination, répliqua le jeune homme sans deviner l'ironie sous l'accent sérieux de la grand'mère.

— Ulrich nous a apporté un échantillon de son travail, interrompit Fréneli, qui essaya de s'entremettre; voyez, mère-grand', comme il est devenu habile!

Elle avait approché la lumière d'une de ces coupes en forme de tulipe, imitées depuis par tous les découpeurs de bois, mais dont Ulrich avait eu idée le premier. Mère Trina jeta à peine un regard rapide sur l'œuvre de son petit-neveu. — Et il y a des gens qui achètent ce bois taillé? demanda-t-elle avec une sorte de surprise.

— Assez cher, répliqua Ulrich fièrement, pour que mon tour, mon poinçon et mon couteau me rapportent là-bas plus d'argent chaque semaine que sa carabine n'en rapporte ici à Hans en tout un mois. Mère Trina croit-elle que l'argent soit une bonne chose?

— Certes! répliqua la vieille femme, c'est ce qu'il y a de meilleur... après l'or.

— Sans compter, ajouta Ulrich, qui suivait sa pensée, que je n'ai pas toujours, comme sur la montagne, la mort qui me coudoie. Aussi la femme qui m'attendra près du foyer n'aura pas à trembler chaque fois qu'un bruit d'avalanche viendra des Schreck-Hœrner ou du Wetter-Horn.

La grand'mère lui lança un regard qui le força à baisser les yeux. — Ah! c'est là ce que tu faisais comprendre tout bas à Néli? dit-elle.

La jeune fille voulut, du geste, arrêter la réponse d'Ulrich; mais il saisit avec une sorte d'empressement désespéré l'occasion de connaître son sort tout entier. — C'est vrai, je lui ai parlé, dit-il d'un accent ému, et, puisque vous l'avez deviné, il n'y a plus de raison pour se taire devant vous. Moi, j'ai toujours souhaité ce mariage; mais depuis trois années nous sommes deux à y penser.

La vieille femme se retourna vers Fréneli, qui baissa la tête en rougissant.

— Vous me connaissez depuis le berceau, continua Ulrich; j'ai été élevé ici comme votre fils, vous savez qu'il n'y a en moi ni lâcheté,

ni malice, et que la femme qu'on me donnera ne sera point à un homme sans cœur. Dieu me punisse si elle pleure jamais par ma faute! Laissez donc Fréneli et moi être heureux, tante Trina, et nous vous remercierons à deux genoux, comme les papistes remercient leurs saintes. Voyez, votre petite-fille vous prie avec moi; ne nous ôtez pas la force et le contentement de vivre.

Il avait pris la main de la jeune fille, et se tenait avec elle devant la grand'mère dans une attitude de supplication craintive. Celle-ci les garda un instant sous son regard, comme un couple de ramiers sous l'œil du vautour; mais enfin, secouant la tête : — Connais-tu la dot de Fréneli? demanda-t-elle à Ulrich.

— Sa dot? répéta le jeune homme, qui parut ne point comprendre; je n'ai jamais pensé qu'elle dût en avoir, mère Trina. Que m'importe une dot?

— Il m'importe, à moi, reprit la vieille femme, car cette dot n'est point un don qui enrichit, mais qui oblige. Elle est là, dans cette armoire qu'aucun de vous n'a jamais vu ouvrir et qui dans votre enfance vous faisait peur.

Et la vieille grand'mère alla au meuble vermoulu, enfonça dans la serrure une clé rouillée qui tourna avec effort, et ouvrit brusquement les deux battans. La sombre profondeur de l'armoire laissa distinguer plusieurs crânes de chamois surmontés de cornes recourbées. Ces ossemens blanchis se détachaient dans l'ombre en silhouettes si bizarres, que Fréneli ne put retenir un léger cri. La grand'mère se retourna vers elle.

— As-tu donc si peu de cœur que cette vue t'épouvante, folle créature? dit-elle durement.

— Elle peut du moins surprendre, interrompit Ulrich. Qu'est-ce que ceci, mère Trina, et d'où peut venir à Fréneli une pareille dot?

— Des pères de son père, répondit la vieille femme; bien que tu ne sois pas un grand chasseur, Ulrich, tu peux reconnaître que chacune de ces dépouilles est celle d'un *empereur* des chamois.

— En effet, répliqua le jeune homme, qui savait que, d'après la tradition, ces hauts cornages appartenaient aux chamois assez vieux pour que leur descendance formât une sorte de tribu dont on les croyait chefs.

— Tu n'es pas non plus sans avoir appris combien il est difficile d'atteindre un pareil gibier, reprit mère Trina, et on t'aura dit, je suppose, que celui qui le rapportait n'avait au-dessus de lui, pour l'adresse, que l'archange Michel ou le Chasseur-Noir.

— On me l'a dit, répliqua Ulrich.

— Eh bien! reprit la grand'mère avec une certaine emphase, depuis plus de temps qu'il n'en faut pour faire croître un chêne,

tous ceux qui ont épousé les filles de notre maison ont rapporté à leur fiancée, en présent de noces, un *empereur* des chamois. Regarde : sous chacun des cornages, tu pourras lire le nom d'un de nos ancêtres. Le dernier, qui se dresse un peu au-dessus des autres, a été suspendu là par mon gendre; que Dieu le récompense! Quand il était venu me demander sa cousine, la mère de Fréneli, je lui avais montré ce que je te montre.

— Et que vous avait-il répondu?

— Rien, mais deux mois après il jetait à mes pieds ce que tu vois là; s'il ne l'eût point apporté, ma fille et moi nous aurions attendu un chasseur plus adroit.

Les deux amans échangèrent un regard désolé.

— Quoi! s'écria Ulrich, vous auriez mis une pareille gloire au-dessus de tout le reste, tante Trina? vous n'auriez rien accordé à l'amitié de votre fille pour le père de Fréneli?

Un sourire méprisant fit grimacer les rides de la vieille femme et fut sa seule réponse.

— Peu vous importe donc la volonté de celle qui se marie! reprit tristement le jeune homme; ce qu'il vous faut, ce n'est point son bonheur, c'est seulement qu'il y ait dans votre famille le meilleur chasseur de la montagne.

— Et nous l'avons toujours eu! répliqua la vieille femme avec orgueil.

— Mais que vous a-t-il apporté, continua Ulrich en s'animant, sinon la pauvreté, les angoisses et le veuvage? Où sont maintenant les restes de ceux qui ont placé là ces dépouilles dont vous êtes si fière? Tous n'ont-ils pas eu les avalanches pour linceul et les précipices pour cimetières?

— Qui te dit le contraire? répliqua mère Trina avec une froideur hautaine; t'ai-je donc parlé de vie longue, de repos ou de richesse? Dans les vieilles histoires que les enfans nous lisent haut pendant les veillées d'hiver, n'as-tu pas vu de nobles familles dont tous les hommes mouraient à la guerre? Eh bien! nos maris meurent sur la montagne; c'est leur champ de bataille; la honte commencera au premier qui mourra dans son lit.

Fréneli joignit les mains avec une exclamation qui semblait protester; mais la vieille femme l'interrompit d'un ton d'impatience impérieuse : — Paix! paix! folle créature! dit-elle; on ne vous demande point votre pensée. Grâce à Dieu, ce n'est pas vous qui avez le commandement; il vous suffit d'écouter et de vous taire. Je parle à celui qui a voulu savoir comment les maris entraient ici; à cette heure il le sait, et il a vu ce que chacun d'eux devait ajouter à notre trésor d'honneur.

— Ainsi nul ne sera accepté s'il n'a rempli la condition? fit observer Ulrich, et le cousin Hans lui-même...

— Hans ne demande rien, interrompit brusquement la grand'-mère; Hans est à son devoir. La bonne occasion viendra un jour pour lui, et alors sa balle saura suivre le droit chemin. En attendant, il s'occupe de nous nourrir.

— Et vous pouvez ajouter que c'est une préférence qu'il obtient contre toute justice, fit observer Ulrich vivement, car moi aussi j'avais droit de faire accepter...

— Rien, acheva la vieille femme. Les Hauser ont toujours vécu de la montagne; le neveu Hans et l'oncle Job y récoltent pour nous, et leur moisson suffit.

Comme elle achevait ces mots, on entendit dans le sentier raviné qui conduisait à la cabane le cliquetis des caillous roulant sous un pas précipité. Fréneli redressa la tête, prêta l'oreille et dit : — C'est lui!

Presque au même instant la porte fut rudement repoussée en dedans, et Hans franchit le seuil. Il portait le costume complet des chasseurs de chamois : veste et pantalon de drap montrant les nombreuses cicatrices du temps, gros souliers recouverts de guêtres de cuir qu'avaient frangées les glaçons, chapeau de feutre rougi par la pluie. A son côté pendait la hache destinée à lui ouvrir un chemin sur les pics neigeux, le maillet avec lequel il forçait la charge de sa carabine, et la cartouchière de cuir renfermant ses munitions; un grand sac de toile rousse, roulé en bandoulière, passait sur son épaule gauche.

Il était entré comme un orage, et venait de s'arrêter au milieu de la cabane en laissant tomber lourdement la crosse de son fusil contre le sol. Mère Trina reconnut au premier coup d'œil que la chasse avait été malheureuse. Sans dire un mot, elle fit signe à Fréneli de ranimer le feu, et elle-même alla vers un petit buffet où elle prit tout ce qu'il fallait pour mettre le couvert. Ce fut alors seulement que le chasseur aperçut Ulrich.

— Dieu te garde, Hans! dit ce dernier en faisant un pas à sa rencontre.

Le cousin ne répondit pas; mais son regard se porta rapidement vers Fréneli, dont il surprit les yeux attachés sur le jeune sculpteur. Il s'approcha du foyer sans rien dire, accrocha sa carabine au mur, et, s'asseyant sur le billot qui occupait le coin de l'âtre, il étendit devant la flamme ravivée ses pieds couverts de givre. Bien qu'habitué à sa morosité silencieuse, Ulrich en parut cette fois un peu surpris; il alla se placer de l'autre côté de l'âtre, les bras croisés et l'épaule appuyée au mur.

— Il faut croire que les chamois n'abondent pas dans les alpages, dit-il avec une légère nuance d'ironie, puisque le cousin Hans redescend comme il est parti?

Le chasseur haussa les épaules et répondit dédaigneusement : — Qui a jamais dit que les chamois abondaient dans les alpages quand le dégel leur permet de trouver des pâtures sur les plus grands pics?

— Alors c'est donc que le cousin n'a pas voulu les chercher si haut? reprit le sculpteur.

Hans lui jeta un regard farouche. — J'arrive des Schreck-Hœrner, dit-il avec une certaine emphase.

A ce nom, les deux femmes se retournèrent, et Ulrich lui-même ne put réprimer un mouvement. Les Schreck-Hœrner ou *Pics de la Terreur* sont en effet les plus hautes aiguilles qui se dressent sur le Mettemberg, et leur nom indique suffisamment combien leur abord a toujours paru redoutable; les chasseurs eux-mêmes s'y hasardent rarement, et l'on compte ceux qui vont chercher les chamois jusque dans ces derniers refuges. Aussi mère Trina, qui achevait de mettre le couvert, revint-elle vers le foyer.

— Les Schreck-Hœrner! répéta-t-elle d'une voix altérée; viens-tu vraiment des Schreck-Hœrner?

— Pourquoi non? répliqua Hans en la regardant.

— C'est là qu'ils sont tous restés!... murmura la vieille femme se parlant à elle-même... le père de Fréneli... le père de sa mère... et le père de l'aïeul... Il y a une vieille haine entre notre famille et les Schreck-Hœrner.

— Et même sur ces hautes cimes tu n'as rien trouvé? demanda Ulrich, intéressé malgré lui à l'audace du cousin.

— Qui te dit cela?

— Alors tu as vu des pistes?

— J'ai vu mieux.

— Quoi donc?

— Une troupe de chamois avec leur *empereur!*

Trois exclamations partirent en même temps. Dans ces sauvages vallées, la chasse au chamois est le côté romanesque et saisissant de la vie; à elle se rattachent toutes les aventures miraculeuses; elle est, — comme la contrebande sur nos frontières, comme les expéditions de pionniers vers l'ouest des États-Unis, ou la recherche de l'or aux bords du Sacramento, — l'éternelle inspiratrice des récits du foyer; c'est là que puise la muse populaire pour ses contes des *Mille et une Nuits;* aussi a-t-elle sur toutes les imaginations un irrésistible pouvoir.

A l'annonce de la rencontre faite par le chasseur, mère Trina, Fréneli et Ulrich se rapprochèrent de lui en l'interrogeant tous à la

fois. Hans se redressa; un éclair d'exaltation avait illuminé ses traits hâlés.

— Oui, je les ai vus! reprit-il en étendant la main comme s'il eût voulu montrer la proie merveilleuse. C'était dans une des fentes qui s'ouvrent au pied de la petite dent. Avec ma lunette d'approche, je les ai bien examinés, puis j'ai renouvelé mes amorces pour être sûr de mes deux coups, et je me suis avancé en rampant. Déjà j'étais à portée du chamois placé en sentinelle, car je commençais à distinguer ses cornes, quand il a bondi de côté pour avertir les autres, et tous sont partis, l'*empereur* en tête... Il y en avait neuf!...

Mère Trina tressaillit à ce dernier détail.

— Tu es sûr du nombre? dit-elle vivement; tu les as comptés?

— Aussi certainement que je compterais les doigts de ma main.

— Ils étaient conduits par un *empereur?* tu ne t'es point trompé?

— Me prenez-vous donc pour un chasseur d'hier?

La vieille femme parut réfléchir.

— Je les ai poursuivis trois heures parmi les pics et le long des *Echelottes*, reprit Hans en s'animant de plus en plus. D'abord ils allaient au Viescher-Horn à travers le glacier, puis ils ont rebroussé chemin. Quatre fois j'ai coupé court, et je me suis trouvé assez près pour entendre les sifflets de commandement de l'*empereur* qui continuait à conduire la bande; mais toujours une crevasse ou une aiguille m'a coupé le passage.

— Et où les as-tu perdus? demanda mère Trina.

— En arrivant à l'Eiger; le temps de tourner une roche, ils avaient disparu.

— C'est ça! c'est bien ça! reprit la vieille grand'mère pensive: neuf chamois... l'*empereur* en tête!... Impossible de les atteindre, et quand on est proche enfin, tout s'évanouit... Le père de Fréneli les avait vus dans le mois qui a précédé sa mort.

Hans tressaillit comme malgré lui, mais après un moment de silence : — Croyez-vous donc que ce soit un troupeau de *chamois d'égarement* (1)? reprit-il en haussant les épaules.

— Qui sait? dit mère Trina regardant fixement devant elle; le méchant esprit est là-haut dans son royaume.

— Ai-je dit le contraire? répliqua Hans; ceux qui ont passé la nuit vers la Jungfrau l'ont entendu plus d'une fois hurler sous les glaciers! Mais que m'importe? Voilà onze ans que je le brave dans sa maison, et tant que j'aurai ma hache et ma carabine, je n'aurai besoin de personne contre lui. Dieu me damne! quand même le trou-

(1) Chamois fantastiques que l'on poursuit en vain, et qui vous conduisent aux précipices.

peau de ce matin serait à l'ange noir, je jure qu'il fera connaissance avec mes balles.

Fréneli et Ulrich se regardèrent. Nourris tous deux dans la croyance des vallées, ils considéraient la région des neiges éternelles comme une terre de redoutables prodiges où l'homme ne pouvait se hasarder qu'avec une précaution craintive et sous l'aide de Dieu; aussi l'audace de Hans leur parut-elle une impiété. La vieille femme partagea sans doute cette sensation, car elle secoua la tête et dit à demi-voix : — Il ne faut pas irriter l'ennemi invisible, Hans.

Mais le chasseur s'était exalté dans sa bravade; il se leva, et frappant du poing sur la table dont il venait de s'approcher : — Par ma tête! tante Trina, s'écria-t-il, je me soucie de celui dont vous parlez comme de la marmotte qui siffle dans les rochers de la Scheideck. Écoutez bien ce que je promets, — et vous autres aussi. — Avant huit jours, il y aura sur cette table un quartier de *l'empereur* des chamois que je viens de poursuivre.

Ce serment fut accompagné d'un regard jeté sur la jeune fille qui fit tressaillir Ulrich. Les paroles de son cousin n'étaient jamais prononcées à la légère; ce qu'il avait dit était toujours une sorte d'engagement pris avec lui-même et qu'il accomplissait à tout prix. Aussi sa téméraire promesse fut-elle suivie d'un long silence.

Cependant il avait approché de la table une chaise de bois et s'était assis devant le misérable repas servi par la grand'mère. Il se composait uniquement d'un reste de pain noir et d'un morceau de fromage maigre. Hans se retourna vers le sculpteur.

— Je suppose que le cousin n'a point faim pour les dîners de chasseur, dit-il ironiquement; on n'oserait lui offrir de prendre part à une si maigre chère.

— Qui parle de maigre chère? interrompit une voix près du seuil.

Et l'oncle Job apparut à l'entrée du chalet, armé de son bâton ferré, le marteau de chercheur de cristal à la ceinture, la boîte de fer-blanc suspendue à l'épaule. Fréneli et Ulrich coururent à sa rencontre, l'un pour lui serrer la main, l'autre pour le débarrasser de ce qu'il portait; mais le vieillard ne voulut lui abandonner qu'un petit panier qu'il tenait passé au bras.

— Prends garde, Néli, prends garde, ma fille, dit-il gaiement. Ce ne sont ni des herbes, ni des pierres, ni même des papillons;... c'est ma réponse au neveu Hans. Ne parlait-il pas quand je suis entré de maigre chère? Lève le couvercle, Néli, et montre-lui ce que j'apporte.

Elle ouvrit le panier, d'où elle retira successivement des œufs, du lard fumé, trois pains blancs et une petite bouteille d'eau de cerise. Le chasseur, qui avait paru indifférent aux premières exhibitions, accueillit cette dernière par une interjection de contentement.

— Ah! ah! ceci pourtant vous déride, mon maître, dit le vieillard

en frappant sur l'épaule de son neveu. Par mon salut! je suis bien aise de trouver une fente dans ce cœur pour y envoyer un rayon de soleil. — Bonjour, Trina. Dieu soit loué! vous n'avez vieilli que de deux jours depuis avant-hier, à ce que je vois. Et toi, Néli, vite, fais-nous cuire toutes ces provisions. Assieds-toi là, Ulrich; nous souperons ensemble, mon fils.

Tout en adressant ainsi successivement la parole à chacun d'un ton jovial, le vieillard s'était débarrassé de ce qui le chargeait et était venu prendre place à table, vis-à-vis de ses neveux. Il déboucha le flacon d'eau de cerise avec précaution, leur en versa à chacun un tiers de verre, puis se servit lui-même. Il s'informa alors avec une bonhomie affectueuse si Hans avait pris quelque chose, à quoi le chasseur se contenta de répondre par un signe négatif, puis il interrogea Ulrich sur sa position à Mérengen.

Le jeune sculpteur lui répéta ce qu'il avait déjà dit à mère Trina, mais d'un ton distrait et abattu, qui semblait peu d'accord avec les paroles par lesquelles il constatait sa réussite. L'oncle Job en conclut que les avantages de son nouveau métier se faisaient chèrement acheter, et, ramené au souvenir des efforts qu'il avait tentés pour en détourner le jeune homme, il se laissa aller malgré lui à y opposer l'indépendance et le contentement dont il eût pu jouir sur la montagne.

Depuis plus de quarante années que l'oncle Job vivait exposé à toutes les fatigues et à tous les périls de ces âpres solitudes, il n'avait su voir encore que ce qu'elles avaient d'attachant et de sublime. Tandis que l'indomptable audace de Hans croyait y trouver le démon, sa douceur résignée n'y cherchait que Dieu. Le premier, entraîné par je ne sais quelle passion furieuse, courait à travers les précipices et les avalanches, l'œil uniquement fixé sur sa proie; le second côtoyait l'obstacle avec patience, contemplant la fleur, le papillon, les pierres de la ravine. Celui-là était la force qui brave, celui-ci la simplicité qui admire. Aussi rien n'avait troublé la sérénité de cette âme. La jeunesse en se retirant y avait laissé un rayon de sa joie, comme le soleil déjà couché laisse sur les pics blanchis un reflet de sa flamme.

Lorsque le souper fut servi, l'oncle força mère Trina et Fréneli à prendre place pour le partager, et sa gaieté réussit à éclaircir tous les fronts. Celui de Hans restait seul plissé et sombre comme d'habitude. Cependant, lorsque les deux femmes eurent quitté la table, le vieillard Job fit une dernière tentative pour l'égayer. Il remplit son verre, et, lui posant amicalement une main sur le bras : — Buvez, maître chasseur, dit-il en riant; pour cette fois, l'eau de cerise peut couler comme eau de roche : on connaît la source, et demain la bouteille de voyage sera remplie de nouveau.

— Dieu nous protége! dit Ulrich. Où avez-vous découvert cette merveilleuse fontaine, oncle Job?

— A l'auberge de Lauterbrunnen, répondit le vieillard. Ce matin le sommelier m'a acheté tout ce que j'avais trouvé d'échantillons vers le Rosenlawi : j'ai reçu dix-sept batz, grâce auxquels j'ai pu vous donner ce festin,... et il en reste encore, ajouta-t-il en frappant sur sa poche, qui fit entendre un tintement métallique.

Et comme le jeune sculpteur exprimait son admiration :

— Bah! ce n'est rien, enfant, reprit l'oncle Job en baissant la voix; si vous saviez ce que j'ai aperçu hier au haut d'une roche découverte par la fonte des neiges! un nid de vrai cristal! Je l'ai soupçonné tout de suite, à voir comment la paroi feuilletée se soulevait. Je l'ai frappée d'une pierre, elle a fait entendre le même bruit qu'une cloche sous son battant.

— Et vous avez pu mettre la main sur ce trésor?

— Pas encore. Crois-tu donc qu'on y arrive si facilement? Non, non, le nid est caché au flanc de la roche, juste sur le gouffre! Mais avec une corde l'homme peut arriver partout où va l'oiseau : demain j'y retourne.—A propos, Hans, en traversant la Wengern-Alpp, j'ai vu des pistes de chamois au-dessus d'Upigel; je pourrais t'indiquer l'endroit.

— Merci, j'en connais d'autres, répondit Hans.

— Ceux-ci sont en nombre, fit observer l'oncle Job, et tu sais que la Wengern-Alpp est un terrain facile pour la chasse.

— Je ne cherche point les terrains faciles, objecta sèchement le chasseur, et jetant à son cousin un regard ironique, il ajouta : — Mais autrefois je suppose que la chose eût pu tenter Ulrich.

— Tu supposes bien, Hans, car cela me tente encore aujourd'hui, répondit le sculpteur; vous me donnerez tous les renseignemens, oncle Job, et demain je me mets en quête.

— Toi! s'écria Hans, qui se redressa. Par ma vie! parles-tu sérieusement?

— Assez pour redemander à l'oncle mon équipement de chasseur que j'ai laissé chez lui.

— Est-ce vrai? s'écria le vieillard; tu renonceras à tes bois sculptés pour revenir à la montagne!

— Je veux essayer.

— Alors tu ne retourneras pas aujourd'hui à Mérengen?

— Aujourd'hui, si vous le permettez, je dormirai sous votre toit, oncle Job.

— Et demain?

— Demain, vous me rendrez ma carabine en m'indiquant les pistes que vous avez rencontrées sur la Wengern-Alpp.

Le vieillard quitta vivement la table.

— C'est dit! s'écria-t-il; Dieu soit béni! l'enfant nous revient. Avez-vous entendu ce qu'il veut faire, vieille Trina?

— Le vent emporte les paroles, répliqua froidement la grand'mère, il faudra voir les actions.

— Nous les verrons, nous les verrons! reprit le chercheur de cristal; sur mon âme! il faut qu'il reprenne goût à la vie libre. Ce soir, je prierai le Père céleste de l'encourager et de conduire sous son fusil le plus bel *empereur* des chamois!

— Oui, s'écria Ulrich en saisissant le bras du vieillard. Ah! demandez cela, oncle Job; pour un tel bonheur, je donnerais la meilleure part de ma vie!

En prononçant ces derniers mots, le jeune homme avait jeté à Fréneli un regard que le cousin Hans surprit au passage. Son front se plissa et ses lèvres se contractèrent; mais il garda le silence. Ulrich prit congé et disparut avec l'oncle Job. Alors, fixant sur la jeune fille un regard scrutateur qui la força à baisser les yeux en rougissant, Hans remua la tête comme un homme dont les doutes sont éclaircis, reprit sa carabine et quitta silencieusement la cabane.

II.

Le lendemain, bien longtemps avant que le jour parût, Ulrich et le vieux chercheur de cristaux étaient debout, se préparant tous deux à leurs expéditions.

L'oncle Job habitait un chalet encore plus petit et plus misérable que celui de la mère Trina. Son mobilier se bornait à un lit, à une petite table et à trois escabeaux; mais les quatre murs étaient garnis des collections qu'il avait recueillies dans la montagne. Ces pierres brillantes, ces herbes desséchées, ces papillons et ces insectes aux ailes multicolores qui tapissaient la cabane, lui donnaient je ne sais quel air d'étrangeté, auquel ajoutait le vieillard lui-même avec son costume antique, sa barbe grise à demi longue, et ses cheveux dont les boucles blanches tombaient jusque sur son cou. L'oncle Job jetait à ses richesses un dernier regard d'amour, tout en s'enroulant dans la corde à nœuds qui devait lui servir à atteindre le gisement découvert la veille, et en chargeant son sac de voyage des crampons de fer, des boulons et de la courte pince indispensables à sa périlleuse recherche. Pendant ce temps, Ulrich s'était également occupé de son équipement. Il examina avec soin sa carabine, vieille arme de chasseur de chamois, dont l'unique canon renfermait deux coups superposés qu'au moyen d'une double batterie on tirait successivement. Après s'être assuré que chacune de ces batteries avait son amorce, il les recouvrit d'une enveloppe de cuir, et alla rejoindre l'oncle Job, qui l'attendait sur le seuil.

Il avait fallu tout l'amour du jeune homme, — et la certitude que mère Trina n'accorderait la main de Fréneli qu'à celui qui remplirait la singulière condition imposée par elle, — pour le décider à rentrer dans une existence qu'il ne connaissait que trop bien. Nulle autre, en effet, ne peut exposer à autant de fatigues, de privations et de périls. Le chasseur de chamois part habituellement le soir pour se trouver, au point du jour, sur les cimes élevées. S'il n'aperçoit point de pistes, il monte plus haut, toujours plus haut, et ne s'arrête qu'après avoir découvert quelque trace qui puisse le conduire vers sa proie. Alors il s'avance avec précaution, tantôt à genoux, tantôt rampant sur les mains ou sur le ventre jusqu'à ce qu'il ait distingué les cornes des chamois; c'est alors seulement qu'il est à portée. Si celui d'entre eux qui surveille (car ils ont toujours des sentinelles) ne l'a pas vu, le chasseur cherche un point d'appui pour sa carabine et tire en visant à la tête ou au cœur, car lorsque la balle frappe ailleurs, elle peut percer l'animal de part en part sans l'arrêter, et le chamois va mourir dans quelque anfractuosité de la montagne où il sert de pâture au *Lammergeier*. Cependant, s'il est retardé dans sa fuite, le chasseur se précipite sur ses traces, tâche de l'atteindre et de lui couper le jarret. Il faut ensuite qu'il le charge sur ses épaules pour le porter à sa demeure à travers les torrens, les neiges et les abîmes. Surpris le plus souvent par la nuit dans ce périlleux voyage, il cherche une fente de rocher, tire de son sac un morceau de pain noir si dur que la dent ne peut y mordre et qu'il faut le broyer entre deux cailloux, boit un peu de neige fondue, met une pierre sous sa tête et s'endort, les pieds sur le gouffre, le front sous les avalanches. Le lendemain nouvelles épreuves, nouveaux dangers, et cela se prolonge souvent plusieurs jours sans qu'il trouve un toit ou aperçoive un être humain. Autrefois il pouvait espérer la rencontre de quelques chercheurs de cristal ou d'un de ses compagnons de chasse, mais les premiers ont à peu près disparu, et les seconds deviennent plus rares chaque jour. Ce qui était arrivé chez les Hauser semblait au reste symboliser la transformation opérée dans la population entière. Le vieux Job représentait une génération éteinte; Hans, celle qui allait finir; Ulrich, celle qui commençait.

Cependant le vieillard et son neveu s'étaient mis en marche. Le ciel ne s'éclairait point encore, et les cimes glacées se découpaient sur un horizon pâle. La Lütschine grondait au fond du val; un vent lourd faisait gémir les sapins chargés de neige, et par instans le bruit d'une cognée retentissait sur les pentes inférieures. Job se tourna vers son compagnon.

— Je n'aime pas cette matinée, dit-il d'un air pensif; la brume fait un panache au Faul-Horn; hier le couchant est resté longtemps

enflammé, et la lune s'est levée dans un cercle rouge. J'ai peur qu'il ne nous arrive quelque chose du côté du midi.

— Nous entrons à peine en mars, objecta Ulrich, et d'habitude le *fœhn* (1) est plus tardif.

— C'est ce que je me suis dit, répliqua le vieillard; mais pas moins les apparences sont mauvaises : quand tu seras là-haut, aie l'œil sur l'horizon.

En parlant ainsi, ils avaient commencé à gravir le versant. Tous deux marchaient de ce pas ferme et égal habituel aux montagnards; mais le jeune homme allait machinalement devant lui, rêveur et triste, tandis que le chercheur de cristal devenait à chaque instant plus actif et plus joyeux. A mesure qu'ils s'élevaient sur les rampes qui séparent l'Eiger de la Wengern-Alpp, il semblait reconnaître chaque rocher, chaque arbre, chaque touffe d'herbes. On eût dit un exilé qui venait d'atteindre les frontières de sa patrie; il allait fouillant d'un œil scrutateur, à la clarté naissante de l'aube, toutes les anfractuosités que la neige n'avait point envahies, découvrant ici une plante, là un insecte engourdi, plus loin un caillou qu'il nommait tout haut. Enfin, lorsqu'ils eurent atteint le premier étage de la montagne, le reflet de l'aurore qui étincelait sur les cimes les enveloppa d'une lueur empourprée, et leur montra tous les contre-forts de l'Eiger et des Schreck-Hœrner confusément éclairés, tandis que le vallon de Grindelwald demeurait encore plongé dans les ténèbres. L'oncle Job s'arrêta :

— C'est ici qu'on se sépare, cher enfant, dit-il; tu vas tourner à droite, moi à gauche. As-tu bien compris mes explications, et sauras-tu retrouver ton chemin?

— Je l'espère, dit le jeune homme, qui promena les yeux autour de lui pour reconnaître ces sommets qu'il n'avait point visités depuis plusieurs années.

— Suis d'abord la montée, reprit l'oncle Job, le long de ces bouquets de sapins et de bouleaux. Quand tu les auras laissés derrière toi, tu trouveras un ressaut qu'il te serait facile de reconnaître dans une autre saison aux gentianes bleues et aux touffes d'euphorbes à grappes rouges; mais maintenant tout est sous la neige. Mets la roche que tu auras à ta droite dans l'alignement de l'Eiger, et monte toujours jusqu'au couloir de cailloux; il est encore garni de lycopodes maigres qui mordent la pierre; tu arriveras alors au grand plateau, où il suffit de regarder autour de soi pour s'orienter. Allons maintenant, et chacun à la garde de Dieu; demandons-lui de nous conduire.

(1) Vent du midi ou plutôt espèce d'ouragan que ramènent en Suisse les premiers jours du printemps.

L'oncle Job s'était découvert, Ulrich en fit autant, et appuyé sur son bâton ferré, le vieillard commença tout haut une de ces prières improvisées dont les montagnards ont l'habitude, et qu'ils savent approprier aux besoins de chaque heure. En cet instant, le soleil, qui venait de se lever, inondait la montagne de vagues enflammées qui descendaient rapidement de cime en cime comme une lumineuse avalanche. On voyait les pics superposés, les versans et les ravines sortir successivement de l'obscurité, et prendre, pour ainsi dire, leur place dans ce panorama gigantesque. Au moment où le vieux chercheur de cristaux venait de clore sa prière par l'*amen* consacré, la clarté matinale arriva jusqu'à lui, envahit la pointe sur laquelle il s'était arrêté avec son compagnon, et l'enveloppa d'une sorte de nimbe éblouissant. Job se tourna vers l'orient avec un geste de remerciement et de salut.

— A la bonne heure, dit-il d'un air riant; voici qui nous montrera le gibier et le précipice; maintenant le reste dépend de notre prudence. Rappelle-toi ce qu'il faut au chasseur de chamois d'après le proverbe : « Un cœur plus ferme que l'acier et deux yeux à chaque doigt. »

— Je tâcherai de ne pas l'oublier, dit Ulrich.

— Alors va avec Dieu, mon fils.

— Vous de même, oncle Job.

Ils échangèrent un signe affectueux et se séparèrent. Le jeune homme, qui s'était remis en marche, vit le vieillard s'enfoncer dans un des plis profonds qui sillonnaient le flanc de la montagne : il ne tarda pas à l'y perdre de vue, mais presque aussitôt sa voix claire et vibrante s'éleva du fond de la ravine; il chantait en allemand le psaume répété par les martyrs de la réformation lorsqu'ils marchaient au bûcher : *Voici l'heureuse journée*...

Après avoir écouté un instant, Ulrich se mit à gravir la pente escarpée, et eut bientôt dépassé les derniers sapins. A mesure qu'il s'élevait, les pics semblaient grandir devant lui. Le soleil montait toujours plus haut sur l'horizon, et, comme un vainqueur qui conquiert, en courant, les forteresses les plus inaccessibles, il attachait successivement à chaque cime prise d'assaut son pavillon de flamme. Les brouillards qui flottaient sur les rampes inférieures se déchiraient peu à peu, et, emportés par le vent du matin comme les lambeaux d'un voile magnifique, entr'ouvraient de larges percées par lesquelles le jour glissait jusqu'au fond de la vallée. Insensiblement arraché malgré lui à sa rêverie, Ulrich commença à regarder ce qui l'entourait. Il y a dans l'air des montagnes, dans les mille défis jetés de toutes parts à notre curiosité, dans la fière rudesse de ce qui frappe nos yeux, je ne sais quoi d'excitant qui endurcit et fortifie. Le corps se sent plus actif, l'esprit plus hardi. Devant ces neiges qui défendent l'abord, ces précipices qui barrent le passage, on est pris d'une

sorte de fièvre agressive, comme devant l'ennemi; on entend sonner au dedans de soi toutes les fanfares de la vie, et mille voix intérieures crient à la fois : — Allons!

Saisi par cette espèce d'enivrement, le jeune sculpteur hâta le pas et s'engagea dans les sentiers hasardeux suspendus au premier contrefort. Les chalets d'été, dispersés aux étages inférieurs, étaient ensevelis sous un linceul de neige qu'ils bosselaient à peine çà et là; on n'apercevait que quelques sapins rabougris et quelques touffes de buis nain qui perçaient le terrain aride. Bientôt même ils disparurent, et on ne vit plus que la roche nue, tigrée par les traînées de givre. Ulrich atteignit enfin le couloir indiqué par l'oncle Job. C'était une profonde brèche taillée dans le roc, et où ne pénétrait jamais le soleil. Il allait s'y engager, quand une ombre se dressa tout à coup à l'entrée assombrie, et il reconnut son cousin Hans.

Le chasseur de chamois portait le même costume que la veille. Il avait le fusil suspendu à l'épaule par une courroie, et les deux mains appuyées à un bâton ferré. Son visage était encore plus sombre que d'habitude. Il gardait le défilé par lequel devait passer Ulrich. A sa vue, celui-ci s'était arrêté avec une exclamation de surprise.

— Toi ici, Hans! s'écria-t-il; Dieu nous aide! par où es-tu arrivé?

— N'y a-t-il donc qu'un sentier dans la Wengern-Alpp? demanda le chasseur froidement.

— Et que faisais-tu là?

— Je t'ai vu venir, je t'attendais.

— Tu avais quelque chose à me dire?

— Ne vas-tu pas à la recherche des chamois que l'oncle Job a aperçus hier?

— Sans doute.

— Tu ne les trouveras plus; je viens de visiter leurs pistes, elles sont tournées vers les glaciers.

— Eh bien! je les suivrai dans cette direction.

— Tu y es décidé?

— Pourquoi non?

— Alors nous chasserons ensemble, dit Hans, qui souleva son bâton comme s'il eût voulu se remettre en route. C'était la première fois qu'Ulrich recevait de son cousin une semblable proposition. Il jeta sur lui un regard étonné que Hans comprit.

— Crains-tu ma compagnie? demanda-t-il brusquement au jeune sculpteur.

— Pourquoi la craindrais-je? répliqua celui-ci.

— Qui sait? reprit Hans; peut-être as-tu peur qu'il ne faille me suivre trop haut et trop loin?

— Sur ma vie, je n'y ai point songé, répondit Ulrich avec un peu

de fierté; bien que tu sois meilleur chasseur que moi, je n'ai point tellement oublié mon métier d'autrefois, que je ne puisse aller où tu vas...

— Partons alors, interrompit Hans en entrant dans l'étroit passage qu'il se mit à gravir. Ulrich le suivit, et tous deux atteignirent peu après le plateau d'où les sentiers se séparent et s'éparpillent dans différentes directions. Le chasseur montra à son compagnon les pistes dont il lui avait parlé, et qui indiquaient en effet la fuite récente d'un troupeau de chamois qui avait pris sa route vers les grands pics. Laissant donc Upigel à leur droite, tous deux attaquèrent résolument les rampes qui séparent l'Eiger de la Wengern-Alpp. Ils ne tardèrent pas à rencontrer les neiges qui couvrent le premier versant, et ils les traversèrent en ligne droite, toujours guidés par les pistes; mais, au revers de la montagne, celles-ci se perdirent brusquement sur les champs de neige cristallisée qui se déroulèrent à leurs pieds. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, il n'apercevait que de hautes cimes entre lesquelles coulaient des nappes glacées qu'ourlaient à leur extrémité les moraines grisâtres. On eût dit l'embouchure de fleuves gigantesques épandus du ciel et subitement congelés dans leur chute.

Les chasseurs se trouvaient alors précisément à l'entrée de cette prodigieuse digue de glaciers qui semble barrer aux hommes le passage des Alpes sur une longueur de cent cinquante lieues. Ici, c'était la Mer-Glacée du bas Grindelwald et d'Aletsch, plus loin les autres lacs glacés de Viescher, de Finster-Aar, de Lauter et de Gauli. Hans étudia un instant du regard les différentes directions, puis, sans rien dire, inclina vers le sud. Son pas avait une rapidité fébrile et une assurance provoquante. Plus la route devenait difficile, plus il accélérait sa marche, franchissant les crevasses, gravissant les berges ou descendant les ravines glacées avec une sorte de colère dédaigneuse. Depuis qu'il était entré dans ces hautes solitudes, une véritable transformation s'était opérée dans tout son être : son œil s'était enflammé d'une ardeur hautaine, ses narines gonflées semblaient aspirer l'air plus âpre des sommets, ses lèvres s'agitaient par instans, comme s'il eût murmuré tout bas quelques défis mystérieux. A chaque obstacle dressé devant lui, il poussait un léger cri et le franchissait d'un élan. A voir cette fougue irritée, on l'eût pris pour un conquérant barbare foulant du pied une terre ennemie et constatant à chaque pas sa victoire. Cette espèce d'exaltation, loin de se dissiper, grandit avec les difficultés. On sentait que c'était là son champ de bataille, et que, comme le soldat qu'anime la poudre, il s'enivrait à l'atmosphère des hauteurs désertes.

Ulrich, qui l'avait d'abord suivi en silence, s'étonna enfin de cette

course effrénée, et se demanda ce que pouvait espérer le chasseur de chamois sur l'océan de glaces qui les environnait de toutes parts. Il l'interrogea une première fois; Hans se contenta de lui montrer l'horizon en répondant : — Plus loin ! — D'autres glaciers furent traversés, d'autres moraines surmontées, et à chaque nouvelle demande, le furieux chasseur répondait : — Plus loin ! toujours plus loin !

Cependant le ciel se troublait, des bruissemens sourds se faisaient entendre au loin, et les bouffées d'un vent chaud commençaient à traverser la plaine de glace. Ulrich en avertit son compagnon ; mais, tout entier à quelque sombre préoccupation, Hans semblait étranger à ce qui l'entourait. Le jeune sculpteur haletant promena ses regards de tous côtés sans pouvoir reconnaître l'endroit où ils se trouvaient. C'était une espèce de terrasse formée à mi-côte du glacier, et que cernaient des gouffres béans. Il s'arrêta en portant la main à son front mouillé de sueur. Hans se retourna : rien chez lui n'annonçait qu'il se fût même aperçu de cette longue marche à travers tant d'obstacles; son visage était aussi pâle, son pas aussi souple, sa respiration aussi libre. En les voyant là tous deux, on avait comme l'incarnation de deux époques et de deux générations. L'un semblait le représentant de la race de chasseurs sous les coups desquels avaient successivement disparu les énormes *aurochs*, les sangliers, les cerfs, les bouquetins et les chevreuils. C'était un de ces derniers sauvages des Alpes, habitués, comme les Peaux-Rouges de l'Amérique, à dormir sous le ciel, à suivre les pistes, à prolonger les embuscades, à lutter contre tous les dangers d'une nature ennemie et à tout vaincre par la force ou la patience, — hommes redoutables, vivant hors du cercle des lois qui retient, et dont les passions, exaltées par la solitude, éclatent avec l'impétuosité des tempêtes (1). L'autre au contraire semblait, ainsi que nous l'avons déjà dit, représenter le présent et la race nouvelle que la civilisation, comme autrefois la lyre d'Orphée, convie à des mœurs plus douces, et qui, amollie dans sa vigueur, mais relevée dans son âme, a substitué la sociabilité à la force, la justice à la vengeance.

Pendant qu'Ulrich cherchait pour s'asseoir un de ces rocs erratiques qu'enchâssent les glaciers dans leurs ondes solides, Hans lui jeta un regard ironique : — Eh bien ! hardi chasseur, es-tu déjà à bout? demanda-t-il.

— Pas encore, répondit Ulrich, bien que tu sembles n'avoir d'autre but que de savoir jusqu'où mes forces peuvent aller.

(1) Nous n'inventons rien sur cette vie exceptionnelle des chasseurs de chamois ni sur le caractère particulier qu'elle imprime à leurs sentimens et à leurs habitudes : c'est sur les lieux mêmes que nous avons recueilli tous les détails de ce récit.

— N'as-tu pas voulu affronter la montagne et te remettre à la poursuite des chamois?

— Je le veux toujours.

— C'est sans doute que tu n'es plus satisfait de sculpter l'if et l'érable à Mérengen.

— Moi! s'écria Ulrich avec une chaleur d'accent involontaire, ne crois pas cela, cousin; quand mon couteau taille le bois, il me semble que je respire plus à l'aise. Ce que tu sens sur les grands pics, moi je l'éprouve l'outil à la main; mon œil voit plus clair, mon sang court plus vite. Tout à l'heure encore, tiens, quand nous montions les dernières rampes et que tu me montrais les pistes, sais-tu ce que je regardais? Une touffe de cyclamen qui épanouissait ses feuilles au creux du rocher, et que j'aurais voulu imiter avec le poinçon et le couteau.

— Et pourquoi alors as-tu repris ta carabine? demanda brusquement le chasseur.

Ulrich parut embarrassé.

— Il le fallait, dit-il en se levant... pour un motif... que tu connaîtras plus tard... Partons maintenant...

— Non, reste, interrompit Hans, qui l'arrêta d'un geste impérieux; pour apprendre ce que tu ne veux pas me dire, je n'ai pas besoin d'attendre; je sais tout. Tu es redevenu chasseur, parce que c'est le seul moyen d'obtenir Fréneli, et que tu l'aimes.

— C'est vrai, répliqua Ulrich sans hésitation; est-ce pour me le demander que tu as attendu à la brèche de la Wengern-Alpp, et que tu m'as conduit jusqu'ici?

Hans appuya les deux mains au canon de sa carabine et le regarda fixement.

— Ainsi tu l'avoues, reprit-il les lèvres serrées, et cependant tu sais que moi aussi j'ai choisi Néli pour femme; dis, l'ignores-tu?

— Non, dit le jeune sculpteur, qui attendait cette déclaration; mais comme Néli est libre, nos volontés ne sont rien : elle seule choisira.

— Et tu sais bien que c'est déjà fait, n'est-ce pas? ajouta le chasseur, dont les yeux s'allumèrent; tu as profité de tes avantages pour tourner son cœur de ton côté; moi, je n'ai jamais su que souffrir en dedans et me taire, tandis que toi, tu savais lui parler. Je n'apportais au logis que le pain noir de chaque jour, tandis que tu venais avec des coupes sculptées... J'ai vu celle d'hier... Mais tu n'as pu croire que je te laisserais me voler mon bonheur sans me venger.

— Que veux-tu dire? interrompit Ulrich en tressaillant.

Hans lui saisit le bras. — Écoute, continua-t-il, j'ai voulu te parler dans un endroit où personne ne pouvait nous interrompre; comprends

bien ce que je vais te dire. Il faut que Néli soit à moi; il le faut, quoi qu'il arrive, entends-tu bien? Et si quelqu'un osait me la prendre, aussi vrai que je suis le fils de ma mère, je le tuerais, fût-il mon ami, fût-il mon frère! Voilà six ans que j'ai épousé Néli en intention, que j'emporte cette idée avec moi dans la montagne pour me tenir compagnie, que je cause avec elle et que j'en ai fait mon repos et mon plaisir! Crois-moi, ne viens pas déranger mes espérances, ou, par le Dieu du ciel! il arrivera un malheur.

— Ce que tu dis là ne vient pas de toi-même, cousin, répliqua Ulrich avec un peu d'émotion, c'est le démon qui te tente et qui parle à ta place. Laisse Dieu se charger de tout; qui sait si avant peu il ne fera pas ce que tu demandes? Tu connais la condition pour obtenir Fréneli; en essayant de la remplir chacun de notre côté, l'un de nous ne peut-il avoir le sort réservé jusqu'ici à tous les Hauser et laisser la place libre à l'autre?

Hans fixa sur Ulrich des yeux étincelans. —Et cet autre..., tu espères que ce sera toi! dit-il.

Ulrich secoua la tête. — Tu sais bien que toutes les chances me sont contraires, répliqua-t-il avec un peu d'amertume, et j'aurais seul droit de me plaindre, si je ne comptais sur celui qui est au-dessus de nos têtes.

— Mais quand décidera-t-il entre nous? s'écria Hans avec emportement.

— Tout à l'heure peut-être, interrompit le sculpteur, qui depuis quelques instans semblait distrait par les rumeurs grandissantes et par l'obscurité qui commençait à envelopper la montagne; jusqu'à ce moment, la colère t'a rendu aveugle et sourd, mais écoute et regarde devant toi.

La main du jeune homme montrait le côté du midi; le chasseur y jeta les yeux et tressaillit. On voyait descendre rapidement, le long des pointes les plus élevées, de grands nuages fauves que semblait pousser un vent furieux; l'air vif des glaciers s'était attiédi, et des grondemens entrecoupés roulaient au fond des gorges neigeuses. Après avoir étudié rapidement ces symptômes, un éclair de joie farouche passa sur les traits du chasseur de chamois.

— Sur mon salut! tu as parlé comme un prophète, dit-il en se tournant vers son cousin, et voici que ta prédiction est près de s'accomplir.

— Je crois en effet qu'un orage se prépare, fit observer Ulrich.

— C'est le *fœhn* qui arrive, répliqua Hans, les yeux toujours fixés sur l'horizon; sens-tu cette brise chaude? vois-tu ces nuées tourbillonner là-bas?

Ulrich se rappela aussitôt les craintes exprimées par l'oncle Job

au moment de leur départ. Comme tous les montagnards, il connaissait cette trombe brûlante qui, des déserts de l'Afrique, vient s'abattre sur les Alpes, brisant et fondant tout sur son passage. Parmi tant de redoutables phénomènes contre lesquels l'industrie et le courage des hommes restent sans puissance, aucun ne peut être comparé à celui dont le nom venait d'être prononcé. Même au fond des vallées, on faisait rentrer tout le bétail à la seule annonce du *fœhn;* les feux étaient éteints, et nul n'osait dépasser le seuil du logis. Le jeune sculpteur demanda à son compagnon s'il était bien certain que ce fût le *fœhn.*

— Certain, répliqua le chasseur, qui avait levé la main pour sentir le vent; dans quelques instans, il sera ici; tu as voulu que Dieu prononce, Dieu t'a entendu; voilà qui va décider entre nous. Celui qui pourra descendre à l'Enge aura Néli. Adieu, veille à ta vie; je vais tâcher de sauver la mienne.

Et sans attendre la réponse, Hans courut à l'endroit le moins large de la crevasse, appuya son bâton ferré sur le bord, s'élança d'un bond et retomba de l'autre côté. Ulrich voulut en vain le rappeler; le chasseur courut en avant sans rien écouter, et disparut bientôt dans le nuage épais qui rampait le long des versans. N'ayant aucun moyen de franchir à sa suite la fissure qui le cernait, Ulrich dut rebrousser chemin. Déjà poursuivi par les souffles avant-coureurs du *fœhn,* il reprit sa route par le glacier. Au lieu de gagner, comme Hans, les hauteurs où l'action du vent du midi se faisait moins sentir, il descendit vers la Wengern-Alpp aussi vite qu'il lui fut possible; mais les neiges amollies commençaient à se fendre çà et là; le glacier faisait entendre des crépitations multipliées; de tièdes rafales passaient par instans et allaient se perdre avec des sifflemens lugubres dans les aiguilles de glace. Quelques oiseaux de proie, surpris dans le ciel, regagnaient leur retraite à tire-d'aile, en poussant de loin en loin un cri lugubre, et on entendait au-dessous, dans les étages inférieurs, la trompe des Alpes, dont les notes, plaintivement prolongées, bondissaient d'abîme en abîme, réveillant mille échos, sentinelles invisibles de la montagne qui semblaient se renvoyer le cri d'alarme.

Ulrich examina l'horizon avec inquiétude. Les nuages s'avançaient toujours plus rapidement. Déjà les cimes voisines avaient disparu, et il se trouvait enveloppé d'un rempart brumeux qui se rétrécissait de toutes parts, poussé par le *fœhn.* Enfin celui-ci arriva dans toute sa violence. Le jeune homme, emporté par son souffle, continua à descendre obliquement le glacier, uniquement occupé d'éviter les crevasses dans lesquelles il aurait pu s'engloutir; il atteignit ainsi un coude où le vent, brisé par un renflement de la montagne, lui permit de s'arrêter. Il se laissa tomber sur le sol tellement étourdi

et hors d'haleine, qu'il y resta assez longtemps sans mouvement. Quand il put enfin regarder autour de lui, tout avait encore une fois changé d'aspect. Balayés par la violence du *fœhn*, les nuages flottaient au loin, et la montagne, complétement dégagée, laissait apercevoir jusqu'à ses moindres cimes; mais le souffle africain continuait à tourbillonner autour des pics, à glisser sur les pentes, à s'engouffrer dans les cols, et tout semblait s'amollir à son contact embrasé. On voyait, sous les neiges fendues et affaissées, sourdre des ruisseaux qui commençaient à descendre dans les ravines en cascades blanchissantes.

Le jeune chasseur se releva, et, contre l'impétuosité de la rafale, s'abritant des hauts sillons qui entrecoupaient le glacier, il continua sa route, toujours avec plus d'efforts. N'ayant jusqu'alors été exposé au *fœhn* que dans les vallées, où il arrivait déjà refroidi par son passage à travers les montagnes, il n'avait jamais soupçonné ce qu'il pouvait être sur ces hauteurs glacées, qui semblaient se dissoudre subitement sous son haleine. A mesure qu'il avançait avec peine, la fonte des glaces s'accélérait de toutes parts; les ruisseaux, grossis en torrens, roulaient sur les flancs de la montagne, s'élargissaient toujours et mariaient leurs ondes effrénées. Les rocs, arrachés de leurs enchâssemens de givre, roulaient d'abord sur la pente glissante, puis, ressautant au premier obstacle, s'élançaient en bonds gigantesques, franchissaient les moraines et allaient s'engloutir dans les gouffres, dont on les entendait longtemps heurter les parois sonores. Les couches de neige accumulées sur les rampes, brusquement déracinées, se précipitaient avec un bruit de tonnerre, et, ramassant dans leur course tout ce qui se trouvait devant elles, allaient remplir les combes, d'où elles rejaillissaient en poussière. D'instant en instant, ces Alpes bâties par l'hiver semblaient tomber en ruines, et leur immense éboulement fermait l'une après l'autre toutes les routes. Ulrich cherchait en vain une issue. Ici c'était une cascade qui noyait la corniche par laquelle il eût voulu fuir, là une avalanche qui avait enseveli le passage; à droite un rocher jeté comme une arche sur le vide, et qui venait de fléchir; à gauche une fissure brusquement entr'ouverte; partout les grincemens de la glace brisée, les sifflemens furieux du vent, les coups de foudre des avalanches, les rugissemens des eaux débordées, et, par-dessus ce chaos, la nuit qui descendait rapidement pour enlever jusqu'au dernier espoir!

Cependant le jeune montagnard continuait à lutter contre les dangers toujours renaissans. Au milieu de la confusion de ses pensées, mille fois interrompues, le souvenir de Fréneli semblait surnager, et lui donnait une volonté de vivre qui soutenait ses forces. Malheureusement le lieu lui était inconnu. Étourdi par le bruit, aveuglé

par la blancheur de ce qui l'entourait, troublé par les détours auxquels les obstacles l'avaient forcé, il ne pouvait plus retrouver sa direction. A tout prix, il fallait pourtant s'en assurer avant que la nuit vînt lui en ôter les moyens. Il s'arrêta de nouveau et s'efforça de se rendre compte de la position des cimes qu'il apercevait éclairées par les dernières lueurs du jour. Il avait déjà réussi à reconnaître les plus élevées, puis, de proche en proche, celles qui se trouvaient plus près de lui, lorsqu'une rumeur redoutable retentit tout à coup dans les profondeurs du glacier et sortit agrandie par toutes les fissures. Au même instant, Ulrich chancela : le glacier venait de trembler sous ses pieds. Bientôt une seconde secousse faillit lui faire perdre l'équilibre, puis d'autres succédèrent, plus rapprochées, plus égales, et se confondirent enfin dans un mouvement uniforme, mais sensible. On ne pouvait plus s'y tromper, le glacier était en marche et descendait vers la vallée.

Comprenant que le moindre retard était une question de vie ou de mort, le jeune homme rebroussa chemin en courant vers le piton le plus rapproché. Toutefois, sans être long, le trajet offrait d'inextricables difficultés. Outre les torrens qui se précipitaient des hauteurs, les ponts de neige durcie jetés çà et là sur les fissures s'abîmaient l'un après l'autre et laissaient béans mille gouffres au fond desquels clapotaient les eaux. Quant au mouvement du glacier, c'était celui d'un fleuve aux flots alourdis, dont le courant, plus fort vers le milieu, remontait en remous sur les flancs. Arrêté de loin en loin par une aspérité de son lit, il semblait bouillonner, ou, brusquement interrompu par une inégalité de niveau, il formait une cascade de glace qui se précipitait plus rapidement (1). Ulrich, trébuchant à chaque pas sur ce sol agité, réussit pourtant à sortir du courant principal. Il était près d'atteindre les limites de ce fleuve solide; il avait déjà franchi plusieurs ponts de neige sans les soupçonner et venait de reconnaître à sa moraine un des contreforts du glacier; ranimé par cette vue, il rassembla tout son courage dans un dernier effort et s'élança. Tout à coup le sol fléchit; il n'eut que le temps d'étendre les bras à droite et à gauche pour se retenir et resta ainsi enfoncé jusqu'à la ceinture dans l'arche de neige à demi écroulée. Il y eut un moment d'attente suprême. Il sentait ses pieds dans le vide, refroidis par le vent de l'abîme. Immobile et retenant jusqu'à son haleine, il resta quelques secondes dans la même attitude, s'efforçant de deviner la largeur de l'ouverture, puis il étendit lentement la main vers son

(1) Pour les dangers que l'on peut courir sur ces glaciers en mouvement, on peut voir le livre de M. Desor, *Excursions dans les Glaciers*, et, pour leur marche, l'ouvrage déjà cité de M. de Tschudi, *la Vie animale dans les Alpes*, ainsi que les observations de M. Dolfus.

fusil qui lui avait échappé, dans l'espoir qu'en l'appuyant aux deux côtés, il pourrait s'en faire un soutien; mais à ce mouvement la neige amollie céda, un léger craquement courut le long de la fissure, et le pont s'affaissant en avalanche disparut avec lui dans le gouffre.

III.

Le lendemain, quand le jour reparut, le *fœhn* avait cessé de souffler; mais on pouvait reconnaître son passage aux anfractuosités comblées, aux cimes dépouillées de neige et aux torrens grossis qui achevaient de se décharger dans la vallée. Le ciel avait repris cette teinte d'hiver d'un bleu pâle, sans un seul nuage, qui le faisait ressembler à un voile immense suspendu au-dessus des Alpes. Cependant la température était sensiblement adoucie; il y avait dans l'air je ne sais quelles annonces printanières qui se faisaient sentir jusque sur ces âpres hauteurs. Les glaciers avaient repris leur immobilité muette, et le silence commençait à se faire de nouveau dans ces sauvages solitudes.

Réfugié sur un des plus hauts pitons, l'oncle Job avait laissé passer le *fœhn* en sûreté; mais les neiges, qui continuaient à se détacher sur toutes les pentes, l'obligeaient à ajourner l'exploitation de son gisement de cristal. Dès que le jour eut reparu, le vieillard se dirigea donc tranquillement vers les étages inférieurs, où il espérait que le dégel lui permettrait de récolter quelques plantes. Il eut bientôt atteint le sommet de la moraine près de laquelle l'ébranlement du glacier avait surpris Ulrich. Aucun des accidens de cette mer glacée ne s'accordant avec ses anciens points d'orientation, l'oncle Job sentit sa curiosité renaître; il descendit pour voir de plus près cette étrange révolution. Côtoyant d'abord prudemment la moraine, il se hasarda enfin avec précaution sur la surface glacée, s'arrêtant de loin en loin pour s'assurer s'il ne la sentait pas glisser sous lui; mais, retenu par quelque obstacle intérieur, le glacier n'avait plus de marche sensible; on rencontrait seulement à chaque pas des témoignages de son mouvement de la veille dans les crevasses ici refermées, là élargies, et dans les ponts de neige éboulés de toutes parts. En arrivant à l'un de ces ponts, qui n'avait laissé qu'un léger arceau miraculeusement soutenu sur l'abîme, l'oncle Job aperçut, à demi enfoui sous la neige, un objet dont il ne se rendit point compte au premier coup d'œil; mais à peine l'eut-il dégagé, qu'il laissa échapper un cri : il avait reconnu la carabine d'Ulrich! Il se retourna, saisi d'effroi, vers la fissure béante; à ses parois neigeuses, on pouvait distinguer encore la trace des pas du jeune chasseur et l'endroit où il avait disparu. Le vieillard voulut voir au fond; mais l'abîme, après s'être enfoncé

entre deux murailles d'un vert azuré, se détournait brusquement et ne laissait plus apercevoir qu'une profondeur ténébreuse. L'oncle Job s'agenouilla pourtant au bord, avança sa tête abaissée jusqu'à l'ouverture de la crevasse, et poussa un cri d'appel. La voix se prolongea sourdement le long du gouffre mystérieux. Il prêta l'oreille; rien ne répondit. Se penchant davantage, il poussa un second cri plus prolongé, puis un troisième. Cette fois il lui sembla entendre un son, mais tellement incertain, qu'il se demanda si c'était l'infiltration des eaux souterraines ou le rebondissement de sa propre voix. Cependant à ces appels renouvelés la réponse arriva moins confuse. Sans distinguer les paroles prononcées, le chercheur de cristaux reconnaissait une voix humaine. Il se releva vivement, déroula à la hâte la corde qu'il portait en bandoulière, et, après l'avoir fixée à un boulon de fer enfoncé dans la glace, il la laissa glisser au fond de la fissure, à l'endroit même où il avait entendu la voix. La corde y disparut tout entière et resta quelques instans flottante. Courbé sur le gouffre, l'oncle Job renouvela ses cris d'avertissement; enfin il lui sembla que la corde s'agitait. Elle se tendit lentement et commença à froisser les bords de la fissure. Le vieillard, un genou appuyé à son extrémité supérieure et retenant de la main droite le boulon de fer, regardait dans la profondeur obscure. Tout à coup l'oscillation de la corde cessa; celui qui montait s'était arrêté. — Courage! cria l'oncle Job; ne lâche pas! Encore un effort de poignet! — La corde continua à rester immobile. Il se pencha sur le vide avec angoisse. — Allons! reprit-il d'une voix plus forte; c'est moi, Ulrich; c'est l'oncle Job. Dieu m'a conduit à ton secours; il veut te sauver. Aide-toi, mon fils, si tu es un homme... si tu veux revoir mère Trina et Fréneli!

A ce dernier nom, la corde frissonna; il y eut un moment d'incertitude, puis elle se remit en mouvement : l'ascension avait été reprise. Le vieillard continuait ses encouragemens l'œil fixé vers le fond de la fissure; enfin il vit surgir de ses ténèbres une tête nue et raidie. A chaque mèche de cheveux pendait un glaçon, et le visage, éclairé par les reflets verdâtres du glacier, semblait comme pétrifié. A voir la lenteur automatique des mouvemens, on eût dit un cadavre galvanisé par quelque magique évocation, et qui sortait des entrailles de la terre sans pensée et sans voix. Au moment où cette tête se dressa au-dessus de l'abîme, l'oncle Job attira la corde à lui avec un effort désespéré, et Ulrich se trouva étendu sur le bord de la fissure.

Le vieux montagnard laissa échapper une exclamation de joie, et, cherchant la gourde dont il ne se séparait jamais, il desserra avec peine les dents du jeune homme, à qui il fit avaler quelques gorgées d'eau-de-vie; il prit ensuite de la neige et lui en frotta les pieds, les mains et le visage, jusqu'à ce qu'il eût réussi à y ramener le mou-

vement; alors enfin les lèvres bleues d'Ulrich purent s'entr'ouvrir.

— Que le ciel vous récompense, oncle Job! balbutia-t-il. Sans votre secours... j'étais perdu.

— Dis sans le secours de Dieu! reprit le vieillard; lui seul est maître, et nous ne sommes tous que les serviteurs de sa volonté.

— Eh bien! merci à Dieu, et à vous... toutes ses bénédictions! murmura Ulrich, qui cédait à la langueur somnolente de la fatigue et du froid.

— A la bonne heure! interrompit Job; mais ranime-toi, et debout!

— Pas encore... plus tard... bégaya le jeune homme, dont les yeux se fermaient.

— Plus tard il ne sera plus temps! s'écria le chercheur de cristal en le secouant. Lève-toi, Ulrich, il le faut; les forces te reviendront en marchant, et au premier chalet nous nous reposerons. Si tu demeures ici, tu es mort. Debout, encore une fois! Il y va de la vie.

Il avait obligé son neveu à se remettre sur ses pieds, et l'entraîna malgré lui à travers le glacier, chancelant, la tête flottante et les paupières demi-closes. Il s'efforçait de le ranimer par des encouragemens et par des questions. Ulrich, dont le sang se remit peu à peu en mouvement, put enfin lui raconter à mots entrecoupés sa fuite de la veille devant le *fœhn*, sa chute dans la fissure, amortie par l'avalanche qui l'avait entraîné, et sa longue agonie au fond du gouffre; il ne garda le silence que sur la rencontre de Hans.

Job parut surpris qu'avec sa médiocre expérience il se fût ainsi hasardé seul dans les *hauts*. — Je te croyais plus sage, dit-il en secouant la tête; mais il en est de l'air des montagnes comme du vin : la plupart ne peuvent en boire modérément et sans perdre la raison. J'aurais dû me rappeler que tu avais du sang des Hauser dans les veines, et que depuis cent années tous ont eu leur témérité pour drap mortuaire. Dieu me pardonne! j'espérais que la fièvre des chasseurs n'aurait gagné que le cousin, car Hans aussi était au-dessus des alpages.

— L'avez-vous aperçu? demanda Ulrich.

— Non pas lui, mais la marque de ses pas, répondit l'oncle Job; ce matin, je l'ai reconnue sur la neige à la suite d'une piste de chamois.

— Ah! c'est le troupeau qu'il cherchait, s'écria Ulrich, celui qu'il a vu avant-hier et que conduit un *empereur!*

— C'est possible; la piste allait dans la direction du nord.

— Au pied de l'Eiger?

— Non, là, plus près de nous, à droite.

La main de l'oncle Job indiquait un des arcs-boutans du glacier qu'ils longeaient depuis quelques instans, et au flanc duquel courait une espèce de corniche ébréchée çà et là. Au-dessous, la pente,

d'abord brusquement coupée, aboutissait à une longue bande abritée, où la neige fondue avait laissé à découvert un gazon très fin et de cette teinte bleuâtre particulière aux pâturages alpestres. Il enveloppait le pied du mont stérile, comme un ruban de velours qui, partant du glacier, allait se renouer plus bas à la lisière des forêts de sapins et de bouleaux. Le jeune sculpteur s'était arrêté; ses yeux se promenaient sur le coin de verdure enchâssé dans les frimas de ces hautes cimes, quand il força tout à coup son compagnon à se rejeter avec lui derrière une des roches erratiques dont ils étaient entourés.

— Qu'y a-t-il? demanda l'oncle Job en baissant instinctivement la voix.

— Voyez, voyez, murmura Ulrich, là-bas, au détour du pâturage!

Le vieux montagnard posa sa main en visière au-dessus de ses yeux, et aperçut, dans la direction indiquée, un troupeau de neuf chamois, qui tournaient la montagne, leur *empereur* en tête. A la rapidité effarée de leur course, on devinait facilement qu'ils devaient être poursuivis. Ulrich et lui cherchèrent d'abord inutilement le chasseur au pied de la montagne; bientôt cependant tous deux l'aperçurent sur la corniche qui la couronnait, et ils reconnurent le cousin Hans.

Tandis que les chamois suivaient le pâturage, Hans les côtoyait, pour ainsi dire, de cette hauteur en s'efforçant de les devancer. L'oncle Job et Ulrich le virent avec épouvante courir le long de l'étroite saillie, tantôt franchissant d'un bond les plus larges brèches, tantôt suspendu à une aspérité du roc, tantôt rampant contre la paroi glissante. Il y avait dans son audace je ne sais quel mépris de l'impossible qui donnait le vertige. Emporté par une sorte de délire, il allait devant lui, comme s'il eût été maître souverain de l'espace, n'entendant rien, ne voyant rien, et l'œil uniquement fixé sur sa proie. Il réussit enfin à avoir un peu d'avance sur le troupeau de chamois, et, afin de saisir plus sûrement au passage l'*empereur* qui le conduisait, il s'élança sur une dernière pointe de rocher séparée de la corniche. Job saisit la main d'Ulrich en retenant un cri et sans oser faire un mouvement. Hans s'était accroupi sur le socle étroit qui le soutenait et avait mis en joue. En ce moment, les chamois passèrent à ses pieds; le coup partit et l'*empereur* tomba. Le chasseur poussa un cri de victoire qui, malgré la distance, fut entendu du chercheur de cristal et de son compagnon; mais, comme il se redressait, la carabine encore fumante à la main, l'espèce de console sur laquelle son pied s'appuyait fléchit brusquement; il étendit les bras pour se retenir. C'était trop tard... Ses mains glissèrent sur ce mur de rochers limé par l'hiver, et, bondissant de pointe en pointe, il roula broyé jusqu'au pâturage, à vingt pas du chamois qu'il venait de frapper.

Quelques heures après, on apportait au chalet de l'Enge le corps défiguré de Hans. Mère Trina, déjà avertie par l'oncle Job, reçut le funèbre cortége à la porte de la cabane. Elle regarda le mort pendant quelque temps, les traits crispés par une douleur farouche. — Encore un! murmura-t-elle enfin d'un accent bref;... mais cela devait être,... il avait vu, comme le père de Néli, le *chamois d'égarement;*... c'était une annonce! L'esprit des montagnes est le plus fort : à cette heure, le dernier des Hauser va dormir sous terre!

Et, sans ajouter une parole, elle s'assit sur une pierre, le front dans ses deux mains. Fréneli et Ulrich voulurent s'approcher, mais elle leur fit signe de la laisser seule. Ce ne fut qu'au moment des apprêts funèbres qu'elle se leva lentement, rentra dans la maison et s'occupa elle-même de l'ensevelissement de Hans. Elle veilla également près du lit mortuaire jusqu'au jour des funérailles. Les habitans de la vallée et des versans, avertis du malheur arrivé dans la montagne, étaient accourus en foule pour rendre les derniers devoirs aux restes du chasseur. Celui-ci fut étendu sur un brancard de ramées, la tête appuyée sur l'*empereur* des chamois qui lui avait coûté la vie. Derrière marchaient la grand'mère, le visage hagard, Ulrich ému, et Fréneli, qui ne pouvait retenir ses larmes.

Au moment où le cortége tourna le sentier qui conduisait au chalet, le soleil apparut au-dessus des hautes cimes, où il ne s'était pas montré depuis plus de quatre mois et jeta au creux de l'Enge un de ses rayons d'or. La foule entière fit un mouvement; toutes les mains montraient la joyeuse lueur; mère Trina elle-même tressaillit, mais elle regarda involontairement le mort, et ses yeux arides s'humectèrent.

La perte de Hans fut un coup dont elle ne se releva plus. On la vit se courber et s'affaiblir d'heure en heure, jusqu'au jour suprême, qui se fit à peine attendre quelques mois. Elle s'éteignit, les yeux fixés sur la sombre armoire de noyer qu'elle avait fait ouvrir à l'approche de son agonie, et où la dépouille du dernier chamois tué par Hans avait été jointe aux autres.

Désormais seule et maîtresse de son sort, Fréneli devint la femme d'Ulrich et se laissa emmener à Mérengen, où l'oncle Job ne tarda pas à les rejoindre. Quiconque parcourt les vallées de l'Hasli, les hauteurs du Brunig et de la Grande-Scheideck, ou les abords du Grimsel, est à peu près certain de rencontrer encore l'infatigable chercheur de cristaux, errant dans les sentiers les plus perdus, et livrant aux brises des montagnes ses vieux airs de psaumes, qu'accompagnent comme un orgue prodigieux le roulement des cascades et la rumeur des avalanches.

ÉMILE SOUVESTRE.

LES SOLDATS

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Endurcis à la marche et légers de bagages,
Au retour d'un congé passé dans leurs villages,
Un jour, trois fantassins du même régiment
Par un triste pays cheminaient bravement.
Rappelés au drapeau de la France héroïque,
Ils devaient, avant peu, s'embarquer pour l'Afrique.
Une étroite amitié, qui datait du berceau,
Les unit de tout temps. L'un, nommé Jean Rousseau,
Était un compagnon à mine haute et fière,
Un beau jeune homme, ardent à toute œuvre guerrière,
Cœur de flamme en un corps de granit ou d'airain.
L'autre était ce qu'on nomme un joyeux pèlerin,
Un de ces héritiers de la gaîté gauloise
Qu'on reconnaît partout à leur face narquoise,
Qui, du plus dur métier sachant se faire un jeu,
Sous les pesans fardeaux, sous les soleils de feu,
Marchent allègrement, qui sèment à la ronde
L'épigramme et l'oubli des misères du monde,
Qui passent dans la mort comme l'oiseau dans l'air,
En chantant leur chanson; il avait nom Muller.
Enfin Pierre Cléry, — c'est le nom du troisième, —
Jouvenceau frêle et blond, semblait la candeur même.
Aux propos de Muller, à ses plus joyeux traits,
Il répondait souvent par des regards distraits.

Silencieux parfois durant une heure entière,
On eût dit qu'il laissait le bonheur en arrière.
Ses vaillans compagnons ne l'en aimaient pas moins :
Enfant digne, à leurs yeux, de tendresse et de soins,
Car, mis sur le terrain que le canon laboure,
S'il n'avait leur vigueur, il avait leur bravoure.

Tous trois, accoutumés à de plus lourds fardeaux,
Marchaient depuis dix jours le havre-sac au dos.
De sommets en vallons, de plaines en ravines,
Ils étaient parvenus dans de sombres collines
Où ne s'offrait à l'œil aucun indice humain.
Là, croyant retrancher aux longueurs du chemin,
Le trio s'engagea dans une fausse voie.
Pour vouloir abréger sa route, on se fourvoie.
Comment s'orienter? On entrait en hiver;
C'était le soir; le ciel était bas et couvert;
D'un côté du sentier, comme de grands décombres,
Des rocs s'amoncelaient; de l'autre, des bois sombres,
Chênes et pins, montraient un fouillis ténébreux;
Les estomacs à jeun dès longtemps sonnaient creux;
Pour achever la fête, un aigre vent de glace,
Une bise d'acier leur soufflait droit en face,
Et la neige sur eux commençait à pleuvoir.

— Où diable, dit Rousseau, coucherons-nous ce soir?
Je crains bien qu'à dîner nous manquions d'abondance.

— Bah! répondit Muller, grande est la Providence,
Comme dit Salomon, le philosophe grec.
Pour moi, j'espère mieux, ce soir, que le pain sec
Dont il reste un morceau, je crois, dans ma sacoche.
M'accordez-vous bon flair? Eh bien! je sens l'approche
De quelque enchantement, d'un palais radieux
Où nous serons reçus comme des demi-dieux.
Cléry, n'as-tu jamais dîné chez une fée?

Comme il trompait ainsi la faim mal étouffée,
Les sons inattendus d'une charmante voix
S'élevèrent soudain des lisières du bois :
Fraîche et vive chanson, qui ravissait l'oreille!
Dans ce morne désert véritable merveille!
Attentifs, suspendus aux accords enchantés,
Dans un songe tous trois se crurent transportés.

— Avouez, dit Muller, que j'étais bon prophète.
Avançons; c'est ici que commence la fête!

II.

Et, pénétrant alors dans les sombres taillis,
Ils virent, près d'un tas de rameaux recueillis,
Svelte et blonde, une fille au vêtement agreste,
Une rare beauté, d'origine modeste,
Qui nouait son fagot, et, par ce rude temps,
Fredonnait sa chanson de fauvette au printemps.

— Serait-ce quelque reine habillée en bergère?
Fit Rousseau. N'allons point agir à la légère!

Et les trois compagnons d'avancer pas à pas.
Elle les aperçut, et ne s'en émut pas.

Muller, prenant alors une pose ingénue:
— Puis-je vous demander, jeune et belle inconnue,
Dit-il, si nous touchons à Saint-Denis-des-Bois,
Où nous comptions, ce soir, nous remiser tous trois?

— Plaisantez-vous? répond la jeune voix sonore.
Pour l'atteindre, il vous faut toute la nuit encore.

— En ce cas, dit Muller, souffrez qu'en ce beau lieu
Nous campions cette nuit, à la grâce de Dieu!

— Oh! vous accepterez un abri moins sauvage,
Reprend la jeune fille au souriant visage.
On ne vous offre, hélas! ni fortuné séjour,
Ni repas copieux; mais si le pain du jour,
Si la place au foyer dans une maison close,
Si le lit un peu dur où pourtant on repose,
Vous semblent, cette nuit, un lot plus gracieux
Qu'un bivac dans les bois, à tous les vents des cieux,
Vous n'avez qu'à me suivre!...

Et, posant sur sa tête
Son fagot de bois mort glané dans la tempête,
Elle prend les devans, et les trois compagnons,
Sans se faire prier, suivent ses pieds mignons.

A travers les replis du touffu labyrinthe,
Légère, elle passait, elle y plongeait sans crainte;
Comme un daim familier aux plus secrets détours,
Rasant le sol à peine, elle avançait toujours,
Et le trio d'aller. Séduit par tant de grâce,
Jusques au bout du monde il eût suivi sa trace.

III.

Vers les confins du bois, une étroite maison
S'élevait, regardant un moins triste horizon.

Un jardin précédait la modeste demeure,
Pauvre jardin frileux, blanc de neige à cette heure.
La course vint finir au seuil de ce logis.
Ouvrant la vieille porte avec ses doigts rougis :
— Mon père! s'écria la blonde créature,
Venez; que je vous conte une heureuse aventure!
Je vous amène ici des gens inattendus,
Trois soldats voyageurs, qui, dans le bois perdus,
Auraient passé la nuit sans retrouver la route,
Et dont le moins robuste eût bien souffert sans doute,
Si je n'avais pour eux compté sur votre accueil.

A ces mots, les soldats, ayant franchi le seuil,
Aperçurent un homme aux traits de patriarche,
Qu'une jambe de bois soutenait dans sa marche.
Il sortait d'un tiroir sa vieille croix d'argent
Qu'il suspendait en hâte à son frac indigent.
Redressant tout à coup sa tête blanche et nue,
Il prenait un aspect de sévère tenue.
Puis, leur tendant les mains, il s'avança vers eux :
— Trois soldats! s'écria le vieillard généreux,
Ce sont autant d'amis que la chance m'envoie.
Chez un *vieux de la vieille* ils apportent la joie.
Allons, ma Jacqueline, alerte, chère enfant!
Il s'agit de leur faire un accueil triomphant.
Mets au foyer ton bois, fais-le flamber, ma biche!
Aujourd'hui, justement, la huche est assez riche :
Du pain tout frais, des œufs, un quartier de jambon,
Du bœuf, des noix, un vin qui peut passer pour bon!
De quoi faire un festin d'empereur, de satrape!
Amis, en attendant que l'on mette la nappe,
Vous me direz vos noms...

— Moi, reprit le vieillard,
Je fus le brigadier Hilarion Maillard :
Vous voyez un débris de l'immortelle armée.
Parmi les cuirassiers, j'eus quelque renommée!
Nous en recauserons. Au foyer placez-vous.
A votre aise, messieurs. N'est-ce pas qu'il est doux,
Quand il pleut au dehors, et qu'il vente et qu'il neige,
D'être sous un bon toit qui, la nuit, vous protége,
D'avoir pour se chauffer un joli feu qui luit,
Et de sentir l'odeur du dîner qui se cuit?
Qu'en dites-vous, Muller? Vous m'avez, camarade,
L'air de vous trouver mieux ici qu'en embuscade!

Jamais sultan d'Asie, en son bain tiède et clair,
Ne parut, en effet, plus heureux que Muller.

Émerveillé, béant, telle était son extase
Qu'il ne proférait pas seulement une phrase.
Ses frères en fortune, assis à ses côtés,
Promenaient autour d'eux des yeux non moins flattés.

La salle où les reçut leur hôte militaire
Sans doute apparaissait moins riante qu'austère :
Des murs blanchis de chaux, deux fauteuils de cuir noir,
Une table, un bahut de chêne, un court miroir,
Un rouet dans le coin, — accrochés aux murailles,
Quatre pauvres dessins des plus grandes batailles.
Sur tout cela pourtant un luxe aux yeux sourit :
Luxe de propreté que le soldat chérit.
N'allons pas oublier, sur le manteau de l'âtre,
Les lares souverains, l'humble morceau de plâtre,
Éternel souvenir de gloire et de terreur :
Vous, dieu des vétérans! vous, puissant Empereur!

IV.

Jacqueline, qui rôde au travail empressée,
A fini sa besogne, et la table est dressée;
Tous les flacons sont pleins, tous les plats sont sortis;
On s'assied; quel festin! quels vaillans appétits!
— A mes lèvres je sens revenir la parole,
Disait Muller, le front toujours dans l'auréole.
— Ma Jacqueline a fait un chef-d'œuvre de l'art,
S'écriait, radieux, le brigadier Maillard;
Et l'enfant souriait, fière d'un tel hommage.
Simple et noble tableau! douce et touchante image!
Un vieillard, saint débris des fameux régimens,
Sa fille auprès de lui, jeune ange aux traits charmans
Qu'illumine l'éclat d'une fête imprévue,
Et, promenant du père à la fille leur vue,
Trois soldats éblouis de gloire et de beauté,
Trois vrais amis buvant à l'hospitalité!

Le bien-être et le vin mettaient en jeu les langues.
Combien de beaux récits, d'histoires, de harangues,
Que d'illustres exploits racontés par l'ancien!
Chacun des jeunes gens veut dire aussi le sien.
Matière à composer plus de trente épopées!
Graves réflexions, de rire entrecoupées!
— Je ferai remarquer, dit Muller un peu gris,
Un fait qui de tout temps a frappé mes esprits...
Puis sa langue s'embrouille, et, coup sur coup, les autres :
— Parle donc! il faut voir s'il frappe aussi les nôtres. —
Et le pauvre Muller, qui cherche vainement,
Tout interdit, en reste à son commencement.

Est-il à cette table un ennui qui persiste!
Seul convive dont l'œil f t encor moitié triste,
A l'entrain général Cléry prit enfin part.
Sur sa fraîche voisine attachant un regard :
— De grâce, lui dit-il, chantez, mademoiselle,
Une de ces chansons que, d'une voix si belle,
Au bord de la forêt, vous fredonniez ce soir. —
Rougissante à ce mot, et plus charmante à voir,
Elle semblait de l'œil interroger son père :

— Oui, dit le brigadier, chante, ma fille chère! —
Et de ce doux gosier, digne d'un rossignol,
La chanson que voici prit aussitôt son vol :

D'où viens-tu, passant qui chemines
Le long de nos maigres sillons?

— Je viens du plus beau des vallons,
De la plus verte des collines.
Je viens du pays adoré
Qui nourrit mon enfance heureuse,
Du village où mon amoureuse
M'a dit : Si tu meurs, je mourrai!

Où vas-tu, passant qui voyages
A travers la pluie et le vent?

— Je vais au spectacle émouvant
Qu'ont aimé tous les fiers courages.
Au soleil je vais voir briller
Casques et lances glorieuses,
Et, dans les luttes furieuses,
Les bataillons s'amonceler.

Qu'es-tu donc, hardi camarade
Qui loin de nous t'en vas gaîment?

— Je suis tambour de régiment,
Ce qui, morbleu! vaut bien un grade.
Il faut demain qu'avant le jour
Mon rataplan fasse merveille,
Que la victoire se réveille
Au roulement de mon tambour!

Ainsi chantait la belle, et l'assistance entière
Couronnait de bravos sa ballade guerrière.

V.

Le repas terminé, devant l'âtre flambant,
On traîne les fauteuils renforcés d'un vieux banc;
On allume au tison les pipes, on s'installe;
Muller semble un chanoine assoupi dans sa stalle. —

Dans ce premier silence, on entendit alors
La rafale d'hiver qui soufflait au dehors.
A travers la croisée, un moment entr'ouverte,
On vit de blancs frimas la campagne couverte;
La bise faisait rage, et, dans l'air ténébreux,
Les chênes agités se lamentaient entre eux.

— Ah! dit le vétéran, c'est la saison cruelle!
Dieu sait, à nous anciens, ce qu'elle nous rappelle. —
Sous un poids de tristesse, il inclina le cou.
— Nous étions, reprit-il, au retour de Moscou...
Dois-je vous la conter, cette lugubre histoire
Que ne réjouit plus aucun nom de victoire?
Tant de beaux régimens, tant d'hommes, de chevaux,
Qui dans le monde entier n'avaient pas de rivaux,
Tous laissés dans la neige aux deux bords de la route!...
A partir de Smolensk surtout, quelle déroute!
Par le sort, par le ciel, nous nous sentions trahis.
Rapproché de l'hiver de cet affreux pays,
Le nôtre est un printemps! Dans ces plaines sauvages,
Pour surcroît de malheur, ni vivres, ni fourrages.
De débris seulement les champs étaient semés.
Soldats et généraux s'avançaient affamés,
Les pieds nus, en haillons, squelettes noirs de fange,
Et traînant après eux, — n'était-ce pas étrange? —
Des monceaux de butin, un immense trésor.
Pour manger du cheval nous avions des plats d'or!
Le soir, on s'arrêtait sur la terre glacée;
Nous n'avions d'autre lit que la neige entassée,
Et ceux qui s'y couchaient ne s'en relevaient pas.
On allumait des feux; croyant fuir le trépas,
Les hommes tout autour s'y rangeaient par centaines,
Pêle-mêle, soldats devant les capitaines,
Le plus faible toujours foulé par le plus fort...
Le lendemain matin, tout le cercle était mort!
Au bas des vêtemens la flamme s'était mise;
Raidis étaient les corps par la cruelle bise;
Aucun d'eux n'avait pu faire un seul mouvement;
Il ne restait plus rien qu'un grand bûcher fumant,
Qu'un tas d'os calcinés et d'armes inutiles,
Ou des mourans debout qui brûlaient immobiles!

— Mon Dieu! dit Jacqueline, un frisson dans la voix,
On a beau l'écouter pour la centième fois,
Cette histoire est toujours nouvelle et plus affreuse!

Le vétéran reprit la trace désastreuse:
— Je vis mon colonel près de Minsk tomber seul.

Il fut abandonné, la neige pour linceul.
Je vis derrière nous une mère éperdue,
Avec son enfant mort, voulant rester perdue.

— Des femmes, des enfans ! balbutia Cléry.
Comment à ce tableau n'être pas attendri !

— Enfin c'est à Wilna qu'entière est la détresse,
Continuait Maillard. Là, Kutusoff nous presse,
Coupe nos rangs, chargés d'un pesant attirail.
La lance d'un cosaque atteint en plein poitrail
Mon cheval ; aussitôt nos traînards avec joie
Se jettent sur son corps pour en faire leur proie.
Je veux le protéger, je suis seul contre vingt ;
Au nom de la pitié, je les supplie en vain.
Pour ce cher animal quelle triste aventure !
Les barbares ! oser s'en faire une pâture,
Déchirer sous mes yeux, dévorer par lambeaux
Un cheval qui naguère était un des plus beaux !
Estimé de quiconque avait pu le connaître,
Si bon, si caressant, si soumis à son maître,
De rares qualités enfin si bien pourvu,
Que jamais son pareil, mes amis, ne s'est vu !
Non, je n'aurais pas plus souffert, si ces canailles
Avaient plongé leurs mains dans mes propres entrailles !

— Comment, interrompit Rousseau, l'appelait-on ?

— Il était si gentil qu'on l'appelait Mouton.

— Que diable ! dit Muller en secouant la tête,
Pourquoi qualifier ainsi la pauvre bête ?
Avec un pareil nom, qui fait naître la faim,
Elle ne pouvait guère avoir une autre fin.

Ce mot judicieux acheva la soirée.

Une chambre du haut, avec soin préparée,
Reçut les compagnons plus heureux que des rois,
Et fort émerveillés d'avoir deux lits pour trois.
Avant de s'endormir, vous pensez si l'on jase
Des délices du lieu, du patron de la case.
Jacqueline est surtout l'objet de leurs propos.

— Je crains bien, cette nuit, d'en perdre le repos,
Disait Muller ; quels yeux ! brillans comme une lame !

— Quel sourire ! ajoutait Rousseau, — du miel pour l'âme !

— Quel teint !

— Quelle fraîcheur !

— Que d'esprit !

— Sans orgueil !

— Dormons pour en rêver ! dit Muller pliant l'œil.

VI.

Le lendemain venu, bourrasque redoublée.
La neige était partout, épaisse, amoncelée ;
Impossible au dehors de faire quatre pas.
— Jeunes gens, dit l'ancien, vous ne partirez pas !
Je ne veux pas vous voir sur la neige durcie
Trébucher en sortant, comme nous en Russie.
Il n'est cheval si bon qui parfois n'ait bronché.
Si vous vous trouvez mal ici, j'en suis fâché !
Je vous tiens prisonniers jusqu'à ce que la voie
Devienne praticable ; alors je vous renvoie.

Séduits, au doux foyer du paternel vieillard
Ils passèrent le jour, sans songer au départ.
Les jeunes voyageurs, le brigadier, sa fille,
Semblaient ne plus former qu'une seule famille.
Inconnus de la veille, amis le lendemain.
Amitié des soldats, tu vas vite en chemin !

Le soir, devant la flamme assis encore en groupe,
Ils veillaient, racontant leurs histoires de troupe.
De son cher *brûle-gueule* aspirant la saveur,
Le brigadier pourtant avait le front rêveur.
Un soupir s'échappa de sa vieille poitrine :
— Ah ! jeunesse, dit-il, moi, soldat en ruine,
Au fossé que chacun ne franchit qu'une fois
Je cours, je cours malgré cette jambe de bois.
Tranquille et sans regrets, je quitterais la terre,
Si je n'y laissais pas une enfant solitaire !...
Joint aux fruits de mon champ, qui donne un peu de blé,
Mon traitement chétif de soldat mutilé
Jusques au bout de l'an nous permettait d'atteindre ;
Mais, hélas ! l'humble solde avec moi va s'éteindre.
Quand je ne serai plus, que pourra devenir
La fille de mon cœur ? Dieu veuille la bénir !...

— Brigadier, dit Rousseau, touché, mais la voix ferme,
Dans trois ans révolus mon service prend terme ;

Si Dieu garde mes jours, libre enfin, je viendrai
Vous demander ici la femme de mon gré.
— Doucement! fit Muller, aiguisant sa moustache,
Dans trois ans, comme toi, j'aurai fini ma tâche,
Et je prétends venir solliciter aussi
La main de la beauté que Dieu fit naître ici.
Il sied, à tous égards, qu'une fille si belle
Ait plus d'un soupirant qui s'empresse autour d'elle.
Pour qu'elle ait l'agrément de faire un libre choix,
Ce n'est pas trop de deux. Et nous serions bien trois,
A coup sûr, si Cléry, qui garde le silence,
Pouvait encor jeter son cœur dans la balance.
Mais ce cher compagnon, — qui ne l'a deviné?
S'est dans un autre amour dès longtemps enchaîné.

Quiconque eût, à ce mot, observé Jacqueline
Aurait vu sur son front, beau de pâleur divine,
Passer je ne sais quoi d'aussi prompt que l'éclair...
N'importe! elle sourit du propos de Muller.

— Brigadier, reprit-il en rechargeant sa pipe,
Voyons! que tout ennui maintenant se dissipe!
L'avenir sera doux pour votre chère enfant.
A votre heureux foyer, vous-même triomphant,
Vous la verrez épouse, et ferez, vert encore,
Danser douze marmots, tous plus beaux que l'aurore!

A des rêves pareils, quel souci, quel chagrin
N'eût cédé? — Le bon vieux reprit un front serein.
Autour de deux flacons, la troupe émerveillée
A trinquer, à jaser consomma la veillée.

Le jour d'après, le temps semblait presque remis :
— Chers hôtes, nous partons, dirent les trois amis.

— Eh bien! répond Maillard, jeunesse au cœur de flamme,
Allez où le devoir, où l'honneur vous réclame.
Que n'ai-je mes deux pieds et cinquante ans de moins!
Volontiers avec vous j'irais voir les Bédouins.
Je l'aurais vue, enfans, d'une âme bien charmée
Cette Afrique où l'on dit que votre jeune armée
Soutient si dignement la gloire des aïeux!
On reste dans son coin, hélas! quand on est vieux...

Là-dessus, échangeant une étreinte dernière,
Les soldats pèlerins reprirent leur carrière, —
Et longtemps Jacqueline au seuil de la maison
Demeura, les suivant de l'œil à l'horizon!

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Un jour d'avril, devant cette même demeure,
Maillard et Jacqueline étaient assis vers l'heure
Dont les pâles vieillards, pour un sang refroidi,
Attendent un rayon bienfaisant, — vers midi.
L'air était tiède et pur, suave la lumière.
Un riant paysage entourait la chaumière.
L'hirondelle quêteuse empruntait aux buissons
De quoi se faire un nid; fauvettes et pinsons
Gazouillaient à qui mieux; de la forêt voisine
Il venait des parfums de sève et de résine.
Rose et blanc, renaissait le splendide amandier.
Les fleurs même, les fleurs du pauvre brigadier,
Luxe d'un humble enclos, quoique fort négligées,
Se dressaient, de couleurs et d'arômes chargées.
Tout n'était à ses yeux que rajeunissement.
Lui seul se sentait pris d'un grand accablement.

— Tu le vois, tu le vois, ma fille bien-aimée!
Murmurait ce débris de l'immortelle armée.
En vain je reste assis, je suis toujours plus las.
Avoir été si fort, être si faible! — Hélas!
Hélas! contre le temps, ce traître aux armes sûres,
Que peut un triste corps tout criblé de blessures?
J'avais beau m'oublier, ainsi qu'un paresseux :
Mon tour vient à la fin; je vais rejoindre ceux
Qui, sur tous les chemins parcourus par nos aigles,
La face à l'ennemi, tombèrent dans les règles.
La gloire, nous dit-on, à leur dernier instant
Leur sourit. Souris-moi, cela vaut bien autant!

— Non, vous vivrez encor, soupirait Jacqueline.
Seule au monde, sans vous, que pourrait l'orpheline?

— Ah! disait-il, c'est là mon suprême souci.
Au plus cher de mes vœux prête-toi donc ici.
Veuille accueillir, avant que ma fin se consomme,
La tendresse et l'appui de quelque bon jeune homme.
André, le laboureur de Saint-Denis-des-Bois,
S'est déjà, tu le sais, offert plus d'une fois.
A sa demande, enfin, tu te rendras, j'espère.
Réponds-moi!

— J'ai conçu d'autres desseins, mon père.

— Je ne te comprends pas, répondit le vieillard,
Attachant sur sa fille un inquiet regard.
Ces desseins, quels sont-ils? Ma chère créature,
A quoi peux-tu songer? Serait-ce d'aventure
A ces jeunes soldats qui vinrent cet hiver
Prendre ici, par hasard, le vivre et le couvert?
Deux d'entre eux, il est vrai, si j'ai bonne mémoire,
S'offrirent pour époux dans trois ans. Peux-tu croire
Que leur propos fût grave, et que, rivaux d'amour,
Ces hommes devant toi reparaîtront un jour?
Je le veux; mais trois ans, c'est bien long, si tu penses!
Et puis, dans le destin des soldats, que de chances!
Pour eux, que de périls, de hasards inconnus!...
A l'heure où nous parlons, que sont-ils devenus?
Sont-ils vivans ou morts? Vivans, de leur pensée
Aucun objet nouveau ne t'a-t-il effacée?
Pour nommer seulement un des deux, le Muller,
D'une tête légère il m'avait un peu l'air.

— Ni Muller, ni Rousseau, malgré leur double hommage,
Dit-elle, n'ont laissé dans mon cœur une image.
Tous deux viendraient, tenus par leur engagement,
Que je n'en choisirais aucun, certainement.

— Que veux-tu dire, enfant? Est-ce un vœu qui te lie?

— Oui, presque un vœu, mon père! Ou sagesse, ou folie,
Votre fille jamais n'acceptera d'époux.
Tenez, rien ne doit être en moi caché pour vous :
Un homme seul me plut, un seul toucha mon âme.
J'aurais béni mon sort, pouvant être sa femme.
Celui-là, par malheur, ne songeait point à moi.
Une autre, plus heureuse, avait reçu sa foi!

— Quel est-il? demanda Maillard.

— Ce doux jeune homme,
Le troisième soldat... C'est Cléry qu'on le nomme.
Ne craignez rien, mon père! il ne saura jamais
De quel tendre et subit sentiment je l'aimais.

— Hélas! je mourrai donc avec cette pensée
Que tu vas rester seule et de tous délaissée!

— Cher père! Dieu sera mon appui, mon époux.
En est-il un meilleur, plus puissant et plus doux?...

Ainsi balbutiait la belle Jacqueline,
Et lui, regards éteints, front chauve qui s'incline,

Morne, s'abandonnait à ses pressentimens.
Son âme, aux jours d'après, partait à tous momens.
Cet homme qui jadis, plein d'une ardeur si fière,
Avait, sans se lasser, couru l'Europe entière,
Pour se tenir debout n'était plus assez fort.
Un soir, il se dressa par un suprême effort;
Aux rayons du couchant, appuyé sur sa fille,
Il voulut voir encor ses plantes, sa charmille,
Deux poiriers qu'autrefois il greffa de sa main;
En rentrant, il était vaincu. Le lendemain,
La poussière des morts, dans un coin solitaire,
Tombait obscurément sur le vieux militaire, —
Et, sur le sillon clos, Jacqueline, à genoux,
Disait : Seigneur! Seigneur! je me confie à vous!

II.

Deux ans sont écoulés. — Nos troupes africaines,
Poursuivant l'ennemi par montagnes et plaines,
L'atteignaient, le serraient aux alentours d'Oran.
Après vingt jours de marche au soleil dévorant,
— C'était dans la saison dont la flamme calcine, —
La France bivaquait au flanc d'une colline,
En face de plateaux sauvages, escarpés,
Par l'indomptable Émir fièrement occupés.
C'est la nuit. Il faudra, dès l'aurore prochaine,
Par un sanglant combat conquérir l'âpre chaîne.
La France, en attendant, sous les étoiles d'or,
Sommeille, plus tranquille et plus sereine encor!
Recueillement partout et muettes attentes.
Le promeneur venu vers l'une de nos tentes,
S'il eût prêté l'oreille, aurait pu toutefois
Dans ce calme profond reconnaître deux voix.

— Enfin, sergent très-cher, nous aurons une fête,
Disait l'une; demain, je l'espère parfaite.
Si j'allais empoigner ce gueux d'Abd-el-Kader,
C'est cela qui serait fameux !

— Tais-toi, Muller,
Murmurait l'autre voix. Bavard impitoyable,
Laisse-nous en repos, ou je te donne au diable.
Après un tel chemin, n'es-tu point fatigué?

— Moi? jamais je ne fus plus dispos et plus gai.
C'est que, vois-tu, Rousseau, rien ne me ravitaille
Comme de respirer un parfum de bataille.
Supporter en silence une grêle de maux,

Porter à soi tout seul un faix de six chameaux,
Sous un soleil d'enfer doubler à jeun l'étape,
Pour traquer le gredin qui toujours nous échappe,
Ce métier-là, ma foi, n'est pas du tout charmant.
Mais en venir aux coups, se battre vaillamment,
Faire une razzia sur quelque territoire,
Prendre mille moutons que rôtit la victoire,
Tu conviendras, sergent, que rien ne vaut cela!

— Oui, sans doute, pour ceux qui reviennent de là.

— Eh quoi! mon brave, toi qui, soldat intrépide,
Jadis courais au feu d'un élan si rapide,
Maintenant, d'un autre œil verrais-tu le danger?

— Ami, j'avais alors le cœur vide et léger;
Alors peu m'importait qu'au début de ma traite
Une balle en passant vînt me casser la tête.
Aujourd'hui je veux vivre, afin d'aller revoir
Celle qui voulut bien un jour nous recevoir,
Ce modèle de grâce et de bonté divine
Que j'aime depuis lors,... la belle Jacqueline!
Le temps de mon service est bientôt expiré.
De quel pas, de quel cœur, une fois libéré,
Je pars, et quel destin d'être accueilli par elle!

— Ta mémoire, mon vieux, me paraît peu fidèle.
Ne te souviens-tu pas que nous devons tous deux
Aller concurremment lui présenter nos vœux?

— Y songes-tu toujours?

— Eh! eh! mais...

— Réponds vite.

— J'ai conçu d'autres plans, et je t'en félicite,
Car, bien que tu ne sois, mon bon Rousseau, pas mal,
Je faisais, ce me semble, un terrible rival.

— Crois-tu?

— Si je le crois!... Ami, Dieu me pardonne,
Près des femmes, souvent moi-même je m'étonne.
Pour dompter la plus fière indubitablement,
Une phrase, un regard, certain roucoulement, —
C'est tout ce qu'il me faut. D'ailleurs, à ne rien taire,
Je figure si bien sous l'habit militaire!
Aussi, cher compagnon, quoique près, comme toi,
D'avoir fait le service imposé par la loi,
Ne voulant, à leurs yeux, perdre aucun avantage,

Le jour de ton départ, de nouveau je m'engage.
Ma foi! vive la guerre et vivent les amours!

— Bien! grommela Rousseau, mais trêve de discours.

— Bonne nuit, fit Muller, et vogue la galère!
A propos, qu'as-tu fait de Cléry?... Le cher frère
Faiblissait aujourd'hui par cet air étouffant.

— Il est par là qui dort, calme comme un enfant.

— Eh bien! dormons aussi sur l'une et l'autre oreille,
Jusqu'à ce que l'appel des clairons nous réveille!

III.

Au premier point du jour, la diane au son clair
Éclate, et le canon tout à coup frappe l'air.
Nos soldats, à ce bruit, debout, prêts à combattre,
Du triomphe prochain purent voir le théâtre.
L'aube, qui toute rose apparaissait aux cieux,
Révélait au regard un pays spacieux,
Les vastes horizons d'une terre inconnue,
Ici riante à voir, plus loin rocheuse et nue,
Du monde primitif authentique tableau.
Un lac, dont le matin faisait frissonner l'eau,
Miroitait vers la droite; à gauche, des collines
Se dressaient, et des bois baignés d'eaux cristallines;
En face, et de vapeurs encore enveloppés,
Les sauvages plateaux par l'Émir occupés.

Alerte! il n'est point temps de contempler un site.
La bataille déjà gronde et se précipite.
Au fracas des tambours, au refrain des clairons,
Ces sommets si hardis, nous les envahirons.
Ainsi l'ont annoncé les voix de l'espérance!
Il faut qu'avant ce soir les couleurs de la France
Flottent sur la montagne où le croissant hautain,
En signe de défi, brille encor ce matin.
Il le faut! nos soldats, qu'aucun péril n'arrête,
Se sont tous élancés, l'œil sur l'horrible crête.
De ravins en ravins, sans faiblir un moment,
Ils montent au milieu d'un tourbillon fumant.
Partout la fusillade éclate et les décime;
N'importe, leur élan poursuit toujours la cime.

Quand l'émir, s'épuisant en efforts superflus,
Jusques aux pieds des siens vit arriver le flux:
— Oh! dit-il, si ce jour vous laisse une défaite,
Vous êtes à jamais reniés du prophète! —

A ces mots, cavaliers et piétons, noirs essaims,
Redoublent de fureur contre nos fantassins.
Ils sont trente contre un; peu soucieux du nombre,
Nos hommes vont toujours à travers le flot sombre.
Ils frappent en courant, sans pitié, sans remords;
Ils jettent coup sur coup les blessés sur les morts.
Qui pourra t'expliquer, étrange frénésie,
Dont l'âme du soldat est par instans saisie?
Soif du sang, qui s'allume au cœur des plus clémens!
Fanatisme sacré des grands égorgemens!

Que d'exploits accomplis sur la pente escarpée!
Les trois jeunes héros de cette humble épopée
Sont trois des plus vaillans qu'ait signalés ce jour.
Comme s'il n'avait pas au cœur un tendre amour,
Et qu'un nom glorieux fût son unique envie,
Rousseau partout s'expose, il prodigue sa vie.

Du danger, comme lui, Muller se fait un jeu.
Héroïque fourrier, — il l'était depuis peu, —
Il combat hors des rangs. Debout sur une roche :
— Je suis Muller, dit-il; malheur à qui m'approche! —
Son fusil rechargé résonne à chaque instant.
Un chef maure, vêtu d'un splendide caftan,
Distingue le fourrier, voit sa pose intrépide,
Bondit, l'atteint au vol de son coursier numide :
— Rends-toi! rugit le cheik, sur lui levant le fer.
— Arrière, galopin! riposte le Muller. —
C'en est fait, il est mort, quand, plein d'un beau courage,
Le svelte et blond Cléry s'élance et le dégage.
En vain pleuvent sur eux les balles par milliers,
Ils regagnent le rang, calmes et familiers.
Muller serra la main du jeune ami fidèle :
— Je te dois, lui dit-il, *une fière chandelle!*

Jusqu'au déclin du jour, belle d'acharnement,
On vit se prolonger la lutte. A ce moment,
Les soldats de l'émir, que le désespoir gagne,
Commencent à faiblir au front de la montagne.
Pêle-mêle bientôt, effarés, à grands cris,
Ils quittent le terrain jonché de leurs débris.
Comme un aigle venu des voûtes immortelles,
La victoire sur nous battait enfin des ailes.
Nos tambours, nos clairons, aux échos du désert,
Envoyaient à la fois leur triomphal concert.
Le plus haut pic du mont portait notre bannière!
C'est alors qu'une balle, une balle dernière,
Vint frapper de Cléry le bras et le flanc droit.

Une minute encore, il put se tenir droit;
Puis, contre un mal trop fort abandonnant la lutte,
Il se laissa tomber. A l'aspect de sa chute,
A l'aspect de son sang qui jaillit en ruisseau,
Ses fidèles amis, Muller, le bon Rousseau,
Accourent; chacun d'eux, frappé dans sa tendresse,
Rivalise de soins, de doux propos, d'adresse.

Le pâle moribond fut mis sur un mulet,
Dans ce triste fauteuil qu'on nomme cacolet,
Véhicule où se font tant d'étapes suprêmes!
Muller et Jean Rousseau furent chargés eux-mêmes
De conduire leur frère à l'hôpital d'Oran.
Le convoi des blessés formait tout un long rang.
Comment te raconter, lamentable voyage?
Dans le pierreux sentier d'une terre sauvage,
Sous un ciel qui dardait mille flammes sur eux,
Combien d'instans cruels! que de chocs douloureux!
Aux ardeurs de juillet vint se joindre l'haleine
Du brûlant sirocco. Par une aride plaine,
Pour fuir une embuscade, on prit un long détour.
A la soif des fiévreux l'eau manqua tout un jour.
Sur eux tout s'acharnait, et l'homme et la nature.
— Tuez-moi! dit Cléry, ployé sur sa monture;
Mes amis, par pitié!... Ce fut la seule fois
Que ses âcres douleurs élevèrent la voix!

IV.

Les compagnons enfin, parvenus à la ville,
Atteignaient l'hôpital. Au dortoir de l'asile,
Sous le saint vêtement des sœurs de charité,
Un ange les reçut, un ange de beauté.

— Dieu! s'écria Rousseau, vous ici, Jacqueline!...

— Moi-même, dit la pâle et touchante orpheline,
Oui, moi-même, vouée à de pieux travaux.
Fille d'un vieux soldat, je prends soin des nouveaux.
Ce bien-aimé vieillard, ce père vénérable
N'étant plus, tout manquait à mon sort déplorable.
J'entendis une voix qui m'appelait à Dieu.
Voilà bientôt un an que j'habite ce lieu.

Soudain, le front voilé d'une pâleur mortelle:
— Ciel!... que vois-je? Cléry!... Cléry! s'écria-t-elle.
Pas un accent de plus. Dans ce cœur oppressé,
Dieu seul a pu savoir ce qui s'était passé.

Brisé par les douleurs de la cruelle route,
Appauvri de son sang qui coulait goutte à goutte,
Cléry, les yeux éteints, muet, sans mouvement,
Gisait dans les torpeurs d'un morne affaissement.
Sur un lit du dortoir on coucha le malade :
— Vous aurez soin, ma sœur, du pauvre camarade?
N'est-ce pas, dit Muller, vous en aurez grand soin?
Que nous allons souffrir, forcés d'en être loin!
Ah! c'est que nous l'aimons, ma bonne demoiselle,
Lui, vrai cœur de lion dans un corps de gazelle!
Naguère encor, j'y pense, au péril de ses jours,
Ce généreux enfant volait à mon secours.
Que n'ai-je pu sauver aussi mon frère d'armes!

Puis, regardant Rousseau, dont il comprit les larmes :
— Maintenant, viens, sortons, continua Muller.
Ils sortirent. — Pour toi, c'est doublement amer,
Je conçois, compagnon; adieu le mariage!
Console-toi pourtant, c'est toujours le plus sage,
Comme dit Salomon, cet immortel Romain.
Crains-tu de ne savoir où colloquer ta main?
Avec des qualités, mon cher, comme les nôtres,
Quand on perd une femme, on en trouve cent autres.
Il s'agit seulement de chercher.

— Non, tais-toi,
Interrompit Rousseau; plus de femmes pour moi!
Plus de bonheur! la mort! c'est elle que j'implore!
Vienne, vienne bien vite une bataille encore!
Jacqueline et Cléry perdus!... Perdre en un jour
L'amitié la plus tendre et le meilleur amour!

V.

Quand le jeune blessé, sortant de léthargie,
Rouvrit avec effort sa prunelle rougie,
Sous le bandeau de lin il ne reconnut pas
L'ange que Dieu prêtait à son sanglant trépas.
Comment, sous les plis noirs de la bure pieuse,
Aurait-il soupçonné la belle enfant rieuse
Qui, d'un pas si léger, courait jadis au bois,
Et chantait au dessert d'une si folle voix?
Plus pâle maintenant et plus froide qu'une ombre,
Elle est là, suspendue au chevet d'un lit sombre.
Jour et nuit, elle donne au cher endolori
Tous les soins d'une mère à son enfant meurtri.

Ange des hôpitaux! figure douce et chaste
Que nous offre partout leur enceinte néfaste,
Qui des plus tristes morts adoucis le linceul,
De tout agonisant qui sans toi mourrait seul,
O sœur de Charité, sois à jamais bénie!
De l'héroïque amour n'es-tu pas le génie?

Il restait un espoir; du jeune infortuné
Il fallut retrancher un membre condamné.
L'instrument fut sorti : la blême créature
Dut se tenir debout près du lit de torture.
Debout, elle entendit le grincement du fer;
Elle vit palpiter les fibres et la chair.

Onze jours, la douleur ardente, inassouvie,
Retourna le fiévreux de la mort à la vie.
Le délire au cerveau lui remontait souvent.
Avec la voix du râle, il parlait en rêvant.
— Laurette! criait-il dans son angoisse amère;
Et puis il ajoutait : O ma mère! ma mère!

Un matin, sa raison sembla renaître un peu :
— Laissez-moi, chère sœur, vous adresser un vœu,
Dit-il à Jacqueline. En France, à mon village,
J'avais une promise aussi belle que sage.
Mon Dieu, que je l'aimais!... En dernier souvenir,
Voudrez-vous bien, ma sœur, lui faire parvenir
La petite médaille à mon cou suspendue?
Elle me venait d'elle et lui sera rendue.
Le nom de mon amie est Laurette Leroy.
C'est Château-La-Ferté que se nomme l'endroit.

Le soir du même jour, sur le lit mortuaire,
La sœur de charité déroula le suaire.

A quelque temps de là, Laurette recevait
Le souvenir venu de ce triste chevet.
Une humble croix d'argent suivait l'envoi suprême;
Jacqueline l'offrait, Jacqueline elle-même!

J. Authan.

RICHELIEU

ET

SA CORRESPONDANCE.

Lettres, Instructions diplomatiques et Papiers d'état du cardinal de Richelieu, tome premier, publié par M. Avenel dans la *Collection des Documens inédits de l'Histoire de France.*

I.

Le cardinal de Richelieu a laissé le testament de sa politique. Il a écrit des mémoires, et raconté l'histoire de son gouvernement. Enfin sa correspondance commence à voir le jour. Aucun homme d'état n'aura donc peut-être pris plus de soin de se faire connaître à la postérité, et ne se présente devant elle entouré par plus de témoignages authentiques de ce qu'il a voulu et de ce qu'il a fait. Pour le juger et pour le peindre, on peut le contempler en pleine lumière, et dans sa personne comme dans sa conduite, bien peu de mystère doit subsister désormais.

Le recueil de ses lettres manquait à l'histoire administrative et politique. On sait, quand on s'occupe d'étudier la France du XVIe et du XVIIe siècle, quelles ressources offre la collection récemment imprimée de celles de Henri IV. M. Villemain a donc eu la plus heureuse idée en prescrivant, après cette publication, celle de la correspondance de Richelieu. Ces deux recueils seraient parfaitement complétés par l'impression intégrale et méthodique des papiers de Mazarin et de Louis XIV. Ce que nous possédons de l'un et de l'autre a plutôt excité que satisfait la curiosité, et ces sortes de recueils se

font maintenant avec une intelligence et une exactitude qu'on n'exigeait pas autrefois. L'ensemble de ces documens, s'ils étaient réunis dans le même ordre et mis dans le même jour, serait le plus précieux monument que l'on pût élever à la grande époque du gouvernement de la France.

La correspondance de Richelieu, dont un gros volume est dans nos mains, a été recueillie, déchiffrée, disposée, commentée par M. Avenel. Il était impossible de s'acquitter mieux d'une tâche un peu ingrate, encore qu'intéressante ; il fallait beaucoup de recherches et un long travail. La conscience, la persévérance, la sagacité, sont choses que l'éditeur avait à souhait, et son œuvre est de celles en qui l'on peut se fier. Dans une préface assez étendue, il fait connaître en détail les sources où il a puisé, et il établit solidement l'authenticité des pièces qu'il publie. Richelieu dictait toutes ses lettres, ou du moins tout ce qu'elles contenaient d'essentiel. C'est ce que prouvent celles que l'on imprime, prises pour la plupart sur des minutes écrites en brouillon par ses secrétaires, qui ne faisaient rien de leur chef. Il serait trop long d'analyser les preuves par lesquelles M. Avenel démontre que le grand ministre ne signait pas de lettres de bureau. Entre autres raisons, il y en a une excellente, c'est qu'il n'avait pas de bureaux. Si quelque chose de semblable peut être trouvé de son temps, c'est chez les secrétaires d'état.

M. Avenel a fait suivre sa préface d'une introduction où il s'attache à faire connaître Richelieu, surtout dans la partie de sa vie à laquelle se rapporte la portion publiée de la correspondance. Ce morceau, écrit avec une rare justesse de sens et d'expression, nous paraît excellent, et nous n'appelons guère du jugement de l'auteur, qui se préserve également des solennités de l'enthousiasme et des injustices du dénigrement. L'éloge ou la satire, l'un et l'autre déclamatoires, ont été toujours difficiles à éviter quand on parle de Richelieu, et M. Avenel a su s'en défendre, mettant tout son esprit à ne dire que la vérité.

Les lettres contenues dans le volume qu'il nous donne vont de 1608 à 1624, du jour où il devint évêque à celui où il fut premier ministre. Ces douze ans ne sont pas les plus connus des cinquante-huit que vécut Richelieu. On sait que par la faveur de Henri IV il obtint à vingt-deux ans le modeste évêché de Luçon. Lorsqu'en 1610, la mort de ce prince ouvrit le cours d'une régence orageuse, le jeune prélat, plein d'espérance comme tous les ambitieux, vint à la cour et s'attacha à la reine-mère. Il prêcha pour se faire connaître, et député du clergé aux états de 1614, il fut l'orateur de son ordre, au nom duquel il harangua le roi. Placé dans la maison de la régente, il fut nommé deux ans après secrétaire d'état, et il eut dans son dé-

partement les affaires étrangères et la guerre. Ces cinq mois de ministère sont comme perdus dans l'histoire. Richelieu alors faisait les affaires et ne gouvernait pas. Le maréchal d'Ancre avait tout le pouvoir d'un favori, mais d'un favori de la régente et non du roi. Louis XIII le fit tuer pour le remplacer par le sien, et Richelieu suivit Marie de Médicis dans sa disgrâce. Il composa en exil un livre de théologie contre les protestans; puis rappelé près de la reine-mère, comme négociateur entre elle et son fils, il se remit peu à peu avec la cour, et la mort du nouveau favori, Albert de Luynes, vint lui rouvrir les voies du crédit (1621). Il employa deux ans à se faire nommer cardinal, et grâce à ce titre, il eut naturellement la préséance lorsqu'en 1624 il rentra au conseil; cette préséance devint bientôt une prépondérance qui se changea presque en souverain pouvoir.

Mais avant qu'il en fût là, c'est chose curieuse que de l'observer dans une position relativement médiocre, alors que l'Europe, que le public ignorait son nom, à une époque où les mémoires et les histoires tout à fait contemporaines ne parlent de lui qu'en passant et comme d'un subalterne, lorsque enfin, s'ignorant peut-être lui-même, il élevait péniblement l'édifice d'une fortune douteuse. Sa correspondance publique ou privée pendant ces douze années éveille naturellement la curiosité; ce serait tromper le public que de lui dire qu'elle la satisfait. On s'attend à surprendre dans ces lettres la confidence des calculs et des agitations d'un candidat au gouvernement. On cherche avec empressement dans ces pages longtemps inédites le secret d'une âme prédestinée à commander. La jeunesse de Richelieu! Ces mots ont un mystérieux attrait. Et sans doute il y a quelque chose à recueillir dans cette correspondance d'un maître futur de la France; mais la moisson n'est pas bien riche, et l'on est à peine dédommagé d'une lecture assez monotone par quelques observations clair-semées que M. Avenel n'a pas manqué de recueillir dans son introduction, et qui ne nous apprennent rien de bien nouveau sur le fond de ce grand esprit et de ce grand caractère. Je dois même dire que si l'on ignorait ce qui se passa plus tard, entre 1624 et 1642, toute cette grandeur ne se révélerait pas dans ces lettres. On n'y verrait que l'expression dénuée d'originalité des préoccupations naturelles à un gentilhomme sans fortune, qui, mis en possession par faveur d'un évêché pauvre, travaille à s'élever et se prépare avec ménagement un avenir dont son œil est loin de mesurer la hauteur et l'étendue.

Ce n'est pas dans cette *Revue* qu'on se hasarderait à retracer dans son ensemble le gouvernement de Richelieu, ni même à esquisser le portrait du personnage. La tâche est faite, et ce que M. de Carné a

écrit sur Richelieu est un des meilleurs morceaux que je connaisse sur l'histoire de France (1). Bien malhabile qui songerait à le recommencer. Cependant il peut être encore utile de fixer l'attention sur quelques points de vue qui ne lui ont pas échappé, mais qu'il n'avait aucune raison de mettre particulièrement en lumière.

II.

Le temps de Richelieu est une des crises de l'histoire de France. Il est donc impossible de juger l'un sans avoir sur l'autre une opinion générale. Cette opinion difficile à former l'est peut-être encore plus à exprimer. Tout le monde avoue que l'impartialité est un devoir pour l'historien, et cette impartialité ne va pas sans une parfaite indépendance. Longtemps nos historiens n'ont pas su pour la plupart se défendre d'une certaine complaisance pour le pouvoir, non pas tant d'une complaisance de courtisan, à laquelle cependant ils n'étaient pas tous inaccessibles, mais de celle qui vient de sympathie, de reconnaissance et d'habitude, mais de ce préjugé national qui exagérait encore ce qu'il y a de vrai dans la communauté d'intérêts et de vues, manifestée par tant de pages de nos annales entre le peuple et la royauté. On ne peut disconvenir que tantôt par calcul d'ambition, tantôt par un sentiment confus du bien public, tantôt enfin par une généreuse sollicitude pour leurs sujets, les dépositaires du souverain pouvoir n'aient souvent marché dans une voie où ils faisaient gagner aux citoyens en bien-être et en justice ce que leur propre autorité gagnait en étendue et en uniformité. Cette autorité s'est assez constamment trouvée la protectrice, involontaire ou systématique, du plus faible contre d'insupportables oppressions. De là ce sentiment de gratitude ou même de solidarité qui poussait nos historiens, bourgeois pour la plupart, à tenir sans intérêt le langage de serviteurs du prince. Mais par un contraste naturel, d'autres écrivains, sans se porter pour cela les adversaires de la monarchie, se sont montrés moins touchés de ses avantages que de ses abus. En ceci comme en toutes choses, je ne parle que des écrivains modérés, le reste importe peu. Or, il nous faut bien l'avouer, la France n'a pas été sous le sceptre de ses rois si constamment heureuse qu'il y ait eu besoin de beaucoup de malignité pour trouver à redire à son gouvernement, et pour écrire son histoire dans le sens d'une certaine opposition. Il y a chez la bourgeoisie française un mélange de soumission et d'indépendance, une humeur prudente et frondeuse, une timidité dans la raison et une hardiesse dans l'esprit qui sont

(1) Voyez ce travail dans la *Revue* du 1er, du 15 novembre et du 1er décembre 1843.

comme les deux faces du caractère national. L'une et l'autre se sont montrées dans notre histoire. Et ceux qui l'ont écrite dans ces derniers temps, moins prévenus pour l'autorité ou plus libres avec elle, ont échangé le royalisme contre le patriotisme, en poussant la sympathie pour la France jusqu'aux complaisances de l'admiration. Malheur à l'historien qui raconte son pays sans l'aimer! mais on peut en l'aimant ne le pas flatter. La partialité du bon citoyen peut, comme celle du fidèle sujet, altérer la vérité de l'histoire, surtout en obscurcir les enseignemens. Il y aurait certainement une grande utilité et une originalité éminente dans la conception d'une histoire de France entreprise avec une entière indépendance. Celui qui s'engagerait à l'exécuter et qui tiendrait parole pourrait quelquefois déplaire au pays; mais son œuvre n'en serait que plus patriotique.

En considérant dans leur cours les destinées de notre France, le juste orgueil dont à de certains momens il sentirait son cœur atteint ne le préserverait pas d'une pensée générale singulièrement triste. La France est en Europe une puissance du premier ordre; elle est au premier rang de la civilisation. Ce n'est pas flatterie, il me semble, que de lui reconnaître quelques-uns des caractères d'une grande nation. Cependant l'histoire d'une grande nation ne mérite tout à fait d'être appelée ainsi qu'autant qu'elle la représente se déployant dans la suite des temps avec une certaine unité, marchant avec un peu de constance et de bonheur vers un but déterminé, servant pour sa gloire et pour son bien un des grands intérêts, une des grandes pensées de l'humanité. Il y en a de plusieurs sortes, — le bon gouvernement, — la domination par la politique, — la domination par la conquête, — la félicité publique, — enfin la religion, la liberté, les lettres et les arts. Toutes ces choses peuvent se rencontrer ensemble ou tour à tour dans un pays vaste et civilisé : aucune ne doit, autant qu'il est possible, lui demeurer tout à fait étrangère; mais la grandeur d'un pays, la beauté de son histoire n'atteint son plus haut terme que lorsque les siècles semblent avoir conspiré pour conduire le peuple à la réalisation éminente, exemplaire, d'une de ces nobles choses qui méritent d'être poursuivies comme le triomphe d'une bonne cause. Or, disons-le en toute sincérité, on aurait peine à trouver du premier coup quelle a été la mission que la France a reçue ou s'est donnée, et supposé qu'elle se fût successivement ou tout à la fois marqué des buts divers, on démontrerait difficilement qu'elle ait atteint un de ces buts d'une manière assez durable et assez complète pour servir à d'autres de modèle et de guide. Est-ce la faute des événemens, du gouvernement, de la nation? Nous l'ignorons, et nous ne cherchons pas à sortir de notre ignorance.

Le fait seul nous frappe, et nous voudrions de grand cœur qu'il pût être contesté avec succès; mais il nous semble que, malgré les efforts de la philosophie de l'histoire pour assigner à notre patrie ce que la langue prétentieuse du temps appelle un rôle providentiel, on serait fort embarrassé de dire nettement quel est ce rôle, et d'affirmer surtout qu'il nous ait définitivement bien tourné. Quand on se bornerait à représenter la France comme chargée de réaliser le plus beau type de la monarchie absolue, il n'est que trop évident que cette humble ambition n'a pas été satisfaite. La monarchie de Louis XIV, si c'était d'elle qu'on voulût parler, a commencé à décliner avant la mort du monarque. On sait quelles humiliations, je parle faiblement, en ont attristé la décadence, et plus tard, quelles calamités lamentables en ont signalé la chute. On prétend quelquefois, sans doute parce que la royauté se disait très chrétienne, que le royaume de saint Louis est le dépositaire des intérêts de la religion; mais ce n'est certes pas une vérité de dogme ni d'histoire. Demandez ce qu'on pense à Rome de la politique royale et des sentimens nationaux touchant l'église avant François Ier, et si des écrivains strictement orthodoxes regardent comme la terre classique du catholicisme celle où le gallicanisme et le jansénisme ont germé avant que Voltaire y naquît, et que s'y levât l'aurore de la philosophie de 1789. La valeur de nos légions ne sera point surpassée, et le souvenir de tant de journées immortelles nous autorise apparemment à nous dire une nation guerrière; mais la guerre avec le temps ne vaut que par l'agrandissement qu'elle procure. Elle nous a, sous ce rapport, plus d'une fois bien servis; mais enfin, aux deux époques où nous avons tendu par elle à la prééminence, quel a été le résultat suprême? La vieillesse de Louis XIV prépara par ses revers le règne suivant, et de nos jours le génie des conquêtes a laissé la France plus petite qu'il ne l'avait reçue. Que de fois n'a-t-on pas soutenu que le mandat de notre nation était de changer la face du monde et de tout renouveler, soit par la liberté révolutionnaire, soit par la liberté constitutionnelle? On sait comment elle y a réussi.

Tous ces faits, il faut les rappeler courageusement, non pour interdire à aucune bonne cause l'espérance, mais pour enseigner à toute bonne cause combien il est difficile de vaincre, pour pénétrer la conscience nationale de l'obligation pour un peuple de méditer son expérience, de sonder ses forces avant de rien entreprendre, et de chercher dans la leçon des événemens par quel secret se forme l'alliance du droit et de la fortune. Mais ici notre ambition n'est pas si haute; nous indiquons seulement des problèmes historiques, et voici le nôtre : quelle est, l'histoire étant donnée, la destination finale de la France?

Nous posons la question et ne songeons pas à la résoudre; mais pour en montrer la difficulté et l'étendue, peu d'époques méritent plus d'être étudiées que celle du ministère de Richelieu : c'est assurément un des grands momens historiques de la France. Tous les élémens du gouvernement et de la société que nous retrouvons un siècle et demi plus tard existaient dès lors, bien qu'inégalement développés, et de leur lutte ou de leur accord est résulté ce qui était alors l'avenir. Nous qui le connaissons à présent, cet avenir, il nous est facile de nous en faire les prophètes.

III.

Pour connaître dans ses origines la France politique, il n'est pas besoin de remonter plus haut que le règne de Charles V. Ce sage roi, disons ma pensée, ce grand roi offre la meilleure image de ce que devait être le prince dans la vieille société française; il n'est pas jusqu'à son caractère pacifique qui ne contribue à faire dominer en lui le magistrat sur le seigneur, et à le rendre un représentant anticipé de ce pouvoir de robe longue qui emploie les armées et ne les commande pas, en un mot de la royauté administrative. Qu'importe au reste qu'il ne fût pas guerrier? Il avait Duguesclin. Son autorité était sortie plus forte des cruelles épreuves de la guerre étrangère et de la guerre civile; sa sagesse et sa fortune imposaient à l'ambition des grands feudataires, et commençaient pour le peuple quelque chose qui ressemblait au bonheur public; son despotisme même eût été accueilli par les masses comme une protection. Mais cet élément de liberté, partout présent dans le moyen âge à côté de l'élément du pouvoir, les états-généraux, qui revenaient de temps en temps pour soutenir et admonester la royauté, trop faibles pour s'en faire obéir, étaient assez forts pour s'en faire écouter. Enhardis par les troubles, ils avaient disparu avec la paix. Charles avait su éluder leur puissance, mais il avait compris leurs conseils. Maître des affaires, il modéra lui-même son pouvoir et se posa des règles, ce qui équivaut à reconnaître des droits. Un roi législateur cesse par le fait d'être absolu. Enfin nous parlons ici d'une de ces royautés tant soit peu bourgeoises comme les aime la France, et qu'elle n'estime qu'en les perdant.

Par malheur Charles VI mit la démence sur le trône, et la France fut conquise. Des ambitions rivales se la disputèrent par la trahison. L'audace des partis ne connut plus ni frein, ni loi, ni patrie. L'oppression étrangère suscita du sein du peuple des vengeurs à la France. A leur tête brille d'un éclat poétique et sacré cette jeune fille abandonnée lâchement de ceux qu'elle avait sauvés, car la gloire

de Jeanne d'Arc est la honte de Charles VII. Personnifié par elle en quelque sorte, le sentiment de la nationalité devint plus vif et plus distinct sous la pression de la conquête. C'est alors que, pour parler le langage des philosophes, il y eut conscience de la nationalité, et que, comme dirait Hegel, la France commença à *être pour soi*. Charles le Victorieux ne ressemble guère à Charles V. Par ses apparences, il est de l'école des rois chevaliers. L'absolutisme sous les dehors frivoles d'une magnanimité de théâtre est le genre de ces sortes de princes. Heureusement, malgré ses prétentions guerrières, il se trouva un médiocre capitaine, et la paix une fois gagnée, le goût du pouvoir en fit un administrateur. Les événemens avaient conspiré pour rendre absolue cette autorité, instrument nécessaire de la délivrance du pays. Malgré la maxime de la féodalité, qui reconnaissait à tous ses membres le droit de consentir les impôts, la noblesse y avait renoncé comme à une formalité gênante dans un pays en proie à l'ennemi. « Le roy Charles septiesme, dit Comines, fust le premier... qui gaigna ce point d'imposer tailles à son plaisir, sans le consentement des estats de son royaulme... et à cecy consentirent les seigneurs de France pour certaines pensions qui leur furent promises pour les deniers qu'on levoit en leurs terres. » On ne demanda point au tiers-état son avis, et pour un temps l'usage concentra dans les mains du prince une puissance toujours moins odieuse au pays, dans son excès même, que la féodalité qui l'avait restreinte et menacée. Les ministres bourgeois de Charles VII préparèrent le règne de Louis XI, qui dauphin les combattit, et roi les imita. Tout ensemble plus guerrier et moins chevaleresque que son père, il fut plus populaire et plus redouté. Les rois qui n'ont point de cour sont rarement haïs; leur pouvoir sans appareil, fût-il terrible, n'offense pas. La familiarité de leurs mœurs rachète la rigueur de leurs actes, et les petits leur tiennent compte de la haine des grands. Ainsi Louis XI est parvenu à gagner jusqu'aux historiens, et à couvrir ses perfidies et ses cruautés par le caractère démocratique de sa personne et de son administration. L'ordre était pour cet esprit pénétrant et ambitieux un moyen de pouvoir, et se rencontrait en même temps un bienfait pour la nation. Il n'est pas le seul de nos rois qui, en travaillant à se rendre maître, ait paru à la multitude un libérateur.

Sous ses successeurs, l'esprit de conquête pénétra dans le gouvernement. La politique de la guerre sans politique, la renaissance, plus brillante que sérieuse, d'une douteuse chevalerie, cette ardeur de gloire sans raison et de bravoure sans but, ce préjugé militaire qui voit toute la patrie dans le drapeau, commencèrent à se développer sous la protection et pour le service de la couronne. Une sorte de domesticité héroïque remplaça pour une partie de la noblesse l'in-

docilité féodale. L'âme généreuse de Louis XII rachète même ses fautes; mais le règne de la maison de Valois a été, avant le règne de Louis XV, la plus triste époque des cinq derniers siècles. Il est difficile de trouver entre 1515 et 1589 des années où une sincère et judicieuse pensée de bien public ait avec un peu de suite prévalu dans les conseils du prince. A des guerres malheureuses succédèrent bientôt des guerres civiles. Toutes les garanties d'ordre, de pouvoir ou d'indépendance devinrent l'instrument des factions. Le parti du roi lui-même fut une faction. Ce XVIe siècle, qui n'a peut-être pas de supérieur dans les fastes de l'esprit humain, fut une ère de souffrances et de crimes. Alors que la lumière du génie moderne dominait enfin de son éclat les teintes incertaines d'un long crépuscule, ce ne fut pas la moindre misère d'une société qui, par de nouvelles idées, s'éveillait à de nouveaux besoins, que de se sentir plus malheureuse ou plus opprimée dans le moment où elle concevait mieux ses droits au bonheur et à la justice.

Les guerres civiles, qui sont quelquefois une rude, mais bonne école, lui apprirent et lui servirent peu, sauf qu'elles faillirent lui enseigner à ne compter sur rien, ni sur personne, ni sur elle-même. Roi, clergé, noblesse, parlement, tiers-état, communes, que valait tout cela, qui n'empêchait ni le massacre de Vassy, ni la Saint-Barthélemy, ni les barricades, ni le siége de Paris? Dira-t-on du peuple *quæsivit cælo lucem,* parce que la religion servit de bannière aux discordes civiles? Mais la religion était le catholicisme ou le protestantisme. Or en France l'apparition de la réforme n'a fait nul bien à l'église. Elle n'a servi qu'à la passionner et à l'aigrir; elle lui a appris tantôt à se liguer, tantôt à lutter avec la royauté, non dans un intérêt public, mais dans un intérêt de domination. Le clergé eut sa cause, son drapeau, sa politique; il devint un parti, grand et irréparable malheur, et qui n'a pas faiblement contribué au déclin de son influence. Quant à la réforme, peu de pays peut-être semblaient au début mieux préparés que la France à l'accueillir, comme révolution ecclésiastique du moins, sinon comme transformation religieuse. La cour de Rome n'y jouissait d'aucune faveur. Les abus de l'église, sans être plus crians qu'ailleurs, étaient continuellement en butte aux traits du peuple moqueur par excellence. Ce n'était pas sans doute assez que de pareils mobiles pour susciter le triomphe du protestantisme. Toutefois ils servirent partout puissamment au mouvement spirituel qui lui donna naissance, et parmi nous, dans la haute noblesse, dans une partie distinguée du clergé, dans la bourgeoisie lettrée, l'esprit protestant était tout prêt; mais dès ce temps-là, pour faire une révolution, il fallait le roi et Paris. Si le frère avait valu la sœur, si François Ier avait eu le cœur et la tête de Margue-

rite de Valois, son exemple eût risqué d'être irrésistible. Je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas eu l'ascendant de Henri VIII. Après lui, après qu'il eut au contraire ouvert la carrière de l'intolérance, il était trop tard; Catherine de Médicis pouvait bien se résigner assez lestement *à prier Dieu en français*, mais les partis étaient pris, les engagemens liaient les consciences et les vanités, plus fortes encore que les consciences. Paris d'ailleurs, Paris turbulent et dominateur, comme au temps du roi Jean et de Charles VI, avait fait son choix en se donnant aux Guise. La ville de la Saint-Barthélemy et du massacre des Carmes voulait un roi catholique. La réforme prise au point de vue politique n'était donc qu'un élément de désordre. Si elle n'eût pénétré en France, le clergé plus tiède fût resté plus sage. Elle isolait d'ailleurs, elle retirait pour ainsi dire du grand courant national les plus fermes esprits et les plus énergiques caractères. Son parti, quelque intérêt qu'il inspire par la justice de sa cause, n'en était pas moins un parti. Il réunissait peut-être les hommes les plus propres par leur nature, s'ils étaient restés libres, à servir l'état avec indépendance, à résister au pouvoir en le soutenant; mais absorbés par leur foi et leur cause, la réforme les ôtait à la France. Ils formaient une nation dans la nation.

Comme Charles V, comme Charles VII après les revers et les déchiremens de la France conquise, le grand prince, éternel honneur de la maison de Bourbon, apparut aux peuples en vainqueur, en libérateur, en pacificateur. L'invasion étrangère, la guerre civile, l'anarchie, la tyrannie, le pillage, le massacre, tous les maux publics semblèrent fuir à tire-d'aile devant lui dans cette heureuse année de 1589 qui précéda de deux siècles une année plus mémorable encore. Henri IV, plus guerrier que les rois chevaliers, plus grand que les rois bourgeois, plus politique que les honnêtes et plus honnête que les politiques, avait connu toutes les fortunes et montré toutes les qualités qui font les grands hommes. La royauté arrivait dans ses habiles mains encore éprouvée, encore recommandée pour ainsi dire aux yeux de la nation comme l'arbitre des partis, la sauvegarde de l'ordre, le symbole du droit commun.

IV.

On peut dire que le gouvernement de Henri IV était libéral; mais il n'a fondé qu'une seule liberté, la liberté de conscience, donné qu'une seule charte, l'édit de Nantes. Son esprit, son temps, sa vie passée, lui en faisaient une loi. Aucune liberté d'ailleurs ne s'établit si l'on n'a combattu pour elle, et c'est pour celle-là que le XVIe siècle avait combattu. Henri n'a touché à aucune autre institution fonda-

mentale. Il s'est borné à user supérieurement du pouvoir tel qu'il le trouvait, exerçant dans sa plénitude la souveraineté administrative, assurant la prospérité publique, créant la politique de la France. Ses successeurs ont pu développer son œuvre, aucun n'y a ajouté de fondation nouvelle. Quant à la sienne propre, quant à la liberté de conscience, Richelieu l'a désarmée, Louis XIV l'a supprimée.

Mais si l'on jette les yeux sur l'état des affaires à la mort de Henri, on reconnaîtra que l'ordre établi perdait en le perdant son unique garantie. Rien n'était assuré dans le sein du gouvernement. Point de force régulière bien assise, hormis cette autorité royale, instrument puissant que les partis allaient se disputer. De la royauté elle-même était vrai l'adage : « Tant vaut l'homme, tant vaut la chose. » Et combien de temps encore il devait rester vrai! La guerre était presque déclarée à la maison d'Autriche, ou du moins la succession du duché de Juliers mettait aux prises sa politique et celle de la France; déjà un corps d'armée avait passé la frontière, que le gouvernement d'un roi mineur en était encore à chercher sa force et ses desseins. La nation, accoutumée à s'en fier au génie de son roi, détachée de toutes les passions par l'expérience des guerres civiles, ne croyait en aucun parti, non plus qu'en elle-même. Point d'opinion publique, car ce n'est pas une opinion publique que le désir vague d'une administration équitable et tutélaire, accru par l'effroi de l'avoir pour longtemps perdue avec le prince qui en réalisait l'éclatant modèle. Unanime dans les masses, ce sentiment d'inquiétude ne rencontrait d'exception que dans les ordres privilégiés. Le premier des deux, le clergé, est celui qui l'éprouvait le moins. Jamais les ménagemens et même les concessions accordées à l'église n'avaient pu effacer dans le fils de Jeanne d'Albret les caractères, sinon de l'hérétique, au moins du libérateur de l'hérésie. Il avait beau se confesser aux jésuites, l'église ne pouvait le regarder comme sien, et en effet il n'appartenait à personne. Le clergé, constitué à l'état de parti tant que la réforme était debout, ne pouvait songer qu'à lui-même ni rêver autre chose qu'un dédommagement ou une revanche. Jaloux de ses immunités domaniales, il ne se connaissait envers la puissance publique d'autre relation que le privilége d'y contribuer par des dons volontaires, non par des taxes obligatoires. Son seul devoir politique était celui-là. Deux choses en sus lui tenaient au cœur : faire recevoir en France les décrets du concile de Trente, et restreindre les usurpations, ou pour mieux dire les droits des calvinistes. Évidemment il n'y avait là que des intérêts particuliers. La noblesse se divisait en deux classes, les grands et les gentilshommes. Les premiers remplaçaient pour le temps les puissans feudataires d'un autre siècle. Parmi eux, les uns par une origine princière et le

titre de leurs domaines, les autres par de grandes charges, des gouvernemens et des places fortes, occupaient une position indépendante qui devenait un pouvoir dans l'état, quand le pouvoir central était faible. C'est ainsi que Mayenne, Nevers, Guise, Bouillon, se posaient en rivaux de l'autorité royale, et que Montmorency, Lesdiguières, Espernon, marchaient presque leurs égaux. Les princes du sang, recrutés encore par la bâtardise, formaient une classe non moins redoutable, plus puissante par son prestige, plus dépendante par ses apanages. Pas plus chez les Gaston et les Condé que chez les Soissons et les Vendôme, la pensée d'une obligation envers la France comme devoir officiel, lien de famille ou sentiment patriotique, ne dominait l'intérêt, l'orgueil, l'avarice et l'ambition, droits naturels de la grandeur. La crainte ou l'espérance les ramenaient seules par momens sous l'étendard royal, et ils se conduisaient par des calculs qu'il n'est permis d'avouer que dans les relations diplomatiques des gouvernemens. Un droit des gens qui ne condamnait que la violation des engagemens pris était la seule règle qu'ils voulussent bien reconnaître, à la condition de ne pas l'observer. Prise dans son ensemble, toute cette haute aristocratie, dénuée d'intérêt public, ne représentait absolument qu'elle-même. Pour elle, les pouvoirs et les partis, les lois, les opinions, les griefs, n'étaient que des armes à employer ou à briser selon le temps. Rien ne semblait sacré, ni le nom du roi, ni celui de la France. La conspiration avec l'étranger paraissait une ressource permise. Spéculer sur la mort de Louis XIII, même sur un changement dans l'ordre de succession, ne passait pas pour sacrilége. Les plus voisins de la royauté n'étaient pas ceux qui la respectaient le plus. Une telle aristocratie était une force contre l'état, non une des institutions de l'état.

Les gentilshommes n'échappaient point entièrement à la contagion de pareils exemples. L'imitation les tentait comme un privilége de race et un retour de féodalité. D'anciens rapports de vasselage ou de service volontaire les enchaînaient quelquefois à de plus grands qu'eux, et dominaient alors leurs devoirs de sujets et de Français. Ils faisaient de cette fidélité hiérarchique l'excuse de la rébellion, comme aussi beaucoup de nobles s'aidaient de l'obéissance due au prince pour rompre les liens particuliers d'hommage ou de reconnaissance, et ne plus se donner d'autre maître que celui de l'état. Comme, après tout, le roi était le seigneur des seigneurs, la noblesse en général tenait le parti du roi, du moins l'épée à la main. Se battre vaillamment, quelle que fût la cause, était son premier devoir, remplir ce devoir envers le prince ou la patrie ne venait qu'après; mais en dehors du cercle de l'honneur militaire expirait le patriotisme et presque tout le royalisme de la noblesse. Hors des camps, elle ne se connaissait plus d'obligation qu'envers elle-même,

d'intérêts publics que les priviléges de son rang. Les décrets de la souveraineté étaient pesés par elle dans la balance de ses prétentions. Tous les services rendus à l'état en dehors d'elle lui semblaient abusifs ou méprisables. Toutes les réformes administratives la trouvaient froide, hostile ou dédaigneuse. L'état était son obligé; il devait lui savoir gré de ce qu'elle faisait pour lui en servant le roi.

Mais il se rencontre dans son sein des hommes qu'une intelligence supérieure, une aptitude spéciale, une ambition éclairée ralliait autour de la royauté, considérée non plus comme une dignité seigneuriale, mais comme un pouvoir de gouvernement. Pour ceux-là, dont Sully est le plus illustre exemple, le privilége de la naissance se transforme en une éligibilité spéciale aux emplois publics. Quelques-uns deviennent des courtisans fonctionnaires, ou même s'arrêtent en route et se contentent du premier métier; ce n'est alors qu'une transformation dernière du lien féodal. Ceux-là seuls qui ont conçu dans le titre de serviteur du roi celui de serviteur de l'état donnent à la noblesse l'exemple que, pour son salut et son honneur, elle aurait dû suivre, et qui, largement compris, l'aurait conduite peut-être à convertir une stérile distinction de caste en une magistrature aristocratique. Toutefois, dans le cercle même des fonctions publiques, la grande part demeurait encore au tiers-état ou à ces nobles de roture qui lui servaient de chefs et passaient des tribunaux dans l'administration. Le maniement des affaires semblait réservé de préférence aux bourgeois capables, dont L'Hôpital est le grand homme et Colbert le grand ministre.

La judicature était l'aristocratie du peuple. La dignité des mœurs, la gravité des habitudes, la fidélité aux traditions donnaient aux parlemens un imposant caractère. Dans leur sein régnait en général, à défaut de l'esprit de justice, ce respect des formes qui souvent en tient lieu. Sous cette enveloppe quelquefois trompeuse vivait un certain sentiment du droit. Ce droit était d'ordinaire le leur, qui se trouvait par occasion protéger celui des autres. Ainsi le privilége, si cher au parlement, de rendre exclusivement la justice devenait pour le citoyen le droit de n'être pas distrait de ses juges naturels, et ceux-ci, en soutenant leur prérogative, défendaient indirectement les justiciables. Placez le parlement dans une autre sphère, entendez-le délibérer sur la chose publique : toutes les fois que quelque usurpation lui paraîtra blesser un de ses priviléges, les remontrances viendront en aide au bon droit; mais si le privilége est un abus, si par orgueil ou préjugé il se croit intéressé au maintien de quelque désordre consacré, de quelque inégalité traditionnelle, la résistance sera la même, et le mal comme le bien trouvera sur les fleurs de lys de consciencieux défenseurs. Un conflit fréquent opposera l'indépendance routinière du magistrat et l'esprit réformateur de l'admi-

nistration. Bien des progrès en seront compromis ou ne s'obtiendront que par la victoire de l'arbitraire. A mesure que l'autorité sera plus maîtresse, le peuple aura plus de bien-être, plus d'égalité et moins de garanties. Il s'habituera de plus en plus à jouer à qui perd gagne dans la victoire des ministres sur ses défenseurs attitrés; il s'intéressera de moins en moins à des résistances qu'il comprendra peu, et la concentration graduelle de tous les pouvoirs en un seul ressemblera pour lui à la domination du bien public.

La nation, c'est le tiers-état : c'était déjà vrai; seulement, abandonné ou insulté par les autres ordres, accablé des charges publiques, récompensé par de rares intervalles de calme et de prospérité, il n'espérait rien des droits particuliers et ne se connaissait pas de droits généraux. La coïncidence de certains intérêts de la couronne avec les siens était toute sa grande charte. Cela suffisait pour qu'en général la nation fût royaliste; mais elle l'était surtout contre le clergé et la noblesse. Il y avait bien dans son sein un levain d'opposition lettrée, compatible avec la monarchie, quoique tirant à la république; mais rien, sincérité, droiture, patriotisme, ne suffisait pour compenser ce qui manquait à l'esprit public de la bourgeoisie opposante. La tradition, la résolution, l'expérience, la consistance, une tranquille audace sans laquelle les peuples ne sauraient être libres, voilà ce qu'on eût cherché vainement chez ces ancêtres des libéraux modernes. Les plus savans inventaient des chimères. Les plus prudens invoquaient un passé presque aussi chimérique; leur commune faiblesse les ramenait tôt ou tard à la royauté, car c'était encore ce qu'il y avait de plus national et de plus novateur. On pouvait la craindre; mais on en pouvait espérer. On la voulait forte pour qu'elle contînt les grands, et capable d'opprimer les petits, afin qu'elle eût le moyen de les protéger.

Il existait bien une vieille institution, ou du moins un recours possible à une vieille institution, — les états-généraux. Depuis Charles V, ces assemblées avaient été réunies environ vingt fois. C'était en moyenne près d'une fois en douze ans. On avait toujours beaucoup attendu et peu profité de leur présence. Après quelques nobles discours et d'excellentes délibérations, elles se retiraient laissant la couronne prendre de leurs avis ce qui lui plaisait. Quand par hasard leurs idées étaient converties en lois, c'est donc à la couronne qu'en revenait l'honneur. Cependant le nom des états-généraux subsistait toujours dans les esprits comme une espérance. On sait que la régence de Louis XIII convoqua les états-généraux en 1614. Il faut nous y arrêter. Richelieu y commença le métier politique, et ce sont les derniers de l'ancienne monarchie; ceux qui vinrent cent soixante-quinze ans après l'ont renversée.

V.

Il est curieux d'étudier l'assemblée de 1614. D'elle, tout aussi bien que de tant d'autres choses, on peut dire qu'elle aurait pu empêcher la révolution française; mais elle n'y songeait guère, et, si nous écoutons le premier des trois ordres et son orateur, qui n'est pas moins qu'Armand Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon, que trouverons-nous dans sa harangue? La rhétorique du temps, longues périodes, oiseuse redondance, style figuré sans trop de mauvais goût pourtant. Le début n'est pas heureux. La session des états y est comparée aux saturnales de Rome, comparaison si malvenue, que l'orateur est presque aussitôt obligé de signaler plus de différences que de ressemblances. Puis de ce fâcheux rapprochement il arrive à la politique. Le point le plus soigneusement traité est la convenance, même la nécessité d'appeler les ecclésiastiques aux grands emplois du gouvernement. C'est là un des intérêts généraux qui touchent le plus le clergé, et son interprète ne paraît pas s'être fait prier pour y insister. On dirait qu'il écrit la préface de son histoire. Vient ensuite l'acceptation des actes du concile de Trente, plus une certaine restitution de biens d'église donnés aux protestans du Béarn par la mère de Henri IV. Cela dit, le clergé marche au secours de la noblesse dans la guerre qu'elle déclare à la vénalité des offices de judicature. Le feu roi l'avait consacrée en obligeant les magistrats à racheter par une taxe annuelle la transmissibilité de leurs charges. C'était traiter celles-ci en patrimoine de main-morte. La propriété et l'hérédité étaient alors la forme qu'affectaient tous les droits, et celui de rendre la justice ayant originairement fait partie du domaine féodal, le posséder patrimonialement à son tour, c'était pour la bourgeoisie parlementaire un avénement au privilége. Chose étrange, la vénalité des charges était ainsi une conquête de l'égalité. La noblesse voyait avec jalousie cette investiture d'un nouveau genre, qui lui fermait, disait-elle, l'entrée des cours souveraines. Elle avait donc fait de l'hérédité des offices et de l'impôt qui la consacrait son principal grief, et le clergé épousa sa cause. Le tiers-état, embarrassé de soutenir la sienne, se vengeait en dénonçant les motifs réels que les ordres privilégiés couvraient du prétexte spécieux du bien public, et les forçait par revanche à réclamer avec lui contre l'abus des pensions, rendant ainsi guerre pour guerre à la noblesse de cour. La querelle avait amené des paroles violentes et des scènes orageuses. « Ils verront la différence qu'il y a d'eux à nous, disait l'orateur de la noblesse. »—« C'est l'inaptitude et non la vénalité qui exclut les nobles des charges, » répondait l'orateur du tiers. Puis, comme une

autre fois il s'était permis de prétendre que les trois ordres étaient frères et que le sien était le cadet : « Ordre inférieur, répliquait le premier, composé des villes et des champs, ces derniers quasi tous hommagiers et justiciables des deux premiers ordres..... Ils veulent se comparer à nous, j'ai honte de vous dire en quels termes! » Il fallut que le clergé s'entremît, que le roi intervînt. On calma les esprits avec des promesses sur les offices et sur les pensions; mais les promesses n'ont jamais été tenues, et Richelieu, qui avait attaqué la vénalité des charges dans sa harangue, n'a pas manqué de la défendre dans son testament.

Le tiers d'ailleurs se distingua, selon l'usage, par un sentiment plus éclairé des intérêts de l'état et des besoins du pays. Ses cahiers contiennent une série de vœux ou plutôt un code de principes de législation et d'administration qui se lisent avec surprise et qui sont à peine réalisés depuis 1789. Fidèle à ses traditions de race, il commença par proclamer sa vieille alliance avec la royauté, en demandant qu'elle fût déclarée souveraine de droit national, indépendante de toute puissance sur la terre. La France frémissait encore d'horreur au souvenir de l'assassinat du roi. Elle croyait que les passions régicides s'alimentaient des fausses doctrines de suprématie spirituelle empruntées par une partie du clergé à la cour de Rome. Pour prévenir à jamais les actes, on voulait faire condamner la doctrine. Le clergé s'efforçait de sauver la doctrine en détestant les actes, et la noblesse rendait au clergé l'appui qu'elle en avait reçu. La question fut portée devant le roi, qui se jugea trop défendu, et pria ses sujets de le laisser pourvoir lui-même aux intérêts de sa puissance. Le tiers maintint sa délibération sur ses registres, et ne sollicita dans ses doléances publiques, dignes de celles des états de 1560, que ces mesures d'égalité, d'unité, d'affranchissement, toujours réclamées, ajournées toujours. Toutes ses demandes rédigées en articles furent renvoyées à une commission du conseil, et elles y seraient encore, s'il n'était survenu deux événemens, le ministère de Richelieu et la révolution française.

Ainsi, comme ordre national, le tiers n'avait aucune autorité; les états-généraux eux-mêmes n'étaient pas un pouvoir. Vainement l'idée d'une réforme, cette idée plus que séculaire, était-elle dans tous les esprits; elle ne servait qu'à les remplir de tristesse et quelquefois d'humiliation. Ces griefs longtemps comprimés n'engendrèrent jamais dans les masses cette énergie qui entreprend et qui persévère, ce courage de vouloir la justice, qui fait le salut d'une nation lorsqu'elle défend ses droits, et son péril quand il faut les conquérir. La France, dénuée de ces prérogatives héréditaires qui assurent aux peuples une position défensive, s'abstint longtemps de la témérité de l'agression; mais il pouvait venir un jour où ces ajournemens in-

définis, ces mécomptes successifs, cette conviction incessamment renouvelée d'impuissance et d'abaissement, cette lutte timide et opiniâtre contre le dédain des oppresseurs, ces incomplets soulagemens péniblement obtenus, non de la justice, mais de la faiblesse ou des calculs du pouvoir, ce spectacle corrupteur d'un régime où le privilége n'existait qu'au profit de l'orgueil, où la puissance était sans règle et la politique sans principes, enfanteraient à la longue dans le cœur ulcéré des peuples ces sentimens de haine, de défiance et de mépris qui amènent à leur suite tous les vices et toutes les fautes de l'esprit révolutionnaire.

Telle est donc la triste succession de sentimens qui se manifeste dans tous les momens historiques où la France semblerait faire effort pour réformer son gouvernement. D'abord l'espérance, *spes libertatis honestæ*, comme dit Gui Coquille. On attend presque toujours beaucoup des états-généraux; mais cette espérance est concentrée dans une élite bourgeoise d'hommes de loi et d'hommes de lettres. La nation, qui ne sait rien, n'attend rien, et par-là même ne prête aucune force; puis, après d'éloquentes plaintes, et même d'assez fières remontrances, on se jette dans les bras de la royauté, qu'on tâche de toucher ou de séduire. Le roi, sans acquiescer à rien, opère quelques réformes qui, en supprimant quelques désordres, le rendent plus absolu. Le gouvernement, un peu plus régulier, n'en sort pas au fond mieux constitué; mais on a gagné du temps, et tout s'oublie dans la commune imprévoyance. Le découragement se tourne en indifférence moqueuse sur un fonds de rancunes amèrement comprimées. Rien n'est plus navrant, à mon sens, que cette perpétuelle histoire politique de la société française; tous nos malheurs s'y peuvent lire par avance. Aux états mêmes de 1614, prenez le discours de Robert Miron, orateur du tiers (et la comparaison n'est pas à la gloire de Richelieu) : vous y verrez l'énergique description de toutes les plaies du royaume; puis vous entendrez cet appel : « Qui pourvoira donc à ces désordres, sire? Il faut que ce soit vous : c'est un coup de majesté... Roidissez-vous généreusement contre toutes oppressions; c'est le plus sûr moyen de retenir tant de têtes avec une seule tête, et de ranger doucement sous un joug commun d'obéissance cette multitude inquiète, désunie et turbulente... Si votre majesté n'y pourvoit, il est à craindre que le désespoir ne fasse connoître au pauvre peuple que le soldat n'est autre qu'un paysan portant les armes; que quand le vigneron aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est il ne devienne marteau. »

Voilà ce qu'on prévoyait au XVIIe siècle; mais plus d'un jour de répit devait être accordé à la société française avant la crise inévitable. Il y a toujours dans les affaires de ce monde des tempéramens qui adoucissent le mal et en retardent les effets. Rien n'est absolu ni

subit, et la France avait des jours de repos, de bonheur même et d'éclat à traverser avant d'arriver au fatal dénoûment. Vers l'époque que nous étudions, l'esprit de société prenant l'essor compensait un peu les faiblesses et les erreurs de l'esprit politique. A défaut des pouvoirs constitués, une force naissante, celle de l'opinion publique, si ce mot n'est pas un anachronisme, se développait par les livres et la conversation. Des mœurs plus douces, des lumières plus générales, des caractères moins énergiques, tout ce qui signale les derniers progrès de la civilisation modifiait lentement l'action du gouvernement. Le pouvoir et les classes instruites commençaient à vivre dans une commune atmosphère morale, où les idées, remontant sans cesse, gagnaient péniblement les hauteurs, et venaient éclairer l'intérieur des conseils de la couronne. Les serviteurs de l'état, grandis par leurs œuvres, issus de toutes les origines, libres des préjugés d'ordre ou de profession, se formaient un esprit mixte dont l'impartialité n'était dominée que par une foi absolue dans l'autorité royale. Tout ce qui pouvait lui résister leur devenait suspect. Ils ménageaient le clergé, la noblesse, la magistrature, mais ils s'en défiaient, et, pour les affaiblir, cherchaient volontiers leur point d'appui dans le peuple, en répétant que sa force était celle de l'état. Bienveillans pour tous les intérêts qui imploraient protection, ils aspiraient à se faire un mérite de la félicité publique, et tendaient à composer une sorte d'aristocratie de fonctionnaires, la seule que la France ait jamais acceptée, et celle qui devait survivre à toutes les autres.

Le roi en était le chef. Tout en se disant par habitude le premier gentilhomme de son royaume, il devenait le roi des bourgeois. Mais au milieu de la confusion qui régnait dans le gouvernement, au milieu de l'incertitude des droits et des devoirs, son titre ne suffisait pas à sa puissance; la machine ne marchait pas d'elle-même. Il fallait une volonté pour imprimer le mouvement; or cette volonté manquait dans les premières années de la régence de Marie de Médicis. C'est une de ces époques de notre histoire qui paraissent incompréhensibles. On en peut citer d'autres, par exemple la seconde moitié de la fronde. Quand il y a des troubles, il y a des partis; quand il y a des partis, il devrait y avoir des opinions. De 1610 à 1624, il y a des partis et des troubles, mais il n'y a point d'opinions. Impossible de dire nettement quelle idée, quel intérêt général représentait la reine-mère ou le prince de Condé, Mayenne ou Bouillon, Luynes ou Concini. Les protestans eux-mêmes, qui du moins avaient un droit précieux à défendre, n'écoutant que l'impatience ou l'ambition de leurs chefs, voyaient une menace dans la malveillance de leurs ennemis, et devançaient l'oppression par la révolte. Les abondantes ressources accumulées par le dernier règne tentaient comme un butin toutes les convoitises. Les factions ne prenaient les armes que pour

se mettre en crédit. La reine voulait gouverner son fils plutôt que le royaume; le roi s'efforçait de lui échapper par humeur ou par jalousie plus que par amour du pouvoir. Le favori de l'une luttait contre le favori de l'autre, tandis que les chefs des partis aristocratiques coalisaient tous les mécontens contre le plus fort des deux. Une histoire raisonnée de ce temps est impossible. Tout y est livré au hasard des caractères ou des passions individuelles. C'est un de ces temps dont le spectacle encouragerait le scepticisme politique, et ferait croire que le drame historique est tout composé d'épisodes.

Richelieu n'était qu'un simple gentilhomme, mais il ne dépendait d'aucun grand seigneur. Sa famille était de la maison du feu roi, qui par faveur l'avait fait évêque. Son évêché, des plus modestes, ne suffisait pas à son activité. Son aptitude et son goût l'appelaient au maniement des affaires publiques. Rien ne prouve qu'il ait de bonne heure pensé à les diriger. Son ambition ne semble pas d'abord s'élever au-dessus des honneurs du conseil d'état. Cependant, après qu'il eut été l'orateur du clergé, l'espérance dut lui venir, et la faveur de la régente, de quelque manière qu'il l'ait gagnée, dut enhardir ses vues. Par l'intérêt de sa position comme par la nature de son esprit, il devait s'attacher entre tous les partis à celui de l'autorité royale. Il eut ce mérite, qui commençait à devenir plus commun, d'apercevoir la juste prééminence du droit de l'état sur tous les autres droits; mais il eut un autre don plus rare, celui de discerner le bien de l'état avec le jugement le plus sûr, de l'embrasser avec la passion la plus forte, de l'accomplir avec une activité infatigable et une invincible fermeté. Ses qualités pratiques nous paraissent supérieures aux lumières mêmes de son esprit, son caractère dépasse son génie, ce qui vaut mieux que le contraire pour un homme d'état; mais à son début il ne savait rien de tout cela. Jamais il ne paraît s'être observé avec beaucoup de finesse. Il allait devant lui, sans s'arrêter pour se juger. Il était attiré vers le pouvoir suprême sans plus de conscience que l'aiguille vers le pôle.

Dans son premier ministère, il n'avait été qu'un bon fonctionnaire public qui sert bien, mais qui se ménage. Il ne se fit connaître, il ne se connut lui-même que lorsqu'il fut premier ministre. Ici nous nous trouvons sur le terrain de M. de Carné, et nous renvoyons à lui. Son admiration pour Richelieu est judicieuse. Elle ne fait point taire sa conscience; elle ne lui dissimule pas, quoiqu'il les laisse entrevoir plutôt qu'il ne les montre, les côtés faibles de cette brillante manière de gouverner. Il n'ignore pas qu'il pouvait y avoir dès lors de meilleurs moyens d'opérer les transformations politiques d'une société. Sa raison nous paraît se garder mieux de toute exagération que celle même de M. Thierry. Ce grand historien, qui voit dans Richelieu l'homme nécessaire, déclare sans hésitation ni regret

que, sauf des détails, rien ne pouvait se faire que ce qu'il a fait. Mais l'admiration arrive à l'enthousiasme, si l'on passe aux historiens plus systématiquement démocratiques. L'habile auteur d'une excellente histoire de France, M. Henri Martin, raconte, avec ou peu s'en faut la passion d'un légendaire pour son saint, les miracles du grand cardinal. Ce n'est plus une administration, c'est une mission. On connaît les dogmes et les formules de la philosophie sociale. Nous demanderons, en cette occasion comme en toutes, à user des uns comme des autres avec une extrême sobriété. Pénétré de l'esprit des temps modernes, admirateur très froid des anciennes formes de la société, invariable partisan de la révolution qui en a changé la face, nous ne nous croyons pas le moins du monde condamné à l'approbation des moyens par lesquels cette révolution s'est d'abord préparée, puis accomplie. Ses précurseurs, ses instrumens, ses auteurs, ne nous imposent par aucun titre à l'infaillibilité. Nous sommes plus disposé à la défendre qu'à la louer. Pour nous, le fait réel n'est pas toujours le seul possible; le possible n'est pas le nécessaire; le nécessaire n'est pas le bon ni le juste, et sans beaucoup attendre des choses humaines, nous en exigeons toujours plus qu'elles ne donnent. Nous faisons cet honneur à la liberté des individus de réclamer toujours d'elle plus qu'elle n'a fait.

VI.

Des deux parties de l'œuvre de Richelieu, la partie extérieure nous semble au-dessus de l'autre. Depuis un siècle, la puissance de la maison d'Autriche était le grand danger tout à la fois de la France et de l'Europe. En Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique, la politique envahissante et compressive des successeurs de Charles-Quint menaçait ensemble l'indépendance des gouvernemens et la liberté des nations. Le plan général de résistance à cette tentative de monarchie universelle avait été tracé d'une manière admirable par Henri IV, prêt à marcher sur le Rhin, au moment où le fer trancha sa vie. Il en fit la confidence à Jeannin, qui lui-même le redit à Richelieu, et celui-ci l'a parfaitement exposé dans les premières pages de ses *Mémoires*. Ce programme politique pouvait être suivi avec énergie et confiance, pourvu qu'on eût soin de ne concevoir ni ne montrer au profit de la France la contre-partie du système autrichien. Peut-être n'y a-t-il pas eu un moment depuis deux siècles où la même conduite n'ait été opportune et sûre, à la triple condition de ménager l'alliance ou la neutralité de l'Angleterre, de respecter l'indépendance des parties est et nord des Pays-Bas, de renoncer à tout agrandissement territorial en Italie. Ces trois points réservés, la France de tout temps aurait pu, en défendant la liberté de tous,

c'est-à-dire l'équilibre de l'Europe, grandir son influence et même courir fortune de s'accroître sur sa frontière sans coaliser le monde contre elle. Jugée sur cette mesure, la politique de Richelieu, non celle de Louis XIV, sortirait triomphante de l'examen. Elle nous semble mériter, au point de vue de la civilisation moderne, tous les éloges qu'elle a reçus. On sait en effet qu'elle allait jusqu'à prêter l'appui d'une monarchie à des républiques, d'une puissance catholique à des états protestans. Sans trop s'effrayer de ces conséquences qui troublaient de faibles esprits, il soutint le système européen qui devait prévaloir à ce congrès de Westphalie, encore anathématisé de nos jours par des écrivains chers à l'église. On peut lui reprocher dans l'exécution quelques-unes de ces complications de vues, de ces arrière-pensées de défiance qui embarrassent l'action et l'affaiblissent. Il poursuivit trop d'intérêts à la fois, craignit par instans de trop s'engager, ne proportionna pas toujours les moyens au but, n'alla pas toujours jusqu'au bout de son idée. Le héros qui du fond du Nord fit une si glorieuse apparition sur la scène du monde, l'homme à qui échut l'incomparable honneur d'être dans la meilleure des causes aussi grand que jamais homme le fut en aucune cause, Gustave-Adolphe méritait peut-être une confiance plus absolue et une coopération plus puissante. Quoique Richelieu ait fait le tour de force d'avoir plus de cent cinquante mille hommes sous les drapeaux, il eut trop d'armées et les eut trop faibles. Il divisa trop son action, et, faisant abus de son universalité, il ne sut pas toujours sacrifier les accessoires au principal. Longtemps malheureux dans le choix de ses généraux, il s'obstina dans la confiance que lui arrachait le dévouement à sa personne. Pour justifier ses prétentions militaires, il donna des flottes et des armées à commander à des gens d'église, et Turenne et Condé ne vinrent pas à temps pour égaler sous lui la grandeur de la guerre à la grandeur de la politique. Cependant c'est de bonheur plus que de sagesse qu'il manqua dans cette partie de son gouvernement. Il fit à peu près tout le possible. L'esprit vraiment militaire, celui qui pour l'honneur et la bravoure élève le bourgeois au rang du gentilhomme, le paysan au niveau du bourgeois, se développa sous son influence d'une manière inconnue jusqu'à lui. Je le répète, comme représentant la France dans les cabinets de l'Europe et sur les champs de bataille, Richelieu n'a mérité que la reconnaissance du pays et l'admiration de la postérité.

A l'intérieur, nous avouerons que l'honneur tant prôné d'avoir, comme on dit, détruit les restes de la féodalité n'éblouit pas nos yeux au point de nous cacher tout le reste. L'idée sans doute était juste; l'abaissement des grands était la condition de la force de la couronne et de l'état, et la force de la couronne et de l'état, nécessaire pour soutenir la France en Europe, était désirable pour ce

qu'on appellerait aujourd'hui la démocratie. Les progrès du pouvoir central étaient les progrès de l'égalité; mais l'égalité touchait peu Richelieu. Ce n'était pas dans une pensée de justice et de perfectionnement qu'il étendait autour de lui ce niveau qu'on lui sait tant gré aujourd'hui d'avoir rendu si redoutable. Le vieil apologue de Tarquin l'ancien était au fond de cette politique. Il aimait l'état et non le peuple; je ne méconnais pas ce qu'il y a de puissant, de noble même et d'élevé dans cette sorte de passion. Le roi, c'est presque l'état; l'état, c'est presque la patrie. Mais tout despotisme qui n'est pas de bas étage peut s'élever jusque-là.

Pour émanciper l'autorité suprême, il employa les ressources infinies de son habileté et de son caractère, moins à fonder des établissemens qu'à vaincre des résistances. Ne cherchant qu'à secouer toute contrainte, il détruisait et ne remplaçait pas. Par exemple, un des premiers obstacles qu'il rencontra, ce fut l'organisation du protestantisme, étrange en effet, et qui surtout nous paraît telle aujourd'hui. C'était bien un état dans l'état, et ce qui est plus fort, un état libre. Les huguenots, gouvernés intérieurement par des corps délibérans, avaient pour se maintenir des généraux, des armées et des places fortes. Cette position redoutable, Richelieu hésita longtemps à l'attaquer. C'était chercher la guerre civile au milieu de la guerre étrangère, et se priver résolument de bons soldats et de meilleurs capitaines. Quoique la turbulence et l'intrigue eussent entraîné les réformés dans quelques rébellions, peut-être un chef de gouvernement encore plus libre d'esprit aurait-il su les regagner en faisant taire leurs ennemis, rendre disponibles pour ses desseins les héritiers des Lanoue et des Coligny, consacrer tout entier au service de l'état un duc de Rohan, chez qui le patriotisme luttait contre l'esprit de secte, et le seul de tous ses égaux qui offrît alors des traces de grandeur. La déraison indocile des protestans, la déraison provocante des catholiques, l'orgueil plus personnel que politique de prendre La Rochelle, entraînèrent Richelieu hors de ses premières voies. Il entreprit de désarmer l'hérésie. Il consuma des forces et du temps à réduire la citadelle où s'était retranchée la liberté de conscience. Qu'en résulta-t-il? Une disparate, un désordre fut effacé du champ de l'unité française; mais un droit sacré, le seul reconnu jusque-là, perdit sa garantie. Les fruits de soixante ans de guerre civile furent compromis ou livrés sans défense à la toute-puissance du bon plaisir. La criminelle pensée d'imposer la foi par la force rentra avec l'espérance dans l'église et bientôt dans l'état. Voilà un des progrès, voilà une des conquêtes que l'esprit des temps modernes dut au génie de Richelieu. La Bruyère le loue naïvement d'avoir « entamé un ouvrage, continué ensuite et achevé, — l'extinction de l'hérésie. »

De la brèche de La Rochelle il put commander d'autres ruines. Bien des forteresses, monumens de la féodalité, furent rasées jusqu'au sol ou reprises par le roi. J'en crois volontiers M. Martin, les peuples virent avec joie tomber ces créneaux détestés d'âge en âge : aucune sympathie ne peut attacher un cœur français aux débris de ces châteaux qui n'avaient protégé que leurs maîtres; mais déblayer un terrain, ce n'est pas le rendre fertile. De ce sol ainsi remué, de ces monts déboisés, peuvent sortir des maux inconnus. L'inondation peut venir où les obstacles ont disparu. On s'écrie en triomphant : « Plus de résistance. » Oui, plus de résistance, mais au mal comme au bien, à l'abus comme au droit. Le centre seul fortifié au milieu d'une plaine immense, voilà la France que rêvait Richelieu. C'est l'unité dans l'oppression. Certes ils n'avaient en général ni vertu ni génie ceux qui essayèrent de l'arrêter dans sa course, pas plus Marillac que Montmorency, pas plus Chalais que Cinq-Mars, et leur cause, à tout prendre, était une mauvaise cause; mais ce serait abuser de l'interprétation historique que de voir dans les rigueurs qui les ont frappés autre chose que les moyens d'intimidation d'un pouvoir ombrageux, que de chercher un système dans les rudes expédiens du plus fort. Louis XIII était insensible et cruel. Richelieu, menacé dans sa personne, convaincu de sa politique, altier, impérieux, inexorable par calcul plus que par méchanceté, faisait le vide devant lui par toutes voies. L'état est une abstraction, et les abstractions n'ont ni entrailles ni scrupules. C'est encore une autre abstraction que cette théorie du progrès, cette idée de l'égalité par l'absolutisme qui vient après deux siècles prêter des apologies à des rigueurs qui *n'ont atteint*, dit-on, *que les oppresseurs du peuple*. Que m'importe que la hache ait frappé par élection des héritiers de noble race? Je tiens peu à l'égalité devant le bourreau. Ce n'est pas au reste la rigueur du châtiment qui doit le plus indigner, c'est l'insolent mépris de toute garantie de justice. On se fit gloire, en frappant des ennemis, d'humilier du même coup la cour des pairs et le parlement. On mit du prix à fouler aux pieds les principes et les coutumes, pour inaugurer solennellement le droit absolu de la raison d'état : chose bien pressante en effet dans un pays où naguère, sur quatre rois de suite, trois avaient sans difficulté fait assassiner leurs sujets. Ainsi, tout en se régularisant, en s'élevant au rang d'un pouvoir de protection universelle, la royauté se réservait pour elle seule les sanglans priviléges de la cruauté féodale. En cela du moins, on en conviendra, elle ne réagissait pas contre le moyen âge. Du temps de Montesquieu, ces idées de progrès social, supérieures aux idées vulgaires de justice et d'humanité, n'étaient point encore inventées, et il disait tout simplement de Richelieu : « Quand cet homme n'aurait pas eu le

despotisme dans le cœur, il l'aurait eu dans la tête. » C'est cela même qu'on réhabilite aujourd'hui.

On ne sait pas assez combien la pratique violente et impunie de l'iniquité, maintenue séculairement dans le pouvoir, employée même par des gouvernemens habiles et dans un intérêt public, tolérée par les préjugés des superstitieux adorateurs de l'autorité, justifiée, vantée par les ingénieux apologistes de la force et du succès, pervertit profondément le sens moral des nations, enhardit au mal les partis et les pouvoirs à venir, corrompt d'avance jusqu'aux révolutions futures. Ce n'est que dans les villes où il y a eu des Saint-Barthélemy qu'il y a des 2 septembre.

Je crois d'ailleurs contestable que les excès de tyrannie aient beaucoup servi l'œuvre générale de l'anéantissement de la féodalité. La crainte put produire l'obéissance; mais la crainte est passagère, et ne gagne pas les institutions. Richelieu fut à peine descendu dans la tombe, que la noblesse se retrouva avec le même esprit et recourut aux mêmes moyens de résistance. La régence d'Anne d'Autriche rencontra les mêmes obstacles que celle de Marie de Médicis. Les complots de l'aristocratie ne furent ni moins audacieux, ni plus motivés; les princes eurent aussi peu de scrupule à conspirer avec l'étranger. Si Richelieu se fût montré moins rigoureux, je le demande, que se serait-il passé de plus dans la fronde? Ce sont ses mesures d'administration générale seules dignes d'être comptées dans les progrès de la cause démocratique, c'est l'influence des officiers publics croissant en nombre et en capacité, c'est le mouvement universel des mœurs et des idées, c'est l'irrésistible agrandissement de la bourgeoisie par la puissance de l'esprit de société, qui purent abréger la fronde, en modérer les actes, contribuer à en prévenir le retour. La souplesse et la patience de Mazarin, l'égal de Richelieu dans la politique étrangère, secondèrent heureusement le cours naturel des choses, et il laissa après lui une France plus soumise et plus calme que ne la lui avaient léguée l'habileté agitée et la fermeté implacable de son prédécesseur et de son maître. Mazarin ne parle pas à l'imagination. Il ne paraît pas en dominateur sur le théâtre de l'histoire. Le manque de dignité personnelle, cette familiarité italienne qui ne fait pas valoir les grandes qualités de l'esprit, l'ont placé peut-être à un rang inférieur à celui que lui devrait la justice de l'opinion nationale.

VII.

Ces réflexions sur le gouvernement d'un grand homme ne tendent nullement à diminuer l'admiration due à certaines qualités du ca-

ractère et de l'esprit, mais à faire apprécier avec une plus sévère impartialité les services qu'il a pu rendre à son pays. Il fut, je le veux, un des fondateurs de l'unité nationale; mais cette unité, résultat certain des événemens, ne pouvait manquer de se réaliser dans ce qu'elle avait de plus précieux, et l'on reste libre de juger des moyens qui l'ont accomplie, de la portée qui lui a été donnée. C'est une grande chose que l'unité; mais il n'en faut pas exagérer le mérite. En politique comme en philosophie, l'unité est une des idées dont on peut le plus abuser; en politique comme en philosophie, la passion de l'unité peut conduire aux principes outrés, aux systèmes exclusifs, en un mot à l'absolu. Nous conviendrons sans peine qu'après l'époque de la renaissance il était grand temps de délivrer le monde des gouvernemens du moyen âge; néanmoins ces gouvernemens renfermaient dans leur confusion féconde des principes divers qu'il ne fallait pas abolir tous ensemble ni sacrifier à un seul. Des élémens multiples y produisaient des antagonismes qui ne pouvaient subsister : était-ce une raison pour faire disparaître à la fois toutes les résistances, pour supprimer à la fois toutes les limitations? ou plutôt, sur les débris des anciennes barrières, n'en fallait-il pas élever de nouvelles? Il n'y avait pas seulement dans la constitution laissée par le moyen âge une royauté et une féodalité; il y avait un principe de représentation nationale attesté de loin en loin par le retour irrégulier des états-généraux et soutenu par leurs nobles délibérations; il y avait l'indépendance de la justice, la permanence et l'universalité de son action; il y avait la tradition et la pratique des libertés provinciales; il y avait la franchise municipale; il y avait enfin un sentiment historique du droit qui, sans cesse outragé, renaissait sans cesse et protestait contre l'oppression. Que sont devenues toutes ces choses sous la main de Richelieu? En prétextant de les soustraire à l'influence d'une aristocratie justement dépopularisée, la royauté tendit au pouvoir uniforme, et attaqua tout en même temps que l'aristocratie. Si pour être affranchie de plusieurs, la société avait besoin d'être asservie à un seul, si telle était la nécessité du temps, la célèbre qui voudra : il n'y a pas de quoi se vanter. Mais non, il fallait, comme toujours, penser à deux choses que j'appellerai par leur nom, et qui sont l'ordre et la liberté; il fallait pourvoir au présent et à l'avenir. L'ordre tout seul dans un état est une situation sans avenir. On dira que cette double pensée était alors impossible. Cependant nous avons peu d'états-généraux où elle ne se fût fait jour, où elle ne se retrouve fortement consignée dans les cahiers de l'ordre populaire. Ces états-généraux ont-ils jamais manqué de se revendiquer eux-mêmes, de réclamer énergiquement leur retour périodique? Et plus d'une fois les parlemens, au milieu de

leurs incohérentes prétentions, n'ont-ils pas formellement requis, contre l'arbitraire de la cour, des garanties qu'il faut bien nommer constitutionnelles? Six ans après la mort de Richelieu, le parlement de Paris ne commença-t-il pas la fronde par un arrêt de réformation qui ressemble à une pétition de droit? Convenez-en, des deux côtés d'une révolution nécessaire, les rois et les ministres, les Richelieu et les Louis XIV, n'en ont vu qu'un seul, et comme il arrive toujours, d'une vue partielle ils ont tiré une idée exclusive, celle qui allait à leur ambition. De là une œuvre étroite et viagère. Je conçois assurément qu'on les excuse; mais est-il besoin de les louer de cela et de leur retrouver après coup des argumens rétrospectifs pour justifier, que dis-je? pour sanctifier jusqu'aux excès de leur système ou de leur caractère? On établit savamment qu'il eût été chimérique, impossible de faire davantage au XVIIe siècle, et que la nation ne pouvait rien obtenir qu'à la condition du despotisme. S'il est vrai, c'est la douleur dans l'âme, c'est la rougeur au front qu'un Français doit reconnaître qu'en France la société en péril est sans force, qu'elle ne peut attendre que d'un pouvoir officiel et illimité les réformes dont elle a conçu le besoin et la pensée, et qu'elle doit encore se tenir heureuse et reconnaissante lorsqu'elle voit ses intérêts sauvés aux dépens de ses droits, lorsqu'elle échange le désordre contre la servitude. Il me faudrait cent preuves plus éclatantes que le jour pour m'arracher un tel aveu. Je résiste à cette thèse du fatalisme politique : les nations ne peuvent rien pour elles-mêmes.

Les panégyristes de la force des choses sont les apologistes des faits accomplis. Ces égoïstes pleins de génie qu'on admire au timon de l'état et qui prêtent au peuple leur grandeur passagère fraient la route au pouvoir sans génie et à l'ordre sans grandeur. Rien plus que l'aveugle admiration qu'on leur décerne n'est propre à fausser les idées, à énerver le caractère d'une nation, à la soulager du sentiment de sa responsabilité, à la conduire au mépris d'elle-même, à la rendre du même coup incapable du gouvernement et de la liberté. Honorez les hommes supérieurs, louez leurs vastes desseins, leur conduite habile, leur indomptable force d'âme; mais choisissez dans leurs œuvres, et ne prenez pas les limites de leur génie pour les limites du possible. Richelieu nous a délivrés, dites-vous, des factions aristocratiques? Soit; mais comment et à quel prix? Enfin que ne vous en délivriez-vous vous-mêmes? Cela vous eût coûté plus cher assurément, mais vous y auriez gagné davantage. Vous ne pouviez, dites-vous; je le crois, et c'est cela même que j'accuse. Cette impuissance et ce sentiment d'impuissance sont le mal que prolongent et qu'aggravent les Richelieu et leurs panégyristes. Hyperbole pour hyperbole, j'aime encore mieux le mot de Montesquieu : « Les plus

méchans citoyens de France furent Richelieu et Louvois. » Je sais ce qu'on va dire : Montesquieu était aristocrate. Non; il était libéral.

Bien peu d'années avant la mort de Richelieu, dans un pays voisin, tourmenté lui aussi du besoin d'une vaste réformation, un ministre habile et intrépide tramait avec un roi fier et imprévoyant un plan nouveau d'autorité, le système absolu, comme ils l'appelaient (*the thorough scheme*), et en même temps il venait du peuple une assemblée pleine de conviction et de hardiesse, qui entreprenait, par les seules forces de ses délibérations, de réformer le gouvernement et de s'en saisir en cas de résistance. Elle aussi, elle eut à traverser des conflits terribles et sanglans; il y eut aussi des guerres civiles et de cruelles exécutions; la mesure aussi fut passée, et le succès atteint et manqué plus d'une fois. Il fallut ainsi environ quarante ans de troubles et de luttes pour que les deux pays arrivassent à l'établissement stable que l'un cherchait dans le développement de l'autorité royale, l'autre dans celui du pouvoir parlementaire; l'un dans la forme de gouvernement que les événemens ont brisée, l'autre dans celle que le temps a consacrée... On poursuivra, si l'on veut, le parallèle. Pour moi, aujourd'hui comme aux jours de ma jeunesse, j'aime encore mieux le long parlement que le grand ministre. Enfin je changerais peu de chose à ce jugement du cardinal de Retz : « Le cardinal de Richelieu fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes les mauvaises intentions et de toutes les ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon ses intérêts. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale, et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par la victoire des Suédois, par la faiblesse de l'empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma dans la plus légitime des monarchies la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un état. »

VIII.

Les écrivains qui depuis ces trente dernières années ont, à la lueur de la révolution française, éclairé notre histoire d'un jour si vif et si nouveau, appuient sur une distinction juste et féconde entre l'ordre politique et l'ordre social. Depuis le commencement de la monarchie peut-être, certainement depuis le XIIe siècle, c'est surtout le dernier qui s'est, disent-ils, développé par l'effet des événemens, et qui a marché d'un progrès continu jusqu'à l'ère de 1789. Les efforts moins heureux pour fonder un ordre politique stable, cohérent et perfectible, les tentatives d'un gouvernement complet qui concentrât et limitât ses forces, qui pût se déployer avec grandeur et se réformer

sans se briser, n'ont été, suivant leurs récits, que d'intéressans ou dangereux épisodes, des conceptions prématurées qu'inspirait la méditation chimérique ou le ressentiment passionné, — et, quelque sympathie qu'on porte à certains hommes ou à certaines institutions, il faut condamner sans merci, tout au plus plaindre sans les grandir, ceux qui par de précoces entreprises ont risqué de compromettre ou d'entraver la véritable œuvre nationale, c'est-à-dire la formation d'une matière sociale similaire et malléable dans toutes ses parties. La guerre, la législation, la littérature, l'esprit des cours, des villes, des campagnes, tout a tendu à une seule chose : l'égalité. Ce n'est qu'après avoir obtenu ce résultat du vaste et durable concours de toutes ses forces, que la société, sûre d'elle-même, pouvait entreprendre de se constituer politiquement selon sa raison, et de garantir sa liberté par un gouvernement de son choix. Ce n'est qu'à un certain jour de maturité que la révolution de 1789 a été possible et nécessaire. Ceux en effet dont j'interprète ici les idées ne repoussent pas pour leur compte la politique constitutionnelle, seulement ils en reculent le triomphe des premiers jours de notre histoire aux derniers du XVIIIe siècle. Ils consentent pour nos pères à une longue et oppressive minorité, pourvu que l'émancipation se soit faite de nos jours. Or il reste à savoir si ces distinctions sont bien prudentes, si ce partage entre les époques est ratifié par les événemens, si une émancipation tant retardée peut un jour devenir subitement heureuse et praticable. A juger d'après les événemens, on en pourrait douter.

Qu'au nom de la philosophie de l'histoire ou de la politique pratique on fasse un choix parmi les choses justes et raisonnables, parmi les progrès utiles que peut désirer une nation; que l'on distingue ce qui dans un temps avait le plus de chances de se réaliser et ce qui en avait le moins; que voyant les circonstances ici favorables, là contraires à des vœux également légitimes, on montre comment parmi ces vœux les uns devaient s'accomplir avec éclat et les autres tristement échouer, la tâche est permise assurément, encore que médiocrement difficile à remplir après l'événement : car rien n'est aisé comme d'établir que ce qui est arrivé devait arriver et même ne pouvait arriver autrement. Mais cet optimisme des faits accomplis renonce à juger les choses pour les expliquer, et court risque d'asservir à une prédestination *ex post facto* tout le train des affaires humaines. On oublie que ni les hommes ni les événemens ne sont donnés avant que les uns aient agi, avant que les autres aient eu lieu. Préalablement à tout acte, hommes et événemens, tout est libre encore; ce qui a été devient nécessaire, pour avoir été seulement, non pas avant d'être. Le probable même est encore loin du nécessaire. Il y avait fort à parier que Charles IX ou Henri III se

conduiraient comme ils ont fait, mais rien n'empêchait absolument qu'ils fussent autres, puisque des L'Hôpital et des Henri IV étaient au monde. On ne saurait exonérer les hommes de toute responsabilité, pour cette raison qu'ils étaient faits d'une certaine manière, et les personnages historiques, bien plus les masses elles-mêmes, rois et sujets, petits et grands, sont justiciables de l'histoire. Il y a un caractère national apparemment, il y a un esprit national. L'un et l'autre s'est formé librement, quoique sous le poids des circonstances; l'un et l'autre est en grande partie responsable du bonheur, de la gloire et de la liberté des nations.

Pour faire de l'histoire deux parts, l'une qui se termine avec le dernier siècle, l'épopée de l'égalité sociale, l'autre qui commence en 1789, le drame de la liberté constitutionnelle, il faudrait au moins être sûr que les faits cadrent avec cette division. Il faudrait, entre autres choses, que la révolution de 1789 n'eût pas été elle-même une révolution sociale. Or c'est ce que la brochure de Sieyès, cet oracle de la philosophie démocratique, ne saurait laisser indécis, et peut-être même doit-on confesser que, de la révolution française, l'œuvre sociale est encore la seule qui ait réussi. Des habiles se trouveraient au besoin pour nous enseigner, les uns, qu'elle devait seule réussir, les autres, qu'elle n'est encore qu'au premier pas que bien d'autres doivent suivre. Or cette doctrine est précisément celle de nos historiens transportée dans les temps actuels. Il leur a plu de séparer dans le passé l'égalité et la liberté, et d'écarter la seconde comme intempestive et impraticable. Sont-ils en mesure de répondre aux historiens qui voudraient continuer cette séparation dans l'avenir? N'ont-ils pas défini le fond permanent de la situation nationale en telle sorte qu'ils ne soient plus libres ensuite de le changer à volonté, et peuvent-ils s'assurer de n'avoir pas mis des preuves, des argumens et des formules au service de l'absolutisme socialiste? Les événemens peuvent trop souvent la reproduire, cette distinction fatale dont ils font la loi de notre histoire. Les Louis XIV et les Richelieu ne sont pas les seuls qui pourraient voir tout le génie de la France dans un nivellement administratif, et de généreux historiens se trouveraient comme à leur insu les précurseurs et les garans des sophistes des jours d'abaissement. Concluons qu'au-dessus des faits plane une raison libre; au-dessus de l'histoire, une morale de l'histoire. L'impartialité n'est pas l'optimisme, la science des causes n'est pas le fatalisme, car la cause des causes en ce monde est la volonté de l'homme; les nations ne sont d'ordinaire que ce qu'elles ont voulu, et n'obtiennent que ce qu'elles ont mérité.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'OR EN 1854

DE L'INFLUENCE DE L'OR AUSTRALIEN ET CALIFORNIEN SUR LE MARCHÉ D'EUROPE.

La raréfaction de l'argent, l'affluence de l'or, c'est là un phénomène dont on commence à se préoccuper dans le monde commercial. Est-ce un bien est-ce un mal que cette surabondance du plus précieux des métaux employés comme monnaie? En résultera-t-il un dérangement dans l'équilibre des valeurs, une perturbation dans les revenus? Grandes questions, déjà controversées d'un bout à l'autre du monde, et que l'expérience tranchera avant peu d'années. Les optimistes, quoique en désaccord avec les prévisions de la science, ont eu un moment les apparences pour eux. La Californie était décriée en Europe par beaucoup de colons désappointés, et du côté de l'Australie, qui en était à ses débuts, on craignait une mystification. L'industrie, en voie d'expansion, demandait plus de capitaux qu'on n'en pouvait tirer des entrailles de la terre. Quant au prix relatif des deux métaux, on annonçait que des mines d'argent et de mercure nouvellement découvertes allaient contrebalancer les trouvailles californiennes. L'or, un instant déprécié après sa démonétisation en Hollande, regagnait son ancienne faveur, et l'hôtel des monnaies de Paris en frappait dix fois moins en 1852 qu'en 1851. Une commission officielle, délibérant sous ces influences, déclara que les craintes

étaient chimériques, et qu'il n'y avait pas lieu à modifier notre système monétaire (1).

L'aspect des choses a bien changé depuis cette décision. La Californie et l'Australie ont donné plus qu'elles n'avaient promis, et promettent actuellement plus qu'elles n'ont donné. L'argent n'existe plus dans les grandes banques européennes : il a pris écoulement vers les marchés lointains, où il obtient des primes. L'or est le seul instrument des transactions, et l'insuffisance de la monnaie d'appoint devient une gêne pour le petit commerce. En annonçant la fabrication des nouvelles coupures de 10 et de 5 fr. en or, certains journaux ont présenté cette mesure comme devant remédier à tout. A les en croire, il suffira que la menue monnaie ne manque pas aux échanges pour que la substitution de l'or à l'argent, entrant dans les habitudes, s'accomplisse d'une manière tout à fait inoffensive. Nous ne sommes pas de ceux qui supposent qu'une pareille révolution économique soit indifférente. Sans semer des alarmes, ne peut-on, ne doit-on pas signaler au public la diffusion toujours croissante de l'or, les effets qu'elle a déjà produits en Europe, et les mesures de précautions adoptées en divers pays? Il en est d'un trouble monétaire comme d'une inondation, dont chacun peut se garantir plus ou moins quand il est averti à temps. Le danger, s'il y en avait, serait dans cette sécurité somnolente qui permet aux gens éclairés et vigilans de sauvegarder leurs intérêts, en laissant la multitude exposée à un réveil plein d'amertume. Notre conviction à cet égard est justifiée, ce nous semble, par les renseignemens que nous avons recueillis et résumés.

Entre les innombrables qualités qui ont fait choisir l'or et l'argent pour mesure des valeurs et pour instrumens des échanges, il en est une qui légitime leur brillant privilége : les métaux précieux sont peut-être, de toutes les marchandises, celle qui s'use le moins. A l'abri de l'oxydation, susceptibles de recevoir toutes les formes, d'être subdivisés ou agglomérés à l'infini, ils passent par une incessante rotation de l'état de lingots à celui de monnaies ou de bijoux, sans déperdition apparente de leur valeur intrinsèque. La pièce de 20 fr. avec laquelle vous paierez demain la dépense de votre ménage a subi sans doute de curieuses métamorphoses. Dans les molécules réunies et monétisées, il y en a peut-être qui ont brillé au front d'un vénérable monarque, et d'autres au cou d'une vile courtisane. Peut-être qu'une parcelle devant laquelle on s'est agenouillé dans le temple de Salomon est assimilée à telle autre qu'on a exhumée l'année der-

(1) La *Revue*, tribune ouverte à toutes les opinions que recommandent le talent et les antécédens de l'écrivain, a admis en 1852 un travail tendant à cette même conclusion. Si la controverse est utile, c'est surtout dans les questions de ce genre.

nière en Californie, car c'est encore un des avantages de l'or et de l'argent que de ne point vieillir. Ne présentant pas au commerce des *sortes* différentes, comme le fer et le cuivre, essentiellement homogènes à l'état pur, ils sont continuellement rajeunis par la fonte et l'affinage. De cette manière, ils restent presque intégralement dans la circulation où ils sont une fois entrés, et les trouvailles de chaque année s'additionnent avec celles des temps antérieurs.

Les théoriciens et les hommes d'affaires étaient également intéressés à se rendre compte de la production annuelle des métaux précieux, et des quantités qui peuvent en exister dans le monde. On n'a épargné à ce sujet ni les laborieux calculs, ni les hypothèses ingénieuses. Presque toutes les évaluations de ce genre ont pour base les beaux travaux dont M. de Humboldt a puisé les élémens dans ses voyages au Nouveau-Monde et en Europe. Un érudit anglais, M. Jacob, a mis en lumière le côté historique du problème. Nous avons en France une autorité des plus sûres, M. Michel Chevalier, qui a résumé les travaux antérieurs avec la pénétration d'un économiste et le savoir d'un ingénieur métallurgiste. Depuis les phénomènes qui se produisent dans les nouvelles contrées aurifères, les études de ce genre ont été reprises dans les pays particulièrement intéressés à ces découvertes. On a remarqué récemment à Londres les tables statistiques de M. Byrkmire et un livre de M. Stirling (1) auquel nous emprunterons beaucoup de faits intéressans. Aux États-Unis, on ne se lasse pas des renseignemens et des supputations concernant les métaux monétaires. Il est à remarquer qu'entre un aussi grand nombre d'évaluations, les résultats ne présentent pas de ces écarts qui désolent trop souvent les statisticiens, ce qui autorise à penser que les recherches sur cette matière, malgré leur côté conjectural, touchent de très près à la vérité.

En analysant à notre tour ces documens divers, en les contrôlant les uns par les autres, et au moyen des notes prises depuis quelques mois dans les journaux étrangers, nous avons dressé des tableaux qui présentent en quelque sorte la moyenne des faits connus.

Veut-on faire comprendre l'influence que peuvent avoir sur le commerce universel les exploitations aurifères de la Californie et de l'Australie, il faut commencer par établir la production annuelle de l'or et de l'argent depuis que les faits ont été constatés, l'abondance relative de ces métaux et les quantités toujours croissantes qui se sont répandues dans le monde.

(1) *De la Découverte des Mines d'Or en Australie et en Californie*, traduit par M. Augustin Planche, édité par M. Guillaumin.

PRODUCTION ANNUELLE DES MÉTAUX PRÉCIEUX
JUSQU'EN 1848.

ÉPOQUES DIVERSES.	OR.	ARGENT.	VALEUR TOTALE.
	francs (1).	francs.	francs.
1492	»	»	1,750,000
1500	»	»	4,000,000
1550	»	»	15,000,000
1600	»	»	55,000,000
1650	»	»	88,000,000
1700	»	»	115,000,000
1750	»	»	183,000,000
1800	82,000,000	190,000,000	272,000,000
1842	171,000,000	196,000,000	367,000,000
1848	231,000,000	202,000,000	433,000,000

Ainsi en 1848, même avant les merveilles de la Californie et de l'Australie, la production des métaux était deux cent quarante fois plus forte que dans les temps antérieurs à Christophe Colomb. L'accroissement depuis trois siècles et demi n'a pas été régulièrement progressif; il a été déterminé d'abord par la découverte des dépôts et surtout par les perfectionnemens qui ont abaissé les prix de revient. A l'origine, l'industrie des Espagnols consistait à soutirer l'argent déjà accumulé par les indigènes. En 1545, la découverte des incomparables gisemens de Potosi donna l'impulsion aux travaux métallurgiques, fort négligés pendant les premiers temps de la conquête : les produits étaient alors traités à la manière indienne, par la fusion. On construisait sur le sommet des montagnes de grands tuyaux d'argile percés de trous; après y avoir introduit couche par couche du minerai d'argent et du charbon, on allumait un foyer sous les cylindres, de manière à faire pénétrer par les trous une flamme que le courant d'air activait; ce procédé, que l'insuffisance du combustible rendait fort dispendieux, ne dégageait qu'une faible partie du précieux métal. Jusqu'alors, le commerce européen n'avait pas été remarquablement influencé par les richesses monétaires du Nouveau-Monde : les prix des marchandises restaient à peu près ce qu'ils avaient été à la fin du siècle précédent; mais un progrès métallurgique allait faciliter la production de l'argent, de manière à bouleverser l'équilibre des valeurs.

Vers 1580 commence à se généraliser un procédé révélé depuis une vingtaine d'années par un mineur mexicain nommé Bartholomé de Me-

(1) Ces estimations, comme toutes celles qui suivent, sont rapportées au tarif légal de France, savoir : or pur, le kilogramme, 3,444 fr., et, au titre des monnaies courantes, avec un dixième d'alliage, 3,100 fr.; — argent pur, le kilogramme, 222 fr., et, au titre monétaire, 200 fr.

dina, procédé qui consiste à séparer l'argent en amalgamant le minerai trituré avec du mercure. On tire de la matière brute une quantité beaucoup plus forte de métal épuré; on utilise des masses considérables de résidus négligés précédemment. A cette période se rapporte le plus rapide et le plus grand enchérissement des marchandises dont l'histoire économique ait gardé souvenir (à part toutefois la phase anormale des assignats). Les prix commerciaux s'élèvent dans la proportion de 1 à 4 ou 5, c'est-à-dire que, pour acheter une même chose, il faut donner un poids d'argent quatre ou cinq fois plus fort. C'est non pas l'objet qui a gagné en prix, mais le numéraire qui a perdu les trois quarts du sien.

Avec le procédé de l'amalgation, le sacrifice qu'il faut faire pour l'achat du mercure règle en grande partie la valeur commerciale de l'argent. Le gouvernement espagnol, détenteur de deux mines de mercure sur les trois qui étaient connues dans le monde, tint d'abord cette substance à un prix excessif; c'était le moyen de soutirer tout le bénéfice des exploitations. On finit par découvrir, vers le milieu du XVIIIe siècle, que les entrepreneurs étaient découragés, et que l'abandon du travail des mines ruinerait les colonies américaines en leur enlevant tout leur prestige. On abaissa dès lors le prix du mercure, qui, en 1778, fut livré à raison de 41 piastres le quintal, au lieu de 187 piastres qu'il coûtait en 1590. Cette réforme ayant amélioré les conditions du travail, les mineurs reprirent courage, et, à partir de 1760 jusqu'à la fin du siècle, ils versèrent en Europe des sommes assez abondantes pour y déterminer un nouvel enchérissement des marchandises, évalué par les contemporains au double des prix de la période antérieure. La production de l'or prit en même temps une importance extraordinaire par l'organisation des lavages du Brésil. A partir des premières années du XIXe siècle, la Russie n'a cessé de découvrir dans l'Oural, ensuite dans l'Altaï, des gisemens de sables aurifères de plus en plus riches. C'est ainsi que la production des métaux précieux est arrivée au point que nous avons constaté pour 1848, à la somme déjà énorme de 433 millions de francs.

On voit dans le tableau qui précède que pendant les quarante-huit premières années du siècle, la production de l'argent est restée à peu de chose près stationnaire, tandis que celle de l'or a presque triplé. Cet accroissement n'a pas eu pendant cette période une influence bien marquée sur les valeurs commerciales, parce que l'enchérissement est moins déterminé par l'abondance monétaire que par le prix de revient de la monnaie. Une faible quantité de métaux précieux obtenue à vil prix occasionnerait sur les marchés une hausse plus forte qu'une quantité beaucoup plus considérable extraite sans bénéfice. Le commerce n'avait donc pas à s'inquiéter beaucoup des pro-

grès des lavages d'or, qui exigeaient une main-d'œuvre dispendieuse, car il s'agissait de dégager d'une pâte argileuse des grains presque imperceptibles, et, même dans les conditions réputées favorables, de remuer de 500,000 à 1 million de kilogrammes de terre pour extraire un seul kilogramme d'or; mais ce qui s'est passé depuis 1849, tout le monde le sait. On a d'abord trouvé en Californie des dépôts d'alluvion d'une richesse qui abaisse étonnamment les frais de main-d'œuvre, et des filons de quartz aurifères tels qu'on espère les exploiter avec bénéfice, résultat sans exemple jusqu'à nos jours. Pendant que l'Europe s'émerveille, une autre découverte éclipse la Californie. Un vaste continent, dont on connaît à peine le tiers, fournit non plus seulement du sable d'or, mais de véritables lingots obtenus parfois sans labeur. Grâce à ces miraculeuses trouvailles, la somme des métaux précieux versée dans la circulation augmente d'année en année d'une manière éblouissante; qu'on en juge!

PRODUCTION ANNUELLE DE MÉTAUX PRÉCIEUX.

DEPUIS 1849 JUSQU'EN 1853.

ANNÉES.	ORIGINES.	OR.	ARGENT.	VALEUR TOTALE.
		francs.	francs.	francs.
1849	Anciens pays de production. . .	240,000.000	210,000,000	575,000,000
	Commencement de la Californie.	125,000,000	»	
1850	Anciens pays.	246,000,000	212,000,000	738,000,000
	Californie.	280,000,000	»	
1851	Anciens pays.	250,000,000	216,000,000	854,000,000
	Californie.	300,000,000	»	
	Australie (derniers mois). . . .	88,000,000	»	
1852	Anciens pays.	297,000,000	220,000,000	1,220,000,000
	Californie.	323,000,000	»	
	Australie.	380,000,000	»	
1853	Anciens pays.	300,000,000	226,000,000	1,291,000,000
	Californie.	353,000,000	»	
	Australie.	412,000.000	»	
	TOTAUX. . . .	3,594,000,000	1,084,000,000	4,678,000,000

Les produits de l'année qui vient de finir ne peuvent pas encore être constatés régulièrement. Pour la Californie, nous reproduisons, d'après les journaux américains, le chiffre de 353 millions, qu'ils ont emprunté, disent-ils, aux documens publiés par l'administration de San-Francisco. Pour l'Australie, notre *Moniteur* constatait récemment que les envois du second trimestre, contrariés par la mauvaise saison, n'avaient pas dépassé un poids équivalant à 88 millions de francs, mais qu'on attendait mieux pour le reste de l'année. Ajoutez à ce minimum les quantités métalliques extraites, mais

non expédiées, et vous arriverez aisément au chiffre que nous avons puisé dans d'autres documens. Plus l'estimation de 1853 était conjecturale, et plus il devenait prudent de rester au-dessous des probabilités : c'est ce que nous avons fait. Les résultats que nous admettons sont bien inférieurs à ce que les Américains et les Anglais nous promettaient pour la dernière campagne. M. Stirling cite, d'après le *Times*, un document où on lit : « Suivant une estimation modérée, la totalité des extractions pour la seule Australie ne serait pas au-dessous de 40 millions de livres sterling (1 milliard de fr.). »

La production annuelle des métaux employés comme monnaie étant connue avec assez de vraisemblance, il suffit d'additionner les résultats successifs et de retrancher du total les quantités qu'on suppose perdues, pour se rendre compte de la valeur représentée par l'or et l'argent répandus dans le monde sous les trois formes de lingots, de monnaie et d'objets plus ou moins utiles. Les conjectures formulées à ce sujet peuvent se résumer ainsi :

A l'époque de Charlemagne, l'Europe possédait en or et en argent une valeur de 800 millions de francs; à la découverte du Nouveau-Monde, il y avait peut-être 200 millions de plus. Un siècle plus tard, vers l'an 1600, une somme d'environ 5 milliards circulait dans la sphère du commerce européen, c'est-à-dire dans l'occident de l'ancien monde et dans les colonies américaines. En 1700, on avait, dit-on, dépassé 13 milliards. Cette quantité était au moins doublée au commencement du siècle suivant, qui est le nôtre. Selon M. Michel Chevalier, les mines d'argent exploitées dans le monde connu depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1848 ont donné 142 millions 1/2 de kilogrammes, valant 29 milliards 452 millions de francs. Les recherches aurifères ont procuré pendant cette même période de trois siècles 4,101,207 kilogrammes, valant 14 milliards 126 millions, ce qui a porté la valeur totale des métaux monétaires à 43 milliards 578 millions avant l'exploitation de la Californie. En ajoutant à ce résultat celui des cinq dernières années, on arrivera en dernière analyse à un chiffre dépassant 48 milliards.

Il y a sans doute dans les grands états de l'Asie et de l'Afrique centrale, notamment en Chine et au Japon, des valeurs métalliques très importantes; mais elles échappent à l'évaluation.

On estime à une somme d'environ 10 milliards les quantités d'or et d'argent fonctionnant actuellement dans le monde à l'état de monnaie. Le reste est employé en vaisselle, montres, bijoux, objets d'art, ou dort dans les coffres-forts à l'état de lingots.

L'accroissement subit et démesuré dans la production des métaux précieux a causé dans les hautes régions du commerce et de la finance une émotion mélangée d'une vague inquiétude. Les trou-

vailles miraculeuses qui, depuis cinq ans, ont jeté dans la circulation un excédant de 2 milliards 1/2, sont-elles un phénomène éventuel ou bien un fait qui doit se perpétuer, et qu'il est temps de prendre en sérieuse considération dans la balance des intérêts? Il nous semble difficile aujourd'hui de ne pas résoudre la question affirmativement, et, s'il n'y a pas trop d'exagération dans les renseignemens dont les Anglais et les Américains sont avides, les résultats de l'année dernière devraient être encore dépassés : nous ne serions qu'au début de l'*âge d'or*.

La fièvre californienne tend à se régler. Les lieux où l'on a chance de trouver l'or sont actuellement reconnus : ils forment, entre le 37e et le 40e degré de latitude nord, une bande allongée encaissée entre la Sierra-Nevada et les collines californiennes. Pour se faire une idée de la surface où les gisemens sont disséminés, il faut se représenter un carré mesurant cent lieues par chaque côté. On donne actuellement à ces terrains le nom de Mines du Nord en remontant la vallée du Sacramento, et celui de Mines du Sud quand on descend dans la vallée de San-Joaquin. Enfoui en terre plus ou moins profondément, enchâssé dans le quartz ou roulé par les eaux, l'or s'y trouve abondamment, le plus souvent en poudre, quelquefois par petits blocs, ou amoncelé dans des *poches*, comme le trésor lentement enrichi d'un avare. Le nombre des mineurs flotte, selon les saisons, entre 100 et 180,000. Au milieu des aventuriers qui se disséminent par petits groupes, sans autre outillage qu'une pioche, un crible et un fusil, commencent à s'établir des entreprises disposant des ressources du capital et de la science. Nous lisions dernièrement dans une revue américaine qu'une compagnie dite *gold-hill quartz*, fondée au capital de 5 millions de francs, possède deux moulins, l'un ayant une machine à vapeur de 25 chevaux conduisant dix-huit pilons et de force à écraser trente tonnes de quartz par jour, l'autre de 65 chevaux conduisant dix pilons et une scierie mécanique. Le quartz ainsi traité rend, dit-on, 72 grammes d'or par tonne anglaise de 1,016 kilogrammes. S'il n'y a pas là exagération de prospectus, la spéculation doit être fort lucrative, puisque le métal précieux est à la vile matière dans la proportion de 1 à 14,110, tandis que dans les mines de l'Oural cette proportion est de 1 à 400,000 au plus.

Et l'Australie! Ce qu'on en raconte ne ressemble-t-il pas à un rêve fait après lecture des *Mille et une Nuits?* Quoique les résultats soient déjà immenses, l'histoire est tellement récente, qu'on n'a pas encore eu le temps de la faire. L'Europe ne la connaît que par de vagues récits qui sentent la légende. On vous racontera qu'un sauvage au service d'un colon, voyant son maître serrer avec soin des pièces d'or, dit qu'il avait remarqué un gros morceau de pareille matière, et qu'il

irait le chercher, si on lui promettait de lui donner pour sa peine quelques objets de toilette dont il avait envie. Marché fait, le sauvage aurait rapporté un bloc valant plus de 100,000 fr. Ce récit, dans lequel plusieurs faits réels se fondent avec une sorte d'alliage poétique, montre comment l'histoire s'écrit dans les imaginations populaires. Voici la vérité, qui est déjà bien assez curieuse.

Une douzaine d'années avant les premières exploitations, l'existence des terrains aurifères avait été révélée au gouvernement anglais par plusieurs voyageurs. Soit incrédulité, soit plutôt apathie naturelle aux administrations publiques, on n'avait pas donné suite à cet avis. On s'en excuse aujourd'hui par la répugnance qu'on aurait eue à mettre des trésors sous la main des repris de justice. Vers la fin de 1850, un M. Smith, envoyé par des spéculateurs à la recherche des mines de fer, se présente au conseil colonial de Sidney, tenant un morceau d'or à la main et promettant des merveilles, si on prenait l'engagement de le traiter avec magnificence. Ce procédé inspira de la défiance au conseil : dans la crainte d'une supercherie ou tout au moins d'une mystification, le *trouveur* fut éconduit. Ce fait, devenu la fable d'une petite ville, donna l'éveil aux esprits aventureux. Un M. Hargreaves, entre autres, homme de résolution, qui avait fait son apprentissage en Californie, entreprit une exploration à ses risques et périls. A son retour en avril 1851, il attesta l'existence de plusieurs des gisemens aurifères qui sont devenus célèbres depuis cette époque. L'affaire ayant été prise cette fois en considération par l'autorité coloniale, on nomma une commission chargée de suivre M. Hargreaves dans une tournée dont il avait tracé l'itinéraire. Dès la première journée, les commissaires avaient vu tant de richesses, qu'ils jugèrent inutile d'aller plus loin. Leur retour détermina cette sorte de délire contagieux bien connu en Californie (1). Une proclamation du gouvernement défendit aux citoyens de se livrer à la recherche de l'or sans s'être munis d'une licence. Chacun s'empressa de se mettre en règle, abandonnant avec joie le métier de la veille pour commencer une existence nouvelle.

Ici se place le fait qui a le plus frappé les imaginations, la décou-

(1) On vient d'accorder à M. Hargreaves une gratification de 10,000 liv. st. (250,000 fr.). 73 kilogrammes d'or, c'est bien peu pour l'homme qui en a déjà fait trouver 300,000. Au reste, le premier *trouveur* de la Californie, M. Sutter, ancien officier des Cent-Suisses de Charles X, paraît avoir été moins heureux. Il possédait un petit royaume de quarante lieues carrées dont il se proposait d'exploiter les bois. Ce fut en établissant une scierie hydraulique qu'il eut le malheur de découvrir des mines. Lorsqu'on sut que ce canton renfermait de l'or, la tourbe des aventuriers s'y abattit de tous les coins du globe et ruina le terrain en le bouleversant. Depuis cette époque, le malheureux propriétaire ne recueille plus dans son domaine que des coups de fusil. Il sollicite, dit-on, une indemnité du gouvernement américain.

verte du quintal d'or. En juillet 1851, au moment où les esprits fermentaient avec le plus de force, un indigène de la race noire des Papous, engagé depuis sept ans au service du docteur John Kerr de Wallawa, district de Bathurst, raconta à son maître que, dans une excursion lointaine, il avait été attiré par les reflets brillans d'un rocher, et qu'ayant eu la curiosité de briser avec son tomahawk quelques fragmens du bloc, il en avait dégagé une matière jaunâtre, ayant une apparence métallique. Sans perdre une minute, le docteur fit atteler une carriole, se munit de quelques outils, et se mit en campagne avec son fidèle et intelligent serviteur. Ce n'était point une illusion, la nature avait amassé en ce lieu un trésor d'une incomparable richesse. Un bloc de quartz d'environ trois quintaux anglais (150 kilogrammes) contenait une grande quantité de morceaux d'or pur. Le docteur, homme instruit, aurait désiré conserver ce spécimen de minéralogie sans pareil dans le monde; mais deux personnes ne pouvaient manier une telle masse, et il n'eût pas été prudent de quitter la place pour aller chercher des auxiliaires. Le docteur s'étant décidé à briser le bloc, il en tira un certain nombre de lingots. Le plus gros, pesant un peu moins de 3 kilogrammes, valait à lui seul 10,000 francs. Le tout, composant un poids de 47 kilogrammes, représentait, au cours du tarif français, environ 160,000 francs.

M. Kerr désirait que la chose restât secrète. Le bruit se répandit néanmoins qu'il avait trouvé un trésor. Cette rumeur l'exposant à une curiosité importune, il annonça qu'il ferait bientôt connaître la vérité. Le lendemain, on vit le docteur sortir en cabriolet découvert et escorté par son nègre à cheval. Le cabriolet allait au pas dans la grande rue de Bathurst; M. Kerr tenait suspendu, pour le faire voir aux passans, le plus gros des morceaux qu'il avait exhumés; les autres étaient placés d'une manière ostensible dans une boîte d'étain. Après avoir promené le trésor devant la foule ébahie, délirante d'espérance et d'envie, le cortége se rendit à la banque dite l'Union australienne, où les lingots furent examinés, évalués et surtout admirés. Achetés sur place 86,000 fr., ils ont été envoyés à Londres, où ils ont sans doute trouvé acquéreur à très haut prix, à titre de curiosité minéralogique. Il faut ajouter, pour la moralité de l'histoire, que le digne docteur ne se contenta pas d'allouer au nègre australien quelques pièces de cotonnade : il se fit un point d'honneur d'assurer l'avenir de sa famille, en lui donnant, avec un petit domaine, deux troupeaux de moutons, deux chevaux de selle, un attelage de bœufs et un petit matériel d'exploitation.

Cet incident frappa du coup de grâce les cerveaux australiens. A l'exception des personnes retenues par des infirmités ou des devoirs impérieux, la population entière se dissémina dans les déserts.

Hommes de loi ou d'église, marchands, ouvriers, commis, lettrés, le riche et le pauvre, le maître et le domestique, beaucoup de femmes, tous accoutumés plus ou moins au comfort de la vie anglaise, allèrent au hasard, à cinquante, à cent lieues de leurs demeures, pour y vivre sans abris, sans alimens assurés, inondés de pluie et manquant souvent d'eau potable, tourmentés jour et nuit par des insectes irritans. Quand ils reparaissaient après un séjour aux mines, c'était avec des figures jaunes et creuses, quelque chose d'effaré dans le regard, des habits usés et sordides, atteints assez souvent de dyssenteries et d'ophthalmies; mais ce triste aspect était relevé par un reflet de satisfaction sur tous les visages, par la gloriole du soldat triomphant, fier de ses plaies et de ses lambeaux.

Il est vrai que la récompense est splendide! Dans les pays qui ont passé pour favorisés jusqu'en ces derniers temps, le lavage de 8 à 10 quintaux de terre par jour constitue une tâche fort rude, quoique peu lucrative, et si, dans certaines parties des possessions russes, le rendement est abondant, la peine est prise par des malheureux condamnés dont la meilleure récompense est de n'être pas trop battus. En Australie, remarquons-le d'abord, chacun travaille où il veut, quand il veut et pour soi, sauf une faible remise attribuée à l'état possesseur du sol. Quant aux chances de gain, résumons ce qu'écrivait dans ses dépêches du 10 octobre 1851 le vice-gouverneur Latrobe : « Les dépôts les plus riches se trouvent dans les petites veines d'une argile bleue où le minerai est en apparence entièrement pur. Il y gît empâté par morceaux de diverses dimensions, roulés ou rongés par l'eau, et dont le poids varie depuis un 1/4 d'once jusqu'à 2 ou 3 onces (de 8 à 95 grammes). Quelquefois il est enchâssé dans des cailloux ronds de quartz, substance qui paraît avoir été sa gangue primitive. Les fragmens qu'on en tire, irréguliers ou polis, pèsent dans quelques cas de 7 à 8 onces (217 à 219 grammes, valant de 7 à 800 francs)... Je puis, ajoute M. Latrobe, vous donner une idée de la valeur de ces veines bleuâtres en vous disant que, pendant mon inspection, j'ai assisté au lavage d'une portion de terre contenue dans deux plats d'étain d'environ vingt pouces de diamètre (un demi-mètre). Le rendement n'a pas été au-dessous de 8 livres pesant d'or pur. » Ainsi, au fond de ces deux plats de terre bleue, il y avait un lingot de 3 kilogrammes valant 10,000 francs!

La topographie des régions aurifères n'a pas encore été dessinée très nettement. L'Australie anglaise se compose, à proprement parler, de cinq colonies distinctes : la Nouvelle-Galles du Sud ou Sidney, qui se développe à l'est du continent sur une surface aussi grande que l'Algérie; l'Australie méridionale, qu'on subdivise actuellement en province de Victoria et province d'Adélaïde; l'Australie occiden-

tale, à l'opposé de Sidney, et enfin deux établissemens insulaires, la terre de Van Diémen et la Nouvelle-Zélande. Au point de vue de la production de l'or, on ne s'est encore occupé jusqu'ici que des deux premières contrées. Il n'est pas sans intérêt de réunir quelques détails sur ces localités inconnues, destinées peut-être à modifier les relations commerciales du vieux monde.

L'attention s'est d'abord portée sur la Nouvelle-Galles du Sud. Suivant un rapport fait en 1852 à l'assemblée législative de Sidney par M. John Dunmore Lang, les terrains aurifères de cette colonie se développent dans quatre directions.

A 200 kilomètres ouest de Sidney sont les mines d'Ophir, dans le district de Bathurst, où serpente, à travers les Montagnes-Bleues, une rivière déjà renommée, le Turon. C'est dans ce rayon que les travaux ont commencé, et la découverte du docteur Kerr l'a mis tout d'abord à la mode. « Dans tout le cours de la rivière du Turon, dit en un rapport officiel M. Hardy, principal commissaire aux mines, la production de l'or est aussi régulière que celle du froment dans un champ ensemencé. Dans tout le bassin que j'ai inspecté (15 kilomètres), on peut compter absolument sur le résultat qu'on obtiendra comme sur un salaire hebdomadaire, et 5,000 travailleurs ne seraient rien dans un pareil espace... Il y a sur les bords de cette rivière un terrain encore intact qui peut être exploité avec avantage par quelques milliers d'individus. Je me suis assuré par des observations personnelles que les nombreux courans (plusieurs ont de 16 à 24 kilomètres de long), dont les eaux vont se jeter dans le Turon, produisent l'or à raison d'environ 10 shillings par jour pour chaque individu. » Cette rémunération de 12 francs 50 cent. est un minimum, remarquons-le bien. Le commissaire des mines, d'accord en cela avec les correspondances particulières, dit qu'il est ordinaire de réaliser 20 ou 25 francs par jour. « Je connais un grand nombre de *diggers*, ajoute-t-il, qui gagnent 2 livres (50 francs). » Ce gain normal assurant l'existence n'exclut pas les coups de fortune, car chaque pionnier est un joueur prêt à étendre la main pour saisir un gros lot. Les bonnes chances ne sont pas rares, à ce qu'il paraît, dans le district du Turon. « Aujourd'hui et les trois jours précédens, écrit M. Hardy, trois hommes ont recueilli 10 livres pesant d'or (3 kilog. 723 grammes, valeur française 12,789 fr.). » Le *Times* citait, il n'y a pas longtemps, la trouvaille de 228 onces en deux morceaux rongés par les eaux (environ 23,000 fr.).

Le second gisement aurifère de la Nouvelle-Galles du Sud est situé au nord-ouest de Sidney, à la distance de 400 kilomètres vers les sources de la rivière Peel : on lui attribue une circonférence de 114 kilomètres; il tire son nom d'un lieu appelé le *Hanging-Rock*,

le rocher patibulaire. A la fin de 1852, il y avait là 1,400 mineurs exploitant la superficie du sol, recueillant en moyenne, suivant le *Times*, une somme tellement forte, que nous osons à peine la transcrire dans la crainte qu'il n'y ait erreur (16 onces et 1/2 par semaine: au cours français, 1,740 fr.). On citait quelques individus ramassant de 6 à 9 onces par jour (de 600 à 900 fr.); les joueurs tout à fait malheureux étaient en petit nombre. Les géologues, notamment M. Hargreaves, le promoteur de toutes ces merveilles, pensent que le genre d'exploitation adopté jusqu'à ce jour au *Hanging-Rock* ne peut donner une idée de ses ressources réelles, et que pour ravir toutes les richesses que cette localité renferme, il faudrait pratiquer des excavations profondes.

Nous n'avons trouvé aucuns renseignemens particuliers sur les autres régions aurifères de la Nouvelle-Galles du Sud : ce sont les *Tuence-diggins*, sur la rivière Abercromby, à 231 kilomètres sud-ouest de Sidney, et les *Braïdwood-diggins*, au sud, à la distance de 215 kilomètres. Le rapporteur colonial, M. Dunmore-Lang, se contente de dire que ces localités ne sont pas moins favorisées que les autres, et que probablement « des quantités d'or existent sur de vastes espaces, quelquefois à la surface, d'autres fois à une profondeur variant de 3 à 10 mètres. »

Ces renseignemens, qui se rapportent à la Nouvelle-Galles du Sud, donnent déjà l'idée d'une grande richesse. Il paraît cependant que la province de Victoria est mieux dotée encore. En partant de Melbourne, ville assise au fond du grand bassin appelé Port-Philippe, et en prenant la direction du nord-ouest, on arrive, après une marche d'une trentaine de lieues, au district dont le centre est connu sous le nom de Mont-Alexandre. Voici ce qu'écrivait, en décembre 1851, peu de temps après la découverte, le sous-gouverneur colonial, M. Latrobe : « La quantité d'or recueillie dans cette localité se calcule aujourd'hui par quintaux et arrive à la ville par le courrier du gouvernement ou par les transports particuliers, à raison probablement de deux tonnes par semaine (environ 6 millions 1/2) : telle a été du moins la proportion pendant la dernière quinzaine... La plus grande partie de ceux qui exploitent les mines actuellement réalisent des bénéfices immenses... Une livre d'or par jour (1,250 fr.) est une faible rémunération pour le travail de plusieurs individus associés : un groupe assez nombreux peut compter assurément sur cinq ou six livres (6 ou 7,000 fr.). Il y a des exemples de cinquante livres ramassées en quelques heures de travail (64,000 fr.). On a recueilli des quantités considérables à la surface même du sol. »

C'était le point de départ. Les avis qu'on reçoit périodiquement depuis cette époque ne démentent pas la première impression. Du

Mont-Alexandre, qu'on néglige parce que les eaux y sont rares et mauvaises, les mineurs se sont précipités sur d'autres gisemens dont on dit des merveilles. Ballarat, Bendigo, Eureka, le ravin d'Adélaïde, la plage de Koorong, déserts malsains où l'on est à peine abrité sous de mauvaises tentes, sont devenus, depuis un an, des centres de population plus opulens que beaucoup de vieilles cités européennes. « Ballarat, écrivait-on récemment au *Standard* de Londres, est un plateau d'or. » — « Trois hommes, ajoutait l'*Economist*, viennent d'y trouver en six jours 192 livres pesant, » c'est-à-dire 240,000 fr. Écoutez maintenant le *Times* : « Il y a dans le voisinage de Forest-Creeck (à 15 kilomètres d'Adélaïde) un terrain plat qui vient de conquérir dans la colonie une célébrité due à la réunion de quatre colons, venus ici en amateurs et ramassant 150 livres pesant d'or pur (187,500 fr.) entre le déjeuner et le dîner. D'autres fouilles ont été faites immédiatement dans le voisinage de ces fortunés compagnons : le rendement journalier a donné une moyenne de 6 à 9 livres d'or (de 7,500 à 11,250 fr.); sur toute la ligne des ravins et des plateaux environnans, les mineurs ont un bonheur extraordinaire. La plupart ont pu emporter avec eux 9, 12 et 20 livres (de 11 à 25,000 fr.)... Il y avait récemment au ravin d'Adélaïde sept tonnes d'or (24,180,000 fr.) restées disponibles par suite du manque de chevaux pour les transporter, et une quantité plus considérable devait bientôt s'y accumuler. » Les récits de ce genre, qui touchent au fantastique, sont confirmés de temps en temps par les rapports officiels. Nous lisons dans les derniers avis que, du 18 août au 17 septembre 1853, Melbourne a reçu, par les escortes du gouvernement, 253,927 onces, c'est-à-dire 26,662,000 fr. en un mois. Et Melbourne n'est qu'un des trois points d'embarquement de l'Australie!

On entend dire assez souvent que les nouvelles de ce genre sont des réclames américaines pour amorcer les Européens, et, de ce qu'un grand nombre de gens travaillant aux mines n'y recueillent que misère et déception au lieu de l'opulence qu'ils ont rêvée, on conclut que la productivité des pays aurifères est exagérée jusqu'au mensonge. C'est fort mal raisonner. Que beaucoup de mineurs fassent, en fin de compte, d'assez mauvaises affaires, la chose est possible; mais cela veut dire seulement que l'or qu'ils exhument ne suffit pas à couvrir leurs dépenses, qui sont excessives. Nous remarquons dans une curieuse relation, dont on a bien voulu nous communiquer un fragment inédit (1), un fait qui va expliquer la contradiction apparente. A peine débarqués en Californie, quatre Français

(1) *Voyage en Californie*, par M. Édouard Auger. (*Sous presse.*)

courent dans les districts du sud, vers un lieu appelé *Mokelumnes*. Ils se mettent à l'œuvre, et, dès les premiers coups de pioche, découvrent une pépite d'or pesant 4 kilogrammes et d'une pureté qui fait l'admiration générale. Un d'eux se détache pour aller vendre le bloc à San-Francisco, et revient triomphant avec une somme d'environ 14,000 francs en espèces. Surexcitée par un tel début, l'ardeur des associés devient de la fièvre; mais pendant plusieurs mois ils travaillent (nous allions dire ils jouent) avec un malheur si obstiné, qu'ils dévorent le gain des premiers jours, et tombent dans le dénûment. Encore des gens qui vont maudire la Californie : ils n'en ont pas moins jeté dans la circulation commerciale une somme assez ronde.

Il y a d'ailleurs un moyen de contrôler les rapports qui nous viennent de la Californie et de l'Australie. Il est incontestable que les chercheurs d'or en ramassent au moins assez pour solder les frais auxquels ils sont entraînés. Quel est le nombre des mineurs? Quel peut être le minimum de leurs dépenses essentielles? Ces deux termes étant connus, il deviendra facile d'évaluer la productivité des terrains aurifères. Eh bien! les chercheurs d'or disséminés aujourd'hui sur les *placers* de la Californie et de l'Australie sont assurément au nombre de 200,000. Les trouvailles de l'année dernière, dans le bilan que nous avons dressé plus haut sont portées à la somme de 765 millions pour les deux pays : c'est donc en moyenne un gain de 3,825 fr. attribué à chaque travailleur. Un tel revenu ne serait-il pas la misère dans des contrées où le pain s'est vendu quatre ou cinq fois plus cher qu'en Europe (1), où le sucre coûte 4 francs le kilo, le sel 5 francs, et le reste à proportion? Les mineurs se contenteraient-ils de réaliser une dizaine de francs par jour lorsqu'auprès d'eux les plus humbles artisans reçoivent de 15 à 30 francs avec moins de fatigues et de dangers? En se plaçant à ce point de vue, on commence à craindre que les évaluations produites jusqu'à ce jour, loin d'avoir été exagérées, ne soient encore au-dessous de la réalité.

Les prodigieux accroissemens de l'Australie anglaise ne sont-ils pas une autre preuve de ses immenses ressources? De 26 millions de francs en 1851, les achats faits à la métropole en 1852 se sont élevés à 101 millions. Chaque semaine, 2,000 émigrans quittent les ports de Liverpool et de Londres pour prendre terre à Sidney ou à Melbourne. Et cependant l'opinion la plus générale parmi les Anglais est que l'Australie n'a pas encore dit son dernier mot. Jusqu'ici on n'y a vu que des aventuriers sans capitaux, sans apprentissage, sans outils, sans esprit de suite : que sera-ce quand des hommes expérimentés commenceront une exploitation rationnelle! Et puis, cet

(1) En 1852, la farine rendue au Mont-Alexandre se vendait 82 liv. sterl. par tonne anglaise, ce qui équivaut à un peu plus de 2 fr. le kilogramme.

immense continent dont on ne connaît encore que les lisières, sait-on ce qu'il recèle à l'intérieur? Les uns ont dit qu'il s'y trouve un grand lac, les autres un affreux désert (1) : peut-être qu'on y va découvrir des montagnes d'or! et sur cette vision les têtes s'exaltent. Des terrains que le capitaine Cook aurait obtenus, il y a moins d'un siècle, pour un morceau de verroterie, sont achetés aussi cher que sur le boulevard des Italiens ou à Piccadilly. On trace des chemins de fer; on projette toute sorte d'établissemens utiles, et l'Angleterre essaie de construire des bâtimens gigantesques pour établir un large courant de population entre l'Europe et l'Océanie!

Non-seulement il faut s'attendre à ce que les nouvelles mines conservent leur fécondité, mais il est probable que les anciens pays aurifères seront entraînés à accroître leur production pour soutenir la concurrence. Jusqu'ici la Russie a eu pour système de modérer l'extraction de l'or afin d'en prévenir l'avilissement, et, sur cette sage pensée, elle a enchaîné cette industrie dans les liens d'une fiscalité très onéreuse. Les mines d'or de la Sibérie ont été distribuées en dix classes et soumises à des impôts progressifs. Les mines de première classe, c'est-à-dire celles qui donnent de 1 à 2 pounds (16 à 32 kil.) sont taxées dans la proportion de 5 pour 100 du produit. Celles de la classe supérieure, rendant 50 pounds au moins (820 kilogrammes d'une valeur de 2,820,000 francs), supportent une taxe de 32 pour 100 pour les 50 premiers pounds, et de 35 pour 100 pour le surplus. Au lieu de maintenir des impôts restrictifs en présence d'une concurrence formidable (2), on sera plutôt conduit à spéculer sur un accroissement de production. La fécondité de la Sibérie deviendrait à son tour effrayante, si rien ne lui faisait obstacle. Il y a vers l'Altaï des localités où, suivant des renseignemens transmis à M. Michel Chevalier, l'extraction moyenne par tête de travailleur et par jour peut s'élever à plus de 10 grammes, c'est-à-dire à une valeur commerciale de 34 francs : trois fois plus que nous n'avons attribué aux pionniers errans dans la Californie et l'Australie.

(1) On commence à parler beaucoup en Angleterre d'une expédition à l'intérieur de l'Australie. Des souscriptions volontaires ont déjà été offertes pour cette entreprise nationale.

(2) La recherche de l'or n'a été d'abord grevée en Australie que par un droit de licence de 30 shillings par mois pour les citoyens et du double pour les étrangers. Une loi nouvelle vient de réduire à 10 shillings par mois (12 francs 50 centimes) le droit de licence au profit de la colonie, en y ajoutant un prélèvement de 3 pour 100 sur les produits au profit de la métropole. On ne fait plus de différence entre les nationaux et les étrangers. En Californie, il a fallu payer, jusqu'en 1851, 20 piastres (100 fr.) par mois pour avoir la jouissance exclusive d'un *claim*, lot d'environ 10 mètres sur la rive d'un cours d'eau, et d'une dimension illimitée par les côtés. Actuellement la location mensuelle d'un *claim* est réduite à 3 piastres (15 fr.) seulement. C'est un moyen de localiser le travail de chacun, plutôt qu'une spéculation fiscale.

Peut-être faudra-t-il compter aussi avec les Orientaux. En Chine, disent les missionnaires (1), il y a maintenant des hommes qu'on appelle des *regardeurs d'or,* « parce qu'ils ont une capacité remarquable pour découvrir les gisemens de ce métal, en se guidant d'après la conformation des montagnes et l'espèce des plantes qu'elles produisent. » Quoique l'extraction de ces minerais, monopolisée sans doute par le gouvernement, soit prohibée sous les peines les plus sévères, elle est pratiquée en contrebande avec une inconcevable effronterie. En 1841, un regardeur d'or ayant signalé un gisement dans une petite principauté tartare située au nord de Péking et appelée le royaume de *Ouniot,* les aventuriers et les bandits accoururent de toutes parts et se trouvèrent bientôt au nombre de plus de douze mille. « La montagne presque tout entière passa au creuset : l'or en fut extrait en si grande quantité, qu'en Chine sa valeur baissa tout à coup de moitié. » On ne se débarrassa de ces mineurs improvisés qu'en envoyant contre eux un corps d'armée qui les châtia impitoyablement : ceux qu'on traita avec le plus d'indulgence eurent les yeux crevés. Quoique les Chinois défendent la sortie de l'or, ces trouvailles soudaines, assez abondantes pour faire baisser de moitié le prix du métal, ne seront sans doute pas sans influence sur les marchés d'Amérique et d'Europe.

Ce n'est pas tout encore. Pendant le cours de l'année dernière, des découvertes de gisemens aurifères ont été signalées en nombre d'endroits : à la Nouvelle-Zélande, dans les îles de la Reine-Charlotte, à la Nouvelle-Grenade, au Guatemala, sur les bords du fleuve des Amazones, au Canada, en Turquie. On a annoncé enfin, il n'y a pas huit jours, que la France allait avoir aussi son Eldorado. On vient, dit-on, de prendre possession en son nom d'un groupe d'îles situé dans la Mer du Sud, entre l'Australie et le continent américain, sur l'espoir que la plus grande de ces îles, appelée Nouvelle-Calédonie, recèle aussi des mines d'or!... L'esprit est confondu; c'est à se demander si l'on n'est pas dupe de quelque hallucination contagieuse.

Beaucoup de personnes comptent sur le développement du luxe pour atténuer les inconvéniens dont nous menace la surabondance de l'or. Un bois dont on a fait un meuble est retiré de la circulation, et ne revient plus sur le marché où se règle le cours de la matière première. En est-il ainsi des métaux précieux transformés en bijoux ou en ornemens de table? Il est permis d'en douter. Nous inclinons à croire que les prix courans de l'or et de l'argent se règlent au *money-market,* non pas seulement d'après le nombre des médailles mo-

(1) *Souvenirs d'un Voyage en Tartarie,* par M. Huc, prêtre-missionnaire, qui se trouvait en 1841 dans le royaume de Ouniot.

nétaires, mais d'après l'existence connue de ces métaux, sous quelque forme que ce soit. Au surplus, une bonne partie des objets neufs étant refaite avec les vieux, la quantité d'or nouveau mise en œuvre par l'industrie n'est pas extrêmement considérable. Nous dépassons de beaucoup toutes les estimations antérieures en supposant pour l'avenir une demande de 80 millions, tant pour la bijouterie que pour les différens genres de dorure. La perte pour le *frai*, c'est-à-dire l'usure des pièces en circulation, est au maximum de un 8/100me. Pour les autres causes de déperdition, telles que les enfouissemens, les naufrages, les incendies, ajouter un 1/2 pour 100, ce serait beaucoup. En rapprochant toutes ces données, on arrive à grand'peine à un total de 200 millions de francs. La production actuelle de l'or dépassant un milliard, il restera chaque année une valeur d'au moins 800 millions destinée à fonctionner comme monnaie, soit sous forme de médailles, soit à l'état de lingots.

Un des inévitables effets de la surabondance de l'or devait être l'accroissement du monnayage. Ce phénomène, constaté dans tous les pays commerciaux, est remarquable surtout en France, où il bouleverse pour ainsi dire les traditions monétaires. Les chiffres vont compléter notre pensée.

TABLEAU DES VALEURS MONNAYÉES DEPUIS DOUZE ANS EN ANGLETERRE, AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE.

(Valeurs en francs.)

MOYENNE ANNUELLE DE LA PÉRIODE.	SOMMES MONNAYÉES. OR.	SOMMES MONNAYÉES. ARGENT.
Angleterre.		
De 1841 à 1847.	105,814,250	9,112,450
— 1848 — 1850.	51,014,900	2,367,750
— 1851 — 1852.	164,283,762	3,469,550
États-Unis.		
De 1841 à 1847.	4,129,700	12,197,625
— 1848 — 1850.	77,704,800	10,453,275
— 1851 — 1852.	288,651,697	3.807,372
1853 (les dix premiers mois).	251,059,929	16,658,202 (1)
France.		
De 1841 à 1847.	4,244,031	72,190,286
— 1848 — 1850.	50,665,896	128,131,720
1851.	269,709,570	59,327,308
1852.	27,028,270	71,711,560
1853.	312,964,020	20,099,488

Le tableau qui précède va nous fournir des observations importantes. L'Angleterre fait frapper actuellement beaucoup plus d'or que

(1) La refonte des demi-dollars, décrétée en 1853, a élevé momentanément le chiffre du monnayage en argent.

de coutume, et trois fois moins d'argent. L'argent, ne fonctionnant chez elle qu'à l'état d'appoint, était monnayé, de 1841 à 1847, dans la proportion de 8 pour 100. Le rapport en ces derniers temps n'a pas dépassé de beaucoup 2 pour 100. L'écart est également considérable aux États-Unis. Avant 1848, la somme monnayée en argent était trois fois plus forte que la somme émise en or. En 1851, en 1852, les possesseurs de la Californie ont frappé quatre-vingts fois plus d'or que d'argent.

En France, le contraste est peut-être plus frappant encore, en ce sens que notre système monétaire a plus qu'aucun autre l'argent pour base. On y a fabriqué, pendant les sept années qui ont précédé la découverte de la Californie, dix-sept fois moins d'or que d'argent. Le monnayage de l'or est même tombé à 119,140 francs en 1845, année de prospérité incontestable : c'est deux mille sept cents fois moins que l'année dernière. On ne comptait pas plus de 1,217 millions en or sur 5 milliards 312 millions monnayés depuis l'origine du système décimal en 1795 jusqu'à l'année 1848 inclusivement. Il est admis que notre pays est le plus riche en numéraire métallique, parce qu'il est celui où on en a le plus frappé. Quoique sa primauté à cet égard soit incontestable, elle est moins prononcée qu'on ne le croit communément. La perfection de nos pièces décimales les fait rechercher dans le monde entier. L'or particulièrement donnait lieu à une exportation incessante en raison de la petite prime dont il bénéficiait, et suivant les autorités les plus sûres, il nous restait à peine en 1848 le dixième des pièces de vingt francs confectionnées depuis 1795. Notre bilan monétaire se réglait donc ainsi : 2 1/2 ou 3 milliards, dont à 150 millions au plus en pièces d'or, de sorte qu'il y avait dans la circulation vingt fois moins d'or que d'argent.

Depuis cinq ans, 723 millions d'or ont été frappés, et comme c'est actuellement l'autre métal qui profite de la prime, il est naturel que l'exportation s'exerce sur l'argent. S'il en est ainsi, notre circulation se composerait dès à présent d'environ 2 milliards en argent et de 8 à 900 millions en or. Ce dernier métal, au lieu d'être comme autrefois dans la proportion d'un vingtième, représenterait déjà le tiers de notre richesse métallique. La fabrication de l'or en 1853 a dépassé de 293 millions celle de l'autre métal. Il est à présumer qu'une somme d'argent à peu près égale à l'excédant de l'or est passée à l'étranger avec bénéfice pour les exportateurs (1). Si cette spécula-

(1) Il résulte d'une note annexée au dernier compte annuel de la Banque de France qu'en 1853, après balance faite entre les importations et les exportations de métaux précieux, la quantité d'or circulant en France avait été augmentée de 287 millions, et la quantité d'argent diminuée de 103 millions seulement. Il ne faut accepter ces chiffres que comme un aperçu, les douanes, auxquelles ils sont empruntés, n'étant pas appelées à constater tous les mouvemens d'espèces.

tion devait se prolonger, sait-on combien il faudrait de temps pour que tout l'argent existant en France nous fût soutiré? Sept ou huit ans seulement.

Cet étrange phénomène de la disparition de l'argent se manifeste surtout dans les bilans des grandes institutions de crédit. Voici, entre autres, un document qui nous a paru assez significatif pour que nous prissions la peine de le résumer en valeurs françaises :

ENCAISSE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE.

TABLEAU MONTRANT LA DIMINUTION PROGRESSIVE DE L'ARGENT ET L'AUGMENTATION DE L'OR.

(Valeurs françaises.)

ANNÉES	OR.	ARGENT.	TOTAL DE L'ENCAISSE.	PROPORTION DE L'ARGENT A LA TOTALITÉ DE L'ENCAISSE.
1847	332,084,725 fr.	66,704,575 fr.	398,789,300 fr.	17 pour 100
1848	296,656,525	38,449,475	325,106,000	11 2/3 »
1849	352,571,225	36,843,250	389,414,475	9 1/2 »
1850	406,719,275	18,797,725	425,517,000	4 1/3 »
1851	361,321,450	9,431,025	370,752,475	2 1/2 »
1852	431,841,100	7,097,425	438,938,525	1 3/5 »
1853	511,517,075	1,676,975	513,194,050	» 1/3 »

Ce tableau ne nous montre-t-il pas l'argent fondant à vue d'œil dans le plus large dépôt métallique qui soit au monde? L'Angleterre ayant monnayé depuis le commencement du siècle jusqu'à 1852 inclusivement 2 milliards 849 millions de francs en or et 358 millions en argent, ce dernier métal entre dans la circulation générale à raison d'un peu plus de 11 pour 100. La Banque d'Angleterre était, il y a sept ans, bien au-dessus de cette moyenne, puisqu'elle avait 17 francs en argent sur 100 francs d'espèces. Aujourd'hui l'argent, imperceptible dans ses caisses, n'y figure plus que pour les petits appoints et dans la misérable proportion de 33 centimes par 100 fr.

La Banque de France n'a pas coutume d'indiquer dans les bilans mensuels qu'elle publie la composition métallique de son encaisse. Dans le rapport qu'il vient de présenter à l'assemblée des actionnaires pour l'année 1853, M. d'Argout se contente de dire en termes généraux : « L'importation toujours croissante des lingots et des matières d'or a modifié considérablement la nature de la circulation métallique en France. Jadis cette circulation consistait presque exclusivement en pièces d'argent; aujourd'hui, dans les encaisses de la Banque centrale comme dans nos recouvremens à Paris, l'or domine. La fixité de la valeur relative des deux métaux a subi une certaine altération. »

Tout le monde sait que l'étalon prototype de notre système décimal est un mètre en platine déposé dans les archives. Supposons qu'au lieu d'un seul modèle en platine, on eût jugé convenable d'en

déposer deux en métaux différens, et qu'on s'aperçoive à présent que, sous l'influence d'une cause imprévue, les deux types ont cessé d'être parfaitement égaux; on imagine aisément l'émotion qui se produirait dans le commerce : chacun voudrait vendre avec la mesure la plus courte et acheter avec la mesure la plus longue. Eh bien! voilà précisément le genre de perturbation dont le monde commercial est menacé dans l'ordre monétaire. L'or et l'argent employés simultanément comme mesures des valeurs sont deux mètres susceptibles d'allonger ou de se raccourcir, leurs proportions relatives étant incessamment modifiées en raison de leur abondance plus ou moins grande.

Jusqu'à la découverte de l'Amérique ou plutôt jusqu'aux temps où le traitement des minerais argentifères par le mercure a été pratiqué sur une grande échelle, on échangeait communément une livre d'or contre dix à onze livres d'argent. Ce dernier métal a perdu de sa valeur à mesure que son prix de revient s'est abaissé. A partir du XIXe siècle, le cours s'est réglé presque généralement sur des bases qui ont été maintenues jusqu'en ces derniers temps, c'est-à-dire dans un rapport qui attribue à l'or une puissance commerciale quinze ou seize fois plus forte que celle de l'argent. Lorsque cette proportion s'est introduite dans les différens systèmes monétaires, on recueillait annuellement 36 kilogrammes d'argent contre 1 kilogramme d'or. Constatons les changemens survenus depuis cette époque.

QUANTITÉS PROPORTIONNELLES DE L'OR ET DE L'ARGENT PRODUITS DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉES.	QUANTITÉS PRODUITES.		RAPPORT DES QUANTITÉS.
	OR.	ARGENT.	
1800	23,809 kilog.	855,856 kilog.	1 kilog. d'or pour 36 kilog. d'argent.
1842	49,649	882,883	1 — 17 3/4
1850	152,730	954,955	1 — 6 1/4
1851	185,279	973,000	1 — 5 1/4
1852	290,360	990,100	1 — 3 2/5
1853	309,233	1,018,000	1 — 3 1/3

Il ressort de ce tableau qu'au lieu d'extraire chaque année 36 kil. d'argent contre 1 kilogr. d'or, on n'en produit plus que 3 1/3 pour 1; l'écart est environ onze fois moins grand qu'au commencement du siècle.

Jusqu'ici pourtant, l'or ne s'est pas affaissé autant qu'on pourrait le craindre d'après cette énorme différence. Sur la place de Londres, qui est le marché régulateur, il a perdu un peu en 1851 : il a repris et conservé ses anciens avantages pendant presque tout le cours de

l'an 1852 (1); mais en 1853 il s'est déprimé de manière à présenter une perte comparative de 3 à 4 pour 100 (2).

Ces variations, inaperçues du public, mais suivies attentivement par une certaine classe de spéculateurs, suffisent pour expliquer ce que les Anglais appellent le *drainage* de l'argent. On dit qu'en ce moment des courtiers habiles dans le trafic des métaux précieux parcourent l'Europe pour le compte de quelques grandes maisons, et qu'ils font de bonnes affaires, notamment en Suède, en Norvége et dans les petits états de l'Italie. Où va donc tout cet argent qu'on soutire pour faire place à l'or californien ou australien? Il va dans les pays où l'or est déjà démonétisé, comme en Hollande, ou menacé de démonétisation, comme en Belgique. On l'envoie en Orient et dans les nouvelles contrées aurifères, où on a besoin de petite monnaie blanche. Les États-Unis surtout viennent de lui offrir un débouché important en affaiblissant d'environ 7 pour 100 le poids des pièces d'argent. Pour donner une idée de la différence, supposons, en ces temps de famine, un négociant français faisant acheter à New-York des farines pour 1 million de dollars (environ 5,300,000 fr.), et obligé de payer en numéraire. S'il parvenait à retirer de la circulation française assez de pièces de 5 francs pour s'acquitter en argent, il gagnerait, sur le change seulement, 212,000 francs, indépendamment de ses bénéfices commerciaux.

En considérant que la production de l'or est à peu près quadruplée depuis cinq ans, il est assez naturel de se demander si nous ne sommes pas menacés d'un phénomène pareil à celui qui a causé tant d'étonnement et de trouble au XVIe siècle, l'avilissement du numéraire, manifesté par un enchérissement de toutes les marchandises. Que les démolitions, la mauvaise récolte, la maladie de la vigne, la multiplication des moteurs mécaniques soient pour beaucoup dans la cherté des logemens, des alimens, des boissons, du combustible et du fer, cela est incontestable; mais qui oserait affirmer que l'affluence de l'or n'y est pour rien? En supposant même que les valeurs commerciales n'eussent pas encore été influencées par les richesses métalliques exhumées depuis cinq ans, cela ne serait pas une garantie pour l'avenir.

(1) L'or se vendait à Londres 66 centimes pour 100 francs plus cher qu'en France; c'est pourquoi le monnayage de ce métal a été dix fois moindre chez nous en 1852 que pendant l'année précédente.

(2) L'année dernière, ceux qui ont converti en pièces de vingt francs des lingots d'or auxquels la loi française attribuait une valeur supérieure de 3 pour 100 au prix commercial ont pu réaliser, sur un monnayage de 313 millions, un bénéfice de 9,390,000 fr. — A Paris, où la valeur de l'or monnayé est soutenue par le cours légal, le change de l'or contre l'argent ne se paie encore que 3 fr. par 1,000.

Les sociétés qui surgissent aux deux extrémités de l'Océan Pacifique ont montré des appétits à l'égal de leurs ressources. Alimentation, maisons, ameublemens, vêtemens, moyens d'instruction et de plaisir, tout étant à créer à la fois dans ces pays où un maçon, un charpentier, un tailleur, un cuisinier, reçoivent l'équivalent de 20 à 35 francs par jour, l'absorption du capital a dû être énorme. Le premier besoin qui s'est fait sentir a été celui d'un fonds de roulement. Une bonne partie des lingots australiens se sont échangés contre du métal monnayé en Europe. Le numéraire est si recherché en Californie, que, bien que l'intérêt légal y soit à 10 pour 100 par an, il y a des placemens réputés très sûrs faits à raison de 3 pour 100 par mois.

D'un autre côté, les États-Unis ont profité de l'abondance des métaux précieux pour prévenir les dangers auxquels les exposait l'usage immodéré du papier. La plupart des banques se sont procuré un encaisse respectable. L'Europe n'a pas reçu le tiers des trésors exhumés en Californie. Les exportations d'or officiellement constatées aux États-Unis depuis cinq ans n'ont pas dépassé la somme de 398,056,586 francs. « De tous côtés, dit à ce sujet l'organe le plus accrédité des intérêts commerciaux en Amérique, on nous demande ce que deviennent les masses d'or restant dans le pays. Notre réponse est que, indépendamment des quantités employées dans l'industrie, plus de 100 millions de dollars ont été ajoutés aux réserves des banques ou jetés dans la circulation monétaire. L'or est de plus en plus en usage, non-seulement parmi ceux qui peuvent thésauriser, mais dans les petits échanges des classes populaires. » Il est advenu en Amérique ce qui arrive souvent à ceux qui font un héritage inespéré : on a tant fait d'entreprises, on a tant exagéré les dépenses publiques et particulières, qu'on s'est mis dans la gêne, et que le numéraire n'a jamais été à plus haut prix ni plus recherché qu'en ces derniers temps.

Pareil effet s'est produit en Angleterre. L'énormité des avances faites à l'Australie a occasionné en grande partie la crise monétaire dont on souffre encore sur la place de Londres. Bref, la découverte des mines d'or, exaltant les imaginations, a été pour beaucoup dans ce redoublement de vitalité, dans cette prospérité presque universelle qu'on a remarquée à partir de 1850 jusqu'au jour néfaste où la question d'Orient a été soulevée, et la demande croissante des capitaux pour une foule d'entreprises nouvelles a fini par absorber les métaux précieux produits en surcroît.

Il n'en sera pas toujours ainsi. Le moment n'est pas loin où la Californie et l'Australie auront complété leur fonds de roulement, où il y aura saturation métallique dans le commerce américain, où les

négocians de Londres seront couverts des avances faites à leur colonie, où l'or en un mot, au lieu d'être humblement sollicité, sera une marchandise réduite à s'offrir contre toutes sortes de marchandises. Dire que les capitaux ne seront jamais trop abondans et qu'on en trouvera toujours l'emploi, c'est se faire illusion sur l'essence du capital. L'or et l'argent sont des capitaux sans doute, mais d'une nature particulière. Qu'on découvre un grand gisement de houille et qu'on se mette à échanger du charbon contre de la toile, il en résultera au bout de vingt ans que des quantités considérables de combustible et d'étoffes auront été consommées au grand avantage des populations : les deux marchandises produites et échangées auront été anéanties. Qu'on trouve au contraire 1 milliard d'or chaque année, il y aura vingt ans après 20 milliards de plus dans le monde commercial. Vous réunissez 100 millions en espèces pour construire un chemin de fer. Vous allez enfouir, quoi? — De l'or? — Non, du sable, du bois, des pierres, du fer. Quand l'œuvre sera terminée, l'or se dégagera de lui-même, et pourra servir à construire successivement dix autres chemins de fer. Pour que l'or ne se dépréciât pas, il faudrait que les besoins de numéraire (et non de capital) se multipliassent dans le monde à mesure que le métal monétaire s'y accumule.

M. Stirling fait remarquer (et cette démonstration est l'originalité de son livre) que la dépréciation des métaux précieux est déterminée moins par les quantités extraites que par la réduction des prix de revient. Supposons qu'il faille dépenser en moyenne 3,200 fr. dans une campagne pour réaliser un kilogramme d'or qui vaut en Europe 3,444 fr. au plus : les prix consacrés seront à peine influencés; mais, que la dépense individuelle soit abaissée à 1,500 fr., et aussitôt la concurrence qui s'établira entre les mineurs pour écouler leurs trouvailles déterminera une forte baisse. A en juger par le régime actuel des nouveaux pays aurifères, l'or qu'on y recueille coûte encore assez cher. Le travail est grevé par le prix excessif des alimens, par la cherté des transports, par l'intervention suspecte des usuriers et des entremetteurs; mais la réduction de toutes ces charges est inévitable. Les colons bien avisés se livreront aux travaux agricoles, plus sûrement lucratifs que la recherche de l'or. On ne tardera pas à perfectionner les moyens de transport et de communication. On trace, dit-on, en Californie un chemin de fer qui doit aboutir de San-Francisco aux pentes occidentales de la Sierra-Nevada, centre de l'industrie minière. Des projets analogues sont à l'étude en Australie. En un mot, ce qui s'est fait et ce qui se prépare semble autoriser l'opinion par laquelle M. Stirling résume son livre : « Nous voyons notre richesse métallique recevoir des accroissemens inouïs dans l'histoire,

et ces accroissemens ont lieu en même temps qu'une réduction de frais également sans précédens..... Ma conviction profonde est que, si la production continue dans la mesure actuelle, ne fût-ce qu'un petit nombre d'années, on doit s'attendre à un changement très grave dans les relations commerciales et sociales, à un trouble économique tel qu'on n'en a pas vu dans le monde depuis près de trois siècles. »

Il est du devoir de chaque peuple d'examiner jusqu'à quel point ses intérêts commerciaux pourraient être compromis par ces éventualités. Déjà des mesures de prudence ont été prises en divers pays.

Le système monétaire de l'Union américaine, constitué en 1792, admettait primitivement l'existence légale des deux métaux précieux dans le rapport de 1 à 15. L'or valant à cette époque plus de 15 fois son poids en argent, il ne resta pas dans un pays où il était mésestimé : les aigles ne sortaient de l'hôtel des monnaies que pour s'envoler à l'étranger. En 1834, on changea la proportion, « dans le dessein avoué, dit un financier américain, d'attirer l'or de préférence à l'argent quand le cours du commerce conduirait à l'importation des métaux précieux. » Le système de 1834 est resté en vigueur jusqu'au moment où le métal californien est venu engorger les canaux de la circulation. Quel parti devait-on prendre? Personne ne songeait à chasser l'or d'un pays où la monnaie suffit à peine aux transactions, où le papier manque trop souvent d'une garantie métallique; mais, d'un autre côté, la dépréciation de l'or dans un temps plus ou moins long paraissant inévitable, on craignait de lui conserver une valeur fictive qui forçât l'autre métal à émigrer.

On adopta un système mixte consistant à restreindre la fabrication des pièces d'argent et à diminuer leur poids, tout en leur conservant leur valeur nominale. En vertu d'un acte du congrès qui a eu son effet à partir du 1er juin 1853, le dollar d'argent est supprimé, afin de populariser le cours du dollar d'or. On ne refond que les coupures, demi-dollar, quart de dollar, dîme et demi-dîme, en diminuant leur poids d'un peu moins de 7 pour 100. Ce changement établit entre les deux métaux la proportion légale de 1 à 14,45, au lieu de 1 à 16, qui existait auparavant. A ce compte, 10 demi-dollars, contenant 111 grammes 922 millièmes d'argent pur, et valant intrinsèquement, suivant le tarif français, 24 francs 87 centimes, équivalent à un aigle de 5 dollars, contenant 7 grammes 520 millièmes d'or pur, qui vaudraient, suivant notre tarif légal, 25 francs 90 centimes. Un Français qui envoie un solde en argent gagne donc au moins 4 pour 100, moins le port et l'assurance. La trésorerie américaine a fait annoncer qu'elle achèterait l'argent sur cette base, sous prétexte des besoins qu'elle éprouve pour la refonte de ses demi-

dollars : il n'en fallait pas davantage pour que l'argent de France allât remplacer l'or californien,

La Grande-Bretagne est moins exposée que les autres pays à une perturbation monétaire; l'or y est la seule mesure des valeurs et à peu près le seul élément de circulation, et son évaluation légale est si basse, qu'elle est encore inférieure au prix du commerce international. L'argent n'est admissible dans les paiemens que jusqu'à concurrence de 50 francs. Il résulte de ces dispositions que jusqu'à présent on n'a aucun intérêt à attirer l'or, si ce n'est pour le revendre avec bénéfice aux étrangers. Dans le système anglais, le monnayage de l'argent étant désavantageux aux particuliers (en raison de l'impôt dont il est grevé), c'est presque toujours le gouvernement qui, par l'intermédiaire de la Banque, se charge de pourvoir le commerce de menue monnaie. Les sacrifices qu'il est obligé de faire pour cela deviennent de jour en jour plus onéreux : les petites pièces blanches que la Banque d'Angleterre verse par millions dans le public disparaissent; les échanges minimes qui font vivre la multitude sont entravés. M. Stirling pense que, pour arrêter l'exportation de la monnaie d'argent, on sera bientôt forcé de réduire le poids des pièces comme aux États-Unis, et de déclarer que l'argent cesse d'être monnaie légale au-dessus de 25 francs seulement.

La réforme monétaire opérée dans les Pays-Bas était décidée en principe bien avant la découverte de la Californie. Lorsque la Hollande était réunie à la Belgique, chacune des provinces du nord s'était réservé le droit de frapper sa monnaie, et les provinces du midi avaient adopté la monnaie française; de là une circulation composée de pièces disparates, souvent usées ou falsifiées. Le commerce réclamait un système uniforme et normal. Cette grande opération, dont nous regrettons de ne pouvoir exposer les détails (1), fut exécutée avec la ferme sagacité qui distingue les actes économiques du gouvernement hollandais. Le nouveau système a pour unité le florin d'argent (valeur exacte, 2 francs 10 centimes); l'argent seul est monnaie légale. Les pièces d'or ne sont plus considérées que comme deniers de commerce. La légende indique leur poids et leur titre, mais non plus leur valeur monétaire; ce ne sont plus des billets signés et garantis par l'état, mais des marchandises destinées à circuler suivant leur cours commercial. Le système hollandais est le

(1) On les trouve dans un excellent livre publié récemment à Utrecht : *Le Système Monétaire du royaume des Pays-Bas*, par M. Vrolik. Président de la commission des monnaies, l'auteur expose avec lucidité la double réforme dont il a été un des principaux agens, la refonte des vieilles monnaies d'argent et la démonétisation de l'or. Il faut garder souvenir du livre de M. Vrolik : bien des pays auront sans doute à consulter l'expérience de cet habile administrateur.

plus normal, et, dans les circonstances actuelles, le plus prudent qui soit au monde.

La démonétisation de l'or en Hollande força la Belgique à prendre une mesure préservatrice. Une loi du 28 décembre 1850 suspendit la fabrication des pièces d'or, et autorisa le gouvernement à faire cesser au besoin le cours légal de celles qui avaient été déjà émises, jusqu'à concurrence de 14,646,025 francs. On priva en même temps les monnaies d'or étrangères du privilége de circuler à titre légal; elles ne sont plus reçues que volontairement, selon leur valeur intrinsèque, comme les deniers de commerce hollandais. Il est à remarquer que jusqu'ici le gouvernement belge n'a pas usé de l'autorisation de démonétiser les pièces d'or nationales : il n'aurait recours à ce moyen extrême que dans le cas où l'or serait notoirement avili.

En France, les seuls actes à citer jusqu'à ce jour sont négatifs. Une commission a déclaré, en 1851, que la baisse de l'or était accidentelle, et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter jusqu'à nouvel ordre. La Banque de France ne donne plus que des pièces de 20 francs en échange de ses billets, afin de modérer l'exportation des pièces de 5 francs; enfin, pour que l'insuffisance de la monnaie ne ralentisse pas le mouvement des échanges, le gouvernement fait fabriquer des pièces de 5 francs en or, un peu plus petites en diamètre que les pièces de 20 centimes, mais pesant 612 milligrammes de plus. Là-dessus certains publicistes répètent, avec une candeur exemplaire, que la substitution de l'or à l'argent est passée dans la catégorie des faits accomplis, que cette évolution économique, dont quelques esprits chagrins affectaient de s'inquiéter, a été tellement inoffensive, que le public s'en est à peine aperçu.

L'avenir nous apprendra s'il n'eût pas mieux valu prévenir le mal en tranchant dans le vif dès l'origine, et adopter l'argent pour seul étalon monétaire avant que le métal menacé d'une baisse fût entré à grands flots dans notre circulation. Démonétiser l'or serait déjà bien difficile aujourd'hui : ce sera chose impossible dans quelques années, si on continue à frapper les millions d'or par centaines.

Dire qu'il est indifférent pour la France que son vieil argent soit remplacé par de l'or, c'est proclamer une erreur bien dangereuse. Tout système de numération monétaire repose sur une unité dont tous les autres nombres sont des fractions, des multiples ou des équivalens. L'unité dans le système anglais est la livre sterling en or, c'est-à-dire un poids de 7 grammes 318 millièmes en or pur. Créanciers ou débiteurs, indigènes ou étrangers savent qu'ils doivent donner ou recevoir ce poids, quelles que puissent être d'ailleurs les variations dans le prix commercial du métal. En France, l'unité monétaire est un poids de 4 grammes et demi d'argent fin, que

nous appelons franc : l'or n'est qu'un équivalent auquel la loi attribue une valeur quinze fois et demie plus grande. Quelle deviendra donc notre situation, si tout notre argent nous est enlevé? *L'unité effective de notre système disparaîtra, et nous resterons avec des multiples qui auront cessé d'être en rapport avec l'unité disparue.* Dans chaque vente faite à l'étranger, nous serons payés avec un équivalent altéré à notre préjudice. Le change sera calculé d'après l'argent, qui vaut plus, et on nous soldera en or, qui vaut moins. Renouvelée à chacune des opérations du commerce extérieur, la perte arrivera à un total énorme.

Si la dépréciation de l'or se prolonge en s'aggravant, et que la France ne modifie pas le rapport légal établi entre les deux métaux, ce que nous possédons d'argent monnayé sera exporté jusqu'au dernier franc. A calculer seulement au cours actuel du marché américain, chaque milliard d'argent remplacé par un milliard d'or infligera à notre pays une perte réelle de 40 millions. Le prix des marchandises s'élèvera nécessairement de toute la différence de valeur intrinsèque existant entre l'ancienne monnaie et la nouvelle, et comme une hausse de 4 à 5 pour 100 dans le commerce en gros se traduit par une hausse de 20 à 30 pour 100 dans le petit détail, il y aura de tristes mécomptes dans le budget des familles réduites au strict nécessaire.

Ainsi, dans cette surabondance phénoménale des métaux précieux, la France est doublement menacée, d'abord par un enchérissement universel des marchandises, fatalité contre laquelle l'autorité administrative est impuissante, et en second lieu, par son système monétaire, qui va cesser d'être en harmonie avec les faits commerciaux. Sans insister plus qu'il ne convient sur les inconvéniens d'une pareille situation, nous en avons dit assez pour montrer qu'il y a des mesures à prendre. A ne considérer les choses que théoriquement, le plus prudent serait d'adopter, comme en Hollande, un seul étalon monétaire, et de conserver pour élément normal de circulation le métal auquel notre pays est accoutumé; mais, en matière de finances, la théorie rencontre souvent des difficultés d'exécution insurmontables. L'or est déjà entré trop abondamment dans la circulation française pour qu'il soit possible de lui enlever la valeur que la loi lui assigne : telle paraît être du moins l'opinion des personnes à portée d'observer la composition et les mouvemens des grands dépôts métalliques. Il est donc probable qu'on fera en sorte de conserver aux deux métaux leur existence légale. En ce cas, deux modifications au système actuel nous paraissent indispensables. D'abord, on sera forcé de réduire, comme aux États-Unis, le poids des pièces d'argent, sans quoi notre monnaie blanche sera exportée jusqu'à la

dernière pièce; en second lieu, il faudra prendre l'unité monétaire dans le métal destiné à prédominer, c'est-à-dire décider qu'à l'avenir le *franc* sera un certain poids d'or, si c'est l'or qui devient décidément la monnaie usuelle.

En résumé, l'illusion qu'on a pu conserver jusqu'à la fin de 1852 n'est plus admissible. La fécondité des nouvelles exploitations aurifères est incontestable, et c'est un de ces grands faits dont on hésite à sonder toutes les conséquences, tant le bien et le mal s'y trouvent confondus. Le dérangement dans l'équilibre des valeurs n'aura pas lieu sans une crise favorable pour quelques-uns, irritante pour beaucoup d'autres. Les propriétaires faisant valoir par eux-mêmes, les fermiers à long bail, les capitalistes spéculateurs, les industriels, auront moyen d'augmenter leurs recettes dans une proportion supérieure peut-être à l'enchérissement des marchandises : les chances de bénéfice sont pour eux. Au contraire ceux qui vivent d'un revenu fixe ou d'une solde accordée par autrui, les rentiers sur l'état et les créanciers hypothécaires, les employés et les ouvriers auront à s'imposer des privations pour aligner leurs recettes invariables avec des dépenses croissantes. Pour les ouvriers, le niveau des salaires se relèvera peu à peu de manière à rétablir l'espèce d'équilibre qui existe aujourd'hui entre leurs ressources et leurs besoins. Quant aux rentiers, leurs pertes resteront sans compensation. Seulement les plus éclairés d'entre eux se mettront à l'abri en transformant leurs créances. Aux placemens rapportant une somme invariable, ils préféreront les bonnes valeurs industrielles, dont le revenu augmenterait nécessairement, si une hausse générale venait à se déclarer dans le prix des marchandises et des services.

Si l'instruction économique était plus répandue, il n'y aurait pas à s'inquiéter beaucoup des accidens qui viennent de temps en temps influencer la circulation monétaire. Des phénomènes généralement prévus et compris n'inquiéteraient personne : chacun dans sa sphère avisant aux moyens de se garantir, l'équilibre des intérêts serait à peine ébranlé. Le vrai mal, c'est l'ignorance. Qu'on multiplie les avertissemens sous toutes les formes, afin que la cherté croissante ne paraisse pas à la foule le résultat d'un complot, et que le fabricant qui vend ses produits plus cher n'hésite pas à payer plus cher l'ouvrier; qu'on atténue autant que possible les monopoles et les règlemens contraires à la liberté industrielle, afin que les forts ne puissent pas abuser et que les faibles ne soient pas entravés dans le légitime exercice de leur activité : voilà ce que les gouvernemens ont de mieux à faire en vue des circonstances qui se préparent. N'est-ce pas toujours là qu'il en faut venir : instruction et liberté?

ANDRÉ COCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1854.

Chaque jour marque un pas décisif de plus dans la marche des complications européennes soulevées par les événemens d'Orient. Il n'y a plus à s'y méprendre, nous touchons à ce point extrême où tout se simplifie étrangement. Les représentans de la Russie en France et en Angleterre, M. de Kisselef et M. de Brunow, ont quitté Paris et Londres. Les représentans de la France et de l'Angleterre en Russie, le général de Castelbajac et sir Hamilton Seymour, ont dû à leur tour quitter Saint-Pétersbourg. D'un autre côté, l'envoyé particulier du tsar auprès de l'empereur d'Autriche, le comte Orloff, est reparti de Vienne sans avoir atteint le but de sa mission. En même temps le parlement anglais s'ouvrait, et là se posait solennellement cette question inusitée de la paix et de la guerre. Il y a peu de jours encore, que répondait le secrétaire d'état des affaires étrangères, lord Clarendon, pressé de se prononcer sur la valeur des espérances qui pouvaient rester? Il répondait que ces espérances, il ne les nourrissait pas et ne cherchait pas à les inspirer. Plus récemment interpellé, le chef du ministère, lord Aberdeen, déclarait que certainement on ne négociait plus, ajoutant à la vérité, ce qui est toujours incontestable, mais ce qui peut avoir une signification particulière en ce moment, que la guerre n'est jamais inévitable tant qu'elle n'est pas déclarée, et que jusque-là il ne cesse d'y avoir quelque retour possible en faveur de la paix. Enfin les deux gouvernemens d'Angleterre et de France ont publié simultanément les papiers diplomatiques relatifs aux affaires d'Orient. Quel est le caractère général de ces documens? Ils retracent avec une fidélité saisissante l'origine, l'enchaînement, les péripéties de cette longue et épineuse négociation, jusqu'au moment où la suspension des rapports diplomatiques a éclaté entre la Russie d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, laissant l'Europe dans cet état qui n'est point la guerre sans doute, mais qui n'est point non plus absolument la paix. La dernière chance survenue comme

pour balancer la terrible logique qui semble conduire cette affaire, et à laquelle faisait peut-être allusion lord Aberdeen, c'est une lettre de l'empereur des Français adressée à l'empereur Nicolas il y a peu de jours, et que *le Moniteur* rend publique aujourd'hui même. Certes on ne saurait se représenter une situation plus imposante, et que nous ne craindrons pas de qualifier de profondément douloureuse : douloureuse pour la civilisation et pour l'humanité peut-être à la veille d'une crise qu'on appelait récemment en Angleterre une des plus formidables; douloureuse pour les cabinets, qui ont épuisé pendant un an leur sagesse et leur esprit de conciliation sans atteindre le but qu'ils se proposaient; douloureuse aussi pour les peuples, qui, en acceptant le devoir viril de la défense de leurs intérêts les plus élevés, savent bien qu'ils portent dans ces luttes possibles leur destinée et l'avenir de leur développement moral et matériel.

Cette question, qui n'est plus en vérité la question d'Orient, qu'on pourrait bien plutôt appeler la question de l'Occident, peut devenir d'une heure à l'autre le point de départ de tout un ordre nouveau d'événemens. Dans ce passé d'un an qui est là derrière nous, elle est aujourd'hui connue. Ce qu'elle contenait, on le sait maintenant; l'esprit qu'ont porté les gouvernemens dans cette laborieuse négociation, on en a les témoignages sous les yeux; la manière dont elle s'est engagée, déroulée et aggravée, on peut la voir inscrite dans les documens devenus publics. Ce qui ne saurait être douteux aujourd'hui, c'est que l'intérêt engagé valait d'être défendu par l'Angleterre et par la France comme il l'a été, au risque pour les deux pays de se trouver conduits aux nécessités de leur situation présente. Ce serait se méprendre étrangement en effet de ne considérer dans la crise actuelle que la très secondaire discussion relative aux lieux saints, comme on l'a fait à l'origine, ou même le règlement des rapports entre le sultan et les populations chrétiennes de l'empire ottoman. Tout cela, on peut le voir dans toutes les pièces diplomatiques, n'est point l'objet d'une difficulté sérieuse. La véritable question est de savoir si, dans une affaire qui touche de si près à l'équilibre des forces déjà si inégales ou si singulièrement réparties en Europe, il peut appartenir à un gouvernement d'agir seul, à l'exclusion des autres puissances, également intéressées, faute de mieux, au maintien de la distribution actuelle des territoires et des influences. La véritable question, pour l'appeler par son nom, c'est l'agrandissement permanent de la Russie depuis un siècle, c'est la politique avouée de traiter de l'Orient sans l'Europe, au besoin malgré elle et contre elle. En réalité, la question d'Orient, telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'a point d'autre origine que cet agrandissement de la puissance russe. C'est la Russie qui l'a créée et en a fait un péril public, c'est la Russie qui a fait de l'intégrité de l'empire ottoman une nécessité pour l'Occident, un principe de politique européenne.

Cette question a pu se trouver obscurcie ou dénaturée en certains momens, comme en 1840; elle a reparu dans toute sa netteté le jour où, l'affaire des lieux-saints réglée de l'aveu même du cabinet russe, le prince Menchikof a demandé tout simplement pour son maître au sultan le partage de la souveraineté sur onze millions de sujets de la Porte, sous la forme d'un protectorat onéreux. Nous n'avons nullement le dessein, même aujourd'hui, d'at-

tribuer un sens excessif aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg. Qu'on s'arrête à l'explication la plus modérée, la plus ingénue si l'on veut. Il se peut que la Russie n'eût point l'ambition pour le moment de toucher à Constantinople; il se peut qu'en renouvelant à Londres et à Paris, comme à Vienne et à Berlin, l'assurance qu'il ne porterait point atteinte à l'intégrité de la Turquie, le tsar se crût quelque droit à un grand témoignage de confiance de l'Occident, qui lui permettrait de vider lui-même sa querelle. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'en endormant par une assurance illusoire la vigilance des cabinets, ce n'était là en réalité que la mise en œuvre de la politique énoncée par M. de Nesselrode dans une dépêche de 1830, quand il disait qu'il fallait au tsar une Turquie « réduite à n'exister que sous la protection de la Russie et à n'écouter désormais que ses désirs. » L'empereur Nicolas se montrait dès lors aux populations orientales comme l'unique arbitre de leur situation, de leur destinée, — et de l'empire ottoman tout entier. Que restait-il à faire à l'Europe ensuite si ce n'est d'abdiquer? Si la Russie n'avait point pour but de faire un acte éclatant d'autorité, de donner une confirmation nouvelle à sa politique envahissante, comment se fait-il qu'avec tant d'élémens apparens de conciliation, on ne fût point parvenu à s'entendre? La Russie voulait, disait-elle, respecter l'intégrité de la Turquie : l'Europe ne demandait point autre chose. — Le tsar prétendait manifester son intérêt en faveur des populations chrétiennes de l'Orient : bien loin de s'y opposer, l'Europe demandait à garantir les améliorations offertes par le sultan. — Il faut donc qu'il y ait eu dès l'origine la préméditation d'une tentative sérieuse, indépendante, et sinon intentionnellement hostile à l'Europe, du moins inspirée par une pensée qui ne tenait nul compte de sa sécurité. Tout l'indique d'ailleurs, les préparatifs militaires de la Russie, l'éclat extraordinaire de la mission du prince Menchikof, la persistance du cabinet de Saint-Pétersbourg dans un ultimatum hautain lorsque M. de Nesselrode affirmait que tout était fini, enfin l'invasion des principautés en pleine paix. Or c'est là ce qui constitue une entreprise devant laquelle l'Europe ne pouvait s'abstenir sans passer aussitôt à un état d'infériorité vis-à-vis de la Russie. C'est là ce que nous appelons un intérêt moral et politique supérieur valant la peine d'être défendu, fait pour être placé sous la sauvegarde de leurs résolutions les plus viriles par deux peuples comme la France et l'Angleterre.

Et si cet intérêt dans son principe était de nature à provoquer à tout événement l'intervention de la France et de l'Angleterre, quelle a été la conduite pratique des deux gouvernemens? C'est ici que les documens diplomatiques récemment publiés à Paris comme à Londres sont la justification la plus complète et la plus évidente de la politique européenne. Il serait facile sans doute de saisir dans les dépêches anglaises et françaises des différences d'appréciation : l'Angleterre, il faut bien le dire, n'avait vu au commencement dans cette crise que l'affaire des lieux saints. Plus tard, ses hommes d'état ont cru beaucoup aux assurances de la Russie, à la prudence de l'empereur Nicolas. C'est le mérite du gouvernement français d'avoir au premier moment aperçu la gravité de la question à travers les détails de l'affaire des lieux saints. Aussi dès l'origine, dans les premières instructions à M. de Lacour (*dépêche du* 22 *mars* 1853), le ministre des affaires étrangères prévoyait-il

tous les cas, pesait-il toutes les éventualités, même les plus graves qui sont survenues depuis. Dans tout le cours de cette affaire, cela n'est point douteux, l'initiative appartient le plus souvent à la France. Cette initiative, la France la prenait encore récemment, — lord Clarendon lui-même l'atteste, — dans les instructions données aux amiraux pour défendre dans la Mer-Noire non-seulement le territoire, mais encore le pavillon ottoman. Un autre mérite du gouvernement français, c'est d'avoir toujours cru à l'accord nécessaire, inévitable de l'Angleterre et de la France, ainsi que cela s'est réalisé en effet. Et cet accord une fois réalisé, quelle a été la politique des deux cabinets? Ont-ils agi légèrement? ont-ils pris une attitude agressive dans leurs actes et dans leur langage? Ils n'ont cessé au contraire d'agir dans le sens le plus conciliant, tenant compte à la Russie des engagemens de sa politique, et se bornant à lui rappeler qu'il y avait là aussi un intérêt européen en cause. Certes la limite la plus extrême à laquelle pût atteindre la modération, c'est la première note de Vienne. La France et l'Angleterre blâmaient même la Turquie de ne l'avoir point acceptée, et elles en étaient immédiatement punies par le commentaire de M. de Nesselrode, qui faisait de cette note le synonyme de l'ultimatum du prince Menchikof.

Lorsque, par une violation palpable des traités, la Russie a envahi les provinces danubiennes, la France et l'Angleterre se sont-elles crues dégagées elles-mêmes de ces traités? Elles se sont bornées à faire approcher leurs flottes, en les retenant dans les eaux libres de Besika. C'est là ce que la Russie a appelé une occupation maritime. Qu'a-t-il fallu enfin pour provoquer l'entrée des flottes dans les Dardanelles d'abord, dans la Mer-Noire ensuite? Il a fallu la guerre flagrante sur le Danube et le désastre naval de Sinope. On ne saurait disconvenir qu'il devait être désagréable à la Russie de voir ses vaisseaux exposés, ce sont les instructions, à être reconduits dans leurs ports par des vaisseaux français ou anglais; mais à moins d'abandonner le principe qu'elles avaient hautement professé, comment l'Angleterre et la France auraient-elles agi autrement? Et encore dans ces conditions ont-elles pris soin d'ôter à cet acte décisif tout caractère agressif vis-à-vis de la Russie, pour ne lui laisser que le sens d'un acte de défense et de protection vis-à-vis de la Turquie, frappée jusque sous le canon de nos vaisseaux. Chaque acte des deux puissances de l'Occident n'a eu ainsi pour but que de montrer en quelque sorte à la Russie la limite qu'elle ne pourrait pas franchir, d'affirmer de plus en plus, à mesure que les circonstances s'aggravaient, le principe invariable de l'intégrité de l'empire ottoman, — et c'est par une subtilité singulière que le gouvernement russe, après l'invasion des principautés, a pu se dire attaqué par la Turquie, et a pu voir, après le coup de Sinope, un acte d'agression dans l'opération des flottes combinées. Aussi est-ce avec juste raison que, dans une dernière dépêche, en date du 1er février 1854, au général de Castelbajac, M. le ministre des affaires étrangères de France repousse cette responsabilité. La vérité est qu'en dehors de ces subtilités du cabinet de Saint-Pétersbourg, il n'a cessé de se manifester dans cette crise un antagonisme direct, puissant, entre la politique russe allant hardiment à ses fins et l'intérêt européen contraint à se défendre sans sortir de la modération, mais sans s'abandonner lui-même.

La manière dont l'Angleterre et la France ont envisagé les affaires d'Orient était si bien l'expression d'une pensée modérée et juste, conforme à l'intérêt universel, inspirée par le soin de la défense d'un grand principe de droit européen, que leurs vues ont été, dès l'origine même, partagées par l'Autriche. Que disait M. le comte de Buol à M. de Bourqueney au mois d'avril 1853? Il lui disait que « tout devrait être traité à *cinq*, et qu'il n'appartiendrait ni à ni à *deux* cabinets de régler isolément ou à part des intérêts susceptibles *un* d'affecter l'Europe entière. » Que disait encore le ministre autrichien à lord Westmoreland, ministre d'Angleterre, au mois de juillet? Il faisait les mêmes déclarations, en leur donnant un caractère plus prononcé en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, qu'il considérait comme étant en question. On sait que, dans toutes les négociations qui se sont suivies, l'Autriche est restée diplomatiquement d'accord avec les deux cabinets de Londres et de Paris jusqu'au dernier protocole de Vienne. Maintenant, mettant à part l'Angleterre et la France, peut-on admettre que l'Autriche, après avoir cru ses intérêts assez engagés pour les défendre dans les négociations, ne les croira pas compromis par une abstention complète au moment d'agir, si ce moment arrive, ou bien se tournera du côté de la Russie pour l'action, après avoir été diplomatiquement d'accord avec la France et l'Angleterre? C'est là ce qu'il serait difficile de supposer, et c'est là cependant la question aujourd'hui.

A quoi tient ce doute? A l'incertitude apparente de la politique de l'Autriche, qui découle peut-être de sa position. L'Autriche est liée par de nombreux intérêts avec la Russie, et elle est liée par un intérêt plus considérable encore en ce moment avec l'Europe. Elle a cru, elle surtout, à la modération du tsar et aux assurances qu'elle en avait reçues, ménageant d'ailleurs en lui l'allié puissant de la guerre de Hongrie. De là une circonspection qui peut passer parfois pour de l'ambiguité, mais qui n'a point empêché l'empereur François-Joseph de résister jusqu'ici à l'influence de l'empereur Nicolas. Du reste, l'attitude de l'Autriche a dû se dessiner plus nettement dans ces derniers jours à l'occasion de la mission du comte Orloff, qui s'est produite au moment où les fils de toutes les négociations se rompaient. Bien des versions ont circulé sur cette mission. Il ne serait point impossible que la vérité fût entre ces versions diverses. Ce que nous croyons certain, c'est que le comte Orloff est arrivé à Vienne un peu comme le prince Menchikof à Constantinople, quoique dans une mesure différente : il a pu désirer la retraite de M. le comte de Buol du ministère; mais ici le terrain était différent. Dans le fond, le comte Orloff était chargé de proposer à l'Autriche de signer, conjointement avec la Prusse, un acte de neutralité qui serait garanti par la Russie. A cette proposition, l'empereur François-Joseph aurait répondu en demandant à son tour si la Russie prenait de nouveau l'engagement qu'elle avait pris avec lui de ne point passer le Danube, et comme le comte Orloff se déclarait sans instructions à ce sujet, objectant d'ailleurs que les circonstances étaient changées, le jeune empereur d'Autriche aurait ajouté que, si le Danube était passé, il ne prendrait conseil que des intérêts de son empire; que si l'invasion des principautés avait été désagréable à toute l'Europe, elle avait été particulièrement pénible pour lui.

Les mêmes propositions n'ont pas reçu un meilleur accueil à Berlin, où un autre diplomate était chargé de les présenter. C'est ainsi que s'est terminée la mission du comte Orloff. L'envoyé du tsar n'aurait point manqué, dit-on, de représenter à l'empereur François-Joseph que, si la guerre éclatait, elle deviendrait infailliblement révolutionnaire; seulement il n'ajoutait pas que le meilleur moyen de donner à la guerre ce caractère, ce serait que l'Autriche se prêtât aux vues de la Russie et subordonnât sa politique à celle du tsar. S'il est au contraire quelque chose qui puisse comprimer les fermens révolutionnaires, réchauffés peut-être par la perspective d'un conflit, c'est l'accord des quatre grandes puissances continentales. Il est, nous le savons, des défiances naturelles d'un autre genre qui s'élèvent en Allemagne lorsqu'il s'agit de la France. En Autriche et en Prusse, pour tout dire, on craint d'échanger une alliance puissante pour des alliances moins sûres et de moins d'avenir. C'est à ces objections, sans nul doute, que répondait M. le ministre des affaires étrangères dans une dépêche à nos agens près les diverses cours de la confédération germanique, lorsqu'il disait que, si la France avait eu les vues qu'on lui suppose, elle aurait suivi une autre politique; qu'en se tournant vers d'autres alliés, elle aurait pu incontestablement aspirer à des compensations, tandis qu'en agissant comme elle l'a fait, elle a donné l'exemple de la loyauté, de la fidélité à un intérêt commun, universel, européen. Que faut-il conclure de ces considérations diverses? C'est que l'Autriche, comme la Prusse, a refusé d'entrer dans les vues de la Russie. Cela veut-il dire qu'elle doive immédiatement quitter une certaine attitude de neutralité? Ce ne sera peut-être pas tout de suite, mais à nos yeux cela n'est pas douteux : l'Autriche y sera conduite comme elle a été conduite à signer les derniers protocoles; elle y sera déterminée par cette raison supérieure, que dans une telle crise la puissance qui n'agit pas abandonne l'intérêt qu'elle a mission de défendre, et qu'elle perd tout droit aux bénéfices d'une situation dont elle n'a pas porté le poids comme les autres.

Quoi qu'il en soit, la tension des choses devient de plus en plus extrême, et le sentiment public est sous le poids de cette situation. De l'aveu même des cabinets, il n'y a plus de négociations régulières, c'est-à-dire que les gouvernemens ont reconnu l'inefficacité des moyens diplomatiques. Si le mot fatal et irréparable n'est point prononcé, on agit, les armemens se multiplient, une simple déclaration peut suffire pour donner à cet état un autre nom que celui de la paix. Chaque jour donc, on approche du dénoûment, et pourquoi ne pas dire qu'on y marche sous la forte impression de la gravité des circonstances? Cela est bien simple : d'un côté, il y a quarante ans que l'épée n'a point été tirée en Europe, du moins pour trancher un conflit aussi général et aussi puissant. Quarante ans de paix ont fait naître d'autres idées et d'autres intérêts; on s'est désaccoutumé de la guerre, de ses conséquences naturelles, de ses conditions, de ses rigueurs. D'une autre part, on n'ignore pas qu'à côté de la guerre il y a le péril des révolutions. A peine rassise, l'Europe voit se relever le danger des tentatives qui ont troublé la sécurité universelle des sociétés. Toutes ces chances, toutes ces éventualités, la guerre peut leur rouvrir la porte. Quand on considère tout ce qui peut sortir d'un conflit, il est bien permis aux peuples et aux gouvernemens de ne point ca-

cher une émotion virile. Mais aussi plus les intérêts engagés sont considérables, plus est grande la responsabilité de la Russie et de son chef. L'empereur Nicolas vit sans doute au milieu d'influences diverses. Il y a autour de lui des tendances qui l'assiégent et le pressent dans la voie où il est entré, poussant à l'accomplissement des destinées russes, et il y a aussi des tendances plus modérées, plus conciliantes. Peut-être aussi le tsar ne s'est-il point rendu un compte suffisant du véritable esprit de l'Europe; il peut voir aujourd'hui ce qui en est. Ainsi que nous le disions, un dernier appel vient d'être fait à l'empereur Nicolas. La lettre de l'empereur des Français témoigne de ce suprême effort : elle offre au tsar l'issue d'une convention directement négociée par son plénipotentiaire avec la Turquie, et qui serait soumise ensuite aux quatre puissances; elle stipule l'évacuation des principautés, qui serait suivie de l'évacuation de la Mer-Noire par les flottes. Ce sont les deux points principaux de ce document, dicté par l'intérêt de la paix générale. Le moment n'est point passé encore où l'empereur Nicolas peut accepter ces propositions. Si elles ne devaient point être accueillies, il ne serait plus douteux que la Russie va avec préméditation au-devant d'un conflit qui peut avoir ses périls pour l'Europe, mais qui peut en receler de plus graves pour elle-même.

L'influence d'une crise publique de ce genre sur la situation intérieure de chaque pays n'est point difficile à comprendre : elle est de tous les instans et varie suivant les phases mêmes de la crise. Dans la sphère politique, elle produit cette vivacité d'impressions que ressentent les peuples atteints dans leurs instincts et dans leurs intérêts. Dans la sphère matérielle, elle paralyse l'essor des industries et du commerce; dans les régions du crédit et des spéculations financières, elle entraîne les plus brusques péripéties, et souvent des catastrophes individuelles. C'est au reste un spectacle curieux depuis plusieurs mois que celui de la plupart des bourses européennes flottant au gré de tous les bruits, de toutes les nouvelles. Si on avait voulu y voir toujours un thermomètre exact de la situation des choses, on eût risqué parfois de tomber dans de singulières méprises. Le seul point sérieux dans l'ensemble de ces faits, c'est la réaction nécessaire des événemens politiques sur la situation générale des affaires industrielles et des finances publiques. Un document financier récent, le compte-rendu des opérations de la Banque de France en 1853, laisse voir les côtés les plus saillans de la situation actuelle. Qu'indique-t-il en effet? D'un côté, le chiffre des opérations de la Banque, qui s'est élevé à près de 4 milliards, tandis qu'il n'avait été que de 2 milliards 500 millions en 1852, révèle l'activité croissante des affaires et des transactions. D'un autre côté, les difficultés qui naissent et se développent se laissent apercevoir à d'autres signes, tels que la diminution de la réserve métallique, l'obligation où s'est trouvée la Banque d'élever le taux de l'intérêt dans ses opérations, de restreindre les avances sur dépôts de titres industriels et d'effets publics. Outre ses opérations habituelles avec le trésor, la Banque vient, en dernier lieu, de mettre à la disposition de l'état soixante millions contre un dépôt de pareille somme en bons du trésor. Déjà trente millions ont été versés. C'est là sans nul doute une ressource nouvelle qu'a voulu se créer le gouvernement, en même temps qu'il élevait jusqu'à 5 1/2 pour 100 l'intérêt attaché

aux bons du trésor. Ajournant sans doute l'emprunt dont il a été un moment question, le gouvernement a probablement voulu, sous une autre forme, mettre ses moyens financiers à la hauteur des circonstances politiques actuelles. Ainsi tout concourt au même but dans certaines heures, tout se mêle dans cette histoire de tous les jours, qui finit à chaque instant et qui sans cesse recommence.

L'histoire se fait vite aujourd'hui. On a hâte de connaître autant qu'il se peut le secret des événemens, de mettre à nu les ressorts de toutes ces grandes choses et même de ces petites choses qui occupent le monde. Il se fait ainsi une sorte d'histoire courante et rapide de tous les jours, composée de tous les faits, de tous les bruits, de toutes les impressions. Les événemens, à mesure qu'ils s'accomplissent, passent dans le domaine de l'intelligence, qui les interprète et les commente. L'éclat de la publicité ne leur laisse pas le temps de se refroidir, ni même souvent de s'achever. Cela veut-il dire que dans toutes les conditions et à toute époque l'histoire n'ait pas bien des côtés ignorés des contemporains? N'y a-t-il pas les réticences forcées, les mobiles inavoués, la part des hommes et de leurs passions, en un mot toute cette portion vivante et personnelle des événemens humains qui reste le plus souvent dans l'ombre? Ce n'est qu'avec le temps que certaines époques et certains faits s'éclairent d'une juste lumière. La tombe elle-même révèle ses secrets. Que n'a-t-on point dit sur l'époque impériale! Que n'a point dit l'empereur lui-même dans les commentaires échappés à ses dernières années! Eh bien! tout n'est point dit encore. Ouvrez cette *Correspondance* du roi Joseph et de l'empereur, dont la publication se poursuit en ce moment: elle gardait quelques-uns des traits les plus nouveaux et les plus puissans sur les hommes et sur l'époque. Dans les premiers volumes, c'était l'établissement de la dynastie napoléonienne à Naples qui se débattait; dans ceux qui suivent, c'est la tentative pour absorber l'Espagne et la jeter aussi dans le moule impérial. Ici les événemens se pressent, tout marche avec rapidité; « il faut que mes destinées s'accomplissent, » dit lui-même l'empereur dans une de ses lettres. Cette correspondance est un drame, disions-nous récemment : rien n'y manque, ni le mouvement, ni le contraste des caractères, ni les péripéties, ni même une certaine unité. L'unité, elle est dans la connexité de ces deux tentatives sur Naples et sur l'Espagne, qui ne sont que les deux faces d'une même entreprise, et cette entreprise elle-même marque le point où l'empire s'arrache en quelque sorte aux conditions d'un établissement régulier pour se précipiter vers l'impossible.

Chacun a son rôle et son attitude dans ce drame, écrit en dehors de toute considération publique. En lisant ces lettres de l'empereur, on se fait une idée plus grande encore, si cela se peut, du génie du guerrier, de la puissance de ses ressources; on reste presque effrayé de l'homme qui semble en certains momens n'avoir plus rien d'humain, qui ne veut reconnaître pour limites à ses volontés ni les obstacles les plus invincibles, ni les lois les plus naturelles. Insensible aux fatigues, aux émotions, aux avertissemens, il n'écoute rien et se contente de dénombrer une fois de plus ses forces. Il est pourtant quelques instans où le malheur semble pénétrer jusqu'à cette âme cuirassée et l'émouvoir. D'ordinaire il ne discute pas avec Joseph, il prescrit, il lui dit

assez sèchement : Mon frère ! — Une seule fois peut-être, dans une lettre du 3 août 1808, il écrit ces mots : « Vous ne sauriez croire combien l'idée que vous êtes aux prises, *mon ami*, avec des événemens au-dessus de votre habitude *autant qu'au-dessous de votre caractère naturel* me peine. » Entre les deux frères, si l'empereur reste hors d'égal pour le génie, Joseph, après tout, n'a pas le moins beau rôle pour la prévoyance et pour tous ces sentimens humains qu'on n'est point fâché de retrouver dans les maîtres des hommes. Il se refuse à la pensée de régner sur un peuple qu'il faudra tyranniser, ce sont ses expressions, qu'il faudra gouverner avec l'aide de cent mille étrangers et de *cent mille échafauds*. Joseph n'a pas fait vingt lieues en Espagne qu'il dit sans déguisement toute la vérité à Napoléon, et si celui-ci lui écrit qu'il aura à conquérir son royaume comme Henri IV et Philippe V, Joseph répond que sa position est unique dans l'histoire, *qu'il n'a pas un seul partisan*. Enfin, dès 1808, Joseph écrit à son frère : « Votre gloire échouera en Espagne. » Quel est le véritable, l'unique héros de ce drame? C'est le peuple espagnol. Seul, sans chefs, sans gouvernement, sans direction, il s'arme de lui-même et agit. On ne trouve pas un espion, pas un guide, dit Joseph. Les paysans brisent leurs charrettes pour qu'elles ne servent pas aux transports de l'armée française, même les domestiques de la cour et des grands quittent leurs maîtres pour aller aux armées espagnoles. Seul, le nouveau roi fugitif s'en va de Vittoria à Madrid, de Madrid à Burgos, avec quelques ministres dont il n'est pas bien sûr, au milieu d'un peuple ennemi. Tel est ce tableau. Il doit à coup sûr se dégager de cette *Correspondance* plus d'un enseignement. Le premier, c'est que le génie lui-même, quelque immense qu'il soit, ne peut pas tout. Il a beau dire : « Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir; » dans sa puissance même il ne fait que trouver un piége de plus, et s'il aperçoit les colonnes d'Hercule, c'est pour reculer devant elles jusqu'au fond de l'Océan, jusqu'à Sainte-Hélène. Le second enseignement, bon pour tous les temps et pour toutes les souverainetés, c'est celui qui résulte du spectacle de cette famille royale espagnole que Joseph était appelé à remplacer : un roi faible, une reine dissolue, un favori impuissant, des princes sans dignité, voilà le spectacle! Les familles souveraines ne sont pas tenues d'avoir toujours du génie sans doute; mais elles sont tenues d'avoir de l'honnêteté, du bon sens, et de ne point offrir aux peuples le premier exemple du désordre. Ainsi les lumières jaillissent de ces pages pour l'histoire politique; il se fait une sorte de jour intérieur qui met en un relief étrange les hommes, les caractères, les événemens de tout un temps, et c'est ce qui donne à cette *Correspondance* le prix d'une révélation.

Si l'histoire politique est environnée de difficultés singulières, si les révélations tardent souvent à se produire pour ajouter aux impressions universelles ou les rectifier par leurs clartés inattendues, il y a un monde dont il n'est pas moins difficile d'écrire l'histoire, justement parce qu'il se renferme dans un cadre moins précis : c'est le monde qui comprend la société tout entière, ses mœurs, ses caractères, ses types, ses chocs intimes, ses drames éternels et ignorés. Il n'y a point ici à grouper avec exactitude des faits réels, à dessiner en toute vérité des figures qui ont vécu, ou à éclairer quelque grande existence qui a rempli la scène des lumières nouvelles d'une correspondance

privée. Les faits, il faut les imaginer; les personnages, il faut les créer; la passion, il faut l'observer dans ce qu'elle a de plus mystérieux; tout cet ensemble en un mot, il faut le recomposer de telle manière que ceux qui vivent de cette vie sociale ou de la vie du cœur puissent reconnaître quelque chose d'eux-mêmes dans ces tableaux dus tout entiers au génie des fictions. Quelle est la véritable histoire de ce monde? C'est le roman, pour l'appeler par son nom; le roman est l'histoire de la vie sociale, d'autant plus vraie, d'autant plus saisissante parfois, qu'elle résume dans ses créations bien des traits épars dans la réalité. Certes la société de notre siècle n'a point manqué d'historiens de ce genre. Parmi tous ceux cependant qui se sont donné la mission de lui raconter ses deuils et ses joies, ses entraînemens ardens et ses luttes, combien peu survivront! Et parmi les œuvres de ces derniers survivans, combien peu resteront comme l'expression d'un sentiment vrai, d'une passion sincère, d'une situation justement observée! C'est beaucoup déjà de revivre après quelques années, et de n'avoir pas disparu dans cet ossuaire de tant d'inventions un moment fameuses. Un écrivain mort il y a quelque temps, Charles de Bernard, dont les récits sont rassemblés dans une édition nouvelle, semble avoir aujourd'hui ce retour de fortune. Ce n'était point un talent puissant, ni surtout bruyant, nul n'a moins occupé le public de sa personne et de ses actions. C'était un observateur élégant et délié, spirituel et pénétrant, curieux comme l'auteur du *Lys dans la vallée* de tous les détails de l'âme féminine. De là sont sortis ces recueils ingénieux, *le Nœud gordien*, *le Paravent*, tous ces contes entre lesquels *la Femme de quarante ans* reste comme le dernier mot d'une observation décidée à s'aventurer dans les régions les plus délicates. La plus large mesure de son talent, l'auteur l'a donnée dans une remarquable étude de la vie intérieure, dans *Gerfaut*. Ce héros, ce Gerfaut, écrivain en renom, n'est-il point un personnage propre à une époque comme la nôtre, où l'équilibre entre les facultés morales semble détruit, et où l'intelligence se croit le droit de tout confondre et de tout immoler à elle-même? On sent avec son intelligence, ce qui ne veut point dire malheureusement qu'en retour on pense avec son cœur. Gerfaut est un de ces esprits épuisés à force de produire, qui croient un jour se remonter en se donnant une émotion, en se procurant le cordial d'une passion. Le voilà entrant délibérément dans cette voie, calculant ses chances auprès d'une jeune femme, et de fait il a son émotion et son drame; il a, lui aussi, sa liste de victimes, victimes sanglantes. Gerfaut, il est vrai, finit par sentir avec son cœur ce qu'il a commencé par sentir avec son intelligence; il n'en reste pas moins le type de ce genre d'esprits qui font le plus grossier mélange de toutes les choses de l'imagination et du cœur, qui mettent en roman ou en drame les lambeaux de leurs impressions les plus intimes et les plus personnelles, véritables don Juan de l'intelligence pour qui sentir et aimer n'est qu'une manière de se tenir en verve. M. Charles de Bernard a eu le mérite, dans *Gerfaut*, de mettre le doigt sur cette plaie vive, et de cette simple donnée il a tiré une étude qui n'est ni sans force ni sans vérité, qui peut même survivre à bien des œuvres plus ambitieuses.

C'est une condition du roman, comme de tout autre genre littéraire au surplus, de chercher sans cesse à se rajeunir par la nouveauté de l'observa-

tion et des peintures, — d'aller ressaisir à travers tous les voiles quelque nuance oubliée ou méconnue de l'âme humaine pour la fixer sous une forme durable, — d'étendre l'empire de ses fictions à toutes les régions de la réalité. Il ne réussit pas toujours à être nouveau et à trouver quelque image imprévue, quelque création saisissante ou gracieuse. Que de vieilleries il traîne parfois à la lumière! que d'inventions vulgaires qui ne sont autre chose qu'un mélange de décrépitude et de puérilité! A travers tout cependant le talent fait son œuvre, il cherche sa voie dans la confusion d'une situation littéraire tourmentée, et il se révèle dans son originalité et sa grâce nouvelle. M. Henry Murger est un des jeunes esprits qui ont su intéresser à leurs récits en leur donnant un caractère particulier après tant d'histoires démesurées et impossibles. La nouveauté, M. Murger l'a cherchée d'abord dans un monde peu classé et de mœurs révoltées : c'est le monde de la Bohême, monde des amours faciles, des misères gaiement supportées, des fantaisies peu scrupuleuses, de toutes les insouciances et de tous les caprices. Ce monde, bien des gens ne le connaissaient pas peut-être, et on a su gré à M. Murger de s'en faire l'historien avec toute la bonne volonté d'un talent ingénieux et sympathique; mais c'est là une tentative qui ne se renouvelle pas. Aujourd'hui, dans *Adeline Protat*, c'est un autre genre de récit; la scène n'est point dans la Bohême, elle est dans un petit village de la campagne de Fontainebleau, à moitié dans la forêt. Un artiste qui va passer aux champs la saison d'été, le bonhomme Protat, sa fille Adeline, raffinée par une éducation mondaine; le petit apprenti Zéphyr, qui se trouve être presque un sculpteur de génie, ce sont les personnages entre lesquels M. Murger noue un drame des plus simples, relevé par les descriptions pittoresques, les observations fines et les détails gracieux qui ressortent de l'étude des caractères. Ce qui distingue le talent de M. Murger, c'est une délicatesse d'imagination qui se retrouve même dans ses peintures de la Bohême, un certain charme d'ironie, la simplicité et la netteté du récit, un mélange de poésie et d'esprit, de bonne humeur et d'attendrissement. C'est avec ces qualités que l'auteur d'*Adeline Protat* peut donner une grâce originale à ses inventions. Il ne saurait craindre d'étendre le champ de son observation, d'aborder la réalité humaine dans ce qu'elle a de plus étendu, en dehors des mondes factices qu'on traverse un moment; son talent ne peut que puiser des forces nouvelles dans le contact avec cette réalité, et trouver des élémens nouveaux dans la diversité des caractères, dans tous les contrastes de l'existence humaine.

Si le roman est l'histoire écrite de la vie sociale et des mœurs comme de la passion individuelle, le théâtre n'est-il point l'histoire, en quelque sorte parlée, représentée, de cette vie sociale? Le roman décrit les personnages qu'il crée, il les peint avec amour, il raconte leurs aventures; le théâtre les fait vivre et agir en présence de la foule attentive qui écoute. Voilà pourquoi il y a pour le théâtre la nécessité d'un degré de vraisemblance qui n'existe point dans les mêmes proportions pour un livre. Dans le livre, l'idéal peut avoir une grande part, il peut s'échapper en pages éloquentes et enflammées, parer une création d'une couleur mystérieuse; au théâtre, il ne répondrait qu'au sentiment du petit nombre. Il y a dans le public une moyenne pour ainsi dire à laquelle il faut s'adresser. Les hommes de génie seuls ont le pouvoir de

donner aux images les plus élevées de la vie humaine ce qui les rend accessibles à tout le monde. Nul écrivain de nos jours mieux que M. Scribe peut-être n'a su répondre à cette moyenne dont nous parlons d'une partie de la société française. Il a été l'historien, le poète, l'inventeur de ce milieu social; il lui a pris ses personnages comme sa manière d'être, ses mœurs et ses élégances; tous ces élémens, il les a fondus dans un théâtre qui assurément sera, lui aussi, en un certain sens l'expression d'une portion notable de la société. M. Scribe sait ce qui convient au public. Dans ce travail de la comédie facile, nul mieux que lui ne saura mener à bonne fin les entreprises impossibles, sauvant les situations risquées, réveillant l'attention par un mot piquant, conduisant une intrigue à travers tous les défilés, mêlant et démêlant une action avec une dextérité singulière. M. Scribe renouvelait l'autre soir au Théâtre-Français ces merveilleux jeux de scène par la comédie qu'il appelle *Mon Étoile*. En quoi consiste la comédie nouvelle? Le sujet existe à peine; seulement il se trouve qu'on arrive au bout sans songer à s'informer de quoi il s'agit et sans remarquer autre chose que la dextérité de l'auteur. Étrange rencontre cependant! la comédie de *Mon Étoile* faisait sa première apparition un instant après *les Femmes savantes*. A côté de l'œuvre légère, c'était l'œuvre d'une grâce puissante, et tout ce monde de Molière, la douce Henriette et le beau Clitandre, Chrysale et Philaminte, et les Vadius et les Trissotins, immortelles créations d'un génie supérieur. Dans la comédie de Molière et dans celle de M. Scribe se montrait pour la première fois à la Comédie-Française un nouveau sociétaire, M. Bressant, artiste élégant et intelligent, mais à qui il reste encore à se mieux pénétrer de Molière. C'est la Russie qui nous renvoyait, il y a peu d'années, M. Bressant. Nous lui avons envoyé Mlle Rachel, qui faisait, il y a peu de temps, la merveille de Saint-Pétersbourg et enflammait toutes les têtes. Cela prouve du moins que tout l'enthousiasme de la société russe n'est pas pour la guerre sainte contre les Turcs, puisqu'il en reste encore pour Hermione et Andromaque.

La question d'Orient se mêle par malheur à des choses autrement sérieuses. Que cette question ait son retentissement dans tous les pays et dans toutes les sphères, qu'y a-t-il de surprenant? Elle domine tous les incidens. Il n'est pas jusqu'au récent voyage du prince Napoléon à Bruxelles qu'on n'ait pu rattacher à la situation actuelle de l'Europe. En Italie, assure-t-on, il ne laisse point d'y avoir une certaine fermentation, entretenue par mille bruits, par mille rumeurs que les complications européennes expliquent. Quant à ce qui a été dit des préparatifs déjà faits par le Piémont, il ne peut certes y avoir en cela la moindre vraisemblance. Ce n'est pas que le rôle du Piémont en Italie ait cessé d'être considérable; mais ce rôle n'a aujourd'hui d'autre place que celle qui lui est assignée par la paix. En réalité, le Piémont en ce moment est occupé d'assez nombreuses réformes que le gouvernement et les chambres accomplissent de concert dans toutes les branches de l'administration publique. Récemment encore, le sénat discutait et adoptait une loi d'organisation du recrutement militaire. Et qu'on remarque, lorsqu'une question délicate existe dans un pays, comme elle vient se mêler à tout. On n'aperçoit pas peut-être le rapport de la question religieuse avec le recrutement militaire, et cependant le rapport existe, il a donné lieu à de longues discussions. Il s'a-

gissait de l'exemption de jeunes ecclésiastiques du service militaire. Comme il arrive toujours, il y a eu les deux partis extrêmes, les uns voulant qu'il n'y eût point d'exemption, les autres voulant qu'elle fût accordée au-delà de toute mesure. Le sénat s'est arrêté à un terme moyen, en stipulant que le nombre des exemptions serait fixé sur la moyenne des années précédentes. Au milieu de ces discussions, le Piémont vient de perdre un homme d'un nom illustre, Silvio Pellico, qui était devenu le type de la résignation chrétienne, après avoir été le type des malheurs politiques par sa longue captivité au Spielberg. Silvio Pellico avait soixante-quatre ans. Sorti du Spielberg en 1830, l'auteur des *Prisons* avait longtemps vécu dans sa famille, puis il était entré comme secrétaire chez la marquise de Barolo, qui l'entourait de soins maternels. On a dit que Silvio Pellico laissait des mémoires, une sorte d'autobiographie; il est douteux qu'il en soit ainsi. L'auteur des *Prisons* vivait, dans ses dernières années, partagé entre ses devoirs de secrétaire et les pratiques d'une piété fervente. Souffrant depuis longtemps, il avait coutume de dire : « Le plus beau jour de ma vie sera celui de ma mort! » Ainsi s'en est allé cet homme qui a souffert pour son pays, et qui en était venu à ne plus s'occuper que de Dieu.

Les diversions de la politique sont depuis quelque temps assez puissantes sur le continent pour qu'elles ne puissent être balancées par l'intérêt des mouvemens périodiques et des agitations sans grandeur qui se réveillent ou se poursuivent dans le Nouveau-Monde. En réalité, l'Amérique du Sud en est toujours à ses vieilles expériences, tournant malheureusement dans le même cercle d'anarchie. Le temps a beau passer, il ne met point la règle dans ce chaos; le temps lui-même, ce grand ministre, ne réussit pas à faire de l'ordre avec du désordre. La Nouvelle-Grenade a donné certainement depuis quelques années d'assez bizarres spécimens de l'anarchie américaine, déguisée en une espèce de socialisme officiel, pratiqué par les pouvoirs publics eux-mêmes; elle en est aujourd'hui à la dernière expérience, celle de vivre à peu près sans gouvernement, au milieu d'antagonismes investis par la loi du droit d'organiser la lutte des pouvoirs en attendant de dégénérer en guerre civile. Du reste, la Nouvelle-Grenade traverse une situation qui n'est point sans offrir plus d'un trait curieux. Le parti démocratique, dominant depuis 1849, semble arrivé à un point extrême et décisif qui peut être considéré comme un point d'arrêt. Le parti conservateur, qui s'était complétement effacé, recouvre de jour en jour une force nouvelle. Entre les deux, le gouvernement hésite, ne voulant point être avec les conservateurs, n'étant pas davantage avec le parti démocratique, qui a travaillé jusqu'ici à le dépouiller de toutes les prérogatives habituelles de l'autorité exécutive. Le président actuel, le général Obando, bien que sorti des clubs, manifeste une répugnance visible à suivre la faction qui l'a porté au pouvoir dans toutes ses belles œuvres. Déjà, lorsque la constitution nouvelle, qui est dans un sens ultra-libéral, a été décrétée, il a été un moment mis en doute si elle serait promulguée, ou si elle ne serait pas supprimée par un coup d'état. Le général Obando a laissé éclater la même répugnance au sujet des lois qui proclament la séparation de l'église et de l'état, et il n'est pas moins tenté de résister aux plans très démocratiques qui tendent à supprimer l'armée per-

manente, à abolir toutes les lois de douanes, — de telle sorte qu'au lieu de la domination unique et exclusive du parti démocratique, qui était, il y a un an, le trait caractéristique de l'état de la Nouvelle-Grenade, il y a aujourd'hui trois tendances, trois partis en présence. Cette situation a été mise en pleine lumière par un incident récent. La constitution nouvelle organise la république néo-grenadine sous une forme à peu près fédérative. Chaque état ou chaque province a sa constitution, sa législature, ses autorités indépendantes. C'est le suffrage universel qui nomme non-seulement les membres du congrès général, mais encore les principales autorités administratives et judiciaires. La première expérience de cette élection universelle vient de se faire, et qu'en est-il résulté? C'est qu'un assez grand nombre de conservateurs ont été élus au congrès, aux législatures provinciales, dans les fonctions supérieures de l'administration. MM. Julio Arboleda et Mariano Ospina, tous deux mêlés à une insurrection conservatrice qui eut lieu en 1851, ont été nommés, le premier sénateur, le second gouverneur de la province de Medellin. A Bogota même, c'est un conservateur, M. Pastor Ospina, qui est gouverneur de la province. On pressent quelle force peut avoir en certains momens une autorité de ce genre en présence d'un gouvernement supérieur désarmé de toute prérogative. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces faits, c'est la réaction dont ils sont le symptôme, et une circonstance non moins singulière, c'est que là, comme partout, le suffrage universel est l'instrument de cette réaction. Malheureusement, pour revenir à un état plus normal, la Nouvelle-Grenade a sans doute à passer encore par plus d'une épreuve vulgaire, — anarchie ou dictature, — éternelle alternative des révolutions américaines!

Cette alternative qui pèse sur la plupart des pays de l'Amérique du Sud, le Pérou l'avait secouée pour sa part depuis dix ans; il semble aujourd'hui menacé à son tour de commotions nouvelles. A une guerre déjà commencée avec la Bolivie vient se mêler la perspective de l'anarchie intérieure. C'est M. Domingo Elias qui s'est fait le chef d'un mouvement destiné à renverser le gouvernement légal. M. Elias est un des hommes les plus considérables du Pérou, moins encore par son importance politique que par ses opérations commerciales, par sa fortune et par la clientèle dont il jouit à ce titre. En ce moment encore, il a avec le gouvernement un contrat des plus avantageux pour le chargement du guano. Il y a quelques mois déjà, on s'en souvient, M. Elias écrivait au général Échenique sur la situation financière du Pérou une lettre des plus alarmantes, et qui n'était en réalité que le prélude de la levée de boucliers actuelle. Un moment emprisonné à la suite de cette lettre, il ne tardait point à quitter le pays en s'engageant à se rendre en Europe; mais l'Europe était trop loin, et Guayaquil dans l'Équateur était beaucoup plus près. C'est là que s'arrêtait M. Elias, et c'est là qu'il organisait une première tentative insurrectionnelle. Bientôt en effet il débarquait avec quelques hommes dans le petit port péruvien de Tumbes. La fortune ne souriait pas à M. Elias, et sa bande était dispersée avant même que les forces envoyées contre lui, aux ordres du général Torrico, fussent arrivées. Il ne se décourageait pas cependant, et il parvenait à gagner secrètement Lima; il échappait à toutes les recherches, et c'est le 21 décembre que M. Elias a reparu dans la province d'Ica, annonçant son *pronunciamento*, faisant des pro-

clamations, créant une junte et le reste. M. Elias s'est décerné le titre de chef politique du pays, mais en même temps une de ses habiletés a été de ne prendre ce titre que provisoirement et de désigner pour le pouvoir le général Ramon Castilla. M. Elias réussira-t-il? S'il n'a point gagné quelques troupes, il est fort probable qu'il disparaîtra avec sa junte au premier choc. S'il est parvenu à suborner quelque corps de l'armée, comme on le dit, alors la lutte peut devenir plus sérieuse. Rien n'indique jusqu'ici que le général Castilla, dont on a pris le nom, soit en connivence avec l'auteur de ce mouvement. Le général Castilla d'ailleurs, qui a eu l'honneur d'arracher le Pérou aux convulsions politiques et de donner le premier exemple de la transmission régulière du pouvoir, ne se prêterait point à une révolution. Cependant, si une guerre civile s'ensuivait, il ne serait point impossible que son nom ne fût de nouveau invoqué par tous les partis. Sur quoi, au surplus, se fonde cette tentative de révolution? La seule raison sérieuse, c'est la gravité réelle de la situation financière du Pérou. Il est certain que, depuis quelque temps, le Pérou a vu s'accroître sa dette tant intérieure qu'extérieure d'une manière considérable par des liquidations qui sont justement un des griefs des ennemis du gouvernement. Récemment encore il se reconnaissait débiteur des anciens états de la Colombie pour le secours qu'il en avait reçu lors de la guerre de l'indépendance. Il est question aussi d'une dette à reconnaître à l'égard de l'Espagne. Comment le Pérou y suffira-t-il? Là est la question. Dans tous les cas, une révolution n'y remédiera guère, et si le gouvernement est accusé de dilapidations et d'abus dans le maniement des finances, une insurrection ne fera qu'ajouter d'autres dilapidations et d'autres abus à ceux qui ne sont jusqu'ici rien moins que prouvés. Une circonstance plus grave de ce mouvement, c'est qu'il se produit au moment où, comme nous le disions, le Pérou est en guerre ouverte avec la Bolivie. Déjà même le président bolivien, le général Belzu, a fait une incursion sur le territoire du Pérou, à Pomata. Heureusement le général Belzu a, lui aussi, ses menaces de révolution. Un mouvement s'est déclaré contre lui dans les provinces boliviennes de Chuquisaca et de Tarija, de sorte que la guerre peut se trouver suspendue pour cause de révolution des deux parts. Cette circonstance peut avoir son côté favorable en ce qu'elle peut permettre au Chili de reprendre avec plus d'efficacité la médiation qu'il avait proposée aux deux gouvernemens. On voit à quelle série d'interminables et vulgaires convulsions semblent vouées ces contrées, pour lesquelles souvent dix ans de paix et d'ordre ne sont point un préservatif suffisant contre le retour de l'anarchie.

CH. DE MAZADE.

BULLETIN DE L'ASTRONOMIE ET DES SCIENCES POUR 1853 ET 1854.

Marche, marche!
(Bossuet.)

I.

L'attrait presque universel qui porte l'esprit humain vers les résultats des sciences les plus abstraites et les moins usuelles est peut-être le trait le plus singulier de cette curiosité inquiète qui nous a été donnée pour observer et pour savoir. On demandait à Pythagore quel était le type caractéristique de l'homme; il répondit : *la connaissance de la vérité pour la vérité elle-même.* N'est-il pas étonnant de voir l'espèce humaine, vivant des productions de la terre nourricière, suivant l'expression d'Homère, s'occuper de préférence des sciences purement intellectuelles et leur donner la plus grande part de son attention, à l'exclusion de celles qui ont pour objet la santé, l'alimentation, le bien-être matériel, et enfin tous les arts sans lesquels ne pourrait subsister la puissante organisation des sociétés modernes? On s'informe plus volontiers d'une planète nouvelle, d'une comète brillante, d'une étoile qui surgit inopinément, que d'une route nouvelle ouverte au commerce ou d'une découverte chimique qui pourra plus tard déplacer des populations entières. Ainsi des trois élémens qui forment l'essence de l'homme, les besoins, les affections et l'intelligence, c'est encore cette dernière faculté qui obtient la préférence. Tout le monde connait ces belles paroles : « L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole émanée du Créateur. » Les musulmans regardent toutes les lois de la nature comme des paroles de la Divinité, et, pour en faire comprendre le nombre infini, ils disent que si toutes les mers étaient de l'encre et tous les arbres des roseaux à écrire, ce serait encore insuffisant pour enregistrer toutes les paroles de Dieu. Il est fâcheux qu'ils n'aient pas trouvé d'image pour le papier comme pour le reste. Puisque je suis en veine de citations des docteurs de l'islamisme, bien plus favorables aux sciences qu'on ne le croit communément, je mentionnerai encore cette autre maxime, qui est un bel hommage rendu au savoir par des peuples éminemment fanatiques : *Au jugement dernier, l'encre de l'écrivain sera estimée au même prix que le sang du guerrier.*

L'année qui vient de s'écouler a plutôt continué les travaux scientifiques des années précédentes qu'elle ne s'est signalée par une de ces grandes découvertes qui font époque. L'astronomie s'est enrichie de trois nouvelles petites planètes de ce groupe — situé entre Mars et Jupiter — qui aujourd'hui contient vingt-sept astres inconnus à l'homme avant le XIXe siècle. Quatre comètes, dont une visible pour le public, sont venues prendre place dans les archives du ciel. La fameuse comète qui doit revenir tous les trois cents ans et qui avait été annoncée pour 1848 n'a pas encore reparu, mais on sait par des calculs plus précis que son retour a été ajourné, et qu'on ne l'attend plus que de 1856 à 1860. Les travaux des observatoires du monde entier ont suivi leur progrès naturel. Un bel exemple a été donné par un industriel de Liverpool, M. Lassel, qui est en même temps un astronome excellent. Fati-

gué du ciel brumeux de l'Angleterre occidentale, qui laisse à peine quelques heures par année à l'observation des astres, M. Lassel a transporté à Malte les gigantesques télescopes qu'à l'exemple de William Herschel il a fondus, polis et montés de ses propres mains. Sous ce ciel privilégié, il a pu observer à l'aise le nouvel anneau transparent qui entoure la planète Saturne, anneau dont la découverte lui était due aussi bien qu'à M. Bond, des États-Unis, et qui constitue un phénomène unique dans le monde planétaire. Il y a longtemps que notre célèbre Laplace demandait qu'on transportât nos puissans télescopes *dans l'atmosphère rare et pure des hautes montagnes de l'équateur*. La montagne de Pérote, près de la Véra-Cruz, au Mexique, me semblait devoir réunir toutes les circonstances favorables. Plusieurs astronomes des états dont les capitales occupent les hautes vallées de la Cordillère de l'Amérique du Sud, le long de l'Océan Pacifique, avaient, dans leurs visites à Paris, semblé prendre l'engagement de profiter de leur position exceptionnelle; mais les troubles politiques de ces états et l'anarchie ou violente ou apathique qui s'y perpétue paralyse tout effort libéral vers les sciences. Il est curieux de retrouver ici une maxime du même célèbre mathématicien et astronome Laplace, appelé quelquefois le Newton de la France : *Il y a quelque chose de pire que d'avoir un mauvais gouvernement, c'est de n'en point avoir du tout!*

L'exemple donné par M. Lassel ne sera donc point perdu. L'inaction forcée des astronomes du Mexique, du Pérou, du Chili, ne sera qu'un retard pour la science. Bacon disait : *Les hommes se succéderont, la science s'accroîtra.* Je ne puis finir cet historique des positions favorables à prendre pour sonder les profondeurs du ciel sans remarquer que la France possède dans ses montagnes centrales de l'Auvergne, aussi bien que dans les Alpes et dans les Pyrénées, des points où nos astronomes pourraient s'établir facilement. Après bien des réflexions sur la cause qui restreint en France les observations astronomiques dans le cadre des positions officielles, je n'en vois qu'une seule explication : c'est le manque de publicité et par suite d'encouragement pour les efforts généreux des astronomes amateurs. Aucune publication, aucun bulletin astronomique français, ne porte leur nom et les résultats de leurs travaux à la connaissance de leurs compatriotes et du monde entier. MM. Goldschmidt à Paris, Nell de Bréauté près de Dieppe, d'Abbadie à Urrugnes, Séguin aîné à Montbard, et un très petit nombre d'autres travaillent sans espérer ce seul prix qui devrait payer leurs efforts, la renommée. Il faudra voir à remédier promptement à cet état de choses peu favorable à l'astronomie française. L'ingratitude envers le mérite, mauvaise en elle-même, l'est encore davantage par ses suites, car elle amène le découragement et la cessation des travaux non officiels. Une espèce de terme moyen entre les observatoires *impériaux* de Paris et de Marseille et les observatoires particuliers des astronomes déjà nommés est en voie de se produire : je veux parler des observatoires *communaux* ou *départementaux*, que plusieurs villes, à l'exemple de la noble cité de Toulouse, sont sur le point de fonder. Nous croyons savoir que Bordeaux, Le Havre et Nantes auront bientôt des observatoires d'une portée restreinte sans doute, mais dont les travaux bien coordonnés seront très utiles. Les besoins de la navigation et l'envoi de l'heure

de Paris dans tous nos ports par le télégraphe électrique, ainsi que le règlement des montres marines, seront un motif d'utilité pour l'établissement de ces observatoires. La France, cette *dispensatrice de la renommée* pour le monde entier, aura pour l'astronomie une plus large part à distribuer à ses citoyens. En Angleterre et en Amérique, c'est par dizaines que l'on peut compter les observatoires non dépendans du gouvernement.

La première et l'une des plus célèbres questions de l'astronomie, c'est la forme et la mesure de la terre. La grande mesure de France, commencée sous Louis XIV, continuée sous Louis XV et achevée de nos jours, a été suivie des travaux admirables des Anglais dans l'Inde, et plus récemment encore de ceux des Russes, qui, en 1853, ont terminé les travaux relatifs au grand arc terrestre, lequel, du Cap-Nord à la Mer-Noire, embrasse presque la moitié de la distance du pôle à l'équateur. Les astronomes de plusieurs nations ont concouru à ce beau travail, mais c'est à la Russie et à M. Struve, l'astronome sans pair, que le monde savant est redevable des résultats de l'an dernier. Les grandes irrégularités de la forme de notre globe, rendues encore plus sensibles par la petitesse de l'homme, forcent à mesurer la terre suivant plusieurs méridiens. Il y a déjà longtemps que je dis qu'il n'y a pas plus deux méridiens terrestres égaux qu'il n'y a deux feuilles de chêne égales entre elles dans une forêt. Après avoir cru que tout était fini par la mesure du méridien français, on a reconnu la nécessité de celui de l'Inde et de celui de Russie. Les admirables progrès de la jeune Amérique dans les sciences nous donneront bientôt, sous la direction de M. Bache, aux États-Unis, un grand nombre de mesures de portions de la terre, d'où enfin on conclura non-seulement la forme générale, mais encore la configuration locale de toutes les parties de notre globe. Revenant à notre France, à laquelle on rend la justice de reconnaître qu'elle a pris l'initiative de ces grands travaux, nous dirons qu'elle n'en est pas à se reposer sur ses mérites passés. La science n'admet point pour les nations ces attributs de la vieillesse, *repos et dignité* (l'*otium cum dignitate* de Cicéron). Notre corps impérial d'état-major, recruté en partie à l'École polytechnique, est en lui-même un corps savant de premier ordre aussi bien qu'un corps actif, et, avec le concours de M. Faye, il a été présenté à l'Institut un projet de complément des travaux français antérieurs. En profitant des nouveaux perfectionnemens de l'astronomie et de l'emploi du télégraphe électrique, on utilisera tous les travaux géodésiques du commencement de ce siècle. A l'exception de l'Espagne, qui jusqu'à ce jour n'a point encore de triangulation géodésique, le travail de l'état-major français sera suivi probablement dans toute l'Europe, — et *nous saurons !*

Au commencement de ce siècle, sous l'empire, la question des prix décennaux eût un grand retentissement. L'empereur avait demandé à l'Institut un rapport sur les progrès des sciences et de la littérature. Cette idée modifiée pourrait devenir un grand encouragement aux savans de tous les pays. Admettons, par exemple, que Napoléon III appelle les diverses sections de l'Académie des sciences à établir le bilan scientifique de la première moitié du XIXe siècle, avec discussion publique et reconnaissance des droits de toutes les nations et de tous les individus dans ce beau concours de l'intelligence et de l'activité humaine. D'abord justice serait rendue, ce qui est un devoir, ensuite les travaux futurs seraient dirigés vers le mieux, ce qui est un grand

avantage. L'émulation naîtrait des honneurs publics décernés aux services signalés, et les nations *indifférentes* dont M. Charles Dupin a si bien tracé la statistique entreraient dans la voie des lumières. On a beaucoup cité ce mot de Napoléon : « Dans le gouvernement des états, le *pouvoir de la science fait partie de la science du pouvoir.* » Pour en apprécier la portée, on peut comparer tout ce qu'il est possible d'opérer de bon et de grand dans une nation éclairée et qui serait impossible ailleurs. Pour ne point parler de la France ni des états musulmans, comparez les États-Unis au Mexique ou l'Angleterre à l'Espagne!

La crainte de tomber dans une ennuyeuse énumération nous empêche d'exposer ici en détail tout ce qui a été fait depuis l'an dernier dans la mécanique, la physique, la chimie et les arts en général. Nous avons dit qu'aucune de ces découvertes qui attirent l'attention du monde entier n'avait été faite en 1853. Les physiciens ont varié de plusieurs manières la belle expérience de M. Foucault, où *l'on voit la terre tourner* sous un appareil auquel, chose paradoxale, le mouvement donne une fixité absolue d'orientation. Les recherches chimiques sur la composition de l'air et sur l'alimentation et les produits agricoles ont amené d'utiles résultats. La médecine a continué d'employer et d'étudier les agens anesthésiques, c'est-à-dire qui suppriment la douleur. Les fameux bateaux américains, ayant pour moteur l'air chaud en place de la vapeur, n'ont point encore conquis le rang qu'on leur promettait ou plutôt qu'ils se promettaient eux-mêmes. Enfin, pour parler de ce qu'on n'a pas fait, on n'a point encore essayé en France et dans les autres pays l'emploi des chemins de fer du système de M. le baron Séguier, avec locomotive légère prenant point d'appui sur un rail intermédiaire, et susceptibles dès lors de franchir toutes les pentes, réduisant ainsi les frais d'exploitation comme ceux d'établissement à des proportions bien inférieures à ce qu'ils sont aujourd'hui. Nous reviendrons dans une étude spéciale sur ce point très important de la science pratique, qui rendra toutes les localités accessibles aux voies de fer.

Nous avons déjà dit aux lecteurs de la *Revue* qu'un câble sous-marin contenant quatre fils électriques a été établi entre la France et l'Angleterre au travers du Pas-de-Calais. Depuis trois ans, cette communication télégraphique transmet aux journaux de Londres et au gouvernement anglais les nouvelles du continent sans qu'aucune détérioration apparaisse encore dans ce télégraphe, qui a fait tant d'honneur, sinon de profit, au persévérant M. Brett, dont la conviction et l'obstination ont pu vaincre toutes les résistances et toutes les apathies pour rattacher *sa patrie ingrate* au continent. La science n'était pas moins intéressée à la réussite de M. Brett, pour rattacher par sa longitude exacte l'observatoire de Greenwich à celui de Paris (1).

(1) Je suis très fier de voir mon nom mentionné honorablement à l'occasion de l'établissement de la communication télégraphique sous-marine, et je regrette de voir oublié le nom de M. l'abbé Moigno, qui s'est montré encore plus actif que moi pour aplanir les obstacles devant M. Brett. *MM. Arago and Babinet, and the members of the Bureau des Longitudes, and the Institut, have shown the greatest interest in the completion of the connexion between Paris and Greenwich.* (Royal Astronomical Society, *Report of the council*, february 13, 1852.)

L'année dernière a vu s'établir deux nouvelles voies de télégraphie sous-marine entre la Grande-Bretagne et l'Europe. L'une va de Douvres à Ostende et fait communiquer les chemins de fer et les télégraphes électriques de Belgique et d'Allemagne avec ceux d'Angleterre; l'autre traverse la mer d'Allemagne, de Hollande en Angleterre, à la hauteur de La Haye, et par son succès rend assurée la traversée télégraphique sous-marine de France en Algérie par la Corse, la Sardaigne et la côte voisine d'Afrique, traversée qui est aujourd'hui en voie d'exécution.

Personne n'ignore que c'est en Amérique que l'on a commencé à faire servir le télégraphe à la détermination exacte des longitudes. Dans des contrées où les montagnes et les fleuves n'ont point de nom et où les habitans arrivent pour la première fois, la position géographique seule fixe l'existence d'un établissement, d'une commune, d'une ville future. Les compagnies de télégraphie électrique y vendent aux communes leur longitude comme toute autre marchandise d'utile consommation. En Europe, le télégraphe électrique est appelé à rendre les plus grands services pour la détermination très exacte du même élément de position des points remarquables du globe. Une communication avait donc été établie entre l'observatoire anglais de Greenwich et celui de Paris. L'astronome royal d'Angleterre, M. Airy, après avoir fait, dans les premiers mois de 1853, d'heureux essais entre Londres, Cambridge et Édimbourg, se préparait à entreprendre conjointement avec M. Arago et les astronomes français la jonction des deux grands observatoires des deux nations, lorsque la maladie de M. Arago et plus tard la perte irréparable que les sciences ont faite en sa personne sont venues ajourner cette importante opération scientifique. Elle vient d'être accomplie tout récemment entre les observatoires de Greenwich et de Bruxelles par le télégraphe sous-marin de Douvres à Ostende grâce à l'activité de l'astronome royal de Belgique, M. Quételet, dont les travaux ont fait du reste autant d'honneur à sa patrie dans la météorologie que dans l'astronomie elle-même. Grâce à notre bureau des longitudes, la France n'aura dans quelques semaines rien à envier à la Belgique, ni l'observatoire de Paris à celui de Bruxelles. On espère pouvoir établir de Londres jusqu'à Berlin, Vienne et Florence, une communication unique et directe. Il nous semble que ce but serait atteint bien plus sûrement et facilement en plaçant la pile électrique au milieu de l'intervalle que l'on veut franchir, et que les batteries voltaïques du bureau télégraphique de Strasbourg transmettraient des signaux sans aucune chance de trop grande déperdition jusqu'aux dernières limites des fils européens actuels tant vers l'orient que vers l'occident. Ce sera une opération capitale pour la détermination de la figure de la terre.

La grande exposition de l'industrie française de l'année prochaine nous amènera sans doute quelques découvertes remarquables dans les arts. L'année 1853 a vu l'éclairage électrique prendre rang parmi les moyens de remplacer la lumière du jour pour des travaux de chantier en plein air continués d'urgence pendant la nuit. Sur plusieurs de nos théâtres de la capitale, on a introduit ces effets de lumière électrique *qui font spectacle*. Nous croyons que la science et l'industrie n'ont pas encore dit leur dernier mot sur cette puissante illumination aussi facile à établir partout qu'efficace dans son action;

mais c'est surtout pour *la télégraphie non électrique* que son emploi nous semblerait utile. Puisque avec les seuls mouvemens à droite et à gauche de la pointe d'une aiguille aimantée on transmet une dépêche, on le ferait également bien avec deux points lumineux électriques, susceptibles de briller l'un au-dessus de l'autre, ou l'un à côté de l'autre. Les trois indications de la pointe de l'aiguille aimantée, savoir : — en place, — à droite, — à gauche, — seraient remplacées par les trois indications suivantes : — une seule lumière, — deux lumières l'une sur l'autre, — deux lumières l'une à côté de l'autre. Avec ce système télégraphique, si facile à dissimuler, il n'est presque point de cas où une place assiégée ne pût communiquer avec l'extérieur, comme les forts isolés avec le corps de la place, ou bien les navires stationnaires en mer avec la côte. Nous ne faisons aucun doute que si la télégraphie électrique n'eût pas été inventée ou plutôt mise en pratique avec les chemins de fer, le système télégraphique des feux électriques n'eût été adopté partout, et qu'il ne soit dès aujourd'hui exclusivement applicable à toutes les contrées privées de voies ferrées et de fils électriques.

II.

Il n'est presque point de château, de manoir ou même d'habitation bourgeoise éloignée des villes, qui n'ait ce qu'on appelle vulgairement une longue-vue, une lunette de mer, une lunette de télégraphe ordinaire, ou bien même une lunette montée sur un pied. Ceux qui possèdent une lunette à pied de Soleil ou de Lerebours ont tout ce qu'on peut désirer pour les observations terrestres ou célestes qui se recommandent à la curiosité des tranquilles possesseurs des propriétés provinciales, tandis que ces mêmes observations s'imposent à la sécurité du voyageur, du marin et de l'explorateur qui suivent une route privée de relais de poste et d'auberges comfortables. Ce qui suit est donc plutôt de l'astronomie curieuse que de l'astronomie sérieuse, quoique souvent la première ait mené à la seconde, et qu'après avoir vérifié les découvertes des autres, des esprits de bonne trempe aient été conduits à en faire pour leur propre compte. J'espère que de plus en plus l'espoir d'appeler à l'observation des phénomènes célestes les amateurs qui ont un peu d'aisance et beaucoup de loisir se réalisera en France à mesure que les moyens d'observation seront mis à la portée de ces amateurs, et que des indications pratiques leur seront communiquées.

Laplace fait observer, à la louange des théories astronomiques, que la science du ciel est la seule qui jusqu'ici puisse avec certitude prédire les événemens futurs. A la vérité, ces événemens ne sont pas de ceux qui passionnent la société. Qu'importe à la plupart des hommes de savoir que dans plusieurs milliers d'années notre étoile polaire actuelle cédera sa place à la brillante étoile de la Lyre, et que des astres cachés aujourd'hui sous l'horizon de Paris y reparaîtront pour quelques dizaines de siècles? Cependant les éclipses, les marées, les mouvemens du soleil et de la lune, ceux des planètes et l'aspect variable des configurations célestes qui brillent dans chaque saison attirent encore l'attention du public non citadin, et surtout de ceux qui sont pourvus d'une lunette. L'indication de ce qu'il y a à voir dans le ciel intéresse toujours

les questionneurs qui s'adressent à ceux qu'ils croient initiés à ces infaillibles pronostics des mathématiques. Faisons de l'astronomie curieuse pour cette année; mais notons que d'ici à 1861 une série d'observations uniques sur les planètes, les comètes, les éclipses, les particularités physiques des planètes, du soleil et des étoiles, viendra réclamer l'attention des amateurs.

Les éclipses cette année n'offriront rien de curieux en France et en Europe. Les marées ne seront pas d'une très grande force; celles du 28 février, du 14 avril, du 13 et du 14 mai, du 9 et du 10 août, du 8 septembre et du 7 octobre seront les plus remarquables et amèneront assez d'eau vers Quillebeuf, à l'embouchure de la Seine, pour que les mascarets dont nous avons parlé dans la *Revue* (1) fassent un spectacle unique de déploiement en grand des forces motrices de la nature. Les marées de septembre et d'octobre seront au-dessus de la moyenne, et mériteront d'avoir des spectateurs parisiens témoins de ce beau phénomène naturel; c'est le même qu'observait, à ses grands périls, la flotte d'Alexandre à l'ouverture de l'Indus. « On était à la troisième heure du jour lorsque l'océan, soumis à des lois immuables, commença à envahir le fleuve et à le faire reculer. Les eaux, d'abord arrêtées, couraient ensuite vers leur source avec plus de rapidité que les torrens n'en ont en descendant des montagnes. » Suit l'énumération de tout ce que ce mascaret produisit d'accidens et de désordres pour la flotte échouée. Cette description de Quinte-Curce aurait pu littéralement être écrite aussi bien sur les rives de la Seine inférieure que sur les rives de l'Indus inférieur. Avis au lecteur sensible aux beaux spectacles de la nature obéissant à des forces étrangères à notre globe.

Les taches du soleil et les comètes seront aussi impossibles à prévoir que curieuses à observer. Les portraits daguerréotypes du soleil sont au premier rang d'utilité pour la théorie des taches du soleil, qui sont liées à la nature interne de cet astre. L'éclipse totale de soleil du 31 décembre 1861 nous dira sans doute bien des choses sur ces curieux problèmes physiques. Attendons.

L'aiguille aimantée, dont la pointe était dirigée au nord précis en 1666, année de la fondation de l'Académie des Sciences, a, depuis cette époque jusqu'en 1816, toujours marché vers l'ouest. En 1816, M. Arago trouva qu'elle était stationnaire, et depuis ce temps elle revient vers le nord, où elle pointera de nouveau exactement en 1967, suivant M. Chazallon. Moi, je prétends que ce sera en 1966. C'est ce que nous verrons! Quoi qu'il en soit, la déclinaison extrême que M. Arago avait trouvée, en 1816, de 22° 1/2, à partir du nord vers l'ouest, n'a été trouvée, en 1853, le 3 décembre, par M. Laugier, que de 20° 1/4 environ (20° 17′). Sous les règnes antérieurs au règne de Louis XIV, depuis 1571 jusqu'à 1660, l'aiguille déviait du nord vers l'est, et sans doute, dès le siècle de François Ier, la déviation de l'aiguille aimantée était déjà vers l'est. Aristote se jeta, dit-on, dans la mer d'Aulide, de chagrin de ne pas pouvoir pénétrer le mystère des marées de ce détroit poétique sur lequel les *utilitairiens* modernes ont eu l'insolence de jeter un pont. Je ne désespère pas de voir quelque jour un physicien, las des mille spéculations théoriques sur la direction de l'aiguille aimantée, se poignarder avec une de ces aiguilles,

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1852.

dont plusieurs sont maintenant d'une dimension énorme. J'en ai employé pour ma part qui avaient plus de deux mètres de long. A ce propos, nous dirons que la proximité trop grande de Paris, *cette masse de fer couchée sur les bords de la Seine*, ne permet aucune précision dans les indications de la direction de l'aimant. Il faut, comme je l'ai fait, s'éloigner de 10 à 12 kilomètres de Paris, dans les plaines de la Belle-Épine, entre Choisy-le-Roi et Bourg-la-Reine, pour obtenir des résultats exempts des perturbations du fer que contiennent les constructions de tant de milliers de maisons et de tuyaux de conduite.

La lune passera deux fois cette année devant l'étoile *epsilon* des Gémeaux. Une de ces occultations a déjà eu lieu, et la seconde s'observera le 5 avril prochain, mais elle durera peu. Les deux planètes Saturne et Mars seront aussi occultées par la lune. La première de ces occultations, toutes deux de courte durée, a pu être observée le 5 février dernier, un peu avant le coucher du soleil; la seconde aura lieu le 13 mars, en pleine nuit. Quant aux éclipses des satellites de Jupiter, je renverrai à la *Connaissance des temps*, qui pour chaque jour enregistre la position des quatre lunes de cette planète, leurs éclipses, leurs passages devant Jupiter, etc. Venons aux planètes.

Le petit croissant de Mercure sera visible vers le 15 mars et vers le 10 avril, vers le 15 juillet et vers le 5 août, vers le 8 novembre et vers le 27 du même mois. Une lunette de force moyenne fera distinguer cette curieuse figure, analogue à celle de la nouvelle lune et de la lune précédant le soleil le matin. Vénus est jusqu'au 15 de ce mois visible le soir en belle forme de croissant. Après le 15 mars, elle reparaîtra en croissant le matin, avant le lever du soleil, pendant tout ce mois et une portion d'avril. Son plus grand éclat aura lieu le 5 avril, et son plus grand écart du soleil — le 9 mai. Mars sera à son plus grand éclat vers minuit dans les derniers jours de février et les premiers jours de mars. Ainsi nous avons encore quatre mois à le voir très brillant. Au 1er février, il se lève à 7 heures 3/4.

Jupiter sera visible le matin, avant le lever du soleil, jusqu'au mois de juillet, et passé cette époque, il brillera jusqu'à la fin de l'année sur l'horizon du soir. Les positions variées de ses satellites sont ce qu'il y a de plus curieux à observer avec des lunettes de force moyenne. Nous renvoyons de nouveau à la *Connaissance des temps* et à l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

La curieuse planète Saturne et ses anneaux seront visibles cet été à leur plus grand avantage. C'est au mois d'août que les anneaux atteindront leur plus grande largeur, à laquelle ils sont ensuite quinze ans à revenir. L'année 1853 nous a valu d'excellentes observations physiques de cette planète et de ses satellites par M. Lassel à Malte, par le capitaine Jacob à Madras, par M. Otto Struve à Poulkova, près Saint-Pétersbourg, et par M. Bond à Cambridge des États-Unis. L'année 1854 confirmera et augmentera sans doute cette riche moisson de faits curieux; nous les ferons connaître.

Il est un genre d'observations qui n'exigent point l'emploi du télescope, et auxquelles on prête maintenant peu d'attention: c'est la marche des planètes au travers du ciel étoilé. Généralement les planètes abandonnent les étoiles placées à l'ouest pour s'avancer vers les étoiles orientales. Cependant il est des époques où, vues de la terre, elles semblent marcher en sens con-

traire. Ainsi, dans la dernière moitié de mars et dans celle de novembre, comme du 16 juillet au 12 août, Mercure marchera à l'occident. Il en est de même de Vénus, du 5 au 19 février, ce qu'on peut reconnaître facilement en la comparant aux étoiles voisines du Verseau. Depuis le mois de février jusqu'au 15 avril, Mars ira de même vers les étoiles occidentales, et pourra être comparé à Régulus, situé dans son voisinage. Jupiter, du 15 mai au 15 septembre, exécutera le même tour de force entre les étoiles du Capricorne et celles du Sagittaire. Enfin Saturne, au milieu de la constellation du Taureau, marchera aussi vers l'ouest depuis le 30 septembre jusqu'à la fin de l'année.

Une des occupations les plus agréables et les plus instructives, c'est la comparaison du ciel étoilé avec une carte du ciel faite de manière à reconnaître les diverses constellations dont les étoiles servent de points fixes auxquels on rapporte la marche du soleil, de la lune, des planètes et des comètes, et même les changemens plus lents que les siècles amènent dans notre système solaire. Plusieurs astronomes, et notamment sir John Herschel, ont montré un grand dédain pour ces bizarres figures d'hommes et d'animaux dont l'antiquité avait peuplé son ciel. Cependant les divisions mathématiques qu'on a proposé d'y substituer n'ont obtenu aucune sympathie. Ces configurations ont été étudiées par Hipparque, par César et par Cicéron. Plusieurs remontent au-delà de Thalès, qui nomma la Petite-Ourse, puisqu'on les trouve dans Homère et dans le Livre de Job. Ainsi elles ont la consécration d'une vénérable antiquité. J'avoue que les figures des animaux célestes sont loin d'être correctes, et que la Grande-Ourse d'Homère comme la Petite-Ourse de Thalès sont dessinées avec de longues queues, tandis que les ours et ourses terrestres en sont dépourvus; mais si pour chaque étoile vous mettez un chiffre d'ascension droite et un autre de distance polaire avec degrés, minutes et secondes, il n'y a point de mnémonique, même la mnémonique miraculeuse de M. Pick, qui puisse retenir tant de nombres, encore moins se représenter la situation respective des astres ainsi désignés. Les dénominations païennes du ciel ont résisté même aux scrupules des astronomes catholiques depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. Nous avons de belles cartes célestes où les douze signes du zodiaque ont pris les noms des douze apôtres, où la constellation du Navire est devenue l'Arche de Noé, et où toutes les autres constellations ont reçu la dénomination d'un saint ou d'un objet sacré; mais le zèle pieux de l'auteur n'a obtenu aucun assentiment même dans les écoles ecclésiastiques, et rien ne fait présumer que les anciennes figures soient près de disparaître du ciel; seulement on a soin de les dessiner en traits légers ou en rouge, de manière à ne pas couvrir les signes des étoiles, qui sont la réalité dont les figures ne sont que la fantaisie. Pour suppléer à un exposé imparfait et difficile à comprendre, le lecteur voudra bien recourir à une carte céleste en s'attachant d'abord de préférence aux étoiles voisines du pôle, au milieu desquelles on n'a point à craindre que les planètes viennent se placer, opérant ainsi une confusion fatale. Au reste, la scintillation est un caractère qui fait reconnaître infailliblement les étoiles; mais au premier coup d'œil, et avec un peu de distraction, on pourrait méconnaître les constellations voisines de la zone que parcourent les planètes. Voilà pourquoi on fera bien de reconnaître d'abord les deux ourses et ensuite les autres con-

stellations par des alignemens. La biographie des astronomes nous fournit plusieurs exemples de vocations astronomiques écloses à l'occasion d'observations fortuites. Espérons que la contemplation du ciel, provoquée par nos conseils, nous vaudra quelque Herschel ou quelque Lassel pour prendre part aux innombrables travaux de la science des astres.

BABINET, de l'Institut.

LE CHEVAL BARBE.

Nous avons entendu dire souvent que le cheval de nos possessions africaines, dont nous avons essayé de faire apprécier les rares qualités, était bien inférieur au cheval arabe. Malgré une conviction fondée sur une longue expérience et de sérieuses études, nous nous sommes fait un devoir d'accueillir et de discuter une opinion qui se produisait avec autorité. Nous avons voulu prendre pour arbitre dans cette question un homme que son intelligence, ses habitudes, sa vie tout entière, rendent souverainement compétent en matière chevaline : l'émir Abd-el-Kader. Nous avons adressé à cet homme de cheval par excellence une lettre où nous exprimions franchement les objections que chacune de nos assertions rencontrait. C'est la réponse à cette lettre que nous publions aujourd'hui. On verra par ce curieux document que l'émir ne se borne pas à confirmer ce que nous avons avancé, qu'il développe, par des réflexions ou par des faits, toutes nos opinions. Suivant lui, le cheval berbère, loin d'être une dégénérescence du cheval arabe, lui serait au contraire supérieur. Les Berbères auraient autrefois occupé la Palestine, c'est là qu'ils auraient élevé ce cheval qui est devenu le modèle des chevaux de guerre. Amenés en Afrique par les vicissitudes de leur vie aventureuse, ils y auraient soigneusement conservé l'hôte de leurs tentes, l'instrument de leurs chasses, le compagnon de leurs combats. Leurs chevaux auraient gardé des qualités si éminentes, qu'un souverain d'Asie engagé dans une guerre périlleuse aurait fait venir des coursiers berbères. Le lecteur appréciera la valeur de cette dissertation historique, qui, quelle que soit la manière dont on la juge, n'en a pas moins un incontestable intérêt.

Ce qui est certain, c'est que le cheval barbe doit au ciel sous lequel il se développe, à l'éducation qu'il reçoit, à la nourriture qu'on lui donne, aux fatigues qui lui sont familières, une vigueur qui lui permet d'égaler, sinon de surpasser les chevaux les plus vantés de la Perse et de la Syrie. Appuyé sur la lettre que nous publions, nous nous croyons donc fondé à répéter aujourd'hui que tous les chevaux de l'Afrique et de l'Asie peuvent être confondus sous une dénomination commune. Nous opposons au cheval européen un seul cheval, le cheval d'Orient, que, grâce à la conquête de l'Algérie, nous croyons appelé à rendre chaque jour à notre pays des services plus efficaces et mieux appréciés.

Voici la lettre de l'émir Abd-el-Kader; elle m'est parvenue de Brousse :

« Louange au Dieu unique! son règne seul est éternel!

« Que le salut le plus complet et la bienveillance divine la plus parfaite soient étendus sur la personne de M. le général Daumas, de celui qui cherche

avec ardeur la solution des difficultés les plus obscures! Puisse Dieu le conduire et le protéger!

« Et ensuite, vous nous avez demandé notre opinion sur les chevaux barbes, leurs qualités et leur origine. Pour vous plaire, je me suis encore occupé de ces questions, et je ne puis rien faire de mieux aujourd'hui que de vous envoyer des citations empruntées aux poésies du fameux Aâmrou-el-Kaïs, qui vivait peu de temps avant la venue du prophète. Elles ont trait à la supériorité des chevaux berbères, et je crois vous fournir là des preuves contre ceux qui soutiennent que ces admirables animaux n'ont que des qualités inférieures.

« Le poète dit, en s'adressant au César empereur de Constantinople dans une longue pièce de vers :

« Et je t'en réponds, si je viens à être rétabli roi, nous ferons une course « où tu verras le cavalier se pencher sur la selle pour augmenter la vitesse « de son cheval;

« Une course à travers un espace foulé de tous côtés, où l'on ne voit d'au- « tres éminences pour diriger les voyageurs que la bosse d'un vieux cha- « meau nabathéen chargé d'années et poussant de plaintifs mugissemens.

« Nous serons, te dis-je, portés sur un cheval habitué aux courses noctur- « nes, un cheval de race berbère,

« Aux flancs sveltes comme un loup de Gudu, un cheval qui presse sa « course rapide, dont on voit les flancs ruisseler de sueur.

« Lorsque, lâchant la bride, on l'excite encore en le frappant avec les « rênes de chaque côté, il précipite sa course rapide, portant sa tête sur ses « flancs et rongeant son mors.

« Et lorsque je dis : Reposons-nous,—le cavalier s'arrête comme par enchan- « tement, et se met à chanter, restant en selle sur ce cheval vigoureux dont « les muscles des cuisses sont allongés et les tendons secs et bien séparés. »

« Aâmrou-el-Kaïs est un des anciens rois arabes, qui s'efforça, pour combattre ses ennemis, de se procurer des chevaux berbères; il doutait du succès s'il lui fallait se fier aux qualités des chevaux arabes.

« Il n'est pas possible, suivant moi, de donner une preuve plus invincible de la supériorité des chevaux barbes; après un semblable témoignage, il ne reste à celui qui la contesterait aucune allégation de quelque valeur à présenter.

« Les Berbères sont, d'après El-Massoudi, originaires des *Béni-Ghassan* et autres : certains auteurs avancent qu'ils viennent des *Béni-Eakhm* et des *Djouzam*. Leur première patrie fut la Palestine, d'où ils auraient été chassés par un roi perse. Ils émigrèrent vers l'Égypte, mais le souverain du pays leur en interdit le séjour; ils franchirent alors le Nil et se répandirent dans les contrées qui sont à l'ouest et au-delà du fleuve.

« Malek-ben-el-Merahel a dit que les Berbères forment une population très nombreuse composée de *Hymiar*, de *Modher*, de *Coptes*, de *Amalkas* et de *Kanéan*, qui s'étaient réunis dans la province de *Scham* (Syrie) et avaient pris la dénomination de Berbères. Leur émigration dans le Maghreb, d'après cet historien, ainsi que d'après El-Massoudi, El-Souheïli et El-Zabari, est due

à ce que Ifrikech les emmena avec lui à la conquête de la péninsule africaine.

« Ibn-el-Kelbi avance que les opinions se sont partagées sur le véritable nom du chef sous les ordres duquel les Berbères émigrèrent de la Syrie vers le Maghreb. Selon cet auteur, les uns veulent que ce soit le prophète David, d'autres Youscha-ben-Enoun, d'autres Ifrikech, d'autres certains rois des Zobor.

« El-Massoudi ajoute qu'ils n'émigrèrent qu'après la mort de Goliath, qu'ils s'établirent dans la province de Barka-d'Yfrikia et dans le Maghreb après avoir vaincu les *Frendj* (Francs); que de là ils envahirent la Sicile, la Sardaigne, les îles Baléares et l'Espagne; puis qu'il fut convenu entre eux et les Frendj que ceux-ci occuperaient les villes, et que, quant à eux, ils s'établiraient dans les déserts qui s'étendent depuis Alexandrie jusqu'à l'océan, Tanger et le pays de Souse.

« Ibn-Abd-el-Berr dit que l'établissement des Berbères s'étendait depuis l'extrémité de l'Égypte, c'est-à-dire depuis les pays qui sont situés derrière Barka, jusqu'à la Mer-Verte et depuis la mer de l'Andalousie jusqu'à la fin des déserts qui touchent au Soudan. A cette limite, on trouve encore une peuplade, située entre les Habeulh (Abyssins) et les Zendy (Zanguebar) qui est connue sous le nom de Berbères. L'auteur du *Kamour* en fait mention, mais c'est une population très peu considérable, dont l'histoire insignifiante et obscure ne contient aucun fait important.

« Le point essentiel ici, c'est la citation du poète Aâmrou-el-Kaïs au sujet des chevaux berbères. Quant aux Berbères eux-mêmes, tout prouve qu'ils sont connus de temps immémorial, et qu'ils vinrent de l'Orient se fixer dans le Maghreb, où nous les retrouvons aujourd'hui.

« Et le salut sur vous, au commencement comme à la fin de cette lettre, de la part de votre ami Abd-el-Kader-Ben-Mahhydin. Que Dieu le couvre de sa protection!

« Brousse, le 1er de safer 1269. »

Général E. DAUMAS.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES POÈTES SERBES ET LES CHRÉTIENS D'ORIENT.

Dans l'état présent des esprits et des choses en Orient, tout ce qui regarde les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe a de l'importance, car on n'ignore point que leur attitude peut être d'un grand poids sur la marche des événemens qui se déroulent dans ces contrées. Nous avons plus d'une fois parlé des Grecs et des manifestations imprudentes auxquelles l'imagination de quelques exaltés s'est, en paroles du moins, laissé entraîner au moment critique où la guerre a commencé. Le gouvernement grec, qui, sans être inaccessible aux ambitions dangereuses, ne manque point cependant de sens politique, a su jusqu'à présent résister à ces sollicitations, si contraires aux véritables intérêts du pays, et nous sommes persuadé qu'il donnera une nou-

velle preuve de cette sagesse en désavouant toute participation à la révolte qui vient d'éclater sur ses frontières, en Albanie. Il est une province de l'empire ottoman dont la position ressemble par plus d'un point à celle de la Grèce, et dont le rôle est indiqué de même : c'est la Serbie, qui, comme la Grèce, aurait évidemment tout à perdre à tenter en ce moment les aventures. La Serbie exerce sur les autres Slaves de Turquie une influence analogue à celle que peuvent avoir les Grecs du royaume sur les Hellènes de la Roumélie, de l'Asie Mineure et de l'Archipel. Les populations de la principauté serbe sont belliqueuses et bien armées, et, en se prononçant aujourd'hui en faveur des Russes, elles pourraient incontestablement gêner les mouvemens de l'armée ottomane sur le Danube; mais le gouvernement de ce petit pays ne peut se faire illusion sur les conséquences qu'aurait pour lui une pareille politique. Il sait bien que, dans l'hypothèse la plus favorable aux Russes, les bénéfices d'une victoire ne seraient point pour lui. L'attitude très sage que tient en ce moment la Serbie ne peut donc qu'attirer l'intérêt sur cette principauté, déjà remarquable à tant de titres.

A cet égard, la littérature reflète très fidèlement la pensée du pays. Les Serbes ne sont point encore sortis de cette ère de spontanéité durant laquelle l'homme pense et agit en quelque sorte tout d'une pièce. Dans le poète ou le publiciste, l'écrivain et le citoyen ne sont qu'une seule et même personne. La littérature serbe se distingue encore par un trait commun à la jeunesse de tous les peuples grands ou petits, c'est que les genres n'y sont point nettement divisés, et que la poésie, l'histoire, la politique et la religion se rencontrent en dose plus ou moins forte dans chaque production de l'esprit. La proportion dans laquelle chacun de ces élémens y concourt indique seule à à quel genre elle appartient. Il va de soi également que tout travail intellectuel est profondément empreint ou, pour mieux dire, pénétré de l'esprit de nationalité. Depuis les manuels élémentaires à l'usage des écoles jusqu'aux publications les plus élevées, toutes les manifestations de la pensée portent ce caractère. Cet esprit de nationalité éclate au plus haut degré dans un ouvrage historique et statistique publié en français à Paris par deux jeunes Serbes, MM. Jankovitch et Grouïtch (1). Le but de cet ouvrage est d'exposer le passé et le présent des Slaves du midi, d'indiquer le rôle que la Serbie peut être appelée à jouer dans les éventualités ouvertes aux peuples de l'Orient. Ce travail est beaucoup moins une œuvre d'érudition qu'un plaidoyer historique en faveur de la nationalité des Serbes, des Bulgares, des Bosniaques et des Croates, en un mot de tous les Slaves méridionaux. Ce qui nous frappe aussi dans l'étude historique des deux jeunes écrivains serbes, c'est une modération qui, dans les conjonctures actuelles, a son importance politique. Nous n'oserions affirmer que les pâtres, les guerriers, les bardes qui ont pris part à la lutte soutenue sous Tserny-George et Milosch pour l'indépendance nationale, gardent la même mesure dans leur manière de sentir; mais le ton modéré de l'écrit de MM. Jankovitch et Grouïtch est celui des hommes éclairés du pays dans toutes les matières qui touchent à la politique présente et à l'avenir de la principauté.

(1) *Les Slaves du Sud*, chez Franck.

C'est dans le même ordre d'idées que rentrent les dernières poésies de M. Mathieu Ban. On sait que la poésie actuelle des Serbes relève de deux tendances distinctes, de deux traditions également respectées, quoique différentes. Pendant que les uns cherchent des modèles dans les chants populaires et les rapsodies auxquelles il n'a peut-être manqué que l'empreinte de l'unité pour former de magnifiques poèmes épiques, les autres s'inspirent surtout des exemples classiques de la littérature ragusaine. Puisant à ces deux sources d'inspiration, toutes les deux nationales, M. Ban a essayé de revêtir d'une forme classique et pure des sentimens empruntés à la vie héroïque des anciens Serbes. Par cet effort, M. Ban se rapproche visiblement de la poésie européenne, et il est impossible de ne point remarquer dans les allures de sa pensée un degré de parenté avec les poètes slaves contemporains qui ont subi l'influence de Byron : Pouchkine en Russie et M. Mickiewicz en Pologne. Il se distingue toutefois de Byron et de Pouchkine, comme M. Mickiewicz lui-même, par une foi profonde. *La Foi et non le Doute,* tel est le titre de l'une des plus remarquables poésies de son dernier recueil (1), tel est aussi le cri qui répond aux sentimens des Serbes. On ne peut qu'y applaudir, lorsque l'on désire voir l'œuvre de régénération commencée chez ce petit peuple arriver à bonne fin : le doute a-t-il jamais rien fondé?

Le mouvement intellectuel et politique des Serbes n'a pu encore se communiquer d'une manière sensible aux provinces de Bosnie et de Bulgarie. La Bosnie, à peine soustraite au joug intraitable d'une aristocratie que les Turcs ne sont pas parvenus sans peine à détruire, et qui a jusqu'au moment de sa destruction empêché tout travail intellectuel de se produire, n'est pas en mesure de rivaliser avec la Serbie. Ce n'est pas que les Bosniaques soient moins bien doués que les autres Slaves. Le clergé catholique brille en Bosnie autant par ses lumières que par ses vertus; il possède une instruction solide et étendue; malheureusement il est absorbé par les devoirs de son ministère religieux et par le soin des affaires temporelles, dont il est chargé comme représentant au civil les populations catholiques devant l'autorité ottomane. Les prêtres bosniaques publient chaque année un *Annuaire historique et statistique* écrit en bon latin (2); mais qu'on juge de la pénurie des moyens d'action dont ils disposent : cet écrit est imprimé à Pesth en Hongrie, car il n'existe pas, quant à présent, une seule imprimerie dans la province. Ne désespérons pas pourtant des Bosniaques. L'introduction du *tanzimat*, sans leur donner tout ce qu'ils se croyaient en droit d'attendre, a ouvert le pays aux améliorations, et appelé sur cette contrée si longtemps délaissée l'attention de l'Europe. La sagesse dont les populations grecques ou catholiques de cette province ont fait preuve dans les derniers événemens atteste qu'elles suivent les voies, indiquées par la modération et la prudence, dans lesquelles les Serbes les ont devancées.

Quant à la Bulgarie, l'attitude qu'elle garde aujourd'hui au bruit du canon qui retentit sur le Danube prouve assez qu'elle n'est pas plus impatiente que la Bosnie et la Serbie de tenter la fortune. Elle a cependant beau-

(1) *Razlitchné Piesne*, Belgrade, 1853.

(2) *Schematismus almæ provinciæ Bosniæ argentinæ.*

coup à désirer sous le rapport de l'administration, et surtout de l'organisation religieuse. Ce dernier sujet est le texte des rares publications à l'aide desquelles les Bulgares se mêlent au mouvement littéraire et politique dont Belgrade est le centre; ils demandent qu'un clergé national soit substitué au clergé grec, dont ils ont fort à se plaindre. Les Bulgares sont patiens, avons-nous dit; ils savent que l'attention est éveillée sur le sujet de leurs plaintes et que leur cause est gagnée dans l'opinion. La Porte comprendra les motifs qui l'engagent à prendre soin de ce grand intérêt religieux dans lequel se confond la pensée nationale, et auquel se borne pour le moment l'ambition des Bulgares. La certitude qu'ils ont d'obtenir satisfaction à Constantinople aussitôt que la crise actuelle sera terminée contribuera à les maintenir dans cette patience qui leur est habituelle.

Ce rapide aperçu de l'esprit des populations slaves de Turquie dans la crise actuelle ne serait pas complet si nous passions sous silence les Monténégrins, qui peut-être ont été l'une des principales causes de cette formidable crise. C'est du moins la guerre survenue entre le Montenegro et la Porte qui a fourni à la Russie le prétexte de ses armemens. On se souvient toutefois que la paix a été conclue par l'intermédiaire de l'Autriche avant l'arrivée du prince Menchikof à Constantinople, et c'est, on n'en saurait douter, parce que cette occasion de faire acte de protectorat politique a manqué à la Russie que cette puissance s'est engagée avec tant d'opiniâtreté dans la poursuite du protectorat religieux. Nous le répétons, la paix s'est faite sans la participation de la Russie, et il était dans la nature des choses que l'influence russe au Montenegro en fût atteinte au profit de l'influence autrichienne. Cette particularité n'a point été remarquée par les écrivains qui, comme M. X. Marmier, dans ses *Lettres sur l'Adriatique et le Montenegro*, viennent nous dire que le Montenegro est en ce moment « un obus chargé dont le tsar tient la mèche. » Aussi bien M. Marmier n'a-t-il point prétendu recueillir des impressions politiques dans le nouveau pays qu'il vient de parcourir; autrement il eût remarqué un fait sur lequel on ne saurait trop insister lorsque l'on parle des Slaves : c'est que le penchant qu'ils ont pu par instans témoigner pour la Russie n'a jamais été qu'un pis-aller. Lorsqu'ils désespèrent d'obtenir par eux-mêmes la satisfaction de leurs griefs, alors ils acceptent la médiation de la Russie, toujours prête à s'offrir; mais ils ne se sont pas plus tôt laissés aller à cet acte de désespoir, qu'ils tremblent devant les conséquences d'un entraînement irréfléchi. Nous avouons que l'influence de l'Allemagne ne leur est pas sympathique; mais on a pu observer que partout où l'influence française a cherché à s'exercer chez eux, les Slaves de Turquie l'ont toujours acceptée de préférence à celle de la Russie. Si l'histoire des Monténégrins au temps de notre domination en Dalmatie semble prouver le contraire, c'est qu'il y avait eu de la part des autorités militaires françaises beaucoup de légèreté dans leurs appréciations sur le Montenegro et peu de ménagemens dans leurs rapports avec lui. Quant à ce qui regarde l'état présent des choses dans la Turquie d'Europe, l'action de la France n'est pas sensible chez les Monténégrins; mais avertis par le courant d'idées qui s'est emparé de toute l'Europe occidentale et centrale, ils commencent à s'éloigner, eux aussi, de la puissance dont ils n'avaient été jusqu'à ce jour que les instrumens, et

ils semblent se demander si, comme les Serbes, les Bulgares et les Bosniaques, ils ne trouveraient pas plus de profit et de sûreté à se rapprocher des Turcs qu'à les combattre. Espérons donc que les Monténégrins eux-mêmes assisteront pacifiquement aux contestations de la Russie et de la Porte, et que toutes les populations slaves de la Turquie repousseront victorieusement le soupçon de panslavisme dont elles ont été quelquefois l'objet. C'est le meilleur moyen d'intéresser l'Europe à leur cause.

Voyage pittoresque en Russie, par M. Charles de Saint-Julien (1). — Ce n'est point ici d'un nouvel écrit politique sur la Russie qu'il s'agit, le titre l'indique assez. C'est un tableau fidèle des mœurs et des pays réunis sous cette dénomination commune que l'auteur a voulu tracer. M. de Saint-Julien n'appartient point à cette classe de voyageurs qui ne cherchent dans l'empire des tsars qu'un thème à déclamations et à théories. Il n'est point non plus de ceux qui se préoccupent avant tout de recueillir des faits et des chiffres. Les uns ne voient la Russie qu'à travers leurs systèmes, les autres n'en observent que la vie matérielle. Entre ces deux manières de juger un monde si plein de contrastes et de mystères, M. de Saint-Julien a nettement marqué sa voie. Il nous a donné une relation à la fois agréable et substantielle, où la Russie nous apparaît dans sa vie de chaque jour, où le sentiment de la réalité décrite vivement et dans la mobilité de ses nuances inspire seul le voyageur. Les récits de M. de Saint-Julien ont surtout pour mérite de nous faire pénétrer sans effort dans le courant des traditions et des mœurs russes. Au terme de ce voyage, qui, commencé au milieu des splendeurs de Saint-Pétersbourg, s'achève dans les solitudes glacées de la Sibérie, on a une idée également nette du pays et des hommes, on a parcouru toutes les régions sur lesquelles s'étend la domination moscovite, et on a vécu en quelque sorte avec les populations qui se les partagent. L'ouvrage de M. de Saint-Julien se divise en quatre parties. Trois divisions comprennent la Russie d'Europe; la quatrième grande section du livre est consacrée à la Russie d'Asie. Il nous suffira de donner une idée de l'ordre des tableaux que ce plan amène sous les yeux du lecteur pour faire saisir l'intérêt de cette série d'études sur les principales provinces russes. On est d'abord, nous l'avons dit, à Saint-Pétersbourg: la grande capitale s'offre à nous sous son double aspect d'été et d'hiver. Nous parcourons ses quais et ses places, nous admirons ses monumens, et ce qui vaut mieux, si l'on veut connaître un des côtés les plus séduisans de la société russe, nous entrons dans ses salons. Les scènes de la vie mondaine se mêlent ainsi aux tableaux de la vie populaire, et le génie russe se montre à nous tour à tour policé par la civilisation européenne ou livré à sa sauvage indépendance. Saint-Pétersbourg est le centre d'une vaste région dont M. de Saint-Julien visite successivement toutes les parties. Il nous conduit d'abord en Finlande, et ne s'arrête dans cette direction qu'à Tornéo, la dernière ville européenne du Nord. Ensuite il entreprend une excursion à Arkhangel en plein hiver, ce qui nous vaut la description d'un de ces ouragans de neige

(1) Un beau volume grand in-8°, avec planches, chez Belin-Leprieur et Morizot, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 8.

si redoutables dans les plaines désertes de la Russie septentrionale. Nous sommes ainsi familiarisés tout de suite avec les dangers et les aventures d'un voyage à travers les steppes. C'est donc parfaitement aguerris que nous franchissons dans une vieille diligence russe la distance qui sépare Saint-Pétersbourg de Moscou. Dans cette seconde capitale de l'empire, ce sont les souvenirs de 1812 qui préoccupent surtout le voyageur. Toutes les grandes époques de l'histoire des tsars ont laissé là des vestiges ou des monumens, depuis le règne d'Ivan le Terrible jusqu'à celui d'Alexandre. Les chapitres sur Moscou terminent la première et la plus importante partie du livre de M. de Saint-Julien. La seconde partie est tout entière consacrée à suivre le cours du Volga. Ce grand fleuve nous aide à parcourir sans fatigue quelques-unes des régions les plus curieuses de la Russie centrale. Nous visitons Nijni-Novgorod et sa foire, Kazan et sa forteresse, Saratoff et ses établissemens agricoles, enfin Astrakhan et ses bazars. Dans la troisième partie enfin, le Caucase et la Crimée nous dévoilent, l'un les mystères de ses montagnes, l'autre les trésors de sa civilisation orientale, et le récit d'un intéressant voyage en Sibérie complète le volume. Nous l'avons dit, ce qui distingue surtout la relation de M. de Saint-Julien, c'est l'absence de cet esprit de système qu'apportent trop souvent les voyageurs en Russie. L'étude des institutions politiques les détourne de l'observation des mœurs. M. de Saint-Julien est avant tout préoccupé des mœurs, et particulièrement de celles des classes populaires. C'est dans ces couches trop peu connues de la société russe que se conserve le plus fidèlement l'esprit national. Tableau exact dans sa rapidité, le *Voyage en Russie* n'a pas seulement l'intérêt d'un récit pittoresque ; c'est un ensemble d'études sérieuses sur les races qui l'habitent, sur ces coutumes et ces croyances dont la mystique influence s'est fait sentir tant de fois et pèse encore aujourd'hui sur la politique du gouvernement russe. Éclairer ainsi le rôle et les destinées d'un pays par le caractère de ses habitans, c'est une tâche que bien peu de voyageurs se proposent, et que M. de Saint-Julien a dignement su remplir.

De la Météorologie dans ses rapports avec la Science de l'homme et principalement avec la Médecine et l'Hygiène publique, par M. P. Foissac (1). — Pour peu que l'on réfléchisse sur les rapports des sciences entre elles, il est impossible de ne point être frappé des liens qui les rattachent l'une à l'autre dans une étroite unité. Soit que l'on envisage dans l'homme l'âme ou le corps, c'est là une vérité frappante. Cette pensée des relations intimes des sciences et de leur concours vers un but commun domine le travail substantiel et animé de M. le docteur Foissac, et, après l'avoir développée en rappelant que tous les grands médecins ont été éminens dans les sciences et la philosophie, il en fait avec succès l'application à l'étude de la météorologie dans ses rapports avec la médecine.

Depuis l'impulsion féconde qui a été donnée de nos jours à la physique, à la chimie, aux mathématiques, à l'observation des phénomènes terrestres ou célestes, les progrès de la météorologie ont été aussi variés qu'importans, et, quoique cette science recèle encore bien des mystères, elle est sur un grand

(1) 2 vol. in-8°, 1854; Paris, chez Baillière.

nombre de points en possession de données à la fois curieuses et sûres. L'attrait de la météorologie n'a pas besoin d'être démontré; les matières dont elle s'occupe nous touchent de très près, et de toutes les sciences exactes, c'est celle aussi qui semble le mieux faite pour devenir populaire. L'homme est en contact permanent avec les fluides impondérables, les eaux, l'atmosphère, la température, les climats. Dans tous les temps, il a été conduit à réfléchir sur des influences dont il sentait l'action à chaque moment de son existence; mais les démonstrations de la science moderne à ce sujet étaient seules capables de résoudre d'une manière satisfaisante les problèmes que les générations précédentes n'avaient pu que soulever. M. Foissac a réuni ces démonstrations dans un vaste ensemble en les complétant en plusieurs points, en les rectifiant sur d'autres, pour les rapprocher de la médecine et faire ressortir tout ce que cette science peut tirer de l'étude des lois de la météorologie, soit comme explication de l'origine et de la marche des diverses maladies, soit comme moyen thérapeutique. C'est ainsi qu'à propos de l'influence de l'électricité atmosphérique, il examine la question si controversée des véritables causes des grandes épidémies, particulièrement de celle qui nous a visités deux fois depuis vingt ans, et qui semblait encore nous menacer récemment. Ces fléaux sont-ils dus, comme quelques-uns le pensent, à la diminution de l'électricité atmosphérique, ou sont-ils occasionnés, comme d'autres l'affirment, par une accumulation considérable de l'électricité générale dont les nuages orageux et les contrées marécageuses sont les sources les plus abondantes? Que faut-il penser des observations qui ont été faites dans quelques endroits durant le choléra de 1848-49, et d'après lesquelles les appareils électriques et magnétiques auraient perdu beaucoup de leur puissance? Quelle est la valeur de l'opinion émise par un médecin français, M. Fourcault, qui fait provenir le choléra de la non-équilibration de l'électricité atmosphérique et du magnétisme terrestre? Telles sont les questions qu'aborde l'auteur sur ce point spécial de l'électricité, et telle est la nature de celles qui se reproduisent dans les diverses parties de son savant travail à propos de chacune des grandes influences météorologiques qu'il décrit. Ajoutons que cet ouvrage se distingue par une très grande lucidité d'exposition et un incontestable mérite de style qui en rend la lecture aussi intéressante que facile malgré son caractère scientifique. Les sciences en général et la médecine en particulier ont nécessairement, pour quiconque n'est pas initié, des obscurités qui résultent, soit des néologismes qu'elles ont dû adopter dans la classification des phénomènes sur lesquels elles opèrent, soit des idées et des méthodes qui leur sont propres. Ce n'est donc pas sans effort qu'elles peuvent parler un langage intelligible pour tous. Aussi ne saurait-on trop féliciter les rares savans qui veulent bien se proposer ce but, et surtout les savans plus rares encore qui réussissent à l'atteindre. V. DE MARS.

NOTICE HISTORIQUE SUR LES MANUFACTURES IMPÉRIALES DE TAPISSERIES DES GOBELINS ET DE TAPIS DE LA SAVONNERIE, par A.-L. Lacordaire (1). —

(1) Paris, à la manufacture des Gobelins, 1853.

La manufacture des Gobelins compte aujourd'hui près de deux siècles d'existence. De tous les établissemens d'art qui honorent la France, il en est peu dont le passé soit aussi long; il n'en est pas un peut-être qui ait mieux résisté aux influences extérieures, aux commotions politiques, comme aux changemens introduits dans nos usages et dans nos goûts. L'Académie royale de peinture et de sculpture, définitivement constituée en 1663 sous la protection de Colbert, n'a pu survivre au règne de Louis XVI, ou, si quelque chose d'elle subsiste encore, c'est dans les statuts de l'École des Beaux-Arts et dans les règlemens de l'Institut qu'il faudrait rechercher ces rares vestiges de son ancienne organisation. La création d'une école à Rome pour les peintres français, école dont Errard fut le premier directeur, n'est pas antérieure à la transformation des Gobelins en manufacture royale, et d'ailleurs les conditions actuellement faites aux pensionnaires de la villa Médicis n'ont qu'une analogie lointaine avec les lois qui régissaient les pensionnaires du roi aux XVIIe et XVIIIe siècles. La manufacture de porcelaine, à Sèvres, n'a prospéré que depuis 1750, époque où il fut décidé qu'elle ferait partie désormais du domaine de la couronne; encore faut-il déduire de ce chiffre de cent années la période comprise entre la révolution et l'empire, puisque les travaux demeurèrent alors suspendus. Enfin la première exposition publique des tableaux d'artistes vivans eut lieu seulement en 1673, et l'on sait combien de fois les règlemens concernant les salons ont été remaniés depuis les ordonnances de Louis XIV jusqu'à l'organisation actuelle. L'établissement des Gobelins, qui date de 1662, a sur toutes ces institutions successives l'avantage de l'ancienneté, et de plus, il représente mieux qu'aucune d'elles les phases diverses qu'a traversées l'art français à partir du règne du grand roi. Sous Lebrun, les Gobelins, — malgré ce titre modeste de « manufacture des meubles de la couronne, » que leur donnent les lettres-patentes, — sont moins un établissement industriel qu'une sorte de lycée où s'exercent à côté les uns des autres tout ce que la France compte alors de peintres, de dessinateurs et de graveurs habiles. La richesse des tapisseries, des pièces d'orfévrerie et d'ébénisterie, fabriquées dès cette époque, contribue, il est vrai, à étendre la renommée naissante des Gobelins; mais les tableaux de Vander Meulen, de Baptiste Monnoyer et d'environ quarante autres peintres dont les états de dépenses nous ont transmis les noms, les planches gravées par Édelinck, Audran, Rousselet et leurs élèves, prouvent que la « manufacture des meubles de la couronne » est avant tout le sanctuaire de l'art au XVIIe siècle. Dans le siècle suivant, lorsque Boucher est nommé par M. de Marigny inspecteur des travaux, la mode des *bergeries* se substitue dans tous les ateliers au culte des principes académiques, et à l'exemple du maître qu'on leur donne, les artistes employés aux Gobelins produisent des œuvres plus propres à enjoliver les petits appartemens qu'à décorer les galeries des palais. Le sceptre que Lebrun avait porté d'une main si fière et si ferme n'est plus qu'une houlette enrubannée que Boucher tient du bout des doigts, et le nouveau chef délègue en grande partie son autorité à des lieutenans dont aucun d'ailleurs ne serait d'humeur à le trahir. Amédée Vanloo, Lépicié, Jeaurat et une douzaine de peintres de la même école s'installent là où avaient régné les artistes surnommés à tour de rôle les *romains*, parce que leurs travaux rap-

pelaient, disait-on, la grande manière italienne. *Aminthe et Sylvie, les Confidences ou le Secret, le Déjeuner de la Sultane,* tels sont les modèles que fournissent aux artistes-tapissiers Boucher et ses amis : voilà les œuvres en cours d'exécution aux lieux mêmes où s'étaient produites les *Batailles d'Alexandre,* et ces célèbres tentures des *Mois,* dont Lebrun, Vander Meulen, Boulle et Anguier avaient peint les originaux. Au temps de la révolution, la manufacture des Gobelins subsiste, non sans peine assurément, mais enfin elle subsiste; elle n'est ni supprimée, ni dévastée en dépit des déclamations furibondes de Marat, qui ne se doutait pas qu'un jour prochain viendrait, — hélas! — où son propre portrait serait, par décret de la convention, envoyé comme modèle de tapisserie dans ces murs où *l'Ami du Peuple* ne voyait qu'un repaire « de fripons et d'intrigans. » Les travaux reprennent aux Gobelins leur ancienne activité au moment où Napoléon monte sur le trône, et les tapisseries exécutées à partir de cette époque soit d'après les anciens maîtres, soit d'après les peintres contemporains, ne peuvent qu'augmenter la juste renommée de l'établissement fondé par Louis XIV.

L'histoire des Gobelins est donc à vrai dire l'histoire même de l'art national depuis deux siècles, et l'on ne pouvait retracer l'une sans que l'autre eût forcément sa part dans le travail de l'écrivain. Ces chroniques doublement intéressantes et jusqu'à présent trop peu connues, le directeur actuel de la manufacture, M. Lacordaire, les a résumées dans une notice pleine de faits et de judicieux aperçus. Mieux placé qu'aucun autre pour s'entourer de documens certains, il n'avance rien qui ne soit amplement justifié par des témoignages authentiques et des pièces officielles; il semble que l'auteur veuille s'effacer absolument derrière l'annaliste et ne prétendre à rien de plus qu'au rôle de narrateur fidèle. M. Lacordaire toutefois n'a pas sacrifié à ce besoin d'exactitude les autres conditions de sa tâche. Sans commenter outre mesure les matériaux retrouvés par lui, il a su du moins les relier entre eux par quelques considérations historiques, introduire de temps en temps l'élément critique dans un récit un peu aride en soi, et ôter au sujet ce qu'il aurait pu avoir de trop expressément technique. La *Notice sur les manufactures impériales des Gobelins et de la Savonnerie* est à la fois un guide excellent pour quiconque visite ces établissemens célèbres, et, au point de vue de l'art et de son histoire, un livre utile, instructif, bien fait. Nous souhaitons que M. Lacordaire achève une entreprise si heureusement commencée, et que, comme il le dit dans la préface, il ajoute un travail sur l'art de la tapisserie en général à l'étude spéciale qu'il vient de publier.

HENRI DELABORDE.

V. DE MARS.

LA

MARQUISE DE SABLÉ

III.

Cependant les années s'écoulaient, et Mme de Sablé s'avançait vers le terme inévitable, parmi les occupations que nous venons de retracer (1), les soins de sa santé, ceux de son salut, la multitude de petites affaires qu'elle prenait sur elle pour obliger tout le monde, surtout la correspondance étendue qu'elle entretenait avec sa famille et ses nombreux amis.

Cette correspondance est le seul monument qui reste des quinze ou vingt dernières années de sa vie. On ne saurait dire tout ce qu'elle embrasse, à combien de choses et de personnes elle touche. On y voit d'abord tout Port-Royal, Antoine Arnauld, Pascal, Domat, d'Andilly, l'abbé de Saint-Cyran, assez médiocre neveu d'un grand homme égaré par l'esprit de système, l'intrépide et obstiné Pavillon, évêque d'Alet; Henri Arnauld, le frère de l'illustre docteur, évêque d'Angers; Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, le frère du maréchal de Praslin, d'abord évêque de Comminges, puis de Tournay, prélat savant et modéré; Sainte-Marthe, et bien d'autres encore de la grande famille janséniste; à côté d'eux, des ecclésiastiques d'un tout autre caractère, l'abbé de La Victoire, plus occupé de littérature que de théologie et connaissant mieux Cicéron (2) que saint Au-

(1) Voyez les livraisons du 1er janvier et du 1er février 1854.

(2) On trouve de sa main la traduction de bien des lettres de Cicéron dans le tome V des portefeuilles de Valant. Sur l'abbé de La Victoire, voyez Tallemant, t. II, p. 330.

gustin; Godeau, évêque de Vence, un des beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet et de la société de Mlle de Scudéry, ayant un peu changé de style avec l'âge, et adressant alors des lettres mystiques aux objets vieillissans de ses anciens hommages; l'évêque de Laon, depuis l'habile cardinal d'Estrées, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, ambassadeur plein d'autorité auprès du saint siége; le cardinal Rospigliosi, qui par son influence sur le pape Clément IX, son oncle, et grâce aux sollicitations de Mme de Sablé et de Mme de Longueville, contribua tant à donner à l'église de France la paix ou du moins la trève célèbre de 1669. Voilà certes de quoi intéresser ceux qui voudraient étudier encore la plus grande querelle religieuse du XVIIe siècle. D'autres noms s'adressent à une curiosité plus profane et promettent un autre genre d'instruction. Une lettre (1) de l'aimable et empressé d'Hacqueville, l'ami de Mme de Sévigné, nous apprend que le cardinal de Retz connaissait aussi et appréciait fort Mme de Sablé. Une autre, du maréchal de Grammont (2), qui remonte à 1654, contient ce renseignement, que depuis la régence, c'est-à-dire depuis une dizaine d'années, il y avait eu neuf cent quarante gentilshommes tués en duel, et cela après toutes les rigueurs et les exécutions terribles de Richelieu. On connaît par les mémoires du temps ce gentilhomme gascon, spirituel et brave, qui se distingua à la fois dans les salons et sur les champs de bataille, et avant La Rochefoucauld fit une cour très pressante à Mme de Longueville, César Phœbus, comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret. Nous ne croyons pas qu'il y ait de lui une seule ligne imprimée; on en trouvera ici plusieurs lettres fort agréables, qui pour la politesse et le bon ton peuvent le mettre à côté du maréchal de Clérembault, le héros du chevalier de Méré. Qui s'attendrait à rencontrer dans les papiers de Mme de Sablé des billets de ce marquis de Vardes que Mme de La Fayette a si bien fait connaître dans son *Histoire d'Henriette d'Angleterre* (3), traître à la fois envers celle sur laquelle il avait osé lever les yeux, envers son ami, l'aimable, chevaleresque et imprudent comte de Guiche, et envers son roi, dont il surprit un moment la confiance, mais qui le punit bientôt de toutes ses déloyautés? Les portefeuilles de Valant en ont conservé quatre ou cinq billets assez

(1) Portefeuilles de Valant, t. V, p. 171 : «...M. le cardinal de Retz vint ici sur la fin, et j'appris de lui, madame, qu'il avait eu l'honneur de vous voir : vous aurez pu juger par la longueur de sa visite du goût qu'il y a trouvé. Il l'a trop bon et trop délicat pour que j'aie pu être surpris du respect et de l'estime qu'il m'a témoignés pour vous, avec un extrême regret d'avoir eu si tard l'honneur de vous voir. »

(2) Tome II, p. 273.

(3) Désormais la seule édition qui se puisse lire de ce charmant ouvrage est celle qu'en a laissée M. Bazin, et qui a paru l'année dernière chez M. Techener.

bien tournés (1). Mme de Sablé paraît aussi avoir été fort liée avec Monsieur, frère de Louis XIV, prince médiocre assurément, mais dont une triste politique se complut à cultiver les goûts frivoles, qui finirent par être honteux. Il n'était ni sans esprit ni sans courage, et si son frère l'eût bien voulu, il en aurait pu faire l'égal de bien des archiducs. Mme de Sablé, comme beaucoup d'autres dames, s'intéressa vivement et très innocemment au jeune et beau Philippe d'Orléans, et elle le poussa à se distinguer; lui, de son côté, rechercha son estime et lui témoigna de la confiance et de l'amitié, comme on le voit par plusieurs lettres qu'il lui écrivit en diverses occasions (2), particulièrement dans la campagne de Flandre, où il fit preuve de bravoure et d'une certaine capacité militaire.

Mais, nous l'avouons, ce qui a le plus attiré notre attention, ce sont les lettres de femmes, plus confidentielles et plus intimes, qui font mieux pénétrer dans le cœur et les habitudes de la marquise, et montrent en même temps combien il y avait d'esprit et de goût pour l'esprit dans les grandes dames d'alors, soit qu'elles brillassent à la cour et dans les salons, soit qu'une piété précoce, ou de secrètes blessures ou la politique de leurs familles les eussent jetées dans des couvens. On peut partager en deux classes les amies de Mme de Sablé, les religieuses et les mondaines, et on ne sait trop en vérité auxquelles donner la préférence. Commençons par les religieuses.

Mme de Sablé avait une nièce, abbesse du couvent de Saint-Amand à Rouen (3), qui s'était fait une certaine réputation d'esprit, car dans un ouvrage assez ridicule, mais qui n'en est pas moins fort curieux par les nouveaux renseignemens qu'il donne sur les précieuses, *le Cercle des Femmes savantes*, publié en 1663, on lit au nom d'*Amestris* : « La Normandie n'a pas seulement produit de grands hommes, elle peut encore se vanter de la naissance de Mme l'abbesse de Saint-Amand. » Deux ans auparavant, en 1661, le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses* désignait Mme de Saint-Amand sous le nom de *Siridamie* (4). Somaize nous y apprend qu'elle était visitée à la grille de son parloir par ce qu'il y avait de mieux à Rouen, et qu'elle avait près d'elle une autre nièce de Mme de Sablé qui devait lui succéder. Sa correspondance avec sa tante ne dément point sa réputation provinciale.

Mme de Sablé étant liée à la fois avec Port-Royal et avec les Carmélites, on trouve dans ses papiers des lettres qui viennent de l'un et de l'autre monastère. Du côté de Port-Royal, nous n'avons pas un

(1) Portefeuilles de Valant, tome II, p. 277, etc.
(2) Tome II, p. 265, etc.
(3) Voyez notre premier article, livraison du 1er janvier 1854, p. 7.
(4) Tome II, p. 313.

seul billet de la grande Mme Angélique, morte en 1661, au commencement de la persécution, et avant d'avoir eu à signer le fameux formulaire; mais il y en a plusieurs de sa digne sœur, la mère Agnès Arnauld, et de sa nièce, la mère Angélique de Saint-Jean, qui ont gouverné tour à tour la sainte maison dans l'une et l'autre fortune. Ces billets sont écrits à la hâte et sans aucune prétention; aussi rien de bien saillant, mais toujours du naturel et un naturel aimable, et une nuance de délicatesse féminine ajoutée à la gravité des Arnauld. Les portefeuilles de Valant contiennent aussi deux petits billets fort agréables de la sœur Marthe la carmélite, Mlle du Vigean, l'Aurore de Voiture, la Valérie de Somaize (1), et plus d'une lettre d'une autre mère Agnès, bien faite pour être comparée à la sœur d'Arnauld, la mère Agnès de Jésus-Maria, Mlle de Bellefond, dont l'esprit est si vanté par Bossuet et par Mme de Sévigné, qui s'y connaissaient apparemment. Mais pour tirer de la mère Agnès tout ce qui était en elle de force, d'élévation ou de délicatesse, il fallait des circonstances heureusement rares, ou la longue lutte de Mlle d'Épernon contre sa famille, ou le désir d'arracher à la cour Mlle de La Vallière et de la purifier dans les pénitences du Carmel. C'est alors que l'humble servante de Dieu trouvait ces accens persuasifs et touchans qui revivent dans plusieurs lettres de Bossuet; mais d'ordinaire elle ne montrait qu'une grande justesse, de la sérénité et même un certain enjouement, et ce n'était vraiment pas sa faute si elle ne pouvait rien écrire qui ne trahît par quelque endroit une nature distinguée. Quand la sainte prieure Marie-Madeleine, autrefois la charmante Marie de Bains, tomba gravement malade en 1673, Mme de Sablé, qui l'avait fort connue à la cour de Marie de Médicis, ne pouvant ou n'osant aller la voir à l'infirmerie des Carmélites, lui envoya son portrait (2), pour récréer les yeux et l'esprit de la malade de l'image et du souvenir d'une amie. Elle était représentée jeune encore et assez parée. Le gracieux portrait fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, et la mère Agnès raconte cette petite scène à l'ancienne précieuse avec un agrément qui n'est pas exempt aussi de quelque préciosité.

« Lundi, 14 juillet 1673 (3).

« Madame la marquise de Sablé a été la très bien-venue dans l'infirmerie de notre bonne mère. Elle l'a fait parfaitement bien souvenir de sa chère sœur et moi très bien aussi du jour qu'elle avoit des fleurs de jasmin et de grenade mêlées avec ses cheveux. Ensuite de ce que l'on a vu et de tout ce

(1) Voyez le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, t. II, p. 195, et la *Clef*, p. 36; Mlle du Vigean y est donnée comme une *ancienne précieuse du temps de Valère* (Voiture).

(2) Preuve certaine qu'il ne manquait pas de portraits de Mme de Sablé au XVIIe siècle.

(3) Portefeuilles de Valant, t. VII, p. 372.

que l'on s'est rappelé, elle a reçu de très grandes louanges; mais on lui doit encore celle-ci qu'elle y a paru insensible. Comme vous estes de ses amies, ma chère sœur, nous vous faisons part de nos sentimens pour elle et de l'extrême satisfaction que nous avons eue de sa visite. Il faut néanmoins confesser qu'il s'est dit une petite chose à son désavantage, qui est, sans flatterie, qu'elle n'égaloit pas à beaucoup près l'original. »

Nous rencontrons maintenant une autre religieuse, estimée aussi de Bossuet, qui n'appartient ni à Port-Royal ni au Carmel, l'abbesse de Fontevrault, Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, fille du duc de Mortemart et de Diane de Grandseigne, nièce du comte de Maure, sœur du duc de Vivonne, de Mme de Thianges et de Mme de Montespan. Elle avait l'esprit des Mortemart et quelque chose de la beauté de ses sœurs, ainsi qu'on peut le voir dans le portrait de Gantrel, qui la représente, sur le déclin de l'âge, avec les traits les plus nobles et un grand air de majesté et de douceur (1). Son goût naturel la portait vers le monde, et elle eût peut-être succombé comme ses sœurs; le cloître la sauva, et lui fut tout ensemble un asile à sa vertu et une école où toutes ses qualités se développèrent. Elle ne savait pas seulement l'italien et l'espagnol, les deux langues alors à la mode, mais elle parlait le latin et l'écrivait d'une façon à étonner les plus habiles. Un peu plus tard, elle apprit assez le grec pour entreprendre du *Banquet* de Platon, en s'aidant beaucoup, il est vrai, du latin de Ficin, une traduction d'un style naturel, coulant, agréable. Elle l'envoya à Racine, qui en refit le commencement, surpassant aisément la docte religieuse, mais restant lui-même bien au-dessous de l'original, et remplaçant par une savante élégance la naïveté, la grâce, le charme incomparable du modèle antique (2). Vainement Mme de Mortemart, frappée de tant de mérite, voulut regagner sa fille au monde : celle-ci, qui d'abord était entrée au couvent avec répugnance, s'y était attachée et n'en voulut plus sortir (3); elle fit profession à l'Abbaye-aux-Bois, à l'âge de

(1) In-folio, 1693, c'est-à-dire quand l'abbesse de Fontevrault avait quarante-huit ans, étant née en 1645. Mignard l'avait peinte en 1675, à l'âge de trente ans, à ce que nous apprend Mme de Sévigné, t. III, p. 456 de l'édition de M. de Monmerqué. Mme de Sévigné dit à cet endroit qu'ayant vu Mme de Fontevrault dans l'atelier de Mignard, elle ne la trouva pas du tout jolie. Il faut être pour cela bien difficile; nous renvoyons au portrait de Gantrel et au témoignage unanime des contemporains.

(2) *Le Banquet de Platon, traduit un tiers par feu Monsieur Racine, de l'Académie française, et le reste par Madame de ****. Paris, 1732. Voyez aussi les notes du *Banquet*, tome VI de notre traduction de Platon.

(3) Nous tirons ce renseignement de la lettre circulaire qu'après la mort de Mme de Fontevrault, la religieuse qui lui succéda écrivit à tous les couvens de l'ordre pour leur annoncer la perte qu'ils venaient de faire. Cette circulaire est d'autant plus digne de foi qu'elle est de la main d'une autre Mortemart, nièce de la défunte et troisième fille du duc de Vivonne. Il y est dit qu'on eut d'abord bien de la peine à faire entrer Mlle de

vingt ans, en 1665; elle fut nommée abbesse de Fontevrault en 1670, ayant à peine vingt-cinq ans, et elle y mourut en 1704. Il paraît que le goût des lettres anciennes et de Platon était héréditaire dans la famille, car Huet nous raconte qu'étant aux eaux de Bourbon avec l'abbesse de Fontevrault et sa nièce, Marie-Élisabeth de Rochechouart, une des filles du duc de Vivonne, devenue depuis la marquise de Castries, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, il trouva la nièce tout aussi savante que la tante, et la surprit un jour lisant en secret un livre qu'elle s'efforça de cacher et qui était un volume de Platon. Ils lurent ensemble le *Criton*, et Huet ne sut qu'admirer le plus de son intelligence ou de sa modestie (1). Mme de Sévigné, aussi sévère envers ceux qu'elle n'aime pas qu'indulgente pour ceux qui lui plaisent, et qui ne pouvait souffrir tout ce qui tenait à Mme de Montespan, dit avec sa malice accoutumée : « L'abbé Testu la gouverne fort (2). » L'abbé Testu ne la gouvernait point, et l'agréable commerce qu'ils avaient ensemble, et que Mme de Sévigné relève en divers endroits avec une affectation marquée, était tout aussi public et aussi innocent que celui de Mme de Sévigné avec Corbinelli, de Mme de Sablé avec Esprit, de Mme de La Fayette avec Ménage (3). La nièce de Mme de Maintenon a peint avec beaucoup plus de vérité et de justice la sœur de Mme de Montespan : « On ne pouvoit, dit Mme de Caylus dans ses *Souvenirs* (4), rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit et plus de savoir; son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation (5), elle chercha un amu-

Mortemart au couvent de l'Abbaye-aux-Bois pour y recevoir l'éducation accoutumée, mais que peu à peu elle s'y plut et y resta malgré tous les efforts de sa famille. « Madame sa mère n'oublia rien pour la retenir dans le monde; elle employa la douceur, les prières, les promesses, les reproches, lui proposa des mariages, lui offrit les avantages de son bien; mais Mlle de Mortemart persévéra dans sa résolution. Elle rentra dans l'Abbaye-aux-Bois sous prétéxte de s'y éprouver encore. Là elle souffrit de nouvelles attaques; une infinité de personnes considérables dans le monde et dans l'église la sollicitoit sans cesse de se conformer aux volontés de madame sa mère; mais elle ne pouvoit plus écouter d'autre voix que celle de Dieu. »

(1) *Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Amstelodami, MDCCXVIII, p. 380.

(2) Édition de Monmerqué, t. III, p. 295.

(3) Jacques Testu, de l'Académie française, abbé mondain, fort lié avec les dames les plus célèbres de son temps, non-seulement avec l'abbesse de Fontevrault et ses deux sœurs, mais avec Mme de Sévigné elle-même, et surtout avec Mme de Maintenon, sur laquelle il avait beaucoup de crédit. Malgré toutes ces belles protections, ses *Stances chrétiennes* et ses fréquentes retraites à la Trappe et à Saint-Victor, Louis XIV ne voulut jamais le faire évêque, trouvant qu'il ne se conduisait pas assez bien lui-même pour conduire les autres.

(4) *Souvenirs*, édition de Renouard, p. 116.

(5) Voyez la note de la page précédente, qui contredit formellement et peut expliquer ce bruit assez répandu.

sement convenable à son état; mais ni les sciences ni la lecture ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel. » Toutes ces qualités paraissent dans le petit écrit que l'aimable religieuse composa sur la politesse (1), en réponse à une de ces questions qui s'agitaient alors dans les cercles précieux, et qui ont inspiré à la Palatine, Anne de Gonzague, cette défense de l'espérance (2), les seules pages qui soient restées d'elle. On peut dire que l'écrit de Mme de Fontevrault n'est pas seulement un traité, mais un modèle de politesse. C'est tout à fait la manière de Mme de Sablé; tout y est marqué au coin de la raison, et respire une simplicité du meilleur goût. Sa correspondance a le même caractère; on en pourra juger par quelques fragmens.

Mme de Fontevrault n'était pas devenue janséniste malgré ses relations avec Mme de Sablé, mais on lui en avait fait un peu la réputation à l'Abbaye-aux-Bois, elle-même nous l'apprend dans une lettre adressée à une religieuse de ce monastère.

« A Fontevrault, ce 16 mars 1679 (3).

« ... Je suis très aise que madame (la prieure de l'Abbaye-aux-Bois) parle de moi avec amitié; mais assurément elle se trompe de me croire janséniste. Pour la doctrine qu'on leur impute, je ne l'ai pas; mais il est vrai que les livres de ces messieurs me paroissent au-dessus de tout ce qu'on peut lire en notre langue, et que la morale qui y est enseignée, quoique très rude à la nature, ne laisse pas de me plaire, parce qu'elle est conforme à la seule et véritable règle, qui est l'Évangile. Voilà ma profession de foi en raccourci. Je ne m'estonne pas qu'elle soit un peu suspecte chez vous, puisque les gens qui y gouvernent, ne me croyant pas de leur caballe, seroient bien aises de faire croire que je suis aussi séparée de l'église que de leur empire. Comme leurs jugemens ne sont pas ceux de Dieu, je me console, et je suis mesme assurée que dès ce monde les vrais honnestes gens me feront justice. Vous serez peut-estre ennuyée, ma chère sœur, d'un aussi grand prône que celui-là; mais comme je n'ai nulle nouvelle à vous mander et que je suis bien aise de vous escrire, je me suis estendue sur la première chose qui m'est tombée dans l'esprit... »

L'avantage des letttres intimes est qu'au milieu de bien des détails inutiles, elles nous instruisent d'une foule de choses qui ne sont point passées dans l'histoire, et qui méritent d'être sues. Nous ignorions, par exemple, que l'abbesse de Fontevrault avait eu à se plaindre de sa sœur, Mme de Thianges, et que celle-ci avait fini par devenir fort dévote, et par suivre les exemples et les conseils de Mme de Sablé et de ce Tréville, l'Arsène, dit-on, des *Caractères* de La

(1) *Recueil de divers écrits* (par Saint-Hyacinthe), Bruxelles, 1736, p. 85.
(2) On la trouvera dans Mme de Sévigné, édition de Monmerqué, t. II, p. 344.
(3) Tome VII, p. 422 et suivantes.

Bruyère, et si célèbre au XVIIe siècle par son esprit, sa galanterie et ses perpétuels changemens.

« A Fontevrault, ce 19 juin 1674 (1).

« Je suis trop heureuse, madame, que vous vous soyez aperçue de mon silence et que vous m'ordonniez de vous en rendre raison. Il m'est très aisé de le faire, et je n'ai pour cela qu'à vous dire que j'ai esté deux mois occupée à mon chapitre général, qui est la plus grande et la plus longue affaire que puisse avoir l'abbesse de Fontevrault. Je n'en suis pas encore absolument quitte, mais je puis vous assurer que, dans le temps qu'elle m'occupoit le plus, je songeois à trouver quelque moment de loisir pour vous faire ressouvenir de moi. Vous avez eu la bonté de me prévenir, et vous m'avez donné une très sensible joie, car je ne souhaite rien tant que de trouver que vous me faites l'honneur de m'aimer, et outre cela, j'aime vos lettres pour ellesmesmes. Je me fais un plaisir extrême de les lire mille fois. Ma sœur de Fourille (2) en aura un le plus grand du monde quand elle saura qu'il lui est permis d'aller chez vous. C'est une fille qui a beaucoup d'esprit et le goût très fin. Ainsi il ne peut rien lui arriver de plus heureux dans tout son voyage que d'avoir l'honneur de vous entretenir. Comme elle est une de celles de cette maison que j'aime le mieux, je lui ai dit cent fois ce que je savois sur vostre sujet, et vous jugez bien, madame, que je serai ravie qu'elle vous ait vue pour que nous puissions, elle et moi, avoir le plaisir de parler souvent de vous. Je n'ai esté nullement surprise de la froide réception que Mme de Thianges lui a faite : cela ressemble à tout le reste de sa conduite à mon esgard, et je commence à croire qu'elle se fait un point de conscience de me maltraiter, voyant que ce deschaînement a commencé presque en mesme temps que sa dévotion, et qu'il subsiste sans que j'en puisse deviner le fondement; car enfin, madame, je ne lui ai rien fait en ma vie, et il me semble mesme que, quand je l'aurois offensée, l'esloignement et l'abandon où je suis devroient naturellement faire cesser ses persécutions. Je vous dis cela, parce que j'aime à vous faire part de ce que je pense, et nullement pour que vous en fassiez usage. Je suis résolue à prendre patience, à me passer des gens et à me souvenir toujours de ce dont ils sont capables, non pas pour leur en vouloir du mal, mais afin de n'estre jamais assez sotte pour faire aucun fond sur eux. Voilà, madame, tout ce que je pense sur ce sujet. Si je m'y suis un peu trop estendue, vous vous souviendrez, s'il vous plaist, que vous m'avez mandé de vous dire toutes mes pensées sur cette affaire... Il me semble que j'ai respondu à tous les articles de vostre dernière lettre, excepté aux louanges qu'il vous plaist de donner à ce petit discours qui est tombé entre vos mains (probablement le discours (3) sur la politesse); mais je suis si honteuse que vous l'ayez vu, que je ne puis vous en rien dire. Je vous prie de ne pas prendre cela pour une façon, etc. »

(1) Tome VII, p. 453.

(2) Serait-ce une fille ou une parente du lieutenant-général de Fourille, excellent officier, tué à Senef cette même année 1674? Dans le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, on trouve une *demoiselle de Fouril* sous le nom de *Florelinde*, mais elle est donnée comme mariée : ce ne peut donc être celle-ci.

(3) Il aurait donc été composé avant 1674.

« A Fontevrault, ce 3e de janvier (1).

« .... Vous m'avez fait un plaisir sensible de vous estendre un peu sur la dévotion de Mme de Thianges. Il me paroît, de la manière dont vous en parlez, qu'elle pourroit estre très solide, si elle quittoit la cour; mais je ne puis croire, non plus que vous, qu'on puisse soutenir dans ce pays-là une vie aussi austère que le doit estre celle des véritables chrestiens, surtout de ceux qui, ayant été engagés dans le monde, doivent songer à faire une sérieuse pénitence. Je pense, madame, que vous et M. de Tréville lui aurez souvent presché cette vérité, et que bientôt elle la mettra en usage. Je trouve qu'elle n'est pas à plaindre d'avoir de tels directeurs; car, madame, je vous mets de ce nombre, et je sais bien que personne ne peut mieux que vous persuader de bien faire. J'ai ouï parler aussi il y a longtemps du mérite de M. de Tréville; je l'ai même vu une fois ou deux pendant que j'estois à Paris. Je ne soupçonnois point du tout alors qu'il pust estre à deux ans de là le directeur de Mme de Thianges; mais Dieu change les cœurs quand il lui plaist, et je me réjouis bien quand j'appris l'année passée cette célèbre conversion. Je suis ravie, madame, que ma sœur soit assez heureuse pour estre tout à fait bien avec vous. Je lui envie furieusement le plaisir qu'elle a de vous entretenir quelquefois, et je voudrois au moins que vous voulussiez vous souvenir de moi quand vous estes ensemble. Croyez qu'il ne se peut rien adjouter à l'admiration que j'ai pour vous, et puisque vous voulez que je vous traite familièrement, je vous aimerai avec toute la tendresse et la fidélité possibles. »

Mais quittons Port-Royal, les Carmélites et Fontevrault pour revenir à la société mondaine de la marquise de Sablé. Nous avons déjà fait connaître plusieurs des femmes qui en faisaient l'ornement, Mme de La Fayette, la duchesse de Schomberg, la duchesse de Liancourt, la princesse de Guymenée, la comtesse de Maure, Mme de Choisy, Mme de Montausier. A ces nobles dames il en faut ajouter bien d'autres dont nous trouvons des lettres plus ou moins nombreuses dans les portefeuilles de Valant : la petite-fille de Mme de Sablé, la maréchale de Rochefort, spirituelle et jolie, mais un peu plus que légère, et que Saint-Simon n'a pas ménagée (2); la marquise de Gouville, dont on peut voir le portrait parmi les *Portraits* de Mademoiselle et les premières aventures dans les *Mémoires* de Lenet, fille aînée du comte de Tourville, premier gentilhomme de Condé et l'un de ses meilleurs officiers, qui le suivit sur tous les champs de bataille, et préluda dignement à la gloire de l'un de ses enfans, le grand amiral de Tourville; la maréchale de La Mothe-Houdancourt, Louise de Prie, marquise de Toussy, qui, après Mlle du Vigean, toucha un moment encore le cœur de Condé (3), aussi ver-

(1) Tome VII, p. 443.
(2) Tome Ier, p. 30, etc.
(3) Mme de Motteville, t. Ier, p. 419.

tueuse que belle, dont le burin délicat de Poilly nous a conservé la ravissante figure, et que Louis XIV, par un juste respect de son mérite et de sa vertu, donna pour gouvernante à ses enfans; Marie de Brissac, duchesse de La Meilleraye, belle aussi (1) et d'une humeur moins sévère; la maréchale de L'Hopital, Mme de Vassé, Mme de Gèvres, Mme de Canaples, Mme de Créqui, Mme de Puisieux; cette jolie Mme de Saint-Loup; Mlle de La Roche-Posay, si passionnément aimée du beau duc de Candale, et qui finit par mêler si bizarrement, à ce que nous apprend Gourville (2), les restes d'une galanterie assez vive avec les commencemens d'une dévotion équivoque; la duchesse d'Aiguillon, la digne nièce de Richelieu, belle et fière, habile et courageuse, fidèle à la politique de son oncle et inviolablement attachée au parti de la royauté; Mlle d'Aumale de Haucourt (3), l'amie de Mme de Grignan, dont Mme de Sévigné loue plus d'une fois le mérite, et qui épousa le dernier maréchal de Schomberg, un des hommes de guerre faits pour tenir tête, avec Luxembourg, Catinat et Villars, à Guillaume, à Eugène, à Marlborough, et que la révocation de l'édit de Nantes chassa de France et poussa dans les rangs de l'ennemi; Mlle de Vertus, une des sœurs de Mme de Montbazon, la tante de l'abbesse de Caen et de Malnoue, la compagne inséparable de Mme de Longueville, qui avait fort connu le monde et qui, jeune encore, se convertit, devint une austère janséniste, et, avec Mme de Sablé, entraîna vers Port-Royal l'illustre amie; enfin l'une et l'autre duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre et la palatine de Bavière.

Tant de lettres inédites ne peuvent manquer de contenir bien des renseignemens nouveaux et précieux pour l'histoire des femmes distinguées de cette grande époque; mais comment embrasser toutes ces lettres, ou bien auxquelles s'arrêter? Dans ce vaste recueil se détachent deux correspondances particulières, plus considérables que toutes les autres, celle de la comtesse de Maure et celle de Mme de Longueville, les deux amies les plus intimes de Mme de Sablé. Et dans ces limites mêmes il faut faire un choix, car chacune de ces correspondances exige une étude spéciale et étendue. Forcé de choisir, on se doute bien de quel côté seront nos préférences. Dès que Mme de Longueville paraît, le charme agit, et il ne nous reste qu'à la suivre, d'autant plus volontiers qu'avec elle nous aurons l'avantage d'accompagner Mme de Sablé presque jusqu'à sa dernière heure, tandis que la comtesse de Maure l'abandonne avec la vie au milieu

(1) Voyez le joli portrait de Moncornet fait en 1659.

(2) *Mémoires de Gourville*, collection de Petitot, t. LII, p. 304.

(3) Et non de Harcourt, comme on le met fort souvent et à tort, même les plus instruits, tels que M. de Monmerqué, dans Mme de Sévigné, t. IV, p. 445.

de l'année 1663. Ajoutez que les lettres de Mme de Longueville se rapportent à des affaires bien plus relevées. Parlons-en donc, comme on dit, tout à notre aise, et, selon l'usage, commençons par reconnaître d'où viennent et en quoi consistent ces documens, jusqu'ici entièrement ignorés, et qui vont voir le jour pour la première fois.

La correspondance dont nous allons rendre compte devait faire partie autrefois des papiers de Valant, puisqu'on y trouve des notes de la main bien connue du docteur; mais elle en a été distraite depuis fort longtemps, et elle reposait à part sous une assez vieille poussière dans un coffret de fer-blanc, d'où M. Hauréau, l'un des plus instruits et des plus zélés conservateurs qu'ait jamais eu la Bibliothèque nationale et qu'elle a malheureusement perdu, l'a tirée en 1850 pour en composer deux volumes inscrits aujourd'hui au *Supplément français* sous le n° 3029. Ce sont des autographes, la plupart du temps non signés, quelquefois avec la signature A. G. (Anne Geneviève). Les cachets sont encore intacts ainsi que les attaches de soie dont on se servait alors pour fermer les lettres. Il y en a là plus de deux cents, toutes de la main de la princesse; mais on n'a point les réponses de la marquise : elles ont été détruites, conformément à la promesse que les deux amies s'étaient faite de brûler leurs lettres à mesure qu'elles les auraient lues. Les traces de cette convention sont partout dans Mme de Longueville : « Brûlez ce billet ici tout à l'heure, je vous supplie, et tous ceux que je vous escris aussi, et mandez-moi qu'il est brûlé. — Ne craignez point pour votre lettre; je la brûlerai dès que je l'aurai lue. — Ne craignez pas d'escrire clairement, car je brûle vos lettres à l'instant que je les ai lues. — Brûlez ceci au nom de Dieu, etc. » Mais si Mme de Longueville obéissait fidèlement à la convention, Mme de Sablé ne l'exécutait guère. Tandis que l'une écrivait : « Brûlez mes lettres, » l'autre les abandonnait à Valant; celui-ci les recueillait, et il en faisait même des copies qu'il collationnait sur les originaux, comme on le voit par cette note qui revient très fréquemment : *Longueville. Copie, numéro... collationné; page...* Ces copies de Valant ont disparu, on ne sait quand ni comment; mais, grâce à Dieu, les originaux subsistent. Très peu de lettres sont datées; en les étudiant avec soin, nous nous sommes convaincu que pas une n'est antérieure à l'année 1659 ou 1660, c'est-à-dire à l'époque même où nous en sommes, quand déjà depuis plusieurs années Mme de Sablé était retirée à Port-Royal, et que Mme de Longueville ne vivait plus que pour le devoir et le repentir. Il y en a un assez bon nombre de 1663, de 1664 et de 1669; d'autres ont trait à des événemens politiques ou religieux arrivés en 1670 et en 1672; une d'elles est datée de 1674; quelques-unes même paraissent aller au-delà, en sorte que cette

correspondance comprend certainement une quinzaine d'années et conduit Mme de Longueville et Mme de Sablé jusqu'à la fin de leur carrière.

En la faisant connaître, nous nous efforcerons de suivre ou plutôt de rétablir l'ordre chronologique autant qu'il nous sera possible; nous nous attacherons surtout à pénétrer dans l'âme des deux amies, et à faire voir dans quels sentimens s'écoulèrent leurs derniers jours. Leurs pensées deviennent de plus en plus sérieuses avec les années. Le goût du bel-esprit, qui avait été si vif chez Mme de Longueville, et qui avec sa beauté avait fait sa réputation avant la fronde, est éteint depuis longtemps; elle écrit par pure nécessité, au courant de la plume, pour dire ce qu'elle veut dire, et sans songer le moins du monde à la façon. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici de ces petites et charmantes compositions qu'on appelle les lettres de Mme de Sévigné, si naturelles à la fois et si soignées, qui s'échappaient avec une fécondité inépuisable de son esprit et de son cœur, mais que le goût le plus fin surveillait aussi, parce qu'elle savait bien qu'on les montrerait, et qu'elles feraient le tour d'une société nombreuse et brillante. Mme de Longueville est retirée du monde et même livrée à une austère pénitence; elle est revenue de toutes les vanités, et elle ne fait pas les moindres frais pour une vieille amie. Cependant ces billets si négligés se recommandent encore par un style aisé et du plus haut ton, par je ne sais quelles grâces secrètes et sévères, à jamais perdues, et qui même aujourd'hui, pour être aperçues et un peu goûtées, demandent un instinct bien délicat et un sentiment particulier de la langue jeune et flexible qui semble les porter naturellement.

Voici une lettre dont le lieu et la date ne sont point marqués, mais qui nous paraît la première de ce recueil, et doit avoir été écrite de Normandie, vraisemblablement de Rouen, au milieu de l'année 1660, lorsque Condé, grâce à l'intervention de l'Espagne et de son ministre don Luis de Haro, fit sa paix avec la cour et fut rétabli dans ses biens, ses titres et ses gouvernemens. Mme de Longueville reçut alors les complimens de toute la France. Par quelque motif que nous ignorons, Mme de Sablé ne s'était pas pressée de joindre ses félicitations à celles de tout le monde. Mme de Longueville la gronde de son silence, en même temps elle lui déclare qu'elle ne compte point se servir des prospérités nouvelles qui surviennent à sa maison, et qu'au lieu de reparaître sur la scène, elle ne désire que de pouvoir de temps en temps aller lui faire visite dans sa solitude de la rue Saint-Jacques :

« Il y a déjà assez longtemps que je me demandois quelle raison vous pouvoit empescher de m'escrire dans un temps où tant de gens, qui ne sentent

rien pour moi assurément, me donnent des marques de leur souvenir. Cela ne me faisoit pas douter du vostre ni de vos sentiments; mais comme j'aime à en recevoir des preuves, je les attendois tous les matins avec impatience, et je souffrois d'en estre privée avec mortification. J'aurai encore longtemps, selon les apparences, celle de ne pas vous voir, car comme la cour ne reviendra point à Paris cet hiver, il est à croire que M. mon frère n'ira pas non plus, et que par conséquent je ne quitterai point encore la province. Je vous assure que vous estes la personne du monde dont la vue me sera la plus agréable, et sur le commerce de laquelle je fonde une plus vraie satisfaction. Cela est admirable que dans tous les temps et dans tous les changements ce goût-là subsiste en moi, et si on devoit remercier Dieu des joies qui ne vont point au salut, je le remercierois de tout mon cœur de m'avoir conservé celle-là dans un temps où il m'en a osté tant d'autres. Je comprends le mieux du monde celle que vous avez de voir la glorieuse conduite de vos bons amis les Espagnols (1). En vérité, elle est digne d'une grande estime, et doit donner un grand goût pour eux à ceux qui n'en auroient pas eu jusqu'ici. Vous m'advouerez aussi que voilà une grande estoile pour M. mon frère, et qu'il est bien destiné aux aventures relevées. Il faut bien se garder d'estre trop sensible à de telles choses et de se répandre sur des événements qui portent avec eux autant de malignité, surtout pour les gens qui ont esté aussi touchés de la grandeur et de l'élévation que je l'ai esté. Voici un point où le monde m'a bien attendue, dès qu'il a esté persuadé que je ne jouois point la comédie, et je suis assurée qu'on me guettera avec bien de l'attention. J'espère parler avec vous de toutes ces choses et de bien d'autres, et je me fais une idée la plus agréable du monde d'estre hermite avec vous quelques jours de la semaine, si vous me voulez bien souffrir; ce sera là où nous agiterons et où nous approfondirons bien des choses, et où je vous montrerai mon cœur aussi à découvert que vous l'avez vu jadis, dans lequel vous trouverez toujours les sentiments les plus tendres du monde, je vous en assure. »

Mme de Sablé, qui s'était laissé prévenir par Mme de Longueville, touchée de ce retour d'amitié, y entra elle-même si vivement, qu'elle eut un peu d'humeur en apprenant que Mme de Longueville avait fait un voyage à Paris, et qu'elle avait été même dans son voisinage, aux Carmélites, sans lui faire visite. Elle s'en plaignit à deux fois, et attribua en plaisantant la négligence de Mme de Longueville à la crainte que celle-ci aurait eue de se compromettre en fréquentant une janséniste aussi déclarée. Mme de Longueville, en se défendant, nous apprend qu'elle avait obtenu à grand'peine de son mari la permission d'aller à Paris, et qu'elle avait dû y ménager les ombrages de

(1) Il y a dans une lettre de La Rochefoucauld à Mme de Sablé un passage tout à fait semblable à celui-ci (*Œuvres complètes de La Rochefoucauld*, p. 445) : « Je suis fâché que Gourville n'ait rien remarqué *de vos bons amis les Espagnols* qui les fasse juger dignes de l'estime que je vous en ai vu faire. » On se rappelle combien dès sa jeunesse Mme de Sablé avait montré de goût pour le genre espagnol en toutes choses. Voyez notre premier article, livraison du 1er janvier, p. 9.

la cour, qui redoutait toujours son humeur entreprenante. La cour se trompait. Une fois que le mobile tout à fait particulier qui poussa Mme de Longueville dans la fronde lui eut manqué, elle était redevenue ce qu'elle était naturellement, la personne du monde qui avait le moins de goût pour les affaires et la politique :

« De Coulommiers, ce 31 décembre 1660.

« Comme j'ai reçu deux de vos lettres en passant à Paris, et que je n'eus que le temps de les lire et non pas celui d'y faire réponse, je la fais en arrivant ici. Je commencerai par vostre lettre de gronderie, et je vous dirai que vous apprenez par le public, et non pas par moi, que je devois passer auprès de Paris, parce que je ne pouvois pas déclarer ce dessein devant que M. de Longueville l'eût approuvé, et que l'on souhaitoit que je ne visse personne à Paris pour les conséquences d'une première entrée, qui falloit qui fût tout à fait précautionnée, à cause de la cour, qui auroit eu peut-estre désagréable qu'on n'y eût pas observé quelque circonspection. Vous voyez par ce que je vous dis, qui est la pure vérité, que vous avez esté un peu bien vite à juger de moi, et que vous me devez cette justice de croire fermement que quand je ne fais pas une chose qui vous peut montrer mon amitié, c'est qu'elle n'est point faisable, car voilà qui est vrai au pied de la lettre; et ainsi quand en mille ans vous verrez, non pas une chose contraire, mais une douteuse, suspendez vostre jugement tout au moins, et attendez de mes nouvelles. Voilà ma réponse à vostre première lettre; venons à la seconde. Tout le jansénisme du monde ne m'eût pas empeschée de vous aller voir, si j'eusse esté plus longtemps ou plus libre à Paris; mais puisque je n'y voulois voir personne, je ne pouvois, par la mesme raison, sortir des Carmélites pour aller chez vous. Il est certain qu'à tout ce que l'on a dans le cœur et dans l'esprit, on aimeroit bien mieux ne vous point voir que de ne vous voir qu'en passant; car enfin que ne vous dira-t-on point, et quel chapitre ne traitera-t-on pas à fond? Je vous assure que voilà la chose du monde qui attire le plus mes souhaits et qui me donnera la plus sensible satisfaction, car je vous aime d'une manière si particulière, que rien assurément ne vous le peut faire comprendre comme cela est. »

Elle témoigne sans cesse à Mme de Sablé combien elle désirerait l'entretenir, et ce désir est si vif, qu'elle se le reproche. Elle voudrait l'avoir auprès d'elle en Normandie :

« Pour avoir un peu (lui écrit-elle) en vous parlant mes coudées libres; mais cela ne se peut, car vous ne pouvez vous résoudre à faire un pas, et tout de bon l'imagination du plaisir qu'on auroit à vous entretenir de toutes choses me met quasi en colère contre vous de ce qu'on n'en sauroit espérer ce petit effort. Vous estes trop bonne de craindre de vous émouvoir un peu trop pour moi; c'est signe que rien n'est éteint, et que tous vos sentiments sont en leur entier. Je ne sais si je fais bien de m'en réjouir, et si il n'y a pas un peu trop d'amour-propre d'aimer mieux ma satisfaction que vostre perfection; mais comme je suis bien éloignée de la mienne, il me reste, avec beaucoup d'autres défauts plus considérables, cette inclination d'Adam. »

Peu à peu la vie retirée que continua à mener en Normandie Mme de Longueville, même après que le retour en grâce du prince de Condé aurait pu lui permettre d'en mener une toute différente, éclaira le roi et la cour sur son vrai caractère, et inspira assez de confiance en sa parole pour que plus d'une fois M. de Longueville la chargeât de venir elle-même plaider ses intérêts auprès du roi. Elle se soumettait à la volonté de son mari, venait à Paris, voyait le roi, lui disait ce qu'elle avait à lui dire, et, sans se donner aucun air d'importance, s'en retournait le plus tôt possible. Cependant Mme de Sablé, qui, de sa cellule, voulait tout savoir, en supposait toujours plus qu'il n'y en avait, et demandait à Mme de Longueville ce qu'elle avait dit au roi :

« Vraiment, cela est plaisant (lui répond celle-ci) qu'on parle de ce que j'ai dit au roi, comme si c'estoit quelque chose; ce n'est rien du tout de considérable. Ainsi il me seroit impossible de vous l'envoyer, car j'ai esté si éloignée de l'escrire, que je ne l'ai quasi pas mesme retenu. Je lui représentai bien simplement, et le plus succinctement que je pus, les griefs de M. de Longueville et les raisons qu'il avoit de prétendre qu'on ne lui mît pas ces gens-là devant lui. »

N'ayant pu se dispenser d'aller à Fontainebleau pour les couches de la nouvelle reine, Marie-Thérèse, elle raconte en ces termes à Mme de Sablé comment elle vit à la cour :

« De Fontainebleau, ce 30 octobre 1661.

« C'est plutost une consolation à la fatigue qu'on a à Fontainebleau de vous faire response que ce n'est une nouvelle fatigue, et rien n'est plus mal nommé que cela; mais vraiment il ne faut pas une chose moins agréable que le sont les marques de vostre souvenir pour adoucir un peu le chagrin que j'ai ici. Je n'ai pas l'incommodité que vous pensiez, car mon frère a pris la chambre où j'avois tant de bruit, et m'a donné la sienne, où il n'y en a point du tout. C'est la seule douceur de Fontainebleau pour moi, car la mesme extresme hauteur, qui la rend tout à fait exempte de bruit, la rend si inaccessible aux gens qui n'ont pas une furieuse envie de me voir, que comme il y en a fort peu dans cette disposition, j'y suis dans une assez grande solitude pour estre à la cour. J'y passe une partie de ma vie, par bien des raisons, et je ne vois guères la reine-mère que le matin, ou pour l'accompagner à des vespres devant le saint-sacrement qui est exposé, et qui le sera jusqu'aux couches de la reine. Il n'y a nul moyen à une personne qui seroit mesme plus aguerrie que moi à demander de prétendre des grâces en ce temps ici. Les justices se refusent quasi toutes, comment donc oseroit-on demander des faveurs? Quand je vous verrai, je vous dépeindrai la cour, et puis je m'assure que vous m'advouerez qu'elle n'excite point à se faire violence pour en exiger des bienfaits. »

Quand la comtesse de Maure mourut à Paris, au mois d'avril 1663, dans le temps même où M. de Longueville était à l'agonie, Mme de

Longueville eut la force de surmonter ses propres émotions pour partager celles de Mme de Sablé :

« De Rouen, ce 2 mai 1663.

« Je n'ai garde d'estre plus longtemps sans vous escrire pour vous dire combien je sens pour vous aussi bien que pour moi la mort de cette pauvre comtesse de Maure. Je comprends si bien ce que cet accident peut produire en vous par tant de raisons, que j'en suis toute transie (1) quand j'y pense. Si mes prières estoient bonnes, je vous assure que je les offrirois de bon cœur à Dieu pour vous soulager. En vérité, c'est une grande perte que celle de cette pauvre femme. Je demande partout où je puis des particularités de sa mort, je veux dire celles qui regardent ses dispositions vers Dieu. J'en ai demandé à M. le comte de Maure, quand il sera en estat de le pouvoir faire. Sa douleur m'est si présente et si sensible qu'il ne se peut davantage. Je ne sais s'il aura reçu ma lettre, car on me mande qu'on ne sait où il est : je prie Nostre-Seigneur qu'il l'assiste. Je ne sais quasi ce que je vous dis, estant dans un tel abattement de corps et d'esprit que je n'en puis plus, car je suis partie malade de Paris, et vous jugez bien que mes occupations présentes ne me guérissent pas. »

Après la mort de son mari, Mme de Longueville vint s'établir à Paris et se consacrer à l'éducation de ses enfans. Elle vendit au roi le vieil hôtel de la rue des Poulies, lorsqu'on voulut achever le Louvre et bâtir la fameuse colonnade, et elle acheta, rue Saint-Thomas-du-Louvre, l'hôtel que le duc d'Épernon avait récemment acquis de Mme de Chevreuse, et qui depuis a reçu et longtemps conservé le nom d'hôtel de Longueville. Elle avait aussi un logement dans la première cour du couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques, et l'hiver, quand elle était à Paris, elle y allait faire de fréquentes retraites. Elle était donc à deux pas de Mme de Sablé, et leur commerce devint plus assidu et plus intime. Vivant si près l'une de l'autre, c'était dans leurs entretiens qu'elles répandaient ce qu'elles avaient dans l'âme, revenaient sur les événemens auxquels elles avaient pris part, sur leurs affections, sur leurs fautes, et qu'elles se disaient de ces choses que nous aimerions tant à recueillir, soit pour l'histoire du XVIIe siècle, soit pour celle du cœur humain, et surtout du cœur de la femme. Leurs lettres devaient être d'autant plus vides, que leurs conversations étaient plus fréquentes et plus remplies. Quelquefois ce ne sont que des billets assez courts où Mme de Longueville donne des nouvelles de sa santé, s'enquiert de celle de son amie, s'invite ou refuse à dîner et raconte les détails de son intérieur, souvent

(1) Mme de Longueville se sert souvent de cette forte expression, alors aussi usitée au figuré qu'au propre. Pascal a dit : « J'entre en une vénération *qui me transit de respect* envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. » Voyez notre *Pascal*, p. 444.

elle exprime le besoin d'un entretien où elle puisse épancher son cœur; mais cet entretien, nous ne l'entendons pas, et les lettres qui sont sous nos yeux n'en retiennent qu'un reflet obscur, des allusions si voilées, que l'œil le plus curieux et le plus pénétrant y surprend à peine quelques traits incertains. Ce qu'on saisit parfaitement dans cette longue correspondance, c'est le caractère des deux amies, leurs occupations, leurs opinions, leurs petites querelles, leurs raccommodemens, leur vie intime: toutes deux spirituelles et aimables, celle-ci curieuse encore et affairée dans la solitude, et mettant la main dans tout du fond de sa retraite; celle-là ayant véritablement renoncé au monde, n'y tenant plus que par ses devoirs, mais laissant paraître encore ce naturel charmant que la dévotion et le chagrin n'ont pu détruire; aussi dévouée en amitié qu'elle l'avait été en amour, donnant toujours mille fois plus qu'elle ne reçoit; d'une générosité et d'une délicatesse dans les sentimens quelquefois poussée jusqu'à la subtilité, et opposant aux négligences ou aux ombrages de son amie une douceur d'ange, comme diraient encore ici Mme de Motteville et Mlle de Vandy (1).

Nous donnerons d'abord quelques billets assez insignifians, mais qui plaisent encore par la façon dont ils sont tournés : ils trahissent partout la grande dame et la femme d'esprit.

« Vous avez des bontés qui me sont si sensibles et qui font une si profonde impression sur mon cœur, que je ne puis m'empescher de vous escrire encore ce petit mot pour vous reconfirmer (2) ce que je vous ai mandé par ma dernière lettre, je veux dire que je suis sur le point de partir. Je crois que cette nouvelle vous donnera de la joie. On ne peut en vérité avoir une plus grande envie de vous voir que j'en ai. »

« ... Je vous assure qu'on s'ennuie furieusement de n'ouïr point parler de vous, surtout quand il n'y a pas longtemps qu'on vous a vue; car Dieu sait comme on se raccoutume à vous, et tout ce que cela fait souffrir à ceux qui ont regoûté (3) le plaisir de votre conversation... »

« Je suis enrhumée à mourir, et je vous assure que j'en suis quasi aussi faschée par ce que cela m'empesche de vous voir les jours que mes tracas me laissent libres, que par l'incommodité que j'en ai. J'espère que ces deux jours ci, où je ne sortirai point du coin du feu, me désenrhumeront et me mettront en estat de vous voir la semaine qui vient. J'en meurs d'envie, car on a mille choses à vous dire. Au reste, je suis bien faschée d'un mot que vous avez dit de moi, que vous ne viviez plus que d'aumosnes. Hélas! au lieu de

(1) Voyez notre série sur *Madame de Longueville*, livraison du 15 mai 1852.

(2) *Reconfirmer*. La langue était alors bien plus souple qu'aujourd'hui et se prêtait beaucoup plus à des compositions et combinaisons nouvelles, pourvu qu'elles fussent naturelles. Nous en verrons bientôt des exemples plus curieux.

(3) Se *raccoutumer*, *regoûter*, compositions de mots parfaitement naturelles, commodes et agréables. Dans une autre lettre : « M. de Montausier a sollicité, puis il a *désollicité*. »

me plaindre des embarras qui remplissent ma vie et qui m'empeschent de vous voir, vous en grondez : cela est bien vilain. »

« Vraiment non, je ne savois point du tout que vous eussiez esté malade, quand je vous escrivois des Carmélites. Vous le deviez bien juger, puisque je n'y ai pas envoyé et que je n'y suis pas courue moi-mesme dans les instans que j'ai eus libres, qui n'ont pas esté en grand nombre, car depuis Pasques il a fallu faire perpétuellement sa cour. Mlle d'Orléans s'estant mariée, il a fallu estre à tout cela, et voir toutes ces reines, ces madames, ces mademoiselles, dont la plupart s'en vont. J'en ai encore à voir tous ces jours ici, et monsieur mon frère qui s'en va aussi. J'envoie donc savoir comment vous vous portez, en attendant que je vous voie, dont j'ai une merveilleuse impatience. »

Toujours indulgente, Mme de Longueville évite soigneusement les sujets de querelle, et les détourne par quelques mots bien sentis d'amitié. Elle souffre sans impatience et tourne en plaisanterie les distractions, les refroidissemens momentanés, les petites humeurs de Mme de Sablé; mais quand cela va trop loin, la princesse se réveille : douter d'elle lui est une injure qu'elle ne supporte point; après cela, elle s'apaise et rentre dans sa douceur accoutumée.

« De Trie, ce 2e octobre (1669).

« Je vois bien que vous dormiriez toujours à mon égard, pour ne pas dire quelque chose de pis, si je ne vous réveillois en vous demandant de vos nouvelles et d'où vient ce profond silence. Il est difficile de le rompre quand on n'a nulle matière, et c'est à ceux qui sont à Paris d'en fournir à ceux qui ne savent rien du tout comme nous, si ce n'est qu'ils s'ennuient de ne recevoir aucune marque de vostre souvenir, et il paroit que vous ne vous souciez guère de leur en donner. Voilà une vraie argoterie (1), et quand ce seroit vous, vous ne feriez pas mieux. Cela vous plaira sans doute plus que des douceurs, ou pour mieux dire ce sont des douceurs pour vous... »

« De Tancarville, ce 9 octobre.

« Est-il possible que mes chagrins et mes embarras m'ayent de telle sorte changé l'humeur, que j'aye mis quelque chose dans mes lettres qui signifie que je suis fatiguée des vostres? Et si je ne l'ai pas fait, est-il possible que vous ayez pu appliquer ce que je vous dis des autres à vous? Je vous advoue que ces petites choses font voir qu'il n'y a personne au monde qui n'aye en elle quelque chose qu'on voudroit qu'elle n'eût point, car comment voulez-vous qu'on suppose sans gronder que vous ne croyez pas fermement, sur la foi d'une amitié de vingt-cinq ans, que dis-je d'une amitié? mais d'un agrément et d'une approbation perpétuelle, que vos lettres ne peuvent que me plaire, et faut-il que je vous en assure tous les jours pour vous le persuader? En vérité, cela n'est pas bien, et je vous en gronde de très bon cœur. Mais c'est trop grondé; je ne vous en ferai pourtant pas d'excuse, car vous voyez bien d'où cela sort en moi, qui n'ai pas ce style fort à commandement... »

(1) C'est le mot propre et bien formé dérivant d'*argot*, et se liant à *arguer*, *argutie*, *argument*, *argumenter*, etc.

« J'ai bien peur que si je vous laisse le soin de m'avertir quand je pourrai vous voir, je ne reçoive de longtemps cette joie, et que rien ne vous sollicite de me la procurer, y ayant toujours eu une certaine tiédeur dans vostre amitié depuis nos éclaircissemens, dont je ne vous ai jamais vu revenir bien nettement; et c'est pourquoi je crains les éclaircissemens, car quelque bons qu'ils soient en eux-mesmes, puisqu'ils raccommodent les gens, il faut toujours advouer à leur honte qu'ils sont au moins les effets d'une mauvaise cause, et que s'ils l'ostent pour quelque temps, quelquefois ils laissent une certaine capacité de se refascher (1) tout de nouveau, qui, sans diminuer l'amitié, en rend au moins le commerce moins agréable. Il me semble que j'éprouve tout cela dans vostre procédé; ainsi je n'ai pas tort d'envoyer savoir si vous me voulez aujourd'hui. »

Nous rencontrons dans les papiers de Mme de Sablé le brouillon d'un billet qui est bien vraisemblablement la réponse à une des lettres précédentes :

« Je ne fais point d'excuse à votre altesse sérénissime de ce que j'ai esté si longtemps sans lui escrire et sans me donner l'honneur de respondre à celui de son souvenir, car bien loin d'avoir esté en peine de la faute que j'ai faite, j'avoue que j'aurois bien voulu vous mettre un peu en colère contre moi : mais je n'ai pas eu ce bonheur, et j'ai été bien affligée de vous voir si bonne et si douce après que j'ai tant failli. Je me suis flattée pourtant que parmi toutes ces épreuves vous ne sauriez douter que mon cœur vous puisse jamais manquer, et que je ne sois toujours en volonté de faire pour vostre service tout ce que je puis faire de dessus mon lit et dedans ma chaise... »

Mais ces nuages passent vite, et la correspondance est toujours sur le ton de l'affection et de la confiance. Les deux amies se convenaient et se plaisaient par le contraste même de leur caractère. La princesse était passionnée, facile à émouvoir et à entraîner, cherchant surtout les satisfactions de son cœur, et, comme il appartenait à une femme du sang de Bourbon, comptant pour assez peu de chose la commodité et les aises dans la vie. La marquise était par-dessus tout raisonnable et prudente, fort occupée de ses amis, mais ne se négligeant point elle-même. L'instinct de Mme de Longueville la portait du côté du danger; celui de Mme de Sablé l'inclinait au repos. Dès que l'une eut fait le sacrifice de ses affections, tout le reste, pouvoir, fortune, succès de société, agrémens de la vie, lui devint indifférent, et Dieu seul, avec la grande attente de la vie future, put remplir le vide de son âme. L'autre, en s'éloignant du monde, avait gardé dans sa retraite tous ses goûts, toutes ses faiblesses, et même, ainsi que nous l'avons dit, elle avait trouvé le moyen d'allier la dé-

(1) Encore un mot dans le genre de ceux que nous avons signalés, comme se raccoutumer, regoûter, désolliciter, etc.

votion et la friandise. Mme de Longueville n'était pas si habile. Comme on le pense bien, la bonne chère ne lui avait jamais été de rien, mais depuis sa conversion elle suivait avec une rigueur inflexible les règles les plus étroites de l'austérité chrétienne, et souvent il fallait lui rappeler ce qu'elle devait aux convenances de son rang et de sa maison. Elle aime donc les dîners de Mme de Sablé, mais pour causer plus librement avec elle, et elle fuit tous les raffinemens où se complaisait le génie de la marquise. Si elle fait grâce aux confitures, elle interdit les ragoûts, elle réclame les mets les plus simples : elle veut qu'on la traite à Port-Royal comme une religieuse de Port-Royal.

Quand Mademoiselle, dans *la Princesse de Paphlagonie,* se moque agréablement des frayeurs excessives de Mme de Sablé à l'idée seule de quelque maladie, de ses précautions infinies contre le mauvais air, et des remèdes qu'elle inventait sans cesse à faire envie aux facultés de Paris et de Montpellier, il semble en vérité qu'elle ait tenu entre ses mains les portefeuilles de Valant, si riches en recettes de tout genre, et qu'elle ait connu le manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé *Lettres de madame de Sablé à divers* (1). Nous y voyons en effet la peureuse marquise se consumant jusque dans sa retraite en soins extraordinaires pour éloigner les causes et les apparences même de la maladie, et invoquant toutes les ressources et jusqu'aux illusions de la science humaine. Disons vite à l'honneur de Port-Royal qu'il ne s'accommodait point de pareilles dispositions dans une personne qui se disait dévouée à la bonne cause. Aussi, quand Mme de Sablé écrit qu'elle voudrait bien aller à Port-Royal-des-Champs, à la condition qu'il n'y eût en ce moment ni malades ni mauvais air, Arnauld lui répond avec sincérité : « Ne songeons point tant à fuir ce qui tôt ou tard est inévitable. Nous voulons nous bien porter, et le désir que nous en avons n'empesche point que nous ne soyons malades; nous voulons estre sans incommodités, et nous en ressentons de continuelles. » Sévigny, qui transporta dans la dévotion l'humeur un peu rude de l'homme de guerre, va plus loin et lui déclare que ce qu'il faut venir chercher à Port-Royal, c'est la crainte de Dieu et non pas celle de la souffrance. Malgré tous ses soins, la pauvre femme n'avait pu échapper aux effets de la vieillesse, et à l'âge de soixante-dix ans elle perdit ou crut perdre l'odorat. Elle s'en affligea fort, et sachant que la mère Agnès avait éprouvé le même accident, elle s'empressa de lui écrire dans l'espoir d'en obtenir quelque adoucissement à ses peines. Elle en reçut un sermon qui l'édifia sans la consoler. « Hélas! lui répond-elle, ma très chère

(1) *Supplément français*, 3029,8.

mère, je suis trop éloignée de vostre vertu pour qu'elle me puisse être un exemple. Vous dites parfaitement bien que la privation de ce sens peut me servir de pénitence, sur le plaisir que j'ai pris aux bonnes odeurs. J'en suis tout à fait persuadée, ma raison et ma volonté s'y soumettent; mais je vous avoue que mon imagination souffre de me voir toute vivante porter une espèce de mort dans une partie de moi-même. Je voudrois bien savoir si ces peines, qui viennent de mon amour-propre, peuvent entrer dans ma pénitence. » Les lettres de Mme de Longueville nous montrent Mme de Sablé sous ce même aspect, adouci et voilé par la plus indulgente amitié. Connaissant ses faiblesses, elle y entre complaisamment; elle lui demande la recette de ses eaux merveilleuses qui guérissaient tant de maux; elle la consulte, comme elle ferait un médecin, et elle fait consulter à son intention les médecins les plus célèbres des pays où elle se trouve. Elle a scrupule de lui faire des visites ou d'en recevoir d'elle, lorsqu'elle est malade ou qu'elle a quelqu'un de malade dans sa maison, ou dans son quartier, ou dans ses domaines. Elle va bien plus loin : a-t-elle la moindre incommodité, elle interrompt sa correspondance et ne la reprend que lorsqu'elle est mieux et que ses lettres ne peuvent plus être suspectes de communiquer aucun mal. Et elle ne se moque point d'une si étrange pusillanimité; elle glisse dessus, et enveloppe le mot discret, qui nous révèle à demi les faiblesses de son amie, des expressions les plus affectueuses; elle lui témoigne une tendre compassion de ses peines, et jusque dans ses moindres billets on sent ce cœur si bon et si doux qui la faisait adorer de tout le monde.

« Si vous me parliez tout de bon en me disant que je puis me moquer de ce que vous m'avez mandé de vos maux et des consultations que vous m'avez priée de faire, je serois dans un vrai chagrin contre vous; car se pourroit-il qu'il vous tombât dans la pensée que je fusse capable d'un si vilain sentiment et d'un tel manque d'amitié? Ne pouvant pas estre assez heureuse pour soulager vos maux, j'aime à les savoir, afin de les sentir, et d'y participer au moins par là en la manière que l'on peut. S'il y avoit eu en ce pays des médecins à vostre mode, je les aurois bien consultés et vous en aurois rendu un compte fort exact; mais je n'en connois qu'un seul, qui est très bon assurément, mais c'est de cette bonté des médecins de Paris qui ne vous convient point. Néanmoins, si vous voulez, je le consulterai, et je vous manderai son sentiment; mais encore une fois, c'est un homme tout tourné à la méthode de Paris... »

Et remarquez que celle qui a tous ces ménagemens pour la santé de son amie les ignore pour elle-même. Aux Carmélites, elle couchait

à terre sur un plancher sans parquet (1); elle s'enfermait des semaines entières dans le désert humide de Port-Royal-des-Champs; elle portait presque toujours une ceinture de fer (2). Ce sont ces austérités multipliées et toujours croissantes qui accablèrent ce corps délicat et abrégèrent sa vie, sans toucher presque aux grâces immortelles de sa personne, car un contemporain (3) assure que « les progrès de l'âge ne paroissoient presque pas en elle, que sa beauté n'estoit point effacée, que sa piété lui seyoit bien, et que sa candeur, sa modestie, sa douceur, ennoblies par son air de dignité, la rendoient dans les derniers temps aussi propre à plaire que jamais. »

Il est temps d'arriver aux parties de cette correspondance qui se rapportent à de plus importans sujets.

Ce qui, à dire vrai, lui donnerait le plus de prix à nos yeux, ce serait d'en pouvoir tirer quelques lumières nouvelles sur La Rochefoucauld et Mme de Longueville, d'y apprendre quels sentimens ils avaient pu conserver l'un pour l'autre après la grande rupture, si jamais ils s'étaient rencontrés chez l'amie où ils allaient tous deux si fréquemment, si Mme de Longueville prit part aux occupations ingénieuses qui charmèrent les loisirs de Mme de Sablé de 1660 à 1665, et où La Rochefoucauld joua le principal rôle, si enfin elle n'aurait point aussi donné son opinion sur le livre des *Maximes*, ainsi que la comtesse de Maure, Mme de Guymenée, Mme de Liancourt, Mme de Schomberg, Mlle de Montbazon et Mme de La Fayette. Elle qui avait été nourrie dans le culte des choses galantes et délicates, l'élève et l'idole de l'hôtel de Rambouillet, le modèle de la vraie précieuse, la Mandane du *Grand Cyrus*, la Ligdamire de Somaize et du *Cercle des Femmes Savantes* (4), qui, au milieu des agitations de la fronde, s'était fait une affaire du triomphe du sonnet de Voiture sur celui de Benserade, qui pesa leurs mérites et leurs défauts avec tant de goût et de finesse (5), on voudrait bien avoir son avis sur tous ces mystères du cœur qu'elle était si bien faite pour démêler et pour mettre en lumière. On se demande si Mme de Sablé ne l'avait pas consultée, comme elle fit toutes les femmes d'esprit de sa connaissance, si Mme de

(1) Villefore, 2e partie, p. 172.

(2) L'usage des instrumens de pénitence lui était devenu si familier qu'un jour, tenant son conseil dans sa chambre, en tirant son mouchoir, il tomba de sa poche une ceinture de fer que M. Lenain, assis près d'elle, s'empressa de ramasser. Villefore, *ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 170.

(4) C'est le nom de précieuse de Mme de Longueville dans le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, t. Ier, p. 290, et dans *le Cercle des Femmes Savantes* au mot *Ligdamire;* mais dans ces deux ouvrages de 1661 et de 1663 il n'est question que du passé, et on déclare que Mme de Longueville n'est plus occupée que de son salut.

(5) Voyez la série sur *Madame de Longueville*, livraison du 15 juin 1852.

Longueville n'a pas répondu comme elles, et on espère quelque jolie lettre, un peu subtile, mais d'un agrément suprême, à mettre à côté de la charmante lettre de la duchesse de Schomberg. Vaine espérance! Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à la découverte de quelques billets dont le plus grand intérêt est de faire voir à quel point Mme de Longueville était changée.

Convertie en 1654, à trente-cinq ans, à la suite des plus violens chagrins de tout genre, Mme de Longueville s'était comme précipitée dans la dévotion : elle avait rompu avec tout ce qui lui pouvait rappeler le passé et la rengager dans le monde. En se rapprochant en 1660 de Mme de Sablé, elle n'avait pas voulu revoir La Rochefoucauld. Elle n'en parle jamais, et ce nom ne se rencontre pas une seule fois dans cette correspondance de quinze années. En était-il toujours ainsi dans les entretiens intimes? Tout à l'heure on verra que non. Peut-être, à l'insu même de Mme de Longueville, le charme qui l'attachait à Mme de Sablé tenait-il encore à La Rochefoucauld, et trouvait-elle un plaisir secret à écouter ce que lui en pouvait dire, même à demi-mot, une personne qui était entrée autrefois dans leurs tendresses et qui leur était un dernier lien. Que peuvent signifier en effet, surtout dans les commencemens de leur nouveau commerce, ces désirs si vifs qu'exprime à tous momens Mme de Longueville d'être auprès de son amie pour lui ouvrir son cœur, et le lui laisser voir tout entier, comme dans l'ancien temps? Cela ne se peut guère rapporter qu'à La Rochefoucauld. En dire du mal, c'était en parler, c'était y penser encore. On ne devait pas, on ne voulait pas le revoir, mais on n'était pas fâchée de savoir de ses nouvelles, d'être au courant de ses affaires, peut-être même de ses nouveaux sentimens.

Mais combien ce cœur si délicat et si fier ne dut-il pas être blessé lorsqu'en 1662 parurent les *Mémoires* où La Rochefoucauld livrait à la malignité publique les faiblesses les plus cachées de celle qui s'était donnée à lui? Jamais outrage ne fut plus inattendu et plus révoltant. Encore s'il était parti d'une âme récemment offensée, et qui, dans le premier emportement, se soulage par la vengeance! mais non : La Rochefoucauld écrivait ses *Mémoires* au sein de la vie la plus heureuse, ayant parfaitement oublié ses anciennes amours et en méditant de nouvelles. Il ne fait paraître aucun reste de passions d'aucune sorte; il n'est ni frondeur ni royaliste; il juge et il peint tous les partis avec la facile impartialité et le sang-froid impitoyable de l'indifférence; il n'est occupé que de lui-même et du soin de se composer un personnage intéressant. Hors de là, il est très véridique, et c'est un des meilleurs guides à suivre dans l'histoire de la fronde, avec Mme de Motteville et surtout M. de Montglat. C'était la

première fois qu'on osait ainsi prévenir la postérité, et mettre à nu ses contemporains à leurs propres yeux. Il est même à croire que La Rochefoucauld ne forma pas véritablement ce dessein, et qu'on imprima ses *Mémoires* malgré lui ou à son insu; mais il les avait beaucoup laissés courir, et il ne se lavera jamais de la honte d'avoir si mal gardé les secrets d'autrui. Le succès et aussi le scandale furent immenses. Le duc de Saint-Simon, le père du grand écrivain qui nous a conservé cette anecdote (1), irrité qu'on lui imputât d'avoir jamais songé à trahir le parti du roi, courut chez le libraire, et écrivit de sa main sur tous les exemplaires à l'endroit qui le regardait : *l'auteur en a menti.* La Rochefoucauld dut dévorer cet affront. Le prince de Condé, dont le portrait n'était pas flatté, se plaignit et menaça. Il n'y eut qu'un cri contre ce qui concernait Mme de Longueville. Une femme livrée ainsi à tous les regards dans sa vie la plus intime et dans toutes ses fautes, de son vivant, du vivant de son mari, en face de ses frères, et par celui qui avait le plus profité de ses faiblesses, et encore une telle femme, si douce dans la prospérité et alors si humble et si pénitente! La conscience publique se souleva, et La Rochefoucauld ne se put dispenser de désavouer formellement ses *Mémoires.* Une copie de ce désaveu se trouve dans les portefeuilles de Valant (2). En voici les passages les plus importans : « Les deux tiers de l'escrit qu'on m'a monstré, et que l'on dit qui court sous mon nom, ne sont point de moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a rien qui soit conforme à ce que j'ai escrit sur ce sujet là; c'est pourquoi je le désavoue comme une chose qui a été supposée par mes ennemis ou par la friponnerie de ceux qui vendent toute sorte de manuscrits sous quelque nom que ce puisse estre. Mme la marquise de Sablé, M. de Liancourt et M. Esprit ont vu ce que j'ai escrit pour moi seul; ils savent qu'il est entièrement différent de celui qui a couru, et qu'il n'y a rien dedans qui ne soit comme il doit estre dans ce qui regarde M. le Prince. M. de Liancourt le lui a témoigné, et il en a paru persuadé... Il faut aussi dire la même chose pour ce qui regarde Mme de Longueville... » Ce désaveu si net était un mensonge nécessaire, et il ne peut tromper que ceux qui voudraient absolument être trompés (3).

(1) Tome Ier, p. 91.

(2) Tome II, p. 168. Voyez M. Petitot, dans sa notice sur La Rochefoucauld, en tête des *Mémoires*, t. LI de la 2e série de la collection.

(3) M. Petitot n'est pas de ce nombre : « Il est permis de douter de la sincérité de ce désaveu... Il paraît que le véritable motif de la démarche de La Rochefoucauld fut la

Sans doute il y a dans le petit volume, si souvent réimprimé (1), des pages qui ne sont pas de La Rochefoucauld; mais celles qui dans le temps révoltèrent le plus tous les honnêtes gens lui appartiennent incontestablement. On n'a point, il est vrai, le manuscrit autographe des *Mémoires*, mais la Bibliothèque nationale possède de nombreuses copies anciennes, une entre autres, qui est bien du XVIIe siècle, et qui a ce titre : *Mémoires de M. de La Rochefoucauld tels qu'il les avoue* (2); or on y trouve sur Mme de Longueville ce qu'il y a de pis dans les éditions de Hollande. Il y a plus : M. Renouard et M. Petitot ont eu à leur disposition d'autres manuscrits des *Mémoires*, anciens aussi et meilleurs encore ou du moins plus étendus. Nous avons étudié nous-même celui qui a servi de texte à l'édition de M. Petitot, et qui (3) vient de la bibliothèque de Louis Le Bouthillier de Chavigny, marquis de Pons, autrement dit de Pont-Chavigny, l'un des fils d'Armand-Léon Le Bouthillier de Chavigny, fils aîné de Léon de Chavigny, ministre secrétaire d'état sous Louis XIII et sous la régence, mort en 1652, un des amis particuliers de Condé et aussi de La Rochefoucauld, qui en parle souvent dans ses *Mémoires*. Ce manuscrit porte en tête l'avis suivant, d'une main aussi ancienne que tout le reste : « Ces Mémoires sont les véritables de M. D. L. R. F., et différens de ceux qui ont été imprimés en Hollande, soit pour la beauté du stile, soit pour l'ordre des choses et la vérité de l'histoire. Les imprimés ont été compilés par Cérizay pendant qu'il était son domestique, et partie de ces pièces, qui sont assez mal cousues ensemble, sont de M. de Vineuil, partie de M. de Saint-Évremond; le reste a été pris dans les manuscrits de M. D. L. R. F.; mais ceux-ci sont entièrement de lui. » Nous admettons cette opinion; mais si ce manuscrit contient véritablement l'ouvrage de La Rochefoucauld, il s'ensuit que l'édition désavouée n'est pas si infidèle, car elle s'y retrouve presque tout entière, corrigée il est vrai, et surtout augmentée. Un des passages fâcheux sur Mme de Longueville a été adouci; le plus triste, où La Rochefoucauld décrit l'intrigue, et, comme il dit, la machine qu'il inventa et qu'il conduisit pour brouiller le frère et la sœur, et donner Condé à l'en-

crainte de déplaire au prince de Condé et à la duchesse de Longueville, sa sœur, sur lesquels il s'était exprimé fort librement. » Tome LI, p. 326.

(1) La première édition parut à La Haye en 1662, format elzevirien, à la sphère; il y en a eu une seconde en 1663, deux autres au moins en 1664, et je ne sais combien dans les années suivantes.

(2) Fonds de Harlay, n° 352. Voyez Petitot, *ibid.*

(3) Il appartient aujourd'hui à un bibliophile américain très instruit, M. Coppinger, qui a bien voulu nous le communiquer.

nemie de Mme de Longueville, Mme de Châtillon, servant les intérêts sordides de celle-ci (1), parce qu'elle servait ceux de son dépit, ce déplorable passage a été scrupuleusement conservé. Le portrait de Mme de Longueville se transformant dans les sentimens de ceux qui avaient pour elle une adoration particulière et recevant la loi, au lieu de la donner, a disparu, et nous le regrettons vraiment, car il était d'une touche trop fine pour n'être pas de La Rochefoucauld, et, sans le vouloir, très flatteur pour Mme de Longueville, qu'il montrait au moins désintéressée et dévouée. A la place de ce portrait, il y a deux ou trois pages nouvelles, aussi fort bien tournées, où les origines et, du côté de La Rochefoucauld, les raisons fort peu chevaleresques de la liaison si mal terminée sont racontées dans le plus grand détail, et, il faut bien le dire, avec une rare effronterie. Enfin partout dans ce manuscrit, et particulièrement aux endroits les plus coupables, l'excellence du style trahit la main de La Rochefoucauld. Non, certes, ce n'est pas l'académicien Jacques Cérizai ou Serizay, intendant de la maison de La Rochefoucauld, disciple assez fade de Balzac et mort d'ailleurs en 1654; ce n'est pas Vineuil, l'auteur maniéré et médiocre des portraits de Mme Cornuel et de Mme d'Olonne dans les *Portraits* de Mademoiselle; ce n'est pas Saint-Évremond, étranger à cette société; c'est La Rochefoucauld lui-même qui seul a pu écrire tout ce qui se rapporte à Mme de Longueville, à ses qualités, à ses défauts, à son histoire secrète, parce que seul il en avait une aussi exacte connaissance.

Mme de Longueville ne s'y trompa point : elle reconnut parfaitement La Rochefoucauld, et pour lui faire un très mauvais parti, elle n'avait qu'à dire un mot à son frère Condé, déjà fort irrité pour son propre compte; mais ce mot, elle se garda bien de le dire. Triomphe admirable de l'esprit chrétien sur tous les sentimens de la nature! Cette fière créature qui avait lutté contre la royauté, bravé l'exil, la mer et la guerre civile, qui, enfermée dans Stenay et enveloppée par une armée victorieuse, ne s'était pas rendue, et à force de courage avait un moment triomphé de la fortune et de Mazarin, courbait alors la tête sous le joug de la croix. Elle venait de se remettre entre les mains de l'austère Singlin, et sous ce maître consommé elle avançait à grands pas dans les voies de la perfection chrétienne. Elle s'appliquait à combattre celui de ses défauts qui l'avait tant égarée, cet amour-propre habile à prendre toutes les formes, tantôt celle de la

(1) C'est La Rochefoucauld qui l'encouragea à se partager à peu près entre Nemours et Condé, à garder Nemours pour son cœur et Condé pour sa fortune, et qui porta ce dernier à donner en toute propriété la terre de Merlou à sa belle cousine.

coquetterie, tantôt celle de l'ambition, ce besoin de briller et de paraître, ce désir immodéré de la louange qu'on appelle flatteusement la passion de la gloire, ce goût de l'élévation et de la grandeur dont elle s'accuse elle-même dans la première lettre qu'elle écrit en 1660 à Mme de Sablé. Contre cet instinct superbe qu'elle tenait de sa mère et qu'elle partageait avec son frère, elle invoquait toutes les mortifications, et s'exerçait à les supporter avec la même magnanimité qu'elle avait montrée autrefois au milieu des plus grands périls.

Au risque d'être un peu long, donnons quelques exemples de l'incroyable humilité que le christianisme enseigna à Mme de Longueville, et qui a été sa gloire suprême.

Un jour qu'elle avait en vain demandé au roi quelque grâce pour une personne qui l'intéressait, car elle ne demanda jamais rien pour elle-même, elle fut si vivement émue du refus du roi, qu'oubliant toutes ses résolutions, et emportée par sa nature, il lui échappa, dit un auteur contemporain (1), « des paroles fort indiscrètes et fort peu respectueuses, pour ne rien dire de plus. » Un seul homme les avait entendues, et ne lui fut pas fidèle. Le roi le sut et en parla au prince de Condé, qui l'assura qu'on l'avait trompé. « Je l'en croirai elle-même, » répondit Louis XIV. Le prince va voir sa sœur, qui ne lui cache rien. Il s'efforce de lui persuader qu'en cette occasion la sincérité serait une sottise, et qu'elle fera même plus de plaisir au roi de nier que d'avouer sa faute. « Voulez-vous, lui dit-elle, que je la répare par une plus grande, non-seulement envers Dieu, mais envers le roi? Je ne saurois gagner sur moi de lui mentir, quand il a assez de générosité pour m'en croire et s'en rapporter à moi. Ce gentilhomme a eu grand tort, mais après tout il ne m'est pas permis de le faire passer pour un imposteur et un calomniateur, puisqu'en effet il ne l'est pas. » Le lendemain, elle alla trouver le roi, et, tombant à ses pieds, elle lui confessa la vérité.

Lorsque ce malheureux Bussy, qui, avec plus de conduite et en cultivant mieux ses belles facultés naturelles, eût pu devenir à volonté un grand homme de guerre ou un grand écrivain, après s'être perdu auprès de Turenne pour des chansons, mit le comble à toutes ses imprudences en laissant circuler le manuscrit de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, comme La Rochefoucauld avait fait celui des *Mémoires*, Condé, poussé, dit-on, par Mme de Châtillon, fort maltraitée dans cet ouvrage, témoigna publiquement sa colère de l'insolence de l'auteur. Il n'en fallait pas davantage. Un des gentilshommes de Condé, pensant plaire à son maître, fit armer tous les domes-

(1) Pélisson, dans Villefore, dont nous empruntons le récit.

tiques de l'hôtel dans le dessein d'aller à leur tête assommer Bussy. Heureusement Mme de Longueville n'avait pas été épargnée dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ayant appris ce qui se passait à l'hôtel de Condé, elle y courut, et conjura son frère les larmes aux yeux de pardonner pour elle au coupable (1).

Un peu plus tard, allant un jour des Carmélites à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse, un officier s'approcha de sa chaise pour lui demander quelque service. Mme de Longueville lui ayant répondu poliment qu'elle ne pouvait faire ce qu'il souhaitait, cet homme irrité hausse la voix, et bien instruit du passé de sa vie, grâce sans doute à Bussy (2) et à La Rochefoucauld, il se met à le lui rappeler dans les termes les plus outrageans. Les valets de pied qui entouraient la princesse allaient se jeter sur lui : « Arrêtez, leur dit-elle; qu'on ne lui fasse rien; laissez-lui dire tout ce qu'il voudra : j'en mérite bien d'autres (3). »

Mais en 1662, quand Mme de Longueville apprit ce qu'avait écrit sur elle La Rochefoucauld, l'épreuve fut bien autrement dure. Elle aussi, malgré toute son humilité, elle dut s'écrier dans l'amertume de son cœur, comme Mme de Sévigné après le pamphlet de son cousin : « Être dans les mains de tout le monde, être le livre de divertissement de toutes les provinces, se rencontrer dans toutes les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui (4) ! » Nous avons relu bien des fois avec l'attention la plus scrupuleuse toutes les lettres de Mme de Longueville à Mme de Sablé qui se peuvent rapporter aux années 1662 et 1663, pour y surprendre une phrase, un mot qui trahît l'émotion douloureuse qu'elle dut ressentir. La plume n'a rien dit; mais dans les entretiens particuliers le cœur ne s'est pu contenir, et c'est La Rochefoucauld lui-même qui nous l'apprend dans une lettre dont nous pouvons fixer à la fois le sens et la date.

Pour toute vengeance, Mme de Longueville avait laissé éclater une colère généreuse dans le sein de Mme de Sablé. Averti par celle-ci, que fait La Rochefoucauld? Il renouvelle avec le plus grand air de bonne foi un désaveu dont nous connaissons la valeur, et après s'être ainsi mis à couvert, il continue ses études sur les femmes; il demande à Mme de Sablé de bien sonder le fond de l'âme de Mme de Longueville, de rechercher et de lui dire si le calme qui avait bientôt succédé aux premiers mouvemens de l'indignation est un fruit de la piété ou

(1) Villefore, 2e partie, p. 169.

(2) Le livre de Bussy fut imprimé en 1665, et il y en eut bien vite un grand nombre d'éditions avec la clef.

(3) Villefore, 2e partie, p. 171.

(4) Édition de Monmerqué, tome Ier, p. 130.

tout simplement un effet de la lassitude, selon son principe favori. Odieuse anatomie d'un cœur qu'on a déchiré, et dont on étudie avec une froide curiosité les derniers battemens et les apaisemens magnanimes! Le détracteur de tout noble sentiment examine en badinant d'où vient qu'on ne le hait plus; il ne peut admettre qu'une âme naturellement grande, et encore agrandie par le christianisme, soit capable de finir par accepter volontairement le déshonneur comme une sévère mais juste punition, et de pardonner pour être pardonnée à son tour; il ne croit pas plus au pouvoir de la religion qu'à celui de la vertu; il calomnie Mme de Longueville jusque dans ses derniers sacrifices; il y cherche le sujet d'une maxime nouvelle, à l'honneur de la lassitude, de la paresse, dont la prétendue puissance étonnait si fort Mme de Schomberg (1). La maxime paraît déjà dans la lettre, il n'y manque plus que le trait et la pointe.

« A La Tesne, le 21 juin (1662) (2).

« J'étois assez persuadé que vous trouveriez des raisons pour justifier votre silence; mais je ne croyois pas que vous voulussiez en mesme temps me reprocher de manquer de soin pour vous et de curiosité pour savoir l'état où vous avez trouvé la personne que vous avez vue depuis peu. On m'en a dit des choses si différentes sur les sentimens qu'elle a pour moi, que j'avoue que vous m'obligerez sensiblement de me dire sans façon ce que vous en avez remarqué; car, à vous parler franchement, je ne puis comprendre qu'une personne qui donne tous les jours des marques d'une piété si extraordinaire ait mieux aimé prendre le parti de se plaindre de moi avec aigreur et de m'accuser d'avoir fait un ouvrage qu'elle cognoist bien que je n'ai pas fait, que d'adjouster foi au tesmoignage que vous lui en avez rendu. Ce que je vous en dis ne changera jamais rien à la conduite respectueuse que je me suis imposée sur son subject; mais je voudrois bien sçavoir par une personne qui voit comme vous les replis du cœur quels sont ses véritables sentimens pour moi, je veux dire si elle a cessé de me haïr par dévotion ou par lassitude, ou pour avoir cognu que je n'ai pas eu tout le tort qu'elle avoit cru. Enfin je vous demande de m'apprendre ce qui vous a paru là-dessus (3). »

Au reste, il ne faut pas s'étonner que La Rochefoucauld aille chercher jusque dans le fond du cœur de Mme de Longueville la matière d'une maxime sur la vraie cause de la fin de la haine, car nous trouvons dans les portefeuilles de Valant un papier de la main de La Rochefoucauld où Mme de La Fayette pourrait bien être intéressée et

(1) Voyez la deuxième partie de cette étude, livraison du 1er février, p. 461.

(2) Portefeuilles de Valant, t. II, p. 265; *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 446.

(3) Et ailleurs : « Tout ce que j'apprends de cette morte dont vous me parlez me donne une curiosité extrême de vous en entretenir. Vous savez que je ne crois que vous sur de certains chapitres, et surtout sur les replis du cœur. » *Ibid.*

prise elle-même comme le sujet d'une expérience. C'est en tout cas un morceau fort curieux. Au dos est écrit : « M. de La Rochefoucauld donne ceci à juger. »

« J'ai cessé d'aimer toutes celles qui m'ont aimé, et j'adore Zayde qui me mesprise. Est-ce sa beauté qui produit un effect si extraordinaire, ou si ses rigueurs causent mon attachement? Seroit-il possible que j'eusse un si bizarre sentiment dans le cœur, et que le seul moyen de m'attacher fust de ne m'aimer pas? Ah! Zayde, ne serai-je jamais assez heureux pour estre en estat de cognoistre si ce sont vos charmes ou vos rigueurs qui m'attachent à vous? »

Un autre petit papier, joint au précédent, donne cette variante sur la dernière phrase :

« Ah! Zayde, ne me mettrez-vous jamais en estat de cognoistre que ce sont vos charmes et non pas vos rigueurs qui m'ont attaché à vous? »

Nul passage analogue à celui-là ne se trouvant dans *Zayde*, il faut bien en conclure que ce n'est pas ici une addition ou une correction proposée, mais une question de morale amoureuse et peut-être une déclaration subtilisée, adressée sur un air de badinage à la Zayde qui était alors l'objet des soins et des désirs de La Rochefoucauld. Mais revenons à Mme de Longueville.

Après le court moment de bien juste indignation qu'elle éprouva en 1662, à l'apparition des *Mémoires*, la paix rentra dans son âme, et depuis la surface au moins paraît tranquille. Elle connaît les occupations littéraires de Mme de Sablé, elle témoigne s'y intéresser par égard pour son amie, mais elle n'y prend aucune part. Mme de Sablé lui parle des sentences et des maximes auxquelles tout le monde travaillait autour d'elle, des divisions qu'elles causaient dans sa société, et elle lui adresse des questions qu'elle retire bien vite, les trouvant un peu trop délicates. Mme de Longueville accueille affectueusement ces communications; elle se défend d'entrer dans ces querelles qu'elle n'a pas l'air de bien comprendre, mais elle tient son cœur ouvert devant Mme de Sablé, et elle l'enhardit à y pénétrer :

« M. Esprit (alors précepteur des enfans de son frère, le prince de Conti), qui est ici, m'a parlé de ces sentences, mais il ne me les a pas assez expliquées pour comprendre vostre dissentiment sur leur subject, je veux dire pourquoi cette mesme chose que vous trouvez qui fait honneur à leur esprit fait honte à leur âme (1). Je suis toute honteuse de ce que vous me dites que je vous ai fait ravaler par mon silence les questions que vous aviez envie de me faire. Ce n'a pas été mon dessein, car, bon Dieu! que ne me pouvez-vous pas

(1) Nouvelle preuve de l'opinion de Mme de Sablé sur les *Maximes*.

demander, et à quoi ne vous respondrois-je pas avec la dernière ouverture? Vous le cognoistrez bien quand vous me tiendrez dans cet hermitage, qui est un des lieux où je me souhaite... Questionnez-moi toutes les fois que vous en aurez envie, au nom de Dieu, et sans réserve. »

Mme de Sablé n'hésite plus : au risque de toucher à d'anciennes blessures, elle envoie à Mme de Longueville la lettre de Mme de Schomberg sur les *Maximes*, dont elle répandait, comme nous l'avons dit, des copies arrangées. Dans la réponse de Mme de Longueville, pas un seul mot des *Maximes*, elle garde un absolu silence et sur l'ouvrage et sur son auteur; mais elle admire aussi l'aimable lettre, et s'étonne qu'elle vienne de Mme de Schomberg, ce qui nous apprend que la grande réputation de piété de cette dame avait fait un peu tort à celle de son esprit, ou que Mme de Longueville la connaissait mal, étant entrée dans le monde quand Marie de Hautefort en sortait presque, et l'ayant déjà quitté elle-même lorsque l'autre y reparut un moment.

« 5 avril 1664.

« Quand on a commencé à lire la lettre que vous m'avez envoyée, on n'a pas de peine à vous obéir en la lisant tout du long, car elle est la plus spirituelle du monde, et d'une sorte d'esprit que je n'avois pas soupçonné en Mme de Schomberg. Je vous la renvoye, et je la trouve tout comme vous. Il y a bien de la délicatesse et de la lumière. »

Pour elle, la réputation de bel-esprit ne la tente guère, et ayant appris qu'on songeait à imprimer une lettre qu'elle avait écrite sur un point de religion qui lui tenait fort à cœur, elle prend l'épouvante, et supplie Mme de Sablé de lui épargner un honneur dont elle serait inconsolable.

« Vraiment je me remets si peu de la frayeur d'être imprimée, que je voudrois de tout mon cœur tenir une lettre que j'écrivois il y a quelque temps à M. de Saint-Roch (le curé de Saint-Roch), en lui envoyant quelque chose de la part de M. Ciron (le célèbre janséniste). Comme c'était un certain ouvrage touchant la cause de la morale, je pensai qu'il falloit lui dire quelque mot de louange des soins qu'il prend pour la condamnation de la morale corrompue, et je laissai voir mon sentiment sur ces matières. J'ai peur qu'ils ne s'advisent de m'imprimer en quelque occasion. Il n'y a qu'une chose qui me rassure, c'est que ces testes-là ont bien la mine de mespriser les femmes et de compter leurs sentimens pour rien. Je prie Dieu qu'ils me traitent ainsi, car vraiment je serois inconsolable qu'ils me fissent l'honneur de m'imprimer. S'il y a quelque moyen de l'empescher, vous me sauverez d'une grande crainte. »

Qu'est-ce à dire, et est-ce bien là celle dont nous avons raconté

la brillante jeunesse, la reine du bel-esprit, l'arbitre des élégances? Non, c'est une autre Mme de Longueville, c'est la pénitente de M. Singlin, ne combattant pas seulement ses instincts héréditaires de gloire et de grandeur, mais instituant avec elle-même une lutte bien autrement difficile. Comme les sens ne l'avaient jamais entraînée, c'était à son esprit et à son goût pour l'esprit qu'elle s'en prenait par-dessus tout de ses fautes. Elle-même nous le dit dans ses réflexions sur sa retraite, monument singulier de ce qui se passait alors de plus intime dans son cœur : « L'amour du plaisir a partagé mon âme avec l'orgueil durant les jours de ma vie criminelle. Quand je dis le plaisir, j'entends celui qui touchoit mon esprit, les autres naturellement ne m'attirant pas (1). » Elle faisait donc la guerre à son esprit, elle s'en défiait comme de ce qu'il y avait de plus dangereux en elle, et elle se faisait scrupule de le cultiver. Elle s'était interdit ce qui naguère lui plaisait tant, les romans et la comédie; elle se refusait aux lectures, aux conversations, aux correspondances agréables; elle fuyait jusqu'à l'ombre de la plus simple galanterie. Quelqu'un lui ayant adressé une lettre un peu aimable, vraisemblablement sur l'ancien ton, elle écrit à Mme de Sablé : « Ce billet est un vrai poulet. J'ai bien peur que le mien n'y réponde pas dignement. Mon esprit ne me fournit plus rien du tout pour le commerce. » Mais Mme de Longueville avait beau faire. Elle pouvait mettre une ceinture de fer à son esprit comme à son corps : elle le comprimait, elle ne le détruisait pas, et en dépit d'elle il gardait ses agrémens naturels dans les moindres choses et reprenait toute sa force dans les grandes circonstances. Qu'il ne s'agisse plus d'elle-même, de ses goûts et de ses plaisirs d'autrefois, d'occupations élégantes et frivoles, mais d'affaires sérieuses, importantes, où elle croira sa conscience engagée, par exemple, la défense de Port-Royal persécuté, ou le soin de l'éducation et de la destinée de ses enfans, l'héroïne reparaîtra, et nous allons la voir déployer un rare esprit avec une intrépidité digne de la sœur de Condé, et quelquefois même, dans les lettres intimes écrites à Mme de Sablé ou à son frère, trouver des accens énergiques et une vigueur de langage qui rappelleront la contemporaine de Corneille.

VICTOR COUSIN.

(1) Voyez ce curieux écrit dans le supplément au *Nécrologe de Port-Royal*, p. 137-150, et l'édition bien plus fidèle que nous en avons donnée d'après les manuscrits de plusieurs bibliothèques, IVe série de nos ouvrages, t. III, p. 201.

LE CONSULAT, L'EMPIRE

ET LEURS HISTORIENS.

DEUXIÈME PARTIE.

LE SYSTÈME IMPÉRIAL.

I. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. — II. *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre. — III. *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, par M. Bignon. — IV. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph.*

I.

L'empire, né dans la guerre, était appelé à vivre par elle. Le réveil de toutes les passions hostiles en Angleterre, les terribles mesures par lesquelles il avait été répondu en France à ce déchaînement de colères, avaient imprimé dès l'origine au nouvel établissement impérial un caractère indélébile. Comme Hercule, la monarchie napoléonienne eut à lutter contre des serpens dans son berceau, et elle entra dans le monde la vengeance au cœur et la menace sur les lèvres. Sortie deux années plus tôt du sein de la paix générale due au génie de son fondateur, proclamée avant l'attentat du 3 nivôse, le drame de Vincennes et la rupture de la paix d'Amiens, il est à croire que ses destinées auraient été fort différentes. Si, au lieu de s'inspirer d'une pensée nouvelle, l'empereur s'était borné à continuer, en la consolidant, la politique dont le premier consul avait pris l'initiative de 1799 à 1802, le monde n'aurait point vu se développer cet antagonisme de la France et de l'Europe, qui donna bientôt pour terme à l'avenir l'anéantissement de l'une et l'oppression de l'autre.

Ce qu'on avait attendu du consulat, ce qu'il avait réalisé au-delà de toutes les espérances, c'était un gouvernement fort et modéré, avec une situation prépondérante, mais régulière et pacifique au dehors. On avait cru fermement que la constitution de l'an VIII était en mesure d'assurer au pays le premier de ces bienfaits, et les traités de Lunéville et d'Amiens avaient été conclus dans la pensée de lui garantir l'autre. Nous avons dit comment des difficultés inextricables sortirent sitôt après la conclusion de ces actes diplomatiques, non de leurs stipulations à peu près irréprochables, mais du silence gardé sur certains faits en complet désaccord avec l'esprit de ces stipulations elles-mêmes. Donner pour frontières à la France les Alpes, le Rhin et l'Escaut, c'était réaliser la plus magnifique de ses ambitions, sans porter cependant aucune atteinte à l'indépendance et à la dignité des autres peuples. Aller plus loin, prétendre conserver sous son patronage direct et dans une sorte de vasselage politique et militaire tous les états de l'Italie, mander à Paris les députés de la Suisse et dicter à ce pays des lois fort sages d'ailleurs, mais qui impliquaient une manifeste dépendance et l'abjuration de son antique neutralité; donner une constitution à la Hollande, et tenir sous sa main ses arsenaux et ses chantiers; prendre l'engagement moral de soutenir non-seulement contre les agressions de l'étranger, mais contre celles des partis, les divers gouvernemens érigés par la France à Berne, à Amsterdam, à Florence et à Milan, c'était rendre inévitable son intervention quotidienne dans les affaires de la moitié du continent, en armant nécessairement l'autre moitié contre soi.

La facilité que laissait à Napoléon le silence des traités sur des questions capitales fut la première tentation offerte à un homme de guerre, qui, une fois engagé dans la voie des interprétations léonines, marcha sur les argumens diplomatiques aussi résolument que sur les escadrons ennemis. On sait par quel enchaînement d'entreprises consommées en Piémont, en Ligurie, dans la république cisalpine, en Suisse et dans l'empire germanique, de 1801 à 1804, l'Europe se trouva conduite à reprendre contre le vainqueur de Marengo le cours d'hostilités dont la cessation avait été partout accueillie avec ivresse, et l'on a vu l'Angleterre, humiliée du résultat d'une paix durant laquelle la France s'étendait plus que pendant la guerre, recommencer, en violant un traité solennel, une lutte dans laquelle elle eut dès le premier jour la sympathie de tous les cabinets en attendant leur actif concours.

Lorsqu'on observe l'attitude du gouvernement français à la reprise des hostilités avec l'Angleterre, à l'heure suprême où se prépare l'érection du trône impérial, on ne saurait se tromper en effet sur l'opposition invincible, quoique secrète encore, qui séparera le nouvel em-

pire des royautés parmi lesquelles il va prendre place. L'effet moral de la catastrophe de Vincennes a décidé la Prusse à rompre une négociation qui tendait à lier à l'accomplissement des projets de la France les intérêts de son ambition peu scrupuleuse. La cour de Pétersbourg, si dévouée au premier consul aux derniers temps de Paul Ier, a passé, depuis l'avénement d'Alexandre, à un état de réserve qui laisse deviner de prochaines hostilités. Nulle part l'attentat d'Ettenheim n'a produit une plus vive émotion; celle-ci s'y est traduite sous des formes dramatiquement insultantes, et, dans leurs récriminations réciproques, les deux gouvernemens en sont venus à opposer au souvenir de la funèbre nuit du 21 mars celui de l'assassinat d'un père qui n'a pas encore été vengé. Si l'Autriche, que ses revers ont rendue prudente, n'étale pas ses sentimens secrets, si elle semble mettre de l'empressement à reconnaître le titre impérial que va prendre le fier soldat destiné à faire bientôt tomber de son front le diadème du saint empire, c'est qu'elle entend différer sa vengeance, afin de la rendre plus sûre. Se faire payer son silence sur l'acte d'Ettenheim, commis dans la circonscription de l'empire, au prix d'une large tolérance pour toutes les innovations qu'elle entreprend en Allemagne, et pour les violences qu'elle y consomme à l'occasion des sécularisations germaniques; réorganiser son armée tout en renouant secrètement ses liens avec l'Angleterre et avec la Russie; être enfin l'âme d'une troisième coalition avant d'en devenir le bras : telle est la politique, d'ailleurs fort naturelle, de la puissance qui, à la douleur d'avoir perdu les provinces belgiques, voit ajouter l'affront du sacre d'un empereur français en pleine cathédrale de Milan. Toutes les grandes cours avaient donc au fond du cœur, dès l'avénement de la monarchie napoléonienne, le sentiment d'inquiétude qu'elles ont entretenu jusqu'au jour de sa chute.

Mais qu'on me permette de le dire : la plupart des historiens et l'auguste causeur de Sainte-Hélène lui-même semblent s'être trompés, les uns dans leurs appréciations, l'autre dans ses épanchemens calculés, sur le véritable caractère de cette antipathie originelle. Le repoussement européen contre l'empire provenait bien moins du fait de cet établissement lui-même que de la manière dont la monarchie nouvelle comprenait déjà sa situation au dehors. Il tenait non point à la révolution opérée dans la forme du gouvernement français, mais aux prétentions que le chef de ce gouvernement avait révélées avant de monter au trône, et qui se manifestèrent bien plus hautement encore au lendemain de cette transformation. Pas plus au commencement de ce siècle que de nos jours, les préventions aristocratiques ne dominaient les intérêts, et l'Europe l'avait prouvé en accueillant avec un chaleureux assentiment les miracles de ce gouvernement

consulaire, qui, en raffermissant l'ordre social par la main d'un homme nouveau, avait enlevé aux adversaires de la révolution française les seules espérances qui leur restassent alors. Si l'empire n'avait été que le consulat continué, avec un gage de sécurité de plus; si, prenant dès l'abord au sérieux ces limites du Rhin aux Alpes où l'univers vaincu consentait, en 1802, à encadrer l'incomparable grandeur de la France, il n'avait pas manifesté l'intention de dépasser ce cercle tracé par une héroïque épée, la nouvelle monarchie n'aurait pas été moins sincèrement acceptée par les cabinets qu'elle ne l'avait été par la France. Les gouvernemens étrangers avaient compris, et tous les documens le constatent, qu'en ce temps-là Napoléon était seul en mesure d'achever la restauration de la société en France, et de garantir ainsi la stabilité de l'ordre européen. Dans l'évidente impossibilité d'obtenir ce résultat par une autre dynastie, l'adoption de la monarchie impériale aurait donc été universellement envisagée comme une dernière victoire remportée sur la révolution, si toutes les cours n'avaient pressenti dès lors ce qu'on prenait d'ailleurs fort peu de précaution pour cacher.

En dehors d'un patriotisme qui cesserait d'être légitime, s'il conduisait à abjurer la justice, jugeons donc la situation d'autrui comme nous voudrions qu'on jugeât la nôtre. Pouvait-on considérer à Vienne comme une conséquence du traité de Lunéville que le prince couronné à Notre-Dame partît trois mois après pour aller se faire sacrer roi d'Italie à Milan? Était-il possible de croire au droit des gens, lorsque Gênes était réuni à l'empire comme l'avait été le Piémont, et que l'empereur commençait à dépecer l'Italie, afin d'y trouver des dotations pour tous ses proches? La Prusse avant Iéna, la Russie avant Friedland, pouvaient-elles sans résistance, ou du moins sans une émotion profonde, entendre annoncer solennellement que la maison de Naples avait cessé de régner, ou que la Dalmatie était réunie à l'empire? N'était-il pas naturel que l'Angleterre versât jusqu'à la dernière goutte de son sang pour résister à une puissance qui prétendait dominer l'Europe du golfe de Tarente au golfe de Lyon, et qui s'emparait de toutes les ressources de la Hollande pour soutenir une guerre dont le résultat certain pour ce malheureux pays était l'anéantissement de ses richesses et de sa puissance maritime? La réunion de la Hollande à la France, prononcée en 1810, n'ajouta rien en effet à la dépendance dans laquelle l'empire tenait, dès son avénement, toutes les forces de cette contrée. Or la paix maritime était-elle vraiment possible à de telles conditions? Lorsque la France exerçait une action quelquefois détestée, quoique toujours obéie, à Madrid comme à Naples, à Berne comme à Amsterdam; qu'au midi elle contraignait le roi d'Espagne de faire la guerre à ses enfans en

Portugal, sous peine de la lui faire à lui-même, et qu'elle achevait au nord, par le règlement des indemnités germaniques, la ruine morale de l'Autriche, l'Europe avait-elle en face d'elle une monarchie régulière, exerçant son influence dans la sphère légitime de son action, et ne se trouvait-elle pas déjà placée vis-à-vis d'un pouvoir sans limites dans ses désirs comme dans ses frontières? A partir de la proclamation de Napoléon comme roi d'Italie, ne voyait-on pas se dessiner au-delà de la vaste zone qui s'étend des Pyrénées et des Alpes jusqu'au Rhin une autre zone dans laquelle un système de dépendance à peine déguisée ne pouvait manquer d'aboutir tôt ou tard à des réunions territoriales pures et simples?

Si dès ses débuts le nouvel empire prenait une aussi alarmante situation, que ne devait-il pas arriver l'année suivante après les prodiges d'Ulm et d'Austerlitz, quand, avec l'habileté d'Annibal et l'impétuosité d'Alexandre, l'empereur eut en quelques semaines arraché ses armes à une armée autrichienne et contraint la Russie de repasser ses frontières, après avoir couvert de morts le sol d'un empire allié qu'elle n'avait pas su défendre! Quelle défaite n'aurait été moins redoutable pour la faiblesse humaine que ces enivrantes fascinations de la fortune et de la gloire? Lorsqu'à son bivouac d'Urschitz le soldat-roi voyait s'incliner devant lui le successeur des Frédéric et des Othon, ne comprend-on pas que le souvenir de Charlemagne ait traversé comme une éblouissante vision cet esprit accessible à toutes les grandes choses? Y a-t-il lieu de s'étonner qu'en dormant dans les palais de Marie-Thérèse comme le fils de Philippe dans ceux de Darius, l'homme qui, pour son début dans la royauté, venait de dépasser les plus audacieuses conceptions de l'histoire et de l'épopée, se soit cru appelé à rendre l'Europe tributaire de son génie et vassale de sa destinée?

C'est en effet à la victoire d'Austerlitz et aux jours qui précédèrent la signature du traité de Presbourg (1) qu'il faut rapporter comme à leur véritable origine les plus hardies conceptions de Napoléon. Il n'est point vrai, comme on l'a écrit souvent sans que je sois parvenu à en démêler le motif, que son œuvre se soit formée successivement et presque pièce à pièce dans sa pensée, et que l'empereur ait été conduit à lui donner des proportions colossales bien plus par le cours des circonstances que par l'effet de sa propre volonté. Il se peut que les Anglais aient été amenés à conquérir les Indes sans le savoir et sans le vouloir; mais telle n'a pas été la destinée de Napoléon, ainsi ne s'est point formée son œuvre : c'est très sciemment, et s'il est permis de le dire *à priori*, qu'il a entrepris de s'assujétir l'Europe occi-

(1) 26 décembre 1805.

dentale, et les affirmations contraires diminuent le héros sans excuser sa tentative. Si Napoléon a élevé un édifice renversé par les tressaillemens de l'humanité vainement comprimée par le génie, si cet édifice est tombé sous la réaction, non des gouvernemens que l'empereur avait vaincus, mais des nationalités qui sont invincibles, il faut reconnaître que c'est de sang-froid et dans sa plus parfaite liberté qu'il a engagé un duel gigantesque contre la nature des choses. Il est assez grand pour supporter devant l'histoire toute la responsabilité d'une tentative devenue depuis sa chute l'enseignement des rois, et en particulier celui des princes de sa race.

Sitôt qu'il fut sorti des voies de la politique consulaire et revêtu du pouvoir souverain, Napoléon se considéra comme exerçant au dehors, au profit de l'idée dont il était le représentant, une mission qui, en échange de certaines réformes sociales, attribuait à la France une sorte de suzeraineté sur tous les peuples avec lesquels elle était en contact direct. En conquérant le monde au christianisme, Charlemagne avait restauré l'empire d'Occident. Napoléon estima possible de le relever pour la deuxième fois par la puissance des armes, combinée avec celle de l'égalité civile, dont il était l'éclatant symbole. Recommencer Charlemagne est devenu, dès que l'huile sainte a touché son front, la pierre d'achoppement de son génie et la perpétuelle tentation de sa pensée. Empereur des Français et roi d'Italie, médiateur de la confédération suisse, il va organiser une confédération rhénane, dont le but hautement avoué est de soumettre à la prépondérance française toute l'Allemagne, en annulant pour jamais l'Autriche écrasée à Austerlitz, et la Prusse, qui va l'être à Iéna. L'empereur n'ignore pas que l'Angleterre, inaccessible à ses coups, ne subira jamais cette organisation de l'Europe au profit d'une seule puissance, et que dès lors il se prépare une guerre éternelle; il sait fort bien que si, à force de victoires, il amène l'Autriche et la Prusse à subir une aussi profonde déchéance, les traités passés sur de telles bases ne seront que des haltes d'un jour, et que la paix signée avec elles ne sera jamais qu'une trève. Il connaît l'irritation des peuples alliés ou tributaires, condamnés, comme l'Espagne et la Hollande, à subir le contre-coup de tous nos échecs maritimes sans profiter d'aucune de nos victoires. Napoléon sait tout cela; mais il tient que dans le monde la stratégie peut détrôner l'opinion, il a d'ailleurs une foi profonde dans son étoile et dans la puissance des idées auxquelles son épée fraie le chemin. Il croit qu'il lui suffira d'apporter à l'étranger quelques résultats partiels de la révolution française, l'égalité devant la loi, la centralisation du pouvoir, l'ordre, l'intelligence et la probité dans l'administration financière, pour amener les peuples à sacrifier sans regrets leur indépendance politique,

leur personnalité morale, et jusqu'à ces dynasties où viennent se confondre dans de vivans symboles toutes les gloires et tous les souvenirs des générations écoulées. Napoléon croit en un mot qu'en servant les peuples, on peut les humilier sans péril, et que les nations immolent volontiers leur orgueil à leurs intérêts.

Améliorer la condition sociale des peuples en anéantissant leur personnalité historique, refouler tout intérêt commercial ou politique qui ne se subordonnerait pas à l'intérêt français, le seul auquel il reconnaisse dans le monde le droit et la force, telle est la double pensée qui n'a pas fléchi un seul jour, de l'aurore de ce règne à son déclin. Ce n'est donc pas à la critique partielle des actes accomplis durant l'époque impériale que le publiciste doit s'arrêter. On pourrait en effet montrer que ces actes, dans tout ce qu'ils ont eu de plus inattendu et de plus accidentel en apparence, sont presque toujours sortis de la doctrine même du règne. C'est en elle-même et dans son principe qu'il faut juger celle-ci. Les historiens ont tous blâmé Napoléon d'avoir, en 1807, par ses procédés violens, poussé la Prusse à sa ruine, au risque de perdre en Europe la seule alliance qui ne fût pas pour lui strictement impossible. Les uns ont déploré pour sa gloire le guet-apens de Bayonne, les autres l'enlèvement du Vatican; presque tous ont montré dans la guerre d'Espagne la cause de la ruine militaire de l'empire, dans la captivité du pape l'origine de son discrédit moral; ceux-ci ont signalé l'affaire d'Oldenbourg et les démêlés avec la Russie comme l'origine de ses désastres; ceux-là ont déploré l'aveuglement qui, après ses premiers revers, empêchait l'empereur d'accepter en 1813 la paix à des conditions qui auraient maintenu à lui-même et à la France la situation la plus forte de l'Europe. Tous ces reproches peuvent être fondés; mais lorsqu'on envisage les faits qui les provoquent sous le reflet de la pensée fondamentale de laquelle sortirent ces faits eux-mêmes, ils apparaissent comme des conséquences presque logiques de cette pensée, et l'on est invinciblement conduit à dénier au hasard la large part que certains apologistes voudraient lui attribuer dans les déterminations impériales.

Écraser la Prusse, ajouter sa mortelle inimitié à celle de l'Autriche, chasser le pape de ses états et réunir à la France l'antique capitale du monde, enfermer les princes d'Espagne à Valençay et préparer une prison au vieux monarque qui se jetait avec confiance dans les bras d'un allié; blesser gratuitement la Russie au cœur pour aller l'attaquer dans ses déserts, se refuser enfin à Prague à des ouvertures qui assuraient encore à la France des conditions fort supérieures à celles de Lunéville, cela serait inexplicable sans doute, si l'empereur Napoléon avait jamais entendu constituer une monarchie

régulière dans les conditions normales de l'équilibre européen. Mais lorsqu'on se tenait pour appelé à ressusciter l'empire d'Occident, en transportant le sceptre impérial de la Germanie à la France, ces actes ne sont que les incidens fatals d'une situation poursuivie à tout risque. Ne fallait-il pas que la monarchie de Frédéric II descendît aussi bas dans l'opinion de l'Allemagne que celle de Marie-Thérèse, pour faire place à ces nouvelles souverainetés vassales de la Bavière, de la Saxe et du Wurtemberg, qui, pour prix d'un titre royal, consentirent un moment à abdiquer la patrie? Y avait-il à s'étonner que le vieux sang des rois fût renouvelé comme l'était la face du monde, et lorsqu'on eut pris la résolution de faire du Capitole le berceau de l'héritier du grand empire, ne fallait-il pas de gré ou de force écarter de l'Italie la seule puissance qui trouvât dans sa conscience le devoir de protester au sein de l'universel silence? S'il existait enfin, adossé au pôle, un vaste état dont la force comme le prestige fussent encore intacts; si cette puissance, se refusant à seconder plus longtemps les mesures de répression commerciales décrétées contre l'Angleterre, pouvait devenir un jour l'espérance des gouvernemens aux abois et des nationalités frémissantes, n'était-il pas politique de la placer entre une soumission absolue ou une guerre à mort, et de se confier une fois de plus à la fortune, afin d'attester au monde que l'arrêt du destin était désormais sans appel?

Les fautes de Napoléon sont donc bien moins des accidens de sa vie que les résultats mêmes de l'idée éclose au soleil d'Austerlitz et poursuivie de victoire en victoire, de capitale en capitale. Ce n'est pas aux fautes de l'empire qu'il faut demander le secret de sa chute : c'est jusqu'aux bases de l'édifice qu'il convient de pénétrer pour l'apprécier dans sa grandeur comme dans sa fragilité. Voyons d'abord ce vaste plan se dérouler avec un ensemble irrésistible de 1805 à 1810; voyons-le commencer dans le palais des césars de l'Allemagne pour finir dans ceux des tsars de Russie, et aux innombrables intérêts qu'il refoule, aux indomptables sentimens qu'il violente, on devinera la portée de la réaction dont l'incendie du Kremlin devait donner aux peuples le terrible signal.

II.

La paix de Presbourg dépouilla l'Autriche de tout ce qu'elle possédait encore en Italie en vertu du traité de Campo-Formio. Elle perdit l'état de Venise avec toutes ses provinces de terre ferme. La France devenait ainsi limitrophe de la Turquie, et la distinction entre l'empire français et le royaume d'Italie n'était plus énoncée qu'avec un vague d'expression qui la rendait manifestement illusoire.

L'Autriche n'était pas moins cruellement atteinte dans les autres parties de sa domination. Pour lui ôter toute influence sur la Suisse comme sur l'Italie, on lui arrachait le Tyrol, que l'on réunissait à la Bavière. La cour impériale était contrainte de reconnaître le titre royal, avec une entière parité de droits, à cette maison électorale de Bavière, dont l'empereur Napoléon s'était servi dans la précédente campagne comme d'un coin pour entamer l'Allemagne et pour pénétrer au cœur des domaines héréditaires. Une couronne royale était aussi posée par la main de la France sur le front des princes de Wurtemberg et de Saxe, qui n'avaient vu dans nos victoires qu'un moyen de profiter de l'abaissement de la maison d'Autriche et de recueillir ses dépouilles. Ainsi l'empire germanique se trouvait déjà virtuellement dissous de fait, et le protectorat de l'Allemagne transporté de Vienne à Paris. Pendant que la maison d'Hapsbourg-Lorraine voyait crouler sa puissance dans les champs de la Moravie et perdait son vieux patronage sur l'Allemagne méridionale et catholique, l'un des actes diplomatiques les plus tristement célèbres de ce temps livrait à la France l'honneur de la maison de Hohenzollern, et arrachait à la Prusse un prestige ménagé depuis douze ans avec une impassible habileté. Le roi qui, à la veille de la campagne d'Austerlitz, avait, sur le tombeau de Frédéric II, pressé dans sa main celle d'Alexandre et juré de confondre sa cause avec celle de la Russie et de l'Allemagne, recevait des mains du dominateur du continent l'électorat de Hanovre en échange de quelques possessions territoriales destinées à commencer l'érection de ce vaste édifice de fiefs militaires qui devenait pour le chef de la grande armée une conséquence et une obligation de sa victoire (1) : acte sans excuse où la faiblesse le dispute à l'ambition, et qui, au grand détriment des intérêts de la France comme de l'Europe, allait obliger un peuple généreux à porter sa honte et son désespoir dans les champs d'Iéna.

La déchéance morale de la Prusse était donc dès les premiers jours de 1806 aussi irrémédiablement consommée que la destruction de la puissance militaire de l'Autriche, et l'Allemagne, bien moins atteinte encore par le sort des armes que par la défection richement payée de ses principales maisons princières, ne pouvait se refuser à reconnaître pour suzerain le prince qui, sacré à Paris par Pie VII, était allé lui-même, sous le dôme de Milan, se poser la couronne de fer sur la tête.

Le traité de Presbourg avait virtuellement dissous l'empire germanique par ce seul fait, qu'il y fondait trois nouvelles royautés indépendantes du chef de l'empire, et qu'il soumettait aux diverses

(1) Traité de Schœnbrunn du 15 décembre 1805.

souverainetés territoriales toute la noblesse immédiate, placée jusqu'alors, comme chacun sait, sous la dépendance directe de l'empereur. Aucun lien fédératif ne rassemblait plus ces nombreux et faibles gouvernemens, et l'anarchie était venue s'asseoir sur les débris de l'œuvre des siècles. La place était donc vide pour la nouvelle confédération du Rhin, titre modeste sous lequel Napoléon consentit à cacher une domination qui, durant les premiers temps, humilia plus les amours-propres qu'elle ne blessa les intérêts. Une diète siégeant à Francfort, composée de deux colléges seulement, et dont l'empereur des Français désignait l'archi-chancelier, remplaça l'antique mécanisme brisé par notre épée. Les princes confédérés, tous agrandis directement aux dépens de l'Autriche ou par l'adjonction des anciennes principautés ecclésiastiques qui avaient fait sa force dans l'empire, se déclaraient en état d'alliance offensive et défensive avec la France, et prenaient l'engagement de l'assister à toute réquisition d'un contingent de soixante-trois mille hommes. Dès le mois de juin 1806, plusieurs mois avant Iéna, trois ans avant Wagram, l'empire dépassait le Rhin, et soixante mille soldats allemands, mis par un traité solennel à sa disposition absolue, lui composaient déjà une avant-garde vers le Nord. Pendant ce temps, que se passait-il au Midi?

L'empereur avait appris, avec une joie dont l'ardente expression éclate dans toutes ses paroles, que la maison de Naples, excitée par l'Angleterre et par la Russie, avisée des secrètes dispositions de la Prusse et comptant sur une issue fort différente de la guerre de 1805, avait, sous le coup du désastre essuyé par notre flotte à Trafalgar, ouvert ses ports aux pavillons ennemis de la France. Annoncer au monde, par une proclamation officielle, que cette branche de la maison de Bourbon allait cesser de régner, rassembler une armée pour exécuter cette sentence, mettre à sa tête son frère Joseph et le désigner ainsi d'avance pour prendre possession d'un royaume que l'empereur se tenait pour assuré de conquérir dès qu'il l'attaquait, tout cela fut aussi rapide que l'étaient toujours les éclairs de sa pensée et les foudroyantes résolutions de sa volonté. Le fils adoptif de Napoléon occupait sa place à Milan; son frère aîné allait régner à Naples; il n'y avait donc plus qu'à procurer la Sicile à Joseph, pour donner dans la Méditerranée à la France, déjà maîtresse de toutes les côtes de l'Adriatique jusqu'aux bouches du Cattaro, une situation sans égale. Napoléon s'assimilait de plus en plus l'Italie. Le duché de Lucques avait été attribué à la princesse Élisa, sa sœur; ceux de Parme et de Guastalla étaient destinés à d'autres établissemens de famille. Il faisait prendre pied à sa maison dans toutes les parties de la péninsule, en même temps qu'il posait la couronne ducale de Berg

sur la tête de sa sœur Caroline, et qu'il introduisait le brillant époux de cette princesse au sein de la confédération rhénane.

Ainsi se dessinaient les premières lignes du vaste plan d'après lequel la famille Bonaparte était destinée à devenir l'instrument de la transformation politique de l'Europe en même temps que le gage de sa subordination aux intérêts du grand empire. Un pas plus décisif encore fut bientôt fait vers l'accomplissement du programme napoléonien par l'appel du prince Louis au trône de Hollande. Ce pays reçut la monarchie décrétée par le vainqueur d'Austerlitz sans plus de résistance et sans plus d'espoir que les diverses transformations imposées par la France aux peuples qui gravitaient dans son orbite. Chaque lien nouveau avec celle-ci l'enchaînait plus étroitement en effet à un système de guerre maritime aussi contraire à ses traditions qu'à ses intérêts. Dépouillée de ses vastes possessions coloniales, privée de la faculté de promener son pavillon sur toutes les mers, écrasée par une dette énorme, la Hollande ne fut plus qu'une province de l'empire, conservant sous les dehors d'une soumission forcée l'intégrité de ses regrets et de ses espérances. L'établissement d'une royauté purement française dans ce pays, ne modifiant pas notablement la situation antérieure, n'eut guère pour résultat que de finir enfin le long mensonge qui depuis la paix de Lunéville avait été, pour la Hollande aussi bien que pour la Suisse et pour l'Italie, la cause principale des difficultés survenues entre la France et les cabinets étrangers.

Mais les développemens de la pensée impériale allaient bientôt conduire, par une conséquence plus rigoureuse encore, à d'autres innovations dans les rangs secondaires de l'ordre social et surtout dans la condition des chefs de l'armée, instrumens principaux de cette pensée. On ne pouvait incessamment user de la guerre et de la conquête pour constituer des monarchies destinées à faire cortége au trône impérial, sans être bientôt amené à tenter la création d'une sorte d'aristocratie militaire : celle-ci n'était pas moins nécessaire pour maintenir le dévouement de l'armée que pour servir de support contre l'étranger à l'établissement gigantesque imposé à l'Europe vaincue, mais non résignée. C'est ainsi qu'on se trouva entraîné vers des institutions incompatibles avec l'idée d'égalité civile, et conduit à réagir pour consolider son œuvre contre le principe même qui l'avait fondée.

Lorsque l'héroïsme de ses soldats mettait à la disposition de leur glorieux empereur un trône par campagne, quand la pointe de leurs baïonnettes supportait seule en réalité le pavois du haut duquel il dominait le monde, il fallait bien que leurs chefs, défenseurs naturels d'un empire tout militaire, reçussent leur large part dans les dé-

pouilles de l'Europe, qu'ils allaient arpenter du Tage au Niémen, soit pour en achever la conquête, soit pour y comprimer les résistances naissantes. Il était impossible que ces généraux ne devinssent point partie intégrante du système pour lequel ils prodiguaient chaque jour leur sang, et qu'ils conquissent des couronnes sans que quelques fleurons en retombassent sur leur propre front. La prévoyance politique s'unissait donc au sentiment d'une juste reconnaissance pour déterminer l'empereur à associer à la fortune de l'établissement impérial les hommes qui, après en avoir été les instrumens, en demeuraient les supports nécessaires. Ceci suffit pour expliquer la création de ce réseau de principautés disséminées sur le territoire des royautés d'origine napoléonienne, et largement dotées par l'or de l'étranger. Ces riches principautés étaient pour le dedans un encouragement et une récompense, pour le dehors la constatation authenthique de l'action toujours présente et toujours armée de la France. Napoléon créa des duchés dans les pays tributaires à peu près dans le même esprit que César avait créé des colonies dans les provinces soumises; il céda au double besoin d'entretenir le dévouement en en payant le prix, et d'affaiblir les aspirations nationales en mêlant partout les intérêts français aux intérêts indigènes.

L'ardente imagination de l'empereur ne tarda pas à revêtir d'un coloris éclatant un système qui n'était au fond que l'une des plus prosaïques nécessités de sa situation toujours tendue, et les commentateurs eurent bientôt érigé en profonde théorie sociale des actes originairement provoqués par les exigences allumées à la vue de tant de dépouilles opimes. M. de Talleyrand, conduit par sa modération naturelle à toujours désirer la paix, et par la trempe de son caractère à flatter les plus dangereux penchans de son maître, ne manquait jamais, lorsque son crédit avait besoin d'être raffermi, de faire miroiter devant les yeux du nouveau Charlemagne les prestigieux souvenirs du saint empire et de la bulle d'or. Ce ministre, qui étudiait l'histoire comme la politique, pour en tirer des profits plutôt que des leçons, entretenait incessamment cette disposition singulière à appliquer des formules toutes symboliques à la réorganisation d'une société qui n'avait pas plus de traditions que de croyances. Au milieu d'un monde renouvelé par la force des révolutions et par celle des armes, on vit tout à coup reparaître, aux froids applaudissemens de quelques rhéteurs, le fantôme de cette vaste hiérarchie féodale au sein de laquelle l'auguste successeur des Césars, chef temporel de la chrétienté, était servi par ses royaux électeurs dans tous les actes de sa souveraineté et jusque dans ceux de sa vie domestique.

On avait commencé par les idées de 1789, on en faisait encore chaque jour à l'Europe d'heureuses applications, et l'on essayait en

même temps l'évocation des institutions de 1356. Les égoïstes conseillers de ces restaurations impuissantes n'avaient ni le bon sens de penser, ni le courage de dire que dans l'ancien empire germanique c'étaient les princes qui choisissaient l'empereur, tandis que dans la monarchie napoléonienne c'était l'empereur seul qui faisait et défaisait les princes, de telle sorte que l'un représentait une société tout entière dans la plénitude de sa vie, dans l'infinie variété de ses intérêts et de ses croyances, pendant que l'autre, incertaine comme la victoire et passagère comme le succès, ne représentait malheureusement qu'un grand homme dans la mobilité de ses volontés et de ses passions. Ces insinuations, accueillies par un esprit qui avait plus l'instinct du grand que celui du vrai, conduisirent à cette combinaison de rois vassaux, dignitaires de l'empire français et tenus d'y accomplir certaines fonctions ou d'y remplir certaines charges, gages de leur dépendance et de leur indélébile nationalité. A ces souverains qui devaient supporter aux yeux de leurs peuples toute la responsabilité d'un pouvoir placé en dehors de leur initiative, on imposait des vassaux français qu'ils avaient charge de doter sur leurs domaines territoriaux, et ceux-ci recevaient à leur tour mission de les maintenir par la solidarité des mêmes intérêts dans les voies d'une inviolable fidélité à leur commune patrie et à l'auteur de leur commune fortune.

L'Autriche, par la Dalmatie et par le Frioul, l'Italie, par tous ses établissemens princiers, la Prusse, par ses territoires de Berg et de Clèves, la Suisse elle-même, par Neuchâtel, concoururent à former cet empire que nous verrons après Tilsitt s'étendre sur l'Espagne, après Wagram se dilater jusqu'à Hambourg. Les populations de toutes langues et de toutes races admises dans son sein souffraient bien moins d'ailleurs que celles dont les dépouilles l'avaient formé, et dont les contributions de guerre alimentaient incessamment ses finances. Aucune compensation n'était donnée à celles-ci pour leurs humiliations et leurs sacrifices, tandis que celles-là en trouvaient du moins de véritables dans les réformes administratives et les progrès matériels presque partout accomplis, et dans les inspirations fécondantes du génie qui rayonnait sur toutes les parties de ses domaines comme le soleil sur l'ensemble du système dont il est le centre et la vie.

Mais s'il est donné aux grands hommes de violenter la nature pour un jour, c'est sous la condition de lui payer bientôt des réparations éclatantes. Or les adjonctions territoriales opérées par la France au-delà de ses limites naturelles, qu'elles fussent directes ou déguisées sous l'apparence du vasselage, outrageaient l'essence même des choses, et le bien-être de quelques réformes disparaissait devant

la honte de les recevoir de l'étranger comme le prix de sa propre abdication. La violation des lois fondamentales de l'ordre européen n'était pas moins profonde, que les tentatives d'absorption eussent lieu vers le midi, ou qu'elles se portassent sur le nord du continent. L'indépendance de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal n'est pas un besoin moins impérieux pour l'Europe que ne peut l'être celle de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de la Russie. Ces peuples sont séparés de la France par leurs intérêts comme par leurs précédens historiques, et la nature des choses est aussi gravement insultée lorsque la race française attente à l'*autonomie* italienne ou espagnole que lorsqu'elle violente celle des peuples germaniques.

J'ai donc quelque peine à comprendre la distinction que l'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* prétend faire entre les entreprises de l'empereur Napoléon au-delà des Alpes et des Pyrénées et ses entreprises au-delà du Rhin. M. Thiers, qui dénie au génie le plus heureusement servi par la fortune la faculté d'associer au faisceau des populations méridionales des peuples de race germanique, considère cette association comme étant strictement possible pour la totalité des races latines, unies par l'identité des croyances et par des langues à racines communes. Il est porté à croire qu'avec un très long règne, et en transportant dans la politique la prudence que l'empereur apportait dans la guerre, il aurait été possible à Napoléon de perpétuer un empire qui aurait uni aux destinées de la France celles des deux péninsules méridionales. Telle avait été selon lui la pensée de Louis XIV, et l'Europe l'avait implicitement acceptée en permettant que des princes de la maison de Bourbon régnassent simultanément à Paris, à Madrid, à Naples et à Parme. Avec la puissance et le prestige dont l'empire avait doté la France, une telle extension, si elle pouvait être considérée comme imprudente, n'aurait pas du moins, au point de vue de l'éloquent historien, froissé l'essence des choses. Dans sa pensée, l'établissement d'un royaume de Westphalie fut un acte bien plus contraire à la prudence que n'avait pu l'être l'installation de lieutenans impériaux sur les trônes de l'Espagne et de l'Italie. M. Thiers n'a-t-il pas cédé, en portant un pareil jugement, à la fascination qu'un grand homme exerce toujours sur son historien? Dans cette appréciation, et malheureusement aussi dans plusieurs autres de son livre, ne suit-il pas sans le soupçonner les traces des historiens et des publicistes d'après lesquels l'Europe aurait *obligé* l'empereur à la conquérir, en opposant toujours des résistances à ses desseins? Les faits constatent que les tentatives de Napoléon en Espagne, en Portugal et en Italie ont suscité au dehors et ont rencontré sur les lieux mêmes des résistances tout autrement vives que celles auxquelles ont donné

lieu les plus audacieuses usurpations territoriales accomplies en Allemagne de 1807 à 1810. Ne serait-il pas d'ailleurs facile de montrer que les réunions prononcées au-delà du Rhin avant la guerre de Russie n'ont été, comme cette funeste guerre elle-même, que la conséquence du système continental dans lequel l'empire s'était engagé pour triompher des résistances qu'avait rencontrées sa politique, et n'est-il pas évident que si Napoléon a été amené à proclamer la réunion à l'empire des villes anséatiques et du duché d'Oldenbourg, c'est qu'il avait commencé par se déclarer roi d'Italie, et qu'il travaillait, depuis trois ans, à assimiler au grand empire l'Espagne et le Portugal? Les populations d'origine latine n'ont-elles pas opposé d'ailleurs à la conquête française des résistances plus vives et plus soutenues que les peuples d'origine germanique? Le Tyrol italien et les Calabres étaient soulevés pendant que des princes de la dynastie napoléonienne régnaient, sans rencontrer une résistance armée, sur la Hollande et sur la Westphalie; si un long cri de vengeance ne s'était élevé sur les sierras espagnoles, si l'Angleterre n'avait trouvé des auxiliaires enflammés d'une haine inextinguible aux bords du Tage comme aux bords de l'Èbre, il est à croire que les populations riveraines de l'Elbe et du Weser auraient dévoré longtemps encore les affronts que leur imposait la victoire.

Les antipathies populaires ont donc été mille fois plus énergiques dans ces portions de l'Europe latine, dont on voudrait faire considérer comme plus facile et plus légitime l'absorption au sein de l'empire français. En cela comme en beaucoup d'autres points, les tentatives de Napoléon diffèrent de celles de Louis XIV. Si ce monarque en effet a imposé son petit-fils à l'Europe, il l'a fait avec le plein assentiment des populations espagnoles et par le plus régulier de tous les titres, le testament même de Charles II. Le grand roi comprenait d'ailleurs la royauté du duc d'Anjou en Espagne autrement que le grand empereur n'entendait celle des princes qu'il élevait sur les trônes étrangers avec la mission exclusive et hautement avouée de n'y représenter que lui-même. Si la question de la succession espagnole touchait, au XVIIe siècle, au système général des alliances, elle laissait au moins celle des nationalités hors de toute atteinte, et si l'Europe avait à s'inquiéter pour sa sécurité, les peuples n'avaient pas à trembler pour leur existence même.

Que de victoires n'auraient pas été nécessaires, que d'années surtout n'aurait-il pas fallu pour que le monde, qui avait lutté quinze ans contre les tentatives de Louis XIV, subît sans espoir de revanche l'expulsion de la maison de Bourbon et de la maison de Bragance, celle du pape, l'érection de quatre nouveaux trônes et la déclaration officielle du protectorat français sur l'Allemagne comme sur la Suisse!

Qu'était-ce qu'un règne, si long qu'on le suppose, et qu'un homme, si grand qu'il fût, pour violenter à ce point toutes les traditions et tous les instincts de peuples, pour leur imposer, dans la pleine maturité de leur civilisation, la domination politique d'un seul pays et la suprématie morale d'une seule race? Dans cette entreprise sans précédent, la première condition, sinon d'un succès permanent, du moins d'un succès temporaire, aurait été de partager l'empire du monde avec une autre grande puissance disposée à associer ses destinées aux chances de ces terribles parties. L'on y songea à Tilsitt et à Erfurt; mais on sait quel fut le réveil de ce rêve d'un moment. Dans les instans même où Napoléon apercevait clairement la nécessité d'une alliance pour la perpétration de ses desseins, il y échappait toujours par une secrète loi qui semblait l'isoler dans l'univers comme dans l'histoire.

L'empereur était donc condamné à toujours avoir contre lui d'abord les peuples qui ne s'initiaient aux idées de la France qu'en s'humiliant sous ses armes, puis tous les grands états qui n'existaient plus qu'à titre de puissances du second ordre, enfin ces petits gouvernemens agrandis par nous pour prix de leur concours intéressé, et qui, pour se préparer une réhabilitation nationale, n'attendaient que le moment de mettre leur cupidité satisfaite à couvert sous leur défection. En combinant les moyens d'intimidation avec les mesures de réforme, le génie de Machiavel avec celui de Montesquieu, et en plaçant par la pensée l'empire français dans les conditions favorables que présuppose M. Thiers, il ne lui aurait peut-être pas été impossible de triompher de ce triple obstacle, si les repoussemens des cabinets et les répugnances plus redoutables des peuples n'avaient eu pour s'entretenir et pour se raviver un foyer d'une énergie incalculable. La donnée de l'empire avec son cortége de royautés dépendantes et de grands fiefs militaires demeurait une impossibilité manifeste tant qu'un cataclysme n'avait pas englouti la Grande-Bretagne, avec ses flottes et ses trésors, au fond des mers dont la nature lui avait fait un rempart infranchissable.

La nation qui avait lutté si longtemps contre Louis XIV, et qui avait été l'âme de toutes les coalitions contre la révolution française, moins par antipathie contre ses maximes que par opposition à ses conquêtes, ne pouvait manquer d'engager une lutte désespérée contre un système qui dépassait de si loin les plus ambitieuses espérances des époques antérieures. Livrer à la France le continent et ses rivages, depuis Anvers jusqu'à Lisbonne, depuis la rade de Cadix jusqu'au golfe de Naples, c'était là une extrémité que l'Angleterre ne pouvait subir que si deux cent mille hommes débarqués sur ses côtes l'avaient frappée pour jamais au cœur de sa puissance et de sa vie.

Il fallait faire précéder le rôle de Charlemagne de celui de Guillaume le Conquérant, car l'un était impossible sans l'autre. Napoléon avait compris cette nécessité-là : aussi, à la veille de commencer son œuvre impériale, l'histoire le suit-elle avec anxiété sur ces blanches falaises de Boulogne, dévorant l'espace de son ardente pensée, et s'inclinant avec désespoir sous l'arrêt de la Providence, qui déjoue par le hasard des vents et des flots ses plus fortes combinaisons, comme pour engager une première lutte personnelle contre lui. Du moment où l'empereur dut renoncer à frapper directement l'Angleterre, et où il fut contraint de diriger contre le continent les immenses ressources amassées contre elle, son idée fondamentale était devenue d'une réalisation impossible.

La résignation des peuples vaincus était en effet la condition du succès, et la lutte éternelle de l'Angleterre pour la liberté du monde ne laissait plus espérer pour l'avenir cette résignation-là. Ne pouvant engager un duel avec cette puissance, dont les forces navales grossissaient dans la même proportion que nos forces militaires, la voyant s'étendre et s'enrichir par la guerre plus qu'elle ne l'avait jamais fait par la paix, l'empereur fut logiquement conduit à la pensée d'atteindre la Grande-Bretagne, en la séparant en quelque sorte du reste du monde, suivant la trop célèbre formule de *vaincre la mer par la terre*, formule qui, si elle avait jamais reçu une application sérieuse générale, aurait été celle d'une servitude telle que l'univers ne l'avait connue en aucun siècle. Elle entraînait en effet la soumission du continent tout entier, des rives de la Méditerranée aux rochers de la Mer-Glaciale, non-seulement aux lois d'un seul peuple, mais à tout son système économique. Elle interdisait à toutes les nations la navigation comme la neutralité, et faisait de l'extension graduelle de la guerre une nécessité rigoureuse et absolue. Après avoir porté les frontières de France sur la Baltique, ce principe contraignait à combattre la Russie pour la soumettre au niveau commun. La Russie anéantie, on aurait été conduit à s'emparer de l'empire ottoman et à se frayer une voie vers les Indes, afin de frapper la Grande-Bretagne au centre de sa puissance asiatique; et si la réaction des peuples n'avait changé la face des choses en ramenant au combat les cabinets impuissans et découragés, cette terrible lutte n'aurait eu bientôt pour limites que les extrémités du monde, dernier mot d'un gigantesque système en face duquel la pensée demeure comme partagée entre l'admiration et l'épouvante.

Les temps où nous vivons ont eu leurs misères et ont vu se consommer de grands abaissemens. Que la génération actuelle sache toutefois s'estimer son juste prix en voyant quelles profondes racines ont jetées dans le monde, depuis quarante ans, les saintes notions du

droit, de la justice et de la paix. La France a su faire des gloires de l'empire son patrimoine sans que la poésie populaire ait faussé la conscience publique, jusqu'au point de ranimer parmi nous le culte sanglant de la force et du hasard; et si la nation se complaît toujours au souvenir de ces temps de prodiges, c'est en comprenant tout autrement et la mission du pouvoir et sa propre mission en Europe. Durant nos jours de longs débats et de tempéramens réciproques, où l'on répugne à la violence autant que l'on compâtit à la faiblesse, ces arrêts impitoyables, devant lesquels disparaissaient et les plus vieilles dynasties et les plus respectables nationalités, tiennent plus de la légende que de la politique. En resserrant notre horizon, nous avons appris à regarder de plus près aux droits d'autrui comme aux nôtres. Voici bientôt un demi-siècle que le monde assiste au spectacle du développement simultané des nations dans toutes les voies de l'activité humaine, sans que ces développemens, soit politiques, soit commerciaux, aient provoqué une collision entre les peuples, et sans qu'aucun gouvernement ait décliné ou le respect des traités, ou l'acceptation d'un équitable arbitrage. Les révolutions de 1830 et de 1848 ont passé sur le monde en emportant dans leur cours quelques pans de l'édifice européen, et le désir de la paix a toujours prévalu, même au cœur des peuples qui pouvaient avoir à profiter de la guerre. Enfin il a été donné à la France d'éprouver le monde et de s'éprouver elle-même par une expérience suprême; elle a rappelé au trône la famille de l'homme dont le peuple avait érigé la gloire en culte domestique, et le premier mot du nouvel empire a été une solennelle protestation de paix. En s'asseyant au trône élevé par le chef de sa race, son premier soin a été de proclamer le respect de tous les droits issus des traités, de décliner la solidarité des traditions impériales pour se rattacher à la tradition consulaire : acte sérieux, qui, s'il honore la sagesse personnelle du prince, constate surtout la puissance du vœu national et l'esprit même de notre siècle.

La chimère à laquelle l'empereur Napoléon sacrifia la gloire la plus solide qui ait jamais été offerte à un mortel le mit en contradiction flagrante avec la pensée même dont il était le plus illustre représentant. Fils de la révolution de 89, qui dans sa période constituante avait été essentiellement pacifique, il condamnait son pays à une guerre éternelle; défenseur d'un symbole qui proclamait les droits et l'indépendance des peuples, il était conduit à n'en tenir aucun compte; missionnaire armé d'une doctrine fondée sur l'accord de la liberté politique avec la plus complète égalité civile, les conséquences de son système le contraignaient, d'une part, à gouverner militairement et sans contrôle, de l'autre, à instituer pour rançonner

et contenir l'Europe une féodalité nouvelle, de telle sorte qu'il paraissait vouloir, par des combinaisons profondes, rattacher le présent au passé, lorsqu'en mettant à la loterie des batailles des duchés et des trônes, il n'était réellement préoccupé que du besoin d'entretenir l'esprit militaire dans la nation par l'espoir des récompenses magnifiques et des destinées éclatantes !

Ce fut après les grands triomphes d'Ulm et d'Austerlitz, dans le courant de 1806, que ces institutions nouvelles se produisirent dans toute leur hardiesse et dans tout leur éclat. Avant de les étudier en elles-mêmes, il faut achever le tableau des accroissemens extérieurs de l'empire, et nous allons les voir se succéder comme une série de théorèmes qui s'engendrent l'un par l'autre.

En 1805, Napoléon avait frappé l'Autriche dans sa puissance territoriale en la rejetant au-delà des Alpes Juliennes, dans ses ressources financières par d'énormes contributions, dans son influence par l'organisation nouvelle donnée à l'Allemagne sécularisée. Il l'avait assez sévèrement traitée pour la rendre à tout jamais irréconciliable, mais ne l'avait pas toutefois assez profondément atteinte pour lui ôter l'espérance et les moyens de se venger. Austerlitz portait Wagram dans ses flancs, et les humiliations de 1809 ne pouvaient manquer d'engendrer les défections de 1813.

La même politique appliquée à la Prusse allait amener des résultats plus graves encore. Incapable de supporter longtemps la situation que lui avait faite en Europe la frauduleuse acquisition du Hanovre, et croyant savoir que le triste prix de son honneur était secrètement promis par la France à l'Angleterre dans les négociations préliminaires ouvertes entre les deux états à l'avénement de M. Fox au ministère, le cabinet de Berlin avait pris les armes quelques mois après que l'Autriche les avait déposées. Par un bonheur constant de sa destinée, qui ne lui a manqué qu'en 1813, lorsqu'à la guerre des cabinets avait succédé la guerre des peuples, Napoléon eut à combattre la Prusse en 1806 durant la lassitude momentanée de la cour de Vienne, comme en 1809 il eut à livrer à l'Autriche un dernier assaut pendant que la Prusse se remettait de ses terribles coups.

La chute de la monarchie de Frédéric II fut plus rapide encore que ne l'avait été celle de l'empire de Marie-Thérèse, et le désastre subi par la première puissance militaire de l'Allemagne mit pour un temps ce pays à la discrétion de nos baïonnettes. Après Iéna, Eylau et Friedland, lorsque la maison de Brandebourg ne possédait plus ni une province ni une armée, on pouvait sans doute se montrer exigeant avec elle. Quand la Prusse ne prolongeait que par le concours des Russes un semblant de résistance, ce n'était peut-être pas abu-

ser de la victoire que de stipuler l'abandon de toutes les provinces à la gauche de l'Elbe, et des duchés de Posen et de Varsovie, ces conquêtes de la perfidie légitimement reprises par la force. Laisser à Frédéric-Guillaume III la moitié de son royaume lorsqu'on eût pu prendre le tout, c'était une sorte de modération relative; mais on avait grand soin d'éclairer le monde sur la véritable nature de celle-ci en déclarant formellement au préambule du traité de Tilsitt que, si l'on consentait à rendre un trône au signataire du traité de Schœnbrunn et au vaincu d'Iéna, c'était par pure condescendance pour l'empereur de Russie et pour cette nouvelle alliance, la plus précieuse dépouille ramassée par la France sur le champ de bataille de Friedland. Rien ne sera plus funeste à Napoléon que cette commisération dédaigneuse. Après la faute d'attaquer la Prusse et de se priver du seul contrepoids qu'on pût opposer en Allemagne à la haine éternelle de l'Autriche, il n'y en avait pas de plus grande à commettre que de la laisser vivre. Mieux valait détruire cet état que de lui imposer des conditions qui allaient préparer au peuple le plus fier de son passé d'indescriptibles souffrances. Écraser de contributions de guerre des populations pauvres, interdire à la plus militaire des puissances allemandes de porter son armée au-delà du chiffre fixé par le vainqueur, se saisir de ses meilleures places pour en faire les points d'appui de la domination française en Europe, c'était rendre la nation aussi irréconciliable que l'était déjà son gouvernement, c'était charger de sa propre main les canons que, par une irrésistible impulsion populaire, le général Yorck pointerait un jour contre nos soldats décimés.

Détruire la monarchie prussienne n'aurait peut-être pas été impossible à cette époque, car cette création récente avait encore quelque chose d'artificiel, comme toutes les œuvres de la force et du génie. Relever la Pologne, restituer la Silésie à l'Autriche, agrandir la Saxe, constituer entre l'Elbe et le Rhin une puissance nouvelle, fût-ce même sous un prince français, rejeter enfin la maison de Hohenzollern dans les sables du Brandebourg, dont deux grands règnes l'avaient fait sortir, tout cela n'aurait guère plus profondément blessé le patriotisme germanique que ne l'avait fait l'année précédente la formation de la nouvelle confédération du Rhin sous le protectorat de la France. Un pareil remaniement aurait plus violenté la politique que la nature. En le tentant, on aurait du moins désarmé la puissance destinée, aux jours du malheur, à nous porter les plus rudes coups, et l'empire aurait élevé les obstacles à la hauteur des haines. Mais Napoléon agissait de manière à faire monter de plus en plus chaque jour l'océan des vengeances sans prendre souci de lui opposer des digues. Prodigieux de prévoyance dans la guerre, sa-

chant calculer avec une prudence minutieuse les ressources et les chances de l'ennemi, il ne tenait dans la politique aucun compte des résistances morales : un bataillon en armes le préoccupait plus qu'une nationalité humiliée, et si dans ses combinaisons stratégiques il ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter, dans ses spéculations diplomatiques il n'ôtait rien à son étoile de ce qu'il pouvait lui laisser.

III.

Tilsitt marque pour l'ère impériale le point culminant que Lunéville avait marqué pour l'ère consulaire. Maître de toute l'Italie, législateur de la Suisse, protecteur de la confédération allemande, au sein de laquelle il couronnait ses vassaux, Napoléon venait d'écraser la Prusse après l'Autriche, et d'obtenir de la Russie, relevée tout à coup de ses défaites par des perspectives enivrantes, carte blanche pour achever son œuvre dans le midi de l'Europe. Le détrônement de la maison de Bourbon en Espagne, de la maison de Bragance en Portugal, la réunion de Rome à l'empire français, la fondation du royaume de Westphalie et la solennelle reconnaissance de toutes les royautés napoléoniennes, enfin et avant tout le blocus continental dans ses plus difficiles applications, tout cela fut concédé sans difficulté par le jeune empereur, subjugué par les prestiges de son vainqueur plus encore que par ses armes. Un frère de Napoléon régnait en Hollande, un autre allait reporter les frontières de l'empire aux bornes où les avait placées Charlemagne; l'aîné de sa race régnait à Naples, en attendant qu'on lui ouvrît la succession de Philippe V. Une seule puissance indépendante du maître du monde se maintenait encore dans un coin de la péninsule, pressée entre le royaume d'Italie et le grand fief napolitain : le pape n'existait plus que par une tolérance dont chaque exigence nouvelle abrégeait le terme fatal. La pensée fondamentale de Napoléon triomphait donc partout, les résistances ne se montraient encore nulle part; il était même parvenu à se donner pour complice son plus puissant adversaire de la veille.

Mais si le congrès de Tilsitt fut en 1807 l'apogée de la gloire de Napoléon, il fut aussi l'écueil de sa politique et l'origine de tous ses mécomptes. Dans l'ivresse d'un avenir que le concours de la Russie semblait laisser désormais sans limites, le merveilleux esprit qui, huit années auparavant, avait présidé à la plus difficile réorganisation sociale dont l'histoire garde le souvenir, l'administrateur incomparable, l'auteur du code civil et du concordat, de la paix de Lunéville et de la paix d'Amiens, perdait le sens des réalités et jusqu'à cette prévoyance vulgaire à peine classée parmi les dons d'en haut, tant elle est usuelle.

L'empereur Napoléon avait remporté de grandes victoires, bouleversé les frontières des états, élevé et brisé des dynasties. Cela s'était déjà vu dans le monde, et, grâce à son épée, cela aurait pu se voir longtemps encore; mais ce qui n'avait jamais été tenté, ce qui dépassait la mesure de la puissance humaine, c'était de contrarier deux cents millions d'hommes dans leurs habitudes journalières, et de contraindre tous les consommateurs du globe à devenir, au préjudice de leurs intérêts et de leurs usages invétérés, les auxiliaires de la lutte engagée contre l'Angleterre. Ce qui suscitera l'étonnement de tous les siècles, c'est qu'au risque de bouleversemens sans nombre suivis d'une guerre gigantesque, on ait enlacé par des liens indissolubles tout le système politique de l'empire à une théorie économique dont le succès ne devenait possible qu'autant que de Naples à Archangel on parviendrait à imposer à tous les peuples la transformation de leur vie matérielle : tentative incroyable, qui subordonnait l'existence même du grand empire à la substitution de la betterave à la canne et du pastel à l'indigo, — qui plaçait les Russes, les Danois, les Suédois et tous les peuples tributaires, soit en état de guerre, soit en état de quasi-insurrection contre lui, chaque fois qu'ils sucraient une tasse de thé ou qu'ils prenaient une prise de tabac!

Les violences de l'Angleterre et son systématique mépris du droit des neutres pouvaient justifier sans doute plusieurs dispositions des décrets de Milan et de Berlin; mais la question n'est pas de savoir si les violences exercées contre le commerce anglais étaient légitimes à titre de représailles, et s'il était licite de répondre par la menace du *blocus continental* à la théorie du *blocus sur le papier;* ce qu'il s'agit d'apprécier pour juger la portée politique du système, c'est la possibilité de l'appliquer à des populations innombrables, parfaitement indifférentes à nos débats, et pour lesquelles ce système ne pouvait être qu'une occasion de souffrances et d'énormes sacrifices sans nulle compensation.

Fermer la mer aux Hollandais, aux Danois, aux Suédois, aux Anséates, qui ne vivent que par les transactions maritimes, c'était les condamner à la ruine. Obliger la Russie à suspendre, même sous pavillon neutre, toute relation commerciale avec l'Angleterre et avec l'Amérique, dont l'Angleterre gardait tous les chemins, c'était préparer au sein de cette grande nation aristocratique et agricole un mouvement d'opinion destiné à triompher promptement des ambitieuses velléités du jeune tsar; c'était, en un mot, rendre inévitables d'une part les réunions territoriales prononcées en Allemagne en 1810, et de l'autre, la guerre de 1812, qui en fut la conséquence. Qu'on opposât des mesures rigoureuses au gouvernement qui avait scanda-

lisé le monde par le bombardement de Copenhague, on usait à coup sûr d'un droit manifeste; mais que, pour lutter contre la Grande-Bretagne, on organisât une immense machine dont chaque mouvement allait froisser sur tous les points de l'Europe tous les intérêts domestiques, n'était-ce pas se préparer une déception au lieu d'une vengeance, et donner pour alliés à l'Angleterre les peuples mêmes sur lesquels nous pouvions le plus compter?

Si Naples en 1808 et la Hollande en 1809, encore que gouvernées par des princes de la famille Bonaparte, ont résisté aux prescriptions de Napoléon au point de provoquer chaque jour sa colère et ses menaces, c'est que ces prescriptions étaient désastreuses pour leurs peuples, et que le titre de rois donné à ces princes par le chef de l'empire rendait pour eux le rôle de proconsul difficile autant qu'odieux. Si, au moment où le roi Louis était amené par les plus honorables susceptibilités à abdiquer une royauté transformée en préfecture, l'empereur se trouvait conduit lui-même à bouleverser de nouveau et en pleine paix continentale toute l'assiette de l'Europe en prononçant par un simple décret l'adjonction à l'empire des bouches de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, c'est que son système économique soulevait des résistances plus vives encore que ne l'avait fait la conquête, et qu'une occupation permanente pouvait seule en imposer l'application aux populations désespérées. Si Bernadotte rencontra de si grandes facilités pour préparer en 1812 la défection de la Suède, c'est que l'assujettissement de la péninsule scandinave au blocus continental aurait amené la ruine complète de ce pays; enfin si l'empire s'engagea dans le conflit fatal qui termina sa destinée, c'est que la Russie, détournée par la réunion de l'Oldenbourg et par les plus menaçantes injonctions des perspectives incertaines ouvertes devant elle en Orient, refusait de se soumettre à des prescriptions fort dures sans doute, quoique parfaitement logiques dans l'ordre d'idées qui avait prévalu à Tilsitt.

La conquête et la domination directe de l'Europe, la substitution de l'administration française au régime de monarchies impuissantes et humiliées, telles auraient été les conséquences infaillibles et prochaines du blocus continental, proclamé comme principe du système impérial. Ajoutons que cette domination n'aurait pu suffire à en rendre l'application sérieuse et efficace. Il répugnait tellement à la nature des choses, que la France elle-même y échappait indirectement au moyen du régime des licences. Tous les peuples tributaires sans exception s'y soustrayaient également par celui de la contrebande, contre laquelle leurs gouvernemens ne sévissaient que dans la mesure strictement nécessaire pour ne pas tomber sous le coup de menaces analogues à celles qui avaient fait crouler le trône de

Hollande. Ajoutons que ce système, s'il lésait des intérêts nombreux en Angleterre, n'était pas, en fin de compte, de nature à porter à la puissance britannique ce coup mortel qui seul aurait pu le couvrir par la souveraine consécration du succès. Sans parler des efforts heureux de la contrebande et des complaisances des gouvernemens, ne suffit-il pas de rappeler que la Grande-Bretagne avait vu, par l'effet même de la guerre, la puissance de ses armes et les transactions de son commerce s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et que les banqueroutes partielles de la Cité n'affectaient aucunement les sources de la fortune publique? Les affaires s'y étaient déplacées sans que l'essor en fût ralenti. La guerre avait donné à l'Angleterre l'empire entier des Indes; elle était en pleine possession de toutes nos colonies comme de celles de la Hollande; jusqu'en 1808, les colonies espagnoles lui avaient seules résisté, mais l'invasion de l'Espagne et du Portugal par nos armes lui ouvrit enfin et pour la première fois ces vastes contrées américaines, objet de longues et impuissantes convoitises. En même temps que l'empire préparait aux armes britanniques un si funeste champ de bataille en Europe, il faisait de sa propre main tomber en un seul jour des barrières séculaires, de telle sorte que la suprématie maritime de l'Angleterre se trouva consacrée par le coup terrible qu'on prétendait n'avoir frappé que pour l'anéantir. Ainsi nos malheurs allaient sortir de nos fautes. Le système politique qui conduisait, au midi de l'Europe, à l'attentat de Bayonne et à l'enlèvement de Pie VII, au nord à la réunion sans guerre ni traité de huit nouveaux départemens, portait en germe dans son sein le chancre destiné à ronger l'empire, et lui préparait en Russie une catastrophe dont la grandeur s'est élevée au niveau de toutes ses gloires.

Sur quels points d'appui entendait-on asseoir d'ailleurs cette double pensée de Tilsitt, qui se résumait dans la domination territoriale de l'Occident par la France et la ruine de l'Angleterre par un blocus européen? Pour une telle conception, il aurait fallu des moyens d'exécution gigantesques comme elle. La première condition pour maintenir l'Occident aurait été d'obtenir du gouvernement russe, non pas une simple tolérance pour agir sans contrôle en Espagne et en Italie, mais un concours effectif qui l'engageât à jamais dans notre fortune et dans tous les hasards de notre destinée. Il fallait oser livrer l'Orient aux ardentes convoitises de la Russie, et ne pas reculer devant la possession de Constantinople par les Russes, lorsqu'on se préparait soi-même à déclarer Rome la seconde ville de l'empire français. Peut-être deux millions de soldats mis au service de ce hardi dessein auraient-ils pu triompher, pour un temps du moins, de toutes les résistances, et le monde sans espoir se serait-il reposé dans la servitude. Mais que se proposait au fond l'empereur Napo-

léon vis-à-vis de l'empereur Alexandre? D'en faire sa dupe bien plus que son rival. Quels profits entendait-il concéder à son jeune allié pour prix de ses condescendances? La conquête de la Finlande et de vagues espérances du côté de la Turquie. Si un an plus tard, sur les instances de la Russie, déjà profondément émue d'avoir livré l'Espagne et de s'être engagée avec l'Angleterre dans une guerre ruineuse pour quelques déserts héroïquement disputés par le patriotisme suédois, certaines stipulations furent concertées à Erfurt relativement à la Moldavie et à la Valachie, ces stipulations furent entourées de tant de réserves et de tant de mystères, que le cabinet de Pétersbourg ne put jamais en profiter.

La déception fut d'autant plus amère, que les illusions avaient été plus vives. L'alliance russe, déjà chancelante en 1809 lors de la guerre contre l'Autriche, rompue avec éclat en 1810 par la réunion du duché d'Oldenbourg à l'empire, fut donc un leurre et point du tout un système; elle trompa à peine l'Europe durant quelques mois, et circonscrite dans le cercle si restreint où Napoléon prétendait la maintenir, elle ne pouvait manquer de devenir pour lui une difficulté plutôt qu'une force. Pour retenir la Russie avec tous ses intérêts et toutes ses passions dans l'orbite de la France, il eût fallu que ce peuple y vît la réalisation certaine des espérances suscitées par Pierre le Grand et par Catherine II, et qu'un nouvel empire d'Orient s'établît sur le Bosphore pendant que l'empire d'Occident se donnerait pour frontières l'Elbe et le Tage. Une telle combinaison pouvait créer sans doute pour l'avenir du monde d'incalculables périls, et Napoléon les a signalés à la postérité par des paroles immortelles; mais ou il fallait renoncer à ses propres desseins, ou il aurait fallu les poursuivre au prix de ces éventualités redoutables. En n'élevant aucune fortune à côté de la sienne, Napoléon s'isolait de plus en plus dans le monde, et sa ruine était la suite nécessaire de son isolement.

IV.

A défaut d'une grande alliance qu'il désira toujours sans se prêter jamais aux conditions qui pouvaient la rendre possible, Napoléon aurait pu demander aux populations ce qu'il ne devait pas attendre des gouvernemens. Puisqu'il avait amené l'Autriche et la Prusse à ne pouvoir résister à aucune de ses exigences, et qu'il se refusait à servir les ambitieux desseins de la Russie, lui était-il interdit de profiter de son irrésistible puissance pour redresser la plus funeste des iniquités du siècle précédent? S'il avait voulu que la grande victime de Frédéric, de Catherine et de Kaunitz sortît de son sépulcre, elle se serait levée radieuse à la face de ses oppresseurs, et il aurait

trouvé pour sa politique dans le nord de l'Europe ce point d'appui qui lui manqua toujours, et dont l'absence détermina sa chute. La restauration de la Pologne, possible dès 1807 après Iéna et Friedland, facile en 1809 après Wagram, devenait en 1812 la première nécessité de sa situation, sa plus redoutable machine de guerre contre la Russie, sa seule chance de salut en cas de revers. Cette éclatante satisfaction donnée à la conscience publique aurait eu une tout autre portée que le chimérique traité de Tilsitt et les brillantes conférences d'Erfurt, qui servirent moins la politique que la vanité impériale, et qui ne rapprochèrent un moment la France de la Russie que pour creuser entre elles un abîme plus profond par l'effet de ce rapprochement même. Dès que Napoléon se refusait à livrer à l'ambition moscovite l'empire ottoman, il fallait jeter à tous les échos de l'Europe ce glorieux nom de Pologne, qui ne sortit jamais de sa bouche, lors même qu'en 1812 un peuple tout entier l'entourait comme son libérateur. De toutes les œuvres accomplies par l'empereur, la restauration de la Pologne n'aurait été certainement ni la plus difficile ni la plus téméraire. L'on demeure confondu en entendant l'inflexible organisateur du blocus continental, entre son expédition en Espagne et son agression en Russie, opposer de froids refus au peuple généreux dont il réclamait le sang; on éprouve je ne sais quelle indicible souffrance en voyant cet esprit indomptable arguer, cette fois seulement, de ménagemens nécessaires, et, en présence de tant de faits consommés, s'envelopper d'une réserve diplomatique qui devait sembler la plus amère des ironies.

S'il avait été donné à l'empereur Napoléon de pressentir le rôle redoutable que les nationalités comprimées étaient appelées à jouer prochainement sur la scène du monde, il aurait pu, en s'emparant de ce levier, exercer une action décisive sur les événemens de ce siècle. Une telle force, maniée par un tel homme, aurait épargné aux générations à venir les crises qu'elles sont manifestement appelées à traverser, et dont l'attente trouble déjà le monde. La résurrection de la Pologne n'aurait pas été le dernier mot d'une telle politique. C'était surtout après la campagne de 1809, lorsqu'il eut pour la dernière fois la monarchie autrichienne à sa merci, qu'il aurait été possible à Napoléon d'en faire de larges et décisives applications. Un victorieux appel aux diverses nationalités qui avaient concouru, durant les derniers siècles, à former les grands états modernes, aurait été certainement l'arme la plus terrible à employer contre l'Autriche, et un pareil appel pouvait avoir des conséquences non moins alarmantes pour la Prusse, pour la Russie et pour l'Angleterre elle-même. Séparer, comme Napoléon en eut un instant la pensée, les trois couronnes d'Autriche, de Hongrie et de Bohême; mettre les

populations slaves en possession de leurs destinées en rompant le lien qui les unissait aux races germaniques; accomplir enfin, du droit de la victoire et du génie, ce que l'esprit révolutionnaire s'efforce aujourd'hui de préparer, une telle œuvre valait une bataille de plus, et celle-ci du moins n'aurait pas été stérile. Or la stérilité politique la plus complète est le caractère propre de la campagne de 1809, dont Ratisbonne, Essling et Wagram marquent les étapes glorieuses, mais sanglantes. Sacrifier cent mille hommes pour joindre la Carniole au royaume d'Italie et pour agrandir la Bavière et la Saxe, destinées à nous porter les derniers coups, c'était là un résultat qui ne constatait que trop le vide de la pensée à laquelle il se faisait chaque jour de si douloureuses immolations.

N'était-ce pas d'ailleurs recommencer la faute commise pour la Prusse, et donner à l'Autriche des griefs nouveaux sans lui ôter aucune force au jour marqué pour la vengeance? En rompant violemment le faisceau des races qui constituaient l'empire autrichien, Napoléon n'aurait pas rendu les gouvernemens étrangers plus irréconciliables qu'ils ne l'étaient déjà, et il se serait préparé du moins quelques sympathies au sein des peuples. Lors de la campagne de 1809, la Russie, désabusée des illusions de Tilsitt, en était déjà à l'état d'observation armée, et mieux aurait valu la rencontrer encore une fois sur les bords du Niémen que d'aller soi-même la chercher bientôt sur ceux de la Moskowa; mais de telles pensées n'auraient été comprises ni par les négociateurs d'Altenbourg, ni par le fier vainqueur dont ils appliquaient sans contrôle les souveraines inspirations. Pour Napoléon, un peuple n'avait pas de droits dès qu'il n'avait pas d'armée, et lorsqu'il couchait sur un champ de bataille, il estimait tenir sous ses pieds le cadavre d'une nation. Croyant supprimer les siècles par des victoires et les dynasties par des décrets, il élevait un édifice dont la grandeur le disputait à la fragilité. L'empire, placé en dehors de toutes les réalités, devenait un roman superposé à l'histoire, et comme un perpétuel défi adressé par un homme à la nature.

L'accord des moyens avec le but imposa aux institutions de l'empire le caractère artificiel et tendu que prenait chaque jour davantage sa politique. Tant qu'il ne s'était agi que d'asseoir la France dans les plus larges conditions de sa grandeur, Napoléon s'était attaché à donner au génie national tous ses développemens naturels, à le déployer dans l'infinie variété de ses aspirations et de ses formes. La légion-d'honneur avait été l'intelligente expression de cette idée, qui, confondant tous les mérites et tous les services dans une rémunération commune, plaçait le magistrat blanchi sur son siége au niveau du général tué au champ d'honneur; mais sitôt que l'em-

pire n'eut plus pour principe que la conquête et pour instrument que l'armée, la force des choses conduisit à ne plus développer dans la nation que l'instinct militaire : on fut amené à considérer d'abord comme inutiles, et bientôt après comme dangereuses, les dispositions de nature à contrarier cette discipline des esprits, condition fondamentale d'un régime qui faisait du peuple français le bras glorieux, mais passif, de son chef.

La restauration consulaire s'était proposé, nous l'avons vu, de réhabiliter toutes les forces morales proscrites ou comprimées par le sanglant despotisme de la révolution. La pensée avait été rétablie dans sa dignité par des institutions constitutionnelles que l'on croyait alors de très bonne foi les plus parfaites possible. Si la religion avait été relevée par la main d'un grand homme, c'était sans rien perdre dans ses nouveaux rapports avec l'état de cette sainte indépendance à laquelle on ne saurait attenter sans outrager la grandeur de Dieu et la sainteté de la conscience humaine. Napoléon aurait aimé à conserver à l'empire le concours de toutes les forces qui avaient formé la radieuse auréole du consulat, et durant tout le cours de son règne, il y aurait à signaler un contraste constant entre les efforts personnels du prince pour féconder la pensée et l'effet des institutions qui la flétrissaient à ses sources. Lorsque l'assistance des grands corps de l'état n'était plus réclamée que pour légaliser les conscriptions annuelles qui, avec les *Te Deum* commandés aux évêques, étaient les résultats de nos victoires, une grande déconsidération ne pouvait manquer d'atteindre ces corps eux-mêmes, et la conséquence la plus certaine, quoique la moins soupçonnée, de cet abaissement, fut de leur inspirer la tentation d'y échapper aux dépens du gouvernement qui le leur avait préparé. Les trahisons de 1814 sont sorties des complaisances et des flatteries de 1812. L'on a recueilli l'ingratitude pour avoir semé la servilité, et en donnant à certains hommes du bien-être sans dignité, on leur a suggéré la pensée de renier le bienfaiteur pour mieux conserver ses bienfaits.

Ce n'étaient pas seulement les corps constitués et l'administration publique tout entière qui se trouvaient sacrifiés au développement anormal de l'élément militaire : toutes les jeunes générations étaient jetées en masse dans un moule où l'on entrait citoyen pour en sortir soldat. L'abdication de toute inspiration personnelle était la première condition de succès pour l'œuvre immense qui embrassait le monde, mais à laquelle la France participait alors par ses sacrifices plus que par sa volonté. L'université impériale reçut mission de faire passer toutes les classes de la société, si diverses que fussent leurs habitudes et leurs croyances, sous le niveau d'une discipline commune, et de même que l'empereur imposait à la nation sa pensée

politique, le pouvoir dut imposer aux esprits leurs tendances, aux consciences leur foi, aux mœurs leurs allures à la fois héroïques et soumises. Ce n'est pas une des preuves les moins éclatantes de la force des situations que le développement graduel de cette grande institution à partir de la loi du 10 mai 1806, qui proclame l'établissement de l'université, jusqu'aux décrets organiques de 1811, qui, en la réglementant dans ses détails, achevèrent la transformation d'un vaste enseignement public en une sorte de pédagogie militaire. Si le système impérial conduisait là en matière d'enseignement, quelle ne devait pas être sa portée en matière de religion ! La suzeraineté de la France sur l'Europe, formule dans laquelle Napoléon avait encadré sa pensée, n'était pas moins incompatible avec l'indépendance spirituelle du pape qu'avec sa souveraineté temporelle. Si l'état romain était le complément nécessaire du territoire de l'empire, l'étroite dépendance de la papauté dans l'exercice de son pouvoir religieux était aussi la conséquence de la manière dont on comprenait à Paris la subordination des forces morales aux forces matérielles. Lorsqu'à la première hésitation d'un grand cabinet on lançait sur lui l'armée d'Iéna, l'armée de Wagram, ou l'armée de Borodino, était-il possible de reculer devant les résistances calmes, mais obstinées d'un vieillard ? Il fallait que la papauté, dans son action sur les consciences, concourût résolument au même but que le grand empire dans son action sur les peuples, ou bien qu'elle disparût devant lui. Il n'y avait de place dans l'Europe napoléonienne que pour un pape prisonnier à Savone ou pour un pape splendidement établi à Paris sur le pied d'un grand vassal de l'empire. On osa caresser un tel rêve, et ce dernier outrage ne fut pas épargné à l'adorable simplicité du captif.

Deux historiens graves, également sympathiques au héros dont ils ont raconté la vie, ont envisagé les démêlés de l'empereur Napoléon avec Pie VII sous un jour tout différent. M. Bignon semble n'y attacher aucune importance politique; il n'hésite pas à attribuer tous les torts au pontife, dont le mauvais vouloir contrariait dans la basse Italie les projets de l'empereur, et qui résistait avec une invincible obstination à ses sommations réitérées. M. Thiers établit au contraire que le décret par lequel fut abolie la puissance temporelle du pape (1), et qui ne précéda que de peu de semaines la scène nocturne du Vatican, fut l'origine d'un immense discrédit moral; il montre l'autorité d'un grand homme venant se briser contre un acte qui rappela en l'aggravant le souvenir de toutes ses fautes, et c'est au double attentat de Rome et de Bayonne qu'il fait remonter l'univer-

(1) Décret du 17 mai 1809.

selle réaction « par suite de laquelle la haine commença dans tout l'empire à remplacer l'amour. »

D'où vient que le même événement, exposé dans les mêmes termes par deux hommes appartenant à la même école politique, les ait conduits à des appréciations aussi contraires? Il faut sans doute en faire honneur à l'éminente sagacité du dernier historien de l'empereur Napoléon. Qu'on me permette de penser toutefois que ce profond désaccord s'explique surtout par l'influence des temps et par l'expérience acquise. M. Bignon a publié son travail dans les années qui suivirent 1830, alors qu'un voile épais dérobait à trop de regards le plus grand côté des choses humaines; M. Thiers achève le sien sous le coup des enseignemens de 1848, et cette soudaine lumière a dissipé toutes les ombres et fait évanouir tous les fantômes. On discerne mieux aujourd'hui la valeur de certains dédains comme la portée de certaines apothéoses.

En comparant les efforts faits par l'empire avec les résultats obtenus, que trouvons-nous en définitive? Pendant que le blocus continental ferme à grand'peine quelques ports à l'étranger, il y ouvre tous les cœurs à la haine, et il provoque une lutte à mort avec la Russie, au lieu de cette alliance intime qui formait la base nécessaire du système. Les royautés de famille, plus récalcitrantes que les vieilles dynasties, deviennent, pour les projets comme pour les affections de l'empereur, l'occasion des plus douloureuses épreuves, et leur courte histoire commence à l'abdication de Louis Bonaparte pour finir par la défection de Murat. La restauration du grand empire chrétien de Charlemagne aboutit aux violences matérielles de Rome et aux violences morales de Fontainebleau; la dotation de Pépin se transforme en département du Tibre, et au lieu de la canonisation qui plaça l'image du chef des Francs sur nos autels, nous trouvons une bulle d'excommunication nuitamment affichée aux portes de Saint-Pierre! A l'intérieur de cette France, où le consulat avait sanctionné en les régularisant les principaux résultats de la révolution, surgit tout à coup une aristocratie que la victoire fait glorieuse et riche, mais que l'esprit du gouvernement, plus encore que celui du pays, déshérite de toute influence et de toute autorité politique. Après avoir inspiré le code civil, Napoléon fonde les majorats; il épouse une archiduchesse dans le temps même où il adresse de sévères admonitions aux princes qu'il a couronnés, parce qu'à Naples, en Hollande et en Westphalie, ils travaillent à rapprocher d'eux les illustrations historiques, au mépris du principe qu'ils représentent. Un *trésor de l'armée*, incessamment alimenté par les contributions de guerre, et des dotations territoriales prises sur les provinces conquises deviennent les ressorts principaux d'un système où les vues politiques de l'empereur se su-

bordonnent plus visiblement chaque jour aux impérieuses nécessités de sa position, toujours militante. Dans cette immense machine, rien ne vit plus que par sa pensée; aucune force étrangère à lui n'existe même en germe; quand il n'est point là pour leur dicter un rôle, ces personnages de théâtre deviennent les plus faibles et les plus égoïstes des hommes. Aussi, lorsque Malet, en annonçant la mort de l'empereur, vient leur demander les clés de l'empire, ils les livrent sans résistance, parce que l'empire n'était plus en effet que l'empereur.

Sur quels élémens pouvait s'appuyer Napoléon, à l'apogée de sa grandeur, pour résister à l'ouragan populaire qui commençait à soulever l'Europe de la baie de Cadix au golfe de Finlande? Sur quel concours avait-il à compter, au jour prochain de l'épreuve, pour soutenir les héroïques efforts d'une armée décimée par ses victoires? Son mariage avec une princesse autrichienne, la naissance d'un fils qui reçut pour hochet le premier sceptre du monde, ces deux grands événemens domestiques avaient complété l'éblouissante épopée de sa vie, mais ils n'avaient donné aucune racine à sa puissance, aucun point d'appui nouveau à sa politique.

Lorsque, par la conséquence logique de la position qu'il s'était choisie, Napoléon fut conduit à consommer sa destinée en attaquant derrière le rempart de ses glaces la seule grande puissance continentale qu'il n'eût pas encore entamée, l'Autriche entra sans doute avec la France dans une alliance nominale (1). La Prusse agit de même, et avec plus d'empressement encore (2). Une telle conduite était obligée, car si les deux puissances allemandes, à la veille d'un choc entre la France et la Russie, n'avaient trouvé une garantie pour leur propre existence dans un traité passé avec l'empereur Napoléon, elles seraient tombées sous les premiers coups de ses innombrables armées; mais l'étrange rédaction de ces actes diplomatiques suffit pour révéler les suspicions de l'empereur contre les alliés que lui donnait la force, et qu'un premier revers ne pouvait manquer de lui ôter. Leurs contingens ne devaient agir que dans des conditions strictement déterminées, et un article secret du traité signé avec la Prusse allait jusqu'à interdire formellement à cette puissance le droit d'élever le chiffre du corps auxiliaire qu'elle aurait à fournir pour la prochaine expédition (3)! « Alliance bizarre, où l'allié puissant, mesurant au faible la portion de forces dont il l'autorise à faire usage, ne lui permet de le servir que d'une main et tient l'autre enchaînée, dans la

(1) Traité du 14 mars 1812.

(2) Traité d'alliance offensive et défensive du 24 février 1812.

(3) « La Prusse ne fera aucune levée, aucun rassemblement de troupes, aucun mouvement militaire pendant que l'armée française occupera son territoire, si ce n'est de concert avec les deux puissances. » Art. 4 du traité du 24 février 1812.

crainte que, libres toutes deux, elles ne se tournent contre lui (1). »

On sait que, durant tout le cours de la campagne de Russie, l'attitude du corps auxiliaire autrichien, commandé par le prince Schwarzenberg, préoccupa aussi vivement Napoléon que le mouvement des forces russes, et personne n'ignore que le seul résultat des relations de famille établies avec la cour de Vienne fut de déguiser à Prague sous la forme d'une médiation armée une défection que d'invincibles antipathies nationales rendaient inévitable. Le mariage autrichien ne servit donc qu'à maintenir l'empereur Napoléon dans une dangereuse sécurité sur l'avenir de sa dynastie. Il conservait cette confiance à Châtillon et l'entretenait encore à Fontainebleau, au moment même où les cours coalisées prononçaient d'une commune voix une déchéance que tous ses maréchaux venaient le supplier de ratifier.

Comment n'eut-il pas le pressentiment de sa destinée en se voyant engagé dans des solitudes sans bornes à la tête d'une armée où marchaient côte à côte avec ses soldats les vaincus d'Iéna et de Wagram, et ces Saxons, ces Wurtembergeois, ces Bavarois, que l'agrandissement personnel de leurs princes ne consolait pas de l'abaissement de la commune patrie? Parvenu aux bords de l'Hypasis, Alexandre, pour ranimer l'ardeur de ses Macédoniens, leur montrait à côté d'eux des Perses et des Scythes, des Bactriens et des Sogdiens, engagés dans l'entreprise dont les obstacles les effrayaient pour la première fois; mais au fond ces dangereux auxiliaires lui inspiraient une méfiance qu'il ne cachait point, et il n'était pas moins alarmé en contemplant sur les fiers visages de ses soldats, blanchis sous tant de climats divers, des traces non équivoques de mécontentement et de lassitude. Puissans comme des rois et comblés de richesses, ils n'aspiraient plus qu'à mettre tant de biens à l'abri des chances de la guerre et de la fortune (2).

Napoléon avait lu Quinte-Curce, et de tels souvenirs étaient perdus pour lui! De plus en plus fasciné par cette idée de suzeraineté continentale qui le touchait seul dans la France entière, mais dont il venait de savourer à Dresde les voluptés enivrantes, il ne comprenait pas en 1812 les froideurs de l'opinion, et s'indignait de l'attitude de ses plus fidèles compagnons d'armes. Il n'entendait pas les bruits sourds qui s'élevaient de l'Allemagne, déjà remuée dans ses

(1) M. Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. X.

(2) « Nunc nos Scythæ sequuntur; Bactriana auxilia præsto sunt, Dahæ, Sogdianique inter nos militant; nec tamen illi turbæ confido... Interdùm dubitabat an Macedones, tot emensi spatia terrarum, in acie et in castris senes facti, per objecta flumina, per tot naturæ obstantes difficultates secuturi essent; abundantes onustosque prædâ, magis partâ frui velle quam acquirendâ fatigari : non idem sibi et militibus animi esse : se totius orbis imperium mente complexum, militem, labore defatigatum, proximum quemque fructum finito tandem periculo expetere. » (*De Vitâ Alexand.*, lib. IX.)

dernières profondeurs; il n'observait pas les sympathiques tressaillemens que provoquaient aux extrémités de son empire les ardentes résistances de l'Espagne, et lorsque les Anglais, débarqués aux bouches de l'Escaut, rencontraient au sein des populations une indifférence trop significative, il ne voyait dans l'affaire de Walcheren qu'un moyen spécieux de se procurer une levée de plus!

C'est qu'il n'avait rencontré devant lui jusqu'alors que deux forces, des armées et des gouvernemens, et qu'il avait toujours triomphé de l'une et de l'autre. Les armées s'étaient dissipées depuis quinze ans aux éclairs de son épée, et son bras avait été l'instrument providentiel des trop justes châtimens infligés aux pouvoirs de son temps. Ces cours, pour lesquelles les trois partages de la Pologne étaient demeurés l'idéal de l'habileté politique, avaient en effet, depuis un siècle, étalé un égoïsme qui n'était dépassé que par leur imprévoyance. On avait vu les grands gouvernemens allemands, à l'époque des sécularisations, se ruer sur les domaines d'autrui comme sur une proie, et la Russie n'avait pas déployé un cynisme moins révoltant en prenant à Tilsitt le contrepied de l'œuvre de réparation et d'équilibre que son jeune souverain donnait quelques jours auparavant pour programme à son règne. L'Angleterre ne savait répondre à notre dictature territoriale qu'en confisquant avec insolence l'empire des mers, et les petits états profitaient largement des exemples qui leur arrivaient d'aussi haut. L'on peut dire qu'à cette époque l'idée du droit avait disparu de la terre. Aucun intérêt commun ne ralliait les gouvernemens ni dans leurs désastres ni dans leurs succès, et cette solidarité européenne qui fait l'honneur de notre temps n'était pas même pressentie. Jusqu'en 1813, Napoléon ne rencontra devant lui que des gouvernemens isolés dans leurs vues comme dans leurs efforts. Ce fut alors que les peuples se levèrent pour la première fois au lieu et place de ces tristes pouvoirs qui avaient si bien mérité leur sort. Les résistances de l'Espagne inspirèrent celles de la Russie, et l'incendie de Moscou s'alluma aux flammes de Saragosse. Lorsque l'empereur eut acculé la fortune au rempart de neige et de feu derrière lequel combattait non plus une armée, mais une rude nation, il y attendit vainement, dans une dramatique anxiété, ces supplications pour la paix par lesquelles les chancelleries s'étaient toujours empressées de répondre à ses victoires. Devant ces refus opiniâtres et cette redoutable manifestation de l'esprit nouveau qui se levait sur le monde, Napoléon dut se retirer, comme Alexandre après avoir salué de loin les plaines arrosées par le Gange.

Mais qu'avait-il fait de l'Europe et qu'allait-il trouver derrière lui? — Venait d'abord la Pologne, qui, n'attendant plus rien après avoir

tout espéré, pouvait encore prodiguer son sang, mais ne pouvait plus donner sa confiance. Plus loin, c'était l'Allemagne, d'où, avant le jour des désastres irréparables, une voix fraternelle avait adressé à l'empereur de prophétiques avertissemens (1); c'était l'Allemagne, dont la grandeur intellectuelle rendait alors les humiliations plus poignantes, qui venait de perdre Klopstock, Schiller, Kant, Lessing, Wieland, et entendait encore Goethe et Kœrner chanter les vieilles gloires de la patrie en présence des baïonnettes françaises : terre fatale où, masquant la défection sous le patriotisme, les alliés de la veille, Prussiens, Autrichiens, Bavarois ou Saxons, venaient frapper le lion blessé, chacun à son tour, dans l'ordre et selon l'empressement de ses haines. Aux extrémités de l'empire, on voyait, d'un côté, la Hollande, où les exigences françaises avaient rendu la royauté insupportable, même à un prince de la maison impériale, et de l'autre, l'Italie, qui contemplait avec tristesse le Vatican désert et qui, toujours jalouse de l'étranger, allait inspirer la trahison au premier soldat de l'armée; c'était enfin la France elle-même, où la voix tonnante de l'empereur poussait seule un cri de guerre expirant sans écho au sein de l'atonie universelle; c'était la France, où un conspirateur obscur venait de donner la mesure des dévouemens, et où se préparait au sein du premier corps de l'état cette conjuration contre l'empire qui eut pour complices « ceux-là mêmes qui avaient été le plus comblés de bienfaits par César, mais dont il avait rendu la fortune trop brillante pour qu'ils ne s'occupassent pas d'échapper au malheur commun (2). »

L. DE CARNÉ.

(1) « J'ignore, sire, sous quels traits vos généraux et vos agens vous peignent la situation des esprits en Allemagne. S'ils parlent à votre majesté de soumission, de tranquillité et de faiblesse, ils l'abusent et la trompent. La fermentation est au plus haut degré; es plus folles espérances sont entretenues et caressées avec enthousiasme; on se propose l'exemple de l'Espagne, et si la guerre vient à éclater, toutes les contrées situées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection. La cause puissante de ces mouvemens n'est pas seulement la haine contre les Français et l'impatience du joug étranger; elle existe dans la ruine de toutes les classes, dans la surcharge des impositions, contributions de guerre, entretien de troupes, passage de soldats et vexations de tous les genres continuellement répétées. Le désespoir des peuples qui n'ont rien à perdre, parce qu'on leur a tout enlevé, est à redouter.

« Ce n'est pas seulement en Westphalie et dans les pays soumis à la France qu'éclatera cet incendie, mais aussi chez tous les souverains de la confédération du Rhin. Ils seront eux-mêmes les premières victimes de leurs sujets, s'ils ne partagent pas leur violence. Je le répète à votre majesté, je souhaite avec ardeur qu'elle ouvre les yeux sur cet état de choses, et qu'elle le juge avec toute la supériorité de son esprit pour prendre les mesures et les précautions qu'elle croira convenables. » (Lettre du roi Jérôme de Westphalie à l'empereur Napoléon, décembre 1812, citée par M. Bignon.)

(2) Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. XI.

LE

DERNIER DUEL JUDICIAIRE

EN FRANCE

SOUVENIRS DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN.

Je revenais d'Algérie l'année dernière, le cœur tout plein de rancune contre les intolérables chaleurs que j'y avais éprouvées, quand l'heureuse idée me prit d'aller finir l'été à Saint-Germain, chez des amis qui m'y appelaient. Lorsqu'on n'a pas été brûlé ou étouffé pendant plusieurs mois par le soleil d'Afrique, on ne sait pas quel plaisir on goûte à se reposer à l'ombre. Les grands arbres de la forêt me procurèrent cette volupté, l'une des plus innocentes, à coup sûr, dont il soit donné à un honnête homme de jouir. Or, je l'ai dit, j'avais ce qu'il faut pour l'apprécier. N'a-t-on pas d'ailleurs sous les yeux le plus charmant paysage du haut de cette terrasse, bâtie par le grand roi, où l'air est si pur, où il fait si bon aller s'asseoir? L'aspect de la vallée de la Seine, en cet endroit, me rappelle deux autres sites bien remarquables aussi, qui ont avec la vue de la terrasse de Saint-Germain beaucoup de ressemblance : je veux parler de la vallée de l'Adour, au pied de l'esplanade de Pau, et de la vallée de la Tamise, vue du sommet de Richmond-Hill, près de Londres. Seulement, à Pau, l'œil est distrait par l'effet fantastique des pics neigeux de la chaîne pyrénéenne; on regarde trop. A Richmond, on est attristé par l'aspect mélancolique du pays; on rêve toujours. A

Saint-Germain, les impressions qu'on éprouve ne vous empêchent pas de songer à vos affaires. Cette vue de Marly, de Bougival, de Chatou, avec la Seine qui serpente au milieu des prés, cette perspective si variée, à laquelle j'aime d'ailleurs à rendre justice, n'est pas assez romantique, ne vous donne pas assez de distractions pour vous faire oublier le cours de la Bourse et la question d'Orient. On se promène tout doucement sur la terrasse, avec le sentiment d'une très belle vue et la sensation d'un air très salubre; on y est égayé en outre par les cavalcades de Ravelay (1). Ces avantages réunis me décident à donner la supériorité à la terrasse de Saint-Germain sur toutes les autres. Le bourgeois de Paris a, d'un autre côté, la satisfaction de se dire qu'il foule ici un sol historique. — Voici, s'écrie-t-il en descendant la terrasse, le pavillon Henri IV, plus célèbre encore par les souvenirs qu'il réveille que par les bons dîners qu'on y mange. — Ce pavillon Henri IV est une maison qu'on appelle ainsi, — chose singulière, — parce que Louis XIV y est né!

En tournant le dos à la cathédrale de Saint-Denis, sépulture royale dont le profil funèbre, aperçu de si loin pourtant, fut cause de la création de Versailles, on quitte la terrasse, et l'on a devant soi l'ancienne seigneurie de Charlevanne, entourée de la vieille forêt d'Yveline : c'étaient les noms qu'il y a bien des siècles, — à l'époque un peu éloignée où régnait Childebert, — portaient la ville et la forêt de Saint-Germain. Son boulingrin, son château, son parterre et ses grands bois, — tout cela depuis s'est bien souvent transformé, tout cela a traversé bien des vicissitudes. Ce grand château, qui vous regarde d'un air si sérieux, avec ses pierres grises et ses entablemens de briques, a plus d'histoires à vous raconter à lui seul peut-être que tous les manoirs de France réunis.

Parmi ces histoires, une entre autres m'a toujours semblé particulièrement digne d'intérêt; aussi ai-je mis à profit mon récent séjour à Saint-Germain pour en recueillir tous les détails. Le récit qu'on va lire est le résultat de ces recherches, singulièrement facilitées dans une ville qui présente toutes les conditions nécessaires pour qu'on y puisse étudier comfortablement les faits saillans qu'elle rappelle. Saint-Germain-en-Laye possède une intéressante collection de livres, et un bibliothécaire fort obligeant pour vous en faire les honneurs; le pays est très sain, et l'on y jouit du calme complet, si nécessaire à la méditation. Comme ces beaux lieux et ces vieux murs parlent à l'imagination! La main hésite ici entre le pinceau et la plume, on y trouve tant à peindre et tant à écrire! Les archives de cette antique demeure de nos rois, déshonorée aujourd'hui par les

(1) Célèbre loueur de chevaux et d'ânes.

ateliers de correction qui l'occupent, contiennent des trésors où l'historien et le romancier peuvent puiser à l'envi. Les annales du château de Saint-Germain, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à celui du siècle dernier, sont, on peut le dire, l'histoire de notre pays.

La plupart des rois de France ont vécu au château de Saint-Germain. — Sans nous occuper du roi Robert, qui élevait ici une église en 996, et dont l'ombre doit aimer à se promener sous ces beaux arbres, rappelons-nous la forteresse que Louis le Gros bâtit en ce lieu durant l'année 1122; n'oublions pas que Philippe-Auguste, Louis VII, enfin Louis IX, qui était né dans le voisinage, à Poissy, y habitèrent tour à tour. Quand le saint roi mourut à Tunis, son fils Philippe le Hardi vint aussitôt demeurer à Saint-Germain; c'est là qu'il discuta et rédigea, avec le sire de Beaumanoir, son fameux édit sur les duels. C'est du château de Saint-Germain qu'est datée la fameuse ordonnance de Philippe le Long, πατριὸς νόμος (1), qui, confirmant les principes de la loi salique, exclut définitivement les filles de la couronne de France.

Charles le Bel en 1324, Philippe de Valois en 1328, résidèrent à Saint-Germain. Faut-il, hélas! ajouter que le Prince Noir, après avoir ravagé tout le pays, brûlait le château en 1347? Il est vrai que Jean II, quatre ans après, l'avait déjà fait réparer, et que Charles V « moult fit réédifier notablement li chastel de Saint-Germain, » à ce que nous rapporte Christine de Pisan. Ce roi, que la postérité décora du nom de sage, quoiqu'il ne l'ait pas toujours été, témoin son mariage avec une princesse de Bourbon qu'il épousa *parce qu'elle était très belle,* dédaignant l'héritière de Savoie qui l'était moins,— Charles le Sage, puisqu'il faut l'appeler par son nom, demeura longtemps à Saint-Germain. Charles VI et Isabelle de Bavière, que les Français, toujours portés à jouer sur les mots, avaient bien raison de nommer *Jézabel,* y étaient en 1386 et en 1390. Le connétable de Clisson fut au moment d'y périr, en 1391, sous les coups d'assassins dirigés par Pierre de Craon. Henri V, roi d'Angleterre, le vainqueur d'Azincourt, aidé dans ses conquêtes par l'infâme trahison d'Isabeau et du duc de Bourgogne, s'emparait en 1419 du fort de Meulan et du château de Saint-Germain; mais bientôt les Anglais étaient chassés de Saint-Germain et de toute la France sous le règne de Charles VII. Chose bizarre, comme par manière de compensation, si le défunt roi de France était fou, le roi d'Angleterre d'alors était imbécile.

En 1514, François d'Orléans, comte d'Angoulême et depuis François Ier, épousait à Saint-Germain Claude de France, fille de Louis XII

(1) C'est le nom que lui donnait déjà l'historien grec Agathias dans le VIe siècle.

et d'Anne de Bretagne, « madame Claude, laquelle fut très bonne et charitable, et douce à tout le monde, et ne fit jamais déplaisir à aucun de sa cour ni de son royaume. » Cette princesse, que son époux rendit si malheureuse, avait apporté une bien belle dot à la France : « les deux plus belles duchés de la chrestienté, dit Brantôme, qui estoient Milan et Bretaigne, l'une venant du père, l'autre de la mère! Quel héritage, s'il vous plaît! » C'est encore au château de Saint-Germain que Henri II venait au monde le 31 mars 1518. En 1530, François Ier en sortait pour aller au-devant de ses deux fils, Henri et Charles, qu'il avait donnés en otages à Charles-Quint et rachetés avec l'aide de son allié Henri VIII, roi d'Angleterre. Henri II passa presque toute sa vie au château de Saint-Germain.

Depuis Henri II, Saint-Germain vit naître deux rois de France, Charles IX et Louis XIV; de remarquables événemens s'y accomplirent et s'y préparèrent encore, mais je m'arrête : c'est le règne de Henri II qui a vu se produire le fait mémorable dont nous avons cherché à réunir ici les particularités éparses dans un grand nombre de mémoires et de chroniques, je veux parler du duel entre les sires de Jarnac et de La Chasteigneraye. Cet événement m'avait toujours paru l'un des épisodes les plus dramatiques du XVIe siècle; c'est aussi, comme j'aurai à le montrer, un des plus curieux exemples de l'influence exercée sur nos mœurs par ces coutumes chevaleresques dont notre législation a si longtemps gardé les traces. Je vais donc essayer de retracer ce qui se passa à Saint-Germain alors qu'un roi de France permit pour la dernière fois (1) qu'un *plaid* (2) *vint à chéer devant lui, en gage de bataille.*

I.

Ce fut une bien grande affaire à la cour de Henri II que ce duel à outrance entre deux gentilshommes pleins de valeur, entre deux courtisans accomplis, liés depuis leur enfance par une étroite amitié (3) : c'était une circonstance sans exemple que cette rencontre en

(1) Je ne veux pas que des gens érudits et scrupuleux m'objectent ici que le duel à outrance entre les sires d'Hoguerre et de Feudilles eut lieu deux ans après, sous le règne de Henri, car je répondrais que ce prince avait refusé le camp aux deux adversaires. C'est à Sedan, en dehors de la juridiction royale, que ce combat, fort peu chevaleresque d'ailleurs, se terminait, sans mort d'homme, le 29 août 1549. — Sedan était alors une souveraineté indépendante de la couronne. Depuis le commencement du siècle, la famille de Bouillon en avait fait l'acquisition; Robert de la Marck, duc de Bouillon, maréchal de France, en était souverain en 1549. Richelieu la réunit à la France.

(2) Anciennement on appelait en France les gages de combat le plaid de l'espée, *placitum ensis.*

(3) La Chasteigneraye et Jarnac étaient même un peu parens; une demoiselle de Jarnac, grand'tante de celui-ci, s'était mariée avec l'aïeul de La Chasteigneraye.

camp mortel amenée par la haine de deux favorites de rois, accomplie avec toute la procédure et le cérémonial de l'ancienne chevalerie. Aussi l'effet que ce duel produisit fut-il considérable non-seulement à la cour, mais dans le public.

François Ier régnait; il aimait la duchesse d'Étampes (1). Diane de Poitiers (2), depuis connue sous le nom de duchesse de Valentinois, avait captivé le cœur du dauphin. Rivales en beauté, en influence, ces deux femmes ambitieuses et jalouses se détestaient cordialement : Diane était toujours prête à protéger les adversaires de Mme d'Étampes; celle-ci était non moins empressée à accueillir les ennemis de Diane. Il suffisait que la maîtresse du roi passât pour voir d'un bon œil l'amiral de Chastillon, depuis le célèbre Coligny, et les seigneurs appartenant au culte réformé, pour que la maîtresse du dauphin fût liée avec le comte d'Aumale (3), le connétable de Montmorency et le maréchal de Brissac, connus pour leur haine contre ceux de la religion.

La cour était partagée en deux camps par l'antagonisme de ces deux puissances; il y avait assez d'attrait, il y avait assez d'intérêt à mériter les bonnes grâces de l'une ou de l'autre pour comprendre comment la jeune noblesse devait épouser chaudement leurs opinions et leurs querelles. Néanmoins les charmes et la séduction de Diane, qui régnaient sans partage sur le cœur de Henri malgré la beauté et l'esprit de la dauphine Catherine de Médicis, et qui gardèrent leur empire jusqu'à la mort de ce prince, devaient souvent l'emporter sur la femme qu'aimait François Ier, fort inconstant de sa nature et peu fidèle à sa maîtresse.

Parmi les favoris du roi et les familiers du dauphin, on remarquait à la cour deux jeunes seigneurs connus l'un et l'autre par leur bonne mine, leur bravoure à la guerre et leur amitié : c'étaient les sires de La Chasteigneraye et de Jarnac. Le premier, quoique fort aimé de François Ier, était particulièrement attaché au dauphin Henri et à la duchesse de Valentinois; le second figurait surtout à la cour de la duchesse d'Étampes. Ce sont les héros de cette histoire; il est nécessaire avant tout de les faire connaître.

(1) Mlle d'Heilly, Anne de Pisseleu. Malgré les maux infinis qu'elle causa à la France par sa haine pour le dauphin Henri, qu'elle chercha à contrecarrer dans toutes ses opérations militaires, la duchesse d'Étampes eut le mérite de beaucoup encourager le roi dans son goût pour les lettres. Elle était fort instruite; on l'appelait « la plus belle des savantes et la plus savante des belles. »

(2) Veuve de Louis de Brézé, comte de Maulévrier, grand-sénéchal de Normandie. On appela, pour ce motif, Diane la *grande sénéchale*, jusqu'au moment où Henri II lui donna le duché de Valentinois, ce qui n'eut lieu qu'en 1548.

(3) Claude de Lorraine, tige de l'illustre maison de Guise, père de François de Guise et grand-père du *Balafré*.

François de Vivonne, puîné de la maison d'Amville (1), fils d'André de Vivonne, grand-sénéchal de Poitou, avait beaucoup de crédit auprès du roi François Ier, au point de disposer des offices royaux; sa famille était issue de la grande et illustre maison de Bretagne. Les Vivonne portaient l'hermine dans leurs armes. Quoique le fils aîné d'André de Vivonne, Charles, eût reçu en héritage D'Amville, La Chasteigneraye et d'autres belles terres, et que François eût eu Ardellay et autres lieux, toutefois on appelait ce dernier à la cour le « seigneur de La Chasteigneraye. »

A l'âge de dix ans, son père le donna au roi, suivant l'expression de l'époque, et le roi le prit pour un de ses *enfans d'honneur*. C'était alors une position des plus recherchées; un enfant d'honneur était plus que page de la chambre. Vivonne excellait dans les exercices du corps, que François Ier aimait beaucoup aussi. Il était des plus adroits à la course et à la lutte. — Le roi, qui était né à Cognac, disait souvent : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne : La Chasteigneraye, Sausac, d'Esse et moi, qui courons à tous venans. » Après la paix de Crespy, signée en 1544, toute cette jeunesse guerrière, fatiguée de son repos, employait ses loisirs à faire des armes, à se battre en duel ou à monter à cheval. L'escrime surtout était son occupation favorite. A cette époque, on considérait les maîtres italiens (2) comme les plus habiles; Hiéronime, Francisque, Le Flamand et le sire d'Aymar de Bordeaux étaient aussi très en renom. La réputation de La Chasteigneraye comme tireur d'armes était universelle; il avait travaillé à Rome avec le célèbre Patenostrier, et à Milan avec Tappe. Dans les assauts, dans les fréquens duels qu'il avait eus, il recherchait toujours les *corps à corps*, où sa taille et sa vigueur lui donnaient beaucoup d'avantage. Les combats à outrance à pied admettaient en effet cette sorte de luttes où les armes devenaient à peu près inutiles. Dans ces combats, avec le haubert qui couvrait la poitrine, rien n'était plus facile que de marcher sur un adversaire qu'on savait devoir terrasser à la lutte. On le serrait de près : s'il rompait et qu'on parvînt à le pousser jusqu'à la barrière (3), à le jeter hors de la lice, il était vaincu; s'il ne reculait pas, on cherchait à le saisir à bras-le-corps, afin de lui rendre inutile l'usage de son épée; puis, après l'avoir fait tomber en l'entraînant à terre, on le perçait de coups de dague aux défauts de l'armure (4). Souvent, dans la chute,

(1) Son frère aîné s'appelait Charles; il laissa une postérité masculine.

(2) Les Italiens ont été non-seulement les plus habiles maîtres en fait d'armes, mais longtemps aussi les plus expérimentés casuistes en matière de duels.

(3) Si, en rompant, en voltant ou en sautant, on venait à toucher l'estacade ou la barrière, on était vaincu.

(4) Ainsi fit Bayard dans son duel contre Alonzo de Soto-Mayor.

les combattans perdaient leurs dagues ou couteaux d'Écosse, qu'on plaçait dans la bottine ou *gamache*, le long de la jambe droite, sans les y fixer. Cette lutte de gladiateurs prenait alors quelquefois un caractère repoussant, témoin ce qui se passa à Sedan, quand le baron d'Hoguerre tenait le sire de Feudilles sous lui : il était parvenu à lui enlever son morion, dont il lui donnait de grands coups dans la figure, et l'avait blessé en plusieurs endroits; il chercha ensuite à lui crever les yeux et à l'étouffer en lui emplissant la bouche de sable, ce qui força enfin Feudilles à crier merci (1)!

Vivonne avait usé du *corps à corps* dans son duel avec M. de Saint-Gouard, auquel il donna généreusement la vie. Quand deux chevaliers combattaient, le *bacinet* en tête, avec la visière que seuls ils avaient droit de porter (2) et devaient avoir baissée, la poitrine armée d'un épais *jac* (3) par-dessus le haubert, avec une rondache sur le bras gauche, il ne pouvait pas y avoir de feintes de l'épée, comme dans les rencontres ordinaires; la parade proprement dite ne se pratiquait pas, et l'on comprend que la force du corps devait naturellement triompher, sauf le recours aux bottes secrètes que les maîtres enseignaient. Je ne parle ici que des combats à pied, car les rencontres à cheval, avec la lance, se bornaient à un choc brutal entre les deux cavaliers, qui ne devaient pas s'éviter, « ains chercher à se toucher en pleine poitrine, » soit pour se désarçonner, soit, quand le fer et le bois de lance de l'un étaient plus durs que la cuirasse de l'autre, pour se traverser de part en part, ainsi que cela était arrivé plusieurs fois (4). Les duels à cheval, comme on voit, étaient donc moins savans encore que les duels à pied.

Le roi François Ier appelait Vivonne son *filleul* ou son *nourrisson*, et l'aimait beaucoup, non-seulement pour son caractère aimable et ses qualités personnelles, mais aussi pour sa brillante valeur. Vivonne était compagnon des sires de Vieilleville et de Bourdillon, braves

(1) Suivant une autre chronique, le duc de Bouillon sépara finalement les combattans, par le motif que personne n'avait bien distinctement entendu que Feudilles eût demandé merci. Celui-ci, quoique vaincu, n'en continua pas moins à servir, et (soit dit en passant pour l'honneur de sa mémoire), lors du siége de Coni, commandé par le maréchal de Brissac, étant monté des premiers sur la brèche, il fut tué bravement « au plus haut. »

(2) Les écuyers n'avaient pas le droit « de porter chapel de fer avec visière. »

(3) Le *jac* était une espèce de casaque militaire qu'on mettait par-dessus le haubert; il était fait d'un grand nombre de peaux de cerf appliquées les unes sur les autres, et garni intérieurement de bourre et de linge, ce qui en faisait un vêtement fort incommode, mais que l'épée ne pouvait percer.

(4) Du Villars nous apprend que le sieur de Montchal, joûtant en Piémont avec le chevalier Carafa, neveu du pape Paul IV, perça d'un coup de lance la selle de guerre armée, le brassard et la cuirasse de son adversaire d'outre en outre. « Horrible coup et plus grand que celuy qu'on raconte de Pyrrhus! »

soldats s'il en fut, et qui devinrent maréchaux de France. On disait dans la prose rimée du temps :

La Casteneraye, Vieilleville et Bourdillon
Sont les trois hardis compaignons.

Cependant il était plus avancé qu'eux, et déjà *chamberlan* et gentilhomme de la chambre, qu'ils portaient encore le titre d'écuyers. Vivonne s'était fort distingué au camp d'Avignon, et dans la campagne de Piémont il avait été grièvement blessé au bras droit à l'assaut de Coni (1). Le dauphin, depuis Henri II, qui l'appréciait et l'aimait plus encore peut-être que le roi (car Vivonne était l'un des seigneurs les plus assidus à la cour de Diane), l'avait emmené au ravitaillement de Landrecies et lui avait donné son guidon à porter. La Chasteigneraye le détacha de sa hampe, se le mit bravement en écharpe autour du corps, pour ne point en être embarrassé, « pouvoir mener les mains » et combattre : il fut blessé dans cette affaire, et l'on parla beaucoup de sa vaillance. Il reçut aussi une blessure au ravitaillement de Thérouanne. Suivant les contemporains, La Chasteigneraye passait pour un homme charmant, généreux, serviable, qui se faisait aimer, mais aussi peut-être un peu trop craindre de tout le monde. On lui reprochait en effet d'être *trop haut à la main, scallabreux et querelleux.* Enfin, pour terminer le portrait, laissons parler son neveu (2), le sire de Brantôme : « Mon oncle, dit-il, estoit fort craint, car il avoit une très bonne et très friande espée. Il estoit extrêmement fort, n'estoit ni trop haut ni trop petit; il estoit d'une très belle taille, nerveux et peu charnu. Bien estoit-il un peu brunet, mais le teint fort beau, délicat et fort agréable, et pour ce en son temps fust-il bien voulu et aymé de deux très grandes dames de par le monde, que je ne dis. » Pour qu'il *pût bien faire fortune,* son père, qui l'aimait tendrement, avait l'habitude, dans son enfance, de lui faire prendre avec tout ce qu'il mangeait de la poudre d'or, d'acier et de fer. Ce régime avait été indiqué au sénéchal « par un grand médecin de Naples, quand il y fut avec le roi Charles VIII. »

Tel était l'homme qui figurait en première ligne parmi les compagnons du dauphin Henri. En regard de Vivonne, ce qu'on pouvait appeler, — qu'on nous passe l'expression, — le parti de la duchesse d'Étampes trouvait un zélé défenseur dans Guy Chabot, fils de Charles, seigneur de Jarnac, de Monlieu et de Sainte-Aulaye. Sa

(1) D'un coup d'arquebusade, lorsque l'amiral d'Annebaut l'assiégea,

(2) Une sœur de La Chasteigneraye, Anne de Vivonne, avait épousé François, vicomte de Bourdeille, et en avait eu Pierre de Bourdeille, plus connu sous le nom de Brantôme, né en 1540.

maison pouvait être considérée comme l'une des plus grandes et illustres de France, d'Italie, de Flandre et d'Allemagne. Il faisait, en qualité d'enfant d'honneur, partie de la cour ainsi que Vivonne, avec qui il était fort lié et s'était, disons-le en passant, souvent mesuré à la lutte, ou en faisant assaut dans les salles d'armes. Son père l'avait mis auprès du roi dès sa plus tendre enfance. François Ier l'appelait familièrement *Guichot*. Il ne le cédait pas en courage à Vivonne, mais n'était renommé, comme son ami, ni par sa grande adresse aux exercices du corps, ni par son amour pour les duels. Plus âgé de dix ans que Vivonne, il avait bien servi dans les guerres d'Italie, et s'était particulièrement distingué à Crémone avec Bonnivet. Jarnac était beau-frère de la duchesse d'Étampes (1) et l'un de ses familiers; il inclinait, comme Anne, pour les idées religieuses nouvelles (2); aussi comprend-on qu'il dut s'aliéner la sympathie de Diane, qui était très passionnément catholique. *Monlieu*, c'était le nom qu'on lui donnait souvent à la cour, avait une jolie figure, se faisait remarquer par son élégance et la recherche de sa toilette. Les intrigues d'amour, où il était fort heureux, mais où il ne brillait point par sa discrétion, formaient son occupation presque exclusive.

Un jour, causant familièrement à Compiègne avec Vivonne, celui-ci lui dit devant le dauphin : « Je ne m'explique pas, Guichot, comment tu peux être aussi *gorgias* (3) et glorieux avec les revenus que je te connais, car ils ne sont pas lourds. » Monlieu répondit que Mme de Jarnac, sa belle-mère (4), avait beaucoup de bontés pour lui, et que, son père ne pouvant rien refuser à sa femme, il avait soin de bien faire sa cour à cette dernière, obtenant par ce moyen tout l'argent qu'il lui fallait. Il n'y avait rien que de fort innocent dans cette réponse; mais le dauphin en glosa avec Diane, qui, y trouvant un moyen de médire du beau-frère de Mme d'Étampes, en parla en termes très outrageans pour Mme de Jarnac, femme fort respectable et respectée. Quelques méchans répétèrent perfidement la chose, qui ne tarda pas à se propager, et Jarnac apprit qu'on l'accusait de s'être vanté d'avoir les bonnes grâces de sa belle-mère. Il est plus facile d'imaginer que de décrire son désespoir. Furieux d'une aussi atroce accusation et ne sachant à qui s'en prendre, puisque le dauphin seul pouvait en être coupable, il déclara que quiconque avait tenu ce propos ou voudrait le soutenir « estoit meschant et en avoit

(1) Il avait épousé en 1540 Louise de Pisseleu, sœur d'Anne.

(2) Après la mort de François Ier, la duchesse se fit, dit-on, secrètement calviniste, entraînant par son exemple beaucoup de seigneurs de la cour. Jarnac fit comme elle.

(3) *Gorgias*, c'est-à-dire vêtu richement.

(4) Cette belle-mère était Madeleine de Pontguyon, femme jeune encore et séduisante, qui avait épousé le vieux sire de Jarnac, père de Monlieu, en secondes noces.

vilainement menti; » puis il se rendit précipitamment au château de son père, où, se jetant à ses pieds, il protesta de toutes les forces de son âme indignée contre la criminelle interprétation donnée à ses paroles. A la longue, à force de supplier, de protester, le pauvre Jarnac parvint à le persuader de son innocence, et il retourna à Paris, où se trouvait la cour alors, pour y chercher vengeance en poursuivant la réparation de l'injure qui lui avait été faite.

Le dauphin Henri était le premier auteur ou instigateur de la calomnie; c'était en plein sur lui que le démenti tombait. Il vit bien vite, aux regards des courtisans, qu'il était blâmé et jouait un rôle humiliant. Que se passa-t-il alors? L'histoire ne nous le dit pas, mais il est probable que les propos avaient été tenus par la grande-sénéchale, et que le dauphin ne voulut pas la désavouer. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que La Chasteigneraye, honteux pour Henri de la cruelle situation qu'il s'était faite, bien aise sans doute de plaire à la favorite, pensant peut-être, il faut le croire, que Jarnac n'oserait pas s'exposer à une mort certaine en le provoquant, oublia son ancienne amitié et commit une très mauvaise action en disant tout haut partout qu'il était prêt à répondre à Monlieu, « attendu que c'était en parlant à lui-même que Guichot s'était cyniquement vanté d'une conduite coupable qu'il avait trouvé bon de nier plus tard. »

Vivonne et Jarnac firent toutes les diligences nécessaires, en se conformant aux prescriptions du code sur les duels alors en vigueur, pour obtenir que le roi leur accordât le camp. François Ier, qui les aimait tous deux, reçut leur demande et la soumit à son conseil privé; l'affaire y fut débattue. En définitive, le roi leur refusa le combat, disant « qu'un prince ne devait jamais permettre chose de laquelle on ne pouvait espérer bien, comme d'un tel combat (1). »

François était sans doute guidé par de très bons sentimens; cependant c'était le cas ou jamais d'appliquer l'édit de Philippe le Bel, qui régissait encore les duels à cette époque. On lit en effet dans le *Formulaire des combats à outrance à la mode de France, suivant l'ordonnance du roi Philippe,* etc. : « Pour qu'il chée *gaige de bataille*, il faut que l'assaillant ou demandant dise qu'il ne peut prouver par tesmoins ne autrement que par son corps, en champ clos, comme gentilhomme et preudhomme doit faire, en présence de moy son juge et prince souverain, et alors doit gecter son *gaige de bataille.* » Philippe, en terminant cette ordonnance, qui indiquait les cas dans lesquels le combat judiciaire était permis, s'exprimait ainsi : « ... Or

(1) « Et la chose mise en délibération au privé conseil, bien que plusieurs apportassent diverses opinions, celle du roi fut de leur dénier le combat, pour plusieurs belles et grandes raisons, disant qu'un prince, » etc. (Voyez La Colombière.) Brantôme ajoute : « Il le refusa bien aussi *pour une autre raison que je ne dis pas.* »

faisons à Dieu prière qu'il garde le droict à qui l'ha... Qui se plainct et justice ne trouve la doit de Dieu réquérir : que si, pour son interest, sans orgueil et maltalent, ains seulement pour son bon droict, il réquiert bataille, ja ne doit redouter engin ne force, car Dieu nostre seigneur Jésus-Christ, le vrai juge, sera pour lui. »

N'était-ce pas bien le cas d'appliquer cette ordonnance dans l'espèce? En effet, entre l'imputation de Vivonne et le démenti de Jarnac, quel tribunal pouvait prononcer? Il n'y avait pas eu de témoins de leur colloque, car Vivonne, en bon courtisan, pour mettre le dauphin hors du débat, affirmait que c'était en parlant à lui, et seul à seul, que Jarnac avait tenu le propos qu'il niait aujourd'hui. Cependant, malgré les efforts des deux adversaires, le roi était demeuré inflexible. Un bien long espace de temps se passa durant lequel La Chasteigneraye dut beaucoup souffrir du reproche d'avoir aussi indignement compromis l'honneur de Mme de Jarnac, et Monlieu, plus encore peut-être de ne pouvoir tirer vengeance de l'accusation calomnieuse dont il était l'objet.

Les écrits contemporains ne m'ont fourni aucun détail sur la conduite de Jarnac et de sa famille, ni sur ce que fit La Chasteigneraye depuis la décision du conseil privé jusqu'à la mort de François Ier, qui eut lieu en 1547. On raconte seulement que Pierre Strozzi ne se fit pas scrupule de conseiller à La Chasteigneraye de se débarrasser de Jarnac *in ogni modo* (de toute manière), c'est-à-dire en l'assassinant. Il alla jusqu'à lui offrir 100,000 écus qu'il avait à la banque de Venise, où il proposait à La Chasteigneraye de se retirer, afin de laisser le temps de se passer à la colère du roi, qui serait très grande, non-seulement en raison de la « défense rompue, » mais aussi parce que Jarnac était parent et protégé de la duchesse d'Étampes. Il paraît que les sentimens religieux de Strozzi n'étaient pas plus édifians que ses principes de loyauté. Quand il fut blessé à mort devant Thionville, M. de Guise, qui se trouvait auprès de lui en ce moment, le voulait admonester pour son salut : « Quel Jésus, s'écria Strozzi, mort-dieu! venez-vous me ramentevoir ici? Je regnie Dieu! ma feste est finie! »

II.

Quand Henri II fut monté sur le trône, Vivonne reproduisit incontinent la demande que le défunt roi avait opiniâtrément rejetée en menaçant les deux adversaires des peines les plus sévères, s'ils se recherchaient. Henri II, jaloux de condescendre aux désirs de Vivonne et voulant en finir aussi avec cette affaire désagréable pour lui-même, permit que le combat eût lieu.

La position de Jarnac à la cour était fort triste; il avait presque tout le monde contre lui. Depuis la mort de François Ier, sa protectrice était exilée : cet arrêt d'exil avait été un des premiers actes du règne de Henri, ou pour mieux dire de Diane, qui au reste, — c'est une justice à lui rendre, — se borna à envoyer dans ses terres la duchesse d'Étampes et à remplacer dans les fonctions qu'elles occupaient toutes les créatures de l'ancienne favorite.

Il est curieux d'étudier la minutieuse procédure, aux formes tout à fait judiciaires, que les deux champions durent suivre pour pouvoir arriver enfin aux mains; je n'en donne ici, pour abréger, que les pièces principales. Quelque longs, au surplus, qu'en furent les préparatifs, ce duel peut être considéré comme l'un des combats à outrance les plus promptement expédiés dont l'histoire ait conservé le souvenir. Les formes employées dans cette circonstance étaient celles que la jurisprudence ordonnait dans les rencontres *en camp mortel*. On se rappelle que François Ier et Charles-Quint se défièrent pendant plus d'un an, et qu'ils échangèrent de nombreux cartels (1) sans jamais pouvoir s'entendre ni sur le *champ*, ni sur les armes, ni sur les autres formalités. — L'affaire entre les sires de Mérode et de Bénavidès, à Mantoue, donna lieu à d'interminables discussions, aux dissertations et mémoires les plus savans sur la question de décider si les champions adapteraient à leurs cuirasses une certaine pièce de fer que le sire de Bénavidès, défendeur, exigeait; le combat, en définitive, n'eut pas lieu. Je citerai encore pour leurs procédures les duels des sires de La Perrine et de Tinteville, et de Veniers contre Sanzay, tous les deux avec la permission et sous les yeux de François Ier, en 1537. Dans le premier cas, le sire de La Perrine entra seul en lice, son adversaire fit défaut; Sanzay et Veniers au contraire se battirent très bien, et le roi finalement les sépara en jetant son bâton doré dans la lice. Même issue d'un combat qui eut lieu en 1522 à Valladolid, devant Charles-Quint, entre deux gentilshommes aragonais, Pedro Torilla et Jieronimo Anca. Il n'est pas sans intérêt non plus de lire le défi ou *défiance* qu'adressa Louis, duc d'Orléans, à Henri IV, roi d'Angleterre, en 1402, et toutes les écritures qui en résultèrent.

Ces affaires donnaient presque toujours lieu à d'interminables contestations. Telles étaient les chicanes mises en usage quelquefois et les difficultés auxquelles les droits respectifs des parties pouvaient servir de prétexte, que Brantôme cite un gentilhomme qui se vantait

(1) C'est à Burgos que l'empereur reçut les premiers cartels de François Ier et de Henri VIII. Le héraut porteur de celui du roi de France se nommait Guienne ; le héraut d'armes anglais s'appelait Clarence.

d'avoir fait attendre son adversaire, pendant deux années, par des subtilités sans cesse renouvelées sur les diverses conditions du combat. Le droit absolu (1) qu'avait le défendeur d'imposer au demandeur toutes les armes qu'il voulait, et cela en nombre illimité, avait aussi pour effet d'occasionner d'incalculables dépenses à ce dernier, qui était obligé de se munir de tous les chevaux, harnais de guerre, armes à pied ou à cheval, qu'il plaisait à l'imagination de son adversaire d'inventer. En outre, les frais, les vacations, citations, les indemnités dues aux hérauts d'armes, aux notaires, etc., étaient très considérables; aussi le pauvre gentilhomme dont parle Brantôme avait en deux ans dépensé cent mille écus et s'était ruiné; il reçut en outre un bon coup d'estoc en manière de consolation. Ce droit de choisir les armes allait jusqu'à l'absurde; non-seulement les inventions les plus bizarres étaient admises, mais à la dernière heure le soutenant pouvait encore imposer des armes nouvelles (2) dont il n'avait pas été question dans la liste, et cela avait toujours lieu, afin de dérouter et gêner un adversaire qui, ignorant les armes dont on ferait usage en champ clos, n'aurait pas eu le temps d'étudier la manière de s'en servir. Brantôme rapporte que, dans une de ces affaires, le demandeur était borgne de l'œil gauche; or, dans la liste des armes laissée par le défendeur, celui-ci avait stipulé très exactement que les deux combattans porteraient un morion couvrant hermétiquement la partie droite du visage, et conséquemment l'œil droit, de sorte qu'ainsi armé l'assaillant aurait été obligé d'entrer en lice absolument sans y voir. On a peine à concevoir comment dans cette affaire les parrains et confidens (c'était le nom qu'on donnait alors aux témoins ou seconds des duels) passèrent plusieurs jours à délibérer gravement une telle condition, qui ne fut définitivement rejetée qu'après les débats les plus vifs.

La lettre que Vivonne adressa à Henri II dès son avénement au trône était ainsi conçue :

AU ROY MON SOUVERAIN SEIGNEUR.

« Sire,

« Ayant entendu que Guichot Chabot, estant à Compiegne sous le regne du feu roy, a dit que quiconque l'accusoit de s'estre vanté d'avoir eu les bonnes graces de sa belle mère estoit meschant et malheureux; sur cela, sire, avec vostre bon vouloir et plaisir, je réponds qu'il a meschamment menty, car il s'en est vanté à moi plusieurs fois.

« FRANÇOIS DE VIVONNE. »

Quelques jours après, Vivonne écrivit au roi une seconde lettre :

(1) L'édit de 1307 l'établit formellement

(2) Il les apportait en double sur le terrain.

« ... Sire, je vous supplie très humblement me donner champ à toute outrance, dedans lequel j'entends prouver par armes, audit Guichot Chabot, ce que j'ai dit et que je maintiens..., afin que par mes mains soit vérifiée toute l'offense qu'il a faite à Dieu, à son père et à justice.

« FRANÇOIS DE VIVONNE. »

Jarnac avait donné le premier démenti, en raison de quoi Vivonne le poursuivait comme demandeur et assaillant, et Jarnac demeura défendeur et soutenant, ce qui lui donnait le choix des armes. Celui-ci adressa alors au roi le cartel (1) suivant :

AU ROY MONSEIGNEUR.

« Sire,

« Avec vostre bon plaisir et congé, je dy que François de Vivonne a menty de l'imputation qu'il m'a donnée, de laquelle je vous parlay à Compiègne, et pour ce, sire, je vous supplie très humblement qu'il vous plaise ly octroyer le combat à toute outrance.

« GUY CHABOT. »

Outre ce cartel, Jarnac écrivait à l'évêque de Béziers, qui était des favoris du roi et près de sa personne, pour le prier d'appuyer sa demande :

« Monsieur,

« La signature de cette lettre vous fera croire et dire en assuerance, partout où vous vous trouverez, que, touchant le différend d'entre La Chasteigneraye et moy, s'il plaist au roy nous donner lieu en ung coing de son royaume pour vuyder nostre différend par armes, je les porterai si braves, et moy encore plus, que je monstreray, dedans le lendemain au combat, la bonne nourriture que j'aye eue du feu roy François, et que je tiens du roy mon seigneur que La Chasteigneraye n'a la bouche si forte que je ne l'arreste d'une livre de fer. Votre serviteur très humble,

« GUY CHABOT. »

Le cartel de Jarnac avec cette lettre ayant été montré à La Chasteigneraye, celui-ci envoya au roi cet autre cartel :

« Sire,

« Il vous a plu, par cy-devant, entendre le différend d'entre Guichot Chabot et moy, sur lequel j'ay lu une lettre signée de son nom, par laquelle il offre d'entrer dès demain dedans le champ, et porter armes si braves, et lui encore plus, qu'on cognoistra la nourriture qu'il a reçue du feu roy et de vous, se vantant de m'arrester d'une livre de fer. Et pour ce, sire, qu'il monstre venir au point que tousiours j'ay pourchassé, je vous supplie très humblement qu'il vous plaise me donner champ en vostre royaume, à toute outrance, pour combattre sur notre différend.

« FRANÇOIS DE VIVONNE. »

(1) *Cartel*, du mot latin *chartula*.

Ce placet lu au conseil du roi, on y arrêta enfin une résolution ainsi formulée :

« Il a été ordonné que cette présente lettre sera montrée et signifiée audit Chabot par un héraut d'armes du roy, pour à icelle respondre et dire ce que bon lui semblera.

« Fait au conseil du roy, tenu à l'Isle-Adam, le 23 d'avril 1547.

« DE L'AUBESPINE (1). »

Guienne, héraut d'armes du roi, à la diligence de La Chasteigneraye, ainsi qu'il résulte de son procès-verbal, se rendit le 25 du même mois à Limours chez la duchesse d'Étampes, où il croyait trouver Jarnac; mais il n'y rencontra que sa femme et plusieurs gentilshommes à la duchesse, entre autres son écuyer, le sire du Pin, MM. de Grelure et de Ville, auxquels il communiqua les pièces dont il était porteur; puis, rebroussant chemin, il vint à l'Isle-Adam rendre compte de sa mission. Le lendemain 26 avril, il trouvait Jarnac à Saint-Cloud, et lui signifiait le cartel de La Chasteigneraye. Jarnac lui répondit qu'il était le très bienvenu, que lui, Jarnac, se trouvait fort heureux du consentement que le roi voulait bien lui accorder de se mesurer enfin avec son ennemi, qu'avant tout il voulait surtout accomplir la volonté de sa majesté, pour laquelle son affection et son dévouement étaient sans bornes. C'est en présence des sieurs de La Hargerie, de La Rochepozay, de Fontenilles et de plusieurs autres gentilhommes, que Guienne déclare « avoir baillé la présente signification audit Chabot. » Son procès-verbal fut porté au conseil privé du roi, à Saint-Germain-en-Laye. Plusieurs princes, les sieurs connétable et maréchaux de France, et autres seigneurs et capitaines, y avaient été appelés. Les termes respectueux de la réponse de Jarnac y furent unanimement approuvés. La majorité des arbitres présens insistaient pour que le combat n'eût pas lieu; Henri, qui toujours avait favorisé La Chasteigneraye, en décida autrement. En conséquence, les lettres en forme de patente de camp (2) furent expédiées. Bretagne, héraut d'armes de France, se transporta, le 13 juin, rue Saint-Honoré, au domicile de Jarnac, qu'il trouva en compagnie du capi-

(1) L'ordonnance était écrite au bas du cartel de Vivonne.

(2) Un extrait de ces lettres suffira pour en indiquer la forme. — « Henry, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. — Comme cy devant François de Vivonne, seigneur de La Chasteigneraye, et Guy Chabot, seigneur de Monlieu, sont entrés en différend sur certaines paroles importantes et touchant grandement l'honneur de l'un et de l'autre..., savoir faisons que nous sommes protecteur des gentilshommes de nostre royaume, et que, pour ce..., avons permis et octroyé... que, dans trente jours..., lesdits Chabot et de La Chasteigneraye se trouvent en personne là par où nous serons, pour là, en nostre présence, ou de ceux lesquels à ce

taine Casi, de George de Beauregard, de Lion d'Asnières et de Laurent de Cossard, et lui signifia ces patentes, ainsi qu'un nouveau cartel où La Chasteigneraye, après avoir répété dans les termes les plus grossiers ses allégations injurieuses contre Jarnac et sa belle-mère, ajoutait :

« Guichot Chabot, je vous envoye la patente de camp qu'il a plu au roy m'octroyer, dedans lequel je vous prouveray avec armes effectives que vous me baillerez (mais quelles soient en gentilhomme d'honneur) que vous m'avez dit que vous aviez, etc.; j'entends que vous me faciez entendre, dans quatre jours, à Paris, aux Tournelles, où je seray, ou procureur pour moy, de quoy je me dois pourvoir.

« En tesmoin de quoy j'ay signé la présente en présence de monseigneur soussigné, le 12e jour de juin mil cinq cens quarante-sept.

« FRANÇOIS DE VIVONNE.

« NOUS, FRANÇOIS DE LORRAINE, comte d'Aumale, avons été présent à ce que dessus. »

Jarnac, qui n'attendait que le moment de signifier à son adversaire sa liste de chevaux et d'armes, envoya incontinent à Vivonne le commandement qui suit par Angoulême, héraut d'armes du roi :

« François de Vivonne, pourvoyez-vous des armes que vous devez porter au jour qui sera député.

« Premièrement, vous vous pourvoirez d'un courcier, d'un cheval turc, d'un genest et d'un courtaut.

« Item, vous vous pourvoirez, pour armer vostre courcier, d'une selle de guerre, d'une selle de jouste et d'une selle qui soit à deux doigts de haut, et l'arçon bas devant, mais qu'elles ayent deux bourlets derrière, et d'une selle qui n'ait point d'arçon derrière.

« Item, que lesdits chevaux soient fournis desdites selles, spécifiant que ledit genest ait davantage une selle à la genette et une à la caramane, et le turc, une selle à la turquesque et une selle à la française, avec deux doigts d'arçon derrière et l'arçon bas devant.

« Item, que le courtaut ait davantage une selle à la française et une autre selle sans arçon derrière et sans bourlet derrière, mais l'arçon devant avec sa rencontre à demy-cuisse.

« Item, que lesdits chevaux se puissent armer avec des bardes d'acier et de

faire nous commettrons, se combattre l'un l'autre à toute outrance en champ clos, et de faire preuve de leurs personnes, l'une à l'encontre de l'autre, pour la justification de l'honneur de celuy auquel la victoire en demeurera, et sur peine, pour le vaincu, d'estre réputé non noble, luy et sa postérité à jamais, et d'estre privé des droits, prééminences, priviléges et prérogatives dont jouissent et ont accoutumé jouir les nobles de nostre royaume, et autres peines en tels cas accoutumées. Et leur sera nostre présente permission vouloir et intention signifiée par l'un de nos hérauts et rois d'armes... Si donnons en mandement à tous nos justiciers et officiers, etc., car tel est nostre bon plaisir. Donné à Saint-Germain-en-Laye le 11 juin 1547, et de nostre règne le premier. HENRY. »

toutes pièces, comme chanfrain de fer, flancars et crouppière de fer, et un chanfrain attourné de fer.

« Item, que pour lesdits quatre chevaux, vous soyez pourveu de les pouvoir armer de toutes pièces d'acier, et de bardes de cuir, et de caparaçon de mailles, et les resnes couvertes de lames, et de les mettre en point comme si vouliez entrer en cour d'une bataille, et vous en pouvoir aider avec telles armes que vous pourriez combattre en jouste.

« Item, vous pourvoirez, pour vous armer, de toutes les pièces qu'il faut pour armer un homme d'armes, avec pièces doubles et simples de jouste et sans jouste.

« Item, vous pourvoirez d'un harnais à la légère de toutes pièces.

« Item, vous pourvoirez de toutes sortes d'armes de mailles qui se peuvent porter.

« Item, vous pourvoirez d'un escu et d'une salade à la génetaire.

« Item, vous pourvoirez d'une *targue* à l'albanaise, et de boucliers et targues de toutes sortes que l'on se puisse aider à pied ou à cheval.

« Item, vous pourvoirez de toutes sortes de gants de fer, de maille, de lames d'acier, tant des doigts comme du demeurant de la main, de prise et sans prise.

« Item, vous pourvoirez de vos armes, vous et vos chevaux, de toutes sortes et façons qu'il est possible s'armer et user, et accoustumées en guerre, en jouste, en débat et en champ clos.

« Plus des armes qui ne sont accoustumées en guerre, en jouste, en combat et en camp clos, je les porteray pour vous et pour moy, *me réservant tousjours d'accroistre ou diminuer, de cloüer ou descloüer, oster ou mestre dedans le camp, à mon plaisir, ou de me mettre en chemise, ou plus ou moins, selon qu'il me semblera.*

« Fait à Paris le seiziesme jour de juin mil cinq cens quarante-sept.

« GUY CHABOT. »

Angoulême (1) se transporta au domicile de Vivonne, où il rédigea ce procès-verbal :

« Aujourd'huy seiziesme de juin mil cinq cens quarante-sept, estant en la ville de Paris, à la requeste de Guy Chabot, sieur de Monlieu, je Engoulesme, héraut d'armes du roy, me suis transporté pardevers et à la personne de François de Vivonne, sieur de La Chasteneraye, lequel j'ay trouvé en la rue Saint-Antoine, logé en la maison de Simonne des Rües, veufve de Jean des Prez, valet de chambre en son vivant du deffunt roy, environ l'heure de sept heures du soir avant le soleil couché. Auquel j'ay baillé les articles signez dudit Chabot, dont copie est cy-dessus contenue et collationnée par moy à

(1) Les rois et hérauts d'armes portaient des noms de provinces ou de villes, tels que Guienne, Bretagne, Angoulême, etc. Les poursuivans d'armes, qui leur servaient d'aides de camp, portaient des noms « de gaillardise, de bonne rencontre ou de mots joyeux, comme Pleinchemin, Joli-Cœur, La Verdure, Claire-Voye, Ver-Luisant, Sans-Mentir, etc. » Le roi d'armes avait deux hérauts sous son commandement; chacun de ceux-ci, deux poursuivans d'armes.

son propre original sain et entier, où est déclaré ce dont ledit de Vivonne se doit pourvoir au jour député pour combattre sur le différent d'entr'eux, ainsi qu'il a esté ordonné par le roy. Lequel de Vivonne m'a fait response que sans préjudice de ses droits il accepte le contenu desdits articles cy-dessus transcrits, desquels je luy ay fait lecture de mot à mot, en présence de monsieur le baron de Curton et plusieurs autres gentilshommes, et spécialement de Guillaume Payen et Jean Trouvé, notaires royaux de Paris.

« Fait les jours et an que dessus par moy héraut susdit; — signé Engoulesme. Et lecture faite de la lettre, ledit Vivonne m'a dit seulement ces mots : « Jarnac veut combattre mon esprit et ma bourse! »

Vivonne faisait allusion à l'énormité des dépenses où allait l'entraîner l'obligation de se pourvoir des chevaux, harnais et armes diverses que le commandement de Monlieu lui enjoignait de se procurer. Jamais ses ressources n'y auraient pu suffire, si le roi, dont il s'était, au vu de tous, constitué le champion, n'était venu à son secours.

Déjà, un mois ou cinq semaines avant le duel, La Chasteigneraye ne sortait jamais sans être accompagné de cent ou cent vingt gentilshommes portant ses couleurs. « Il faisoit, dit Vieilleville, *une piaffe à tous odieuse et intolérable,* et une dépense si excessive, qu'il n'y avoit prince à la cour qui le pût égaler; elle montoit à plus de 1,200 écus par jour. Heureusement pour lui que le roi, qui l'aimoit, lui en avoit donné les moyens. » Quant à Jarnac, au lieu de parader, il écoutait les conseils du capitaine Casi, fort expérimenté en fait de duels, et comme l'événement l'a prouvé, il s'en trouva bien. C'est sur l'avis du capitaine et de son maître d'armes qu'il obligea au dernier moment Vivonne à mettre au bras gauche (celui du bouclier) un brassard qui empêchait absolument ce bras de plier, « ains le faisoit tenir roide comme un *pau* (1). » Vivonne, ayant été blessé au bras droit, dont il souffrait encore, perdait ainsi tout moyen de lutter avec Jarnac et de le terrasser. Le comte Martinengo, en se battant sur le pont du Pô contre un autre officier italien, avait introduit la même clause dans le combat.

Le jour de la rencontre fut fixé au 10 juillet. Les deux adversaires durent d'abord choisir leurs parrains. Chose à noter, Vieilleville nous apprend que le roi ne voulut pas permettre à M. de Vendôme d'être celui de Jarnac. M. de Boisy, grand écuyer, le remplaça. Le comte d'Aumale secondait La Chasteigneraye. Les confidens de celui-ci furent MM. de Montluc, d'Aurielle, de Fregozzi et le comte Berlinghieri; ceux de Jarnac, MM. de Clervaut, de Castelnau, de Carrouge et d'Ambleville.

(1) *Pau,* pal, signifie pieu, colonne; c'est un terme de blason.

La confiance de Vivonne passait toute mesure. « La Chasteigneraye ne craignoit son ennemi non plus que ung lion le chien (1); » mais il fut trompé dans son attente. « Il se montra grandement coupable, dit Montluc, d'outrecuidance et de vanterie; il passa fort légèrement par l'église et la messe avant le combat. Il eut peu de souci d'implorer son Dieu et de l'appeler à son ayde. Quant à Jarnac, il ne faisoit autre chose que hanter les églises, les monastères, les couvens, faire prier pour luy et se recommander à Dieu, faire ses pasques ordinairement, et surtout le jour du combat, après avoir ouy la messe très dévotement. Du despuis, il s'en désista bien pour accomplir le proverbe : *Passato il pericolo, gabbato il santo* (2); car il se fit huguenot très ferme. »

Quelques jours avant le combat, le roi et toute sa cour s'étaient rendus à Saint-Germain-en-Laye. Henri II voulut que le champ clos eût lieu dans cette ville, et décréta qu'il y assisterait. Le connétable, sire de Montmorency, ordonna toutes les mesures nécessaires, et choisit pour le champ un préau situé vers la partie orientale du château, dans l'endroit où se trouve aujourd'hui le boulingrin. Le sire de Montmorency était encore connétable en 1559, et présidait conséquemment au tournoi où Henri II fut blessé à mort par M. de Lorges, sire de Montgommery. On donna aux estacades les dimensions indiquées par les règlemens (3); des tribunes furent élevées parallèlement à la grande face des barrières; les deux tentes ou *trefes* (4) des combattans furent placées à la droite et à la gauche du roi aux deux extrémités de la lice; les tourelles des poursuivans d'armes, aux quatre angles de l'enceinte; celle du roi d'armes avait été pourvue de son échelle. Il avait été nécessaire aussi de prendre des mesures extraordinaires de police pour empêcher la foule d'envahir l'enceinte réservée, car une multitude immense était arrivée, dès le matin, de Paris à Saint-Germain, attirée par la curiosité et par un temps magnifique. Cette multitude fut cause d'un grand scandale au moment où les deux champions entrèrent en lice (5). Une troupe d'hommes sans aveu et de mauvais sujets, arrivés sur les lieux dans l'espoir d'y exercer leur industrie, se rua sur les tentes où La Chasteigneraye avait fait préparer un souper magnifique pour y fêter ses amis après le combat, tant il se croyait sûr du succès. En un in-

(1) Carloix, secrétaire du maréchal de Vieilleville.

(2) « Le péril passé, on se moque du saint. »

(3) « Item, voulons et ordonnons que toutes lices de gaige de bataille ayent à sçavoir : quarante pas de large et quatre-vingt pas de long. » (Formulaire déjà cité, art. XVIII.)

(4) *Trefe*, vieux mot français pour désigner le pavillon du chevalier qui doit combattre en champ clos.

(5) Il était déjà fort tard, et le soleil près de se coucher.

stant, tout y était mis au pillage : « les potaiges et entrées de tables respandus, mangés et dévorés par une infinité de harpaille; la vaisselle d'argent de cuysine et riches buffets, empruntés de sept ou huit maisons de la cour, dissipés, ravis et volés avec le plus grand désordre et confusion du monde; et pour le dessert de tout cela, cent mille coups de hallebarde et de baston départis sur tous ces gens, Suisses et valets de cour, par les capitaines et archers des gardes et prévost de l'hostel qui y survindrent (1). » C'était la petite pièce avant la tragédie; mais revenons aux affaires sérieuses.

Excepté M. de la Roche-sur-Yon (2), aucun prince du sang ne demeura près du roi en cette circonstance; tous suivirent M. de Vendôme (3), qui s'était retiré, blessé que Henri lui eût interdit de servir de parrain à Monlieu. L'histoire ne dit pas si Catherine de Médicis était présente au combat; mais la belle Diane, la sœur du roi, sa tante Marguerite de Valois, les princesses et la plupart des dames de la cour n'avaient eu garde de manquer l'occasion d'assister au sanglant spectacle qui se préparait.

Comme on le verra, Jarnac au dernier moment avait décidé que le duel aurait lieu à pied; c'était au surplus depuis longtemps la coutume que l'on suivait pour les rencontres. A en juger par la longue liste des dames et des filles d'honneur de la reine et des princesses, telle que nous l'ont laissée les contemporains, on doit supposer que les tribunes étaient brillamment garnies. Une foule de seigneurs et de braves gentilshommes, qui tous s'étaient distingués dans les armées et firent parler d'eux plus tard dans les guerres de religion, que les loisirs de la paix avaient ramenés à la cour, étaient présens au combat. Le comte d'Aumale, le prince de La Roche-sur-Yon, les maréchaux de Saint-André et de Sedan, MM. de Brissac, de Biron, de Tavanne et de Montluc, les cinq fils du connétable (4) et le marquis de Villars, son frère, l'amiral de Châtillon, MM. d'Esse de Charny, de Brion, de Vieilleville, de Bourdillon, et tant d'autres guerriers illustres par leur naissance, leur valeur, attendaient avec émotion l'issue de cette rencontre, depuis si longtemps prévue.

Parmi cette foule de courtisans, où Jarnac comptait fort peu d'a-

(1) Voyez les *Mémoires* de Vieilleville.

(2) Charles de Bourbon.

(3) François de Vendôme, vidame de Chartres, premier prince du sang.

(4) Malgré les prières et les exhortations de François Ier mourant, Henri, aussitôt monté sur le trône, avait rappelé le connétable de Chantilly, où il était, et lui avait donné la position qu'occupait l'amiral d'Annebaut, lequel fut à son tour remercié et éloigné des affaires; M. d'Aumale avait remplacé au conseil le cardinal de Tournon; enfin M. de Saint-André était arrivé à la plus grande faveur. Vivonne avait reçu aussi une marque non équivoque de l'amitié de son maître : le roi l'avait nommé colonel-général de l'infanterie française.

mis, personne ne doutait que Vivonne ne remportât facilement la victoire (1). Le spectacle empruntait à la présence du roi et de la famille royale une solennité inusitée; aussi le connétable ne négligea-t-il rien pour suivre avec toute la pompe possible le cérémonial prescrit pour la circonstance par l'ancienne législation.

III.

Au lever du soleil, le 10 juillet 1547, le héraut d'armes Guienne cria aux deux extrémités de la lice :

« Aujourd'huy, dixiesme de ce présent mois de juillet, le roy, nostre souverain seigneur, a permis et octroyé le camp libre et seur, à outrance, à François de Vivonne et au sieur de Monlieu, deffendant et assailly, pour mettre fin par armes au différent d'honneur dont entr'eux est question.

« Parquoy je fais à sçavoir à tous, de par le roy, que nul n'ait à empescher l'effet du présent combat, n'y aider ou nuire à l'un ou à l'autre des combattans, sur peine de la vie. »

La lice était double, l'espace vide entre la première et la seconde barrière était occupé par les gens du connétable et les archers de la garde du roi. Il y avait à chaque extrémité du camp une porte pour laisser passage aux combattans. Il y avait une porte aussi au-dessous de la tribune du connétable. A la droite de cette tribune, quatre sergens de la prévoté et l'exécuteur des hautes œuvres, avec force cordes, faisaient prévoir les outrages sinistres que la loi réservait au cadavre du vaincu. Sous la tribune du juge du camp, une table couverte d'un drap d'or supportait un missel, un crucifix et un *te igitur;* un prêtre se tenait silencieux à côté.

Aussitôt après le ban ou publication du héraut, Vivonne sortit de son hôtel, accompagné de son parrain et de ses amis, au nombre de plus de cinq cents, vêtus de ses couleurs, blanc et incarnat. Devant lui, on portait son écu et son épée, et, plus en avant, l'image de saint François sur une bannière; le cortége était précédé de tambourins et de trompettes sonnant des aubades. La colonne fit le tour de la lice, ce qui s'appelait honorer le dehors du camp; puis l'écu de Vivonne, peint de ses armes, fut attaché à un pilier planté à la

(1) Telle était la réputation de La Chasteigneraye comme tireur d'armes, que Brantôme raconte qu'un officier piémontais ayant porté la nouvelle de sa mort dans sa compagnie, un de ses camarades lui donna un démenti, s'écriant « qu'il estoit impossible qu'un si vaillant homme et qui avoit les armes si bien en main eust été tué ainsy d'un sien non pareil! » Ils se battirent, et le porteur de la nouvelle fut *occis*. « Quelle bizarrerie de ce capitaine! ajoute Brantôme, et quelle obligation mon oncle lui en debvoit dans l'autre monde! »

droite de la tribune royale. François de Vivonne, seigneur de La Chasteigneraye, portait *d'hermine au chef de gueule.* Reçu à la barrière de droite par le connétable, avec les formalités accoutumées, après qu'il eut fait ses déclarations, il fut introduit dans le *trèfe* de droite, pour y rester jusqu'à son entrée au camp.

On amena ensuite Jarnac avec le même cérémonial. Il était accompagné de son parrain et de cent vingt gentilshommes revêtus de sa livrée, blanc et noir. Une bannière avec l'image de la sainte Vierge marchait en avant. Jarnac était, comme Vivonne, armé de toutes pièces, excepté le dessus, que ses écuyers portaient devant lui, ainsi que son épée et sa rondelle. Après que le cortége eut honoré le dehors du camp, toujours musique en tête, on suspendit l'écu de Jarnac au pilier de gauche, près de la tribune du roi. Guy Chabot, seigneur de Jarnac, portait *d'or, à trois chabots de gueule posés en paux :* 2, 1. La barrière de gauche ouverte à sa requête, il entra dans son pavillon, pour y demeurer jusqu'à l'appel du combat (1). « Et ce fait, fut procédé par leurs parrains et leurs confidens à l'accord du camp et des armes défensives. »

Il n'y eut point de difficultés pour l'accord du camp; les procurations furent échangées et mises au greffe par-devant les hérauts. On convint que si les épées se rompaient, il en serait procuré d'autres. M. d'Aumale fut requis de procéder à la *concordance des armes.* Les confidens entrèrent alors dans les tentes de chacun des combattans, et restèrent avec eux pour leur tenir compagnie. A sept heures et demie commença la concordance des armes. MM. de Villemareuil, d'Urfé, le baron de La Garde et de Saint-Julien s'avancèrent en bon ordre, trompettes sonnant, tambourins battant. Ils portaient un *gousset* (2) de mailles, et s'arrêtèrent devant la tribune du roi, le connétable et maréchaux présens; là, le comte d'Aumale examina et accepta le *gousset* comme armes visitées, après l'avoir fait mesurer à un autre, pour servir à La Chasteigneraye.

MM. de La Vauguyon, d'Urfé, le baron de La Garde et de Saint-Julien apportèrent de même un gantelet de fer pour la main droite, lequel fut visité par les parrains de Vivonne et accepté comme ci-dessus. Dans cette occasion, M. d'Aumale dit qu'il allait protester contre les armes défensives non usitées que Jarnac se proposait d'exiger, et dont il était avisé, ajoutant que « la perte du tems qui pour-

(1) Le formulaire de Philippe le Bel avait tout prévu. On lit en effet, art. XXIII : « Quand tout sera en point...., les conseillers, sans plus attendre, s'en partent, et laissen à chacun combattant *sa bouteillette pleine de vin et un pain lié en une touaillette.* » Il faut croire qu'on n'oublia point ces précautions, car, je l'ai dit, les préparatifs du combat durèrent toute la journée, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

(2) Petite braie ou culotte de mailles en fer.

roit estre faite sur le discord fust au préjudice dudit de Monlieu. » A quoi M. d'Urfé répondit assez fièrement « qu'il resteroit encore six heures du jour au sieur de Jarnac après qu'il auroit eu la victoire sur son ennemi! » Il était alors dix heures.

Bientôt après fut apporté au même lieu, avec le même cérémonial et présens les mêmes juges, par les sieurs de Brion, de Lévis, d'Urfé, de La Garde et de Saint-Julien, deux brassards pour le bras gauche; on pria M. d'Aumale d'en choisir un pour La Chasteigneraye. Le prince protesta avec beaucoup de force, disant que ce n'étaient point armes usitées, et déclara ne pouvoir les accepter; mais, le cas référé devant le connétable et les maréchaux, il en fut décidé autrement, *en raison du dernier paragraphe de la liste d'armes signifiée par Jarnac*. La Chasteigneraye prit donc l'un des brassards et rendit l'autre.

Le fils du sieur d'Urfé, avec les autres amis de Monlieu déjà nommés, apportèrent alors deux épaulettes pour le bras gauche; l'une des deux fut également choisie par l'assaillant, et l'autre rendue à l'assailli. Puis M. de Saint-Vanray et les amis du défendeur présentèrent un grand bouclier d'acier avec une pointe d'un quart de longueur et bien acérée, à quoi M. d'Aumale répondit que La Chasteigneraye ne s'était pas pourvu d'un bouclier de cette forme. Les juges du camp décidèrent que l'assaillant se procurerait une rondache pareille, ou se servirait de celle qu'il avait. Alors, pour trancher la difficulté, Monlieu proposa à son adversaire de choisir entre deux autres boucliers qu'il lui offrit : La Chasteigneraye prit l'un des deux.

Le fils de M. de Lorges et les précédens apportèrent un gantelet de fer pour la main gauche, qui fut accepté. Enfin MM. de Courtinier et de Beaumont, avec le même cortége et cérémonial, présentèrent successivement, — le premier, un jac de mailles, le deuxième, deux morions qui furent reçus par M. d'Aumale sans difficultés.

Toutes les armes défensives étant accordées, un héraut cria le ban suivant :

« Or oyez, or oyez, or oyez, seigneurs, chevaliers et escuyers, et toute manière de gens! — De par le roy, je fais exprés commandement à tous que si tost que les combattans seront au combat, chacun des assistans ait à faire silence et ne parler, tousser, ny cracher, ny faire aucun signe du pied, de main ou d'œuil, qui puisse aider, nuire ny préjudicier à l'un ny à l'autre desdits combattans. Et davantage je fais exprés commandement de par le roy à tous, de quelque qualité et grandeur qu'ils soient, que pendant et durant le combat ils n'ayent à entrer dans le camp, ny à subvenir ny à l'un ny à l'autre desdits combattans, pour quelque occasion et necessité que ce soit, sans permission de messieurs les connestables et mareschaux de France, à peine de la vie. »

La Chasteigneraye, *assaillant*, armé de ses armes, fut aussitôt conduit par M. d'Aumale, pour honorer l'intérieur du camp, suivi de ses confidens et de sa compagnie, musique en tête, avec hérauts et poursuivans d'armes, lesquels tenaient en main leur bâton bleu surmonté d'une croix d'or ou d'argent. Après lui, Jarnac, *assailli*, fut mené par M. le grand écuyer, en compagnie de ses témoins et amis, trompettes sonnant, tambourins battant, pour rendre les honneurs à l'intérieur de la lice, précédé également par les hérauts et poursuivans d'armes. Devant lui, on portait les armes offensives du combat : quatre épées que tenaient MM. d'Urfé, de La Garde, de Saint-Julien et de Cezay, — quatre daguettes à savoir : deux grandes et deux petites, — dont étaient chargés MM. de Saint-Vanray et de Beaumont.

Les deux cortéges ayant défilé successivement au pied de la tribune royale, chacun des combattans s'agenouilla sur un carreau de velours et d'or; là, après avoir entendu les représentations du prêtre commis à cet effet, ils prêtèrent, entre les mains du connétable, sur les saints Évangiles, le serment qu'on va lire :

SERMENT DE L'ASSAILLANT.

« Moy, François de Vivonne, jure sur les saincts Évangiles de Dieu, sur la vraye croix de Nostre-Seigneur, et sur la foy de baptesme que je tiens de luy, qu'à bonne et juste cause je suis venu en ce camp pour combattre Guy Chabot, lequel a mauvaise et injuste cause de se défendre contre moi. Et outre que je n'ay sur moy ny en mes armes paroles, charmes ny incantations desquels j'aye espérance de grever mon ennemy et desquels je me veuille aider contre luy, mais seulement en Dieu, en mon bon droit, en la force de mon corps et de mes armes. »

SERMENT DE L'ASSAILLI.

« Moy, Guy Chabot, jure sur les saincts Évangiles de Dieu, sur la vraye croix de Nostre-Seigneur et sur la foy du baptesme que je tiens de luy, que j'ay bonne et juste cause de me défendre contre François de Vivonne, et outre que je n'ay sur moy ny en mes armes paroles, charmes ny incantations desquels j'aye espérance de grever mon ennemy, et desquels je me veuille aider contre luy, mais seulement en Dieu, en mon bon droit et en la force de mon corps et de mes armes. »

Les combattans ayant été ramenés ensuite chacun à son siége, vis-à-vis l'un de l'autre, on procéda à l'accord des armes offensives en présence du roi, du connétable et des maréchaux de France. Ces armes consistaient en deux épées ordinaires et portatives. La garde de ces épées était faite à une croisée et à *pas-d'âne*, puis venaient quatre daguettes bien épointées, deux pour chaque combattant; en outre, deux épées de rechange étaient confiées au connétable pour remplacer celles qui se rompraient. Les épées furent mises aux

mains des deux adversaires, et les daguettes mises en leur lieu. Leurs confidens se retirèrent alors ainsi que leurs parrains, en prenant congé d'eux et les exhortant à bien faire. Presque aussitôt le héraut d'armes de Normandie, qui était au centre de la lice, cria trois fois à haute voix : « Laissez aller les bons combattans ! » puis s'éloigna. Un silence de mort se fit à l'instant au sein de l'assemblée.

Les deux champions marchent résolument l'un vers l'autre, La Chasteigneraye l'épée haute et à pas précipités, Jarnac avec plus de calme, le bouclier contre la poitrine et l'épée prête à parer le coup de tête. Ce fut le premier que lui porta Vivonne; mais Jarnac change la parade, le reçoit sur sa rondache, et, en voltant, riposte par un coup qui atteint son adversaire entre le gousset de mailles et le haut de sa bottine. L'assistance entière pousse un cri aussitôt étouffé, l'attention redouble; La Chasteigneraye domine sa douleur et gagne sur Jarnac, dans l'intention évidente de le saisir, « entrant sur lui de pied et de main. » Il reçoit à la jambe gauche déjà entamée un terrible coup de revers qui lui fait au jarret une profonde blessure (1). On voit Vivonne chanceler, son épée lui échappe, il tombe, inondant la terre de son sang. Une émotion inexprimable se manifeste dans les tribunes, au sein de la foule rassemblée autour des lices. Les amis de Vivonne poussent des imprécations, ceux de Jarnac triomphent; les gardes ont peine à réprimer le mouvement général; enfin le silence se rétablit.

Jarnac immobile contemplait son ennemi en silence. Vivonne était là à sa discrétion. « Rends-moi mon honneur, lui dit Monlieu, et crie à Dieu mercy et au roy de l'offense que tu as faite ! » Vivonne cherchait à se relever, mais en vain; il lui était désormais impossible de quitter la place. Jarnac, le laissant étendu sur la terre, s'avance vers la tribune royale, lève sa visière, et, mettant un genou en terre : « Sire, dit-il, je vous supplie que je sois si heureux que vous m'estimiez homme de bien; je vous donne La Chasteigneraye : prenez-le, sire, et que mon honneur me soit rendu ! Ce ne sont que nos jeunesses qui sont cause de tout cecy; qu'il n'en soit rien imputé à luy ni aux siens aussi pour sa faute, sire, car je vous le donne. » Le roi garde le silence. Jarnac alors se frappe la poitrine avec son gantelet, et levant les yeux au ciel, dit : « *Domine, non sum dignus*; ce n'est

(1) Ce n'était pas un coup de traître que cette botte, comme on l'a cru à tort et tant répété depuis : en plusieurs rencontres, elle avait été employée et ne pouvait donc pas même être considérée comme une botte bien secrète. Dans le duel entre MM. de Genlis et Des Bordes, qui avait eu lieu aussi à Saint-Germain, M. Des Bordes eut un jarret coupé, dont il demeura estropié et boiteux. Dans une autre rencontre près de Rome, au Monte-Rotondo, un capitaine italien assénait à M. de Bouillon, gentilhomme gascon, un grand coup d'estramaçon sur le jarret, qui le fit tomber sans qu'il pût se relever.

pas à moi, c'est à vous, mon Dieu, que je dois la victoire! » Puis il s'approche de Vivonne et le conjure de se rendre. Celui-ci, dans un effort suprême, parvient à se dresser sur un genou et fait mine de vouloir frapper Jarnac de sa dague : « Ne te bouge, s'écrie Jarnac, ou je te tuerai! — Tue-moi donc! » réplique noblement La Chasteigneraye, et il retombe épuisé, rendant des flots de sang de sa blessure. Jarnac, sans se décourager, conjure de nouveau le roi, les mains jointes, de faire grâce à Vivonne; mais Henri, impassible encore cette fois, ne veut rien répondre. Alors, s'approchant de son adversaire, qui était gisant tout de son long (après avoir eu toutefois la précaution d'éloigner avec la pointe de son épée celle de Vivonne, qui était à terre, et l'une de ses daguettes sortie du fourreau), Jarnac lui dit : « Chasteigneraye, mon ancien compagnon, reconnais ton Créateur, et soyons amis. — Sire! s'écrie-t-il ensuite d'une voix émue et suppliante, sire! voyez! il se meurt! Pour l'amour de Dieu, prenez-le! » Cette scène avait produit dans l'auditoire la plus pénible sensation : on était touché de la généreuse conduite de Jarnac, de l'affreuse situation de son adversaire. Le connétable et les maréchaux intercédèrent à leur tour auprès du roi en faveur de Vivonne : « Si le roi n'intervient pas, disaient-ils, Jarnac est obligé d'achever le blessé, puis de traîner son cadavre hors de la lice, afin de le livrer au bourreau... Quel spectacle douloureux pour les princesses, pour les dames de la cour, pour les amis de Vivonne! Il étoit temps que sa majesté prît un parti, car il perdoit tout son sang; si on ne lui portoit secours, il ne tarderoit pas à rendre le dernier soupir. » Cependant Jarnac s'était tourné vers la duchesse de Berri (1), sœur du roi, qu'il voyait attendrie; il prie en grâce cette princesse, que ses qualités rendaient populaire, de fléchir Henri. A l'appel de cette voix chérie, le roi paraît se réveiller de la stupeur où le résultat du combat l'a plongé; il prête l'oreille à la douce prière de Marguerite; enfin il se laisse toucher. « Jarnac, me le donnez-vous? dit-il. — Oh! oui, sire, répond Monlieu; je vous le donne pour l'amour de Dieu et pour l'amour de vous; suis-je pas homme de bien? — Vous avez fait votre devoir, Jarnac, et vous est votre honneur rendu. Qu'on enlève le seigneur de La Chasteigneraye. »

Vivonne fut emporté hors de la lice sans connaissance et dans un état pitoyable; mais le lendemain, revenu à lui, il arrachait les appareils que les médecins avaient posés sur ses blessures, et peu de temps après il expirait en proie à une excitation nerveuse que rien ne put calmer.

(1) Mme Marguerite de France, depuis duchesse de Savoie. « Cette princesse fut si parfaite en sçavoir et sapience, qu'on lui donna le nom de *Minerve de la France*. » (Brantôme.)

La question de savoir si Jarnac triompherait et ferait parade de sa victoire, comme l'usage en était établi, fut discutée séance tenante devant le roi. Henri, je regrette d'avoir à le dire, opinait pour qu'il en fût ainsi; mais le parrain de Monlieu, d'accord avec lui d'ailleurs, supplia le roi de dispenser le vainqueur, en raison de son ancienne amitié pour Vivonne, d'une aussi cruelle obligation. Si l'on doit en croire Brantôme, Jarnac agit prudemment en résistant à la volonté du roi et aux instances du connétable, qui, obligé par position de sauvegarder les usages de la chevalerie, insistait pour que le vainqueur triomphât suivant la forme indiquée (1) par les règleglemens. Les partisans de La Chasteigneraye étaient en effet dans la plus grande exaltation; il ne fallait qu'un prétexte pour amener un esclandre. « Les amis de mon oncle, dit le sire de Bourdeille, estoient en mesure, non-seulement de desfaire la troupe du seigneur de Jarnac, et lui avec elle, mais de fausser les gardes du camp, les juges, voire tout le reste de la cour ensemble. » Le séditieux va même assez loin pour ajouter : « Ah ! que si de ce temps-là la noblesse françoise fust esté aussy bien apprise et experte aux esmeutes et séditions, comme elle l'a esté depuis les premières guerres, il ne faut doubter que ces braves gentilshommes, sans aucun respect ny signal de M. d'Aumale, n'eussent joué la partie toute entière (2) ! »

On a peine à comprendre comment Henri II a pu oublier sitôt son favori, qui avait de nombreux amis ailleurs qu'à la cour et parmi les mécontens, comment il a incliné pour faire triompher Jarnac, alors que le vaincu qui mourait pour sa cause était agonisant. Henri, sans se faire le moins du monde prier, traita Monlieu en vainqueur, et ne montra aucun scrupule à l'accabler de prévenances et d'éloges : « Vous avez combattu comme César, lui dit-il, et parlé comme Aristote. » On reproche aussi à Henri d'avoir trop tardé à séparer les combattans. La première blessure reçue par Vivonne suffisait pour que l'honneur fût satisfait. Personne ne se méprenait sur le motif du duel; on savait Jarnac tout à fait innocent du propos criminel que son ancien ami lui avait imputé (3); on ne doutait pas que le

(1) « Qu'il se pourmenât par le camp, à mode de triomphe, en trompettes sonnantes, et *tabourins* battans.

« Item voulons que le vainqueur triomphe, s'il n'a *essoine* (blessure, empêchement) de son corps. » (*Formulaire*, etc., art. XXIII.)

(2) Brantôme s'avance beaucoup en parlant ainsi. L'opposition, que la disgrâce d'un grand nombre de seigneurs et les destitutions opérées sous l'influence de Diane avaient exaltée, s'était prononcée pour Jarnac. La victoire, dans l'hypothèse qu'aborde Brantôme, eût été pour le moins contestée.

(3) Il existe une requête adressée au roi par Madeleine de Pontguyon, dame de Jarnac, où elle demande justice contre La Chasteigneraye, et supplie sa majesté qu'avant

roi ne fût le seul coupable, et que le dévouement de La Chasteigneraye pour Henri ne fût la raison qui lui avait mis les armes à la main. Il ne fallait donc pas laisser continuer l'affaire, de crainte qu'elle ne devînt irréparable. On est forcé de reconnaître, — et tous les témoignages historiques que j'ai consultés s'accordent pour le faire entendre, — que Henri joua un triste rôle dans cette histoire; plusieurs écrivains de l'époque ont même été jusqu'à prétendre que la main de Dieu s'était montrée dans le genre de mort du roi, qui périt dans un combat singulier (1).

Après le duel, Monlieu alla faire ses prières à Notre-Dame de Paris; il remercia la sainte Vierge, sa bonne patronne, de la protection qu'elle lui avait accordée; il suspendit ses armes dans l'église, où elles demeurèrent longtemps. On ne doit pas oublier de dire, à sa louange, qu'avant de consentir à monter à la tribune du roi, où Henri l'attendait pour lui adresser ses félicitations, le brave Jarnac s'assura que La Chasteigneraye était sorti de la lice. Ronsard a célébré la conduite de Monlieu dans une de ses odes. Le comte d'Aumale fit élever un tombeau magnifique à La Chasteigneraye, qui mourait à vingt-huit ans, laissant une fille unique âgée de trois ans, et qui se maria depuis avec M. de L'Archaut (2). Quant à Mme de La Chasteigneraye, elle épousa en secondes noces M. de La Force. Henri, désespéré de la mort de son favori, jura qu'il n'autoriserait plus jamais d'épreuves en camp mortel. Aussitôt après le combat, il quitta Saint-Germain et vint demeurer à Paris, chez Baptiste Gondy.

IV.

Telle fut en France la dernière application des lois lombardes. Aux combats judiciaires succéda bientôt la licence des duels particuliers, qui, pendant deux siècles, a plus fait verser de sang en Europe, et surtout en France, qu'il n'en avait été répandu dans les duels en champ clos depuis leur origine. Quoi qu'on pense de cette législation singulière, qui pendant plusieurs siècles a régi le duel en France, le

de permettre le duel, elle autorise une poursuite en calomnie. On ne fit pas droit à cette demande, que l'événement d'ailleurs rendit inutile.

(1) C'est-à-dire dans un tournoi. On fit ce pentamètre, à l'occasion de l'événement, sur Henri, qui était brave comme son père et avait échappé à la mort dans bien des combats :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

(2) On trouve, dans le récit des fêtes qui eurent lieu à la cour en 1581, lors du mariage du duc de Joyeuse avec Mlle de Vaudemont, que Mme de L'Archaut dansa avec M. de Joyeuse.

récit qu'on vient de lire a pu montrer qu'à côté d'inconvéniens sérieux, elle avait quelques avantages. La solennité dont elle entourait le combat, les formalités qui le précédaient, les difficultés qui souvent le rendaient impossible, étaient autant de garanties contre les abus qu'eût pu faire redouter l'espèce de sanction légale accordée au duel. Aussi que l'on compare un instant l'époque des combats en champ clos à l'époque de désordre qui la suivit, que l'on étudie dans ses diverses applications cette jurisprudence chevaleresque, et l'on reconnaîtra que son influence a souvent été salutaire.

On sait que les combats en champ mortel avaient toujours marché, dans notre pays et longtemps avant Pépin le Bref, de front avec les *jugemens de Dieu* proprement dits, c'est-à-dire avec les jugemens par la *froide* (1), l'eau bouillante et les fers rouges. La première de ces épreuves était permise à la noblesse, qui seule avait le port et l'usage des armes; la seconde était réservée aux vilains. Des dérogations à ces principes exclusifs s'y introduisirent cependant avec le temps; ainsi l'on vit de très grands personnages rechercher spontanément le jugement de Dieu pour prouver leur innocence. Quant au duel entre gens de main morte et de condition servile, il fut aussi toléré quelquefois, mais sous la réserve que les combattans n'emploieraient pas des armes de gentilshommes (2).

Sous les rois des premières races, une bonne partie des duels judiciaires avaient l'honneur des dames pour motif, témoin le combat de Lancelot en faveur de Gondeberge, reine de Lombardie, que raconte Grégoire de Tours; celui entre Gontran et le jeune Ingelger, comte d'Anjou, qui défendit la belle comtesse de Gastinois, sa marraine; l'affaire du comte de Barcelone Bernard, accusé d'avoir recherché d'amour l'impératrice Judith, épouse de Louis le Débonnaire; enfin, mais dans des temps plus modernes, le célèbre duel du sire de Carouge contre Jacques Le Gris, accusateur de la dame de Carouge, et tant d'autres encore.

Malgré les lois de Charlemagne, les duels continuèrent avec fureur et impunité sous le règne de ses successeurs. Cependant, vers l'an 1032 et grâce aux efforts de l'église, cette sanglante passion semble

(1) L'eau *froide* d'un étang ou d'une rivière. On y jetait le patient pieds et poings liés; s'il disparaissait, on le déclarait coupable; s'il surnageait, son innocence était reconnue.

(2) « Les roturiers, dit Favyn, ne pouvoient combattre qu'avec l'escu et le baston simple sans estre ferré ni garny d'aucune alumelle. » Voyez aussi dans Alciat les curieux détails d'un duel judiciaire entre Jacotin Plouvier et Mahuot, deux bourgeois de Valenciennes. Voyez aussi l'ordonnance de l'ancien échiquier de Normandie, et beaucoup d'autres preuves.

s'affaiblir, les combats des seigneurs entre eux cessèrent presque entièrement : ce fut l'époque dite de la *trève de Dieu*, et elle était bien nommée, car ce n'était pas la paix, mais une simple suspension d'armes. Les combats singuliers recommencèrent en effet de plus belle sous les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Louis IX. Chose à remarquer, les évêques permettaient les duels alors (1); bien plus, *les prêtres eux-mêmes étaient autorisés à combattre*. On lit dans les registres d'un concile de la province de Normandie, tenu à L'Isle-Bonne sous le règne de Philippe-Auguste, que « ... les prestres ne se doivent combattre en duel sans la permission de leur évesque, » preuve que cette autorisation pouvait leur être accordée. Le sage Louis IX lui-même, dans la première année de son règne, voulut qu'on assignât devant lui plusieurs causes de gages de bataille; on peut citer entre autres, à ce propos, l'affaire d'un chevalier français, dont l'histoire n'a pas gardé le nom, contre le comte de La Mark, Hugues de Lusignan, dit le Brun, « accusé, suivant la chronique, de foy mentie, de trahison et de plusieurs autres crimes énormes. » Cela se passait en 1243. Cependant, par une ordonnance de 1260, le saint roi se décida à abolir les duels. « Nous défendons, dit cette ordonnance, par tout notre roiaume les batailles en toutes querelles, et au lieu de batailles nous mettons preuves par chartes et tesmoins. » Cette loi, reproduction presque textuelle de celle qu'avait rendue Charlemagne quatre cents ans auparavant, ne fut pas mieux respectée; Louis IX mort, on n'en tint plus compte.

« Sous le règne de Philippe le Hardy, fils de sainct Louis, dit un ancien auteur, cette infernale coustume des duels reprit nouvelle force, de manière que la France étoit de tous costez pleine de sang et de carnage de la noblesse qui se massacroit et s'entr'égorgeoit ainsi que bestes fauves, et la moindre parole de travers se vuidoit les armes à la main. » Ne pouvant empêcher les duels, Philippe voulut pourtant essayer de les restreindre, et fit dans cette pensée, avec le sire de Beaumanoir, le traité des cas où le duel est permis, en les limitant à quatre, et le défendant sous tout autre prétexte et dans toute autre circonstance. En 1303, nouvelle interdiction des combats singuliers d'une manière absolue et sous peine de mort par Philippe

(1) « L'an 1100, un duel fut ordonné, par Geoffroy du Magne, évêque d'Angers, entre les moines de l'abbaye de Saint-Serge d'une part et un nommé Engelard avec ses consorts de l'autre. » L'an 1301, par arrêt du parlement de Paris, il est jugé que l'évêque de Saint-Brieux ayant adjugé gage de combat contre l'ordonnance du roi dans l'affaire entre Guillaume de Bois Rousseau et Jéhan de Pleuveudrin, qui s'étaient injuriés, ses procédures seraient cassées et annulées, « attendu qu'en matière d'injures il n'écheoit gage de bataille. » (*Chron. de Belleforêt* et *Arrêts des parlemens.*)

le Bel; mais ces belles résolutions ne durèrent pas cette fois encore, et comme toujours la volonté du souverain fut obligée de céder devant la pression de l'opinion et les exigences du point d'honneur.

Trois ans plus tard, Philippe le Bel se vit forcé d'adopter la politique de son père et de régler les rencontres en proscrivant tout autre duel que le combat en camp clos, qu'il ne permettait d'ailleurs, conformément aux principes de l'ordonnance de 1283, que dans un certain nombre de cas. C'est de là que provient le célèbre formulaire de 1306, qui fut suivi fidèlement dans toutes ses dispositions jusqu'au règne de Henri II, et que la cour des pairs du royaume prit pour base de tous ses arrêts (1).

En parcourant l'innombrable série des demandes de combats à outrance soumises au parlement de Paris pendant ces deux cent quarante et une années et sous les règnes consécutifs de douze rois, on en trouve presque autant de rejetées que d'admises. Indépendamment de ce motif très réel de diminution pour les combats singuliers, les difficultés de tous genres, le sort affreux réservé au vaincu, les dépenses considérables que le demandeur ne pouvait éviter, les entraves de toute nature que le *Formulaire* de Philippe le Bel avait inventées pour décourager et fatiguer les parties, enfin la faculté souveraine du juge du camp d'arrêter le combat au dernier moment, durent éviter ou atténuer les résultats de bien des duels, qui sans tout cela se fussent terminés par la mort de l'un des champions ou même de tous les deux. On comprend donc que, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, on ait eu sérieusement la pensée de revenir aux duels judiciaires.

« Depuis la célèbre affaire de Jarnac et de La Chasteigneraye, dit un écrivain du XVIIe siècle (2), comme si l'interdiction des combats en camp clos eust

(1) La cour ne permettait les combats, ainsi que nous l'avons dit, que dans quatre circonstances seulement : (*Formulaire des combats à outrance*, etc.)

« Premièrement, nous voulons et ordonnons qu'il soit chose notoire, certaine et évidente, que le maléfice soit advenu, et ce signifie l'acte où il apperra évidemment homicide, trahison ou autre vray semblable maléfice par évidente suspicion.

« Secondement, que le cas soit tel que mort naturele en deust ensuivir, excepté cas de larrecin, auquel gaige de bataille ne chiet point, et ce signifie la clause par quoi peine de mort s'en deust ensuivir.

« Tiercement, qu'ils ne puissent estre punis autrement que par voye de gaige, et ce signifie la cause en trahison reposte, si que celuy qui l'auroit fait ne se pourroit défendre que par son corps.

« Quartement, que celuy que on peut appeller soit diffamé du fait par indices ou présomptions semblables à vérité, et ce signifie la cause des indices. »

(2) Le sieur de Treslan, dans son *Avis au roy concernant les duels*, 1604. — Il est un autre *Avis* du même auteur sur la présentation de l'édit de sa majesté sur la damnable coutume des duels prononcé au parlement de Toulouse. Les avis et remontrances au roi

includ une permission de se battre en champ libre et ouvert, les duels ont commencé de s'authoriser par l'usage et impunité jusques au temps du roy deffunct, auquel se trouvèrent des courtisans faisant gloire de se rendre redoutables aux autres, comme les géans des premiers siècles, et lors, comme l'on veit les duels honorez de loüanges exquises et consacrez à l'éternité par l'érection de magnifiques statües, glorieuses inscriptions et superbes épitaphes, il y eut presse à mourir si précieusement. Toutesfois cette ambition ne saisissoit encore que les âmes plus altières; le commun de la noblesse mesme, celle qui ne hantoit point la cour, usoit de quelque retenue... Mais les esprits ayans esté effarouchez par ces dernières guerres civiles, la noblesse, retirée en sa maison depuis la paix, s'est portée à tout ce qu'elle a pensé la pouvoir rendre redoutable, et à ceste fin, chaque gentilhomme a fait de sa salle de festins une salle d'escrime, et de ses enfans une compagnie de gladiateurs (dès lors aucuns jugèrent ce qui en adviendroit). Cette jeunesse, au bout de cinq ou six ans, a voulu tenter si elle manieroit aussi heureusement son espée que ses florets; seulement, par un vain désir de se faire cognoistre, les jeunes y ont embarqué les vieux, qui ont creu estre obligez de vérifier le proverbe que jamais bon cheval ne devient rosse; puis nostre nature se porte facilement au mal, et plus facilement encore à l'excès du mal jà receu et pratiqué. De là sont sortis les grands et funestes accidens que nous avons veus. Pour empescher que ce mal ne passast plus avant, le roy heureusement régnant y a faict, n'a pas longtemps, apporter par sa cour le parlement un remède véritablement grand et puissant. »

L'événement a prouvé que le remède ne pouvait pas guérir le mal. La civilisation seule était appelée à le faire disparaître.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici, même brièvement, les principaux combats à outrance qui se sont succédé depuis le règne de Philippe le Bel jusqu'au règne de Henri II. C'est sur les combats sans règles qui suivirent ce dernier règne que notre attention doit encore un moment se porter. Le contraste entre ces sanglantes rencontres et le mémorable duel de Saint-Germain nous servira de conclusion.

Après le combat de Jarnac et La Chasteigneraye survinrent, sous Henri III, ces tristes rencontres où l'on ne se faisait pas toujours scrupule de brûler la cervelle à son adversaire au moment où il mettait l'épée à la main, ou de le faire attendre, sur la route qu'il devait suivre pour arriver sur le terrain, par des valets chargés de l'assassiner. C'est dans l'histoire des duels, à coup sûr, la période la plus regrettable et la plus sanglante.

sur la question des duels furent très fréquens à cette époque. On peut citer sur la matière l'ouvrage de M. de Balagny, 1612, et le discours de messire Pierre de Fenolliet, évêque de Montpellier, prédicateur ordinaire de sa majesté durant la tenue des états, le 26 janvier 1615.

Le premier combat où les témoins, s'ennuyant d'être paisibles spectateurs d'un duel, voulurent y prendre part — fut celui des seigneurs de Caylus, de Maugiron et de Livarot, contre d'Entraguet, de Ribérac et de Schomberg. Caylus et Entraguet devaient se battre par jalousie, pour une dame de la cour. Ils avaient chacun amené pour témoins, — le premier, Maugiron et Livarot, — le second, Ribérac et Schomberg. Arrivés sur le terrain, Ribérac provoque Maugiron et le force à mettre l'épée à la main; alors Schomberg et Livarot, trouvant ridicule de rester là sans rien faire, se mirent aussitôt en garde et commencèrent à se combattre. L'issue du combat fut terrible : Maugiron et Schomberg restèrent morts sur la place; Ribérac, grièvement blessé, mourut le lendemain à l'hôtel de Guise, où on le transporta après l'affaire; Livarot et Caylus, très gravement atteints, furent déposés à l'hôtel de Boissy, voisin de l'endroit où l'on s'était battu (le duel avait eu lieu dans la rue des Tournelles, au faubourg Saint-Antoine). Quant à Entraguet, qui seul n'avait rien, il se sauva et se cacha, craignant avec raison la colère de Henri III, qui certes ne pouvait lui pardonner la mort très probable de Caylus. Ce jeune favori du roi traîna pendant dix-huit jours encore, et, comme Livarot, mourut de ses blessures. La Taille, qui a décrit ce duel, nous donne de curieux détails. « Henri, dit-il, aimoit tant Caylus, que durant sa maladie il lui portoit les bouillons lui-même, ayant promis cent mille francs aux chirurgiens s'ils le luy pouvoient guérir, et à ce beau mignon cent mille escus pour luy faire avoir courage, nonobstant lesquelles promesses il mourut, ayant toujours à la bouche ces mots : « Ah! mon roy! ah! mon roy! » sans parler autrement de Dieu et de sa mère. A la vérité, le roy portoit à luy et à Maugiron une merveilleuse amitié, car il les baisa tous deux morts, fit tondre leurs testes, emporter et serrer leurs blons cheveux, osta à Caylus les pendans de ses oreilles que luy mesme auparavant lui avoit donnez et attachez de sa propre main. » L'auteur, en terminant le récit de ce duel, dit que « si on le compare avec tous les autres connus alors, on devoit le trouver pire que le plus mauvais, de quelque façon qu'on pût le prendre : sur six combattans, cinq moururent. »

Le second combat où les témoins mirent aussi l'épée à la main ne se termina pas plus heureusement : ce fut celui du baron, depuis maréchal de Biron, contre le seigneur de Carancy, fils de M. de La Vauguyon. Dans cette rencontre, MM. de Loignac et de Janissac étaient témoins de Biron; M. de Carancy avait avec lui MM. d'Estissac et de La Bastide. Ce duel eut lieu par jalousie pour l'héritière de Caumont, qu'ils n'épousèrent au surplus ni l'un ni l'autre. MM. de Carancy, d'Estissac et La Bastide furent tués tous les trois. On a re-

marqué que M. de Loignac, qui resta longtemps, et après tous les autres, sur le terrain, pour attendre le dernier soupir de son adversaire, vit son fils et son petit-fils successivement tués en duel.

Je ne parlerai que pour mémoire de la rencontre entre Saint-Just et Fossé, qui se battirent à cheval et à l'épée : — Fossé, blessé, désarmé, fut très déloyalement tué par son adversaire; — du duel de M. de Bréauté contre un Hollandais qu'il vainquit. Le combat fut de vingt contre vingt, et eut lieu auprès de Hertogen-Bosch; les Français furent vainqueurs. Ce fut le premier exemple d'un duel au pistolet; on se battit à cheval. Bréauté, après l'affaire, fut pris et tué par des soldats ennemis. Nous ne ferons aussi que rappeler, en passant, les duels de Villemur et de Fontaine en 1602, de Varaigne et de L'Artigue, même année, qui se tuèrent tous les quatre, ceux du comte de Saut avec Nantouillet, des barons de Bressieux et de Balagny, où les sieurs de Nantouillet et de Bressieux restèrent morts sur le terrain. Comme on le sait, sous Richelieu, les peines de plus en plus sévères de la loi contre les duels, souvent appliquées sans pitié, ne changèrent rien à l'état des choses, et l'on continua en France, malgré la loi, malgré le cardinal, malgré le bourreau, à se battre pendant toute la durée du XVIIe siècle.

Je n'ai voulu qu'indiquer quelques traits de l'histoire des combats singuliers dans notre pays, depuis la période carlovingienne jusqu'à la mort de Henri IV. De cette dernière époque à nos jours, il y aurait une très intéressante monographie à écrire; mais les exemples que je viens de citer prouvent suffisamment que la suppression des combats judiciaires, déterminée sous Henri II par le duel de Jarnac et de Vivonne, eut de funestes conséquences. Cette décision, que le regret de la mort de son favori avait inspirée au roi, coûta bien cher à la France et fit couler à flots dans notre pays le sang le plus noble et le plus précieux. Pour en revenir à notre principale histoire, j'ajouterai que le chagrin de Henri II ne l'empêcha point de se faire sacrer quinze jours après le duel de Saint-Germain. Ayant eu l'idée tant soit peu originale d'inviter à son sacre Charles-Quint comme vassal de la couronne de France en sa qualité de comte de Flandre, l'empereur Charles, avec qui il ne fallait pas plaisanter, répondit *qu'il y viendrait avec cinquante mille hommes.* Peu s'en fallut qu'il ne tînt parole.

Le Prince DE LA MOSKOWA.

LA QUESTION D'ORIENT

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

ET LES CAUSES DE LA GUERRE.

I. — *Documens français relatifs aux affaires d'Orient*, Paris 1854.
II. — *Correspondence respecting the rights and privileges of the Latin and Greek Churches in Turkey presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty*, London 1854.

Nous sommes à la veille d'une guerre qui va engager l'action de la France, et peut altérer profondément la situation de l'Europe. Comment la France et l'Europe en sont-elles venues là? C'est, pour tout homme qui s'associe par la pensée aussi bien que par le cœur au sort de son pays, un impérieux besoin d'esprit et de conscience que de se mettre en état de répondre à une si émouvante et si vitale question. Depuis un an, toute l'Europe est agitée et troublée dans ses intérêts par les incidens de la question d'Orient; mais l'opinion publique n'en avait connu, jusqu'à ce mois-ci, que les péripéties extérieures. Aujourd'hui, au moment où ont échoué tous les efforts et toutes les combinaisons pacifiques de la diplomatie, deux gouvernemens, ceux de France et d'Angleterre, exposent au grand jour les pièces intimes du procès, et viennent satisfaire la sérieuse et patriotique curiosité qu'éveille la gravité des circonstances. La lecture attentive et la comparaison des documens publiés par la France et surtout par l'Angleterre nous révèlent et nous font suivre jour par jour l'origine, les causes, les progrès de la crise qui éclate; elles

nous rendent compte de la position faite à la France et des devoirs que lui tracent ses intérêts et son honneur. On comprendra l'avide empressement avec lequel nous avons fouillé ces volumineux dossiers diplomatiques. Nous avons hâte de proclamer l'impression que cette étude nous a laissée : elle a confirmé tous nos pressentimens; elle nous a démontré que les intérêts permanens et la dignité de la France sont directement en jeu dans la lutte qui commence; elle nous a prouvé que dans cette guerre la France a le droit pour elle, et que pendant les négociations sa politique a été conduite avec intelligence, modération et fermeté. Une telle conviction, qu'on nous permette de le dire, est une satisfaction bien douce pour ceux que les révolutions ont éloignés de la politique active, mais dont elles n'ont pu détacher les ardentes sollicitudes de la fortune de leur pays; nous serions heureux de la faire passer, telle que nous l'avons éprouvée, dans l'esprit de nos lecteurs.

Nous allons du moins l'essayer, en résumant aussi fidèlement que possible les correspondances officielles qui sont pour ainsi dire l'histoire en action de la crise actuelle. Cette histoire peut se partager en quatre périodes : la première est remplie par les négociations de la France au sujet des lieux-saints; l'ambassade du prince Menchikof forme la seconde; la troisième est marquée par l'intervention diplomatique des quatre puissances dans le différend turco-russe; la quatrième, déterminée par le désastre de Sinope, conduit la France et l'Angleterre à la guerre avec la Russie. Dans chacune de ces phases, la situation et l'attitude des puissances se dessinent et se précisent d'une façon particulière. Il faut en quelque sorte noter pas à pas, dans les documens diplomatiques, cette marche progressive des choses et les évolutions des cabinets, pour bien voir de quel côté a été le droit, de quel côté l'injustice, pour apprécier la situation respective des divers gouvernemens vis-à-vis les uns des autres, et pour saisir l'enchaînement des obligations morales et des nécessités qui ont fini par contraindre la France et l'Angleterre à rompre avec l'empereur de Russie.

I.

Il serait oiseux aujourd'hui d'entrer dans une exposition détaillée de ce litige épineux et confus que l'on appelle la question des lieux-saints; on peut d'ailleurs la résumer en quelques mots. Les catholiques romains et les Grecs se disputent depuis des siècles la possession des sanctuaires de la Palestine et des lieux consacrés par les souvenirs de la vie et de la mort du Christ. Si les deux cultes n'avaient d'autres titres aux propriétés qu'ils revendiquent que les fir-

mans des sultans, la question serait insoluble, car les sultans ont tour à tour et contradictoirement concédé les mêmes droits aux deux communions; mais les Latins possèdent un titre plus sérieux, consigné dans un traité conclu entre la Porte et la France, dans les capitulations de 1740. L'art. 33 de ces capitulations dit que « les religieux latins, qui résident présentement, comme de tout temps, en dehors et en dedans de Jérusalem et dans l'église du Saint-Sépulcre, dite Camamé, resteront en possession des lieux de pèlerinage qu'ils ont de la même manière qu'ils les ont possédés par le passé. » Des dix-neuf sanctuaires qu'ils possédaient exclusivement en 1740, les Latins en avaient perdu, en 1850, neuf, d'où les Grecs les avaient à leur tour totalement exclus. Parmi ces sanctuaires, où les Latins ne pouvaient plus accomplir leurs dévotions et célébrer leurs cérémonies, il y en avait d'aussi considérables au point de vue religieux que la grande église de Bethléem et l'église du tombeau de la Vierge. Les Grecs, aussi peu respectueux des souvenirs de l'histoire que des droits d'une communion rivale, avaient, dans leurs usurpations au Calvaire, détruit les tombes de Godefroy de Bouillon, de Baudouin et des autres rois des croisades.

A qui, dans cette situation, devaient s'adresser les réclamations des pères de la Terre-Sainte et des catholiques pieux, sinon à la France, dont la garantie, consacrée par les capitulations, couvrait les droits de l'église latine? Les empiétemens des Grecs ne s'arrêtaient pas : récemment encore, ils avaient fait disparaître de l'église de la Nativité l'étoile d'argent, symbole de l'ancienne possession des Latins. Fallait-il laisser se continuer un état de choses qui tendait à évincer complétement les catholiques romains des lieux qui furent le berceau du christianisme? Fallait-il laisser prescrire les capitulations? La France devait-elle renier ses obligations en abdiquant ses droits? N'était-il pas possible au contraire de régler cette question des lieux-saints de manière à concilier sinon toutes les prétentions, au moins tous les intérêts légitimes, de rouvrir les sanctuaires fermés aux Latins sans en expulser les Grecs, de faire respecter les titres anciens en ménageant les possessions récentes; en un mot, d'obtenir l'égalité et de faire prévaloir la tolérance, lorsqu'on pouvait, en vertu d'un traité en vigueur, revendiquer des droits exclusifs?

Le gouvernement français le crut et aborda cette tâche dès 1850. Il importe de rappeler la date de ses premiers efforts, car l'on croit généralement à tort que la question des lieux-saints a été soulevée plus tard et dans d'autres vues. Ce fut M. le général Aupick qui, le 28 mai 1850, au nom du gouvernement de la république, adressa à la Porte les premières réclamations. La pièce qui ouvre la publication des documens anglais que nous avons sous les yeux annonce et de-

vance de huit jours la démarche du général Aupick; c'est une lettre de lord Stratford de Redcliffe (alors sir Stratford Canning) à lord Palmerston. Nous croyons devoir la citer, car il est curieux de voir l'origine d'une affaire à laquelle la politique russe a donné de si vastes proportions (1).

« Milord,

« Une question qui excitera vraisemblablement beaucoup de discussions et d'irritation est sur le point de s'élever entre les intérêts rivaux des églises latine et grecque dans ce pays. Le point en litige est le droit de possession à certaines parties de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. On accuse les Grecs d'avoir usurpé des propriétés qui appartiennent de droit aux catholiques romains et d'avoir à dessein laissé tomber en ruines les chapelles et particulièrement les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Guy de Lusignan. La légation française croit être autorisée par traité, — le traité, je crois, de 1740, — à entreprendre la revendication des droits allégués de l'église latine; le consul français à Jérusalem, M. Botta, a été récemment ici, et repart pour seconder cette cause; le général Aupick, qui a reçu des instructions de Paris et à qui je suis redevable d'une ouverture verbale à ce sujet, a réclamé une conférence, dans l'intention probablement de mettre cette affaire sous les yeux du gouvernement turc. Il paraît que l'on a porté le pape à employer son influence en faveur des vues adoptées par la France, et que toutes les puissances catholiques seront exhortées par sa sainteté à agir dans le même sens.

« Le général Aupick m'a assuré qu'il s'agit simplement d'une question de propriété et d'une stipulation expresse de traité; mais il est difficile de séparer une pareille question des considérations politiques, et une lutte d'influence générale, surtout si la Russie, comme on peut s'y attendre, intervient en faveur de l'église grecque, sortira probablement de la discussion imminente.

« La Porte, à mon avis, fera bien d'éviter de se commettre dans un sens ou dans l'autre sans la plus mûre délibération. »

Avant d'indiquer et d'apprécier l'attitude prise par les diverses puissances durant les phases de la question des lieux-saints, nous allons résumer succinctement les faits qui suivirent la présentation de la note du général Aupick. Cette note énonçait simplement le droit strict des Latins à la restitution des sanctuaires d'où ils avaient été exclus. Le ministre des affaires étrangères turc, Aali-Pacha, qui cherchait à gagner du temps, ne répondit que le 30 décembre 1850. Il annonçait la nomination d'une commission mixte chargée d'examiner les réclamations de la France; mais un passage de son mémorandum, où il faisait entrer en balance avec les droits des Latins,

(1) Sir Stratford Canning to viscount Palmerston, may 20, 1850. — *Correspondence respecting the rights and privileges of the Latin and Greek Churches in Turkey*, part 1, nº 1.

puisés dans les capitulations de 1740, « les firmans et autres pièces authentiques et valables qui auraient été donnés soit avant, soit après le traité, » provoqua une protestation formelle du général Aupick, protestation qui fut sanctionnée par le gouvernement français. « Pour la France, il s'agit purement et simplement de savoir, écrivait notre ministre le 23 février 1851, si la Porte se considère comme liée encore à son égard par les capitulations de 1740, alors qu'il est parfaitement établi qu'aucun acte auquel la France ait pris part n'en a infirmé la valeur. » Le successeur du général Aupick, M. de Lavalette, reçut de Aali-Pacha une réponse satisfaisante à cette question en juin 1851. La commission mixte fut nommée. Elle était composée de Français et de Grecs sous la présidence d'Emin-Effendi. Elle avait tenu plusieurs séances et s'était montrée favorable aux réclamations des Latins, lorsque l'empereur de Russie adressa au sultan une lettre autographe, où il blâmait la conduite des ministres de la Porte et demandait impérieusement le *statu quo* dans la possession des lieux-saints. La lettre de l'empereur de Russie amena la dissolution de la commission mixte, que la Porte remplaça par une commission d'enquête exclusivement composée de musulmans. La Porte basa sur le travail de cette commission une décision ambiguë. Par une note du 9 février 1852, elle annonça à M. de Lavalette que l'entrée par la grande porte de Bethléem et le droit d'officier dans la chapelle du tombeau de la Vierge seraient accordés aux Latins; par compensation, la Porte donnait aux Grecs le droit d'officier dans la mosquée appelée coupole de l'Ascension, privilége qui jusque-là avait appartenu exclusivement aux Latins. Tel était pour le fond des choses l'arrangement adopté par la Porte. C'était un léger changement au *statu quo* réclamé personnellement par l'empereur de Russie et une mince satisfaction accordée aux Latins; mais la faiblesse de la Porte se trahit d'une façon singulière dans la forme sous laquelle cet arrangement fut présenté aux parties intéressées. M. de Lavalette, se contentant de la substance des concessions qui lui étaient faites, avait accepté avant son départ pour la France, où il venait en congé, la note du 9 février; tout en faisant des réserves au nom des capitulations de 1740, il promettait que la France laisserait dormir ce traité pendant plusieurs années et peut-être indéfiniment. Mais à peine le ministre de France était-il parti, que la Porte donnait aux Grecs, ou plutôt cédait à la pression de la légation russe, un firman qui, en laissant subsister en fait les concessions octroyées aux Latins, niait implicitement les titres que les catholiques tiraient des capitulations, et par conséquent invalidait un traité français en pleine vigueur. Aussi, au retour de M. de Lavalette à Constantinople, le conflit des influences politiques et des rivalités religieuses recommença-t-il avec

une nouvelle énergie. La Porte avait promis à notre ministre que le firman, contraire dans sa forme aux capitulations, serait simplement enregistré, ce qui suffisait pour lui donner force de loi, mais ne serait point lu aux communautés rassemblées à Jérusalem. Au contraire, le chargé d'affaires russe, M. d'Ozeroff, exigeait la lecture publique du firman, qui proclamait le *statu quo* en faveur des Grecs dans la possession des lieux-saints, et annulait virtuellement les capitulations. La question demeura longtemps ainsi suspendue. Enfin le nouveau ministre turc des affaires étrangères, Fuad-Effendi, prit le parti de tenir les engagemens contractés par la Porte vis-à-vis de la France; c'est à la suite de cette solution que l'empereur de Russie commença ses préparatifs militaires et envoya le prince Menchikof à Constantinople.

Voilà le précis fidèle des incidens importans de la négociation relative aux lieux-saints depuis 1850 jusqu'à la fin de l'année 1852. C'est de cet ensemble de circonstances que la Russie a fait sortir toutes ses récriminations contre la France et contre la Porte, et toutes les prétentions qui sont sur le point de mettre l'Europe en feu. Rappelons quelle fut pendant ce long débat l'attitude des puissances intéressées, de la France, de la Russie, de la Porte, de l'Angleterre. Les documens anglais sont sur ce point des élémens de jugement irrécusables, car, ainsi qu'on va s'en assurer, l'Angleterre, qui voyait avec peine cette querelle, garda une complète neutralité, et y assista pendant tout le temps en témoin alarmé, mais désintéressé et impartial.

Sur le fond de la question, il est impossible de contester le droit, l'intérêt, je dirai même le devoir de la France. Le droit était absolu; il résultait d'un traité formel et de stipulations spéciales et précises dont la Porte avait reconnu elle-même les obligations. L'intérêt était palpable : il s'agissait de mettre un terme à des empiétemens qui n'allaient à rien moins qu'à évincer peu à peu les catholiques romains des lieux les plus sacrés et les plus chers aux âmes chrétiennes. Le devoir était clairement tracé, puisque c'était sous la garantie de la France qu'étaient placées les immunités ravies aux Latins et réclamées par eux. Dans les affaires humaines, il est quelquefois imprudent et dangereux d'aller jusqu'à la limite extrême de son droit : *summum jus, summa injuria.* La France se garda d'une pareille exagération. Les capitulations à la main, elle aurait pu exiger non-seulement l'admission des Latins dans les neuf sanctuaires d'où ils avaient été exclus, mais l'expulsion totale des Grecs de ces sanctuaires qu'ils voulaient occuper seuls; au lieu de cela, elle se déclara sur le fond des choses satisfaite de l'arrangement arrêté par la Porte, lequel, en rouvrant aux Latins deux sanctuaires seulement dont

ils pouvaient réclamer la possession exclusive, ouvrait en même temps aux Grecs un autre sanctuaire qui jusque-là leur avait été fermé. Ainsi dans la politique de la France il n'y avait aucune atteinte aux droits acquis, aucune exclusion portée contre les Grecs, il n'y avait que la revendication modérée d'un principe de justice et d'égalité entre les cultes. Ce modeste succès était-il agrandi par le nombre et l'importance dans l'empire ottoman des membres du culte en faveur lequel il était obtenu? devenait-il pour la France le gage et l'instrument d'une influence politique sur une portion considérable des populations chrétiennes de la Turquie, et pouvait-il inspirer de légitimes inquiétudes à des influences rivales? Nullement. Ce n'était qu'une satisfaction donnée à la piété de quelques religieux et de quelques pèlerins, ou, comme disait dédaigneusement M. de Nesselrode à sir Hamilton Seymour, « de quelques touristes catholiques (1). » Sur le fond des choses, la modération de la France était donc manifeste. Le résultat qu'elle avait obtenu en février 1852 ne blessait aucun intérêt sérieux, et n'était de nature à inspirer aucun ombrage politique fondé à la Russie.

Mais ce résultat, si mince qu'il fût, la légation russe à Constantinople voulut l'anéantir au moment même où la France y était si laborieusement et si patiemment parvenue. Abusant de la faiblesse du divan, M. de Titof lui arracha le firman dont nous avons déjà parlé. Ce firman était postérieur de quelques jours seulement à la note remise à notre ambassadeur; il fut rendu le lendemain du départ de M. de Lavalette pour la France. Les réclamations des Latins y étaient qualifiées d'injustes; le *statu quo* des lieux-saints y était prononcé, et par conséquent les capitulations de 1740 frappées de déchéance. Ce n'était pas assez pour le ministre russe; il obtint confidentiellement de la Porte une lettre *visirielle* qui lui promettait que la clef de la grande porte de l'église de Bethléem ne serait point remise aux Latins (2), c'est-à-dire un engagement qui annulait en fait la concession gagnée par la France, comme le firman invalidait en droit l'autorité des capitulations. Certes, après un revirement si étrange, opéré sous une telle pression et après une violation si prompte et si choquante des engagemens contractés par la Porte, la France avait le droit de se plaindre hautement et d'agir avec vigueur. Elle était pleinement autorisée à réclamer l'abrogation du firman qui violait ses capitulations. Pourtant, ici encore, elle se montra plus soucieuse d'arriver à un arrangement pratique utile aux intérêts respectables dont la défense lui était confiée que de faire ostentation de son droit; elle chercha à

(1) Sir H. Seymour to lord Malmesbury, 31 déc. 1852. *Correspond.*, part I, nº 62.
(2) Colonel Rose to the earl of Malmesbury. *Correspond.*, nº 51.

concilier sa dignité avec la fausse et embarrassante situation où la Porte s'était laissé entraîner par la légation russe. M. de Lavalette demanda seulement que le firman ne fût point lu publiquement à Jérusalem devant les églises rassemblées; c'était assurément pousser la modération jusqu'à ses dernières limites, et nous sommes heureux de le déclarer ici à l'honneur de M. de Lavalette, qui a été si injustement attaqué par la Russie et par une portion de la presse anglaise, et à qui il nous semble que l'on n'a pas assez tenu compte des difficultés de son ingrate mission. Le texte du firman portait qu'il serait enregistré; cette formalité suffisait pour lui donner force de loi. La Russie, au lieu d'imiter notre modération et de se contenter de l'avantage réel que cet acte donnait au principe défendu par elle du *statu quo* des lieux saints, exigea péremptoirement qu'il fût lu. Notre ambassadeur dut pousser plus loin encore l'esprit de conciliation. Lorsqu'au mois de décembre 1852 Fuad-Effendi, le ministre des affaires étrangères, voulut finir la question dans le sens de l'arrangement du mois de février, il fut décidé que le firman, avant d'être enregistré, serait lu en présence du pacha, du mufti, du cadi et du patriarche grec de Jérusalem. « En agissant ainsi, écrivait le chargé d'affaires anglais à Constantinople, M. le colonel Rose, la Porte a fait une grande concession à la Russie et offensé l'ambassadeur français, qui avait nsisté pour que le firman ne fût point lu tout haut, mais simplement enregistré. Cependant Fuad-Effendi m'assure que M. de Lavalette, par esprit de conciliation, fermera les yeux sur cette lecture et n'en fera pas un sujet de querelle avec la Porte (1). »

Mettons en regard de la conduite de la France l'attitude et les procédés de la Russie.

Nous ne contesterons point l'intérêt légitime que l'empereur de Russie avait dans le règlement de la question des lieux-saints. Puisque entre la communauté latine et la communauté grecque de Jérusalem il y avait conflit de prétentions, et puisque la Porte Ottomane était mise en demeure par la France de prononcer un jugement, il était naturel que l'empereur de Russie veillât à ce que l'intérêt du culte qu'il professe lui-même ne fût point lésé par les décisions de la Porte. Supposez que la diplomatie russe eût apporté dans ce débat un véritable esprit de conciliation et de justice, rien n'eût été plus légitime et plus facile que son rôle; rien n'eût été plus aisé que la solution du litige. La Russie défendait le principe du *statu quo* des lieux-saints; sans attaquer la validité de nos capitulations avec la Porte, puisqu'elles n'ont point encore été abrogées, elle aurait pu, par des représentations amicales auprès de la Porte et de la France,

(1) Colonel Rose to the earl of Malmesbury. *Correspond.*, part I, nº 60.

obtenir que ces capitulations ne fussent point appliquées dans leur teneur absolue; elle aurait pu invoquer en faveur des Grecs, que les capitulations appliquées à la lettre eussent exclus d'un grand nombre de sanctuaires, la possession ancienne et continuée pendant de longues années; elle aurait pu faire valoir non-seulement les considérations d'équité et de tolérance, mais les raisons politiques qui conseillaient de ne point froisser les intérêts du culte professé par la presque totalité des sujets chrétiens du sultan. Quand on songe aux concessions que la France et la Porte ont faites plus tard à l'intérêt de la paix, sous le coup des provocations les plus blessantes, il n'est pas permis de douter du favorable accueil que des représentations, appuyées sur des motifs si graves et présentées avec une modération persuasive au nom d'un grand souverain, auraient rencontré auprès de la France dont les droits n'eussent point été méconnus, auprès de la Porte dont l'indépendance eût été respectée. Il ne fallait donc qu'un peu de bonne volonté pour arriver à un arrangement équitable. En se contentant de faire disparaître les priviléges exclusifs contraires, pour nous servir d'un mot de M. de Nesselrode, à la *parité* des cultes, et en établissant par un loyal système de compensation la participation des divers rites aux sanctuaires contestés, on aurait heureusement consolidé le *statu quo* des lieux-saints et ramené la paix sur le tombeau du Christ.

La Russie n'adopta point ce système. Au lieu d'entrer dans l'affaire avec des dispositions conciliantes, elle débuta par une injonction aussi exclusive et absolue quant au fond des choses qu'insolite et offensante dans la forme. On était, comme nous l'avons dit, à la fin d'octobre 1851. Les conférences de la commission mixte instituée par Aali-Pacha avaient commencé. « Elles avaient établi, écrivait l'ambassadeur anglais, sir Stratford Canning, le droit des Latins à l'occupation exclusive de sanctuaires au nombre de dix, dont la plupart sont maintenant possédés conjointement par les deux communions, et d'autres exclusivement par les Grecs. M. de Lavalette, au lieu de pousser son droit à l'extrême, avait pris sur lui la responsabilité de déclarer qu'il était prêt à étendre le principe de la possession en commun à tous ces sanctuaires. En agissant ainsi, il devançait les instructions de son gouvernement, et s'exposait au blâme de Rome et de certains partis en France (1). » Un arrangement était officieusement arrêté sur cette base entre M. de Lavalette et Aali-Pacha, lorsqu'arriva à Constantinople la lettre autographe de l'empereur Nicolas au sultan. Cette lettre demandait impérieusement le

(1) Sir Stratford Canning to viscount Palmerston, 4 novembre 1851. *Corresp.*, part I, nº 20.

maintien du *statu quo* des lieux-saints en faveur des Grecs; elle blâmait et accusait amèrement les ministres du sultan d'avoir compromis ce *statu quo* en reconnaissant la validité des capitulations. Ainsi, et c'est une remarque très importante à faire si l'on veut apprécier de bonne foi la moralité de la position prise par la Russie, l'empereur Nicolas, qui devait finir la question des lieux-saints en exigeant de la Turquie, sous la menace d'une attaque les armes à la main, un engagement qui la liât vis-à-vis de lui pour l'avenir, commençait par faire un crime à la Turquie, non pas d'exécuter à la lettre, mais seulement de reconnaître en principe les engagemens contractés par elle dans le passé vis-à-vis d'une autre puissance! Il faut observer encore que le premier effet de cette intervention hautaine du tsar fut de contraindre la Porte à manquer à la parole qu'elle avait donnée à la France, et à entrer dans cette voie de contradictions et d'ambiguités que le tsar devait dénoncer plus tard comme un système de mauvaise foi et de perfidie contre lequel il lui fallait pour garantie un traité ou un engagement formel!

Le caractère impérieux de cette immixtion de la Russie dans l'affaire des lieux-saints eût été justifiable en droit strict, si les prévisions de traités antérieurs eussent donné à cette puissance des droits analogues et équivalens à ceux de la France. Sept articles des capitulations définissent longuement et avec précision nos droits spéciaux sur les lieux-saints; mais la Russie ne possède rien de semblable dans ses anciens traités. Pour couvrir son intervention d'un prétexte légal, elle fut obligée d'alléguer deux articles du traité de Koutchouk-Kainardji, où, comme on va le voir, il n'est nullement question des lieux-saints. Le premier de ces articles, le septième, est ainsi conçu : « La Porte promet de protéger la religion chrétienne et ses églises, et il sera libre aux ministres de Russie de faire des représentations en faveur de la nouvelle église dont il est parlé dans l'art. 14. » Or voici comment cet art. 14 précise le droit de représentation donné aux ministres russes par l'art. 7 : « Il est permis à la cour de Russie, outre la chapelle bâtie dans la maison du ministre, de construire dans un quartier de Galata, dans la rue nommée Bey-Oglou, une église publique du rit grec, qui sera toujours sous la protection du ministre russe et à l'abri de toute gêne et avanie. » Il est évident que le droit de représentation accordé pour une seule église désignée ne pouvait s'appliquer aux lieux-saints. Donc, pour s'arroger un pouvoir d'ingérence dans l'affaire des sanctuaires, il fallait que la Russie torturât et généralisât le sens de la première phrase de l'art. 7 : « La Porte promet de protéger la religion chrétienne et ses églises; » et afin d'arriver de la religion chrétienne au rit grec et des églises en général aux sanctuaires de Jérusalem, il fallait que

la Russie s'attribuât à elle-même la protection promise par la Porte à la religion chrétienne. On saisit ici la filiation d'idées par laquelle la Russie a été amenée à dénaturer l'affaire des lieux-saints et à en faire sortir à son profit les conséquences contre lesquelles l'Europe a protesté; elle a, dès l'origine, déplacé, élevé, agrandi outre mesure le débat. Il s'agissait d'une simple question de propriété à régler amicalement et équitablement; au lieu de l'aborder dans des dispositions conciliantes, elle a voulu dicter ses volontés. Mais on n'a strictement le droit de tenir un langage impérieux à une puissance indépendante que lorsque cette puissance, liée avec vous par un engagement, en a enfreint les stipulations. La Russie n'avait aucun engagement semblable de la Turquie au sujet des lieux-saints; elle n'aurait eu qualité pour imposer ses exigences que si elle eût été investie du protectorat religieux des Grecs de l'empire ottoman. Elle n'a pas reculé devant cette nécessité exorbitante de la position qu'elle voulait prendre. Elle a revendiqué le protectorat des Grecs.

Telle a été, bien avant la mission du prince Menchikof, la préoccupation de la légation russe à Constantinople. La question du protectorat des Grecs a toujours dominé pour elle la question pratique des lieux-saints. On voit percer d'une façon significative ces prétentions naissantes dans les correspondances de sir Stratford Canning et du colonel Rose. Les idées de protectorat offusquaient à tel point l'esprit des diplomates russes, qu'elles leur faisaient commettre une confusion étrange sur la position prise par la France. Sir Stratford Canning en cite un curieux exemple. Au mois de novembre 1851, M. de Titof termina une longue et orageuse conférence avec Aali-Pacha en lui disant : — « Je vois clairement que l'intention de la Porte est d'accepter le protectorat de la France dans cette affaire. — Vous vous trompez, lui fit observer avec finesse le ministre turc. Les moines de Jérusalem qui sont en question ne sont point des rayas de la Sublime-Porte; ce sont des étrangers. Le protectorat que la France leur donne pèse tout au plus sur des puissances étrangères et non sur la Porte. » M. de Titof sembla, mais trop tard, s'apercevoir de sa méprise (1). Un an plus tard, le colonel Rose rapporte à lord Malmesbury une assertion, plus avancée dans le même sens, du chargé d'affaires qui avait succédé à M. de Titof. « M. d'Ozerof a beaucoup compromis sa position, dans ce moment critique, en déclarant formellement à l'ambassadeur français que la Russie, en vertu du traité de Koutchouk-Kainardji, protége la religion orthodoxe grecque en Turquie. M. de Lavalette prend la chose d'autant plus à cœur qu'il

(1) Sir Stratford Canning to viscount Palmerston, 5 novembre 1851. *Corresp.*, part I, n° 24.

a récemment déclaré formellement lui-même que la France n'élève pas de prétention à la protection des catholiques romains sujets de la Turquie. Il a fait connaître la déclaration de M. d'Ozerof à ses collègues et à la Porte. La Porte a appris avec un mécontentement non dissimulé cette prétention avouée des Russes à protéger les intérêts religieux de dix ou douze millions de ses sujets (1). » Le colonel Rose dénonçait lui-même à son gouvernement comme insoutenable cette interprétation du traité de Kainardji. Nous croyons que l'on peut bien apprécier maintenant la position prise dès l'origine par la Russie. Au lieu d'agir par la voie des représentations officieuses et amicales qui lui était seule permise, elle a pris le ton hautain du commandement; pour justifier ses injonctions, elle a élevé une prétention nouvelle et inadmissible au protectorat religieux de dix ou douze millions de sujets grecs du sultan; au lieu de coopérer à l'arrangement de la question des lieux-saints, en ne remuant dans cette question locale et religieuse que ce qu'elle contenait, elle l'a fait dévier et bientôt elle l'a fait disparaître sous une question générale bien plus grave, sous la question politique et européenne de l'indépendance de la Porte. On voit qu'il y a eu de sa part dans cette politique un dessein profond et ancien qui s'était laissé pénétrer même avant la mission du prince Menchikof.

Les embarras de la Porte dans cette négociation se conçoivent aisément. L'équité commande de reconnaître avant tout à son avantage que non-seulement ce n'est pas elle qui a soulevé la question des lieux-saints, mais qu'en elle-même cette question purement chrétienne était tout à fait indifférente à un gouvernement musulman. Qu'importait en effet au sultan, à ses ministres, à des mahométans, que la possession de tels ou tels lieux consacrés par les origines du christianisme appartînt à telle ou telle secte chrétienne? N'est-ce pas le comble de l'injustice de la part de la Russie d'avoir voulu pousser la responsabilité de la Porte, dans une pareille affaire où elle était si désintéressée, jusqu'à ébranler la souveraineté du sultan et attaquer par l'invasion et par la guerre l'existence de la Turquie? L'impartialité naturelle de la Porte dans un débat entre Latins et Grecs garantissait d'avance la justice de sa décision, si la Russie eût laissé au sultan l'indépendance et la liberté du juge. Malheureusement pour la Russie, le droit des Latins, défendu par la France, était si évident, que les ministres de la Porte dans leur conscience et leurs communications intimes étaient obligés de le reconnaître. L'arrangement formulé dans la note du 9 février 1852 était le résultat d'une enquête dirigée par une commission exclusivement composée de

(1) Colonel Rose to the earl of Malmesbury, 5 déc. 1852. *Correspond.*, part I, n° 54

hauts fonctionnaires turcs et d'oulémas. Le colonel Rose écrivait le 5 décembre 1852 à lord Malmesbury : « Fuad-Effendi m'a dit spontanément dans trois entrevues qu'ayant encore examiné avec quelques-uns de ses collègues les documens et les traités relatifs aux lieux-saints, il était arrivé à la conviction que la réclamation faite par la France de la clé de la grande porte de l'église de Bethléem est juste, et que si son traité de 1740 était examiné *d'une manière juridique*, la France pourrait réclamer bien plus de sanctuaires que les deux qui lui ont été donnés par la note du 9 février. Le grand-visir, que j'ai vu aujourd'hui, m'a fait aussi et spontanément une déclaration semblable (1). » Mais la Porte fut placée sous une contrainte morale par la lettre de l'empereur Nicolas au sultan et par les menaces de M. de Titof, qui déclarait que tout changement apporté au *statu quo* serait regardé comme une offense personnelle par son maître, et forcerait la légation russe à quitter Constantinople dans les vingt-quatre heures. Contrairement à son opinion intime et pour conjurer le mécontentement du tsar, elle rendit donc le firman favorable au principe du *statu quo*. Après une contradiction aussi flagrante, qui avait à se plaindre de la mauvaise foi de la Porte? C'était assurément le gouvernement français. Qui s'en plaignit et qui tira des tergiversations de la Porte un prétexte pour l'accuser de perfidie et lui imposer des conditions incompatibles avec ses droits de souveraineté? Ce fut la Russie. Ainsi, étranger, indifférent au fond même de la question, favorable dans sa conscience aux réclamations françaises, entraîné par la pression de la Russie à des contradictions et à des inconséquences, puis accusé de duplicité, et enfin attaqué dans son existence par la puissance même qui l'avait contraint à manquer à ses engagemens positifs, telle fut la position du gouvernement turc dans l'affaire des lieux-saints.

Parmi les puissances catholiques, les unes, comme l'Espagne, le Piémont et Naples, avaient appuyé auprès de la Porte, dès 1850, les réclamations de la France (2). Les autres avaient adressé au divan des représentations particulières, comme la Belgique, qui demandait la réparation du tombeau de Godefroy de Bouillon, et l'Autriche, qui invoquait en faveur des Latins ses propres traités avec la Turquie (3). Quant à l'Angleterre, nous l'avons déjà dit, elle vit avec peine naître le débat et resta neutre. Les premières instructions du gouvernement anglais à ses agens à Constantinople sont du 7 juin 1850. A cette date, lord Palmerston écrivait à sir Stratford Canning : « J'ai

(1) *Correspond.*, part I, nº 55.
(2) Sir Stratford Canning to viscount Palmerston. *Correspond.*, part I, nº 3.
(3) M. de Klezl à Aali-Pacha. *Correspond.*, part. I Inclosure in the nº 13.

à dire à votre excellence, par rapport à votre dépêche du 20 mai, que vous devez observer et rapporter au gouvernement de sa majesté les développemens de la contestation qui, suivant votre opinion, doit probablement s'élever entre les églises latine et grecque en Turquie; mais votre excellence s'abstiendra, quant à présent, de prendre aucune part à cette contestation (1). » Ces instructions furent confirmées et renouvelées pendant deux ans par les quatre ministres qui passèrent au *Foreign-Office*, lord Palmerston, lord Granville, lord Malmesbury, lord John Russell. Sir Stratford Canning et le colonel Rose s'y conformèrent scrupuleusement à Constantinople. Ils se renfermèrent dans le rôle d'observateurs attentifs et de rapporteurs fidèles, recevant tour à tour les confidences des ministres russes, de l'ambassadeur de France et des ministres de la Porte, et essayant, sans engager leur responsabilité officielle, de rapprocher les représentans de la France et de la Russie, et d'assoupir la querelle. Sur le fond de la question, leur opinion personnelle fut que l'arrangement de février 1852 était équitable (2). A la Porte ils tinrent continuellement ce langage : « Nos instructions ne nous permettent pas d'intervenir dans la question, elles nous prescrivent la neutralité entre la France et la Russie; mais c'est notre devoir de soutenir le sultan lorsqu'il réclamera le droit de donner, dans son indépendance et sa liberté d'action, son opinion consciencieuse sur une affaire qu'il est appelé à décider (3). »

Cependant vers la fin de 1852, au moment où Fuad-Effendi allait s'efforcer de mettre en pratique l'arrangement du mois de février, et où les choses paraissaient s'échauffer le plus à Constantinople, le gouvernement anglais essaya par ses conseils d'amener les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg à traiter directement entre eux la question et à la terminer par un accord amiable. Le gouvernement anglais trouva sur ce point dans la France les dispositions les plus modérées et les plus conciliantes. Au commencement du mois de septembre, M. Drouyn de Lhuys témoignait à lord Cowley le désir d'en finir avec l'affaire des lieux-saints; ce qu'il désirait, c'était que la question pût être résolue sans embarras pour la Porte et honorablement pour la France, et comme lord Cowley lui demandait si la France se contenterait d'une déclaration du gouvernement ottoman, qui porterait qu'en donnant le firman aux Grecs, la Porte n'avait pas l'intention de se départir des promesses faites à la France, M. Drouyn de Lhuys lui répondait qu'une déclaration semblable lui paraissait

(1) *Corresp.*, part I, nº 2.

(2) Sir Stratford Canning to the earl Granville, 18 feb. 1852. *Corresp.*, part 1, nº 37. — Colonel Rose to the earl of Malmesbury, 16 déc. 1852. *Corresp.*, nº 60.

(3) Colonel Rose to the earl of Malmesbury. *Corresp.*, nº 55.

suffisante (1). Un mois après, M. Drouyn de Lhuys, ayant reçu de la Turquie des assurances de cette nature, exprimait à lord Cowley l'espoir que la question était terminée (2). Les réclamations de la légation russe à Constantinople trompèrent cette espérance. A la fin de décembre, impatient d'arriver à une solution, M. Drouyn de Lhuys, accueillant une suggestion de lord Cowley, lui annonçait qu'il avait écrit à M. de Lavalette de se mettre en communication directe avec le chargé d'affaires russe, et qu'il se proposait de donner à M. de Castelbajac des instructions pour qu'il fît à Saint-Pétersbourg des ouvertures dans ce sens, et que la question fût traitée et résolue à l'amiable entre les deux gouvernemens (3). Il n'y avait pas, en effet, de voie plus naturelle et plus convenable pour arriver à une entente et à un accord satisfaisant. Au lieu de recourir à l'arbitrage d'un gouvernement musulman, étranger à la querelle, et d'en faire peser sur lui la responsabilité et les embarras, n'était-il pas plus digne de deux gouvernemens chrétiens de s'expliquer loyalement entre eux? Le gouvernement français adopta franchement ce parti. Dès le 6 janvier 1853, lord Cowley écrivait à lord John Russell : « M. Drouyn de Lhuys a déjà exprimé à M. de Kisselef le désir de voir se terminer la question des lieux-saints d'une façon satisfaisante et honorable pour les deux gouvernemens. Le gouvernement français, a-t-il dit, ne veut pas pousser son droit à l'extrême, et si le gouvernement russe veut se réunir à lui dans le même esprit de conciliation, il ne voit pas de raison pour que l'affaire ne s'arrange pas amicalement entre eux (4). »

Comment la Russie répondit-elle à ces dispositions conciliantes? Au moment même où M. Drouyn de Lhuys en faisait part à lord Cowley, il est curieux de voir le langage que M. de Nesselrode tenait au ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, sir Hamilton Seymour (5). Il était menaçant et raide. Le ministre anglais témoignait l'anxiété que lui inspirait la question des lieux-saints : — Et vous avez bien raison d'en être inquiet, répondait M. de Nesselrode, car je ne vous cacherai pas que c'est une très mauvaise affaire. — Sir Hamilton disait qu'il était très désirable que la question fût abordée dans un esprit de conciliation, et que l'on ne cherchât point à aggraver la périlleuse situation de la Porte, par suite d'un différend soulevé entre la France et la Russie : — Je ne vois pas de terme moyen, — répli-

(1) Lord Cowley to the earl of Malmesbury. *Corresp.*, part I, nº 43.
(2) Lord Cowley to the earl of Malmesbury. *Corresp.*, part I, nº 47.
(3) Lord Cowley to lord John Russell. *Corresp.*, part I, nº 59.
(4) *Corresp.*, part I, nº 61.
(5) Sir G. H. Seymour to the earl of Malmesbury. *Corresp.*, nº 62. — La dépêche de lord Cowley est du 30 décembre, et celle de sir Hamilton Seymour du 31.

quait le chancelier. En même temps la Russie commençait ses mouvemens de troupes vers la frontière turque. Sir Hamilton Seymour écrivait à lord John Russell, le 6 janvier 1853, que le cinquième corps d'armée, commandé par le général Lüders, avait reçu l'ordre de compléter ses réserves et de s'avancer vers les provinces danubiennes; le 7 janvier, que le quatrième corps, commandé par le général Dannenberg, avait reçu l'ordre de se tenir prêt à marcher, ce qui annonçait une concentration de 144,000 hommes. L'ambassadeur anglais se hâta d'adresser à M. de Nesselrode des représentations écrites sur ces préparatifs militaires. — Le but proclamé par la Russie, l'arrangement pacifique de la question des lieux-saints et la conservation de la Turquie, pourrait-il être atteint par de pareilles démonstrations militaires? demandait sir Hamilton Seymour dans son mémorandum du 8 janvier. Pour une dispute dans laquelle la Porte n'a pas d'intérêt propre, et qui pourrait être arrangée sans difficulté, valait-il la peine d'exciter la jalousie du gouvernement français, de provoquer de sa part des contre-démonstrations, et de mettre en péril l'indépendance de la Turquie et l'autorité du sultan? Le voisinage de cette armée russe n'était-il pas de nature à exciter des insurrections parmi les sujets chrétiens de la Porte? Les ennemis de la France prétendaient qu'elle n'avait cherché dans la question des lieux-saints qu'un moyen de jeter la confusion en Europe et de brouiller les puissances. De deux choses l'une, ou cette supposition était vraie, ou elle ne l'était pas. Si elle était erronée, on basait sur un faux prétexte une politique qui devait entraîner les plus graves conséquences; si elle était vraie, on allait maladroitement favoriser les desseins prêtés à la France. Sans doute, les alliés de la Russie ne devaient lui demander l'abandon d'aucun de ses droits, mais ils devaient lui représenter qu'il ne fallait pas chercher son triomphe dans une démonstration militaire, lorsque toutes les probabilités autorisaient à penser qu'elle pouvait l'obtenir par la voie ordinaire des négociations. — Ces appréhensions, si sagement exprimées, furent taxées d'exagération par M. de Nesselrode. Le ministre russe répondit qu'il était fermement convaincu que cette alarmante question se terminerait d'une façon satisfaisante, si le gouvernement britannique appuyait de ses efforts à Paris et à Constantinople les réclamations légitimes de la Russie, et combattait les prétentions du cabinet français (1).

Ce fut en ce moment que les ouvertures de la France et ses propositions d'arrangement direct arrivèrent à Saint-Pétersbourg. Elles furent accueillies courtoisement dans la forme, mais elles ne changèrent rien aux desseins de la Russie. L'empereur Nicolas en entre-

(1) Sir G. H. Seymour to lord John Russell. *Corresp.*, part I, nos 64, 65, 66, 68.

tint M. de Castelbajac dans l'audience où notre ministre remit ses lettres de créance. L'empereur dit à M. de Castelbajac qu'il avait appris avec plaisir de M. de Nesselrode l'intention où était le gouvernement français d'entrer en communication directe avec le cabinet russe, pour faire cesser les mésintelligences qui s'étaient élevées à propos des lieux-saints. Le ministre français fit remarquer à l'empereur que l'on verrait par la comparaison des dates que cette démarche conciliante de la France était toute spontanée, et ne pouvait être attribuée à l'influence des armemens de la Russie. L'empereur répondit que « les bruits relatifs à ses préparatifs militaires étaient fort exagérés, que ces préparatifs n'étaient pas motivés par la question des lieux-saints, quoiqu'il dût avouer qu'il voulait produire une impression de crainte à Constantinople, à cause d'une insulte faite au pavillon russe. » Sans donner aucun détail sur l'insulte alléguée, l'empereur termina l'entretien par des protestations en faveur de la paix et du maintien de l'empire ottoman (1). Mais si l'on veut connaître le véritable esprit qui animait alors le gouvernement russe vis-à-vis de la France, et les vraies tendances de la politique qu'il avait résolu de suivre, il faut lire la dépêche adressée deux jours avant au baron Brunnow, pour être communiquée au gouvernement anglais. Ce document, où les récriminations amères contre la France sont si habilement relevées de flatteries pour le cabinet britannique, montre si bien le contraste qui existait alors entre les dispositions du gouvernement russe et celles du gouvernement français, et éclaire si fortement le point de départ de la Russie dans la violente politique où elle allait s'engager, que nous croyons devoir le mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs.

« Saint-Pétersbourg, le 14 janvier 1853.

« Je profite du courrier que j'expédie aujourd'hui à votre excellence pour lui accuser la réception de son expédition du 17-29 décembre, et l'assurer du vif intérêt avec lequel nous en avons pris lecture. L'empereur a été surtout très satisfait des premières explications que vous avez échangées avec le chef de la nouvelle administration britannique, et des soins que vous avez pris pour bien établir dans son esprit, comme dans celui de lord John Russell, avec lequel nous aurons désormais à traiter plus particulièrement, les points principaux sur lesquels vont s'engager nos relations avec le nouveau ministère. Parmi ceux que vous avez touchés, nous avons surtout remarqué ce qui concerne notre situation actuelle en Turquie, et le compte que vous avez rendu à lord Aberdeen et à lord John Russell du véritable caractère de la grave question des lieux-saints. Vous aviez déjà abordé ce sujet avec lord Malmesbury

(1) Lord Cowley to lord John Russell. Paris, january 26, 1853. *Corresp.*, part I, nº 75. — Lord Cowley analyse dans cette dépêche la dépêche écrite par M. de Castelbajac le 16 janvier après son audience.

au moment où il se retirait des affaires, et vos efforts pour le lui faire envisager sous son vrai jour n'avaient pu que rencontrer l'approbation de notre auguste maître. Malheureusement les démarches que votre excellence avait cherché à obtenir de lui, tant à Paris qu'à Constantinople, se rapportaient à une situation qui n'est plus la même aujourd'hui. A cette époque, les démarches de l'ambassadeur de France en Turquie, et ses menaces pour forcer les ministres ottomans à éluder l'exécution du firman, n'avaient pas encore définitivement réussi. On pouvait conserver l'espoir que les représentations de l'Angleterre au cabinet français auraient pour effet d'arrêter M. de Lavalette dans sa marche. Cet espoir a été frustré. Depuis lors, les efforts de l'ambassade française ont triomphé à Constantinople. Non-seulement le firman revêtu du hatti-chériff du sultan n'a pas été exécuté à Jérusalem, mais il a été traité avec dérision par les ministres de sa hautesse. A l'indignation de toute la population du rit grec, la clé du temple de Bethléem a été livrée aux Latins de façon à constater publiquement leur suprématie religieuse en Orient.

« Le mal est donc fait, monsieur le baron, et ce n'est plus de le prévenir qu'il s'agit; il faut maintenant y porter remède. Les immunités du rit orthodoxe lésées, la parole que le sultan avait donnée solennellement à l'empereur violée, exigent un acte de réparation quelconque : c'est à l'obtenir qu'il faut travailler. Voilà l'état actuel de la question.

« Si nous prenions pour exemple les procédés impérieux et violens qui ont conduit la France à ce résultat, — si nous étions, comme elle, indifférens à la dignité de la Porte, aux conséquences qu'un remède héroïque peut exercer sur une constitution déjà aussi fortement délabrée que celle de l'empire ottoman, — notre marche serait toute tracée, et nous n'aurions pas de longues réflexions à faire : la menace et l'emploi de la force seraient nos moyens immédiats. On a appelé le canon la dernière raison des rois : le gouvernement français en a fait sa raison première. C'est l'argument par lequel il a déclaré de prime abord vouloir débuter à Tripoli comme à Constantinople. Malgré nos griefs légitimes, et au risque d'en attendre quelque temps de plus le redressement, nous chercherons à adopter une méthode moins expéditive. Nous voulons encore, de même que nous l'avons toujours voulu, la conservation de l'empire ottoman, comme étant, à tout prendre, la combinaison la moins mauvaise à interposer entre tous les intérêts européens, qui ne manqueraient pas de se heurter violemment en Orient, si le vide venait à s'y faire. Nous nous efforcerons conséquemment d'éviter jusqu'au bout, autant qu'il peut dépendre de nous sans compromettre notre honneur, tout ce qui serait de nature à ébranler encore davantage ce corps si faible et si chancelant, au risque de le faire tomber en poudre. Quoique nous ayons vainement tâché jusqu'ici de rendre la Porte accessible aux conseils de la raison, nous allons faire encore dans ce but une dernière tentative conciliante. Nous sommes donc en ce moment à la recherche d'un arrangement qui puisse rendre au firman la validité qu'on lui a ôtée, rétablir à Jérusalem les deux rites sur un pied d'égalité, et concilier leurs prétentions sans léser les droits de l'un et de l'autre. Les conseils pacifiques, mais fermes, dont ces propositions seraient accompagnées, auront pour but d'éclairer la Porte sur la conséquence des torts qu'elle s'est donnés par faiblesse envers nous, et en même temps

de la rassurer contre les éventualités qui la préoccupent et l'effraient du côté de la France. Les bases principales de cet arrangement sont déjà arrêtées dans la pensée de l'empereur, et dès que sa majesté les aura fixées définitivement, je ne manquerai pas, monsieur le baron, de les faire connaitre à votre excellence.

« Mais, tout en désirant et voulant fermement n'employer que des moyens pacifiques, il est toutefois une considération que nous n'avons pu entièrement perdre de vue : c'est que l'ascendant moral de la France a pris de telles proportions à Constantinople, qu'il devient fort à appréhender que toutes nos démarches ne finissent par échouer contre l'idée que les conseillers du sultan se sont faite de la force irrésistible du gouvernement français. Il peut arriver que la France, en voyant balancer la Porte, ait recours encore une fois à son système comminatoire, et pèse sur elle de manière à l'empêcher de prêter l'oreille à nos justes réclamations. La partie devient trop inégale entre nous et le gouvernement français, si, tandis que celui-ci fait mouvoir sans opposition son escadre sur tous les points de la Méditerranée et présente la moindre de ses demandes à la bouche du canon, nous laissons indéfiniment s'enraciner dans l'esprit des Turcs l'idée de notre impuissance à les défendre, comme à protéger nos propres intérêts. L'empereur a donc cru devoir aviser d'avance à quelques mesures de précaution pour appuyer nos négociations, neutraliser l'effet des menaces de M. de Lavalette, et se prémunir, en tout état de cause, contre les entreprises d'un gouvernement habitué à procéder par surprises. Nos mesures n'ont point le but de mettre en question d'aucune manière l'indépendance de la Porte Ottomane; elles ont au contraire celui de maintenir cette indépendance contre une dictature étrangère, en assurant le repos du sultan, en relevant son autorité compromise par l'ambassadeur de France aux yeux de ses sujets du rit grec, qui forment en Europe la majorité de la population de ses états. C'est vous dire, monsieur le baron, que, dans la pensée de l'empereur, la destination de nos préparatifs est d'avoir un effet plus moral que matériel.

« Comme les bruits exagérés qui se sont déjà répandus à ce sujet pourraient inspirer des alarmes, il nous importait d'établir le véritable esprit de nos intentions. Nous espérons que le gouvernement anglais ne se méprendra pas sur leur nature. Les preuves de modération qu'a données l'empereur dans sa conduite envers la Turquie, en tant d'occasions antérieures, sont un gage que, dans celle-ci, il ne se départira pas des mêmes principes. Un intérêt commun appelle l'Angleterre comme la Russie à veiller à la conservation de la paix en Orient. Cet intérêt, nous l'invoquons en nous adressant franchement aujourd'hui à l'impartialité du gouvernement britannique. Si, comme nous n'en doutons pas, il tient aussi fortement que nous au maintien du *statu quo* oriental, c'est à lui qu'il appartient d'élever à présent la voix. Nous aider à Constantinople à dissiper l'aveuglement ou la peur panique des Turcs, — ramener à Paris le cabinet français aux conseils de la prudence, — telle doit être, selon nous, la double tâche des ministres anglais, et, s'ils veulent bien la prendre sur eux, les négociations que nous allons ouvrir se résoudront, nous l'espérons, sans danger pour la paix orientale.

« C'est à agir auprès d'eux en ce sens que l'empereur vous charge, monsieur le baron, de consacrer tous vos efforts et votre zèle. Recevez, etc.

« NESSELRODE (1). »

Tandis que M. de Nesselrode faisait pressentir à l'Angleterre, dans un langage si passionné et si hostile à la France, les mesures extrêmes que l'empereur de Russie allait prendre, la question des sanctuaires venait de recevoir à Jérusalem la solution mixte arrêtée par Fuad-Effendi. Il faut voir dans les faits à quoi se réduisaient ces victoires de l'influence française, auxquelles la colère du gouvernement russe donnait ces énormes proportions. Il faut comparer le résultat obtenu par nous aux accusations de M. de Nesselrode. Un commissaire de la Porte, Afif-Bey, avait été envoyé sur les lieux pour mettre à exécution la décision du gouvernement turc. Bien loin que la suprématie de l'église latine en terre sainte eût été constatée par les actes de ce commissaire, le grand firman qui tenait tant à cœur à la Russie avait été lu à Jérusalem. Le patriarche latin et le consul français s'étaient abstenus d'assister à la lecture de ce firman; cet acte s'était même accompli avec plus de publicité que Fuad-Effendi ne l'avait promis à notre ambassadeur. « Mais, écrivait le colonel Rose à son gouvernement, M. de Lavalette s'était résigné à ce résultat avec beaucoup de modération, et l'acceptait comme un fait accompli (2). » Les deux avantages obtenus par les Latins étaient la clé de la grande porte de l'église de Bethléem et l'admission au tombeau de la Vierge. En quoi consistaient ces avantages? Le colonel Rose va encore nous l'apprendre : « En fait, la cession de la clé n'est rien; elle ne donne pas le droit aux Latins de célébrer le service divin dans l'église; elle ne leur accorde que le passage pour arriver à la grotte de la Nativité, voûte située sous l'église, où les Latins ont deux sanctuaires, la Crèche et la grotte des Mages (3). » Voilà pour la clé. Quant au tombeau de la Vierge, les Grecs ayant craint que les Latins ne voulussent l'avoir pour eux exclusivement, une journée tout entière dans l'année, M. de Lavalette déclara au colonel Rose qu'afin d'empêcher toute collision, il désirait que chaque culte eût le tombeau de la Vierge le temps nécessaire pour accomplir ses cérémonies, après quoi le sanctuaire resterait ouvert aux autres sectes. « M. de Lavalette, ajoutait le colonel Rose, m'a en outre assuré que, bien que, s'il eût pressé le sens de la note du 9 février, il eût pu demander pour les Latins la faculté d'avoir des lampes et des images dans le tombeau, il s'en était abstenu par es-

(1) *Corresp.*, nº 72.

(2) Colonel Rose te the earl of Malmesbury, Constantinople, january 4, 1853. *Corresp.*, part I, nº 80.

(3) Colonel Rose to lord John Russell. January 21, 1853. *Corresp.*, part I, nº 90.

prit de modération, et qu'ainsi il avait renoncé pour les Latins aux priviléges qu'avaient dans le tombeau toutes les autres sectes chrétiennes, y compris même les Coptes et les Abyssins (1). » Le colonel Rose avait rapporté ces explications au ministre russe, M. d'Ozerof, qui en avait paru satisfait. A la date du 28 janvier, il croyait donc pouvoir annoncer à son gouvernement, en louant la modération des représentans de la France et de la Russie, que cette périlleuse question des lieux-saints était enfin terminée.

Voilà donc où en étaient les choses en janvier 1853. La question étant terminée sur les lieux avec si peu d'avantages pour la France, la Russie pouvait se contenter de la laisser s'assoupir. Si cependant, dans l'opinion du cabinet russe, toutes les difficultés n'avaient point été résolues d'une façon satisfaisante, les dispositions spontanément manifestées par le gouvernement français lui ouvraient une autre voie. Il pouvait traiter directement et conclure à l'amiable avec la France, à Saint-Pétersbourg même, un arrangement définitif. Aucun de ces partis ne s'accommodait apparemment aux vues ultérieures de l'empereur Nicolas. M. de Nesselrode prit acte des ouvertures conciliantes de la France, mais il éluda la proposition d'une négociation directe. Sir Hamilton Seymour lui ayant demandé si la question se traiterait à Saint-Pétersbourg ou à Constantinople, le chancelier lui répondit qu'il valait mieux, pour plusieurs motifs qu'il n'exposa point, que les négociations fussent conduites auprès du gouvernement turc. Par une dépêche du 8 février, adressée à M. de Kissélef, il donnait en quelque sorte un rendez-vous diplomatique à la France à Constantinople. Dès le 4 février, il avait annoncé à sir Hamilton Seymour la mission extraordinaire du prince Menchikof.

II.

Avant d'exposer les circonstances dans lesquelles le prince Menchikof arriva à Constantinople et les divers incidens de son ambassade, il importe de bien fixer le caractère que le gouvernement russe avait cherché à donner à cette mission extraordinaire aux yeux de la France et surtout de l'Angleterre.

M. de Nesselrode avait répondu aux ouvertures du gouvernement français dont nous avons parlé par une dépêche du 8 février 1853 adressée à M. de Kissélef. Le chancelier résumait dans cette dépêche, au point de vue russe, toute la discussion de l'affaire des lieux-saints. Ce document, où les récriminations abondaient, se terminait cependant par les assurances suivantes :

« Le cabinet impérial ne négligera aucun moyen pour hâter une conclu-

(1) Colonel Rose to lord John Russell. *Corresp.*, part I, n° 91.

sion désirable sous tant de rapports, et à laquelle la Russie entière prend le plus sérieux et le plus légitime intérêt. Il se plaît à compter sur les dispositions et le concours de la France. Il ne doute pas de la coopération efficace que la cour impériale d'Autriche, appelée par ses traités avec la Turquie à intervenir dans la question, y apportera de son côté.

« C'est dans ce sens que nous allons faire à Constantinople de nouvelles et énergiques démarches, qui, tout en rappelant à la Porte ses engagemens vis-à-vis de nous, la convaincront, il faut l'espérer, qu'il n'y a en réalité ni conflit ni antagonisme entre nous et la France aujourd'hui, pas plus qu'à d'autres époques, pour ce qui concerne l'ordre de choses établi depuis des siècles dans les lieux vénérés de la Palestine; que toutes les grandes puissances de l'Europe désirent également la conservation de l'empire ottoman, sa tranquillité intérieure et l'indépendance de son gouvernement dans ses actes, lorsque la justice et ses propres intérêts les lui commandent.

« Nous sommes convaincus, d'après les termes de la dernière communication dont le général Castelbajac a été chargé, que les instructions dont l'ambassade de France à Constantinople est peut-être déjà munie à cette heure s'accordent avec les vues que nous venons de développer ici avec autant de franchise que de confiance. Dans ce cas, l'entente, qui n'a pu jusqu'ici s'établir entre nos représentans à Constantinople autant que nous l'avions désiré, pourra avoir incessamment les plus heureux résultats dans la question qui nous préoccupe (1). »

M. de Lavalette ayant été rappelé sur sa demande, tout prétexte personnel fut enlevé par la France aux ombrages de la Russie à Constantinople. Un ambassadeur nouveau, sans antécédens et sans parti pris dans la question, M. de Lacour, fut chargé de suivre les négociations avec le nouvel envoyé de l'empereur de Russie. M. Drouyn de Lhuys s'était plaint des récriminations par lesquelles M. de Nesselrode avait répondu à ses ouvertures; le chancelier témoigna le regret qu'une pareille impression eût pu être produite par ce qu'il regardait comme un simple exposé des faits. Il assura M. de Castelbajac que le tsar avait reçu avec une vive satisfaction les déclarations conciliantes de la France, qu'il y répondrait dans le même esprit, que le rappel de M. de Lavalette et les nominations de MM. de Lacour et de Bourqueney étaient regardées comme une preuve des bonnes intentions de l'empereur des Français; que le tsar serait heureux d'agir de concert avec la France pour prévenir la chute de l'empire turc; que ses mouvemens de troupes vers la frontière ottomane n'avaient pas pour but d'attaquer la Turquie, mais seulement d'agir moralement sur les ministres ottomans pour vaincre en eux une obstination qui amènerait la catastrophe que tout le monde voulait éviter (2). La France dut donc attendre l'effet des assurances de M. de Nesselrode.

(1) Le comte de Nesselrode à M. de Kisselef. *Corresp.*, part I, n° 83.

(2) Lord Cowley to the earl of Clarendon. Paris, march 10, 1853. *Corr.*, part I, n° 96.

On a pu remarquer le prix que la Russie mettait à concilier l'Angleterre à ses vues, et avec quel art elle cherchait à lui inspirer des préventions défavorables à la France. Aussi la diplomatie russe employa-t-elle toute son habileté à cacher au gouvernement anglais le vrai but de la mission du prince Menchikof. Elle n'épargna aucune protestation pour rassurer l'Angleterre sur ses desseins. Dans la dépêche du 14 janvier que nous avons citée, M. de Nesselrode disait que le seul objet de la Russie était « un arrangement qui puisse rendre au firman la validité qu'on lui a ôtée, rétablir à Jérusalem les deux rits sur un pied d'égalité, et concilier leurs prétentions sans léser les droits de l'un et de l'autre. » Le 5 février, en annonçant à sir Hamilton Seymour l'ambassade du prince Menchikof, M. de Nesselrode lui assurait que les instructions données au nouvel ambassadeur étaient d'une nature conciliante, et que, quoique militaire, le prince lui-même était animé des intentions les plus pacifiques (1). Le 9 février, le comte de Nesselrode, parlant des instructions du prince Menchikof, les représentait de nouveau comme modérées : « Elles sont un peu vagues, ajoutait-il, car il est difficile de préciser jusqu'à quel point les droits assurés aux Grecs l'année dernière ont été violés. » Dans tous les cas, il n'était pas question de revenir sur les priviléges acquis aux Latins : tout ce que voulait la Russie, c'était d'obtenir pour les Grecs quelque équivalent des priviléges qu'ils avaient perdus (2). Enfin, le 24 mars, sir Hamilton Seymour écrivait à lord Clarendon : « J'ai dit au comte de Nesselrode que je désirais fort savoir si l'arrangement des difficultés relatives aux lieux-saints terminerait toutes les discussions entre la Russie et la Porte, ou bien si le prince Menchikof avait d'autres réclamations à présenter. Le chancelier n'en savait rien : — Il reste peut-être, a-t-il dit, quelques réclamations privées, mais je n'ai pas connaissance d'autres demandes. — En un mot, pas d'autres affaires, ai-je repris (avec insistance et afin de prévenir toute méprise), que celles qui peuvent exister entre deux gouvernemens amis? — Exactement, a répondu son excellence, les demandes qui forment les affaires courantes de toute chancellerie. — Cet aveu me paraît très satisfaisant (3). »

Ces assurances de la Russie à l'Angleterre étaient corroborées, comme lord Clarendon l'a dit à la chambre des lords, par des communications privées non moins explicites et d'une telle nature, que lord Clarendon a affirmé qu'il n'aurait pas plus songé à douter des déclarations de la Russie que de la parole d'honneur d'un de ses

(1) Sir G. H. Seymour to lord John Russell. *Corresp.*, part. I, n° 87.
(2) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part. I, n° 117.
(3) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, n° 124.

collègues. Le gouvernement anglais crut complétement aux promesses de la Russie; si nous constatons sa confiance dans les paroles que lui donnait le gouvernement russe, ce n'est point pour l'accuser d'imprévoyance : c'est pour établir sa bonne foi, la sincérité de ses intentions pacifiques et montrer à quel point cette bonne foi a été trompée. Le gouvernement anglais crut donc que la mission du prince Menchikof n'aurait d'autre objet que la solution de l'affaire des lieux-saints; il vit cette mission sans crainte, plutôt même avec une nuance de prévention favorable. Les instructions qu'il donna en ce moment à ses agens portent toutes ce caractère. Le 28 janvier 1853, lord John Russell écrivait à lord Cowley : « Pour un gouvernement qui envisage avec impartialité ces contestations (entre la France et la Russie), une attitude des deux côtés si menaçante paraît lamentable. Nous regretterions profondément une dispute qui pourrait aboutir à un conflit entre deux grandes puissances européennes; mais quand nous songeons que cette querelle a pour motif des priviléges exclusifs sur les lieux auprès desquels l'homme-Dieu est venu annoncer la paix aux hommes de bonne volonté, — lorsque nous voyons des églises rivales combattre pour la domination à l'endroit même où le Christ est mort pour l'humanité, — nous ne pouvons assister sans tristesse à un pareil spectacle. Votre excellence comprendra donc : 1° que le gouvernement de sa majesté n'a pas à entrer dans le fond de ce débat; 2° que le gouvernement de sa majesté désapprouve toute menace et encore plus l'emploi immédiat de la force; 3° qu'il faut dire aux deux parties que si elles sont sincères dans le désir qu'elles proclament de maintenir l'indépendance de la Porte, elles doivent s'abstenir d'employer des moyens propres à montrer la faiblesse de l'empire ottoman. Par-dessus tout, elles doivent s'abstenir de mettre en mouvement des armées et des flottes pour faire de la tombe du Christ un sujet de querelle entre chrétiens (1). » Le 19 février, lord John Russell, trop confiant évidemment dans les promesses de la Russie, écrivait au colonel Rose, en lui annonçant comme ayant un but de conciliation la mission du prince Menchikof : « Vous aurez à tenir au ministre du sultan, au prince Menchikof et au ministre français un langage propre à ramener la question au point où elle était au mois de février de l'année dernière; ce résultat doit être atteint de la manière la plus compatible avec la dignité du gouvernement français, qui avait été quelque peu compromise par le langage de M. de Lavalette. On dit que l'empereur de Russie exigera la destitution de Fuad-Effendi. Sur ce point, vous vous abstiendrez de prendre parti dans un sens ou dans l'au-

(1) *Corresp.*, part. I, n° 77.

tre (1). » Enfin lord Stratford de Redcliffe, en retournant à son poste, emporta les instructions de lord Clarendon, qui venait de remplacer lord John Russell au *Foreign-Office*. Ces instructions recommandaient à l'ambassadeur, qui devait passer par Paris et par Vienne avant de se rendre à Constantinople, d'entretenir M. Drouyn de Lhuys et M. de Buol. Il devait promettre au ministre français la coopération cordiale de l'Angleterre pour le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de la Turquie, en lui recommandant la modération dans l'affaire des lieux-saints. Il devait donner les mêmes conseils de modération vis-à-vis de la Turquie à M. de Buol et prendre acte des assurances de l'Autriche en faveur d'une politique conservatrice en Orient. Il devait exprimer au sultan, avec les ménagemens dus à sa dignité, l'opinion du gouvernement anglais sur la gravité de la crise où l'empire ottoman était engagé. Il ne devait pas lui dissimuler que si la Porte laissait subsister les griefs des populations chrétiennes, que si elle autorisait par la faiblesse et les désordres de son administration le ton dictatorial que plusieurs gouvernemens avaient pris récemment à son égard, elle marchait à une catastrophe. Il devait lui donner tous les conseils propres à détourner un danger suprême, il avait le pouvoir, si l'existence du gouvernement ottoman était mise en question, d'avertir la flotte de Malte qu'elle eût à se tenir prête; mais il ne devait pas appeler cette flotte aux Dardanelles avant d'avoir des instructions nouvelles et positives de son gouvernement (2).

Telles étaient les dispositions de l'Angleterre à l'époque où le prince Menchikof allait se rendre auprès du sultan. Le prince arriva le 28 février. On se rappelle les circonstances qui signalèrent son entrée à Constantinople. Le prince Menchikof, amiral et ministre de la marine, était accompagné du prince Galitzin, aide de camp de l'empereur, et du comte Dimitri de Nesselrode, fils du chancelier. Il fut rejoint deux jours après par le vice-amiral Kornilof, aide de camp et adjudant-général de l'empereur et commandant de l'escadre de la Mer-Noire, par le général Nikapotchinski, chef d'état-major de l'armée qui se rassemblait sur la frontière, et par d'autres officiers. On apprenait en même temps à Constantinople que le cinquième et le septième corps d'armée s'étaient concentrés en Bessarabie, que l'avant-garde du général Dannenberg n'était qu'à deux heures de marche de Iassy, et que la flotte de Sévastopol était prête au premier ordre à mettre à la voile. Les premiers actes du prince Menchikof confirmèrent les rumeurs d'intimidation qui avaient précédé et ac-

(1) *Corresp.*, part I, n° 89.

(2) The earl of Clarendon to the viscount Stratford de Redcliffe, 25 feb. 1853. *Corresp.*, part I, n° 94.

compagné son arrivée. Le jour où il débarqua, il avait envoyé ses lettres de créance au ministre des affaires étrangères, Fuad-Effendi. Le lendemain, il se rendit à la Porte : Fuad-Effendi l'y attendait dans les appartemens de son ministère, les portes toutes ouvertes. Il est de règle invariable qu'un ambassadeur nouveau auprès du sultan fasse sa première visite au grand-visir, et la seconde au ministre des affaires étrangères. En quittant le grand-visir, le prince, quoique invité par l'introducteur des ambassadeurs à se rendre auprès du ministre des affaires étrangères, passa, à travers la haie des soldats et des kavass, devant l'appartement de Fuad-Effendi, situé à côté de celui du grand-visir, et se retira sans y entrer. L'affront était d'autant plus blessant que de grands préparatifs avaient été faits pour la réception de l'ambassadeur russe, et que cette cérémonie avait attiré un immense concours de population, et surtout de Grecs. Le lendemain, le prince Menchikof envoya dire au grand-visir par son premier drogman qu'il n'avait pas entendu, par cette infraction aux usages, porter atteinte à l'autorité du sultan, mais que l'ambassade russe ne voulait pas traiter avec Fuad-Effendi les négociations dont elle était chargée. Fuad-Effendi donna sa démission et fut remplacé par Rifaat-Pacha.

Cet incident produisit à Constantinople une impression profonde; le grand-visir en fut irrité et consterné. Le sultan ressentit l'outrage et ne cacha point son indignation. Les chargés d'affaires de France et d'Angleterre, M. Benedetti et le colonel Rose, portèrent le même jugement sur la situation. Il était évident que le prince Menchikof, en montrant que la Russie savait atteindre et punir dans la cour du sultan un ministre qui lui déplaisait, voulait agir par l'intimidation sur l'esprit de la Porte. Le grand-visir dit au colonel Rose que l'indépendance de la Turquie était menacée, et le pria de faire venir l'escadre anglaise au mouillage de Smyrne, à Vourla. Le colonel Rose et M. Benedetti promirent au grand-visir de demander à leurs gouvernemens l'envoi des escadres. Ces assurances ne tranquillisèrent pas le ministre turc : « La Turquie sera perdue, dit-il, avant que les réponses de l'Angleterre et de la France aient pu arriver. » Le colonel Rose était convaincu, par ce qui venait de se passer, que la Russie manquait aux assurances qu'elle avait données à son gouvernement. « Au lieu de retirer ses troupes ou d'arrêter leur marche, la Russie, écrivait-il à son ministre, les fait avancer vers le territoire turc; elle fait préparer des approvisionnemens pour son armée dans les provinces turques (en Moldavie et en Valachie), sans avoir encore déclaré et exposé à la Porte les griefs qu'elle a contre elle : chose inouïe et contraire aux droits des nations civilisées. Elle prend d'autres grandes mesures militaires et maritimes dans la pensée ma-

nifeste de détruire l'indépendance de la Turquie ou de lui faire la guerre. » Croyant donc que si le sultan n'était pas appuyé dans cette crise, il livrerait son gouvernement à l'influence russe, il écrivit à l'amiral Dundas, en le priant d'amener l'escadre de Malte à Vourla, et fit part au grand-visir de cette démarche (1).

L'ensemble de ces circonstances ne fut point au premier moment apprécié de la même façon à Paris et à Londres.

Le gouvernement français comprit avec une sagacité remarquable la portée des premiers actes de l'ambassade du prince Menchikof. Directement engagée dans le débat qui était le prétexte de cette ambassade, la France devait veiller d'un œil plus attentif et plus intéressé qu'aucune autre puissance au caractère qu'elle allait prendre et aux complications qu'elle pouvait entraîner. Elle devait être sur ses gardes, car après les démarches qu'elle venait de faire à Saint-Pétersbourg, elle ne pouvait se dissimuler que l'envoi du prince Menchikof à Constantinople, coïncidant avec une démonstration militaire aux frontières de la Turquie, n'était point une réponse satisfaisante à ses ouvertures. Aussi, avant l'arrivée de l'ambassadeur russe à son poste, M. Drouyn de Lhuys appelait l'attention sérieuse de lord Clarendon « sur les complications qui pouvaient surgir en Orient par suite de la mission de M. le prince Menchikof (2). » Il résolut sur-le-champ d'envoyer l'escadre d'évolutions de Toulon dans les eaux de Salamine. Cette démonstration n'avait pour le moment que le caractère d'une mesure de surveillance et de précaution et d'autre effet que de placer notre escadre à peu près sur la même ligne d'observation que celle de l'Angleterre; mais les instructions adressées quelques jours plus tard à M. de Lacour montrent que le gouvernement français avait envisagé toutes les éventualités qui pouvaient sortir de l'état des choses à Constantinople avec une prévoyance, une prudence, une décision que le développement des faits ultérieurs a justifiées avec éclat (3).

L'équité commande de reconnaître que le gouvernement anglais était alors dans une situation différente. Premièrement, il était étranger à la querelle dans laquelle le prince Menchikof allait intervenir. Cette querelle ne le touchait que par l'influence qu'elle pouvait avoir sur l'existence de la Turquie. A ce point de vue, il en souhaitait la conclusion la plus prompte, et se réservait d'exercer au profit de la Porte et de la paix européenne un rôle de modérateur et d'arbitre conciliant. En second lieu, le cabinet anglais croyait aux assurances

(1) Colonel Rose to lord John Russell, march 7, 1853. *Corresp.*, part 1, nº 105.

(2) Le ministre des affaires étrangères à M. le comte Walewski, 21 fév. 1853. *Documens français relatifs aux affaires d'Orient*, nº 2.

(3) *Documens français*, etc., nºs 3, 4, 5 et 6.

solennelles et chaque jour réitérées de la Russie. Il ne s'associa donc pas à l'initiative prise par son chargé d'affaires à Constantinople; il approuva au contraire l'amiral Dundas, qui ne s'était pas rendu à l'appel du colonel Rose, et regretta que la France se fût hâtée d'envoyer son escadre dans les eaux de Grèce. « Le gouvernement de sa majesté, disait lord Clarendon au comte Walewski, est disposé à se fier à l'empereur de Russie, de qui nous avons reçu les assurances les plus solennelles que c'est à la fois son intérêt et son intention de maintenir l'empire turc, et que s'il s'opérait un changement dans ses vues à cet égard, il nous en ferait part immédiatement sans hésitation et sans réserve. Aucune communication de ce genre ne nous ayant été faite, nous sommes tenus de croire jusqu'à preuve contraire que la mission du prince Menchikof n'a pas un caractère menaçant pour l'indépendance et l'intégrité de la Turquie (1). » En même temps le gouvernement anglais se servait du témoignage de sa confiance vis-à-vis de la Russie pour lier davantage l'empereur Nicolas aux promesses qu'il avait faites. Dans une dépêche du 23 mars, adressée à sir Hamilton Seymour pour être communiquée à M. de Nesselrode, lord Clarendon, après avoir dit l'émotion excitée en France et en Angleterre par les nouvelles de Constantinople et les bruits répandus sur les exigences du prince Menchikof, ajoutait : « Le gouvernement de sa majesté n'a point ressenti l'alarme ni partagé les appréhensions que les faits et les rumeurs auxquels je viens de faire allusion peuvent paraître justifier, car en plus d'une occasion il a reçu l'assurance personnelle de l'empereur de Russie qu'il était déterminé à maintenir l'indépendance de l'empire turc, et que si les vues de sa majesté impériale venaient à subir quelque changement à l'égard de cette importante question, il le ferait franchement savoir au gouvernement de sa majesté. Aucune communication semblable n'ayant été reçue, le gouvernement de sa majesté est sûr que, quels que soient les objets de la mission du prince Menchikof, ni l'autorité du sultan, ni l'intégrité de ses états, ne sont en danger. » Lord Clarendon cherchait ensuite à expliquer l'envoi de la flotte française et à en atténuer l'effet. « La France, disait-il, n'était pas dans la même position que l'Angleterre. Elle était engagée dans la question des lieux-saints; elle n'avait pas reçu du gouvernement russe les mêmes assurances sur les vues de l'empereur. Il n'était donc pas étonnant que, dans la crainte d'un démembrement prochain de la Turquie, elle eût pris une détermination hâtive; mais le gouvernement anglais espérait que, dans l'intérêt de la paix, l'empereur Nicolas recommanderait au prince Menchikof d'avoir soin, en assurant les droits de l'église

(1) The earl of Clarendon to lord Cowley, march 22, 1853. *Corresp.*, part I, n° 111.

grecque, qu'il ne fût imposé aux Latins aucune condition blessante pour l'honneur et les intérêts de la France (1). »

M. de Nesselrode se hâta de répondre à cette dépêche de lord Clarendon et n'épargna rien pour entretenir l'Angleterre dans sa fausse sécurité. Il écrivit le 7 avril au baron Brunnow :

« Il nous a été bien agréable, monsieur le baron, de voir par cette pièce (la réponse de lord Clarendon), comme par le résumé de vos entretiens avec les ministres britanniques, que tous les faux bruits répandus à Constantinople à l'égard de nos intentions n'avaient causé aucune alarme ou appréhension au cabinet de Londres, convaincu, par les assurances personnelles qu'il a reçues à ce sujet de l'empereur, que le désir et la résolution de sa majesté sont de respecter l'indépendance et l'intégrité de l'empire turc, et que si ses vues à cet égard venaient à subir un changement quelconque, notre auguste maître serait le premier à en avertir le gouvernement anglais.

« Veuillez assurer les ministres de la reine, dans les termes les plus positifs, que les intentions de l'empereur sont toujours les mêmes, et que toutes les vaines rumeurs auxquelles a donné lieu dans la capitale ottomane l'arrivée du prince Menchikof : — occupation des principautés, agrandissement de territoire du côté de nos frontières asiatiques, prétention de nous assurer la nomination du patriarche grec de Constantinople, langage hostile et comminatoire tenu à la Porte par notre ambassadeur, — sont non-seulement exagérées, mais dénuées même de toute espèce de fondement; qu'en un mot la mission du prince Menchikof n'a jamais eu et n'a encore d'autre but que celui dont votre excellence a été chargée de faire part au gouvernement britannique. »

En même temps que la Russie renouvelait ses promesses et redoublait ses protestations à l'Angleterre, elle employait toutes les flatteries, toutes les ruses pour la séparer de la France. Exciter contre nous les défiances de l'Angleterre, empêcher l'alliance des deux grandes nations libérales de l'Occident, tel était dès le principe le but du gouvernement russe. On va voir le langage que la Russie tenait sur notre compte, langage où l'acrimonie se cachait mal sous des grimaces de dédain, langage que par modération nous ne voulons point qualifier, mais qu'il nous suffit de reproduire pour faire comprendre à des lecteurs français la vraie situation d'intérêt et d'honneur où la France est placée dans cette question vis-à-vis de la Russie. M. de Nesselrode continuait en ces termes :

« Quant à la recommandation qui nous est faite de ménager autant que possible l'amour-propre de la France dans la question délicate des lieux-saints, et, tout en revendiquant les droits de l'église grecque, de chercher à ne rien imposer aux Latins qui pût blesser trop directement l'honneur et les intérêts de cette puissance, vous pouvez assurer également les ministres an-

(1) *Corresp.*, part I, nº 113.

glais que dans l'arrangement à négocier il n'est point question de faire révoquer ou ôter aux Latins les dernières concessions qu'ils ont obtenues par la note ottomane du 9 février de l'an passé, mais simplement de faire concorder ces concessions avec les dispositions du hatti-chérif, en les dépouillant de ce qu'elles peuvent avoir d'exclusif, d'obtenir aux Grecs quelques compensations pour le tort qui leur a été fait, et surtout de les mettre à l'abri contre le retour de nouveaux préjudices.

« En général nous ne demandons pas mieux que de nous entendre à l'amiable avec le gouvernement français, en ayant égard à la position où il s'est lui-même placé, quoique toutes les concessions qu'on peut faire à sa susceptibilité n'aient presque toujours pour effet que de le rendre plus exigeant, en ce qu'il en prend acte comme d'un succès qui l'autorise à en chercher d'autres; mais il faut qu'il se prête lui-même à nous en faciliter les moyens, au lieu d'agir en sens contraire, comme il vient de le faire si précipitamment par une démonstration dont les conséquences peuvent mettre en opposition nos désirs de conciliation et le soin de notre dignité. Le gouvernement anglais doit voir lui-même que la France n'est pas toujours accessible aux conseils de la modération, puisque les sages représentations qu'il lui a fait faire par lord Cowley n'ont pu empêcher le départ de l'escadre française.

« L'empereur vous charge, monsieur le baron, de remercier très particulièrement, en son nom, lord Aberdeen et lord Clarendon de la salutaire impulsion qu'ils viennent de donner aux résolutions du cabinet britannique. Le premier nous a offert, en cette occasion, un nouveau témoignage de confiance, auquel notre auguste maître est infiniment sensible. Le second, avec lequel nos relations viennent à peine de se nouer, les ouvre ainsi sous des auspices qui nous autorisent à espérer qu'elles seront des plus satisfaisantes. En se fiant à nos assurances, en refusant de suivre la France dans une mesure, sinon hostile, au moins empreinte de défiance envers nous, l'Angleterre, dans les circonstances actuelles, a fait œuvre de bonne politique. Rien n'eût été plus à regretter que de voir les deux puissances maritimes s'associer, ne fût-ce qu'un moment et d'apparence plutôt que de fait, sur la question d'Orient, telle qu'elle est posée à cette heure. Quoique leurs vues à cet égard diffèrent au fond *toto cœlo,* cependant, comme le public européen n'est guère en état d'en faire la distinction, leur identité ostensible n'aurait pu manquer de les présenter sous l'aspect d'une alliance intime. L'ardeur française se fût hâtée d'exagérer, en les exploitant dans son intérêt, ces nouveaux semblans d'entente cordiale, et toutes les situations en Europe en auraient été à l'instant faussées. L'apparition simultanée des deux flottes rendait la question insoluble à Constantinople. Elle nous plaçait dans une position que nous n'aurions pu accepter, et qui n'eût plus permis à l'empereur, se trouvant ainsi sous le coup d'une démonstration comminatoire, de suivre librement ses inspirations conservatrices et pacifiques.

« De la part de la France isolée, la mesure perd beaucoup de ses inconvéniens, quoiqu'elle soit encore loin d'en être exempte. Aussi l'empereur ne s'en préoccupe-t-il que peu, et sa majesté n'y voit point de raison pour rien changer pour le moment à ses dispositions et vues antérieures. L'attitude de l'Angleterre suffira pour neutraliser celles qui, de la part des Français ou des

Turcs, — si ceux-ci se sentaient encouragés par la présence de la flotte française, — pourraient entraver ou reculer trop longtemps la solution favorable du litige. Sous ce rapport, lord Aberdeen nous semble avoir parfaitement compris le beau rôle qu'avait à y jouer l'Angleterre, et nous aimons à l'en féliciter, persuadés d'avance de l'impartialité qu'il mettra à le remplir (1). »

Tandis que ces communications s'échangeaient entre les cabinets européens, le prince Menchikof dévoilait peu à peu à Constantinople les véritables objets de sa mission.

L'ambassadeur russe voulut d'abord amuser les chargés d'affaires de France et d'Angleterre. Il tâcha de les rassurer en leur déclarant qu'il « était un négociateur, et non, comme le comte de Leiningen (qui peu de temps auparavant avait été envoyé par l'Autriche pour arranger les affaires du Montenegro), porteur d'ordres péremptoires. » Il disait au colonel Rose qu'il avait ordre d'exiger de la Porte l'exécution du firman accordé aux Grecs et une réparation vis-à-vis de l'empereur de Russie; mais il ajoutait que cette demande en réparation était déjà satisfaite par la retraite de Fuad-Effendi. Il répondait légèrement à M. Benedetti, qui venait l'entretenir de l'affaire des lieux-saints, qu'il considérait cette question comme secondaire, et qu'il était en train de l'étudier. Quand les chargés d'affaires de France et d'Angleterre le pressaient à l'endroit des armemens de la Russie, il répondait que ces préparatifs militaires avaient été faits en vue de la guerre du Montenegro, et que si le comte de Leiningen n'avait pas obtenu satisfaction de la Porte sur ce point, la Russie serait intervenue de concert avec l'Autriche en faveur des Monténégrins. « Mais cette question est réglée, lui faisait-on observer; les troupes russes se retireront-elles? — Elles resteront où elles sont, répliquait le prince; elles occupent leurs cantonnemens ordinaires. » Poussé davantage, il s'échappait par une autre série d'argumens. Il prétendait que les mouvemens militaires d'Omer-Pacha avaient inspiré des soupçons au gouvernement russe, qu'on craignait qu'Omer-Pacha ne portât la guerre et les doctrines de Mazzini sur le territoire autrichien et dans les provinces danubiennes. « De toutes les excuses données par la Russie pour ses menaçantes démonstrations militaires, écrivait le colonel Rose, celle-là est assurément la moins bonne. Je dis au prince Menchikof que je pouvais lui donner l'assurance positive que la Porte n'avait jamais eu l'idée de mettre à exécution de si grands projets de conquête et de propagande révolutionnaire, si disproportionnés avec ses ressources et si ruineux pour ses intérêts, qu'Omer-Pacha avait l'ordre le plus sévère de s'éloigner de la frontière autrichienne, et je demandai à son excellence comment il était

(1) *Corresp.*, part I, nº 138.

possible que ce général, avec les troupes peu nombreuses et défectueuses dont il disposait, fît un mouvement au milieu de populations slaves hostiles, en ayant contre lui de front les armées russes, sur son flanc gauche celles de l'Autriche, et les belliqueux Monténégrins sur ses derrières. » Acculé, le prince Menchikof répondait : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai les intentions les plus pacifiques (1). »

Cette attitude et ce langage évasif étaient bien faits pour inspirer des inquiétudes aux chargés d'affaires de France et d'Angleterre. Les premières communications du prince Menchikof avec la Porte ne tardèrent pas à confirmer leurs défiances. Le prince, accompagné de son ambassade, fit sa visite officielle à Rifaat-Pacha, le successeur de Fuad-Effendi, le 17 mars. Les ministres turcs se montrèrent fort boutonnés sur ce qui s'était passé dans cette entrevue, principalement à l'égard du chargé d'affaires français. Peu à peu cependant Rifaat-Pacha et surtout le grand-visir se laissèrent arracher par le colonel Rose d'importans demi-aveux. Il en résultait que le prince Menchikof imposait à la Porte le secret, sur les ouvertures qu'il lui faisait, vis-à-vis des représentans de la France et de l'Angleterre, qu'il voulait obtenir un traité secret entre la Turquie et la Russie d'une portée plus grave que celle du traité d'Unkiar-Skelessy, et qu'il engageait la Porte à se défier des avis de ce qu'il appelait les *puissances mal intentionnées,* parmi lesquelles il désignait spécialement la France (2). Nous croyons devoir citer une de ces curieuses confidences du grand-visir au colonel Rose telle que la résumait en français un drogman de l'ambassade anglaise :

« Le prince Menchikof ne nous a pas encore déclaré quelles sont les demandes de son gouvernement, ni les a-t-il spécifiées. Il parle toujours dans des termes généraux et vagues de la question des lieux-saints, de l'affaire des réfugiés, mais il n'a encore rien précisé. Nous savons cependant que sa mission est de faire avec nous un traité secret d'alliance. Il ne l'a pas demandé officiellement, mais il a dit à quelques personnes de sa confiance, et qu'il sait qui communiquent avec nous, que nous avons tort de nous fier aux gouvernemens anglais et français, car l'expérience devrait enfin nous prouver que nous avons beaucoup perdu et rien gagné en suivant leur politique et leurs conseils. C'est par ce langage qu'il cherche à gagner leur appui, et s'assurer de leur concours dans l'œuvre du traité secret qu'il cherche à faire. Sa politique est très confuse. Tantôt il veut nous faire aller vers la Russie par la douceur, en faisant répandre le bruit que les intentions de son gouvernement sont pacifiques. Tantôt il cherche à nous attirer en signalant les dés-

(1) Dépêches du colonel Rose des 10 et 15 mars et 3 avril 1853. *Corresp.*, part I, nos 119, 123 et 146.

(2) Colonel Rose to the earl of Clarendon, march 24, 25. *Corresp.*, part I, nos 133, 134.

avantages et l'inutilité de notre confiance en l'Angleterre et la France, et combien nous avons eu tort de suivre les conseils de ces deux puissances, auxquelles nous ne devrions pas être attachés, surtout si nous considérons que la nature de leur constitution diffère de la nature de la nôtre, qui est au contraire comme celle de la Russie et de l'Autriche.

« Le prince Menchikof a eu une conférence avec Rifaat-Pacha il y a deux jours. Dans cette conférence, il lui a dit qu'avant de faire connaître à la Sublime-Porte la nature de sa mission et les demandes de son gouvernement, et avant de s'expliquer, il demandait à Rifaat-Pacha la promesse formelle de la Porte qu'elle ne communiquera ni au représentant de l'Angleterre ni à celui de la France absolument rien de ce qu'il a à lui demander ou à lui proposer; qu'il voulait que cela eût à se passer sous le sceau du plus grand secret, sans quoi il ne voulait pas entrer en matière. Rifaat-Pacha lui a répondu qu'il lui est impossible de garder le secret, vis-à-vis des représentans de ces deux puissances les plus amies de la Porte, dans une question si importante; qu'au contraire il considère comme un devoir de la Porte de tenir ces deux puissances au courant de ce qui intéresse la Turquie, — cet empire auquel ces puissances se sont toujours intéressées et qu'elles ont toujours protégé. Cette réponse de Rifaat-Pacha a beaucoup fâché le prince Menchikof, qui le quitta sans lui rien dire; mais cet état de choses, cette mystification, cette politique confuse, ne peuvent pas continuer. Le prince Menchikof aura dans le courant de cette semaine une autre conférence avec Rifaat-Pacha, et je crois que les véritables prétentions de la Russie y seront déclarées et mises au jour.

« Dans une note verbale qu'il a donnée à Rifaat-Pacha, le prince Menchikof s'exprime dans des termes très-vagues et en faisant rouler toutes ses phrases sur la question des lieux-saints, et dans une partie de cette note il dit, en parlant de l'Angleterre et de la France, les puissances *bed hah*, c'est-à-dire mal disposées (1). »

Le prince Menchikof se déclara en effet dans la nouvelle conférence qu'il eut avec Rifaat-Pacha. Il discuta d'abord l'affaire des lieux-saints; puis, suivant le récit du grand-visir au colonel Rose, il exposa le désir de l'empereur de conclure un traité secret avec la Turquie. En vertu de cette convention, la Russie mettrait à la disposition de la Turquie une armée de quatre cent mille hommes et une flotte, si elle avait jamais besoin de secours contre les puissances occidentales. En retour, la Russie demandait une addition secrète au traité de Kainardji, par laquelle l'église grecque serait placée sous la protection russe. Le prince Menchikof exigeait que le plus grand secret fût gardé touchant cette proposition; si la Turquie la faisait connaître à l'Angleterre et à la France, il menaçait de quitter sur-le-champ Constantinople avec sa mission. Le grand-visir, en donnant ces détails au colonel Rose, l'assura que rien ne serait ajouté au traité de Kainardji, et que plutôt que d'accepter les propositions fatales à la Tur-

(1) Colonel Rose to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part 1, n° 135, inclosure 2.

quie, que venait de lui faire le prince Menchikof, il quitterait le ministère (1).

Les choses en étaient là lorsque, le 5 avril, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stratford de Redcliffe, arriva à Constantinople. Il y précéda de quelques jours le nouvel ambassadeur français, M. de Lacour.

Je ne commets d'injustice envers personne, et je ne serai démenti par aucun de ceux qui ont lu toute la correspondance politique relative à la crise orientale, en disant que parmi les diplomates qui ont pris part à ces difficiles transactions, la première place appartient à lord Stratford de Redcliffe. La connaissance approfondie des hommes et des choses de la Turquie, l'intelligence des intérêts de son pays et le coup d'œil sûr du patriotisme, la prudence unie à l'énergie, la perception vive et claire des difficultés, l'esprit de ressources qui trouve les expédiens, la résolution prompte et l'exécution rapide qui les appliquent à temps, la hauteur et la vigueur du caractère, lord Stratford a déployé toutes ces qualités avec une rare distinction, et, il faut le reconnaître, c'est un honneur et un bonheur pour l'Angleterre, que sa politique, en un moment si critique, ait été représentée à Constantinople par un pareil homme d'état.

Lord Stratford ne fut ni surpris ni décontenancé par la situation qui l'attendait. Il vit le lendemain de son arrivée le grand-visir et le reis-effendi. A travers leurs aveux et leurs réticences, il démêla la situation vraie. Il y avait dans le langage tenu à la Porte par la Russie un mélange de plaintes amères et d'amicales assurances, des demandes formelles relatives aux lieux-saints, l'indication de vues ultérieures, et sur le tout un ton général d'insistance qui frisait l'intimidation. Le sultan n'avait pas répondu comme son père aux offres et aux démarches amicales du tsar; il se laissait trop influencer par des puissances mal intentionnées pour la Russie; il avait manqué récemment aux égards dus à l'empereur : voilà pour le chapitre des plaintes. — Les assurances amicales s'exprimaient par le désir de maintenir l'empire turc et de renouveler les relations cordiales qui, disait-on, avaient autrefois tant profité à la Porte. Les demandes relatives aux lieux-saints portaient sur la confirmation du *statu quo* au moyen d'une convention écrite, sans rien retirer cependant des priviléges récemment accordés aux Latins. Quant aux indications sur les vues ultérieures, elles étaient à la fois vagues et menaçantes. Le prince Menchikof avait commencé par sonder la Porte sur un traité d'alliance défensive avec la Russie; puis, ne recevant

(1) Colonel Rose to the earl of Clarendon, april 1, 1853. *Corresp.*, part I, nº 136, inclosure 1.

aucun encouragement sur ce point du côté des ministres turcs, il semblait avoir abandonné cette idée. Cependant il parlait d'assurer des garanties d'indépendance aux patriarches grecs et de les faire nommer à vie, de définir et de développer le traité de Kainardji par une convention formelle entre les deux gouvernemens, de façon à assurer le protectorat religieux de la Russie sur les sujets grecs et arméniens de la Porte. Enfin l'intimidation se trahissait par la demande péremptoire d'une réparation pour la prétendue offense que les dernières vacillations de la Porte avaient faite à la dignité de l'empereur, par l'insistance avec laquelle on exigeait de la Porte une décision immédiate, par la menace de rompre les relations diplomatiques, si le divan laissait transpirer quelque chose des négociations, et de se retirer à Odessa, si les ministres cherchaient à les faire traîner en longueur. Ce système d'intimidation prenait un caractère plus grave, rapproché des préparatifs militaires et maritimes de la Russie, et surtout de la position du prince Menchikof, sous l'autorité duquel étaient placés les troupes et les vaisseaux suspendus sur la Turquie.

Les ministres ottomans annoncèrent à lord Stratford qu'ils n'avaient rien décidé encore : ils attendaient l'arrivée de M. de Lacour pour finir l'affaire des lieux-saints, qui ne leur donnait pas d'inquiétude; mais les autres propositions du prince Menchikof excitaient leur anxiété. Leurs craintes se traduisaient, auprès de lord Stratford, en demandes d'avis, sans aller jusqu'à dire si leurs questions étaient motivées sur des communications positives de la Russie ou sur de simples hypothèses.

Lord Stratford donna à ses réponses le même tour hypothétique, et cependant traça sur-le-champ aux ministres turcs un plan de conduite habile et net. « Efforcez-vous, leur dit-il, de séparer l'affaire des lieux-saints des propositions ultérieures, quelles qu'elles soient, de la Russie. La marche que vous avez suivie pour cette affaire me paraît la meilleure, et je suis heureux de voir qu'il y a chance de la terminer à la satisfaction de la France et de la Russie. Ce point réglé, quand le prince Menchikof viendra vous présenter des propositions nouvelles, vous serez parfaitement libres de refuser d'entrer en négociation, si on ne vous explique complétement la nature, l'étendue et les motifs de ces propositions. Si l'on veut les appuyer sur un traité existant, il faudra que l'on vous fournisse des explications semblables. Dans le cas où, après examen, on jugerait que ces propositions seraient de nature à établir en faveur d'une puissance étrangère une influence sur les sujets chrétiens de la Porte qui pourrait être dangereuse ou embarrassante pour l'exercice de l'autorité légitime du sultan, on ne saurait contester aux ministres

de sa hautesse le droit de les repousser, ce qui d'ailleurs n'empêchera pas le sultan de réformer, de son autorité souveraine, les abus existans, ou la Porte d'exécuter ponctuellement ses traités avec la Russie. Il n'y a pas à craindre que l'empereur Nicolas tente de vous imposer ces propositions par la force. Son caractère personnel, ses obligations vis-à-vis des autres grandes puissances chrétiennes, ses fréquentes déclarations touchant l'indépendance de l'empire turc, repoussent un pareil soupçon. Il ne pourrait jeter le masque et contraindre la Porte à accepter des propositions qui affecteraient matériellement les relations du sultan avec une portion considérable de ses sujets, sans encourir un blâme sévère et sans compromettre de grands intérêts. Si pourtant les prévisions les plus raisonnables étaient déjouées, si son ambassadeur était autorisé à pousser les choses aux dernières extrémités, il resterait encore à la Porte la ressource de réserver son consentement jusqu'à ce qu'elle eût consulté ceux de ses alliés qui sont, conjointement avec la Russie, parties au traité de 1841 (1). »

Trois jours après, lord Stratford, écrivant à lord Clarendon, précisait l'objet véritable de la mission du prince Menchikof et la nature des difficultés qui allaient naître. « On peut présumer, disait-il, que l'objet immédiat de la cour de Saint-Pétersbourg est d'acquérir une influence plus large et plus efficace sur la population grecque de cet empire, et de faire peser le joug d'une plus lourde responsabilité sur le gouvernement du sultan, si celui-ci cherche à se soustraire aux conséquences d'un pareil protectorat. En envisageant la question d'un point de vue européen, j'ose penser que votre seigneurie ne sera point surprise de la répugnance de la Porte pour de pareilles propositions venant d'un pareil endroit. J'ai des raisons de croire que tout le monde les voit ici avec soupçon et alarme. Un ministre turc a dit que l'acceptation de ces propositions serait virtuellement le partage de l'empire. Cette opinion est peut-être exagérée; elle représente néanmoins l'impression dominante, et témoigne d'une prévoyance dont il serait dangereux de ne pas tenir compte. Dans mes communications avec les ministres turcs, sur un sujet si délicat, je ne perdrai pas de vue les intérêts importans qui pourraient en être affectés; et quoique vivement frappé des objections que soulève le principe des propositions russes, je me tiendrai prêt à y introduire au besoin les amendemens propres à en prévenir les mauvais effets dans l'application (2). »

Lord Stratford exécuta fidèlement son plan, qui fut adopté par les

(1) Lord Stratford de Redcliffe to the earl of Clarendon, april 6, 1853. *Corresp.*, part , n° 150.

(2) April 9, 1853. *Corresp.*, part I, n° 152.

ministres de la Porte. On travailla activement à l'arrangement de la question des lieux-saints. Malgré le fracas que la Russie avait fait des prétendus triomphes de l'ambition et de l'influence française, quand on en vint à l'examen sérieux des choses, il fallut bien reconnaître que les plaintes de la Russie avaient été démesurément exagérées. Il s'agissait d'abord de concilier pratiquement la note française et le firman grec de février 1852. M. de Nesselrode fit à ce sujet à sir Hamilton Seymour un aveu qui mérite d'être relevé : « J'ai eu, disait-il (6 avril), l'occasion de comparer la note de la Porte à l'ambassade française, datée du 9 février de l'année dernière, avec le firman communiqué à la Russie le 10 du même mois; la différence est si insignifiante, que je ne comprends pas que le cabinet français ait élevé une question sur un point si peu digne de fixer l'attention (1). » Sur qui, nous le demandons, de la France ou de la Russie, tombait le poids d'un pareil aveu, de la France, qui avait tout fait pour assoupir l'affaire, et qui avait consenti à toutes les concessions, ou de la Russie, qui avait choisi ce prétexte pour dénoncer l'insatiable ambition de la France, préparer des armemens et menacer l'indépendance de la Porte? Si quelques mois plus tôt M. de Nesselrode eût étudié la note et le firman, et eût exprimé une pareille opinion, quel motif sérieux eût-il pu donner à la mission du prince Menchikof? Il y avait en outre à fixer deux autres points : la réparation de la coupole du saint-sépulcre et le règlement du service religieux des différentes communions dans l'église du tombeau de la Vierge. M. de Lacour à Constantinople, M. Drouyn de Lhuys à Paris, comprirent qu'il fallait se hâter, dans cette question, de ne plus laisser un prétexte aux plaintes et aux entreprises de la Russie. Lord Stratford mit en présence le prince Menchikof et M. de Lacour, et grâce à l'esprit conciliant de notre ambassadeur, il amena entre eux une entente définitive sur ces dernières contestations. La coupole serait réparée aux frais du sultan; le patriarche grec, qui prétendait d'abord diriger les réparations, ne serait admis qu'à donner des conseils; dans la distribution des heures de service, les Grecs auraient les premiers la jouissance du sanctuaire, puis viendraient les Arméniens et enfin les Latins. Les deux firmans rendus par la Porte pour légaliser cette solution la lieraient pour l'avenir. La question des lieux-saints fut ainsi arrangée à la satisfaction du prince Menchikof. La France, outre la confirmation des petits avantages qu'elle avait obtenus l'année précédente, n'avait pas trop à se plaindre au fond d'un acte qui établissait le *statu quo* sur de pareilles bases, car, comme M. Drouyn de Lhuys le faisait remarquer à lord Cowley, l'expérience

(1) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part I, nº 142.

des soixante dernières années prouve que les Latins ont plus à craindre les usurpations des Grecs que les Grecs n'ont à redouter, en Terre-Sainte, les usurpations des Latins (1).

Ce résultat obtenu, le seul motif apparent, donné par la Russie à l'Europe, de la mission du prince Menchikof avait disparu. La Russie était obligée de démasquer les desseins qu'elle avait jusque-là dissimulés. Une question bien plus grande allait s'élever. La situation était complétement changée.

Nous allons résumer rapidement les actes du prince Menchikof relatifs à ces nouvelles exigences de la Russie; nous nous dispenserons de citer tout au long ses diverses notes et les projets de traité, de *sened* ou de note qui les accompagnaient. Ces documens, livrés dans le temps à la publicité, sont dans toutes les mémoires.

Les prétentions de la Russie furent d'abord exprimées dans toute leur crudité dans le projet de traité secret que le prince Menchikof remit à la Porte quelques jours après son arrivée, en lui interdisant de le communiquer aux ministres d'Angleterre et de France. Le premier article de ce traité stipulait formellement le protectorat de la religion grecque; il était ainsi conçu : « Dans le but désiré de faire cesser à jamais toutes les causes de dissension, tous les doutes et tous les différends relativement aux immunités, aux droits et aux priviléges qui ont été accordés et assurés par les anciens empereurs ottomans aux habitans de la Moldavie, de la Valachie et de la Servie, qui, de même que différentes autres nations chrétiennes dans l'empire turc, professent la religion gréco-russe, on est convenu, par la présente convention, des conditions suivantes, savoir : la religion grecque sera toujours protégée dans toutes les églises; les représentans de la cour impériale auront le droit, comme par le passé, de donner des ordres aux églises, tant à Constantinople que dans d'autres endroits et villes, ainsi qu'aux ecclésiastiques, et comme ces conseils viennent de la part d'un gouvernement voisin et ami, ils seront bien accueillis (2). » Le 19 avril, après avoir reçu de son gouvernement de nouvelles instructions, le prince Menchikof envoya à la Porte une note verbale où, après avoir spécifié les demandes de la Russie au sujet des lieux-saints, il n'insistait plus sur le traité secret, et le remplaçait par un *sened* ou une convention. « La Russie, disait-il en allant au-devant de l'objection fondamentale que sa proposition soulevait, ne demande pas à la Porte de concessions politi-

(1) Lord Stratford de Redcliffe to the earl of Clarendon, april 20, april 22. *Corresp.*, part I, nos 166, 167. — Lord Cowley to the earl of Clarendon, may 19. *Corresp.*, part I, no 183.

(2) Projet de traité secret proposé à la Porte par le prince Mentchikof. *Corresp.*, part I, inclosure in no 153.

ques; son désir est de calmer les consciences religieuses par la certitude du maintien de ce qui a toujours été pratiqué jusqu'à notre temps. Elle requiert, dans l'intérêt des immunités religieuses du culte orthodoxe, un acte explicatif et positif de garanties, — acte qui n'affecterait en rien ni les autres cultes ni les relations de la Porte avec d'autres puissances. » Le 5 mai, le lendemain du jour où les firmans qui réglaient l'affaire des lieux-saints avaient été remis aux ambassadeurs, après l'arrivée d'instructions nouvelles et toujours plus pressantes de Saint-Pétersbourg, il adressa une note à la Porte. « N'ayant obtenu jusqu'ici, y disait-il, aucune réponse au plus important point, qui réclame des garanties pour l'avenir, et ayant tout récemment reçu l'ordre de redoubler d'insistance pour arriver à la solution immédiate de la question qui forme le *principal objet* de la sollicitude de sa majesté l'empereur, l'ambassadeur se voit dans l'obligation de s'adresser aujourd'hui à son excellence le ministre des affaires étrangères, en renfermant cette fois ses réclamations dans les dernières limites des directions supérieures. »

Le prince Menchikof poursuivait en disant que ses demandes étaient substantiellement les mêmes que celles qu'il avait faites dans le principe en faveur du culte orthodoxe; il présentait un nouveau projet de *sened* plus adouci dans la forme que le premier, et demandait une réponse pour le 10 mai, ajoutant qu'il considérerait tout délai plus long « comme un manque de procédés envers son gouvernement, ce qui lui imposerait les plus pénibles obligations. »

Le jour où expirait le terme fixé par le prince Menchikof, le ministre des affaires étrangères turc répondait par une note où la Porte protestait solennellement de son respect pour les immunités religieuses de ses sujets chrétiens, mais où elle refusait de prendre à cet égard aucun engagement avec la Russie. « Quels que soient les sentimens d'amitié qui existent entre la Sublime-Porte et la Russie, disait Rifaat-Pacha, il est constant pour tout le monde que si un gouvernement, pour une question aussi grave que celle-ci, — qui annulerait et détruirait les bases de son indépendance, — signait un engagement avec un autre gouvernement, il ferait un acte entièrement contraire au droit international, et il effacerait totalement le principe de son indépendance. » Le 13 mai, le prince Menchikof devait avoir une conférence avec le grand-visir, Méhémet-Ali-Pacha. Au lieu de s'y rendre, il alla au palais du sultan, et, sans égard pour la situation d'Abdul-Medjid, qui venait de perdre sa mère, il réclama une audience du souverain. Celui-ci le renvoya à ses ministres; mais Méhémet-Ali et Rifaat-Pacha, offensés de cette démarche, donnèrent leur démission. Une crise ministérielle s'ensuivit. Mustapha-Pacha fut nommé grand-visir, et Rechid-Pacha ministre des

affaires étrangères. L'ambassadeur russe parut croire un instant que le ministère remanié lui serait plus favorable. Il voulut avoir l'air de faire une concession en donnant à l'engagement qu'il exigeait de la Turquie la forme d'une note qui lui serait adressée par la Porte; mais le nouveau ministère refusa, comme l'ancien, d'aliéner l'indépendance de l'empire ottoman. Dans un conseil composé de ministres et de hauts fonctionnaires, les dernières propositions de la Russie furent rejetées à la majorité de 42 voix contre 3. Le prince Menchikof partit le 21 mai. Le comte de Nesselrode adressa le 31 mai l'ultimatum de la Russie à Rechid-Pacha. Le 3 juillet, les Russes passaient le Pruth et occupaient les principautés danubiennes.

Il est maintenant superflu de discuter l'atteinte portée par les prétentions de la Russie à l'indépendance et à la souveraineté du sultan. L'opinion de l'Europe est unanime sur ce point. Lorsque la Russie disait qu'elle ne recherchait aucun avantage politique en liant le sultan vis-à-vis d'elle par un engagement bilatéral qui lui aurait donné à chaque instant le droit de représentation et d'intervention dans toutes les affaires religieuses de 10 ou 12 millions de Grecs sujets turcs, elle avançait une de ces assertions contradictoires dont les termes mêmes réfutent brutalement le mensonge qu'elles expriment. Changer un droit inhérent à la souveraineté, le droit de dispenser librement des garanties à une communion religieuse en une obligation contractuelle vis-à-vis d'un état étranger, c'est évidemment arracher à cette souveraineté un de ses principaux pouvoirs politiques, c'est usurper sur elle l'attribution politique dont on la dépouille. Le principe est absolu, à quelque état qu'on en fasse l'application; mais en Turquie, et par rapport aux Grecs, le fait se joint au principe pour démentir l'assertion de la Russie. Les dignitaires de l'église grecque sont en même temps des magistrats civils. En s'arrogeant la protection du clergé grec, la Russie dépassait donc inévitablement les limites religieuses qu'elle traçait à ses prétentions. Cependant elle ne se bornait pas à demander le protectorat, elle exigeait la permanence du *statu quo* dans la constitution ecclésiastique des Grecs. Or il est notoire que cette constitution, en ce qui touche aux attributions civiles et temporelles qu'elle confère au clergé, est pleine d'abus dont la population laïque réclame la réforme. Si donc les prétentions de la Russie avaient acquis l'autorité d'une convention internationale, tout espoir de réforme dans l'autorité civile de l'église grecque eût été perdu. Une scandaleuse perpétuité eût été assurée à des priviléges abusifs, ou bien pour obtenir des redressemens indispensables, la population grecque de l'empire turc aurait porté ses réclamations et sa gratitude non au gouvernement du sultan, mais à l'ambassade russe. Il était donc impossible de donner

ou de prendre le change sur la portée des demandes du prince Menchikof. En Europe comme à Constantinople, devant les cabinets européens comme aux yeux du gouvernement turc, elles constituaient une prétention aussi injustifiable qu'imprévue, la prétention de soustraire moralement à l'autorité du gouvernement turc 10 ou 12 millions de ses sujets.

Telle fut dès le premier moment l'opinion de la Porte. Cette opinion fut partagée à Constantinople par les représentans des quatre grandes puissances. Lord Stratford de Redcliffe, M. de Lacour, les ministres d'Autriche et de Prusse, s'interposèrent officieusement jusqu'au départ du prince Menchikof pour le faire revenir sur une exigence aussi extrême. Lord Stratford raconte lui-même, dans une lettre adressée au ministre anglais à Saint-Pétersbourg, sir Hamilton Seymour, les efforts infructueux qu'il avait faits conjointement avec ses collègues. Nous pensons qu'on lira avec intérêt cette lettre remarquable, qui expose la conduite de l'ambassadeur anglais durant la mission du prince Menchikof, et qui fut écrite le lendemain du départ du prince.

« Constantinople, 23 mai 1853.

« Monsieur,

« Vous aurez sans doute appris, longtemps avant que cette lettre n'arrive à Saint-Pétersbourg, le départ de Constantinople du prince Menchikof et la suspension des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte. Je m'estimerai heureux si ma lettre arrive assez à temps pour vous donner une juste idée des causes de son échec, avant qu'une résolution erronée ou hâtive ne soit prise par le cabinet russe par suite de ce désappointement. Je suis d'autant plus désireux de vous présenter la chose dans son vrai jour, qu'il me revient que je suis soupçonné d'avoir contribué fortement à la déconfiture de l'ambassadeur. Ce n'est pas pour des considérations personnelles que je prends la peine de dissiper cette erreur, c'est dans la crainte qu'elle ne répande de fausses impressions sur notre politique, et ne diminue un instant pour vous le moyen d'exercer une influence salutaire dans les affaires d'Orient.

« Lorsque j'ai quitté l'Angleterre et même lorsque je suis arrivé ici, après être passé par Paris et par Vienne, on supposait généralement que le seul objet important de la mission du prince Menchikof était le règlement de la question des lieux-saints. Personne, même à Vienne, ne songeait aux demandes bien autrement importantes que la Russie tenait en réserve, et qui, lorsqu'elles ont été révélées aux ministres turcs, ont été strictement renfermées entre eux, comme chose qu'ils ne pourraient divulguer avec impunité. Bien que je ne sois pas resté longtemps sans être initié au secret, je n'en ai pas moins travaillé avec zèle à amener un arrangement amiable en ce qui touchait aux lieux-saints, et j'ai eu la bonne fortune de recevoir du prince Menchikof lui-même le témoignage de sa reconnaissance pour mes bons offices. Les entrevues confidentielles que nous eûmes me fournirent l'occasion, et je la saisis, d'apprendre à son excellence les difficultés que je pré-

voyais qu'il devrait rencontrer, lorsqu'il entrerait sur le terrain de la protection russe et des priviléges grecs.

« Je dois lui rendre la justice de dire qu'il m'écouta avec courtoisie, et plus tard il me donna à entendre qu'il avait modifié en partie ses demandes par égard pour les considérations que je lui avais présentées. Malheureusement l'amendement n'était qu'à la surface. Lorsque les ministres turcs, immédiatement après la solution de la première question, furent contraints, par une réquisition péremptoire du prince, d'entrer sérieusement dans les questions qui restaient à résoudre, ils manifestèrent la détermination arrêtée de ne point accorder celles de ces demandes qui se rapportaient à une garantie sous forme d'engagement liant les deux parties et ayant force de traité.

« Je n'étais point disposé à combattre cette résolution des ministres turcs. J'en ai donné les raisons dans une lettre adressée postérieurement par moi à l'ambassadeur russe, moins dans l'espoir de changer ses vues que pour le détromper de l'opinion étrange où il persistait, à ce que j'appris, qu'il pouvait compter sur ma coopération. Je vous adresse une copie de cette lettre (1).

« Ce qui s'est passé depuis a noirci beaucoup de papier et rempli un grand

(1) Nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs cette curieuse lettre, écrite par lord Stratford, dans un français un peu britannique, au prince Menchikof :

« (Confidentielle.)

« Péra, le 8 mai 1853.

« Monsieur l'ambassadeur,

« Votre départ pour la campagne m'oblige d'avoir recours à la plume pour vous entretenir des affaires qui dans ce moment occupent péniblement tous les esprits capables de réflexion. Si je devais me justifier d'une démarche qui a pour motif le désir de contribuer à la solution amicale d'un état de choses compliqué, pour ne pas dire menaçant, je me rapporterais aux grands principes déclarés par les cinq puissances en faveur de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman dans l'année 1841; mais il m'est plus agréable de citer les communications franches et confidentielles qui ont eu lieu à Saint-Pétersbourg et à Londres entre nos gouvernemens respectifs au sujet de votre ambassade, et de tirer quelque espoir rassurant de celles qui, marquées au même coin, se sont passées ici entre votre altesse et moi.

« Il résulte des premières que la cour de Russie, non moins que celle que j'ai l'honneur de représenter, continuerait à respecter l'indépendance de la Porte et désirerait la voir à l'abri de toute secousse qui pourrait ébranler les bases de sa tranquillité. Nous étions fondés à croire que les demandes de la Russie, adressées au gouvernement ottoman par votre intermédiaire, seraient bornées aux strictes exigences de l'affaire des saints lieux de la Palestine, et qu'il n'entrait pas dans les vues de sa majesté l'empereur de Russie de chercher aucune extension de droit ou de pouvoir dans ce pays-ci au-delà de ce que lui assurent les traités existans.

« Malgré que les propositions soumises par votre altesse aux ministres de la Porte avaient pris des proportions qui, à mon avis, n'étaient pas exactement conformes à ces impressions, les déclarations que vous avez bien voulu me faire de temps à autre dans nos entretiens me laissaient dans l'assurance que les mêmes sentimens de modération et de respect pour l'autorité souveraine de la Porte qui se manifestaient à Saint-Pétersbourg ne manqueraient pas en dernière analyse, de votre côté, aux négociations ici. Je me plaisais, dans cette conviction, à employer mes bons offices dans les limites d'une stricte discrétion diplomatique, pour écarter les incertitudes qui pesaient encore sur la question des lieux-saints, et je me flattais de l'espoir que la conclusion satisfaisante de cette affaire

nombre de journées, et peut se résumer en une série d'efforts d'un côté pour obtenir le consentement de la Porte aux mêmes propositions inacceptables, variées dans la forme, mais identiques en substance, et de l'autre en une ferme résistance à tout ce qui entraînerait l'abandon à la Russie d'un droit reconnu d'intervention et de protection dans les priviléges de l'église grecque et de son clergé en Turquie.

« Malgré la parfaite connaissance qu'il avait du danger auquel il s'exposait par ce refus prolongé, malgré un changement partiel que l'on avait cru favorable aux vues de la Russie, le cabinet ottoman a persisté dans sa première résolution, sans l'ombre d'un changement, et a fini par laisser partir le prince Menchikof, quoique les représentans de l'Autriche, de la France et

amènerait une heureuse entente par rapport à ce que les parties en litige pourraient avoir encore à régler entre elles.

« J'ai besoin de toute votre indulgence, monsieur l'ambassadeur, quand je vous avoue la difficulté que j'éprouve en cherchant à concilier le ton et la portée de vos dernières démarches avec les dispositions que je me croyais, pour ainsi dire, en droit de vous attribuer. Usant de la franchise qui convient, dans ce moment de crise, à ceux qui professent d'être guidés par les mêmes principes, je ne saurais vous cacher combien me semblent insurmontables les objections qui s'opposent à ce que la Porte accepte volontairement les premiers articles de votre projet de *sened*. Permettez que je sollicite en termes généraux votre attention sur le caractère et l'étendue des propositions qu'ils renferment.

« J'ai présentes à l'esprit les modifications que votre altesse y avait préalablement introduites par rapport aux patriarches et au protectorat; mais qu'il me soit permis de douter si, à côté de cette modération, la rédaction actuelle n'aurait pour effet de transférer virtuellement de l'une à l'autre des deux parties, — c'est-à-dire du plus faible au plus fort, — par le moyen d'un acte ayant force de traité, des pouvoirs réservés ailleurs à l'autorité suprême de l'état, et d'entraver ainsi au bénéfice d'une influence étrangère la haute surveillance du souverain par rapport à des objets qui, dans cet empire, malgré leurs dénominations spirituelles, touchent les ressorts intimes du gouvernement et affectent les intérêts et spécialement les sympathies d'une population de plus de dix millions de sujets dépendante en grande partie de son clergé. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, monsieur l'ambassadeur, qu'une telle extension des traités existans courrait risque d'être regardée ailleurs comme une innovation hors de toute proportion avec la question, cause principale de votre ambassade, et peu en harmonie avec l'esprit de légalité consacré de commun accord par le traité de 1841.

« J'aime à vous supposer de tout autres intentions, et, comptant sur la justesse de mon appréciation, je vous supplie, au nom de tous les grands intérêts qu'un mouvement précipité de votre part pourrait exposer aux plus sérieux hasards, de peser dans votre sagesse les moyens qui, sans le moindre doute, vous restent encore de mener vos négociations à une issue amicale, pour peu que la dignité et l'indépendance d'action inséparables de la souveraineté en temps de paix soient mutuellement ménagées, et que les heureux résultats déjà obtenus dans l'intérêt de la conciliation fassent foi des dispositions nécessaires pour les couronner d'un succès complet.

« Soyez persuadé, monsieur l'ambassadeur, que de mon personnel, ainsi que dans l'esprit de mes instructions, je m'estimerais heureux de pouvoir contribuer encore, dans cette circonstance décisive, à un dénouement ayant pour but d'asseoir les relations amicales de la Russie et de la Porte sur une base solide et permanente, sans déroger à des principes qui doivent être aussi chers à votre cour qu'à la mienne et à leurs hautes alliées de la chrétienté. Je vous prie, etc. STRATFORD DE REDCLIFFE (*). »

(*) *Corresp.*, part I, inclosure in nº 184.

de la Prusse se soient réunis à moi pour refuser de donner un avis sur le dernier ultimatum du prince Menchikof.

« Cette résolution n'a pas été adoptée légèrement; elle a été sanctionnée non-seulement par le sultan, mais par un conseil où elle a été votée par 42 voix contre 3.

« Permettez-moi d'ajouter que l'opinion de mes collègues, semblable à la mienne, donne raison à la décision de la Porte, et que cette opinion est partagée même par la portion du public dont le rejet des demandes du prince Menchikof excite les craintes et compromet les intérêts. Il y a même quelque raison de croire que le synode grec et la portion la plus éclairée des Grecs laïques ont moins de sympathie que d'habitude pour leurs protecteurs du Nord, dont les prétentions, si elles étaient acceptées, tendraient à perpétuer des abus ecclésiastiques, en même temps qu'elles empiéteraient sur les droits et l'indépendance de la Porte.

« Un gouvernement qui s'expose au péril avec ce courage, en ne s'appuyant que sur la force de ses convictions, et qui est soutenu par un pareil concours d'opinion, mérite, malgré ses préjugés et ses erreurs, d'être respecté et d'être traité avec ménagement.

« La Porte s'est déclarée prête à satisfaire, sur tous les autres points, aux désirs de la Russie, et à répondre avec reconnaissance aux assurances cordiales de cette cour. Une résistance morale est tout ce qu'elle oppose à une pression qui peut bien l'écraser, mais qui ne peut lui arracher un consentement.

« Il me semble, dans mon humble opinion, que la Russie suit une marche qui ne peut aboutir à aucun résultat avantageux. Elle ne peut espérer de réussir que par la force, et un triomphe acheté à ce prix entraînerait probablement de sérieux dangers pour elle sous beaucoup de rapports, lui aliénerait davantage ici les esprits, et courrait risque d'exciter une périlleuse perturbation d'un bout de l'Europe à l'autre.

« Je n'irai pas plus loin. Ce serait une grande consolation pour moi d'apprendre qu'en m'ouvrant ainsi à vous, j'ai pu détruire des impressions erronées et servir la cause de la paix sans préjudice pour la cause de l'indépendance de la Turquie (1). »

L'impression produite sur les cabinets européens par l'explosion du second et principal objet de la mission du prince Menchikof fut la même partout. D'abord on pensa que le prince Menchikof avait dépassé les instructions de son cabinet. Quand cette dernière illusion tomba, le blâme fut unanime.

Mais le gouvernement que ce coup de théâtre devait le plus froisser était naturellement le gouvernement anglais. Plus il avait témoigné de confiance aux assurances de la Russie, et nous avons vu que sa confiance avait été sans bornes, et plus la déception était blessante pour lui. Au premier moment, lord Clarendon ne voulut pas

(1) *Corresp.*, part I, inclosure in n° 240.

croire que les propositions du prince Menchikof fussent sanctionnées par son gouvernement; il écrivait le 16 mai à sir Hamilton Seymour :

« Le baron Brunnow m'a lu une dépêche, à lui adressée par le prince Menchikof, où il est dit que dans le règlement de la question des lieux-saints il a reçu une assistance importante de l'ambassadeur de sa majesté à Constantinople, mais que, dans les autres demandes qu'il a eu à faire auprès de la Porte, il a rencontré l'opposition de lord Stratford.

« J'ai répondu qu'en ne conseillant point aux ministres turcs d'accéder à des demandes qui doivent être préjudiciables à l'indépendance de la Turquie, lord Statford avait agi non-seulement suivant ce qu'il savait être la politique du gouvernement de sa majesté, mais aussi conformément à ce qu'il avait tout lieu de regarder comme les intentions de l'empereur de Russie.

« J'ai dit aussi au baron Brunnow que, dans l'opinion du gouvernement de sa majesté, le prince Menchikof ne pouvait être autorisé par sa cour à chercher à étendre l'influence religieuse, et par ce moyen la puissance politique de la Russie en Turquie, attendu que le comte de Nesselrode vous avait informé qu'une fois la question des lieux-saints arrangée, le prince Menchikof n'aurait plus qu'à traiter d'affaires ordinaires, et de plus que nous possédions les vues de l'empereur sur la nécessité de maintenir l'indépendance du sultan.

« Le gouvernement de sa majesté se trouvait donc placé dans la nécessité ou de croire que le prince Menchikof avait dépassé ses instructions, ou de douter des assurances qu'il avait reçues; mais il ne s'était pas arrêté à cette dernière alternative. Le gouvernement de sa majesté avait reconnu au contraire l'avantage des explications franches et amicales qui lui avaient été offertes par l'empereur de Russie, lesquelles l'avaient autorisé à ne point partager et à dédaigner même les appréhensions excitées en Europe par les procédés du prince Menchikof, unis aux préparatifs militaires qui se faisaient dans le midi de la Russie (1).

Le moment ne tarda pas à venir cependant où le gouvernement anglais dut s'avouer qu'il avait été trompé. Ce fut lorsqu'il apprit le départ de Constantinople du prince Menchikof. Lord Clarendon écrivit sous cette impression à sir Hamilton Seymour une longue dépêche, destinée à être communiquée à M. de Nesselrode. C'était une récapitulation de toutes les assurances officielles données par le gouvernement russe sur l'objet de la mission du prince Menchikof : entre le 8 janvier et le 19 mai, le comte de Nesselrode avait affirmé à quinze reprises que le seul but de la mission du prince était le règlement de la question des lieux-saints, et voilà que cette parole, quinze fois donnée, se trouvait maintenant démentie (2). En réponse à cette dépêche, sir Hamilton Seymour envoyait à lord Clarendon ces excuses caractéristiques : « Ç'a été, je puis l'affirmer à votre

(1) *Corresp.*, part I, n° 176.
(2) *Corresp.*, part I, n° 195.

seigneurie, un grand soulagement pour moi d'apprendre que si mes rapports ont contribué à égarer le gouvernement de sa majesté touchant les intentions du cabinet impérial sur la Turquie, la faute ne peut en être attribuée à mon inexactitude. J'aurais pu me méprendre sur les explications et les assurances de M. de Nesselrode, si elles ne m'eussent été données qu'une fois; mais on imaginera difficilement que j'aie pu me méprendre sur le sens de ses protestations, répétées sans cesse, et l'hypothèse de ma méprise devient inadmissible, lorsqu'on voit que la série des déclarations faites à l'envoyé britannique par le cabinet russe est successivement répétée au secrétaire d'état des affaires étrangères de sa majesté par le ministre russe à Londres. Je veux bien avouer cependant à votre seigneurie que j'ai encouru tout le blâme qui peut s'attacher à la foi complète donnée à des assurances solennelles, et que ç'a été mon malheur, comme mon devoir, d'exprimer au gouvernement de sa majesté la confiance que m'inspiraient ces assurances (1). » Non-seulement lord Clarendon amnistiait sir Hamilton Seymour de la faute dont il s'accusait ironiquement, mais il portait sur la sincérité du ministre resté à Londres, M. de Brunnow, un témoignage qui allait durement retomber sur la tête du cabinet russe. « Notre conviction est que M. de Brunnow a agi pendant tout le temps avec franchise et droiture, et qu'il n'a rien caché au gouvernement de sa majesté de ce que lui laissaient savoir ses informations limitées; mais ce qui prouve que ses informations étaient limitées, c'est que c'est de moi qu'il a appris plusieurs des demandes du prince Mènchikof, et qu'il ne voulait pas y croire (2). » On doit comprendre à présent ces qualifications sévères de mensongère et de frauduleuse que lord John Russell et lord Palmerston viennent d'appliquer en plein parlement à la conduite du gouvernement russe.

La déception de la France fut moins forte que celle des autres puissances, parce que c'était à propos d'elle et contre elle que la Russie avait soulevé ce grand débat. Plus défiante au début, elle fut moins surprise du dénoûment. Les cabinets allemands n'avaient pas reçu les mêmes protestations et les mêmes flatteries que l'Angleterre : ils furent moins piqués, mais non moins étonnés de l'issue de l'ambassade du prince Menchikof, et il faut leur rendre cette justice, que dès le premier moment ils n'hésitèrent point à désapprouver les extrémités où s'emportait la politique russe. L'ambassadeur anglais à Berlin, lord Bloomfield, transmettait en ces termes, à la date du 30 mai 1853, la première impression du cabinet prussien :

(1) *Corresp.*, part 1, nº 268.

(2) The earl of Clarendon to sir G. H. Seymour, june 21, 1853. *Corresp.*, part 1, nº 273.

« Je suis allé hier chez le baron Manteuffel, son excellence m'ayant fait prévenir qu'elle désirait me voir au sujet des dernières nouvelles d'Orient.

« Il a commencé par me dire que le roi avait désiré qu'il me fît savoir l'intérêt que prend sa majesté au départ du prince Menchikof de Constantinople, annoncé par le télégraphe, et à la suspension probable des relations diplomatiques entre la Russie et la Turquie. Il m'a demandé ensuite si je pouvais le renseigner sur la politique du gouvernement de sa majesté dans cette conjoncture. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'instructions sur le tour que les affaires avaient pris, mais que je connaissais assez les opinions du gouvernement de sa majesté pour pouvoir l'assurer qu'il ne s'attendait point au *sened* présenté par le prince Menchikof, document dont l'objet nominal était la protection des sujets grecs de la Porte dans l'exercice de leur religion, mais qui donnerait en réalité à la Russie un droit d'intervention dans les affaires intérieures de la Turquie incompatible avec l'indépendance de ce pays. Je communiquai alors à son excellence, et j'espère que votre seigneurie m'approuvera, votre dépêche du 16 courant à sir Hamilton Seymour. Le baron Manteuffel me remercia, et me dit que les opinions qu'elle contenait coïncidaient entièrement avec celles du gouvernement prussien, et que la connaissance de ces opinions était pour lui d'un prix inestimable. Il ajouta que l'impression produite sur lui par les nouvelles reçues de Saint-Pétersbourg et d'autres endroits était la même que celle qu'annonce votre seigneurie, et qu'il paraissait que les cabinets de Londres, de Berlin et de Paris avaient tous lieu de penser qu'une fois la question des lieux-saints terminée, il ne resterait plus rien d'important à faire au prince Menchikof. Conséquemment, aucune déclaration contraire ne lui étant venue de Saint-Pétersbourg, il voulait croire que le prince Menchikof avait outrepassé ses instructions et serait désavoué.

« Je répondis que ce serait la façon la plus satisfaisante de sortir de la difficulté, mais que les désaveux étaient rares dans la diplomatie russe.

« L'impression produite par les dernières nouvelles de Turquie est très défavorable au gouvernement russe. Le baron Manteuffel pense que le prince Menchikof a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre, et que les grandes puissances doivent maintenant s'efforcer de découvrir quelque moyen de concilier le différend et de prévenir une rupture; je crois pouvoir assurer avec certitude à votre seigneurie que la conduite du gouvernement russe est généralement condamnée, et que l'opinion du corps diplomatique et du public est unanime ici pour désapprouver les procédés du prince Menchikof. Tout le monde est d'accord qu'il est impossible à la Porte de signer un pareil traité sans encourir la perte de son indépendance (1). »

L'Autriche éprouva la même surprise que la Prusse, et témoigna la même conformité de vues avec le gouvernement anglais. Lord Westmorland écrivait de Vienne à lord Clarendon, le 30 mai, que le comte de Buol envoyait des représentations au gouvernement russe sur le danger des procédés suivis par le prince Menchikof, et qu'il

(1) *Corresp.*, part I, n° 213.

attendait du cabinet de Saint-Pétersbourg des explications sur des actes auxquels on devait si peu s'attendre d'après ses assurances antérieures (1).

Quelle fut l'attitude de la Russie, prise ainsi par l'Europe en flagrant délit de dissimulation préméditée et de contradiction entre ses paroles et ses actes? Les circulaires par lesquelles M. de Nesselrode annonça aux cabinets les mesures de violence dont la Russie allait appuyer ses injustes prétentions en Turquie furent publiées au moment même, et sont connues depuis longtemps; mais ce qui est moins connu et plus curieux, c'est le ton que M. de Nesselrode prit vis-à-vis de l'Angleterre. On l'avait caressée lorsqu'on voulait l'abuser sur la mission du prince Menchikof, la prévenir contre la France et se servir d'elle en l'endormant, pour soustraire à l'autorité du sultan la population grecque de son empire. Dévoilée, la politique de la Russie paya d'audace : au lieu de s'excuser, elle accusa; elle passa sans transition de la flatterie à l'arrogance, de la ruse à la menace altière et obstinée. Tout le venin de la question, suivant elle, y avait été introduit par lord Stratford de Redcliffe. A chaque phase de cette affaire, il lui fallait apparemment pour victime un ambassadeur. C'était maintenant le tour de lord Stratford après M. de Lavalette. Voici les violentes récriminations contre l'ambassadeur anglais que M. de Nesselrode adressait à M. de Brunnow dans une dépêche du 1er juin :

« En agissant comme il l'a fait et comme il se propose de le faire si on l'y oblige, l'empereur croit être resté fidèle aux déclarations qu'il a faites au gouvernement anglais. Il avait promis de pousser la modération et la patience aussi loin qu'elles pourraient aller; mais en portant à la connaissance du cabinet de Londres les préparatifs militaires qui coïncidèrent avec l'ouverture des négociations, il ne lui avait pas dissimulé qu'il pourrait arriver un moment où il se verrait contraint d'y avoir recours. C'est pourquoi il priait l'Angleterre d'employer son influence à Constantinople pour y faire entendre les conseils de la prudence, et de s'efforcer de son côté d'y conjurer une crise imminente, en éclairant les Turcs sur les conséquences, au lieu de les encourager dans leur aveugle obstination par des espérances de secours. Le cabinet britannique, — c'est là une justice que nous nous plaisons à lui rendre, — a agi dans cet esprit. Il s'est montré persuadé de nos intentions conciliantes. Il nous a franchement aidés à Paris dans cette partie épineuse de la question des lieux-saints qu'il s'agissait d'arranger avec la France. Quand celle-ci, sur la foi des bruits mensongers répandus à Constantinople, a envoyé sa flotte dans les mers de Grèce, l'escadre anglaise de Malte n'a fait aucun mouvement. Malheureusement l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople était animé d'autres dispositions envers nous. Une incurable défiance, une activité passionnée, ont caractérisé toute sa conduite dans la dernière phase de la négociation. Même après la conversion du projet de convention en simple

(1) *Corresp.*, part I, nº 214.

sened, même après les modifications importantes apportées à ce dernier par la suppression de l'article des patriarches, il a continué à nous refuser pour l'avenir toute espèce de garantie quelconque. Nous connaissons les efforts qu'il a faits auprès du sultan, comme auprès des membres de son conseil, pour l'encourager à la résistance, en cherchant à lui persuader que nos menaces ne dépasseraient pas la portée d'une pression morale, en lui promettant l'appui et les sympathies de l'Europe, s'il accordait à ses sujets l'égalité devant la loi et des priviléges plus conformes aux mœurs libérales de l'Occident. Enfin au dernier moment, quand le prince Menchikof avait consenti à abandonner même le *sened* modifié pour se contenter d'une note, quand Rechid-Pacha lui-même, frappé des dangers que le départ de notre légation pouvait faire courir à la Porte, conjurait l'ambassadeur britannique avec instance de ne pas s'opposer à la remise de la note formulée par le prince Menchikof, lord Redcliffe l'en a empêché, en déclarant que la note avait la valeur d'un traité, et qu'elle était inacceptable. »

Il va sans dire que cette accusation de M. de Nesselrode contre lord Stratford était fausse. Rechid-Pacha la démentit formellement en se référant aux dates et en faisant appel aux témoins de ses relations avec lord Stratford (1). M. de Nesselrode, après avoir dénoncé l'ambassadeur, s'adressait à son gouvernement :

« Nous en appelons de ce jugement passionné à la raison et à l'impartialité du gouvernement britannique lui-même. Qu'il veuille bien examiner froidement le contenu et les termes de cette note, et après l'avoir méditée, qu'il nous dise ce qu'elle offre véritablement de compromettant pour la dignité de la Porte, de dangereux pour sa sécurité intérieure, quel accroissement si grand d'influence elle nous donne, et si le prétendu risque qu'elle fait courir aux intérêts ultérieurs de la Porte pouvait un instant seulement entrer en balance avec les risques bien autrement graves auxquels son rejet, — entraînant, comme il était devenu inévitable, le départ immédiat de la légation impériale, — pouvait et peut encore exposer la Porte Ottomane, l'Europe, et je dirai même, dans les circonstances actuelles, le monde social tout entier. »

Que pense-t-on de cette étrange façon de raisonner qui présentait comme un motif de céder aux exigences de la Russie les maux dont elle menaçait l'empire ottoman résistant à d'injustifiables prétentions? En finissant, du reste, M. de Nesselrode proclamait comme un fait cette influence de la Russie sur les Grecs de l'empire ottoman que l'on ne voulait point lui reconnaître et régulariser comme un droit. Pour dernier mot, il disait à l'Angleterre que l'empereur ne pouvait plus reculer, et que toute concession de sa part serait un échec moral qu'il n'accepterait jamais.

« Que le gouvernement anglais nous permette de le lui dire en toute franchise : en se préoccupant à tel point des inconvéniens d'une convention,

(1) Rechid-Pacha to lord Stratford de Redcliffe, 21 juin 1853. *Corr.*, inclosure 2, n° 322.

comme donnant à la Russie des droits d'ingérence qu'elle ne possédait pas, on se crée un monstre à plaisir, on se débat contre un fantôme. Pense-t-on sérieusement que nous ayons besoin d'un pareil acte pour intervenir en Turquie en faveur des grecs orthodoxes, si leurs droits, leurs intérêts, leurs propriétés ou leurs vies venaient à être menacés? Le possédions-nous quand nous avons, à l'époque de la révolution grecque, rompu nos rapports avec la Turquie à la suite des persécutions exercées sur le culte orthodoxe? L'absence d'une convention semblable a-t-elle empêché l'Angleterre et la France elle-même d'intervenir en Turquie chaque fois que les principes de la tolérance religieuse leur ont paru méconnus par le gouvernement ottoman? Il y a un fait que toutes les précautions et les méfiances diplomatiques ne seront pas en état de déplacer : c'est celui de la sympathie et de la communauté d'intérêts qui attachent notre population de 50 millions d'orthodoxes aux 12 millions et plus qui composent la majorité des sujets du sultan. Que cela puisse être fâcheux pour ceux qu'inquiète notre influence, le fait n'en existe pas moins. Apparemment on n'exigera pas de nous que nous renoncions à cette influence pour dissiper des alarmes exagérées. Nous le voudrions par impossible, que nous ne le pourrions pas. En s'armant contre ce fait-là, en cherchant avec une affectation si marquée à se prémunir contre lui, en forçant la Porte Ottomane à nous braver pour en conjurer les conséquences éventuelles sur de vaines suppositions, on ne fait que le mettre davantage encore en lumière aux yeux des sujets chrétiens de la Porte, qu'affaiblir d'autant dans leur esprit l'autorité morale de celle-ci, et au lieu de nous témoigner à cause de lui des défiances aussi peu méritées qu'injurieuses, il serait mieux de s'en fier à la modération de l'empereur du soin de ne point en abuser.

« Mais au reste ce n'est plus là qu'est la question. A l'heure qu'il est, il ne s'agit plus d'une convention bilatérale ni même d'un *sened*, mais d'une simple note. Le rejet de cette note, si nous le tolérions, constituerait pour nous un échec moral que nous ne pouvons accepter, et de concessions en concessions, étant arrivés aux dernières limites que l'esprit de conciliation puisse atteindre, nous sommes obligés d'honneur à nous en tenir à ce dernier mot. A son acceptation pure et simple sont encore subordonnées les mesures que nous allons prendre. »

On peut à présent mesurer le brusque et profond revirement produit par la mission du prince Menchikof. L'affaire des lieux-saints avait complétement disparu. Il n'était plus permis à la Russie d'en parler. Une autre question avait été suscitée par elle, et en présence de cette question toutes les positions étaient changées. La Porte n'était plus, comme au commencement, un arbitre tiraillé entre les prétentions de deux cultes et le juge inconséquent d'un différend qui au fond la touchait peu. C'était maintenant elle-même, elle seule qui était en jeu; on ne recourait plus à sa souveraineté pour le règlement d'un litige, on voulait lui ravir par la force un des premiers attributs de cette souveraineté. La Russie n'était plus l'avocat des

prétentions ou des griefs d'une communion chrétienne de l'empire ottoman; sa politique en Orient s'était tout à coup démasquée. Elle ne voulait peut-être pas tenter la conquête matérielle de la Turquie, bien sûre de rencontrer à Constantinople quelque chose de plus redoutable que la résistance des Turcs, la civilisation occidentale tout entière combattant pour la liberté du monde sur un champ de bataille suprême; mais elle voulait absorber moralement l'empire ottoman, et attirer à elle, par une surprise qui lui permettrait d'attendre son heure, tous les chrétiens, c'est-à-dire presque toute la population de la Turquie d'Europe. Pour atteindre ce but, la question des lieux-saints avait été l'occasion, le prétexte; la dissimulation avait été le moyen. Maintenant le dépit, l'orgueil, l'ambition, la poussaient aux entreprises de la force, auxquelles elle aurait sans doute préféré les succès de la ruse, et, au mépris de ses protestations les plus solennelles, elle allait attaquer l'intégrité de l'empire ottoman, dont elle n'avait pu réussir à entamer l'indépendance. — Contre ses prétentions et son agression, la Russie voyait se lever devant elle non plus seulement la France, mais les quatre puissances qui avaient garanti avec elle l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. La question avait pris des proportions européennes, et entrait désormais dans une période nouvelle.

III.

Telle fut donc, après l'éclat et l'échec de la mission du prince Menchikof, la situation respective des puissances. D'un côté était la Russie maintenant sa prétention à obtenir un engagement qui liât la Porte vis-à-vis d'elle dans l'administration des intérêts religieux des Grecs, et en attendant que son exigence fût satisfaite, occupant et gardant comme un gage matériel deux provinces de l'empire turc; d'un autre côté, la Turquie refusant d'abdiquer une portion de sa souveraineté, mais matériellement atteinte par l'invasion des principautés dans son intégrité territoriale; en présence enfin de la Russie et de la Turquie, les quatre grandes puissances européennes, qui regrettaient toutes et blâmaient avec plus ou moins de vivacité les procédés de la Russie, et qui toutes approuvaient la résistance de la Porte. Nantie de son gage matériel, la Russie pouvait attendre; spoliée par une agression soudaine de deux de ses provinces, la Turquie ne le pouvait pas : elle n'avait que l'un de ces trois partis à prendre, céder une portion de sa souveraineté, se résigner à la perte de deux provinces dérobées sur elle en pleine paix, ou faire la guerre. Les puissances ne pouvaient tolérer le démembrement matériel ou moral de la Turquie, qui équivalait au renversement actuel ou pro-

chain de l'équilibre européen, et elles avaient en même temps le plus pressant intérêt à empêcher la guerre. Le ménagement de cette situation passait donc par la force des choses aux mains des puissances; c'était à elles de chercher le moyen d'empêcher la guerre, de trouver un biais qui pût à la fois satisfaire l'amour-propre de l'empereur de Russie et sauver l'indépendance et l'intégrité de la Porte. Elles firent sur-le-champ les plus sincères, les plus actifs et les plus consciencieux efforts pour atteindre ce résultat.

Elles avaient à pourvoir à trois choses : veiller immédiatement à la sûreté du sultan, menacée par l'agression armée de la Russie; obtenir de la Porte attaquée qu'elle ajournât les hostilités pour laisser à la diplomatie le temps de trouver une solution pacifique; préparer enfin cette solution par leurs efforts concertés. Ces trois devoirs furent remplis.

La France et l'Angleterre venaient d'être personnellement trompées par la Russie; elles avaient le droit de se défier du développement que pouvait prendre l'agression russe. Des quatre puissances, elles étaient, grâce à leurs escadres, celles qui pouvaient porter au sultan le secours le plus prompt et le plus efficace. Le 2 juin, lord Clarendon envoya à l'amirauté un ordre de la reine pour que l'escadre de l'amiral Dundas s'approchât des Dardanelles et se tînt à la disposition de lord Stratford (1). La France, qui s'était mise plus tôt sur ses gardes, et qui dès le 23 mars avait appelé l'attention de l'Angleterre sur la nécessité de combiner les précautions des deux gouvernemens (2), se joignit à la mesure de l'Angleterre, et envoya son escadre à la baie de Besika, en recommandant à son ambassadeur de se concerter, pour les décisions à prendre, avec lord Stratford.

Les efforts pour trouver une solution qui pût concilier la fierté du tsar et les droits du sultan devancèrent l'occupation des principautés par les Russes. Dans tout le cours des négociations antérieures, les cabinets européens et leurs représentans à Constantinople n'avaient cessé d'invoquer contre les prétentions de la Russie le traité de 1841, qui avait placé « les droits souverains du sultan » sous la garantie des cinq puissances. Le 12 avril, bien avant que les derniers actes de la mission du prince Menchikof eussent jeté la perturbation dans les affaires de l'Europe, M. Drouyn de Lhuys écrivait à M. de Bourqueney : « Il est évident que le cabinet de Saint-Pétersbourg, tout en protestant de son désir de prolonger le *statu quo* en Orient, ne paraît pas croire beaucoup à sa durée et se tient prêt à tout événement. Cette attitude mérite la plus sérieuse attention, et si elle se

(1) *Corresp.*, part I, nº 198.
(2) *Documens français*, nº 5.

dessinait davantage, il deviendrait peut-être nécessaire que les grandes puissances s'expliquassent avec la Russie dans le sens indiqué par M. le comte de Buol lui-même, c'est-à-dire qu'il fût bien entendu, pour me servir des expressions que vous m'avez rapportées, que tout devrait être traité à *cinq*, et qu'il n'appartiendrait ni à *un* ni à *deux* cabinets de régler isolément ou à part des intérêts susceptibles d'affecter l'Europe entière (1). » Cette disposition fut commune aux quatre puissances. Lord Clarendon s'en ouvrit avec l'ambassadeur d'Autriche à Londres, le comte de Colloredo. Il résumait ainsi cette conversation, qui prouve la promptitude et la sincérité des efforts pacifiques de l'Angleterre, dans une dépêche adressée à lord Westmorland :

« Je dis au comte Colloredo que nous désirions conférer franchement avec l'Autriche sur la situation alarmante des choses en Orient et l'imminent danger auquel la paix de l'Europe nous paraissait exposée.

« J'ajoutai que la politique de l'Angleterre était essentiellement pacifique, et que le gouvernement de sa majesté, loin d'entretenir aucun sentiment hostile envers la Russie, tenait compte de la difficulté où l'empereur se trouvait lui-même placé, l'attention de l'Europe ayant été appelée sur les vastes armemens militaires qu'il avait faits depuis quatre mois, sur les négociations prolongées du prince Menchikof, sur ses demandes et le rejet de ces demandes par la Porte.

« La position du tsar était donc singulièrement embarrassée. Il lui serait difficile de reculer avec honneur ou d'avancer sans mettre en danger la paix générale, que son devoir et son intérêt lui commandaient, ainsi qu'aux autres souverains de l'Europe, de maintenir; mais il convenait à présent aux alliés de sa majesté impériale, dans le même esprit et pour les mêmes motifs qui avaient conduit aux traités de 1840 et 1841, d'employer leurs efforts et toute l'influence dont ils pouvaient disposer pour conduire cette question à une solution satisfaisante.

« Pour cet important objet, j'assurai le comte de Colloredo que le gouvernement de sa majesté, ainsi que tous les autres, était disposé à se confier à l'assistance de l'Autriche. L'amitié personnelle qui unissait les deux empereurs, les relations politiques et géographiques qui lient les deux pays, le danger connu où les entraînerait la guerre, donnaient à l'Autriche une influence de médiation que n'avait aucun autre pays, — et aussi, ajoutai-je, un plus grand intérêt à faire réussir cette médiation, car si la Russie dépassait les principautés, si d'autres provinces de la Turquie étaient envahies, la conséquence probable serait un soulèvement général de la population chrétienne, non point en faveur de la Russie ni pour soutenir le sultan, mais pour conquérir sa propre indépendance. Il est superflu de dire qu'une telle révolte ne tarderait pas à s'étendre aux provinces danubiennes de l'Autriche. C'était au gouvernement autrichien de juger de l'effet que cette insurrection pourrait produire en Hongrie et en Italie, de l'encouragement qu'elle donnerait aux

(1) *Documens français*, nº 7.

promoteurs de désordre en Europe, que l'Autriche a des raisons de redouter, et qui même semblent se croire à la veille de la réalisation de leurs projets (1). »

Le cabinet autrichien répondit avec empressement à ces avances. On voit, par le compte rendu de plusieurs conversations de lord Westmorland avec le comte de Buol, que l'Autriche avait en ce moment trois préoccupations : obtenir que la Porte ne répondît pas par une déclaration de guerre à l'occupation des principautés, agir sur le gouvernement russe pour lui faire abandonner sa politique vis-à-vis de la Turquie, raviver l'esprit du traité de 1841 et rallier l'action commune des quatre puissances. Il donnait du reste sur la communauté d'opinion qui l'unissait avec la France et l'Angleterre, au sujet des questions de principe et d'intérêts engagés dans le conflit turco-russe, les assurances les plus satisfaisantes. Nous n'en citerons qu'un exemple : « J'ai lu au comte de Buol, écrivait le 17 juin lord Westmorland à lord Clarendon, votre dépêche du 7 courant. Il a été fort satisfait des expressions de votre seigneurie. Il désire que je vous rapporte qu'il se considère comme entièrement uni à votre politique touchant l'empire turc; il regarde le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de la Turquie comme de l'importance la plus essentielle aux intérêts de l'Autriche, et il emploiera tous les moyens en son pouvoir pour assurer cet objet. Il m'a répété la déclaration qu'il m'a déjà faite, qu'il ne contracterait point avec la Russie l'engagement de ne pas s'opposer à elle par les armes. Il a même ajouté que, *s'il était appelé à faire une intervention armée aux frontières, ce serait pour soutenir l'autorité et l'indépendance du sultan* (2). »

On voit qu'il était impossible de porter plus de bon vouloir et de ménagemens pour la Russie dans l'œuvre de conciliation que les puissances entreprirent, et qui a occupé pendant six mois la conférence de Vienne. Nous n'essaierons pas de raconter cette laborieuse négociation. Les incidens les plus importans en sont connus; l'histoire quotidienne en serait trop confuse, et d'ailleurs la stérilité du résultat lui enlève tout intérêt. Deux fois les puissances crurent toucher au but, et deux fois l'obstination de la Russie trompa leurs efforts et mit leur œuvre à néant. La note de Vienne prit le sens des propositions du prince Menchikof en passant par le commentaire du comte de Nesselrode. La Russie aurait pu repousser les modifications turques, en se fondant uniquement sur la condition que l'empereur de Russie avait mise à son acceptation, que rien n'y serait changé; mais il ne lui suffit pas de détruire l'ouvrage

(1) *Corresp.*, part 1, nº 252.

(2) *Corresp.*, part 1, nº 277. La même assurance est répétée plusieurs fois dans les dépêches de lord Westmorland.

de la conférence : elle tint à montrer au monde, avec une audacieuse ironie, que les cabinets européens avaient, durant plusieurs semaines, accompli cette tâche étrange de travailler à lui assurer en fait les injustes priviléges qu'ils avaient tous l'intention de lui refuser (1). La Russie parut regretter un moment la téméraire satisfaction que s'était donnée dans son commentaire M. de Nesselrode. Elle inspira ce que l'on a appelé les propositions d'Olmütz; mais ce ne fut point une concession de sa part : les propositions d'Olmütz, c'était la note de Vienne, sans les amendemens de la Porte, mais qui aurait été expliquée par la conférence dans le sens le plus favorable à l'indépendance du sultan. Cet arrangement n'eût été acceptable que si préalablement M. de Nesselrode eût rétracté son commentaire. L'explication de M. de Nesselrode subsistant, l'acte de la conférence serait entré dans le droit public européen, escorté de deux gloses contradictoires. Un pareil expédient aurait eu quelque chose de frauduleux; ce n'était pas une paix solide qu'il eût portée dans son sein, il n'eût pu être qu'un instrument de chicane, et il n'était pas digne des grands gouvernemens de s'y associer (2). Il fallut donc

(1) Pour comprendre à quel point l'analyse des modifications de la Porte présentée par M. de Nesselrode dut embarrasser les gouvernemens français et anglais, il faut lire une dépêche du 10 septembre adressée par lord Clarendon à lord Stratfort (part II, nº 88). Le commentaire Nesselrode n'était point encore connu. Lord Clarendon voulait amener la Porte à accepter purement et simplement la note de Vienne. Il écrivit à lord Stratford, pour être communiquée à Rechid-Pacha, une très longue dépêche où le sens de la note était discuté et expliqué dans le sens des modifications turques. Or ce sont précisément ces explications et ces interprétations, destinées à obtenir pour la note de Vienne le consentement de la Porte, que le commentaire Nesselrode vint nier, contredire et détruire. Après l'explication russe, la France et l'Angleterre ne pouvaient plus, avec consistance et bonne foi, insister auprès de la Porte pour obtenir son acceptation.

(2) Le comte de Buol, à Olmütz, aurait voulu complétement abandonner la note de Vienne; mais il rencontra chez M. de Nesselrode une répugnance invincible à se départir de cette base. M. de Buol imagina donc de conserver la note de Vienne, de presser la Turquie de l'accepter, mais d'adresser en même temps à la Porte une note signée par les quatre puissances dont la substance eût été à peu près ceci : « Les représentans des quatre puissances, après avoir reçu la promesse de la Porte qu'elle signera dans sa forme originale la note de Vienne, sont prêts à fournir à la Turquie une déclaration basée sur les assurances de sa majesté l'empereur de Russie, portant que sa majesté ne demande qu'une garantie générale des immunités déjà accordées à l'église grecque, et ne veut rien qui pût porter préjudice à l'indépendance et aux droits du sultan, ou qui impliquât le désir de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Porte, etc. »

Les objections que soulevait l'expédient de M. de Buol sont très finement présentées dans une dépêche de lord Cowley qui mérite d'être citée (4 octobre, part II, nº 124). On verra aussi dans cette dépêche l'empressement avec lequel le gouvernement français accueillait tout ce qui avait l'apparence d'un moyen d'arrangement et d'une espérance de paix :

« Dimanche, M. de Hübner a fait à M. Drouyn de Lhuys la communication attendue. Il a laissé à son excellence des copies de la note que les représentans des quatre puissances à Constantinople seraient chargés d'adresser à la Porte, et de la dépêche où le

chercher une autre base de conciliation. La conférence y était arrivée le 5 décembre 1853, et ces préliminaires d'arrangement, acceptés par la Porte, sanctionnés par les puissances qui passaient pour les plus favorables à l'empereur Nicolas, ont été repoussés par la Russie. Pendant six mois, la France et l'Angleterre ont donc cherché la paix; mais toutes leurs tentatives sont venues se briser contre l'intraitable orgueil de la Russie.

Tandis qu'elles s'efforçaient d'amener par la diplomatie le gouvernement russe sur le terrain d'un arrangement, les deux puissances occidentales ne cessèrent d'user de leur influence sur la Porte pour la modérer, la retenir, et retarder la guerre le plus longtemps possible. Ainsi, quand les provinces danubiennes furent envahies, les conseils de l'Angleterre et de la France décidèrent la Porte à ne point faire un cas de guerre de cette agression en pleine paix. Celui qui prit l'initiative de ce conseil, avant d'avoir reçu les instructions de son gouvernement, fut l'homme même que la Russie accusait d'exciter la fièvre belliqueuse des Turcs, ce fut lord Stratford. « L'occupation militaire d'une portion du territoire de l'empire ottoman sans

comte de Buol presse le gouvernement français d'adopter cette marche... M. Drouyn de Lhuys a dit à M. de Hübner qu'il bornerait pour le moment sa réponse officielle à la promesse d'examiner attentivement la proposition, avec le sincère désir d'y trouver la solution des difficultés actuelles de la question d'Orient; qu'avant d'en dire plus, il devait prendre les ordres de l'empereur, et connaître l'impression que la communication d'Olmütz aurait faite sur le gouvernement britannique.

« M. Drouyn de Lhuys vit l'empereur le même jour. Le lendemain matin (hier), M. de Hübner se rendit encore chez son excellence; il lui fut dit qu'aucune décision ne serait prise par le gouvernement français jusqu'à ce que le gouvernement de sa majesté britannique ait été consulté.

« Je vis M. Drouyn de Lhuys plus tard dans la journée; il me lut les communications d'Olmütz, et me rapporta ce qui s'était passé entre lui et M. de Hübner. Il me dit alors que l'empereur inclinait à regarder favorablement la déclaration proposée; que sa majesté pensait qu'elle gardait les points sur lesquels les gouvernemens français et anglais avaient le plus insisté, savoir la non-ingérence de la Russie dans les affaires intérieures de la Turquie, ou tout droit revendiqué par la Russie d'obtenir pour les Grecs d'autres priviléges que ceux dont jouissent ou pourraient être appelées à jouir les autres communautés chrétiennes sujettes de la Porte; que sa majesté avait voulu qu'une communication fût faite dans ce sens au comte Walewski, qui aurait en même temps pour instruction de demander à votre seigneurie, si, dans votre opinion, il y aurait des objections à la déclaration proposée qui eussent échappé au gouvernement français, d'avoir la bonté de les lui indiquer.

« M. Drouyn de Lhuys me demanda naturellement alors ce que je pensais de la proposition. Je répondis que n'ayant point encore connaissance de l'impression qu'elle avait produite sur mon gouvernement, aucune observation de ma part ne devait être prise comme ayant un caractère officiel.

« Il y a, dis-je, plusieurs points à considérer : la nature de la déclaration, la valeur qu'elle a, et, supposé que ces points soient résolus d'une manière satisfaisante, le moment et la façon de la faire connaître à la Porte. Par rapport à la nature de la dé-

le consentement de la Porte, écrivait-il le 20 juin, justifierait sans doute le recours aux hostilités; mais la conservation de la paix aussi longtemps qu'il est possible de la conserver avec une chance de terminer par des négociations le différend actuel est d'une si grande importance, que je n'ai point hésité à conseiller la prudence à l'approche de l'invasion des principautés (1). » On aurait pu croire qu'en envoyant leurs escadres aux Dardanelles, les deux puissances encourageaient les dispositions guerrières de la Turquie; mais les déclarations de nos ambassadeurs ramenaient à son vrai sens cette mesure de précaution. « Je parlai, écrivait encore lord Stratford en rendant compte d'une audience du sultan, de l'arrivée de l'amiral Dundas, avec l'escadre sous ses ordres, dans la baie de Besika, et j'expliquai à sa majesté impériale les sentimens amicaux et les vues éventuelles dans lesquelles une force aussi puissante avait été mise à ma disposition. Je lui donnai distinctement à entendre que la paix était le grand objet de la politique anglaise, comme elle était sans doute celui de sa majesté, et qu'en conséquence l'escadre britannique ne pourrait être appelée à rendre des services actifs que pour protéger l'empire ottoman contre un danger immédiat, et auquel on ne pour-

claration, il me semble qu'on nous demande de donner comme venant de la Russie des assurances dont nous n'avons pas connaissance officielle, tandis qu'on a pris grand soin de nous faire connaître officiellement un document d'un caractère et d'un sens bien différens. En fait, la déclaration nous donnerait plutôt le rôle d'avocats de la Russie que celui d'amis de la Porte. » Lord Cowley critiquait ici la valeur des termes de cette question, puis il reprenait : « Mais maintenant vient cette question : la Porte, après tout ce qui est arrivé et connaissant, comme les ministres turcs doivent certainement la connaître, l'interprétation donnée par le comte de Nesselrode à la note de Vienne, la Porte se contentera-t-elle de cette déclaration de la part de la conférence? Et si elle ne s'en contente pas, jusqu'à quel point les deux gouvernemens sont-ils disposés à combattre les objections continuées de la Porte à signer la note de Vienne? Je suis certain, dis-je, que le gouvernement de sa majesté n'ira pas aussi loin que le recommande le comte de Buol, et qu'il n'abandonnera pas la Porte à sa destinée parce qu'elle maintiendra son droit à avoir une opinion indépendante touchant un engagement aussi important que celui qu'on veut lui faire souscrire. Je demandai à M. Drouyn de Lhuys si l'empereur avait considéré ce côté de la question et la position où se trouveraient les deux gouvernemens, si, avec leurs flottes à Constantinople, ils pesaient sur la Porte pour lui faire accepter la note de Vienne, que la Porte persistât dans son refus, et que la guerre en fût la conséquence?

« M. Drouyn de Lhuys répondit qu'il n'avait pas posé catégoriquement la question à l'empereur, mais qu'il était convaincu (et il l'avait dit à M. de Hübner) que la France n'abandonnerait pas la Turquie parce qu'elle aurait maintenu son opinion sur son propre intérêt, tandis que l'acte d'agression de la part de la Russie demeurait le même, et il ajouta que la teneur générale des observations de l'empereur dans le cours de ces longues négociations lui donnait lieu de penser que sa majesté avait la même opinion. »

Le gouvernement anglais exprima les mêmes objections, et les propositions d'Olmütz, qui se réduisaient à proposer à la France et à l'Angleterre une inconséquence, avortèrent.

(1) Lord Stratford de Redcliffe to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part 1, nº 308.

rait parer par un autre moyen (1). » Lorsque la Russie eut rejeté les amendemens de la Porte à la note de Vienne, et lorsque le grand conseil fut convoqué à Constantinople pour se prononcer sur la déclaration de guerre, lord Stratford essaya encore de retarder une résolution suprême, et ne voulut laisser subsister aucune illusion dans l'esprit des ministres turcs.

« Le conseil, écrivait-il, dans sa séance d'hier, n'est pas encore arrivé à une décision irrévocable. Il devait se réunir aujourd'hui, et il existait encore une faible chance de prévenir un parti précipité.

« Pour saisir cette chance dernière, j'ai soumis à la considération de Rechid-Pacha la substance de la dépêche de votre seigneurie. Je lui ai appris avec quelle attention et quelle disposition amicale les modifications de la Porte ont été examinées par le gouvernement de sa majesté, et la conviction délibérée de votre seigneurie qu'elles n'ajoutent en réalité aucune garantie aux termes et à l'esprit de la note du comte de Buol. J'ai peint sous de fortes couleurs le danger auquel la Porte s'exposerait en jouant seule ses ressources contre toutes celles de l'empire russe. Je ne lui ai pas fait mystère des circonstances sous l'influence desquelles se trouve l'Europe, et qui interdisent à la Porte de compter sur une coopération active du dehors. Reconnaissant l'énergie réelle et imprévue que la Porte a déployée dans la prévision de la guerre, je rappelai au ministre ottoman quelques points faibles et surtout la pénurie financière sous laquelle la Porte sera obligée de lutter avec la Russie. Je ne lui cachai point que lors même que nos escadres paraîtraient dans la Mer-Noire, il ne fallait pas attendre de leur part un secours efficace pour forcer les Russes à évacuer les principautés, et pour empêcher les progrès d'une invasion en Bulgarie (2). »

Enfin, au moment où le désastre de Sinope devait naturellement exalter les sentimens belliqueux à Constantinople, lorsque, comme lord Stratford le rapportait dans sa dépêche du 5 décembre (3), Rechid-Pacha lui-même, sortant des habitudes pacifiques et conciliantes de son caractère, s'unissait de parole et de pensée aux plus violens de ses collègues, quand il y avait une sorte d'émulation guerrière entre le grand conseil, le ministère et le sultan, et une sorte de brigue jalouse de popularité entre ces trois pouvoirs qu'il fallait convertir aux idées de négociation et de paix (4), les représentans des quatre puissances, ayant à leur tête les ambassadeurs de France et d'Angleterre, parvenaient à faire adopter par la Porte des bases de paix ainsi appréciées par la conférence de Vienne dans son protocole du 13 janvier 1854 : « De plus en plus pénétrés de la gravité de la

(1) *Corresp.*, part I, n° 299.

(2) Lord Stratford de Redcliffe to the earl of Clarendon, septemb. 26, 1853. *Corresp.*, part II, n° 142.

(3) *Corresp.*, part II, n° 348.

(4) Lord Stratford to the earl Clarendon, decemb. 17, 1853. *Corresp.*, part II, 369.

situation et de l'urgence d'y mettre un terme, les soussignés expriment la confiance que la Russie acceptera la reprise des négociations sur les bases qui, dans leur opinion, en assurent le succès, et offrent aux deux parties belligérantes l'occasion de se rapprocher d'une manière digne et honorable, sans que l'Europe soit plus longtemps attristée du spectacle de la guerre. »

En regard de cette conduite, quel contraste que l'attitude de la Russie ! Depuis l'invasion des principautés jusqu'à l'affaire de Sinope, c'est toujours le même mélange de protestations pacifiques et d'audace agressive. Le gouvernement qui a eu l'initiative de ces complications qui troublent et inquiètent si profondément l'Europe est le seul qui ne fasse point une tentative, un pas vers la conciliation. Un pied sur le territoire turc, la Russie semblait regarder d'un air de pitié et de moquerie les efforts de tous ces diplomates occupés, de Londres à Constantinople et de Paris à Vienne, à éplucher et à peser ce qu'il fallait de mots pour remplir une note de vingt lignes; il était impossible de montrer plus de dédain pour ces actifs et féconds intérêts qui attachent à la paix l'Europe civilisée. Il était également impossible de manquer avec une persévérance plus systématique à ses assurances.

On a vu comment la Russie avait essayé de donner le change sur l'objet de ses armemens avant la mission du prince Menchikof; maîtresse des principautés, elle continua ce système de contradictions entre les paroles et les actes. Elle ne devait, disait-elle, qu'occuper temporairement les principautés; elle y respecterait les droits du sultan. M. de Nesselrode alla un jour jusqu'à dire à sir Hamilton Seymour « qu'elle les rendrait à la Porte dans un meilleur état que celui où elle les avait trouvées (1). » Le premier soin de la Russie, une fois qu'elle y fut entrée, fut au contraire de ne rien laisser subsister des liens qui unissaient les principautés au sultan. Tout rapport avec le gouvernement turc fut interdit aux hospodars, qui furent bientôt forcés de se retirer. Le tribut dû à la Porte fut confisqué; la milice locale fut incorporée dans l'armée russe.

Dans sa circulaire du 20 juin, le comte de Nesselrode avait dit : « Sciemment et volontairement nous ne chercherons à exciter aucun soulèvement parmi les populations chrétiennes de la Turquie. » Au mois d'août, lord Clarendon était obligé de lui demander des explications sur les menées des agens russes qui répandaient à profusion en Bulgarie, traduits dans les dialectes du pays, les manifestes et les circulaires russes, en annonçant la guerre religieuse (2). Peu de

(1) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon, august 12, 1853. *Corr.*, part II, nº 60.
(2) The earl of Clarendon to sir G. H. Seymour. *Corresp.*, part II, nº 64.

temps après, un consul russe, M. Mutchin, se rendait à Belgrade sans *bérat* du sultan, et nouait en Servie contre le gouvernement turc des intrigues qui inquiétèrent l'Autriche elle-même.

Lorsque la Russie eut rejeté la note de Vienne et que la Turquie lui déclara la guerre, M. de Nesselrode dit à sir Hamilton Seymour : « Voici notre situation en peu de mots : la guerre nous est déclarée par la Turquie; nous ne publierons probablement pas de contre-déclaration, nous ne ferons aucune attaque contre la Turquie; *nous resterons les bras croisés,* uniquement résolus à repousser toute agression faite contre nous, soit dans les principautés, soit sur notre frontière d'Asie, que nous avons renforcée. Nous passerons l'hiver ainsi, prêts à recevoir toutes les ouvertures de paix que pourra nous faire la Turquie (1). » M. de Nesselrode confirmait quelques jours après cette assurance dans une dépêche adressée au baron de Meyendorff : « Pour ne rien faire qui puisse entraver le succès de cette dernière tentative de conciliation (un projet de la conférence de Vienne), l'empereur, nonobstant la déclaration de guerre de la Porte, compte ne rien changer à son attitude actuelle. Nos troupes auront l'ordre de rester sur la défensive, attendant l'attaque des Turcs et les repoussant s'il y a lieu (2). » La Russie avait donc formellement promis à l'Europe de rester sur la défensive. Peut-être cette magnanime promesse n'avait-elle d'autre cause que la conviction où était le cabinet russe (« je le sais de source certaine, » écrivait sir Hamilton Seymour) que les armées turques ne pourraient pas tenir ensemble jusqu'au printemps. Quoi qu'il en soit, la France et l'Angleterre durent en prendre acte. Lorsque leurs flottes entrèrent dans les Dardanelles, elles durent veiller à ce que, dans la sphère d'action de leur marine, cette promesse ne fût point violée. Au commencement d'octobre, les deux gouvernemens envoyèrent sur ce point à leurs ambassadeurs et à leurs amiraux des instructions précises, dont la lettre suivante de lord Clarendon à lord Stratford pourra donner une idée :

« Mylord,

« Il sera nécessaire que l'amiral Dundas informe l'amiral russe commandant à Sévastopol que si la flotte russe sortait de ce port pour débarquer des troupes sur une portion quelconque du territoire turc, ou pour commettre un acte d'hostilité ouverte contre la Porte, ses ordres sont de protéger contre de pareilles attaques les états du sultan. Il exprimera l'espoir que l'amiral russe n'aura recours à aucune mesure qui pourrait mettre en danger les relations pacifiques de la Grande-Bretagne et de la Russie.

(1) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon, oct. 14, 1853. *Corresp.*, part II, n° 171.
(2) *Corresp.*, inclosure in n° 182.

« Une communication semblable sera probablement faite en même temps par l'amiral français (1). »

Pour mieux préciser la nature de la protection garantie ainsi par nos escadres, lord Clarendon avertissait lord Stratford le 18 octobre que les flottes ne devaient pas s'opposer au transport des troupes russes par mer d'un point à un autre du territoire russe, mais devaient intervenir uniquement dans le cas où une attaque navale serait dirigée contre la Turquie (2). Sir Hamilton Seymour fit part de ces instructions à M. de Nesselrode le 27 octobre; il lui indiqua les cas où les vaisseaux russes ne seraient point inquiétés, et ceux dans lesquels « la force serait repoussée par la force (3). » Les promesses d'attitude défensive de la Russie avaient donc été prises au mot; elle avait été prévenue que les escadres de France et d'Angleterre avaient ordre d'employer au besoin la force pour les faire observer. La Russie couronna pourtant par la surprise et l'incendie de la flottille de Sinope, qui étaient un défi jeté à nos escadres et à leurs instructions, la longue série de ses agressions obstinées et de ses paroles violées. Enfin, lorsque sous l'impression de cet épouvantable événement la France et l'Angleterre, défendant le droit et l'humanité, ont été obligées de prendre, suivant le mot anglais, le commandement de la Mer-Noire, la Russie du même coup refuse les dernières propositions d'arrangement que lui recommandaient les quatre puissances, rompt les relations diplomatiques avec la France et l'Angleterre, et brave, avec le désespoir de l'orgueil, la guerre européenne.

IV.

Nous nous arrêtons. Nous croyons que cette analyse des documens diplomatiques suffit, quoique bien écourtée, pour éclairer complétement quelques-uns des principaux points de cette vaste question, et pour démontrer la moralité de la position où se trouve la France en face des graves complications qui vont s'ouvrir. Nous n'avons pas la pensée d'entrer ici dans les nombreuses considérations que soulève la perspective d'une lutte de l'Europe occidentale avec la Russie en Orient; mais qu'on nous permette de constater brièvement quelques-uns des résultats de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer.

(1) *Corresp.*, part II, nº 134.
(2) *Corresp.*, part II, nº 152.
(3) *Corresp.*, part II, nº 206,

Il ne peut plus y avoir d'incertitude sur les projets prémédités de la Russie et sur la vraie cause de la guerre. Sans doute, tout en parlant sans cesse de la constitution chancelante et délabrée de l'empire turc, la Russie n'était point décidée à ouvrir la succession des Osmanlis et à y prendre sa part l'épée à la main. Elle consentait bien à laisser vivre encore nominalement l'autorité des sultans à Constantinople, mais à la condition que la portion la plus considérable de cette autorité lui serait transmise par donation entre vifs. Munie du protectorat des Grecs, elle aurait laissé se mûrir son influence sur les douze millions de chrétiens de la Turquie d'Europe, elle les aurait préparés et conduits à son autorité par la pente adoucie de la protection. La Turquie d'Europe lui eût appartenu moralement, et Constantinople eût été à elle quand, l'occasion aidant, elle l'eût voulu. Toute l'Europe, qui ne veut point que Constantinople tombe jamais entre les mains des Russes, a donc bien fait et fera bien de lutter pour que cet acheminement de la Russie par le protectorat à la conquête ne se puisse point accomplir.

Avant la publication de ces documens, des doutes s'étaient élevés dans certains esprits sur la position de la France. On entendait dire (et c'était déjà une douleur pour les patriotes sincères et les hommes réfléchis de voir émettre de pareilles assertions) que la France était désintéressée dans cette question, qu'elle allait épouser une querelle qui ne la regardait point, qu'il n'y avait d'antagonisme naturel en Orient qu'entre la Russie et l'Angleterre, qui tremble pour l'Inde; que nous avions tort de nous mettre à la suite de l'Angleterre, que des deux alliances la préférable était pour nous celle de la Russie, etc.

L'opinion qui ne veut voir de compromis par l'arrivée des Russes à Constantinople que l'intérêt du commerce anglais et de l'Inde est certes bien superficielle et peu digne d'arrêter l'attention des hommes politiques. Faisons pourtant justice en passant de ce vulgaire lieu commun.

Ceux qui disent que la Russie cherche à atteindre l'Inde anglaise par Constantinople ignorent complétement, à ce qu'il paraît, l'esprit de la politique russe depuis Pierre le Grand. Les hommes d'état russes, on peut s'en assurer en lisant tous les documens émanés d'eux qui sont arrivés à la publicité, se sont toujours révoltés contre la prétention plusieurs fois manifestée par des politiques européens de faire dériver sur l'Asie l'activité et le développement de leur nation. L'Asie est le point de départ de la Russie; le but où elle a toujours tendu est l'Europe; elle ne veut pas être refoulée sur son point de départ. C'est pour devenir, de nation asiatique, peuple européen qu'elle a pris au nord la Finlande, au centre la Pologne,

et c'est pour devenir encore plus européenne qu'elle veut arriver à Constantinople. Serrer l'Europe sur sa poitrine par la Pologne et avancer ses deux bras l'un dans la Baltique, l'autre dans la Méditerranée, voilà le travail de sa politique séculaire. Elle suit en cela une de ces lois fatales de l'histoire qui attirent les peuples nouveaux vers la civilisation. Vous qui dites que la question d'Orient est une question anglaise, regardez la carte : il est douteux que Constantinople soit la route de l'Inde, mais il est sûr que Constantinople est la clé de la Méditerranée. Entre Constantinople et Calcutta, vous verrez des déserts immenses, d'inaccessibles montagnes et tout un continent à traverser par les défilés les plus difficiles, gardés par les plus belliqueuses nations. Entre Constantinople et l'Italie, et l'Afrique et nos propres rivages, il n'y a que la plus attrayante et la plus facile des mers. La question de la prééminence en Asie ne peut se vider qu'en Europe; pour menacer l'Angleterre dans l'Inde, il faudra que la Russie l'ait vaincue en Europe, et pour la vaincre qu'elle ait fait de nous ses satellites. Ceux d'ailleurs qui voient dans l'Inde toute la fortune de l'Angleterre ignorent autant le génie anglais qu'ils méconnaissent l'ambition russe et qu'ils font bon marché des destinées françaises. Si l'Angleterre était attaquée dans l'Inde, il lui resterait, à elle nation insulaire, dans les mers du monde qu'elle peuple de ses colonies avec une fécondité gigantesque, il lui resterait une sphère d'expansion indéfinie. Si la Russie arrivait à Constantinople, nous, au contraire, nation continentale, qui devons aujourd'hui notre influence en Europe autant au principe émancipateur dont nous portons le drapeau qu'à notre position géographique, nous rencontrerions en face de nous le principe le plus contraire au nôtre, fortifié par un agrandissement de puissance irrésistible; nous n'aurions plus à choisir qu'entre une honteuse vassalité ou une lutte aussi terrible que le heurt de deux religions et de deux civilisations.

Si donc l'intérêt de la France lui commande d'empêcher l'établissement de la Russie à Constantinople, la plus simple prévoyance lui faisait une loi de s'opposer à la concession du protectorat des Grecs que voulait avoir la Russie. Ajourner une difficulté pareille par faiblesse, c'eût été la léguer plus terrible, et peut-être insurmontable, à l'avenir. Du reste, la témérité de la Russie et son mauvais vouloir contre nous ne nous ont pas laissé la faculté d'hésiter. Il ne nous a pas été permis, on l'a vu, en présence de cette question, de discuter s'il nous convenait de nous y engager, de quelle façon nous y entrerions, et avec quels alliés. Nous n'avons eu à nous mettre à la remorque d'aucune autre puissance. Nous avons été directement et personnellement pris à partie. Les projets de la Russie menaçaient

les intérêts généraux de l'Europe aussi bien que les nôtres; mais l'empereur Nicolas a espéré tromper l'Europe, en rejetant sur nous la responsabilité de ses ambitieux calculs. Pour que la question ne parût point européenne, il a d'abord essayé de la faire française. Il est venu nous chercher à propos des lieux-saints une injuste chicane dans laquelle il a cru pouvoir envelopper et faire passer inaperçue sa colossale entreprise contre la Turquie. La France ne pouvait donc point ne pas regarder comme sienne cette querelle. Cette conduite lui a, grâce à Dieu, réussi, et, par un juste retour, les défiances que la Russie excitait contre nous se sont dirigées contre elle, et c'est contre elle que s'est formé le concert européen dont elle avait voulu nous exclure.

Dans cet heureux revirement, plus trompée d'abord que les autres puissances, l'Angleterre s'est ralliée la première à nous avec une loyauté, une énergie et un ensemble dont la France doit lui être reconnaissante (1). Toute sa conduite dans cette affaire prouve la sincérité des efforts pacifiques de l'Europe. Les hommes d'état qui sont aujourd'hui au pouvoir en Angleterre avaient fait de la paix, depuis plusieurs années, la base de leur politique. C'est par la paix et pour la paix qu'ils tentaient et continuaient ces grandes expériences économiques qui augmentaient chaque jour l'élasticité de l'industrie anglaise et la prospérité des revenus publics. La paix, on peut le dire, était à la fois leur politique, leur carrière, leur ambition, leur gloire. Ce gouvernement avait pour chef le plus respecté des anciens amis de sir Robert Peel et le plus conciliant des diplomates européens. Jamais cabinet n'avait donc offert plus de gage de ses dispositions pacifiques. On l'a vu toujours prêt à toutes les concessions honorables et se préoccupant même de ménager autant que possible l'amour-propre de l'empereur de Russie. Il n'a pas craint de compromettre dans son pays sa popularité et son existence par la persistance de ses efforts et de ses espérances pacifiques. Quand donc un tel gouvernement s'est vu obligé d'accepter successivement toutes les mesures de précaution et de fermeté dont la France a pris l'initiative, quand un premier ministre comme lord Aberdeen et un ministre des affaires

(1) Nous avons montré, pièces en main, les tentatives faites d'abord par la Russie auprès de l'Angleterre pour empêcher l'alliance des deux puissances maritimes. Si le gouvernement français avait publié toutes les correspondances diplomatiques, il est probable que nous y verrions la contre-partie de ce jeu. Nous savons que le gouvernement russe a fait des efforts pour nous détacher de l'Angleterre. Nous pourrions citer le nom de la petite cour allemande où M. de Nesselrode avait essayé de nouer une intrigue dans ce sens, en faisant faire des ouvertures par l'envoyé russe auprès de cette cour au chargé d'affaires français.

étrangères comme lord Clarendon en sont venus à désespérer de la paix et à se préparer à la guerre, il faut bien avouer qu'il y a en Europe une seule volonté opposée à la paix, celle de l'empereur de Russie.

En exprimant cette conclusion, nous ne voulons point sortir, vis-à-vis de l'empereur Nicolas, de la modération que nous avons observée dans le cours de ce récit. Le dénigrement serait une petitesse envers un tel adversaire, et l'invective est indigne de la gravité des circonstances. L'avouerai-je? on ne peut se défendre d'une certaine compassion pour l'homme, quand on songe à la situation où s'est placé le souverain. Il y a vraiment quelque chose de tragique dans la crise qui va commencer pour la Russie. L'empereur Nicolas a toujours eu pour son pays de grandes et nobles ambitions; il avait toujours cherché, et il avait souvent réussi à exercer une prépondérance politique dans les affaires de l'Europe; il rêvait plus peut-être. Qui sait, quand il alla prier à Rome au tombeau des apôtres, s'il ne crut pas entrevoir dans l'avenir de bien autres triomphes pour l'église orthodoxe que ceux qu'il chargeait, il y a un an, le prince Menchikof de poursuivre à Constantinople? Eh bien! aujourd'hui l'œuvre de son règne s'écroule, et cette Europe, qu'il voulait pénétrer dans tous les sens, se ferme à lui de tous côtés et le cerne et l'isole dans son vaste empire. En Turquie, ses ancêtres lui avaient légué, avec la tradition de leurs ambitions, une influence qu'il avait lui-même accrue et qu'on croyait inébranlable. Aujourd'hui, soit que l'empereur Nicolas cède à l'Europe ou qu'il lui résiste, cette influence est également perdue. Quel échec et quelle douleur pour un cœur aussi fier que celui de l'empereur Nicolas! Vers la fin de ces négociations, M. de Nesselrode se plaignait un jour à l'ambassadeur anglais de ce qu'il appelait la partialité des cabinets européens contre la Russie. « C'est un parti pris, disait-il, de trouver mal tout ce que nous faisons. Attaqués de tous côtés, si nous prenons la parole pour nous défendre, on veut nous fermer la bouche. La Russie a toujours tort, la Porte a toujours raison. » Il s'attira cette réponse méritée de sir Hamilton Seymour : « Votre excellence doit se rappeler qu'à l'origine de cette affaire le gouvernement anglais a regardé la Russie comme seule blâmable, attendu que vous émettiez des exigences et que vous adoptiez des mesures violentes pour lesquelles vous ne fournissiez aucune raison. Ayant eu tort au commencement, chaque pas que vous avez fait dans la même voie vous a donné des torts nouveaux (1). » La situation actuelle doit renvoyer plus cruellement

(1) Sir Hamilton Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, nº 293.

ce reproche à l'empereur de Russie. Le refrain éternel de M. de Nesselrode à tous les momens de la négociation : « l'empereur ne peut plus reculer, son honneur est engagé, » n'est point une excuse. Pour une question d'amour-propre se croire forcé de mettre l'Europe en feu et de faire reculer la marche de son pays d'un demi-siècle! si cela était vrai, quel argument contre l'autocratie! Et qui le fournirait? Ce serait l'empereur Nicolas lui-même, lui le superbe contempteur de ces institutions libérales qui associent les peuples à leur gouvernement, et leur permettent d'échapper aux conséquences du caprice ou de l'entêtement d'un souverain.

Il nous est donc permis d'espérer, en finissant, que cette unanimité qui s'est faite si heureusement en Europe contre les desseins de la Russie existe, à l'heure qu'il est, complétement en France. La Russie a tout blessé parmi nous : le sentiment religieux, en nous disputant avec une jalousie de sectaire la place que nous réclamions pour les catholiques romains auprès du tombeau du Christ; le sentiment libéral, dont elle représente en Europe la négation la plus exclusive et la plus absolue; les intérêts matériels, dont ses exigences et son attitude ont brusquement refoulé l'essor; l'esprit de conservation, qu'elle compromet sur le continent tout entier par la plus égoïste et la moins légitime des ambitions. Devant cet ensemble d'intérêts nationaux lésés par la politique russe, et sous le jour qui montre à tous la position que la Russie a faite à la France, les dissentimens de partis et les préférences de système doivent disparaître. Nos cœurs, je le sais, seront tous dans cette guerre avec nos marins et avec nos soldats : ce n'est point assez; il faut qu'une conviction unanime les accompagne, la conviction qu'ils vont combattre pour une querelle française et pour le bon droit. En formant ce vœu, je suis bien sûr d'être l'écho de ces esprits libéraux qui, parmi les fidélités dont ils ont le culte, ont toujours placé en première ligne la fidélité à l'intérêt et à l'honneur de la France.

EUGÈNE FORCADE.

SCIENCES

DE L'ARROSEMENT DU GLOBE.

Ingenti motu stupefactus aquarum. (VIRGILE.)
Etonné du mouvement immense des eaux.

Καὶ σφιν διὸς ὄμβρος αὔξει. (HOMÈRE.)
Les plantes croissent par la pluie du ciel.

La chaleur et l'humidité, ou plus poétiquement le feu et l'eau, voilà la fertilité. Cette fertilité pour les plantes se traduit immédiatement en populations d'espèces animales, en passant des animaux qui se nourrissent de végétaux à ceux qui se nourrissent d'autres animaux. Dans les races supérieures, tout le monde connaît les herbivores et les carnassiers; c'est donc en définitive la production des végétaux qui est la base et le régulateur de la vie sur toute la terre. Depuis le petit nombre de siècles où l'homme civilisé a parcouru la terre entière, il a pu, aidé de la vaste science qui porte aujourd'hui le nom de météorologie, jeter un coup d'œil sur l'ensemble des phénomènes que la nature déploie sur ce grand théâtre, et souvent même l'art a pu aider la nature dans les localités où l'espèce humaine, assez forte par sa population, par ses lumières, par ses travaux, par ses machines, n'était pas réduite à l'impuissance de la faiblesse ou à celle de l'ignorance. Comme il est toujours bon de définir par énumération, je rappellerai au lecteur que la météorologie de notre globe avait été déjà esquissée en partie dans les diverses branches des sciences d'observation qui portaient les noms de géographie physique, de physique du globe, de connaissance des climats, de statistique des productions du globe, sans compter les divisions de l'économie politique, de la botanique, de la zoologie, de la géologie, de la physique, de la chimie, de la mécanique, qui avaient pour objet la vie et l'espace sur la surface de notre terre.

En circonscrivant aujourd'hui ces notions générales et en se renfermant dans le cadre déjà bien étendu de l'arrosement ou irrigation superficielle de

notre planète, nous examinerons par quelles voies la nature soulève les eaux des océans pour les répandre ensuite en pluies fertilisantes sur les diverses régions continentales et en former ensuite les rivières, qui ramènent à l'océan le surplus des eaux qui n'ont point été reprises par l'air ou employées aux besoins de la végétation. Dans cet examen, nous supposerons connues toutes les lois de la physique et de la météorologie, et nous admettrons encore que le lecteur a sous les yeux ou dans sa mémoire la disposition géographique des mers et des terres depuis le nord jusqu'au sud, et tout autour du globe depuis l'orient jusqu'à l'occident.

C'est un fait parfaitement établi que toute masse d'eau maritime, fluviatile ou marécageuse émet à tout degré de chaleur des vapeurs invisibles qui se mêlent à l'air qui repose sur ces eaux ou même sur les terrains humides. Ces vapeurs deviennent sensibles en bien des cas par les brouillards, par les nuages, qui souvent dessinent en l'air par un temps calme la forme des rivières, des étangs, des marécages, qui ont fourni ces amas de vapeurs devenues visibles. Je n'ai pas besoin de dire que plus la chaleur est grande, plus l'évaporation qui fait passer l'eau dans l'atmosphère est active, et que l'air des pays chauds contient beaucoup plus de vapeur d'eau que celui des zones glaciales. L'air à 30 degrés du thermomètre centigrade contient six fois plus de vapeur que l'air où le thermomètre est à zéro.

De même que la chaleur fait passer sous forme de vapeur invisible l'eau dans l'atmosphère, le refroidissement fait repasser cette vapeur à l'état d'eau liquide et sensible. C'est ce qu'on voit tous les jours lorsque l'on apporte dans une chambre échauffée des objets refroidis dans une pièce voisine où règne un froid vif : on voit tous ces objets se couvrir d'humidité. C'est ainsi que les riches cristaux apportés au dessert sur une table servie dans une pièce dont l'air est plein de vapeur par l'évaporation des mets, la respiration des convives et la combustion des lumières de toute sorte, sont immédiatement ternis par une épaisse couche de rosée fournie par la vapeur invisible de l'air environnant. Souvent, en entrant dans une salle de spectacle, les verres des lunettes refroidis par l'air du dehors sont obscurcis par un semblable dépôt d'humidité, qui est un véritable dépôt de rosée. Enfin les physiciens, en entourant un grand entonnoir de métal d'un réfrigérant convenable, en font ruisseler l'eau comme d'une petite source continue.

Nous signalerons donc, comme première cause d'arrosement de la terre, le dépôt d'humidité qui se fait de l'air chargé de vapeur sur la terre refroidie par son exposition à un ciel bien découvert où le sol envoie en pure perte la chaleur qu'il a prise le jour, et se refroidit par suite au point de provoquer le dépôt de la vapeur contenue dans l'air. On trouve cette puissante cause de refroidissement indiquée dans les écrivains de la plus haute antiquité, et notamment dans Homère. Avant la conquête française de l'Algérie, une des plus grandes souffrances des Européens captifs en Afrique était le froid des nuits claires, et cette cause y occasionne encore, comme en Égypte, en Perse et dans toute la zone torride, une quantité d'ophthalmies qui dégénèrent en cécité complète. Dans tous les pays où il ne pleut pas, la seule source d'arrosement naturel est donc cette rosée, qui, tout abondante qu'elle est dans certaines localités où l'air très chaud est par là même très chargé de vapeurs,

ne peut cependant être considérée que comme un bien faible arrosement, quand on la compare à ce qui résulte de la pluie. Dans plusieurs expéditions de nos troupes en Algérie, quand il s'agissait de châtier le brigandage des tribus insoumises, on ne pouvait mettre le feu à leurs champs de céréales qu'à une heure assez avancée de la journée, car les plantes étaient tellement imbibées de la rosée de la nuit, qu'il fallait attendre qu'elles eussent été desséchées par les rayons du soleil. Homère, cet excellent observateur, mentionne très exactement cette rosée fécondante, cette *thélus éersé*, qui, dans les nuits des saisons les plus chaudes et dans l'absence de la pluie, humecte la terre d'une manière avantageuse.

Une cause de refroidissement bien autrement puissante et déjà indiquée dans un de nos précédens articles (1), c'est le transport d'une masse d'air humide dans les régions supérieures. Cet air, déchargé du poids des couches qui pesaient sur lui, se dilate considérablement, et, d'après une loi de physique bien connue, cette dilatation est accompagnée d'un refroidissement très grand. Ainsi, pour refroidir l'air et lui faire abandonner, sous forme de pluie, la vapeur qu'il contient, il suffit de l'élever à une certaine hauteur. Si cet air est déjà très humide, il suffira d'un très petit soulèvement pour qu'il abandonne par son refroidissement l'eau qu'il contient en abondance. C'est ainsi que dans nos contrées où règne le vent d'ouest, qui nous arrive après s'être chargé des vapeurs exhalées des courans chauds de l'Atlantique, il suffit de la saillie même du sol de la France et de l'arrêt qu'elle produit dans les courans de l'air maritime pour fournir les pluies qui alimentent le bassin de la Seine, celui de la Loire et celui de la Garonne, comme aussi les bassins moins étendus de la Somme, de la Charente et de l'Adour; mais c'est ici et d'après ce principe que l'on reconnaît l'action puissante des montagnes pour déterminer la production des nuages et les pluies qui alimentent la source de toutes les rivières dont le bassin s'étend jusqu'au pied de ces immenses saillies des continens.

En effet les masses d'air des mers et des plaines portées par les courans atmosphériques vers les montagnes glissent le long de leurs flancs et s'élèvent par suite à d'immenses hauteurs. Dès lors, ces masses se dilatent et se refroidissent prodigieusement. Deux cents mètres d'élévation donnent déjà 3 degrés de froid; qu'on juge d'après cela du froid qui doit résulter d'un soulèvement égal à la hauteur des Alpes, des Pyrénées, du Caucase, de la Cordillère occidentale des deux Amériques, ou de l'Himalaya d'Asie! Voilà la cause très simple qui fait des chaînes de montagnes le berceau et l'origine des grands fleuves, et déjà, avant de parcourir le globe entier, nous voyons les Alpes d'Europe donner, par le vent humide de sud-ouest, naissance à deux fleuves : le Rhône et le Rhin. Par le vent d'est, ces mêmes Alpes font déposer l'eau qui alimente l'immense bassin du Danube, et enfin, par le vent chaud et humide du sud, la barrière élevée des monts qui sont au nord de l'Italie fait déposer toute l'eau du bassin du Pô et des autres tributaires de l'Adriatique. Le Psalmiste a dit très bien : *Rigans montes de superioribus suis;* c'est l'élévation du sommet des montagnes qui est la cause de leur irrigation.

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1853.

Les neiges perpétuelles qui couvrent les sommets des hautes montagnes et dont la fonte alimente abondamment les rivières n'ont point d'autre origine. L'air soulevé à ces grandes hauteurs se refroidit tellement qu'il y dépose non-seulement de la pluie, mais même de la neige. Aussi les rivières dont la source remonte jusqu'aux neiges perpétuelles ont-elles une crue d'été provenant de la fonte de ces neiges, comme une crue d'hiver résultant des pluies de cette saison. Sans entrer dans les théories physiques où l'on trouverait la raison du froid qui accompagne l'expansion de l'air qui, poussé par le vent, aborde les sommets des montagnes, nous citerons l'expérience des mines de Schemnitz, où l'air humide jaillit d'un réservoir dans lequel il est fortement comprimé. Au sortir du robinet qui lui donne issue, cet air, débarrassé de la pression énorme qui pesait sur lui, se dilate tout à coup avec un sifflement intense. Au moment où il sort, et près de l'orifice du robinet, le courant d'air est encore transparent et invisible. Un peu plus loin, il s'est dilaté et refroidi, et c'est déjà un nuage ou brouillard. Plus loin encore et plus dilaté, il donne les gouttes d'eau d'une véritable pluie. Enfin, quand il a pris toute son expansion, il laisse échapper de la neige et de la glace qui s'attache aux corps qu'on lui présente. Ainsi une masse d'air transparente dans la plaine et poussée par le vent de bas en haut le long des flancs d'une montagne devient nuage à une certaine hauteur. Cette masse, à une hauteur plus grande, donne de la pluie, et si la montagne est assez haute, elle en couvre le sommet d'une couche de neige. Pour ne laisser rien d'indécis dans une si importante question, je dirai que M. le colonel d'état-major Rozet, dans ses admirables travaux géodésiques des Pyrénées, a bien voulu, à ma prière, s'assurer *expressément* que l'air poussé par le vent se refroidit considérablement en montant le long des pentes des flancs des montagnes. Ayant placé deux observateurs munis de thermomètres, l'un en bas, l'autre en haut d'une vaste pente bien graduée et par un vent bien constant et bien réglé, il a vu que l'air, en passant de la station inférieure à la station supérieure, baissait d'un grand nombre de degrés. Ainsi cette belle et concluante observation montre que sans théorie aucune, sans avoir recours à des expériences de cabinet d'une assimilation contestable, en l'absence de tout nuage, sans autre influence que l'ascension de l'air, celui-ci se refroidit considérablement, et dans les premières hauteurs ce refroidissement, comme nous l'avons déjà dit, est d'environ 3 degrés pour 200 mètres. Nous regarderons donc désormais les montagnes et en général toutes les causes de soulèvement des masses atmosphériques comme la cause du refroidissement de ces masses et de la pluie et de la neige qu'elles déposent. Avec ces principes et la connaissance des vents régnans dans chaque région du globe, nous sommes en mesure d'en reconnaître l'arrosement universel.

Tout le monde sait que dans la zone torride, de part et d'autre de l'équateur et entre les deux tropiques, il règne un vent d'est constant, lequel est connu sous le nom de vent alisé. Ce courant aérien, après avoir balayé l'Atlantique en allant de l'Europe et de l'Afrique jusqu'à l'Amérique tropicale, arrive à l'immense bassin de l'Amazone, qu'il remonte jusqu'à la Cordillère du Pérou. En s'élevant à l'immense hauteur de cette barrière, qui va du nord au sud, il dépose presque toute son humidité, et le résultat de ce dépôt, ce

sont les deux grands fleuves connus sous les noms d'Orénoque et d'Amazone. Par-delà la Cordillère sont les plaines de Lima, où l'air redescend sec et comprimé par cette descente, et où par suite il ne pleut jamais. Après avoir traversé l'immense Océan Pacifique et avoir repris de l'humidité, le vent alisé, toujours marchant à l'ouest, aborde la Cochinchine et le pays de Siam et y dépose d'immenses cours d'eau. Enfin, traversant la mer des Indes, il atteint en Afrique la contrée montagneuse où sont les sources du Nil, et s'y dépouille de la vapeur qu'il contenait pour souffler ensuite à l'état de vent sec sur les déserts de l'Afrique intérieure. On aura de même l'explication de l'arrosement du bassin du Gange en se rapportant à la mousson qui porte pendant la moitié de l'année l'air chaud des mers de l'Inde vers les versans méridionaux de l'Himalaya, pour y déposer l'énorme masse de vapeur que cet air contient en vertu de sa chaleur très grande. L'air qui part du golfe du Mexique et qui remonte au nord au travers de l'Amérique septentrionale pour aller rejoindre le courant d'air dirigé en sens contraire, et qui souffle des États-Unis vers la France et l'Europe, donne naissance au Mississipi, au Missouri et à tous leurs affluens, dont la masse d'eau rivalise avec celle de l'Amazone. En un mot, partout où les vents dominans amèneront un air chaud et humide destiné à s'élever dans l'atmosphère, il y aura pluie et irrigation du sol.

La limite de hauteur des neiges éternelles qui couronnent les hauts sommets des chaînes de montagnes offre cette particularité, que des deux côtés de la chaîne souvent la neige ne se tient pas à la même hauteur. C'est ainsi que les pentes méridionales de l'Himalaya, qui regardent la mer des Indes, sont beaucoup plus chargées de neiges que les pentes opposées, et que ces neiges commencent à une bien plus petite hauteur. Il en est de même des Alpes scandinaves, dont les flancs occidentaux, qui font face à l'Atlantique, ont la neige éternelle à une bien moindre hauteur que les pentes orientales, qui regardent la Russie. Dans l'un et dans l'autre de ces cas, c'est le côté qui reçoit l'air chaud et humide qui se couvre le plus abondamment de neige, car la mer des Indes d'une part est à un degré de chaleur bien supérieur à celui des plaines élevées et froides du Thibet, qui borde au nord la chaîne de l'Himalaya, et d'autre part les vents d'ouest, qui arrivent chauds et humides après avoir passé sur les courans chauds du nord de l'Atlantique, sont bien supérieurs en température et en quantité de vapeur aux vents secs et froids qui arrivent de l'est aux Alpes de Norvége.

Quand on considère l'ensemble de notre globe, on reconnaît que la nature a tout fait pour établir une distribution égale de chaleur et d'humidité, ou plutôt pour compenser les inégalités qui existent et les restreindre dans certaines limites. Ainsi les couches d'air intertropicales soulevées par la chaleur d'un soleil vertical vont se déverser vers les deux pôles par-dessus les couches intermédiaires, et par contre des masses d'air frais arrivent pour les remplacer des deux pôles vers l'équateur en rasant le sol près de la surface. Les masses déversées supérieurement portent vers les pôles leur chaleur et leur humidité surabondante, et celles qui reviennent vers l'équateur y tempèrent l'excès de la chaleur solaire. Tous ces grands mouvemens de la chaleur et des eaux y sont variés de mille manières par la forme du terrain, la présence des montagnes, et par la distribution bizarre des mers et des conti-

nens. Au reste, comme sur notre terre les continens ne sont à peu près que le quart de la surface totale, on voit que c'est principalement sur le régime des mers que doit se régler la distribution de la chaleur et des eaux. Ainsi les vents d'ouest, qui donnent à l'Europe un climat si exceptionnellement beau et qui permettent de cultiver l'orge jusque dans les latitudes élevées du Cap-Nord, parce qu'ils nous apportent la chaleur du *gulf-stream*, dont ils touchent les eaux dans leur course, font exactement le même effet pour le fertile climat de l'Orégon, sur lequel ils apportent la chaleur du contre-courant d'eau chaude qui occupe le nord de l'Océan Pacifique, comme le *gulf-stream* américain occupe le nord de l'Atlantique.

Les orages électriques ont été comptés par plusieurs auteurs parmi les plus puissans moyens d'irrigation de la terre. Il est certaines localités, la Jamaïque par exemple, où, dans certaines saisons, tous les jours à heure fixe, il éclate un violent orage de foudre qui se termine par une pluie abondante. Sans doute l'électricité, dont le principal rôle est de tenir écartés les corps qui en sont chargés, peut en se retirant laisser la voie ouverte au rapprochement des globules de vapeur et en permettre la précipitation; mais si l'on fait attention que dans toutes les localités à orages électriques, on voit à une certaine heure de l'après-midi monter l'air échauffé par le soleil du matin, et que cet air porté dans les hautes régions de l'atmosphère doit s'y refroidir énormément, on comprendra qu'il est inutile de recourir à l'électricité pour avoir la cause de la pluie qui suit cette ascension de l'air des plaines. C'est aussi cette même ascension qui produit l'électricité, car si l'on place au bout d'un bâton un corps quelconque bien isolé, par un temps bien clair et dans un lieu découvert, on verra qu'en élevant ce corps seulement de quelques décimètres, il donnera des signes manifestes d'électricité et même des étincelles, s'il est assez volumineux, et si on l'élève de quelques mètres au-dessus de la position qu'il occupait primitivement.

Ainsi, pour ne point passer trop légèrement sur ces pluies d'orages, si fertilisantes pour le sol, nous répéterons que la chaleur intense des rayons solaires, dilatant l'air de la surface du sol ou de la mer, le rend plus léger que l'air supérieur, et lui fait prendre ainsi un mouvement ascendant, en vertu duquel il s'élève en se dilatant et se refroidissant de plus en plus, et donnant, par suite, une précipitation d'eau abondante et presque subite. Telle est aussi l'origine des trombes, des *tornados*, et de tous ces météores désastreux produits par une violente aspiration de l'air opérée de haut en bas, tandis que l'air avoisinant, qui se précipite avec furie vers l'espace laissé vide par le soulèvement des couches devenues trop légères, renverse tout sur son passage. Quand on lit les mille relations des ouragans des Antilles et des typhons de la mer des Indes, où des forêts entières sont enlevées dans les airs, les plus solides édifices rasés jusqu'à leurs fondemens, les vaisseaux portés dans les terres, les poutres et les pierres lancées avec la vitesse des boulets de canon, enfin où le sol lui-même est dénaturé par le comblement des vallées, la destruction des collines et l'anéantissement des rivières, on a besoin de se rappeler que l'air, bien plus léger que l'eau, compense par une bien plus grande vitesse ce qui lui manque du côté du poids, et que, dans le choc des corps élastiques, la vitesse influe encore plus que la masse.

Ceci nous conduit à l'arrosement des pays qui ont ce qu'on appelle une

saison des pluies. Ce sont les contrées situées entre les tropiques, et où le soleil, deux fois l'an, passe perpendiculairement sur la tête des habitans, occasionnant en ces jours un excès de chaleur qui naturellement doit se traduire par une raréfaction énergique des couches qui reposent sur le sol, par l'élévation de ces couches, devenues trop légères pour porter les couches supérieures, et enfin par le refroidissement et la pluie qui suivent toujours ces effets produits par une cause quelconque. La plupart des gens du monde se figurent que c'est au moment où le soleil s'éloigne vers le midi que tombent dans l'Abyssinie les pluies diluviennes que les crues du Nil portent ensuite à la Méditerranée par ce débordement si célèbre qui fait la fertilité de l'Egypte. Il n'en est rien. C'est au moment où le soleil arrive à être perpendiculaire au-dessus d'une localité intertropicale, que la chaleur détermine la rupture d'équilibre qui occasionne l'élévation des couches et la pluie, comme nous l'avons déjà dit et répété plusieurs fois. Il est impossible de se faire une idée de la masse d'eau que versent les pluies *de saison* dans les bassins de l'Amazone et de l'Orénoque. Après les débordemens de ces fleuves et de leurs affluens, à plusieurs dizaines de mètres de hauteur, toute une contrée vaste comme l'Europe devient à la lettre une mer d'eau douce dont l'écoulement dans l'océan le dessale à une grande distance des côtes, et près de laquelle les immenses lacs de l'Amérique septentrionale ne sont que de petits étangs. Dans ce grand déploiement des forces physiques, où la nature, impérieuse et irrésistible dans son action, commande l'attention à l'homme, dont l'existence est menacée, la science d'observation progresse forcément, et les meilleurs physiciens sont les habitans eux-mêmes, dont la conservation dépend de la connaissance des vicissitudes des saisons. On a dit que les peuplades sauvages avaient recueilli plusieurs données scientifiques, invitées qu'elles étaient par le spectacle grandiose des eaux, des vents, des orages, et de tous les météores dans les régions tropicales. Il est bien plus probable que, leur pays devant être envahi tous les ans par les inondations ou par les pluies, elles en ont, plus par nécessité que par sentiment poétique, observé les effets, la marche et les pronostics.

En examinant le grand nombre de théories qui ont été avancées sur l'origine des rivières comme sur la cause de la pluie, on voit que la plupart des raisonneurs ont été préoccupés de l'idée que la masse d'eau qui tombe en pluies chaque année était insuffisante pour alimenter les vastes cours d'eau que nous offrent les divers bassins physiques qui partagent le globe; mais autant l'imagination est prompte à s'égarer dans des aperçus *primesautiers*, comme dirait Montaigne, autant le calcul mathématique est froid et infaillible dans ses déductions. Or nous savons dans plusieurs localités combien il tombe d'eau par an, et tenant compte de l'étendue de la contrée ainsi arrosée, on trouve cent fois plus d'eau qu'il n'en faudrait pour alimenter les rivières. On n'est donc plus embarrassé de trouver de l'eau; on n'est plus en peine de savoir ce que devient celle qui tombe, et dont une minime part s'écoule par les fleuves vers la mer. On voit facilement du reste que l'évaporation des terrains humectés doit renvoyer immédiatement dans l'atmosphère la majeure partie de l'eau qui tombe, et qui en général pénètre peu dans la terre quand celle-ci n'est pas très sablonneuse ou caillouteuse. Cette masse

d'eau, dont le poids mathématique confond l'imagination, reste donc toujours ballottée de l'atmosphère à la terre, tombant sans cesse en pluie pour remonter sans cesse en vapeur, retombant, remontant indéfiniment, ce qui, d'après la remarque d'un de mes auditeurs de salon (remarque produite avec la plus profonde conviction), doit être un rôle *fort ennuyeux* imposé à cette *malheureuse* masse d'eau!

Le lecteur a sans doute deviné que ce qui précède a été dit pour arriver à l'explication des fontaines, qui ne sont autre chose que des eaux de puits infiltrées dans des terrains sablonneux ou perméables, et arrêtées par des couches impénétrables de roc, de craie ou d'argile, sur lesquelles elles glissent jusqu'à ce qu'elles trouvent dans la pente une issue où elles viennent sourdre. C'est ainsi que les eaux des puits forés nous arrivent, entre deux couches imperméables, des extrémités de la Champagne, à plusieurs centaines de kilomètres de Paris. On a beaucoup écrit sur les fontaines qui se trouvent placées au sommet de certaines collines ou montagnes, et notamment sur les trois ou quatre fontaines indigentes d'eau qui se voient sur la butte Montmartre. Tout calcul fait, la quantité de pluie tombée sur cette petite localité, d'après les indications des pluviomètres, est bien plus que suffisante pour alimenter ces maigres sources, et là comme ailleurs on se demande ce que devient le surplus. On cite l'exemple d'un terrain pavé où l'on avait entassé des décombres qui, ayant été imbibés d'eau pendant tout l'hiver, produisirent pendant l'été une petite source permanente. C'était, comme pour les fontaines ordinaires, un réservoir d'eau où ce liquide s'était accumulé dans la saison pluvieuse, et qui se vidait peu à peu par un écoulement gradué.

J'arrive maintenant à la conclusion pratique de ces pages, — je veux dire à la formation des fontaines artificielles. C'est une des plus importantes applications de la météorologie, et, chose surprenante, qui n'a jamais été mise à exécution, malgré mes indications offertes au public ou réclamées par divers propriétaires, ou par diverses communes désireuses de se procurer cet indispensable objet d'universelle consommation, — de l'eau!

J'exposerai à mes lecteurs, que j'engage à tenter ces utiles essais, la construction des fontaines artificielles d'après le fameux Bernard de Palissy, lequel, il y a cent cinquante ans, est venu me prendre à moi, modeste académicien du XIXe siècle, cette découverte que je m'étais donné bien de la peine à faire. Il y a de quoi décourager tous les inventeurs, puisqu'on trouve des plagiaires dans le passé comme dans l'avenir! Pour donner plus de poids à mon devis, j'emprunte les bases de mes assertions à M. Seguin aîné, de notre académie des sciences de l'Institut, oracle qu'on peut consulter en toute sûreté.

Deux hectares dans la France, et notamment dans les environs de Paris, reçoivent à peu près par an 10,000 mètres cubes d'eau, dont la moitié peut être utilisée pour la fontaine artificielle, c'est-à-dire environ 5,000 mètres cubes. Or ce que les fontainiers appellent *pouce d'eau* est une fontaine qui fournirait aisément aux besoins de deux forts villages, hommes et bestiaux. Une fontaine donnant *un demi-pouce* d'eau fournit par an 3,650 mètres cubes d'eau (à raison de 20 mètres cubes par jour pour le pouce d'eau). C'est beaucoup moins que les 5,000 mètres cubes d'eau de pluie que l'on peut

utiliser avec deux hectares, en admettant une perte de moitié. Il faudrait donc bien moins de deux hectares préparés, comme nous allons le dire d'après M. Seguin, pour obtenir infailliblement une belle et utile fontaine. Voici en un mot mon extrême conclusion.

Choisissez un terrain de deux hectares ou de un hectare et demi, dont le sol soit sablonneux comme le bois de Boulogne et les autres bois qui entourent Paris, et qui offre de plus une légère pente vers un côté quelconque pour fournir ensuite un écoulement aux eaux. Faites dans toute sa longueur et au plus haut une tranchée d'un mètre et demi à deux mètres de profondeur sur environ deux mètres de large. Aplanissez le fond de cette tranchée et rendez-le imperméable par un pavé, un macadamisage, un fond de bitume, ou, ce qui est plus simple et moins coûteux, par une couche de terre glaise, substance commune dans les environs de Paris. A côté de cette tranchée, faites-en une autre pareille dont vous rejetterez la terre pour combler la première, et ainsi de suite jusqu'à ce que vous ayez pour ainsi dire rendu tout le sous-sol de votre terrain imperméable à l'eau de pluie. Plantez le tout d'arbres fruitiers et surtout d'arbres à basse tige, qui ombragent le terrain sablonneux et arrêtent les courans d'air qui tendraient à réabsorber la pluie; enfin pratiquez dans la partie la plus basse du terrain une espèce de mur ou contre-fort en pierre avec une issue au milieu. Vous aurez infailliblement une bonne et belle source qui coulera sans intermittence et suffira aux besoins d'un village entier ou d'un vaste château. Je n'ai pas sous les yeux le prix de revient calculé d'après le prix de la main-d'œuvre et des transports pour Paris et les départemens; mais je me souviens très bien que cette dépense était accessible à toutes les fortunes des particuliers dans l'aisance et de toutes les communes privées d'eau. La spéculation pouvait même s'en emparer pour faire le bien public avec l'utilité privée. Dans la forêt de Fontainebleau, si pauvre de fontaines pour les hommes et pour le gibier, où le sol est si sablonneux et la terre glaise si à proximité, comment n'a-t-on point encore pratiqué de fontaines artificielles? Dans un voyage que j'y fis vers 1845, je croyais avoir fait adopter cette idée à plusieurs des notables habitans ou des autorités de cette délicieuse résidence (1). Il est mille autres localités des environs de Paris que je pourrais également indiquer. Le sol, bien loin d'être rendu infertile par ces opérations, en devient plus meuble, plus facile à amender, et les arbres qu'il porte pour le protéger contre l'évaporation sont d'un bon produit et plantés dans les conditions les plus avantageuses. Tout particulier, toute commune, toute administration qui aura établi, n'importe à quels frais et sur quelle échelle, une fontaine artificielle, et qui pourra dire à tous : « Faites comme moi, et même mieux que moi, en évitant les inconvéniens que j'ai rencontrés et que je vous signale, » aura bien mérité de la société entière, et pourra se dire : *J'ai fait quelque chose d'utile!*

BABINET, de l'Institut.

(1) C'est surtout en Hollande que l'on devrait construire les fontaines artificielles de Bernard de Palissy, dans ce pays sans fontaines,

Quà Batavi fontem nescit arena soli,

suivant l'expression très exacte d'Huygens le père.

REVUE MUSICALE

L'ÉTOILE DU NORD, PAR M. MEYERBEER.

Un grand événement musical vient d'avoir lieu au théâtre de l'Opéra-Comique. L'auteur de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et du *Prophète* a fait invasion dans le paisible domaine des Monsigny, des Grétry, des Boïeldieu, de M. Auber. *L'Étoile du Nord*, opéra en trois actes de M. Meyerbeer, a été représenté il y a quelques jours devant une nombreuse assemblée d'élus qui étaient heureux d'assister à une solennité promise depuis six mois, et qui fera certainement époque dans l'histoire de l'art. En effet, à quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on approuve entièrement le système de M. Meyerbeer, soit qu'on en condamne les tendances, on ne peut méconnaître la portée de cette tentative d'un grand musicien pour franchir le détroit qui sépare l'Académie de musique, fondée par Louis XIV, du théâtre modeste qui naquit un jour du vaudeville émancipé. Ce sont là deux genres bien différens, qu'il est bon de maintenir séparés, et qui exigent des qualités si diverses, qu'il est rare de les trouver réunies dans un même compositeur. Si l'Opéra, tel qu'il existe en France depuis Lulli jusqu'à Gluck, et depuis Gluck jusqu'à Meyerbeer, est moins un théâtre national proprement dit qu'une grande institution dramatique, qu'une véritable *académie* ouverte à tous les talens de l'Europe,

> Où les beaux vers, la danse, la musique,
> L'art de tromper les yeux par les couleurs,
> L'art plus heureux de séduire les cœurs,
> De cent plaisirs font un plaisir unique,

il n'en est pas de même de l'Opéra-Comique. Ici, l'esprit et le sentiment se mêlent, la musique s'allie au dialogue dans des proportions plus ou moins grandes, qui ne doivent pas dépasser cependant certaines limites. Dans ce genre vraiment national, qui est une heureuse alliance de la comédie et de la musique, de la gaieté de l'esprit et de la sensibilité du cœur, on n'a vu

réussir jusqu'ici que des compositeurs français. Quelques musiciens italiens s'y sont essayés aussi, non sans bonheur : Duni au XVIIIe siècle, Cherubini, Spontini, et, de nos jours, Donizetti et Paër, dont *le Maître de Chapelle* est un petit chef-d'œuvre; mais ces exceptions ne font que confirmer la règle, car les Italiens, appartenant à la même race et à la même civilisation que nous, ont toutes les qualités nécessaires pour saisir les mêmes nuances et rire des mêmes contrastes. D'ailleurs il ne faut pas oublier que l'opéra-comique français est une imitation de l'opéra bouffe italien, et que Vinci, Pergolèse, Leo, Piccini, Sacchini et Rossini ont suscité Monsigny, Grétry, Dalayrac, Hérold et M. Auber. M. Meyerbeer est donc le premier compositeur allemand qui a voulu prouver que rien n'est inaccessible à la puissance du talent, et que la distinction des genres résulte moins de l'influence de la nature et de la nationalité que d'une juste appropriation de l'art au but qu'on se propose. Cette tentative d'un maître illustre, qui ne manquera pas d'imitateurs, vaut la peine qu'on l'examine de près et qu'on la juge sans complaisance.

Le sujet de *l'Étoile du Nord* est tiré de l'histoire de Russie. C'est l'épisode si connu de la liaison de Pierre le Grand avec une pauvre fille de Livonie, nommée Catherine, qu'il épouse, qu'il fait couronner, et qui lui succède à l'empire après sa mort. Née dans la petite ville de Marienbourg, Catherine, qui ne savait ni lire ni écrire, bien qu'elle eût été élevée par la charité d'un ministre protestant, fut faite prisonnière avec tous ses compatriotes et tomba entre les mains du général Tchérémetof, qui la céda au favori Menzikof. Elle plut à Pierre le Grand, qui la demanda à son favori et eut d'elle deux enfans, Anna en 1708 et Élisabeth en 1709. Dans la guerre contre les Turcs, qu'il entreprit en 1711, il voulut avoir avec lui Catherine, qu'il déclara publiquement son épouse, et qui lui rendit les plus grands services. Par son courage et sa présence d'esprit, Catherine sauva son armée d'une entière destruction; elle fut couronnée, et après la mort de Pierre le Grand, arrivée le 28 janvier 1725, Menzikof, qui était tout puissant, la fit proclamer impératrice de toutes les Russies. Elle mourut paisiblement sur le trône le 27 mai 1727, à l'âge de trente-huit ans. C'était une fort jolie femme, remplie de courage et de bon sens, qui n'oublia jamais ni sa première condition ni ses anciens amis. Pierre le Grand aimait surtout en elle l'enjouement et l'égalité du caractère, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir des faiblesses pour un chambellan, nommé Moeus de la Croix, à qui Pierre le Grand fit trancher la tête. Il poussa même la cruauté jusqu'à la forcer de se promener sur la place du supplice et à contempler la tête de son amant, qui était attachée à un poteau. Cette terrible catastrophe avait tellement aigri Pierre le Grand contre Catherine, qu'on a tout lieu de croire que s'il ne fût pas mort presque subitement, il aurait pris des dispositions pour l'empêcher de lui succéder à l'empire. Voyons maintenant quel usage a fait M. Scribe de cette donnée historique, qui ne manque certainement pas d'intérêt.

Et d'abord la scène ne se passe pas en Livonie ou dans le village de Saardam, comme le voudrait l'histoire, mais dans la Finlande, près de Wiborg, où Pierre le Grand, qui voyage incognito, a été contraint de s'arrêter par une indisposition subite. Accueilli avec intérêt et soigné par une jeune fille nommée Catherine Skavronska, il éprouve pour cette enfant un sentiment

plus vif que la reconnaissance, qu'il serait heureux de voir partager. Séduit par les charmes et surtout par le caractère de cette jeune fille, dont il ne connaît pas l'origine, et qui vit modestement avec un frère de son commerce de vivandière, Pierre le Grand, sous le costume d'un ouvrier charpentier nommé Peters, s'établit en face de la maison de Catherine avec l'espoir d'attirer ses regards et de conquérir son amour. Nous voilà déjà bien loin du grand homme qui a fondé un empire immense, et dont le testament politique trouble encore aujourd'hui la paix du monde. Quoi qu'il en soit de cette belle invention de M. Scribe, Peters, pour mieux s'insinuer dans les bonnes grâces de Catherine, fait la connaissance de son frère George Skavronski, qui est aussi charpentier de son état. George possède un très joli talent d'agrément sur la flûte, qui fait le bonheur des jeunes filles du pays; il donne même des leçons, et Peters s'estime trop heureux d'être au nombre de ses élèves et de pouvoir tous les matins jouer de la flûte sous les fenêtres de Catherine. Pierre le Grand transformé en *pastor fido*, en une sorte de Tityre qui chante son amour sur des pipeaux rustiques... *recubans sub tegmine fagi!* je vous le dis, en vérité, il n'est que M. Scribe pour avoir de ces idées-là.

Peters, fort curieux de connaître tout ce qui se rattache à l'origine de Catherine, apprend, de son frère George, qu'ils sont nés tous les deux dans l'Ukraine, d'une diseuse de bonne aventure qui a prédit à sa fille une grande destinée. Devenue orpheline, Catherine a quitté le pays et s'est mise à voyager avec son frère, disant aussi la bonne aventure aux pauvres gens qui la consultaient, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans la Finlande, où cette fille intelligente et active a établi un petit commerce d'eau-de-vie qui lui procure une certaine aisance. George est même sur le point d'épouser la nièce du cabaretier Reynold, Prascovia, lorsqu'on apprend que le commandant d'un corps d'armée russe exige du village douze recrues, parmi lesquelles George doit être compris. Cet événement, qui renverse tout à coup le bonheur qu'éprouvait Catherine de voir son frère honorablement établi par un bon mariage, la décide à prendre un parti si extrême, qu'on a toutes les peines du monde à se l'expliquer. Sans plus songer à l'amour qu'elle commence à ressentir pour Peters, dont elle remarque l'énergie sauvage et réfrène les penchans grossiers, elle veut remplacer son frère, ne fût-ce que pour quinze jours, afin de lui donner le temps de conclure ce mariage, qui lui a coûté tant de peine à préparer. C'est ainsi que, sous les habits de son frère, Catherine va rejoindre le corps d'armée dont elle doit faire partie et que se termine le premier acte.

Le second acte se passe tout entier dans le camp de l'armée russe, dont les soldats s'amusent à des exercices militaires. Catherine, sous le costume d'un jeune conscrit tout nouvellement enrégimenté, monte la garde derrière la tente du général en chef. A sa grande surprise, elle voit son ami Peters buvant à perdre la raison avec son favori Danilowitz, qui n'est autre qu'un pauvre pâtissier qu'il a rencontré dans ce même village où il a connu Catherine. Celle-ci, ne pouvant s'expliquer la cause d'un tel changement de fortune (car son ami porte maintenant un bel uniforme de capitaine sous lequel Pierre le Grand a cru nécessaire de cacher sa grandeur), veut forcer la consigne et pénétrer dans la tente où elle voit un si triste spectacle pour son

cœur. Réprimandée pour son indiscipline, Catherine s'oublie jusqu'à donner un soufflet au caporal Gritzenko, qui la désarme et la fait arrêter. Ce fait ayant été rapporté au capitaine Peters, « qu'on le fusille, » répond-il au milieu de l'orgie et de l'ivresse, qui lui laisse pourtant assez de liberté d'esprit pour reconnaître dans la voix du jeune conscrit comme un vague ressouvenir de la femme qu'il aime. L'acte se termine par une grande scène où Pierre le Grand, menacé d'une conspiration militaire qui en voulait à ses jours, se fait reconnaître à ses soldats, les ramène au devoir et les conduit à la victoire contre les Suédois.

Très court, mais plus embrouillé encore que les deux autres, le troisième acte transporte la scène à Saint-Pétersbourg, où le tsar, entouré de tout le faste de la grandeur, ne peut oublier la pauvre Catherine, qu'il croit perdue pour toujours. Il a beau distraire sa douleur en faisant élever dans ses jardins la représentation fidèle du village où il a connu cette fille intéressante : il n'en est que plus malheureux de ne posséder qu'un souvenir. Enfin, par un de ces stratagèmes qui sont familiers à M. Scribe, Catherine se retrouve, mais hélas! ayant perdu la raison au milieu des cruelles vicissitudes qu'il lui a fallu traverser. La présence de son frère George et de sa femme, celle de ses amis de Finlande qu'on a fait venir, la vue des objets qui lui sont chers et les doux sons de la flûte, car la flûte joue un grand rôle dans la pièce, dissipent peu à peu les nuages qui avaient troublé son esprit. Catherine se réveille et tombe dans les bras de son maître et seigneur, qui la fait couronner impératrice de toutes les Russies; c'est alors qu'elle s'écrie dans son ravissement : *O ma mère, ta prédiction s'accomplit!*

On a pu voir par cette courte analyse que M. Scribe, en dédaignant la donnée de l'histoire pour suivre sa fantaisie, a commis une grande témérité; son poème de *l'Étoile du Nord* est certainement l'une de ses conceptions les plus faibles, et, sans quelques incidens de mise en scène, c'est tout au plus si la musique de M. Meyerbeer aurait pu sauver cet imbroglio du sort qu'il méritait.

Il y a dans toutes les directions de l'esprit humain deux ordres de génies : les génies spontanés ou héroïques qui s'illuminent tout à coup comme saint Paul sur le chemin de Damas, et les génies méditatifs et réfléchis qui ne trouvent la vérité qu'après de longues hésitations, comme saint Augustin, par exemple. Voyez Alexandre : il marche à la conquête de l'Asie avec trente mille hommes seulement, n'ayant aucun souci de laisser derrière lui la Grèce frémissante, et se fiant à sa fortune pour vaincre les obstacles qu'on pourra lui opposer. Rien n'est prévu dans ses plans de campagne; tout est livré à l'inspiration du moment; il s'avance audacieusement comme Achille, qu'il admire et dont il est la réalisation historique, et la glorieuse épopée du vainqueur de Darius confirme la vérité de celle d'Homère, qui lui a servi de modèle. Ce n'est point ainsi que procède César, génie déjà plus compliqué que celui d'Alexandre, son émule. Il ne lui suffit pas de soumettre les Gaules à la puissance romaine, il se préoccupe encore plus du résultat que pourront avoir ses victoires sur sa propre destinée. Du fond de la Batavie ou de la Bretagne, il écrit à ses amis pour qu'ils aient à s'occuper de lui, à l'appuyer de leur crédit auprès du peuple romain, dont il brigue les suffrages pour mieux l'enchaîner. Parmi les artistes, on peut remarquer les mêmes différences qu'entre les conquérans; là aussi, à côté des élus de l'inspiration et de l'enthousiasme,

on rencontre les maîtres de la réflexion. Les noms de Raphaël et de Léonard de Vinci, de Lesueur et de Poussin, de Haendel et de Sébastien Bach, de Mozart et de Beethoven, marquent dans l'art deux directions bien diverses, et peuvent servir à classer deux familles d'esprit très distinctes, qui de nos jours encore ont pour représentans l'auteur de *Guillaume Tell* et M. Meyerbeer.

C'est une physionomie bien curieuse que celle de Giacomo Meyerbeer. Né à Berlin le 5 septembre 1794, d'une famille riche et considérée, il se voua dès l'enfance à l'étude de la musique avec une passion ardente et tenace, qui sera le grand mobile de toute sa vie. Élève de l'abbé Vogler, l'un des hommes les plus savans et les plus originaux de l'Allemagne, condisciple et ami de Weber, qui ne le perdit pas un instant de vue, Meyerbeer, après avoir failli rester un admirable virtuose sur le piano, après quelques succès d'estime qui lui valurent les encouragemens de Salieri à Vienne, quitte l'Allemagne et s'en va tout droit dans le beau pays de la mélodie et de la lumière, où son esprit profond et sagace reçoit une impulsion nouvelle. Il arrive à Venise en 1813, juste au moment où le *Tancredi* de Rossini faisait tourner toutes les têtes. Il ne résiste pas plus que les autres à cette musique de la volupté, à ces *tanti palpiti e tante pene* que la Malanotte exhale de sa bouche adorable. Enivré d'un si merveilleux génie, qui semble renouveler les miracles de la fable antique, M. Meyerbeer s'enferme chez lui, travaille, médite, combine, et puis débute à Padoue en 1818, par un opéra italien : *Romilda e Costanza,* où le jeune maestro s'avoue le disciple du dieu vivant. Après d'autres essais plus ou moins heureux, M. Meyerbeer, qui veut avant tout de la célébrité, fait représenter en 1822, au théâtre de la Scala, à Milan, *Marguerite d'Anjou,* qui agrandit le cercle de sa renommée, et puis il retourne à Venise, où il donne, le 26 décembre 1825, *il Crocciato,* qui le consacre définitivement comme compositeur illustre.

Ce n'était encore là, pour M. Meyerbeer, que l'achèvement d'une première évolution. Lent à se décider et plus lent à concevoir, pensant, comme le disait Auguste, qu'on fait assez vite quand on fait bien, — *sat celeriter fieri quidquid fiat satis bene,* — il se prépara pendant cinq ans avant d'accomplir la grande transformation qui devait le rendre maître du premier théâtre du monde. Bien que son *Robert le Diable* fût presque terminé dès l'année 1828, il ne put être représenté à Paris que le 21 septembre 1831, avec un succès que n'ont point épuisé deux cent cinquante représentations. *Les Huguenots* furent donnés le 29 février 1836, et *le Prophète* dans le mois de mai 1849. Ces trois grands ouvrages, qui se succèdent ainsi périodiquement à chaque lustre, comme des astres qui obéiraient à une loi inflexible, sont la manifestation la plus complète du génie passionné, profond et temporisateur de M. Meyerbeer.

Entre le génie du musicien et le caractère de l'homme, il y a ici un lien qu'il faut indiquer. Tout ce qu'il est possible de prévoir et de soustraire aux caprices de la fortune est fixé d'avance, aussi bien dans la vie que dans les œuvres de ce maître ingénieux et profond. Ce n'est pas seulement un grand compositeur que M. Meyerbeer, c'est aussi, qu'on nous passe l'expression, un tacticien de premier ordre. Il ne livre rien au hasard, qui est pour lui un mot vide de sens, et lorsqu'il se décide à mettre au monde une de ces grandes conceptions dramatiques qu'il a couvées avec tant d'amour, il est à pe

près certain que l'existence lui sera douce et glorieuse. Toutes les chances favorables sont annotées par un procédé du calcul des probabilités qui ferait honneur à un Laplace ou à un d'Alembert. Esprit fin, caractère noble, généreux et prudent, plein de fermeté et de condescendance, de foi et d'hésitations, M. Meyerbeer porte dans ses œuvres ce mélange singulier de tendances et de qualités diverses, de grandes passions et d'effets curieux. Voyez-vous là-bas, dans cette loge éclairée par une lampe mystérieuse, ce petit homme courbé sur une partition manuscrite chargée de ratures et contenant deux et jusqu'à trois formules différentes de la même idée? C'est l'auteur illustre de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et du *Prophète*, qui préside à la répétition générale, et qui, ainsi qu'un astronome dans sa tour solitaire, observe comment s'élèvera sur l'horizon le nouvel astre de sa pensée, qui s'appelle *l'Étoile du Nord*. Quelle est donc cette œuvre, résultat de tant d'efforts? Le procédé du maître nous est connu; il est temps d'en venir à son dernier ouvrage, qu'on nous permettra d'analyser en détail avant de l'apprécier dans son ensemble.

L'ouverture de *l'Étoile du Nord*, qui est celle du *Camp de Silésie*, opéra de circonstance qui fut donné à Berlin en 1844, débute par un rhythme bien accentué, sur lequel se développe une phrase ravissante qui reviendra plusieurs fois dans le courant de l'ouvrage, et que les flûtes et les clarinettes, entremêlées de quelques accords de harpe, récitent avec beaucoup de charme. A la péroraison de cette ouverture vient se joindre une fanfare d'instrumens de cuivre de M. Sax, qui éclate derrière le rideau, et qui donne à ce morceau de symphonie un caractère martial et assez original. Au premier acte, on remarque tout d'abord l'air que chante le pâtissier Danilowitz, futur prince de l'empire sous le nom de Menzikof, dont M. Scribe a placé la destinée dans ce premier plan, contrairement à l'histoire. Cet air, — *Achetez des tartelettes*, — est d'une mélodie facile et fort joliment accompagné. Il est suivi d'un très beau chœur: — *A la Finlande buvons*, — d'un rhythme saisissant et dramatiquement coupé, selon la manière bien connue du maître. Les couplets que chante Catherine, — *Le bonnet sur l'oreille et la pipe à la bouche*, — sont aussi charmans. La jeune fille, racontant la visite qu'elle vient de faire au père de Prascovia, qu'elle a demandée en mariage pour son frère George, imite de la voix et du geste l'accent du bonhomme, et donne lieu à une de ces peintures de la réalité physique qui sont la grande préoccupation de M. Meyerbeer. J'aime beaucoup moins l'air de Prascovia, — *Ah! que j'ai peur, que j'ai peur!* — que je trouve d'une vérité puérile, et qui ne vaut pas le joli quatuor qui en est la conclusion. Mais ce qui est ravissant, c'est la ronde — *Il sonne et résonne*, — chantée par Catherine sous le costume de bohémienne aux Cosaques qui l'écoutent, et dont elle arrête la fureur par ses incantations mélodiques. La réponse du chœur en accords plaqués est bien en situation, et forme un de ces tableaux poétiques qui sont le véritable objet de l'art. Ce morceau appartenait aussi au *Camp de Silésie*, et l'on assure que Mlle Lind le chantait d'une manière inimitable. Je passe sous silence le duo entre Catherine et Peters, — *De quelle ville es-tu?* — qui est d'une structure baroque et fort décousu, pour signaler celui des deux femmes, — *Ah! ah! quel dommage*, — dont la conclusion forme un joli nocturne. Les couplets chan-

tés par la fiancée Prascovia, avec accompagnement de chœur de femmes, — *La, la, en sa demeure,* — sont, à mon avis, le morceau le plus exquis et le plus original de ce premier acte, qui finit très heureusement par la prière de Catherine, jetant à la brise, avec de charmantes vocalises, les regrets de son cœur.

Le second acte est le plus important de l'ouvrage, et il prend même des proportions qu'on pourrait trouver excessives et assez peu motivées par l'action qui précède. Les soldats russes réunis dans le camp occupent leurs loisirs à chanter les prouesses de la guerre et les avantages de chaque arme. Une voix de ténor entonne la louange de la cavalerie, — *Beau cavalier, au cœur d'acier,* — qu'elle lance en avant sur une phrase bien accentuée avec l'accompagnement d'une brillante fanfare. La réponse du caporal Gritzenko, sorte de personnage épisodique placé là par M. Scribe pour faire rire un peu le parterre par ses lazzis tudesques, — cette réponse est plus originale encore, et l'ensemble avec l'accompagnement du chœur, où l'on remarque une belle phrase confiée aux ténors sur un rhythme accéléré qui exprime la marche militaire, forme un tableau d'un effet irrésistible. Le trio entre Pierre le Grand, son favori Menzikof, qui sont à boire dans la tente, et la pauvre Catherine qui monte la garde au dehors, ce trio, — *Joyeuse orgie,* — est assez bien venu, mais il est effacé par l'effet que produisent les couplets des deux vivandières, — *Sous les vieux remparts du Kremlin,* — qui simulent un duel soldatesque, où l'on remarque tout l'esprit, tout l'art de M. Meyerbeer, sans en excepter ses défauts, qui sont de viser avant tout à la vérité matérielle. Il est grand cet effet, et le morceau que nous signalons est redemandé avec enthousiasme. Le quintette qui succède à cette curiosité, — *Cessez ce badinage,* — est selon nous d'un meilleur goût et d'un meilleur style, bien qu'il soit un peu trop long. Le finale de cet acte est un morceau compliqué. Pierre le Grand, qui n'est encore connu que sous le nom du capitaine Peters, apprend, après avoir secoué son ivresse, qu'une conspiration militaire menace ses jours et les frontières de son empire. Il se présente hardiment à ses soldats, leur reproche leur insubordination, et se livre à leurs coups en se nommant. Les soldats tombent à ses genoux; l'armée alors entonne la marche sacrée, dont le thème est celui d'une vieille marche prussienne fort connue en Allemagne. Le chœur se tait, et l'on voit apparaître sur les hauteurs et au fond du théâtre deux régimens qui viennent au secours du tsar. Le régiment d'infanterie est précédé d'une petite musique composée d'un tambour, de quelques flûtes et de plusieurs clarinettes, qui exécutent une marche assez sauvage et d'un effet bizarre, tandis que le régiment de cavalerie est annoncé par une joyeuse fanfare d'instrumens de cuivre. Ces deux orchestres militaires, chacun dans un ton différent, se réunissent et se superposent à l'orchestre véritable, qui entame avec le chœur la marche sacrée, et produit une sensation multiple, où le bruit a le tort de trop dominer la pensée. L'effet de ce tour de force laisse à désirer, et accuse plus de feu que de lumière.

L'intérêt du troisième acte repose heureusement sur des effets moins éloignés du but de l'art. On y distingue d'abord la très jolie romance de basse que chante Pierre le Grand, — *O jours heureux, ô jours de joie et de misère!* — qui est du meilleur style et d'une simplicité ravissante. Le trio bouffe entre

Pierre le Grand, son favori Menzikof et le caporal Gritzenko est trop long et d'un comique un peu forcé. Ce qui est exquis, ce sont les couplets que chante Prascovia en racontant le long voyage qu'elle vient de faire de la Finlande à Saint-Pétersbourg, et dont la mélodie touchante est accompagnée avec une discrétion que nous ne saurions trop louer. Le duo entre les deux époux, — *Fusillé, fusillé,* — renferme sans doute de jolis détails d'imitation, mais toute l'attention se concentre bientôt sur l'air avec les deux flûtes que chante Catherine, et qui termine l'ouvrage. Ce merveilleux *gorgheggio,* qui a été composé pour Mlle Lind dans *le Camp de Silésie,* est un peu long; c'est de plus un hors-d'œuvre, une de ces concessions qu'est obligé de faire un compositeur à la bravoure des cantatrices.

L'exécution de *l'Étoile du Nord* est très soignée. Mlle Caroline Duprez, dans le rôle très difficile de Catherine, a montré une vive intelligence des situations dramatiques, un art consommé dans plusieurs des morceaux qui lui sont confiés, tels que la ronde bohémienne du premier acte, et l'air concertant entre les deux flûtes de la fin, où sont groupés les traits et les arabesques les plus compliqués de la vocalisation. M. Bataille s'applique et réussit parfois à donner une physionomie au triste personnage de Pierre le Grand, et il chante avec un goût parfait la belle romance du troisième acte. Il serait injuste d'oublier Mlle Lefebvre, qui est fort gracieuse sous le costume de Prascovia, et qui dit avec distinction les jolis couplets du troisième acte. Les chœurs, très compliqués, marchent comme un seul homme; l'orchestre fait des prouesses sous la main habile qui le conduit, et la mise en scène est digne du reste.

On le voit par cette analyse, que nous n'avons pas craint de faire un peu minutieuse, *l'Étoile du Nord* renferme un assez grand nombre de choses intéressantes et curieuses pour justifier le succès incontestable qu'a obtenu le nouvel opéra de M. Meyerbeer : l'ouverture d'abord, qui est originale, mais qui n'a pas changé l'opinion où nous sommes toujours que l'auteur de *Robert le Diable* est moins un symphoniste pur qu'un compositeur dramatique à qui il faut une situation pour faire jaillir de son front une idée musicale; — au premier acte, les couplets de Catherine, la ronde bohémienne et ces délicieux couplets de Prascovia, avec accompagnement du chœur des femmes, qui sont les morceaux les plus exquis de tout l'ouvrage; — la scène militaire de l'introduction du second acte, où M. Meyerbeer a entassé tous les artifices de la mise en scène et les rhythmes les plus agaçans; les couplets des deux vivandières, qui visent trop à l'effet et par les moyens les moins naïfs; le grand finale, tableau laborieux et confus qui nous fait mieux apprécier cette belle pensée de saint Augustin, que « c'est l'unité qui constitue la forme essentielle de la beauté, » — *omnis porrò pulchritudinis unitas est;* — la romance de basse au commencement du troisième acte, les jolis couplets de Prascovia et les vocalises de la fin. Telles sont les parties vives et saillantes de l'ouvrage de M. Meyerbeer, dont il importe maintenant d'apprécier le caractère général en cherchant à pressentir l'influence qu'il peut avoir sur les destinées de l'opéra-comique.

Lorsque le Français né malin créa le vaudeville, il ne se doutait guère du mauvais tour qu'allait bientôt lui jouer l'art musical, qui était alors à peu

près dans l'enfance. Admise comme un hôte quelquefois importun dans les petites comédies qu'on jouait sur les théâtres de la foire, la musique ne tarda point à dire au couplet comme Tartufe à Orgon :

La maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir.....

Duni fut le premier qui allongea les ariettes de ces fabliaux dramatiques qu'on appelait des opéras; puis vinrent Monsigny, qui remplit ce cadre modeste de ses mélodies touchantes, Philidor et Grétry, qui fut la *vérité même*, et dont le génie valait mieux que le système qu'il a professé, après coup, dans ses *Mémoires*. Cette première période de l'histoire de l'opéra-comique finit à la révolution de 1789, où l'on voit apparaître des compositeurs d'un ordre plus élevé. Méhul dans *Euphrosine et Corradin*, dans *Stratonice* et dans *Joseph*, Le Sueur dans *la Caverne*, Cherubini dans *les Deux Journées*, Berton dans *Montano et Stéphanie*, transformèrent la comédie à ariettes de Duni en un tableau dramatique puissant, où l'art musical se donne libre carrière tant dans la coupe et la complication des morceaux d'ensemble que dans la vigueur et le coloris de l'instrumentation. Cette révolution s'est opérée dans l'espace de cinquante ans. Après ce grand effort, qui se prolonge jusqu'en 1810, succède un moment d'arrêt dans le développement musical de la comédie lyrique, et cette période de transition est remplie par l'aimable génie de Boïeldieu et le talent facile de Nicolo. *La Dame blanche*, qui annonce clairement l'influence de Rossini sur l'école française, *Zampa*, *le Pré aux Clercs*, d'Hérold, et *le Domino noir*, de M. Auber, marquent la dernière transformation d'un genre qui n'était, il y a cent ans, qu'une chanson illustrée de quelques fredons. Par ce coup d'œil rapide jeté sur l'histoire de l'opéra-comique, on peut se convaincre que cette forme dramatique, qui semble être l'expression la plus invariable du goût national, a déjà subi trois révolutions importantes, et qu'elle n'a cessé de suivre les progrès de l'art musical depuis Duni jusqu'à M. Auber. Cependant, à travers ces transformations successives qu'a subies l'opéra-comique depuis sa naissance jusqu'à nos jours, on peut y apercevoir une qualité permanente, qui est celle de l'esprit français lui-même, et qu'il manifeste dans toutes ses œuvres : c'est le sentiment de la vérité dramatique. S'il y a un domaine où la France soit incontestablement supérieure à toutes les nations modernes, c'est son théâtre. Sans parler de Molière, qui est unique, on ne trouve dans aucune littérature de l'Europe un pareil ensemble de chefs-d'œuvre et de pièces dramatiques qui se distinguent par l'élévation et la vérité des caractères. Or cette qualité précieuse de la vérité, que la France recherche dans toutes les productions de l'esprit humain, et qu'elle préfère même à la beauté, cette qualité qu'on remarque dans Poussin, dans Corneille, dans Gluck, dans Spontini, aussi bien que dans Grétry, Dalayrac et Boïeldieu, est aussi la qualité saillante de l'œuvre M. Meyerbeer.

Oui, c'est un réaliste puissant que l'auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, et c'est pour cela qu'il a dû réussir plutôt en France qu'en Allemagne, pays de l'idéal, et qu'en Italie, région fortunée des belles formes. Il poursuit le succès comme un chasseur intrépide poursuit le gibier farouche, sans se soucier des obstacles qu'il rencontre, ni des précipices qu'il fait franchir à ses auditeurs aux abois. Pourvu qu'il atteigne l'expression nécessaire,

qu'il atteigne le relief, la couleur et la vie, peu lui importe par quels moyens il arrive au but qu'il se propose. Rhythmes agaçans et compliqués, harmonie âpre et mordante, modulations étranges et nombreuses, instrumentation sonore qui renferme les plus grands contrastes et les oppositions les plus saisissantes, il ne dédaigne aucun artifice pour arriver à ce succès qu'il aime tant et qu'il obtient envers et contre tous. Sans doute l'art de Meyerbeer n'est pas cet art suprême qui se sent et ne se voit pas dans les chefs-d'œuvre de l'esprit humain; il se montre au contraire très ostensiblement dans *Robert*, dans *les Huguenots* et dans *le Prophète*. On le voit agir et soulever les masses chorales comme les cyclopes de la fable soulevaient les rochers de leurs mains gigantesques. Telles sont encore les qualités et les défauts qui distinguent *l'Étoile du Nord*, œuvre pleine de charme et de force, qui vivra, qu'il faut applaudir, mais non pas imiter, car cette imitation serait l'altération de l'art et la perte de l'école française.

Oui, cher et glorieux maître, il faut vous admirer, mais non pas vous imiter. Vous êtes un grand compositeur dramatique, une individualité puissante; mais la voie que vous vous êtes frayée est une voie dangereuse qui ne mène point au paradis. Savez-vous quelle serait votre postérité dans l'art, si vous pouviez en laisser une? Les Richard Wagner et leurs émules. Vous vous indignez à ces noms de musiciens barbares qui font les délices des étudians de Leipzig; mais vous ne seriez point le premier chef d'école qui aurait repoussé loin de lui ses enfans spirituels, car Byron et Chateaubriand ont toujours méconnu avec raison les poètes matérialistes qui se disaient leurs disciples. C'est qu'il y a des génies bienheureux, des génies spontanés et doués de la grâce, qui ne cherchent que la vérité ornée, choisie, et qui seuls peuvent laisser une école féconde qui soit digne de leur nom, comme Raphaël, le Corrége, Mozart, Cimarosa et Rossini, tandis qu'il y en a d'autres qui portent sur le front le signe de la révolte, et de l'audace, et qui veulent la domination, à quelque prix que ce soit. Ces génies superbes, tels que Dante, Michel-Ange, Shakspeare et Beethoven, doivent vivre solitaires et sans famille, et ne laisser dans l'histoire qu'un nom immortel. Voilà pourquoi, je le répète, cher et illustre maître, il faut vous admirer et non pas vous imiter.

Et maintenant que *l'Étoile du Nord* fera probablement le tour de l'Europe, parce que, malgré nos critiques et nos réserves, il s'y trouve, comme dans *Robert*, dans *les Huguenots* et dans *le Prophète*, une qualité saillante qui fait excuser bien des défauts, la vie, — rassurons-nous cependant sur l'avenir. Monsigny, Grétry, Dalayrac, Méhul, Boïeldieu, Hérold, Auber, ô vous, maîtres charmans, musiciens faciles et touchans, qui avez illustré la France, n'ayez pas peur du grand magicien qui vient d'envahir tout à coup votre modeste domaine : il ne vous fera pas oublier! Ce puissant forgeron de morceaux d'ensemble, qui entasse Ossa sur Pélion pour escalader le ciel, vous ressemble plus que vous ne le croyez dans les parties qui survivront à ses efforts. Il est comme vous un peintre de la réalité et de la vie plutôt qu'un poète de l'idéal et de la beauté. Quant à *l'Étoile du Nord*, la postérité, croyez-le bien, ne la placera pas au même rang que vos plus beaux chefs-d'œuvre, parce que, dans la hiérarchie des créations de l'esprit humain, *le Jugement dernier* est au-dessous de *la Transfiguration*.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1854.

Telle est la puissance de certaines situations politiques qu'elles ne font un pas que pour se mieux manifester dans leur grandeur; elles ne se simplifient et ne s'éclaircissent qu'en s'aggravant. Il y a peu de temps encore, l'incertitude des négociations relatives à l'Orient restait tout à la fois le tourment et l'illusion de la conscience publique. Aujourd'hui le dernier mot redouté et attendu de cette longue crise n'est plus à prononcer. La clarté s'est faite sur tout; les gouvernemens ont appelé la plus large publicité à leur aide pour ne laisser place à aucune méprise, faisant de l'opinion universelle l'arbitre de leurs efforts passés et de leurs résolutions présentes. La situation est tranchée de part et d'autre; de part et d'autre aussi, on sait où l'on va, et si la Russie, insensible aux dernières tentatives qui ont été faites, a persisté jusqu'au bout dans les suggestions hautaines de sa politique, les puissances occidentales peuvent du moins marcher à la lutte qui leur est imposée avec le sentiment d'avoir tout épuisé pour échapper à l'extrémité fatale de la guerre. Ainsi l'Europe se trouve ramenée à l'une des plus formidables crises qui l'aient agitée depuis les grands chocs de l'empire. Seulement, et ce n'est pas le moindre signe des transformations contemporaines, l'attitude respective des divers peuples est loin d'être la même. C'est la Russie qui se trouve isolée aujourd'hui sur le continent au milieu de ses alliances dissoutes, c'est l'Europe tout entière qui est prête à lui opposer le faisceau de plus en plus serré de ses forces morales et matérielles.

En vérité, on peut le dire encore, l'empereur Nicolas avait accoutumé jusqu'ici l'Europe à plus de prudence et de perspicacité. A la faveur des révolutions continentales, il avait su se donner les dehors d'un certain rôle modérateur et conservateur, et si on n'y pouvait voir un abandon de sa politique vis-à-vis de la Turquie, du moins devait-on présumer qu'il proportionnerait son action en Orient aux nécessités et aux devoirs du rôle qu'il ambitionnait

dans l'Occident. On sait ce qu'il en a été. On a vu comment, engagée imprudemment peut-être au début dans cette lutte, la Russie s'y est enfoncée par obstination, mêlant une incontestable audace à la ruse, essayant de frapper un grand coup à Constantinople, et entretenant les illusions de l'Europe par des assurances démenties à l'instant même. Faut-il une preuve de la duplicité de cette politique? Elle est tout entière dans un simple rapprochement qui résulte des pièces diplomatiques. Le 14 mai 1853, M. de Nesselrode, à Saint-Pétersbourg, déclarait encore que tout était fini. Or pendant ce temps que faisait le prince Menchikof à Constantinople? Il posait un ultimatum impérieux; il déclarait sa mission terminée le 18 mai, et le 21 il quittait Constantinople. Ainsi il en a été depuis l'origine jusqu'au moment où, changeant de langage sans quitter la voie des subterfuges, la Russie a dû se dire en butte à une pression exagérée de l'Europe. Est-ce la pression de l'Europe cependant qui amenait l'ultimatum du prince Menchikof? Est-ce par l'envoi des flottes à Besika, envoi ordonné et notifié le 2 juin, que s'explique l'invasion des principautés, annoncée le 31 mai par M. de Nesselrode dans sa lettre à Rechid-Pacha? Est-ce la présence de nos vaisseaux dans le Bosphore qui a pu provoquer l'attaque de Sinope? Et pour tout dire, la pression de l'Europe s'était-elle exercée à un degré quelconque, lorsque l'envoi du prince Menchikof à Constantinople coïncidait avec les préparatifs militaires sur le Pruth et les armemens dans les ports russes de la Mer-Noire? Comment s'explique cette étrange conduite du gouvernement russe? Il faut tenir compte sans doute de la terrible logique d'une politique ambitieuse; mais n'est-il pas aussi permis de penser que le tsar a mal calculé, et ne s'est point fait une idée exacte de l'état de l'Europe? Il a trop multiplié les yeux de sa diplomatie, d'une diplomatie peu officielle peut-être, qui lui a fait voir ce qu'elle voyait elle-même indubitablement, et non ce qui était. Il a trop cru au pouvoir d'une habileté vulgaire pour entretenir des incompatibilités d'humeurs et d'intérêts entre les gouvernemens. Ne l'a-t-on pas vu, jusqu'au dernier instant, essayer de se glisser à travers les moindres divergences qui pouvaient se manifester entre l'Angleterre et la France? Et finalement, qu'a donc gagné la Russie dans ce jeu périlleux qui vient se dénouer par la guerre? Elle y a gagné de voir son crédit sur le continent pour longtemps compromis, l'ensemble de ses rapports et de sa politique avec l'Orient remis en doute, tous les traités conquis sur la Turquie depuis un siècle virtuellement abrogés. De toutes les questions qui ont pu s'agiter depuis un an, il n'en reste plus qu'une debout, celle de savoir si, dans une affaire comme le règlement de l'état de l'Orient, le droit de décider souverainement appartient à une seule puissance ou à l'Europe entière, — et ce droit, il est aujourd'hui au bout de l'épée de la France et de l'Angleterre aussi bien qu'au bout de l'épée de la Russie.

C'est donc là une phase nettement dessinée et caractéristique des affaires d'Orient, — la phase de l'action après celle des négociations infructueuses. Pour les puissances occidentales, le point de départ et le but, c'est le maintien de l'équilibre et de la sécurité de l'Europe, identifiés aujourd'hui avec l'indépendance de l'empire ottoman. Maintenant les faits les plus récens ne peuvent que se coordonner à la donnée principale de cette situation, qui vient d'éclater dans toute sa gravité. La lettre de l'empereur des Français au

tsar, dernière tentative essayée entre une suspension de rapports diplomatiques et une rupture définitive, a reçu la réponse qu'il était malheureusement facile de prévoir. L'empereur Nicolas déclare ne point accepter les propositions qui lui sont faites. Dès lors, pour la France et pour l'Angleterre, que restait-il à faire, si ce n'est à se préparer aux conséquences de ce refus? C'est vers ce but que tout converge des deux côtés du détroit depuis quelques jours. Au milieu de ces préparatifs, s'il est un spectacle solennel et saisissant, c'est à coup sûr celui qu'a offert jusqu'ici le parlement anglais. Dans les deux chambres, la question a été débattue, et dans ces débats, qui se renouvellent encore chaque jour, tout est grave et décisif. Le seul intermède peu sérieux, c'est M. Cobden. En vérité, M. Cobden ressemble un peu trop aux instrumens qui excellent à jouer un air, un seul air. M. Cobden a joué excellemment l'air du libre-échange, et il a imaginé être docteur en toute matière politique. C'est ainsi qu'un homme d'esprit peut arriver aux excentricités les plus bizarres. En déclamant en ce moment contre la guerre et contre la Turquie, M. Cobden a eu au moins le succès des membres du congrès de la paix qui ont cru de leur devoir d'aller conférer avec l'empereur Nicolas à Saint-Pétersbourg, et qui viennent d'effectuer un très heureux retour en Angleterre. Ce n'est pas sur le terrain de M. Cobden, on le conçoit, que pourrait se placer l'opposition sérieuse. Le seul reproche adressé par l'opposition anglaise au gouvernement de la reine Victoria, c'est celui de n'avoir pas arrêté cette crise dès le début par plus de décision et d'énergie. C'est là ce qui semble le plus plausible en effet, mais c'était là le difficile. A l'origine, la Turquie n'était pas en état de se défendre, l'Angleterre et la France ne s'étaient pas complétement mises d'accord; la politique de la Russie ne s'était pas assez dévoilée, et ni l'Autriche ni la Prusse n'étaient suffisamment éclairées sur cette politique violente et agressive.

C'est le temps qui a permis à la Turquie de s'armer et de trouver dans son sein des forces nouvelles, c'est le temps qui a scellé l'union intime de la France et de l'Angleterre, et qui a contribué à rapprocher des deux puissances l'Autriche et la Prusse elles-mêmes; c'est le temps en un mot qui a créé cette situation où la Russie est seule d'un côté, et où l'Europe est de l'autre. Ainsi cette année de temporisation n'a point été perdue. C'est là, pourrait-on dire, le résumé des divers discours prononcés par lord John Russell et sir James Graham, par lord Palmerston et lord Clarendon. Le discours de John Russell reste notamment comme l'expression la plus élevée et la plus fière du patriotisme britannique à la veille de la guerre, et ce qui achève de lui donner sa signification, c'est la demande faite au parlement d'une augmentation de dix mille hommes pour l'armée de terre, de dix mille hommes pour l'armée de mer, ainsi que d'une somme de 3 millions de livres sterling. C'est du reste l'honneur de l'opposition anglaise de n'avoir nullement marchandé ces ressources en hommes et en argent, et de s'être montrée prête à seconder le gouvernement, comme l'a déclaré M. Disraeli. Quant à la France, où les grandes questions politiques n'ont plus aujourd'hui leur retentissement à la tribune, le gouvernement y supplée par des publications destinées à éclairer l'opinion, et qui ne font d'ailleurs que montrer sous une autre face l'alliance des deux pays. En ce moment encore, le gouvernement publie une

circulaire de M. le ministre des affaires étrangères qui prescrit à nos agens au dehors d'étendre leur protection à tous les sujets anglais que pourraient atteindre les conséquences de la guerre; c'est sans nul doute à titre de réciprocité. Au milieu des traits divers d'une situation qui se dessine de plus en plus, quels sont aujourd'hui les points principaux, les actes si l'on veut, qui la caractérisent et la résument? Il n'y a point encore, il est vrai, de déclaration de guerre officielle; mais en Angleterre comme en France des troupes sont embarquées et dirigées vers Constantinople. Dans peu de jours, une sommation semble devoir être adressée à la Russie pour l'évacuation des principautés, ce qui sera, à bien dire, la véritable déclaration de guerre, et en attendant une convention est soumise à la signature du sultan pour régler les conditions de l'appui prêté par la France et l'Angleterre à l'empire ottoman. Les deux puissances n'ont à stipuler aucun intérêt personnel, aucun agrandissement de territoire; de son côté, la Turquie s'engage à ne traiter de la paix que de l'avis des cabinets occidentaux. Qu'il puisse y avoir lieu suivant la chance des armes, ainsi que le disait récemment un ministre anglais, à reprendre à la Russie des territoires pour les remettre entre les mains d'anciens possesseurs, comme aussi à lui faire payer les frais de la guerre, tout cela est certes au nombre des éventualités d'une semblable lutte; mais cela ne change pas son vrai caractère, qui est d'être une guerre entreprise pour conquérir la paix, pour assurer à l'Europe des garanties plus efficaces et plus durables contre le retour périodique de ces secousses désastreuses. Jetées dans la lutte sans l'avoir voulu, sans ambition personnelle d'agrandissement, l'Angleterre et la France stipulent pour un intérêt universel. Lord Clarendon le disait ces jours derniers, puisque la question se présente, il faut la résoudre et tâcher de la bien résoudre. C'est là le sens élevé, le but et la limite de l'intervention actuelle des deux puissances occidentales; tout le reste est livré aux chances des événemens.

Au point où en sont arrivées en quelques jours la France et l'Angleterre, la seule question capable de préoccuper les esprits prévoyans, c'était évidemment celle de savoir si la guerre resterait circonscrite en Orient, s'il ne viendrait pas s'y mêler, pour la compliquer, des mouvemens nationaux ou révolutionnaires. Cette question même, il est facile de le voir, en impliquait une autre, celle de savoir quelle serait l'attitude de l'Autriche et de la Prusse. Or c'est sous ce rapport surtout qu'une amélioration sensible se manifeste dans les conditions actuelles de l'Europe. Tout annonce aujourd'hui que l'Autriche et la Prusse ont fait un pas de plus vers l'Angleterre et la France. Lord Clarendon, dans une des dernières séances du parlement, laissait entrevoir leur concours comme n'étant plus douteux. « Nous n'entendons plus parler de neutralité, » disait-il. L'Autriche, pour sa part, vient de faire avancer un nouveau corps de vingt-cinq mille hommes vers ses frontières. Si la Prusse n'a point une mesure semblable à prendre pour le moment, elle paraît être dans les mêmes dispositions. En agissant ainsi, la Prusse et l'Autriche ne font que répondre à ce qu'on avait le droit d'attendre de l'indépendance de leur politique et du sentiment de leurs intérêts les plus élevés. Nous ne parlons pas même de ce qu'il pouvait y avoir de blessant pour l'orgueil légitime des deux grands états allemands dans l'offre récente de cette garantie de neu-

tralité, qui, pour la Russie, avait toute la valeur d'une alliance effective en immobilisant les forces de l'Allemagne, et qui aux yeux du monde portait le cachet d'une sorte de patronage de suzerain. Au point de vue des dangers qui peuvent être suscités en Europe par des mouvemens révolutionnaires ou nationaux, où est l'intérêt le plus réel de l'Autriche spécialement? Consiste-t-il à s'allier avec la Russie, qui a donné le premier exemple de la violation des traités, et qui en ce moment même, par la force des choses, est l'âme des agitations de la Servie, agitations qui peuvent s'étendre aux provinces slaves de l'Autriche? Cet intérêt ne consiste-t-il pas plutôt à se rapprocher complétement de l'Europe, dont la solidarité est assise sur le respect des traités? Que l'Autriche eût incliné vers la Russie, il n'est point difficile de pressentir les complications qui pouvaient naître immédiatement. Qu'elle s'unisse à l'Angleterre et à la France conjointement avec la Prusse, la base nécessaire de l'alliance des quatre puissances n'est-elle pas le maintien des conditions territoriales actuelles de l'Europe? Et en outre l'union des quatre états n'est-elle pas la force la plus imposante pour tenir en respect les élémens révolutionnaires? C'est ce qu'exprimait récemment *le Moniteur* en disant que, si les drapeaux de la France et de l'Autriche marchaient unis en Orient, on ne les diviserait pas sur les Alpes.

Ce danger révolutionnaire, que le comte Orlof invoquait il y a peu de jours à Vienne, c'est justement ce qui sépare l'Autriche de la Russie, parce qu'après tout si l'impulsion révolutionnaire vient de quelque côté aujourd'hui en Europe, ce n'est ni de l'Angleterre ni de la France. Du reste, l'Autriche n'en est point sans doute à savoir que la plus extrême modération et la marche la plus prudente ne sont point des gages suffisans à Saint-Pétersbourg. Le peu de succès de la mission du comte Orlof paraît avoir tellement irrité le tsar, qu'au premier moment il voulait, assure-t-on, interdire à ses officiers de porter des décorations autrichiennes et enlever à quelques corps de son armée les noms qui rappellent l'Autriche. Tout ceci vient à la suite d'un incident singulier qu'on rapportait il y a quelque temps. On raconte donc, — que ne raconte-t-on pas? — qu'après la guerre de Hongrie l'empereur François-Joseph, étant allé à Varsovie et se trouvant auprès d'une statue de Sobieski, aurait dit à l'empereur Nicolas, en lui montrant l'image du héros polonais : « Voilà le premier sauveur de l'Autriche, sire, vous êtes le second. » Plus tard, il y a quelques mois, après les conférences d'Olmütz, où la politique russe n'avait pu arriver à ses fins, l'empereur François-Joseph étant retourné à Varsovie, l'empereur Nicolas lui aurait dit, en lui montrant la même statue de Sobieski : « Voilà la première dupe, je suis la seconde. » Le tsar se serait même servi, dit-on, d'une expression moins impériale encore que celle de dupe. S'il résulte de ces paroles que l'amitié de la Russie n'est pas toujours aussi chevaleresque qu'elle le paraît, cela prouve aussi qu'à travers la réserve habituelle de sa diplomatie, la résolution de l'Autriche n'a cessé d'être la même au fond. Peut-être devrait-on aller plus loin : on pourrait dire qu'en agissant ouvertement en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, l'Autriche est de toutes les puissances la plus fidèle à sa politique. Lorsqu'avant la guerre de 1828 la Russie, pour des griefs à peu près semblables à ceux d'aujourd'hui, se disposait à employer les moyens coërcitifs contre la Turquie,

elle dut se demander quelle serait l'attitude des divers états de l'Europe; elle posait même le cas où elle aurait à faire face à tous. Or le pays le plus opposé aux desseins de la Russie à cette époque était l'Autriche. Le prince de Metternich, malgré sa répugnance aux partis extrêmes, allait jusqu'à accepter les chances d'une guerre, et il l'eût faite, si la France s'y fût prêtée. Une dépêche curieuse de M. Pozzo di Borgo, datée de 1825, atteste assez ces dispositions. D'autres sentimens prévalaient alors en France et en Angleterre. L'esprit libéral était exalté par l'insurrection grecque. L'affranchissement de la Grèce suivit en effet, et l'Europe y vit un triomphe; mais ce qui n'était point du tout un succès pour l'Europe, c'est que pendant ce temps la Russie poursuivait la guerre contre la Turquie, abandonnée de tout le monde, et lui arrachait le traité d'Andrinople, étape nouvelle dans la voie de ses conquêtes en Orient. Même après ce traité M. de Nesselrode disait encore de l'Autriche : « Nos rapports avec elle sont froids, et ne peuvent que l'être après toutes les contrariétés qu'elle nous a suscitées pendant la dernière guerre. » Qu'en faut-il conclure? C'est que dans la crise actuelle, en se rangeant du côté de la France et de l'Angleterre, l'Autriche ne fait que demeurer fidèle à ses précédens politiques en même temps qu'elle satisfait à ses intérêts les plus directs en Europe et en Orient. En réalité, si on examine bien, l'Autriche est beaucoup plus engagée qu'elle ne le croit peut-être elle-même. Pour elle, accepter l'alliance de la France et de l'Angleterre n'est que la conséquence naturelle de tout ce qu'elle a fait depuis un an, puisque depuis un an elle n'a cessé d'avoir sa part dans toutes les propositions de paix. C'est pour se tourner du côté de la Russie qu'elle aurait eu à faire un effort immense; elle aurait eu à revenir sur toute sa politique.

Sur quoi donc peut compter la Russie aujourd'hui? Elle ne peut plus espérer le concours de l'Autriche et de la Prusse. Elle ne peut s'appuyer sur des états relativement moins importans tels que le Danemark et la Suède, qui nourrit encore le vieux grief de la Finlande conquise, et qui marcherait plutôt contre elle. Elle n'a la sympathie d'aucun gouvernement et d'aucun peuple. Seule en Europe, c'est en Orient même qu'elle semble reporter sa pensée et son action. Depuis un an en effet, on peut observer comme un dialogue muet entre le gouvernement russe et les populations grecques de l'Orient. — Je défends la foi orthodoxe, dit la Russie, je revendique ses priviléges, je couvre de ma protection votre religion et vos foyers. — Soit, disent les populations orientales par leurs organes les plus distingués : nous voulons plus qu'un protectorat russe, nous voulons l'empire chrétien rétabli à Byzance; mais pour le moment vous êtes l'ennemi des Turcs, vous menacez leur domination, et cela nous suffit. Puis la guerre est une occasion d'affranchissement. — Ainsi s'est exalté progressivement l'esprit grec. Assez souvent nous avons indiqué le travail qui s'opère dans ces contrées. Les publications les plus remarquables ne cessent d'enflammer les ressentimens contre la Turquie et de relever les victoires de la Russie, tout en disant qu'on ne veut pas du protectorat russe, qu'il n'y a point de parti russe. A quoi cela conduit-il? Aux insurrections qui viennent d'éclater sur divers points. Dans l'Albanie, dans la Thessalie, dans la Macédoine, des mouvemens simultanés se sont produits. Arta est le foyer de la plus active propagande. Quand même il

n'y aurait pas quarante mille insurgés debout, comme on l'a dit, ce ne serait pas moins le côté le plus délicat et le plus grave peut-être de la crise présente, et ce n'est que par la plus extrême bonne foi, par la loyauté de son action, que l'Europe peut en triompher. En prêtant son appui à l'empire ottoman, l'Europe n'a point caché qu'à ses yeux un des élémens essentiels du règlement futur des affaires de l'Orient, c'était une amélioration dans l'état des chrétiens orientaux, dans leur vie religieuse comme dans leur vie civile et politique. Une dépêche de M. le ministre des affaires étrangères à notre représentant à Berlin en fait une des conditions du concours de la France. Tout récemment, lord Clarendon, dans le parlement anglais, reproduisait le même engagement. Ainsi l'Europe n'a point été la dernière à prendre en main l'intérêt des populations orientales, et ce qu'il faut ajouter, c'est que le gouvernement turc ne s'est nullement refusé à cette pensée; mais en même temps qu'elle fait entrer dans les plans de sa politique une amélioration sérieuse de l'état des populations chrétiennes, l'Europe a bien le droit sans doute de ne point asservir son intérêt à tous les entraînemens de ces populations. Ce qui arrivera d'un empire chrétien, c'est le secret de l'avenir et point l'objet de la politique actuelle, qui ne peut se servir que des élémens qu'elle trouve.

Pour le moment, il s'agit de régler la situation de l'Orient, d'assurer son indépendance contre la Russie et de faire sortir de cette crise quelque bienfait pour la civilisation et pour l'humanité. C'est dans cette œuvre que l'Europe a le droit de ne point mesurer son action à toutes les espérances. S'il y a dans les populations grecques des sentimens généreux en principe, des instincts légitimes, il y a aussi un point au-delà duquel ces instincts et ces sentimens iraient droit contre leur but : ce serait s'ils se mettaient en contradiction avec la politique occidentale. Qu'en résulterait-il? C'est que, s'il y avait un Navarin, s'il était même possible, il ne serait point probablement en faveur des insurgés de l'Épire. Ce qui est vrai des populations grecques de la Turquie est bien plus vrai de la Grèce proprement dite, qui, comme état indépendant, a des devoirs plus précis. Le royaume grec ne saurait oublier qu'il a été constitué et garanti par trois puissances, dont deux sont la France et l'Angleterre. Il en résulte qu'une stricte neutralité est aujourd'hui pour lui une obligation plus particulière. Évidemment le gouvernement grec peut ressentir des sympathies pour ses coreligionnaires de la Turquie, on peut au théâtre éclater en applaudissemens aux seuls mots de Byzance; mais ce n'est point là une politique. Le cabinet d'Athènes obéit sans doute à des impulsions plus sages et surtout plus pratiques. La Grèce se rattache à l'Occident par trop de liens, sans compter les obligations légales et matérielles, pour songer à jeter dans la balance le poids de quelques illusions d'un patriotisme inopportun. Se mêler à la lutte qui commence, ce serait, pour le gouvernement grec, prendre un parti entre les états occidentaux qui ont garanti son existence, — et prendre parti pour l'un sous une forme quelconque, ce serait délier les autres de leurs engagemens. Voilà pourquoi, si nous croyons à une certaine émotion publique, nous ne croyons pas à un dessein politique arrêté, calculé. Quelque grave que soit donc cet élément nouveau dans les affaires d'Orient, il ne détournera point sans doute l'Eu-

rope de son but, il ne déplacera point la question, telle qu'elle est aujourd'hui posée entre les puissances occidentales et la Russie. Si cette question est posée en des termes si extrêmes, ce n'est point certainement l'Europe qui l'a voulu. Il y a moins de six mois, elle offrait encore au gouvernement du tsar les moyens les plus honorables de sortir de cette crise : le crédit moral de la Russie restait intact dans le monde; elle conservait en Orient les prérogatives d'une puissance prépondérante; tout au plus acceptait-elle une trêve, une halte dans sa marche conquérante. L'Europe se contentait de la paix. Aujourd'hui, c'est l'œuvre de tout un siècle qui va être débattue sur les champs de bataille. Si la Russie n'a montré nulle condescendance pour la paix du monde, est-il bien sûr qu'elle ait eu une grande habileté dans l'intérêt même de sa propre politique?

Quoi qu'il advienne, la France est engagée au premier rang dans cette lutte, et toutes les opinions comme tous les partis au dedans ne sauraient qu'en accepter les conséquences. Si l'esprit révolutionnaire a toujours plus contribué à paralyser les progrès intérieurs qu'à les servir, il y a des momens où en se montrant il constituerait un véritable crime : c'est quand un intérêt national nécessite une liberté d'action, une persistance de vues particulière. Dans une telle situation, n'est-il point naturel aussi que toutes les forces, toutes les mesures du gouvernement se tournent vers le même but? Un décret récent appelait sous les drapeaux les contingens arriérés de 1849 et 1850. Un autre décret vient de révéler la création d'une troisième escadre, composée de 10 vaisseaux, 14 frégates, 15 corvettes à voiles ou à vapeur, et prête à prendre la mer. Une dernière mesure, réalisant en France ce qui a été déjà fait en Angleterre, prohibe l'exportation de toute une série d'articles pouvant servir à la guerre, tels que poudre, plomb, effets militaires, bâtimens à voiles et à vapeur, machines propres à la navigation, etc. Il est un autre côté de l'état actuel qui n'est pas moins digne de considération, c'est celui des finances, et le gouvernement n'est point sans nul doute à s'en préoccuper. Ce qu'on peut observer depuis quelques jours dans les opérations des fonds publics, c'est une certaine tendance à ne point fléchir sous le poids des circonstances, à se relever au contraire à mesure que l'accord de l'Europe semble mieux s'établir et se dessiner. C'est dans ces conditions, c'est en face des perspectives nouvelles de la guerre, au milieu des fluctuations que la crise actuelle communique à tous les intérêts, dans le silence ou la suspension des préoccupations intérieures, que la session législative va s'ouvrir le 2 mars. Le corps législatif n'est plus appelé à intervenir dans la direction des intérêts extérieurs; il n'a donc ni la mission ni la possibilité de rivaliser avec le parlement anglais. Dans la sphère déterminée de ses prérogatives, il ne peut que porter un soin plus vigilant dans l'étude des questions financières qui lui seront soumises et du budget prochain. Très probablement il aura à discuter un certain nombre de lois réglant des questions intérieures. C'est la vie ordinaire suivant son cours à travers les agitations puissantes qui vont ailleurs peut-être changer les destinées du monde.

Au milieu de préoccupations semblables qui ont bien tout ce qu'il faut pour absorber une société et la rappeler à tous les grands spectacles, qui croirait cependant qu'il reste assez de temps et assez de facultés oisives pour s'in-

téresser à une expérience bizarre, vieille déjà d'un an en France, — l'expérience de plus en plus surprenante des tables qui tournent et qui parlent? Ces malheureux meubles, dignes d'un meilleur sort, ont leurs prophètes, leurs évangélistes et même leurs exorcistes; ils ont leur légende dorée toute brodée de prodiges. On les interroge sur la paix et sur la guerre, sur les choses les plus inconnues ou les plus futiles, et ils ne font nulle difficulté de répondre. Mais voici qui est bien mieux et qui vient enrichir la légende. Il y a, dit-on, un prédicateur fameux qui a eu l'idée de questionner une table, et qui lui a arraché un aveu des plus imprévus : c'est qu'elle était tout simplement Ninon de Lenclos. Cet aveu obtenu, il s'agissait de demander à Ninon si elle ne consentirait pas à dépouiller la forme vulgaire d'une table et à paraître en personne; c'est à quoi l'illustre épicurienne ne s'est nullement refusée : elle a pris jour et heure, et elle a comparu, au grand effroi de cette imagination terrible qui l'avait évoquée. A ceci il n'y a de comparable que les tressaillemens dramatiques et les convulsions d'une corbeille à qui on présente l'Évangile, selon ce que rapporte l'auteur d'une brochure, prêtre aussi, et qui porte un nom philosophique. N'est-ce point le cas d'emprunter au père Ventura un mot récent sur les tables parlantes, qu'il appelle « un des plus grands événemens de notre siècle? » Ainsi parle le célèbre théatin dans une lettre à l'auteur d'un livre écrit avec une bonne foi effrayante sur les *Esprits et leurs manifestations fluidiques*, — M. Eudes de Mirville. Comme l'auteur du livre des *Esprits*, le père Ventura voit dans les tables tournantes toute une révélation, une justification de la Providence, une réhabilitation du moyen âge et de l'église, un signe des temps.

Il y a certes un phénomène aussi étrange que le phénomène des tables qui tournent et qui parlent, c'est cette épidémie de crédulité qui s'attache en certains momens à des faits restés sans explication pour en tirer les conséquences les plus inouïes. Le merveilleux n'éclate-t-il donc pas en traits assez puissans dans l'univers, sans qu'on l'aille chercher dans les incarnations d'une table et dans les convulsions d'une corbeille? Et si tant est qu'il y ait là quelque fait bizarre et mal expliqué, l'éclaircit-on beaucoup mieux en imaginant toute une légion d'esprits invisibles et de démons occupés à tenter l'homme sous toutes les formes, pour s'emparer de lui? Ce qu'il y a de plus singulier en effet, c'est qu'en général ce sont des imaginations religieuses qui se vouent le plus passionnément à ce passe-temps fiévreux; elles se lamentent sur un caprice qu'elles propagent; elles donnent à tout cela l'authenticité de leur crédule bonne foi, pour se procurer la satisfaction d'une conjuration contre le démon. Sait-on, en pareil cas, le plus infaillible exorciste? C'est le bon sens, et, pour notre bonne renommée, il ne faudrait pas trop prolonger ce puéril amusement. Étrange manie d'esprits fermés à toutes les lumières naturelles des événemens, et qui se plongent dans leurs surexcitations inutiles, tandis qu'autour d'eux tout vit, tout marche et constitue le plus grand, le plus saisissant merveilleux, celui qui résulte du drame humain se développant dans sa variété et dans sa puissance!

S'il n'est point inutile d'observer ces symptômes, c'est qu'ils sont l'indice d'un travail qui s'opère dans une certaine région de l'intelligence publique. Ils sont l'expression de tout un ordre d'idées qui se fait jour dans un cer-

tain nombre de publications destinées à bouleverser toutes les lois de la philosophie et de l'histoire. Les explications les plus simples et les plus naturelles ne suffisent plus, le merveilleux et le surnaturel sont invoqués à tout instant; la Providence est prise à témoin pour le moindre objet; on la mêle à tous nos petits actes, à toutes nos petites passions, et si comme dans notre siècle la civilisation et l'humanité ont à subir de cruelles épreuves, on en vient à se réfugier dans la prédiction des catastrophes suprêmes, de la fin du monde. C'est la pensée qui se retrouve au fond du livre de M. de Mirville, toujours à propos des tables tournantes. C'est le thème d'un livre écrit par un ecclésiastique sur *la raison des temps présens*. Que pourrait-on répondre à cela? La réalité est que l'humanité n'est ni aussi bien portante que quelques-uns voudraient le faire croire, ni aussi malade que d'autres le disent. Le propre de notre temps plus que de tous les temps, c'est qu'il est obligé à lutter sans cesse pour sauvegarder toutes les vérités religieuses, morales, philosophiques, et que tout le monde a sa part dans cette lutte. Or, indépendamment des forces que prête la religion, s'il est une arme sûre et efficace pour soutenir le combat, c'est le bon sens, c'est l'esprit de conduite, c'est la fermeté d'une raison saine, éclairée un peu moins, on en conviendra, par un phénomène ridicule que par la leçon permanente des événemens et les spectacles de l'histoire.

Plutôt que de chercher les lois du monde dans ces visions souvent puériles, ce qui est bien plus simple, c'est de se rapprocher de la réalité, c'est d'observer l'histoire dans ses manifestations les plus diverses, dans ses phases successives. Là on peut apprendre comment les civilisations grandissent et par quelles causes elles s'énervent et se dégradent, comment ces êtres collectifs qu'on nomme les peuples passent par toutes les fortunes, comment aussi les mêmes choses se reproduisent sans cesse à travers les siècles sous des noms différens. Sans doute il faut en venir alors à des faits précis, à des données qui n'ont point le charme de l'inconnu et du merveilleux; mais l'esprit se sent du moins sur un terrain plus solide et plus sûr. Ouvrez le livre de M. Combes sur *l'abbé Suger, son ministère et sa régence;* vous trouverez la monarchie française dans une des périodes les plus critiques et les plus laborieuses de sa formation; vous verrez reparaître la figure d'un de ces prêtres hommes d'état d'autrefois. Suivez M. Charles Gay dans ses recherches diplomatiques sur *l'établissement de la maison de Bourbon à Naples;* vous assisterez à toute cette mêlée d'intérêts qui a rempli une partie du XVIIIe siècle, et dont quelques-uns des résultats subsistent encore. Le passé le plus lointain lui-même a ses lumières, et certes il n'est point de spectacle plus instructif que celui de cette Grèce antique dont M. Filon vient de retracer le tableau dans son *Histoire de la démocratie athénienne*, en s'éclairant des philosophes grecs, des orateurs, des poètes. C'est là surtout qu'on peut voir comment les mêmes choses peuvent se reproduire. Un poète comique, Aristophane, ne peignait-il pas déjà, il y a plus de vingt siècles, ce brave Populus toujours caressé, pressuré et berné par tous les ambitieux, et Lysistrata allant au club des femmes? « Tu veux faire une constitution, dit Populus; cela n'est pas bien neuf. » Il n'est pas jusqu'au fameux axiome socialiste sur la propriété qu'Aristophane n'ait trouvé. A tout prendre, l'histoire de toutes les dé-

mocraties grecques ne se résume-t-elle pas éternellement dans cette phrase de Montesquieu sur Syracuse : « Cette ville, toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par la liberté et par la servitude, recevant toujours l'une et l'autre comme une tempête, et malgré sa puissance au dehors, toujours déterminée à une révolution par la plus petite force étrangère, avait dans son sein un peuple immense qui n'eut jamais que cette cruelle alternative de se donner un tyran ou de l'être lui-même. » C'est là l'instruction puissante et la lumière de l'histoire telle que l'esprit peut la recueillir par une étude directe et attentive, qui a bien son charme aussi, sans compter son utilité, toujours sensible.

Et si l'histoire a cet attrait toujours vivant et toujours neuf dans le monde de la pensée, à un autre point de vue, plutôt que de chercher son plaisir, un plaisir malsain et irritant dans les puérilités des phénomènes occultes, ne vaut-il pas mieux placer ses préférences dans les recherches et les goûts naturels de l'imagination? L'âme humaine dans ses tressaillemens, la vie dans sa mobilité, les enchantemens de la nature rajeunie au printemps ou fécondée par l'été, tout cela a un langage qui, pour n'être point celui d'une table, n'en a pas moins sa grâce et son éloquence, que recueillent les esprits bien doués pour en faire une poésie juste et touchante. Ce n'est pas que là même il n'y ait des difficultés singulières. Ce n'est pas tout que d'entendre ce langage, il faut le noter, lui donner une forme vive et originale. En un mot, au sentiment qu'on a de la poésie intime des choses, il faut joindre l'art qui sait l'exprimer. C'est là le poète. C'est parce que cet accord d'un sentiment profond et d'une expression vraie est si rare que les poètes sont si peu nombreux. C'est parce qu'on s'est accoutumé à méconnaître ces lois supérieures que l'inspiration poétique semble être devenue impuissante parmi nous. La poésie renaîtra-t-elle? Elle renaîtra sans nul doute, comme renaissent toutes les choses immortelles, en se transformant, et déjà ne pourrait-on pas apercevoir la trace d'une sorte de travail mystérieux? Chaque jour n'a-t-il pas sa moisson? M. Joseph Autran cherche la poésie dans la vérité et la simplicité des tableaux, comme le montrent ses *Laboureurs et Soldats*. M. de Gramont, l'auteur d'un *Chant du passé*, puise son inspiration, nous ne savons trop où. Combien d'autres encore!

Peindre un cœur déçu et prêt à se réfugier dans la mort, le rapprocher de la nature pour le rattacher à la vie, l'émouvoir au spectacle des scènes rustiques et de l'existence laborieuse des pauvres gens, mêler à la description des moissons blondissantes le tableau de la fin sereine du père de famille dans la ferme, tel est le sujet des *Laboureurs* de M. Autran. Peindre la vie militaire dans sa mobilité, avec ses accidens et ses contrastes, et aussi avec ce qu'elle a d'humain aujourd'hui, tel est le sujet des *Soldats*. L'un et l'autre de ces poèmes reposent sur une idée vraie, qui se développe dans une action simple et naturelle. La poésie de M. Autran se fait remarquer par une incontestable facilité. Ce qui la rehausse dans les *Laboureurs et Soldats*, c'est l'honnêteté de l'inspiration, la pureté des sentimens et plus d'un détail empreint d'une grâce délicate. La facilité, qui est le caractère du talent de M. Autran, est peut-être aussi son piége; mais il y a du moins dans ses *Laboureurs et Soldats* une certaine unité d'inspiration qu'on ne retrouve pas dans le *Chant*

du Passé de M. de Gramont. Le livre de M. de Gramont est un composé de sonnets et de ce que l'auteur appelle des rhythmes, sans compter des traductions de psaumes qui font peut-être ici une assez singulière figure. Ce qui manque dans la poésie de M. de Gramont comme dans beaucoup d'autres vers contemporains, ce n'est point l'habileté ni un certain mouvement d'images et de couleurs : c'est l'originalité, cette originalité intime, dont l'absence fait qu'on n'aperçoit pas souvent de différence sensible entre les vers de la veille et ceux du lendemain. Cette poésie est comme une poignée de fleurs du matin gracieuses et éphémères. Heureux quand on en peut retirer un fragment, un sonnet où une poétique pensée s'enveloppe d'une forme saisissante! En est-il ainsi dans *la Fleur du Panier*, de M. Armand Barthet? M. Barthet n'en est pas à ses débuts poétiques; il a fait une comédie en vers, *le Moineau de Lesbie*, qui a figuré au Théâtre-Français. Depuis, il a écrit encore une autre comédie dans le même genre, *le Chemin de Corinthe*. Il y a dans les vers nouveaux de M. Barthet, comme dans les précédens, un mélange de grâce, de fantaisie et de sentiment qui n'est point sans charme. C'est en particulier l'attrait du petit poème d'*Aldine*. Seulement, c'est là un genre d'inspiration qui dégénère aisément en affectation, en caprices vulgaires, et qui par un autre chemin revient à l'éternel écueil, l'absence d'originalité. Mais de tous les genres de poésies, le plus ingrat, à coup sûr, est celui des poésies de circonstance. Il faut être un esprit sincèrement ému pour faire *les Messéniennes*, ou une imagination puissante pour faire *les Orientales* au moment où tous les regards se tournent vers l'Orient. M. Dromain l'a voulu essayer encore aujourd'hui dans *les Syriennes*, en promenant sa muse dans le Bosphore et à travers la Turquie. Que dirons-nous? *les Syriennes* ne sont pas *les Orientales*, et il est à craindre qu'elles ne soient emportées comme une paille légère, disparaissant, avant d'avoir pu être observées, dans le mouvement de choses qui s'agite vers l'Orient. Ainsi la poésie elle-même, en certains momens, se met d'accord avec les faits et ramène au but où tout tend, où tout se précipite aujourd'hui.

Si la question d'Orient reste l'élément dominant dans les préoccupations universelles, si dans la plupart des pays l'attention se concentre dans cette pensée unique, ce qu'il faut néanmoins observer, c'est comment des pays tels que l'Angleterre parviennent en même temps à suffire à leurs intérêts les plus variés. Récemment à l'ouverture du parlement et lorsque la guerre était déjà plus qu'une possibilité, lord John Russell présentait un bill de réforme électorale, suivant l'engagement qu'il en avait pris l'an dernier. C'est en 1831, on le sait, que la loi électorale de l'Angleterre a été réformée une première fois et purgée de ses vices les plus choquans, de sorte que les modifications actuelles ne sauraient avoir la même importance. Dans tous les cas, lord John Russell ne pouvait accepter absolument l'opinion qui demandait la répartition des siéges au parlement suivant le chiffre de la population; il en serait résulté l'annulation complète de l'aristocratie territoriale, et ce n'est point là que tend le gouvernement britannique. Lord John Russell s'est proposé simplement de faire disparaître quelques anomalies qui restent dans la loi actuelle, en étendant du même coup le droit électoral. D'un côté, il y a un assez grand nombre de colléges dont la population est trop peu nom-

breuse pour justifier une représentation politique comme celle dont ils jouissent aujourd'hui. Aussi soixante-deux siéges sont-ils supprimés; en revanche, il est accordé un représentant de plus à neuf villes, à chaque cité et comté comptant plus de cent mille âmes. Les suppressions et l'augmentation s'équilibrent à peu près; mais la partie la plus importante du bill actuel est celle qui étend le droit d'élection. Le droit électoral appartiendra désormais à tout fonctionnaire touchant 100 livres sterl. de traitement, à tout homme jouissant de 10 livres sterl. de rente annuelle en fonds publics, aux gradués de l'université, aux propriétaires de dépôts faits à la caisse d'épargne depuis trois ans et montant à 50 livres. Enfin, dans les comtés, les droits électoraux sont accordés à tout individu habitant une maison d'une valeur locative de 5 livres, à la condition que le loyer aura été payé dans la même maison pendant deux ans. Comme on le voit, le bill actuel, très favorable aux classes moyennes, l'est également aux classes populaires, et les amène progressivement à la vie politique. Sera-t-il voté tel qu'il a été présenté? le parti tory n'essaiera-t-il pas de l'arrêter au passage, comme portant atteinte à l'esprit fondamental des institutions anglaises? C'est là une question. Quoi qu'il en soit, il y a une chose à observer, c'est ce que disait lord John Russell au sujet des circonstances dans lesquelles il présentait son bill; il ne voyait nullement dans une guerre avec la Russie un motif de ne point expédier comme d'habitude les affaires intérieures du pays. Ainsi tous les intérêts marchent ensemble pour ce vigoureux peuple, et en même temps, dans une occasion récente, le gouvernement anglais a su être généreux avec intelligence : il a gracié l'un des malheureux Irlandais déportés à la suite des événemens de 1848, M. Smith O'Brien, qui avait refusé, il y a peu de temps, de s'évader avec quelques-uns de ses compagnons du lieu où il subit sa peine.

La puissance que manifeste l'Angleterre dans la vie politique n'appartient malheureusement qu'à elle; s'il fallait aujourd'hui un contraste, on n'aurait qu'à observer l'Espagne. La Péninsule, on le sait, est depuis quelque temps déjà en proie à une crise des plus sérieuses. Plus on va, plus la situation se tend et s'aggrave, et la question n'est plus que de savoir aujourd'hui si elle est arrivée à ses limites extrêmes. L'insurrection militaire qui vient d'éclater à Saragosse est un symptôme de cette situation. Il y a peu de jours, on ne l'a pas oublié, le gouvernement espagnol croyait devoir envoyer plusieurs généraux sur divers points, aux Canaries et aux Baléares. Deux de ces généraux n'ont point obéi, le général O'Donnel et le général José de la Concha. Où s'étaient cachés les deux généraux? C'est ce qu'on ignorait. Le gouvernement paraît avoir eu toutefois quelques soupçons depuis le passage du général Concha à Saragosse; aussi avait-il pris des mesures pour faire partir de cette ville le régiment de Cordoue, dont le chef, le brigadier Hore, n'était pas sûr. C'est le 20 de ce mois à midi que devait s'effectuer le départ de ce corps pour Pampelune; mais ce même jour le brigadier Hore se mettait en insurrection, entraînant une partie de son régiment, il parvenait même à s'emparer du fort de l'Aljaferia. Le brigadier Hore comptait évidemment sur le concours de la population civile. Ce concours lui a manqué, et la lutte s'est concentrée entre les troupes insurgées et les troupes restées fidèles; il s'en est suivi un combat des plus meurtriers dans lequel le briga-

dier Hore a été la première victime. Le reste du régiment insurgé, après cette première défaite, a évacué le fort de l'Aljaferia et a gagné la campagne. A peine cette tentative insurrectionnelle a-t-elle été connue à Madrid, le gouvernement a mis immédiatement toutes les provinces en état de siége et a pris les mesures les plus sévères. Divers généraux, tels que le général Serrano, le général Manzano, le général Nogueras, ont été cantonnés dans des villes éloignées de Madrid. Le général Zabala a reçu des passeports pour Bayonne. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées, ces arrestations ont frappé jusqu'ici MM. Cardero, Gonzalez Bravo, Alejandro Castro et les rédacteurs de divers journaux. Voilà donc un premier résultat de cette pénible situation où se débat l'Espagne. Maintenant quelle sera la conduite du gouvernement? L'insurrection récente paraît devoir précipiter la réalisation des projets de réforme constitutionnelle que nourrissait le ministère. C'est à des cortès constituantes, dit-on, que serait présenté le projet de constitution nouvelle, et cette constitution elle-même modifierait sous plusieurs rapports le régime politique actuel. Le sénat, pour sa part, porterait la peine de son opposition dans ces derniers temps; il se recruterait par le mode électif, c'est-à-dire que les provinces nommeraient trois candidats sur lesquels la reine choisirait le sénateur. Pour le sénat comme pour le congrès, un système électoral nouveau serait mis en pratique, ce serait le système à deux degrés. Dans les deux chambres, la nomination du président appartiendrait à la couronne comme aujourd'hui. Les fonctionnaires de l'ordre judiciaire ne pourraient être ni députés ni sénateurs. Enfin le nombre des membres du congrès serait considérablement réduit. Quelque apparence libérale qu'il y ait à certains points de vue dans ces projets, qui paraissent être ceux du gouvernement espagnol, il n'est point douteux que, pour le moment, le pouvoir royal y trouvera des élémens nouveaux de force. En sera-il toujours de même? Ceci est une question différente. Mais en dehors des considérations politiques qui s'attachent à ces plans de réforme, ces événemens ne sont-ils pas de nature à inspirer plus d'une réflexion douloureuse? La première, c'est de voir l'insurrection militaire se manifester de nouveau au-delà des Pyrénées. Il y a plus de dix ans que l'Espagne était affranchie de ce fléau, et le général Narvaez n'avait pas peu contribué à ce résultat. Aujourd'hui il faut se demander si la tentative récente est un fait isolé, ou si elle est un symptôme de l'état de l'armée. Et dans quel moment ces épreuves viennent-elles tomber sur l'Espagne? C'est justement à l'heure où il serait le plus utile à l'intérêt général de l'Europe que chaque pays restât libre de ses forces et de ses ressources. Il serait difficile dès ce moment de fixer avec précision le vrai caractère du dernier mouvement de Saragosse. On peut en voir du moins le résultat, et il rend plus sensible encore cette situation d'un pays considérable, que ses déchiremens séquestrent en quelque sorte des grandes affaires de l'Europe et du monde.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le Devoir, par M. Jules Simon (1). — C'est le privilége de la morale de ne laisser aucune place au scepticisme et de réunir en un même sentiment tous les esprits honnêtes, quelque divisés qu'ils soient d'ailleurs sur les choses divines et humaines. De là ce phénomène, assez ordinaire dans l'histoire de la philosophie, d'une foule de nobles âmes qui n'ont cru qu'à la vertu. Quand l'Aristote des temps modernes, Kant, porta la critique à la racine même de l'esprit humain, résolu de ne s'arrêter que devant l'inattaquable, il ne trouva rien de bien clair que le devoir. En face de cette révélation souveraine et irréfutable, le doute ne lui fut plus possible. Et voyez la merveilleuse efficacité du devoir pour édifier et pacifier les âmes : sur cette unique base, l'inflexible critique reconstruit tout ce qu'il avait renversé d'abord : Dieu, la religion, la liberté, que la raison ne lui avait donnés qu'enveloppés de contradictions, lui apparaissent maintenant en dehors du champ de la controverse, dans une belle et pure lumière, assis non sur des syllogismes, mais sur les besoins les plus invincibles de la conscience humaine et à l'abri de toute discussion.

Il faut féliciter M. Jules Simon d'avoir compris, et compris à propos, cette puissance de l'idée du devoir pour opérer le rapprochement des esprits. Le livre qu'il vient de nous donner est la meilleure preuve de l'unanimité de la nature humaine sur ce grand et principal objet de la foi. Toutes les haines de parti, toutes les passions, tous les dissentimens expirent sur le terrain où il a eu l'heureuse hardiesse de nous porter. Lui-même tout le premier en recueille le fruit dans l'accord des voix les plus diverses, qui se réunissent pour approuver la pensée de son livre et reconnaître le talent élevé avec lequel il a traité ce beau et difficile sujet.

Les livres de morale rencontrent dans l'esprit de certaines personnes un préjugé en apparence assez fondé. On leur reproche d'être stériles, de n'enseigner au lecteur que ce qu'il savait déjà, s'il est honnête homme, et ce qu'il n'apprendra jamais, s'il ne l'est pas. Cette objection peut atteindre en effet les moralistes pédantesques qui aspirent à donner un formulaire complet de la vie humaine, ou qui prétendent démontrer par de longs raisonnemens ce que l'homme ne découvrira jamais, s'il ne le trouve dans l'inspiration immédiate de sa conscience; mais elle n'infirme en rien l'opportunité et la valeur réelle du livre de M. Simon. Le devoir, il est vrai, ne s'enseigne pas directement, et l'on peut affirmer d'ailleurs que c'est bien rarement faute de connaissances théoriques que le mal se commet; mais il y a une sorte d'influence bienfaisante qui résulte de l'accent général du discours, de l'onction spiritualiste et d'un certain parfum d'honnêteté. Voilà le grand enseignement qui sort du livre de M. Simon : non, je l'avoue, il ne prouve rien qui ne fût déjà parfaitement démontré pour un galant homme; mais il met l'âme dans cette disposition générale qui fait aimer le devoir. Les vérités sur lesquelles repose la morale, — la liberté humaine, par exemple, — sont tellement claires, si on les prend dans leur simplicité, qu'elles n'ont pas besoin de démonstration, ou

(1) 1 vol. grand in-8°, chez Hachette.

tellement obscures, si on veut les soumettre à l'analyse, qu'elles deviennent alors des nids de sophismes sans fin. L'argumentation est donc ici tout à fait déplacée : ennoblir les âmes, inculquer une certaine manière élevée de prendre la vie, coopérer en un mot à cette longue éducation du sens moral qui fait du bien une habitude pour l'homme, et éloigne de son esprit jusqu'à la pensée de mal faire, telle est la tâche du moraliste. Elle est parfaitement remplie dans le livre de M. Jules Simon. Après l'avoir lu, on est meilleur, non par l'effet de tel ou tel raisonnement, mais par l'effet du livre tout entier.

La morale aspirant à régler la vie, c'est-à-dire la chose du monde qui consent le moins à se renfermer dans les catégories de la scolastique, est plus obligée que toute autre étude à se tenir éloignée des systèmes. Un système en effet, quelque ingénieux qu'il soit, n'embrassant qu'un côté des choses, ne saurait tenir compte de l'infinie variété de nuances avec laquelle les faits se présentent dans la réalité. La science entière de la morale peut se résumer en deux mots : pas de système, pas de paradoxe; tout principe poussé à l'extrême aboutit au renversement de la morale. Le principe du devoir lui-même s'est évanoui quand on a voulu le soumettre à une inquiète analyse, et les théories du probabilisme sont venues prouver qu'avec un peu de subtilité et un bon directeur, on peut se croire tenu à bien peu de choses. La conscience interrogée avec calme et simplicité peut seule couper court aux sophismes que la dialectique soulève sur ces délicates questions de l'obligation morale : nulle part la modération d'esprit, le tact qui fait deviner et préférer les nuances moyennes, ne sont plus nécessaires. M. Simon réalise pleinement cette condition essentielle du moraliste : on ne saurait être plus orthodoxe, plus éloigné de tout excès; s'il y avait un *index* en philosophie, un tel livre le mettrait en défaut. D'un bout à l'autre, pas une nouveauté, et certes, en un pareil sujet, c'est là un éloge; il n'y a pas de découverte à faire en morale, mais des vérités toujours bonnes à dire, quand on les dit avec autant d'élévation et d'autorité que le fait M. Simon.

M. Simon ne sépare pas dans son livre la morale des croyances de la religion naturelle, et nous l'en approuvons. Nous pensons comme lui que ces deux termes sont inséparables, et qu'en réalité chacun a de morale ce qu'il a de religion, et de religion ce qu'il a de morale. On peut douter cependant que les formes particulières sous lesquelles M. Simon présente sa pensée religieuse aient le don de satisfaire tous les esprits. M. Simon ne cache pas sa prédilection pour cette théologie simple et raisonnable, qui, sous des noms très divers, est devenue depuis un siècle une sorte de religion commune à l'usage des esprits éclairés. Je ne suis pas précisément de ceux qui pensent que c'est là une croyance définitive, destinée à absorber et à réunir toutes les autres, et ayant le droit de s'imposer comme une démonstration scientifique. L'essence du sentiment religieux est d'être libre dans sa forme. Lorsqu'une société d'hommes consent à abdiquer son indépendance religieuse, comme cela a lieu dans le catholicisme, rien de plus facile que de faire régner un symbole sur un grand nombre de consciences; mais dès que chacun prend au sérieux le devoir de se former à lui-même sa croyance, il n'y a pas un symbole qui puisse rigoureusement satisfaire deux personnes, car il n'y a pas un symbole qui corresponde rigoureusement à la manière dont deux personnes se

représentent l'idéal. Depuis le fétiche jusqu'au Dieu indéterminé, dont on se demande : Est-il ou n'est-il pas? depuis le *Dieu des bonnes gens* jusqu'au premier moteur abstrait de la scolastique, c'est toujours un même instinct de la nature humaine qui se traduit par des formes inégalement belles et pures, mais aspirant toutes à exprimer la même chose, et toutes presque également éloignées de l'infini qu'il s'agit d'exprimer. On est religieux dès qu'on admet l'objet idéal et divin de la vie humaine : l'athée, c'est l'esprit étroit, qui, fermé à l'amour désintéressé des bonnes et belles choses, ne voit dans ce monde que matière à jouir, et ne s'élève jamais au-dessus de ses vues basses et égoïstes.

Dieu me garde, en faisant cette réserve, de prétendre élever une objection contre les excellentes doctrines du livre de M. Simon! Une fois qu'il est bien entendu qu'on est libre dans les choses divines de faire plus ou moins grande la part de l'image et de la métaphore, je ne vois rien dans la formule religieuse de M. Simon qui ne doive, comme sa morale elle-même, rallier tous les esprits bien faits. Ah! le beau et enviable privilége que celui d'écrire un livre sur lequel tout le monde est d'accord! Maintenant surtout, au milieu des attaques dirigées contre l'esprit moderne, il faut s'unir; or l'on ne s'unit que par les grandes vérités inattaquables, en se sacrifiant mutuellement les paradoxes et les opinions individuelles. L'aristocratie dont les temps modernes ont besoin, celle des nobles âmes, se recrutant à peu près également dans tous les ordres de la société, ne se formera que quand tous ceux qui ont un peu de sens et d'honnêteté se donneront la main, et, tout en gardant une entière liberté sur les formes particulières de leur croyance, s'embrasseront sur le terrain commun de la raison éclairée et du devoir. ERNEST RENAN.

HISTOIRE DE CENT ANS, par César Cantu, traduite par M. Am. Renée (1). — Les résumés et les abrégés sont sans aucun doute, parmi les ouvrages historiques, ceux dont la composition présente le plus de difficultés, quand ils ne sont point conçus, comme l'excellent livre du président Hénault, d'après la méthode strictement chronologique. Il faut en effet raconter et juger tout à la fois, et faire tenir, si l'on peut parler ainsi, en quelques pages les idées, les travaux, les souffrances, la gloire et les désastres de plusieurs siècles. Cette tâche, toute rude qu'elle soit, est possible encore lorsqu'il s'agit d'un seul peuple; mais, lorsqu'il s'agit de tous les peuples, c'est à désespérer vraiment les travailleurs les plus infatigables. Aussi devons-nous féliciter d'abord M. Cantu de l'avoir entreprise, tout en nous réservant sur certaines parties de son travail une entière liberté de discussion.

M. Cantu est l'un des écrivains italiens qui, de notre temps, ont obtenu le plus de succès et de popularité. Son *Histoire universelle* a eu plusieurs éditions en Italie; elle a été reproduite dans la plupart des langues de l'Europe, et traduite en français par MM. Aroux et Leopardi. Son *Histoire de Cent Ans*, moins volumineuse et par cela même accessible à un plus grand nombre de lecteurs, a été accueillie avec une égale faveur, et M. Amédée Renée en a donné récemment une bonne traduction, accompagnée de notes, de commentaires et surtout de rectifications importantes, car, tout en reconnaissant le mérite de l'œuvre de M. Cantu, il était, ce nous semble,

(1) Paris, Didot, 4 vol. in-18.

difficile qu'un traducteur français aussi bien renseigné que M. Renée sur notre histoire nationale laissât passer sans les combattre certaines affirmations qu'on peut regarder comme peu conformes à la vérité historique, et surtout comme injustes pour la France.

Considérée sous le point de vue littéraire, l'*Histoire de Cent Ans* est un livre bien conçu et bien exécuté. Quoique l'auteur se soit lancé à travers les annales de l'ancien et du nouveau monde, il a toujours marché d'un pas ferme et sûr dans le dédale immense des faits, en embrassant tout à la fois la politique, la guerre, la science, la littérature, les arts, l'industrie, l'économie sociale, et il serait difficile, nous le pensons, de condenser plus de choses en moins de pages. Il entraîne le lecteur par la rapidité d'une exposition toujours nourrie et soutenue, mais souvent, quand il juge les hommes ou les choses, il se montre à l'égard de certains personnages, ou de certaines doctrines sociales et politiques, d'une sévérité qui nous a paru tant soit peu systématique. Son livre s'ouvre par un tableau de l'Europe dans la première moitié du XVIIIe siècle, et ce qu'il dit de la France à cette époque ne nous paraît point toujours conforme à l'exacte vérité. En attribuant exclusivement, comme il le fait, la décadence des mœurs publiques à la littérature dite du XVIIIe siècle, il commet, nous le pensons, une grave erreur, car la régence est de beaucoup antérieure à cette littérature, et nous croyons avoir démontré, en rendant compte ici même (1) des *Mémoires* de l'avocat Barbier, que la corruption était déjà dans les mœurs, avant d'être dans les livres; que cette corruption d'ailleurs ne fut point, comme on se plaît à le dire, indistinctement répandue dans toutes les classes de la nation; que si des hommes perdus de vices, comme le cardinal Dubois, déshonorèrent le titre vénérable dont ils étaient revêtus, les membres du clergé inférieur restèrent, quant à l'immense majorité, sévèrement fidèles aux véritables traditions chrétiennes. S'il est donc injuste de juger à cette date l'église gallicane d'après quelques hommes que cette église elle-même a toujours répudiés, il n'est pas moins injuste de juger la nation elle-même d'après quelques cercles et quelques coteries. Comme un trop grand nombre d'historiens, M. Cantu a eu le tort de prendre une partie de la littérature et de la noblesse pour le peuple français et Paris pour la France. Il a de même, en jugeant les écrivains du XVIIIe siècle, confondu dans une égale réprobation la portion purement littéraire de leurs œuvres avec la portion purement dogmatique. Qu'il blâme sévèrement Voltaire de ses attaques aussi injustes que passionnées contre la religion chrétienne, tout le monde sera de son avis; mais parce que Voltaire s'est obstiné avec un aveuglement déplorable à méconnaître tout ce qu'il y a d'incomparable dans cette religion sublime, il ne s'ensuit pas que *le Siecle de Louis XIV* soit un livre sans valeur, écrit par un panégyriste qui ne sait qu'admirer. Il ne s'ensuit pas non plus que l'*Essai sur les Mœurs* ne soit qu'une thèse contre le pouvoir ecclésiastique. Voltaire, quoi qu'on en ait dit, avait un savoir immense, et quand il voulait être de bonne foi, il avait toutes les qualités qui font les grands historiens. Les nombreuses publications qui ont été faites de notre temps sur le grand roi n'ont fait que

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1852.

confirmer la plupart de ses jugemens, et en ce qui touche les faits généraux et la juste appréciation des événemens, on a peu de chose à dire après lui. Dans l'*Essai sur les Mœurs,* il a jeté en germe une foule d'idées historiques neuves et fécondes, et s'il a quelquefois, comme le dit avec raison M. Cantu, substitué ses opinions aux faits réels, il n'en a pas moins restitué en bien des points aux événemens leur véritable caractère. De plus, il a eu le mérite de constituer chez nous en histoire la méthode analytique et critique, méthode qui, en définitive, a ouvert la voie aux travaux de l'école contemporaine. S'il a été aveugle dans sa haine contre le christianisme, s'il en a méconnu, nous ne dirons pas seulement les vérités éternelles, mais même les vérités sociales et pratiques, il n'en a pas moins fait preuve d'une sagacité singulière toutes les fois qu'il a cherché à pénétrer dans la réalité des faits purement humains.

Ce qui nous étonne après le jugement sévère de M. Cantu sur Voltaire, c'est son jugement sur Rousseau. Suivant l'auteur de l'*Histoire de Cent Ans,* Rousseau s'efforça de substituer à l'esprit raisonneur les sentimens religieux; il représente le mouvement du peuple vers l'avenir; seul il vit qu'une grande catastrophe était imminente, et qu'il n'était possible d'en prévenir les effets qu'en revenant à l'ancien culte, et en sauvant la morale du naufrage où périssait le dogme. Tel est, ajoute M. Cantu, le but de l'*Émile;* telle est la pensée du *Contrat social.* Mais quel est donc cet ancien culte vers lequel Rousseau voulait ramener le monde? Évidemment ce n'était point le catholicisme primitif; c'était le culte de Voltaire, c'est-à-dire le pur déisme, et par cela même M. Cantu, qui est sincèrement catholique, n'aurait point dû, sans s'exposer à être taxé d'inconséquence, condamner l'un en se montrant indulgent pour l'autre. Quand il parle en termes sévères de l'œuvre de démolition entreprise par les écrivains du XVIIIe siècle, il devait faire à chacun sa juste part, et reconnaître, ce qui est incontestable, que Rousseau y a travaillé au moins autant que Voltaire. La *Profession de foi du Vicaire savoyard* est la préface de cette déclaration célèbre : *Le peuple français reconnaît l'Être suprême,* et la révolution ne s'y est point trompée; en proclamant le déisme comme religion de l'état, elle associa, sous le dôme du Panthéon et dans une même apothéose, Voltaire et Rousseau. Il y a plus encore : quand M. Cantu dit que Rousseau représente le mouvement du peuple vers l'avenir, il aurait dû préciser plus nettement sa pensée, car, en comparant en bien des pages les théories du *Contrat social* aux théories les plus aventureuses du socialisme moderne, on reconnaît entre elles une incontestable parenté, et il nous paraît peu probable que M. Cantu, qui n'est ni révolutionnaire ni socialiste, ait voulu donner ces faits comme une excuse en faveur du philosophe genevois.

Les parties du livre de M. Cantu qui se rapportent à l'histoire économique et politique de la seconde moitié du XVIIIe siècle sont traitées d'une manière plus ferme et plus nette. On lira surtout avec intérêt ce qui concerne le développement de la Russie sous Catherine, les rapports de la tsarine avec les écrivains français, et l'histoire des divers partages de la Pologne. En sa qualité d'étranger complétement désintéressé dans le débat, M. Cantu montre dans toutes ces questions l'équitable impartialité de l'historien, et il y a là, il faut en convenir, des faits regrettables pour l'honneur de notre ancienne

diplomatie et pour l'honneur de nos écrivains les plus célèbres. Voltaire, complétement mystifié par le philosophisme hypocrite de Catherine, applaudit au partage de la Pologne; il traite ceux de ses compatriotes qui désapprouvent cet acte de spoliation de *don Quichottes welches*. Le cabinet de Versailles, pendant ce temps, laisse tout faire, et quand l'acte d'iniquité est accompli, il donne pour excuse qu'il n'a été prévenu de rien. Seul parmi les souverains de l'Europe qui restèrent en dehors du partage, le sultan Mustapha III comprit l'immense portée de cet acte, et voulut faire la guerre; mais il resta complétement isolé; et ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux n'est sans doute que la conséquence directe des fautes qui furent commises à cette date par le gouvernement français. La France du XVIIIe siècle, en encourageant la Russie dans la voie des conquêtes, imposait fatalement à la France d'aujourd'hui la nécessité d'agir; car c'est une loi de l'histoire européenne que, chaque fois qu'un état cherche à dominer et menace l'équilibre général, il retrouve en face de lui, comme adversaires, ceux que dans d'autres temps il avait comptés pour alliés, et qui même avaient aidé à ses premiers succès.

Lorsqu'il arrive à l'époque de la révolution et de l'empire, M. Cantu, tout en restant un narrateur distingué, tout en groupant et en résumant avec art des faits très complexes, M. Cantu, disons-nous, ne garde pas à l'égard de la France la même impartialité. Heureusement pour le lecteur, M. Renée ne perd jamais de vue la stricte vérité de l'histoire, et à chaque assertion hasardée il ajoute une note rectificative. On a de la sorte sur une foule de faits importans deux opinions souvent très opposées, qui représentent l'une la tradition de l'esprit italien, l'autre la tradition de l'esprit français, et nous devons dire que les notes de M. A. Renée sont toujours assez précises pour ne laisser aucun doute. S'agit-il, par exemple, du rôle de la France en Italie? M. Cantu ne nous épargne point les reproches. Il accuse Napoléon d'avoir *divisé, démembré, vendu* l'Italie, après avoir promis aux Italiens qu'ils ne seraient ni Français, ni Allemands, et il ajoute qu'en se rappelant la campagne de Marengo à Sainte-Hélène, il regrettait, *avec un remords en vain dissimulé,* de n'avoir point fait alors *à cette patrie de ses aïeux* le bien qu'il aurait pu lui faire! « L'Italie, répond justement M. Renée, a-t-elle donc perdu la mémoire? » En effet, si jamais depuis de longs siècles une seule chance lui a été offerte de devenir un état puissant, ne l'a-t-elle pas due à la France et à Napoléon? En promettant aux Italiens qu'ils redeviendraient un peuple, le vainqueur de Marengo ne leur a-t-il point recommandé avant tout de rester unis? Ont-ils suivi ce conseil? Cette unité italienne que rêve M. Cantu, comme la rêvait Machiavel, quelle autre nation que la France a jamais cherché à la constituer? A la fin du XVIIIe siècle, l'esprit militaire était complétement éteint, et dans les quinze premières années du siècle suivant, les Italiens, disciplinés et aguerris, s'étaient associés glorieusement à nos luttes et à nos victoires. Et qui donc leur avait rendu la conscience de leur courage, si ce n'est la France et Napoléon, qui seuls aussi pouvaient constituer chez eux une armée nationale? La France n'est-elle pas, je ne dirai point justifiée, mais glorifiée, lorsque l'on compare sa politique dans la péninsule avec celle de Ferdinand, de Ruffo, de Nelson, et qu'on la voit détruire les brigands, quand

ceux qui se disaient ses maîtres légitimes ou ses alliés les prenaient pour auxiliaires. M. Cantu blâme en termes amers la destruction de la république de Venise; mais il n'oublie qu'une chose essentielle, c'est qu'au moment même où cette république prodiguait à la France des assurances d'amitié, elle complotait à Vérone le massacre de nos soldats. Le rôle et l'influence de la France dans les événemens qui se sont accomplis récemment sont aussi parfois l'objet de reproches non moins immérités. Ainsi, dans le chapitre intitulé *les Espérances de l'Italie,* chapitre écrit d'ailleurs avec une verve remarquable, l'auteur de l'*Histoire de cent ans,* en énumérant les différens systèmes qui se sont produits de notre temps sur l'organisation de l'unité italienne, parle des opinions de Balbo et de Gioberti, qui voulaient fonder une fédération dont *Rome eût été le cœur et le Piémont l'épée,* et il ajoute que le grand obstacle à la réalisation de ce projet fut l'influence des idées françaises, hostiles à la royauté et à l'église. Puis, quelques pages plus loin, dans le chapitre intitulé *Revers des Italiens,* il se charge lui-même d'absoudre la France, en disant que ceux qui marchaient en tête du mouvement avaient oublié d'apprendre au peuple *la nécessité des grands sacrifices.* Il ne s'agit point ici des sacrifices imposés par la lutte des champs de bataille, car à Milan, à Venise, à Brescia, l'Italie a noblement prouvé que ses enfans *savaient combattre et mourir;* il s'agit surtout du sacrifice des vieilles rancunes, des divisions intérieures, des discordes guelfes et gibelines, des rivalités des grandes villes et de celles des petits états; ce sacrifice, que demandait Napoléon, l'Italie en a-t-elle compris la nécessité? Non certes, et pour s'en convaincre, il suffit de citer les deux chapitres que nous venons d'indiquer. On y voit se produire l'un à côté de l'autre les systèmes les plus contradictoires, et, il faut le dire aussi, les plus bizarres, car des écrivains qui ont joui pendant quelque temps d'une grande influence sur les affaires de leur pays ont été jusqu'à proposer d'offrir à l'Autriche des provinces turques comme dédommagement dans le cas où elle viendrait à perdre la Lombardie. Le secret des revers de l'Italie est là tout entier en quelques pages, comme le secret de son indépendance et de son unité est dans ces mots de Napoléon : « Restez unis. »

Les jugemens de M. Cantu sur la littérature française au XIXe siècle, et principalement sur les écrivains contemporains, ont donné lieu, comme ses jugemens politiques, à de nombreuses rectifications de la part de son traducteur, M. Renée. La critique de l'historien italien est souvent, malgré sa forme très-affirmative, indécise et vague; le traducteur, dans ses notes, le ramène à des données plus précises, et sur bien des points il le combat vivement. Quand M. Cantu frappe d'un blâme sévère un grand nombre de nos romans et de nos drames, quand il fait peser sur quelques-unes de ces compositions la responsabilité la plus grave, et qu'il les rend complices de la désorganisation sociale à laquelle nous avons assisté, M. Cantu a trois fois raison; mais il n'en est pas de même en ce qui touche les autres branches de notre littérature : ici, nous devons le dire, M. Cantu se montre d'une extrême partialité, ce qui fournit à son traducteur l'occasion de notes pleines de justesse. Ainsi, dans une note du chapitre intitulé : *École romantique,* M. Renée se demande pourquoi, après avoir cité longuement une foule de poètes qui sont à peine connus dans leur patrie, M. Cantu s'abstient, lors-

qu'il s'agit de la France, de nommer Béranger, C. Delavigne, Alfred de Musset, Sainte-Beuve. La même remarque se reproduit à propos des historiens; M. Cantu ne mentionne pas même par un mot MM. Daunou, Michelet, Amédée Thierry, Henri Martin, Bazin, Saint-Priest. Continuateur de Sismondi, M. Renée s'étonne vivement de voir traiter avec dédain un homme à la fois savant et modeste, qui a voué sa vie tout entière à l'une des œuvres historiques les plus importantes et les plus mûrement étudiées de notre temps, et à cette occasion, il n'épargne point la critique à M. Cantu; cette fois encore, nous sommes complétement de l'avis de M. Renée. Les jugemens de M. Cantu, on le voit par ce que nous venons de dire, donnent lieu à des objections assez nombreuses; mais grâce aux rectifications toujours très positives du traducteur, la vérité est pour ainsi dire en face de l'erreur, et par l'immense quantité de faits qu'elle renferme, l'*Histoire de cent ans* présente une lecture à la fois attachante et instructive. CH. LOUANDRE.

LE DÉSERT ET LE SOUDAN, par M. le comte d'Escayrac de Lauture (1). — Nous possédons en ce temps deux espèces fort distinctes de relations de voyages. Nous avons des voyageurs d'une race inconnue aux autres siècles, qui se recrutent généralement parmi les poètes ou les romanciers *fantaisistes* dont la fantaisie est à l'agonie. Redoutant avec raison la rude application du proverbe que « nul n'est prophète en son pays, » ils courent dans les pays étrangers, pour en revenir annoncer à leurs compatriotes qu'ils ont été prophètes dans les contrées lointaines. Ces sortes d'excursions ne sont que la marche triomphale et burlesque d'une personnalité orgueilleuse, l'apothéose de cette personnalité à l'aide des facilités que le proverbe accorde à celui *qui vient de loin*. Heureusement il y a d'autres espèces de voyages; il y en a qui sont entrepris dans l'intérêt de la religion, de la civilisation, de l'art ou de la science, rêvés par de hautes intelligences, menés à bien par des cœurs virils, et qui demandent, pour être réalisés, la foi en une vocation, l'âme ardente, l'énergie invincible. Ces voyages se résument, eux aussi, en des livres, et ces livres véridiques, clairs et modestes, ne font pas toujours à leur début ce bruit que la fantaisie émeut pour un instant autour d'elle, mais ils vivent par leur valeur réelle, et ils restent pour leur utilité et leur intérêt sérieux. Ces livres sont comme ces traces de leur passage et ces monumens de leur audace que les pionniers laissent au milieu des déserts : monumens simples sans doute, mais traces indestructibles que les descendans retrouveront un jour, lorsqu'ils s'en iront conquérir définitivement les lieux explorés par leurs ancêtres.

L'ouvrage que vient de publier M. d'Escayrac de Lauture est un de ces livres. M. d'Escayrac a parcouru pendant huit ans le sol de l'Afrique, particulièrement ces immenses espaces, à peine connus jusqu'ici, qui s'étendent depuis l'Algérie, jusqu'au 10e degré de latitude, sous le nom de Sahara et de Soudan. La relation qu'il publie est le résumé de ces huit années d'explorations, et c'est un spécimen fort curieux de ce que j'appellerais la *géographie transcendante*, si ce mot pouvait se concilier avec l'intérêt qui

(1) Paris, Dumaine, passage Dauphine.

est un des côtés de ce récit. La première et la dernière partie du livre de M. d'Escayrac s'adressent plus particulièrement aux savans, aux voyageurs, aux commerçans; elles donnent des renseignemens importans et de précieux conseils, tels qu'on peut les attendre d'une expérience aussi prolongée, aussi bien servie d'ailleurs par les qualités intellectuelles. Les trois autres parties s'adressent à tout homme intelligent, au philosophe, au politique, à l'historien, à ceux-là surtout qui sont appelés à quelques relations avec nos possessions d'Afrique. Elles contiennent des considérations nouvelles et originales sur l'islamisme, une curieuse étude sur les diverses races qui peuplent cette immense portion du continent africain, et dans cette étude rien ne semble avoir échappé aux remarques du voyageur. Tout ce qui regarde le passé et l'avenir de ces races, leur religion, leur politique, leurs mœurs, leur caractère, tout est analysé et groupé d'une façon attachante. Cette partie du livre est pleine d'observations générales d'une haute portée sur les instincts, les habitudes, les lois de ces peuples dans leurs rapports avec le climat et les nécessités qu'il impose. Nous y avons remarqué, entre autres, une fort complète étude sur la barbarie et sur les divers degrés par lesquels passe l'homme partant de l'état sauvage pour arriver jusqu'à notre civilisation. Sans doute nous n'adoptons pas toutes les idées de l'auteur, mais nous reconnaissons que dans toutes les questions, même celles qu'il ne fait qu'effleurer, il apporte la preuve d'un instinct droit, d'une intelligence ferme, lucide, presque novatrice parfois, mais à force de bon sens.

Il ne faut pas oublier que M. d'Escayrac a voyagé en savant, en penseur, non en poète; son livre le prouve à chaque page, et cette observation explique tout son style, comme elle donne la clé de toutes ses qualités intellectuelles. Le style est remarquablement clair, vif et précis, fréquemment coupé, excellent dans la partie scientifique, un peu raide dans la narration, et dans les descriptions scientifiquement complet, mais grave et sévère. On devine dans le voyageur un esprit ferme, froid, énergique, une vue droite et nette, peu respectueuse pour les préjugés reçus, plutôt comptant sur sa propre force et ses propres observations que confiante en autrui. Peut-être des études d'une nature positive, une intelligence active et investigatrice, une tendance particulière à la précision mathématique, ont-elles entraîné M. d'Escayrac à porter trop souvent les procédés de la logique absolue dans le domaine de l'histoire morale et religieuse. En résumé pourtant, le seul conseil que nous voulions donner à M. d'Escayrac pour un prochain récit de voyage, c'est de se mettre personnellement plus souvent en scène : quelques aventures trop rares, racontées avec simplicité et d'une façon charmante, nous prouvent qu'il réussirait encore avec cette nouvelle méthode. Il nous semble en effet qu'on peut donner un intérêt de vie aux relations de voyage sans tomber dans les fantaisies et les vanités de quelques ridicules touristes. En rattachant ainsi ses courses, ses pensées, ses observations à une personnalité toujours en scène, l'auteur du *Désert et le Soudan* atteindrait un double but : ce serait pour ses études le lien le plus naturel, et pour ses lecteurs un nouvel élément d'intérêt.

C.-D. D'HÉRICAULT.

V. DE MARS.

DE CROMWELL

SELON

M. CARLYLE ET M. DE LAMARTINE

Cromwell est un des personnages de l'histoire qui prêtent le plus à l'interprétation. C'est une nature complexe qui semble à la première vue un assemblage de disparates, et dont l'examen difficile peut conduire l'esprit à des jugemens aussi contradictoires qu'elle le paraît elle-même. On ne peut donc s'étonner que des écrivains d'ailleurs éminens hasardent sur son compte des opinions douteuses ou incomplètes et qui provoquent l'objection. Il a été dans sa destinée d'occuper le talent et la pensée, non-seulement de nos habiles historiens, mais de nos poètes les plus renommés. M. de Lamartine n'en a pas fait le héros d'une tragédie; mais, dans un recueil dont il soutient la publication avec une rare persévérance de verve et de courage, il a commencé une biographie du protecteur. Pour le juger, il s'appuie avec grande raison des quatre volumes donnés par M. Carlyle, et il en conclut formellement que *le nom de Cromwell signifie fanatisme.* Il voit en lui, au lieu d'*un grand politique, un grand sectaire.* Il nous permettra d'appeler de ce jugement, sans prétendre y substituer le nôtre, ni souscrire à celui de M. Carlyle; mais nous mettrons sous les yeux du public la théorie entière de ce curieux écrivain, en y joignant nos propres observations. L'heure presse d'ailleurs, si nous voulons parler de Cromwell, car M. Villemain peut d'un moment à l'autre imprimer l'édition définitive de son histoire, si hautement appréciée par Southey, et l'illustre historien de

la révolution d'Angleterre va compléter son œuvre par deux volumes longtemps attendus. Alors, nous en avons grand'peur, Cromwell sera connu et jugé. Profitons du temps qui nous reste.

Olivier Cromwell a pris place dans l'histoire à ce rang des hommes qui n'ont pas de supérieurs; il est de la compagnie des maîtres du monde. Malgré le peu d'éclat de ses débuts, malgré la simplicité, j'oserai dire bourgeoise, de ses mœurs, malgré je ne sais quoi de rude et de commun dans son attitude et dans son langage, quoiqu'il n'eût rien de ces apparences séductrices ou grandioses que ne dédaigne pas le génie même pour s'emparer de l'admiration des hommes, il fut reconnu par son siècle, et par son siècle plus peut-être que par son pays, pour un de ces individus d'élite prédestinés au commandement. En France, où tant de préjugés devaient alors rendre les esprits aveugles ou injustes à son égard, son mérite perça le nuage et frappa les yeux les plus prévenus. La forte imagination de Bossuet, surmontant ses croyances, ses ménagemens et ses scrupules, le contraignit à reconnaître une grandeur qui lui devait être si nouvelle et si haïssable, et il s'étudia à tracer avec plus d'éloquence encore que de vérité ce portrait célèbre qui a été longtemps parmi nous le meilleur titre à la gloire de son modèle. La réputation littéraire de ce morceau classique a suffi pour accréditer sur parole le renom du personnage et pour ôter toute apparence de paradoxe à l'admiration qu'on lui témoigne. L'orateur a cautionné le héros, et même il a contribué à lui prêter je ne sais quelle figure mystérieuse et imposante qui est peut-être au-dessus ou du moins en dehors de la réalité. Ce n'est pas la première fois que le talent, élevant l'histoire jusqu'à la poésie ou la faussant jusqu'au roman, aurait donné à des hommes qui ont vécu une apparence imaginaire et un caractère de convention bientôt plus notoire et plus accepté que le caractère véritable. Nous avons vu s'accomplir sous nos yeux de semblables transformations.

Ce n'est pas qu'il fût plus juste et plus exact d'abuser de quelques-unes des formes prosaïques du personnage de Cromwell pour le ramener aux proportions d'un vulgaire habile homme, et n'en faire qu'un soldat brave, sensé, ambitieux et résolu. Ce serait le diminuer assurément et lui enlever son originalité. Or Cromwell est précisément un grand homme très original. S'il manque d'un certain brillant, de plusieurs qualités éclatantes auxquelles l'histoire se laisse gagner, il est loin d'être terne et insignifiant, il est même marqué d'une empreinte unique; sa distinction arrive à la singularité. S'il n'y a pas moyen de l'assimiler à Périclès ou à Jules César, quoiqu'il semble avoir fait quelque chose de l'œuvre de l'un et de l'autre, il avait son genre de prestige. Plus comparable au premier prince d'Orange, à

Guillaume III, si l'on veut même au général Washington, parce qu'il est de cette race d'hommes supérieurs chez qui domine le bon sens pratique, mais très inférieur à tous les trois, au dernier surtout, et pour l'honnêteté de la cause, et pour l'honnêteté de l'esprit, et pour la grandeur de l'âme, il est plus qu'aucun d'eux armé du précieux et redoutable don de s'emparer des imaginations. Bien différent cependant de l'homme extraordinaire qui tenait parmi nous à injure de lui être comparé, et dont il n'égalait pas sans doute l'étendue d'esprit, la richesse d'idées, la variété de talens, il pouvait lui disputer le prix de ces deux grandes choses, la volonté et l'activité. Placé sur un théâtre plus étroit et moins élevé, où la manière irrégulière et pour ainsi dire démesurée de Napoléon eût été hors de sa place, ses moyens étaient admirablement en proportion avec la scène où il figurait et non moins bien adaptés aux spectateurs qui l'environnaient. Sa tâche était moins grande, mais elle ne l'a pas accablé. Aux hommes qui ont été tout ce que voulait leur temps, qui se sont montrés par eux-mêmes et non par hasard au-dessus des périls et des obstacles dans un temps difficile, il n'y a rien à demander de plus. A ces hommes dont le caractère et la cause sont loin d'être irréprochables, et qui sont obligés de plaider le génie comme excuse, le génie ne suffit pas, il faut encore le succès. Qui de Napoléon ou de Cromwell a réussi ?

Cependant on peut dire que jusque dans ces derniers temps la sagesse anglaise, qui ne juge pas les hommes de gouvernement avec l'imagination, mais avec le bon sens, qui, avec le génie et le succès, exige encore la durée, et qui au-dessus de tout cela met l'intérêt suprême de la liberté publique, est loin d'avoir trop exhaussé le piédestal de la statue de Cromwell. Elle ne lui a guère accordé que stricte justice, ou cette estime craintive, dépourvue d'approbation morale, qu'arrache aux sages mêmes le talent de créer de vive force un gouvernement. Aucun grand monument historique n'a été élevé à Cromwell. Hume a laissé beaucoup à dire après lui. Il ne comprenait ni les révolutions, ni la Bible. La biographie écrite par Southey le poète offre une narration intéressante qui a rendu l'ouvrage populaire; mais la politique en est faible et banale. Il y a plus d'instruction à puiser dans la vie de Cromwell de M. John Forster. La pensée en est plus libre et plus forte, et les détails curieux y abondent; mais le récit pourrait être plus animé, et la politique de l'auteur, élevée, mais étroite, ne sera pas approuvée de tout le monde. Enfin on peut dire que, malgré quelques traits esquissés par un grand peintre dans le roman de *Woodstock*, le portrait de Cromwell restait à faire dans son pays, lorsque Thomas Carlyle a publié son ouvrage.

A la première vue, cet ouvrage n'est qu'une compilation. *Lettres*

et Discours d'Olivier Cromwell avec des explications, ce titre est modeste et donne même peu d'espoir de trouver rien de tout à fait neuf dans le recueil. Il ne semble guère probable qu'on ait découvert beaucoup de manuscrits de ce grand homme d'action, ni qu'on eût négligé de rendre public jusqu'ici tout ce qui pouvait éclairer sa pensée et sa vie. L'inédit en effet n'afflue pas dans cette collection. L'auteur n'a fait que reprendre çà et là toutes les pièces authentiques où la main de Cromwell ne peut être méconnue, et il s'est borné à les ranger par ordre chronologique en les encadrant dans un commentaire perpétuel. Les circonstances dans lesquelles ces pièces, de simples lettres pour la plupart, ont été écrites, les individus qui y sont nommés, les événemens auxquels il y est fait allusion, tout est rappelé, expliqué avec un détail un peu capricieux, mais avec une curiosité et une exactitude qui finissent par transporter le lecteur au milieu même du temps où vivait Cromwell. L'ouvrage manque de composition, on peut dire qu'il n'en comporte pas. L'auteur ne fait ni récits ni portraits. Il caractérise les choses et les hommes en passant; il ne donne à chaque physionomie que quelques coups de crayon. Enfin, loin de s'oublier lui-même, il fait un continuel retour sur ses opinions personnelles, sur ses thèses favorites. Il plaide une cause et développe partialement un système, quand il ne semble se proposer que de fixer des dates, de constater des faits, de mettre en scène un personnage, et cependant il frappe, il attache, il vous émeut dans le sens de ses idées plutôt qu'il ne vous persuade, et ses rêveries mêmes finissent par réaliser aux yeux des lecteurs les illusions qui apparaissent à son esprit. Mais il faut reprendre d'un peu plus haut et rappeler quelle est la nature du talent de M. Carlyle et des idées auxquelles ce talent est consacré.

Presque toute l'originalité, toute la nouveauté de pensées ou de formes qui, dans ces derniers temps, a enrichi, agrandi ou dépravé la littérature de l'Angleterre comme de la France, vient de l'Allemagne. L'esprit systématique, dans le sens du mot le plus compréhensif, est un esprit germanique. Toutes les fois que, par l'alliance de la métaphysique et de l'imagination, un talent ingénieux et confus, subtil et vague, parvient à combiner les faits les plus divers sous une généralité qui ne les unit qu'en les mutilant ou en les exagérant; toutes les fois que, sous prétexte de donner le mot des énigmes historiques, un observateur des choses humaines transforme les faits en idées, déduit les événemens comme les points d'une série dialectique, personnifie des principes, formule des individus, et change le drame de l'histoire en une représentation littérale d'un sens figuré; toutes les fois que, par des rapprochemens forcés, par des analogies spécieuses, la philosophie réussit à tout confondre

dans un ensemble qui affecte l'unité, soyez assuré que c'est l'Allemagne ou un disciple de l'Allemagne qui vous parle. Il est difficile d'avoir au fond plus d'esprit que les Allemands, quoiqu'ils dédaignent singulièrement d'en garder un peu pour la forme, si l'esprit se prouve surtout par la fécondité d'idées enfantant la multiplicité des points de vue; mais il est plus difficile encore de se passer aussi audacieusement de la vérité naturelle et de marcher d'un pied aussi superbe sur la tête du sens commun.

En France, en Angleterre, cette puissance d'invention paradoxale, si commune au-delà du Rhin, ne conserve pas la simplicité inculte de langage, la bonhomie pédantesque qui permet aux écrivains teutoniques de dire lourdement les plus étranges choses, et de rester ennuyeux en devenant bizarres. Chez nous, on tâche d'ajouter à l'aridité d'une dialectique verbale, à l'ennui d'une terminologie scolastique, des effets de style et un luxe d'antithèse qui donnent du relief et de l'éclat à la pensée. Il n'y a que les Allemands pour produire des systèmes sans prétention et des paradoxes sans vanité. Dans notre Occident, on fait valoir davantage ses découvertes, on tire parti de ses fantaisies, on taille à facettes brillantes la pierre brute de ses inventions synthétiques, et les penseurs téméraires sont presque toujours des écrivains hasardeux.

Tel est assurément M. Carlyle. Quoiqu'il ait sa grande part d'originalité naturelle, il est de ceux qui ont introduit l'esprit allemand dans la littérature anglaise. Lisez ses ouvrages et surtout ses nombreux essais : il a traduit Goethe, dont il a jugé presque tous les contemporains. Jean-Paul et Novalis sont ses auteurs de prédilection; le premier surtout, il le cite et le commente avec complaisance. Son style se ressent de son intime commerce avec les écrivains qu'il préfère, non qu'il ait plus qu'un autre et jusqu'à profusion semé ses écrits de ces termes scientifiques, de ces abstractions néologiques dont l'abus donne aux affaires humaines l'apparence d'une scène idéale où, au lieu d'hommes et de choses, ne vivraient que des doctrines, ne combattraient que des systèmes; mais imitant le sans-façon de ses modèles, il emploie les mots arbitrairement, il en fabrique à son usage, et une fois qu'il a baptisé à sa guise une idée, il fait d'une capricieuse appellation un terme technique dont il use sans scrupule : il prend son néologisme pour convenu. Avec cette liberté d'expressions, il arrive aisément à une grande liberté de pensées. On aurait peine à le classer dans aucune des écoles qui se disputent l'empire du monde intellectuel. Sa prétention est d'atteindre à cette impartialité universelle qui ne condamne rien dans les choses humaines, parce que tout y est nécessaire. Avec cette disposition, on arrive naturellement à ne distinguer dans l'histoire que ce qui est important

et ce qui ne l'est pas. La distinction du petit et du grand remplace la stérile et vulgaire distinction du bien et du mal. Il s'agit de juger les événemens, les partis, les systèmes, les hommes, surtout par leur puissance. Puisque tout a sa place, puisque tout doit être, tout est égal, en ce sens que tout est moralement indifférent. Ce qui ne l'est pas, c'est l'effet produit. A quoi tend l'humanité, peu importe, pourvu qu'elle marche. Ce qu'il faut, c'est avancer; ce qui la ralentit ou ce qui l'arrête a toujours tort. La gloire est due à qui la pousse ou l'entraîne. La philosophie de l'histoire, comme on l'entend aujourd'hui, pourrait bien n'être, sous une forme savante, que l'apologie du succès.

Je ne voudrais pas jurer que M. Carlyle s'en soit toujours garanti, et que, malgré ses généreuses pensées, le génie et la force réunis n'aient pas exercé quelquefois sur cet esprit si libre leur ordinaire fascination. Voyons par exemple comment il a jugé Cromwell, et rapprochons l'historien de son héros. Ici le mot de héros est technique. Il faut savoir que M. Carlyle a publié un livre avec ce titre : *Des héros, du culte du héros, et de l'héroïque dans l'histoire.* C'est la rédaction d'un cours qu'il a fait, ou, comme on dit en Angleterre, de six lectures qu'il a données en 1840. Qu'on nous permette de les résumer. Le sujet s'expliquerait mieux par ce titre : « Des grands hommes. » Comment les grands hommes apparaissent-ils dans les affaires humaines? Sous quelle forme se présentent-ils dans l'histoire? Que pensent d'eux les nations? Enfin quelle est leur œuvre? Cette œuvre est immense, ils ont tant fait dans le monde! L'histoire de l'humanité n'est que la biographie des héros. A leur première apparition sur la terre, ils font les religions, et la première forme de l'héroïsme est la divinité. Quand le monde est jeune, il paraît un miracle à l'homme enfant. Tout y est divin, la nature entière est surnaturelle. De là le paganisme. Le héros du paganisme scandinave, son dieu, c'est Odin. Dans un âge où tout est merveilleux, il est simple que le premier des miracles soit l'homme, et que l'homme soit Dieu. Le culte d'un héros n'est que l'admiration transcendante pour un grand homme. N'est-ce pas là le germe du christianisme? dit audacieusement M. Carlyle, et il ajoute cette phrase qu'on osera comprendre : « Le plus grand de tous les héros en est un que nous ne nommons pas ici. » Puis une analyse du paganisme de l'Edda en fait connaître l'esprit. Le rôle d'Odin, dont la religion est éminemment la consécration de la valeur, est expliqué, et cette religion est déclarée vraie de toute la vérité de l'idée dont elle est le développement. Chaque époque est en effet le développement d'une idée. Le présent n'est que la somme de tous ces développemens, comme la vérité totale est la somme de toutes ces idées.

La seconde forme sous laquelle se montre le héros est celle du prophète. Il n'est plus Dieu, mais inspiré de Dieu. Tel est Mahomet, non pas le plus vrai des prophètes, mais un vrai prophète. La race arabe n'est-elle pas une grande race, et ne croit-elle pas en lui? L'islam ne couvre-t-il pas une vaste partie du monde? L'imposture et la ruse n'inspirent point une foi si puissante, ne conquièrent pas un empire si étendu. Tout grand homme est sincère; il a une œuvre à faire, et il y croit. Les fautes ne peuvent être jugées si l'on ne connaît le fond du cœur, si l'on n'est dans le secret des motifs, des tentations, des combats, des remords. La plus grande de toutes les fautes est de croire qu'on n'en fait pas. Puis vient une apologie du mahométisme. C'est une sorte de christianisme incomplet. La sensualité qu'on reproche au Coran n'est que la participation aux mœurs de l'Orient. Si Mahomet a prêché le glaive en main, n'est-ce pas ainsi que Charlemagne a converti les Saxons? Ce qu'il faut estimer dans l'islamisme, c'est qu'il est une religion exempte de *cant* et de dilettantisme. Le *cant* est, comme on sait, l'affectation hypocrite des sentimens et du langage, c'est la pruderie de la religion, et ce que l'auteur appelle le dilettantisme est cette curiosité d'amateur, cette coquetterie d'esprit qui choisit dans les dogmes et dans les doctrines, et cherche, à force de distinctions et de subtilités, à éviter tout excès, à écarter toute objection, à épurer enfin la vérité. Dieu me pardonne, je crois que par dilettantisme M. Carlyle entend quelque chose comme la philosophie.

Mais le Dieu et le prophète n'appartiennent qu'aux vieux âges. Le poète est de tous les âges. C'est la troisième incarnation des héros. Il y a en lui du *vates* comme dans le prophète; mais tandis que le *vates* prophète a en vue le bien et le devoir, le *vates* poète considère principalement le beau. Il faut qu'il y ait de tout dans le poète. Comment chanterait-il le héros guerrier, s'il n'y avait en lui du guerrier, et ainsi du reste? S'il y a de la poésie dans Napoléon ou Mirabeau, comment n'y aurait-il rien que de la poésie dans le Dante ou Shakspeare? Quel Mirabeau Burns aurait pu être! C'est que la poésie est infinie comme la musique. Elle se personnifie éminemment dans les deux grands hommes qui viennent d'être nommés. L'un est une flamme ardente, agitée, terrible comme le feu central de la terre; l'autre, une lumière vive et limpide comme l'astre du jour. Les poèmes de Dante sont une représentation emblématique de sa croyance touchant cet univers. Son christianisme est tout autre chose que le paganisme du Nord, que le christianisme bâtard de Mahomet. Il a été envoyé pour *incorporer musicalement* (*embody musically*) la religion du moyen âge. Shakspeare est le produit du catholicisme qui l'a précédé, sans en être le chantre spécial. Jamais dans les voies

de la littérature il n'est resté trace d'une plus grande intelligence, mais intelligence sans conscience d'elle-même; son art est sans artifice. Il voit, il crée. C'est en ce sens qu'il est le prêtre mélodieux d'un *vrai* catholicisme, c'est-à-dire de l'église universelle de tous les temps. Toujours l'humanité a été et sera comme il l'a vue. Aussi que n'est-il pas pour l'Angleterre? Que serait-elle sans lui? Proposez à l'Angleterre de céder Shakspeare ou l'empire de l'Inde? Adieu les conquêtes de Clive et de Wellington. Une nation qui n'a pas de poète est une nation sans parole. La Russie, la puissante Russie, est une muette. L'Italie, la pauvre Italie, a une voix.

Cependant la venue des poètes parfaits annonce qu'une époque atteint son parfait développement, et bientôt une réforme devient nécessaire. Les croyances ne sont pas éternelles; elles demandent à être régénérées. C'est le moment des réformations, et le réformateur est un prêtre. Le héros prêtre est le guide spirituel du peuple; il le ramène, il l'unit à ce qui est invisible et saint. Il n'y a pas d'idolâtrie absolue, le fétichisme même adore un Dieu caché dans un bois grossier. Aucune religion n'est non plus tout à fait exempte d'idolâtrie, car la notion même qu'elle donne et qu'elle exprime de la Divinité est un symbole, et il arrive que peu à peu le symbole est cru en lui-même et non comme symbole. Le formalisme, qui est une sorte d'idolâtrie, envahit la religion. C'est un *cant* sincère. On ne croit plus, mais on croit que l'on croit. Quand la réformation du XVIe siècle est venue, elle a inauguré l'ère du jugement privé; elle a dit que chacun serait son propre pape. C'était une révolte contre les souverainetés établies; le protestantisme s'attaquait à la souveraineté spirituelle; le puritanisme allait jusqu'aux souverainetés terrestres. L'œuvre s'est continuée dans la révolution française. Est-ce donc qu'il n'y aura plus de souverainetés? L'éternelle anarchie serait-elle décrétée? Non, mais il faut que la destruction se prolonge jusqu'à ce que les vraies souverainetés soient établies et reconnues, et que le monde se transforme en un monde d'hommes sincères, vrais avec eux-mêmes, croyant à la vérité parce qu'ils sauront qu'elle est la vérité. Le héros du protestantisme est Luther, celui du puritanisme est Knox. Luther est grand, mais il a laissé après lui un protestantisme disputeur, tendant au scepticisme. Knox a produit le presbytérianisme de la croyante Écosse, il a créé la foi de la Nouvelle-Angleterre, la foi de Cromwell et de ses soldats, de tous ceux qui ont voulu établir le règne de Dieu sur la terre. Par eux seuls pouvaient se préparer ces révolutions constitutionnelles dont l'Angleterre et l'Amérique sont si fières. Les hommes des temps héroïques sont comme les soldats russes marchant dans le fossé de Schweidnitz pour le combler de leurs cadavres, et frayer ainsi un passage après eux.

Knox fut intolérant; mais sommes-nous ici-bas pour tolérer ou pour combattre? Il voulait la théocratie; mais au fond tous les réformateurs la veulent. A-t-on peur que le monde soit trop divin?

A mesure que l'on avance dans les temps modernes, l'art d'écrire, aidé de l'art d'imprimer, prend une telle influence, qu'une nouvelle forme de l'héroïsme devient possible. Le grand homme écrivain, le héros homme de lettres a été et sera dans l'avenir une haute puissance. Il est comme l'âme de tous; il aperçoit et manifeste, comme dit Fichte, *l'idée divine du monde,* le sens intime que Dieu a mis dans les choses. Plus puissant que les universités, que la chaire, que la tribune, il est par la presse un pouvoir, un quatrième pouvoir, le premier de tous. Mais la condition des hommes de lettres dans la société est si précaire et si fausse, qu'ils peuvent facilement être atteints de cette paralysie morale qu'on appelle le scepticisme. Le scepticisme a été le fléau du XVIIIe siècle. Il a rendu plus difficile aujourd'hui que jamais le métier de héros. Il a enfanté cette doctrine funeste qui rapporte tout à l'utilité, comme si le monde n'était qu'une machine à vapeur. La révolution française et le chartisme procèdent de lui.

M. Carlyle voudrait voir dans Goethe le héros homme de lettres par excellence; mais en attendant l'avenir, qui seul pourra le juger, il choisit dans le dernier siècle, pour modèles de la cinquième forme de l'héroïsme (on va se récrier), Johnson, Rousseau et Burns. L'empire que Rousseau exerça sur la révolution française expliquerait assez le choix de son nom; mais la sincérité de Johnson dans sa foi littéraire, mais l'ardeur passionnée qui aurait pu faire de Burns un Mirabeau, et qui ne lui a inspiré que de vives ou touchantes ballades populaires, ne suffisent pas pour motiver la préférence que M. Carlyle accorde à l'un et à l'autre. Il est vrai que nous n'avons pas une juste idée de l'influence exercée sur l'esprit anglais par le docteur Johnson.

La dernière incarnation du héros, c'est le roi. La royauté, c'est le commandement. Celui qui commande est l'homme habile, le plus habile; il résume tous les héroïsmes. Lorsque cette supériorité véritable manque par trop au chef officiel du gouvernement, l'édifice perd son aplomb, il croule, et le jacobinisme triomphe. Il y a un droit divin dans le pouvoir, ou du moins il faut qu'il y soit, et quand il n'y est plus qu'en apparence, les révolutions éclatent. La révolution française renouvelée, continuée par celle de juillet, a été une vraie, mais terrible apocalypse. Elle a annoncé à tous les faux semblans, à toutes les routines, à toutes les choses spécieuses et inconsistantes que leur arrêt de mort était écrit dans le ciel. Une telle révolution n'est que la transition du faux au vrai. Pareille transition ne semble pas favorable à la venue des héros, car tout grand homme

fait de l'ordre, et cependant c'est du sein de ces temps de bouleversemens que se sont élancés deux rois, Cromwell et Napoléon.

La religion anglicane dégénérait en formes vaines : le puritanisme les foula aux pieds. On le suspendit à d'infâmes gibets; mais de là il donna le signal à la révolution anglaise. Pym et Hampden étaient déjà une sorte de héros. Cependant le vrai héros devait être plus affirmatif et plus novateur, plus complet et plus impérieux. Tel était Cromwell. Eux, ils se fondirent comme la glace; il résista, lui, comme un métal irréductible. Faut-il croire que ce métal n'était qu'une masse chaotique de démence et d'hypocrisie? On dit que ses discours étaient confus. L'homme d'action n'est pas nécessairement un beau parleur clair et correct. Il ne savait parler, mais il savait prêcher, c'est-à-dire entraîner les hommes. Il avait les vrais attributs du pouvoir : il avait le commandement; il avait la foi dans son œuvre; il croyait en lui. Comment d'une telle sincérité faire de l'hypocrisie? Il peut avoir trompé quelquefois; mais pour s'être souvent couvert de nuages le soleil n'est pas un nuage. Quant à l'ambition, la sienne s'éleva avec la nécessité. Lorsqu'il se fit le maître, rien n'était possible que son despotisme.

Napoléon, prétend M. Carlyle, n'est pas un aussi grand homme que Cromwell. Ses énormes victoires l'exhaussent, mais ne le grandissent pas. Inférieur à Cromwell en sincérité, c'est de lui, non de Cromwell, qu'il faut dire comme Hume qu'il passa du fanatisme à l'hypocrisie. Il procédait non de la Bible, mais de l'Encyclopédie. Il avait cependant sa sincérité. C'était le sentiment du vrai, l'instinct du réel. Aussi devint-il tout naturellement roi. Son pouvoir ne fut pas une apparence, une convention : c'était l'empire effectif de la supériorité; mais la tentation et le charlatanisme le gagnèrent : il crut que la révolution française n'avait été faite que pour fonder sa dynastie, et les illusions de son égoïsme l'aveuglaient encore à Sainte-Hélène. C'est pourtant notre dernier grand homme.

Telles sont les théories plus que hasardées de M. Carlyle; nous sommes loin d'y adhérer, mais il faut les connaître pour lire ses ouvrages historiques et surtout celui dont Cromwell est le sujet.

Dans sa pensée, l'âge du puritanisme est le dernier des temps héroïques de l'Angleterre. Pour être raconté, il doit être compris autrement que l'esprit de Dryasdust ne comprend le passé. Dryasdust (on reconnaît sans doute ce nom, qui personnifie l'historien collecteur de faits), Dryasdust mesure, étiquette d'arides ossemens. Il ne les remet point debout, il ne les recouvre pas d'une chair vivante. Il ne leur donne pas son cœur pour faire respirer et palpiter le passé. Le récit d'un temps héroïque devrait être chanté. Ce qu'il faudrait, c'est une *cromwelliade;* mais où est l'Orphée qui descendrait aux

enfers pour ramener ces morts à la lumière du jour, à cette vie terrestre, au milieu d'un temps et d'un monde qui leur ressemblent si peu? C'est cependant ce que l'auteur entreprend, et cela, non pas sous la forme d'une synthèse poétique, en dissimulant ses recherches, en essayant de faire revivre dans une épopée inspirée ces *géans du passé*. Non, il emploie les procédés de Dryasdust lui-même. Il réunit des pièces, il étudie des textes, il fixe des dates, il remplit des lacunes par des conjectures; il compile des biographes, des *collectionneurs*, des diplomatistes, des généalogistes. Il vous met dans la confidence de ses travaux et ne semble qu'un érudit qui scrute les monumens; mais comme il le fait avec un cœur ému et une imagination séduite, il espère émouvoir et captiver à son tour, et il y réussit. Il y a quelque chose de M. Michelet dans ce talent fantasque et passionné, dans ce laisser-aller de style et de pensée, dans cette personnalité qui s'abandonne et qui applique la diction et les procédés de Sterne à la peinture des plus sérieux, des plus solennels tableaux d'histoire. Quant au système, c'est un jeu d'un esprit puissant, et dans les détails seulement l'auteur atteint la vérité, et plutôt encore la vérité dramatique que la vérité philosophique.

S'il faut en croire M. Carlyle, le seul moyen de bien juger le temps de Cromwell, c'est de ne le pas juger avec les idées du nôtre. Il y a eu deux sortes d'âges du monde, les âges héroïques et les âges *inhéroïques*. Ceux-ci ne peuvent comprendre ceux-là qu'en faisant un effort, qu'en déposant tous les préjugés, toutes les défiances, tous les soupçons que laisse à nos esprits incrédules l'expérience des temps de calcul et de petitesse, de ruse et d'affectation. Il le faut surtout, quand on veut apprécier cette génération des réformateurs puritains. Une opinion superficielle les a longtemps présentés comme un troupeau d'étroits fanatiques conduits par quelques fourbes hypocrites : rien n'est pour M. Carlyle plus opposé à la vérité. L'artifice surtout lui paraît la dernière chose qu'on puisse imputer à des hommes qui, dans la sincérité de leur cœur, se croyaient la mission de faire régner l'Évangile, et, pour ainsi dire, de faire descendre le ciel sur la terre.

Pour suivre ses propres préceptes, M. Carlyle se replace en imagination au cœur des circonstances où vivaient ses personnages. Il recherche les détails comme un romancier qui fait de la couleur locale. C'est dans ce contraste entre une préoccupation très vive de ses opinions personnelles et une reproduction minutieuse des faits et des idées du passé que résident l'originalité et la puissance d'effet de ses compositions. Ici par exemple, après avoir donné avec précision tout ce qu'on peut savoir de la famille, de la naissance, de la jeunesse et du mariage de Cromwell; après avoir décrit les lieux qu'il a

habités, il le conduit dans le domaine de Saint-Ives, fertilisé par son industrie, et il insère sa première lettre adressée à M. Storie de Londres pour lui recommander un prédicateur, le docteur Wells; puis, sur cette courte lettre, vient un commentaire de huit pages. D'abord, l'auteur décrit la petite ville de Saint-Ives sur les bords de l'Ouse, l'ancienne église, la maison où l'on croit que Cromwell habitait. Il expose l'état de ses affaires, et raconte comment, ayant vendu des propriétés à Huntingdon, il en a placé le prix dans certaines prairies de Slepe-Hall, domaine qu'il a affermé pour cinq ou six ans. Puis il faut rechercher quel était ce M. Storie qui habitait Londres, à l'enseigne du *Chien*, près de la Bourse, et cet inconnu docteur Wells, chargé à Huntingdon d'une de ces lectures que l'archevêque Laud surveillait avec un zèle de persécuteur. M. Carlyle associe son lecteur à ses recherches; il le questionne sur ses propres doutes, il ouvre un entretien familier avec les personnages dont il parle, avec les auteurs qu'il cite. « Comment, demande-t-il, vivait Cromwell à Saint-Ives? comment saluait-il les gens dans la rue? comment lisait-il la Bible, et vendait-il son bétail? Il marchait d'un pas pesant, et la tête pleine de pensées, à travers la pelouse du marché, ou les vieilles ruelles étroites de Saint-Ives, sur le bord de la noire rivière de l'Ouse. Tout cela sera laissé à l'imagination du lecteur. Il y a dans cet homme du talent pour tenir une ferme; il y a des pensées aussi, des pensées bornées par la rivière de l'Ouse, des pensées qui vont au-delà de l'éternité, et une grande et sombre mer de choses auxquelles jamais encore il n'avait été capable de penser. »

Mais il ne faut pas se laisser entraîner. On suivrait très volontiers M. Carlyle, et l'on aimerait à passer avec lui par tous les sentiers où il cherche les traces de son héros. On pourrait, chemin faisant, se disputer un peu avec l'historien, mais on se défendrait malaisément du plaisir de s'arrêter avec lui devant les mêmes tableaux. Brisons là, et souvenons-nous qu'il ne s'agit pas de récrire une vie de Cromwell, mais de savoir si le caractère du sectaire absorbe en lui tout le reste. M. Carlyle, sans le juger d'une manière aussi étroite, a concouru à suggérer un tel jugement. L'héroïsme qu'il attribue au XVIIe siècle en Europe, c'est la sincérité de l'enthousiasme réformateur sous les dehors bibliques du puritanisme, et il en voit dans Cromwell la plus haute représentation. Pourtant les mêmes opinions, le même enthousiasme, la même sincérité se sont rencontrés au même degré chez plusieurs des compagnons de Cromwell, et lequel d'entre eux l'a égalé? L'homme était donc en lui au-dessus du sectaire. Ajoutons que le puritanisme ne se réduisait pas à une passion dogmatique, ce qui suffit pour former une secte; mais, par une alliance qui n'a pas, je crois, d'autre exemple, cette passion s'unissait, chez les hommes

de ce temps, à l'impérieux besoin de réaliser par la loi, par la force, par la guerre, une révolution sociale où pût se trouver à l'aise et toute puissante l'idée même qui dans l'individu n'était qu'exaltation, prière et prédication. Ce mélange de sacré et de profane, de rêverie et d'action, d'ascétisme et d'ambition, de mysticité et de politique, ne semble pas s'être rencontré au même degré dans aucune autre faction humaine, et devait se trouver dans le chef de celle-ci élevé aux proportions de la grandeur individuelle. Et comme un tel assemblage ne va pas sans fanatisme, ni le fanatisme sans hypocrisie, ni l'un ni l'autre sans l'artifice et la violence, ce devaient être là les mauvais côtés de Cromwell. Enfin à travers tous ces penchans, tous ces talens, tous ces vices, il devait y avoir un don particulier dont le nom est à découvrir, celui qui fait les dominateurs du monde, celui par lequel l'homme qui ressent tout ce qu'éprouve son parti, sa secte ou son époque, est cependant capable de trouver dans les passions mêmes qu'il partage une matière qu'il exploite et un instrument qu'il manie.

Quelques momens de la vie de Cromwell, pris au hasard et considérés isolément, feraient ressortir à part chacun des points de vue qui viennent d'être présentés tout à la fois.

Arrêtons-nous, par exemple, aux deux premières lettres du recueil de M. Carlyle. Rien ne s'y trahit que la préoccupation religieuse. Cromwell pourtant avait déjà traversé le parlement de 1628, mais il n'y avait ouvert la bouche que pour dénoncer la censure exercée par l'épiscopat sur la chaire évangélique. Il s'occupait maintenant avec beaucoup d'activité, et probablement beaucoup de capacité, de sa ferme et de son agriculture. Cependant ses lettres ne respirent que zèle et dévotion. Il écrit à son cousin Saint-John, un des ancêtres de l'impie Bolingbroke, et de la cellule d'un monastère, d'une grotte de la Thébaïde, un solitaire ne laisserait pas échapper de plus vives aspirations d'une ferveur rêveuse. Pendant toute sa vie, on retrouvera dans ses lettres de famille les mêmes émotions et le même langage. A qui persuadera-t-on que c'est là un rôle appris par cœur et une imposture de tous les jours? Et pourtant comment peut-on se le représenter confit dans la vie dévote, ou même renfermé dans l'étroit horizon de l'esprit de secte, comme un homme convaincu que l'idée et la parole gouvernent toutes seules le monde? Tel est le sectaire. Or il sera plus que cela, et il n'est pas même encore cela; il n'est encore qu'un pécheur qui se console, et se relève, et se rassure par la foi, qui voit la grâce dans tout ce qui l'entoure, la lumière dans tout ce qu'il adore, et qui tour à tour, en exalté calviniste, abaisse avec mépris la nature humaine, célèbre avec ravissement la confiance chrétienne, tout plein d'humilité, tout radieux d'espérance.

Transportons-nous maintenant au début de la guerre civile; c'est trois ans après. John Hampden a perdu son procès d'éternelle mémoire, et les Écossais ont signé le *covenant* qui contient une profession de foi, une liturgie et un serment. La guerre de surplis qu'ils faisaient à l'archevêque Laud, ils la soutiennent par les armes. Charles Ier a été obligé de convoquer un parlement où Cromwell siége pour la ville de Cambridge, et ce parlement, convoqué pour donner au roi les moyens de dompter la rébellion de l'Écosse, devenu lui-même un foyer de résistance, forme quarante comités d'enquête. Le roi est obligé de lui abandonner le gouvernement, après lui avoir lâchement sacrifié la vie de Strafford. Sa tentative pour faire mettre en accusation Hampden et Pym avec cinq autres membres ne sert qu'à le forcer à la fuite. Il va se chercher une armée, et le parlement en lève une d'environ vingt mille hommes. Cette armée, sous le commandement du comte d'Essex, livre le 23 octobre 1642 aux troupes royales la bataille indécise d'Edge-Hill. « Nous croyions tous, écrit un contemporain, qu'une seule bataille finirait tout. » Mais Baxter se trompait comme se trompent beaucoup d'hommes sensés au début d'une révolution. Si tous en prévoyaient la grandeur et la durée, le courage manquerait aux plus fermes, et l'on ne saurait croire combien doit le monde à l'imprévoyance humaine. Il ne tenterait rien s'il y voyait plus clair.

Comme les principaux membres des communes, comme son cousin Hampden, Cromwell avait un commandement dans l'armée d'Essex. Il était capitaine d'une compagnie de soixante-sept hommes. Il assista à la bataille d'Edge-Hill, et il se trouva que ce fermier prêcheur avait la valeur et le coup d'œil d'un soldat. Cependant il montra quelque chose de plus rare, ce qu'on appellerait aujourd'hui le génie d'un organisateur. Le résultat de la journée avait été incertain, mais il ne l'était pas pour lui que les armées n'étaient pas égales. Il vit le mal et conçut le remède aussitôt. Quinze ans après, en occasion solennelle, un jour qu'en appareil à demi royal il haranguait à White-Hall l'assemblée qui lui tenait lieu de parlement, il a raconté lui-même tout ce qu'il avait pensé et tout ce qu'il avait fait alors. Écoutons-le dans un de ces épanchemens étranges où se trahit son caractère et se déploie sa politique.

« Si tous parmi vous ne le savent pas, je suis sûr que quelques-uns de vous savent, et il m'importe de dire que moi je sais ma vocation depuis le premier jour jusqu'à celui-ci. J'étais un homme soudainement transporté au-dessus de mes premières occupations et élevé des moindres emplois à des emplois supérieurs, ayant commencé par être capitaine de cavalerie, et je prenais toute la peine en mon pouvoir pour m'acquitter de ma charge, et Dieu m'a béni en cela comme il lui a plu. Et je désirais sincèrement et bon-

nement et avec une simplicité que trouvaient niaise bien des grands et sages hommes, hommes honnêtes aussi, je désirais me faire des instrumens propres à m'aider dans mon œuvre. Et, je vous parle tout naïvement, j'avais alors un bien digne ami, et c'était une noble créature, et je sais que sa mémoire est chère à tous, — M. John Hampden. A mon premier pas dans notre entreprise, je vis que nos hommes étaient battus à tout coup. Oui, je vis cela, et je lui demandai de faire à l'armée de lord Essex l'addition de quelques nouveaux régimens. Et je lui dis que je lui serais utile en engageant des hommes capables à mon idée de faire quelque chose pour notre entreprise. C'est très vrai ce que je vous dis, Dieu sait que je ne mens pas. « Vos troupes, lui dis-je, sont composées en majeure partie d'hommes de « service vieux et usés, de cabaretiers et autres gens de même sorte, et, « ajoutai-je, leurs troupes à eux sont des fils de gentilshommes, des cadets, « des gens de qualité. Pensez-vous que les cœurs de toute cette espèce infime « et vulgaire soient jamais de force à leur faire affronter des gentilshommes « qui ont en eux honneur, courage et résolution? » Réellement je lui fis ces représentations en conscience, et je lui dis en toute sincérité : « Il vous faut « avoir des hommes d'un cœur, — et ne prenez pas mal ce que je dis... je sais « que vous ne le prendrez pas mal, — d'un cœur à les faire aller en avant « aussi loin qu'iront les gentilshommes, ou vous serez encore battus. » Je lui parlai ainsi, oui, en vérité. C'était un sage et digne personnage, et il pensa que je lui donnais une bonne idée, mais une idée impraticable. Vrai, je lui dis que je pourrais en exécuter quelque chose. Je le fis, je fis quelque chose, et vraiment, il faut, c'est nécessaire que je vous le dise, le résultat fut... attribuez-le à ce que vous voudrez... que je levai des hommes qui avaient devant eux la crainte de Dieu, qui eurent quelque conscience de leur œuvre; et de ce jour, je dois vous le dire, ils n'ont jamais été battus, et partout où on les a engagés, ils ont battu l'ennemi sans exception. Et en vérité c'est grand sujet de louer Dieu..., et il y a aussi en cela quelque enseignement, c'est qu'il faut soutenir les hommes qui sont religieux et selon Dieu. »

Devenu protecteur, Cromwell tirait de là cette conclusion, qu'il fallait le reconnaître et le seconder. Il est vrai qu'au début de sa carrière de commandement, il avait deviné que l'enthousiasme puritain pourrait valoir l'honneur militaire, que l'austérité du sectaire pourrait remplacer la discipline du soldat, et qu'il fallait pour vaincre faire tourner au profit de l'énergie guerrière les passions séditieuses elles-mêmes. Il conçut et il accomplit l'organisation d'une armée révolutionnaire. C'était une force incomparable qu'il donnait à sa cause et à son ambition. Tandis qu'il formait cette cavalerie de saints à qui il interdisait sous de rudes peines le blasphème et la fuite, il apprenait lui-même d'un vétéran des guerres d'Allemagne la manœuvre, le commandement, le métier. Il se rendait le plus propre de tous à diriger l'arme redoutable qu'il venait de créer. Il ne négligeait pas un péril qui pût ajouter à son expérience et à sa renommée. Où est maintenant l'agriculteur, le mys-

tique, le sectaire? Croit-on que ce soit uniquement une pieuse ferveur ou le besoin de l'activité, ou même l'instinct de la guerre, n'est-ce pas plutôt un calcul de haute ambition qui le pousse dans la sanglante voie où Jules César a instruit tous les grands usurpateurs à chercher le pouvoir suprême? Les yeux toujours ouverts sur Londres, sur Westminster, sur les partis et sur le peuple, il ne manque ni à une campagne, ni à une bataille. Si la scène stratégique paraît petite, si les journées de Naseby et de Marston-Moor, si les expéditions d'Écosse et d'Irlande sont peu de chose auprès de la conquête des Gaules ou de la première campagne d'Italie, l'homme cependant pense et agit comme le héros d'Alize et de Munda, comme le vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Il suit naturellement leur trace sans se proposer leur exemple, et l'austère puritain tout aussi bien que ces ambitieux de mœurs faciles, que ces mondains de génie, marche délibérément à la puissance par la gloire.

Nous ne raconterons pas la guerre où tombèrent à peu de jours de distance Hampden et Falkland, deux nobles adversaires regrettés de tous, honorés par l'histoire, et dont les statues rivales s'élèvent dans le vestibule du nouveau palais des deux chambres de parlement; mais nous suivrons Cromwell dans les luttes de la politique. Ces luttes, on en refera l'histoire sans l'avoir lue, si l'on se rappelle que le conflit est entre un roi et une assemblée, — un roi hautain, imprudent, obstiné, impérieux, mais inactif et stérile, toujours aussi surpris qu'indigné des événemens, embarrassé d'un parti qui, pour l'imprévoyance, ressemble à une cour et déteste les révolutions sans les comprendre, — une assemblée énergique, convaincue, mais divisée, préférant d'instinct la modération à la violence, téméraire par ses passions plus que par ses vues, intraitable et provocatrice par confiance dans sa force, désirant la paix au fond sans vouloir par honneur ni savoir par indécision faire les concessions nécessaires à la paix, entraînée par de noirs soupçons et de légitimes ressentimens, retenue par la crainte des excès et du désordre, enfin rêvant de gouverner parlementairement la guerre civile. La majorité s'y divise entre ces deux partis inévitables en de semblables crises, et qu'on pourrait appeler le parti libéral et le parti révolutionnaire. Le premier est celui des presbytériens, des auteurs de la pétition de droit, de ces réformistes politiques, vrais ancêtres de la tribu des whigs; le second, plus démocratique, plus impétueux, plus rude, est ce parti qui prend ses passions pour règle, qui ne connaît pas de principe supérieur à sa cause, qui met à s'y dévouer toute sa vertu, et regarde le mépris des objections et des scrupules comme une condition de l'héroïsme. C'est le parti qui fait réellement les révolutions, qui les conduit à la victoire et à leur perte. En 1642,

il aurait bien vite compromis celle qu'il avait prise à sa charge, si, grâce à l'esprit du temps, un sombre et pur enthousiasme n'eût développé en lui quelques vertus presque égales à ses passions. Le puritanisme l'obligeait du moins à se vaincre en quelque chose et lui donnait ainsi une gravité dans la licence et une moralité dans le mal qui accrut et contint son énergie. Seul, le radicalisme politique aurait pu tout perdre. Les théories de rénovation sociale, qui furent à cette époque poussées à leur extrême limite, comme il arrive dans les jours révolutionnaires, n'auraient produit qu'anarchie impuissante et rapide réaction. Avec elles et comme elles, la révolution aurait promptement reculé devant l'opinion indignée, si un stoïcisme mystique, un calvinisme exalté et rude, n'eût donné au désordre même un caractère de réforme morale et fait régner au sein des violations de la justice et de l'humanité l'idée d'une règle supérieure et la notion imparfaite, mais rigoureuse du devoir.

L'histoire du parti parlementaire est celle des luttes intestines des presbytériens et des puritains, c'est-à-dire du parti modéré et du parti extrême. Celui-ci devait à un certain moment l'emporter. Les indépendans avaient échangé le joug des conventions sociales contre celui d'une foi ardente. Il subsistait donc en eux le sentiment d'une obligation; ils étaient capables d'un absolu dévouement. De là cet esprit guerrier qui se mêlait bizarrement à l'esprit d'indépendance; l'armée était en même temps ce qu'il y avait de plus ennemi de toute hiérarchie religieuse ou civile et de plus soumis au commandement, pourvu qu'il fût exprimé au nom de la discipline et de la cause. C'était pour le parlement, pour les tribunaux, la garde prétorienne de l'anarchie, l'insurrection en permanence; mais en elle-même, fortement organisée, volontaire dans son principe, librement asservie à ses croyances, consacrée comme par un vœu spirituel au métier de combattre, elle avait ce qui manque souvent aux révolutions, un frein moral. Et il y avait dans son sein un homme qui partageait toutes ses convictions, toutes ses passions, et qui les dominait en les partageant. Là est le secret, l'art suprême de Cromwell. Toujours au premier rang d'une faction anarchique, il ne laissa jamais périr autour de lui ni en lui l'obéissance et le commandement.

Aussi s'appliqua-t-il avec un soin égal à maintenir la subordination dans l'armée et à rendre celle-ci indépendante du gouvernement. C'était faire d'elle un énergique moyen de désordre et de pouvoir; c'était la façonner pour l'anarchie et pour la dictature. On le vit bien à une certaine heure d'hésitation générale (1645), où le roi vaincu ne voulait ni tout céder, ni tout rompre, où les presbytériens, se trouvant assez vainqueurs, s'empressaient de négocier par crainte d'être emportés trop avant. Il semblait que tout pouvait encore se

rasseoir dans une bonne transaction constitutionnelle; mais l'armée triomphante s'irritait, et partageait ses chefs. Ce fut alors que Cromwell provoqua l'acte du renoncement, ou celui par lequel chacun renonçait à cumuler des fonctions civiles et militaires. Le dernier lien entre l'armée et le parlement fut ainsi rompu. Elle devint un corps à part, tout ou rien. Formée du temps que les deux oppositions marchaient ensemble, elle dut être réorganisée sous l'influence exclusive d'un seul parti; c'est ce qu'on appela *une armée nouveau modèle.* Elle eut pour général en chef sir Thomas Fairfax, et pour lieutenant-général Olivier Cromwell, qui donna sa démission pour obéir à l'acte de renoncement, et s'en alla gagner la bataille de Naseby pour se faire par exception proroger dans son commandement en restant membre des communes.

C'est dans cette conduite, ce me semble, que se décèlent les divers élémens de ce caractère aussi compliqué que sa politique. Si l'on veut voir comment l'ardeur religieuse se mêlait naturellement à tous ses actes et colorait son langage, il faut lire les lettres qu'il écrivait le lendemain de ses batailles. C'est là que l'on admirera ce mélange de la conviction et de l'art, deux choses qui sont rarement puissantes, si elles ne sont réunies.

La révolution anglaise n'a rien de plus original que son armée. Des soldats qu'anime seul l'esprit révolutionnaire sont ordinairement de mauvais soldats; mais des soldats que le zèle religieux a recrutés, que soutient l'enthousiasme d'une foi austère et sombre, peuvent former à la fois la plus factieuse et la plus disciplinée des armées. Le chef de pareils hommes n'en peut être obéi qu'autant qu'il joint aux qualités du guerrier l'ardeur exemplaire et l'inspiration communicative du croyant; il faut que ses ordres du jour soient des sermons, et qu'il porte aussi dans les camps le glaive de la parole. Avec toute sa capacité pour la guerre, Cromwell ne fût jamais devenu le premier général de son parti, s'il n'avait eu son ardeur mystique et son ardent et vague langage de prophète. Le puritanisme était la condition de son autorité et de son succès, et ne pouvait pas plus se feindre que les autres qualités nécessaires d'un chef, le courage, la décision, l'activité. Ceux qui n'y ont vu qu'un artifice croient apparemment qu'on se donne à commandement le talent de conduire les hommes. Cela n'empêche pas qu'il ait pu faire parfois un usage calculé des sentimens même qu'il éprouvait; on emploie sa volonté à se servir de sa nature, et l'on joue supérieurement le rôle dont on a réellement le caractère; même dans l'ordre spirituel, on n'est pas un hypocrite parce qu'on tire parti de ses vertus. Et quel est l'apôtre qui ne s'arme pas de ses souffrances héroïquement supportées pour propager sa foi? Les politiques à plus forte raison ne sont pas des

imposteurs pour user avec art de ce qu'ils sont véritablement, et dans les homélies guerrières de Cromwell, nous verrons à la fois sa ferveur et son habileté.

Plus ses lettres sont intimes, plus éclate le feu spirituel qui semble consumer son âme; quand il écrit à ses parens, à sa fille, il y a presque de l'onction dans les épanchemens de son étrange piété. On nous permettra de citer une lettre, lettre de guerre et de famille, où il se révèle tout entier. C'était deux jours après la victoire de Marston-Moor, il était blessé, et il écrivait à son beau-frère, le colonel Valentin Walton, mari de sa troisième sœur Marguerite.

« Cher monsieur, c'est notre devoir que de sympathiser ensemble dans toutes nos miséricordes, et de louer le Seigneur ensemble dans les châtimens et les épreuves qui peuvent nous affliger ensemble.

« Vraiment l'Angleterre et l'église de Dieu ont reçu une grande faveur du Seigneur dans la grande victoire qu'il nous a donnée, victoire dont il n'y a pas eu la pareille depuis le commencement de la guerre. Elle a tous les signes d'une victoire complète obtenue par la bénédiction du Seigneur sur le parti saint en particulier. Nous n'avons jamais chargé sans mettre l'ennemi en déroute. L'aile gauche que je commandais, étant composée de notre cavalerie, sauf quelques Écossais à notre arrière-garde, a battu toute la cavalerie du prince. Dieu en a fait un chaume pour nos épées. Nous chargions leurs régimens d'infanterie avec nos cavaliers et mettions en fuite tout ce que nous chargions. Les détails, je ne puis vous les rapporter; mais de vingt mille hommes, je crois, il n'en reste pas au prince quatre mille. Rendez-en gloire, toute la gloire à Dieu.

« Monsieur, Dieu a enlevé votre fils aîné d'un coup de canon : il a eu la jambe cassée; nous avons été dans la nécessité de la lui couper, ce dont il est mort.

« Monsieur, vous connaissez mes propres épreuves en ce genre (1); mais le Seigneur m'a soutenu par cette pensée que le Seigneur ne l'a pris que pour lui donner ce bonheur après lequel nous soupirons tous et pour lequel nous vivons. Là est votre précieux enfant, plein de gloire, à ne plus jamais connaître ni péché, ni affliction : c'était un vaillant jeune homme, excessivement gracieux. Dieu vous donne sa consolation (*his comfort*). Avant de mourir, il en était si rempli, qu'il ne pouvait l'exprimer à Frank Russell et à moi. « C'était si fort au-dessus de sa douleur, » nous a-t-il dit. En vérité, cela était admirable. Un peu après, il dit qu'une chose lui restait sur le cœur. Je lui demandai ce que c'était. « C'était, me dit-il, que Dieu ne lui eût pas permis d'être encore un peu plus l'exécuteur de ses ennemis. » Quand il tomba, le boulet ayant tué son cheval et, à ce que j'ai appris, trois autres chevaux encore, on m'a raconté qu'il dit aux soldats de faire place nette de droite et de gauche, afin qu'il pût voir les coquins s'enfuir. Vraiment il était excessivement aimé dans l'armée de tous ceux qui le connaissaient; mais peu le

(1) On croit qu'il avait récemment perdu son second fils, Olivier, mort en combattant (Carlyle); mais d'autres ne placent cette mort que quatre ans plus tard.

connaissaient, car c'était un précieux jeune homme fait pour Dieu. Vous avez motif de bénir le Seigneur. Il est un glorieux saint dans le ciel, en quoi vous devez extrêmement vous réjouir. Que cela épuise votre chagrin, vu que ce ne sont point paroles feintes pour vous consoler, mais que la chose est une si réelle et si indubitable vérité. Vous pouvez tout avec la force de Christ. Cherchez-la, et vous supporterez aisément votre épreuve. Que la miséricorde publique accordée à l'église de Dieu vous fasse oublier votre douleur privée! Le Seigneur soit votre force. C'est la prière de votre fidèle et dévoué frère,

« OLIVIER CROMWELL.

« Mes tendresses à votre fille et à mon cousin Perceval, à la sœur Desborough et à tous les amis qui sont avec vous. »

Les mêmes préoccupations spirituelles se retrouvent dans ses dépêches officielles. Après la bataille de Naseby, où il commandait encore ses côtes de fer (*ironsides*), ainsi qu'il appelait ses cavaliers, ce fut lui qui, en qualité de membre du parlement, fut chargé de rendre compte de l'affaire à l'orateur William Lenthall, et il terminait ainsi sa lettre : « Monsieur, il n'y a pas ici d'autre main que celle de Dieu, et à lui seul appartient la gloire, où personne n'a de part que lui. Le général (1) vous a servi avec toute sorte de fidélité et d'honneur, et la meilleure louange que je puisse lui donner, c'est, je puis dire, qu'il rapporte tout à Dieu et qu'il aimerait mieux mourir que de rien s'attribuer à lui-même. C'est ainsi qu'il faut faire, c'est le parti honnête et profitable, — et cependant pour la bravoure, tout ce qu'on en peut reconnaître à un homme, on le peut reconnaître à lui dans cette journée. Ce sont d'honnêtes gens qui nous ont servis dans cette action. Monsieur, ils sont fidèles; je vous en supplie, ne les découragez pas. Je souhaite que cette action engendre la reconnaissance et l'humilité chez tous ceux qu'elle intéresse. Celui qui expose sa vie pour la liberté de son pays, je souhaite qu'il se fie en Dieu pour la liberté de sa conscience, en vous pour la liberté qu'il défend. »

On entrevoit une leçon cachée dans ces phrases vagues et embarrassées. Il prêche son gouvernement comme ses soldats; mais il revient toujours au langage de l'humilité : « L'humble prière de tous ces braves à qui l'on peut penser qu'il est dû quelques louanges, écrivait-il en annonçant la prise de Bristol, c'est d'être oubliés dans le souvenir des louanges de Dieu. » Mais celui qui se prosternait ainsi devant le Tout-Puissant est le même qui provoquait et signait la pétition ou plutôt le manifeste par lequel l'armée, exposant ses griefs, réclamant sa paie, exigeait la tolérance au nom de la foi, la liberté pour le fanatisme, un peu d'*aise pour les tendres consciences*, en protestant d'un respect af-

(1) Sir Thomas Fairfax.

fecté pour le pouvoir civil et le gouvernement presbytérien. Malgré la défense d'approcher de Londres de plus de vingt-cinq milles, elle avançait à grands pas, elle arrivait à Putney, à Kensington; ses généraux se réunissaient dans Holland-House, cette belle résidence que tout le monde connaît. Bientôt les troupes campaient dans Hyde-Park, sur une colline qui domine l'ouest de Londres (Hay-Hill). Aussitôt toutes leurs demandes sont accordées, et onze membres désignés par leur défiance, les chefs presbytériens, j'ai pensé dire les girondins, sont mis en accusation ou du moins expulsés pour six mois de la chambre. Les coups d'état de la révolution sur elle-même ont commencé, et l'on prononce le mot de république.

Que fait cependant le roi, dont les troupes tiennent encore dans le nord et dans l'ouest? Il négocie assez publiquement avec les parletaires, plus secrètement avec les généraux, sincèrement avec personne. Il se tient à Hampton-Court, plutôt surveillé que gardé, et, craignant à chaque instant d'être enlevé, il disparaît tout à coup. L'alarme fut vive à cette nouvelle, et les partis se rapprochèrent un moment; mais on apprit que par une inspiration singulière, il s'était retiré à l'île de Wight. Là, sous la garde d'un jeune ami de Cromwell, le colonel Robert Hammond, il se trouva moins libre qu'à Hampton-Court. Le parlement, interdisant toute relation officielle avec lui, le suspendit de son pouvoir, et la république fut établie de fait.

L'opinion y était peu préparée, au moins dans la bourgeoisie de Londres. Toute rigueur nouvelle envers le roi la ramenait à lui. L'armée était suspecte et irritée. Cromwell était comme l'armée. Il avait dit souvent qu'il fallait épurer le parlement. On parlait de l'accuser, mais son refuge était dans les camps. Il part donc, il va commander dans l'ouest, prend d'assaut Pembroke, livre et gagne la bataille ou plutôt les batailles de Preston, et entre vainqueur dans Edinburgh. Plus le roi est abaissé, plus le parlement ou ce qui en reste incline à traiter. La paix en sera plus avantageuse, et la domination imminente des indépendans la rend plus désirable. Tandis qu'on délibère, un ordre du général Fairfax fait enfermer le roi dans le château de Newport, puis dans celui de Hurst. Les chambres s'indignent de cet attentat subit. Le 5 décembre 1648, celle des communes adopte certaines bases de négociation; le lendemain, le colonel Pride fait occuper les avenues de Westminster, et ne laisse entrer dans la salle des délibérations que des membres choisis. Quarante-un sont arrêtés. Le soir même, le lieutenant-général Cromwell arrive à Londres et reçoit un vote de remerciement pour ses exploits dans le nord. Il n'était pour rien dans la fameuse épuration du colonel Pride; sir Thomas Fairfax commandait seul à White-Hall, et le gouvernement militaire commençait.

Tout cela pourtant n'était pas improvisé. Cette révolution n'était

pas l'ouvrage d'une volonté individuelle et subite. Depuis un temps, tous les esprits, dans l'angoisse, se sentaient sous le poids de quelque fatalité prochaine. Cromwell n'ordonna rien, mais il prévit, souffrit ou voulut tout. Quand on veut le bien connaître, il faut lire l'étrange consultation qu'il envoyait onze jours auparavant au colonel Hammond, las de son commandement de l'île de Wight, inquiet des devoirs obscurs ou contradictoires qu'une situation critique lui allait imposer. Certes, on ne saurait admirer dans cette lettre de Cromwell la clarté ni l'élégance de la déduction; mais il est curieux d'y retrouver sous la dictée d'un puissant esprit, sous les formes de l'inspiration mystique, l'éternel sophisme de la force révolutionnaire, qu'elle soit aux mains d'un homme ou de la multitude. Les scrupuleux ou les timides s'inquiètent de la légalité, de la justice, de la fidélité aux principes pour lesquels on a cru légitimement s'armer, du respect qu'on doit au pouvoir qu'on a reconnu, de qui l'on tient son drapeau, qui agit dans sa compétence et dans sa sagesse. Il y a dans une révolution le droit et la passion, et ces objections-là viennent de la logique du droit. La logique de la passion répond qu'il faut être conséquent, non aux principes, mais aux actes; qu'ayant opposé une fois sa raison et sa volonté à l'autorité, on doit les lui opposer toujours; que le salut public, tel que l'entend la conscience individuelle, est la loi suprême; que la révolution est au-dessus des pouvoirs qu'elle a faits; qu'après tout on a d'autant plus raison qu'on lui est plus dévoué, d'autant plus de droits qu'on a plus combattu pour elle, et que chacun prend sa mission dans son propre cœur. Souffrir la contradiction ou la dissidence, c'est trahir la cause, et rien n'est sacré que ce qu'elle commande, peu importe qu'elle emprunte la voix du peuple ou de la raison, de la société ou de Dieu. Ces variations ne sont que le costume des temps divers, et elles servent à rendre un peu plus piquante, mais non plus respectable, la monotonie du sophisme qui a coloré toutes les persécutions et toutes les oppressions. Il est triste que des Cromwell eux-mêmes le mettent sous la protection de leur génie et de leur fortune. Il peut servir et réussir à de moindres qu'eux, et leur exemple est plus facile à suivre qu'ils ne l'ont pensé dans leur orgueil.

Comment ce terrible casuiste se prononça-t-il quand vint l'épreuve du jugement du roi? Du coup de main du colonel Pride à l'exécution de Charles Ier, il ne s'écoula pas deux mois : l'une était la conséquence de l'autre. Les hommes à qui appartenaient la force et la volonté avaient résolu de se délivrer de tous les obstacles. Le grand obstacle, c'était la loi. Il vient dans les révolutions un moment formidable, c'est celui où le parti révolutionnaire se décide, avec une pleine conscience de son audace, à mettre sous ses pieds ce qui reste des lois. Pendant longtemps, on les a ménagées; même en les élu-

dant, en les faussant, on s'est efforcé d'en conserver un simulacre; on a conservé le nom ou observé les formes de ces conventions fondamentales qui sont la garantie d'une société régulière : on s'est modéré dans la violence et contenu dans le désordre; mais les difficultés et les périls croissent, la modération semble entretenir la résistance. Alors la patience échappe au parti de l'attaque; soit la peur, soit la colère, l'emporte aux dernières extrémités, et la raison d'état ne manque pas d'arriver aussitôt avec son ordinaire cortége de sophismes. Elle explique, elle colore, elle justifie, elle exalte l'œuvre de la passion et de la vengeance. La nécessité est invoquée. Tout était perdu; il a fallu sauver l'état, la cause, la patrie, la société, la révolution, et le crime se donne pour du dévouement.

Le grand danger des révolutions (je parle de celles qui sont justes), c'est qu'étant nécessairement dirigées contre tout ou partie de l'ordre établi, elles ne peuvent même commencer sans attaquer ou la loi ou l'apparence de la loi, quelque chose enfin qui, fût-il absurde et inique en soi, a dû être longtemps respecté à titre d'institution. Une fois le premier coup porté, la brèche est faite. Il est difficile qu'un entraînement qui ressemble à la logique, qu'une fatalité comme elle aveugle et irrésistible ne conduise pas à la violation des dernières garanties sociales. Ce qu'il était légitime et nécessaire de détruire pour le succès d'une révolution légitime et nécessaire ne pourrait être déterminé avec mesure que par un juge impartial et clairvoyant, et c'est dans la mêlée des événemens que la raison troublée doit fixer ce point qu'il faut atteindre et ne pas dépasser. Les partis révolutionnaires en général sont enthousiastes, souvent fanatiques, et sujets à préférer le moyen au but, à aimer le renversement pour le plaisir du renversement, la violence par goût pour la violence. On ne renonce pas aisément, une fois qu'on en a goûté, à l'ivresse de la victoire. Et c'est ainsi que les révolutions, entraînées par leurs propres exemples, s'égarent et s'emportent quelquefois jusqu'à leur perte, autorisant d'avance, encourageant du moins les représailles de leurs ennemis. Les attentats des réactions sont le talion des révolutions. Honneur aux révolutions qui s'arrêtent d'elles-mêmes !

Il y a des extrémités que sut s'interdire la révolution anglaise; cependant la crainte d'une restauration, le danger d'une transaction sans garantie, l'amour de la domination, l'ardeur de la victoire, et plus que tout, la passion des esprits absolus pour la novation radicale et les changemens illimités, poussèrent les indépendans contre le parlement et le roi. C'étaient les deux grandes institutions légales; l'une et l'autre, quoique dénaturées ou mutilées par les événemens, représentaient encore le régime passé, et rappelaient le système abusif contre lequel on s'était légitimement soulevé. Trop souvent dans la

mystérieuse condition des choses humaines, le droit paie pour l'abus, et l'innocent pour le coupable. On passa de la royauté absolue, en traversant la royauté constitutionnelle, à l'omnipotence des communes, et de celle-ci à la république, qui devait se transformer en gouvernement militaire. Les soldats réformateurs, qui étaient tout à la fois les enthousiastes et les défenseurs, les fanatiques et les exécuteurs de la révolution, frappèrent de leur épée le parlement et le roi.

La mort du roi fut un attentat imprévu. Quoique la rudesse des mœurs explique bien des rigueurs, quoique l'humanité ait souvent manqué aux hommes de ce temps, notamment à Cromwell, cette cruauté hypocrite qui emprunte le masque d'une apparente justice ne fut pas le vice dominant de la révolution anglaise comme d'autres révolutions non moins célèbres. Nous la voyons déshonorer la guerre civile par des massacres, mais le meurtre judiciaire n'est pas son crime favori. Celui-ci, le plus éclatant et qui n'est pas le moins odieux, semble dépasser la mesure de l'iniquité révolutionnaire. Par malheur la royauté est une institution personnelle pour ainsi dire. Elle s'incarne dans une famille et prend la figure humaine. C'est par-là que, dans ses jours de prospérité, elle inspire des sentimens plus directs d'affection et de respect. Elle règne, comme on dit, sur les cœurs. Il y a dans la nature humaine un besoin de sympathie qui entraîne princes et sujets à transformer ainsi, à passionner imprudemment une institution qui devrait rester toute politique; cela se paie cruellement cher aux jours du malheur. Quand la foi dans l'institution périt, l'amour peut faire place à la haine, et les idées de vengeance germent dans les cœurs en réaction contre les sentimens de reconnaissance. On ne se contente plus de réformer, on prétend punir. La royauté a marqué les personnes d'une empreinte ineffaçable, et, ne pouvant l'effacer, on retranche les personnes. La suppression de la chose ne paraît consommée que par le meurtre de l'homme; la logique rend impitoyable, la raison d'état cruel. Il n'y a pas jusqu'à l'air de sacrilége d'une telle action qui ne contribue à séduire ces esprits étroits et excessifs qui nuisent plus peut-être dans les troubles civils que les cœurs pervers. On ne sait pas assez quel mal font aux hommes les fautes de l'intelligence. Dans la vie politique, les fausses idées endurcissent, corrompent plus que les mauvais sentimens, et un grand écrivain a eu raison d'appeler les préjugés des monstres.

Toutes ces causes contribuèrent à la mort de Charles Ier. La royauté, qu'on voulait anéantir, ne pouvait disparaître qu'avec le roi. C'était le moyen d'intimider son parti, de lui enlever un centre et un drapeau. Il y avait une raison, la première de toutes pour de certains pouvoirs, et qu'il faut exprimer dans leur cynique langage : « On ne savait comment s'en débarrasser. » Ajoutez que l'immen-

sité séparait les préjugés du roi de ceux des réformateurs. Entre eux plus d'idées communes. Les Stuarts n'avaient rien pour eux, pas même la nationalité; jamais on ne les avait vus combattre pour leurs sujets, ni guider les drapeaux de l'armée anglaise; ils n'avaient fait que la guerre civile. De sa personne, Charles était peu propre à désarmer l'inimitié; quand on a dit qu'il avait des mœurs sévères, une fierté assez digne et du courage personnel, on a tout dit; sincérité, générosité, fidélité, sagesse et prévoyance, fermeté et résolution, habileté et discernement, tout lui manquait de ce qui gagne ou l'amour ou la confiance. Les puritains se trouvaient mille raisons pour le haïr, sans une seule des idées qui pouvaient servir à le comprendre. Nul doute que leur fanatisme religieux, leurs théories gomaristes, ne servissent à légitimer dans leur pensée le parti sanglant qu'on les vit prendre, et qu'ils ne missent en même temps du calcul et de l'orgueil dans cette violation impitoyable de ce que le passé tenait pour sacré; c'était la dernière idole à renverser. Quelques-uns couraient au régicide avec un enthousiasme de martyr, enthousiasme d'autant plus facile que cette fois le martyr avait le rôle de sacrificateur.

L'audace d'un tel acte en présence de la société européenne tout imbue des idées de la royauté féodale est si grande, qu'encore aujourd'hui elle impose à M. Carlyle et lui arrache une certaine admiration. Lui qui fait profession de repousser les préjugés de la démocratie contemporaine, il signale, il célèbre dans l'acte des régicides de 1649 une atteinte décisive, un coup de grâce porté aux fictions du passé dans la plus auguste de toutes. C'était une violence nécessaire ou peu s'en faut pour délivrer les imaginations du spectre des dynasties. Il fallait bien déchirer ces conventions artificielles *comme des toiles d'araignée* et inaugurer un gouvernement *d'héroïsme et de véracité;* il le fallait, et l'écrivain, qui ne semble tourmenté d'aucune des noires passions de notre époque, semble ne voir dans la terrible sentence prononcée par Bradshaw qu'un acte d'*anti-cant,* d'*anti-flunkeyisme* (1), une destruction de ce *culte du costume* (2), qui doit faire place au culte des héros. Il en parle en vérité comme s'il ne s'agissait que de la réforme de quelque puéril préjugé, que de la violation des unités classiques ou des règles de l'étiquette, et comme si l'on n'eût fait que brusquer un peu l'abandon de quelqu'une de ces conventions sociales dont le temps suffit pour dévoiler la vanité.

On pourrait aisément répondre tant au nom de la morale que de la politique. Il suffirait d'exposer la vraie théorie de la royauté; mais nous avons affaire, sous la forme de l'*humour* d'un écrivain original,

(1) *Anti-cant,* anti-hypocrisie; *anti-flunkeyisme,* ce qui est contraire à l'esprit de valet.
(2) *Cloth-worship.*

à la philosophie de l'histoire, pour laquelle il n'y a, comme on sait, de principes que les faits, et nous aimons mieux lui dire : Voilà aujourd'hui deux cent cinq ans que les sectateurs du culte héroïque ont déchiré cette *toile d'araignée* de la royauté, et dans toute l'Europe, en l'an de grâce 1854, qui donc domine des iconoclastes ou de l'idole? Trouvez-vous que les vieilles monarchies se soient dégagées de tout cet apparat de fictions abusives dont vous pensiez que le fanatisme destructeur avait fait justice, et le fantôme a-t-il cessé d'apparaître? De bonne foi, qui a le plus rapproché les hommes du règne de la vérité? Qui a été le plus près de les délivrer de mensonges oppressifs, ceux qui ont su discerner dans le passé le bien du mal, et transformer les institutions sans les détruire, ou ceux qui, frappant à coups aveugles et redoublés, ont prétendu tout briser pour tout refaire, et qui n'ont souvent élevé sur les ruines du passé et jusque sur le pavois démocratique qu'une réaction victorieuse? Le *cant*, si fort détesté de M. Carlyle, a-t-il cessé d'être le roi du monde? Qui ne sait qu'en toute chose les excès de l'impiété ramènent la superstition et l'hypocrisie?

Cromwell porta dans le procès de Charles Ier peu de scrupules et peu de passion. Il avait plus d'une fois déclaré qu'il ne souffrirait pas cette terrible voie de fait; il n'était pas assuré que, le terrain une fois déblayé d'un roi, la route lui fût ouverte jusqu'au souverain pouvoir, déjà sans doute l'objet mystérieux de ses pensées; il hésita donc : il voulait contenter ses passions, mais il ne se conduisait point par ses passions. Ayant un but, il était prudent, et la prudence au milieu d'un parti d'audacieux ressemble à l'indécision. Après avoir balancé quelque temps ou feint d'être incertain, il vit ou prétendit que le régicide ne pouvait être empêché, et tâcha d'éviter auprès des uns l'odieux d'en être l'auteur, sans perdre auprès des autres l'avantage d'en être le complice. Pour compléter la peinture du personnage, il faut le voir, au milieu de ces tragiques résolutions, attentivement occupé de ses affaires de famille. Ses lettres de cette époque roulent sur un mariage qu'il ménageait pour son fils aîné. Dès le 1er février 1649, ou deux jours après l'exécution du roi, il écrivait à un ami au sujet de cette alliance, et sa correspondance jusqu'au milieu d'avril de l'autre année est consacrée à en débattre les conditions. Le 1er mai suivant, Richard Cromwell épousa Dorothée Mayor, et s'établit dans sa nouvelle famille, à laquelle son père l'abandonna. « Je vous ai confié mon fils, écrivait-il à Richard Mayor trois mois après; je vous en prie, donnez-lui des conseils. Je ne lui reproche pas son bonheur, mais je crains qu'il ne s'y laisse noyer. Je voudrais qu'il pensât aux affaires et les entendît, qu'il lût un peu l'histoire, étudiât les mathématiques et la cosmographie. Ce sont de bonnes choses, avec la subordination aux choses de Dieu; cela vaut

mieux que la paresse et que des plaisirs tout extérieurs et purement mondains; ce sont choses bonnes pour le service public, pour lequel tout homme est né. » Mais Richard n'était pas né pour le service public. Toutes les mathématiques et toute la cosmographie du monde n'en auraient pas fait un homme d'état. Il devait mourir soixante-trois ans plus tard, ayant vu paisiblement la restauration et la seconde révolution; et quand, un siècle après, on démolit sa maison de Hursley, on trouva dans les décombres un morceau de métal tout rouillé, que l'on prit d'abord pour un poids romain; mais les antiquaires furent appelés : c'était le grand sceau de la république d'Angleterre.

La république avait en effet été proclamée le 7 février 1649. Un conseil d'état de quarante et un membres, choisi par le parlement, exerçait le pouvoir exécutif, et Cromwell faisait partie de ce conseil, dont Milton était secrétaire; mais Cromwell, prêt à remonter à cheval, trouvait qu'il n'avait rien fait tant que la guerre n'était pas finie. Ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est cette patience héroïque de l'ambitieux toujours prêt à jouer sa vie pour préparer ses chances de fortune, jamais entraîné à les brusquer étourdiment pour s'épargner un retard, une fatigue ou un danger. L'Irlande était presque tout entière insurgée. Il devenait pressant de la soumettre. Cette expédition pénible et hasardeuse ne plaisait pas aux soldats. Cromwell n'hésita pas à en prendre la conduite. On fut obligé de tirer au sort les régimens qui s'embarqueraient, et dont quelques-uns résistèrent aux ordres de départ. Encouragée par le succès de ses exigences, l'armée devenait indocile. Une doctrine nouvelle y venait en aide à l'esprit de mutinerie. C'est la doctrine des niveleurs, qu'on appellerait aujourd'hui communistes. On peut voir, si l'on veut, chez les niveleurs, le germe de la secte des quakers; mais alors cette secte pacifique aurait eu de bien turbulens fondateurs. Il fallut que Fairfax et Cromwell, pour remettre l'ordre dans l'armée, recourussent aux extrêmes rigueurs. La cour martiale fut convoquée; on fusilla les plus coupables, qui moururent avec une exaltation pleine de sang-froid et de simplicité. Inflexible sur le devoir militaire, Cromwell menaça des corps entiers de les décimer, et commença d'exécuter sa menace. L'esprit de secte insurgé contre la discipline ne trouvait pas grâce devant l'austère guerrier, et l'inspiration d'en haut n'était plus qu'une vision coupable chez ceux qu'elle portait à lui désobéir. C'est cette faculté de suffire à tout, cette hardiesse à braver l'inconséquence, pour sacrifier l'unité de doctrine à l'unité du plan, qui distingue les grands hommes de l'action des grands hommes de la pensée. Malheureusement cette liberté nécessaire de l'esprit ne s'achète guère qu'au prix de la conscience.

L'expédition d'Irlande est la tache sanglante de la vie de Crom-

well. Ses autres cruautés ne sont pas à lui seul. En Irlande, il fut habile, rapide, heureux; mais il fut impitoyable. Un égorgement suivit chaque victoire. Il en rend compte dans ses rapports officiels avec une grande tranquillité, comme de mesures nécessaires pour assurer la paix et pour prévenir une nouvelle effusion du sang. On est réduit à alléguer qu'au début de la révolution, en 1641, les catholiques en avaient inondé l'Irlande. Ce n'est ni une raison, ni une excuse. Il est rare dans les guerres civiles qu'un seul parti soit cruel, et les crimes révolutionnaires peuvent être des représailles sans en être moins odieux, car ces représailles ne punissent guère que des innocens. N'en déplaise à M. Carlyle, la sévérité naturelle du général en chef ne peut être déchargée d'une forte part dans les cruautés de la campagne d'Irlande, et sans nul doute elle était encore augmentée et comme endurcie par cette croyance fanatique, par ce prédestinatianisme rigoureux que rien n'oblige à ménager ni les élus ni les réprouvés, et qui n'a que faire ni de la vertu acquise de la charité ni de la vertu naturelle de l'humanité. C'est encore là un des traits de l'âme de Cromwell que doit peindre et condamner l'histoire, car il est l'homme qui, en rendant compte à l'orateur du parlement d'Angleterre de ses sanguinaires exploits, termine ainsi une de ses dépêches :

« Monsieur, que peut-on dire de ces choses? Est-ce un bras de chair qui a fait ces choses? est-ce la sagesse, et le conseil, et la force des hommes? C'est le Seigneur, et lui seul. Dieu maudisse l'homme et sa maison qui ose penser autrement! Monsieur, vous voyez que c'est un ouvrage que Dieu même a conduit. Dieu pénètre le cœur des hommes, et leur persuade de se soumettre à vous. Je vous le dis, une partie considérable de votre armée est plus faite pour l'hôpital que pour le champ de bataille. Si l'ennemi ne savait pas cela, je tiendrais pour impolitique de l'avoir écrit; mais ils le savent, et cependant ils ne savent que devenir.

« Je demande humblement la permission de dire un mot ou deux. Je prie les fidèles de rendre gloire à Dieu. Je souhaite que cela puisse avoir influence sur les cœurs et les esprits de tous ceux qui en ce moment tiennent lieu de gouvernement, et leur inspirer la ferme confiance qu'ils peuvent tous de cœur s'approcher de Dieu, en le glorifiant par la sainteté de leur vie et de leurs entretiens, et que ces inexprimables miséricordes puissent enseigner aux frères dissidens de tous les côtés à s'accorder au moins à prier Dieu. Et quand le père de famille est si bon, pourquoi y aurait-il de telles querelles et de telles animosités parmi les enfans? Et s'il n'est pas admis que ces succès soient comme les sceaux de l'approbation que Dieu donne à votre grand changement de gouvernement, — qui n'est pas plus vôtre que ces victoires ne sont nôtres, — du moins qu'ils disent avec nous, qu'ils disent tous, jusqu'au cœur le plus mal satisfait qu'il y ait parmi eux, que tout, victoires et révolutions, est juste jugement et œuvre puissante de Dieu, qui a renversé le fort de son trône et qui demande compte du sang innocent; que c'est lui qui brise en morceaux les ennemis de son église; et qu'ils ne soient pas tristes

et mécontens, mais qu'ils louent le Seigneur, et qu'ils pensent de nous ce qui leur plaira, et nous serons satisfaits, et nous prierons pour eux, et nous servirons notre Dieu. Et nous espérons que nous chercherons la paix et le bonheur de notre pays. Et que le Seigneur leur donne des cœurs pour faire de même. Vraiment, monsieur, je suis contraint dans le fond de mes entrailles de vous écrire tout cela. Je vous demande pardon, et je suis, etc. »

Quand il revint en Angleterre tout chargé de *ces miséricordes divines*, les clairvoyans aperçurent bien qu'il méditait de grands projets, et cependant il cherchait dans les psaumes, avec ceux qu'on appelait les saints, son devoir et sa destinée, car c'était un soulagement pour lui que de mettre Dieu dans ses affaires et d'appuyer ses passions par ses croyances. Je ne sais si c'est le roi-prophète qui lui renouvela l'éternel conseil de l'ambition et du courage; mais il quitta encore la politique pour la guerre : il partit avec une armée pour l'Écosse, et ce fut sa plus belle campagne. A Dunbar, il chargea l'ennemi en s'écriant avec le psalmiste : « Maintenant que le Seigneur se lève, et ses ennemis seront dispersés. » A Worcester, il livra sa plus grande bataille à la tête de trente mille hommes. On n'avait point alors de plus fortes armées, et d'une main victorieuse il écrivit au parlement : « Les dimensions de cette miséricorde divine dépassent toutes mes pensées. C'est pour quelque chose que je sais une miséricorde, une grâce de couronnement, *a crowning mercy*. » Que voulait-il dire? Pensait-il tout haut en parlant ainsi? Était-ce lui, comme le dit un historien, que la divine miséricorde couronnait? Y a-t-il là, comme le veut Southey, une pointe et une prophétie? Du moins est-il que lorsqu'il revint, Londres reconnut un maître.

Le gouvernement de la république n'avait été ni sans sagesse ni sans honneur. — Une administration attentive, quelques réformes utiles, des succès au dehors auraient pu lui regagner la confiance du pays. Il ne l'avait pas cependant, et il n'a pas obtenu les suffrages de la postérité. Les révolutions déposent presque toujours un principe de faiblesse dans les gouvernemens qu'elles créent. La force qui a présidé à leur naissance les menace incessamment, s'ils ne la prennent pour eux-mêmes. On croit vainement que l'utilité, la raison, la justice, la bonne conduite suffisent pour affermir un pouvoir; il y faut encore le temps. Rien ne supplée l'habitude que la peur. Or le conseil d'état et le reste du parlement, le tronçon, le *croupion* du parlement, qui dirigeaient la république, n'étaient pas redoutés. Mutilés par des coups d'état, frappés d'illégalité dans leurs origines, ils ne parvenaient pas à se donner dans les esprits l'autorité morale d'un gouvernement régulier; leurs antécédens nuisaient à leurs services. La république en elle-même était loin d'avoir l'unanimité, et ses ennemis savaient peu de gré à ses partisans de maintenir l'ordre, insupportable aux fanatiques et aux niveleurs. Les hommes hon-

nêtes, habiles même, qui, dans le cours des révolutions, tâchent pour le moment d'établir une administration raisonnable, sont malheureux. Ils essaient à grand'peine de renouer le fil de la légalité, et il se brise dans leurs mains. Ils parlent d'ordre, de liberté, d'obéissance; ils peuvent même montrer du courage et du talent : vains efforts! la tradition est rompue, le charme est détruit. Les violens les détestent, les malveillans les insultent, les indifférens les abandonnent. Tel fut le sort de quelques hommes d'une âme et d'un esprit élevés, qui, des débris d'un gouvernement, essayèrent alors de former un ordre de choses qui préparât la république définitive. Compromis dans les fautes de la révolution, ils auraient voulu la terminer; mais aucun parti ne consentait volontiers à être sauvé par eux. Non-seulement leur ouvrage a été balayé sans résistance, mais leur mémoire n'a pas été épargnée. Les *côtes de fer* de Cromwell ne parlaient d'eux qu'avec mépris. Lui-même ne put s'empêcher de les outrager en les remplaçant. L'opinion défiante et dédaigneuse, n'ayant jamais cru à leur durée, ne croyant pas à leur force, ne les respectait pas, faute de les craindre. La modération relative qui les rendait faibles les rendait ridicules. Après que les indépendans les eurent chassés, les royalistes se moquèrent d'eux. La restauration, quand elle vint à son tour, ne les traita que de factieux et de régicides. On s'attacha à décrier en eux la république. Les constitutionnels n'ont rien tant à cœur dans une monarchie que de ne point passer pour républicains, et ils auraient craint de s'en donner l'apparence en montrant à ceux qui l'avaient été sympathie ou justice. Puis sont venus les historiens avec leurs systèmes; ils ont doctement prouvé que ce qui était tombé devait tomber, et qu'il était nécessaire que le plus faible fût dévoré par le plus fort. Ainsi a été fermé et scellé sans honneur, sans la moindre épitaphe un peu consolante, le tombeau des hommes d'état de la république d'Angleterre.

Il n'est cependant pas vrai qu'au moment où Cromwell revint d'Écosse, la république chancelât par elle-même, et que sa chute fût inévitable. Il n'y avait ni désordre ni troubles. Grâce à l'absence de l'armée, les vieilles mœurs de l'Angleterre avaient un peu relevé le pouvoir civil. Blake avait illustré sur les mers le nouveau pavillon. Ainsi Brune et Masséna honoraient par leurs armes les derniers jours de ce directoire qui ne valait pas le *croupion*, et qui finit comme lui. Aucune nécessité ne commandait une révolution. Le parlement pouvait durer; mais il ne pouvait se défendre. Rien ne le condamnait à périr; mais rien ne pouvait empêcher qu'il ne fût tué. Ce meurtre même n'était pas à la portée de tous. Que Cromwell eût été frappé à Worcester d'une balle écossaise, et il est douteux que la révolution eût été tentée; il est presque certain qu'elle n'eût pas réussi.

Mais dans l'état des opinions et des affaires, l'événement semblait

prévu et certain. Tout équilibre était rompu; Cromwell était devenu trop fort pour qu'entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire la trêve se prolongeât. Que ferait Cromwell, et comment ferait-il? Telle fut, dès qu'il revint terrible et victorieux, la question posée dans tous les esprits. Un homme qui sait vaincre et punir, qui a glorifié son nom et sa cause, qui, avant de renverser un gouvernement, l'a mis sur pied, est un formidable sauveur; il croit avoir conquis le droit de briser ce qu'il a défendu. Nul doute, en effet, que la république ne dût l'existence aux armes de Cromwell. Cela donnait une sorte de titre à son usurpation : il semblait disposer de son bien. Jamais invasion de la toute-puissance n'a été, mieux que la sienne, non pas justifiée par la nécessité, mais expliquée par les circonstances. Jamais supériorité plus reconnue n'a rendu la dictature naturelle et certaine. C'est ce que l'esprit de système appelle la nécessité, parce que les faits deviennent nécessaires quand ils sont accomplis; mais ces nécessités-là n'ont été souvent que les fantaisies des grands hommes.

J'attends l'historien de la révolution d'Angleterre à la peinture de ce moment de la vie de Cromwell. Rien n'est plus curieux, rien ne peut être à bon droit rendu plus dramatique. Le héros du drame n'avait pas de doute sur un point : il fallait qu'il fût le maître. Mais comment? mais à quel titre? qu'allait-il faire? Tout cela, je pense, était encore pour lui problématique. L'indécision est souvent un signe de force. On dit que les grands hommes sont résolus. En effet, quand ils prennent une résolution, elle est invincible; mais ils savent attendre pour se résoudre, et ne se hâtent point, pour s'épargner, comme les faibles, le tourment de l'incertitude. Tant que l'occasion n'est pas venue, tant que les moyens d'exécution ne peuvent être déterminés, ils savent prolonger une indécision qui n'est que prévoyance, et qui les tient entièrement disponibles pour les événemens. Ils ont leur but et un seul parti pris, celui de faire pour l'atteindre tout le possible et tout le nécessaire. Ainsi Cromwell, avant de saisir le souverain pouvoir, passa près de dix-neuf mois à Londres, à sonder le terrain, à rassembler des amis, à interroger des indifférens, à dissimuler et à déceler tour à tour quelque grand dessein, le devançant par des indiscrétions qu'il rétractait ensuite, dominé par la passion et délibérant avec perplexité, consultant à la fois les circonstances et la voix intérieure, prenant l'avis des sages et des fous, priant Dieu de l'éclairer, avec la confiance que, quoi qu'il fît, Dieu le conduirait. Ses hésitations n'ôtaient rien à la puissance de sa volonté ni de son esprit. Elles ne prouvaient que la fermeté patiente de son ambition et l'obscurité rêveuse de sa pensée.

C'est alors qu'il tint ces conférences singulières où l'on délibéra sur le rétablissement de la royauté. Évidemment le titre même le

tenta. Le sens pratique, la simplicité des mœurs, l'austérité des croyances, rien ne préserve donc les grands ambitieux de cette vanité. Cromwell aussi fut au moment de s'exposer à manquer la réalité du pouvoir pour une apparence, couvrant cette faiblesse d'esprit du prétexte politique, et s'efforçant d'y voir un sacrifice à l'Angleterre monarchique. Heureusement pour lui, si les légistes étaient pour un roi, les officiers étaient contre. Il se rangea du côté de son armée. C'est elle qu'après un temps de ménagemens et de réserve il employa, suivant son usage, à peser par la menace sur le parlement. Cette assemblée l'avait accueilli en triomphateur; elle lui avait voté à la manière anglaise de riches récompenses, un domaine de cent mille fr. de revenu, et même assigné pour habitation la résidence royale de Hampton-Court. Puis, pour éviter le reproche de perpétuer son pouvoir, elle en avait fixé l'expiration au 5 novembre 1654. Le terme était trop éloigné, et de plus elle délibérait imprudemment sur la réduction de l'armée. Enfin, conduite par Henry Vane et ses amis, elle discutait un nouveau plan de représentation qui devait asseoir sur de plus larges bases l'élection du parlement futur. Aucune de ces mesures n'avait trouvé grâce devant Cromwell. Au mois d'août, il rompit ouvertement. Il réunit ses officiers, accusa devant eux le parlement de vues intéressées, d'esprit d'usurpation, et leur fit rédiger une de ces pétitions qui étaient des déclarations de guerre. En même temps, de bibliques exhortations irritèrent les militaires contre les civils, les fanatiques contre les politiques. Le parlement n'opposait que le nom de la république, l'intérêt de la liberté, l'appel prochain au suffrage national. Ce dernier point était décisif. Cromwell paraît n'avoir craint que l'adoption de cette réforme électorale, qui pouvait rendre à l'opinion parlementaire une autorité et une popularité irrésistibles. Il semble que ce fut l'utilité de prévenir sur ce point une délibération suprême qui devint pour lui la nécessité d'agir, et le 19 avril 1653, après avoir pris ses mesures, peut-être en se réservant jusqu'à la fin la liberté de frapper ou de suspendre le dernier coup, il se décida comme subitement, se rendit à la salle des communes, et fit expulser devant lui, par le colonel anabaptiste Harrison, les cinquante-trois membres présens de l'assemblée, en leur adressant des paroles célèbres : grande scène historique qui semble avoir été composée par Shakspeare.

Le long parlement fut une assemblée remarquable, mais une assemblée révolutionnaire; il eut donc ses jours de violence et n'en sortit pas innocent. Ceux qui le représentèrent dans ses derniers momens, et qui n'en étaient que les débris, avaient pour leur malheur cédé et participé aux iniquités du temps. C'étaient pourtant en général des républicains honnêtes, ayant pour chefs des hommes d'une distinction incontestable, — Vane, Sidney, Harrington, Blake, Scot,

Ludlow; mais leur esprit comme leur œuvre avait ce je ne sais quoi de chimérique qui ne réussit guère dans les choses humaines. Ils aimaient la liberté et ils auraient voulu la justice; ils avaient de l'exaltation dans les idées et de la modération dans le caractère; ils étaient passionnés pour leur cause, inflexibles dans leurs principes, dédaigneux pour leurs adversaires, incapables de les dompter ni de les séduire, suspects ou odieux à tous les partis par leurs qualités autant que par leurs défauts, par le bien comme par le mal qu'ils avaient fait, irrévocablement voués, quoi qu'ils fissent, à la défaite, au discrédit, à l'oubli, à l'injustice des contemporains et de l'histoire. Encore aujourd'hui la pitié dédaigneuse de M. Carlyle et la sagesse expérimentée de M. Hallam les condamnent sans merci. Ils ne se présentent à la postérité que protégés par le généreux patronage de mistress Hutchinson.

Le cardinal de Retz prétendait mépriser Cromwell, pour avoir dit au président de Bellièvre que l'on ne monte jamais si haut que quand on ne sait où l'on va. Cette parole n'était pas cependant si méprisable, et elle exprimait d'une manière piquante ce mélange de calcul et de passion des ambitieux de premier ordre, qui, en se proposant constamment de monter le plus haut possible, doivent laisser tout le reste dans le vague, et se tenir prêts pour toutes les occasions, tous les moyens, tous les degrés, toutes les formes de la domination. Nul doute que de bonne heure Cromwell n'ait pensé ainsi. L'incertitude de sa destinée n'atteignait en rien la fixité de ses desseins. Comme tous les hommes supérieurs, il combinait à la fois le hasard et le conseil, et c'est une des conditions du succès que de ne l'enchaîner à aucun procédé systématique. Lorsqu'il se trouva maître, mais non pas seul, au milieu des ruines de tous les pouvoirs, Cromwell hésita sans doute encore dans son âme sur la forme à donner au sien, et fit à regret le choix qui n'était ni selon son penchant, ni selon sa raison. A cette faiblesse d'imagination et de vanité qui entraîne même les Cromwell, même les Jules César vers la royauté, venait en aide une pensée juste et fondée sur les faits. Livrée à elle-même, l'Angleterre retournait assez naturellement aux choses monarchiques, et, toutes les fois que l'opinion se manifestait librement, l'habitude ainsi que le bon sens ramenaient les esprits vers la constitution du passé, réformée selon l'esprit de la révolution. Ce sentiment général était même assez éclairé pour ne pas lier indissolublement le retour de la monarchie à celui des Stuarts, et il n'aurait pas été impossible de résoudre une partie de la plus haute aristocratie à consommer l'alliance de l'ancienne pairie avec une dynastie nouvelle. Cromwell ne cédait donc pas uniquement à une ambition de parvenu en convoitant la royauté; mais outre que son esprit impérieux, son

habitude du commandement militaire lui rendait difficile de rétablir avec le trône tous les contre-poids, toutes les résistances inséparables en Angleterre du pouvoir royal, il savait que toute sa force résidait dans l'armée, et l'armée ne voulait pas de roi. Une république guerrière ou le pouvoir absolu d'un chef, avec les apparences de l'égalité démocratique, telles étaient les deux seules formes de gouvernement entre lesquelles se partageaient les *saints*, les *agneaux du Seigneur*, ces soldats austères et durs, exaltés comme la mysticité, ombrageux comme la république, impitoyables comme le fanatisme, oppressifs comme la tyrannie. Cromwell obéit à la nécessité. Un conseil d'état fut composé de douze membres en l'honneur des apôtres : huit officiers et quatre légistes. Le lord-général y siégea en treizième comme lord président. Ce conseil choisit une convention de cent trente-neuf représentans des trois royaumes et du pays de Galles, et l'on dit au peuple que c'était le parlement.

Mais c'est ici qu'il faut apprendre à connaître la nation anglaise, ou du moins à mesurer la puissance des traditions constitutionnelles chez un peuple qui a le bonheur de croire à la liberté par ses souvenirs plus que par ses espérances. L'histoire avoue que le gouvernement de Cromwell fut absolu, et l'histoire ne trompe pas. Peu d'hommes ont été plus obéis. On ajoute que son despotisme habile, inflexible dans ses volontés, modéré dans ses exigences, glorieux au dehors, tint la nation dans une soumission calme qui n'eut pas toutes les amertumes de la servitude, et il y a des traits de vérité dans cette peinture de son règne. Cependant il faut ajouter et l'on oublie que la nation, en ce qui touche ses droits politiques, ne se soumit pas, ne se soumit jamais : la révolte, la guerre civile lui étaient impossibles ou odieuses; l'administration était dure plus que vexatoire : de gré ou de force, elle obéit à l'administration; mais dans le cercle où elle put exercer ou réclamer ses droits, elle les exerça ou les réclama; toutes les fois qu'elle put légalement résister, elle résista. Ni les assemblées, ni les élections ne furent illusoires ou serviles. Comme la vie meut encore les tronçons de certains corps organisés, jusque dans les débris des institutions subsista l'esprit parlementaire. Il anima ces restes mutilés. Cromwell réunit jusqu'à trois assemblées différentes; toutes prirent tôt ou tard les allures d'une chambre des communes, et il ne put vivre un an de suite avec aucune.

En tout, il faut se défendre de la séduction que l'alliance de la force, du génie et de la fortune exerce sur l'imagination des écrivains. Ils croient faire preuve de sagacité politique en se prosternant d'admiration devant l'habileté heureuse et prouver la grandeur de leur propre intelligence en se rangeant du côté des grands hommes. On dirait qu'ils les égalent en les interprétant. Des esprits doués de l'in-

dépendance même la plus originale, comme celui de M. Carlyle, s'éprennent d'un dévouement superstitieux à la mémoire de ces rares et redoutables personnages, qui vivans ont entraîné leur temps, qui morts fascinent la postérité. Les accidens qui les ont servis, les fautes que leur bonheur a dissimulées, les dégoûts ou les échecs qu'ils ont éprouvés sans périr, la complicité des faiblesses ou des hasards qui ont élevé leur fortune, tout disparaît dans l'éclat historique de leur renommée, et les défaillances, les impuissances de leur despotisme échappent aux yeux prévenus des historiens infatués de la chimère de l'unité dans l'histoire. Il y a, même en Angleterre, une petite école qui tend à l'exagération du cromwellisme, et qui décernerait l'infaillibilité à son héros. On est tenté quelquefois de diviniser ainsi la supériorité naturelle, quand ce ne serait que pour se délasser de ces supériorités conventionnelles qui dominent dans les temps ordinaires. Mais c'est une réaction de l'esprit, un besoin d'imagination, une fantaisie d'opposition, qui peut tromper le jugement, et s'il est absurde de méconnaître la grandeur dans les révolutions, il est puéril de l'exagérer jusqu'à l'idéal, et d'en écrire l'histoire sur le ton du roman. Il faut tout juger, même ce qu'on admire, et ne jamais, fût-ce dans un livre, sacrifier l'honneur des nations. Ce n'est pas la gloire, ce n'est pas le génie, que Platon proclame la maîtresse des choses mortelles et immortelles, c'est la justice.

Je sais ce qui entraîne un peu hors de la mesure l'admiration de quelques Anglais pour Cromwell : c'est sa conduite dans la politique étrangère. La révolution avait pris l'Angleterre dans une situation qu'on a pour l'importance au dehors comparée à celle de la Saxe ou de Venise. Depuis Élisabeth, l'Angleterre, déplorablement gouvernée, était dans une sorte de déclin dont à aucune époque les Stuarts n'ont su la relever. Cromwell libre et maître, et doué du merveilleux pouvoir de hausser sans effort son esprit au niveau de sa position, avertit sur-le-champ l'Europe qu'il y avait dans le monde politique une volonté de plus. Il se fit compter à l'instant par tous les cabinets éblouis de sa fortune; sa nouveauté même lui prêta plus de prestige et d'ascendant. Avec la Hollande, avec l'Espagne, avec les régences barbaresques, il se montra résolu, énergique, presque impérieux. Il donna à l'Angleterre la Jamaïque dans l'Atlantique, et Dunkerque sur le continent. Il protégea en Europe le protestantisme, et plus jeune peut-être, et mieux servi par les circonstances, il eût ambitionné d'en devenir, comme avant lui Gustave-Adolphe, comme après lui Guillaume III, le défenseur armé. Sa politique fut heureuse jusqu'au terme, et c'est par là qu'il a gagné l'Angleterre. Ce peuple sensé ne se prendrait pas d'un aveugle et romanesque enthousiasme pour la grandeur qui échoue et pour la gloire qui se perd.

Supprimez par la pensée ce côté du gouvernement de Cromwell, vous le trouverez ramené à des proportions beaucoup plus modestes. Il est très difficile de devenir ce qu'il était au moment où il s'empara du pouvoir suprême. C'est pour en arriver là qu'il faut les dons supérieurs de l'intelligence et du caractère; mais une fois cette position atteinte, saisir le pouvoir est peu de chose. Ce n'est qu'un acte de force, et il s'y prit avec un sans-façon et une brusquerie qui ne prouvent pas que ce fût bien malaisé. C'est la manière d'exercer le despotisme qui juge les usurpateurs, et en cela Cromwell a autant échoué que réussi.

Le capitaine général et commandant en chef des forces de la république, président du conseil d'état, réunit à White-Hall son prétendu parlement le 4 juillet 1653. Alors pour la première fois il improvisa un de ces longs discours publics qui ont ennuyé et embarrassé les historiens. Ce sont les monologues d'une conversation artificieuse et involontaire, où se montrent et se dissimulent tour à tour la politique et l'imagination d'un homme plus maître de ses desseins que de ses idées, plein de calculs et de rêveries, contraint lorsqu'il raisonne, entraîné lorsqu'il prêche, et plus jaloux de se faire croire que comprendre. Ce premier discours du trône a pour objet d'annoncer la fin du gouvernement provisoire et militaire, et une sorte d'acte constitutionnel ou d'instrument d'état, destiné à organiser les pouvoirs définitifs. A travers les divagations, les obscurités étudiées, les allusions bibliques, on aperçoit distinctement trois pensées principales. Il fallait chasser le dernier parlement, car il aurait établi la domination du parti presbytérien. Il fallait inaugurer et il faut maintenir le règne des saints, c'est-à-dire un gouvernement agréable aux puritains armés; mais l'Angleterre doit cesser d'être sous l'autorité d'un conseil de guerre. Enfin la dernière moitié, qui n'est qu'une homélie pleine de citations de l'Écriture et presque de visions prophétiques, rappelle à tous que l'orateur lui-même est un saint, un homme de Dieu, et le recommande à ce titre, tout en conseillant, à la faveur d'un si orthodoxe langage, la tolérance religieuse. On y lit plus d'une fois en toutes lettres ce mot de tous les grands esprits dès qu'ils touchent à la toute-puissance : *impartialité.*

La convention à laquelle Cromwell semblait tout abandonner n'était sévère ni pour lui ni pour son usurpation; mais elle était une assemblée anglaise, elle prenait fort au sérieux ses droits délibératifs. Elle se jeta avec ardeur dans les réformes. Elle en commença qui inquiétèrent des intérêts puissans, la cour de chancellerie, les légistes, le clergé, et, comme dans l'ordre politique elle s'était bornée à étendre un peu le conseil exécutif, Cromwell resta le plus fort

et profita des inimitiés qu'elle avait excitées pour se délivrer d'elle. Un jour que peu de membres étaient présens, il fit proposer et voter la dissolution volontaire de l'assemblée. L'orateur la prononça et se rendit avec les votans auprès de Cromwell pour lui faire approuver cette abdication parlementaire et accepter le titre de lord protecteur. Cromwell parut surpris, ému, et ne céda qu'aux conseils et aux remontrances. L'expulsion du parlement croupion avait été un acte de violence; la dissolution du parlement des saints fut un tour d'adresse.

L'instrument d'état voté par une minorité obtint bientôt jusqu'à quatre-vingts adhésions, et Cromwell, entouré de son état-major, fit proclamer en présence des juges et des magistrats de la Cité cette charte d'un nouveau genre portant établissement d'un régime parlementaire où le protecteur, son conseil et une assemblée élective représentaient les trois pouvoirs de la monarchie. Ainsi, tandis qu'en fait il ne pouvait supporter la résistance ou la dissidence d'un corps délibérant, il se sentait contraint de revenir dans tout programme organique aux idées anglaises d'un gouvernement divisé et délibératif. Si d'ailleurs, par cette constitution nouvelle, il acceptait des limitations qu'il ne devait pas endurer longtemps, il élevait et le titre, et la sphère, et le caractère de son autorité. Au nom près, il devenait roi.

Et de ce jour il agit en roi. La fidélité à sa personne devint une vertu légale et publique; le complot contre sa personne devint haute trahison. Souvent menacé de renversement et d'assassinat, bien défendu par la vigilance de l'espionnage et la promptitude de la répression, il sut cependant n'être pas persécuteur. Peu à peu il prit envers l'étranger l'attitude de la souveraineté; l'Europe apprit à le connaître, et crut de loin l'apercevoir sur un trône. Peu s'en fallut qu'il ne fît la même illusion au premier parlement qu'il réunit (septembre 1654). Ce fut cependant encore par une harangue improvisée dans le ton de sa correspondance et de sa conversation qu'il ouvrit cette session si tôt abrégée. Son discours fut bien accueilli; mais tel était l'indomptable esprit parlementaire qui domine ce peuple, que la chambre commença par mettre en question la charte octroyée ou imposée en vertu de laquelle elle était élue. Elle affirma ses droits de par sa propre autorité et fit revivre en principe l'autonomie de la république. Surpris et irrité, Cromwell ferma aux membres les portes de leur palais et les convoqua chez lui. Il se plaignit, il protesta, il exigea une mutuelle confiance, et leur fit signer individuellement une adhésion à sa manière de gouverner. Cent environ sur quatre cents refusèrent leur signature, et s'exclurent ainsi du parlement. Ceux qui restèrent avaient plié, ils ne s'étaient pas rendus. Quand on leur demanda de déclarer la première magistrature héréditaire, il la voulurent élective. Quand on réclama pour le protecteur un

veto définitif en certaines matières, ils le refusèrent. Enfin ils résistèrent dans une question de subsides, et Cromwell répondit par une dissolution. Ainsi le parlement, qu'il avait violenté et mutilé, lui demeurait insupportable. Cet homme ne pouvait ni supprimer, ni souffrir la première des libertés nationales, la discussion. Resté seul et maître absolu, il vit renaître à chaque pas les conspirations, et partagea l'Angleterre entre douze majors-généraux comme entre des proconsuls. Ainsi tout le royaume fut enveloppé dans le réseau d'une administration militaire. Il crut alors pouvoir convoquer un parlement, et ne prévit plus d'opposition. Pour plus de sûreté, usant du pouvoir exorbitant de vérifier les élections, il exclut près de cent membres sous l'odieux prétexte d'indignité, et adressa encore à l'assemblée un de ces discours pleins d'art et de confusion, où l'on peut étudier curieusement les mystères naturels et les ruses méditées de cet inconcevable esprit. Il sembla pour un temps avoir enfin une assemblée à sa dévotion. Celle-ci toléra l'exclusion de ses propres membres, prit des mesures pour la sûreté du lord protecteur, sans cesse menacée; elle censura bien par un vote l'administration des majors-généraux, mais il parut que Cromwell lui-même n'était pas fâché de les affaiblir. Elle vota le rétablissement d'une chambre des lords, elle lui offrit le droit de la choisir, et enfin la royauté. Jamais Cromvell ne passa par l'épreuve d'une indécision plus cruelle, indécision sur la conduite, car sur le fond ni son opinion, ni sa passion n'était douteuse. C'est alors qu'il se livra plus que jamais à ce genre d'éloquence embarrassée, à cette hypocrisie oratoire qui était la forme de son talent et le langage de sa politique. Il passa un mois à essayer de ramener à sa pensée tous les dissidens qui ne refusaient au despotisme que la couronne; mais ces dissidens étaient les chefs de l'armée. Ne pouvant vaincre leur opposition, il n'osa la braver. Dans une séance royale à Westminster-Hall, il accepta la nouvelle constitution, moins la royauté, et de ce jour son autorité déclina. Tout le monde sut que son ambition dépassait son audace. Aussi, à la session suivante, le même parlement qui l'avait voulu couronner refusa-t-il de reconnaître la chambre des pairs qu'il avait formée. Cromwell revit avec effroi, avec colère, se relever le fantôme de la république, et il se rendit dans la salle des séances pour prononcer une dernière harangue et signifier au parlement sa dissolution. Il finit par ces mots : « Que Dieu juge entre moi et vous! » Dieu avait jugé en effet. Depuis un temps, les complots se renouvelaient, et ses craintes étaient encore supérieures à ses périls. Il vivait dans la défiance, dans les précautions humiliantes, dans un trouble continuel. Des malheurs domestiques attristaient son âme; de dangereuses infirmités accablaient sa vieillesse, et moins de six mois après qu'il avait ainsi déclaré solennellement son impossibilité

de gouverner avec une assemblée libre, il rendait le dernier soupir, après avoir prophétisé qu'il ne mourrait pas.

Cromwell régna cinq ans. L'Angleterre sous lui ne fut agitée par aucune guerre civile; elle se fit respecter au dehors. Il la gouverna avec rudesse, mais sans violence; il la maintint en repos, et ne persécuta ni les partis ni les croyances : de là l'admiration historique que l'Europe porte à son gouvernement; mais il ne fonda rien, et pourtant il voulut fonder. Il essaya plus d'une fois d'organiser un gouvernement régulier et définitif : il échoua toutes les fois. Il voulut être roi; mais il ne put ou n'osa. Il recourut successivement, avec habileté et bonheur, à tous les expédiens de l'absolutisme; il fut condamné aux tristes soins d'une police inquiète, et réussit à sauver sa vie, mais non son repos. Quant à l'opinion publique, jamais il ne la gagna au point de pouvoir s'abandonner à elle. Il répondit à ses résistances par des coups d'autorité; mais il ne parvint pas plus à dompter qu'à satisfaire l'esprit de liberté. Il opprima sa nation, il ne la corrompit pas. Le despote réussit, mais non le despotisme.

Notre intention n'était dans ces pages ni de le peindre tout entier, ni de juger son histoire; nous ne voulions qu'indiquer quelques traits de l'homme et tirer une seule conclusion. Que Cromwell fût un sectaire au lieu d'un politique, c'est ce que nous ne pouvions admettre, et nos opinions, si libérales qu'elles puissent être, ne nous portent à renverser le piédestal d'aucun grand homme; mais nous sommes encore moins d'humeur à l'exhausser au point d'en faire un autel. M. de Lamartine, en qui les premières idées du contre-révolutionnaire subsistent chez le panégyriste des vainqueurs des girondins, et M. Carlyle, qui professe avec tant de verve et d'esprit l'idolâtrie polythéiste qu'il appelle le culte des héros, ne pouvaient nous entraîner chacun dans son sens, et nous soutenons ici, comme en bien d'autres choses, une idée de juste milieu. Cromwell, par ses qualités les plus éminentes, mais les moins singulières, est de l'espèce de ces grands hommes pour lesquels l'histoire se monte au ton de la poésie, quoique pour lui elle ne doive pas s'élever au-dessus de la prose éloquente. La qualité et les procédés de son ambition, sa vocation pour le commandement, pour l'organisation, pour la guerre, son obstination, sa patience, son activité, son art de ménager et de conduire les opinions contemporaines, de faire servir ses penchans et ses idées les plus involontaires au succès même de ses desseins, tout cela le met au rang de ceux que les hommes reconnaissent pour leurs maîtres. D'autres traits plus individuels, ses mœurs, ses croyances, son langage, un certain vague dans les idées, une certaine indécision devant les grandes choses, un esprit exalté et artificieux, mille singularités le rendent curieux à observer et à peindre; mais tout cela le diminue un peu pour la raison. Si Jules César est pris pour le type

de ces hommes rares qu'aucun n'a surpassés, on pourra comparer, non égaler Cromwell à César, quoiqu'il ait eu de ses qualités et commis de ses fautes. Enfin ce qui le fait appeler sectaire a pu lui servir souvent comme moyen d'influence, mais lui donne je ne sais quoi d'incohérent et d'outré qui touche au haut comique, et le fait descendre des régions de l'idéal : c'est un héros du drame romantique.

L'histoire d'un grand homme ne dépend pas toute de lui : ce qu'il maîtrise des événemens est souvent peu de chose auprès de ce qu'il en subit; mais Cromwell fut heureux, ce qui veut dire que les événemens le servirent bien, et il se servit bien des événemens. Il motiva et mérita sa fortune au moins par ses travaux et ses périls. En cela, il ne fut pas un usurpateur. C'est ce qui l'honore, et ce qui honore son temps et sa nation. La servitude est d'autant moins humiliante, qu'elle a coûté plus cher à celui qui l'impose. S'il releva son pouvoir en le conquérant par d'héroïques efforts, si les circonstances se prêtèrent à son avénement au point d'en faire une chose toute naturelle, sa tyrannie ne devint inévitable qu'en raison de sa supériorité même. Jamais la nation ne la chercha, ne l'appela, et ne s'enorgueillit d'avoir trouvé un maître. Moins habile ou moins heureux, il n'aurait pas asservi son pays; aucun des résultats de la révolution d'Angleterre n'avait besoin de lui; elle ne lui dut rien qu'un intervalle assez éclatant. Il fut un incident très commun dans les troubles civils; qu'un guerrier victorieux s'y rencontre, il est rare qu'il ne domine pas. Mais l'intervention de Cromwell ne fut ni une nécessité ni un bienfait, et si ce n'est qu'il lui a donné la Jamaïque, j'ignore quel bien permanent il a fait à son pays. C'est le faible des historiens que de vouloir toujours chercher dans les grands hommes un de ceux-là dont Dieu a dit : « Je t'appellerai Cyrus. » Tout est permis, tout est voulu par la Providence; mais nul ne la représente, et il faut se résigner à croire que la valeur des individus est, comme on dit, un hasard de la naissance, c'est-à-dire que l'ordre politique, à la différence de l'ordre des cieux, est l'empire de la liberté humaine. Les contemporains jugèrent de Cromwell ainsi, lorsqu'en subissant son influence, en admirant son génie, en redoutant sa force, ils n'acceptèrent jamais son despotisme, et, par la résistance de l'opinion, le tinrent constamment en échec et le condamnèrent à l'impuissance d'opprimer en paix. Jamais il ne parvint à suborner l'esprit de liberté, à dénaturer le caractère national. L'Angleterre dominée, mais non déchue, resta au fond la même, et conserva dans son sein ce sentiment de la bonne vieille cause qui ne devait pas périr. Voilà ce que ne saurait jamais oublier l'historien de Cromwell. On doit du respect aux grands hommes; on en doit plus encore aux nations.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

VIE D'UN CLOWN

Memoirs of Joseph Grimaldi, edited by Boz, a new edition; London 1853.

En 1837, à Pentonville, dans un faubourg de Londres, au nord de la froide capitale anglaise, un pauvre vieillard achevait sa vie. Il était impotent, estropié, à demi paralytique. Auprès du fauteuil où il passait, occupé à écrire, la plus grande partie de ses tristes journées, point de parens, point d'autres soins que ceux d'une voisine charitable, jadis domestique dans la famille du moribond. Cet homme, l'année précédente, avait conduit le deuil d'un fils unique, dont la fin misérable, suite de honteux excès, avait déçu ses plus chères espérances. Six mois plus tard, un autre convoi était sorti de la même demeure, mené par le même vieillard, autour de qui la mort semblait épuiser ses coups avant de le frapper lui-même. Cette fois, il enterrait sa femme, depuis longtemps sa camarade et sa compagne..., sa camarade, avons-nous dit, car cet homme était un comédien, et moins qu'un comédien peut-être, — c'était un *clown*.

De temps à autre s'arrêtait à sa porte quelque leste cabriolet, quelque fringant attelage. On en voyait descendre soit un chanteur au teint fleuri, au gosier doublé d'or, soit quelque princesse du corps de ballet, quelque reine de la pirouette et du *jeté-battu*, accourus en

toute hâte, entre deux répétitions, pour venir distraire pendant cinq ou six minutes celui qui, plus de quarante années durant, avait égayé toute l'Angleterre, et qui maintenant, pauvre et débile invalide, se soutenait à peine sur ces jambes dont la merveilleuse souplesse avait arraché des cris d'admiration, des applaudissemens fanatiques à trois générations consécutives de spectateurs enthousiastes.

Ainsi se mourait Grimaldi, à la fois l'Auriol et le Deburau de Londres, Grimaldi, sans rival dans la pantomime pendant à peu près un demi-siècle. En Angleterre, la pantomime a droit annuel de cité, comme chez nous ces tableaux satiriques où sont mis en scène tous les incidens dont la curiosité publique s'est tour à tour préoccupée dans l'intervalle d'un hiver à l'autre. Les théâtres les plus sérieux chez nos voisins, — ceux où la tragédie et la comédie, hôtesses habituelles, sembleraient devoir régner sans partage, — sont contraints, par concession aux faiblesses du goût public, d'admettre, chaque fois que revient Noël, une de ces pantomimes féeries dont nos théâtres du boulevard ont ici le monopole, — et sans l'illégitime attrait de ces parades splendides, Shakspeare ou Bulwer, Ben-Jonson ou Douglas Jerrold, la littérature ancienne ou moderne risquerait fort de ne pas suffire aux besoins de la caisse. On comprend que cette nécessité bien reconnue, cet usage maintenant plus que séculaire, donnent à la pantomime une importance dont il faudra tenir compte pour s'expliquer l'extraordinaire popularité du personnage dont nous allons raconter la vie. Il faudra aussi ne pas perdre de vue que la perpétuelle juxtaposition des comédiens et des mimes a introduit l'usage de confier à ceux-ci quelques rôles secondaires dans les pièces *parlées,* ce qui tend à égaliser, sous quelques rapports, deux classes d'artistes, dont l'une serait volontiers disposée à mépriser l'autre. Quant au *clown* anglais, on sait ce que c'est. Acrobate et mime tout à la fois, il cumule les grimaces effarées de Pierrot et la danse disloquée de Polichinelle, les travestissemens, les subtilités comiques d'Arlequin et les bonds agiles, les cabrioles impossibles, les rubriques d'équilibriste dont Mazurier et tant d'autres notabilités du genre ont effarouché nos regards. Il y a dans cette variété subalterne de l'artiste comique un effrayant pêle-mêle de facultés diverses : — elle touche à la comédie proprement dite par l'expression mimée de toutes les émotions et de toutes les passions humaines; — elle appartient au genre *athlète* par ses prouesses gymnastiques. Il faut au *clown,* comme à l'acteur, l'observation sagace des physionomies, des gestes, de tout ce qui révèle et manifeste les différentes impressions de l'être. Il lui faut, comme aux disciples du gymnaste, un assouplissement musculaire, un développement d'énergie nerveuse, qui placent son corps dans des conditions

tout à fait exceptionnelles, lui donnant sur cet ensemble d'organes surexcités le droit absolu dont parle la loi romaine, — le droit d'en user et d'en abuser au besoin. Grimaldi avait exercé ce droit sans mesure, emporté par son zèle d'artiste, par sa soif de renommée, un peu aussi par la nécessité; car, imprévoyant et confiant comme le sont en général ces pauvres *enfans de la balle,* il avait toujours trouvé moyen de gaspiller, par d'absurdes placemens ou par des spéculations plus absurdes encore, les économies réalisées sur des gains longtemps considérables.

Auquel de ces deux motifs, — besoin de gloire ou besoin d'argent, — faudrait-il attribuer la rédaction des *Mémoires* de Grimaldi? C'est ce que nous ne saurions dire. Le fait est qu'ils existaient, absolument terminés, cinq mois avant sa mort. Grimaldi avait même choisi dans la littérature de second ordre la personne chargée de les revoir et de les préparer pour la presse. Le libraire qui les avait acquis, profitant de la liberté que lui rendait la mort de l'auteur, les porta immédiatement à Charles Dickens. Charles Dickens, en 1838, comptait à peine sous ce nom peu connu; mais *Boz* était déjà un pseudonyme chéri du public. Les *Sketches,* soigneusement recueillies dans les journaux et *magazines* dont elles avaient fait le succès, les *Pickwick Papers,* si promptement populaires dans les deux mondes, avaient assis en trois ou quatre ans cette réputation, qu'ont si bien affermie depuis lors et *Nicholas Nickleby* et la série déjà longue des romans qui ont suivi cet « aîné de la famille. » Le propriétaire des *Mémoires* de Grimaldi eut donc toute raison de penser qu'il en tirerait un excellent parti, s'il employait à les faire valoir la simplicité un peu narquoise, la bonhomie rusée qui s'unissent chez Dickens à une si profonde connaissance des mœurs vulgaires, de l'argot populaire, des excentricités mal famées. Dickens, de son côté, sentit que c'était là pour sa plume un heureux sujet, et qu'elle ne dérogerait pas en s'associant aux souvenirs d'un *clown,* il est vrai, mais d'un *clown* comme on n'en avait guère vu jusqu'alors, du « Garrick des *clowns,* » comme l'avait surnommé Theod. Hook, le romancier satirique; d'un *clown* que sa vie et son talent avaient mis presque de niveau avec ses collègues de la tragédie et de la comédie, que plus d'un membre de l'aristocratie avait voulu connaître, et qui s'était vu admis par lord Byron en personne à une espèce d'intimité presque amicale.

Nous ne serons pas autrement scrupuleux que Dickens, et comme lui, d'après lui, son livre à la main (1), nous suivrons le *grand Joe*

(1) Ce livre vient d'avoir les honneurs d'une seconde publication revue, corrigée et augmentée d'annotations vraiment précieuses, dues à la plume d'un auteur dramatique fort érudit, paraît-il, sur tout ce qui touche à l'histoire contemporaine du théâtre anglais,

dans tout le cours de son aventureuse carrière, certain d'avance que la vie anglaise, ainsi observée par les yeux d'un *clown*, nous livrera quelques-uns de ses plus curieux aspects. Il arrive d'ailleurs, et l'on s'en apercevra bientôt, que le hasard, en semant d'incidens étranges, de rencontres dramatiques, de péripéties bizarres l'existence de ce comédien, semble s'être complu à lui faire un sort doublement hors ligne, et à le désigner ainsi doublement à l'attention des biographes.

En fouillant bien les archives de notre Théâtre-Italien, vous y trouverez, à nous ne savons trop quelle date, — mais dans la première moitié du XVIIIe siècle, — le souvenir d'un certain Grimaldi, surnommé *Jambes-de-Fer*, lequel, dansant un jour à Paris devant le représentant diplomatique de la glorieuse Porte et peut-être électrisé par la présence de ce notable personnage, vint à heurter, dans un de ses bonds prodigieux, le lustre de cristal qui pendait alors au-dessus de la scène même. Une des girandoles se détacha, et, suivant l'énergique impulsion qui lui avait été communiquée, alla frapper en plein visage son excellence turque, qui, indépendamment de son nez meurtri, faillit en rester borgne. Elle jugea que, préméditée ou non, une pareille atteinte à l'inviolabilité de sa personne devait être solennellement expiée, et porta plainte au ministère, qui, prenant fait et cause pour la Turquie, força Grimaldi à s'excuser publiquement envers l'ambassadeur. Ceci dut être aussi comique pour le moins que la scène où Scapin demande à Géronte de lui pardonner certains coups de bâton malencontreux, — et par des vers composés à cette occasion, il demeure bel et bien constaté que les rieurs, cette fois, ne furent pas du côté du plus fort.

Grimaldi *Jambes-de-Fer* eut un fils, Giuseppe Grimaldi, lequel, après avoir longtemps couru les foires d'Italie et de France, alla finalement, vers 1755, s'établir en Angleterre, où les danses dites *de caractère* et les ballets-pantomimes furent d'abord introduits au *Théâtre du Roi*, dans Haymarket, et arrivèrent enfin, en 1758, à prendre leurs grandes lettres de naturalisation, lorsque Garrick, alors directeur de Drury-Lane, les inaugura sur son théâtre. Giuseppe Grimaldi fit ainsi son entrée sur la scène anglaise, et les critiques du temps, — au moins celui de la *London Chronicle*, — ne lui trouvèrent qu'un défaut : — on lui reprocha « d'être trop comique. » Que d'acteurs, que d'écrivains même, encourraient volon-

— M. Charles Whitehead. Les bouffonnes illustrations dont Cruikshank avait orné la première édition des *Mémoires de Grimaldi* se retrouvent dans celle-ci, et le volume est en tout point une de ces *curiosités* bibliographiques que les amateurs d'un certain ordre ne laissent pas *tomber mortes* de la presse, pour nous servir d'une expression familière aux Anglais. Il a paru chez Routledge et Ce, Farringdon-street.

tiers de nos jours pareille censure! N'oublions pas de dire qu'à sa principale industrie, celle de *clown*, Giuseppe Grimaldi en joignait quelques autres. Il enseignait la danse grave aux enfans de bonne maison, et il était en outre, par voie de cumul, le dentiste de la reine Charlotte. Aussi sa majesté manquait-elle rarement d'assister aux *bénéfices* de son zélé serviteur.

Giuseppe Grimaldi, à l'âge heureux de soixante-cinq ans, — en 1779, l'année même où Garrick mourut, — s'avisa d'avoir un fils, et deux ans après, narguant de plus belle les méchans propos, il en eut un second. C'est du premier que nous voulons surtout nous occuper. Il fut baptisé Joseph, et ne resta pas longtemps inactif sur la scène du monde. A *vingt-trois mois*, il faisait sa première cabriole sur les planches de Sadler's Well, à côté de sa sœur aînée Mary Grimaldi (1), et ce dans un rôle de singe où il obtint les plus brillans succès. Aussi fut-il immédiatement engagé à raison de quinze shillings par semaine.

Nous n'oserions affirmer que l'enfance de Joseph ait été fort heureuse. Le vieux Giuseppe, son père, était au total un homme étrange et d'une tournure d'esprit peu rassurante pour le bonheur de ceux qui vivaient sous son autorité. Ce *clown*, fils de *clown*, était sujet à de fréquens accès d'humeur noire. Il hantait volontiers les cimetières à l'instar du mélancolique Hamlet, se repaissait d'idées funèbres, méditait longuement sur la fragilité de l'existence humaine, et ne voyait jamais arriver sans terreur le 14 du mois. C'était pour lui article de foi que ces ides-là lui seraient fatales. Il était né, il avait été baptisé, il s'était marié, il devait, à son compte, mourir ce jour-là. Ce qu'on trouvera de plus remarquable dans cette espèce de monomanie prophétique, c'est que la sinistre anticipation se vérifia, et que Giuseppe mourut le 14 mars 1788.

Avant cette époque, certains incidens remarquables avaient laissé trace dans la vie aventureuse du petit Joseph, ou plutôt, comme on l'appelait familièrement, *Joe*. Un soir, par exemple, où, dans son rôle de singe, il tournait au bout d'une chaîne que son père faisait rapidement circuler autour de lui, quelque anneau vint à se rompre, et l'enfant, lancé à tour de bras, alla tomber au milieu du parterre... dans les bras d'un honnête bourgeois fort attentif à la pantomime.

(1) Mary Grimaldi épousa un élève de son père, Lascelles Williamson. En dernier lieu, elle s'était si complétement séparée de son frère Joseph, qu'il ne la mentionna même pas dans l'acte testamentaire où furent consignées ses dernières libéralités. La personne chargée de distribuer ces legs reçut alors une lettre signée *Jane Taylor*, par laquelle, réclamant en qualité de sœur du défunt, une personne inconnue lui demandait si elle n'avait rien à prétendre dans la succession. La réponse fut négative, et on n'entendit plus parler de Jane Taylor, qui pouvait être à la rigueur Mary Williamson.

Une autre fois, le comte de Derby (rien que cela), égarant ses loisirs au foyer de Sadler's Well, — où brillait alors, par parenthèse, la jolie miss Farren, qu'il épousa peu de temps après, — le comte de Derby, disons-nous, aperçut, niché dans un coin, un marmot dont le costume bariolé contrastait avec sa mine piteuse. C'était Joe, que son père venait de châtier pour quelque méfait inconnu, et qu'il avait posé sur une console, — à bras tendu, par les cheveux, — avec défense expresse d'en bouger. Le comte, à qui les actrices expliquèrent en riant de quoi il s'agissait, voulut mettre à l'épreuve la docilité filiale du jeune saltimbanque. L'opulent seigneur fit luire à ses yeux éblouis une demi-couronne. Le jeune singe ne fit qu'un bond pour s'en saisir : — Tu en auras une seconde, si tu jettes ta perruque au feu, reprit le noble tentateur. — Il n'avait pas achevé la phrase que la perruque flambait sur les charbons incandescens. Cependant Giuseppe rentrait, armé de tout ce que la sévérité paternelle a de plus redoutable, et, si le motif du crime n'en eût atténué l'horreur, il est probable que Joe eût payé cher ses infractions à la consigne.

En général, les souvenirs de jeunesse de Joseph Grimaldi lui rappelaient un nombre presque incalculable de bastonnades, souvent administrées de premier mouvement, mais souvent aussi savamment atermoyées, afin que l'effet en fût doublé par la terreur permanente qu'elles faisaient planer sur l'imagination de l'enfant : — *Je vous battrai*, lui disait froidement le vieillard; puis deux ou trois mois après : *Je vais maintenant vous battre,* reprenait-il en lui rappelant le délit qu'il s'agissait de punir. Et toute prière était vaine : il ne restait plus qu'à tendre le dos.

Une de ces fustigations fut la suite d'un incident assez particulier. Giuseppe, nous l'avons dit, se préoccupait volontiers d'idées funèbres. Il surprit un jour quelques mots d'un entretien que ses deux fils avaient ensemble. Un domestique nègre leur avait dit assez étourdiment, en leur montrant un souper de Noël servi avec une certaine magnificence, que toutes ces belles choses dont leurs yeux étaient frappés finiraient bien par leur appartenir après le décès de leur père, et les deux enfans raisonnaient sur ce texte peu moral. Aussitôt l'idée vint à Giuseppe de mettre à l'épreuve et de vérifier les sentimens que chacun des deux lui portait. En acteur consommé, il fit fermer les volets du salon, et là, dûment enveloppé d'un linceul, étendu sur un lit de repos, il attendit les enfans, prévenus par son ordre, avec toutes les précautions voulues, qu'il venait de trépasser subitement. Ils furent donc amenés tous deux dans la ténébreuse pièce où gisait le prétendu cadavre. Heureusement pour Joe, ce *deliquium* si soudain, alors qu'il venait de voir son père en parfaite santé, lui avait paru suspect. Peut-être aussi fut-il mis sur ses gardes par un ou

deux signes du vieux nègre, malgré lui complice d'une fraude qui pouvait mal tourner. Bref, il examina les choses, à la dérobée, d'un œil attentif, et vit respirer le faux mort. Aussi, en digne confrère du « Voltigeur français » et du « Petit diable (1), » se mit-il à *mimer* la douleur la plus expressive, se roulant par terre avec des larmes et des sanglots de la vérité la plus tragique. John au contraire, beaucoup moins diplomate que son frère aîné, ne voyant pas grand mal à être débarrassé des corrections paternelles et à prendre possession du splendide service d'argenterie qui devait leur échoir en partage, se livrait naïvement à ses instincts d'héritier; il sautait par la chambre, faisait claquer ses doigts, et chantait sur le corps de son père des hymnes tout à fait inusités en pareille occurrence : — Imbécile, finit-il par dire à son frère, pourquoi pleures-tu ainsi? Nous ferons aller le coucou tant que nous voudrons à présent! — Ce dernier symptôme de joie ressuscita le terrible Grimaldi, qui, se dressant hors de son linceul, tomba sur l'insensible John à bras raccourcis. Joe, doutant à bon droit que son hypocrite douleur eût trompé la sagacité du vieux comédien, et craignant par expérience les éclaboussures de ces sortes d'explications entre père et fils, s'alla blottir au fond de la cave, où le domestique noir le retrouva profondément endormi quatre heures plus tard.

Giuseppe ne survécut pas très longtemps à cette lugubre expérimentation. La mort, qui l'avait si constamment préoccupé, vint le frapper en 1788, et son testament constata une terreur de plus dans cette âme si sujette aux funestes pressentimens. Poursuivi de l'idée qu'il pourrait être enterré vif, il ordonnait qu'on lui coupât la tête avant de le placer dans son cercueil. Un vœu pareil ne serait pas facilement exaucé dans notre pays, où certaines convenances et certaines délicatesses dominent si souvent la légalité rigoureuse. En Angleterre, il en va tout autrement, et la prescription du défunt eut son plein et entier effet. Ce respect absolu pour les volontés posthumes nous a rappelé l'histoire d'un riche émigré français, le marquis d'A..., lequel avait confié en dépôt à la Banque d'Angleterre une somme considérable, — 40,000 livres sterling, à ce qu'il nous semble, — avec cette clause expresse qu'on ne la pourrait remettre, *en aucun cas*, dans d'autres mains que les siennes. Il vint à mourir, et ses héritiers crurent pouvoir se présenter en son lieu et place pour réclamer la restitution à laquelle le dépôt donnait ouverture; mais la Banque, nonobstant les preuves du décès, ne se croyait pas déliée de son engagement, et les tribunaux, consultés, semblèrent admettre

(1) Surnoms donnés à Placide et à Rédigé, deux des premiers sujets de la danse à Drury-Lane. Tous deux étaient arrivés de France.

qu'elle avait raison. Ils ordonnèrent, en effet, que le défunt, exhumé *ad hoc*, serait conduit à la Banque d'Angleterre, où les directeurs comptèrent eux-mêmes, sur son cercueil, la somme qu'il venait ainsi redemander *en personne*.

Revenons à Joe, que la mort de son père laissa, ainsi que son frère, dans une situation assez misérable. Leur mère les garda près d'elle, et, grâce à la générosité de Sheridan, alors propriétaire de Drury-Lane, — qui lui permit, bien qu'elle appartînt à sa troupe, d'accepter un engagement pareil dans le corps de ballet de Sadler's Well, — la pauvre femme, à grand renfort de pirouettes et de sauts périlleux, acheva courageusement cette double éducation. Joe, qui suivait sa carrière d'acrobate avec une activité sans relâche, fut bientôt en état de contribuer pour sa bonne part à la dépense commune; quant à son frère John, il avait une aversion décidée pour les exhibitions scéniques et un goût non moins vif pour l'état de marin. Lorsqu'il eut seize ans, les amis de la famille lui procurèrent un engagement sur un vaisseau de la compagnie des Indes, et se cotisèrent pour lui fournir le trousseau requis en pareille circonstance. Une fois à bord, on pouvait croire l'enfant au comble de ses vœux; mais son impatience ne s'accommoda pas d'un délai de dix jours que l'*East-Indiaman* devait encore passer dans les eaux de la Tamise. A peu de distance, un navire de guerre allait lever l'ancre. Le jeune mousse sauta pardessus bord et s'y rendit à la nage. Son enthousiasme toucha le capitaine, qui l'admit sans trop de difficultés, et on n'entendit plus parler de John Grimaldi que plus de quatorze ans après cette époque.

Faut-il maintenant suivre d'année en année les progrès de Joe dans ce qu'il appelait « son art, » — détailler ses prouesses de plus en plus merveilleuses, et noter avec soin, — Dickens l'a fait, — la marche ascendante de ses gains, qui devinrent considérables (1)? Nous ne le pensons vraiment pas. Les hauts faits accomplis sur la corde raide, nous en sommes certain, touchent assez peu nos lec-

(1) Voici, pour qu'on les puisse apprécier, le tableau des profits de Joseph Grimaldi pendant *une seule* de ses tournées en province (1817) :

Quatre représentations à Brighton	100 liv. st.
Six à Birmingham	210
Une à Worcester	50
Neuf à Glasgow et Édimbourg	117
Deux à Berwick	102
Seize à Liverpool	324
Deux à Preston	86
Deux à Hereford	43
Deux à Worcester (seconde visite)	90

Soit, au grand total, et en rétablissant les fractions omises, 1,425 liv. 19 shill., ou, en monnaie française, 36,500 francs.

teurs, et nous ne serions pas assuré de leur inspirer une très vive admiration en leur racontant les tours de force exécutés soit par Joe lui-même, soit par ses dignes émules, Durante, Bois-Maison, M. et miss Richer, le Petit-Diable, la Belle-Espagnole et *tutti quanti*. Il en est cependant de notables, comme le début de miss Richer sur deux fils de fer lâches, franchissant un cerceau avec une pyramide de verres en équilibre sur sa tête, ou la prodigieuse culbute de Paulo Rédigé (le Petit-Diable) par-dessus deux cavaliers ayant chacun sur la tête une bougie allumée; mais encore un coup, ce n'est pas notre affaire, et dans l'histoire de Grimaldi ce n'est pas le *clown* que nous cherchons, c'est l'homme tel qu'il pouvait se retrouver dans ces conditions de vie si parfaitement excentriques.

Or cet homme était tout simplement un être naïf et bon, absorbé par son rude métier, et ne laissant que peu ou point de prise aux influences corruptrices de cette carrière exceptionnelle. Nous voyons par exemple que sa camarade, mistress Jerdan, la plus belle comédienne du temps, lui avait inspiré un sentiment de très vive admiration; mais imagineriez-vous comment se traduisait cet entraînement si naturel chez un jeune homme de dix-huit à vingt ans? Pour la rareté du fait, nous l'allons dire. Entre une représentation et la suivante, Joe, sorti du théâtre dans un état de lassitude aisé à concevoir, partait à pied, au milieu de la nuit, pour Dartford, à quinze *milles* de Londres. Il arrivait à la pointe du jour chez un ami, déjeunait en toute hâte, se mettait en chasse immédiatement après, et retournait à Londres de manière à pouvoir entrer en scène sur les six heures du soir. Il avait donc, presque sans un instant de repos, fait à pied huit lieues de route, et chassé de plus quatre ou cinq heures, le tout pour rapporter à mistress Jerdan, qui faisait des collections entomologiques, quelques papillons bleus d'une espèce particulière. L'avait-il vue lui sourire? sa peine était amplement payée, et après quelques jours, pour le même salaire, il endurait les mêmes fatigues. Est-il rien de plus piquant et de plus touchant à la fois que cette historiette naïve jetée tout à travers la scandaleuse chronique de Drury-Lane? Et les papillons bleus de Dartford ne font-ils pas une étrange figure parmi ces héros du tremplin et du balancier, ces baladins barbouillés de craie, ces arlequins bariolés, ces *clowns* disloqués aux grosses lèvres de pourpre?

Le mariage de Grimaldi avec la fille de M. Hughes, le directeur de Sadler's Well, est une idylle dans le même goût que celle de ces gentils papillons. Rien ne manque à ce petit roman conjugal de ce qui nous charme dans les pastorales allemandes d'Auguste Lafontaine ou de Jeremias Gotthelf : le jeune amoureux tremblant, que la moindre allusion fait rougir, et qui, n'osant parler, confie au papier ses

timides espérances; la jeune fille qui hésite et dissimule le tendre penchant de son âme; l'amie officieuse qui porte de l'un à l'autre les confidences obtenues de chacun; enfin le père de la bien-aimée, personnage solennel et muet, dont la décision reste suspendue, qui la fait attendre un temps, laisse s'alterner dans le cœur des deux amans les douces lueurs de la confiance, les angoisses du découragement, jusqu'à l'heure favorable où, d'un mot, il calme et termine tout. Nous vous le disions, la plus honnête idylle qui se soit jamais soupirée, ou bien à Lesbos, sous les halliers épineux qui abritaient Daphnis et Chloé, ou bien encore sous les tilleuls allemands qui ombrageaient la tête d'Hermann, lorsqu'il allait, en compagnie de l'apothicaire et du pasteur, demander la main de Dorothée! Seulement la scène se passe derrière les coulisses huileuses de Drury-Lane, à l'ombre des bosquets de carton peint; la source muette qui tombe, de cascade en cascade, aux pieds de nos *bergers*, est en gaze bleuâtre lamée d'argent. Daphnis se trouve un peu essoufflé, car il vient de jouer Scaramouche, dont il porte encore le costume, et Chloé, craignant qu'il ne prenne froid, lui jette sur les épaules un manteau de Crispin, accroché par hasard aux branches du berceau n° 4.

Pauvre Chloé! — A peine devait-elle connaître les bonnes joies bourgeoises que l'hymen lui réservait. Quelques mois tout au plus s'étaient écoulés depuis que miss Hughes avait pris le nom de Grimaldi, lorsqu'elle le laissa veuf et presque fou de douleur (1). Délivré à peine des idées de suicide qui l'avaient d'abord obsédé, Joe dut bientôt remonter sur les planches. Il jouait dans la pantomime de Noël, — *Harlequin Amulet*, — le rôle de Polichinelle!... — Ajoutons qu'il eut un succès immense et fut complimenté par Sheridan. Ajoutons encore qu'il trouva un grand soulagement moral dans les fatigues énormes que lui imposa ce nouveau triomphe, et que, sous la bosse à jabot du bouffon napolitain, son pauvre cœur reprit peu à peu quelque sérénité. — Dirons-nous, à ce propos, que la nature prévoyante met à la portée de toute blessure le baume qui doit la guérir? — Trois ou quatre ans plus tard d'ailleurs, Grimaldi jouant le rôle d'un chef de brigands, un des pistolets qu'il portait à sa ceinture vint à partir

(1) Encore un contraste : voici les vers qu'on trouva écrits au crayon dans le portefeuille de cette jeune femme, élevée au sein du tripot comique et mariée à un acrobate; — ils furent gravés sur sa tombe :

Earth walks on Earth like glittering gold;
Earth says to Earth, We are but mould;
Earth builds on Earth castles and towers;
Earth says to Earth : All shall be ours.

« La Terre marche sur la Terre, jetant l'éclat de l'or. — La Terre dit à la Terre : Nous ne sommes que cendres. — La Terre bâtit sur la Terre châteaux et tours solides : — La Terre dit à la Terre : Tout cela nous sera rendu. »

inopinément, le blessa d'assez grève façon, et cet accident le confina pour quelque temps dans son lit. Quand il en sortit, ce fut pour épouser en secondes noces une des actrices de Drury-Lane, miss Bristow, qui lui avait prodigué les plus tendres soins, et avait adouci les ennuis de sa longue convalescence.

Comme tant d'autres habitans des coulisses, Grimaldi a pu recueillir, au temps de sa *gloire*, quelques anecdotes curieuses sur des personnages plus ou moins illustres. Il se rappelait le dandy Lewis, Lewis-*le-Moine*, — l'auteur du roman qui porte ce titre, — ses manières affectées, ses fades empressemens auprès des comédiennes, et l'impassible sang-froid avec lequel il acceptait les épigrammes de Sheridan, volontiers dirigées contre ce *beau-fils* littéraire. — A propos de je ne sais quel débat engagé entre eux : « Je parie une recette de mon *Château des Spectres*, » s'écria tout à coup Lewis, que le succès de ce méchant mélodrame avait légèrement enorgueilli. — Oh! repartit Sheridan, pour une bagatelle la gageure est trop forte. Parions *ce que vaut* la pièce elle-même ! — Le prince de Galles (1), lui aussi, hantait les coulisses de Drury-Lane, et Grimaldi rapporte qu'en 1802 l'héritier du trône d'Angleterre vint *tirer les rois* à un grand souper où figuraient toutes les notabilités de la troupe, Sheridan y compris, qui donnait la fête. « Au milieu du joyeux repas, disent les *Mémoires*, Sheridan et le prince entrèrent ensemble dans le foyer où nous étions attablés, et le premier, faisant remarquer à l'autre une énorme couronne dont le gâteau était surmonté : « N'est-ce pas de droit, lui demanda-t-il familièrement, que la couronne appartienne à *une brioche* (2) ? Qu'en dites-vous, *George?* » George n'ayant répondu que par un vague sourire, Sheridan enleva lestement la couronne pour la lui présenter : « Ne daignerez-vous pas, continua-t-il, accepter cette bagatelle ? » Cette fois le prince royal lui donna la réplique : « Ma foi non, répondit-t-il, quoi qu'on en puisse penser, je préfère, et de beaucoup, le gâteau à la couronne. » Et le dialogue en demeura là. Il nous semble que Sheridan aurait pu le compléter par un dernier mot dont la police anglaise, moins scrupuleuse que d'autres, ne se fût point effarouchée : « Quand on a la couronne, on a le gâteau. »

On n'a sans doute point oublié le frère de Joe, ce jeune cadet si pressé d'aller en mer. Nous voici arrivés à l'époque où, pour la première et dernière fois, après une séparation de quatorze ans, son frère devait le revoir. L'histoire de cette bizarre aventure est une de celles où, dans la rédaction des *Mémoires de Grimaldi*, le talent de

(1) Depuis roi d'Angleterre sous le nom de George IV.

(2) Il y a ici un jeu de mots intraduisible, qui tient à la ressemblance des mots *rake* et *cake*. Nous risquons un équivalent.

Charles Dickens a pu le mieux se donner carrière. Aussi ne ferons-nous qu'abréger son récit.

C'était un soir du mois de novembre 1803. Grimaldi jouait à Drury-Lane. Le régisseur venait de l'appeler, et, du foyer des comédiens (*green room*), il se dirigeait vers la scène, lorsqu'un messager le vint prévenir que deux *gentlemen* l'attendaient à la sortie du théâtre. Craignant de manquer son entrée, Joe les fit prier de l'attendre jusqu'à la fin de l'acte. Il jouait ce soir-là le rôle d'Aminadab dans la comédie intitulée : *A bold Stroke for a Wife*. Aussitôt après avoir quitté la scène, Grimaldi descendit en toute hâte, et, sur sa demande, on lui désigna les deux étrangers qui désiraient l'entretenir. L'un d'eux, à ces mots : *Voici M. Grimaldi, qui l'a fait appeler?* se retourna brusquement et vint à lui. Sa figure était celle d'un homme que les fatigues ont vieilli avant l'âge; son costume, celui que les élégans portaient alors pour le soir, — un habit bleu à boutons dorés, un gilet blanc, des pantalons collans, — et il tenait un petit jonc à pomme d'or. — Joe, mon garçon, s'écria cet inconnu dont la voix annonçait une certaine émotion, comment allons-nous, mon vieux?

Abasourdi de tant de familiarité chez un homme dont la figure lui était absolument inconnue, Grimaldi répondit, après une pause, qu'il ne croyait pas avoir l'honneur...

— L'honneur? interrompit son interlocuteur avec un grand éclat de rire. L'honneur est fort joli, n'est-il pas vrai? continua-t-il, s'adressant à son compagnon, qui sembla tout disposé à partager sa gaieté. Grimaldi commençait à croire qu'on le prenait pour le plastron de quelque mystification offensante, et il allait se fâcher pour tout de bon, lorsque, d'une voix plus émue encore : — Voyons, Joe, reprit l'inconnu, cette fois, ne me remettrez-vous pas?

En disant ces mots, il s'était rapproché, avait entr'ouvert sa chemise, et montrait à Joe, sur sa poitrine, la cicatrice d'une blessure parfaitement connue. C'était bien John, qui venait ainsi retrouver son frère aîné. L'émotion fut grande de part et d'autre. Les deux frères, si longtemps séparés, s'embrassèrent en pleurant. Après la première effusion, et lorsqu'il fut un peu revenu de sa surprise : « Montez là-haut avec moi, dit Grimaldi; vous y trouverez M. Wroughton, notre ancien directeur... celui qui nous avait avancé de quoi vous équiper... Il sera charmé de vous revoir... » Et John s'élançait déjà sur les traces de son frère, lorsque son compagnon prit la parole : — Ainsi donc, dit-il, je n'ai plus qu'à vous souhaiter une bonne nuit... John redescendit quelques marches pour lui serrer la main : Bonne nuit, bonne nuit... répétait-il machinalement. Du reste, ajouta-t-il, je vous reverrai demain matin. — Oui, reprit l'autre; à dix heures. Ne manquez pas. — A dix heures précises, comptez sur moi, reprit

John. Ils se séparèrent ainsi. L'ami de John disparut dans les rues obscures. John lui-même suivit son frère sur le théâtre, où il fut présenté à M. Wroughton, à Powell, à Bannister, et à plusieurs autres comédiens attirés autour de lui par l'étrangeté de ce retour imprévu.

Grimaldi cependant, contraint de veiller à tous les détails de son rôle, allait et venait çà et là, profitant de chaque menu répit que la représentation lui laissait pour adresser à son frère quelques questions amicales. Des réponses qu'il reçut ainsi à la volée, il résultait que les campagnes de John n'avaient pas été trop malheureuses. « En ce moment, dit celui-ci à son frère en frappant sur les poches de son gilet, j'ai *là* un petit magot de six cents livres (1). »

— Il n'est pas sain de porter tant d'argent sur soi, lui répliqua le prudent Joe.

— Bah! reprit l'autre; nous autres marins nous sommes faits à ces dangers-là... D'ailleurs, tout ceci perdu, il resterait bien encore quelque chose...

Et ces derniers mots furent accompagnés d'un clin d'œil significatif. Sur ces entrefaites, Grimaldi fut appelé en scène, et M. Wroughton, resté avec John, continua l'entretien sur le même sujet. A ce généreux protecteur, encore moins qu'à tout autre, le jeune marin pouvait dissimuler sa bonne chance; aussi lui montra-t-il à la dérobée, pour résoudre d'une manière catégorique et palpable quelques doutes délicatement exprimés sur l'état de ses finances, un petit sac de grosse toile bourré de monnaie d'or étrangère, et qu'il remit dans sa poche tout aussitôt avec beaucoup de soin.

La comédie finie, Grimaldi vint reprendre son frère, et M. Wroughton les quitta presque en même temps avec les plus cordiales félicitations. Alors seulement Grimaldi put demander à John depuis quand il était à Londres, et ce qu'il comptait y faire. Le marin répondit qu'arrivé depuis deux ou trois heures, il n'avait pour le moment qu'une seule pensée, celle de se retrouver en famille. Informé que Joseph vivait avec leur mère et sa femme dans une maison assez vaste pour qu'on pût au besoin l'y loger, il témoigna le plus vif désir de s'y installer le plus tôt possible; puis, déclarant à Joe que l'impatience où il était d'embrasser sa mère ne le laisserait pas en repos de la nuit, il demanda où il pouvait l'aller trouver. En lui donnant son adresse, Joseph Grimaldi ajouta que, pour ce soir-là, sa besogne était terminée; si son frère voulait attendre qu'il se fût déshabillé, ils pourraient s'en aller ensemble. John trouva cet arrangement fort à son goût, et Joseph, montant à sa loge, laissa son frère sur le théâtre. L'étonnement où pareil incident devait naturel-

(1) 15,000 francs environ.

lement le plonger, les idées confuses qui se croisaient rapidement dans son esprit, la prévision des scènes émouvantes auxquelles il allait assister, tout cela jetait naturellement quelques retards dans ses arrangemens de toilette, qui se prolongèrent un peu au-delà du temps qu'il avait demandé. En descendant quatre à quatre pour réparer le temps perdu, il rencontra son camarade Powell, qui entama aussitôt le chapitre des félicitations. Comme il était à peu près le trentième à recommencer la même banale antienne, Grimaldi l'interrompit au début, et, sans autre dessein que de couper court à l'entretien, lui demanda s'il y avait longtemps qu'il n'avait vu John.

— Moi? repartit Powell, je le quitte à l'instant même; il vous attend sur la scène, et je ne vous retiens pas, car il se plaint de votre lenteur.

Grimaldi courut vers la scène : son frère n'y était point.

— Qui cherchez-vous donc ainsi? lui demanda Bannister, le voyant regarder de tous côtés avec une sorte d'inquiétude.

— Mon frère, que j'avais laissé par ici.

— Je viens de lui parler il n'y a pas deux minutes, reprit Bannister. En me quittant, il s'est dirigé de ce côté (montrant un couloir qui menait à la sortie des acteurs). J'imagine qu'il doit avoir quitté le théâtre.

Courant aussitôt dans la direction indiquée, Grimaldi s'informa du concierge s'il avait vu passer son frère. « Oui, répondit cet homme, et cela tout à l'heure. Il ne doit pas avoir tourné le coin de la rue. » Grimaldi de s'élancer; mais il eut beau descendre et remonter la rue à plusieurs reprises, il n'aperçut pas celui qu'il cherchait. En se demandant avec anxiété où ses propres retards, irritant l'impatience de John, avaient pu acheminer ce dernier, Joe se rappela qu'un de leurs amis communs, M. Bowley, logeait précisément à quelques pas de Drury-Lane. Il était fort possible que John fût allé, par manière de passe-temps, y recevoir sa bienvenue. Grimaldi court à cette porte amie dont il ébranle violemment le marteau. M. Bowley vient ouvrir en personne; sa physionomie exprime la surprise.

— Mon frère?

— Eh bien! je l'ai vu, votre frère!... J'en suis encore tout ébahi...

— Est-il chez vous?

— Non, il me quitte à peine. Vous n'avez pas grand chemin à faire pour le rejoindre.

— De quel côté?

— Par ici,... vers Duke-street.

— Bon, se dit Grimaldi, John est allé chez notre ancien propriétaire, M. Bailey. — Et il reprend sa course vers Great-Wild-street, où logeait ce dernier. Ici la maison est ensevelie dans le plus profond

sommeil. Il frappe, carillonne, crie, car peu à peu sa tête s'est montée. Enfin une servante, se penchant à une fenêtre de l'étage supérieur, lui répond, d'une voix enrouée par la colère, que M. Bailey n'y est pas, et qu'elle a déjà fait la même réponse à un autre *gentleman* qui demandait à voir son maître. Grimaldi était à bout d'haleine, tant il avait déjà couru. D'ailleurs, sans trop savoir au juste ce qu'il avait à craindre, une sorte de poignante inquiétude venait de le saisir. Il s'enquit de la domestique si elle avait vu la figure du *gentleman* en question. — La seule chose qu'elle eût remarquée, dit la servante, c'est que l'étranger avait un gilet blanc. Elle s'était dit, le voyant ainsi en tenue, qu'il venait chercher ses maîtres pour les mener à quelque soirée...

Avant qu'elle eût terminé ses commentaires, Grimaldi était reparti, courant toujours, du côté de Drury-Lane. C'était là que son frère, désappointé deux fois, avait dû retourner. Il se trompait; on ne l'y avait pas revu. Il se remit alors à courir, de rue en rue, de maisons en maisons, partout où il pouvait supposer que John était allé frapper, et partout les gens qu'il réveillait en sursaut pour leur demander *ex abrupto* des nouvelles de son frère, — de son frère qu'ils n'avaient pas vu depuis quatorze ans, — jugèrent sagement que sa cervelle avait déménagé. En fin de compte, se rappelant tout à coup qu'il avait donné à John l'adresse de leur mère : — Nul doute, pensa-t-il, qu'il ne s'y soit rendu sans m'attendre davantage. — Ranimé par cette pensée, il se hâte de rentrer. Il va tout droit, comme d'ordinaire, dans la petite salle à manger, où il soupait tous les soirs à son retour du théâtre. Sa mère y était seule, et, la trouvant un peu plus pâle que de coutume, Joe ne douta point qu'elle n'eût revu son autre fils. Il jugea cependant qu'il ne fallait rien brusquer :

— Eh bien! mère, avez-vous eu du nouveau ce soir par ici?

— Mais non,... rien que je sache.

— Quoi? comment? personne n'est venu? s'écria Grimaldi, dont la frayeur renaissait.

— Que voulez-vous dire?

— Que John est de retour, qu'il est à Londres, que vous allez le revoir bien portant et riche comme Crésus.

La pauvre mère poussa un cri et se trouva mal. Mistress Grimaldi accourut au bruit, et quand elle eut aidé sa belle-mère à reprendre connaissance, Joe dut leur raconter à toutes deux les singuliers incidens de la soirée. De ces trois personnes, aucune, à la fin de ce récit, ne doutait que, d'un instant à l'autre, le cher voyageur ne fît son entrée dans la maison ouverte pour le recevoir. Seulement, après quelques minutes d'attente, les deux femmes exigèrent de Grimaldi,

à bout de forces, qu'il allât se mettre au lit, et la mère de John resta sur pied toute la nuit, espérant, à chaque instant, qu'elle allait serrer contre son cœur ce fils si longtemps perdu.....

Mais, — ceci seul justifie d'aussi longs détails, — ni cette nuit-là, ni le lendemain, ni depuis, à aucune époque, John Grimaldi n'a donné signe de vie. Si son frère n'avait eu, pour confirmer le témoignage de ses sens, celui de vingt témoins différens qui tous, comme lui, s'étaient convaincus du retour de John, l'avaient vu, interrogé, serré dans leurs bras, il eût pu se croire le jouet d'une hallucination complète ou d'une cruelle mystification. Après quelques jours de silence gardé sur cette étrange disparition, et lorsque la famille eut perdu l'espoir assez naturel que John avait pu aller rejoindre ses camarades de bord, afin de célébrer avec eux ses adieux à la vie de marin, des recherches de toute espèce furent commencées avec la plus grande activité. Les nobles protecteurs que Grimaldi s'était faits parmi les habitués des coulisses de Drury-Lane le mirent en rapport avec les bureaux de l'amirauté, qui employèrent tous les moyens en leur pouvoir pour éclaircir cette mystérieuse affaire. On vérifia dans les feuilles publiques l'arrivée de tous les navires qui, au jour indiqué, avaient jeté l'ancre dans les bassins de la Tamise et dans les différens ports des côtes voisines. On se rendit compte de la composition des équipages, du nom des passagers. Des agens de police bien payés fouillèrent la capitale de fond en comble, avec promesse d'une forte prime, s'ils parvenaient à découvrir, mort ou vif, le marin si étrangement disparu : — vaines recherches, soins inutiles; — pas le moindre renseignement ne laissa deviner par quel hasard funeste ou par quel acte criminel l'infortuné John avait pu se trouver si soudainement rayé du livre de vie.

Quant aux conjectures auxquelles donnait lieu un incident si extraordinaire, les moins invraisemblables ne furent suggérées aux amis et à la famille du malheureux que bien des années après que toute espérance de le revoir leur eut été définitivement ravie : — la première, par l'un des grands personnages qui avaient, à cette douloureuse occasion, stimulé le zèle officiel de l'amirauté; — la seconde, par un officier de police dont la vieille expérience avait été mise à contribution pour organiser l'enquête à laquelle on se livra dans le voisinage immédiat de Drury-Lane. Selon la première hypothèse, John Grimaldi, connu des agens employés à la *presse* des matelots, aurait été enlevé par eux dans une des rues où il s'était aventuré, puis transporté, sous un faux nom, à bord de quelque vaisseau de guerre près d'appareiller. Dans un de ces combats de mer si fréquens en 1803, il avait pu être tué, sans que son véritable nom fût inscrit sur les listes de morts transmises à l'amirauté. Ceci n'était

que rigoureusement possible, et nécessitait un concours de circonstances tout à fait en dehors des données communes. Dans l'autre supposition, beaucoup plus probable, — celle de l'officier de police, — le pauvre marin avait dû être attiré par quelque sirène de bas étage dans un de ces affreux traquenards où elles conduisent si fréquemment leurs victimes. Là, soit qu'on découvrît, soit que l'on connût d'avance l'importance des valeurs que John portait sur lui, des hommes apostés avaient entrepris de le dépouiller, et dans la lutte engagée entre eux, ils l'avaient frappé à mort. Le caractère hasardeux de John, l'imprudence proverbiale des marins, et l'irrésistible pouvoir de certaines tentations sur ceux qui débarquent à Londres prêtaient, il faut bien le dire, une grande vraisemblance à cette seconde version.

Restait une circonstance qu'il ne faut pas omettre : — la présence à Londres de cet individu, plus ou moins lié avec John, qui l'avait accompagné à Drury-Lane, avec lequel il avait pris rendez-vous, à heure fixe, pour le lendemain matin, et dont, après la disparition du jeune marin, personne n'entendit parler. Ce fut pour Grimaldi un long regret, un remords presque ineffaçable que de n'avoir pas assez attentivement considéré l'étranger pour se rappeler ses traits et le reconnaître au besoin. Peut-être en effet, si on était parvenu à mettre la main sur cet inconnu, les recherches eussent-elles été plus sûrement dirigées; mais tout ce que Grimaldi, dans ce moment d'émotion, avait pu remarquer de lui, c'est qu'il était vêtu à peu près comme son frère. Il se rappelait surtout qu'ils portaient tous deux un gilet de piqué blanc, ce qui lui fut confirmé par le concierge du théâtre et par plusieurs autres personnes qui avaient vu, elles aussi, les deux étrangers sous le péristyle. En somme, quand on se rappelle sur quel pied de familiarité ils paraissaient être l'un vis-à-vis de l'autre, et ce rendez-vous donné pour le lendemain matin, « à dix heures bien précises, » on ne peut aisément accepter l'idée que, si John avait disparu à l'insu ou sans la complicité de son compagnon inconnu, celui-ci ne fût pas venu s'informer, auprès de Grimaldi, de ce qui avait pu retenir son frère. En l'absence de toute démarche à cette fin, et si on rapproche une si étonnante insouciance de quelques autres indices significatifs, — par exemple l'espèce de répugnance que John avait semblé manifester à conduire chez lui son mystérieux acolyte, à le garder avec lui au théâtre pendant le reste de la soirée, à le présenter par son nom, selon l'usage, à Grimaldi, mis pour la première fois en face de cet homme, — on en vient aisément à conclure que ce devait être une de ces « mauvaises connaissances » comme les marins en font tant, et de cette première donnée à soupçonner l'inconnu d'avoir trempé dans quelque complot organisé pour

dépouiller un homme dont, mieux que personne, il devait connaître les ressources pécuniaires, il n'y a véritablement pas bien loin. C'était là, du reste, l'idée qui, en définitive, avait pris le plus de consistance chez les parens du défunt.

Cette historiette nous a peut-être mené un peu loin; mais elle appartient à cette classe de faits, en assez petit nombre, où la réalité absolument authentique le dispute aux plus fantastiques créations de la pensée. Ce frère perdu, retrouvé, reperdu à l'instant même, cette course haletante d'un pauvre *clown,* à peine sorti de la scène, par une sombre nuit de novembre, après une sorte de fantôme que chacun semble lui montrer du doigt, et qui disparaît, insaisissable, d'abord dans les ténèbres des rues, puis dans les sombres profondeurs de l'inconnu, — cette énigme insoluble qui ouvre une interminable voie aux conjectures les plus tragiques, — enfin cet épisode de sang et de deuil jeté à travers l'existence factice d'un pauvre diable condamné à gambader et à se tordre pour le bon plaisir du public compose un récit où Dickens s'est évidemment complu, et pour lequel Hoffmann se fût passionné.

L'histoire des « six *gentlemen* mystérieux et des six dames inconnues » est d'un ordre moins poétique, mais elle ne manque ni de singularité ni de moralité. Grimaldi, lié par des circonstances fortuites avec un personnage du nom de Mackintosh, est invité par celui-ci à souper chez des amis. Acceptée avec quelque difficulté, cette invitation le met en relations avec douze individus, six hommes et six femmes, toujours les mêmes, qu'il trouvait réunis, le soir, de temps en temps, pour faire ensemble des repas splendides. Habits, ameublement, service, livrées, tout annonçait chez eux l'opulence et le goût du faste. Leurs noms un peu roturiers contrastaient, il est vrai, avec ce déploiement d'élégance; mais comme du reste rien de trop marqué ne signalait ces nouvelles connaissances aux soupçons de Grimaldi, l'honnête *clown* put bientôt se faire une douce habitude de ces excellens soupers, où sa femme finit, elle aussi, par être priée. Néanmoins, après quelques mois qui cimentent ces liaisons de fraîche date, arrive l'heure du désenchantement. Un beau matin, Grimaldi reçoit la visite d'un avocat distingué qui vient, à domicile, l'interroger sur faits et articles. Il s'agit d'établir un *alibi* en faveur de Mackintosh, accusé d'avoir enlevé à la malle-poste un *bloc* de 3,500 livres sterl. en billets de banque escomptés ensuite à l'aide de fausses signatures. Mackintosh est évidemment innocent de ce vol, puisque, le soir même où il aurait dû le commettre, il soupait chez leurs amis communs avec M. et Mme Grimaldi; mais il est à bon droit soupçonné de plusieurs autres. Lui-même en fait humblement l'aveu à Grimaldi, et lui donne, sur les six couples avec lesquels il l'a mis en rap-

port, les plus déplorables renseignemens. Les six *gentlemen* appartiennent à cet état-major de l'armée du vol qu'un chef de la police de sûreté appelait : *la haute pègre*. Les six *ladies* sont autant de « Madeleines » non encore repentantes, associées à leurs exploits et à leur périlleuse fortune. L'honnête Grimaldi, d'abord épouvanté de s'être compromis avec de pareilles gens, devient furieux en songeant que sa femme s'est assise à la même table, à côté de ces héros et de ces princesses de carrefour. Pourtant, et malgré ce ressentiment légitime, son témoignage ne manquera point au misérable qui l'invoque. Il comparaît comme témoin à décharge aux assises de Stafford, et, par ses affirmations courageuses, sur lesquelles épilogue en vain l'avocat de la couronne, il arrache au jury un verdict de non-culpabilité. Puis, lorsque l'accusé reconnaissant vient lui rendre grâces, l'honnête *clown* lui adresse, pour le ramener au bien, la plus sensée, la plus pathétique exhortation. En lisant cette anecdote (1), racontée par Dickens avec un art parfait, une connaissance approfondie de la procédure criminelle et un judicieux emploi de l'argot familier à la plus mauvaise compagnie de Londres, nous nous demandions si par hasard *Oliver Twist*, ce roman si vrai dans ses hideux détails, — n'était pas sorti tout vivant de ce chapitre des *Mémoires de Grimaldi*.

Encore une anecdote singulière. Les directeurs de Covent-Garden (2), en vertu d'une politique traditionnelle, avaient essayé de susciter un rival à Grimaldi. Le nouveau *clown* s'appelait Bradbury. On les mit tous deux aux prises dans la même pièce et dans le même rôle, qu'ils jouèrent tour à tour le même soir, alternant scène après scène. Cette épreuve tourna complétement en faveur de Grimaldi, dont Bradbury lui-même dut reconnaître l'incontestable supériorité. Quelque temps après cette victoire, qui avait tout naturellement relégué en province le bouffon sifflé, Grimaldi reçut de son rival une lettre par laquelle celui-ci le suppliait de le venir voir dans une maison de santé où il était retenu. Cet établissement bien connu étant à l'usage spécial des aliénés, Grimaldi ne douta point que Bradbury, à la suite de sa défaite, n'eût donné quelques signes de dérangement intellectuel ; il ne s'en crut que plus rigoureusement tenu de se rendre à sa requête. Les paroles avec lesquelles il aborda le pauvre prisonnier se ressentaient de cette prévention bien arrêtée, et il ne fut pas médiocrement surpris d'être interrompu par un grand

(1) Nous employons ce mot à dessein. L'aventure de *Mackintosh*, — son véritable nom était Mackoull, — est consignée dans un ouvrage que cet homme a écrit sur *les Vices de la loi pénale*.

(2) Grimaldi avait quitté Drury-Lane pour Covent-Garden vers la fin de l'année 1805, à la suite de quelques démêlés fort amplement racontés dans ses *Mémoires*.

éclat de rire. Bradbury s'était fort égayé de la méprise, et pour bien convaincre son collègue qu'elle n'avait pas le moindre fondement, il dut lui raconter en quelles circonstances toutes particulières il avait dû se résigner à passer pour fou.

Quelques semaines auparavant, à Portsmouth, des officiers de marine, organisant une partie nocturne, y avaient convié Bradbury, dont l'esprit naturel et les chansons joyeuses se trouvaient fort à leur place dans un banquet de marins en goguettes. D'ailleurs Bradbury était une sorte d'élégant qu'on voyait aux promenades s'étaler dans un de ces *tandems* dont les *tilburys* ont effacé la vogue. En arrivant au milieu des convives qui l'attendaient, notre *clown* déposa près de lui, sur la table, une magnifique tabatière en or, — attachée à l'extrémité d'une chaîne de même métal, — qui meublait d'ordinaire son gousset, et qu'il entendait mettre ce soir-là au service de ses voisins. Vers la fin de la nuit, et quand on parla de se séparer, la tabatière avait disparu. Une enquête dirigée avec le plus grand soin ne la fit pas retrouver. Finalement, et lorsque chacun se fut évertué à s'expliquer ce désobligeant phénomène, on se souvint qu'un des convives, jeune homme de haute naissance, l'*honorable* M. ..., qui avait en perspective, dans un avenir plus ou moins proche, une couronne ducale, — s'était retiré immédiatement après le souper. Comme il était le seul absent, et comme tous les autres s'étaient soumis aux plus minutieuses recherches, il parut probable qu'il avait emporté par mégarde ou par manière de plaisanterie, — et pour faire pièce à Bradbury, — la riche tabatière si volontiers étalée par ce dernier. Cette supposition permit à deux ou trois des personnes impliquées dans l'affaire de se présenter le matin même chez le jeune officier, pour lui redemander en riant le bijou qu'il avait dû détourner de même. La réclamation fut on ne peut moins bien accueillie. L'honorable M. ... se plaignit hautement qu'on eût pu le croire capable de plaisanter ainsi avec la propriété de son voisin, et ferma brutalement la porte au nez des officieux malavisés qui s'étaient entremis pour cette ridicule démarche.

Jusque-là, tout allait mal, et Bradbury, confus de ce pas de clerc, n'osait plus hasarder le moindre soupçon, quand le lendemain il apprit, non sans surprise, que le futur duc venait de quitter Portsmouth, laissant derrière lui une lettre de vifs reproches, où il annonçait à ses amis que son départ était la conséquence de leurs étranges procédés envers lui. Cette notification les avait surpris; elle fut pour le *clown* un trait de lumière. Il se rendit chez le magistrat, sollicita un *warrant* (mandat d'amener) qui lui fut délivré immédiatement, sauta dans une chaise de poste et arriva assez vite à Londres pour se trouver au débarqué du jeune gentilhomme, qui avait tout simplement pris la dili-

gence. En vertu du *warrant*, l'escroc titré fut pris au corps, son portemanteau fouillé avec soin, et, comme on l'a deviné d'avance, la tabatière de Bradbury s'y retrouva avec plusieurs autres objets de prix, soustraits aux camarades du jeune officier, et qui prouvaient surabondamment qu'il n'en était pas à son coup d'essai. Bradbury, qui ne regardait point, tant s'en faut, comme une circonstance atténuante du vol la prud'homie de ce précoce filou, n'hésita pas à déposer sa plainte, et l'affaire se trouva ainsi du premier coup portée devant la juridiction des cours d'assises. A peine les nobles parens du prévenu en furent-ils informés, que, dans l'intérêt d'un nom glorieux menacé d'une indélébile souillure, ils firent offrir au plaignant, s'il voulait se désister, des sommes considérables. Bradbury avait d'abord résisté à toutes ces séductions; mais la promesse d'une forte pension viagère, bien et dûment garantie, l'avait enfin trouvé moins inflexible. Restait à régler l'exécution, passablement délicate, des mesures qui devaient aboutir à l'acquittement du jeune voleur. Un retrait pur et simple de la dénonciation privée ne pouvait suffire, car il laissait la voie ouverte aux poursuites que le ministère public pouvait être tenté de reprendre à son propre compte. Il fallait donc que la procédure suivît son cours et aboutît à un acquittement définitif, condition *sine quâ non* de la rente promise. Pour en arriver là, et parodiant le stratagème que l'histoire attribue à Brutus, Bradbury avait eu l'idée de feindre la folie. Il avait propagé lui-même le bruit qui le représentait comme ayant perdu la tête, — commis tout exprès, pour le confirmer, quelques notables extravagances, — et, nonobstant quelques semblans de résistance, s'était lui-même fait enfermer dans l'espèce d'hôpital où Grimaldi l'était venu voir.

Le jour même de cette visite, l'ingénieux comédien avait appris la réussite complète de son admirable invention. Le voleur de la tabatière ayant comparu devant la *Court of sessions*, en l'absence de toute poursuite régulière, il avait bien fallu le relaxer sans même entendre un seul témoin. Bradbury dès lors, changeant de tactique et d'allures, pouvait se mettre en mesure d'obtenir sa libération, qui eut effectivement lieu vingt-quatre heures après. Il n'avait mandé Grimaldi que pour le prier de figurer dans une représentation que l'on allait donner à son bénéfice. En bon camarade qu'il était, Grimaldi ne lui refusa pas ce service, et la représentation eut lieu huit jours plus tard; mais elle tourna fort mal pour Bradbury, qui, très raisonnable dans la maison de santé, se livra sur la scène à des excentricités ultrà-bouffonnes. Il fut outrageusement sifflé, banni par là très définitivement des théâtres de Londres, et, après avoir végété quelques années sur les scènes de province, — soit qu'avec le temps on eût

cessé de lui payer l'annuité convenue, soit qu'il eût aliéné dans un moment de gêne cette précieuse ressource, — mourut en 1828 à Londres, dans un état voisin de l'indigence.

Nous voudrions raconter, et dans tous ses détails, la pathétique histoire de « l'homme aux deux doigts, » où Grimaldi se montre sous le jour le plus favorable, mais tout au plus nous est-il permis de la résumer. Grimaldi habitait l'été une de ces petites maisons de campagne qui émaillent les environs immédiats de la capitale anglaise; il s'y rendait chaque soir, à l'issue de la représentation, dans un cabriolet qu'il menait lui-même. Une nuit, trois voleurs l'arrêtèrent sur la route, et, le pistolet en main, l'obligèrent à leur donner l'argent qu'il portait sur lui. Le plus avide des trois lui avait même enlevé sa montre, — une montre à laquelle Grimaldi tenait particulièrement, — lorsqu'un autre voleur, pris d'un généreux scrupule, l'arracha des mains de son compagnon, et la rendit au voyageur stupéfait. La voix de cet homme avait frappé Grimaldi et réveillé en lui quelques souvenirs confus, qui prirent une bien autre consistance lorsqu'il eut jeté les yeux sur la main qui lui restituait sa montre. Cette main n'avait que *deux doigts*... Or, parmi les compagnons que Grimaldi rencontrait le plus régulièrement à la taverne où il passait une partie de ses soirées, était un jeune orfévre dont la main mutilée offrait précisément la même apparence. D'ailleurs il était évident que les voleurs, quels qu'ils fussent, connaissaient parfaitement le *clown*, et l'avaient attendu tout exprès sur la route de sa *villa*. Quelques autres circonstances confirmèrent encore Grimaldi dans sa conviction que le jeune marchand en question avait participé à cette criminelle tentative. Aussi, la police s'étant mise sur la piste des voleurs et s'étant emparée, la nuit même, de trois individus particulièrement désignés à ses soupçons, Grimaldi, mandé à Bow-Street pour être confronté avec eux, se vit sans le moindre étonnement en face de l'orfévre déjà mentionné. Cet homme, — il se nommait Hamilton, — affectant les airs les plus dégagés, semblait certain de ne pas être reconnu par *son ami* Grimaldi; mais Joe déconcerta bientôt son audace. A un moment où on n'avait pas l'œil sur eux, Grimaldi leva les deux doigts de sa main gauche par un geste qui en disait long... Hamilton pâlit alors, et ses yeux abaissés vers la terre, le frisson qui le parcourut de la tête aux pieds, son attitude suppliante, le doigt qu'il posa machinalement sur ses lèvres, attestèrent qu'il se sentait à la merci de Grimaldi. Celui-ci toutefois, en proie à mille anxiétés, embrassait d'un coup d'œil les conséquences des paroles qu'il allait prononcer. Il songeait aux bons antécédens de ce jeune homme, il songeait surtout à sa femme, innocente et jolie créature, que désespéraient les désordres de son mari, poussé dans une

mauvaise voie par un Iago de bas étage, intéressé à *le* perdre pour *la* posséder... Bref, après un moment d'hésitation, la pitié l'emporta. Joe déclara ne pouvoir attester sous serment qu'il reconnût l'un ou l'autre des trois prévenus. Ce charitable mensonge termina tout, car on n'avait contre eux aucune des preuves qui auraient pu suppléer le témoignage du plaignant. Les trois voleurs de grand chemin sortirent de Bow-Street plus blancs que neige.

Le lendemain cependant, l'un d'eux, — on devine lequel, — venait humblement remercier son sauveur, qui profita d'une si favorable occasion pour arrêter sur la pente fatale ce novice criminel. Il l'éclaira sur les sinistres projets tramés contre lui et contre sa femme, lui fit entrevoir les effroyables suites des coûteuses dissipations auxquelles il se laissait aller depuis quelque temps, et le renvoya, dit l'histoire, complétement ramené au bien. Pendant plus de vingt ans, Hamilton vécut en parfait honnête homme; sa mort fut héroïque. Il périt en voulant arracher d'une maison incendiée deux pauvres enfans que les flammes allaient atteindre.

« Pendant les douze années qui suivirent la scène de Bow-Street, raconte Dickens, Grimaldi donnait chaque année trois représentations à bénéfice : deux à Sadler's Well, une à Covent-Garden. Le matin de chacune, et de très bonne heure, quelqu'un se présentait chez lui pour prendre dix billets de loges, les payait au prix fixé par l'affiche, et se retirait immédiatement, avec aussi peu de bruit que possible. Cette circonstance n'avait rien d'assez remarquable pour éveiller l'attention de Grimaldi, habitué aux demandes de ce genre, émanées d'amis qui désiraient garder l'anonyme. On s'y était même si bien accoutumé chez lui, qu'en répartissant d'avance les billets de ces sortes de représentations, sa femme mettait de côté, sur un coin de la cheminée, ceux que viendrait prendre, à coup sûr, le *gentleman* inconnu. Un jour cependant, — après douze ans écoulés, — il arriva que Grimaldi, recevant de sa domestique le prix des dix billets qu'elle avait livrés le matin, s'avisa de lui demander quelle tournure pouvait avoir la personne qui était venue les chercher.

« — Vraiment, je ne sais trop, répondit cette fille, embarrassée... Je n'ai rien remarqué de ce monsieur, si ce n'est...

« — Si ce n'est quoi ?

« — Si ce n'est, monsieur, qu'il a *trois doigts de moins à la main gauche*...»

Avant de clore cette série de souvenirs autobiographiques, nous rappellerons encore que Grimaldi était reçu avec toute sorte de bontés et d'égards dans plus d'une résidence aristocratique, notamment à Berkeley-Castle, et qu'il chassa le lièvre maintes fois en compagnie des plus grands seigneurs de la pairie anglaise, ce qui caractérise assez nettement la manière dont on comprend chez nos orgueilleux voisins certaines combinaisons de la hiérarchie sociale. Un

jour même, lord Byron et Grimaldi se trouvèrent voisins de table. Le pauvre comédien avait été prévenu d'avance par le maître de la maison (1) qu'il avait affaire à un convive très susceptible sur le chapitre de la courtoisie. Il n'osa rien refuser de ce que lui offrait l'auteur de *Lara*. Or, comme on le devine, ce n'était là qu'une petite mystification organisée contre notre joyeux *clown*, qui, d'exigences en exigences, se vit réduit à mettre du *soy* sur un morceau de tarte aux pommes. Après cela cependant, Grimaldi jugea que la civilité n'exigeait rien de plus, même d'un histrion admis en si noble compagnie, et ses respectueuses formules d'excuses, acceptées avec bonté par le poète, complétèrent la comédie que tous deux venaient de jouer à la grande satisfaction du reste des convives (2).

Devenu aussi populaire qu'un mime le fut jamais, chanté en excellens vers par James Smith, l'un des plus charmans causeurs des trois royaumes et le poète qui savait le mieux parodier tous ses confrères en Apollon, Grimaldi voyait cependant la vieillesse approcher avec son terrible cortége d'infirmités et de chagrins. Les plus poignans lui vinrent de son fils, dont il avait cultivé de bonne heure les remarquables dispositions, et qu'il croyait appelé à perpétuer la gloire toute spéciale du nom de Grimaldi. Cet enfant, d'une grâce et d'une vivacité rares, débuta sous ses auspices par le rôle de Vendredi dans un ballet intitulé *Robinson Crusoë*, où Grimaldi représentait le principal personnage. Tous deux furent couverts d'applaudissemens, que répétèrent les échos de la presse quotidienne; mais bien peu d'années après, en 1822 et 1823, le pauvre *clown*, dont la santé déclinait à vue d'œil, sans que l'état de ses affaires lui permît de prendre le repos qui seul pouvait la rétablir, put comprendre que sa vieillesse allait manquer de secours et d'appui : son fils, admis à le remplacer dans la troupe de Covent-Garden, donna tout à coup dans les plus tristes excès. Il paraît que ce malheureux jeune homme, arrêté une nuit avec quelques compagnons d'ivresse, avait voulu résister aux *watchmen*, et qu'il avait reçu sur la tête un coup violent de ce petit bâton (*truncheon*) qui est en Angleterre l'arme ordinaire des agens de police. Sa blessure eut des conséquences terribles : elle détermina chez lui des attaques d'épilepsie, qui peu à peu détruisirent sa

(1) Le colonel Berkeley, maintenant lord Segrave.

(2) « Byron aimait à causer avec Grimaldi... Souvent il l'attendit des heures entières, appuyé contre une coulisse, pour reprendre l'entretien interrompu par quelque nécessité scénique... Avant de partir pour la Grèce, il lui laissa une tabatière d'argent du plus beau travail, sur laquelle était gravée cette inscription : *The gift of lord Byron to J. Grimaldi*. De plus, à tous les bénéfices de Grimaldi, celui-ci avait ordre d'envoyer un billet de loge chez lord Byron, qui le payait 5 livres sterling (125 francs). » (*Memoirs of J. Grimaldi*, p. 272.)

raison, et, en attendant, changèrent complétement son caractère. Il quitta la maison paternelle, où il n'entra plus que de temps à autre, lorsque sa santé en péril ou un dénûment absolu le contraignait à venir y chercher un asile.

Grâce aux priviléges de son talent essentiellement *impressif*, Dickens, en décrivant ces misères domestiques de la vieillesse de Grimaldi, nous a rappelé parfois la grande et pathétique figure du roi Lear. Et faudrait-il par hasard s'en étonner outre mesure? Un digne *clown* comme Joe n'est-il pas, aussi bien que le père de Regane et de Cordelia, sujet aux défaillances de l'âge, aux angoisses de la paternité méconnue? La réalité toute simple et ses procès-verbaux authentiques ont parfois leurs effets qui ne le cèdent en rien aux plus nobles émotions de l'art. A ce point de vue, qui peut sembler paradoxal, et que néanmoins nous ne hasardons pas sans réflexion, les *Mémoires de Grimaldi* prennent un caractère beaucoup plus sérieux qu'on ne serait tout d'abord porté à le croire. Le lecteur superficiel peut n'y voir que la chronique assez vide d'un art dédaigné; le moraliste, mieux avisé, laissant de côté les détails purement techniques, la soigneuse récapitulation des pantomimes jouées à Londres pendant près d'un demi-siècle, saura gré au romancier de s'être appliqué à rendre intéressante la biographie d'un laborieux et honnête acrobate, resté fidèle à tous ses devoirs dans une carrière où il semblerait que les devoirs sérieux n'existent plus. L'espèce de sympathie tout exceptionnelle qui lui a fait entreprendre ce travail honore à la fois l'auteur primitif et l'éditeur de ces curieux *Mémoires*.

« Nos laideurs s'attirent, » disait Mirabeau de Corinne. Eh bien! nous dirons, nous, — et ce phénomène se conçoit mieux, — que la beauté morale perçant sous le pourpoint bariolé du *clown* a séduit les plus nobles instincts du romancier. Juge sévère des vices et des travers humains, il est naturel que Dickens attache d'autant plus de prix aux parcelles de bien que sa puissante analyse découvre partout où elles se cachent, — et le même entraînement moral qui lui fait au besoin déchirer un manteau de lord pour nous montrer le misérable abrité sous cette pompeuse guenille doit le porter à dépouiller de ses oripeaux le brave homme qu'un attirail de théâtre déguise à nos yeux. Jamais le vrai talent n'a mieux servi qu'à populariser ces actes de justice distributive.

Dickens n'a donc pas cherché dans la vie de Grimaldi ce que M. Jules Janin cherchait, il y a quelque vingt ans, dans la vie de Deburau : — un brillant prétexte aux efflorescences du caprice littéraire, un sujet excentrique, donnant libre carrière aux fantasques évolutions d'une plume ingénieuse. Non, avec Grimaldi, nous ne sommes plus en France, — et c'est le sentiment du réel, c'est l'au-

torité de la leçon morale qui recommandent les *Mémoires* de ce bouffon naïf et sérieux. Il est apparu à Dickens barbouillé de farine et de carmin, sous ses cheveux d'emprunt hérissés de toutes parts, avec la souquenille rayée ou tigrée, les bouffettes, les collerettes du saltimbanque de carrefour. « Qu'importe, semble s'être dit le romancier, si cet homme, en dépit de tout et malgré l'apparence, est un être comme moi, vivant de la même vie, ému des mêmes joies et des mêmes chagrins; s'il a des parens qu'il aime et auxquels il se dévoue, des amis qui comptent et peuvent compter sur lui; si, fidèle à tel deuil sacré, à telle chère mémoire, il l'emporte avec lui jusque sur ces tréteaux où il fait tinter les grelots de la folie? »

Qu'importe, ajouterons-nous, s'il est après tout, dans son humble sphère, un véritable artiste, — si, non content du salaire qu'on lui jette, il ambitionne encore une renommée sans cesse croissante? Qu'importe si, — brisé par les fatigues de son rude métier, — nous le trouvons à l'heure du repos combinant des machines, des décors, des *trucs,* s'il étudie sa grimace hideuse, son cri sauvage, sa course haletante et désordonnée, avec autant de scrupule et d'amour que Talma ou Macready combinent leurs nobles attitudes, leurs colères superbes, leur terreur convulsive? Certes nous ne confondons pas deux arts profondément séparés par le but qu'ils se proposent; mais, en toute justice, ne pouvons-nous rapprocher des penchans analogues, des natures douées de susceptibilités identiques, et comme pénétrées de la même flamme? N'est-il pas juste d'ailleurs que les humbles émules de ceux auxquels est échue la gloire la plus haute se trouvent relevés dans leur propre estime et dans celle d'autrui par des rapprochemens tels que ceux qu'autorisent les *Mémoires* de Grimaldi, — par des comparaisons qui n'ont rien de malveillant ni de méprisant pour qui que ce soit, et qui opposent simplement à la différence des carrières l'analogie du travail et du talent?

E.-D. Forgues.

LE CONSULAT, L'EMPIRE

ET LEURS HISTORIENS.

TROISIÈME PARTIE.

CHUTE DE L'EMPIRE. — LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE.

I. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. — II. *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre. — III. *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, par M. Bignon. — IV. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*. — V. *Histoire de Napoléon, de sa Famille et de son Époque*, par M. Émile Bégin. — VI. *Histoire de la Captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, d'après les documens officiels et les manuscrits de sir Hudson Lowe.

I.

Si le grand empire avait mis dix ans à croître, il n'allait mettre qu'un an à tomber. La force qui avait juxtaposé sans les unir tant d'élémens divers se fut à peine relâchée, que chaque nationalité reprit son essor et ses tendances, comme ces corps qui gravitent vers leur centre sitôt qu'un bras puissant ne les maintient plus dans l'espace. Pouvait-on s'étonner qu'à la suite d'une funèbre retraite qui ôtait à la France sinon le prestige de sa gloire, du moins celui de son bonheur, la Prusse répondît, par la défection spontanée de ses généraux et de ses armées, au cri de ses peuples, profondément ulcérés depuis sept ans? Y avait-il lieu d'être surpris si quelques mois plus tard l'Autriche, descendue au rang de puissance du second ordre, tirait des souvenirs cumulés de Marengo, d'Austerlitz et de Wagram une vengeance analogue à celle qu'inspiraient à la Prusse les hontes d'Iéna et les sacrifices de Tilsitt? L'empereur Napoléon ne se faisait nulle illusion sur les sentimens secrets de ces deux cours, en

commençant la guerre à laquelle il les contraignait de s'associer. Il ne comptait que sur sa fortune pour refouler la défection préparée au fond des cœurs, et la rédaction même des traités signés avec les cabinets de Vienne et de Berlin à l'ouverture de la campagne de 1812 nous a montré que les corps austro-prussiens qui concouraient avec l'armée française étaient dans sa pensée des otages plutôt que des auxiliaires. Le prestige dont le maître du monde était alors environné ne lui dérobait pas la vue d'un isolement qui ne fut jamais plus complet qu'au sommet même de la toute-puissance.

Lorsque la campagne de 1813 l'eut rejeté sur l'Allemagne, vaincu, mais menaçant encore, les princes agrandis par ses bienfaits imitèrent ceux qu'il avait abaissés, suivant en cela une impulsion non moins irrésistible que celle à laquelle avaient cédé tour à tour la Prusse et l'Autriche. Les agrandissemens territoriaux octroyés aux membres de la confédération rhénane à la suite du traité de Presbourg avaient transformé ceux-ci en vassaux avoués de la France, et c'était précisément contre cette vassalité que l'Allemagne protestait tout entière par la voix de ses professeurs, les chants de ses poètes, et par les tumultueuses levées de cette *Landsturm*, tempête du sol qui le soulevait sous nos pas jusque dans ses dernières profondeurs.

La fatale journée de Leipzig avait fait évanouir les dernières traces de la domination française au-delà du Rhin, et les coalisés touchaient à peine ce fleuve, qu'on voyait se disloquer, vers ses plus lointaines extrémités, le fragile édifice élevé au prix d'une lutte obstinée contre la nature. La Hollande appelait dans son sein l'étranger, qui, en la délivrant des angoisses du blocus continental, faisait luire à ses regards de prochaines perspectives de paix maritime; ses plus fervens patriotes, oublieux des luttes du passé, saluaient de leurs acclamations le prince d'Orange, qui, après un long exil, reportait enfin sur la terre natale les traditions de la patrie. La Belgique elle-même, malgré tant d'intérêts communs avec la France, ne s'était guère plus résignée à notre domination qu'elle ne l'avait fait en d'autres siècles à celle de l'Espagne et de l'Autriche. Si au début de l'empire les catholiques provinces baignées par la Meuse et par le Rhin avaient acclamé le restaurateur du culte, dont le front gardait encore la trace de l'huile sainte que venait d'y verser Pie VII, — en 1814 elles ne voyaient plus en lui que l'ennemi du saint pontife, et ses malheurs, coïncidant avec ses fautes, prenaient à leurs yeux les formidables proportions d'un châtiment céleste. Nulle part les difficultés religieuses que s'était si gratuitement créées l'empire n'avaient abouti à des conséquences politiques plus immédiates et plus menaçantes. La Belgique, inquiète et agitée, qui aurait été un embarras même pour l'empire triomphant, ne pouvait donc manquer de devenir un péril

pour l'empire menacé par l'Europe et déserté par le succès. On vit ces populations, enrichies par leur union avec la grande nation voisine, ouvrir elles-mêmes à l'ennemi les portes de ces cités si longtemps françaises. Pas un effort ne fut tenté par la voie des négociations ni par celle des armes pour conserver un lien avec la France; pas un regret ne fut donné à un régime qui avait été pour ces peuples fécond en bienfaits, et qu'allait remplacer une domination plus blessante pour les intérêts, plus alarmante pour les consciences. En insultant ici aux sentimens religieux, ailleurs aux sentimens nationaux, en refoulant partout les forces morales sous le niveau d'une administration uniforme, on avait perdu en Belgique comme en Allemagne, en Espagne comme en Italie, le profit de toutes ses bonnes intentions et le fruit de ses innovations les plus heureuses, tant il est vrai qu'il ne suffit pas de servir les intérêts des nations pour les subjuguer, et que le progrès n'est accepté qu'autant qu'il n'oblige pas à sacrifier l'honneur.

Ce fut surtout au-delà des Alpes qu'éclata le caractère artificiel de l'œuvre immense issue du commerce solitaire de l'ambition avec le génie. Le territoire français était à peine envahi, qu'on vit renaître dans toute la péninsule ces antipathies séculaires contre la domination de l'étranger, et ces rêves, toujours trompés, mais toujours persistans, de l'indépendance nationale. Murat s'efforçait à Naples de profiter de ces dispositions universelles, quoique stériles, pour séparer son sort de celui de son bienfaiteur et de son frère : dans une proclamation trop fameuse, il outrageait l'insatiable ambition que lui seul en Europe n'avait pas le droit d'accuser; puis, traitant publiquement avec l'Angleterre et avec l'Autriche, il joignait ses armes à celles des puissances alliées, « dont les intentions magnanimes étaient de rétablir partout la dignité des trônes et l'indépendance des nations (1). » Le prince Eugène, héroïque dans sa fidélité sans faste et son dévoûment filial, n'imitait pas sans doute un tel exemple, et s'ensevelissait noblement dans le désastre d'une politique dont il aurait pu faire sortir sa grandeur personnelle; mais à la douleur d'assister impuissant et désarmé à la chute de l'empire venait se joindre l'amertume, plus vive encore, d'avoir à lutter contre une insurrection presque générale dans ces provinces, objet des plus chères complaisances de Napoléon; car dans cette ville de Milan, où le marbre et l'airain portaient partout l'immortelle empreinte du nom du conquérant, le vice-roi, après dix années d'une administration paternelle, échappait à grand'peine à la fureur populaire, qui s'assouvissait dans le sang de l'un de ses ministres.

(1) Proclamation du 16 janvier 1814.

Quelques mois avant sa chute, l'empereur avait été amené par le cours irrésistible des événemens à rendre au pape la liberté de retourner en Italie, et à négocier avec Ferdinand VII sa rentrée dans cette Espagne qui refoulait alors vers les Pyrénées nos soldats, moins humiliés de leurs défaites que du motif qui les avait si tristement provoquées. Il voyait la cause de l'empire désertée par des populations qu'on tenait pour pleinement assimilées à la France, et rencontrait des princes de sa famille aux premiers rangs de la ligue formée contre lui. Le système des royautés vassales avait abouti aux amères déceptions du roi Joseph, à la noble retraite du roi Louis, à l'attaque des Bavarois qu'allait suivre celle des Saxons, à la défection du roi de Naples et à l'implacable poursuite de Bernadotte! Et cependant, en présence de tant de démentis donnés par la réalité aux théories, la pensée de Napoléon, identifiée avec son œuvre, caressait encore, entre le désastre de la Bérésina et celui de l'Elster, le fantôme auquel il avait sacrifié et la gloire la plus solide et l'avenir le plus assuré!

A Prague (1), au lendemain de l'attaque de la Prusse, à la veille de la déclaration de l'Autriche, qu'allait suivre le soulèvement de l'Allemagne tout entière, l'empereur se berçait de l'espérance de traiter directement avec la Russie, en lui abandonnant le duché de Varsovie, objet de si longues et si vives appréhensions, et croyait possible de séparer des cabinets entre lesquels il avait formé lui-même pour un long avenir le lien d'une alliance dont le mobile permanent devait être la mise en suspicion de la France. Six mois plus tard, à Francfort, après qu'une nouvelle et magnifique armée, sortie comme par miracle des entrailles de la patrie, eut été anéantie à Leipzig, il estimait encore possible de sauver au moins le cadre du grand empire, en sacrifiant seulement ses plus lointaines superfétations, en désintéressant le patriotisme germanique par une renonciation à toute ingérence dans les affaires de l'Allemagne. Aussi, malgré l'épuisement de ses cadres et l'urgence de défendre le sol français, maintenait-il d'immenses et inutiles garnisons dans des places frontières où l'héroïsme de nos soldats conservait seul, contre les populations soulevées, le glorieux signe de notre domination évanouie. L'empereur ne voyait pas que le résultat principal de sa longue domination avait été de constituer contre la France l'unité de l'Europe, et que sous la nouvelle et irrésistible impulsion imprimée à l'opinion publique, des bords de la Tamise à ceux de la Néva, il n'y avait pas plus de négociation séparée à espérer avec l'Autriche qu'avec la Russie; le gendre de l'empereur François II avait en effet disparu devant l'ennemi du continent.

(1) Juillet 1813.

Aussi ses ouvertures à Francfort furent-elles accueillies avec la froideur et les formes dilatoires qu'il avait mises lui-même à Prague à recevoir les propositions des alliés. Déjà avait retenti ce mot suprême de toutes les révolutions : *Il est trop tard!* Les cours continentales, il est vrai, avaient contracté depuis vingt ans une telle habitude de croire la France invincible, il leur paraissait si périlleux et si étrange de franchir à leur tour la frontière de ce pays, qui avait vomi sur elles tant d'armées, que leur foi dans notre force contrebalançait pour elles l'irritation des souvenirs, et qu'une sorte de crainte respectueuse les faisait incliner alors vers la modération. Elles n'auraient aspiré, pour leur propre compte, qu'à la légitime satisfaction de faire rentrer la France dans ses limites naturelles, telles que le traité de Lunéville avait eu l'insigne honneur de les fixer du Rhin aux Alpes; mais dès les premiers jours de 1814, un intérêt nouveau s'était produit auprès des gouvernemens alliés, et allait gravement modifier, au préjudice de la France, toutes leurs dispositions antérieures.

L'Angleterre n'avait pas subi comme l'Allemagne ce prestige que la victoire exerce même sur les vaincus. Elle ne s'était pas résignée aussi facilement que celle-ci à laisser la France maîtresse de la navigation rhénane, du littoral belge, et surtout de ce port d'Anvers, objet constant des préoccupations d'un pays dont il menaçait en temps de guerre la puissance, en temps de paix la prospérité. L'Angleterre, dont l'armée victorieuse, partie des grèves du Portugal, avait alors dépassé les Pyrénées, détourna l'Europe d'une modération que l'on qualifiait à Londres de faiblesse, comme on la taxait d'imprévoyance. Que fallait-il, après le passage du Rhin et l'invasion de la Champagne, pour ramener la France à ses limites de 1792? Que fallait-il pour procurer à un cabinet tory l'insigne honneur de réaliser en 1814 la pensée politique de M. Pitt, et pour faire tressaillir le grand ministre sous le marbre de Westminster? Livrer encore quelques batailles à un pays las de la guerre et épuisé de sang, en finir avec un homme qui était sans doute le premier général du monde, mais au génie duquel il n'était donné ni de faire sortir de terre des armées, ni de battre monnaie, ni de ranimer l'ardeur éteinte de ses lieutenans, plus occupés de conseiller la paix que de soutenir la guerre, ni surtout de rendre à la France, déjà troublée par les partis, le courage des résolutions unanimes. L'Europe n'avait-elle pas des armées innombrables enhardies par la victoire, et l'Angleterre, dont le blocus continental avait conspiré la ruine, ne possédait-elle pas un crédit sans limites comme ses richesses? Pourquoi se presser, lorsque chaque heure augmentait la force des alliés et réduisait celles de l'ennemi? Que Napoléon fît des prodiges dans des combats quotidiens livrés un

contre six, que l'agonie du lion fût redoutable à ses agresseurs, et que par des succès partiels il mît le sceau à sa renommée militaire; ces succès demeuraient stériles, puisque l'union de l'Europe était désormais inaltérable, et ils n'empêcheraient pas, en définitive, la victoire de rester aux gros bataillons. Il ne s'agissait donc que d'attendre quelques mois, quelques semaines peut-être, pour être en mesure de dicter à la nation qui depuis vingt-cinq ans bouleversait le monde des conditions de nature à garantir enfin la sécurité commune. Telle fut la pensée apportée par lord Castlereagh sur le continent, pensée qui prévalut au congrès de Châtillon en janvier 1814.

Cette doctrine, acceptée par la Russie et par l'Autriche, décida de la destinée de Napoléon, car elle impliquait un changement de dynastie, quoique une telle conséquence ne fût alors nettement entrevue ni par les trois grandes cours continentales ni par l'Angleterre elle-même. Il est dans les idées une logique secrète qui chemine à travers nos incertitudes, pour éclater tout à coup avec la puissance d'une irrésistible nécessité. Du moment que les exigences de l'Angleterre l'emportaient dans les conseils de la coalition, que les puissances alliées proclamaient le principe qu'il fallait faire rentrer la France dans ses anciennes limites historiques, cette déclaration plaçait l'empereur Napoléon dans l'alternative d'une résistance militaire d'un succès impossible, ou d'une abdication commandée par son honneur, peut-être même par l'intérêt éventuel de son avenir. L'empire était impossible à ce prix, car la paix devenait contre l'empereur une condamnation directe et personnelle. Un pouvoir étranger aux événemens qui avaient provoqué ces extrémités pouvait seul en supporter le poids, parce qu'il en déclinait la solidarité. A l'insu de la plupart des diplomates qui les signaient, la restauration sortit donc des protocoles de Châtillon beaucoup plus que des intrigues qu'on pouvait alors nouer à Paris pour la préparer. Loin d'avoir amené l'amoindrissement du territoire, le rétablissement de la monarchie traditionnelle fut une conséquence tirée par la nation elle-même des sacrifices imposés par le sort de la guerre, et la France accueillit ce rétablissement dans l'espoir, que justifia d'ailleurs en partie le traité du 30 mai 1814, de rendre ainsi les conditions de la paix moins humiliantes pour son amour-propre et moins préjudiciables à ses intérêts.

Ce que l'empereur Napoléon représentait depuis quinze ans aux yeux du peuple et de l'armée lui rendait impossibles des concessions qui, à l'extrémité où l'on était alors conduit, pouvaient être considérées comme naturelles pour un gouvernement qui se rattachait par son origine aux vieilles traditions du pays, et qui demeurait en dehors de toute responsabilité dans les événemens récemment

accomplis. Le prince qui à Prague et même à Francfort entendait maintenir le grand empire pouvait-il bien, quelques mois plus tard, signer à Châtillon l'abandon non pas seulement de ses propres conquêtes, mais de toutes celles qu'avait faites la république, conquêtes qu'il avait, dans la solennité de son sacre, juré de défendre jusqu'à la mort? Si l'on comprend Louis XVIII régnant honorablement dans la France de Louis XIV, on n'aurait point compris le général Bonaparte apposant son nom à un traité qui aurait amoindri la France du directoire, et dont le seul résultat aurait été de lui maintenir comme par grâce une couronne sur le front. Le chef de la maison de Bourbon se donnait pour mission de renouer la chaîne des temps, et pouvait espérer, en répondant à des besoins nouveaux par des institutions nouvelles, d'opposer le prestige de la liberté politique à celui de la gloire militaire; mais quelle aurait été après Châtillon l'attitude du négociateur des traités de Presbourg et de Tilsitt? Et se figure-t-on bien le grand empereur protégé près des cours étrangères par son mariage autrichien plus que par ses victoires! Comprend-on mieux quelle nouvelle attitude politique il aurait pu du jour au lendemain prendre à l'intérieur? Napoléon avait imprimé depuis dix ans à son œuvre et à son gouvernement le cachet d'une personnalité trop puissante pour qu'il lui fût désormais loisible d'en transformer tout à coup le caractère. Il ne pouvait reparaître une charte à la main dans le pays qu'il avait illuminé si longtemps des éclairs de son épée. Imagine-t-on l'empereur sortant, au mois d'avril 1814, de Fontainebleau pour rentrer dans Paris sous la protection d'un traité signé par des plénipotentiaires aux abois, et en présence de cinq cent mille étrangers, se transformant tout à coup en roi pacifique et législateur! Qui aurait pris au sérieux une telle comédie en France et en Europe? Qui n'aurait prévu qu'un pareil rôle, si douloureusement subi, préparait au monde de sanglantes et prochaines représailles?

Il fut mieux inspiré, le géant de la guerre, en refusant de s'étendre lui-même sur ce lit de Procuste; il fit preuve d'une rare habileté en s'enveloppant de sa gloire comme d'un linceul, et en s'efforçant de rejeter sur d'autres tout l'odieux des sacrifices qu'il s'évitait l'humiliation de consentir. Le demi-dieu d'Austerlitz embrassant ses aigles dans une convulsive étreinte avant de partir pour l'exil gardait encore dans l'imagination populaire et dans les souvenirs sacrés de l'armée le seul trône où il lui fût peut-être un jour donné de remonter; au lieu de finir dans la prose, il s'élevait de plus en plus dans la poésie.

L'impossibilité où se trouvait placé Napoléon de correspondre par lui-même à une situation aussi nouvelle existait, quoiqu'à un moindre degré, pour la régence d'un jeune prince qui n'était protégé que par le nom de son père. Ce gouvernement aurait été tel-

lement impuissant par lui-même, que le retour de l'empereur pour faire marcher l'empire serait bientôt devenu une nécessité manifeste. L'un des inconvéniens des grands hommes, c'est de ne pouvoir être ni suppléés ni remplacés. C'était à cette conviction seule que cédait l'Autriche, lorsqu'elle abandonnait, avec une facilité qui a été peu comprise, les intérêts de l'enfant pour lequel les devoirs de la politique n'empêchaient pas François II d'avoir des entrailles de père. Si M. le prince de Metternich avait cru à la possibilité d'organiser sérieusement un gouvernement de minorité en France en 1814, sous la direction d'une archiduchesse d'Autriche, on peut penser que nul ne l'aurait souhaité aussi ardemment que lui. Il était alors sans engagemens avec les princes de la maison de Bourbon, et il avait d'étroites liaisons personnelles avec ceux de la famille impériale; mais sa sagacité entrevoyait fort bien l'empereur derrière la régence, et il pressentait que celui-ci, après une retraite plus simulée que réelle, s'efforcerait bientôt de briser les liens dans lesquels on avait enchaîné ses aigles. La régence courait donc grand risque de n'être qu'une trève, tandis que la France comme l'Europe voulaient la paix. Ce fut pour fonder celle-ci sur des bases plus stables qu'on écarta un nom qui, du vivant de l'empereur, ne pouvait avoir désormais qu'une signification indélébile.

Comme tous les grands événemens de l'histoire, ceux du mois d'avril 1814 sortirent donc du courant général des intérêts et des idées bien plus que des mouvemens des hommes qui s'agitaient alors pour les provoquer. Pour colorer aux yeux des masses les malheurs de nos armes, pour leur en voiler les causes véritables, on a bien pu en 1815 les attribuer à l'inertie du duc de Castiglione à Lyon et à la trahison du duc de Raguse à Paris; mais Augereau aurait été un général au lieu de n'être qu'un brave soldat, et Marmont aurait, après l'investissement de Paris, couvert Fontainebleau de son corps d'armée, que le sort de la France n'aurait pas été changé. Épuisé de sang, le pays n'avait plus que des enfans et des vieillards à envoyer sous la mitraille, et le patriotisme y avait fléchi sous le désespoir. Quelques abbés ambitieux et quelques conventionnels repentans ne se seraient pas réunis à l'hôtel de la rue Saint-Florentin pour y préparer la restauration, que les exigences des chancelleries n'en auraient pas moins acculé l'empereur à une extrémité inacceptable pour lui, et que la force des choses aurait amené le pays à s'ouvrir des horizons nouveaux. En séparant depuis le passage du Rhin la cause de Napoléon de celle de la France avec une persistance calculée, la coalition avait fait à l'empire, par ses déclarations, une guerre plus dangereuse que celle qu'elle poursuivait par ses armes. C'était désintéresser habilement l'amour-propre de la nation de ses défaites et la con-

duire graduellement à s'isoler d'une cause sur laquelle on faisait ainsi porter tout le poids des malheurs publics. Le véritable motif qui fit acclamer le gouvernement des Bourbons fut qu'en ce moment de crise il tranchait plus nettement que tout autre avec une situation dont les uns trouvaient juste, les autres commode de répudier la solidarité. Si de tels sentimens blessaient profondément l'armée, que ses douloureuses épreuves liaient plus étroitement encore à la cause de son chef, il est impossible de nier et il doit sans doute être permis de dire qu'ils furent, du moins un moment, ceux de toutes les classes moyennes, qui avaient alors la passion de la paix, et tout au moins la fugitive tentation de la liberté.

En s'embarquant à Fréjus pour son premier exil, l'empereur pouvait donc voir la vanité de la plupart des tentatives qui l'avaient détourné depuis dix ans de sa sainte mission sociale. Il avait aspiré à créer un peuple tout militaire, dont le principal souci fût de défendre par les armes sa suprématie sur le monde, — et la France de la grande armée et du blocus continental sortait tout à coup de ce rêve sanglant et glorieux, n'aspirant qu'au repos, au crédit, aux progrès pacifiques du commerce et de l'industrie par tout l'univers. Il avait soumis les intelligences à une discipline puissante, et la nation assistait avec bonheur aux premiers débats de la tribune, aux premières audaces de la presse; il avait prétendu renouveler les Macédoniens d'Alexandre, et se trouvait entouré des Athéniens de Démosthènes et de Philippe. Au lieu de gouvernemens faibles et divisés subissant la suzeraineté d'un grand état militaire, il avait en face de lui des cabinets dont l'union, cimentée par un esprit nouveau, allait durer un demi-siècle et maintenir la paix du monde à travers tous les hasards des révolutions. Il voyait sortir enfin l'active solidarité de l'Europe de ses longs efforts pour en préparer l'impuissance.

Frédéric, Catherine et Kaunitz avaient façonné par leurs maximes et par leurs exemples ces gouvernemens égoïstes et jaloux dont la révolution et l'empire avaient eu raison tour à tour. De 1792 à 1813, aucun lien n'avait uni ni les cabinets ni les peuples; mais en pesant sur eux, on les avait groupés au lieu de les écraser, et de la résistance à la domination impériale était sorti à Chaumont (1) un traité qui prépara la première alliance permanente et générale que l'Europe eût conclue depuis la rupture de l'unité religieuse au XVIe siècle. Cette pensée si nouvelle pour le monde reçut à Paris sa mystique consécration (2), et à Vienne tous ses développemens internationaux. Aix-la-Chapelle, Troppau, Laybach et Vérone virent siéger tour à

(1) Traité de Chaumont, 2 mars 1814.
(2) Traité de la sainte-alliance.

tour l'amphictyonie européenne : après 1830, elle s'appela la conférence de Londres; avant l'attentat commis par l'ambition russe contre le repos du monde, elle se nommait encore la conférence de Vienne. Tel avait donc été le résultat définitif de tant d'efforts faits au rebours des tendances naturelles du XIXe siècle : l'unité de l'Europe était constituée, mais elle était constituée contre la France!

II.

Ce fut devant l'esprit nouveau dont la charte constitutionnelle était l'expression à l'intérieur, et devant l'union des grandes puissances dont le congrès de Vienne posait alors les bases, qu'échoua cette tentative des cent-jours, la plus hardie qu'une armée ait jamais faite pour imposer sa pensée. En abdiquant à Fontainebleau, afin de se dégager autant qu'il était en lui de toute solidarité dans les sacrifices imposés à la nation, l'empereur avait pressenti que les difficultés qu'allaient rencontrer les Bourbons pourraient rendre bientôt une chance à sa fortune. Ces difficultés étaient grandes en effet : elles résultaient en partie des exigences de leurs vieux serviteurs, qui, tout étrangers qu'ils eussent été par le fait au grand événement de la restauration, se croyaient le droit de l'interpréter dans le sens des doctrines pour lesquelles ils avaient si longtemps souffert; elles provenaient plus encore des inquiétudes que l'on s'efforçait d'inspirer à tous les intérêts issus de la révolution, des blessures le plus souvent involontaires qui atteignaient les souvenirs ou les amours-propres. Au milieu d'obstacles inextricables et de mauvais vouloirs permanens, dans un pays où les vanités inquiètes formaient comme le fond de l'esprit public, il était impossible que le gouvernement du roi Louis XVIII ne commît pas des fautes, et ce prince eut l'honneur et le mérite de les confesser (1); mais les obstacles innombrables semés sous les pas des Bourbons rendaient leur gouvernement difficile sans rendre pour cela le rétablissement du régime impérial plus possible. La révolution acceptait fort bien le grand nom de l'empereur comme le levier le plus puissant pour battre en brèche la monarchie, mais elle entendait subordonner Napoléon au rôle d'auxiliaire contre des adversaires communs, sans le subir désormais comme un maître pour elle-même. Elle espérait profiter de son bras pour faire un 18 brumaire contre les royalistes, tout en se réservant de le lier lorsqu'il s'agirait de reprendre l'exercice du pouvoir. L'Europe, de son côté, considérait le rétablissement de l'empire comme incompatible avec son indépendance et avec le nouvel état politique des peuples; un tel événement, provoqué par une insurrection militaire au mépris d'un traité

(1) On peut voir nos études sur la restauration dans la *Revue* du 15 mai et 15 juin 1852.

solennel, impliquait donc pour toutes les cours représentées au congrès de Vienne une reprise immédiate de la guerre générale. On ne s'explique pas que l'empereur ait pu méconnaître cet état tout nouveau de l'esprit public et les conséquences qu'allaient nécessairement entraîner les dispositions unanimes des cabinets. L'éloignement dans lequel l'Autriche maintenait l'impératrice Marie-Louise, l'interdiction de toute communication entre les deux époux, étaient un indice trop certain de l'adhésion de la cour de Vienne à la politique générale de l'Europe. En s'embarquant à Porto-Ferrajo pour revenir en France pendant que tous les souverains étaient encore rassemblés en congrès, l'empereur ne pouvait se faire aucune illusion sur le fait que la rupture à main armée du traité signé par ses propres plénipotentiaires, pour régler sa situation personnelle et celle des princes de sa famille (1), serait le signal d'une lutte immédiate dans laquelle la France, plus divisée contre elle-même qu'elle ne l'avait jamais été, rencontrerait en face d'elle l'Europe compacte et résolue. Quelles éventualités ce grand esprit entrevoyait-il donc dans une entreprise qui ne permettait de rien espérer d'aucun cabinet ni pour la cause personnelle de Napoléon, ni pour celle de son fils, puisque l'Autriche, qui avait déserté l'intérêt de la régence en 1814, était encore plus strictement contrainte de le répudier en 1815, sous le coup des engagemens formels pris avec un gouvernement reconnu? Quels résultats favorables attendre d'une crise politique où l'ancien corps législatif, devenu chambre des députés, se faisait l'écho bruyant et applaudi d'idées si contraires à celles qui prévalaient sous l'empire? Comment tenir tête à la fois aux coalisés sur la frontière et à la chambre des représentans à Paris? Comment résister, sous le régime de la guerre et de la liberté combinées pour la première paix, à l'hostilité du parti royaliste fortement reconstitué, et aux émotions de la bourgeoisie, atteinte ou dans ses idées ou dans ses intérêts par la soudaine suspension de toutes les industries renaissantes? Comment conjurer surtout les périls d'un concours forcément emprunté aux passions démocratiques? et lorsqu'on éprouvait au fond une haine égale contre les théories de la constituante et celles de la convention, comment se tenir en équilibre entre les constitutionnels et les jacobins?

Reconquérir la France avec six cents hommes, la traverser au pas de course en usant de son nom comme d'un talisman souverain pour abaisser devant soi toutes les barrières, remonter sur un trône contre lequel l'univers est conjuré, et dans la sanglante arène où une armée vient affronter l'Europe, entendre ses vieilles légions mourir en sa-

(1) Traité du 11 avril 1814.

luant César, c'est là sans doute un spectacle qu'un seul homme pouvait donner aux générations à venir! Mais lorsqu'on songe que durant les cent jours l'empereur ne parvint pas à nouer une seule négociation sérieuse, ni même à correspondre une fois avec l'impératrice Marie-Louise, et qu'il se trouva, dès le lendemain du 20 mars, en présence de la plus forte coalition qui eût jamais été formée dans le monde; quand aux périls du dehors on joint les périls du dedans, et qu'à la veille d'une lutte où lui seul valait une armée, on voit une loquacité impuissante désarmer imprudemment le *vieux bras de l'empereur;* quand on observe l'attitude comminatoire de l'assemblée, où le nom de Lafayette balançait l'autorité du sien, et qui, dans le cas d'un revers, laissait clairement entrevoir la perspective d'une déchéance; quand on se dit enfin que de tous ces dangers aucun n'était imprévu, que de toutes ces épreuves aucune ne pouvait manifestement être évitée, on peut se demander si dans cet héroïque épisode de l'épopée napoléonienne l'intelligence politique fut à la hauteur de l'audace, et, si après avoir volé jusqu'aux tours de Notre-Dame, l'aigle n'était pas fatalement prédestiné à s'abattre sur le rocher de Sainte-Hélène.

Les cent-jours, loin d'avoir été la reprise de l'empire, n'en avaient été que l'éphémère parodie, et le grand acteur quittait la scène plus humilié que vaincu. Mais de quel prix la France et l'empereur n'allaient-ils pas payer cette rupture de toutes les conventions passées depuis moins d'une année! La nation vit remplacer les dispositions du traité du 30 mai 1814 par celles du funeste traité du 20 novembre 1815, et à l'acte solennel qui garantissait à l'empereur Napoléon Ier tous les droits et tous les honneurs inhérens au caractère souverain se trouva substituée une convention entre les cinq puissances, qui fit du fugitif de l'île d'Elbe le captif de l'Europe, — et cette convention, réagissant jusque sur le passé, ne craignit pas de méconnaître en sa personne la dignité impériale dont l'éclat avait si longtemps rempli le monde, — dignité inamissible par sa nature même, et qu'il n'était donné au malheur d'effacer ni du souvenir des hommes ni des pages de l'histoire.

La France avait pu sans doute considérer comme sévères les dispositions du premier traité de Paris. La ramener aux frontières de Louis XIV, lorsque les trois partages de la Pologne, la conquête des Indes et les sécularisations germaniques avaient changé l'attitude de toutes les grandes puissances, ce n'était ni de la bonne justice, ni même de la bonne politique; mais l'acte du 30 mai ne contenait pas du moins un seul article qui n'impliquât une haute considération pour le grand peuple victime à son tour des hasards de la guerre. A la voix du nouveau gouvernement que la France venait de se donner,

l'Europe avait immédiatement évacué notre territoire; elle s'était retirée sans réclamer aucun tribut en souvenir de ceux dont elle avait été si souvent frappée, et en nous laissant ces nombreux chefs-d'œuvre dont la précieuse conquête marquait la date de toutes nos victoires. Le respect qui couvrait alors la France ne manqua point au chef que celle-ci s'était donnée, et dont les rois avaient si longtemps salué la fortune et imploré la faveur. La position que le traité de Fontainebleau faisait à l'empereur après sa première abdication, celle que cet acte synallagmatique attribuait à sa famille, correspondaient aux sentimens les plus élevés et aux plus strictes convenances; mais à la seconde invasion on avait cessé de nous respecter tout en continuant à nous craindre, et la loi du talion fut appliquée sans merci au pays qui avait eu le dangereux honneur d'imposer au monde les traités de Presbourg et de Tilsitt. Sous l'entraînement des mêmes idées et des mêmes passions, l'Europe, victorieuse à Waterloo, voulut à la fois se venger du passé sur l'homme qu'elle considérait alors comme son implacable ennemi, et garantir surtout la sécurité de l'avenir qu'une autre tentative pouvait si profondément troubler, lorsque tant de passions qu'on croyait éteintes venaient de révéler tout à coup leur indestructible vitalité.

Le précédent de l'île d'Elbe faisait écarter l'idée d'un établissement en Europe, en quelque lieu et sous quelque titre que ce fût, et les haines les plus implacables ayant elles-mêmes reculé devant l'odieuse extrémité d'un emprisonnement au sein d'une forteresse, on se trouva naturellement amené à rechercher une station lointaine, dans une situation sûre et sous un climat salubre, où l'on pourrait assurer au grand captif toute la liberté compatible avec la garde de sa personne, et où l'on s'efforcerait, autant que faire se pourrait, en lui accordant toutes les aisances matérielles de la vie, de respecter ses habitudes d'activité. Ce fut pour résoudre ce problème, véritablement insoluble au fond, que l'on choisit l'île de Sainte-Hélène, — Sainte-Hélène, pic de fer élevé au centre des océans, devenue l'effroi du monde depuis qu'elle a reçu la malédiction du prisonnier de l'Europe, mais qu'il était assez habituel avant cette époque de célébrer comme une sorte d'île de Calypso, digne d'avoir été le berceau de Vénus (1); possession coloniale quelquefois enviée par la France, et qui par une étrange bizarrerie du sort, dans un rapport adressé douze années auparavant au premier consul, était appelée un véritable paradis terrestre, où l'air était toujours pur, le soleil toujours serein, où la joie et la santé brillaient sur tous les visages (2).

(1) Voyage de M. Bory de Saint-Vincent, Paris 1804.
(2) *Pictorial History of England*, vol. 4, citée par M. William Forsyth.

C'est sur ce point perdu dans l'espace qu'allait se dérouler l'un des spectacles les plus saisissans de l'histoire. A la limite des deux mondes, on vit un homme confiné dans sa prison occuper la pensée publique autant qu'il l'avait fait dans sa puissance, et substituer le prestige de ses malheurs à celui de ses victoires. Napoléon calcula la portée des émotions populaires jusque dans leurs plus lointaines conséquences, sachant bien que la grandeur d'Octave était moins sortie des services de César que de son sang versé par Brutus. Le rocher de Sainte-Hélène devint pour lui un Calvaire et un Thabor; la transfiguration s'y prépara par le martyre, et vivant encore, il put pressentir l'apothéose. Aussi répétait-il à ses compagnons fidèles, lorsqu'il voyait parfois fléchir leur courage sous les épreuves de la solitude et de l'exil, qu'il lui fallait souffrir pour entrer dans sa gloire, « et que si le Christ n'avait été attaché à la croix, il n'aurait pas été Dieu (1). »

Tant qu'avait duré l'empire, les cris des mères avaient été l'écho funèbre de tous les chants de victoire; mais la paix combla promptement les vides douloureux qu'avait faits la guerre, et les préoccupations publiques prirent un autre cours. Aux foyers de toutes les chaumières, ornés des armes portées dans nos grandes batailles, descendirent comme dans un nuage de poésie les souvenirs de cette vie prestigieuse, dont une opposition avide de popularité dissimulait systématiquement les fautes, pour n'en faire ressortir que les grandeurs. Le culte que tant de vétérans avaient scellé de leur sang durant les enthousiasmes de la jeunesse et de la guerre devint toute la religion d'un peuple qui trop souvent n'en avait plus, et aux légendes de la foi succédèrent celles de l'histoire. On fut donc bien loin d'en finir avec Napoléon en le confinant au sein des mers, et l'on ne fit que le grandir en l'attachant à ce rocher où chacun de ses mouvemens semblait encore ébranler le monde. Une lumineuse auréole resplendit à son front en place de la couronne impériale qu'on prétendait en détacher. L'aigle, déchiré par le léopard, reprit alors son vol altier, et retrouva tout d'un coup cette autorité qui venait de lui échapper durant la crise des cent-jours, entre les exigences si diverses des factions. Le nom de l'empereur devint un symbole commun à tous dans leur lutte contre la monarchie qui régissait alors la France. De cet accord sans exemple d'efforts et d'hommages, auquel concoururent à l'envi les poètes comme les publicistes, les chansonniers comme les historiens, sortit une pensée vague, mais puissante, dont l'avenir aurait à fixer le caractère et à déterminer la portée. Longwood, gardé par des régimens anglais, surveillé nuit et jour, privé de toute communication directe avec le dehors,

(1) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon*, par le général de Montholon, t. II.

apparut néanmoins comme une sorte de maison de verre accessible aux regards de deux cents millions d'hommes. Il ne s'y fit pas un pas, il ne s'y dit pas une parole, il ne s'en exhala pas un soupir qui n'eussent dans l'univers un immense retentissement, de telle sorte que de misérables querelles quotidiennes, fondées sur l'interprétation plus ou moins restrictive de règlemens militaires, devinrent pour le monde et sont demeurées pour l'histoire l'objet d'une inépuisable curiosité.

Les rigueurs de la captivité de Sainte-Hélène, dont les conditions avaient été définies par la convention diplomatique du 2 août 1815 et par l'acte du parlement anglais du 11 avril 1816, ont-elles été aggravées par les procédés personnels de l'officier général chargé de la garde de l'empereur Napoléon? Sir Hudson Lowe a-t-il rendu plus humiliantes ou plus pénibles, par l'effet de ses propres antipathies, les mesures qui lui étaient prescrites par les ministres du prince régent, et particulièrement par le ministre des colonies? Depuis trente ans, cette question était résolue, et une condamnation sans appel paraissait pour jamais portée. MM. de Las Cases, O'Meara, Antomarchi, plus tard M. de Montholon, avaient exposé avec un tel accord la triste histoire de ces querelles, dont la mesquinerie n'était pas sans doute le moindre supplice de l'homme condamné à en alimenter sa vie, qu'il n'y avait dans la conscience publique ni hésitation ni incertitude. L'Angleterre elle-même avait semblé passer condamnation sur la conduite du gouverneur de Sainte-Hélène. Les historiens anglais, et Walter Scott en particulier, lui imputent le tort d'avoir méconnu la portée de son mandat vis-à-vis d'un homme envers lequel le respect ne lui était pas moins prescrit que la surveillance, et dont on entendait qu'il rendît la captivité sûre à la fois et agréable. Tout en défendant énergiquement le gouverneur du vivant de Napoléon, le cabinet britannique lui-même avait paru l'abandonner après la mort de l'auguste captif à la réprobation publique, tant il lui semblait difficile de le protéger contre elle. Envoyé à Ceylan dans une situation secondaire, il n'obtint pas même l'avancement auquel ses vieux services semblaient lui assurer des droits. Rentré dans sa patrie en 1831, il y demeura en inactivité malgré des sollicitations pressantes, et mourut en 1844, pauvre et oublié. Profondément affecté d'une réprobation qu'il tenait pour injuste, mais devinant l'impossibilité de lutter contre elle, sir Hudson Lowe n'accomplit jamais le projet, souvent formé par lui, de défendre l'honneur de son nom devant son pays et devant l'Europe. Sa famille s'efforce aujourd'hui de remplir ce devoir, et un membre distingué du barreau de Londres, M. Forsyth, vient de publier un important recueil où l'on trouve, à côté des notes et des papiers personnels du gouverneur,

toute sa correspondance avec le bureau des colonies. A ces documens sont joints, comme des complémens précieux, de nombreuses lettres inédites de tous les personnages intéressés dans ce grand procès, et spécialement une correspondance secrète d'O'Meara avec un fonctionnaire de l'amirauté durant l'exercice de ses fonctions médicales à Longwood, correspondance qui infirme gravement la plupart de ses assertions postérieures.

La publication de M. Forsyth relèvera sous quelques rapports sans doute la mémoire du malheureux général. Elle prouvera que son principal tort fut de s'être résigné si longtemps à exécuter, sans réclamer son rappel, des instructions contradictoires, sinon dans leurs termes, du moins dans l'esprit qui les avait inspirées, puisqu'elles commandaient d'allier les égards les plus constans avec l'inquisition la plus minutieuse. Il n'était pas d'ailleurs une parole adressée à Napoléon qui n'impliquât la négation du caractère que la religion avait scellé de ses pompes et que tant de traités lui avaient garanti. De quelque bien-être qu'on entourât sa captivité, le refus du titre impérial, même dans les simples rapports privés, la lui fit envisager dès le début comme une injure permanente, et l'amiral Cockburn n'était pas plus parvenu que sir Hudson Lowe à lui en adoucir l'amertume.

Plusieurs fois blâmé pour s'être écarté de la stricte rigueur de ses instructions, ce dernier a certainement le droit de faire remonter jusqu'à lord Bathurst et jusqu'au ministère du comte de Liverpool tout entier la responsabilité de la plupart de ses actes, et sur ce point-là il peut avec confiance en appeler à la justice publique; mais au malheur d'avoir à remplir durant six années une tâche à laquelle se seraient usés les plus habiles, sir Hudson en joignait une autre dont ses lettres portent à chaque page le témoignage authentique. C'était un homme tout d'une pièce, sans tact, sans grâce, tranchons le mot, sans esprit. Avec la ponctuelle raideur qu'y mettent habituellement les militaires, il faisait la police dans l'attitude où il aurait passé la revue d'un régiment. Il avait la main levée au lieu d'avoir l'oreille ouverte, plaçait bruyamment des sentinelles là où un autre plus avisé aurait employé des espions, de telle sorte que le pauvre homme montrait avec une maladresse risible toutes les ficelles qu'il aurait fallu cacher.

La conclusion la plus plausible de cet ouvrage, c'est qu'un autre gouverneur n'aurait pas réussi là où sir Hudson Lowe a si tristement échoué. Napoléon ne pouvait se résigner stoïquement à sa captivité : non que son âme fût au-dessous d'une telle épreuve, mais parce qu'il compta longtemps sur son étoile pour l'arracher à l'exil, et que, dans chaque voile arrivant d'Europe, il croyait voir l'annonce d'une

révolution. Un autre motif lui rendait la résignation plus impossible encore. Il avait l'instinct profond que ses souffrances serviraient sa cause, et que pour lui le martyre valait mieux que le repos. C'est ce que comprenait confusément le gouverneur, lorsqu'il expliquait les plaintes quotidiennes des prisonniers et les refus souvent opposés à ses offres les plus bienveillantes par un système de conduite dont on entendait le rendre victime.

L'état de cet esprit, qui, après avoir longtemps entretenu l'espérance, repousse toute consolation et va jusqu'à provoquer la souffrance par de lointaines considérations d'avenir, se révèle même dans les livres écrits à Sainte-Hélène par les biographes de la captivité. On l'entrevoit particulièrement chez M. de Montholon, qui a assisté aux dernières phases de la lente agonie, et qui, avec des qualités moins brillantes que ses prédécesseurs, a l'avantage de s'occuper plus de son héros et moins de lui-même. « L'empereur commence à craindre que la situation de l'Europe ne soit pas ce qu'on lui dit. — On me berce d'illusions, m'a-t-il dit ce matin (1). On a tort. Le réveil est trop pénible quand apparaît la vérité. Si, depuis deux ans que je suis ici, je n'avais pas espéré un retour de fortune, j'aurais pris mon parti, je me serais créé les habitudes d'un riche colon. Je me serais fait un beau parc à force d'argent; on m'aurait bâti un beau château. J'aurais bien vécu avec ce M. Lowe; j'aurais fait la cour à sa femme, qu'on dit fort jolie. Nous aurions passé notre temps en gentilshommes campagnards. J'aurais bien sûrement depuis longtemps toute l'île pour prison. Que d'ennuis je me serais évités! Et qui sait si de ce système de vie ne serait pas sorti un entendement avec le gouvernement anglais? Mais le vin est tiré, il faut le boire jusqu'à la lie. Et puis mon fils! si je meurs sur la croix et qu'il vive, il arrivera (2). »

Tout le drame de Sainte-Hélène est dans ces dernières paroles de l'homme qui calculait avec une perspicacité si merveilleuse l'effet du malheur et de la distance sur l'imagination des peuples. Cette confiance dans le magique avenir de son nom ne l'abandonna jamais, lors même qu'il eut perdu toute espérance personnelle. De sombres nuages planaient sur l'Europe dans l'année qui précéda la mort de l'empereur Napoléon, et, pour avoir été un moment dissipés, ils ne devenaient pas moins menaçans pour la génération qui devait suivre. L'oreille tendue à tous ces bruits qui semblaient annoncer la chute des dynasties antiques, le captif des cabinets essayait en quelque sorte de prendre le vent des révolutions futures, et de se mettre dans le courant de toutes les idées nouvelles. Le génie de l'industrie

(1) 15 août 1817.

(2) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon*, tome II, ch. III.

et de la paix l'emportait si décidément au sein des sociétés modernes malgré les agitations civiles, que le guerrier présentait tous ses anciens plans de conquête comme destinés à aboutir très prochainement dans sa pensée à une pacification universelle et à une vaste réorganisation de l'Europe sous l'empire des mêmes lois, des mêmes idées, des mêmes intérêts. Pour répondre aux hommages quotidiens des éloquens tribuns passés de ses camps dans les assemblées politiques, il se disait quelquefois le plus libéral des hommes, et il prenait la peine de tracer pour ses successeurs l'esquisse d'une constitution où ne manquait rien de tout ce qu'il avait proscrit lui-même. Vaines hypocrisies du génie, doublement inutiles devant le passé et devant l'avenir! Pour s'emparer sans condition de celui-ci, Napoléon n'avait d'ailleurs qu'à mourir. Sa vie tumultueuse s'éteignit dans une tempête (1). « Tandis qu'il mourait, dit l'auteur de la nouvelle *Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, un violent ouragan balayait l'île, ébranlait beaucoup de maisons jusque dans leurs fondemens et déracinait quelques-uns des plus grands arbres. Au milieu des fureurs et des hurlemens de la tempête, on eût dit que l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au monde *qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature* (2). Les élémens en guerre au dehors étaient aussi l'emblème des dernières pensées du grand capitaine expirant : elles se tournaient vers la lutte des champs de bataille, et ce fut avec ces mots « tête, armée » sur les lèvres que son esprit passa pour jamais des rêves terrestres de la conquête devant son créateur et son juge (3). »

Ce juge, dont il avait été l'instrument parfois redoutable et toujours visible, avait touché le cœur du conquérant et fait fléchir sa fière intelligence sous la foi des humbles et des petits. En grandissant son nom dans l'imagination des peuples, ses tortures avaient épuré son âme, et Dieu lui avait épargné ce dernier malheur d'être impunément visité par le sort. Un pauvre prêtre italien, d'un esprit inculte et vulgaire, reçut à la veille du jour suprême ces derniers aveux qui consolent la terre et réjouissent le ciel. Grâces soient rendues à M. de Montholon d'avoir sur ce point levé tous les doutes, et révélé le secret de ces entretiens, dans lesquels un obscur ministre de la religion fit plus pour le grand homme que n'avait fait le pontife qui descendit des hauteurs du Vatican pour lui poser sur le front la première couronne de l'univers!

(1) 5 mai 1821.

(2) A mighty power had passed away
To breathless nature's dark abyss.

(3) *Histoire de la Captivité de Napoléon*, d'après les documens officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe, publiée par William Forsyth; tome III, chap. XXX.

III.

Napoléon avait à peine expiré, qu'une entente sans précédent dans l'histoire des partis s'opéra, nous l'avons vu, pour grandir sa mémoire. Les jacobins émérites lui pardonnèrent jusqu'à sa haine, en retour de celle qu'ils lui supposaient contre leurs communs ennemis; l'école libérale de la restauration, où ses généraux se trouvèrent tout à coup transformés en implacables adversaires du despotisme, versa à grands traits à la nation cette nauséabonde mixture d'idées disparates qui a plus que toute autre cause énervé son tempérament politique. Il n'y avait pas jusqu'au parti royaliste, qui, pour conquérir sa part de popularité en écartant les souvenirs dont on avait fait contre lui un si cruel usage, n'entrât peu à peu dans l'accord que la mort du grand homme semblait d'ailleurs rendre sans conséquence et sans nul péril pour l'avenir. M. Thibaudeau préparait son histoire, qu'on dirait écrite à frais communs par un conventionnel incorrigible et par un vieux grognard; M. de Norvins accommodait la sienne au goût des opinions régnantes. Le nom d'un homme dont les diverses phases de la vie avaient la signification la plus complexe devenait donc, par l'effet de ces diversités mêmes, le symbole universel de toutes les oppositions, à quelque point qu'elles s'arrêtassent. On vit l'illustre auteur de la brochure de *Buonaparte et les Bourbons*, d'abord pour insulter M. de Villèle, plus tard pour insulter Louis-Philippe, colorer de tout l'éclat de ses pinceaux le règne dont il avait tracé un tableau si terrible. Ramené par la haine à la justice et bientôt après à l'hyperbole, M. de Chateaubriand opposait chaque jour, dans une polémique ardente, les colossales proportions de l'empire aux timidités de ces gouvernemens pacifiques que l'Achille de la presse se croyait assez puissant pour faire tomber, soit en les touchant de sa lance, soit même en se retirant sous sa tente; enfin les jeunes poètes couvés sous son aile désertaient l'autel qui avait reçu leur premier encens, pour se vouer au culte du dieu sous le char duquel il était écrit qu'ils seraient broyés.

Le désaccord de la pensée consulaire avec la pensée impériale qui semblait devoir affecter la renommée politique de Napoléon fut précisément ce qui servit le plus heureusement sa mémoire, et lui ménagea l'universalité des admirations populaires. Les uns voyaient en lui le conquérant foulant toutes les couronnes sous son talon, les autres le législateur pacifique opérant en une année la miraculeuse résurrection de la France. Pendant que les hommes religieux s'inclinaient au souvenir du concordat, philosophes et gallicans trouvaient de quoi se satisfaire dans la captivité du pape et les actes de Fontainebleau. C'est ainsi que, par une destinée sans exemple, Napoléon

se trouva résumer dans sa personne tous les contrastes et correspondre à tous les sentimens, de telle sorte qu'il apparut aux yeux des masses comme la personnification cyclique de la nationalité tout entière. Ce nom était le seul que sût le peuple; il était le seul que lui enseignassent chaque matin ses maîtres. Si donc, au milieu des angoisses et des incertitudes de l'avenir, livré à lui-même et solennellement consulté, le peuple a prononcé le mot qui résumait toute la poésie de sa rude et laborieuse existence, il n'y a dans l'irrésistible retentissement d'un tel nom rien qui puisse étonner, si ce n'est l'étonnement même des hommes qui le lui avaient si souvent répété.

Des œuvres moins éphémères que des odes, moins populaires que des chansons, se préparaient sous l'influence du même esprit, et allaient surexciter à leur tour la pensée qui les avait inspirées.

Ce fut le complément de la fortune de l'empereur Napoléon de voir l'histoire diplomatique de son règne écrite par les publicistes les plus éminens de la monarchie de 1830 sous le contre-coup des idées qui avaient inspiré l'opposition durant le gouvernement précédent. Tout étrangers que leurs livres dussent demeurer par leur nature aux impressions populaires, ces livres les reflétèrent visiblement. M. Bignon, auquel le mandat de l'auguste testateur avait confié le soin de défendre sa mémoire devant l'Europe, a lié toutes les parties de son œuvre par une pensée dominante. Il s'est efforcé d'établir que l'extension indéfinie des entreprises de l'empire était sortie des résistances mêmes que les cabinets avaient dès l'origine persisté à lui opposer. Quelque erronée que cette donnée soit à nos yeux, nous aimons à reconnaître qu'elle est développée par M. Bignon d'une manière spécieuse, et nous confessons volontiers que la lecture de ce livre laisse une impression généralement favorable à la diplomatie impériale, particulièrement quant aux préliminaires de la rupture avec la Russie, époque où s'arrête l'ouvrage. Cette histoire a éprouvé le double malheur de n'être point achevée par son auteur (1) et de rencontrer après sa publication la plus redoutable des concurrences. Elle a toutefois, comme œuvre apologétique, une valeur sérieuse, et à ce point de vue le livre de M. Thiers l'infirmera d'autant moins que ces deux écrits, quoique également inspirés par un sentiment très favorable à l'empire, sont d'une facture toute différente. Abondant en détails, inépuisable en intérêt, d'un naturel heureux et d'une rapidité entraînante, le récit de l'éloquent orateur n'est lié dans ses parties diverses par aucune donnée systématique. M. Thiers, le mieux renseigné des historiens et le plus facile des narrateurs, ex-

(1) En exprimant ce regret, je suis loin de méconnaître d'ailleurs la valeur de certaines portions de l'œuvre complémentaire à laquelle M. le baron Ernouf, gendre de M. Bignon, a consacré ses soins et son dévouement filial. Ce travail, rédigé sur les notes de M. Bignon et d'après les documens recueillis par lui, a été continué jusqu'à la deuxième restauration.

pose les faits tels qu'ils se succèdent, admirant les grandes choses accomplies et blâmant résolument les aventures, surtout celles qui n'ont pas réussi; mais les actes qu'il condamne avec le plus d'éclat, — la guerre de Prusse en 1806, la guerre d'Espagne en 1808, l'enlèvement du pape en 1809, la guerre de Russie, dont il est, nous l'espérons, à la veille de nous entretenir, — toutes ces entreprises partielles, coupables ou dangereuses, ne ressortaient-elles pas du vaste système embrassé par la puissante tête de Napoléon dès la fin de 1805? Ces tentatives furent-elles des accidens de sa politique et de sa vie ou les conséquences presque logiques d'une idée fondamentale qu'il aurait fallu tout d'abord juger? Telle est la question à décider, et nous avons eu bien moins la prétention de la résoudre que de la poser dans ce travail.

Ce serait manquer à la justice que de ne point rappeler, après ce grand monument, auquel il ne manque plus que ses dernières assises, le livre si distingué de M. Armand Lefebvre. Ces pages condensées révèlent un homme que de substantielles études préparaient dans la retraite au maniement des affaires. Malgré une consciencieuse admiration pour l'empire, il y règne un esprit de modération pratique et un sentiment du droit européen qui ont manqué malheureusement à la plupart des appréciateurs de cette époque immortelle.

Ce sont là des tableaux dont la beauté sérieuse ne sera pas surpassée. Aussi ne m'expliqué-je pas quel intérêt peut porter à reprendre aujourd'hui en sous-œuvre et à récrire à frais nouveaux les annales d'un temps dont M. Thiers achève l'histoire, et dont M. Marco Saint-Hilaire a enluminé depuis si longtemps la légende. M. Émile Bégin l'a estimé utile. Il a cru possible de fondre l'histoire politique dans l'histoire populaire et de marier la manière de Tacite avec celle de Franconi. Son livre promet trop de choses pour n'en pas laisser regretter quelques-unes. Il n'annonce en effet rien moins qu'une *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque, au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde.*

L'influence des idées napoléoniennes sur le monde ne peut être appréciée que par le rapprochement des plans de Napoléon avec les œuvres accomplies, et par un parallèle sincère entre les théories et les résultats; or M. Bégin énonce, ce me semble, le problème plutôt qu'il ne s'efforce de le résoudre. Une histoire de la famille de Napoléon peut offrir aux études biographiques un champ tantôt grave, tantôt charmant; mais, en liant trop étroitement ce sujet à la politique même de l'empire, on s'engage dans l'alternative, ou de sacrifier l'empereur à sa famille, ou sa famille à l'empereur. Les frères et les sœurs de Napoléon étaient sans doute pour la plupart des personnages d'une remarquable distinction, et peu de familles ont présenté

un tel assemblage de qualités solides ou brillantes. Joseph, aux manières naturellement royales, juge avec une rare sagacité la politique dont il est l'instrument et la victime (1). Si Lucien avait les vivacités et les soubresauts d'une nature méridionale, il en avait aussi les qualités fortes et éclatantes. Le seul tort du roi Louis de Hollande fut d'avoir été le meilleur des Hollandais. Murat était le plus brillant des paladins, et les fautes du prince furent lavées dans le sang du soldat; enfin autour de ce trône, dont la grâce douce et molle de Joséphine tempérait l'éclat sévère, on voyait une princesse belle comme Cléopâtre, une autre ambitieuse comme Agrippine. Néanmoins ces qualités, toutes réelles qu'elles fussent, n'empêchèrent pas, nul ne l'ignore, la famille Bonaparte d'être pour son chef, de l'érection du consulat au déclin de l'empire, l'occasion des plus sérieuses et des plus persistantes difficultés. Les frères de Napoléon ne pouvaient avoir manifestement en France qu'une importance de reflet, et leur situation les condamnait à servir leur frère jusque dans ses fautes.

C'est contre ce rôle forcé qu'ils s'élevèrent avec une persistance plus honorable que politique. Nulle part plus que chez les rois de la dynastie napoléonienne, le système qui prévalut de 1805 à 1812 ne fut énergiquement improuvé, et quelquefois combattu. L'idée d'avoir, comme grands dignitaires de l'empire français, un service à faire aux Tuileries, leur paraissait profondément blessante pour les sujets sur lesquels on les envoyait régner, et la doctrine fondamentale de l'empereur n'était par eux ni acceptée ni comprise. Il semble donc difficile d'associer ces deux points de vue, et ceci ne contribue pas peu à diminuer l'intérêt qui s'attacherait naturellement aux documens réunis dans l'*Histoire de Napoléon et de sa famille*. Prises dans les portefeuilles de la famille de Napoléon, dans ceux des nombreux compatriotes associés à ses travaux et à sa fortune depuis sa sortie de la Corse, ces correspondances sont malheureusement tronquées au gré des convenances de l'écrivain, au lieu d'être publiées dans la forme qu'a su leur donner M. Ducasse pour les lettres du roi Joseph. M. Bégin affronte d'ailleurs deux périls également redoutables : sa philosophie de l'histoire poursuit la formule sans la rencontrer, et quand il ouvre toutes ses voiles au souffle de la poésie épique, son esquif côtoie parfois l'écueil placé à un pas du sublime. Ce livre donc, malgré un bon vouloir si peu équivoque, constate que mieux vaut pour le règne de Napoléon s'en tenir aux histoires écrites que de les recommencer.

Nous voici parvenus à la fin d'un travail dont nos lecteurs ont pu mesurer les difficultés. Nous l'avons abordé avec cette indépendance

(1) La *Revue* consacrera bientôt un travail spécial à la *Correspondance du roi Joseph*.

d'esprit que ne trouble le souvenir d'aucun bienfait ni celui d'aucune injure. Du fond d'une retraite où n'arrive pas le bruit des passions, nous nous sommes efforcé de juger l'œuvre de Napoléon, comme s'il s'était agi d'apprécier celle d'Alexandre ou de Charlemagne. Nous avons entrepris cette étude, assuré de rencontrer jusqu'au bout cette respectueuse liberté de l'histoire qui fait l'honneur même des grands hommes. — Nous avons vu le général Bonaparte au début de sa miraculeuse carrière, arrivant au jour marqué couvert et protégé par les prestiges de cet Orient d'*où viennent toutes les grandes gloires* (1). Nous l'avons montré acceptant en 1799 une tâche que toutes les intelligences élevées et tous les cœurs honnêtes semblaient lui avoir déléguée par avance. Débarrassant la France de toutes les corruptions et de toutes les impuissances, il réforma les institutions sans les abolir, et dégagea dans la révolution française ce qu'elle aura de principes éternellement légitimes et de souvenirs éternellement odieux. Pour lui, les jours sont des siècles. Il substitue le droit commun à l'arbitraire, et fait cesser toutes les proscriptions; il convoque à ses côtés, comme leur supérieur légitime, tous les esprits éminens sans distinction d'origine; il rétablit la confiance dans la nation et dans l'armée, fonde le crédit, réorganise l'administration, donne une institution nouvelle à la magistrature, et tandis qu'il opère toutes ces grandes choses, il offre à l'Europe une paix que celle-ci refuse sans soupçonner le prix dont elle va bientôt la payer. Il conquiert enfin, en domptant la nature, ce bien qui était le vœu de tous, sans être avant lui l'espérance de personne : il impose par la victoire la paix continentale et maritime, et le monde se repose un moment par admiration autant que par crainte. L'auteur des traités de Lunéville et d'Amiens profite alors de toute sa puissance pour rattacher la France à la civilisation chrétienne, dont elle avait honteusement déserté la tradition. Il porte à toutes les révoltes de l'orgueil le plus terrible coup qui les ait atteintes dans aucun siècle, et la nation, réconciliée avec le ciel, un moment en paix avec toute la terre, s'incline devant Auguste et lui confie ses destinées.

Mais de tels succès sont plus périlleux que les plus formidables revers. Le grand capitaine ne résiste ni à sa fortune, ni aux irritations dont l'agacent d'obscurs ennemis : par l'interprétation qu'il donne bientôt au traité, demeuré le fondement le plus solide de sa gloire, il prépare de sa propre main les liens d'une nouvelle coalition, et il va couper à Vienne avec son épée le nœud qu'il devra successivement trancher à Iéna, à Friedland, à Wagram et à Moscou.

(1) Napoléon.

Enivré par des triomphes dont l'épreuve avait été jusqu'alors épargnée par le ciel aux plus fortes âmes, il se croit en mesure, parce qu'il se sent invincible, de commencer contre la nature des choses la lutte qu'engageait Xercès contre les flots de l'Hellespont. A la fantastique unité qu'il entrevoit dans ses hallucinations ardentes, à cette suprématie de la France sur le monde vaincu par ses idées et par ses armes, il sacrifie tous les droits sans scrupule, et toute une génération sans pitié. Il marche sur la tête des peuples et des rois, et l'Europe écrasée se tait un moment devant lui. Poursuivant une mission vengeresse contre les pouvoirs égoïstes de son temps, il fait sur eux une sorte de 18 brumaire universel; mais à la lutte des gouvernemens succède celle des peuples, dont il a si tristement froissé les plus invincibles instincts. Ces peuples se refusent à acheter un meilleur avenir au prix du systématique dédain que l'on prodigue à leur passé, et l'histoire se soulève tout entière contre l'utopie du conquérant. Le cri parti d'Espagne retentit dans les steppes de la Russie, et lorsque l'empereur s'y trouve conduit par l'irrésistible logique de sa pensée, il suffit à Dieu d'abaisser le thermomètre de quelques degrés pour envelopper tout ce bruit dans un silence éternel. Quelques bandes, plus semblables à des ombres qu'à des hommes, s'échappent seules du sein des solitudes, suivies par ces hordes que l'Occident n'avait pas vues depuis les jours d'Attila. L'Allemagne leur tend la main au lieu de leur opposer sa poitrine; de patriotiques défections et des ingratitudes royales qu'absolvent les entraînemens populaires assurent ce triomphe de l'Europe, qui ne s'étonne pas moins de sa victoire que la France de sa défaite.

L'empire tombe par le seul effet des conditions imposées pour la paix, conditions qui, s'il les avait acceptées, auraient impliqué la plus accablante condamnation de sa politique. Il tombe une seconde fois, plus menacé par ses défenseurs que par ses ennemis, et constatant par l'impuissance de cette dernière tentative que de toutes les idées qu'il avait semées, il ne survivait plus qu'une gloire incomparable. A la captivité de l'empereur commence une phase nouvelle et plus curieuse peut-être. Le souvenir des souffrances individuelles disparaît bientôt sous la paix, comme les blessures d'un tronc vigoureux se cachent vite sous les feuilles qui les recouvrent. Exploité par les partis, exalté par les poètes, célébré par les chansonniers, devenu le culte domestique de toutes les chaumières, l'empire n'apparaît plus que dans l'éclat de ses mille victoires, rehaussées par les dramatiques douleurs de la captivité. Le phare de Sainte-Hélène brille sur la sombre profondeur des mers comme dans le lointain des âges, et le rocher où l'Europe avait cru enchaîner son captif devient l'autel où le grand homme va passer dieu.

L. DE CARNÉ.

LA RUSSIE

ET LES ÉTATS-UNIS

SOUS LE RAPPORT ÉCONOMIQUE

Tandis que de nos jours, de l'autre côté de l'Atlantique, s'élève et se développe, sous l'influence seule du principe de liberté, un grand peuple, dont les progrès merveilleux étonnent le monde, — dans le même temps, sur le continent européen, un autre empire prospère et s'étend aussi dans d'immenses proportions sous les auspices et avec la protection seule du principe contraire, le pouvoir absolu. A part la question de savoir quelle est dans chacune de ces sociétés, — la société américaine et la société russe, — la condition plus ou moins heureuse des individus, il est certain que toutes les deux grandissent incessamment, semblent marcher d'un pas égal et comme à l'envi l'une de l'autre. Mêmes efforts d'extension par la conquête et par la colonisation, mêmes aspirations presque irrésistibles de l'une vers le passage du Bosphore, de l'autre vers l'isthme de Panama; chez l'une et chez l'autre, d'immenses forêts que la cognée abat et que la charrue fertilise; dans toutes les deux, de riches moissons dont les produits couvrent le monde; ici les blés d'Odessa et les mines de la Sibérie, là l'or de la Californie et les cotons de la Nouvelle-Orléans; ici une marine marchande dont l'accroissement est prodigieux, là une armée de terre dont l'augmentation semble ne connaître aucune limite. Quand on contemple le développement, sinon pareil, du moins simultané, de ces deux peuples, dont les institutions sont si opposées, on est frappé d'une comparaison qui s'offre sans cesse à l'esprit : c'est celle des moyens divers qu'emploient le

despotisme et la liberté pour fonder des sociétés et des empires, de leurs procédés communs, des méthodes et des ressources propres à chacun d'eux, de leurs principes, de leurs effets différens ou semblables.

Pour bien faire cette comparaison, très digne assurément d'une sérieuse étude, il faut d'abord visiter les deux pays. Pour les États-Unis, l'exploration est facile, précisément parce que c'est un pays de liberté, où chacun entre comme il veut et d'où il sort de même; cette facilité est encore accrue par la navigation à vapeur, qui a en quelque sorte supprimé l'intervalle de l'Atlantique, et par les voies de fer, qui ont presque aboli les distances de terre. En Russie, l'enquête est, il faut le reconnaître, beaucoup moins aisée à pratiquer. Ici le territoire est fermé, et quand on a su y pénétrer, l'observation est presque impossible au milieu des ombrages qui accueillent l'étranger. J'avoue sincèrement que je n'ai point fait ce second voyage, et que je ne me sens guère disposé à l'entreprendre. Je manquerais donc de l'un des points de comparaison, si je ne trouvais sous ma main le livre d'un Allemand distingué, M. le baron de Haxthausen (1), qui en 1846 et en 1847 a exécuté ce voyage de Russie, si difficile à bien faire, et l'a accompli dans des conditions exceptionnellement favorables, que bien peu de personnes pourraient espérer d'y rencontrer.

Pour voir la Russie, il faut d'ordinaire deux choses qui paraissent inconciliables : d'abord il faut y apporter, comme dans tout pays où l'on voyage, l'esprit d'examen et de critique, sans lequel il n'y a point d'observation; d'un autre côté, il y faut tout admirer sans réserve, ou bien l'on risque fort d'être ramené à la frontière. Ainsi on circule librement en Russie à la condition d'y trouver tout bien, c'est-à-dire de n'y conserver aucune liberté d'esprit, et si l'on y porte la disposition morale nécessaire pour bien voir, le voyage devient matériellement impossible. Le baron de Haxthausen, sincère admirateur de la Russie, de ses institutions politiques et de son état social, portait en lui-même le meilleur passeport, non-seulement pour entrer dans ce pays, mais encore pour y être le bienvenu. Aussi voyons-nous que la Russie s'est partout ouverte pour lui; le séjour qu'il y a fait n'a eu d'autres bornes que celles de son bon plaisir; il a pu tout voir de près et tout *admirer* en toute liberté. — Maintenant a-t-il échappé aux inconvéniens de cet avantage? Ses admirations, en lui ouvrant le pays, ne lui ont-elles pas fermé les yeux, et n'est-il pas arrivé qu'avec la liberté de tout voir, il n'a rien vu ou mal vu? M. de

(1) *Études sur la Situation intérieure, la Vie nationale et les Institutions rurales de la Russie*, par M. le baron de Haxthausen; 3 vol. in-8°. Hanovre, 1847-1853.

Haxthausen semble avoir surmonté ce double écueil, grâce à un mélange de défauts et de qualités dont la réunion se rencontre rarement chez le voyageur. Cet écrivain, dont le jugement semble souvent assez peu sûr, est doué d'ailleurs de la rare faculté de voir et de décrire tout ce qui s'offre à ses yeux, alors même que les faits contrarient ses opinions et ses sympathies. Quelle que soit sa partialité incontestable pour le gouvernement russe, il expose sincèrement les faits les moins favorables à celui-ci. En faisant son enquête, il ne trompe pas le gouvernement russe, car il l'admire; il ne trompe pas non plus le lecteur, car il lui dit ce qui est. On voit que dans son livre il faut toujours distinguer avec soin les jugemens qu'il porte des choses qu'il apprécie. Ce qui pour lui forme le texte d'une louange pourrait souvent motiver la plus sévère critique : on peut ainsi contester sa logique, jamais sa bonne foi. Sa prévention pour la Russie lui a justement mérité la faveur russe; sa bonne foi lui doit concilier la confiance des lecteurs européens, qui peuvent profiter des vérités qu'il a recueillies, sans accepter ses erreurs. C'est apparemment ce que l'on a pensé en Allemagne, où son livre est cité sans cesse dans la polémique de la presse. Qu'importe, en effet, que ses calculs soient mauvais, si ses chiffres sont bons? L'ouvrage de M. de Haxthausen est comme une mine d'or recouverte de pierres fausses. Le faux, c'est le raisonnement de l'écrivain; le métal précieux, c'est le fait, que M. de Haxthausen a consciencieusement recherché et constaté avec une parfaite candeur. Pour moi, en lisant avec intérêt ce livre, écrit pourtant avec peu de talent, je me suis convaincu qu'on pouvait, sans quitter le coin du feu, faire avec l'auteur le voyage de Russie, de même qu'en lisant les souvenirs de M. Ampère sur l'Amérique (1), on fait le voyage des États-Unis, avec cette différence que dans les récits de M. Ampère on se plaît autant qu'on s'instruit, et qu'on peut accepter aussi bien les jugemens qu'il porte que les faits qu'il constate.

Dans ces *Études sur la Situation intérieure, la Vie nationale et les institutions rurales de la Russie,* le baron de Haxthausen, qui a parcouru la Russie en tous sens, de l'est à l'ouest, du nord au sud, parle un peu de toutes choses, à la manière des voyageurs; mais ce qui surtout paraît avoir attiré son attention, c'est la situation économique du pays, ce sont les développemens de l'industrie, du commerce et de la colonisation intérieure; c'est la condition sociale des habitans des villes et des campagnes, et surtout celle des populations agricoles, c'est-à-dire l'étude des faits précisément les plus nécessaires

(1) Voyez cette série dans la *Revue*, livraisons des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 15 mars, 1er avril, 1er mai, 15 juin, 15 juillet, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1853.

pour l'examen de la question qui nous occupe. Prenons un exemple. Nous avons dit tout à l'heure que ces deux pays, — les États-Unis et la Russie, — sont tous les deux conquérans, et sans doute on peut déjà, à l'occasion de ce caractère commun, apercevoir le mode particulier d'action qui appartient à chacun d'eux. L'Amérique du Nord envahissant le Texas, la Californie et le Mexique ne procède pas comme la Russie s'emparant de la Crimée, du Caucase ou de la Moldavie. Quand le gouvernement des États-Unis fait une conquête, à vrai dire, elle est déjà presque accomplie par les citoyens de ce pays. Ceux-ci, ne prenant conseil que de leur humeur aventureuse et de leur infatigable activité, se précipitent sur la contrée voisine, non pas l'épée, mais la charrue à la main; ils s'y introduisent, s'y établissent, s'emparent des terres les plus fertiles, construisent des habitations, et ils sont déjà maîtres du pays lorsque se pose la question de savoir s'ils devront le conserver. Le gouvernement des États-Unis n'a été pour rien dans leur entreprise; c'est sans son concours, quelquefois contre son gré et en dépit même de sa défense (1), qu'elle reçoit son exécution. La conquête se fait ainsi sans armée, ou plutôt l'armée conquérante en ce pays, ce sont les pionniers, c'est le peuple, un peuple innombrable, qui s'étend partout où il peut, et qui s'avance partout où il voit des espaces vides et des savanes à défricher. Le gouvernement américain finit cependant par intervenir, non pour vaincre des obstacles déjà surmontés, mais pour imprimer un caractère public à des aventures privées, et couvrir du nom de conquête ou d'annexion l'usurpation accomplie.

Aux États-Unis, la conquête est l'œuvre de l'activité individuelle et spontanée; en Russie, elle procède de l'initiative du gouvernement. L'ordre de conquérir est donné d'en haut. A la voix du maître absolu, une armée s'élance vers la contrée, quelle qu'elle soit, dévouée à l'invasion, et son obéissance passive est la même, soit qu'on l'appelle vers les rives du Danube ou sur les bords de la Mer-Noire. Une proclamation engage la lutte que termine un bulletin glorieux, et un décret de l'empereur annonce solennellement la réunion à l'empire d'un nouveau territoire où plus tard on enverra des habitans.

Poursuivons l'exemple et la comparaison. La conquête est faite, il s'agit maintenant de peupler et de coloniser les territoires conquis. Comment pour cette œuvre procède la Russie? Comment l'Amérique? En d'autres termes, quelle est, dans l'un et dans l'autre pays, la méthode suivant laquelle se pratique la colonisation intérieure du pays? Et d'abord, de quels élémens se compose-t-elle ici et là?

Aux États-Unis, c'est, comme on sait, l'émigration étrangère qui

(1) Comme le prouve l'entreprise contre Cuba.

en est la principale source. Depuis quelque temps, c'est par centaines de mille que les Européens se précipitent chaque année sur le territoire américain. Cette émigration est toute volontaire; nul n'est contraint de venir, et c'est ce qui attire; une fois venu, chacun est libre de s'en aller, c'est ce qui retient. On n'examine point pourquoi l'Européen, désireux d'une terre nouvelle, va la chercher au-delà des mers, à travers les frais et les périls d'une longue navigation, tandis que sur le continent même où il est né s'offrent à lui d'immenses espaces vacans et non moins fertiles que les terres qu'il va poursuivre au loin. Les rives du Volga sont naturellement aussi riches que les bords du Saint-Laurent ou du Mississipi. M. de Haxthausen constate en une foule d'occasions la merveilleuse fécondité du sol russe dans plusieurs régions où il ne manque absolument que des habitans, car avec ses soixante millions d'âmes, la Russie n'est qu'un grand désert. Il ne paraît pas cependant que, pour sa colonisation intérieure, la Russie reçoive un grand secours de l'émigration volontaire des pays voisins. M. de Haxthausen parle bien de deux établissemens, d'origine allemande, qu'il a trouvés très prospères, l'un sur les bords du Dnieper, celui des mennonites, espèce d'anabaptistes, d'abord émigrés en Prusse vers l'an 1540, puis en Russie vers 1783, et l'autre à Isarepta, fondé par des frères moraves en 1765. L'histoire nous montre bien aussi de temps à autre (en 1670, sous le règne d'Alexis Romanof; au commencement de ce siècle, sous Alexandre) des Écossais, des Allemands venant en Russie, attirés par l'appât de priviléges passagers, tels que l'exemption temporaire de tout impôt, la promesse d'une condition libre, une subvention pour le premier établissement, etc.; mais ce ne sont que de rares accidens. M. de Haxthausen ne cite nulle part le chiffre annuel de cette émigration, qui n'a point de courant visible et périodique, et qui paraît presque nulle. On conçoit que les Allemands qui délaissent leur patrie dans l'espoir de trouver ailleurs plus de bien-être et de liberté n'aillent chercher en Russie ni l'un ni l'autre. Que valent d'ailleurs ces priviléges promis aux nouveaux venus? On ne crée pas arbitrairement des oasis de bien-être et de liberté dans un pays dont toutes les institutions, d'accord avec le climat, fonctionnent pour le despotisme et la servitude. Que peut valoir la promesse d'un droit là où il n'y a pas de droit, où du moins le droit est dépourvu de toutes garanties individuelles? Et puis, c'est chose grave que d'entrer dans un pays d'où l'on ne sort pas à volonté!

La Russie se colonise cependant, au moins partiellement, avec des élémens empruntés à l'étranger. Comment donc se fait cette colonisation? En général, et sauf les cas exceptionnels que l'on vient d'indiquer, on peut dire que les colons étrangers établis en Russie sont tout

simplement des prisonniers de guerre, ou les habitans d'une contrée nouvellement conquise transférés dans une autre partie de l'empire. Au milieu du XVIe siècle, nous voyons Ivan Wasiliéwitch établissant colons russes des Polonais prisonniers, puis des Allemands (1). En 1617, Michel Fédérowitch transporte plusieurs milliers d'habitans de la Finlande et de la Carélie sur les terres qui s'étendent entre Twer et Moscou. Pierre le Grand fixe sur le sol russe un grand nombre de Suédois et de Finnois faits captifs à la guerre. Après la conquête de Narva et de Dorpat, en 1704, il amena de ces villes près de six mille habitans qu'il dispersa comme colons dans l'empire. Les mêmes pratiques furent employées à la suite des guerres, presque toutes heureuses, entreprises par la Russie depuis un siècle et demi. Dans des temps voisins de nous, et pour ne parler que d'un événement contemporain, on sait combien de milliers de Polonais ont été, après la prise de Varsovie par les troupes russes en septembre 1831, arrachés à leur patrie et transportés en Sibérie; on peut donc dire que c'est la force des armes qui procure à la Russie ses colons étrangers.

Ce n'est pas que les monarques russes, que nous voyons demander des colons à la violence, n'aient souvent désiré et tenté de les obtenir de l'émigration volontaire. Nous parlions tout à l'heure des Polonais et des Allemands faits prisonniers et établis comme colons par Ivan Wasiliéwitch. Cet Ivan, surnommé le Terrible, était certainement l'un des plus abominables despotes qui aient jamais existé. C'est lui qui tua de sa main son propre fils, et qui, sur un soupçon de tyran, fit un jour massacrer vingt-cinq mille habitans de Novogorod, de cette magnifique cité, frappée à mort par ce coup, et qui antérieurement comme ville anséatique, c'est-à-dire comme ville libre (2), avait au moyen âge compté jusqu'à quatre cent mille habitans! Ivan, qui tuait des hommes parce qu'il en avait la fantaisie, avait eu, en d'autres temps, la manie de les enrichir. C'est une pratique assez familière aux princes les plus barbares de se montrer amis de la civilisation, et d'appeler à grands frais dans leurs états le commerce, l'industrie et les arts, que proscrit leur despotisme. Il envoya donc en 1547 à Charles-Quint une ambassade pour lui demander des artisans et des ingénieurs allemands à l'effet d'instruire ses sujets. Ceci rappelle l'empereur Alexandre demandant à Napoléon des officiers de l'École polytechnique. Quoi qu'il en soit, Charles-Quint répondit à Ivan par un refus, et garda pour lui ses sujets. Un pays libre n'a pas besoin de ces négociations pour obtenir des habitans. Ceux-ci lui viennent

(1) Voyez M. de Haxthausen, t. II, p. 244.

(2) *Anséatique* vient du vieux mot allemand *hanse*, qui veut dire *association, union*.

d'eux-mêmes. La meilleure des primes offertes à l'émigration, c'est la liberté des personnes et la sûreté de la propriété dans la nouvelle patrie; c'est ce qui attire aux États-Unis les colons, qu'introduit en Russie la force des armes.

Maintenant voici le colon arrivé en Russie, le voilà aux États-Unis : une fois entré dans l'un ou l'autre de ces deux pays, qu'y devient-il? A quelle industrie va-t-il se vouer? Comment en Russie, comment aux États-Unis s'établit une ferme, un centre d'exploitation quelconque, industrielle ou agricole? comment s'y forme un village, puis une cité?

Aux États-Unis, le nouveau colon est en général un étranger qui arrive on ne sait d'où, auquel on ne demande pas même d'où il vient, et qui, dès qu'il a touché un port de l'Union américaine, va où il lui plaît, parcourt, s'il le veut, tous les états, circule de l'un dans l'autre sans passeport, sans avoir à dire à personne son nom, sa demeure, ses desseins. Avant de prendre un parti et de se fixer sur un point déterminé du territoire, il délibère longuement. Et d'abord quelle profession adoptera-t-il? Se fera-t-il cultivateur ou artisan? Achètera-t-il du coton ou des terres? Sera-t-il planteur ou marchand? Son choix étant fixé, quel lieu sera le plus favorable à l'exercice de son industrie? Quel est l'état nouveau où les émigrans font le plus vite leur fortune? Est-ce Indiana, Missouri, Arkansas? Faut-il s'enfoncer dans l'ouest jusqu'aux Montagnes-Rocheuses? Ici se vendent à vil prix des terres fertiles : n'est-ce pas le cas de les acheter pour les revendre? Cet emplacement favorisé par la rencontre de deux fleuves n'est-il pas destiné à devenir quelque jour le siége d'une grande cité? Tous les terrains qui l'environnent ne centupleront-ils pas de prix? N'y a-t-il pas déjà dans cette contrée plus d'agriculteurs qu'il n'en faut? Celle-ci fournit-elle trop ou trop peu de céréales? Voilà sur quoi délibère incessamment l'émigrant débarqué en Amérique, non-seulement le jour où il arrive dans ce pays, mais encore tout le temps qu'il y réside, — et de cette délibération continuelle, de cette fièvre ardente de spéculation abandonnée à toute sa liberté, naît en somme, non-seulement l'activité la plus avantageuse à chaque individu ingénieux à se créer une existence, mais encore la plus profitable au bien public. Ces graves questions, desquelles dépendent d'abord son sort particulier, puis l'intérêt général qui s'y lie, c'est lui seul qui les discute; le gouvernement n'y prend aucune part. La théorie américaine est que l'intérêt privé, qui pour spéculer sur les intérêts généraux a besoin d'abord de les bien connaître, sait mieux les discerner que le pouvoir social et politique qui les juge de sa hauteur. Il semble en effet qu'en ces matières le bon-sens du premier venu s'y entende mieux que le génie du plus grand homme.

Les aventuriers qui, il y a moins de cinquante ans, hasardèrent sur les bords de l'Ohio l'établissement devenu Cincinnati, ne s'y sont pas trompés. Washington, en fondant la ville qui porte son nom dans un lieu mûrement délibéré, n'a créé qu'une cité artificielle et factice.

Il ne se fait en Russie rien de pareil. Le colon qui arrive n'a point à discuter des questions qu'il trouve toutes résolues. Le gouvernement a décidé qu'il placerait ici ou là un certain nombre de laboureurs; le nouveau venu est dirigé avec sa feuille de route vers le champ qui lui est désigné, et sur lequel il est placé comme un soldat est mis en faction. Peut-être ce champ est-il stérile, peut-être ailleurs y a-t-il des terres fertiles non encore occupées, peut-être les céréales sont-elles surabondantes dans ce lieu où il va encore en accroître la quantité : ce sont là des questions qu'il n'a point à débattre. Son poste lui a été assigné, il n'a plus qu'à s'y tenir. Le jour où il est placé sur cette terre, il en fait partie comme le bétail que l'on installe sur une métairie. De ce jour il est serf. Le servage est le droit commun de toutes les populations agricoles de la Russie. Il faut excepter les Cosaques, qui, astreints à un service militaire spécial, ne connaissent ni corvées, ni servage, ni impôt, et que M. de Haxthausen, par une analogie un peu forcée, appelle la *chevalerie moderne* du peuple slave. Il y a bien aussi dans ce pays une classe de paysans dits *paysans libres*, créée par l'empereur Alexandre, et au sein de laquelle on peut espérer d'être admis; mais ces paysans libres, qui du reste paient la capitation et sont soumis comme tous les autres à la conscription militaire, forment une classe exceptionnelle et restreinte. Un ukase du 21 novembre 1601 astreint à la glèbe tous les paysans russes, sans faculté possible de changer le lieu de leur résidence. Sous Pierre le Grand, ils sont déclarés serfs. S'il est paysan de la couronne, le serf paie, sous le nom d'*obrock*, une certaine redevance qui, en général, n'excède pas 10 roubles (1). La condition de paysan de la couronne est préférable, parce que la charge du serf, dans ce cas, est fixe et limitée. Si le paysan est la propriété de quelque seigneur, ce qui est le cas ordinaire, celui-ci lui impose soit des travaux de corvée, soit un *obrock* ou redevance fixe.

Presque tous les paysans des terres seigneuriales sont exploités par corvées (2). La corvée est imposée partout où les terres sont fertiles et l'exploitation avantageuse. Là où la terre est médiocre ou stérile, on impose au serf un *obrock* ou redevance fixe. Il y a des paysans qui paient à leur seigneur un *obrock* de 50 roubles. L'*obrock*

(1) Le rouble (d'argent) vaut environ 4 fr. de notre monnaie.
(2) M. de Haxthausen, t. II, p. 8 et 114.

a cessé d'être la forme dominante de la redevance territoriale dans la Grande-Russie, parce que les seigneurs qui résident sur leurs terres trouvent plus profitable la corvée, c'est-à-dire l'exploitation du travail du serf appliqué à leurs domaines. L'abus de cette exploitation est tel que, pour le combattre, une loi a fixé à trois jours par semaine le maximum de travail que le seigneur a le droit d'exiger de ses serfs. Enfin, outre l'*obrock*, qui est la charge fixe, et la corvée, qui est la redevance variable, il y a pour le paysan russe une autre forme d'impôt qui, lorsqu'il y est soumis, le dispense de tout autre : c'est d'avoir à loger, à chauffer, à éclairer et à nourrir dans son domicile, au sein de sa famille, un militaire non marié; c'est la condition du paysan russe sur les terres des colonies militaires (1).

On a dit souvent qu'en Russie le sort du paysan dépend absolument du caractère personnel de son seigneur, qui, suivant qu'il est généreux ou inhumain, rend heureux ou misérables les serfs placés sous sa puissance. Cela est vrai dans une certaine mesure. M. de Haxthausen cite l'exemple d'un seigneur russe qui était si bon et si bienfaisant sur ses domaines, que toute l'ambition des serfs à l'entour était de l'avoir pour maître. Un jour les habitans d'un village voisin vinrent en masse lui témoigner la joie qu'ils éprouveraient de lui appartenir, et ce seigneur leur ayant répondu qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour les acheter, ceux-ci se procurèrent bientôt, à force d'industrie, la somme représentant la valeur vénale de leur village, y compris celle de leurs personnes, et la déposèrent aux pieds du seigneur, qui, avec cet argent, les acheta, et devint ainsi leur maître. Ceci prouve assurément que ce nouveau maître était bon; mais on peut en conclure aussi que le premier était très mauvais. Quoi qu'il en soit, le meilleur de tous a le défaut d'être un maître absolu. Pour juger des conséquences qu'entraîne ce principe d'autorité sans bornes, il suffit de lire le résumé succinct que fait l'*Encyclopédie britannique* de la condition des paysans russes : « Ils sont, dit-elle, complétement esclaves. Leur maître peut leur infliger tel châtiment qu'il lui plaît, il lui est seulement interdit de les tuer, ou de les faire jeûner jusqu'à ce que mort s'ensuive, ou de les mutiler. Un serf ne peut se marier sans la permission de son maître. Celui-ci a le droit de vendre le serf; mais si c'est un serf rural, il ne peut le vendre sans la terre à laquelle il est attaché (2). » Un seigneur russe, M. de Pirsh de Krasnaja, adressait un jour aux serfs de son domaine une allocution qui définit assez bien aussi et plus brièvement encore l'autorité hiérarchique du seigneur sur ses paysans : « Je suis, leur disait-il, votre maître, et mon maître à moi,

(1) M. de Haxthausen, t. II, p. 129 et 200.
(2) *Penny Cyclopedia;* voyez *Russia.*

c'est l'empereur. Je dois obéir à l'empereur; mais lui n'est pas le maître qui vous commande directement : dans ma terre, je représente l'empereur; je dois répondre de vous devant Dieu (1). »

Quoi qu'il en soit, voilà le colon russe établi dans son village. Comment ce village lui-même s'est-il constitué? Comme tout se constitue en Russie, par l'autorité, de même que tout se fait aux États-Unis par la liberté. Non-seulement les villes en Russie se forment par décret de l'empereur, mais les moindres villages se fondent de même, et ce n'est pas seulement l'emplacement primitif qui est ainsi désigné, l'autorité préside aux moindres détails d'exécution. « Il n'y a pas, dit M. de Haxthausen, de si petite construction communale (telle qu'une église élevée par souscription particulière) qui, pour être établie, n'ait besoin d'être approuvée par un comité résidant à Saint-Pétersbourg. Rien n'égale la régularité et l'uniformité de ces villages bâtis administrativement. Toutes les rues y sont admirablement alignées; les maisons y sont placées à égale distance l'une de l'autre. De même, dans les villes, où il est rare que les maisons aient plus de deux étages, le plan de construction de la moindre maison d'une ville du gouvernement doit être envoyé à Saint-Pétersbourg, pour y être approuvé. » A la vérité, les rues de ces villes et de ces villages si bien alignés ne sont ni pavées ni macadamisées : c'est à peine si l'on y peut passer; il est vrai aussi que les routes par lesquelles on y arrive sont pour la plupart impraticables, mais faut-il s'étonner beaucoup que ces pauvres gens, qui voient le gouvernement central décréter la forme et l'alignement de leurs maisons, s'imaginent que c'est à lui aussi qu'il appartient d'entretenir leurs rues et leurs chemins? Il arrive au baron de Haxthausen d'exprimer à ce sujet un sentiment dont la naïveté m'a frappé : malgré son admiration pour les institutions russes, il lui est impossible de ne pas voir que les routes de Russie sont détestables, et son étonnement est extrême. « ... Voyez, dit-il, l'Amérique du Nord, qui se trouve dans une situation géographique à peu près pareille, sans unité et sans cohésion, dénuée d'autre part des *bienfaits que la volonté constante d'un monarque sait répandre sur le pays qui lui appartient,* abandonnée aux seules luttes des intérêts matériels. L'Amérique a prospéré et développé sa puissance, grâce aux innombrables chaussées et chemins de fer qu'elle a eu le bon esprit d'établir... » L'auteur des *Études sur la Russie* ne paraît pas soupçonner d'où a pu venir à l'Amérique ce bon esprit qui, outre sa prospérité générale, lui a donné d'excellentes voies de communication, ni d'où peut venir pour l'empire russe le mauvais génie qui l'en prive.

Ce n'est pas seulement sur l'aspect extérieur du pays, sur la forme

(1) M. de Haxthausen, tome II, p. 3.

des édifices et sur la voirie publique que cette manie réglementaire influe; elle agit aussi sur toutes les habitudes du paysan russe, qui, dans son village, est comme un soldat dans sa caserne. Le baron de Haxthausen décrit quelque part une scène de village qui l'a vivement frappé : ce sont tous les laboureurs d'une même commune, au lever du soleil, sortant ensemble à la même heure, à un signal donné, avec leurs charrues et leurs attelages, se rendant chacun dans son champ, labourant tous en même temps, cessant le travail à la même heure, revenant tous ensemble après la tâche faite et rentrant chacun dans sa demeure. Ne croit-on pas voir des militaires à l'exercice? Il serait difficile de dire quel est pour le paysan russe le pire fléau, ou du seigneur qui l'exploite sur le lieu, ou du commis qui le réglemente. Il y a comme deux armées en Russie, et la plus formidable pour le pays, ce n'est pas l'armée des soldats, c'est celle des employés du pouvoir central, qui couvrent toute la surface du territoire et l'enlacent dans les liens de la plus terrible bureaucratie.

Veut-on, par un seul exemple, juger de l'esprit qui anime ces commis, et de l'opinion qu'ils se font de leurs droits et de leurs devoirs? Au milieu des steppes brûlantes de la Tauride, dans la Russie méridionale, il existe des fermes isolées, éparses çà et là, comme il s'en établit dans toutes les contrées nouvelles. Ces habitations, appelées *choutors,* sont naturellement soumises à la surveillance de la police, qui, en Russie, est l'âme de la société. Or les agens de cette police, trouvant incommode d'exercer leur inspection sur les établissemens ainsi disséminés, ont un jour adressé à l'empereur un rapport concluant à ce que, pour la facilité de leur service, ces habitans isolés les uns des autres fussent forcés de se rapprocher et de se fixer dans un centre commun, où ils fussent plus à portée de l'administration. Pour être juste, il faut reconnaître que le gouvernement russe a rejeté la pétition des fonctionnaires. Il leur a répondu disertement que le gouvernement était fait pour les sujets, et non ceux-ci pour le gouvernement. L'exemple n'en révèle pas moins quel esprit administratif existe en Russie.

Pour moi, je n'imagine pas un spectacle plus triste et plus fatigant pour les yeux et pour l'âme que celui que présente cette société russe, éparse sur son immense territoire, uniforme comme ses neiges, dans laquelle rien ne fait saillie ni ne s'élève au-dessus de la plaine, où tout est faiblesse, impuissance, néant, où l'individu disparaît dans une masse confuse, où une vie officielle est substituée à l'existence naturelle des peuples, où le règlement tient lieu du génie, la symétrie de l'ordre, l'obéissance de la pensée, où tout souffre et se tait parce que tout tremble, où tout tremble entre un commis et un soldat, où la douleur elle-même est monotone parce qu'elle est universelle, et que ceux qui l'éprouvent sont des atomes sans nom, où

enfin l'égalité règne, celle de la misère commune. L'aspect de cette société m'attriste; mais quand je considère que les 60 millions d'âmes dont elle se compose obéissent à un seul maître, que sur ces 60 millions plus de 50 parlent une même langue, suivent une même coutume, pratiquent une même religion, et lorsque j'entends M. de Haxthausen prédire que cette étrange démocratie, jugée par nous barbare et misérable, et qu'il juge, lui, heureuse et plus civilisée que nous, serait destinée, non à recevoir la civilisation de l'Occident, mais à lui imposer la sienne, alors cette société russe ne m'attristerait pas seulement, elle me ferait peur.

Telles sont les singulières anomalies de ce livre, que dans les mêmes pages où il fait naître une si vive et si pénible impression contre le régime russe, on trouve exprimée l'opinion que la condition du peuple en Russie n'est point malheureuse. Sans doute on comprend que ces grandes masses slaves, quand elles sont réunies (ce qui n'arrive guère qu'au sein des armées ou dans quelques grandes cités), soient, comme toutes les multitudes assemblées, accessibles à des mouvemens d'enthousiasme : elles ont le sentiment commun de la patrie et de la religion; mais suit-il de là qu'on puisse dire heureuse leur condition sociale? Il y a en cette matière un juge plus sûr et plus compétent que M. de Haxthausen et que son lecteur : ce juge, c'est le peuple russe lui-même. Or comment admettre que les paysans russes soient satisfaits de leur sort, lorsque, d'après le témoignage même du voyageur allemand, nous les voyons éprouver une invincible répugnance pour le travail des champs auquel ils sont voués; lorsque, sous l'empire de cette aversion qui ne les quitte pas un instant, ils aspirent incessamment à abandonner l'agriculture pour toute autre industrie, même la plus précaire; lorsqu'on voit en eux ce sentiment tellement prononcé, qu'une fois échappés à leur village, qui représente à leurs yeux le servage agricole, ils n'y reviennent jamais (1); lorsque enfin un grand nombre d'entre eux souffrent si cruellement de leur état de serfs attachés à la glèbe, que pour en sortir ils préfèrent être envoyés en Sibérie? Et quel est le régime de la Sibérie préféré par le paysan russe à son servage? « A la tête de chaque village en Sibérie, dit M. de Haxthausen, se trouve placé un soldat, la plupart du temps un Cosaque. Il maintient l'ordre parmi les colons, administre la justice à force coups de bâton... » Le paysan russe préfère cet odieux régime par une seule raison, c'est qu'en touchant le sol de la Sibérie, il cesse d'être serf.

S'il me fallait du reste un nouvel argument pour démontrer que le peuple russe n'éprouve point de son sort ce contentement qu'on lui

(1) On a reconnu, dit M. de Haxthausen, comme un fait général, qu'une fois sorti de la classe des agriculteurs, le paysan ne revient jamais à sa première condition.

suppose, je le trouverais dans le sentiment public dont, suivant le témoignage de M. de Haxthausen, la loi pénale est l'objet en Russie. Cette loi y est profondément impopulaire, détestée, et l'opinion publique se montre bienveillante pour tous les condamnés, surtout pour les exilés en Sibérie. Or c'est le signe presque infaillible d'un état social vicieux, et dans lequel le peuple souffre, quand la sympathie générale honore ceux que la justice a frappés.

Je sais qu'il existe une théorie politique suivant laquelle il ne faut tenir que peu de compte des maux individuels qui se produisent au sein d'un peuple, et ne voir que le but final auquel ce peuple est conduit. — Qu'est-ce, dit-on, que le sacrifice passager de quelques hommes, de quelques familles, de quelques générations même, si ce sacrifice a pour récompense un bien durable et permanent, l'établissement d'une grande nation? Qu'importent les misères et les souffrances particulières, si la prospérité publique en résulte, et avec elle un gouvernement puissant et glorieux? — Cette théorie ne me satisfait pas. Je n'ai jamais compris, je l'avoue, la facilité avec laquelle on dispose des individus pour le plus grand bien de la masse, et des générations présentes au profit de celles à venir. J'aime mieux cette définition de Bossuet, qui dit que *la vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux*. Et de quel droit commence-t-on par opprimer les hommes pour parvenir à les rendre heureux? Qui autorise à torturer les uns pour assurer le bonheur des autres? Je ne comprends pas mieux comment, même pour doter une nation de la gloire, qui est un bien collectif, on dépouille tous ses membres de la liberté, qui est un droit individuel.

Mais écartons la question morale et politique, et ne considérons pour un moment que la question économique. — Lequel vaut mieux pour la richesse agricole et industrielle d'un pays et pour la création du bien-être et de la prospérité publique, lequel vaut mieux, dis-je, de l'action libre des individus ou de l'autorité qui les mène? Nous avons vu qu'aux États-Unis chacun choisit avec une entière liberté la profession qu'il lui plaît d'exercer, et que de cette faculté laissée à tous résulte naturellement la culture de tous les commerces et de toutes les industries le mieux appropriés aux besoins du plus grand nombre. Le même résultat est-il obtenu en Russie? S'il existe en Russie un fait certain et bien constaté par M. de Haxthausen, qui en fournit mille preuves, c'est que dans ce pays, doté d'ailleurs de terres si fertiles, l'agriculture est languissante et ses produits minimes, comparativement à ce qu'ils devraient être. Maintenant, pourquoi l'agriculture en Russie est-elle improductive ou ne produit-elle que d'insignifians bénéfices? C'est par une raison que M. de Haxthausen semble n'avoir pas aperçue, et qui cependant doit tout d'abord frapper les yeux : c'est qu'il y a en Russie infiniment plus d'agri-

culteurs qu'il n'en faudrait pour satisfaire aux besoins réels, et il s'y trouve plus de paysans agricoles qu'il n'en est besoin, parce que ces paysans, étant serfs, ne peuvent à leur gré changer de condition. M. de Haxthausen se refuse à voir cette évidence, et n'apercevant pas les vraies causes du mal, il en indique d'imaginaires, qui sont assez curieuses pour mériter d'être rapportées. « L'agriculture, dit-il, manque de bras, parce que l'industrie manufacturière les lui enlève, et celle-ci est préférée parce qu'elle donne des salaires élevés, tandis que la terre n'en procure que d'insuffisans. » D'où l'auteur tire deux conséquences : la première, c'est qu'il faut se bien garder d'abolir le servage, qui seul aujourd'hui combat le mal en retenant le paysan dans les liens du sol, et sans lequel ce qui reste encore de serfs agricoles quitterait la terre pour la fabrique; la seconde conséquence, c'est que si l'on veut détruire le servage en Russie, ce dont l'auteur est d'avis, il faut d'abord y détruire l'industrie manufacturière, dont la suppression ramènera au sol tous les bras nécessaires à l'agriculture, et que celle-ci, désormais leur seule ressource, conservera sans avoir besoin de la protection du servage. Aux yeux de M. de Haxthausen, cet intérêt de l'agriculture en Russie est dominant, exclusif. Il semble que le sort de la terre le touche plus que la destinée elle-même des êtres humains qui l'habitent, et, contemplant les immenses étendues non encore défrichées sur le sol russe, il s'écrie avec une sorte d'enthousiasme religieux : « Il faut à tout prix cultiver la terre en Russie; c'est un devoir pieux, car Dieu a dit à l'homme : Tu travailleras la terre à la sueur de ton front (1). » Quelle étrange confusion d'idées! quelle accumulation d'erreurs! Et ne voit-on pas une fois de plus jusqu'où peut s'égarer celui qui, s'écartant du vrai, substitue les chimères de son esprit à la réalité des choses?

Ce n'est pas l'étendue du sol non cultivé qu'il faut considérer dans un pays : ce qu'il faut y voir, c'est la quantité de terre dont la culture y peut être entreprise utilement, et ce qui détermine cette quantité, c'est la mesure des besoins à satisfaire tant au dedans qu'au dehors; ces besoins se révèlent eux-mêmes et se jugent par le prix des produits du sol. Si ces produits tombent à une certaine vileté de prix, c'est la preuve qu'ils sont inutiles ou exagérés, et dans ce cas, il faut ou supprimer la production ou la restreindre. Le paysan russe peut être très pauvre et mourir de faim au milieu de la plus abondante moisson, si les céréales sont à vil prix, et si, pour payer son *obrock* ou sa redevance, il est obligé de vendre tout ce qu'il a récolté. Il est absurde de faire de la culture pour de la culture, et nulle part les livres saints n'imposent à l'homme l'obligation d'arroser la terre d'une sueur stérile. Ce qui est juste, naturel, conforme

(1) Tome Ier, p. 150.

à la loi de Dieu, c'est que l'homme dirige son bras avec l'intelligence qu'il a reçue du ciel et le porte vers le travail qui peut le plus contribuer à son bien-être et à celui de ses semblables, et c'est à cette loi que, dans son instinct obscurci par la servitude, mais non encore détruit, le paysan russe obéit, lorsqu'il s'efforce d'abandonner la terre, qui rétribue mal la main-d'œuvre, pour aller à la fabrique, qui paie des salaires élevés. Et pourquoi l'agriculture ne paie-t-elle que de vils salaires et ne donne-t-elle que de minimes produits? Parce qu'elle a trop de bras. Pourquoi la fabrique paie-t-elle des salaires excessifs? Parce que les ouvriers lui manquent. Évidemment les produits de l'industrie agricole sont surabondans et supérieurs aux besoins de la consommation : c'est le contraire pour l'industrie manufacturière, dont la production ne suffit pas à ce qui se consomme. Il y a là, dans la distribution des forces ouvrières de la Russie, un défaut d'équilibre dont la cause première est le vice social qui enchaîne presque toute la population à une seule industrie, l'industrie agricole. Lorsque le serf cherche à briser les chaînes qui le lient au sol pour aller à la fabrique, il fait instinctivement ce qu'il y a de plus utile pour rétablir l'harmonie entre les travaux de la production et les besoins de la consommation, et la loi qui le retient captif dans le village agricole perpétue le désordre autant qu'il est en elle.

La destruction de l'industrie manufacturière en Russie ne supprimerait pas le mal, elle l'aggraverait et le porterait au comble, puisqu'elle accroîtrait le nombre des ouvriers agricoles, déjà trop grand. Le salaire, aujourd'hui trop faible, de ceux-ci serait encore diminué, et la quantité des céréales, déjà surabondante, s'augmentant encore, la valeur vénale des produits de la terre tomberait encore plus bas qu'elle n'est. Ce n'est pas parce que l'ouvrier des fabriques est mieux payé que l'ouvrier de la terre l'est moins bien. L'industrie manufacturière et l'industrie agricole proportionnent leurs salaires à leurs bénéfices, qui eux-mêmes dépendent des services qu'elles rendent. L'abolition de l'industrie manufacturière aurait pour effet, en détruisant celle des industries qui prospère et en congédiant une masse de travailleurs, d'accroître le malaise de celle qui souffre et vers laquelle se reporteraient tous ces bras, dont elle a déjà un trop grand nombre.

Répétons-le donc, le vrai remède au mal, ce serait que le servage fût aboli, en d'autres termes que le travail devînt libre. Cette liberté étant établie, l'équilibre se ferait bientôt entre toutes les industries, qui ne sont que l'expression des divers besoins. Il est probable que dans le premier moment la terre serait délaissée plus qu'elle ne doit l'être pour les fabriques, recherchées avec excès; mais ce discrédit du travail agricole cesserait bientôt, car les manufactures attirant trop

de bras, la conséquence inévitable et prompte serait l'abaissement des salaires de l'industrie et l'augmentation des prix du travail agricole. On voit que pour l'agriculture, de même que pour toutes les autres industries, il n'y a qu'une seule et vraie protection : cette protection commune, c'est la liberté du travail de l'ouvrier; la liberté de la personne et du travail, voilà tout ce qu'il faut pour la prospérité de toutes les industries, agricole, commerciale et manufacturière.

Il y a du reste une autre vérité dont, en lisant M. de Haxthausen, on acquiert la conviction : c'est que ce qui manque à la Russie pour être riche et prospère, ce n'est pas seulement une population libre, mais encore et surtout une bonne constitution de la propriété. Comme dans tous les pays encore féodaux, la terre en Russie appartient à l'empereur, et sous l'empereur à la noblesse. Sous la noblesse, il n'y a que des serfs ou des occupans à titre précaire. Dans la plupart des pays d'Europe, avant même que la féodalité y fût détruite, il s'était introduit sur le sol des modes d'exploitation qui, tantôt sous la forme de rentes perpétuelles, tantôt à titre de baux emphytéotiques, ou sous la condition de baux temporaires, mais sans cesse prorogés, faisaient naître de longues possessions, les seules qui soient bienfaisantes pour l'agriculture, parce que ce sont celles qui par leur durée se rapprochent le plus de la propriété elle-même. M. de Haxthausen cite comme fait unique en Russie le cas d'un fermier à bail. Il a rencontré quelques laboureurs cultivant à moitié fruits, ou métayers (1); mais le mode presque universel d'exploitation est celui-ci. Le seigneur d'un domaine composant le territoire d'une commune dit aux habitans : « Je vous abandonne en bloc l'usufruit de ma terre; j'estime à telle somme d'argent ce qui m'est dû; arrangez-vous entre vous pour me la payer. » La commune répartit alors entre tous ses membres la culture des terres dont le domaine se compose. Ce partage se fait au moyen de lots préparés en nombre égal à celui des chefs de famille existant dans le village. Ces lots faits, on les tire au sort, et chacun se met en possession du champ que le hasard lui a décerné. Ainsi il ne se trouve personne dans le village qui ne soit pourvu de sa part du sol russe. Cependant, comme le temps, l'âge, le mariage, amènent sans cesse de nouveaux chefs de famille qui ne l'étaient pas lors du tirage précédent, il faut bien de temps en temps procéder à une distribution nouvelle, afin que ceux qui n'ont point de terres en reçoivent. Ce nouveau tirage arrivant, toutes les terres sortent des mains de leurs possesseurs; il en est fait une nouvelle masse que l'on divise par le nouveau chiffre des prétendans, et toujours par la voie du sort, il est procédé à un nouveau partage du sol. L'époque de ces tirages successifs est fixée arbitrairement par le

(1) Ces métayers, en Russie, s'appellent *polinick*. Voyez t. Ier, p. 155.

gouvernement central, qui met entre eux un intervalle tantôt de cinq, tantôt de dix ans, quelquefois plus, quelquefois moins.

Je ne sais si j'ai bien résumé ce système que M. de Haxthausen expose à plusieurs reprises, mais non sans quelque confusion, et pour lequel il professe du reste une admiration qu'il semble difficile de partager. « La commune, dit-il, est la famille en grand... Elle possède le sol... Chaque individu n'a que l'usufruit de sa part, et la part de chacun est égale; le lot du père ne passe pas par héritage à ses fils..., mais chacun d'eux réclame une part en vertu de son droit individuel comme membre de la commune, dont le chef absolu ou père fictif se nomme l'ancien (*emapocma*) (1). » Plus loin, M. de Haxthausen dit encore : « La France reconnaît à ses habitans le droit de morceler le sol et de le vendre comme toute autre marchandise. La Russie va encore plus loin : elle soumet sa terre à un partage continuel; elle donne à chacun de ses enfans un droit égal à l'usufruit de sa terre, qui n'est pas, comme en France, propriété exclusive de l'individu, mais la propriété collective du peuple, représenté par la commune. La Russie veut que chaque individu du peuple jouisse d'une portion de terre, et que cette jouissance ou ce droit de possession soit parfaitement identique pour tous ses membres. En France, le sol est la propriété exclusive des individus; en Russie, il constitue un bien général qui ne concède aux unités que le droit de possession temporaire ou d'usufruit. » Enfin M. de Haxthausen ajoute ceci : « Tout Russe a droit à une part du sol; aussi n'y a-t-il point de prolétaire en Russie... Dans les autres pays de l'Europe, des bruits sourds annoncent l'approche d'une révolution sociale dirigée contre la propriété et la division égale des terres; en Russie, un pareil bouleversement est impossible. L'utopie des révolutionnaires européens, saint-simoniens et fouriéristes, s'y trouve déjà réalisée par l'application de l'un des premiers principes de la vie nationale... Ce principe, c'est l'association, principe inné chez les Slaves. »

Cependant, si j'ai bien compris le système exposé par M. de Haxthausen, il en résulte premièrement que la commune russe n'a pas la propriété du sol, et a seulement la propriété de l'usufruit, qu'ainsi elle demeure chargée de la rente due au propriétaire du fonds; — en second lieu, qu'elle divise entre tous ses habitans cet usufruit général, dont le partage met chacun d'eux en possession d'un lot de terre, à la charge de payer sa part de la redevance commune; — troisièmement, que la jouissance de cette terre ne dure que le temps qui s'écoule entre deux tirages; — enfin que cet inter-

(1) *Introduction*, p. 9.

valle est absolument incertain, puisque le moment qui sépare un tirage de l'autre n'est jamais déterminé. Maintenant on se demande si c'est sérieusement que M. de Haxthausen place le paysan russe possesseur de cet usufruit précaire au-dessus du paysan français, propriétaire ou fermier, c'est-à-dire maître du sol, ou maître d'une possession dont la durée est certaine! De quelle valeur peut être pour le paysan russe ce lot de terre que le sort lui attribue aujourd'hui, et que demain peut-être le sort lui reprendra? Quel intérêt a-t-il à améliorer ce champ, qui, fécondé par son travail, passera au premier jour en d'autres mains? De quelle sécurité peut jouir le cultivateur, incessamment placé sous la menace d'une nouvelle distribution des terres? Non seulement le paysan russe n'est pas propriétaire, il n'est pas même usufruitier; il n'a qu'une possession, la plus fragile et la plus précaire de toutes, celle qui dépend du caprice du sort provoqué par l'arbitraire de l'homme. Là où M. de Haxthausen ne voit que des propriétaires, je n'en aperçois pas un seul, et tandis qu'à ses yeux il n'y a pas de prolétaire en Russie, il me semble que tout le monde l'est. Je ne sais si les disciples de Fourier et de Saint-Simon seront très flattés de trouver leurs théories ainsi rapprochées de la *civilisation russe*. Je n'ai point à leur venir en aide contre cette confusion. Il m'est impossible cependant de voir rien qui ressemble à une association dans ce village et ces paysans russes cultivant chacun le champ distinct que le sort lui attribue, et dont chacun aussi recueille séparément les fruits. J'ajoute que dans le système de la commune russe il y a tout à la fois plus et moins que dans le communisme moderne. Il ne me paraît pas que nos communistes entendent que les lots partagés demeurent débiteurs d'une rente envers l'ancien propriétaire; ils divisent entre eux le sol franc et libre de toute charge. Sous ce rapport, la condition des partageans est meilleure que dans la commune russe; mais le paysan russe, si précaire que soit sa possession, a un lot personnel; il a une possession individuelle que n'admet pas le communisme, et à ce point de vue la condition du communiste serait certainement pire que celle du paysan russe. En somme, le sort de l'un et de l'autre ne peut être que misérable.

Ce que M. de Haxthausen, d'accord en cela du reste avec beaucoup de nos révolutionnaires, appelle le dernier terme du progrès social est à mes yeux tout ce qu'il y a de plus rétrograde. La communauté ou l'instabilité du sol établie parmi les paysans russes, sous la forme de cette possession mobile et incertaine, est l'institution de tous les temps primitifs et de tous les peuples barbares : il n'y a rien de si vieux et de si arriéré. La propriété individuelle, la propriété stable, la propriété civile que le droit consacre et

ne crée pas, parce qu'elle lui est supérieure, la propriété pour la défense de laquelle, si petite qu'elle soit, toutes les puissances sociales et politiques sont mises en œuvre, voilà l'institution civilisée, voilà le progrès. Que la propriété soit distribuée en grandes terres et en grandes fermes comme en Angleterre; qu'elle soit, comme en France, divisée par petits héritages et par fermes plus petites encore; qu'elle consiste en domaines intermédiaires et moyens comme en Allemagne : peu importe, pourvu que son principe soit certain, son droit solide, sa possession individuelle.

En Russie, non-seulement ceux aux mains desquels se trouve la terre ne sont pas propriétaires, mais leur possession même est vaine parce qu'elle est sans titre et sans durée. Faut-il s'étonner maintenant si la population en Russie, loin d'être favorable à ce système de partage continuel, y soit profondément hostile? S'étonnera-t-on si des hommes qui n'ont aucune idée juste de la propriété ne professent pour elle aucun respect, si, selon les termes mêmes de M. de Haxthausen, *les liens de la propriété ne sont nulle part plus faibles qu'en Russie?* Faut-il être surpris si le serf cultive sans goût, sans ardeur, ce champ d'un jour; s'il désire si vivement de le quitter, et si, à la différence du paysan français, que la terre ramène toujours à elle, le paysan russe, quand il s'en est éloigné, n'y revient jamais? Comprend-on à présent pourquoi, sur cette terre où rien ne l'attache ni ne l'intéresse, il est saisi d'un profond dégoût, et tombe dans un complet désœuvrement; comment enfin, lorsqu'il ne se réfugie pas dans les joies de la famille, son seul asile, il se précipite sans mesure ni frein dans tous les excès de l'ivrognerie, qui, selon M. de Haxthausen, est le vice commun des Russes (1)? Enfin n'aperçoit-on pas comment, ne pouvant être sur le sol ni propriétaire, ni fermier, ni métayer, ni journalier à gages, il recherche la manufacture, dans laquelle il trouve du moins un salaire fixe et personnel, qui est déjà un commencement de propriété?

Si j'avais à résumer sous une forme très générale la comparaison établie plus haut entre la société russe et celle des États-Unis, je dirais que dans celle-ci la distribution de la propriété et du capital est telle que les individus, en travaillant à la richesse publique, se procurent pour eux-mêmes la plus grande somme possible de jouissances et de bien-être, tandis qu'en Russie on ne saurait imaginer une quantité plus considérable de travailleurs misérables, créant plus péniblement une moindre somme de produits utiles. Cependant, si l'on en croit M. de Haxthausen, le principe de communauté ou de communisme sur lequel repose la propriété en Russie tiendrait à

(1) « L'ivrognerie est la peste de l'empire russe. » Tome II, p. 446.

quelque chose de plus profond encore que la raison politique et sociale; il aurait pour fondement la race même des populations slaves, dont le génie répugnerait à la propriété individuelle, et serait au contraire profondément sympathique à la propriété commune (1). « Le principe du partage égal, dit M. de Haxthausen, découle du plus ancien principe du droit des Slaves, savoir : l'indivisibilité du bien de la famille et la division de l'usufruit. » Ailleurs il dit encore : « Le Slave, contraire à la corporation, qui admet une hiérarchie de chefs et de subordonnés, est ami de l'association, qui ne connaît que des égaux. » Sans cesse l'auteur revient sur cette idée, que les populations slaves sont par leur nature même prédisposées aux institutions du pouvoir absolu et antipathiques aux institutions de liberté.

Je me défie, je l'avoue, de ces théories étroites et absolues qui prétendent tout expliquer par l'origine des nations et qui attribuent exclusivement à une première goutte de sang toutes ces révolutions des empires, dont les grands esprits de tous les âges, Thucydide et Tite-Live, Machiavel et Montesquieu, cherchaient le secret dans les institutions bienfaisantes ou funestes, dans les vices ou dans les vertus des peuples. Outre que cette théorie me paraît fausse, je la crois très dangereuse, et je n'en connais pas de plus capable de détourner les hommes de toute énergie en leur fournissant l'excuse légitime de toutes les lâchetés. Sans doute l'influence de la race, renfermée dans de certaines limites, ne se peut nier pas plus que celle de la famille, de l'éducation et des mœurs : il est certain qu'il existe parmi les peuples comme dans les individus des aptitudes diverses, des facultés spéciales; mais en admettant ces diversités, d'un ordre secondaire, il ne faut jamais perdre de vue les grands traits généraux communs à tous les hommes et à tous les peuples. De même que tous les êtres humains éprouvent les mêmes appétits matériels, qui sont une condition de la vie physique, tous aussi sont doués de certaines facultés immatérielles qui font partie de leur existence morale; tous possèdent l'amour instinctif de la liberté et de la propriété, de la liberté, qui est l'image de la personne; de la propriété, qui est l'expression de ses besoins. Les uns, par le hasard des circonstances, naissent dans une condition libre, les autres dans la servitude, ceux-ci avec des biens dont ceux-là sont privés. Les premiers perdent par leurs vices ce que les seconds ont le mérite de créer; mais tous sont heureux de la possession, tous souffrent de la privation de ces biens, tous en jouissent, les désirent ou les regrettent. Que l'égoïsme, fécond en illusions et en paradoxes, s'abuse sur ces vérités et les obscur-

(1) Tome Ier, p. 114. Il y a en Russie 61 millions d'habitans : les 9/10es sont Slaves, plus des deux tiers sont Slaves russes. Il y a en Russie 40 millions de Slaves russes, sans compter les Slaves polonais, lithuaniens, lettes, valaques et serbes.

cisse, on le conçoit; mais que la science n'intervienne pas et ne soit pas invoquée au secours d'erreurs qu'elle combat et de mensonges qu'elle désavoue!

Si l'on veut pénétrer au fond de la société russe, on voit que ce qui rend profondément misérable l'habitant de ce pays, ce qui le précipite dans tous les vices, compagnons habituels de la misère et de la corruption, c'est précisément la privation de ces deux biens essentiels à l'homme, et qui ne peuvent lui faire défaut sans que l'économie morale de son être en soit profondément troublée. Il est misérable, surtout parce qu'il est serf et parce qu'il est ainsi destitué de ces biens essentiels à l'homme : la liberté et la propriété.

Le remède à cette misère ne saurait être prompt et subit, car c'est une des tristes lois de l'humanité, que plus une plaie sociale a duré, et plus la guérison est lente; mais M. de Haxthausen, qui observe tout si bien alors même qu'il juge si mal, montre parfaitement dans son livre de quel côté viendra le remède : il viendra de ce développement industriel dont le progrès l'alarme tant, et qui est si frappant dans toute la Russie. De là naîtront deux choses : une propriété créée par le travail et une classe moyenne investie de cette propriété, c'est-à-dire une classe tout à la fois intelligente et laborieuse. Catherine II voulut fonder cette classe, et en 1832 un ukase de l'empereur Nicolas décréta la création de la classe bourgeoise. Décrets vains et puérils et qui attestent bien les illusions de l'omnipotence d'un seul! Ce qui créera la classe moyenne en Russie, c'est le travail, qui transforme les prolétaires en ouvriers, ceux-ci en artisans, ceux-ci en commerçans et fabricans, ceux-ci encore en propriétaires. Que les tsars rendent libre le travail, qui aujourd'hui en Russie ne l'est pas; qu'ils en assurent l'exercice sous la protection des lois; qu'ils ouvrent à ses produits l'acquisition de la propriété foncière tout à la fois aliénable et inviolable, et ils pourront réellement dire qu'ils ont créé la classe bourgeoise. Et puis, la classe bourgeoise étant créée avec la propriété moyenne, avec elle viennent les lumières, les services, l'influence, le crédit; avec elle naissent des droits; ces droits, quand ils sont écrits dans les lois et consacrés par les mœurs, c'est la liberté... Jusque-là il peut sans doute y avoir en Russie une nation considérable par le nombre et puissante par les armes : il n'y a pas un peuple riche et prospère. La force et la conquête sont assurément puissantes à fonder des empires; la liberté seule rend heureux les sujets, et en même temps qu'elle leur donne le bien-être, elle leur confère seule ce qui constitue la vraie grandeur d'un peuple, la moralité et la dignité.

GUSTAVE DE BEAUMONT.

LES

BUVEURS D'EAU

SCÈNES DE LA VIE D'ARTISTE.

II.

HÉLÈNE.

I. — LES VOYAGEURS.

Les premiers créateurs de la société des buveurs d'eau avaient été, nous l'avons dit (1), Antoine et son frère Paul, aidés de Lazare, un de leurs anciens camarades d'enfance. La société ne fut définitivement constituée qu'à l'époque où ceux qui en avaient eu la première idée purent réunir un certain nombre d'adhérens. La fraternité qui existait dans leurs goûts, la ressemblance dans leurs précédens, contribuèrent surtout à réunir plus étroitement tous les buveurs d'eau. Tous enfans de familles pauvres, ils avaient commencé de bonne heure l'apprentissage des privations. Déjà laborieux à un âge encore voisin de l'époque des jeux, il réfléchissaient pendant le temps réservé à l'insouciance; la solitude avait mûri leur esprit et avancé pour eux l'époque de la virilité. Poussés par le hasard des grandes villes les uns au-devant des autres, leur conformité d'âge et de position avait été le lien préliminaire d'une association que devait plus tard consolider un règlement. Entrés dans une carrière dont les diffi-

(1) Voyez le premier récit de cette série dans la livraison du 15 novembre 1853.

cultés sont proverbiales, et placés dans les conditions les plus défavorables pour y réussir, les buveurs d'eau devaient affronter des souffrances que nous nous proposons de retracer avec la rigidité du procès-verbal. En étudiant ainsi la vie d'artiste dans un milieu particulier, notre dessein n'est pas d'entreprendre la glorification d'une certaine classe de parasites qui ont rendu le titre d'artiste si banal et si peu respecté en s'en emparant, les uns pour couvrir leur désœuvrement, les autres leur incapacité. Le groupe que nous avons l'intention de mettre en scène se composait de jeunes gens véritablement doués d'une vocation réelle qui n'avait pu être fécondée par l'étude dès l'instant où elle s'était révélée; ils avaient du moins la bonne foi de reconnaître cette infériorité, et c'était à la faire disparaître qu'ils appliquaient leurs efforts.

Le principal défaut des membres de cette association, c'était leur parti pris d'isolement. En se restreignant volontairement dans le cercle d'une existence uniforme, en demeurant comme ils le faisaient à l'écart de toute relation extérieure, ils perdaient nécessairement l'avantage de rencontrer ces occasions qui viennent quelquefois si utilement placer une échelle sous le pied de ceux qui tentent l'assaut des obstacles. Dans les habitudes de la vie moderne, et quand il n'est pas sorti de sa phase d'obscurité, l'artiste doit réunir au talent qui peut produire une œuvre l'intelligence et l'activité nécessaires pour la mettre en évidence. Il existe pourtant certaines natures qui reculent devant les exigences de la vie pratique. Incapables de tenter aucun effort pour constater leur existence, soit par indolence naturelle ou par ignorance des moyens à employer, elles prolongent ou perpétuent cet état d'*anonymité* qui est au talent ce que le boisseau est à la lumière. Les buveurs d'eau appartenaient à cette race de solitaires obstinés auxquels suffisent les jouissances de la vie contemplative. Reclus dans la pratique de leur art, le monde finissait pour eux aux murailles de leur atelier; aussi devaient-ils subir l'influence de l'incognito, atmosphère malsaine qui engourdit les plus actifs, qui aigrit les plus pacifiques, qui asphyxie quelquefois. A des gens séquestrés volontairement dans un lieu étroit et renfermé qui se plaindraient de manquer d'air, le premier venu répondrait : — Ouvrez la fenêtre. Lorsque les buveurs d'eau découragés laissaient, pour toute récrimination contre leur destinée, échapper cette plainte banale : Nous n'avons pas de chance! — on aurait pu leur répondre : Ouvrez la porte; car non-seulement ils la tenaient fermée, mais encore ils poussaient pour ainsi dire le verrou à l'intérieur.

Si nous avons rappelé ici quels principes dirigeaient cette singulière société, c'est qu'ils serviront plus d'une fois à expliquer ces luttes douloureuses de l'intelligence avec la nécessité, au milieu des-

quelles nous ramène le récit qu'on va lire. Le principal personnage de ce récit est déjà connu : c'est l'artiste que nous avons désigné sous le nom d'Antoine ou *l'homme au gant*. Antoine avait habité la Normandie : voici à quelle occasion et dans quelles conditions. Un matin il s'était réveillé avec l'idée qu'il avait besoin de voir la mer. Un caprice qui tombe dans la cervelle d'un artiste, quand celui-ci n'a pas le moyen de le satisfaire ou la force de le repousser, est le plus tumultueux trouble-travail qu'on puisse imaginer. Comme la tyrannique obsession de ce désir lui causait une préoccupation qui fut remarquée par ses amis, Antoine dut leur en révéler le motif.

— La distance qui existe entre Paris et Le Hâvre est de cinquante lieues, dit Lazare; mais elle est aussi de cinquante francs. En faisant le voyage à pied, c'est le moins que tu puisses dépenser pour séjourner une quinzaine de jours dans le pays; temps strictement utile pour voir et profiter de ce que tu auras vu. Il faut donc que tu accordes à la caisse sociale un délai pour qu'elle puisse économiser ce gros chiffre.

La proposition du trésorier de la société dépassait toutes les espérances d'Antoine, car distraire au profit d'un seul membre une somme qui aurait pu, partagée, être utile à plusieurs, n'était pas un fait ordinaire. *L'homme au gant* aurait pu attendre que ses propres ressources lui permissent de se passer du secours de la caisse sociale; mais il eût peut-être été forcé d'attendre trop longtemps. Rendu d'ailleurs égoïste par la violence de son désir, il accepta la proposition qui lui était faite, et, désormais assuré de faire ce voyage, il commença à éprouver tous les symptômes d'un état particulier qu'on pourrait appeler la fièvre du départ. Il aurait été question d'un passage aux Indes, qu'il ne se fût pas montré plus préoccupé. Il amassait des renseignemens sur la province qu'il devait parcourir; il arrêtait chaque jour un nouvel itinéraire et se livrait à de prodigieux calculs, pour régler l'emploi de son budget et amoindrir le chiffre de ses dépenses quotidiennes, afin d'augmenter, ne fût-ce que d'une journée, la durée de cette pérégrination.

On pourra s'étonner de toutes ces puérilités à propos d'une excursion de quelques jours dans un pays que les facilités de communication ont mis aux portes de Paris; mais jusque-là les promenades d'Antoine n'avaient point dépassé la limite des environs de la capitale, si riches en paysages variés, et qui seraient encore plus beaux, s'ils étaient interdits aux citadins. Cette fois il s'agissait d'un véritable voyage. Le jeune peintre savait qu'il ne repasserait pas le soir la barrière par laquelle il serait sorti le matin. Un premier voyage a beaucoup de ressemblance avec une première passion; c'est la même recherche de sensations nouvelles unie à la même prodigalité d'il-

lusions : la malle d'un premier voyage en renferme presque autant qu'une première lettre d'amour.

Outre le bénéfice qu'il pourrait comme artiste retirer de cette excursion ayant pour but un spectacle encore inconnu et l'un des plus beaux que puisse offrir la nature, Antoine devait être initié aux jouissances de la vie errante. Piéton enthousiaste, il battrait d'un pied libre ces grands chemins où l'imprévu se multiplie, tantôt pour le plaisir des yeux, tantôt pour l'étonnement de l'esprit. Étouffé dans l'âpre atmosphère de l'atelier, il respirerait à loisir l'air fortifiant qui souffle dans les campagnes maritimes. Pendant une semaine ou deux, il aurait quotidiennement dans sa poche une réponse régulière aux impérieuses exigences de la vie matérielle, et brisé par les courses de la journée, il goûterait chaque soir le tranquille et profond repos que procurent les saines lassitudes. Telles étaient les séductions qui donnaient à ce voyage les proportions d'un événement. Et en effet, le plaisir est relatif et se mesure moins par la somme de jouissances qu'on en retire que par la difficulté que l'on éprouve à se procurer de telles jouissances, qui, pour des gens placés dans certaines conditions, sont autant de fruits défendus.

L'impatience d'Antoine était arrivée à un tel degré, qu'il ne pouvait passer devant un chemin de fer ou rencontrer une diligence sans tressaillir. Il ressemblait aux enfans auxquels on a promis de les conduire au spectacle, et qui applaudissent par anticipation rien qu'en lisant les affiches. Un soir enfin, Lazare annonça à Antoine qu'il pouvait faire ses derniers préparatifs, et lui remit la somme fournie par la société pour les frais du voyage. A cette somme le trésorier des buveurs d'eau ajoutait quelques petites économies personnelles. Ce qu'il y avait de privations dans ces deux ou trois pièces de cinq francs, Antoine pouvait mieux que personne le comprendre. — Tu me remercieras en me rapportant une belle étude normande, avait dit Lazare. Je te recommande la ferme de mon parrain entre Criquetot et Étretat. Mon parrain ne t'empêchera pas de copier sa maison ni ses pommiers; mais s'il te fait seulement cadeau d'une pomme, je consens à en avaler les pépins. En voilà un vrai Normand : quand il m'a tenu sur les fonts, il ne m'a pas même donné un de ses noms, il aurait craint d'en être privé; au reste, un brave homme à qui je n'ai rien à demander, puisqu'il ne me doit rien!

Le soir fixé pour le départ, toute la société des buveurs d'eau accompagna Antoine au chemin de fer, qu'il devait prendre jusqu'à Mantes pour de là continuer sa route à pied jusqu'au Havre, en passant par Rouen, la ville aux maisons vieilles. En disant adieu à tous ses amis, Antoine ne put s'empêcher d'éprouver comme une espèce

de remords. Pendant qu'il cheminerait gaiement, suivant sa fantaisie, ceux qui lui faisaient ces heureux loisirs continueraient leur vie de lutte patiente, rendue momentanément plus difficile peut-être par le manque de cet argent que son caprice enlevait à leur nécessité. Il fut un moment sur le point de renoncer à son voyage, et de le remettre à une époque où les circonstances seraient plus favorables; mais le dernier coup de la cloche du départ appelait les voyageurs dans les salles de l'embarcadère. Antoine n'eut pas le courage de la résistance; il échangea un dernier adieu avec ses camarades, et suivit la foule qui se précipitait.

Dans le wagon des troisièmes classes où il était monté, il n'avait que deux compagnons de route : c'étaient un homme d'une cinquantaine d'années et une jeune personne dont le visage offrait avec le sien une ressemblance qui la disait sa fille au premier regard. Tous deux semblaient appartenir à une condition tenant le milieu entre la classe ouvrière et celle des petits négocians parisiens retirés des affaires. La façon dont ils étaient vêtus l'un et l'autre révélait un dédain trop apparent de la mode en cours pour qu'il fût volontaire. La longue redingote verte du père avait dû être taillée sur un patron bien antique, et les plis nombreux dont elle était encore fripée indiquaient une récente réclusion dans une armoire publique malheureusement célèbre. Les autres vêtemens offraient le même aspect de vétusté neuve qu'on remarque dans les objets vieillis par l'abandon dans lequel on les laisse plutôt que par l'usage qu'on en fait. Quant à la jeune fille, le contraste de sa personne et de son costume était encore plus frappant : elle était habillée d'une robe en étoffe d'été, dont la couleur et le dessin eussent fait sourire de pitié une grisette de province. C'était assurément quelque défroque étrangère appropriée à sa taille sans aucune préoccupation de coquetterie. Elle était coiffée d'un petit chapeau de paille commune, à peine garni d'un étroit ruban. Une espèce de pardessus en lainage grossier, des bottines de coutil et des gants de fil, complétaient ce costume, porté cependant avec autant de laisser-aller que s'il eût été le prospectus de la dernière élégance.

Dès que le convoi se fut mis en marche, les deux voyageurs retirèrent d'un panier qu'ils avaient avec eux du pain, un petit morceau de viande froide, une bouteille, une timbale, et le père et la fille commencèrent un repas improvisé auquel l'appétit de chacun d'eux sembla faire un égal honneur. Comme s'il croyait avoir besoin de s'excuser, l'homme à la redingote verte dit assez haut à sa fille pour que ses paroles fussent entendues d'Antoine : — C'est bien heureux que j'aie eu la précaution d'emporter quelques provisions. Un

jour de départ, on a tant de choses à faire, qu'on ne peut même pas trouver l'instant de déjeuner. N'as-tu rien oublié, Hélène? achevat-il en se retournant vers sa fille.

A ce nom d'Hélène, Antoine, qui jusque-là n'avait point pris garde à la jeune voyageuse, leva les yeux sur elle. Voici en deux mots quelle était la cause de cette soudaine attention. Antoine avait eu une petite sœur ainsi appelée, qu'il avait beaucoup aimée, et qui était morte à six ans, écrasée sous la roue d'une lourde charrette en revenant de l'école. Aussi, chaque fois qu'il entendait prononcer devant lui ce nom d'Hélène, il ne pouvait s'empêcher de penser à cette enfant, dont la mort précoce et affreuse avait été l'un des plus grands chagrins de sa vie. Dans ce moment, le souvenir de ce triste événement, qui le pénétrait toujours d'un mélancolique regret, lui parut encore plus douloureux. Il lui gâtait le début de son voyage. — Si mon Hélène vivait encore, elle aurait l'âge de celle-ci, pensait-il en regardant l'homonyme de sa sœur occupée au rangement d'un petit sac de voyage qu'elle tenait sur ses genoux. C'était une jeune fille de dix-huit ans, ni belle ni jolie, — une tête d'expression, comme disent les artistes, et qui aurait pu poser pour la figure de l'Étude dans un tableau allégorique. La fleur de la jeunesse paraissait déjà pâlie sur ce visage sérieux aux traits immobiles, dont les grands yeux noirs faisaient songer à l'épithète qu'Homère applique au regard de Junon. Cependant sous la froideur de ce masque réfléchi, derrière ce front encadré par les bandeaux inégaux d'une chevelure brune et un peu rare, on devinait l'intelligence. Les sourcils largement dessinés formaient un arc sévère annonçant la volonté et l'énergie. Ce qui manquait à cette physionomie comme grâce féminine était remplacé par un sentiment de fierté quasi virile qui mettait au moins la distinction là où l'on aurait pu remarquer l'absence de douceur. Cette figure pouvait ne pas être sympathique à première vue, mais à première vue elle pouvait exciter la curiosité. Antoine, qui avait étudié les systèmes scientifiques qui font des signes du visage autant d'indices révélateurs du caractère, avait remarqué, en observant sa voisine, les traces visibles d'une fatigue récente dont il était par expérience personnelle en état d'apprécier l'origine. Il croyait reconnaître dans ce teint légèrement blêmi, non les pâles couleurs de la maladie, mais ce hâle particulier qui résulte des longues veilles pendant lesquelles la fumée de la lampe s'incruste en fine poussière dans l'épiderme.

Dès qu'on fut sorti des limites de la banlieue parisienne, la jeune fille se mit à la portière et regarda la route avec autant de curiosité étonnée que si elle n'avait jamais vu ni eaux, ni bois, ni champs, ni ciel. Elle semblait aspirer avec délices la fraîcheur du vent qui

échevelait dans les eaux du fleuve les saules penchés sur la rive. En la voyant ainsi offrir son visage aux caresses de cette brise un peu vive, Antoine devinait le besoin d'un poumon affamé de l'air sain qui circule librement entre les grands horizons. Aux prières de son père, qui lui recommandait de ne point trop se pencher hors du wagon dans la crainte de quelque accident, elle répondait avec l'impatience mutine des enfans que l'on trouble dans leur plaisir. — Si tu savais comme ce bon air me fait du bien! s'écria-t-elle tout à coup en frappant dans ses mains, et elle retira son chapeau pour mieux ressentir les effets de ces souffles bienfaisans.

Cependant on avait dépassé la forêt du Vésinet, et le train suivait le cours de la Seine, dont les bords commencent, de ce côté, à offrir de charmans aspects. Le père, ayant remarqué que le paysage était plus beau, vu de la portière dont il occupait un des coins, appela sa fille, qui se tenait à la portière opposée, pour lui céder sa place. Hélène s'empara du *coin* que venait de lui céder son père, mais elle parut hésiter un moment, en s'apercevant que pour profiter de l'avantage de la portière, qui était assez étroite, il fallait risquer un voisinage assez immédiat avec Antoine. L'artiste, devinant sans doute quelle raison retenait sa curieuse voisine blottie dans son coin, lui céda la jouissance pleine et entière de cette ouverture, complaisance dont elle profita sur-le-champ en remerciant le jeune homme plus encore par la joie qu'elle fit paraître que par le sourire qu'elle lui adressa.

Bien qu'on fût en route depuis une heure à peine, un changement sensible s'opérait dans la physionomie d'Hélène. Un pâle vermillon colorait ses joues, l'œil était devenu brillant, la lèvre humide. Sa parole pressée vibrait d'animation juvénile. Elle s'efforçait de faire partager à son père l'enthousiasme que lui causaient les beautés du panorama dont les mobiles tableaux se déroulaient devant elle. Ses questions, ses étonnemens naïfs, semblaient indiquer que c'était la première fois qu'elle était mise en contact avec une nature véritablement rustique. Cette gravité un peu froide qu'Antoine avait d'abord remarquée chez la jeune fille était remplacée plus visiblement, à chaque élan nouveau du train parti à toute vapeur, par une animation, une vivacité de mouvemens qui paraissaient autant de symptômes d'un bien-être oublié depuis longtemps par la voyageuse, s'il n'était pas entièrement nouveau pour elle. A la hauteur de Poissy, le train en croisa un qui descendait. — Ah! les pauvres gens! s'écria Hélène, comme je les plains de retourner à Paris! — Antoine ne put s'empêcher de sourire, car sans le savoir la jeune voyageuse venait d'exprimer une idée qu'il avait eue en même temps qu'elle. Cette conformité d'impressions excita la curiosité d'Antoine, curiosité sans but,

qui était le résultat du penchant, naturel à certains esprits, de faire de toute chose offerte par le hasard un élément d'activité. L'artiste se demanda pour quelle raison cette jeune fille paraissait si heureuse de fuir Paris, et pourquoi elle semblait redouter d'y retourner. Là-dessus il bâtit mille suppositions, dont aucune ne le satisfit sans doute, puisque cette curiosité, qui avait commencé par n'être qu'un passe-temps, devint un réel désir de savoir qui étaient, ce que faisaient et où allaient les voyageurs que le hasard lui donnait pour compagnons.

Il cherchait depuis quelques minutes un moyen adroit pour entrer en conversation avec le père, quand celui-ci vint fournir lui-même le prétexte après lequel courait l'imagination peu inventive de l'artiste. Au bout d'une heure de causerie, Antoine savait que son compagnon de route était un ancien entrepreneur de travaux publics ruiné par des spéculations malheureuses, resté veuf avec une fille à laquelle il avait fait donner une brillante éducation pendant l'époque de sa prospérité. Quand les mauvais jours étaient venus, celle-ci s'était hâtée de convertir en une science sérieuse et plus étendue les connaissances qu'elle avait acquises dans une grande pension à Paris. Elle voulait se livrer à l'instruction publique, et travaillait depuis deux ans à obtenir les diplômes nécessaires pour le professorat. A la suite d'un examen brillant, autant pour la délasser un peu des laborieuses études qui lui avaient été nécessaires que pour la récompenser de son succès, son père lui donnait quelques jours de vacances, et profitait de ce voyage pour lui faire prendre quelques bains de mer.

Antoine allait peut-être en apprendre plus long, car le père d'Hélène se montrait volontiers disposé à la confidence ; mais le train s'arrêta brusquement, et le conducteur vint ouvrir la portière en criant : *Mantes! Mantes!* Antoine était arrivé à sa première étape; il prit son sac, son bâton, salua ses compagnons de route et descendit du wagon. Dix minutes après, le train se remettait en route. Le père et la fille étaient restés seuls.

— Je regrette que ce jeune homme qui vient de descendre n'ait pas continué à voyager avec nous, dit le père; sa conversation m'intéressait. C'est un peintre qui va en Normandie faire des études. Il est fort poli. As-tu remarqué, Hélène? depuis que nous sommes partis de Paris, il avait à la main une cigarette tout apprêtée, pourtant il n'a pas fumé. Je lui ai cependant dit de l'allumer, il n'a pas voulu; c'est à cause de toi.

Hélène, occupée à regarder les premières campagnes de la Normandie, ne répondit pas; mais peu de temps après elle sentit remuer sous son pied un objet qu'elle ramassa aussitôt.

— Le voyageur qui est descendu à Mantes a oublié cela, dit-elle

en montrant un petit album de poche. Il y a des dessins dans ce cahier. Ce jeune homme y tient peut-être; il faudra déposer cet album à la prochaine station, on le renverra à la station de Mantes, où ce monsieur aura peut-être l'idée de le faire réclamer.

— Tu as raison, dit le père en feuilletant l'album, qui renfermait quelques croquis à la plume ou au crayon. Voici des renseignemens dont nous pourrions profiter, Hélène, dit-il en désignant à la jeune fille une page qui contenait de l'écriture et des chiffres.

— Mais tu as tort de lire, dit la jeune fille avec vivacité, c'est une indiscrétion.

— Quel grand mal y a-t-il à lire cela? C'est un itinéraire de voyage dans le même pays que nous voulons visiter. Ce jeune homme est artiste, il doit connaître les endroits curieux; nous qui avions l'intention de faire à peu près la même route, nous profiterons des renseignemens qui lui ont été donnés, et qu'il nous donnera à son tour, sans que cela lui cause aucun préjudice. Je vois déjà des indications d'hôtels à Rouen, au Havre et à Trouville; nous qui ne savions pas où descendre, nous irons dans ces maisons-là.

— Mais, dit la jeune fille avec inquiétude, tu sais que nous devons nous montrer très modérés dans nos dépenses. Ce monsieur, qui n'a pas les mêmes raisons que nous pour compter avec sa bourse, veut peut-être descendre dans des endroits où nous serions obligés de faire une dépense qui excéderait nos moyens.

— Oh! fit le père, ce jeune homme ne paraît pas riche.

— Son costume ne prouve rien, répondit Hélène. Les artistes n'ont pas grand soin de leur toilette, surtout en voyage. Ils ont en outre la réputation d'être fort prodigues et de dépenser leur argent aussi facilement qu'ils le gagnent. Si tu veux m'en croire, nous ne profiterons pas de ces renseignemens.

— En voici pourtant un, dit le père, qui ne contrarie pas nos projets d'économie. Et il montra à Hélène une note ainsi conçue : — « A Rouen, sur le quai, en face du nouveau pont, les remorqueurs du commerce transportent des marchandises au Havre, et consentent à embarquer des voyageurs. — Prix : 1 fr. 50 c. — Départ le matin à six heures. — Demander les capitaines de *l'Atlas* ou de *l'Hercule.* »

Hélène prit dans sa poche un petit carnet qu'elle ouvrit. Après avoir lu quelques lignes qui s'y trouvaient écrites, elle dit à son père : — Les bateaux qui font le service régulier, et que nous devons prendre, coûtent six francs par personne; en nous embarquant sur ces remorqueurs, nous réalisons une économie. Cette fois je suis de ton avis. — Et elle prit note sur son carnet du renseignement fourni par l'album d'Antoine.

— Ma pauvre enfant, dit le père d'Hélène, je crois bien que ce jeune homme n'est pas plus riche que nous, et qu'il a les mêmes raisons que nous pour voyager au meilleur compte possible. Si tu veux me croire, tu copieras tous ces renseignemens, qui lui ont probablement été donnés par quelqu'un qui connaît le pays et a les habitudes du voyage, car je sais par lui-même qu'il a quitté Paris pour la première fois.

— Mais si nous allons dans les mêmes endroits où ce jeune homme se propose d'aller, réfléchit Hélène, nous devons nécessairement le rencontrer, et cela ne lui paraîtra-t-il point singulier de nous trouver partout où il sera?

— Nous ne nous rencontrerons pas, répondit son père, par cette raison que ce monsieur, qui voyagera à pied, n'arrivera dans tous les endroits qu'il s'est fait désigner que deux ou trois jours après que nous les aurons quittés, et même en supposant que nous dussions le revoir, qu'est-ce que cela peut nous faire?

Hélène, trouvant probablement que son père avait raison, ne fit plus aucune objection; elle copia l'itinéraire d'Antoine sur son carnet, et cette besogne achevée, remit sa tête à la portière, bien décidée à ne pas perdre un seul détail du paysage; quant à son père, il s'endormit profondément.

Pendant que le train qu'il venait de quitter fuyait vers Rouen, Antoine, descendu à Mantes, avisait au bord de la Seine une espèce d'auberge dont l'enseigne promettait bon gîte et bon repas, et comme il était trop tard pour qu'il pût continuer sa route, il entra dans ce rustique bouchon pour y passer la nuit et y prendre sa nourriture. Une servante joufflue, qui semblait échappée d'une toile de Rubens, le débarrassa de son sac, qu'elle emporta dans la chambre qu'il devait habiter, en même temps que l'aubergiste l'invitait à se désaltérer. Cet aubergiste qui s'approchait de lui avec son pichet de cidre frais tiré, c'était la Normandie qui s'avançait au-devant de l'artiste voyageur, son breuvage national à la main. Un peintre romantique n'aurait pas manqué de boire en portant un toast à cette terre glorieuse et féconde; Antoine fit moins de façons et but tout simplement parce qu'il avait soif.

L'idée lui vint ensuite de prendre un croquis de l'auberge où il venait de s'arrêter, et qui était dans une situation très pittoresque. C'est alors qu'il s'aperçut de la perte de son album, et cela non sans une vive contrariété. Le jeune peintre était ainsi privé d'un itinéraire tout tracé auquel la précaution de Lazare avait ajouté des indications qui permettaient à Antoine de ménager le plus possible les ressources de son menu budget. Comme celui-ci commençait tant bien que mal à prendre son parti de cet accident, le hasard du voyage lui offrit

bientôt comme compensation la bonne fortune d'une rencontre avec une connaissance parisienne. C'était un jeune homme qui avait été le camarade d'Antoine à l'époque où celui-ci fréquentait l'École des Beaux-Arts. Il se nommait Jacques, et retournait au Havre, où il avait des travaux d'ornementation à terminer à bord d'un navire appartenant à un grand seigneur anglais. Il était descendu à Mantes pour donner en passant une marque de souvenir à une femme qui habitait cette ville, et avec laquelle il avait eu jadis une liaison qui s'était prolongée pendant deux années. Jacques devait continuer sa route par le train de nuit.

Les deux anciens camarades renouvelèrent connaissance et se racontèrent réciproquement leur vie depuis l'époque où ils avaient cessé de se voir. Cette existence était la même à peu de variantes près. Seulement, depuis trois ans le sculpteur Jacques avait renoncé à la statuaire pour se livrer à l'ornementation, branche de l'art qui se rapproche plus immédiatement des besoins de l'industrie. Il avait acquis dans cette partie une habileté véritable, qui le faisait rechercher dans les principaux ateliers de Paris. C'était à lui que l'on réservait tous les travaux qui s'écartaient de la commande ordinaire.

— Que voulez-vous? dit-il à Antoine; j'avais rêvé mieux que cela; mais au bout du compte je suis encore heureux d'avoir pu trouver une ressource dans mon talent. Mes ébauchoirs me font vivre. J'ai des travaux en abondance. Si cette veine de prospérité se continue, dans trois ou quatre ans j'aurai amassé quelques économies qui me permettront de revenir à la sculpture et d'aborder avec toutes les conditions que réclame cet art, matériellement le plus coûteux de tous, une tentative sérieuse dont le résultat me fixera définitivement sur l'avenir qui m'est réservé comme artiste.

Ayant appris qu'Antoine avait le dessein de visiter la Normandie, Jacques parvint à décider le peintre à partir avec lui pour Rouen le soir même. — J'ai une affaire dans cette ville; elle ne me prendra pas plus d'une heure, je me mettrai ensuite à votre disposition pour vous piloter dans le vieux Rouen, et dans un seul jour vous en verrez plus avec moi qu'un cicérone ne pourrait vous en montrer en une semaine. Au lieu de gagner Le Havre par petites étapes comme vous en avez le dessein, je vous proposerai de nous y rendre tout d'une traite, en prenant le bateau qui fait le service régulier. Ce sera pour vous une occasion de voir les bords de la Seine jusqu'à son embouchure : c'est très beau. Vous passerez avec moi une semaine ou deux au Havre : c'est tout ce qu'il me faut pour terminer mon travail. Une fois ma besogne achevée, nous battrons les chemins de compagnie. Je suis content de moi, je m'accorderai volontiers quelques

vacances. D'ailleurs nous voici dans une saison où j'ai peu de travaux. Cela vous convient-il? acheva Jacques.

Comme le plaisir du voyage est ordinairement doublé, si on peut le partager avec un esprit sympathique dont les sensations se font l'écho des vôtres, Antoine était fort disposé à accepter la proposition qui lui était faite, bien qu'elle dérangeât un peu ses plans. Il crut cependant devoir faire à son compagnon la confidence de certaines mesures économiques qui lui étaient imposées par la modicité de son budget. Il craignait surtout qu'un séjour prolongé dans la ville du Havre ne fît à ses finances une brèche trop sérieuse. Jacques le rassura pleinement à ce sujet. Habitué à courir les grands chemins, le sculpteur connaissait particulièrement les ressources du trajet et les moyens de vivre au meilleur compte possible. Il eût fait d'avance la carte de sa dépense dans une auberge, rien qu'à en regarder l'enseigne. — D'ailleurs, dit Jacques à Antoine, pendant tout le temps que vous resterez au Havre, vous n'aurez besoin d'ouvrir votre bourse que pour des dépenses de luxe. *Le Roi Lear* nous offrira à tous les deux le gîte et le couvert : un excellent lit dans une jolie cabine et deux repas excellens à la table du capitaine Thompson, qui, d'après les ordres de mon client, lord W..., propriétaire du *Roi Lear*, m'a offert une hospitalité aussi cordiale que somptueuse que je vous propose de partager, si vous n'avez pas de répugnance à dormir sous la protection du pavillon britannique.

— Mais je n'ai pas les mêmes raisons que vous pour être hébergé par la Grande-Bretagne.

— Je vous en trouverai d'excellentes pour ménager votre susceptibilité, dit le sculpteur. Je vous ai connu autrefois très habile dessinateur : vous pourrez abréger ma besogne en me donnant de temps en temps un coup de main; nous compterons ensemble après.

— Je vous rendrai ces petits services à une condition seulement, c'est que vous n'en ferez aucune, répondit Antoine. Mais que dira-t-on de nous voir arriver deux là où vous êtes attendu tout seul?

— C'est ce qui vous trompe, fit Jacques. J'ai prévenu le capitaine Thompson que je ramènerais de Paris un camarade pour m'aider, et après-demain soir ce brave marin fera ajouter deux couverts à sa table.

Antoine n'avait plus dans son amour-propre, qui était ultra-scrupuleux, aucune raison pour protester contre les arrangemens qui lui étaient proposés; il se décida à profiter de l'aubaine, et le soir, à onze heures, il montait avec Jacques dans un train d'où, vers deux heures du matin, ils descendirent à Rouen.

La nuit était magnifique; un plein clair de lune répandait sur la vieille cité normande cette lumière si favorable aux grands effets.

Bien qu'ils éprouvassent le même besoin de sommeil, les deux artistes ne purent résister au commun désir d'aller courir les rues. Tourmenté par cette fièvre d'impatience commune à tous les voyageurs novices, Antoine donna rapidement un à-compte à cette curiosité qui s'empare de l'esprit lorsqu'on arrive pour la première fois dans une ville où l'histoire et l'art d'un autre temps ont laissé de nombreuses traces. Après avoir parcouru principalement les quartiers qui ont le mieux conservé le caractère de leur date, les deux voyageurs prirent quelques heures de repos et retournèrent voir le lendemain, sous la lumière d'un grand soleil, la vieille ville, confusément devinée pendant leur promenade de la nuit. Lorsque Jacques eut terminé les affaires qui avaient motivé sa station à Rouen, au moment de partir pour Le Havre, il apprit que le service de la compagnie des bateaux avait été momentanément suspendu. Antoine, qui avait été séduit par la perspective du voyage par eau, éprouva quelque contrariété à prendre la voie de terre. Ce fut alors qu'il se rappela les remorqueurs du commerce que lui avait désignés son ami Lazare. Jacques avait connaissance de ces bateaux, dont les capitaines consentent quelquefois à prendre, moyennant une rétribution insignifiante, des passagers qui ont plus de temps que d'argent à dépenser, car ces paquebots, qui sont presque toujours lourdement chargés et qui remorquent quelquefois d'autres navires jusqu'à l'embouchure du fleuve, sont exposés à mettre un jour ou deux pour effectuer un voyage qui peut se faire en six ou huit heures. — Comme c'est le seul moyen qui nous reste pour aller au Havre par eau, et que je désire que vous voyiez les bords de la Seine, prenons les remorqueurs, dit Jacques. Je vous avertis seulement que nous n'y aurons pas nos aises et que nous risquons de rester un peu longtemps en route. Quant à moi, je n'ai pas annoncé mon retour à heure fixe.

— Je ne suis ni plus difficile ni plus pressé que vous, répondit Antoine.

II. — L'ATLAS.

Les deux artistes descendirent sur le quai, et voyant le remorqueur *l'Atlas* qui commençait à chauffer, ils demandèrent le capitaine, qui consentit à les recevoir à son bord et les prévint qu'ils eussent à embarquer des vivres. On partait dans une heure.

Au moment où Jacques et Antoine revenaient à bord, ce dernier laissa échapper un mouvement de surprise en apercevant sur le pont de *l'Atlas* les deux voyageurs avec lesquels il avait fait le trajet de Paris à Mantes.

— Vous connaissez ces personnes? demanda Jacques, qui avait vu son camarade saluer Hélène et son père, assis à l'arrière sur un ballot.

Antoine raconta comment il avait rencontré les voyageurs.

— Ce sont probablement des gens du pays, dit Jacques, car sans cela ils ignoreraient que les remorqueurs prennent des passagers.

— Non, fit Antoine, ils viennent de Paris, et c'est la première fois que la jeune fille voyage. J'ai su cela par son père, avec qui j'ai causé dans le wagon.

— En tous cas, ils ne ressemblent guère à des Parisiens. Elle est singulièrement vêtue. Voyez donc sa robe. Je connais un fauteuil qui est habillé de la même façon.

Sans qu'il sût pourquoi, cette plaisanterie fut désagréable à Antoine; aussi n'y donna-t-il pas cette réplique du sourire qui est un encouragement offert à celui qui plaisante.

— Mais à propos, reprit Jacques, puisque ces voyageurs étaient seuls avec vous dans le wagon où vous avez laissé votre album, ils pourraient peut-être vous en donner des nouvelles.

— Ils l'ont vu dans mes mains et savent qu'il m'appartient. S'ils se sont aperçus de mon oubli, ils m'en parleront sans doute.

Au même instant, les deux ou trois matelots qui composaient l'équipage de *l'Atlas* détachèrent les amarres, et le remorqueur vira lentement pour aller prendre le milieu du fleuve.

— Route! cria le capitaine au mécanicien. — Les grandes roues commencèrent à se mouvoir, et le bateau, qui partait sur lest, fila avec assez de rapidité pour qu'on eût bientôt perdu de vue la flèche aiguë de Saint-Ouen. Pour échapper aux scories que la cheminée du remorqueur faisait pleuvoir sur leurs têtes, le père et la fille quittèrent l'arrière du bateau, où se trouvaient Antoine et Jacques, qui causaient en fumant avec le capitaine. — Si nous allons ce train-là, disait celui-ci, nous entrerons au Havre à trois heures, à moins qu'il ne se rencontre en rivière des navires qui réclament le remorquage, ce qui retardera nécessairement notre marche.

— Pensez-vous que la mer soit calme quand nous y arriverons? demanda le voyageur à la longue redingote. Et il ajouta plus bas, en désignant Hélène : — C'est à cause de ma fille que cela m'inquiète, c'est la première fois qu'elle s'embarque.

— Eh! eh! fit le capitaine, nous avons une grande marée aujourd'hui, et si le nord-ouest s'en mêle, comme cela en a l'air, nous pourrions bien danser un peu quand nous aurons passé la barre.

Cette nouvelle, qui fut rapportée à Hélène par son père, parut préoccuper la jeune fille.

— Est-ce que vous craignez réellement du mauvais temps? demanda Antoine au capitaine.

— Monsieur plaisante, interrompit Jacques, le vent est au sud, et tout ce que nous pouvons craindre, c'est une pluie d'orage pour la fin de la journée.

— Votre ami m'a compris, dit le capitaine en riant; mais quand il m'arrive des passagers qui n'ont pas navigué encore, je leur fais un peu peur d'avance, cela me distrait. Cependant, ajouta-t-il, la marée sera un peu forte.

— Singulière façon de plaisanter! dit tout bas Antoine à Jacques. Je suis sûr que cette jeune personne s'attend à rencontrer du mauvais temps, et cette crainte peut suffire pour gâter tout le plaisir de son voyage.

Le cas de retard qui avait été prévu se réalisa bientôt. Un caboteur et un brick anglais réclamèrent le remorquage de *l'Atlas*, dont la marche se trouva trop ralentie pour qu'on pût arriver à Quillebeuf assez à temps pour profiter de la marée. Aussi le capitaine fit relâcher à La Meilleraye, où l'on arriva un peu avant le coucher du soleil. Comme il était impossible de passer la nuit à bord, les passagers descendirent à la plus voisine auberge, où l'on dîna en commun. Après le repas, prolongé par l'interminable café normand, que la coutume du pays arrose d'un si grand nombre de libations aux noms bizarres, on sortit pour aller faire un tour de promenade sur le bord de l'eau. La soirée était magnifique. Dans la brise, un peu rafraîchie par la pluie qui venait de tomber, on sentait déjà un souffle salin. Le flux de la marée, sensible à cet endroit de la Seine, vastement élargie, et les mouettes qui volaient au-dessus des eaux bruyantes, annonçaient l'approche de l'Océan. Le soleil se couchait lent et majestueux derrière les hautes futaies du grand parc de La Meilleraye, qui paraissait être l'asile choisi par tous les oiseaux de la contrée. Peu à peu, les derniers feux du couchant s'éteignirent en passant par toutes les dégradations de lumière qui préparent l'arrivée du crépuscule, dont les ténèbres indécises enveloppèrent bientôt le fleuve et ses rives. Retentissemens sonores des marteaux dans les chantiers, souffle régulier de la forge aux vitres ardentes, aigres gémissemens de l'essieu, vibrations des clochettes du troupeau revenant de l'abreuvoir, tous les bruits de la journée affaiblirent progressivement leurs rumeurs familières, dont les vagues murmures s'étouffèrent avec l'accord harmonique d'un *decrescendo*. A l'exception du capitaine de *l'Atlas* et du père d'Hélène, qui étaient fort insensibles aux spectacles de la nature, l'aspect mélancolique qu'elle revêt à ces pâles heures du soir pénétrait les trois jeunes gens, qui

marchaient ensemble sans se parler, sans se voir peut-être, isolés dans une rêverie commune. Ce fut Antoine qui le premier rompit le silence.

— Quel malheur que nous n'ayons pu continuer notre route ! nous serions entrés en mer par cette belle nuit.

— Bah ! répondit Jacques, vous avez bien le temps de la voir, la mer.

— Il me semble, reprit Antoine, que nous aurions aussi bien pu dormir la nuit sur le remorqueur et y prendre notre repas, puisque nous avions des provisions. Cela aurait toujours économisé les frais d'auberge.

— Parlez plus bas, lui dit Jacques; il n'est pas utile qu'on sache le secret de notre bourse.

Antoine se retourna, et à quelques pas derrière lui il aperçut Hélène, qui s'était arrêtée, assise sur une barque échouée, écoutant le refrain lent et monotone avec lequel les matelots du brick anglais accompagnaient une manœuvre.

— Il faut avouer que nous ne sommes guère galans, ni l'un ni l'autre, de laisser cette demoiselle toute seule.

— Il est vrai que je ne m'étais pas aperçu qu'elle nous accompagnait, dit Jacques.

— Je l'ignorais aussi, ajouta Antoine.

Comme ils parlaient, ils virent Hélène, qui retournait sur ses pas, sans doute pour aller à la rencontre de son père; mais l'un de ses pieds s'étant embarrassé dans une amarre qu'elle n'avait pas vue, elle fit un faux pas et tomba à terre. Antoine et Jacques accoururent près d'elle. Hélène s'était déjà relevée; sa chute ayant eu lieu sur un sable amolli par le remou de la vague, elle avait seulement un peu mouillé ses vêtemens. Elle rassura les deux jeunes gens, qui semblaient craindre qu'elle ne fût blessée. — Je croyais mon père derrière moi, dit-elle, et son accent trahissait l'embarras qu'elle éprouvait à se trouver seule avec deux inconnus.

— Voici monsieur votre père qui vient avec le capitaine, dit Jacques, apercevant la silhouette des deux hommes à une vingtaine de pas.

— Tu me laisses seule! dit la jeune fille à son père, qui venait de la rejoindre.

— Comment seule ! interrompit le capitaine en désignant Antoine et Jacques. N'avez-vous pas deux cavaliers?

— Nous venons seulement de rejoindre mademoiselle, dit Antoine avec empressement.

— Est-ce que tu veux rentrer? demanda le père d'Hélène.

— Mais non, s'écria-t-elle avec vivacité, en se rapprochant de lui comme pour lui prendre le bras.

— Va devant, lui dit son père. Nous causerons avec le capitaine. Cela ne t'amuserait pas, dit-il d'un air singulier qui fut sans doute compris par sa fille, car elle se pencha à son oreille et lui dit très bas et très vite : — Voilà encore que tu racontes tes affaires à une personne que tu ne connais pas! — Elle acheva ces paroles avec un petit mouvement d'impatience.

— ... Je vous disais donc, capitaine, reprit le bonhomme en continuant sa conversation, que mon associé était un coquin, ce que je prouve dans un mémoire.

— Allons! murmura Hélène en s'éloignant,... le voilà parti!

— Permettez-moi de vous offrir mon bras, lui dit Antoine en la voyant marcher toute seule.

Elle s'appuya légèrement sur le bras qui lui était offert et continua sa promenade en ralentissant le pas de façon à ne laisser qu'une très courte distance entre elle et son père. Mais celui-ci possédait une manie commune à certains bavards : quand il causait en marchant, il s'arrêtait devant son interlocuteur; puis, pour mieux faire pénétrer son raisonnement, il secouait rudement celui qui l'écoutait par le collet de son habit, et marquait chaque point du discours en lui frappant sur l'épaule. Les petites stations qu'il imposait au patient capitaine de *l'Atlas* s'étaient renouvelées assez fréquemment pour qu'il se trouvât encore une fois assez éloigné de sa fille. Qu'elle s'en fût aperçue ou non, Hélène semblait ne point y prendre garde; elle continuait à marcher tranquillement au bras d'Antoine, avec qui elle causait. Entraînée par le besoin que les natures naïves ont de s'épancher, elle lui faisait les confidences de ses impressions depuis qu'elle avait commencé ce voyage. — Quel malheur que nous n'ayons pas pu entrer en mer par cette belle soirée! dit-elle avec regret. — Peu d'instans auparavant, Antoine avait fait la même réflexion avec son ami Jacques. Celui-ci en fit tout haut la remarque. Cette communauté de regrets établit une espèce de sympathie qui rompit l'état de gêne que ressentent deux personnes étrangères mises momentanément et par hasard au bras l'une de l'autre. La causerie devint sinon intime, au moins familière. Jacques y prenait part; il avait quelquefois dans sa façon de s'exprimer des figures qui amenaient le sourire sur les lèvres de la jeune fille, pour qui ce langage était nouveau. Comme la fraîcheur qui montait de la rivière lui causait un léger frisson, Jacques lui couvrit les épaules avec une vareuse qu'il portait sur son bras. Hélène voulut refuser d'abord et faisait un mouvement pour retirer ce vêtement; mais Antoine boutonna rapidement la vareuse sous le cou de la jeune fille.

— Mais décidément mon père m'abandonne, dit-elle en se retournant.

— Il nous suit, dit Jacques. J'aperçois le feu du cigare du capitaine.

— Il ne faut pas que ce soit ma présence qui vous gêne, reprit Hélène en s'apercevant que ses deux compagnons avaient abandonné leur pipe.

— Je suis *éteint,* dit Jacques, et je n'ai pas de feu sur moi.

— Allez vous rallumer au cigare du capitaine, fit Antoine très naturellement.

— Compris! murmura le sculpteur à l'oreille de son ami et en lui poussant le coude.

Antoine devina que son ami avait supposé qu'il voulait se ménager un tête-à-tête. — J'irai moi-même chercher du feu, dit-il avec vivacité, et il mit Hélène au bras de Jacques, au moins aussi étonné que sa compagne.

— Tâchez donc de ramener mon père, dit celle-ci. Nous allons vous attendre, ajouta-t-elle avec une certaine intention.

Antoine mit deux ou trois minutes à rejoindre le père d'Hélène, qu'il trouva encore arrêté avec le capitaine, auquel il parlait avec une volubilité extraordinaire. — Je viens vous demander du feu, capitaine, dit Antoine. Mademoiselle votre fille vous attend, ajouta-t-il en se retournant vers le père d'Hélène.

— Allez toujours. Nous vous rejoignons, répondit celui-ci. — Et rappelant le jeune homme au moment où celui-ci allait s'éloigner, il lui remit une espèce de pardessus qu'il avait sous son bras. — Donnez donc, je vous prie, ce manteau à ma fille. Je crains qu'elle n'ait froid.

En se retirant, Antoine entendit le bonhomme qui disait à son compagnon : — Oui, capitaine, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Je suis arrivé à Paris avec quatorze francs, et j'ai remué des millions... — Comme il se hâtait et que le chemin était un peu obscur, Antoine accrocha par mégarde à une branche basse qui lui faisait obstacle le vêtement qu'on venait de lui donner pour Hélène. Après l'avoir dégagé, comme il le retournait en tout sens pour voir s'il ne l'avait pas déchiré, un objet s'échappa de la poche du pardessus. En se baissant pour le ramasser, Antoine reconnut avec surprise que c'était l'album oublié par lui dans le wagon. Il ralentit un peu son pas, assez intrigué par cette découverte, et se demandant pourquoi ni Hélène ni son père ne lui avaient parlé de cette trouvaille. Il ne voulut pas cependant reprendre l'album, et le remit dans la poche d'où il était tombé. — Ils ne peuvent ignorer que cet album m'appartienne, pensait-il, car pendant le voyage ils me l'ont vu entre les mains. Pourquoi ne pas me le rendre?... Après cela, il peut se faire qu'ils n'y aient point songé. Attendons.

En achevant ces réflexions, Antoine rejoignit Hélène et Jacques,

qu'il retrouva à l'endroit où il les avait quittés. — Voici un manteau que votre père m'a chargé de vous remettre, mademoiselle, dit-il à Hélène.

— Comment, mon père n'est pas venu avec vous! fit celle-ci avec étonnement.

— Je l'ai laissé au milieu d'une conversation très animée avec le capitaine; au reste ils nous suivent.

— Allons toujours alors, dit Jacques en remettant la jeune fille au bras de son ami. Nous ne pouvons pas nous perdre, puisque le chemin est tout droit.

Hélène avait substitué à la vareuse que Jacques lui avait mise sur les épaules le vêtement que venait de lui apporter Antoine. Tout en causant, celui-ci se préoccupait d'amener à propos dans la conversation quelque parole qui pût rappeler à sa compagne, au cas où elle n'y songerait pas, qu'elle avait en sa possession un objet qui ne lui appartenait pas. Comme on passait devant un puits entouré d'une grille qui paraissait très curieusement ouvragée, Antoine dit à Jacques : — Voilà, je crois, une jolie chose; si j'en ai le temps demain, avant de partir, je viendrai faire un tour par ici avec mon album.

— Je croyais que vous l'aviez perdu dans le chemin de fer, répondit Jacques.

— Vous savez bien que j'en ai acheté un autre à Rouen.

Hélène ne dit pas un seul mot. Seulement Jacques remarqua qu'elle avait fait un mouvement. Le silence qu'elle gardait devant cette réclamation indirecte embarrassa singulièrement Antoine. Son album ne contenait aucun dessin achevé. Ce n'étaient pour la plupart que des croquis, renseignemens pris en trois coups de crayon. Un grand nombre de feuillets convertis en memento renfermaient des adresses, des dates, des calculs, toutes les notes de la vie familière. Quel intérêt pouvait donc avoir cette jeune fille à vouloir garder ces feuillets insignifians? Il ne se l'expliquait pas, et avait grande envie de le demander à Hélène; il se contint cependant et remit à un autre moment pour lui faire cette réclamation. La fraîcheur devenant plus sensible, Hélène pria les deux artistes de la ramener à son père, qu'elle voulait décider à rentrer.

Le capitaine ne put dissimuler sa satisfaction quand le retour des trois jeunes gens vint mettre un terme au bavardage de son obstiné passager. Hélène prit le bras de son père, et l'on regagna l'auberge, où chacun se disposa à se mettre au lit, car le capitaine avait demandé les pilotes pour quatre heures du matin. Antoine et Jacques se retirèrent dans une chambre commune. Comme ils n'avaient aucun désir de sommeil, ils se mirent à leur fenêtre et causèrent

quelque temps en fumant. Antoine ne put s'empêcher de raconter à son camarade comment il avait découvert que la jeune voyageuse avait trouvé son album.

— Mais puisqu'elle paraît ne pas vouloir le rendre, le trouvant sous ma main, je l'aurais tout simplement gardé, dit Jacques. C'était votre droit.

Une transition de causerie rappela aux deux amis l'incident de la promenade qui, pendant quelques minutes, avait laissé Hélène seule avec Jacques.

— A propos, demanda Antoine, pourquoi donc supposiez-vous que je voulais vous éloigner pour rester seul avec cette demoiselle?

— Cette supposition était bien naturelle, répondit le sculpteur; vous vouliez m'envoyer à cent pas derrière vous pour chercher du feu, et vous aviez l'amadou dans votre poche; c'était me dire clairement : Va te promener. Au reste, vous avez pu voir que j'y allais de bon cœur.

— C'est pourtant vrai, j'avais le feu sur moi, fit Antoine en retrouvant dans sa poche la boîte d'amadou. Je vous affirme cependant que je l'ignorais. Je croyais au contraire que vous l'aviez conservé.

— Alors, reprit Jacques, il n'était pas utile de vous éloigner pour aller chercher du feu ailleurs; il fallait m'en demander.

— C'est que je voulais vous prouver que votre supposition de tête-à-tête n'était pas fondée.

— Ah! murmura le sculpteur, qui veut trop prouver ne prouve rien.

Voyant que son ami semblait encore conserver une arrière-pensée à ce propos, Antoine insista pour le dissuader. Jacques répondit à cette insistance par un éclat de rire. — Que de mal vous vous donnez pour rien! dit-il à Antoine. Vous ressemblez à un homme qui prendrait une lieue d'élan pour franchir un caillou. En tout cas, ajouta-t-il, si c'était vous qui au lieu de moi fussiez resté seul pendant ces quelques minutes avec Mlle Hélène, il est probable que vous n'auriez pas été aussi bête que moi. Figurez-vous que sans y prendre garde, et plutôt pour dire quelque chose, je me suis mis à me plaindre de l'humidité et de la fraîcheur de la soirée, de façon que Mlle Hélène, à qui je venais de prêter ma vareuse, s'est excusée de m'en avoir privé et m'a proposé de me la rendre. Aussi vous avez vu avec quelle précipitation elle m'a restitué mon vêtement, quand vous lui avez apporté cette singulière enveloppe qu'elle appelle un manteau.

— Mais, mon ami, interrompit Antoine, votre réflexion justifiait cet empressement.

— Je ne dis pas non, fit Jacques; c'est égal, la jeune personne est un peu susceptible.

Pendant que les deux jeunes gens s'occupaient ainsi d'Hélène, celle-ci, avant de rentrer chez elle, avait pris son père à partie et lui faisait des remontrances à propos de l'abandon dans lequel il l'avait laissée pendant la soirée, et le grondait aussi au sujet de la singulière manie qu'il avait de prendre le premier venu pour confident de ses affaires. — Comment peux-tu croire que de tels récits puissent intéresser un étranger? lui disait-elle. A quoi cela sert-il de revenir sans cesse sur des événemens que tu devrais au contraire t'appliquer à oublier, puisque le souvenir te trouble? — Il s'ensuivit entre le père et la fille une discussion à laquelle celle-ci renonça la première, car elle ne se sentait plus maîtresse de son impatience et craignait de se laisser emporter plus loin que ne lui permettait d'aller le respect filial. Les deux amis l'entendirent rentrer chez elle et fermer sa porte, au moment même où ils regagnaient leurs lits, se rappelant qu'ils devaient être debout au point du jour.

Le lendemain, à quatre heures, un matelot de *l'Atlas* vint réveiller tous les passagers. Comme ils descendaient dans la salle commune, l'aubergiste les pria de lui communiquer leurs passeports, ou, s'ils n'en étaient pas pourvus, de s'inscrire eux-mêmes sur le registre de police. Il se passa alors une petite scène qui pendant quelques minutes parut tenir Hélène sur les épines. Son père, à qui l'on avait remis le registre pour qu'il s'inscrivît, ne terminait pas ses préparatifs : il trouvait l'encre trop épaisse, la plume trop grosse; il ne comprenait pas l'utilité de ce qu'on lui demandait; enfin il se décida. Voyant qu'il mettait à écrire beaucoup plus de temps que cela n'était nécessaire, sa fille passa sa tête par-dessus son épaule, pour voir ce qu'il écrivait. — N'en mets pas si long, lui dit-elle tout bas, ce n'est pas utile.

— Laisse-moi donc, je sais ce que je fais, lui répondit-il en la repoussant.

Hélène se mit à battre avec son pied des appels d'impatience. Elle voyait Antoine et Jacques se parler tout bas, et devinait que son père était l'objet de ces propos qu'elle supposait ironiques. Son père finit par déposer la plume; un autre ennui commença pour la jeune fille. En réglant le compte, son père entama une discussion avec l'aubergiste; il traitait celui-ci avec une familiarité qui semblait n'être pas de son goût, il comptait et recomptait sa note, dont le chiffre était une bagatelle. Voyant que l'on avait marqué deux bougies qui restaient presque entières, il exigea qu'on les lui laissât emporter.

— Mais ce n'est pas l'usage, lui faisait observer Hélène, rendue confuse par ces minuties.

— Comment! ce n'est pas l'usage de profiter de ce qu'on paie? s'écria son père, voilà qui est fort.

Sur un signe de son maître, la servante, qui était allée chercher les bougies, les remit au père d'Hélène en le priant de ne pas l'oublier. Le bonhomme était occupé à chicaner l'aubergiste, qui lui avait rendu parmi sa monnaie une pièce à peine marquée; il en réclama une autre. On la lui donna.

— N'oubliez pas la fille, dit la servante, qui le voyait resserrer son argent dans une bourse longue d'une aune.

— Ça en a tenu, ça, mon brave, fit le père d'Hélène, remarquant que l'aubergiste regardait sa bourse avec curiosité.

— Tant mieux pour vous! répondit celui-ci.

Hélène se mordait les lèvres jusqu'au sang. Son père, toujours poursuivi par la servante, se décida à lui mettre quelque chose dans la main. La Normande lui fit une révérence moqueuse, et montrant le décime qu'il lui avait donné, elle ajouta : — Merci, monsieur, c'est pour les pauvres.

Antoine, à qui l'on avait passé le livre de police, ne put s'empêcher de sourire en voyant une longue énumération qui remplissait plusieurs lignes et qui était à peu près ainsi conçue : « M. Denis-Désiré Bridoux, ancien entrepreneur des travaux du gouvernement, ancien prud'homme des métiers de Paris, ancien propriétaire, ancien juré, et Mlle Hélène Bridoux, sa fille, actuellement professeur diplomée au second degré par la Sorbonne de Paris, tenant un cours pour les jeunes personnes qui se destinent à l'instruction publique. On s'inscrit à Paris, rue..., n° ... Se rendant aux bains de mer. » Jacques se livra à toute sorte de plaisanteries à propos de cette notice singulière. —En parlant de toutes ses anciennetés, il a oublié de parler de sa redingote qui paraît dater des croisades. C'est égal, ajouta le sculpteur; il est encore malin : il a fait une annonce à sa fille, mademoiselle la bachelière ès-lettres.

Cette gaieté déplut à Antoine, qui se demandait intérieurement quand et par qui il avait entendu citer le nom qu'il venait de voir sur le registre. Au moment où les deux jeunes gens réglaient leur compte, le capitaine de *l'Atlas* entra dans l'hôtellerie accompagné des pilotes de La Meilleraye, qui devaient passer à son bord et à celui des deux autres navires remorqués par *l'Atlas;* ils venaient boire avant de s'embarquer. — Vous m'avez amené un singulier voyageur, capitaine, lui dit l'aubergiste; il a coupé les liards en quatre avant de payer sa dépense, et il a écrit son histoire sur mon registre.

— Ah! parbleu, s'écria le capitaine en jetant un coup d'œil sur la note laissée par M. Bridoux; je la connais, son histoire : il m'a tenu pendant deux heures à me la raconter hier au soir

— Mais si cela vous ennuyait, il ne fallait pas l'écouter, monsieur, dit tranquillement Antoine.

— Mais ce n'était pas possible, répliqua le capitaine sans se formaliser de l'interruption. Figurez-vous que le gaillard m'avait jeté le grapin après mon habit; il a fallu tout avaler. Par exemple, s'il lui prend la fantaisie de recommencer tantôt, je le fais fourrer dans la soute au charbon.

Comme le capitaine achevait de parler, Antoine, en levant les yeux sur la glace qui était au fond du comptoir, aperçut Hélène qui se tenait debout sur le seuil de l'auberge. A la confusion peinte sur son visage et à ses manières embarrassées, le jeune homme devina qu'elle avait dû entendre les propos tenus par le capitaine sur le compte de son père.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle? demanda sèchement l'aubergiste

— Pardon, monsieur, répondit Hélène; c'est que j'ai oublié mon ombrelle dans la chambre; si vous vouliez avoir la bonté de l'envoyer chercher.

— Voilà la clé de la chambre, dit l'hôtelier en jetant une clé sur le comptoir; montez vous-même.

— Ne vous donnez pas la peine, mademoiselle, interrompit Antoine en prenant la clé; j'ai quelque chose à aller chercher chez moi; je descendrai votre ombrelle en même temps.

Avant qu'elle eût pu accepter cette complaisance, Hélène vit Antoine disparaître dans l'escalier. Jacques l'avait regardé tout étonné.

— C'est pour l'instant que la jeune personne aurait besoin d'ombrelle, dit le capitaine tout bas à l'oreille du sculpteur, car elle a l'air de piquer un fameux coup de soleil.

La phrase n'était pas achevée, qu'Antoine était redescendu et remettait à Hélène l'objet oublié par celle-ci.

— Qu'aviez-vous donc laissé dans votre chambre? lui demanda Jacques avec une intention malicieuse.

— Mon album, répondit Antoine.

— Décidément, vous n'avez pas de chance avec vos albums; vous les oubliez partout, dit le sculpteur assez haut pour être entendu de Mlle Bridoux, qui était à peine sortie.

— Allons, mes enfans, et vous, messieurs, en route! dit le capitaine en s'adressant aux pilotes et à ses passagers.

On gagna le canot de *l'Atlas*, mouillé à quelques toises de la rive. M. Bridoux et sa fille étaient déjà dans le canot, qui accosta *l'Atlas* en quelques coups d'aviron. Le remorqueur ne possédait pas d'escalier d'embarquement; deux ou trois tassaux espacés le long du bordage formait une saillie qui suffisait aux matelots pour monter

à bord ou en descendre. M. Bridoux, qui n'avait pas le pied marin, se plaignit tout haut de la difficulté qu'on devait éprouver pour monter.

— Quand on veut ses aises, on ne navigue pas sur un bateau qui ne transporte que des marchandises; les barriques et les boucauts ne demandent pas d'escalier, dit sèchement le capitaine. Cependant, comprenant l'embarras dans lequel se trouverait la jeune fille, il fit descendre une échelle dans le canot pour qu'elle pût monter plus facilement. Son père profita de la circonstance; il monta après elle, assez embarrassé par les longues basques de sa redingote. A peine sur le pont, Hélène courut reprendre la place qu'elle y occupait la veille; son père alla se placer ailleurs : ils semblaient se bouder; un quart d'heure après, l'on était en route. Placés de chaque côté du bateau, deux matelots plongeaient alternativement dans l'eau la longue perche métrique qui sert à en mesurer la profondeur, et proclamaient à haute voix le résultat de chaque coup de sonde. Attentif à ces indications répétées d'une voix monotone, le pilote, les yeux fixés sur le timonier, lui indiquait, selon le mouvement imprimé à sa main, la marche qu'il devait suivre. Tous ces détails de navigation étaient nouveaux pour Antoine et excitaient sa curiosité. Quant à M. Bridoux, il paraissait fort inquiété par le travail de la sonde.

— Nous sommes donc dans un passage dangereux? demanda-t-il aux deux jeunes gens.

Jacques lui expliqua que les bancs de sable, souvent déplacés par le mouvement des eaux, nécessitaient l'emploi des pilotes; M. Bridoux alla porter ce renseignement à sa fille, qui se borna à lui répondre qu'elle aurait pu le lui fournir elle-même.

Après avoir dépassé Caudebec, où l'on s'arrêta quelques instans pour prendre de nouveaux pilotes et déposer ceux de La Meilleraye, Antoine et Jacques, dont l'appétit était aiguisé par l'air vif du matin, s'installèrent sur une grande caisse renversée pour y déjeuner avec les vivres embarqués la veille. M. Bridoux, qui avait eu la même idée et au même instant, demanda aux deux jeunes gens la permission de profiter d'un coin de leur table improvisée; il alla chercher auprès de sa fille le cabas qui contenait ses provisions. Hélène parut contrariée de ce déjeuner en commun, et refusa de prendre part à ce qu'elle considérait comme une indiscrétion de la part de son père. La véritable raison de ce refus, c'est qu'elle redoutait que M. Bridoux ne renouvelât auprès des deux amis quelque récit du même genre que ceux à propos desquels le capitaine de *l'Atlas* s'était exprimé avec la rancune d'un homme ennuyé.

Cet incorrigible penchant à une intimité trop immédiate, qui entraînait M. Bridoux à jeter dans l'oreille d'un étranger bon nombre

de choses, parmi lesquelles il s'en trouvait d'utiles à taire, était chez lui doublé d'une autre mauvaise habitude : il répondait quelquefois avec certaines formes de familiarité qui pouvaient n'être pas du goût de tout le monde, et choquer des gens susceptibles ou mal disposés. Si délicatement qu'elle eût essayé de lui faire entendre raison, Hélène avait presque toujours échoué auprès de son père. Il ne pouvait comprendre qu'en appelant *mon brave homme* ou *mon cher* quelqu'un avec qui il causait depuis cinq minutes, il blessait au moins certains usages, s'il ne blessait pas la personne avec laquelle il employait ces locutions. Quand sa fille lui faisait quelque observation à cet égard, il avait coutume de répondre qu'il s'était trouvé en relations très souvent avec de grands personnages, et que jamais ses façons d'agir ou de parler n'avaient porté atteinte à ses intérêts ou à l'estime qu'on faisait de sa personne. Hélène l'aurait confondu de surprise, et certainement il ne l'aurait pas crue, si elle avait tenté de lui prouver que, vu la nature de ses relations avec les grands personnages en question, ceux-ci avaient toute autre chose à faire qu'à prendre garde à ses façons d'être ou de n'être pas. D'ailleurs, loin de les blesser, l'ignorance de certains usages chez leurs inférieurs est au contraire une espèce de flatterie aux yeux des gens qui, par leur position, pensent être les seuls destinés à les connaître et à les pratiquer. Fille de sens, et du meilleur, Hélène souffrait de savoir que son père pouvait souvent trahir à l'observation des moins clairvoyans un manque de tact dont l'origine était un défaut d'éducation. Sa situation était d'autant plus pénible quand elle se croyait obligée de lui faire quelque remontrance, qu'elle craignait d'amener dans l'esprit de son père cette réflexion assez naturelle : que les bienfaits de cette éducation qu'il lui avait procurée n'étaient pas sans amertume pour lui, puisque Hélène en faisait usage pour remarquer les imperfections de la sienne.

Plus qu'en toute autre circonstance, la fille de M. Bridoux était contrariée de voir son père engager, si courtes qu'elles dussent être, des relations avec les deux jeunes gens que le hasard leur donnait depuis deux jours pour compagnons de voyage. En leur qualité d'artistes, elle pensait que les deux amis devaient avoir cette disposition à la moquerie qui est traditionnelle dans les ateliers, et elle redoutait que son père n'allât à la rencontre de quelque plaisanterie désobligeante. Cependant, lorsqu'elle avait des craintes semblables, la préoccupation d'Hélène n'avait ordinairement que son père pour objet. Elle s'affectait de toute remarque malicieuse faite sur le compte de M. Bridoux; mais ce n'était qu'indirectement. Cette fois, et sans qu'elle se l'avouât peut-être, c'était pour elle-même qu'elle avait peur. Elle tremblait que certains propos paternels n'attirassent sur

elle une curiosité embarrassante, et c'était pour y échapper qu'elle avait refusé d'accompagner M. Bridoux.

En voyant celui-ci revenir seul, Antoine lui avait demandé si sa fille ne viendrait pas.

— Plus de curiosité que de faim! répondit le père d'Hélène. La chère enfant ne sait plus où elle en est. Elle déjeune des yeux. C'est naturel : depuis six mois qu'il est question de ce voyage, vous comprenez, elle est toute désorientée; le grand air la grise. Ce n'est pas surprenant, quand on reste depuis trois ans toute la sainte journée le nez dans ses livres, et jamais la moindre distraction. Elle profite de son bon temps, elle a raison. Depuis que nous sommes en route, elle ne peut pas dormir, tant elle est inquiète de ce qu'elle verra le lendemain; la veille de notre départ, elle avait passé la nuit à se faire sa robe; ah! mon Dieu, en six heures ç'a été taillé et cousu; elle n'est pas couturière pourtant, mais elle a de l'idée, acheva M. Bridoux en se frappant le front.

— Elle est très originale, cette robe, dit Jacques, à qui son ami lança un coup d'œil.

— Oui, répondit naïvement M. Bridoux, on n'en voit pas beaucoup de pareilles; c'est un fond de magasin qu'on m'a laissé pour presque rien, parce que l'étoffe est passée de mode. Dam! vous savez, chacun connaît sa bourse, n'est-ce pas? J'ai pris le coupon tout entier; il m'en restera pour faire un rideau ou un couvre-pied...

— Ou une housse de fauteuil, interrompit Jacques d'un ton qui lui attira un nouveau regard d'Antoine.

— Oh! je n'ai plus de fauteuil, répondit très naturellement M. Bridoux. J'ai eu un excellent voltaire, mais il a été vendu avec tout le reste à ma débâcle. Les brigands qui ont causé ma ruine ne sont pas parvenus à me déshonorer. J'ai forcé les huissiers qui sont venus saisir à regarder dans toutes les armoires. Ils me disaient : Mais, monsieur Bridoux, qu'est-ce que ça vous fait, si nous voulons avoir la vue basse? — Je veux que vous voyiez tout, quand je devrais vous prêter mes lunettes. Tout ce qui est ici est le bien de mes créanciers. — Je suis sorti de ma maison avec ma femme et ma fille sous mon bras. Mes créanciers m'ont racheté des meubles à ma vente, et m'ont renvoyé tout mon linge. Ma femme avait la manie de la toile; nous avions plus de soixante paires de draps. Ça a été vendu depuis. Vous entendez bien qu'on n'a pas besoin de tant de linge quand il ne vous reste plus qu'une armoire; c'est du pain pour les rats. C'est pour achever de vous dire, continua M. Bridoux en s'adressant à Jacques, que je n'ai pas besoin de housse, puisque je n'ai plus de fauteuil; vous dire que ça ne me prive pas, si. D'abord on n'est jamais ennemi de ses aises, et puis, quand il venait à la maison une personne étrangère, je

lui offrais mon voltaire, et je prenais une chaise; c'est une politesse; je sais que cela se fait. Quand j'allais autrefois chez le ministre pour causer de nos affaires, il me montrait toujours un fauteuil. J'étais souvent appelé dans son cabinet; deux hommes qui se voient fréquemment, vous entendez,... on finit par se lier. L'estime particulière qu'il me témoignait m'encouragea même à lui demander une marque de faveur. A l'occasion de la fête de ma femme, je donnais un grand dîner où je réunissais quelques amis, des fournisseurs, mes contre-maîtres, mon caissier, la marraine de ma fille, une personne très bien élevée; je me hasardai à inviter le ministre. Ce n'était pas choquant, il n'était qu'un parvenu comme moi. — Mme Bridoux serait particulièrement flattée si elle pouvait avoir l'honneur de vous recevoir, lui dis-je. — Le ministre fut désolé; il était précisément invité au château. Il s'excusa poliment; rien à dire, vous entendez... Du reste, joli dîner, bien servi : vins de choix, marée fraîche, liqueurs des îles, tout ce qu'il fallait. Au dessert, la bonne apporte sur la table un grand carton; tout le monde se regarde. — Vous êtes donc folle, Julie? dit ma femme; qu'est-ce que c'est que ça? — La bonne répond qu'elle fait ce qu'on lui a commandé. — Qui? demanda Mme Bridoux. — Comme j'avais mes raisons pour ne pas répondre, je jette mon couteau sous la table, et je fais semblant de le chercher. Je ne lève le nez que lorsque j'entends un grand cri d'admiration poussé par tous les convives. En ouvrant le carton, ma femme avait trouvé dedans un cachemire des Indes, un vrai cachemire; ça coûtait bien mille écus, mais, parole d'honneur, j'ai eu pour dix mille francs de plaisir à voir la joie de ma femme. Ç'a été une des belles soirées de ma vie. Le cachemire a été vendu aussi; ma femme ne l'a jamais mis; elle voulait l'étrenner au mariage de sa fille.

Dans ce temps-là, poursuivit l'infatigable discoureur, nous avions quelques idées sur mon neveu; il avait reçu de l'instruction; nous l'avions vu élever. Je dis à ma sœur : Si tu veux, je prendrai ton fils à la maison; je l'emploierai à ma comptabilité. Eh bien! plus tard, s'il se conduit bien, moi j'aurai fait ma pelote, je lui donnerai ma fille. — Malheureusement sa mère était trop bonne : à seize ans, on lui permettait d'aller au spectacle; il lisait des romans; il rentrait après dix heures du soir. A seize ans, c'était fort. J'en fis l'observation à ma sœur. — Quand il en aura vingt, il ne rentrera plus, lui dis-je. Il n'était pas à la maison depuis un mois, que je m'aperçus que j'avais fait une mauvaise acquisition. Ce fut mon caissier qui me prévint. — Monsieur, votre neveu me gêne plus qu'il ne m'est utile, me dit-il; il sort toutes les cinq minutes pendant une heure pour aller fumer des cigarettes dans la cour, et le peu de temps qu'il

reste au bureau, il l'emploie à composer des chansons qu'il apprend aux ouvriers. — Je fis appeler mon neveu : Je te reverrai avec plaisir comme parent, mais comme employé je ne peux pas te garder, lui dis-je. Je suis resté cinq, six ans sans le voir; puis un beau jour il est débarqué à la maison avec une barbe de sapeur. C'était juste après mes malheureuses affaires. Je lui sus gré de s'être souvenu qu'il était de mon sang. Il faisait toujours des chansons, ça ne lui donnait pas meilleure mine. Je lui ai prédit que ses chansons le feraient crever de faim. Il ne veut pas avoir l'air d'en convenir. Quant à sa cousine, elle le reçoit très froidement. Bonjour, bonsoir, jamais un mot de plus.

Ainsi parlait M. Bridoux, tout en déjeunant sur le pouce. C'était sa manière ordinaire de discourir. On comprendra qu'elle devait surprendre ceux qui l'entendaient pour la première fois. Antoine et Jacques se regardaient avec un égal étonnement. Il aborda ensuite avec la même faconde le chapitre de sa fille. Elle s'était vouée à l'instruction, et, pour être plus tôt en état de recueillir un bénéfice de cette profession, pendant trois années elle avait travaillé jour et nuit afin de conquérir les diplômes nécessaires pour avoir le droit de professer. Comme ces trois années d'études avaient été coûteuses, le ménage était dans un état voisin de la nécessité. Hélène courrait le cachet, en attendant qu'elle pût ouvrir un cours et être en état d'y recevoir des élèves. M. Bridoux énumérait, avec cette prodigalité de détails dont on a eu le spécimen, toutes les difficultés que sa fille avait dû vaincre pour terminer en trois fois moins de temps qu'il n'en faut ordinairement les études nécessaires. Son naïf orgueil atteignait presque à l'éloquence, quand il racontait comment Hélène espérait faire de sa science un élément de fortune qui pourrait assurer à son père une meilleure existence dans l'avenir. Il s'enthousiasmait en songeant à la science que possédait sa fille. — Si on lui retirait tout ce qu'elle a dans la tête, disait-il, je suis sûr qu'on pourrait en emplir une grande bibliothèque. Ce qu'elle a là est incalculable, et rien que des livres sérieux, comme son cousin n'en a jamais ouvert. Je suis sûr, ajoutait-il, comme pour donner une idée de ces vastes connaissances, je suis sûr qu'elle pourrait nous dire le nom de tous les villages devant lesquels nous passons, car elle les connaît pour les avoir vus sur la carte.

Et sans aucune transition, M. Bridoux initiait ses auditeurs aux habitudes de la vie qu'il menait avec sa fille. Suivant une expression employée plus tard par Jacques, il ouvrait non-seulement à leurs regards les fenêtres de son intérieur, mais encore les portes des armoires. Souvent même Antoine et son ami s'étaient trouvés embarrassés par des révélations que l'on ne hasarde ordinairement qu'à l'oreille

d'une amitié éprouvée. Bien qu'elle ne pût l'entendre, Hélène pouvait comprendre de quelle nature étaient les propos tenus par son père, rien qu'en suivant ses gestes, parmi lesquels elle en remarqua quelques-uns qui revenaient régulièrement, lorsque M. Bridoux entreprenait certains récits. La jeune fille devina qu'on s'occupait d'elle. Tout en s'efforçant de dissimuler sa surveillance, elle épiait la physionomie des auditeurs de son père et recherchait avec curiosité l'impression que pouvaient causer ses paroles. Il lui parut reconnaître dans l'attitude des deux jeunes gens quelque chose de plus que le semblant d'attention polie accordé par les gens bien élevés aux propos d'un bavard ennuyeux. Jacques, en effet, n'avait rompu par aucune parenthèse ironique cette narration confuse, lente et minutieuse. Il avait eu envie de rire souvent, mais il s'était contenu. C'est que dans sa causerie M. Bridoux avait de brusques ressauts d'une naïveté souvent niaise à un bon sens souvent élevé. Son visage offrait un masque d'énergie que l'adversité n'avait pu vaincre; sa parole avait conservé ce ton élevé que donne l'habitude du commandement. Même sans en avoir été instruit, on devinait que c'était un homme qui avait vécu dans l'action, et pour qui l'immobilité devait être un supplice. Sa franchise à raconter ses affaires intimes à qui voulait bien l'entendre n'était après tout qu'un défaut qui lui nuisait à lui-même. Antoine l'avait écouté avec une attention véritable. Cette attention était surtout motivée par certains détails de la vie familière de M. Bridoux, dans lesquels il trouvait des points de rapport avec quelques autres de sa propre existence. Il établissait ainsi une ressemblance entre le père d'Hélène et sa grand'mère. Une autre raison qui le rendait attentif, c'est qu'il croyait reconnaître dans M. Bridoux l'oncle d'un de ses amis, membre de la société des buveurs d'eau, le poète Olivier. Celui-ci lui avait quelquefois parlé d'un parent dont Antoine croyait reconnaître le type dans la personne de M. Bridoux. Quant à Hélène, Olivier n'en avait pas dit un mot; ce silence causait l'indécision d'Antoine, qui s'abstint cependant de demander aucun éclaircissement au père de la jeune fille.

— Voilà un singulier personnage, dit Jacques, lorsque M. Bridoux se fut éloigné; quel sac à paroles! Je vous demande un peu si tout ce qu'il vient de nous raconter nous regarde.

— J'en conviens, répondit Antoine, mais avouez que ce que vous avez appris vous retire l'envie de plaisanter à propos de sa longue redingote et de la robe de sa fille.

— Est-ce que cette plaisanterie vous a déplu? demanda Jacques, un peu surpris de voir que son ami en avait gardé le souvenir.

— Aucunement, répondit Antoine avec un ton qui demandait à être cru; seulement, si des apparences qui indiquent certains em-

barras ne trouvent pas d'indulgence chez nous, qui sommes à même d'apprécier ces embarras, où pourront-elles la rencontrer? Mais j'oubliais que vous aviez rompu avec la misère.

— Rompu! dit Jacques en riant; nous sommes séparés provisoirement, mais le divorce n'a pas été prononcé, et d'un jour à l'autre notre brouille peut finir comme une querelle d'amour. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas moi qui ferai les avances. Avouez à votre tour, mon cher Antoine, reprit le sculpteur après un moment de silence, avouez que l'histoire de cette robe faite en une nuit, avec une étoffe à rideau, vous intéresse. Quand le père de la demoiselle vous a raconté ce beau trait, vous avez regardé celle-ci d'une telle façon que votre regard lui a mis une touche de vermillon sur les joues, et qu'elle s'est cachée derrière son ombrelle.

— Vous reconnaîtrez au moins que ce fait prouve toute absence de coquetterie chez cette jeune personne?

— Cette absence de coquetterie, que je blâme d'ailleurs chez une femme, ressemble peut-être au désintéressement d'une maîtresse que j'ai eue,... et qui se passait de diamans toutes les fois que je ne lui en donnais pas. Cela est arrivé très souvent.

Si indirect que fût le rapport établi par cette comparaison entre la personne d'Hélène et l'héroïne d'un souvenir galant, Antoine y parut désagréablement sensible et ne put le dissimuler. Jacques protesta contre toute intention désobligeante, et mit cette parole sur le compte d'une étourderie de langage. Si amicale qu'eût été la petite explication que les deux amis venaient d'avoir à ce propos, il en résulta cependant un moment de froid entre eux. Antoine alla s'appuyer contre le bastingage, regardant les rives du fleuve, qui allait toujours en s'élargissant; mais les sites, qui auraient pu le frapper en tout autre moment, n'apparaissaient que vaguement à sa vue distraite. — Jacques a beau dire, pensait-il intérieurement, on pourrait croire qu'il a une antipathie contre cette jeune personne. — De son côté, Jacques faisait cette réflexion, que la susceptibilité de son ami était peut-être bien exagérée, surtout se manifestant à propos d'une étrangère. Tout en se promenant sur le pont et en fredonnant l'air d'une chanson dont il essayait vainement depuis le matin de se rappeler les paroles, il s'approcha pour allumer sa cigarette de l'un des tambours auquel était accroché un tube où brûlait un bout de câble converti en mèche. Comme il continuait à fredonner, quelques vers de cette chanson qui le poursuivait lui revinrent subitement à la mémoire, et, pour s'exciter au rappel des autres, il chanta un peu plus haut. Hélène, qui était assise à quelques pas, détourna aussitôt la tête. Ce mouvement fut si vif, l'expression de curiosité étonnée qui parut sur son visage fut si spontanée, que Jacques s'interrompit et

jeta sur la jeune fille un coup d'œil qui lui causa une sorte d'embarras, car elle se détourna pour parler à son père.

Sans tirer aucune conclusion de l'attention dont il venait d'être l'objet, le sculpteur continua sa promenade et aussi sa chanson, puis il alla se placer auprès d'Antoine; mais celui-ci ne laissa voir par aucun signe qu'il eût remarqué sa présence. — Ah! fit Jacques, un peu piqué de ce silence, il me tient encore rancune; quand cela sera passé, il le dira. — Et il se remit à fredonner le couplet qu'il était parvenu à reconstruire, et qui avait été entendu par la fille de M. Bridoux :

Enveloppé d'épaisse prose
Comme de flanelle un frileux,
Laisse parler l'esprit morose
Qui s'est trop pressé d'être vieux...
Le chardon médit de la rose :
C'est le péché des envieux.

— Tiens! s'écria Antoine, en sortant brusquement de sa rêverie, vous connaissez cela! où donc l'avez-vous entendu chanter et quand?

— Il y a longtemps déjà, répondit Jacques. C'est par une femme que j'ai connue autrefois; tenez, justement par celle que j'aurais désiré revoir à Mantes. Elle me disait même que ces couplets avaient été faits pour elle; mais c'était un mensonge greffé sur une vanité. La chanson me plaisait, surtout parce que c'était un signal convenu pour nos rendez-vous. Elle chantait bien faux cependant; mais vous savez, quand on est dévot, la cloche a beau être fêlée, on aime à entendre l'*Angelus*. Je ne sais pas comment cette chanson m'est revenue, ou plutôt ne m'est pas revenue; mais depuis tantôt cela me tracasse. Vous savez, un air qu'on veut se rappeler, c'est agaçant comme si on avait quelque chose dans les dents. A propos, vous la connaissez donc aussi, cette chanson? dit Jacques; est-ce que ce serait la même personne qui nous l'aurait apprise à tous les deux?

— Je tiens ces couplets d'un de mes amis, répliqua Antoine.

— Si vous les savez, dites-les-moi.

— Je suis comme vous, la mémoire me fait défaut.

Il murmura pourtant, sur l'air fredonné par son ami, ces deux vers :

Pourrais-tu donc perdre sans peine
Ainsi ta plus belle saison?

— Attendez donc, j'y suis, interrompit Jacques.

Lorsque dieu d'amour, la main pleine,
Fait sa divine semaison.
Tu peux ouvrir ton cœur...

Aïe! fit Jacques, je ne sais plus. — Antoine reprit :

Tu peux ouvrir ton cœur, Hélène,
Le semeur voudra la moisson.

Au moment où il achevait ce couplet, Antoine se frappa le front comme un homme saisi d'une idée. Ah!... fit-il; puis il s'arrêta tout à coup en voyant son compagnon faire exactement le même geste. — Ah çà! décidément cette chanson est célèbre, dit Jacques; nous sommes trois personnes qui la connaissons sur ce bateau. Et il raconta à Antoine ce qui s'était passé entre lui et Mlle Bridoux quelques instans auparavant. — Mais à quel propos vous êtes-vous récrié en achevant ce couplet? demanda le sculpteur à son compagnon. Est-ce que vous auriez le même soupçon que moi?

— Quel soupçon?

— Mais que Mlle Bridoux... est l'héroïne de cette chanson.

— Non, fit Antoine avec une espèce de contrainte, je n'ai pas cette idée; il n'y a pas qu'une Hélène au monde.

— C'est juste, reprit Jacques, mais il est probable qu'il n'y en a qu'une sur ce bateau, et comme elle s'est retournée de mon côté quand j'ai chanté, j'en tire cette conclusion très raisonnable que je vous exprimais; il se pourrait fort bien que...

Un bruyant coup de cloche se fit entendre à l'avant du remorqueur et interrompit Jacques; on allait arriver à une station. C'était Quillebeuf. Une trentaine de vaisseaux attendaient la marée pour lever l'ancre. Le capitaine de *l'Atlas* prévint les passagers qu'on allait s'arrêter au moins deux heures, et qu'ils pouvaient descendre en ville.

— Je vous demanderai la permission de ne pas vous accompagner, dit Jacques; je tombe de sommeil, je vais me reposer jusqu'au départ.

— J'ai presque envie d'en faire autant, répondit Antoine.

— Je vous conseille de descendre et d'aller faire un tour dans la ville. Il y a une petite église assez jolie et un cimetière où vous trouverez de curieuses inscriptions; après cela, c'est comme vous voudrez.

Comme il était indécis, Antoine aperçut M. Bridoux et sa fille qui passaient sur la planche restée comme un trait d'union entre le remorqueur et un chaland amarré au quai. Ne voulant point paraître les suivre, il attendit qu'ils eussent disparu pour prendre le même chemin.

— Il n'y a plus de doute, pensa-t-il, M. Bridoux est l'oncle d'Olivier; mais celui-ci ne m'avait pas dit qu'il fût amoureux de sa cousine. Cependant cette chanson qui a fait retourner Hélène indique

le contraire. Je n'y pensais plus, à cette chanson. Pour que cette jeune fille l'ait reconnue, comme le dit Jacques, il faut bien que son cousin la lui ait donnée... Eh bien!, qu'est-ce que cela prouve? se demanda-t-il à lui-même, très étonné en remarquant que depuis quelques heures Mlle Bridoux ou ce qui se rattachait à elle n'avait pas cessé d'occuper sa pensée. — C'est à peine si j'ai vu le paysage depuis La Meilleraye, se dit-il avec reproche.

III. — LE CIMETIÈRE.

Selon l'indication que lui avait donnée Jacques, Antoine se rendit à la petite église qui est voisine de la jetée, et située au milieu du cimetière. Comme il y entrait, il aperçut de loin M. Bridoux et sa fille agenouillés devant une chapelle, à la voûte de laquelle étaient suspendus de nombreux *ex voto* en forme de navires, déposés là par la piété des riverains, la plupart pêcheurs ou marins. Antoine fut contrarié de rencontrer les deux passagers du remorqueur. — J'ai l'air de les avoir suivis, pensait-il. Il eut un instant l'idée de se retirer; mais il fit cette réflexion, qu'une église étant une curiosité artistique, il était très naturel qu'elle attirât un étranger de passage, et il s'avança dans la petite basilique, qui est d'une date déjà ancienne.

L'une des cinq ou six chapelles latérales était placée sous l'invocation de la patronne de sa grand'mère. La bonne femme avait une vénération particulière pour cette sainte, et son habitude était de lui faire brûler un cierge tous les dimanches, lorsqu'elle allait entendre la messe dans une paroisse éloignée de son quartier où sa patronne avait un autel. Antoine n'était pas dévot; c'était un des mille indifférens comme la jeunesse moderne en compte tant dans toutes les classes. Cependant il n'avait jamais pensé et on ne lui avait jamais entendu dire rien qui pût blesser les choses saintes; il avait surtout un profond respect pour la foi réelle de sa grand'mère, et il lui vint l'idée de faire pour elle et en son nom ce qu'elle n'eût pas manqué de faire, si elle se fût trouvée où il se trouvait. Antoine chercha des yeux s'il n'apercevrait pas un bedeau pour faire ajouter un cierge à ceux qui brûlaient à demi consumés sur l'if de la chapelle. Un petit garçon de huit ou neuf ans, vêtu comme les enfans de chœur, sortit au même instant de la sacristie; Antoine l'appela par un signe et lui exprima son désir.

— Vous voulez faire un cierge? dit l'enfant; le père Boisseau n'y est pas; mais je sais où il met sa boîte. La voulez-vous grosse, la chandelle?

— Comme celles qui sont là, répondit Antoine en montrant l'if.

L'enfant de chœur s'éloigna et revint bientôt apportant un petit cierge. — C'est six sous, dit-il en l'allumant et en le piquant sur l'if.

Au moment où il lui donnait l'argent, Antoine entendit des pas sur la dalle : c'était M. Bridoux et sa fille qui traversaient la nef. Hélène s'arrêta un instant, et Antoine, qui se sentit observé dans cet acte de foi fait pour le compte d'un autre, en éprouva une légère confusion. A la porte de l'église, il se rencontra avec Hélène et son père; celui-ci trempa son doigt dans le bénitier et fit le signe de la croix; sa fille, qui s'apprêtait à l'imiter, se retourna vers Antoine, qui était auprès d'elle, et lui tendit deux doigts; Antoine, qui ne s'attendait pas à cela, avança une main.

— Pas celle-là, dit doucement Hélène.

Antoine avait tendu la main gauche. Il fit le signe de la croix : il lui sembla que Mlle Bridoux observait comment il s'y prenait.

En arrivant sous le porche de l'église avec ses deux compagnons, Antoine aperçut l'enfant de chœur qui parlait à une petite fille de cinq ou six ans; il lui désignait les trois voyageurs. Comme ceux-ci redescendaient l'escalier qui donne sur la place de l'église, la petite fille courut après eux; avec un accent normand très prononcé, elle vint leur demander s'ils ne voulaient pas voir le cimetière. — Je pourrai vous conduire au tombeau de Rose Lacroix; ah! c'est que c'est le plus beau de tout le cimetière, et de tout le pays aussi! dit avec orgueil la petite Normande.

— Allons! dit Antoine à la petite fille.

— Allons! répéta Hélène en prenant le bras de son père.

La petite fille guida les voyageurs dans ce cimetière, qui avait la coquetterie d'un jardin soigneusement entretenu. On s'arrêta auprès d'une tombe ayant beaucoup plus d'apparence que les autres; elle était construite en marbre blanc. Sur l'une des faces, un bas-relief assez grossièrement exécuté représentait un bateau dont le mât était brisé, et dont la voile flottait déchirée. Dans la partie du bas-relief qui figurait la mer, une jeune fille se débattait contre la vague, et élevait en l'air une main qui tenait un bouquet. Au-dessous de cette sculpture commémorative, on lisait en lettres creusées : *Le* 8 *septembre* 184... La petite Normande donna aux voyageurs le temps d'admirer ce monument; puis, à la première question qui lui fut adressée par Antoine, elle s'assit sur une pierre, mordit une grande bouchée dans la tartine qu'elle tenait à la main, et, déposant son pain à côté d'elle, elle commença, avec cette voix traînante des enfans qui récitent une leçon, l'histoire de Rose Lacroix. C'était un récit fort simple. Rose Lacroix avait été élevée avec un garçon du pays, ils s'étaient aimés tout enfans, et se l'étaient dit quand ils avaient cessé de l'être; mais la pauvreté du garçon, qui s'appelait Guillau-

min, avait été un obstacle à son mariage avec son amie d'enfance. Ce fut alors que Guillaumin s'engagea pour aller à Terre-Neuve. Quand il aurait eu amassé la dot que lui demandaient les parens de Rose, il devait revenir pour l'épouser. Rose lui avait promis de l'attendre, ne dût-il revenir qu'en *cheveux blancs*. Au bout de cinq ans, Guillaumin n'était pas revenu, et Rose ayant trouvé d'excellens partis, ses parens voulurent la marier; mais elle avait toujours refusé, malgré les mauvais traitemens que ces refus lui attiraient dans sa famille. Comme ses parens l'avaient menacée de la mettre dans un couvent, si elle ne voulait pas obéir, elle avait déclaré qu'elle se tuerait plutôt que de ne pas attendre Guillaumin, comme elle l'avait promis. Le curé, qui avait été prévenu de ce dessein, lui avait dit que si elle se donnait la mort, elle ne serait pas inhumée en terre sainte et mourrait damnée; il l'exhortait à obéir à ses parens; Rose répondait qu'elle serait aussi bien damnée, si elle manquait au serment qu'elle avait fait à Dieu d'attendre Guillaumin, et elle attendit.

Une nuit, en revenant de Tancarville, où on l'avait invitée à être marraine d'un bateau de pêche, celui dans lequel elle se trouvait avec son père et deux ou trois amis fut assailli à deux lieues de Quillebeuf par un terrible coup de vent. Rose était tombée à l'eau et avait disparu. En débarquant à la jetée, le père de Rose trouva Guillaumin revenu de la veille. Le jeune homme attendait avec toute sa famille le retour de celle qui devait être sa femme, car il avait fait une petite fortune dans les pays d'outre-mer. Après le premier moment de désespoir, Guillaumin recouvra toute sa raison. Il déposa toute sa fortune, cinq ou six mille francs, chez un notaire, et déclara que la somme appartiendrait à celui qui retrouverait le corps de son amie. Comme elle avait péri dans cette partie du fleuve qui est séparée de la mer par cet endroit de l'embouchure qu'on appelle *la Barre*, il pouvait se faire que le cadavre fût encore en Seine. Tous les gens qui possédaient une embarcation, tentés par la brillante récompense, se mirent en route. Deux heures après, plus de deux cents bateaux croisaient entre Quillebeuf et Tancarville. Guillaumin, dans un canot à six avirons, dirigeait les recherches. Le soir, toute la flottille rentrait sans que sa croisière eût ramené celle qu'on avait tant cherchée. Guillaumin récompensa tous les pêcheurs, puis il alla s'asseoir sur le bord du fleuve, à l'endroit même où Rose avait reçu ses adieux le jour de son départ et où elle lui avait juré de l'attendre. Aucune prière, aucun raisonnement ne purent le ramener chez lui. Il était comme fou. — Elle m'a juré de m'attendre, et elle m'a tenu parole. Moi je jure de l'attendre aussi.

Quand on voulut employer la force pour l'arracher de cet endroit, Guillaumin tira un couteau et menaça de se tuer si on portait la main

sur lui. On attendit qu'un moment de faiblesse pût le livrer sans péril. Au bout de dix-huit heures, Dieu, selon les gens du pays, l'avait pris en pitié et faisait un miracle. La marée ramenait le corps de Rose à l'endroit où son amant l'attendait. Dans l'une de ses mains serrées par l'agonie, elle avait conservé le bouquet de roses blanches qu'elle portait au baptême du bateau. Guillaumin s'en empara d'abord. Rose fut enterrée le surlendemain. Pendant les deux jours qui précédèrent cette triste cérémonie, Guillaumin avait disparu. Une heure avant le départ du cortége pour le cimetière, on le vit reparaître et prendre part au repas des funérailles, qui est une coutume du pays. Il avait un crêpe au bras et parlait de Rose comme si elle eût été véritablement sa femme. Toutes les jeunes filles du pays, vêtues de blanc, suivirent le convoi. En arrivant au cimetière, on apprit du fossoyeur que c'était Guillaumin qui avait creusé la fosse lui-même. Il avait retiré tous les cailloux qui se trouvaient mêlés à la terre; on en voyait un tas sur le bord. Comme on allait descendre le cercueil, une des cordes se rompit. L'un des hommes choisis pour cette triste besogne s'y prenait mal pour renouer la corde, Guillaumin la lui prit des mains : — Donnez, je vais faire un nœud à la marinière, dit-il tranquillement. — La besogne faite, il aida les fossoyeurs à descendre la bière, et jeta dessus la première pelletée de terre. Lorsque la dernière eut entièrement comblé la fosse, Guillaumin se mit à genoux et pria un moment; puis il tira de sa poche un petit pistolet, le posa sur son cœur et se tua. On apprit le soir par le notaire du pays qu'il avait laissé un testament. N'ayant aucun parent, il léguait son bien à la première fille ou au premier garçon du pays qui n'aurait pas de dot pour épouser celui ou celle qu'ils auraient choisi. L'exécution de cette volonté était remise à la probité du notaire. Celui ou celle qui devait profiter de cette dot s'engagerait à entretenir cinquante rosiers plantés sur la tombe de Rose. Une seconde clause fixait une somme destinée à un architecte avec lequel le testateur s'était entendu pour l'élévation d'un monument. « Aucun argent, disait une dernière clause, ne sera employé à faire dire des messes pour Rose et moi. Rose est une sainte qui n'a pas besoin de prières, et comme je mourrai damné, je n'en ai pas besoin non plus; *ce serait de l'argent perdu.* » Les volontés de Guillaumin avaient été fidèlement exécutées. La tombe de Rose était devenue à Quillebeuf ce que le tombeau d'Héloïse est au Père-Lachaise, un lieu consacré par les amans. Trois ou quatre cents noms étaient écrits ou gravés sur le marbre funéraire.

Telle fut l'histoire récitée par la petite Normande, qui s'interrompait de temps en temps pour mordre dans sa tartine, ou pour chasser les abeilles qui voltigeaient autour de sa tête. Bien qu'elle

eût été racontée avec précipitation et indifférence, cette aventure avait la poétique saveur de la légende recueillie sur place. M. Bridoux, qui n'accordait qu'une dose de sensibilité très restreinte à tout ce qui approchait du romantique, ne prit qu'un intérêt médiocre aux deux héros de ce drame. — Bah! dit-il, je m'attendais à autre chose que cela. C'est un roman; ce n'est pas une histoire.

— Si, interrompit sa fille, puisque c'est arrivé.

— Sans doute, répliqua M. Bridoux; mais il n'y a pas assez longtemps pour que ce soit une histoire.

Antoine jeta sur M. Bridoux un regard qui fit baisser les yeux à sa fille. — Cependant, reprit l'artiste en paraissant particulièrement s'adresser à Hélène, la mémoire de ces deux jeunes gens vivra longtemps dans ce pays. Leurs noms deviendront populaires comme l'étaient ceux de Roméo et de Juliette avant que la poésie les eût rendus immortels.

M. Bridoux regarda Antoine d'un air profondément étonné; Hélène elle-même semblait, par son regard, s'excuser de ne pas répondre. Pendant ces courts propos, la petite fille avait enjambé la grille de la tombe et cueillait des roses. Antoine, s'étant aperçu de ce qu'elle faisait, voulut l'arrêter. — On ne prend pas des fleurs dans un cimetière; ce n'est pas un jardin, lui dit-il doucement; laisse ces roses, ma petite.

— Oh! fit l'enfant en riant, je peux bien prendre un bouquet à ma sœur, peut-être.

Antoine ayant forcé la petite fille à s'expliquer, celle-ci raconta naïvement qu'elle était la sœur de Rose Lacroix. La tombe de Rose étant célèbre dans le pays, elle racontait l'histoire que l'on connaît aux voyageurs de passage, et quand il y avait des dames, elle leur donnait des roses, qui avaient, disait-elle naïvement, le don de leur faire connaître si leur *bon ami* était fidèle, suivant qu'elles restaient plus ou moins longtemps fraîches. On lui donnait ordinairement quelque monnaie pour son histoire et pour ses fleurs. En allant offrir les roses à Hélène, la petite lui dit en faisant la révérence: — Ce sera ce que vous voudrez.

Le père de Rose se faisait ainsi un revenu de l'événement qui l'avait privé d'une fille, et il avait dressé son autre enfant à le lever sur la curiosité ou la sensibilité des curieux. — Ah! fit Hélène en rejetant les roses, c'est affreux.

— Pauvre fille! murmura tristement Antoine en se penchant sur la tombe. Quelle profanation!

La petite fille, qui ne rencontrait pas toujours des personnes aussi scrupuleuses sur le respect que l'on doit aux morts, et qui ne comprenait rien aux reproches qu'on lui adressait, s'avança auprès

d'Antoine, et lui offrit un bout de crayon noir pour qu'il écrivît son nom. — Ça porte bonheur au monde, dit-elle en reprenant le ton d'un cicérone qui fait une explication; on dit partout que ma sœur vient lire la nuit les noms des personnes qui se sont intéressées à elle, et elle en parle au bon Dieu dans ses prières.

— Voici déjà la superstition qui se mêle à la vérité, dit Antoine en regardant Hélène. Quand le marbre de cette tombe sera en ruine, la tradition en perpétuera le souvenir. On viendra encore, et de loin peut-être, chercher des roses à cette place, et on ne les vendra plus.

Voyant que le jeune homme ouvrait la porte pratiquée dans la grille, M. Bridoux ne put retenir un geste d'étonnement. — Vous allez réellement écrire votre nom? demanda-t-il à Antoine.

— Et pourquoi non? répondit celui-ci avec vivacité; on salue bien les morts quand on se rencontre sur leur passage; on peut leur rendre hommage quand on visite leur tombe. Dans celle-ci repose une honnête fille. Et d'ailleurs, ajouta Antoine, parmi tous ces noms qui s'y trouvent déjà, voici deux ou trois signatures célèbres et une illustre.

Il nomma un grand poète auquel sa visite au tombeau de Rose Lacroix avait dû rappeler le douloureux souvenir d'un événement qui avait eu pour théâtre un lieu voisin. Hélène s'avança pour voir les deux vers qu'il avait écrits au-dessus de son nom. — Vous n'écrivez pas, mademoiselle? lui dit Antoine.

Hélène désigna son père d'un coup d'œil; mais comme celui-ci parlait à la petite Normande, la fille de M. Bridoux dit tout bas et très vite : — Écrivez pour moi; je m'appelle Hélène.

— C'était le nom d'une sœur que j'ai beaucoup aimée, répondit Antoine, qui écrivit le nom de la jeune fille après le sien.

Comme ils entendirent la cloche du remorqueur qui sonnait pour le départ, les trois voyageurs quittèrent le cimetière, laissant leur petite conductrice très étonnée de ce qu'ils n'avaient pas voulu emporter les roses, et surtout de ce qu'ils ne lui avaient rien donné pour l'histoire de sa sœur.

— Ces Normands! disait M. Bridoux en faisant allusion à ce trafic, ça ne laisse rien traîner tout de même.

Quand on remonta à bord de *l'Atlas,* Jacques était sur le pont. Il sourit en voyant reparaître Antoine en même temps que M. et Mlle Bridoux. Antoine lui raconta sa visite au cimetière, mais il s'abstint de raconter ce qui avait pu se passer de particulier entre lui et Hélène.

— Eh bien! savez-vous ce que j'ai fait pendant votre absence, moi?

— Vous avez dormi.

— Non, répondit Jacques, j'ai cherché la chanson qui me tracassait tant.

— Et vous êtes parvenu à la retrouver?

— Oui, mais pas dans ma mémoire; je l'ai trouvée par terre,... sur le pont,... à la place où était Mlle Bridoux quand elle s'est retournée pour m'écouter chanter.

Et Jacques montra à son ami une feuille de papier sur laquelle la chanson était entièrement transcrite.

— Ce n'est pas l'écriture d'Olivier, dit Antoine, comme se parlant à lui-même.

— Qui cela, Olivier? demanda Jacques.

— L'auteur de cette chanson, un de mes amis, et s'il faut tout vous dire, acheva Antoine, je crois que c'est le cousin de Mlle Bridoux.

— Allons donc, s'écria le sculpteur en faisant claquer sa main, j'étais bien sûr que la chanson l'intéressait. Son cousin l'a faite pour elle; c'est clair. — Au fait, voulez-vous que je vous dise mon avis? Ce petit papier-là a une odeur d'amourette, ajouta le sculpteur en secouant la chanson.

— Vous avez peut-être raison, fit Antoine; cependant Olivier ne m'a jamais dit qu'il songeât à sa cousine.

— En tous cas, sa cousine songe à lui, puisqu'elle emporte ses œuvres en voyage, reprit Jacques. Cependant cette écriture paraît fraîche; on dirait que ces vers ont été copiés récemment.

— C'est vrai, dit Antoine.

— Attendez donc, dit le sculpteur, et fouillant dans sa poche, il en tira une feuille de papier à lettre, toute froissée. C'est le papier que j'ai demandé hier soir à l'aubergiste de La Meilleraye, quand j'ai eu épuisé mon cahier de cigarettes; vous vous rappelez?

Antoine inclina la tête.

— Eh bien! comparez, continua son ami : ce papier est le même que celui sur lequel se trouve la chanson, d'où je conclus qu'elle a été écrite hier ou ce matin par Mlle Bridoux.

— Et moi, fit Antoine, je sais pourquoi elle n'a pas voulu me rendre mon album. Olivier y avait écrit sa chanson; je me le rappelle.

— Est-ce que la mer vous fait déjà de l'effet? dit tranquillement Jacques. Vous changez de couleur.

— Nous sommes en mer? s'écria Antoine.

— A peu près, répondit son ami. Nous passons la barre.

Antoine courut à l'avant du remorqueur, afin de mieux voir. Sur la gauche, au loin, on apercevait vaguement les maisons d'Honfleur; sur la droite, la flèche aiguë de la cathédrale d'Harfleur découpait

sa vive arête dans le bleu du ciel. Devant et au loin, une ligne immobile se confondait avec le ciel à la dernière limite de l'horizon : c'était la mer. Antoine et Hélène, accoudés sur le bastingage, regardaient devant eux. Isolés dans l'impression que leur causait ce grand spectacle et ne se sachant pas voisins, ils demeurèrent ainsi immobiles et sans parler, jusqu'au moment où le mouvement du remorqueur révéla l'approche de la pleine mer.

En effet, *l'Atlas* avait dépassé Honfleur, et l'on était arrivé en vue des hauteurs de La Hève. L'Océan se montrait dans toute son immensité.

— Ah! que c'est beau, que c'est grand! murmura Antoine.

— Ah! que c'est beau! murmura Hélène.

Les deux jeunes gens se regardèrent, complétant par leur regard ce qu'il ne leur était pas possible d'exprimer par des mots. Tout à coup un mouvement de tangage assez vif fit pencher Hélène; Antoine la retint et vit qu'elle pâlissait. — Êtes-vous malade? lui demanda-t-il.

— Moi, malade! s'écria Hélène; moi, malade! Et frappant joyeusement dans ses mains, elle ajouta : — Oh! jamais je n'ai été plus heureuse; non, jamais, répéta-t-elle en donnant à sa parole un accent particulier.

— Ni moi, mademoiselle, répondit Antoine d'une voix qui n'était pas moins émue.

Ils échangèrent un long regard surpris par Jacques, qui, s'étant approché sans paraître prendre garde aux deux jeunes gens, fredonnait à mi-voix :

Pourrais-tu donc perdre sans peine
Ainsi ta plus belle saison?
Lorsque dieu d'amour, la main pleine,
Fait sa divine semaison,
Tu peux ouvrir ton cœur, Hélène,
Le semeur voudra sa moisson.

Une demi-heure après, le remorqueur entrait dans le port du Havre.

HENRY MURGER.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

CONFÉRENCE DE VIENNE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

I. — *Documens français relatifs aux affaires d'Orient*, Paris 1854.
II. — *Correspondence respecting the rights and privileges of the Latin and Greek Churches in Turkey, presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty*, London 1854.

Dans l'exposé que nous avons présenté, il y a quinze jours (1), des négociations relatives aux affaires d'Orient, il est plusieurs points sur lesquels nous avions cru pouvoir nous dispenser d'insister. Il nous avait paru suffisant de montrer dans un aperçu général la marche de la question et de mettre en vive lumière la position que les actes successifs de la Russie ont faite à la France et à l'Angleterre. Nous avions donc laissé dans l'ombre la longue série de négociations conduites par la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse depuis le moment où, le prince Menchikof ayant échoué, M. de Nesselrode envoya à la Porte son ultimatum, si promptement suivi de l'invasion des principautés, jusqu'à l'avortement définitif de toutes les tentatives de conciliation à la suite de l'incendie de Sinope. Ce travail de la diplomatie avait été frappé de stérilité par l'obstination du tsar,

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mars, *la Question d'Orient, la Diplomatie européenne et les causes de la guerre.*

et il nous semblait inutile d'en surcharger une narration déjà longue; mais un acte récent de l'empereur Nicolas, sa dernière réponse au chef du gouvernement français et le *memorandum* du 2 mars de M. de Nesselrode nous font aujourd'hui un devoir de remplir cette lacune.

Le gouvernement russe prétend, dans ces nouveaux appels adressés en réalité à l'opinion publique européenne, que *pour peu que les puissances eussent voulu sérieusement la paix,* elles auraient obtenu de la Porte l'acceptation pure et simple de la note de Vienne, ou se seraient ralliées aux propositions faites par lui à Olmütz. Cette assertion est malheureusement, comme presque toutes celles de la Russie, entièrement contraire à la vérité. Puisque l'empereur Nicolas fait de la note de Vienne et des propositions d'Olmütz l'épreuve de la sincérité des intentions pacifiques des puissances, puisqu'il veut resserrer dans ces deux épisodes du travail de la diplomatie la responsabilité de la guerre qui va éclater, il faut revenir sur ces deux points importans et mettre la conscience publique en état de se prononcer. C'est ce que nous allons faire, en produisant comme dans notre précédent travail les pièces du procès. On va voir pourquoi la note de Vienne a échoué, et qui est responsable de cet avortement. On va voir pourquoi les propositions d'Olmütz ne purent point être acceptées. Cette étude complétera l'histoire des négociations et des causes de la guerre. Elle aura, dans les circonstances actuelles, un autre intérêt. La question la plus épineuse, la plus grave du moment est de savoir quelle position prendront l'Autriche et la Prusse dans la lutte qui commence. En exposant le rôle qu'elles ont joué dans les négociations, nous allons montrer jusqu'à quel point l'attitude qu'elles ont prise et gardée dans ces transactions les engage pour l'avenir.

Après le départ de Constantinople du prince Menchikof et l'ultimatum de M. de Nesselrode, il y eut, comme nous l'avons dit, une sorte d'émulation parmi les puissances pour chercher un expédient qui prévînt les conséquences de la rupture diplomatique entre la Porte et la Russie. La pensée d'une conférence entre les puissances signataires du traité de 1841 vint simultanément à tous les cabinets. M. Drouyn de Lhuys le 12 juin 1853, lord Clarendon le 15, firent à ce sujet des ouvertures à l'Autriche. Le comte de Buol recommanda l'ajournement de ce projet. « La Russie et la Turquie, disait-il, n'avaient pas encore à ce moment déclaré leur décision définitive. Une conférence serait prématurée. Les puissances auraient l'air de concerter une opposition à la Russie et de vouloir lui dicter des conditions. Il ne fallait pas donner ce prétexte aux ombrages de l'empereur Nicolas, tant que, par des représentations et des conseils donnés à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, on pouvait conserver un faible espoir d'amener la Russie et la Porte à un arrangement di-

rect (1). » On se rendit à cet avis de l'Autriche, qui avait naturellement le principal rôle dans l'œuvre de conciliation que l'on poursuivait. Le cabinet autrichien agit auprès de la Russie et de la Porte dans le sens qu'il avait indiqué. Nous allons bientôt expliquer la nature des conseils qu'il offrit au gouvernement turc. Quant à la Russie, ce que M. de Buol lui demandait avec instance, c'était de suspendre la menace de l'ultimatum de M. de Nesselrode, l'invasion des principautés. Le général Giulay, envoyé par l'empereur d'Autriche pour assister aux manœuvres de Saint-Pétersbourg, quoique n'ayant aucun caractère politique, était chargé de saisir toutes les occasions qui s'offriraient à lui d'exprimer à l'empereur Nicolas les vues de l'Autriche sur ce point (2).

Toutes les têtes diplomatiques de l'Europe étaient donc en travail. La Russie elle-même, quoiqu'elle se gardât de faire aucune avance apparente, quoique, pour nous servir du mot familier, elle voulût voir venir, participait au fond à l'impatience générale. « Les amis de la Russie étaient bien lents, au gré de M. de Nesselrode, à proposer un plan d'accommodement ! » L'ambassadeur anglais lui demandait, au commencement de juillet, si, après toutes les publications belliqueuses du gouvernement russe, il pouvait continuer à s'occuper d'une solution amicale : — « Cherchez toujours, » répliquait M. de Nesselrode (3). La Russie avait même son projet de solution, ce fut le premier dont il fut question. Elle n'osa pas le proposer elle-même, elle essaya de le produire dans le monde en l'attribuant à notre ambassadeur à Vienne. M. de Bourqueney avait eu un long entretien avec M. de Meyendorf; à la suite de cette conversation, l'ambassadeur russe prêta à son honorable interlocuteur un plan qui vola bientôt de Vienne à Saint-Pétersbourg, de Saint-Pétersbourg à Paris et à Londres, sous le nom de plan de M. de Bourqueney. M. de Nesselrode en entretint sir Hamilton Seymour; M. de Kisséleff vint en parler à M. Drouyn de Lhuys. Voici en quoi ce plan consistait : la Porte aurait accepté la note du prince Menchikof, un ministre turc aurait été chargé par le sultan de la porter à Saint-Pétersbourg; mais il aurait été entendu que l'empereur de Russie ferait à cette note une réponse où il expliquerait d'une façon satisfaisante pour l'indépendance du sultan le sens et la portée du protectorat qui lui serait conféré par la note. M. Drouyn de Lhuys répondit à M. de Kissélef que la France ne recommanderait point à la Porte le plan qu'on lui envoyait de Saint-Pétersbourg sous le nom de M. de Bourqueney, et qui imposait l'acceptation de la note Menchikof; mais si le cabinet

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, june 21. *Corresp.*, part I, nº 292.
(2) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, june 30. *Corresp.*, part I, nº 310.
(3) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon, july 8, 1853. *Corresp.*, part I, nº 344.

russe voulait soumettre à la considération des puissances la réponse que, suivant ce plan, il devait faire au sultan, si cette réponse contenait des assurances satisfaisantes sur la pensée de la Russie, si en même temps les stipulations en étaient aussi obligatoires pour la Russie que celles de la note Menchikof devaient l'être pour la Porte, la France, après s'être préalablement entendue à ce sujet avec l'Angleterre et l'Autriche, serait prête à conseiller à la Porte cette solution. — Soit que la Russie ne voulût point se soumettre à ces conditions équitables, soit que son attention fût détournée par les autres combinaisons qui furent présentées, il ne fut plus question de ce plan. Il est inutile de dire que M. de Bourqueney en avait désavoué la paternité dans les termes les plus positifs (1).

M. de Buol, nous l'avons dit, en même temps qu'il essayait de retenir la Russie sur la frontière des principautés, avait essayé d'agir à Constantinople. Il ignorait encore si la Turquie ferait à l'ultimatum de M. de Nesselrode une réponse négative. Dans cette dernière hypothèse, il écrivit à l'internonce, M. de Bruck, qu'il faudrait « que Rechid-Pacha examinât encore une fois le projet de note du prince Menchikof, et le comparât avec celui que la Sublime-Porte avait rédigé dans l'intention de l'adresser au prince avant son départ. » Il engageait Rechid-Pacha à poser les termes de ces deux notes, à en préciser les différences essentielles, ou à voir si ces différences n'étaient pas seulement dans les mots. Enfin, « pour le cas, disait-il à M. de Bruck, où M. le ministre serait disposé à proposer quelques changemens dans la note russe que la Porte croirait pouvoir accepter et que l'on pourrait espérer de voir accepter à Saint-Pétersbours, votre excellence est autorisée à recevoir ces propositions et à nous les communiquer pour y appuyer notre médiation ultérieure, et pour préparer un accueil favorable à l'ambassadeur que la Sublime-Porte a l'intention d'envoyer à Saint-Pétersbourg. » Cette ouverture fut communiquée le 22 juin aux trois ambassadeurs à Constantinople, qui s'y joignirent, et fut recommandée à la Porte le 24, au nom des quatre puissances, par un *memorandum* (2). On proposait à la Turquie de faire une fusion (c'est le mot même du *memorandum*) entre la note russe et la note turque. Pour en finir avec cette démarche, disons tout de suite qu'elle fut bien accueillie par les ministres turcs et par le sultan, que Rechid s'occupa de cette fusion des deux notes, mais que ce travail demeura sans résultat à Constantinople, car l'invasion des principautés vint appeler sur des actes plus pressans l'attention de Rechid-Pacha.

(1) Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part I, n° 317. — Lord Cowley to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part I, n°s 315, 320, 339.

(2) *Corresp.*, part I, inclosures 1 and 2 in n° 321.

Ici, pour faire comprendre et la nature de l'expédient de M. de Buol et le point de départ des efforts ultérieurs de la conférence de Vienne, nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs la note du prince Menchikof et la note de Rechid-Pacha. Voici le projet de note que le prince Menchikof, avant de quitter Constantinople, et M. de Nesselrode, dans son ultimatum, avaient voulu faire souscrire à la Porte. Pour ramener l'attention du lecteur sur le point précis du débat, nous soulignons dans ce document toutes les expressions qui tendaient à lier la Porte vis-à-vis de la Russie dans le sens du protectorat des Grecs :

« La Sublime Porte, après l'examen le plus attentif et le plus sérieux des demandes qui forment l'objet de la mission extraordinaire confiée à l'ambassadeur de Russie prince Menchikof, et après avoir soumis le résultat de cet examen à sa majesté le sultan, se fait un devoir empressé de notifier par la présente à son altesse l'ambassadeur la décision impériale émanée à ce sujet par un *iradé* suprême en date du — — (dates musulmane et chrétienne).

« *Sa majesté, voulant donner à son auguste allié et ami l'empereur de Russie un nouveau témoignage de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, plaçant en même temps une entière confiance dans les intentions constamment bienveillantes de sa majesté impériale pour le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman, a daigné apprécier et prendre en sérieuse considération les représentations franches et cordiales dont l'ambassadeur de Russie s'est rendu l'organe en faveur du culte orthodoxe gréco-russe professé par son auguste allié ainsi que par la majorité de leurs sujets respectifs.*

« *Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de donner par la présente note l'assurance la plus solennelle au gouvernement de Russie, que représente auprès de sa majesté le sultan son altesse le prince Menchikof,* sur la sollicitude invariable et les sentimens généreux et tolérans qui animent sa majesté le sultan pour la sécurité et la prospérité dans ses états du clergé, des églises et des établissemens religieux du culte chrétien d'Orient.

« *Afin de rendre ces assurances plus explicites, préciser d'une manière formelle les objets principaux de cette haute sollicitude, corroborer par des éclaircissemens supplémentaires, que nécessite la marche du temps, le sens des articles qui, dans les traités antérieurs conclus entre les deux puissances, ont trait aux questions religieuses, et prévenir enfin à jamais toute nuance de malentendu et de désaccord à ce sujet entre les deux gouvernemens,* le soussigné est autorisé par sa majesté le sultan à faire les déclarations suivantes :

« 1° Le culte orthodoxe d'Orient, son clergé, ses églises et ses possessions, ainsi que ses établissemens religieux, jouiront dans l'avenir sans aucune atteinte, sous l'égide de sa majesté le sultan, des priviléges et immunités qui leur sont assurés *ab antiquo,* ou qui leur ont été accordés à différentes

reprises par la faveur impériale, *et, dans un principe de haute équité, participeront aux avantages accordés aux autres rites chrétiens ainsi qu'aux légations étrangères accréditées près la Sublime-Porte par convention ou disposition particulière.*

« 2° Sa majesté le sultan ayant jugé nécessaire et équitable de corroborer et d'expliquer son firman souverain revêtu du hatti-houmayoun le 15 de la lune de rebiul-akhir 1268 (10 février 1852), par son firman souverain du — —, et d'ordonner en sus par un autre firman en date du — — la réparation de la coupole du temple du Saint-Sépulcre, ces deux firmans seront textuellement exécutés et fidèlement observés, pour maintenir à jamais le *statu quo* actuel des sanctuaires possédés par les Grecs exclusivement ou en commun avec d'autres cultes.

« Il est entendu que cette promesse s'étend également au maintien de tous les droits et immunités dont jouissent *ab antiquo* l'église orthodoxe et son clergé tant dans la ville de Jérusalem qu'au dehors, sans préjudice aucun pour les autres communautés chrétiennes.

« 3° Pour le cas où la cour impériale de Russie en ferait la demande, il sera assigné une localité convenable, dans la ville de Jérusalem ou dans les environs, pour la construction d'une église consacrée à la célébration du service divin par les ecclésiastiques russes, et d'un hospice pour les pèlerins indigens ou malades, lesquelles fondations seront sous la surveillance spéciale du consulat-général de Russie en Syrie et en Palestine.

« 4° On donnera les firmans et les ordres nécessaires à qui de droit et aux patriarches grecs pour l'exécution de ces décisions souveraines, et on s'entendra ultérieurement sur la régularisation des points de détail qui n'auront pas trouvé place tant dans les firmans concernant les lieux-saints de Jérusalem que dans la présente notification.

« Le soussigné, etc. (1). »

Il saute aux yeux que les formules du préambule de la note russe ont pour but de faire du maintien des priviléges du culte orthodoxe l'objet d'un engagement formel et solennel de la Porte envers la Russie, et par conséquent de consacrer au profit de cette dernière un droit de surveillance, de représentation et d'intervention, c'est-à-dire un véritable protectorat. On doit remarquer aussi l'article 1er de cette déclaration, qui avait pour but d'étendre aux Grecs sujets du sultan les avantages que le sultan pourrait accorder aux autres rits chrétiens, c'est-à-dire à des chrétiens non sujets de la Porte. Au lieu de cette déclaration que la Porte avait refusé de signer, Rechid-Pacha avait préparé un projet de note qu'il allait soumettre au prince Menchikof, lorsque celui-ci le devança en annonçant la rupture des relations diplomatiques. C'est à ce projet de note, qui par conséquent n'avait point été remis à la Russie, que M. de Buol faisait allusion. Nous allons le reproduire. On observera que Rechid-Pacha y évitait

(1) *Corresp.*, part I, inclosure in n° 210.

avec soin toute expression qui y aurait attaché le sens d'une obligation contractuelle. La Porte y parlait en vertu de sa pleine autorité; au lieu de s'engager vis-à-vis de l'empereur de Russie, elle se bornait à lui annoncer poliment les garanties qu'elle venait de sa propre initiative d'accorder aux Grecs; quant à l'extension aux Grecs des priviléges qui seraient accordés à d'autres rits, Rechid-Pacha circonscrivait et définissait sa promesse : il n'était question que de priviléges *spirituels* et de priviléges accordés aux *autres sujets chrétiens* du sultan.

« Dans les communications écrites et verbales de son excellence le prince Menchikof, le gouvernement a vu avec un profond regret des expressions qui ont trait aux doutes et au manque de confiance que la Sublime-Porte aurait conçus relativement aux intentions de sa majesté l'empereur de Russie.

« Mais comme la confiance et la sécurité de sa majesté le sultan envers sa majesté l'empereur, son auguste allié et son voisin, sont infinies, et que les qualités éminentes et les sentimens équitables de sa majesté l'empereur ont atteint un degré d'évidence qu'on a eu l'habitude d'apprécier grandement, je me fais un honneur de déclarer que la plus chère espérance de mon auguste maître le sultan est de raffermir et de consolider constamment les relations qui existent heureusement entre les deux augustes cours.

« Quant aux priviléges religieux des moines de l'église grecque, il est de l'honneur du gouvernement de la Sublime-Porte de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présentement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté, et qui sont maintenus et confirmés par elle.

« Et dans le cas où, à l'avenir, des priviléges spirituels, de quelque nature qu'ils soient, seraient accordés à *ses autres sujets chrétiens*, il résulte nécessairement des sentimens de sollicitude que la Porte professe pour ses sujets, qu'elle n'en privera pas non plus les moines grecs. Le gouvernement a vu d'ailleurs avec un vif regret que cette constante intention de la Sublime-Porte ait pu être mise en doute.

« Au reste, comme le firman impérial qui vient d'être donné au patriarche grec, et qui contient la confirmation de *leurs* priviléges spirituels, devra être regardé comme une nouvelle preuve de ces nobles sentimens, et comme en outre la proclamation de ce firman, qui donne toute sécurité, devra faire disparaître à tout jamais toute crainte à l'égard du rite qui est la religion de sa majesté l'empereur, je suis heureux d'être chargé du devoir de faire la présente notification.

« Quant à la garantie que, dans l'avenir, il ne sera rien changé aux lieux de visitation à Jérusalem, la Sublime-Porte promet officiellement qu'il ne sera apporté aucun changement sans que les gouvernemens de France et de Russie n'en soient informés; une note officielle a été remise dans ce sens à l'ambassade de France.

« Sa majesté ayant daigné accorder la construction d'une église et d'un hôpital pour les Russes à Jérusalem, le gouvernement de la Sublime-Porte est prêt et disposé à signer, à la suite de conférences, un acte solennel, tant

pour ce dernier article que pour les priviléges spéciaux des religieux russes.

« J'ai reçu par *iradé* de sa hautesse l'ordre de vous communiquer cette décision, et je saisis cette occasion de vous réitérer, etc.

« RECHID. »

Voilà les deux documens que, dans la pensée de M. de Buol, il s'agissait de fondre ensemble. Pour peu qu'on les ait lus avec réflexion, on a dû s'apercevoir que cette fusion n'était point aisée. Le langage diplomatique, à travers ses formules d'étiquette, ses tours et ses nuances, prend quelquefois des airs de subtilité qui déroutent les esprits inattentifs; mais l'on conviendra qu'il y avait autre chose qu'une différence de mots entre les deux documens que nous venons de reproduire. Le premier surtout, si on le commente par les demandes de traité secret et de *sened* qui l'avaient précédé, était un engagement manifeste contracté par la Porte envers la Russie; le second n'était évidemment qu'une notification amicale. Pourtant le gouvernement français tenta cette fusion. Le 27 juin, le comte Walewski communiqua à lord Clarendon le projet de note suivant, comme pouvant être substitué, en les combinant, à la note du prince Menchikof et à celle de Rechid-Pacha.

« Le départ de M. le prince Menchikof, dans des circonstances qui auraient pu jeter des doutes, heureusement mal fondés, sur le caractère amical et confiant des relations que sa majesté le sultan a à cœur d'entretenir et de resserrer avec son auguste allié et voisin sa majesté l'empereur de Russie, a profondément peiné la Sublime-Porte. Elle s'est donc occupée soigneusement de rechercher les moyens d'effacer les traces d'un si regrettable malentendu, et un *iradé* suprême, en date de — —, lui ayant fait connaître la décision impériale, elle se félicite de pouvoir la communiquer à son excellence l'ambassadeur de Russie (ou à son excellence M. le comte de Nesselrode).

« Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des immunités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer de nouveau par des actes solennels qui attestaient leur ancienne et constante bienveillance à l'égard de leurs sujets chrétiens.

« Sa majesté le sultan Abdul-Medjid aujourd'hui régnant, animé des mêmes dispositions et voulant donner à sa majesté l'empereur de Russie un témoignage personnel de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, n'a écouté que sa confiance infinie dans les qualités éminentes de son auguste ami et allié, et a daigné prendre en sérieuse considération les représentations dont son excellence M. le prince Menchikof s'est rendu l'organe auprès d'elle.

« Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan regarde qu'il est de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présen-

tement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté à l'église orthodoxe d'Orient, et qui sont maintenus et confirmés par elle, et en outre à faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière.

« Au reste, comme le firman impérial qui vient d'être donné au patriarche et au clergé grecs, et qui contient la confirmation de leurs priviléges spirituels, devra être regardé comme une nouvelle preuve de ces nobles sentimens, et comme en outre la proclamation de ce firman qui donne toute sécurité devra faire disparaître à jamais toute crainte à l'égard du rit qui est la religion de sa majesté l'empereur, je suis heureux d'être chargé du devoir de faire la présente notification.

« Quant à la garantie qu'à l'avenir il ne sera rien changé aux lieux de visitation de Jérusalem, elle résulte du firman revêtu du hatti-houmayoun de 15 de la lune de rebiul-akhir 1268 (février 1852), expliqué et corroboré par les firmans des — —, et l'intention formelle de sa majesté le sultan est de faire exécuter sans aucune altération ses décisions souveraines.

« La Sublime-Porte en outre promet officiellement qu'il ne sera apporté aucune modification à l'état des choses, sans que les gouvernemens de France et de Russie en soient préalablement informés. La même notification sera faite à l'ambassadeur de sa majesté l'empereur des Français.

« Pour le cas où la cour impériale de Russie en ferait demande, il sera assigné une localité convenable, dans la ville de Jérusalem ou dans les environs, pour la construction d'une église consacrée à la célébration du service divin par des ecclésiastiques russes, et d'un hospice pour les pèlerins indigens ou malades de la même nation.

« La Sublime-Porte s'engage dès à présent à souscrire à cet égard un acte solennel qui placerait ces fondations pieuses sous la surveillance spéciale du consulat-général de Russie en Syrie et en Palestine.

« Le soussigné, etc. »

Outre ce projet de note rédigé par le cabinet français, il y avait d'autres combinaisons dont nous n'avons point à nous occuper, car il n'y fut pas donné suite, telles qu'un projet de convention soumis par lord Clarendon (9 juillet) à la Porte et aux puissances, un plan d'arrangement suggéré spontanément par sir Hamilton Seymour (8 juillet) à M. de Nesselrode, etc. L'avantage resta au projet français. Dès le 16 juillet, le comte Walewski informait lord Clarendon que M. de Nesselrode avait approuvé la note française, qui lui avait été montrée confidentiellement par M. de Castelbajac (1). Le comte de Buol, assuré des dispositions de la Russie en faveur du projet français, le prit pour base. Il l'envoya à M. de Bruck en le recommandant à l'adoption de la Porte (2). Puis, se défiant des difficultés

(1) The earl of Clarendon to lord Cowley. *Corresp.*, part I, n° 350.
(2) The earl of Clarendon to the earl of Westmorland. *Corresp.*, part I, n° 358.

et des lenteurs qui paralysaient les négociations à Constantinople, il se décida à terminer l'affaire à Vienne.

En conséquence, le 24 juillet, M. de Buol convoqua chez lui les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Prusse, M. de Bourqueney, lord Westmorland et M. de Canitz. Ne voyant pas aboutir, leur dit-il, les propositions que l'internonce d'Autriche, secondé par les représentans des autres puissances, avait faites à la Porte, il réunissait les ambassadeurs, afin d'aviser ensemble à l'adoption de quelque proposition qui pût être soumise à la Porte sous la sanction des quatre puissances. Les ambassadeurs ayant approuvé ce dessein, M. de Buol ajouta que la note proposée par M. Drouyn de Lhuys lui paraissait être la base la plus convenable. Cette opinion fut également partagée par les ambassadeurs, et, en attendant qu'ils pussent recevoir à ce sujet les ordres de leurs gouvernemens, M. de Buol se chargea de rédiger, d'après le projet français, la note à laquelle la conférence donnerait son autorité collective (1).

Les gouvernemens s'empressèrent d'autoriser par dépêches télégraphiques leurs ambassadeurs à prendre part à la conférence. M. de Buol fit trois amendemens au projet de note français. D'abord il en remplaça le préambule par une phrase mieux adaptée au tour que les affaires avaient pris depuis l'époque de la rédaction primitive. Ensuite il fit une intercalation dans le paragraphe commençant par ces mots : « Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan regarde qu'il est de son honneur, etc. » Avec l'amendement de M. de Buol, la phrase continua ainsi : « Le gouvernement de sa majesté le sultan, *fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et Andrinople relatives à la protection du culte chrétien*, regarde, etc. » Enfin, dans le paragraphe relatif aux lieux-saints, la phrase : — « La Sublime-Porte en outre promet officiellement qu'il ne sera apporté aucune modification à l'état des choses *sans que les gouvernemens* de France et de Russie en soient préalablement informés, » — se terminait ainsi dans la rédaction de M. de Buol : « Sans entente préalable avec les gouvernemens de France et de Russie, et sans préjudice aucun pour les différentes communautés chrétiennes. » Ces modifications furent approuvées par les divers gouvernemens. Cependant, pour rendre la note plus acceptable à la Porte et sur la proposition du gouvernement anglais, on modifia encore la phrase importante où M. de Buol avait rappelé les traités de Kainardji et d'Andrinople, qui reçut cette forme définitive : « Le soussigné a reçu l'ordre de déclarer... que sa majesté le sultan *restera fidèle* (aux

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, nos 1, 21.

traités) et que *sa majesté* regarde, etc. » L'intention de cette nuance était de rompre le lien qui, dans la construction de M. de Buol, semblait faire dépendre l'observation des garanties promises par le sultan au culte grec des stipulations du traité de Kainardji. Le nœud de la question était dans cet arrangement de mots, puisque c'était du traité de Kainardji que la Russie voulait tirer son droit au protectorat, et que la Porte en refusant le protectorat niait cette interprétation du traité. Après ces diverses modifications, le projet de note arrêté le 31 juillet par la conférence de Vienne (1), eut la forme suivante (nous n'en citons que la partie importante; le reste fut la simple reproduction de la note française, calquée elle-même, pour les points secondaires, sur la note de Rechid-Pacha) :

« Sa majesté le sultan n'ayant rien de plus à cœur que de rétablir entre elle et sa majesté l'empereur de Russie les relations de bon voisinage et de parfaite entente qui ont été malheureusement altérées par de récentes et pénibles complications, a pris soigneusement à tâche de rechercher les moyens d'effacer les traces de ces différends, et un *iradé* suprême en date de — — lui ayant fait connaître la décision impériale, elle se félicite de pouvoir la communiquer à son excellence l'ambassadeur de Russie (ou à son excellence M. le comte de Nesselrode).

« Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des immunités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer de nouveau par des actes solennels qui attestaient leur ancienne et constante bienveillance à l'égard de leurs sujets chrétiens.

« Sa majesté le sultan Abdul-Medjid aujourd'hui régnant, animé des mêmes dispositions et voulant donner à sa majesté l'empereur de Russie un témoignage personnel de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états, n'a écouté que sa confiance infinie dans les qualités éminentes de son auguste ami et allié, et a daigné prendre en sérieuse considération les représentations dont son excellence M. le prince Menchikof s'est rendu l'organe auprès d'elle.

« Le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de déclarer par la présente que le gouvernement de sa majesté le sultan restera fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et Andrinople relatives à la protection du culte chrétien, et que sa majesté regarde qu'il est de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présentement, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés par les augustes aïeux de sa majesté à l'église orthodoxe d'Orient, et qui sont maintenus et confirmés par elle, et en outre à faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière. »

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, n° 45.

Nous venons de montrer comment on parvint à rédiger la note de Vienne. Les puissances, et notamment la France et l'Angleterre, désiraient-elles sincèrement le succès de cette note? *Voulaient-elles sérieusement,* pour nous servir du mot de l'empereur de Russie, ramener la paix au moyen de cet expédient? L'on va en juger.

Nous citerons d'abord un incident qui se produisit pendant que la conférence de Vienne discutait encore les modifications apportées au projet de note français, et qui ne permet point de douter de l'intérêt, je ne dis pas assez, de la sollicitude anxieuse avec laquelle les gouvernemens secondaient l'œuvre de la conférence.

Au moment où M. de Buol réunissait la conférence, voici ce qui se passait à Constantinople. L'invasion des principautés, accomplie par les Russes le 3 juillet, avait naturellement produit chez les Turcs une grande exaltation. La population de Constantinople fermentait. Le vieux parti turc (et en face de l'agression russe ce parti devenait toute la nation) demandait la guerre immédiate. Le ministère s'était reconstitué après une crise. Il était maintenant unanime dans la résolution de résister jusqu'au bout aux demandes de la Russie. « J'ai laissé les ministres, écrivait lord Stratford, avec l'impression qu'il y aura bientôt plus à redouter leur témérité que leur timidité (1). » Les représentans des quatre puissances à Constantinople, ignorant, à cause de la distance, ce qui se passait à Vienne, travaillèrent activement à sauver cette situation périlleuse. On avait décidé le gouvernement turc à ne point regarder comme un cas de guerre le passage du Pruth; mais on ne pouvait l'empêcher de protester contre la violation de son territoire. Les ambassadeurs en communication continuelle avec Rechid-Pacha cherchèrent du moins à adoucir la protestation inévitable et à prendre dans cet acte même un point de départ possible pour de nouvelles négociations. Ils s'arrêtèrent donc à cette combinaison : Rechid-Pacha joindrait à sa protestation, très modérée elle-même, une lettre adressée au comte de Nesselrode, et qui exprimerait les intentions toujours pacifiques de la Porte. « Je me plais à espérer, y disait Rechid-Pacha, que votre excellence, dans son équité, voudra bien reconnaître que la Sublime-Porte a évité (dans la protestation) tout ce qui aurait pu rendre les circonstances actuelles plus fâcheuses, tandis qu'elle y réitère les assurances les plus formelles que sa majesté impériale le sultan, même à présent, ne se désiste en rien de son désir amical et parfaitement sincère, non-seulement de remplir tous ses engagemens envers les Russes, mais en outre de leur donner telle preuve de ses dispositions cordiales qui soit compatible avec les droits sacrés de la souveraineté et avec l'honneur et les intérêts fondamentaux de son empire. » La

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, july 16, 18. *Corresp.*, part II, nos 11, 15.

protestation et la lettre de Rechid-Pacha, datées du 20 juillet, étaient accompagnées d'un projet de note, daté du 23 juillet, qui paraissait au gouvernement turc et aux quatre ambassadeurs de nature à répondre au désir de la Russie par rapport à la question des priviléges religieux. Ainsi, à un fait de guerre contre lequel elle ne pouvait s'abstenir de protester, la Porte répondait par une nouvelle ouverture de paix. Les ambassadeurs des quatre puissances se chargèrent d'envoyer ces documens, sous cachet volant, à leurs collègues de Vienne, avec des lettres identiques adressées aux ambassadeurs en Russie. A Vienne, on devait prier le cabinet autrichien de transmettre ces pièces au gouvernement russe, et l'on comptait les faire appuyer auprès de celui-ci par les ambassadeurs à Saint-Pétersbourg. Telle était la combinaison préparée à Constantinople avant que la conférence de Vienne se fût réunie (1). Elle arriva à Vienne pendant les délibérations de la conférence.

Les gouvernemens de France et d'Angleterre avaient tant à cœur le succès de la note de Vienne, qu'ils furent visiblement contrariés de ce qui s'était fait à Constantinople. Cette protestation de Rechid-Pacha leur parut un accident malencontreux en un pareil moment. « Les nouvelles de Constantinople, écrivait à ce sujet lord Cowley, n'ont pas fait une impression favorable sur l'empereur et sur M. Drouyn de Lhuys (2). » M. Drouyn de Lhuys le 29 juillet, lord Clarendon le 30, écrivirent par le télégraphe à M. de Bourqueney et à lord Westmorland de suspendre l'envoi des dépêches de Constantinople à Saint-Pétersbourg. Avant que les ordres fussent arrivés à Vienne, le comte de Buol avait déjà déclaré à la conférence qu'il ne se chargeait pas de transmettre les notes de Rechid-Pacha à Saint-Pétersbourg, une protestation ne lui paraissant pas de nature à avancer les affaires de la paix du côté de la Russie (3); quant à la nouvelle note de Rechid-Pacha relative aux priviléges religieux des Grecs, en la communiquant aux ambassadeurs à Constantinople, le ministre turc avait dit : « Je déclare officiellement que la Porte est décidée à ne point aller au-delà des termes d'une note strictement conformes à ce projet, tout autre arrangement lui paraissant une atteinte aux droits sacrés de sa souveraineté et de son indépendance (4). » Cette

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, july 20, 23. *Corr.*, part II, nos 18, 38, 39.

(2) Lord Cowley to the earl of Clarendon, july 29. *Corresp.*, part II, no 25.

(3) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, july 29. *Corr.*, part II, no 40.

(4) Nous croyons devoir reproduire ici ce projet de note de Rechid-Pacha pour mettre le lecteur à même de saisir la portée de la déclaration du ministre turc et de l'assurance de M. de Buol que l'on va lire.

« Balta Lima, le 23/11 juillet 1853.

« Connaissant le profond intérêt que sa majesté l'empereur de Russie ainsi que la grande majorité de son peuple prennent à tout ce qui concerne la religion qu'ils pro-

déclaration n'empêcha pas le comte de Buol de mettre de côté la note de Rechid-Pacha et de s'en tenir à la note amendée par la conférence. « Je ne considère pas, dit-il à ses collègues, la déclaration de Rechid-Pacha aux ambassadeurs comme applicable à la note que je propose, car cette note protége aussi efficacement l'honneur et les intérêts de la Porte que celle de Rechid-Pacha (1). » Ainsi la combinaison de Constantinople fut considérée comme non avenue, tant la France et l'Angleterre, aussi bien que l'Autriche, redoutaient tout ce qui pourrait non-seulement empêcher, mais retarder le succès de la note de Vienne.

Le projet de Rechid-Pacha étant écarté de la sorte, la note de Vienne fut lue pour la dernière fois et définitivement adoptée dans la séance de la conférence du 31 juillet. Elle fut expédiée à Constantinople le 1er août par un colonel autrichien également porteur d'une lettre autographe de l'empereur François-Joseph au sultan.

La Russie se hâta de donner son acceptation. Elle la fit connaître dès le 3 août par le télégraphe. Le 6, M. de Nesselrode envoya l'adhésion officielle de son gouvernement dans une note adressée à M. de Meyendorf, et dont voici les passages principaux :

« Vous connaissez, monsieur le baron, le désir très-sincère de la part de notre auguste maître de faire cesser, autant que cela peut dépendre de lui, les anxiétés que l'on éprouve en Europe, *avec quelque exagération* peut-être, à l'occasion de notre différend actuel avec la Turquie. Sa majesté vous charge en conséquence, monsieur le baron, de déclarer au ministère de l'empereur François-Joseph, ainsi qu'à vos collègues de France, d'Angleterre et de Prusse, que *pour notre part nous acceptons tel quel le dernier projet de note formulé à Vienne*, et qu'un ambassadeur du sultan porteur de ce document serait reçu à Saint-Pétersbourg sans aucune difficulté et avec tous les égards d'usage.

« Je crois superflu de faire observer ici à votre excellence qu'en accueillant, comme nous le faisons, par esprit de conciliation, l'expédient concerté à Vienne de la note dont il s'agit, et l'envoi d'une ambassade turque, nous entendons bien ne plus avoir à examiner ou à discuter de nouvelles modifications et de nouveaux projets élaborés à Constantinople sous les inspirations belliqueuses qui paraissent dominer à cette heure le sultan et la plupart de

fessent, et appréciant entièrement les motifs de cet intérêt, j'ai eu beaucoup de plaisir en faisant connaître à votre excellence les firmans que mon auguste souverain a promulgués vers la fin de chaban de l'année courante. Et pour faire écarter tout le doute, je viens vous assurer de la part de la Sublime-Porte, que se réservant les droits sacrés de souveraineté envers ses propres sujets, il est de l'intention sincère de sa majesté impériale d'assurer à l'église grecque à perpétuité la jouissance des priviléges spirituels qui y sont confirmés, et de lui accorder aussi tels autres priviléges et immunités qu'il plairait à sa majesté d'accorder désormais à tout autre culte quelconque de ses sujets chrétiens.

« Enfin je n'ai pas le moindre doute que les assurances basées sur les firmans précités, qui ont inspiré de la confiance partout, ne donnent aussi de la satisfaction à la Russie. »

(1) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon, july 31. *Corresp.*, part II, nº 45.

ses ministres, et que, dans le cas où le gouvernement ottoman rejetterait encore ce dernier projet d'arrangement, nous ne nous considérerions plus comme liés par le consentement que nous y donnons aujourd'hui.

« *Si l'Europe a besoin, comme on ne cesse de nous le dire, de voir se terminer la crise qui menace l'Orient*, c'est à Constantinople que doivent s'adresser à l'avenir les bienveillans et pacifiques efforts des grandes puissances, que nous secondons de notre côté par tous les sacrifices compatibles avec la dignité de la Russie et la justice de la cause dont elle a dû prendre en mains la défense (1). »

Ainsi s'exprimait l'adhésion de la Russie. On remarquera le ton de hauteur du ministre russe. En acceptant une base d'arrangement, il avait l'air de faire une grande grâce aux anxiétés de l'Europe, et il lui dictait la conduite qu'elle avait à tenir à Constantinople. On va voir que l'Europe n'avait pas besoin de cet avertissement altier pour presser la Porte d'accepter la note de Vienne. Nous ne connaissons point le langage que tinrent à Rechid-Pacha M. de Lacour et M. de Bruck; mais, par les dépêches publiées de lord Stratford, nous pouvons juger de la vivacité des instances qui furent faites auprès de la Porte.

On avait appris le 11 août à Constantinople l'acceptation de la Russie. Le lendemain matin de bonne heure, lord Stratford, qui venait de recevoir des dépêches pressantes de lord Clarendon, se rendit auprès de Rechid-Pacha. Il appela son attention sur le prix que l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse attachaient au consentement de la Porte; il lui représenta les nombreux et puissans intérêts qui devaient engager le gouvernement turc à satisfaire au vœu de ses alliés et à prendre sans délai un parti. Rechid-Pacha écouta lord Stratford très gracieusement, mais lui présenta des objections sur trois phrases du projet de note. Nous expliquerons bientôt ces objections, qui furent la base des modifications turques; du reste il assura lord Stratford qu'il allait soumettre la question au conseil, et qu'il ferait une prompte réponse aux représentans des quatre puissances (2). En effet, le lendemain le conseil fut appelé à discuter la note de Vienne. Tous les ministres, au nombre de dix-sept, y assistaient ainsi que le cheik-ul-islam. La majorité du conseil se prononça pour le rejet de la note, même amendée. Rechid-Pacha fit observer cependant que le projet de la conférence était fondé en partie sur la note qu'il avait lui-même préparée pour le prince Menchikof; le conseil s'ajourna pour prendre le temps de comparer les deux textes (3). Lord Stratford ne se découragea point; il lui sem-

(1) *Corresp.*, part II, nº 56.

(2) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 13. *Corresp.*, part II, nº 67.

(3) Lord Stratford to the earl of Clarendon. *Corresp.*, part II, nº 68.

bla que la Porte pourrait accepter la note en se réservant d'interpréter en sa faveur les passages qui soulevaient ses objections, et en soumettant cette interprétation à l'assentiment des puissances alliées qui garantiraient ainsi le sens de la note de Vienne. Le 15, tandis que le conseil était assemblé, lord Stratford fit communiquer cette idée par l'un de ses drogmans à Rechid-Pacha. La proposition n'eut pas de succès auprès des ministres turcs. Lord Stratford essaya du moins d'obtenir de la Porte une acceptation quelconque de la note en principe, de telle sorte que les puissances pussent reprendre la discussion sur les points douteux (1). Ce fut le parti auquel s'arrêta le gouvernement turc; il proposa trois modifications à la note de Vienne, et dans un memorandum très habile et très mesuré, Rechid-Pacha expliqua et justifia auprès des puissances le sens et l'objet de ces modifications. Cette décision fut votée à l'unanimité dans un conseil de soixante membres; elle n'était que l'écho très affaibli du sentiment public à Constantinople (2).

Avant de dire l'impression produite sur les gouvernemens européens par l'acceptation conditionnelle de la Porte, nous allons essayer de préciser le sens des modifications demandées par le gouvernement turc.

Depuis l'origine de cette question, depuis que le prince Menchikof avait demandé à la Porte un engagement qui conférât explicitement à la Russie le protectorat religieux des Grecs, il y avait un point acquis, c'est qu'aux yeux des quatre puissances demeurées alliées de la Turquie, une pareille prétention était incompatible avec l'indépendance et la souveraineté du sultan. Le refus de la Porte avait été approuvé par les quatre puissances; aucune d'elles ne pouvait avoir par conséquent la pensée de proposer à la signature de la Porte un acte qui de près ou de loin pût aboutir pratiquement au résultat poursuivi par le prince Menchikof. En cherchant des expédiens et en élaborant le projet de Vienne, les puissances n'avaient pu avoir qu'un seul but : satisfaire l'amour-propre mal engagé de l'empereur de Russie par une notification qui de la part de la Porte n'eût été qu'un acte de déférence envers la Russie, mais qui ne devait entraîner aucun démembrement de la souveraineté du sultan dans ses rapports avec ses sujets grecs. Que les termes de cet acte fussent disposés de manière à ne point heurter les prétentions contradictoires des deux états en lutte, la Turquie et la Russie, qu'ils fussent combinés avec assez d'art pour effacer en quelque sorte la question périlleuse que le prince Menchikof avait soulevée, qu'on y laissât

(1) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 18. *Corresp.*, part II, nº 69.
(2) Lord Stratford to the earl of Clarendon, august 20. *Corresp.*, part II, nº 71.

même une certaine obscurité qui permît à chacune des deux parties de se croire après la note dans la même situation qu'avant, c'était tout ce qui suffisait à l'assoupissement de la querelle et à la paix.

Il faut pourtant reconnaître que la Porte avait plus que la Russie le droit de peser les termes qu'on lui proposait, et qu'elle était mieux placée que les quatre puissances pour en mesurer la portée. En premier lieu, c'était elle et elle seule que ces termes devaient engager. En second lieu, la subtilité avec laquelle la Russie avait déduit de ses anciens traités, du traité de Kainardji, par exemple, qui ne parlait en général que de la protection promise par le sultan à tous ses sujets chrétiens, un droit d'intervention et de protection dans les affaires des Grecs, — cet art subtil et envahissant devait rendre la Turquie circonspecte et défiante sur les mots qu'elle emploierait en traitant avec la Russie. Enfin, après les prétentions énormes émises par le prince Menchikof, il était bien naturel qu'elle prît garde que l'esprit des exigences russes ne se glissât dans l'acte qu'on lui proposait.

Or, qu'on se rappelle quel avait été l'objet pratique des prétentions du prince Menchikof, et sur quelles bases il avait appuyé ses prétentions. L'objet, c'était le protectorat des Grecs, et la Russie le réclamait en vertu de deux prétendus droits : l'un de ces droits, moral en quelque sorte, elle le tirait de la sollicitude qu'elle aurait portée en tout temps aux intérêts religieux des Grecs, si bien qu'à l'en croire, on eût dit que c'était à elle que les Grecs étaient redevables de leurs immunités et de leurs priviléges; le second, dont elle s'efforçait de faire un droit positif, elle l'empruntait au traité de Kainardji : l'esprit de ce traité, suivant elle, lui donnait à la protection des Grecs un droit que le prince Menchikof avait eu pour mission de préciser, d'étendre et de réglementer sous une forme nouvelle.

Eh bien ! dans trois passages de la note de Vienne, la Porte craignit de voir ce qu'on pourrait appeler les instrumens et l'objet des prétentions russes. Dans le premier, il était dit : « Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour *le maintien des immunités et priviléges de l'église grecque orthodoxe dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer* de nouveau *par des* actes solennels. » Il y avait dans cette sorte de parallèle entre les empereurs de Russie et les sultans quelque chose qui effarouchait les ministres turcs. Cette rédaction ne semblait-elle pas reconnaître aux Russes une part dans l'initiative des mesures qui ont établi les priviléges religieux des Grecs ? La sollicitude des empereurs de Russie ne s'était manifestée que depuis cent ans; depuis quatre siècles, l'église grecque avait reçu des sultans ses immunités. La Porte croyait donc exprimer plus fidèlement la vérité sur le passé et mieux fixer ses sûretés pour l'avenir en corrigeant

ainsi la phrase : « Si à toute époque les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour *le culte et l'église orthodoxe grecque, les sultans n'ont jamais cessé de veiller au maintien des immunités et priviléges qu'ils ont spontanément accordés à diverses reprises à ce culte et à cette église dans l'empire ottoman et de les consacrer*, etc. » Le second point qui arrêtait la Porte était le passage relatif au traité de Kainardji. « Le soussigné, disait la note de Vienne, a reçu l'ordre de déclarer que le sultan restera fidèle *à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andrinople relatives à la protection du culte chrétien*, et que sa majesté regarde comme étant de son honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit dans le présent, soit dans l'avenir, la jouissance des priviléges spirituels, etc. » Que voulait dire cette mention de la lettre et de l'*esprit* du traité de Kainardji ? Ce traité existe, c'est un fait, disaient les Turcs ; il a des dispositions précises qui seront observées ; mais pourquoi le rapprocher des assurances données par le sultan en faveur du maintien des priviléges des Grecs ? Ce rapprochement ne permettra-t-il pas à la Russie d'établir une corrélation entre ce traité et le maintien de ces priviléges, qui ne saurait dépendre en droit que de la libre volonté du sultan. Pour éviter cette confusion et cette extension possible du traité de Kainardji, la Porte modifiait ainsi la phrase : « Le soussigné a reçu l'ordre de déclarer que... le sultan restera fidèle *aux stipulations du traité de Kainardji, confirmé par celui d'Andrinople, relatives à la protection par la Sublime-Porte de la religion chrétienne.* » Le traité de Kainardji était défini par là conformément à ses stipulations réelles; puis le tour de la phrase changeait, « *et il est en outre chargé de faire connaître* que sa majesté, etc. » Toute connexité amphibologique était ainsi rompue entre le traité de Kainardji et les priviléges du culte orthodoxe. Le troisième point qui paraissait inacceptable était le passage où le sultan aurait promis « de faire participer, dans un esprit de haute équité, le rit grec aux avantages *concédés aux autres rits chrétiens par convention ou disposition particulière.* » Ici l'attention de la conférence de Vienne avait été évidemment surprise. Les mots de *convention* ou *disposition* particulière étaient bien vagues. L'Autriche a trois traités avec la Turquie : celui de Carlowitz (1699), celui de Belgrade (1739), celui de Sistova (1791), qui lui assurent le patronage des catholiques dans les états du sultan, sans distinction de sujets ou non sujets de la Porte. Ce patronage, lorsqu'il n'est applicable qu'à quelques milliers d'individus sujets du sultan, a en pratique peu d'inconvéniens ; mais en vertu du dernier passage de la note de Vienne, l'empereur de Russie aurait pu réclamer pour les Grecs le patronage conféré par traité à l'Autriche

pour les catholiques, et à la faveur de cette assimilation, le protectorat de douze millions de sujets du sultan eût passé d'emblée aux mains du tsar. Rechid-Pacha demandait donc que la phrase fût rectifiée ainsi : « Faire participer dans un esprit de haute équité le rit grec aux avantages *octroyés, ou qui seront octroyés aux autres communautés chrétiennes sujettes ottomanes.* »

Que le lecteur nous pardonne de retenir si longtemps son attention sur ces chicanes de mots et ces arides constructions de phrases; mais puisque la Russie a traîné pendant des mois la diplomatie européenne dans ces subtilités byzantines, et puisqu'elle a fait sortir la guerre de ces embûches de langage, il faut bien la suivre dans les broussailles, pour se rendre compte avec une exactitude consciencieuse des péripéties de la question d'Orient.

L'événement a prouvé la prudence et la justesse des modifications proposées par la Porte à la note de Vienne. On doit se souvenir cependant de la mauvaise impression qu'elles produisirent en Europe. Les gouvernemens et l'opinion avaient cru la question terminée. Les modifications de la Porte parurent inspirées par *des motifs presque puérils;* pour des *corrections insignifiantes*, la Porte allait « retarder une solution réclamée par les intérêts de la Turquie et attendue de l'Europe avec anxiété (1). » On maugréa de tous côtés, mais il fallut prendre sur-le-champ un parti. Au reçu des modifications, le comte de Buol déclara qu'il les regrettait parce qu'elles étaient inutiles, et qu'elles entraîneraient une perte de temps; suivant lui, elles portaient sur les mots plus que sur les choses; il espérait en conséquence, et le ministre russe à Vienne, M. de Meyendorf, le confirmait dans cet espoir, qu'elles seraient acceptées à Saint-Pétersbourg. Il les envoya au ministre autrichien auprès du tsar, le baron de Lebzeltern, en lui recommandant fortement d'en presser l'adoption comme un moyen de mettre fin à ces fâcheuses difficultés, sans qu'il en coûtât rien à la dignité de l'empereur Nicolas (2). Surpris par cette complication si peu attendue, M. Drouyn de Lhuys écrivit deux dépêches, l'une à M. de Lacour, l'autre à M. de Castelbajac. Dans la première, il exprimait le désappointement avec lequel le gouvernement français avait vu le peu d'attention accordé par les ministres du sultan aux conseils des alliés de la Turquie, et il prescrivait à M. de Lacour d'employer tous les efforts pour obtenir de la Porte qu'elle revînt sur sa décision. Dans sa dépêche à notre ministre en Russie, il chargeait M. de Castelbajac d'assurer M. de Nesselrode du déplaisir avec lequel on avait reçu à Paris les dernières nouvelles de Constantinople, et de lui exprimer

(1) M. Drouyn de Lhuys à M. de Bourqueney. *Documens français*, nº 21.

(2) The earl of Westmorland to the earl of Clarendon. August 25, 28. *Corresp.*, part II, nºs 65, 77.

cependant l'espoir que les modifications demandées par la Porte, n'altérant pas le sens de la note originaire, seraient admises par l'empereur de Russie (1). Lord Clarendon écrivit dans le même sens à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. L'impression produite par les modifications de la Porte fut donc unanime. Au fond, on les jugeait inutiles, on croyait qu'elles n'ajoutaient aucune garantie sérieuse au texte de la note de Vienne; partant de là, on s'adressait avec d'égales instances à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, — à Saint-Pétersbourg, pour que l'empereur acceptât la note avec les modifications turques, puisqu'elles n'y changeaient rien, — à Constantinople, pour que le sultan acceptât la note sans les modifications, puisqu'elles n'ajoutaient rien au sens qu'y avait attaché la conférence de Vienne.

On peut déjà voir à quel point l'empereur Nicolas s'est éloigné de la vérité, en disant que « les puissances, pour peu qu'elles voulussent sérieusement la paix, étaient tenues à réclamer d'emblée l'adoption pure et simple de la note de Vienne, au lieu de permettre à la Porte de modifier ce que nous avions adopté sans changement. » Non-seulement les puissances n'avaient pas autorisé les modifications turques, mais elles avaient demandé en effet à la Porte l'adoption pure et simple de la note de Vienne. Avec quelle insistance et avec quelle droiture d'intentions pacifiques? Nous allons achever de le montrer en recourant à une des pièces les plus curieuses et les plus importantes, suivant nous, des documens anglais, la dépêche de lord Clarendon à lord Stratford, écrite précisément pour répondre au memorandum de Rechid-Pacha sur les modifications.

Lord Clarendon commençait par répondre à une plainte de Rechid-Pacha : — pourquoi la Porte n'avait-elle pas été consultée avant que la conférence n'arrêtât définitivement la note de Vienne? — Le ministre anglais en donnait cette raison. Lorsque le comte de Buol fit inviter Rechid-Pacha par M. de Bruck, qu'appuyèrent les représentans des trois autres puissances, à faire une fusion de la note du prince Menchikof et de la sienne propre, la Porte avait accepté cette idée, le sultan l'avait sanctionnée, mais il n'y avait pas été donné suite. Les puissances, désireuses de terminer les difficultés sans perte de temps, s'étaient alors chargées elles-mêmes d'un travail dont le gouvernement turc avait approuvé la pensée sans en pour suivre l'exécution. On avait donc pris le projet de note du gouvernement français qui avait été reçu favorablement par M. de Nesselrode, et on en avait tiré la note de Vienne. « Il était inutile d'ajouter que si les gouvernemens anglais et français n'avaient pas cru sauvegardés par cette note les intérêts et le principe pour lesquels

(1) Lord Cowley to the earl of Clarendon, september 2. *Corresp.*, part II, nº 80.

ils luttaient depuis le commencement, ils n'auraient pas donné leur assentiment au travail de la conférence. » Après le préambule, lord Clarendon discutait les trois points qui avaient excité les appréhensions de la Porte, soulevé ses objections et inspiré ses modifications.

La première objection de Rechid-Pacha portait sur le paragraphe : « Si à toute époque les empereurs de Russie, etc. » Que les empereurs de Russie, disait lord Clarendon, témoignassent leur sollicitude pour des coreligionnaires placés sous un gouvernement musulman, rien n'était plus naturel; mais, ajoutait-il, le gouvernement anglais ne peut admettre que l'on puisse induire — de cette sollicitude témoignée dans le passé — que les actes des sultans en faveur de l'église grecque n'ont point été spontanés et volontaires : aucune interprétation de ce passage ne peut fournir à la Russie le droit de requérir du sultan l'accomplissement de ces actes. Il ne s'agit dans cette phrase que de la constatation d'un fait historique. Ce fait peut être vrai ou faux; mais la Russie n'acquiert aucun droit, la Turquie ne contracte aucun engagement par l'expression de ce fait. Les grandes puissances chrétiennes ont à diverses époques témoigné de leur active sollicitude pour les sujets chrétiens de la Porte, nulle plus souvent et avec plus d'énergie que l'Angleterre. Elles ont agi ainsi pour l'humanité souffrante et la religion outragée, et leurs justes remontrances ont obtenu plus ou moins de succès; mais jamais le pouvoir qu'avait le sultan de ne pas les écouter n'a été mis en question, et le droit qu'ont les puissances chrétiennes d'intervenir de cette façon peut s'exercer encore sans préjudice pour son indépendance. Le sultan vient de rendre librement des firmans favorables aux Grecs; qui peut douter que ce ne soit en conséquence de l'intérêt que ses alliés chrétiens portent à ses sujets chrétiens? Qui peut douter que les souffrances de ces sujets chrétiens ne seront pas allégées encore à la suite des protestations puissantes de l'ambassadeur anglais? En écoutant de pareilles remontrances, en y conformant ses actes, le sultan acquiert des titres à l'estime et au respect; mais il ne se dessaisit d'aucun droit, il ne contracte aucun engagement au détriment de sa souveraineté. Tel est le sens de la note de Vienne; la première modification est donc sans objet.

La seconde objection de Rechid-Pacha portait sur la mention faite dans la note du traité de Kainardji et sur la construction de la phrase qui lui semblait faire découler des stipulations de ce traité la déclaration que le sultan maintiendrait les priviléges de l'église grecque. Lord Clarendon avait déja remarqué la connexion des deux membres de la phrase dans le premier projet du comte de Buol, et s'était efforcé de la faire disparaître en introduisant entre les deux la disjonctive *et*, pour parler comme *le Mariage de Figaro*. Il signa-

lait et expliquait ainsi cette nuance : « La phrase dit que « le gouvernement de sa majesté le sultan restera fidèle à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andrinople relatives à la protection du culte chrétien. » Sur ce point, pas d'objections, puisque, suivant la déclaration de Rechid-Pacha, « comme personne ne saurait nier que ce traité existe, et qu'il est confirmé par celui d'Andrinople, il est de toute évidence que les dispositions précises en seront fidèlement observées. » Quant à la seconde partie de la phrase, elle ne dépend en aucune façon de la première; elle en est au contraire disjointe. Elle ne veut pas dire que, comme conséquence des traités, le sultan *regardera*, etc.; le mot *et* a été expressément introduit pour empêcher qu'on ne pût tirer une pareille conséquence. Il faut donc lire ces deux articulations distinctes : d'un côté, « le sultan restera fidèle aux traités, etc.; » de l'autre, « sa majesté regarde aussi comme étant de son honneur de faire observer..... la jouissance des priviléges spirituels qui ont été accordés..... à l'église orthodoxe d'Orient. » Il n'y a là par conséquent rien qui puisse fournir à la Russie des motifs de prétendre à un droit de surveillance et d'immixtion. »

Sur la troisième objection, continuait lord Clarendon, les vues du gouvernement anglais étaient précisément celles qu'exprimait Rechid-Pacha dans ce passage de son memorandum : « On ne saurait douter que le gouvernement impérial n'hésitera pas à faire participer le rit grec non-seulement aux avantages qu'il a de sa propre volonté accordés aux autres communions de la religion chrétienne professée par les communautés ses sujettes, mais aussi à ceux qu'il pourrait leur octroyer à l'avenir. » La conférence de Vienne n'avait pas demandé autre chose. « Il serait tout simplement absurde, ajoutait lord Clarendon, de supposer que l'idée ait pu lui venir d'étendre à plusieurs millions de sujets de la Porte des priviléges religieux accordés à diverses époques aux sujets d'autres puissances résidant sur le territoire ottoman. Le gouvernement anglais n'a jamais craint, et il ne le redoute pas davantage après y avoir de nouveau réfléchi, que ce passage puisse être interprété dans le sens que lui attribue Rechid-Pacha. Il ne peut pas apercevoir entre le passage de la note de Vienne et la modification proposée par la Porte une différence substantielle de nature à donner lieu à des contestations ultérieures. »

Telles étaient les explications affirmatives de l'Angleterre sur les trois points douteux. Lord Clarendon regrettait donc que la Porte n'eût point accepté d'emblée la note de Vienne; elle n'aurait pas dû hésiter, puisque les modifications turques ne faisaient qu'interpréter la note dans le sens que lui donnaient les quatre puissances; au fait, si quelque discussion se fût élevée plus tard à ce sujet entre la

Porte et la Russie, on en aurait appelé à la garantie de ces puissances. Ce n'était pas seulement le cabinet autrichien qui avait regardé ces modifications comme sans importance et n'ajoutant rien au sens de la note : le ministre russe à Vienne avait exprimé la même opinion; on pouvait donc raisonnablement espérer que, si la Porte eût signé, la Russie se serait jointe aux quatre puissances pour donner à la note sa véritable interprétation. Enfin, après avoir répondu à d'autres observations de Rechid-Pacha, lord Clarendon terminait cette belle dépêche en chargeant lord Stratford de donner à la Porte des avertissemens sévères. « Si la Porte persévérait dans ses nouvelles exigences, disait-il, elle vérifierait la prédiction de votre excellence, qu'il y aurait bientôt plus à redouter sa témérité que sa timidité; elle confirmerait l'opinion qui nous arrive de divers côtés, que la Turquie veut la guerre parce qu'elle est convaincue que la France et l'Angleterre seront forcées de se ranger de son côté, que la guerre sera par conséquent favorable au sultan, et lui assurera des garanties qui fortifieront sa puissance chancelante. L'Angleterre et la France ne reculeront devant aucune obligation qui leur sera clairement prescrite par leur honneur et leur devoir, quels que soient les sacrifices qu'elles doivent encourir. Quoiqu'elles n'y soient liées par aucun traité, elles regardent le maintien de l'empire ottoman comme une grande condition de la politique européenne, et elles désirent soutenir la dignité et l'indépendance du sultan; mais d'autres intérêts que ceux de la Turquie sont commis à leur charge, et avant de les exposer aux dangers et aux maux d'une guerre, c'est leur devoir de veiller à ce qu'aucun effort n'ait été négligé pour la conservation de la paix. C'est donc dans l'esprit le plus amical, et avec une sincère sollicitude pour les meilleurs intérêts de la Turquie, que le gouvernement de sa majesté conseille à la Porte de ne pas se laisser éblouir par les préparatifs militaires qu'elle a faits avec un zèle louable pour sa propre défense, de ne point céder au fanatisme religieux auquel on a fourni de si justes provocations, de ne pas croire que la guerre, dans la situation actuelle de l'empire ottoman, puisse ne point entraîner les conséquences les plus désastreuses. Il lui conseille au contraire d'accepter avec un empressement cordial, au lieu de chercher à l'éluder, un arrangement qui puisse terminer d'une façon honorable et sûre ses malheureux différends avec la Russie (1). »

On a maintenant la preuve complète de la sincérité et de la vivacité des efforts tentés par la France et par l'Angleterre pour amener la Porte à souscrire à la note de Vienne. Elles ne se contentaient pas

(1) The earl of Clarendon to lord Stratford, september 10. *Corresp.*, part II, n° 88.

de blâmer les objections des ministres turcs et de les presser d'accepter le projet de la conférence; elles mettaient une ardeur singulière à les persuader. Dans cet état de choses, *pour peu qu'elle eût voulu sérieusement la paix*, qu'avait à faire la Russie? Elle avait évidemment un avantage incontestable de situation; elle pouvait repousser les modifications turques, s'en tenir à l'admission pure et simple de la note de Vienne que l'empereur avait posée comme condition de sa propre acceptation, et confier aux quatre puissances le soin de vaincre les répugnances de la Porte, qui n'eût pu résister longtemps aux instances et aux assurances de l'Europe entière. La crise se fût terminée ainsi, et la Russie eût eu devant elle tout l'avenir pour faire produire à la note de Vienne les conséquences que ce document lui paraissait contenir à son profit.

L'empereur de Russie ne voulut pas se contenter du bénéfice de cette situation, qui lui permettait de concilier avec une si rare fortune l'ambition avec la prudence. Il ne lui suffit pas de rejeter les modifications turques; il voulut signifier à l'Europe le sens qu'il attachait lui-même à la note de Vienne, et faire sortir immédiatement de cette œuvre des cabinets européens toute la portée des demandes du prince Menchikof. M. de Nesselrode fit communiquer à la conférence de Vienne par M. de Meyendorf, à M. Drouyn de Lhuys par M. de Kissélef, à lord Clarendon par M. de Brunnow, son commentaire sur les modifications turques. Nous venons de citer l'opinion détaillée de lord Clarendon sur chacune de ces modifications. Le ministre anglais se doutait peu, tandis qu'il écrivait ses explications pour convaincre la Porte, qu'au même moment M. de Nesselrode était occupé à donner à ces explications logiques et à ces sincères assurances les démentis les plus directs, les plus circonstanciés, les plus catégoriques. Qu'on en juge en comparant à la note de lord Clarendon que nous avons analysée la dépêche de M. de Nesselrode du 7 septembre :

« 1° Dans le projet de Vienne, il est dit : « Si à toute époque les empereurs « de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des im- « munités et priviléges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire otto- « man, etc. »

« On modifie ainsi ce passage : « Si à toute époque les empereurs de Rus- « sie ont témoigné leur active sollicitude pour le culte de l'église orthodoxe « grecque. »

« Les mots : « Dans l'empire ottoman, » ainsi que ceux : « Le maintien des « immunités et priviléges, etc., » ont été éliminés, pour être transposés plus loin et appliqués uniquement aux sultans. Cette omission ôte toute portée, tout sens même à la phrase tronquée, car personne assurément ne conteste aux souverains de la Russie leur active sollicitude pour le culte qu'ils pro-

fessent eux-mêmes, et qui est celui de leurs sujets. Ce qu'il s'agissait de reconnaître, c'est qu'il y a de tout temps sollicitude active de la part de la Russie pour ses coreligionnaires de la Turquie, comme pour le maintien de leurs immunités religieuses, et que le gouvernement ottoman est disposé à avoir égard à cette sollicitude comme à laisser intactes ces immunités.

« La phrase actuelle devient d'autant plus inacceptable, que par les termes qui suivent, on attribue au sultan plus que de la sollicitude pour le culte orthodoxe. On affirme qu'on n'a jamais cessé de veiller au maintien de ses immunités et priviléges, non plus que de les consacrer par des actes solennels. Or c'est précisément le contraire de ce qu'on affirme qui, ayant eu lieu dans les derniers temps à plus d'une reprise, et notamment dans l'affaire des lieux-saints, nous a obligés d'y porter remède par la demande d'une garantie plus expresse pour l'avenir. Si nous nous prêtons à reconnaître que le gouvernement ottoman n'a jamais cessé de veiller au maintien des priviléges de l'église grecque, que deviennent les plaintes que nous avions formées contre lui? Nous reconnaissons par là même que nous n'avions pas de griefs légitimes, que la mission du prince Menchikof était sans motif, qu'en un mot la note même qu'on nous a adressée était parfaitement superflue.

« 2° Les suppressions et additions de mots introduits ici avec une affectation marquée ont pour but évident d'invalider le traité de Kainardji, tout en ayant l'air de le confirmer.

« Il était dit dans la rédaction originairement conçue à Vienne que « fidèle « à la lettre et à l'esprit des stipulations des traités de Kainardji et d'Andri- « nople relatives à la protection du culte chrétien, le sultan regarde comme « étant de son honneur..... de préserver de toute atteinte..... les immuni- « tés et priviléges accordés à l'église orthodoxe. » Cette rédaction, qui faisait dériver de l'esprit même du traité, c'est-à-dire du principe général déposé dans l'article 7, le maintien des immunités, était conforme à la doctrine que nous avons soutenue et soutenons; car, selon nous, la promesse de protéger un culte et ses églises implique de nécessité le maintien des immunités dont ils jouissent. Ce sont deux choses inséparables. Cette rédaction primitive concertée à Vienne a subi plus tard à Paris et à Londres une première modification, et si nous n'y avons pas objecté dans le temps, comme nous aurions eu le droit de le faire, ce n'est pas que nous nous soyons mépris sur la portée de ce changement. Nous nous étions bien aperçus de la distinction introduite entre deux points qui sont pour nous indissolublement liés l'un à l'autre; mais cette distinction était pourtant encore indiquée d'une manière assez délicate pour que nous ayons pu, par esprit de conciliation et désir d'arriver promptement à une solution définitive, accepter telle quelle une rédaction que nous regardions dès lors comme invariable. Ces motifs de déférence ne s'appliquent plus à la nouvelle modification du même passage qui vient d'être faite à Constantinople. La ligne de démarcation entre les deux objets y est beaucoup trop nettement tranchée pour que nous puissions l'accepter sans donner un démenti à tout ce que nous avons dit et écrit. La mention du traité de Kainardji devient superflue, et sa confirmation sans objet, du moment qu'on cesse d'en appliquer le principe général au main-

tien des immunités religieuses du culte. C'est dans ce but qu'on a supprimé ces deux mots, « la lettre et l'esprit. » On appuie sans nécessité sur le fait que la protection du culte chrétien s'exerce « par la Sublime-Porte, » comme si nous prétendions exercer cette protection nous-mêmes dans les états du sultan; et comme on néglige en même temps de rappeler qu'aux termes du traité la protection est une promesse faite, un engagement pris par le sultan, on a l'air de jeter un doute sur le droit que nous avons de veiller à la stricte exécution de cette promesse.

« 3° Le changement que l'on propose dans cet endroit de la note autrichienne est surtout inadmissible.

« Le gouvernement ottoman ne s'engagerait à faire participer l'église orthodoxe qu'aux avantages qu'il octroierait à d'autres communautés chrétiennes *sujettes de la Porte;* mais si ces communautés, bien que catholiques ou autres n'étaient pas formées d'indigènes rayas, mais de religieux ou laïques étrangers (et tel est le cas de la presque totalité des couvens, hospices, séminaires et évêchés du rit latin en Turquie), et si, disons-nous, le bon plaisir de la Porte était d'accorder à ces établissemens des avantages et priviléges religieux nouveaux, les communautés orthodoxes, en leur qualité de *sujettes ottomanes* n'auraient pas, d'après les termes que l'on veut introduire dans la note, le droit de réclamer les mêmes faveurs, ni la Russie le droit d'intercéder pour elles.

« L'intention malveillante des ministres de la Porte deviendra plus évidente encore, si nous citons un exemple, une éventualité possible. Supposons le cas très-probable où le patriarche latin de Jérusalem, préconisé en dernier lieu, obtînt de la Porte des prérogatives dont le patriarche grec ne jouit pas. Toute réclamation de la part de ce dernier serait rejetée, vu sa qualité de *sujet de la Porte.*

« La même objection serait faite par le ministère ottoman par rapport aux établissemens catholiques de la Palestine, dans le cas où quelque nouvel avantage ou droit non spécifié dans les derniers firmans vînt à leur être accordé par la suite au préjudice des communautés indigènes. »

Il résultait clairement de l'argumentation de M. de Nesselrode que la Russie prétendait s'ingérer dans les rapports du sultan avec ses sujets chrétiens, et veiller elle-même à l'avenir au maintien des droits et immunités de l'église grecque dans l'empire ottoman. En émettant ce jugement, M. Drouyn de Lhuys était pleinement autorisé à dire que « la Russie venait aujourd'hui attribuer au texte primitif des passages modifiés par le divan un sens qui n'était certainement pas celui que la conférence entendait lui donner, et qui justifierait les appréhensions des conseillers du sultan; qu'en effet, entre l'interprétation que M. le comte de Nesselrode faisait de la note de Vienne et les exigences de la note de M. le prince Menchikof, reconnues exorbitantes par tout le monde, la différence serait insaisissable (1). »

(1) M. Drouyn de Lhuys à M. de Bourqueney, 17 sept. 1853. *Documens français,* n° 21.

Mais l'on conviendra que si la conférence de Vienne avait le droit de protester contre le commentaire de M. de Nesselrode, le gouvernement que ce document venait contrecarrer le plus directement était le gouvernement anglais. L'interprétation de M. de Nesselrode faisait plus que contredire, elle baffouait la minutieuse et consciencieuse dissertation que lord Clarendon avait adressée à lord Stratford pour convertir le divan, et le décider à l'adoption pure et simple de la note de Vienne. Lord Clarendon écrivit et envoya à sir Hamilton Seymour, à l'adresse de la Russie, la contrepartie de cette dissertation.

Relativement à la première objection, lord Clarendon disait qu'en faisant allusion à la sollicitude de l'empereur de Russie pour l'église grecque, le seul but de la conférence avait été de rappeler la sympathie naturelle que doit éprouver tout souverain pour la situation dans un pays étranger du culte qu'il professe; mais jamais elle n'avait entendu affirmer que les immunités en question fussent dues à la sollicitude des empereurs de Russie. La Porte avait donc raison de soutenir qu'un grand nombre de ces priviléges étaient bien antérieurs à l'existence des relations diplomatiques entre la Russie et la Turquie. M. de Nesselrode parlait vaguement de griefs, mais il n'en spécifiait qu'un seul, l'affaire des lieux-saints, auquel il avait été donné une satisfaction régulière. Jamais la Russie n'en avait articulé d'autres, et ce n'était pas à la conférence de tenir compte de torts qui n'étaient point arrivés à sa connaissance. M. de Nesselrode demandait quel aurait été l'objet de la mission du prince Menchikof, si la première modification de la Porte était admise? Cet objet, les assurances répétées de la Russie l'avaient toujours limité à deux points : règlement de la question des lieux-saints, garantie que ce règlement ne serait plus troublé à l'avenir. Or la question avait été réglée à la satisfaction de toutes les parties, et quant à la garantie, la note de Vienne en contenait une que la Russie ne contestait pas.

La modification relative au traité de Kainardji n'avait point paru justifiée au gouvernement anglais jusqu'à l'objection présentée par M. de Nesselrode. Le gouvernement anglais avait cru que toute connexion avait été enlevée dans la note entre le traité de Kainardji et le maintien des priviléges religieux. La conférence n'avait voulu qu'une chose : l'engagement solennel de la Porte de maintenir ces priviléges. En représentant les immunités et les priviléges religieux comme la conséquence du traité, M. de Nesselrode élevait une prétention insoutenable. Si cette prétention était admise en vertu de l'article 7 du traité, la Russie aurait le droit de veiller au maintien de ces immunités et de ces priviléges, qui sont de telle nature, qu'elle pourrait constamment et à volonté intervenir entre le sultan et ses sujets; par-là s'établiraient en fait les droits nouveaux, l'extension

d'influence, le protectorat enfin dont la Russie désavouait la pensée. Ni la conférence n'avait voulu un pareil résultat, ni le raisonnement le plus subtil ne pouvait le faire sortir du traité de Kainardji. Par le septième article de ce traité, la Porte promet de protéger la religion chrétienne dans l'empire ottoman; mais par le même article les ministres de Russie sont autorisés à faire des représentations en faveur d'une église nouvellement bâtie et de ses desservans : cette dernière clause eût été complétement inutile, si la diplomatie russe eût reçu du traité le droit de faire des représentations à propos de toutes les affaires religieuses. Si cet article avait le sens que M. de Nesselrode cherchait maintenant à y attacher, et si les deux parties contractantes avaient été d'accord sur ce point, la raison indique qu'une stipulation aussi importante que celle du maintien des priviléges et immunités de l'église grecque n'eût point été omise à la signature du traité.

Quant à la troisième objection de M. de Nesselrode, elle était encore plus en désaccord que les deux autres avec l'intention de la conférence. Non, la conférence n'avait pas pu vouloir que la Porte prît vis-à-vis de la Russie l'engagement d'accorder à l'église grecque tout avantage qu'elle pourrait accorder aux autres dénominations chrétiennes; elle n'avait pu parler que des avantages accordés aux autres communautés qui seraient, comme les Grecs, sujettes ottomanes. Le chef spirituel des catholiques, en Turquie comme ailleurs, est un souverain étranger, le pape. Supposez qu'il plût au sultan de faire avec le pape un concordat qui conférerait des priviléges aux catholiques romains non sujets de la Porte; à coup sûr, l'empereur de Russie ne saurait prétendre au droit de réclamer tous les bénéfices de ce concordat pour les Grecs sujets de la Porte, dont le chef spirituel, le patriarche de Constantinople, est également sujet du sultan. Aucune communauté chrétienne composée de sujets du sultan n'aurait évidemment le droit de participer aux avantages et priviléges que le sultan pourrait conférer à des couvens, à des ecclésiastiques, à des laïques russes. Il en était de même pour les Grecs sujets du sultan par rapport aux autres étrangers. Ce que voulait pourtant M. de Nesselrode, c'était que, si le sultan avait autrefois conféré ou voulait octroyer à l'avenir quelque privilége religieux à une communauté non sujette de la Porte, la Russie eût le droit d'exiger que plusieurs millions de Grecs sujets ottomans fussent à l'instant placés sur le pied des étrangers et admis à jouir, par l'intervention de la Russie, de tous les avantages que le sultan, pour des motifs dont il est le seul juge compétent, aurait accordés à ces étrangers. Une pareille prétention paraissait être au gouvernement anglais un manque absolu d'égards pour les sentimens et les intérêts des puissances européennes qui avaient déclaré, en commun avec la

Russie, vouloir maintenir l'indépendance de la Turquie, et qui par conséquent ne pouvaient voir avec indifférence la Russie chercher à obtenir subrepticement un protectorat virtuel sur les sujets chrétiens de la Porte (1).

Le rapprochement de ces deux pièces, la dépêche de lord Clarendon à lord Stratford pour décider la Porte à retirer les modifications, et les observations de M. de Nesselrode sur ces modifications, suffit pour faire comprendre que le commentaire Nesselrode tuait la note de Vienne. Les gouvernemens occidentaux, impatiens de la voir accepter par la Turquie, s'étaient portés garans d'une signification de la note favorable à l'indépendance du sultan : voilà que la Russie assignait à ce document un sens diamétralement contraire. Par un pareil éclat, la Russie mettait les puissances dans l'impossibilité de continuer leurs efforts auprès du divan. C'eût été désormais de leur part, au point de vue de leur propre dignité, une conduite ridicule et déshonorante, vis à vis de la Turquie un acte de déloyauté et d'improbité, que de continuer à insister pour l'acceptation pure et simple de la note de Vienne. Lord Clarendon exprima cette conviction définitive dans ses dépêches à lord Westmorland et à sir Hamilton Seymour.

Telle est l'histoire de la note de Vienne, enterrée par M. de Nesselrode. Qu'on nous permette d'apprécier le caractère de cet épisode des négociations, dont nous nous sommes borné jusqu'ici à exposer les minutieux incidens.

La note de Vienne a été, dans la crise ouverte par la mission du prince Menchikof, le moment le plus important et le plus décisif pour la négociation, celui où il a été le plus sérieusement possible, et de la façon la plus honorable pour tous, de conjurer par des moyens pacifiques l'orage qui éclate aujourd'hui. Aussi comprenons-nous sans peine l'anxiété avec laquelle l'empereur Nicolas dans sa lettre, et M. de Nesselrode dans son dernier memorandum, repoussent et veulent rejeter sur les autres la responsabilité d'avoir fait avorter cette occasion unique d'assoupir les difficultés européennes suscitées par eux. Mais le gouvernement russe est retombé manifestement, à propos de la note de Vienne, dans la même faute qu'il avait commise par la mission du prince Menchikof et le dévoilement intempestif de ses desseins sur la Turquie.

Il y a beaucoup de choses en politique qui sont tolérées dans les faits, et qui soulèvent des contradictions invincibles, si on les expose à la discussion pour tenter de les ériger en droits et en principes. Le cardinal de Retz disait avec autant de bon sens que d'esprit, de ces choses-là, qu'elles ne s'accordent jamais mieux que

(1) The earl of Clarendon to sir H. Seymour, sept. 30. *Corresp.*, part II, nº 117.

dans le silence. La situation de la Russie vis-à-vis de la Turquie, « cette influence morale, œuvre des temps et des lieux, » que M. de Nesselrode se plaît tant à rappeler dans ses notes, était pour l'Europe un fait de cette nature. Tant que la Russie se fût contentée du fait seul de cette influence, jamais l'Europe n'eût pensé à la contester, ni même à en contrarier les progrès. Malheureusement l'empereur Nicolas ne s'est plus contenté de cette influence de fait : il a voulu lui donner une consécration écrite, et la faire entrer dans le droit public européen. De là la mission du prince Menchikof. Si une pareille prétention eût pu réussir, on doit avouer que le moment avait été bien choisi, le prétexte et les chances de succès habilement ménagés. La question des lieux-saints était une question obscure, peu accessible au public européen : elle ne prêtait pas à ces appréciations claires et précises qui frappent l'attention publique, à ces développemens qui séduisent l'imagination et excitent les passions des peuples. Dans cette question, la Russie se donnait pour adversaire la France amortie par une révolution avortée, affamée de repos, et en France un gouvernement attaché à la paix par les nécessités de son installation récente. Elle croyait pouvoir compter sur l'isolement de ce gouvernement nouveau en Europe, sur les défiances qui éloigneraient de lui les grandes alliances politiques. Elle comptait sur la facilité de l'Angleterre, qu'elle caressait, et qui avait assisté avec un déplaisir non dissimulé au rôle joué par la France dans la question des lieux-saints. Sous le couvert de cette question peu intelligible et impopulaire, comme un corollaire inoffensif du règlement de ce litige, elle essaya d'emporter par un coup de surprise le protectorat religieux des Grecs. Quand de pareilles tentatives ne réussissent pas d'emblée, la prudence commande de ne point s'y obstiner. L'Europe, éveillée en sursaut par l'explosion et l'échec de l'ambassade Menchikof, ne pouvait plus laisser s'accomplir le dessein de l'empereur Nicolas. Elle ne pouvait pas laisser transférer sous ses yeux, par un acte solennel et une stipulation écrite, le protectorat de douze millions de Grecs à la Russie.

Ainsi, par la prétention formulée de l'empereur Nicolas à grossir et à transformer en droit consacré le fait plus ou moins périlleux et contestable, mais toléré, de l'influence russe en Turquie, un antagonisme radical, irréconciliable, était créé entre la Russie d'un côté et l'Europe, représentée notamment par la France et l'Angleterre, de l'autre. Cet antagonisme devait-il aller immédiatement à ses conséquences extrêmes ? Personne alors ne le voulait. Quel moyen y avait-il de le faire disparaître, du moins momentanément ? Un seul, celui que les puissances essayèrent dans la conférence de Vienne.

Si l'on voulait détourner le conflit, se dérober à la guerre, il fallait

tâcher de reconduire les choses à cet état vague et indécis où elles flottaient avant l'explosion des exigences russes; il fallait effacer les prétentions et en même temps les résistances qui venaient de s'accuser si vivement, et qui ne pouvaient demeurer en lumière sans se heurter avec violence et entraîner dans leur choc les intérêts de l'Europe; il fallait ramener sur le mystère des conditions d'existence de l'empire turc le voile que le prince Menchikof avait brutalement déchiré. La note de Vienne était cet effacement des prétentions rivales, ce voile de nouveau étendu, à l'ombre duquel les choses auraient pu reprendre leur cours sans que la paix du monde fût troublée, ce rétablissement du *statu quo,* puisque c'est le nom que l'on donne à la trêve rompue aujourd'hui par la Russie, mais que l'Europe a toujours voulu prolonger pour repousser aussi loin que possible dans l'avenir ces problèmes de races, de géographie politique et d'équilibre que recèle la question d'Orient. Ce que l'on peut contester à une pareille politique, c'est peut-être la prévoyance et le courage; mais on ne saurait assurément lui reprocher de n'avoir point été inspirée par un vif et sincère amour de la paix.

Ajourner la question d'Orient pour conserver la paix, voilà pour le fond des choses l'esprit qui a présidé à la rédaction de la note de Vienne. Mais en travaillant à cet expédient, quelles étaient les dispositions particulières des puissances vis-à-vis de la Russie? On ne peut évidemment douter de celles de la Prusse et de l'Autriche. Les dispositions de la France et de l'Angleterre n'étaient pas moins conciliantes. Certes ces deux puissances ne se dissimulaient point que la Russie n'avait aucun titre à exiger de la Turquie une note quelconque. Tous les griefs allégués par la Russie se rapportaient à la question des lieux-saints, et cette question avait été réglée à sa satisfaction. Elle n'avait donc plus rien à réclamer. Cependant l'empereur de Russie avait engagé son amour-propre à obtenir ce qu'il appelait une réparation. La France et l'Angleterre, si elles eussent été animées de l'esprit de défiance et d'hostilité que l'empereur Nicolas leur reproche aujourd'hui, auraient pu s'opposer à une demande qu'il lui était impossible de justifier par aucun fait précis. Au lieu de cela, que firent-elles en coopérant à la note de Vienne? Elles témoignèrent d'une rare sollicitude et d'une singulière complaisance pour la dignité extérieure de l'empereur Nicolas; elles lui tendirent elles-mêmes la main pour l'aider à sortir honorablement de la fausse position où il avait fourvoyé sa politique.

L'amour-propre aussi bien que l'ambition de l'empereur de Russie étaient saufs en effet, s'il ne se fût hâté de donner à la note de Vienne une interprétation incompatible avec les intérêts et l'honneur des puissances occidentales. La crise se serait terminée au

profit de son prestige. La note de Vienne avait le caractère de satisfaction morale qu'il exigeait de la Porte : elle était de la part du sultan un acte extraordinaire de déférence. Elle mentionnait les firmans que la Porte venait d'accorder au culte orthodoxe, et l'empereur Nicolas eût pu prendre envers les Grecs tout l'avantage des concessions octroyées par ces firmans. Il avait occupé les principautés et constaté par cet acte de puissance, qu'avait souffert l'Europe, la contrainte victorieuse qu'il avait voulu exercer sur la Porte. Sa position vis-à-vis de l'Europe n'eût pas été moins conforme à cette attitude d'ascendant et de prépotence qu'affectionne sa politique; il aurait eu l'air de lui accorder la paix comme une grâce, tirant ainsi un double profit, pour sa prépondérance et son crédit dans les affaires continentales, des alarmes qu'il aurait calmées après les avoir excitées. La France fût retournée à ses chemins de fer, l'Angleterre à ses expériences économiques. Pendant bien des années encore, elles eussent laissé à la Russie dans l'empire ottoman le fruit de cette entreprise; car, avec la nature d'esprit et les idées dominantes des deux grands peuples occidentaux, on pouvait être sûr que de longtemps personne parmi eux n'eût osé toucher à cette malheureuse question d'Orient et évoquer les périls auxquels on aurait été si heureux d'avoir échappé une fois.

Telle eût été la position de la Russie, si, sachant modérer son orgueil, elle eût accepté les modifications de la Porte ou permis aux puissances occidentales de travailler et de réussir à faire accepter par le divan la note de Vienne. Pourquoi la Russie ne se contenta-t-elle point d'une solution si avantageuse pour elle? Pourquoi ralluma-t-elle par l'interprétation de M. de Nesselrode une question que tout le monde en Europe avait tant à cœur d'étouffer? Nous ne voyons à la téméraire méprise de la politique russe qu'une seule explication.

Évidemment, l'empereur Nicolas et ses conseillers présumèrent trop des dispositions pacifiques de l'Europe occidentale, qu'ils essaient aujourd'hui de mettre en doute. La France, l'Angleterre, se dirent-ils, désirent ardemment la paix : leurs impatiens efforts à Vienne le prouvent surabondamment. Avec la note de Vienne, elles croient toucher à cette paix, et elles sont solidairement engagées avec la Prusse et l'Autriche au succès d'une solution qui est leur œuvre. Si près du but qu'elles pensent atteindre, elles ne se laisseront pas arrêter ou détourner au dernier moment par une insinuation, peut-être inaperçue, qui imprimera pour l'avenir à la note de Vienne le sens de la politique que, dans cette crise, nous avons voulu faire triompher à Constantinople. Ce que le prince Menchikof n'a pu emporter par un coup de surprise, nous l'obtiendrons par un coup d'audace

de l'Europe, qui a eu le temps de s'effrayer de la perspective d'une guerre générale, et qui ne cache pas sa joie en pensant qu'elle y a déjà échappé. Insérons par nos commentaires les demandes du prince Menchikof dans la note de Vienne, et nous aurons le protectorat des Grecs, non plus par un simple engagement de la Turquie, mais par une sanction européenne.

Ce n'est que par cet audacieux calcul que l'on peut expliquer l'interprétation donnée par M. de Nesselrode à la note de Vienne. Dans son dernier memorandum, M. de Nesselrode représente cette manœuvre hardie comme un acte de franchise. Mettre en demeure l'Europe, après deux mois de négociations et de paix espérée, d'accomplir à Constantinople la tâche où n'avait pu réussir le prince Menchikof, c'était, je le veux bien, de la franchise; mais poussée à ce point d'altier dédain pour ceux à qui elle s'adresse, et à qui l'on prétend imposer la plus humiliante inconsistance, la franchise prend en français un autre nom. Démasquer, après la note de Vienne, les exigences de la mission Menchikof, c'était déchirer soi-même cette note aux mains loyales de la France et de l'Angleterre. En faisant cela, après avoir commis cette première faute, toujours si lourde en politique, de calquer ses prévisions sur ses désirs, la Russie en commettait une seconde : elle créait à la France et à l'Angleterre une de ces situations qui sont plus fortes que les volontés. La volonté de la France et de l'Angleterre ne pouvait plus rien pour la paix. Pour peu que la Russie y eût tenu sérieusement, n'avons-nous pas le droit de le demander, les eût-elle poussées dans cette impasse?

Voilà la vérité exacte sur la note de Vienne, et nos lecteurs sont en état de juger eux-mêmes, par la comparaison des pièces, si notre opinion est fondée. Il y a pourtant dans le dernier *memorandum* de M. de Nesselrode une assertion étrange. Suivant le chancelier de Russie, la France et l'Angleterre auraient eu un autre motif que les raisons que nous venons d'exposer pour abandonner la note de Vienne après l'interprétation de M. de Nesselrode. La saison était arrivée où les escadres ne pouvaient plus demeurer en sûreté au mouillage de Besika: il était nécessaire de leur faire passer les Dardanelles. Pour cela, il fallait qu'une déclaration de guerre de la Porte à la Russie eût suspendu l'action du traité des détroits. Pour justifier l'entrée des flottes et la déclaration de guerre, la France et l'Angleterre auraient eu besoin d'un prétexte, d'un tort imaginaire prêté à la Russie. Ce tort, elles l'auraient trouvé dans les observations de M. de Nesselrode sur les modifications turques, et telle aurait été de leur part la cause de l'abandon de la note de Vienne.

On est à même d'apprécier ce qu'il y a d'imaginaire dans cette hypothèse si artificieusement apprêtée. Pour la renverser entière-

ment, il suffit de rappeler deux faits et deux dates. La déclaration de guerre était-elle nécessaire aux yeux des gouvernemens anglais et français pour légaliser l'entrée des flottes dans les Dardanelles? Elle l'était si peu, que la guerre a été décidée par le grand conseil turc le 26 septembre, que cette nouvelle n'a été connue à Paris et à Londres que le 3 octobre (1), et que, dès le 23 septembre, les gouvernemens français et anglais avaient autorisé leurs ambassadeurs à mander les flottes à Constantinople. Lord Clarendon avait annoncé cette décision à M. de Brunnow; celui-ci protesta au nom du traité de 1841, et lord Clarendon lui répondit le 1er octobre. (Il ignorait encore à cette date la déclaration de guerre.) « La Porte, disait-il dans sa lettre à M. de Brunnow, a cessé d'être en paix depuis que le premier soldat russe est entré dans les principautés danubiennes; depuis ce moment, le sultan a eu le droit d'appeler les escadres dans les détroits, et les gouvernemens ont eu le droit de faire passer les détroits à leurs flottes (2). » Les gouvernemens n'ont donc pas eu besoin que la Turquie déclarât la guerre pour aviser au mouvement en avant de leurs escadres; ils n'avaient pas eu besoin de trouver pour ce motif des torts factices à la Russie. L'hypothèse du *memorandum* qui assigne à une pareille cause la protestation des puissances maritimes contre l'interprétation de M. de Nesselrode et l'abandon de la note de Vienne n'est qu'un pur roman.

Ainsi a échoué avec la note de Vienne, et par la faute de la Russie, l'effort le plus sérieux qui ait été fait pour la paix par la conférence des quatre puissances sous la présidence de M. de Buol; nous disons l'effort le plus sérieux, car alors la guerre n'avait pas commencé encore, le repos de l'Europe n'était point livré au hasard des accidens. La France et l'Angleterre n'étaient pas engagées directement contre la Russie. En ce moment-là, avec un peu de modération dans les conseils de la Russie, et la modération, nous l'avons prouvé, eût été une habileté souveraine, — la paix était sauvée.

La conférence de Vienne ne s'est point, il est vrai, laissé décourager; elle a fait d'autres tentatives : elle a maintenu jusqu'au bout l'identité de vues des quatre grands gouvernemens sur la justice de la cause de la Turquie et sur les torts de la politique russe; jusqu'au bout aussi, la politique russe a résisté au verdict de ce jury européen. Nous avons longuement raconté la première œuvre de la conférence de Vienne; nous finirons en rapportant brièvement son dernier acte, accompli il y a peu de jours.

La presse a parlé des contre-propositions qui ont été récemment

(1) Dépêche télégraphique de lord Stratford à lord Clarendon du 26 septembre. *Corresp.*, part II, nº 123.

(2) Lord Clarendon to baron Brunnow. *Corresp.*, part II, nº 118.

portées à Vienne par la Russie. Nos informations de Vienne nous permettent d'entrer à ce sujet dans des détails encore ignorés du public. Par la forme et par le fond, ces dernières propositions couronnent dignement les procédés auxquels la Russie nous a habitués depuis un an. Ces propositions furent communiquées à M. de Buol par M. de Meyendorf, sous le nom de « préliminaires de paix. » Dès le premier coup d'œil, M. de Buol les jugea inacceptables; mais il annonça au ministre russe qu'il les soumettrait à la conférence. A ce mot de conférence, M. de Meyendorf s'écria que la conférence n'existait pas pour lui, et que sa communication s'adressait uniquement au gouvernement autrichien. Malgré cette dénégation hautaine du concert et de l'autorité des quatre puissances réunies dans la même tâche pacifique, M. de Buol apporta le lendemain à la conférence les « préliminaires de paix » de M. de Nesselrode.

A la lecture de ces propositions, les représentans des quatre puissances furent unanimes. Au lieu d'y atténuer ses exigences, la Russie les a exagérées dans cette communication; au lieu d'une ouverture de conciliation, on dirait plutôt un ultimatum. D'après ces singuliers « préliminaires de paix, » la Russie ne se contenterait plus, de la part de la Turquie, d'une note ou même d'un *sened;* elle voudrait un engagement par traité, elle regarderait comme non avenus les actes récens qui placent sous le patronage collectif des puissances les populations chrétiennes de l'empire ottoman; elle continuerait à revendiquer exclusivement pour elle la protection des Grecs. Enfin elle ne consentirait à l'évacuation des principautés que lorsqu'elle aurait traité avec la Turquie et après que les escadres française et anglaise auraient non-seulement quitté la Mer-Noire, mais repassé les Dardanelles. La conférence de Vienne, dans sa séance du 7 mars 1854, a déclaré ces propositions inadmissibles; elle a fait plus, elle a motivé son jugement sur une série de considérans péremptoires, et ce protocole du 7 mars, dernier acte de la conférence, a été signé par les représentans des quatre cours. Il n'y a plus maintenant pour chacune des puissances qui viennent de repousser les propositions dérisoires de la Russie qu'à conformer ses actes au jugement auquel elle s'est associée.

Ce devoir sera-t-il rempli par toutes les puissances qui ont apposé leur signature au protocole du 7 mars? Nous en sommes convaincu pour l'Autriche; nous ne pouvons malheureusement que l'espérer pour la Prusse. L'Autriche, nous n'en doutons point, joindra son action à la politique de la France et de l'Angleterre; car l'Autriche, dans toute cette affaire, s'est conduite avec une courageuse droiture : elle a témoigné dans les négociations l'esprit de prévoyance et de fermeté d'un grand gouvernement; elle en montrera la décision dans

la lutte. Nous regrettons de ne pouvoir encore en dire autant de la Prusse. Sans doute la politique de M. de Manteuffel a été jusqu'à présent conforme aux vrais intérêts de la Prusse, inséparables dans cette question des intérêts de l'Occident. Cependant il semble qu'au moment de prendre un parti décisif, le roi de Prusse n'ait pas le courage d'être conséquent avec la politique que son gouvernement a suivie depuis une année. Nous ne savons au juste quelles sont les propositions que le roi de Prusse a fait porter à Paris et à Londres; seulement ses hésitations actuelles sont connues. Il invoque en faveur de la paix l'humanité, la religion; mais est-ce à la France et à l'Angleterre qu'il y a lieu d'adresser de pareilles exhortations? Que le roi de Prusse y réfléchisse : au point où les choses ont été poussées par la Russie, et le dernier acte de la conférence de Vienne ne peut plus laisser espérer aucun retour de sa part, le temps des considérations philosophiques et mystiques est passé; la philanthropie la plus vraie et la plus sûre chez un souverain, c'est la résolution.

Il y a huit jours, le roi de Prusse a condamné à Vienne, par l'organe de son représentant, la dernière formule que la Russie a donnée à ses exigences; si maintenant il hésite à exécuter pour ainsi dire le jugement qu'il a lui-même prononcé, quel démenti ne se donnera-t-il pas à lui-même! Une pareille indécision est-elle permise à un pays comme la Prusse, qui a si longtemps aspiré à la direction de l'Allemagne? Nous nous souvenons du temps où le prince Schwarzenberg, ce fier adversaire de la Prusse, disait que sa politique n'était point celle d'une grande puissance, qu'elle n'était que le premier des états de second ordre, et l'empereur de Russie se joignait alors à cette blessante opinion. Il dépend du roi de Prusse de réfuter ou de justifier le mot du prince Schwarzenberg. Enfin, si la Russie veut absolument la guerre, les faiblesses et les inconséquences de la Prusse pourraient seules appeler sur le continent cette lutte que l'union sincère et pratique des quatre puissances circonscrirait si aisément en Orient. Homme et souverain, nous espérons donc encore que le roi de Prusse comprendra la responsabilité qui pèse sur lui, triomphera de ses hésitations, et saura remplir ses devoirs envers l'Allemagne et envers l'Europe.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1854.

Les situations politiques se caractérisent moins par des détails que par un petit nombre de faits principaux et saillans. Cette vérité si simple, le discours impérial prononcé le 2 mars, à l'ouverture de la session législative, la confirmait de nouveau, en représentant l'état actuel de la France comme étant sous l'empire de deux questions d'une gravité réelle, quoique d'une importance inégale : d'un côté, au point de vue intérieur, c'était la crise des subsistances; — de l'autre, au point de vue des relations générales en Europe, c'était l'affaire d'Orient.

La crise alimentaire semble perdre peu à peu de son intensité. Les déficits de grains se comblent graduellement. L'action libre du commerce, fortifiée par quelques prévoyantes mesures, a suffi pour accélérer les approvisionnemens et les mettre presque au niveau des besoins de l'alimentation publique. La saison maintenant, en allégeant la misère et en ranimant l'activité du travail, peut achever d'ôter à cette crise ce qu'elle avait de plus sérieux et de plus périlleux. Restent les complications européennes, qui gardent toujours toute leur gravité, et qui ne cessent d'être l'affaire dominante de la France comme des autres puissances du continent. C'est là effectivement que tout tend et que tout revient aujourd'hui comme à la question d'où dépendent toutes les autres.

En présence d'un débat diplomatique dont on connaît l'issue, l'empereur n'avait point à renouveler dans son exposé au corps législatif l'histoire de ce puissant conflit. Il a résumé l'ensemble de cette situation, fixant le point décisif où elle est arrivée, marquant l'intérêt politique de notre pays en Orient, montrant l'Angleterre et la France intimement unies dans leurs efforts, représentant l'Autriche comme inclinant de plus en plus vers les cabinets occidentaux, omettant la Prusse en parlant des dispositions de l'Allemagne, et donnant à cet exposé un sens caractéristique par une parole qui peut sembler singulière à l'ouverture d'une guerre, et qui est profondément

vraie : « Le temps des conquêtes est passé sans retour! » Quelle a été en effet la première pensée des gouvernemens au moment d'entrer dans ce conflit? Ils ont commencé par déposer dans des engagemens mutuels toute pensée de conquête personnelle et d'agrandissement; leur avantage propre, ils l'ont vu dans les intérêts généraux de l'Occident. La guerre, ils ne l'ont point acceptée pour elle-même, comme une chance qui pouvait frayer un chemin à leurs ambitions; ils n'ont eu recours à cette cruelle extrémité qu'avec une répugnance évidente, fondée sur le sentiment généreux des besoins de la civilisation et de l'état actuel de l'Europe. On s'est trouvé plus d'une fois sans doute à la veille de chocs aussi formidables; jamais peut-être l'épée n'a brillé aux mains des peuples dans de telles conditions, où une lutte fût plus visiblement entreprise dans la pensée unique et désintéressée d'assurer l'empire du droit, de sauvegarder l'indépendance morale et politique du continent, et de demander à la victoire une paix environnée cette fois d'assez de garanties pour ne pouvoir être troublée impunément, selon la parole de l'empereur. N'est-ce point là le résumé de la situation actuelle?

La France et l'Angleterre réduites à s'armer contre la Russie et mues dans cette lutte par toutes les considérations du droit européen, de la civilisation occidentale, de la sécurité publique du continent, c'est donc là une des faces, la face principale, à vrai dire, de la question d'Orient au moment où nous sommes. Il est dans l'ensemble de cette crise un autre côté qu'il ne serait point inutile de mettre en tout son jour, ne fût-ce que pour voir à travers quels défilés on en est venu à la situation actuelle. Ce qui arrivera de la guerre entre la Russie et les puissances occidentales, c'est le secret de l'avenir; mais les négociations qui ont précédé cette guerre restent elles-mêmes à un certain point de vue une lutte des plus curieuses, et qui a bien sa moralité. Qu'on observe la politique et les démarches du gouvernement russe depuis l'origine de l'affaire d'Orient, qu'on étudie attentivement toutes les dépêches, les circulaires, jusqu'à la dernière lettre du tsar à l'empereur des Français et au memorandum que le cabinet de Saint-Pétersbourg vient d'adresser à tous ses agens au dehors : toutes ces œuvres de la diplomatie russe, on ne saurait se le dissimuler, portent le cachet d'une habileté singulière. Il y a une persistance de vues et d'assertions merveilleusement combinée pour éluder ou lasser toute rectification, il y a de la passion souvent mêlée à beaucoup de dextérité, un degré de ruse étrange tempérant l'audace. Suivant l'occasion, la Russie masque ses plans ou les avoue hardiment, et semble mettre au défi de l'arrêter dans la conquête morale et politique de l'Orient. Contrainte à se défendre, elle cherche à jeter le trouble et l'aigreur entre les gouvernemens. Qui pourrait douter aujourd'hui de tout ce qu'elle a fait pour séparer l'Angleterre de la France? Elle feint une confiance particulière à l'égard du gouvernement anglais; elle a ses cas réservés avec lui, elle entre au besoin dans ses vues sur l'indépendance de l'empire ottoman, et lui montre la France comme la seule ennemie de cette indépendance. Dans les relations du cabinet de Saint-Pétersbourg avec plus d'un autre pays, on trouverait indubitablement la trace des mêmes efforts. A Constantinople, la diplomatie russe, tout en allant droit à son but, n'en a pas moins ses secrets, qu'elle veut imposer au divan. On sait à quel résultat est venue aboutir toute cette habileté.

Ce n'est pas même au surplus en luttant de finesse que les gouvernemens l'ont déjouée. Le cabinet anglais a mérité d'être taxé de crédulité dans le parlement, et lord Clarendon en est réduit à recueillir dans ses dépêches quinze protestations du gouvernement russe en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, — quinze protestations démenties par les faits!

En réalité, on pourrait dire que les cabinets de l'Occident n'ont nullement cherché à être habiles. Leur vraie force a été dans leur sincérité, dans leur droiture, appuyée sur un sentiment juste de leurs intérêts en Orient. Dans ce duel diplomatique de l'habileté et de la bonne foi intelligente, c'est l'habileté qui a été vaincue, et c'est là la véritable moralité de ces longues négociations. Il ne serait point impossible d'ailleurs que toute la dextérité de la Russie ne tournât contre elle-même. N'a-t-on pas vu récemment le cabinet de Saint-Pétersbourg, irrité des qualifications sévères qu'il avait reçues dans le parlement anglais, insinuer qu'il y aurait eu entre le gouvernement du tsar et celui de la reine Victoria une correspondance mystérieuse où aurait été débattue la possibilité d'un démembrement de la Turquie? Or le gouvernement anglais, sous le coup de ces insinuations assez perfides, est, dit-on, sur le point de publier cette correspondance, qui semble promettre dans tous les cas d'offrir une preuve nouvelle des touchans efforts de la Russie en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman. Si l'on cherchait à se faire une impression dernière d'après tous les actes et les paroles de la Russie depuis un an, la moins inexacte peut-être serait que le gouvernement russe se tenait pour tellement assuré de sa prépondérance en Orient, qu'il a cru pouvoir tenter un coup décisif, ne supposant pas même devoir rencontrer un obstacle sérieux; aussi sa surprise a été grande quand il s'est trouvé en face de l'Europe, qu'il croyait endormie ou désunie. Sans nul doute, sa politique et sa dignité se sont trouvées mises en jeu dans une certaine mesure; mais c'est lui-même qui les avait engagées sans que l'Europe y fût pour rien. Ainsi tombent toutes les interprétations et tous les commentaires épuisés par le cabinet de Saint-Pétersbourg pour rattacher à une pression européenne cette série d'actes violens et agressifs que la politique russe a accomplis depuis un an. C'est là au surplus une guerre de plume qui semble n'avoir plus d'opportunité aujourd'hui. Il y a des momens où toute cette subtilité byzantine condensée dans le dernier memorandum russe n'est plus d'aucun poids dans la balance: c'est quand les faits parlent, quand la diplomatie se tait, quand les armées vont agir.

Il en est malheureusement ainsi aujourd'hui. La Russie continue son rôle en représentant dans ses manifestes les puissances occidentales comme allant faire la guerre au christianisme en Orient. Quant à la France et à l'Angleterre, elles n'en sont plus aux paroles et aux manifestes; elles agissent en vue de ce conflit qu'elles sont décidées à trancher par l'épée. Une partie des troupes anglaises destinées à opérer en Orient est déjà embarquée. Les corps qui doivent composer l'armée française sont désignés. C'est M. le maréchal Saint-Arnaud qui a le commandement suprême des forces combinées, lesquelles doivent s'élever, pour le moment, à soixante-dix mille hommes. D'un autre côté, deux escadres de l'Angleterre et de la France se disposent à faire voile pour la mer Baltique; l'escadre anglaise est même déjà partie, dit-on, pour pouvoir agir à la rupture des glaces. Ce sont là au surplus des prépa-

ratifs qui n'ont rien de mystérieux et qui se poursuivent à la pleine lumière. Récemment encore le chef des forces navales anglaises dans la Baltique, sir Charles Napier, était l'objet d'une ovation des plus humoristiques, à laquelle lord Palmerston prenait part. Lord Palmerston racontait, le verre à la main, quelques-uns des traits de la vie militaire de sir Charles Napier, peut-être même son imagination y ajoutait-elle un peu. Ce qui en résulte dans tous les cas, c'est que sir Charles Napier est un chef d'élite qui n'en est point à faire ses preuves d'énergie et d'audace, qui part, comme il l'a dit en présence du premier lord de l'amirauté, pour déclarer la guerre, et qui répète en partant le mot de Nelson : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Comme on voit, tout tend à se précipiter aujourd'hui. Entre l'état actuel et une guerre déclarée, que manque-t-il? Une simple formalité peut-être, qui ne tardera point sans doute à être remplie. Déjà dans les premiers jours de ce mois, par un acte spécial de l'Angleterre et de la France, la Russie a été sommée d'avoir à évacuer les principautés du Danube; peu de jours lui étaient accordés pour souscrire à l'engagement d'opérer cette évacuation avant la fin d'avril, et comme il est peu probable que la Russie souscrive à ces conditions, la guerre existe par le fait même du reject. Tel est le résultat dernier d'une année de négociations laborieuses. Ainsi se dessine dans toute sa gravité la situation de la France et de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie. C'est un antagonisme qui va se vider par les armes en Orient.

Ce n'est point sur ce côté des affaires d'Orient qu'il peut exister une obscurité ou un doute; mais on n'ignore pas qu'il est d'autres élémens qui se mêlent à cette crise, qui peuvent l'aggraver ou en adoucir les périls. Il est évident que la question orientale peut se circonscrire ou s'étendre dans ses effets, s'envenimer ou s'atténuer suivant l'attitude définitive que prendront l'Autriche et la Prusse, suivant aussi le degré d'intensité des mouvemens insurrectionnels provoqués en ce moment même parmi les populations chrétiennes de l'Orient. Ce qui doit sembler étrange, c'est qu'un doute même soit possible au sujet de la politique de l'Allemagne, représentée par l'Autriche et la Prusse. N'a-t-on pas vu en effet, depuis un an, les deux puissances allemandes s'associer à tous les efforts, à toutes les vues de la France et de l'Angleterre? Elles n'ont point agi sans doute comme ces deux derniers pays; mais, sauf cette intervention active, leur politique a été la même. Elles ont délibéré dans les mêmes conseils, ont signé les mêmes protocoles, les mêmes propositions de paix. Elles ont marché d'un pas égal dans ces négociations, reconnaissant les droits du sultan, condamnant les prétentions de la politique russe, et leur dernière intervention dans ce sens ne remonte pas loin, elle date du 7 mars. L'Autriche en effet avait cru devoir charger le comte Orloff de quelques propositions. Laissant de côté ces propositions, l'empereur Nicolas en a adressé de nouvelles qu'il décore du nom de « préliminaires de paix. » Ces préliminaires replaçaient tout simplement la question sur le terrain où l'avait placée au début le prince Menchikof, en y ajoutant seulement des exigences nouvelles. Ce sont ces propositions que M. de Meyendorf a été chargé de communiquer à M. de Buol, et que M. de Buol a soumises à la conférence. Par une délibération motivée du 7 mars, la conférence de Vienne a déclaré une fois de plus inacceptables les singuliers préliminaires de paix de la Rus-

sie. Ainsi c'est à peu de jours seulement que remonte le dernier acte accompli en commun par les quatre puissances. Maintenant faut-il croire que les états allemands persisteront, au moment de l'action, à se réfugier dans une vague et commode neutralité? Il se fait, en vérité, depuis quelque temps en Allemagne un raisonnement étrange. — Oui, dit-on, la cause du sultan est juste; l'indépendance de l'Orient menacée par la Russie est la condition de l'équilibre de l'Europe, du repos du monde. C'est contre tout droit que les principautés du Danube ont été envahies, et vous, puissances occidentales, vous ne faites que maintenir l'autorité du droit en sommant la Russie de se retirer de ces provinces. Tout ce qui sera tenté dans ce sens comme moyen diplomatique, nous le signerons, nous le sanctionnerons de notre nom, nous l'appuierons de nos représentations; mais si la Russie n'accepte pas le verdict de l'Europe, s'il faut faire exécuter ce verdict, nous nous abstenons. — C'est là, pourrait-on dire, le sens des déclarations qui se succèdent depuis quelques jours, et la Prusse semble plus particulièrement incliner vers cette politique, après s'être prononcée plus vivement peut-être contre la Russie. Les missions du prince de Hohenzollern-Sigmaringen à Paris et du comte de Groeben à Londres ne peuvent avoir d'autre but que de fournir des éclaircissemens sur cette attitude du gouvernement prussien.

Or, si cette idée d'une neutralité complète de l'Allemagne devenait une politique avérée pour un état comme la Prusse, ce ne serait rien moins qu'une abdication déguisée sous une inconséquence. Vainement la Prusse dirait qu'elle n'a point accepté cette neutralité il y a peu de jours, lorsqu'elle eût pu paraître imposée par le tsar; elle n'entrerait pas moins aujourd'hui dans les vues de la Russie après avoir manifesté une solidarité complète d'intérêts avec les puissances occidentales, tout en déclarant à ces puissances, encore en ce moment, qu'elle partage leurs vues. C'est en cela qu'il y aurait inconséquence et abdication. La Prusse passerait immédiatement vis-à-vis de la Russie à l'état de puissance subordonnée. N'est-ce point à ce rôle de la première puissance de second ordre que le prince Schwarzenberg prétendait, pour sa part, réduire la Prusse? L'esprit si distingué du roi Frédéric-Guillaume n'a qu'à lire une fois de plus dans l'histoire de la Prusse, et à voir si c'est en s'effaçant, en abdiquant, que s'est formée la monarchie prussienne. Quelle peut donc être la raison secrète de cette indécision? On dit, — et que ne peut-on dire! — que le gouvernement russe, dans l'espoir d'immobiliser l'Allemagne, laisse répéter qu'il est dans l'intention de reconstituer une Pologne indépendante, en lui donnant pour roi le grand-duc Michel, et dès lors Posen et la Gallicie risqueraient de revenir au nouveau royaume polonais. C'est là pour le moment, assure-t-on, un des fantômes des gouvernemens allemands. La Prusse, sans l'avouer peut-être, y voit un motif de ne se point prononcer, et cette attitude de la Prusse doit nécessairement réagir dans une certaine mesure sur celle de l'Autriche elle-même, soit que le gouvernement autrichien partage les craintes habilement propagées à Berlin, soit qu'il ne sente pas son action assurée en laissant derrière lui la Prusse indécise. Il est aisé de voir cependant que si la politique de neutralité n'est nullement dans le rôle de la Prusse, non-seulement elle a ce même caractère pour l'Autriche, mais encore elle est impossible.

Tout appelle l'Autriche à prendre un rôle, et sa politique traditionnelle, et le soin de sa sécurité, et ses intérêts commerciaux les plus immédiats. L'Autriche, dit-on, donnerait à sa neutralité un caractère particulier; elle contribuerait à sa manière au maintien de l'intégrité de la Turquie en comprimant les insurrections qui la pourraient menacer dans la Servie, dans la Bosnie, dans l'Herzegovine. Il n'y a qu'une difficulté, c'est que par ce genre de neutralité l'Autriche froisserait tout le monde sans sauvegarder ses propres intérêts. D'abord elle ne pourrait intervenir dans les provinces turques limitrophes sans le consentement du divan, qui ne le donnerait point sans nul doute à moins d'être assuré des dispositions du cabinet de Vienne à agir contre la Russie, et d'un autre côté pense-t-on que la Russie vît d'un œil favorable les efforts de l'Autriche pour comprimer les mouvemens des populations gréco-slaves de la Turquie? Ainsi l'Autriche consumerait ses forces dans une œuvre stérile, laissant au loin se débattre les grandes questions où il est de son droit et de son intérêt d'intervenir directement. La dernière illusion des gouvernemens allemands est celle d'une médiation qu'ils pourraient reprendre à un moment donné. La question n'est plus là aujourd'hui : l'épée de l'Angleterre et de la France une fois hors du fourreau, il s'agit d'une paix qui limite les envahissemens de la Russie, et qui place l'indépendance de l'Orient sous la sauvegarde de l'Europe. Toute la question pour les gouvernemens allemands est de savoir s'ils sont intéressés à coopérer à ce résultat. Telle est la considération supérieure qui nous semble lever tous les doutes : c'est là au reste un état d'incertitude qui ne peut plus durer longtemps.

Si l'hésitation et la réserve que la Prusse et l'Autriche semblent montrer dans une mesure assez différente, — l'Autriche moins que la Prusse, — si cette hésitation et cette réserve ont leur influence inévitable sur la marche des affaires d'Orient, les insurrections qui se développent parmi les populations chrétiennes de la Turquie et jusque dans le royaume hellénique lui-même ne sont pas un élément moins grave de complication. Ces insurrections malheureusement se propagent et gagnent les diverses provinces turques où domine la population grecque. La nécessité où s'est vu le gouvernement ottoman de presser la levée des impôts pour soutenir la guerre a dû irriter les mécontentemens. La perspective d'une occasion favorable est venue enflammer les imaginations. C'est ainsi que l'esprit d'insurrection a couru dans l'Épire, dans l'Albanie, dans la Thessalie; sur plusieurs points, les troupes turques ont été forcées de battre en retraite. La forteresse d'Arta est investie, sinon prise encore, par les insurgés, qui ont à leur tête des chefs énergiques tels que le jeune Karaiskakis, l'un des plus en vue aujourd'hui. Dans le royaume hellénique, à Athènes même, des troubles ont eu lieu à la suite de l'émotion causée par cette levée de boucliers. Des fonctionnaires, des généraux sont partis pour aller se mêler à l'insurrection, et le gouvernement grec, à demi complice de cette émotion, est tout au moins incapable par malheur de dominer une telle situation. D'un autre côté, par suite de ces faits, les relations diplomatiques semblent sur le point d'être suspendues entre le gouvernement hellénique et la Turquie, et si l'on songe que le représentant du roi Othon à Constantinople est en ce moment M. Me-

taxas, connu pour sa partialité en faveur de la Russie, il est difficile qu'on n'en vienne point à quelque extrémité.

Dans de telles circonstances, quelle peut être la politique des puissances occidentales? Elle est toute tracée, et n'en est plus même à se manifester par des faits, puisqu'on annonce déjà que la France et l'Angleterre ont obtenu du divan un acte qui garantit une sorte d'émancipation politique et civile des chrétiens de l'empire ottoman. C'est là le but, et, n'eût-il point été atteint complétement encore, il sera poursuivi. En intervenant en Orient en effet, les puissances occidentales n'ont nullement considéré comme incompatibles l'intégrité de la Turquie et l'amélioration de l'état des populations chrétiennes. Bien au contraire, elles ont voulu asseoir l'indépendance et la paix de l'Orient sur ces améliorations mêmes. Il en résulte pour l'Angleterre et la France un double devoir : celui d'intervenir sans cesse auprès du divan pour sauvegarder les droits de la civilisation chrétienne, et celui de ne prêter aucun secours matériel ou moral aux insurrections actuelles. Ces insurrections, elles contribueront bien plutôt à les réprimer. Les populations grecques elles-mêmes peuvent voir aujourd'hui que leur garantie la plus sûre et la plus efficace est celle qui leur est offerte par l'intervention des puissances occidentales. Si la Russie réussissait dans ses plans, échapperaient-elles à une vassalité onéreuse, en dépit de toutes leurs illusions sur la reconstitution de l'empire de Byzance? Quoi qu'il en soit des complications qui peuvent se rattacher à ces insurrections des provinces grecques, et de l'incertitude qui peut subsister encore quant à l'action définitive de l'Autriche et de la Prusse, la question d'Orient n'en suit pas moins le cours que lui ont tracé l'Angleterre et la France : elle est passée dans le domaine de l'action.

Ce n'est pas tout d'ailleurs, on le sait, que de préparer des armes et d'équiper des vaisseaux; dès que la fatalité des circonstances conduit les peuples dans cette voie terrible, il s'élève aussitôt une question tout intérieure qui n'est pas la moins grave: l'inévitable question des ressources financières. Il faut que tous les ressorts d'un pays se tendent à la fois et concourent au même objet. L'Angleterre vient de pourvoir à cette nécessité des jours extraordinaires en doublant la taxe sur le revenu pour six mois d'abord. L'*income-tax* est le grand levier de l'Angleterre dans les momens de crise; c'est pour elle aujourd'hui un moyen de ne pas augmenter sa dette, déjà plus considérable que toutes les dettes réunies du monde, et de ne point toucher d'un autre côté à l'ensemble des réformes libérales opérées dans son régime économique depuis quelques années.

La France marche au même but, qui est de se procurer des ressources, par un emprunt réalisé dans des conditions de nature à en assurer le succès. Dès les premiers jours de la session en effet, le corps législatif a été saisi d'un projet autorisant le gouvernement à contracter un emprunt de 250 millions. Ce projet a été voté presque spontanément, à l'unanimité, sur un rapport du président même du corps législatif. Il a été sanctionnné par le sénat. Restait la réalisation pratique de cet emprunt, autorisé par une loi. Le gouvernement traiterait-il avec quelques capitalistes puissans, avec quelque société financière? Il a écarté ces procédés habituels et tous les intermédiaires pour aller droit à la masse du pays, en donnant à l'emprunt actuel la forme

d'une souscription nationale. Chacun y peut atteindre, puisqu'on peut souscrire pour 10 francs de rente, et même ce sont les souscripteurs de cet ordre qui se trouvent particulièrement favorisés en ce qu'ils ne sont pas soumis à une réduction proportionnelle dans le cas où le chiffre de l'emprunt serait dépassé par les souscriptions. Le mécanisme de cet emprunt est en lui-même des plus simples; il consiste à aliéner pour 250 millions de rentes sur l'état au taux de 92 fr. 50 c. en 4 1/2 pour 100 et au taux de 65 fr. 25 c. en 3 pour 100. Pour le premier de ces fonds, la jouissance part du 22 mars 1854; pour le second, elle remonte au 22 décembre 1853. Le versement d'un dixième est obligatoire au moment même de la souscription. Le reste devra être versé par quinzièmes de mois en mois. Il est facile de saisir les avantages qu'offre au public ce mode d'emprunt : un placement sûr, des versemens faciles, toutes les garanties qui s'attachent à la fortune même de l'état. Dans les circonstances présentes, l'emprunt tel qu'il vient d'être fixé a incontestablement une pensée politique; il a pour but d'associer d'une manière plus directe tout le pays aux efforts de la lutte qui s'ouvre; il intéresse le sentiment national dans une opération financière. En dehors de ces considérations tout actuelles qui se rattachent à l'emprunt de 250 millions, on pourrait y voir un progrès nouveau des tendances qui se sont manifestées depuis quelque temps, et qui ont eu pour résultat de divulguer, de populariser la rente. Autrefois les départemens absorbaient une faible partie de la dette publique, aujourd'hui leur part est de plus de moitié. Avant 1848, il y avait 207,000 rentiers inscrits seulement; en ce moment, ce chiffre s'élève à 664,000. On ne compte pas moins de 94,000 porteurs d'inscriptions dont la rente ne dépasse pas 20 fr. Cela ne prouve-t-il pas qu'il y a dans la fortune mobilière comme dans la fortune immobilière une tendance permanente à se diviser, à s'étendre, à admettre un plus grand nombre d'hommes à ses bénéfices et à ses chances? On en pourrait tirer plus d'une conclusion qui ramènerait aux plus sérieux problèmes. Dans tous les cas, n'est-ce point un signe évident du travail qui s'opère, des impulsions qui règnent et se propagent dans notre pays?

Ainsi vont les événemens, ainsi marche cette société française, toujours prête à céder au goût et aux séductions du repos et sans cesse rappelée à la lutte par quelque côté, embrassant dans sa vie complexe les faits, les préoccupations, les intérêts les plus divers, et à travers tout se renouvelant par un travail lent et graduel qui atteint les hommes et les choses. Les choses changent, les situations se transforment, les hommes eux-mêmes s'en vont et disparaissent comme pour mieux marquer la fuite du temps. Chacun quitte la scène du monde à son jour et à son heure. C'est ainsi qu'au milieu des bruits des crises actuelles s'éteignaient récemment dans une demi-obscurité deux hommes qui n'eurent jamais rien de commun que de mourir au même instant, et qui ont eu chacun son rôle et sa destinée dans ce siècle, — l'amiral Roussin et l'abbé de Lamennais. L'un était un éminent soldat, servant son pays depuis plus de cinquante ans, le dernier survivant peut-être de cette génération militaire qui avait commencé avec la révolution et l'empire; l'autre était un penseur violent et emporté, qui semblait avoir recueilli quelques-uns des orages de cet océan aux bords duquel il était né. Comme tous

les soldats fidèles à leur devoir, l'amiral Roussin laisse les souvenirs d'une vie simplement et fortement remplie; M. de Lamennais laisse autre chose : il laisse des œuvres qui lui font une place dans l'histoire intellectuelle de notre temps, place certainement difficile à marquer aujourd'hui.

M. de Lamennais avait soixante-douze ans; il était né en 1782, à Saint-Malo. La première partie de sa carrière, il l'avait parcourue en apôtre brûlant du catholicisme, secouant le siècle dans son indifférence et ce qu'il appelait son matérialisme, le plaçant entre la nécessité d'accepter la domination d'une théocratie renaissante et le péril d'incalculables catastrophes sociales. C'est là l'inspiration première de l'*Essai sur l'indifférence*, des livres de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil*, des *Progrès de la révolution*. Ce n'est qu'après 1830 que M. de Lamennais entreprit d'expliquer les choses de notre temps d'une manière toute différente et tout aussi extraordinaire dans un autre sens. De là d'abord les polémiques de l'*Avenir*, puis les *Paroles d'un Croyant*, puis la rupture complète avec le catholicisme par les *Affaires de Rome*, puis enfin cette série d'œuvres où il n'y a plus que le choix entre des théories et des interprétations qui ne laissent plus rien subsister de la révélation chrétienne elle-même. Quoi qu'on en dise, la théorie du témoignage universel, qui fait le fond de l'*Essai sur l'indifférence*, ne saurait justifier ni expliquer de telles évolutions. Le véritable piége pour M. de Lamennais, la vraie cause de ses changemens, c'est cette humeur violente qui n'a point su, au moment voulu, se résigner à un joug; c'est cet orgueil « d'un caractère ardent, présomptueux, opiniâtre, » c'est cette « fougue d'une imagination qui outrait tout : » nous nous servons de ses propres paroles. M. de Lamennais voyait le piége pour d'autres sans l'éviter pour lui; il y est tombé, et il est allé jusqu'au fond. C'est le propre d'ailleurs de ces esprits excessifs de ne connaître aucune borne en aucun sens : absolus quand ils fulminent contre la révolution, contre toute idée libérale, qu'ils confondent avec l'athéisme, ils le sont plus encore quand ils se tournent contre le catholicisme et les idées conservatrices. En cela seulement ils sont fidèles à eux-mêmes; l'extrême en tout leur plaît; ils se font avec la même imperturbable assurance les prophètes des religions les plus opposées, et rien ne les avertit qu'ils sont tenus au moins à quelque modération envers ceux qui n'ont pas le mérite de ces brusques et radicales conversions. Qu'on prenne donc M. de Lamennais pour un esprit d'une trempe rare et vigoureuse, qu'on saisisse sur le fait et dans ce qu'elles ont de dramatique les luttes intérieures d'une telle intelligence, soit; mais qu'on n'ajoute point que c'est là un guide, une lumière dans un temps comme le nôtre, parce qu'on pourrait dire aussitôt à cette imagination outrée : A laquelle des vérités professées par vous faut-il s'arrêter? Entre les extrémités de votre vie qui se querellent et se font la guerre, pour laquelle faut-il prendre parti? Et à quoi tout cela a-t-il conduit M. de Lamennais? Cela l'a conduit à devenir ce qu'on l'a vu dans ces derniers temps, un philosophe sans école, un penseur sans crédit, un esprit orageux se consumant lui-même dans sa propre impuissance au milieu des ruines qu'il avait faites autour de lui, et la haute mélancolie qu'on lui attribue n'est à nos yeux qu'un témoignage du sentiment de cette situation; la fin même de M. de Lamennais n'est point mal-

heureusement en désaccord avec elle. L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* a voulu, dit-on, mourir comme il a vécu depuis nombre d'années, en bon démocrate socialiste. Il a tenu à être jeté dans la fosse commune, sans pompes, sans prières de l'église, et son vœu a été rempli. Que d'autres admirent cette fin. Il est sans doute permis aussi de la trouver plus vulgairement triste que simple. Sans prétendre pénétrer les mystères de la dernière heure, il faut toujours se défier des simplicités de l'orgueil.

Bien loin de voir un guide, une lumière dans cette intelligence tourmenmentée et inhabile à se guider elle-même, il faut donc y voir plutôt cet exemple douloureux et périlleux qu'offrent toutes les intelligences naufragées. Où vont les esprits qui s'égarent sur ces traces trompeuses? Ils vont où peuvent aller des esprits que nulle règle, que nulle foi ne conduit plus; et comme ils ont toujours de moins que les maîtres le génie littéraire qui couvre souvent de son manteau splendide les plus tristes pauvretés, ce sont d'assez maigres héros du doute et du blasphème, de petits contempteurs des lois sociales, de vides et creux déclamateurs. Par un autre chemin, ils viennent rejoindre tous ces esprits singuliers de notre temps qui ont formé un moment toute une postérité abâtardie des plus poétiques héros de l'inquiétude humaine, et qui, sauf quelques nuances, se reconnaissent toujours aux mêmes traits : absence de vigueur morale, ardeur vague de l'imagination, culte de toutes les faiblesses et de tous les doutes intérieurs, rêverie malsaine. Combien de fois ne s'est-elle pas reproduite dans de ternes copies, cette image des Hamlet, des Child-Harold, des René, des Obermann! Elle a eu son reflet véritablement dans la réalité aussi bien que dans l'art. Cette race est-elle enfin épuisée? Elle n'est pas disparue autant qu'on le pourrait croire. C'est encore un de ces héros dont M. Paul Meurice raconte l'histoire dans son roman de *la Famille Aubry*. Natalis est le type d'une de ces natures d'artiste, molles et flottantes, qui ne savent jamais vouloir, et qui s'ingénient à se déchirer elles-mêmes. Paresseuses et égoïstes, elles ne savent rien conquérir, et comme aucune lumière morale ne les guide, leur talent même est une fascination sans grandeur. Observez-les dans leur vie : rien ne leur serait plus facile souvent que de mettre la main sur le bonheur; mais elles le laissent fuir, et ne songent à le poursuivre que lorsqu'elles ne peuvent plus l'atteindre. De là ces luttes poignantes et stériles où l'imagination a la principale part, où la passion prend un caractère exceptionnel. Natalis Aubry ne s'éloigne en rien de cette donnée; il veut et il ne veut pas, il donne asile dans son imagination à tous les rêves. Il aime une jeune fille, Marthe; il ne faudrait qu'un mot de lui pour que son amour fût satisfait, et il laisse son propre frère épouser cette jeune fille, sauf à aimer Marthe d'un amour plus violent encore ensuite. Ainsi va cette mobile nature jusqu'au dernier moment, où elle ne trouve d'issue que dans le suicide, ce qui n'a rien de nouveau. M. Paul Meurice avait eu cependant une idée élevée, celle de montrer cette nature capricieuse et faible de son héros, périssant faute de nourrir un sentiment suffisant de la liberté morale et de la responsabilité. Seulement il semble se faire une idée singulière de cette liberté morale d'après les interprétations qu'il en donne. Il y mêle peut-être même un peu de politique démocratique, ce qui n'est pas fait pour éclaircir le problème. Otez tout cela,

il reste dans *la Famille Aubry* quelques scènes d'une grâce passionnée et émouvante, quelques mouvemens d'une certaine force poétique. Littérairement, que manque-t-il à ce roman? Il lui manque, comme à tant d'autres compositions, de ne point renfermer en cent pages ce qui est en trois volumes. Ainsi resserrée et contenue dans ses proportions naturelles et justes, l'histoire de Natalis Aubry aurait eu sans doute plus de relief et d'originalité. Cet art de se contenir, d'écrire des livres courts qui ne disent que ce qu'il faut dire, cet art élevé, en qui se résume toute la science littéraire, semble par malheur ne plus préoccuper les esprits dans un temps de hâte et de précipitation où toutes les perspectives naturelles s'intervertissent, où toutes les notions se troublent. Au milieu de toutes les tentations qui les environnent, c'est en eux-mêmes que les écrivains ont à retrouver ce secret des compositions vraies qui intéressent, qui émeuvent sans sortir des justes proportions. Oublie-t-on que, dans un petit volume de cent pages, il y a souvent plus de génie, plus de puissance d'analyse et d'observation que dans les vingt volumes de ces romans qui naissent un matin et dont on ne parle plus le soir, si tant est qu'on s'en soit occupé?

Pense-t-on, d'un autre côté, que le rajeunissement de l'intelligence littéraire par l'étude de toutes les conditions sérieuses et sévères de l'art n'eût point aussi sa signification dans la situation politique de notre pays? La France lui devrait encore cette influence morale qu'elle a souvent exercée, et qui s'étend sans effort dans la paix comme dans la guerre. Quoi qu'il en soit de ces perspectives que l'esprit peut s'ouvrir, nous voici revenus au temps où ne s'exercent plus seulement les simples et pacifiques influences intellectuelles. C'est au sort des armes aujourd'hui qu'est remise la solution des plus grandes questions. Faut-il s'étonner que tous les pays de l'Europe, bien que dans une mesure différente, se ressentent de cette situation générale? Mais ce qu'il faut observer en même temps, c'est que s'il est des complications qui atteignent à de redoutables proportions, il est d'autres difficultés qui avaient bien leur gravité dans le principe et qui s'aplanissent heureusement. S'il est des peuples et des gouvernemens entre lesquels les relations s'aggravent, il est aussi des rapports qui se resserrent et prennent un caractère nouveau de conciliante et mutuelle bienveillance. On ne saurait parler aujourd'hui des nuages, des méfiances, qui ont pu s'élever il y a deux ans entre la France et la Belgique, que pour montrer l'accord actuel des deux pays, accord déjà manifesté par plus d'un fait politique, tel que le voyage du prince Napoléon à Bruxelles, et qui vient d'aboutir au règlement définitif des difficultés commerciales nées de l'expiration du traité de 1845. La situation des deux pays se trouve désormais placée sous l'empire de diverses transactions qui règlent tous les intérêts. Ce sont en première ligne les deux conventions qui avaient été signées le 22 août 1852 et qui sont aujourd'hui mises en vigueur; c'est en outre le traité de commerce qui vient d'être conclu et signé le 21 février 1854. Parmi les conventions qui remontent à 1852, l'une, comme on sait, stipulait en faveur de la Belgique quelques dégrèvemens de tarifs sur les cotonnettes, le houblon, le bétail; l'autre, qui était incontestablement la plus importante, avait pour but la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique dans les deux pays. Il serait inutile,

on le pense bien, d'entrer dans tous les détails de cette convention; son importance est dans le principe sur lequel elle repose, principe avant tout moral et équitable, qui place sous la sauvegarde du droit international une propriété aussi sacrée que toutes les propriétés. La contrefaçon se trouve donc en droit définitivement abolie en Belgique, et la France a fait un pas décisif dans la voie où elle était entrée en négociant successivement des traités avec la Sardaigne, l'Espagne, le Portugal, le Hanovre et d'autres états encore, pour la garantie de la propriété littéraire. Enfin est venu le dernier traité de commerce qui a été signé le 27 février, à Bruxelles, par le représentant de la France, M. Adolphe Barrot, et le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. de Brouckère. Le traité actuel étend sous plus d'un rapport les concessions réciproques que se faisaient les deux pays par le traité de 1845. La France garantit la Belgique contre toute élévation de droits d'entrée sur les houilles, les fers et fontes belges; elle modifie en faveur de la Belgique le tarif des fils et toiles de lin. La chaux et les matériaux à bâtir belges seront désormais reçus en franchise à nos frontières. De son côté, la Belgique assure à nos soieries, à nos vins, à nos sels, la garantie d'un traitement de faveur semblable à celui que la France assure à ses houilles et à ses fers. Le traité actuel se fonde sur le besoin que les deux pays ont réciproquement de leurs produits; il donne un caractère plus simple et plus rationnel à leurs rapports commerciaux, et par cela même il ne peut qu'activer ces relations, qui déjà s'élèvent à un chiffre supérieur à celui du commerce de la France et de l'Allemagne. Dans nos relations commerciales, la Belgique ne vient qu'après l'Angleterre et les États-Unis. Ainsi les intérêts de la Belgique et de la France se trouvent replacés sous l'empire d'un régime normal et assuré, et l'alliance des intérêts ne peut que profiter aux rapports politiques des deux pays. C'est donc là, pour la France comme pour la Belgique, un fait d'une importance réelle, puisqu'il peut contribuer à la prospérité de leur industrie et de leur commerce.

La Hollande ne reste pas moins que la Belgique livrée au soin de ses intérêts positifs au milieu des préoccupations générales. Les chambres ont repris leurs travaux depuis quelques semaines; elles s'étaient séparées à la fin de l'année après la discussion prolongée du budget et le rejet de cette proposition sur le système des accises, qui fit quelque bruit il y a peu de mois. Cette proposition du reste avait eu pour résultat une modification du cabinet de La Haye. Aujourd'hui le ministère hollandais vient présenter aux chambres de nouveaux projets financiers. Le principal de ces projets est celui qui propose une conversion de la dette 4 pour 100 en 3 pour 100. Une somme de 248 millions serait convertie; des amortissemens annuels seraient effectués à partir de la troisième année de la nouvelle émission. Le résultat le plus essentiel de cette opération serait de produire une assez importante économie, qui, jointe à l'excédant des exercices financiers antérieurs, permettrait d'arriver au dégrèvement de certains impôts. Le gouvernement lui-même s'est préoccupé de projets tendant à réduire les impôts qui pèsent sur les objets de première nécessité, sur le commerce et la navigation, ainsi que d'un moyen nouveau d'améliorer la contribution personnelle qui frappe les classes moyennes. Ces divers projets devaient être soumis aux chambres;

mais le moment n'a pas été jugé parfaitement opportun : le gouvernement s'est arrêté en présence de la situation générale de l'Europe, qui ne lui permettait pas de diminuer ses ressources. C'est déjà une assez grande hardiesse de proposer une opération comme la conversion dans un instant semblable, et les adversaires même du cabinet de La Haye lui ont rendu cette justice. C'est peut-être d'ailleurs à cause de cette hardiesse que le projet rencontre d'assez vives contradictions dans les chambres. D'ici à peu sans doute, cette question sera vidée devant le parlement hollandais, qui se trouve placé entre la crainte d'aller trop vite dans les réformes de ce genre et le goût naturel qu'on a toujours à diminuer les charges publiques. CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

Parmi les divers indices que nous recueillons au passage, et qui pourraient servir un jour à l'histoire du théâtre contemporain, il en est un qui peut-être les résume ou les explique tous, et qui se rattache au mouvement social tout entier. Dans la société, que voyons-nous? L'inégalité des conditions, ce texte des plaintes éloquentes de Jean-Jacques, tend sans cesse à s'amoindrir, et les différentes classes s'infiltrent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, au lieu de rester superposées par couches distinctes. Il en est de même au théâtre : les supériorités, les délimitations, si solidement établies autrefois, n'y tiennent presque plus qu'au fil léger des souvenirs, et s'effacent de jour en jour sous une sorte de niveau commun. Soit que les scènes secondaires aient profité pour s'élever des nouveaux élémens de succès que leur assuraient les transformations du goût public, soit que les scènes supérieures, pareilles à ces gentilshommes qui dérogent pour refaire leur fortune, aient jugé prudent de s'abaisser pour retrouver ce succès qui s'éloignait d'elles, un moment est arrivé où, à la place de différences nettes et tranchées, nous n'avons plus vu que de fugitives nuances. Là comme ailleurs, les hiérarchies ont disparu; le déclassement s'est opéré de lui-même, par la seule force des choses, par cette loi générale de l'esprit humain qui ne lui permet pas de maintenir longtemps au rang de ses plaisirs ou de ses études ce dont il ne peut plus vérifier la justesse, renouer la tradition et saluer le modèle. *L'aristocratie*, — pour parler le mauvais style moderne, — s'est exilée du théâtre en même temps que des sphères officielles et mondaines, si bien qu'un beau soir, un jeune premier du Gymnase a pu débuter à la Comédie-Française dans le difficile emploi des Molé et des Fleury, et ne s'y trouver, après tout, ni inférieur, ni dépaysé.

Telle est l'explication toute naturelle de l'intérêt qu'éveillent en ce moment les débuts de M. Bressant, et que ranimait l'autre soir la reprise du *Verre d'eau*. Nous entendions, le jour des *Femmes savantes*, quelques habitués se demander si le nouveau venu serait un Clitandre convenable, digne des grandes traditions de la maison de Molière. Peut-être n'était-ce pas là la vraie question : il s'agissait tout simplement de savoir s'il serait un Clitandre suffisant pour les Philamintes et les Armandes auxquelles il allait donner la réplique, et surtout pour le public qui s'apprêtait à l'applaudir. Il y a deux

hommes chez Clitandre : l'amant d'Henriette, gracieux et aimable, égaré au milieu de bourgeoises pédantes et de savans ridicules, et le courtisan spirituel, habilement choisi par Molière pour sauvegarder les libertés de la comédie en se faisant le champion de la cour contre le faux bel-esprit. Eh bien ! M. Bressant a rendu sans trop de désavantage les scènes de sensibilité douce ou de fine railleric; il a su être, en maint endroit, enjoué, moqueur, tendre, presque passionné; mais l'homme de cour avait complétement disparu; le sarcasme hautain qui éclate dans la célèbre tirade : *Il semble à trois gredins,* etc..., avait perdu tous ses grands airs; cette tirade même a passé inaperçue; il n'est resté qu'un côté du rôle de Clitandre, et l'auditoire n'a semblé pourtant ni s'en préoccuper ni s'en plaindre.

On le voit, réduite à ces proportions modestes, la question devenait à la fois plus facile à résoudre et plus favorable au débutant. Sans prétendre à l'érudition théâtrale d'un duc de Lauraguais ou d'un marquis de Ximénès, on pourrait signaler des gradations significatives parmi les comédiens chargés de représenter au Théâtre-Français les types de distinction et d'élégance : on referait ainsi l'histoire de France, non plus avec des madrigaux, mais avec des jeunes premiers, ce qui ne serait ni moins piquant, ni plus futile. Molé et Fleury par exemple, d'après ce qu'on en raconte, étaient tout à fait des courtisans de Versailles et de Trianon, des grands seigneurs de l'ancien régime. Et comment s'en étonner? Ils vivaient de plain-pied avec leurs modèles, ils parlaient leur langage, ils s'inspiraient de leurs leçons. Par cela même que les rangs étaient sévèrement classés, un duc et pair pouvait, sans inconvénient, établir avec un comédien des familiarités instructives, et l'on se rapprochait d'autant plus qu'on risquait moins de se confondre. Il suffit de feuilleter les *Mémoires de Fleury* pour reconnaître tout le parti qu'un artiste intelligent devait tirer de cet enseignement journalier, pratique, pris sur le fait, qui lui apprenait à entrer dans un salon, à porter l'habit brodé, à saluer une femme, à persifler un sot, à berner un créancier, à pénétrer dans tous ses détails cette vie élégante où s'associaient étroitement le monde et le théâtre. Plus tard, lorsque la révolution eut passé sur cette société brillante, et qu'elle y eut tout ensemble amorti les distinctions et excité les méfiances, la tradition subsistait encore; le type primitif reparaissait, mais entremêlé déjà de bien des traits qu'il empruntait à la vie moderne, à l'esprit d'égalité, à la dispersion de presque tous les élémens du vieux monde. Ce n'était plus l'homme de cour, le marquis à paillettes et à talons rouges, que nous montraient les successeurs immédiats de Molé et de Fleury; c'était plutôt le *gentleman,* comme on disait alors dans un langage qui commençait à s'enrichir d'anglicismes, l'homme *comme il faut,* un peu amoindri par le malheur des temps, n'ayant plus grande confiance en ses parchemins, renonçant à ses droits seigneuriaux en faveur du 5 pour 100, mais conservant de bonnes manières par habitude, par instinct, par souvenir, comme ce pontife païen des *Martyrs* qui continue d'encenser des dieux muets et d'immoler des hécatombes dans des temples déserts. Aujourd'hui enfin, nous ne pouvons plus même demander au théâtre ce regain de la société d'autrefois, parce que nous ne le rencontrons plus ailleurs. Un bon vivant, à l'allure franche, à la physionomie sympathique, ayant tout juste assez d'élégance

et de belles manières pour plaire aux patriciennes ou aux pécheresses du drame moderne, assez de tact et de goût pour ne pas choquer les hommes de bonne compagnie, et remplaçant la dignité et la noblesse par une certaine grâce d'accent, de sourire et de geste, voilà tout ce que l'on peut exiger, et voilà ce qui a suffi pour faire réussir le nouveau Clitandre.

Nous nous trompons : ce n'était pas là le seul moyen de réussite qu'il apportait sur notre première scène. Il trouvait au seuil M. Scribe, prêt à lui en faire les honneurs, à faciliter le rapprochement, à contresigner l'alliance de cette même plume ingénieuse et aimable qui a écrit pour le Gymnase tant de jolies comédies, et aussi, il faut bien le dire, pour la Comédie-Française tant de spirituels vaudevilles. Ce que l'acteur allait faire sur le théâtre, l'auteur l'avait déjà fait depuis longtemps, — et on sait avec quel bonheur! — dans la littérature dramatique. Il avait nivelé les rangs, rapproché les distances, et inauguré sur les ruines des anciennes catégories un genre qu'il est plus aisé de goûter que de définir, qui n'est précisément ni le poétique ni le comique, mais qui a le premier de tous les mérites, celui de réussir, et qui semble avoir pris pour devise le *ni si haut, ni si bas!* de Lamartine. Il y a eu de nos jours, bien des esprits supérieurs à M. Scribe; il n'y en a pas eu qui aient mieux compris leur temps, et c'est là ce qui explique également que nul n'ait subi plus d'attaques individuelles ni remporté plus de triomphes collectifs et populaires. Comme il ne satisfait pas les imaginations préoccupées du culte de l'idéal, comme il répond mal à ce sentiment délicat, raffiné, excessif, fantasque, amoureux d'arabesques et de ciselures, qui caractérise l'art actuel, comme il y a dans ses inventions les plus habiles un fond de vulgarité adroitement déguisé sous un air de hardiesse et de paradoxe, il n'a pas manqué de juges éminens et de fins connaisseurs pour le contester; mais les masses lui ont donné raison, parce qu'il s'approprie admirablement aux instincts de la société nouvelle,—de cette société morcelée, fractionnée, blasée, mobile, qui a gagné en surface ce qu'elle a perdu en profondeur, où les débris de tout ce qui s'en va se mêlent aux échantillons de tout ce qui arrive, et qui, à bout de discussions, de luttes, de rêveries, d'illusions et de catastrophes, tient quitte de tout le reste quiconque parvient à la distraire sans brusquer trop violemment ses idées et ses habitudes. Tel a été le rôle de M. Scribe auprès de son époque; il s'est fait, sinon son corrupteur, son complaisant ou son complice, au moins son compagnon de route; il l'a suivie dans les variations successives que lui imprimaient les événemens, et s'est retrouvé toujours l'homme du moment, suivant qu'il avait à interpréter ou une opposition discrète, ou un libéralisme épigrammatique, ou un retour sentimental vers nos gloires tombées, ou cette phase de lassitude et de scepticisme qu'amènent chez les individus les mécomptes de la vie, et chez les peuples les déceptions de la politique. Il ne faudrait cependant pas que M. Scribe se flât trop à la popularité de son nom, et nous donnât trop souvent des pièces comme *Mon Étoile*, qui ne rachète pas par le mérite de l'exécution le défaut absolu de nouveauté, et dont l'allure vieillotte, le dialogue grimaçant, les bons mots éventés et l'intrigue amincie au laminoir faisaient un assez pauvre effet auprès des robustes beautés des *Femmes savantes*. Heureusement *le Verre d'eau* nous a rendu, suffisamment

rajeuni par un certain éclat de distribution et de mise en scène, le Scribe des bons jours, accommodant l'histoire aux goûts de ce public qu'il connaît si bien, effleurant d'assez près la comédie historique pour que les spectateurs superficiels puissent s'y tromper, et encadrant dans un de ces épisodes où se joue avec grâce sa muse légère et facile assez de traits piquans, de mots heureux, de scènes agréables pour suffire au plaisir d'une soirée. Dans le rôle brillant de Bolingbroke, M. Bressant a été plus à l'aise que dans Clitandre. Il s'entend mieux à dévider la soie de M. Scribe qu'à soulever les lingots d'or de Molière. Il a joué avec esprit et avec âme, sinon avec ampleur et noblesse. Ce n'est pas le Bolingbroke de l'histoire, celui que M. de Rémusat a dessiné ici même d'un crayon si vif, si large et si fin, mais celui de M. Scribe, tel que l'accepte et l'applaudit un public beaucoup plus pressé de s'amuser que d'approfondir les vraies causes de la paix d'Utrecht. Encore une fois, il n'en fallait pas davantage.

N'est-ce pas un autre exemple de l'empiétement et de la confusion des genres que cette pièce de *la Joie fait peur*, dont le succès trempé de larmes a été ratifié par la critique avec une si édifiante unanimité? Nous ne voudrions être accusé ni de pessimisme systématique, ni de préventions hostiles; mais en vérité il nous est impossible de souscrire sans quelques réserves aux applaudissemens et aux éloges qui ont accueilli ce feu d'artifice de maternité. Lorsque le rideau, en se levant, nous a montré ces trois femmes en grand deuil, pleurant un jeune marin que l'on croit mort, et qui était le fils de l'une, le frère de l'autre et le fiancé de la troisième, nous avons eu un moment la naïveté de croire que l'auteur s'était proposé de peindre ces trois douleurs féminines : profonde et mortelle chez la mère, vive, mais facile à distraire chez la sœur, romanesque et fastueuse chez la fiancée. C'est dans cette triple étude qu'eût résidé l'intérêt sérieux, élevé, poétique de sa pièce : c'est par là qu'elle se serait rattachée à ces analyses de passions et de caractères qui, en dépit du nivellement dramatique, devraient être le domaine spécial du Théâtre-Français. Nous avons pu, dès les premières scènes, reconnaître notre erreur; l'auteur a prétendu nous émouvoir par un tout autre moyen. Au lieu de sentimens dont les gradations, les luttes et les alternatives avaient de quoi tenter un talent ingénieux, tout s'est réduit à une situation dont l'intérêt presque matériel dépend d'une porte qui s'entr'ouvre ou d'un rideau qui se soulève. Mme des Aubiers est convaincue de la mort de son fils; il reparaît : le voilà dans la maison. Il y est entré en plein jour; il a parcouru le jardin, sauté sur le balcon, embrassé son vieux domestique, sa fiancée et sa sœur. De quoi s'agit-il? De le cacher encore à sa mère, que pourrait tuer le trop brusque passage d'un horrible désespoir à une joie *qui fait peur*. Il faut qu'on la prépare, qu'on lui ménage à petites doses et par progressions insensibles le doute, l'espérance et la certitude : il faut qu'elle se prête à ce pieux manége, qu'elle en accepte complaisamment les lentes évolutions, qu'elle se garde bien de déranger les calculs de toutes ces délicates tendresses par un cri, un mouvement, un éclair de divination maternelle : il faut, en attendant, que les fibres de ce cœur soient mises à nu, que l'on en compte les tressaillemens, qu'on le voie saigner goutte à goutte. Évidemment, il suffit d'une mise en œuvre un peu habile pour qu'une pareille donnée fasse pleurer; mais on pleure aussi au boulevard, et il n'est pas de

bon mélodrame qui n'ait sa scène de reconnaissance maternelle ou filiale, aussi pathétique, aussi émouvante que celle-là. Ne serait-ce pas justement à l'emploi de ce genre d'effet, usé ailleurs, nouveau à la Comédie-Française, emprunté au répertoire des sensations fortes, qu'on pourrait attribuer ce succès si larmoyant et si expansif? L'émotion causée par cette situation unique est physique plutôt que morale, dans les nerfs plutôt que dans l'âme; c'est du réalisme artificiel, quelque chose comme une démonstration anatomique, faite d'après un squelette d'argent ou d'ivoire admirablement imité. En voyant cette main si hardie et si savante déployer une dextérité cruelle pour jouer avec les tortures de cette mère, nous nous rappelions malgré nous le mot de Malcolm dans *Macbeth :* « Il n'a pas d'enfans! » Maintenant contesterons-nous l'habileté, la gageure gagnée, l'intérêt soutenu jusqu'au bout, la difficulté vaincue, le tour de force? Assurément non; mais le tour de force, on le sait, n'a rien à démêler avec l'art véritable, et un grain de poésie, un trait de mœurs ou de caractère, une simple ligne déchiffrée dans le livre du cœur, en disent plus que tous ces prodiges. Le brillant esprit qui vient d'obtenir ce nouveau succès a reçu en partage bien des dons heureux; il lui en manque un, celui d'être vrai. Dans tout ce qu'écrit l'auteur de *la Joie fait peur*, roman, causerie, esquisse morale, pièce de théâtre, on sent, à côté de facultés éminentes, un je ne sais quoi de factice, de convenu, de transplanté. C'est une virtuose qui se met à son piano, qui sait ce qu'elle peut tirer de chaque touche, et qui, sur un thème donné, improvise des variations éblouissantes : dans ce jeu où elle excelle, tout est imité, rire et larmes, gaieté et douleur, tragédie et comédie, poésie et satire, sensibilité et passion; mais cette imitation, si merveilleuse qu'elle soit, n'est jamais la nature ni la vérité. Elle-même a trop de tact et de goût pour ne pas s'en apercevoir; elle se débat contre cette perpétuelle tendance de son talent; elle se heurte contre cette barrière, à la fois imperceptible et inexorable, qui maintient le factice à une distance égale de l'idéal et du vrai. Pour être plus sûre d'y échapper, elle va au-delà du but; elle fait, comme dans cette dernière pièce, du réalisme, de l'anatomie. Vain effort! le naturel l'emporte, le pointillé reparaît sous l'audacieux fusin. Cette jeune fille faite pour porter le tablier traditionnel des ingénues de vaudeville; cette jeune femme dont on nous vante la gloire et le génie, et qui dessine de souvenir le portrait de son fiancé; cette mère qui permet à son entourage de n'éclaircir que par degrés la nuit funèbre où elle est plongée; ce vieux serviteur taillé sur le patron de tous les Calebs passés, présens et à venir, tout cela est de la convention et de la manière; tout cela tient d'un bout à la poétique du Gymnase, de l'autre à l'émotion du mélodrame, et pour donner une idée de l'effet que produit sur nous cet ensemble, nous le comparerions volontiers à un roman de Mme de Genlis dont M. Théophile Gautier aurait corrigé les épreuves.

Pendant que le Théâtre-Français cherche ainsi à se renouveler, à se rajeunir, en admettant dans son personnel et son répertoire des élémens qu'il eût traités autrefois en inférieurs ou en étrangers, voilà que, pour compléter le rapprochement ou le contraste, le Gymnase s'est mis à jouer un ouvrage d'une allure plus littéraire, d'une portée plus poétique que *Mon Étoile* et même que *la Joie fait peur*. Cette analyse fine et délicate des secrets et des ténuités du cœur, ce travail intérieur qui s'accomplit dans les âmes au

contact de certaines épreuves et que le choc des événemens finit par attirer à la surface, tout ce côté mystérieux et charmant qui est aux péripéties matérielles et vulgaires ce que l'esprit est au corps, l'idée à la forme, le visage à l'habit, nous l'avons vainement demandé à la pièce de Mme de Girardin; nous le trouvons dans *la Crise*, dont nos lecteurs n'ont assurément pas besoin que nous leur rappelions les grâces et les mérites (1). C'est une chose remarquable que ce penchant du théâtre actuel à s'enrichir après coup d'œuvres qui n'avaient été écrites que pour la lecture, et qui, par leur extrême distinction, par leur finesse exquise, par les libertés de composition qu'admettait leur forme primitive, originale, avaient paru peu faites pour braver le feu de la rampe. On sait ce qui est advenu pour M. de Musset. M. Octave Feuillet semble destiné à la même fortune. Qui ne connaît le sujet de *la Crise*? Une femme jeune encore est arrivée à ce périlleux moment où les filles d'Ève se sentent saisies d'une sorte de vague regret, d'irritation secrète, de sourde révolte en songeant qu'elles auront vécu et vieilli sans connaître les enchantemens et les orages de la passion. Elles en ont respiré le parfum lointain dans le monde et dans les livres; elles l'ont vu déifier dans les créations de l'art, dans les hommages des salons, dans les ardentes extases de la poésie, et elles se sont arrêtées sur le seuil, et leur main n'a pas effleuré cette page, et elles se disent avec amertume que leur jeunesse va finir, que cet horizon rempli de visions flottantes, de radieuses images, de fascinations invincibles, restera toujours fermé et inconnu pour elles: de là une colère bizarre, inavouée, qui aigrit leur humeur, se traduit en déclamations et en caprices, et rejaillit sur les objets de leurs légitimes affections, mari, enfans, amis, joies de la famille, paisibles félicités du foyer domestique. Telle est la situation morale de Mme de Marsan. Son mari, homme d'esprit et de cœur, consulte un médecin qui est en même temps son ami d'enfance. Le médecin lui décrit, avec une inflexible sagacité, tous ces inquiétans symptômes, et l'avertit du danger qui menace son repos et son honneur. Que fera M. de Marsan? Il s'avise d'un moyen presque aussi dangereux que la maladie elle-même : tout sera sauvé, lui a dit le docteur, si l'on peut amener la pauvre imprudente assez près de l'abîme pour en mesurer la profondeur, pas assez pour y tomber. Mais qui se chargera de cette mission difficile et chanceuse? Celui qui l'a conseillée, le docteur. Et voilà l'action qui s'engage. Elle est légère, impalpable, toute de nuances, de demi-teintes, toute renfermée dans ce monde invisible de l'âme, dont M. Feuillet connaît si bien les détours et les replis. Il a fallu, pour rajuster la pièce aux exigences de la scène, faire quelques sacrifices, et nous serions presque disposé à dire que l'auteur en a trop fait. Bien des mots charmans, d'une heureuse hardiessse, qui donnaient au dialogue une saveur particulière, ont disparu pour faire place à un langage un peu plus effacé, que les acteurs ont sans doute trouvé plus en harmonie avec leur vocabulaire habituel; une des scènes principales se passait en voiture; la progression alarmante des sentimens de Mme de Marsan était consignée dans un journal : force a été de modifier tous ces détails. Il y avait en outre un désavantage plus grave peut-être que ces changemens matériels imposés par l'optique théâtrale. Depuis

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1848.

que *la Crise* a été publiée sous sa première forme, nous avons eu au théâtre, sans qu'il y ait eu d'imitation préméditée ou volontaire, bon nombre d'ouvrages qui nous montraient au dénouement soit un mari ramené à sa femme, soit une femme ramenée à son mari par de salutaires influences, parmi lesquelles les enfans avaient toujours la meilleure part. C'était tout un cours de morale dramatique et domestique, une réaction honorable et tardive contre les apothéoses de la passion divinisée par le drame et le roman modernes, — mais qui, en se répétant trop souvent, avait l'inconvénient de fournir aux malintentionnés le prétexte de crier à l'envahissement du *pot-au-feu* dans le domaine de l'imagination, et de donner aux esprits chagrins le droit de se demander s'il était bien juste et bien prudent de laisser croire qu'il y eût en effet tant de poésie dans le devoir et le ménage.

Il était à craindre que *la Crise*, imprimée avant les ouvrages dont nous parlons, mais n'arrivant qu'après eux au théâtre, n'eût quelque peu à souffrir de ces analogies inévitables, et que le public, en voyant à la dernière scène un rendez-vous d'une nature très scabreuse se changer en une fête de famille, en un souper conjugal, au coin du feu, entre de petits enfans et de gros bouquets, ne se trouvât blasé d'avance sur l'orthodoxie de ce dénoûment. Hâtons-nous de dire que nos craintes n'ont pas été justifiées : le succès n'a pas chancelé un seul moment. On a applaudi *la Crise* comme si tous les spectateurs avaient su que M. Octave Feuillet était le premier qui eût donné l'exemple de cette croisade poétique en l'honneur de la morale et du mariage, et surtout comme s'ils avaient compris que l'auteur de cette pièce charmante avait assez de grâce, de finesse, d'originalité et d'élégance pour vaincre la poésie et la passion avec leurs propres armes. C'est là en effet le caractère du talent de M. Feuillet, et nulle part peut-être mieux que dans *la Crise* il ne s'est révélé sous ce double aspect de moraliste et de poète. Maintenant faut-il accepter ce succès comme tout à fait concluant? Y a-t-il dans ces délicates esquisses, qui semblent protester contre les élémens vulgaires d'émotion et de réussite, assez de vie dramatique pour ramener définitivement sur la scène le règne des choses élégantes et poétiques? Montrer le but, est-ce l'atteindre? Notre époque, trop pauvre en œuvres de théâtre, est riche en romans, en études de cœur, en fantaisies raffinées : s'ensuit-il qu'il y ait là des pièces toutes faites, et qu'il suffise de les découper dans le livre pour les transporter sur la scène? S'ensuit-il même que ceux à qui cette première épreuve a si bien réussi dans sa forme originale doivent nécessairement réussir dans la seconde? Tel esprit, on le sait, excelle à sonder les mystères de l'âme, à pénétrer la casuistique des passions et des sentimens, et manque parfois de ces aptitudes particulières, irrésistibles, qui subjuguent le public, et franchissent la rampe en communications magnétiques. Celui qui parviendrait à réunir ces qualités distinctes, mais non pas incompatibles, serait le véritable poète dramatique de notre temps. C'est beaucoup, en attendant, d'avoir su, à force de finesse, d'élégance et de charme, réconcilier le théâtre avec la société polie et ouvrir la voie à des œuvres qui rendraient la réconciliation encore plus décisive, plus féconde et plus complète.

A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU CINQUIÈME VOLUME.

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

La Marquise de Sablé et les Salons Littéraires au XVIIe siècle, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 5

Le Chevalier Sarti, Histoire musicale. — I. — Beata, par M. P. SCUDO..... 37

Jasmin et la Poésie populaire méridionale, par M. Charles de MAZADE..... 101

Portrait dessiné par M. Charles GLEYRE, gravé par M. J. LEVASSEUR..... 112

Les Religieux bouddhistes de l'île de Ceylan, par M. Théodore PAVIE..... 125

L'Économie rurale en Angleterre. — VII. — L'Écosse et les Highlanders, par M. Léonce de LAVERGNE..... 149

Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 184

Littérature dramatique. — *La Pierre de Touche*, par M. Gustave PLANCHE... 196

Le Monde et le Théâtre, *Diane de Lys*, etc., par M. A. de PONTMARTIN... 200

Une Élection a l'Empire en 1519. — Première rivalité de François Ier et de Charles-Quint, d'après de nouveaux documens, par M. MIGNET, de l'Institut. 209

Conclusions de l'Histoire de France. — Caractère général de notre histoire civile, par M. le prince Albert de BROGLIE..... 265

Un Diplomate chinois, par M. Théophile de FERRIÈRE LE VAYER..... 291

L'Épopée des Animaux. — Le Cycle chevaleresque et satirique, dernière partie, par M. Charles LOUANDRE..... 308

Le Gentilhomme Pauvre, Scènes de la Vie Flamande, par M. Henri CONSCIENCE. 341

Sciences. — Des Tables tournantes au point de vue de la Mécanique et de la Physiologie, par M. BABINET, de l'Institut..... 408

Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 420

Histoire Littéraire. — La Marquise de Sablé et La Rochefoucauld, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 433

De la Poésie des races celtiques, par M. Ernest RENAN..... 473

L'Économie rurale en Angleterre. — L'Irlande et l'exode des Irlandais, par M. Léonce de LAVERGNE..... 507

Caractères et Récits du temps. — Gertrude, un Portrait de souvenir, par M. Paul de MOLÈNES..... 639

La Révolution et la Guerre civile en Chine, par M. Charles LAVOLLÉE.... 563

Beaux-Arts. — La Gravure de l'Hémicycle des Beaux-Arts, Henriquel-Dupont, par M. Henri DELABORDE..... 590

Poèmes philosophiques. — La Bouteille a la mer, par M. Alfred de VIGNY, de l'Académie Française..... 608
Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 614
Revue Musicale. — Mlle Cruvelli a l'Opéra, etc., par M. P. SCUDO..... 627
Le Monde et le Théatre, *Louise de Nanteuil*, etc., par M. A. de PONTMARTIN. 634

Le Consulat, l'Empire et leurs Historiens. — I. — Le Consulat, par M. Louis de CARNÉ..... 641
Beaumarchais, sa Vie, ses Écrits et son Temps. — XIV. — La Vieillesse et la Mort de Beaumarchais, dernière partie, par M. Louis de LOMÉNIE..... 673
Scènes et Récits des Alpes. — Le Chasseur de Chamois, par M. Émile SOUVESTRE..... 722
Les Soldats, poème, par M. J. AUTRAN..... 753
Papiers d'État.— Richelieu et sa Correspondance, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 772
L'Or en 1854. — De l'Influence des Mines d'Or de l'Australie et de la Californie sur le marché européen, par M. André COCHUT..... 801
Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 830
Bulletin de l'Astronomie et des Sciences, par M. BABINET, de l'Institut..... 845
Le Cheval Barbe. — Lettre d'Abd-el-Kader au général Daumas..... 854
Revue Littéraire. — Les Poètes Serbes..... 856

La Marquise de Sablé. — III. — Mme de Sablé et Mme de Longueville, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 866
Le Consulat, l'Empire et leurs Historiens. — II. — Le Système impérial, par M. Louis de CARNÉ..... 897
Vivonne et Jarnac, le Dernier Duel judiciaire en France, souvenirs du chateau de Saint-Germain, par M. le prince de LA MOSKOWA..... 931
La Question d'Orient. — Histoire des dernières Négociations. — La Diplomatie occidentale a Constantinople, la Politique russe en Orient et les Causes de la Guerre, d'après les documens diplomatiques anglais et français, par M. Eugène FORCADE..... 965
Sciences. — De l'Arrosement du Globe, par M. BABINET, de l'Institut..... 1031
Revue Musicale. — *L'Étoile du Nord*, de M. Meyerbeer, par M. P. SCUDO... 1041
Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 1050
Revue Critique. — Histoire, Voyages et Philosophie..... 1065

De Cromwell selon M. Carlyle et M. de Lamartine, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 1073
La Vie d'un Clown, *Mémoires de Grimaldi*, par M. E.-D. FORGUES..... 1113
Le Consulat, l'Empire et leurs Historiens. — III. — La Chute de l'Empire et la Captivité de Sainte-Hélène, par M. Louis de CARNÉ..... 1139
La Russie et les États-Unis au point de vue économique, par M. Gustave de BEAUMONT, de l'Institut..... 1163
Les Buveurs d'Eau. — II. — Hélène, première partie, par M. Henry MURGER. 1184
La Conférence de Vienne et la Question d'Orient, par M. E. FORCADE..... 1224
Chronique de la quinzaine. — Histoire Politique et Littéraire..... 1260
Les Théatres. — *La Joie fait peur, la Crise*, etc., par M. A. de PONTMARTIN. 1272

FIN DE LA TABLE.

AP
20
R5
n.per.
ser.2
t.5

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY